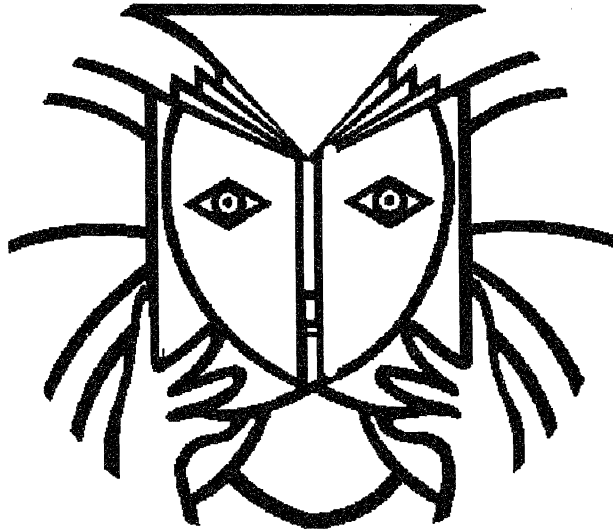




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 10

SIXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

54129

SESSION 1896



Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU PARLEMENT DU CANADA

SIXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT, 1896.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p.i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 4.

A	C
Accise 7	Canada, Archives du..... 2a
Acte McCarthy.....(p.i.) 52	Canal Welland.....(p.i.) 57a
Adams, E.....(p.i.) 86	Canaux, Statistique des..... 10b
Affaires indiennes, Rapport annuel..... 14	Cayuga, Vente de lots à.....(p.i.) 83
Agriculture, Rapport annuel..... 8	Chamberlain, Charles.....(p.i.) 53
Alaska, Frontière de l'.....(p.i.) 74	Chambly, Canal de.....(p.i.) 57
Alert, Steamer.....(p.i.) 59	Chatham, Industries de.....(p.i.) 33
Allocation provisoire, Col.-Britannique..(p.i.) 65	Chemin de fer de la Baie des Chaleurs... (p.i.) 58
Anglo-Canadienne—Compagnie de prêts et de placements.....(p.i.) 72	Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel... 10
Appels des décisions du Conseil de la Trésorerie 1a	Chemin de fer Canadien du Pacifique :
Archives du Canada..... 8a	Affaires avec le département de l'Inté-
Assurances, Compagnies d'..... 4a, 4b	rieur.....(p.i.) 32
Assurances, Rapport annuel..... 4	Terres vendues par le.....(p.i.) 32a
Assurances du Service civil.....(p.i.) 37	Chemins de fer, Statistique des..... 10a
Auditeur général, Rapport annuel..... 1	Chemins de fer, Subventions aux.(p.i.) 68, 68a, 88
	Chicago, Canal de drainage de..... 82
	Colombie-Britannique, "Allocation provi-
	soire".....(p.i.) 65
	Colombie-Britannique, Zone de chemin de fer
	dans la.....(p.i.) 31
	Collège militaire royal..... 43, 43a, 43b, 43c
	Commerce, Rapport annuel..... 5
	Commissions aux officiers publics..... 26
	Commission géologique, Rapport de la..... 13a
	Commission sur les taux du fret.....(p.i.) 70
	Comptes publics, Rapport annuel..... 2
	Conseil de la Trésorerie, Appels de décisions. 1a
	D
	Dr Barnado, Protégés du..... (p.i.) 87
	Dépenses imprévues.....(p.i.) 24
	Diverses dépenses imprévues.....(p.i.) 24
	Dividendes impayés dans les banques..... 3a

D	N
Douanes, Toronto, Service des.....(p.i.) 46	Navires, Liste des..... 11c
Donnelly, T.....(p.i.) 86	Navires de pêche des Etats-Unis.....(p.i.) 29
Droits d'auteur, Question des..... 8b	Neepawa, Bière à.....(p.i.) 51
E	O
Ecoles du Manitoba..... 39, 39a, 39aa, 39c	Obligations et garanties.....(p.i.) 34
Ecoles, Territoires du Nord-Ouest..... 39b	Officiers publics, Commissions aux..... 26
Exposition à Régina.....(p.i.) 75	Ottawa, Arnprior et Parry Sound, Chemin de fer.....(p.i.) 40
Exposition territoriale.....(p.i.) 75	Ottawa, Canal d'.....(p.i.) 64
F	Ottawa, Compagnie de gaz d'.....(p.i.) 92
Falsification des substances alimentaires..... 7b	P
Fer en gueuse.....(p.i.) 21	Papeterie et impressions publiques..... 16b
Ferme agronomique centrale.....(p.i.) 45	Paspébiac, Travaux publics de.....(p.i.) 79
Fermes agronomiques, Rapport annuel..... 8c	Pêche, Gratification de.....(p.i.) 30
Frontières de l'Alaska.....(p.i.) 74	Pêcheries, Rapport annuel..... 11a
G	Pensions, Service civil.....(p.i.) 23, 36, 63
Garanties et obligations.....(p.i.) 34	Permis aux navires de pêche des E.-U..(p.i.) 29
Girouard, Hon. Désiré.....(p.i.) 47	Permis de pêche.....(p.i.) 29, 81
Goodwin, George.....(p.i.) 76	Petit-Métis, Baie du.....(p.i.) 84, 84a
Gouverneur général, Mandats du.....(p.i.) 22	Pilotage, Système de, à Saint-Jean, N.-B..... 11b
Grain, Qualités du.....(p.i.) 62	Poids, mesures et gaz..... 7a
Gratifications de pêche.....(p.i.) 30	Police fédérale, Rapport sur la.....(p.i.) 27
H	Port-Stanley, Havre de.....(p.i.) 91
Haut-Commissaire..... 5a	Postes, Directeur général des, Rapport annuel 12
Haut-Commissaire.....(p.i.) 48, 71, 71a	Prince, Travaux publics dans le comté de(p.i.) 77a
I	Prior, Honorable E. G.....(p.i.) 44
Impressions publiques et papeterie..... 11b	Provencher, Licences à.....(p.i.) 52
Inspection des bateaux à vapeur..... 11d	Q
Intercolonial, Chemin de fer.....(p.i.) 67	Qualités du grain.....(p.i.) 62
Intérieur, Rapport annuel..... 13	R
J	Recensement des Territoires du N.-O.....(p.i.) 54
Jetée de protection de Montréal.....(p.i.) 80	Régina, Exposition de.....(p.i.) 75
Justice, Rapport annuel..... 18	Réserve de Saint-Pierre, Sauvages de la.....(p.i.) 28
L	Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel..... 7
Liste des navires..... 11c	Rivière Saint-Jean, N.-B.....(p.i.) 89
M	S
Mâchoire-d'Orignal.....(p.i.) 50	Sauvages, Réserve de Saint-Pierre.....(p.i.) 28
Maïs importé.....(p.i.) 60	Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du..... 16
Mandats du Gouverneur général.....(p.i.) 22	Sénateurs, Nominations de.....(p.i.) 49
Manitoba, Ecoles du..... 39, 39a, 39aa, 39c	Sépultures, baptêmes et mariages.....(p.i.) 73
Mariages, baptêmes et sépultures.....(p.i.) 73	Sérvice civil:
Marine et Pêcheries, Rapport annuel..... 11	Acte d'assurances.....(p.i.) 37
Milice et Défense, Rapport annuel..... 19	Conseil des examinateurs.....(p.i.) 16c
Monnaie canadienne.....(p.i.) 71a	Commis surnuméraires.....(p.i.) 85
Montréal, Jetée de protection de.....(p.i.) 80	Liste du.....(p.i.) 16a
Montréal, Ottawa, et Baie Georgienne, Canal de.....(p.i.) 64	Pensions du.....(p.i.) 23, 36, 63
Moulins à grain d'alimentation.....(p.i.) 25	Service de steamers.....(p.i.) 56
McCarthy, Acte.....(p.i.) 52	Services postaux.....(p.i.) 35, 35a, 35b, 35c, 35d, 35e
	Sharp, David.....(p.i.) 81
	Shortis, Valentine.....(p.i.) 42
	Soldes non réclamés dans les Banques..... 3a
	Soulanges, Canal de.....(p.i.) 76

S	T
St. Andrews, Rapides de(p.i.) 78	Transit du bétail.....(p.i.) 38, 38a
Statistique criminelle..... 8d	Tupper, Sir Charles, Bart(p.i.) 41
Statistique des canaux..... 10b	
Statistique des chemins de fer..... 10a	V
Steamer <i>Alert</i>(p.i.) 59	Vente de lots à Cayuga.....(p.i.) 83
Substances alimentaires, Falsification des 7b	
Subventions aux chemins de fer... (p.i.) 68, 68a, 88	W
<i>Sweating system</i> 61, 61a	Wall, Dr.....(p.i.) 69
T	Wingham, Industries de.....(p.i.) 33a
Taux du fret, Commission sur les.....(p.i.) 70	Wood, Hon. J. F(p.i.) 44
Terres fédérales.....(p.i.) 31, 31a	
Territoires du Nord-Ouest, Ecoles..... 39b	Y
Territoires du Nord-Ouest, recensement. (p.i.) 54	Yale et Caribou.....(p.i.) 66
Territoires du Nord-Ouest, Police à cheval des 15, 15a	
Tignish, Brise-lames de.....(p.i.) 77	Z
Toronto, Service des douanes de.....(p.i.) 46	Zone de chemin de fer dans la Colombie-Bri- tannique..... (p.i.) 31
Travaux publics, Rapport annuel..... 9	

Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangées par ordre numérique, avec leur titre au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

1. Rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour l'année expirée le 30 juin 1894-95. Présenté (1re partie) le 29 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster (2e et dernière partie présentée le 18 février 1896)..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 1a. Rapport du Bureau de la Trésorerie, jugements depuis la session de 1895, sur appel de la décision de l'Auditeur général re achat de terrain pour le pénitencier du Manitoba.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Présentés le 17 janvier 1896. 2a. Budget pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1897 ; présenté le 27 janvier. 2b. Budget supplémentaire pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1896 ; présenté le 6 avril 1896.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
3. Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance du Canada, à la date du 31 décembre 1895. Présentée le 13 avril 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 3a. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances non réclamés depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1895, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 17 avril 1896, par l'hon. G. E. Foster..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 3.

4. Rapport du surintendant des assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1896.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 4a. Sommaire préliminaire des affaires des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires au Canada, pour l'année civile 1895. Présenté le 2 mars 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 4b. Analyse des rapports des compagnies d'assurances au Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1895..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 4.

5. Rapport du département du Commerce, pour l'année expirée le 30 juin 1895. Présenté le 7 février 1896, par l'hon. W. B. Ives... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 5a. Rapports du Haut Commissaire en rapport avec le département du Commerce.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
6. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895, d'après les relevés officiels. Présentés le 24 janvier 1896, par l'hon. J. F. Wood.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 5.

- 7.** Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1895; Partie I. Accise, etc. Présentés le 9 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 7a.** Revenu de l'Intérieur—Partie II, Inspection des poids et mesures et du gaz, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Présenté le 9 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7b.** Revenu de l'Intérieur—Partie III, Falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Présenté le 9 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 8.** Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1895. Présenté le 21 février 1896, par l'hon. G. E. Foster.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8a.** Rapport sur les Archives du Canada, 1895. Présenté le 24 mars 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 8b.** Conférence sur la question des droits d'auteur. Présenté le 23 janvier 1896, par l'hon. W. H. Montague.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 6.

- 8c.** Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1895. Présenté le 6 avril 1896, par l'hon. G. E. Foster.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8d.** Statistique criminelle pour l'année 1895....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 7.

- 9.** Rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1895. Présenté le 26 février 1896, par l'hon. J. A. Ouimet....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 10.** Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1894-95. Présenté le 6 février 1896, par l'hon. J. Haggart.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 10a.** Statistique des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1895. Présentée le 30 janvier 1896, par l'hon. J. Haggart.....*Imprimée dans le n° 10.*
- 10b.** Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1894. Présentée le 30 janvier 1894, par l'hon. J. Haggart.....*Imprimée dans le n° 10.*

VOLUME 8.

- 11.** Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895 (Marine). Présenté le 10 février 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11a.** Rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895 (Pêcheries). Présenté le 28 février 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11b.** Rapport d'une enquête sur le système du pilotage à Saint-Jean, N.-B. Présenté le 24 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 11c.** Liste des navires publiée par le département de la Marine et des Pêcheries; étant une liste des navires inscrits dans les livres d'enregistrement du Canada, le 31 décembre 1895.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 9.

- 11d.** Rapport du président de la Commission d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année civile terminée le 31 décembre 1895.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 12.** Rapport du directeur général des Postes pour l'année terminée le 30 juin 1895. Présenté le 23 janvier 1896, par sir A. P. Caron.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 10.

13. Rapport annuel du département de l'Intérieur pour 1895. Présenté le 12 février 1896, par l'hon. T. M. Daly.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 13a. Rapport Sommaire de la Commission de Géologie pour 1895. Présenté le 13 mars 1896, par l'hon. T. M. Daly.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
14. Rapport annuel du département des Affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895. Présenté le 7 février 1896, par l'hon. T. M. Daly.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 11.

15. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1895. Présenté le 23 mars 1896, par l'hon. T. M. Daly.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 15a. Rapport supplémentaire du Commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1895. Présenté le 16 avril 1896, par l'hon. T. M. Daly.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
16. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1895. Présenté le 23 mars 1896, par sir Charles Tupper.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16a. Liste du Service Civil du Canada, 1895. Présentée le 17 janvier 1896, par l'hon. J. A. Ouimet.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 16b. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1895, avec un rapport partiel sur ces services pendant le dernier semestre de 1895. Présenté le 9 mars 1896, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 16c. Rapport des Examineurs du Service Civil du Canada pour l'année civile 1895. Présenté le 20 mars 1896, par sir Charles Tupper.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
17. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, pour l'année 1895. Présenté le 2 janvier 1896, par l'Orateur.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*
18. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895. Présenté le 7 février 1896, par l'hon. A. R. Dickey.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
19. Rapport du département de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895. Présenté le 30 janvier 1896, par l'hon. A. R. Dickey.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
20. Etat indiquant la prime payée sur les billettes d'acier fabriquées en Canada, du 31 mars au 31 décembre 1895. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. J. F. Wood.....*Pas imprimé.*
21. Etat indiquant la prime payée sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, du 4 avril 1895 au 9 janvier 1896, et la quantité fabriquée. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. J. F. Wood.....*Pas imprimé.*
22. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général à compte de l'exercice 1895-96, conformément à l'Acte du revenu consolidé et de l'audition. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Pas imprimé.
23. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1895. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Pas imprimé.
24. Etat des dépenses faites à compte de frais divers imprévus, depuis le 1er juillet 1895 jusqu'au 2 janvier 1896. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster.....*Pas imprimé.*
25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1896,—Etat indiquant où sont situés les moulins qui ont moulu du grain pour fins d'alimentation pendant l'année expirée le 30 juin 1895, et les noms des personnes qui ont exploité ces moulins ; le nombre de minots moulus par chacun et le montant brut de la remise faite dans chaque cas ; le montant de la remise (s'il en est) encore due ou réclamée dans chaque cas. Présentée le 20 février 1896.—*M. McMullen.*
Pas imprimée.

VOLUME 11—*Suite.*

26. Liste des employés publics à qui il a été délivré des commissions en vertu du chapitre 19 des Statuts Révisés du Canada, durant l'année 1895. Présentée le 17 janvier 1896, par l'hon. J. A. Ouimet.
Imprimée dans le n° 16.
27. Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1895, conformément à la clause 5, chap. 184 des Statuts Révisés du Canada. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. T. M. Daly. *Pas imprimé*
28. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 juillet 1895,—Copie de tous mémoires, pétitions et autres documents venant des sauvages de la réserve Saint-Pierre, Manitoba, et de toute correspondance à ce sujet depuis le 1er janvier 1892. Présentée le 20 janvier 1896.—*M. Laurier*. *Pas imprimée.*
29. Copie d'un arrêté en conseil du 8 janvier 1896, à l'effet de continuer pendant l'année courante la délivrance de permis aux navires de pêche des États-Unis d'entrer dans tous les ports de la côte de l'Atlantique pour y acheter de l'appât, etc. Présentée le 20 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan. *Pas imprimée.*
30. Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'année 1894-95, pour être soumis au parlement en vertu du chap. 96 des Statuts Révisés. Présenté le 20 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan.
Pas imprimé.
31. Les arrêtés du conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Anglaise*, en conformité des dispositions de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage, l'administration, la concession et la gestion des terres fédérales comprises dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 21 janvier 1896, par l'hon. T. M. Daly. *Pas imprimés.*
- 31a. Les ordres en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts Révisés du Canada. Présentés le 21 janvier 1896, par l'hon. T. M. Daly. *Pas imprimés.*
32. Rapport en réponse à une résolution du 20 février 1882, en tant qu'elle est fournie par le département de l'intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Présenté le 22 janvier 1896, par l'hon. T. M. Daly. *Pas imprimé.*
- 32a. Liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pendant l'année terminée le 1er octobre 1895. Présentée le 10 février 1896, par l'hon. T. M. Daly.
Pas imprimée.
33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895,—Etat indiquant : 1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Chatham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire. 2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune. 3. La valeur de la production de chacune. 4. Le chiffre du capital placé dans chacune. 5. Le total des salaires payés par chacune. 6. La valeur des matières premières employées dans chacune. Présentée le 23 janvier 1896.—*M. Campbell*. *Pas imprimée.*
- 33a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895,—Etat indiquant : 1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Wingham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire. 2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune. 3. La valeur de la production de chacune. 4. Le chiffre du capital placé dans chacune. 5. Le total des salaires payés par chacune. 6. La valeur des matières premières employées dans chacune. Présentée le 23 janvier 1896.—*M. McDonald (Huron)*. *Pas imprimée.*
34. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé, 1895, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap. 19, des Statuts Révisés du Canada. Présenté le 23 janvier 1896, par l'hon. J. A. Ouimet.
Pas imprimé.
35. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie du contrat intervenu entre le directeur général des postes et M. Jos. Lamontagne le 1er juillet 1894, pour le transport des malles entre le lac Etchemin et Sainte-Rose de Watford, ainsi que copie de tous documents, correspondance, soumissions et rapports autres que confidentiels au sujet de la résiliation de ce contrat; aussi, copie de nouveau contrat fait subséquemment par le gouvernement, ainsi que des soumissions qui l'ont précédé. Présentée le 24 janvier 1896.—*M. Vaillancourt*. *Pas imprimée.*
- 35a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie de toute correspondance, rapports, soumissions reçues et contrats passés pour le transport des matières postales entre Battleford et Saskatoon, dans les Territoires du Nord-Ouest, pendant les trois dernières années. Présentée le 24 janvier 1896.—*M. Martin*. *Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

- 35b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie de toutes pétitions, lettres et papiers concernant un service postal quotidien entre Matane, comté de Rimouski, et Sainte-Anne des Monts, comté de Gaspé. Présentée le 24 janvier 1896.—*M. Joncas. Pas imprimée.*
- 35c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mars 1896,—Copie du contrat passé avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour le transport des malles de Winnipeg à Pilot-Mound et à des points à l'ouest de cette localité. Présentée le 13 avril 1896.—*Sir Richard Cartwright. Pas imprimée.*
- 35d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 février 1896,—Copie des soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 108-Mile House, C.A., et Horsefly, avec les montants dans chaque cas. Copie de toute correspondance échangée entre l'inspecteur des postes (M. Fletcher) ou le département et les députés de Caribou ou Yale, au sujet du transport des malles sur la dite route. Copie du contrat actuellement en vigueur, son montant et le nom de l'entrepreneur. Copie des soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 150-Mile House et Keithley-Creek, avec le nom de l'entrepreneur et le montant du contrat; et indiquant aussi si le contrat a été transféré à quelqu'un, et dans ce cas à qui et à quelles conditions. Présentée le 17 avril 1896.—*M. McMullen. Pas imprimée.*
- 35e.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 mars 1896,—Copie de toute correspondance échangée entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et le gouvernement au sujet de réclamations pour augmenter le montant payé à la dite compagnie pour le transport des matières postales; aussi, copie de tout ordre en conseil ou règlement administratif concernant ces réclamations. Présentée le 17 avril 1896.—*M. Borden. Pas imprimée.*
- 36.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 26 avril 1895,—Etat donnant :—1. Les noms de tous les employés inscrits sur la liste des pensions de retraite à la date du 1er janvier 1895; 2. La date de leur nomination comme employés civils permanents; 3. Le chiffre de leur salaire lors de leur nomination; 4. Le nombre d'années par eux passées au service; 5. Le chiffre de leur salaire lorsqu'ils ont été mis à la retraite; 6. La date de leur mise à la retraite et le nombre d'années, s'il en est, ajoutées à leur temps de service; 7. Le chiffre de la pension accordée; 8. Le montant brut versé au fonds de retraite par chaque employé retraité dont le nom paraît sur la dite liste à la date susmentionnée; 9. Le montant brut retiré par chacun des dits retraités; 10. L'âge de chacun des dits retraités lors de sa mise à la retraite; 11. Les noms de toutes personnes qui ont été sur la liste des pensions de retraite depuis la mise en force de l'acte et qui sont décédées avant le 1er janvier 1895, et les renseignements sur chacune d'elles qui sont demandés dans les neuf paragraphes précédents au sujet des employés mentionnés dans le premier paragraphe. Présentée le 27 janvier 1896.—*M. McMullen. Pas imprimée.*
- 37.** Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1895. Présenté le 28 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster.—*Pas imprimée.*
- 38.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 janvier 1896,—Copie d'un ordre en conseil concernant la quarantaine et le transport, par voie du Canada, des bestiaux des Etats-Unis, surtout en ce qui concerne le port de Saint-Jean, N.-B., et de tous autres ordres en conseil et règlements administratifs ou autres s'appliquant au transport des bestiaux des Etats-Unis par voie du Canada, et un état indiquant quelles mesures ont été prises afin que le transport en transit des dits bestiaux soit fait en conformité des dispositions de ces ordres en conseil et règlements; aussi, un état indiquant combien de bestiaux des Etats-Unis (s'il en est) ont déjà été expédiés *via* Saint-Jean, sous l'autorité de l'ordre en conseil. Présentée le 28 janvier 1896.—*M. Foster et M. Mulock. Pas imprimée.*
- 38a.** Réponse supplémentaire au n° 38. Présentée le 17 février 1896.—*M. Foster et M. Mulock. Pas imprimée.*
- 39.** Copie d'une correspondance additionnelle échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Manitoba, au sujet de la question des écoles du Manitoba. Présentée le 30 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 39a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1896,—Copie de tous ordres en conseil, de toute correspondance officielle et de tous autres documents concernant la question des écoles du Manitoba qui n'ont pas encore été déposés sur la table. Présentée le 6 février 1896.—*M. LaRivière.*

VOLUME 11—*Suite.*

- 39aa.** Copie des papiers se rattachant à l'envoi d'une députation à Winnipeg pour conférer avec le gouvernement du Manitoba au sujet de la loi scolaire de cette province. Présentée le 26 mars 1896, par sir Charles Tupper.—*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 39b.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 16 mars 1896.—Copie du rapport adressé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le gouverneur général concernant le bill intitulé : "Ordonnance à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les Ordonnances concernant les Ecoles", passé par l'Assemblée législative à sa dernière session, et qui a été réservé pour la sanction de Son Excellence. Aussi, copie de tout ordre en conseil ou rapport à ce sujet et au sujet du bill. Présentée le 26 mars 1896.—*M. McCarthey.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 39c.** Rapport des commissaires nommés pour conférer avec le gouvernement de la province du Manitoba, au sujet des écoles de cette province. Aussi, extraits des rapports du comité de l'honorable Conseil privé, en date des 17 et 27 mars 1896, concernant la nomination d'une commission pour conférer avec le gouvernement de la province du Manitoba sur la question des écoles de cette province. Présentés le 6 avril 1896, par sir Charles Tupper.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 40.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 juillet 1895.—Copie de toutes pétitions, correspondance, documents ou autres papiers adressés au gouverneur général ou au ministre des chemins de fer par des électeurs de la division sud de Renfrew ou par quelqu'un ou quelques-uns d'entre eux, ou par toutes autres personnes ou personnes au sujet de la fermeture de la station de la Baie-Barry, sur la ligne du chemin de fer Ottawa, Arnprior et Parry-Sound, dans le comté de Renfrew, et copie de tous papiers ou correspondance, comme ci-dessus, se plaignant de l'action de la dite compagnie de chemin de fer si libéralement aidée par le gouvernement, en causant des inconvénients et des préjudices aux affaires publiques, et en essayant de forcer un particulier de donner à la compagnie du terrain ou des privilèges que la compagnie ne pouvait se faire donner par la loi. Présentée le 6 février 1896.—*M. Casey.*.....*Pas imprimée.*
- 41.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1896.—Copie de toute correspondance par lettres ou télégrammes entre le gouvernement et sir Charles Tupper, bart., concernant sa visite actuelle en Canada. Présentée le 7 février 1896.—*M. Casey.*.....*Pas imprimée.*
- 42.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1896.—Copie des pétitions, demandes, lettres, etc., demandant la commutation de sentence de mort prononcée contre Valentine Shortis en emprisonnement à vie, ainsi que les lettres et mémoires demandant que la loi suive son cours. Aussi, le rapport du juge Mathieu, et celui du ministre de la justice, et toute décision, ordre ou mandat concernant cette affaire. Aussi, un état indiquant si des pétitions en faveur de la commutation de la sentence de mort ont été soumises au Conseil, et dans ce cas, quelle décision (s'il en est) a été prise à ce sujet. Aussi, copie de toute correspondance entre Son Excellence le gouverneur général et le secrétaire des Colonies, par câblegramme ou autrement, sur le même sujet. Présentée le 11 février 1896.—*M.M. Bergeron, Mulock et Davies.*.....*Imprimée pour la distribution seulement.*
- 43.** Rapport du bureau des visiteurs du collège militaire royal, pour l'année 1895. Présenté le 12 février 1896, par l'honorable A. R. Dickey.....*Imprimé pour la distribution seulement.*
- 43a.** Rapport de M. Sandford Fleming, C.M.G., membre du bureau des visiteurs du collège militaire royal. Présenté le 25 mars 1896, par sir Adolphe Caron..*Imprimé pour la distribution seulement.*
- 43b.** Lettres du commandant du collège militaire royal, soumettant des observations sur le rapport du bureau des visiteurs du dit collège, et aussi sur le rapport de M. Sandford Fleming, C.M.G., membre du dit bureau. Présentées le 25 mars 1896, par sir Adolphe Caron.....
Imprimées pour la distribution seulement.
- 43c.** Une lettre et un rapport de l'officier général commandant la milice canadienne sur le collège militaire royal de Kingston. Présentés le 26 mars 1896, par sir Adolphe Caron.....
Imprimés pour la distribution seulement.

VOLUME 11—*Suite.*

44. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 février 1896.—Copie de tous ordres en conseil et correspondance touchant la nomination de l'honorable E. G. Prior et de l'honorable John F. Wood, comme membres du Conseil privé du Canada, et copie des commissions ou instruments les nommant membres du Conseil privé et les nommant aussi aux charges respectives qu'ils occupent actuellement dans l'administration. Présentée le 12 février 1896.—*M. Laurier*..... *Pas imprimée.*
45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1896.—Etat indiquant,—La dépense totale encourue pour la ferme expérimentale à Ottawa, jusqu'au 1er janvier 1896. Le prix payé pour le terrain. Le coût total des édifices, de la main-d'œuvre employée pour faire des améliorations de nature permanente, et des autres travaux exécutés sur la ferme. Les montants payés pour fumier et engrais. Les montants payés pour les animaux. Le montant total payé pour machines et instruments. Le montant payé pour les harnais. La valeur des animaux sur la ferme au 1er janvier 1896. La recette totale provenant de la vente des animaux, du beurre, du fromage et des produits de la ferme jusqu'au 1er janvier 1896. Présentée le 17 février 1896.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
46. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1896.—Etat donnant les noms de toutes les personnes nommées à quelque emploi en rapport avec les douanes à Toronto, depuis le 1er juillet 1891, avec la date de leur nomination et leurs salaires. Présentée le 17 février 1896..... *Pas imprimée.*
47. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 février 1896.—Copie de l'ordre en conseil nommant l'honorable Désiré Girouard l'un des juges de la cour suprême du Canada. Présentée le 17 février 1896.—*M. Tarte*..... *Pas imprimée.*
48. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1896.—Copie de tous ordres en conseil, instructions du gouvernement ou d'aucun département et autres documents qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre, concernant la nomination d'un haut-commissaire à Londres ou concernant la nature de ses fonctions ou la manière de les remplir. Présentée le 17 février 1896.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
49. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 février 1896.—Copie des ordres en conseil relatifs à toutes les nominations de sénateurs faites depuis le 1er janvier 1896. Présentée le 20 février 1896.—*M. Tarte*..... *Pas imprimée.*
50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895.—Copie de tous papiers et correspondance concernant la partie de l'emplacement de ville de Moose-Jaw, que possède le gouvernement du Canada, y compris le relevé des deniers reçus par les syndics du dit emplacement de ville, et de ceux reçus par le gouvernement fédéral. Aussi, un état donnant le nombre de lots appartenant encore au gouvernement et le montant des taxes payées annuellement par le gouvernement depuis que Moose-Jaw a été érigé en municipalité. Présentée le 24 février 1896.—*M. Davin*..... *Pas imprimée.*
51. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1896.—Copie de toute correspondance concernant l'octroi d'une licence pour manufacturer et vendre de la bière dans la ville de Neepawa, Manitoba; aussi, copie de toutes pétitions des citoyens de la dite ville protestant contre la dite licence. Présentée le 24 février 1896.—*M. Martin*..... *Pas imprimée.*
52. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1896,—1. Relevé de tous les honoraires reçus par le gouvernement, aux termes de l'Acte connu communément sous le nom "d'Acte McCarthy", des diverses corporations municipales ou des personnes demandant des licences sous l'autorité du dit acte, dans le district électoral de Provencher, province du Manitoba. 2. Liste des réclamations non payées en rapport avec le dit acte dans le dit district électoral, et le montant de ces réclamations. Présentée le 24 février 1896.—*M. LaRivière*..... *Pas imprimée.*
53. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 février 1896.—Copie de tous rapports au conseil et de tous ordres en conseil, rapport du juge et autres papiers et correspondance concernant l'élargissement de Charles Chamberlain, condamné à l'emprisonnement dans le pénitencier de la Montagne-de-Pierre, Manitoba, pour parjure, lors de la dernière élection fédérale dans la cité de Winnipeg. Aussi, copie de toutes pétitions ou autres communications adressées au gouvernement, ou à aucuns de ses membres ou à aucun département ou à Son Excellence, et de toutes lettres adressées par ou au nom d'aucun membre du gouvernement ou d'aucun département au sujet de la commutation de la peine du dit Chamberlain. Présentée le 24 février 1896.—*M. Martin et M. Mulock*..... *Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

54. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 février 1896,—Etat faisant connaître d'une manière complète le recensement des Territoires du Nord-Ouest fait récemment par la police à cheval, spécifiant le nombre d'hommes et de femmes dans chaque division, ainsi que les limites des divisions. Présentée le 27 février 1896. *M. Martin*..... *Pas imprimée.*
55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 février 1896,—Etat indiquant le montant d'argent payé à chacune des personnes qui ont reçu une prime en 1895, à même les fonds votés pour encourager la production de la betterave. Présentée le 4 mars 1896.—*M. Mills (Bothwell)*..... *Pas imprimée.*
56. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 2 mars 1896,—Copie du contrat passé entre le ministre du commerce, au nom de Sa Majesté, et les syndics choisis par les actionnaires de la Compagnie de Commerce Maritime du Canada, pour un service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et Liverpool, Angleterre. Présentée le 6 mars 1896.—*M. Hazen*..... *Pas imprimée.*
57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1896,—Etat montrant le nombre de navires qui ont passé par le canal de Chambly dans chacune des années 1892, 1893, 1894 et 1895; le dit rapport indiquant séparément les navires chargés de charbon ou de bois, ainsi que les navires qui descendaient et ceux qui remontaient. Présentée le 6 mars 1896. *M. Langelier*..... *Pas imprimée.*
- 57a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 février 1896,—Etat faisant connaître le montant de chaque réclamation faite par le gouvernement pour dommages soi-disant causés par des navires sur le nouveau canal Welland, depuis la date de son ouverture jusqu'au 31 décembre 1895, avec les noms de ces navires et de leurs propriétaires, la nature des dommages et la manière dont chaque réclamation a été réglée, soit par paiement complet ou partiel, ou en ne payant pas du tout, et s'il reste des réclamations non réglées. Aussi, un état donnant le montant de chaque réclamation non réglée et le nom de chaque navire (avec le nom des propriétaires) contre lequel il existe quelque semblable réclamation non réglée. Présentée le 9 mars 1896.—*M. Gibson*
Pas imprimée.
58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 février 1897,—Copies de toutes lettres, requêtes, correspondance ou documents de quelque nature qu'ils soient demandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer la propriété du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs afin d'en faire un embranchement de l'Intercolonial. Présentée le 9 mars 1896. *M. Joncas*..... *Pas imprimée.*
59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1896—Copie de toute correspondance, papiers et documents se rapportant à la vente ou au louage du steamer *Alert*. Présentée le 9 mars 1897.—*M. Langelier*..... *Pas imprimée.*
60. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 février 1896,—Etat indiquant la quantité de grains importée par chacun des distillateurs en 1895, et la quantité totale de grains importée nécessaire à l'alimentation. Présentée le 9 mars 1896.—*M. Mills (Bothwell)*.
Pas imprimée.
61. Rapport sur le *Sweating System* en Canada.—Présenté le 13 mars 1896, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 61a. Rapport supplémentaire au n° 61.—Présenté le 24 mars 1896, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
62. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 2 mai 1895,—Etat indiquant : le nombre de boisseaux de blé livrés aux éleveurs de Fort-William et Port-Arthur, ainsi que la qualité du grain ; le nombre de boisseaux chargés sur des navires et la qualité, la nationalité et les lieux de destination de ces navires. Aussi, copie des conditions de qualité fixées par le bureau des inspecteurs à la réunion où il avait à établir la qualité pour l'année 1894. Présentée le 25 février 1896.—*Hon. M. Boulton*..... *Pas imprimée.*
63. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 février 1896,—Etat donnant les noms de tous les employés du service civil attachés ci-devant aux départements du secrétaire d'Etat et de l'agriculture, qui ont été mis à la retraite depuis le 1er juillet 1894, avec indication de leur âge, de leurs années de service, de leurs appointements, de leurs pensions de retraite; donnant aussi, dans les cas où ces employés n'avaient pas encore atteint leur soixantième année ou n'avaient pas encore complété trente-cinq années de service, les raisons pour

VOLUME 11—*Suite.*

lesquelles ils ont été mis à la retraite et le rapport du bureau de la Trésorerie sur chacun de ces cas ; donnant aussi les noms, les âges et les années de service de tous les employés attachés aux dits départements qui ont reçu avis qu'ils vont être renvoyés ou pensionnés. Présentée le 3 mars 1896.—*L'hon. M. Poirier*..... *Pas imprimée.*

64. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 février 1896, — Copie des cartes, rapports, devis estimatifs, etc., concernant la canalisation de l'Ottawa, et spécialement les rapports de T. C. Clarke et de Walter Shanley, avec copie de la correspondance, des pétitions, résolutions et autres pièces en la possession de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux, relatives à la construction du canal Montréal, Ottawa et Baie-Georgienne. Présentée le 13 mars 1896.—*L'hon. M. Clemow*..... *Pas imprimée.*
65. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 13 juin 1895, — Copie de la correspondance et des télégrammes qui ont été échangés entre le direct. général des postes ou tout autre membre du gouvernement et la Chambre de Commerce de la Colombie-Britannique, le conseil de ville de Victoria, les députés qui représentent à la Chambre des communes le district urbain de Victoria, le direct. de poste de Victoria ou toute autre personne, entre le 1er janvier 1894 et le 1er mai 1895, au sujet de "l'allocation provisoire" et du retrait de cette allocation aux commis et facteurs du bureau de poste de la cité de Victoria, C.-B. Présentée le 19 mars 1896.—*L'hon. M. McInnis (Victoria)*..... *Pas imprimée.*
66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 mars 1896, — Copie de la liste des votants pour le district électoral de Yale et Caribou. Présentée le 23 mars 1896.—*M. Martin*..... *Pas imprimée.*
67. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1896, — Etat donnant : Le nombre de personnes employées sur l'Intercolonial à la date du 30 juin dernier, faisant la distinction entre les employés temporaires et permanents. Le nombre de milles de voie ferrée exploitée à la même date. Le nombre de gares et de chefs de gares. Le nombre de voitures mises sur la ligne pendant l'exercice expiré le 30 juin 1895, et entrées au compte des frais d'exploitation. Le nombre de locomotives mises sur la ligne et entrées au compte des frais d'exploitation. Le nombre des voitures mises sur la ligne et entrées au compte du capital. Le nombre de locomotives mises sur la ligne et entrées au compte du capital. Le nombre de tonnes de rails neufs posés et entrés au compte des frais d'exploitation. Le nombre de tonnes de rails posés et entrés au compte du capital. Le nombre de traverses posées et entrées au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement. Le nombre de pouts réparés ou construits et entrés au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas. Le nombre de ponts élevés, renouvelés et entrés au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas. Le montant dépensé pour clôtures et entré au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas. Le montant total dépensé pour de nouveaux édifices de toute espèce le long de la ligne, et la partie de ce montant entrée au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, respectivement. Le montant total dépensé pour réparer des édifices et le montant entré au compte du capital ou à celui des frais d'exploitation, respectivement. Le montant dépensé pour drains, fossés et ponceaux le long de la ligne en sus de ce qui a été fait par les équipes de sections, et la partie de ce montant entrée au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement. Présentée le 23 mars 1896.—*M. McMullen et M. Davies*..... *Pas imprimée.*
68. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 juillet 1895, — Etat indiquant : 1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont reçu une subvention en argent. 2. La province où est situé le dit chemin de fer. 3. Le nombre de milles pour lesquels une subvention a été accordée. 4. Le nombre de milles construits. 5. Le montant accordé par mille et le montant total payé. 6. Le nombre d'acres de terre accordé par mille et le nombre total donné ou actuellement dû à chaque compagnie. 7. Le montant total des subventions en argent données aux chemins de fer dans chaque province. 8. Le nombre total d'acres de terre accordé dans chaque province et le grand total d'argent et de terres donnés aux chemins de fer en Canada. Présentée le 23 mars 1896.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 68a. Réponse supplémentaire au n° 68. Présentée le 26 mars 1896.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
69. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 mars 1896, — Copie de tous papiers, correspondance et rapports concernant la réclamation du Dr Wall, de Emerald, I.P.-E., pour dommages à raison de blessures qu'il allègue avoir reçues sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard. Présentée le 23 mars 1896.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mars 1896,—Etat détaillé du coût de la commission sur les taux de fret. Présentée le 23 mars 1896.—*M. Martin*.....*Pas imprimé.*
71. Etat détaillé de la correspondance entre le bureau du haut-commissaire à Londres et le bureau du Conseil privé, de 1880 à 1896. Présenté le 23 mars 1896, par sir Charles Tupper....*Pas imprimée.*
- 71a. Mémoire détaillé indiquant la valeur nominale et le coût réel des monnaies canadiennes en argent et en cuivre obtenues par l'entremise du haut-commissaire entre les années 1883 et 1895 inclusive-ment, et aussi l'économie réalisée. Présenté le 24 mars 1896, par sir Charles Tupper.
Pas imprimée.
72. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et Placement, au 31 décembre 1895. Présenté le 23 mars 1896, par M. l'Orateur.....*Pas imprimé.*
73. Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Montmagny et Ottawa, pour 1895. Présentés le 23 mars 1896, par M. l'Orateur.....*Pas imprimés.*
74. Copie du rapport conjoint des commissaires nommés en vertu de l'article premier de la convention entre les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande pour la délimitation de la frontière entre les Etats-Unis et la Puissance du Canada,—séparant l'Alaska de la Colombie anglaise—avec une minute approuvée du conseil à ce sujet, en date du 25 février 1896. Présentée le 25 mars 1896, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1896,—Copie de toute correspondance concernant l'exposition des Territoires tenue l'été dernier à Régina et de tous papiers faisant connaître la part que le lieutenant-gouverneur des Territoires y a prise; aussi, copie des comptes détaillés des recettes et dépenses de la dite exposition, et des montants encore dus à ce sujet. Présentée le 17 avril 1896.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*
76. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 mars 1896,—Copie de tous contrats et correspondance entre George Goodwin et le département des chemins de fer et canaux ou tout autre département du gouvernement en rapport avec les contrats 4, 5, 6, 7 et 12 du canal de Soulanges. Aussi, copie de toute correspondance entre le département des chemins de fer et canaux et celui de la justice au sujet des dits contrats. Aussi, copie de tous ordres en conseil concernant les réclamations de George Goodwin en rapport avec les dits contrats. Aussi, copie de tout rapport adressé au département des chemins de fer et canaux ou à tout autre département par l'ingénieur du gouvernement en charge des dits travaux, concernant les travaux faits par l'entrepreneur George Goodwin et ayant trait à la réclamation produite par le dit entrepreneur Goodwin contre le gouvernement pour compensation à raison d'une levée étanche, ou ayant trait à toute autre réclamation qu'il a faite en rapport avec ses contrats sur le canal Soulanges. Présentée le 27 mars 1896.—*M. Davies*.....*Pas imprimée.*
77. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1896,—Copie du rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'état du brise-lames de Tignish, I.P.-E., en 1895, et de faire rapport à ce sujet. Présentée le 2 avril 1896.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*
- 77a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1896,—Etat faisant connaître le montant dépensé par les autorités fédérales pour chacun des brise-lames, jetées et quais, ci-après énumérés, dans le comté de Prince, I.P.-E., depuis 1880 jusqu'à date:—1. Brise-lames de Malpèque. 2. Brise-lames de Cap- Traverse. 3. Quai McGee, Baie d'Egmont. 4. Quai Higgins. 5. Brise-lames de Brea. 6. Brise-lames de West Point. 7. Brise-lames de Miminegash. 8. Brise-lames de Tignish. Le dit état faisant aussi connaître les travaux donnés à l'entrep., les noms des entrepreneurs, les travaux faits à la journée, les noms des personnes en charge et le nom de l'inspecteur dans chaque cas. Présentée le 2 avril 1896.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*
78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 mars 1896,—Copie de toute correspondance concernant l'amélioration des rapides de Saint-André qui n'a pas encore été soumise à la Chambre. Présentée le 2 avril 1896.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*
79. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1896,—Copies de toutes requêtes, lettres, correspondance ou documents de quelque nature qu'ils soient demandant au gouvernement la construction de quais ou jetées à Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, afin de faire à cet endroit un havre de refuge. Présentée le 2 avril 1896.—*M. Joncas*.....*Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

- 80.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1896.— Copie des plans, rapports, etc., relatifs à l'ouvrage appelé " la jetée de protection ", dans le port de Montréal, actuellement en cours de construction ; copie de la correspondance relative à cet ouvrage ; des pétitions, résolutions, rapports, protêts et autres documents pour ou contre son exécution, et spécialement des opinions exprimées à ce sujet par la faculté de médecine de la cité de Montréal, le bureau de santé de la province de Québec et le bureau de salubrité de la cité de Montréal. Présentée le 19 mars 1896.—*L'hon. sir William Hingston*.....*Pas imprimée.*
- 81.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 mars 1896,—Etat donnant le nom de chaque personne à qui une licence de pêche a été accordée par David Sharp, gardien de pêcheries, de Port-Dover, Ont., pendant les années 1894 et 1895, et le montant reçu pour chaque licence ainsi accordée pendant les dites années. Présentée le 13 avril 1896.—*M. Charlton*...*Pas imprimée.*
- 82.** Rapport préliminaire sur l'effet du canal de drainage de Chicago sur le niveau des grands lacs. Présenté le 13 avril 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 83.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 mars 1896,—Copie de tous papiers concernant la vente des lots nos 15 et 16, côté ouest de la rue Cayuga, village de Cayuga, province d'Ontario, à W. A. Mitchell ou à aucune autre personne, y compris copie de la pétition, avec les signatures, demandant de vendre ces lots ; aussi, état faisant connaître si en aucun temps, par le passé, demande a été faite au gouvernement de pouvoir utiliser les dits lots comme cimetière, et si le gouvernement ou quelqu'un de ses officiers a donné l'autorisation à cette fin : aussi, si le gouvernement, lors de la vente de ces lots, savait qu'ils avaient servi comme cimetière et que plusieurs centaines de corps y étaient enterrés. Présentée le 13 avril 1896.—*M. Charlton*...*Pas imprimée.*
- 84.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mars 1896,—Copie de toute correspondance, papiers, documents, télégrammes, etc., adressés au gouvernement par des propriétaires ou agents de steamers ou de navires, assurances maritimes, manufacturiers, marchands et autres, de la cité de Montréal ou d'ailleurs, concernant un havre de refuge au Petit-Métis. Présentée le 13 avril 1896.—*M. McShane*.....*Pas imprimée.*
- 84a.** Réponse supplémentaire au n° 84. Présentée le 22 avril 1896.—*M. McShane*.....*Pas imprimée.*
- 85.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Montant payé dans le service intérieur de chaque département pour les surnuméraires pendant les années du 1er juillet 1880 au 30 juin 1884, respectivement, pour chacune des dites années. Présentée le 20 avril 1896.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*
- 86.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mars 1896.—Copie de tous papiers et correspondance entre E. Adams, ci-devant inspecteur de chaudières à vapeur, etc., à Kingston, et actuellement président du bureau des inspecteurs de bateaux à vapeur, et le département de la marine et des pêcheries, concernant toutes plaintes portées par le dit Adams contre T. Donnelly, inspecteur de coques de navires à Kingston, ou touchant la manière dont il remplit les devoirs de sa charge. Présentée le 20 avril 1896.—*M. Borden*.....*Pas imprimée.*
- 87.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1896,—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et D. J. O'Donoghue, secrétaire du comité législatif du Conseil des Métiers et du Travail, Toronto, concernant l'erreur commise dans le rapport du comité sur l'immigration en 1895, en citant une certaine lettre au sujet de la réussite des protégés du Dr Barnardo comme colons en Canada. Présentée le 22 avril 1896.—*M. Casey*.
Pas imprimée.
- 88.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 juin 1895,—Etat indiquant : 1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont eu de l'aide du gouvernement fédéral, à l'exception de la ligne-mère du Pacifique Canadien. 2. La province dans laquelle est situé, en tout ou en partie, le dit chemin de fer ; et s'il est situé dans deux provinces ou plus, le nombre de milles dans chaque province ; 3. Le coût ou les coûts dans chaque province traversés par les dits chemins ; 4. Le montant d'argent réellement payé à chaque chemin de fer jusqu'au 1er janvier 1895 ; 5. Les chemins de fer construits en Canada par le gouvernement fédéral depuis la Confédération, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique ; 6. Les provinces dans lesquelles ils ont été construits ; 7. Le coût total de chaque ligne construite ou aidée par le gouvernement fédéral dans chaque province, y compris l'équipe-

VOLUME 11—*Fiu.*

- ment; 8. La somme totale dépensée jusqu'au 1er janvier 1895, pour la construction des chemins de fer de l'Etat dans chaque province, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique. Présentée le 22 avril 1896.—*M. Davies*.....*Pas imprimée.*
89. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 février 1896,—Etat indiquant quelles sommes ont été votées par le parlement pour améliorer la navigation de la rivière Saint-Jean, N.-B., et ses tributaires, pendant les années de 1887 à 1895, inclusivement; quelle partie de ces crédits a été dépensée chaque année pour les dites améliorations pendant la dite période; en quels endroits de la dite rivière ces sommes ont été dépensées; par qui ces deniers ont été dépensés et quelle est la nature des travaux exécutés dans chaque cas; quelle partie de ces crédits a-t-elle été dépensée au creek Gibson, dans le comté de Carleton, le montant dépensé et la nature des travaux exécutés. Présentée le 22 avril 1896.—*M. Colter*.....*Pas imprimée.*
90. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1890,—Copie de toutes requêtes, lettres et correspondance en faveur d'une indemnité à Joseph Beliveau, pour les blessures qu'il s'est faites en travaillant au département des travaux publics, à Sorel. Présentée le 22 avril 1896.—*M. Bruneau**Pas imprimée.*
91. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mars 1896,—Etat détaillé des \$5,000 dépensées il y a quatre ans pour le havre de Port-Stanley, y compris les bordereaux de paye et le compte en détail des paiements se rapportant à cette dépense. Présentée le 22 avril 1896. *M. Casey*.....*Pas imprimée.*
92. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 16 mars 1896,—Copie du rapport de l'ingénieur-mécanicien du département des Travaux publics, et de toute correspondance et papiers concernant les réclamations impayées de la Compagnie du gaz d'Ottawa pour le gaz dépensé dans les édifices du parlement du Canada pendant les années 1866 et 1867, et aussi, copie de l'ordre en conseil passé à ce sujet. Présentée le 22 avril 1896. *Sir James Grant*.....*Pas imprimée.*

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'ANNÉE

1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1896

Ministère de l'Intérieur.

*A Son Excellence le très honorable sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen,
etc., etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de déposer devant Votre Excellence le rapport du
ministère de l'Intérieur pour l'année 1895.

Respectueusement soumis,

T. MAYNE DALY,

Ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 29 janvier 1896.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Rapport du sous-ministre de l'intérieur	ix
PARTIE I.—TERRES FÉDÉRALES.	
Rapport du commissaire des terres fédérales	3
do du surintendant des mines	18
do de l'inspecteur des agences	24
do du commis des terres boisées, minières et à pâturage	27
do de l'agent des forêts de la couronne, Winnipeg	45
do do New-Westminster	52
do do Edmonton	55
do do Calgary	57
do do Prince-Albert	61
do do du comptable du ministère	64
Rapport sur les terres de l'artillerie et de l'amirauté	76
Annexe A.—Lettres patentes émisees par le département pendant les dix mois expirés le 31 octobre 1895	79
do B.—Relevé comparatif des inscriptions d'établissements gratuits (<i>homestead</i>) pour les dix mois expirés le 31 octobre 1894, et le 31 octobre 1895	80
do C.—Relevé du nombre d'inscriptions pour terres fédérales, faites au bureau central	80
do D.— do d'actes de transfert enregistrés au bureau central	81
do E.— do de lettres patentes envoyées aux registrateurs des Territoires du Nord-Ouest	81
do F.— do d'annulations d'inscriptions	82
do G.— do d'acres de terrain marécageux transférées à la province du Manitoba jusqu'à date	82
PARTIE II.—ARPENTAGES DE TERRES FÉDÉRALES.	
Rapport de l'arpenteur général	3
Liste des arpenteurs employés pendant la saison	7
Rapport de l'inspecteur en chef des arpentages	9
do C. Æ. Shaw, arpenteur fédéral, réarpentages dans le sud du Manitoba	13
do P. R. A. Bélanger, arpenteur fédéral, arpentages dans le district du lac Dauphin	15
do J. E. Woods, arpenteur fédéral, arpentages dans le district du Daim-Rouge	19
do T. Fawcett, arpenteur fédéral, arpentages dans le district de la rivière aux Carottes	23
do E. W. Hubbell, arpenteur fédéral, arpentages dans le district d'Edmonton	30
do J. Vicars, arpenteur fédéral, arpentages dans les districts de Kamloops et New-Westminster, C.-B.	35
do F. W. Wilkins, arpenteur fédéral, arpentages dans le sud-ouest de l'Alberta	37
Programme d'examen pour les candidats à la profession d'arpenteur fédéral	41
PARTIE III.—IRRIGATION.	
Rapport général sur l'irrigation et les études topographiques d'irrigation canadienne en 1894	5
do de M. J. S. Dennis, arpenteur fédéral, inspecteur en chef des arpentages, sur les études topographiques et travaux d'irrigation en 1895	149
PARTIE IV.—IMMIGRATION.	
Rapport préliminaire du commis de l'immigration, Ottawa	3
do de sir Charles Tupper, haut commissaire du Canada à Londres	5
do supplémentaire du haut commissaire	12

PARTIE IV.—IMMIGRATION—*Fin.*

	PAGE
Rapport de M. John Dyke, Liverpool, Angleterre.....	20
do M. John W. Down, Bristol, do	24
do M. Thomas Graham, Glasgow, Ecosse.....	27
do M. E. J. Wood, Birmingham, Angleterre.....	31
do M. W. G. Stuart, agent dans le nord de l'Écosse.....	38
do M. A. Bodard, agent en France et en Belgique.....	44

OPÉRATIONS AUX ÉTATS-UNIS.

Rapport de M. A. F. Holmes, agent en chef	46
do M. C. O. Swanson, agent scandinave spécial aux Etats-Unis.....	48
do du rév. Père Morin, sur la colonisation.....	49
do du rév. Père Corbeil do	54
do de l'agent général de la Société Générale de Colonisation et de Rapatriement de Montréal.....	55
do du rév. Père Paradis, sur la colonie de Canadiens français rapatriés à Verner.....	58

RAPPORTS DES AGENTS CANADIENS.

Rapport de M. S. Gardner, Saint-Jean, N.-B.....	60
do M. E. M. Clay, Halifax, N.-E.....	67
do M. P. Doyle, Québec, P.Q.....	78
do M. John Hoolahan, Montréal, P.Q.....	89
do M. A. L. Pomeroy.....	105
do M. C. A. L. Akerlindh, agent scandinave.....	106
Extrait du rapport de M. C. F. Herbert, agent voyageur d'immigration.....	108
Rapport de M. J. M. McGovern do do	110
do M. B. L. Baldwinson, agent islandais.....	114
do M. Hugo Carstens, agent allemand	119
do M. John W. Wendelbo, agent scandinave.....	123
Extraits du rapport de M. G. P. Cloutier.....	125
Rapport de M. R. L. Alexander, agent voyageur d'immigration.....	126
do l'agent des terres fédérales, Minnedosa, Man	133
do do do Brandon, Man	134
do do do Lac-Dauphin, Man.....	135
do do do Yorkton, Assa.....	137
do do do Estevan, Assa.....	139
do do do Régina, Assa.....	141
do do do Prince-Albert, Sask.....	142
do do do Battleford, Sask.....	143
do do do Lethbridge, Alta.....	145
do do do Calgary, Alta.....	147
do do do Daim-Rouge, Alta.....	148
do do do Edmonton, Alta.....	149
do do do Kamloops, C.-B.....	151
Extrait du rapport de l'agent des terres fédérales, New-Westminster, C.-B.....	152

PARTIE V.—PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

Rapport de M. le surintendant Stewart.....	3
Tableaux météorologiques	6
do statistiques.....	9

PARTIE VI.—TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Rapport de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Mackintosh sur l'administration des Territoires du Nord-Ouest pendant l'année 1895.....	3
---	---

PARTIE VII.—KÉWATIN.

Rapport de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Schultz	3
---	---

Ministère de l'Intérieur.

CARTES ET GRAVURES

JOINTES A LA PARTIE III.—IRRIGATION.

PLATE.	PAGE.
I. Pont et biez cylindrique du canal de la Compagnie hydraulique de Calgary.....	26
II. Barrage de l'extrémité est du réservoir du canal de la Compagnie hydraulique de Calgary..	26
III. Ecluse de prise d'eau du canal de la Compagnie hydraulique de Calgary.....	26
IV. Ecluse intérieure de prise d'eau du canal de la Compagnie d'irrigation de Calgary.....	27
V. Canal de la Compagnie d'irrigation de Calgary, près de l'écluse de prise d'eau.....	27
VI. Division A jaugeant la rivière du Daim-Rouge.....	45
VII. do do de l'Arc.....	45
VIII. do do du Daim-Rouge.....	45
IX. Mesureurs de courants "Lallie".....	46
X. Station d'estimation à Calgary.....	131
1. Inondation générale.....	138
2. Inondation par parcelles de contour.....	139
3. do rectangulaires.....	140
4. do de contour et rectangulaires.....	141
5. Inondation par petites parcelles plates.....	141
6. Irrigation des grains au moyen de rigoles.....	142
7. do en remplissant d'eau le sous-sols.....	142
8. do des vignes et vergers au moyen de rigoles.....	143
9. do do au moyen de rigoles.....	143
10. Système d'irrigation de versants de collines au moyen de rigoles.....	144
11. Irrigation des légumes, baies ou autres cultures disposées en rangs rapprochés.....	144

Cartes traçant le système des études topographiques d'irrigation canadienne.

Esquisse du plan proposé pour détourner l'eau de la rivière du Coude et l'amener dans la branche nord du creek au Poisson.

Esquisse du plan proposé pour détourner l'eau de la rivière du Daim-Rouge et l'amener dans la rivière Bouton-de-Rose.

Plan de contour du système proposé d'irrigation de la partie sud-ouest de la section 13, township 24, rang 1, ouest 5e méridien.

Carte d'une partie du sud de l'Alberta (feuilles nos 1 et 2) indiquant les études topographiques d'irrigation canadienne faites en 1894.

On trouvera les cartes dont il s'agit dans la poche en papier annexée au présent rapport.

Ministère de l'Intérieur.

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'ANNÉE 1895

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 28 décembre 1895.

A l'honorable M. T. MAINE DALY, C.R.,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'intérieur pour l'année 1895.

Le parlement s'étant assemblé plus tôt que de coutume, on n'a pas pu donner les opérations des différentes agences jusqu'à la fin de l'année, comme on l'a fait dans le dernier rapport annuel de ce département. Les renseignements qu'offrent les divers états et tableaux compris dans ce volume se rapportent aux premiers dix mois de l'année courante.

CHANGEMENTS DANS LE PERSONNEL.

Deux membres du service extérieur du département sont décédés depuis la date de mon dernier rapport—Denis Coleman, gardien d'immigration, qui était attaché à l'agence de Québec, et M. Donoghue, un des employés du bureau du commissaire à Winnipeg.

Depuis le 1^{er} juillet dernier, trois commis du personnel administratif à Ottawa ont été mis à la retraite par suite de la suppression de leurs emplois, ainsi que deux membres du service extérieur à raison de leur âge. Ces deux derniers sont M. W. H. Stevenson, l'agent des terres fédérales à Régina, et M. Thomas Anderson, agent à Edmonton—tous deux fonctionnaires estimés et d'une grande expérience dans l'exercice de leurs fonctions, qui les mettaient en rapport intime avec la population de leurs districts respectifs. M. R. A. Ruttan, qui était auparavant le sous-secrétaire du bureau des terres à Winnipeg, poste maintenant aboli, a été transféré à la place de M. Anderson.

ADMINISTRATION DES TERRES PUBLIQUES.

Voici le relevé comparatif des inscriptions d'établissements gratuits et des ventes faites aux différentes agences du département dans les dix mois expirés le 31 octobre 1894, et dans la période correspondante de 1895.

Pour les dix mois expirés le 31 octobre 1894 :

	Nombre.	Acres.
Inscriptions d'établissements gratuits....	2,683	429,280
Ventes		14,047

Pour les dix mois expirés le 31 octobre 1895 :

	Nombre.	Acres.
Inscriptions d'établissements gratuits.....	2,114	338,240
Ventes.....		27,436

Quant aux ventes, j'ai fait remarquer dans les rapports antérieurs que, depuis nombre d'années, le département n'a pas vendu de terres dans le sens ordinaire du mot. Les sections de nombre impair dans presque tout le territoire arpenté sont devenues parties des subventions octroyées aux divers chemins de fer construits pour le développement de la région, et les seuls deniers que reçoit aujourd'hui ce ministère—à part le revenu provenant des terres boisées, des terres à foin et des terrains miniers—sont les faibles honoraires qu'imposent la loi et les règlements pour les inscriptions d'établissements gratuits, de temps en temps, le prix d'une préemption que le détenteur se voit dans l'impossibilité de prendre comme second *homestead*, et le prix d'achat des quarts de sections contigus à leurs *homesteads* que les colons peuvent acquérir quand ils en ont les moyens, dans le but d'agrandir leurs fermes.

La réduction dans le nombre des inscriptions d'établissements gratuits, comparé à celui de la période correspondante de l'année dernière, tout en étant fort regrettable, s'explique aisément par les dommages qu'a causés aux récoltes de 1894 la sécheresse excessive qui a régné dans les territoires, surtout dans l'est de l'Assiniboïa.

ARRIVÉES D'IMMIGRANTS.

La totalité des immigrants entrés aux ports de Québec, Halifax et Montréal pendant les premiers 10 mois de l'année courante est de 23,363, contre 25,653 arrivés dans le cours de la période correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 2,290. De ceux qui ont immigré depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 octobre dernier, 17,231 ont déclaré leur intention de s'établir en Canada; tandis que 18,923 ont fait la même déclaration dans la même période de 1894. Ceux qui ont déclaré leur intention de se fixer au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, sont cette année, pour cette période de dix mois, au nombre de 4,901, soit 1,749 de moins que le chiffre de la période correspondante de 1894. Comme je l'ai dit dans les rapports précédents, les agents d'immigration stationnés aux ports de débarquement comptent le nombre de personnes qu'amènent les steamers transatlantiques et demandent à chacune de déclarer si elle entend demeurer ou non dans le pays et quelle province elle se propose d'habiter. On ne s'occupe pas des arrivées d'immigrants des Etats-Unis, sauf s'ils vont s'établir sur des *homesteads*.

Ministère de l'Intérieur.

NATIONALITÉS DES DÉTENTEURS D'ÉTABLISSEMENTS GRATUITS.

Voici un relevé comparatif par nationalités des colons qui ont pris des *homesteads* pendant les dix premiers mois de 1895, et la période correspondante de l'année précédente.

Nationalités.	1894.		1895.	
	Inscript. p. les 10 premiers mois.	Inscript. p. les 10 premiers mois.
Canadiens de l'Ontario	446	312
do de Québec	59	54
do de la Nouvelle-Ecosse	17	15
do du Nouveau-Brunswick	8	—
do de l'Île du Prince-Edouard	10	2
do de la Colombie-Britannique	23	14
do du Manitoba	81	107
do des Territoires du Nord-Ouest	64	23
		708		527
Personnes qui avaient une inscription		386		382
Canadiens revenus des Etats-Unis		185		97
Etats-Unis		514		432
Terrenetve		1		1
Nouvelle-Zélande		1		1
Australiens		1		2
Anglais		296		261
Irlandais		18		23
Ecossais		64		76
Français		99		81
Belges		26		15
Italiens		—		2
Austro-Hongrois		74		46
Allemands		78		44
Hollandais		2		2
Danois, autres que les Islandais		10		7
Islandais		27		15
Suédois et Norvégiens		53		20
Russes, autres que les Mennonites et les Polonais		136		67
Mennonites		3		4
Polonais		1		9
		2,683		2,114
Nombre d'âmes		8,244		6,147

Suit un relevé comme celui publié l'an dernier, donnant le nombre des inscriptions d'établissements gratuits faites, dans les années civiles 1893 et 1894, et dans les dix premiers mois de 1895, par des colons venus des différents Etats et Territoires de l'Union Américaine. En examinant les chiffres de l'année courante, il ne faut pas oublier qu'ils ne se rapportent qu'aux dix premiers mois.

Etats.	1893.		1894.		Pour les 10 premiers mois de 1895.	
	Nombre d'inscriptions.	Nombre d'âmes.	Nombre d'inscriptions.	Nombre d'âmes.	Nombre d'inscriptions.	Nombre d'âmes.
Arkansas	1	1				
Californie	7	22	14	32	4	8
Colorado	8	22	3	3	1	2
Connecticut		3	2	4	1	1
Dakota	120	340	121	378	74	263
Floride			1	4		
Idaho	27	83	22	55	33	127
Illinois	10	22	12	44	4	9
Indiana	2	4	1	1	2	13
Iowa	4	9	13	36	12	41
Kansas	12	37	43	146	52	172
Kentucky			1	1	3	5
Maine	3	6	3	9	2	15
Massachusetts	9	45	23	82	4	9
Michigan	93	296	61	175	23	90
Minnesota	87	266	209	650	102	377
Missouri	6	6			2	2
Montana	20	52	18	51	4	7
Nébraska	139	423	78	260	46	153
Névada	1	1				
New-Hampshire	5	10	6	32	1	4
New-Jersey	7	19	6	18		
New-York	24	57	25	77	11	45
Ohio	4	18	7	17	6	13
Oklahoma					1	1
Orégon	30	92	22	46	19	80
Pensylvanie			10	27	6	16
Rhode-Island	1	5	4	10		
Tennessee					1	4
Texas	2	5	1	1	2	5
Utah	50	137	15	56	26	101
Vermont	6	15			5	11
Washington	105	254	105	294	63	165
Wisconsin	29	101	18	52	12	39
Wyoming	3	9	1	5	7	44
Etat non désigné			5	22		
	818	2,360	850	2,588	529	1,822

Ministère de l'Intérieur.

Le tableau suivant donne le nombre d'inscriptions d'établissements gratuits dont on a fait rapport chaque année depuis 1874, ainsi que le nombre et la proportion de ces inscriptions qui ont été annulées parce que les conditions n'ont pas été remplies.

ANNÉE ADMINISTRATIVE EXPIRÉE LE	ETABLISSEMENTS GRATUITS.			PRÉEMPTIONS.		
	Inscriptions.	Annulations	Pour-cent.	Inscriptions.	Annulations	Pour-cent.
31 octobre 1874.....	1,376	889	64	643	612	95
do 1875.....	499	303	60	391	229	58
do 1876.....	347	153	44	263	135	51
do 1877.....	845	455	53	594	352	59
do 1878.....	1,788	1,376	76	1,580	929	58
do 1879.....	4,068	2,038	50	1,729	1,454	84
do 1880.....	2,074	676	32	1,004	494	49
do 1881.....	2,753	937	34	1,649	776	47
do 1882.....	7,483	3,474	46	5,654	3,083	54
do 1883.....	6,063	1,794	29	4,120	1,576	38
do 1884.....	3,753	1,119	29	2,762	1,017	36
do 1885.....	1,858	584	31	653	394	60
do 1886.....	2,657	789	29	1,046	402	38
do 1887.....	2,036	451	22	585	223	38
do 1888.....	2,655	643	24	454	194	42
do 1889.....	4,416	1,530	34	1,355	608	44
do 1890.....	2,955	727	24	371
do 1891.....	3,523	840	23
do 1892.....	4,840	1,146	23
do 1893.....	4,067	691	16
do 1894.....	3,209	388	12
31 décembre 1894.....	3,174	423	13
10 mois expirés le 31 octobre 1895.....	2,114	78	3

Voici le relevé ordinaire du nombre de lettres patentes émises chaque année par l'administration depuis 1874, et le nombre de celles qui ont été ensuite annulées.

ANNÉE.	LETTRES PATENTES.	
	Émises.	Annulées depuis.
Pour l'année administrative terminée le 31 octobre 1874.....	536	6
do do do 1875.....	492	4
do do do 1876.....	375	4
do do do 1877.....	2,156	13
do do do 1878.....	2,597	32
do do do 1879.....	2,194	57
do do do 1880.....	1,704	41
do do do 1881.....	1,768	11
do do do 1882.....	2,766	11
do do do 1883.....	3,591	16
do do do 1884.....	3,837	24
do do do 1885.....	3,257	18
do do do 1886.....	4,570	17
do do do 1887.....	4,599	26
do do do 1888.....	3,275	34
do do do 1889.....	3,282	30
do do do 1890.....	3,273	20
do do do 1891.....	2,449	35
do do do 1892.....	2,955	27
do do do 1893.....	2,936	16
do do do 1894.....	2,553	15
do do 31 décembre 1894.....	2,682	16
Pour les 10 mois expirés le 31 octobre 1895.....	1,836	11

Comme je l'expliquais dans des rapports précédents, le nombre des lettres patentes émises ne représente pas la totalité des terres que l'Etat cède d'année en année. On ne donne pas de lettres patentes à la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour sa part des terres publiques, et les compagnies de chemin de fer n'en reçoivent pas non plus pour les terres qu'on leur concède afin de venir en aide à la construction de leurs lignes respectives. Tout ce qu'exigent les dispositions de la loi sur les titres fonciers est un avis du ministre de l'intérieur adressé au registraire à l'effet que certaines sections ou parties de sections ont été octroyées à une compagnie de chemin de fer à laquelle un acte du parlement donne droit à des terres fédérales. Le registraire accepte cet avis comme s'il s'agissait de lettres patentes délivrées en faveur de la compagnie. De même, le paragraphe 7 de l'article 22 de l'Acte des terres fédérales veut qu'après confirmation de l'arpentage d'un township, le registraire en acceptera l'avis donné à la Compagnie de la Baie-d'Hudson comme l'équivalent de lettres patentes en faveur de cette dernière pour les terres lui afférent dans ce township ou partie de township. Cela épargne beaucoup d'écritures qu'entraînerait l'émission de lettres patentes.

Ministère de l'Intérieur.

CORRESPONDANCE.

L'état ci-après donne le nombre de lettres reçues et envoyées chaque année par le département depuis qu'il est établi :—

Année administrative expirée le 31 octobre.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Total.
1874.....	3,482	4,150	7,632
1875.....	1,974	2,189	4,163
1876.....	2,256	3,097	5,353
1877.....	3,137	3,677	6,814
1878.....	4,642	6,009	10,651
1879.....	5,586	6,179	11,755
1880.....	8,222	9,940	18,162
1881.....	13,605	15,829	29,434
1882.....	25,500	30,300	55,800
1883.....	27,180	33,500	60,680
1884.....	27,525	33,386	60,911
1885.....	33,970	43,997	77,967
1886.....	60,964	67,973	128,937
1887.....	47,845	60,390	108,235
1888.....	43,407	52,298	95,705
1889.....	48,316	50,500	98,816
1890.....	36,200	36,008	72,208
1891.....	38,000	36,267	74,267
1892.....	41,990	42,203	84,193
1893.....	50,794	48,145	98,939
1894.....	48,619	50,840	99,459
Année civile expirée le 31 décembre 1894.....	47,558	50,508	98,066
Du 1er janvier au 31 octobre 1895.....	38,065	41,480	79,545

Le nombre de lettres chargées reçues pendant la période en dernier lieu mentionnée est de 2,392, et le nombre de celles envoyées de 2,677, soit un total de 5,069.

OPÉRATIONS DE LA DIVISION DES LEVÉES TOPOGRAPHIQUES.

Le crédit affecté à l'entreprise des arpentages des terres fédérales pour le présent exercice est de \$75,000, soit une réduction de \$25,000 sur celui du précédent exercice. On a en conséquence limité les opérations de la division des levées topographiques du département aux travaux que les progrès de la colonisation ont rendus les plus urgents.

ARPENTAGES DE SUBDIVISION.

De petits domaines, se composant chacun d'un township ou d'une partie de township, ont été subdivisés et arpentés pour la colonisation en différentes parties du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, particulièrement dans le district du lac Dauphin, où, comme je le disais dans mon rapport de l'année dernière, les terres étaient très recherchées. M. P. R. A. Bélanger est l'arpenteur qui a été employé dans ce district au cours de l'été.

M. C. Æ. Shaw a renouvelé pendant la campagne quelques anciennes lignes d'arpentage à la montagne de la Tortue, tandis que M. H. G. Dickson a été occupé une partie de la saison à corriger des erreurs dans quelques-uns des premiers arpentages de townships, et à régler les difficultés qu'on a constatées dans le tracé de l'emplacement de ville de Selkirk.

Comme l'année précédente, M. Thomas Fawcett a exécuté les travaux d'arpentage nécessaires dans le district de Prince-Albert. Il a passé la plus grande partie de son temps dans la région à l'est des collines de Bouleau, et il a aussi subdivisé plusieurs townships sur la rivière aux Carottes.

Quatre partis d'arpentage de subdivision ont été à l'œuvre dans le district d'Alberta, et sur différents points depuis Edmonton jusqu'à la frontière internationale. Ils étaient sous la direction respective de MM. Hubbell, Woods, Wilkins et Magrath.

M. John Vicars a continué de faire dans les limites de la zone de chemin de fer à la Colombie-Britannique, les arpentages qu'il fallait pour répondre aux besoins des établissements existants. Comme ses travaux sont disséminés sur une grande étendue, ils sont comparativement peu avancés.

SUBDIVISION DES TOWNSHIPS JUSQU'À CE JOUR.

Suit le tableau ordinaire des arpentages de subdivision ou arpentages de fermes faits chaque année depuis le commencement de ces travaux, avec le résultat des opérations de la dernière campagne :—

	Acres.	Nombre de fermes de 160 acres chacune.
Avant juin 1873	4,792,202	29,952
En 1874	4,237,864	26,487
1875	665,000	4,156
1876	420,507	2,628
1877	231,691	1,448
1878	306,936	1,918
1879	1,130,482	7,066
1880	4,472,000	27,950
1881	8,147,000	50,919
1882	10,186,000	63,662
1883	27,234,000	170,212
1884	6,435,000	40,218
1885	391,680	2,448
1886	1,379,010	8,620
1887	643,710	4,023
1888	1,131,840	7,074
1889	516,968	3,231
1890	817,075	5,106
1891	76,560	476
1892	1,395,200	8,720
1893	2,928,640	18,304
1894	300,240	1,876
1895	406,240	2,539
Total	78,245,935	489,033

IRRIGATION.

L'an dernier, l'irrigation a fait de rapides progrès dans la partie aride des territoires du Nord-Ouest, tant par la construction de travaux pour l'arrosage des terres que par le désir général qu'a témoigné la population d'acquérir des données sur les moyens de se procurer l'eau et d'appliquer des systèmes d'irrigation.

Comme je le faisais entendre dans mon rapport de l'année dernière, on a jugé nécessaire de demander au parlement à sa dernière session quelques petites modifica-

tions à la loi sur les irrigations, ayant pour objet de faciliter et de mettre à plus bas prix la concession de permis et autres formalités relatifs aux fossés de faible capacité construites par des particuliers pour leurs propres besoins. Avec ces modifications, la loi paraît bien s'adapter aux circonstances actuelles, et l'inscription à faire et l'autorisation à donner en vertu de ses dispositions pour le grand nombre de fossés et canaux ci-dessous mentionnés s'exécutent aisément, à la satisfaction des propriétaires et du département.

A la clôture de l'année administrative, 121 fossés et canaux d'irrigation étaient construits et à l'œuvre dans les territoires. Tous, sauf six ou sept dans le district du Creek-aux-Érables de l'ouest de l'Assiniboïa, sont dans le sud de l'Alberta. A la fin de l'année dernière, il n'y avait qu'une soixantaine de fossés utilisés, de sorte que le nombre en a plus que doublé pendant la saison qui vient de s'écouler. Les fossés et canaux achevés s'étendent sur une longueur de plus de trois cents milles, et la superficie qu'ils peuvent arroser est d'environ 140,000 acres. Si on alloue une somme raisonnable pour le temps consacré par les cultivateurs et les éleveurs à la construction de fossés avec leurs hommes et leurs attelages, et si l'on ajoute cette somme à l'argent qu'ont dépensé des compagnies et des citoyens à construire les systèmes d'irrigation qui sont sur un plus grand pied, l'on trouve que plus de \$110,000 ont été employés dans l'ouest de l'Assiniboïa et le sud de l'Alberta pour l'exécution de ces travaux.

Les opérations les plus considérables faites pendant la dernière saison sont celles de la Compagnie d'Irrigation de Calgary, qui a construit une vingtaine de milles de grand canal, ce qui, joint à ce qu'elle a déjà accompli, forme à peu près vingt-six milles de canal dans son système d'irrigation.

En sus des fossés que je viens de mentionner, nous avons reçu des demandes d'autorisation pour en creuser quatorze autres, ce qui va faire quatre-vingt-cinq milles de grands canaux destinés à arroser 43,800 acres. La plupart de ces entreprises seront rapidement conduites à bonne fin aussitôt que l'autorisation nécessaire aura été accordée conformément aux dispositions de la loi.

On a reçu dans le cours de l'année vingt-huit demandes de permis d'utilisation de l'eau pour besoins domestiques ou autres objets comme le prescrit la loi; c'est la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique qui a envoyé le plus grand nombre de ces demandes pour approvisionner les réservoirs dont elle se sert sur différents points des Territoires dans l'exploitation de sa ligne-mère et de ses embranchements. Je doute qu'elle fût légalement obligée d'obtenir ces permis; mais reconnaissant qu'il était dans l'intérêt public de faciliter de toutes les manières le travail de l'administration en matière d'irrigation, et comprenant qu'il importe d'avoir le compte complet de toute l'eau employée aux fins que désigne le statut, la compagnie a généreusement acquiescé à ce qu'on lui demandait à cet égard sans soulever la question de savoir si elle y était tenue par la loi.

La dernière saison n'a pas été favorable pour l'irrigation, particulièrement dans le sud de l'Alberta, à cause des pluies et du froid exceptionnels, mais même dans ces conditions, les résultats ont été satisfaisants, et les propriétaires de canaux disent que leurs récoltes ont été bien meilleures qu'elles l'eussent été sans arrosage artificiel. Cela est dû sans doute à ce que le plus grand nombre de ces canaux servent à arroser un sol qui produit du fourrage, et comme les pluies n'ont commencé que tard, les

cultures sur ce sol avaient beaucoup avancé avant que celles dépendant des conditions naturelles eussent commencé à pousser. Nous avons adopté pour principe de nous procurer de chaque irrigateur un relevé concis des résultats obtenus, et nous nous proposons de publier le tout sous la forme d'un bulletin condensé, pour que chacun d'eux puisse avoir le bénéfice de l'expérience des autres. On espère que cet échange de renseignements sur l'irrigation, sur les espèces de cultures et leurs rendements, joint aux indications fondées sur les méthodes et leurs résultats en d'autres pays, que nous sommes en mesure de donner, aidera nos colons à comprendre un système qui est comparativement nouveau pour la plupart d'entre eux.

APPLICATION DE LA LOI SUR L'IRRIGATION AU NORD-OUEST.

Les modifications à la loi sur l'irrigation au Nord-Ouest, dont il est question plus haut, contiennent une disposition portant que les requêtes, plans, profils, devis, etc., produits avec les demandes de droits d'utilisation de l'eau, doivent d'abord être soumis à un employé de ce département (à Calgary) pour qu'il les examine, avant qu'ils soient envoyés au ministère, et comme il était évident que l'application de ces dispositions de la loi nécessiterait beaucoup d'ouvrage de bureau, on décida au printemps de déléguer ces fonctions à M. J. S. Dennis, inspecteur en chef des arpentages, qui, l'année précédente, avait fait cette besogne tout en exerçant la surintendance des études topographiques d'irrigation. A son arrivée à Calgary en mai dernier, M. Dennis a établi le bureau d'irrigation, et son rapport sur les opérations de la saison, que contient une des annexes qu'on trouvera plus loin, fait voir avec quelle rapidité ce mouvement d'irrigation s'étend dans toute cette région, et comme le travail d'administration qui s'y rattache prend de grandes proportions. De fait, ce travail a augmenté si rapidement qu'on a jugé nécessaire de laisser M. Dennis à Calgary au lieu de le rappeler à Ottawa à la fin de la campagne de cette été, et en octobre il y a transféré son quartier général.

ÉTUDES TOPOGRAPHIQUES D'IRRIGATION.

Les études générales d'irrigation commencées l'année dernière se sont continuées sous la surintendance de M. Dennis. La campagne a été conduite par deux divisions opérant l'une et l'autre dans l'Alberta. La division A s'est occupée des niveaux généraux et des investigations topographiques qui en dépendent pour permettre de localiser les espaces irrigables, en mesurant aussi la décharge des différents cours d'eau afin de déterminer la masse d'eau utilisable pour rendre ces terrains cultivables. Cette division a également achevé pendant la saison le tracé du canal d'irrigation de Sainte-Marie, d'une quarantaine de milles de longueur, qui prend sa source dans la rivière de ce nom près de la frontière internationale, et qui est destiné à arroser une étendue considérable au sud et à l'est de Lethbridge. Elle a fait autant pour le canal d'irrigation de la rivière de l'Arc, d'environ trente-quatre milles de longueur, lequel prend sa source dans la rivière de l'Arc près de la ville de Calgary, et est destiné à desservir la région avoisinant la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique entre Calgary et Medicine-Hat. Ces études topographiques ont été faites pour démontrer à l'évidence que les eaux de ces rivières peuvent être utilisées pour l'irrigation des terres en question, et bien que les rapports à cet effet ne soient pas encore terminés, je suis bien aise de constater qu'on a maintenant la certitude que ces canaux peuvent arroser de vastes surfaces, et que les travaux projetés peuvent être exécutés à des frais modérés.

Ministère de l'Intérieur.

La division B a fait des investigations topographiques et hydrographiques dans la région qui s'étend sur les contreforts et sur le versant oriental des montagnes Rocheuses, zone qui, on peut le dire, renferme les sources de toutes les rivières qu'on regarde comme utilisables pour fins d'irrigation; c'est pourquoi il est à désirer que nous ayons des renseignements dignes de foi sur cette zone non explorée pour nous aider à calculer la masse d'eau qu'elle peut fournir et les facilités naturelles qu'elle offre pour la conserver.

Les données recueillies dans nos études topographiques d'irrigation pendant la dernière saison, une fois réunies sous forme de plans, de tableaux, etc., ajouteront beaucoup à ce que nous connaissons déjà des conditions existantes en une grande partie de la région aride, et on se propose de suivre la pratique inaugurée l'an dernier en publiant ces données, quand elles seront complétées, comme rapport spécial pour l'instruction et la gouverne du département et des intéressés.

On a dernièrement publié le rapport général préparé l'hiver passé sur les études topographiques de la saison précédente et sur l'irrigation en général; mais comme le grand nombre de demandes qu'on a faites de ce rapport démontre à l'évidence que l'édition spéciale de 1,500 exemplaires sera bientôt épuisée, on le réimprime comme annexe au présent rapport, et je crois qu'il en augmentera sensiblement l'intérêt et la valeur.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'IRRIGATION.

Le quatrième congrès international d'irrigation s'est tenu en septembre dernier à Albuquerque, au Nouveau-Mexique. Le Canada ayant été invité par l'entremise de l'ambassadeur anglais à Washington à envoyer des délégués à cette importante assemblée des intéressés en matière d'irrigation, le conseil nomma par un arrêté M. William Pearce, surintendant des mines, M. J. B. Lynch, ci-devant du ministère de l'agriculture, mais alors domicilié au Mexique, M. J. S. Dennis, inspecteur en chef des arpentages, et moi-même, pour y représenter le pays. Les séances du congrès ont été des plus intéressantes et des plus instructives.

Je saisis cette occasion d'exprimer ma gratitude pour le privilège qu'on nous a ainsi accordés de nous éclaircir davantage sur les devoirs et responsabilités qui nous incombent respectivement de par la loi sur l'irrigation au Nord-Ouest. A ce congrès nous avons eu le précieux avantage de communiquer en personne avec un plus grand nombre de messieurs versés dans la science de l'irrigation telle qu'elle se pratique sur ce continent, que nous n'aurions pu le faire autrement. Les études lues à la convention et les discussions qu'elles ont soulevées portaient toutes plus ou moins directement sur les problèmes que nous avons eu à envisager dans le passé, et qui assurément attendent une solution à l'avenir. En même temps et dans la même ville a eu lieu une réunion de la Société des ingénieurs d'irrigation, dont M.M. Dennis et Pearce sont membres. Tous deux ont donné lecture à cette réunion de travaux qui, je puis l'attester par les débats qu'ils ont provoqués et par les appréciations qu'en ont faites les autres délégués, ont été regardés par cette société comme d'une grande valeur tant au point de vue scientifique qu'au point de vue pratique. Le fait est que notre présence à cette convention a eu pour effet de nous mettre en possession d'une grande quantité de matières fort nécessaires à l'exercice éclairé de nos fonctions, et que nous n'aurions pu acquérir autrement que par la nomination d'une commission ou par quelque autre moyen de recueillir des renseignements, qui aurait entraîné une dépense

de temps et d'argent en comparaison de laquelle ce qu'on a dépensé sous ce double rapport dans notre voyage à Albuquerque doit nécessairement être considéré comme une bagatelle.

Je ne puis terminer cette partie de mon rapport sans reconnaître cordialement le généreux accueil qu'ont reçu les délégués non seulement de la Convention d'Irrigation et de la Société des Ingénieurs d'Irrigation, mais encore de la population d'Albuquerque.

TERRES BOISÉES, TERRAINS MINIERS ET PATURAGES.

Les recettes provenant de ces chefs pour les dix premiers mois de cette année ont été de \$73,620.28. Ça ne comprend pas les ventes de terrains contenant des minéraux. Les recettes pour les dix mois correspondants de l'année dernière s'élevait à \$90,584.46.

BOIS.

Les recettes sur le bois ont été de \$58,360.94, soit une diminution de \$7,357.14 sur celle de la période correspondante de l'an dernier. Sur la somme perçue, \$16,642.34 proviennent de primes, rentes foncières, redevances et droits de coupe pour bois abattu dans la zone de chemin de fer à la Colombie-Britannique, ce qui accuse une réduction de \$3,186.68 par rapport au produit des dix premiers mois de l'année précédente. Les recettes totales qu'ont données les forêts du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest jusqu'au 31 octobre 1895, se montent à \$1,080,047 10, et celles de la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique jusqu'à la même date, à \$267,541.55.

Dans les premiers dix mois de cette année, 30,010,491 pieds ont été préparés du bois abattu en conséquence de droits de coupe dans le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la zone du chemin de fer à la Colombie-Britannique. Dans l'agence de Winnipeg, qui comprend le Manitoba et des parties de l'Assiniboia et de la Saskatchewan, il s'est vendu les quantités suivantes :—

Pin canadien (du lac des Bois).....	34,000,000	pieds.
do (de Fort-William).....	6,000,000	do
Epinette canadienne (préparée au Manitoba).....	12,559,082	do
Pin des Etats-Unis.....	6,776,518	do
Produits forestiers de la Colombie-Britannique (approximativement).....	10,000,000	do

On observera que la quantité de bois exportée des Etats-Unis au Canada a été minime si on la compare avec celle préparée en Canada, et malgré que celui des Etats-Unis soit admis en franchise, les propriétaires canadiens de scieries en approvisionnent le pays à un prix qui exclut presque la concurrence américaine.

Le pin et l'épinette se vendent au marché de Winnipeg respectivement \$19 et \$17 les mille pieds, mesure de planche. Ce commerce a augmenté depuis qu'on a eu une abondante récolte.

Il s'est vendu environ 60,000 cordes de bois à Winnipeg; le prix par wagon a été de \$3.50 la corde pour l'épinette rouge et l'épinette blanche, et de \$2 pour le peuplier. Sur cette quantité, 2,318 cordes seulement ont été importées des Etats-Unis.

Ministère de l'Intérieur.

Suit un relevé comparatif de la moyenne des prix du bois de charpente dans les diverses agences des bois de la couronne pendant les onze années dernières. Les prix que paie le colon pour cet article ont baissé de beaucoup pendant cette période:—

Agence.	1885.	1891.	1894.	1895.
	Par 1,000 pds.	Par 1,000 pds.	Par 1,000 pds.	Par 1,000 pds.
Winnipeg	\$13.50 à \$25	\$ 9 à \$19	\$17	\$17 à \$19
Brandon	20 à 22	13 à 15	15	15
Whitemouth	11 à 12	9 à 12	10
Calgary	25 à 30	12 à 18	8 à 16	8 à 16
Fort-McLeod.....	30	17 à 40	10	10 à 16
Lethbridge.....	9 à 16
Prince-Albert.....	30 à 45	20 à 42	10 à 25	8 à 25
Edmonton.....	25 à 30	10 à 20	18	13 à 16
Colombie-Britannique.....	9 à 10	10	7 à 9

L'agent des bois de la couronne à Winnipeg et son personnel de gardes-forestiers ont terminé le choix des terres boisées à la montagne de la Tortue et à la montagne de l'Orignal, qu'on doit mettre à part comme forêts de réserve pour les besoins des colons. On travaille pour le même objet à la montagne du Dauphin.

Les feux de prairie ont été plus nombreux l'été passé que les années précédentes, mais il n'y a pas eu de grands incendies de forêts, à l'exception d'un à la montagne de l'Orignal.

PATURAGES ET ÉLEVAGE.

L'hiver dernier a été un des hivers les plus favorables pour le bétail que se rappellent les plus vieux colons; il y a eu moins de tempêtes qu'à l'ordinaire, bien que la température ait été un peu plus basse que dans les années précédentes. Le nombre de têtes de bétail vendues a dépassé de cinquante pour cent celui de toute autre année, et environ vingt pour cent étaient des bêtes à cornes envoyées à l'Alberta du Manitoba et d'autres points de l'est dans ces deux dernières années. Cette année, à cause de l'insuffisance du fourrage dans l'Ontario, et des bas tarifs offerts par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, un certain nombre d'éleveurs ont amené à l'Alberta plusieurs wagons de bétail qui sera expédié en Europe aussitôt qu'il sera arrivé à maturité.

On a envoyé en Europe dans le cours de l'année quelques chargements de chevaux de selle et de chevaux de route qui ont réalisé, dit-on, environ \$70 par tête

Dans son rapport annuel, M. Pierce signale la brillante perspective qui s'offre à ceux qui voudront s'occuper de la laiterie, ainsi que de l'élevage des bêtes à cornes et des chevaux dans les Territoires du Nord-Ouest, surtout en certaines parties de l'Alberta et de l'ouest de l'Assiniboia.

On a reçu la somme de \$7,072.48 pour les pâturages pendant les dix premiers mois de cette année, \$10,713.41 de moins que pour la même période de l'année dernière. La cause de cette diminution de recettes, c'est que quelques-uns des plus grands preneurs ont abandonné leurs baux pour se conformer à la demande de l'administration, afin que les terres comprises dans les sections puissent être affectées

aux inscriptions d'établissements gratuits et concédées aux compagnies de chemins de fer comme partie de leurs subventions terriennes. Tous les autres baux qui ne stipulaient pas le retrait des terres pour les fins ci-dessus mentionnées ont été remis, à l'exception de neuf, et comprennent en tout une étendue d'à peu près 523,000 acres, mais on s'attend à l'abandon du peu qui en reste dans le cours de l'année prochaine. La majorité des gens et des compagnies détenant les vieux baux ont accepté l'offre qui leur était faite, d'acheter dix pour cent de leurs locations. Cela leur permettra de posséder en franc-alleu assez de propriétés pour continuer leurs opérations.

Le nombre de ranches va en croissant, mais les terrains ainsi loués sont de bien moindres dimensions depuis quelques années; aucun d'eux ne dépasse 6,000 acres. En général, les preneurs sont des colons qui acquièrent des lopins d'assez peu d'étendue qui bordent ou avoisinent leurs *homesteads*. Les baux actuellement en existence forment un total de 185, et couvrent 904,186.73 acres.

Les baux de terres fédérales comme pâturages dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la zone de chemin de fer de la Colombie-Britannique, sont pour un terme de vingt et un ans, moyennant une redevance annuelle de deux cents l'acre, et ils stipulent que toute partie du terrain affermé sera sujette à retrait pour être concédée comme *homestead* ou comme subvention de chemin de fer. Comme on a constaté que des demandes étaient faites de baux de terres à pâturage qui contenaient parfois le foin nécessaire à la consommation des animaux du cultivateur ordinaire, on a jugé opportun d'insérer une clause donnant au preneur le premier droit, sur demande par lui faite, d'obtenir gratuitement chaque année un permis à l'effet de faire assez de foin pour ses besoins, le ministre de l'intérieur se réservant le droit d'en accorder à d'autres. Ceci assure aux colons qui font à la fois de la culture et de l'élevage la provision de foin sur laquelle ils sont accoutumés de compter en sus du produit de leurs propres prairies.

On trouvera une liste des locataires de pâturages et de l'étendue de chaque location dans le rapport annuel du commis en charge de la division des forêts, des mines et des pâturages.

EXPORTATION DU BÉTAIL DU NORD-OUEST.

J'ai lu dans un journal de Montréal aussitôt après la clôture de la navigation le relevé suivant du mouvement d'exportation du bétail de ce port pendant la saison qui venait d'expirer :

“La totalité des envois pendant la saison de 1895 est de 96,564 bêtes à cornes, 215,509 moutons et 12,468 chevaux. Les exportations de bétail accusent une augmentation de 8,960 bêtes sur celles de 1894. Celles de moutons une augmentation de 75,745, et celles de chevaux une augmentation de 6,845. L'an dernier, on a estimé que le prix moyen payé aux cultivateurs était de \$55 par tête; tandis qu'il est de \$60 cette année, ce qui donne \$5,793,840 pour la quantité totale de bétail expédiée cette année, contre \$4,818,220 l'année dernière. Les moutons ont réalisé environ \$1,027,040, et les chevaux tout autant.”

Ce sujet sera sans doute traité à fond et de première main dans le rapport du ministre de l'agriculture, dont il relève plus particulièrement; mais la publication de ce relevé m'a suggéré l'idée de communiquer avec M. William Whyte, le surintendant général de la division ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour savoir de lui, si possible, quelle proportion de ces chargements venait de l'ouest. Dans une lettre portant la date du 5 de ce mois, M. Whyte me dit qu'en consultant

Ministère de l'Intérieur.

les livres de la compagnie, il est en mesure d'affirmer que les expéditions ci-après d'animaux sur pied ont été faites de et par Winnipeg jusqu'au 1^{er} décembre.

Bêtes à cornes.....	50,000
Cochons.....	10,000
Moutons.....	15,000
Chevaux.....	400

Total..... 75,400

“ Naturellement ”, ajoute-t-il, “ il se peut que tous ces animaux n'aient pas été exportés de Montréal et autres points du Canada, mais c'est là le nombre total des différentes espèces de bestiaux qui ont été expédiés du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest jusqu'au 1^{er} décembre.”

FOIN.

Les redevances perçues du 1^{er} janvier au 31 octobre dernier sont de \$8,043.66, soit \$1,612.08 de plus que celle de la même période de l'année précédente. Le nombre de permis de coupes de foin délivrés par les agents a été en tout de 2,780. On a émis douze baux de coupe de foin sur terres fédérales, et cinq sur terres réservées aux écoles.

MINÉRAUX AUTRES QUE LA HOUILLE.

On n'a pas vendu cette année de terrains contenant des minéraux autres que la houille. La superficie totale des locations de mines vendues jusqu'au 1^{er} novembre 1895, a été de 2,481.87 acres, pour lesquelles on a réalisé \$12,892.24.

Les recettes perçues pour terrains miniers dans la zone de chemin de fer de la Colombie-Britannique jusqu'au 1^{er} novembre 1895, ont été de \$9,042.20. On n'en a pas vendu cette année. Vingt inscriptions ont été accordées par les différentes agences du département—dont quatre pour locations de mines d'or dans la région de l'Yukon; deux pour locations de mines d'or, deux, de mines de sel, et trois, de mines de nickel au Manitoba; cinq pour mines d'or, d'argent et de cuivre, deux pour mines de manganèse dans les territoires du Nord-Ouest, et deux pour des carrières dans la Colombie-Britannique.

M. Pearce, le surintendant des mines, fait rapport que grâce aux découvertes de minéraux dans la région de l'ouest du Kootenay et au développement qu'y ont pris les mines, un certain nombre d'explorateurs ont, l'été dernier, examiné la zone montagneuse dans les environs de la rivière de l'Arc, et qu'on a inscrit plusieurs *placers* de quartz aurifère.

TERRAINS HOUILLERS.

Les recettes provenant des terrains houillers pour les dix premiers mois de cette année n'ont été que de \$105. On en a vendu jusqu'au 1^{er} novembre dernier 15,466.96 acres, qui ont rapporté \$156,583.53, plus de \$10 par acre en moyenne.

Le 11 novembre de cette année a été rendu un arrêté du conseil autorisant la délivrance de permis d'extraction de la houille pour fins domestiques. On s'était aperçu que des colons demeurant loin des houillères exploitées par des gens qui les avaient acquises soit de la couronne ou d'autres parties prenaient du charbon sans

permission sur des terres fédérales pour leur usage et pour celui d'autres personnes; qu'ils n'avaient pas en général les moyens d'acheter des terrains houillers en conformité des règlements; et que, comme ils ne pouvaient obtenir la faculté d'extraire du charbon moyennant le paiement d'une redevance, ils le prenaient sans autorisation. Mais, d'un autre côté, on considéra que ce serait pour eux un malheur que de procéder contre eux de la seule manière prescrite par la loi, vu surtout que beaucoup d'entre eux étaient disposés à payer des droits, et qu'on devrait adopter des règlements qui leur permettraient l'extraction de la houille sur des terres fédérales. L'arrêté susdit porte que ces permis seront pour le terme d'une année, que la redevance pour la houille anthracite sera de vingt cents la tonne, de quinze cents la tonne pour la houille bitumineuse, et de dix cents la tonne pour le lignite.

On continue avec énergie l'extraction de la houille dans les Territoires du Nord-Ouest, particulièrement à Anthracite et à Canmore, et la production du charbonnage de Lethbridge a bien égalé celle de l'année dernière. On en a également extrait une grande quantité à Edmonton, dans l'Alberta et dans le district de Souris, dans l'Assiniboïa.

La houille a été cotée à Winnipeg aux prix suivants, qui accusent une légère réduction par rapport à ceux de l'an passé :—

	Prix la tonne.
Anthracite américain, en wagon.....	\$8 00
Anthracite canadien (Nord-Ouest).....	8 00
Houille bitumineuse américaine (en wagon).....	7 00
Houille bitumineuse canadienne (Lethbridge).....	6 00
Houille bitumineuse canadienne (Souris).....	3 75

Le relevé ci-après donne les ventes de houille au Manitoba pendant les dix premiers mois de cette année :—

	Tonnes.
Anthracite américain.....	17,700
Anthracite canadien	11,000
Houille bitumineuse américaine.....	700
Charbon mou canadien (Lethbridge), à l'est de Brandon...	4,500
Charbon mou canadien (Souris)	10,300

TERRES AFFECTÉES AUX ÉCOLES.

MANITOBA.

Comme l'indiquait mon rapport de l'année dernière, une loi a été passée à la dernière session du parlement pour permettre au gouverneur général en conseil de régler certaines réclamations faites sur des terres affectées aux écoles du Manitoba à titre d'occupants antérieurement au 1^{er} janvier 1880. C'étaient là des réclamations qu'on n'avait pas portées à la connaissance de l'administration à temps pour qu'elles fussent comprises dans l'acte de 1893 (56^e Victoria, chapitre 18).

Les termes de l'acte de la dernière session sont semblables à ceux du chapitre 18 de la 56^e Victoria,—c'est-à-dire que le ministre de l'intérieur est autorisé à accorder, d'après l'ordre du gouverneur en conseil, des inscriptions d'établissements gratuits à ceux nommés dans l'acte pour les quarts de sections de terres des écoles, qu'ils réclament respectivement, en par eux prouvant d'une manière satisfaisante qu'ils occupaient les terres ainsi réclamées avant le 1^{er} janvier 1880, et qu'ils ont continué à les occuper et les cultiver depuis cette date. Des dix réclamations com-

Ministère de l'Intérieur.

prises dans la loi, six ont été allouées, sur preuve que les conditions de cette loi avaient été observées. On donnera donc dans ces cas des inscriptions d'établissement gratuits pour les terres réclamées, et pour remplacer celles-ci, d'autres, égales autant que possible en superficie et en valeur, seront choisies et mises à part comme terres des écoles. On n'a pas pu faire droit aux quatre autres réclamations, parce que l'enquête a fait découvrir que les prescriptions de l'acte en fait de résidence n'avaient pas été remplies.

On n'a pas fait dans la province, l'année dernière, de ventes aux enchères de terres affectées aux écoles. Mais à cause des nombreuses demandes qui nous ont été faites de baux de ces terres au Manitoba pour servir de pâturages, nous décidâmes qu'il serait dans l'intérêt du fond de dotation des écoles de louer les terres en question pour cet objet, afin d'en tirer quelque revenu jusqu'à ce que l'occasion se présente de les vendre avantageusement. Le gouvernement du Manitoba, à qui la chose fut déferée, partagea cet avis, et l'on accorde maintenant des baux en vertu d'un arrêté de Son Excellence le gouverneur général en conseil. Les terrains sont les mêmes que ceux énoncés dans les baux de terres des écoles des territoires pour le même objet, sauf que le fermage est de quatre cents par acre par an pour le taux du Nord-Ouest, et de six cents par acre pour ceux du Manitoba. On n'a délivré que trois baux dans ces conditions.

Les recettes provenant du paiement de versement échus sur prix de vente ont été de \$36,449.44 pour les dix mois expirés le 31 octobre 1895.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Il n'y a pas eu de ventes, aux enchères, l'année dernière, de terres affectées aux écoles dans les Territoires, et comme toutes les ventes passées ont été complétées il y a quelques années, à une exception près, on n'a à faire rapport d'aucun paiement de ce chef. On a accordé onze baux pour pâturages et ils sont encore en existence, moyennant quatre cents par acre.

Voici l'état des fonds des terres des écoles du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest au 31 octobre 1895 :—

Fonds des terres des écoles du Manitoba.

	Dt.	Av.
	\$ c.	\$ c.
Solde, 31 décembre 1894.....		337,523 99
Ventes pour les dix mois expirés le 31 octobre 1895.....		36,449 44
Droits de coupe de bois, de foin et de pâturage, pour les 10 mois expirés le 31 octobre 1895.....		2,076 53
Intérêt, au 30 juin 1895.....		6,341 14
Frais d'administration à Ottawa, pour les 10 mois expirés le 31 octobre 1895	647 91	
Frais : examens, évaluations, commissions d'encanteurs, impressions, annonces, etc.....	163 80	
Intérêt payé au gouvernement du Manitoba, au 30 juin 1895.....	6,383 00	
Solde, 31 octobre 1895.....	375,196 39	
	382,391 10	382,391 10

Fonds des terres des écoles de l'Assiniboia.

	Dt.	Av.
	\$ c.	\$ c.
Solde, 31 décembre 1894.....		5,177 09
Droits de coupe de bois, de foin et de pâturage, pour les 10 mois expirés le 31 octobre 1895.....		553 12
Intérêt, au 30 juin 1895.....		88 64
Frais d'administration à Ottawa, pour les 10 mois expirés le 31 octobre 1895.....	323 96	
Solde, 31 octobre 1895.....	5,494 89	
	5,818 85	5,818 85

Fonds des terres des écoles d'Alberta.

	Dt.	Av.
	\$ c.	\$ c.
Solde, 31 décembre 1894.....		52,172 49
Droits de coupe de bois, de foin et de pâturage, pour les 10 mois expirés le 31 octobre 1895.....		451 53
Intérêt, au 31 juin 1895.....		911 76
Frais d'administration à Ottawa, pour les 10 mois expirés le 31 octobre 1895.....	323 96	
Frais : examens, évaluations, commissions d'encanteurs, impressions, annonces, etc.	4 68	
Solde, 31 octobre 1895.....	53,207 14	
	53,535 78	53,535 78

Fonds des terres des écoles de la Saskatchewan.

	Dt.	Av.
	\$ c.	\$ c.
Solde, 31 décembre 1894.....		669 99
Droits de coupe de bois, de foin, pour les 10 mois expirés le 31 octobre 1895.....		69 55
Intérêt, au 30 juin 1895.....		11 82
Solde, 31 octobre 1895.....	75 136	
	751 36	751 36

ÉTAT indiquant le revenu provenant des terres fédérales, du 1^{er} juillet 1872 au 30 juin 1895.

Exercice.	Honoraires de homestead.	Honoraires de pré-emption.	Améliorations.	VENTES.		Ventes de cartes, honoraires de bureau et d'enregistrement, etc.	Honoraires d'examen des arpenteurs.	Divers.	Honoraires d'inspection, de radiation et autres.	Droits sur le bois.	PATURAGES.		PERMIS DE COUPE DE FOIN, HONORAIRES POUR MINES, PIERRE, ETC.		Parc des Montagnes Rocheuses.	TERRES DE COLONISATION.		Revenu brut.	Remises.	Revenu net.		
				Comptant.	Scip.						Comptant.	Scip. etc.	Comptant.	Scip.		Comptant.	Scip.					
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
1872-73.....	6,960 00			19,170 20						109 25									26,239 45		26,239 45	
1873-74.....	7,310 00			19,834 75				125 50		2,710 55									29,980 80		29,980 80	
1874-75.....	11,510 00			13,666 90		129 00				2,335 25									27,641 15		27,641 15	
1875-76.....	4,680 00			3,478 94	320 00					387 00									8,865 94		8,865 94	
1876-77.....	2,250 00			1,085 86	136,955 16	4 00		100 00		40 00									140,755 02		140,755 02	
1877-78.....	14,540 00			2,794 86	120,159 54		180 00			290 00									139,584 40		139,584 40	
1878-79.....	17,690 00			4,998 39	210,904 84		310 00	13 70		410 00									234,732 93		234,732 93	
1879-80.....	41,255 00	10,241 43		45,708 97	81,685 86	245 40	580 00	183 25	1,780 00	25,121 46									206,901 37	4,636 08	202,165 29	
1880-81.....	20,450 00	10,801 75	269 00	71,170 17	70,828 30	985 40	420 00	37 58		32,028 34									206,990 54	5,038 22	201,952 32	
1881-82.....	54,155 00	39,843 90	1,758 00	1,240,328 27	50,590 84	3,036 45	890 00	58 10		58,753 14	2,245 00			40 00			354,036 17	1,805,734 87	10,687 55	1,795,047 32		
1882-83.....	73,015 00	54,725 00	7,114 91	516,092 21	33,638 40	3,109 50	890 00	501 77		90,066 46	22,844 43			913 91			248,492 01	1,051,403 60	8,746 05	1,042,657 55		
1883-84.....	41,580 00	28,810 00	2,596 11	424,863 36	40,919 67	1,289 55	530 00	45,766 53	1,713 45	147,983 10	11,370 60			640 90			253,713 40	1,001,776 67	9,220 50	992,556 17		
1884-85.....	25,645 00	17,100 00	2,328 75	199,275 32	45,875 60	1,621 82	370 00	50,068 57	2,685 00	87,474 99	17,089 75			815 63			1,214 22	451,564 65	12,070 85	439,493 80		
1885-86.....	26,110 00	14,371 00	1,101 50	76,140 41	214,697 97	1,339 34	360 00	20,070 00	5,025 00	64,820 31	29,562 51	3,131 08	1,284 88					457,973 95	63,389 12	394,584 83		
1886-87.....	19,614 00	6,887 93	1,971 53	48,175 76	337,640 19	1,171 39	240 00	44,561 00	7,778 40	65,111 74	14,242 77	39,487 67	1,570 40					588,532 80	19,543 16	568,989 64		
1887-88.....	23,691 00	4,830 00	1,918 35	52,238 36	313,522 67	1,060 75	240 00	20,591 41	12,078 53	94,964 55	5,922 47	23,023 28	2,373 73	80 00	2,951 58		10,000 00	569,986 68	6,277 66	563,709 02		
1888-89.....	39,450 00	10,550 00	4,128 48	37,513 16	318,238 57	1,410 16	220 00	10,389 57	20,402 50	90,290 00	2,207 69	16,802 63	3,946 55		2,528 73		16,000 00	594,088 04	5,226 23	588,861 81		
1889-90.....	35,920 00	8,580 00	3,250 54	54,896 85	228,744 47	2,099 07	190 00	3,316 23	20,232 50	84,642 95	1,305 57	9,021 63	9,242 08		1,094 37			462,536 26	8,209 74	454,326 52		
1890-91.....	29,164 10		6,302 61	91,664 98	171,425 14	1,854 78	88 00	7,951 05	14,712 50	102,902 71	3,079 55	16,193 77	8,628 44	160 00	2,397 35		5 28	4,460 50	460,990 76	7,195 27	453,795 49	
1891-92.....	46,994 00		6,472 31	108,901 01	97,822 41	2,147 31	135 00	29,898 49	23,104 50	106,461 35	3,726 80	17,222 60	5,616 85		3,648 45			452,151 08	15,291 39	436,859 69		
1892-93.....	37,689 74		7,113 50	93,671 67	77,231 18	975 20	82 00	18,509 35	22,014 00	105,865 24	6,380 80	11,542 39	6,266 13		4,983 23			392,324 43	18,314 97	374,009 46		
1893-94.....	36,462 26		3,497 76	53,254 71	27,840 96	973 11	40 00	13,457 09	11,097 00	81,290 51	5,740 79	7,687 86	6,243 15		2,523 92			250,069 12	4,544 01	245,525 11		
1894-95.....	29,664 88		3,567 90	37,293 71	23,269 62	695 99		6,271 77	6,566 90	74,079 20	5,353 72	8,628 00	5,229 54		2,321 87			202,983 10	4,365 99	198,617 11		
	645,809 98	206,741 01	53,391 27	3,236,218 82	2,602,271 39	24,829 22	5,765 00	271,870 96	149,930 28	1,819,663 10	131,072 45	152,740 91	52,712 14	320 00	22,449 50			857,461 08	30,460 50	9,763,707 61	202,756 79	9,560,950 82

Ministère de l'Intérieur.

IMMIGRATION.

Voici combien de personnes sont arrivées au Canada par voie d'Halifax et de Québec dans les six dernières années, en déclarant leur intention de s'établir dans le pays :—

1890	24,409
1891	26,894
1892.....	27,810
1893.....	29,455
1894.....	20,680
1895.....	18,617

Il y en a eu 2,000 de moins en 1895 qu'en 1894. Cette diminution a été cependant bien plus accusée au commencement de la saison que plus tard, ce qui, je crois, donne lieu d'espérer. Le haut commissaire qui traite ce sujet, tout en admettant n'avoir pas pour un moment l'idée de conclure que le mouvement d'émigration de la Grande-Bretagne au Canada est aussi considérable qu'il voudrait le voir, soutient néanmoins que nous avons une bonne part d'émigrants de bonne foi, et que les colons sont d'une bonne catégorie. Les difficultés d'avoir des fermiers sont exposées au long dans son rapport, et je suis convaincu que tout ce qu'on peut faire à présent est d'entretenir l'intérêt qu'on a inspiré en faveur du Canada et de rester intimement en rapport avec la classe agricole ; or les moyens qu'on a adoptés pour cette fin sont, à mon avis, bien conçus et bien appliqués. Tandis qu'on a eu une légère réduction dans le chiffre de l'immigration au Canada, la statistique accuse une augmentation décidée du nombre des passagers par paquebots entre l'Europe et les Etats-Unis. Le rapport du bureau des statistiques du Trésor des Etats-Unis publié en novembre 1895 donne ainsi le total des immigrants débarqués aux Etats-Unis pendant les périodes spécifiées :—

Du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893.....	497,656
“ 1893 “ 1894.....	311,605
“ 1894 “ 1895.....	276,136
“ 1895 au 30 nov. 1895.....	147,980

Les onze premiers mois de 1895 accusent une amélioration marquée, que les chiffres ci-dessus n'indiquent pas, parce qu'ils ne font que constater les résultats de l'exercice. Mais le haut commissaire et nos agents en Europe sont unanimes à conclure que le surcroît des arrivées d'Europe aux ports des Etats-Unis ne signifie pas une recrudescence du mouvement de véritable immigration. Ils observent que les bas prix du passage pendant la dernière saison ont induit un grand nombre de travailleurs aux Etats-Unis à visiter la Grande-Bretagne, le billet de retour étant d'environ £4, et maintenant que les affaires paraissent reprendre et que ces gens s'en retournent, ils contribuent à grossir le nombre des immigrants qu'on rapporte.

PRIX DE PASSAGE.

Les prix de passage, des ports européens à des points du continent d'Amérique, ont été en général beaucoup plus bas pendant la dernière saison que depuis nombre d'années, mais les compagnies en sont dernièrement venues à une entente à ce sujet elles ne se sont pas contentées de rétablir les prix à ce qu'ils étaient ces années der-

nières, mais elles les ont beaucoup augmentés, cette augmentation s'élevant en somme à environ \$15 par billet. Il est difficile de prévoir quelle sera la conséquence de ce changement sur l'émigration de l'an prochain. Le haut commissaire et nos agents en Europe ne présument point qu'il sera nuisible ; mais ceux qui sont à la tête des chemins de fer sur ce continent semblent avoir l'opinion contraire, et dans les communications échangées avec eux, ils ont exprimé la crainte que cette hausse va continuer largement à contrebalancer le bon effet que nous espérons de l'abondance des dernières récoltes. Il importe de remarquer que par le nouvel arrangement, une légère différence a été établie en faveur du Canada. Le haut commissaire, qui est le mieux à même de tirer une conclusion bien fondée des données qu'il possède, envisage la situation avec confiance, et observe que le commerce redevient actif dans la Grande-Bretagne, ce qui amène toujours un surcroît d'émigration.

L'INDUSTRIE DES ÉLÈVES AGRICOLES.

Je crois qu'il est important de citer mot à mot les observations ci-après du haut commissaire, pour y appeler davantage l'attention du public :

“L'industrie des élèves agricoles continue d'être florissante, je suis peiné de le dire, malgré tous mes efforts pour y mettre un terme. L'année dernière, une ou deux associations s'y sont employées avec une activité particulière, mais j'ai eu connaissance de plusieurs cas où il s'est élevé des difficultés, parce que les promesses faites à ces jeunes gens n'avaient pas été remplies. D'innombrables avertissements ont été publiés dans les journaux, et c'est là, naturellement, le seul moyen de mettre le public en garde contre ce mode de spéculation. Je prends actuellement des mesures pour appeler de nouveau l'attention sur cette affaire.”

CRÉDIT POUR L'IMMIGRATION.

Le haut commissaire termine son rapport par un paragraphe que je crois aussi important de citer en entier :—

“Je n'ai plus qu'à vous assurer en terminant que je prends le plus vif intérêt au développement de l'émigration au Canada, et que je continuerai de faire tout en mon pouvoir pour cet objet. Je n'hésite pas à dire que je regarde l'occupation des terres vacantes au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, de même que dans les autres provinces du Canada, comme une des affaires les plus importantes—si elle ne l'est pas le plus—qui puisse absorber l'attention du gouvernement dont vous faites partie. J'espère que l'administration pourra induire le parlement à affecter chaque année une bien plus forte somme à l'œuvre de l'immigration, et qu'il pourra en mettre à ma disposition une proportion plus élevée que d'habitude, car c'est dans ce pays et sur le continent que les dépenses relatives à cette fin sont nécessaires. Si nous comptons jamais avoir des immigrants en nombre considérable, il nous faut présenter continuellement le Canada aux yeux du public, et particulièrement de ces classes de la population que nous désirons attirer chez lui.”

LE MOUVEMENT DE RAPATRIEMENT.

Le secrétaire de la Société de rapatriement de Montréal, qui reçoit de ce département une subvention annuelle, fait rapport que 1,850 personnes se sont inscrites à son bureau dans les onze mois écoulés de janvier à novembre inclusivement ; que

Ministère de l'Intérieur.

plus d'une douzaine d'excursions spéciales ont été organisées par elle pour les transporter en des régions propres à la colonisation dans la province de Québec; et que la plupart de ces rapatriés y sont maintenant établis. Cette société remplit un double but: elle détourne de leur dessein ceux qui entendent émigrer en leur faisant voir les endroits où ils peuvent se fixer avantageusement près de chez eux et dans leur pays, et elle décide à revenir en Canada un aussi grand nombre que possible de ceux qui sont déjà aux Etats-Unis.

Le révérend Père Morin prend, comme de coutume, une large part à ce mouvement, et fait un rapport intéressant à ce sujet. Il dit que quinze familles sont arrivées du Kansas et douze du Minnesota, soit un total de cent quarante-quatre âmes à la suite d'un voyage qu'il a fait l'hiver dernier aux Etats-Unis, et trente autres familles d'autres parties de la république voisine et de l'est du Canada sont venues joindre sa colonie. L'hiver passé, il a donné dix-huit conférences aux Etats-Unis, et a visité en outre une foule de gens chez eux.

DESTRUCTION DES BATIMENTS D'IMMIGRANTS À HALIFAX.

L'incendie a causé un double désastre à Halifax l'été dernier. Les bâtiments d'immigrants, de même que ceux du chemin de fer Intercolonial au terminus en eau profonde, ont été complètement détruits par le feu. Les employés tant du chemin de fer que du service de l'immigration ont trouvé à se loger temporairement à Richmond, mais le personnel n'y était que depuis peu de temps quand ses bureaux furent de nouveau la proie des flammes. On lui retint ensuite des bureaux temporaires au quai Cunard. Les autorités de l'Intercolonial ont fait preuve d'une énergie et d'une activité dignes d'éloges en reconstruisant leurs bâtiments au terminus en eau profonde.

Dans la seconde moitié d'août, j'ai eu l'avantage de visiter le théâtre des travaux et de me consulter avec M. Archibald, l'ingénieur en chef de l'Intercolonial, ainsi qu'avec M. Dodwell, l'ingénieur du ministère des travaux publics à Halifax, sur l'emplacement et le style du bâtiment destiné à recevoir les immigrants. Depuis, il s'est conclu entre le département des chemins de fer et celui des travaux publics un arrangement par lequel on a exécuté le pilotage nécessaire et les autres travaux préliminaires à la reconstruction de ce bâtiment sur un plan très amélioré, et on commencera sur-le-champ la construction du bâtiment même. Je crains fort cependant qu'il ne soit pas fini avant que la saison d'immigration par voie d'Halifax ne soit assez avancée. En attendant, grâce à la généreuse coopération des autorités de l'Intercolonial, on a pris des mesures qui permettent aux immigrants de débarquer avec le moins d'inconvénient et d'incommodité possibles.

RESSOURCES DES PROVINCES.

Votre mémoire sur les avantages offerts aux colons par les différentes provinces du Canada, préparé l'année dernière et transmis par Son Excellence le gouverneur général au gouvernement britannique, a été présenté au parlement et ensuite publié comme papier d'Etat impérial. Le haut commissaire en parle très favorablement, et dit qu'il a été d'une grande utilité.

RÉCOLTES AU MANITOBA ET AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les récoltes de grains au Manitoba et aux Territoires dans la dernière saison ont été simplement phénoménales. Le bulletin de décembre publié par le gouvernement du Manitoba donne là-dessus les détails suivants en ce qui regarde cette province :

	Acres.	Rende- ment.	Produit total.
Blé.....	1,140,276	27·86	31,775,038
Avoine.....	482,658	46·73	22,555,733
Orge.....	153,839	36·69	5,645,036
Lin, seigle et pois.....			1,390,665
Pommes de terre.....	16,716	243·5	4,042,562
Racines.....			2,285,283

La récolte totale de grains pour cette province s'élève à 61,366,472 boisseaux, auxquels on doit ajouter 6,327,845 boisseaux de pommes de terre et de racines.

Parlant du rendement sous les divers chefs, le bulletin décrit celui du blé comme "immense"; de l'avoine comme "énorme"; de l'orge comme "bon" et "pesant"; il ajoute que la saison a été "particulièrement favorable à la récolte du lin". Le rendement de celui-ci dans la province a été en moyenne de 15½ boisseaux l'acre.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest n'a pas pris les moyens de recueillir les données qu'offrent sur les récoltes les bulletins de la province du Manitoba, et il est difficile de se procurer à cet égard des statistiques dignes de foi. Néanmoins, les meilleurs autorités estiment à environ 5,000,000 de boisseaux la récolte de blé, à 2,000,000 de boisseaux approximativement celle d'avoine, et celle d'orge à un peu plus de 200,000 boisseaux.

On calcule qu'il y a à peu près 31,000 cultivateurs et propriétaires de ranches au Manitoba et dans les Territoires; ici, il n'est pas mal à propos de récapituler les renseignements déjà donnés dans le présent rapport sur le produit de leurs fermes et ranches pour les douze derniers mois. Comme on l'a déjà dit, les envois de bestiaux de et par Winnipeg jusqu'au 1^{er} décembre ont été: en bétail, 50,000 têtes, en cochons, 10,000; en moutons, 15,000, et en chevaux, 400. La récolte totale de céréales et de racines a été, pour la province du Manitoba, de 67,674,317 boisseaux, et pour les Territoires, de 7,200,000 boisseaux en blé, avoine et orge seulement. Je ne me soucie guère d'estimer la valeur pour les cultivateurs de cette énorme production de grains et d'animaux, à laquelle il faudrait ajouter, pour arriver au montant de leurs recettes, le beurre, le fromage, les œufs, les volailles et les menus produits de la ferme; mais je crois pouvoir dire en toute assurance qu'il n'existe pas sur terre un nombre égal de fermiers dont les travaux aient été aussi richement rémunérés l'année dernière par la Providence.

Les chiffres cités relativement à l'exportation des animaux viennent, comme je l'ai déjà expliqué, des livres de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et les chemins de fer qui s'adonnent au commerce de transport du Manitoba et du Nord-Ouest donnent un témoignage unanime qui corrobore les statistiques sur le rendement des récoltes sans laisser l'ombre d'un doute dans l'esprit. A la fin de la première semaine de décembre, où le dernier rapport est parti de Fort-William, on y avait reçu 9,065,978 boisseaux de blé, en sus desquels environ 1,500,000 boisseaux

Ministère de l'Intérieur.

avaient été expédiés par le chemin de fer Northern-Pacific, et 1,000 000 de boisseaux plus étaient sortis de la province sous forme de farine, donnant à cette date à peu près 11,500,000 boisseaux comme exportation totale à l'est et au sud. Les inspections faites jusqu'alors constataient que la récolte se composait dans une proportion de 60½ pour 100 des numéros 1, 2 et 3 durs, et la balance, de diverses qualités. Comme cette récolte a été des plus considérables et qu'elle a nécessité une main-d'œuvre exceptionnelle, il s'est fait moins de labours cet automne que ces années dernières, et à moins que le printemps ne soit des plus favorables, il est à craindre qu'on n'ait moins de terrain préparé pour la culture que l'an dernier.

STATISTIQUES DES RÉCOLTES DU MANITOBA.

Je cite, comme étant d'un intérêt général, le tableau suivant du bulletin des récoltes du Manitoba, récapitulation des statistiques sur ce sujet pour les 13 ans que compte l'application de ce système.

BLÉ.

Année.	Acres.	Rendement par acre.	Rendement total.
1883.....	260,842	21·80	5,686,355
1884.....	307,020	20·11	6,174,182
1885.....	357,013	20·80	7,429,440
1886.....	384,441	15·33	5,893,480
1887..	432,134	27·7	12,351,724
1888*			
1889.....	623,245	12·4	7,201,519
1890.....	746,058	19·65	14,665,769
1891.....	916,664	25·3	23,191,599
1892.....	875,990	16·5	14,453,835
1893.....	1,003,640	15·56	15,615,923
1894.....	1,010,186	17·	17,172,883
1895.....	1,140,276	27·86	31,775,038

AVOINE.

Année.			
1883.....	215,431	44·	9,478,964
1884.....	133,044	30·55	4,064,494
1885.....	157,026	40·53	6,364,263
1886.....	161,030	25·15	4,048,904
1887.....	155,176	46·2	7,265,237
1888*			
1889.....	218,744	16·8	3,415,104
1890.....	235,534	40·2	9,513,443
1891.....	305,644	48·29	14,762,605
1892.....	332,974	35·	11,654,090
1893.....	388,529	25·28	9,823,935
1894.....	413,686	28·8	11,907,854
1895.....	482,658	46·73	22,555,733

* Pas de statistiques recueillies en 1888.

ORGE.

Année.	Acres.	Rendement par acre.	Rendement total.
1883.....	60,281	30·	1,898,430
1884.....	40,936	32·83	1,363,928
1885.....	52,189	29·	1,113,481
1886.....	69,565	18·70	1,300,865
1887.....	56,110	34·31	1,925,231
1888*			
1889.....	80,238	13·1	1,051,551
1890.....	66,035	31·33	2,069,415
1891.....	89,828	35·6	3,197,876
1892.....	97,644	29·	2,831,676
1893.....	114,762	22·11	2,547,653
1894.....	119,528	25·87	2,981,716
1895.....	153,839	36·69	5,645,036

CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER.

L'état suivant donne la longueur respective des chemins de fer construits et exploités jusqu'à cette date au Manitoba, aux Territoires du Nord-Ouest et à la Colombie-Britannique.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Ligne mère.

A partir d'un mille et demi à l'ouest d'Ingolf jusqu'à
Hector, frontière Est de la Colombie-Britannique.... 1,065·50

Embranchement.

Emerson—Du raccordement de Winnipeg à Emerson...	64·50
Selkirk—De Winnipeg à Selkirk-Ouest.....	22·50
Stonewall—De la ligne de raccordement à Stonewall.....	18·
Gretna—De Rosenfeldt à Gretna.....	13·70
Montagne-de-Pembina—Du raccordement de Winnipeg à Manitou.....	100·00
Embranchement de la Souris et ses prolongements.....	412·10
Chemin de colonisation du sud-ouest du Manitoba (loué au chemin de fer Canadien du Pacifique).....	217·80
Manitoba et Nord-Occidental.....	234·50
Saskatchewan et Occidental.....	15·47
Northern-Pacific et Manitoba.....	265·64
Winnipeg et Grand-Nord (ci-devant Winnipeg et Baie- d'Hudson).....	40·00
Grand-Nord-Ouest Central.....	50·93
Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan.....	253·96
Calgary et Edmonton.....	295·07
Ch. de fer d'Alberta et Compagnie de houille—De Dunmore à Lethbridge.....	109·50
De Lethbridge à la frontière internationale.....	64·72
Total.....	3,243·89

* Pas de statistiques recueillies en 1888.

Ministère de l'Intérieur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Canadien du Pacifique, ligne-mère.....	515-90
Embranchement de New-Westminster du chemin de fer Canadien du Pacifique.	8-20
Canadien du Pacifique, de Vancouver à Coal-Harbour ...	1-20
Canadien du Pacifique, embranchement de la Mission,....	10-10
Columbia et Kootenay (loué au chemin de fer Canadien du Pacifique).....	27-70
Shuswap et Okanagan (loué au chemin de fer Canadien du Pacifique).....	51-00
Esquimalt et Nanaimo.....	78-00
Nakusp et Slocan (loué au chemin de fer Canadien du Pacifique), prolongement à Sandoa, cinq milles en voie de construction).....	37-00
Nelson et Fort-Shepard.....	55-00
Victoria et Sidney.....	16-26
Canadien du Pacifique, embranchement de Revelstoke et Arrowlake (12 $\frac{3}{4}$ milles de plus en voie de construction).....	15-00
Total.....	815-36
Grand total de la longueur des chemins de fer au Manitoba, aux Territoires du Nord-Ouest et à la Colombie-Britannique.....	4,059-25

PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

La V^e partie se compose du rapport du surintendant du parc des Montagnes, Rocheuses. La saison de 1894 a vu une diminution considérable du nombre des visiteurs comparée à la saison précédente, et dans mon dernier rapport j'ai attribué cette diminution à la stagnation générale du commerce, d'où est résultée la rareté de l'argent dans les pays d'où viennent principalement les touristes. En 1894, 4,734 seulement ont visité le pays, tandis qu'il y en a eu 4,924 en 1895, et le surintendant observe que les nombreuses attractions qu'offrent les montagnes aux touristes et aux amateurs de sport deviennent rapidement un fait de notoriété publique, chaque année y amenant de nouveaux voyageurs, qui y passent les mois d'été, par pur amour des aventures qu'ils s'attendent à trouver dans l'exploitation des différentes passes et l'ascension des pics de montagnes. Un bon nombre d'entre eux ne se contentent pas d'un examen à vol d'oiseau de la région qu'ils parcourent, mais ils en font une ébauche topographique, et à leur retour, à la fin de la saison, dressent des cartes et des relations utiles de leurs travaux de l'été, qu'ils font paraître dans des publications scientifiques en Angleterre ou aux Etats-Unis.

Le printemps de 1895 a été tardif, et par suite de la fréquence des pluies, on n'a eu aucun incendie à déplorer. Cependant, malgré les tempêtes du printemps, les rivières dans le parc n'ont pas dépassé leur niveau normal, et il n'y a pas eu de dommages qui méritent qu'on en parle.

Le surintendant, dans une récente communication, observe que le nombre des visiteurs du parc canadien des Montagnes-Rocheuses est le double de celui des visi-

teurs qui figure dans le rapport du surintendant du parc de Yellowstone, aux États-Unis. En voici le décompte pour les six années passées :—

Année.	Parc d'Yellowstone.	Parc canadien des Montagnes- Rocheuses.
1890.....	3,904	5,000
1891.....	3,577	7,250
1892.....	3,645	5,394
1893.....	3,076	6,846
1894.....	1,635	4,734
1895.....	2,470	4,924

Ce qui rend la comparaison encore plus frappante, c'est qu'il y a vingt-trois ans que le parc de Yellowstone a été réservé par une loi du Congrès comme lieu public de plaisance, tandis que notre parc canadien n'existe que depuis le 23 juin 1887, il y a un peu plus de huit ans.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

On trouvera dans la VI^e partie le rapport de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Mackintosh sur l'administration et les affaires générales des Territoires du Nord-Ouest pour l'année 1895. Il dit qu'on observe une notable amélioration dans l'état des populations agricoles des Territoires; on offre de très bons prix pour le bétail sur pied, tandis que l'abondance de la récolte a porté partout l'espérance et le contentement. Par malheur, le blé a été endommagé par la gelée dans quelques parties du nord de l'Alberta. La vente des bêtes à cornes à de bons prix a bien augmenté d'un tiers comparativement à celle de 1894, et la forte augmentation de ce qu'on appelle les produits mixtes de la ferme promet beaucoup pour l'avenir.

Il s'est tenu à Régina au mois d'août dernier une exposition territoriale qui a été couronnée sous tout rapport du meilleur succès. J'appelle l'attention sur ce que dit Son Honneur le lieutenant-gouverneur dans son rapport à propos de cette exposition, car je suis sûr que ses observations et ses statistiques intéresseront tous ceux que ne laisse pas indifférents l'avenir des Territoires du Nord-Ouest.

Le nombre des écoles s'est considérablement accru dans les Territoires. 8,926 élèves fréquentaient les différentes écoles en août 1894, et en août 1895 on en estimait le nombre à 10,003.

DISTRICT DE KÉWATIN.

On trouvera dans la VII^e partie le rapport de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Schultz sur les affaires du district de Kéwatin jusqu'à la fin d'août dernier, date où a pris fin son administration de ce district. Son Honneur exprime sa satisfaction de ce que, pendant ses sept années d'administration, il n'a pas été commis un seul crime d'une nature grave dans la vaste étendue de ce district, et que cette période s'est distinguée par une absence presque entière de menus délits, état de choses qu'il attribue en grande partie à l'exclusion des spiritueux.

Les pêches de l'intérieur (poisson blanc et truite des lacs) continuent de fournir aux besoins des Cris et autres sauvages. Sur cette question de l'approvisionnement de nos aborigènes qui habitent plus au nord, Son Honneur fait remarquer que l'essai

fait par le gouvernement des Etats-Unis sur la côte occidentale de l'Alaska pour apprivoiser le renne, a réussi. Il considère ce fait comme digne d'intérêt, parce qu'il croit que les exigences qui ont nécessité cet essai peuvent surgir pour notre population du cercle arctique, à moins qu'on ne prenne des mesures pour la protection des animaux marins qui ont jusqu'ici fourni à la consommation des habitants de ces régions.

LA RÉGION DE L'YUKON.

En 1887, l'honorable M. Thomas White, alors ministre de l'intérieur, autorisa l'organisation d'une expédition ayant pour objet l'exploration de cette région des Territoires du Canada qui est égouttée par la rivière Yukon. L'entreprise fut confiée au Dr George M. Dawson, maintenant le directeur de la commission de géologie, et à M. Wm Ogilvie, l'explorateur et arpenteur bien connu. Le Dr Dawson employa toute cette saison, et M. Ogilvie près de deux années, à recueillir des données géologiques topographiques et générales, surtout au sujet de la zone contiguë au 141° méridien de longitude, que le traité de Saint-Pétersbourg désigne comme la ligne-frontière du mont Saint-Elie à l'océan Arctique entre l'Alaska et les possessions adjacentes de la couronne britannique qui forment à présent partie des Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Les explorateurs trouvèrent qu'à proximité de la ligne-frontière il existait des mines d'or d'une grande étendue et de haute valeur, sur lesquelles même alors travaillaient jusqu'à trois cents mineurs. M. Ogilvie détermina, par une série d'observations lunaires, le point où la rivière Yukon est entrecoupée par le 141° méridien, et marqua ce point sur le sol. Il détermina et marqua aussi le point où le même méridien traverse l'affluent ouest de l'Yukon, appelé le creek des Quarante-Milles, point situé à une distance d'environ vingt-trois milles de l'embouchure du creek. Cette exploration fit voir que l'endroit qu'on avait choisi comme le plus commode, à cause de la conformation physique de la région, pour distribuer de là les approvisionnements importés pour les différents camps de mineurs et pour diriger les autres affaires relatives aux opérations minières—endroit situé au confluent du creek des Quarante-Milles et de l'Yukon, et auquel on a donné le nom de Fort-Cudahy—est bien dans les limites du territoire canadien. M. Ogilvie découvrit que la plus grande partie des mines alors exploitées étaient du côté canadien de la frontière internationale, mais il constatait en même temps l'existence de quelques autres mines au sud, dont il n'avait pas eu l'occasion de fixer exactement la position par rapport à la frontière.

Le nombre de gens qui se livrent à ce genre d'industrie dans la localité susdite a augmenté d'année en année depuis la date de l'exploration de M. Ogilvie, et on calcule qu'il n'y en avait pas moins de mille au commencement de la saison dernière. A ce développement des ressources minières doit correspondre une activité croissante dans les affaires en général, particulièrement dans l'importation des marchandises imposables, et l'occupation pour des fins minières de certaines sections de terres publiques qui, d'après les règlements, sur ce genre d'exploitation, sont sujettes au paiement de certains droits et redevances. La Compagnie Commerciale de l'Alaska, a eu, de fait, pendant de longues années après que la Compagnie de la Baie-d'Hudson s'en fut retirée, le monopole du commerce de l'Yukon, transportant dans ce territoire et délivrant sur différents points de la rivière, sans s'occuper de la frontière interna-

tionale ou des lois et règlements de douane du Canada, les articles nécessaires pour l'exploitation de la traite des pelleteries, et plus tard des mines divisées par *placers*, ces deux industries étant alors les seules existantes. Mais avec la découverte de l'or vint l'organisation d'une compagnie rivale : la Compagnie Nord-Américaine de Transport et de Commerce, ayant son quartier général à Chicago et son principal poste de trafic et de distribution à Cudahy. Il y a plus de trois ans que cette compagnie a commencé ses opérations, et dans la dernière saison elle a expédié deux vapeurs maritimes de San-Francisco à St.-Michaels, à l'embouchure de l'Yukon; leurs cargaisons ont été transbordées à ce dernier point dans des vapeurs fluviaux pour être transportées à l'intérieur, mais principalement au centre de distribution de la compagnie sur le territoire canadien.

Des importations d'une valeur considérable, composées des choses de première nécessité pour les mineurs et leurs outils, arrivent aussi dans les limites canadiennes du district de l'Yukon, en partant de Juneau, Etats-Unis, par voie de Taiya-Inlet, des passes de montagne et de la chaîne de lacs et rivières qui de là mènent à Cudahy. On n'a pas perçu de droits sur ces importations, sauf une somme de \$3,248.80 payée à l'inspecteur Constantine en 1894, par la Compagnie Nord-Américaine de Transport et de Commerce et par d'autres intéressés, de sorte qu'on peut justement conclure que le Trésor a perdu un revenu important dans les conditions alors existantes, surtout si l'on tient compte que ce district ne produit aucun des articles qui s'y consomment, sauf de la viande fraîche.

Le très révérend W. C. Bompas, évêque du diocèse anglican de Selkirk, dont le siège et la résidence sont situés près de Cudahy, et qui a consacré de nombreuses années à l'œuvre de la civilisation et de l'évangélisation des sauvages de ce district lointain, a, dans une série de lettres, signalé l'existence, sur un grand pied, d'un trafic illicite de spiritueux, et les conditions sociales peu satisfaisantes qu'entraîne le rassemblement de tant d'hommes de nationalités différentes dans une localité où les moyens de faire observer la loi, de maintenir l'ordre et de protéger la vie et les biens des citoyens, étaient si insuffisants. Ces représentations ont été hautement confirmées par d'autres personnes dignes de foi, parmi lesquelles on peut spécialement mentionner les employés de la Compagnie Nord-Américaine de Transport et de Commerce.

Dans le but de vérifier officiellement l'état de chose auquel se rapporte la correspondance dont il est question dans le paragraphe qui précède, l'honorable président du Conseil privé envoya, au printemps de 1894, l'inspecteur Charles Constantine, de la police à cheval du Nord-Ouest, accompagné du sergent Brown, à Fort-Cudahy et aux camps de mineurs voisins. Le rapport qu'il fit à son retour démontra l'exactitude des représentations susdites. Il estima à \$300,000 la valeur de l'extraction de l'or pour la saison de 1894, très forte somme si l'on considère la période relativement courte à laquelle la nature du climat y restreint les opérations minières.

Les faits ci-dessus établissent clairement—d'abord, que l'heure est venue pour le gouvernement du Canada de prendre de plus efficaces dispositions pour le maintien de l'ordre, l'observance des lois et l'administration de la justice dans le territoire de l'Yukon, particulièrement en cette section où l'extraction de l'or se fait sur un si grand pied, près de la frontière qui sépare les territoires du Nord-Ouest des possessions des Etats-Unis dans l'Alaska; et, ensuite, que tandis que les mesures nécessaires à cette fin sont exigées dans l'intérêt de l'humanité, et en particulier pour la

Ministère de l'Intérieur.

sûreté de la vie et des biens des sujets canadiens de Sa Majesté, domiciliés dans ce territoire qui s'y adonnent à des occupations légitimes, il est évident que le revenu afférant au gouvernement du Canada, de faire ses lois de douane, d'accise et ses règlements relatifs aux terres publiques, revenu qui contribuerait largement à solder ses dépenses, se perd par suite de l'insuffisance des moyens de le percevoir.

C'est pourquoi, en juin dernier, on envoya en service un détachement de vingt membres de la police à cheval, y compris leurs officiers, dans cette partie des territoires du Nord-Ouest. Le commandant, en sus des devoirs judiciaires et autres que sa charge et les instructions du département de la police à cheval lui prescrivent, fut dûment autorisé à représenter au besoin et jusqu'à la conclusion d'autres arrangements, toutes les branches de l'administration ayant des intérêts dans cette région. Il est particulièrement autorisé à remplir les fonctions d'agent des terres fédérales, de percepteur des douanes et de percepteur du revenu de l'intérieur. Vous avez en même temps fait donner des instructions à M. William Ogilvie, l'arpenteur dont j'ai parlé comme ayant été chargé, avec le D^r Dawson, de la conduite de la première expédition du gouvernement à l'Yukon, de se rendre de nouveau dans ce même district pour continuer et prolonger la détermination du 141^e méridien, pour tracer les lots à bâtir et des lots de mines, et en général pour exécuter les travaux que de temps à autre on pourra lui confier. Les aptitudes de M. Ogilvie comme arpenteur, et son expérience comme explorateur de cette section du Nord-Ouest, le rendent singulièrement propre à cette mission.

Comme il résulte évidemment du rapport de M. Ogilvie lors de son retour à Ottawa en 1889, et de celui de M. Constantine, que les mineurs travaillent sur des cours d'eau ayant leurs sources dans le territoire de l'Alaska aux Etats-Unis, et qui coulent en Canada pour joindre l'Yukon, que, de plus, quelques-uns des *placers* exploités sont situés du côté américain de la frontière, il est fort à désirer, tant pour décider définitivement à qui appartient la région où le sol occupé pour opérations minières ou autres, et pour que puisse s'établir la juridiction des tribunaux et fonctionnaires des Etats-Unis et du Canada, pour les fins civiles comme pour les fins militaires, qu'on protège sans retard à déterminer le 141^e méridien à l'ouest de Greenwich à partir du point où il entrecoupe l'Yukon, ainsi que l'a marqué M. Ogilvie en 1887-88, sur une distance considérable vers le sud de cette rivière, et s'il est possible aussi sur quelque distance en gagnant le nord. Les instructions de M. Ogilvie lui enjoignent de poursuivre l'arpentage avec toute la rapidité convenable; mais pour que cette besogne ait l'effet voulu pour l'accomplissement de l'objet en vue, la coopération du gouvernement des Etats-Unis est nécessaire. Il se fait un échange de communications entre les autorités compétentes afin d'obtenir cette coopération. On peut ici observer qu'un arpenteur des Etats-Unis a aussi déterminé les points où la rivière Yukon et le creek des Quarante-Milles sont entrecoupés par le 141^e méridien. Une comparaison des résultats de cet arpentage avec ceux de l'arpentage de M. Ogilvie fait voir que sur l'Yukon il existe entre les deux une légère différence qui s'élève à 618 $\frac{1}{2}$ pieds. Sur le creek des Quarante-Milles, la différence n'est que de 6.59 pieds. C'est le meilleur témoignage qu'on puisse offrir en faveur de l'exactitude du travail de M. Ogilvie et de l'arpenteur des Etats-Unis, eu égard aux conditions et aux circonstances où a été exécuté ce double travail.

TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ.

L'état des comptes de ventes et locations des terres de l'artillerie et de l'amirauté s'est fort amélioré l'an dernier. Le montant des arrérages dus par les acquéreurs et fermiers de ces terres accuse une notable réduction. En 1894, ces arrérages se montaient à \$39,461.69 tandis qu'aujourd'hui ils se trouvent réduits à \$29,060.78. Là-dessus \$13,350 sont dus par la province de Québec pour terres situées dans la cité de Québec et louées par le gouvernement provincial; or c'est une bonne créance quoiqu'elle constitue un arriéré.

LÉGISLATION.

Pendant les deux dernières sessions du parlement il a été passé 15 lois, contenant en tout 285 articles, et qui se rapportent aux opérations du ministère de l'intérieur. La plus importante, peut-être, de ces lois, a été "l'Acte concernant les titres translatifs de propriété, 1894", refonte de toutes les dispositions législatives antérieures sur les titres translatifs de propriété dans les Territoires du Nord-Ouest, et, "l'Acte relatif à l'irrigation du Nord-Ouest". Ce dernier acte, dont j'ai donné un résumé succinct dans le rapport de l'année dernière, a été modifié sous plusieurs rapports à la dernière session du parlement. On trouvera les détails de ces changements discutés à fond dans le présent rapport sous le titre Irrigation. D'autres mesures importantes ont été les modifications faites dans ces deux années à l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, et "l'Acte pour la protection du gibier dans les Territoires non organisés, 1894"; ce dernier acte a été en grande partie le résultat des rapports adressés au département par M. William Ogilvie, arpenteur fédéral, dont les travaux le font pénétrer dans les districts lointains des territoires depuis nombre d'années. Ses observations personnelles ont confirmé les représentations faites de temps à autre au département sur l'extermination délibérée du gibier dans ces districts, et l'on a jugé opportun de faire passer une loi qui offrirait des moyens d'en empêcher à l'avenir la destruction inutile.

Outre la législation passée en 1894 sur les subventions en terres aux chemins de fer, la subvention en terres de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a été l'objet d'une loi spéciale, dont l'effet a été exposé dans le rapport de l'an dernier sous le titre d'"Irrigation."

De courtes mesures modifiant l'Acte des Terres Fédérales ont été adoptées en 1894 et 1895, et dans la première de ces deux sessions il a été passé une loi prolongeant jusqu'au 1^{er} janvier prochain le délai pour la demande de primes militaires sous forme de mandats de terre.

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest ayant disposé de la question d'exemption d'établissements gratuits, on a cru à propos de révoquer la législation du parlement du Canada sur ce sujet et de confirmer ce qu'avait fait l'Assemblée législative. C'est ce qui forme le sujet de l'Acte d'Exemption d'Etablissements Gratuits de 1894.

On s'est fait autoriser à la dernière session pour régler avec le gouvernement de la Colombie-Britannique les affaires en suspens qui se rapportent aux terres de la zone de chemin de fer. Cet acte est connu sous le nom d'"Acte des terres de la zone de chemin de fer, 1895". Les négociations qui ont suivi cette autorisation ont

Ministère de l'Intérieur.

fait de grands progrès à l'heure où j'écris, et tout indique qu'elles seront sous peu conduites à bonne fin.

La question des chemins et des subventions pour chemins dans la province du Manitoba a été aussi réglée par le parlement à sa dernière session. L'une des principales dispositions de la loi qui s'y rapporte est que les chemins dans les limites des municipalités organisées de la province peuvent être fermés, ou qu'on en peut changer la direction en obtenant le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil. La loi ci-devant en vigueur portait que ces chemins, tout en étant propriété de la couronne du chef de la province, ne seraient pas fermés, ou qu'on n'en changerait pas la direction sans le consentement du gouverneur en conseil, et il en est ainsi dans les parties de cette province où il n'a pas été organisé de municipalités.

NOUVEAUX DISTRICTS TERRITORIAUX PROVISOIRES.

Le 26 juin dernier a été rendu un arrêté du conseil divisant tous les districts non organisés ni nommés des territoires du Nord-Ouest en districts territoriaux provisoires. Les noms de ces districts sont Ungava, Franklin, Mackenzie et Yukon.

RÈGLEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS GRATUITS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Jusqu'au 1^{er} janvier 1891, toutes les terres arables de la zone de chemin de fer dans la Colombie-Britannique ont été sujettes aux inscriptions d'établissement gratuit aux termes et conditions prescrits par les règlements du 17 septembre 1889 et les modifications qu'on y a apportées. À la date susdite, on supprima le privilège d'inscription quant aux terres du district de Westminster, et ces terres furent destinées exclusivement à être vendues. A cause des frais considérables de défrichement et d'exploitation des terrains fortement boisés de la vallée du Fraser, et de la baisse du prix des terres cultivables ailleurs, les dispositions des règlements relatifs aux établissements gratuits ont été cette année appliquées de nouveau aux terres du district de New-Westminster.

HYPOTHÈQUE DE 1876 POUR GRAIN DE SEMENCE.

Dans l'hiver de 1875 on jugea nécessaire de faire des avances de grains de semence et de fournir des provisions aux habitants du Manitoba, par suite de la destruction des récoltes par les sauterelles, qui avait eu lieu l'été précédent. Dans tous les cas où la chose fut possible, on prit des hypothèques sur les fermes des assistés comme garantie de ces avances, mais la perception des deniers avancés s'est trouvée occasionner de grandes difficultés, parce que beaucoup de colons, soit intentionnellement ou non, se permirent de grever des terres sur lesquelles ils n'avaient aucun droit. Pendant quelques années, ces recouvrements ont été confiés au commissaire des terres fédérales à Winnipeg, qui s'est acquitté de ce service en qualité d'agent du ministère de l'agriculture. Comme on vit que le commissaire avait pour s'occuper de cette branche d'affaires des facilités qui n'étaient à la disposition d'aucun autre employé du gouvernement au Nord-Ouest, il a été rendu le 9 janvier dernier un arrêté du conseil transférant ces hypothèques et le soin d'opérer ces rentrées au département de l'intérieur.

DEMANDES DE LOTS D'ESTRAN.

L'article 1 de la 47^e Victoria, chapitre 16: l'Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant les Travaux publics du Canada (31^e Victoria, chapitre 12), décrète, entre autres choses, que toute partie de la rive ou du lit de tout havre public appartenant à Sa Majesté, représentée par le gouvernement du Canada, non requise pour quelque objet d'utilité publique, peut, sur la recommandation conjointe des ministres des travaux publics et de la marine et des pêcheries, être affermée ou vendue avec l'autorisation du gouverneur en conseil. La disposition citée plus bas est devenue l'article 19 du chapitre 39 des Statuts révisés du Canada, sur l'expropriation de terres.

On paraît n'avoir rien fait à propos de demandes de lots d'estran à partir de 1881 jusqu'en 1886, à cause, sans doute, de l'incertitude qui existait alors sur la question de savoir quel département prendrait l'initiative en traitant de semblables cas. Pour remédier à cet état de choses, il fut rendu, le 12 mai 1886, un arrêté du conseil mettant l'administration des terrains d'estran sous le contrôle du ministre de l'intérieur, moyennant l'adhésion des ministres des travaux publics et de la marine et des pêcheries, comme l'exigeait la loi à cet effet.

Cet arrangement, qui nécessitait dans chaque cas le concours de trois départements, n'a pas paru satisfaisant, attendu que les lots d'estran qu'on sollicitait étaient presque tous situés en des endroits où il n'y a pas d'agent du ministère de l'intérieur qui puisse lui adresser un rapport sur le mérite de la demande. C'est pourquoi, le 13 juin dernier, il a été passé un arrêté du conseil mettant les affaires relatives à ces lots sous le contrôle du ministère de la marine et des pêcheries, et prescrivant qu'à l'avenir le secrétaire d'Etat du Canada émettra des lettres patentes pour ces lots avec l'autorisation du gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de la marine et des pêcheries.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant, serviteur,

A. M. BURGESS,

Sous-ministre de l'intérieur.

Ministère de l'Intérieur.

PARTIE I

TERRES FÉDÉRALES

Ministère de l'Intérieur.

N^o 1.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DE LA COMMISSION DES TERRES FÉDÉRALES,
WINNIPEG, MAN., 13 novembre 1895.

L'honorable T. MAYNE DALY,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Ont.

M^{ON}SIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour les dix mois terminés le 31 dernier.

On se rappellera que mon dernier rapport s'étendait jusqu'à la fin de l'année 1894, et comprenait ainsi deux mois, novembre et décembre, qui autrement eussent appartenu à la période couverte par le présent rapport. J'ai aussi à vous présenter le rapport de M. Pearce, surintendant des mines, et ceux des différents agents de terres et d'immigration, ainsi que d'autres agents d'administration qui relèvent de moi.

Joint à mon rapport se trouvent les tableaux usuels où l'on trouvera un aperçu de l'ouvrage fait, ainsi que la statistique de l'immigration. Ces tableaux sont classifiés comme suit:—

- (A.) Ouvrage des inspecteurs de homesteads.
- (B.) Ouvrage exécuté dans mon bureau.
- (C.) Ouvrage fait au bureau de l'immigration à Winnipeg.
- (D.) Résumé du registre de placement au bureau de Winnipeg.
- (E.) Nombre des immigrants qui ont logé aux dépôts d'immigration.
- (F.) Relevé des biens des nouveaux colons, leur valeur, etc.
- (G.) Nationalité de ceux qui se sont inscrits pour des homesteads.

Avant de donner un aperçu des travaux exécutés, je désire dire un mot de certains changements survenus dans mon personnel, et d'où il résultera une certaine économie dans le service.

La charge de secrétaire-adjoint, créée il y a une dizaine d'années, a été abolie, et le bureau a par là perdu les services de M. R. A. Ruttan, qui depuis plusieurs années y était un employé des plus utiles. Néanmoins je suis bien aise que ses services n'aient pas été perdus entièrement pour l'administration, et qu'il ait accepté l'agence à Edmonton, qui a déjà de l'importance et promet de devenir une des plus considérables avant longtemps, et où son habileté sera d'un grand avantage pour le ministère.

Je regrette d'avoir à enregistrer le décès de M. Michael Donoghue, survenu de bonne heure cet été. M. Donoghue ayant été nommé à un emploi dans ce bureau peu de temps après la création de ce dernier, il a continué jusqu'à sa mort dans le service du ministère, soit pendant une période de plus de douze ans.

Un autre membre de mon personnel, M. Alexander Norquay, a été transféré au sous-district du lac Dauphin. Aucune des vacances ainsi créées n'a été remplie.

Parmi les changements survenus en dehors de mon propre bureau, je désire mentionner particulièrement la mise à la retraite de M. W. H. Stevenson, qui depuis plusieurs années avait la charge du district de Qu'Appelle et son bureau à Régina. M. Stevenson vint dans ce pays vers le même temps que mon prédécesseur, M. Walsh, et a été depuis lors constamment dans l'emploi du ministère. M. Stevenson est âgé de plus de soixante et dix ans, et le déclin de sa santé a été la seule cause de sa retraite. M. Stevenson a eu pour successeur M. A. F. Fraser, qui remplissait ci-devant les fonctions d'agent adjoint, de sorte que les frais d'administration du bureau ont été réduits.

Je dois aussi mentionner la retraite de M. Thomas Anderson, qui pendant plusieurs années a servi l'administration en qualité d'agent des forêts, et plus récemment, au poste d'agent des terres fédérales à Edmonton.

Le bureau qui avait été établi il y a quelques années au lac du Castor, dans Alberta, a été fermé, et dorénavant l'ouvrage qui s'y faisait se fera aux bureaux d'Edmonton et de Wetaskiwin.

Le tableau A indique que les travaux des inspecteurs de homesteads ont atteint une bonne moyenne.

Je passe au relevé B, qui est celui de l'ouvrage exécuté dans mon bureau.

Comme mon dernier rapport couvrait une période de quatorze mois, les chiffres ne sauraient guère être comparés. Néanmoins, il y a réellement eu diminution dans le volume de l'ouvrage exécuté. Cela est sans doute dû à plusieurs causes, dont la moindre n'a pas été la stagnation générale des affaires et la diminution conséquente du nombre des immigrants, tandis que depuis un mois ou deux l'ouvrage ordinaire du bureau a été grandement retardé par l'immense récolte de cette année, qui a ôté aux colons le loisir de présenter leurs demandes de lettres patentes et de s'occuper des autres choses qui font généralement le sujet de la correspondance.

Au printemps dernier, on a constaté que par suite de ce que les récoltes avaient manqué il serait nécessaire de faire une avance de grains de semence. Le parlement a donc voté \$55,000 pour faire face aux frais nécessaires.

On a acheté

51,118	boisseaux de froment,
49,744	“ d'avoine,
3,995	“ d'orge,
3,960	“ de pommes de terre;

Soit un total de 108,817 boisseaux à des prix moyens de 59, 34, 40 et 36 centins par boisseau des différentes espèces respectivement, le coût total ayant atteint \$49,476.98.

La compagnie du chemin de fer, eu égard aux circonstances, rendit grand service aux intéressés en transportant ce grain au tiers du prix ordinaire, et la somme payée pour le transport s'est élevée à \$3,891.31.

La distribution du grain s'est faite avec toute l'économie possible, et autant qu'il a été possible elle a été effectuée par les agents de l'administration, d'après l'avis et avec la coopération des officiers des différentes sociétés agricoles.

A ce propos, je veux exprimer mon appréciation de l'aide que nous a donné la gendarmerie à cheval, dont les services ont été utilisés pour le pesage et la livraison du grain aux différents endroits; ces services ont été très bien faits.

Les frais se rattachant à l'inspection, l'emmagasinage et la manutention du grain à vingt-trois différents endroits, y compris les dépêches, les impressions, etc., ne se sont élevés qu'à \$1,268.42, c'est-à-dire à environ 1½ c. par boisseau livré.

Tout le grain acheté devait être de première qualité, nettoyé et propre à semer.

L'inspection du grain acheté à Indian-Head et à Régina a été faite avec soin par M. Angus McKay, surintendant de la ferme expérimentale d'Indian-Head; le grain acheté à Brandon a été examiné par M. S. A. Bedford, qui occupe la même charge à cet endroit; le grain obtenu dans le sud du Manitoba a été inspecté par MM. Aikman et W. H. Allison, inspecteurs de homesteads, à l'aide d'échantillons approuvés par M. McKay.

Chaque colon auquel on faisait ces avances devait donner, conjointement avec deux cautions, une garantie par laquelle le coût du grain devait être remboursé avant le 1^{er} avril prochain, et l'obligation grevait toute terre fédérale sur laquelle l'un des trois signataires avait alors ou pourrait par la suite avoir une inscription.

Nul colon n'a reçu plus de 100 boisseaux.

L'administration a des garanties pour une somme totale de \$53,446.13, et a vendu du pain pour une somme de \$2,306.09, ce qui représente plus que le chiffre total de la dépense, qui s'est élevée à \$54,636.71.

Cette distribution de grain de semence, la préparation des garanties, le calcul des sommes dues, etc., etc., représentent une grande quantité de travail, beaucoup plus que ne peut être indiqué dans le relevé.

Ministère de l'Intérieur.

Nous avons reçu 85 demandes de certificats de concessions de terres de métis ; 49, pour un montant de \$10,480, ont été recommandées, et 36, représentant une valeur de \$7,520, ont été rejetées.

Vous vous rappellerez qu'en ce qui concerne le Manitoba, le temps fixé pour la réception de ces demandes expira le 1^{er} mai 1886, et pour le Nord-Ouest le 1^{er} mai 1894. Il en restait cependant l'année dernière encore un certain nombre à recevoir, et l'on a retenu les services de M. Roger Goulet jusqu'au 1^{er} juillet dernier, afin d'en disposer. M. Goulet a à peu près accompli la tâche, bien qu'il y ait encore quelques demandes en suspens. Le service de M. Goulet a pris fin à la date que je viens de mentionner. Je crois qu'il ne me serait pas possible de faire de trop grands éloges des services rendus par M. Goulet pendant les longues années qu'il a passées à l'emploi de l'administration. C'est un homme né dans le pays, et outre qu'il connaît bien l'histoire générale de ces régions et les mouvements de la population, il a une connaissance personnelle extraordinaire d'un grand nombre des familles intéressées dans les concessions de terres, et ses services ont été d'une valeur exceptionnelle dans le règlement des réclamations. Son caractère élevé est trop bien connu pour que j'aie à en faire l'éloge, et ce qu'il a accompli a été satisfaisant non seulement pour l'administration, mais pour tous les intéressés, comme le prouve l'absence presque entière de toute plainte.

Il pourrait encore être nécessaire de temps en temps de consulter M. Goulet, et je suis sûr qu'il sera toujours disposé à donner au département le bénéfice de tous les renseignements qu'il possède.

Les bordereaux reçus des différents agents indiquent que, si dans certains districts le nombre des inscriptions de homesteads n'a pas atteint le chiffre de l'an dernier, il a augmenté dans d'autres. D'après les rapports, la plupart des immigrants arrivés cette année sont d'une classe fort à désirer ; quelques-uns ont des capitaux et tous présentent les conditions essentielles à de bons colons. La plupart des nouveaux arrivés sont allés dans la région de Calgary et d'Edmonton, bien qu'un bon nombre aient pris la direction du lac Dauphin. Ce dernier district convient admirablement à la culture mixte, et deviendra indubitablement une des parties les plus riches de la province. Le besoin de chemins de fer se fait grandement sentir.

La Compagnie du chemin de fer du Pacifique et autres corporations ont vendu beaucoup plus de terres que l'année dernière. D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, les ventes se sont élevées à 104,000 acres ; en 1894 elles n'avaient été que de 65,679 acres.

Je parlerai plus loin, sous le chef immigration, des dépôts d'immigration, des registres de placement, etc.

La récolte a été cette année d'une extrême abondance et a dépassé de beaucoup les plus fortes récoltes précédentes. En général, la gelée n'a pas causé grands dommages, bien que dans la région de l'ouest, entre Calgary et Edmonton, les cultivateurs en aient beaucoup souffert.

Au Manitoba les récoltes sont estimées comme suit :—

GRAIN.

	Etendue ense- mencée.	Boisseaux par acre.	Produit total en boisseaux.
Froment.....	1,140,276	27.86	31,775,038
Avoine.....	482,658	46.73	22,553,733
Orge.....	53,839	36.69	5,645,036
Lin.....			1,281,354
Seigle.....			81,082
Pois.....			28,229
Total.....			61,366,472

RACINES ET POMMES DE TERRE.

	Etendue ense- mençée.	Boisseaux par acre.	Produit total en boisseaux.
Pommes de terre.....	16,716	243·05	4,042,562
Racines (navets et mangels).....	6,785	336·08	2,285,283
Total.....			6,327,845

Je n'ai pas de renseignements sur les territoires.

La perspective générale est des plus satisfaisantes et les gens d'affaires s'attendent à une bonne année.

L'exportation des chevaux et des bestiaux, ainsi que des produits de la laiterie et autres, dépasse de beaucoup celle de l'année dernière.

Les chiffres suivants peuvent être regardés comme à peu près exacts.

Chevaux.....	350
Bêtes à cornes.....	32,000
Cochons.....	7,500
Moutons.....	7,000
Laine.....	1,000,000 de liv.

On remarquera que l'exportation des bestiaux a beaucoup augmenté, et de presque toutes les parties du pays on reçoit les rapports les plus encourageants sur l'état du bétail. L'élevage des moutons paraît aussi donner de bons résultats.

L'exportation des produits de la laiterie, bien qu'encore dans ses commencements, s'accroît rapidement. On estime que depuis le commencement de l'année on a exporté environ 1,000,000 de livres de beurre et de fromage. Les facilités de communication augmentent tous les jours, et il n'y a pas de doute que cette industrie prendra bientôt de grandes proportions.

J'attire l'attention sur les intéressantes choses que dit M. Pearce dans son rapport, sous le titre de *Laiterie et élevage du bétail et des cochons*.

J'apprends que l'agriculture a très bien réussi dans quelques localités, et il est tout à fait probable qu'elle sera une précieuse source de revenus pour le cultivateur.

BOIS.

Comme je l'indiquais dans mon dernier rapport, la question de la préservation des richesses forestières occupe l'attention de l'administration, et on est à prendre des mesures pour conserver en forêts certaines étendues boisées.

INCENDIES DANS LES PRAIRIES.

Je regrette de dire cette année que les colons ont beaucoup souffert par les incendies, qui leur ont détruit de grandes quantités de foin et de grain en meules. J'ai parlé de ce sujet dans mon dernier rapport sous le titre d'*Incendies dans les forêts*, et je dois encore répéter que l'on devrait prendre, tant dans le Manitoba que dans les territoires, des mesures efficaces pour la découverte de l'origine de ces incendies et appliquer des peines rigoureuses à ceux qui seraient trouvés coupables de leur avoir donné naissance. Le sujet est un de ceux qui demandent une étude soignée et une action prompte.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les rapports de la Colombie-Britannique accusent une diminution dans le nombre des inscriptions. Cela s'explique en partie, pour ce qui est du district de Kamloops, par le fait que quelques-uns des arpentages les plus récents n'ont pas été confirmés et que la plus grande partie des terres arables qui ont été ouvertes à la colonisation sont occupées.

Ministère de l'Intérieur.

Le prix des terres dans le district de New-Wesminster ayant été cette année réduit à \$1 l'acre, sauf l'accomplissement des conditions ordinaires du droit de homestead, tout ce qui reste de terres vacantes dans la zone du chemin de fer peut être acheté à ce prix. On rapporte que la saison a été excellente pour l'agriculture et l'élevage.

IMMIGRATION.

Suivant les bordereaux du dépôt d'immigration à Winnipeg, ainsi que d'après les listes de colons européens inscrits à destination de ce pays, il y a eu diminution de l'immigration cette année. Il n'est pas facile d'expliquer cet état de choses autrement que par le fait de la continuation des conditions qui ont produit le même résultat l'année dernière.

La stagnation des affaires, le prix peu élevé du blé, en même temps que des récoltes peu abondantes, ont sans doute nui à l'immigration au Canada, mais on peut compter avec confiance que la forte récolte de cette année, la plus abondante peut-être qui ait jamais été faite dans ces régions, ne sera pas sans avoir d'effet l'année prochaine. En dépit des prix peu élevés qui règnent encore, les cultivateurs, grâce à l'abondant rendement de leurs champs, sont dans de beaux et meilleures conditions financières, et quand cela sera connu en Europe, sans doute plus d'un viendront profiter de la prospérité qui va régner ici. Déjà on recherche les terres, et il faudra des bras pour cultiver les nouvelles étendues qui seront ensemencées.

COLONIES.

Dans le sud du Manitoba, les colonies de Mennonites, de Crofters et d'Islandais sont dans de bien meilleures conditions que les années précédentes. Les récoltes ont été excellentes et les marchands rapportent qu'ils retirent beaucoup d'argent, et que les affaires s'améliorent généralement.

Depuis plusieurs années les Islandais se sont fait remarquer par l'attention qu'ils ont donnée à l'élevage des moutons, bien qu'encore en petits nombres. Cette industrie a beaucoup profité de leurs efforts. La laine qu'ils récoltent est fabriquée en vêtements qui se vendent assez facilement sur les lieux. Les Crofters et les Belges sont portés à imiter les Islandais, et avant longtemps auront sans doute grandement amélioré l'état de leurs finances.

La colonie islandaise de Gimli a été particulièrement heureuse cette année.

Les membres de cette colonie ont pu adopter la manière de vivre à laquelle ils étaient accoutumés, et n'ont pas eu à souffrir du changement de conditions qui si souvent décourage les nouveaux arrivés. Avec de l'excellente pêche sur le lac et d'amples pâturages pour leurs bestiaux, ils se sont trouvés tout de suite indépendants, bien que, sans récolte de grain, ils n'aient sans doute pas amélioré leur condition aussi rapidement qu'ils auraient autrement pu le faire. Suivant cependant l'exemple de leurs voisins vers le sud, plusieurs se sont procuré du blé et de l'avoine qu'ils ont semés, et ils ont eu cette année une excellente récolte, le blé rendant jusqu'à 40 boisseaux à l'acre. Il n'y a pas de doute qu'avec un marché de facile accès, ce qu'il n'a malheureusement pas aujourd'hui, l'établissement de Gimli contribuerait sa part au rendement de grain de la province.

Les bestiaux, auxquels ces industriels colons ont donné beaucoup d'attention, leur ont bien réussi, et à peu près tous parmi eux ont leurs troupeaux de bétail, qu'ils trouvent facilement à vendre avec profit aux trafiquants qui traversent la contrée.

L'établissement d'une scierie et la construction d'un quai ont été d'un grand avantage, tandis que des églises et des écoles attestent que sous d'autres rapports cette population fait des progrès marqués.

Dans la colonie d'Argyle, le progrès est très sensible, et l'excellente récolte de cette année va sans doute amener la prospérité générale. Les gelées d'été ont causé très peu de dommages, et le blé a presque tout été classé "numéro 1, dur".

L'établissement du Lac-Plat, du côté est du lac Manitoba, promet beaucoup. Il comprend environ cinquante familles qui s'occupent principalement d'élevage, industrie à laquelle le pays convient tout particulièrement.

Dans la colonie du Daim-Rouge, les Islandais s'occupent aussi de l'élève des bestiaux, sans néanmoins oublier de cultiver assez de grain pour leurs propres besoins.

Les Scandinaves dans le Manitoba et l'est des Territoires sont assez prospères, mais dans l'Alberta leurs récoltes ont été faibles, et plusieurs ont souffert par les incendies de prairie.

L'établissement de la Bella-Coula, dans la Colombie-Britannique, continue à progresser, et a reçu une accession de quatre-vingt-dix âmes dans le cours de l'année. On y a construit d'excellentes maisons, déboisé une certaine étendue de terre, et bâti une scierie mécanique et un établissement de conserves; de sorte qu'on peut regarder cette colonie comme assez prospère.

La colonie hongroise, dans les townships 23 et 24, rangs 5 et 6, à l'ouest du 2^e méridien, fait d'excellents progrès. Elle s'est récemment accrue d'un certain nombre de nationaux venus des États-Unis et de Hongrie. Plusieurs des nouveaux arrivés, surtout ceux d'Europe, avaient des capitaux.

En général les colonies allemandes ont bien réussi cette année. De nouveaux établissements ont été fondés dans le nord de l'Alberta, et les anciens se sont accrus par des accessions à leur population. Il en est de même des colonies établies au nord de Beauséjour et de Gladstone, dans la province du Manitoba.

Il y a en tout cinquante-deux colonies allemandes, dont deux sont dans le Manitoba et le reste dans les territoires. Elles contiennent environ 2,300 familles, formant un total de 10,000 âmes. Elles ont 45,000 acres en culture; possèdent à peu près 3,500 chevaux; 20,000 têtes de bétail, et 3,000 moutons. Ces chiffres ne comprennent naturellement pas la réserve des Mennonites dans le sud du Manitoba, non plus que les Allemands qui vivent dans les villes ou qui sont disséminés dans le reste du pays.

L'établissement mennonite de Rosthern s'est accru cette année d'environ 250 âmes, quelques-uns des nouveaux arrivés venant des réserves encombrées du Manitoba, et d'autres de la Russie ou de l'État du Minnesota. Ces gens ont donné d'abondantes preuves de leur valeur comme colons, et il est malheureux que les récoltes aient été un peu maigres dans le voisinage; cependant, ils ont assez de bétail pour pouvoir faire face à ce qui pourrait autrement être un sérieux obstacle à leur avancement.

On rapporte que les colonies françaises progressent d'une façon satisfaisante, et les nombreuses demandes de renseignements que reçoivent les bureaux d'immigration font bien augurer de l'avenir.

Le nombre des Français et Belges arrivés cette année n'égale pas celui qu'accusait mon dernier rapport, mais il est bon de dire que ce sont des colons d'une meilleure classe, et qu'ils ont certains capitaux, capables, pour la plupart, de les mettre en bonne voie de succès. En général, ils ne tardent pas à se choisir des homesteads et se montrent empressés de travailler à leur propre compte. Ceux dont les moyens sont limités obtiennent de l'emploi, et ont bientôt gagné assez pour faire un commencement, après quoi le progrès, s'il est lent, est en général sûr.

IMMIGRATION ISLANDAISE.

L'immigration islandaise a été faible cette année. En général elle a besoin d'être aidée, les colons n'ayant pas les moyens nécessaires pour le voyage. Leurs amis qui font la culture en petit ou travaillent pour les autres afin de s'amasser assez d'argent pour s'établir, ont ressenti l'effet du mauvais état de choses de cette année, et leur ont conseillé de rester au pays ou d'attendre le retour de meilleurs jours. Une cause qui a contribué plus que toute autre à arrêter l'immigration de ce côté a été la grande amélioration qui s'est produite dans l'état de choses en Islande, la pêche et l'élevage ayant été très rémunérants durant les deux dernières années. En vérité le peuple y a joui d'un degré de prospérité inconnu depuis le commencement du siècle. Vu les circonstances, il n'y a pas lieu de s'étonner que les pauvres gens préfèrent rester dans le pays natal.

Ministère de l'Intérieur.

IMMIGRATION SCANDINAVE.

Les registres du dépôt d'immigration à Winnipeg indiquent qu'on y a logé un moins grand nombre d'immigrants scandinaves que l'année dernière ; mais un grand nombre se sont rendus dans les territoires par la voie du Saut-Sainte-Marie et de North-Portal. Il n'y a pas de traces statistiques du passage de ces derniers, mais il y a tout lieu de croire si, comme les années précédentes, les nouveaux arrivés s'étaient tous inscrits à Winnipeg, les registres accuseraient une augmentation satisfaisante.

Dans le cours de l'année, plusieurs cultivateurs scandinaves sont arrivés avec un certain montant d'argent. Cela peut être regardé comme de bon augure, car jusqu'à présent il ne nous est venu que des gens de la classe des manouvriers, sans moyens, et pour lesquels il fallait trouver de l'emploi.

L'ouvrage a été malheureusement rare ce printemps, et il en est résulté un peu de misère, mais à l'approche de la récolte la demande de la main-d'œuvre a commencé, et avec de bons gages les gens capables et actifs ont été bien partagés. Il est probable de plus que le battage va continuer pendant une partie de l'hiver, tant la récolte a été considérable.

IMMIGRATION ALLEMANDE.

Le nombre des Allemands qui se sont inscrits à Winnipeg n'a pas atteint le chiffre de l'année dernière, la diminution s'accusant chez les émigrants venant des ports autrichiens et russes, tandis que d'un autre côté les arrivés de l'Allemagne proprement dite se chiffrent par 125 pour 100.

La majorité appartenaient à une bonne classe, et un certain nombre d'entre eux qui ont demandé les services de l'interprète allemand avaient avec eux plus de \$10,000 en lettres de change.

La diminution peut être attribuée aux maigres récoltes de l'année dernière, et aux nouvelles décourageantes envoyées aux amis de là-bas par ceux qui, déjà rendus ici, souffraient de la paucité des gages et avaient de la difficulté à trouver de l'ouvrage.

A l'instar des Scandinaves, grand nombre d'Allemands sont venus par la voie du Saut-Sainte-Marie, et, si l'on tient compte de cela, la diminution est sans doute plus apparente que réelle.

Les nouveaux arrivés en état de travailler sur les fermes n'ont eu aucune difficulté à trouver de l'emploi chez les Mennonites, mais il n'y a guère de demande pour ceux qui ne sont pas accoutumés à ces travaux. Cependant il y a eu beaucoup d'ouvrage pendant la moisson.

MAIN-D'ŒUVRE.

Par suite de l'abondance de la récolte il a fallu cette année importer des manouvriers de l'Ontario, et la compagnie du chemin de fer en a transporté environ six mille. Il est connu qu'il en restera un bon nombre, et dans tous les cas, la vue des champs de blés par ces ouvriers et les rapports qu'ils feraient de leurs merveilleux rendements, partout où ils iront, ne sauraient avoir qu'un bon effet pour l'année prochaine. Les cultivateurs qui nous ont visités en voyage d'examen, parlent hautement du pays, et un grand nombre ont déclaré l'intention de se fixer ici.

CULTURE DES FRUITS.

On s'occupe de la production et des moyens de vente des fruits dans la Colombie-Britannique, où les avantages naturels et les excellents résultats qu'ont déjà eu les efforts faits de ce côté indiquent que l'industrie a toutes les chances de succès.

Dans le Manitoba, de même, la culture des petits fruits prend rapidement de l'importance. On a longtemps prétendu qu'ils ne pouvaient être cultivés avec succès dans ce climat, mais les expositions faites aux récentes foires agricoles ont tout à fait dissipé cette idée, et les maraîchers et petits fermiers font d'excellentes récoltes qu'ils vendent avec facilité dans les villes voisines.

LÉGUMES.

Quiconque a visité les foires d'automne dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, a pu voir jusqu'à quel point le sol du pays est propre à la culture des légumes que tout cultivateur peut récolter à peu de frais. On a dernièrement établi des jardins de maraichers dans le voisinage de Winnipeg et des autres grandes villes, et cette industrie promet d'acquiescer avant longtemps beaucoup d'importance.

CULTURE DU TABAC.

Les colons français ont longtemps fait avec succès la culture du tabac dans le Manitoba, et plus récemment elle a été essayée dans la Colombie-Britannique. Dans le but de constater si le pays convient à la production d'une qualité de tabac supérieure, qui serait de quelque valeur commerciale, j'ai fait distribuer, en différents endroits dans le Manitoba, l'Assiniboïa et la Colombie-Britannique, de la graine de tabac qui avait été obtenue de la Havane, en accompagnant l'envoi de complètes instructions sur le mode de culture qui convient. Malheureusement, la saison était avancée, et le succès de l'expérience s'en est senti.

A l'heure où j'écris il est encore trop tôt pour parler avec confiance des résultats, mais d'après les rapports que j'ai reçus, il y a lieu de croire que si l'on pouvait engager les colons à donner à la chose l'attention suffisante, on pourrait récolter ici pour les marchés de l'est une feuille d'excellente qualité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

H. H. SMITH,
Commissaire.

A

APERÇU des travaux des inspecteurs de homesteads pour la période de dix mois
expirée le 31 octobre 1895.

Nom de l'inspecteur.	Nombre d'inspections.	Nombre de demandes de lettres patentes reçues.	Milles parcourus.
Thomas H. Aikman.....	196	152	3,190
John Allison.....	142	67	5,106
*W. H. Allison.....	282	182	2,786
John J. Arsenault.....	244	110	3,957
John Coleman.....	283	8	4,198
R. S. Cook.....	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.
George J. Cox.....	208	84	3,152
R. S. Park.....	252	129	4,525
†John Rogers.....	284	105	3,247
J. R. Thompson.....	218	59	3,510
Totaux.....	2,109	896	33,671

* Commission relative aux prix de transport des marchandises.

† Services relatifs aux grains de semence.

B
APERÇU de l'ouvrage exécuté dans le bureau du commissaire des terres fédérales, pour la période de dix mois terminée le 31 octobre 1895.

Année administrative.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	ANNULATIONS PAR ORDRE DU BUREAU DES TERRES.			Demandes de lettres patentes, approuvées ou en suspens.	CONCESSION DE TERRES AUX MÉTIS.			Nombre des rapports d'inspection par agents.	Nombre d'autorisations d'inscription par agents.	RECETTES.						
			Homesteads.	Préemptions.	Refusées et en suspens.		Demandes reçues.	Recommandées.	Rejetées.			Hypothèques pour avances faites aux colons.	Avances de grains de semence.	Terres affectées aux écoles.	Droits de lettres patentes.	Cartes, etc.	Chèques émis.	
1895 (10 mois)	24,157	26,471	81	62	209	1,873	*85	49	36	2,109	1,285	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	471

* Pour un montant de \$18,000—

Recommandées..... \$10,480 00
 Rejetées 7,520 00
\$18,000 00

C

ARRIVÉES aux dépôts d'immigration à Winnipeg,

	Venant de l'est du Canada.		Par la voie de l'océan.					Par la voie des Etats-Etats.					Total des arrivées.				
	Adultes et enfants.		Adultes.		Enfants.			Adultes.		Enfants.							
	Du s. m.	Du s. f.	Total.	H.	F.	G.	F.	Total.	H.	F.	G.	F.	Total.	Total des arrivées.	Anglais.	Irlandais.	Ecoisais.
	Janvier.....	2	2	4	23	14	8	14	59	10	1	3	14	77	5
Février.....	4	4	9	3	2	4	18	12	2	1	2	17	39	5	1	4
Mars.....	10	5	15	86	9	12	12	129	51	23	38	38	150	294	43	5	32
Avril.....	44	38	82	253	54	23	23	353	133	67	88	81	369	804	198	21	25
Mai.....	5	8	13	310	118	130	102	660	35	24	16	20	95	768	125	22	11
Juin.....	4	3	7	131	74	31	34	270	23	13	11	16	63	340	57	2	17
Juillet.....	6	4	10	171	74	55	45	345	15	14	22	20	71	426	102	6	20
Août.....	40	8	48	88	44	19	37	188	13	7	8	8	36	272	27	18
Septembre.....	17	10	27	50	26	18	20	114	13	8	9	8	38	149	53	3
Octobre.....	8	2	10	27	13	4	9	53	42	36	37	32	147	210	4	2	5
	140	80	220	1148	439	302	300	2189	347	195	230	228	1000	3409	619	59	138

pour la période de dix mois terminée le 31 octobre 1895.

Nationalités.														Occupations.						Destinations.			
Allemands.	Scandinaves.	Français.	Belges.	Cit. des E.-U.	Canadiens.	Islandais.	Autres.	Total des arriv.	Cultivateurs	Garçons de ferme.	Journaliers.	Ouvriers.	Commis.	Servantes.	Non classifiées.	Arriv. totales.	Ontario.	Manitoba.	T. N.-O.	Colombie-Britannique.	Total.		
41	11	1	5	4	7	77	25	2	4	3	4	39	77	45	27	5	77		
9	5	4	1	10	39	10	10	2	1	1	1	14	39	31	6	2	39		
64	18	14	4	5	73	7	29	294	77	56	8	4	4	145	294	15	162	117	294		
125	221	96	10	17	70	14	7	804	205	182	7	2	5	20	383	804	361	378	65	804		
283	86	127	19	11	31	7	46	768	149	155	15	3	8	35	403	768	367	395	6	768		
86	62	60	15	12	7	6	16	340	97	45	6	10	16	166	340	186	135	19	340		
139	82	14	10	10	22	4	17	426	67	102	14	6	22	215	426	286	122	13	426		
53	48	61	6	58	1	272	28	97	8	6	13	120	272	2	179	84	7	272		
36	40	9	4	1	28	5	179	49	23	4	3	13	87	179	117	59	3	179		
33	96	15	1	20	32	2	210	48	17	7	2	7	129	210	3	59	109	41	210		
869	669	401	75	76	335	39	129	3409	755	689	75	6	48	135	1701	3409	20	1791	1432	166	3409		

D

DEMANDE et offre de main-d'œuvre, pour la période de dix mois expirée le 31 octobre 1895.

	Janvier.		Février.		Mars.		Avril.		Mai.		Juin.		Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Total.		
	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.	
Battleford	3		1		7	6	4	10	3	10	2	1	2	3	3							3	
Brandon																						34	
Calgary																							
Edmonton																							
Estevan																							
Lac-Dauphin																							
Lethbridge											1											1	
Minnedosa																						1	
Prince-Albert																						4	
Dain-Rouge																						4	
Régina	2																					5	
Wéaskwin																							
Winnipeg	19	10	37	17	66	27	143	89	135	74	147	92	187	90	194	149	104	27	42	14	1,074	589	
Yorkton																						1	
Kamloops	1																					1	
New-Westminster	2																					6	
Total	19	18	37	23	73	39	147	111	138	87	158	95	189	93	197	158	106	38	43	26	1,107	688	

E

NOMBRE des immigrants logés aux dépôts d'immigration, dans le cours de la période de dix mois expirée le 31 octobre 1895.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Total.
Brandon.....				18	18	10	5	25		3	88
Calgary.....	12	45	149	287	168	99	157	116	90	178	1,301
Edmonton.....	37	4	124	54	137	50	100	38	50	55	649
Minnedosa.....											68
Prince-Albert.....			1	16	19	1	2	29			62
Daim-Kouge.....				25	12	13	11	10	1		21
Régina.....						3	3		5		138
Wetaskiwin.....				40	46	37	15				
Winnipeg.....	77	39	249	804	768	340	426	272	179	210	3,409
Lac-au-Canard.....											
Total.....	126	88	527	1,244	1,168	553	719	490	325	446	5,731

F

RELEVÉ des bestiaux et autres biens des immigrants inscrits aux ports d'entrée du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest pendant la période de dix mois terminée le 31 octobre 1895.

PORT D'ENTRÉE.	CHEVAUX.		BESTIAUX.		MOUTONS.		COCHONS.		MACHINES.		AUTRES BIENS.		VALEUR TOTALE.
	Nom- bre.	Valeur. \$ c.	Nom- bre.	Valeur. \$ c.	Nom- bre.	Valeur. \$ c.	Nom- bre.	Valeur. \$ c.	Nom- bre.	Valeur. \$ c.	Nom- bre.	Valeur. \$ c.	
Lethbridge	688	11,928 00											1,305 00
Sainte-Marie	70	1,860 00	238	2,722 00			7	21 00					4,695 00
Coutts	17	327 00	24	2 70									2,520 00
Coulée-des-Erables	58	885 00											152 00
Fort-Macleod	*16	870 00	133	2,124 00	283	695 00							950 00
Gretna	351	19,710 00					68	328 00					17,135 00
North-Portal	366	13,949 00	123	1,951 00	139	225 00	77	390 00					9,467 00
Calgary	48	2,425 00			26	96 00							13,673 00
Killarney	127	6,666 00	48	616 00	1	2 00							1,457 00
Crystal-City	22	940 00	7	80									353 00
Deloraine	62	2,260 00											513 00
Brandon			10	185 00	11	40 00							3,389 00
Emerson	28	1,205 00					4	20 00					1,035 00
Carberry													3,587 00
Portage-la-Prairie	7	350 00											316 00
Virden													6,419 00
Régina													200 00
Winnipeg													2,723 00
													21,169 00
													183,060 00

*Mules.

NATIONALITÉS des immigrants inscrits pour homesteads dans le cours de la période de dix mois expirée le 31 décembre 1895.

DISTRICTS AGRAIRES.	CANADIENS.			Allemands.	Islandais.	Belges.	Suédois.	Norvégiens.	Russes.	Autrichiens.	Français.	Italiens.	Hongrois.	Citoyens des E.-U.	Danois.	Finlandais.	Hollandais.	Bohémiens.	Suisses.	Juifs.	Néo-Zélandais.	Polonais.	Malgais.	
	Anglais.	Réussais.	Irlandais.																					Manitoba et Territoires du N.-O.
Battleford.	17	12	10	4	4	45	11	11	11	11	11	11	11	35	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lac-du-Castor.	66	31	3	19	54	12	1	1	1	1	1	1	1	40	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Calgary.	14	7	17	27	136	130	1	1	1	1	1	1	1	50	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Coteau.	50	27	19	44	136	130	1	1	1	1	1	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Edmonton.	34	2	2	2	39	1	1	1	1	1	1	1	1	209	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Kamloops.	37	2	3	1	49	1	1	1	1	1	1	1	1	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Lethbridge.	3	8	6	6	17	8	6	6	6	6	6	6	6	162	162	162	162	162	162	162	162	162	162	162
New-Westminster.	12	3	3	31	23	8	10	10	10	10	10	10	10	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Prince-Albert.	61	31	17	35	68	3	14	14	14	14	14	14	14	87	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Qu'Appelle.	102	26	19	4	84	23	56	25	17	17	17	17	17	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Dain-Rouge.	131	77	29	304	148	53	76	76	3	3	32	32	32	17	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Saskatchewan.	156	72	23	191	127	41	1	6	5	5	12	12	12	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Souris.	6	38	5	5	25	1	1	1	1	1	1	1	1	77	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Courant-Rapide.	39	10	18	8	17	1	3	3	5	8	1	1	1	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Touchwood.	21	10	26	27	64	187	162	153	137	3	1	1	1	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Wetaskiwin.	54	12	1	23	92	3	62	28	2	2	39	39	39	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Winnipeg.	808	353	143	718	953	349	535	59	40	27	279	24	106	681	21	16	5	4	4	3	1	63	1	
Totaux.	808	353	143	718	953	349	535	59	40	27	279	24	106	681	21	16	5	4	4	3	1	63	1	

N° 2.

BUREAU DU SURINTENDANT DES MINES,
CALGARY, 31 octobre 1896.

M. H. H. SMITH,
Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg, Manitoba.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, pour l'honorable ministre de l'intérieur, mon rapport sur le travail qui a été accompli à mon bureau pendant l'année administrative expirée aujourd'hui.

Du 19 novembre au 20 mai, l'année dernière, la plus grande partie de mon temps a été occupée par les travaux de la commission relative au transport des voyageurs et des marchandises, et le reste a été consacré aux affaires accumulées dans mon bureau pendant mon absence, à l'exception de la période écoulée entre le 25 mars et le 5 avril, pendant laquelle je vous ai remplacé à Winnipeg.

Du 27 mai au 31 mai, j'ai visité Edmonton et informé sur certaines accusations portées contre des employés au sujet du fonctionnement de l'agence à cet endroit.

Du 3 au 4 juin, j'ai visité l'agence de Wetaskiwin en pareille mission.

Du 10 au 13 juin, je suis allé à Winnipeg pour m'entendre avec vous sur certaines questions.

Du 17 au 27 juillet, j'ai visité l'Alberta-sud au sujet des pâturages et de certaines questions relatives à l'établissement de squatters sur des terrains réservés pour l'abreuvement des bestiaux, ainsi qu'à la dispute de Mountain-View, sur la section 19, 2, 27, à l'ouest du 4^e méridien.

Du 25 juillet au 1^{er} août, je suis allé à Régina pour rencontrer le ministre de l'intérieur et vous-même. Du 7 au 10 août, j'ai inspecté le ranche de Quorn et les terres du voisinage, et établi des réserves pour l'abreuvement et l'abritement des bestiaux.

Le 24 août, je suis allé rencontrer le ministre de l'intérieur à Banff.

Je suis parti de Calgary le 7 septembre au matin pour me rendre à la convention internationale de l'irrigation à Albuquerque, au Nouveau-Mexique, et visiter les régions où l'on pratique l'irrigation dans le nord du Colorado. J'étais de retour à Calgary le 27 du même mois.

J'ai transmis à l'administration des rapports sur tout ce qui précède dans le cours de l'année.

HOUILLE.

La quantité tirée des mines de Canmore a peut-être doublé la quantité extraite en une seule année jusqu'à présent, et grâce aux efforts de l'administration l'emploi de la houille a été grandement développé, de sorte que de Medicine-Hat, du côté de l'est, à North-Bend, du côté de l'ouest, les locomotives du chemin de fer du Pacifique ne consomment que cette houille.

Le produit de la mine d'anthracite a été d'une superbe qualité, et une grande quantité en est entrée dans la consommation jusqu'à Winnipeg; mais le propriétaire de la mine prétend que les intéressés de la Pensylvanie se sont ligüés contre lui et fournissent leur charbon à Winnipeg à un prix moins élevé qu'il ne saurait faire lui-même avec profit, afin de se débarrasser de sa concurrence. Naturellement cela ne leur rapporte que perte, mais avec un capital d'une centaine de millions, la perte qu'ils peuvent faire à un endroit comme Winnipeg ne leur importe guère. Leur but est de tuer l'industrie, afin qu'elle ne devienne pas à l'avenir en état de leur faire une concurrence dangereuse, sur des marchés plus importants, tels que le Montana, le Wyoming, les Etats du Pacifique, etc. Si jamais on réunissait Lethbridge aux principaux chemins de fer de ces Etats, au moyen de lignes à voie ordinaire, de façon à les faire communiquer avec Anthracite et mettre ainsi Anthracite en communication directe avec l'ouest des Etats-Unis, et si l'exploitation houillère avait

Ministère de l'Intérieur.

derrière elle une compagnie puissante, il est aisé de prévoir que l'antracite américain aurait bientôt cédé le pas à une houille supérieure dans cette partie des Etats-Unis.

Le produit de la houillère de Lethbridge a pleinement atteint les chiffres de l'année dernière.

On a consommé à Calgary l'hiver dernier une grande quantité de houille tirée des mines d'Edmonton, et la qualité en paraissait supérieure à celle de la houille consommée l'année précédente. Elle est aujourd'hui à meilleur marché que toute autre.

La houillère de Paterson à Fish-Creek est maintenant exploitée par un mineur d'expérience, et la houille y est vendue au chiffre extrêmement bas de \$1.65 la tonne. Cette houillère ainsi que celles de Sheep-Creek et de Knee-Hill fournissent la plus grande partie de la houille consommée par la population des ranches dans le voisinage de Calgary.

Calgary tire aussi probablement de ces mines environ trente pour cent de son combustible. Le bois commence à se faire rare dans les régions des ranches les plus peuplées, et grâce à ces mines et à leurs situations centrales, se trouve résolu un problème qui aurait pu devenir sérieux.

Le combustible nécessaire à l'Alberta-sud vient de Lethbridge, des filons de houille de la Sainte-Marie, dans le voisinage du ruisseau Pot-Hole, des filons des coteaux de la rivière du Lait, d'autres encore, dans la vallée de la rivière Waterton, sur le ruisseau Pincher et dans le voisinage, ainsi que sur les bras Sud, Nord et du Milieu de la rivière du Vieux. Un coup d'œil sur la carte fait voir qu'aucune partie de cette région ne se trouve beaucoup éloignée de quelque houillère.

COKE.

Ce produit promet de devenir bientôt l'objet d'une des plus importantes industries de l'Alberta. A mesure que de nouvelles mines de quartz s'ouvrent dans les montagnes et que s'établissent des fonderies, la demande de ce produit devient de plus en plus importante. L'administration des houillères de Canmore prend des mesures pour la construction de fourneaux avec lesquels elle espère pouvoir répondre aux besoins des hauts-fourneaux qui se construisent dans l'intérêt des mines de la Koutenais. L'Alberta fournit à plusieurs endroits un excellent charbon propre à la fabrication du coke, et le jour n'est pas éloigné où ce produit sera utilisé dans une très grande mesure.

Placers.

On a pris des arrangements dans le cours de l'année pour l'exploitation d'une partie du haut de la Saskatchewan au moyen de machines hydrauliques, et on m'apprend que ces dernières sont presque prêtes. Les explorateurs qui ont visité l'année dernière le haut de la Saskatchewan du sud et la rivière à l'Arc, n'ont pas renouvelé leurs recherches cette année, bien qu'ils eussent, paraît-il, eu beaucoup de succès la saison précédente. Nombre de colons du voisinage d'Edmonton consacrent encore leurs loisirs au lavage. Le bruit a couru pendant la première partie de l'été que de riches placers avaient été découverts aux sources de l'Athabasca, et les mineurs s'y sont portés en nombres; mais les dernières nouvelles nous apprennent que le rendement n'y est pas meilleur que dans le haut de la Saskatchewan. Dans le cours de l'été environ 1,000 mineurs ont exploité des placers sur la Saskatchewan du nord et l'Athabaska; probablement 40 pour 100 de ces mineurs étaient dans un rayon de 20 milles d'Edmonton. Deux ou trois dragues construites à faux frais ont été en activité dans le cours de l'été.

PÉTROLE.

Tout ce qui s'est fait dans la recherche du pétrole a été les travaux exécutés par le gouvernement fédéral à Athabaska-Landing sous la direction du D^r Dawson. La commission de géologie en fera sans doute le sujet d'un rapport complet.

MINES EN GÉNÉRAL.

Les découvertes phénoménales et les développements qui ont eu lieu dans la partie ouest des régions de la Koutenais, ne peuvent manquer d'avoir très prochainement un très bon effet sur les opérations et les industries dans l'Alberta et la Colombie-Britannique. Plus l'attention sera attirée sur ce point, plus les explorateurs s'y porteront et plus grande sera l'étendue du pays explorée. C'est ce qui est déjà arrivé dans une certaine mesure. Dans le cours de l'été bon nombre d'explorateurs ont visité la région de la rivière à l'Arc, dans les montagnes, ayant en vue d'y exploiter les mines; quelques claims de quartz d'or ont même été enregistrées. Ce mouvement fait contraste avec l'apathie de plusieurs années passées, et, si ce n'est pour ce district en particulier, il en résultera sans doute beaucoup de bien pour le pays en général.

IRRIGATION.

M. J. S. Dennis, inspecteur en chef des arpentages, et chargé par le ministre des relevés topographiques en vue de l'irrigation, traitera de cette question d'une manière complète dans son rapport, ainsi que des travaux qui ont été exécutés dans le cours de l'année. On remarquera que la plupart des irrigateurs se préparent évidemment à satisfaire loyalement aux prescriptions de la loi. Quelques-uns sans doute ne s'y conformeront point, et il y a lieu de se demander si les peines édictées ne devraient pas être appliquées. Tous ceux qui se sont occupés tant soit peu sérieusement du sujet s'accorderont à dire qu'il est d'importance vitale de s'en tenir rigoureusement aux règlements. A l'exception des différends qui naissent dans l'exploitation des mines, rien n'engendre autant de haines peut-être que les querelles en matière d'irrigation, et le seul remède paraît être la stricte mise à exécution des règlements établis.

La dernière saison s'est ouverte par un temps extrêmement sec et froid, et cela s'est continué jusque tard en juin; le temps se mit alors aux ondées, mais resta froid et couvert, avec abondance d'eau jusqu'au 1^{er} septembre. Le grain commença très tard, et le temps n'ayant pas été favorable il a fait beaucoup de paille et n'a pas mûri entièrement. La gelée a aussi fait beaucoup de dommages dans plusieurs districts du Nord-Ouest, notamment dans une grande partie du sud de l'Alberta, de même que dans des parties considérables du nord de l'Alberta, ainsi que de l'Assiniboïa et la Saskatchewan, mais beaucoup moins étendues dans ces deux derniers districts. En conséquence du mauvais temps les effets de l'irrigation n'ont pas été aussi remarquables qu'ils l'auraient été en aucune des dix dernières saisons; mais tous admettent néanmoins les bons effets de l'arrosage artificiel, et au lieu de restreindre leurs travaux de ce côté ils veulent les développer autant que leurs moyens pourront leur permettre de le faire, et sont plus que jamais adhérents de l'irrigation. Ce sujet touche à un autre de presque égale importance, qui est le suivant:

LAITERIE ET ÉLÈVE DES BESTIAUX ET DES COCHONS.

On annonce d'une façon indubitable qu'il existe aujourd'hui entre Calgary et Liverpool un service de transport en chambres frigorifiques pour les produits de la laiterie, etc., à des prix qui n'excéderont pas deux centins la livre, c'est-à-dire à des prix qui ne dépasseront pas de plus de $\frac{1}{2}$ centin les prix demandés pour les produits de la laiterie entre les stations de l'Ontario et Liverpool, la livre. Si l'on compte que le beurre de première qualité vaut en moyenne 18 centins la livre dans l'Ontario, ce qui n'est probablement pas une estimation trop élevée, sa valeur représenterait 92 pour 100 de ce chiffre. Le fabricant de beurre dans l'Alberta ne se trouve donc à souffrir, sous le rapport du transport, que d'un désavantage vis-à-vis de son concurrent de l'Ontario de 8 pour 100 seulement, tandis que ce dernier vis-à-vis de lui souffre un désavantage de 25 pour 100 sous le rapport de la nourriture du bétail. Il est probable que le fabricant de l'Ontario est un peu mieux partagé sous le rapport du prix de la main-d'œuvre; cela n'est cependant pas un facteur considérable. En somme, la perspective de l'industrie laitière dans les territoires du Nord-Ouest est très belle, particulièrement dans la partie connue sous le nom de région-

des *foot-hills* dans l'Alberta, et dans les buttes du Cyprès et les montagnes de Bois de l'ouest de l'Assiniboia. La qualité de l'herbe, de l'eau, etc., et les propriétés du climat relativement à la maturation du beurre, sont toutes excellentes. Avec de l'habileté dans la fabrication, avec des vaches bien soignées et du fourrage égal à celui de l'Ontario, ce n'est pas une hardiesse que d'affirmer que la différence dans la qualité du produit commanderait un prix assurément égal et probablement supérieur à la différence dans le coût du transport. L'absence presque totale des mouches qui tourmentent le bétail, réduisent la quantité du lait et nuisent à sa qualité, est aussi une importante considération dans cette industrie. Depuis 1887 j'ai, tous les ans, dans mes rapports, attiré l'attention sur la question de l'industrie laitière dans le Nord-Ouest. Il est difficile d'imaginer une entreprise plus profitable que celle de la laiterie combinée avec l'élevé des pores et des volailles. Pour les familles surtout qui ont assez de bras pour les besoins de l'entreprise et un petit capital à placer, il y a là d'excellentes conditions de succès ; et il est presque incroyable qu'il n'existe pas plus de ces entreprises dans un district où elles pourraient être conduites sous des auspices si favorables. La raison en est sans doute dans ce que ceux qui, grâce à leurs moyens financiers ou autrement, seraient en état de donner l'exemple, ont avec beaucoup de profit consacré tout leur temps et leur capital à l'élevé des bestiaux pour l'exportation, et ont dans une grande mesure été empêchés de se livrer à l'industrie qui nous occupe, parce qu'elle nécessite plus de travail et une présence constante. Comme je l'ai dit déjà, l'élevé du porc formerait une excellente annexe à l'industrie laitière, parce que depuis le moment où le cochon est sevré jusqu'au moment où il convient de l'engraisser pour le marché, il s'écoule une période de quatre ou cinq mois, pendant laquelle le régime le plus profitable et le plus satisfaisant est indubitablement une nourriture composée en grande partie du lait écrémé qui se trouve naturellement en abondance dans toutes les laiteries, et auquel on ajoute des déchets de légumes, etc., qui se trouvent dans toutes les maisons. Un établissement pour l'élevé des cochons a dernièrement pris naissance en cet endroit, et déjà on y dépense plus de \$1,000 par semaine en achats de cochons importés du Manitoba, et même de plus loin vers l'est. Il est sans doute facile à démontrer que si le fermier d'Alberta convertissait ses grains communs en chair de porc au lieu de les vendre aux prix qu'ils rapportent, son travail de l'année lui rapporterait probablement de 30 à 60 pour 100 de plus qu'aujourd'hui. L'idée que l'industrie laitière doit nécessairement réduire la production du bœuf est erronée. Si l'on trouve que le lait privé de son beurre ne suffit pas à la nourriture du veau, rien n'empêche le fermier d'y ajouter assez de graine de lin à un dixième du prix que lui rapporte ce beurre. Aujourd'hui la plupart font élever deux veaux pour une seule vache, et il est raisonnable de supposer que si l'on ne gardait que des bêtes de première qualité pour la laiterie, 50 pour 100 des veaux seraient élevés de cette manière et auraient tous les avantages de l'animal élevé avec le troupeau, tandis que leurs mères seraient utilisées pour la laiterie. Une combinaison de cette industrie avec l'élevé des cochons et des volailles et la production des œufs, et l'exportation des produits en chambres frigorifiques, constituerait une entreprise qui ne saurait facilement être excellée.

Le plus sérieux obstacle à l'industrie de la production du porc paraît être l'absence de bons sujets reproducteurs, et il y a lieu de considérer sérieusement si l'on ne pourrait pas prendre des mesures coopératives pour hâter la solution de cette difficulté. Le sujet de l'industrie laitière me ramène nécessairement à celui de l'irrigation, en ce que celle-ci forme, de l'aveu de tous, une condition primordiale de succès, au moins dans les contrées où l'irrigation peut se faire avec profit.

L'irrigation permet à celui qui s'occupe de l'industrie laitière de résider non loin des villes ou des centres et y trouver des avantages sociaux, religieux et éducationnels qu'il ne saurait trouver dans les conditions ordinaires. Il peut distribuer l'eau sur les parties cultivées de son terrain, et récolter sur une étendue limitée assez de fourrage pour la nourriture de ses bestiaux pendant l'hiver, tandis que ses pâturages, dont la richesse peut être également décuplée par l'irrigation, pourront suffire à un nombre de vaches dix fois plus grand. L'eau étant distribuée sur le terrain, elle est partout à la portée du bétail. Au fait, pour montrer jusqu'à quel point l'irri-

gation a créé un nouvel état de choses, je citerai le professeur Carpenter, qui a la charge du collège agricole de Fort-Collins, dans le Colorado, et qui dit que dans le cours de l'hiver dernier, dans un rayon de six milles de cet endroit, plus de 200,000 boisseaux de blé ont été donnés en nourriture aux moutons, à part le trèfle et autre foin, le tout récolté au moyen de l'irrigation. Les moutons ainsi nourris avaient tous été importés du Nouveau-Mexique dans l'automne et engraisés pour la consommation de l'hiver et du printemps dans les marchés de l'est, où la plupart ont été expédiés en avril et en mai. Il y a lieu d'ajouter que le Colorado ne produit pas autant de blé qu'il en consomme, et qu'en conséquence le prix y était d'environ 40 pour 100 plus élevé l'hiver dernier qu'à Manitoba, et que, en d'autres termes, le blé ainsi donné aux moutons coûtait 55c. le boisseau. Le fait est que l'entreprise a été aussi rémunérante pour les propriétaires des moutons que pour ceux qui ont fourni le grain et le foin. En 1870, quand ont commencé les premiers travaux d'irrigation en cet endroit, celui qui aurait prédit pareils résultats de l'irrigation eut été pris pour toqué.

BESTIAUX ET MOUTONS.

Bien qu'avec une moyenne de température un peu plus basse que d'ordinaire, l'hiver dernier a peut-être été, sous le rapport des tempêtes, le plus favorable que nous ayons eu de mémoire de colon. L'exportation de l'année a été aussi la plus grande dans l'histoire de la contrée, et a dépassé d'au moins 40 pour 100 celle des années précédentes. Bien qu'il en soit ainsi, on aurait tort de croire que les ranches soient dépeuplés, car probablement 20 pour 100 au moins de l'exportation étaient des bestiaux amenés ici du Manitoba et d'autres endroits de l'est dans le cours des deux dernières années. Cette année nombre d'éleveurs ont profité des bas prix que la Compagnie du chemin de fer du Pacifique (à cause de la rareté du fourrage dans l'Ontario) demandait pour le transport du bétail de cette province à l'Alberta, et plusieurs wagons de bestiaux ont été amenés ici pour être dirigés ensuite sur le marché européen quand le temps sera venu. S'il était possible de se procurer facilement des bestiaux d'un ou deux ans, il serait bon que nos ranches s'occupassent exclusivement du nourrissage du bétail, et que ceux des ranches dont les opérations sont considérables abandonnassent en grande partie la reproduction. Rien ne saurait mieux conduire à un pareil état de choses que l'abolition des règlements de la quarantaine. Mais d'un autre côté il y aurait à craindre le danger de l'encombrement et la destruction de nos pâturages; et puis, les profits de pareilles entreprises pourraient bien finalement se trouver dans les goussets des grands éleveurs de l'autre côté de la frontière. J'ai discuté la chose dans des rapports précédents, et je suis d'avis qu'on pourrait probablement établir des règlements de nature à prévenir dans une grande mesure et peut-être complètement les dangers.

J'attirais l'attention dans mon rapport d'il y a deux ans, sur le tort que causait aux intérêts des éleveurs du nord de l'Alberta l'importation dans ce district de bestiaux inférieurs par les immigrants venant des Etats de l'ouest. Le mal n'a pas été contrebalancé par l'importation de bons bestiaux par les cultivateurs. Depuis quelques années ceux-ci ne prennent aucun souci de la qualité du bétail qu'ils élèvent. Il en résulte que l'année dernière, tandis que l'Alberta-sud et plusieurs autres parties des territoires exportèrent un très grand nombre de bestiaux à la Grande-Bretagne, il n'en a peut-être pas été exporté une seule tête du nord de l'Alberta. Le bétail vendu a dû être consommé sur place. Depuis deux ou trois semaines cependant les journaux de l'endroit attirent là-dessus l'attention de leurs lecteurs, et il faut espérer qu'on saura remédier à un état de choses aussi déplorable.

CHEVAUX.

L'importation de chevaux inférieurs par de prétendus colons venant des Etats-Unis n'est plus aussi considérable qu'elle a été au printemps. Cette importation fait un grand tort au commerce de chevaux de l'Alberta, et cela de plusieurs façons. D'abord elle nuit à la reproduction et abaisse le niveau de la race, tandis que d'un

Ministère de l'Intérieur.

autre côté elle tend à diminuer le prix des animaux supérieurs, en ce que ces chevaux sans valeur se vendent à des prix extrêmement bas, et le colon dont les moyens ne sont pas grands est souvent tenté de les acheter. Il est à remarquer que les propriétaires des troupeaux de chevaux inférieurs dans le Sud-Alberta ont graduellement cessé leur reproduction ou s'efforcent d'en améliorer le sang à l'aide d'étalons supérieurs quand ils ont le moyen de le faire. Peut-être jamais dans l'histoire de l'Alberta, le propriétaire de ranches n'a si bien compris qu'il lui faut, s'il veut que son industrie soit rémunérante, employer les meilleures juments possibles, afin d'élever des chevaux propres à l'exportation. Quelques envois de chevaux de selle et de chevaux de trait ont été dirigés sur le continent d'Europe dans le cours de l'année et ont donné des résultats très satisfaisants; les prix obtenus ont produit à l'éleveur une moyenne d'environ \$70 par tête, ce qui est un très beau chiffre, vu le peu de dépenses de cette industrie. On dit qu'on répétera ces envois l'année prochaine. En terminant, je désire attirer de nouveau l'attention sur ce que je disais dans mon rapport de l'an dernier relativement aux mesures à prendre pour empêcher la ruine du domaine public par des bandes de chevaux sans valeur.

LES SQUATTERS ET LES SOURCES D'EAU.

Je me suis beaucoup occupé de ce sujet dans mes précédents rapports, et je suis bien aise de dire que le mal n'augmente pas. La prompte éjection qui se fera bientôt de quelques individus, j'espère, aura sans doute pour effet de mettre fin à la pratique des squatters de s'approprier les endroits d'abreuvement. L'opinion publique est fortement en faveur de la protection de ces sources. On doit s'attendre que le squatter pourra toujours individuellement compter sur une certaine mesure de sympathie dans son voisinage immédiat ou de la part de ceux qui désirent faire comme lui, vu que la tentation d'acquérir ces endroits avantageux est très forte; mais dans l'intérêt général la chose doit être empêchée.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. PEARCE,
Surintendant des mines.

N^o 3.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES AGENCES,
OTTAWA, 27 novembre 1895.

Monsieur le commissaire des terres fédérales,
Winnipeg, Manitoba.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, pour le ministre de l'intérieur, mon rapport annuel pour la période des dix mois qui ont pris fin le 31 octobre 1895.

Au mois de mars j'ai fait l'inspection des bureaux des terres fédérales à Prince-Albert, à Régina et à Daim-Rouge, ainsi que le bureau des forêts de l'Etat à Prince-Albert.

En avril j'ai visité les bureaux des terres fédérales à Calgary, Edmonton et Wetaskiwin, ainsi que les bureaux des forêts à Calgary et à Edmonton.

Au mois de juillet j'ai inspecté le bureau d'immigration à Montréal et le bureau des terres fédérales à Estevan.

En août j'ai assisté à l'assemblée du conseil des terres fédérales à Régina et fait l'inspection des bureaux des terres à Régina, Brandon, Winnipeg, Minnedosa, Yorkton et au Lac-Dauphin, et le bureau des forêts de l'Etat à Winnipeg.

Au mois de septembre j'ai inspecté les bureaux des terres fédérales à Lethbridge, Kamloops et New-Westminster, le bureau du surintendant du parc des Montagnes-Rocheuses, et celui de l'agent des forêts à New-Westminster.

En octobre je me suis rendu à Halifax, au sujet du remplacement des dépôts d'immigration détruits par un incendie dans le cours de l'hiver dernier, et j'ai inspecté le bureau d'immigration de la même ville, et ceux de Québec et de Montréal.

J'ai parcouru pour ces différentes inspections 16,000 milles en chemin de fer et 260 milles en voitures ordinaires.

Règle générale, les membres du service extérieur qui relèvent de moi s'acquittent de leurs devoirs d'une façon satisfaisante. En sus de leurs fonctions ordinaires, un certain nombre d'agents ont été chargés de distribuer les grains de semence départis à leurs districts respectifs. La chose a dû se faire à la saison de la plus grande activité pour les agents, et cette distribution n'a pas coûté peu de travail. Elle a été exécutée de la façon la plus satisfaisante. Il en a surtout été ainsi à Calgary, où les membres du personnel ont fait l'ouvrage sans aide de la gendarmerie à cheval, et avec beaucoup d'inconvénients personnels par suite des grands vents et des tempêtes de poussière qui régnaient à cette époque.

Le 31 mars, un incendie a détruit le bâtiment occupé par le bureau des terres fédérales à Régina. On a cependant sauvé la plupart des papiers et le public n'a pas souffert beaucoup d'inconvénient.

Depuis mon dernier rapport, les changements suivants sont survenus dans la composition du personnel.

Le 1^{er} juillet 1895, M. W. H. Stevenson, agent des terres fédérales à Régina, et M. Thomas Anderson, agent des terres fédérales et des forêts à Edmonton, ont été mis à la retraite à cause de leur âge. M. A. J. Fraser, l'adjoint de M. Stevenson, en remplit aujourd'hui les fonctions, et il ne sera conséquemment pas nécessaire de nommer un nouvel officier.

M. R. A. Ruttan, ci-devant secrétaire-adjoint du conseil des terres fédérales, a été transféré à Edmonton pour succéder à M. Anderson.

Le personnel du bureau des terres fédérales à Winnipeg a été réduit par la retraite de M^{lle} Ruttan, tandis que M. Alexander Norquay a été transféré de notre bureau à celui de la sous-agence du Lac-Dauphin.

Ministère de l'Intérieur.

Le 1^{er} août, M. A. E. Hetherington, adjoint de l'agent à Coteau, a succédé à M. C. E. Phipps en qualité d'agent, et ce dernier a été réduit au rang d'adjoint. Ce changement est le résultat de la façon peu satisfaisante dont les affaires étaient conduites dans ce bureau.

Le 30 septembre la sous-agence ouverte au Lac-du-Castor au printemps de 1894 pour l'avantage des colons qui se portaient alors vers ce district, a été abolie par suite de la diminution des affaires, et le sous-agent, M. Joseph Kildahl, a cessé d'être employé. M. Kildahl remplissait ses fonctions avec beaucoup de soin.

J'annexe à mon rapport un aperçu de l'ouvrage qui s'est fait dans les différents bureaux d'agents dans le cours des dix derniers mois. Plus de 1,150 bordereaux ont été examinés dans mon bureau dans la préparation de ce tableau.

En outre de la correspondance ordinaire du bureau, nous avons préparé dans le cours de la période à laquelle se rapporte le présent rapport, un grand nombre de rapports particuliers sur différentes questions qui m'ont été soumises en ma qualité de membre du conseil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. GORDON,

Inspecteur des agences des terres.

APERÇU de l'ouvrage qui s'est fait aux différents bureaux des agents des terres fédérales dans le cours des dix mois qui ont pris fin le 31 octobre 1895.

AGENCE.	Inscriptions de homestead*		VENTES.		INSCRIPTIONS ANNULÉES.		Inscriptions ministérielles	Permis de coupe de foins accordés.	Demandes de lettres de patentes de homestead approuvées.	LETTRES.		Bordeaux au bureau central.
	Préemptions.	Ordi- naires.	Homesteads.	Préemptions.	Reçues.	Envoyées.						
Battleford.....			3		1			78	10	223	436	53
* Lac-du-Castor.....		‡2	39					1	8	213	322	101
Calgary.....	1	9	54		13		4	177	42	1,583	1,453	294
Coteau.....	6	7	71		11			70	50	1,791	1,409	56
Edmonton.....	‡11	6-1‡	78		6		1	49	105	1,882	1,812	53
Kamloops.....		3	8				1	8	23	1,037	985	49
Lac-Dauphin.....		10-1‡	18		4		2	126	18	976	821	45
Lethbridge.....	3	4	105		30			170	109	2,274	2,268	50
Petite Saskatchewan.....	‡29	9	2				1		42	1,991	1,819	40
New-Westminster.....	2	1	44		8			86	38	1,066	1,060	47
Prince-Albert.....	5	5	90		56			361	208	4,476	3,476	46
Qu'Appelle.....	2	3	79		7			125	72	1,475	1,176	46
Dam-Rouge.....	6	7	215		50			690	284	8,447	7,555	58
Souris.....		14	5					14	6	202	278	44
Courant-Rapide.....	1	3	63		21			286	64	1,802	1,878	46
Touchwood.....	3	3	169					14	9	1,130	1,704	42
Wetaskiwin.....	6	12-1‡	81		11		2	549	134	5,835	6,024	52
Winnipeg.....												
Total.....	70	87	1,184		227		11	2,781	1,231	36,343	34,516	1,116

* Cette agence a été abolie le 30 septembre. † Homesteads vendus. ‡ Emplacement de ville. § L'agent du Lac-Dauphin ne fait pas de rapport indiquant l'ouvrage qui se fait à son bureau. Les inscriptions de homesteads et les ventes sont comprises dans les rapports du bureau de la Petite-Saskatchewan.

J. M. GORDON,
Inspecteur des agences.

Ministère de l'Intérieur.

N° 4.

FORÊTS, MINES ET PATURAGES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 2 décembre 1895.

Monsieur A. M. BURGESS,
Député du ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le quinzisième rapport annuel de la division des forêts, mines et pâturages du ministère de l'intérieur. Les états préparés par M. F. Loyer, le teneur de livres de cette division, établissent que du 1^{er} janvier au 31 octobre 1895 inclusivement, les recettes des forêts, des pâturages, des terres à foin et des mines, non compris les ventes de terrains miniers, se sont élevées à \$73,620.28, tandis que pour la période correspondante de l'année dernière, ces recettes avaient été de \$90,584.46.

Ces états, marqués A, B, C, ainsi que les rapports des agents des forêts à Winnipeg, dans le Manitoba, à Calgary, Edmonton et Prince-Albert, dans les Territoires du Nord-Ouest, et à New-Westminster, dans la Colombie-Britannique, accompagnent le présent rapport. Les sommes ci-dessus comprennent les droits payés pour la coupe du bois et du foin et les pâturages sur les terres affectées aux écoles.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 1895 les recettes ont été de \$16,964.18 moindres que celles de la période correspondante de l'année précédente. Les redevances forestières ont diminué de \$7,357.14; les recettes des pâturages, de \$10,713.41; des houillères de \$127.80; des carrières de pierre, de \$413.91; mais celles de la coupe du foin accusent une augmentation de \$1,612.08, et celles des droits de mines de \$36.

Afin de faciliter l'étude et la comparaison des recettes, on a aussi préparé les états D et E, où l'on trouvera indiquées par exercices et par années administratives, les recettes des forêts, des terrains miniers, des pâturages, des terres à foin, depuis 1892 jusqu'au 31 octobre 1895, non compris les ventes des terrains miniers. On trouvera ces états à la fin du présent rapport.

Ces états ne comprennent pas les recettes provenant des terres affectées aux écoles, mais on trouvera à la fin de ce rapport un relevé, marqué F, de toutes les recettes de ce chef pour l'exercice 1894-95, et un relevé marqué O, de ces recettes pour les douze derniers exercices jusqu'au 30 juin 1895.

Les recettes totales du bureau de Winnipeg, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 octobre 1895, ont été de \$28,223.30, c'est-à-dire de \$3,231.60 moindres que celles de la période correspondante de l'année dernière, qui étaient de \$31,454.90.

Le prix du bois de service dans les limites de l'agence de Winnipeg a été pour le pin, de \$19, et, pour l'épinette, de \$17 du mille, mesure de planche. Il y a dans l'agence trente et une scieries autorisées.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 1895, les recettes à l'agence des forêts de la couronne dans la Colombie-Britannique ont été de \$16,642.34, ce qui accuse une diminution de \$3,186.68. Sur le montant perçu \$263,74 l'ont été en primes pour couper du bois offertes à l'enchère. L'étendue totale engagée a été d'environ 8-28 milles carrés, ce qui donne une moyenne de \$31.85 par mille carré.

La quantité totale de bois de service fabriquée durant l'année a été de 10,042,087 pieds, mesure de planche, relativement à 14,475,717 pieds fabriqués l'année dernière. Ce bois s'est vendu de \$7 à \$9 du mille.

Il y a dans l'agence onze scieries autorisées.

La somme totale des recettes de l'agence de Calgary, du 1^{er} janvier au 31 octobre 1895, a été de \$6,061, ce qui accuse une augmentation de \$411.63 relativement à l'année dernière.

Le bois se vend à Calgary de \$8 à \$16, et à Fort-MacLeod \$10. Huit scieries autorisées ont été en activité dans le cours de l'année.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 1895, les recettes de l'agence d'Edmonton ont été de \$3,352.66, c'est-à-dire de \$513.62 de moins que l'année dernière. Le bois s'est vendu à Edmonton de \$13 à \$16 le mille. L'agent rapporte que huit scieries autorisées ont été en activité durant l'année.

Les recettes de l'agence de Prince-Albert, du 1^{er} janvier au 31 octobre 1895, ont été de \$4,515.97, c'est-à-dire de \$840.70 de moins que l'année dernière. Le bois s'est vendu à Prince-Albert de \$8 à \$25 le mille. Trois scieries autorisées ont été en activité dans le cours de l'année.

Les bordereaux des scieries reçus au bureau principal accusent les quantités suivantes de bois de service comme fabriquées et vendues dans le cours de l'année dans les cinq agences :

	Fabriqu.	Vendu.
Bois de sciage.....	30,010,491 pieds.	30,138,429 pieds.
Bardeaux..	5,316,890 "	4,488,950 "
Lattes.....	748,500 "	656,450 "

Cent quarante-sept permis de coupe de bois, sur une étendue totale de 2,811.06 milles carrés, ont été accordés dans le cours de l'année. Suit un relevé des superficies qu'embrassent les permis accordés par l'administration dans la province du Manitoba, dans les trois districts provisoires et dans la Colombie-Britannique :—

	Milles.
Manitoba.....	727.51
Alberta.....	1,359.40
Assiniboïa.....	59.75
Saskatchewan.....	246.54
Colombie-Britannique.....	417.86

Le nombre de demandes de permis reçues dans le cours de l'année civile de 1895 jusqu'au 31 octobre, est de 69, dont 64 pour être exercés dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et le reste dans la Colombie-Britannique.

Il a été annulé onze permis dans le cours de l'année, les bénéficiaires n'ayant pas rempli les conditions prescrites. L'étendue totale engagée par ces fermiers était approximativement de 125 milles carrés. Le nombre des permis en vigueur dans la province et les territoires est de 261, et de 136 pour les terres fédérales de la Colombie-Britannique.

Suit un tableau indiquant les coupes de bois affermées dans les différentes agences forestières.

Ministère de l'Intérieur.

AGENCE DE WINNIPEG.

Coupe.	Licence.	Nom.	Localité.	Etendue.	Date du dernier bordereau de scierie.
				Milles carrés	
1	(Bail)	Chas. S. Hoare	Lac Winnepegosis.	48	Pas en activité.
15-16	(Bail)	Représentant légal de Patrick Kelly.	do	80	do
14-18, 11-12.	do	do do	do	141	do
N o 1 et 2	10	D. E. Sprague.	Rivière du Roseau	9 5	Tr 30 sept. 1895.
T. B.	2, 4 et 6	T. W. Ferguson.	Ruisseau de la Queue-d'Oiseau.	78 75	do
do . .	3	W. H. Whimster.	Tp. 19, rg 21, O. 1er m.	3	do
do . .	5	F. A. Fairchild.	Tps 19 et 20, rg 20, O. 1er m.	15	Tr 30 juin 1895.
14	90	A. Ferguson.	Rivière aux Ecailles.	50	Pas en activité.
15 A, 15	91	do	do	50	do
23	92	do	do	50	do
25, 25 A	233	do	do	50	do
16	21	David Ross.	Près de la rivière Whitemouth.	120	Tr 30 sept. 1895.
26, 26 A, 26 B	122	H. B. Mitchell.	Rivière aux Ecailles.	12 1/8	do
26 c	Nonsignée	do	Lac Winnipeg	10	do
26 d	do	do	Près rivière du Sable.	9 625	Pas de bordereau.
48	112	do	Petit Ruisseau Boueux.	33 5	Tr 30 sept. 1895.
27, 27 A, 27 B, 28 A, 28.	140	Assissippi Milling Co.	Rivière aux Ecailles.	47 1/8	do
92	53	M. K. Dickinson.	Petite riv. du Cygne	50	Pas en activité.
356	do	V. B. Wadsworth.	Riv. du Daim-Rouge.	50	do
410	55	D. McFayden.	Tp 17, rg 16, O. 1er m.	8 25	Tr 30 juin 1895.
544	113	Wm. Robinson.	Riv. Grosse-Gorge	5 6	do
546	Nonsignée	Banque Impériale du Canada, W ⁷ p ^g , Man.	do do	49 14	Pas en activité.
547	97	J. A. Christie.	Tp 33, rg 3, O. 2e m.	42 25	do
Part. D, 551	131	W. A. Allan.	Tps 22 et 23, rgs 18 et 19 O. 1er m.	36	do
551 A. B. C	do	do	Rivières Pewei et Etoimami.	99 41	do
551 D	173	Chs. Geekie.	Tp 23, rg 19, O. 1er m.	18	Tr 30 sept. 1895.
554	124	D. E. Sprague.	Deux fles, lac Whitemouth.	2	Pas en activité.
555	136	D. McFayden.	Tp 18, rg 16, O. 1er m.	16	Tr 30 juin 1895.
563	S. licence.	Bande du Pas.	Chenal Salé près la riv. aux Carottes.	250	do
567	196	Peter McArthur.	Rivière Fairford.	69	Tr 30 sept. 1895.
568	Nonsignée	T. W. W. Bready.	Tp 18, rg 7, m. E. de la Côte.	10.480 acres.	Pas en activité.
571	do	James Shaw.	Tps 25 et 26, rg 25, O. 1er m.	40	Tr 30 sept. 1895.
575	220	John Watson.	Tps 22 et 23, rg 20, O. 1er m.	18	Tr 30 juin 1895.
576	166	Thos. et Jas. Shaw.	Tp 24, rg 20, O. 1er m.	1 5	Tr 31 déc. 1894.
578	Nonsignée	D. H. Harrison.	Tp 23, rg 18, O. 1er m.	14	Tr 30 juin 1895.
580	do	G. T. Orton.	Ile de l'Ours-Noir.	3	Pas en activité.
Partie 581	178	J. A. Christie.	Tp 19, rg 19, O. 1er m.	16	1er mai 1895.
585	152	George Kerr.	Tp 8, rg 7, tp 17, rg 17, tp 18, rg 16, O. 1er m.	75	Tr 30 sept. 1895.
586	Nonsignée	H. B. Mitchell.	Lac des Dix-Milles.	24	Pas en activité.
587	do	David Ross.	Rivière Whitemouth.	16	Tr 30 sept. 1895.
588	168	W. H. Atkinson.	Tp 1, rg 20, O. 1er m.	563 7 acres.	do
589	Nonsignée	David Ross.	Rivière Whitemouth.	50	Pas de bordereau.
590	do	do	Route Dawson.	50	do
592	174	Thomas et Rothwell.	Tp 18, rg 3, E.	3 75	Tr 30 sept. 1895.
599	171	John Andrew.	Tp 19, rg 19, O. 1er m.	2	Tr 30 juin 1895.
601	Nonsignée	David Ross.	Rivière Whitemouth.	86	Pas de bordereau.
603	201	Joseph T. Thomas.	Tp 18, rg 3, E.	2	Tr 30 sept. 1895.
604	Nonsignée	H. B. Mitchell.	Lac Winnipeg.	10	Tr 30 sept. 1895.
605	228	Drake et Cie.	do	10 7	do
609	Nonsignée	McRae, Rochester et Chârette.	En partie sur le bord du lac Long.	50	Pas en activité.
613	207	H. H. McCorquadae.	Tp 2, rgs 20 et 21, O. 1er m.	3	Tr 31 mars 1895.

AGENCE DE WINNIPEG—Fin.

Coupe.	Licence.	Nom.	Localité.	Etendue.	Date du dernier bordereau de scierie.
				Milles carrés	
615	217	F. A. Fairchild.	Tp 19, rg 19, tp 18, rg 19, tp 19, rg 20, O. 1er m.	7·93	Tr 30 sept. 1895.
617	Nonsignée	B. E. Chaffey.	Rivière aux Tourtes...	40	Pas en activité.
618	do ..	J. A. Christie.	Tps 21 et 22, rg 21, O. 1er m.	10	1er mai 1894.
619	216	Friesen, Reimer et Cie.	Tp 4, rg 9 E. 1er m.	12·46	Tr 30 sept. 1893.
621	Nonsignée	Wm. Robinson.	Rivière Grosse-Gorge..	25	do
622	218	do ..	Rivière Noire.	14	do
624	237	D. E. Sprague.	Entre le lac des Bois et le lac Whitemouth ..	35·35	do
625	212	F. L. Engman.	Tp 18, rg 17, O. 1er m..	3	Tr 30 juin 1895.
629	Nonsignée	John Pollock.	Tp 33, rg 3, tp 34, rg rg 4, O. 1er m.	10·83	Tr 30 mars 1895.
630	232	Hooker et Cie	Baie de la Blague.	6·13	Tr 30 juin 1895.
632	Nonsignée	C. Jones.	Lac Winnipeg.	4	Pas en activité.
637	214	Geston et Mitchell.	Tp 23, rg 3, E.	2·75	30 sept. 1895.
648	Nonsignée	J. D. McArthur ..	Tp 21, rg 24, O. 1er m..	1	Pas en activité.
659	do ..	Drake et Cie.	Lac Winnipeg	12	Tr 30 sept. 1895.
660	do ..	Wm. Robinson.	do ..	5	do
662	do ..	J. A. Christie.	Tp 21, rg 21, O. 1er m.	1,920 acres	Pas en activité.
				Milles carrés	
670	do ..	do ..	do ..	1	do
672	do ..	Isaac Riley.	Près le lac à la Blague.	3	Tr 30 sept. 1895.
676	do ..	F. L. Engman.	Tp 19, rg 18, O. 1er m..	4	Pas de bordereau.
700	do ..	Hooker et Cie.	Ile de Tondre.	4	do
702	do ..	H. B. Mitchell.	Lac Winnipeg	2	do

AGENCE D'EDMONTON.

39	52	Daniel R. Fraser.	Saskatchewan du Nord	45·84	Tr 30 juin 1895.
9	Bail 15	Geo. Burn.	Rivière Rouge	30	Tr 30 sept. 1895.
199, 200	46	Alberta Lumber Co. ..	Bord du lac à l'Eau-Claire.	251·80	Pas en activité.
203, 204		do ..	do ..		do
242A	Nonsignée	do ..	do ..	35½	do
425	do ..	James Nosworthy.	Saskatchewan du Nord	50	do
305	95	John White.	Rivière Brazeau.	50	do
441	do ..	do ..	District d'Alberta.	50	do
325	94	do ..	Rivière Baptiste.	50	do
447	Nonsignée	Donald McLeod.	Au nord de la Saskatchewan du Nord.	50	do
465	do ..	James Elliott.	Au nord de la Saskatchewan.	50	do
480	do ..	A. Forbes	Au nord de la Saskatchewan du Nord	50	do
496	87	Banque d'Ottawa.	Saskatchewan du Nord	50	Tr 31 oct. 1895.
302	83	Geo. Burn.	do ..	3·75	Pas en activité.
542	98	Lamoureux, Frères.	Près T. B. 496.	24·5	Tr 30 sept. 1895.
623	199	Thomas R. Haddon.	Tp 56, rg 24, O. 6e m..	2	Tr 30 juin 1895.
627	231	Fraser et Cie.	Tps 49 et 50, rg 5, O. 5e m.	8·24	Tr 30 sept. 1895.
645	Nonsignée	William Short.	Tps 51, 52, rg 27, tp 51, rg 28, O. 4e m.	6	do
646	238	A. J. Fraser.	Tp 50, rg 4, O. 4e m.	5	do
653	Nonsignée	Walters et Humberstone.	Tps 51, rgs 26 et 25, O. 4e m.	4·25	do
673	Nonsignée	Philip Ottewell et Cie.	District d'Alberta.	9	do
674	do ..	do ..	do ..	9	do
686	do ..	Wm. Short.	Tps 50 et 51, rg 1, O. 5e m.	8·75	Pas de bordereau.

Ministère de l'Intérieur.

AGENCE DE CALGARY.

Coupe.	Licence.	Nom.	Localité.	Etendue.	Date du dernier bordereau.
				Milles carrés	
34	30	James Walker.....	Rivière de l'Arc.....	42 29	Tr 30 juin 1895.
36	99	Hon. Peter McLaren..	Bras sud, riv. du Vieux.	50	Tr 30 sept. 1895.
36A	117	do	Rivière du Centre.....	50	do
179	86	do	do do	50	Pas en activité.
252	115	Hon. Peter McLaren..	Rivière du Daim-Rouge	47 85	do
253	114	do	do	50	do
455	176	do	do	48 93	do
80	45	Alberta Ry. & Coal Co.	Près le bras sud, rivière du Vieux.	50	Tr 30 juin 1894.
105	39	Alberta Lumber Co. ..	Rivière du Daim-Rouge	47	Tr 30 juin 1895.
106	36	do	do	47 34	do
185	37	do	do	48 75	do
186	38	do	do	47 7	do
192	183	Charles Beck.....	Bras nord, riv. Haute.	47 08	Pas en activité.
318 e, f, g, h, i, j	88	Eau Claire and Bow Riv. Lumber Co.	} Rivière de l'Arc.....	116 11	1er mai 1895.
417	88				
380	93	The Calgary Lumber Co	{ Tps 27-8-9, rg 5, o. 5e m. Tps 27-8, rg 6, o. 6e m. }	5	Pas en activité.
382	23	Louis Sands	Buttes de Cyprès.....	17 5	do
468	111	James Quinn.....	Petite Rivière-Rouge..	50	do
533N	118	Alberta Ry. & Coal Co.	Rivière de l'Arc.....	50	Tr 30 juin 1894.
550 O et P	126	G. H. Lewis	do	27 37	Pas en activité.
552	N. signée.	John McNamara	Rivière Cascade.....	5	do
559	128	Donald Morrison.....	Près le bras sud, ruisseau du Mouton.	3 41	do
569	170	John Lineham	Bras s., ruiss. Moutou.	21 33	Tr 31 mars 1894.
573	Sans licen.	Dép. des aff. des sauv.	Tp 9, rg 3, o. 4e m.....	11 35	
582	do	do do	Rivière du Ventre.....	6 5	
579	213	W. D. Lineham.....	Bras nord, riv. Haute.	33 32	Pas en activité.
583	143	C. O. Card.....	Tp 1, rang. 27-8, o. 4e m.	4	Tr 30 juin 1895.
593	N. signée.	M. S. Cross.....	Voisin., Pincher-Creek	7	Pas en activité.
594	190	John Lineham.....	Bras s., ruiss. Mouton.	6 13	Tr 30 juin 1895.
606	206	A. W. Gillingham	Bras n., riv. du Vieux.	3	do
631	229	D. W. McKenzie.....	Tp 42, rg 25, o. 4e m....	25	Pas en activité.

AGENCE DE PRINCE-ALBERT.

19	(Bail)	Edward Murphy.....	Lac Pelican.....	101	Pas en activité.
A66	33	Geo. Burn.....	Près embouchure, ruisseau du Lapin.	47 3/4	Tr 30 sept. 1895.
245	49	do	Petite Rivière-Rouge..	50	do
320	80	do	Ruiss. Renard, et haut du ruiss. du Lapin.	50	do
474	79	do	Lac de Sable.....	50	do
564	N. signée.	Daniel Shannon.....	Petite Rivière-Rouge..	1	Tr 30 sept. 1895.
595	do	Moore et Macdowall..	Saskatchewan du Nord	2	Pas en activité.
598	192	James Sanderson.	Tp 52, rg. 1, o. 3e m....	6	Tr 30 sept. 1895.
616	225	Moore et Macdowall..	Lac Pierreux.....	38 59	Pas en activité.
633	230	James Sanderson.....	Tps 51-2, rg. 1, o. 3e m....	4 12	Tr 30 sept. 1895.
563	N. signée.	Bande du Pas.....	Extrém. o., chenal Salé	250 acres.	
691	do	Geo. Burn.....	Dist. Saskatchewan....	10 19	Pas de bordereau.
698	do	Moore et Macdowall..	Tp 23, rg 4, o. 3e m....	5	do

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Coupe.	Licence.	Nom.	Localité.	Etendue.	Date du dernier bordereau de scierie.
A	119	Knight, Frères.....	S. Cheam, rés. ind....	680 acres	Tr 30 sept. 1894.
48	N. signée.	do do	Près du lac James....	3,520 do	do do
61	153	do do	Tp 2, 3, rg 29, o. 6e m.	130.33 do	do do
B	102	British Columbia Mill Timber and Trading Co.	Tp 7, lot 362, gp 1, New-West.	3,520 do	Tr 30 sept. 1895.
H	108		Tp 2, lot 33, bloc. 5, rg 2, o. 6e m.	1,120 do	do do
L	109	Royal City Plg Mills Co	Tp 7, New-West.....	640 do	do do
86	N. signée.		District New-West'r....	420 do	do do
87	do		Tps 2, 38, rg 1, o.	640 do	do do
98	do		Près du lac Stave.....	400 do	do do
99	do	do do	do do	Milles carrés	
10, 11	105	Columbia Riv. Lbr Co.	Tp 41, New-West'r....	1 25	do do
19	N. signée.	do do	Ruisseau de Quartz....	4	Pas en activité.
21	125	do do	Fleuve Colombie.....	24	do do
27	130	do do	Riv. Blackberry et Col.	33 78	do do
30	130	do do	Fleuve Colombie	1	do do
40	N. signée.	do do	Rivière au Castor	4 40	do do
42	177	do do	Ruisseau Stoney	10 25	Tr 30 juin 1895.
70	N. signée.	do do	Fleuve Colombie	12	do do
14)	204	do do	do do	50	Pas en activité.
15 J	205	do do	do do	91 53	do do
47	205	do do	Ruisseau Blackwater...	22 66	do do
65	N. signée.	do do	Ruisseau Wait-a-bit...	27	do do
66	180	do do	Sec. 24, tp 20, rg 10, o. 6e m.	542 acres	do do
73	N. signée.	do do	Rivière Colombie.....	27 do	do do
74	do	do do	do do	27 do	do do
105	do	do do	do do	6 do	do do
50 C	155	McLaren, Ross Lbr Co.	Rivière Chilliwhack...	6720 do	Tr 31 mars 1895.
55	N. signée.	do do	Tps 19, 22, 25 e. du m. de la côte.	15900 do	do do
83	do	do do	Zone du ch. def., C.-B.	362 do	do do
33	146	Brunette Saw Mill Co.	Lac et rivière Stave...	4324 2 do	30 sept. 1895.
44	167	do do	Bcs 12, 3, 4, prov. C.-B.	2206 52 do	do do
Bloc 5,	221	do do	Rivière Lillooet.....	160 do	30 juin 1895.
68	195	do do	Tp 6, g 7, o. 7e m.....	2,670 do	31 mars 1895.
90	156	do do	Lts 14, 15, 22, 23, 24, 25 26, 27, bloc 5, n. rg 1 New-West.	Milles carrés 2	30 sept. 1895.
96	188	do do	Rivière Stave.....	641 acres	do do
122	215	do do	Tp 21, e. du m. de la c.	320 do	Tr 31 mars 1895.
125	N. signée.	do do	Près Burrard-Inlet....	530 do	Tr 30 sept. 1895.
C	100	Thomas Cahill.....	Tp 4, dist. New-West'r.	960 do	Pas en activité.
M	159	Henry West.....	Rivière Stave.....	639 do	Tr 30 juin 1895.
103	189	do do	do do	163 do	do do
K	107	Grant et Kerr.....	Tp 2, dist. N.-West'r..	360 do	do do
Q	141	do do	Tp 1, do do	640 do	do do
51	N. signée.	do do	Tp 2, gp 2, N.-West....	640 do	do do
O	184	H. V. Edmonds.....	Tp 39, dis. N.-West. n.	1,600 do	Tr 31 déc. 1893.
54	N. signée.	do	Tp 2, rg 29, o. 6e m....	1,120 do	do do
T	121	H. T. Thrift.....	Tp 7, dist. New-West....	320 do	Tr 30 juin 1894.
57	150	Huntingdon L'br Co.	Tp 16, dist. New-West..	1,920 do	Tr 31 déc. 1893.
52	157	E. A. Wyld.....	Tp 39, dist. New-West..	876 3 do	do do
69	149	do	Tp 39, o. du m. de la c.	354 do	do do
109	222	do	Tp 12, e. du m. de la côte, dist. New-West.	160 do	do do
R	120	Wilson, Murphy et McRae.	Tp 2, rgs. 1, 2, dist. New-West.	3,200 do	Pas en activité.
V	175	W. A. Allan.....	Tp 35, rgs 27, 28, o. 6e m.	1,728 do	do do
39	N. signée.	do	Tp 39 et tp o. du tp 39 dist. New-West.	Milles carrés 8 63	do do
46	181	do	Tp 5, rgs 27, 28 o. 6e m.	760 acres	do do

Ministère de l'Intérieur.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER—*Suite.*

Limite.	Licence.	Nom.	Localité.	Etendue.	Date du dernier bordereau.
W	138	Dobbie, Davidson et Strathy.	Tps 4, 2, 12, dist. New-West.	10,720 do Milles carrés	Pas en activité.
Z	154	Dobbie, Davidson et Strathy.	Lacs Lillooet supérieur et inférieur.	13 Milles carrés	do
X	197	Thomas L. Briggs.....	Tp. 15, E. du M. de la Côte, dist. N.-Ouest.	4,800 acres	Qr 31 mars 1895.
79 } 101 } Y 1, 2	198	do do	Tps 3, 4, rgs 3, 4, O. du 7e M.	2,240 do	do
	182	Mossom Boyd Co.....	Lacs Lillooet sup. et inf.	163·86 do 3,093 do	do Pas en activité.
3	103	W. C. Wells.....	Rivière Kicking-Horse	2 Milles carrés	Qr 30 juin 1895.
28	N'n signée	do	do do	1 do	do
29	202	do	Tp 25, r. 19, O. du 5e M.	13·16 do	do
5	134	I. R. et T. R. Reilly..	Rivière Kicking-Horse et ruisseau Beaver..	11·65 do	Qr 31 mars 1895.
16	200	J. W. Bryson.....	Fleuve Colombie.....	15·55 do	Qr 30 sept. 1895.
17	241	L'hon. Geo. Bryson....	do do	16·5 do	do
18	N'n signée	John Dill.....	do do	50 do	Qr 31 mars 1895.
20	142	T. Long et Frères.....	Rivière Blue-Water...	34·80 do	Pas en activité.
23	N'n signée	T. H. Allen	do Illecillewaet...	10	do
26	do ..	David Ward.....	Fleuve Colombie.....	50	Qr 31 mars 1895.
32	do ..	Geo. Goodwin.....	Rivière Illecillewaet...	1	Qr 30 sept. 1893.
75	do ..	John Nicholson.....	Tp 13, dist. New-West.	640 acres.	do
84	do ..	do do	Tps 16 et 13, dist. N.-W.	1,740 do	do
38	169	Wm. Caldwell.....	Ruisseaux Coquitlam et Gold.	14·5 Milles carrés	Qr 31 mars 1895.
43	162	E. A. Wilnot et Cie..	Tps 4 et 5, rg 28, O. du 6e M.	2·633	Qr 30 juin 1895.
36	123	Thos. W. Patterson...	Tp 39, gp. 1, D. N.-W.	1,371·2 acres	Qr 31 mars 1895.
58	137	do do	Tp 39, dist. New-West.	480 do	do
94	210	do do	Tp 39, O. M. de la Côte.	480 do	do
110	N'n signée	do do	Tp 39, dist. New-West.	384 do	do
111	211	do do	Tp 39, O. M. de la Côte.	640 do	do
45	N'n signée	Shuswap Milling Co..	Rivière Spallumcheen.	20,613 do	Qr 30 juin 1895.
64	187	do do	Rivière Illecillewaet...	1·478 Milles carrés	do
49	133	Stein et Robinson....	Tp 23, rg 2, O. du 6e M.	560 acres	Qr 30 sept. 1895.
63	194	Jos. Martin et Fils...	Lac Harrison.....	960·64 do	Qr 30 juin 1895.
91	191	Martin, Frères.....	Tribut. du lac Harrison	640 do	do
67	N'n signée	C. H. Carrière.....	Ruisseau de l'Hôpital..	1½ Milles carrés	Pas en activité.
71	163	Genelle, Frères.....	Tp 22, rgs 10 et 11, O. du 6e M.	2,560 acres	Qr 31 déc. 1894.
72	186	do	Bras du Saumon du lac Shuswap.	4·79 Milles carrés	do
78	165	do	Tp 21, rg 10, O. du 6e M.	2,118 acres	Qr 30 sept. 1895.
88	185	do	Fleuve Colombie.....	4·22 Milles carrés	Pas en activité.
114	N'n signée	do	do do	9	do
119	219	do	Bras du Saumon du lac Shuswap.	393 acres	Qr 30 sept. 1893.
127	N'n signée	do	Fleuve Colombie.....	3 Milles carrés	Qr 31 mars 1895.
128	do ..	do	do do	1	do
129	do ..	do	Tp 22, rg 10, O. du 1er M.	2,120 acres	do
77	148	T. J. Hammill.....	Tp 39, dist. New-West.	384 do	Pas en activité.
80	172	do do	Tp 4, rg 4, O. du 6e M.	149 do	do
85	N'n signée	S. Barber.....	Fleuve Colombie.....	79 Milles carrés	Qr 30 juin 1894.
89	do ..	do	do do	3	do
92	240	F. P. Armstrong.....	do do	2	Qr 30 sept. 1893.
104	N'n signée	J. F. Armstrong.....	do do	¼	Pas en activité.
106	do ..	A. R. Stephens.....	Rivière Stave.....	4,830 acres Milles carrés	do
108	do ..	George A. Keefer.....	Près la source de la riv. Shuswap.	64·75	do

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER—*Fin.*

Limite.	Licence.	Nom.	Localité.	Etendue.	Date du dernier bordereau.
				Milles carrés	
112	N'n signée	Fred. Robinson.	Fleuve Colombie.....	3	Qr 30 sept. 1893.
113	do ..	do do	do do	3	do
123	do ..	do do	Tp 23, rg 2, O. du 6e M.	240 acres	do
				Milles carrés	
116	do ..	D. Robinson.....	Rivière Beaver.....	4	Pas en activité.
117	do ..	do do	do do	4	do
118	do ..	do do	Fleuve Colombie.....	9	do
120	do ..	W. H. Kendall, M.D.	Burrard-Inlet, tp 6, rg 7, O. du 7e M.	813 acres	Qr 30 juin 1895.
126	236	James Hartney.....	Tp 39, dist. New-West.	265 do	Qr 30 sept. 1894.
130	224	E. B. Knight.....	4 petites îles sur le fleuve Fraser.	1,500 do	Qr 31 mars 1895.
131	N'n signée	C. J. Major.	Tp 39, O. M. de la Côte	627 do	Pas de rapport.
132	236	James Hartney.....	Bras nord de Burrard- Inlet.	186 5 do	do
133	N'n signée	do do	Tp 39, O. M. de la Côte	521 do	do
134	239	Peter Genelle et Cie...	Tp 22, rg 10, O. du 6e M.	176 do	Qr 31 mars 1895.
136	N'n signée	Geo. Finney.....	Abouissant à la réserve Bonaparte.	1,200 do	Pas de rapport.
138	do ..	J. W. McRae.....	Tp 18, E. M. de la Côte	985 do	do
139	do ..	Jos. Genelle.....	Tp 22, rg 11, tp 23, rg 11, tp 23, rg 10, O. du 6e M.	1,120 do	do
140	do ..	do do	Tp 24, rg 8, O. du 6e M.	960 do	do
141	do ..	do do	Tps 21 et 22, rg 8, O. du 6e M.	960 do	do

TERRAINS MINIERS AUTRES QUE LES HOUILLÈRES.

Les rapports des agents des terres fédérales accusent pour la dernière année civile jusqu'au 31 octobre, vingt inscriptions nouvelles pour les terrains miniers autres que les houillères. Il n'a pas été vendu de terrains miniers cette année, mais la somme de \$97.00 a été reçue en paiement de droits d'inscription et de droits d'enregistrement de concessions. L'étendue totale des terrains miniers vendus jusqu'à la date du 1^{er} janvier 1895 est de 2,481.87 acres, qui ont produit \$12,892.24.

À l'exception de la houille, tous les minéraux des terres fédérales dans les limites de la zone du chemin de fer, dans la Colombie-Britannique, sont régis par les lois minières de cette province. Cela résulte d'un arrangement intervenu entre le gouvernement fédéral et celui de la province et ratifié par les arrêtés du conseil en date du 11 et du 28 février 1890. L'un et l'autre des gouvernements peut en tout temps mettre fin à cet arrangement.

L'arrêté du conseil du 25 août 1891 a exempté de l'effet des règlements miniers les terres à pétrole.

TERRAINS HOUILLERS.

Le nombre de demandes reçues dans le cours des six premiers mois de l'année est de 31. Les recettes provenant de la vente de terrains houillers ont été de \$105. La superficie totale des terrains houillers vendus jusqu'au 1^{er} novembre 1895, était de 15,466.96 acres, et le produit des ventes se chiffre par \$156,583.53.

PATURAGES.

Le nombre total des baux en vigueur le 1^{er} novembre 1895 était de 185, et l'étendue de terre engagée était de 904,186.73 acres.

Ministère de l'Intérieur.

Le tableau suivant donne les noms de fermiers de pâturages, les numéros des ranches et l'étendue des terrains affermés :

Numéro du ranche.	Fermier.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Fermier.	Etendue en acres.
1	North-west Cattle Company	44,000	369	J. et W. Potts	741
2	do do	58,925	373	John Cooil	1,280
11	Alexander Begg	320	374	L. C. Brown	640
166	D. McEachran	16,665	377	John Cheeseman	320
35	North-west Cattle Company	55,000	378	J. R. Craig	2,560
35a	Moore et Martin	31,496	380	R. G. Robinson	800
36	C. W. Martin	58,390 50	385	W. N. Adsit	1,120
38	Alfrey et Brooke	10,000	386	H. G. Hurlbert	640
42	M.M. Warner et Goddard	25,999 50	388	Canada Agricultural Coal and Colonization Company	320
45	Wells et Brown	12,000		Joseph Dugan	385
56	Bell Frères	3,456	392	W. H. Moodie	56
59a	C. W. Martin	37,066	393	Leslie Hill	1,280
74	Sir John Walrond	33,248	394	John Cooil	480
82	Walrond Ranche Company	56,000	395	John Harvey	597 50
93	Garnett Frères	20,000	398	Ronald Greig	2,560
101	Alberta Ranche Company	25,510	400	J. P. Tully	532
104	W. B. Irving	5,280	401	Chas. E. Stevens	160
108	D. McDougall	6,000	402	Mme H. Surrey	640
116	N. Boyd	3,920	403	G. W. Quick	1,200
120	M. Oxarart	11,000	405	James Nicholson	2,560
137	Brown Ranche Company	33,500	406	J. S. Rose	2,560
141	P. McLaren	7,500	408	James Hastie	640
153	Captain W. Thorburn	2,774 50	410	Leslie Hill	1,280
154	D. McEachran	14,325	412	H. A. Greeley	2,160
167	Glegarry Ranche Company	22,000	413	A. T. Wallace	640
201	A. Adsit	1,760	414	S. T. Fawcett	800
244	A. McLeod	960	415	David Bartram	1,124
265	Jonathan Henderson	1,280	416	Geo. A. Blair	2,516 50
289	Canadian Pacific Colonization Corporation	43,199	417	Grier et Smith	1,280
295	C. W. Martin	14,666	418	A. T. Wallace	1,260
308	J. et R. Mitchell	1,967 50	424	John Cumberland	2,240
309	Canadian Pacific Colonization Corporation	11,000	426	Fred. W. Fisher	289
310	Joseph Fisher	1,847	427	H. A. Sibbald	320
313	E. H. Maunsell	4,640	430	D. W. Newbury	640
315	H. T. Morton	640	431	Couture et Bourré	1,920
317	Francis White	25,739	432	Henry Hamilton	2,240
318	F. W. Peacock	478 29	433	Ed. Heffer	640
320	Charles Carey	1,920	436	Arthur Trent	1,280
321	James Fidler	1,600	437	Solyne Lajoie	320
321a	James Fidler	640	438	J. R. Davis	2,576
327	P. Byrne	480	439	Wm. R. Abbott	1,440
328	J. Mitchell	1,997 30	442	A. W. Bragg	960
329	Lachlan Collie	306 50	343	McKay et Balding	2,560
331	F. Murray-Honey et Lewis Par- sons	5,280	444	Wm. Strothers	640
333	R. G. Robinson	1,120	445	Wm. Trent	1,920
334	William Collie	160	446	H. H. Fauquier	320
335	Thomas J. Spence	319	448	Walter B. Elliott	640
341	G. J. Gagen W. et A. H. a'Court	5,760	451	Thomas Monkman	445
343	Walter R. Johnson	2,400	452	Lethbridge Sheep Ranche Co.	2,560
344	A. T. Wallace	1,920	453	W. E. McCandlish	3,840
347	Jeremiah M. J. Mulvihill	259	454	Chas. W. May	320
348	Leeson et Scott	1,920	455	Donald McLeane	2,088 50
349	John G. Collins	1,280	456	Heon et Duhaime	1,724 77
350	L. G. McDonald	320	457	Max de Quereize	2,402
351	Sanson et Harford	27,200	458	Rév. John McDougall	2,952
352	Thomas Johnson	2,560	459	Henri de Soras	2,211
353	W. W. Stuart	2,080	460	Samuel Fletcher	1,286
354	Sibbald et Alford	640	461	H. Prince et A. Béliveau	960
356	William Grahame	477	463	Wm. Collie	128
357	F. W. Peacock	129 65	465	J. G. Collins	1,280
358	J. R. et Mitchell	640	467	Geo. Lane	2,240
365	Neil Hanson	640	468	J. W. et F. W. Ings	720
368	Thomas Johnson	1,920	471	Hugh McAlpine	3,032
			472	R. G. Robinson	3,840
			474	Edward Fearon	5,742

FERMIERS de pâturages—*Fin.*

Numéro du ranche.	Fermier.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Fermier.	Etendue en acres.
475	James Warnock	1,280	528	Wm. Wilkins	160
479	John Cheeseman	160	529	John Himsworth	1,120
480	Frederick S. Smith	320	533	James Grayson	160
481	E. Jaunet et De Seysalle	2,210	537	F. Shackleton	647
482	Sarnia Ranching Co. (resp. lim.)	3,838	538	Willard V. Hill	1,126
485	John Harvey	320	539	C. Kettles	320
486	John Lawrence	1,440	540	L. C. Brown	800
490	S. W. Hungerford	640	541	John Harvey	960
491	James Hargrave	3,044	542	Hamilton Moorehead	640
492	Emiel Griesback	77	543	D. McIntosh	288
494	James Martin	640	544	Johann Broeske	160
496	J. H. Beom	1,220	545	Rév. Leo Gaetz	320
498	John Biddle	320	546	C. Duck	166
500	Thomas Hourd	1,970	549	B. Prince	640
502	James Leslie	640	551	J. S. White	160
503	Donald Gunn	1,280	553	Champagne, Frères	480
505	Philip Williams	640	557	W. S. Bilton	640
506	R. J. Christie	480	558	W. T. Warner	730
510	Cornelius Peters	160	559	Louis N. Blache	640
511	Cheeseman Frères	1,920	561	John Stewart	640
514	Edward Henry	1,280	562	J. G. Farr	320
515	C. D. Urquhart	552 72	565	Abraham Galloway	640
516	Wm. Stothers	960	567	Edward Hagell	640
517	C. Perrenoud	640	568	D. H. Cox	640
520	Henri de Soras	960	570	D. A. Best	325
521	Jonathan Gillis	1,853	571	R. J. Christie	160
522	Wm. A. McLeod	875	574	J. D. McLeod	297
523	Xavier Gougen	640			
524	Wm. Sinclair	320		Etendue totale	904,186 73
527	H. M. Morris-Reade	619			

Le nombre total des baux de pâturages sur les terres des écoles, en vigueur le 1^{er} novembre 1895, dans les territoires du Nord-Ouest, était de onze, et ces baux engageaient une étendue totale de 4,805 acres. Suivent les numéros de leurs ranches.

Numéro du ranche.	Fermier.	Etendue en acres.	Numéro du ranche.	Fermier.	Etendue en acres.
473	Rév. John McDougal	640 00	509	W. E. Smith	320 00
478	F. W. Godsal	605 00	518	Wm. Brealy	640 00
483	Hull Frères	640 00	518	W. H. Minhinick	40 00
497	J. H. Beom	640 00	550	John N. West	160 00
499	Chas. Knight	640 00	564	Wm. N. Janes	320 00
504	W. H. C. Partby	160 00			
				Etendue totale	4,805 00

Ministère de l'Intérieur.

Le nombre total des baux de pâturages sur les terres des écoles, en vigueur le 1er novembre 1895, dans la province du Manitoba, était de trois, et ces baux engageaient une étendue totale de 480 acres. Suivent les noms des fermiers et les numéros de leurs ranches :

Numéro du ranche.	Fermier.	Étendue en acres.	Numéro du ranche.	Fermier.	Étendue en acres.
560	John Clark.....	160·00	581	John T. Slater.....	160·00
580	M. H. Fieldhouse.....	160·00		Total de l'étendue.....	480·00

FOIN.

Suit une liste des personnes qui ont des permis de coupe de foin sur des terres fédérales :

Numéro du ranche.	Fermier.	Étendue en acres.	Numéro du ranche.	Fermier.	Étendue en acres.
342	Samuel Perry.....	40·00	477	Walter Bradley.....	40·00
440	Jonathan Rose.....	40·00	483	Wm. Thomson.....	20·00
447	Alex. McIntyre.....	40·00	487	W. H. Gray.....	40·00
450	Jas. Gilchrist.....	30·00	489	Frank L. Engman.....	40·00
469	D. M. Finlayson.....	37·50	512	James T. Potts.....	20·00
476	Henry Smith.....	12·00	535	Leonard Hornett.....	6·00
				Total de l'étendue.....	365·50

Cinq permis de coupe de foin des terres affectées aux écoles ont été accordés. Suivent les noms des concessionnaires :

Numéro du ranche.	Fermier.	Étendue en acres.	Numéro du ranche.	Fermier.	Étendue en acres.
361	H. Anticknap.....	160·00	488	M. W. Colton.....	149·61
404	Gognon et à Court.....	320·00	534	Chas. Moore.....	58·00
462	R. C. Brumpton.....	160·00		Total de l'étendue.....	847·61

Ces terres sont situées principalement dans le district d'Alberta et la partie sud de l'Assiniboia, mais il y en a aussi quelques-unes dans le district de la Saskatchewan et la province du Manitoba.

Suit un aperçu du travail fait pendant la période du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 1895.

Nombre de lettres envoyées.....	5,103
Nombre de pages de notes et de listes.....	1,454
Nombre de plans et de croquis préparés.....	168
Nombre de demandes de soumissions pour coupes de bois....	5,414
<i>Bois :—</i>	
Nombre de coupes de bois demandées.....	69
Nombre de coupes de bois acquises par suite de soumissions, y compris les permis.....	31
Nombre de permis de coupes de bois préparés.....	147
Instructions pour l'arpentage de coupes de bois.....	11
Nombre de rapports d'arpentage de coupes de bois, reçus et examinés.....	1
Nombre de bordereaux de scieries reçus et vérifiés.....	210
Nombre de permis de coupe de bois accordés par les agents, inscrits et contrôlés.....	2,496
Nombre de permis rapportés sous serment et contrôlés.....	2,256
Nombre de comptes tenus à jour dans le grand-livre.....	218
Nombre de confiscations de bois inscrites et contrôlés.....	237
<i>Pâturage :—</i>	
Nombre de demandes de terres à pâturage reçues.....	226
Nombre de baux de pâturage autorisés.....	80
Nombre de baux de pâturage exécutés.....	52
Nombre de baux de terres à foin autorisés.....	4
Nombre de baux de terres à foin exécutés.....	3
Nombre de demandes de terres à foin.....	50
Nombre de comptes tenus à jour dans le grand-livre.....	240
Nombre d'imprimés en blanc à employer par les agents des terres fédérales pour les permis de coupes de foin, reçus, notés et contrôlés à ce bureau.....	2,780
Nombre de permis de coupe de foin rapportés sous serment et contrôlés.....	935
<i>Mines :—</i>	
Nombre de comptes tenus à jour dans le grand-livre.....	5
Nombre de demandes de terrains houillers reçus.....	31
Nombre de concessions houillères de 320 acres ou moins vendues.....	2
Nombre de concessions houillères de 320 acres ou moins réservées pour recherches.....	12
Nombre de demandes de concessions minières autres que houillères.....	25
Nombre d'inscriptions nouvelles et de renouvellements d'ins- criptions pour concessions minières autres que houil- lères, accordées par des agents de terres fédérales.....	20
Nombre de concessions de mines d'or accordées par arrêté en conseil.....	1
Nombre de demandes de chutes d'eau ..	1
<i>Irrigation :—</i>	
Nombre de demandes d'eau d'irrigation.....	101
Nombre de mémoires examinés et enregistrés... ..	70
Nombre de plans examinés et enregistrés.....	60
Nombre d'autorisations données pour la construction de ri- goles d'irrigation.....	30

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. F. RYLEY,

Commis des forêts, mines et pâturages.

Ministère de l'Intérieur.

A

RECETTES provenant des forêts de la couronne sur les terres publiques, pour la période de dix mois qui a pris fin le 31 octobre 1895.

Mois.	Primes.	Fermage.	Droits régaliens sur les ventes.	Droits et redevances sur les permis.	Confiscations, droits et amendes pour empiétements.	Divers.	Totaux.
1895.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Janvier	285 87	3,932 70	2,271 38	1,148 35	89 30		7,727 60
Février	165 50	1,152 75	1,497 51	1,522 47	237 64		4,575 87
Mars		145 04	500 55	2,754 86	303 50		3,703 95
Avril	366 00	448 40	1,996 37	801 54	145 15		3,757 46
Mai	67 37	5,264 79	1,686 59	422 59	150 71		7,592 05
Juin		2 471 75	5,440 43	2,567 71	212 80		10,692 69
Juillet	20 00	1,033 77	1,611 90	245 31	338 27		3,249 25
Août	190 00	693 19	1,218 23	761 27	248 60		3,111 29
Septembre	142 50	250 00	1,347 16	1,366 62	320 44		3,426 72
Octobre	278 00	1,360 85	4,666 20	2,587 12	1,132 79	21 82	10,046 78
	1,515 24	16,753 24	22,236 32	14,177 84	3,179 20	21 82	57,883 66
Terres des écoles							477 28
							58,360 94

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES FORÊTS ET DES MINES,
OTTAWA, 1^{er} novembre 1895.

B

RECETTES provenant des pâturages, du foin et des mines sur les terres fédérales, pour la période de dix mois qui a pris fin le 31 octobre 1895.

Mois.	PÂTURAGES.		Droits de coupe de foin.	Droits miniers.	Droit régaliens sur les terrains houillers.	Totaux.
	Argent.	Scrip.				
1895.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Janvier	123 48	160 00	84 25	5 00	10 05	382 78
Février	109 62		24 45			134 07
Mars	731 97		36 50			768 47
Avril	108 42		424 55		6 00	538 97
Mai	116 46	1,440 00	714 15	10 00		2,280 61
Juin	254 79	788 00	1,472 75	15 00		2,530 54
Juillet	433 92	100 00	1,607 87			2,141 79
Août	259 46		779 43	20 00		1,058 89
Septembre	415 01	1,123 85	241 41	27 00		1,807 27
Octobre	148 45	560 00	141 15	20 00	30 15	899 75
Terres fédérales	2,701 58	4,171 85	5,526 51	97 00	46 20	12,543 14
Terres des écoles	199 05		2,517 15			2,716 20
Totaux	2,900 63	4,171 85	8,043 66	97 00	46 20	15,259 34

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES FORÊTS ET DES MINES,
OTTAWA, 1^{er} novembre 1895.

C

RECETTES provenant des forêts, des pâturages et du foin sur les terres affectées aux écoles pour la période de dix mois qui a pris fin le 31 octobre 1895.

Mois.	Forêts.	Pâturages.	Foin.	Total.	Province du Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.			Total.
						Assiniboia.	Alberta.	Saskatchewan.	
1895.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Janvier.....	85 25	59 00	144 25	144 25	144 25
Février.....	37 00	32 60	69 60	61 80	7 80	69 60
Mars.....	144 15	49 50	193 65	193 65	193 65
Avril.....	22 50	25 60	241 10	289 20	200 15	2 50	83 55	3 00	289 20
Mai.....	94 50	38 40	402 90	535 80	440 40	9 50	82 90	3 00	535 80
Juin.....	41 57	25 73	628 85	696 15	384 67	207 10	97 33	7 05	696 15
Juillet.....	1 25	37 32	400 10	438 67	218 40	80 62	139 65	438 67
Août.....	10 00	1 60	623 35	634 95	323 25	256 70	31 30	23 70	634 95
Septembre.....	22 40	35 00	57 40	28 40	9 70	19 30	57 40
Octobre.....	41 06	48 00	44 75	133 81	94 81	14 00	25 00	133 81
Totaux.....	477 28	199 05	2,517 15	3,193 48	2,089 78	580 12	454 03	69 55	3,193 48

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES FORÊTS ET DES MINES,
OTTAWA, 1^{er} novembre 1895.

D
 RECETTES des forêts, des pâturages, du foin et des mines sur les terres fédérales, à compter de l'exercice 1872-73 jusqu'au 31 octobre 1895.

Du 1er novembre au 31 octobre.	Forêts.		Pâturages.		Terres à foin.		Houillères.	Mines.	Carrières.	Emplacements de scierie. Scrip.	Totaux.				
	\$	c.	\$	c.	\$	c.						\$	c.	\$	c.
1872-73.....	662	05									662 05				
1873-74.....	2,347	00									2,347 00				
1874-75.....	2,146	00									2,146 00				
1875-76.....	387	00									387 00				
1876-77.....	320	00									320 00				
1877-78.....	1,820	00									1,820 00				
1878-79.....	3,388	15									3,388 15				
1879-80.....	31,339	95									31,339 95				
1880-81.....	44,524	35									44,524 35				
1881-82.....	75,781	20	10,123	60			80	00			86,904 80				
1882-83.....	150,712	27	18,778	83			880	00			170,466 82				
1883-84.....	93,765	86	10,642	50			541	30			105,157 05				
1884-85.....	63,543	84	20,342	74			150	00	29	00	84,556 16				
1885-86.....	70,927	70	26,723	72			40	00	401	00	98,053 42				
1886-87.....	77,871	91	11,528	77					230	00	89,400 68				
1887-88.....	91,538	24	5,988	42					4	21	97,526 65				
1888-89.....	76,203	83	1,635	08					231	75	77,839 66				
1889-90.....	102,032	58	3,056	05					184	15	105,088 73				
1890-91.....	104,335	73	2,353	73					181	00	106,689 46				
1891-92.....	98,967	06	4,659	59					174	50	103,627 11				
1892-93.....	98,795	71	5,379	33					87	32	104,174 04				
1893-94.....	77,328	85	6,479	99					66	00	83,808 84				
1894, nov. et déc. y comp.....	12,840	14	1,935	36					85	00	14,775 50				
1895, janv. jusqu'au 31 oct.....	57,853	66	2,701	58					413	91	60,555 15				
	1,339,497	14	132,329	29			2,724	66	2,911	85	1,682,250 34				
									160	00					

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
 DIVISION DES FORÊTS ET DES MINES,
 OTTAWA, 1er novembre 1895.

Et.

RECETTES des forêts, des pâturages, du foin et des mines sur les terres fédérales, à compter de l'exercice 1872-73 jusqu'au 30 juin 1895.

EXERCICE.	Forêts.		PÂTURAGES.		TERRES À FOIN.		Houillères.		Mines.		Carrières.		Emplacements de scierie. Scrip.		Totaux.	
	\$	c.	Argent.	Scrip.	Argent.	Scrip.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1872-73	109	25													109	25
1873-74	2,710	55													2,710	55
1874-75	2,335	25													2,335	25
1875-76	387	00													387	00
1876-77	320	00													320	00
1877-78	1,620	00													1,620	00
1878-79	325	00													325	00
1879-80	25,121	46													25,121	46
1880-81	32,028	34													32,028	34
1881-82	58,753	14	2,245	00			40	00							61,038	14
1882-83	90,066	46	92,844	43			380	00							113,294	80
1883-84	147,968	10	11,370	00	23	00	498	90	14	00	105	00			159,994	60
1884-85	87,474	99	17,089	75	207	25	232	40	329	00	46	98			105,380	37
1885-86	64,820	31	29,562	51	366	05	40	00	257	00	21	78			98,798	73
1886-87	65,111	74	14,242	77	1,429	40			135	00	6	00			120,492	58
1887-88	94,964	55	5,922	47	3,487	67	80	00	212	00	4	21			126,254	03
1888-89	90,200	00	2,207	69	2,043	52			233	90	51	75			113,246	87
1889-90	84,642	95	1,305	57	3,021	10	39	80	87	50	136	52			104,212	23
1890-91	102,902	71	9,021	63	8,832	06	190	39	577	30	51	36	160	00	130,964	47
1891-92	106,461	35	3,079	55	7,809	39	67	70	430	00	41	85			133,027	60
1892-93	105,805	24	17,222	60	5,077	30	374	53	274	65					130,054	56
1893-94	81,290	51	6,380	80	5,616	95	206	24	61	00	413	91			100,962	31
1894-95	74,079	20	5,740	79	7,687	86	23	95	135	00					93,290	46
			5,353	72	8,628	00										
	1,319,663	10	131,072	45	46,259	51	160	00	2,694	51	2,844	85	913	27	1,656,508	60

F.
 RECETTES provenant des forêts, des pâturages et du foin sur les terres affectées aux écoles, pour l'exercice 1894-95.

Mois.	RECETTES PAR DISTRICTS.																		
	Forêts.		Pâturages.		Foin.		Totaux.		Manitoba.		Assiniboia.		Alberta.		Saskatchewan.		Totaux.		
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
1894.																			
Juillet.....	1	50	231	26	232	76	205	35	27	41	232	76
Février.....	4	50	359	85	381	77	202	40	113	00	381	77
Août.....	17	42	31	85	56	95	28	55	1	80	56	95
Septembre.....	25	60	11	40	17	90	17	90	17	90
Octobre.....	6	50	5	30	115	49	64	30	115	49
Novembre.....	59	00	10	30	150	75	121	75	9	80	150	75
Décembre.....	121	25
1895.																			
Janvier.....	85	25	59	00	144	25	144	25	144	25
Février.....	37	00	32	60	69	60	61	80	69	60
Mars.....	144	15	49	50	193	65	193	65	193	65
Avril.....	22	50	241	10	280	20	200	15	2	50	280	20
Mai.....	38	40	402	90	535	80	440	40	9	50	535	80
Jun.....	41	57	628	85	696	15	384	67	207	10	696	15
	617	72	2,063	41	2,884	27	2,065	17	371	11	2,884	27

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
 DIVISION DES FORÊTS ET DES MINES,
 OTTAWA, 1er novembre 1895.

G

RECETTES des forêts, des pâturages, du foin et des carrières de pierre sur les terres affectées aux écoles, à compter de l'exercice 1863-84 jusqu'au 30 juin 1895.

Exercice.	Forêts.	Pâturages.	Foin.	Carrières.	Totaux.	Recettes par districts.									
						Manitoba.	Assiniboia.	Alberta.	Saskatchewan.	\$	c.	\$	c.		
1863-84.....	36 50				36 50	36 50					36 50				
1884-85.....	136 00				136 00	136 00					136 00				136 00
1885-86.....	1,238 11				1,238 11	1,238 11					1,238 11				1,238 11
1886-87.....	940 26				940 26	940 26					1,096 61				940 26
1887-88.....	1,333 99				1,333 99	997 15					336 84				1,333 99
1888-89.....	695 86				695 86	695 86									695 86
1889-90.....	919 10			17 50	936 60	936 60									936 60
1890-91.....	489 22		2,578 72		3,067 94	2,478 39					313 35			195 05	3,067 94
1891-92.....	270 81		1,659 41		1,930 22	1,539 17					251 80			99 80	1,930 22
1892-93.....	831 50		1,769 45		2,600 95	2,080 85					335 30			135 60	2,600 95
1893-94.....	530 13		2,115 15		2,645 28	1,836 88					447 55			338 48	2,645 28
1894-95.....	617 72		2,063 41		2,681 13	2,065 17					371 11			407 59	2,681 13
	8,039 20	235 52	10,186 14	17 50	18,478 36	13,884 33					3,152 56			1,176 52	18,478 36

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES FORÊTS ET DES MINES,
OTTAWA, 1^{er} novembre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

AGENCE DES FORÊTS DE LA COURONNE, WINNIPEG.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,

WINNIPEG, 26 novembre 1895.

Monsieur A. M. BURGESS,
Député du ministre de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de cette division du ministère, pour la période écoulée entre le 1^{er} janvier 1895 et le 31 octobre 1895, lequel est accompagné des relevés suivants :—

A. Tableau des recettes provenant des forêts de la couronne.

E. Aperçu de l'ouvrage fait par le bureau.

C. Liste des porteurs de licences qui exploitent les terres publiques dans les limites de cette agence, avec indication de la quantité respective de bois, etc., fabriquée, vendue et à vendre par chacun d'eux.

RECETTES.

Les recettes totales, déposées au crédit du receveur général au compte du revenu, pour la période que couvre le présent rapport, s'élèvent à \$28,223.30.

OUVRAGE DU BUREAU.

L'ouvrage du bureau augmente tous les ans, de nouveaux champs s'ouvrent à la colonisation, et l'administration s'étend à une région de plus en plus vaste. Le bureau augmente de vigilance dans la protection des forêts de l'Etat, dans les plus vieux établissements, où il ne reste guère plus pour les besoins de la population que les bois des terres publiques. Sous l'empire des règlements actuels le colon ne contribue que peu où point aux frais de ce service, tandis qu'il jouit du principal avantage qui en découle. Plus de 50,000 cordes de bois, c'est-à-dire le combustible nécessaire à plus de quatre mille familles, ont été données sur permis gratuits dans le cours de la dernière saison. Selon moi, le pays est aujourd'hui assez avancé pour que l'on exige un droit de coupe sur tout le bois abattu sur les terres publiques, et les recettes provenant de cette source permettraient à l'administration de mieux assurer la préservation des forêts.

PRODUITS DES FORÊTS.

Suit un aperçu de la quantité de bois dont on a disposé au cours de l'année expirée le 31 octobre 1895, dans le Manitoba et dans la partie des territoires comprise dans ce district :

Pin canadien (du lac des Bois).....	34,000,000	pds.
" (du Fort-William).....	6,000,000	"
Epinette canadienne (fabriquée au Manitoba).....	12,559,083	"
Pin des Etats-Unis.....	6,776,518	"
Bois de la Colombie-Britannique (approximative- ment).....	10,000,000	"
Total.....	69,335,601	"

Grâce à l'obligeance du percepteur de la douane à ce port, je suis en état de vous fournir un état comparatif des quantités de bois importées des Etats-Unis et vendues au Manitoba dans le cours des années expirées le 31 octobre 1893, 1894 et 1895 :—

Du 31 oct. 1892 au 31 oct. 1893.		Du 31 oct. 1893 au 31 oct. 1894.		Du 31 oct. 1894 au 31 oct. 1895.	
Blanchi.	Brut.	Blanchi.	Brut.	Blanchi.	Brut.
180,306 pds.	1,174,747 pds.	647,388 pds.	3,073,195 pds.	1,108,268 pds.	5,668,250 pds.

L'importation du bois des Etats-Unis accuse une augmentation croissante. Le volume en est cependant peu important en comparaison du commerce de bois canadien. Considérant que la plus grande partie du produit américain entre en franchise, et a sous le rapport des frais de transport autant d'avantage que celui du lac des Bois, sur le marché de Winnipeg, la statistique du commerce indique clairement que les fabricants canadiens fournissent le bois à des prix qui, dans une grande mesure, entravent la concurrence américaine.

Le pin et l'épinette se vendent à Winnipeg aux mêmes prix qu'ils se vendaient l'année dernière à cette époque, c'est-à-dire \$19 et \$17 respectivement.

Au commencement de la saison le commerce était tranquille, mais quand la récolte du grain a été assurée, la demande est devenue partout plus active. En somme les ventes ont été beaucoup plus considérables que l'année dernière.

COMBUSTIBLE.

Comme on le verra par les chiffres suivants, les prix de l'antracite et de la houille bitumineuse, tant du pays que de provenance étrangère, accusent une légère diminution relativement à l'an dernier :—

	1894.	1895.
Antracite américain sur les wagons à Winnipeg, le tonneau...	\$8.75	\$8.00
“ canadien (Nord-Ouest) “ “ ...	8.00	8.00
Houille grasse américaine sur les wagons “ “ ...	7.50	7.00
“ canadienne (Galt) “ “ ...	7.00	6.00
“ “ (Souris) “ “ ..	3.75	3.75

La houille de Souris se vend aux consommateurs sur les wagons, à Brandon, \$3.75 le tonneau, à Régina \$3.75, à Mâchoire-d'Original \$3.50, et aux mines, \$1.40 le tonneau.

Les chiffres suivants, représentant les quantités de houille vendues au Manitoba dans le cours de la période de dix mois expirée le 31 octobre 1895, viennent de source sûre :—

Antracite américain.....	17,700 tonneaux.
“ canadien.....	11,000 “
Houille bitumineuse américaine.....	700 “
“ de Galt, à l'est de Brandon.....	4,500 “
“ de Souris.....	10,300 “

BOIS DE CHAUFFAGE.

Les ventes de bois de chauffage ont peu augmenté. A peu près 60,000 cordes de bois ont été vendues à Winnipeg aux prix moyens de \$3.50 pour l'épinette, \$2 pour le peuplier, en wagons complets.

Ministère de l'Intérieur.

Dans les autres villes de moins d'importance, dans la province, le bois s'est vendu un peu moins cher qu'à Winnipeg. Sur les 60,000 cordes vendues à Winnipeg, 2,318 cordes venaient des États-Unis.

RÉSERVES FORESTIÈRES.

On a terminé dans le cours de l'année le choix des terres boisées à réserver à la montagne de la Tortue et à la montagne de l'Original, et les plans et rapports ont été envoyés à l'administration. Le choix se poursuit dans la montagne du Dauphin, et on s'attend que les travaux de délimitation, etc., feront beaucoup de progrès dans le cours de l'année prochaine.

INCENDIES DE PRAIRIES ET DE FORÊTS.

Jamais dans l'histoire du pays les incendies n'ont autant que cette année causé de pertes de vie et de biens dans les prairies. Plusieurs milles carrés ont été balayés et dévastés par le feu, et on s'est adressé au gouvernement provincial pour en obtenir du secours. J'apprends cependant de source digne de foi que le gouvernement de la province ne donnera pas de secours, et qu'il a eu la sagesse de rejeter la responsabilité des sinistres sur les municipalités qui ont négligé d'établir un service de protection. Ces incendies, dit-on, doivent pour la plupart leur origine à des flammèches échappées des locomotives ou des machines à battre, surtout de ces dernières, et auraient pu presque tous être prévenus au moyen des précautions ordinaires. Nombre d'incendies désastreux sont ainsi dus à ce que les colons eux-mêmes n'exercent pas la prudence nécessaire en brûlant leur paille et leur chaume.

Le seul incendie de forêt de quelque importance qu'il y eût à rapporter a eu lieu dans le cours du mois de mai dernier, dans la montagne de l'Original, et je vous en ai donné les détails. Les colons du district de la montagne de la Tortue ont exprimé leur appréciation des services rendus par l'agent de l'administration, M. C. F. Kellar, et du succès avec lequel il a su éloigner le feu des forêts de la montagne. On dit que c'est la première année depuis longtemps qu'il ne brûle pas plus ou moins de bois en cet endroit.

PERSONNEL.

En terminant, je désire témoigner ma satisfaction de la façon dont mon personnel s'est acquitté de l'ouvrage de mon bureau. Au mois de mai dernier, M^{lre} Ruttan, qui était avec nous depuis deux ou trois ans, a démissionné, et jusqu'à présent l'ouvrage s'est fait sans autre aide.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. F. STEPHENSON,

Agent des forêts de la couronne.

ANNEXE A.

RECETTES de l'agent des forêts de la couronne, Winnipeg, pendant les dix mois qui ont fini le 31 octobre 1895.

Mois.	Boni.	Rente foncière.	Droit régalien.	Permis de couper du bois sur les terres fédérales.	Bois coupé sur les terres des écoles.	Droits et amendes pour coupe de bois sur les terres fédérales.	Saisies de foin.		Droits de houlères.	Totaux.		
							Terres des écoles.				Terres fédérales.	
							\$	c.			\$	c.
Janvier.....		195 15	315 53	919 16	44 25	80 05	3 00	20 40	1,584 59			
Février.....		480 17	286 73	1,121 72	37 00	237 64	6 00	2,176 26			
Mars.....		2,367 47	144 15	263 50	2,796 12			
Avril.....		302 72	223 60	387 10	2 50	145 15	1,061 07			
Mai.....		157 97	294 55	76 50	44 30	573 92			
Juin.....		171 80	2,232 96	41 57	183 25	2,673 88			
Juillet.....		763 87	166 84	1 25	338 27	0 40	1,270 63			
Août.....		19 37	562 96	10 00	120 50	702 83			
Septembre.....		1,115 39	1,182 61	245 44	2,565 94			
Octobre.....		738 59	3,525 55	2,334 37	41 06	846 79	7,486 36			
Perçu au bureau principal.....	796 00	1,726 63	6,579 81	11,609 74	398 28	2,505 49	9 00	58 30	22,897 30			
Totaux.....	796 00	4,530 00	11,609 74	398 28	2,505 49	9 00	58 30	5,326 00			
		6,256 63	6,579 81	28,223 30			

R. F. STEPHENSON,
Agent des forêts de la couronne.

WINNIPEG, 31 octobre 1895.

ANNEXE B

Indiquant le nombre de scieries en exploitation dans la province du Manitoba et dans le district d'Assiniboia, en vertu de licences du gouvernement, pendant l'année terminée le 31 octobre 1895.

Nom du propriétaire ou fermier.	Scierie, où située.	Pouvoir moteur.	Chevaux.	Capacité par 12 heures.	En opération.	Situation des réserves.	Essence du bois.	Quantité de bois scié dans l'année finissant le 31 octobre 1895.	Quantité de bois vendue sur le produit des scieries en 1895, et en magasin le 31 octobre 1894.	Quantité de bois en magasin le 31 octobre 1895.	Quantité de bois en magasin le 31 octobre 1894.	Quantité de bardeau fabriquée dans l'année finissant le 31 octobre 1895.	Quantité de bardeau vendue sur le produit de la fabrication et en magasin le 31 octobre 1894.	Quantité de bardeau en magasin le 31 octobre 1895.	Quantité de lattes fabriquées dans l'année finissant le 31 octobre 1895.	Quantité de lattes vendues sur le produit de l'année 1895, et en magasin le 31 octobre 1894.	Quantité de lattes en magasin le 31 octobre 1895.	Date du dernier rapport.	Nombre de rapports.	Observations.
				Pds.				Pds, M. P.	Pds, M. P.	Pds, M. P.		Nombre.	Nombre.	Nombre.				1895.		
John Andrew	Newdale	Vapeur.	16	3,000	1891	Township 19, rang 19 O.	Epinette	28,518	55,320			552,000	606,000					30 juin	5	
Chas. Geikie	Dauphin	do	20	5,000	1892	do 23, do 19 O.	Epinette blanche et rouge		33,052	48,045								30 sept.	4	442 cordes de dosses vendues.
Jno. Watson	do	do	20	5,000	1890	Townships 22 et 23, rang 20 O.	do do	425,746	470,238	37,001								30 juin	3	
Isaac Riley	Stonewall	do	25	6,000	1895	Lac Winnipeg	do do	887,900	358,863	499,037		12,000	12,000					30 sept.	1	
H. B. Mitchell	Selkirk	do	90	30,000	1894	do	do do	978,338	1,339,132	654,427		110,000	118,500					30 do	9	169 cordes de dosses et 16 traverses vendues.
Wm. Robinson	do	do	30	10,000	1884	do	do do	1,776,994	1,777,724	59,270		800,000		800,000	100,000		100,000	30 do	11	
D. E. Sprague	Winnipeg	do	75	25,000	1882	Rivière Rousseau	Pin	4,000,000	1,311,215	4,354,434					6,000	45,850		30 do	5	103 poteaux vendus.
F. A. Fairchild	do	do	25	6,000	1878	Montagne du Dauphin	Epinette blanche et rouge		264,370	798,010								30 do	4	
Thomas et Rothwell	Pleasant-Home	do	25	6,000	1892	Township 17, rang 3 E.	do do	6,500	11,673									30 do	4	
Jos. T. Thomas	do	do	18	4,000	1893	do 18, do 17 O.	do do	77,800	37,804	39,996		10,000	10,000					30 do	4	
F. L. Engman	Minnedosa	do	18	4,000	1893	do 18, do 17 O.	do do	246,000	255,000	31,000		435,000	380,000		55,000			30 do	5	
Drake et Cie.	Selkirk	do	16	3,000	1889	Black Island	do do	398,311	385,294	63,017								30 do	4	
J. A. Christie	Brandon	do	80	35,000	1889	Township 20, rang 21 O., etc.	do do	687,070	687,070									1er mai	1	89 cordes de dosses vendues.
J. D. McArthur	Birtle	do	50	20,000	1880	Creek de la Queue-d'Oiseau	do do											30 sept.	1	4,000 traverses vendues.
Peter McArthur	Westbourne	do	35	12,000	1889	Lac Manitoba	do do	1,250,000	1,187,565	1,285,235								30 do	4	
D. McFadyen	Eden	do	16	3,000	1882	Montagne du Dauphin	do do	21,000	21,000									30 juin	3	Vente annulée.
Hooker et Cie.	Selkirk	do	16	3,000	1892	Lac Winnipeg	do do	656,362	618,826	98,517					33,100	36,500		30 do	4	
Friesen, Reimer et Cie.	Steinbach	do	85	6,000	1892	Townships 4 et 5, rang 9 E.	do do	267,437	381,978	30,189		441,640	468,500		35,000	13,250		30 sept.	6	916 piquets vendus.
George Kerr	Franklin	do	16	3,000	1891	Montagne du Dauphin	do do		45,563	20,555								30 do	4	
																		1894.		
H. Roberts	Strathclair	do	30	12,000	1892	do	do do		65,074									31 déc.	2	Vente annulée.
																		1895.		
H. et J. McCorquodale	Wassewa	do	18	4,000	1892	Township 2, rangs 20 et 21 O.	do do	33,624	30,624									31 mars	2	18 charges de dosses vendues.
T. et J. Shaw	Dauphin	do	75	20,000	1890	do 26, do 19 O.	do do		81,690									16 oct.	5	
Jas. Shaw	do	do	40	12,000	1882	Montagne de la Tortue	do do	5,260	62,133	46,971								30 sept.	4	Vente annulée.
W. H. Atkinson	Deloraine	do	18	4,000	1890	Township 23, rang 18 O.	do do	185,000	32,532	153,468		139,750	78,250		61,500			30 do	3	
D. H. Harrison	Neepawa	do	25	6,000	1893	Lac Winnipeg	do do	731,473	731,473									30 do	4	
David Ross	Rivière des Islandais	do	35	10,000	1881	Whitemouth	do do	535,000	773,604	1,084,860								30 do	4	2,513 cordes de dosses vendues.
Assissippi Mfg. Co.	Whitemouth	Eau	20	5,000	1892	Rivière aux Coquilles	do do		119,820	55,180								30 do	4	
W. H. Whimster	Assissippi	Vapeur.	25	6,000	1880	Montagne du Dauphin	do do		268,641	172,460		101,750	101,750					30 do	4	Vente annulée.
Jno. Pollock	Strathclair	do	18	4,000	1893	Townships 32, 33, 34, rangs 3 et 4 O. et 2e méridien	do do	10,000	35,000									30 juin	3	
Banque Commerciale, par F. W. Ferguson, syndic.	Yorkton	do	50	20,000	1880	Creek de la Queue-d'Oiseau	do do	563,200	1,196,605	650,000		500,750	405,250		270,000	114,650	80,000	30 sept.	4	909½ cordes de dosses vendues; 676 longues dosses vendues; 2,735 poteaux; 69,264 traverses vendues; 56 charges de sciure.
	Winnipeg	do	50	20,000	1880															
Totaux								13,718,533	12,559,083	10,176,682	3,102,890	2,274,250	1,221,500	267,000	136,050	180,000			121	

WINNIPEG, 31 octobre 1895.

E. F. STEPHENSON, agent des forêts de la Couronne.

Ministère de l'Intérieur.

ANNEXE C.

RAPPORT général du bureau pour la période expirée le 31 octobre 1895.

Détails du rapport.	Nombre.	Observations.
Lettres écrites.....	6,024	
Circulaires envoyées.....	788	
Lettres reçues.....	5,835	
Circulaires reçues.....	79	
Permis émis.....	1,870	
Saisies faites.....	246	
Rapports des scieries reçus et vérifiés.....	121	

WINNIPEG, 31 octobre 1895.

E. F. STEPHENSON,
Agent des forêts de la couronne.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,

M. A. M. BURGESS,
 Sous-ministre de l'Intérieur,
 Ottawa.

NEW-WESTMINSTER, 1^{er} décembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport pour les premiers dix mois de cette année, se terminant le 31 octobre dernier, relativement à l'exploitation des forêts dans mon agence. Cette agence renferme toutes les forêts dans la partie désignée sous le nom de zone des Quarante-Milles, laquelle s'étend à 20 milles de chaque côté de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, depuis la côte du Pacifique jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses.

Pour ceux qui ne connaissent pas les forêts de la Colombie anglaise, je puis dire que le bois s'y trouve en grande abondance, et comprend particulièrement le pin de Douglas, le cèdre et l'épinette; on y trouve encore, mais en moindre quantité, l'érable, l'aulne, l'if, le cyprès et le liard.

Les trois premiers arbres atteignent parfois un grand diamètre,—de 6 à 9 pieds. Le cèdre de cette grosseur énorme est invariablement creux, mais sain et sans nœuds. Les épinettes et pins sont pleins et sains d'un bout à l'autre. L'épinette est remarquablement exempte de nœuds, gomme ou autres défauts, et elle est employée en grande quantité dans les Etats de Washington et de l'Orégon à la fabrication du papier. Il n'y a pas de doute que les fabricants de pulpe à papier du Canada établiraient ici des fabriques sur une grande échelle, si les taux du transport n'étaient pas aussi élevés, mais le coût réel du transport par chemin de fer de ces articles lourds tels que le bois de sciage, la pulpe à papier, etc., est trop considérable pour nous permettre de faire la concurrence aux fabricants de l'est. La même remarque s'applique aux minéraux ainsi qu'aux poissons, qui abondent, entre autres, le saumon, le flétan, la morue, le hareng, la sardine, etc.

Ces articles à bon marché mais pesants seront certainement expédiés à l'est dans quelques années par la voie du canal Nicaragua. Nous avons toute raison d'espérer que l'achèvement de ce canal favorisera le développement de tous nos produits naturels, lesquels existent en plus grande abondance que dans toute autre province du Canada, ou même je puis dire dans les colonies de Sa Majesté.

Le revenu des derniers dix mois n'a pas égalé celui des dix mois correspondants de l'année précédente, non pas parce qu'il s'est coupé moins de bois, mais pour la raison que les commerçants de bois ont conservé le bois des forêts fédérales pour faire une plus grande exploitation des forêts provinciales.

Le revenu pendant les dix mois terminés le 31 octobre 1895 s'est élevé à \$16,642.34, soit une diminution de \$3,186.68, comparativement à l'an dernier.

Les affaires générales de la province s'améliorent. On livre peu à peu à la culture nos terres arables fertiles.

Les pêcheurs avaient prédit que la migration du saumon serait faible, mais ils ont été agréablement surpris de trouver ce poisson en quantité énorme; les rapports indiquent qu'on a fait des conserves pour une valeur de pas moins de deux millions de dollars. Ce résultat est attribué à la sage politique du département des pêcheries, qui a établi des piscifactories, lesquelles donnent raison d'espérer qu'on aura une migration annuelle constante de ce précieux poisson, au lieu d'une bonne année sur quatre comme autrefois.

Je ne dois pas omettre de mentionner le développement de nos mines d'or, d'argent et de cinabre; l'exploitation en est maintenant si considérable qu'elle a convaincu nos experts les plus sûrs que ces précieux métaux existent en quantité inépuisable, et l'on calcule que ces mines ne valent pas moins que des centaines de millions de dollars.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, votre obéissant serviteur,

T. S. HIGGINSON,

Agent des forêts de la couronne.

Ministère de l'Intérieur.

ANNEXE A.

RECETTES provenant des forêts de la couronne pendant la période de six mois expirée le 31 octobre 1895.

Mois.	Primes.	Fermage.	Droit régalien.	Permis	Divers.	Totaux, New- West- minster.	Totaux, bureau principal.
1895.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Janvier.....		13 14	1,810 42	9 00		1,832 56	755 52
Février.....		88 96	571 49			660 45	
Mars.....		6 99	500 05			507 04	91 03
Avril.....							
Mai.....		146 49	792 18			938 67	308 94
Juin.....		952 04	4,508 17			5,460 21	848 22
Juillet.....		1,072 76	1,096 22			2,168 98	20 00
Août.....			221 23	38 98		260 21	94 75
Septembre.....			139 74	137 31		277 05	341 50
Octobre.....		10 46	713 23			723 69	414 85
Totaux, New-Westminster.....		2,437 33	11,144 91	185 29		13,767 53	
“ bureau principal.....	263 74	2,589 25			21 82	2,874 81	
Totaux.....	263 74	5,026 58	11,144 91	185 29	21 82	16,642 34	

T. S. HIGGINSON,
Agent des forêts de la couronne.

BUREAU DE FORÊTS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, 1^{er} novembre 1895.

ANNEXE B.

État indiquant les scieries en exploitation dans la zone du chemin de fer, dans la province de la Colombie-Britannique, en vertu d'un permis fédéral, pendant l'année terminée le 31 octobre 1895.

Nom du propriétaire de la scierie.	Scierie, où située.	Pouvoir moteur.	Capacité pendant 12 heures.	Bois.		Bardeaux.		Lattes.		Date du dernier rapport reçu de la scierie.
				Scié.	Vendus.	Fabriqués.	Vendus.	Fabriqués.	Vendus.	
			Pieds.	Pieds, M.P.	Pieds, M.P.					
Brunette Saw-mill Co.	New-Westminster	Vapeur.	100,000	1,132,676	1,132,676					31 mars 1895
Columbia River Lumber Co.	Beaver	do	75,000	1,316,348	1,316,348					30 juin 1895
Gennette Ireses	Tappen	do	25,000	2,798,664	2,798,664					30 septembre 1895
Golden Lumber Co.	Golden	Vapeur.	15,000	1,174,866	1,174,866					do
Grant et Kerr.	Ladner's Landing.	Vapeur.	100,000	703,049	703,049					30 juin 1895
Kendall, H. H.	New-Westminster.	Vapeur.	100,000	1,552,469	1,552,469	1,300,000	850,000			do
*Royal City Planing Mills.	New-Westminster.	Vapeur.	15,000	143,447	143,447					do
Reilly, Isaac R. et Thomas S.	Revelstoke.	Vapeur.	20,000	611,668	611,668	480,000	480,000	5,900	5,900	30 septembre 1895
Revelstoke Lumber Co.	Kamloops.	do	20,000	145,000	145,000					do
Shuswap Milling Co.	Palliser.	do	25,000	463,900	441,525					do
Wells, W. C.				10,042,087	10,019,712	1,780,000	1,330,000	5,900	5,900	
Totaux.										

* La compagnie dite *British Columbia Mills Timber and Trading Co.* est dépendante de la compagnie dite *Royal City Planing Mills Co.*

Ministère de l'Intérieur.

AGENCE D'EDMONTON.

BUREAU DES FORÊTS FÉDÉRALES, EDMONTON, 16 novembre 1895.

M^r A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'intérieur, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états suivants pour les dix mois finissant le 31 octobre 1895 :—

Annexe A.—Etat des recettes provenant des forêts de la couronne.

Annexe B.—Etat indiquant les scieries en exploitation en vertu de permis fédéraux dans l'agence des forêts de la couronne d'Edmonton pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. A. RUTTAN,
Agent des forêts de la couronne.

ANNEXE A.

ÉTAT des recettes provenant des forêts de la couronne pendant les dix mois terminés le 31 octobre 1895.

Mois.	Boni.		Rentes foncières.		Droit régalien sur ventes.		Permis.		Droits et amendes pour violation du droit de propriété.		Totaux.		Montants perçus au bureau principal.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1895.														
Janvier.....			21	25			73	34			94	59	41	20
Février.....			320	81			350	25			671	06	69	50
Mars.....			22	49			156	59	40	00	219	08	24	53
Avril.....			8	83	117	97	168	12	6	00	300	92	311	00
Mai.....							13	50	77	37	90	87	270	50
Juin.....					119	39	92	05			211	44		
Juillet.....					90	00	18	47			108	47		
Août.....							1	50			1	50		
Septembre.....							1	50	75	00	76	50		
Octobre.....					562	50	18	00	281	00	861	50		
Totaux—Edmonton.....			373	38	889	86	893	32	479	37	2,635	93		
“ —Bureau principal.....	395	50	321	23							716	73		
Totaux.....	395	50	694	61	889	86	893	32	479	37	3,352	66		

R. A. RUTTAN,
Agent des forêts de la couronne.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
EDMONTON, 16 novembre 1895.

ANNEXE B.

État indiquant les scieries en exploitation en vertu de licences du gouvernement dans l'agence des forêts de la couronne d'Edmonton, pendant l'année terminée le 31 octobre 1895.

Nom du propriétaire ou du fermier.	Scierie, où située.	Pouvoir moteur.	Chevaux.	En exploitation.	Esence du bois.	Billots coupés sur	Quantité de bois sciés pendant l'année finissant le 31 octobre 1895.	Quantité de bois vendue, en réserve le 31 octobre 1894, et manufacturée au 31 octobre 1895.	Date du dernier bordereau de la scierie fourni au bureau principal.	Observations.
Moore et McDowall.....	White-Mud.....	Vapeur.	40	1895	Épinette blanche.	Coupe n° 496, Saskatchewan-Nord.....	47,383	151,985 sold	30 sept. 1895.	Cette scierie a été incendiée en 1894.
Walter et Humberston ...	Edmonton-Sud...	do.....	60	1895	do...	Coupe n° 653, Saskatchewan-Nord.....	840,412	313,326 do	30 sept. 1895.	Non exploitée en 1894.
Otterwell et Cie	Beaver-Hills.....	do.....	16	1895	do.....	Coups nos 673-674, Beaver-Hills.	93,997	73,997 do	30 sept. 1895.	do do
T. R. Haddon.....	Riv. de l'Esturgeon	do.....	16	1894	do.....	Coupe n° 623, Riv. de l'Esturgeon.....	227,386	225,905 do	30 juin 1895.	N'est pas maintenant en exploitation.
Lamoureux, Frères, transféré à Chassé et Hébert...	Stoney-Plain.....	do.....	16	1894	do.....	Coupe n° 542, Stoney-Plain.	1,039,243	1,212,122 do	30 sept. 1895.	
Wm. Short.....	do	do.....	16	1884	do.....	Coupe n° 645, Stoney-Plain.	496,709	109,690 do	30 sept. 1895.	
A. J. Frazer et Cie	Edmonton-Sud...	do.....	20	1894	do.....	Coupe n° 646.....	331,549	149,767 do	30 sept. 1895.	
D. R. Fraser et Cie	Edmonton.....	do.....	30	1880	do.....	Coupe n° 627.....	322,925	404,295 do	30 sept. 1895.	
							3,360,554	2,641,087 do		

MEMO.—On a reçu 31 bordereaux de scieries pendant l'année.

R. A. RUTAN, agent des forêts de la couronne.

Ministère de l'Intérieur.

AGENCE DE CALGARY.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
EDMONTON, 16 novembre 1895.

Mr A. M. BURGESS,
Sous-ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les tableaux suivants pour les dix mois finissant le 31 octobre 1895 :

L'annexe A comprend un état des recettes provenant des forêts de la couronne.

L'annexe B comprend un état indiquant le travail général du bureau pendant l'année.

L'annexe C comprend un état des scieries en exploitation dans mon agence en vertu d'un permis fédéral pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

AMOS ROWE,
Agent des forêts de la couronne.

ANNEXE A.

RECETTES provenant des forêts de la couronne pour la période de dix mois terminée le 31 octobre 1895.

Mois.	Primes.	Fermage.	Droit régalien.	Permis.	Droits et amendes pour violation du droit de propriété.	Total perçu à Calgary.	Total perçu au bureau principal.
1895.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Janvier		682 43	145 43	49 50		877 36	278 01
Février			92 64	8 75		101 39	277 81
Mars				21 50		21 50	
Avril			363 56	75		364 31	136 85
Mai			22 44	29 75		52 19	715 23
Juin			559 43	26 22		585 65	652 72
Juillet		21 27	195 08	135 75	77 50	429 60	480 72
Août			199 47	1 50		200 97	302 35
Septembre			22 03	75		22 78	70 00
Octobre			83 24	190 25		273 49	203 17
Totaux à Calgary		703 70	1,683 32	463 47	77 50	2,929 24	
“ au bur. principal	25 00	2,051 33	1,040 53			3,116 86	
	25 00	2,755 03	2,723 85	463 47	77 50	6,046 10	

Revenu provenant des terres des écoles perçu au bureau principal pendant le mois d'avril 1895. \$ 15 00

Revenu provenant des terres fédérales perçu pendant les 10 mois ainsi qu'indiqué plus haut. 6,046 10

Grand total. \$6,061 10

AMOS ROWE,
Agent des forêts de la couronne.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 13 novembre 1895.

ANNEXE B.

BORDEREAU général du bureau pour la période de 10 mois expirée le 31 octobre 1895.

Détails.	Nombre.	Relativement à l'an dernier.		Observations.
		Augmen- tation.	Diminu- tion.	
Lettres écrites	1,446	612	Y compris les terres fédérales.
do reçues	1,581	1,700	do do
Permis gratuits émis	194	341	
do émis sujets à des droits.....	13	2	
Bordereaux de scieries reçus et véri- fiés.....	18	16	

AMOS ROWE,
Agent des forêts de la couronne.

ANNEXE C.

Indiquant les scieries exploitées dans l'agence des forêts de la Couronne de Calgary en vertu d'un permis fédéral pendant l'année terminée le 30 octobre 1895.

	Propriétaire ou représentant.	Où située.	Force motrice.	Chevaux.	A commencé à fonctionner en	Essences de bois.	Forêts.
1	Alberta Lumber Company	Rivière du Daim-Rouge	Vapeur	125	1890..	Epinette blanche et sapin.	Rivière du Daim-Rouge.
2	Eau Claire and Bow River Lumber Co.	Calgary	do	65 jusqu'à 175,	1887..	Sapin, épinette bl. et cyprès.	Rivière Kananaskis
3	Major James Walker	Kananaskis	do	60	1883..	Epinette blanche et sapin.	do
4	Hon. Peter McLaren	Mountain Mills, Creek du Moulin	Eau	20	1882..	do	Creek du Moulin
5	Hon. Peter McLaren	McLeod	Incendiée le 5 août '94.		1888..	do	Rivière du Vieux
6	Charles O. Card	Cardston	Vapeur	25	1891..	do	Rivière Sainte-Marie
7	John Lineham	Dewdney	do	50	1890..	do	Ruisseau du Monton
8	A. W. Gillingham	Bras Nord, rivière du Vieux	do	25	1894..	do	Rivière du Vieux

ANNEXE C.—Indiquant les scieries exploitées dans l'agence des forêts de la Couronne de Calgary, etc.—Fin.

Quantité de bois scieé dans l'année terminée le 31 octobre 1895.	Pds.	Quantité de bois en magasin le 31 octobre 1894; quantité vendue et fabriquée au 31 octobre 1895.	Pds.	Quantité de bardeaux fabriqués dans l'année terminée le 31 octobre 1895.	Quantité de bardeaux en magasin le 31 octobre 1895 et quantité vendue et fabriquée.	Quantité de laités fabriqués dans l'année terminée le 31 octobre 1895.	Quantité de laités en magasin, et quantité vendue et fabriquée le 31 octobre 1895.	Date du dernier bordereau.
1	Pds.	En magasin 64,376 Vendu 64,380 Fabriqué.....	Pds.	30 juin 1895.
2	990,568	En magasin 2,826,226 Vendu 968,663 Fabriqué 990,558 En magasin 827,384 Vendu 301,433 Fabriqué.....	En magasin 213,675 Vendu 179,900 Fabriqué 80,500 En magasin 700 Vendu 700 Fabriqué.....	Mai 1894.
3	En magasin 278,167 Vendu 152,320 Fabriqué 149,153 En magasin 345,439 Vendu 167,890 Fabriqué.....	30 juin 1895.
4	149,153	En magasin 135,000 Vendu 168,000 Fabriqué 150,000 En magasin, 31 déc. 1894.	30 septembre 1895.
5	En magasin 434,451 Fabriqué 395,916 En magasin, 30 sept. 1894.	do
6	150,000	En magasin 31,353,535 Vendu 434,451 Fabriqué 395,916 En magasin, 30 sept. 1894.	30 juin 1895.
7	395,916	En magasin, 31 déc. 1894.	do
8	En magasin, 30 sept. 1894.	do
	1,685,627	80,000	do
			80,000	88,600	

AMOS ROWE,
Agent des forêts de la couronne.

Ministère de l'Intérieur.

AGENCE DE PRINCE-ALBERT.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 13 novembre 1895.

M^r A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli les états suivants pour les dix mois terminés le 31 octobre 1890.

Annexe A, état des recettes provenant des forêts de la couronne.

Annexe B, état indiquant les scieries exploitées pendant l'année en vertu d'un permis fédéral.

Annexe C, état indiquant le travail général du bureau pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAS. McTAGGART,
Agent des forêts de la couronne.

ANNEXE A.

RECETTES provenant des forêts de la couronne pour la période de dix mois terminée le 31 octobre 1895.

Mois.	Primes.	Fermage.	Droit régalien.	Permis.	Droits et amen- des pour violation du droit de propriété.	Total.	Montants perçus au bureau principal.
1895.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Janvier.....				227 43		227 43	757 92
Février.....				622 56		622 56	
Mars.....				195 33		195 33	
Avril.....			1,291 24	181 76	10 32	1,483 32	30 00
Mai.....				125 23	21 62	146 85	105 00
Juin.....				61 08	20 05	81 13	100 41
Juillet.....				77 18	40 60	117 78	
Août.....				31 35	10 00	41 35	10 00
Septembre.....				47 75	5 00	52 75	
Octobre.....		50 60	454 99	38 55		544 14	
Totaux à Prince-Albert.....		50 60	1,746 23	1,608 22	107 59	3,512 64	
" au bur. principal.....	40 00	963 33				1,003 33	
Totaux.....	40 00	1,013 93	1,746 23	1,608 22	107 59	4,515 97	

JNO. McTAGGART,
Agent des forêts de la couronne.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 13 novembre 1895.

ANNEXE B.

SCIÈBRES autorisées dans le cours de l'année terminée le 31 octobre 1895, dans l'agence de Prince-Albert.

Propriétaire.	Force motrice.	Chevaux.	Capacité en douze heures.	A commencé à fonctionner en	Essence de bois.	Forêts.	Quantité de bois fabriquée pendant l'année.	Quantité de bois vendue pendant l'année.	Quantité de bardeaux fabriquée pendant l'année.	Quantité de bardeaux vendue.	Quantité de lattes fabriquées.	Quantité de lattes vendue.	Date du dernier bordereau.
Moore et Macdowall.		75	35,000	1876	Épinette, blanche et rouge, pin et peuplier.	Coupes de bois au nord de la Saskatchewan.	726,654	2,282,414	34	457	379	278	30 septembre 1895.
James Sanderson....	Vapeur.	50	15,000	1890			438,086	222,805	284	282	do
Daniel L. Shannon...		45	15,000	1890			83,960	36	36	8	8	do
							1,164,690	2,589,179	354	725	387	286	

JNO. McTAGGART,

Agent des forêts de la couronne.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 13 novembre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

ANNEXE C.

BORDEREAU général du bureau pour l'année expirée le 31 octobre 1895.

Détails.	Nombre.
Permis émis à Prince-Albert	232
“ Battleford	49
Confiscations, Prince-Albert	7
“ Battleford	14
Bordereaux de scieries reçus	12

JNO. McTAGGART,
Agent des forêts de la couronne.

BUREAU DES FORÊTS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 13 novembre 1895

N° 5.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
 DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
 OTTAWA, 29 novembre 1895.

M^r A. M. BURGESS,
 Sous-ministre de l'Intérieur,
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet des comptes de ce ministère.

J'ai préparé deux séries d'états distinctes; la première série couvre les 12 mois terminés le 31 octobre dernier et comprend les états marqués A, B, C, D, E, F, G et H, qui indiquent sous les en-têtes ordinaires les recettes du département pendant cette période; la seconde, composée des états marqués A¹, B¹, C¹, D¹, E¹, F¹, G¹ et H¹, indique les recettes pour les 10 mois finissant à la même date.

DÉPENSES.

Suivant ce qui a été fait pour le dernier rapport annuel, il n'a pas été préparé d'état de la dépense pour le présent rapport, car ce n'aurait été qu'un duplicata. Des états mensuels sont soumis à l'auditeur général, qui les publie en détail dans son rapport annuel.

RECETTES.

Le détail des recettes est transmis chaque semaine au département des finances, et tous les mois l'on envoie des états à l'auditeur général, en sorte que chaque item du revenu se trouve amplement expliqué.

Huit états ci-annexés et marqués A, B, C, D, E, F, G et H, indiquent sous des titres généraux les recettes de la période correspondante à l'ancienne année administrative et qui a pris fin le 31 octobre dernier.

"A" accuse les recettes provenant des terres fédérales et perçues dans les différentes agences du service extérieur et au bureau d'Ottawa, soit: argent, \$164,762.22; scrip, \$39,156.07; total, \$203,918.29.

"B", recettes des terrains militaires, mois par mois, soit un total en argent de \$22,158.50.

"C", recettes des terres affectées aux écoles dans les différents districts scolaires du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest; total, \$46,814.77.

"D", recettes en droits d'enregistrement dans les différents districts d'enregistrement des territoires du Nord-Ouest; total, \$11,424.78.

"E", recettes en amendes et confiscations dans les territoires du Nord-Ouest; total, \$676.00.

"F", recettes casuelles, s'élevant à \$3,076.21.

"G", remboursements des sommes avancées pour grains de semence et secours; total, \$3,664.99.

"H", recettes des terres fédérales, mois par mois, et selon les différents services. Total en argent, \$164,762.22; total en mandats et scrip, \$39,156.07; grand total, \$203,918.29.

Huit autres états ci-annexés et marqués A¹, B¹, C¹, D¹, E¹, F¹, G¹ et H¹, indiquent sous des titres généraux les recettes pendant les dix mois terminés le 31 octobre dernier.

Ministère de l'Intérieur.

"A" accuse les recettes provenant des terres fédérales et perçues dans les différentes agences du service extérieur et au bureau d'Ottawa, soit : argent, \$133,560.45 ; scrip, \$33,588.99 ; total, \$167,149.44.

"B", recettes des terrains militaires, mois par mois, soit un total de \$18,522.98.

"C", recettes des terres affectées aux écoles dans les différents districts scolaires du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest ; total, \$39,643.77.

"D", recettes en droits d'enregistrement dans les différents districts d'enregistrement des territoires du Nord-Ouest ; total, \$8,789.51.

"E", recettes en amendes et confiscations dans les territoires du Nord-Ouest ; total, \$676.00.

"F", recettes casuelles, s'élevant à \$2,557.32.

"G", recettes provenant des remboursements des sommes avancées pour grains de semence et secours, s'élevant à \$2,813.83.

"H", recettes des terres fédérales, mois par mois, selon les différents services, pendant les dix mois en question. Total en argent, \$133,560.45 ; total en mandats et scrip, \$33,588.99 ; grand total, \$167,149.44.

Le tout respectueusement soumis,

J. A. PINARD,

Comptable.

A¹

RECETTES provenant des terres fédérales pour les dix mois commençant le
1^{er} janvier et finissant le 31 octobre 1895.

	Argent.		Scrip et mandats.		Total.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Agences des terres fédérales—						
Battleford.....	110	78			110	78
Lac-du-Castor.....	590	00			590	00
Calgary.....	2,173	02	3,273	51	5,446	53
Coteau.....	780	47			780	47
Edmonton.....	2,378	31	5,355	99	7,734	30
Kamloops.....	7,307	62			7,307	62
Lethbridge.....	3,937	54	4,799	65	8,737	19
Petite-Saskatchewan.....	6,399	32	1,120	00	7,519	32
New-Westminster.....	6,212	14	2,305	21	8,517	35
Prince-Albert.....	1,070	92	1,092	71	2,163	63
Qu'Appelle.....	5,785	63	983	15	6,768	78
Daim-Rouge.....	2,603	59	500	00	3,103	59
Souris.....	4,394	63	2,432	59	6,827	22
Swift-Current.....	150	00			150	00
Touchwood.....	1,340	93	1,060	00	2,400	93
Wetaskiwin.....	3,391	11	1,722	41	5,113	52
Winnipeg.....	5,742	53	5,895	77	11,638	30
Agences des terres de la couronne—						
Winnipeg.....	27,683	67			27,683	67
Edmonton.....	3,353	16			3,353	16
Prince-Albert.....	4,598	91			4,598	91
Calgary.....	6,046	10			6,046	10
New-Westminster.....	16,201	82			16,201	82
Parc des Montagnes-Rocheuses du Canada.....						
Terres à pâturage.....	1,869	65			1,869	65
Permis pour coupe de foin.....	2,701	58	3,048	00	5,749	58
Droits miniers.....	5,526	51			5,526	51
Terres à houille.....	97	00			97	00
Ventes de cartes, recettes de bureau, etc.....	46	20			46	20
Droits d'arpentages.....	475	30			475	30
Droits d'examen d'arpenteurs.....	7,133	29			7,133	29
Droits sur demandes de patentes, etc.....	20	00			20	00
Dépôts des colons.....	3,157	00			3,157	00
Compte indéterminé.....	89	82			89	82
Droits de grève.....	121	90			121	90
Remboursements des paiements excessifs.....	40	00			40	00
Remboursements du scrip pris.....	10	00			10	00
Loyers.....	10	00			10	00
	133,560	45	33,588	99	167,149	44

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

B¹

RECETTES provenant des terrains de l'artillerie pour les 10 mois commençant le 1^{er} janvier 1895 et finissant le 31 octobre 1895.

Mois.	Montant.	Total.
1895.	\$ c.	\$ c.
Janvier.....	681 10	
Février.....	2,564 02	
Mars.....	659 91	
Avril.....	2,727 46	
Mai.....	526 94	
Juin.....	1,755 50	
Juillet.....	1,355 84	
Août.....	1,386 67	
Septembre.....	4,084 07	
Octobre.....	2,781 47	
		18,522 98

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

C¹

RECETTES provenant des terres des écoles pour les 10 mois commençant le 1^{er} janvier et finissant le 31 octobre 1895.

Arrondissement scolaire.	Montant.	Total.
	\$ c.	\$ c.
Manitoba.....	38,540 07	
Assiniboia.....	580 12	
Alberta.....	454 03	
Saskatchewan.....	69 55	
		39,643

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

D¹

RECETTES en droits d'enregistrement perçus par les registraires dans les Territoires du Nord-Ouest, pendant les 10 mois commençant le 1^{er} janvier 1895 et finissant le 31 octobre 1895.

Districts d'enregistrement.	Somme.	Total.
	\$ c.	\$ c.
Assiniboia	3,864 39	
Alberta-nord.....	1,984 06	
Alberta-sud.....	2,189 67	
Saskatchewan-est	683 22	
Saskatchewan-ouest.....	68 17	
		8,789 51

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

E¹

RECETTES en amendes et confiscations dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les 10 mois commençant le 1^{er} janvier 1895 et finissant le 31 octobre 1895.

Date.	Par l'entremise de	Somme.	Total.
		\$ c.	\$ c.
1895.			
4 février...	Son Honneur le lieut.-gouverneur des territoires du Nord-Ouest...	261 50	
2 avril.....	do eo do	73 50	
9 do	do do do	145 50	
7 mai.....	do do do	72 00	
12 août.....	do do do	123 50	
			676 00

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

F¹

RECETTES CASUELLES pendant les 10 mois commençant le 1^{er} janvier 1895 et finissant le 31 octobre 1895.

Nom.	Divers.	Montant.
		\$ c.
W. H. Stevenson	Compte d'achat, ancien bureau des terres, Régina.....	64 80
A. C. Talbot	Vente d'une tente, \$4, canot, \$11.....	15 00
A. Ferguson	Permis de vente de liqueurs alcooliques.....	250 00
P. B. Ware.....	do do	250 00
Gazette Publishing Co.....	Rembours. du chèque 5128 pour l'immig. en date du 7 juillet 1893.	15 00
W. F. King	Vente d'un bateau, etc.....	123 75
Commissaire des terres Wpg.	Vente du cheval de l'inspecteur Cox.....	20 55
Lieut.-gouverneur, T.N.-O.	Païement excessif à la Cie d'éclairage à l'électricité de Régina..	18 00
Commissaire des terres, Wpg.	Remboursements, avances de grains de semence, 1894.....	977 63
do do ..	do secours lors du fléau des sauterelles garanti par hypothèques, 1876.....	822 59
		2,537 32

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.
OTTAWA, 29 novembre 1895.

G¹.

ÉTAT indiquant les remboursements faits pour avances de grains de semence et secours garantis par hypothèque pendant les dix mois commençant le 1^{er} janvier 1895 et finissant le 31 octobre 1895.

Secours garantis par hypothèques, 1876.	Avances de grains de semence, 1886-87-88.	Avances de grains de semence, 1890.	Avances de grains de semence, 1894.	Avances de grains de semence, 1895.	Total.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
822 59	393 56	290 01	977 63	330 04	2,813 83

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

RECETTES des terres fédérales mois par mois et selon les différents services, pour la période commencée le 1^{er} janvier 1895 et finissant le 31 octobre 1895.

Mois.	Droits de homesteads.		Droits d'inspection.		Améliorations.		Ventes en général de terres.		Droits de coupe de bois.		Loyer de terres à pâturages.		Permis de coupe de foin, droits miniers, etc.		Droits sur demandes de lettres patentes, etc.		Droits d'examen d'arpentage.		Parc des Montagnes-Rochesuses.		Ventes de cartes, recettes de bureau, etc.		Droits d'arpentage.		Divers.		Total.			
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.		
1895.																														
Janvier.....	1,424 00	200 00	153 50	4,006 71	7,727 60	123 48	99 30	460 00	20 00	90 92	56 16	32 00	1 00	14,374 67																
Février.....	1,262 00	130 00	455 00	3,085 30	4,575 87	109 62	24 45	230 00	20 00	120 43	37 52	149 13	10 00	10,209 32																
Mars.....	1,970 00	160 00	289 00	2,400 30	3,703 95	731 97	36 50	205 00	1 00	46 80	24 52	9,569 64																
Avril.....	2,998 00	180 00	467 00	4,464 42	3,757 46	108 42	430 55	210 00	13 75	30 55	4,527 71	29 52	17,217 98																
Mai.....	3,192 00	120 00	293 25	2,762 58	7,592 05	116 46	724 15	332 00	33 00	85 70	16 10	57 25	15,284 54																
Juin.....	3,711 00	140 00	194 50	2,518 95	10,692 69	254 79	1,487 75	350 00	371 15	111 40	2,055 21	13,818 50																
Juillet.....	3,711 00	140 00	178 25	2,845 98	3,249 25	433 92	1,607 87	375 00	290 95	80 46	175 61	10 00	10,328 51																
Août.....	2,236 00	120 00	296 50	3,097 61	3,111 29	349 66	791 43	400 00	160 43	32 36	31 88	25 00	7,261 40																
Septembre.....	1,638 00	100 00	160 00	1,270 79	3,426 72	427 81	268 41	300 00	175 75	40 60	113 65	98 43	15,528 26																
Octobre.....	1,088 00	70 00	302 25	2,642 05	10,046 78	148 45	199 30	405 00	75 75	40 60																
	1,856 00	100 00																												
	20,835 00	1,410 00	2,780 25	29,095 29	57,883 66	2,701 58	5,669 71	3,267 00	20 00	1,869 65	526 30	7,133 29	359 72	133,560 45																
Scrup et mandats.....	30,540 99	3,018 00	33,588 99																
	20,835 00	1,410 00	2,780 25	59,636 28	57,883 66	5,749 58	5,669 71	3,267 00	20 00	1,869 65	526 30	7,133 29	359 72	167,140 44																

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

A

RECETTES des terres fédérales pour l'année commencée le 1^{er} novembre 1894, et finie le 31 octobre 1895.

	Argent.	Scrip et mandats.	Total.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Agences des terres fédérales—			
Battleford	120 78		120 78
Lac-du-Castor	968 00		968 00
Calgary	2,563 58	4,227 28	6,790 86
Coteau	840 60		840 60
Edmonton	3,013 81	6,075 99	9,089 80
Kamloops	10,192 39		10,192 39
Lethbridge	4,818 54	4,799 65	9,618 19
Petite-Saskatchewan	7,685 29	1,320 00	9,005 29
New-Westminster	8,524 34	2,900 21	11,424 55
Prince-Albert	1,225 52	1,242 71	2,468 23
Qu'Appelle	6,663 20	1,823 15	8,486 35
Daim-Rouge	3,278 33	998 00	4,276 33
Souris	5,494 23	3,132 59	8,626 82
Swift-Current	282 03		282 03
Touchwood	1,622 93	1,060 00	2,682 93
Wetaskiwin	4,108 11	1,722 41	5,830 52
Winnipeg	7,327 33	6,726 08	14,053 41
Agences des terres de la couronne—			
Winnipeg	34,252 13		34,252 13
Edmonton	4,189 56		4,189 56
Prince-Albert	5,339 69		5,339 69
Calgary	7,799 90		7,799 90
New-Westminster	19,142 52		19,142 52
Parc des Montagnes-Rocheuses du Canada	2,246 09		2,246 09
Terres à pâturages	4,636 94	3,128 00	7,764 94
Permis pour coupe de foin	5,883 70		5,883 70
Droits miniers	182 00		182 00
Terres à houille	46 20		46 20
Ventes de cartes, recettes de bureau, etc	543 59		543 59
Droits d'arpentages	7,276 92		7,276 92
Droits d'examen d'arpenteurs	20 00		20 00
Droits sur demandes de lettres patentes, etc	4,182 25		4,182 25
Dépôts des colons	89 82		89 82
Compte indéterminé	121 90		121 90
Droits de grève	39 00		39 00
Remboursements des paiements excessifs	20 00		20 00
Loyers	11 00		11 00
Remboursements du scrip pris	10 00		10 00
Total	164,762 22	39,156 07	203,918 29

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

B

RECETTES des terrains de l'artillerie pour la période commencée le 1^{er} novembre 1894, et terminée le 31 octobre 1895.

Mois.	Montant.	Total.
1894.	\$ c.	\$ c.
Novembre.....	2,058 99	
Décembre.....	1,576 53	
1895.		
Janvier.....	681 10	
Février.....	2,564 02	
Mars.....	659 91	
Avril.....	2,727 46	
Mai.....	526 94	
Juin.....	1,755 50	
Juillet.....	1,355 84	
Août.....	1,386 67	
Septembre.....	4,084 07	
Octobre.....	2,781 47	
		22,158 50

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

C

RECETTES provenant des terres des écoles pour la période commencée le 1^{er} novembre 1894, et terminée le 31 octobre 1895.

District scolaire.	Montant.	Total.
	\$ c.	\$ c.
Manitoba.....	45,630 88	
Assiniboia.....	589 92	
Alberta.....	524 42	
Saskatchewan.....	69 55	
		46,814 7

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

D.

RECETTES en droits d'enregistrement dans les territoires du Nord-Ouest pour la période commencée le 1^{er} novembre 1894 et terminée le 31 octobre 1895.

Districts d'enregistrement.	Somme.	Total.
	\$ c.	\$ c.
Assiniboia.....	4,765 25	
Alberta-nord.....	2,602 36	
Alberta-sud.....	3,157 67	
Saskatchewan-est.....	818 37	
Saskatchewan-ouest.....	80 13	
		11,423 78

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

E.

RECETTES en amendes et confiscations dans les territoires du Nord-Ouest pour la période commencée le 1^{er} novembre 1894, et terminée le 31 octobre 1895.

Date.	Par quelle entremise reçues.	Somme.	Total.
		\$ c.	\$ c.
1895.			
4 février.	Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du N.-O.	261 50	
2 avril.....	do do ..	73 50	
9 do	do do ..	145 50	
7 mai.....	do do ..	72 00	
12 août.....	do do ..	123 50	
			676 00

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

F

RECETTES CASUELLES pour la période commencée le 1^{er} novembre 1894, et terminée le 31 octobre 1895.

Nom.	Divers.	Montant.
Joseph Wolf	Vente du cheval de l'inspecteur Aikman	\$ cts. 53 00
Gouvernement du Manitoba.	Demandé de trop sur pièce justificative 56, juillet 1893.....	10 00
W. F. King	Balance, compte de frais de voyages	27 18
Frank Clayton	do do do	25
Wm. Pearce	Vente du poêle et tuyau de l'ancien bureau	12 00
A. P. Sherwood	Balance, compte de frais de voyages	21 49
W. H. Stevenson.....	Compte d'achat de l'ancien bureau des terres à Régina.....	64 80
A. C. Talbot	Vente de tente, \$4, un canot, \$11	15 00
A. Ferguson	Permis de vente de liqueurs alcooliques	250 00
P. B. Ware	do	250 00
Gazette Publishing Co.....	Rembours. du chèque 5128, p. l'immig., en date du 7 juil. 1893.	15 00
W. F. King	Vente d'un bateau, etc	123 75
Commis. des terres, Winnipeg	Vente du cheval de l'inspecteur Cox.	20 55
Lieut.-gouverneur, T.N.-O....	Paiement excessif à la Compagnie d'éclairage à l'élect., Régina.	18 00
Commis. des terres, Winnipeg	Remboursements d'avances de grains de semence, 1894.....	1,372 60
do do do ..	Secours lors du fléau des sauterelles garantis par hypoth., 1876.	822 59
	Total	3,076 21

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

G

ÉTAT indiquant les remboursements des sommes avancées pour grains de semence et secours garantis par hypothèques pendant l'année commencée le 1^{er} novembre 1894 et finie le 31 octobre 1895.

Secours garantis par hypothèque, 1876.	Avances de grains de semence, 1886-7-8.	Avances de grains de semence, 1890.	Avances de grains de semence, 1894.	Avances de grains de semence, 1895.	Total.
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
822 59	714 60	425 16	1,372 60	330 04	3,664 99

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

H. RECETTES des terres fédérales pour la période commencée le 1^{er} novembre 1894 et finissant le 31 octobre 1895.

Mois.	Droits de homestead.		Droits d'inspection.		Améliorations.		Ventes en général de terres.		Droits de coupe de bois.		Fermages de terres à pâturer.		Permis de coupe de foin, droits miniers, etc.		Droits sur demandes de lettres patentes, etc.		Droits d'examen d'arpenteurs.		Parcs des Montagnes-Rocheuses du Canada.		Ventes de bureau, recettes de cartes, etc.		Droits d'arpentage.		Divers.		Total.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.		
1894.																												
Novembre.....	2,738 00	210 00	386 60	4,571 65	5,314 44	1,207 32	63 27	635 00	203 00	40 07	203 00	40 07	16 00	10 00	15,395 35													
Décembre.....	2,297 00	180 00	318 80	3,516 67	7,525 70	728 04	378 92	420 25	173 44	33 97	173 44	33 97	227 63	6 00	15,806 42													
1895.																												
Janvier.....	1,424 00	200 00	153 50	4,006 71	7,727 60	123 48	99 30	460 00	90 32	56 16	90 32	56 16	32 00	1 00	14,374 67													
Février.....	1,262 00	130 00	455 00	3,085 30	4,575 87	109 62	24 45	230 00	120 43	37 52	120 43	37 52	149 13	10 00	10,209 32													
Mars.....	1,970 00	160 00	289 00	2,400 90	3,703 95	731 97	36 50	205 00	1 00	46 80	1 00	46 80	24 52	24 52	9,569 64													
Avril.....	2,998 00	180 00	467 00	4,464 42	3,757 46	108 42	430 55	210 00	13 75	30 55	13 75	30 55	4,527 71	29 52	17,217 38													
Mai.....	3,152 00	120 00	293 25	2,762 58	7,692 05	116 46	724 15	332 00	33 00	85 70	33 00	85 70	16 10	57 25	15,284 54													
Juin.....	3,711 00	140 00	194 50	2,518 95	10,692 69	254 79	1,487 75	350 00	371 15	111 40	371 15	111 40	32 00	104 00	19,068 23													
Juillet.....	2,236 00	120 00	178 25	2,845 98	3,249 25	433 92	1,067 87	375 00	712 37	4 75	712 37	4 75	2,055 21	1 00	13,818 51													
Août.....	1,638 00	190 00	286 50	3,097 61	3,111 29	466 66	791 43	400 00	290 95	80 46	290 95	80 46	175 61	10 00	10,328 51													
Septembre.....	1,088 00	70 00	169 00	1,270 79	3,426 72	427 81	268 41	300 00	160 43	32 36	160 43	32 36	31 88	25 00	7,261 40													
Octobre.....	1,356 00	100 00	302 25	2,642 05	10,046 78	148 45	199 30	405 00	75 75	40 60	75 75	40 60	113 65	98 43	15,528 26													
25,870 00	1,800 00	3,494 65	37,183 61	70,723 80	4,636 94	6,111 90	4,322 25	20 00	2,246 09	600 34	2,246 09	600 34	7,376 92	375 72	164,762 22													
25,870 00	1,800 00	3,494 65	36,028 07	70,723 80	3,128 00	6,111 90	4,322 25	20 00	2,246 09	600 34	2,246 09	600 34	7,376 92	375 72	39,156 07													
25,870 00	1,800 00	3,494 65	73,211 68	70,723 80	7,764 94	6,111 90	4,322 25	20 00	2,246 09	600 34	2,246 09	600 34	7,376 92	375 72	203,918 29													

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 29 novembre 1895.

N° 6.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
 DIVISION DES TERRAINS DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,
 OTTAWA, 15 novembre 1895.

M^r A. M. BURGESS,
 Sous-ministre de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport sur les affaires de cette division pendant les dix mois terminés le 31 octobre 1895.

Les états ci-joints comprennent: (A) état des ventes, y compris les lots rachetés.

A Ottawa 12½ lots formant partie des terrains acquis par le comte de Dalhousie de M. Hugh Fraser, et maintenant désignés sous le nom de basse-ville, ont été convertis de propriété tenue à bail en propriété de franc-alleu, moyennant le paiement d'une somme de \$2,426.33.

On a racheté les débetures émises par la municipalité de la ville de Windsor, en 1858, et que l'Etat avait acceptées en paiement des 4.48 acres de la réserve de l'artillerie en cette ville. Les négociations avec la corporation pour décider de la forme sous laquelle le crédit sera accordé sont maintenant pendantes. Aussitôt qu'on en sera arrivé à un règlement l'on préparera les lettres patentes pour le terrain en question. Cela fermera un compte d'ancienne date.

Les seules ventes faites depuis mon dernier rapport comprennent trois lots riverains sur le Saint-Laurent à Sorel—ces ventes ont réalisé la somme de \$30. Nonobstant le faible montant provenant de cette source, le revenu perçu excède cependant de \$2,608.77 celui de la même période de 1894.

(B.) Etat indiquant les différentes localités d'où sont provenues les recettes. Somme totale, \$18,522.98. Sur ce montant les terrains de l'artillerie en la cité d'Ottawa ont produit \$5,889.28, soit une augmentation de \$2,282.65 sur les dix mois correspondants de l'année 1894. Il n'est peut-être pas hors de propos de faire observer que l'on a obtenu ce résultat sans avoir recours dans un seul cas à des poursuites légales.

Les arrêtés du conseil datés respectivement le 4 et le 22 octobre 1895 ont transféré au département des chemins de fer et canaux l'administration de toute cette partie de la réserve de l'artillerie située sur les deux côtés du canal Rideau et du bassin entre le pont des Sapeurs et la rue Maria, en la cité d'Ottawa. Ce terrain était occupé par divers locataires payant un loyer annuel de \$367.25.

La réclamation contre MM. Lamoureux Frères, pour le prix d'achat et l'intérêt dû sur le lot numéro 39, Chambly, a été acquittée moyennant le plein paiement de la somme réclamée avec l'intérêt jusqu'à la date du paiement, soit en tout \$1,862.52. Des lettres patentes pour le lot, à l'exception d'une petite partie dont le département des chemins de fer et canaux avait besoin pour le phare, ont été délivrées à M. Hormisdas Riendeau, le représentant de l'acheteur primitif.

(C.) Etat des recettes mensuelles, indiquant un revenu moyen de \$1,852.29 par mois. Cette somme se compose de montants perçus de nombreux individus habitant les anciennes provinces du Canada et qui paient vingt-cinq centins par année et plus.

La corporation de la cité de Toronto a promptement payé l'intérêt annuel à compte de l'achat des terrains nécessaires pour l'agrandissement du marché des bestiaux de l'ouest. Le capital, qui s'élève au chiffre de \$52,000, sera dû et payable le 1^{er} avril 1897.

Il me fait plaisir de pouvoir faire rapport que l'on a réduit d'une façon notable les arrérages dus par les acheteurs et locataires des terrains de l'artillerie, ainsi que le démontre l'état comparatif qui suit :

Ministère de l'Intérieur.

Arrérages dus par les locataires en 1894.....	\$25,581 78
Arrérages dus par les acheteurs en 1894 (à l'exclusion du montant du par M. W. H. Arnton, Montréal)..	13,879 91
Total dû en 1894.....	\$39,461 69
Arrérages dus par les locataires en 1895... ..	\$18,613 56
Arrérages dus par les acheteurs en 1895.....	10,447 22
Total du en 1895.....	\$29,060 78

Sur le montant impayé par les locataires se trouve une somme de \$13,356 due par la province de Québec pour terrains occupés à bail dans la cité de Québec, et une autre de \$5,263.56 due par tous les autres locataires des terrains de l'artillerie.

Tous les efforts qui ont été faits pour recouvrer de M. W. H. Arnton, de Montréal, le montant du jugement (\$8,532.59) contre lui, ont échoué, et d'après l'avis du département de la justice la cause a été abandonnée.

Il est impossible relativement au travail du bureau de faire quelque estimation précise ou tangible. Les fonctions à remplir exigent une présence constante afin de répondre à toutes les demandes de renseignements et donner des explications entraînant des recherches ainsi que l'examen de dossiers, ce qui augmente de beaucoup le travail de pure routine. Il a été reçu et mis en liasse dans le cours des derniers dix mois, 400 lettres; on a écrit en réponse 443 lettres. Sept cents avis ont été renvoyés aux acheteurs et locataires arriérés; on a examiné et enregistré 33 transports, préparé 38 projets de lettres patentes et de baux, ainsi que délivré à la banque de Montréal 137 mandats pour la réception de deniers. Les comptes ouverts, au nombre de 648, ont été soigneusement tenus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. G. KEYES.

A

VENTE pendant les dix mois terminés le 31 octobre 1895.

Localité.	Nombre de lopins vendus ou commués.	Prix de vente.	Somme reçue à compte.
		\$ c.	\$ c.
Ottawa.....	12½ lots.....	2,426 33	2,426 33
Sorel.....	3 lots riverain.....	30 00	30 00
Windsor.....	4 acres.....	1,600 00	1,600 00
	Total.....	4,056 33	4,056 33

P. G. KEYES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRAINS DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, 15 novembre 1890.

B

LOCALITÉS d'où sont provenues les recettes pendant les dix mois terminés
le 31 octobre 1895.

Localité.	Montant.	Localité.	Montant.
	\$ c.		\$ c.
		Report	5,662 98
Amherstburg.....	93 16	Ottawa.....	5,889 28
Burlington-Beach.....	130 00	Oromocto, N.-B.....	00 25
Chambly.....	1,862 52	Prescott.....	5 00
Edmundston, N.-B.....	742 94	Pointe-Pelée.....	400 00
Fort-Erié.....	633 50	Sorel.....	183 30
Fort-Cumberland.....	75 00	Sarnia.....	40 00
Grandes-Chutes.....	155 42	Shelburne, N.-E.....	41 00
Gloucester, tp. de.....	100 58	Stamford.....	252 50
Kingston.....	1,099 31	Toronto.....	2,600 00
Montréal.....	498 67	Wolford.....	53 40
Niagara.....	244 88	Windsor.....	3,304 27
Chutes-Niagara.....	1 00	Droits d'enregistrement.....	91 00
Owen-Sound.....	26 00		
A reporter.....	5,662 98	Total.....	18,522 98

P. G. KEYES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRAINS DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, 15 novembre 1895.

C

ÉTAT des recettes à compte des terrains de l'artillerie et de l'amirauté pendant les
dix mois terminés le 15 octobre 1895.

Date.	Droits.	Loyer ou intérêt.	Principal.	Total.
1895.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Janvier.....	24 00	267 10	390 00	681 00
Février.....		1,231 52	1,080 00	2,311 52
Mars.....		270 41	389 50	659 91
Avril.....	24 00	2,220 21	483 25	2,727 46
Mai.....		254 03	272 91	526 94
Juin.....	15 00	717 17	1,023 33	1,755 50
Juillet.....	2 00	1,019 89	196 00	1,217 89
Août.....	16 00	432 20	938 47	1,386 67
Septembre.....	4 00	2,420 07	1,660 00	4,084 07
Octobre.....	6 00	2,385 28	780 64	3,171 92
	91 00	11,217 88	7,214 10	18,522 98

P. G. KEYES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRAINS DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, 15 novembre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

N° 7.

ANNEXE A.

RELEVÉ des lettres patentes pour terres fédérales situées dans le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique qui ont été délivrées par le ministère de l'intérieur du 1^{er} janvier 1895 au 31 octobre 1895.

Numéro.	Nature de la concession.	1895.	
		Nombre de patentes.	Nombre d'acres.
1	Homesteads.....	1,058	167,376
2	Ventes.....	97	12,642
3	Homesteads, Colombie-Britannique.....	51	7,958
4	Ventes do.....	20	2,447
5	Concessionnaires du Pacifique.....	107	23,040
6	do do octrois.....	15	3,266
7	do do terrains pour la voie et les gares.....	89	4,869
8	Allocations aux Métis.....	6	1,440
9	Octrois aux Métis du Nord-Ouest.....	19	4,035
10	Octrois en vertu de l'Acte du Manitoba.....	5	759
11	Octrois spéciaux.....	36	2,410
12	Octrois de commutation.....	5	363
13	Chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest.....	206	40,369
14	Chemin de fer de colonisation, Manitoba et Sud-Ouest.....	13	1,568
15	Compagnie de la Baie-d'Hudson.....	12	17,500
16	Cie de chemin de fer et de vapeurs Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan.....	1	5
17	Homesteads militaires.....	11	3,412
18	Ventes des terres des écoles.....	27	1,648
19	Ventes paroissiales.....	12	786
20	Ventes de terres à houille.....	2	303
21	Ventes de terrains miniers.....	3	111
22	Terrains pour culture forestière.....	2	320
23	Baux.....	6	794
24	Droits de grève.....	4
25	Cession d'hypothèques.....	2
26	Chemin de fer de Calgary et Edmonton.....	3	640
27	Chemin de fer Shuswap et Okanagan.....	5
28	Droits sur minéraux.....	19	307
	Total.....	1,836	298,363
	Nombre de patentes émises durant la période corresp. de l'année précédente...	2,118	350,199

WM. M. GOODEVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES LETTES PATENTES,
OTTAWA, 22 novembre 1895.

ANNEXE B.

Relevé comparatif des inscriptions de homesteads et des ventes faites aux différentes agences du ministère pendant les 10 mois expirés respectivement le 31 octobre 1894 et le 31 octobre 1895.

	Dix mois expirés le 31 octobre 1894.		Dix mois expirés le 31 octobre 1895.	
	Nombre d'inscriptions.	Acres.	Nombre d'inscriptions.	Acres.
Homesteads.....	2,683	429,280	2,114	338,240
Ventes.....		14,047		27,436

WM. M. GOODEVE,

Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES LETTRES PATENTES,

OTTAWA, 22 novembre 1895.

ANNEXE C.

INSCRIPTIONS au bureau central relatives aux terres fédérales, du 1^{er} janvier au 31 octobre 1895.

Conces- sions spé- ciales.		Cie de la Baie- d'Hudson.		Cie du che- min de fer C. du P.		Ch. de fer Manitoba et N.-O.		Ch. de fer de colonis. M. et S.-O.		Cie de ch. fer Qu'Appelle, L.-L. et S.		Cie de ch. de fer de Cal. et Ed.		Droit de pass. pour ch. de fer.		Total.	
No.	Acres.	No.	Acres.	No.	Acres.	No.	Acres.	No.	Acres.	No.	Acres.	No.	Acres.	No.	Acres.	No.	Acres.
58	11,505	11	149,419	205	37,646	145	47,580	10	1,634	1	5	3	640	118	7,000	551	255,429

WM. M. GOODEVE,

Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES LETTRES PATENTES,

OTTAWA, 22 novembre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

ANNEXE D.

RELEVÉ des actes de transport enregistrés au bureau central, du 1^{er} janvier au 31 octobre 1895, et le montant reçu en droits.

	N ^o		\$ c.
Actes enregistrés.....	120	Droits reçus.....	240 00

WM. M. GOODEVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 22 novembre 1895.

ANNEXE E.

ÉTAT indiquant le nombre de lettres patentes envoyées aux divers registrateurs des districts d'enregistrement des territoires du Nord-Ouest, et le nombre d'avis envoyés par la poste aux personnes à qui des lettres patentes ont été accordées, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 octobre 1895.

Districts d'enregistrement.	Nombre de lettres patentes envoyées aux registrateurs.	Nombre d'avis envoyés aux ayants droit.
Assiniboia.....	454	530
Saskatchewan-Est.....	41	56
do Ouest.....	10	14
Alberta-Nord.....	215	260
do Sud.....	54	71
Total.....	774	931

WM. M. GOODEVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 22 novembre 1895.

ANNEXE F.

RELEVÉ des annulations faites du 1^{er} janvier au 31 octobre 1895, avec indication de l'année pendant laquelle l'inscription avait été faite.

Année.	Homesteads.	Préemptions.	Ventes de préemption.	Ventes.
1874.....	1	2		
1875.....	2	1		
1877.....		2		
1878.....		1		
1879.....	1	2		6
1880.....	1	5		26
1881.....	2	6		1
1882.....	8	36		
1883.....	7	47		
1884.....	9	34	3	1
1885.....	6	11	3	
1886.....	11	12	1	2
1887.....	16	11	1	
1888.....	35	18	7	
1889.....	74	75	4	
1890.....	45		3	4
1891.....	105		3	4
1892.....	234			2
1893.....	291		2	
1894.....	296			1
1895.....	78			
	1,222	263	27	47

WM. M. GOODEVE,

Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES LETTRES PATENTES,

OTTAWA, 22 novembre 1895.

ANNEXE G.

TERRAINS marécageux situés dans le Manitoba et cédés jusqu'aujourd'hui à la province du Manitoba en vertu d'arrêtés du conseil.

	Acres.
En vertu de l'arrêté du conseil du 21 avril 1884	104,740
do 16 avril 1888	52,600
do 7 juin 1888	60,335
do 25 août 1891.....	105,635
do 7 décembre.....	36,479
do 22 avril 1893.....	69,680
do 21 octobre 1893.....	13,040
do 4 octobre 1895.....	50,602
	<u>493,111</u>

WM. M. GOODEVE,

Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES LETTRES PATENTES,

OTTAWA, 22 novembre 1895.

PARTIE II

ARPENTAGES DES TERRES FÉDÉRALES

Ministère de l'Intérieur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

SERVICE TECHNIQUE,

OTTAWA, 9 novembre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les travaux de la division technique pendant la saison de 1895. Les arpenteurs étant encore occupés à leurs travaux d'exploitation, il est impossible au moment actuel de présenter un rapport complet de leurs opérations, et les remarques qui vont suivre ne peuvent en conséquence donner qu'une description imparfaite des travaux de l'année. Le crédit mis à notre disposition étant très limité, force nous a été de n'entreprendre que les arpentages les plus urgents.

MANITOBA.

Trois partis d'arpentage ont fait des travaux dans le Manitoba.

M. C. Æ. Shaw a rétabli les anciens arpentages de townships adjoignant la frontière internationale à la montagne de la Tortue (*Turtle Mountain*). La plupart de ces townships étaient couverts d'arbres de haute futaie; les poteaux en bois des arpentages primitifs étaient pourris et les anciennes lignes, coupées jadis à travers le bois, disparaissaient sous une nouvelle végétation. Grâce aux poteaux en fer actuellement en usage, il est probable que les traces du nouvel arpentage dureront longtemps.

M. H. G. Dickson a corrigé les erreurs des arpentages primitifs du township 14, rang 14, et du township 16, à l'ouest du méridien principal. Il a aussi rétabli l'arpentage d'une partie de l'emplacement de la ville de Selkirk. Deux arpentages de subdivision avaient été faits en cet endroit, l'un par le gouvernement et l'autre par une entreprise particulière; le but des travaux de M. Dickson était de régler les différends résultant des divers arpentages.

M. P. R. A. Bélanger a continué dans le district du lac Dauphin les arpentages de subdivision auxquels il a été employé depuis plusieurs années. De nouveaux colons arrivent constamment, et il est probable que les services d'un parti d'arpenteurs seront requis dans cette région d'ici à plusieurs années.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

M. Thomas Fawcett a été, comme durant ces dernières années, employé dans le district de Prince-Albert. Outre le rétablissement de quelques anciens arpentages, il a subdivisé plusieurs townships. La description qu'il fait des terres rendues disponibles pour la colonisation est très encourageante et démontre qu'il y a, dans le district de Prince-Albert, place pour une nombreuse population agricole.

La majeure partie de notre personnel se trouvait tout près du versant oriental des montagnes Rocheuses, où nous avons six partis d'arpentage, dont quatre ont été occupés à des arpentages de subdivision, et deux ont travaillé aux arpentages d'irrigation.

M. E. W. Hubbell a été chargé des travaux aux environs d'Edmonton et du lac au Castor (*Beaver Lake*). Ses arpentages ont été d'une nature diverse, comprenant la subdivision des townships, le rétablissement d'anciennes lignes, et l'établissement de sentiers (*trails*).

M. J. E. Woods a été occupé à des arpentages de subdivision entre le lac au Goéland (*Gull Lake*) et Calgary; M. F. W. Wilkens, entre Calgary et la frontière internationale. Tous deux se sont efforcés de subvenir autant que possible aux exigences de la colonisation.

M. C. A. Magrath a subdivisé environ deux townships, tout juste au nord de la crête de la rivière au Lait (*Milk River*).

La terre y est très fertile et il y a déjà un certain nombre de colons dans les environs.

COLOMBIE ANGLAISE.

Un seul arpenteur, M. John Vicars, a été employé dans la zone du chemin de fer, Colombie anglaise. Les arpentages étant disséminés sur toute la longueur de la province, il a perdu beaucoup de temps à voyager et en conséquence les travaux ont été très dispendieux. Néanmoins, cela semble être la manière la plus économique de faire ces arpentages. La subdivision de townships entiers, comme cela se pratique dans les Territoires du Nord-Ouest, exigerait des déboursés très considérables et tout à fait disproportionnés aux avantages qui pourraient en résulter.

DISTRICT DE YUKON.

M. William Ogilvie avait reçu ordre de se rendre au district de Yukon dans le but d'y faire les arpentages et autres études relatives au service des terres fédérales. Son premier devoir a été d'établir approximativement le 141^e méridien de longitude, qui est la frontière entre l'Alaska et le Canada, afin que la police à cheval, qui y est cantonnée, puisse savoir jusqu'où s'étend sa juridiction. Il doit aussi diviser en lots les terrains dont la concession pourrait être demandée. Il vient de faire rapport de son arrivée au fort Cudahy (fin d'août), au confluent du creek de Quarante-Milles et de la rivière Yukon. On s'attend à ce qu'il hiverne dans cette région pour en revenir l'automne prochain.

ARPENTAGES D'IRRIGATION.

Les arpentages d'irrigation qui ont été commencés l'année dernière, ont été continués pendant la saison actuelle. Ils ont été, comme par le passé, sous la direction de M. J. S. Dennis, inspecteur en chef des arpentages, avec MM. A. D. Wheeler et T. D. Green comme arpenteurs en charge des partis.

Les travaux de M. Wheeler ont été effectués surtout dans les contreforts des montagnes Rocheuses, où il y a fait les arpentages nécessaires pour donner quelque idée de la topographie et de l'hydrographie de cette région.

M. Green a continué à prendre les niveaux de la ligne générale et a fait la localisation préliminaire de deux canaux, l'un pour détourner les eaux de la rivière Sainte-Marie vers les plateaux situés à l'est de celle-ci, et l'autre, commençant à la rivière de l'Arc (*Bow River*), près de Calgary, et se dirigeant vers l'est jusqu'àuprès de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique.

TRAVAIL DE BUREAU.

La correspondance s'est composée de :—

Lettres reçues.....	1392
Lettres expédiées	1751

Les comptes examinés et les paiements faits ont été comme suit :—

Comptes examinés et ordonnancés.....	217
Montant de ces comptes.....	\$77,991 59
Chèques envoyés.....	758

Ministère de l'Intérieur.

Ci-suit un résumé de l'ouvrage du bureau des dessinateurs :—

Plans avec cahier de notes correspondantes examinés :—	
Subdivisions.....	44
Arpentages de rectification et arpentages divers.....	77
Plans de cantons complétés pour l'impression.....	96
Déclarations de colons reçues	93
Esquisses de l'état des travaux reçues.....	62
Epreuves examinées	133
Divers plans, calques, etc., faits.	178

Les cartes sectionnelles suivantes ont été publiées :—

Antler,	Portage-la-Prairie,	Moosomin,
Cut-Arm,	Winnipeg,	Brandon,
Duck-Mountain,	Battleford,	Pelly,
Riding-Mountain,	Carleton,	Manitoba-House.
Dufferin,		

M. J. A. Pope a été employé, sous la direction de l'agent de New-Westminster, au département des terres et des travaux, à Victoria, à faire des copies des archives se rapportant aux terres situées dans la zone du chemin de fer aliénées par la province avant son entrée dans la Confédération. On a déjà reçu des copies de douze registres de townships situés dans le district de New-Westminster, en même temps que trois cent trente liasses de documents relatifs à d'autres parties de la zone. L'étude et la classification de ces documents ont absorbé une grande partie du temps de ce dessinateur.

Les travaux du bureau de lithographie sont énumérés dans la liste ci-jointe : elle accuse un total de 18,225 copies imprimées au moyen de 224 clichés.

Les photographes ont été pour la plupart employés au service du département des explorations géologiques et à celui de la commission relative à la délimitation des frontières de l'Alaska ; leur travail se répartit comme suit :

Division des arpentages topographiques.

Négatifs au collodion.....	105
Impressions au bromure	20
do sur papier albuminé	31
do do Aristo.....	142

Immigration et autres divisions.

Négatifs au collodion.....	40
Impressions sur papier albuminé.....	318
Transparents.....	36

Commission de la frontière de l'Alaska.

Négatifs au collodion.....	41
Impressions au bromure.....	1082
do sur papier albuminé.....	382
do do Aristo.....	2843
Négatifs secs développés.....	355

Département des explorations géologiques.

Négatifs au collodion....	12
Impressions au bromure.....	37
do sur papier albuminé.....	342
Négatifs secs développés.....	272
Photographies coloriées de profils de rochers.....	14

L'énumération ci-dessus démontre qu'une faible partie seulement des travaux exécutés l'ont été pour la division technique. M. Topley, qui a la charge du bureau photographique, a été absent pendant quinze jours au service de la division de l'immigration et du département de l'exploration géologique.

CONSEIL DES EXAMINATEURS.

Les assemblées régulières du conseil des examinateurs des arpenteurs fédéraux ont eu lieu, comme d'habitude, en février et en août.

À la première de ces réunions, M. W. F. O'Hara, arpenteur provincial de Chatham, Ontario, a passé les examens prescrits pour les arpenteurs fédéraux.

La correspondance du conseil a été de :—

Lettres reçues.....	55
Lettres expédiées.....	45

La mort nous a enlevé l'un des membres du conseil, M. Bolton Magrath; il était l'un de ceux qui avaient été nommés par le gouvernement lors de l'institution du conseil, en 1875.

Les documents suivants sont ci-joints ;

Liste des arpenteurs fédéraux employés.

Tableau des travaux exécutés par le bureau lithographique.

Rapport de l'inspecteur en chef des arpentages.

Rapports des arpenteurs employés.

Bulletins d'examen du conseil des examinateurs des arpenteurs fédéraux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. DEVILLE,

Arpenteur général.

Ministère de l'Intérieur.

LISTE des arpenteurs fédéraux employés et des travaux qu'ils ont exécutés pendant la saison de 1895.

Nom.	Adresse.	Description.
Bélanger, P. R. A.	Ottawa, Ont.	Subdivision des townships 26, rangs 16 et 22; partie des townships 23 et 24, rangs 14 et 21; partie des townships 26, rangs 23 et 24; limite nord du township 28, rang 18; partie de la limite nord du township 28, rang 17; limite orientale du township 29, rang 19; et les limites orientales des townships 29 et 30, rang 13, le tout à l'ouest du méridien principal.
Dennis, J. S.	Ottawa, Ont.	Inspection de l'entreprise n° 1; et surveillance des arpentages d'irrigation.
Dickson, H. G.	Brandon, Man.	Rectification des arpentages dans le township 14, rang 14; township 16, rang 16; à l'ouest du méridien principal; et réarpentage de l'emplacement de la ville de Selkirk.
Fawcett, Thos.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 44, rang 25; parties des townships 43, rangs 25 et 26; réarpentages des limites orientales des townships 41 et 42, rangs 25 et 26; réarpentages des townships 45, rangs 23 et 25; rectification des arpentages dans le township 45, rang 21, et township 47, rang 22; arpentage des limites orientales des townships 41, 42, 43, 44, rang 24—le tout à l'ouest du second méridien.
Green, T. D.	Ottawa, Ont.	Arpentages d'irrigation.
Hubbell, E. W.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 55, rang 12; township 49, rang 23; township 41, rang 28; parties des townships 52 et 53, rang 18; limite nord du township 54, rang 12; réarpentage de la 14 ^{ème} ligne de rectification à travers les rangs 19, 20, 21, et partie de 22; réarpentages des limites des townships 54 et 55, rangs 19, 20, 21, et 22; rétablissement des angles dans le township 53, rang 22; traverse de l'île Koney dans le lac à la Cuisine (<i>Cooking Lake</i>); prise des sections transversales d'une partie de la rivière Bataille, dans le township 43, rang 25—le tout à l'ouest du quatrième méridien; et arpentage du sentier (<i>trail</i>) de la Plaine Rocheuse (<i>Stony Plain</i>).
Magrath, C. A.	Lethbridge, Alta.	Entreprise n° 1: Subdivision du township 5, rang 20; le tiers nord du township 2, rang 22, et township 3, rang 22,—le tout à l'ouest du quatrième méridien.
Ogilvie, William	Ottawa, Ont.	Arpentages dans le district de Yukon.
Shaw, C. Æ.	Deloraine, Man.	Réarpentage des townships 1, rangs 22 et 23; réarpentage d'une partie du township 1, rang 20; réarpentage des limites orientale et méridionale, township 1, rang 21; réarpentages des limites septentrionale, méridionale et orientale du township 1, rang 23; réarpentages des limites nord des townships 1, rangs 21 et 22; et partie de la limite orientale du township 2, rang 22—le tout à l'ouest du méridien principal.
Vicars, John	Kamloops, C. B.	Subdivision de parties du township 19, rang 10; township 20, rang 10; townships 21, rangs 8, 9 et 10; township 18, rang 14, et township 20, rang 15—le tout à l'ouest du sixième méridien. Parties des townships 10, 11, 14 et 15, à l'est du méridien de la côte; et sections transversales du marécage Hatzic, dans le township 17, à l'est du méridien de la côte.
Wilkins, F. W.	Ottawa, Ont.	Rectification des arpentages dans les buttes du Porc-Epic (<i>Porcupine Hills</i>); subdivision du township 6, rang 28; township 5, rang 27; townships 4, rangs 27, 28 et 29; réserve de la police à cheval, à Stand Off—le tout à l'ouest du quatrième méridien. Partie du township 7, rang 3; partie du township 8, rang 3; parties des townships 8, 9 et 10, rang 2—à l'ouest du cinquième méridien. Localisation de réserve d'eau au ranche Walrond.
Woods, J. E.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 33, rang 3; partie du township 38, rang 2; partie du township 34, rang 3; township 36, rang 2; township 37, rang 2; townships 40 et 41, rang 1—le tout à l'ouest du cinquième méridien.
Wheeler, A. O.	Ottawa, Ont.	Arpentages d'irrigation.

BUREAU DE LITHOGRAPHIE.

Travaux exécutés en 1894-95—du 1er novembre 1894 à novembre 1895.

Mois.	Cartes.		Townships.		Circulaires.		Formules.	
	Nombre de cartes.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de townships.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de circulaires.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de formules.	Nombre d'exemplaires.
1894.								
Novembre.....	4	305	6	318	1	500	6	1,045
Décembre.....	11	527	8	424	1	200
1895.								
Janvier.....	5	332	8	424	3	500
Février.....	7	350	7	371	10	370
Mars.....	3	339	11	585	13	293
Avril.....	4	291	12	680	3	1,130
Mai.....	5	836	5	265	4	745
Juin.....	4	180	11	583	4	500
Juillet.....	7	405	12	642	1	100
Août.....	10	1,100	5	265	1	50
Septembre.....	10	785	3	160	1	20
Octobre.....	7	878	8	427	4	100	2	1,200
Total.....	77	6,328	96	5,144	5	600	49	6,153

N^o 1.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF DES ARPENTAGES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
ARPENTAGES ET IRRIGATION,
CALGARY, 31 octobre 1895.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année dernière.

Comme préambule à mes remarques, qu'il me soit permis de vous exposer respectueusement que la clôture de l'année départementale à cette date exclut la possibilité de donner un rapport complet des opérations de campagne de la saison, vu que les partis sont encore à l'œuvre et que, par conséquent, il est impossible de parler autrement qu'en termes des plus généreux des résultats de nos travaux, avant que la masse volumineuse des renseignements obtenus n'ait été convenablement réunie sous forme de plans et autres rapports destinés aux archives.

Durant les premiers mois de l'année, j'ai été spécialement occupé à préparer un rapport volumineux sur la question de l'irrigation et des arpentages d'irrigation, lequel devait être fait dans l'intention spéciale de traiter la question de la fertilisation de nos grandes régions arides et celle du résultat de nos arpentages d'irrigation de la saison précédente, plus longuement que je n'avais pu le faire lors de la publication de mon dernier rapport annuel. Ce rapport a été terminé et remis entre les mains de l'imprimeur en mai dernier, et il n'y a aucun doute qu'il sera publié avant peu.

A peine le rapport en question a-t-il été terminé que j'ai reçu de vous l'ordre de me rendre à Alberta dans le but d'y continuer les arpentages d'irrigation commencés l'an dernier. Conformément à ces instructions, j'ai quitté Ottawa le 16 mai, accompagné de M. T. D. Green, arpenteur fédéral, et de M. R. A. Davy, qui avaient été nommés niveleurs, et je me suis rendu à Calgary, où je suis arrivé le 20.

A Calgary, nous avons été rejoints quelques jours plus tard par M. A. D. Wheeler, arpenteur fédéral qui avait été chargé de continuer les travaux de la division B des arpentages d'irrigation, travaux dont il avait eu la conduite durant la saison précédente.

Après quelques jours de délai passés à Calgary dans le but d'organiser le personnel et les moyens de transport, nous étions prêts à entrer en campagne, et, le 22 mai, j'ai donné à M. Wheeler des instructions détaillées concernant les opérations de la division B durant la saison. J'ai en outre donné à M. Green l'ordre d'entreprendre les opérations de la division A jusqu'au temps où il me serait possible de m'en occuper personnellement.

Avant de quitter Ottawa, j'avais reçu du sous-ministre du département l'ordre d'entreprendre d'appliquer ici la loi d'irrigation et d'ouvrir à cette fin un bureau convenable. En conséquence, il était évident qu'il me serait impossible, pendant la majeure partie de la saison, de faire autre chose qu'aller de temps en temps faire quelques visites aux divisions où avaient lieu les travaux, ce qui m'a permis de surveiller les opérations. Des copies des instructions données pour servir de guides aux deux divisions vous ont été expédiées dans le temps.

Celles de la division A avaient pour but la continuation du relèvement des niveaux de la ligne générale en vue de nos arpentages d'irrigation, et la recherche des renseignements topographiques ordinaires dans le voisinage des lignes établies. J'ai aussi intercalé dans ces instructions les informations nécessaires concernant la

Localisation préliminaire du canal d'irrigation de Sainte-Marie, que nous avons reçu l'ordre d'arpenter durant la saison. On trouvera plus loin un compte rendu plus détaillé des résultats des travaux de cette division pendant la saison.

Les instructions préparées pour la gouverne de M. Wheeler avaient en vue un changement quelque peu radical dans les opérations qui avaient été dirigées par lui durant la saison précédente. Avant mon départ du quartier général, il avait été décidé que cette division serait employée durant l'année à faire, dans la région des contreforts et du versant oriental des montagnes Rocheuses, les arpentages qui pourraient être nécessaires pour nous donner quelque idée de la topographie et de l'hydrographie de cette région, et aussi de commencer les travaux des arpentages trigonométriques généraux de la région en établissant autant de stations que possible pour l'utilité des autres travaux confiés à cette division. On trouvera dans le rapport de M. Wheeler un exposé complet des travaux qu'il a fait conformément à ses instructions. En conséquence, il n'est pas nécessaire que j'en donne ici une description détaillée. Je dois dire, cependant, que je suis particulièrement satisfait des résultats des travaux de la saison, et je suis heureux de constater que le plan dont je vous ai tracé les grandes lignes avant de quitter le quartier général, et qui a été suivi par M. Wheeler dans la conduite de ses opérations de campagne, a donné des résultats satisfaisants.

La division A a commencé ses travaux de campagne de la saison au point de repère n° 87, à l'angle nord-est du township 12, rang 28, à l'ouest du 4e méridien; de là la ligne des niveaux a été tirée vers l'est à travers les rangs 27, 26, 25, 24 et 23, et alors, tournant vers le sud, les niveaux ont été pris le long des limites orientales des townships 10, 11, 12, dans le rang 22, jusqu'à l'angle sud-est du township mentionné en premier lieu, d'où la ligne entre les townships 9 et 10 a été suivie vers l'est sur un parcours de six milles. De là les travaux ont été de nouveau dirigés vers le sud le long de la limite orientale du township 9, dans le rang 22, jusqu'à la ville de Lethbridge, où le point de repère ordinaire a été établi. Tournant de nouveau vers l'est, on a suivi la limite septentrionale du township 8, à travers le rang 21, puis on a tourné de nouveau vers le sud et suivi les délimitations orientales des townships 4, 5, 6, 7 et 8 dans ce rang. La ligne des niveaux a été ensuite tirée vers l'ouest, à travers les rangs 21, 22 et 23, jusqu'à l'angle nord-est du township 3 dans le rang 24. De là les travaux ont été continués vers le sud sur un parcours de douze milles le long des délimitations orientales des townships 2 et 3 dans ce rang; puis elle a été dirigée le long de la limite nord du township 1 dans le rang 24. De là, les niveaux ont été pris au sud, le long de la limite orientale du township 1 dans le rang 25, jusqu'à la frontière internationale.

L'objet spécial que l'on avait en vue en tirant cette ligne de niveaux le long des délimitations méridionales du township 8, comme il a été dit plus haut, était d'établir, à travers le pays, les sections transversales qui pourraient servir à localiser le canal d'irrigation de Sainte-Marie. Une fois la ligne de niveaux terminée jusqu'à la frontière, j'ai rejoint la division A et nous avons commencé l'établissement actuel de la ligne du canal. Notre première localisation avait son point de départ dans la rivière Sainte-Marie, dans la section 10 du township 25, rang 1, à l'ouest du 5e méridien. De là elle se dirigeait vers le nord-est jusqu'aux plateaux. Néanmoins, après avoir atteint à la hauteur des plateaux, nous avons constaté que le niveau était trop élevé pour qu'il fut possible d'amener l'eau sur l'étendue des terres qu'il eut été désirable d'arroser. En conséquence nous avons descendu la rivière jusqu'à la section 36, même township, même rang, et nous avons commencé une nouvelle localisation à un endroit convenable sur la rivière, dans cette section. A partir de ce point, le canal a été localisé au nord et à l'est des versants occidental et septentrional de la crête de la rivière au Lait (*Milk River*) sur un parcours d'environ 40 milles, et la fourche Pinepound, sur laquelle on comptait pour desservir la partie du pays située entre le creek Pinepound et la rivière Sainte-Marie, a aussi été localisée sur un parcours considérable. La localisation actuelle, en tant qu'elle est terminée, lorsqu'on l'examine à la lumière des sections transversales du pays indiquées dans nos lignes de niveau de l'année dernière et de cette année, nous permet de dire, avec un degré de certitude raisonnable, quelles sont les régions qui peuvent être arrosées par le canal principal

Ministère de l'Intérieur.

et ses embranchements, et aussi de projeter les canaux de distribution nécessaires avec un degré de justesse suffisant pour permettre de parfaire la localisation à mesure que la construction sera entreprise.

Comme nous n'avons pas encore terminé les plans et profil de ce canal, il m'est impossible d'entrer dans des détails relatifs à la localisation proposée et à la construction, mais je me propose de faire un rapport spécial à ce sujet dès que les détails auront été recueillis. Cependant, je puis dire, en attendant, que le canal a été localisé de façon à transporter 500 pieds cubes d'eau par seconde, ce qui, d'après notre "*Duty of Water*," tel que défini par arrêté du conseil, servira à arroser environ 50,000 acres de terres. En somme, la localisation est avantageuse et la construction pourra être effectuée sans qu'il soit nécessaire de dépasser les limites raisonnables au point de vue financier.

Ces travaux terminés, la division A s'est rendue dans le district de Pincher-Creek, où elle a établi environ trente milles de lignes de niveau et où elle a terminé certains jaugeages de cours d'eau. Après avoir fait ce travail, la division est retournée à Calgary et a entrepris les lignes de niveau à l'est de cet endroit, ainsi que la localisation du canal d'irrigation de la rivière à l'Arc (*Bow River*), que vous m'aviez autorisé à parachever concurremment avec nos travaux généraux.

Le canal d'irrigation de la rivière à l'Arc (*Bow River*) a pour but de prendre l'eau de la rivière à l'Arc dans le voisinage immédiat de cette ville et de la transporter vers l'est près du chemin de fer Pacifique Canadien, pour y fertiliser les terrains qui sont maintenant improductifs à cause de la sécheresse continue. La localisation du canal a été commencée le 2 septembre et terminée le 27 du même mois. Pendant ce laps de temps, le canal principal a été localisé sur un parcours d'environ 34 milles et, après avoir terminé ces travaux, la division a prolongé vers l'est la ligne de niveau de la dernière saison, aux environs des gares de Cheadle et Strathmore, sur le chemin de fer Pacifique Canadien. Elle a été occupée à ces travaux jusqu'au 8 courant, alors qu'elle est revenue à Calgary, et la majeure partie du personnel a reçu sa paye et son congé. M. Green, avec un parti peu nombreux, a été chargé de placer les poteaux de jauge dans les affluents de la rivière à l'Arc, au sud de la rivière du Vieux (*Old Man River*), et l'achèvement de ce travail a mis fin aux opérations de campagne pour cette saison. Les plans et profil de la localisation de la rivière à l'Arc sont en voie de préparation, et avant qu'ils soient achevés il m'est impossible de donner des détails sur la localisation projetée de ce canal ou de faire une estimation approximative du coût de sa construction. Cependant, je me propose de faire de ces arpentages le sujet d'un rapport spécial, dès que les rapports seront terminés, et j'espère alors pouvoir donner une estimation approximative assez juste de son coût probable. La localisation a en vue la construction d'un canal capable de transporter 200 pieds cubes d'eau par seconde, ce qui, grâce à l'utilisation des nombreux emplacements de réservoirs naturels qui se trouvent dans les environs, permettra de fertiliser une très grande étendue de terrain dans le district intéressé à cette amélioration.

Vu le fait que le travail de ce bureau, relativement à l'administration du service d'irrigation, a pris la majeure partie de mon temps, il m'a été impossible de surveiller personnellement les opérations de campagne de la division A. Tout ce que j'ai pu faire a été de la visiter de temps à autres, autant que cela était nécessaire pour diriger les travaux d'une façon générale, et de lui donner les instructions dont elle avait besoin pour sa gouverne. Les opérations de campagne ont été virtuellement dirigées sous les ordres de M. Green, A. T. F.

Pendant le mois de septembre, conformément aux instructions reçues du département, je me suis rendu à Albuquerque, Nouveau-Mexique, en compagnie du sous-ministre et de M. Pearce, surintendant, dans le but d'assister au quatrième congrès international d'irrigation. Ce voyage a été cause que j'ai été absent jusqu'au 28 du mois dernier. Les résultats de ce voyage ont fait le sujet d'un rapport spécial, et en conséquence, il me suffira de dire que j'ai pu ajouter beaucoup aux renseignements généraux que j'avais recueillis dans des voyages précédents entrepris dans un but analogue, en ce qui concerne l'irrigation examinée à tous les points de vue. La besogne de ce bureau, en ce qui concerne la partie administrative du service d'irri-

gation, a maintenant atteint des proportions très considérables, mais comme cette besogne est expédiée en vertu d'un système établi par le département, et incombe à une division spéciale du service, je présente au sous-ministre un rapport spécial à ce sujet.

Au cours de la saison j'ai de temps à autres donné des instructions à MM. Hubbell et Wilkins, arpenteurs des terres fédérales, relativement aux arpentages qui leur étaient confiés, et au commencement de la saison j'ai visité Edmonton dans le but de régler la question de la localisation des divers sentiers (*trails*) de ce district, que M. Hubbell avait été chargé de localiser.

Les arpenteurs employés aux rectifications de ligne étant encore à l'ouvrage, il m'est impossible de suivre la coutume qui a prévalu depuis quelques années, et de joindre à ce rapport un tableau indiquant les arpentages de ce genre qui ont été terminés durant l'année. La seule entreprise de subdivision donnée pour cette raison a été celle de M. Magrath, A. T. F., s'appliquant aux townships situés aux environs de Lethbridge. L'inspection nécessaire des travaux qu'il a exécutés a été faite de la manière ordinaire, et le rapport d'usage à ce sujet sera dûment expédié.

En terminant ce rapport, permettez-moi d'attester la façon satisfaisante dont les travaux des deux divisions A et B de l'arpentage d'irrigation ont été exécutés par les gentlemen qui en ont eu la direction durant la saison, et j'ajouterai que si nos travaux de la saison ont été exécutés avec tant de succès, cela est dû en grande partie à la célérité avec laquelle toutes les instructions ont été suivies et à la fidélité avec laquelle ils ont rempli leur devoir.

Comme je l'ai déjà dit, il est impossible, vu la date peu avancée à laquelle nous sommes obligés de clore nos rapports annuels, de donner plus qu'une simple esquisse des travaux de campagne de la saison. En conséquence, je me propose, avec votre permission, de suivre la pratique de la dernière saison et de préparer un rapport spécial de ces travaux dès que la masse volumineuse des données relatives à la topographie de la contrée, qui ont été recueillies par les deux divisions, aura été réunie sous forme de plans et de tableaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. DENNIS.

Inspecteur en chef des arpentages.

N^o 2.

RAPPORT DE C. Æ. SHAW, A.T.F.

RÉARPENTAGES DANS LE MANITOBA MÉRIDIONAL.

MINNEDOSA, 3 octobre 1895.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur mes opérations de campagne durant la dernière saison.

Tel qu'esquissée dans mon rapport du 24 décembre 1894, j'ai continué la subdivision du township 1, rang 20, à l'ouest du méridien principal, jusqu'à ce que la gelée eut rendu impossible la construction des buttes, ce qui, vu l'épaisseur des broussailles et grâce à une chute de neige survenue avant que la terre n'eût été gelée, n'est arrivé que le 9 janvier. Je me suis alors transporté à l'ouest et j'ai réarpenté les limites orientale et méridionale du township 1, rang 21, à l'ouest du méridien principal, terminant ce travail le 23 janvier. Ensuite je suis allé plus loin vers l'ouest et j'ai réarpenté les limites orientale et méridionale du township 1, rang 22, à l'ouest du méridien principal, finissant ce travail le 9 février. Je me suis encore dirigé vers l'ouest et j'ai réarpenté les limites orientale, méridionale et septentrionale du township 1, rang 23, à l'ouest du méridien principal, aussi la limite orientale de la série occidentale de sections dans ce township, vu que la limite occidentale du township est sur la prairie et que tous les poteaux et les buttes étaient debout. Ce travail étant terminé le 11 mars, j'ai alors réarpenté les limites septentrionales des townships 1, rangs 22 et 21, à l'ouest du méridien principal, finissant cette partie du travail le 21 mars. J'ai aussi réarpenté la limite orientale des sections 1 et 12, dans le township 2, rang 22, puis j'ai transporté mon camp au côté est du township 1, rang 23, afin de commencer la subdivision, vu que les colons de ce township tenaient beaucoup à ce que leurs lignes fussent tirées. J'ai terminé la subdivision de ce township le 8 mai et je me suis transporté à l'est pour subdiviser le township 1, rang 22. Après l'achèvement de ce travail, le 25 juillet, conformément à vos instructions, j'ai amené mon parti à Deloraine, où j'ai payé mes hommes, à l'exception de deux qui ont été retenus pour terminer la construction des buttes que la gelée nous avait empêchés de construire durant l'hiver sur les limites des townships. Lors du retour de ces hommes, le 24 août, j'ai annoncé et vendu par encan à Deloraine tous mes attelages, chevaux, wagons, etc. Les prix obtenus ont été très modiques, vu la dépression financière qui régnait alors.

Le sol de tous les townships arpentés est généralement de bonne qualité, mais une grande proportion des terres, particulièrement la partie sud et sud-est du township 1, rang 23 et la partie sud-ouest du township 1, rang 22, est excessivement raboteuse et accidentée. Il y a une grande quantité d'excellentes terres à foin dans les townships 1, rangs 21 et 22. Le bois, dans le township 1, rang 21, a presque tout été brûlé, et il a été remplacé par une épaisse venue de jeunes peupliers, dont une grande partie a été détruite par des feux récents; on peut dire la même chose de la majeure partie des townships 1, rangs 22 et 23. De même qu'au cours de mes travaux de la dernière saison, j'ai constaté que la subdivision primitive de tous ces townships avait été très mal faite, les lignes étant, en un grand nombre de cas, excessivement croches,

ayant évidemment été tirées au moyen d'une boussole, ce qui a été cause de beaucoup de délais et de perte de temps lors du rétablissement de ces lignes.

Le temps, durant l'hiver, a été exceptionnellement beau; et, à l'exception de quelques jours d'épais brouillard qui a rendu tout travail impossible, il n'y a pas eu de pertes de temps; mais, durant les mois de mai, juin et juillet, il est tombé plus de pluie que le Manitoba n'en avait eu depuis de longues années, ce qui a beaucoup retardé les travaux d'arpentage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. Æ. SHAW,
A. T. F.

N° 3.

RAPPORT DE P. R. A. BÉLANGER, A. T. F.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT DU LAC DAUPHIN.

LAC-DAUPHIN, 23 octobre 1895.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur mes travaux pendant la campagne actuelle.

Conformément à vos instructions datées le 6 mai dernier, j'ai quitté Ottawa le 10 du même mois pour Oaknook, le point de départ de mes travaux.

En route, je suis arrêté à Winnipeg pour engager mon parti et acheter des provisions. Pendant mon séjour à cet endroit, le 14, j'ai envoyé deux hommes à Oaknook *via* Binscarth pour amener mes attelages de transport jusqu'à Strathclair. Le 18, j'ai moi-même quitté Winnipeg avec le reste du parti pour Strathclair.

A mon arrivée à cet endroit, j'y ai trouvé mes hommes qui venaient d'arriver d'Oaknook avec une partie de mes attelages. Il y manquait un cheval que les hommes de M. Wood, A.T.F., avaient amené avec ses bagages. Ceci m'a causé du retard et des dépenses, en me forçant à attendre à Strathclair le retour d'un homme que j'ai envoyé au Portage-la-Prairie pour en ramener le cheval; de sorte que ce n'est que le 22 mai que j'ai pu partir pour Oaknook, où je suis arrivé le 25 à 5 heures de l'après-midi.

J'y ai emmagasiné quelques provisions chez M. Dow et je l'ai payé pour l'hivernage de mes chevaux et de mes attelages. Le jour suivant je me suis rendu au township 26, rang 22, où j'ai commencé les travaux en subdivisant ce township. Les arpentages que j'ai effectués jusqu'à cette date comprennent la subdivision des townships 26, rang 22, moitié des townships 26, rangs 23 et 24, partie des townships 23 et 24, rang 21, partie des townships 23 et 24, rang 14, et le township 26, rang 16, à par plusieurs milles de grandes lignes nécessitées par la subdivision faite jusqu'à présent; et devant être faite pendant le reste de la saison, formant un total de deux cent quatre-vingt-six milles de lignes de sections arpentées, plus environ neuf milles de sections transversales de lac.

Tous ces arpentages sont situés à l'ouest du méridien principal.

L'étendue de terres que j'ai arpentées peut être décrite comme suit:—

SUBDIVISION.

Township 26, rang 22.—La moitié sud-est de ce township est un terrain onduleux où le feu à passé et qui se couvre actuellement de broussailles. La moitié nord-ouest est aussi brûlée en partie, mais il reste encore beaucoup de peuplier vert et sec sur quelques-unes des sections. Le sol y est généralement composé d'une riche marne sablonneuse sur fond de sable, et il est bien arrosé par de nombreux petits cours d'eau. On a trouvé des *squatters* sur presque toutes les sections portant un numéro pair et ouvertes à la colonisation. J'en ai même trouvé un sur la section 8 qui ne voulait pas croire qu'il lui était impossible de faire valoir son droit d'occupation (*homestead*) sur cette section.

Township 26, rang 23.—La partie de ce township que j'ai arpentée comprend les quatre rangées orientales de sections; les sections occidentales avaient été arpentées en 1890 par M. Vicars, A.T.F. Sur un parcours de deux milles, la partie sud de ce township est un pays brûlé qui peut être considéré comme prairie, bien qu'il ait été jadis couvert de bois, à en juger par les souches et les racines qui restent çà et là. Le reste du township a aussi été défriché par le feu, mais il reste beaucoup de bois sur les sections 21, 22, 27, 28, 33 et 34, tandis que les sections orientales sont brûlées et couvertes, pour la plupart, de pousses de saule et de peuplier, vertes ou sèches, avec quelques bouquets clairsemés de peupliers.

Ce township est aussi habité en partie par des *squatters* qui s'y étaient localisés en tirant des lignes à la boussole à partir des limites des townships.

Le sol y est considéré comme étant de première classe; il est de la meilleure qualité et bien propre à la culture mixte.

Township 26, rang 24.—La moitié sud est une région brûlée et très onduleuse. C'est cette partie que j'ai arpentée. La moitié nord-est paraît très accidentée et elle comprend la montagne au Canard. Elle paraît aussi bien boisée.

Le sol, dans la partie arpentée, est de la meilleure qualité. C'est une marne épaisse avec sous-sol d'argile. Il est bien arrosé par de nombreux petits cours d'eau et bien adapté à la culture mixte.

On a aussi rencontré plusieurs *squatters* dans ce township.

Township 26, rang 16.—C'est un township fractionnaire dont la moitié nord-est seulement est un terrain sec. Le reste est occupé par le lac Dauphin. C'est un pays brûlé recouvert d'un mélange de tiges de pois et de vescerons. On y voit de nombreux marais et prairies couverts de foin.

Le sol y est de première classe, et y est très propre à la culture mixte ou à l'élevage. Trois *squatters* ont été trouvés dans ce township.

Township 23, rang 21.—Dans ce township je n'ai arpenté que la section 32, que j'ai trouvée entièrement occupée par quatre colons, lesquels avaient construits leurs bâtiments sur une clairière ouverte par le feu au centre de la section.

Le reste de ce township est généralement couvert d'arbres de haute futaie, ou se compose de vieux brûlés recouverts d'une épaisse venue de taillis assez hauts mêlés à des abatis faits par le vent.

Le sol est de la qualité la plus riche pour la culture du blé.

J'ai remis à plus tard l'arpentage de ce township, vu qu'il y avait d'autres arpentages plus urgents pendant cette saison.

Township 24, rang 21.—La partie de ce township que j'ai arpentée comprend le quart sud-est, le reste ayant été arpenté précédemment par M. Woods, A. T. F.

Elle est en partie brûlée et en partie boisée de grands peupliers ou de taillis très forts. Les sections 12 et 14 sont les plus ouvertes et sont en partie occupées par des colons. L'un d'eux, qui avait pris un *homestead* sur la section 14, est décédé à 30 milles de distance de son *homestead*, alors qu'il revenait des vieux pays et se dirigeait vers son nouvel établissement.

Le terrain est considéré comme étant de première classe; il est arrosé par de petits cours d'eau et de nombreux marais à foin. Il est très propre à la culture mixte.

Township 24, rang 14.—Dans ce township, je n'ai arpenté que les deux rangées occidentales de sections que j'ai trouvées en partie ouvertes et offrant quelques avantages pour la colonisation immédiate. Le reste du township est couvert de bois et de forts taillis avec des abatis causés par le vent entremêlés de savanes et de *muskegs*; en outre, le terrain y est très rocheux et couvert de gravier, et lorsqu'il sera défriché il ne sera jamais propre à autre chose qu'au pâturage.

Les arpentages de cette fraction de township ont occasionné beaucoup de perte de temps. Ils ont nécessité le rétablissement de la ligne de base, qui était complètement obliérée. Le sol dans la partie subdivisée est assez bon. Les sections 6 et 18 ont été prises en partie par des colons dès qu'elles ont été arpentées.

Township 23, rang 14.—J'ai arpenté les deux tiers de la moitié occidentale de ce township à la demande de plusieurs colons de Sainte-Rose-du-Lac, Saint-Alphonse et Saint-Laurent qui étaient à la recherche de terrains et désiraient se fixer dans ce

township. J'ai aussi fait cet arpentage pour compenser la partie du township 24 qui n'avait pas été arpentée, que j'avais reçu ordre de subdiviser, et que j'ai trouvée impropre à la colonisation.

La partie que j'ai arpentée est une région broussailleuse, bien propre à la culture mixte.

Le sol est une marne sablonneuse avec sous-sol sablonneux, et il est considéré comme étant de première et de seconde classe. Comme dans tous les autres townships, quelques colons y ont pris des terres pendant que j'étais occupé à mes travaux, et avant mon départ une famille entière était déjà logée sur sa nouvelle ferme.

Sième ligne de base.

Township 28, rang 17.—La moitié occidentale, partie que j'ai arpentée dans ce rang, traverse, à l'exception de la moitié est de la section 33, une région couverte d'arbres de haute futaie, dont la plupart sont de grosses épinettes, sur la moitié occidentale de la section 33 et à travers la section 32.

La section 31 est recouverte de grands peupliers et d'abattis faits par le vent. Une certaine proportion du bois a été détruite par le feu. Le terrain est généralement bas et parsemé de savanes; il est considéré comme étant de seconde classe.

Township 28, rang 18.—La ligne de base, dans ce rang, atteint le lac Dauphin dans la moitié occidentale de la section 36; elle passe à travers des bois de peupliers en partie détruits par le feu. Le pays s'élève quelque peu vers le lac et le sol est considéré comme étant propre à l'agriculture.

Township 29, rang 18.—Sur la limite orientale, à partir de la ligne de base, au nord, jusqu'à une distance d'un mille et demi, cette ligne traverse une savane marécageuse couverte de saules et impropre à quoi que ce soit. Le reste de la ligne est boisée en peupliers partiellement secs et ayant en moyenne 6 pouces de diamètre, qui seraient très utiles pour faire des perches à clôture. A chaque mille on trouve des savanes marécageuses. Il y en a une grande qui s'étend vers le nord à une faible distance du méridien, dans les sections 13 et 24, et elle est traversée dans la section 25, où elle tourne vers le nord-est. Sur la moitié nord de la section 36, la ligne traverse une prairie ou un marais à foin qui s'étend vers l'est sur un parcours d'au-delà d'un mille et vers le sud-ouest jusqu'à un grand *muskeg*, lequel est relié à un autre grand *muskeg* occupant la majeure partie de la moitié sud du township.

Là où le terrain est sec, le sol est assez bon pour les fins de la culture. On le considère comme étant de seconde et de troisième classe. La limite nord de ce township passe, sur tout le long de son parcours, à travers un terrain boisé de peupliers avec quelques épinettes en partie détruites par le feu. Le terrain est aussi entrecoupé de nombreux marécages, savanes et saules et *muskegs* dans les trois milles de l'est; mais, à travers les sections de l'ouest le pays s'élève, le sol s'améliore et devient de la meilleure qualité dans les environs de la rivière à la Mousse (*Mossy River*), que la ligne traverse sur la moitié occidentale de la section 31.

Township 30, rang 18.—La limite orientale de ce township, sur les premiers quatre milles à partir de la limite sud, passe à travers un terrain boisé, couvert de peupliers ayant en moyenne six pouces de diamètre et généralement bons seulement pour faire des perches à clôture. Le sol, dans cette partie, peut être considéré comme étant de seconde classe; le gravier y est abondant sur les sections 13 et 24. Dans les sections 25 et 36 de ce township, la ligne passe à travers un *muskeg* et un marais de foin où l'on peut se procurer de grandes quantités de foin d'excellente qualité.

Dans l'intérieur de ce township, le terrain est bas avec de nombreux *muskegs* et savanes sur la moitié orientale; mais une bonne zone se trouve dans les environs de la rivière à la Mousse (*Mossy River*), qui passe à travers la moitié occidentale et le long de laquelle plusieurs *squatters* sont déjà établis sur des lots.

Le lac Winnipegosis se trouve à environ vingt chaînes au nord et à l'est de l'angle nord-est de ce township.

Township 29, rang 19.—La moitié orientale de ce township est, à l'exception des deux rangées nord de sections, toute couverte de bois, mais une grande partie du bois de construction a été détruit par le feu.

Les marais à foin sont très nombreux et fournissent de grandes quantités de bon foin. Deux cours d'eau, la rivière à la Fourche et la rivière au Pois-on, à part d'autres plus petites, les arrosent en se dirigeant vers l'est et se déchargent dans la rivière à la Mousse, laquelle traverse la limite orientale en se dirigeant vers le nord.

En ce qui concerne l'arpentage de la 8e ligne de base et la délimitation des townships 29 et 30, rang 18 et 19, j'ai l'honneur de dire que ce travail a été fait conformément à votre lettre datée le 2 juillet, dans laquelle vous m'aviez ordonné d'arpenter toutes les terres propres à la colonisation à la rivière à la Mousse (*Mossy River*).

Les colons de ce district sont établis pour la plupart le long de la rivière à la Mousse, (*Mossy River*), entre le lac Dauphin et le lac Winnipegosis, et pour arpenter leurs terrains j'ai dû faire toutes les délimitations ci-dessus, et ce travail a beaucoup nui au progrès du travail de subdivision. Quelques unes des délimitations avaient déjà été arpentées, mais on a constaté qu'elles étaient défectueuses au point de nécessiter un nouvel arpentage.

Quant aux perspectives ouvertes à l'agriculture par l'étendue de terres que j'ai arpentée durant la saison actuelle, je n'ai guère besoin de renchérir sur les rapports déjà publiés sur ce pays pour démontrer leur excellence. Le fait que la majeure partie des terres disponibles pour la colonisation est déjà occupée prouve que leurs mérites ont été appréciés.

En ce qui concerne ma propre opinion, je n'hésite pas à dire que les terres des townships 26, rangs 16, 22, 23 et 24, ainsi que celles du township 24, rang 21, sont de la meilleure qualité possible. Il est impossible de traverser de meilleures terres dans le Manitoba. Elles sont généralement bien arrosées par des ruisseaux et couvertes d'une végétation luxuriante, consistant en tiges de pois, vescerons et foin excellent, ce qui les rend très propres à la culture mixte et à l'élevage du bétail.

On trouve aussi de bonnes terres dans les townships 23 et 24, rang 14, ainsi que dans une partie des townships 29 et 30, rangs 18 et 19, où plusieurs colons ont déjà pris des terres le long de la rivière à la Mousse (*Mossy River*).

Quarante-trois déclarations faites par des colons, conformément à la loi, ont été reçues jusqu'à cette date, et l'on aurait pu en obtenir un nombre beaucoup plus considérable si mon approvisionnement de formules n'eût été épuisé durant l'été, alors que tous les colons étaient sur leurs fermes occupés à se construire des maisons et à faire un premier labour.

Je suis maintenant occupé à subdiviser une partie du township 29, rang 19, et je me propose d'employer le reste de la saison à prolonger la subdivision le long de la rivière à la Mousse, dans les townships 30, rangs 18 et 19.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. R. A. BÉLANGER, A.T.F.

N° 4.

RAPPORT DE J. E. WOODS, A.T.E.

ARPENTAGE DANS LE DISTRICT DE LA BICHE.

TOWNSHIP 36, RANG 3, À L'OUEST DU 5IÈME MÉRIDIEN, 22 octobre 1895.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant des travaux que j'ai faits dans l'Alberta Central, à l'ouest du 5ième méridien, conformément à vos instructions du 5 mai.

J'ai quitté Ottawa le 9 mai et je suis arrivé à Winnipeg le 11. J'ai immédiatement dépêché deux hommes au lac Dauphin avec ordre de transporter mon équipement au Portage-la-Prairie, ainsi que celui qui avait hiverné à Westbourne.

Après avoir acheté des provisions à Winnipeg et les avoir expédiées à Calgary, j'ai rencontré mon équipage au Portage-la-Prairie, le 21; quelque délai a été causé par le fait que j'ai été obligé de voyager pendant deux jours à travers une couche de neige de douze pouces d'épaisseur. J'ai disposé d'une partie de l'équipement, puis j'ai expédié le reste à Calgary pour l'usage de mon parti.

Je suis arrivé à Calgary le 24, et j'ai aussitôt engagé les hommes dont j'avais besoin. Les trois jours suivants ont été employés à décharger les chevaux et l'équipement, à réparer les voitures, les harnais, etc., et à décharger les provisions.

Le premier travail de campagne de la saison a été commencé le 1er juin, dans le township 33, rang 3, à l'ouest du 5ième méridien. Plusieurs *squatters* s'y étaient déjà établis, et quelques-uns avaient fait des améliorations très considérables.

La petite rivière La Biche (*Little Red Deer River*) entre dans ce township à l'angle sud-ouest et coule rapidement sur un lit de gravier dans la direction de l'est sur une distance de trois milles; puis elle tourne subitement vers le nord et serpente à travers une vallée profonde qui s'élève rapidement à l'est et à l'ouest sur une distance de deux milles. Lorsque l'eau est basse la rivière est guéable presque partout. Sa largeur varie de une à deux chaînes. Lorsque nous avons transporté notre camp à la partie nord du township, au lieu de couper un chemin le long des rives où le bois est très épais, nous avons voyagé dans le lit de la rivière, l'eau étant assez claire pour nous permettre d'éviter les trous profonds. Le ruisseau de l'Enclos-du-Chien (*Dog-Pound Creek*), après avoir coulé à travers les sections 4 et 10, se déverse dans la petite rivière La Biche sur la section 9; il a environ 75 chaînes de large et fournit d'excellente eau pendant toute l'année. Tout le long des bords de la rivière, il y a de nombreux petits ruisseaux et des sources d'eau pure. Les parties sud et sud-ouest de ce township sont généralement en prairie, avec quelques touffes de peupliers et quelques bouquets de saules, qui deviennent plus denses vers le nord. Les parties ouest et nord-ouest sont boisées de gros arbres à travers lesquels j'ai établi la délimitation occidentale et la limite septentrionale. Des deux côtés de la rivière, il y a de belles clairières tachetées çà et là de pièces de broussailles et de quelques peupliers. Ce township est très propre à la culture mixte. Le sol est une marne noire avec sous-sol d'argile, et peut être considéré comme étant de première classe. L'herbe y est très luxuriante et ne peut être surpassée dans l'ouest. Le pâturage y est assez rare; quelques-uns des colons ayant un grand nombre d'animaux à hiverner, ils les mènent à dix ou quinze milles à l'ouest au ruisseau du Bois Tombé (*Fallen Timber Creek*), où ils trouvent du foin en abondance. L'un des colons a déjà fait des prépa-

ratifs pour arroser une partie de sa ferme afin de pouvoir se procurer tout son foin sur son propre terrain.

Le climat de ce district est, dit-on, semblable à celui de Calgary.

Le bois dans la partie ouest est très dense mais rabougri; il se compose de peupliers et de baume de Giléad, avec quelques épinettes. Le long de la rivière il y a quelques savanes d'épinette pouvant fournir d'excellent bois de construction, et les colons des autres townships ont déjà coupé là les bois de charpente dont ils avaient besoin.

Malheureusement, des incendies ont détruit une partie de cette épinette, qui est très précieuse pour les colons.

Les quelques sections que j'ai arpentées le long de la petite rivière La Biche, dans le township 34, rang 3, suffiront probablement pour répondre aux besoins de la colonisation d'ici à un certain nombre d'années; elles sont couvertes de grandes touffes de petits peupliers. Le reste du township m'a paru entièrement boisé.

Je suis parti de là pour traverser le pays jusqu'à la rivière La Biche dans l'intention de la traverser à gué à Millford, à 6 milles à l'ouest d'Innisfail. L'eau était alors tellement haute que toutes les provisions ont dû être traversées en bateaux, tandis que les chevaux traversaient à la nage. Il a été facile de traverser la barouche (*buckboard*) et les charrettes en les lestant de pierre pour les empêcher de chavirer, et en les guidant à l'aide d'une corde tenue dans le bateau. En traversant de manière à décrire un angle peu ouvert, nous avons pu trouver un courant assez fort pour pousser les voitures, la corde ne servant qu'à les guider et à les tirer sur la grève; sur une distance assez considérable, durant la traversée, les voitures étaient complètement cachées sous l'eau.

J'ai commencé la subdivision du township 36, rang 2, le 9 juillet. A cette date, et plusieurs jours après, la rivière de la Médecine n'était pas guéable même aux gués ordinaires.

N'ayant pas de bateau en toile, j'ai acheté d'un colon un bateau à rames très propre au service, qui m'a été très utile pendant la saison. Cette rivière serpente à travers la partie nord-est du township entre des rives bien accentuées, de six à huit pieds de hauteur; elle est large d'environ une chaîne et trois quarts, profonde de trois pieds, et coule sur un lit de sable à la vitesse d'un mille et demi à l'heure; elle n'est guéable qu'aux rapides, qui sont assez nombreux sur son parcours, et dont aucun n'a une chute dépassant 18 pouces. Après de fortes pluies l'eau monte rapidement et elle vient difficilement guéable même aux gués réguliers utilisés par les colons. Je l'ai traversée le 2 août, alors que le fond des charrettes était à trois pouces au-dessous de l'eau.

La rivière La Biche coule à travers la partie sud-est du township. Elle est large de trois à cinq chaînes et coule très rapidement sur un lit de gravier. Elle est sujette à des crues subites et à des abaissements de niveaux également subits causés par la fonte des neiges dans les montagnes. Je n'ai sectionné transversalement que l'une des côtes de cette rivière, et j'ai déterminé la position de la côte opposée en mesurant au bout de chaque ordonnée, au moyen du sextant, l'angle sous-tendu par une base de dix chaînes marqué sur un pieu tenu sur la rive opposée, la distance entre les deux rives a été trouvée facilement au moyen d'une table préparée à cette fin. J'ai constaté à l'aide de mesurages réels que la distance déduite des angles avait donné des résultats suffisamment exacts pour déterminer une ligne de grève distante de sept chaînes. J'ai trouvé cette méthode beaucoup plus rapide que la prise des sections transversales des deux côtés, surtout lorsque la rive est une côte escarpée ou est couverte de saules et de bois, comme celle de la rivière La Biche.

Un large ruisseau entre dans ce township, dans la partie sud-ouest, et coule vers l'est pour se déverser dans la rivière de la Médecine. Lorsque le temps est sec, on n'y trouve que des flaques d'eau, et comme elle est très fraîche je présume qu'il doit y avoir un courant souterrain. On trouve de bonne eau à une profondeur modérée.

Les parties est et nord de ce township sont en prairie, avec çà et là une touffe de peupliers et des talles de saules.

Le long de la rivière La Biche et au sud de cette rivière le pays est presque entièrement boisé; on trouve dans la vallée quelques gros peupliers et de bonnes

Ministère de l'Intérieur.

épinettes propres à la construction. La partie occidentale est couverte de saules éparpillés et de touffes de peupliers propres à faire des perches de clôture.

Le sol est une argile noire avec sous-sol d'argile. Le long de la rivière Médecine on trouve quelques coteaux de sable et de gravier.

Il y a quelques bonnes prairies à foin disséminées dans le township, mais il n'y en a pas une qui soit très grande.

J'ai trouvé plusieurs *squatters*, dont je parlerai plus loin.

La rivière de la Médecine entre dans le township 37, rang 2, sur la section 31, et coule vers le sud ; elle en sort entre les sections 2 et 3. Sur une distance de trois à quatre milles, le long de cette rivière, le pays est montagneux et accidenté ; à environ un mille de cette rivière, il devient plat. L'angle nord-est est situé sur un terrain élevé et couvert d'une épaisse venue de peupliers propres à la construction des clôtures. Il y a aussi un peu de bois de construction disséminé dans cette partie du township. La partie nord de la partie sud-est est toute en prairie. La partie sud-ouest, qui contient les meilleures terres arables, est couverte de talles de saules éparpillées et de touffes de peupliers.

Le sol est une marne noire de 10 à 18 pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile ; dans quelques endroits, il est ou sablonneux ou graveleux.

A travers les sections 13, 24, 27 et 34, s'étend un grand *muskeg* qui a fourni une quantité considérable de foin aux colons.

Dans la vallée de la rivière se trouvent plusieurs fondrières ou anciens chenaux, inondés chaque printemps par les débordements de la rivière, lesquels forment des étangs qui ne se dessèchent jamais.

Les colons ont creusé des fossés à partir de quelques-uns de ces étangs pour faire écouler l'eau lorsque la rivière est basse. Grâce à ce moyen, ces fondrières peuvent être arrosées chaque printemps et produisent une luxuriante récolte de foin.

Ce township et celui qui l'avoiine au sud ont été colonisés par des Islandais il y a quelques années ; la plupart d'entre eux étant venus des Etats-Unis, ils parlent bon anglais. Ils vivent exclusivement d'élevage et d'industrie laitière. Ils expédient leur lait, en été et en hiver, à une crémèrie située à quatre ou cinq milles à l'est de la colonie. Ils ont une bonne maison d'école qui ferait honneur à beaucoup de colonies plus riches et plus anciennes. Il y a de bons sentiers (*trails*) à travers toute cette colonie ; les principaux mènent à la crémèrie et au bureau de poste de Tindestoll, à cinq milles de distance.

Le 23 août, j'ai commencé la subdivision du township 40, rang 1. L'angle nord-est, borné par le lac au Goéland (*Gull Lake*), est couvert de peupliers partiellement détruits par le feu. Le reste est couvert de broussailles courtes, avec quelques touffes de peupliers et des talles de saules.

La rivière de l'Aveugle (*Blindman River*) coule du nord au sud à travers ce township ; elle est large d'environ une chaîne et demie et très croche. Lorsque l'eau est basse le courant y est lent, bien qu'il y ait de nombreux petits rapides qui sont généralement guâbles. Le fond est généralement sablonneux, mais à certains endroits il est mou et boueux. Les fortes pluies font monter très rapidement l'eau de cette rivière ; je l'ai vu monter de trois ou quatre pieds dans le même nombre de jours. Un large ruisseau d'excellente eau traverse la partie sud-ouest du township et se déverse dans la rivière à l'Aveugle. Plusieurs sources et petits ruisseaux se trouvent le long des bords de cette rivière. La décharge du lac au Goéland coule à travers la partie nord du township dans un profond ravin et se déverse aussi dans la rivière de l'Aveugle.

Le terrain s'élève rapidement à l'est et à l'ouest de la rivière ; il est très haut et très montagneux à l'angle nord-ouest.

Il y a environ 20 milles, par le sentier, d'ici à Lacombe, le bureau de poste et la gare de chemin de fer les plus rapprochés.

La rivière de l'Aveugle coule à travers la partie sud-ouest du township 41, rang 1. Les rives en sont très élevées, et en certains endroits très escarpées. A l'ouest de la rivière, le terrain s'élève très rapidement et se compose de prairies avec des bouquets de peupliers, quelques bonnes épinettes et des talles de saules. A l'est, le pays s'élève sur une distance de deux milles et se compose en grande partie de prairie et de

broussailles courtes; plus loin, à l'est, il devient montagneux et accidenté, puis il s'abaisse vers le lac au Goéland et se couvre de peupliers de 10 à 15 pouces de diamètre. Il y a de très grosses épinettes sur les sentiers 33 et 34.

A travers ce bois, les feux ont fait de larges éclaircies maintenant couvertes de petites broussailles, de troncs brûlés et de souches. La rive ouest du lac au Goéland est près de l'angle sud-ouest de la section 1 et s'étend dans le nord-ouest jusque près de l'angle nord-est de la section 33. Une partie de la grève est basse et marécageuse; en d'autres endroits la côte est coupée nette avec du bois renversé projeté dans l'eau.

J'ai remarqué le long de la grève du lac une quantité de bois pétrifié, quelques spécimens ayant trois pieds de longueur et quinze pouces de diamètre.

Ce lac est une belle nappe d'eau de quatorze milles de longueur sur quatre milles de largeur. L'eau y est douce et claire et le poisson y abonde.

Le long de la rivière à l'Aveugle, partout le sol est une marne noire de 10 à 18 pouces de profondeur avec sous-sol d'argile; sur les hauteurs, à l'est, le sol est une marne argileuse.

Je n'ai trouvé qu'un seul colon dans ce township; il vit exclusivement d'élevage.

Le township 38, rang 2, que j'ai subdivisé plus tard, est entièrement couvert de petites broussailles avec quelques talles éparpillées de petits peupliers, et quelques bouquets de grosses épinettes blanches et rouges, propres à la construction.

La surface est montueuse et entrecoupée de nombreux muskegs et marais à foin. Le sol est tout de première classe, étant soit une marne noire, soit une marne argileuse.

La rivière de la Médecine coule à travers la partie sud-ouest; sur la section 18, elle reçoit l'eau de deux petits ruisseaux sortis du Muskeg situé à l'est. On peut se procurer de bonne eau en creusant des puits peu profonds.

Deux colons seulement se sont fixés ici; ils sont à moins de quinze milles de la gare de Red-Deer; ils voyagent par le sentier de Red-Deer jusqu'à Rocky-Mountain-House.

Nul doute que ce township sera bientôt colonisé, à cause de la grande quantité de foin qu'il contient.

Depuis le 15 courant, j'ai subdivisé le township 36, rang 3, mais je ne suis pas encore assez avancé dans mon travail pour faire un rapport à ce sujet. Au moment actuel, j'ai terminé un peu plus de 300 milles d'arpentage, mais il m'est impossible de donner une estimation quelconque de la quantité de travail que je pourrai terminer d'ici à la fin de la saison, vu que cela dépendra entièrement de la température.

L'été a été froid et pluvieux, mais depuis le 20 septembre, jour où il est tombé quelques pouces de neige, nous avons eu un temps très beau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur.

Votre obéissant serviteur,

J. E. WOODS, A.T.F.

Ministère de l'Intérieur.

N^o 5.

RAPPORT DE T. FAWCETT, A.T.F.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT DE LA RIVIÈRE AUX CAROTTES.

TOWNSHIP 44, RANG 24, À L'OUEST DU 2IÈME MÉRIDIEN, 13 octobre 1895.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre communication datée le 22 septembre, m'informant que c'était votre intention de faire votre rapport annuel avant la fin d'octobre, et m'enjoignant de vous expédier avant cette date le rapport de mes travaux de la saison. Je vais m'efforcer autant que possible de me conformer à cette demande, mais il faut s'attendre à ce qu'un rapport écrit dans les conditions désavantageuses inhérentes à la vie des camps soit très imparfait.

Sans essayer de suivre un ordre général relativement aux townships pris séparément, je vais tout simplement rapporter, de mémoire, ce qui a été fait en suivant l'ordre dans lequel l'ouvrage a été fait, en ajoutant des remarques sur le sol et autres particularités pouvant offrir un certain intérêt.

Après avoir quitté Ottawa le 10 mai, et passé deux jours à Winnipeg pour me procurer un équipement et des provisions, je suis arrivé à Prince-Albert, le samedi soir, 18 du même mois. Le lundi et le mardi suivants ont été employés à me procurer un parti d'arpentage, à amener les chevaux et l'équipement de chez Tennant, et à conclure d'autres arrangements pour l'achat et le transport des provisions. Les trois jours suivants ont été employés au trajet jusqu'au lac de la Poule-d'Eau (*Waterhen Lake*), et à préparer les outils pour le travail. Une partie du lac de la Poule-d'Eau, dans le township 45, rang 21, s'était desséchée depuis que l'arpentage primitif avait été fait. Il fallait localiser la limite actuelle du lac en prenant des sections transversales et subdiviser la partie asséchée, composée presque en entier de prairie. Le lac, tel qu'il est maintenant, n'est guère plus qu'une grande mare, et dans quelques années une partie beaucoup plus considérable de son lit aura été assaini. Dans dix ans, il est probable qu'il ne restera qu'une très petite partie du lac qui, pourtant, couvre aujourd'hui environ six mille acres d'étendue. Là où la terre a été drainée, le sol se compose, tout naturellement, de débris végé aux entremêlés de sable noir et d'autres dépôts d'alluvion consolidés en une masse tourbeuse de plusieurs pieds d'épaisseur, semblable au sol de la plupart des prairies, et qui, dans les temps de sécheresse, est si exposé à être endommagé par les incendies.

J'ai ensuite remplacé les poteaux dans le township 45, rang 23, à l'ouest du 2ème méridien. Les poteaux sur la ligne de base qui borne ce township au sud ayant été détruits par le feu, ou étant disparus pour d'autres causes, la ligne a été rétablie et les poteaux remplacés d'un angle à l'autre du township. Sur les limites ouest et nord, les vieux poteaux, ou ce qui en restait, ont été retrouvés et remplacés par des nouveaux, conformément aux règlements actuels. Les poteaux de la limite orientale avaient été remplacés par M. Bélanger, A.T.F., il y a deux ans, sur une longueur de trois milles et demi en allant vers le nord, jusqu'au township arpenté d'après un système différent. Le reste de cette ligne a été achevée par mon parti, et l'allocation pour le chemin séparant les deux systèmes a été jalonnée des deux côtés.

En remplaçant les poteaux à l'intérieur du township, toutes les lignes ont été rétablies et les anciens poteaux remplacés par de nouveaux. Des buttes ont été construites pour perpétuer la démarcation des angles.

Dans quelques endroits on a trouvé deux lignes avec deux rangées de poteaux. Dans trois de ces cas, il a fallu ouvrir de nouvelles lignes et rétablir les poteaux dans une nouvelle position; les deux vieux poteaux étant trop en dehors pour pouvoir être admis comme jalons de la ligne définitive. Du reste, il n'y avait pas de raison pour adopter l'une des séries de poteaux de préférence à l'autre.

Là où l'on a trouvé deux poteaux marquant le même angle de section, tel que mentionné ci-dessus, cela paraît avoir résulté du fait que l'on avait tiré vers cet angle deux lignes venant de deux directions différentes; comme ces deux lignes ne s'étaient pas rencontrées, l'arpenteur semble avoir cru qu'il pourrait améliorer les choses en plantant deux poteaux. Je présume que l'idée était de se servir de l'un de ces poteaux pour servir de jalon à chacune des deux lignes, mais comme ni l'Acte des Terres Fédérale ni aucune des instructions ne contiennent des dispositions autorisant les arpenteurs à planter des poteaux de cette manière, il s'en suit que les angles n'étaient pas légalement établis et qu'il a fallu les rétablir par des mesurages ayant d'autres poteaux pour points de départ.

La majeure partie de toute la région est couverte d'une épaisse croissance de peupliers ayant en moyenne de 3 à 6 pouces de diamètre. Jadis elle a été couverte d'arbres beaucoup plus gros, et il en reste encore sur quelques sections. Quelques-uns des colons de la rivière aux Carottes y prennent encore leur bois de construction ordinaire ainsi que leurs perches de clôture et leur combustible. Les jeunes arbres ont très belle apparence et croissent très rapidement. Dans quelques années, il est probable que ce bois sera d'une grande valeur pour les habitants de la région, vu qu'il est le plus commodément situé de tout le bois accessible à la colonie de la rivière aux Carottes (*Carrot River*).

Les seuls colons qui y demeurent sont plusieurs familles de métis français, autrefois de Batoche, qui se sont établis dans la section 2, sur la rivière aux Carottes, à la décharge d'un lac situé dans les sections 2 et 3. Ces colons ne cultivent pas de grain, mais s'adonnent à l'élevage des animaux; ils ont choisi cette localité parce que le foin y est abondant et commode à récolter. Le lac leur fournit du poisson en abondance, principalement du brochet qui est très gros et de bonne qualité.

Les sections 2, 12, 13, 33 et 34 contiennent le seul terrain ouvert du township, de sorte qu'il n'y en a qu'une faible partie qui soit prête pour la charrue.

Le sol est ordinairement une marne sablonneuse et le sous-sol est généralement d'argile, mais il est de sable en quelques endroits. Il est bien adapté au climat, et si, par malheur, le bois était détruit par le feu, le terrain serait encore précieux au point de vue agricole. Il y a deux autres lacs, à part celui qui a été mentionné sur la rivière aux Carottes, savoir: l'un, situé en partie dans les sections 32 et 33, et l'autre, en partie situé dans la section 6. Ces lacs, avec la rivière aux Carottes et trois petits ruisselets, fournissent de l'eau en abondance, et ce qui est plus important, cette eau est bonne.

Les travaux, dans ce township, ont été terminés le 22 juin, et le 24 je me suis transporté avec mon parti au township 45, rang 25, à l'ouest du second méridien.

La limite nord de ce township a été rétablie par moi l'automne dernier, et le premier travail que j'ai fait pendant la saison actuelle a été de tirer un méridien d'essai au sud de l'un des poteaux jusqu'à la douzième ligne de base, afin de constater la distance et la direction, pour avoir une idée de la manière dont la subdivision devait être faite. L'arpentage avait été fait autrefois par M. Patrick, A. T. F., et l'expérience que j'avais eu jadis relativement à son travail m'avait appris que je pouvais m'attendre à quelques surprises, lesquelles ne m'ont pas fait défaut. Autant que j'ai pu m'en assurer, trois des méridiens n'avaient pas été ouverts du tout, et quant aux lignes qui avaient été traversées, les poteaux semblaient avoir été déplacés et transposés là où le hasard avait amené l'intersection des lignes, de sorte que les quarts de sections adjacentes différaient fréquemment de plus d'une chaîne tant en longueur qu'en largeur; et, comme un grand nombre de poteaux étaient disparus, la seule chose satisfaisante qu'il y avait à faire était de réarpenter le township. Les poteaux sur la limite est ont été rétablis, et un angle de section a été changé à la limite ouest. Sur la ligne de base adjoignant la limite sud, j'ai renouvelé les poteaux, substituant le fer au bois aux angles de sections, et j'ai réparé toutes les fosses. Tout

Ministère de l'Intérieur.

l'intérieur du township a été ouvert et les angles ont été marqués d'une façon permanente. Tout le township est très propre à la colonisation. Il y a beaucoup de bois rabougri et de broussailles, mais il y a aussi beaucoup de terrain prêt à recevoir la charrue, et le sol est tout ce que l'on peut désirer de mieux. Il y a beaucoup de prairies, la plus grande prairie distincte se trouvant dans les sections 7 et 18; il y a aussi des prairies d'une étendue considérable dans les sections 1, 2 et 12. L'approvisionnement d'eau n'est pas aussi bon qu'il pourrait l'être, mais il est abondant. Le lac du Saut (*Jumping Lake*), à l'angle sud-est du township, et un autre grand lac dans les sections 6, 5, 7 et 8, contiennent de l'eau qui est alcaline et amère. Le lit d'un cours d'eau qui traverse plusieurs sections près de la limite nord contenait de bonne eau, dans des flaques, lorsque l'arpentage a été fait. On a aussi trouvé de bonne eau dans plusieurs étangs près de la limite est du township.

Les sections 26, 25, 24, 13, 12 et 1, sont pour la plupart boisées, ainsi que certaines parties des sections adjacentes à l'ouest; en outre, il y a des bouquets de bon bois, de sorte que le township contient assez de bois pour les besoins locaux.

Aucun colon n'a encore fixé sa demeure ici, mais cela est dû principalement au fait que jusqu'ici les colons ne pouvaient trouver aucune trace d'arpentage. Maintenant que l'on a remédié à cet inconvénient, je n'ai aucun doute que la colonisation fera de rapides progrès dans la direction de cette partie des buttes aux Bouleaux (*Birch Hills*) lorsque cette région sera plus connue. La nouvelle colonie française s'en rapproche à l'ouest, et plusieurs personnes ont pris des terres dans le nord du township qui a été préparé par un réarpentage l'année dernière.

Ce travail étant terminé le 17 juillet, cela m'a permis de procéder à la nouvelle besogne qui m'était assignée par vos instructions.

Township 44, rang 25, à l'ouest du 2ème méridien.—Les délimitations non arpentées de ce township étaient les limites orientales et méridionales, et le pays où elles ont été établies est fortement boisé, surtout la partie traversée par la limite est.

Adjoignant la limite sud le bois a environ un mille de profondeur et il a environ de un demi-mille à deux milles de profondeur le long de la limite orientale. Il y a une certaine quantité d'arbres assez gros pour être employés à la construction, mais la plupart n'ont pas plus de cinq à six pouces de diamètre. La partie nord-ouest du township, comprenant environ les deux tiers de l'étendue totale, se compose de prairies interrompues par des cantons de bois et de broussailles, la majeure partie étant une prairie ouverte. Le sol que nous avons ici est de qualité insurpa-sable, une épaisse marne noire avec sous-sol d'argile. Les terres à foin, alternant avec des prairies onduleuses et des bouquets de bois ressemblant à des parcs anglais, forment une étendue de pays agréable à l'œil et éminemment désirable pour s'y établir en permanence. Près de l'angle nord-est de la section 7, se trouve une source vive d'excellente eau. Un troupeau de bétail appartenant à Gordon et Ironsides (marchands de bétail) a été hiverné ici depuis plusieurs saisons. Un nommé Shannon, qui s'était établi près de cette source, a pris soin de ces animaux en même temps que des siens. L'été dernier, Shannon a vendu ses améliorations (consistant en écuries sur la section 18 et maison sur la section 7) à Baker et Macrae, de Prince-Albert, qui ont fait quelques préparatifs pour y hiverner des animaux l'an prochain. La famille Shannon a amené ses animaux et s'est fixée dans une grande prairie à environ dix milles à l'est du lac Lenore. Le lac du Saut (*Jumping Lake*) coupe une petite partie du terrain à l'angle nord-est, et deux autres lacs, l'un dans les sections 9 et 10 et l'autre dans la section 11, sont assez grands pour avoir nécessité des mesurages transversaux. Il y a d'autres sources sur la section 7, à part celle où le ranche a été établi. De nombreux étangs se trouvent près de l'angle sud-ouest dans les sections 6, 7 et 5. Ces sections sont très accidentées, et les buttes sont fréquemment couvertes de roches. La terre y est, en moyenne, de troisième classe, tandis que la majeure partie du reste est de première classe sous tous les rapports. L'accès de ce township est facilité par un sentier (*trail*) qui part de la traverse Mc-Kenzie, et, passant à travers le township, se prolonge jusqu'à la vallée de la rivière aux Carottes.

Ayant terminé ce travail le 16 août, j'ai tiré la ligne extérieure du township 43, rang 25, jusqu'à la 11ème ligne de rectification; j'ai tiré ma ligne vers l'est à travers l'obstacle et j'ai trouvé un poteau qui avait été laissé comme point de repère provi-

soire il y a environ treize ans. Désireux de relever la distance de la 11^{ème} ligne de base et de renouveler les poteaux sur les limites occidentales des townships 41 et 42, rang 25, j'ai retracé la ligne au sud à partir de la ligne de rectification. Les emplacements de la plupart des anciens poteaux ont été retrouvés, et là où rien n'a pu être retrouvé les angles ont été rétablis. Des poteaux en fer ont été plantés aux angles de section; toutes les fosses ont été réparées et de nouvelles fosses ont été construites au besoin.

Ceci terminé, j'ai suivi la ligne de base à l'est de la limite du rang 26, et, en me dirigeant vers le nord, j'ai rouvert la ligne sur les limites orientales des townships 41 et 42, rang 26. J'ai renouvelé tous les angles entre les lignes de base et de rectification. Les townships à travers lesquels ces lignes passent ont été examinés en détail, section par section, en 1893, par M. McLatchie, A.T.F., et la majeure partie de ces townships ont été considérés par lui comme étant de première classe. J'approuve en tous points cette classification. Il serait difficile de concevoir un meilleur sol. Plusieurs lacs d'une étendue considérable sont ou entièrement ou partiellement situés dans ces townships. Dans quelques-uns de ces lacs, l'eau est très mauvaise et tout à fait impropre aux usages domestiques; mais on a trouvé des étangs et des sources d'eau fraîche. Il arrive fréquemment que l'on trouve de bonne eau très près d'un lac alcalin. Il y avait autrefois dans le township 41, rang 25, une petite station de poste connue sous le nom de Hoodoo, mais l'endroit a été déserté peu après la construction du chemin de fer, et les bâtiments ont déjà succombé sous l'intempérie des saisons.

Le township n'ayant pas été subdivisé, il n'était pas et n'est pas encore prêt pour une colonisation. Lorsque le courant de l'immigration se tournera dans cette direction, il y aura là place pour une bonne colonie, et nul doute que cette région fera vivre une population nombreuse.

Les townships ne contiennent que très peu de bois de construction, mais il y en a en abondance à dix ou douze milles à l'est et au sud. Des bouquets de trembles contenant une quantité assez considérable de bois de clôture et de chauffage sont éparpillés en assez grand nombre dans les townships. Ayant terminé le remarquage de ces lignes extérieures j'ai tiré la limite orientale du township 43, rang 26, et j'ai établi les positions des angles du township sur la ligne de rectification. J'ai trouvé la distance entre les bases presque correctes pour les rangs 25 et 26; mais afin de relier le poteau planté à l'angle sud-est du township 43, rang 26, au poteau planté antérieurement à l'angle sud-ouest du township 43, rang 27, en allant vers l'ouest, j'ai dû ramener au sud, de plus de 20' la ligne de rectification, vu qu'il y avait une différence de près de trois chaînes dans la latitude et de plus d'une chaîne et demie dans la longitude.

L'esquisse expédiée avec mon rapport de progrès explique cela plus clairement. Il est évident que la distance entre la 11^{ème} base et la 11^{ème} ligne de rectification à l'est du rang 27 a été faite trop courte, tandis que le méridien correspondant, au nord, doit être trop long. J'ai dû accepter ces points sans modification, la ligne de rectification ayant été rouverte et jalonnée vers l'ouest à travers le rang 27, par M. Bélanger, A.T.F., en 1893.

Les deux milles au sud du township 43, rang 26, ont été subdivisés et mis en état d'être colonisés; la partie nord, comprenant les deux tiers du township, étant boisée, l'arpentage en a été remis à plus tard. La partie subdivisée est très belle et se trouve située à un angle de deux à trois degrés vers le sud; elle s'incline vers un lac long qui, à son extrémité occidentale, s'approche à moins d'un demi-mille de la ligne de rectification. La prairie ouverte s'étend à un mille et demi au nord de la ligne de rectification, et la ligne qui borne la partie subdivisée au nord est ouverte à travers le bois sur tout son parcours à travers le rang. Ici le sol est de première classe, étant composé d'une riche marne noire de douze pouces d'épaisseur à la surface, et reposant sur un sous-sol de glaise friable. Il y a abondance de terres à foin, et les parties élevées sont couronnées d'une luxuriante croissance d'herbe. Au sud de la ligne de rectification dans la section 32 de ce rang quelques personnes se sont établies sur les bords du lac et ont fait des améliorations considérables. La partie où elles se trouvent n'a pas encore été subdivisée, mais il faudra qu'elle le soit

avant longtemps, vu que la région qui avoisine le lac sera bientôt habitée. De fait il est étonnant qu'elle soit restée si longtemps inoccupée. Le lac est connu au loin à cause du poisson qu'il contient en très grande quantité.

Le brochet y est très abondant et on y prend aussi beaucoup de doré. L'eau est bonne, et, à en juger par l'inclinaison et l'élevation de leurs rives, les lacs doivent être très profonds dans beaucoup d'endroits. La longueur du lac est de plus de dix milles, et sa largeur moyenne est d'environ un demi-mille. Il serait assez grand pour être sillonné par un petit bateau à vapeur affecté aux voyages de plaisir, si quelque individu entreprenant, possédant le "nerf de la guerre", choisissait ce beau site pour y établir sa résidence d'été. Tout bien considéré, cette localité est très désirable.

Township 43, rang 25.—Ce township a été entièrement subdivisé à l'exception des sections 31, 32, 33, 34, 27, 28, 29 et 30, la partie nord-ouest du township étant couverte de bois épais. Le lac mentionné ci-dessus entre dans ce township dans la section 5 et s'étend au nord-est jusqu'à la section 23, où il trouve un débouché dans la rivière aux Carottes. Près de la limite ouest du township et dans la partie nord, il y a un grand nombre de petits lacs et d'étangs contenant de la bonne eau; il y a aussi plusieurs grandes prairies produisant du foin de bonne qualité. La région est ondulée, et dans quelques parties très accidentée. La partie subdivisée au nord du lac est partiellement sablonneuse, avec des bois contenant quelques clairières ouvertes par le feu, couvertes d'une épaisse croissance de broussailles. Dans la région brûlée il y a généralement une épaisse venue de tiges de pois parmi les broussailles, et cela fait un excellent fourrage pour le bétail. Au sud-ouest du lac, la contrée est en prairie, à l'exception de quelques petits bouquets de trembles et de quelques pièces de broussailles. En certains endroits la terre est couverte de cailloux, mais la partie rocheuse de la région est très faible comparée au reste. Deux colons sont venus de Prince-Albert et construisent une maison dans la section 14, au sud du lac. Ce sont l'ex-policier Barry et son beau-père Mecroix. Ils disent que plusieurs familles sont prêtes à quitter la ville pour venir les trouver dès qu'ils seront établis et que l'arpentage sera terminé.

Ce township est aussi très agréablement situé. Les collines boisées qui s'élèvent de chaque côté de la vallée de la rivière aux Carottes présentent un riant tableau à tous les admirateurs de beaux paysages, tandis que le sol riche et les belles prairies de la vallée attirent les regards de l'homme plus positif, qui s'intéresserait probablement plus à l'utilité générale du pays et à la possibilité d'en retirer tant de minots de grain ou tant de têtes de bétail. Avant de pouvoir procéder à la subdivision du township 43, rang 24, lequel est le dernier qui m'a été assigné dans mes instructions de cette année, il m'a fallu arpenter les lignes extérieures, et ceci m'a obligé à tirer le méridien entre les onzième et douzième bases à l'est du rang, afin d'établir convenablement les angles du township sur la ligne de rectification. La ligne extérieure de la limite orientale du township 41, rang 24 passe à travers une contrée ondulée partiellement boisée et arrosée par plusieurs étangs de bonne eau fraîche. Le bois borde ordinairement les étangs, et les arbres atteignent parfois un diamètre de 10 pouces. Sur les hauteurs, la terre est broussailleuse et une croissance de tiges de pois, mêlée aux broussailles, en fait un excellent enourriture pour les animaux. Il y a aussi de bonnes terres à prairie, mais un grand nombre de prés ont été fortement endommagés par le feu qui a ravagé la région il y a quelques années. Le sol est d'une richesse qui n'est pas surpassée et produirait des rendements énormes dans des conditions convenables. A quelques chaînes au nord de l'angle nord-est du township le méridien croise le lac au Bassin. L'une des singularités de ce lac, savoir: l'épais fourré de bois debout qui s'étend à partir de la grève jusqu'à une certaine distance dans l'eau, a été expliquée, aussi bien qu'il m'a été possible de l'expliquer d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, dans mon rapport de l'année 1892.

Grâce à la présence de ce bois, le lac n'a pu être triangulé et j'ai dû tirer à l'ouest à un mille sur la limite nord du township 41, puis tirer un méridien de six milles au nord jusqu'à la onzième ligne de rectification, distante d'un mille à l'ouest de la limite du township. J'ai ensuite tiré à travers l'obstacle, et à partir de l'angle nord-est du

township j'ai tiré vers le sud un mille et trois quarts, jusqu'à la rive nord du lac au Bassin. Le lac s'étend à environ un demi-mille à l'ouest de la limite orientale du township. Le méridien arpenté au nord de la limite sud, township 42, passe sur un parcouru de cinq milles à travers un brûlé et des broussailles. La surface est très raboteuse et se trouve sur le versant oriental d'une chaîne de hautes collines qui s'élève vers l'ouest à partir du lac au Bassin. À un mille au sud de la ligne de rectification on arrive à un bois épais de trembles et de bouleaux. Environ un tiers du bois est en bouleau, et le diamètre moyen des arbres de chacune de ces espèces est d'environ six pouces, variant de trois à dix pouces. La limite orientale du township au nord du lac au Bassin, ainsi que l'obstacle sur la ligne de rectification, est couverte de bois du même genre. Cette partie du travail, une fois terminée, je me suis transporté à l'angle nord-ouest du township 43, rang 24, et j'ai tiré une ligne d'essai à travers la limite nord, traversant plusieurs lacs et étangs dans la vallée de la rivière aux Carottes; j'ai aussi traversé quelques prairies et quelques bouquets de peupliers, et du côté sud-est de la vallée des côtes brûlés couverts de broussailles, de bruyères et de tiges de pois, avec une quantité assez considérable d'arbres renversés.

Le travail suivant dans l'ordre chronologique a été le méridien bornant le township 44, rang 24, à l'est. Nous dirigeant vers le sud à partir de la douzième ligne de base, nous commençons à l'angle du township à travers un bois épais, et dans le premier mille nous traversons un lac qui s'étend à environ un mille au nord-est et un mille et demi au sud-ouest du point d'intersection de la ligne. Le lac est formé par un élargissement de la rivière aux Carottes. Il contient de bonne eau, et je suppose que, comme les autres lacs, il est très poissonneux. D'autres petits lacs et étangs ont été traversés, et tous contenaient de bonne eau. La contrée au sud de la rivière aux Carottes est partiellement boisée, le reste étant un brûlé ouvert. La surface est montueuse; mais, dans un avenir plus ou moins rapproché, le terrain y sera en grande demande pour des fins agricoles, après que les colons auront appris que leurs récoltes sont moins exposées à être endommagées par la gelée sur les terrains hauts et montueux que dans les régions plates et unies.

Township 43, rang 24.—Bien que ce township ne soit pas encore subdivisé, il est sur ma liste d'arpentage pour cette saison et, si la température le permet, il sera terminé avant que je retourne à l'est. La majeure partie de ce township est montueuse et s'incline vers le nord-ouest, formant l'encaissement droit de la vallée de la rivière aux Carottes. La moitié occidentale du township se compose en majeure partie de prairie ouverte, alternant avec des bouquets de trembles, ou des pièces de broussailles, tandis que la moitié orientale est boisée en grande partie de taillis de peupliers croissant parmi du bois renversé et des arbres secs restés debout qui ont été détruits par le feu il y a plusieurs années. L'angle sud-est est fortement boisé en peupliers et en bouleaux. Le township est bien arrosé par la rivière aux Carottes et plusieurs lacs à l'angle nord-ouest, ainsi que des étangs d'eau fraîche dans toutes les parties du township. La partie du township la plus propre à la colonisation est celle qui avoisine la limite ouest. Le sol est bon partout. Un colon qui a amené sa famille de Batoche est à se construire une maison sur la section 32, et à faire des préparatifs pour y hiverner ses animaux. Son intention est de se prévaloir de la loi concernant la préemption.

L'été dernier a été beaucoup plus humide que d'ordinaire en cette partie du pays. Nous n'avons pas eu d'orages de pluie très forts, mais un grand nombre de jours de pluie, et en conséquence l'année n'a pas offert à notre travail la moyenne d'avantages d'une année ordinaire. Nonobstant cette température pluvieuse, l'eau de surface a été exceptionnellement rare.

L'été dernier (il y a un an) a été très sec, et dans plusieurs étangs l'eau s'est évaporée. Durant l'hiver il n'y a eu que très peu de neige, et le peu qu'il y avait est disparu de bonne heure au printemps, tandis que la gelée a continué la nuit assez régulièrement jusque près de la fin du mois de mai. Ces gelées nocturnes et ce manque d'humidité dans la terre ont beaucoup retardé la végétation au printemps, et avant le 1er juin les perspectives de la récolte étaient plus tristes que depuis nombre d'années. Le temps pluvieux qui a commencé vers le 1er juin et s'est continué pendant tout l'été a fait merveille en produisant une récolte satisfaisante là où elle

Ministère de l'Intérieur.

avait semblé devoir être à peu près nulle. Le foin n'a produit qu'une demi-récolte cette année. Pour qu'il y ait une récolte de foin il faut qu'il tombe de la neige ou de la pluie de bonne heure le printemps. Il y a du fourrage en abondance dans le pays, mais il a fallu tondre une étendue de prairie plus considérable qu'à l'ordinaire pour subvenir aux besoins des habitants.

Lorsque mon travail de la saison sera terminé j'aurai tiré (y comprises les lignes transversales) environ quatre cents milles de lignes d'arpentage. En tenant compte du fait qu'une grande partie de la région était boisée ou couverte d'une croissance de broussailles qu'il fallait couper pour déblayer la ligne, on constatera que nous avons bien employé notre temps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. FAWCETT, A.T.F.

N^o 6.

RAPPORT DE M. ERNEST W. HUBBELL, A.T.F.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT D'EDMONTON, ALBERTA.

VALLÉE DE LA VERMILLON, 14 octobre 1895.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant de mes travaux de campagne de la saison jusqu'à cette date.

J'ai quitté Ottawa le 10 mai et je suis arrivé à Edmonton le soir du 20, ayant été retardé une journée à Winnipeg et deux jours à Calgary. Les quatre jours suivants ont été employés à terminer l'organisation de mon parti, à rassembler mon équipement, à faire les réparations nécessaires, etc.

Après avoir quitté Edmonton le 25 au matin je suis arrivé le même soir à Leduc, où j'ai été retenu pendant les deux jours suivants par l'arrivée, inusitée à cette saison de l'année, d'une forte tempête de neige qui a couvert le terrain d'une couche de neige de plusieurs pouces d'épaisseur et a rendu les chemins impraticables pendant plusieurs jours pour les wagons chargés. Cependant, je suis arrivé le 30 à mon point de départ au township 49, rang 23, à l'ouest du 41^{ème} méridien, et j'ai commencé mon travail le lendemain.

Ce township, à l'exception de quelques sections du côté ouest, est couvert de bois épais composé de gros arbres, des épinettes pour la plupart, mesurant de 8 à 24 pouces de diamètre, avec beaucoup d'arbres renversés et dépaissés broussailles; la bonne moitié de ces épinettes ont été détruites par des incendies récents, sans quoi on aurait pu recueillir là beaucoup de bois magnifiques pour des fins industrielles.

Le township est entrecoupé de nombreux lacs et muskegs, et est très accidenté à certains endroits, de sorte que la majeure partie en est impropre à la culture.

Quelques colons allemands se sont établis sans autorisation (*have squatted*) sur les sections 18, 28 et 30, qui sont virtuellement les seules sections propres à l'exploitation agricole.

Le sol d'alluvion est en majeure partie composé d'une riche marne noire dont la profondeur varie de 6 à 20 pouces, et il y a de nombreuses sources et de nombreux ruisseaux dans tout le township.

Prenant en considération la faible étendue de terre arable qui se trouve dans ce township et la somme considérable de travaux d'arpentage requise dans le district d'Edmonton pendant cette saison, j'ai jugé à propos de n'arpenter que les lignes des sections propres à la colonisation, après avoir renouvelé une partie des limites ouest et sud.

S'il était jugé opportun de compléter l'arpentage de ce township, je recommanderais fortement que le travail fut fait en hiver, ou du moins lorsque la terre serait gelée, et même alors il faudra des chevaux de bât pour faire le travail.

En faisant cet arpentage nous avons parfois été retardés par la pluie, et nous avons été presque tout le temps dans l'eau, parfois jusqu'à la taille.

Parti le 20 juin, j'ai transporté mon équipement *via* Leduc à Edmonton pour faire l'arpentage des sentiers (*trails*) de la Plaine Rocheuse (*Stoney Plain*) et du lac au Foin (*Hay Lake*). J'ai terminé le travail sur le premier de ces sentiers le 26 juin, mais vu que les négociations pour le droit de passage sur le dernier de ces sentiers n'étaient pas terminées, il m'a été impossible de mettre à exécution mon intention de l'arpenter immédiatement. Dans l'arpentage du sentier de la plaine Rocheuse,

Ministère de l'Intérieur.

J'ai suivi d'aussi près que possible les instructions reçues de l'inspecteur en chef des arpentages. J'ai ensuite procédé à arpenter les deux côtés de la 14^{ième} ligne de rectification, à travers les rangs 19, 20, 21 et partie de 22. Ce travail était urgent. De fait, longtemps avant que j'eusse terminé l'arpentage, les cultivateurs des environs avaient commencé à faire sur le chemin les travaux requis par la loi. J'ai aussi rechainé tous les méridiens adjacents; j'ai détruit les anciennes buttes et les anciennes marques, et j'en ai construits de nouvelles à tous les angles, tant sur la ligne de rectification que sur le méridien.

Le travail primitif sur cette ligne de rectification avait été très mal exécuté. Il y avait sur la largeur de l'allocation du chemin une variation de zéro à 4 chaînes, et en plusieurs endroits aucune ligne n'avait été tirée, les poteaux ayant été tout simplement projetés. On n'a trouvé que très peu de poteaux; dans les buttes au Castor (*Beaver Hills*) nous n'avons pu en trouver un seul. Ceci est cependant dû en toute probabilité aux incendies destructeurs qui ont sévi sur ces buttes le printemps dernier et qui ont oblitéré tous les jalons d'arpentages restés debout.

Les townships 54 et 55, rang 20, auront besoin, à cause de cela, d'un réarpentage complet.

Je crois qu'avec un peu de dépense judicieuse et un peu de travail manuel, on pourrait construire un bon chemin à travers les buttes mêmes, raccourcissant ainsi d'environ 25 milles la distance par sentier entre Fort-Saskatchewan et le lac des buttes au Castor. Ce serait un avantage considérable, si l'on se rappelle que Fort-Saskatchewan est le marché le plus rapproché pour les colons établis autour du lac des buttes au Castor et dans la vallée de la Vermillon. La législature locale a autorisé l'ouverture d'un certain nombre de réserves de chemin adjoignant la ligne de rectification, et avant longtemps on peut s'attendre à voir de bons chemins facilitant l'accès d'Edmonton; ce sera un grand bienfait pour les colons de ce district, qui est l'un des plus beaux de tout l'Alberta septentrional, et ils apprécient pleinement la prompte action du gouvernement en cette matière.

M. F. Fraser Tims, le député local de ce district, est passé en voiture sur la ligne arpentée et s'est déclaré hautement satisfait du travail et du chemin.

L'exécution du travail sur cette ligne de rectification a nécessité beaucoup de besogne supplémentaire, car, non seulement il a fallu tirer les lignes, mais trouver ou s'efforcer de trouver les anciens poteaux et les anciennes lignes, ce qui nous a valu double travail et très peu de satisfaction. Cependant, je suis convaincu qu'à l'avenir, qu'il y ait ou non des incendies, les jalons subsisteront d'ici à un grand nombre d'années.

Pendant que nous étions ainsi occupés, nous avons eu de la pluie presque à tous les deux jours, et plus d'une fois nous avons été obligés de cesser de travailler à cause de l'épaisse fumée provenant des incendies qui sévissaient au nord-ouest de l'endroit que nous occupions. Je crois devoir dire ici que du côté est des buttes au Castor (*Beaver Hills*), dans le district nommé "Les Pins", il n'est pas tombé de pluie où il n'en est tombé que très peu avant le mois d'août. En conséquence la sécheresse a fait un tort irrémédiable aux récoltes de cette région.

J'ai quitté "Les Pins" le 27 juillet et j'ai transporté mon parti au township 53, rang 22, et j'ai renouvelé tous les vieux angles d'arpentage, rétablissant ceux qui n'ont pu être retrouvés; ces derniers étaient très nombreux, un incendie destructeur ayant balayé ce district au printemps et détruit presque tous le bois situé dans la partie nord des buttes au Castor.

En plusieurs endroits j'ai trouvé la terre brûlée jusqu'à une profondeur de plusieurs pouces, et c'est avec beaucoup de difficulté que nous avons pu trouver un emplacement assez grand pour y établir notre camp. Dans ces conditions, il était naturellement très difficile de se procurer du fourrage pour les chevaux.

Pendant que j'étais dans ce township je me suis efforcé de tirer la limite orientale du township 52, rang 22, afin de déterminer la situation exacte de l'île dans le lac de la Cuisine. (*Cooking Lake*), maintenant connue sous le nom de "Koney Island", et que j'avais reçu ordre de sectionner, mais j'ai constaté que cela était absolument impraticable, à cause du bois renversé à travers lequel il était impossible de couper même un sentier de transport à dos de cheval, sans faire une dépense

énorme de travail et d'argent. En conséquence j'ai renoncé à cette idée et je me suis rendu au lac de la Cuisine (*Cooking Lake*) en passant par Edmonton, où, grâce à la courtoisie du docteur Goodwin, un membre du club de "Koney Island", qui m'a prêté l'un des bateaux du club, j'ai pu atterrir à l'île et en prendre les sections transversales.

L'île Koney est un endroit excessivement pittoresque, situé à environ un demi-mille au nord de l'extrémité sud-est du lac; elle contient environ six acres, plus ou moins, et est épaissement boisée d'épinettes.

Le club auquel l'île appartient maintenant y a érigé un beau casino d'été avec quelques cottages plus petits.

Durant les mois d'été l'île est un splendide rendez-vous pour les membres du club et leurs amis; plusieurs d'entre eux passent leurs vacances dans cette retraite ombreuse et se livrent au divertissement du canotage sur le lac de la Cuisine. Ce lac est une belle nappe d'eau s'étendant de l'est à l'ouest sur une longueur d'environ neuf milles, et ayant environ quatre milles de largeur, entourée de collines immenses couronnées d'épinettes et de peupliers. Une curieuse singularité offerte par ce lac c'est qu'il ne contient aucun poisson.

Parti d'ici le 7 août j'ai passé par Edmonton, où j'ai acheté de nouvelles provisions, pour me rendre à Ponoka, et j'ai pris les sections transversales d'une partie de la rivière Bataille, puis rechaîné quelques-unes des lignes extérieures adjoignant la ligne de rectification. Je vous ai déjà transmis un rapport détaillé du travail que j'ai fait ici. Si j'en ai le temps j'ai l'intention de retourner à cet endroit plus tard et de faire encore un peu de travail sur la ligne de rectification.

Ayant quitté Ponoka le 15 août, je me suis rendu *via* Lacombe au lac au Goéland (*Gull Lake*), et j'ai commencé la subdivision du township 41, rang 28, à l'ouest du 4^e méridien. La ligne de base ayant subi une déviation de dix chaînes, et le chaînage, tel que décrit dans mon esquisse de la ligne extérieure de l'est, accusant une différence, j'ai rechaîné et j'ai renouvelé les angles sur ces lignes, sans cependant faire aucun changement à la position primitive des poteaux.

Ce township est épaissement boisé, étant entièrement couvert de peupliers, avec quelques buquets éparpillés d'épinettes et de bouleaux. Le bois y est tellement dense qu'il nous a fallu transporter nos vivres et nos outils à dos de cheval, coupant des sentiers et couchant à la belle étoile. Quant à transporter l'équipement du camp, cela était tout à fait hors de question.

Il n'y a pas de *squatters* dans le township, et il n'est pas probable qu'il y en ait d'ici à de longues années.

Le bois, à l'exception de quelques-unes des épinettes, est généralement petit et propre seulement à faire de la clôture. Au cours de cet arpentage j'ai eu l'occasion de prendre les sections transversales sur environ neuf milles de la rive du lac au Goéland (*Gull Lake*), et je considère que ce lac est l'un des plus pittoresques du Nord-Ouest; il a environ quatorze milles de long et quatre de large, il est boisé jusqu'au bord de l'eau, à l'exception d'une plage étroite où alternent le sable, le gravier et les cailloux; l'eau y est merveilleusement claire et d'un bleu foncé lorsqu'elle est ridée par la brise. L'ensemble forme un tableau très riant.

A en juger par le nombre de brochetons (*jackfish*), de brochets et de sucets (*suckers*) trouvés sur la grève, le lac doit contenir une grande quantité de ces poissons.

En quittant cet endroit j'ai transporté mon équipement au lac des buttes au Castor, en passant par Wetaskiwin et la rivière Bataille, et je suis arrivé à destination le 16 septembre. J'ai ensuite procédé à la subdivision des parties des townships 52 et 53, rang 18, qui sont indiquées dans l'arpentage primitif de 1882 comme étant couvertes d'eau, mais qui, maintenant que les eaux du lac se sont retirées, sont devenues des terres à foin. En faisant cela, le gouvernement a acquis quelques milliers d'acres d'excellentes prairies à foin. J'ai aussi pris des sections transversales d'environ dix-huit milles des rives du lac, conformément aux instructions que j'ai reçues de vous pendant mon séjour au lac au Goéland.

Le nouvel arpentage, comparé à l'ancien, accuse une énorme réduction de l'eau du lac, qui est réellement peu profond.

D'ici je me suis rendu *via* le lac Whitford au township 55, rang 12, à l'ouest du quatrième méridien, situé dans la vallée de la Vermillon. J'ai déjà parlé au long de ce

district dans mon rapport publié dans le rapport départemental de l'année dernière. Je ne puis que réitérer mon opinion à l'effet que c'est l'un des plus jolis districts de l'Alberta septentrional, et que, pour l'élevage, c'est une contrée idéale où paissent déjà de forts troupeaux de bétail. On se fera une idée de l'excellence de l'herbe dans ce district lorsqu'on saura que M. Cinnamon, qui fait de l'élevage ici, a, cette année, disposé de deux bouvillons de deux ans qui ont fourni sept et huit cents livres de viande et qui avaient été nourris et engraisés à l'herbe seulement.

Le township 55, rang 12, est presque entièrement ouvert, avec quelques talles éparpillées de saules. La surface est onduluse et, par endroit, accidentée, les crêtes les plus hautes étant généralement graveleuses, tandis que dans les terres basses ou les bas-fonds il y a beaucoup de cailloux, le sol se composant en grande partie de marne sablonneuse. Il y a quelques grands muskegs s'étendant jusqu'à la rivière Saskatchewan, qui pénètre dans le township au nord, puis fait un coude subit vers l'est et en sort à la limite orientale des sections 36 et 25. Les bords de la rivière sont passablement élevés de chaque côtés, et les barres nombreuses, surtout du côté nord, indiquent les endroits où un grand nombre de mineurs ont lavé le sable aurifère. Deux sentiers coupent ce township; l'un conduisant à la réserve des sauvages au lac La Selle (*Saddle Lake*), et l'autre à un ancien gué connu sous le nom de traverse de Todd (*Todd's Crossing*). A cet endroit il y a une maison en bois rond, occupée par Mme Todd, une indigène, qui a généreusement mis à ma disposition une espèce de sas, décoré du nom de bateau, et dans lequel j'ai traversé plusieurs fois avec mon parti. C'est en faisant une prière d'action de grâce que nous avons atterri après chaque traversée, vu qu'il fallait au moins un homme employé constamment à écoper pour empêcher l'embarcation de couler bas sous le poids de l'eau qui entrait par toutes les fissures du bateau.

J'ai terminé l'arpentage de ce township ainsi que la limite nord du township 54, rang 12, le 14 octobre, et j'ai maintenant l'intention de transporter mon camp au township 48, rang 23, pour le subdiviser. De nombreuses demandes ont été produites pour que cela soit fait, et d'après ce que je connais de ce pays je considère ce township comme étant plus facile à arpenter lorsque la terre est durcie par la gélée que durant les mois d'été. Ce rapport ayant été compilé à la hâte, en pleine campagne, j'espère que vous fermerez les yeux sur les défauts qu'il peut contenir.

En terminant, il est juste que j'enregistre mon appréciation de la manière compétente avec laquelle mon adjoint, M. I. K. Gibson, a rempli les devoirs qui lui ont été assignés. Il m'a été d'une grande utilité en agissant comme interprète pour moi lorsque j'ai reçu les déclarations requises par la loi dans la colonie allemande de Ledue, car il est profondément versé dans la connaissance de cette langue.

Comme on le verra par ce rapport, mon travail pendant cette saison a été très éparpillé; il a couvert une grande étendue de pays et a nécessité une énorme quantité de pégrinations.

GIBIER.

Durant toute la saison j'ai remarqué une rareté exceptionnelle de gibier à plume. La vallée de la Vermillon, où pullulent ordinairement les canards et toutes les autres sortes d'oiseaux aquatiques, était durant cette saison presque entièrement dépourvue de toute espèce d'oiseaux sauvages, et, ce qui est assez curieux, c'est le seul district où j'aie vu quelque chose d'approchant le nombre ordinaire de poules de prairie.

EXPLOITATION MINIÈRE.

L'exploitation minière, d'après l'ancien procédé, n'a pas été poussée avec la vigueur ordinaire dans le district d'Edmonton; cela est dû à une migration de mineurs qui ont transporté leurs opérations sur les affluents de la rivière Athabaska. Je crois cependant que la "fièvre" (*boom*) dans cette direction n'a pas répondu à l'attente des "fiévreux" (*boomers*). Il y a deux dragueurs travaillant constamment à la recherche de l'or sur les barres aux environs d'Edmonton.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je désire appeler votre attention sur la manière inconsiderée avec laquelle on enlève les barres de fer des angles de section ; dans un grand nombre de cas j'ai été obligé de renouveler plusieurs fois la barre d'un angle. Je suggérerais que la rédaction de la loi imposant une pénalité pour l'enlèvement des barres d'arpentage de sections fut modifiée, et qu'au lieu de dire "pour enlever" une barre quelconque la loi puisse s'appliquer à toute personne qui "n'y ayant aucun droit légal serait trouvée en possession de l'une ou plusieurs de ces barres"; dans tous les cas je suis d'opinion que des mesures très sévères devraient être prises à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. W. HUBBELL,

A.T.F.

Ministère de l'Intérieur.

N^o 7.

RAPPORT DE J. VICARS, A.T.F.

ARPENTAGES DANS LES DISTRICTS DE KAMLOOPS ET DE NEW-WESTMINSTER,

TOWNSHIP 18, RANG 14, À L'OUEST DU 6ÈME MÉRIDIEN,

12 octobre 1895.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant de mes travaux dans les districts de Kamloops et de New-Westminster durant la saison actuelle.

Conformément à vos instructions, après avoir, avec l'aide de mon adjoint, effectué quelques petites localisations et arpentages de vérification à Kamloops et à Yale, j'ai organisé un parti le 19 mars et je me suis rendu au township 20, rang 15, à l'ouest du 6ième méridien, où j'ai subdivisé les parties du township où des *squatters* s'étaient fixés à l'époque de l'arpentage et où, selon toute probabilité les terres devaient être achetées ou colonisées dans un avenir prochain.

Ayant terminé ce travail, je me suis rendu au Bras-au-Saumon du lac Shuswap, où j'ai subdivisé une partie du township 19, rang 10, des townships 21, rangs 8, 9 et 10, et du township 20, rang 10, le tout à l'ouest du 6ième méridien.

Ce travail une fois terminé je suis retourné à Kamloops, où j'ai congédié la plupart des hommes de mon parti, et le 12 juillet je me suis transporté dans le district de New-Westminster, où j'ai arpenté partie des townships 10, 11, 14 et 15, à l'est du méridien de la côte. Pendant que je travaillais dans le township 15, j'ai reçu votre télégramme m'ordonnant de prendre les sections transversales d'une partie de la fondrière Hatzie, dans le township 17. J'ai terminé ce travail le 4 octobre, et comme la saison pluvieuse était alors si rapprochée—de fait elle était virtuellement commencée depuis un mois—je suis retourné à l'intérieur le lendemain, et j'ai commencé l'arpentage de subdivision du township 18, rang 14, à l'ouest du 6ième méridien, travail auquel je suis actuellement occupé.

La partie du township 20, rang 15, à l'ouest du 6^e méridien, qui a été arpentée durant la saison actuelle, est en majeure partie une région montagneuse avec une étendue considérable de terre arable dans les vallons. Elle est surtout utilisable pour l'élevage des animaux et l'industrie laitière, vu qu'à cause de son altitude élevée, le pays est très sujet aux gelées d'été, ce qui rend très précaire la culture des grains et des légumes. Un M. Wilson, dans la section 28, et un M. Loyd, dans la section 32, qui se livrent l'un et l'autre à l'industrie laitière, m'informent qu'ils ont jusqu'ici très bien réussi dans leur entreprise. En tenant compte du fait qu'à Kamloops—qui est virtuellement à leur porte—le beurre frais de laiterie commande le prix très raisonnable de 30 à 40 cents la livre, je ne vois pas comment cette industrie ne pourrait pas être très rémunérative.

Les parties du township 19, rang 10, des townships 21, rangs 8, 9 et 10, et du township 20, rang 10, le tout à l'ouest du 6^e méridien, que nous avons arpentées récemment, se ressemblent beaucoup, se composent de plateaux fortement boisés dont la plupart sont arables, et les parties cultivables sont très propres à la culture des grains, des légumes et des fruits. La majeure partie de ces terres ont été occupées par des *squatters* pendant qu'on faisait l'arpentage ou peu de temps après. Quelques-uns de ces *squatters* étaient des Américains qui avaient décidé de "faire l'essai du Canada", selon leur expression.

Les townships 10, 11, 14 et 15 à l'est du méridien de la côte, ont déjà été décrits dans des rapports précédents, et il y a bien peu de chose à dire sur leur compte qui ne serait pas une répétition. Il y a six ans, j'ai arpenté la partie sud des townships 10 et 11, et à cette époque le pays était couvert d'une forêt presque ininterrompue, le chemin de Yale étant virtuellement le seul qui le traversait. Aujourd'hui il y a des chemins qui conduisent à la porte de presque chacun des colons, et peu de ces colons n'ont pas de 5 à 25 acres défrichés et en état de culture.

Cela ne paraîtra peut-être pas très extraordinaire comme défrichement à ceux qui ont puisé dans les provinces d'en bas leur expérience en ce qui concerne ce genre de travail; mais il faut se rappeler que le bois dans cette partie de la province occidentale est le plus gros de toute la Confédération, et peut-être de toute l'Amérique. On pourra se faire une faible idée des difficultés que les colons d'ici doivent surmonter lorsque l'on saura que les arbres y ont en moyenne de 6 à 10 pieds de diamètre, et de 130 à 160 pieds de longueur, et qu'ils sont entourés de broussailles très épaisses et d'arbres renversés ayant les dimensions citées plus haut.

Les lignes que j'ai rétablies dans les townships 10 et 11 étaient supposées avoir été tirées lors de l'arpentage primitif, mais je doute beaucoup qu'elles l'aient été, car il y en avait bien peu sur lesquelles on a pu trouver un poteau, un jalon, ou même une entaille faite à la hache.

Les arpentages qui ont été faits l'ont été évidemment à l'aide d'un compas, le relèvement et le chaînage étant l'un et l'autre très défectueux, au point qu'il était impossible de découvrir l'azimut sur lequel il fallait tirer les lignes pour relier les poteaux que l'on avait pu retrouver; la conséquence en a été qu'environ les deux tiers des lignes ont nécessairement dû être tirées de nouveau, ce qui a causé des retards sérieux vu l'épaisseur du bois.

Mes travaux dans la Colombie anglaise cette année ont été très disséminés, ce qui m'a obligé à perdre beaucoup de temps à voyager. Et les voyages ne sont pas l'unique cause des retards, car en se transportant d'un lieu à l'autre, il faut perdre beaucoup de temps à chercher les points de départ, qu'il est parfois très difficile de trouver; en outre, le mauvais temps peut occasionner beaucoup de délais en rendant impossible le relèvement de l'azimut, alors que ce relèvement est absolument nécessaire à la continuation des travaux. Cela est surtout vrai en ce qui concerne les travaux qui se font en automne à peu de distance de la côte.

Avant de terminer ce rapport, ce ne serait peut-être pas une digression que de mentionner le fait que la récolte dans la Colombie anglaise, tant sur le littoral qu'à l'intérieur, a été splendide. Je n'ai pas appris quel a été le rendement sur la côte, mais à l'intérieur le rendement par acre que l'on rapporte le plus communément est de 60 minots de blé, 400 minots de pommes de terre, et de 2 à 3 tonnes de foin. Il est vrai que les prix des produits sont bas en comparaison de ceux des autres années, mais ils peuvent soutenir très avantageusement la comparaison avec les cotes des autres provinces du Canada, et sont remarquablement élevés si l'on considère les cotes actuelles des produits de la ferme de l'autre côté de la frontière.

A propos de cette dernière assertion, je puis dire que, lorsque je travaillais près de la frontière internationale l'été dernier, j'ai été témoin oculaire du fait que les colons fixés sur le territoire canadien obtenaient au moins un tiers de plus pour leurs produits que les colons américains ne pouvaient obtenir pour les leurs de l'autre côté de la frontière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN VICARS, *A.T.F.*

Ministère de l'Intérieur.

N^o. 8.

RAPPORT DE M. F. W. WILKINS, A.T.F.

ARPENTAGES DANS LE SUD-OUEST DE L'ALBERTA,

MACLEOD, ALBERTA, 23 octobre 1895.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant de mes travaux de campagne de la saison actuelle, conformément aux instructions que j'ai reçues de vous et qui portent la date du 6 mai 1895.

Après avoir arrangé mes papiers, etc. à Ottawa, et avoir reçu l'approvisionnement nécessaire de papeterie, je suis parti le soir du 8 pour l'ouest. Le travail qui m'était assigné se trouvait dans mon ancien district, savoir, l'Alberta méridional, aux environs de Macleod. Je suis arrêté quelque temps à ma maison à Norwood pour y prendre mes instruments, mes livres, etc.; puis je suis allé à Calgary, endroit où je devais recevoir les chevaux et les wagons devant servir à mon travail et où je devais organiser mou parti.

Ayant fait tous les arrangements nécessaires, reçu mes chevaux et acheté des provisions, je suis parti vers le sud, par le sentier (*trail*), pour la 4^{ème} base, à environ trente milles au nord de Macleod. Comme une partie du travail qui m'était assigné avait pour but de rechercher la cause de certaines déféctuosités d'une nature assez sérieuse dans l'arpentage du cinquième méridien entre les troisième et quatrième bases et dans les lignes extérieures y adjacentes, et de corriger ces erreurs, et comme je me trouvais plus près de mon point de départ, j'ai cru qu'il valait mieux commencer ici. J'ai employé environ deux semaines à ce travail, mais le temps est devenu tellement mauvais que j'ai décidé de m'occuper d'autres travaux, quitte à revenir ici lorsque les mouches (boule-dogues et mouches de sable) auraient disparu.

Ce travail se trouvait entièrement dans la région des buttes au Porc-Epic, qui devraient plutôt être appelées montagnes, vu que leur élévation au-dessus de la prairie située immédiatement à l'est est de 1,500 à 1,700 pieds. J'ai constaté que les azimuts des troisième et quatrième bases étaient correctes, et que les distances entre elles et la ligne entre les rangs 26 et 27 étaient presque exactes. Naturellement, ceci m'a donné la certitude que les erreurs connues avaient été causées par la déféctuosité du chaînage, ce qui ne laisse pas de surprendre lorsque l'on considère qu'une bonne partie de ce travail a été refaite pas moins de trois fois et au moyen d'un égal nombre de mesurages indépendants. Sans parler pour le moment du travail fait pendant le laps de temps mentionné plus haut, j'y suis retourné vers la fin d'août et j'ai continué la même enquête jusqu'à ce qu'elle eut été terminée. Le mode de rectification suivi a été celui qui a été suggéré dans votre lettre d'instructions, lancée à ce propos il y a quelque temps et qui accompagne les listes de rectifications à faire. Le chaînage était quelque chose d'horrible—une erreur de deux à trois chaînes (132-198 pieds) par mille étant chose tout à fait ordinaire, et déféctueux dans chaque cas. On voit par là qu'il n'y a rien de surprenant dans le fait que les mesurages préalables ont accusé plus d'un quart de mille d'excédent sur les vingt-quatre milles entre les bases.

La surface de terrain où ces mesurages ont été faits est naturellement très montagneuse; mais je ne puis concevoir comment on a pu faire un pareil chaînage à moins que l'on n'ait pas tenu le moindre compte des accidents de terrain et chaîné en montant les côtes et en descendant les vallons tout comme si le terrain eut été parfaitement uni, sans allouer la moindre rectification pour des côtes qui, dans bien

des cas, avaient une élévation de 30°. J'ai enlevé tous les poteaux et détruit toutes les buttes et les fosses sur trente-trois milles de ces anciennes lignes, et j'ai placé les jalons nécessaires dans leur vrai position. J'ai aussi tiré trente-six milles de nouvelles lignes et je les a iconvenablement jalonnées, rétablissant ainsi toutes les lignes extérieures de la région. Pendant que j'étais occupé à ce travail, j'ai été très retardé par le mauvais temps. Quant à l'escarpement des côtes et aux difficultés de locomotion dans les buttes au Porc-Epic, on s'en formera une idée par le fait que, pour nous, une journée de travail nécessitait souvent une marche de dix à douze milles à travers ces collines—au moins la moitié du trajet étant à travers les broussailles et le bois—et il nous fallait parfois pour franchir cette distance, gravir des élévations formant un total de 4,000 pieds, et les redescendre avant la fin de la journée. Même s'il n'y eut eu aucun travail à faire, ces voyages seuls auraient été loin de constituer une sinécure. Je sais que tous les membres du parti étaient très contents lorsqu'on leur a donné l'ordre de quitter les montagnes pour tout de bon.

Après avoir quitté les buttes au Porc-Epic pour la première fois, c'est-à-dire de bonne heure en juin, tel que mentionné ci-dessus, je suis allé au township 6, rang 28, à l'ouest du 4^e méridien, et je l'ai subdivisé. Il n'y a là que la moitié d'un township, la moitié nord étant comprise dans la réserve des Piégans. La surface est d'un aspect onduleux excepté à l'extrême nord, où l'on rencontre une chaîne d'assez hautes collines. Le sol est bon (marne argileuse, sous-sol d'argile, en général) et il y a de l'eau en abondance. Il existe dans ce township de grandes étendues d'excellentes terres à foin sur les hauteurs, et il s'y coupe chaque année de grandes quantités de foin que l'on vient chercher d'aussi loin que de Macleod. On ne trouve dans le township nulle croissance de bois d'aucune sorte, mais à peu de distance à l'ouest, parmi les contreforts, l'on trouve de bons bois utilisables pour les clôtures, les constructions et le chauffage. A l'heure qu'il est on extrait d'excellente houille à quinze milles au sud-ouest de ce township.

Mon travail suivant a été la subdivision du township 5, rang 27, à l'ouest du 4^{ième} méridien.

Ce township est presque en entier composé de bonne terre, classe 1, le sol étant presque invariablement une marne argileuse où croît en abondance du foin d'une qualité égale à tout ce que j'ai vu de mieux en ce genre. La rivière Waterton est profonde et rapide et contient une eau pure de montagne; elle a 175 pieds de largeur et traverse la partie nord du township. Une bordure d'arbres de baume de Giléad et de broussailles de saule croît le long des rives de ce cours d'eau. La rivière est encaissée dans une vallée profonde, large d'un demi-mille à trois quarts de mille. Ce township est de première classe; cependant, il ne contient pas de bois, à l'exception de celui dont j'ai parlé et qui croît le long des bords de la rivière. Les remarques faites au sujet du township 6, rang 28, s'appliquent à ce township en ce qui concerne le bois de construction, de clôture et de chauffage. J'ai ensuite subdivisé le township 4, rang 28, puis le township 4, rang 29, à l'ouest du 4^{ième} méridien. Ces deux townships sont de première classe, bien qu'ils soient un peu rocheux et accidentés en certains endroits, le sol étant en général composé d'une splendide marne argileuse. La rivière Waterton coule vers le nord à travers le township mentionné en premier lieu, et la branche nord de la Waterton (un joli cours d'eau large d'environ soixante pieds) coule de l'ouest à l'est à travers les deux townships. On y trouve partout de belles terres à foin, et de l'eau en abondance dans les rivières, les petits lacs et les sources. Le bois pour la construction, les clôtures et le combustible abonde dans les contreforts à une faible distance vers l'ouest. Une quantité très considérable de bois de chauffage se trouve le long des deux cours d'eau ci-dessus mentionnés. On a aussi trouvé du charbon dans le township 4, rang 28, et les colons disent qu'il est excellent pour le chauffage. Un nombre assez considérable de colons sont fixés dans ces deux townships et réussissent bien, à en juger par le nombre d'animaux qui leur appartiennent. J'ai ensuite subdivisé le township 4, dans le rang 27, à l'ouest du 4^{ième} méridien. Ce township est également de première classe, avec sol de marne argileuse en général. Ce township n'est pas complet, la rivière du Ventre formant sa limite orientale. A l'est de la rivière du Ventre se trouve la réserve des Gens-du-Sang. On trouve de l'eau et du foin en abondance dans ce township qui, avec le

township 5 au nord, est compris dans la ranche d'élevage Cochrane. A mon avis ce dernier est le meilleur ranche d'élevage de tous les Territoires du Nord-Ouest. Aucun colon n'habite les townships 4 et 5 dont je viens de parler, à l'exception de deux bouviers qui viennent de s'établir sur la rive nord de la rivière Waterton, dans le township 5. En faisant ce travail j'ai aussi été obligé de tirer quelques-unes des lignes extérieures. Il m'a aussi fallu prendre un grand nombre de sections transversales des rivières et des lacs, ce qui nous a obligés à bûcher beaucoup de broussailles, et cela, joint à beaucoup de retard causé par le mauvais temps, m'a retenu à cette partie de mon travail beaucoup plus longtemps que je ne l'avais prévu. Vers ce temps, j'ai reçu une lettre d'instructions relative à certaines déficiences dans l'arpentage de la réserve de la police à cheval à Stand-Off, de sorte que, après avoir terminé le travail au ranche Cochrane, je suis allé à Stand-Off et j'ai arpenté la réserve de la police à cheval à cet endroit. Je suis alors retourné aux buttes au Porc-Epic, et comme je l'ai déjà dit, j'ai terminé le travail sur le 5ième méridien, commencé au début de la campagne. De là je suis allé au township 7, rang 3, à l'ouest du 5ième méridien, à la passe du Nid-de-Corbeau, (*Crownest Pass*); j'y ai tiré plusieurs lignes de sections et j'ai pris les sections transversales de la fourche mitoyenne de la rivière du Vieux (*Oldman River*). Ce travail a été très lent et très difficile, vu qu'il y avait là de grandes quantités de broussailles, probablement les plus épaisses que j'aie jamais rencontrées, et aussi à cause du fait que les lignes passent en grande partie sur le versant des montagnes.

En outre, nous avons eu beaucoup de mauvais temps pendant notre séjour en cet endroit, de sorte que nos progrès ont été réellement très lents.

Il existe de très jolies pièces de terrain dans la "passe" dans ce township, et naturellement un approvisionnement illimité de bon bois propre à tous les usages; il y a aussi beaucoup d'herbes sur les versants des montagnes et de bonnes terres à foin; quant au paysage, au poisson et au petit gibier, il suffira de dire qu'il n'y a rien dans la passe de l'Arc (*Bow pass*) qui puisse égaler ces ressources.

Mon travail suivant se trouvait dans le township 8, rang 3, immédiatement au nord du township mentionné en dernier lieu. Ici j'ai tiré quelques milles de lignes de section, afin de permettre à quelques colons qui se trouvaient déjà dans le township de s'y installer. Ces gens sont pour la plupart dans la vallée du ruisseau du Rocher, (*Rock Creek*), un beau cours d'eau d'environ 10 pieds de largeur et d'un pied de profondeur, qui prend sa source tout juste à l'est de la chaîne Livingstone des montagnes Rocheuses. Il y a dans cette vallée de quoi faire des établissements splendides, avec tous les avantages en ce qui concerne le bois, l'eau, les bois de clôture et de construction, les terres à pâturage et les terres à foin. On trouve du charbon dans le township voisin, au sud,—fait que j'ai oublié de mentionner en parlant de ce township, quelques lignes plus haut. Ce charbon est d'assez bonne qualité et se trouve en un gisement de deux pieds vers le milieu du township. On a récolté de bons rendements des divers grains et racines dans cette localité, cette année. Le blé d'hiver réussit particulièrement bien à partir de la "passe" jusqu'aux environs de Pincher-Creek. Mon travail suivant consistait à tirer les lignes dans certaines parties des townships 8, 9 et 10, rang 2, où quelques colons s'étaient établis sur des terres non arpentées.

Comme la saison était un peu avancée j'ai résolu de n'arpenter que les parties de ces townships où il y avait nécessité urgente de faire ce travail; autrement j'aurais peut-être été beaucoup retardé par le mauvais temps dans la localisation des diverses réserves d'eau du ranche Walrond, que j'avais tout récemment reçu l'ordre d'effectuer; de sorte que la somme du travail fait par moi dans les trois townships mentionnés en dernier lieu n'a pas été très considérable. Conformément à cette décision, j'ai en conséquence tiré quelques milles de lignes de sections dans ces townships, et j'ai aussi pris les sections transversales d'une partie assez considérable du bras nord de la rivière du Vieux (*Oldman River*), dans le township 10, rang 2. La surface de ces townships est composée pour la moitié environ d'un terrain très montagneux (des crêtes de rochers de grès mou). L'autre moitié est onduleuse. Le sol est en grande partie composé de marne argileuse de première classe, avec quelques étendues graveleuses et rocheuses. Il y a de l'eau en abondance dans de jolies sources qui sourdent des flancs des collines, et à tout prendre c'est une belle région pour l'élevage.

Je me suis ensuite occupé à localiser les réserves pour l'eau sur le ranche Walrond, ainsi que j'en avais reçu l'ordre, et au moment où j'écris je suis encore activement occupé à ce travail.

Pour parler en général de toute la contrée sur laquelle s'est étendu le cercle de mes travaux pendant cette saison, je ne puis en dire que du bien. Dans les parties où l'on s'est livré à l'agriculture pure et simple les cultivateurs ont retiré tout le profit que l'on puisse désirer.

Dans les environs de Pincher-Creek, qui représente le plus en grand l'industrie purement agricole, on a recueilli de très excellentes récoltes de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, ainsi que des pommes de terre, des navets et autres racines qui ont été cultivées cette année. L'an dernier, un nombre assez considérable de colons ont semé du blé d'hiver dans ce district; parmi ceux-ci figurent au premier rang A. M. Morden, J. P., et M. Charles Kettles, de Pincher-Creek. Cette semence a donné de forts rendements (jusqu'à 50 minots à l'acre) de grain de qualité splendide, de sorte que, pour ma part, du moins, je suis tout à fait convaincu que le sud-ouest de l'Alberta est la partie la plus précieuse du Nord-Ouest pour la culture proprement dite, tandis que pour l'élevage des animaux de toutes sortes, il y a longtemps que cette région est reconnue comme étant de beaucoup supérieure aux autres. L'élevage des veaux a été très considérable cette année dans cette région, et tous les animaux que j'ai vus (à l'exception de quelques bouvillons de deux ans amenés d'Ontario par la Compagnie du ranche de Walrond, qui mettent beaucoup de temps à s'acclimater) ont bonne mine et sont en bonne condition. Vu qu'il y a abondance d'herbe sèche (foin naturel) pour le fourrage d'hiver, l'année devrait être très prospère pour les éleveurs.

Il y a ici un marché facile pour le bœuf, et les prix sont bons. D'après les apparences le marché n'est pas limité, car deux ou trois grands acheteurs s'emparent de tout ce qu'ils peuvent trouver en ce genre. Je crois que l'industrie du bœuf peut être amenée à donner un profit général de 12 à 20 pour 100 sur les placements, si elle est administrée conformément aux principes qui régissent les affaires.

Que dans des cas nombreux elle ne se soit pas montrée très rémunérative dans le passé, je le crois, mais je suis d'avis que l'administration de cette industrie est pleinement responsable de cet insuccès.

La température était en retard durant la majeure partie de la saison où croissent les plantes. Cela a été suivi d'un été remarquablement frais. La saison d'automne, depuis le 19 septembre jusqu'à présent, a été la plus belle et la plus délicieuse que j'aie jamais passée.

En général, la pluie a été passablement abondante durant toute la campagne—en juillet, elle l'a été trop pour que cela fut agréable—mais dernièrement nous n'en avons pas eu assez pour que cela vaille la peine d'en parler, et selon toutes les apparences l'hiver est encore loin de nous.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRED. W. WILKINS, A. T. F.

N° 9.

PROGRAMMES D'EXAMENS DU CONSEIL DES EXAMINATEUR POUR
LES ARPENTEURS FÉDÉRAUX.

GÉOMÉTRIE PLANE.

Temps accordé, 3 heures.

	Points.
1. Divisez une ligne droite en deux parties telles que le rectangle de toute la ligne et l'une des parties égalent le carré de l'autre partie.	14
2. Prouvez que la somme des angles intérieurs d'un polygone quelconque égale deux fois autant d'angles droits que la figure a de côtés, moins quatre.	14
3. Exprimez la distance entre les cercles inscrits et décrits d'un triangle dans les termes des rayons.	16
4. Le rectangle contenu dans les diagonaux d'un quadrilatère inscrit en un cercle est égal à la somme des rectangles des côtés opposés.	14
5. Si l'un des angles d'un triangle est bissecté par une ligne coupant le côté opposé, alors le rectangle des côtés contenant l'angle est égal au rectangle des segments du côté qui reste, ajouté au carré sur la ligne qui coupe l'angle.	14
6. Le carré du côté d'un triangle équilatéral est de trois fois le carré du rayon du cercle de circonscription.	14
7. Trouvez un carré égal à trois, cinq ou n'importe quel nombre de carrés.	14

GÉOMÉTRIE DANS L'ESPACE.

Temps accordé, 3 heures.

	Points.
1. Prouvez que trois plans ne peuvent contenir un solide, mais que quatre le peuvent.	20
2. Les angles plans qui contiennent n'importe quel angle solide sont moindres, réunis, que quatre angles droits.	20
3. Tirez une ligne droite perpendiculaire à un plan, d'un point donné au-dessus.	20
4. Si deux plans parallèles sont coupés par un autre plan leurs sections communes avec ce plan sont parallèles.	20
5. Trouvez le rayon, le volume et la surface de la sphère circonscrivant un tétraèdre régulier dont l'arête est m .	20
6. Une butte ayant la forme d'une pyramide tronquée, ayant une base de cinq pieds et un sommet d'un pied de côté, hauteur, deux pieds et demi, est construite avec la terre tirée de quatre fosses égales ayant chacune trois pieds carrés. Quelle est la profondeur de ces fosses?	20
7. Supposons que la gravité spécifique de la glace soit de .90 et celle de l'eau de mer de 1.10, à quelle profondeur une banquise ayant la forme d'un cône droit, hauteur 150 pieds, base 70 pieds, sera-t-elle submergée en flottant debout?	30

TRIGONOMÉTRIE SPHÉRIQUE.

Temps accordé, 3 heures.

	Points.
1. Déduisez l'une des analogies de Napier.	20
2. Déduisez la relation,— Sin a Cos B = Sin c Cos b - Cos c Sin b Cos A.	20
3. Si A B C est un triangle sphérique dont les côtés sont des quadrants, et si P est n'importe quel point à l'intérieur, démontrez que Cos ₂ A. P. + Cos ₂ B. P. + Cos ₂ C. P. = 1.	20
4. Cos a = Cos b Cos c + Sin b Sin c Cos A. Convertissez ceci au triangle polaire.	15
5. Donnez la formule pour la solution complète d'un triangle, deux côtés de l'angle inclus étant donnés.	15
6. Etant donnés les trois côtés d'un triangle, déduisez la formule pour trouver un angle.	20
7. Démontrez que l'étendue d'un triangle sphérique est égale aux excédents sphériques.	20
8. a = 50°, b = 60°, c = 70°, trouvez A.	20

PARCELLEMENT ET CORNAGE DES TERRAINS.

Temps accordé, 3 heures.

	Points.
1. Dans un champ quadrilatéral, AB = 5 chaînes, AD = 12 chaînes, CB = 15 chaînes, CD = 15 chaînes, et la diagonale BD = 13 chaînes. On demande à diviser le champ en parties égales par une ligne droite parallèle à AB. Quelle est la longueur de la ligne de division ?	25
2. Un lopin de terre A B C D est borné d'un côté par un cours d'eau qui décrit une courbe d'un rayon de 3,000 pieds. AD = 20 chaînes, A B = 40 chaînes, BC = 35 chaînes, et les angles A et B sont des angles droits. On demande à diviser le lopin en deux parties égales par une ligne parallèle à AD. Quelle est la longueur de la ligne de division ?	25
3. Etant donné un quadrilatère dont les côtés sont a, b, c, d, et l'un des angles A, on demande à diviser l'étendue en deux parties dans la proportion de m à n par une ligne à partir de l'angle A. Trouvez les parties dans lesquelles l'angle A se trouve divisé.	25
4. Dans un township de dimensions théoriques (troisième système), quel est l'azimut de la ligne partant de l'angle sud-est et bissectant le township ?	25

MESURAGE DES SUPERFICIES.

Temps accordé, 3 heures.

	Points.	
1. On demande, par la méthode des latitudes et des points de départ, l'étendue d'un champ dont les côtés sont :	35	
Station.	Direction.	Distance.
1	N. 35° E.	6.49
2	S. 56° 15' E.	14.15
3	S. 34° O.	5.10
4	N. 56° O.	5.84
5	S. 29° 30' O.	2.52
6	N. 48° 15' O.	8.73

Ministère de l'Intérieur.

- | | |
|---|----|
| 2. Expliquez ce que l'on entend par la compensation d'un arpentage, et citez un exemple d'après les données ci-dessus. | 20 |
| 3. Dans le problème ci-dessus, supposons qu'il manque la direction de l'une des lignes et la longueur d'une autre ligne, comment pourriez-vous suppléer à cette omission d'après les autres données ? | 25 |
| 4. Les ordonnées d'une ligne de section transversale à un cours d'eau sont : | 20 |

DISTANCE. Chaines.	ORDONNÉE. Chaines.
0.00	.96
1.19	1.45
2.05	1.32
3.50	1.63
4.75	1.80
6.10	1.25
8.00	.60

Trouvez l'étendue du terrain entre la ligne de section transversale et le cours d'eau.

DESCRIPTIONS.

Temps accordé, 3 heures.

- | | Points. |
|---|---------|
| 1. Un lopin de terre contenant 30 acres doit être vendu à même le coin N. O. du $\frac{1}{4}$ N. E. de la section 15, township 33, rang 1, à l'ouest du 3ième Méridien. Les côtés doivent être égaux et les limites S.E. parallèles aux lignes de sections. On doit aussi pourvoir à l'accès de ce terrain par la vente d'un emplacement de chemin de 20 pieds de largeur, s'étendant du coin N.E. des 30 acres le long de la ligne de section la plus rapprochée jusqu'à l'allocation de chemin la plus proche. Préparez une description pour l'acte de vente. | 30 |
| 2. Les propriétaires d'un quart de section vend les 70 acres qui se trouvent au nord de son terrain. La partie vendue doit être délimitée par une ligne tirée parallèlement à la limite nord du $\frac{1}{4}$ de section. On demande la description pour l'acte de vente. | 20 |
| 3. Un ruisseau coulant vers l'est à travers le $\frac{1}{2}$ S. O. de la section 3, township 2, rang 1, à l'ouest du méridien principal, le divise en deux parties. Le cours d'eau traverse la ligne occidentale du quart de section à 12.25 chaînes, et la ligne orientale à 15.30 chaîne au nord de l'allocation du chemin. Tout le terrain au sud du ruisseau doit être vendu. On demande la description des bornes et limites pour l'acte de vente. | 20 |
| 4. A est propriétaire du $\frac{1}{4}$ S. E. de la section 30 du township 56, rang 16, à l'ouest du 4 ^e méridien, et il vend à B la moitié de ce terrain. La ligne de division doit être tirée vers le nord à partir d'un point situé à 18 chaînes à l'ouest le long de l'allocation de chemin à partir de l'angle S. E. de la section. Préparez une description pour l'acte de vente. | 20 |
| 5. Rédigez une déclaration d'occupation de la part d'un colon, conformément au statut. | 10 |

ASTRONOMIE (1^{er} programme).*Temps accordé, 3 heures.*

	Points.
1. Définissez le temps moyen, apparent et sidéral; aussi l'ascension droite, la déclinaison et la parallaxe.	15
2. Quelle était l'heure sidérale du lever du soleil le 1 ^{er} janvier 1882, a un endroit dont la latitude est de 45° 25' N., longitude 75° O. ?	17
3. La hauteur observée de la Polaire à son passage inférieur le 20 mai 1882, était de 43° 17'; quelle est la latitude de l'endroit ?	15
4. A midi, temps moyen, le 1 ^{er} mai 1882, un chronomètre sidéral éprouvant un retard de deux secondes par jour, est en retard (en temps sidéral) de cinq heures, dix-sept minutes et quarante et une secondes. Quand indiquera-t-il exactement l'heure moyenne ?	18
5. Quel était l'azimut de la Polaire à son élongation occidentale le 20 mars 1882 à un endroit dont la latitude est de 50° 10', longitude 97° O., et quel est le temps moyen local de l'élongation ?	18
6. Qu'est-ce que l'équation du temps, comment s'applique-t-elle et dans quelles observations un arpenteur a-t-il l'occasion de s'en servir ? Dans quelle espèce de temps exprime-t-on l'équation de temps ?	17

ASTRONOMIE (2^e programme).*Temps accordé, 3 heures.*

	Points.
7. Sur la quatrième ligne de base, rang 15, à l'ouest du 3 ^e méridien, le 13 juin 1882, la hauteur observée du limbe inférieur du soleil était de 32° 15'. Quel était l'azimut du soleil et l'heure de l'observation ?	40
8. Le 15 février 1882, à la latitude 43° 20' N., longitude 80° 20' O., quel était l'azimut de la Polaire lorsque son angle horaire était de quatre heures ?	20
9. Le 10 juin 1882, la hauteur du limbe inférieur du soleil était de 72° 13' 30" au passage; la longitude de l'endroit, 110° O. Quelle est la latitude ?	20
10. L'angle horaire de α de la Lyre (Vega) à son premier vertical est de 2h. 30m.; quelle est la latitude de l'endroit ?	20

Ministère de l'Intérieur.

PARTIE III

IRRIGATION

Ministère de l'Intérieur.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES EXPLORATIONS TOPOGRAPHIQUES,

OTTAWA, 15 mars 1895.

A. M. E. DEVILLE,

Arpenteur général, département de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous expédier sous ce pli un rapport général sur le sujet de l'irrigation dans les territoires du Nord-Ouest, et les relevés d'irrigation faits au Canada durant l'année passée.

Pour plus de facilité, le rapport a été divisé en trois parties.

La partie I contient une courte description des frontières, du sol, de la climatologie et de l'hydrographie de la partie aride des territoires du Nord-Ouest, avec les conditions qui ont amené l'adoption du principe de l'irrigation pour l'amélioration de cette étendue aride, et elle comprend aussi un court rapport sur les mesures législatives adoptées par le parlement fédéral et l'Assemblée législative du Nord-Ouest, au sujet de l'emploi de l'eau disponible pour l'irrigation.

La partie II est consacrée à une discussion du système d'après lequel se font les explorations d'irrigation canadiennes, et les résultats obtenus de ces explorations durant la dernière année.

La partie III contient un manuel de renseignements et de statistiques au sujet de l'irrigation, et se compose en grande mesure d'extraits de livres et de rapports techniques sur ce sujet. On donne ces renseignements dans l'espoir que l'expérience des autres pourra être utile aux résidents des parties arides de nos territoires, pour lesquels le sujet de l'irrigation est nouveau et peu compris.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. DENNIS,

Inspecteur en chef des arpentages.

PARTIE I.

IRRIGATION AU CANADA.

HISTORIQUE.

Pour la grande majorité de la population du Canada la question de l'irrigation est entièrement nouvelle et les résultats qu'on peut obtenir en aidant à l'agriculture par l'application artificielle de l'eau sont peu compris et faiblement appréciés.

Cette condition se comprend facilement lorsqu'on se rappellera que dans la partie est du Canada comprenant les anciennes provinces, les conditions climatériques sont telles qu'il n'a jamais été nécessaire d'augmenter la chute de pluie par l'application artificielle de l'eau, de fait l'énergie de la population agricole de cette partie du Canada s'est grandement portée vers la construction des drains et des fossés nécessaires pour l'écoulement de l'excédent d'eau, plutôt que de l'amener à la terre cultivée, et la législation relative à l'eau a pris la forme d'actes de drainage et d'affaires s'y rattachant.

Dans la Colombie-Britannique, la province la plus à l'ouest de la confédération, les premières colonisation et culture des vallées de l'intérieur ont prouvé la nécessité de l'application de l'eau, par l'irrigation, pour réussir en agriculture, et depuis de nombreuses années le principe a été en opération active dans les districts de Kamloops et d'Okanagan. L'expérience que les premiers colons de la province ont acquise par la construction de fossés et de biez pour transporter l'eau pour aider aux opérations minières, a prouvé sa valeur lorsqu'on a entrepris de transporter l'eau pour l'irrigation, et dans plusieurs cas les ouvrages originellement construits pour le premier de ces usages sont maintenant utilisés pour le second. Dans la Colombie-Britannique, cependant, les fossés sont courts et peu profonds, et l'étendue totale comprise dans le réseau d'irrigation ne dépasse pas 50,000 acres. Les lois relatives à l'usage de l'eau dans la Colombie-Britannique sont contenues dans l'Acte des terres, et tandis que les dispositions en elles-mêmes sont claires et définies, les actes législatifs sont d'une nature bien incomplète, et exigeront un grand nombre d'additions et d'amendements aussitôt que le principe d'irrigation deviendra d'un usage plus commun.

Par l'achat, en 1870, des droits de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur cette partie de l'Amérique Britannique du Nord, alors connue sous le nom de Terre de Rupert, la confédération du Canada est devenue propriétaire d'un vaste territoire offrant une grande variété de conditions topographiques et climatériques, et c'est à cette partie de ces territoires, que l'expérience a prouvé depuis avoir besoin d'irrigation, que se rapporte plus particulièrement ce rapport.

La rapide colonisation qui a suivi l'ouverture du territoire nouvellement acquis, a été pendant plusieurs années limitée à la partie la plus à l'est, qui en 1873 a formé la province du Manitoba, et on a trouvé que la chute de pluie était assez abondante pour y assurer une récolte abondante.

Lorsque la construction du chemin de fer canadien du Pacifique fut, en 1882 et 1883, poussée vers l'ouest à travers la partie ouverte ou les plaines des territoires, la colonisation la suivit de près, et lorsque la ligne du chemin de fer eût atteint les montagnes Rocheuses, de nombreuses colonies s'étaient établies le long de la route.

En 1882, les territoires situés à l'ouest et au nord de la province du Manitoba furent constitués en districts provisoires appelés Assiniboia, Alberta, Saskatchewan et Athabasca. Le premier de ces districts se trouve immédiatement à l'ouest du Manitoba, et l'Alberta comprenait la partie des territoires situés à l'ouest de l'Assiniboia et s'étendait jusqu'aux montagnes Rocheuses; ces deux districts étaient tra-

versés par la ligne de chemin de fer nouvellement construite. Le Saskatchewan et l'Athabasca comprenaient les parties les plus septentrionales des territoires.

La colonisation qui suivit la construction du chemin de fer canadien du Pacifique se divisait en deux classes: celle dans la partie est de l'Assiniboïa se composait principalement de cultivateurs proprement dits qui se livraient à la culture des céréales, tandis que les colons les plus à l'ouest dans l'Assiniboïa-ouest et l'Alberta-sud se livraient à l'élevage. Pendant quelques années l'élevage fut la principale occupation de la population des districts en dernier lieu mentionnés, mais graduellement on entreprit un peu de culture, et l'on essaya de faire pousser des céréales. En 1884, cette partie du pays fut favorisée d'une abondante chute de pluie et l'on n'eut pas lieu de recourir à l'irrigation, et bien que les deux étés qui suivirent eussent été secs, les marais et les cours d'eau conservèrent une si grande quantité de l'excessive humidité de 1884, que les colons ne soupçonnèrent pas la nécessité de recourir à l'application artificielle de l'eau, de fait, comme ils venaient pour la plupart des parties humides du Canada ou de la Grande-Bretagne, ils ignoraient les principes de l'irrigation et les résultats qu'ils pouvaient en obtenir, et ils ne comprirent la possibilité d'aider la croissance des moissons par ce moyen qu'après plusieurs étés de sécheresse, et après avoir vu les résultats obtenus par la construction de petits réseaux d'irrigation par des colons qui étaient venus de pays où l'on pratique l'irrigation.

Les données météorologiques qu'on pouvait obtenir alors sur cette partie des territoires étaient très vagues et fragmentaires; l'Etat venait à peine d'établir des stations météorologiques, et les observations qui avaient été faites par les arpenteurs, les explorateurs et autres visiteurs de passage n'étaient pas suffisamment liées et couvraient un intervalle de temps trop court pour pouvoir servir de guide dans les conditions existantes. Les colons espéraient donc que les saisons de sécheresse formaient l'exception, et attendaient avec confiance le retour des conditions climatiques de 1884. Mais les années de sécheresse qui revenaient toujours finirent enfin par convaincre les plus incrédules qu'ils habitaient une région aride et qu'ils devaient uniquement compter sur l'irrigation comme moyen de gagner leur vie.

Les données météorologiques qu'on possède maintenant, et les renseignements topographiques et généraux que nous avons, nous permettent de désigner avec un degré suffisant d'exactitude les limites des portions arides de nos territoires, et pour servir d'introduction à la question générale de la tentative d'améliorer les terres dans ces contrées, au moyen de l'irrigation, la portion aride est décrite d'une manière assez détaillée.

RÉGION ARIDE.

La partie des territoires du Nord-Ouest qu'on peut dire située dans la région aride, peut se décrire comme suit: elle est formée au sud par la frontière internationale, à l'est et au nord par une ligne commençant à l'intersection du 102° parallèle de longitude ouest avec la frontière internationale, et courant de là vers le nord-ouest jusqu'au 51° 30' de latitude, et ensuite à l'ouest jusqu'aux montagnes Rocheuses; et à l'ouest par les montagnes Rocheuses. Cette partie des territoires contient environ 80,000 milles carrés, ou plus de 50,000,000 d'acres.

Il y a une partie des territoires située à l'est de la région aride, telle que ci-dessus décrite, et comprenant une zone de pays s'étendant dans le sud-ouest du Manitoba, qu'on pourrait appeler la région sub-humide, où la chute de pluie est suffisante pour justifier la culture de moissons, et dans laquelle l'agriculture réussit dans la plupart des saisons, mais où l'on a des étés de sécheresse de temps à autre et où les récoltes manquent à cause de l'insuffisance de la chute d'eau. Dans cette région on pratiquera plus ou moins l'irrigation en temps pour réagir contre les funestes résultats de ces saisons de sécheresse, mais actuellement le sujet ne fait que commencer à attirer l'attention.

La partie est de la région aride située entre sa limite est et le Coteau du Missouri est en grande partie une plaine unie, interrompue par quelques collines à mesure que nous approchons du Coteau, et par les vallées de la rivière Souris et

Ministère de l'Intérieur.

du creek-Mâchoire-d'Original (*Moose Jaw Creek*), la rivière Qu'Appelle et le lac de la Dernière Montagne. Après avoir monté le Coteau le pays est un plateau élevé, ouvert, s'élevant graduellement vers l'ouest, la hauteur de la partie est étant d'environ 1,600 pieds au-dessus du niveau de la mer, et celle de la partie la plus à l'ouest, près des contreforts des montagnes Rocheuses, d'environ 3,500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Cette vaste plaine ouverte est interrompue le long de sa frontière sud, à mesure que nous continuons à l'ouest, d'abord par les montagnes des Bois et ensuite par les montagnes du Cyprès, qui ensemble couvrent une étendue considérable et s'élèvent à une bonne hauteur au-dessus du pays environnant, et sont en partie densément boisées.

A mesure que nous approchons de la limite ouest de la région, le pays devient plus ou moins rude et accidenté par place par les contreforts des montagnes.

SOL.

Le sol dans la région aride est en somme d'une nature exceptionnellement fertile. Par places on rencontre des étendues sablonneuses et des districts coupés de collines de sable et de crêtes de gravier, mais en général le sol se compose d'une riche marne d'alluvion dont la profondeur varie et repose sur un sous-sol d'argile et de gravier.

Dans les districts de la montagne des Bois et des montagnes du Cyprès le pays est plus ou moins coupé de ravins et d'endroits densément boisés, mais le sol est bon et les herbes indigènes sont aussi luxuriantes que nutritives.

Dans les vallées le long des cours d'eau les terres riveraines sont des plus riches, se composant d'une forte marne noire très profonde. La végétation dans les parties est et centre est rare par places, mais à mesure qu'on approche de la limite ouest les herbes indigènes deviennent épaisses et luxuriantes, et leurs qualités nutritives ont à bon droit donné à l'Alberta la réputation de produire d'aussi beau bœuf qu'on en vend sur les marchés du monde.

HYDROGRAPHIE DE LA RÉGION ARIDE.

DISTRICT DE L'EST.

Dans la partie de la région aride située à l'est du 107° de longitude l'approvisionnement d'eau disponible pour l'irrigation est très restreint. Le seul cours d'eau important est la rivière Qu'Appelle, qui coule dans une vallée si profonde et qui a une si faible chute, qu'on trouvera presque au delà des limites des possibilités financières de détourner ces eaux, excepté sur les terres riveraines, et de plus, la quantité d'eau qu'on pourrait obtenir de cette source serait faible, à moins qu'on ne prenne quelques mesures d'en augmenter le volume en détournant vers ce cours l'eau de la rivière Saskatchewan du sud, près du coude, de la manière mentionnée plus loin.

La rivière Souris, le creek Mâchoire-d'Original et la rivière de la Montagne-des-Bois sont de petits cours d'eau qui ont tous les traits caractéristiques des canaux de drainage dans les prairies, et l'étendue probable de terre qu'on peut améliorer par l'eau de ces sources est très restreinte.

Il est probable que l'approvisionnement d'eau dans le district peut être considérablement augmenté par la construction de réservoirs de réserve sur ces cours d'eau, et le long du versant est du Coteau du Missouri; mais même avec ces réservoirs on ne peut espérer améliorer une vaste étendue quelconque de terres.

Les lacs des Vieilles-Femmes, situés vers le centre de la limite ouest de cette partie de la région aride, contiennent une très vaste nappe d'eau, mais malheureusement elle est tellement alcaline qu'elle ne peut servir à l'irrigation. Cependant, comme ces lacs se trouvent à une élévation qui permet de les faire écouler dans le creek Mâchoire-d'Original, il viendra sans doute un temps où il sera opportun d'étudier la possibilité de faire écouler l'eau salée et d'utiliser ce grand bassin naturel pour emmagasiner l'eau des crues charriée par la rivière de la Montagne-des-Bois et

autres canaux de drainage, jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour l'irrigation au commencement de la saison. Naturellement, une expérience de cette nature dépend de la praticabilité de nettoyer suffisamment le bassin pour permettre d'y emmagasiner l'eau jusqu'à ce qu'on en ait besoin, sans qu'elle devienne imprégnée de sels alcalins en quantité telle qu'elle soit inutile pour l'irrigation, et de plus sur le résultat des études qu'il faudra faire pour prouver que l'écoulement du bassin collecteur tribulaire de ces lacs sera suffisant pour les remplir si on les réuni convenablement.

La seule manière de fournir assez d'eau pour améliorer aucune portion des vastes étendues de beau sol contenu dans les plaines avoisinant Moose-Jaw et Régina est en détournant les eaux de la rivière Saskatchewan du sud, par la construction d'un canal commençant dans ce cours d'eau, et suivant ensuite le bord sud de la vallée de la Qu'Appelle jusqu'à ce qu'on ait atteint une hauteur suffisante pour faire écouler l'eau dans les plaines.

La diversion des eaux de la Saskatchewan du sud vers la vallée de la Qu'Appelle n'est pas une idée nouvelle. Dès 1859, le professeur Henry Y. Hind proposa un projet dans ce sens, mais son but était de créer un canal navigable à travers la vallée de la Qu'Appelle. Le professeur Hind trouva que le point le plus élevé dans la vallée se trouvait à environ 11½ milles à l'est du Coude de la Saskatchewan du sud, qui atteignait une élévation de 85 pieds au dessus du niveau d'été dans ce cours d'eau; il dit aussi que la vallée de la Qu'Appelle a une chute d'environ un pied par mille, et que la partie la moins profonde de la vallée se trouve à environ 120 pieds au-dessous du niveau de la prairie environnante. On présume que ces élévations sont le résultat de mesurages barométriques, mais ils sont suffisamment exacts pour servir à se former une idée sur la possibilité de construire un canal d'irrigation à l'endroit ci-dessus nommé.

En l'absence de données sur la chute de la rivière Saskatchewan-Sud, il est impossible de dire à quel endroit il faudrait que le canal ouvre sa prise d'eau dans la rivière pour atteindre la hauteur de terre mentionnée, mais si j'en juge d'après un examen de la rivière dans cette partie de sa longueur, fait par moi il y a quelques années, la pente dans le cours d'eau est très faible, et la distance entre la tête de la vallée de la Qu'Appelle jusqu'aux postes de prise d'eau du canal serait au moins de trente milles. Ayant atteint la hauteur des terres, il faudra résoudre le problème de transporter l'eau le long du versant sud de la vallée jusqu'à ce qu'on puisse atteindre le point de repère. Si la pente dans la vallée est aussi faible que le dit le professeur Hind, il est extrêmement douteux que l'on puisse atteindre la prairie ou le point de repère avec un canal passant le long du versant sud de la vallée, car il faudrait toute cette pente pour obtenir le courant nécessaire dans le canal. Cependant, ce sont toutes des questions qui ne pourront être réglées ou discutées d'une manière intelligente qu'après avoir fait les explorations nécessaires et avoir établi avec soin les niveaux qui les accompagnent, pour déterminer les données des travaux sur le terrain; et en vue de l'importante portée qu'aura cette question sur l'avenir de ce district, il est désirable que cette étude se fasse le plus tôt possible.

DISTRICT CENTRAL.

La partie centrale de la région aride comprend celle qui se trouve entre les 107° et 110° 30' de longitude. Dans ce district le seul cours d'eau important est la rivière Saskatchewan-Sud, qui coule à travers ce district de l'ouest à l'est près de sa limite nord. Cette rivière est un cours d'eau de grande dimension, navigable dans certaines saisons avec des bateaux d'un faible tirant d'eau, mais sa valeur comme source d'alimentation pour les fins d'irrigation est fortement diminuée par le fait qu'elle coule à une élévation de plusieurs centaines de pieds au-dessous du pays environnant, et sa pente est si faible que toute tentative de détourner ses eaux vers le niveau de la prairie serait une entreprise d'une importance considérable, et il est probable que d'ici à de nombreuses années la seule irrigation provenant de cette source sera limitée aux terres riveraines rapprochées de ce cours d'eau, qui sont vastes et d'un sol excellent, et très propres à la culture de cette manière.

Dans la partie sud de ce district, qui est coupé par les montagnes du Cyprès, il

Ministère de l'Intérieur.

Il y a de nombreux petits cours d'eau prenant leur source dans ces montagnes et coulant vers le nord, le sud et l'est. Ces cours d'eau alimenteront de petits réseaux destinés à améliorer des étendues de terres dans leur voisinage immédiat, mais tant qu'on n'aura pas construit des réservoirs à quelques-uns des nombreux endroits favorables à des constructions de cette nature, qu'offrent les ravins sur le versant nord des montagnes du Cyprés, l'amélioration d'étendues arables sera probablement limitée aux petites étendues de terre qu'on pourra arroser au moyen de ces cours d'eau.

Il y a dans les montagnes du Cyprés quelques lacs de bonne dimension qu'on peut probablement utiliser pour augmenter le volume de ces cours d'eau qui prennent leur source dans les montagnes, mais jusqu'à présent on n'a rien fait pour examiner ces lacs afin de déterminer leur volume ou leur adaptabilité à cet objet.

Les cours d'eau qui prennent leur source dans les montagnes transportent des volumes d'eau considérables durant la période de la fonte des neiges, qui tombent d'une épaisseur considérable dans les montagnes; mais plus tard dans la saison plusieurs de ces cours d'eau se dessèchent ou n'ont de l'eau que par places, et sans moyen de retenir l'écoulement du printemps jusqu'à la saison d'irrigation; ce sont des sources d'alimentation très précaires pour l'irrigation. Mais comme la contrée située immédiatement au nord des montagnes du Cyprés offre probablement les meilleures chances, à cause des conditions climatiques existantes telles que décrites plus loin, pour le développement de l'agriculture et de l'horticulture d'aucune partie de la région aride, il y a peu de doute qu'avant longtemps l'on prendra des mesures pour conserver parfaitement l'alimentation d'eau disponible.

DISTRICT DE L'OUEST.

Le district ouest de la région aride comprend la contrée située entre le 110° 30' de longitude et les montagnes Rocheuses, et est arrosé par neuf cours d'eau, savoir: la rivière du Daim-Rouge, la rivière du Coude, la rivière de l'Arc, la rivière High-wood, la rivière du Ventre, la rivière du Vieux et la rivière Saskatchewan du sud; à part ces rivières il y a un grand nombre de plus petits cours d'eau tributaires des précédentes.

Les rivières principales sont toutes des cours d'eau de montagne, en ce sens qu'elles prennent leur source ou s'alimentent sur le versant est des montagnes Rocheuses et coulent vers l'est, et dans toutes ces rivières l'eau, excepté durant les périodes des crues ou des hautes eaux, transporte très peu de vase et est comparativement froide.

Presque immédiatement après avoir quitté les contreforts des montagnes Rocheuses la plupart de ces rivières acquièrent plusieurs des traits caractéristiques des cours d'eau de prairie, coulant en général dans des vallées profondes, avec des terres de vallée considérables et des bords peu boisés, mais, à peu d'exceptions près, elles coulent dans des canaux bien définis avec lits et bords en grande partie composés de gravier.

Comme la plupart des canaux de décharge des rigoles d'irrigation de montagnes, ces cours d'eau sont sujets à des crues soudaines de printemps et d'été, et entre le volume de leurs crues et l'écoulement à l'eau basse il y a des écarts considérables.

La pente des cours d'eau, surtout au commencement de leur parcours, est considérable, comme on le constatera par le tableau des pentes donné, et bien qu'ils coulent dans des vallées profondes. Comme on l'a dit, ils offrent un grand nombre de chances simples et peu dispendieuses de détourner leurs eaux à des endroits élevés sur leur parcours, de sorte qu'il n'y a aucun doute qu'on peut atteindre les plateaux et les prairies élevés au moyen de constructions recevant de l'eau de ces cours d'eau.

Les nombreux petits ruisseaux dans le district, bien qu'appelés tributaires des rivières ci-dessus nommées, forment une source importante d'approvisionnement d'eau, et offrent des endroits excessivement favorables pour détourner l'eau pour l'irrigation des propriétés particulières.

Les traits caractéristiques des différentes rivières et plus petits cours d'eau sont exposés au long dans la partie de ce rapport qui traite des explorations en vue de

l'irrigation dans le cours de la dernière année; il n'est donc pas nécessaire ici de s'étendre davantage sur la question de l'approvisionnement d'eau dans cette partie de la région aride, si ce n'est pour dire que le district est bien pourvu d'eau, et qu'en utilisant les nombreux endroits favorables pour conserver l'excédent d'eau de décharge, qui autrement serait gaspillée, on peut améliorer un pour-cent considérable des terres de ce district.

LACS ET LEURS LITS DANS LA RÉGION ARIDE.

Dans toute l'étendue de la région aride on trouve un grand nombre de lacs, notamment les lacs de la Dernière-Montagne et des Vieilles-Femmes, dans le district de l'est, le lac Waterton, dans le district de l'ouest, et d'autres de moindre importance dans ce district et dans celui du centre. Dans un certain nombre de cas l'eau de ces lacs est trop alcaline pour être d'aucune utilité pour les fins domestiques ou pour l'irrigation, et dans la majorité des cas, où l'eau est bonne, les lacs se trouvent à un niveau qui ne permettra pas de détourner leurs eaux vers les terres adjacentes. Il est probable que dans un bon nombre de cas l'eau peut être élevée par la construction de barrages et la collection des eaux de pluies, pour servir à augmenter l'alimentation des cours d'eau, mais dans les conditions présentes on ne peut, en dehors de la partie montagnaise de la région, compter sur l'eau des lacs comme source d'alimentation pour l'irrigation.

En parlant de ces lacs il sera intéressant de remarquer que durant les neuf dernières années ils ont constamment diminué de grandeur, et que dans plusieurs cas ils se sont entièrement desséchés; et que là où il y a dix ans on voyait une grande et importante nappe d'eau de plusieurs pieds de profondeur, nous trouvons maintenant un lit parfaitement desséché, dénué de végétation, et contenant de très larges et très profondes fissures.

Malheureusement, nos archives météorologiques dans le district ne couvrent que les dix dernières années, durant lesquelles ce changement s'est produit, et n'ont par conséquent que peu de valeur pour nous guider dans la question de savoir si la présente condition est le résultat d'un cycle défini de saisons de sécheresse, ou le résultat d'un changement graduel mais permanent qui se produit dans la climatologie de la région. Il n'y a pas de doute, d'après l'expérience des vieux habitants, que tous les territoires du Nord-Ouest sont sujets à des cycles d'années de sécheresse et de pluies, et quelques indigènes et des vieux habitants déclarent que les grands lacs qui se sont desséchés dans les neuf dernières années s'étaient trouvés dans le même état à leur connaissance et s'étaient ensuite remplis, et ils affirment avec confiance que dans quelques années ces lits desséchés seront de nouveau couverts de plusieurs pieds d'eau. Une inspection minutieuse de la précipitation aux différentes stations météorologiques dans la région aride, telle que démontrée par le tableau ci-dessous, semblerait jeter un doute sérieux sur l'accomplissement de la prédiction qui précède, car on remarquera que depuis le commencement de 1884, alors que ces lacs étaient remplis, la précipitation a diminué pendant quelques années et a augmenté considérablement jusqu'en 1890-92, alors que la précipitation a fortement augmenté comparée à l'année précédente, et cependant la dimension des lacs a constamment diminué jusqu'à ce que la plupart des plus petits et plusieurs des plus grands lacs fussent devenus parfaitement secs.

PRÉCIPITATION.

La précipitation dans la région aride se compose en grande partie de pluie, car la neige tombe rarement d'une grande épaisseur, si ce n'est dans les montagnes, et elle y est d'une nature très légère et sèche. Malheureusement les données météorologiques qu'on peut obtenir des stations de l'Etat, depuis leur établissement, ne couvrent pas une période de temps assez considérable pour nous permettre de parler d'une manière un peu certaine de cette importante question, mais on a reçu les renseignements qu'on pouvait se procurer de cette source, et le tableau qui suit indique les conditions actuelles autant qu'on les connaît.

Ministère de l'Intérieur.

CLIMAT DE L'ASSINIBOIA-OUEST ET DE L'ALBERTA-SUD.

TABLEAU compilé d'après les rapports météorologiques fédéraux, indiquant la moyenne de la précipitation* mensuelle et annuelle, pour des périodes comprenant plusieurs années.

DESCRIPTION DES STATIONS.				Longueur du temps observé.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Annuel.	
Latitude.	Longitude.	Élévation.	Endroit.															
		Pds.		Années.														Pes.
51° 02'	114° 04'	3401	Calgary	9 $\frac{3}{4}$	0·50	0·55	0·63	0·63	1·70	1·97	2·25	1·58	0·86	0·48	0·55	0·68	12·38	
56° 52'	113° 03'	2928	Gleichen	Partie de 5	1·13	0·72	0·61	0·92	0·70	1·69	2·18	0·87	0·33	0·00	0·16	0·70	10·01	
50° 02'	110° 40'	2139	Medicine-Hat..	11	0·45	0·50	0·58	0·62	1·17	2·79	1·73	1·31	0·88	0·45	0·51	0·52	11·51	
49° 55'	109° 28'	2470	Maple-Creek . .	5 $\frac{3}{4}$	0·98	0·60	0·44	0·35	1·14	3·54	1·23	0·82	0·87	0·21	0·25	0·72	11·15	
50° 17'	107° 47'	2400	Swift-Current..	6 $\frac{3}{4}$	0·68	0·87	0·79	1·49	1·72	3·05	2·02	1·82	1·15	1·16	0·81	0·95	16·51	
50° 29'	106° 39'	2261	Chaplin	11	0·52	0·73	0·34	0·62	0·48	0·88	0·56	0·48	0·59	0·56	0·27	0·41	6·44	
50° 27'	104° 35'	1885	Régina	11 $\frac{1}{2}$	0·36	0·39	0·53	0·76	0·6	1·97	0·85	0·73	0·63	0·67	0·35	0·38	8·38	

* Neige réduite en pluie comprise. Moyenne pour la région aride, 10·91 pouces.

En discutant les données relatives à la précipitation indiquée dans le tableau ci-dessus, on trouvera avantageux de continuer la subdivision de la région aride en districts est, centre et ouest, et de parler brièvement des conditions existantes dans chacun en commençant par

LE DISTRICT DE L'EST.

Les deux stations auxquelles on a tenu des registres dans le district de l'est sont Régina et Chaplin, toutes deux situées sur le chemin de fer Canadien du Pacifique aux limites est et ouest du district respectivement : le registre à Régina couvrant 11 $\frac{5}{8}$ années et celui de Chaplin 11 années.

Les conditions existantes à ces stations peuvent être considérées comme représentant avec justice l'état des choses dans le district de l'est.

D'après le registre nous trouvons que la moyenne de précipitation à Régina est de 8·38 pouces et à Chaplin de 6·44 pouces, donnant pour le district une moyenne de 7·41 pouces. La plus grande précipitation annuelle depuis 1883 a été à Régina de 14·82 pouces en 1891, et à Chaplin 18·94 pouces en 1884. Ces chiffres montrent qu'il est évident que l'agriculture dans ce district, sans l'aide de l'irrigation, doit être une entreprise très précaire, parce qu'il est généralement reconnu qu'il faut de 16 à 25 pouces de précipitation annuelle pour mûrir les récoltes semées par les modes ordinaires d'agriculture.

La précipitation moyenne annuelle du district de l'est telle que donnée ci-dessus est de 6·42 pouces de moins que dans le district central et de 8·89 pouces de moins que dans le district ouest de la région aride.

DISTRICT CENTRAL.

Les stations météorologiques dans le district central sont situées à Swift-Current et à Maple-Creek, toutes deux sur le chemin de fer canadien du Pacifique, et toutes deux également éloignées des limites est et ouest du district. La précipitation annuelle à Swift-Current, telle que ci-dessus donnée, est 16·51 pouces, et à Maple-Creek 11·15 pouces, donnant une moyenne de 13·83 pouces pour le district central. Il est probable que la moyenne obtenue par les observations à ces points n'est pas une juste base pour juger de la précipitation dans le district central, car, vu que ces deux stations se trouvent situées dans le voisinage immédiat des montagnes du Cyprès, la précipitation enregistrée dépasse indubitablement celle qu'on trouverait à une station située dans la partie nord ou dans les plaines de ce district.

Il est bon de remarquer que la précipitation moyenne annuelle à Swift-Current est beaucoup plus forte qu'à n'importe quel autre endroit dans la région aride où l'on a fait des observations météorologiques, et de plus que cette précipitation se compose principalement de chutes de pluies durant les mois de juin, juillet et août lorsqu'on en a le plus besoin pour les récoltes, et cependant l'expérience de ceux qui ont essayé de faire de l'agriculture dans des conditions ordinaires dans ce district a été très peu satisfaisante. En l'absence de statistiques sur l'évaporation il est difficile d'expliquer cette condition de choses, mais il paraît probable que si l'on augmente la précipitation ordinaire au moyen d'une irrigation raisonnable, les résultats qu'on pourrait obtenir pour l'agriculture et l'horticulture seraient des plus encourageants, et ce résultat désirable est d'autant plus certain par le fait que les eaux du creek au Courant-Rapide (*Swift Current Creek*), qui est le cours d'eau le plus important du district après la rivière Saskatchewan-Sud, peuvent probablement être économiquement conservées de manière à arroser une grande étendue de terres dans le voisinage immédiat, et que le climat à cet endroit, tel que démontré par les tableaux de la température publiés plus loin, est des plus favorables.

DISTRICT DE L'OUEST.

Les observations de précipitation dans le district de l'ouest ont été prises à trois endroits, savoir : Medicine-Hat, Gleichen et Calgary. Ce sont toutes des stations sur la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, la première étant située sur la rivière Saskatchewan-Sud, près de l'extrême limite est du district, et les deux autres sur la rivière de l'Arc, dans la partie nord-ouest du district.

En consultant la carte, il est évident que les observations à ces endroits ne donneront pas une évaluation raisonnable de la moyenne de la précipitation annuelle pour tout le district de l'ouest, parce que les conditions peuvent être et sont, sans doute, bien différentes à quelques-uns des endroits importants des parties sud et ouest du district ; cependant, en l'absence de tous renseignements dignes de foi sur ces points, nous devons baser la présente discussion sur les statistiques ci-dessus données.

La précipitation annuelle à Medicine-Hat est de 11.51 pouces, à Gleichen 10.01 pouces, et à Calgary 12.38 pouces, donnant une moyenne de 11.30 pouces pour le district.

Une étude de ces chiffres rend évident que cette moyenne ne peut s'appliquer qu'à la partie ouverte ou à la partie de prairie du district, et que les grandes chutes de pluie et de neige sur les montagnes Rocheuses, qui sont les sources d'où plusieurs des grands cours d'eau tirent leur alimentation, doivent dépasser de beaucoup les chiffres donnés. Il est également évident qu'avant d'essayer d'établir aucun rapport entre la précipitation et l'écoulement des grands bassins collecteurs qui devront fournir l'approvisionnement d'eau nécessaire à l'amélioration de vastes étendues de terres dans cette partie de la région aride, il faudra faire de minutieuses observations précipitation et de l'évaporation dans les limites de cette chaîne de montagnes et de la dans les contreforts immédiats qui la bordent à l'est.

Pour établir une comparaison, le tableau suivant indique la précipitation annuelle dans certains États et territoires des États-Unis où l'on a recours à l'irrigation pour aider à l'agriculture.

ÉTAT indiquant la précipitation annuelle dans certains États et territoires des États-Unis.

DES RAPPORTS DU SERVICE DES SIGNAUX DES ÉTATS-UNIS.

Etat ou territoire.	Moyenne de la précipitation annuelle.
Arizona	12.42 pouces.
Californie	22.56 do
Montana	12.61 do
Nouveau-Mexique	13.62 do
Névéda	10.64 do
Utah	10.32 do

Ministère de l'Intérieur.

Une comparaison du tableau ci-dessus avec les chiffres ci-dessus cités semblerait démontrer que dans notre région aride la précipitation est à peu près semblable à celle de l'Utah et du Nevada, et est considérablement inférieure à celle des autres Etats et territoires où l'on reconnaît l'irrigation comme le seul moyen d'obtenir une récolte. Si la chute de pluie que nous avons, faible comme elle est, pouvait être contrôlée de manière à tomber durant la croissance des moissons, on pourrait faire disparaître en grande mesure la nécessité de l'irrigation, mais une étude des tableaux démontre que la précipitation que nous avons arrive à une saison où elle fait peu de bien, et il devient par conséquent nécessaire de la détourner de ces canaux de drainage et de l'appliquer artificiellement, au moyen de l'irrigation, à une époque où elle fera le plus de bien.

TEMPÉRATURE.

Les conditions nécessaires pour réussir dans un pays agricole sont un bon sol, une chute de pluie suffisante pour mûrir et aider les moissons qui poussent, ou l'application de cette humidité par l'irrigation, et un climat favorable.

J'ai déjà discuté les deux premières conditions, telles qu'elles existent dans notre région aride; et je me propose de discuter maintenant la dernière condition, surtout au point de vue de la température, et de diviser la région, comme je l'ai fait dans mes remarques sur la précipitation, en districts est, centre et ouest.

Pour servir de base à mes remarques, je donne les tableaux suivants indiquant les températures mensuelles et annuelles aux stations météorologiques dans la région aride, et dans certains Etats et territoires des Etats-Unis où l'irrigation est un moyen reconnu, par lequel on peut obtenir l'humidité voulue pour rendre possibles l'agriculture et l'horticulture.

Etat indiquant la moyenne de température annuelle dans certains Etats et territoires des Etats-Unis.

DES RAPPORTS DU SERVICE DES SIGNAUX DES ETATS-UNIS.

Etats et territoires.	Moyenne de température annuelle.
	°
Arizona.....	64·16
Californie.....	60·71
Colorado.....	44·82
Montana.....	42·40
Nouveau-Mexique.....	55·95
Nevada.....	50·32
Utah.....	50·10

CLIMAT DE L'ASSINIBOIA-OUEST ET DE L'ALBERTA-SUD.

TABLEAU compilé d'après les rapports météorologiques fédéraux, indiquant les températures moyennes, mensuelles et annuelle.

DESCRIPTION DES STATIONS.		Durée.	Années.														
Latitude.	Longitude		Élévation.	Endroits.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Jun.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Decembre.	Annuelle.
51° 02'	114° 04'	3401	Calgary	9 $\frac{1}{2}$	8.41	11.39	25.67	38.53	48.44	55.62	60.39	58.75	49.57	39.78	25.16	16.61	36.53
49° 45'	113° 28'	3060	Fort-MacLeod	3	19.40	25.70	25.10	42.50	53.20	61.10	67.10	64.30	54.60	41.00	27.20	25.90	42.26
50° 52'	113° 03'	2928	Gleichen	Par. de 5	0.40	13.10	27.15	43.60	51.32	58.42	62.53	60.85	52.50	41.00	26.03	14.37	37.61
50° 02'	110° 40'	2139	Medicine-Hat	11	6.29	9.72	26.35	44.05	55.12	63.15	67.83	65.78	54.45	42.64	27.70	16.39	40.00
49° 55'	109° 28'	2470	Maple-Creek	5 $\frac{1}{2}$	1.68	14.30	29.60	53.68	55.32	63.33	68.38	66.21	55.81	45.60	29.73	1.65	40.44
50° 17'	107° 47'	2400	Courant-Rapide (<i>Swift-Current</i>)	8 $\frac{1}{2}$	2.29	5.08	20.17	39.40	50.40	60.13	66.38	63.41	51.86	39.13	22.92	13.54	36.23
50° 29'	106° 39'	2261	Chaplin	11	-0.36	-0.10	19.05	40.53	53.51	63.77	68.96	64.20	52.15	41.42	24.26	9.63	36.40
50° 27'	104° 35'	1885	Régina	9 $\frac{1}{4}$	-6.87	-5.04	12.71	36.80	49.90	60.60	65.68	62.67	51.34	38.32	20.03	7.08	32.77

Ministère de l'Intérieur.

DISTRICT DE L'EST.

On remarquera d'après le tableau précédent qu'à Régina la température varie d'une moyenne de $-6^{\circ}\cdot87$ en janvier à une moyenne de $65^{\circ}\cdot68$ en juillet, avec une température moyenne annuelle de $32^{\circ}\cdot77$.

A Chaplin, l'extrême des moyennes est $-0^{\circ}\cdot36$ en janvier et $68^{\circ}\cdot96$ en juillet, avec une moyenne de température annuelle de $36^{\circ}\cdot40$.

Cette donnée indique une température moyenne annuelle pour le district de l'est de $34^{\circ}\cdot58^{\circ}$.

Ces simples chiffres donnent très peu de renseignements au sujet de la masse de données météorologiques qu'il est nécessaire d'avoir pour discuter d'une manière intelligente la climatologie d'un district au point de vue du développement de l'irrigation, mais ils serviront pour établir une comparaison avec le tableau de la température donné ci-dessus pour certains états et territoires des Etats-Unis.

Le climat du district de l'est ressemble à celui de la région aride tout entière, en ce que l'écart de la température journalière est grande et que la température du jour est beaucoup plus élevée que celle de la nuit. Cette condition est sans doute due à la sécheresse de l'air, qui permet à la radiation de se produire avec une extrême rapidité, de sorte qu'aussitôt que le soleil se couche, l'effet rafraîchissant de la radiation se fait sentir.

Les extrêmes de température dans le district de l'est sont très grands, variant de 40° au milieu de l'hiver à 106° (à l'ombre) au milieu de l'été, et cependant le climat est sain, étant complètement exempt de fièvre.

DISTRICT CENTRAL.

La moyenne de température annuelle dans le district central, d'après les observations faites à Swift-Current et à Maple-Creek, est de $38^{\circ}\cdot33$, ou environ 4° de plus que dans le district de l'est. Cette différence provient d'une moyenne de température plus élevée en hiver, la moyenne de l'été étant à peu près la même dans les deux districts.

Il sera intéressant, en vue de l'opinion si généralement répandue que le climat de nos territoires est d'une température arctique durant l'hiver et de l'incrédulité avec laquelle on écoute la déclaration que plusieurs des fruits périssables peuvent être cultivés avec succès dans certaines portions de la région aride, de remarquer particulièrement la comparaison entre la climatologie de Maple-Creek, dans le district central, et Denver et Grand-Junction, au Colorado.

TABLEAU indiquant la précipitation moyenne annuelle et la température.

Endroit.	MOYENNE ANNUELLE.	
	Précipitation.	Température.
Maple-Creek, T.N.-O.	11·15 pouces.	40·44 degrés.
Denver, Col.	14·32 do	49·50 do
Grand-Junction, Col.	11·07 do	50·00 do

A Grand-Junction, qui est situé dans les montagnes Rocheuses à une élévation d'environ 4,500 pieds, la culture des pêches, des abricots, du raisin et de tous les petits fruits constitue la principale industrie du district, et une visite aux vergers lorsqu'ils sont en fruits offre un coup d'œil qui est la leçon de choses la plus convaincante sur ce que peut produire l'horticulture avec l'aide de l'irrigation.

A Maple-Creek, la température moyenne annuelle est d'environ $90\cdot5$ plus basse qu'à Grand-Junction, la précipitation moyenne annuelle étant la même aux deux

endroits. La différence dans la température est largement due à la plus basse moyenne mensuelle en décembre et janvier à Maple-Creek, les moyennes mensuelles durant les autres mois de l'année indiquant de très faibles différences.

Le facteur douteux dans la question du succès en horticulture dans le district de Maple-Creek est indubitablement dû à l'influence des vents "chinook" mentionnés plus haut. Si ces vents soufflent pendant un temps suffisant pour élever la température de sorte que la sève monte dans les arbrisseaux ou les arbres, et sont ensuite suivis d'un abaissement soudain de température, les arbrisseaux et les arbres périront indubitablement, mais il est probable que ces vents ne durent pas assez longtemps pour réchauffer le sol suffisamment pour faire couler la sève, et les faits démontrés par la comparaison ci-dessus sembleraient certainement justifier l'essai de la culture de quelques-uns des fruits les plus durs.

DISTRICT DE L'OUEST.

La température moyenne annuelle du district de l'ouest, d'après les observations faites à Medicine-Hat, Gleichen, Fort-McLeod et Calgary, est de $39^{\circ}10$, les extrêmes de cette moyenne étant $42^{\circ}26$ à Fort McLeod, et $36^{\circ}53$ à Calgary.

Tandis que la température moyenne annuelle dans le district de l'ouest n'est pas beaucoup plus élevée que dans celui de l'est, et de quelques degrés plus basse que dans le central, la température moyenne mensuelle durant les mois d'hiver ne montre pas les mêmes extrêmes qu'on remarque dans ces deux derniers districts.

À mesure que nous allons vers l'ouest l'élévation augmente rapidement, et les températures données sont donc plus favorables vers le district de l'ouest que ne le démontrent les tableaux.

Ce district est particulièrement susceptible à l'influence réchauffante des vents "chinook" durant les mois d'hiver, et le climat, généralement parlant, est très agréable et sain.

La comparaison donnée ci-dessus entre le climat à Maple-Creek et à certains endroits du Colorado s'applique avec autant de force à Medicine-Hat et à Fort-Macleod; de fait, dans le cas de ce dernier endroit la température est de deux ou trois degrés plus favorable.

STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DANS LA RÉGION ARIDE.

Des statistiques météorologiques dignes de foi sur notre région aride sont essentielles pour attaquer les problèmes de génie se rattachant à la construction d'ouvrages d'améliorations, et il est impossible de traiter d'une manière intelligente l'alimentation d'eau de la région avant qu'on ait recueilli des données suffisantes sur la précipitation et l'évaporation pour augmenter le mesurage de l'étendue des fossés d'irrigation et de leur décharge.

Jusqu'à présent on n'a pas essayé de faire d'observations pour connaître l'évaporation, du moins les tableaux météorologiques ne publient aucuns résultats, et il est excessivement désirable qu'on entreprenne des observations de cette nature aux principales stations. On pourrait les augmenter au moyen d'observations de même nature faites en rapport avec les explorations d'irrigation, et elles fourniraient au moins une base d'expérimentation et de discussion de cet important facteur dans tous les projets d'emmagasinage d'eau.

Il est également désirable d'établir des stations météorologiques à la Montagne-des-Bois, à Ford-Macleod ou Lethbridge, à Pincher-Creek et à Banff; elles pourvoieraient à une distribution de stations de telle manière qu'on pourrait obtenir pour traiter cet important sujet des données dignes de foi, s'appliquant à toute la région aride.

Les tableaux, compilés d'après les rapports météorologiques, indiquant les moyennes mensuelles et annuelles de la température et de la précipitation pour les stations ci-dessus nommées, sont publiés dans ce rapport.

Ministère de l'Intérieur.

CLIMAT DE L'ASSINIBOIA-NORD ET DE L'ALBERTA-SUD.

ÉTAT indiquant la précipitation par pouces et par centièmes de pouces à Calgary.

Latitude, 51° 02' ; longitude, 114° 04' ; élévation, 3401 ; classe de station, stations télégraphiques.

Années.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An- nuelle.
1885.....	0·65	0·96	0·84	0·49	0·41	2·15	3·70	3·06	T	T	0·30	0·35	12·91
1886.....	0·18	0·28	1·03	1·16	1·72	3·30	0·20	0·00	0·76	0·79	0·35	1·55	11·32
1887.....	0·92	0·19	0·35	0·22	0·70	2·15	3·54	2·19	1·54	0·13	0·99	0·77	13·69
1888.....	0·24	1·76	0·90	1·67	2·05	3·70	3·23	2·08	0·23 ^a	1·01	0·41	0·23	17·51
1889.....	0·92	0·75	1·50	T	2·04	0·61	2·37	T	1·39	0·52	0·12	1·37	11·59
1890.....	0·88	0·85	0·82	0·71	2·13	2·27	2·21	3·47	1·13	0·24	0·06	0·70	15·47
1891.....	0·20	0·50	T	0·07	1·38	2·20	2·81	1·58	0·97	0·27	0·20	0·46	10·64
1892.....	0·03	0·03	0·07	0·60	0·06	1·07	2·40	1·10	0·50	0·66	1·30	0·09	7·91
1893.....	0·55	0·20	0·15	0·47	2·47	1·11	1·95	0·88	0·76	0·74	1·20	0·57	11·05
1894.....	0·41	0·03	0·67	0·96	4·05	1·10	0·10	1·47	1·30
Moyennes..	0·50	0·55	0·63	0·63	1·70	1·97	2·25	1·58	0·86	0·48	0·55	0·68	12·38

GLEICHEN.

Latitude, 50° 52' ; longitude, 113° 03' ; élévation, 2928 ; classe de station, stations ordinaires, classe 2.

1885.....	0·43	1·24	0·48	1·90	3·10	1·75	0·52	0·00	0·00	1·20
1886.....	1·04	0·06	0·70	0·60	1·52	1·49	1·27	0·00	0·15	T
1887.....	0·10	0·33	0·20
1888.....	0·40	1·90	T
1889.....	1·95	0·20	1·30
Moyennes	1·13	0·72	0·61	0·92	0·70	1·69	2·18	0·87	0·33	0·00	0·16	0·70	10·01

MEDICINE-HAT.

Latitude, 50° 02' ; longitude, 110° 40' ; élévation, 2139 ; classe de station, stations télégraphiques.

1883.....	0·19	1·39	2·21	2·64	1·19	3·84	0·25	0·96	0·35	0·24
1884.....	0·50	0·50	0·86	0·85	0·13	3·51	1·60	1·49	0·04	0·10	0·02	0·00	9·37
1885.....	0·68	0·39	0·56	0·80	1·41	1·53	0·78	0·11	0·19	0·79	0·51	0·28	6·72
1886.....	0·00	0·00	0·32	0·63	0·12	5·75	0·29	0·98	0·41	0·46	0·25	0·70	9·89
1887.....	0·30	0·00	0·00	0·20	2·20	3·22	4·78	1·00	0·06	0·66	0·18	0·40	14·67
1888.....	0·45	0·62	0·90	1·00	2·66	0·23	1·92	0·00	0·28	0·00	0·42	0·77	8·01
1889.....	0·10	0·20	0·43	0·03	0·33	3·30	0·50	2·10	0·93	0·58	T	0·13	9·13
1890.....	0·42	0·31	0·50	0·37	1·13	4·34	1·28	1·02	1·14	0·20	0·30	0·36	13·15
1891.....	0·19	1·51	1·31	1·48	1·03	0·89	1·89	3·00	0·22	0·04	1·40	1·42	12·24
1892.....	0·16	0·40	0·31	0·77	1·09	2·25	2·53	2·17	0·34	0·41	1·23	1·16	14·46
1893.....	1·58	0·70	0·23	0·54	1·33	3·45	0·81	0·39	2·18	0·81
1894.....	0·58	0·92	0·99
Moyennes..	0·45	0·50	0·58	0·62	1·17	2·79	1·73	1·31	0·88	0·45	0·51	0·52	11·51

CREEK-DE-LERABLE.

Latitude, 49° 55' ; longitude, 109° 28' ; élévation, 2470 ; classe de station, station ordinaire, classe 2.

1884.....	1·06	4·34	2·51	0·85	3·25	0·00	0·25	1·20
1885.....	1·25	0·70	0·76	0·60	0·84	0·77	0·43	1·49	0·00	0·25	0·00	0·75	7·84
1886.....	0·95	0·18	0·50	0·10	0·20	5·02	0·75	0·47	0·47	0·17	0·75	1·40	10·96
1887.....	1·45	1·75	0·10	0·35	0·20	5·02	0·75	0·47	0·47	0·37	0·15	0·43	11·51
1888.....	1·05	0·18	0·50	0·15	1·20	5·05	1·28	1·64	0·63	0·48	0·10	T	12·26
1889.....	0·25	0·18	0·34	0·55	3·34	1·05	1·67	0·00	0·38	0·00	0·23	0·55	8·54
Moyennes..	0·98	0·60	0·44	0·35	1·14	3·54	1·23	0·82	0·87	0·21	0·25	0·72	11·15

CLIMAT DE L'ASSINIBOIA-NORD ET DE L'ALBERTA-SUD.

ÉTAT indiquant la précipitation par pouces et par centièmes de pouces à Courant-Rapide (*Swift Current*).

Latitude, 50° 17'; longitude, 107° 47'; élévation, 2400; classe de station, station télégraphique.

Année.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annuelle.
1886	0·43	0·70	0·50	2·03	1·86	0·85	1·35	0·60	0·50	0·32	0·80	0·68	10·62
1887	0·87	1·49	0·51	1·60	1·56	3·85	3·70	1·62	1·44	0·64	0·11	0·62	18·01
1890	0·84	0·74	0·68	0·74	1·30	3·44	0·88	2·70	2·74	3·04	0·24	0·16	17·50
1891	0·36	0·44	1·44	1·52	1·16	6·80	3·36	3·20	1·64	2·07	1·32	1·24	24·55
1892	0·54	0·94	0·40	3·38	3·16	3·96	1·00	1·76	0·54	0·12	1·70	2·00	19·50
1893	1·34	1·26	0·98	0·24	0·37	1·04	3·22	2·28	0·56	1·53	0·70	1·02	14·54
1894	0·40	0·50	1·02	0·95	2·64	1·39	0·62	0·56	0·63	0·40
Moyennes..	0·68	0·87	0·79	1·49	1·72	3·05	2·02	1·82	1·15	1·16	0·81	0·95	16·51

CHAPLIN.

Latitude, 50° 29'; longitude, 106° 39'; élévation, 2261; classe de station, station ordinaire, classe 2.

Année.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annuelle.
1883	1·45	0·25	0·50
1884	1·10	2·45	0·42	0·42	0·11	4·03	1·83	2·49	3·62	1·43	0·44	0·60	18·94
1885	0·90	0·56	0·03	1·10	0·13	0·60
1886	1·20	0·95	0·76	0·75	0·95	0·22	0·04	0·44	1·12
1887	0·95	0·70	0·80	0·39	0·54	1·29	0·00	0·17	0·05	0·23	0·00	0·25	5·37
1888	0·63	0·55	0·55	0·60	1·13	0·45	0·10	0·18	0·00	0·57	0·10	0·05	4·91
1889	0·20	0·25	0·40	0·35	1·58	0·09	0·15	0·00	0·06	0·00	0·08	0·62	3·78
1890	0·20	1·10	0·30	0·10	0·15	1·36	0·09	0·21	1·07	0·68	0·00	0·00	5·26
1891	0·35	0·70	T	1·40	0·07	0·00	1·90	0·00	0·08	0·99	0·30	0·30	6·09
1892	0·10	0·20	0·20	0·80	0·04	0·51	0·00	0·00	0·77	0·20
1893	0·49	0·60	0·10	0·08	0·04	0·17	0·22	0·26	0·03	0·25	0·50	0·25	2·99
1894	0·25	0·20	0·60	0·86	0·24	0·19	0·00	0·08	0·21
Moyennes..	0·52	0·73	0·34	0·62	0·48	0·88	0·56	0·48	0·59	0·56	0·27	0·41	6·44

RÉGINA.

Latitude, 50° 27'; longitude, 104° 35'; élévation, 1885; classe de station, station en chef.

Année.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annuelle.
1883	2·25	0·93	1·11
1884	0·33	0·18	0·30	0·38	0·13	3·55	1·80	0·91	1·52	0·68	0·53	1·15	11·46
1885	0·15	0·15	0·78	1·45	0·04	0·51	0·32	T	0·14	0·48	0·87	R	4·89
1886	0·00	0·56	0·60	T	0·14	0·01	0·06	0·05	0·03	T	0·30	0·15	1·90
1887	0·15	0·00	0·45	0·01	0·14	0·70	0·01	0·24	0·34	0·03	0·05	0·30	2·42
1888	0·85	0·50	1·25	0·83	0·12	3·68	1·29	1·35	0·00	0·53	0·25	0·10	10·75
1889	0·36	0·48	0·48	0·47	0·81	0·13	0·19	T	0·48	0·29	0·20	0·50	4·39
1890	0·35	0·48	0·45	0·12	0·67	4·96	2·04	0·92	0·96	1·98	0·20	0·50	13·63
1891	0·35	0·53	0·38	0·85	1·96	5·73	1·20	1·25	1·00	0·68	0·36	0·53	14·82
1892	0·10	0·25	0·73	2·28	1·26	1·10	1·22	2·07	1·70	1·21	0·32	0·28	12·52
1893	0·87	0·85	0·06	1·15	0·82	1·30	0·81	0·50	0·11	0·84	0·46	0·28	8·05
1894	0·45	0·33	0·35	0·78	0·80	1·08	0·14
Moyennes..	0·36	0·39	0·53	0·76	0·76	1·97	0·85	0·73	0·63	0·67	0·35	0·38	8·38

Ministère de l'Intérieur.

CLIMAT DE L'ASSINIBOIA-OUEST ET DE L'ALBERTA-SUD.

ÉTAT indiquant les températures moyennes à Calgary.

Latitude, 51° 02'; longitude, 114° 04'; élévation, 3401; classe de station, station télégraphique.

Années.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An- nuelle.
1885.....	7·8	16·0	36·7	39·5	49·1	56·6	56·6	56·9	48·9	40·3
1886.....	2·1	26·4	27·0	41·7	49·2	58·3	64·9	59·4	49·4	40·8	27·1	14·4	38·04
1887.....	4·0	4·1	24·8	38·6	49·6	53·5	60·3	56·8	50·3	39·9	25·6	9·0	34·02
1888.....	1·8	20·8	15·0	35·1	47·5	54·0	59·2	58·8	53·8	37·2	20·9	21·3	35·15
1889.....	16·7	18·6	35·0	44·6	49·3	57·6	59·3	58·8	48·7	44·3	27·7	13·9	39·54
1890.....	4·8	1·1	21·9	35·6	47·9	57·3	60·3	58·0	49·0	38·0	39·9	25·8	35·83
1891.....	26·5	0·2	23·5	43·3	49·3	54·9	61·5	58·2	50·7	42·1	23·2	18·8	37·68
1892.....	14·5	16·3	29·7	34·1	43·9	55·8	59·9	57·8	50·4	40·6	19·0	12·0	36·17
1893.....	14·7	4·0	19·1	32·7	49·4	52·2	59·2	60·5	48·3	34·8	17·9	17·7	34·21
1894.....	8·6	14·6	24·0	40·1	49·2	56·0	62·7	62·3	46·2
Moyennes..	8·41	11·39	25·67	38·53	48·44	55·62	60·39	58·75	49·57	39·78	25·16	16·61	36·53

ÉTAT indiquant la température moyenne mensuelle et la température moyenne annuelle pour une période de trois ans à Fort-McLeod.

Latitude, 49° 45'; longitude, 113° 23'; élévation, 3060; classe de station.

Date non spé- cifiée.	19·4	25·7	25·1	42·5	53·2	61·1	67·1	64·3	54·6	41·0	27·2	25·9	42·26
.....

ÉTAT indiquant la température moyenne à Gleichen.

Latitude, 50° 52'; longitude, 113° 03'; élévation, 2928; classe de station, station ordinaire, classe 2.

1885.....	34·8	40·2	51·6	61·2	59·6	59·0	50·7	40·2	32·7	23·2
1886.....	4·2	25·9	27·2	41·6	52·2	59·6	69·1	61·2	50·1	38·2
1887.....	0·4	6·8	26·2	55·4	26·4	10·1
1888.....	2·6	17·9	14·9	64·1	56·7	39·9	19·0	15·2
1889.....	8·8	15·4	32·6	49·0	46·1	54·5	58·9	59·1	45·7	9·0
Moyennes..	0·40	13·10	27·15	43·60	51·32	58·42	62·53	60·85	52·50	41·00	26·03	14·37	37·61

MEDICINE-HAT.

Latitude, 50° 02'; longitude, 110° 40'; élévation, 2139; classe de station, station télégraphique.

1883.....	55·4	37·0	20·6	18·5
1884.....	11·1	9·4	18·5	39·9	57·4	65·2	63·6	64·8	48·4	43·2	32·4	0·6	37·77
1885.....	3·4	10·3	34·7	44·2	55·7	63·6	65·9	65·3	57·2	45·2	38·1	28·4	42·67
1886.....	4·7	27·5	29·1	48·1	58·0	68·6	68·3	70·2	54·8	45·7	27·5	14·2	42·27
1887.....	0·1	7·9	30·4	44·4	56·7	60·2	66·6	62·8	57·5	42·0	28·3	12·4	37·78
1888.....	2·1	20·3	17·8	42·3	52·8	60·7	66·9	64·0	58·2	41·7	23·5	19·6	38·81
1889.....	10·5	16·2	36·2	50·9	55·0	65·9	66·1	65·8	53·4	46·0	29·4	13·6	42·42
1890.....	7·8	0·3	25·3	42·6	55·0	64·3	71·0	65·0	52·6	42·5	36·5	28·6	39·66
1891.....	24·6	0·0	22·9	50·4	54·9	61·1	68·5	66·1	56·3	43·7	25·1	22·5	41·34
1892.....	14·0	15·0	31·8	39·1	48·4	62·2	67·8	64·3	55·4	43·7	23·7	10·8	39·78
1893.....	12·5	1·6	17·1	36·5	55·7	59·8	68·4	66·6	51·4	38·4	19·6	18·2	37·15
1894.....	7·8	14·2	26·1	46·2	56·7	63·1	73·0	68·7	52·8
Moyennes..	6·29	9·72	26·35	44·05	55·12	63·15	67·83	65·78	54·45	42·64	27·70	16·93	40·00

CLIMAT DE L'ASSINIBOIA-OUEST ET DE L'ALBERTA-SUD.

ÉTAT indiquant les températures moyennes à Maple-Creek.

Latitude, 49° 55'; longitude, 109° 28'; élévation, 2470; classe de station, station ordinaire, classe 2.

Années.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annuelle.
1884.	°	°	°	°	°	63.1	63.4	65.5	47.8	46.6	27.7	-0.8
1885.	-9.8	10.7	33.5	42.6	53.2	62.7	65.3	63.8	56.8	43.0	33.3	28.9	40.33
1886.	-2.5	27.0	27.8	46.1	56.7	68.7	74.7	67.4	52.9	44.4	25.8	13.4	41.87
1887.	2.0	-5.4	30.6	44.5	58.6	60.9	69.7	64.5	59.0	42.2	29.7	13.0	39.11
1888.	-0.3	19.8	18.7	43.7	54.0	61.1	70.6	66.8	62.9	45.6	27.7	24.6	41.27
1889.	19.0	19.4	37.4	51.5	54.1	63.5	66.6	69.3	55.5	51.8	34.2	19.9	45.18
Moyennes..	1.68	14.30	29.60	53.68	55.32	63.33	68.38	66.21	55.81	45.60	29.73	1.65	40.44

SWIFT-CURRENT

Latitude, 50° 17'; longitude, 107° 47'; élévation, 2400; classe de station, station télégraphique.

1886.	-7.4	18.9	21.8	42.7	53.1	63.8	72.7	64.7	49.3	41.6	22.7	7.6	37.62
1887.	-3.8	-7.7	23.8	39.1	51.8	58.5	64.3	59.3	53.1	36.0	23.4	7.0	33.73
1888.	-6.1	13.0	11.8	35.7	48.0	57.9	64.6	61.6	55.5	39.7	23.0	19.7	35.37
1889.	9.0	13.2	32.0	45.6	49.6	60.7	62.5	65.7	50.9	42.7	25.3	11.0	39.02
1890.	-6.9	-4.1	19.0	38.3	49.1	62.5	68.1	61.0	49.3	39.1	32.5	24.2	36.01
1891.	19.2	-3.1	17.1	45.2	50.6	56.4	62.5	62.2	54.1	38.8	20.3	17.6	36.74
1892.	6.5	8.7	23.5	35.0	45.1	58.3	66.5	63.3	54.0	42.4	19.6	7.7	35.88
1893.	7.3	-1.6	12.5	30.8	52.7	59.3	65.9	64.6	49.9	33.9	16.6	13.5	33.78
1894.	2.8	8.4	20.0	42.2	53.6	63.8	70.3	68.3	50.6	38.0
Moyennes..	2.29	5.08	20.17	39.40	50.40	60.13	66.38	63.41	51.86	39.13	22.92	13.54	36.23

CHAPLIN.

Latitude, 50° 29'; longitude, 106° 39'; élévation, 2261; classe de station, station ordinaire, classe 2.

1883.	2.3	-6.2	14.3	37.6	56.0	66.7	65.5	65.7	48.0	37.6	15.1	7.4
1884.	2.3	-6.2	14.3	37.6	56.0	66.7	65.5	65.7	48.0	39.4	26.2	-4.6	34.24
1885.	-5.5	2.7	27.5	71.2	36.6	20.2
1886.	29.6	42.6	54.3	62.3	63.0	55.4	45.7	42.4	18.3	-0.5
1887.	-15.2	-12.9	19.4	41.6	58.0	63.6	70.0	61.8	51.9	38.2	23.9	7.4	34.97
1888.	-10.0	7.2	8.7	33.4	51.1	60.2	68.0	65.1	58.9	42.3	24.1	20.7	35.81
1889.	7.2	11.4	28.9	43.4	54.7	66.6	66.0	69.2	53.2	45.4	25.3	7.6	39.91
1890.	-5.4	9.8	17.5	41.4	51.1	66.4	70.4	62.6	49.3	42.3	39.7	28.8	39.49
1891.	22.7	-11.1	10.8	49.5	57.7	59.2	66.3	65.0	55.8	38.7	20.2	17.8	37.72
1892.	0.7	6.8	20.7	38.7	42.2	63.8	75.2	48.9	21.0	0.0
1893.	3.6	-5.3	10.3	35.3	55.3	65.3	70.2	64.8	54.4	39.0	16.5	1.1	34.21
1894.	-4.0	-3.4	21.9	41.8	54.7	63.6	72.8	68.2	52.2
Moyennes..	-0.36	-0.10	19.05	40.53	53.51	63.77	68.96	64.20	52.15	41.42	24.26	9.63	36.40

RÉGINA.

Latitude, 50° 27'; longitude, 104° 35'; élévation, 1885; classe de station, station en chef.

1885.	-13.6	-6.0	17.6	37.3	50.5	57.5	62.3	58.2	51.0	36.7	27.9	14.3	32.81
1886.	-15.3	-1.4	15.1	40.0	52.5	65.2	73.0	64.4	47.6	40.8	16.6	-3.5	32.92
1887.	-16.3	-15.1	13.7	36.8	53.0	59.9	62.8	60.3	53.0	32.7	23.2	2.5	30.54
1888.	-13.9	0.0	1.7	29.4	48.1	60.3	64.8	60.5	54.8	37.8	15.8	20.3	31.63
1889.	4.8	1.9	30.0	43.3	50.8	60.3	63.2	66.6	49.3	41.5	19.5	6.7	36.49
1890.	-8.2	-11.1	9.2	36.8	46.3	64.0	66.5	60.5	49.3	40.4	29.6	17.8	34.17
1891.	11.1	-9.8	7.9	43.5	49.5	56.8	62.7	60.7	53.1	37.9	16.3	8.8	33.21
1892.	-8.4	-1.8	13.6	31.5	44.3	57.1	65.9	63.2	54.4	43.0	16.9	-1.5	31.52
1893.	-2.0	-7.5	5.4	28.9	51.2	60.2	64.4	64.0	50.5	34.1	14.5	-1.7	30.17
1894.	-6.9	0.4	12.9	40.5	52.8	64.7	71.2	68.3	50.4
Moyennes..	-6.87	-5.04	12.71	36.80	49.90	60.60	65.68	62.67	51.34	38.32	20.03	7.08	32.77

SYSTÈMES D'IRRIGATION.

On a fait le premier assai d'irrigation dans notre région aride au Creek-du-Poisson, dans l'Alberta-sud, à environ huit milles au sud de la cité actuelle de Calgary. M. John Glen, qui s'était établi dans le district en 1875, a creusé en 1879 un petit fossé qu'il a utilisé pour irriguer avec des résultats satisfaisants à peu près 15 acres de terre.

Il semble qu'on a également creusé plusieurs autres fossés vers l'époque où M. Glen construisait le sien. Un de ces fossés, qui se trouve maintenant sur la réserve des sauvages Piégânes, amenait l'eau de la rivière du Vieux, à peu près à un mille plus haut que l'emplacement actuel de l'agence. Un autre s'alimentait de la rivière du Ventre et arrosait ce qui forme aujourd'hui le *ranche* de la compagnie dite *Cochrane Ranch Company's Home Ranch*, et un troisième a été creusé près des buttes de Cyrès. Mais aucun de ces systèmes ne paraît avoir été complété ou utilisé pour amener l'eau dans un but de culture.

En 1883, MM. Smith et French ont construit à la Grande-Rivière un fossé qui s'alimentait de ce cours d'eau, mais par défaut de construction le système n'a pas réussi, et l'abondance des pluies de 1884 a probablement porté ses propriétaires à douter de la nécessité de l'irrigation.

En 1889 il a été construit un petit fossé qui devait amener l'eau du creek à l'Ours, lequel a sa source aux buttes de Cyrès; l'eau a été utilisée pour la culture du foin, et l'essai paraît avoir entièrement réussi.

Toutes ces constructions n'avaient cependant que peu d'importance, et n'étaient faites qu'à titre d'expérience; la population ne comprenant que très lentement la nécessité d'irriguer des étendues de terres considérables, et ne considérant ce qui avait été fait que comme de purs essais.

Les arpenteurs fédéraux employés à l'arpentage de cette région aride, et à sa subdivision en townships et sections, avaient bien souvent mentionné dans leurs rapports les conditions du climat ainsi que la nécessité de l'irrigation, mais il est probable que l'on doit aux longs rapports de M. W. Pearce, le surintendant des mines, sur la question, ainsi qu'à sa persistance à soutenir ce principe plus qu'à toute autre cause, si le public a enfin reconnu la nécessité de l'irrigation et les avantages qui en découlent.

En 1891, M. John Quirk a construit un fossé qui devait irriguer à peu près 160 acres. L'eau est prise dans le confluent nord du creek des Moutons, dans le township 20, rang, 4 à l'ouest du 5^e méridien. Les résultats obtenus de la distribution de l'eau ont été si satisfaisants que les voisins de M. Quirk se mirent immédiatement à construire des fossés, et il y a maintenant neuf systèmes d'irrigation qui partent de ce cours d'eau. L'on a ainsi rendu arables des étendues considérables de terres.

La question a constamment pris de l'importance depuis 1891, et l'on a fait dans le cours des deux dernières années des progrès considérables dans la construction des fossés, et pour rendre productives des terres arides et stériles.

En 1891 la Compagnie d'Irrigation de Macleod a obtenu une charte en vertu d'un acte du parlement du Canada. En 1892 une charte a été également accordée à la Compagnie d'Irrigation de Force Hydraulique et de la Grande-Rivière et du Creek-du-Mouton, et la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta a obtenu le pouvoir de poursuivre des travaux d'irrigation. Des chartes ont été accordées en 1893 à la Compagnie d'Irrigation d'Alberta, à la Compagnie Hydraulique de Calgary et à la Compagnie d'Irrigation de Calgary.

Les deux compagnies mentionnées en dernier lieu sont les seules qui aient exercé les pouvoirs qu'on leur avait accordés, et comme les deux entreprises méritent une mention spéciale, il est traité assez au long plus loin des systèmes de ces compagnies.

La liste suivante donnera une idée de l'étendue de l'irrigation déjà faite dans la région aride.

Liste des canaux et fossés d'irrigation utilisés, en voie de construction, ou projetés, dans l'Alberta-Sud et l'Assiniboia-Ouest.

Nom.	Adresse.	Source d'approvisionnement d'eau.	SITUATION DES CONSTRUCTIONS.				ESTIMATION.		Observations.	
			Pt. de sec.	Section.	Township.	Rang.	Ouest de.	Longueur du fossé.		Capacité par seconde.
							Milles	Pieds.	Acres.	
Cie d'Irrigation d'Alberta Adams et Cie.	Lethbridge, Alta.	Rivière Sainte-Marie.	N.-O.	2	21	3	0-38	1-00	100	Aucun construit, entreprise.
Austin et MacFerson.	Millarville, Alta.	Bras N. du creek des Mont.	N.-E.	35	20	3	0-75	2-00	120	En partie construit.
Anderson, G., jeune	Dawdney, Alta.	Creek des Montons.	N.-E.	8	21	3	0-30	1-00	70	Construit et utilisé.
Anderson, G.	do	do	N.-E.	4	21	3	0-30	1-00	25	do
Aird, James.	do	do	N.-E.	4	21	3	0-50	4-00	300	do
Broderrick, R. N.	Rivière-Haute, Alta.	Petite rivière à l'Arc.	N.-O.	2	28	2	1-00	1-20	120	Projeté.
Bennernat, J.	Calgary, Alta.	Nose-Creek	S.-O.	12	26	2	1-00	10-00	300	Construit et utilisé.
Beil, George.	Millarville, Alta.	Bras N. du creek des Mont.	S.-O.	6	21	3	1-67	4-00	120	do
Bannister, A. E.	Davisburg, Alta.	Rivière à l'Arc.	N.-E.	7	22	28	1-36	2-00	150	do
Bottwell, A. E.	Cochrane, Alta.	Dog-Pound Creek	S.-E.	21	28	4	0-47	1-00	80	do
Bebb, Nelson.	Calgary, Alta.	Source adj. du C. au Poisson	N.-E.	5	23	1	0-50	1-00	100	do
Bean, Thomas.	do	Rivière du Coude	N.-E.	5	24	2	0-53	2-50	250	do
Bow River Horse Ranch Co.	Witford, Alta.	Jumping-Pound Creek	S.	32	46	16	0-70	1-00	90	Levé de plans et projeté.
Bourassa, E.	Battleford, Sask.	Un creek dans ce township.	S.	10	26	4	0-70	1-00	160	En partie construit.
British American Ranch Co.	Calgary, Alta.	Creek de la Grande-Côte.	S.-E.	4	24	4	5-00	45-00	45,000	En part. const. et utilisé; pour lever la levée du plan a été faite et le fossé localisé.
Cie d'Irrigation de Calgary.	do	Rivière du Coude.	S.-E.	4	24	4	5-00	45-00	45,000	Construit et utilisé.
Cie Hydraulique de Calgary.	do	Rivière à l'Arc.	S.-O.	4	25	2	5-00	25-00	2,500	do
Claesare, Jan	Creek de l'Érable, Assa.	Creek Pie-pot.	S.-O.	19	10	24	3-00	8-00	300	do
Cochrane, W. F.	Macleod, Alta.	Rivière du Ventre	S.-O.	6	5	26	4-00	2-00	200	do
Card, C. O.	Cardston, Alta.	Creek de Lees	S.-O.	9	3	25	4-00	2-00	50	do
do	do	Rivière Sainte-Marie.	S.-O.	5	3	25	4-00	8-00	40,000	Eau empl. pour des fins d'irrig. et comme force motrice.
do	do	Creek de Lees	S.-O.	5	3	25	4-00	8-00	800	Levé de plans et projeté.
do	do	do	S.-O.	5	3	25	4-00	8-00	800	Construit et utilisé; sera agrandi.
Cochrane, T. B. H.	do	do	S.-O.	26	2	26	4-00	35-00	3,500	Levé de plans et projeté.
Canadian Co-operative Colonization Co.	Mitford, Alta.	Creek de la Grande-Côte.	S.-O.	10	26	4	2-90	5-00	400	Projeté.
Davis, J. R.	Indian-Head, Assa.	Sources sur les secs. 19 et 20	S.-O.	17	13	2	9-00	En partie construit.
Dowling, Annie.	Lethbridge, Alta.	Conlée Etzi-kom.	N.-E.	31	6	19	4-00	1-00	100	Construit et utilisé.
do	Priddis, Alta.	Bras sud du creek au Poisson.	N.-E.	4	22	3	0-50	5-00	110	Levé de plans et projeté.
Edgar, William.	Pinehen-Creek, Alta.	Un creek dans ce township.	S.-O.	31	8	1	1-00	10-00	160	Construit et utilisé.
Ellis, J.	Bras du Cr. du Pois., Alta.	Creek du Poisson.	N.-E.	26	24	3	0-75	3-00	90	do
Elliot, W. B.	Spring-Bank, Alta.	Rivière du Coude.	S.-E.	14	24	4	1-08	1-00	100	do
Faucher, H. H.	Creek de l'Érable, Assa.	Creek de la Grande-Côte	S.-O.	20	10	25	0-50	2-00	160	do
Fisher, Jos.	Millarville, Alta.	Bras n. du creek des Mont.	N.-E.	2	21	3	1-25	5-00	200	do
Fraser et McKinnon	do	do	N.-O.	7	21	3	1-50	5-00	300	do
Flint, Chas.	Priddis, Alta.	Creek Pie-pot.	N.-E.	21	22	3	1-00	5-00	120	do
Glenzie, W. G.	Creek de l'Érable, Assa.	Creek du Poiss.	N.-E.	7	10	24	0-50	1-00	100	do
Garrow, Fred.	Macleod, Alta.	Creek du Saule.	N.-E.	12	24	4	0-57	1-00	100	Projeté.
Gardner, Capt. M.	Spring-Bank, Alta.	Petit creek, tribunaire de la rivière au Coude.	N.-O.	18	24	3	0-61	1-00	100	Construit et utilisé.
do	do	Creek du Poisson.	S.-O.	4	28	1	1-50	3-00	300	do
Glen Estate	Midnapore, Alta.	Rivière Haute et creek du Poisson.	S.-E.	17	7	21	4-00	3-00	En voie de construction.
Hassan, Eugène.	Rivière Sainte-Marie.	Rivière Haute et creek du Poisson.	S.-E.	17	7	21	4-00	3-00	Aucune construction entrep.
Cie d'Irrigation et de Force Hydraulique la rivière Haute et du creek des Montons.	do	do	N.-E.	35	22	1	2-00	10-00	1,000	Construit et utilisé.
Hull, W. E.	do	do	N.-E.	25	15	29	4-00	5-00	320	Projeté.
Hooper, R. C.	Spring-Bank, Alta.	Rivière du Coude.	N.-E.	9	24	3	1-02	2-00	200	Construit et utilisé.
Hoove, Samuel.	Dawdney, Alta.	Embranchement du bras n. du creek des Montons.	N.-E.	24	3	5	1-50	1-50	150	Le township n'est pas arpenté; construit et utilisé.
Hamilton, Robert	do	Creek des Montons.	N.-E.	20	29	4	1-00	1-00	100	Levé de plans et projeté.
High River Horse Ranch Co.	Rivière Haute, Alta.	Rivière Haute.	N.-O.	24	20	29	6-50	20-00	2,000	Construit.
Département des Aff. Indiennes	Blackfoot, I.R.	Rivière de l'Arc.	N.-O.	30	18	23	4-00	15-00	1,200	Construit et utilisé.
Johnstone, G. Hope.	Calgary, Alta.	Rivière Rosebud.	S.-O.	14	27	24	0-50	4-00	1,200	Réservoir créé par la construction d'un barrage de 1,100 pieds de long; fossé utilisé.
Kentock, W. D.	Mitford, Alta.	Creek de Houille.	S.-E.	22	27	5	2-20	5-00	500	Levé de plans et projeté.
Loft, H.	Calgary, Alta.	Rivière du Coude.	S.-O.	7	24	2	0-85	2-00	200	Construit et utilisé.
Lucas, A.	do	do	N.-E.	5	24	2	1-74	3-00	100	Construit et utilisé.
Lane, Geo.	Rivière Haute, Alta.	Creek du Raton, tribunaire du creek du Saule.	S.-E.	11	14	30	3-00	3-00	300	Construit en partie.
Lineham, John.	Dawdney, Alta.	Embranchement du bras s. du creek des Montons.	S.-E.	10	26	2	0-30	1-00	100	Le township n'est pas arpenté; construit et utilisé.
Lougheed, W. A.	Calgary, Alta.	Bras n. du creek du Nez.	S.-O.	26	2	5	1-00	5-00	500	Projeté.
Leeds, Elliott et Cie.	New-Oxley, Alta.	Creek du Saule.	N.-E.	1	18	28	4-00	2-00	Construit en partie.
Levasseur, F.	Pinehen-Creek, Alta.	Creek Pincher	S.-O.	10	23	3	1-00	1-00	30	do
Lloyd, Alfred	Creek de l'Érable, Assa.	Creek Pie-pot.	S.-O.	20	10	23	0-75	3-00	200	Construit et utilisé.
McLaughlin, John.	Rivière Haute, Alta.	Rivière Haute.	S.-E.	5	19	29	4-00	1-00	100	Deux petits fossés sont utilisés.
May, E. G.	Calgary, Alta.	Source dans ce township.	S.-E.	7	24	2	0-75	1-00	100	do
Millar, Malcolm S.	Millarville, Alta.	Bras n. du creek des Mont.	S.-O.	3	21	3	5-00	5-00	350	Projeté.
McDonough, Jas.	Rivière Haute, Alta.	Rivière Haute.	S.-O.	25	18	1	1-25	5-00	300	Construit en partie.
McDonald, A.	Calgary, Alta.	Bras n. du creek de l'Arc.	N.-O.	26	23	1	2-00	2-00	100	Construit et utilisé.
McDonald, A.	New-Oxley, Alta.	Bras n. du creek de l'Arc.	N.-O.	12	20	4	1-50	2-00	100	do
Mannsell, Frères.	Macleod, Alta.	Rivière du Vieux.	N.-E.	35	8	27	4-00	2-00	500	do
McIntosh, C. W.	Rivière Haute, Alta.	Source sur cette section.	N.-E.	33	18	29	2-00	1-00	100	Projeté.

Liste des canaux et fossés d'irrigation utilisés, en voie de construction ou projetés dans l'Alberta-Sud et l'Assiniboia-Ouest.—Suite.

Nom.	Adresse.	Source d'approvisionnement d'eau.	SITUATION DES CONSTRUCTIONS.				Longueur du fossé.	ESTIMATION.		Observations.			
			Pt. de sec.	Section.	Township.	Rang.		Ques de	Capacité par seconde.		Bien-être Irriguer.		
Moseley, Frères.....	Priddis, Alta.....	Creek du Poisson.....	1/2 N.	21	22	3	5	Milles	Pieds.	Acres.	100	100	Construit et utilisé.
Cie d'Irrigation de Macleod.	Macleod, Alta.....	Rivière du Vieux.....	1/2 E.	28	20	2	5	5'00	10'00	1,000	1,000	1,000	Au commencement de construction.
McDonald et Rodgers.	Dewdney, Alta.....	Creek des Montons.....	S.-O.	20	2	24	4	1'32	2'00	160	160	160	Construit et utilisé.
Police à cheval.	do	Rivière Waterton.....	S.-O.	34	21	3	5	1'00	1'00	150	150	150	Construit et utilisé.
Newbolt, R. N.	do	Source dans ce township.	N.-O.	35	21	3	5	0'50	1'00	100	100	100	do
Newton, A. C.	Calgary, Alta.....	Rivière de l'Arc.....	S.-O.	34	21	3	5	0'47	1'00	40	40	40	do
Nelson, John A.	do	Creek dans ce township.	N.-E.	36	2	26	4	1'23	1'00	80	80	80	do
Oakley, James W.	Priddis, Alta.....	Creek du Poisson.....	1/2 N.	10	22	3	5	0'47	1'00	100	100	100	En voie de construction.
Owens, John.	Creek-du-Pin, Alta.....	Creek du Pin.....	1/2 E.	11	22	1	5	0'47	1'00	25	25	25	Construit et utilisé.
Payne, Wm.	Mountain-View, Alta.	Une source du creek.	N.-O.	12	2	28	4	180 ft.	4'00	400	400	400	Levé de plans et projeté.
Philbrick, E. F.	Calgary, Alta.....	Rivière de l'Arc.....	S.-O.	10	21	3	5	0'68	1'75	175	175	175	do
Patterson, George.	do	Petit creek dans ce townsh.	S.-O.	32	21	3	5	0'68	1'00	1,000	1,000	1,000	do
Poster et Wallace.	Rivière-Haute, Alta.	Rivière Haute.....	1/2 O.	1	19	29	4	4'00	6'00	130	130	130	Construit et utilisé.
Priddis, Charles.	Priddis, Alta.....	Bras N. du creek du Poiss.	N.-E.	21	22	3	5	1'50	2'00	80	80	80	do
Quirk, John.	Millarville, Alta.	Bras N. du cr. des Mont.	S.-E.	33	20	4	5	1'50	2'00	200	200	200	do
Quirk, John.	do	do	S.-O.	5	21	4	5	3'00	3'00	200	200	200	do
Quorn Ranch Co.	Dewdney, Alta.....	Sources et bras sud du creek des Montons.											Projeté.
Russell, George F.	Lethbridge, Alta.....	Creek Pot-Hole.....	S.-O.	17	7	21	4	1'25	1'00	100	100	100	En voie de construction.
Ricardo et Bevan.	Calgary, Alta.....	Rivière de l'Arc.....	S.-O.	20	22	29	4	3'00	5'00	300	300	300	Construit et utilisé.
Scott, E. J.	Innisfaal, Alta.....	Source près d'Innisfaal.											Projeté.
Stewart, W. W.	Jumping-Pound, Alta.	Creek Jumping-Pound.	1/2 N.	19	24	3	5	0'19	1'00	100	100	100	Construit et utilisé.
Smith, Patterson, Broward et C.	Macleod, Alta.....	Rivière du Centre.....	N.-E.	14	8	25	4	3'36	20'00	1,600	1,600	1,600	do
Skrine, Walter.....	Rivière-Haute, Alta.	Creek aux Moustiques.....	S.-O.	8	16	1	5	0'66	1'50	150	150	150	do
Short & McLaughlin.	do	Vieux chemin, tribunaire de la rivière Haute.	S.-E.	33	18	29	4	2'25	8'00	600	600	600	do
Short, C. C.	do	Rivière Haute.....	S.-O.	34	18	29	4	1'00	2'00	120	120	120	Construit en partie.
Spalding et Blunt.	do	do	N.-O.	29	18	29	4	1'00	1'00	50	50	50	En voie de construction.
Cie d'Irrigation de Springbank.	Calgary, Alta.....	Rivière du Coude.....	S.-E.	4	24	4	5	36'00	212'00	21,200	21,200	21,200	Levé de plans et projeté.
Sidebottom, R. B.	Boissevain, Man.	Lacs et cours d'eau dans le township 1, rangs 18 à 22 à l'ouest de P.M.											Projeté.
Towers, Frank.....	Mitford, Alta.....	Creek Jumping-Pound.											

NOTE.—Dans le cas des plus petits fossés, la longueur de même que la capacité et l'étendue à irriguer sont approximativement basées sur les informations reçues.

Turner, Robert.....	Millarville, Alta.....	Bras n. du creek au Mont.	8	21	3	3	5	0'75	3'00	150	150	150	Construit et utilisé.
Turner, John A.	do	do	9	21	3	3	5	0'25	1'00	50	50	50	do
Turner, John A.	do	Petit creek dans le township	9	21	3	3	5	0'25	1'00	100	100	100	do
Vaughan, E. H. O.	Calgary, Alta.....	Rivière de l'Arc.....	S.-O.	3	24	4	5	1'00	2'00	500	500	500	Levé de plans et projeté.
Walker, Ben.	Rivière-Haute, Alta.	Rivière Haute.....	O. 1/2	6	19	28	4	4'00	5'00	300	300	300	Construit et utilisé.
Ware & Aird.	Millarville, Alta.....	Bras n. du creek au Mont.	S.-E.	23	20	4	5	1'25	1'00	100	100	100	do
Young, George F.	do	do	S.-E.	27	20	4	5	1'25	1'00	100	100	100	do
Young, George F.	do	Bras s. du creek au Poisson.	N.-O.	7	22	3	5	1'20	1'20	120	120	120	do

Les 76 fossés construits, ainsi que l'indique la liste qui précède, ne sont pour la plupart, si l'on en excepte ceux de la Compagnie Hydraulique de Calgary et de la Compagnie d'Irrigation de Calgary, que des systèmes peu importants destinés à des besoins particuliers, mais plusieurs peuvent être agrandis de façon à amener une quantité d'eau très considérable et à arroser de vastes étendues de terres. L'étendue totale arrosée par les fossés déjà construits excède probablement l'indication donnée, et quand l'on aura terminé les constructions entreprises, cette agence renfermera un nombre d'acres très élevé de terres arables.

Dans le cours de la dernière année la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a fait faire des études préliminaires pour déterminer s'il était possible de détourner l'eau de la rivière à l'Arc, près de Calgary, afin d'arroser le pays situé dans le voisinage de la ligne du chemin de fer, à l'est de cet endroit. Ces recherches ont prouvé qu'on pourrait détourner l'eau facilement et à bon marché de l'endroit en question, et tout le monde est d'avis que la construction d'un vaste système de ce genre pourrait rendre à la culture de grandes étendues de bonnes terres dans le district situé entre les rivières du Daim-Rouge, à l'Arc et Saskatchewan-Sud, ce qui serait d'un immense avantage pour la compagnie et le pays en général.

LA COMPAGNIE HYDRAULIQUE DE CALGARY.

Cette compagnie a été constituée en corporation, comme il a été dit plus haut, par un acte du parlement daté de 1893; elle a tout de suite fait faire des études pour lui permettre d'établir un système d'irrigation, et au mois d'août de la même année elle avait commencé des constructions.

Le fossé principal de cette compagnie a environ $4\frac{1}{2}$ milles de longueur et s'alimente dans la rivière à l'Arc, côté sud, dans la section 5, township 25, rang 2, à l'ouest du 5° méridien. Courant parallèlement aux rives de ce cours d'eau, il le traverse au moyen d'un pont à armatures de deux travées, et d'environ 1,500 pieds de conduits en forme de baril de 30 pouces, dans le $\frac{1}{4}$ N.-E. de la section 26 du township 24, rang 2, à l'ouest du 5° méridien. A partir de ce pont le fossé suit le versant nord de la vallée de la rivière à l'Arc jusqu'à la limite extérieure du township 24, entre les rangs 1 et 2, à l'ouest du 5° méridien, où il prend fin actuellement.

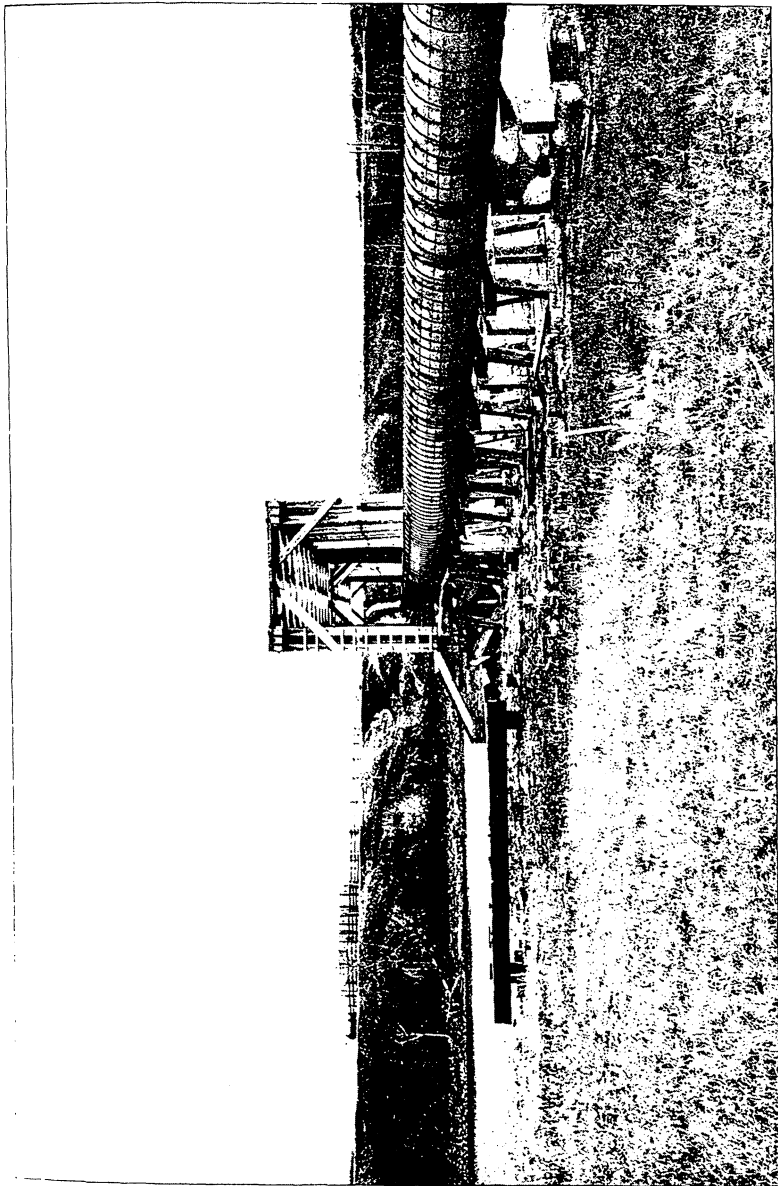
Les travaux faits par cette compagnie ont été terminés au mois de septembre de cette année, et l'on a fourni l'eau pour l'irrigation de l'automne à un certain nombre des colons. Ce système est bien construit, et le pont ainsi que la conduite pour transporter l'eau de l'autre côté de la rivière à l'Arc ont été particulièrement bien faits et sont des structures parfaites (*voir* planche 1). La conduite en forme de baril est la première du genre dans nos territoires, et ceux qui s'occupent d'irrigation vont veiller avec beaucoup d'intérêt afin de voir si elle répond au but et comment elle résistera à notre climat.

La compagnie compte qu'elle pourra arroser une étendue de terres très considérable à la prochaine saison, car le sol est généralement bon, et dans l'état de choses actuel, dans le voisinage immédiat de Calgary, ce sera une précieuse leçon pour beaucoup qui ne sont pas au fait de la question d'irrigation.

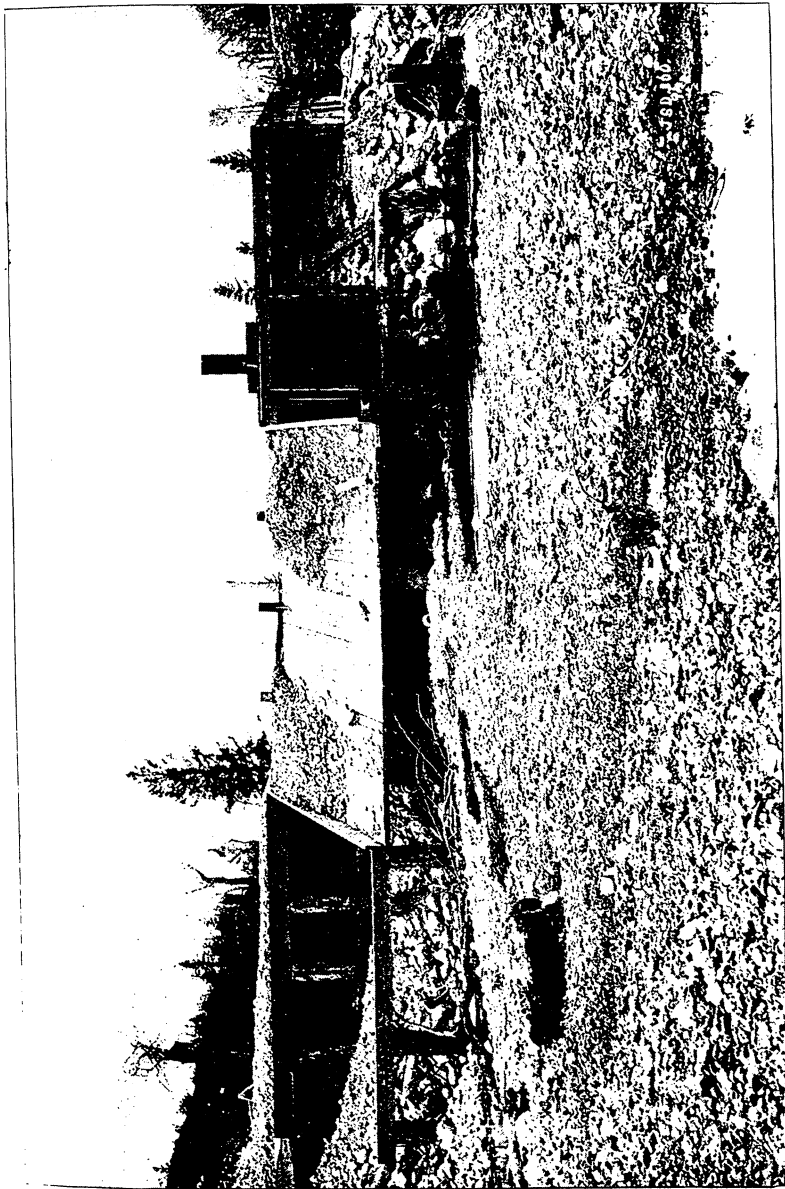
LA COMPAGNIE D'IRRIGATION DE CALGARY.

Constituée en corporation ainsi que mentionné plus haut, la Compagnie d'Irrigation de Calgary a tout de suite entrepris les explorations nécessaires pour lui permettre d'établir son système d'irrigation.

La compagnie choisit d'abord la section 11 du township 24, rang 4, à l'ouest du 5e méridien, pour y commencer un fossé prenant l'eau de la rivière du Coude, du côté sud; mais il lui fut démontré par des explorations subséquentes qu'en remontant la rivière jusqu'à la section 4 du même township, elle pourrait établir un système d'irrigation beaucoup plus vaste et plus parfait. En conséquence ce dernier endroit fut choisi. On commença tout de suite la construction, et vers la fin de la saison de 1893 on avait terminé les travaux de tête et à peu près six milles du fossé principal.



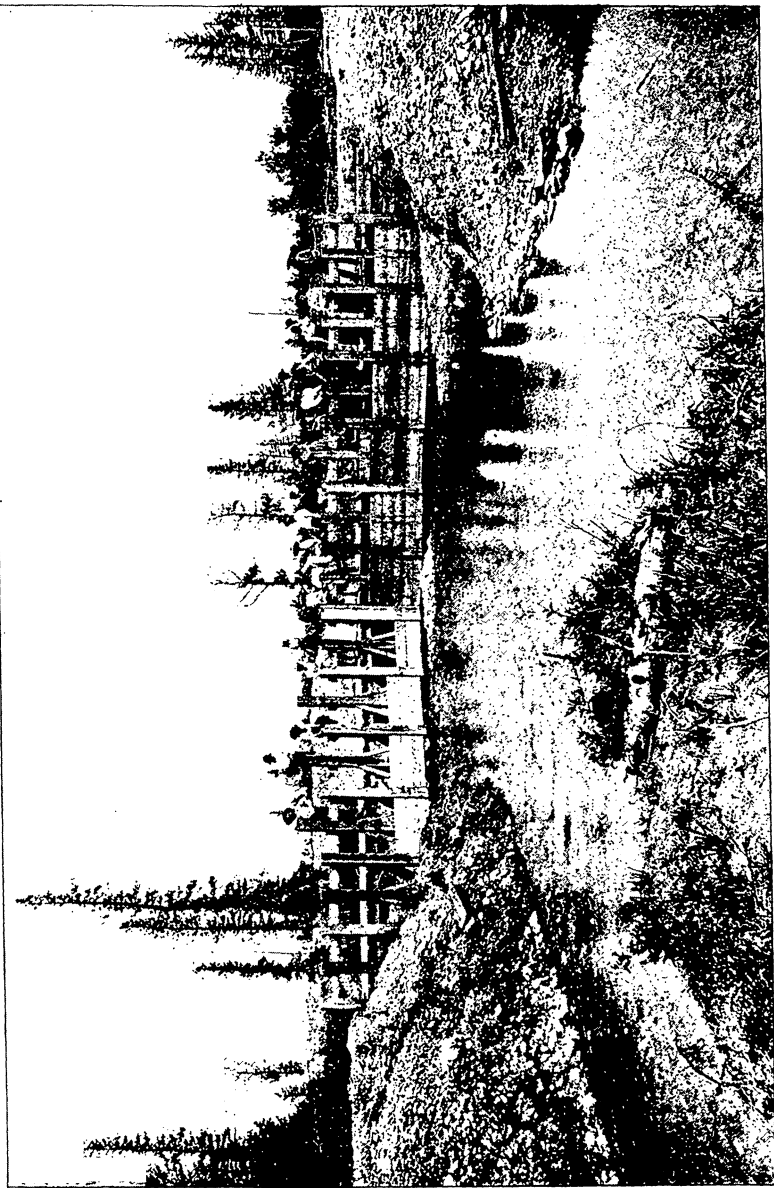
Bridge and barrel flume across Bow River.—Calgary Hydraulic Company's Canal.



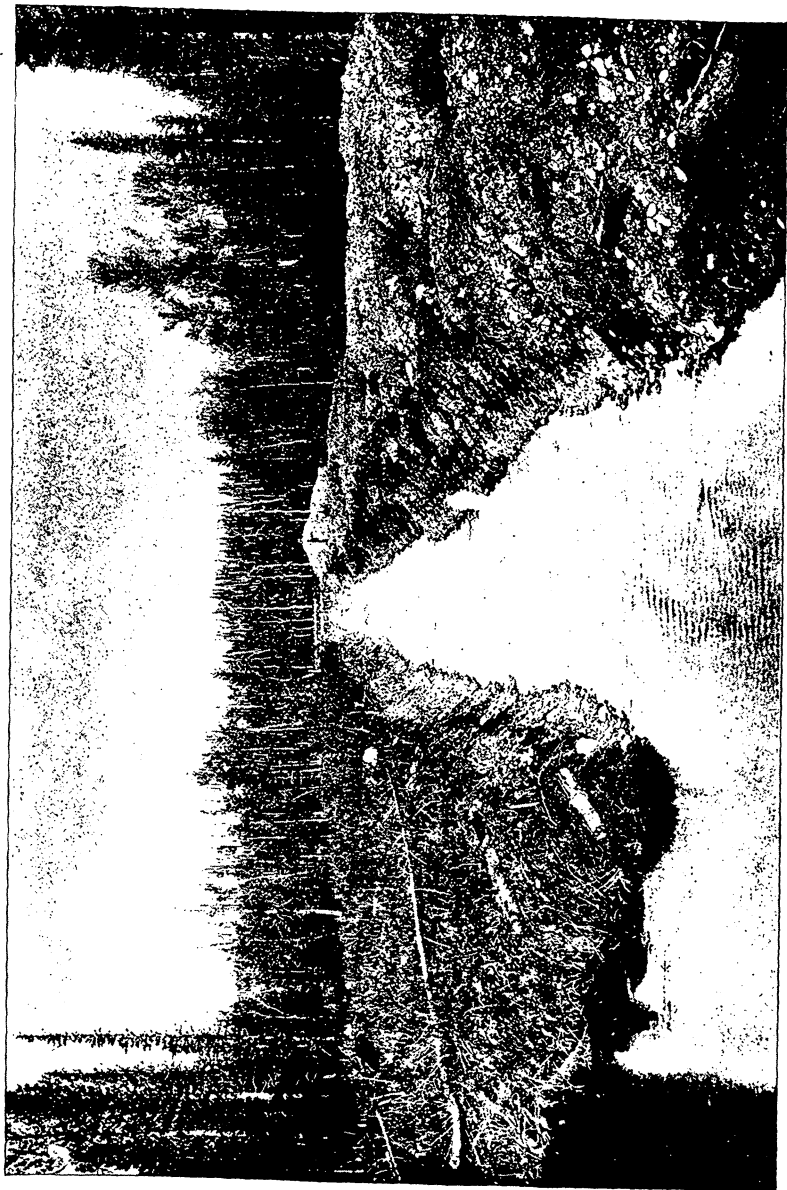
Dam at east end of reservoir.—Calgary Hydraulic Company's Canal.



Headgate of Calgary Hydraulic Company's Canal.



Inner headgate.—Calgary Irrigation Company's Canal.



Calgary Irrigation Company's Canal, near headgate.

Ministère de l'Intérieur.

Dans le cours de l'été dernier l'on a employé la partie terminée du réseau d'irrigation sur une étendue considérable de terres pour la culture du foin, et les résultats obtenus ont été passablement bons.

L'on a continué cet été les explorations nécessaires, et au mois de septembre la compagnie se trouvait en état de déposer ses plans et de demander l'établissement d'un système complet d'irrigation, qui doit détourner assez d'eau pour irriguer 45,000 acres de terres. Le fossé principal s'étendra au sud et à l'est de la rivière du Coude jusqu'à près de l'embouchure de la Grande-Rivière, une distance, en y comprenant ses principaux artères de distribution, d'à peu près cinquante milles.

Ce réseau d'irrigation, le plus important et le plus complet qui ait été imaginé jusqu'à présent, est particulièrement pratique, et il est destiné à influencer très fortement sur la prospérité future du district qu'il doit arroser.

Les promoteurs ont suivi une ligne de conduite très sage en faisant des explorations complètes et considérables, ainsi que l'examen du pays traversé par le fossé principal, avant d'en fixer la situation, et bien que cela ait coûté énormément, c'est de l'argent bien placé, puisqu'on a réussi à trouver pour le canal principal une si bonne voie, tout en épargnant tant de conduits ou autres structures, qui coûtent à la fois si cher et pour la construction et pour l'entretien futur.

Les travaux de tête du canal que la compagnie a faits sont forts et solides (planche IV), et tout le réseau est construit de façon à montrer qu'on y a apporté du soin et qu'on désirait en faire une œuvre durable et efficace.

La compagnie est actuellement à creuser un petit fossé dans les limites de la cité de Calgary qui doit faire partie de son réseau général. Ce fossé prend sa source dans la rivière du Coude, côté sud du cours d'eau, dans le $\frac{1}{4}$ N.-E. de la section 10; township 24, rang 1, à l'ouest du 5^e méridien; de là il traverse les terrains de la Société d'Agriculture de Calgary, le cours d'eau au moyen d'une conduite, puis après avoir suivi la rive sud de la rivière et passé sous le pont du chemin de fer canadien du Pacifique, il tourne brusquement au sud pour s'étendre jusqu'aux sections 1, 11, 12, 13 et 14, où l'eau devra servir aux fins d'irrigation. On calcule que ce petit réseau, qui doit transporter 20 pieds d'eau par seconde, arrosera à peu près 1,300 acres de terres basses dans les contrées en question, et il y a peu de doutes que, grâce à sa proximité de la ville, au bon marché de la construction du fossé et aux terres particulièrement bonnes où l'eau sera appliquée, ce système d'irrigation ne soit d'une grande valeur comme leçon de choses pour les nombreuses personnes qui visitent Calgary et qui ne sont pas au fait du principe d'irrigation.

LE CANAL D'IRRIGATION DE SPRINGBANK.

Ce canal a été tracé par les colons du district de Springbank, lequel est situé à l'ouest de Calgary et entre les rivières à l'Arc et du Coude. Ces derniers comptent qu'ils pourront le bâtir en vertu des dispositions de l'ordonnance concernant l'irrigation de districts du Nord-Ouest, mesure qui a été adoptée par l'Assemblée législative du Nord-Ouest, lors de sa dernière session, et dont il est amplement parlé plus loin dans ce rapport.

Le canal projeté a environ trente-six milles de longueur, et il devra prendre assez d'eau de la rivière du Coude, dans la section 4 du township 24, rang 4, à l'ouest du 5^e méridien, pour irriguer 21,000 acres de terre.

Comme c'est le premier canal fait par entreprise mutuelle, aux termes de la législation mentionnée plus haut, bon nombre d'autres districts, qui se trouvent dans les mêmes conditions vont surveiller avec intérêt sa construction et son administration.

La terre que l'on rendra arable par ce moyen est toute de bonne qualité, et il n'y a pas de doute que l'arrosage donnera d'excellents résultats.

LÉGISLATION CONCERNANT L'IRRIGATION.

Dans tous les pays où l'on se sert de l'eau pour les fins de l'irrigation, il a fallu adopter des lois, lorsqu'il s'est agi de détourner l'eau de ses voies naturelles, tant pour fixer la quantité qu'en devaient obtenir les sociétés rivales que pour la distribution subséquente de cette eau aux consommateurs, sans parler des difficultés inhérentes de droits riverains et autres intérêts acquis. Ces lois concernant l'irrigation, qui remontent aux premières périodes de l'histoire, sont devenues de plus en plus nombreuses et forment maintenant toute une bibliothèque.

Quand on eût constaté la nécessité d'irriguer notre région aride l'on a tout de suite compris qu'à défaut de toutes prescriptions légales concernant l'usage de l'eau en cette manière, il était essentiel d'adopter tout d'abord un acte d'irrigation qui en établirait le principe sur des bases solides.

Quelques-uns des officiers du département de l'intérieur avaient déjà étudié la question avant 1893, et examiné soigneusement les lois existantes dans les différents États et territoires des États-Unis, en Australie et autres pays où se pratiquent l'irrigation, et il fut présenté à la session du parlement fédéral de 1893 un acte d'irrigation. Le bill subit sa deuxième lecture, mais ne fut pas adopté, car l'on voulait permettre aux intéressés et autres personnes au fait de la question d'en critiquer les dispositions projetées, de façon à pouvoir ensuite la modifier d'une façon avantageuse avant la session suivante.

Des copies du bill furent en conséquence distribuées à un certain nombre des personnes qui devaient vraisemblablement en faire une critique intelligente ou y apporter des modifications, et l'on obtint ainsi bon nombre de suggestions précieuses. Le bill fut modifié dans le sens indiqué par ceux auxquels il avait été soumis, et il était prêt lors de la session de 1894.

Dans l'intervalle le gouvernement avait envoyé l'auteur du présent rapport dans la partie ouest des États-Unis, où l'on fait de l'irrigation, afin d'y examiner les systèmes en pratique et de s'enquérir généralement de la matière; cette enquête devait se faire dans les États de Washington, de Californie, de l'Utah et du Colorado, et lors de mon retour au bureau central je soumis un rapport qui contenait les suggestions suivantes relativement aux dispositions nécessaires de la loi projetée concernant la distribution et l'usage de l'eau pour l'irrigation :—

“ Mes études m'ont conduit à conclure qu'on devrait adopter des lois claires et larges dès la première période d'existence de cette importante œuvre nationale, basées sur les principes suivants:—

“ 1. La suppression complète des droits riverains, en sorte que l'eau qui appartiendrait ainsi à l'État pourrait être distribuée sous un sage contrôle pour l'avantage du plus grand nombre possible.

“ 2. Ce droit individuel ayant été aboli l'État serait tenu d'exercer un contrôle de distribution et d'usage qui, tout en encourageant le placement du capital dans les constructions nécessaires pour la distribution de l'eau, protégerait en même temps l'individu et apporterait la plus grande somme de bien public.

“ 3. La vente, le transfert et l'usage de l'eau qui par suite de son emploi en irrigation devient un article de commerce à valeur monétaire définie, devraient être entourés des mêmes sauvegardes que lorsqu'il s'agit, dans les mêmes circonstances, des biens meubles ou immeubles.”

L'acte projeté fut de nouveau modifié en conformité des renseignements obtenus pendant l'enquête mentionnée plus haut, et il fut définitivement adopté et devint loi le 23 juillet 1894.

Cet acte, désigné sous le nom d'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, est la base de nos entreprises d'irrigation, et bien qu'il soit en grande partie fondé sur les lois d'irrigation en existence dans d'autres pays, il renferme cependant certaines dispositions qui en diffèrent radicalement, et il est désirable que je les analyse ici.

La terre dans les territoires du Nord-Ouest, à l'exception de ce qui a été donné à titre de subventions aux compagnies de chemins de fer, ou aliéné par concessions de homestead ou préemption, ventes, etc., appartient entièrement à la couronne, et la couronne ne s'est départie du titre à quelque partie de l'eau des cours d'eau, lacs, sources ou autres voies naturelles, qu'en tant que les droits des propriétaires riverains étaient concernés, de sorte que les conditions pour l'adoption d'une loi concernant le détournement et l'usage de l'eau pour les fins d'irrigation se trouvaient particulièrement favorables.

Ministère de l'Intérieur.

Les recherches à ce sujet ont porté à conclure que la disposition fondamentale pour un acte de ce genre, c'était d'abolir le droit riverain et de donner à l'Etat le plein pouvoir de répartir ou distribuer l'eau et d'en contrôler l'usage, de façon à en retirer le plus grand bien pour le plus grand nombre.

C'est un fait également reconnu, d'après l'expérience d'autres pays, que le succès futur de la distribution et de l'usage de l'eau dépend en grande partie du contrôle intelligent et désintéressé de l'Etat; l'acte en question a amplement pourvu à ces deux conditions nécessaires.

Pour les fins de la discussion générale l'on peut diviser l'acte par chapitres, comme suit:—

1. Dispositions fixant que le titre à l'eau d'aucun cours d'eau ou autre nappe d'eau, ou au terrain qui en forme le lit, appartient à la couronne, et que cette eau peut s'acquérir pour les fins domestiques, d'irrigation ou autres, dans cet ordre de priorité.

2. Dispositions pour la protection des droits acquis avant l'adoption de l'acte.

3. Déclaration du principe que les demandes et répartition d'eau auront priorité, d'après l'ordre de date.

4. Dispositions pour la production aux bureaux de l'Etat de renseignements complets et parfaits sur les systèmes projetés, avec cartes, plans, etc., nécessaires, et d'avis suffisant à cet effet au public, et fixant de plus qu'il faudra obtenir l'approbation du projet et son autorisation, avant le commencement de toute construction.

5. Procédure complète qui permette d'obtenir le droit de passage nécessaire dans tous les cas.

6. Dispositions pour priorité du droit à l'eau accordé, et restriction de la quantité au volume que les constructions peuvent transporter.

7. Dispositions nécessaires pour la surveillance soignée des réseaux d'irrigation, et pendant leur construction et leur exploitation subséquente, par des employés de l'Etat, pour le règlement de tous les différends s'élevant entre les consommateurs et fournisseurs d'eau, ainsi que pour la surveillance des taux qui seront demandés pour l'eau.

8. Etablissement de l'unité de mesure de l'eau courante et de la quantité.

9. Autorisation donnée à l'Etat, dans le cas de nécessité de s'emparer et faire l'exploitation, ou de disposer autrement de toutes les constructions parfaites en vertu des dispositions de l'acte.

10. Autorisation donnée à l'Etat de faire toutes les levées nécessaires pour déterminer l'étendue et la situation des terrains qui peuvent être irrigués, pour déterminer la quantité d'eau et où elle se trouve, pour réserver les terrains, où placer les réservoirs et en disposer, ainsi que pour prendre toute mesure nécessaire afin de protéger les sources d'eau et en encourager l'usage.

Il faudra sans doute que l'acte subisse l'épreuve de son application pratique et de la légalité de ses dispositions dans les procès qui pourront en découler, avant qu'on puisse parler avec quelque degré de certitude de sa valeur dans les conditions existantes; en attendant il peut être intéressant de noter brièvement quelques-unes des dispositions qui diffèrent des lois concernant l'usage de l'eau pour l'irrigation dans d'autres pays, et de faire remarquer celles qui font un bon acte du nôtre, et qui, on l'espère, permettront d'utiliser pour l'irrigation toute l'eau possible, sans qu'on ait à redouter les malheureux procès qui ont gêné cette entreprise ailleurs.

L'abolition des droits riverains et l'absolu contrôle qui est donné de toute l'eau à une forte autorité centrale, sont deux des plus importantes dispositions de l'acte. Dans plusieurs des Etats des Etats-Unis les droits riverains ont bien été abolis, et le contrôle de l'eau donné à l'Etat, mais les terres vacantes y appartiennent au gouvernement fédéral, et il est impossible, par suite de cette division d'autorité, de combiner la terre et l'eau de façon à en obtenir les plus heureux résultats.

Les dispositions de notre acte concernant les droits riverains devront certainement subir l'épreuve d'un procès, mais en supposant que la décision des tribunaux soit dans le sens de l'acte, il n'y a pas de doute que le fait d'avoir confié à une autorité centrale la propriété commune de contrôle de la terre et de l'eau, rendra possible d'administrer les deux de manière à assurer le plus grand bien possible au plus grand nombre.

Comme le gouvernement aura le contrôle de la terre et de l'eau, et qu'il est reconnu d'après l'expérience de tous les pays où l'irrigation se pratique qu'il existe beaucoup plus de terres qu'il est possible d'en rendre fertiles au moyen du plus soigneux usage de l'eau, il sera convenable et juste que l'Etat apporte le plus grand soin à accorder les droits à l'eau et surveille l'usage des sources d'eau existantes. La chose ne sera possible que si l'on surveille bien les entreprises d'irrigation dès leur commencement. Pour permettre que ce soit fait, l'acte déclare que l'on reconnaîtra les droits acquis lors de son adoption, et il pourvoit à ce que les demandes aient priorité dans l'ordre de date. Il contient ensuite des dispositions permettant l'examen nécessaire de tous les projets et la production et considération de tous protêts avant que le droit de construire des travaux d'aucune sorte ne soit accordé. Il est aussi pourvu à l'inspection des travaux en voie de construction, et il n'est que juste d'attirer particulièrement l'attention sur les plans, devis et informations générales les plus détaillés et complets, qu'il faudra produire et faire approuver par l'Etat, avant de commencer les constructions.

A ce propos il convient également de mentionner que les dispositions pourvoyant aux levées hydrographiques comme à l'enregistrement du droit de passage nécessaire pour les canaux, fossés ou réservoirs sont strictes et complètes. La levée devra se faire par un arpenteur des terres fédérales dûment autori-é, et les instructions qui lui sont données, tant pour les travaux sur le terrain que pour les rapports qui les indiquent, sont de telle nature qu'il ne pourra y avoir de différend au procès au sujet de l'étendue ou des limites du terrain affecté à la fin en question.

Les plans requis par l'acte pour les travaux d'art qui doivent être approuvés avant qu'on en commence la construction, sont complets et étendus, et bien plus précis que tout ce qui est demandé des individus ou compagnies projetant de construire des réseaux d'irrigation, dans toute autre partie de ce continent.

Il pourrait sembler à première vue que l'on gêne inutilement cette entreprise ainsi que le placement du capital par les restrictions contenues dans les clauses mentionnées plus haut, mais il y a peu de doutes qu'avec le soin pris, grâce à ces dispositions, pour faire la première distribution d'eau, ce sera l'un des principaux facteurs du bon établissement permanent des systèmes sur une base qui permettra d'effectuer la distribution de l'eau de telle façon que chaque projet de quelque étendue formera avec le temps l'un des anneaux d'un réseau complet, lequel sera utilisé le plus possible pour fertiliser les terrains arides.

Comme les plans et les informations qu'il faudra produire seront tous préparés d'une manière uniforme, donnant dans chaque cas des détails particuliers, on pourra les utiliser afin de suppléer aux renseignements fournis par les explorations sous le contrôle de l'Etat, ce qui permettra avec le temps de publier des cartes topographiques parfaites de la région aride.

Au nombre des principaux facteurs qui assurent la construction d'une ligne de chemin de fer, canal pour la navigation, canal d'irrigation, ou toute autre entreprise nécessitant la prise de possession de terrains publics ou privés pour les fins du droit de passage, se trouve la loi qui permet d'acquérir ce droit de passage d'une manière juste et équitable. Cette loi, nous l'avons au Canada dans l'Acte des Chemins de Fer, et il a été décidé que la meilleure manière de s'assurer de semblables conditions pour l'Acte d'Irrigation c'était d'adapter les dispositions de l'Acte des Chemins de Fer à cet effet, et de les appliquer à la construction des réseaux d'irrigation. C'est ce qui a été fait par l'adoption des dispositions résumées dans le paragraphe 5 mentionné plus haut, et il n'y a pas de doute que l'application de ces dispositions à l'entreprise de l'irrigation sera tout à fait aussi satisfaisante qu'elle l'a été dans le cas des chemins de fer. A cet égard notre acte d'irrigation est très complet, car il s'agit là d'une question pour laquelle les résultats d'années d'expérience peuvent servir de guides, et les dispositions d'après lesquelles peut s'obtenir le droit de passage ou se régler tous les différends au sujet de la valeur ou de l'emplacement des constructions se comprennent parfaitement.

La loi qui concerne la priorité du titre contient la disposition mentionnée dans le paragraphe 6 ci-dessus et est pratiquement la même que celle existant dans toutes les parties du monde où l'on emploie l'eau pour l'irrigation, savoir: que la priorité d'appropriation de l'eau en constitue le meilleur titre. On arrive à cette fin dans

Ministère de l'Intérieur.

notre acte de deux manières : il est pourvu en premier lieu à ce que ceux qui demandent les droits à l'eau aient priorité dans l'ordre de date des demandes ; en second lieu, en supposant que toutes les demandes aient été accordées, il est pourvu à ce que les porteurs de permis aient priorité dans l'ordre de date des permis. Ces dispositions paraissent contenir les dispositions nécessaires pour obtenir un titre valide à l'eau, et comme l'acte pourvoit encore à une procédure effective qui permet aux officiers de l'Etat de faire observer cette priorité, il s'ensuit que les différends qui pourront s'élever au sujet du partage de l'eau entre ceux qui y ont droit seront déduits au chiffre minimum.

Les dispositions au sujet du contrôle de la division de l'eau parmi les porteurs de permis, et pour le règlement des différends entre les consommateurs et fournisseurs d'eau par un employé permanent de l'Etat, ainsi que pourvu aux articles mentionnés dans le paragraphe 7 ci-dessus, sont bien différentes du système en vigueur aux Etats-Unis. Dans ce pays les fonctions de ce genre sont remplies par des officiers élus par le peuple pour des termes de courte durée, et ceux-ci doivent nécessairement subir plus ou moins les influences résultant de ce titre à un emploi. Notre acte diffère beaucoup sous ce rapport des autres lois d'irrigation existantes : la centralisation d'autorité au sujet de la première distribution de l'eau et de son usage subséquent sous la surveillance directe de fonctionnaires permanents, l'inspection des systèmes projetés dans leurs phases préliminaires, et le rang qu'ils acquièrent par l'approbation du gouvernement, ainsi que l'inspection de tous les travaux en voie de construction afin de pourvoir complètement à la sûreté publique, sont de nouvelles mesures qui n'existaient pas encore sur ce continent, et elles ne sont probablement possibles que sous un gouvernement comme le nôtre, mais, grâce à elles, les différends ou transactions malhonnêtes devront se réduire au minimum, et les avantages résultant pour le citoyen de l'usage de l'eau atteindront le maximum.

D'après les dispositions de l'acte, ainsi que définies dans le paragraphe 9 ci-dessus, le gouvernement a le droit de s'emparer, par voie d'expropriation, en aucun temps, et de faire l'exploitation ou de déposer autrement de toutes les constructions de quelque compagnie autorisée par l'acte. Cela peu paraître à première vue une mesure quelque peu drastique, mais c'est de nécessité absolue si l'on veut que le gouvernement fédéral contrôle convenablement les affaires d'irrigation. Il se présentera des cas où la prospérité future d'un district entier pourrait être arrêtée par le refus d'une compagnie de vendre à des prix raisonnables les privilèges qu'elle possèdera, où l'on pourra juger nécessaire pour le bien-être d'une partie particulière du pays de réunir les réseaux dispersés pour en former un tout, et ces choses ne pourront se faire que si le gouvernement intervient et agit, en vertu des pouvoirs qui lui sont confiés par ces dispositions, comme il le jugera mieux pour le plus grand nombre, après avoir payé la valeur raisonnable des droits acquis qu'il supprimera.

Enfin, d'après les dispositions de l'acte mentionnées dans le paragraphe 10 ci-dessus, le gouvernement s'arrogé le pouvoir de faire faire toutes les levées nécessaires afin de déterminer l'étendue et la situation des terrains qui peuvent être irrigués, la quantité et la situation de l'eau et des sites pour réservoirs, avec la faculté de les réserver ou d'en dispenser. Il est traité de ces questions au long et avec force détails dans la partie du présent rapport consacrée aux levées pour les fins d'irrigation au Canada.

Dans un sens on peut dire que notre acte d'irrigation a été fait de façon à contenir les dispositions convenables des lois en vigueur à ce sujet sur ce continent, et en Australie, ainsi que les clauses additionnelles nécessaires pour affirmer et mettre à exécution le principe que l'eau appartient à la couronne et doit être administrée et accordée avec le plus grand soin pour assurer le plus grand bien au plus grand nombre. Pour augmenter la possibilité d'atteindre cette fin désirable, il y a le fait déjà mentionné que la plus grande partie des terres de la région aride appartiennent également à la couronne, en sorte que l'on peut combiner la terre et l'eau de façon à en retirer les meilleurs résultats. On peut en donner pour exemple l'arrangement conclu par le gouvernement avec la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, et approuvé par un acte passé à la dernière session du parlement, par lequel la compagnie du chemin de fer peut prendre des concessions de terres dans certaines parties de la région aride, par blocs avec une réserve comptée en acres pour les che-

mins, au lieu de par sections alternatives avec allocations pour chemins entre chacune, ainsi que pourvu par notre système d'arpentages de terres. Il n'y a pas de doute que cet arrangement permettra à la compagnie d'entreprendre avec plus de facilité un système d'irrigation important, et comme elle pourra acquérir, en vertu des dispositions de l'Acte d'Irrigation, l'eau nécessaire pour fertiliser ces terres, cette entreprise se fera dans des conditions très avantageuses.

L'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest devra être modifié de temps à autre de façon à faire face aux résultats de l'expérience et aux cas imprévus qui se présenteront, mais comme la base de la législation consiste à faire administrer la terre et l'eau par la même autorité, toute modification qui aura cette base pour point de départ, et qui visera à étendre le même principe, affermira la position et permettra de convertir en fin de compte notre région aride en une partie riche et populeuse de nos territoires.

L'acte se compose essentiellement d'un ordre donné à l'Etat de surveiller la première distribution de l'eau qui se peut obtenir, et subséquemment des réseaux servant de cette eau, de façon à pourvoir à la sûreté publique, d'empêcher qu'on en exige des prix exorbitants, et d'administrer la terre et l'eau de manière à en retirer les plus grands avantages. L'acte ne touche en aucune façon aux questions qui en découlent comme la formation des compagnies ou autres organisations ayant pour but la construction de travaux d'irrigation, d'après ses dispositions, à part d'établir une limite pour les dettes hypothécaires.

L'on a sans doute pensé, en préparant l'acte, que l'Acte des Compagnies à Fonds Social contenait d'amples dispositions pour permettre aux compagnies d'obtenir leurs chartes et d'entreprendre l'irrigation sur une grande ou petite échelle. Il y a toutefois une classe d'organisation qui ne paraît pas être du ressort de l'Acte des Compagnies à Fonds Social, comme les organisations mutuelles, soit de quelques colons voisins qui se réunissent pour construire un fossé devant arroser leurs fermes, soit de plus grandes organisations comprenant par exemple les colons d'un district entier qui désirent hypothéquer leurs fermes ou donner leur temps afin de pouvoir construire le fossé ou canal, duquel dépendra leur succès futur. Pour permettre de faire face aux cas de ce genre, l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, lors de sa session d'août et septembre de l'année dernière, a rendu une ordonnance intitulée :—

L'ORDONNANCE CONCERNANT L'IRRIGATION DE DISTRICTS.

Les dispositions de cette loi auront une portée importante sur l'avenir de l'irrigation dans la région aride, et elles méritent qu'on les examine et critique soigneusement.

L'agitation qui a donné lieu à l'ordonnance provenait des conditions dans lesquelles se trouvaient un certain nombre de colons dans la partie d'Alberta, à l'ouest de la cité de Calgary, dans le district désigné sous le nom de Springbank. Les cultivateurs de ce district, qui pour la plupart s'étaient livrés à l'élevage des animaux et avaient souffert pendant les dernières années de la sécheresse, en sont venus à la conclusion que l'irrigation était leur seul espoir, et comme il n'y avait pas d'apparence qu'une compagnie entreprendrait de construire dans un avenir prochain le canal ou fossé d'irrigation qui lui était nécessaire, ils ont compris qu'il leur fallait une législation leur permettant de s'organiser afin de travailler en commun à faire face à cette exigence. L'ordonnance concernant l'irrigation de districts a donc été rendue pour pourvoir à ce cas, et à d'autres du même genre, qui se présenteront.

Cette ordonnance ressemble quelque peu à "l'Acte de Wright" en vigueur dans la Californie; ses dispositions peuvent se diviser sur les trois chefs d'intérêts suivants :

(a.) Quand un certain nombre de résidents du district désirent profiter des dispositions de l'ordonnance, leur premier soin sera de faire faire les levées préliminaires afin de pouvoir préparer les plans, positions, etc., exigés par l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, et cela fait, ils pourront demander au lieutenant-gouverneur, par

pétition, de créer le district, la demande étant accompagnée des plans et pétitions en question.

On remarquera que, d'après ces dispositions et qu'avant l'envoi de la pétition, il est nécessaire que les colons du district projeté prouvent leur bonne foi en fournissant une somme d'argent nécessaire pour terminer les explorations préliminaires et démontrer que le plan d'irrigation projeté est possible, et comme les plans préliminaires et les informations exigées par l'acte d'irrigation sont complets et détaillés, il est évident qu'il n'y a que les districts où l'on désire sincèrement établir l'irrigation qui se procureront l'argent pour les frais préliminaires.

(b.) Nous arrivons ensuite au deuxième point de l'ordonnance. Le lieutenant-gouverneur, après avoir examiné la pétition et les plans qui l'accompagnent, donnera avis dans la *Gazette Officielle* qu'il a reçu la pétition, et après l'examen de tout protêt, s'il en est fait, et s'il ne voit pas d'objection importante à la création du district projeté, nommera après un délai de deux semaines un comité composé de trois des pétitionnaires pour prendre le vote sur la question.

L'ordonnance établit toute une procédure pour ce vote et l'élection des officiers nécessaires à cette fin, et si les votes sont favorables à la création d'un district, la proclamation nécessaire sera lancée et le district pourra procéder à la construction des ouvrages d'irrigation.

Le conseil qui aura été élu pour administrer les affaires du district demandera alors au gouvernement fédéral, ainsi qu'il y est pourvu dans l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest, l'autorisation de détourner une quantité d'eau suffisante et de faire les constructions nécessaires pour utiliser cette eau. Cette autorisation obtenue il remplira la condition troisième et finale imposée par l'ordonnance. Si l'autorisation nécessaire n'est pas obtenue du gouvernement fédéral, dans le délai de six mois à partir de la date de la proclamation érigeant le district, ainsi qu'expliqué plus haut, le district n'existera plus.

(c.) Si l'autorisation est obtenue, le conseil nommera un ingénieur capable pour le district, et quand ce dernier aura fait les levées détaillées nécessaires pour lui permettre d'estimer le coût des travaux projetés, la terre qui devra en profiter sera taxée jusqu'au montant requis pour la construction et l'entretien des ouvrages, et il sera soumis un règlement autorisant le conseil à se procurer cette somme au moyen d'un emprunt sur le crédit des immeubles du district. Si le règlement est adopté, l'argent sera prélevé et l'on procédera à la construction et perfection des ouvrages nécessaires pour fournir l'eau; dans le cas contraire il sera fait rapport de tous les faits au lieutenant-gouverneur et le district cessera d'exister.

Les remarques qui précèdent serviront à indiquer les grandes lignes de l'ordonnance, dont quelques-unes des dispositions méritent cependant une étude plus approfondie.

Les dispositions concernant les relevés préliminaires avant qu'une pétition puisse être présentée au lieutenant-gouverneur, sont probablement les meilleures sauvegardes contre les abus de cette ordonnance qu'on pouvait établir, car il n'est pas vraisemblable qu'un nombre quelconque de résidents trouveront quelques centaines de dollars pour faire ces relevés et obtenir ces renseignements, à moins que le projet ne soit appuyé sur les besoins du district et ne reçoive l'appui d'une majorité des résidents; les pétitionnaires doivent aussi courir la chance d'une critique adverse de la part du lieutenant-gouverneur, et finalement ils dépendent complètement du gouvernement fédéral pour l'octroi de l'eau nécessaire, avant l'obtention de laquelle on exige qu'ils prouvent que le projet est praticable ainsi que leur bonne foi en produisant tous les plans détaillés et les renseignements requis par l'Acte d'Irrigation du Nord-Ouest; et comme on l'a expliqué dans ces pages, les dispositions de l'acte sous ce rapport sont très étendues et très complètes. Il est donc probable que les avantages de cette ordonnance ne seront demandés que par ceux qui se lancent dans cette entreprise de bonne foi, et avec la certitude que les ouvrages proposés peuvent se faire et sont nécessaires, qu'ils recevront l'appui de la majorité des propriétaires fonciers du district, ainsi que des gouvernements fédéral et territorial. Sous ce rapport l'ordonnance est bien supérieure à la loi californienne plus haut mentionnée. Dans cette

loi le gouvernement n'exerce aucune surveillance sur aucun projet qu'on propose, la question affectant la création de districts étant déléguée aux officiers du comté.

Les mesures initiatives prévues par cette ordonnance semblent être complètes et rédigées de manière à rendre aussi minime que possible la probabilité de faire usage de la loi pour proposer ou lancer des projets illégitimes ou peu désirables.

Le rouage prévu pour l'érection du district, l'élection des officiers et la votation sur les règlements et autres questions à décider par la voix des électeurs, ont été basés et suivent de près les grandes lignes de l'ordonnance d'après laquelle on érige les circonscriptions scolaires, élit les officiers et prélève l'argent; ces dispositions sont le résultat de quelques années d'expérience, et l'on a trouvé qu'elles pouvaient marcher et étaient assez complètes pour faire face aux conditions existantes.

Les fonctions exceptionnelles déléguées à l'ingénieur de district en vertu de l'ordonnance, sont dignes de remarques. L'ingénieur fait les relevés topographiques nécessaires pour lui permettre d'étudier les ouvrages projetés et en estimer les frais de construction et d'entretien, et il prépare ensuite le rôle de cotisation d'après lequel il faudra prélever les fonds nécessaires à la construction et à l'entretien de ces ouvrages. L'ingénieur est chargé de toutes les procédures depuis l'étude du projet jusqu'à l'achèvement du rôle de cotisation, et l'avis donné aux propriétaires de la part qu'ils auront à payer. Si les districts d'irrigation formés en vertu des dispositions de cette ordonnance, se procurent de bons ingénieurs dignes de confiance, il n'y a pas de doute que les dispositions ci-dessus fonctionneront avec avantage, parce qu'elles obviennent à toutes les complications au sujet des aires d'arrosages ou de leur valeur entre l'estimateur et l'ingénieur, et il est raisonnable de supposer que l'ingénieur qui fait les études sur le terrain est l'homme qui est le plus compétent pour établir la part à payer par ceux dont les terres en profitent le plus. Cet arrangement possède le double avantage de la simplicité et de l'économie en ce qu'il dispense de nommer un personnel supplémentaire de cotiseurs et d'aides, et laisse toute l'affaire à régler entre le conseil et l'ingénieur.

Les dispositions de l'ordonnance au sujet de l'émission de débetures pour prélever les fonds pour construire le réseau, et la répartition du fonds d'amortissement pour payer ces débetures et pourvoir à l'entretien des ouvrages, méritent quelque attention. Ces dispositions forment réellement les points essentiels de la législation, car si elles ne sont pas rédigées de manière à ce qu'on puisse facilement sous leur autorité prélever l'argent nécessaire, et en même temps établir des restrictions nécessaires et raisonnables pour la dette sur obligations et la taxe annuelle foncière pour l'administration et l'entretien, l'ordonnance sera non seulement inutile aux gens qui désirent profiter de ses dispositions, mais elle encouragera des dépenses inutiles pour les relevés et examens préliminaires, et fera naître de fausses espérances. Voici en peut de mots ces dispositions:—

Les terrains à améliorer par la construction d'ouvrages d'irrigation en vertu de l'ordonnance peuvent être taxés jusqu'à \$6 par acre pour les frais de construction et jusqu'à \$1 par année pour l'entretien, l'intérêt et le fonds d'amortissement. La somme capitale de \$6 doit être éteinte dans vingt ans.

Pour les fins de la présente discussion, on a raison de prétendre qu'un projet qui exigera une taxe de plus de \$6 par acre pour sa construction n'est pas un projet justifiable ou désirable, car les récoltes qui peuvent être cultivées dans la plus grande partie de notre région aride ne justifieront pas une taxe plus forte ni aussi forte que \$6 par acre. Si les débetures émises pour prélever ce montant portent 6 pour 100 d'intérêt, ce qui semble un intérêt raisonnable, dans les circonstances, il faudra une taxe annuelle de 67 cents par acre pour payer l'intérêt et l'amortissement, ne laissant que 43 cents par acre, par année, pour faire face aux frais d'administration et d'entretien.

Cette dernière somme serait peut-être suffisante si l'on exerçait le plus grand soin et la plus grande intelligence dans l'administration et les réparations; mais maintenir l'irrigation pour cette somme signifierait que notre taxe annuelle pour l'eau serait beaucoup moindre qu'aux Etats-Unis, où la moyenne du coût annuel de ces frais s'élève à 99 cents par acre.

Ministère de l'Intérieur.

D'après ces chiffres on constatera que la praticabilité d'un projet quelconque dont la construction coûterait \$6 par acre est bien douteuse, et l'on peut à bon droit présumer qu'une première charge de \$4.50 à \$5 par acre est à peu près le chiffre extrême pour lequel les districts devraient entreprendre la construction d'un réseau d'irrigation. Le coût moyen pour amener l'eau sur le terrain aux Etats-Unis est d'environ \$8.15 par acre. Cependant, comme les réseaux qui seront probablement entrepris dans un avenir rapproché, en vertu des dispositions de cette ordonnance, bénéficieront de l'avantage d'un droit de passage à bon marché, et d'une absence de conflits au sujet de droits acquis, leur construction devrait être possible pour le chiffre de dépenses mentionné.

En limitant la dette par débetures à \$6 par acre, et à \$100 de taxe annuelle par acre, tel que prévu par l'article 42 de l'ordonnance, on trouve les sauvegardes qui tiennent cette disposition dans les limites d'une législation raisonnable, car on peut affirmer en toute sécurité que toute loi qui autoriserait une dépense plus forte que le coût moyen d'entreprises du même genre aux Etats-Unis, où l'on a eu de longues années d'expérience dans la construction et l'administration, retarderait plutôt qu'elle n'avancerait la prospérité de notre pays.

L'acte Wright de la Californie, mentionné plus haut, ne contient pas de dispositions limitant les premières charges ou la taxe annuelle, et c'est sans doute à la suite d'abus qui se sont élevés à cause de ce manque de restrictions qu'on s'est servi de cet acte pour aider des projets contestables et justifier les critiques sévères auxquelles il est maintenant sujet à cause du chiffre injustifiable pour lequel on a émis des débetures dans quelques-uns des districts créés en vertu de ses dispositions.

La valeur de l'ordonnance du Nord-Ouest au sujet des districts d'irrigation pour les colons qui pourraient désirer se prévaloir de ses dispositions, est grandement diminuée par le doute qui existe quant au pouvoir de l'Assemblée législative du Nord-Ouest de promulguer une telle mesure, car même si le gouvernement fédéral permet cette législation, les personnes qui achèteront les débetures émises en vertu de ses dispositions demanderont certainement une décision des tribunaux sur ce point avant d'acheter, ou n'achèteront qu'à un prix qui constituera un fort escompte sur leur valeur au pair. A ce propos, il serait intéressant de remarquer qu'un doute à peu près semblable au sujet de la légalité des dispositions de l'acte Wright, et quelques années de retard dans l'obtention d'une décision de la part de la cour suprême fédérale, ont sérieusement diminué leur valeur pour les gens, et ont fait que les obligations émises sous l'autorité de cet acte ont été considérées d'un mauvais œil comme placement sûr et profitable.

PARTIE II.

RELEVÉS D'IRRIGATION CANADIENNE.

J. S. DENNIS, A.T.F.

Membre de la Société Américaine des ingénieurs hydrauliques, inspecteur en chef des arpentages, chargé de la direction de ce service.

Dès les premières étapes du mouvement vers l'irrigation de la région aride, il fut évident que le gouvernement aurait beaucoup à faire pour réunir les données nécessaires sur les eaux d'alimentation et les étendues sur lesquelles on pourrait les utiliser. Il était de plus nécessaire d'acquérir une connaissance exacte de la conformation topographique et hydrographique générale du pays, afin d'exercer un contrôle intelligent sur l'affectation des eaux disponibles à l'amendement des aires improductives.

Une loi compréhensible sur la diversion et l'usage des eaux d'alimentation disponibles dans la région aride ayant été promulguée, et le gouvernement s'étant chargé de la soigneuse surveillance de cette diversion et de cet usage, il devint nécessaire de commencer sans retard à localiser et déterminer le volume des eaux d'alimentation disponibles et de faire un relevé topographique général de la région aride.

Quelque temps avant l'adoption de l'Acte d'Irrigation, la question du projet le plus pratique devant servir de base à ces relevés avait été étudiée avec soin, et de bonne heure en décembre 1893, le soussigné soumit un rapport contenant les grandes lignes d'un système projeté en vue d'un relevé hydrographique général.

Le but à atteindre et les renseignements à obtenir par ces relevés étaient énoncés sous les titres suivants :

"1. L'obtention de renseignements sur les contours du pays, et sur la somme et la quantité de l'eau d'alimentation, et de sa distribution possible et probable, qui permettent au gouvernement d'exercer pour l'irrigation le contrôle et la surveillance si nécessaire pour prévenir les disputes et établir l'entreprise sur des bases permanentes et saines.

"2. La détermination de la topographie et des élévations relativement au système d'arpentage des terres, et l'établissement de points de repère permanents de manière que les renseignements obtenus puissent servir aux arpenteurs et aux ingénieurs comme base de leurs arpentages et relevés de détails pour la construction de canaux, de rigoles ou réservoirs.

"3^o La localisation et l'isolement d'emplacements convenables à la construction de réservoirs, et l'obtention des renseignements dont le gouvernement a besoin à ce sujet.

"4^o La publication de tels plans qui permettent de rattacher tous les relevés d'irrigation à des points de repère communs et bien établis et à des données communes pour les élévations, de sorte que chaque arpentage particulier basé sur le code fourni par les plans du gouvernement, puisse devenir une partie du tout et avec le temps permettre de publier une carte topographique exacte de la région.

"En faisant un relevé de ce genre le gouvernement se procure des données générales qui ont, à proprement parler, un caractère national et dépassant les limites des relevés faits pour des canaux ou rigoles particuliers, et il pourra ainsi déterminer les limites des bassins de drainage et empêcher de détourner les eaux du district auquel elles appartiennent en propre, et d'essayer, comme on l'a fait d'une manière si désastreuse pour les capitalistes et les cultivateurs à beaucoup d'endroits aux Etats-Unis, d'irriguer dans un certain district une plus grande quantité de terres que ne le justifierait l'alimentation d'eau."

Les relevés d'irrigation canadienne faits durant la dernière saison avaient pour base le projet soumis en décembre 1893, et avaient pour objet l'obtention des renseignements dont il est parlé plus haut; il est donc nécessaire avant de commencer à

discuter les résultats des opérations réelles en campagne, de consacrer quelques lignes pour expliquer par des exemples le système d'après lequel se font ces relevés et les faits qui ont amené l'adoption de ce système, comme étant le plus convenable aux nécessités de la cause.

Les grandes lignes du projet sont les suivantes, et les traits caractéristiques des détails sont examinés dans l'ordre convenable :

La région aride est divisée en blocs rectangulaires en suivant les lignes de base et les contours des cantons du système d'arpentage des terres (*voir la carte*). Ces blocs varient en dimension de quatre cantons, ou 144 milles carrés, dans la partie accidentée ou des contreforts des montagnes de la région, à seize cantons ou 576 milles carrés, dans les parties ouvertes et légèrement onduleuses.

Le long des lignes de bornage de ces blocs, on a soigneusement pris les niveaux avec des niveaux en Y de 18 pouces et des mires de 17 pieds, l'évation étant déterminée à chaque 330 pieds dans la contrée légèrement onduleuse, et à des intervalles suffisants pour déterminer des contours de 50 pieds lorsque la contrée est accidentée ; la topographie générale le long de ces lignes est notée d'après un chaînage soigneux avec un ruban d'acier, et en même temps les intervalles de cinq chaînes ou 330 pieds sont marqués de petits piquets en bois numérotés consécutivement 1, 2, 3, 4, 5, etc., sur chaque côté de section.

Aux angles de cantons et aux points où des cours d'eau, des chemins de fer ou autres objets proéminents sont coupés par les lignes tracées, des points de repère permanents sont établis en enfonçant une barre de fer d'un pouce et demi de diamètre et de cinq pieds de long dans la terre jusqu'à dix pouces de son sommet, et en marquant ces barres avec des dés d'acier. On établit aussi des points de repère permanents dans toutes les cités, villes ou villages de districts, et aux endroits où l'on trouve du roc solide ou autre configuration naturelle permanente.

La topographie, sur une distance de un à six milles de chaque côté de la ligne tracée comme il est dit plus haut, est déterminée par un ingénieur topographe, qui mesure ses altitudes au moyen d'un baromètre anéroïde, en se servant des altitudes notées le long de la ligne du bloc comme point de départ quotidien et pour contrôler son travail, et en mesurant les distances à la marche ou au moyen du micromètre ou de l'odomètre.

Tous les cours d'eau coupés par les lignes sont soigneusement relevés, et le débit à cette date est déterminé au moyen d'un compteur ; on se procure en même temps des données suffisantes en mesurant le niveau des hautes eaux et des crues, et en déterminant la pente du cours d'eau et la nature de son lit et de ses bords, pour pouvoir établir approximativement le débit à ces périodes dans le cours d'eau. Toutes les sources sont jaugées et l'étendue et le volume de tous les lacs mesurés.

Les emplacements convenables aux retenues d'eau dans le voisinage des lignes extérieures des blocs, ou dans l'intérieur des blocs, sont soigneusement relevés et arpentés, afin d'en fixer la capacité et l'altitude par rapport au pays environnant.

La partie de la région aride située dans les contreforts et la contrée très accidentée contiguë sur le versant oriental des montagnes Rocheuses, sera arpentée et il en sera fait une carte d'après la méthode photographique, et ces arpentages seront rattachés à ceux déjà décrits plus haut, de sorte que les cartes publiées feront voir tout le district d'une manière convenable.

On remarquera d'après ce qui précède que les travaux qu'entreprendra la commission d'irrigation canadienne comprennent plusieurs branches très différentes de travaux d'art et d'arpentage. Nous avons à traiter des questions d'arpentage géographique et topographique de génie hydraulique et des branches structurales de génie civil.

Les travaux sous ces différents titres, tels qu'exécutés d'après le système esquissé ci-dessus, ont besoin de quelques explications détaillées.

TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES.

Les résultats obtenus par les relevés topographiques, convenablement réunis et publiés sous forme de plans et de rapports, forment la base sur laquelle toute la superstruction de nos investigations hydrauliques et la localisation réelle des ouvrages d'amendement, doivent reposer, et le système qui permet de recueillir et de réunir ces résultats de la manière la moins dispendieuse compatible avec le but à atteindre, est un système qui se recommande de lui-même.

On décrit un relevé topographique comme "étant un arpentage qui indique non seulement la position géographique des points et des objets à la surface de la terre, mais qui fournit aussi des données d'après lesquelles on peut tracer la nature de la surface rapportée aux altitudes et dépressions relatives."

Pour faire un relevé de ce genre il est nécessaire de mesurer non seulement la distance et la direction, mais aussi les altitudes relatives, et le caractère du relevé dépend de la fréquence et de l'exactitude de ces mesurages.

Avant de commencer nos relevés d'irrigation, la majeure partie de la région aride avait été couverte par des arpentages entrepris conformément au système d'arpentage des terres, et l'on décida d'utiliser ces derniers pour obtenir les grandes lignes de distance et de direction requises comme point de départ de nos nouvelles investigations topographiques.

Le système d'après lequel on a fait l'arpentage des terres est fondé sur celui qui a été inauguré aux États-Unis il y a de nombreuses années; ces principaux traits distinctifs consistent en cantons rectangulaires contenant trente-six sections d'un mille carré, ou 640 acres chacune, dont les lignes extérieures courent nord et sud, et est et ouest. Ces cantons sont numérotés uniformément vers le nord à partir du 49^e parallèle de latitude ou frontière internationale et sont situés par rangs numérotés vers l'ouest à partir de méridiens initiaux situés à quatre degrés de distance les uns des autres. Ces arpentages ont été effectués en traçant d'abord les lignes de base, qui sont situées à vingt-quatre milles ou quatre cantons les unes des autres, à partir d'un méridien initial jusqu'au suivant, et ensuite en divisant la lisière entre ces bases en traçant les lignes extérieures des cantons du nord au sud, à partir de ces lignes de base; les lignes extérieures des cantons intermédiaires à l'est et à l'ouest sont ensuite arpentées, et finalement les cantons sont subdivisés en sections.

Ces trois différentes sortes d'arpentages sont faites en trois opérations distinctes et séparées par différentes classes d'arpenteurs, qui tous doivent justifier de leurs aptitudes en travaillant en apprentissage pendant un certain nombre d'années, et en passant ensuite un examen sévère sur des sujets prévus par la loi, et devant un conseil d'examineurs nommés par la loi. En accomplissant la première et la seconde opération, on a exercé le plus grand soin; les lignes ont toutes été tirées avec la meilleure lunette méridienne, et l'azimut a été déterminé avec soin par observation stellaire, la moyenne d'erreur d'azimut sur les lignes de base et de blocs étant de moins de dix secondes. Les mesurages de longueur ont été invariablement faits avec des chaînes en ruban d'acier, toutes les longueurs sur les lignes de base étant chaînées deux fois par deux différentes équipes de chaîneurs, qui devaient se contrôler l'une et l'autre à $1\frac{1}{2}$ chaînon ou 12 pouces près, pour chaque mille.

Les lignes extérieures des cantons intermédiaires ont été arpentées de la même soigneuse manière, et les limites d'erreurs d'azimut et de longueur sont faibles.

Finalement la subdivision des cantons en sections a été accomplie sous l'œil vigilant d'un inspecteur, et dans les limites d'erreur bien définies, les lignes étant tracées au moyen de la lunette méridienne et d'un chaînage fait avec des chaînes en ruban d'acier.

En arpentant ces différentes lignes, on a noté avec soin les principaux caractères topographiques, et les cartes à grande échelle qui ont été publiées au cours des arpentages des terres font voir d'une manière très exacte la topographie principale sur toutes les lignes tracées.

Ces arpentages ont été clairement marqués sur le terrain, les angles des cantons et des sections étant indiqués d'une manière permanente au moyen de barres de fer solidement enfoncées dans la terre et des fosses.

Ministère de l'Intérieur.

Nous prétendons que nos arpentages de terres sont faits d'après le meilleur système, que notre arpentage est le plus exact, et que nos marques sont les plus permanentes de tous les systèmes existants, et il est donc convenable que tous travaux ultérieurs ayant pour objet d'ajouter de nouveaux renseignements topographiques à ceux fournis par les arpentages des terres, s'appuient sur ce système, surtout parce que les marques permanentes ci-dessus mentionnées constituent les points de repère les plus commodes pour les lignes de canton ou autres renseignements topographiques que les relevés d'irrigation pourront ajouter.

Ayant ainsi un code appuyé sur une base simple et exacte, nous ne fûmes pas obligés, au début de nos relevés d'irrigation, de nous occuper des questions de triangulation, ou des méthodes d'arpentages géodésiques, pour localiser les caractères topographiques permanents, ou d'établir des points de départ, et le problème se réduisit à une détermination exacte des altitudes des caractères permanents sur certaines lignes extérieures de cantons, au moyen d'un nivellement soigneux, et d'indiquer ensuite la topographie intérieure de manière à ce que les cartes publiées fissent voir les contours.

Comme il a déjà été expliqué, les altitudes sur les lignes extérieures des blocs ont été établies au moyen de niveaux en Y de 18 pouces et de mires de 18 pieds mesurant au centième, la position des caractères topographiques sur ces lignes, tels qu'indiqués par les cartes des arpentages des terres, étant vérifiée en chaînant de nouveau ces lignes, de sorte qu'en réalité nous avons trois mesurages avec chaînes en ruban d'acier, pour fixer la position de ces caractères distinctifs. L'exactitude avec laquelle on a établi les altitudes sera mieux démontrée par le tableau suivant des raccordements, qui indique les raccordements faits par les niveleurs dans les divisions A et B, durant la dernière campagne, sur les points de repère placés par une ou les deux divisions.

TABLEAU indiquant les raccordements des niveaux par les divisions A et B.

Division.	N° du P. de R.		Nombre de milles parcourus.	Différence au raccordement.
	De	A		
A.....	3	10	73	0·67 pieds.
A.....	3	3	97	0·52 “
A et B.....	7	7	48	0·48 “
A et B.....	11	T.B.M.	73	0·69 “
A et B.....	T.B.M.	T.B.M.	62	0·66 “
A et B.....	3	5	48	1·40 “
B.....	T.B.M.	T.B.M.	86	1·30 “
*B.....	59	59	86	4·80 “
B.....	5	7	8	0·09 “

* Probablement dû au pays exceptionnellement rude, et aux grands vents régnants.

Nous avons à notre disposition deux ou trois méthodes de faire les travaux topographiques généraux, mais après avoir étudié les mérites de chacune, nous adoptâmes le système qui acceptait la position des principaux caractères topographiques des lignes de bornage des sections, tels qu'indiqués par le système d'arpentage des terres, qui divisait la contrée en blocs d'un mille de côté, et de remplir ces blocs au moyen de lignes transversales tracées le long des contours principaux, d'une ligne de bornage de section à une autre ligne de bornage de section, et de déterminer les altitudes au moyen du baromètre anéroïde, en employant comme base de ces altitudes les niveaux pris, le long des lignes extérieures des cantons, comme il est dit ci-dessus.

Les opérations en campagne se font comme suit, en les modifiant selon les besoins particuliers qui se présentent. L'ingénieur topographe accompagne l'équipe chargée de faire le chaînage et le nivellement sur les lignes extérieures des cantons jusqu'à ce qu'il intersecte quelque point proéminent, tel qu'un cours d'eau, une vallée, un bassin ou colline bien définis; il commence alors une ligne d'observations à partir de la ligne extérieure qu'on trace, prenant son altitude de quelque point fixe sur cette ligne, et il fait une section transversale pour déterminer la location des cantons principaux du point en question, contrôlant sa position en la rapportant aux angles de sections contigus à ce point qu'il suit, et lisant son baromètre à tous les points où il y a un changement sensible d'altitude. Les travaux, à mesure qu'il avance, sont reportés sur des feuilles de section transversale, et les altitudes sont contrôlées en les raccordant sur quelque altitude connue telle que relevée par les nivellements de la ligne. Les distances sont mesurées à la marche ou avec le micromètre ou l'odomètre, et comme elles sont contrôlées à chaque mille à l'intersection de chaque ligne de bornage de section, on les trouve assez exactes pour permettre d'établir les cantons aussi exactement qu'on peut les rapporter.

Les avantages qu'offre ce système sont la rapidité et le bon marché, et lorsqu'on se rappellera que la position en latitude et longitude de tous les caractères topographiques proéminents a déjà été déterminée par un mesurage réel par les arpenteurs des terres sur la ligne extérieure de chaque bloc d'un mille de côté, le mesurage des altitudes intérieures au baromètre devrait fournir des données additionnelles suffisantes pour permettre de publier une carte topographique très exacte.

Les baromètres employés ont été faits par Dolland et C^o, de Londres, Angleterre, sur le modèle de ceux fabriqués par cette maison pour la Commission trigonomérique des Indes Orientales; ils sont divisés sur l'arc principal pour indiquer les différences d'altitudes de vingt pieds et se lisent avec un vernier à deux pieds. Les résultats obtenus avec ces instruments sont très satisfaisants; il existe, naturellement, un élément d'incertitude dans les altitudes déterminées de cette manière, à cause de la variété des conditions atmosphériques dans lesquelles on s'en sert, mais le contrôle constant qu'offrent les nivellements opérés sur la ligne principale permet de s'en servir dans des limites raisonnables d'erreur.

Lorsqu'on rencontre des endroits convenables pour des réservoirs ou retenues d'eau, on établit leur position et leur superficie par rapport aux arpentages de subdivisions des terres, et leur capacité est mesurée au moyen de sections transversales de manière à déterminer approximativement le volume d'eau qu'ils contiendront. Les altitudes aux endroits proéminents sont marquées pour consultation ultérieure par les ingénieurs se servant des renseignements donnés par ces arpentages généraux, en plaçant des points de repère permanents du genre ci-dessus décrit.

La position de ces points de repère est rapportée au système d'arpentage des terres, de sorte que ceux qui désirent s'en servir peuvent facilement les découvrir. La location et l'altitude de tous les points de repère établis durant la dernière campagne sont indiqués dans le tableau suivant:—

Ministère de l'Intérieur.

DIVISION A.

TABLEAU indiquant les points de repère établis durant la campagne de 1894, avec détails de location et d'altitude. Donnée—le niveau de la mer.

N ^o du P. de R.	LOCATION.				Description.	Altitude au-dessus de la mer.
	Section.	Canton.	Rang.	A l'O. du méridien.		
1	15	24	1	5	Un tampon de fer enfoncé dans la seconde assise de pierre et marqué ∇ B M 1.	Pieds. 3401·00
2	16	24	1	5	Un tampon de fer enfoncé dans la seconde assise de pierre et marqué ∇ B M 2.	3406·00
3 A	16	24	1	5	Point sur la seconde assise de pierre marqué ∇ .	3410·00
3	36	24	2	5	Poteau de fer marqué ∇ B M 3.	3607·60
4	31	24	1	5	Un point sur une grosse excroissance de grès marqué ∇ B M 4.	3481·40
6	34	24	2	5	Poteau de fer marqué \uparrow B M 6.	3468·40
8	36	24	3	5	do do 8.	3784·15
10	36	24	4	5	do do 10.	3950·85
12	31	24	4	5	do do 12.	3962·5
14	13	24	4	5	do do 14.	3873·40
16	36	22	4	5	do do 16.	4514·60
18	24	22	4	5	do do 18.	3965·25
20	4	22	3	5	do do 20.	3890·60
22	2	21	3	5	do do 22.	3817·10
24	35	20	1	5	do do 24.	3473·50
26	31	20	28	4	do do 26.	3213·70
28	36	20	28	4	do do 28.	3540·75
30	36	19	29	4	do do 30.	3398·65
32	6	19	28	4	Point indiqué sur la pierre de la cinquième assise et marqué B M 32.	3371·25
34	1	19	28	4	Poteau de fer marqué ∇ B M 34.	3267·85
36	36	21	28	4	do do 36.	3304·40
38	13	23	28	4	do do 38.	3330·10
40	36	24	28	4	do do 40.	3277·70
42	36	23	26	4	do do 42.	3213·65
44	13	23	29	4	do do 44.	3338·50
46	36	24	29	4	do do 46.	3512·45
48	34	24	1	5	do do 48.	3405·40
50	36	26	2	5	do do 50.	3871·20
52	35	28	1	5	do do 52.	3562·60
54	36	28	28	4	do do 54.	3166·00
56	33	28	28	4	Point indiqué sur une grande saillie de grès et marqué ∇ B M.	3137·05
58	36	28	2	5	Poteau de fer marqué ∇ B M 58.	3744·60
60	36	28	3	5	Point indiqué sur une saillie de grès et marqué ∇ B M 60.	3608·50
62	36	28	4	5	Poteau de fer marqué ∇ B M 62.	3921·25
64	33	28	4	5	do do 64.	3839·00
66	36	26	4	5	do do 66.	4214·45
68	25	25	4	5	do do 68.	3642·30

TABLEAU B.

TABLEAU des points de repère établis durant la campagne de 1894, avec détails de location et d'altitude. Donnée—le niveau de la mer.

N ^o du P. de R.	LOCATION.	Section.	Canton.	Rang.	Mérid. init.	Description.	Altitude au-dessus de la mer.	
							Pieds.	Dixièmes.
1	Angle N.-O. du B. P. de Calgary	15	24	1	5	Plaq. de fer posée d. la 2e assise. . .	3401	00.
2	Angle S.-E. du palais de just. de Calgary	16	24	1	5	do do do	3406	00
3A	Cheminée de la maison de pompe de Calgary.	16	24	1	5	Point (∩) taillé dans la 2e assise. . .	3410	00
3	A l'angle N.-E.	36	24	2	5	Som. de la bar. de fer, marq. B. M. $\frac{3}{\uparrow}$	3607	60
5	52·17 chaînes S. de l'angle N.-E. (83 pds de la rivière de l'Arc, ligne de bornage E., R. S. Sarcis.)	25	23	2	5	do do B. M. $\frac{5}{\uparrow}$	3490	02
7	35·00 chaînes S. de l'angle N.-E. (13 pds E. du ruisseau au Poisson, sur ligne de bornage E., res. des Sarcis.)	1	23	2	5	do do B. M. $\frac{7}{\uparrow}$	3488	15.
9	25·00 chaînes S. de l'angle N.-E. (26 pds S. du ruisseau des Pins, sur ligne de bornage E., sec. 1.)	1	22	2	5	do do B. M. $\frac{9}{\uparrow}$	3538	45.
11	A l'angle N.-E.	36	20	2	5	do do B. M. $\frac{11}{\uparrow}$	3799	71
13	49·00 chaînes S. de l'angle N.-E. (50 pds S. du ruisseau des Moutons, sur ligne de bornage E., sec. 25.)	25	20	2	5	do do B. M. $\frac{13}{\uparrow}$	3609	80
15	55·00 chaînes S. de l'angle N.-E. (33 pds O. de la ligne de born. E. sec. 1.)	1	18	2	5	Point le plus élevé sur tablette de grès.	3694	61
17	47·05 chaînes S. de l'angle N.-E. (10 pds E. de la ligne de bornage E. sec. 36.)	36	17	2	5	Point (∩) sur tablette de grès. . .	3732	73.
19	20·00 chaînes O. de l'angle N.-E. (75 pds O. de la Fourche S. de la rivière Highwood, sur lig. de born. S. sec. 33.)	33	16	2	5	Som. de la bar. de fer, marq. B. M. $\frac{19}{\uparrow}$	3974	60.
21	A l'angle N.-E.	36	16	2	5	do do B. M. $\frac{21}{\uparrow}$	4403	52.
23	11·98 chaînes O. de l'angle N.-E. (74 pds O. du centre du ruis. des Moustiques, sur ligne de born. N., sec. 35.)	35	16	29	4	do do B. M. $\frac{23}{\uparrow}$	3342	20.
25	4·81 chaînes O. de l'angle N.-E. (50 pds du centre de la voie de ch. de f. C. et E., sur la ligne de bornage N. sec. 32.)	31	16	28	4	do do B. M. $\frac{25}{\uparrow}$	3352	60.
27	10·50 ch. S. de l'angle N.-E. (105 pds N. du centre du ruis. des Montagnes, sur ligne de bornage E., sec. 12.)	12	16	28	4	do do B. M. $\frac{27}{\uparrow}$	3277	02.
29	1·43 bh. N. de l'angle N.-E. (50 pds du centre de la voie de ch. de f. C. et E., sur ligne de bornage E., sec. 36.)	25	15	28	4	do do B. M. $\frac{29}{\uparrow}$	3344	63.
31	20·05 ch. O. de l'angle N.-E. (183 pds Ouest de la Petite riv. de l'Arc, sur ligne de bornage N., sec. 31.)	31	16	26	4	do do B. M. $\frac{31}{\uparrow}$	3174	08.
33	A l'angle N.-E. (à côté de la barre angulaire du canton.)	36	16	26	4	do do B. M. $\frac{33}{\uparrow}$	3315	10
35	5·00 ch. S. de l'angle N.-E. (89 pds N. du centre de la Petite riv. de l'Arc, sur ligne de bornage E., sec. 12.)	12	15	26	4	do do B. M. $\frac{35}{\uparrow}$	3079	60.
37	A l'angle N.-E. (à côté du poteau de bois à l'angle du canton.)	36	12	26	4	do do B. M. $\frac{37}{\uparrow}$	3196	80.
39	A l'angle N.-E.	12	9	26	4	do do B. M. $\frac{39}{\uparrow}$	3060	20
41	do	36	5	26	4	do do B. M. $\frac{41}{\uparrow}$	3338	40
43	do (à l'angle indiqué par les arp. des réserves des sauvages.)	36	4	27	4	do do B. M. $\frac{43}{\uparrow}$	3495	70

Ministère de l'Intérieur.

TABLEAU indiquant les points de repère établis durant la campagne de 1894, etc.—*Fin.*

N° du P. de R.	LOCATION.				Description.	Altit. au-dessus du niv. de la mer.	
	Section.	Canton.	Rang.	Mérid. init.		Pieds.	Dixièmes.
45	A l'angle S.-E.				Som. de la bar. de fer, marq. B.M.	4138	10
47	do				do do B.M.	4352	80
49	25'00 ch. S. de l'angle N.-E. (sur la ligne de bor. E., sec. 36, vis-à-vis la résidence de J. Nelson).				do do B.M.	3793	10
51	A l'angle S.-E. (120 pieds N. de la riv. Sainte-Marie).				do do B.M.	4136	50
53	Sur ligne de bor. S. du canton (215 pds E. de la branc. N. de la riv. au Lait).				do do B.M.	4131	40
55	A l'angle S.-E. du canton (cet angle non établi—Placé par mesurage de l'angle S.-E., cant. 1-24-4.)				do do B.M.	4595	10
57	A l'angle N.-E.				do do B.M.	3407	80
59	do				do do B.M.	3600	00
61	do				Som. du pot. ang. du canton, marqué. B.M.	3411	40
63	do				do do B.M.	3361	60
65	do				do do B.M.	3179	80
67	41'00 ch. N. de l'angle N.-E. (1131 pds N. de la riv. Sainte-Marie, sur la ligne de bor. E., sec. 25).				Som. de la bar. de fer marq. B.M.	2998	90
69	40'00 ch. S. de l'angle N.-E. (sur ligne de born. E., sec. 25, à l'angle du $\frac{1}{4}$ sec.)				do do B.M.	2765	20
71	A l'angle N.-E. (153 pds O. de la rivière de Ventre).				do do B.M.	2676	80
73	A l'angle du $\frac{1}{4}$ sec., sur la lig. de bor. N.				do do B.M.	2978	40
75	Sur l'angle N.-E. du palais de justice de Lethbridge (92 pds au S. de la lig. de born. N., $\frac{1}{4}$ N.-E., sec. 31).				Pierre angul., 2e assise, B.M.	2958	80=alti- tude de
77	A l'angle du $\frac{1}{4}$ sec. sur la lig. de bor. N.				Som. de la bar. de fer marq. B.M.	2956	20
79	A l'angle N.-E.				Sommet de la bar. de fer à l'ang. S.-E. de la rés. de la P. à C. du N.-O., marq. B.M.	3100	50
81	39'05 ch. O. de l'angle N.-E. (à l'intersection de la lig. de bor. N., sec. 33, avec la limite E. de la route de Pincer-Creek).				Som. de la bar. de fer marq. B.M.	3157	80
83	A la station 52, route arpentée, de Macleod à Pincer-Creek (au centre entre les fosses).				do do B.M.	3355	70
85	A la station 55, route arpentée, de Macleod à Pincer-Creek (au centre entre les fosses).				do do B.M.	3359	40
87	A l'angle N.-E.				do do B.M.	3338	70

INVESTIGATION HYDRAULIQUE.

En entreprenant une investigation sur l'approvisionnement d'eau de la région aride, nous avons eu à étudier plusieurs problèmes qui ont intéressé les ingénieurs hydrauliques et d'irrigation dans le monde entier, mais qui sont comparativement neufs au Canada.

Pour connaître, même à un raisonnable degré d'exactitude, les facteurs nécessaires à une juste approximation de l'approvisionnement d'eau disponible, et l'étendue de la contrée aride qu'on peut améliorer par cette irrigation, il faut faire des investigations qui peuvent se résumer sous les titres suivants :—

- (a) Le mesurage du débit quotidien des cours d'eau.
- (b) L'établissement du volume d'eau dans les lacs, les marais ou autres nappes d'eau tranquille.
- (c) Le mesurage du débit quotidien des sources.
- (d) La détermination du taux d'évaporation dans des conditions variées, et de l'écoulement probable des réservoirs naturels quelconques.
- (e) L'établissement du "devoir" de l'eau, ce qui comprend une étude des conditions climatiques et de la nature du sol où elle doit être employée, et finalement de l'espèce de moissons qu'on peut cultiver au moyen de l'application artificielle de l'eau.

Pour obtenir des données sur lesquelles on puisse établir des déductions sous ces différents titres, il est évident que les observations devraient se répartir sur une période considérable de temps et qu'elles soient faites avec exactitude et régularité. Avec le personnel et les instruments à notre disposition pour l'ouvrage de campagne durant la dernière année, il était tout de suite visible que nous ne pouvions tenter quoi que ce soit qui ressemblât à des observations régulières ou systématiques, et il fut donc nécessaire de consacrer notre énergie à faire des investigations dispersées et partielles pour nous fournir des renseignements généraux sur lesquels nous puissions établir une estimation approximative de l'approvisionnement d'eau disponible.

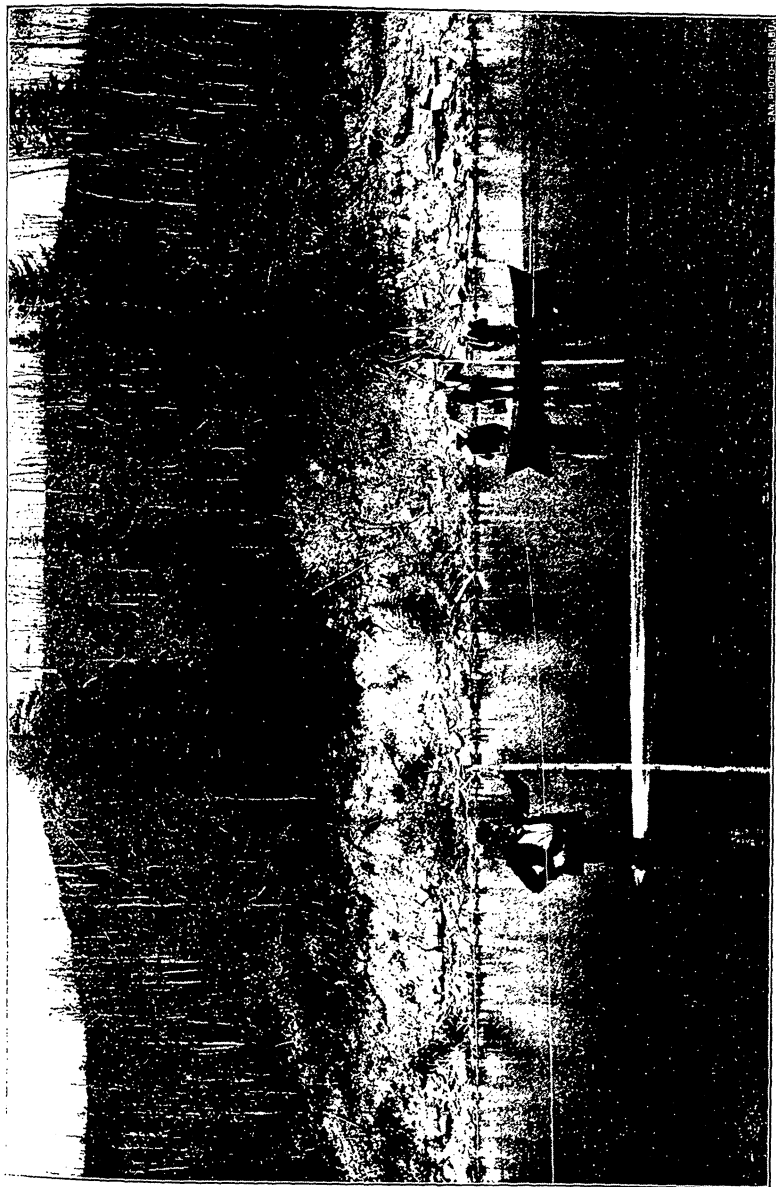
Nous avons essayé d'y parvenir de la manière suivante :—

Tous les cours d'eau dans le district couvert par les opérations de l'an dernier ont été relevés avec soin, à différents endroits de leur cours, et le débit à la date de ce relevé a été déterminé au moyen du compteur de courants; en même temps l'étendue des relevés du débit à l'eau haute et pendant les crues a été mesurée, et l'on s'est procuré des données suffisantes, au sujet de la pente du cours d'eau et de la nature du lit et des bords, pour pouvoir déterminer approximativement le débit à ces hauteurs de l'eau. Le volume d'eau dans les lacs ou autres nappes d'eau tranquilles a été mesuré par l'arpentage des limites et la détermination des profondeurs par des sondages, et le débit des sources a été établi par le jaugeage de l'eau durant certaines périodes de temps.

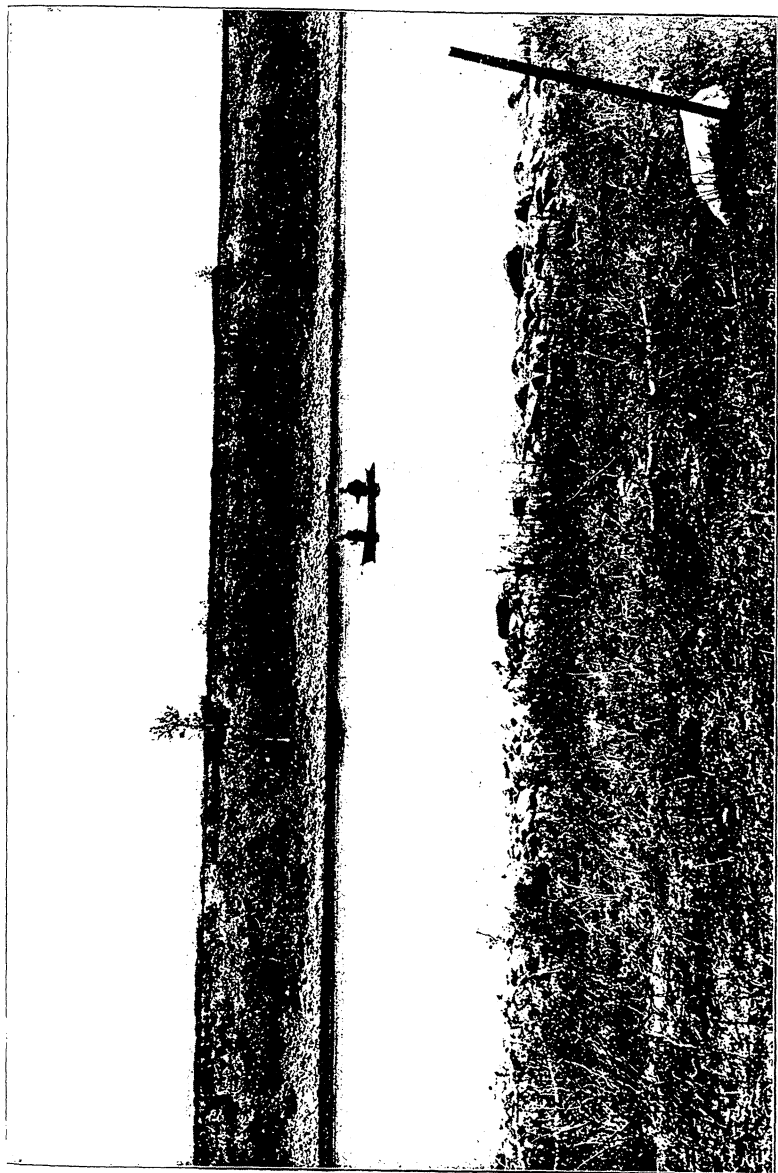
Un grand nombre d'instruments ont été inventés et plusieurs systèmes essayés par les hydrographes dans le monde entier pour déterminer le débit, ou comme on l'appelle communément, le jaugeage des cours d'eau.

Les mesurages isolés, lorsqu'ils sont faits avec les meilleurs instruments et d'après la méthode la plus perfectionnée, n'ont de valeur que pour déterminer les conditions matérielles à cette date particulière, et à moins d'être combinés avec d'autres groupes d'observations à des écarts de dates bien larges, avec les renseignements additionnels nécessaire fournis par un enregistrement quotidien de la hausse et de la baisse de l'eau dans le cours d'eau, on peut seulement dire qu'elles établissent certaines quantités approximatives dans des limites raisonnables d'exactitude.

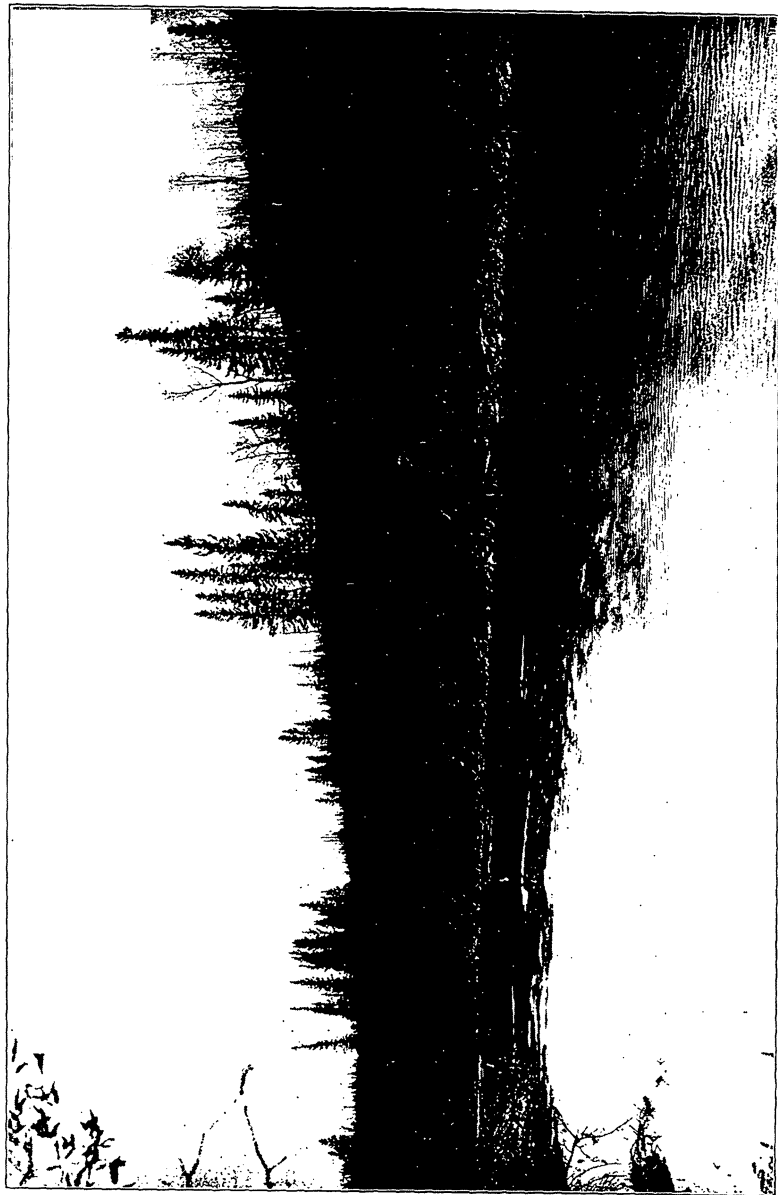
Notre manière de mesurer le débit des cours d'eau, bien que basée sur les méthodes employées ailleurs, a été en grande partie le résultat des expériences faites sur la rivière de l'Arc près de Calgary, durant la première partie des opérations de l'année. Les bateaux employés étaient nécessairement légers, afin de pouvoir les transporter facilement, et en même temps il fallait qu'ils fussent solides, car en travaillant sur de grands cours d'eau de montagnes à l'époque des hautes eaux la vie des observateurs dépend souvent de la stabilité des bateaux dont ils se servent, ou de la force des poulies mouflées qui les contrôlent.



Division A gauging Red Deer River.



Division A gauging Bow River.



Division A gauging Red Deer River.

On comprendra facilement la méthode suivie en lisant un court rapport des opérations de campagne avec l'aide des illustrations ci-jointes des observateurs au travail. (Voir les planches VI, VII, VIII.) On choisit sur le cours d'eau un endroit où le chenal est droit sur une certaine distance en amont et en aval du relevé qu'on veut prendre, où le cours d'eau n'est pas obstrué et la pente régulière, et où l'on peut distinguer ou fixer clairement les marques de l'eau haute et du débit pendant les crues. La ligne du relevé est définie en étendant un fil d'acier en travers du cours d'eau à angle droit de son cours; ce fil d'acier est marqué de ferrets de cuivre convenables à tous les dix pieds de sa longueur, et lorsqu'il est tendu haut il offre une base pour rattacher les mesurages du relevé et déterminer les velocities.

La tension du câble métallique en travers d'un large et rapide cours d'eau n'est pas la simple opération que cela peut paraître à première vue, à ceux qui ne connaissent pas le caractère "sauvage" de nos cours d'eau de montagne lorsque l'eau est haute. Notre habitude est de traverser d'abord un léger mais solide câble de l'autre côté du cours d'eau avec un canot de toile portatif, et ensuite de tirer le câble métallique au moyen de ce petit câble; lorsque les cours d'eau sont d'une largeur et d'une profondeur considérables, et que le courant est rapide, cette opération est excitante mais laborieuse.

Le câble métallique étant tendu, il reste à tendre un autre cordage ou câble en travers du cours d'eau à environ trente pieds en amont du câble du relevé pour servir de guide au bateau employé pour déterminer la profondeur et la velocity. Sur ce câble est une petite poulie, et à cette poulie est attaché le bateau par un moufle qui lui permet de monter et descendre le courant de manière à ce que la proue traverse le cours d'eau exactement sous le câble métallique de la section transversale.

L'observateur mesure maintenant par triangulation la largeur du cours d'eau au niveau de l'eau, et détermine ensuite la profondeur avec une perche de sondage spécialement construite pour cela, à chaque dix pieds ou cinq pieds d'intervalle, selon le cas, tel qu'indiqué par les marques sur le câble métallique de la section transversale. Cela lui donne un relevé exact du cours d'eau au niveau de l'eau, et ensuite il détermine la superficie de la section transversale à l'eau haute et pendant les crues en la rapportant au câble métallique de la section transversale, ou par mesurages des différences d'élévation avec le niveau et la perche.

A propos de ce dernier mesurage, il pourrait être intéressant de noter que la détermination de la ligne des hautes eaux ou des eaux des crues, comme étant parallèle au niveau de l'eau et à une certaine hauteur au-dessus de ce niveau à la date de l'observation, donnera dans bien des cas une superficie erronée pour les sections transversales à l'une ou l'autre de ces hauteurs de l'eau. On trouvera que non seulement à l'eau haute et pendant les crues dans un cours à courant rapide, mais même au niveau moyen, l'élévation de l'eau sur un côté se trouvera souvent beaucoup plus grande que sur l'autre, cette différence étant causée par quelque direction particulière du courant ou par un obstacle caché qui détourne l'eau de manière à la faire monter sur l'un des bords. Il est donc nécessaire, en déterminant le relevé à l'eau haute et pendant les crues, au moyen des marques laissées par ces hauteurs de l'eau, de fixer les élévations relativement à une ligne joignant les marques des hautes eaux et des eaux des crues sur les deux bords du cours d'eau, et non pas en les rapportant à une ligne horizontale tirée de ces marques sur les deux bords.

Le procédé suivant consiste à déterminer la velocity du cours d'eau; on y arrive en mesurant la vitesse du courant au moyen du compteur pour calculer le courant, à chacune des sections de cinq ou dix pieds du cours d'eau, et au milieu entre deux sondages. Dans les cours d'eau profonds on se sert de compteurs indiquant la vitesse du courant à mi-profondeur; dans les cours d'eau peu profonds on se sert de compteurs indiquant la vitesse à mi-profondeur, ou au fond et à la surface, ou les deux.

Avec la velocity ainsi obtenue, on calcule le débit de chaque subsection par une simple formule :

$$Q = a \times v,$$

dans laquelle "a" égale l'aire de chaque subsection, et "v" la velocity de chaque

subsection. Le total du débit se trouvant la somme des débits pour chaque subsection mesurée.

Ayant déterminé le débit réel de l'eau à la date où l'on a fait le relevé, il reste à se procurer des données suffisantes pour permettre de calculer approximativement le débit du cours d'eau à l'eau haute et pendant les crues. La manière de faire les relevés a déjà été expliquée, les données additionnelles nécessaires sont obtenues en prenant avec soin des niveaux en aval et en amont sur le cours d'eau à partir de la section transversale, pour donner un mesurage exact de la déclivité ou pente du cours d'eau, et on examine ensuite les bords et le lit pour examiner le facteur, impétuosité ou friction, dans le courant d'eau. Cette donnée nous permet, avec l'aide de la formule de Kutter pour le courant d'eau dans les chenaux ouverts, de donner un mesurage approximatif du débit du cours d'eau au niveau des eaux hautes ou des crues.

Il faut cependant se rappeler que les déterminations ci-dessus donnent des résultats qui ne peuvent servir que comme base des chiffres approximatifs de l'approvisionnement d'eau disponible, car en l'absence de renseignements sur la hausse et la baisse du cours d'eau, et sur la durée du flot à une hauteur d'eau quelconque, il est impossible de donner aucune juste estimation du débit quotidien, mensuel ou annuel des cours d'eau, et cela ne sera possible qu'après que nous aurons établi des stations de jaugeage, et que nous aurons pour nous guider une série d'observations s'étendant sur une période de temps considérable.

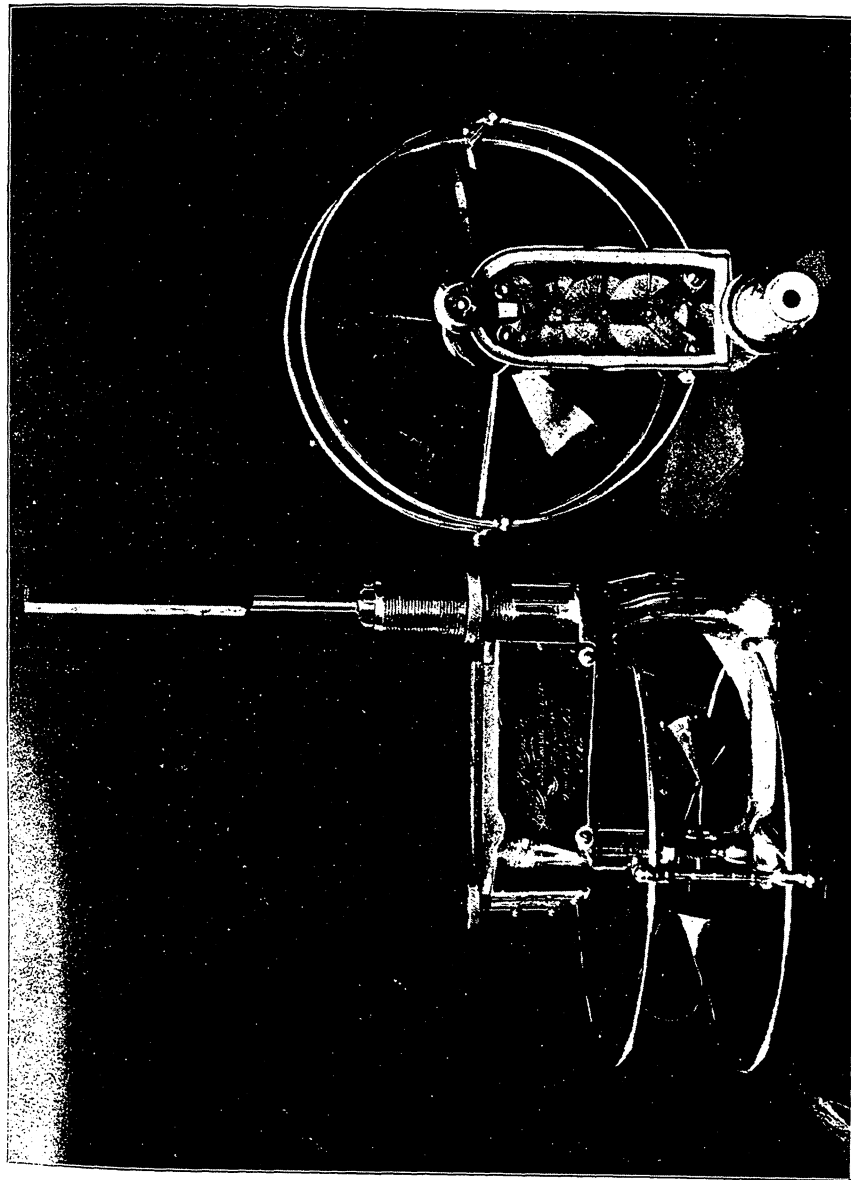
Les bateaux employés dans nos investigations hydrauliques sont des bateaux portatifs en toile fabriqués à Miamsburgh, Ohio, E.-U. A., et s'appellent *Acme portable Boats* ; ils ont neuf pieds de long lorsqu'ils sont montés, et sont excessivement étanches et solides. Empaquetés pour le transport, ils entrent dans un espace de cinquante pouces de long sur douze de diamètre et lorsqu'ils sont neufs ils pèsent environ cinquante livres. Deux hommes peuvent travailler dans un de ces bateaux dans les eaux les plus rapides, et dans les courants ordinaires ils peuvent porter trois hommes en parfaite sûreté.

Les compteurs pour les courants employés dans le cours de la dernière saison ont été fabriqués par J. S. J. Lallie, Denver, Colorado, E.-U.A. (voir Planche IX), et on les a trouvés des instruments très satisfaisants et très justes. Ils sont à peine assez pesants pour les grands cours d'eau ou les grandes profondeurs, mais ils conviennent bien aux vitesses et profondeurs modérées ; et dans les eaux très peu profondes et avec de très faibles vitesses, ils laissent peu à désirer.

En se servant de n'importe quels compteurs de courants, il est nécessaire d'établir le rapport entre le taux de révolutions de la roue du compteur et le taux de motion de l'eau, avant de pouvoir trouver la vitesse de l'eau en pieds par seconde. C'est ce qu'on appelle l'étalonnage du compteur, et pour nous permettre de déterminer ce rapport de nos compteurs fréquemment et exactement, nous avons construit à Calgary une base d'étalonnage que l'on décrit assez au long plus loin.

Les mesurages des relevés et des vitesses de cours d'eau ont été faits à mesure que la ligne de nivellement et les travaux topographiques progressaient, généralement par l'arpenteur dirigeant, aidé du chaîneur, ou dans le cas des grands cours d'eau par tout le personnel de la division. Après un peu de pratique l'ouvrage se fit très facilement, deux ou trois petits cours d'eau pouvaient être mesurés en une journée, et ce n'est que dans les cas exceptionnels qu'on a consacré plus d'une journée au mesurage des plus grands cours d'eau rencontrés.

Les résultats des mesurages du débit des cours d'eau et des sources dans la dernière année sont donnés dans les tableaux suivants. Les observations détaillées dans chaque cas se trouvent avec les descriptions générales des cours d'eau.



"Lallie" current meters.

TABLEAU indiquant le débit de certains cours d'eau dans l'Alberta-Sud, d'après les mesurages des divisions A et B, service d'émigration canadienne, durant la saison de 1894.

Nom du cours d'eau.	Point de mesurage.	Débit d'eau mesuré.	Calcul du débit à l'eau haute.	Calcul du débit à l'eau haute à l'eau d'inondation	Date de l'observation	Mesuré par la division	Remarques.
Ruisseau Beaverdam	Lim. N. de la sec. 36, cant. 28, R. 3, O. du 5e mér.	Second pied. 2-7	Second pied. 51-0	Second pied. 2462-0	14 sept.	A	
Riv. du Ventre.....	Sec. 31, cant. 5, R. 25, O. de métr.	442-1	1445-0	2462-0	18 août	B	
do	do do	399-3	do	B	Observation de contrôle du débit réel.
do	Sec. 1, cant. 5, R. 27, O. du 4e méridien.	424-6	22 do	B	
do	Près de son inters. avec la front. de l'est, sec. 25, cant. 8, R. 23, O. du 4e méridien.	2423-3	9839-0	17776-0	8 octobre	B	
do	Lim. S., cant. 3, R. 28, O. du 4e méridien.	423-8	3 sept.	B	
do	Près de son inters. avec la front. N., sec. 36, cant. 8, R. 22, O. du 4e méridien.	3980-5	20971-0	30656-0	10 octobre	B	En aval du confluent de la riv. du Vieux.
do	Près de son inters. avec la front. N., sec. 33, cant. 8, R. 24, O. du 4e méridien.	1129-2	6697-0	10862-0	13 do	B	
Creek de la Grande-Côte.	½ mille S. de la front. E. de la sec. 13, cant. 26, R. 4, O. du 5e méridien.	1-7	61-0	25 sept.	A	
Rivière de l'Arc.....	Coin nord-est de la sec. 34, cant. 24, R. 2, O. du 5e méridien.	9271-8	12540-0	22632-0	25 juin	A	Rivière à l'eau haute.
do	1/4 sec. 34 S. O., cant. 25, R. 4, O. du 5e méridien.	2784-5	27 sept.	A	Rivière à l'eau basse.
do	En aval de la riv. Haute, sec. 35, cant. 21, R. 25, O. du 4e méridien.	6654-7	26224-0	41945-0	11 août	A	
Creek de l'Encl.-du-Chien	Lim. N. de la sec. 33, cant. 23, R. 4, O. du 5e mér.	2-4	66-0	19 sept.	A	
Rivière du Coude.	Lim. E. de la sec. 15, cant. 23, R. 2, O. du 5e mér.	647-4	2113-0	7368-0	23 juin	B	
do	Lim. E. de la sec. 13, cant. 24, R. 4, O. du 5e mér.	412-2	1458-0	30 do	A	
do	Sec. 34, cant. 22, R. 5, O. du 5 méridien.	210-5	3 oct.	A	
Creek au Poisson.....	44 chaînes à l'est de la lin. E. de la sec. 1, cant. 23, R. 2, O. du 5e méridien.	16-1	657-0	1255-0	26 juin	B	Riv. à peu près au niv. moyen. Mesuré seulement pour le débit réel.
do (bras nord)	10 chaînes nord du coin nord-ouest de la sec. 19, cant. 22, R. 3, O. du 5e méridien.	2-7	108-0	7 juillet	A	
do (bras sud)	20 chaînes sud du coin N.-E. de la sec. 4, cant. 22, R. 3, O. du 5e méridien.	3-7	10 do	A	do do
Rivière Highwood.....	90-66 chaînes en bas du courant de la lin. E. sec. 1, cant. 18, R. 2, O. du 5e méridien.	893-7	8793-0	23638-0	9 do	B	Riv. à peu près au niv. moyen.
do	Lim. N. de la sec. 32, cant. 20, R. 28, O. du 4e mér.	667-9	14650-0	19 do	A	
do (bras n.)	Sec. 1, cant. 18, R. 2, O. du 5e méridien.	907-8	4692-0	11408-0	19 do	B	
do (bras s.)	Sec. 4, cant. 17, R. 2, O. du 5e méridien.	3-9	395-0	1188-0	13 do	B	
do do	Sec. 36, cant. 17, R. 2, O. du 5e méridien.	23-5	5153-0	7131-0	11 do	B	

TABIEAU indiquant le débit de certains cours d'eau dans l'Alberta-Sud, d'après les mesurages des divisions A et B, etc.—Suite.

Nom du cours d'eau.	Point de mesurage.	Débit d'eau mesuré.	Calcul du débit de l'eau haute.	Calcul du débit à l'eau haute au niveau d'inondation.	Date de l'observation.	Mesuré par la division.	Remarques.
Jumping Pound Creek	1/4 de la sec. du coin sur la lim. N. de la sec. 31, cant. 24, R. 4, O. du 5e méridien.	Second pied. 85.5	Second pied. 1802.0	Second pied. 1785.0	26 juin	A	Mesuré seulement pour le débit réel.
do	do do do	65.8	27 do	A	
do	Sec. 3, cant. 24, R. 5, O. du 5e méridien.	24.6	17 octobre	A	
Creek Lee	Près de son inters. avec la lim. E. du cant. 2, R. 26, O. du 4e méridien.	11.3	1136.0	3136.0	6 sept.	B	Mesuré seulement pour le débit réel.
Petite riv. de l'Are.	Sec. 31, cant. 16, R. 26, O. du 4e méridien	3.1	325.0	983.0	28 juillet	B	
do	Sec. de lim. E. 12, cant. 15, R. 26, O. du 4e méridien.	191.0	1er août	B	
Petite riv. du Daim-Rouge	Lim. S. de la sec. 1, cant. 18, R. 28, O. du 4e méridien.	30.1	624.0	2 août	A	Mesuré à l'eau basse.
Creek Mahmee	A travers la piste dans le 1/4 N.-O. de la sec. 18, cant. 34, R. 2, O. du 5e méridien.	1.0	13 oct.	B	Jaugé pour le débit d'eau seulement.
Creek au Laik (bras nord)	Lim. S. du cant. 3, R. 27, O. du 4e méridien.	16.1	151.0	389.0	3 sept.	B	Mesuré à l'eau basse.
do	Inters. avec la limite sud du cant. 1, rang 23, O. du 4e méridien.	98.0	17 sept.	B	
do	Lim. N. de la sec. 35, cant. 16, R. 29, O. du 5e m.	105.0	20 juillet	B	
Creek du Nez (bras ouest)	Lim. E. de la sec. 12, cant. 15, R. 26, O. du 4e m.	0.7	216.0	1741.0	1er août	B	Mesuré à l'eau basse.
Rivière du Vieux.	Lim. E. de la sec. 12, cant. 16, R. 28, O. du 4e m.	1078.0	21.0	23 juillet	A	
Creek Finer	Sec. 1, cant. 26, R. 2, O. du 5e méridien.	19.8	6383.0	14547.0	1er sept.	B	
Creek du Fin.	Lim. N. de la sec. 20, cant. 9, R. 25, O. du 4e m.	539.9	483.0	707.0	9 août	B	Rivière à l'eau basse.
Rivière du Daim-Rouge.	Sec. 12, cant. 7, R. 29, O. du 4e méridien.	27.0	22 oct.	B	
Creek Rolph.	Sec. 1, cant. 22, R. 2, O. du 5e méridien.	7205.0	14429.0	28 oct.	A	
Rivière Boutons-de-Rose	20 chaînes à l'est de l'emb. de la riv. au Corbeau	2.3	23.0	52.0	14 sept.	B	Rivière au niveau moyen.
do	Près de son inters. avec la lim. S. du cant. 1, R. 24, O. du 4e méridien.	10.0	29.0	7 sept.	A	
do	Lim. nord de la sec. 32, cant. 28, R. 27, O. du 4e m.	257.0	15457.0	3 juillet	B	
Ruisseau de souc. dans la sec. 13, cant. 24, R. 4, O. du 4e méridien.	Sec. 26, cant. 20, R. 2, O. 5e méridien.	159.1	12463.0	23 juillet	A	En aval des rigoles d'irrigat.
do	Sec. 24, cant. 20, R. 29, O. du 4e méridien.	3.0	1118.0	12 juillet	A	
do	Coin nord-est de la sec. 2, cant. 21, R. 8, O. du 5e méridien.	22.3	30 juin	A	
Ruis. de souc. dans la sec. 11, cant. 24, R. 4, O. du 4e méridien.	Environ 27 chaînes sud de la riv. du Coude.	1.5	A	En aval des rigoles d'irrigat.
do	do	1208.8	2925.0	7770.0	30 juin	A	
do	do	23 août	B	

Date.	Description.	Partie de section.	Section.	Township.	Rang.	Ouest du	Débit.
1894.							
5 sept.	Source dans la coulée de McPherson; l'eau disparaît à une faible distance de son origine.	1/4 S.-O.	4	28	1	5e méridien.	20-4 gallons par minute.
5 do	Source dans la coulée de McPherson, bien définie sur le versant mais disp. à une faible dist. de son origine.	1/4 S.-E.	5	28	1	do	4.3 do
5 do	Source bien définie.	1/4 N.-O.	19	27	1	do	2.8 do
21 juin	Source dans une petite coul., bien pénétrée par le bet.	1/4 N.-O.	32	24	2	do	3.44 do
22 do	Source dans une coulée profonde, bien définie et coulant à travers un affleurement de grès.	1/4 N.-E.	36	24	3	do	1.8 do
2 juillet	Petit ruisseau sourceux.	1/4 S.-E.	12	24	4	do	15.3 do

TABIEAU des sources et ruisseaux sourceux jaugés par la division "A", 1894.

Date.	Description.	Partie de section.	Section.	Township.	Rang.	Ouest du	Débit.
20 juin	Ruisseau sourceux, traversé par la limite est du 1/4 sud-est de la section 25; disparaît à moins d'un mille.	1/4 S.-E.	25	21	2	5e méridien.	12 gallons par minute.
20 do	Orig. env. 15 ch. à l'ouest au bas de l'élev. dans la Source coul. du versant de la colline env. 12 chaînes au sud de l'angle de 1/4 de sect., sur la limite est de la sect. 25 et env. 40 pds à l'ouest de la même limite; rejoint le ruisseau sourceux ci-dessus dans la sect. 25.	1/4 S.-E.	25	21	2	do	1.5 do
20 do	Source do do	1/4 S.-E.	25	21	2	do	0.95 do
5 juillet	Ruisseau sourceux, traversé par la limite est de la sect. 12, cant. 20, rang 2; origine, source dans la sect. 11; disparaît à moins d'un mille; jaugé dans la Source; disparaît presque immédiatement dans la Source; disparaît au bout de quelques chaînes dans la Source; disparaît au pied de l'élev.; disparaît à moins d'un cent-mille; origine près de l'angle sud-est...	1/4 N.-E.	7	20	1	do	64 do
5 do	do	1/4 N.-E.	19	20	1	do	17 do
5 do	do	1/4 S.-O.	20	20	1	do	4.6 do
6 do	do	1/4 S.-O.	8	20	2	do	6 do

DIVISION "B", 1894.

Date.	Description.	Partie de section.	Section.	Township.	Rang.	Ouest du	Débit.
1894.							
5 sept.	Près de l'intersection avec la limite sud du tp. 1, rang 25, O. du 4e méridien		741.3		10 sept.	B	
do	Près de l'intersection avec la limite est, sec. 26, tp. 6, rang 23, O. du 4e méridien		821.3		4 oct.	B	
Rivière Waterston	L. S. de la sec. 13, tp. 6, r. 26, O. du 4e méridien		611.9		16 août.	B	
do	Inters. avec la limite sud du tp. 3, rang 29, O. du 4e méridien.		501.9		4 sept.	B	
Creek du Saule	Sec. 24, tp. 9, rang 26, O. du 4e méridien		29.6		10 août.	B	
do	Sec. 24, tp. 13, rang 28, O. du 4e méridien		33.8		25 juillet.	B	

TABEAU des sources et ruisseaux jangés par la division B, 1894.—Suite.

Date.	Description.	Partie de section.	Section.	Township.	Rang.	Ouest du.	Débit.
1894.							
7 juillet	Source dans une petite coulée s'écoule, vers la vallée du ruis. Tongue Flag; dispar. à moins de 20 ch.; orig. à env. 5 ch. à l'ouest de la limite est dans.	¼ S.-E.	13	19	2	5e méridien.	3-5 gallons par minute.
12 do	Source dans une coulée, peu prof.; s'écoule, vers la Pouché sud de la rivière Highwood; origine dans	¼ S.-O.	13	17	2	do	do
13 do	Source à l'embouchure d'une petite coulée s'ouvrant sur la platière de la rivière Highwood; origine près de l'angle nord-est dans.	¼ N.-E.	27	16	2	do	do
14 do	Source près de la tête de la même coulée, dans l'angle nord-ouest.	¼ N.-O.	26	16	2	do	do
17 do	Ruisseau sourceux traversé par la limite nord de la section 33, canton 16, rang 1, à l'ouest du 5e méridien; origine dans une coulée au-dessous de la falaise de grès, près de l'angle sud-est du ¼ de section; disparait à moins d'un mille et demi; jaugé à 1½ chaînes de son origine dans.	¼ N.-O.	33	16	1	do	do
18 do	Source coulant d'un rocher de grès sur le versant de la colline; disparait immédiatement; située près de l'angle nord-ouest dans.	¼ N.-O.	36	16	30	4e méridien.	0-55 do
18 do	Source sur le flanc nord de la vallée près du centre du ¼ de sect.; disp. à moins d'¼ de m.; située dans.	¼ S.-E.	10	17	1	5e méridien.	5-2 do
18 do	Source sur le versant nord de la vallée à environ 10 chaînes au sud-ouest de la source précéd.; disparait à moins d'¼ de mille; située près du centre dans.	¼ S.-E.	10	17	1	do	do
18 do	Source sur le côté est de la coulée; disparait à moins de 4 chaînes; située près de l'angle nord-est de.	¼ S.-O.	11	17	1	do	do
18 do	Source dans la coulée dans laquelle passe la route; située dans.	15	17	1	do	do
18 do	Source dans la coul. cond. du ranche à f. de Stinson.
19 do	Source sur le côté de la vallée du ruisseau des Moustiques; s'écoule dans le ruisseau; située près de la limite nord dans.	¼ N.-E.	24	16	1	do	do
19 do	Source sur le côté sud de la vallée du ruisseau des Moustiques; à environ 100 pieds au sud de la source en dernier lieu mentionnée; s'écoule dans le ruisseau; située près de la limite nord dans.	¼ N.-E.	24	16	1	do	do
19 do	Ruisseau des Moustiques; jaugé en amont des deux sources en dernier lieu mentionnées, dans.	¼ S.-E.	25	16	1	do	do
19 do	Source dans un creux, vis-à-vis les deux sources en dernier lieu mentionnées; située dans.	¼ S.-E.	25	16	1	do	do

50

24 do	Source d. la coulée des Pins (versant sud); disparait à m. de 20 chaînes; origine près de la lim. est dans.	¼ S.-O.	9	15	28	4e méridien.	0-6 do
25 do	Source dans la Coulée des Pins (versant ouest) près de l'angle nord-est, dans.	¼ N.-O.	22	14	28	do	0-75 do
25 do	Source dans la Coulée des Pins (versant sud), disparait à moins de 15 chaînes; origine près de l'angle nord-est dans.	¼ S.-O.	8	15	28	do	12 do
26 do	Source dans la Coulée des Pins (versant sud) située dans la partie nord-ouest.	¼ N.-E.	18	15	28	do	1-2 do
1er août	Source. Filtration de la rive nord du lit desséché du ruisseaux Moustiques; utilisé par Bryan pour les usages domestiq.; située d. l'angle sud-ouest de.	¼ S.-O.	12	15	26	do	0-53 do
12 do	Source aval des casernes de la police à cheval du Nord-Ouest à Macleod; utilisée par la police pour arroser le jardin; coule du versant sud de la vallée de la rivière du Vieux dans.	¼ N.-E.	11	9	26	do	7 do
20 do	Ruisseau sourceux; s'écoule d. la riv. du Ventre; origine à l'emb. de la coulée de la Corne de l'Auroreau; elle s'ouvre dans la vallée de la riv. du Ventre, se trouvant près de la limite est dans.	¼ N.-E.	24	5	26	do	80 do
31 do	Source coulant des hauteurs (versant est) près de la limite ouest dans.	¼ N.-O.	2	3	26	do	0-44 do
31 do	do	¼ N.-O.	2	3	26	do	0-29 do
31 do	do	¼ N.-O.	2	3	26	do	0-17 do
51	(Ces trois sources sont utilisées par H. Williams pour les usages domestiques).						
do 31	Source coulant du versant sud-ouest des hauteurs; disparait à quelques chaînes de distance; située près de l'angle nord-est dans.	¼ N.-O.	33	2	26	do	1-5 do
do 31	Source coulant du versant nord de la vallée du ruisseau Lee; disparait à quelques chaînes de distance; origine près de la limite est dans.	¼ S.-O.	29	2	26	do	1 do
do 31	Source d. une petite dépression; disparait à moins de 40 chaînes; située près de la limite est dans.	¼ S.-O.	36	2	27	do	2 do
8 sept.	Ruisseau sourceux, jaugé près de l'intersection de la limite est, canton 2, rang 26, à l'ouest du 4e méridien, à environ 20 chaînes de l'angle nord-est de la section 1; l'écoulement cesse à moins d'un ½ mille du point de jaugeage dans.	¼ N.-E.	1	2	26	do	6 do
1er oct.	Source dans la Coulée du Milieu; disparait à moins de 40 chaînes de distance; située près de l'angle nord-est dans.	¼ S.-O.	27	4	21	do	12 do
23 do	Source à l'intersect. de la route arpenté; du ruisseau Prince et du ruisseau Crow Lodge (Coulée de Scott); s'écoule dans la rivière du Vieux; origine près de l'angle nord-ouest dans.	¼ N.-E.	32	7	27	do	1-3 do

13-11***

NOTE.—Plusieurs des sources ci-dessus donneraient beaucoup plus d'eau si elles étaient convenablement nettoyées et si on enlevait les obstructions à leur écoulement. Le bétail et les chevaux ont tellement piétiné ces sources que dans certains cas l'écoulement a presque entièrement cessé.

ANALYSE DE L'EAU.

Toute discussion sur la quantité d'eau disponible pour l'irrigation est incomplète si l'on n'étudie pas la qualité de l'eau pour cette fin, les irrigateurs comprenant bien que l'eau provenant de sources différentes a une valeur bien différente grâce aux qualités fertilisantes qu'elles contiennent.

En rapport avec la détermination du débit des différents cours d'eau durant la dernière campagne, on a essayé, en collectionnant des échantillons pour l'analyse, d'évaluer la valeur de l'eau pour les fins d'irrigation; cependant, par suite du manque de moyens convenables pour collectionner et transporter les échantillons, l'ouvrage n'a pas été satisfaisant. On espère, vu l'importance du sujet, que des expériences futures faites avec les soins et des moyens convenables, permettront de publier un tableau contenant une analyse des eaux de la région aride, qui servira de guide pour estimer les qualités fertilisantes probables de ces eaux.

La vase ou les autres matières fertilisantes charriées par les nombreux cours d'eau sont éventuellement presque aussi précieuses que l'eau elle-même, et la possibilité d'une production continue de grosses récoltes sur un sol léger sans aucun engrais, exceptés celui qu'il reçoit de l'eau employée pour l'irrigation, a été clairement démontrée sur ce continent, et ailleurs dans le monde entier où l'on pratique l'irrigation. Dans certains pays on refuse l'eau claire pour l'irrigation, tandis que l'eau qui charrie de la vase se vend facilement, et différentes autorités parlent de l'amendement de terres sans valeur entièrement grâce à la vase déposée sur ces terres durant l'irrigation, et convertissant en définitive des étendues de terres sans valeur en des terres de valeur.

Les résultats obtenus par l'usage réel de l'eau pour l'irrigation dans la région aride, si on les observe avec soin, aideront considérablement à déterminer les valeurs relatives de l'eau des différentes sources d'alimentation, et seront sans doute attendus avec intérêt par ceux qui s'intéressent à la question; le grand nombre des cours d'eau dans la région aride sont très exempts de vase exceptés durant les crues, et la preuve que ces eaux, quoique claires, contiennent des matières en solution chimiques qui sont précieuses comme engrais, augmentera grandement la confiance de ceux qui entreprennent la construction de réseau considérables.

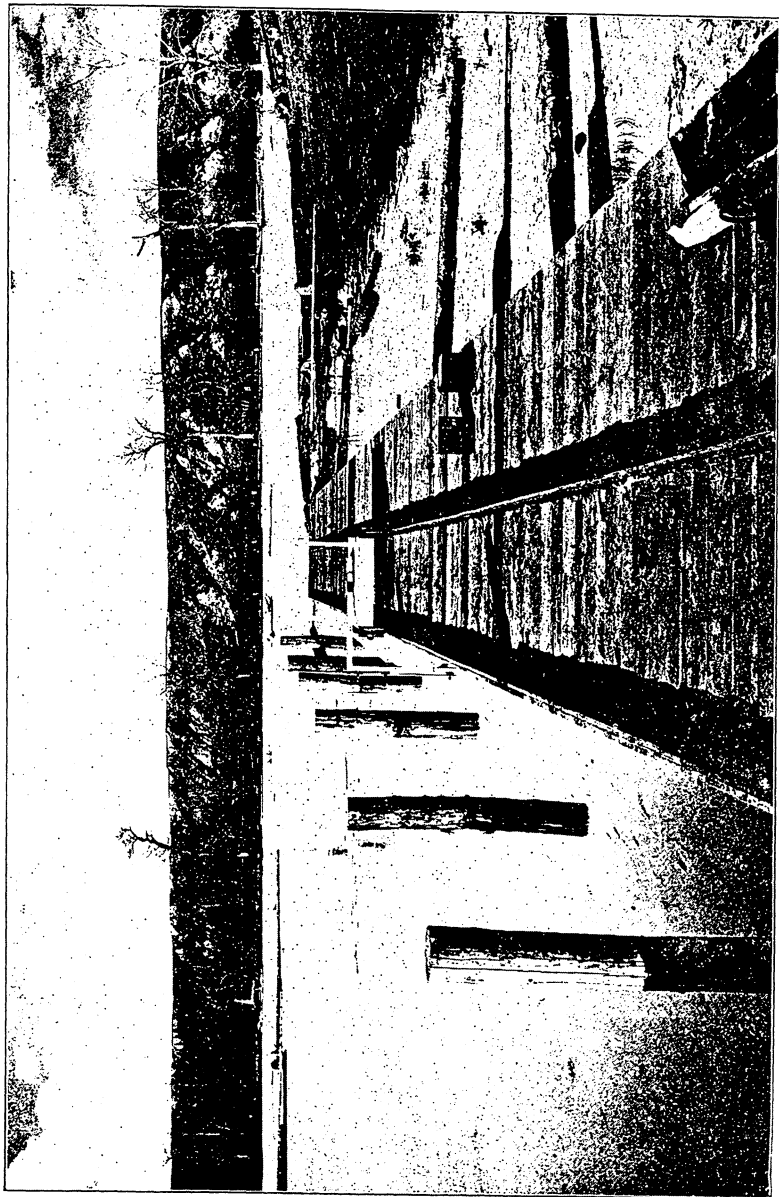
BASE D'ÉTALONNAGE.

Les compteurs de courants dont nous nous sommes servis cette année, ont été étalonnés par le fabricant à Denver, avant d'être expédiés, et ont été employés d'après cet étalon jusqu'à l'achèvement de notre base d'étalonnage à Calgary.

Pour étalonner le compteur, il faut le faire mouvoir dans l'eau calme à une vitesse uniforme sur une distance donnée, en notant le temps employé et le nombre de révolutions en parcourant cette distance.

Pour pouvoir faire ces observations fréquemment et avec exactitude, une base d'étalonnage a été construite à Calgary (Planche n° IX). Elle est située dans l'étang formé par le barrage construit en travers de la rivière de l'Arc par la Compagnie hydraulique de Calgary.

La base consiste en une plate-forme de 130 pieds de long sur 7 pieds de large, construite sur des pilots solidement enfoncés et couronnés de pièces de 8 x 10, le plancher en planche de 2 pouces étant posé sur trois longrines de 4 x 6 pouces et solidement cloués. Sur cette plate-forme est posée une voie de 3 pieds de large, avec rails d'acier du poids de 20 livres à la verge, solidement fixés avec des carvelles et réunis par des éclisses. Un petit wagon, d'une grandeur suffisante pour porter l'observateur, est mû dans les deux sens sur cette voie, le wagon étant pourvu d'un bras dépassant un des côtés de la plate-forme et muni de douilles et d'écrans de serrage pour porter le compteur, et de l'autre côté d'une pointe de métal aiguë qui passe tout près de deux autres pointes de métal placées sur la plate-forme à cent pieds juste l'une de l'autre, afin de pouvoir noter exactement le temps que prend le wagon pour parcourir cette distance; le wagon est mû en avant et en arrière sur cette base de 100 pieds à différentes vitesses, le nombre de révolutions et le temps étant notés avec une montre à secondes pour chaque observation.



Rating Station at Calgary, Alberta.

Ministère de l'Intérieur.

Avec les données ainsi obtenues nous pouvons déterminer le taux du compteur pour mesurer la vélocité des courants. La méthode de déduire le taux est indiqué par l'observation suivante du taux du compteur n° 25, établi à notre base d'étalonnage après l'achèvement des opérations de l'année.

TAUX DU COMPTEUR N° 25.

Réduction des observations de vitesse prises à Calgary, Alberta, le 29 octobre 1894.

A. O. Wheeler, observateur.

A. O. Wheeler, calculateur.

RÉDUCTION PAR LA MÉTHODE RIGIDE.

N°	<i>r</i>	<i>s</i>	<i>x</i>	<i>y</i>	<i>x</i> - <i>x</i> ₀	<i>y</i> - <i>y</i> ₀	<i>(x</i> - <i>x</i> ₀) ²	<i>(x</i> - <i>x</i> ₀) (<i>y</i> - <i>y</i> ₀)	Observations.
1	23·9	85·0	0·2812	1·1765	-0·618	-2·490	+0·382	+1·539	Longueur de la base = 100 pds.
2	24·2	69·2	0·3497	1·4451	-0·549	-2·221	+0·301	+1·219	
3	24·6	20·8	1·1827	4·8077	+0·284	+1·142	+0·081	+0·324	
4	24·4	39·0	0·6256	2·5641	-0·273	-1·102	+0·075	+0·301	Girouette du compteur immergée dans 0·8 pds
5	25·2	13·6	1·8529	7·3529	+0·954	+3·687	+0·910	+3·517	
6	24·6	23·0	1·0696	4·3478	+0·171	+0·682	+0·029	+0·117	
7	23·8	97·6	0·2438	1·0246	-0·655	-2·641	+0·429	+1·730	
8	25·6	153·8	0·1664	0·6502	-0·733	-3·016	+0·537	+2·211	
9	24·1	77·0	0·3130	1·2987	-0·586	-2·367	+0·343	+1·387	
10	24·7	24·0	1·0292	4·1667	+0·130	+0·501	+0·017	+0·065	
11	24·2	42·0	0·5762	2·3810	-0·323	-1·285	+0·104	+0·415	
12	24·0	21·8	1·1009	4·5871	+0·202	+0·921	+0·041	+0·186	
13	24·5	26·0	0·9423	3·8462	+0·043	+0·180	+0·002	+0·008	
14	24·5	28·8	0·8507	3·4722	-0·048	-0·194	+0·002	+0·009	
15	24·9	10·6	2·3491	9·4340	+1·450	+5·768	+2·102	+8·364	
16	23·9	16·4	1·4573	6·0976	+0·558	+2·432	+0·311	+1·357	

$$[x] = 14\cdot3906 \quad 58\cdot6524 = [y] \quad [(x-x_0)^2] = 5\cdot666 \quad 22\cdot749 = [(x-x_0)(y-y_0)] \quad x_0 = 0\cdot899 \quad 3\cdot666 = y_0$$

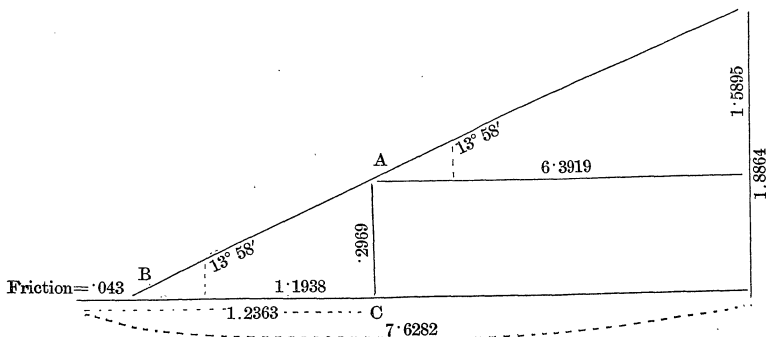
ÉQUATIONS NORMALES.

$$\begin{aligned}
 [(x-x_0)^2]a - [(x-x_0)(y-y_0)] &= 0 & b + x_0a - y_0 &= 0 \\
 5\cdot666a - 22\cdot749 &= 0 & b + 0\cdot899a - 3\cdot666 &= 0 \\
 a = \frac{22\cdot749}{5\cdot666} &= 4\cdot015 & b + 3\cdot609a - 3\cdot666 &= 0 \\
 & & b = 3\cdot666 - 3\cdot609 &= \cdot057 \\
 a = 4\cdot015 & & b &= \cdot057
 \end{aligned}$$

$$\text{Vélocité} = 4\cdot015 \times \frac{\text{Révolutions}}{\text{Temps}} + \cdot057$$

CALCUL de vérification au moyen de groupes choisis parmi des observations.

Longueur de base = 100 pds.	Nomb. de calculs.	Temps.	Révolutions.	Base.	Révolutions.	
				Temps.	Temps.	
	1	85 ^s ·0	23·9	1·1765	0·2812	} Premier groupe.
	2	69·2	24·2	1·4451	0·3497	
	7	97·6	23·8	1·0246	0·2438	
	9	77·0	24·1	1·2987	0·3130	
				4)4·9449	1·1877	
				1·2362	·2969	} Second groupe.
	5	13·6	25·2	7·3529	1·8529	
	15	10·6	24·9	9·4340	2·3491	
	16	16·4	23·9	6·0976	1·4573	
				3)22·8845	5·6593	
				7·6282	1·8864	



R : Cotan 13° 58' = 2969 : BC
 Log. 2969 = -1·4726102
 Log. Cotan 13° 58' = 10·6043065

10·0769167
 Log. R. = 10·0000000

Log. BC = 0·769167 = 1·1938

2969/1·1938/4·021

a = 4·021

6·3919 : 1·5895 = R : Tan A
 Log. R + Log. 1·5895 = 10·2012605
 Log. 6·3919 = 8056300

Log. Tan. A = 9·3956305 = 13° 58'

1·5895/6·3919/4·021

b = 043

$$\text{Vélocité} = 4\cdot021 \times \frac{\text{Révolutions}}{\text{Temps}} + 043$$

Ministère de l'Intérieur.

CALCUL DU DÉBIT DES HAUTES EAUX ET DES CRUES DE CERTAINS COURS D'EAU DANS L'ALBERTA-SUD, D'APRÈS LES MESURAGES FAITS ET LES PREUVES EXISTANTES DE CES NIVEAUX D'EAU PAR LES DIVISIONS A ET B.

J. I. DUFRESNE, A.T.F.,

Calculateur.

Le débit d'un cours d'eau s'exprime par le produit de la vélocité moyenne et l'aire de la section transversale.

$$\text{Débit} = E \times v.$$

On trouve E , ou l'aire de la section transversale, par les notes du mesurage de la section transversale; v , ou la vélocité moyenne, doit se calculer d'après l'observation de la déclivité du cours d'eau, le périmètre humide et l'aire de la section transversale.

Dans les calculs suivants j'ai employé la formule bien connue de Kutter. Cette formule, avec constants numériquement exprimés en mesure anglaise (un pied et une seconde comme unités), est comme suit :--

$$v = \left\{ \frac{41 \cdot 66 + \frac{1 \cdot 81132}{n} + \frac{0 \cdot 0028075}{s}}{1 + \left(41 \cdot 66 + \frac{0 \cdot 0028075}{s} \right) \times \frac{n}{\sqrt{r}}} \right\} \sqrt{rs}$$

dans laquelle s = le sinus de la déclivité.

r = le rayon hydraulique moyen, ou profondeur en pieds,

e = aire de la section transversale
 p = périmètre humide

n = le coefficient de rugosité du périmètre humide.

Les quantités s et r sont fournies par les notes des mesurages de l'observateur sur le terrain. Le facteur n doit être évalué d'après un examen de la nature des bords et du lit du cours d'eau, ainsi que d'après les autres conditions qui peuvent nuire au courant de l'eau. Ce facteur varie de $\cdot 009$ à $\cdot 040$, et il est par conséquent évident qu'un résultat dépendant d'une estimation de ce facteur est grandement influencée par l'expérience de l'observateur.

Computation.

Les calculs ont été faits de manière à donner toute la précision que comporterait le mode d'arpentage sans tenir compte de l'évaluation du coefficient n , et les vélocités ont donc été portées à la centième partie d'un pied.

Pour faciliter l'ouvrage et le mieux adapter à l'usage de l'arithmomètre pour la computation, la substitution suivante a été faite dans la formule :--

$$A = \frac{1 \cdot 81132}{n}, \quad B = 41 \cdot 66 + \frac{0 \cdot 0028075}{s}, \quad C = nB$$

alors la formule devient

$$v = \left(\frac{A + B}{1 + \frac{C}{vr}} \right) \sqrt{rs}$$

Cette numération est employée dans les en-têtes des colonnes des computations tabulaires suivantes; les remarques préliminaires qui précèdent serviront à rendre ce tableau compréhensible.

Nom de la rivière ou cours d'eau.	n	$\frac{1}{n}$	s	$\frac{1}{s}$	\sqrt{s}	Aire de la section transversale.	p.	r	\sqrt{r}
Rivière à l'Arc.....	025	40 00	001356	737 463	036824	2574 7 1359 9	318 0	8 09654	2 845442
Rivière du Daim-Rouge.....	030	33 33	004545	220 022	067417	884 9 913 0	234 2	3 77839	1 943808
Rivière du Coude.....	030	33 33	005964	167 673	077227	330 6 187 0	244 7	1 35104	1 162342
Bras N. de la riv. des Moutons Rivière Highwood.....	030 030	33 33 33 33	004394 002530	227 583 395 256	066287 050299	74 6 1633 2	74 6	2 50670	1 583256
Creek du Poisson.....	030	33 33	003680	271 739	060663	200 1	66 0	6 69618	2 587897
Creek du Pin.....	030	33 33	001403	712 758	037457	121 7 14 8	49 4	2 46356	1 569573
Rivière du Coude.....	030	33 33	001610	621 118	040125	592 4	141 2	4 19547	2 048284
Bras sud de la riv. Highwood	030	33 33	004502	222 123	067097	450 6 647 1	125 1	3 60192	1 897872
Rivière des Moutons.....	035	28 57	003661	273 149	060506	481 1 2472 8	84 7	5 68005	2 383286
Bras nord de la riv. Highwood	035	28 57	004061	246 244	063726	1939 4 1199 6	366 0	5 29891	2 301936
Rivière Highwood.....	035	28 57	004061	246 244	063726	621 5 2063 4	189 0	6 34709	2 519343
Bras sud de la riv. Highwood	030	33 33	001555	643 087	039433	1114 4 283 6	230 0	4 84522	2 201186
Creek des Moustiques.....	030	33 33	001689	592 066	041097	134 7 356 4	70 0	1 92429	1 387188
Creek de la Grande-Côte... Bras N. du creek au Poisson... Jumping-Pound Creek... do Petite rivière du Daim-Rouge	030 030 030 030 030	33 33 33 33 33 33 33 33 33 33	006394 007764 003664 003664 003788	156 397 128 800 272 926 272 926 263 992	079962 088114 060531 060531 061546	47 2 16 3 22 1 275 5 274 2 153 0	41 0	1 15122	1 072949
Riv. Rosebud (Bouton de Rose)	035	28 57	000400	2500 000	020000	26 9	16 6	1 62048	1 272981
Division ouest du Creek du Nez Creek Beaverdam (Bar. des Castors).....	035 035	28 57 28 57	001989 002083	502 765 480 077	044598 045639	20 5 1550 0	12 5	1 64000	1 280625
Rivière à l'Arc.....	025	40 00	001894	527 983	043520	3014 2	490 0	6 15143	2 482027
do	025	40 00	001894	527 983	043520	4052 7 24 9	503 2	8 05386	2 837932
Dog-Pound Creek.....	035	28 57	002155	464 037	046422	24 9	14 8	1 68243	1 297085
Rivière des Moutons.....	030	33 33	005369	186 254	073273	1198 4	250 9	4 77640	2 185498
Rivière du Vieux.....	040	25 00	001995	501 253	044665	3869 0 2121 0	1139 0	3 39683	1 843049
Creek du Saule.....	035	28 57	001C17	983 284	031891	1381 6 832 0	679 0	3 12371	1 767402
Rivière du Ventre.....	030 040	33 33 25 00	002462	406 173	049619	278 0 1391 2	93 2	2 98283	1 727807
Rivière Waterton.....	035 040	28 57 25 00	002727	366 703	052221	601 9 1718 5	440 5	1 36640	1 168931
Rivière du Ventre N° 2.....	035 040	28 57 25 00	002592	385 802	050912	1001 0 1291 1	262 3	3 81624	1 953519

\sqrt{rs}	A.	B.	Numérateur.	C.	Dénominateur.	D.	Vélocité.	E.	Débit.
$\frac{1}{n} \times 1 \cdot 81132$	$\frac{1}{s} \times 0028075 + 41 \cdot 66$		A + B	n B.	$1 + \frac{C}{\sqrt{r}}$	Numérateur ÷ Dénominateur.	$D\sqrt{sr}$	Aire de la section transversale.	E × Vélocité. Second pied.
0 10478 0 15893	72 452800	43 730427	116 18323	1 093261	1 384215 1 538017	83 9344 66 7411	8 79 10 61	274 7 1359 9	22632 14429
0 13105 0 13545	60 371296	42 277712	102 64901	1 268331	1 652498 1 720637	62 1175 59 3721	8 14 8 07	884 9 913 0	7293 7368
0 08976 0 10495 0 13016 0 10563	60 371296	42 289899 42 769681	102 67023 103 14098	1 263968 1 283090	2 087393 1 801493 1 495842 1 730920	49 1053 56 9917 68 9518 59 3870	4 41 5 98 8 97 6 27	330 6 187 0 1633 2 200 1	1458 1118 14650 1255
0 09522 0 03966 0 08219	60 371296	42 422907	102 79420	1 272687	1 810849 2 237007 1 635710	56 7657 46 5052 63 4434	5 40 1 84 5 21	121 7 14 8 592 4	657 27 3086
0 07615 0 16326	60 371296	43 403789	103 77508	1 302114	1 686092 1 521336	61 5477 67 4769	4 69 11 02	450 6 647 1	2113 7131
0 15991 0 15197	60 371296	42 283610	102 65491	1 268508	1 532252 1 591232	66 9961 59 1845	10 71 8 99	481 1 2472 8	5153 22230
0 13923 0 16055	51 749412	42 426866	94 17628	1 484940	1 645083 1 588366	57 2471 59 2437	7 97 9 51	1939 4 1199 6	15457 11408
0 13598 0 18330	51 749412	42 351330	94 10074	1 482297	1 694674 1 515333	55 5273 62 0991	7 55 11 38	621 5 2063 4	4692 23538
0 14027 0 07000	51 749412	42 351330	94 10074	1 482297	1 673408 1 734571	56 2330 59 8631	7 89 4 19	1114 4 283 6	8793 1188
0 05470 0 08895	60 371296	43 465467	103 83676	1 303964	1 940005 1 600475	53 5240 64 7892	2 93 5 76	134 7 365 4	395 2105
0 04409	60 371296	43 322225	103 69352	1 299667	2 211303	46 8925	2 07	47 2	98
0 08174 0 10047 0 10866 0 10340 0 07903 0 02546	60 371296 60 371296 60 371296 60 371296 60 371296 60 371296	42 099085 42 021606 42 426240 42 426240 42 401158	102 47038 102 39290 102 79754 102 79754 102 77245	1 262973 1 260648 1 709052 1 727287 1 272035	2 235537 2 105662 1 709052 1 710731 1 990665 2 338339	45 8366 48 6274 60 1489 60 0898 51 6272 42 9474	3 75 4 89 6 54 6 51 4 08 1 09	16 3 22 1 275 5 274 2 153 0 26 9	61 108 1802 1785 624 29
0 2046 0 04819	51 749412	48 678750	100 42816	1 703756	2 665179 2 351462	37 6816 40 3666	0 77 1 95	13 4 11 0	10 21
0 05711 0 10334 0 10794	51 749412	43 071513 43 007816	94 82092 115 40662	1 507503 1 075195	2 177162 1 474832 1 434866	43 5525 78 2873 80 5616	2 49 8 09 8 70	20 5 1550 0 3014 2	51 12540 26224
1 2351 0 06021 1 60114 0 08232 0 07894 0 08654 0 05806	72 452800 51 749412 60 371296 45 283000 51 749412 51 749412	43 142312 42 962734 42 182908 43 067268	115 59511 94 71220 102 55420 88 35027 94 81668 96 16998	1 078558 1 503697 1 265487 1 722691 1 507854 1 554720	1 380051 2 159239 1 579038 1 934696 1 974702 1 777943 1 853941	83 7615 43 8627 64 9473 45 6662 44 7411 53 3294 51 8733	10 35 2 64 10 40 3 76 3 53 4 62 3 01	4052 7 24 9 1198 4 3869 0 2121 0 1381 6 832 0	41945 66 12463 14547 7487 6383 2504
0 05508 0 05257	60 371296 45 283000	44 420570	104 79187 88 08333	1 332617 1 712013	1 771598 2 615977	59 1510 33 6713	3 26 1 77	278 0 1391 2	906 2462
0 05800 0 09883	51 749412 45 283000	42 800331	94 54974 87 97252	1 498012 1 707581	2 281523 1 902271	41 4415 46 2461	2 40 4 57	601 9 1718 5	1445 7854
1 0201 0 06278	51 749412 45 283000	42 689519	94 43893 88 02614	1 494133 1 709726	1 764841 2 386437	53 5113 36 8860	5 46 2 32	1001 0 1291 1	5465 2995
0 05566	51 749412	42 743139	94 49255	1 496010	2 368312	39 8987	2 22	829 7	1842

Nom de la rivière ou du cours d'eau.	n	$\frac{1}{n}$	s	$\frac{1}{s}$	\sqrt{s}	Aire de la section transversale.	$p.$	r	\sqrt{r}
Creek du Saule.....	.035	28.57	.002603	384.172	.051020	197.1	114.8	1.71690	1.310305
						82.7	71.7	1.15342	1.073974
						403.7	217.3	1.85780	1.363011
Petite Rivière de l'Arc.....	.030	33.33	.001155	865.801	.033985	154.5	102.0	1.51471	1.230735
						167.7	92.4	1.81494	1.347197
Petite Rivière de l'Arc.....	.030	33.33	.000265	3773.585	.016279	63.2	57.8	1.09343	1.045672
						155.1	135.5	1.14465	1.069883
Creek des Moustiques.....	.035	28.57	.002348	425.894	.048456	46.1	35.0	1.31714	1.147667
						401.2	90.5	4.43314	2.105502
Creek des Moustiques.....	.0275	36.36	.000871	1148.105	.029513	97.9	57.0	1.71754	1.310550
						1221.7	213.0	5.73563	2.394927
Rivière Sainte-Marie.....	.035	28.57	.002083	480.077	.045640	640.1	178.2	3.59203	1.895265
						1140.5	179.4	6.35730	2.521369
Rivière Watertown n° 2.....	.029	34.48	.001127	887.311	.033571	814.7	169.0	4.82071	2.195612
						501.0	153.8	3.25748	1.804849
Creek Lee.....	.035	28.57	.004508	221.828	.067142	170.6	59.7	2.85762	1.690450
	.030	33.33				4436.5	419.3	10.57978	3.252657
Rivière du Ventre n° 5.....	.030	33.33	.000814	1228.501	.028531	3307.8	356.9	9.26814	3.044362
						2026.4	315.3	6.42690	2.535133
Rivière du Ventre n° 6.....	.030	33.33	.000947	1055.966	.030773	1501.5	306.4	4.90046	2.213698
						3703.4	434.2	8.52925	2.920488
Rivière du Ventre n° 4.....	.035	28.57	.000632	1466.129	.026115	2484.6	385.8	6.44012	2.537739
						1136.0	221.3	5.13330	2.265679
Rivière Sainte-Marie n° 3...	.035	28.57	.002248	444.840	.047413	671.8	203.0	3.30936	1.819165
						95.0	32.8	2.89634	1.701864
Bras nord de la Riv. au Lait	.030	33.33	.001667	599.880	.040829	52.0	28.5	1.82456	1.350763
						21.7	18.7	1.16043	1.077233
Creek Rolph.....	.030	33.33	.002215	451.467	.047064	10.0	9.2	1.08696	1.042574
						304.6	190.8	1.59644	1.263503
Creek Pincer.....	.035	28.57	.001799	555.864	.042413	139.5	51.3	2.71930	1.649030

\sqrt{rs}	A.	B.	Numé- rateur.	C.	Déno- mi- nateur.	D.	Vé- lo- cité.	E.	Dé- charge.
	$\frac{1}{n} \times 1.81132$	$\frac{1}{s} \times .0028075$ $s + 41.66$	A + B	nB.	$1 + \frac{C}{\sqrt{r}}$	Numé- rateur ÷ Dé- nomina- teur.	D/\sqrt{sr}	Aire de la sec. trans- versale.	E × Ve- locité. Second pied.
.06685	51.749412	42.738563	94.48797	1.495850	2.141604	44.1202	2.95	197.1	581
.05479					2.392818	39.4882	2.16	82.7	179
.04632					1.970441	53.0145	2.46	403.7	993
.04183	60.371296	44.090736	104.46203	1.322722	2.074741	50.3494	2.11	154.5	326
.02193					2.163623	52.0542	1.14	167.7	191
.01702	60.371296	52.254340	112.62564	1.567630	2.499161	45.0653	0.77	63.2	49
.05184					2.401975	39.3864	2.04	155.1	316
.05561	51.749412	42.855697	94.60511	1.499949	2.306956	41.0086	2.28	46.1	105
.06214					1.586222	69.8155	4.34	401.2	1741
.03868	65.859595	44.883305	110.74290	1.234291	1.941811	57.0307	2.21	97.9	216
.10930					1.628526	58.1859	6.36	1221.7	7770
.08650	51.749412	43.007816	94.75723	1.505274	1.794229	52.8122	4.57	640.1	2925
.08464					1.507813	70.7020	5.98	1140.5	6820
.07371	62.454314	44.151126	106.60544	1.280383	1.583155	67.3373	4.96	814.7	4041
.12118					1.819956	51.6673	6.26	501.0	3136
.11350	51.749412	42.282732	94.03219	1.479897	1.750382	58.6467	6.66	170.6	1136
.09280					1.416051	74.4891	6.91	4436.5	30656
.08636	60.371296	45.109017	105.48031	1.353271	1.444517	73.0212	6.34	3307.8	20971
.07801					1.528074	68.7113	5.36	2026.4	10862
.06812	60.371296	44.624625	104.99592	1.338739	1.604752	65.4281	4.46	1501.5	6697
.07627					1.548595	62.9763	4.80	3703.4	17776
.06627	51.749412	45.776157	97.52557	1.602165	1.631336	59.7826	3.96	2484.6	9839
.10742					1.662853	56.9252	6.11	1136.0	6941
.08625	51.749412	42.908888	94.65830	1.501811	1.825550	51.8519	4.47	671.8	3003
.06949					1.764059	58.7936	4.09	95.0	389
.05515	60.371296	43.344163	103.71546	1.300325	1.962660	52.8443	2.91	52.0	151
.05070					2.195493	47.0504	2.39	21.7	52
.04907	60.371296	42.927494	103.29879	1.287825	2.235237	46.2138	2.27	10.0	23
.05359					2.197243	43.2223	2.32	304.6	707
.06994	51.749412	43.220588	94.97000	1.512721	1.917340	49.5322	3.46	139.5	483

ÉTENDUE COUVERTE PAR LES ARPENTAGES DE LA SAISON ET COUT DE CES
ARPENTAGES.

Avant de faire des observations détaillées sur les arpentages de la dernière année, il sera intéressant de lire les renseignements généraux qui suivent :

L'état ci-joint indique sous forme de tableau le nombre de milles de lignes de nivellement parcourus et l'étendue couverte par l'arpentage topographique, et indique le coût de l'ouvrage terminé.

TABLEAU indiquant le nombre de milles de lignes de nivellement parcourus et l'étendue des arpentages topographiques complétés, par les divisions A et B durant la saison de 1894, avec le coût de l'ouvrage terminé.

Division.	Milles de lignes de nivellement parcourus.	Etendue des arpentages topographiques en milles carrés.	Coût total de l'ouvrage terminé.	Coût total de l'ouvrage terminé.
			\$	\$
A.....	293·95	937·0	4,936·24	5·26
B.....	412·60	1,100·0	5,411·08	4·91

Le tableau suivant indique l'étendue et la location des emplacements de réservoirs arpentés.

TABLEAU DES EMPLACEMENTS DE RÉSERVOIRS.

Description.	TERRES AFFECTÉES.					Élévation.	Remarques.
	Partie de la section.	Section.	Canton.	Rang.	Al'ouest de		
Réservoir dans la vallée de la fourche nord du creek au Poisson (<i>Fish creek</i>)	1/2 S. 1/2 N. 1/2 S.-E.	30 19 25	22 22 22	3 3 4	5 5 5	3934	On peut créer un réservoir au moyen d'un barrage en travers de la vallée.
Lac du Daim-Rouge (actuellement desséché) réservoir naturel, aucun barrage nécessaire.	1/2 N.-E. 1/2 S. 1/2 S.-E. 1/2 N. 1/2 S.-E.	24 23 14 14	22 22 22 22	2 2 2 2	5 5 5 5	La Compagnie d'irrigation de Calgary l'a demandé comme emplacement de réservoir.
Petits lacs et dépressions les entourant	1/2 Sec. 1/2 S.-E. 1/2 S.-O. 1/2 N.	13 14 13 11	22 21 21 21	2 2 2 2	5 5 5 5		
Lit desséché de lac avec extension du bassin vers l'est	1/2 S. 1/2 N. 1/2 S.-E. 1/2 N.-E.	7 6 12 1	18 18 18 18	1 1 2 2	5 5 5 5	Aucun barrage nécessaire.
Deux petits lacs et dépression qui les contient	1/2 N.-E. 1/2 N.-O.	26 25	16 16	2 2	5 5	Aucun barrage nécessaire.
Lit desséché d'un grand lac et vallée le contenant	1/2 S. 1/2 N.-O. 1/2 Sec. 1/2 N. 1/2 S.-E. 1/2 S.-O. 1/2 N.-O.	9 4 5 32 32 33 28	17 17 17 17 17 17 17	28 28 28 28 28 28 28	4 4 4 4 4 4 4	On peut retenir ici l'eau des crues du creek des Moustiques.
Bassin à la tête d'une coulée	1/2 N.-O. 1/2 Sec.	27 34	16 16	26 26	4 4	Réservoir créé par la constr. d'un barrage en travers de la coulée.

Ministère de l'Intérieur.

TABLEAU DES EMPLACEMENTS DE RÉSERVOIRS—*Suite.*

Description.	TERRES AFFECTÉES.				Élévation.	Remarques.
	Partie de la section.	Section.	Canton.	Rang.		
Lit desséché d'un lac et vallée le contenant et grande fondrière entourée de terres basses.	Sec.	31	13	25	4	... Un emplacement très favorable à la retenue d'une grande quantité d'eau.
	O.	6	14	25	4	
	N.	36	13	26	4	
	Sec.	1	13	26	4	
	Sec.	12	13	26	4	
Lac sourceux et vallée le contenant.	S.-E.	5	2	25	4	
	S.-O.	4	2	25	4	
Lac Westmary et lac Eastmary et vallée les contenant.	Sec.	7	1	24	4	
	Sec.	12	1	25	4	
Grand lac sourceux et vallée le contenant.	O.	29	2	22	4	
	N.	19	2	22	4	
	E.	30	2	22	4	
	S.-O.	30	2	22	4	
	S.-O.	30	2	22	4	
Lit desséché d'un lac dans une coulée.	S.	7	5	19	4	
	N.E.	6	5	19	4	
	S.	8	5	19	4	
	N.	5	5	19	4	
	S.-O.	9	5	19	4	
	O.	4	5	19	4	
Lac des Herbes (<i>Weed Lake</i>) et bassin.	N.-O.	24	23	27	4	3220 Une grande quantité d'eau pourrait être retenue dans ce bassin par la construction de petits barrages en terre.
	O.	25	23	27	4	
	E.	26	23	27	4	
	E.	33	23	27	4	
	N.-O.	36	23	27	4	
	O.	1	24	27	4	
	Sec.	2	24	27	4	
Lit de lac, actuellement desséché, et bassin le contenant.	N.-O.	19	18	27	4	3220 Ce grand lit de lac contiendra une quantité d'eau considérable. Il est probablement trop bas pour arroser le pays environnant, mais pourrait servir de bon réservoir pour alimenter la petite rivière de l'Arc.
	O.	30	18	27	4	
	Sec.	31	18	27	4	
	N.-O.	32	18	27	4	
	N.-E.	24	18	28	4	
	Sec.	25	18	28	4	
	O.	36	18	28	4	
	S.-O.	4	19	27	4	
	S.	5	19	27	4	
	N.-O.	5	19	27	4	
Lit de lac, actuellement desséché, et bassin le contenant.	N.	7	22	28	4	3275
	S.	18	22	28	4	
Lit de lac, actuellement desséché, et bassin le contenant.	N.	30	22	28	4	3302
Lit de lac, actuellement desséché, et bassin le contenant.	Sec.	36	22	29	4	3295

TABLEAU indiquant la pente ou la chute de certains cours d'eau dans le district d'Alberta.

Nom du cours d'eau.	Partie du cours d'eau mesuré.	Pente ou chute par mille de longueur.	Remarques.
		Pieds.	
Rivière du Daim-Rouge.	Depuis l'intersection de la limite nord du C. 32, R. 5, ouest du 5 ^e méridien, jusqu'au gué de la route de Rocky-Mountain-House, près de l'emb. de la riv. Raven, à environ 23 milles....	20	Déduit des élévations prises au baromètre.
Pet. riv. du Daim-Rouge.	Depuis l'extrém. de la limite nord de la sec. 33, C. 32, R. 4, jusqu'au gué de la route de Rocky-Mountain-House, dans le $\frac{1}{4}$ N.-O. de la sec. 19, C. 34, R. 3, le tout à l'ouest du 5 ^e méridien.—Environ 16 milles	21.5	Déduit des élévations prises au baromètre.
Ruis. de l'Étang-du-Chien	Depuis l'inters. de la limite nord de la sec. 33, C. 28, R. 4, jusqu'à l'embouchure dans la Petite riv. du Daim-Rouge, dans la sec. 9, C. 33, R. 3, le tout à l'ouest du 5 ^e méridien.—Environ 38 milles.	15	L'élévation à l'embouch. de ce cours d'eau a été prise au baromètre.
Riv. du Bouton de Rose (Rosebud River).	Depuis la source, près du confluent du ruisseau de l'Étang-du-Chien et de la Petite rivière du Daim-Rouge, jusqu'à la trav. de la limite nord de la sec. 32, C. 28, R. 27, à l'ouest du 4 ^e mér.—Environ 36 milles.	8	L'élévation à la source a été prise au baromètre.
Ruisseau du Barrage des Castors. (Beaverdam Creek).	Depuis l'intersec. ouest de la lim. nord de la sec. 36, C. 28, R. 3, à l'ouest du 5 ^e méridien, jusqu'un mille en aval sur le cours d'eau.—1 mille...	10.50	
Branche ouest du ruisseau du Nez	Depuis l'intersec. de la limite est de la sec. 1, C. 26, R. 2, jusqu'à l'intersec. de la lim. nord de la sec. 34, C. 24, R. 1, le tout à l'ouest du 5 ^e méridien.—Environ 10 milles.	18.50	
Branche est du ruisseau du Nez.....	Depuis l'intersection de la lim. nord de la sec. 33, C. 28, R. 1, jusqu'à l'intersec. de la lim. nord de la sec. 34, C. 24, R. 1, le tout à l'ouest du 5 ^e méridien.—Environ 29 milles.....	7.50	
Bighill Creek (Gr. Côte).	Depuis l'inters. de la lim. Est de la sec. 13, C. 25, R. 4, à l'O. du 5 ^e mér. jusqu'à un point à un demi-mille en aval sur le cours d'eau.....	33.75	
Rivière de l'Arc.....	Depuis l'intersec. de la limite est du C. 25, R. 4, à l'O du 5 ^e mér., jusqu'à l'inters. de la lim. est du C. 21, R. 28, à l'O. du 4 ^e mér.—Environ 53 milles.....	9.75	
Rivière du Coude.....	Depuis l'inters. de la lim. est de la sec. 13, C. 24, R. 4, jusqu'à l'inters. de la lim. est du C. 23, R. 2, (réserve des Sarcis), le tout à l'ouest du 5 ^e méridien.—Environ 15 milles.	23.00	
Branche nord du ruisseau du Poisson.....	Depuis l'inters. de la lim. est de la sec. 25, C. 22, R. 4, jusqu'à l'inters. de la lim. est de la sec. 21, C. 22, R. 3, le tout à l'ouest du 5 ^e mér.—Environ 3.5 milles.....	41.00	
Branche sud du ruisseau du Poisson.....	Depuis l'inters. de la lim. est de la sec. 4, C. 22, R. 3, jusqu'à l'inters. de la lim. nord de la sec. 35, C. 22, R. 1, le tout à l'ouest du 5 ^e mér.—Environ 15 milles.	36.50	
Branche nord de la rivière aux Moutons.....	Depuis l'inters. près de l'angle N.-E. de la sec. 2, C. 21, R. 3, jusqu'à l'intersec. de la limite nord de la sec. 33, C. 20, R. 2, le tout à l'ouest du 5 ^e méridien.—Environ 5 milles.....	34.20	
Rivière aux Moutons....	Depuis l'inters. de la lim. est de la sec. 25, C. 20, R. 2, à l'ouest du 5 ^e mér., jusqu'à l'inters. de la lim. est de la sec. 34, C. 20, R. 29, à l'O. du 4 ^e mér.—Environ 14.5.....	21.4	

Ministère de l'Intérieur.

TABLEAU indiquant la pente ou la chute de certains cours d'eau dans le district d'Alberta—Fin.

Nom du cours d'eau.	Partie du cours d'eau mesurée.	Pente ou chute par mille de longueur.	Observations.
		Pieds.	
Rivière Highwood	Depuis l'intersection de la limite est de la section 36, C. 17, R. 2, à l'ouest du 5e M., jusq. l'intersection de la limite nord de la sect. 32, C. 20, R. 28, à l'ouest du 4e M.—30 $\frac{1}{2}$ milles	17·6	
Petite Rivière de l'Arc..	Depuis l'intersect. de la limite nord de la sect. 36, C. 18, R. 29, jusqu'à l'intersection de la limite est de la section 12, C. 15, R. 26, à l'ouest du 4e M.—environ 39 milles	7·0	
Ruisseau aux Moustiques	Depuis l'intersection du milieu de la limite nord de la section 31, C. 16, R. 29, jusqu'à l'intersec. sud de la limite est de la sec. 12, C. 15, R. 26, le tout à l'ouest du 4e M.—environ 35 milles...	11·50	
Ruisseau aux Saules....	D'un point vis-à-vis le poste de la police à cheval, à environ 3 $\frac{1}{2}$ milles vers le nord dans la vallée à partir de la lim. nord du C. 12, R. 28, jusq. l'inters. sud de la limite est de la sec. 24, C. 9, R. 26, le tout à l'ouest du 4e méridien—environ 51 milles.....	5·60	
Rivière du Vieux.....	A partir d'un point environ 27 chaînes au nord-ouest de l'angle nord-est de la section 12, C. 7, R. 29, jusq. la jonction des trois chenaux dans le $\frac{1}{4}$ nord-est de la section 20, C. 9, R. 25, le tout à l'O. du 4e méridien—environ 35 $\frac{1}{2}$ milles.	9·80	
Ruisseau Pincer.....	Un mille de ce ruisseau près de la limite est de la section 12, C. 7, R. 29, à l'ouest du 4e M.	9·50	
Rivière Waterton.....	Depuis l'intersection de la limite sud du C. 3, R. 29, jusqu'à l'intersection de la limite est de la section 13, C. 6, R. 26, le tout à l'ouest du 4e méridien—environ 45 milles.....	19·30	
Rivière du Ventre.....	Depuis l'inter-ecction de la limite nord du C. 2, R. 28, jusqu'à l'intersection de la limite nord de la section 36, C. 8, rang 22, le tout à l'ouest du 4e méridien—environ 116 milles	11·50	
Rivière Sainte-Marie....	Depuis l'intersection de la limite nord de la section 31, C. 2, rang 24, jusqu'à l'intersection de la limite est de la section 24, C. 6, R. 23, le tout à l'ouest du 4e M.—environ 54 milles....	11·00	
Ruisseau Lee	Un demi-mille de chaque côté de l'intersection de la limite est de la section 36, C. 2, R. 26, à l'ouest du 4e méridien—un mille	23·80	
Rivière du Lait	Depuis l'intersection de la frontière internationale jusqu'à l'intersection nord de la limite est de la section 25, le tout dans le C. 1, R. 23, à l'ouest du 4e M.—environ 7 milles.....	13·30	
Ruisseau Rolph	Un demi-mille de chaque côté de l'intersection de la limite sud du C. 1, R. 24, à l'ouest du 4e méridien—un mille.	11·70	

RAPPORT DÉTAILLÉ PAR DIVISIONS.

Ayant discuté le système général d'après lequel les arpentages d'irrigation canadienne ont été faits, et les résultats qu'on en a obtenus, nous passons à une étude plus détaillée de l'ouvrage fait durant la campagne de 1894.

En étudiant la question de l'ouvrage fait sur le terrain durant la campagne, nous avons décidé de restreindre nos opérations à cette partie du district de l'Alberta-Sud située entre la frontière internationale et le canton 32, et s'étendant à l'est à partir des contreforts des montagnes jusque aussi loin où l'on pouvait pousser l'ouvrage avant la fin de la saison. Ce district comprenait la partie de la région

aride dans les limites de laquelle on entreprend la plus grande quantité d'irrigation, et renfermait aussi les rivières ou cours d'eau qui fourniront la principale source d'alimentation, et qu'il était bon d'examiner et jauger aussi près que possible de leur source.

Le personnel de campagne fut divisé en deux divisions, A et B. La division A se trouvait sous la direction immédiate du signataire et la division B sous la direction de M. A. O. Wheeler, A. T. F.

Le district dans lequel l'ouvrage devait se faire fut aussi divisé de manière à donner à chaque division des limites définies d'opérations, et empêcher un conflit ou un empiètement dans l'ouvrage, et aussi de manière à permettre aux différents niveleurs de faire les raccordements sur les mêmes points de repère.

Conformément à cet arrangement la division A travailla durant la campagne dans la partie du district située au nord du canton 16, et la division B entre le canton 16 et la frontière internationale.

L'élévation (3,387 pieds au-dessus du niveau de la mer) qu'on avait fixée comme base de nos niveaux était celle établie par les niveaux transcontinentaux pris de l'est à l'ouest par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'au pont jeté sur la rivière de l'Arc à Calgary. Avant de commencer l'ouvrage régulier en vertu du système, il était nécessaire de porter l'élévation depuis le point ci-dessus mentionné jusqu'à un point de repère permanent dans notre système, qui serait le point de départ aux deux divisions; on l'accomplit en prenant avec soin des niveaux depuis le point en question jusqu'à l'angle N.-O. du canton 24, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, où l'on établit le point de repère permanent n° 4.

Les deux divisions partirent leurs opérations de ce point de repère. On trouva les opérations de la division B clairement énoncées dans le rapport de M. A. O. Wheeler, A.T.F., annexé au présent rapport, celles de la division A étant décrites ci-après.

Partant du point de repère ci-dessus nommé, les travaux de la division A furent d'abord portés le long de la 7^e ligne de base jusqu'au ruisseau Jumping-Pound, dans le rang 4, à l'ouest du 5^e méridien, ce cours d'eau ainsi que la rivière de l'Arc, qui fut franchie à une courte distance du point de départ, étant relevés aux points les plus convenablement rapprochés, et leur débit fut déterminé. Le ruisseau Jumping-Pound coule le long de la limite est des contreforts et la contrée à l'ouest est très rude et accidentée et le nivellement ne peut s'y faire rapidement. Je décidai donc de ne pas pousser les opérations sur cette ligne au delà du point de repère établi dans la vallée de ce ruisseau. Revenant à l'angle nord-est du canton 24, rang 4, à l'ouest du 5^e méridien, les travaux continuèrent au sud le long de la limite est de ce rang jusqu'à l'angle nord-est de la section 24, canton 22, rang 4, à l'ouest du 5^e méridien. Cette ligne traverse la réserve des sauvages Sarcis et coupe la rivière de l'Arc et la fourche nord du creek au Poisson (*Fish Creek*), le débit de ces deux cours d'eau étant déterminé près de l'intersection de la ligne; traversant la réserve des sauvages nous atteignîmes le point le plus élevé durant les opérations de la campagne, sur un éperon des contreforts, à une élévation de 4,598 pieds.

Au sud de la réserve des sauvages la contrée est très montueuse et accidentée, et il était impossible de prendre les niveaux rapidement, l'ouvrage fut donc détourné vers l'est à partir de l'angle de la section 24, ci-dessus mentionnée, sur une distance de trois milles en suivant la vallée de la fourche nord du creek au Poisson, puis tournant vers le sud on suivit une ligne en zigzag le long des limites des sections, de manière à tenir les travaux dans la vallée de la fourche sud du creek au Poisson, et dans les terrains bas entre ce creek et la fourche nord du creek du Mouton. On a fait un relevé de ces deux derniers cours d'eau sur cette partie des travaux et on a fait les mesurages nécessaires, près de leurs intersections de la ligne, afin d'en déterminer le débit.

A partir de l'angle nord-est de la section 35, canton 20, rang 3, à l'ouest du 5^e méridien, jusqu'au point où l'ouvrage avait été poussé par la ligne en zigzag en partant du nord, on suivit la 6^e ligne de base vers l'est sur une distance de 24 milles jusqu'à la limite du rang 28, à l'ouest du 4^e méridien. En traçant cette ligne on fit un raccordement à l'angle nord-est du canton 20, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, avec les travaux de la division B, qui avaient été poussés vers le sud à partir du point de

départ original, en suivant la limite est de ce rang. La rivière Highwood fut franchie par cette division des travaux et fut mesurée de la manière ordinaire pour en déterminer le débit aux différentes hauteurs d'eau.

Revenant à l'angle nord-est du canton 20, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien, l'ouvrage fut poussé vers le sud le long de la limite est de ce rang jusqu'au canton 16, limite sud, allouée aux opérations de la division B. En traçant cette ligne le ruisseau du Monton et la rivière Haute furent intersectées et jaugées pour en déterminer le débit. La division se transporta maintenant à l'angle nord-est du canton 16, dans le rang 28, et s'avança vers le nord en suivant la limite est du rang jusqu'à la limite nord du canton 20, la petite rivière de l'Arc, qui fut coupée par cette ligne, étant jaugée près de l'intersection.

A partir de la limite nord du canton 20, l'ouvrage se continua vers le nord simultanément le long des limites est des cantons 28 et 29, à travers les cantons 21, 22, 23 et 24, la rivière de l'Arc étant jaugée en aval de l'embouchure de la rivière Highwood au cours de ces travaux, et à leur achèvement les opérations furent étendues le long des lignes suivantes :

La limite nord du canton 21, rang 28, à l'ouest du 4^e méridien.

La limite nord du canton 24, rang 28, à l'ouest du 4^e méridien.

La limite nord du canton 27, rangs 26 et 27, à l'ouest du 4^e méridien.

La limite nord du canton 22, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien.

L'achèvement des travaux sur ces lignes amena les opérations terminées jusqu'à l'angle nord-est du canton 24, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien, à partir duquel point on suivit la 7^e ligne de base vers l'ouest à travers ce rang et le rang 1, à l'ouest du 5^e méridien, jusqu'au point de départ original des opérations de la campagne ; le raccordement sur le point de repère n^o 4, indiquant une différence de 0.52 pieds sur une distance nette de 96 milles de niveaux pris.

A partir du point de départ original les opérations furent poussées vers le nord le long de la limite est du rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, une distance de 24 milles jusqu'à la 8^e ligne de base, qui fut suivie vers l'est sur 16½ milles jusqu'à la rive est de la rivière du Bouton-de-Rose (*Rosebud river*) et vers l'ouest jusqu'à l'angle du quart de section sur la limite nord de la section 31, township 28, rang 4, à l'ouest du 5^e méridien, distance de 17½ milles. Cette dernière ligne coupait les creeks Barrages-des-Castors (*Beaverdam*) et Corral-des-Chiens (*Dog Pound*), lesquels furent jaugés.

Recommençant à l'angle nord-est du canton en dernier lieu mentionné, le travail fut continué vers le sud le long de la limite est du rang 4, à l'ouest du 5^e méridien, distance de 24 milles, jusqu'à l'angle nord-est du canton 24, se raccordant sur le point de repère n^o 10, préalablement établi à cet endroit, avec une différence de 0.67 pieds sur une distance de 73 milles de niveaux pris. Sur cette ligne, la rivière de l'Arc et le ruisseau Grosse Côte (*Big-Hill*) furent coupés, et ces deux cours d'eau furent jaugés près de leur intersection par cette ligne.

Ceci termina les travaux de la division A pour la saison, 295 milles de lignes étant tracées, le long desquelles des niveaux furent pris avec soin, et la topographie environnante localisée. Le reste de la campagne, jusqu'au commencement de novembre, lorsque les équipes quittèrent le terrain, fut consacré à examiner spécialement la topographie et l'hydrographie de certaines parties du district, dont quelques-unes méritent une mention spéciale.

DIVERSION DE L'EAU DE LA RIVIÈRE DU COUDE VERS LA TÊTE DE LA BRANCHE NORD DU RUISSEAU DU POISSON.

Les branches nord et sud du ruisseau du Poisson, et le cours d'eau principal en aval de la jonction de ces deux branches, servent de sources d'alimentation aux rigoles d'irrigation actuellement en service, mais la quantité d'eau qui coule dans ce cours d'eau est si incertaine, puisque dans les deux dernières saisons elle a complètement manqué dans certaines parties du chenal durant les mois d'été, qu'il était très important, non seulement pour les propriétaires de réseaux d'irrigation qui y prenaient leur eau, mais aussi pour le grand nombre de colons qui habitent la vallée de ce cours d'eau, de faire une investigation afin de déterminer la possibilité de détourner l'eau de la rivière du Coude vers le ruisseau du Poisson, durant les crues ou le débit des hautes eaux de ce premier cours d'eau, et la conservation de cette

eau par la construction de réservoirs jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour augmenter le volume du ruisseau du Poisson durant la saison d'irrigation.

On savait que la branche nord du ruisseau du Poisson prenait sa source près de la rivière du Coude, mais la contrée, dans ce voisinage, n'avait été explorée qu'à la grosse et l'on ne connaissait rien de l'élévation de la hauteur des terres qui divisaient les cours d'eau, non plus que de la nature du district à travers lequel il faudrait construire le fossé de détournement des eaux.

En octobre, on entreprit une investigation pour décider ces questions, dont le plan ci-joint indique les résultats.

On constatera par le plan ci-dessus, que le projet de détourner l'eau de la rivière du Coude, durant le débit des hautes eaux ou des eaux des crues, est praticable, et qu'aucune difficulté sérieuse en travaux d'art ne s'oppose à sa mise en pratique.

La branche nord du ruisseau du Poisson prend sa source à environ un demi-mille de la rivière du Coude, et à partir de ce point il existe une vallée bien définie jusqu'au cours d'eau moins important, dans laquelle la hauteur des terres est d'environ cinquante pieds au-dessus de la rivière du Coude. On a trouvé que la pente de ce cours d'eau était d'environ 51 pieds au mille, et une rigole d'environ $1\frac{1}{4}$ mille de longueur, creusée tel qu'indiqué sur le plan, servirait à fournir n'importe quelle quantité d'eau qu'on désirerait à la branche nord du ruisseau du Poisson.

Un examen des bords de la vallée en question, ainsi que des rives de la rivière du Coude, a prouvé qu'on n'aurait pas de sérieux obstacles à surmonter et que la construction d'une rigole suffisante n'entraînerait pas d'ouvrages considérables, et comme la vallée de la branche nord du ruisseau du Poisson offre un bon nombre d'emplacements favorables à la construction de réservoirs, à part celui qui a été choisi et arpenté tel que l'indique le tableau des réservoirs, la possibilité de fournir un écoulement constant dans ce cours d'eau durant la saison d'irrigation par la construction de la rigole indiquée sur le plan, avec les réservoirs nécessaires, est clairement prouvée, et elle sera indubitablement entreprise dans un avenir rapproché.

DIVERSION DE L'EAU DE LA RIVIÈRE DU DAIM-ROUGE ET DE LA PETITE RIVIÈRE DU DAIM-ROUGE DANS LA RIVIÈRE DU BOUTON-DE-ROSE.

Dans cette partie de la région aride située au nord et à l'est de Calgary il y a une vaste étendue de pays ayant un bon sol et un climat favorable, sous le rapport de la température, mais dans laquelle l'approvisionnement d'eau manque presque complètement.

La rivière du Bouton-de-Rose, le ruisseau de la Colline-du-Genou (*Knee Hill Creek*) et le ruisseau des Trois-Collines traversent ce district, mais ce sont des cours d'eau de nom seulement, qui charrient des volumes d'eau considérables durant la fonte des neiges et pendant des chutes de pluie exceptionnelles, mais qui cessent de couler à bien des endroits durant les mois d'été, et qui offrent un approvisionnement d'eau insuffisant même pour les usages domestiques. L'herbe dans le district est bonne, mais par suite de la rareté de l'eau elle a peu de valeur comme pâturages.

L'amélioration de cette vaste étendue par l'irrigation ou même la fourniture de bonne eau pour les usages domestiques et l'abreuvement du bétail, méritent une étude sérieuse, surtout de la part des différentes compagnies de chemins de fer possédant de grandes étendues de terres qui, dans les circonstances présentes, sont inutiles.

La rivière du Bouton-de-Rose traverse la partie centrale du district de l'ouest à l'est, et dans la partie d'amont et d'aval de sa longueur elle coule dans une vallée profonde et bien définie dont les bords sont escarpés par places et d'une hauteur considérable. Dans la partie centrale le chenal est un peu au-dessous du niveau du pays environnant, et l'on y trouve un grand nombre d'endroits favorables à une diversion de l'eau du chenal sur les plaines adjacentes.

Les lits des lacs situés dans la partie supérieure de la vallée de la rivière du Bouton-de-Rose, et différentes parties de la vallée elle-même, offrent des endroits très favorables à la construction de réservoirs pour retenir l'eau, et le lit de la rivière offre un canal déjà construit pour distribuer l'eau dans le district; on a donc considéré qu'il était de première importance de déterminer la possibilité d'augmenter l'abon-

dance de l'eau dans la rivière du Bouton-de-Rose, en détournant l'eau de quelques uns des cours d'eau à l'ouest de la hauteur des terres où elle prend sa source.

Dans la dernière partie d'octobre on explora la contrée située entre la tête de la rivière du Bouton-de-Rose et la rivière du Daim-Rouge, afin de déterminer la possibilité de détourner l'eau de ce dernier cours d'eau dans la rivière du Bouton-de-Rose, et par elle à travers la région aride qu'elle traverse. Les résultats de cette exploration sont indiqués dans l'esquisse du plan ci-joint.

Les élévations prises au cours des explorations précédentes ont été prises au baromètre, mais elles furent déterminées avec soin et sont probablement assez justes pour nous permettre de dire que le projet soumis est praticable et qu'il n'est pas probable qu'on ait à surmonter de sérieux obstacles en travaux d'art dans sa mise en opération.

Voici à grands traits quel est ce projet: On se propose de construire un canal depuis la rivière du Daim-Rouge jusqu'à la Petite rivière du Daim-Rouge à peu près à l'endroit indiqué sur le plan ci-joint. Ce fossé ou canal aura environ $12\frac{1}{2}$ milles de longueur, et à l'exception de la partie qui suit la vallée de la rivière du Daim-Rouge, il passe à travers une contrée qui n'offre aucun obstacle à sa construction. L'eau de ce canal se déverse dans la Petite rivière du Daim-Rouge, et coule dans ce cours d'eau sur une distance d'environ trois milles, elle est alors détournée, avec son volume augmenté, dans un canal qui va presque franc sud le long du côté ouest de la vallée du ruisseau de l'Etang-du-Chien, jusqu'à ce qu'il ait atteint une altitude suffisante pour franchir ce cours d'eau à son niveau ou par un pertuis peu élevé, là où le canal tourne abruptement vers le nord et suit le côté est de la vallée jusqu'à ce qu'il ait atteint le faite des terres et que l'eau soit déversée dans le petit lac à la source de la rivière du Bouton-de-Rose, la longueur de ce second canal étant d'environ $21\frac{1}{2}$ milles.

Les jaugeages des deux cours d'eau qui seront employés comme source d'alimentation dans ce projet, pris à l'époque de l'exploration, sont comme suit:—

Cours d'eau.	Courant d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.
Rivière du Daim-Rouge.....	539·9 pds. p. seconde....	7203·0 pds. p. seconde...
Petite rivière de l'Arc.....	30·0 " " " " " " " " " " " " " "	624·0 " " " " " " " " " " " " " "

On constatera tout de suite d'après ces mesurages que même à l'eau basse dans ces cours d'eau, étiage de ces rivières lorsque le jaugeage a été fait, on peut disposer d'un volume d'eau considérable pour l'amélioration d'étendues de terres actuellement sans valeur, et en construisant des réservoirs pour conserver l'eau des crues, l'approvisionnement répondra probablement à tous les besoins.

En l'absence de données que fournirait une exploration de l'emplacement de ces canaux au moyen d'instruments convenables, on ne peut donner une estimation certaine des frais de construction, mais les renseignements fournis par notre exploration et le jaugeage du cours d'eau suffit pour nous justifier de dire que l'eau peut être détournée vers la rivière du Bouton-de-Rose de la manière proposée, et que la vaste étendue de terres arides contiguës à ce cours d'eau peut être améliorée par ce moyen, et peut devenir propre au pâturage même si l'eau n'est pas détournée pour l'irrigation. Il est raisonnablement clair aussi que si le projet était préparé en vue de la fourniture immédiate de l'eau, avec la possibilité de l'agrandir selon les besoins, les frais de construction ne devraient pas être excessifs.

On devrait aussi remarquer qu'une très vaste étendue de bonnes terres se trouve située en contre-bas des canaux projetés dans la vallée entre les rivières du Daim-Rouge et la Petite rivière du Daim-Rouge et le long du ruisseau du Corral-des-Chiens, et que ces canaux pourront facilement arroser ces terres.

TOPOGRAPHIE.

Le système suivant lequel nos travaux topographiques ont été faits, a été discuté dans les observations générales sur nos arpentages d'irrigation. Les résultats de

nos travaux topographiques complétés durant la dernière campagne par la division A sont indiqués sur la carte générale qui accompagne ce rapport.

La topographie de l'étendue explorée par la division est d'un caractère très varié, comprenant les plaines unies et ouvertes situées à l'est de la rivière de l'Arc et la haute et très accidentée contrée au nord de ce cours d'eau et dans le voisinage des sources de la rivière du Coude, du ruisseau du Poisson et du ruisseau du Mouton. Les 295 milles de lignes parcourues offrent un profil exact de plusieurs parties du district, et lorsqu'il sera augmenté des déterminations de contours dans le voisinage de ces lignes, ils fourniront au moins une bonne et juste base pour les futurs arpentages détaillés d'étendues particulières.

TRAVAUX HYDRAULIQUES.

Les travaux hydrauliques de la division ont été résumés dans l'exposé général du débit des cours d'eau et des sources, et du volume des lacs déjà donné, mais il serait avantageux de donner, sous une forme condensée, une description générale des cours d'eau examinés, avec un tableau des débits mesurés et calculés. Pour plus de facilité ces cours d'eau sont pris dans leur ordre régulier en partant du nord et commençant avec

LA RIVIÈRE DU DAIM-ROUGE.

La rivière du Daim-Rouge est probablement le cours d'eau le plus au nord qu'on utilisera au moins d'ici à quelque temps, comme source d'alimentation des réseaux d'irrigation. La rivière prend sa source dans la chaîne Sawback des montagnes Rocheuses et coule vers le nord-est jusqu'à ce qu'elle atteigne le canton 39, rang 27, à l'ouest du 4^e méridien, où elle tourne abruptement vers l'est et suit cette direction jusqu'au canton 38, rang 22, à l'ouest du 4^e méridien; elle tourne alors vers le sud jusqu'au canton 29, et coule ensuite sud et est jusqu'à son confluent avec la rivière Saskatchewan du sud, dans le canton 23, rang 29, à l'ouest du 3^e méridien.

Dans la partie supérieure de son cours la rivière possède toutes les caractéristiques des torrents de montagnes, les bords sont élevés, rocheux et escarpés, et la rivière est très coupée de rapides, mais après avoir quitté les contreforts, vers le rang 8, à l'ouest du 5^e méridien, son caractère change promptement, la vallée s'élargit par places de manière à laisser de larges platières des deux côtés d'un cours d'eau très sinueux, dont les bords se composent d'argile et de schiste et sont densément boisés par places. Ces traits distinctifs se continuent jusqu'à ce que le cours d'eau tourne vers l'est, où la vallée devient comparativement étroite et les bords très élevés et escarpés, avec des affleurements de roc et de houille.

Dans sa partie inférieure sur quelques milles en amont de son confluent avec la rivière Saskatchewan-Sud, la vallée s'élargit de nouveau de manière à laisser de vastes terrains riverains de chaque côté du cours d'eau, et la rivière elle-même devient très large et peu profonde et très coupée de battures, de sable et d'îles.

Le cours d'eau a une largeur considérable lorsqu'il laisse le pied des montagnes, et son volume d'eau est très fort même à l'eau basse; comme toutes les rivières qui prennent leur source dans les montagnes, la rivière du Daim-Rouge est sujette à des périodes de crues et d'eau basse dans des espaces de temps comparativement courts, mais les crues ordinaires de printemps ou période des hautes eaux durent en général jusqu'à la fin de juin, après quoi le courant diminue graduellement jusqu'à l'extrême eau basse, excepté lorsqu'il est affecté par des périodes de grosses pluies, ce qu'on remarque facilement par le niveau de l'eau, parce que cette rivière sert de diversion à une très grande étendue de terrains et est alimentée des côtés nord et sud par deux ou trois cours d'eau de dimension considérable.

Durant les périodes des crues ou des hautes eaux la rivière charrie une quantité considérable de vase et de débris, mais durant les temps ordinaires et à l'eau basse l'eau est claire, et ne contient que très peu de matières en suspens.

Il est évident d'après un examen de ce cours d'eau que toute diversion de ses eaux pour l'irrigation, excepté pour les terres riveraines le long de son cours, doit se faire à l'ouest du rang 26, à l'ouest du 4^e méridien; à l'est de ce point la vallée est si profonde, les bords si escarpés, et la pente du cours d'eau si faible, que tout essai de transporter l'eau sur les plateaux dépasserait les limites financières raisonnables.

Ministère de l'Intérieur.

En étudiant la question du détournement des eaux de la rivière du Daim-Rouge dans la région aride, on décida de limiter nos investigations à l'étude de la possibilité de prendre l'eau à un point dans le haut de la rivière, et de l'amener à la tête des vallées de la rivière du Bouton-de-Rose ou du ruisseau des Collines-du-Genou, qui tous deux commencent à peu de distance de la rivière du Daim-Rouge où elle coule nord-est, et ensuite traversent une très vaste étendue d'excellentes terres dans le district situé au nord et à l'est de Calgary, et finalement tombent de nouveau dans la rivière du Daim-Rouge dans son cours vers le sud, mais ce sont de très petits cours d'eau, desséchés de fait, excepté durant les crues ou les saisons exceptionnellement pluvieuses. Leurs lits cependant offrent d'excellents moyens de distribuer l'eau qu'on peut détourner vers leurs sources, et serviraient d'artère principale dont on pourrait tirer de l'eau à des endroits convenables pour arroser des terres adjacentes, qui n'ont maintenant aucune valeur à cause du manque d'eau même en qualité suffisante pour les usages domestiques ou l'abreuvement du bétail.

Le débit de la rivière du Daim-Rouge le 16 octobre, tel qu'indiqué par le mesurage donné dans l'observation ci-jointe, était de 540 pieds par seconde, et les calculs basés sur les relevés à l'eau haute et l'eau des crues indiquent que durant ces niveaux de la rivière, on pourrait détourner une très grande quantité d'eau pour l'irrigation

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux et du débit actuel de l'eau dans la rivière du Daim-Rouge.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		pds c. par sc.	pds c. par sc.	pds c. par sc.	
16 oct...	Vingt chaînes à l'est de l'embouchure de la rivière Raven	539·9	7203·0	14429·0	La rivière était à son étiage.

PETITE RIVIÈRE DU DAIM-ROUGE.

La Petite rivière du Daim-Rouge est le principal affluent de la rivière du Daim-Rouge, et est d'un cours d'eau d'une dimension considérable même à l'eau basse.

On ne peut à proprement parler l'appeler une rivière de la région aride, car, à l'exception de quelques petits espaces ouverts près de son embouchure, elle traverse sur toute sa longueur de quelques 95 milles un district boisé.

La rivière prend sa source dans la chaîne Palliser, sur le versant est des montagnes Rocheuses, et coule vers l'est sur environ 30 milles, puis elle tourne abruptement vers le nord et suit cette direction jusqu'à son embouchure. Bien que le bassin de drainage naturel de ce cours d'eau soit étendu, il ne semble pas sujet aux différences extrêmes d'eau hautes et basses qu'on remarque dans la plupart des cours d'eau qui prennent leur source dans les montagnes Rocheuses, et son courant paraît raisonnablement uniforme. C'est probablement dû au fait que la majeure partie de ce bassin de drainage naturel et la vallée immédiate du cours d'eau, sont plus ou moins densément boisées, et la précipitation de la neige et de la pluie ne s'écoule pas rapidement.

Dans la partie inférieure de son cours la pente est d'environ 20 pieds au mille, et elle charrie très-peu de sédiments, excepté durant la période des crues.

Le projet de diversion des eaux de la rivière du Daim-Rouge vers la rivière du Bouton-de-Rose prévoit l'utilisation du lit de la petite rivière du Daim-Rouge sur une certaine distance, et le détournement de l'eau de cette dernière avec celle de la première, dans le district de la rivière du Bouton-de-Rose.

Le tableau suivant indique le mesurage du débit de la Petite rivière de l'Arc.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel dans la Petite rivière du Daim-Rouge.

Compteur n° 24.

Observateur, T. D. GREEN.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
13 oct...	Dans $\frac{1}{4}$ N.-O., sec. 18, tp. 34, rang 2, ouest 5e méridien.	30.1	624.0	La rivière était à son étiage.

RUISSEAUX DU CORRAL-DES-CHIENS ET DU BARRAGE-DES-CASTORS.

Les ruisseaux Corral-des-Chiens (*Dog Pound*) et Barrage-des-Castors (*Beaverdam*) arrosent la contrée située au sud et à l'est de la Petite rivière du Daim-Rouge et se jettent dans cette dernière dans le canton 33, rang 3, à l'ouest du 5^e méridien. La contrée adjacente à ces cours d'eau est élevée et onduleuse et peu boisée par endroits, et bien que le bassin de drainage naturel soit grand, l'écoulement est très rapide, et à part une faible irrigation des terres riveraines adjacentes, leurs eaux ne serviront qu'à arroser les terres basses par leur détournement à travers le canal Daim-Rouge Bouton-de-Rose.

Les calculs du débit de ces ruisseaux sont donnés ci-dessous.

MESURAGES du débit des crues, du débit des hautes eaux et du débit actuel de l'eau dans le ruisseau du Corral-des-Chiens.

Compteur n° 24.

Observateur, T. D. GREEN.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé pendant les crues.	Remarques.
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
19 sept.	Intersection de la ligne nord, sec. 33, tp. 28, rang 4, O. 5e méridien.	2.4	66.0	Le ruisseau était à l'étiage.

MESURAGES du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel de l'eau dans le ruisseau du Barrage-des-Castors.

Compteur n° 24.

Observateur, T. D. GREEN.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé pendant les crues.	Remarques.
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
14 sept.	Dans la sec. 1, tp. 29, rang 3, O. 5e méridien.	2.7	51.0	Le ruisseau était à l'étiage.

Ministère de l'Intérieur.

RIVIÈRE DU BOUTON-DE-ROSE.

La Bouton-de-Rose n'a d'une rivière que le nom. Le cours d'eau est petit excepté à l'époque de la fonte des neiges ou pendant les pluies excessives du printemps et de l'automne, et bien qu'elle coule dans une vallée bien marquée, dans laquelle coulait sans doute un important volume d'eau à une certaine époque, le cours d'eau actuel devient à sec par places durant l'été et on ne peut compter sur lui pour fournir un approvisionnement d'eau même suffisant pour les usages domestiques ou l'abreuvement du bétail.

La Bouton-de-Rose prend sa source dans un lac, actuellement desséché, dans le canton 33, rang 3, à l'ouest du 5^e méridien et à environ deux milles de la Petite rivière du Daim-Rouge; elle coule ensuite vers le sud-est jusqu'au canton 27, rang 25, à l'ouest du 4^e méridien, puis à l'est à travers ce rang de cantons jusqu'au rang 21, où elle tourne à angle aigu vers le nord-est, et longeant le versant nord des collines d'Hivernage (*Wintering Hills*) se jette dans la rivière du Daim-Rouge, dans le canton 28, rang 19, à l'ouest du 4^e méridien.

Dans toute sa longueur ce cours d'eau passe à travers une contrée ouverte; dans la partie supérieure de son cours la vallée est bien définie et d'une profondeur considérable, parsemée de broussailles épaisses et de petits bouquets d'arbres sur le côté nord.

Dans la partie centrale de sa longueur la vallée est peu profonde et la hauteur de ses bords diminue graduellement à mesure que l'on avance vers l'est jusqu'à ce que le lit de la rivière soit presque au niveau de la prairie. Après avoir quitté le rang 24, à l'ouest du 4^e méridien, la vallée devient de nouveau bien marquée, et à mesure que nous approchons de la rivière du Daim-Rouge les bords sont élevés et accidentés, avec affleurements considérables de houille à certains endroits.

Ce cours d'eau n'a aucune valeur comme facteur pour l'amendement par irrigation des étendues considérables de belle contrée à travers laquelle il coule, excepté en tant que son lit peut être utilisé pour apporter sur ces terres les eaux d'autres cours d'eau, et, sous ce rapport, la nature semble l'avoir spécialement destiné à servir d'artère principale pour amener les eaux de la rivière du Daim-Rouge et de la Petite rivière du Daim-Rouge et du ruisseau de l'Étang-du-Chien, aux régions arides et à présent inutiles qui sont situées des deux côtés de la vallée de la Bouton-de-Rose. Le sol dans ce district est bon, et il n'a besoin que de l'influence transformatrice de l'eau pour en faire le patrimoine de gens prospères et heureux.

On a déjà exposé la manière dont on se propose d'amener l'eau des cours d'eau ci-dessus nommés dans le lit de la rivière du Bouton-de-Rose. Le projet est tellement faisable et les résultats à obtenir si certains, qu'il faut espérer que l'on commencera bientôt les travaux nécessaires à la division de cette eau.

La vallée de la Bouton-de-Rose à plusieurs points dans la partie supérieure de son cours est particulièrement propre à la retenue de l'eau, et dans sa partie centrale, à une facile diversion de l'eau fournie par les rivières du Daim-Rouge et de la Petite rivière du Daim-Rouge, vers les terres adjacentes; mais même si cette eau n'est pas détournée pour l'irrigation, un approvisionnement constant et abondant de pure eau courante dans cette vallée pour les fins domestiques et pour l'abreuvement du bétail, augmentera immensément la valeur du district pour les pâturages et la culture mixte, et ouvrira aux établissements de vastes étendues qui sont aujourd'hui comparativement inutiles à cause du manque d'eau.

À la date de l'examen aucune eau ne coulait dans ce cours d'eau, mais le débit calculé au niveau de l'eau haute et des crues est indiqué ci-après.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel dans la rivière du Bouton-de-Rose.

Compteur n° 24.

T. D. GREEN, observateur.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		p. c. par sec.	p. c. par sec.	p. c. par sec.	
7 sept.....	A l'intersection de la limite nord, sec. 32, tp. 28, rang 27, O. 4e méridien.	Pas de courant.....	10'0	29'0	Les chiffres ne représentent qu'une estimation à la grosse, parce qu'il était difficile de fixer les niveaux des eaux hautes ou des crues ou de déterminer la pente.

RIVIÈRE DE L'ARC.

La plus grande partie de l'eau destinée à amender par l'irrigation les terres riveraines ou hautes dans la partie nord-ouest de la région aride, doit venir de la rivière de l'Arc. Ce cours d'eau prend sa source dans les lacs de l'Arc et de l'Eau-Froide, à la tête de la passe de l'Arc, et près du faite des eaux des montagnes Rocheuses, et coule vers le sud et l'est à travers la Passe jusqu'à ce qu'il atteigne le pied des montagnes et la contrée ouverte à la "Gap"; il tourne ensuite vers l'est jusqu'à Calgary et ensuite vers le sud et l'est jusqu'à son confluent avec la rivière du Ventre, dans le canton 11, rang 13, à l'ouest du 4^e méridien. Entre sa source et le "Gap" de nombreux torrents se jettent dans la rivière de l'Arc, des différentes chaînes de montagnes des deux côtés de la passe de l'Arc, et presque immédiatement après avoir quitté les montagnes elle est rejointe au sud par la rivière Kananaskis, qui prend sa source sur le versant est des montagnes Rocheuses, dans de grands muskegs et lacs situés à une hauteur considérable, et c'est un cours d'eau de bonne dimension et de courant uniforme.

Depuis l'embouchure de la Kananaskis jusqu'à son confluent avec la rivière du Ventre, la rivière de l'Arc sert de diversion à tous les versants est des montagnes Rocheuses situés au nord des collines du Porc-Epic, et dans cette partie de sa longueur elle est rejointe par la rivière du Coude, le ruisseau du Poisson et la rivière High-wood, avec son tributaire le ruisseau du Mouton, qui tous sont des cours d'eau prenant leur source dans les montagnes ou les contreforts immédiats et coulent vers l'est jusqu'à leur intersection de la rivière de l'Arc dans sa course vers le sud-est.

Dans toute cette partie de sa longueur, la rivière de l'Arc coule dans une vallée profonde à quelques centaines de pieds en contre-bas des terres riveraines environnantes, et la diversion de ses eaux pour l'irrigation, excepté sur les terres riveraines intermédiaires, ne peut se faire à des frais raisonnables qu'à quelques points, et il est évident que les canaux destinés à amender une étendue considérable quelconque des terres riveraines doivent commencer à Calgary ou dans les environs.

Dans la partie montagneuse de son cours la rivière a une pente raide, et après être sortie des montagnes la pente varie de huit à vingt-cinq pieds au mille, la pente entre Cochrane et l'embouchure de la rivière Haute, une distance d'environ soixante milles en suivant la rivière, étant de 518 pieds, ou environ 8.5 pieds par mille.

La rivière sur toute sa longueur coule dans un lit bien marqué avec bords et fond de gros gravier mêlé de grosses pierres et de quelques cailloux.

Excepté durant les périodes des crues ou des extrêmes eaux hautes, l'eau de la rivière est claire et froide, et même à ces phases de son cours on ne remarque comparativement que peu de sédiments ou de débris flottants.

Ministère de l'Intérieur.

Grâce sans doute au fait qu'elle prend sa source dans les lacs de l'Arc et de l'Eau-Froide, et qu'elle en reçoit une alimentation inépuisable d'eau par la glace fondante des glaciers qui couronnent les montagnes Rocheuses dans ces environs, la rivière de l'Arc a un courant très régulier, et tandis que de même que tous les canaux de drainage de montagnes, elle soit sujet à des crues soudaines et très abondantes, son débit moyen ne varie pas rapidement, et durant la période des hautes eaux le courant s'élève et s'abaisse graduellement et l'eau reste très longtemps haute.

En étudiant la question du débit de ce cours d'eau nous nous sommes restreints aux mesurages et observations faits durant les opérations de la dernière campagne et aux renseignements sur la hauteur des différents niveaux d'eau et la durée du flot à ces niveaux, que l'on pouvait se procurer de ceux qui avaient étudié la question.

MESURAGES du débit des crues, du débit des hautes eaux et du débit actuel de l'eau dans la rivière de l'Arc.

Compteur n° 24.

J. S. DENNIS, observateur.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		p. c. par sec.	p. c. par sec.	p. c. par sec.	
25 juin.	Six chaînes N.O. du coin N.E., sec. 34, township 24, rang 2, O. 5e méridien.	9271·0	22632·0	L'eau était au niveau des hautes eaux lorsque ce mesurage a été fait.
11 août.	Dans la sec. 35, town. 21, rang 28, O. 4e méridien, en bas de l'embouchure de la rivière Highwood.	6654·0	26224·0	41945·0	La rivière était à peu près à son niveau moyen.
27 sept.	Dans le $\frac{1}{4}$ S.O., sec. 34, township 25, rang 4, O. 5e méridien.	2784·0	12540·0	La rivière était à l'étiage.

On devrait remarquer à propos des débits ci-dessus que les premier et second mesurages ont été faits entre les rivières Kananaskis et du Coude, tandis que le troisième a été fait en aval de l'embouchure de la rivière Highwood et devrait par conséquent indiquer le courant additionnel de ces deux cours d'eau et de la rivière du Coude.

Le débit de l'eau haute, en amont de la rivière du Coude, était durant la dernière saison d'environ 9,200 pieds par seconde, et le débit à l'eau basse mesuré lorsque le cours d'eau était à l'étiage, et tard dans la saison, indiquait 2,784 pieds par seconde. On constatera donc que la rivière de l'Arc peut fournir une très grande quantité d'eau pour l'irrigation même à l'étiage, et que durant les hautes eaux qui se continuent assez longtemps durant les mois d'été on peut détourner assez d'eau pour amender un pour-cent considérable de districts arides situés au nord et à l'est du cours d'eau, et l'on peut considérablement augmenter cet approvisionnement en construisant des réservoirs pour retenir le débit très considérable qu'indiquent les jaugeages donnés.

Les réseaux d'irrigation qui ont aujourd'hui leurs prises d'eau dans la rivière de l'Arc sont la Compagnie Hydraulique de Calgary et les rigoles particulières de M. W. Maloney, de MM. Ricardo et Bevan, de M. Bannister, de M. R. N. Newbolt et du département des affaires indiennes. Tous ces réseaux, à l'exception du premier, sont petits et n'affectent pas gravement le courant de la rivière; il est donc important que tout projet ayant pour objet le détournement d'une quantité considérable d'eau pour l'arrosage des terres basses soit mis à exécution avant que l'affaire ne devienne trop compliquée par le grand nombre de permis d'irrigation qui seront demandés d'ici à un an ou deux.

RUISSEAU DE LA GROSSE-COLLINE (BIG-HILL)

Le ruisseau de la Grosse-Côte est un petit affluent de la rivière de l'Arc se jetant dans cette rivière au canton 24, rang 4, à l'ouest du 5° méridien. Le ruisseau a environ douze milles de long et sert de canal de décharge à une étendue considérable de terres élevées et accidentées. Il coule sur toute sa longueur dans une vallée profonde dont les bords sont élevés et à plusieurs endroits escarpés; la Grosse-Colline (*Big-Hill*), dont il tire son nom, étant un point proéminent situé à l'embouchure de la vallée, sur son côté est, où elle rejoint la vallée de la rivière de l'Arc.

Durant la période de la fonte des neiges ou des pluies de printemps, ce ruisseau charrie une quantité d'eau considérable, mais plus tard dans la saison il devient un très petit ruisseau, en partie alimenté par des sources, et de peu de valeur si ce n'est pour les fins domestiques et l'abreuvement du bétail. La vallée offre plusieurs endroits favorables à la construction de réservoirs, et il y a dans la vallée des terres considérables que l'on pourrait arroser à bon marché avec l'eau de ce ruisseau.

Actuellement il y a un petit réseau d'irrigation qui emploie l'eau de cette source pour l'amélioration de la terre dans la vallée de la rivière de l'Arc, et l'extension de ce réseau ainsi que la construction d'un autre dans le but d'arroser environ deux cents acres de terres également situées dans la vallée de la rivière de l'Arc, seront commencés dans le cours de la présente année.

Les résultats de jaugeage de ce cours d'eau sont comme suit :

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel de l'eau dans la rivière de l'Arc.

Compteur n° 24.

Observateur, T. D. GREEN.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894. 25 sept...	½ mille au sud de l'intersection de la limite est, de la sec. 13, canton 26, r ang 4, O. du 4e M.	pd. c. p. sec. 1·7	pd. c. p. sec. 61·0	pd. c. p. sec.	

RUISSEAU DU NEZ.

Le ruisseau du Nez se jette dans la rivière de l'Arc à Calgary en venant du nord. Le ruisseau est très insignifiant durant les mois d'été, ayant cessé de couler pendant cette saison à bien des endroits dans ces dernières années, mais au printemps, il décharge un volume d'eau considérable dans la rivière de l'Arc, et on pourrait l'utiliser avec profit pour arroser le long de son cours des étendues qui sont aujourd'hui improductives, si l'en en conservait convenablement l'eau dans des réservoirs à quelques-uns des nombreux emplacements favorables qu'offre la vallée.

À environ six milles au nord de la rivière de l'Arc le ruisseau se bifurque, une branche venant du nord et l'autre, connue dans la localité sous le nom de branche ouest, coulant du nord-ouest; ces deux branches coulent dans des vallées bien marquées, celle du nord suivant ce que l'on appelle la coulée de McPherson, une large et peu profonde vallée, excepté à sa partie supérieure, qui est traversée par la ligne du chemin de fer Calgary et Edmonton, et offre de nombreux endroits favorables pour l'arrosage des terres si l'on avait de l'eau.

La vallée de la branche ouest est étroite, avec des étendues limitées de terres, et à plusieurs endroits elle offre des emplacements très favorables pour la retenue de l'eau au moyen de la construction de barrages.

Ministère de l'Intérieur.

Le ruisseau du Nez est le canal de drainage d'un vaste bassin naturel d'une contrée élevée et ouverte, dont l'eau peut facilement se recueillir dans les vallées des deux branches du ruisseau dans des réservoirs formés à peu de frais de barrages en terre, et l'on peut ainsi améliorer une étendue considérable de terres à foin aujourd'hui improductives.

Le jaugeage approximatif de la branche ouest du ruisseau est donné ci-après. La branche nord n'a pas été jaugeée, mais son débit est certainement trois fois plus considérable que celui de la branche ouest.

MESURAGE du débit des crues, du débit à l'eau haute, et du débit actuel de l'eau dans le ruisseau du Nez (branche ouest).

Compteur n° 24.

Observateur. T. D. GREEN.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit d'eau calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
1er sept. . .	Dans la sec. 1, tp. 26, r. 2, O. 5e méridien.	0·7	21·0		

RUISSEAU JUMPING-POUND.

La limite entre la contrée ouverte et les contreforts ou partie boisée, dans le district situé entre les rivières de l'Arc et du Coude, est tracée par le ruisseau Jumping-Pound, un affluent de la première rivière, dans laquelle il se jette au canton 25, rang 4, à l'ouest du 5^e méridien.

Le ruisseau Jumping-Pound est un torrent de montagne typique, drainant un grand bassin sur le versant est des contreforts immédiats du versant est des montagnes Rocheuses. Le ruisseau dans sa partie supérieure est divisé en trois branches qui coulent de l'est et du nord-est, et se réunissent finalement pour former le ruisseau principal dans le canton 25, rang 5, à l'ouest du 5^e méridien, d'où il coule vers le nord sur une distance d'environ douze milles jusqu'à son confluent avec la rivière de l'Arc.

Le tableau des mesurages donné plus bas indique les écarts extrêmes auxquels le courant de ce ruisseau est sujet. Le mesurage fait en octobre donne une approximation assez juste du débit à l'eau basse dans le cours de la dernière année, et c'est probablement aussi une estimation raisonnable à ce niveau d'eau pendant les quelques dernières années, parce que les renseignements obtenus portent à conclure que le cours d'eau, à l'époque où le mesurage a été fait, était aussi bas qu'il l'a été depuis quelques années.

Un ou deux vieux résidents du district prétendent se souvenir que l'eau avait cessé de couler dans ce ruisseau durant les derniers mois d'été, mais lorsque nous tenons compte de l'étendue à laquelle ce cours d'eau fournit un canal de drainage, et de plus du fait que bien que les pentes du bassin soit raides, cette étendue est en grande partie boisée, et que l'écoulement doit être comparativement graduel, il est difficile de comprendre comment le cours d'eau peut devenir à sec, et si tel était le cas, ce doit être pendant une très courte période, et c'était probablement dû à quelque autre cause locale qu'au manque dans la source.

Dans la partie supérieure et inférieure de son cours, le ruisseau Jumping-Pound coule dans une vallée très profonde dont les bords sont hauts et escarpés, ce qui écarte la possibilité de détourner ses eaux vers les terres plus hautes. A un ou deux endroits de la partie centrale de sa longueur la vallée devient large, avec bords légèrement inclinés et de hauteur modérée, et le cours d'eau peut être détourné au moyen de canaux qui atteindraient les plateaux à l'est de la vallée, où l'eau de cette source doit être employée, si on l'emploie.

Ceux qui ont exploré le district disent que la branche du milieu ou sud prend sa source dans un grand muskeg sur le faite près de la rivière Kananaskis, et que l'eau de ce muskeg coule dans la Kananaskis et dans le ruisseau Jumping-Pound. Si c'est vrai, il est probable que des ouvrages peu dispendieux détourneraient tout le courant dans ce dernier cours d'eau et augmenteraient considérablement l'approvisionnement disponible pour l'irrigation.

Dans la partie supérieure de sa longueur, la vallée du Jumping-Pound offre plusieurs emplacements favorables à la construction de réservoirs pour retenir le débit des hautes eaux ou des crues jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour l'irrigation, et il est évident, d'après les mesurages des débits donnés ci-dessous, que si on conserve l'eau de cette manière le cours d'eau fournira une grande quantité d'eau suffisante pour améliorer une grande superficie.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel de l'eau dans le ruisseau Jumping-Pound.

Compteur n° 24.

J. S. DENNIS, observateur.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit d'eau calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		pd c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
26 juin ..	Dans la sec. 6, tp. 25, r. 4, O. 5e méridien.	85.5	1802.0	Le niveau était à son niveau moyen d'été.
27 do ..	do do	65.0	1785.0	do do
17 oct....	Dans la sec. 3, tp. 24, r. 5, O. 5e méridien.	24.6	Le ruisseau était à l'étiage.

RIVIÈRE DU COUDE.

Cette partie du district situé à l'ouest de la rivière de l'Arc, au nord de la rivière du Mouton et au sud de la rivière du Coude, doit, à cause des conditions topographiques, compter sur ce dernier cours d'eau pour obtenir l'eau nécessaire à l'irrigation; ce fait sera visible par un examen de la feuille n° 1 de la carte générale accompagnant ce rapport, et de la liste des jaugeages des cours d'eau dans le district, qui démontrera l'impossibilité d'obtenir de l'eau pour la plus grande partie de cette étendue, excepté à cet endroit.

Heureusement pour la prospérité future de cette étendue, la rivière du Coude est un cours d'eau qui répondra probablement à toutes les demandes d'eau nécessaire à l'amélioration de ces terres.

La rivière du Coude prend sa source sur le versant sud des montagnes Rocheuses et forme le canal de drainage d'un vaste bassin composé de ces montagnes et des contreforts immédiatement à l'est, et c'est indubitablement à ce fait que le débit du cours d'eau est sujet à des grands et rapides écarts.

A partir de sa source la rivière coule vers le nord-est sur environ trente milles, puis tourne à angle aigu vers l'est; elle coule dans cette direction générale sur environ vingt milles jusqu'à son confluent à Calgary avec la rivière de l'Arc, dont elle forme, après la rivière Highwood, le principal affluent.

Sur les premiers vingt milles de son cours la rivière coule dans une vallée semblant à un cañon avec de hautes montagnes et des contreforts de chaque côté. Elle est rejointe de l'ouest par un cours d'eau de dimension considérable connu dans le pays sous le nom de Branche nord, qui coule aussi dans une vallée profonde avec bords escarpés, et de là les deux cours d'eau réunis suivent un cours très sinueux dans une vallée qui, à bien des endroits, devient d'une largeur considérable avec des terres riveraines très étendues et des bords à pente facile.

Durant les périodes de hautes eaux et des crues, le cours d'eau suit des canaux très différents et charroie beaucoup de débris, et l'on voit fréquemment des changements dans le lit du cours d'eau principal. Au niveau des eaux basses, on trouve le cours d'eau coulant dans bien des endroits entre des bords bien marqués, tandis qu'à d'autres endroits il n'occupe qu'une petite partie d'un large chenal coupé de grandes battures de gravier, ou ne coule que dans un chenal en en laissant plusieurs autres à sec.

Dans les parties centrale et inférieure de sa longueur, le cours d'eau a une chute moyenne d'environ 23 pieds au mille, et cette pente, jointe à la légère inclinaison des bords de la vallée qui le contient, fait qu'il est possible de détourner ses eaux vers les terres hautes du district, ce qu'entreprennent actuellement la Compagnie d'irrigation de Calgary et la Compagnie d'irrigation de Springbank, de la manière précédemment décrite.

On a déjà parlé dans ces pages de la possibilité d'augmenter le volume de l'eau dans le ruisseau du Poisson en détournant vers ce cours d'eau et en conservant subséquemment dans des réservoirs une partie du débit des hautes eaux dans la rivière du Coude. En adoptant ce projet, on peut utiliser la rivière du Coude à l'amélioration d'étendues de terres dans la vallée du ruisseau du Poisson, que ce dernier ne peut arroser.

Comme plusieurs des autres cours d'eau dans l'Alberta-Sud, ayant une pente rapide et coulant sur un lit de gravier, la rivière du Coude montre par place des indices marqués de flot souterrain, et à des endroits dans le haut du cours d'eau on trouve qu'il coule beaucoup plus d'eau dans le chenal qu'on en trouve à des points beaucoup plus en aval, la perte s'expliquant évidemment par un courant souterrain à travers le gravier, qui est repoussé de nouveau à la surface lorsqu'il rencontre une couche impénétrable de roc ou d'argile.

Les preuves de ce courant souterrain sont très apparentes dans plusieurs des petites sources et ruisseaux sourceux qu'on trouve dans les terres riveraines de la vallée du cours d'eau, et qui pour la plupart prennent leur source à peu près à la même élévation que la rivière, bien que dans plusieurs cas ils soient situés à une distance considérable de cette rivière.

Le fort volume d'eau que peut perdre l'émissaire principal par suite de ce courant souterrain, et l'excessive porosité des matériaux à travers lesquels il coule jusqu'à ce qu'il soit forcé de remonter à la surface par quelque couche impénétrable, ou par une interruption dans la déclivité générale de la vallée, est démontré à l'évidence par le tableau du débit général par lequel on constatera que le ruisseau sourceux qui surgit dans la section 11, canton 24, à l'ouest du 5^e méridien, et qui après avoir coulé pendant environ deux milles se jette dans la rivière du Coude, a un débit d'environ 22 pieds par seconde. Ce ruisseau est indubitablement alimenté par un courant souterrain de la rivière dont il est tributaire, car sa source n'est qu'à une faible distance du cours d'eau principal, est située dans le fonds de la vallée, et se trouve à peu près à la même élévation que la rivière, et il n'y a aucune preuve qui justifie la prétention que même une faible proportion de ce fort débit est fournie par des sources de montagnes ayant une autre origine.

Les jaugeages de la rivière du Coude faits durant la dernière saison et mis en tableaux ci-après, avec un mesurage fait par M. P. T. Bone, I.C., de Calgary, dans l'automne de 1893, indiquent qu'à l'extrême étiage le débit est d'environ 200 pieds par seconde, avec un maximum de débit, durant les niveaux ordinaires des hautes eaux, d'environ 1,800 pieds par seconde qui s'augmente jusqu'à 7,000 pieds par seconde pendant les crues. En l'absence de données sur la durée du courant à ces divers niveaux d'eau, il est impossible de faire aucune estimation raisonnable du volume d'eau disponible de ce chef pour l'amélioration des étendues arides, mais il est évident qu'en augmentant l'approvisionnement qu'on peut puiser au cours d'eau au niveau moyen par la retenue dans des réservoirs d'une partie des débits des hautes eaux et des crues, on pourrait arroser une très grande étendue de pays au moyen de cette source.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel de l'eau dans la rivière du Coude.

Compteurs n^{os} { 24.
25.

Observateurs { J. S. DENNIS,
A. O. WHEELER,
T. D. GREEN.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit d'eau calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
30 juin.	A l'intersection de la lim. est, sec. 13, tp 24, r. 4, ouest 5e méridien.	412·2	1458·0	7368·0	La rive était au niveau moyen d'été.
3 oct....	Dans la sec. 34, tp 22, r. 5, est 5e méridien.	210·5	Mesurage pour le courant actuel seulement.
25 juin.	A l'intersection de la lim. est, sec. 25, tp 23, r. 2, ouest 5e méridien.	647·4	2113·0	La rive était au niveau d'été.

RUISSEAU DU POISSON.

A l'époque des hautes eaux et des crues le ruisseau du Poisson charrie un fort volume d'eau et mérite d'être désigné par un nom plus prétentieux, mais durant les derniers mois de l'été le courant devient très faible, et durant les deux dernières saisons il a complètement cessé dans la partie inférieure du cours d'eau.

La partie supérieure du cours d'eau est divisée en deux branches qui se réunissent dans le canton 22, rang 3, à l'ouest du 5e méridien. La branche nord, qui est la plus petite, prend sa source près de la rivière du Coude, dans le canton 22, rang 5, à l'ouest du 5e méridien, et coule vers l'est jusqu'à la jonction ci-dessus mentionnée. Sur toute sa longueur, cette branche coule dans une vallée profonde et à travers un district composé en grande partie de contreforts élevés plus ou moins couverts de bois; le bassin——, tributaire de cette branche, est vaste, mais les déclivités sont si fortes que l'écoulement est rapide, et de bonne heure dans l'été le cours d'eau est réduit à un simple petit ruisseau. La vallée à travers laquelle coule ce cours d'eau offre de nombreux emplacements très favorables à des réservoirs, dans lesquels le débit du printemps et toute l'eau prise à la rivière du Coude pour être déversée dans ce ruisseau, de la manière ci-dessus décrite, et peut être conservée jusqu'à son utilisation durant la saison d'irrigation.

La branche sud du ruisseau prend sa source près de la tête des eaux de la branche nord du ruisseau du Mouton, et après avoir coulé vers l'est pendant quinze milles, tourne abruptement vers le nord, en suivant cette direction jusqu'à son confluent. Dans la partie supérieure de sa longueur, cette branche coule à travers les contreforts dans une vallée profonde avec bords escarpés, mais à partir du point où il tourne au nord, la vallée s'ouvre sur de vastes terres riveraines qui peuvent être arrosées par ce cours d'eau. Le bassin auquel ce ruisseau sert de décharge est étendu, mais de même que pour le tributaire de la branche nord les versants sont escarpés et l'écoulement est proportionnellement rapide. La vallée du cours d'eau dans sa partie ouest prend la forme d'un cañon par places, et à quelques-uns de ces endroits le débit des crues pourrait être conservé à bon marché par la construction de barrages en terre.

Depuis la jonction des deux branches jusqu'à son confluent avec la rivière de l'Arc, le ruisseau du Poisson suit un cours sinueux dans le fond d'une large vallée à bords escarpés, de hauteur modérée des côtés sud et est, et de pentes très faciles à de nombreux endroits sur les côtés nord et ouest. Cette vallée, excepté la partie située dans la réserve des Sarcis, est densément peuplée, et l'on a fait des progrès considérables dans l'amélioration des terres riveraines par l'irrigation, mais le volume d'eau devient si faible durant la dernière partie de la saison d'irrigation

Ministère de l'Intérieur.

que la plus grande rigole prenant l'eau à ce ruisseau a été laissée à sec dans sa partie inférieure durant la dernière saison. Cet état n'était cependant pas entièrement dû à la cessation du courant, car à l'époque où le lit du ruisseau était complètement à sec à une faible distance en amont de la prise d'eau de cette rigole, il coulait une quantité d'eau considérable dans le ruisseau à quelques milles plus haut, et en aval de la prise d'eau d'aucune rigole d'irrigation, à part celle-ci ; il est donc évident que cette eau a dû se perdre dans le lit et les bords de gravier du ruisseau, et être parvenue à la rivière de l'Arc par un courant souterrain.

Les rigoles d'irrigation aujourd'hui construites, qui prennent l'eau dans la branche nord ou sud ou ruisseau principal, recueilleront toute l'eau disponible à l'eau basse, et les réseaux futurs devront compter sur les débits des hautes eaux ou des crues, pour s'alimenter, à moins qu'on ne prenne des mesures dans le sens indiqué plus haut, d'emmagasiner l'écoulement du printemps dans des réservoirs jusqu'à ce qu'on en ait besoin durant la saison d'irrigation.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel de l'eau dans le ruisseau du Poisson.

Compteurs n^{os} { 24
25

Observateurs { J. S. DENNIS,
A. O. WHEELER.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit d'eau calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
7 juill. . .	Branche nord, sec. 19, tp 22, rang 3, O. 5e méridien.	2·7	108·0	Le cours d'eau était à l'étiage.
10 juill..	Branche sud, sec. 4, tp 22, rang 3, O. 5e méridien.	3·7	do do
26 juin..	Section 6, tp 23, rang 1, O. 5e méridien.	16·1	657·0	1255·0	Le cours d'eau était au niveau moyen d'été.

RIVIÈRE DU MOUTON.

La rivière du Mouton, ou ruisseau du Mouton, comme on l'appelle dans le pays, est le principal tributaire de la rivière Highwood, dans laquelle elle se jette à quelques milles en amont de son confluent avec la rivière de l'Arc.

De même que le plus grand nombre des cours d'eau prenant leur source dans les contreforts des montagnes Rocheuses, la rivière du Mouton dans sa partie supérieure se divise en plusieurs branches. Les plus importantes, appelées branches nord et sud, se réunissent pour former le cours d'eau principal dans le canton 20, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, d'où il coule vers l'est jusqu'à son confluent avec la rivière Highwood. Avant de discuter les traits caractéristiques de cette rivière elle-même, il est nécessaire de faire quelques remarques sur les traits caractéristiques de ces branches principales. Sur quelques milles en amont du confluent la branche nord, qui a quelques trente milles de long et suit un cours presque est et ouest, coule dans une vallée ayant des terres riveraines considérables et des bords peu élevés, mais en amont de ce point sur toute sa longueur la branche traverse une contrée montagneuse et accidentée, la vallée étant profonde avec bords escarpés et terres riveraines peu étendues. Le bassin de cette branche est grand et se compose presque complètement de contreforts qui deviennent plus ou moins brisés à mesure que nous allons vers l'ouest, les déclivités de ce bassin sont raides et l'écoulement est proportionnellement rapide, de sorte que lorsque la période de la fonte des neiges et des crues du printemps est passée, le cours d'eau baisse rapidement, et au commencement de l'été devient insignifiant. La vallée de cette branche sur une grande partie de sa longueur est habitée par des *ranchers* qui s'occupent d'élevage, et dont

a majorité ont construit de petits réseaux d'irrigation pour obtenir des récoltes de oin sur les terres basses contiguës au cours d'eau. Les neuf ou dix rigoles aujourd'hui utilisées qui prennent leur eau dans cette branche de la rivière au Mouton suffisent pour détourner tout le volume d'eau de l'étiage, et les réseaux qu'on construira à l'avenir devront compter sur les eaux hautes ou sur les crues, ou sur l'emmagasinage de l'eau à ces périodes.

La branche du sud est la branche principale de ce cours d'eau; elle prend sa source sur le versant est des montagnes Rocheuses, et coule dans une direction nord-est à travers les contreforts sur une distance d'environ trente-cinq milles jusqu'au confluent ci-dessus mentionné. Cette branche est un cours d'eau d'une dimension considérable, même durant les derniers mois d'été, et l'uniformité de son courant indique qu'il est probable qu'elle soit alimentée par de grandes sources, ou par des glaciers dans les montagnes. Sur quelques milles au-dessus de la jonction, la vallée du cours d'eau est large avec des terres basses considérables qui peuvent être facilement arrosées, et les pentes des bords de la vallée sont telles qu'il est probable que l'eau de la vallée pourrait être tournée vers les plateaux. Dans la partie supérieure de sa longueur, le cours d'eau est resserré dans une vallée étroite en forme de cañon par places, qui augmente à travers les contreforts contigus qui par endroits deviennent de véritables montagnes par la hauteur et l'apparence, et couvertes à beaucoup d'endroits de bon bois à construction que l'on fait flotter dans le cours d'eau jusqu'à des scieries situées près de son embouchure. Le bassin hydrographique dans cette branche sert de décharge, couvre une étendue d'au moins deux cent milles carrés, mais les pentes de ce bassin sont excessivement escarpées et l'écoulement se fait relativement vite. Il y a dans la vallée du cours d'eau et dans le pays accidenté environnant, de nombreux emplacements pour la conservation des eaux, et la vaste étendue de bonnes terres capables d'être arrosées avec l'eau de ces emplacements justifiera sans doute la construction de ces réservoirs bientôt.

Depuis la jonction des branches nord et sud jusqu'à son embouchure, le cours principal traverse une large vallée ayant d'immenses terres basses, et des versants légèrement inclinés de chaque côté, qu'on peut facilement arroser de ce ruisseau.

Les jaugeages donnés ci-après indiquent les larges écarts des débits du cours d'eau, et la rapidité de l'écoulement du bassin drainé par ce canal est indiquée par le fait que le débit de l'eau haute dure comparativement peu de temps, et dans les saisons ordinaires le cours d'eau tombe à la moyenne de courant dès les premières mois d'été. Ces crues soudaines et considérables ont créé un large chenal qui à l'eau basse se compose en grande partie de hautes battures de gravier couvertes en plusieurs endroits de bois flottants et de bois qui divisent le courant à l'eau basse en plusieurs petits canaux.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel dans la rivière aux Moutons.

Compteurs n^{os} $\begin{cases} 24. \\ 25. \end{cases}$

Observateurs $\begin{cases} J. S. DENNIS, \\ A. O. WHEELER. \end{cases}$

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit d'eau calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
3 juillet.	Sec. 26, township 20, rang 2, ouest 5e méridien.	257 0	15457 0	La rivière était à son niveau d'été.
23 do ..	Sec. 24, township 20, rang 29, ouest 4e méridien.	159 1	12463 0	La rivière était à son niveau moyen.
12 do ..	Branche-N. à l'encoignure N.-E., sec. 2, township 21, r. ouest 5e méridien.	3 0	1118 0	

RIVIÈRE HIGHWOOD.

La rivière Highwood, ou rivière Haute comme on l'appelle plus communément, est le plus grand tributaire de la rivière de l'Arc, et est destinée à jouer un rôle important dans l'amélioration des vastes étendues de terre dans la partie nord-ouest de la région aride; elle traverse un des plus beaux districts, et aux époques de ses plus basses eaux elle peut fournir une grande quantité d'eau pour l'irrigation.

Prenant sa source à l'extrémité nord de la chaîne Livingston des montagnes Rocheuses, la rivière coule dans une direction est en trois branches connues sous le nom de branches Nord, du Milieu et Sud, à travers les contreforts immédiats à l'est des montagnes et au nord-ouest des collines du Porc-Epic, et ces branches se réunissent finalement pour former la rivière principale dans le canton 17, rang 1, à l'ouest du 5° méridien, d'où elle coule nord-est sur environ douze milles, et ensuite, tournant subitement vers le nord, elle suit cette direction pendant environ dix-sept milles jusqu'à son confluent avec la rivière de l'Arc.

Les jaugeages de la rivière faits l'été dernier et mis en tableau ci-après, indiquent qu'à l'eau basse le débit est probablement de 500 pieds cubes par seconde, qui augmentent à l'eau haute jusqu'à 8,000 pieds cubes par seconde et jusqu'à 20,000 pieds pendant les crues. Il est également évident d'après les renseignements qu'on a obtenus que la période des hautes eaux se continue pendant un temps considérable, et que le débit extrême d'eau basse n'a lieu que tard dans la saison.

Le bassin drainé par cette rivière est considérable et comprend dans ses limites les hautes montagnes du versant nord-est de la chaîne Livingston, les contreforts boisés et accidentés à l'est des montagnes, et la haute contrée ouverte qu'elle traverse vers le milieu de son cours. Les déclivités dans cette étendue sont raides, mais l'égalité du courant semble indiquer que l'écoulement n'est pas aussi rapide que dans la plupart des cours d'eau du district, cependant ce trait caractéristique du courant peut être dû aux sources glaciales ou grandes sources que feront découvrir de nouvelles explorations à la tête des eaux de cette rivière.

Les trois branches formant la partie supérieure de la rivière possèdent tous les traits distinctifs des torrents de montagnes, coulant dans des vallées profondes dont les bords sont escarpés, et s'élargissant par places en des terres basses considérables propres aux pâturages et à la culture; ces vallées offrent de nombreux endroits favorables à la construction de réservoirs pour retenir les eaux des orages ou des crues de printemps, et de grandes facilités pour construire les rigoles nécessaires au transport de ces eaux sur les terres adjacentes.

En aval de la jonction des différentes branches la vallée du cours d'eau s'élargit, et la rivière coule à un niveau très peu au-dessous de celui des terres basses adjacentes, qui sont très riches. Cet état de chose se continue jusqu'à la limite nord du canton 19, où la vallée devient très étroite et prend la forme d'un cañon, avec bords très élevés et affleurements de roc à bien des endroits, et elle conserve ce caractère jusqu'à l'embouchure du cours d'eau.

Dans ses branches supérieures, le cours d'eau a une chute rapide, et le lit se compose en grande partie de gravier et de quelques cailloux. Dans la partie centrale de sa longueur la rivière coule avec une pente beaucoup plus légère, devenant tout à fait indolente par places, et ses bords et son lit se composent surtout d'argile. Dans les biez inférieurs la pente augmente encore, et en aval de l'embouchure du ruisseau du Mouton en plusieurs endroits la rivière coule par-dessus des récifs de roc solide avec chutes rapides sur de courtes distances.

Il est évident, d'après un examen de la topographie du district traversé par la rivière Highwood, que la plus grande partie de ces eaux sera utilisée pour l'amélioration des terres situées au nord et à l'est de son cours, et le détournement des eaux devra s'opérer dans la partie supérieure ou vers le milieu de son cours. Au temps présent il y a un ou deux réseaux de dimensions considérables qui utilisent l'eau de cette source pour l'irrigation des terres basses dans la partie du milieu du cours d'eau, et plusieurs petits réseaux prennent leur eau dans les mêmes environs, mais jusqu'à présent on n'a fait aucun effort pour détourner l'eau vers les plateaux situés en dehors de la vallée immédiate. Les investigations complétées jusqu'à présent portent à conclure que l'eau peut être détournée de la rivière au sud du canton 18,

rang 1, à l'ouest du 5^e méridien, à travers une vallée bien définie, appelée dans la localité coulée de la Sauvagesse, dans le ruisseau des Moustiques, et convertir ainsi ce qui est aujourd'hui un district pauvrement arrosé en un endroit très désirable. C'est cependant en détournant l'eau de la rivière Highwood vers la petite rivière de l'Arc que l'on fera le plus de bien au pays en général. La méthode par laquelle on se propose d'accomplir cela est indiquée sur la carte générale qui accompagne ce rapport, et les détails sont discutés au long dans les remarques faites ci-après sur ce dernier cours d'eau.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel dans la rivière Highwood.

* Compteurs nos { 24.
25.

Observateurs { J. S. DENNIS.
A. O. WHEELER.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit d'eau mesuré à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
9 juillet.	Dans la sec. 5, tp 18, rg 1, O. 5 ^e méridien (près de la limite ouest).	893·7	8793·0	23538·0	
19 "	A la limite nord de la sec. 32, tp 20, rg 28, ouest 4 ^e mér.	667·9	14650·0	Rivière à peu près à son niveau moyen.
9 "	Dans la sec. 1, tp 18, rg 2, O. 5 ^e mér. (branche nord).	907·8	4692·0	11408·0	
11 "	Dans la sec. 36, tp 17, rg 2, ouest 5 ^e mér. (branche sud)	23·5	5153·0	7131·0	En aval de la jonction avec la branche du milieu.
13 "	Dans la sec. 4, tp 17, rg 2, O. 5 ^e mér. (branche sud).	3·9	395·0	1188·0	En amont "

PETITE RIVIÈRE DE L'ARC.

Les cours d'eau de la région aride sont de deux espèces, ceux qui charrient les eaux des montagnes et des contreforts, et ceux qui charrient les eaux des plaines seulement. Parmi les premiers peuvent être classés la grande majorité des rivières et ruisseaux ci-dessous décrits, et parmi les derniers le meilleur exemple que nous ayons est la rivière connue sous le nom de Petite Rivière de l'Arc.

Cette rivière prend naissance dans une source située dans les terres basses dans le canton 19, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien, et à quelques centaines de pieds seulement de la rivière Highwood, à l'endroit où cette rivière tourne abruptement vers le nord. A partir de cette source la Petite rivière de l'Arc coule dans une direction générale sud-est sur environ cent milles, après quoi elle se jette dans la rivière du Ventre, un des principaux canaux de drainage du sud-ouest de l'Alberta.

Dans toute sa longueur la Petite rivière de l'Arc coule dans une vallée bien définie, dont le tiers de la partie supérieure a des bords d'une hauteur modérée et d'une pente douce, mais la partie qui reste continue à augmenter en profondeur jusqu'à ce que les bords soient très élevés et escarpés, et très coupés par des ravins latéraux. Un examen soigneux de la topographie actuelle porte à croire qu'à une époque éloignée la rivière Highwood, au lieu de tourner abruptement vers le nord près de la source de la Petite rivière de l'Arc, coulait au sud et à l'est par le chenal de ce dernier cours d'eau; de fait l'on dit qu'à la connaissance des colons actuels du voisinage et durant une période de crues considérables dans le premier de ces cours d'eau, une partie de ces eaux s'écoula par cet ancien chenal, et des niveaux soigneux ont démontré le fait qu'un barrage très bas et quelques rigoles, avec une tranchée de dix à quinze pieds, détourneraient tout le cours d'eau dans cette direction.

La source dont coule la Petite rivière de l'Arc, comme il a été dit, est située à quelques centaines de pieds seulement de la rivière Highwood, et il est évident,

Ministère de l'Intérieur.

d'après un examen superficiel, que cette source est alimentée par un courant souterrain venant de cette dernière, et est soumise à la hausse et à la baisse de l'eau dans cette rivière.

Dans son état actuel, la Petite rivière de l'Arc ne vaut presque pas la peine d'être remarquée comme source d'alimentation pour l'amendement des terres qui l'avoisinent. Le courant d'été, ainsi que l'indiquent les jaugeages dans le tableau ci-dessous, n'est presque rien, de fait, ce courant cesse complètement par places durant les derniers mois de l'été, et les débits à l'eau haute et durant les crues, bien qu'atteignant un volume considérable, s'écoulent et s'évaporent si rapidement qu'ils offrent peu d'avantages. Toute la valeur de ce cours d'eau, au point de vue de l'irrigation, consiste dans les conditions particulièrement favorables qu'offre cette vallée pour la diversion des eaux la rivière Highwood, et leur transport par cette dernière aux endroits d'où elle peut être de nouveau détournée pour arroser les étendues considérables de terres à pâturages et arables à travers lesquelles elle coule.

La manière dont on se propose d'opérer cette diversion de l'eau est indiquée dans la carte générale qui accompagne ce rapport. On remarquera que l'étendue qu'on peut amender par ce projet peut être considérablement augmentée par l'emmagasinage des eaux de pluie dans le grand réservoir naturel situé à l'est de la tête de la Petite rivière de l'Arc, jusqu'à ce qu'on en ait besoin pour augmenter le volume d'eau dans cette dernière.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux, et du débit actuel de l'eau dans la Petite rivière de l'Arc.

Compteurs Nos { 24.
25.

Observateurs { J. S. Dennis,
A. O. Wheeler.

Date.	Endroit.	Débit d'eau mesuré.	Débit d'eau calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
28 juillet.	Dans la sec. 31, tp 16, r. 26, O. 4e méridien.	326·0	993·0	
1er août.	A la ligne est de la sec. 12, tp 15, r. 26, ouest 4e méridien.	191·0	
2 do ..	Dans la sec. 1, tp 18, r. 28, ouest 4e méridien.	3·1	Mesurée pour connaître le débit actuel seulement.

IRRIGATION CANADIENNE.

DIVISION B.

RAPPORT DE ARTHUR O. WHEELER, A.T.F.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES ARPENTAGES TOPOGRAPHIQUES,
OTTAWA, 25 mars 1895.

A. M. J. S. DENNIS, I.T.F.,
Chef des arpentages d'irrigation canadienne.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations de la campagne de la Division B des arpentages d'irrigation canadienne durant les mois de juin à octobre inclusivement, de l'année 1894.

Une lettre de l'arpenteur général datée du 4 juin me donnait l'instruction de me mettre sous vos ordres pour les arpentages d'irrigation canadienne qui devaient commencer, et conformément à ces instructions je me rendis sur-le-champ à Calgary et commençai à organiser mon détachement.

Le 13 juin, l'organisation étant complétée, l'ouvrage commença et se continua sans interruption jusqu'à la fin d'octobre, époque à laquelle le détachement fut rappelé et congédié.

SITUATION DES TRAVAUX.

Conformément à vos instructions écrites, portant la date du 16 juin 1894, l'ouvrage de cette division fut fixé dans la partie sud de l'Alberta, dans les hauts plateaux situés immédiatement à l'est des contreforts des montagnes Rocheuses, et consistaient en premier lieu à tracer une ligne de niveaux vers le sud jusqu'à la frontière internationale à partir de l'angle nord-est du canton 24, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, situé à quelques milles au nord-ouest de la cité de Calgary, l'altitude de cet angle au-dessus du niveau de la mer ayant d'abord été établi comme point de raccordement initial pour cette division. Cette ligne de niveaux suivait les contours du méridien de canton antérieurement établis par le système d'arpentage des terres. Les contours ainsi suivis ont été choisis afin de suivre d'aussi près que possible le bord oriental des contreforts des montagnes sans cependant y entrer.

On s'est servi des lignes de base et de correction lorsqu'on a jugé nécessaire d'obtenir une position plus à l'est ou à l'ouest dans l'ordre de marche vers le sud.

De cette manière on se proposait d'intercepter tout l'approvisionnement d'eau du bassin hydrographique du versant est des montagnes Rocheuses, et en même temps de détourner, en tant que la nature rapide de l'exploration permettait de l'établir approximativement, la quantité d'eau disponible pour l'irrigation dans les plaines situées à l'est, ainsi que d'obtenir quelques données sur les facilités qu'offrait la nature de la contrée au transport de cet approvisionnement d'eau, ou de telle partie de cette eau qu'on pourrait utiliser, aux points de distribution.

De plus on obtint aussi des élévations plus exactes des surfaces des cours d'eau rencontrés à des points dans le voisinage desquels, par exemple, peu après leur sortie de la région des contreforts, il sera nécessaire de pratiquer des saignées dans plusieurs d'entre eux pour détourner l'eau afin de la diriger vers les terres à arroser dans les plaines situées plus à l'est.

Ministère de l'Intérieur.

Les travaux subséquents de la division B se trouvent en grande partie au sud de la ligne extérieure entre les cantons 16 et 17, ou 5^e ligne de base, et à l'est des lignes de niveau nord et sud, les travaux se trouvant limités au sud par le 49^e parallèle de latitude ou frontière internationale. Cette partie des explorations était d'une nature semblable, se composant surtout du tracé de niveaux exacts sur certaines lignes de cantons choisis de manière à diviser la contrée en blocs de quatre à douze cantons, les plus petits blocs comprenant des étendues accidentées et montagneuses, et les plus grands ceux d'une nature plus plane.

MÉTHODES D'EXPLORATIONS.

ÉTENDUE DES TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES.

Le crédit limité, la vaste étendue de pays à explorer, et la faiblesse numérique des partis en campagne, se sont unis pour nous obliger d'adopter des méthodes rapides et jusqu'à un certain point provisoires.

Comme on l'a déjà dit, on avait décidé d'utiliser certains contours de cantons du système d'arpentage des terres fédérales comme base d'opérations, et de prendre des niveaux exacts sur ces contours choisis au moyen du niveau à bulle d'air et à la perche.

M. R. A. Davey, I. C., fut mis à la tête de cette partie des travaux de la division. En août, M. Davey ayant été obligé pour des motifs personnels de retourner dans l'est, M. R. W. MacIntyre fut nommé à sa place et resta avec le détachement jusqu'à son licenciement en octobre.

En se servant ainsi des lignes du système d'arpentage—lignes établies en premier lieu avec le plus grand soin, et subséquemment soumises, à mesure que progressait l'arpentage des terres, à de nombreuses épreuves d'exactitude—on obvia à la nécessité d'établir un système de triangulation, et en son lieu et place on établit d'une manière permanente sur le terrain une base de référence, s'étendant comme un filet sur tout le pays. Des deux côtés des lignes de niveaux projetés, on a observé la topographie adjacente afin de préparer une carte topographique, d'après des méthodes ci-après décrites; sur une distance de deux à six milles les opérations des topographes était réglées par la rapidité avec laquelle les partis de niveleurs parcouraient le pays. Trois milles et demi par jour représentent la moyenne des progrès du nivellement pendant la période des opérations de la campagne.

DIRECTION.

Dans le système d'arpentage des terres les cantons sont tracés presque en blocs rectangulaires de six milles de côté, avec une légère addition pour les chemins. Ils sont limités à l'est et à l'ouest par les méridiens, et au sud par des cordes de parallèles de latitude coupant les angles des cantons. Les cantons sont numérotés par ordre consécutif en allant vers le nord à partir de la frontière internationale, et sont situés en rangs numérotés respectivement, dans la partie du pays sous examen, en allant vers l'ouest entre les 4^e et 5^e méridiens. Les méridiens initiaux ci-dessus se trouvent à 4^e de longitude l'un de l'autre. Les cantons sont divisés en 36 sections de près d'un mille de côté par des méridiens et des lignes parallèles aux limites nord et sud. Les sections sont numérotées de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est en rangs alternatifs, la section 1 se trouvant à l'angle sud-est et la section 36 à l'angle nord-est du canton. Des lignes de base sont situées à intervalles de quatre cantons, et ce sont de ces lignes est et ouest que sont tirés les méridiens entre les sections nord et sud jusqu'aux lignes de correction à mi-distance entre eux. On alloue sur les lignes de correction ce qui manque dans le parallélisme des méridiens. Sur toutes les lignes de division, on a soigneusement marqué sur le terrain les angles de sections et de quart de section, en plantant des barres de fer, élevant des monticules et creusant des fosses, le degré d'exactitude exercé dans l'établissement de ces marques d'une nature permanente, dépendant de l'importance de l'angle.

En conséquence, lorsqu'on a pris des niveaux le long des lignes de cantons, il a été nécessaire de les tracer et jalonner de nouveau pour faciliter les opérations du

niveleur et pour lui permettre d'obtenir les élévations à tous les angles marqués d'une manière permanente. Pour cela on a trouvé qu'un vernier à aiguille de $3\frac{1}{2}$ pouces, sur trépied, était suffisamment juste. On a employé le même instrument pour connaître la direction des arpentages topographiques faits des deux côtés de la ligne principale des niveaux. Grâce à l'exactitude avec laquelle les arpentages des terres ont été faits et la nature permanente des marques alors établis, on n'a eu aucune différence à obtenir de fréquents contrôles sur l'ouvrage au compas, chaque angle trouvé sur un méridien ou sur la ligne est ou ouest fournissant un raccordement, et en même temps un nouveau point de départ pour les travaux. On a aussi utilisé des compas prismatiques pour obtenir la direction exigeant un moindre degré d'exactitude. Dans les parties du pays dans lesquelles les arpentages de terres n'avaient pas été faits, on s'est servi d'une lunette méridienne de 4 pouces de Troughton et Simms, modèle D. L., et l'on a provisoirement prolongé les lignes de cantons nécessaires aux fins des explorations.

MESURAGES HORIZONTALAUX.

Toutes les lignes de cantons nivelées ont d'abord été mesurées de nouveau avec un ruban d'acier Chesterman de 66 pieds, et l'on a noté tous les détails de la topographie. A chaque intervalle de 5 chaînes entre les angles de sections, les chaîneurs ont enfoncé des pieux de bois convenablement marqués, pour l'usage du niveleur, qui, en mesurant au pas ses lectures intermédiaires, pouvait ainsi faire le soir le plan d'un profil exact de l'ouvrage accompli chaque jour.

Pour toutes les autres représentations topographiques on a fait à la chaîne des mesurages horizontaux, qui parfois exigeaient beaucoup de soins dans les contrées planes et onduleuses, au moyen d'un odomètre fixé sur une barouche (*buckboard*) et au pas; et dans la contrée montagneuse par triangulation à partir de bases mesurées. En appliquant une correction convenable aux mesurages à l'odomètre, on a obtenu de très satisfaisants résultats. Le mesurage au pas, avec la pratique et un usage des contrôles fréquents qu'offrent les lignes des arpentages des terres, a aussi prouvé être avantageux à cause de sa rapidité.

MESURAGES VERTICAUX.

On a employé un niveau de 18 pouces en Y, avec mire de télescope de 17 pieds, le long des lignes de cantons nivelées, et des profils de ces lignes, d'après la donnée du niveau de la mer, ont été dressés à mesure que l'ouvrage progressait. Toutes les autres élévations ont été obtenues par la lecture du baromètre anéroïde rapportée aux niveaux des lignes principales, et par des mesurages d'angles au moyen de la lunette méridienne.

POINTS DE REPÈRE.

Les points de repère permanents établis par cette division consistent en tubes de fer pointus avec têtes solides. Ils ont 5 pieds de long, $1\frac{3}{8}$ pouce de diamètre, et sous tous rapports semblables à ceux employés pour marquer les angles de cantons dans les arpentages des terres. Les marques furent faites au moyen de poinçons d'acier avec un pied de corbeau (\wedge), les lettres B. M. et les nombres impairs 3, 5, 7, etc., à la suite. Ils furent placés aux angles de cantons et aux angles de sections le long des lignes principales de niveaux à des intervalles variant de six à vingt-quatre milles; aussi à tous les endroits saillants le plus commodément proches de tous les relevés des rivières et cours d'eau, de manière qu'ils puissent être utilisés dans les nivellements pris le long de ces rivières ou cours d'eau. A part cela, des points de repère semblables ont été taillés avec un ciseau à froid sur les édifices permanents en pierre ou en briques, dans les villes et villages à travers lesquels passaient les lignes principales de nivellement; de plus des points de repère secondaires sur le roc fixe ou les gros cailloux situés près de ces lignes. Chaque fois que c'était possible, d'après la nature du terrain, des barres ont été enfoncées jusqu'à cinq pouces du sommet. Dans tous les cas l'élévation du sommet de la barre a été enregistrée, et celle du pied de corbeau lorsqu'il était taillé sur des édifices, du roc ou des cailloux

Ministère de l'Intérieur.

Une carte et une liste indiquant la situation et l'élévation au-dessus du niveau de la mer de tous les points de repère accompagnent le rapport général.

On peut connaître l'élévation du terrain à tous les angles de cantons et de sections en consultant les coupes des lignes de cantons sur lesquelles ces angles sont situées.

TOPOGRAPHIE.

Les observations suivantes ne s'appliquent qu'à cette partie du district dans laquelle des arpentages topographiques ont été faits et des renseignements obtenus par cette division dans le cours de la dernière campagne.

On en parle dans l'ordre dans lequel l'ouvrage s'est fait, les principaux cours d'eau de drainage étant employés pour les diviser en sections. (Voir la carte annexée au rapport général indiquant les lignes de cantons sur lesquelles on a pris un nivellement.)

DE LA RIVIÈRE DE L'ARC À LA RIVIÈRE DU COUDE.

Entre la rivière de l'Arc et son tributaire, la rivière du Coude, un plateau élevé occupe la partie centrale du canton 24, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, s'élevant à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Du côté nord le terrain s'abaisse abruptement vers la vallée de la rivière de l'Arc, et du côté sud d'une manière plus douce vers la rivière du Coude, offrant peu ou pas d'étendue pour l'irrigation en dehors des plateaux le long de ces rivières respectives. À l'est le terrain s'abaisse à partir du plateau en pentes graduelles et assez uniformes jusqu'au confluent des deux cours d'eau, et une large partie peut être arrosée de la rivière du Coude. À ce propos on pourrait dire que la plus haute élévation atteinte sur la ligne extérieure de canton entre les rangs 1 et 2 au sud de la rivière de l'Arc et au nord de la rivière du Coude, est à quelques pieds près la même que celle de la rigole principale de la Compagnie d'Irrigation de Calgary à l'endroit où la même ligne la traverse au sud de la rivière du Coude.

Vers l'ouest le pays est accidenté, et s'élève graduellement en collines ondulantes et en plateaux jusqu'aux contreforts des montagnes Rocheuses, dont le ruisseau Jumping-Pound peut être regardé comme la limite. Au delà du Jumping-Pound on rencontre les hauts coteaux de grès et les versants boisés des contreforts.

DE LA RIVIÈRE DU COUDE AU RUISSEAU DU POISSON.

La contrée entre ces deux cours d'eau consiste de plateaux ondulés s'élevant au centre à une élévation d'un peu plus de 100 pieds au-dessus des escarpements de leurs vallées respectives. Elle s'abaisse vers l'est en pentes légères jusqu'à la vallée de la rivière de l'Arc. La contrée est d'un caractère semblable vers l'ouest, excepté que le terrain s'élève graduellement jusqu'aux contreforts, dont un éperon se prolonge à l'est de la rivière du Coude jusque près du centre de la réserve des Sarcis.

Une grande partie de cette étendue peut être arrosée par la rivière du Coude, et à l'heure qu'il est plusieurs milliers d'acres de terres contiguës à la rivière de l'Arc, et situées surtout dans les cantons 23 et 24, rang 1, seront desservies par le réseau de la Compagnie d'Irrigation de Calgary actuellement en cours de construction. Son canal principal traverse la partie la plus élevée du plateau, et prend son eau à la rivière du Coude dans la section 11, canton 24, rang 3, à l'ouest du 5^e méridien.

DU RUISSEAU DU POISSON AU RUISSEAU DES PINS.

L'élévation du niveau de l'eau du ruisseau du Poisson, à l'endroit où la ligne principale de nivellement le traverse, le long de la ligne de contour est du canton 23, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, est de 3,480 pieds, et celle du lit desséché du ruisseau des Pins est de 3,534 pieds. Entre ces deux cours d'eau le caractère de la contrée est un plateau onduleux, s'élevant à son plus haut point à une hauteur de 3,792 pieds sur la même ligne de contour, les coteaux étant séparés par de larges vallées peu profondes se prolongeant dans une direction sud-est. À l'ouest la contrée devient

bientôt montagneuse et s'élève rapidement vers les contreforts qui s'avancent ici jusque près du centre du canton 22, dans le rang 3.

Vers l'est on retrouve le même caractère onduleux, les pentes devenant plus longues et les élévations plus modérées à mesure qu'on approche de la rivière de l'Arc, jusqu'à ce que l'on atteigne les plateaux légèrement onduleux situés immédiatement à l'ouest de ce cours d'eau.

Une partie considérable de cette section peut être desservie par la rivière du Coude, et, au moment actuel, la Compagnie d'Irrigation de Calgary se propose d'y transporter son eau à partir de son canal principal, en traversant la réserve des Sarcis, en construisant un aqueduc au-dessus du ruisseau du Poisson à quelque endroit près de la limite nord de la section 32, canton 22, rang 2, et en utilisant comme réservoir le lit desséché du lac du Daim-Rouge dans les sections 13 et 14 du même canton. De ce réservoir on peut fournir l'eau au versant nord de la vallée du ruisseau des Pins, et aux vallées situées à l'est du lac.

La quantité d'eau fournie par le ruisseau du Poisson satisfera à peine aux besoins des terres basses situées le long de sa propre vallée, tandis que celle du ruisseau des Pins n'y suffit même pas.

DU RUISSEAU DES PINS À LA RIVIÈRE DU MOUTON.

Entre le ruisseau des Pins et la rivière du Mouton se trouve un coteau accidenté et montueux, coupé par un certain nombre de petits canaux de drainage et occupant presque tout le canton 21, rang 2, la partie sud du canton 22, même rang, et la partie ouest du canton 21, rang 1.

Des nivellements ont été pris en passant par-dessus ce coteau le long de la ligne de bornage est du canton 21, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, la plus haute élévation obtenue étant 4,242 pieds à un point situé à 69 chaînes au sud de l'angle nord-est de la section 13. Ce point se trouve à 708 pieds au-dessus du ruisseau des Pins, et 638 pieds au-dessus de la rivière du Mouton, à l'endroit où la même ligne de contour de méridien les traverse. Le point le plus élevé du coteau se trouve presque à 4,500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

En allant vers l'ouest le coteau descend en pentes accidentées jusqu'à un tribunaire de la branche nord de la rivière du Mouton, coulant vers le sud tout près de la limite est du canton 21, rang 3; immédiatement au delà commencent les contreforts. Vers l'est le pays accidenté s'étend sur une distance de deux ou trois milles et prend ensuite un aspect plus paisible, descendant en pentes onduleuses jusqu'aux vallées des rivières de l'Arc et Highwood. On peut satisfaire aux besoins de cette partie est en détournant l'eau de la rivière du Mouton, le point probable de diversion se trouvant situé dans la section 35, canton 20, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien. Jusqu'à présent on n'a aucunement tenté d'utiliser les eaux de la rivière du Mouton, si ce n'est en les distribuant sur une petite échelle sur les platières le long de la rivière, afin d'y cultiver du foin.

DE LA RIVIÈRE DU MOUTON À LA BRANCHE NORD DE LA RIVIÈRE HIGHWOOD.

La contrée située entre les branches nord et sud de la rivière du Mouton est accidentée et montueuse, et peut être appelée les élévations inférieures du versant est des contreforts. L'irrigation ne peut s'appliquer qu'à des plateaux de faible étendue le long des vallées respectives de ces cours d'eau.

Au sud de la branche sud une plaine légèrement inclinée d'environ trois milles de profondeur s'étend diagonalement à travers le canton 20, et l'angle nord-est du canton 19, dans le rang 2. On peut certainement ici appliquer l'eau de la branche sud, et on peut en même temps la conduire le long du versant nord du coteau qui se termine dans la section 2, canton 20, à travers une brèche dans ce même coteau, en allant vers le sud-est jusqu'à une vallée conduisant à la rivière du Mouton en aval du confluent des branches nord et sud. La brèche ci-dessus nommée est située dans les sections 1 et 2, canton 20, et dans la section 36, canton 19.

En détournant ainsi l'eau de la branche sud de la rivière du Mouton on pourrait probablement l'appliquer à l'arrosage des plans inclinés situés à l'ouest de la rivière

Highwood, entre la rivière du Mouton et le ruisseau Tongue-Flag. Il serait cependant nécessaire de faire d'abord une exploration plus minutieuse, afin de mieux connaître quelle étendue de terres en profiterait, et si l'étendue de ces terres compenserait les frais d'exécution de ce projet.

Depuis la rivière du Mouton jusqu'à la branche nord de la rivière Highwood une étendue de terres accidentées et montueuses coupée par les vallées du ruisseau Tongue-Flag, et d'un canal de drainage des crues printanières situé au nord de cette vallée, se prolonge vers l'ouest jusqu'aux contreforts et vers l'est jusque près du centre des cantons 19 et 20, dans le rang 29, à l'ouest du 4^e méridien.

Sur la limite extérieure entre les rangs 1 et 2, à l'ouest du 5^e méridien, l'élévation de la rivière du Mouton est de 3,604 pieds, celle du canal de drainage ci-dessus mentionné est de 3,847 pieds, celle de ruisseau Tongue-Flag de 3,790 pieds, et celle de la branche nord de la rivière Highwood de 3,685 pieds.

La plus grande élévation (4,307 pieds) se trouve à l'endroit où la ligne traverse l'extrémité est de la crête des Grosses Collines tout près de l'angle sud-est du canton 19. A une faible distance plus à l'ouest cette crête atteint 4,500 pieds. C'est virtuellement un prolongement des contreforts, coupé par la vallée de la branche nord de la rivière Highwood, immédiatement au delà de laquelle se trouvent les contreforts proprement dits.

Entre le coteau et la rivière la partie centrale du canton 18, rang 2, est occupée par un plan incliné légèrement onduleux descendant graduellement jusqu'à cette dernière, avec ci et là des petits coteaux peu élevés. D'ici à l'embouchure du ruisseau Tongue-Flag on retrouve le même caractère onduleux, devenant plus régulier et plus propre à l'irrigation à mesure que l'on avance vers l'est.

Cette section doit compter sur la branche nord de la rivière Highwood pour son approvisionnement d'eau.

BRANCHES DE LA RIVIÈRE HIGHWOOD.

La jonction des branches nord, du milieu et sud de la rivière Highwood a lieu dans une vallée, ou plutôt dans un bassin d'une certaine étendue, occupant toute la partie centrale du canton 17 et cette partie du canton 18, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, situées au sud de la crête des Grosses Collines. Il est entouré par les contreforts, excepté au nord-est, sur le côté nord du cours d'eau principal. A partir de la partie centrale, des vallées s'étendent dans ces collines au nord-ouest le long de la branche du milieu et au sud le long de la branche sud.

L'eau peut être amenée de la branche du milieu et appliquée à la partie centrale située entre elle et la branche sud; et aussi aux versants moins élevés situés entre les contreforts et les branches du milieu et nord.

La branche sud fournira assez d'eau pour arroser les versants situés entre elle et les collines au sud-est.

La branche nord coule dans une vallée plus profonde, et son eau servira à l'arrosage des terres situées au sud et à l'est des Grosses Collines.

La plus haute élévation de la partie centrale de ce bassin entre les branches du milieu et sud, est tout près de 4,100 pieds, tandis que l'élévation de la branche du milieu, sur la limite ouest du canton 17, rang 2, n'est pas moindre que 4,120 pieds.

L'élévation de la branche sud sur la limite est du canton 17, rang 2 (en aval de sa jonction avec la branche du milieu), est de 3,718 pieds, et celle de la branche du milieu, sur la limite ouest du même canton, comme il a déjà été dit, est de 4,120 pieds. D'après cela on remarquera qu'à travers le canton 17 la branche du milieu, sur une distance de dix milles, a une chute moyenne d'environ 40 pieds au mille.

Bien qu'à mesure que l'on approche de son point de jonction avec la branche sud la branche du milieu coule dans un lit profondément creusé, il n'en est pas de même près de la limite ouest du canton, et c'est dans ce voisinage, non loin de l'emplacement actuel des bâtiments de la *North-west Cattle Company*, que l'eau devra être détournée pour arroser les versants ci-dessus nommés.

D'après les renseignements obtenus par cette division, il paraîtrait facile de détourner l'eau des deux branches du milieu et sud de la rivière Highwood vers la branche nord du ruisseau des Moustiques.

Pour donner suite à ce projet il serait nécessaire de pratiquer une saignée à la branche du milieu soit dans les cantons 16 ou 17, dans le rang 3, et transporter l'eau ainsi détournée par un tuyau à travers le lit de la branche sud, chose facile à cet endroit, et le long du versant ouest des collines situées à l'est, en allant vers le nord, jusqu'à une vallée s'ouvrant de ces collines dans la section 13, canton 17, rang 2. Une coulée, origine d'un des ruisseaux qui alimentent la branche nord du ruisseau des Moustiques, commence dans cette même vallée, dans la section 20, canton 17, rang 1.

L'élévation du faite des terres dans cette vallée, entre l'écoulement vers la branche sud de la rivière Highwood et celui vers le ruisseau des Moustiques, ne dépasse pas 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que l'élévation de la branche du milieu de la rivière Highwood, sur la limite ouest du canton 17, rang 2, est de 4,120 pieds.

Il faudrait faire un examen plus complet pour établir la possibilité d'exécuter ce projet d'une manière plus absolue, et obtenir des renseignements certains sur le coût et les avantages à retirer, d'autant plus que la division A s'est assurée que l'eau peut aussi être détournée du cours d'eau principal de la rivière Highwood vers le ruisseau des Moustiques par la coulée de la Sauvagesse; méthode d'après laquelle on peut obtenir un courant d'eau plus considérable et plus constant. (*Voir rapport de la division A.*)

On peut dire ici que la rivière Highwood et ses branches se trouvent dans le bassin hydrographique de la rivière de l'Arc, et le ruisseau des Moustiques dans celui de la rivière du Ventre. Que dans le cas présent il soit opportun de détourner l'eau d'un bassin pour l'envoyer dans l'autre est une question à étudier plus tard.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les cours d'eau ci-dessus nommés, à l'exception du ruisseau des Moustiques, sont tous dans le bassin hydrographique de la rivière de l'Arc, et s'alimentent surtout de sources vives et de la précipitation le long du versant est des montagnes Rocheuses.

La rivière du Coude, le ruisseau du Poisson et le ruisseau des Pins sont des affluents directs de la rivière de l'Arc, et la rivière aux Moutons et le ruisseau Tongue-Flag, des affluents de la rivière Highwood, également un affluent de la rivière de l'Arc.

À partir des contreforts jusqu'aux rivières de l'Arc et Highwood, le caractère général du pays est une pente irrégulièrement accidentée coupée par les vallées des divers cours d'eau dont on vient de parler, et accentuée par des éperons saillants de contreforts de moindre élévation. Cette pente devient bien plus régulière et douce à mesure que l'on approche des rivières de l'Arc et Highwood. Au delà, à l'est, la contrée prend plus distinctement le type des plaines.

Dans toute cette section le sol est des plus fertile, surtout les riches terrains d'alluvion des vallées, et n'exige qu'une application très modérée d'eau durant la partie la plus sèche des mois d'été, pour devenir très productif. Malheureusement, à cause de son irrégularité de surface, une très faible quantité de terres peut être considérée comme arrosable.

L'élévation de la rivière de l'Arc à l'endroit où la ligne extérieure du canton la traverse entre les rangs 1 et 2, à l'ouest du 5^e méridien, est de 3,421 pieds au-dessus du niveau de la mer; celle de la rivière Highwood (branche nord), à l'endroit où la même ligne la traverse à un point presque franc sud, est de 3,685 pieds, tandis que le point le plus élevé entre elles atteint une élévation de 4,307 pieds sur le coteau des Grosses Collines, au sud du ruisseau Tongue-Flag. L'élévation de la rivière de l'Arc, à environ deux milles en aval du confluent de la rivière Highwood, est de 3,088 pieds, indiquant une chute de 363 pieds entre la traverse de la ligne extérieure entre les rangs 1 et 2, et ce point, et pour la rivière Highwood une chute de 627 pieds à partir de la même ligne extérieure.

Des cours d'eau ci-dessus nommés comme tributaires de la rivière de l'Arc, la rivière Highwood est le plus important, et c'est de ce cours d'eau et de la rivière de l'Arc, que la contrée située à l'est et au sud, devra espérer tirer son approvisionnement d'eau pour l'irrigation. Puis successivement viennent les rivières du Coude et

Ministère de l'Intérieur.

du Mouton ; puis les ruisseaux du Poisson, Tongue-Flag et des Pins. Ces trois derniers ne coulent pas constamment. Pour une description détaillée, les débits, etc., de ces cours d'eau, voir le rapport général de la division A, et ci-après sous le titre "Hydrographie" (ruisseau des Pins).

DE LA RIVIÈRE HIGHWOOD À LA PETITE RIVIÈRE DE L'ARC.

La rivière Highwood, comme il est dit plus haut, est située dans le bassin hydrographique de la rivière de l'Arc, dont elle est un tributaire. La petite rivière de l'Arc, bien qu'elle ait sa source dans l'angle sud-ouest du canton 19, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien, se trouve à deux pas du premier cours d'eau et est alimenté par un courant souterrain, coule au sud-est vers la rivière du Ventre.

La ligne principale de niveaux a été tracée sur le faite de partage entre ces deux bassins hydrographiques le long de la 5^e ligne de base, située entre les cantons 16 et 17.

Au sud, le terrain monte en collines et coteaux ondulants jusqu'aux collines du Porc-épic. Vers le nord et l'est on remarque le même caractère, dans la plus grande partie du canton 17, rang 1, à l'ouest du 5^e méridien, et du canton 15, rangs 29 et 30, à l'ouest du 4^e méridien. C'est dans cette partie montueuse que les divers canaux de drainage qui contribuent à la formation du ruisseau des Moustiques prennent origine.

Entre le ruisseau des Moustiques et la petite rivière de l'Arc la contrée au sud de la rivière Highwood est un plateau ondulé coupé de nombreuses vallées peu profondes courant en général dans une direction sud-est. Une partie de cette section peut être arrosée de la rivière Highwood en détournant l'eau de cette rivière vers la vallée de la petite rivière de l'Arc, et de là sur les plateaux environnants.

On s'est également assuré que l'on peut amener l'eau de la rivière Highwood à la branche nord du ruisseau des Moustiques par une dépression ou vallée courant entre les deux, et connue dans la localité sous le nom de "coulée de la Sauvagesse" et joignant la vallée de la dite branche nord peu après sa sortie des collines.

La section du pays dans laquelle il faudra pratiquer les saignées dont il est parlé plus haut, se trouve dans la partie du district couverte par les opérations de la division A, et le rapport de cette division contient tous les renseignements concernant ces travaux. Ils sont mentionnés pour la raison que l'on croit qu'il est très probable que la contrée située au nord de la rivière du Vieux, entre les collines du Porc-épic et le ruisseau des Saules à l'ouest, et la Petite rivière de l'Arc à l'ouest, devra largement compter sur l'eau que l'on pourra tirer de la rivière Highwood pour les fins d'irrigation.

Ni la Petite rivière de l'Arc ni le ruisseau des Moustiques ne coulent sans interruption ; la première dépendant de la hauteur de l'eau dans la rivière Highwood et de la précipitation, et le dernier comptant virtuellement sur la précipitation seulement.

Si l'on utilisait la vallée de la Petite rivière de l'Arc pour conduire l'eau sur les terres irrigables situées au niveau des prairies, il sera nécessaire de l'amener à ce niveau avant d'atteindre le canton 15, parce qu'ici le lit de la rivière se trouve dans une étroite et profonde vallée dont les bords des deux côtés sont en pente très raide ou à pic. La vallée du ruisseau des Moustiques, près de sa jonction avec la Petite rivière de l'Arc, est d'une nature à peu près semblable.

L'élévation de la rivière Highwood à un endroit vis-à-vis la vallée de la Petite rivière de l'Arc, est de 3,362 pieds au-dessus du niveau de la mer ; celle de la branche nord du ruisseau des Moustiques, à l'endroit où la ligne principale de nivellement de cette division la traverse sur la limite nord de la section 30, canton 16, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien, est de 3,345 pieds, et celle de la Petite rivière de l'Arc, sur la limite nord de la section 1, canton 16, rang 26, de 3,164 pieds. Entre les deux points en dernier lieu nommés, la plus grande élévation atteinte, à environ un demi mille à l'est du ruisseau des Moustiques, est de 68 pieds au-dessus de ce cours d'eau, et à partir de là en allant vers l'est, le terrain s'abaisse régulièrement et doucement jusqu'à la vallée de la Petite rivière de l'Arc.

L'élévation de ce dernier cours d'eau sur la limite est du canton 15, rang 26, à l'ouest du 4^e méridien, le long de laquelle les niveaux ont été pris, est de 3,076 pieds, et celle du lit du ruisseau des Moustiques, sur la même limite de canton, est de 3,090 pieds. Donc la pente du ruisseau des Moustiques entre les points d'intersection nommés est de 255 pieds, ou environ 8 pieds par mille, et celle de la Petite rivière de l'Arc est de 88 pieds, ou environ 5 pieds par mille.

On constatera donc ainsi que la ligne de partage des bassins hydrographiques des rivières de l'Arc et du Ventre se trouve à une faible distance au sud du cours principal de la rivière Highwood, et de là entre la Petite rivière de l'Arc et le ruisseau des Moustiques la surface a une déclivité générale et graduelle vers le sud-est offrant de grandes facilités pour la distribution de l'eau.

Une ligne de petits coteaux détachés d'élévation variée, mais ne dépassant pas 150 pieds, s'étend en travers près du centre du canton 15, rang 26, entre la Petite rivière de l'Arc et le ruisseau des Moustiques; à part cela on peut dire que la surface du pays est ondulée.

À l'est de la Petite rivière de l'Arc, jusqu'où ont été poussés les travaux de cette division, la surface du pays est de même nature, si ce n'est qu'elle est plus irrégulière et qu'on rencontre plus fréquemment des lignes de drainage.

De plus, la hauteur des terres entre les bassins hydrographiques des rivières de l'Arc et du Ventre paraît se trouver vers le centre de la limite nord du canton 16, rang 26, à l'ouest du 4^e méridien, car au delà de ce point les coulées et cours d'eau coulent au nord vers la rivière de l'Arc.

Il n'est pas improbable qu'on puisse conduire l'eau de la rivière Highwood par la vallée de la Petite rivière de l'Arc jusqu'à cette hauteur des terres, et la distribuer ensuite des deux côtés.

DE LA PETITE RIVIÈRE DE L'ARC À LA RIVIÈRE DU VIEUX.

Dans cette section du pays, les lignes principales de niveaux ont été prises vers le sud le long des lignes extérieures du canton entre les rangs 27 et 28, à l'ouest du 4^e méridien, jusqu'à la limite nord du canton 12 et entre les rangs 25 et 26 jusqu'à la rivière du Vieux.

L'élévation du lit desséché du ruisseau des Moustiques, sur la limite est du canton 16, rang 28, est de 3,265 pieds au-dessus du niveau de la mer, et à partir de ce point en allant vers le sud la surface s'élève constamment le long de la même ligne extérieure jusqu'à la grande élévation de 3,596 pieds à 15 chaînes au sud de l'angle nord-est de la section 12, dans le canton 15; de là elle s'abaisse graduellement jusqu'à l'angle nord-est du canton 12, dans le rang 28, le point le plus éloigné où l'on ait poussé la prise des niveaux sur cette ligne extérieure durant la dernière campagne. Ici l'élévation est de 3,338 pieds, 7 pieds seulement de moins que le lit de la branche nord du ruisseau des Moustiques à l'endroit où la ligne de limite nord de la section 35, canton 16, rang 29 la traverse, non loin de l'endroit où la coulée de la Sauvagesse rejoint la vallée de cette branche nord.

Les terres hautes où se trouve le point culminant, comme il est dit ci-dessus, sur la limite est de la section 12, canton 15, s'étendent vers l'ouest en conservant leur élévation jusqu'à la coulée des Pins, limite est des collines du Porc-Epic. De fait, le coteau de partage ou hauteur des terres au centre de la coulée des Pins entre le drainage au nord vers le ruisseau des Moustiques et au sud vers le ruisseau des Saules, se trouve dans la section 18, canton 15, rang 28, ou presque vis-à-vis le point le plus élevé de ce coteau à l'endroit où la ligne extérieure le coupe, et se trouve à peu près à la même élévation, savoir, 3,600 pieds.

Vers l'est le coteau de hautes terres conserve la même hauteur jusqu'à une courte distance à partir de la ligne extérieure, puis s'abaisse en pente douce vers le ruisseau des Moustiques.

D'après ce qui précède, il est évident que presque toutes les terres situées au sud du ruisseau des Moustiques et à l'ouest de la ligne extérieure de canton entre les rangs 27 et 28, ainsi que d'autres situées à l'est de cette ligne, se trouvent à une trop grande altitude pour obtenir les bénéfices de l'eau détournée de la rivière Highwood par la coulée de la Sauvagesse; et de plus, que toute eau ainsi détournée doit passer

Ministère de l'Intérieur.

au nord et à l'est des terres hautes, non loin du tracé de la ligne du chemin de fer Calgary et Edmonton, et selon toute probabilité à l'est de cette ligne.

A partir de la traverse de la Petite rivière de l'Arc et du ruisseau des Moustiques, sur la ligne extérieure du canton entre les rangs 25 et 26 en allant vers le sud jusqu'au ruisseau des Saules et la rivière du Vieux, on n'atteint aucune élévation plus grande que celle du lit du ruisseau des Moustiques à l'endroit où sa vallée rejoint la coulée de la Sauvagesse, à travers laquelle il est probable qu'on puisse détourner l'eau de la rivière Highwood pour la distribuer sur cette section.

La plus grande élévation, 3,311 pieds, se trouve sur le coteau traversé par la limite est de la section 24, canton 10, rang 26, immédiatement au nord de la rivière du Vieux, et l'élévation la plus haute en second lieu, 3,234 pieds se trouve à l'angle nord-est de la section 25, canton 12, rang 26. La première est de 34 pieds plus basse que le lit du ruisseau des Moustiques à l'endroit mentionné.

L'élévation la moins haute, 3,119 pieds, enregistrée sur cette ligne extérieure, entre les points mentionnés, est le lit desséché d'un lac situé en partie dans l'angle sud-est du canton 14, rang 26, et en partie dans l'angle sud-ouest du canton 14, rang 25. Cette dépression conviendrait bien à un réservoir d'une capacité considérable, pourvu que la pente vers le sud-est soit suffisamment grande pour pouvoir conduire dans cette direction l'eau qui en sortirait.

Il faudrait cependant faire un examen plus détaillé pour connaître sa capacité sous ce rapport. La ligne principale de canal depuis la rivière Highwood devrait nécessairement être construite à une plus grande élévation à l'ouest entre ce réservoir et la ligne du chemin de fer de Calgary à Edmonton, et l'on n'éprouverait peu de difficultés à conduire l'eau dans le lit du lac par un canal naturel de drainage y conduisant à travers les cantons 14, rangs 26 et 27.

Entre le ruisseau des Moustiques et ce canal de drainage la surface est onduleuse et pleine de bosses qui, tout en convenant peu à une distribution avantageuse de l'eau, fournira un certain nombre de petits emplacements de réservoirs dans les lits desséchés de petits lacs et de fondrières dont elle est parsemée.

On retrouve le même caractère de surface en allant à l'est vers la Petite rivière de l'Arc.

A partir du lit du lac desséché dont il est parlé, la surface s'élève graduellement au sud et à l'ouest jusqu'au coteau mentionné comme étant traversé par la limite est de la section 25, canton 12, rang 26, et s'abaisse ensuite graduellement en ondulations douces qui s'étendent vers l'ouest jusqu'à la ligne du chemin de fer de Calgary à Edmonton, et vers l'est aussi loin qu'ont été poussés les travaux de la division durant la dernière campagne. C'est ici que l'ingénieur des irrigations sera dans toute sa gloire, et ce qui est aujourd'hui le domaine du bouvier fleurira comme un jardin et deviendra un centre de fertilité.

A partir du faite du coteau traversé par la limite est du canton 10, rang 26, le terrain tombe abruptement jusqu'à l'escarpement de la vallée mutuelle du ruisseau des Saules et de la rivière du Vieux, savoir: d'une élévation de 3,311 pieds à 3103 pieds, ou près de 210 pieds en cinq milles.

Les terres agricoles situées sur le versant sud de ce coteau devront tirer leur approvisionnement d'eau du ruisseau des Saules, la large et profonde vallée de ce ruisseau coupant toute communication avec la rivière du Vieux.

Bien que la fin de la saison durant laquelle on pouvait faire des opérations en campagne ait abrégé les investigations de la division dans cette direction, et que la valeur réelle des collines du Porc-Epic et du ruisseau des Saules comme accessoires à l'application de l'irrigation à cette section du pays est virtuellement inconnue, quelques mots à leur sujet ne seront pas hors de propos.

Les collines du Porc-Epic forment une haute rangée de collines s'étendant à l'est et au sud à partir des contreforts principaux de la chaîne Livingstone des montagnes Rocheuses, sous forme de langue, la racine ou jonction se trouvant à la partie nord, et la pointe est limitée au sud par le cours de la rivière du Vieux.

En arrière, au sud, entre ces collines et les montagnes, se trouve une large et fertile vallée de six à douze milles de longueur, s'étendant vers le nord sur environ un tiers de leur longueur. Par cette vallée et la bornant au nord coule la branche

nord de la rivière du Vieux, tandis que la jonction des branches nord, du milieu et sud se fait près de l'entrée de la vallée. Les coteaux s'élèvent à une altitude de 5,400 pieds au-dessus du niveau de la mer. Leur formation est de grès couvert d'une couche épaisse de riche marne de grande fertilité dans les vallées, et sont en grande partie boisés d'épinette, de pin gris, de tremble et de liard. Les clairières fournissent de luxuriantes terres à pâturages.

Au point de vue de l'irrigation elles offrent un bassin hydrographique précieux pour la précipitation des mois d'hiver; l'écoulement se faisant au nord dans les branches sud de la rivière Highwood et du ruisseau des Moustiques, à l'ouest et au sud vers la rivière du Vieux, et à l'est vers le ruisseau des Saules.

On se propose de faire l'arpentage topographique de cette partie du pays au moyen de la "photographie", les élévations se trouvant trop hautes et la surface trop accidentée pour l'application de méthodes comportant l'usage du niveau à bulle d'air et de mire.

Après une investigation soigneuse on trouvera sans doute qu'en choisissant et construisant des bassins de retenue dans ces collines le volume actuel du ruisseau des Saules et des autres cours d'eau qui en reçoivent leur alimentation, peut être régularisé de manière à les rendre des facteurs beaucoup plus utiles dans leur application aux étendues arrosables.

Il est très probable qu'on puisse utiliser le ruisseau des Saules pour arroser les terres au-dessus de son lit au niveau des prairies à l'est et à l'ouest, et comme il est dit plus haut immédiatement au nord de la rivière du Vieux; aussi que pour les terres situées à l'est il faudrait pratiquer la saignée non loin de l'embouchure de la coulée des Pins, et pour les terres à l'ouest plus bas dans le cours d'eau en aval de la jonction du ruisseau des Truites. Comme il est dit plus haut une nouvelle investigation sera nécessaire avant de pouvoir parler d'une manière définitive à ce sujet. Vis-à-vis l'embouchure du ruisseau des Pins l'élévation du ruisseau des Saules est de 3,334 pieds, et à la traverse de la ligne extérieure de township entre les rangs 25 et 26 elle est de 3,018 pieds, donnant une chute totale de 316 pieds dans environ 58 milles, soit environ 5.5 pieds par mille.

Dans la plus grande partie de cette étendue du terrain qu'on vient de décrire le sol est d'une riche nature, se composant principalement d'un dépôt d'alluvion de marne sablonneuse, variant de profondeur et de richesse, sur une argile légère. Il y a cependant des parties où le sol n'est pas aussi fertile, où l'on trouve des traces d'alcali dans les plateaux, et les élévations se composent de sable et de gravier; mais ce caractère du sol ne compose qu'un faible pour-cent, et ne s'applique pas à la partie où l'irrigation peut le mieux se faire.

ENTRE LA RIVIÈRE DU VIEUX ET LA RIVIÈRE DU VENTRE.

La rivière du Vieux est un tributaire de la rivière du Ventre, la rejoignant à Fort-Kipp dans la section 27, canton 9, rang 23, à l'ouest du 4^e méridien. La rivière Waterton, un important cours d'eau, dont le volume est plus considérable que celui de la rivière du Ventre, la rejoint aussi dans la section 1, canton 7, rang 25. La source de la rivière du Ventre est située dans les montagnes du territoire du Montana. La Waterton est la voie d'écoulement d'un lac du même nom situé en partie dans l'Alberta et en partie dans le Montana. Les deux cours d'eau suivent une direction presque parallèle, convergeant graduellement jusqu'à leur jonction, la distance entre eux n'excédant en aucun endroit huit milles.

Entre les rivières du Vieux et Waterton le trait caractéristique le plus frappant est le plateau connu sous le nom de "Coteau entre les rivières".

Ce coteau occupe le tiers ouest du canton 7, rang 25, le tiers sud du canton 8, rang 26, tout le canton 7, rang 26 et les parties nord des cantons 6, rangs 27 et 28; ainsi que le quart sud-est de la réserve sauvage des Piéganes. La partie plane du coteau se trouve à une élévation variant de 3,700 à 3,800 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Les niveaux principaux ont été pris au sud à partir de la rivière du Vieux, le long de la ligne extérieure du canton, entre les rangs 25 et 26, jusqu'à la rivière du Ventre; le long de la 3^e ligne de base, entre les cantons 8 et 9, depuis la rivière du

Ventre en allant vers l'ouest jusqu'à la route de Macleod au creek Pincer, passant près de la rivière du Vieux; et au sud-ouest le long de cette route, telle qu'arpentée l'an dernier par l'arpenteur fédéral Wilkins, jusqu'à la 1^{re} traverse du creek Pincer.

Vis-à-vis ce point les niveaux ont été pris pour connaître l'élévation du niveau de l'eau de la rivière du Vieux. Le rappel du détachement en octobre mit fin aux opérations dans cette direction. Au sud les niveaux ont été pris le long de la 1^{re} ligne de correction, entre les cantons 2 et 3, depuis la rivière du Ventre jusqu'à la rivière du Vieux.

A partir du "Coteau entre les rivières" le terrain s'abaisse au nord vers la rivière du Vieux et à l'est vers la rivière du Ventre en pente douce. Toute cette section est très propre à l'application de l'irrigation, et la rivière du Vieux peut fournir toute l'eau nécessaire.

Les endroits où l'on rencontrera le plus de difficultés pour le transport de l'eau de la source mentionnée plus haut sont la vallée du creek Pincer, la vallée du creek Crowlodge, connu dans la localité sous le nom de "Coulée de Scott", et un éperon du "Coteau entre les rivières" s'étendant vers le nord sur le côté est de Crowlodge Creek jusqu'à la vallée de la rivière du Vieux.

L'élévation du niveau de l'eau de la rivière du Vieux dans le $\frac{1}{4}$ sud-est de la section 13, canton 7, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien, est de 3,352 pieds, et celle de la même rivière où la limite est du canton 9, rang 26, la traverse, est de 3,024 pieds, indiquant une chute de 328 pieds dans environ 34 milles soit 9.7 pieds par mille. L'élévation du lit du creek Crowlodge à l'endroit où la route du creek Pincer le traverse est de 3,278 pieds, et celle de l'éperon du "Coteau entre les rivières", le point le plus élevé traversé par cette même route, est de 3,363 pieds; vers le nord, entre ce point et la rivière, le coteau atteint une plus haute élévation de 3,385 pieds, et à partir de là elle s'abaisse jusqu'à la vallée de la rivière du Vieux.

Immédiatement au delà de cet éperon se trouve une vallée peu profonde, dont le fond, à l'endroit où la route la traverse, a une élévation de 3,293 pieds. Elle sera, très probablement, d'une valeur considérable pour conduire l'eau aux plaines inclinées situées entre les rivières du Ventre et du Vieux, au nord et à l'est du coteau central déjà mentionné. Elle conduit vers le nord-est directement au-dessous du coteau et a une chute très légère et régulière. L'élévation à l'endroit où la route arpentée de Macleod au creek Pincer traverse la limite nord du canton 8, rang 27, est de 3,158 pieds, et à partir d'ici la déclivité générale de la surface forme une pente graduelle au nord et à l'est entre les rivières. L'élévation de la rivière du Ventre, où la limite nord du canton 8, rang 24, la traverse, est de 2,944 pieds.

A l'ouest du "Coteau entre les rivières", entre les ruisseaux Crowlodge et Pincer, et au sud de la rivière du Vieux, on trouve une plaine légèrement onduleuse, qui paraît très propre à l'application de l'irrigation. Elle s'étend au sud jusqu'au creek Foothill, et à une petite distance au delà du ruisseau de la Ferme Sauvage, jusque près de la limite nord du canton 5, rang 29. Une crête de collines s'étend vers le sud sur le côté est du ruisseau Pincer, et au nord du ruisseau de la Ferme Sauvage, mais on croit qu'elle n'offrira pas d'obstacle sérieux à l'application de l'eau dans les plaines mentionnées plus haut, pourvu qu'on puisse la transporter à travers la vallée du creek Pincer à partir de la rivière du Vieux. Le creek Pincer donne un faible et irrégulier courant d'eau.

Une étendue considérable de terres fertiles s'étend au sud et à l'ouest entre le creek Pincer et les contreforts qui s'avancent ici assez loin dans le rang 2, à l'ouest du 5^e méridien. Cette étendue de terre se prolonge vers le nord entre les branches sud et centrale de la rivière du Vieux; et aussi vers l'ouest de la branche nord dans la vallée légèrement onduleuse mentionnée comme se trouvant entre les collines du Porc-épic et la chaîne Livingstone. Elle est bornée par ces collines à quelques milles au nord de la branche nord.

Je ne peux faire de rapport sur les facilités qu'offrent les divers cours d'eau qui traversent cette étendue, pour l'arroser, dans le cas où il le faudrait, les opérations de la division B ne s'étant pas étendues jusque là. Elle sera très probablement comprise en grande partie dans les arpentages futurs au moyen de la "photo-topographie". On peut dire cependant qu'elle comprend quelques-unes des meilleures terres

agricoles et à pâturages ; le sol se composant en grande partie d'une riche marne argileuse, et à bien des endroits d'une argile dure qui convient bien à la culture du blé.

Au sud de la ligne de bornage nord du canton 5 et à l'ouest du ruisseau de la Ferme Sauvage la surface devient très accidentée et montueuse et s'élève à peu de distance jusqu'aux contreforts.

La rivière Waterton coule dans une vallée profonde et étroite avec bords abruptement inclinés et à pic, que par places on ne pourrait pas appeler un cañon.

Qu'on puisse en détourner l'eau pour l'appliquer aux versants situés au sud du "Coteau entré les rivières" et à l'ouest de la rivière du Ventre, est une question qui exigera de nouvelles investigations.

L'élévation du niveau de l'eau à l'endroit où la 1^{re} ligne de correction l'a franchi entre les cantons 1 et 2 de bonne heure en septembre, était de 4,091 pieds au-dessus du niveau de la mer ; et celui du même cours d'eau à l'endroit où la limite est du canton 6, rang 26, vers le milieu d'août, était de 3,223 pieds, donnant une chute de 868 pieds entre les points mentionnés.

Entre les rivières du Ventre et Waterton se trouve une haute crête accidentée. Des niveaux ont été pris sur cette crête le long de la ligne sud du canton 3, rang 28, à l'ouest du 4^e méridien.

Le sommet ou hauteur des terres entre les deux cours d'eau est franchi à 27 chaînes à l'ouest de l'angle sud-est de la section 1, dans le dit canton, à une élévation de 4,564 pieds. Vers le nord, cette crête s'étend quelques deux ou trois milles à environ la même élévation, puis s'abaisse graduellement jusqu'à la jonction des deux cours d'eau. Vers le sud, cette même crête s'étend sur une distance d'environ un mille avant de commencer à s'abaisser vers le ruisseau Croche. Le sommet de cette crête est de 470 pieds au-dessus du lit de la rivière Watertown et 570 pieds au-dessus de la rivière du Ventre, sur la limite du canton mentionné. Au delà de la Watertown il y a des crêtes latérales s'élevant en longues ondulations de l'est jusqu'à une haute altitude, puis s'abaissant en pentes raides presque à pic sur le côté montagneux. L'altitude augmente et devient plus rugueuse jusqu'à ce qu'on atteigne enfin les parois rocheux des montagnes.

Le cours de ces deux cours d'eau est presque parallèle jusqu'à quelques milles de leur jonction. La plus grande distance entre eux dépasse à peine cinq milles et les courbes sont presque identiques. La hauteur des terres entre les deux suit de près la rivière Watertown, en laissant la masse de la surface s'incliner vers la rivière du Ventre. Il est très probable que toute partie soumise à l'irrigation sera desservie par l'eau détournée de la rivière du Ventre. Une grande partie de la moitié nord se compose de plateaux à longues ondulations très propres à l'irrigation.

La rivière du Ventre, à l'endroit où la limite sud du canton 3, rang 28, le traverse à une altitude de 3,992 pieds ; et sur la limite est du canton 3, rang 26, une altitude de de 3,300 pieds, ou une chute de 691 pieds dans environ 35 milles, tout près de 20 pieds au mille.

ENTRE LA RIVIÈRE DU VENTRE ET LA RIVIÈRE SAINTE-MARIE.

Les deux tiers de l'étendue de terres situées entre les rivières du Ventre et Sainte-Marie, au nord de la frontière internationale, sont occupés par la réserve sauvage des Gens-du-Sang. Elle comprend toute cette partie contenue entre les deux rivières par une ligne est et ouest située presque à deux milles au nord de la 1^{re} ligne de correction entre les cantons 2 et 3.

Les lignes principales de nivellement ont été tracées sur cette étendue au sud le long de la ligne extérieure entre les rangs 25 et 26, et au nord entre les rangs 22 et 23, à l'ouest du 4^e méridien, et aussi dans une direction est et ouest le long des frontières nord du canton 8, du canton 4 et de la frontière sud du canton 3. Où c'était nécessaire ces lignes ont été projetées à travers la réserve sauvage pour les fins de l'arpentage.

La réserve renferme quelques-unes des meilleures terres agricoles et à pâturage du district tout entier, et offre des facilités exceptionnelles pour l'irrigation.

En caractère général, la surface présente une prairie à hautes ondulations, s'inclinant vers le nord-est, entre les rivières. La hauteur des terres est située plus près de la Sainte-Marie que de la rivière du Ventre.

Un éperon des contreforts connu sous le nom de "Breastwork Hill" s'étend en travers de la frontière sud jusqu'à trois ou quatre milles dans la réserve, atteignant une élévation de 4,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. Vers le centre une ligne de contrée accidentée s'étend depuis "Mokowan-Butte", en amont de la rivière du Ventre, en allant vers le sud-est jusqu'à la rivière Sainte-Marie. A ces exceptions près et d'une élévation appelée le *Wild Turnip Hill*, de 3,450 pieds au-dessus du niveau de la mer et occupant l'extrémité nord de la réserve, le caractère de la surface est tel que décrit plus haut.

L'eau pour les fins d'irrigation peut facilement être transportée dans les parties sud et centre et de la rivière du Ventre et de la Sainte-Marie, surtout de la première, et pourrait être le plus avantageusement détournée de cette source, vis-à-vis le canton 4, dans le rang 27, ou même plus loin sur le cours d'eau.

Un cours d'eau profond appelée *Bullhorn Coulee* prend sa source dans les collines au sud de la réserve et, passant à l'ouest de Breastwork Hill, s'étend vers le nord, joignant la vallée de la rivière du Ventre près de l'endroit où la ligne extérieure entre les rangs 25 et 26 la traverse. Cette coulée charrie une grande quantité d'eau de bonne heure au printemps, bien qu'elle soit presque desséchée durant les mois d'été, après que l'eau s'est écoulée. On craint cependant que cette vallée offrira un obstacle sérieux, bien que pas absolument insurmontable, au détournement de l'eau vers cette partie centrale.

Pour les étendues arrosables sur les versants est de la réserve, on croit qu'il faudra détourner l'eau de la rivière Sainte-Marie en aval du ruisseau Lee, car autrement la vallée de ce cours d'eau pourrait devenir un très sérieux empêchement.

Que l'eau détournée des rivières du Ventre ou Sainte-Marie dans le voisinage des endroits susmentionnés puisse être conduite au delà de la ligne de contrée montagneuse mentionnée comme s'étendant vers le sud-est à partir de Mokowan Butte, est une chose qui devra faire le sujet d'un examen détaillé.

Sur tous les côtés de Wild Turnip Hill se trouvent des versants légèrement onduleux pouvant très bien s'adapter à l'application de l'eau.

L'élévation de la rivière du Ventre sur la limite nord du canton 3, range 28, est de 3,992 pieds au-dessus du niveau de la mer; sur la limite nord du canton 4, rang 27, elle est de 3,492 pieds; sur la limite est du canton 5, rang 26, elle est de 3,301 pieds; et sur la limite nord du canton 8, rang 24, de 2,944 pieds; donnant ainsi une chute de 1,048 pieds entre les points extrêmes mentionnés, environ 77 milles; ou une chute moyenne de 136 pieds par mille. La chute par mille diminue proportionnellement à mesure que la rivière s'avance vers le nord (voir ci-dessous sous le titre "Hydrographie").

La vallée de la rivière du Ventre est large, le cours sinueux de la rivière créant de nombreux plateaux, qui offrent de bonnes chances pour les irrigations locales. Elle n'est pas profonde et les declivités des côtés sont légères, et offrent plusieurs bons endroits pour conduire l'eau sur les plaines.

L'élévation de la rivière Sainte-Marie, sur la limite sud du canton 1, rang 25, est de 4,103 pieds; sur la limite nord du canton 2, rang 24, de 3,680 pieds; sur la limite nord du canton 2, rang 4, de 3,435 pieds; et sur la limite est du canton 6, rang 23, de 2,969 pieds; une chute de 1,134 pieds sur environ 78 milles, équivalant à une moyenne de 14.5 pieds par mille. Le taux de la chute par mille ne diminue pas proportionnellement, étant moins élevé dans la partie centrale que de l'un ou de l'autre côté (voir ci-dessous sous le titre "Hydrographie").

Peu après avoir atteint le canton 4, rang 24, la rivière Sainte-Marie coule dans un profond et étroit cañon dont les bords s'élèvent de 150 à 200 pieds ou plus, jusqu'au niveau de la prairie.

Plus loin, bien que la vallée s'élargisse un peu, les côtés sont alternativement à pente très raide ou coupés à pic, tandis que le cours de la rivière devient extrêmement tortueux et a une plus grande profondeur encore au-dessous du niveau de la prairie. Pour cette raison il est très probable que l'eau détournée vers la réserve devra être prise au-dessus du point où la rivière entre dans le cañon mentionné.

En général dans toute la réserve le sol est fertile, variant d'une riche et épaisse marne noire sablonneuse à une marne argileuse et d'argile, et dans la partie nord il est d'argile graveleuse et de marne argileuse. Il est très propre à toutes sortes de produits agricoles que le climat permet de cultiver. Assurément, il semblerait que le rusé sauvage lorsqu'il a choisi ce très fertile endroit entre les rivières, a eu la prescience de ce qu'il pourrait être dans un avenir rapproché, et l'on peut dire en toute vérité "Oui, il a eu un bon héritage".

L'espace entre la frontière internationale et la réserve est occupé en grande partie par des contreforts avancés. Il fournit de précieux bassins hydrographiques, qui s'écoulent au nord vers la rivière du Ventre par le ruisseau Mahmee (à la Pêche) et la coulée de Bullhorn, et vers la rivière Sainte-Marie par le ruisseau Lee; à l'est vers la rivière Sainte-Marie par le ruisseau du Serpent (nom local); et au sud vers la rivière Sainte-Marie par le ruisseau de la Frontière.

Parmi les collines il y a un certain nombre de vallées fertiles d'étendue variée, toutes situées à une altitude de plus de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Entre autres on peut mentionner celle appelée le "Plateau du Buffle", occupant l'angle nord-ouest du canton 2, et la moitié ouest du canton 3, dans le rang 26; la vallée le long du ruisseau Mahmee, s'étendant sur la partie sud-ouest de canton 2, rang 28; la vallée le long du ruisseau de la Frontière, dans le canton 1, rang 26; et celle le long du ruisseau du Serpent, dans l'angle sud-ouest du canton 2, rang 26. Toutes ces vallées sont probablement susceptibles d'irrigation, jusqu'à un certain point, de sources locales dépendant principalement de l'eau retenue dans les bassins hydrographiques ci-dessus nommés.

Dans toute cette étendue il y a par-ci par-là de nombreux étangs et petits lacs qu'on peut utiliser comme bassins de retenue, et dans certains cas on peut les réunir les uns aux autres par des canaux creusés à cette fin. On les trouve le plus fréquemment dans les collines à l'ouest du Plateau du Buffle et à l'est du ruisseau Mahmee. Les premières branches de la coulée Bullhorn traversent ce plateau et pourraient probablement être utilisées pour conduire l'eau de quelques-uns de ces petits bassins aux terres irrigables situées aux alentours.

Sur le côté ouest de la rivière Sainte-Marie une étroite lisière de terrains inclinés s'étend vers le nord à travers le canton 1, entre ce canton et les collines, s'élargissant dans le canton 2 en une plaine onduluse s'abaissant vers la rivière Sainte-Marie d'un côté et le ruisseau Lee de l'autre côté et occupant toute la partie nord-est de ce canton. Tenant compte de la chute naturelle de la rivière Sainte-Marie dans cette section, 22.3 pieds au mille, il ne peut y avoir aucun doute sur la possibilité de conduire l'eau à cette plaine; bien qu'il soit certain qu'on aura des difficultés à surmonter pour la transporter à travers les divers canaux de drainage conduisant des collines à la rivière, à cause des lits profonds qu'ils se sont coupés à travers la prairie.

Le ruisseau Lee s'alimente directement des montagnes au moyen d'un certain nombre de branches y prenant leur source, et en même temps il sert de décharge à un vaste bassin hydrographique, celui mentionné plus haut, en se rendant jusqu'à la rivière Sainte-Marie. Il charrie une grande quantité d'eau au printemps, et si l'on peut la retenir, ce sera un précieux facteur pour l'irrigation locale. Il paraît exister un endroit facile pour créer un réservoir pas très loin du village de Cardston, dans la section 26, canton 2, rang 26, à l'ouest du 4^e méridien, où le cours d'eau passe, sur une courte distance, à travers un étroit cañon, d'environ 200 pieds de large. Il semblerait possible, en construisant un barrage ici, de former un lac d'une étendue considérable sur le côté d'amont. Malheureusement, cependant, cela aurait l'effet de submerger les terres d'un certain nombre de colons, bien que la maxime "du plus grand bien pour le plus grand nombre" pourrait probablement s'appliquer ici.

La vallée du ruisseau est très fertile et offre un certain nombre de petits plateaux que cultivent aujourd'hui les mormons venus de l'Utah.

Le ruisseau lui-même a un très faible courant durant l'été. En retenant l'eau du printemps tel qu'indiqué, ou d'une manière semblable plus en amont sur son cours, on pourrait rendre l'alimentation constante pour la saison d'irrigation,

et elle suffirait très probablement à tous les besoins des plateaux de la vallée, situés entre le réservoir et le point de jonction avec la vallée de la rivière Sainte-Marie.

Actuellement la Compagnie coopérative de Cardston a une petite rigole en service, qui prend l'eau du ruisseau à une courte distance au-dessus du village, et qui sert à faire mouvoir un petit moulin à farine et à arroser les jardins situés assez bas.

On ne croit pas que l'approvisionnement fourni par le ruisseau puisse servir au delà de sa vallée immédiate.

DE LA RIVIÈRE SAINTE-MARIE À LA LIGNE EXTÉRIEURE DU CANTON ENTRE LES RANGS 22 ET 23, À L'OUEST DU 4^e MÉRIDIEN.

A l'est de la rivière Sainte-Marie les niveaux ont été pris le long de la limite sud du canton 1 (frontière internationale), à travers les rangs 25, 24 et 23, à l'ouest du 4^e méridien.

A partir de la rivière la surface s'élève le long de la frontière jusqu'à une altitude maxima, dans la section 1, rang 2, de 4,636 pieds au-dessus du niveau de la mer; ou 533 pieds au-dessus du lit du cours d'eau. C'est, cependant, l'extrémité nord d'un éperon de collines, ne s'étendant pas à plus d'un mille dans le canton 1.

Continuant vers l'est, le terrain s'abaisse de l'altitude ci-dessus nommée à la vallée du ruisseau de Rolph. Le lit du ruisseau se trouve à une altitude de 4,106 pieds à l'endroit où il a été traversé par la ligne des niveaux dans la section 5, canton 1, rang 24. C'est un cours d'eau sans importance, dont le flot n'est pas constant, et ayant sa source à un mille ou deux de la ligne frontière. Néanmoins, au printemps, il doit transporter une quantité d'eau considérable, provenant de l'écoulement des collines environnantes.

On pourrait probablement le barrer, à peu de frais, dans le quart sud-est de la section 15, canton 1, rang 24, et retenir assez d'eau pour fournir à l'irrigation locale plus en aval.

Cela, cependant, ne pourrait se faire sans dommage pour les colons qui emploient pour leur foin les terres basses, qui seraient submergées.

Les lacs Westmary et Eastmary, deux petites nappes d'eau situées près de la limite sud du canton 1, à la base de l'éperon montagneux ci-dessus nommé, reçoivent leur alimentation de l'écoulement des montagnes. On peut les saigner pour augmenter le volume du ruisseau Rolph, l'altitude la plus élevée dans la vallée entre les deux ne dépassant pas 35 pieds et la distance un peu plus d'un mille. Lorsqu'on les a jaugeé en septembre dernier, la plus grande profondeur était de 4 pieds et l'étendue de surface réunie environ 275 acres. L'eau est alcaline.

Vers l'est à partir du ruisseau Rolph la surface, s'élevant jusqu'au coteau de la rivière au Lait, atteint une altitude de 4,588 pieds, puis s'abaisse abruptement jusqu'à la branche nord de la rivière au Lait dans la section 3, canton 1, rang 23, à 4,121 pieds au-dessus du niveau de la mer. La descente est coupée par de profondes et étroites coulées ou, plus proprement, des goullets s'égouttant dans la rivière. Le lit du cours d'eau est situé à 140 pieds au-dessus de l'escarpement de la vallée, qui a ici une largeur de moins d'un demi-mille, d'un bord à l'autre.

A l'est de la rivière la surface s'élève de nouveau à une altitude de 4,607 pieds à l'angle sud-est du canton 1, rang 23, à l'ouest du 4^e méridien; à quelques pieds se trouve la plus haute élévation de cette partie de cette crête.

Les niveaux n'ont pas été pris plus loin à l'est le long de la frontière internationale.

De l'angle sud-est du canton 1, rang 23, une ligne a été projetée au nord avec la lunette méridienne approximativement le long de la ligne extérieure entre les rangs 22 et 23 (l'arpentage des terres fédérales ne s'étendant pas à cette section du pays), et des niveaux ont été pris le long de cette ligne.

Dans une direction nord la surface s'abaisse de nouveau abruptement jusqu'à la vallée de la branche nord de la rivière au Lait en une descente rude et accidentée, coupée de nombreuses lignes d'écoulement. La partie la plus élevée de cette crête se trouve à l'est.

A l'endroit où la ligne extérieure le traverse dans la section 25, rang 23, le lit de la rivière, située à 130 pieds au-dessous des terres riveraines, a une altitude de 4,029 pieds, et la largeur de sa vallée est d'environ 30 chaînes.

Continuant vers le nord la partie élevée de la crête est atteinte de nouveau sur la limite est de la section 36, rang 1, à 4,427 pieds, et à partir d'ici elle s'élève graduellement à 4,518 pieds à l'angle nord-est de la même section. De ce point en allant vers le nord le long des limites est des sections 1, 12 et 13, canton 2, rang 33, on rencontre la partie plate de la crête, traversée par la ligne de niveau. Le terrain s'abaisse ensuite le long de la ligne extérieure jusqu'au lit d'un lac dans les sections 29 et 30, canton 2, rang 22. Ce lac est situé dans une vallée traversant le centre de cette partie de la crête, dans une direction nord-est, vers sa source du ruisseau Pothole. L'élévation de la surface de l'eau, en septembre dernier, était de 4,270 pieds; la plus grande profondeur 15 pieds, et l'aire de superficie environ 400 acres. Il paraît être un des nombreux lacs situés dans la même vallée, à une plus grande et une moindre élévation. Il est probable que ses eaux peuvent être conduites à l'un des lacs de la même vallée, à une moindre élévation, et subséquemment à l'une des branches du ruisseau Pothole.

Sur le côté opposé de la vallée, le terrain s'élève à 4,471 pieds près de la limite nord du canton 2, et à partir de ce point l'écoulement se fait au nord vers le ruisseau Pothole et la rivière Sainte-Marie.

L'escarpement nord de la crête est traversé par la limite est de la section 25, canton 3, rang 23, à une altitude de 4,161 pieds; à partir duquel endroit le terrain s'abaisse en général au nord vers la rivière Sainte-Marie et l'est vers le ruisseau Pothole.

L'étendue de pays connue sous le nom de coteau de la rivière au Lait est une contrée accidentée et montueuse, coupée en deux par la vallée de la branche nord de la rivière au Lait. Sur le côté sud elle atteint une altitude d'un peu plus de 4,600 pieds au-dessus du niveau de la mer, et sur le côté nord environ 4,550 pieds. Le gros de cette crête se trouve au nord et se compose de plateaux et de collines arrondies, coupées d'innombrables ravines et de coulées atteignant une profondeur variant de 50 à 120 pieds au-dessous de la surface de la prairie et s'allongeant, au sud de la vallée dans laquelle se trouve situé le lac ci-dessus mentionné, dans une direction généralement sud-est jusqu'à la vallée de la rivière au Lait (branche nord), qui sert de canal d'égouttement à toute la partie centrale de ce bassin hydrographique. Au nord de la même vallée, les ravines et les coulées s'allongent, pour la plupart vers le nord-est, jusqu'au ruisseau Pothole. En même temps, cependant, un écoulement considérable se fait vers la rivière Sainte-Marie par Pinepound Creek. On rencontre de nombreuses sources d'eau vives dans la vallée de la branche nord de la rivière au Lait, et dans les ravines et coulées qui y conduisent. La plus grande partie se trouvent dans d'étroites et profondes vallées et n'ont aucune valeur pour l'irrigation, si ce n'est pour grossir le volume de la rivière au Lait. On trouve aussi des sources dans toutes les autres parties de cette crête, mais pas aussi fréquemment.

Des parties sud et est de cette crête, on ne peut dire grand'chose à présent, si ce n'est qu'elle s'étend vers l'est environ deux milles ou à peu près dans le rang 17. La commission d'irrigation n'a encore rien fait dans cette direction. La subdivision des cantons 3 et 4, dans le rang 20, à l'ouest du 4^e méridien, par les arpenteurs des terres fédérales, corrobore ce qu'on a déjà dit, savoir, que cette crête de collines est très accidentée de coteaux et de ravines, et que la majeure partie de sa superficie s'égoutte vers le sud dans la branche nord de la rivière au Lait.

À l'ouest de la ligne extérieure entre les rangs 22 et 23, la crête et le pays montueux immédiatement adjacent, occupent presque entièrement les cantons 1, 2 et 3, du rang 23, s'étendant vers le nord dans l'angle sud-est du canton 4, du même rang, et vers l'ouest à une courte distance dans les cantons 2 et 3, rang 24.

On doute fort que cette crête soit d'une grande valeur comme bassin hydrographique; ou que l'écoulement représente une très grande quantité d'eau.

Il est certain qu'une bonne partie descend par la vallée du creek Pothole. Il est également certain que la plus grande partie se déverse dans la branche nord de la rivière au Lait. En même temps, cette branche n'offre pas d'indications qu'elle

charrie une aussi grande quantité d'eau, pendant les crues, qu'on pouvait l'espérer dans les circonstances.

La branche nord de la rivière au Lait, en tant que cette division a pu l'observer durant la dernière campagne, n'est pas un très puissant facteur sous le rapport de l'irrigation au Canada. Autant qu'on a pu observer, elle ne peut servir qu'à l'irrigation locale dans sa propre vallée; et comme cette vallée dépasse à peine un demi-mille de largeur, cette irrigation ne se ferait que sur une petite échelle. Même s'il était possible de conduire son eau sur la plus haute altitude des versants latéraux, les très nombreuses ravines et coulées venant des élévations les plus élevées de la crête, la rendraient une entreprise difficile et coûteuse.

Entre la rivière Sainte-Marie et le coteau de la rivière du Lait la surface est d'une nature assez variée. Dans les cantons 1, rangs 24 et 25, elle est tout à fait par bosses, à l'exception d'une lisière de terrain onduleux d'environ deux milles de largeur, avoisinant immédiatement la vallée de la rivière; canton 2, rang 24, les parties sud-est et est sont par bosses; le reste onduleux; cantons 2, rangs 24 et 25, onduleux avec un certain nombre de plateaux à foin, les lits desséchés d'étangs et de petits lacs; cantons 4, rang 24 et 25, longues ondulations, dont l'altitude augmente vers la rivière Sainte-Marie.

La hauteur des terres se trouve près de la vallée de la rivière, et en général le terrain s'abaisse en pente douce au nord et à l'est jusqu'à la vallée du creek Pothole. La contrée par bosses dont il vient d'être question peut-être considérée comme versant extérieur du coteau de la rivière au Lait. Dispersés dans toute cette section on trouve de nombreux lits d'étangs et de petits lacs (dont un bon nombre sont aujourd'hui desséchés) qu'on pourra utiliser comme de petits réservoirs pour l'eau détournée de la rivière Sainte-Marie par un système général d'irrigation.

Ainsi qu'il a été dit antérieurement l'élévation du niveau de l'eau basse de la rivière Sainte-Marie, sur la limite sud du canton 1, rang 25 (frontière internationale), est de 4,103 pieds, et sur la frontière nord du canton 2, rang 24, 3,680 pieds; donnait une chute moyenne d'environ 22.3 pieds par mille. Au premier endroit la différence d'altitude entre le niveau de la prairie et le lit de la rivière est d'environ 120 pieds; au second d'environ 150 pieds. Tenant compte du fait qu'entre les points mentionnés les versants de la vallée, à l'est aussi bien qu'à l'ouest du cours d'eau, offrent des facilités pour conduire l'eau sur les plateaux au-dessus, on constatera que l'eau peut être commodément détournée pour l'appliquer à l'étendue de pays dont nous parlons. L'endroit le plus convenable pour cette saignée ou celle qu'il faudrait faire en vue d'un système général d'irrigation des terres situées au nord du coteau de la rivière au Lait et au sud et à l'est de la ville de Lethbridge, fera le sujet d'un examen spécial; en même temps on croit que c'est entre les deux points mentionnés ou peut-être à un point un peu plus au nord, que l'eau ainsi détournée sera le plus avantageusement amenée au niveau de la prairie; surtout pour la raison qu'à une courte distance au-dessous du point en dernier lieu mentionné le lit du cours d'eau coule dans un cañon profond qui présenterait nul obstacle sérieux à tout projet de cette nature.

Sur la ligne extérieure du canton entre les rangs 22 et 23, le terrain tombe de l'escarpement nord du coteau de la rivière au Lait à sa plus basse altitude de 3394 pieds, à un point à 14 chaînes au nord de l'angle nord-est du canton 4, rang 23.

À partir de ce point le terrain s'élève vers le nord à une altitude de 3640 pieds sur la crête qui occupe la plus grande partie d'une fraction du canton 5, rang 23; il s'étend vers l'est environ deux milles dans le rang 22. Cette crête se trouve tout près de la rivière Sainte-Marie, et s'étend vers le nord à une moindre altitude jusque près de la limite est du canton 5, rang 23. De son sommet le terrain s'abaisse en longues ondulations vers l'est jusqu'au ruisseau *Pothole*; tandis que le versant vers la vallée de la rivière Sainte-Marie est court, abrupte et coupé de coulées et de goulets.

Il est très probable que l'eau détournée de la rivière Sainte-Marie, après avoir traversé le creek Pinepound, sera amenée le long des versants sud et est de cette crête pour être distribuée sur les terrains légèrement onduleux situés entre la rivière Sainte-Marie et le creek Pothole.

Pour arroser les terres situées sur les versants immédiatement au nord du coteau de la rivière au Lait et à l'ouest du creek Pothole, un canal auxiliaire sera probablement construit aussi haut qu'on le pourra sur le versant nord de ce coteau.

COTEAU DE LA RIVIÈRE AU LAIT ET EST DE LA LIMITE EXTÉRIEURE DE CANTON,
ENTRE LES RANGS 22 ET 23, A L'OUEST DU 4ÈME MÉRIDIEN.

On a fait très peu d'ouvrage dans cette section durant la dernière saison. Cet ouvrage a surtout consisté à prendre des niveaux le long de la 2e ligne de base, entre les cantons 4 et 5, à partir de la limite extérieure entre les rangs 22 et 23, vers l'est, pour nous raccorder au chemin de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta allant aux Grandes Chutes; aussi le long de la 3e ligne de base entre les cantons 8 et 9, à partir de la même limite, en allant vers l'est à travers la ville de Lethbridge, pour nous raccorder de nouveau au même chemin de fer.

L'altitude à l'angle nord-est du canton 4, rang 23, à l'ouest du 4^e méridien, est de 3406 pieds. En allant vers l'est, le long de la 3^e ligne de base, le terrain reste presque de niveau jusqu'au bord de la vallée du creek Pothole, dont le lit est situé à environ 100 pieds au-dessous du niveau de la prairie, à une altitude de 3280 pieds.

Le creek Pothole prend sa source sur le versant nord du coteau de la rivière au Lait. Il est en partie alimenté par des sources, recevant le reste de son eau par l'écoulement des montagnes. L'alimentation, cependant, n'est pas suffisante pour maintenir un flot constant toute l'année. À quelques milles au sud de la ligne de base, le cours d'eau principal se divise en un certain nombre de branches coulant de différentes parties du coteau. Les vallées du cours d'eau principal et des branches offrent ici de nombreux endroits favorables à la retenue de l'eau; et comme indubitablement l'écoulement du printemps représente une grande quantité d'eau, on croit qu'une portion considérable pourrait être retenue.

Continuant vers l'est à partir du creek Pothole, la ligne de base passe sur le flanc nord du coteau de la rivière au Lait, atteignant sa plus haute altitude de 3681 pieds à un endroit à 46 chaînes à l'est de l'angle nord-est de la section 35, canton 4, rang 21; et conserve une altitude un peu moindre jusqu'à l'angle nord-est de la section 32, canton 4, rang 20. À partir de ce point (altitude 3642) il y a une pente générale et constante vers l'est le long de la ligne de base jusqu'à la vallée dans laquelle passe le chemin de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta. L'altitude des plateaux au-dessus de cette vallée est de 3288 pieds, et celle de la ligne du chemin de fer dans le fond de la vallée est de 3179 pieds.

Le flanc nord du coteau de la rivière au Lait est coupé par de nombreuses ravines et coulées s'égouttant vers le nord et l'est. Leur profondeur varie de 30 à 100 pieds, et toutes charrient plus ou moins d'eau durant la période des crues du printemps. Quelle quantité d'eau elles charrient, où elle va, et si on peut la retenir pour s'en servir plus tard, sont autant de questions qu'il faudra étudier durant les crues du printemps.

La partie ouest des versants nord du coteau s'égoutte vers la rivière Sainte-Marie par les creeks Pinepound et Pothole; mais, à part le fait que l'écoulement de la partie est de ces versants s'opère vers l'est, on ne connaît rien de certain. Il est probable que l'eau contourne l'extrémité est du coteau et s'en va au sud vers la rivière au Lait.

Le coteau s'élève ici à une altitude d'environ 4,300 pieds, son escarpement nord étant situé à quelques quatre milles au sud de la ligne de base. Le flanc nord, dont il est parlé plus haut, s'étend au nord de la ligne de base jusque vers le centre des cantons 5, rangs 20 et 21. Dans le rang 19 la ligne de base n'est pas éloignée de la limite, et plus à l'est elle fléchit graduellement vers le sud.

Au delà, au nord, entre les rivières du Ventre et Sainte-Marie, et le chemin de fer de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, se trouve une plaine légèrement accidentée et onduleuse, le sol se composant en grande partie d'une, fertile marne argileuse. Le gros de cette section et du pays de même nature à l'est du chemin de fer, est susceptible d'irrigation avec l'eau de la rivière Sainte-Marie; et

grâce à une application convenable de l'eau, formera un des plus beaux centres agricoles du district tout entier.

Toutes les terres comprises dans les limites mentionnées se trouvent à une altitude moins élevée que celles que traverse la 2^e ligne de base.

Il est très probable que l'eau appliquée à cette section, de la rivière Sainte-Marie, sera détournée à l'endroit nommé plus haut; et ayant été conduite à travers la vallée du creek Pothole, sera transportée le long du flanc nord du coteau de la rivière au Lait, pour être distribuée de là au nord et à l'est.

Le lit desséché d'un petit lac situé à l'angle sud-ouest du canton 5, rang 19, à une altitude de 3,320 pieds, peut être utilisé comme emplacement de réservoir, et l'eau pourra être dirigée de ce bassin, à l'est et au sud, par une vallée courant parallèlement aux limites nord des cantons 5, rang 19 et 18, à environ un mille de là, jusqu'à ce qu'elle rejoigne la vallée dans laquelle passe le chemin de fer, à une altitude de 3,170 pieds.

Il n'y a pas de doute qu'on peut obtenir un certain nombre de petits bassins de retenue dans toute cette section en utilisant les dépressions de terrains dans lesquelles sont situés les cours d'eau qui servent de décharge au coteau de la rivière au Lait, et de plus, que plusieurs de ces mêmes cours d'eau qui, à mesure qu'ils s'éloignent des versants du coteau, ont leur lit dans des vallées peu profondes, que l'on peut considérer plutôt comme des coulées que des ravines, peuvent être utilisés comme agents de distribution d'eau au nord et à l'est.

On ne croit pas que la vallée du creek Pothole offrira aucun obstacle sérieux à la traverse du canal principal. A l'endroit où l'on opérera le plus probablement cette traversée, non loin de la 2^e ligne de base, dans le canton 5, rang 22, la vallée n'a pas beaucoup plus de 60 pieds de profondeur, sur une largeur de 20 à 25 chaînes (environ un quart de mille).

L'altitude de la rivière du Ventre où la traverse la 3^e ligne de base, entre les cantons 8 et 9, rang 24, est de 2944 pieds, à l'endroit où la même ligne la traverse dans le rang 23, de 2758 pieds; et dans le rang 22, de 2663 pieds. Cela équivaut à une chute de 281 pieds dans environ 47 milles, ou une moyenne de six pieds par mille. Au premier point mentionné, le lit de la rivière est à moins de 100 pieds en contre-bas du niveau de la prairie, au second endroit à 250 pieds, et au troisième de 270 à 300 pieds en contre-bas. De plus, peu après sa jonction avec la rivière du Vieux, dans le rang 23, les côtés de la vallée deviennent très raides, et à plusieurs endroits sont des bords simplement coupés dans l'argile.

D'après ce qui précède on constatera que les chances d'amener l'eau de la rivière du Ventre au niveau de la prairie entre les points mentionnés ne sont pas encourageantes. L'accès est aussi interdit du côté nord par la vallée de la rivière du Vieux, et du côté sud par celle de la rivière Sainte-Marie. En conséquence, les versants irrigables sur le côté nord de la rivière du Ventre seront forcés de tirer leur alimentation de la rivière du Vieux; si toutefois il est possible de transporter l'eau de cette rivière au niveau de la prairie entre l'embouchure du ruisseau des Saules et sa propre jonction avec la rivière du Ventre.

Le long de la troisième ligne de base dans le rang 22, de la rivière du Ventre à la rivière du Vieux, l'altitude générale varie de 2970 à 3030 pieds; et dans le rang 21 à l'est de la rivière du Ventre, de 2930 à 2980 pieds—une légère pente générale vers la rivière.

Ici, dans le voisinage de la ville de Lethbridge, et à l'est et au sud, le terrain est une prairie ouverte légèrement onduleuse, bien apte à l'irrigation; et c'est à cette partie du district que l'on peut appliquer le plus effectivement les eaux de la rivière Sainte-Marie.

L'altitude de la rivière Sainte-Marie à la frontière internationale est de 4,103 pieds au-dessus du niveau de la mer; sur la limite nord du canton 2, de 3,680 pieds; et sur la limite nord du canton 4, de 3,435 pieds. Il est tout à fait probable qu'entre ces points on établira la prise d'eau d'un canal qui desservira l'étendue décrite. Comme l'altitude à Lethbridge est d'environ 2,950 pieds, il y a plus de 700 pieds de chute pour transporter l'eau du point central sur la rivière Sainte-Marie aux terres dans le voisinage de cette ville.

REMARQUES GÉNÉRALES.

A partir de la petite rivière de l'Arc, en allant vers le sud, tous les cours d'eau ci-dessous nommés, à l'exception de la branche nord de la rivière au Lait, sont situés dans le bassin hydrographique de la rivière du Ventre et sont directement ou indirectement ses tributaires.

Tous, à l'exception de la petite rivière de l'Arc, qui est alimentée par un courant souterrain de la rivière Highwood, s'alimentent d'une manière naturelle et de la précipitation dans le versant est des montagnes Rocheuses.

Le plus important est la rivière Sainte-Marie, et en second lieu la rivière du Vieux. Bien que la seconde transporte une plus grande quantité d'eau que la première, sa position et sa nature sont loin de la constituer en un facteur aussi précieux pour l'irrigation. Sous le rapport du volume, la rivière Waterton vient ensuite. Ce cours d'eau, cependant, par sa position, est d'une faible valeur directement pour son application aux aires irrigables, mais il ajoute beaucoup au volume de la rivière du Ventre.

Le ruisseau des Saules, un tributaire de la rivière du Vieux, est un cours d'eau coulant constamment et ayant une certaine importance au point de vue de l'irrigation.

Le creek Lee, un tributaire de la rivière Sainte-Marie, et le creek Pincer, un tributaire de la rivière du Vieux, ont une valeur à peu près égale.

Le ruisseau des Moustiques coulant vers la petite rivière de l'Arc, le ruisseau Mahmeé coulant vers la Waterton, et les creeks Rolph, Pothole et Pinepound coulant vers la rivière Sainte-Marie, n'ont de valeur qu'en autant que leur courant du printemps peut être retenu pour servir plus tard.

La rivière au Lait et ses branches prennent leur source dans le territoire du Montana; de là elles passent dans le district de l'Alberta. Ici le cours d'eau principal traverse environ 120 milles dans une direction est et retourne ensuite au Montana comme tributaire de la rivière Missouri.

En général, le sol dans toute l'étendue décrite ci-dessus est des plus fertile; car, bien qu'on rencontre des morceaux où l'on voit du sable, du gravier et de l'alcali, ces morceaux sont peu nombreux et dispersés, et on les perd de vue dans les vastes étendues de sol de riche argile et de marne argileuse qu'on trouve dans les plateaux et dans les dépôts d'alluvion d'épaisse marne sablonneuse noire dans les vallées et le long des versants. Aucune ne peut être classée comme terre aride, et il n'y a pas de doute que l'application convenable de l'eau démontrera qu'elles pourront produire autant que les meilleures.

Jusqu'à ce qu'on atteigne les contreforts, on ne trouve du bois que le long des rivières; et même là, à l'exception des platières le long des rivières du Ventre et du Vieux, en quantités qui ne valent pas la peine d'être mentionnées.

Dans le cas de ces deux derniers cours d'eau, les principales variétés sont le tremble, le liard et le saule.

HYDROGRAPHIE.

Les investigations faites par la division B sous le titre ci-dessus ont été tout à fait d'une nature préliminaire. Les principaux objets en vue durant la campagne de 1894 ont été les suivants:

1. Obtenir quelques connaissances générales sur l'entière alimentation d'eau fournie par les bassins hydrographiques et naturels du versant est des montagnes Rocheuses dans les limites de l'étendue du pays couverte par les opérations de la division.
2. Trouver le volume relatif des principaux cours d'eau conduisant cette alimentation aux niveaux inférieurs, et leur valeur respective au point de vue de l'irrigation.
3. Connaître d'une manière certaine la location et le volume des lacs existants et autres nappes d'eau; aussi la capacité et la position des bassins convenables aux emplacements de réservoirs.
4. Localiser l'origine et mesurer le débit des sources.

Ministère de l'Intérieur.

CONNAISSANCE GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION D'EAU.

Afin d'obtenir une connaissance générale de la quantité d'eau fournie par l'écoulement des montagnes, de connaître le résultat de la précipitation, et le débordement des nappes d'eau naturelles dans leurs dépressions, des jaugeages du débit de toutes les rivières et cours d'eau de quelque importance ont été faits aux endroits où les principales lignes de niveaux les ont traversés.

Les cours d'eau et les voies d'écoulement ont été jaugeés dans l'ordre où on les a rencontrés au cours des opérations de prise de niveaux ci-dessus décrites.

Ils furent ainsi jaugeés en premier lieu peu après leur sortie des contreforts et lorsqu'ils n'étaient guère plus que des torrents de montagne, contribuant à former des rivières mais n'ayant pas encore acquis le droit de porter ce nom. Ils furent jaugeés de nouveau en aval de chaque jonction importante, et ainsi de suite vers l'est jusqu'où l'on a poussé les opérations.

On constatera donc que les divers jaugeages ont fourni des contrôles indépendants et des modes de comparaison les uns avec les autres, et en même temps une estimation approximative de l'écoulement fourni à chaque cours d'eau principal et ainsi de l'alimentation complète.

VOLUME ET VALEUR RELATIFS DES COURS D'EAU.

Pour connaître le volume des cours d'eau, on a fait un relevé de leurs lits pour déterminer le volume actuel de l'eau et le volume le plus probable à l'eau haute et pendant les crues. En outre, on a, en premier lieu, au moyen du compteur, mesuré le volume de l'eau, et les résultats furent appliqués à l'aire de la nappe d'eau pour en déterminer le débit au moment où l'on a fait ce mesurage.

Voici comment on a procédé :

1. Pour les cours d'eau.

On a d'abord choisi un endroit convenable, où les bords étaient raisonnablement uniformes et le courant régulier; en prenant soin d'éviter autant que possible les battures, rapides, roches, contre-courants et remous dans le voisinage de la ligne du relové.

Un fil métallique, marqué à chaque dix pieds de petites étiquettes en cuivre, fut ensuite tendu raide d'une rive à l'autre à angle droit relativement au courant. Il faut faire remarquer ici que dans plusieurs cas, surtout sur les cours d'eau sujets à de grandes différences de courant, le lit à l'eau basse n'est pas parallèle à celui des hautes eaux ou des crues, mais court diagonalement d'une rive à l'autre à l'eau haute, laissant de l'un et l'autre côté des battures de sable et de gravier couvertes à l'eau haute. Dans les cas de cette nature, on a fait des relevés distincts, convenant à la phase des eaux dont on mesurait le courant.

Le fil ayant été convenablement tendu, un plomb était suspendu de ce fil au-dessus de chaque bord du cours d'eau pour marquer les points initiaux et de raccordement de ces bords sur le fil.

Des sondages étaient faits à chaque intervalle de dix pieds marqués par les étiquettes de cuivre, ou plus près si les inégalités du fond l'exigeaient. Les sondages étaient faits avec une perche de douze pieds, en deux longueurs, marquées en pieds et en dixièmes de pieds; cette perche étant munie à son extrémité d'un disque en fer de trois pouces de diamètre pour l'empêcher de s'enfoncer dans la vase ou dans le sable.

On a ensuite lu les indications du compteur entre chaque deux sondages. On a laissé tourner les girouettes attachées à l'axe de révolution, durant des intervalles déterminés, en général de trente secondes à deux minutes, suivant la rapidité du courant. Le temps fut mesuré avec une montre à arrêt, en ayant bien soin de rendre la mise en mouvement et l'arrêt de la montre identiques au mouvement par lequel le compteur était mis en marche et arrêté.

Par ce moyen le relevé tout entier fut divisé en sous-sections, pour chacune desquelles on obtint la vitesse moyenne ou la vélocité du courant; et en appliquant ces vélocités moyennes à leurs aires respectives on eut le débit réel de chaque sous-section. La somme de ces débits donna le débit de toute la section transversale en

pieds cubes par seconde (pieds-seconde) avec autant d'exactitude qu'on peut l'obtenir par cette méthode.

On employa le compteur "Lallie", qu'on a trouvé donner d'excellents résultats pour les faibles et moyennes vélocités, mais le mécanisme est un peu léger et le compteur est difficile à manœuvrer dans les forts courants.

En se servant du compteur, l'observateur nota d'abord le registre des cadrans, qui fut régulièrement inscrit par l'enregistreur sur une formule spécialement préparée. A la fin de l'observation, les conditions des cadrans furent de nouveau enregistrées, la différence entre les lectures étant le nombre des révolutions.

Dans les cours d'eau de faible vélocité, le compteur fut passé lentement de la surface au fond et du fond à la surface, à une vitesse aussi uniforme que possible, et l'on nota le temps occupé et le nombre de révolutions. Cette observation était alors contrôlée par une autre prise à mi-profondeur pendant un intervalle de temps déterminé.

Dans les cours d'eau de haute vélocité, on prit deux observations à mi-profondeur, l'intervalle de temps étant différent; se contrôlant ainsi l'une et l'autre.

Lorsque l'eau n'était pas trop profonde, les sondages et les lectures du compteur étaient obtenus par l'observateur en traversant le cours d'eau à pied. Dans d'autres cas on employait un bateau portatif en toile, et voici comment on procédait: une solide mais légère corde était tendue en travers du cours d'eau à quinze ou vingt pieds au-dessus du fil des sondages, et, quand c'était possible, plus loin. Sur cette corde était placée une poulie double mobile, à laquelle le bateau était attaché par une corde passant à travers cette poulie jusqu'à une seconde poulie fixée à la proue; permettant ainsi à l'observateur de maintenir sa position immédiatement au-dessous du fil. Au moyen de cordes fixées à la première poulie de l'une et l'autre rive, le bateau peut être tiré promptement et avec sûreté à un point quelconque voulu sur le relevé.

Dans les temps calmes on a trouvé que cette méthode fonctionnait admirablement. A trois endroits différents la rivière du Ventre, d'une largeur de trois cents pieds et d'une profondeur variant de deux à quatorze pieds, a été ainsi jaugée en moins de quatre heures, y compris la tension du fil métallique et les autres préparatifs.

Trois hommes peuvent prendre place dans le bateau, l'observateur, un piqueur et un enregistreur; bien que deux puissent faire les observations nécessaires en réunissant les fonctions de piqueur avec celles d'observateur. Les hommes qui montent le bateau n'ont aucune manœuvre à faire, si ce n'est remonter et descendre le bateau pour le tenir sous le fil métallique, et peut-être se servir de l'aviron pour le maintenir droit dans un courant rapide. Tous les mouvements en travers se font d'après instructions par les hommes qui tiennent les cordages de la poulie mobile de l'un ou l'autre côté.

Le mesurage au fil métallique a été finalement contrôlé au moyen d'un triangle mesuré avec soin avec la lunette méridienne.

Pour les relevés à l'eau haute et pendant les crues on s'est servi du niveau à bulle d'air et de la mire, et l'on a établi des points de repère à ces niveaux, des deux côtés du cours d'eau. Ils furent ensuite rattachés par le mesurage et les niveaux aux points extrêmes des relevés de l'eau, antérieurement faits, lorsque les deux se trouvaient sur la même ligne droite; fournissant ainsi des données suffisantes pour permettre de faire un plan de terrain pour en calculer l'aire. Lorsqu'ils ne se trouvaient pas sur la même ligne droite, il devint nécessaire de faire un relevé complet et distinct des débits de l'eau haute et des crues.

On a pris des niveaux sur une distance suffisante en aval et en amont sur le cours d'eau pour trouver aussi près que possible la pente de la surface de l'eau au point du relevé; et de la sorte, approximativement, la pente à l'eau haute et pendant les crues.

On assigna une valeur au facteur agitation (n) selon les règles établies par Kutter; et l'on avait sous la main des données pour calculer les débits de l'eau haute et des crues, par la formule de Kutter.

Des résultats obtenus, le courant actuel, au moyen du mesurage au mètre pour la vélocité, est le seul qui soit meilleur qu'une simple approximation; et cela même ne vaut qu'à la date à laquelle on fait l'observation.

Il est bien connu que la seule méthode réellement exacte de mesurer le débit des cours d'eau et des rivières est, dans le premier cas, de construire des déversoirs par-dessus lesquels on peut facilement calculer le débit, pour une hauteur donnée d'eau; et en tenant un registre quotidien de la hausse et de la baisse de l'eau, au moyen de jauges faites dans ce but. Dans le second cas, il faut tenir un registre quotidien de la hausse et de la baisse de l'eau, et faire de fréquents mesurages avec le compteur pour connaître la vélocité dans un espace donné, les observations devant s'étendre sur un certain nombre d'années.

Dans l'application de la formule de Kutter aux observations faites par la division, les quantités incertaines sont la location des points de repère des eaux hautes et des crues, le facteur de l'agitation (n), et jusqu'à un certain point le sinus de la pente (s).

Les résultats obtenus sont bons pour les débits actuels, et raisonnables pour les débits des eaux hautes et des crues; tel que le démontre la comparaison des résultats aux divers points sur le même cours d'eau; ou la comparaison du volume de deux ou plusieurs cours d'eau comparé au volume en aval de leur jonction. (Voir le tableau des débits, rapport général.)

On s'est servi du bateau portatif en toile *Acme*, et il mérite un mot ou deux d'éloges. Il est solide, léger, facile à manœuvrer, et si portatif qu'on peut le rouler en un paquet de quatre pieds de large sur dix pouces de diamètre, et se transporte en arrière d'un siège d'une voiture (*buckboard*), dans une charrette et même sur les épaules d'un homme très facilement. Il peut contenir trois ou quatre hommes; on peut le monter et le démonter en dix ou quinze minutes; et n'exige que de plier la toile lorsqu'elle est sèche, quant on ne s'en sert pas.

2. Pour les lits des cours d'eau sans courant.

Dans les cas de ce genre les méthodes sont semblables à celles employées pour les débits des hautes eaux et des crues, à une exception près, savoir: que pour connaître la pente pour obtenir la chute de l'eau de surface, on a pris le lit desséché du cours d'eau au lieu de l'eau de surface du courant actuel.

La valeur relative des cours d'eau pour leur application aux étendues arrosables dépend d'un certain nombre de conditions dont voici les principales.

Le volume d'eau débité aux niveaux les plus hauts et les plus bas.

La chute ou pente du lit du cours d'eau.

La nature du chenal ou des chenaux dans lesquels l'eau coule; s'ils sont tortueux ou droits; simples ou divisés en branches.

La nature de la vallée dans laquelle se trouve le lit, et les facilités qu'elle offre pour conduire l'eau aux endroits où l'on doit l'appliquer.

Le sol et autres matières composant le lit et la vallée du cours d'eau.

Le montant de sédiments charriés et leur quantité comme engrais.

Le montant de détritons apportés par les hautes eaux et les crues.

Pour renseignements concernant les sujets ci-dessus, voyez les notes ci-dessous sous les noms des divers cours d'eau qui ont été jaugés pour connaître leur débit.

VOLUME DES LACS ET AUTRES NAPPES D'EAU TRANQUILLE.

Les seules nappes d'eau tranquille rencontrées par la division consistaient en quelques petits lacs sans importance et en un certain nombre d'étangs.

Un relevé fut d'abord fait pour connaître le contenu superficiel de l'étendue d'eau, et ce relevé se rattachait aux lignes de l'arpentage des terres fédérales.

Un certain nombre de sections transversales furent alors faites pour obtenir une estimation du contenu cubique ou volume; la section transversale se raccordant à des points connus du relevé.

Des sondages furent faits avec la perche ou une sonde à intervalles égaux, mesurés à la montre ou à l'estimation, et corrigés subséquemment lorsque le plan du relevé nous faisait connaître la longueur exacte de chaque section transversale. Cette méthode donne une approximation assez exacte pour les fins générales d'exploration.

CAPACITÉ ET POSITION DES BASSINS CONVENANT À DES EMPLACEMENTS DE RÉSERVOIRS.

On a fait peu d'ouvrage dans ce sens, principalement pour la raison que le caractère général du pays couvert par les opérations ne convenait pas à des emplacements de réservoirs ou à des bassins de retenue de grande capacité et étendue.

La plupart des rivières et cours d'eau ont été atteints à une distance considérable de leurs sources; à des endroits où leur volume était trop considérable et les vallées dans lesquelles ils coulaient étaient trop larges pour offrir des endroits avantageux pour construire des barrages capables de résister au crues dans ces rivières ou cours d'eau.

Quelques-uns cependant peuvent être mentionnés comme exceptions, notablement: Les creeks Pincer, Lee, Pothole et la coulée Bullhorn. Un certain nombre d'autres cours d'eau servant de décharge à des bassins hydrographiques, tels que les montagnes du Porc-Epic, le coteau entre les rivières, le pays montueux au sud du creek Lee, le coteau de la rivière au Lait, et les contreforts en général, pourront rendre de grands services dans ce sens. Il sera cependant en premier lieu nécessaire d'obtenir une connaissance plus définie de la quantité d'eau qu'ils transportent pendant les crues, au moyen d'une investigation et d'un jaugeage durant les crues du printemps, lorsque ces cours d'eau servent à écouler les eaux de leurs bassins hydrographiques et à les conduire aux cours principaux qui drainent les bassins dans lesquels ils sont situés.

On a choisi quelques petits emplacements de réservoirs parmi lesquels on peut mentionner les suivants:

Canton 22, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien. Lit desséché du lac du Daim-Rouge. Source d'alimentation: la rivière du Coude.

Cantons 18, rangs 1 et 2, ouest du 5^e méridien. Bassin desséché. Source d'alimentation: la branche nord de la Highwood.

Cantons 16 et 17, rang 28, ouest du 4^e méridien. Lit desséché d'un lac. Source d'alimentation: la rivière Highwood.

Canton 16, rang 26, ouest du 4^e méridien. Bassin desséché. Source d'alimentation: la rivière Highwood.

Cantons 13 et 14, rangs 25 et 26, ouest du 4^e méridien. Lit desséché d'un lac. Source d'alimentation: la rivière Highwood.

Canton 2, rang 25, ouest du 4^e méridien. Petit lac. Source d'alimentation: le creek aux Serpents.

Canton 2, rang 22, ouest du 4^e méridien. Lac. Source d'alimentation: le bassin hydrographique.

Canton 5, rang 19, ouest du 4^e méridien. Lit desséché d'un lac. Source d'alimentation: la rivière Sainte-Marie.

L'étendue superficielle et la situation de ces réservoirs ont été déterminées par des relevés, et la capacité approximative par l'emploi du niveau à bulle d'air et de la mire, et par lectures du baromètre anéroïde.

Il faudra compter sur la région des montagnes et des contreforts pour obtenir des bassins de retenue et des emplacements de réservoirs de grande capacité; là où les cours d'eau ne sont encore que des branches contribuant à former des rivières et n'ont pas atteint pendant les crues la force qu'ils acquièrent par leur réunion plus loin, là où leurs lits se trouvent dans des vallées encaissées dans de hautes collines qui, se rapprochant fréquemment, offrent de bons endroits pour construire des barrages, et là où des dépressions entourées de hautes murailles fournissent les moyens nécessaires de retenir des approvisionnements d'eau qui leur sont *fournis par des sources adjacentes.

Les méthodes d'arpentages photographiques, qu'on se propose d'appliquer à cette section du pays, fourniront indubitablement des renseignements complets sur ses capacités sous ce rapport.

DÉBIT DES SOURCES.

L'origine de toutes les sources et ruisseaux sourceux a été déterminée et leur débit jaugeé.

Ministère de l'Intérieur.

A cette fin on a construit un barrage à un endroit convenable près de l'origine, choisi de manière à renfermer le débit tout entier. Une auge de décharge fut alors fixée au barrage, et aussitôt que le débit fut constant il fut jaugé au moyen d'une montre à arrêt et d'un seau dont le contenu cubique était connu. Un tableau des résultats, réduits aux gallons par minute, est annexé au rapport général.

Les observations donnent des résultats qui ne sont exacts qu'à l'heure et à la date auxquelles elles ont été faites. Comme le débit varie pendant les différentes saisons de l'année et qu'il a même, à ce qu'on prétend, une variation diurnale réelle, il s'en suit que pour obtenir une connaissance exacte du débit de cette source, il faudrait une série d'observations qui entraîneraient des dépenses qui, dans la plupart des cas, ne seraient pas compensés par la valeur des résultats applicables à une irrigation pratique.

Un fait bien plus pratique et même vital, par rapport à l'alimentation d'eau des sources, c'est que dans la partie de l'Alberta-Sud connue sous le nom de "District des ranches", le débit des sources a été bien diminué par les bêtes à cornes et les chevaux qui errent dans et autour de ces sources. Dans certains cas, l'écoulement est complètement arrêté, et dans d'autres cas, ce qui était une source d'eau vive se trouve réduit à un simple filet d'eau.

Durant la dernière saison on a remarqué que là où on avait percé des trous avec la tarière à la tête des sources, et où l'on avait donné une libre sortie à travers la couche de gravier dans laquelle coulait l'eau sous la surface, le débit avait plus que triplé.

Indépendamment de la portée que cela pouvait avoir sur la question de l'irrigation, le peu de travail exigé de la part du propriétaire de ranche ou du colon, pour nettoyer et entourer d'une clôture les sources aujourd'hui presque détruites, contribuerait beaucoup à soulager un mal croissant; en donnant au bétail et aux chevaux les moyens de s'abreuver sans être obligés de parcourir de longues distances loin de leurs pâturages.

NOTES SUR LES RIVIÈRES ET LES COURS D'EAU DONT ON A JAUGÉ LE DÉBIT.

Les rivières et cours d'eau mentionnés ci-après sont placés dans l'ordre dans lequel la division B les a rencontrés au cours de ses opérations de l'année.

La rivière du Coude, la coulée au Poisson, la rivière aux Moutons, la rivière Highwood et la petite rivière de l'Arc, ont aussi été jaugées là où la division B les a traversés, mais comme ils se trouvent dans l'étendue plus particulièrement couverte par les opérations de la division A, qui en a fait un rapport complet, on n'en parle pas ici.

COULÉE DES PINS.

Est un petit cours d'eau prenant sa source dans le quart sud-ouest du canton 22, rang 2, à l'ouest du 5^e méridien.

Il est alimenté par des sources dans la localité mentionnée, augmentées de l'eau de nombreuses sources le long de la vallée du creek. Il est de plus alimenté durant les premiers mois du printemps par l'écoulement des collines situées au nord et au sud dans les cantons 21 et 22, rang 2.

Le courant n'est pas constant, et est de plus diminué par les colons de la vallée qui construisent des barrages pour inonder les terres riveraines afin d'obtenir des récoltes de foin.

Le lit du cours d'eau, qui ressemble à un auge, serpente dans le fond d'une vallée d'un demi à un mille de large. Les côtes de cette vallée sont des plans légèrement inclinés, surtout du côté nord, où elle s'élargit, et la vallée devient moins profonde à mesure qu'on approche de la rivière de l'Arc, dont ce cours d'eau est tributaire.

Le sol est très fertile, se composant d'une épaisse et riche marne reposant sur de l'argile dure.

Comme facteur d'irrigation ce cours d'eau n'a aucune valeur; mais cela tire peu à conséquence, parce que la vallée toute entière peut être arrosée de la rivière du Coude par le réseau de la Compagnie d'irrigation de Calgary. Actuellement les versants nord sont desservis par ce réseau, le lit desséché du lac du Daim-Rouge, dans les

sections 13 et 14, canton 22, rang 2, immédiatement au-dessus de la vallée, ayant été choisi comme emplacement de réservoir, pour retenir l'eau pour cela.

La quantité d'eau transportée durant la période des hautes eaux, se trouve donnée dans le tableau de débit ci-joint.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux et du débit actuel dans la coulée des Pins.

Compteur n° 25.

Observateur, Arthur O. Wheeler.

Date.	Location.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Observations.
1894.		pd. c. par sec.	pd. c. par sec.	pd. c. par sec.	
28 juin.	Sec. 6, tp. 22, rg. 1, ouest du 5e méridien.	27'0	Le ruisseau ne coulait pas.

RUISSEAU DES MOUSTIQUES.

Ce cours d'eau est formé par la réunion dans le canton 16, rang 28, à l'ouest du 4e méridien, d'un certain nombre de branches prenant leur source dans les versants nord des collines du Porc-Épic. Son cours est sud-ouest, et il se jette dans la petite rivière de l'Arc près de la limite est du canton 15, rang 26.

L'alimentation, provenant en grande partie de la précipitation, est légèrement augmentée par le débit de sources situées le long des vallées des diverses branches. En conséquence le ruisseau ne coule qu'au commencement du printemps, et pendant le reste de l'année l'eau reste dans des mares stagnantes ou se dessèche entièrement.

Au printemps cependant il charrie une quantité d'eau; et il est probable qu'une partie considérable de cette eau peut être retenue soit dans les collines, soit en construisant des barrages le long de son cours aux endroits où il coule dans une vallée étroite, comme dans le canton 15, rang 26.

La partie supérieure du lit et la branche nord dans le canton 16, rangs 28 et 29, seront probablement utiles comme canal de dérivation de l'eau de la rivière Highwood vers la partie du pays située au sud du creek.

Peu après son entrée dans le canton 15, rang 27, la vallée devient profonde, avec bords d'argile rugueuse, coupés de falaises à pic, qui se continuent avec de légères variantes jusqu'à sa jonction avec la vallée de la Petite rivière de l'Arc.

A quelques milles de ce point, elle s'élargit jusqu'à une largeur d'environ un demi-mille, où l'on trouve de petits plateaux qui peuvent être arrosés par l'eau retenue comme il est indiqué plus haut.

Le lit du cours d'eau se compose d'une légère argile blanchâtre, couverte de roseaux, et très rocheuse. Les plateaux près de son embouchure sont d'argile semblable recouverte d'une légère couche de marne graveleuse.

L'altitude de la branche nord (lit du cours d'eau), sur la limite nord de la section 31, canton 16, rang 29, est de 3,494 pieds; celle de la même branche sur la limite nord de la section 35 du même canton, est de 3,345 pieds; distance environ 10 milles; chute 15 pieds par mille; lit du creek 40 pieds en contre-bas du niveau de la prairie.

L'altitude du cours d'eau principal sur la limite est de la section 12, canton 16, rang 28, est de 3,265 pieds; distance du point en premier lieu mentionné environ 12 milles; chute 6-7 pieds par mille; lit, 40 pieds en contre-bas du niveau de la prairie.

L'altitude sur la limite est de la section 12, canton 15, rang 26, est de 3090 pieds; distance du point précédent, environ 22 milles; chute 8 pieds par mille, se continuant probablement jusqu'à la jonction avec la petite rivière de l'Arc; lit, 80 pieds en contre-bas de la surface de la prairie.

Ministère de l'Intérieur.

Des coupes transversales ont été faites aux trois endroits en dernier lieu mentionnés pour connaître approximativement le débit—pour les résultats, voir le tableau ci-joint.)

L'eau laissée dans les mares durant l'été est saumâtre et légèrement alcaline.

Il n'y a pas de bois le long de la vallée du cours d'eau principal. On trouve un peu de broussailles de saules le long des vallées de quelques-unes des branches.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux et du débit actuel de l'eau du ruisseau des Moustiques.

Compteur n° 25.

Observateur, Arthur O. Wheeler.

Date.	Location.	Débit de l'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Observations.
1894.		pd. c. par sec.	pd. c. par sec.	pd. c. par sec.	
20 juil..	Frontière nord de la sec. 35, township 16, rang 29 à l'ouest du 5e méridien.	98'0	Le ruisseau ne coulait pas.
23 juil..	Frontière est de la section 12, township 16, rang 28, à l'ouest du 5e méridien.	216'0	1741'0	" " "
1er août	Frontière est de la section 12, township 15, rang 26, à l'ouest du 5e méridien.	105'0	" " "

RUISSEAU DU SAULE.

Le ruisseau du Saule est un beau petit cours d'eau, qui coule toute l'année.

Il prend sa source dans la partie supérieure de la chaîne Livingstone, et est alimenté par l'écoulement de l'eau des versants nord et est des collines du Porc-Epic.

Le cours d'eau sort des collines à l'angle nord-est du canton 13, rang 28, ouest du 4^e méridien, à peu de distance de l'embouchure de la coulée des Pins, et serpente vers le sud-est le long d'une vallée, d'environ un quart de mille de large, sur la plus grande partie de son cours; mais s'élargissant à presque un mille à peu de distance avant sa jonction avec la rivière du Vieux dans le canton 9, rang 25.

Le lit du cours d'eau se trouve à une profondeur variant de 80 à 100 pieds en contre-bas des escarpements de sa vallée.

En sortant des montagnes, le ruisseau reçoit un supplément d'alimentation de l'est. À l'ouest, cependant, un certain nombre de cours d'eau tributaires augmentent son volume au printemps; les ruisseaux de la Truite et Muddypound sont les principaux. Ils transportent l'écoulement des versants est des montagnes du Porc-Epic à la rivière du Vieux par le ruisseau du Saule.

Dans ses biefs supérieurs, le lit du cours d'eau est rocheux et ses bords se composent d'argile et de gravier. Dans les parties centre et sud, il a une tendance à devenir vaseux, grâce sans doute à la quantité de vase apportée à l'eau haute et à la forte pente du ruisseau; aussi au fait qu'il passe ici à travers un sol de légère argile sablonneuse.

Pour l'appliquer aux versants arrosables au-dessus de la vallée à l'est, il sera peut-être plus facile de détourner l'eau près de l'embouchure de la coulée des Pins. À l'ouest, cependant, les vallées des cours d'eau tributaires mentionnés plus haut et des divers autres cours d'eau qui se jettent dans le ruisseau dans la même localité, offriront de sérieux obstacles à la diversion de l'eau à un point quelconque en amont de leur jonction. En aval du creek Muddypound, entre les collines et le ruisseau du Saule, se trouvent des versants onduleux et montueux qu'il serait peut-être possible d'irriguer. L'eau des crues ne paraît pas charrier une grande quantité de détritus.

Il est bien probable que l'alimentation du cours d'eau peut être grandement augmentée par la retenue de ses eaux, et de celle de ses branches, dans les montagnes

du Porc-Epic; sur ce point on ne connaît rien de défini, les opérations de la division ne s'étant pas étendues aussi loin dans l'ouest. En bas des montagnes, les côtés de la vallée du cours d'eau se composent en grande partie de falaises de légèr argile sablonneuse, surtout du côté est. De petit plateaux le long de cette vallée peuvent être irrigués localement à peu de frais et sans difficulté. Quelques essais ont déjà été faits dans ce sens par MM. Leeds et Elliott, qui ont en partie construit une rigole commençant près de la limite nord de la section 1, canton 13, rang 28, sur le côté ouest du ruisseau, mais cette rigole n'est pas encore terminée.

Il n'y a pas de bois d'une grosseur quelconque, mais beaucoup de saules le long du ruisseau.

L'altitude du cours d'eau vis-à-vis l'embouchure de la coulée des Pins, dans le canton 13, rang 28, est de 3,334 pieds, et sur le limite nord du canton 12, rang 28, de 3,260 pieds; distance environ 7.4 milles; chute moyenne par mille, 10 pieds.

L'altitude sur la limite est de la section 26, canton 9, rang 26, à environ deux milles de la jonction avec la rivière du Vieux, est de 3,016 pieds; distance du point précédemment nommé, environ 50 milles; chute moyenne par mille, 4.9 pieds.

Deux coupes transversales du cours d'eau ont été faites. Pour le débit à ces deux endroits, voir le tableau ci-dessous.

MESURAGE du débit des crues, du débit à l'eau haute et du débit actuel dans le ruisseau du Saule.

Compteur n° 25.

Observateur, A. O. Wheeler.

Date.	Location.	Débit de l'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Observations.
1894.		pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	pd. c. p. sec.	
25 juil.	Sec. 14, c. 13, rg. 28, ouest 4e méridien.	25.8	581.0	
10 août.	Sec. 24, c. 9, rg. 26, ouest 4e méridien.	39.6	906.0	2504.0	

RIVIÈRE DU VIEUX.

La rivière Livingstone ou branche nord, la rivière du Nid-de-Corbeau ou branche du milieu, et la branche sud de la rivière du Vieux, se réunissent près de la limite est du canton 7, rang 1, à l'ouest du 5^e méridien, pour former le plus grand affluent de la rivière du Vieux. Elles prennent leur source, respectivement, dans la chaîne Livingstone, dans la passe du Nid-de-Corbeau et dans les montagnes au sud de cette passe.

Outre l'alimentation apportée au cours d'eau principal par ces trois branches et leurs nombreux affluents, la rivière du Vieux reçoit du côté nord l'eau du ruisseau Tennessee, du ruisseau Olson, du ruisseau du Saule, ce dernier étant le seul qui coule constamment—et des nombreux petits cours d'eau qui servent à l'écoulement entier de l'eau des versants sud et est des montagnes du Porc-Epic. Au sud, les creeks Pincer et Crowlodge ajoutent leur part; le premier étant de beaucoup le plus important des deux.

A partir de la jonction des branches, le cours de la rivière du Vieux suit une direction est jusque près du centre de la réserve des Piégânes. Il tourne ici vers le nord-est jusqu'à la limite est du canton 10, rang 25, à l'ouest du 4^e méridien. A partir de ce dernier point il coule vers le sud-est, se jetant dans la rivière du Ventre à Fort-Kipp, dans le canton 9, rang 23.

Sur la rive sud de la rivière se trouve la ville de Macleod, un centre distributeur, le terminus sud du chemin de fer de Calgary-Edmonton, et le dépôt de la division sud de la police à cheval du Nord-Ouest.

Ministère de l'Intérieur.

La vallée du cours d'eau principal varie en largeur d'un demi à un mille et demi. Elle renferme de belles terres d'alluvion, en partie boisées de bosquets de peuplier, de liard, et d'épaisses broussailles de saule.

Ces terres offrent de nombreuses chances à l'irrigation locale, bien qu'une petite rigole construite par Maunsell Bros., dans le canton 9, rang 27, à l'ouest du 4^e méridien, soit la seule qui serve dans le moment.

Les côtés de la vallée sont en général, dans la partie située à l'ouest de Macleod, en pentes douces, avec parfois des falaises de légère argile blanchâtre. On pourra facilement conduire l'eau sur les terres situées au-dessus de la vallée du cours d'eau, tant au nord qu'au sud.

Les principales étendues auxquelles on pourra appliquer l'irrigation de cette source, sont celles situées à l'est du creek Pincer et au nord du coteau entre les rivières; aussi entre les rivières du Vieux et du Ventre, au nord-est du même coteau. Pour distribuer l'eau sur ces étendues, on croit qu'il faudra saigner la rivière en amont de la jonction du creek Pincer, et faire passer l'eau ainsi détournée dans un tuyau par-dessus ce cours d'eau. Pour la partie extrême nord entre les deux rivières nommées, l'eau pourra être détournée, non loin de la ville de Macleod, sans grande difficulté. Sur le côté nord, pour les versants situés entre les montagnes du Porc-Épic, la rivière du Vieux et le ruisseau du Saule, il est probable que l'eau pourra être prise en aval de la jonction du creek Olson. À l'est du ruisseau du Saule, les versants irrigables situés au nord de la rivière du Ventre tireront leur alimentation d'eau de la rivière du Vieux, le lit de la rivière du Ventre se trouvant bien trop bas au-dessous du niveau de la prairie pour tenter d'amener l'eau de cette rivière sur les versants ci-haut nommés. En général la vallée de la rivière n'est pas très profonde, bien que par endroits des falaises à pic s'élèvent de 100 à 150 pieds au-dessus du cours d'eau.

Le lit est large, et en général se divise en un certain nombre de chenaux, séparés par des battures et des lisières de gravier mêlé d'argile blanchâtre, sur lesquelles dans quelques cas poussent du bois et des broussailles. Sur ces battures s'entassent à certains endroits des détritits charriés pendant les crues. Il est évident qu'à ces époques une très grande quantité d'eau se précipite comme un torrent dans la vallée, en se répandant au loin dans les bois et les broussailles. Et il ne faut pas s'en étonner, si l'on tient compte de l'étendue et de la nature du bassin qui l'alimente.

Le débit actuel de bonne heure en août était de 1,078 pieds cubes par seconde. On constatera facilement en examinant la carte qui accompagne le rapport des opérations que cette grande quantité d'eau sera peu diminuée par les demandes de la faible étendue de terrain qu'elle sera appelée à desservir.

Le fond du lit se compose de roches et de gravier; et, de fait, on trouve du gravier sous toute la longueur du fond de la vallée, qui est couvert d'une couche plus ou moins épaisse de dépôts de vase fertile; ce qui n'empêche pas le gravier de se montrer à bien des endroits. On prétend que cette formation de gravier sera un obstacle sérieux pour l'irrigation locale. Les frères Maunsell déclarent qu'au lieu d'être un obstacle cette couche de gravier aide ici comme distributeur naturel de l'eau au-dessous de la surface.

L'eau transporte une très grande quantité de sédiments, dont la plus grande partie, à cause de la pente rapide—une moyenne de plus de 9 pieds par mille entre le creek Pincer et Macleod, et de près de 7 pieds entre cette localité et son embouchure—est déposée dans la rivière du Ventre.

L'altitude du niveau de l'eau en octobre dernier dans le $\frac{1}{4}$ S.E., de la section 13, canton 7, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien, était de 3,352 pieds au-dessus du niveau de la mer; celle du niveau de l'eau sur la limite est du canton 9, rang 26, en août, était de 3,024 pieds; distance entre ces deux points, environ 34 milles; chute moyenne par mille, 9.7 pieds.

L'altitude au point de jonction avec la rivière du Ventre est d'environ 2,826, et la distance entre cette jonction et le point précédent est d'environ 30 milles; la chute moyenne est donc, entre les points nommés, d'environ 6.6 pieds par mille.

Un mesurage pour connaître le débit a été fait le 9 août, en aval de la ville de Macleod; pour les résultats voir le tableau ci-joint.

MESURAGE du débit des crues, des hautes eaux, et du débit actuel de l'eau dans la rivière du Vieux.

Compteur n° 25.

Observateur, Arthur O. Wheeler.

Date.	Point d'observation.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894. 9 août.	Frontière nord de sec. 20, tp. 9, rg. 25, O. 4e méridien.	pd. c. p. sec. 1078	pd. c. p. sec. 6383	pd. c. p. sec. 14547	

CREEK PINCER.

Le creek Pincer est un tributaire de la rivière du Vieux, dans laquelle il se jette, dans la section 7, canton 7, rang 28, à l'ouest du 4^e méridien. Il prend sa source près du canton 4, rang 1, à l'ouest du 5^e méridien, et coule sur une longueur de 30 à 40 milles vers le nord-est avant de se jeter dans la rivière.

Il s'alimente surtout par l'écoulement de la région des montagnes.

Le courant n'est pas tout à fait constant; il cesse durant les mois les plus secs de l'été, mais il recommence à couler après les pluies ou les chutes de neige à l'automne.

Il a été jaugé le 22 octobre dernier, alors qu'il coulait, bien que peu de temps auparavant il eût été sec par endroits. Pour connaître le débit jaugé et calculé, voir plus bas.

Le creek Indianfarm, un ruisseau qui coule au printemps, se joint au creek Pincer près de la limite est du canton 6, rang 30, à l'ouest du 4^e méridien.

Outre le jaugeage unique dont il vient d'être parlé, aucune investigation n'a été faite au sujet de l'un ou l'autre de ces cours d'eau, ou de la vallée dans laquelle il coule; par conséquent on ne peut en dire que peu de choses en attendant de futures explorations.

L'endroit où le creek a été jaugé se trouve dans la vallée de la rivière du Vieux, non loin de sa jonction avec ce cours d'eau. En général le lit et les bords sont de sable et de gravier; bien que par endroits le creek soit paresseux et le fond vaseux et couvert de roseaux.

MESURAGE du débit des crues, des eaux hautes, et du débit réel du creek Pincer.

Compteur n° 25.

Observateur, Arthur O. Weeler.

Date.	Point d'observation.	Débit d'eau mesuré.	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894. 22 oct...	Sec. 7, c. 7, r. 28, ouest du 4e méridien	pd.c. par sec. 19.8	pd.c. par sec. 483.0	pd.c. par sec. 707.0	

Ministère de l'Intérieur.

RIVIÈRE WATERTON.

Ce cours d'eau est le troisième en importance parmi les affluents de la rivière du Ventre. C'est le débouché direct d'une chaîne de lacs connus sous le nom des Lacs Waterton, situés en partie au Canada et en partie aux États-Unis, mais surtout dans le premier. Ces lacs sont les bassins naturels de retenue des eaux s'écoulant de la chaîne Wilson des montagnes Rocheuses.

La rivière Waterton est un cours d'eau rapide et puissant, d'une longueur totale de 60 milles, avec une chute moyenne de près de 16 pieds au mille.

En général son cours est parallèle à celui de la rivière du Ventre, la distance entre eux ne dépassant jamais huit milles, et diminuant graduellement à mesure qu'on approche de leur confluent, dans le canton 6, rang 25, à l'ouest du 4e méridien.

Le cours d'eau coule dans une profonde et étroite vallée variant d'un quart à plus d'un mille de largeur, et se trouve à une profondeur de 80 à 150 pieds en contrebas des escarpements de cette vallée.

À partir de la 1ère ligne de correction entre les cantons 2 et 3, dans une direction sud vers les lacs Waterton, la vallée s'élargit et devient moins profonde, tandis que la pente du lit est faible, environ 6 pieds au mille.

Vers le nord la vallée se rétrécit et la pente devient plus prononcée, prenant la nature d'un cañon, avec bords à pic et rugueux, de 100 à 150 pieds de profondeur. La rivière se coupe ici un passage à travers une formation de grès sablonneux. La vallée conserve ce caractère jusque près de la limite est du canton 5, rang 28, où le cours de la rivière est très tortueux, la vitesse du courant ayant creusé de profondes courbes en forme de fer à cheval dans la légère formation sablonneuse à travers laquelle il passe. Les bords de ces courbes, vers lesquelles le courant se porte, sont des falaises d'argile sablonneuse blanchâtre coupées perpendiculairement.

Le lit du cours d'eau se compose principalement de gravier et de cailloux roulés, et les bords sont formés de couches de sable et d'argile. L'eau est claire et froide et singulièrement exempte de sédiments. Une petite quantité de débris descend pendant les crues.

Dans les cantons 6, rangs 25 et 26, la vallée de la rivière offre un certain nombre de petits plateaux de l'un et l'autre côté, très convenables à l'application de l'irrigation locale; et le cours d'eau offre toute facilité pour cela. La vallée ici atteint une largeur de plus d'un mille, les bords étant formés en terrasses, coupées à intervalles par des falaises, qui dans bien des cas se trouvent à une certaine distance en arrière du chenal actuel.

D'après la nature de la vallée, qui ressemble à un cañon sur la majeure partie du cours d'eau, et la nature rugueuse, rocheuse ou perpendiculaire des bords, l'on craint beaucoup qu'on éprouvera de grandes difficultés—si même il est possible d'une manière rémunérative—à conduire l'eau sur les versants irrigables immédiatement au-dessus de la vallée des deux côtés.

À l'ouest et au nord, la surface est très coupée par un bon nombre de cours d'eau tributaires, coulant des contreforts et du coteau entre les rivières, au nombre desquels on peut mentionner les branches du milieu et Drywood de la rivière Waterton, et les creeks Foothill et Backfat. Ces cours d'eau ne coulent pas constamment, et ne servent que de canaux d'écoulement. Il est possible, cependant, que l'on pourra conduire l'eau sur les versants situés à l'ouest de la rivière du Ventre et à l'est du coteau.

Pour les terres situées entre les rivières Waterton et du Ventre, on croit qu'il sera beaucoup plus facile de prendre l'eau de la rivière du Ventre, quelque part près de la limite sud du canton 4, rang 27, plutôt que celle de la Waterton.

En tous cas, l'étendue à laquelle elle pourra s'appliquer est petite. C'est d'autant plus à regretter que la rivière coule constamment et régulièrement durant toute l'année, déchargeant plus d'eau que la rivière du Ventre en amont de leur confluent. Cependant, même si elle ne peut être directement utilisée avec avantage dans son application aux terres irrigables, elle servira beaucoup à augmenter le volume de la rivière du Ventre, si l'on détourne l'eau de cette rivière pour arroser les terres situées à l'est et à l'ouest.

A part une étroite lisière de petit bois le long des bords du cours d'eau, surtout de liard et de saule, on ne trouve aucun bois d'importance dans la vallée de la Waterton.

L'altitude du niveau de l'eau le 4 septembre dernier, sur la limite sud de la section 1, canton 3, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien, était de 4,091 pieds au-dessus du niveau de la mer; celle du niveau de l'eau sur la limite est de la section 13, canton 6, rang 26, le 16 août, était de 3,223 pieds; distance entre les points nommés, environ 46 milles; chute moyenne par mille, environ 18.8 pieds.

L'altitude à la jonction avec la rivière du Ventre est d'environ 3,123 pieds; distance à partir du point en dernier lieu mentionné, environ 16 milles; chute moyenne par mille, 15.6 pieds. Ainsi, la chute moyenne sur la distance totale depuis les lacs jusqu'au confluent, environ 60 milles, est de 16 pieds par mille.

MESURAGE du débit des crues, du débit des hautes eaux et du courant actuel dans la rivière Waterton.

Compteur n^o 25.

Observateur, Arthur O. Wheeler.

Date.	Location.	Débit d'eau mesuré	Débit calculé à l'eau haute.	Débit calculé au niveau des crues.	Remarques.
1894.		pd c. par sec.	pd c. par sec.	pd c. par sec.	
16 août.	Ligne est de la section 13, township 6, rg. 26, à l'ouest 4 ^e méridien.	611.9	5465.0	7854.0	
4 sept.	Intersection avec la ligne sud du township 3, rang 29, à l'ouest 4 ^e méridien.	501.9	4041.0	6820.0	

RIVIÈRE DU VENTRE.

La rivière sœur du bassin de retenue de la rivière du Ventre prend sa source dans le Montana, à environ six milles au sud de la frontière internationale. Elle sert de décharge à deux petits lacs du même nom situés au sud-ouest de la montagne du Chef, dans la chaîne Wilson des montagnes Rocheuses. L'alimentation s'augmente encore de l'écoulement des eaux du bassin de retenue de ces montagnes.

La rivière du Ventre reçoit comme tributaires: à l'ouest les rivières Waterton et du Vieux; du nord la petite rivière de l'Arc; et du sud le creek Mohmee et la rivière Sainte-Marie; ainsi qu'un grand nombre de plus petits cours d'eau qui ne coulent que pendant la première partie de l'été.

A partir de sa source, la direction générale du cours d'eau est nord-est jusqu'au confluent de la rivière du Vieux, dans le canton 9, rang 23, à l'ouest du 4^e méridien. Il tourne abruptement ici vers le sud-est et continue dans cette direction jusqu'à ce que la rivière Sainte-Marie le rejoigne dans le canton 8, rang 22. A partir de ce point, son cours est vers le nord et vers l'est jusqu'à l'embouchure de la petite rivière de l'Arc, et de là il suit une direction générale vers l'ouest jusqu'au confluent de la petite rivière de l'Arc, dans le canton 11, rang 13, à l'ouest du 4^e méridien.

Relativement aux tributaires mentionnés, il sera intéressant de noter que le volume de la rivière Waterton est plus fort que celui de la rivière du Ventre en amont de leur confluent, le premier débitant 612 pieds-seconde et le second 442 pieds-seconde seulement, d'après le mesurage du courant réel fait en août, à deux jours l'un de l'autre, à des points éloignés de quatre milles seulement l'un de l'autre.

Un peu plus tard, les 3 et 4 septembre, on a trouvé que la Waterton débitait 502 pieds-seconde et la rivière du Ventre 424 pieds-seconde, à des points franc est et ouest et à 6 milles l'un de l'autre.

Ministère de l'Intérieur.

De la limite sud, canton 3, où l'on a obtenu l'altitude de chaque cours d'eau avec exactitude, jusqu'à leur confluent, la distance traversée est presque la même: environ 52 milles pour la rivière du Ventre et 53 milles pour la Waterton; la chute moyenne est aussi presque identique, étant sur la distance mentionnée d'environ 18 pieds par mille pour la Waterton, et de 17 pieds par mille pour la rivière du Ventre. Il faut ajouter que leurs cours sont presque parallèles et sont séparés par un espace de six milles. Ici, cependant, cesse la similitude; la vallée de la Waterton est profondément coupée, bien définie, et à part une étroite lisière le long de la rivière, dénuée de bois, avec quelques petits plateaux de faible dimension. D'un autre côté, la vallée de la rivière du Ventre ici est large, définie par de berges ondulantes, et contient de nombreux et grands plateaux, bien boisés çà et là de bouquets de tremble, de liard et de saule. L'eau de la rivière du Ventre est bourbeuse, charriant une grande quantité de sédiments, et le cours d'eau à son niveau élevé coule dans un grand nombre de chenaux supplémentaires distribués dans les plateaux riverains; tandis que l'eau de la Waterton est claire et coule entre des berges bien définies, sur un lit rocheux, avec très peu d'indices de vase.

Dans le cas de la rivière du Vieux, il y a une bien plus grande similitude; tellement grande, de fait, qu'on exprime des doutes sur laquelle doit être considérée comme la rivière principale. Les principaux points sont les suivants: Les mesurages de la rivière du Vieux, pris pour connaître le débit le 9 août, à la limite nord de la section 20, canton 9, rang 25, ouest du 4^e méridien, ont donné comme résultats: courant réel (mesuré), 1,078 pieds-seconde; eau haute et crues (calculé) respectivement, 6,383 et 1,4547 pieds-seconde; de la rivière du Ventre, près de la limite nord de la section 33, canton 8, rang 24, ouest du 4^e méridien, le 13 octobre: courant réel (mesuré), 1,129 pieds-seconde; eau haute et crues (calculé) respectivement, 6,697 et 10,862 pieds-seconde.

Ces résultats semblent indiquer que le courant moyen de la rivière du Ventre est plus considérable, tandis que le débit de la rivière du Vieux est beaucoup plus considérable.

Sur 59 milles en remontant la rivière du Ventre à partir de leur confluent, la chute totale est de 475 pieds; équivalent à une moyenne de 8.1 pieds par mille. Sur 64 milles en remontant la rivière du Vieux la chute est de 526 pieds; équivalant à 8.2 pieds par mille.

Les vallées des deux sont de formation très semblable, variant d'un demi-mille dans leur partie supérieure à plus d'un mille près de leur confluent. Elles sont définies par des pentes onduleuses avec falaises par endroits et varient en profondeur de 30 à 150 pieds à intervalles irréguliers. Chaque vallée possède des plateaux considérables, partiellement boisés, et très propres à l'application de l'irrigation locale.

On remarquera de plus qu'à son confluent le cours de la rivière du Ventre change sa direction vers la rivière du Vieux.

Les deux cours d'eau charrient de grandes quantités de débris durant les crues, ainsi que l'indiquent les tas de racines, d'arbres, de broussailles et autres débris échoués sur les battures et déposés à sec sur le haut des berges. Ces matériaux sont arrachés des parties boisées, lorsque les cours d'eau se répandent bien au delà de leurs limites naturelles. Aux eaux hautes, elles coulent à travers un nombre de chenaux supplémentaires qui traversent les terres riveraines.

De tous les tributaires de la rivière du Ventre, la rivière Sainte-Marie est la plus importante au point de vue de l'irrigation. Ses traits caractéristiques, cependant, diffèrent totalement de ceux de la rivière du Ventre.

D'un autre côté, la petite rivière de l'Arc est de faible importance; bien qu'à une certaine époque, si on en juge par la dimension et la profondeur de la vallée à travers laquelle elle coule, et par le fait qu'elle reçoit maintenant sa principale alimentation de la rivière Highwood, au moyen d'un courant souterrain aux eaux hautes, elle a dû transporter toute l'eau, ou une grande partie de l'eau de ce cours d'eau, à la rivière du Ventre.

En aval de son confluent avec la rivière du Vieux, les bords de la vallée de la rivière du Ventre deviennent raides et à pic, avec par endroits des falaises d'agile blanchâtre

s'élevant de 150 à 200 pieds au-dessus du fond. Le lit du cours d'eau se trouve ici de 100 à 250 pieds au-dessous du niveau de la prairie, et la vallée est d'une largeur de près d'un mille et demi. En aval de la jonction avec la rivière Sainte-Marie, le caractère de la vallée devient encore plus prononcé, les falaises sont plus à pic et les pentes plus raides. Bien que la vallée ne soit pas aussi large (environ un demi-mille), le lit du cours d'eau se trouve à une plus grande profondeur; environ 300 pieds au-dessous du niveau de la prairie; et il a une faible pente ayant en moyenne 4 et 5 pieds par mille.

La grande quantité de vase charriée par les eaux de la rivière de Ventre est déposée sur les biefs inférieurs où la pente est faible, sous forme de battures de sable et de vase. Dans la partie supérieure le lit est rocheux, mais plus ou moins vaseux d'un bout à l'autre. Il est indubitable que dans tout projet d'irrigation tirant son approvisionnement de ce cours d'eau, la vase sera un important facteur à considérer.

Les longues étendues de formation argileuse à travers lesquelles la rivière s'est coupée un chemin et la force du courant aux hautes eaux expliqueront facilement l'état boueux de ces eaux.

La longueur de la rivière du Ventre entre la limite sud du canton 3, rang 28, ouest du 4^e méridien, et la limite nord du canton 8, rang 22, comprenant cette partie de la rivière couverte par les opérations de la dernière campagne, autant qu'on peut la connaître par les données à notre disposition, est d'environ 123 milles, et la chute totale, sur cette distance, de 1,329 pieds; donnant une pente moyenne de 10.8 pieds par mille, distribués comme suit:

Altitude sur la limite sud du canton 3, rang 28=3,992 pieds.

Altitude sur la limite nord du canton 4, rang 27=3,492 pieds.

Distance entre les points nommés, environ 22 milles.

Chute moyenne par mille, 22.7 pieds.

Altitude sur la limite nord du canton 4, rang 27=3,492 pieds.

Altitude sur la limite est du canton 5, rang 26=3,301 pieds.

Distance entre les points nommés, environ 14 milles.

Chute moyenne par mille, 13.6 pieds.

Altitude sur la limite est du canton 5, rang 26=3,301 pieds.

Altitude sur la limite nord du canton 8, rang 24=2,944 pieds.

Distance entre les points nommés, environ 41 milles.

Chute moyenne par mille, 8.7 pieds.

Altitude sur la limite nord du canton 8, rang 24=2,944 pieds.

Altitude sur la limite nord du canton 8, rang 23=2,758 pieds.

Distance entre les points nommés, environ 28 milles.

Chute moyenne par mille, 6.6 pieds.

Altitude sur la limite nord du canton 8, rang 23=2,758 pieds.

Altitude sur la limite nord du canton 8, rang 22=2,663 pieds.

Distance entre les points nommés, environ 18 milles.

Chute moyenne par mille, 5.3 pieds.

Grace à sa position particulière, la rivière du Ventre, bien que capable de desservir une très vaste étendue irrigable, ne peut s'appliquer qu'à une étendue très restreinte. Les principales terres auxquelles elle peut s'appliquer sont: à l'ouest les terres situées entre les rivières Waterton et du Ventre, et à l'est à la réserve sauvage des Gens-du-Sang. Il est possible aussi qu'on pourrait l'appliquer à une partie de l'étendue située entre les rivières du Vieux et du Ventre, au nord-est du coteau entre les rivières; bien qu'on pense que la plus grande partie de l'étendue en dernier lieu mentionnée peut être mieux arrosée par la rivière du Vieux en détournant l'eau en amont de Macleod.

Pour les deux premiers objets il est probable que l'eau pourra être plus avantageusement détournée dans le canton 4, rang 27, où les versants de la vallée sont bas et les rampes comparativement faciles.

Ministère de l'Intérieur.

Bien que les étendues irrigables auxquelles l'eau de cette rivière peut s'appliquer, sur une grande échelle soient limitées, les grandes et riches terres d'alluvion sur le bord immédiat de la rivière offrent de nombreuses chances pour l'irrigation locale, tant aux habitants de la réserve qu'aux colons sur les côtés nord et ouest de la rivière.

On peut ainsi transformer ces fonds fertiles en fermes productives et en jardins féconds par le moyen d'une faible dépense et d'un peu de travail; il ne serait pas nécessaire d'avoir recours à une somme considérable d'habileté en génie civil pour obtenir ce résultat.

Jusqu'ici on n'a pas beaucoup profité des facilités que la nature nous offre pour atteindre ce but. Il y a eu, toutefois, un commencement d'effectué dans le cas du fossé de Smith et Cie., sur le terrain désigné sous le nom de "Slide-out Bottom", dans le canton 8, rang 25.

Le relevé du terrain n'a pas été prolongé le long de la limite nord du canton 8, rang 22. Entre ce point et le confluent de la rivière de l'Arc, on n'a pas encore recueilli de renseignements complets.

Quant au coefficient de l'écoulement de l'eau, voir le tableau qui suit :—

MESURE du coefficient de l'écoulement des eaux de la rivière du Ventre, au niveau des crues, au niveau de l'eau haute, et au niveau ordinaire.

Compteur n° 25.

Observateur, Arthur O. Wheeler.

Date.	Point d'observation.	Mesure de l'écoulement des eaux.	Mesure de l'écoulement au niveau de l'eau haute.	Mesure de l'écoulement au niveau des grandes crues.	Remarques.
1894.		pds cub. par seconde.	pds cub. par seconde.	pds cub. par seconde.	
3 sept.	Limite sud du canton 8, rang 28, à l'ouest du 4ème méridien.	423·8	
22 août.	Sec. 1, canton 5, rang 27, à l'ouest du 4ème méridien.	424·6	
18 août.	Sec. 31, canton 5, rang 15, à l'ouest du 4ème méridien.	442·1	1445·0	2462·0	
do	do do	399·3	Observation corroborative de la décharge actuelle.
13 oct. . .	Près de l'inters. avec la limite nord de la sec. 33, canton 8, rang 24, à l'ouest du 4ème méridien.	1129·2	6697·0	10862·0	En aval du confluent de la rivière Waterton.
8 oct. . .	Près de l'inters. avec la limite est de la sec. 25, canton 8, rang 23, à l'ouest du 4ème méridien.	2423·3	9839·0	17776·0	En aval du confluent de la rivière du Vienx.
10 oct. . .	Près de l'inters. avec la limite nord de la sec. 36, canton 8, rang 22, à l'ouest du 4ème méridien.	3980·5	20971·0	30656·0	En aval du confluent de la rivière Sainte-Marie.

LE RUISSEAU LEE.

Le ruisseau Lee reçoit ses eaux d'abord du versant qui se trouve sur le côté nord de la montagne du Chef, augmenté des eaux qui proviennent généralement du terrain qui s'étend au pied des collines, terrain que ce ruisseau traverse dans la plus grande partie de sa longueur; ainsi que des sources vives situées le long de la vallée contiguë à son lit, et dans les ravins qui y aboutissent.

La course générale est nord et nord-est.

Le chenal du cours d'eau déroule son cours tortueux dans une vallée étroite, ayant une largeur d'un peu plus d'un quart de mille, bordée de collines à pentes rapides et de terrasses coupées à pic, et qui laissent apercevoir en plusieurs endroits

des saillies de pierre de sable; jusqu'à ce que l'on atteigne la rivière Sainte-Marie, à environ un mille au nord de la limite sud de la réserve des Gens-du-Sang.

L'eau de ce cours d'eau est trouble et entraîne beaucoup de sédiment. Quand l'eau baisse dans le cours de l'été, elle dépose comme une croûte blanche sur les pierres et le roc qu'elle laisse à découvert.

Il est évident que le ruisseau est sujet à des crues à la suite des pluies.

À la période de l'eau haute et de l'inondation, le volume d'eau est nécessairement considérable, et serait plus que suffisant pour tous les besoins des colons de la vallée, si l'on pouvait retenir une partie de cette eau dans des réservoirs. Durant la période la plus sèche de l'année, il ne reste dans le ruisseau qu'un mince filet d'eau.

Le cours sinueux du ruisseau établi, sur les côtés alternatifs de la vallée, des fonds recouverts d'un sol d'alluvion riche et des plus fertiles. Le ruisseau peut fournir à ces terrains toute l'irrigation nécessaire. Ces terrains sont maintenant cultivés par des membres de la colonie des Mormons établie dans les environs.

Il n'y a pas d'arbres de dimension notable dans la vallée, si ce n'est près de sa source; mais le long du ruisseau on rencontre des bouquets de petits peupliers et saules, et des petits liards. Dans tout son parcours le ruisseau n'a qu'un seul chenal, dont le lit se compose de pierres et de gravier et de limon, et sur plusieurs points de la roche nue.

La crue des eaux semble n'entraîner qu'une très faible quantité de sol.

La pente du lit est très accentuée, soit une chute de 23·8 pieds au mille au point où l'on a mesuré la coupe verticale du ruisseau près de la limite est du canton 2, rang 26, à l'ouest du 4^e méridien. De ce point au confluent du ruisseau avec la rivière Sainte-Marie, il y a environ de 6 ou 7 milles.

Quant aux facilités offertes pour retenir les eaux en réservoir, il n'y a guère de doute qu'elles se rencontreront en quantité suffisante dans la configuration encaissée elle-même des biefs supérieurs de ce cours d'eau et de ses embranchements. On a déjà mentionné sous ce rapport un point situé près du village de Cardston.

Le seul fossé d'irrigation actuellement en opération est celui de la Compagnie coopérative de Cardston, dont il a déjà été fait mention.

Quant au coefficient de décharge, voir ci-dessous:—

MESURE du coefficient de l'écoulement des eaux du ruisseau Lee, au niveau de l'eau haute, au niveau ordinaire et au niveau des crues.

Compteur n^o 25,

Observateur, Arthur O. Wheeler.

Date.	Point d'observation.	Mesure de l'écoulement de l'eau.	Mesure de l'écoulement au niveau de l'eau haute.	Mesure de l'écoulement au niveau des grandes crues.	Remarques.
1894.		p. c. par sec.	p. c. par sec.	p. c. par sec.	
6 sept...	Près de son intersection avec la limite est de la sec. 36, canton 2, rang 28, à l'ouest du 4 ^e méridien.	11·3	1136·0	3136·0	Mesuré à l'eau basse.

RIVIÈRE SAINTE-MARIE.

Cette rivière est de beaucoup le plus important tributaire de la rivière du Ventre, par suite de la constance de la quantité d'eau qu'elle fournit, et de la capacité qu'elle possède d'arroser une grande étendue de pays.

Elle sert de décharge au lac Sainte-Marie, situé dans le Montana, un peu au sud de la frontière internationale. Ce lac reçoit son approvisionnement d'eau de cette partie du pays le long du versant oriental des montagnes Rocheuses. De plus, la rivière Sainte-Marie reçoit, à l'ouest, les eaux des ruisseaux Boundary et Lee, qui tous deux ont leur source près de la montagne du Chef; et à l'est des ruisseaux

Ministère de l'Intérieur.

Rolph, Pinepound et Pothole, alimentés eux-mêmes par les eaux provenant des versants nord et ouest du coteau de la rivière au Lait. Dans ces trois derniers ruisseaux, la quantité d'eau n'est pas constante. Il y a un certain nombre de petits cours d'eau qui s'alimentent des eaux provenant des versants des collines qui se trouvent dans la région parcourue par le cours supérieur de la rivière, et qui contribuent à augmenter le volume de ses eaux au commencement de l'année.

La course de la rivière est en général nord et nord-est. Dans sa dernière moitié, elle est extrêmement tortueuse, se repliant et tournant dans toutes les directions. Ainsi, bien que la distance entre le point où elle traverse la frontière et son confluent avec la rivière du Ventre ne soit que de 48 milles, son parcours lui-même est d'environ 110 milles.

Dans la partie supérieure de son cours, dans les cantons 1 et 2, la vallée qu'elle traverse se distingue par un terrain ondulé et quelques collines à coupe abrupte, et a une largeur d'environ un demi-mille, avec une profondeur de 100 à 150 pieds audessous du niveau de la prairie. Dans le canton 3 la vallée devient plus profonde, et les côtés en sont plus brisés et rugueux, puisque dans le canton 4, où le cours d'eau suit une coupe à côtés presque perpendiculaires, composés de collines d'argile coupées à pic et qui laissent voir plusieurs assises de pierre de sable. Dès en pénétrant dans le canton 5 cette coupe profonde cesse, et, sur le reste de son parcours, la rivière sillonne une vallée profonde et étroite, ayant une largeur d'un demi-mille à trois quarts de mille, et une profondeur de 125 à au delà de 300 pieds; cette vallée se distingue par des collines à pente raide et des bancs coupés à pic, et présente des assises inférieures de pierre de sable et des affleurements de charbon; elle a une configuration telle qu'elle offrirait un moyen efficace d'opérer une diversion des eaux de la rivière pour des fins d'irrigation.

Dans la partie supérieure de son cours, là où la pente est accentuée, le lit est subdivisé en plusieurs chenaux, séparés par des barres de gravier que l'eau recouvre à l'époque des hautes eaux. En examinant les dépôts qui s'accumulent sur ces barres, il est évident qu'une certaine quantité de détritns est entraînée durant les crues; cependant, cette quantité n'approche pas de celles que l'on observe dans la rivière du Vieux et dans les parties supérieures de celle du Ventre. Ici l'eau est claire, froide et libre de sédiment. Toutefois, dans la moitié inférieure, la formation d'argile à travers laquelle le lit de la rivière est creusé, affecte le caractère de l'eau; elle est moins claire et traîne une quantité considérable de sédiment. Le lit de la partie supérieure se compose exclusivement de gravier et de cailloux roulés, et les berges sont de sable et de gravier. Dans les parties inférieures, le même caractère se reproduit, mais il y a plus de roc et les cailloux sont plus gros. De plus, il n'y a qu'un seul chenal, et le passage de l'eau semble se faire librement entre les berges.

Sur le territoire canadien, il n'y a pas de bois valant la peine.

La période des crues passée, le volume de l'eau de la rivière Ste-Marie est fixe et constant. Durant les premiers mois d'été, ce volume est considérable et demeure tel jusqu'au milieu de l'été. Ce résultat provient sans doute de la fonte des neiges sur les montagnes, ce qui maintient l'alimentation du bassin réservoir du lac Ste-Marie. La différence la plus notable semble se produire durant les mois d'août et de septembre. Ainsi, des observations faites le 23 août ont donné pour coefficient d'écoulement 1,209 pieds par seconde, tandis que le 4 octobre, des observations faites à 34 milles en aval du premier point, ont donné pour résultat 321 pieds par seconde, soit près d'un tiers de moins dans l'espace d'un peu plus d'un mois.

L'étendue de pays pour l'irrigation duquel on pourrait se servir des eaux de la rivière Ste-Marie est comme suit: à l'ouest, dans les cantons 2 et 3, rang 25, et jusqu'à la partie est de la réserve des sauvages nommés Gens-du-Sang. Pour la première partie, il faudrait probablement détourner l'eau dans la partie nord du canton 1, ou la partie sud du canton 2, rang 25. Pour l'autre partie, la même chose devrait se faire à quelque point en aval du ruisseau Lee.

Toutefois, c'est pour les terres qui s'étendent à l'est de la rivière Sainte-Marie, entre la rivière du Ventre et le coteau de la rivière au Lait, que les eaux de la rivière Sainte-Marie sont surtout applicables.

Pour cette fin, un canal principal prendra très probablement l'eau de la rivière dans la partie sud du canton 1, rang 25.

La longueur totale de la rivière Sainte-Marie est d'environ 110 milles. Son élévation à la frontière est de 4,103 pieds, et à son confluent avec la rivière du Ventre, environ 2,705 pieds; ce qui donne une chute totale de 1,398 pieds, répartie à peu près comme suit :

Élévation à la limite sud du canton 1, rang 25=4,103 pieds.

do nord du canton 2, rang 24=3,680 do

Distance entre ces deux points, environ 19 milles.

Chute moyenne par mille, environ 22·3 pieds.

Élévation à la limite nord du canton 2, rang 24=2,680 pieds.

do do 4, rang 24=3,435 do

Distance entre ces deux points, environ 25 milles.

Chute moyenne par mille, environ 9·8 pieds.

Élévation à la limite nord du canton 4, rang 24=3,435 pieds.

do est do 6, rang 23=2,969 do

Distance entre ces deux points, environ 34 milles.

Chute moyenne par mille, 13·7 pieds.

Élévation à la limite est du canton 6, rang 23=2,969 pieds.

do au confluent avec la rivière du Ventre=2,705 pieds.

Distance entre ces deux points, environ 32 milles.

Chute moyenne par mille, environ 8·3 pieds.

Voici les mesures de l'écoulement des eaux :

MESURE du coefficient de l'écoulement des eaux de la rivière Sainte-Marie, au niveau des crues, au niveau de l'eau haute et au niveau ordinaire.

Compteur n° 25.

Observateur, Arthur O. Wheeler.

Date.	Point d'observation.	Mesure de l'écoulement de l'eau.	Mesure de l'écoulement au niveau de l'eau haute.	Mesure de l'écoulement au niveau des grandes crues.	Remarques.
1894.		pds. c. par s.	pds. c. par s.	pds. c. par s.	
10 sept..	Près de l'intersection avec la limite sud du canton 1, rg. 25, à l'ouest du 4 ^e méridien.	741·3	
23 août..	Sec. 34, canton 4, rg. 24, à l'ouest du 4 ^e méridien.	1208·8	2925·0	7770·0	
4 oct....	Près de l'intersec avec la limite est de la sec. 25, cant. 6, rg. 23, à l'ouest du 4 ^e mér.	821·3	3003·0	6941·0	A l'étiage de la rivière.

BRANCHE NORD DE LA RIVIÈRE AU LAIT.

Au sujet du cours d'eau, il y a peu à dire, car il a été à peine étudié par le personnel de cette division.

Il prend sa source dans le Montana et suit une course généralement nord-est jusqu'au point de jonction avec la branche sud; ce point se trouverait dans le canton 2, rang 19, à l'ouest du 4^e méridien, si l'arpentage des terres fédérales avait embrassé cette partie du pays.

Près de la frontière, ce cours d'eau suit une vallée étroite, ayant moins d'un demi-mille de largeur; son lit est de 80 à 150 pieds au-dessous du niveau des collines bordant la vallée.

Le cours d'eau est peu considérable, suit un chenal unique entre des berges bien définies, et, par endroits, est comme stagnant et rempli d'herbes.

Si l'on considère l'élévation à laquelle il se trouve à la frontière, soit 4,120 pieds, la pente en est faible; elle n'est que de 8·8 pieds par mille, tel que calculé au point où l'on en a relevé une coupe verticale.

Ministère de l'Intérieur.

A la période de l'eau haute et des crues, le volume d'eau ne semble pas être considérable à ce point, et il ne semble guère entraîner de détritits durant cette période.

Le lit est rocheux, et, à la période de l'étiage, il est embarrassé par des herbes et des détritits. L'eau est trouble et paraît contenir une certaine quantité de sédiment. Le sol de la vallée est léger, argileux, roussâtre et mêlé de gravier.

L'alimentation est augmentée par un certain nombre de très petits ruisseaux qui reçoivent leur eau des sources le long du coteau. Il y a aussi de nombreuses sources dans la vallée.

Autant qu'on a pu l'observer, il ne sera utile que d'arroser les petits plateaux de chaque côté du cours d'eau. Toutefois, ils n'ont que très peu d'étendue.

On n'a pas vu de bois dans la vallée.

Voici la mesure de l'écoulement de l'eau.

MESURE du coefficient de l'écoulement des eaux de la branche nord de la rivière au Lait au niveau des crues, au niveau de l'eau haute et au niveau ordinaire.

Compteur n° 25.

Observateur, Arthur O. Wheeler.

Date.	Point d'observation.	Mesure de l'écoulement de l'eau.	Mesure de l'écoulement au niveau de l'eau haute.	Mesure de l'écoulement au niveau des grandes crues.	Remarques.
1894.		pds. c. par s.	pds. c. par s.	pds. c. par s.	
17 sept.	A l'intersection avec la limite sud du canton 1, rg. 23, à l'ouest du 4e méridien.	16'1	151'0	389'0	A l'étiage de la rivière.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Là où l'on mentionne la chute moyenne des cours d'eau, entre des points dont l'élevation est connue, il ne faut pas perdre de vue que les distances marquées entre ces points sont approximatives, la plupart étant déduites des esquisses des lignes de traverses préparées par les arpenteurs des terres fédérales, et que par conséquent il y a tendance à indiquer une distance moindre que le parcours réel du cours d'eau en suivant toutes ses sinuosités, et, les deux facteurs de la distance et de la différence des niveaux agissant corrélativement, une chute plus grande. La pente n'est pas constante sur toute la section à laquelle elle se rapporte, mais, dans la plupart des cas, elle se produit proportionnellement, ou à peu près, à la descente du courant.

Dans ce rapport, l'irrigation locale est mentionnée comme distincte de l'irrigation générale. Irrigation locale veut dire irrigation des fonds limitrophes des rivières, ou provenant de sources locales affectant de petites étendues, ou fournie par des facilités naturelles, ou encore par des besoins individuels plutôt que par la population en général.

Dans les remarques qui précèdent, on a cherché à démontrer, en autant que le caractère général et la rapidité de l'étude faite et les observations prises sur les lieux peuvent le permettre, l'application que l'on peut faire de notre provision d'eau pour l'irrigation de grandes étendues de terrains, au moyen de systèmes dont le but est de procurer le bien être de toute la population.

On a parlé qu'incidemment de l'irrigation locale. Dans la plupart des cas, elle n'affecte que des étendues limitées, et les problèmes qui se présentent sont faciles à résoudre, car ils n'exigent qu'un peu d'habileté en fait de génie civil et de faibles déboursés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Avec respect, votre obéissant serviteur,

ARTHUR O. WHEELER, A.T.F.,

Préposé à la division B, examens en rapport avec l'irrigation en Canada.

PARTIE III

RENSEIGNEMENTS ET STATISTIQUES RELATIVES A L'IRRIGATION.

PAR J. S. DENNIS, A.T.F.

Comme l'irrigation est un nouveau système en rapport avec la partie aride des Territoires du Nord-Ouest, un certain nombre de personnes le regardent avec suspicion ; il n'est que peu compris, et en conséquence les résultats que l'on en attend sont peu appréciés par la vaste majorité.

Heureusement, en établissant ce principe dans notre pays, nous avons à notre disposition, dans un grand nombre de rapports embrassant tout le sujet et dans des traités spéciaux qui ont été publiés, l'expérience de plusieurs années, de nombreux systèmes d'irrigation établis et mis en opération dans des conditions diverses, ainsi que les recherches et les observations d'hommes qui ont consacré leur vie à la solution des nombreux problèmes compliqués se rattachant à cette œuvre importante dans diverses parties du globe, et notamment dans ces parties des Etats-Unis où l'irrigation est reconnue comme moyen de promouvoir le succès de l'agriculture et de l'horticulture.

Dans les pages suivantes, je me propose de vulgariser au moins une partie de cette expérience, augmentée des observations recueillies par l'écrivain au cours de son examen des travaux et méthodes d'irrigation existant dans plusieurs des Etats et Territoires au sud de la frontière,—et de mettre à la portée de ceux qui s'occupent d'irrigation en Canada, sous forme d'extraits de ces rapports et traités spéciaux, certains renseignements, avec des notes générales, au sujet de l'endroit à choisir et du mode de construction à suivre pour les fossés d'irrigation, de la dépense à encourir, des méthodes de disséminer l'eau sur le sol, et des résultats à attendre de l'irrigation ; ces renseignements, nous avons lieu de l'espérer, seront à la fois intéressants et utiles.

Il faut bien comprendre toutefois que ce qui suit ne constitue pas un traité complet touchant l'irrigation au point de vue du génie civil, ou un système général pratique d'irrigation, mais plutôt une série de renseignements destinés à diriger le propriétaire de petits fossés et de terrains de faible étendue ayant besoin d'irrigation, plutôt que d'envisager la question de l'irrigation en grand des terres de vaste étendue. Pour ce dernier cas, il faudrait se guider sur des données particulières basées sur une étude attentive de telles entreprises faite par des ingénieurs d'irrigation compétents bien renseignés à cet égard.

EMPLACEMENT ET CONSTRUCTION DES FOSSÉS.

Sur ce continent, l'introduction de l'irrigation dans aucun district particulier a généralement été faite par l'esprit d'entreprise des premiers colons dans les vallées le long des cours d'eau. Ces colons essayèrent de s'assurer des moissons au moyen de l'irrigation amenée par de petits fossés, construits par eux-mêmes, lesquels prenaient leur eau dans les cours d'eau et la conduisaient jusqu'aux terres des colons. Le succès qui a couronné ces essais a amené la construction de systèmes plus élaborés, et finalement la dépense de sommes considérables pour rendre profitables des terrains autrement inutiles et non productifs.

Dans la partie aride des Territoires du Nord-Ouest, l'admission du principe d'irrigation et la construction de travaux à cette fin ont été la répétition de l'expérience acquise sur d'autres points du continent, et, conséquemment, les nombreuses erreurs de début, qui se sont produites ailleurs, se sont reproduites en Canada plus ou moins généralement.

Il n'est que raisonnable de supposer qu'en s'occupant d'un sujet nouveau, les plus intelligents eux-mêmes peuvent se tromper, et l'expérience doit s'acheter en grande partie, mais on pourrait éviter plusieurs des erreurs fatales commises en s'occupant d'une question aussi complexe que l'écoulement de l'eau, ainsi que les résultats désastreux provenant de telles erreurs en plusieurs cas, si le colon qui prend l'initiative de la construction d'un fossé portait ses vues au delà de la saison particulière durant laquelle il s'efforce d'amener de l'eau à ses terrains en culture, et essayait d'organiser et de construire un système sur une base permanente.

Sous ce rapport, il peut être intéressant, en autant qu'elle est le résultat de l'expérience acquise dans le Colorado à cet égard, et comme introduction à la question de l'emplacement à choisir pour le fossé, de citer l'opinion de M. George G. Anderson, I.C., de Denver, Colorado, telle qu'exprimée dans un mémoire lu devant la Société des Ingénieurs Civils de Denver, dans lequel il dit :

“ Il n'était pas possible de préparer des plans de travaux basés sur de sains principes sans entrer tout d'abord dans un grand nombre de menus détails, et il y a lieu de craindre que cela n'a pas été fait. Au point de vue de la seule construction, il est par trop évident que les fautes sont nombreuses, les alignements mauvais, les pentes et les vitesses déterminées apparemment sans l'examen approprié, et les écluses, les prises d'eau, etc., construites de manière à faire honte à tout bon ouvrier. Néanmoins, malgré toutes ces erreurs, ces travaux ont une valeur réelle pour l'ingénieur ne fût-ce qu'en lui montrant les fautes à éviter dans la construction de travaux similaires dans de nouvelles contrées.

* * * * *

“ Mais je pense que le plus grand nombre d'erreurs commises proviennent de la hâte avec laquelle on a commencé les travaux. On a laissé trop peu de temps à l'ingénieur, ou bien celui-ci n'en a pas pris assez, pour lui permettre de se rendre parfaitement compte de la configuration physique de la contrée à arroser. On a adjugé les contrats de construction presque avant qu'un examen soigneux ait été fait, et l'entrepreneur actif suivait de près l'ingénieur chargé de déterminer les tracés, d'où la conséquence nécessaire d'un certain nombre d'alignements defectueux, qu'il est maintenant impossible ou impraticable de corriger. Ce qu'il y aurait probablement de mieux à faire aujourd'hui à l'égard du système d'irrigation de la partie nord-est du Colorado, serait de le faire disparaître totalement de la carte du pays, et de le reconstruire d'après des principes d'accord avec les connaissances saines du génie civil.”

Cette opinion est sans doute applicable à la plupart des États ou territoires où l'on pratique l'irrigation, et s'appliquera également à nos districts arides, à moins que l'on ne profite de l'expérience acquise dans ces États et territoires, et qu'elle ne serve de guide à ceux de nos colons qui ouvrent la voie dans la construction des fossés d'irrigation. Il ne faut pas oublier, toutefois, que ces systèmes primitifs, en dépit de leurs déficiences, ont servi à démontrer que l'irrigation est chose possible, et qu'ils ont amélioré et approprié à la culture des millions d'acres de terre qui autrement seraient restés stériles et inutiles.

TRACÉ DU FOSSÉ

Pour le colon qui va seul entreprendre la construction d'un petit fossé destiné à amener l'eau sur sa terre, ou pour l'association de plusieurs colons qui veulent entreprendre conjointement un système plus développé dans le but de fournir à tous leurs besoins sous le rapport de l'irrigation, la question du tracé de leur fossé principal est souvent tellement secondaire qu'on essaie à y arriver par des moyens plus qu'élémentaires, mis à la disposition des personnes ayant le moins d'expérience. Dans certains cas, on a cru arriver à un résultat satisfaisant en partant de la source et en suivant une direction considérée bonne du moment que l'eau suivait le sillon fait par la charrue. Il est vrai que plusieurs des systèmes construits d'après ces principes élémentaires ont pu amener l'eau aux endroits voulus, et on les mentionne comme preuve de la possibilité de construire des fossés sans connaissances spéciales, mais on peut affirmer sans crainte que, dans tous ces cas, si le commencement des travaux

avait été précédé d'un examen rationnel du terrain, les alignements et les pentes de tels fossés auraient été meilleurs, de manière à les rendre beaucoup plus permanents et efficaces.

On peut déclarer comme un fait certain, en s'appuyant sur l'expérience acquise dans tous les pays où l'on pratique l'irrigation, que l'argent employé au commencement de tout système d'irrigation, grand ou petit, aux fins de recueillir des données exactes dans le but de déterminer les meilleurs alignements et pentes pour le canal ou le fossé, est bien placé. Dans le cas de plusieurs grands canaux, ou même de fossés de petite dimension, il arrive souvent que le temps et l'argent consacrés au relevé préliminaire de la topographie du district à traverser sont bien insuffisants pour permettre à l'ingénieur chargé de choisir le tracé d'être satisfait que le tracé adopté sera le meilleur, mais quand il s'agit d'entreprises de moindre importance, même cet examen superficiel fait défaut, et l'on ne cherche aucunement à étudier avec intelligence le problème du tracé à suivre.

Il est manifestement impossible de poser, quant au tracé, aucunes règles qui puissent s'appliquer aux fossés et aux canaux de toutes les dimensions, et, ainsi que nous l'avons déjà dit, les renseignements donnés ici sont destinés à guider les propriétaires de systèmes restreints, lesquels dans un bon nombre de cas sont leur propre ingénieur, entrepreneur et gérant, plutôt qu'à régir des entreprises projetées et construites sous un contrôle expérimenté.

Le tracé le plus avantageux pour un fossé principal est celui qui prend sa source dans le cours d'eau à un point convenable pour assurer la diversion des eaux et se rend par la voie la plus courte jusqu'aux terrains qu'il doit desservir, tout en tenant compte des obstacles à surmonter dans sa construction, sans perdre de son élévation, afin qu'on puisse le prolonger en suivant un tracé tel qu'il puisse servir à l'irrigation de la plus grande étendue possible de la contrée. En examinant la question du tracé, il est en même temps important de pourvoir à ce que l'alignement adopté rende nécessaire le plus petit nombre d'écluses, de ponceaux, de ponts ou d'autres constructions périssables, qui contribuent si largement aux dépenses d'entretien du système, ainsi que d'éviter autant que possible ces parties de la contrée à traverser où le sol est d'une nature à causer une perte d'eau excessive par absorption. La question des courbes est un autre facteur important dont il faut tenir compte dans un bon alignement de fossés. Voici ce que dit à ce sujet M. H. M. Wilson, I. C., dans son "Manual of Irrigation Engineering":—

"Un parcours en ligne droite est le plus économique, car il donne la plus grande facilité au passage de l'eau et cause une érosion des berges la plus minime. Il diminue aussi considérablement le coût de la construction et les pertes occasionnées par l'absorption et l'évaporation découlant d'une course plus prolongée. C'est une erreur, en déterminant un tracé, de s'en tenir trop étroitement aux lignes de pente suivant le contour général de la contrée. En admettant au besoin quelques descentes un peu accentuées, il devient assez souvent possible d'arriver à un tracé préférable et de diminuer le coût de la construction par l'évitement de quelque obstacle naturel.

"L'une des erreurs les plus graves dans l'alignement, c'est l'emplacement non judicieux des courbes; c'est un détail auquel on ne donne pas ordinairement assez d'attention. Les courbes raides ont toujours pour effet de détériorer les berges du canal, ou bien il faut protéger celles-ci contre l'érosion au moyen de parement ou de quelque autre manière. D'un autre côté, s'est présenté des cas où des ingénieurs ont adopté dans leur tracé de grandes courbes construites avec soin, ayant quelque rayon fixe d'une longueur absurde, tout comme si le canal était une ligne de chemin de fer. La courbe retarde l'écoulement de l'eau dans le canal, et une courbe trop raide en met en danger la construction elle-même. Pour les grands canaux de vitesse modérée, il sera suffisant dans la plupart des cas d'adopter pour rayon de la courbe une longueur égale à de trois à cinq fois la profondeur du canal. Si les dimensions de la section verticale diminuent, ou si la vitesse augmente, le rayon de la courbe devrait être augmenté en conséquence. Pour continuer l'uniformité de l'écoulement de l'eau dans un canal, il faut augmenter les dimensions de la section verticale ou la pente en proportion du rayon de la courbe."

Ministère de l'Intérieur.

Sur la question générale du tracé à suivre, M. Wilson s'exprime ainsi :—

“ Après avoir choisi la source de l'approvisionnement de l'eau, et déterminé son rapport avec les terres à arroser, la troisième question par ordre d'importance est l'alignement du canal. Celui-ci devrait être établi de manière à ce que le canal atteigne le plus haut point des terres à arroser, en suivant la ligne la plus courte possible, et avec la dépense la plus minime de construction. Le tracé du canal devrait suivre la ligne la plus élevée des terres à arroser en suivant de préférence les collines environnantes et le long de la ligne de partage des eaux qui divise les divers cours d'eau.”

Quant à plusieurs des systèmes d'irrigation déjà construits dans l'Alberta, on semble ne pas s'être occupé de ces facteurs importants, et l'objet que l'on a eu en vue a été évidemment d'amener l'eau en un certain point des terres sans prendre en considération la possibilité d'arroser une plus grande étendue avec très peu de travail additionnel ou de coût de construction, si l'on avait consacré plus de temps et d'intelligence à examiner le pays avant de se mettre à construire le fossé d'irrigation.

On peut considérer comme ouvrage temporaire un fossé qui est construit de manière à n'arroser qu'une faible partie d'une terre, sans qu'on se préoccupe de l'augmentation future de telle irrigation, ou du développement du système afin de subvenir aux besoins d'une plus grande culture. Il peut en résulter une perte éventuelle de cette plus grande étendue de terrain que l'on voudrait cultiver par suite de ce qu'une certaine proportion des eaux disponibles serait détournée pour donner l'irrigation à d'autres terres assez souvent éloignées des premières.

Dans plusieurs cas, le colon se trouve gêné par l'absence de moyens, et ne peut entreprendre que la construction d'un fossé destiné à subvenir à ses besoins immédiats, mais, même dans ces cas, c'est un capital bien placé que de prendre du temps et dépenser de l'argent afin de s'assurer du meilleur tracé, et de se tracer un plan susceptible d'agrandissement et de développement subséquents, selon que les circonstances peuvent le demander.

Cette question d'un développement et d'une extension subséquents devrait être prise en sérieuse considération dans le tracé de plusieurs des fossés que l'on construit maintenant seulement en vue de l'irrigation des fonds qui avoisinent la source de l'approvisionnement de l'eau. A mesure que l'on prend plus d'intérêt dans l'irrigation et que l'on apprécie davantage les résultats qui en découlent, les propriétaires de terres à plateaux voudront avoir de l'eau que puisse fournir le prolongement de quelque fossé déjà existant, pourvu que le tracé en ait été choisi avec intelligence, ce qui aura pour résultat, en faveur de celui qui a en premier construit le fossé de rentrer dans ses déboursés en une proportion considérable.

Fréquemment on ne choisit pas le meilleur tracé pour un fossé principal, par suite de quelque obstacle qu'il y aurait à rencontrer dans la construction, et l'on adopte un alignement moins bon et peut-être moins dispendieux, dans le but de s'en tenir en dedans de certaines limites de la dépense que l'on avait résolu de faire. Il en sera toujours ainsi dès lors que, pour construire ces fossés, les opérations sont contrôlées par des finances limitées; mais il est certain que l'on pourrait éviter plusieurs des erreurs grossières de tracé si la compagnie ou l'individu voulait reconnaître qu'un examen soigneux et intelligent de la topographie de la contrée à traverser devrait nécessairement se faire avant de déterminer le tracé, et que le meilleur choix d'un tracé dépend en rapport direct avec le temps et le travail consacrés à recueillir ces renseignements topographiques.

En choisissant le point où devra être la tête ou prise d'eau des fossés de dimension modérée, il faut tenir compte de certains détails. Il est désirable que la vanne soit placée en un point où les berges du cours d'eau sont résistantes et ne donnent pas signe d'érosion ou de déplacement, et où les ouvrages nécessaires de protection seront aussi petits que possible. Il est en même temps désirable que le point choisi permette la diversion de l'eau sans avoir recours à un barrage, et, autant que possible, à angle droit avec la course générale du cours d'eau qui fournit l'approvisionnement.

Dans le cas de fossés de faible dimension, et si la dépense à encourir est à peu près égale dans les deux cas, cela paiera mieux en dépense définitive de construire une longueur additionnelle de fossé afin d'arriver à un point où le cours d'eau a assez

d'élévation pour permettre la diversion de l'eau sans l'aide d'un barrage, plutôt que d'adopter un tracé plus facile et plus court mais qui exigerait la construction d'un barrage pour produire à la tête du fossé un volume d'eau suffisant. Pour le plus grand nombre des cours d'eau d'où l'on obtient l'approvisionnement nécessaire aux systèmes d'irrigation de l'Alberta, les hautes eaux et les crues leur donnent le caractère de torrents, ce qui constitue un facteur important en rapport avec la construction de barrages qui créent une obstruction dans leurs chenaux; or, que ces barrages soient brisés par la force de l'eau, il en résulte une perte sérieuse pour le propriétaire du fossé, et un manque probable d'eau au moment où celle-ci est le plus nécessaire pour la moisson qui pousse.

La pente que l'on doit donner à un fossé ou canal principal est l'une des plus importantes questions à examiner lorsqu'il s'agit de déterminer un tracé. A ce sujet M. Wilson, dans son "Manual of Irrigation Engineering" déjà cité, dit :—

"Pente et coupe.—Ces deux facteurs se tiennent de près et dépendent l'un de l'autre. Après avoir déterminé la quantité nécessaire d'écoulement, on peut obtenir le passage voulu pour cette quantité soit en augmentant la pente, et, par conséquent, la vitesse, en diminuant les dimensions de la coupe verticale; soit en augmentant les dimensions de la coupe verticale et diminuant la vitesse. Quant au rapport proportionnel à établir entre la coupe verticale et la pente, il faut y mettre beaucoup de jugement. Si la nature du sol dans lequel on fait l'excavation le permet, il sera bon de donner une grande vitesse, ce qui aura pour effet de réduire à leur minimum les dépôts de limon et la croissance des herbes. Toutefois, une pente raide peut avoir pour résultat d'amener le canal sur les terres à arroser à une élévation telle qu'il ne produira pas l'effet voulu sur l'étendue de terrain qu'il devait affecter. De plus, il peut ne pas être judicieux de faire une coupe trop grande, si le canal doit passer dans le défaut d'une colline ou dans le roc, ou à travers d'autres matériaux dont l'enlèvement serait dispendieux. Toutes autres choses étant égales, le rapport correct entre la pente et la coupe verticale est celui dans lequel la vitesse ne sera ni trop grande, ni trop faible, et la quantité de matériaux à enlever sera la plus petite. Là où la pente des terres le permettra, la pente du lit du canal principal devra être moindre que celle des embranchements, et celle-ci moindre que celles des artères de distribution, le tout en vue d'établir une vitesse presque uniforme, de manière à ce que la matière sédimentaire tenue en suspension ne se dépose pas avant d'atteindre les terres à arroser.

"Limite de vitesse.—Afin de déterminer la pente convenable à établir, celle qui produira une vitesse telle qu'elle prévienne le dépôt du limon d'un côté, et de l'autre l'érosion des berges, on devrait connaître le degré de telles vitesses pour les différents sols. Pour un sol léger, sablonneux, on a constaté qu'une vitesse de surface de 2·3 à 2·4 pieds par seconde, ou des vitesses moyennes de 1·85 à 1·93 pied par seconde, donnent les résultats les plus satisfaisants. On a trouvé que des vitesses de 2 à 3 pieds par seconde sont ordinairement suffisantes pour empêcher la croissance des herbes ou le dépôt du limon, et, toutes choses égales d'ailleurs, cette vitesse est celle qu'il est préférable d'obtenir. Pour les sols ordinaires et les terrains de glaise sablonneuse ferme, on peut admettre des vitesses allant de 3 à 3½ pieds par seconde, et là où se rencontrent du gravier ferme, du roc ou du tuf, on peut augmenter la vitesse jusqu'à de 5 à 7 pieds par seconde. On a trouvé que des parements en brique ou en pierres de moëllon posées à sec ne peuvent résister à une vitesse qui dépasse 15 pieds par seconde, et pour une vitesse encore plus forte, il faudrait avoir recours à des murs en maçonnerie des plus substantiels.

Pentes appropriées à des vitesses déterminées.—La pente requise pour produire les vitesses que nous avons mentionnées dépend surtout de la superficie de la coupe verticale du chenal. Dans les petits canaux il faut des pentes beaucoup plus raides pour produire la même vitesse que dans les grands. Lorsque l'on connaît la vitesse requise, la pente peut se déterminer d'après la formule de Kutter, ou quelque autre semblable. Dans les grands canaux ayant des lits de 60 pieds ou plus de largeur, et dans un sol léger ou sablonneux, des pentes, même aussi faibles que 6 pouces au mille, produisent autant de vitesse que les berges peuvent en supporter. Dans un

sol plus ferme, on peut porter la pente à de 12 à 18 pouces au mille, tandis que pour des canaux plus petits, on peut porter la pente à de 2 à 5 pieds par mille, suivant la nature du sol et les dimensions du canal."

On peut résumer les remarques qui précèdent, sous le titre de "Tracé du fossé", en disant d'une manière générale que l'expérience que l'on obtient en étudiant les systèmes d'irrigation de ce continent, et les volumineux rapports qui traitent de ce sujet, mène à la conclusion que l'un des principaux facteurs dans l'établissement d'aucun ouvrage d'irrigation, soit grand, soit petit, calculé d'après une base telle que l'on puisse obtenir la plus grande et la plus durable somme d'effet eu égard au travail à faire et au capital engagé, est un tracé choisi avec soin; qu'on ne peut y arriver qu'après avoir complété un examen complet et exact du district qui doit bénéficier des travaux à faire; et qu'enfin la tentative d'établir le tracé des fossés ou canaux sans avoir au moins une assez bonne connaissance du district à traverser, a, dans un grand nombre de cas, été désastreuse, et a causé des déceptions tant au propriétaire du fossé qu'au cultivateur, qui comptait sur ces travaux pour se procurer l'eau nécessaire à l'alimentation de ses moissons.

CONSTRUCTION DES FOSSÉS.

Après avoir pris les moyens nécessaires pour s'assurer d'un bon tracé pour le canal ou fossé que l'on veut entreprendre, et d'un endroit convenable pour la prise d'eau et pour les autres ouvrages en rapport avec le canal ou fossé, il ne faut pas perdre de vue certains détails se rapportant à la construction des ouvrages projetés et qui sont dignes d'attention.

En premier lieu, on peut dire qu'il est indéniable que construire négligemment ou comme au pis-aller quelque ouvrage que ce soit qui devra supporter l'effort de l'eau en mouvement, dont le moment (*momentum*) de force est variable et assez souvent peu compris, est non seulement non judicieux, mais que, dans plusieurs cas, des résultats désastreux s'en suivent. A tous les points de vue, la compagnie ou l'individu qui se met à l'œuvre avec l'intention bien arrêtée de faire ses travaux d'une manière complète et permanente, et qui donne à son intention un effet pratique, suit certainement une sage ligne de conduite. Dans toute entreprise, un pauvre travail et des méthodes indifférentes ne rapportent aucun bénéfice, et c'est probablement encore plus le cas lorsqu'il s'agit de constructions sujettes à l'influence destructive et incontrôlable de l'eau en mouvement.

Les ouvrages à la tête ou prise d'eau du canal ou du fossé, à titre de facteur contrôlant l'utilité de tout le système, méritent qu'on en dresse un plan intelligent et qu'on en surveille avec soin la construction. Pour les grands fossés et canaux, on confie ordinairement à des hommes compétents le soin de préparer les plans et de diriger la construction de ces travaux, mais pour les systèmes moins considérables, c'est le propriétaire qui, fréquemment, se charge de ces deux points, et, dans plusieurs cas, il possède bien peu de connaissances à cet égard.

Le point le plus évidemment faible dans la construction des vannes de plusieurs des petits fossés examinés par l'écrivain, tant aux Etats-Unis que dans nos propres districts d'irrigation, découle d'une manière manifeste du désir d'employer la plus petite quantité possible de matériaux et la plus petite somme de travail pour mettre ces matériaux en place. Or, c'est le plus mauvais procédé à suivre, car, que ces constructions subissent un désastre, et cela arrivera certainement, le propriétaire du fossé, dans un grand nombre de cas, peut difficilement supporter la dépense nécessaire pour reconstruire l'ouvrage démoli; le coût d'une double construction est souvent plus élevé que ce qu'il en aurait coûté pour exécuter les travaux de la manière voulue, dès la première fois,—et l'absence de l'eau durant la saison d'irrigation, et par conséquent la perte de moisson, signifie un désastre pour plusieurs.

Des méthodes et des constructions d'un effet temporaire présentent beaucoup d'attraits à celui qui construit un fossé si ses moyens sont limités, mais quelque lésine que l'on mette en fait de travail et de matériaux dans l'excavation du fossé ou les autres constructions qui s'y rattachent, la vanne d'entrée et l'écluse devraient

avoir un caractère de permanence, autrement le propriétaire du fossé creuse tout simplement un chenal pour sa propre déconfiture.

Avant d'arrêter le plan de la vanne, il faudrait examiner le cours d'eau avec soin, afin de se former une idée, d'après les traces laissées le long du courant, de la force contre laquelle les ouvrages à construire auront à lutter, et y pourvoir en ayant soin d'accorder une marge suffisante de résistance au delà de la quantité absolument nécessaire. En construisant les vannes, le lit de la rigole de prise d'eau devrait être placé à un niveau qui permette d'effectuer la diversion de la quantité de l'eau dont on aura besoin à la période de l'étiage du cours d'eau, autrement le fossé sera alimenté seulement durant les périodes d'eau haute ou de crues, et sera inutile au moment même où l'on en aura le plus besoin. C'est ce qui est arrivé dans le cas de plusieurs fossés examinés dans le cours de l'année dernière.

Il faut avoir soin de pourvoir à la protection nécessaire contre l'érosion des berges du cours d'eau de chaque côté de la vanne, et, de plus, de donner aux ouvrages une hauteur suffisante pour empêcher, au moment de la crue, l'eau de se déverser par-dessus le sommet ou le long des côtés du canal de prise d'eau.

La vanne devrait être construite de manière à pouvoir être facilement levée ou fermée d'une manière instantanée.

En construisant le fossé ou canal, et les embranchements principaux, on doit prendre soin de suivre scrupuleusement les tracés choisis et marqués sur le sol, et d'arriver aussi près que possible à la coupe verticale adoptée. Le lit et les berges du fossé doivent avoir une surface unie, en vue de prévenir tout obstacle à un écoulement facile de l'eau. Quand la berge doit être construite au-dessus du niveau du sol, il est désirable que la terre de cette levée soit tassée ferme quand on fait le remblai. Quand on se sert, pour cette fin, d'une gratte à terre molle, le remblai sera généralement suffisamment compact, mais si on se sert d'une autre espèce de grattes ou que la terre soit enlevée à la pelle et transportée en brouette, il y aura une forte filtration de l'eau à travers le remblai, et il peut se produire un affouillement suffisant pour que l'eau entraîne la terre sur certains points, amenant comme conséquence délai et perte.

Dans les conditions mêmes les plus favorables, la déperdition de l'eau dans les fossés nouvellement construits, par suite de la filtration, est non seulement une source de désappointement pour plus d'un constructeur de fossés, mais aussi de surprise pour quiconque n'a pas prêté quelque attention au caractère étonnamment absorbant du sol sec de la plus grande partie de la région aride, et si à cette cause de déperdition on ajoute un écoulement rendu lent par suite d'une construction défectueuse et négligente, la quantité d'eau destinée à l'irrigation ne pourra fournir aux besoins de la contrée à arroser, et sera de beaucoup moindre que celle à laquelle le propriétaire du fossé s'attendait.

Les constructions en rapport avec aucun fossé, telles que les écluses, les ponts, les ponceaux, les vannes des embranchements, etc., devraient toutes avoir autant que possible un caractère de permanence, et être construites au moyen de bons matériaux et avec l'habileté voulue. A tout événement ces constructions ne peuvent toujours durer qu'un certain temps, et si, de prime abord, on a employé des matériaux de faible qualité, assemblés sans soin, le système se trouve dès lors grevé de suite d'une forte dépense à encourir pour le maintenir et le réparer. Quant au sujet de la bonne construction à faire dès le commencement, il sera utile de prendre en considération l'extrait suivant d'un excellent manuel publié par M. P. J. Flynn, I. C., et qui traite des "Canaux d'irrigation et autres travaux en rapport avec l'irrigation" (*Irrigation canals and other Irrigation Works*).

"Les causes de détérioration du canal sont :—

"Premièrement—En ce qui concerne le chenal lui-même, L'eau elle-même qui passe par le canal, par suite de l'érosion des berges et du lit ainsi que le remplissage du chenal par le dépôt de sédiment.

"C'est là un dommage résultant du canal même.

"Deuxièmement—Effet des crues ou pluies d'orage. L'effet produit à la surface des berges par l'action des éléments est une source constante de destruction, bien que cet effet soit comparativement petit. En raison de la nature elle-même de l'ali-

nement ou du tracé du canal, celui-ci doit intercepter plus ou moins le versant, et par conséquent le drainage naturel de la contrée qu'il traverse. Si l'on pourvoit amplement au transfert de l'eau du sol des pentes naturelles de l'autre côté du canal au moyen d'écluses, de ponceaux, etc., on peut prévenir d'une manière considérable la perte provenant de cette source. Mais, en général, on néglige complètement de recourir aux moyens à prendre. Dans plusieurs cas, là où la pente du terrain est suffisante, il n'y a pas de berge supérieure au canal, de sorte que les eaux provenant du drainage naturel s'y déversent directement. Alors l'eau de surface de toute la contrée qui domine le canal vient y aboutir, et, dans tels cas, on a pour résultat la nécessité de reconstruire et réparer constamment les berges.

“Troisièmement—La détérioration du chenal et surtout des berges par les animaux en pâturage libre, à laquelle on ne peut obvier qu'en construisant des clôtures le long du canal.

“La détérioration des constructions en rapport avec un canal concerne :—

“Premièrement—Les ouvrages établis aux diverses prises d'eau.—Pour être d'une nature telle qu'ils puissent résister à la force et à la poussée produites par les crues annuelles, et pour être en rapport avec l'écart considérable des fluctuations d'un cours d'eau moyen descendant des montagnes, ces ouvrages doivent être très complets et dispendieux, ce à quoi ne peuvent faire face la plupart des compagnies. Aussi, les ouvrages généralement adoptés sont tels que le danger de leur destruction et le coût des réparations sont deux items importants au chapitre de l'entretien de ces ouvrages.

“Secondement—La ruine qui s'attaque à toutes les constructions.—Le bois placé entre l'eau et la terre, et alternativement mouillé et séché, est surtout sujet à pourrir, et la durée de constructions en bois ne peut guère dépasser six ou huit ans.”

Les quelques courtes remarques qui précèdent sur un sujet qui pourrait donner matière à des volumes, pourront intéresser un bon nombre de propriétaires de petits fossés auxquels elles sont spécialement destinées, ainsi que nous l'avons dit. L'expérience que d'autres personnes ont acquise sous ce rapport, telle qu'elle se trouve consignée dans les rapports et les manuels, peut se résumer ainsi :—Faites la dépense nécessaire pour établir de suite un système rationnel et bien construit, plutôt que d'avoir recours annuellement au rapièçetage et aux réparations afin d'obvier aux résultats produits par l'ignorance et par une mauvaise exécution dans le tracé primitif et la construction du fossé principal ou des constructions qui s'y rattachent.

CÔÛT DE L'IRRIGATION.

La question du coût de l'irrigation présente des points extrêmes qui dépendent des méthodes diverses de construction des systèmes adoptés pour la distribution de l'eau, et de la nature des récoltes recueillies.

Dans l'Alberta, l'irrigation est une œuvre de date si récente, et les données des résultats obtenus jusqu'ici sont si fragmentaires et sans liaison que nous ne pouvons nous en servir pour parler avec autorité du coût probable des travaux nécessaires pour rendre fertiles les terres arides au moyen de l'irrigation. Nous avons néanmoins pour nous guider à cet égard l'expérience acquise aux Etats-Unis et dont nous trouvons un résumé dans l'excellent rapport sur l'“Agriculture par voie d'Irrigation”, écrit par M. F. H. Newell, du Relevé Géodésique des Etats-Unis, et publié en rapport avec le onzième recensement, en 1890.

Dans plusieurs des Etats et territoires dont il est fait mention dans ce rapport, les auditions climatériques et topographiques ressemblent assez à celles de la région aride des Territoires du Nord-Ouest pour nous justifier de les accepter comme une bonne indication des résultats que nous pouvons attendre. Le tableau suivant, avec ses commentaires, extrait du dit rapport, donne sous une forme bien développée, le coût de l'irrigation dans les Etats-Unis.

COUT MOYEN DE L'IRRIGATION ET DE LA CULTURE.

Etats et Territoires.	Coût moyen primitif des droits de service d'eau par acre.	Valeur moyenne des droits de service d'eau par acre en 1890.	Coût annuel moyen de l'eau par acre.	Coût moyen primitif, par acre, de préparation à la culture.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Total	8 15	26 00	1 07	12 12
Arizona.....	7 07	12 58	1 55	8 60
Californie.....	12 95	39 28	1 60	17 48
Colorado.....	7 15	28 46	0 79	9 72
Idaho.....	4 74	13 18	0 80	9 31
Montana.....	4 63	15 04	0 95	8 29
Névéda.....	7 58	24 60	0 84	10 57
Nouveau-Mexique.....	5 58	18 30	1 54	11 71
Oregon.....	4 64	15 48	0 94	12 59
Utah.....	10 55	26 84	0 91	14 85
Washington.....	4 03	13 15	0 75	10 27
Wyoming.....	3 62	8 69	0 44	8 23
Région faiblement humide.....	4 07	14 81	1 21	4 62

“ Ainsi qu'il est montré ci-dessus, le coût moyen primitif pour amener l'eau sur les terres dans toute la région aride et faiblement humide a été de \$8.15 l'acre. Ce coût moyen est calculé d'après les déclarations faites par toutes les personnes qui ont construit des fossés ou qui ont acheté d'autres personnes des droits de service d'eau. Il comprend, d'un côté, tous les cas où les fermiers ont creusé ou tracé à la charrue de petits fossés allant d'un ruisseau ou d'une rivière à leurs terres, et, d'autre part, tous les cas où l'intéressé a acheté le droit de s'approvisionner d'eau à même quelque grand canal ; il comprend aussi les cas intermédiaires où l'approvisionnement d'eau a été obtenu par le moyen de la coopération de propriétaires terriens voisins, ou d'associations de fermiers. Le fait qu'une personne a pourvu à l'irrigation d'un certain nombre d'acres lui donne droit, dans plusieurs localités, à certains privilèges. C'est devenu la coutume d'appeler cet ensemble de privilèges un “ droit de service d'eau”, et le coût primitif de l'irrigation des terres peut être considéré comme le coût de ce “ droit de service d'eau”.

“ Dans les différents Etats et territoires, il y a eu un écart considérable dans ce coût moyen primitif de l'irrigation des terres, ou du droit de service d'eau. La moyenne la plus élevée s'est rencontrée en Californie, où l'on a construit les systèmes les plus complets et les plus dispendieux aux fins de tenir l'eau en réservoirs et de la distribuer. La plus faible a été dans le Wyoming, où l'on a arrosé d'énormes étendues de contrée au moyen de fossés construits rapidement et à bon marché en se servant de la charrue et de la gratte ; la moyenne dans ce dernier cas a été d'un peu plus que le quart de celle de la Californie.

“ La valeur moyenne par acre de ces droits du service d'eau, partout où on a pu estimer cette valeur indépendamment de la valeur de la terre, a été de \$26. C'est là la moyenne des valeurs attribuées à ce privilège par les propriétaires des droits de service d'eau ou de fossés indépendants. Cependant, dans plusieurs localités, par suite de la rareté de l'eau ou d'autres causes, le droit de service d'eau ne peut être séparé de la terre sans enlever à celle-ci sa valeur entière, car en l'absence d'eau, la terre ne vaudrait rien. Dans de tels cas, la valeur totale est inhérente au droit de service d'eau et si l'on admet que la valeur moyenne de la terre était de \$32.28 l'acre, au moins \$80 de cette somme, et peut-être plus, représentent ce droit lui-même. Si l'on considère les cas où les droits de services d'eau pouvant être transférés et où ils ont été vendus ou traités comme toute autre propriété, la plus-value apparente en faveur du créateur de ces droits a été la différence entre \$26 et \$8.15, soit \$17.85 par acre.

“ Outre le coût primitif d'un système d'irrigation, savoir, la dépense de la construction des fossés à partir du cours d'eau, ou le coût des parts dans quelque canal d'irrigation, l'intéressé peut avoir à payer annuellement une faible somme, ou fournir une part de travail pour réparer les fossés ou les tenir en bon ordre, ce qui peut représenter souvent seulement quelques centins par acre. S'il tire de quelque canal plus considérable son approvisionnement d'eau, surtout d'un canal appartenant à une corporation, il peut avoir à payer une somme plus forte, pour contribuer non seulement à la dépense d'entretien, mais aussi au paiement de l'intérêt sur le capital engagé, des salaires des officiers, et aux autres items de dépense. Dans l'ensemble, cela s'élève souvent, par acre, à \$3 ou même plus. En prenant la moyenne de tous les renseignements obtenus quant au coût annuel de l'eau on est arrivé à une somme de \$1.07 par acre pour toutes les régions arides et faiblement humides.

“ Comme le plus grand nombre de ceux qui se livrent à l'irrigation sont propriétaires de petits fossés qui servent à amener l'eau des cours d'eau à la terre, fossés qui ont été construits dans les endroits où les conditions étaient les plus favorables à la construction et à l'entretien, le coût annuel

Ministère de l'Intérieur.

pour tenir ces fossés en bon état de réparation a été peu élevé, beaucoup moins élevé que si les conditions avaient été différentes. Ainsi, dans le cas de la construction d'ouvrages plus considérables d'irrigation destinés à conduire l'eau sur des terres plus éloignées des cours d'eau et à surmonter des obstacles plus ou moins sérieux, le coût primitif d'irrigation a été en général plus considérable ; il en a été de même sous le rapport de la dépense annuelle, à cause des intérêts lourds sur le capital engagé, et en même temps des salaires et autres item de dépense, dont on n'a pas à tenir compte quand il s'agit de petits fossés.

“ D'après les déclarations des fermiers, la moyenne du coût de la préparation de la terre pour les fins de la culture, non comprise la dépense pour l'eau, mais en y comprenant les clôtures., etc., a été de \$12.12 l'acre, allant de \$4.62 par acre pour les régions faiblement humides jusqu'à \$17.48 l'acre en Californie ; cette différence dépend et de la configuration et du caractère du sol, et du montant de travail exécuté pour le préparer à produire les différentes sortes de récoltes. Par exemple, dans la plupart des Etats où la dépense de la préparation du sol a été minime, la terre était primitivement presque stérile, et il n'y a eu à enlever aucune plante, si ce n'est des bouquets de sauge. Là où la préparation du sol pour la culture a été considérable, ou le sol était rugueux, ce qui a nécessité plus ou moins de nivellement afin de pouvoir distribuer l'eau d'une manière économique, ou bien il était couvert de saules et d'autres petits arbres, ce qui entraîne beaucoup de travail aux fins de mettre les champs en état labourable. Là où l'on a planté des arbres et des vignes, il a fallu dépenser de fortes sommes, surtout en Californie.

Coût MOYEN par mille de construction de canaux et fossés d'irrigation.

Etats et Territoires.	Largeur moindre que 5 pieds.	Largeur de 5 à 10 pieds.	Largeur de 10 pieds ou plus.
Moyenne générale.....	\$481	\$1,628	\$5,603
Arizona.....	471	1,674	5,274
Californie.....	885	5,957	15,511
Colorado.....	380	1,131	5,258
Idaho.....	205	810	1,320
Montana.....	325	800	2,300
Nevada.....	200	1,150
Nouveau-Mexique.....	310	581	6,666
Oregon.....	260	1,060	1,300
Utah.....	493	1,025	3,072
Washington.....	285	1,236	2,571
Wyoming.....	837	3,884
Région faiblement humide.....	303	447	1,884

NOMBRE de personnes qui ont pratiqué l'irrigation, superficie arrosée, étendue moyenne des fermes arrosées, et valeur moyenne des produits, par acre, dans chaque Etat et Territoire, en 1889.

Etats et Territoires.	Nombre de personnes qui ont pratiqué l'irrigation.	Superficie arrosée ; nombre d'acres.	Etendue moyenne des fermes arrosées ; nombre d'acres.	Valeur moyenne des produits, par acre.
Total.....	54,136	3,631,381	67	\$ cts. 14 89
Arizona.....	1,075	65,821	61	13 92
Californie.....	13,732	1,004,233	73	19 00
Colorado.....	9,659	890,735	92	13 12
Idaho.....	4,323	217,005	50	12 93
Montana.....	3,706	350,582	95	12 96
Nevada.....	1,167	224,403	192	12 92
Nouveau-Mexique.....	3,085	91,745	30	12 80
Oregon.....	3,150	177,944	56	13 90
Utah.....	9,724	263,473	27	18 03
Washington.....	1,046	48,799	47	17 09
Wyoming.....	1,917	229,676	120	8 25
Région faiblement humide.....	1,552	66,965	43

VALEUR des terres arrosées dans la région aride en 1890, et de leurs produits en 1889.

Etats et Territoires.	Superficie arrosée en 1889 ; nombre d'acres.	Valeur des fermes au 1er juin 1890.		Valeur des Produits en 1889.	
		Valeur moyenne par acre.	Valeur totale (estimation).	Valeur moyenne par acre.	Valeur totale (estimation).
		\$ cts.	\$	\$ cts.	\$
Total	3,564,416	83 28	296,850,000	14 89	53,057,000
Arizona	65,821	48 68	3,204,000	13 92	916,000
Californie	1,004,233	150 00	150,635,000	19 00	19,080,000
Colorado	890,735	67 02	59,696,000	13 12	11,686,000
Idaho	217,005	46 50	10,091,000	12 93	2,806,000
Montana	350,582	49 50	17,354,000	12 96	4,544,000
Névéda	224,403	41 00	9,200,000	12 92	2,899,000
Nouveau-Mexique	91,745	50 98	4,677,000	12 80	1,174,000
Orégon	177,944	57 00	10,143,000	13 90	2,473,000
Utah	263,473	84 25	22,198,000	18 03	4,750,000
Washington	48,799	50 00	2,440,000	17 09	834,000
Wyoming	229,676	31 40	7,212,000	8 25	1,895,000

En appliquant à notre région aride les chiffres que nous venons de donner, il n'est que juste de mettre à part l'expérience de ces États et territoires où l'eau sert pour beaucoup à la production des fruits et de récoltes très choisies, et où, par suite de ces cultures spéciales, les systèmes d'irrigation entraînent un coût primitif et des dépenses d'entretien dont le chiffre dépasserait le capital possible que l'on serait disposé d'y engager dans notre pays, étant donnée la nature des récoltes que nous obtiendrions par le moyen de l'irrigation.

Pour tirer de ces chiffres un résumé qui puisse nous servir de guide, une méthode équitable consiste à prendre les résultats obtenus dans le Colorado, l'Idaho, le Montana et le Wyoming, où les conditions du climat, de la topographie et des récoltes sont suffisamment analogues à celles de notre région aride pour que nous puissions en justice les appliquer à cette région.

TABLEAU.

Etats et Territoires.	Coût moyen primitif du droit de service d'eau par acre.	Valeur moyenne des droits de service d'eau, par acre, en 1890.	Coût moyen annuel de l'eau, par acre.	Coût moyen primitif de préparation à la culture, par acre.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Colorado	7 15	28 46	0 79	9 72
Idaho	4 74	13 18	0 80	9 31
Montana	4 63	15 04	0 95	8 29
Wyoming	3 62	8 69	0 44	8 23

On voit par ce qui précède que la dépense encourue pour amener l'eau sur le terrain est \$5.03 par acre. Le coût moyen annuel de l'eau est de \$0.74 par acre, et le coût moyen primitif de la préparation du sol pour la culture par l'irrigation est de \$8.88.

On peut sans crainte admettre ces chiffres comme une indication assez exacte des dépenses, sous ces chefs, sur lesquelles nous pouvons calculer en étudiant des systèmes à établir pour rendre fertiles nos régions arides.

Les statistiques relatives au coût de l'irrigation dans les Indes et en Egypte, ou sur le continent européen, ont une certaine valeur pour l'ingénieur qui s'occupe d'irrigation et pour des fins de comparaison, mais dans tous ces pays, les conditions dans lesquelles se pratique l'irrigation diffèrent tellement de toutes celles du Canada, qu'elles ne peuvent nous servir de guide quant aux dépenses probables nécessaires qu'il faudrait faire pour soumettre à l'irrigation une superficie donnée.

En construisant de petits fossés particuliers, il va sans dire que, dans bien des cas, on trouvera que le système peut être complété et maintenu à des chiffres bien inférieurs à ceux que nous venons de donner, mais, parlant d'une manière générale sur le sujet de la dépense à encourir, on peut dire sans crainte que si nos dépenses pour établir des systèmes de quelque grandeur que ce soit restent dans les limites des chiffres donnés, les travaux auront été faits avec intelligence et économie.

MÉTHODES DE DISTRIBUTION DE L'EAU.

Les méthodes de distribution de l'eau sur les terres varient selon les récoltes produites, et dépendent beaucoup de la quantité d'eau sur laquelle on peut compter ainsi que des divers systèmes de culture. Aux États-Unis, les méthodes employées sont en grande partie le résultat des efforts tentés pour adopter les principes en vigueur dans les pays étrangers aux conditions locales existantes, et comme il est probable que les méthodes basées sur l'expérience ainsi acquise sont les plus appropriées à nos besoins, nous nous proposons de consacrer cet article à faire connaître les systèmes qui y sont en usage.

Lorsque l'on commence à pratiquer l'irrigation dans un district, et là où il y a abondance d'eau, les méthodes de distribution de l'eau sont élémentaires et entachées de gaspillage, mais dès lors que l'eau devient rare, et que les besoins d'eau pour l'irrigation arrivent à la limite d'approvisionnement que le cours d'eau ou une autre source peut fournir, il faut améliorer les méthodes de distribution et augmenter le "coefficient d'irrigation".

La question du "coefficient d'irrigation" a une portée considérable sur les méthodes à employer dans la distribution de l'eau sur les terres, et, avant de disséquer ces méthodes, il est bon d'étudier un peu ce que l'on entend par

COEFFICIENT D'IRRIGATION.

Dans l'excellent traité sur les canaux d'irrigation, etc., publié par M^r P. J. Flynn, I. C., et que nous avons déjà mentionné plus haut, le coefficient d'irrigation est défini comme suit :—

Le coefficient d'irrigation est cette quantité d'eau requise pour arroser une superficie donnée. Dans les pays de langue anglaise, on l'exprime généralement par le nombre d'acres qu'un courant d'eau continu d'un pied cube par seconde peut arroser. Ainsi, si un cours d'eau écoulant 40 pieds cubes d'eau par seconde est totalement absorbé dans l'irrigation de 8,000 acres de terrain, alors son coefficient d'irrigation est équivalent à 200 acres, c'est-à-dire que chaque pied cube d'eau par seconde peut arroser 200 acres. Ce coefficient peut varier de 35 à 2,200 acres par pied cube par seconde.

"On représente quelquefois ce coefficient par la profondeur moyenne de l'eau sur toute la terre ; aussi, par le contenu cubique, comme, par exemple, le nombre de verges cubes par acre.

"Le coefficient d'irrigation est influencé par diverses circonstances et varie selon les conditions suivantes :—

1. Le caractère et les conditions du sol et du sous-sol.
2. La configuration du terrain.
3. La profondeur du niveau des eaux au-dessous de la surface du sol.
4. Les pluies.
5. L'évaporation et la température.
6. La méthode d'irrigation suivie.
7. La période durant laquelle la terre a été arrosée.
8. La nature de la récolte.
9. La quantité de matière fertilisante contenue dans l'eau.
10. L'expérience des personnes qui pratiquent l'irrigation.
11. La méthode du paiement de l'eau, soit à tant de l'acre arrosée, soit en raison de la quantité elle-même d'eau employée.

Cette définition très lucide se complète par l'extrait suivant du rapport préparé sur cette question par le professeur L. G. Carpenter, du collège d'agriculture de l'Etat du Colorado, publié dans le bulletin n° 22 de cette institution.

“ Considérations générales touchant le coefficient d'irrigation.

“ Ainsi que le sait toute personne qui s'occupe d'irrigation, la quantité d'eau absolument requise varie d'après plusieurs conditions : La méthode d'irrigation, la perte générale du terrain, le caractère du sol, la nature et le caractère du sous-sol, la récolte, la quantité de pluie, l'emploi de l'eau dans les grandes ou petites prises d'eau, la préparation du terrain, l'habileté et les connaissances de celui qui pratique l'irrigation, une culture profonde.

“ En général, plus la pluie est abondante, moins il faut d'irrigation. Il en est ainsi pour les récoltes de même nature et pour la même population. Il n'en est pas nécessairement ainsi pour différents établissements très éloignés les uns des autres, ni pour différentes récoltes où des travaux d'irrigation sont exécutés, non parce que la sécheresse l'exige, mais comme moyens de nourrir la plante. Il est possible que la quantité employée soit très excessive, comme dans les terres à foin des Vosges, en France, lesquelles absorbent plus de 200 pieds par année.

“ Certaines méthodes conviendront mieux à certaines pentes et à certaines récoltes. Avec une méthode donnée, il existe une déclivité du terrain où une quantité donnée d'eau fera la plus grande partie du travail. Le but que l'on se propose étant d'atteindre la racine des plantes, la lenteur inutile de l'eau augmente l'évaporation et peut-être une absorption inutile. Il faut un volume d'eau beaucoup plus considérable pour une irrigation parfaite que ne le croiraient nécessaire ceux qui ne sont pas habitués à l'irrigation, mais d'après l'expérience faite dans tous les pays, l'on constate qu'il est virtuellement impossible de faire une irrigation à une profondeur de moins de trois pouces d'eau sur un terrain couvert de gazon, et de quatre à six sur un terrain cultivé.

“ Différentes récoltes exigent différentes quantités d'eau à des périodes différentes. Lorsque l'on cultive l'herbe pour la convertir en fourrage, une augmentation d'eau signifie ordinairement une augmentation de produits. Avec les céréales, ainsi qu'avec les herbes cultivées pour la semence, il y a une limite au delà de laquelle l'irrigation peut être nuisible. Différentes céréales, ainsi que différents légumes, ont différentes propriétés de résister à une humidité excessive d'un côté, ou à la sécheresse de l'autre. Par cette raison, l'irrigation est appliquée avec un plus grand soin, et peut-être plus fréquemment dans un cas de rareté, à une récolte qu'à une autre, et les résultats obtenus dans les conditions de méthode ordinaire varient en conséquence.

“ Un sol qui retient l'humidité aura besoin de moins d'arrosage qu'un sol sablonneux, et si, dans les deux cas, les travaux d'irrigation peuvent être faits avec les mêmes profondeurs d'eau, ils auront de meilleurs résultats.

“ C'est un fait généralement observé dans toutes les vallées arrosées, que le sol exige moins d'eau après qu'il a été arrosé durant un certain nombre d'années. Bien que nous n'ayons aucune donnée définie sur ce point, le fait est observé si généralement qu'il n'y a aucune raison de le révoquer en doute. Souvent, il peut arriver que le terrain n'ait plus besoin d'eau, et qu'il faille l'égoutter. La cause de cette diminution de besoin se rattache au changement de niveau de l'eau du sol, ce que l'on observe universellement. Après l'irrigation, le sol s'imbibe graduellement d'eau, et le niveau de l'eau, dans les puits, s'élève quelquefois de quarante pieds dans le cours de quelques années. Lorsque le niveau s'est rapproché de la surface, l'eau que le sol souffrira ne sera que celle nécessitée par les récoltes et l'évaporation, et en quantité suffisante pour compenser la perte de l'eau de surface par infiltration de côté ou de haut en bas. Durant les premières années, il faut un approvisionnement suffisant pour remplir le sous-sol, et comme un sol ordinaire contient une proportion considérable de son volume d'eau, le volume des années subséquentes est sensiblement augmenté.

“ Il est évident qu'un sous-sol perméable ou imperméable, et la distance où il est de la surface du sol, affectera le résultat. S'il est imperméable et près de la surface, il y aura peu de sol à remplir, il y aura un volume plus considérable, et il faudra plus de soin de la part de l'irrigateur, sinon il noiera sa récolte. Un sous-sol très poreux, comme il s'en trouve souvent dans nos bas-fonds de rivières et près des cours d'eau de montagne, exige généralement des irrigations fréquentes et abondantes, car l'eau le pénètre comme un tamis. C'est parce que le sous-sol a ce caractère que le résultat obtenu dans l'Italie septentrionale est si faible. Les terrains dont le sous-sol s'imbibe d'eau naturellement, comme dans la vallée de San-Luis dans cet Etat, et dans la vallée de San-Joaquin en Californie, sont ceux dont le sous-sol imperméable est près de la surface, et où l'infiltration latérale a lieu facilement, à cause du caractère du sol de surface.

“ Le caractère de l'écoulement du cours d'eau d'alimentation affecte aussi le service de l'eau qui en provient, dans les conditions du Colorado et de la plupart des Etats de l'Ouest. Les cours d'eau alimentés par la fonte des neiges sont hauts en mai ou juin, et bas à la fin de l'été. En conséquence, bien qu'il y ait une surabondance d'eau dans le premier mois, il est possible qu'il n'y en ait pas assez au mois d'août et de septembre. Dans plusieurs cas, sinon dans la plupart des cas, il n'y a pas assez d'eau à la fin de l'été, et les récoltes ne reçoivent pas ce qu'elles devraient recevoir, ou ce que les propriétaires utiliseraient s'il était en leur pouvoir de le faire. En conséquence, il ne s'ensuit pas qu'une augmentation du volume d'eau à la fin de l'été augmenterait le rendement par acre, mais que la superficie ensemencée donnerait de meilleurs rendements et que le service de l'eau serait moindre. Les céréales qui mûrissent de bonne heure reçoivent fréquemment tout ce qui peut leur être donné. Mais l'alfalfa et autres récoltes fourragères recevraient dans la plupart des cas un ou plusieurs nouveaux arrosages entre les deux qui leur sont aujourd'hui généralement donnés. Conséquemment, il ne s'ensuit pas toujours que les résultats obtenus par la division de l'étendue des terrains ensemencées, par l'eau fournie à un canal, donnent la mesure des besoins relatifs de différents établissements.

Ministère de l'Intérieur.

“ Cela est partiellement, sinon absolument dû à ce que les canaux les plus nouveaux donneront généralement un volume considérable, car il est possible que leur approvisionnement d'eau soit médiocre, en proportion de l'étendue sous-jacente, et il est possible que les anciens canaux portant les premiers volumes d'eau semblent conserver des quantités d'eau considérables, et partant donner de faibles résultats. Mais ils représenteront très vraisemblablement la pratique là où l'on peut se procurer de l'eau partout où l'on en a besoin.

L'extrait suivant du rapport sur l'irrigation par M. F. H. Newell, rapport déjà mentionné, donne des renseignements intéressants relativement au service probable de l'eau aux Etats-Unis :

“ La moyenne du service de l'eau la plus généralement acceptée est celle primitivement calculée par Powell comme étant de 100 acres au pied débité par seconde. En pratique, quelques irrigateurs arrivent incontestablement à une plus haute valeur, et d'autres, à une plus faible. Par toute la région aride, il y a l'expression populaire d'un pouce à l'acre ; c'est-à-dire que l'eau coulant dans un cours d'eau de volume modéré arrosera à raison d'un pouce de mineur à l'acre. Le pouce de mineur est une quantité variable, dépendant de la méthode de mesurage et du caractère de l'ouverture par où passe l'eau. Dans un grand nombre d'Etats, la plupart des détails de mesurage sont déterminés par statut, mais même alors, il y a souvent de l'incertitude. Cependant, pour des fins pratiques, l'on peut supposer qu'en Californie, 50 pouces de mineur égalent 1 pied par seconde, et au Canada et dans les Etats voisins, 40 pouces de mineur, ou même moins, équivalent à la même chose. Cette proportion d'un pouce de mineur à l'acre donnerait donc un service extrêmement bas de 40 ou 50 acres au pied débité par seconde seulement, mais il est probable que dans plusieurs localités où il y a un ample approvisionnement d'eau on l'emploie aussi fréquemment. On dit cela si souvent que la majorité des irrigateurs qui se sont formé une opinion sur la question ont donné la chose comme la pratique ordinaire. Cependant, il est permis de croire que l'on a généralement une plus forte proportion.

“ Sur les terres nouvelles de l'Utah, de l'Idaho et du Montana, il est probable que le service de l'eau est en moyenne d'environ 70 acres par pied débité par seconde, et qu'on peut facilement la porter à 100 acres. En Californie, dans les localités où l'eau est rare et où on l'emploie avec beaucoup de soin, l'on a constaté que le service était de 200 acres ou plus, et de 500 acres ou plus dans des cas exceptionnels, ce service élevé de l'eau étant ordinairement obtenu dans le cas des vergers, où l'eau est portée à chaque arbre par des tuyaux. L'ingénieur de l'Etat du Colorado, dans son cinquième rapport bi-annuel, estime le service de l'eau de certains cours d'eau à une moyenne de 168 à 424 acres par pied à la seconde, employant pour cet objet la superficie calculée par les commissaires de l'irrigation. En substituant le nombre d'acres dont l'on a obtenu des récoltes, tel que le fait voir ce recensement, l'on a constaté que le service était de 90 à 200 acres par pied débité par seconde. Cette haute proportion est incontestablement due à ce qu'une certaine quantité de l'eau retourne au cours d'eau, et à ce qu'on l'emploie une seconde fois. Comme estimation régulière, autant qu'appropriée, nous pouvons considérer que 100 acres par pied débité par seconde forment la moyenne du service obtenu dans des conditions favorables et par l'application d'une habileté ordinaire de la part de l'irrigateur.

Nous pouvons ajouter aux renseignements précédents le tableau suivant faisant connaître le service de l'eau aux Etats-Unis, lequel tableau a été préparé d'après les autorités que nous avons pu nous procurer sur la question.

SERVICE de l'eau dans certaines parties des Etats-Unis.

Etat ou Territoire.	Service par pied débité à la seconde.
Colorado.....	90-100 acres.
Montana.....	70-100 “
Idaho.....	60 “
Wyoming.....	70 “
Utah.....	90 “
Nouveau-Mexique.....	60 “
Arizona.....	100 “
Californie.....	100-500 “

Possédant une intelligence parfaite du service de l'eau, nous passerons à la question des méthodes de distribution de l'eau, en empruntant au rapport sur l'irrigation publié en 1893 par le gouvernement des Etats-Unis l'article si bien fait et si pratique écrit sur la question par M. C. E. Grunsky, I.C., de San-Francisco, Californie.

MÉTHODES DE L'APPLICATION DE L'IRRIGATION AUX TERRES, TELLES QUE
SUIVIES DANS LA PARTIE CENTRALE DE LA CALIFORNIE.

“ L'irrigation est encore un art nouveau en Californie, et les méthodes suivies dans différentes parties de l'État sont le résultat de tentatives faites par des irrigateurs d'appliquer à de nouvelles conditions comme celles que l'on trouve ici les méthodes en usage dans d'autres localités et d'autres pays. Ces expériences ont été couronnées de succès plus ou moins grands, et ont eu pour résultat l'adoption de différentes méthodes d'irrigation, dont chacune s'applique d'une manière plus ou moins parfaite aux conditions de climat, de sol, et aux caractères physiques de la région où elles sont suivies. Quand on fait l'irrigation avec de l'eau provenant de fossés, on peut diviser les méthodes comme suit :* ”

“ Irrigation par submersion.

“ Irrigation par rigoles.

“ Irrigation en faisant monter l'eau du sol.

“ Irrigation par conduites placées sous la surface.

“ La submersion peut être accomplie en faisant sortir l'eau de petits fossés construits sur les terrains les plus élevés et en la faisant couler en minces nappes sur la surface à arroser (non spécialement préparée pour cette fin). Cette méthode est appelée localement “ submersion sauvage”. Ou bien, on peut l'accomplir en construisant des digues d'une hauteur telle que l'eau qu'elles retiennent couvre le sol. C'est l'irrigation par submersion en compartiments. (Un compartiment ou bassin entouré de digues.)

“ On peut adapter les digues à la configuration du terrain, chacune des digues principales étant placées sur une limite. La méthode d'irrigation est alors appelée “ submersion par compartiments à limites”. Si les digues sont élevés le long des côtés de rectangles, la méthode d'irrigation est alors appelée “ submersion en compartiments rectangulaires”. On peut rendre parfaitement unie la surface du sol dans un compartiment. L'irrigation dans ces compartiments est appelée “ l'irrigation en compartiments unis”.

“ L'irrigation par rigoles, comme l'irrigation par submersion, est destinée à fournir de l'eau seulement à la partie du sol où pénètrent les racines des plantes, des arbres, des vignes, etc., que l'on veut arroser. On la fait quelquefois pour le grain, mais plus souvent pour les plantes, les arbres, les vignes, etc., disposés en rangs. “ L'irrigation par rigoles avec drainage ” consiste à réunir tout l'excédant de l'eau coulant dans chaque rigole pour son utilisation subséquente. Dans “ l'irrigation par rigoles”, celles-ci ne reçoivent pas de surplus d'eau.

“ L'irrigation en faisant monter l'eau du sol ” peut se faire seulement dans de certaines conditions favorables. Elle comporte l'absorption rapide de l'eau des canaux et des fossés par le sous-sol et le drainage imparfait de ce dernier.

“ L'irrigation par conduites placées sous la surface”, ou “ sub-irrigation”, comme on l'appelle généralement, alimente d'eau le sol de surface seulement par des tuyaux ou autres conduits d'où l'eau s'échappe et pénètre le sol.

“ Il est bon de se rappeler qu'il est tout aussi important de conserver l'humidité qu'il y a déjà dans le sol que d'en ajouter. L'expérience a démontré ce fait aux irrigateurs de la Vallée de San-Joaquin, et l'on a adopté universellement la coutume de cultiver l'étendue arrosée autant que possible aussitôt après que l'on y a mis l'eau. Le sol de surface est brisé et pulvérisé. Les forces capillaires du sol sont réduites au minimum, et les herbes tombent. Les rigoles qui servent à distribuer l'eau sont labourées, et, si l'irrigation doit être répétée pendant la même saison, de nouvelles rigoles sont creusées.

SUBMERSION SAUVAGE.

(Voir planche n° 1.)

“ La méthode par submersion sauvage peut être mieux expliquée en consultant les diagrammes qui la représentent. Dans le plan, fig. 1, les lignes courbes brisées représentent les contours et indiquent une inclinaison de la surface du terrain dans la direction de E à F. AA est un fossé d'alimentation dont l'eau est détournée selon le besoin, à CC, dans les fossés d'irrigation.

“ Les fossés d'irrigation sont quelquefois permanents, quelquefois temporaires. A côté des fossés d'alimentation à droite et à gauche, aux points D, se trouvent de petites digues, à crêtes presque horizontales. On prend à leurs côtés supérieurs les matériaux servant à leur construction, ce qui forme une dépression qui sert de fossé d'irrigation. Ces digues sont ordinairement permanentes, et sont si basses qu'elles ne nuisent pas aux opérations agricoles ordinaires. L'irrigation commence en détournant l'eau du fossé d'alimentation dans le fossé d'irrigation à C. Elle est arrêtée à D au moyen d'un barrage temporaire en terre, ou au moyen d'une petite barrière, et l'eau coule à droite et à gauche. Dès que l'eau atteint la hauteur des digues, dans D, elle commence à les franchir et à inonder en mince nappe le terrain se trouvant entre la première digue et celui qui la suit plus bas. Si, à un endroit, il passe trop ou trop peu d'eau, on y remédie par la surveillance, que l'on doit constamment exercer durant l'irrigation. Au second point D, l'on répète l'opération, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'eau de surplus atteigne l'ouverture d'un fossé de drainage, qui peut être en même temps un fossé d'irrigation pour d'autres terrains. La préparation du terrain pour l'application

* “ Nous ne cherchons pas ici à décrire les méthodes d'irrigation suivies ailleurs, mais nous espérons que les expériences faites en Californie seront avantageuses à d'autres régions et aux irrigateurs. Ces données vont jusqu'au mois d'août 1891.”

Wild Flooding.

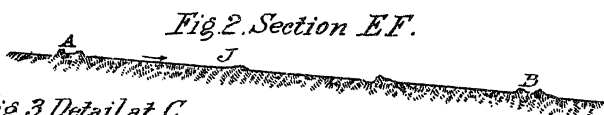
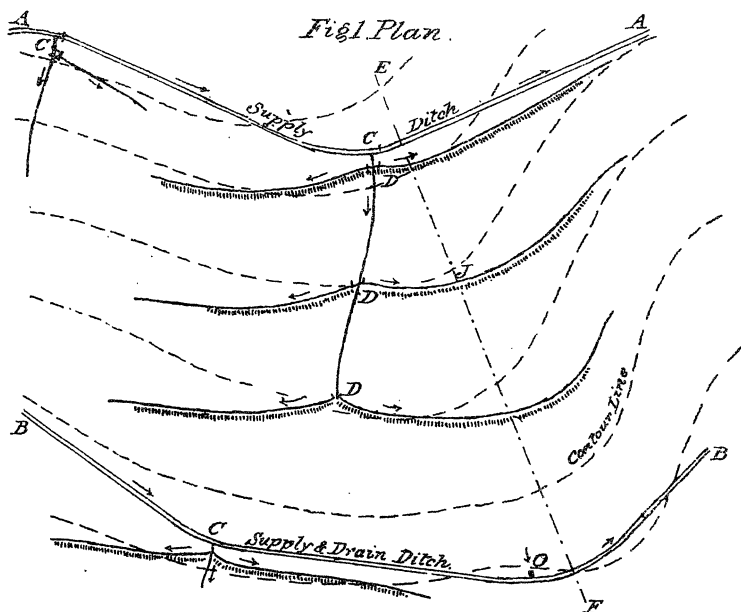
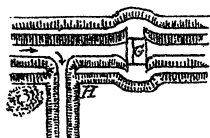


Fig. 3. Detail at C.



Check Gate in Supply Ditch.

Fig. 5. Plan

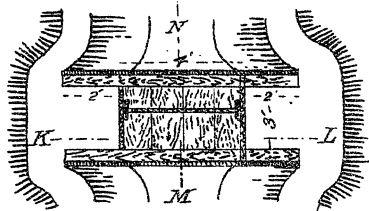


Fig. 4. Ditch at J.



Fig. 6. Section K.L.

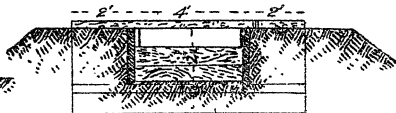


Fig. 7. Section M.N.

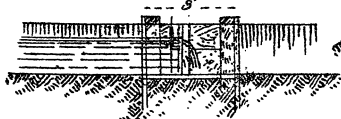


Fig. 1 Plan

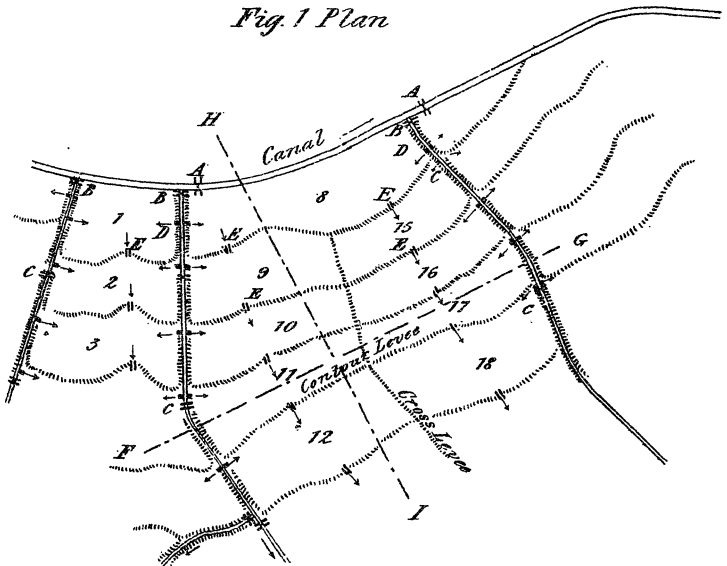


Fig. 2. Section FG (enlarged)



Fig. 3 Section HI (distorted).



Check-Levee Profiles

Fig. 4

Fig. 5



Fig. 6.



Ministère de l'Intérieur.

de cette méthode d'irrigation est très peu coûteuse, mais, vu la surveillance constante qu'il faut exercer, l'introduction des eaux entraîne de grandes dépenses. Un homme peut arroser de 1 à 2 acres par jour par la submersion sauvage. Cette méthode d'irrigation est quelquefois appelée "Irrigation Mustang".

"La figure 2 est une section de E à F. Les figures 5, 6 et 7 expliquent une disposition améliorée d'une barrière de quatre pieds pour un petit fossé d'alimentation.

SUBMERSION EN COMPARTIMENTS.

(Voir planche n° 2.)

"Quand le terrain doit être submergé par irrigation en compartiments, l'eau est amenée aux points les plus hauts de l'espace à arroser au moyen d'un canal ou fossé d'alimentation, dont des branches peuvent conduire dans la direction de la plus grande inclinaison de la surface du terrain, si elle n'est pas excessive. La distance entre ces fossés d'irrigation n'est pas très variable en pratique, étant quelquefois d'un demi-mille, mais cette distance ne peut être permise que lorsque l'on peut se procurer des volumes d'eau considérables pour la submersion.

"Plus ces fossés sont éloignés les uns des autres, plus leur capacité doit être grande. Le terrain qui se trouve entre ces fossés d'irrigation est divisé en compartiments par des digues construites de fossé en fossé sur les lignes de contour. Ces digues ne doivent pas avoir plus de 12 à 18 pouces de haut. Le terrain de l'une à l'autre peut avoir une inclinaison totale de six pouces à un pied. Lorsque le terrain est suffisamment plat pour permettre une inclinaison moindre entre les digues, il vaut encore mieux adopter une inclinaison de moins de six pouces. Lorsque la pente est tellement raide qu'il faut des digues éloignées de plus d'un pied les unes des autres, afin d'avoir entre elles l'espace nécessaire pour la construction de la levée, l'on doit adopter quelque autre système d'irrigation.

"Lorsque les compartiments entre les fossés et les digues de contour sont trop grands, ils sont fréquemment subdivisés par une digue transversale à mi-chemin entre les deux fossés. Cette méthode d'irrigation est expliquée par les plans et les diagrammes de la planche n° 2.

"Aux points AA du canal principal, se trouvent des barrages d'arrêt (trappes ou barrières). A BBB sont les barrières supérieures des fossés d'irrigation. A CCC sont des barrages d'arrêt dans les fossés d'irrigation. A DDD se trouvent des portes dans les côtés des fossés d'irrigation, qui servent à recevoir l'eau dans les compartiments à arroser. A EEE sont des barrières dans les digues entre les compartiments à travers lesquelles le surplus de l'eau de tout compartiment peut couler dans celui qui se trouve au-dessous.

"Pour arroser le compartiment n° 1, l'eau est introduite dans les fossés d'irrigation de chaque côté, et de ces fossés dans le compartiment par DD. Un volume d'eau aussi fort que possible est poussé dans ce compartiment jusqu'à ce que la digue de contour l'appuie sur la digue du canal principal. Dès que cela se produit, l'irrigation du terrain dans ce compartiment est complétée, et la barrière à E entre 1 et 2 est ouverte en même temps que sont ouvertes les portes des deux fossés d'irrigation dans le compartiment n° 2, et l'opération est répétée pour chaque compartiment jusqu'à ce que le dernier entre les deux premiers fossés d'alimentation ait été rempli. Le surplus de l'eau provenant du dernier compartiment peut être poussé dans un drain ou dans des canaux d'irrigation inférieurs, selon les circonstances locales.

"Lorsque tout le terrain se trouvant entre les deux fossés d'irrigation supérieurs a été submergé, on fait passer l'eau dans le compartiment n° 8. Si l'on peut se procurer de l'eau en quantité suffisante pour les fossés à la droite et à la gauche du compartiment n° 8, alors la submersion des n°s 9 et 15, 10 et 16, etc., peut se faire simultanément, sinon l'irrigation doit se faire dans l'ordre dans lequel les compartiments sont numérotés dans le diagramme. Sur un sol sablonneux, ou sur une terre franche sablonneuse, le temps requis pour remplir un compartiment ne devrait pas dépasser trois heures, si non il y aura une grande perte d'eau. Si un compartiment ne peut pas être rempli dans cet espace de temps, la dimension n'en a pas été convenablement adaptée à la quantité d'eau disponible. Ou le compartiment est trop grand, ou l'on n'y a pas fait entrer assez d'eau.

"Sur un sol fort qui n'absorbe pas l'eau aussi promptement qu'un sol sablonneux, le temps requis pour remplir un compartiment ne devrait pas dépasser vingt-quatre heures. En pratique, l'on fait des compartiments très grands, ayant jusqu'à 60 acres d'étendue, et la quantité d'eau que l'on y fait entrer pour les submerger a atteint jusqu'à 250 pieds cubes par seconde. Cette étendue pour un seul compartiment n'est pas à propos, et l'on devrait la considérer simplement comme forme temporaire d'un système d'irrigation très étendu.

"Des compartiments ayant une étendue de 8 à 10 acres sont considérables, et les dimensions préférées sont de 2 à 5 acres.

"Les digues en usage pour l'irrigation par cette méthode peuvent être temporaires ou permanentes. Si elles sont temporaires, elles sont labourées après l'irrigation, afin de ne pas nuire aux opérations agricoles. Si elles sont permanentes, le contour peut en être celui représenté par la figure 4, ou celui représenté par la figure 5. Quelquefois elles sont même plus à pic, avec une crête encore plus étroite que celle indiquée dans la figure 5.

"Le contour indiqué dans la figure 4 prend rapidement de la vogue. C'est le seul qui puisse être recommandé. La digue plate ne nuit à aucune opération agricole; elle se laboure et se cultive comme toute autre partie du champ, et produit généralement la même récolte. On l'élève en labourant le sol à droite et à gauche du centre de la digue sur une bande de 80 à 100 pieds de largeur. Le terrain ameublé par la charrue est ramené vers le centre, et on le trouvera suffisant pour les digues dont l'on a ordinairement besoin. L'alfalfa et le grain sont les récoltes ordinairement arrosées par la submersion en compartiments à contours.

“ Le coût de la préparation du terrain pour l'application de cette méthode d'irrigation en compartiments permanents varie de \$2.56 à \$5 l'acre. Naturellement, l'on peut dépasser considérablement ces chiffres, si la surface du terrain a une trop grande inclinaison, ou si elle est très brisée par des trous ou des vallons et des éminences. L'irrigation faite par cette méthode est beaucoup moins dispendieuse que l'irrigation par submersion sauvage. Le seul travail requis des surveillants consiste à ouvrir et à fermer les barrières, et à prendre soin des digues d'arrêt. Lorsque le sol sera bien préparé pour cette méthode d'irrigation et que l'approvisionnement d'eau sera abondant, le coût de chaque introduction d'eau variera de 3 à 30 centins par acre. Nous trouvons les meilleurs exemples d'irrigation d'après cette méthode dans l'île de Kern, sur le canal de Calloway; sur la ferme Buena-Vista, arrosée par les canaux de la Compagnie hydraulique de la vallée de Kern, dans le comté de Kern; près de Borden et de Madera, comté de Fresno; sur les ranches Columbia et Chowchilla, arrosés par le canal de Chowchilla; du côté ouest de la vallée du San Joaquin, et en divers endroits de la vallée de la Sacramento.

SUBMERSION EN COMPARTIMENTS RECTANGULAIRES NON NIVELÉS.

(Voir planche n° 3.)

“ Lorsque la surface du sol est assez égale, il est souvent possible de substituer le système de compartiments rectangulaires aux compartiments de forme irrégulière du système de digues à contour. Cela peut se faire soit en plaçant les principales digues d'arrêt aussi parallèlement que possible aux lignes de contour, soit en adaptant les lignes extérieures des compartiments à une direction désirée, sans égard au sens de la plus grande inclinaison de la surface du sol. D'après ce système d'irrigation, les principales digues, ainsi que les digues transversales, doivent avoir une hauteur variée. Sous ce rapport, il diffère sensiblement du système de compartiments, d'après lequel les dimensions des digues d'arrêt principales sont uniformes.

“ Les dimensions des digues sont très variables lorsque les lignes de digues sont adoptées arbitrairement, sans égard à la direction des lignes de contour. Ce système d'irrigation est expliqué par des diagrammes à la figure 3. Le terrain est supposé s'incliner doucement de l'angle supérieur du côté-gauche de la figure 1 à l'angle inférieur du côté droit. Le point du terrain le plus élevé dans chaque compartiment est en conséquence à l'angle supérieur du côté gauche. Toutes les digues ainsi que les bords des rigoles doivent être plus élevés qu'en tout autre endroit au-dessus de la surface du sol à l'angle inférieur du côté droit de chaque compartiment. La dimension du compartiment doit nécessairement être plus petite que la dimension requise pour les digues de contour, à moins que la surface du sol ne soit très plate. Mais le méthode de mettre l'eau après que le terrain a été préparé est la même que pour la submersion en compartiments. Le système de submersion en compartiments rectangulaires a le grand avantage de permettre d'adapter les digues et les lignes de rigoles à la direction des rangs d'arbres, de vignes, et l'on devrait l'adopter chaque fois que le permet la configuration du terrain.

“ Nous attirons l'attention sous ce rapport sur l'étendue de terrain de Kohler, West et Minturn, à Minturn, sur la rivière Chowchilla, comtés de Fresno et de Kern. (Voir planche n° 4.) A l'époque où nous avons visité ce terrain, en 1884, la plus grande partie en avait été plantée d'arbres et de vignes. L'irrigation en était faite par l'eau détournée de la rivière Chowchilla. Une partie du terrain est préparée pour l'irrigation d'après la méthode par compartiments, le reste, d'après la méthode par compartiments rectangulaires.

“ Les compartiments rectangulaires sont disposés tels qu'indiqués dans le plan (fig. 1). Ils ont environ 660 pieds de long est et ouest, sur 330 pieds nord et sud. La méthode de recevoir l'eau et de la faire passer de chaque compartiment dans celui d'au-dessous aussitôt que la submersion du compartiment a été accomplie, est la méthode ordinaire déjà décrite. L'eau est fournie par les rigoles de distribution, disposées tel qu'indiqué par la figure 1.

“ La figure 3 fait connaître la disposition générale des travaux pour le détournement des eaux, et la figure 4 expliquera la disposition des barrières supérieures dans les différents canaux de distribution. Le sol du terrain de Kohler, West et Minturn est une terre franche légère et sablonneuse. Au-dessous repose un tuf dur qui est très près de la surface à la ligne orientale du terrain, mais le plongement vers l'ouest est en plus considérable que celui de la surface du sol. L'eau du fond est à environ 14 pieds au-dessous de la surface.

“ Lorsque l'irrigation a lieu avec une forte quantité d'eau (environ 16 pieds cubes par seconde), il faut six hommes pour prendre soin des barrières et surveiller les digues d'arrêt. Les surveillants sont divisés en deux équipes de trois, travaillant chacun pendant douze heures. Lorsque les digues sont construites sur les contours, l'étendue des différents compartiments varient, les plus considérables couvrant une superficie d'environ 20 acres. Les digues de contour sont entourées de lignes de six pouces. Elles sont toutes suffisamment hautes pour retenir l'eau à la profondeur de 1 pied.

“ L'irrigation, lorsqu'on submerge les compartiments de contour, se fait dans la proportion d'environ 40 acres par jour de 24 heures, et dans la proportion de 20 acres par jour pendant que le terrain couvert par des compartiments rectangulaires est arrosé. Il faut une plus grande proportion dans le dernier cas pour deux raisons : parce que le sol de ces compartiments est plus profond qu'aux endroits situés à l'est du chemin de fer, et parce que l'eau employée pour l'arroser est généralement subdivisée, vu qu'elle est destinée à arroser en même temps un certain nombre de compartiments, en raison de quoi une perte inutile d'eau a toujours lieu dans un sol poreux.

Flooding in Rectangular Checks.
(not level)

Fig. 1 Plan

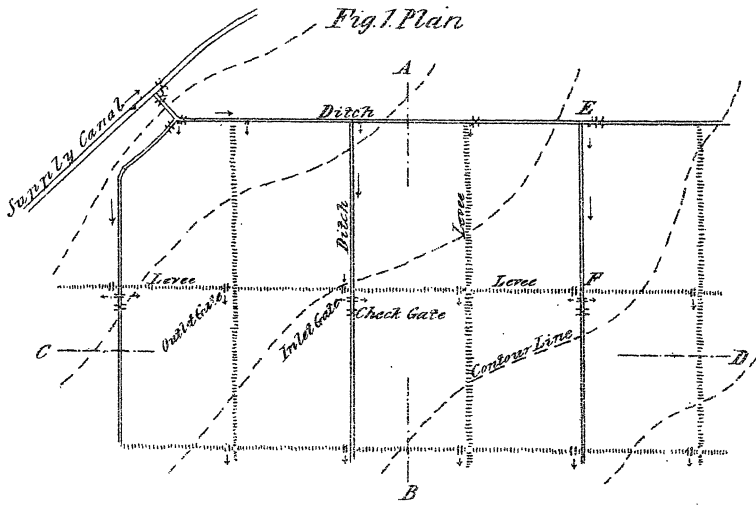


Fig. 2 Section A.B (distorted)

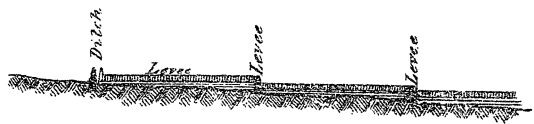


Fig. 3 Section C.D (distorted)



Fig. 4 Detail at E.

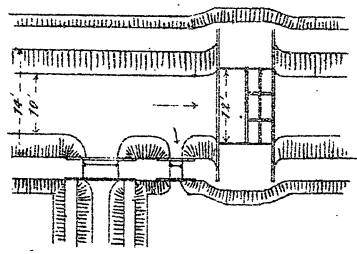
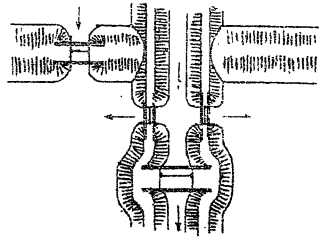


Fig. 5 Detail at F.



*Example of
Flooding in Contour and Rectangular Checks
without levelling.*

(Kohler, West and Minturn.)

Fig. 1. Plan.

Sec. 13, T. 9 S. R. 15 E.

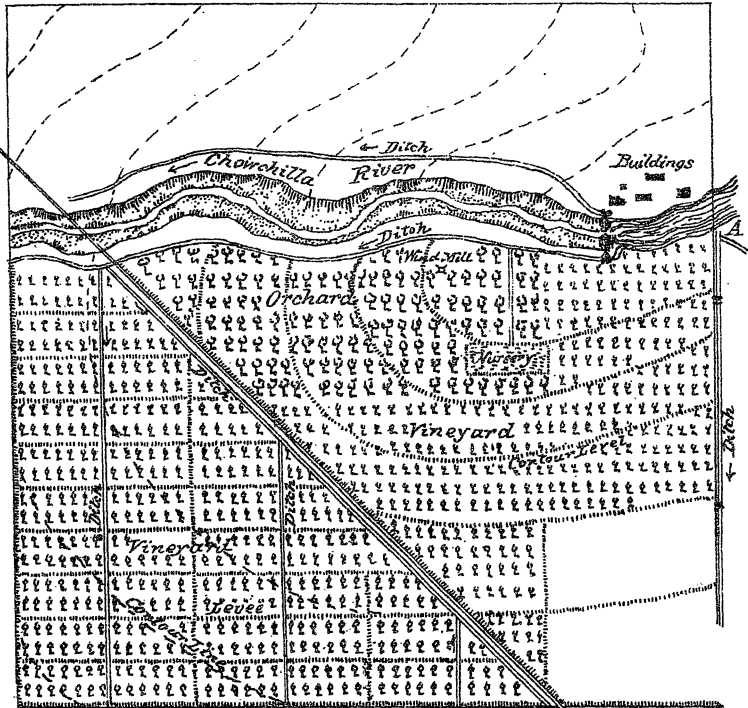


Fig. 2. Gates at A.

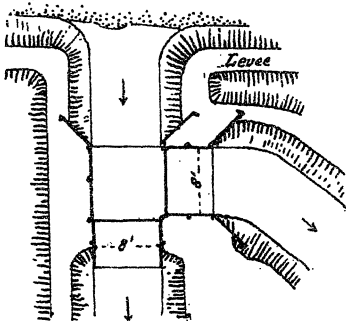
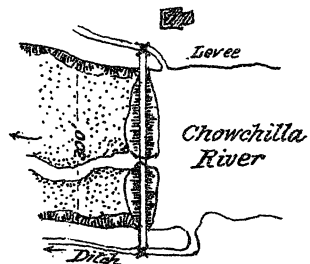


Fig. 3. Dam in Chowchilla River



Ministère de l'Intérieur.

SUBMERSION DES COMPARTIMENTS DE NIVEAU.

(Voir planche n° 5.)

“ Dans certaines localités, où la surface du sol n'est pas suffisamment égale pour permettre l'introduction de l'eau par l'une ou l'autre des méthodes déjà décrites sans une trop grande dépense, l'on a appliqué une autre méthode de submersion. Tel a été le cas près de Fresno. On a adopté la coutume de préparer le terrain pour submersion en construisant des compartiments rectangulaires et en rendant l'étendue comprise dans chaque rectangle de digues aussi unie que le permet la nature du sol.

“ La dimension et la longueur relatives des côtés des compartiments rectangulaires doivent toujours être adaptées au caractère particulier de la surface du terrain. Il est évident que si les compartiments sont très allongés dans la direction de la pente du terrain, il deviendra peut-être nécessaire de transporter une quantité très considérable de matériaux de l'extrémité la plus élevée d'un compartiment à son extrémité la plus basse. Il arrive très souvent que tout l'ouvrage de nivellement consiste à faire disparaître les monticules, et à déposer les matériaux ainsi obtenus dans les endroits bas du compartiment et le long de la ligne de la digue qui doit l'entourer. Il arrive quelquefois, comme dans les plaines sablonneuses du district de Fresno, que lorsque l'eau est mise sur la terre pour la première fois le sol devient compact, la surface s'affermirait. Cet affermissement peut être parfaitement régulier, mais ordinairement il est irrégulier, et souvent un affaissement du sol de surface a lieu par places, laissant des cavités ayant parfois 20 pieds de diamètre ou plus, et de 4 à 10 pieds de profondeur, qu'il faut remplir après un arrosage complet. Lorsqu'un tel affaissement a eu lieu, il est tout à fait évident que le nivellement complet de la surface du sol peut souvent se faire par un choix judicieux des endroits qui fournissent les matériaux pour cette fin, en faisant aussi peu de dépenses qu'en entraînerait un simple comblement accidentel des dépressions. Lorsque la surface du terrain est du caractère accidenté particulier de ce que l'on appelle généralement des “ondulations”, il en est de même.

“ Une étendue de terrain prise dans la *Central California Colony* (comté de Fresno) sert d'exemple de cette méthode d'irrigation, et la planche n° 5 l'explique. Le plan (fig. 1) représente les rigoles et les digues requises pour faire l'irrigation de seize petits compartiments de vignes et de seize plus grands compartiments d'alfalfa. L'eau est fournie par la rigole BA. Elle est distribuée aux différents compartiments par la rigole CD et les rigoles parallèles. Des digues basses très plates, juste assez hautes pour retenir avec une sûreté raisonnable environ 4 pouces d'eau, entourent chaque compartiment. Entre chacune des deux petites rigoles CD se trouvent deux rangées de compartiments. Chacun des compartiments de vignes a une étendue d'environ un quart d'acre. Les compartiments d'alfalfa sont plus grands, l'étendue de l'un étant d'environ $\frac{1}{4}$ acre, celle de l'autre de trois quarts d'acre.

“ L'irrigation d'une rangée de compartiments de vignes se fait en arrêtant l'écoulement de l'eau dans la rigole principale au-dessous d'une rigole d'irrigation, comme à B, et en introduisant l'eau graduellement dans les différents compartiments qui doivent être arrosés par la rigole d'irrigation. L'irrigation, sauf dans le cas de sols très imperméables, sera ordinairement complétée dès que l'eau aura recouvert tout le terrain d'un compartiment quelconque à une profondeur de 1 à 2 pouces. Plus le sol sera perméable, plus il sera important de fournir une quantité d'eau relativement considérable à chaque compartiment. Dès que l'on aura fourni assez d'eau à un compartiment, la barrière d'entrée, ouvrant la rigole de distribution sur un autre compartiment, sera ouverte, et l'on fermera la barrière venant du premier compartiment.

“ Lorsque, sur une terre franche sablonneuse, il faut plus de trois heures pour fournir ainsi assez d'eau à un compartiment quelconque, il y a quelque chose de défectueux dans la méthode d'introduire l'eau. Ou la dimension de chaque compartiment devrait être réduite, ou l'on devrait augmenter l'approvisionnement d'eau.

“ En 1882, l'on a vu un irrigateur occupé à arroser quatre petits compartiments d'alfalfa. Son approvisionnement d'eau était peu considérable, seulement environ 2.26 pieds cubes par seconde. Au lieu d'arroser à tour de rôle tous les différents compartiments, il proportionna l'eau entre les quatre, et il prit dix heures à les remplir, tandis qu'il ne lui aurait pas fallu plus d'une heure pour chacun s'ils avaient été remplis l'un après l'autre.

“ Revenant à l'exemple d'irrigation expliqué sur la planche 5, il est évident que l'introduction de l'eau dans les rigoles peut être arrêtée, soit au moyen de petites portes, soit au moyen de barrages temporaires en terre jetés avec une pelle durant l'irrigation. Les figures 2 et 3 présentent une barrière d'arrêt mobile de construction très simple. Elle se compose au fond d'une planche taillée inégalement, avec d'étroites bandes clouées de chaque côté de l'entaille, et d'une série de morceaux de planches détachés dont les extrémités peuvent glisser dans les rainures formées par les bandes dans le but de fermer l'entaille. Une barrière d'arrêt de ce genre peut être jetée en quelques minutes sur une rigole, à tout endroit où elle est nécessaire. On peut la rendre plus sûre en clouant à son bord inférieur et à ses côtés une bande de toile qui doit être fixée dans les matériaux employés au remplissage de l'excavation pratiquée pour recevoir la barrière. Une barrière permanente comme celle représentée dans la figure A peut être disposée ainsi que nous l'avons déjà expliqué dans les figures 5 et 6, pl. n° 1.

“ Les barrières d'entrée de la figure C, des petites rigoles aux divers compartiments, sont disposées en forme d'un petit ponceau, tel que représenté aux figures 4 et 5, pl. n° 5, ou elles ont la forme représentée aux figures 7 et 8. La disposition des digues, des rigoles et des barrières au point D de la figure 1 est expliquée par les figures 6 et 7.

“ Aucun drainage n'est combiné avec cette méthode d'irrigation. Toute l'eau introduite dans un compartiment est absorbée par le sol. Il est à remarquer, en ce qui se rattache aux épreuves

faites par les premiers irrigateurs près de Fresno, que la quantité d'eau absorbée par le sol, ou plutôt filtrant à travers le sol, était parfois énorme. On a noté des cas où il a coulé assez d'eau sur une étendue de 20 acres pendant un seul arrosage pour couvrir cette étendue et atteindre une profondeur moyenne de 5 pieds, et nous pouvons citer des exemples où la quantité d'eau fournie dans une saison aurait suffi à remplir un réservoir de 20 pieds de profondeur de la même étendue que l'espace arrosé.

“ La préparation du terrain pour l'irrigation par submersion dans des compartiments de niveau est beaucoup plus coûteuse que la préparation du terrain pour l'irrigation par une des autres méthodes déjà décrites.

“ Il faut environ \$15 à \$50 par acre pour préparer convenablement la surface, et pour construire les rigoles et les barrières nécessaires. Mais l'introduction de l'eau lorsque l'on a préparé convenablement le terrain est beaucoup moins dispendieuse que par d'autres méthodes, et cette méthode d'irrigation permet un usage très économique de l'eau, car la perte par absorption inutile dans les sous-sols est réduite dans la même proportion que le temps requis pour le remplissage des différentes rigoles.

IRRIGATION EN REMPLISSANT D'EAU LES SOUS-SOLS.

(Voir planche n° 7).

“ On prétend souvent que de grandes étendues de terrains sont arrosées par absorption latérale d'eau provenant de canaux ou de rigoles. De fait, l'absorption latérale ne s'étend pas au delà d'une très courte distance d'un cours d'eau, à moins qu'elle ne fournisse de l'eau à un sol très perméable reposant sur un sous-sol d'argile, ou autre formation imperméable. Le phénomène de l'arrosage du sol à certain point éloigné du cours d'eau qui fournit l'eau est dû ordinairement à une cause très différente. Lorsque la surface de l'eau du sol est bien près d'être de niveau, l'effet d'un approvisionnement supplémentaire pour les sous-sols, par mouvement descendant, d'eau provenant de canaux et de rigoles, sera de la faire hausser. Elle s'élèvera très rapidement aux endroits où la plus grande partie de l'eau s'enfonce dans le sol, mais il est possible qu'elle monte sur une très grande étendue de pays. La pression hydrostatique exercée par l'eau qui s'enfonce s'étend dans toutes les directions, et peut causer un déplacement et une crue de l'eau même à des points très éloignés. Si l'eau pénètre dans des sous-sols perméables en plusieurs endroits à travers une région relativement plate, il est possible qu'elle fasse hausser l'eau de la sub-surface suffisamment pour amener l'humidité de dessous à la portée des forces capillaires et hygroscopiques des sols de surface.

“ Cela a lieu dans la région du Marécage des Moules (*Mussel Slough*), et c'est devenue la méthode ordinaire d'irrigation dans cette région. Le même phénomène s'observe près de Fresno et en d'autres endroits au nord de la rivière Kings.

“ La méthode d'irrigation, en remplissant d'eau les sous-sols, telle qu'appliquée dans la région du Marécage des Moules, est expliquée à la planche n° 7. La figure 1 représente un espace de 160 acres. Dans l'angle nord-est se trouve un petit verger et un champ d'alfalfa de quelques acres. L'alfalfa est entouré d'une digue, de sorte qu'au moins une fois par année il est possible de la submerger pour extermir les gophers. Un canal principal traverse le champ, et de ce canal partent des rigoles de distribution qui passent le long des lignes ouest et nord du champ. De petites rigoles d'irrigation, séparées par une distance d'environ 600 pieds, amènent l'eau des rigoles de distribution. L'inclinaison de ces rigoles est très légère, afin que l'eau y coule lentement durant la saison d'irrigation.

“ Dès que l'on peut se procurer de l'eau pour l'irrigation, elle est détournée dans toutes les rigoles (qui peuvent être permanentes ou temporaires), et la distance pour atteindre l'eau du sol d'octobre à décembre, telle qu'indiquée dans la figure 2, diminue graduellement jusqu'à ce que l'eau se trouve partout à une profondeur de quelques pieds seulement au-dessous de la surface. Dès que l'irrigation est complète, l'eau n'est plus introduite dans les rigoles d'irrigation, et la profondeur de l'eau commence à augmenter lentement. Après un examen attentif, l'on a constaté qu'avant que l'irrigation commençât, c'est-à-dire, avant 1870, la distance qui séparait l'eau du sol variait partout dans cette région de 15 à 18 pieds. Sauf sur les bords extrêmes de la région, l'eau ne baisse pas à plus de 8 pieds au-dessous de la surface durant l'automne. Au printemps et au commencement de l'été, elle se tient à peu près à 2 ou 4 pieds de la surface, à cause de la présence de l'eau dans les rigoles d'irrigation.

“ Nous verrons que là où cette méthode d'irrigation est appliquée, les terrains situés entre les espaces arrosés peuvent retirer un plein avantage de l'irrigation, sans que les propriétaires soient obligés de contribuer à l'établissement ou à l'entretien du système d'irrigation. Le simple fait que l'eau souterraine s'est élevée de 18 à 8 pieds de la surface peut, dans plusieurs cas, être d'un grand avantage.

“ Le système qui consiste à faire monter les eaux souterraines jusqu'à la surface du sol a le mérite d'être très peu dispendieux. Il est cependant sujet à de sérieuses objections quand les sols ou les sous-sols contiennent beaucoup d'alcali. Dans ces cas, les sels alcalins sont amenés à la surface par le mouvement ascendant de l'eau, et il arrive naturellement qu'ils s'y accumulent. Plusieurs des irrigateurs de la région du Marécage aux Moules affirment que l'alcali monte ainsi, et que les joncs poussent en quantité parmi l'alfalfa, et qu'ils ont souvent envahi des parties de champs de grain.

IRRIGATION PAR SILLONS.

“ La méthode qui n'est pas la moins importante, au sujet de l'introduction de l'eau sur le terrain, est celle que l'on appelle ordinairement l'irrigation par sillons, méthode presque universellement

Furrow Irrigation of Grain.

Fig. 1. Furrows in the direction of greatest slope

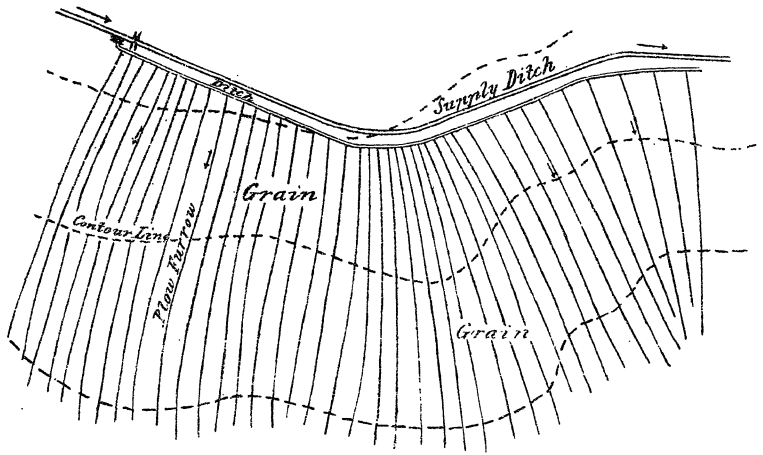
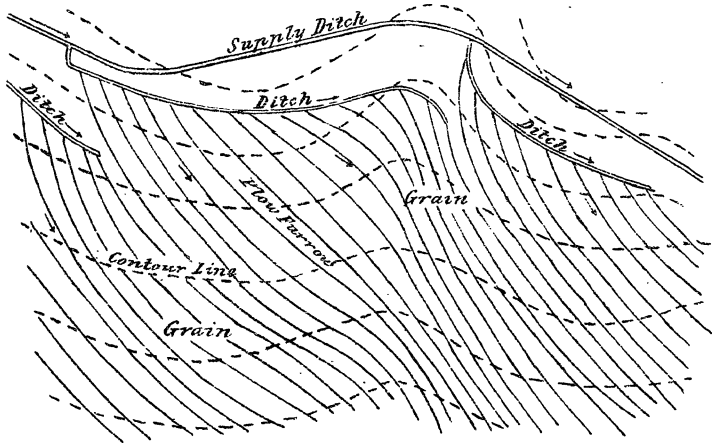


Fig. 2. Furrows at less than greatest slope.



Irrigation by filling Subsoils with water.
Mussel Slough Country.

Fig. 1 Plan.

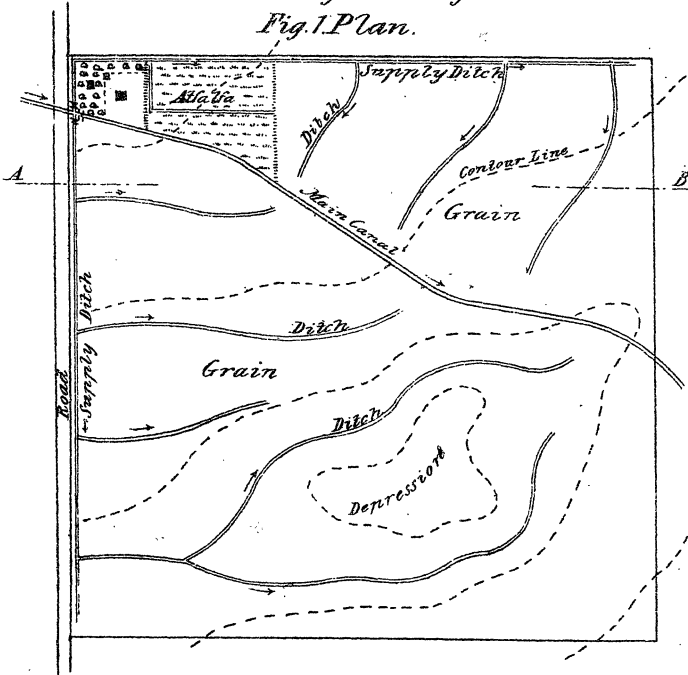
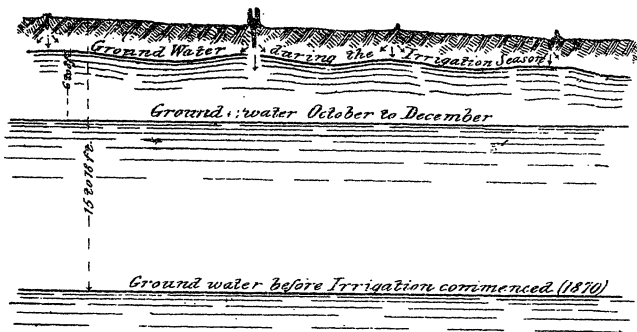


Fig. 2. Section AB.



Ministère de l'Intérieur.

adoptée pour l'irrigation des vergers, des vignobles, du coton, du houblon, des légumes ou autres plantes que l'on peut avantageusement disposer en rangs. Par cette méthode d'irrigation l'on tend à humecter seulement les couches du sol où pénètrent les racines des arbres et des plantes. Le drainage de surface est parfois combiné avec cette méthode d'irrigation. Plus souvent, cependant, l'on ne fait pas attention au drainage, le but que l'on se propose étant d'introduire dans chaque sillon à peine assez d'eau pour arriver au but désiré.

“ Nous pouvons mieux décrire cette méthode d'irrigation sous les en-têtes suivants :—

“ Irrigation par sillons de grains.

“ (a) Avec sillons dans le sens de la plus forte inclinaison.

“ (b) Avec sillons à travers la direction de la plus forte inclinaison.

“ Irrigation par sillons de vergers, de vignobles, etc.

“ (a) Avec drainage.

“ (b) Sans drainage.

“ Irrigation par sillons en compartiments horizontaux.

“ Irrigation par sillons de légumes.

“ Irrigation par sillons de vergers plantés sur le versant des collines, etc.

“ Tous ces cas spéciaux ont été expliqués avec des diagrammes, auxquels nous renverrons en faisant la description de chacun.

IRRIGATION PAR SILLONS DE GRAINS AVEC SILLONS DANS LE SENS DE LA PLUS FORTE INCLINAISON.

(Voir planche n° 6, fig. 1.)

“ Même lorsque l'on peut se procurer de l'eau pour l'irrigation d'une terre semée de grain, le cultivateur n'est pas porté à faire les dépenses supplémentaires d'introduire l'eau sur cette terre, tant qu'il peut espérer avoir assez de pluie pour faire mûrir ses récoltes. Dans la région très arrosée de la vallée de San-Joaquin, la moyenne de la pluie qui tombe annuellement est d'environ 10 pouces. Cela suffit pour produire de bonnes récoltes, si la pluie tombe au temps convenable. C'est ce qui n'arrive pas toujours, et, de plus, la pluie est tout aussi souvent au-dessous de la moyenne qu'au-dessus. En conséquence, il arrive souvent que l'eau doit être introduite au printemps de l'année pour rafraîchir les champs de grain desséchés. Si ces champs sont préparés pour la submersion, l'on aura recours à cette méthode d'irrigation. S'ils sont situés dans une région comme celle du Marécage aux Moules, on gardera des rigoles remplies d'eau, et un petit nombre de nouvelles seront peut-être construites pour hâter la crue des eaux souterraines. Mais s'il n'en est pas ainsi, alors il s'agit de savoir comment introduire l'eau très rapidement à la surface. La méthode que l'on a adoptée dans certaines localités, par exemple près de Kingsbury, consiste à arroser en sillons parallèles. La même méthode a aussi été appliquée avec succès pour l'arrosage du terrain avant qu'il soit labouré et avant que les semences soient jetées en terre.

“ Si l'inclinaison de la surface du terrain n'est pas trop grande, les sillons, qui sont généralement profonds, sont tracés dans le sens de l'inclinaison. Ils sont placés à 8 ou 12 pieds de distance, selon la perméabilité du sol. L'eau y est introduite par de petites rigoles, qui les traversent généralement à des intervalles de 100 à 200 verges. L'irrigation commence à la partie la plus élevée du champ. L'eau est introduite en même temps dans un certain nombre de sillons, et des surveillants en arrêtent ou en aident l'écoulement de manière à pénétrer toute la surface du sol. On se propose ainsi d'arroser toutes les parties du champ. Ce système d'irrigation comporte beaucoup de travail et une surveillance attentive. Il est relativement dispendieux.

IRRIGATION PAR SILLONS DE GRAIN AVEC SILLONS À TRAVEVS LA DIRECTION DE LA PLUS GRANDE INCLINAISON.

(Voir planche n° 6, fig. 2.)

“ Cette méthode d'irrigation est analogue à celle qui vient d'être décrite, si ce n'est que, à cause de la trop grande inclinaison de la surface du terrain, les sillons de la charrue sont tracés sur des lignes de pente, déterminées d'avance. Plus l'inclinaison de la surface est grande, plus doit être grande la déviation des sillons de la direction de la plus forte inclinaison. Ordinairement, l'on ne s'occupe pas du tout de bien égoutter le champ arrosé de cette manière, le but de l'irrigateur étant de fournir juste assez d'eau pour arroser le sol de surface.

“ Les sillons dont on se sert pour la distribution de l'eau destinée à l'arrosage du grain sont labourés, dès que l'irrigation a eu lieu, afin qu'ils ne nuisent pas aux opérations agricoles subséquentes.

IRRIGATION PAR SILLONS DE VERGERS, DE VIGNOBLES, ETC., AVEC DRAINAGE.

(Voir figs. 1 et 2, planche n° 8, et fig. 2, planche n° 9.)

“ Chaque fois que des plantes disposées en rangs doivent être arrosées, la méthode naturelle d'introduire l'eau sur le sol consiste à l'amener dans des sillons pratiqués entre les rangs. D'après cette méthode d'irrigation, lorsque les rangs sont très éloignés, il peut quelquefois être opportun de creuser un sillon pour l'eau de chaque côté des rangées d'arbres ou de vignes. Ordinairement, cependant, l'on préfère un seul sillon entre toutes les deux rangées d'arbres ou de vignes.

“ Les sillons sont généralement pratiqués en labourant entre les rangs à partir du centre, élevant ainsi le terrain près des rangs, et l'abaissant au milieu. Le labourage est terminé en faisant un

double sillon du dernier. Quelquefois des machines à rigoles, préparées spécialement pour cette fin—par exemple un long bloc de bois dont l'extrémité est en forme de coin—sont passées dans les sillons de la charrue pour les préparer finalement pour recevoir l'eau.

“ Cette méthode d'irrigation peut mieux s'expliquer en consultant la planche n° 8, fig. 1. Les rigoles fournissant l'eau y sont représentées par des doubles lignes, ou par de grosses lignes simples. De ces rigoles, l'eau est introduite dans les sillons entre les rangées d'arbres, de vignes, de houblon, ou de coton, selon le cas. On a le soin de l'introduire en même temps dans un nombre suffisant de sillons pour en réduire le cours dans chacun, afin qu'il n'en résulte aucun lavage du sol. A l'extrémité inférieure de chaque sillon, l'eau se réduit dans une petite rigole à drainage, qui la transporte pour usage ultérieur. Elle coule dans chaque sillon assez longtemps pour qu'elle soit suffisamment absorbée dans son cours par le sol meuble. L'introduction de l'eau devrait toujours commencer à l'endroit le plus élevé du champ à arroser. Les sillons, généralement, n'ont pas plus de 300 pieds de longueur, à moins que la surface du terrain ne soit ordinairement unie et que le sol ne soit parfaitement imperméable.

IRRIGATION PAR SILLONS DE VERGERS, VIGNES, ETC., SANS DRAINAGE.

(Voir fig. n° 3, planche n° 8.)

“ Il arrive souvent que le sol à arroser absorbe l'humidité si rapidement qu'il y a peu ou point de danger de fournir de l'eau à un endroit quelconque du champ en quantité assez considérable pour endommager les plantes qui y croissent. On a donc adopté la coutume générale d'arroser au moyen de sillons à partir des points les plus élevés d'un champ jusqu'aux points les plus bas, sans s'occuper du drainage. Les rigoles et les sillons sont disposés tel qu'indiqué dans la fig. 3, et l'on a bien le soin de n'introduire dans chaque sillon que juste ce qu'il faut d'eau pour l'humecter d'un bout à l'autre.

IRRIGATION PAR SILLON DANS LES COMPARTIMENTS NIVELÉS.

(Voir fig. 1, planche n° 9.)

“ Lorsque l'on craignait, il y a quelques années, que le phylloxera n'étendit ses ravages dans les vignobles du comté de Fresno, quelques vigneron ont jugé à propos de disposer toutes les vignes en compartiments qui pouvaient être complètement submergés. Heureusement, cette submersion destinée à combattre le phylloxera n'est jamais devenue nécessaire. Mais la préparation du terrain que l'on avait faite fit adopter une nouvelle méthode d'introduire l'eau sur le terrain. Une rigole d'alimentation introduit l'eau dans une petite rigole creusée sur un côté de chaque compartiment, et de là elle passe dans des sillons profonds et horizontaux qui ont été tracés à tous les deux rangs de vignes. Dès que l'eau a rempli tous les sillons, l'irrigation est complète, et la tête de la rigole d'arrêt est fermée.

IRRIGATION PAR SILLONS DE LÉGUMES.

(Voir planche n° 11.)

“ Lorsque l'on doit répéter l'irrigation plus souvent que dans le cas des vergers, des vignobles, etc., comme dans le cas des légumes, la surface du sol est préparée avec plus de précaution pour l'introduction de l'eau ; le système d'arrosage est simplifié. On a l'habitude de disposer la plus grande partie des légumes, des fraises, etc., en rangs rapprochés les uns des autres. Chaque rang est sur une élévation de terrain de quelques pouces à un pied de hauteur. Les rangs sont courts, variant de 5 à 20 verges. L'eau est fournie à une étendue de légumes par une rigole creusée sur le terrain le plus élevé. De là à angle droit avec la direction des rangs de légumes, des rigoles d'embranchement conduisent jusqu'au bout du rang. Tous les rangs de légumes et la dépression qu'il y a entre eux sont horizontaux. L'eau est introduite par la petite rigole d'irrigation dans le sillon ou dépression qu'il y a entre les rangs à droite et à gauche, puis elle est arrêtée à des endroits convenables dans la rigole d'irrigation jusqu'à ce que tous les sillons au-dessus de ces endroits aient été remplis. Le surplus de l'eau restant dans les sillons lorsque les barrières et les barrages ont été enlevés, repassera, dans une certaine mesure, dans la rigole d'irrigation ; le reste sera absorbé par le sol. Les figures 1, 2, 3 et 4 de la planche n° 11 représentent parfaitement la disposition des rigoles et des digues nécessaires pour cette irrigation.

SYSTÈME D'IRRIGATION PAR SILLONS SUR LE VERSANT DES COLLINES.

(Voir planche n° 10.)

“ Sans chercher à discuter d'une manière élaborée les meilleures méthodes d'irrigation des terrains situés sur le versant des collines, nous désirons ici signaler à l'attention une méthode appliquée par un irrigateur intelligent sur un versant de colline modérément raide planté d'arbres fruitiers, à quelques milles plus haut que Poterville, dans le comté de Tulare. Le sol était de la nature d'une terre de marais desséché, de couleur très foncée, collant à l'humidité, se brisant et s'émiettant à la sécheresse.

“ La rigole d'alimentation suivait une ligne en pente autour du versant de la colline au-dessus du vergé. A des endroits choisis, elle était saignée par de plus petites rigoles, qui transportaient

Furrow Irrigation
of Vineyards and Orchards.

Fig. 1 With Drainage.

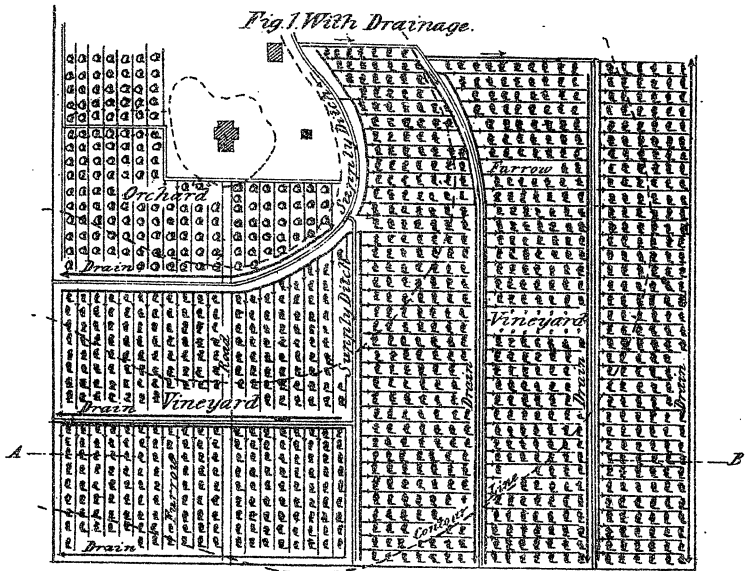
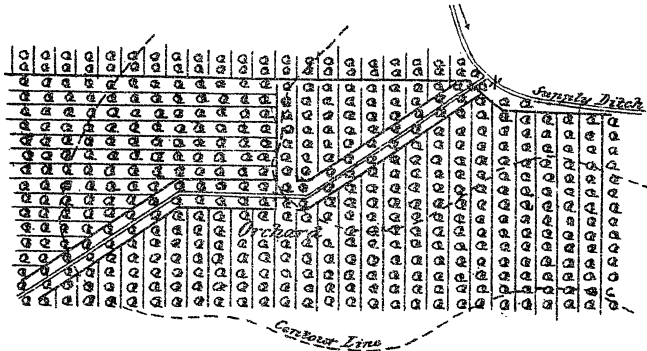


Fig. 2. Section AB



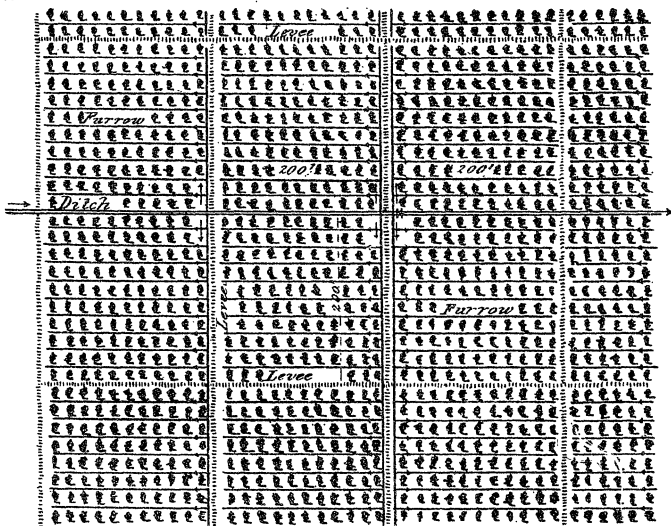
Fig. 3 Without Drainage.



Furrow Irrigation of Vineyards Plate 9

in level Checks.

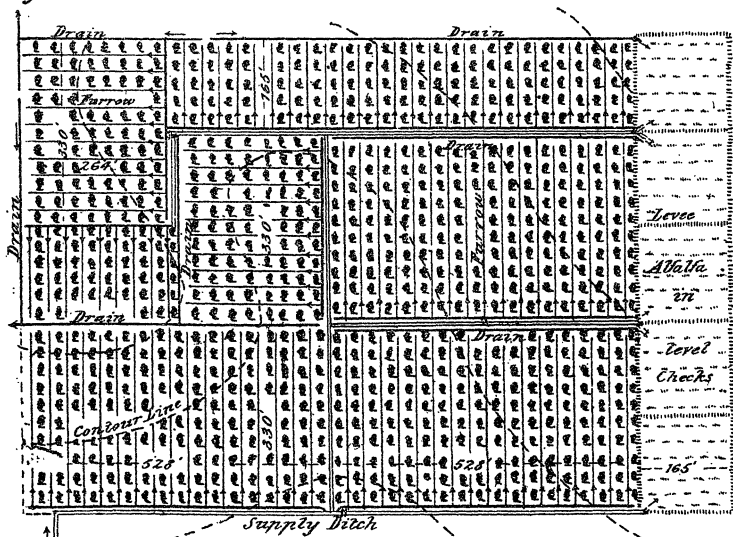
Fig. 1.



Furrow Irrigation with Drainage.

Fig. 2.

Vineyard near Fresno.



Hillside Irrigation
Furrow System

Orchard near Porterville

Fig. 1.

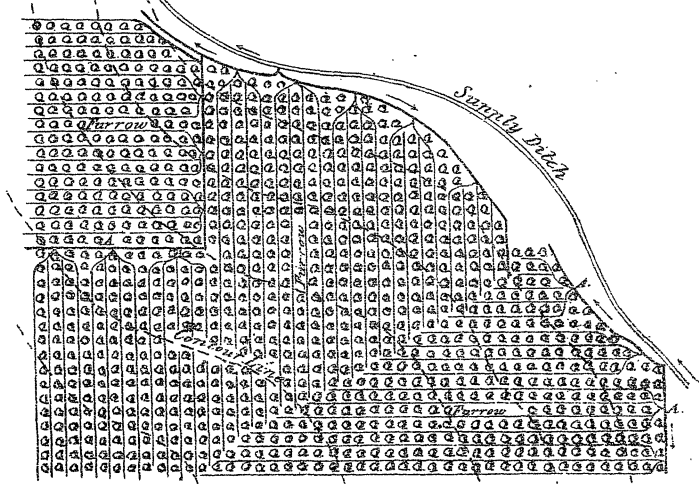


Fig. 2. Detail at A.

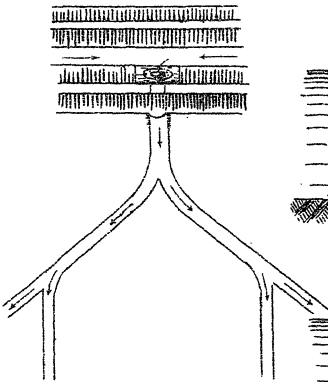
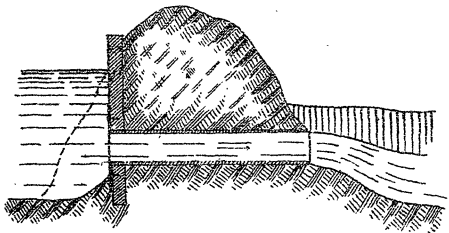
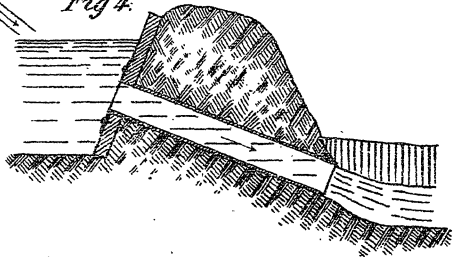


Fig. 3.



Furrow Inlet Tube.

Fig. 4.



Irrigation of Vegetables, Berries, or other Crops closely set in rows.

Fig 1 Plan

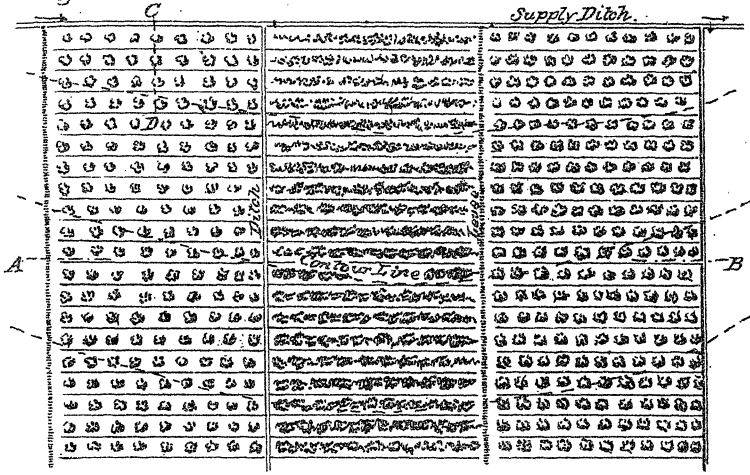


Fig 2

Section A B



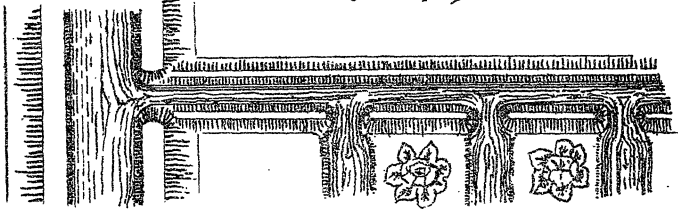
Fig 3.

Section C D (enlarged)



Fig 4.

Part of Plan (enlarged)



l'eau le long du versant de la colline, au-dessous de la rigole principale, sur une pente un peu plus forte. Dans les levées inférieures de ces rigoles d'irrigation, des tubes de fer-blanc étaient enclavés, ajustés dans des planches reposant contre le côté intérieur de la levée de la rigole, tel que représenté dans les figures 2, 3 et 4 de la planche n° 10. Ces tubes étaient employés pour obvier à la nécessité d'ouvrir les levées de la rigole, et pour empêcher que l'eau ne fit des ouvertures dans ces levées, ce qui arriverait si les tubes n'étaient pas employés. Ce ne sont que des accessoires temporaires pour la levée, et ils sont enlevés dès qu'ils ne sont plus nécessaires à des points en particulier.

“ On peut faire ces tubes avec n'importe quelle matière mince, comme la tôle galvanisée ou le fer-blanc, qui peuvent facilement prendre la forme qu'on veut leur donner. Le grand avantage que présente l'emploi de quelque chose de semblable à ces tubes, c'est la facilité avec laquelle cela permet de régler la quantité d'eau prise à un point quelconque de la rigole.

“ L'eau distribuée par chaque tube était partagée dans trois ou quatre sillons, tracés tel qu'indiqué par la figure 1 à tous les deux rangs d'arbres, à travers un sol bien labouré et bien pulvérisé. Un seul surveillant, sans grande fatigue, pouvait seul prendre soin de trente sillons dans lesquels coulait l'eau. Après l'irrigation, toute la couche de surface du sol du verger était humide, et une grande quantité d'eau avait pénétré dans le sous-sol.

Le plan ci-joint explique la méthode projetée de l'introduction de l'eau pour des fins d'irrigation sur la propriété de M. W^m Pearce, près de Calgary, Alberta.

Pour l'application d'un système de ce genre, il est d'abord nécessaire que les arpentages requis soient faits pour permettre de placer sur le plan les contours de l'étendue à arroser; lorsque cet examen a été fait, le meilleur endroit pour placer la rigole principale et les rigoles latérales est facilement choisi, et ces dispositions préliminaires ayant été prises, les sillons destinés à la distribution générale de l'eau peuvent être tracés.

Dans le système figuré, l'on remarquera que l'étendue à arroser a relativement peu de pente, et que les contours ont été déterminés pour chaque six pouces. Dans les champs dont l'inclinaison est prononcée, cette précaution de l'arpentage ne serait probablement pas nécessaire, mais sur les terrains plats, la valeur d'un arpentage attentif, et l'intelligence apportée à appliquer le système de manière à arroser la plus grande étendue de terrain possible, sont très clairement démontrées par le plan ci-annexé.

Des irrigateurs inexpérimentés sont en règle générale portés à mettre une quantité d'eau excessive sur la terre, ce qui amène l'habitude d'employer l'eau inutilement, et, dans plusieurs cas, cela cause un tort sérieux au terrain par la production de l'alcali.

En l'absence de règles basées sur une expérience réelle, acquise dans notre région aride, relativement à la quantité d'eau nécessaire aux différentes récoltes, la plupart des irrigateurs, avant de bien connaître le volume d'eau, ou le nombre d'irrigations qu'il faut pour produire les meilleurs résultats, devront dans une grande mesure faire des épreuves pendant quelque temps; mais, d'après l'expérience acquise dans les pays où l'irrigation est pratiquée depuis longtemps—et nous pouvons l'accepter—la sursaturation n'est pas sage, et l'on ne devrait pas mettre sur la terre plus d'eau qu'il n'en faut réellement pour faire mûrir les récoltes.

RÉSULTATS DE L'IRRIGATION.

Nous ne saurions baser d'exposés, relativement aux résultats attendus de l'irrigation de la partie aride des Territoires du Nord-Ouest, sur les quelques travaux, souvent exécutés à titre d'expérience, qui y ont été faits durant les deux dernières années pour procurer des récoltes par ce moyen; il nous faut donc encore mettre à contribution l'expérience acquise par les Etats-Unis dans ces travaux importants pour nous aider à prévoir les résultats qu'il nous est raisonnablement permis d'attendre dans les mêmes conditions.

Ce que l'irrigation a fait pour la région aride des Etats-Unis est démontré d'une manière graphique par le tableau suivant extrait du rapport du recensement

des Etats-Unis pour 1890, rapport dont nous nous sommes déjà servi pour discuter la question du coût de l'irrigation.

VALEUR des terres arrosées dans la région aride en 1890, et de leurs produits en 1889.

Etats et Territoires.	Etendue arrosée en 1889, en acres.	Valeur des fermes le 1er juin 1890.		Valeur des produits en 1889.	
		Valeur moyenne par acre.	Estimation de la valeur totale.	Valeur moyenne par acre.	Estimation de la valeur totale.
		\$ cts.	\$	\$ cts.	\$
Total.....	3,564,416	83 28	296,850,000	14 89	53,057,000
Arizona.....	65,821	48 68	3,204,000	13 92	916,000
California.....	1,004,233	150 00	150,635,000	19 00	19,080,000
Colorado.....	890,735	67 02	59,696,000	13 12	11,686,000
Idaho.....	217,005	46 50	10,091,000	12 93	2,806,000
Montana.....	350,582	49 50	17,354,000	12 96	4,544,000
Névéda.....	224,403	41 00	9,200,000	12 92	2,899,000
Nouveau-Mexique.....	91,745	50 98	4,677,000	12 80	1,174,000
Orégon.....	177,944	57 00	10,143,000	13 90	2,473,000
Utah.....	263,473	84 25	22,198,000	18 03	4,750,000
Washington.....	48,799	50 00	2,440,000	17 09	834,000
Wyoming.....	229,676	31 40	7,212,000	8 25	1,895,000

En examinant les chiffres ci-dessus, nous devons nous rappeler que l'étendue arrosée dans tous ces Etats et territoires était impropre aux fins agricoles avant qu'elle fût livrée à la culture par l'application artificielle de l'eau; et la somme énorme de \$296,850,000, donnée comme l'estimation de la valeur des fermes en 1890, comparée à la somme de \$53,057,000, représentant la valeur des produits de ces fermes en 1889, est le résultat direct de l'irrigation. Ces chiffres, lorsque nous les comparons aux détails du coût de l'irrigation, donnés par la même autorité et déjà cités, constituent une leçon qui surprendra certainement ceux qui n'ont pas étudié la question, et qui fera taire ceux qui s'opposent le plus au principe.

Les chiffres donnés ci-dessus comprennent les résultats obtenus dans quelques Etats et territoires où la topographie et la climatologie, et l'espèce et la valeur des récoltes produites, diffèrent tellement de ce que produira notre région aride, que nous ne saurions raisonnablement nous en servir pour prévoir les conditions que nous pouvons espérer, mais si nous basons nos déductions sur les résultats que montre ce tableau pour le Montana, qui n'est séparé de notre région aride que par une ligne imaginaire, et dont la topographie et les conditions climatiques sont presque identiques à celles de cette région, nous sommes justifiables de prétendre que, toutes choses égales, les résultats que nous obtiendrons ne seront pas moins satisfaisants que ceux que l'on y a obtenus.

En examinant la question relative à l'irrigation, des enthousiastes réclameront peut-être pour ce système des mérites contestables, mais ce que l'irrigation a fait pour le Montana et plusieurs des autres Etats et territoires, elle peut certainement le faire pour nos propres territoires, et si nous considérons que nous avons à ce sujet des lois plus étendues et plus parfaites, et, dans la partie orientale de notre région aride, un approvisionnement d'eau probablement distribué d'une manière plus générale, il est raisonnable de supposer qu'il est possible d'obtenir de meilleurs résultats que ceux que nous avons fait connaître.

Si nous prétendons que la terre inculte dans la région aride vaut \$2 l'acre, ce qui est une estimation élevée, sauf pour les terrains bas situés le long des cours d'eau, et que nous ajoutons à ce chiffre la moyenne du premier coût de l'introduction de l'eau sur cette terre, \$5.03, elle coûtera \$7.03 l'acre, avec un droit d'eau. Ajoutons ensuite \$8.88, moyenne du premier coût de la préparation de la terre pour l'irrigation, soit une dépense totale de \$15.91 par acre pour préparer la ferme à recevoir l'eau. La moyenne du coût annuel pour la distribution de l'eau sur cette

terre est de \$0.74, et, en prenant les chiffres données pour le Montana, nous voyons que la valeur du produit annuel de chaque acre ainsi arrosée est de \$12.96. En déduisant de cette dernière somme le coût de la distribution de l'eau sur la terre, ainsi que le coût de l'ensemencement de la récolte et de la conservation de cette dernière, il reste encore une marge qui rapportera sur le capital placé un intérêt suffisant qui prouvera que l'irrigation est avantageuse. En examinant ces chiffres, nous devons aussi remarquer que la culture d'un acre par l'irrigation rend virtuellement cultivable une grande étendue de terre aride voisine, car la certitude de pouvoir produire chaque année, sur l'étendue arrosée, une récolte suffisante de fourrage pour nourrir pendant l'hiver les bestiaux qui paissent durant l'été sur le terrain non arrosé, livre des espaces considérables de terrain où l'on peut faire avec succès l'élevage des bestiaux et exploiter l'industrie laitière, lesquels terrains, vu leur aridité et vu le manque de nourriture pour les bestiaux durant l'hiver, seraient inutiles sans cela. C'est là probablement un des plus forts arguments que nous puissions apporter aujourd'hui à l'appui de la construction de systèmes d'irrigation dans les parties arides des Territoires, car nous devons nous rappeler que les grandes étendues de bonne terre qu'il y a dans les parties humides des territoires, lesquelles sont encore offertes gratuitement aux immigrants, sont situées dans des districts plus ou moins boisés; et, bien que ces terres ne soient probablement pas surpassées dans aucun pays pour la culture variée, elles n'offrent pas pour l'élevage les facilités qu'offrent les pays de plaines, qui, bien qu'ils soient qualifiés d'arides, reçoivent assez d'humidité pour produire annuellement une bonne récolte d'herbe propre à la nourriture des bestiaux, et, en outre, ils ont cet avantage que les animaux peuvent y errer en liberté durant les mois d'hiver.

L'effet que l'irrigation a produit sur la valeur des terres aux Etats-Unis est démontré par l'extrait suivant du rapport des travaux d'irrigation aux Etats-Unis, par R. J. Hunter, 1891 :

“ L'une des questions les plus intéressantes est celle de la valeur des terres produite par l'irrigation. La nature des produits récoltés par ce système de culture et la culture soutenue qu'il exige généralement contribuent beaucoup, naturellement, à l'augmentation considérable de la valeur commerciale du terrain cultivé d'après ce système, par comparaison avec les étendues voisines et le terrain non “sous rigoles”. La valeur de l'irrigation peut parfaitement être démontrée par les bénéfices réalisés. Un examen des témoignages rendus par les témoins entendus devant la commission agricole du Sénat américain sur l'irrigation et l'amélioration des terres arides, prouvera que dans aucun cas les estimations de l'augmentation de la valeur des terres, produite par l'application artificielle de l'eau au sol, n'ont été moindres de \$2 à \$5 par acre sur des terres semblables et voisines non “sous rigoles”. De fait, les estimations vont généralement de \$15 à \$25 par acre, et même davantage, pour les terres non réellement cultivées, mais qui peuvent être mises réellement en culture en raison de leur proximité de l'eau. Naturellement, ces prix plus élevés ne sont que pour les terres semi-tropicales ou autres étendues de terres exceptionnelles, où les fruits et les produits spéciaux d'une haute valeur marchande sont facilement récoltés.

“ Mais au cours du développement de l'irrigation et, partant, de la culture du sol, on constatera que l'étendue affectée aux produits spéciaux, relativement à toute la région aride, augmentera presque constamment jusqu'à ce que les deux deviennent de nature analogue.

“ Dans le Montana, le taux prédominant sera de \$1.25 à \$10 pour les terres non arrosées; pour les terres arrosées de \$20 à \$75 l'acre. Dans la vallée de Gallatin et sur quelques autres espaces avantageusement situés, le prix moyen oscillera entre \$100 et \$200 l'acre. Dans l'Idaho, le taux prédominant sera à peu près le même que dans le Montana, et dans le voisinage de Boise-City et de quelques autres endroits favorisés, les valeurs seront à peu près comme dans la vallée de Gallatin. Dans l'Oregon oriental, la petite étendue de terre arrosée augmente de valeur dans la proportion de 300 à 500 pour 100. Dans le Washington, la moyenne du prix des terres, avec irrigation, oscillera entre \$50 et \$150 l'acre. Les terrains non arrosés, selon leur proximité de la sub-irrigation ou de l'irrigation d'après le système de rigoles, vaudront de \$3 à \$50 l'acre.

L'irrigation est virtuellement une assurance sur la production des récoltes, et il n'y a aucun doute que les petites fermes bien arrosées constituent une source beaucoup plus certaine de revenu et d'économies possibles, que les grandes fermes situées dans une région sub-humide et sujette à des sécheresses isolées.

Les résultats de l'irrigation dépendent dans une grande mesure de l'intelligence et de l'énergie apportées à l'application des systèmes de distribution de l'eau, et à la production de récoltes par l'application de cette eau à la terre; le succès de l'agriculture ou de l'horticulture par l'application de la méthode d'irrigation dépend autant de l'énergie d'un travail opiniâtre que le succès obtenu dans toute autre branche d'industrie; l'irrigateur, cependant, sait que son dur travail lui rapportera un revenu

certain, et, en conséquence, il a une raison de travailler avec énergie et économie, ce que n'a pas le cultivateur qui compte sur la pluie pour fournir à sa récolte l'humidité nécessaire, et qui n'est sûr de cette même récolte que lorsqu'elle est coupée.

L'irrigation n'est pas le remède à tous les maux, comme le prétendent quelques-uns et comme ils l'espèrent, mais il est hors de doute qu'elle rendra une portion considérable de la région aride, aujourd'hui inutile et improductive, susceptible de nourrir une population nombreuse et prospère.

EFFET DE L'IRRIGATION SUR LES GELÉES D'ÉTÉ.

La question de l'effet que l'irrigation aura d'augmenter ou de diminuer les gelées d'été qui ont lieu dans certaines parties de la région aride, est une question de profond intérêt pour les habitants de ces districts.

Au premier abord, il semblerait que l'arrosage d'étendues considérables de terres aurait l'effet de refroidir l'atmosphère et d'augmenter la probabilité de la gelée, car plusieurs savent par expérience que des terres basses humides ou marécageuses sont beaucoup plus sujettes à la gelée que les terres élevées et sèches; cependant, les données que l'on a pu obtenir relativement à l'expérience acquise dans certains États et territoires des États-Unis à ce sujet ne laisse aucun doute que l'application de l'eau par l'irrigation produit un effet tout à fait contraire à celui-là, et que les gelées d'été ont été diminuées par ce système.

Nous ne nous proposons pas ici d'entamer une discussion des raisons probables de ce phénomène, cette discussion étant différée jusqu'à ce que des données basées sur l'expérience acquise dans notre région aride, et corroborant celles déjà mentionnées, puissent être citées, et que la question soit pleinement et intelligemment traitée. Il suffira probablement aujourd'hui de constater le fait que dans certaines des étendues arrosées dans les États du centre et du bord où l'irrigation se pratique, l'on a éprouvé beaucoup de désappointement et de perte au commencement de l'application du système, à cause des gelées d'été, et que, dans ces mêmes districts, le retour des gelées devient beaucoup plus rare, et que les récoltes sont maintenant faites avec succès, ce qui, vu qu'elles sont susceptibles de ressentir la gelée, n'aurait pas été tenté il y a plusieurs années par les plus confiants. Il sera aussi intéressant de noter que dans l'Alberta méridionale, durant l'année dernière, l'auteur a remarqué des récoltes arrosées auxquelles la gelée n'avait pas touché, tandis que des portions voisines non arrosées avaient été détruites; ces observations s'appliquent également aux légumes et aux grains.

D'après un examen attentif des faits que nous pouvons nous procurer sur cette question il nous est permis de prétendre avec certitude qu'au nombre des résultats avantageux que produira l'irrigation pour nos terres arides, la diminution des gelées d'été, amenée par son influence, ne sera pas le moins important.

EFFET DE L'IRRIGATION SUR LA SANTÉ.

Parmi les objections soulevées contre l'irrigation se trouve celle portant qu'elle est nuisible à la santé, et il sera intéressant de citer brièvement les renseignements que nous avons pu obtenir sur cet important sujet.

La sursaturation du sol n'est pas sage au point de vue de la production des récoltes, et son effet nuisible sur les récoltes est facile à voir, mais la question des influences que cet usage excessif de l'eau produit sur la santé de ceux qui habitent ces terres est plus difficile à traiter, et les opinions émises sur la question sont quelque peu contradictoires.

Le travail suivant du Dr H. S. Orme, membre de la Commission d'hygiène de l'État de Californie, extrait d'un livre de M. P. J. Flynn, fera connaître les conditions qui existent la-bas.

“ L'effet de l'irrigation des terres agricoles, surtout en Californie, sur la santé publique est une question d'importance croissante, et vu que les témoignages que nous pouvons nous procurer sur le sujet sont un peu contradictoires, il est nécessaire de noter les conditions des localités, relativement au sol, à la température, à l'humidité et au drainage, partout où le système d'irrigation est appliqué.

“ Bien que l'irrigation soit pratiquée en Californie depuis les premiers établissements des premières missions des Pères Franciscains, il y a plus d'un siècle, il s'est fait très peu de progrès dans l'application scientifique du système, l'unique but du cultivateur étant apparemment d'introduire de l'eau sur sa terre, sans s'occuper de la méthode employée.

Ministère de l'Intérieur.

“ Le système d'introduction de l'eau par l'irrigation varie beaucoup, mais nous pouvons dire qu'il se compose de deux méthodes différentes, savoir : premièrement, par submersion de toute la surface du terrain par des rigoles ouvertes (*Zanjás*) ; secondement, par sub-irrigation, c'est-à-dire, par l'introduction de l'eau au moyen de tuyaux placés au-dessous de la surface du terrain, lesquels ont des ouvertures par intervalles, protégées par des tuyaux verticaux.

“ En ce qui concerne l'effet produit sur la santé, la dernière méthode ne sera pas prise en considération, vu que la sub-irrigation n'est pratiquée que dans une mesure très restreinte.

“ Dans le cas de l'introduction de l'eau en *submergeant* le terrain par des rigoles ouvertes, les différents rapports faits par des autorités impartiales sont contradictoires à certains points de vue. Ainsi, dans les comtés de Los Angeles, Ventura, Santa Barbara, San Bernardino et San Diego, où le système de l'irrigation est appliqué depuis plus de cent ans, il y a de fortes preuves démontrant qu'il n'y a pas de différence frappante dans le nombre des maladies causées par les miasmes délétères, qu'il y ait irrigation ou non. D'un autre côté, si nous consultons les archives de quelques autres parties de la Californie, nous constatons que l'augmentation des fièvres produites par la malaria est trop intimement rattachée à l'augmentation de l'irrigation pour qu'on n'en tienne pas compte. Il n'est pas difficile d'en trouver les raisons. Dans la vallée de Los Angeles et autres vallées de l'extrême sud de la Californie, où le sol se compose en règle générale d'une terre franche sablonneuse ou abondante en gravier d'une profondeur inconnue, l'eau introduite par les canaux d'irrigation est absorbée par le sol, ou, si la surface est très inclinée, s'écoule immédiatement sur ou près de cette même surface. Dans ces régions, les maladies produites par la malaria exercent librement leurs ravages.

“ Sur les terres basses qui bordent les rivières, lorsque l'inclinaison y est insuffisante pour assurer un bon drainage, ou lorsque le sol y est constamment saturé, le cas est différent. Là, il y a plus ou moins de fièvre intermittente et rémittente durant la saison la plus chaude de l'année. Dans le cas des terres marécageuses ou submergées, surtout celles qui sont fortement argileuses, ainsi que dans le cas des terres qui restent humides et remplies d'eau après les pluies de l'hiver, que l'on garde humides en été par des moyens artificiels, et qui contiennent aussi en excès des matières végétales décomposantes et plusieurs flaques d'eau stagnante, les maladies causées par la malaria du caractère le plus prononcé sont extrêmement répandues. Dans ces localités, toutes les maladies zymotiques sont beaucoup plus dangereuses en été qu'en hiver, ce qui provient naturellement de la température élevée et de l'augmentation de l'évaporation. Le fait d'habiter dans ces régions basses, humides, et de n'avoir que de l'eau impure ou de surface à boire ou à employer aux usages domestiques, aggrave fortement la difficulté pour la population. De fait, il a été démontré plus d'une fois que la population qui habite une contrée exposée à la fièvre est passablement exempte de maladies si elle ne boit que de l'eau pure.

Les renseignements que nous pouvons obtenir à ce sujet dans les Etats du centre et du nord où l'irrigation se pratique sont très incomplets, mais ils indiquent que jusqu'aujourd'hui l'irrigation n'a encore exercé d'influence remarquable sur la santé, et il est probable que les quelques cas où il y a des plaintes à ce sujet peuvent être attribués à des influences locales dont on ne doit pas tenir compte en discutant la question à un point de vue général.

En l'absence de données statistiques recueillies avec soin, données se rapportant à une période considérable et à différentes conditions climatiques, il est impossible de faire sur ce sujet des énoncés généraux qui s'appliquent également à des régions aussi éloignées les unes des autres sous le rapport de la distance et du climat que le sont l'Alberta et la Californie, et où l'on peut pratiquer l'irrigation, mais nous pouvons supposer que si l'irrigation avait sur la santé des populations un effet aussi marqué que le prétendent certaines personnes, la question aurait attiré l'attention publique, et nous pourrions obtenir des renseignements à ce sujet; toutefois, la question mérite d'être examinée sérieusement, et, à mesure que l'irrigation augmentera, il y a peu de doute qu'elle recevra cette attention que son importance justifie.

RAPPORT DE M. J. S. DENNIS, INSPECTEUR EN CHEF DES ARPENTAGES,
SUR LES TRAVAUX D'IRRIGATION EXECUTÉS DURANT LA CAM-
PAGNE DE 1895.

CALGARY, ALTA, le 31 octobre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les travaux exécutés en cet endroit par la Commission d'irrigation, depuis sa création en mai dernier jusqu'aujourd'hui.

Avant de quitter le bureau principal, au printemps, pour commencer les travaux d'irrigation de la campagne, j'ai reçu de vous instruction d'ouvrir ce bureau

à mon arrivée ici, et d'arrêter, d'après un système défini, l'application des dispositions de la loi relative à l'irrigation du Nord-Ouest, que j'avais appliquées d'une manière générale durant l'année précédente en même temps que je remplissais mes autres fonctions.

Je quittai Ottawa le 16 mai, et immédiatement après mon arrivée à Calgary j'installai mon bureau dans une salle vacante de l'édifice de l'Etat que j'avais occupée durant la campagne précédente, et j'annonçai que j'étais prêt à recevoir les demandes de privilèges d'eau accordés en vertu de la loi concernant l'irrigation, et des amendements qui y furent faits à la dernière session. L'opportunité de l'établissement immédiat du bureau était évidente, vu le grand nombre de demandes que j'avais reçues, et les nombreuses informations prises relativement à la procédure nécessaire à suivre pour l'obtention de privilèges d'eau. Il était aussi évident que les amendements à la loi qui avait été passée à la dernière session, d'après lesquels la procédure à suivre pour l'obtention de permis pour l'établissement de systèmes d'irrigation destinés à transporter moins de 10 pieds cubes d'eau par seconde était grandement simplifiée, était un mouvement dans la bonne direction, car les nombreuses plaintes qui avaient été faites au sujet des dispositions primitives de la loi sous ce rapport cessèrent immédiatement après l'adoption d'une simple routine nécessaire à suivre par ceux qui désiraient obtenir des permis pour l'établissement de systèmes de cette nature. Ce qui a aussi contribué dans une large mesure à mettre fin à ces plaintes, ce sont les dispositions contenues dans les amendements relatifs à l'examen et à la préparation finale des rapports dans ce bureau avant de les remettre à l'agent du département, ce qui fait ainsi cesser le retard résultant naturellement de la production des rapports avant leur examen, et de leur renvoi par la poste pour y faire les corrections nécessaires.

Il était aussi apparent qu'un changement opportun avait été fait par les amendements en ce qu'ils substituaient l'agent des terres fédérales des différents districts où l'irrigation était entreprise, aux conservateurs des archives chargés par la loi primitive du devoir d'enregistrer les demandes. Le dépôt des demandes entre les mains des agents des terres permet des amendements dans la procédure d'enregistrement, et en ce qui se rattache à l'obtention de renseignements concernant le titre aux terres affectées par les demandes, ce qui a beaucoup aidé à l'expédition de la besogne, et réduit sensiblement aussi les frais qu'avait à payer le postulant, les honoraires que l'on avait proposé d'exiger pour le dépôt et l'enregistrement des demandes au bureau d'enregistrement ayant été supprimés.

Immédiatement après avoir complété les arrangements pour les travaux de campagne de la commission d'irrigation, et après avoir mis les intéressés à l'œuvre, je visitai la fourche nord de la rivière au Mouton (*Sheep River*), où avaient été construits un certain nombre de rigoles, dont les propriétaires avaient envoyé des requêtes au ministre relativement au coût d'enregistrement. Après avoir fait des arrangements pour une assemblée générale des intéressés, je pus les convaincre de l'opportunité qu'il y avait d'enregistrer leurs rigoles, et du désir du département de simplifier et de réduire le coût de la procédure à suivre pour se procurer les permis nécessaires, et, comme résultat, ils ont immédiatement commencé les arpentages nécessaires, et, peu après, il me fut possible de préparer toutes leurs demandes, au nombre d'environ quatorze, pour des privilèges d'eau dans cette rivière.

Au cours de la campagne, j'ai aussi visité plusieurs fois d'autres endroits où se faisaient des travaux d'irrigation, pour faire les inspections nécessaires et examiner les contestations élevées au sujet du détournement et de l'usage de l'eau, et pour préparer un rapport de mes visites, des rapports spéciaux traitant de chaque cas ayant été envoyés de temps à autre.

Depuis l'ouverture du bureau, les travaux ont constamment augmenté, et, aujourd'hui, ils ont pris des proportions assez considérables, comme on peut le voir facilement par l'état suivant:—

Nombre de lettres reçues.....	907
Nombre de lettres envoyées.....	966
Nombre de rapports spéciaux.....	14
Nombre de plans (en double) examinés et enregistrés.....	68
Nombre de mémoires examinés et enregistrés.....	73

Ministère de l'Intérieur.

Nombre de formules préparées et émises.....	1,000
Nombre de certificats émis pour licences.	25
Nombre de résumés préparés de titres de terres affectées par des demandes....	55
Nombre d'affidavits reçus.....	102
Nombre de tableau de priorité, avec témoignages nécessaires, préparés et envoyés..	21
Nombre de contestations relatives aux privilèges d'eau examinées et sur lesquelles des rapports ont été préparés	5
Nombre de plans ou esquisses pour expliquer les rapports préparés.....	4

Relativement aux travaux esquissés dans le tableau ci-dessus, je dirai que ces chiffres donnent une faible idée de la somme d'ouvrage occasionnée pour préparer les demandes mentionnées. Ce fait sera compris d'une manière plus parfaite quand je dirai que les rapports produits relativement aux demandes de privilèges d'eau consistent en un plan général indiquant l'emplacement des travaux projetés, ainsi qu'en profils de l'emplacement projeté, avec les détails nécessaires des travaux à faire, accompagnés de devis; dans chaque cas, ces plans ont été soigneusement examinés, non seulement pour voir s'ils contiennent les renseignements exigés par la loi relative à l'irrigation, mais aussi pour voir si les travaux que l'on se propose de faire seront exécutés de manière à protéger le public, et les nombreuses questions de génie que comporte la critique de ces travaux nécessitent un examen soigneux des détails et de l'espèce et de la dimension des matériaux que l'on se propose d'employer, avec tension, charges, etc., résultantes. Après avoir complété cet examen, il est aussi nécessaire de faire un second examen pour voir si les omissions signalées dans le premier cas ont été convenablement réparées par l'ingénieur ou l'arpenteur, de sorte que, en effet, dans une certaine mesure, les rapports sont l'objet d'un double examen dans ce bureau avant d'être attestés.

La préparation des résumés du titre au terrain affecté par les systèmes d'irrigation projetés est aussi un travail d'importance considérable, qui nécessite des correspondances, non seulement avec le département, mais avec les différents receveurs, et les compagnies de chemins de fer Canadien du Pacifique et Calgary et Edmonton, relativement aux terres dont le titre a passé de la couronne aux compagnies de chemin de fer, ou à des propriétaires autres que ceux indiqués dans les plans produits en ce qui se rattache aux demandes.

La recherche des témoignages nécessaires pour prouver la priorité que prétendent avoir les propriétaires des différentes rigoles creusées avant l'adoption de la loi relative à l'irrigation, afin de les inscrire à la place qui leur convient sur les tableaux de priorité pour les différents cours d'eau, a nécessité une assez grande somme de travail, et une peine assez considérable pour trouver les personnes qui pouvaient rendre les meilleurs témoignages sur les points soulevés.

Parlant généralement de la besogne du bureau, je dirai que, réuni comme il l'a été à la surveillance des travaux d'irrigation, et a une certaine somme d'ouvrage se rattachant à nos arpentages ordinaires de terres et à nos mesurages par cheminement, il a fallu de longues heures et une application constante pour ne pas la retarder; mais comme ce travail et cette application ont eu le résultat de mettre sur un bon pied et de bien arrêter le plan de routine de la besogne, j'espère qu'à l'avenir nous pourrons répondre aux exigences du service, avec le personnel disponible, en travaillant durant des heures un peu plus raisonnables.

Avant d'entamer la discussion des résultats du développement du système d'irrigation durant la dernière campagne, je donnerai ici un tableau des privilèges d'eau demandés, ainsi que des rigoles construites et fonctionnant, ou en construction, pour lesquelles des demandes n'ont pas encore été faites.

TABLEAU des privilèges d'eau demandés conformément aux dispositions de la loi relative à l'irrigation du Nord-Ouest, ainsi que des rigoles construites pour lesquelles il n'a pas été fait de demande.

Numero	Nom.	FINS.	SOURCE D'ALIMENTATION.	EMPLACEMENT DE PRISE D'EAU.			Longueur des rigoles en milles.	Quantité en pieds secondés.	Étendue à arroser en acres.	OBSERVATIONS.
				Partie	Zéc.	Tr.				
1	The Calgary Irrigation Co.	Irrigation.	Rivière du Coude.	S. E.	4	24	5	61.00	450.00	45,400
2	The Calgary Hydraulic Co.	do	Rivière à l'Arc.	S. O.	4	25	4	6.00	25.00	2,500
3	A. E. Botteler.	do	Creek de l'Enclos du Chien.	S. E.	21	28	4	1.50	8	80
4	British American Ranch Co.	do	Creek des Grosses Buttes.	S. E.	10	26	4	2.00	68	68 1/2
5	Cochrane Ranch Co.	do	Rivière du Ventre.	S. E.	6	5	20	3.00	2.00	200
6	T. B. H. Cochrane.	do	Creek des Grosses-Buttes.	N. O.	11	26	4	1.00	3.00	800
7	Annie Dowling.	do	Fourche S., creek aux Poissons.	S. E.	14	24	3	1.75	1.10	110
8	J. H. Ellis.	do	Rivière du Coude.	S. E.	14	24	3	1.00	1.30	120
9	Charles Hunt.	do	Fourche N., creek aux Poissons.	N. E.	21	22	3	1.25	1.20	130
10	Glen Estate.	do	do	S. E.	35	22	1	1.00	5.00	500
11	W. R. Hull.	do	Rivière du Coude.	S. E.	9	24	3	1.25	1.70	170
12	R. E. C. Hooper.	do	Rivière aux Moutons.	N. E.	24	20	29	2.50	1.25	125
13	Robert Hamilton.	do	Fourche N., creek aux Poissons.	N. W.	21	22	3	1.00	1.30	130
14	W. R. Mosseley.	do	do	N. E.	10	22	3	1.75	1.10	110
15	J. W. Ockley.	do	do	N. E.	17	22	3	2.00	1.30	130
16	Charles Priddis.	do	Cr. de la Marmite des Géants.	N. E.	17	1	4	1.00	1.80	80
17	Geo. F. Russell.	do	Rivière du Coude.	S. E.	9	24	3	36.00	212.00	21,200
18	Springbank Irrigation District.	do	Creek du Clos à Saunter.	S. E.	13	24	5	42.00	307.76	30,776
19	do	do	Rivière à l'Arc.	S. E.	12	23	3	3.00	8.00	800
20	W. R. Hull.	do	Fourche N., creek aux Poissons.	N. O.	21	22	3	1.50	1.40	40
21	Addison Howe.	do	do	N. O.	3	22	3	1.00	3.10	310
22	George T. Young.	do	do	N. E.	3	22	3	2.00	3.60	360
23	M. Gardner.	do	Tribunaire de la riv. du Coude.	N. E.	12	24	4	1.50	1.30	130
24	C. B. Spalding.	do	Rivière Haute.	N. O.	29	18	3	2.00	2.58	258
25	R. Walsh, aîné et R. Walsh, j. n.	do	Creek de la Chaussée du Castor.	S. O.	36	28	3	1.05	1.05	105
26	R. C. Inglis.	do	do	S. E.	27	15	29	1.00	1.05	105
27	W. R. Hull.	do	Creek aux Marinrouins.	S. E.	25	18	3	1.00	1.05	105
28	Shaw, Kinnaird et Cie.	Usage domestiq.	Creek aux Poissons.	N. E.	4	23	1	4.50	5.80	580
29	W. B. Irving et W. D. Kerfoot.	Irrigation.	Creek à la Honille.	S. O.	34	27	5	14.00	50.00	5,000
30	H. W. C. Maynard et autres.	do	Rivière aux Moutons.	N. O.	25	20	1	2.25	2.49	249
31	M. Shea et B. Madden.	do	Cr. de la Chaussée du Castor.	S. E.	21	28	3	3.00	2.50	250
32	Ricardo et Bevan.	do	Rivière à l'Arc.	N. O.	17	22	29	4	2.50	250
33	W. R. Hull.	Usage domestiq.	Rivière du Coude.	S. O.	14	24	1	2.00	1.54	154
34	Cie du ch. de fer Can. du Pacifique	do	Cr. de la Mâchone-d'Original.	S. O.	33	16	26	2.00	1.54	154
35	do	do	Creek du Courant-Rapide.	S. O.	33	16	26	2.00	1.54	154
36	do	do	Rivière Haute.	N. O.	19	15	13	2.00	1.16	116

5,000 gal. par 24 heures.

37	do	do	Creek de Pie-a-pot.	N. O.	8	12	23	3	0.45	36,000
38	do	do	Creek de Ross.	N. O.	31	11	2	4	0.80	20,000
39	do	do	Rivière Saskatchewan-Sud.	N. E.	12	12	5	4	1.54	100,000
40	do	do	Rivière à l'Arc.	N. E.	12	*	2	4	0.82	60,000
41	do	do	Rivière du Coude.	S. O.	14	24	4	5	0.60	40,000
42	do	do	Rivière à l'Arc.	S. O.	30	24	8	5	0.45	30,000
43	do	do	do	N. O.	30	24	8	5	0.45	30,000
44	do	do	Creek de Quarante-Milles.	S. E.	2	26	12	5	0.80	20,000
45	do	do	Rivière à l'Arc.	N. E.	28	28	16	5	0.30	30,000
46	do	do	Creek Nord du Panache.	N. O.	33	2	30	2	0.80	20,000
47	do	do	Creek de la Mont. de l'Original.	S. O.	30	8	14	2	0.45	30,000
48	do	do	Rivière Souris.	N. E.	20	16	2	2	0.80	30,000
49	do	do	do	S. E.	30	8	14	2	0.15	10,000
50	do	do	Creek Marcégenoux.	N. O.	19	21	5	3	0.15	10,000
51	do	do	Rivière Saskatchewan-Sud.	N. O.	28	36	5	3	0.07	5,000
52	do	do	Creek de McFarland.	N. E.	13	46	1	4	0.15	10,000
53	do	do	Creek des Sept-Personnes.	S. E.	4	11	7	4	0.07	5,000
54	do	do	Rivière du Ventre.	N. O.	7	10	16	4	0.30	20,000
55	do	do	Rivière Bataille.	S. O.	4	43	2	4	0.15	10,000
56	do	do	Creek aux Truites.	N. O.	26	12	23	4	2.25	473
57	Glenavary Ranch Co.	Irrigation.	Rivière Haute.	N. O.	30	18	29	4	54.00	5,400
58	Findlay, McDougall et autres.	do	Rivière au Laît.	S. O.	1	9	22	4	1.54	100,000
59	Alberta Railway et Coal Co.	do	Rivière du Coude.	N. O.	3	16	4	4	0.60	20,000
60	E. O. and Geo. A. Reid.	do	Creek de l'Enclos du Chien.	N. O.	20	28	4	5	1.14	114
61	William Edgar.	Irrigation.	Creek aux Poissons.	N. O.	26	22	3	5	0.82	82
62	John Gunt.	do	Fourche N., de la riv. aux Monts.	S. O.	5	21	4	5	2.50	350
63	do	do	do	S. E.	33	20	3	5	1.34	134
64	Robert Turner.	do	Rivière Haute.	N. O.	33	18	29	4	1.50	145
65	J. W. McLaughlin.	do	do	S. E.	33	18	29	4	3.50	680
66	E. G. May.	do	Rivière du Coude.	S. E.	8	24	2	5	1.00	60
67	W. W. Stuart.	do	Rivière à l'Arc.	N. O.	6	24	2	5	20.00	20,000
68	Calgary Gas and Water Works Co.	Autres fins.	Rivière du Coude.	N. O.	9	24	4	5	3.60	360
69	do	Irrigation.	do	S. O.	6	24	4	5	2.00	200
70	F. H. O. Vandin.	do	Rivière du Ventre.	N. E.	14	8	25	4	1.940	1,940
71	P. Lachance et autres.	do	Petite Rivière à l'Arc.	N. E.	20	18	28	4	1.58	158
72	Jamie Broderick.	do	Creek de l'Enclos du Chien.	S. E.	22	30	3	5	1.95	95
73	H. D. Graves.	do	Fourche N., riv. aux Montons.	N. O.	2	23	2	5	1.65	165
74	M. T. Millar.	do	Rivière du Coude.	N. O.	7	23	2	5	4.96	496
75	S. Livingston.	do	Fourche N., riv. aux Montons.	N. O.	31	21	3	5	3.15	315
76	Fraser et McKimmon.	do	do	N. E.	4	21	3	5	1.00	100
77	George Bell.	do	do	N. E.	4	21	3	5	1.75	175
78	James Aird.	do	do	N. E.	4	21	3	5	2.40	240
79	A. C. Nowson.	do	Creek de la Source en 21-3-5.	S. O.	35	21	3	5	0.80	80
80	G. Anderson, aîné.	do	Fourche N., riv. aux Moutons.	N. E.	8	21	3	5	1.50	150
81	G. Anderson, jeune.	do	do	N. E.	23	20	4	5	1.05	105
82	Joseph Vate.	do	do	N. E.	23	20	4	5	3.75	375
83	Alex. Aird.	do	do	N. O.	1	21	3	5	2.00	200
84	Joseph Fisher.	do	Rivière du Vieux.	S. O.	14	9	26	4	1.00	60
85	Arthur Sheah.	do	Rivière Haute.	S. O.	14	9	26	4	2.63	263
86	James McDonough.	do	do	S. O.	18	18	1	1	2.00	200

TABLEAU des privilèges d'eau demandés, etc.—Fin.

Numéro.	NOM.	FINS.	SOURCE D'ALIMENTATION.	EMPLACEMENTS DE PRISE D'EAU.				Longueur des rigoles en milles.	Quantité d'eau en pds cubes par seconde.	Étendue à arroser en acres.	OBSERVATIONS.
				Partie.	Sec.	Typ.	Rang.				
87	Calgary Water Power Co	Usage domestiq.	Rivière à l'Arc Calgary	S.O.	22	24	1	5	1.00		Pour couvrir les privilèges possédés en vertu de l'ordonnance du 23 oct. 1890 et 53Vic, c.95.
88	Eau Claire & Bow River Lumber Co	do	Rivière à l'Arc	S.O.	22	24	1	5	.32	32	
89	Henry Sinnott	Irrigation.	Fouche du Milieu, r. aux Mout.	N.O.	21	20	4	5	8.00	395	
90	Joseph W. Short	do	Rivière Haute	N.E.	30	18	29	4	4.00	1,505	
91	"Quorn Ranch", représentants.	do	Rivière aux Moutons	S.O.	22	20	2	5	2.00	240	
92	Ranche aux Chevaux, riv. à l'Arc.	do	Creek du Clos à Sauter	N.O.	33	25	4	5	3.00	240	
93	Leeds, Elliott et Cie.	do	Creek des Saules	N.O.	1	13	28	4	.50	160	Demande non complète.
94	George Hank	do	Rivière Sainte-Marie	S.O.	25	7	22	4	5.00	960	
95	C. D. McK. Blunt	do	Rivière Haute	S.O.	23	18	1	5	5.00	960	

* Réserve des Pieds-Noirs.

RIGOLES construites et fonctionnant, pour lesquelles des demandes n'ont pas encore été faites.

Numéro.	NOM.	ADRESSE.	SOURCE D'ALIMENTATION.	EMPLACEMENTS DE PRISE D'EAU.				Longueur des rigoles en milles.	Quantité d'eau en pieds cubes par seconde.	Étendue à arroser en acres.	OBSERVATIONS.
				Partie.	Sec.	Typ.	Rég.				
1	H. H. Fauquier	Creek de l'Erable.	Creek du Foin	S.-O.	29	10	25	5	1.50	150	Arpenté et demandé à la
2	C. W. Eiton	Livingstone	Creek de Todd.	S.-E.	19	8	1	5	.80	80	veille d'être faite.
3	Cie d'Irrigation du creek aux Montons.	Dewdney	Rivière aux Montons	N.E.	35	20	2	5	1.20	1,000	do
4	Austin et Matheson.	do	do	N.E.	25	20	2	5	1.20	120	do
5	Jean Claude.	Creek de l'Erable.	Creek de Pie-a-pot	S.-O.	19	20	24	3	3.00	300	do
6	Maunsell Frères.	Macleod	Rivière du Vieux	N.-E.	35	8	27	4	5.00	500	do
7	Wm. Maloney	do	Rivière à l'Arc.	N.-E.	26	23	5	5	3.00	300	do
8	R. N. Newbolt.	do	do	N.-O.	34	21	25	4	1.50	150	do
9	R. A. Wallace (Rig. d'Isaac Potter)	Rivière Haute.	Rivière Haute.	S.O.	1	19	25	4	5.00	1,000	do
10	W. Durban	Springbank	Creek, tp. 24, 3e rg. 5 O.	S.-O.	18	24	3	5	1.00	100	do
11	W. Skrine.	Rivière Haute	Creek aux Maringouins	S.-O.	8	16	1	5	.60	60	do
12	Alex. Lucas.	do	Rivière du Coude.	N.-E.	5	24	2	5	1.70	100	do
13	Geo. Patterson.	Rivière Haute	Rivière du Coude.	S.-O.	32	21	3	5	1.75	175	do
14	Geo. Lane.	Davisburg	Creek, tp. 21, 3e rg. 5 O.	S.-O.	11	14	80	4	3.00	300	do
15	A. F. Bannister.	do	Creek de Kuntz.	N.-O.	7	22	28	4	1.50	150	do
16	C. C. Short.	Rivière Haute	Rivière à l'Arc.	N.-E.	84	18	29	4	1.67	120	do
17	J. R. Davis.	do	do	S.-O.	31	6	19	4	1.00	100	do
18	John Lineham	Lethbridge	Coulée Erzi-kon.	N.-O.	31	20	2	5	.30	100	do
19	Nelson Bibb.	Dewdney	Creek, tp. 20, 2e rg. 5 O.	N.	5	23	1	5	1.00	100	do
20	Samuel Howe	do	Source vois. du cr. Poiss.	N.	31	19	3	5	1.50	100	do
21	J. L. Johnston.	do	Creek de McAbee.	S.-O.	14	27	24	4	2.06	200	Arpenté, demandé comp.
22	Thomas Behan.	do	Riv. aux Boutons-de-Rose	N.-E.	5	24	2	5	1.00	100	do
23	C. O. Card et autres.	do	Rivière du Coude	S.-E.	5	3	25	4	8.00	800	veille d'être faite.
24	John A. Nelson.	do	Creek de Lees.	S.-E.	35	2	26	4	.40	40	do
25	Police à cheval du Nord-Ouest.	Stand-Off	do	N.-O.	28	6	25	4	1.75	160	do
26	W. Payne.	Mountain-View.	Rivière Waterton.	N.-O.	12	2	28	4	.35	35	do
27	W. G. Glennie.	Creek de l'Erable.	Creek de Mahnee	N.-O.	7	10	24	3	5.00	100	do
28	Département des aff. indiennes.	Rés. des Pieds-Noirs.	Creek de Pie-a-pot	N.-E.	24	10	23	3	4.00	1,200	do
29	Alfred Lloyd.	Creek-de-l'Erable.	Creek de Pie-a-pot	S.-O.	20	9	26	4	1.00	30	do
30	Colin Gouge.	Macleod.	Creek des Saules.	N.-O.	24	10	26	4	1.75	175	Demandé faite, pas encore complétée.
31	John Nelson.	Livingston	Rivière du Vieux	S.-O.	27	8	1	5	1.50	80	Arpenté, et demandé à la
32	F. S. Blake.	do	Trih. de la R. du Vieux.	N.-E.	24	21	3	5			veille d'être faite.
33	J. C. Warren.	Millarville.	do	N.-E.	26	21	3	5			
34	F. A. Jackson.	do	do	N.-E.	26	21	3	5			
35	Peter Allen.	Mountain-View.	Rivière du Ventre.	N.-E.	35	2	28	4	1.00		

RIGOLÉS construites et fonctionnant, pour lesquelles des demandes n'ont pas encore été faites.—*Fin.*

Numéro.	NOM.	ADRESSE.	SOURCE D'ALIMENTATION.	EMPLACEMENTS DE PRISE D'EAU.				Longueur des rigoles en milles.	Quantité d'eau en pieds cubes par seconde.	Étendue à arroser en acres.	OBSERVATIONS.
				Partie.	Sec.	Trp.	Rg.				
36	John Furman.....	Cardston.....	Lac dans la sec. 28, tp. 1, 26e rg, 4 M. O. S.	28	1	26	4	1.25	100		
37	D. G. Hackney.....	Paidis.....	Tr. de la R. aux Montons. S.E.	24	21	3	5				
38	W. C. Wills.....	Palliser, C. B.....	Creek dans le tp 27, 6e rg, 5 M. O.....		27	6	5	5.00	1,000		
39	J. Sibbald.....	Jumping-Pound.....	Creek du Clos à Sauter. N.O.	12	24	7	5		400		
40	D. H. Cox.....	Mountain-View.....	Lac dans les secs. 4 et 9, tp 2, 29-4 rg.....	4	2	29	4	2.00			
41	E. A. Elton.....	Pincher-Creek.....	Creek de Todd.....	36	8	2	4	.50	80	Arpenté et demandé en préparation.	
42	J. Hammer et autres.....	Cardston.....	Creek de Lee.....	9	3	25	4	.50	40		
43	W. Braniff.....	Maple-Creek.....	R. de la Saskatchewan S.	30	11	23	3				
44	Jones et Cie.....	Swift-Current.....	R. de la Saskatchewan S.								
45	John Heron.....	Pincher-Creek.....	Creek Pincher.....	22	6	30	4	2.00	1,000	Arpenté et demandé à se compléter.	
46	John Kemmis.....	Livingstone.....	Creek de Todd.....	26	8	2	5	1.50	70		
47	W. H. Lees.....	Pincher-Creek.....	Creek du Moulin.....	34	7	2	5	.50	50	do	
48	R. H. Burn.....	do	Cr. de la Source, tp 7, 2e rg, 5 O.	34	7	2	5	.60	50	do	
49	R. A. Davis.....	do	do	34	7	2	5	.75	80	do	
50	H. G. Burn.....	do	do	34	7	2	5	.50	60	do	
51	W. M. Green.....	do	Creek de Todd.....	12	9	2	5	.25	70	do	
52	John Ware.....	Millarville.....	Rivière aux Montons.....	27	20	4	5	1.70	100	do	
53	Police à cheval du Nord-Ouest.....	Colles.....	Source dans le tp 2, 24e rg, 4 O.	20	24		4	.50	25	do	

* Réserve des Pieds-Noirs.

Ministère de l'Intérieur.

Les renseignements contenus dans le tableau relativement à l'irrigation proprement dite seront plus promptement compris par le résumé suivant :—

Nombre total de rigoles construites dans l'Alberta et l'Assiniboïa	120
Parcours total des rigoles	330.67
Etendue en acres de la superficie susceptible d'irrigation par les rigoles construites.....	131,391
Coût approximatif de construction de rigoles complètes..	\$104,000

D'après le tableau précédent, on verra que le nombre de rigoles en activité dans l'Alberta méridionale et l'Assiniboïa est de 120, pour 67 desquelles des demandes de permis ont été faites conformément aux dispositions de la loi ; des demandes seront probablement faites par le reste avant longtemps, l'arpentage d'un certain nombre ayant été fait, et les rapports relatifs à cet arpentage étant maintenant en voie de préparation.

Dans le cours du présent mois, avec votre consentement, j'ai envoyé à chaque propriétaire de rigole une courte formule, dans laquelle je leur ai demandé de donner sous une forme abrégée les résultats de leurs opérations pendant la campagne. Lorsque j'aurai reçu leurs réponses, je me propose de résumer ces renseignements dans un bulletin concis, de manière à les distribuer à tous, et donner ainsi à chacun l'avantage de l'expérience des autres en ce qui a trait aux récoltes produites, aux dates et aux périodes d'irrigation. Je suis d'avis que la distribution d'écrits de ce genre contribuera sensiblement au développement de l'irrigation.

Dans l'Alberta méridionale, la saison n'a pas été favorable à l'irrigation, la température ayant été très froide et très humide, et bien que la végétation ait été remarquable, les récoltes n'ont pas mûri et ont été grandement endommagées par des gelées d'été. Cependant, comme le plus grand nombre de ceux qui ont aujourd'hui des rigoles les utilisent surtout pour la culture des fourrages, les résultats au point de vue de l'alimentation ont été raisonnablement satisfaisants, et tout indique que le creusement de plusieurs nouvelles rigoles sera entrepris dans le cours de cet automne et du printemps prochain. Ceux qui ont fait de l'irrigation l'été dernier sont satisfaits des résultats obtenus, et la population du district semble généralement reconnaître que l'irrigation a aujourd'hui passé la période des expériences, et si l'on rattache ce système à l'élevage des bestiaux, il assure une récolte de fourrage qui prévient la perte possible de bestiaux par le manque de nourriture durant un hiver rigoureux.

Nos travaux d'irrigation durant la campagne ont été d'une nature satisfaisante. J'en ai fait l'objet du rapport ordinaire à l'arpenteur général ; mais comme nos travaux de campagne viennent seulement d'être terminés, il nous a été impossible de préparer plus qu'une esquisse générale des résultats de ces opérations. Cependant, nos études ont ajouté dans une très grande mesure à la connaissance que nous avions précédemment de la topographie et de l'hydrographie de la région aride, et elles nous permettent de publier un rapport détaillé dès que les plans et les tableaux nécessaires faisant connaître ces renseignements auront été préparés.

Dans le cours de l'été dernier, nous avons aussi complété le tracé préliminaire de deux canaux d'irrigation ; le premier s'alimente dans la rivière Sainte-Marie, et est destiné à fournir de l'eau venant de cette rivière pour l'irrigation d'étendues de terrain se trouvant au sud et à l'est de Lethbridge, et le second, ou canal d'irrigation de la rivière à l'Arc, est destiné à s'alimenter dans cette dernière rivière, dans le voisinage de cette ville, et servira à arroser les terres avoisinant le chemin de fer Canadien du Pacifique à l'est, lesquelles sont aujourd'hui improductives à cause du manque d'humidité. Les plans et les profils nécessaires expliquant le tracé projeté, et les moyens de construire ces travaux, avec les détails des travaux, sont aujourd'hui en voie de préparation, et lorsqu'ils seront terminés, les entreprises feront la matière d'un rapport spécial. Cependant, je dirai en résumé, en ce qui se rattache à cette question, que ces deux examens démontrent la possibilité d'utiliser des volumes d'eau considérables provenant de ces deux cours d'eau pour l'irrigation de superficies étendues, et cela, dans des conditions très favorables en ce qui concerne le coût.

Dans le cas du canal de la rivière à l'Arc, notre arpentage et notre tracé ont prouvé qu'il est possible de déterminer tout le volume d'eau que peut fournir cette rivière sur le haut plateau, ou sur les terrains en terrasses du district traversé par le chemin de fer Canadien du Pacifique entre cet endroit et Medicine-Hat, et le tracé fournit l'occasion de construire le canal principal sans biez ou autres travaux de nature périssable, ce que l'on voit dans un très petit nombre des grands canaux d'irrigation sur ce continent.

À la mi-août, il était devenu évident que ce bureau ne pouvait pas être fermé durant les mois d'hiver, car la besogne augmentait si rapidement qu'il n'était pas sage de la laisser s'accumuler pendant une longue période. Les dispositions des amendements à la loi relative à l'irrigation adoptés à la dernière session rendaient aussi nécessaire l'ouverture du bureau durant l'année entière, car d'après les conditions imposées par ces amendements il faut, avant de demander les privilèges d'eau, que les mémoires et les plans à produire relativement à ces demandes soient d'abord soumis à ce bureau pour examen et approbation avant d'être envoyés à l'agent et au département. Il était aussi évident que la construction de systèmes d'irrigation au sujet desquels des demandes avaient été faites se continuerait jusqu'à la fin des mois d'automne, et recommencerait au commencement du printemps.

Vu ces faits, je vous ai soumis un projet relatif à la translation de mon bureau d'Ottawa en cette ville, et l'arrangement proposé ayant reçu votre approbation et celle du ministre, j'ai complété cette transaction durant le présent mois.

Ce changement comporte certains inconvénients à un point de vue personnel, inconvénients qui résultent de l'abandon d'avantages qu'offre une ville comme Ottawa pour aller dans une localité nouvelle à l'ouest comme Calgary, où l'existence coûte beaucoup plus cher; mais il est certain que le changement sera sensiblement avantageux à la besogne du bureau, et comme je serai sur les lieux jusqu'au temps où la glace prend sur les cours d'eau, et que j'y serai encore au printemps lorsqu'ils deviennent libres, cela me permettra d'y faire alors à ces dates des études relativement à leur débit, ce qui n'était pas possible lorsque je partais d'ici au commencement de l'automne pour n'y revenir qu'à une époque assez avancée du printemps.

Vers la fin d'août, je fus averti de ma nomination comme délégué, avec vous et M. le surintendant Pearce, pour représenter le Canada au quatrième congrès international d'irrigation tenu à Albuquerque, Nouveau-Mexique.

Je partis d'ici le 7 septembre en compagnie de M. Pearce, et me rendis à Saint-Paul, où nous vous rencontrâmes, et de là nous nous rendîmes à Albuquerque, par le Colorado, où nous passâmes deux jours à examiner des canaux d'irrigation, des réservoirs et autres travaux, et les résultats de l'irrigation, et à conférer avec quelques-uns des ingénieurs d'irrigation et des irrigateurs les plus importants de l'État.

À Albuquerque, nous assistâmes aux séances du congrès jusque dans la soirée du 19 septembre, alors que nous revînmes au Canada par l'Arizona et la côte du Pacifique, arrivant à Calgary dans la matinée du 28 septembre.

Les renseignements que nous avons recueillis durant les séances du congrès et dans nos visites aux différents centres d'irrigation seront d'une grande valeur pour l'étude de cette importante question dans nos territoires. Il me fut aussi permis, durant l'assemblée annuelle de la Société Américaine des Ingénieurs d'Irrigation, tenue à Albuquerque en même temps que le congrès, de consulter quelques-uns des principaux membres de la société au sujet de questions de génie soulevées au cours de notre tracé des canaux d'irrigation des rivières Sainte-Marie et à l'Arc.

Pendant les séances du congrès, j'ai soumis un mémoire au sujet de notre loi relative à l'irrigation et de son administration, et ce mémoire contenant, sous une forme concise, beaucoup d'aperçus nouveaux pour ceux qui au Canada, ne connaissent pas la question se rattachant à l'irrigation, ou notre loi relative à l'irrigation, je l'incorpore ici, comme la méthode la plus facile d'exposer les faits relatifs à cette question, faits que j'avais l'intention d'insérer dans ce rapport.

Ministère de l'Intérieur.

LOIS CANADIENNES CONCERNANT L'IRRIGATION ET LEUR ADMINISTRATION.

Mémoire lu au quatrième Congrès international sur l'irrigation, à Albuquerque, Nouveau-Mexique, le 18 septembre 1895.

“ L'usage de l'eau pour l'irrigation a fait souvent le sujet de l'adoption de lois concernant son emploi et son détournement, depuis les premiers temps de l'histoire jusqu'à aujourd'hui, et parmi les dernières de ces lois se trouve celle que l'on a adoptée au Canada pendant l'année qui a précédé celle-ci. Les lois adoptées sur cette question aux Etats-Unis, dans les différents Etats et territoires susceptibles d'irrigation, constituent toute une bibliothèque, et si nous y ajoutons les lois d'autres pays de la partie centrale de ce continent, et des pays européens et orientaux où l'on pratique l'irrigation, avec celles d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ceux qui étudient cette partie de la législation trouveront d'abondants sujets d'étude dans les nombreuses différences qu'elles présentent, et dans les questions nombreuses et complexes que leur administration a fait naître.

“ L'irrigation est virtuellement une question nouvelle au Canada, et en conséquence nous avons eu peu ou point d'expérience locale pour nous aider à préparer la loi en vertu de laquelle l'eau doit être employée de cette manière. Ce manque d'expérience basée sur des droits acquis ou sur des règles légales adoptées sur la question a, cependant, grandement ajouté à l'opportunité qu'il y avait pour nous, lorsque nous avons préparé notre première loi, d'adopter le principe d'arrêter d'abord une juste distribution de l'approvisionnement d'eau disponible, et la surveillance qui devait ensuite être exercée par les fonctionnaires du gouvernement sur son emploi, de manière à écarter autant que possible les nombreuses complications s'élevant de contestations inutiles et, dans certains cas, presque interminables.

“ La loi fédérale adoptée au Canada sur cette question est contenue dans un acte intitulé “ Acte relatif à l'irrigation du Nord-Ouest ”, adopté durant la session du parlement de 1894, puis modifié sous certains rapports durant la session de 1895. Cet acte étant probablement la dernière addition à la législation concernant l'irrigation sur ce continent, et renfermant certains traits qui la distinguent des autres lois déjà mentionnées, il est possible que quelques notes concernant ses conditions et l'administration de ses dispositions intéressent ce congrès, qui, si je comprends bien, s'occupe du développement de tout ce qui doit vraisemblablement ajouter à la prospérité de ceux qui considèrent l'irrigation comme le moyen de faire réussir l'agriculture.

“ Le principe fondamental de l'acte concernant l'irrigation du Nord-Ouest est la suppression de tous les droits aux eaux qui doivent servir à l'irrigation, et la déclaration portant que l'Etat, s'étant rendu propriétaire absolu des eaux, est tenu d'en régler le détournement, la distribution et l'usage, de manière à en assurer le plus grand avantage pour le plus grand nombre.

“ Dans la partie aride de nos territoires, toutes les terres, à l'exception de celles accordées à titre de subventions pour aider à la construction des chemins de fer, et de celles concédées et vendues par l'Etat comme homesteads et préemptions, et les cinq pour cent réservés par la Compagnie de la Baie-d'Hudson comme partie du prix d'achat de ses droits de charte dans le pays, appartiennent encore à l'Etat, et la transmission des privilèges d'eau à l'Etat en vertu de l'acte relatif à l'irrigation a permis à la même autorité d'administrer en même temps les terres et les eaux, ce qui assurera les meilleurs résultats, et empêchera les conflits d'intérêt qui se sont produits dans d'autres pays où les terres et les eaux appartiennent à différents gouvernements ou sont administrés par eux.

“ Lorsque l'acte concernant l'irrigation du Nord-Ouest fut adopté, il existait très peu de systèmes d'irrigation, et après avoir stipulé que les propriétaires de ces rigoles et d'autres droits acquis à ces rivières devaient avoir un premier privilège à l'eau provenant de la rivière où elles s'alimentent par ordre de la date de leur construction, pourvu que ces droits fussent enregistrés conformément aux dispositions de l'acte avant l'expiration d'un délai fixé par ce même acte, il fut possible d'esquisser un plan pour l'octroi de privilèges à d'autres constructeurs de rigoles ou de canaux, ce qui devait arrêter la stabilité du titre, et empêcher aussi pour une large

part les contestations entre ceux dont les droits à l'eau provenaient d'une source particulière quelconque.

" En commençant par donner un aperçu des mesures que doivent prendre, en vertu des dispositions de notre acte et des règlements administratifs, les particuliers ou les compagnies désirant obtenir l'autorisation de construire une rigole, un canal ou un réservoir d'irrigation, et se procurer un privilège d'une source quelconque pour l'alimentation d'un tel système, cela contribuera probablement à donner une intelligence convenable de la loi même et des observations faites plus loin relativement à ses dispositions.

" L'acte reconnaît l'usage de l'eau sous trois chefs, savoir : Premièrement, pour l'usage domestique, c'est-à-dire, pour des fins de ménage et d'hygiène, pour l'abreuvement des bestiaux, et pour toutes fins se rattachant à l'exploitation des chemins de fer ou des usines dont les machines sont mues par la vapeur, mais non pas pour la vente ou le trafic d'eau pour ces fins ; deuxièmement, pour des fins d'irrigation ; et, troisièmement, pour autres fins. Ceux qui demandent de l'eau en vertu de ces chefs ont la priorité dans l'ordre des dates de leurs demandes. Les droits de ceux qui employaient de l'eau en vertu de ces chefs avant l'adoption de l'acte ayant été reconnus et arrêtés, sujets à l'enregistrement dans un délai donné, l'acte admet ainsi le principe comportant qu'une appropriation antérieure et un usage utile de l'eau constituent le meilleur titre. Nous nous efforçons de prévenir les contestations en ce qui touche à la date de l'appropriation en stipulant que l'eau ne peut pas être détournée du cours pour aucune des fins ci-dessus sans qu'une demande ait été produite et avant qu'une permission à ce sujet ait été accordée. La procédure à suivre pour obtenir cette permission est la suivante :—

" L'individu ou la compagnie désirant construire un fossé ou un canal d'irrigation et obtenir un privilège d'eau pour ce fossé ou ce canal, ou détourner l'eau pour toutes fins comprises dans les mots "usages domestiques" ou "autres fins", déposera entre les mains d'un fonctionnaire de l'Etat, qui a un bureau dans la partie centrale de la région aride, un mémoire et un avis public en double, préparés d'après des formules qui lui auront été fournies. Dans le cas de fossés ou de canaux d'irrigation, ce mémoire est accompagné d'un plan général indiquant la source d'approvisionnement projetée pour le fossé, sa situation approximative, et les terres à arroser, avec les noms des propriétaires de ces terres, et aussi un plan général des détails indiquant les têtes d'amont, les canaux, barrages et autres constructions que l'on se propose de faire, ces plans étant préparés conformément à un manuel d'instructions publié pour la gouverne de ceux qui désirent établir les systèmes. Dans le cas de fossés destinés à charrier plus de vingt-cinq pieds cubes d'eau par seconde, les requérants devront fournir, en sus de ces renseignements, une coupe longitudinale du fossé projeté, et un devis indiquant la manière dont seront faites les constructions et les matériaux qui y seront employés.

" Ces documents et ces plans sont examinés par l'inspecteur, et s'il trouve qu'ils ont été préparés conformément à l'acte et aux règlements, et qu'ils contiennent les renseignements requis par cet acte et ces règlements, il y apposera un certificat à cet effet, et en renverra une copie au requérant, que ce dernier déposera au bureau de l'agent des terres du district où sont situés le terrain et l'eau, afin que le public y puisse avoir accès, l'autre copie étant transmise au gouvernement pour enregistrement et pour sa gouverne dans ses procédures au sujet de la requête. L'avis, revêtu au dos de l'approbation de l'inspecteur, est aussi renvoyé au requérant pour être inséré une fois par semaine dans quelque journal publié dans le voisinage des travaux projetés désigné par l'agent, cet avis, dans les cas de fossés destinés à charrier plus de vingt-cinq pieds cubes d'eau par seconde, étant aussi publié dans la *Gazette du Canada*, la publication officielle du gouvernement, ainsi que dans le journal de la localité pendant une période plus longue que pour des systèmes plus petits.

" Durant le mois—ou durant une plus longue période selon le cas—de la publication des avis, toutes les objections faites à l'octroi des privilèges demandés sont déposées entre les mains du ministre de l'intérieur, qui les examine avant de donner l'autorisation nécessaire pour l'exécution des travaux. Avant que l'autorisation de construire soit donnée, cependant, l'inspecteur soumet un rapport, indiquant s'il y

de l'eau non concédée disponible pour l'entreprise projetée, et faisant aussi connaître les modifications nécessaires à apporter aux constructions projetées, etc., pour la sécurité publique. Après que tous ces points ont été examinés, permission de commencer les travaux est accordée ou refusée, selon le cas. Si elle est accordée, il est fixé un certain délai pendant lequel les travaux projetés doivent être complétés, et si les travaux de construction ne sont pas poussés avec une activité raisonnable, les privilèges accordés sont périmés, et l'autorisation donnée pour la construction de la partie des travaux non terminés à l'expiration du délai fixé est aussi retirée.

“L'autorisation ayant été obtenue, le requérant commence ses travaux et construit le fossé, le canal ou autres travaux sur le tracé, conformément au plan et au mémoire produits, et lorsque ces travaux sont complétés et en état d'être utilisés, une inspection en est faite, et l'inspecteur accorde un certificat sur lequel le permis est accordé.

“Avant que le permis soit accordé, cependant, l'inspecteur se procure un extrait des registres des bureaux des terres et d'enregistrement pour prouver que les terrains destinés à être arrosés appartiennent au requérant ou sont sous sa surveillance, et qu'il a acquis le droit de passage pour le fossé ou le canal sur les terres qui ne lui appartiennent pas.

“Relativement à la question du droit de passage, la loi stipule que toutes terres peuvent être pri-ées pour cette fin, mais le propriétaire du fossé doit faire faire, par un arpenteur fédéral régulièrement commissionné, un arpentage soigné de la superficie à prendre, cet arpentage étant fait, et les plans et livres de renvoi l'indiquant étant préparés conformément aux instructions contenues dans un manuel publié par le gouvernement. Dans le cas où il s'élèverait des contestations relativement à la valeur des terres prises pour droit de passage, la loi stipule qu'un arbitrage aura lieu de manière à ce que tous les intérêts en jeu soient convenablement sauvegardés. Le droit de passage pour la construction de fossés, de canaux ou de réservoirs est accordé sur toutes les terres de la couronne.

Toutes ces mesures ayant été prises par le requérant, l'inspecteur fait une inspection pour s'assurer si les travaux ont été construits sur l'emplacement et conformément au mémoire et aux plans produits, et si la superficie pour laquelle l'eau est demandée peut être arrosée au moyen des fossés tels que construits. Il donne ensuite un certificat, et un permis est accordé suivant la formule indiquée dans les règlements au nom du requérant pour l'emploi d'une quantité déterminée d'eau pour les trois fins reconnues par l'acte, savoir : fins domestiques, d'irrigation et autres, par le système représenté dans les plans et documents produits.

“La procédure ci-dessus esquissée comme devant nécessairement être suivie par l'individu ou la compagnie qui voudrait obtenir l'autorisation d'employer de l'eau pour quelqu'une des fins reconnues par l'acte, peut paraître un peu compliquée ou excessivement stricte à ceux qui sont habitués à une loi qui renferme simplement des dispositions relatives à l'usage de l'eau pour irrigation, donnant à l'individu ou à la compagnie la permission de s'approprier l'eau sans parler des droits de constructeurs de fossé ou d'usages antérieurs, et laissant aux tribunaux le soin de décider dans quelle position se trouvent ces droits ; mais lorsque le titre à l'eau, acquis en vertu de notre acte, est compris, et que la protection que le porteur de ce titre reçoit dans l'exercice gratuit de ces principes est comprise, l'on admettra, je crois, que la peine et les dépenses ont bien leur raison d'être. Pour apprécier convenablement ces faits, il est nécessaire de toucher brièvement au titre à l'eau acquis en vertu de nos lois, et aux moyens pris pour empêcher que des contestations ne s'élèvent entre les porteurs de ces titres, ces observations étant résumées sous le titre

TITRE AUX EAUX.

“ Immédiatement après l'adoption de notre loi, des mesures ont été prises pour déterminer les droits qui existaient à l'usage de l'eau provenant de toute source, pour quelque une des fins reconnues par l'acte et par une inspection des travaux faisant usage de l'eau, et par l'établissement de leur priorité de droit par témoignage donné sous serment. Ces faits ayant été reconnus, un tableau de priorité pour chaque cours d'eau a été préparé, lequel fait voir l'étendue et l'ordre de ces droits, et des permis sont accordés dans l'ordre indiqué dans ce tableau. Après avoir ainsi protégé les droits acquis, nous sommes prêts à accorder des demandes d'eau provenant de ces sources d'après l'ordre de leur réception, tel que stipulé par l'acte ; mais avant de le faire, nous nous sommes efforcés d'obtenir des données auxquelles nous pouvions nous fier relativement à l'approvisionnement disponible par mesurages attentifs, et en ouvrant une sorte de registre de débit et de crédit pour chaque cours d'eau, registre dans lequel nous indiquons le niveau de l'eau basse, de l'eau haute et le niveau d'inondation du cours d'eau, et au débit nous inscrivons d'abord les droits et les quantités d'eau indiqués par le tableau des priorités dans leur ordre régulier, puis les demandes subséquentes suivant les dates où elles ont été accordées, et lorsque nous constatons que les privilèges d'eau accordés à l'époque des eaux basses sont suffisants pour consommer toute cette quantité, en laissant le volume nécessaire dans le cours d'eau en vertu des dispositions de la loi pour subvenir aux besoins domestiques de ceux qui en habitent les bords, nous cessons d'accorder des requêtes pour la construction de fossés demandant de détourner l'eau à ce degré, et nous donnons seulement la permission de construire des fossés pour prendre de l'eau durant la période des hautes eaux ou des inondations, respectivement, tous ces degrés de l'eau étant marqués par des indicateurs placés dans le cours d'eau par des fonctionnaires du gouvernement, et les permis accordés spécifiant la hauteur à laquelle l'eau peut être prise en vertu de tels permis dont est porteur tout individu ou toute compagnie.

“ Ainsi, nous espérons empêcher les cours d'eau d'être mis à contribution au delà de ce qu'ils peuvent fournir pour alimenter les fossés construits, avec la perte de capitaux qu'entraînerait la construction de systèmes destinés à s'alimenter à un cours d'eau qui serait déjà mis à contribution à son extrême limite pour approvisionner ceux qui possèdent des droits antérieurs. On verra donc que le porteur d'un permis d'eau en vertu de notre acte à un titre déterminé à une certaine quantité d'eau à une certaine hauteur de la rivière, et qu'une contestation quant à cette hauteur n'est pas possible, vu que les indicateurs marquent clairement les différentes hauteurs de la rivière, depuis l'étiage jusqu'à l'inondation. Et comme l'acte stipule aussi que les porteurs de permis auront priorité entre eux dans l'ordre de la date de leurs permis, et que toutes contestations relativement au détournement de l'eau en vertu de ces permis seront réglées par le ministre de l'intérieur après un examen par l'inspecteur, et que ce fonctionnaire est autorisé à fermer les têtes d'amont de tous fossés de prise d'eau auxquels ils n'ont pas droit, d'après les instructions du ministre, l'on admettra, je crois, que le titre accordé par notre acte est bon, et que le porteur d'un permis est pleinement protégé par la loi sans qu'il en coûte de frais, dans la jouissance des droits qu'il a acquis conformément aux dispositions de l'acte.

“ Notre loi est, je crois, la seule sur ce continent qui renferme des dispositions au sujet d'un premier détournement aussi soigné de l'eau, et d'une protection subséquenté aussi complète pour les consommateurs par des fonctionnaires permanents de l'Etat qui échappent absolument aux influences résultant d'une charge élective ; et nous considérons que ces dispositions empêcheront dans une grande mesure les malheureux procès, et, souvent, les procès ruineux qui sont nés ailleurs des contestations élevées entre les consommateurs d'eau relativement à leurs titres.

“ Notre loi renferme d'amples dispositions pour l'annulation des droits possédés par tout porteur de permis qui cesse ou néglige de se servir de l'eau qu'il a acquise, cette question d'abandon ou de négligence étant décidée par le ministre de l'intérieur sur le rapport de l'inspecteur, et sans en appeler aux tribunaux. Cette disposition empêchera sans doute d'engager l'approvisionnement d'eau disponible dans tout

cours d'eau, car les droits existants peuvent être annulés et de nouveaux permis accordés sans délai ou dans un court délai, si les porteurs des permis primitifs n'utilisent pas l'eau qu'ils ont acquise, et de cette manière nous espérons retirer les plus grands avantages pour le plus grand nombre.

“ Le détournement ou l'usage de l'eau non autorisé est défendu par un article sévère de l'acte, lequel établit une peine sous forme d'amende et d'emprisonnement sur conviction sommaire obtenue sur l'information de l'inspecteur ou de tout individu lésé. Jusqu'ici, nous n'avons pas jugé à propos d'appliquer les dispositions de cet article, car les consommateurs d'eau ont manifesté le désir de profiter des dispositions de l'acte et d'acquérir le titre permanent que les permis accordés comportent.

“ L'acte renferme aussi une disposition pour le règlement par un fonctionnaire du gouvernement des différends élevés entre une compagnie qui s'engage à vendre de l'eau et ceux qui se servent de l'eau provenant des travaux de cette compagnie; il renferme aussi des dispositions relativement à la distribution du surplus d'eau qui passe dans les travaux faits par une compagnie. Par l'application de ces dispositions, nous espérons que les contestations qui s'élèveront sous ces chefs échapperont absolument aux tribunaux, et dépendront du bureau qui s'occupe d'abord de la concession de ces droits.

“ Enfin, la loi contient des stipulations relatives à l'adoption par le gouverneur en conseil, de temps à autre, de règlements relatifs au mesurage et à l'usage de l'eau, au service de l'eau, à la saison où l'on peut arroser, aux honoraires que les compagnies peuvent prélever pour l'eau, et à l'étendue du détournement de l'eau des rivières, cours d'eau, lacs ou autres sources, et pour tels autres cas qui peuvent se présenter dans l'application de l'acte, et au sujet desquels l'acte même ne renferme pas de disposition.

“ Le résumé précédent de notre loi d'irrigation servira à expliquer les mesures que nous avons prises pour chercher à régler cet important sujet de manière à protéger complètement les intérêts du public, et en même temps permettre l'utilisation de l'approvisionnement d'eau disponible dans la mesure la plus complète pour rendre à la culture notre région aride. Naturellement, il est un peu prématuré de parler d'une manière précise du succès qu'il est possible d'obtenir par l'application de la loi telle qu'elle est, mais ce que nous avons vu jusqu'ici justifie certainement l'énoncé qu'une application attentive des dispositions de notre acte par les fonctionnaires publics compétents permettra, dans une très grande mesure, la réalisation de ces fins désirables.”

ORDONNANCE CONCERNANT LES DISTRICTS D'IRRIGATION DU NORD-OUEST.

A la dernière session du parlement, l'ordonnance relative aux districts d'irrigation, laquelle a été adoptée en 1894 par l'Assemblée législative du Nord-Ouest, a été confirmée et fait aujourd'hui partie de la loi concernant la construction de systèmes d'irrigation dans les Territoires.

Le district d'irrigation de Springbank, créé en vertu des dispositions de l'ordonnance, a complété ses demandes de privilèges d'eau dans la rivière du Coude et le creek du Clos-à-Sauter (*Jumping Pound*), et se propose, si je comprends bien, de commencer la construction des canaux nécessaires qui s'alimenteront dans ces cours d'eau.

L'expérience que l'on fera dans ce district en ce qui concerne la construction et l'entretien de travaux d'irrigation comme entreprise municipale sera observée avec un grand intérêt, car le problème que l'on y cherche à résoudre a intéressé les habitants de plusieurs des Etats et des territoires du sud où l'on peut pratiquer l'irrigation, et les expériences que l'on a faites là-bas, sauf peut-être dans l'Utah, où des fossés ont été creusés par les Mormons comme entreprises publiques, n'ont donné aucune satisfaction. Il y a peu de doute, je suppose, que la loi d'irrigation la plus parfaite est celle qui permettrait d'utiliser dans sa plus grande mesure l'approvisionnement d'eau disponible au moyen de systèmes appartenant aux véritables consommateurs de l'eau, systèmes qui auraient été construits sur une base solide au point de vue du génie et de l'économie par les consommateurs eux-mêmes organisés en société.

Toutes les lois de ce continent, y compris l'ordonnance plus haut mentionnée, sont loin de reposer sur cette base parfaite, car elles contiennent toutes des dispositions qui permettent, dans l'émission des obligations, des tripotages municipaux et des spéculations propres à ranger cette classe de travaux publics municipaux dans la catégorie des entreprises municipales qui ont produit des résultats si peu satisfaisants dans plusieurs parties du Canada et des États-Unis. L'ordonnance concernant les districts d'irrigation du Nord-Ouest est, il est vrai, protégée par des dispositions relativement à un appel au ministre de l'intérieur et à l'acquisition réelle de privilèges d'eau, dispositions que nous ne trouvons dans aucunes des lois américaines de cette nature, mais les dépenses aux comptes du capital et de l'entretien dépassent, à mon avis, ce que peut rapporter la terre où l'on aurait construit un système d'irrigation dans ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. DENNIS,

Inspecteur en chef des arpentages.

Ministère de l'Intérieur.

PARTIE IV

IMMIGRATION

IMMIGRATION.

RAPPORT DU PRÉPOSÉ À L'IMMIGRATION, OTTAWA.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 20 décembre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un court résumé des travaux du service de l'immigration, qui servira de préface à la quatrième partie du rapport du présent exercice.

CORRESPONDANCE.

Durant les premiers dix mois de 1895, nous avons ajouté 6,482 communications à nos liasses, et nous avons, comme d'habitude, pris soin de répondre pleinement et avec promptitude à toutes les demandes de renseignements.

LITTÉRATURE SUR L'IMMIGRATION.

J'ai eu à m'occuper des publications suivantes depuis mon dernier rapport :—

	Pages.	Tirage.
<i>Manuel officiel</i> , nouvelle édition.....	88	50,000
<i>Le Nord-Ouest canadien</i>	14	10,000

Cette dernière publication est une petite brochure bien écrite par M. Septimus Field, d'Assessipi, Manitoba, colon lui-même dans cette province, qui possède une longue expérience en entreprises agricoles des deux côtés de l'Atlantique, et dont les appréciations ne peuvent manquer d'être utiles aux futurs émigrants.

Notre provision de littérature en langues étrangères est relativement faible dans le moment, mais nous allons l'augmenter en reproduisant de nouvelles éditions soigneusement revisées de nos principales brochures.

Comme les années antérieures, nous avons acheté et distribué un nombre considérable de copies de journaux, contenant des lettres, et des démonstrations importantes sur l'immigration.

Une des meilleures de ces publications est une édition du *Globe* de Toronto sur les moissons du Manitoba, et nous en avons mis 10,000 exemplaires en circulation, principalement en Angleterre et aux États-Unis.

Depuis mon dernier rapport, nous avons expédié 95 caisses, contenant 114,125 brochures et autres publications, pour être distribuées à nos agences ainsi qu'aux agences des compagnies de transport, et quelques 2,500 petits paquets par la malle à des adresses particulières.

L'ŒUVRE AUX ÉTATS-UNIS.

Nous avons actuellement à notre emploi aux États-Unis le capitaine Holmes, qui va où on l'envoie, et ce, suivant les circonstances qui indiquent où peut se faire quelque travail ; M. C. O. Swanson, qui s'occupe principalement des Scandinaves dans les États de la Nouvelle-Angleterre ; M. P. F. Daly, qui est préposé au bureau de renseignements temporaire à Chicago ; en outre 61 agents locaux qui, moyennant une faible commission, suivant les résultats obtenus, font beaucoup pour promouvoir

nos intérêts, principalement en distribuant notre littérature, et en maintenant vivace l'intérêt créé par nos agents salariés durant les années précédentes.

IMMIGRATION DES ENFANTS.

La surveillance attentive sur l'immigration des enfants de la part des fonctionnaires du département a sans doute été cause de la diminution encore indiquée dans les rapports des agents sur le nombre des enfants amenés cette année sous les auspices des sociétés charitables, et les avantages résultant du système d'épuration nécessitée par les règlements actuels sont apparents par les rapports de nos inspecteurs pour cette année, et qui sont en somme très satisfaisants. A ce sujet, je désire attirer particulièrement l'attention sur les rapports de MM. McGovern et Herbert.

RENSEIGNEMENTS ENVOYÉS AUX CONSULS ANGLAIS.

Le 10 de juillet dernier, le consul général de Sa Majesté à Hambourg adressait au haut commissaire une lettre demandant des renseignements sur ce pays.

Cette circonstance nous induisit à envoyer une lettre-circulaire avec un paquet de publications à chacun de quelques 300 consuls anglais, dans les pays d'où nous devons vraisemblablement recevoir des émigrants, et plusieurs de ces messieurs nous ont adressé de très obligeantes réponses, nous promettant de mettre à profit les renseignements ainsi placés à leur disposition.

VISITE À LA COLONIE DU PÈRE PARADIS.

De bonne heure en juin j'ai fait une visite aux Canadiens français rapatriés qui ont formé une colonie près de Verner, dans le district de Nipissingue, dans le nord d'Ontario. La colonie était alors à son enfance, les premiers colons n'étant arrivés que sept à huit semaines avant la date de ma visite, mais j'ai trouvé qu'il s'y était réellement fait des progrès remarquables, et j'ai été favorablement impressionné de ce que j'ai vu. Le fondateur de la colonie, le père Paradis, est évidemment un homme de ressources et de grande énergie, et les membres de cette colonie m'ont paru tout à fait bien choisis.

Le Père Paradis fait un rapport publié plus loin.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En somme, nous avons eu une année bien remplie, et je crois qu'il y a peu de personnes qui auront lu avec soin les renseignements contenus dans cette quatrième partie, ainsi que vos propres observations et celles du commissaire des terres fédérales (dans la première section) concernant l'immigration, qui n'admettront pas que nous avons fait le plus possible de nos faibles ressources, et que nous n'avons négligé aucune occasion de faire valoir les avantages que le Canada peut offrir aux émigrants d'autres pays, et ce, de la manière la plus convaincante et la plus forte. On verra en outre que nous avons pris les moyens les plus convenables pour recevoir ceux qui se laisseront convaincre de venir ici comme immigrants, et d'en prendre soin, de sorte que les détails essentiels de nos travaux sont aussi complets qu'il est actuellement possible de les faire. Ce que nous pourrions faire si nous avions plus d'argent à notre disposition est une autre question.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. M. FORTIER.

Ministère de l'Intérieur.

RAPPORTS DU HAUT COMMISSAIRE ET DES AGENTS EN EUROPE.

N^o 1.

RAPPORT DE SIR CHARLES TUPPER, BARONNET, C.C.M.G., C.B., HAUT COMMISSAIRE POUR LE CANADA.

VICTORIA CHAMBERS, 17 VICTORIA STREET,
LONDRES, S.O., 7 novembre 1895.

L'honorable T. MAYNE DALY, C.R., M.P.,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Canada.

MONSIEUR,—Vous m'avez demandé de vous transmettre les rapports annuels sur l'émigration plus à bonne heure que d'habitude, vu que le parlement sera convoqué en janvier prochain. Il y a encore plus de deux mois avant l'expiration de l'année, mais pratiquement l'on peut considérer la saison de l'émigration comme terminée.

RAPPORT DES AGENTS.

J'ai communiqué votre désir aux agents de votre département dans le Royaume-Uni et sur le continent, et je vous transmets les rapports de M. John Dyke, de Liverpool; M. J. W. Down, de Bristol; M. E. J. Wood, de Birmingham; M. Thomas Graham, de Glasgow; M. Peter Fleming, de Dundee; M. W. J. Stuart, d'Inverness, et de M. Bodard, dont le bureau est à Paris. Aucun remplaçant de M. Leary n'ayant été nommé en Irlande, les travaux d'émigration dans cette partie du Royaume-Uni ont été autant que possible sous la direction de mon propre bureau.

Il y a peu à dire sur l'émigration en outre de ce qui a été énoncé dans mes rapports annuels des années précédentes et de ce qui est contenu dans les rapports de vos agents. Ce sont tous des personnes parfaitement versées dans cette branche, ayant plus ou moins d'expérience, et conséquemment ils connaissent les sujets qu'ils traitent intimement. Bien que leur activité ait été quelque peu circonscrite dans le cours de l'année dernière, je n'hésite pas à dire qu'ils ont tâché d'obvier à cet inconvénient par un zèle et des efforts additionnels dans l'accomplissement des travaux qui leur ont été confiés. Ils n'ont pas cessé d'attirer l'attention sur les avantages que le Canada offre aux colons, et ils ont fait tout ce qui était possible pour activer le mouvement dans le sens d'envoyer des personnes désirables au Canada.

LE COMMERCE FAVORISÉ.

L'activité de ces messieurs ne s'est pas arrêtée aux choses de l'émigration, bien que cette partie de leurs travaux aient nécessairement occupé la plus grande partie de leurs temps, mais ils ont aussi à chaque occasion favorable essayé d'activer l'échange réciproque du commerce entre la Grande-Bretagne et le Canada, et avec beaucoup de succès. Cette dernière remarque s'applique surtout à M. M. Dyke, Graham et Down, dont les bureaux sont établis dans les centres importants du Royaume-Uni. De fait, je puis certainement dire que le Canada peut se féliciter des services qui lui ont été rendus dans le cours de l'année dernière par les messieurs dont je viens de mentionner les rapports.

RAPPORT SUR L'ÉMIGRATION ANGLAISE.

Les rapports sur l'émigration pour les neuf mois finissant en septembre indiquent une augmentation sur ceux de l'année dernière—la plupart des émigrants additionnels étant apparemment inclus dans l'émigration aux États-Unis et vers l'Afrique Sud. Vous savez que je n'attache pas beaucoup d'importance à cette statistique, spécialement en ce qui concerne l'émigration au Canada. Par exemple, les rapports comprennent comme émigrants les passagers d'entrepont, qu'ils soient émigrants *bona fide* ou non. A ce sujet, il sera facile à ceux qui ont l'habitude des voyages océaniques de constater que la prétendue émigration aux États-Unis, disons, doit comprendre non seulement un très grand nombre de résidents en ce pays qui s'en retournent chez eux après une visite plus ou moins longue en Europe, mais aussi un nombre considérable d'émigrants canadiens se rendant à leur destination par voie des ports américains. En déduisant ces deux catégories du total, l'émigration aux États-Unis serait, en vérité, considérablement réduite.

BONNE CLASSE D'ÉMIGRANTS AU CANADA.

En ce qui concerne le Canada, l'émigration venant de la Grande-Bretagne a été à peu près la même que l'année dernière, et, il n'y a aucun doute, a reçu une très bonne part de l'émigration *bona fide* qui s'est produite. Tous les agents parlent des émigrants au Canada comme ayant été d'une classe supérieure, et je suis bien sûr que vous avez dû recevoir les mêmes appréciations de la part de vos agents dans les différentes parties du Canada.

Je ne veux pas prétendre pour un instant que l'émigration soit aussi considérable que je désirerais la voir, mais je prétends qu'on ne peut pas convenablement forcer un mouvement d'émigration, bien qu'il puisse être activé, et que nous avons obtenu par nos efforts une très bonne part de l'émigration réelle qui s'est produite

INFLUENCE DES TEMPS MAUVAIS.

Les temps ont été mauvais dans la Grande-Bretagne depuis un certain temps, bien qu'il y ait des symptômes de revivication. A ces époques, l'émigration n'est jamais très active, spécialement lorsque, comme la chose a eu lieu depuis quelques années, les pays qui invitent l'immigration n'ont pas été eux-mêmes dans un état particulièrement florissant. Ceci s'applique au Canada, et bien que les effets de la dépression n'y aient pas été aussi sérieux que dans bien d'autres pays, il n'y a pas de doute que la correspondance qui s'est échangée entre le Canada et la Grande-Bretagne n'a pas été d'un caractère aussi encourageant que d'habitude, circonstance qui explique jusqu'à un certain point la diminution dans notre immigration.

LES AGRICULTEURS PEU DÉSIREUX DE SE DÉPLACER SANS Y ÊTRE CONTRAINTS.

Il faut aussi remarquer, comme je l'ai expliqué déjà, que nous devons être très prudents dans notre travail. Les seules classes d'émigrants que nous pouvons encourager sont les agriculteurs, les capitalistes, les garçon de ferme et les domestiques. Le nombre des agriculteurs est comparativement petit en lui-même, et il n'y en a qu'un petit nombre qui émigrent pendant que leurs capitaux demeurent intacts. Ce sont les plus conservateurs de gens qu'il y ait, et qui, même lorsqu'ils ne réussissent pas, resteront sur leurs fermes jusqu'au dernier moment, dans l'espoir que des temps meilleurs surviendront. Je me tiens constamment en contact avec la classe agricole afin d'y créer un courant favorable au Canada, et bien que notre succès en ce sens ne soit pas aussi considérable que je le désirerais, il y a peu de doute que le Canada comme champ d'émigration est bien noté parmi la classe agricole. Si un bon nombre d'agriculteurs se déposaient de leurs propriétés avant que la débâcle arrive, ils agiraient sagement tant pour eux-mêmes que pour leurs familles, mais il y a une tendance à retarder ce qui est inévitable, soit parce que les prix sont bas et qu'ils ne veulent pas vendre leurs biens roulants, ou qu'ils espèrent que quelque chose va survenir pour le mieux. Lorsque leur capital est épuisé, ils deviennent souvent

Ministère de l'Intérieur.

découragés complètement pour toute entreprise agricole, et cherchent quelque autre moyen de vivre.

ATTITUDE DES AUTRES CLASSES.

Les capitalistes ne constituent pas une classe nombreuse, ni disposée en général à émigrer, mais l'on fait tout ce qu'il est possible pour tenir le Canada devant leur attention. Les ouvriers de ferme n'émigrent pas en grand nombre. Leurs gages sont peu élevés, ils vivent au jour le jour, et ils ont rarement assez d'argent en leur possession pour payer leur passage et celui de leurs familles. S'ils ont assez d'argent pour cela, ils se considèrent assez riches, et acquerront des propriétés par parts. Il y en a peu qui envisagent avec calme l'idée de dépenser une somme considérable d'argent à voyager, et règle générale ce sont en outre des gens peu entreprenants. Naturellement, il y a des exceptions, et nous trouvons plusieurs émigrants très désirables parmi cette classe; mais ici encore, s'ils allaient au Canada plutôt que d'émigrer dans les grands villages ou les grandes villes, ce serait réellement préférable pour eux et leurs familles.

DOMESTIQUES.

Comme je l'ai déjà fait remarquer précédemment, nous ne pouvons vraisemblablement pas réussir à faire émigrer des domestiques en très grand nombre, à moins que quelque chose ne soit fait pour diminuer le coût du passage, exercer une surveillance durant la traversée, et faire quelques arrangements pour leur réception par des comités dans les différentes parties du Canada, avec lesquels ils ou elles puissent communiquer et s'assurer des situations.

ARTISANS, ETC., PAS ENCOURAGÉS À ÉMIGRER AU CANADA.

Nous n'encourageons pas l'émigration au Canada d'artisans, de journaliers, ou de personnes exerçant des professions ou des fonctions de moindre importance, à moins que ces gens n'émigrent sur l'avis d'amis déjà établis dans le pays, ou qu'ils ne possèdent des qualifications spéciales. C'est parmi ces gens qu'existe le plus grand désir d'émigrer, mais les y encourager trop pourrait occasionner une pléthore, et créer une difficulté au Canada, dont le résultat inévitable serait de retarder de plusieurs années l'émigration de gens pour lesquels il y aurait demande. Il y a donc une grande prudence à exercer de la part de vos agents en choisissant les personnes qui doivent être encouragées ou découragées à émigrer, et je crois qu'on admettra que les efforts de vos agents en ce sens ont été très heureux.

PRIX DE PASSAGE À BORD DES NAVIRES.

Vous savez que durant la plus grande partie de l'année courante le prix des passages à bord des navires allant au Canada ont été plus bas que depuis nombre d'années, allant tant directement au Canada que par voie des États-Unis. Ceci n'a eu cependant que peu ou pas d'effet sur l'émigration, pour les raisons que j'ai déjà indiquées. Le fait est qu'il y a toujours le danger, quand les prix de passages sont peu élevés, que des émigrants peu désirables ne soient par là induits à partir, ou qu'ils ne soient aidés à laisser leur pays pour le plus grand bien de celui-ci, et j'ai fait surveiller spécialement l'émigration à ce sujet.

LA DIMINUTION APPARENTE DE L'IMMIGRATION AU CANADA.

Je vous ai adressé une dépêche il y a quelques mois, vous donnant mon opinion sur les causes de la diminution apparente dans l'immigration du printemps, et je crois ne pouvoir mieux faire que de les reproduire dans ce rapport. La diminution apparente des premiers mois de l'année ne s'est pas continuée, et comme je l'ai déjà dit il y a très peu de différence dans les chiffres des deux années qui précèdent la date de ce rapport, en autant que le Canada y est concerné :—

“ J’ai attiré l’attention des agents de votre département sur la diminution de l’émigration au Canada venant du Royaume-Uni, telle qu’indiquée dans les rapports du *Board of Trade* pour le mois d’avril, et je vous envoie maintenant des copies de rapports de ces messieurs sur le sujet.

“ Ils ne contiennent rien de neuf, mais ils servent à expliquer les raisons de la diminution qui paraît avoir eu lieu.

“ Je suis néanmoins d’opinion que cette diminution est moins considérable qu’elle ne paraît, par le fait qu’il y a une tendance chez les personnes qui viennent au Canada,—particulièrement dans les provinces de l’est—de s’y rendre par voie des ports américains. Ceci ne s’applique pas sans doute aux émigrants qui se rendent au Manitoba et dans l’ouest, parce que la différence des taux de passage océaniques est plus que compensée par les bas prix sur le chemin de fer Canadien du Pacifique à Winnipeg et vers l’ouest. Il y a toujours cependant l’attraction des vaisseaux plus grands et plus rapides des lignes américaines.”

“ Je dois pourtant faire observer que les chiffres américains exagèrent tout à fait le mouvement d’émigration qui se dirige vers ce pays. Un très grand nombre de personnes ont, par suite des temps mauvais, quitté les Etats-Unis au commencement de l’hiver dernier pour aller rejoindre leurs amis au Royaume-Uni et sur le continent. Beaucoup de ces personnes reviennent actuellement aux Etats-Unis, et ne sont pas réellement des émigrants, bien qu’elles soient classifiées comme tels. Le fait est, comme vous le savez, que les rapports du *Board of Trade* ne font aucune distinction entre les passagers ordinaires d’entrepont et les émigrants, et tous les passagers qui voyagent par voie des ports américains sont classés comme émigrant dans ce pays, quand bien même leur destination serait pour le Canada.

“ Vous savez aussi que par suite de la nécessité d’économiser, nous n’avons pas été capables d’annoncer d’aucune manière durant l’hiver dernier, et nous en avons vu le résultat par notre correspondance, qui a été loin d’être aussi considérable que les années antérieures. Sans doute, nous ne sommes pas restés inactifs, et nous avons pris tous les moyens possibles pour attirer la publicité sur le Canada par des méthodes qui ne nécessitaient pour bien dire aucune dépense d’argent. Je veux parler des écrits généraux publiés dans la presse, de la publication de lettres venant de colons qui pouvaient convenir, de la circulation de la *Canadian Gazette*, de la distribution de l’ouvrage de M. Parkin, et du grand nombre de lectures publiques, illustrées par des vues que nous avons, ainsi que des affiches que nous posons dans les bureaux de poste. En outre de tout cela, les compagnies de steamers transatlantiques et leurs agents ont naturellement fait de leur mieux pour avoir des passagers dans leur propre intérêt; mais j’ai toujours considéré que nos annonces annuelles constituaient le meilleur moyen de tenir constamment notre pays devant les yeux du public.

“ Comme vous avez dû le constater par mes rapports annuels, nos travaux sont quelque peu restreints, en autant que nous ne pouvons encourager que l’émigration des agriculteurs, ou de ceux qui désirent se livrer à l’agriculture, des garçons de ferme et des servantes,—(et il y a comparativement peu de ces gens qui émigrent, bien que nous ne manquons aucune occasion de mettre de l’avant les avantages que le Canada offre à ces différentes classes d’émigrants.)—et nous ne pouvons naturellement ralentir nos efforts dans ce sens, eu égard à ce qui se fait par d’autres colonies et d’autres pays. Nous ne pouvons pas cependant offrir beaucoup d’encouragement, surtout dans les temps présents, aux artisans et aux journaliers ordinaires, à moins qu’ils n’aillent rejoindre des amis déjà établis dans le pays, et ce sont ces classes de gens, et ceux qui n’ont aucunes ressources pécuniaires, qui forment la masse des gens qui parlent d’émigration.

“ Il est inutile aussi de déguiser le fait que la dépression qui a existé au Canada, —bien qu’elle s’y soit fait moins sentir que dans d’autres pays— a eu un effet sur l’émigration, en autant que nous y sommes concernés, et le grand nombre de lettres peu satisfaisantes, qui sont venues à ma connaissance, tant par la presse qu’autrement, ne peuvent manquer de produire un sentiment préjudiciable dans les districts où elles sont reçues. Bien qu’il en soit, ces difficultés s’aplaniront d’elles-mêmes avec le temps, et nous devons au Canada notre propagande pour profiter de l’augmentation d’une émigration au Canada aussitôt que le temps sera venu.

Ministère de l'Intérieur.

“ J'ai essayé de démontrer que le mouvement d'émigration indiqué par les rapports du Board of Trade, spécialement aux Etats-Unis, n'est pas aussi considérable que les statistiques l'indiquent, et je pourrais ajouter que bien que le nombre d'émigrants au Canada ne soit pas aussi grand que nous le désirions, il n'y a pas de doute que la crème des émigrants, tels qu'ils se composent, se dirige au Canada.

“ Vous pouvez compter que je ferai tout ce qui est possible pour attirer l'attention vers le Canada et augmenter notre immigration, mais vous devez considérer que l'émigration est de la nature de toute autre entreprise commerciale, et qu'il faut dépenser de l'argent pour la faire réussir, et que plus nous annoncerons, plus notre correspondance sera considérable, et plus grande sera notre émigration.

FONDS INSUFFISANTS.

Notre activité a été, dans le cours de l'année, comme je l'ai déjà mentionné, quelque peu entravée par le peu de fonds votés pour les fins de l'émigration. Il n'y a eu en conséquence aucunes annonces de faites, peu ou point d'impressions, et nous n'avons pu exposer de produits aux expositions agricoles, comme les années précédentes. J'ai néanmoins fait en sorte que nos agents ainsi que les compagnies de steamers déploient une activité exceptionnelle dans ces occasions pour se mettre en communication avec les agriculteurs, et distribuer autant de renseignements que possible, et leurs rapports en font mention.

ANNONCES.

Heureusement que l'édition des rapports des délégués des agriculteurs tenanciers préparés en 1893-94 a été suffisante pour l'hiver et le printemps de 1894-95. Nous avons obtenu une publicité considérable pour le Canada, non seulement par les affiches placées dans les bureaux de poste du Royaume-Uni, et par l'attention croissante donnée aux affaires canadiennes par la presse, mais aussi par l'activité déployée par les agents des compagnies de steamers, par les grandes compagnies de chemin de fer, par les sociétés philanthropiques qui s'occupent elles-mêmes de promouvoir une émigration désirable, et par le comité d'émigration de la Société pour promouvoir les Connaissances Chrétiennes, dont Sa Grâce l'archevêque de Canturbury est le président, et le rév. M. Bridger le secrétaire organisateur.

CONFÉRENCE ET VUES À LA LANTERNE MAGIQUE.

Le Canada a aussi été considérablement placé devant l'attention publique par des centaines de conférences ou lectures publiques sur le pays dans différentes parties de l'Angleterre, illustrées par des vues à la lanterne magique que nous prêtons dans ce but. Il y a un an ou deux nous n'en avions qu'une ou deux séries, mais maintenant nous en avons près de 30, et chacune de ces séries est constamment en usage durant les soirées de l'automne, de l'hiver et du printemps, et le fait est qu'elles doivent être expédiées directement d'une place à une autre au lieu d'être renvoyées à ce bureau après chaque lecture, afin de satisfaire aux demandes qui en sont faites. Ces conférences sont faites par des personnes qui ont visité le Canada, par des membres du clergé, des instituteurs et autres, de même que par nos propres agents, et les agents des compagnies transatlantiques et de chemins de fer. Naturellement nous en prenons occasion pour distribuer nos brochures.

LE CANADA DANS LES ÉCOLES.

Je dois spécialement reconnaître l'intérêt considérable et général que les instituteurs prennent à mieux faire connaître à leurs élèves la géographie et les ressources du Canada. Je suis en rapport constant avec des milliers d'instituteurs dans les différentes parties du pays. Ils ne sont pas seulement pourvus de cartes du Canada qu'on suspend aux murs des écoles, mais aussi de brochures que l'on fait servir pour la lecture, de même qu'en rapport avec les études de l'histoire et de la géographie de l'empire. Comme les livres sont souvent apportés à la maison pour préparer les

leçons, le Canada se trouve ainsi introduit chaque année dans des milliers de maisons dans lesquelles le sujet du Canada ne se présenterait pas autrement à la discussion dans les familles.

L'AVENIR.

En ce qui concerne le futur, il y a tout lieu d'espérer en notre succès. Le commerce se réveille dans ce pays, ce qui est toujours favorable à l'augmentation de l'immigration, et l'étonnante récolte qui s'est faite au Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que dans les autres parties du Canada, devront aussi avoir pour effet de stimuler le mouvement de l'émigration,—particulièrement en bien des cas qui sont venus à ma connaissance, dans lesquels les gens avaient remis leur intention d'émigrer jusqu'à l'approche de temps meilleurs.

PROJETS POUR L'HIVER.

Nous sommes encore à prendre des arrangements pour annoncer cet hiver d'une manière aussi étendue que nous permettront les fonds que vous avez mis à notre disposition, et nous aurons aussi de nouvelles brochures à faire distribuer, qui ne manqueront pas, nous en sommes certains, d'être indiquées à profusion dans les colonnes de la presse. Nous faisons aussi des arrangements pour avoir un plus grand nombre de conférences sur le Canada que les années précédentes, et les lettres que je cite, dans un rapport supplémentaire, de la part des compagnies de steamers et de chemins de fer qui s'occupent d'émigration, expriment les mêmes espérances que j'ai formées.

COMMENT LES COLONS AU CANADA PEUVENT AIDER AU MOUVEMENT.

Nous désirerions recevoir une plus grande coopération, et plus d'aide de la part des agriculteurs établis dans les différentes parties du Canada. S'ils voulaient seulement communiquer plus régulièrement qu'ils ne le font avec leurs amis, envoyer des journaux qui contiennent des témoignages de prospérité au Canada, et aussi écrire aux journaux d'Angleterre, et leur donner en détail les résultats de leur expérience, il n'y a aucun doute que ce serait le moyen le plus efficace d'aider à notre œuvre. Je pourrais aussi faire un excellent usage de telles lettres qui me seraient adressées directement.

LE PEU DE PASSAGES PAYÉS D'AVANCE.

Nous sommes aussi gênés dans notre œuvre d'émigration par le fait que la proportion du nombre d'émigrants au Canada dont le passage soit payé par leurs amis est infiniment petit, comparé au nombre de semblables émigrants envoyés aux États-Unis. On a dit que du nombre actuel d'émigrants qui vont aux États-Unis, il y en a de 60 à 70 pour 100 dont le prix du passage serait payé d'avance, tandis qu'au Canada, il est douteux que cette proportion soit de plus que cinq pour cent.

INSTITUT IMPÉRIAL.

L'Institut impérial, avec sa collection de produits canadiens, nous est d'une grande utilité dans notre œuvre d'immigration. L'Institut est visité par un très grand nombre de gens dans le cours de l'année, et non seulement reçoivent-ils des renseignements pratiques à notre sujet de la part de l'administrateur et de son adjoint, qui sont tous deux des Canadiens, mais aussi une quantité considérable de brochures que l'on met en circulation par ce moyen.

AGENTS SPÉCIAUX DES PROVINCES.

Comme vous le savez, plusieurs des provinces ont maintenant des agents généraux dans ce pays, notamment la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Je suis heureux aussi de voir qu'un représentant local doit venir du Manitoba. Ces messieurs, avec qui je travaille avec la coopération la plus cordiale, font beaucoup pour attirer l'attention sur leurs provinces particulières, et il n'y a pas de doute que les résultats les plus heureux vont en être obtenus.

Ministère de l'Intérieur.

IMMIGRATION DES ENFANTS.

L'émigration des enfants s'est opérée beaucoup sur la même échelle que l'année dernière. Cette émigration est beaucoup mieux réglée qu'elle ne l'était auparavant, vu qu'on a pris les moyens de s'assurer qu'il n'y a que des enfants jouissant d'une bonne santé qui soient envoyés, et que des arrangements ont été pris pour leur surveillance, tant pendant le trajet qu'une fois rendus au Canada.

UN DOCUMENT IMPÉRIAL OFFICIEL SUR LES AVANTAGES DU CANADA.

Je dois prendre occasion de la présente communication pour attirer l'attention sur le précieux rapport que vous avez préparé sur les avantages qu'offrent les différentes provinces du Canada aux futurs émigrants. Ce document a été transmis au bureau colonial sous la forme d'un arrêté du conseil, et a subséquemment été présenté au parlement par ordre de Sa Majesté. De cette façon, il a acquis une prééminence considérable, non seulement parmi les membres du parlement, mais aussi dans la presse, et une publication spéciale qui en a été tirée à un grand nombre d'exemplaires et mise en grande circulation a naturellement beaucoup attiré l'attention.

FRAUDES EN RAPPORT AVEC LES ÉLÈVES EN AGRICULTURE.

Les spéculations sur les élèves en agriculture continuent leur œuvre, j'ai regret à le dire, malgré tous mes efforts pour y mettre fin. Dans le cours de l'année dernière, une ou deux associations ont été particulièrement actives, mais plusieurs cas sont venus à ma connaissance dans lesquels des difficultés sont survenues par suite de promesses qui avaient été faites aux jeunes gens et qui n'ont pas été remplies. Des avertissements innombrables ont été publiés dans la presse, et c'est naturellement le seul moyen de tenir la question devant le public. Je suis à prendre des arrangements pour encore attirer l'attention à ce sujet.

IMMIGRATION DU CONTINENT.

En ce qui concerne l'émigration du continent, nous avons continué notre œuvre d'une manière efficace, sans être importune. Il n'y a pas de doute que le Canada devient mieux connu sur le continent chaque année. Ceci se voit non seulement par les allusions plus fréquentes faites dans la presse continentale sur les affaires du Canada, mais aussi par le nombre de gens qui se rendent tous les ans au Canada. Cependant le champ est tellement vaste qu'il faudra plusieurs années et de grandes dépenses d'argent avant d'obtenir des résultats appréciables, spécialement en vue du fait que la plupart des pays du continent font tous leurs efforts pour décourager l'émigration de leurs habitants.

CONCLUSION.

En résumé, je ne puis que vous assurer que je prends l'intérêt le plus vif à promouvoir l'émigration au Canada, et que je continuerai à en agir ainsi. Je n'ai aucune hésitation à dire que je considère la colonisation des terres vacantes dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, de même que dans les autres provinces du Canada, comme étant un des sujets les plus importants,—sinon le plus important,—qui puisse occuper l'attention du gouvernement dont vous faites partie. Vous savez que nous avons été considérablement paralysés pendant un certain temps par suite du peu de fonds mis à notre disposition pour les fins de l'émigration. J'espère que le gouvernement pourra induire le parlement à appliquer annuellement une somme d'argent beaucoup plus considérable à l'œuvre de l'immigration, et même qu'une proportion plus considérable en soit placée à ma disposition, parce que c'est dans ce pays et sur le continent qu'il faut faire plus de dépense. Si nous voulons jamais avoir une forte émigration, nous devons constamment tenir le Canada devant l'univers, et spécialement devant les classes de population que nous désirons obtenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES TUPPER, *haut commissaire.*

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE DU HAUT COMMISSAIRE.

VICTORIA CHAMBERS, 17 VICTORIA STREET,

LONDRES, S. O., 11 novembre 1895.

L'honorable T. MAYNE DALY,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Dans mon rapport annuel sur les matières concernant l'émigration j'ai fait allusion à quelques communications de la part des compagnies de steamers transatlantiques, ainsi que des délégués des fermiers anglais relativement à l'émigration.

Je désire maintenant citer des extraits de lettres de la part de compagnies de steamers et de chemins de fer :—

Les messieurs Allan Brothers & Co., de Liverpool, écrivent comme suit :—

“ Nous avons reçu la lettre de M. Colmer du 25 courant, nous demandant de vous communiquer toutes les observations que nous pourrions faire sur l'émigration qui s'est dirigée au Canada cette année.

“ Le rapport que nous vous avons transmis le 14 janvier de cette année représente la situation actuelle. Nous n'avons, durant le cours de l'année, jamais cessé de distribuer largement de la matière imprimée à tous nos agents dans le Royaume-Uni. Nous n'avons pu distribuer de livres du gouvernement en grand nombre, vu que notre provision en est très faible, les seuls que nous ayons en mains étant les rapports des délégués, et encore il ne nous en reste que quelques exemplaires. Nous avons distribué plusieurs milliers de copies de notre propre manuel donnant des renseignements sur le Canada sous une forme condensée. Nous nous faisons une règle d'envoyer des approvisionnements spéciaux de matière imprimée aux agents qui résident dans les villes où se tiennent des marchés et des expositions agricoles.

“ Nous avons continué nos annonces dans la presse publique sans intermission, et en plus de notre annonce ordinaire indiquant les départs de nos steamers, nous avons publié de bonne heure et continuons à publier l'annonce spéciale suivante :—

EMIGRATION.

Tous ceux qui désirent avoir des renseignements touchant le Canada, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique devront écrire à

ALLAN BROTHERS & Co.,

19 James Street, Liverpool,
pour avoir leur manuel de renseignements,
qu'ils distribuent gratis.

“ Cette annonce nous a valu des milliers de lettres, et à part d'envoyer un manuel, nous prenons occasion d'inclure des réimpressions de lettres de la part de colons qui parlent hautement du Canada ; nous annexons à ce rapport des échantillons de ces lettres, afin que vous puissiez en juger par vous-même.

“ Notre agent voyageur parcourt continuellement le pays, allant d'une agence à l'autre, remplaçant les agents qui cessent d'agir, et nous faisant rapport chaque jour des besoins de chaque agent qu'il visite. Nous nous tenons constamment en communication avec eux et nous les tenons toujours au courant des matières qui concernent l'émigration.

“ La forte moisson que l'on a récoltée au Nord-Ouest devra sans doute stimuler ceux qui y sont déjà établis, et ceux-ci à leur tour, en envoyant de bons rapports dans leurs familles, engageront leurs amis à vendre et à aller les rejoindre.”

Ministère de l'Intérieur.

La compagnie dite *Beaver Line* écrit comme suit :—

“ Quant à ce qui concerne notre ligne, l'émigration au Canada n'a pas été très encourageante, mais nous croyons que la perspective pour le printemps prochain est beaucoup meilleure. Tout ce que nous pourrions faire pour activer l'émigration au Canada sera fait, mais il nous est impossible de vous faire aucune suggestion à ce sujet.”

La Compagnie *Dominion Line* écrit ce qui suit :—

“ En réponse à votre lettre du 25 juillet, nous regrettons de dire que l'émigration au Canada par les lignes canadiennes a été très restreinte l'année dernière. Comme vous le savez, les prix de passage ont été extrêmement bas pendant assez longtemps, et une ou deux lignes américaines offraient de très fortes commissions aux agents pour s'assurer le gros du trafic d'entrepont. Il est inutile de dire que les agents, toujours en éveil pour leurs propres intérêts, prenaient avantage de ces fortes commissions pour amener le plus de passagers possible à traverser par les lignes en question, et comme conséquence un très grand nombre d'émigrants en destination du Canada furent envoyés par les voies de Philadelphie et de New-York, et il nous est impossible d'en arriver à aucun chiffre ni d'exprimer aucune opinion sur l'émigration au Canada dans le cours de l'année dernière, vu que nous ne pouvons obtenir de chiffres sur le nombre de tels émigrants qui seraient partis par les lignes de New-York ou de Philadelphie. En tout cas, le système d'émigration a été placé sur une meilleure base, et les lignes canadiennes vont sans doute obtenir une part proportionnelle du trafic auquel elles ont droit.

“ Quant à la perspective des affaires de l'année prochaine, nous avons toute raison de croire qu'il y aura une forte augmentation dans l'émigration. Les moissons exceptionnellement fortes qui ont été récoltées dans le Manitoba et le Nord-Ouest vont sans doute attirer l'attention d'un grand nombre de futurs colons, et seront le moyen de les attirer à émigrer. Nous comprenons que la Colombie-Britannique attire l'attention des capitalistes anglais, et nous avons raison de croire qu'avant longtemps cette partie du pays aura du retentissement, et devra attirer naturellement un grand nombre de mineurs et autres de ce pays, en outre de ceux qui émigreront des Etats-Unis.”

MM. J. et A. Allan, de Glasgow, écrivent :

“ Nous avons été requis par M. Colmer de vous envoyer un rapport sur le mouvement des passagers pour le Canada, sur nos steamers qui partent de Glasgow, et de faire toute suggestion qui tendrait à augmenter l'émigration au Canada l'année prochaine. Depuis la réception de cette lettre de M. Colmer, nous avons reçu un exemplaire du rapport que nos amis de Liverpool vous ont envoyé, et nous avons peu de chose à ajouter à ce qu'il contient. Dans notre dernier rapport, nous exprimions l'espoir que le trafic canadien serait plus considérable qu'il ne l'avait été l'année précédente, ce qui s'est réalisé dans une certaine mesure, bien que peu considérable. Nous avons eu le même nombre de navires à passagers pour Québec et Montréal que l'année précédente, savoir : huit, et le nombre de passagers, comparé à l'année dernière, comporte une augmentation de 60 âmes. Bien que ce résultat soit réjouissant, on ne peut pas le considérer autrement que comme une très pauvre saison. Nous n'avons aucunement diminué nos efforts pour nous assurer des passagers pour le Canada. Nous avons distribué une très grande quantité de matière imprimée par tout le pays, et nous avons largement annoncé dans tous les principaux journaux de l'Ecosse. Cependant il faudra dans mon opinion avoir recours à des moyens de persuasion plus considérables pour attirer les classes agricoles, si l'on veut que l'émigration augmente l'année prochaine. Ce sera au gouvernement canadien à déterminer quels seront ces moyens.

“ Peut-être les rapports qui sont parvenus à ce pays-ci sur les splendides récoltes de la dernière saison au Canada et au Nord-Ouest contribueront-elles à induire beaucoup de gens à y émigrer l'année prochaine. Espérons-le.”

J'ai reçu des lettres des représentants européens des compagnies de chemin de fer Canadien du Pacifique et Grand-Tronc. Le premier de ces représentants écrit :—

“Je réponds à votre lettre du 25 octobre, en rapport avec l'immigration, dans laquelle vous me demandez de vous communiquer ma manière de voir sur la question. Il y a eu diverses causes qui ont contribué l'année dernière à l'insuccès de l'immigration au Canada, parmi lesquelles se trouvent les rapports défavorables reçus par des gens dans la Grande-Bretagne et en Europe venant de la part d'amis qui avaient émigré au Canada; cette cause, jointe à l'état peu satisfaisant des affaires tant chez nous qu'à l'étranger, a produit une sérieuse dépression dans l'émigration, bien que je crois qu'elle ne sera que temporaire.

“Pour ce qui est de l'avenir, je crois que vu la magnifique récolte dont notre pays a été favorisé, on ne devra épargner aucun moyen de faire ressortir ce résultat devant cette classe de la population de laquelle nous espérons recevoir une bonne part d'émigrants, et cet hiver nous sommes à faire une vaste distribution des différents rapports qui font connaître cette récolte, ce qui ne peut qu'avoir un bon effet sur l'émigration de l'année prochaine.

“D'après notre expérience constante, le mouvement de l'émigration baisse et monte sans aucune raison apparente, et tout indique que ce mouvement a atteint la plus basse marque, et que nous pouvons espérer voir au printemps prochain les plus beaux résultats qui se soient produits depuis 1893.”

Le dernier écrit:—

“Je suis d'opinion que la cause de la diminution de l'émigration de l'année dernière est due à la dépression universelle dans toutes les branches de commerce. Bien que cette dépression ne se soit pas fait sentir aussi fortement au Canada qu'aux Etats-Unis, elle a néanmoins exercé une telle influence sur les affaires en général qu'elle a occasionné des rumeurs suffisantes pour entraver le courant de l'émigration vers le Canada. La rareté des émigrants anglais est due, je crois, à l'inclination que les journaliers ont de se diriger dans les villes, et d'y chercher des emplois de toutes sortes de préférence à l'agriculture. Cependant nous anticipons une émigration plus active pour le printemps de 1896. Bien que notre commerce en général n'indique pas une prospérité aussi prononcée qu'aux Etats-Unis, il y a cependant des indices d'une reprise vivace des affaires dans les industries et le commerce, et nous sommes à préparer de la matière imprimée spéciale pour la Grande-Bretagne et le continent afin de faire ressortir d'une manière plus claire et plus concise les avantages qu'offre le Canada comme champ d'émigration. L'excellente récolte de cette année sera un puissant facteur à porter les esprits des futurs émigrants vers nos rives, et si l'on envoyait ici un rapport concis sous forme de brochure, qui en donnerait des détails, ce rapport serait distribué judicieusement parmi les agriculteurs et autres, et produirait sans aucun doute d'excellents résultats.”

J'ai pris occasion de communiquer avec les délégués qui sont allés au Canada en 1893 pour leur demander leurs observations sur les matières concernant l'immigration, d'après la correspondance qu'ils avaient dû recevoir à la suite de la circulation de leurs rapports. Je désire citer ici les réponses que nous ont adressées ces messieurs.

M. Arthur J. Davis, de Upper Hollings, Pensax, Worcester, écrit:—

“Dans le cours de l'année dernière, j'ai reçu un nombre considérable de communications me demandant des avis et des renseignements de la part de personnes sur le point d'émigrer soit au Canada ou ailleurs. Je me suis fait une règle de répondre à ces demandes au meilleur de mon habileté. Je regrette de dire que plusieurs jeunes gens de Kidderminster et des environs sont revenus du Canada depuis que je vous ai écrit la dernière fois à ce sujet. Ces jeunes gens étaient des commis ou des artisans qui, dans mon opinion, sont les moins désirables des émigrants pour un pays agricole. Je voudrais encore faire remarquer quel vaste champ il y a dans ce pays pour obtenir la meilleure classe de colons parmi la population agricole, plus particulièrement parmi les fils et les filles de cultivateur. La grande dépression qui existe ici dans l'industrie agricole fait que cette classe est élevée dans nos écoles volontaires et nos pensionnats au lieu de l'être dans nos écoles privées; et à mesure qu'ils deviennent forts et assez vieux on en a besoin pour aider aux travaux de la ferme. Incapables de rivaliser avec leurs cousins ayant reçu une plus haute éducation dans les villes, et familiers avec la vie de campagne, ils forment

la classe parmi laquelle devraient être choisis, si possible, les émigrants pour nos colonies. Je crois que ce serait donner un grand essor à une émigration de femmes au Canada si on leur procurait des situations avant de quitter ce pays. Naturellement, les pères et les mères ont objection à laisser partir leurs filles pour un pays étranger sans savoir où elles pourront trouver un chez-soi. Je crois que les services des délégués seraient mieux utilisés à donner des conférences dans les comtés qu'ils représentent, mon impression étant qu'ils auraient beaucoup plus de poids auprès de la majorité des gens à exprimer des opinions désintéressées sur le sujet, que des personnes intéressées comme le sont les agents. Mon temps est bien rempli par mes propres occupations. Mais si mes dépenses étaient payées je serais heureux de donner une série de conférences pour promouvoir la cause de l'émigration au Canada. Je serai des plus heureux de donner tout autre renseignement que je pourrai."

M. E. H. Dempster, de Corner Wiston, Hareford west, écrit:—

"Je reçois une lettre de M. Colmer, en date du 25 ult., me demandant de vous envoyer par lettre mon opinion concernant l'émigration au Canada. Je désire dire que d'après la correspondance que j'ai reçue de certains colons et d'autres personnes du Canada, m'informant que le bétail provenant des ranches, etc., était en si bonne condition au printemps dernier, je crois qu'une délégation qui viendrait visiter le pays à cette époque de l'année serait très utile, d'autant plus que quelques personnes qui n'ont pas réussi disent qu'on ne fait de rapports du pays que sur les sections qui peuvent fournir les plus beaux tableaux.

"J'ai reçu des lettres de personnes que nous avons visitées en septembre 1893, qui sont des plus encourageantes. Je suggérerais que la même députation (ou une partie d'entre eux) vienne à visiter le Canada au printemps, et comparer la position actuelle des cultivateurs à celle qu'ils occupaient en 1893, et aussi fasse rapport sur l'état général du pays après l'hiver."

M. R. H. Faulks, de Langham, Oakham, écrit:—

"En réponse aux demandes de renseignements concernant ma manière de voir sur l'émigration au Canada, etc., je dois dire que le nombre de lettres que j'ai reçues n'est pas aussi considérable que l'année dernière. Ce n'est pas que je crois que l'intérêt du public à ce sujet se soit refroidi. Les rapports des délégués ont été lus avec intérêt par toutes les classes, et la valeur agricole du Canada s'est trouvée par là placée devant le peuple anglais d'une manière proéminente.

"Je crois que beaucoup de gens hésitent à émigrer par crainte des rigoureux hivers. Ma mission au Canada s'étant terminée avant l'hiver, je ne puis en formuler une opinion personnelle, ce que j'aurais été trop heureux de faire si j'y étais resté. Mes amis du Canada cependant paraissent bien s'en trouver et les aiment bien.

"J'apprends par ma correspondance que l'une des erreurs que commettent plusieurs colons est de partir sans capital, et d'avoir à acheter à crédit, d'emprunter de l'argent des compagnies de prêts et payer un taux élevé d'intérêt. Ces choses pouvaient convenir aux beaux jours des grandes récoltes de blé, mais devraient être aujourd'hui évitées avec soin.

"La culture mixte devrait certainement être encouragée, et la manière d'élever les chevaux, le bétail, les moutons, les cochons et les volailles devrait être généralement connue. Les moutons à laine courte conviennent mieux dans les districts où il n'y a pas beaucoup d'abris naturels. Je suis convaincu que la prairie convient bien à l'élevage des moutons, et qu'ils seront toujours une source de profits pour les agriculteurs qui comprendront bien la manière de les élever.

"Actuellement, je ne conseillerais pas l'émigration de la classe des journaliers, car d'après les lettres que j'ai reçues, j'apprends qu'il y a eu une grande affluence de cette classe de gens.

"Pour ma part j'envisage l'avenir du Canada avec confiance, et j'espère de voir ces terres fertiles peuplées par des descendants d'anglais; parce qu'un pays possédant d'aussi magnifiques ressources devra toujours commander leur attention et attirer sur ses rives une bonne part du surplus de notre population. Si je pouvais à cette époque briser les liens qui me retiennent ici, je n'hésiterais pas à faire du Canada mon pays d'adoption pour l'avenir."

M. J. Guiry, de Poppardstown, Fethard, Tip., écrit :—

“ Comme vous pourriez être intéressé à savoir comment l'émigration partie d'Irlande pour le Canada a progressé dans le cours de l'année dernière, je dois vous informer que durant ce temps j'ai constamment reçu des lettres me demandant mon avis sur les avantages d'aller s'établir au Canada. Je constate que durant les douze derniers mois j'ai reçu au delà de 120 demandes de renseignements. Ces demandes venaient pour la plupart de chefs de famille, et singulier à dire, plusieurs de ces demandes venaient de personnes qui résident en Angleterre. Je désire déclarer que j'ai contribué à envoyer quelques jeunes gens recommandables, avec de l'argent, à Alberta, et comme vous le savez sans doute, il y a maintenant autour de Calgary un bel établissement composé de familles respectables et qui est très prospère. J'en ai aussi engagé un bon nombre à aller s'établir dans le district d'Edmonton. Comme vous savez, je me suis mis en communication avec des personnes qui sont en position de faire connaître de nombre de paysans qui ont volontairement vendu leurs propriétés au département de la guerre pour un champ de tir dans le district de Kelworth, les avantages d'aller s'établir au Canada, et vous pouvez les amener à se fixer dans l'Alberta, ce sera une acquisition pour le pays, vu que ce sont des gens sobres, courageux, prospères et bien dirigés. En même temps je ne perdrai pas le sujet de vue.”

M. Tom Pitt de Oburnford, Cullumpton, écrit :—

“ Il m'est avis que ni les petits fermiers ni leurs fils ne désirent laisser le pays, néanmoins j'ai fait mes efforts pour convaincre tous ceux qui se sont adressés à moi, de même que d'autres qui ne l'ont pas fait, des avantages qu'offrent les grandes ressources naturelles du Canada, et l'aide considérable que le gouvernement du Canada accorde de différentes manières aux nouveaux colons.

“ Vu que l'ardente compétition avec laquelle ont à lutter les agriculteurs des vieux pays, et qui devra encore très certainement augmenter dans un avenir rapproché d'une manière considérable, notamment dans Argentine, je ne puis m'imaginer que ceux qui n'ont qu'un petit capital, et ils sont légion, ne profitent pas des grandes chances que leur offre le Canada, et dans mon opinion, particulièrement le Nord-Ouest. La lutte, même parmi les plus forts d'entre nous, est actuellement très rude, et je ne vois poindre à l'horizon aucun signe d'amélioration, bien que notre présent gouvernement fera ce qu'il peut pour nous apporter quelque soulagement, qui ne pourra être que très léger à comparer avec notre détresse actuelle.

“ Si vous pouviez me donner quelques idées pour m'aider à combattre les préjugés qui existent, je ne serai que trop heureux de m'en servir auprès de mes sollicitateurs à venir.

M. John Roberts, de Plas Heatou Farm, Trefnant, Wales, écrit :—

“ J'ai reçu cette année un plus grand nombre de lettres, principalement du pays de Galles, de la part de futurs émigrants, s'informant du Canada comme pays avantageux, que l'année dernière.

“ Je crois que l'amélioration sensible qui s'est produite dans les produits de la laiterie du Canada (que nous fermiers, nous ressentons à notre détriment) a contribué à attirer davantage ce pays à l'attention de ceux qui sont à la recherche d'un nouvel établissement : — ce sont les produits d'un pays qui en font la meilleure recommandation.”

M. Rouben Shelton, de Grange Farm, Ruddington, écrit :—

“ Je crains de ne pouvoir ajouter que peu de choses à ce que je vous ai écrit il y a quelques douze mois à propos de la perspective en fait d'émigration au Canada. J'ai reçu depuis beaucoup d'autres demandes de renseignements de la part de personnes désireuses d'émigrer, et à toutes j'ai tâché de faire ressortir les avantages que le Canada leur offrait. Mais je suis d'avis que l'agriculture au Canada souffre de la dépression générale qui prévaut à divers degrés dans toutes les parties du monde, par suite des prix extrêmement bas qu'obtiennent les produits de la ferme. Mais quoiqu'il en soit, en considérant l'accroissement de la population dans le monde entier, il me semble inconcevable de croire que les millions d'acres de belles terres cultivables qui attendent la colonisation dans les grands territoires du Nord-Ouest

puissent longtemps demeurer à l'état de prairies. On peut considérer presque comme une certitude morale que les districts temporaires d'Assiniboia, Saskatchewan et Alberta, deviendront avant bien des années, comme l'est devenu le Manitoba, d'immenses greniers d'alimentation.'

M. John Steven, de Purroch Farm, écrit :—

“ Il me fait beaucoup plaisir d'écrire, à la demande de votre secrétaire M. Colmer, une lettre analogue à celle que j'ai écrite l'année dernière au sujet de l'émigration. Si l'on en juge par les bas prix qu'obtiennent les produits agricoles au Canada, et par les gages élevés qu'obtient la main-d'œuvre agricole en Écosse, il y a moins d'attraits qu'auparavant pour l'émigrant ordinaire à laisser son pays. Lorsque les délégués ont visité le Canada en 1893, le blé se vendait 50 centins le minot; il se vend maintenant beaucoup moins, et l'on peut dire que c'est la même chose pour tous les autres produits. Conséquemment, vu les incertitudes qui accompagnent toujours l'émigration, on prend beaucoup de précautions à ces époques de bas prix. D'un autre côté, les opérations agricoles dans le sud de l'Écosse n'ont jamais éprouvé une aussi forte dépression, et le coût de la main-d'œuvre n'a jamais été aussi élevé. Il s'en suit que la culture n'a jamais été en aussi mauvaise condition. Les landlords en général font peu de chose pour aider l'agriculture en ce qui concerne la réduction des rentes, et bien que les cultivateurs essayent de se raidir contre les temps mauvais en faisant travailler les membres de leurs familles et réduisant ainsi le coût de la main-d'œuvre, le temps viendra tôt ou tard ou l'émigration sur une grande échelle sera la seule ressource en perspective.

“ Quand cela arrivera-t-il est la question. Les bas prix au Canada aussi bien qu'ici sont l'obstacle pour le présent. Le plus longtemps sera retardée l'émigration, plus grande elle sera quand elle arrivera. Il y a peu de doute à ce sujet. Lorsqu'une fois la conviction sera faite dans l'esprit du cultivateur écossais qu'il trouvera son avantage à aller faire de la culture au Canada, il aura peu de scrupule à rompre ses anciens liens et ses vieilles associations pour profiter de cet avantage. Quand bien même les landlords donneraient la terre pour rien, les cultivateurs ne seraient pas aussi à l'aise qu'il y a quinze ans. Cet état de choses ne peut manquer tôt ou tard que d'avoir un seul résultat, et ce devra être celui que j'ai indiqué.

“ En ce qui concerne les lettres que j'ai reçues de correspondants dans le cours de l'année dernière, elles n'ont pas été aussi nombreuses que l'année précédente, mais les demandes de renseignements étaient de même nature. La plupart de ces correspondants appartenaient aux classes instruites venant des grandes villes; peu d'entre eux étaient propres à la vie de pionniers, et il m'était impossible de leur donner aucune assurance de succès. Les classes de colons qui réussissent généralement sont les jeunes domestiques de la campagne et les fils de cultivateurs. Un grand nombre de cultivateurs sont eux-mêmes trop âgés pour émigrer, à moins que ce ne soit pour l'avantage de leurs familles.

“ Plusieurs des objections que l'on fait à l'encontre du Canada sont des objections d'anciennes dates, la sévérité du climat, les bas prix, les terrains dans les environs des villes retenus par des spéculateurs, ce qui oblige le colon à s'éloigner des chemins de fer et des marchés. Je constate que la grande majorité de ceux qui désirent émigrer au Canada veulent, à part de ce qu'ils lisent dans les rapports des délégués, et les opinions de ceux-ci, savoir quelque chose des espérances de succès de gens qui y ont vécu. Si ces gens ont eux-mêmes assez bien réussi, règle générale, ils parleront favorablement de la prospérité future du pays; si, au contraire, ils n'ont pas réussi, ils en parleront défavorablement, et les vieilles objections dont j'ai parlé sont celles qu'ils professent le plus communément. L'homme d'éducation qui est trop paresseux pour travailler ne réussira pas dans un pays nouveau.

“ Les brillants rapports concernant la production du blé, le développement rapide du pays par les chemins de fer et les canaux, devront avoir un bon effet avant peu. Cependant l'émigration n'est pas chose facile à mettre en pratique; elle se produit généralement par crises.

“ Si le Canada se forme lentement, mais solidement, d'une bonne population courageuse et industrielle, c'est mon avis que ce sera mille fois préférable à la politique d'émigration des États-Unis, qui sont le “ déversoir ” de tout le rebut de la population du monde entier. C'est aussi mon idée que la terre aux États-Unis est

épuisée par la culture continuelle du blé, et qu'il viendra un temps où le Canada recevra une affluence de population beaucoup plus grande venant de ces quartiers. Il faudra bien du temps néanmoins avant que d'aussi vastes étendues de terrains que comprend le Nord-Ouest soient toutes absorbées par le colon."

M. William Weeks, de Cleverton, Chippenham, écrit :—

"Je crois que vous serez intéressé d'apprendre que j'ai placé plus de 50 jeunes gens cet été sur des fermes à l'ouest de Winnipeg. J'ai correspondu avec plusieurs d'entre eux, et j'ai vu des lettres qui ont été écrites à leurs amis de par chez eux. Ils disent presque tous qu'ils ont à travailler fort, mais la plupart avaient à travailler de même chez eux, et comme ils jouissent d'une excellente santé, ils ne regardent pas au travail. Il me fait plaisir qu'à l'exception d'un seul garçon qui ne s'est pas rendu à son occupation, pas un mot de plainte ne m'est parvenu soit de la part des garçons ou de leurs patrons. Tous ces garçons aiment le pays et disent qu'ils y reçoivent un bon traitement. Voudriez-vous annoncer dans la presse de Manitoba et du Nord-Ouest que j'ai à placer cinquante jeunes gens dans de bonnes familles au printemps prochain. Quelques-uns d'entre eux n'ont pas d'expérience en agriculture, et consentiraient à travailler la première année pour leur pension, mais le plus grand nombre sont des fils de cultivateurs qui peuvent traire les vaches, labourer et faire toute espèce de travaux agricoles, et j'aimerais que les cultivateurs canadiens qui désireraient avoir des mains expérimentées me fassent savoir quels gages ils paieraient.

"Le plus tôt ces cultivateurs feront leur demande le mieux ce sera, afin d'avoir du temps amplement pour faire la correspondance, et ce me serait une grande aide s'ils me disaient la grandeur qu'ont leurs terres, s'ils exploitent la culture du grain, une ranche ou la culture mixte, et m'expliquaient exactement quel sorte de garçon ou d'homme ils veulent avoir. Je suis convaincu qu'en faisant un choix judicieux de garçons, et qu'ils soient bien placés, ce sera pour le bien des garçons et le bien du Canada.

Je crois que vous recevrez aussi avec intérêt communication d'une lettre d'un des principaux agents de steamers océaniques, de Birmingham, qui a visité le Canada en 1894, pour lui permettre d'en parler en connaissance de cause personnelle au grand nombre de personnes qui s'adressent à lui pour obtenir des renseignements à ce sujet :—

"Maintenant que le trafic quant aux passagers est virtuellement terminé pour la saison, vous apprendrez peut-être avec intérêt quelque chose sur le résultat de mes travaux en ce qui concerne spécialement le Canada. Je dois observer ici que depuis ma visite à ce pays l'année dernière, ayant acquis plus d'expérience pratique par mes observations personnelles que pendant trente années que j'ai passées ici en affaires, et voyant les avantages énormes que le Canada a à sa disposition pour ceux qui s'y rendent disposés à travailler, et à appliquer leur force et leur talent au même degré qu'ils le feraient dans leur propre pays, j'ai éprouvé un bien plus grand intérêt dans les efforts que j'ai faits pour activer l'émigration, et je dois dire que ces efforts ont été en grande partie centralisés vers le Nord-Ouest canadien et la Colombie-Britannique. Je suis fier de penser que mes travaux pour cette année du moins ne seront pas infructueux, et si j'omettais de mentionner le nom de M. Ernest J. Wood, qui s'est toujours montré disposé à m'assister et à coopérer avec moi, et de qui j'ai de fait reçu une aide très précieuse, je serais et injuste et ingrat. En examinant les rapports de cette année, dont le deuxième mois n'est pas encore expiré, et les comparant avec les rapports de l'année 1894, je trouve qu'il y a eu une augmentation de 25 pour 100 dans le nombre des passagers inscrits, ce qui est satisfaisant, eu égard aux rapports généraux qui ont été publiés, et à l'état de l'agriculture et du commerce canadien, qui ont tous deux éprouvé la dépression locale, aussi bien que le contre-coup de la dépression générale dans les Etats-Unis. Mais la raison la plus forte de ma satisfaction est dans le fait qu'il ne m'est arrivé aucune plainte de la part de ceux qui ont été envoyés dans le cours de la présente saison. Ceci est inusité et des plus satisfaisants, surtout si l'on considère la différence entre les personnes inconnues auxquelles nous avons affaire. Je dois ajouter ici qu'une bonne partie de ce succès est due à l'assistance que nous ont librement et généreusement donné des colons non officiels, dans les différentes parties du pays, à qui nous adressions des lettres d'introduction, et qui se sont intéressés à procurer des situations à ceux que nous envoyions chargés de ces lettres d'introduction. Durant mon voyage à travers le Canada, je n'ai pu

manquer d'observer l'excellence de l'organisation administrative concernant la nomination d'agents dans les principales villes et les townships, et je suis convaincu que rien n'est plus nécessaire en vue de favoriser les efforts qui se font de ce côté-ci que de continuer, de la part du gouvernement, à porter un intérêt attentif aux agents répandus dans la colonie. Si un choix judicieux d'émigrants est fait ici, et qu'une bonne réception avec empressement à les aviser et à les diriger de la part du gouvernement leur soit accordée par les agents dans la colonie, nos efforts unis pourront difficilement faillir, et les émigrants, de même que la colonie, devront en bénéficier. Mais aucun rapport défavorable ne m'est parvenu cette année. On a appris beaucoup d'excellents résultats, venant de différents districts, comprenant le Manitoba, Edmonton, Prince-Albert, la Colombie-Britannique et d'autres endroits, et on ne peut apporter de meilleures preuves que le fait de parents ou d'amis qui suivent ceux qui se sont rendus auparavant, et dont les lettres ont été pressantes dans leurs invitations à "venir nous joindre". Le caractère et la position des passagers pendant cette saison ont été beaucoup au-dessus de la moyenne, et en certains cas exceptionnels, tant par l'éducation que par la position sociale, et aussi, en ce qui est peut-être de la première importance, les moyens pécuniaires. Une famille, dont le chef est un homme de profession de la campagne, ayant des fils et des filles élevés, tous d'une haute culture, a apporté £5,000, et reçoit un revenu annuel de £1,500. Une autre famille composée d'un agriculteur, sa femme et six enfants, avec une expérience pratique de plusieurs années, a apporté avec lui les moyens de commencer à faire de la culture mixte aussitôt qu'il s'est établi, et que la connaissance de son entourage l'eût justifié de commencer ses opérations. Un monsieur qui a fait des études spéciales pendant trois années de la haute culture, est parti pour la Colombie-Britannique, et s'il a trouvé toutes choses à sa satisfaction il est prêt à faire un placement de £50,000 en entreprises agricoles dans ce district. Ce sont quelques-uns des principaux cas de ceux qui sont partis par l'entremise de mon agence durant la présente saison, à part d'un grand nombre d'autres de moyens pécuniaires moindres, mais encore suffisamment pourvus pour s'assurer un pied à terre sûr, soit dans les différentes parties de l'Ontario, soit dans les endroits plus éloignés du Nord-Ouest dont j'ai parlé. Un certain nombre se sont au-si établis confortablement à Montréal, à Toronto et autres cités, les deux derniers passagers qui ont fait la traversée s'étant décidés à partir sur le rapport favorable d'autres membres de la famille qui les avaient précédés durant les dix-huit mois précédents. On voit par là qu'il y a toute raison d'être satisfaits, en récapitulant les travaux qui se sont accomplis durant la saison qui vient de finir, car après tout, en dehors de tous motifs patriotiques ou autres considérations élevées, il serait extrêmement impolitique de sacrifier le principe d'assurer le succès du colon autant que possible au seul désir mercenaire d'accumuler les affaires dans le but de s'assurer une commission. J'ai plus de confiance que j'en ai eu depuis longtemps sur les perspectives de la prochaine saison de 1896. L'esprit anglais n'est pas prompt à s'émouvoir, mais il est susceptible d'impressions profondes et durables, et le système adopté d'éclairer le public au moyen de conférences telles que celles données par M. Ernest Wood, avec distribution généreuse d'écrits sur le Canada parmi les personnes composant l'auditoire, a produit les meilleurs résultats apparents, mais on est encore à en recueillir tout le fruit, la dépression universelle ayant retardé considérablement les meilleurs efforts qui ont été faits pour promouvoir les intérêts du Canada. J'ai à peine besoin d'ajouter que le souvenir de tous les égards que j'ai reçus tant du gouvernement que du peuple à l'occasion de ma visite au Canada, va m'engager à faire tout en mon pouvoir, tout en poussant mes propres affaires, pour ajouter au confort et au bien-être de ceux qui confieront leurs affaires à mes soins, et prendre ainsi une faible part à la grande œuvre si méritoire du développement colonial qui se poursuit au temps actuel."

Je crois que vous comprendrez avec moi que les communications que je viens de citer justifient les espérances que j'éprouve dans la probabilité que l'émigration au Canada va augmenter dans un avenir rapproché.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES TUPPER.

N° 3.

RAPPORT DE L'AGENT DE LIVERPOOL, M. JOHN DYKE.

15 WATER STREET, LIVERPOOL, octobre 1895.

L'honorable T. MAYNE DALY,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous soumettant mon vingtième rapport annuel de l'agence de Liverpool sur les matières concernant l'immigration, j'ai l'honneur de vous informer qu'il s'est produit un mouvement marqué d'activité dans les départs de passagers durant la dernière saison. Bien que la plus grande partie de ces départs soit enregistrée pour les Etats-Unis, ce n'est pas dû à une émigration proprement dite plus considérable, mais au retour d'un bon nombre de ceux qui s'en étaient revenus en Europe durant la crise financière et industrielle de 1894. Comme j'écris à une époque de l'année comparativement à bonne heure, je ne suis pas en lieu de donner des statistiques, mais lorsque les chiffres seront publiés, ils indiqueront une augmentation relativement plus grande aux Etats-Unis qu'au Canada. Ceci est presque entièrement dû au mouvement de retour dont j'ai parlé, aidé du nombre toujours croissant de gens qui se rendent au Canada *via* les ports des Etats-Unis. En fait d'émigration réelle, le Canada en a reçu cette année une plus grande proportion comparée aux Etats-Unis que les chiffres nous porteraient à le supposer, mais le développement extraordinaire de l'Afrique-sud a attiré une partie de l'émigration grandement accrue vers ce pays. Il n'y a pas de doute que parmi beaucoup de gens d'une bonne classe les attractions de ce pays sont très considérables, et il faut que ceux qui travaillent en faveur du Canada tiennent continuellement devant le public les avantages que possède le Canada comme champ d'émigration et de placements. La reprise du commerce qui vient de commencer sera suivie tôt ou tard d'une augmentation de l'émigration, et l'avènement de temps meilleurs au Canada, combiné avec une politique d'émigration libérale, devra assurer le mouvement d'une bonne partie des émigrants vers le Canada.

Ceux qui se sont embarqués durant la dernière saison appartenaient à une très bonne classe, et mes observations en visitant les steamers qui partaient me permettent de dire emphatiquement qu'il n'y a pas eu de plus beaux émigrants que ceux qui sont partis pour le Canada qui aient laissé le port de Liverpool. J'ai continué à faire mes distinctions parmi ceux qui prenaient des renseignements, et je n'ai pas hésité à décourager ceux qui dans mon opinion n'étaient pas propres à la vie coloniale. Les taux peu élevés des prix du passage qui ont été en vigueur dans le cours de l'année ont été cause que beaucoup de personnes non qualifiées sont venues prendre des renseignements relativement à leurs chances de succès de l'autre côté de l'Atlantique, et tout encouragement, ou même toute absence de découragement, aurait contribué à augmenter le nombre de désœuvrés dans le Canada. Il a été fait récemment des arrangements entre les compagnies de steamers sur cette question des prix de passage, mais le coût du passage élevé n'aura que peu d'effet sur la classe d'émigrants que nous devons essayer d'obtenir, à l'exception peut-être de celle des domestiques.

L'émigration des enfants s'est continuée suivant les règlements passés par votre département, et j'ai fait l'inspection durant l'année de 50 partis, comprenant 1,682 enfants. Il n'y a pas de doute que le système actuel empêche l'exploitation des enfants par des gens irresponsables, et assure plus de soins de la part de ceux qui travaillent à cette œuvre d'une manière légitime.

La reprise des affaires n'est pas accompagnée par plus de prospérité dans la classe agricole, et la déplorable position des agriculteurs et des propriétaires de terres occupe actuellement la plus grande attention du gouvernement.

Dans mon dernier rapport, j'ai donné des tableaux indiquant le nombre d'acres de terre en différentes cultures, ainsi que la quantité d'animaux vivants sur les terres, et il sera sans doute intéressant que je donne encore ces détails pour 1895, afin de pouvoir constater les changements qui ont eu lieu.

Ministère de l'Intérieur.

NOMBRE d'acres de terres en culture dans la Grande-Bretagne, blé, orge, etc.

Année.	Blé.	Orge.	Avoine.	Pommes de terre.	Houblon.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
1890.....	2,386,336	2,111,178	2,902,998	529,661	53,961
1891.....	2,307,277	2,112,798	2,899,129	532,794	56,142
1892.....	2,219,839	2,036,810	2,997,545	525,361	56,263
1893.....	1,897,524	2,075,097	3,171,756	527,821	57,564
1894.....	1,927,962	2,095,771	3,253,401	504,454	59,535
1895.....	1,417,641	2,166,279	3,295,905	541,217	58,940
1895 comparée à 1894 :—					
Augmentation.....	{ 510,321 soit 26 ⁵ p. c. }	70,508 soit 3 ⁴ p. c.	42,504 soit 1 ³ p. c.	36,763 soit 7 ³ p. c.	{ 595 soit 1 ⁰ p. c. }
Diminution.....					
1895 comparée à 1890 :—					
Augmentation.....	{ 968,695 soit 40 ⁶ p. c. }	55,101 ¹ soit 2 ⁶ p. c.	392,907 soit 13 ⁵ p. c.	11,556 soit 2 ² p. c.	4,979 soit 9 ² p. c.
Diminution.....					

NOMBRE de bestiaux, de moutons et de cochons en Angleterre.

ANNÉE.	BESTIAUX.				MOUTONS ET AGNEAUX.			PORCS.
	Vaches et génisses donnant du lait ou pleines.	Animaux âgés de 2 ans et plus.	Au-des- sous de 2 ans.	Total.	Moutons.	Agneaux.	Total.	
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
1890.....	2,537,990	1,439,119	2,531,523	6,508,632	16,756,568	10,515,891	27,272,459	2,773,609
1891.....	2,657,054	1,504,649	2,691,118	6,852,821	17,786,941	10,945,617	28,732,558	2,888,773
1892.....	2,650,891	1,666,706	2,627,186	6,944,783	17,957,049	10,777,655	28,734,704	2,137,859
1893.....	2,554,624	1,580,242	2,565,810	6,700,676	17,039,739	10,240,595	27,280,334	2,113,530
1894.....	2,460,086	1,516,672	2,370,355	6,347,113	16,010,732	9,850,768	25,861,500	2,390,026
1895.....	2,485,820	1,431,525	2,436,991	6,354,336	15,997,515	9,794,680	25,792,195	2,884,431
1895 comparée à 1894 :—								
Augmentation. {	25,734 soit 1 ⁰ p. c.	{ 85,147 soit 5 ⁶ p. c. }	66,636 soit 2 ⁹ p. c.	7,223 soit 0 ¹ p. c.	{ 13,217 soit 0 ⁸ p. c.	{ 56,088 soit 0 ⁶ p. c.	{ 69,305 soit 0 ³ p. c.	{ 494,405 soit 20 ⁷ p. c.
Diminution.....								
1895 comparée à 1890 :—								
Augmentation ..	} 110,822 soit 4 ⁰³ p. c.							
Diminution. ... {	52,170 soit 2 ⁰⁶ p. c.	7,594 soit 0 ⁵ p. c.	94,532 soit 3 ⁸ p. c.	154,296 soit 2 ⁴ p. c.	759,053 soit 4 ⁵ p. c.	721,211 soit 6 ⁹ p. c.	1,480,264 soit 5 ⁵ p. c.	

STATISTIQUE des produits de la ferme (blé, orge et avoine) en Angleterre, pour les années 1891, 1892, 1893, 1894 et 1895.

BLÉ.

ANNÉE.	Estimation de la production totale.	Acres cultivées.	Estimation du rendement par acre.
1891.....	72,127,263	2,307,277	31.26
1892.....	58,560,932	2,219,839	26.38
1893.....	49,247,297	1,897,524	25.95
1894.....	59,172,801	1,927,962	30.69
1895.....	35,441,025	1,417,641	25.00

ORGE.

1891.....	72,129,095	2,112,798	34.13
1892.....	70,501,562	2,036,810	34.61
1893.....	59,535,377	2,075,097	28.69
1894.....	72,295,066	2,095,771	34.50
1895.....	64,988,370	2,166,279	30.00

AVOINE.

1891.....	112,386,261	2,899,129	39.11
1892.....	116,294,989	2,997,545	38.79
1893.....	112,887,379	3,171,756	35.59
1894.....	135,462,931	3,253,401	41.64
1895.....	121,948,485	3,295,905	37.00

Les chiffres pour 1895 du dernier tableau ne sont pas officiels, mais ils ont été compilés par des personnes compétentes, après les recherches les plus complètes, et peuvent être acceptés comme absolument exacts pour toutes fins pratiques.

Le seul changement frappant et significatif qui ressort de ces tableaux est la diminution énorme dans le nombre d'acres en culture de blé, et comme il n'y a pas eu compensation par des augmentations dans d'autres cultures, ce résultat va probablement affecter la quantité dans la main-d'œuvre de la ferme. Entre les années 1870 et 1890, il y a eu diminution de près d'un quart de million dans le nombre de personnes employées sur la ferme, et il ne peut y avoir de doute qu'une plus grande diminution a encore eu lieu depuis le dernier recensement. Comme je l'ai remarqué dans mon dernier rapport, l'agriculture n'est guère dans une condition meilleure sur le continent, et les agriculteurs sont obligés de jeter leurs regards à l'étranger pour trouver un champ profitable à leurs énergies et à leurs capitaux. Qu'ils choisissent le Canada ou non, cela dépend en grande mesure des moyens à prendre pour les y diriger. Le Canada a ses difficultés et des préjugés à combattre. Ses rivaux sont puissants et énergiques, et ce n'est que par des travaux incessants, qui ne peuvent s'exécuter sans dépenses, qu'il pourra tenir une place préminente.

Il ne me sera pas nécessaire d'entrer dans les détails de l'ouvrage de routine du bureau. Aucun effort n'a été épargné par moi-même et par le personnel du bureau pour promouvoir les intérêts du Canada, et je puis dire en toute confiance qu'il s'est fait autant de besogne qu'il était possible avec les moyens à ma disposition.

Le prêt des vues à la lanterne magique mérite une mention spéciale. Trois séries ont été mises sous ma direction l'année dernière, et durant tout le temps qu'a duré la saison des conférences—jusque vers la fin d'avril—elles ont été employées tous les jours, et beaucoup de solliciteurs ont été désappointés. Une nouvelle saison recommence, et d'après toute apparence, elle va être aussi employée que la dernière.

Ministère de l'Intérieur.

Il a été regrettable que le gouvernement n'ait pas été représenté cette année à l'exposition de la *Royal Agricultural Society*, qui a été tenue à Darlington, et qui a été visitée par plus de 100,000 personnes, comprenant la classe de gens les plus désirables au point de vue des intérêts canadiens.

L'émigration venant du continent a continué de recevoir mon attention spéciale, et bien que vos opérations aient été restreintes, nous avons procédé suivant les mêmes données que les années précédentes. Je suis toujours fortement d'opinion que nos principales espérances de nous assurer une forte émigration des classes les plus désirables et propres à la vie à mener dans le Grand Ouest, reposent sur l'émigration à faire venir du continent d'Europe.

Mes rapports avec les compagnies de steamers transatlantiques et les membres de la presse ont continué d'être intimes et de la plus grande cordialité, et je dois reconnaître que j'ai reçu de leur part beaucoup d'assistance dans ma position de représentant du Canada dans ce district. Je dois aussi remercier mes collègues dans ce pays, ainsi qu'au Canada, pour leur coopération empressée et courtoise, et je dois une reconnaissance spéciale au haut commissaire pour ses nombreux actes de bienveillance et de considération. Avant de clore ce rapport, je désire enregistrer mon appréciation de la manière satisfaisante avec laquelle mon aide, M. G. B. Mitchell, a conduit les opérations de l'agence durant la période assez prolongée de mon absence due au mauvais état de ma santé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE,

Agent du gouvernement canadien.

N° 4.

RAPPORT DE L'AGENT DE BRISTOL, M. JOHN W. DOWN.

BATH BRIDGE, BRISTOL, 21 octobre 1895.

L'honorable T. MAYNE DALY,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour 1895.

ÉMIGRATION.

Dans le cours de cette saison, il n'y a pas eu de flots précipités d'émigrants qui soient partis de ce district, mais un courant continu de colons vraiment de première classe qui sont partis pour le Canada. Le courant d'émigration paraît maintenant avoir pris son cours, et va continuer sans doute son œuvre avec quelque régularité, à moins que quelqu'une des colonies britanniques ne prenne le devant. Les rapports sur l'émigration dans toute l'Angleterre au printemps font voir qu'elle a été très peu active, mais en comparant mes entrées avec les années précédentes, je trouve une légère augmentation dans le nombre d'émigrants partis des environs à comparer avec la moyenne annuelle des cinq dernières années. Cette année, j'ai été très occupé jusqu'à une époque avancée de l'été, et j'ai envoyé de très bonnes familles aussi tard qu'en août et septembre. Afin de me tenir en rapport avec les classes agricoles, j'ai assisté dans le cours de l'année à un très grand nombre d'expositions agricoles, de concours de labour, à des foires, des marchés d'animaux, de ventes, etc., et j'ai profité de toutes ces occasions pour distribuer les brochures canadiennes qui m'ont été envoyées. Cette manière de tenir le Canada en vue de la classe agricole a produit des résultats très satisfaisants, et a beaucoup contribué à augmenter la correspondance de ce bureau, en même temps qu'elle m'a permis de procurer au Canada quelques-uns des meilleurs émigrants agricoles qui ont quitté l'ouest de l'Angleterre pour d'autres pays cette année. Durant les mois de mars et d'avril plusieurs bonnes familles se sont rendues directement au Nord-Ouest, et comme elles constituent comparativement une bonne classe de cultivateurs, ayant des capitaux et de l'expérience, et encore de longues années devant eux, je suis confiant qu'ils ont une belle perspective, et seront sans doute suivis dans une année ou deux par plusieurs de leurs amis dans ce pays. Je connais plusieurs cas de cultivateurs qui sont partis pour le Canada de Somersetshire en mars et en avril dernier, et qui ont déjà écrit à leurs familles et à leurs femmes de les suivre. Je les ai accompagnés à leur départ durant le présent mois, et je leur ai donné tous les renseignements et l'assistance possible pour leur permettre d'arriver à leur destination avec le moins d'embarras et de dépense possibles. De tels faits sont véritablement réjouissants, et sont une preuve évidente que les émigrants réussissent bien au Canada.

EXPOSITION DES PRODUITS CANADIENS.

A bonne heure cette année, j'ai exposé au *Bristol Corn Exchange* un échantillon du blé canadien, qui m'avait été envoyé du bureau du haut commissaire, à Londres. Ce grain a attiré une grande attention et a été examiné avec soin, et discuté par des certains de cultivateurs de l'ouest d'Angleterre, par des meuniers et des commerçants de grain. Je suis heureux de dire que l'on parlait très hautement de ces échantillons, et qu'ils ont été l'occasion de me mettre en contact avec un grand nombre d'hommes influents, avec qui, dans le cours ordinaire des événements, je n'aurais jamais eu occasion de parler des choses du Canada. J'aimerais à avoir plus d'occasions de faire de semblables expositions des produits canadiens, vu que ces

Ministère de l'Intérieur.

petites expositions de fruits, de grain, etc., attirent l'attention d'une classe exceptionnellement bonne d'agriculteurs anglais, gens intelligents et possédant des capitaux qui feraient des colons de grande valeur dans toute province du Canada.

LETTRÉS DE COLONS CANADIENS.

Les lettres que j'ai reçues durant les années 1893-94 de M. John H. Northcote, d'Edmonton-sud, Alberta, et qui ont été imprimées en très grand nombre et distribuées par Mrs. Allan Bros., ont fait un grand bien au Canada, et ont occasionné une correspondance étendue avec les cultivateurs résidant dans le district de Sherborne, d'où venait M. Northcote. Chaque fois que j'ai reçu des lettres de colons canadiens, j'ai fait tout mon possible pour en assurer la publication dans les journaux locaux. De temps à autre, dans le cours de l'année, je recevais des lettres de cultivateurs et autres gens intéressés dans des ventes de terres dans l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, donnant des détails quant aux terres à vendre. J'ai utilisé ces lettres de mon mieux, les plaçant devant toutes personnes qui venaient prendre des renseignements à ce bureau relativement à ces provinces, et j'en envoyais aussi en réponse à des demandes de renseignements et des détails sur les terres à louer ou à vendre au Canada, et j'espère que ces lettres ont produit de bons résultats.

RARETÉ DE L'ARGENT.

C'est encore surprenant que l'émigration n'ait pas diminué considérablement cette année, vu le fait que le commerce dans toutes ses branches a subi une dépression terrible. Aussitôt que le commerce aura repris de l'activité dans ce pays, et que l'argent sera quelque peu plus abondant, je suis certain que nous verrons une amélioration marquée dans les rapports sur l'émigration. Un grand obstacle à l'émigration cette année a été sans doute la rareté de l'argent disponible parmi les classes agricoles. Il y a dans le moment des centaines d'agriculteurs dans ces comtés de l'ouest qui ont très peu d'argent en disponibilité, s'il y en a, et d'autres qui n'ont rien que leur matériel et leurs animaux sur quoi compter, et dont il leur est impossible de disposer dans le temps présent sans encourir de grandes pertes. Si les affaires en général reprennent dans ce pays, et il y a certainement des signes de temps meilleurs ici, les agriculteurs auront leur part de l'augmentation dans les prix, et une fois en possession de tant soit peu d'argent comptant à leur disposition, il y en a des milliers qui n'hésiteront pas à vendre leurs fermes, et à recommencer en neut dans quelque autre colonie britannique.

ÉMIGRANTS *via* NEW-YORK.

Un grand nombre d'émigrants en destination d'Ontario et autres parties du Canada, sont passés cette année par New-York, à cause des taux des steamers de Southampton, qui sont beaucoup en faveur des lignes américaines. Il en résulte que ces émigrants sont inscrits dans les rapports sur l'émigration comme étant des émigrants en destination des Etats-Unis. De cette manière, le nombre des émigrants partis de ce pays pour les Etats-Unis aura été exagéré. Je trouve aussi que par suite de ces bas prix, des milliers de citoyens américains sont venus en Angleterre cette année, et s'en sont retournés comme passagers d'entrepont, qui seront classés, suis-je informé, parmi les émigrants ordinaires.

PERSPECTIVE DE L'ÉMIGRATION.

Mon expérience d'un grand nombre d'années dans les questions concernant l'émigration me fait anticiper une augmentation considérable dans l'émigration au Canada de l'année prochaine. Durant l'été, il y a eu des milliers de Canadiens qui ont visité l'Angleterre, et il n'y a pas de doute qu'ils ont laissé une impression favorable du Canada partout où ils sont allés. J'ai toujours observé que quand il est venu un nombre exceptionnellement considérable de visiteurs canadiens dans ce pays, l'année suivante voyait partir une émigration correspondante en nombre, provenant sans doute de l'influence exercée par les visiteurs canadiens. Cette année a certai-

nement vu le plus grand nombre de visiteurs canadiens dans ce pays qui se soit jamais vu. De tous les Canadiens qui ont visité ce bureau cette année, je n'ai pas entendu une seule plainte; au contraire, tous se sont déclarés entièrement satisfaits et confiants dans leurs succès au Canada, et déclaraient leur intention de faire tout en leur pouvoir pour déterminer leurs parents et leurs amis dans ce pays à aller faire une visite au Canada pour voir par eux-mêmes quels avantages offre ce pays aux entreprises agricoles et minières, ainsi qu'aux affaires en général.

TAUX CHARGÉS AUX PASSAGERS.

Je suis très satisfait de constater que les compagnies de steamers transatlantiques soient enfin arrivées à une entente entre elles, et aient convenu d'un taux uniforme dans les prix de passage au Canada et aux Etats-Unis. L'élévation de ces taux devra pendant un certain temps quelque peu entraver l'émigration, mais comme ce nouveau système n'est venu en opération qu'à la fin de la saison, il n'aura pas un aussi mauvais effet qu'il aurait eu si ce changement eut eu lieu à bonne heure, et au printemps prochain ces taux seront devenus bien connus; bien qu'il y ait eu une hausse d'environ £3, je ne crois pas que cela contribue beaucoup à retarder l'émigration, surtout si le commerce reprend dans ce pays, et qu'il y ait plus d'argent en circulation. Cette élévation dans les taux est décidément en faveur de la route canadienne, et je trouve déjà considérablement plus de demandes de renseignements pour passages par les lignes de Québec que par les steamers qui vont à New-York. Les lignes canadiennes offrent actuellement un léger avantage aux passagers pour toutes les parties du Canada, ainsi que pour plusieurs parties des Etats de l'Ouest, ce qui va induire bon nombre d'Américains qui s'en retournent, ainsi que d'émigrants pour les Etats-Unis, à donner la préférence aux lignes canadiennes.

DEMANDES DE BROCHURES, ETC.

Cette année a été exceptionnelle pour le nombre de demandes que j'ai reçues de ce pays pour avoir des brochures, des cartes, etc., concernant le Canada. Le fait est que je ne me rappelle pas avoir reçu autant de demandes de renseignements durant les printemps et les étés des années précédentes. Les demandes venant du pays de Galles plus particulièrement ont été très nombreuses, et je m'attends beaucoup à une émigration active au printemps prochain des districts agricoles de Mommouthshire, Glamorganshire et Carmarthenshire.

ÉMIGRANTS HEUREUX.

De bonne heure au printemps j'ai envoyé au Canada plusieurs jeunes gens, et j'ai fait de mon mieux pour me tenir en correspondance avec eux durant l'année. Je suis heureux de pouvoir dire que plusieurs d'entre eux ont tellement bien réussi qu'ils ont écrit chez eux pour engager plusieurs de leurs amis à les suivre. Je puis mentionner le cas d'un jeune homme qui s'est rendu à la Colombie-Britannique au printemps dernier, et qui a depuis envoyé dans sa famille assez d'argent pour payer le passage de sa sœur et de son frère, qui sont déjà en route pour Vancouver.

PLUS DE BROCHURES REQUISES.

Je conseille fortement une grande distribution de brochures, de matières imprimées, etc., de bonne heure le printemps qui vient aux expositions de comté, aux réunions agricoles, etc., par toute l'Angleterre, ce qui sans aucun doute aura pour résultat de procurer au Canada une bonne proportion de la grande émigration anticipée pour l'année 1896.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN W. DOWN.

N° 5.

RAPPORT DE L'AGENT DE GLASGOW.—M. THOMAS GRAHAME.

40, ST. ENOCH SQUARE, GLASGOW, 22 octobre 1895.

L'honorable

SIR CHARLES TUPPER, baronnet.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-quatrième rapport annuel.

OPÉRATIONS GÉNÉRALES.

Comme d'habitude, durant les mois d'hiver de cette année, j'ai profité de toutes les occasions de rencontrer les gens aux expositions, aux foires, etc., afin d'y répandre des renseignements concernant les différentes provinces du Canada, et de conseiller ceux qui se décideraient de partir quant aux meilleurs moyens à prendre.

J'ai de même rencontré grand nombre de gens ici d'après arrangements faits d'avance, et j'ai reçu par lettres plusieurs demandes de personnes de classes convenables qui désiraient partir, dont quelques-unes sont parties cette année et d'autres qui se proposent de partir à bonne heure au printemps l'année prochaine.

SERVANTES.

Il y a eu un petit nombre de servantes qui se sont adressées ici, mais celles de cette classe qui sont convenables deviennent de plus en plus rares dans ce pays, et la meilleure chance qu'il y ait d'en avoir est dans le cas d'émigration de familles dans lesquelles il y a de grandes filles.

PARTIES DU CANADA DONT ON S'INFORME.

Règle générale, les demandes de renseignements que j'ai reçues concernaient principalement la Colombie-Britannique, le Nord-Ouest et le Manitoba, bien qu'il se rencontrât de nombreux cas de gens qui voulaient avoir des renseignements concernant les vieilles provinces aussi, et plus particulièrement en ce qui concerne la culture des fruits.

QUESTIONS SUR LE COMMERCE.

Un très grand nombre de ceux qui viennent ici pour avoir des renseignements, de même que de ceux qui en demandent par correspondance, veulent être renseignés sur toutes sortes de sujets autres que l'émigration, tels que questions concernant les différentes sortes d'industries, d'autres intéressés dans la pêche, la chasse, etc., et je puis dire que les demandes de renseignements de cette sorte augmentent chaque année.

DISTRIBUTION DE BROCHURES.

Un bon approvisionnement très complet de nos matières imprimées de toutes descriptions m'a été envoyé de temps à autre, et j'en ai fait la distribution de manière à en tirer le meilleur avantage. J'en ai envoyé des quantités à différents agents de steamers transatlantiques par toute l'Ecosse, aux *Mechanic's Institutes*, aux salles de lecture, aux bibliothèques libres, etc. J'ai de même continué l'arrangement avec MM. J. et A. Allan pour faire distribuer parmi leurs agents de nombreuses brochures, etc., aux principales expositions ou s'engagent les garçons de ferme, aux foires, etc. De cette manière on atteint les classes les plus désirables de la population, pour ce

qui est de leur procurer des renseignements. Les rapports des délégués des fermiers écossais ont été en grande demande, comme les années passées, et je puis dire que je suis souvent en communication avec plusieurs de ces messieurs, et, comme par le passé, ils continuent de prendre un vif intérêt en tout ce qui concerne nos différentes provinces.

ANNONCES DANS LA PRESSE.

J'ai été très content d'apprendre le montant d'argent que vous vous proposez de mettre à ma disposition pour annoncer dans la presse de ce pays durant l'hiver les avantages qu'offre le Canada. Je n'ai pas de doute que cela produira un grand bien en engageant beaucoup de gens de la classe la plus satisfaisante à aller s'établir dans nos différentes provinces.

A L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE TERRE HAUTE.

A l'exposition de la Société des highlands à Dumfries, ainsi qu'à la chambre que j'ai retenue en ville sous votre autorité, j'ai vu un très grand nombre de cultivateurs et autres avec qui j'ai eu des conversations sur toutes sortes de sujets concernant le Canada, et sur l'émigration, agissant de concert avec MM. Stuart, Fleming et Fraser, et j'ai aussi vu à la distribution de grandes quantités de notre littérature. Parmi ceux que j'ai ainsi vus, et avec qui j'ai eu des conversations, se trouvaient le professeur McCall, de Glasgow; M. David Riddell, un grand éleveur de chevaux qui s'intéresse beaucoup aux affaires du Canada; M. Osler, de Dundee, attaché au *Courrier* de Dundee; M. Watt, de chez MM. Little et Ballantine, Laurie, Roxburghshire; Nicholson, Stapleton; Patterson de Terrona; Cunningham, Farbreoch; Little, un ancien cultivateur avec un grand nombre de garçons; Hutchinson, de Dundee; Howatson, Glenbuck; Gillespie, Mousewald; Johnstone Douglas, Comlongan Castle; Toppin de Skelton; Vivers Dornoch; Gordon de Newton; ce sont tous des cultivateurs, dont quelques-uns sont en rapport avec la *Highland Agricultural Society*, qui prennent intérêt à notre pays, et qui pour plusieurs ont des fils ou des amis qui ont l'intention d'aller s'établir dans quelque pays nouveau. J'ai aussi eu une longue conversation avec M. George Armstrong, de Newhouse Hollywood, un homme qui possède de grands capitaux, et qui a une fille mariée au Nord-Ouest. Il a l'intention d'aller à la Nouvelle-Ecosse cet automne dans l'intention de s'y établir avec le reste de sa famille. J'en ai vu de même un grand nombre d'autres qui se trouvent dans les mêmes conditions. J'ai aussi vu à Dumfries MM. Elliott et Speir, qui ont été dernièrement des délégués de fermiers au Canada, et j'ai eu des conversations avec eux relativement à l'émigration, à laquelle ils continuent de prendre un vif intérêt. J'ai eu plusieurs conversations avec M. Fraser, concernant l'Ontario particulièrement, et j'ai trouvé qu'il était extrêmement bien informé sur tous les sujets d'intérêt pour les gens qui désirent connaître les affaires du Canada, étant lui-même particulièrement bien renseigné sur les établissements géliques dans cette province.

AGENTS DE COMPAGNIES DE STEAMERS.

Je continue comme auparavant d'être dans les termes les plus amicaux avec les différentes compagnies de steamers qui ont des rapports avec le Canada dans ce pays. Nous nous transmettons mutuellement les renseignements qui nous parviennent et qui peuvent être de quelque intérêt pour notre pays. Je leur procure constamment des quantités de matières imprimées qu'elles peuvent désirer, ce qui a de très bons résultats pour les passagers qui débarquent à nos différents ports de mer.

LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Tous les ans on constate de plus en plus les grands avantages que retire le Canada de la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique et de ses différents embranchements. Cette année, l'attention s'est plus particulièrement portée sur cette ligne de chemin de fer par suite de l'abondante récolte au Nord-Ouest et au

Ministère de l'Intérieur.

Manitoba, et des efforts faits par cette compagnie afin de pouvoir transporter le surplus des produits aux ports de mer, et maintenant ce n'est plus seulement le grain qu'elle a à transporter de ces régions aux ports de mer, mais aussi les bestiaux, les produits de la laiterie, etc.

VISITEURS CANADIENS EN ÉCOSSE.

Comme d'habitude, j'ai reçu la visite d'un grand nombre de Canadiens qui venaient me demander des renseignements de toutes sortes, tant sur l'émigration que sur divers sujets concernant le commerce, les frais de transport dans ce pays, etc., etc. Dans tous les cas j'ai fait mon possible pour satisfaire à ces demandes de renseignements, et le nombre de ces demandes augmente d'année en année. Je puis dire que M. Young, de Virden, Manitoba, est souvent venu ici, et je lui ai donné des quantités de matières imprimées pour qu'il en fasse la distribution parmi ses amis et ses parents pour favoriser l'émigration.

ÉMIGRATION ÉCOSSAISE.

En ce qui concerne l'émigration écossaise durant la dernière saison il faut dire qu'elle a subi un effet considérable par suite des bas prix pour tous les produits, et de l'inactivité du commerce au Canada durant la dernière saison.

SERVICE DES STEAMERS TRANSATLANTIQUES.

Il est parti un plus grand nombre d'émigrants écossais par Liverpool qu'auparavant, vu qu'il y a plus de compétition à cet endroit, qu'il n'y a qu'une seule ligne pour les émigrants en destination du Canada qui parte directement d'Écosse, et que les départs ne sont pas aussi fréquents que les années précédentes. Cette ligne avait coutume d'avoir un service de transport océanique chaque semaine durant les premiers mois du printemps et de l'été jusqu'à il y a quelques saisons, mais maintenant les départs sont très irréguliers, toutes les deux ou trois semaines, selon le cas, parce que la compagnie prétend que ça ne la paye pas de donner un service de passagers toutes les semaines, ce qui contribue à augmenter le nombre de ceux qui partent par d'autres lignes. Je dois dire aussi qu'un nombre considérable de passagers se rendent aux différents ports du Canada par des lignes qui partent de Glasgow pour des ports américains.

GARÇONS DE FERME DANS LES VILLES.

Les garçons de ferme continuent à quitter la campagne pour se livrer à diverses occupations dans les villes, amoindrissant par là leur nombre dans les districts ruraux.

DÉPRESSION DANS L'AGRICULTURE.

Il y a une dépression en agriculture qui prévaut actuellement dans toutes les parties de l'Écosse. Bien que les récoltes de grains aient été assez bonnes dans plusieurs parties du pays, les prix continuent d'être très bas, et quant aux prix pour les produits de la laiterie, ils ont beaucoup baissé durant la dernière saison. Les pommes de terre aussi, bien que la récolte en ait été passable, rapportent de très bas prix par suite des quantités immenses qui ont été importées de l'étranger, de sorte qu'en prenant toutes choses en considération, les intérêts agricoles sont dans un état très précaire. La seule branche dans laquelle il y a quelque apparence d'amélioration est le commerce des bestiaux, dans lequel la demande a augmenté depuis que les bestiaux canadiens sont exclus du commerce dans ce pays.

CLASSE DES ÉMIGRANTS.

Comme par le passé, j'ai continué de faire tout en mon pouvoir, de toutes manières, pour empêcher les personnes non convenables de se rendre dans nos

différentes provinces, tel que celles qui n'ont pas de connaissances dans les opérations agricoles et qui n'ont pas de moyens, de même que celles qui ne sont accoutumées qu'à des occupations sédentaires, et je reçois grand nombre de demandes de la part de ces classes.

PERSPECTIVE DE L'AVENIR.

Il est difficile de prévoir quels seront les succès de la prochaine saison, mais la splendide récolte qui a prévalu au Manitoba et au Nord-Ouest cette année aura son effet sans aucun doute sur l'augmentation de l'émigration l'année prochaine. Beaucoup de gens qui y résident ont écrit à leurs amis de la manière la plus satisfaisante et la plus encourageante, et la presse de ce pays-ci en a publié beaucoup d'éloges pour la prospérité qui y règne par suite de la belle récolte. Bien que les prix n'aient pas été ce que l'on pourrait désirer, la grande quantité de la production compensera cela grandement, puis le fait que les cultivateurs se sont livrés beaucoup plus à la culture mixte indique que cette culture leur a été très favorable.

LETTRE D'UN JEUNE COLON ÉCOSSAIS.

Je puis dire que les extraits des lettres d'un jeune écossais près de Prince-Albert qui ont paru dans la *Canadian Gazette* de temps à autre, depuis peu, avec votre approbation, et dont je vous ai envoyé la plus grande partie du manuscrit, ont été très intéressants à lire pour beaucoup de gens, et je crois qu'elles produiront de très bons résultats.

LES PERSPECTIVES.

Le commerce dans ce pays se trouve dans un état très incertain présentement, et bien qu'il y ait eu améliorations dans quelques industries, ces améliorations ont été très légères, d'après ce que j'ai appris.

Prenant toutes choses en considération, je crois que nous pouvons nous attendre à une augmentation très considérable dans l'émigration, durant la prochaine saison, et encore des classes les plus convenables pour la colonisation de notre pays, d'après les demandes de renseignements qui m'ont été faites. Je crois qu'il sera inévitable pour un nombre considérable de gens engagés dans des opérations agricoles en ce pays, ou pour leurs fils, d'avoir très prochainement à s'en aller dans quelques nouveaux pays, et je ne vois pas de raison pourquoi nous ne recevrons pas une bonne part de cette émigration. Un bon nombre de personnes, possédant un certain capital, se sont adressées à moi avec l'intention de s'en aller dans quelqu'une de nos différentes provinces, à la prochaine saison, et je n'ai aucun doute que je recevrai encore de semblables demandes avant le printemps prochain.

CONCLUSION.

Comme par le passé, je vous ai toujours beaucoup d'obligations à vous-même et au personnel de votre bureau pour m'avoir procuré les renseignements de toutes sortes qui peuvent m'être utiles dans l'exercice de mes devoirs.

J'ai toujours été comme par le passé, traité avec la plus grande courtoisie par la presse de ce pays en toute circonstances où j'ai été en rapport avec ses membres concernant les intérêts du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME.

Agent du gouvernement canadien.

N^o 6.

RAPPORT DE L'AGENT SPÉCIAL DES TERRES INTÉRIEURES DE
L'ANGLETERRE.—M. ERNEST J. WOOD.

78, BEAUFORT ROAD, BIRMINGHAM, 21 octobre 1895.

L'Honorable

Haut commissaire du Canada,
17, rue Victoria, Londres, S. O.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les travaux en rapport avec l'émigration au Canada venant des terres intérieures du 1er janvier au 21 octobre.

Mon travail a été réparti de la manière suivante, savoir :

VISITES AUX MARCHÉS DE VILLES, AUX FOIRES, AUX VENTES DE BESTIAUX, ETC.

La liste suivante mentionne 49 foires, etc., que j'ai visitées, savoir :—Coleshill (2), King's Norton (3), Warwick (3), Water Orton (2), Hampton-in-Arden (2), Nuneaton (3), Rugby (2), Coventry (2), Rugeley, (2), Solihull, Lichfield (2), Alcester (2), Kidderminster (2), Hagley, Stratford-on-Avon. Birmingham, Bromsgrove, Knowle, Northfield, Evesham, Gloucester, Bridgnorth, Wolverhampton, Athorstowe, Ragley, Tamworth, Bromyard, Market Drayton, Ashbourne, Saltley, Hinckley, Norwick, Elv, Wrexham.

Plusieurs de ces foires étaient des expositions agricoles importantes, des expositions de chevaux, de bestiaux, de fleurs, etc., où j'avais de bonnes occasions de converser avec des cultivateurs, et surtout des fils de cultivateurs, concernant le Canada, de distribuer des brochures, d'exhiber des céréales, et d'essayer de créer un sentiment d'intérêt dans les chances d'obtenir des terres à des termes faciles dans le Nord-Ouest.

COURS DE CONFÉRENCES ILLUSTRÉES SUR LE CANADA.

La liste suivante donne 36 lectures faites par moi aux endroits suivants, savoir :—Red-ditch (l'Institut), aux classes du soir d'Aston, pour adultes (3), Birmingham Sunday Lecture Society (3), Sparkhill (l'Institut), University College, Nottingham (Popular Lecture), Clifton College (Great Public School), Cheltenham College (Great Public School), King's School (Warwick), King's Heath (l'Institut), Birmingham Young Men Christian Association, Leicester Young Men Christian Association, Milbourn-Port, Buckhorn Weston, South Cheriton, Heustridge, Wolverhampton, Macclesfield, Hereford, Marden, Lincoln (2 lectures sur demande), Langley (l'Institut), Bliston (l'Institut), Upper Highgate School (Birmingham Evening Classes for Adults), Cheltenham, Harborne (l'Institut), Tindal Street School (Evening classes for Adults), Feltwell (Agricultural Laborers, lecture sur demande spéciale), Bridgnorth (Grammar School), Sherborne School (Great Public School), Stalbridge (écoles dans le district), Stalbridge (lecture aux cultivateurs sur demande).

Toutes ces lectures, dont je vous ai envoyé des rapports publiés dans la presse de temps à autre avec mes rapports mensuels, étaient illustrées par des vues à la lanterne magique, sans frais pour le gouvernement, au moyen d'arrangements que j'ai pu faire avec des personnes importantes dans les différents districts, de même qu'avec les maîtres en chef des grandes écoles publiques, des écoles de grammaire et des écoles élémentaires. Elles ont été publiques dans la plupart des cas, vu qu'aux écoles les parents des enfants et le public en général étaient invités par les maîtres directeurs à assister avec les enfants.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS, ENTREVUES ET CORRESPONDANCE.

Comme il n'y a pas eu d'annonces de faites au printemps dernier dans la presse de mon district, et aussi à cause des mauvais rapports sur la récolte de 1894 dans le Nord-Ouest, les demandes de renseignements ont été rares au printemps, mais depuis que les rapports de la dernière bonne récolte au Nord-Ouest ont commencé à être connus, j'ai reçu une augmentation dans les demandes de renseignements et dans les entrevues à cette époque de l'année ; ma correspondance a été considérable par suite des arrangements que j'avais faits pour mes lectures, et de mes efforts pour localiser des colons désirables au Canada avant leur départ d'Angleterre, ou aussitôt que possible à leur arrivée, ce que je considère être une partie des plus importantes de mes travaux.

COLONS QUI ONT ÉMIGRÉ AU CANADA.

J'ai de temps à autre inclus dans mes rapports mensuels des listes de noms de colons qui sont partis par l'intermédiaire de mon bureau à ma connaissance personnelle. Le nombre de ces colons est de 310, qui se sont établis au Canada, la plupart par mon intermédiaire. Il est impossible de donner une estimation exacte du nombre total, vu qu'un certain nombre partent sans qu'on ait la preuve qu'ils viennent des terres intérieures. Je suis d'avis que ces 310 émigrants ont dû apporter avec eux des capitaux au montant de £80,000 à £100,000, vu que plusieurs d'entre eux étaient possesseurs de forts revenus, et qui constituaient la meilleure classe de colons avec qui j'aie encore été en rapport. D'après mon expérience en ce qui concerne les terres intérieures, il y a eu une augmentation sensible dans l'émigration.

RAISONS DE LA DIMINUTION DANS L'ÉMIGRATION EN GÉNÉRAL.

À votre demande, j'eus l'honneur de soumettre un rapport spécial en date du 9 mai 1895, traitant de la diminution dans l'émigration venant de la Grande-Bretagne, comparée à la période correspondante de 1894. Les principales causes qui y sont énumérées, sont les suivantes, savoir :—la baisse sans précédents dans les produits agricoles, etc., les rapports défavorables de la presse, la baisse rapide des actions du C.P.R. durant l'hiver de 1894-95, la dépression générale, la compilation défectueuse des rapports du *Board of Trade*.

L'ÉMIGRATION COMME SUJET À L'ÉDUCATION.

On remarquera dans la liste de mes lectures que la plupart en ont été faites aux écoles et plusieurs dans les principales écoles publiques de la Grande Bretagne. Mon expérience m'a démontré qu'on peut obtenir les meilleurs résultats en instruisant au moyen de lectures les jeunes gens et les jeunes garçons qui sortent des écoles des avantages de s'établir au Canada, avant qu'ils ne s'engagent dans la vie. Les directeurs de ces écoles ont témoigné d'un intérêt remarquable pour le Canada en général, et je puis dire que plusieurs d'entre eux m'ont assuré qu'ils favoriseraient l'émigration au Canada auprès de tous ceux de leurs élèves qui voudraient partir pour les colonies. Ceci est un facteur d'une inestimable valeur pour le Canada, si l'on considère le grand nombre de ceux qui devront nécessairement quitter l'Angleterre pour les colonies. Encore faut-il considérer que les jeunes gens et les jeunes garçons à qui sont adressées ces lectures appartiennent aux classes riches de la population et qui apportent avec eux des capitaux considérables. En outre, l'allocation mise à ma disposition étant limitée, il m'est impossible de donner un grand nombre de lectures avec les dépenses ordinaires qu'elles entraînent, tandis que les lectures dont j'ai parlé sont suivies sans presque aucune dépense pour le gouvernement. J'inclus avec le présent rapport, entre autres, les expressions d'opinions des directeurs de quatre grandes écoles publiques, savoir, Uppingham, Cheltenham, Clifton et Sherborne.

Ministère de l'Intérieur.

CONCLUSION.

Je suis grandement endetté envers les directeurs des écoles généralement, ainsi qu'envers les membres du clergé, pour l'intérêt qu'ils m'ont témoigné dans mes travaux, et pour l'aide qu'ils m'ont donnée; aussi aux agents des steamers dans les comtés de l'intérieur pour leur coopération. Je ne puis vous remercier assez vous-même pour le bienveillant intérêt que vous avez pris à tous mes travaux depuis que j'ai commencé en Angleterre en 1893, et de l'encouragement que vous m'avez donné dans leur exécution. Je dois aussi remercier M. Colmer et M. Reynolds particulièrement, ainsi que le personnel de votre bureau généralement pour leurs nombreuses et inestimables suggestions, leurs utiles conseils et leur invariable courtoisie. Mes remerciements sont aussi dus au département de l'intérieur pour les statistiques et autres renseignements qui m'ont été envoyés de temps à autre.

J'espère que mon rapport recevra votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ERNEST J. WOOD.

Copies des lettres des directeurs d'écoles publiques annexées au rapport de M. Ernest J. Wood.

MAISON D'ÉCOLE, UPPINGHAM, 16 mars 1894.

M. Ernest Wood, ex-député au parlement du Manitoba, a donné une lecture très instructive et très intéressante aux élèves de l'école de Uppingham, qui l'ont écouté avec quelque enthousiasme et une attention bien suivie. M. Wood est tout à fait maître de son sujet dans ses détails les plus récents.

E. C. SELWYN, M. A.,

Directeur de l'école de Uppingham.

AU COLLÈGE, CHELTENHAM, 7 février 1895.

M. Ernest Wood a donné une lecture sur le Canada ici, hier soir. Elle a été intéressante, remplie de renseignements et bien délivrée. Je suis sûr que les élèves l'ont aimée, et qu'elle sera utile à tous ceux d'entre eux qui auraient en vue de s'établir dans une colonie. Les vues à la lanterne magique dont elle était illustrée étaient appropriées et frappantes.

HERBERT A. JAMES,

Principal.

COLLÈGE CLIFTON, BRISTOL, 25 février 1895.

M. E. J. Wood a donné une lecture à l'école, il y a quelques jours, sur le Canada. Ses vues à la lanterne magique étaient bonnes, et le sujet ainsi que le débit étaient décidément attrayants. Les élèves y ont témoigné beaucoup d'intérêt, et je suis certain qu'ils y ont puisé de précieuses connaissances.

M. G. GLAZEBROOK,

Principal du collège Clifton.

MAISON D'ÉCOLE, SHERBORNE, DORSET, 18 octobre 1895.

M. E. J. Woods nous a donné hier soir une lecture des plus intéressantes sur le Canada. Etant colon lui-même, il a parlé avec connaissance de cause personnelle, et nous a fait voir d'une manière très convaincante les vastes ressources de cette grande dépendance. Dans une conversation subséquente, j'ai appris de lui beaucoup de ce qu'il y a de plus intéressant de "la vie d'un colon", et je lui ai suggéré de donner des conférences sur sa propre expérience personnelle. Ce ne pourrait pas manquer d'être très intéressant. En tous cas, bien que connaissant moi-même quelque chose du pays, j'ai appris une quantité de choses que je ne connaissais pas auparavant.

F. B. WESCOTT,
Principal de l'école Sherborne.

Ministère de l'Intérieur.

N° 7.

RAPPORT DE L'AGENT SPÉCIAL DES BASSES TERRES DE L'ÉCOSSE

(M. PETER FLEMING.)

44 RUE HIGH, DUNDEE, octobre 1895.

L'honorable sir CHARLES TUPPER, baronnet, G.C.M.G., C.B.
Haut commissaire pour le Canada,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport sur l'émigration au Canada durant l'année courante.

MÉTHODES D'OPÉRATION.

J'ai adopté cette année la même méthode de faire ma propagande pour le Canada qui m'a si bien réussi les années précédentes, et qui consiste à attirer à mes assemblées que les classes agricoles seulement. Je me suis procuré les derniers rôles d'évaluation des principaux comtés, et j'adressais des invitations personnelles aux agriculteurs, aux garçons de ferme, etc., que je m'occupais d'intéresser spécialement au Canada, en vue de les envoyer s'y établir, leur exposant les avantages que le gouvernement offre à ceux de ces classes qui désirent s'établir sur leurs propres *homesteads*. Ayant trouvé cette méthode de m'adresser aux gens personnellement—éloignant par ce moyen les classes urbaines peu désirables—tellement avantageuse, je me suis récemment procuré les rôles de deux autres comtés, savoir, Perth et Shirlingshire, dans lesquels je vais immédiatement commencé mes opérations avec activité. Pensant que ce serait un moyen d'intéresser en même temps que de démontrer d'une manière pratique ce qu'est la vie dans les prairies, je viens de me procurer des vues à la lanterne magique, dont la description originale se trouve dans la brochure officielle intitulée *Emigration au Nord-Ouest canadien*, et le *Western Work*, excellente publication dont je reçois régulièrement un approvisionnement d'Ottawa.

Ces vues font voir les humbles commencements du nouveau colon, le chantier en bois rond, la maison de même, et ainsi de suite jusqu'à la maison plus prétentieuse en charpente, de six à huit chambres; aussi un chariot à bœufs, une paire de bœufs faisant le labour, et graduellement jusqu'à la charrue à siège.

De cette façon, les vues qui sont ainsi placées sous les yeux des gens d'ici, fixent fermement dans leurs esprits les faits que je mets devant eux.

A mes réunions, je distribue à chaque membre de mon auditoire les dernières publications officielles, et je répands ainsi une grande quantité de littérature dans tout mon district, en outre de celle que j'envoie par la poste à ceux qui en demandent.

104 ASSEMBLÉES ONT ÉTÉ TENUES.

Durant les dix derniers mois, j'ai tenu 104 assemblées dans autant d'endroits de mon district ci-dessous mentionnés, et auxquelles, à peu d'exception près, j'avais en moyenne un bon auditoire, savoir :—Loggnidry, Haddington, East Linton, Innerwick, Grant's House, Berwick, Greenlaw, Duns, Reston, Drem, Dirleton, North Berwick, Cockburnspath, Dunbar, Kinross Junction, Milnathort, Strathmiglo, Auchtermuchy, Ladybank, Dairsie, Springfield, Cupar, Maud Junction, Insch, Gartly, Rothiemay, Cornhill, Kennethmont, Huntly, Glashiels, Selkirk, Peebles, St. Boswells,

Jedburg, Kelson, Hawick, Reddings Junction, Langholm, Annan, Kirtlebridge, Lockerbie, Aberchirder, Turriff, King Edward, Auchterless, Fyvie, Rothienormen, Macduff, Banff, Cuminstown, Lochee, Alyth, Meigle, Ardler, Forfar, Guthrie, Arbroath, Monifieth, Carnoustie, Dalrymple, Maypole, Barrhill, Dailly, Girvan, Dunraggit, Port Patrick, Stranraer, Drummore, Glenluce, Newton Stewart, Gariestown, Castle Douglas, Lochmaben, Moffat, Dumfries, Newtyle, Alyth, Glamis, Forfar, Tannadice, Brechin, Edzell, Montrose, Ardler, Coupar, Angus, Carr Bridge, Grantown, Elgin, Craigellachie, Dufftown, Keith, Buckie Cullen, Portsoy, Cornhill, Banff, Turriff, Montrose, Johnshaven, Bervie, Hillside Inverkeillor, St. Cyrus, Carnoustie.

L'ANNÉE N'A PAS ÉTÉ BONNE POUR L'ÉMIGRATION.

La première partie de l'année n'a été aucunement favorable à l'émigration,—spécialement en ce qui regarde la classe la plus appropriée, les garçons de ferme et les petits fermiers.

L'hiver exceptionnellement rude que nous avons eu, les gelées intenses et persévérantes, accompagnées d'une série de tempêtes durant les mois de janvier, février et la plus grande partie de mars, l'absence d'intervalles de temps frais auxquels nous sommes accoutumés, et pendant lesquels se fait une grande partie des travaux du printemps, ont eu pour effet de retarder les travaux de préparer la terre et d'ensemencer de plusieurs semaines au delà du temps ordinaire, et une grande partie des travaux du printemps a dû se faire après la Pentecôte. Au lieu de renvoyer leurs hommes comme c'est l'habitude à cette époque de l'année, les fermiers se sont trouvés dans la nécessité de chercher de l'aide additionnelle, ce qui a été cause qu'il s'est produit une grande demande de garçons de ferme,—et les gages qui au terme des engagements précédent tendaient vers la baisse, ont tellement haussé que la main-d'œuvre de la ferme, d'ordinaire la moins rémunérée, reçoit actuellement les plus hauts prix. Les bons hommes obtenaient aisément de £36 à £40 par année, pension payée,—taux qui aurait été considéré exorbitant il y a quelques années.

Dans ces circonstances, on peut se rendre compte des causes de la diminution dans l'émigration de cette classe au Canada. Une chose est certaine, cependant, c'est que ceux qui ne sont pas allés au Canada ne sont pas allés ailleurs.

ÉMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS.

L'augmentation de l'émigration aux États-Unis s'explique, je crois, par le fait que les taux de passage, étant exceptionnellement bas, ont amené un grand nombre de journaliers des villes peu habiles et de tisserands à partir pour les États-Unis, et comme ces bas prix avaient cours des deux côtés de l'Atlantique, un très grand nombre de travailleurs en Amérique ont été portés à visiter ce pays-ci, obtenant des billets de retour pour environ £4 chacun. Comme aucune mention n'en était faite à leur retour soit par les compagnies de transport, ou les autorités en rapport avec l'émigration en faisant leurs statistiques, ils allaient grossir le nombre des émigrants enregistrés comme ayant quitté ce pays.

CLASSE NON APPROPRIÉE.

Relativement aux travailleurs non habiles et aux tisserands dont j'ai parlé, ils ne constituent pas une classe appropriée, et le Canada se trouvera bien mieux sans faire venir une telle classe d'émigrants dans ses ports. Bien peu de ces gens peuvent se vanter d'avoir plus de \$15 en leur possession quand ils arrivent aux États-Unis. Il n'y a certainement pas eu d'augmentation dans l'élément purement agricole de ceux qui se sont rendus aux États-Unis ou ailleurs durant cette saison. Cet élément nous donne encore la préférence, et je ne crois pas que nous aurons encore longtemps à attendre pour un nouvel exode au Canada.

Ministère de l'Intérieur.

En même temps, tout ce qu'il y a à faire, c'est de dissiper les mauvaises impressions qui existent chez beaucoup de gens en ce pays sur le Canada ; ayons toutes les voiles prêtes à recevoir la brise quand elle se présentera.

L'ATTITUDE DES LABOUREURS.

La grande difficulté en se procurant des garçons de ferme dans ce pays est de réaliser la possibilité qu'ils soient en position après quelques années de leur arrivée au Canada de s'acquérir pour eux-mêmes un homestead de 160 acres d'étendue, avec des capitaux suffisants pour entreprendre des opérations agricoles à leur propre compte. Il est à peine possible à un laboureur ordinaire d'ici de concevoir qu'un tel état de chose puisse se réaliser. Ceux qui de cette catégorie ont été exceptionnellement économes et industriels, et qui ont essayé de faire de l'agriculture à leur propre compte, n'ont pas en général amélioré grandement leur condition. Lorsqu'il se présente quelques petites fermes et des emplacements de moyenne grandeur à louer, les loyers en sont tellement élevés qu'il faut le travail le plus ardu joint à la plus stricte économie pour en tirer seulement sa subsistance. La pensée d'occuper un homestead à soi en propre ne possède donc pas le charme qu'il devrait avoir pour notre agriculteur ordinaire. Ils savent que pour exploiter une ferme de 160 acres dans ce pays-ci il faut un capital de £1,200 à £1,500, et il est difficile pour eux de saisir l'idée qu'au Canada un dixième de cette somme est suffisant pour entreprendre une telle exploitation.

COMMENT LE VÉRITABLE ÉTAT DE CHOSSES LEUR EST DÉMONTRÉ.

Afin donc de leur faire connaître les faits tels qu'ils sont, j'ai collectionné les chiffres des brochures officielles relativement au coût de défoncer, faire le second labour, ensemercer, herser, mettre en tas, battre le blé, le porter au marché, et les profits qu'il rapporte ; je leur expose ces chiffres à mes réunions, et je les fais circuler parmi mon auditoire sur des feuilles volantes. Je considère que c'est là la plus importante partie de mon travail.

LES GAGES ÉLEVÉS NE SONT PLUS UN APPAS POUR L'ÉMIGRATION.

Ci-devant les gages élevés que l'on payait dans toutes nos colonies constituaient le principal attrait pour les émigrants, mais depuis les deux dernières années les gages ont une tendance à baisser dans toutes nos colonies aussi bien qu'en Canada, et à augmenter dans ce pays ; actuellement ils sont à peu près égalisés, et l'attraction des gages élevés a perdu son ancien effet.

" Posséder son bien en propre " est le cri actuel.

J'ai donc, en vue d'obtenir ce résultat, dirigé mes efforts à faire connaître les avantages qu'offre le Canada pour se créer un chez-soi en propre (*voir les circulaires Ce que les garçons de ferme peuvent faire au Canada, et, Lettre aux petits fermiers, dont je vous ai envoyé des exemplaires lorsqu'elles ont été publiées*).

INFLUENCE DE LA RÉCOLTE SPLENDIDE AU MANITOBA.

La récolte exceptionnelle de cette année au Manitoba, en même temps que l'augmentation des prix du blé, vont sans doute contribuer à attirer l'attention des cultivateurs et autres membres de la classe agricole en ce pays vers le Canada, et je vais faire en sorte que de semblables faits qui se rattachent à la colonie ne soient pas perdus de vue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

PETER FLEMING.

N° 8.

RAPPORT DE L'AGENT SPÉCIAL DANS LE NORD DE L'ÉCOSSE.

(M. W. G. STUART.)

INVERNESS, 23 octobre 1895.

L'honorable

CHARLES TUPPER, baronnet,
Haut commissaire pour le Canada.

MONSIEUR,—Me conformant aux instructions que j'ai reçues de vous, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant concernant les travaux faits en rapport avec mon agence durant les derniers dix mois. Pour plus de clarté, je classifierai les travaux faits de la manière suivante :—

1. LECTURES SUR LE CANADA.

J'ai trouvé que le système de répandre les renseignements au moyen de lectures illustrées est la manière la plus effective d'atteindre la grande masse du peuple, et de me mettre en rapport avec les gens sur les questions de l'émigration. J'ai en conséquence saisi toutes les occasions de placer le Canada par ce moyen devant l'attention publique. Par suite de la sévérité extraordinaire de la température dans le nord de l'Écosse durant les premiers mois de l'hiver, je me suis considérablement trouvé paralysé dans mes mouvements, cependant, j'ai délivré 138 lectures dans 103 paroisses ou villages, situés dans 17 comtés. Ces lectures, à l'exception d'une ou deux, étaient illustrées à la lanterne magique, et je faisais mes arrangements avec la plus étroite économie. Comme ci-devant, j'ai donné un grand nombre de conférences sous les auspices de sociétés littéraires, de congrégations d'églises, et d'écoles du soir, dans les principaux villages; mais à moins d'y être invité spécialement et qu'une salle me fut procurée, j'évitais de donner des conférences dans les grandes villes, à cause des dépenses d'organiser des assemblées et la difficulté d'obtenir un auditoire approprié. Les paroisses à la campagne fournissent le meilleur champ d'exploitation pour le succès de nos travaux, en outre que la classe d'émigrants qu'on y rencontre est des plus appropriée.

Je ne puis donner qu'une idée approximative du nombre de personnes qui ont assisté à ces assemblées durant les derniers dix mois, mais je ne crois pas exagérer le total en le portant à 21,000, soit une assistance moyenne de 152 personnes à chaque réunion.

La liste suivante donne le nom des endroits où j'ai donné des conférences :—

Paroisse ou district.	Comté.	Endroit de la réunion.
Elgin.....	Morayshire.....	Evangelistic Hall.
New-Elgin.....	do.....	Ecole publique.
Kinloss.....	do.....	do
Rafford.....	do.....	do
Dallas.....	do.....	do
Urquhart.....	do.....	do
Dumphaill.....	do.....	do
Drainie.....	do.....	do
Cromdale.....	do.....	do
Darnaway.....	do.....	do
Grantown.....	do.....	do
Burghead.....	do.....	Eglise paroissiale.
Dyke.....	do.....	Sal e publique.

Ministère de l'Intérieur.

LISTE des endroits où des lectures ont été données.—*Suite.*

Paroisse ou district.	Comté.	Endroit de la réunion.
Newmill.....	Banffshire.....	Ecole publique.
Sillyean.....	do.....	do
Glenlivet.....	do.....	do
Ballindalloch.....	do.....	do
Knock.....	do.....	do
Aberlour.....	do.....	do
Rothiemay.....	do.....	do
Cawdor.....	Nairnshire.....	do
Auldearn.....	do.....	Salle publique.
Ardclach.....	do.....	Ecole publique.
Abernethy.....	Inverness-shire.....	Volunteer Hall.
Aldourie.....	do.....	Ecole publique.
Fortaugustus.....	do.....	Salle publique.
Carr Bridge.....	do.....	do
Inchmore.....	do.....	Ecole publique.
Kirktown.....	do.....	do
Petty.....	do.....	do
Croy.....	do.....	do
Dorback.....	do.....	do
Rothiemurchus.....	do.....	do
Kincardine.....	do.....	do
Alness.....	Ross-shire.....	Salle publique.
Ardross.....	do.....	do
Avoch.....	do.....	Ecole publique.
Auchmore.....	do.....	do
Killin.....	do.....	do
Contin.....	do.....	do
Fearn.....	do.....	Salle publique.
Fortrose.....	do.....	do
Invergordon.....	do.....	Hôtel de ville.
Munlochy.....	do.....	Volunteer Hall.
Kiltearn.....	do.....	Ecole publique.
Inver.....	do.....	do
Arpafuie.....	do.....	do
Drumsmittal.....	do.....	do
Lochalsh.....	do.....	do
Plockton.....	do.....	do
Lochbroom.....	do.....	do
Ullapool.....	do.....	Volunteer Hall.
Ardvean.....	do.....	Ecole publique.
Scoraig.....	do.....	do
Bordbuie.....	do.....	do
Attadale.....	do.....	do
Resolis.....	do.....	Salle publique.
Cullicudden.....	do.....	Ecole publique.
Ferintosh.....	do.....	do
Strathpeffer.....	do.....	Salle publique.
Marybank.....	do.....	Ecole publique.
Leckmelnay.....	do.....	do
Brora.....	Sutherlandshire.....	Temperance Hall.
Bonar-Bridge.....	do.....	Salle publique.
Loth.....	do.....	Ecole publique.
Lairg.....	do.....	Volunteer Hall.
Kildman.....	do.....	Ecole publique.
Rosehall.....	do.....	do
Shiness.....	do.....	do
Foss.....	Caithness.....	do
Farr.....	do.....	do
Westerdale.....	do.....	do
Canisbay.....	do.....	do
Dunnet.....	do.....	do
Latheron.....	do.....	do
Lannergil.....	do.....	do
Castletown.....	do.....	Salle publique.
West-Watten.....	do.....	do
Downreay.....	do.....	do
Costa.....	Orkney.....	L'église.
Birsay.....	do.....	Ecole publique.
Finnstown.....	do.....	do
Stennis.....	do.....	do

LISTE des endroits où des lectures ont été données.—*Suite.*

Paroisse ou district.	Comté.	Endroit de la réunion.
St.-Andrews.....	Orkney.....	Ecole publique.
Evie.....	do.....	do
Tankerness.....	do.....	do
Orphir.....	do.....	do
Dunrossness.....	Shetland.....	Eglise anabaptiste.
Sandwick.....	do.....	Eglise paroissiale.
Quarff.....	do.....	Ecole publique.
Bressay.....	do.....	do
Roe.....	do.....	do
Nesting.....	do.....	do
Delting.....	do.....	do
Twatt.....	do.....	do
Tresta.....	do.....	do
Mid-Yell.....	do.....	do
Burravoe.....	do.....	do
Cullivoe.....	do.....	do
Westsandwick.....	do.....	do
Ulst.....	do.....	do
Brae.....	do.....	do
Aberfoyle.....	Perthshire.....	do
Aberdalgie.....	do.....	do
Abernethy.....	do.....	Salle publique.
Logierat.....	do.....	Ecole publique.
Ballinling.....	do.....	do
Pitlochry.....	do.....	do
Weerm.....	do.....	do
Dull.....	do.....	do
Monlin.....	do.....	do
Kenmore.....	do.....	Salle publique.
Thornhill.....	do.....	do
Stirling.....	Stirlingshire.....	do
Logie.....	do.....	Church Hall.
Bannockburn.....	do.....	Hôtel de ville.
Bridge-of-Allan.....	do.....	do
Peebles.....	Peebleshire.....	Church Hall.
Eddleston.....	do.....	Ecole publique.
Selkirk.....	Selkirkshire.....	do
Etrick-Bridge.....	do.....	do
Kirkhope.....	do.....	do
Etrick.....	do.....	do
Yarrow.....	do.....	do
Yarrowford.....	do.....	do
Ancrum.....	Roxburghshire.....	do
Sandystones.....	do.....	do
Morebattle.....	do.....	do
Bedrule.....	do.....	do
Belsis.....	do.....	do
Kirkoswald.....	Ayrshire.....	do
Townhead.....	do.....	do
Alloway.....	do.....	do
Dunragit.....	Wigtownshire.....	Creamery Hall.
Mount-Pleasant.....	Dumfriesshire.....	Ecole publique.
Gretna.....	do.....	do
Ecclefechan.....	do.....	do
Hoddom.....	do.....	do

II.—TRAVAUX AUX MARCHÉS, AUX EXPOSITIONS ET AUX VENTES DE BESTIAUX.

Dans le cours de l'été et de l'automne j'ai visité les principaux marchés, et j'ai rencontré un grand nombre de cultivateurs et de garçons de ferme qui désiraient avoir des renseignements détaillés sur les ressources de certains territoires du Canada, les méthodes d'y faire la culture, etc. A part de distribuer personnellement des brochures de toute espèce, j'y exposais des échantillons de blé canadien, d'avoine et d'orge, et l'examen critique de ces produits éveillait l'intérêt public et souvent produisait des résultats pratiques.

Ministère de l'Intérieur.

J'ai assisté à 48 marchés, expositions et ventes aux endroits suivants :—Inverness, 11; Elgin, 9; Forres, 4; Nairn, 3; Grantown, 3; Banff, 2; Dingwall, 2; Dumfries, Keith, Duftown, Aberlour, Cawdor, Fortrose, Kingussie, Tain, Invergoron, Georgemas, Wick, Castletown, Thurso, Kirkwall.

III.—DISTRIBUTION DE LITTÉRATURE.

J'ai été approvisionné régulièrement de brochures, de manuels et autres espèces de littérature sur l'émigration, que j'ai distribués le plus avantageusement possible parmi ceux qui assistaient à mes lectures, aux marchés, aux expositions, ainsi que sur les convois de chemins de fer et sur les steamers. J'ai aussi tenu à mon habitude de placer des manuels attrayants dans les chambres d'attente des lignes de chemins de fer. Je reçois un grand nombre de demandes de brochures par la poste, surtout des rapports des délégués écossais, et du manuel officiel illustré, tandis que la brochure gaélique continue toujours d'être en grande demande.

IV.—LECTURES, ETC., DANS LES ÉCOLES.

Je dois faire rapport qu'il y a augmentation dans la demande par les professeurs dans les pensionnats de manuels et de rapports des délégués, pour être utilisés comme livres de lecture, tandis que la grande carte des compagnies de chemins de fer se trouve suspendue aux murs de presque toutes les écoles de mon district. Relativement aux classes du soir, maintenant si répandues dans nos districts ruraux, j'y ai souvent donné des lectures illustrées à la lanterne magique, et je laissais aussi mes séries de vues entre les mains des professeurs pour qu'ils s'en servent dans le même but. Comme ce sont les jeunes gens les meilleurs et les plus ambitieux qui assistent à ces classes, j'ai confiance que les renseignements qu'ils reçoivent de l'étendue et des ressources du Canada auront d'heureux résultats.

V.—ANNONCES DANS LA PRESSE.

Lorsque l'occasion s'en présentait, je publiais des lettres et des articles dans la presse, et à une ou deux expressions près les journaux du nord sont des mieux disposés à donner publicité aux renseignements qui leur sont donnés sur le Canada. Par les extraits que je détache de ces journaux et que je vous expédie avec mes rapports mensuels, vous avez sans doute remarqué comme ces journaux font mention d'une manière complète et favorable de mes lectures et de mes autres travaux pour promouvoir l'émigration.

VI.—LETTRES DE COLONS DES HAUTES TERRES.

Comme vous avez signalé l'importance de l'aide que peuvent rendre à l'émigration les colons partis des vieux pays et qui réussissent bien dans leur nouvelle patrie, en écrivant à leurs amis de ce côté, et leur donnant les conseils de leur expérience, j'ai demandé à un grand nombre d'émigrants qui sont partis récemment des hautes terres, d'écrire et de laisser savoir comment ils réussissent. J'ai reçu un certain nombre de lettres durant l'année, et j'en cite une que j'ai reçue dernièrement de M. A. Urquhart, The Glen Lacombe, Alberta :

“ MON CHER M. STUART,—Je crois que j'aurais dû vous écrire auparavant, mais nous n'avons pas eu le temps d'écrire depuis que nous sommes arrivés ici, mais maintenant que nous avonsensemencé, clôturé pour nos animaux, que nous nous sommes construit des maisons et que nous nous sentons chez nous, et que le temps de faire les foins n'est pas encore arrivé, nous devons envoyer quelques lignes de l'autre côté de l'Atlantique * * * * *

Lacombe se trouve à mi-chemin entre Calgary et Edmonton, et ayant été con-

seillés de rester là, et d'examiner les terres, nous y sommes restés. Nous avons chacun de nous pris un homestead, et en outre 160 acres de terre de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. C'est un très bon pays, avec des collines, des lacs, des cours d'eau, de la vallée et du bois de construction, ainsi que pour le clôturage et le chauffage, en abondance, du moins pour quelques années. Les terres sont situées à un endroit appelé Long-Valley, à 10 milles à l'est du village. C'est une prairie tout à fait plane, avec un cours d'eau qui la traverse. Le sol est bon, riche, et je crois tout ce qu'on peut désirer. Nous en avons cassé et ensemencé environ 20 acres; nous avons un joli jardin ensemencé, et toute une variété de graines comme essai. Nous nous sommes construits des maisons; nous avons huit vaches qui doivent toutes vèler au printemps; nous avons quatre chevaux, environ cinquante poules, comprenant les jeunes, une couple de jeunes bœufs, trois cochons. Nous faisons notre beurre, et nous avons du lait en quantité, et en somme nous avons assez bien fait, et nous espérons encore faire mieux. Quel désert paraissait être notre endroit lorsque nous y sommes arrivés pour la première fois, mais maintenant, il a toute l'apparence de la ferme, et nous nous sentons chez nous. Le terrain est de la grandeur d'un ranche, et quand nous l'aurons tout clôturé nous l'aurons bientôt tout cultivé. Nous aimons bien la vie ici. * * * * * C'est certainement un superbe pays pour l'élevage, et nous avons l'intention de nous y livrer. Les bestiaux, les volailles et les porcs paieront bien. * * * * * Quiconque entendrait parler de Lacombe ne pourrait faire mieux que de venir à *The Glen*, en premier lieu. Nous avons commis quelques erreurs en achetant, et je serais heureux de donner le profit de mon expérience à tout compatriote *a brither scot*. Lorsque je serai averti de l'arrivée de quelques-uns d'entre eux, j'irai les rencontrer à la gare, et je ferai tout ce que je pourrai pour eux. J'écrirai dans quelques semaines aux amis relativement à ce pays, et si vous pensiez à venir ici, vous aurez des nouvelles soit par eux, soit par moi-même.

“Avec considération,

“Votre tout dévoué,

“ A. URQUHART.”

VII.—VISITE DE M. FRASER, DU “MAIL AND EMPIRE”, DE TORONTO.

M. Alex. Fraser, éditeur du *Mail and Empire*, de Toronto, pour la ville, bien connu dans le nord de l'Ecosse comme *Highlander* enthousiaste, et un écrivain classique sur des sujets celtiques, est venu faire visite à sa terre natale en juillet et août. M. Fraser s'est mis en rapport avec moi, et j'ai pris des arrangements pour qu'il adressât des assemblées presque chaque soir qu'il devait rester dans le nord. M. Fraser est un orateur extrêmement entraînant et convaincant, et comme il arrivait tout fraîchement de l'autre côté, ses discours ont créé une impression des plus favorables, et le *Moray and Nairn Express*, le *Inverness Chronicle*, le *Inverness Courier*, le *Highlander*, etc., accordèrent des colonnes à ses discours, et en outre du bien que sa visite a fait en activant l'intérêt public pour le Canada, elle a produit des résultats pratiques immédiats dans un ou deux cas.

VIII.—ASSEMBLÉES DANS LE SUD DE L'ÉCOSSE.

Sur l'invitation de M. McKay, l'agent actif des expéditeurs à Sterling, et avec votre consentement et celui de M. Fleming, j'ai donné des conférences à plusieurs assemblées dans le sud de l'Ecosse au printemps. Ces assemblées étaient organisées, annoncées, et les salles fournies aux dépens des autorités locales, et elles ont toutes bien réussi. Quelques mois plus tard, je recevais une communication de M. McKay contenant copie d'une lettre des Allan, qui le félicitaient du fait que ses entrées d'émigrants au Canada faisaient voir une augmentation sur les autres années malgré la dépression générale dans l'émigration à ce pays. M. McKay a bien voulu attribuer ce succès à l'aide que j'ai pu lui rendre.

Ministère de l'Intérieur.

A l'exposition de Dumfries nous avons, M. Fleming et moi, discuté sur la meilleure méthode de propagande pour l'émigration, et en vue d'activer l'émigration nous sommes convenus de travailler occasionnellement dans le district l'un de l'autre. En conséquence, durant le dernier et le présent mois, j'ai donné des conférences devant de grandes assemblées dans Selkirkshire, Peebles, Roseburgh, Wigton, Dumfries et Ayrshire. Comme M. Fleming est un ancien agent expérimenté en matière d'émigration, je prévois que lorsqu'il visitera le nord sa manière de faire la propagande produira de bons résultats.

IX.—BROCHURES FOURNIES AU NOUVEAU MARCHÉ À INVERNESS.

Bien qu'Inverness soit mon quartier général, je voyage continuellement, et afin d'empêcher tout retard dans la diffusion des renseignements, j'ai de votre consentement fait un arrangement avec M. Young, libraire, pour qu'il fournisse des brochures à ceux qui en demandent en mon absence. Une annonce à cet effet paraît dans sa circulaire qui se publie une fois par mois, et qui a une très grande circulation. Comme cette annonce ne coûte que 5 chelins par an, et que M. Young distribue la brochure de la manière la plus avantageuse et gratuitement, cet arrangement est utile et économique. Le nouveau marché est très fréquenté par les agriculteurs et les gens de la campagne, et la librairie de M. Young est le rendez-vous de tous ces gens-là.

X. CORRESPONDANCE.

Je reçois un très grand nombre de lettres demandant des brochures, des renseignements et des conseils relativement à toute espèce de sujets imaginables en rapport avec le Canada.

Je tiens aussi une correspondance considérable avec les bureaux d'écoles demandant des brochures, etc., pour l'usage des écoles; avec des instituteurs organisant des réunions et en fixant les dates, avec les membres du clergé et les personnes influentes que j'intéresse au Canada, et au succès des assemblées tenues dans leurs districts.

XI.—RÉSULTATS.

Je vous ai envoyé de temps à autre les noms de ceux qui étaient partis pour le Canada dans l'intention de s'y fixer. D'après les renseignements reçus en mai dernier des agents des différentes lignes de transport dans le Nord, j'ai constaté que leurs entrées tenaient à peu près la moyenne ordinaire, tandis que Grant et Cie, d'Inverness, ont dépassé les années précédentes. Dans une lettre que je viens de recevoir de cette maison, et que j'inclus, ils disent que durant les mois d'été leurs entrées indiquent de meilleurs résultats que l'année dernière. Je désire appuyer sur le fait mentionné dans la lettre de Grant et Cie, que beaucoup d'émigrants font voile pour New-York et dont la distinction finale est le Canada.

Quant au capital, au physique et à l'expérience dans les travaux de la ferme, les émigrants qui ont quitté les terres intérieures durant les derniers dix mois peuvent se comparer favorablement avec aucun de ceux qui ont fait voile depuis quelques années, tandis qu'il y a aussi eu une bonne partance de domestiques expérimentés.

XII.—PROBABILITÉS DE L'AVENIR.

Si l'on prend en considération les demandes nombreuses de renseignements que j'ai reçues depuis les quelques derniers mois, de la part de gens qui sont évidemment sérieux, et le fait que les prix pour les produits agricoles s'affermissent graduellement et que les choses s'améliorent de partout, l'avenir donne des espérances, et je m'attends à ce qu'il y ait une effervescence dans l'émigration au printemps prochain.

XIII.—CONCLUSION.

J'ai encore à remercier les instituteurs pour leur aide précieuse et leur bienveillante coopération, aussi à la presse du nord pour les grands services qu'elle a rendus en donnant publicité aux rapports sur mes conférences, etc. Je continue à devoir une dette de reconnaissance à la *Higland Railway Co.*, pour les privilèges accordés dans mes voyages, et à vous-même ainsi qu'à tout le personnel de votre bureau pour votre constante courtoisie et votre bienveillant encouragement.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. G. STUART,
Agent pour le gouvernement canadien.

Lettre annexée au rapport de M. W. G. Stuart.

INVERNESS, 21 octobre 1895.

M. W. G. STUART,
Agent du gouvernement canadien.

CHER MONSIEUR,—Vous serez sans doute content d'apprendre ce qui s'est fait cette année en rapport avec l'émigration au Canada. Bien que la saison n'est pas encore terminée, nous sommes heureux de pouvoir dire que nos entrées pour les mois d'été indiquent de meilleurs résultats que l'année dernière. Nous avons aussi des entrées de passagers pour New-York, mais leur destination définitive était le Canada, trouvant qu'ils pouvaient passer par-là pour à peu près le même argent, ce qui leur donnait l'occasion de voir les Etats-Unis; c'est ainsi que quelques-uns se sont exprimés. Nos passagers appartenaient à une bonne classe, et des rapports favorables ont été reçus de ceux qui sont partis dernièrement. Aussi longtemps que le gouvernement aura un agent énergique comme vous dans votre district, nous sommes convaincus que le Canada recevra le gros de l'émigration venant de nos quartiers.

A vous,

GRANT & CO.

N° 9.

RAPPORT DE M. A. BODARD, AGENT EN FRANCE ET EN BELGIQUE

PARIS, 15 octobre 1895.

L'honorable

SIR CHARLES TUPPER, baronnet,
Haut commissaire pour le Canada,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes travaux en France et en Belgique, depuis le commencement de l'année 1895 jusqu'à date.

J'ai distribué, en 1895, un très grand nombre de brochures et de circulaires sur le Canada, et beaucoup d'agriculteurs m'ont écrit pour avoir plus de renseignements.

J'ai aussi offert, et j'ai expédié gratuitement par la poste à environ 150 journaux français qui circulent parmi la classe agricole, deux exemplaires du petit livre publié en français par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, *A travers le Nord-Ouest canadien*. En retour, les éditeurs ont inscrit de petites annonces en faveur du Canada ainsi que du livre, et l'approvisionnement que j'en ai reçu (1,000 exemplaires) a été rapidement épuisé.

Je n'ai pas été capable en 1895 d'aller voir tous ceux qui désiraient me parler le nombre en était trop grand. Je ne me suis adressé qu'aux familles qui me paraissaient être les plus sérieuses et prêtes à partir. Les meilleurs colons viennent principalement de l'ouest, du nord et de l'est de la France, et ceux qui sont partis pour le Canada en 1895 venaient de ces parties de la France. Je ne fais aucun travail, et je ne publie aucune annonce dans les villes et les cités, parce que le Canada n'a pas besoin d'artisans; toute mon attention se concentre sur les cultivateurs, conséquemment très peu de ceux qui sont influencés par moi d'aller au Canada restent dans les villes, mais s'établissent généralement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Les agriculteurs français forment une bonne classe de colons, mais il faut beaucoup de temps pour les décider à partir. Ils louent des fermes pour un long espace de temps, et ils ne peuvent pas laisser avant que leur bail soit expiré. Les propriétés rurales en France ne se vendent qu'avec perte. Il est quelquefois très difficile de trouver des acheteurs, les bas prix des produits de la ferme ayant causé une crise générale. C'est pour ces raisons que les gens ne peuvent pas laisser en grand nombre, mais c'est une bonne chose que ceux qui sont déjà établis au Canada soient satisfaits du pays. Je crois que le nombre de bons émigrants augmenterait certainement s'il y avait en Canada quelque société qui leur prêterait \$200 ou \$300 pour s'établir sur leur terre. Les agriculteurs français et belges qui partent pour le Canada valent généralement de \$400 à \$600, mais le coût du voyage prend les deux tiers de leur avoir, lorsqu'ils ont une grande famille à transporter, et il ne leur en reste pas assez pour commencer à s'établir. Beaucoup de bonnes familles sont aussi trop pauvres même pour défrayer leur passage. Elles ne gagnent que de 25 à 40 cents par jour. Pour elles le Canada serait un paradis.

Les bestiaux et les chevaux importés en France du Canada, *via* Saint-Malo, ont trouvé des acheteurs immédiats, et les chevaux ont été admirés. Ce commerce augmentera aussitôt que la ligne directe de steamers sera en opération. Les bas prix du fromage en Canada m'ont porté à conseiller à quelques agriculteurs français d'établir des fabriques de fromage de Gruyère au Canada et d'en expédier les produits en France et en Belgique, où ce fromage se vend au détail de 20 à 24 cents la livre. Je crois qu'on suivra mon conseil en 1896.

Ma correspondance est comparativement plus considérable que l'année dernière; le nombre de lettres que j'ai reçues en neuf mois est de 1,600, et j'en attends beaucoup d'octobre à avril prochain.

Permettez-moi de vous remercier pour le bienveillant encouragement que vous m'avez donné, ainsi que M. Colmer et M. Reynolds, dans le cours de la présente année, et croyez-moi votre obéissant serviteur.

A. BODARD.

OPÉRATIONS DANS LES ÉTATS-UNIS.

N^o 1.

RAPPORT DE M. A. F. HOLMES (AGENT PRINCIPAL).

Monsieur A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR, — Suivant les instructions que j'ai reçues du département, j'ai été prendre le convoi de l'exposition de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Oswego, N. Y., le 4 janvier 1895, et je suis resté dans ce convoi sur les lignes de Rome, de Watertown, du Vermont-Central, et des Adirondacks jusqu'à Moira-Junction, donnant des renseignements concernant le Nord-Ouest canadien, et organisant un convoi d'excursion qui partirait de Prescott par le chemin de fer canadien du Pacifique le 10 avril.

A en juger par l'intérêt qui s'est manifesté, et par le nombre de ceux qui ont pris des renseignements jusqu'au moment où j'ai laissé le convoi, le 24 février, je m'attendais bien qu'au moins 60 à 80 émigrants nous suivraient au printemps.

Cette espérance cependant ne s'est pas réalisée, parce que malheureusement l'excursion a été remise probablement à cause de la mauvaise température, à une époque de l'été indéterminée.

Le 24 février j'ai reçu instruction d'aller au Michigan, et de faire des arrangements pour envoyer une expédition de Saginaw et des environs rejoindre celle de New-York à North-Bay le 11 avril, et M. P. F. Daly, qui nous avait laissé en octobre auparavant, reçut ordre de prendre ma place avec le convoi de l'exposition, laissant M. Munson prendre le devant, engager le wagon, et s'assurer des salles pour les lectures.

Le wagon a circulé dans le Vermont jusqu'à la fin de mars, lorsque se termina cette propagande, et M. Munson s'en retourna. M. Daly fut alors envoyé à Morristown pour faire la correspondance relativement aux excursions, et je reçus ordre, après avoir expédié le parti organisé au Michigan, de m'en retourner à Morristown reprendre la place de M. Daly, et de terminer les travaux à cet endroit, et je fus informé que tous les agents, à l'exception de M. Swanson, qui était employé dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, seraient déchargés jusqu'à nouvel ordre.

J'ai fait partir quinze colons du Michigan vers le 10 avril, et j'ai donné des certificats à une vingtaine d'autres, pour partir aussitôt qu'ils seraient prêts, et je m'en suis retourné à Morristown vers le 4 mai. J'ai fermé ce bureau le 21 mai, et j'ai donné instruction que toute correspondance fut expédiée au département à Ottawa.

J'allai à Ottawa, où je fis rapport des opérations jusqu'alors, et je reçus instruction de me tenir prêt pour recommencer mes travaux au premier septembre.

Je retournai, à Ottawa en conséquence, et le département ayant reçu certaines communications, il fut décidé que j'irais à Chicago voir à la société projetée, dite *Chicago Western Society*, dans le but d'avoir une petite exposition des produits du Nord-Ouest et d'y ouvrir un bureau.

A mon arrivée à Chicago j'ai trouvé, en jetant un coup d'œil sur la situation, que l'intention était d'avoir une exposition simultanée des produits des Etats de l'Ouest et du Nord-Ouest canadien, pour entraver le mouvement d'émigration de la part des Etats du Sud et des chemins de fer, et les fonds devaient être fournis par les Etats et les chemins de fer intéressés à cette fin.

Ministère de l'Intérieur.

Par le fait seul que l'argent n'était pas fourni pour une exposition conjointe, les Etats ont fait des arrangements pour exposer leurs produits séparément, et dans ces circonstances, j'ai suggéré que nous eussions notre exposition séparée, et à en juger par les demandes de renseignements que nous avons reçues, et par celles qui ont été faites aux autres bureaux dans l'ouest, nous devons recevoir de ce bureau un grand nombre de colons de première classe.

Lè 31 octobre j'ai reçu instruction de disposer nos étalages en bon ordre, et d'en laisser M. P. F. Daly en charge pour 5 mois, du 1^{er} novembre, et je suis actuellement à placer nos objets au n^o 328, Chicago Stock Exchange Building Co., rues Washington et La Salle, Chicago.

Si j'en juge par les rapports sur les homesteads enregistrés durant l'année 1895, les opérations dans les Etats-Unis font bonne figure à comparer avec celles des autres pays. C'est particulièrement le cas relativement aux voisinages des Etats où s'est fait un travail systématique cette année et les années précédentes, comme dans l'Idaho, Washington, le Minnesota, le Dakota, le Michigan, l'Oregon et le Kansas.

L'insuccès à obtenir une bonne expédition de l'Etat de New-York est surtout dû dans mon opinion au changement de la date de l'excursion projetée, ce qui a créé de l'incertitude sur la question parmi le peuple, et non parce qu'il n'y avait pas de gens qui désiraient partir. Comme question de fait, les livres tenus dans le wagon font voir qu'il y avait au moins deux personnes, chefs de familles, dans chaque endroit où nous arrêtions, qui voulaient émigrer et qui avaient les moyens de partir.

Pour obtenir les meilleurs résultats aux Etats-Unis, le département, dans mon opinion, devrait avoir au moins cinq agents réguliers salariés, qui seraient chargés des opérations de l'Etat, et qui nommeraient des agents locaux à commission. Ce projet ne coûterait pas plus de douze à quinze mille piastres, et serait, j'en ai la conviction, le moyen de nous donner près d'un millier d'entrées de home-teams par année, et une bonne classe de colons, accoutumés à la vie de l'ouest, et avec des moyens suffisants pour bien s'établir dans ce pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED F. HOLMES.

N° 2.

RAPPORT DE M. C. O. SWANSON.

(AGENT SPÉCIAL SCANDINAVE AUX ÉTATS-UNIS.)

WETASKIWIN, ALBERTA, 29 octobre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport des au sujet de l'immigration pour les dix derniers mois. J'ai envoyé 239 émigrants de différents Etats :

Du Massachusetts	21
“ Vermont.....	11
“ New-Hampshire.....	9
De New-York.....	18
Du Connecticut.....	6
“ Michigan.....	12
“ Maine.....	2
“ New-Jersey.....	13
De l'Illinois	7
Du Wisconsin.....	3
“ Minnesota.....	28
“ Kansas.....	18
“ Nébraska	16
“ Dakota-nord	30
“ Dakota-sud.....	4
De l'Iowa	17
“ Washington	11
“ la Californie.....	5
Du Montana.....	8
De l'Orégon.....	1

J'ai reçu 78 émigrants de la Suède, sur ce nombre il y avait 47 servantes, pour lesquelles j'ai obtenu des billets payés d'avance. La plupart de ces émigrants sont employés dans la province de Québec, et sont une classe supérieure. Ils sont bien aimés, et la demande de tels émigrants est plus grande que l'offre. En somme les émigrants ont apporté plus de numéraire que les années passées, et à une ou deux exceptions près ils sont bien satisfaits.

J'ai fait trois voyages à Alberta, le premier le 10 avril, le second le 21 août, et le troisième le 16 octobre. Au retour de mon voyage du mois d'août, j'ai visité le Dakota, le Minnesota, le Wisconsin et le Michigan. Je ne vois pas pourquoi nous ne recevrons pas une forte émigration scandinave des États-Unis, mais naturellement il y a des obstacles, comme il n'y a que peu de gens de ceux qui voudraient partir qui peuvent le faire, vu qu'ils sont pauvres, et que leurs propriétés sont hypothéquées, et nous ne pouvons inviter des gens sans moyen à émigrer. Avec le temps, cependant, à mesure que nos établissements vont prospérer et deviendront capables d'aider les classes les plus pauvres d'immigrants, alors nous pourrions encourager cette classe de gens à émigrer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. O. SWANSON.

N^o 3.

RAPPORT DES TRAVAUX DE COLONISATION ACCOMPLIS PAR
M. L'ABBÉ MORIN.

MORINVILLE, ALBERTA, 1er décembre 1894.

L'honorable A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon cinquième rapport annuel de mes travaux sur la colonisation et le rapatriement pour l'année expirée le 1er novembre 1895.

DIMINUTION DE L'ÉMIGRATION.

Le courant de l'émigration au Nord-Ouest a quelque peu diminué, et nous pouvons constater que le nombre de Canadiens rapatriés a diminué d'une manière sensible, comparé aux deux années précédentes. Nous pouvons attribuer cela aux causes suivantes :—

1. Mauvaises récoltes et dépression dans la valeur de la propriété dans les Etats de l'ouest, et par suite, difficulté pour nos amis de vendre leurs fermes et de réaliser le capital nécessaire pour leur permettre de venir rejoindre notre colonie et de s'y établir avec chance de succès.

2. L'activité des agents américains à enrayer l'émigration, à déprécier le sol, le climat et les ressources d'Alberta, et ainsi retenir nos compatriotes.

3. La malheureuse question des écoles toujours pendante et jamais réglée est une autre raison pour produire cette diminution ; on peut même la considérer comme le plus grand obstacle au rapatriement de nos compatriotes.

FAMILLES DU KANSAS ET DU MANITOBA.

Le voyage que j'ai fait l'hiver dernier aux Etats-Unis n'a pas été heureux. Dans le cours du printemps et de l'été j'ai eu le plaisir de voir arriver quinze familles du Kansas et douze familles du Minnesota, formant en tout une population de quarante-quatre âmes. Trente autres familles sont venues des Etats-Unis et du Canada-Est. Le nombre approximatif de Canadiens français qui ont rejoint notre colonie dans le cours de l'année peut être porté à deux cent vingt-cinq âmes.

MÉTHODE D'OPÉRATION.

Dans le cours de ce voyage j'ai donné dix-huit lectures ; j'ai visité mes compatriotes à leurs domiciles ; j'ai fait valoir les ressources du pays, j'ai distribué des centaines de brochures, et je crois avoir fait tout ce qui était possible pour détruire l'effet préjudiciable des rapports défavorables que l'on répand à dessein relativement à nos terres pour la colonisation.

IL VIENDRA PLUS DE MONDE.

J'ai raison d'espérer que les familles qui m'ont suivi ne sont que l'avant-garde d'autres qui viendront à nous sous peu.

Je puis vous assurer que des quatre cents familles canadiennes françaises qui vivent dans les comtés de Cloud et Washington, dans l'Etat du Kansas, plus de la

moitié viendront nous joindre aussitôt qu'ils auront une récolte assez abondante pour leur procurer le coût de leur transport et les premières dépenses à s'établir dans ce pays. Règle générale, ces familles possèdent un bon roulant de bestiaux, de ehariots et d'instruments aratoires.

DÉLÉGUÉS VENUS FOUR EXPLORER LES TERRES.

Plusieurs délégués sont venus visiter notre district pour prendre des renseignements sur la localité. Ils ont parcouru le pays en tous sens, interrogé les colons établis depuis quelques années, et s'en sont retournés en emportant une bonne impression de leur voyage.

TRAVAUX DE LA COMPAGNIE DU C.C.P.

La Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a montré beaucoup de bienveillance à mon égard ainsi qu'à mes amis, et je suis heureux de le reconnaître. Des billets de passage gratuits pour les délégués, des billets en faveur de nombreuses familles, des billets à prix réduit pour les colons pauvres, des avances d'argent, etc., etc., rien n'a été épargné pour m'aider dans mes travaux. J'ai toujours été heureux dans mes demandes pour avoir des faveurs, et j'en remercie cordialement les officiers de la puissante compagnie.

PROGRÈS DANS LES COLONIES.

Les colonies canadiennes françaises continuent de prospérer, lentement mais sûrement. Des chemins sont ouverts, des ponts construits sur les rivières, des églises construites, des districts scolaires formés, des bureaux de poste établis, etc., etc., tout est en mouvement, tout avance et s'organise. L'avenir de nos colonies est assuré, il repose sur des fondations solides.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT.

Un nouvel établissement s'est formé à environ onze milles au sud d'Edmonton, le long de la ligne du chemin de fer, dans les townships 50 et 51, rangs 23 et 24, à l'ouest du 5^e méridien. Il comprend déjà cinquante familles, formant une population de cent quatre-vingt-dix-huit âmes. Ces familles viennent pour la plupart du Dakota et du Minnesota. De nouvelles recrues nous arrivent toutes les semaines, et avant longtemps cet établissement sera un des plus préférés du district.

Le bureau de poste, ouvert dans le mois d'août dernier, porte le nom de Beaumont (Alberta, T. N.-O.)

COMMUNICATION PAR TÉLÉPHONE.

Le département des travaux publics a mis à notre disposition une partie des fils appartenant à l'ancienne ligne de téléphone d'Edmonton à Battleford, ce qui va nous permettre d'établir une ligne de téléphone entre Morinville et Saint-Albert, et établir ainsi une communication de ma première colonie avec le chef-lieu du district. Les colons devront couper et transporter les poteaux sur place dans le cours de l'hiver. La distance entre les deux endroits est de onze milles.

LES CHEMINS AMÉLIORÉS ET PROLONGÉS.

Avec l'augmentation de la population qui nous arrive, il est nécessaire de penser à faire des améliorations. Nous avons réussi cette année, à l'aide d'une " machine à niveler ", à mettre le chemin entre Saint-Albert et Edmonton en bon état. Nous

Ministère de l'Intérieur.

nous proposons de continuer ce travail au printemps prochain aussitôt que les colons auront fini leurs travaux des champs.

Il est aussi question d'ouvrir de nouvelles routes pour établir une communication avec le terminus du chemin de fer et la ville, les anciens postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson : le Lac-Sainte-Anne, le Lac-La-Biche, le Landing et Victoria. Ces postes, qui étaient autrefois de simples comptoirs, deviennent des centres assez importants de colonisation. On demandera l'aide du gouvernement pour faire ces travaux.

Le crédit qui est le plus impérieusement demandé et le plus impatiemment attendu est celui qui nous permettra de relier par un pont pour le trafic les deux rives de la Saskatchewan à Edmonton. Tous s'accordent à reconnaître la nécessité absolue de cette amélioration.

PERMIS DE COUPE DE BOIS DE GRANDE VALEUR.

Il serait à désirer que votre département étudiât cette très importante question des permis de coupe de bois dans le district d'Edmonton. J'en ai dit quelques mots dans mon dernier rapport, et je crois nécessaire d'y revenir cette année. Pour nous, c'est une question vitale. Je vous demande d'y prêter votre plus sérieuse attention.

Ces forêts sont d'une richesse remarquable, et peuvent être la source de revenus considérables pour le pays; nous avons tout intérêt de les protéger. Le bois pour le sciage est rare, et il se vend à de bons prix. Nos colons qui veulent se bâtir sont obligés d'aller à la ville pour cela, distance de quinze, vingt et vingt cinq milles.

C'est pour cela que nous demandons pour nos colons la permission de couper dans ces forêts ainsi réservées pour les permis de coupe de bois tout le bois mort, sec, tombé et de rebut. (Il y en a suffisamment pour bâtir une ville.)

Les permis sur le lac des Œufs dans les townships 50, rangs 24 et 25, couvrent une douzaine de sections, le sol en est jonché de troncs d'arbres, dont quelques-uns peuvent être confiés en billots d'une longueur de quarante à cinquante pieds.

Je le répète, une étincelle tombée par hasard dans ces feuilles, ces branches, ces troncs d'arbres secs, et tout serait détruit dans toute l'étendue du permis; tout serait rasé en un seul jour; il y a là les matériaux pour un immense incendie.

Ce serait pour les colons de ce district un malheur irréparable, une vraie catastrophe.

En permettant au colons de prendre le bois dont ils ont besoin pour finir leurs bâtiments, ou les réparer, cela permettrait de nettoyer la forêt, de la préserver de la destruction, et de conserver pour le district son attraction particulière, la richesse de ses forêts.

Le département aurait à nommer un garde-forêt, dont les devoirs seraient entre autres de surveiller ces permis et d'indiquer à chacun de ceux qui voudraient avoir du bois la quantité qu'il en pourrait prendre. Cette charge serait sous le contrôle de l'agent des terres ou de l'inspecteur des homesteads.

VISITEURS DISTINGUÉS.

Nous avons eu cette année l'honneur de recevoir la visite de personnages élevés et distingués. Nous pouvons mentionner lord et lady Aberdeen, sir Mackenzie Bowell, l'honorable ministre de l'intérieur, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Nous espérons que ces messieurs ont emporté avec eux une bonne impression de leur voyage, et connaissant mieux notre beau pays, ils seront en position de nous procurer les moyens d'en développer les ressources.

STATISTIQUES VITALES SATISFAISANTES.

Nous n'avons pas eu à enregistrer un seul décès parmi les adultes, et seulement cinq ou six inhumations parmi les enfants, ce qui est une preuve évidente de la salubrité du climat. D'un autre côté, une vraie phalange de petits garçons nous est arrivée, futurs laboureurs du sol.

UNE BONNE RÉCOLTE.

La récolte cette année a été abondante, bien qu'à certains endroits elle a été diminuée par une gelée survenue dans la nuit du 25 août. Mais heureusement qu'à cette époque les trois quarts de la récolte étaient rentrés. Les semences d'avril et du commencement de mai sont parfaitement arrivées à maturité, il n'y a que les dernières semences qui ont été quelque peu endommagées. Même le grain endommagé n'a pas été tout à fait perdu, car les colons ont pu l'utiliser pour engraisser leurs bestiaux. Le produit de la récolte telle qu'elle était donne encore une moyenne de 25 boisseaux d'orge et d'avoine de l'acre, ce qui est très satisfaisant. Les végétaux ont mûri et donné un bon rendement.

EXPOSITION À MONTRÉAL.

J'ai envoyé des échantillons de grains, de foin et de végétaux à la dernière exposition provinciale à Montréal. Je puis dire que ces produits ont paru avec avantage à côté des produits de même nature cultivés dans la province de Québec.

M. L. O. Armstrong, agent pour la compagnie du C. P. R., m'a beaucoup aidé en cette occasion, et je me fais un devoir de l'en remercier sincèrement.

LA CULTURE MIXTE CONVIENT À ALBERTA.

Je suis de plus en plus convaincu que le district d'Edmonton se prête admirablement à la culture mixte, c'est-à-dire à l'élevage des animaux, des chevaux, des bestiaux et des moutons, et à la production du grain restreinte à la demande locale. Le manque de marché, le coût énorme du transport, doivent nous empêcher de compter sur de grandes récoltes de grain, bien que le sol soit très favorable à cette production; la culture sur une grande échelle réussira même plus tard, lorsque nous aurons des marchés plus favorables.

L'ÉLEVAGE DES ANIMAUX EST PAYANT.

Le marché des animaux obtient toujours de bons prix. Avec d'abondants pâturages et le coût peu élevé de la nourriture pour les animaux, les colons peuvent toujours espérer des profits rémunérateurs. Les commerçants d'animaux en gros viennent acheter chez nous, de sorte que le colon ne perd pas de temps et n'a pas les frais de transport à payer. La colonie n'a pas encore assez produit d'animaux pour satisfaire à la demande.

POPULATION DE LA COLONIE.

La population totale de la colonie excède deux mille deux cents âmes. C'est difficile d'en donner le nombre exact, il faudrait prendre un temps considérable pour parcourir la colonie et de compter les familles; il en arrive toujours quelques-unes chaque semaine, et je m'absente souvent pendant un temps considérable pour la colonie.

L'OR DE LA SASKATCHEWAN.

On recueille encore de la poussière d'or de la rivière Saskatchewan. Des sondages ont été faits dans les autres rivières de l'ouest: Athabaska, La Paix, McLeod, Pembina; partout on trouve le précieux métal, mais en petites quantités. C'est encore la Saskatchewan qui donne les meilleures rémunérations aux mineurs. Deux hommes ont vendu en ma présence à la banque Jacques-Cartier le résultat de soixante jours d'ouvrage pour \$180, ce qui leur donnait une moyenne de \$45 par mois chacun. Je considère ces résultats comme très satisfaisants. Une machine très ingénieuse a été inventée cet été pour travailler à la découverte de l'or; on la mettra

Ministère de l'Intérieur.

à l'essai à l'automne, à l'eau basse. Nous avons raison de croire qu'elle donnera satisfaction.

PLUSIEURS COLONS ACHÈTENT DES TERRES DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique vend ses terres de trois piastres à trois piastres et demi de l'acre. Un grand nombre de colons préfèrent acheter une ferme à ce prix dans le centre de la colonie, près des marchés, des moulins, de l'église, de l'école, etc., etc., plutôt que d'aller à une distance de dix milles, et prendre les homesteads du gouvernement.

LES MÉTIS LAISSENT LEURS TERRES.

Nos pauvres métis continuent à désertir nos colonies et à prendre la direction du nord. Ce pauvre enfant de la prairie ne peut pas se soumettre aux exigences de la civilisation; nos coutumes et nos lois sont un fardeau pour lui, et il prend sa liberté en abandonnant son pays natal pour les profondeurs de la solitude d'Athabaska et du Mackenzie.

Pour quelques centaines de piastres un colon pourrait acheter de ces métis mécontents, fatigués de faire de la culture, de trois à quatre cents acres, avec maison, hangar, étable, remises et autres améliorations, et ainsi établi il peut se faire une position très confortable et s'assurer une récolte la première année.

ÉTABLISSEMENTS CANADIENS-FRANÇAIS.

Des groupes de colons canadiens-français sont maintenant établis à Saint-Albert, Morinville, Fort-Saskatchewan, Stony-Plain, Beamont, Saint-Pierre et Edmonton.

Le tout humblement soumis,

J.-BTE. MORIN, *Ptre.*

N^o 4.

RAPPORT DES OPÉRATIONS DU RÉV. PÈRE CORBEIL.

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 5 octobre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport de mes travaux depuis trois mois que je m'occupe de colonisation au Manitoba.

J'ai d'abord consacré un mois à visiter différentes paroisses du Manitoba, entre autres Sainte-Rose-du-Lac, à l'est du lac Dauphin, où il y a encore un grand nombre de lots gratuits (homesteads) à prendre. La terre à ce dernier endroit est excellente, le blé rapporte 40 minots à l'acre, et j'ai vu un champ d'avoine qui a donné cette année 80 minots de l'acre. Il y a du foin en grande quantité, de l'eau suffisamment pendant toute l'année, et du bois pour répondre à tous les besoins des colons, tels que la construction et le chauffage.

Les conditions de colonisation sont donc très avantageuses, et si elles étaient bien connues, je ne doute pas qu'un fort courant de colonisation canadienne française se ferait des États-Unis au Manitoba.

Revenu à Montréal dans les premiers jours du mois d'août, en visitant quelques paroisses, j'ai réussi à détourner des États-Unis deux familles qui seront prêtes à partir pour le Manitoba le printemps prochain. Depuis, quatre autres familles se disposent à venir habiter notre province, où elles espèrent trouver plus d'aisance dans leur vie et établir leurs enfants.

Au commencement de septembre, je suis allé visiter quelques villes des États-Unis de l'Est, Lowell, Nashua et Manchester. Dans ces villes manufacturières, les Canadiens français perdaient bien vite (c'est une observation personnelle) leur aptitude à cultiver la terre. Ils semblent perdre, avec leur santé, dans les manufactures, le courage moral qui faisait triompher leurs pères de ces mille et une difficultés, que rencontrèrent si longtemps les colons de la Nouvelle-France. Cependant j'en ai rencontré quelques-uns qui seraient disposés à venir au Manitoba, et que j'espère décider tout à fait dans un prochain voyage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre humble serviteur,

O. CORBEIL, *Ptre.*

TRADUCTION DU RAPPORT DE L'AGENT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE DE COLONISATION ET DE RAPATRIEMENT.

MONTRÉAL, 2 décembre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—Le rapport que j'ai l'honneur de vous transmettre aujourd'hui sur les opérations de la Société Générale de Colonisation et de Rapatriement de la province de Québec, au bureau de laquelle je suis attaché en qualité d'agent d'immigration est substantiellement le même que celui de l'année dernière. Il y a progrès constant sous tous rapports, et le nombre des colons inscrits à nos bureaux s'est particulièrement accru dans une proportion considérable.

En voici le relevé pour les onze premiers mois de l'année 1895 :—

Janvier.....	38
Février	58
Mars	70
Avril	138
Mai	151
Juin	114
Juillet	203
Août	340
Septembre.....	390
Octobre	216
Novembre.....	132
Total.....	1,850

EXCURSIONS.

En outre, plus d'une douzaine d'excursions spéciales à des taux encore plus bas que ceux obtenus par la société en faveur des visiteurs isolés, ont eu lieu durant la dernière saison, dans les régions de colonisation du lac Saint-Jean, et du nord-ouest de Montréal. On peut donc dire sans crainte d'exagération qu'un nombre de personnes au moins égal à celui inscrit dans les livres de la société ont visité les terres à coloniser par le moyen de ces diverses excursions. Il ressort de tous ces faits et chiffres que l'attention publique se porte avec un intérêt de plus en plus vif dans les entreprises d'établissement des terres vacantes, et que jamais circonstances plus favorables au développement de l'œuvre ne se sont présentées.

PROGRÈS DES ÉTABLISSEMENTS.

Un autre fait propre à soutenir le courage des amis de la colonisation est la proportion de jour en jour plus élevée des colons qui s'établissent d'une manière permanente sur les lots qu'ils vont explorer. Cette proportion atteint près des deux tiers du nombre total.

Afin d'éviter toute cause d'erreur, il est bon de noter que les femmes et les enfants entrent en ligne de compte dans les calculs mentionnés dans ce rapport.

LA SOCIÉTÉ RÉPOND À UN BESOIN SÉRIEUX.

Si l'utilité d'une institution doit être mesurée d'après les résultats qu'elle produit, on peut dire raisonnablement je crois que la société de rapatriement répond à un besoin véritablement sérieux, car le succès qui a signalé ses débuts est sans précédent.

L'ÉMIGRATION DIMINUÉE.

En face de ces résultats, le public sera peut-être porté à se demander *si l'émigration diminue*. Nulle question n'est plus intéressante à étudier, parce qu'il s'agit de la conservation ou de la perte des forces vives de la nation et de ce qui touche de plus près à son avenir.

Je répondrai oui et non à cette question si controversée.

Dans l'ensemble, l'émigration, l'exode des campagnes vers les États-Unis et les villes décroît sensiblement, tandis que le mouvement régulier de retour, à peine perceptible il y a cinq ou six ans, augmente à peu près dans la même proportion. Lorsque survint la crise américaine, il y a trois ans passés, un nombre plus considérable qu'on ne le croit de nos compatriotes émigrés revint au Canada. Les gouvernements n'étaient aucunement préparés à recevoir, et surtout à conserver cette aubaine inattendue. Malgré les efforts tentés en ce sens, un bon nombre de ceux qui nous étaient revenus sont repartis ou repartent encore pour l'étranger, soit isolément, soit par petits groupes, à mesure que s'ouvrent de nouveau les manufactures.

Quoique le nombre de ceux qui émigrent ainsi soit encore considérable,—beaucoup trop considérable même,—il ne serait pas exact de proclamer que le mouvement ordinaire d'émigration s'accroît, la plupart de ceux qui s'en vont aujourd'hui étant des récidivistes, et il est à craindre que tous les efforts que l'on pourrait faire de ce côté-ci de la frontière ne puissent empêcher cela. Plusieurs membres du clergé canadien de la Nouvelle-Angleterre nous ont fait part de leurs observations à ce sujet. Le Canadien, disent-ils, qui goûte une fois à la vie des manufactures, s'engage dans une voie fatale, dans un véritable engrenage destiné à le broyer en définitive.

CE QUI ATTIRE LES GENS AUX ÉTATS.

Frappé des avantages plus apparents que réels du travail en commun, auquel il associe sa femme et ses enfants, du travail rétribué chaque semaine, des attraits enfin que peut avoir la vie au jour le jour, il perd presque infailliblement le goût, l'habitude des occupations saines de la terre, pour s'attacher à son nouvel état d'existence, et s'il est forcé de l'abandonner temporairement, il y retourne aussitôt que les circonstances le permettent. Qu'en résulte-t-il finalement?—Neuf fois sur dix, il vieillit dans la pauvreté, consume ses forces, et meurt sans avoir assuré l'avenir de sa famille.

ERREUR DE QUITTER LA FERME POUR LA FABRIQUE.

Les beaux jours de la grande industrie sont passés, du moins pour le travailleur. L'avilissement des salaires par la vulgarisation générale de la machine et par l'emploi des femmes et des enfants ne peut qu'aggraver sa position et compromettre son avenir. De sorte que,—on ne saurait trop le répéter—ceux qui abandonnent aujourd'hui le travail fortifiant et rémunérateur des champs pour entrer dans l'énergant esclavage des fabriques commettent une erreur capitale qui devra préjudicier considérablement à leur avenir.

J'espère, monsieur le ministre, que vous me pardonnerez la longueur de cette digression, mais il m'a paru un impérieux devoir de dénoncer d'une manière pour ainsi dire officielle le plus grand mal qui ronge notre population.

UN AUTRE CÔTÉ DU TABLEAU.

Il est heureux que l'on puisse opposer au fait attristant signalé plus haut le fait bien réel et tangible d'un mouvement de retour au pays comme à la culture des terres.

Cette prétention n'est pas uniquement appuyée sur l'œuvre seule du bureau de la société, malgré qu'elle opère dans le centre de la population la plus importante du pays et qu'elle se trouve dans une position très favorable à la collection de renseignements précis. Je crois posséder une source de renseignements plus sûre dans les états fournis par la grande Compagnie du Pacifique Canadien, que tout le monde est en position de consulter. Or, d'après le témoignage de M. McNicholl, l'agent général des passagers de la compagnie, il y a progrès dans la bonne direction et il existe des signes infaillibles d'une amélioration plus sensible dans un avenir assez rapproché. Les opérations du Pacifique, embrassant une immense étendue de territoire, doivent fournir sous ce rapport une vue d'ensemble assez correcte.

A l'appui de la même proposition, je mentionnerai les états donnés aux autorités provinciales par les agents des terres de la couronne, qui accusent tous une augmentation d'affaires notable, ainsi que le montant progressif des recettes des chemins de fer dits de colonisation, comme le Montréal et Occidental et celui du Témiscamieue. Ces deux lignes, soit dit en passant, devraient à tous prix être poussées plus avant dans les magnifiques régions de colonisation qu'elles traversent. Entre Labelle et la baie des Pères se trouve un territoire si riche en ressources variées qu'il serait absolument facile d'y renouveler l'exploit, fort profitable au pays, de l'établissement des cantons de l'Est. Des milliers de colons pourraient y vivre à l'aise.

En somme, il n'y a donc pas lieu de s'alarmer outre mesure du déplacement de population signalé sur certains points ou la récolte a fait défaut et ou la main-d'œuvre manque temporairement d'emploi. Le Canada est peuplé de travailleurs courageux et intrépides qui ne craignent pas d'aller au loin demander de l'ouvrage quand ils n'en ont pas chez eux. Ainsi, chaque automne, trente mille Canadiens, au bas mot, se dirigent vers nos chantiers et jusque dans ceux des forêts du Maine et du Michigan afin d'en obtenir. Au printemps ils se rendent aussi par milliers dans les briqueteries du Massachusetts et d'autres États de l'est. Ce n'est pas à dire pour cela qu'ils émigrent sérieusement. En vérité, le mal est assez grand qu'on ne devrait pas prendre plaisir à l'exagérer.

LA PRÉVENTION MEILLEURE QUE LA GUÉRISON.

Comme conclusion de ce rapport j'affirme à nouveau qu'il serait peu sage et peu patriotique d'abandonner le travail de rapatriement au moment même où il commence à produire des résultats.

Mais il y a bien mieux que cela à faire, c'est de continuer à combattre sans relâche l'émigration aux États-Unis au moyen de la colonisation, en faisant connaître à nos nationaux les avantages réels qu'offrent les terres vacantes en ce pays, et en leur fournissant les moyens de s'y rendre et de s'y maintenir. Telle est l'œuvre entreprise par la Société Générale de Colonisation, œuvre pour l'extension de laquelle elle dépense tant de travail, toute l'activité dont elle est capable. La prévention est meilleure que la guérison, dit un aphorisme. L'on pourrait ajouter qu'il n'est plus temps de retenir l'eau pour mouvoir le moulin une fois qu'elle est rendue au bas de la digue. *The time to save the water for the mill is before it runs over the dam.* Ainsi en est-il en matière d'émigration. Il faut d'abord songer à garder nos gens au pays, puis ensuite s'efforcer de ramener les exilés toujours chers.

Il me serait facile, en outre des moyens employés déjà par la société, de faire à cette fin une foule de suggestions pratiques. Mais les crédits mis à notre disposition étant limités, la chose serait superflue. Tout ce que je puis affirmer en terminant, c'est que la société est prête en tout temps à fournir une somme de travail proportionnelle aux allocations qui lui seront octroyées.

J'ai l'honneur de me souscrire, monsieur le ministre,

Votre très obéissant serviteur.

D^r T. A. BRISSON,
Agent général de la société

N° 6.

RAPPORT DU RÉVÉREND PÈRE PARADIS.

OTTAWA, 13 décembre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que dès la première semaine en décembre 1894, après une entrevue que j'avais eue avec l'honorable M. Daly, je me suis rendu dans l'Etat du Michigan, où j'ai visité en premier lieu les comtés de Marquette et de Houghton, où je fis des démarches préliminaires en vue de découvrir combien de familles étaient désireuses de retourner au Canada. Je fus invité par le révérend Père Letellier, curé de la paroisse à Lake-Linden, de parcourir la paroisse, à la sollicitation urgente des gens eux-mêmes. J'ai trouvé cette population dans un état de grande misère et de souffrance; il n'y avait pas eu d'ouvrage depuis deux ans, et tout le monde désirait ardemment avoir de l'emploi, mais ne pouvait en trouver dans la localité. Je donnai quatre ou cinq lectures sur les avantages pour des gens comme eux, habitués aux durs travaux, d'aller s'établir dans le Nipissingue d'Ontario. Je parlai de la beauté des terres, des chances d'y trouver de l'ouvrage, de la proximité des marchés, des facilités de communication par chemin de fer, de la chaleureuse réception et de l'encouragement qu'ils recevraient au Canada. Je leur parlai de ceux de leurs concitoyens qui étaient déjà établis au Nipissingue, comment ils avaient réussi, et que j'étais en position de leur dire que pas un d'entre eux ne voudrait pour aucune considération retourner au Michigan. Lors de cette visite au Michigan, plus de cinq cents chefs de familles m'ont donné leurs noms comme étant désireux de retourner en Canada. Je fis un choix d'environ cent cinquante de ces chefs de familles que j'amenaï dans ma colonie, et à l'exception de quelques-uns, de dix à vingt environ, qui s'en retournèrent parce que c'était des gens indécis qui ne veulent rester nulle part, ils sont tous restés, et aujourd'hui ils sont dans une condition florissante. Ils sont arrivés en avril. C'était contre mon avis, parce que dans cette partie du pays, où le sous-sol est en glaise, l'eau séjourne tard au printemps, et le fait d'arriver trop à bonne heure leur a occasionné des difficultés dont ils ont eu à souffrir, ce qui eut pour effet d'en faire partir quelques-uns. Le mouvement a été quelque peu retardé par une opposition organisée dans la localité. On organisa un parti en même temps que le mien, et les gens qui le composaient étaient pourvus de billets de retour. Ils se rendirent jusqu'à Verner avec mes colons, et après y avoir passé quelques jours ils s'en retournèrent aux Etats, et prétendirent qu'ils étaient des colons dégoûtés, lorsque en vérité ils n'étaient réellement pas des colons du tout, mais simplement des excursionnistes qui n'avaient pas l'intention de rester permanemment dans le pays, leur but étant évidemment d'empêcher le mouvement de ceux qui à ma suggestion s'étaient décidés de retourner au Canada. Ils firent toute espèce de fausses représentations sur ce pays, et tâchèrent par tous les moyens en leurs pouvoirs de contrecarrer mes efforts à rapatrier mes compatriotes. Mais je puis dire qu'ils n'y ont pas réussi en autant que ceux qui sont restés dans la colonie, près de Verner, au nombre d'une centaine de têtes de familles, sont une ample preuve que le pays est bien tel que je le leur ai représenté, qu'ils sont contents, et qu'ils y trouvent tout ce qu'ils veulent.

Les faits sont tenaces, et je vais maintenant vous faire une comparaison entre ceux qui se sont établis dans ma colonie et ceux qui ne l'ont pas fait. Ceux qui sont venus ici sont aujourd'hui heureux et prospères. Le plus pauvre d'entre eux a défriché au moins cinq acres de terre, et ils peuvent tous trouver de l'ouvrage toute l'année. D'un autre côté, plusieurs de ceux qui ont méprisé Verner et ont essayé d'empêcher

Ministère de l'Intérieur.

les autres d'y aller, ont dépensé plus d'argent qu'il leur en aurait coûté pour s'établir dans le pays à voyager de l'ouest à l'est des Etats-Unis en quête d'ouvrage sans en trouver.

Je reçois tous les jours des lettres de gens qui s'informent s'il y a encore place pour eux. Ils me disent qu'ils ont tous décidé de venir rejoindre leurs anciens voisins au printemps, et reconnaissent que c'est commettre une erreur pour eux que de rester plus longtemps aux Etats-Unis, où ils n'ont jamais pu réussir à faire quoi que ce soit de stable, en fait d'une existence profitable.

Des cent familles actuellement établies dans la colonie près de Verner, il n'y en a pas une qui vendrait le produit de ses labeurs pour \$400 ou \$500, et je crois qu'en un aussi court espace de temps elles n'auraient jamais pu réaliser un pareil montant aux Etats-Unis avec les mêmes moyens à leur disposition.

La colonie a fait arpenter et déblayer vingt milles de nouveau chemin, dans les townships de Coldwell, Kirkpatrick, Huget et Crearar.

Le gouvernement d'Ontario a aidé à la construction de quelques parties de ce chemin, et on espère qu'il augmentera encore cet octroi, de façon que ces travaux publics d'une si grande importance pour mon nouvel établissement soient poussés activement.

Je dois remercier le département de l'intérieur pour l'aide généreuse qu'il a accordée à ma colonie.

Depuis le mois d'avril, j'ai réussi à construire un moulin à scie pour les besoins locaux des colons, d'une capacité de mille pieds de bois de service par jour, ainsi qu'un moulin à farine qui donne trente-cinq barils de fleur par jour.

Le nouvel établissement près de Verner a été nommé Domrémy. Les autorités de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique vont envoyer cette semaine un ingénieur pour examiner la localité afin d'y placer une gare, et je n'ai aucun doute que cet endroit prendra de l'importance dans le nord d'Ontario.

Domrémy se trouve situé à environ deux milles à l'ouest de la gare de Verner, sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique. L'importance de cet endroit se comprend facilement si l'on considère qu'il y a un chemin de voitures en voie de construction qui doit réunir les deux plus grands lacs des environs, le lac Nipissingue et le lac Témiscamingue. Cette région est le centre de la plus belle partie du pays pour la production du blé. Les colons n'ont pas encore semencé beaucoup de ce grain, vu que le printemps dernier il n'y avait pas encore de moulin à farine. Mais le nouveau moulin va rencontrer les besoins et va donner un grand essor à l'établissement. Cette partie du pays importait ci-devant pour plusieurs milliers de piastres de blé tous les ans, et nous espérons maintenant que nous allons produire et moudre assez de blé pour rencontrer cette demande au moins en partie, et le tout bientôt.

Je désire remercier d'une manière spéciale les autorités de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique pour la manière libérale avec laquelle elle a traité les colons qui étaient sous mes soins, et pour les avantages et les facilités qu'elle leur a accordés en les amenant dans ce pays, et je suis sûr que ces choses ne seront pas moins appréciées par les colons eux-mêmes que par moi.

Je dois aussi remercier l'honorable M. Daly, sir Mackenzie Bowell et vous-même pour les nombreux encouragements que vous avez bien voulu me prodiguer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. A. M. PARADIS.

RAPPORTS D'AGENTS CANADIENS.

N° 1.

RAPPORT DE L'AGENT D'ÉMIGRATION A SAINT-JEAN, N.-B.

(M. S. GARDNER.)

SAINT-JEAN, N.-B., 31 octobre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport des opérations de cette agence pendant dix mois de 1895.

ARRIVANTS.

Le nombre des émigrants dont il a été fait rapport à cette agence, *via* le Saint-Laurent, Halifax, Québec et les Etats-Unis, et qui ne sont pas mentionnés ailleurs, est de 111 Anglais, 26 Ecossais, un Scandinave; total, 138 émigrants. Parmi ces émigrants, il y avait 8 agriculteurs, 33 garçons de ferme, 5 journaliers, 4 artisans, 42 servantes, et 48 de divers métiers; 12 sont allés aux Etats-Unis, 126 se sont fixés au Nouveau-Brunswick.

DISPOSITIONS DES ÉMIGRANTS.

Les agriculteurs se sont acheté des fermes et s'y sont établis. Les garçons de ferme ont d'abord été envoyés dans les différents comtés et aux personnes qui en ont demandé à cette agence, ainsi que les servantes et les hommes de différents métiers. Les demandes d'ouvriers de toutes sortes sur la terre, et surtout de servantes, excèdent le nombre dont nous pouvons disposer.

ÉMIGRANTS SATISFAITS.

Tous ceux qui ont acheté des fermes et s'y sont établis sont très satisfaits, et écrivent en termes élogieux de leurs acquisitions. Ils se sont décidés à venir au Nouveau-Brunswick d'après la description des fermes à vendre qui avait été envoyée au bureau du haut commissaire à Londres, donnant les prix, etc. Les garçons de ferme sont bien contents du changement dans leur position, et font des économies pour leurs parents.

NOMBREUSES DEMANDES.

Comme d'habitude, je reçois beaucoup de demandes de renseignements venant d'Europe et des Etats-Unis sur les particularités de ce pays quant au sol, au climat, etc., et ces demandes reçoivent mon attention immédiate et attentive.

GENS PARTIS DU NOUVEAU-BRUNSWICK QUI Y REVIENNENT.

Il me fait plaisir de dire que durant les dix mois de l'année 1895, plusieurs ex-résidents du Nouveau-Brunswick sont revenus à leurs anciens foyers dans cette province. Quelques-uns ont acheté des fermes, d'autres ont pris des terres suivant le *Labour Act*, étant convaincus que le Nouveau-Brunswick est la meilleure place pour eux, après avoir essayé des Etats-Unis, où ils avaient été attirés.

Ministère de l'Intérieur.

VALEUR DES EFFETS DES IMMIGRANTS.

Les immigrants qui ont passé par cette agence avaient en argent comptant \$6,206, et pour \$1,980 d'effets.

Les archives de la douane au port de Saint-Jean montrent 180 entrées et 750 personnes ayant des effets pour une valeur de \$25,306, pendant ces dix mois.

STATISTIQUES DE VOYAGES.

Le voyage par la Ligne Internationale entre Boston et Saint-Jean, rapporte pour ces dix mois : arrivées, 17,487; départs, 6,888.

RAPPORTS DES COMTÉS.

Durant ces dix mois, en 1895, se sont établis dans :—

Comté d'Albert	42
“ de Queen's	65
“ “ Charlotte	153
“ “ Westmoreland	458
“ “ York	238
“ “ Madawaska	29
“ “ Northumberland	179
“ “ Restigouche	63
“ “ Gloucester	132
“ “ Kent	85
“ “ King's	35
“ “ Carleton	105
“ “ Victoria	84

Nombre total des personnes 1,668

COMTÉ D'ALBERT.

Ceux qui sont venus ici étaient tous des Canadiens rapatriés, à l'exception de deux Irlandais. Mon correspondant m'écrit que la culture s'est faite sur une grande échelle et a donné des rendements considérables. La coupe et le commerce du bois se font aussi en grand, et le bois de service est expédié aux États-Unis et en Europe. Les immigrants feraient bien de s'y établir. Un grand nombre d'immigrants ont demandé à prendre des terres en vertu du *Labour Act*. L'agriculture est le plus sûr moyen d'existence.

COMTÉ DE QUEEN.

Un bon nombre d'immigrants sont venus ici durant les premiers dix mois de 1895, tous des Canadiens, à l'exception d'un seul, un Danois, qui a acheté une ferme pour laquelle il a payé mille piastres. Le prix des autres fermes rapportent en moyenne huit cents piastres. Quelques-uns des nouveaux arrivants ont pris des terres sur un nouveau chemin ouvert l'année dernière. Il y a de très belles terres à vendre dans ce comté, appartenant tant à la Couronne qu'à des particuliers. Il y a place pour un grand nombre de mains comme aides dans les opérations agricoles. La main-d'œuvre pour la ferme est très rare, les moulins absorbant tous ceux qui sont disponibles.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Parmi les immigrants qui sont arrivés ici durant les premiers dix mois de 1895 il y en a plusieurs qui ont acheté des fermes et s'y sont établis. D'autres sont

retournés après avoir couru les chances de succès aux Etats-Unis, contents de reprendre leurs opérations agricoles.

Nationalités :—123 Canadiens ; 25 citoyens américains ; 5 Irlandais. La récolte a donné une moyenne ; les opérations de la laiterie ont augmenté, les autres genres d'opérations sont prospères.

COMTÉ DE WESTMORELAND.

Tous ceux qui sont venus résider dans ce comté durant les derniers 10 mois sont des Canadiens qui reviennent, et qui rapportaient leurs effets avec eux.

COMTÉ D'YORK.

Les émigrants qui sont venus résider dans ce comté durant dix mois de l'année 1895 sont principalement des Canadiens revenant à leurs anciennes résidences pour y demeurer, et apportant leurs effets avec eux. Canadiens, 218 ; Anglais, 5 ; citoyens des Etats-Unis, 15.

Sont passés à la jonction Adams 440 colis, et trois wagons de chemin de fer remplis d'effets de ménage.

COMTÉ DE CARLETON.

Tous les immigrants qui sont venus demeurer dans ce comté durant dix mois sont des Canadiens qui s'en revenaient des Etats-Unis avec leurs effets pour demeurer. Un bon nombre qui avaient émigré à Aroostook désirent acheter des fermes de notre côté de la frontière pour y revenir. La Compagnie du chemin de fer Bangor et Aroostook avance le prix des terres. Plusieurs de nos agriculteurs possèdent des terres des deux côtés de la frontière, mais résident au Nouveau-Brunswick. Nous avons dans ce comté le sol le plus riche, et nos agriculteurs amassent plus de fortune en moyenne et plus de confort dans leur entourage que la moyenne du côté des Etats-Unis. Notre système de culture mixte est préférable à celui adopté à Aroostook de compter en grande partie sur les pommes de terre. Il y a des fermes à vendre à des prix raisonnables.

COMTÉ DE VICTORIA.

Les émigrants arrivés ici pendant les dix derniers mois sont de nationalités diverses : Canadiens, 40 ; Danois, huit ; trois Français sont revenus des Etats-Unis, et 33 Anglais sont venus d'Europe. Il y a aussi trois Anglais qui ont dernièrement acheté des fermes à environ trois milles de Grand-Falls, et on dit qu'ils ont payé en argent comptant de \$15,000 à \$20,000, en outre des effets évalués à \$1,500.

COMTÉ DE MADAWASKA.

Il n'y a qu'un seul correspondant de ce florissant comté qui ait encore fait un rapport. Il dit que 29 immigrants seulement sont arrivés dans ce comté cette année. Ils se sont tous établis, soit, 26 Canadiens rapatriés, deux citoyens des Etats-Unis et un Anglais ; c'est un bon champ pour les colons.

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

19 Allemands et 160 Canadiens rapatriés se sont établis dans ce comté. Parmi ces derniers quelques-uns avaient travaillé durement pendant dix ans aux Etats-Unis, et ils étaient contents de s'en revenir au Canada. Il y a eu du travail continuellement pour les journaliers et de bons gages. La coupe et le commerce du bois ont eu un plein succès. Les fermiers ont bien réussi, surtout dans le produit des racines, à la culture desquelles ils ont donné plus d'attention qu'auparavant. Une autre

Ministère de l'Intérieur.

grande fabrique de pulpe est en voie de construction, qui va donner de l'ouvrage à un grand nombre de mains.

COMTÉ DE RISTIGOUCHE.

Les immigrants qui sont venus résider dans ce comté durant les dix mois de 1895, au nombre de 83, étaient tous des Canadiens, qui s'en revenaient avec leurs effets, d'une valeur de plus de \$4,000. Les récoltes sont bonnes et les cultivateurs portent plus d'attention à leurs opérations légitimes. On construit des fourneaux à chaux, ainsi que des moulins à vapeur.

COMTÉ DE GLOUCESTER.

Tous ceux qui sont venus s'établir dans ce comté durant les dix mois de 1895 sont des Canadiens qui sont revenus des Etats-Unis, et maintenant fixés en permanence au nombre de 131, porteurs de chèques de \$1,000, ayant des effets d'une valeur de \$400, et d'autres avec des montants d'argent divers. Il y a des fermes à vendre à des prix raisonnables. Toutes les terres de la couronne se louent pour un temps prolongé; je ne sais pas à quelles conditions on peut les obtenir.

COMTÉ DE KENT.

Durant les dix mois de 1895, 85 anciens résidents de ce comté sont revenus à leurs anciennes demeures pour s'y fixer permanemment.

Les fabriques de fromage et de beurre réussissent très bien. Les fondateurs de ces fabriques sont très satisfaits des résultats obtenus, et il va s'en construire d'autres. La récolte de l'année est bonne, et les colons sont très satisfaits. L'année a été favorable aux grains et aux racines, et a donné un nouvel essor à ceux qui dépendent de la ferme. L'avoine est de meilleure qualité que depuis bien des années.

COMTÉ DE KING.

Notre population s'accroît tranquillement. Ceux qui sont venus dans ce comté cette année ont pour la plupart acheté et construit des résidences ainsi que des chemins. Les opérations agricoles ont bonne apparence. Nous avons deux fabriques de fromage, cinq moulins à scie à vapeur et deux qui fonctionnent par pouvoirs d'eau. C'est un splendide comté agricole.

CONCLUSION.

Les comtés ci-dessus sont les seuls dont j'aie reçu des rapports. Le nombre d'immigrants qui sont entrés dans le comté par d'autres routes que Halifax et Québec est de 1,688, dont 1,569 Canadiens, 19 Allemands, 39 Anglais, 7 Irlandais, 9 Danois, 42 citoyens Américains et 3 Français de France, qui possédaient \$49,064 en argent comptant, et des effets pour une valeur de \$46,570. Le nombre total d'immigrants, comprenant ceux qui sont entrés à cette agence, est de 1,826 âmes.

Les rapports ci-dessus venaient de gens les plus respectables. Plusieurs n'ont pas encore répondu à mes demandes de renseignements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

S. GARDNER,
Agent d'émigration fédéral, Saint-Jean, N.-B.

LISTE des prix en détail des articles de consommation ordinaires servant à la nourriture des classes ouvrières en 1895.

Provisions.	PRIX.	
	De	A
	\$ c.	\$ c.
Bacon, par livre.....	0 11	0 14
Pain, meilleure farine, pain de 2 livres.....	0 05	0 06
do brun do.....	0 05	0 06
Beurre salé, par livre.....	0 16	0 20
do frais en pains.....	0 20	0 25
Bœuf quand tranché, par livre.....	0 08	0 12
do au quartier.....	0 04	0 07
Bière, la pinte.....	0 10	0 00
Chandelle, la livre.....	0 12	0 00
Pétrole, le gallon.....	0 20	0 28
Fromage, la livre.....	0 12	0 16
Café moulu, la livre.....	0 24	0 40
Farine de blé-d'Inde, les 100 livres.....	1 40	1 50
Œufs la douzaine, selon la saison.....	0 12	0 30
Farine, par baril de 196 livres, la meilleure.....	4 00	5 00
do do qualité suivante.....	3 00	4 00
Bois de corde, la corde, mesure de ville plus forte de $\frac{8}{10}$ que la mesure ordinaire.....	4 50	6 00
Jambon, la livre.....	0 12	0 14
Epaule, la livre.....	0 10	0 12
Hareng, par baril de 200 livres.....	3 50	4 00
Moutarde, la livre.....	0 25	0 35
Lait, la pinte.....	0 05	0 06
Mouton tranché, la livre.....	0 08	0 12
do au quartier.....	0 06	0 08
Farine d'avoine, les 100 livres.....	3 00	4 00
Poivre moulu, la livre.....	0 12	0 15
Pommes de terre, le minot.....	0 40	0 80
Lard frais, tranché, la livre.....	0 09	0 12
do do au quartier.....	0 07	0 10
Riz, Arracan, la livre.....	0 04	0 05
Savon, jaune, do.....	0 05	0 06
Sucre, la livre.....	0 03	0 04
Sel, la livre.....	0 01 $\frac{1}{2}$
Thé, noir, la livre.....	0 25	0 30
do vert, do.....	0 40	0 50
Tabac, la livre.....	0 35	0 40
Veau, do.....	0 06	0 10

S. GARDNER,
Agent fédéral d'immigration.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 octobre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

LISTE des prix en détail des vêtements à l'usage des classes ouvrières en 1895.

Vêtements.	PRIX.	
	De	A
	\$ c.	\$ c.
Habits de dessous, étoffe.	3 00	3 50
Pardessus, étoffe.	3 00	4 50
Pantalons, do.	2 00	3 00
Gilets, do.	1 00	2 00
Chemises en flanelle, tout laine.	1 00	1 50
do coton.	0 75	0 75
Vêtement de dessous, tout laine.	0 75	1 00
Chapeaux en feutre dur.	0 60	0 75
Chaussettes en laine.	0 25	0 30
do coton.	0 12	0 20
Couvertures, tout laine, la paire.	2 00	3 00
Paillassons, do la pièce.	0 75	1 40
Flanelle, tout laine, la verge.	0 20	0 30
Coton à chemise, la verge.	0 12	0 20
do draps, la verge.	0 25	0 30
Etoffe du pays.	0 40	0 60
Souliers, pour hommes, la paire.	1 50	2 00
do femmes, do.	0 75	1 00
Bottes, pour hommes, do.	2 00	3 00
Bottines de femmes, do.	0 75	1 00
Claques, la paire.	0 60	0 70
do pour femmes.	0 50	0 70

S. GARDNER,
Agent fédéral d'immigration.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 octobre 1895.

ÉTAT indiquant le nombre des arrivées et départs à l'agence d'immigration de Saint-Jean, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1895.

Mois.	SEXES.		Enfants au-dessous de 12 ans.	Nombre total d'individus.	DESTINA-TIONS DÉCLARÉES.		NATIONALITÉS.			OCCUPATION.						
	Hommes.	Femmes.			Nouveau-Brunswick.	États-Unis.	Anglais.	Écossais.	Scandinaves.	Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Servantes.	Non classifiés.	Pour le Canada—Non rapportés
Janvier.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Février.....	9	3	4	9	9	7	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Mars.....	7	3	1	7	7	12	11	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Avril.....	12	2	3	12	16	16	13	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Mai.....	16	1	1	16	10	10	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Juin.....	10	9	1	10	10	10	30	20	1	1	1	1	1	1	1	1
Juillet.....	50	22	18	50	50	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Août.....	3	1	1	3	1	1	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Septembre.....	13	2	2	13	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
Octobre.....	17	8	5	17	138	138	138	138	138	138	138	138	138	138	138	138
	138	58	43	37	138	136	111	26	1	8	33	3	4	42	48	126

J. GARDNER,
Agent fédéral d'immigration.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 octobre 1894.

Ministère de l'Intérieur.

N° 2.

RAPPORT DE L'AGENT D'HALIFAX.

(M. E. M. CLAY.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
HALIFAX, N.-E., 31 octobre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions reçues du département, j'ai l'honneur de vous soumettre un rapport des arrivées et des départs des émigrants à cette agence pour les dix mois expirés le 31 octobre 1895.

Les arrivées pour ces dix mois ont été comme suit:—

Passagers de cabine—Hommes.....	3,467	
Femmes	3,410	
Enfants	666	
		7,543
Passagers d'entrepont—Hommes.....	3,373	
Femmes	1,258	
Enfants	904	
		5,535
Grand total.....		13,018

Ce qui montre une diminution d'avec le grand total de 1894, à la même époque, de 454, répartie comme suit:

Du 1er janvier au 31 octobre 1894 :

Passagers de cabine.....	7,738	
“ d'entrepont	5,794	
		13,532

Les arrivées de passagers d'entrepont pour le Canada et les Etats-Unis comparées avec les mois correspondants de 1894, étaient comme suit :

	1894.	1895.	Diminution.
Etats	1,484	1,301	183
Canada.....	4,310	4,234	76
Totaux.....	5,794	5,535	259

ce qui fait voir que la diminution actuelle dans les arrivées des passagers d'entrepont pendant ces dix mois sur les mois correspondants de 1894 n'est que de 259, soit une diminution de 76 pour le Canada, et de 183 pour les Etats-Unis. Un état comparatif par mois est donné dans “ l'état D ”.

CLASSES D'IMMIGRANTS.

Les émigrants arrivés ici étaient d'à peu près la même classe que les années précédentes. Le nombre des immigrants européens n'a pas atteint le chiffre des années précédentes; tandis que l'Irlande et l'Ecosse ont augmenté leur proportion, les immigrants anglais et étrangers, plus particulièrement les derniers, ont diminué en nombre considérablement.

TERRENEUVE.

Les arrivées de Terre-Neuve ont excédé les arrivées d'aucune autre année antérieure, et les immigrants étaient en somme des gens d'une assez bonne classe, et il en est allé un très grand nombre dans les provinces de l'ouest. Les immigrants venant de Terre-Neuve sont classés comme Anglais, Irlandais et Français.

JEUNES ÉMIGRÉS.

Durant ces dix mois, j'ai reçu quatorze partis d'enfants, représentant dix institutions ou sociétés, et bien que le nombre total ait été beaucoup moindre que l'année précédente, et au-dessous de la moyenne des années précédentes, je puis dire en toute sûreté qu'ils étaient d'une classe supérieure, et je n'ai aucun doute que ceci est dû grandement à l'inspection soigneuse faite tant avant de partir des vieux pays qu'à leur arrivée ici. M. Middlemore a encore choisi les provinces maritimes comme son champ de distribution, et je suis certain qu'il y aura peu ou point de plaintes de faites de la part de ceux qui auront pris des enfants de M. Middlemore.

Je puis mentionner que j'ai eu le privilège, au commencement de l'année, sur les instructions du département, de visiter un certain nombre des enfants de M. Middlemore dans cette province et l'Île du Prince-Edouard, et à une seule exception près, j'ai constaté que, et les enfants et les gardiens, étaient satisfaits; l'exception était un jeune garçon placé dans l'Île du Prince-Edouard, qui semblait souffrir de ce que l'on pourrait appeler "stupidité chronique".

SANTÉ DES ÉMIGRANTS.

La santé des émigrants a été remarquablement bonne cette année, et il y a eu peu ou pas de maladie. Mais on a un décès à enregistrer, celui d'un jeune homme, Patrick McCormick, qui est mort en mer le 18 mars, sur le *Labrador*. Cause de la mort,—apoplexie.

ARRIVÉES DE STEAMERS À PASSAGERS.

Durant les six mois nous avons reçu des listes des passagers de 192 steamers, comparé à 147 pour la même période en 1894.

L'ÉSASTRE PAR LE FEU.

Nous avons été visités deux fois cet hiver par le feu. Le premier a détruit nos édifices à Deep-Water, ce qui nous a forcé à trouver des accommodations à Richmond. Mais peu après être installés là, nous avons encore été forcés par la même cause à trouver un abri temporaire chez S. Cunard & Co. Si ces feux s'étaient produits plus à bonne heure dans l'année, les souffrances des passagers eussent été intenses.

BONS RAPPORTS DE LA PART DES COLONS.

Les rapports venant des immigrants établis dans cette province continuent d'être encourageants, et tous s'accordent à dire que le Canada est le pays qui leur convient.

Ministère de l'Intérieur.

ANNEXES.

Comme renseignement supplémentaire, j'ai annexé à mon rapport les tableaux ordinaires suivants :—

- A. Arrivées et départs mensuels des passagers de cabine.
- B. Passagers d'entrepont.
- C. Classification par sexe, occupation, destinations et nationalités.
- D. Arrivées mensuelles des passagers d'entrepont pendant dix mois pour les années 1894 et 1895.
- E. Tableau comparatif des nationalités pour 1894 et 1895.
- F. Tableau comparatif, émigration depuis 1869.
- G. Lignes de steamers et ports d'embarquement.
- H. Sexes, nationalités et destinations des passagers d'entrepont par les lignes Allan et Dominion.
- I. Relevé du nombre des enfants immigrants.

CONCLUSION.

En terminant, je dois encore remercier les officiers de douane et de compagnies de chemins de fer et autres avec qui j'ai été en rapport pour leur obligeance à nous aider dans nos recherches des nouveaux arrivants, surtout si l'on considère nos pauvres moyens d'accommodations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWIN M. CLAY.

TABLEAU A.

PASSAGERS DE CABINE.—État mensuel des arrivées et départs à l'agence d'immigration d'Halifax, N.-É., pendant les dix mois expirés le 31 octobre 1895.

Mois.	SEXES.				NATIONALITÉS.								OBSERVATIONS.	
	Adultes.		Enfants.		Total.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.		Total.
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.										
Janvier	142	68	12	10	232	112	3	3	114	232	
Février	174	59	7	3	243	159	2	81	243	
Mars	241	88	17	19	365	206	1	157	365	
Avril	239	148	8	15	410	196	2	5	2	1	3	201	410	
Mai	243	211	7	18	479	175	2	2	399	479	
Juin	400	651	71	66	1,188	566	1	4	1,027	1,188	
Juillet	617	989	118	115	1,839	147	1	2	12	1,677	1,838	
Août	602	596	46	46	1,290	152	1	1	2	1,134	1,290	
Septembre	547	417	31	24	1,019	143	2	874	1,019	
Octobre	262	183	20	13	478	99	2	2	1	13	361	478	
Totaux	3,467	3,410	337	329	7,543	1,445	14	8	6	6	39	6,025	7,543	

Destination définitive des passagers de cabine non indiquée dans la liste des passagers.

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-É., 31 octobre 1895.

TABEAU B.

PASSAGERS D'ENTRÉON.—État mensuel des arrivées et des départs d'immigrants à l'agence d'Halifax, N.-E., pendant les dix mois expirés le 31 octobre 1895.

Mois.	SEXES.						DESTINATION DÉCLARÉE.							NATIONALITÉS, "CANADA".							OCCUPATIONS, "CANADA".									
	Adultes.			Enfants.			Total.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Columbia Britannique.	Etats-Unis.	Total.	Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Total.	Fermiers.	Garçons de ferme.	Journahers ordinaires.	Artisans.	Commis.	Domestiques.	Non classés.	Total.
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.																										
Janvier.....	374	250	79	23	374	96	72	80	41	2	16	67	374	182	13	13	9	8	17	65	307	25	113	113	46	35	51	71	307	
Février.....	504	298	107	66	504	92	107	99	60	19	11	116	504	315	25	10	2	4	7	25	388	26	118	118	57	43	31	115	388	
Mars.....	891	644	161	32	891	242	80	200	117	44	21	187	891	515	44	31	18	21	30	45	704	84	19	264	81	51	38	167	704	
Avril.....	2073	1377	313	287	2073	495	120	554	343	129	42	390	2073	1216	77	213	31	46	63	37	1683	110	7	820	109	43	66	528	1683	
Mai.....	431	325	79	14	431	360	3	3	3	1	3	68	431	339	6	10	4	1	1	3	363	3	3	239	25	2	45	49	363	
Juin.....	453	194	122	76	453	358	3	3	3	1	3	84	453	295	2	23	2	2	3	3	369	4	1	131	17	6	42	158	369	
Juillet.....	188	78	75	21	188	126	1	3	1	1	1	58	188	56	6	16	10	3	3	3	130	1	1	40	7	7	19	56	130	
Août.....	195	67	95	16	195	99	1	3	1	1	2	90	195	79	10	10	2	2	2	2	105	1	1	20	5	9	26	45	105	
Septembre.....	234	72	127	19	234	79	1	3	1	1	1	154	234	45	1	2	2	2	2	2	80	1	1	12	4	12	20	32	80	
Octobre.....	192	68	100	11	192	100	1	1	1	1	5	87	192	70	1	5	1	1	22	6	105	1	1	39	4	1	26	35	105	
Totaux.....	5535	3373	1258	565	5535	2047	384	943	565	197	98	1301	5535	3142	174	333	69	87	142	287	4234	253	28	1703	355	209	330	1266	4234	

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 octobre 1895.

TABLEAU C.

Montrant le sexe, l'occupation et la destination des différents nationalités restant au Canada.

Nationalités.	SEXES.			OCCUPATIONS.							DESTINATIONS.							Total.			
	Adultes.		Enfants.	Total.	Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis, etc.	Domestiques.	Non classés.	Total.	Nouvelle-Ecosse.	Nouv.-Brunswick.	Ile du P.-E.	Québec.	Ontario.		Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.
	Hommes.	Femmes.																			
Anglais.....	2017	640	307	178	3142	177	15	1400	282	143	264	861	3142	119	18	252	646	371	122	85	3142
Irlandais.....	111	49	3	11	174	27	8	56	8	12	24	30	174	6	18	32	43	41	15	3	174
Ecosseis.....	156	51	109	17	333	20	5	91	26	14	13	164	333	9	15	190	17	20	5	5	333
Allemands.....	38	15	6	10	69	7	22	6	3	3	5	26	69	2	2	12	12	22	8	..	69
Scandinaves.....	56	18	6	7	87	8	43	2	3	5	9	40	87	7	12	17	30	8	2	..	87
Français et Belges	93	22	14	13	142	6	78	4	5	9	40	142	48	6	26	2	45	21	3	..	142
Russes.....	27	9	11	6	53	1	11	5	10	..	26	53	16	6	5	6	14	3	53
Juifs russes.....	8	8	..	4	1	3	8	4	8
Polonais russes.....	2	5	6	2	15	2	13	15	..	2	15
Finlandais.....	3	2	1	3	9	..	3	5	9	9
Autrichiens.....	1	1	..	1	1	1	1
Hongrois.....	..	1	1	1	1
Italiens.....	4	1	5	..	4	1	5	5
Grecs.....	2	2	..	2	2	2	2
Arabes.....	2	2	4	..	2	2	4	4	4
Suisses.....	1	1	..	1	1	1	1
Indiens orientaux.....	1	1	..	1	1	1
Chinois.....	19	1	20	..	14	2	3	20	19	20
Citoyens des Etats-Unis.....	97	36	19	14	166	4	61	19	13	11	55	166	100	15	5	24	22	166
Canadiens.....
Totaux.....	2638	853	482	261	4234	253	28	1703	355	209	330	1266	4234	166	25	384	943	565	197	98	4234

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

Ministère de l'Intérieur.

TABLEAU D.

INDIQUANT les arrivées par mois pour les dix mois finissant le 31 octobre 1895, et les mois correspondants de 1894, avec les augmentations et les diminutions.

Mois.	Canada.		Augmentation.	Diminution.	États-Unis.		Augmentation.	Diminution.	Total des arrivées.		Augmentation.	Diminution.
	1894.	1895.			1894.	1895.			1894.	1895.		
Janvier	253	307	54	103	67	36	356	374	18	
Février	348	388	40	135	116	19	483	504	21	
Mars	825	704	121	334	187	147	1,159	891	268	268	
Avril	2,308	1,683	625	530	390	140	2,838	2,073	765	765	
Mai	68	363	295	2	68	66	70	431	361	
Juin	227	369	142	20	84	64	247	453	206	
Juillet	72	130	58	25	58	33	97	188	91	
Août	83	105	22	286	90	196	369	195	174	174	
Septembre	57	80	23	25	154	129	82	234	152	
Octobre	69	105	36	24	87	63	93	192	99	
	4,310	4,234	670	746	1,484	1,301	355	538	5,794	5,535	948	1207

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 octobre 1895.

TABLEAU E.

ÉTAT comparatif des nationalités pour 1894 et 1895, montrant la proportion de l'augmentation et de la diminution.

Nationalités.	1894.	1895.	Augmentation.	Diminution.	Pour-cent.
Anglais	3,799	3,142	657	17
Irlandais	120	174	54	45
Ecoissais	274	333	59	22
Allemands	226	69	157	70
Scandinaves	173	87	86	50
Français et Belges	196	142	54	28
Autres pays	549	287	262	48

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 octobre 1895.

TABLEAU G.—État comparatif de l'immigration à l'agence d'Halifax, N.-E., depuis le 1er janvier 1869 jusqu'au 31 octobre 1895, par année.

Années.	Sexes.				Nationalités.					Observations.
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Anglais.	Irlandais.	Ecossais.	Autres.	Totaux.	
1869....	289	73	74	436					436	Nationalité non indiquée.
1870....	258	101	78	437	214	93	102	28	437	
1871....	317	132	101	550	339	40	72	99	550	
1872....	689	396	347	1,432	1,187	88	137	20	1,432	
1873....	1,037	414	202	1,653	972	22	117	542	1,653	
1874....	781	321	423	1,525	889	78	167	391	1,525	
1875....	374	136	233	743	551	44	21	127	743	
1876....	320	90	106	516	409	18	21	68	516	
1877....	607	200	124	931	580	99	35	217	931	
1878....	1,256	429	366	2,051	1,280	329	133	309	2,051	
1879....	2,503	751	701	3,955	2,516	706	67	666	3,955	
1880....	1,921	626	548	3,095	1,754	681	165	495	3,095	11 mois. 13 do
1881....	2,028	801	817	3,646	2,248	766	223	409	3,646	
1882....	4,970	2,086	1,667	8,723	5,597	999	514	1,613	8,723	
1883....	4,589	2,029	1,857	8,475	5,435	1,178	237	1,625	8,475	
1884....	3,033	1,193	1,378	5,604	4,097	637	190	680	5,604	
1885....	2,440	958	1,029	4,427	2,906	539	262	720	4,427	
1886....	3,305	1,302	1,049	5,656	4,336	488	511	321	5,656	
1887....	6,305	2,532	1,837	10,674	7,261	839	694	1,880	10,674	
1888....	9,030	3,410	2,613	15,053	9,785	750	1,327	3,191	15,053	Cet état ne comprend pas les passagers de cabine.
1889....	7,430	3,054	1,844	12,328	6,303	370	1,027	4,628	12,328	
1890....	5,817	2,180	1,440	9,437	5,952	259	588	2,638	9,437	
1891....	5,996	2,555	1,567	10,118	6,203	181	602	3,132	10,118	
1892....	7,256	2,635	1,958	11,849	6,357	190	431	4,871	11,849	
1893....	10,611	3,929	3,592	18,132	6,160	224	371	11,377	18,132	
1894....	3,854	1,571	1,721	7,146	4,159	142	275	2,570	7,146	
1895....	3,373	1,258	904	5,535	4,048	179	347	961	5,535	10 mois.

Total..... 154,127

EDWIN M. CLAY,

Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 octobre 1895.

TABLEAU G.—État indiquant les lignes de steamers qui ont amené des immigrants à l'agence d'Halifax, N.-E., pendant l'année 1894, ainsi que les ports où ces immigrants se sont embarqués.

LIGNES DE STEAMERS.	SERVICE.	PORTS ANGLAIS.		PORTS ÉCOSSAIS.		PORTS IRLANDAIS.		PORTS DE TERRENEUVE.	
		Liverpool.	Autres ports en Angleterre.	Glasgow.	Autres ports en Ecosse.	Londonderry.	Autres ports en Irlande.	Saint-Jean.	Autres ports à Terre-Neuve.
Allan.....	Hebdomadaire.....	1,185				97		479	
do.....	Bi-mensuel.....	400							
do.....	Spécial.....	123		183		2			
do.....	Hebdomadaire.....	1,240				35			
Dominion.....	Bi-mensuel.....	2						12	
Furness.....	do (3 mois).....							752	
Newfoundland Coastal SS. Co.....	Hebdomadaire.....							927	
Red Cross.....								44	54
Autres lignes.....		2,950		183		134		2,214	54
Total.....									

RÉCAPITULATION.

Ports anglais.....	2,950
do écossais.....	183
do irlandais.....	134
do de Terre-Neuve.....	2,214
Autres ports.....	54
Total.....	5,535

EDWIN M. CLAY.

Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 octobre 1896.

TABLEAU H.

État indiquant le sexe, la nationalité et la destination des passagers d'entrepont débarqués à cette agence, pendant les 10 mois finissant le 31 octobre 1895, par les lignes Allan et Dominion.

LIGNE.	SEXES.				NATIONALITÉS.								DESTINATIONS.										
	Adultes.		Enfants.		Total.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Total.	Nouvelle-Écosse.	Nouv.-Brunswick.	Ile du P.-Edouard.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	États-Unis.	Total.
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.																			
Allan—Hebdomadaire	867	224	114	77	1,282	817	120	86	35	76	50	98	1,282	159	27	...	184	314	302	130	44	122	1,282
do Semi-mensuel	443	239	108	89	879	668	17	72	5	33	8	75	879	688	63	14	7	14	11	7	5	70	879
do Spécial	164	29	106	9	308	64	13	181	14	10	11	15	308	28	2	...	14	132	45	5	...	22	308
Dominion	783	235	162	95	1,275	876	34	5	65	104	52	139	1,275	135	32	...	170	409	204	55	43	227	1,275
Totaux	2,257	727	490	270	3,744	2,425	184	344	119	223	121	328	3,744	1,010	124	14	375	929	562	197	92	441	3,744

Total..... 3,744
 Par d'autres steamers..... 1,791
5,535

EDWIN M. CLAY,
 Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 octobre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

TABLEAU I.—État indiquant le nombre d'enfants débarqués à l'agence d'immigration d'Halifax, N.-E., pendant l'exercice terminé le 31 décembre 1895.

Steamers.	Date de l'arrivée.	Par qui envoyés.	SEXES.					Destination.
			Au-dessus de 18.		Au-dessous de 18.		Totaux.	
			G.	F.	G.	F.		
Laurentian.....	17 février.	Mme Birt.....	3	10	30	43	Knowlton.
Vancouver.....	24 do ..	Société d'ém. de Bristol	1	1	4	6	Saint-Jean, N.-B.
Mongolian.....	18 mars..	Mlle Rye.....	1	29	30	Niagara.
do	18 do ..	Mlle Stirling.....	2	2	Aylesford, N.-E.
Parisian.....	7 avril..	Dr Barnardo.....	22	10	32	Russell, Man.
Vancouver.....	7 do ..	Rév. R. Wallace	1	83	14	98	Belleville.
do	7 do ..	Dr Stephenson.....	7	35	42	Hamilton.
do	7 do ..	Société d'ém. de Bristol	3	8	Saint-Jean, N.-B.
Siberian.....	9 do ..	M. Quarrier.....	7	131	138	Brockville.
Numidian	14 do ..	Rév. R. Wallace.....	3	10	13	
do	14 do ..	M. Fegan.....	1	1	Toronto.
Oregon.....	21 do ..	Société d'ém. de Bristol	3	3	Saint-Jean, N.-B.
Carthaginian.....	17 mai....	do do	5	5	do
do	28 juin ..	M. Middlemore.....	1	1	47	22	71	Provinces maritimes.
		Totaux	45	2	341	99	87	

EDWIN M. CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 octobre 1895.

N° 3.

RAPPORT DE L'AGENT DE QUÉBEC.

(M. P. DOYLE.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,

QUÉBEC, 31 octobre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de cette agence, avec des tableaux indiquant les arrivées et les départs d'immigrants à ce port, jusqu'au 31 octobre 1895.

Voici la comparaison de ces chiffres avec ceux de la même époque en 1894:—

	1894.		1895.		Augmen- tation.	Diminu- tion.
	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.		
Angleterre.....	3,725	12,012	3,572	11,952		213
Irlande.....	47	546	83	556	46	
Ecosse.....	18	608	51	649	74	
Allemagne.....	5	1,493		1,469		29
Belgique.....	1	1,186		477		710
Pays-Bas.....		113				113
Norvège.....		232				232
Suède.....		347				347
	3,796	16,537	3,706	15,103	120	1,644
		3,796		3,706		120
Grand total.....		20,333		18,809		1,524

montrant une diminution de 1,524.

Le nombre total de steamers qui ont amené des passagers a été de 87; tonnage, 234,457; jours, Londonderry, $8\frac{3}{4}$ jours. Paquebots de Glasgow, 11 jours. Ligne Dominion, paquebots hebdomadaires de Liverpool, 9 jours; Londonderry, $7\frac{1}{2}$ jours. Ligne Beaver, paquebots hebdomadaires de Liverpool, $10\frac{1}{4}$ jours; Ligne Hanson, paquebots de Hambourg, $17\frac{1}{4}$ jours; Anvers, 13 jours.

Ministère de l'Intérieur.

NOMBRE de passagers de cabine et d'entrepont par chaque ligne :

	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Total.
LIGNE ALLAN.			
Steamers hebdomadaires de Liverpool	1,643	6,550	8,193
do Londonderry	83	535	618
Steamers de Glasgow, Glasgow	51	649	700
	1,777	7,734	9,511
LIGNE DOMINION.			
Steamers hebdomadaires de Liverpool	1,425	4,043	5,468
do Londonderry	21	21
	1,425	4,064	5,489
LIGNE BEAVER.			
Steamers hebdomadaires de Liverpool	504	1,359	1,863
LIGNE HANSA.			
Steamers d'Hambourg	1,469	1,469
do d'Anvers	477	477
	1,946	1,946
Grand total	3,706	15,103	18,809

NATIONALITÉS des passagers amenés par chaque ligne, comme suit :—

	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Islandais.	Russes.				Autrichiens.	Suisse.	Hollandais.	Bohémiens.	Hongrois.	Assyriens.	Roumains.	Arabes.	Turcs.	Égyptiens.	Perses.	Grecs.	Américains.	Canadiens.	Total.
								Russes.	Juifs.	Polonais.	Finnlandais.															
<i>Ligne Allan.</i>																										
Hebdomad. de Liverpool.	5,627	89	289	306	853	165	4	243	113	49	220	16	26	4	10	2	14	2	5	35	2	5	56	65	8,193	
do Londonderry.	12	600	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	318	
do Glasgow.	...	671	2	27	4	700	
	5,639	659	961	306	853	165	7	243	113	49	220	16	26	4	10	2	14	2	5	62	2	5	56	69	9,511	
<i>Ligne Dominion.</i>																										
Hebdomad. de Liverpool.	3,905	43	15	373	609	150	...	78	89	66	69	49	1	6	13	6	4	...	9	1	5,468	
do Londonderry.	8	13	21	
	3,913	56	15	373	609	150	...	78	89	66	69	40	1	6	13	6	4	...	9	1	5,489	
<i>Ligne Beaver.</i>																										
Hebdomad. de Liverpool.	1,003	31	8	164	39	33	...	26	353	10	13	13	56	...	3	...	3	6	...	1	...	3	...	15	60	1,563
<i>Ligne Hansa.</i>																										
Hebdomad. de Hambourg.	587	8	8	...	221	61	...	1	1	12	...	4	6	82	23	46	1	1,469	
do d'Anvers.	267	78	...	43	...	25	7	17	12	5	...	1	3	...	6	...	2	2	4	477	
	267	665	8	51	...	221	36	...	1	8	137	12	9	6	88	26	...	6	...	2	48	5	1,945	
Totaux.	10,822	776	984	1,508	1,509	399	7	568	941	145	294	37	259	17	28	8	11	3	40	5	69	4	3	2	12	135

Ministère de l'Intérieur.

Le tableau suivant donne le nombre des hommes et des femmes ainsi que le sexe des enfants et nourrissons de chaque nationalité comprenant l'immigration de 1895 :—

	ADULTES.		ENFANTS.		NOURRISSONS.		Total.
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	
Anglais.....	5,413	3,348	1,045	809	110	97	10,822
Irlandais.....	403	292	32	37	4	8	776
Ecossais.....	385	346	90	147	6	10	984
Allemands.....	631	452	197	165	38	25	1,508
Scandinaves.....	681	509	153	129	17	20	1,509
Français et Belges.....	227	86	41	32	6	7	399
Islandais.....	4	3					7
Russes.....	205	149	94	89	18	13	568
do juifs.....	299	257	182	175	20	8	41
do polonais.....	40	55	25	20	4	1	145
do finlandais.....	140	86	29	26	6	7	294
Italiens.....	22	4	4	6		1	37
Autrichiens.....	107	92	29	23	5	3	259
Suisses.....	10	6	1				17
Hollandais.....	16	7	3	1		1	28
Bohémiens.....	3	1	4				8
Hongrois.....	37	32	24	18	3	4	118
Assyriens.....	1	2					3
Roumains.....	10	11	6	10	1	2	40
Arabes.....	3	2					5
Turcs.....	20	16	18	9	3	3	69
Egyptiens.....	4						4
Espagnols.....	3						3
Grecs.....	2						2
Américains.....	70	31	13	9	4	1	128
Canadiens.....	92	28	8	5	1	1	135
Total.....	8,828	5,815	1,998	1,710	246	212	18,809

Les états et métiers des passagers d'entrepont, d'après la liste des passagers, étaient les suivants :—

Cultivateurs.....	571
Garçons de ferme et journaliers.....	5,457
Artisans.....	783
Commis, négociants, etc.....	171
Total.....	6,982

TABLEAU indiquant le nombre d'immigrants débarqués à Québec que diverses sociétés ont aidé à émigrer pendant l'année 1895.

Par qui envoyés.	Adultes.		Enfants.		Nourrissons.		Total.	Destinations.
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.		
Société d'émigration de secours, Londres, Ang.	115	7	3	7	1		133	Générale.
Les asiles de protection, Liverpool, Ang.	30	26	13	20			89	Knowlton, P.Q.
Association de secours aux jeunes colons, Londres...	12						12	Winnipeg.
Asile d'enfants, Southwark.	39		54				93	Générale.
Société de secours aux enfants, Londres.	11						11	Winnipeg.
Delle Macpherson.	15	11	17	10			53	Niagara.
Société d'école d'agriculture et de secours aux enfants de Liverpool.	4						4	Winnipeg.
Ass. prot. des orph. et des abandonnés, Londres, Ang.	28	2					30	Sherbrooke, P.Q.
Hon. Mme Joyce } Association d'émigration des fem.	9	103	2	3		1	118	Générale.
Hon. Mme Joyce } mes du Royaume-Uni, Londres.	1	6	1				8	Etats-Unis.
Refuge et asile de garçons et filles Salford, Strangeways, Manchester.		24		9			33	Belleville, Ont.
Comité de l'école d'industrie de Park Row, Bristol.	3						3	New-Glasgow.
Société cath. de protection des enfants de Liverpool.	8	15	33	19			75	Montréal.
Société d'émigration de Bristol.	7	6	8	2			23	Générale.
Ecole d'agriculture, Wellington, By Penecuik, Ecosse	2						2	St-Jean, N.-B.
Fonds d'émigration de Londres, côté est	5						5	Montréal.
Conseil d'éducation diocésain de Southwark et société de secours, Londres	28		3				31	Ottawa.
Société cath. de protection et de sauvetage de Salford.	13	6	12	12			43	Générale.
Maisons des orphelins d'Ecosse, M. Quarrier.		55	14	55			124	Brockville.
Comité d'émigration cath. canadien, Londres, Ang.	39		1				40	Montréal.
Rév. M. Wallace.	10	11	6	13			40	Belleville.
Commission de jeunes délinquants de Glasgow.	1	17					18	Générale.
Ecole de réforme de Bedfordshire, Carton, Bedford.	6						6	Melbourne, P.Q.
Dr Barnardo, de Londres, Ang.	189	91	150	64			494	Toronto et Man.
Ecole de réforme de Red Hill, Surrey, Ang.	4						4	Wapella.
Blackfriars Home, Southwark, Londres.	2						2	Montréal.
Delle Rye.		18		26			44	Niagara.
Société philanthropique d'école d'agriculture, Londres.	3						3	Wapella.
Ecole d'industrie de Cumberland, Cockermouth.	2						2	Huntingdon P.Q.
Ecole de réforme de Tiffeld, Northamptonshire.	2						2	Richmond, P.Q.
Ecole de réforme de Sattley, Birmingham.	1						1	Richmond, P.Q.
Société d'émigration de l'Eglise, Londres		2					2	Montréal.
Total.	589	400	317	240	1	1	1548	

ÉTAT du nombre de immigrants arrivés dans le port de Québec, indiquant les pays où ils se sont embarqués, pendant les saisons de 1894 et 1895.

	1894.	1895.
Angleterre—		
Liverpool.	15,737	15,241
Irlande—		
Londonderry.	593	639
Ecosse—		
Glasgow.	626	700
Allemagne—		
Hambourg.	1,408	1,409
Belgique—		
Anvers.	1,187	477
Pays-Bas—		
Flushing.	113	
Norvège—		
Christiania.	232	
Suède—		
Gottenburg.	347	
Total.	20,333	18,809

Ministère de l'Intérieur.

ÉTAT comparatif du nombre d'immigrants arrivés au port de Québec depuis l'année 1829 jusqu'à l'année 1895, inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Norvège.	Autres pays.	Totaux.
1829 à 1833.....	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834 à 1838.....	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839 à 1843.....	30,791	74,981	16,311	1,777	123,860
1844 à 1848.....	60,458	112,192	12,797	9,728	1,219	196,394
1849.....	8,980	20,126	4,984	436	968	38,494
1850.....	9,887	17,976	2,879	849	701	32,292
1851.....	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852.....	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853.....	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854.....	18,176	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855.....	6,754	4,106	4,859	4, 64	691	21,274
1856.....	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857.....	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858.....	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859.....	4,846	417	793	2,722	8,778
1860.....	6,481	376	979	2,314	10,150
1861.....	7,780	413	1,112	10,618	19,924
1862.....	6,877	4,545	2,929	7,728	47	22,176
1863.....	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864.....	5,013	3,767	2,914	7,436	19,147
1865.....	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866.....	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867.....	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868.....	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869.....	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870.....	27,183	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871.....	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872.....	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873.....	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874.....	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875.....	12,456	1,252	1,768	562	16,038
1876.....	7,720	688	2,131	362	10,901
1877.....	5,927	663	829	324	7,743
1878.....	7,500	913	1,425	457	10,295
1879.....	14,113	1,088	1,602	448	17,251
1880.....	18,647	2,485	2,845	1,020	24,997
1881.....	24,426	2,480	2,861	471	30,238
1882.....	33,650	5,992	4,476	732	44,850
1883.....	29,003	10,638	5,460	865	45,966
1884.....	24,035	3,590	3,075	829	31,529
1885.....	13,178	1,632	1,942	278	17,030
1886.....	17,626	2,148	2,766	242	22,782
1887.....	25,100	2,436	4,874	339	32,749
1888.....	22,377	1,631	4,375	147	28,530
1889.....	17,784	1,344	2,906	57	22,091
1890.....	17,675	1,170	2,320	21,165
1891.....	20,327	903	2,177	28	23,435
1892.....	24,500	925	1,762	181	54	27,422
1893.....	33,628	873	1,672	5,340	5,375	46,888
1894 au 31 octobre.....	15,737	593	626	2,077	1,300	20,333
1895 do do.....	15,524	639	700	1,469	477	18,809
	891,496	552,581	203,571	193,379	28,662	1,869,639

Les immigrants arrivés durant la saison de 1895 étaient en général des gens possédant des moyens pécuniaires considérables. Ceux en destination des vieilles provinces allaient rejoindre des amis, et ceux en destination des provinces des prairies de l'ouest avaient l'intention de commencer des opérations agricoles de suite, tandis que ceux en destination de la Colombie-Britannique paraissaient pour la plupart des gens entreprenants, ayant amplement les moyens d'acheter des fermes ou d'entrer dans toutes branches d'industries qui leur offriraient un placement sûr.

La santé des immigrants a été exceptionnellement bonne.

La demande pour fermiers, laboureurs et garçons de ferme a égalé celle des années précédentes, mais comme d'habitude l'offre a été moindre que la demande. La demande pour ces classes d'immigrants augmente tous les ans, et ceux-ci peuvent trouver de l'emploi dès leur arrivée.

Beaucoup de ceux qui sont arrivés à bonne heure ont pu envoyer chercher leurs familles, ou parties de celles qu'ils avaient laissées en arrière.

La rareté des servantes a été aussi marqué durant la dernière saison qu'auparavant. Cette classe d'immigrants ne rencontre aucune difficulté à trouver de l'emploi immédiat et de bons gages.

D'après toutes les apparences la demande de garçons de ferme et de servantes sera aussi grande que de coutume à la saison prochaine, surtout pour ceux et celles les mieux qualifiés, et venant des districts ruraux.

Les Scandinaves, les Allemands, les Français et les Belges qui se sont établis dans ce pays l'année dernière, étaient du meilleur type possible de fermiers pratiques, qui sans aucun doute vont pousser leurs entreprises vers le confort par leurs habitudes régulières et industrieuses, et formeront une addition précieuse à notre population agricole, et contribueront à attirer un grand nombre de leurs compatriotes vers nos rives.

Le tout respectueusement soumis,

Votre obéissant serviteur,

P. DOYLE,

Agent du gouvernement fédéral.

PASSAGERS D'ENTREPONT.
État des arrivées et des départs d'immigrés à l'agence de Québec au 31 octobre 1895.

Mois.	SEXES.				Nombre total d'âmes.	DESTINATION DÉCLARÉE.							NATIONALITÉ.							OCCUPATION.							Pour le Canada, dont il n'est pas fait rapport ailleurs.	Pour les États-Unis, dont il n'est pas fait rapport ailleurs.									
	Adultes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.		Garçons.	Filles.	Arrivées <i>via</i> transatlantiques.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	États-Unis.	Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Citoyens des E.-U.	Canadiens.	Autres pays.	Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.			Artisans.	Commis et négociants.	Servantes.	Non classés.					
Janvier		
Février		
Mars		
Avril	
Mai	
Juin	
Juillet
Août
Septembre	
Octobre	
					15103	6982	4263	2065	1763	15103	137	4945	3346	1633	442	360	4831	7250	693	933	1508	1509	399	121	135	2555	571	1196	4261	783	171	1547	6574	10272	4831		

P. DOYLE,
Agent fédéral d'immigration.

QUÉBEC, 31 octobre 1895.

PASSAGERS d'entrepont à destination des États-Unis au 31 octobre 1895.

MOIS.	SEXES.				NATIONALITÉS.									OCCUPATION.						Total.			
	Adultes.			Enfants.	Français et Belges.			Scandinaves.	Autres pays.			Fermiers.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et négociants.	Servantes.	Non classés.					
	Hommes.	Femmes.	Garçons.		Filles.	Irlandais.	Ecosseis.		Allemands.	Anglais.	Américains des E.-U.								Canadiens.		Autres pays.		
Janvier																							
Février																							
Mars																							
Avril	400	310	102	89	88	19	28	289	203	6	18	140	23	46	297	28	6	60	341	801			
Mal	364	316	141	133	65	12	10	227	323	6	6	305	23	53	264	23	1	89	501	954			
Jun.	284	280	126	97	49	5	11	226	142	6	1	347	9	32	208	32	3	113	390	787			
Juillet	200	187	56	65	89	13	1	83	127			184	12	17	156	13	2	77	231	508			
Août	459	328	133	135	174	11	1	119	217	4	55	470	11	27	365	53	3	81	515	1,055			
Septembre	209	259	111	87	105	11	3	180	112	5	16	294	14	19	203	32	1	66	391	1,726			
Octobre	4,831	1,976	1,580	669	606	71	54	1,074	1,184	27	107	1,740	92	194	1,493	181	16	486	2,369	4,831			

P. DOYLE,

Agent fédéral d'immigration.

QUÉBEC, 31 octobre 1895.

PASSAGERS DE CABINE.

ÉTAT des arrivées et des départs d'immigrés à l'agence de Québec, au 31 octobre 1895.

Mois.	Arrivées via steamers transatlantiques.	SEXES.				NATIONALITÉS RESTANT EN CANADA.			Pour le Canada, dont il n'est pas fait rapport ailleurs.
		Adultes.		Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecozzais.	
		Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.				
Janvier.....									
Février.....									
Mars.....									
Avril.....									
Mai.....	457	221	178	29	29	444	4	9	457
Juin.....	436	206	198	23	9	422	14		435
Juillet.....	446	250	160	16	20	434		12	446
Août.....	1,045	572	372	51	50	1,013	23	9	1,045
Septembre.....	892	407	405	43	37	838	40	14	892
Octobre.....	430	190	209	17	14	421	2	7	430
	3,706	1,846	1,522	179	159	3,572	83	51	3,706

P. DOYLE,

Agent fédéral d'immigration.

QUÉBEC, 31 octobre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

No. 4.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE MONTRÉAL.

(M. JOHN HOOLAHAN.)

AGENCE D'IMMIGRATION DE L'ÉTAT.

MONTRÉAL, 31 octobre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des opérations de l'agence de Montréal pour les dix mois expirés le 31 octobre 1895, avec les états tabulaires annexés:—

L'état A.—Indique le nombre des immigrants, arrivées et départs, *via* les Etats-Unis, ainsi que leurs nationalités, leurs destinations, etc.

L'état B.—Indique le nombre et la destination des enfants arrivés ici.

L'état C.—Est un rapport des demandes de secours à l'agence, dans la ville et le district de Montréal.

L'état D.—Donne la liste des prix en détail des articles d'alimentation, de chauffage et de vêtement à Montréal.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

On tient à l'agence des immigrants un registre des arrivées à Montréal *via* les Etats-Unis. L'état A attaché à ce rapport donne tous les détails à ce sujet. On ne tient pas de registre des immigrants européens arrivés *via* le Saint-Laurent, vu que ces immigrants prennent terre à Québec ou à Halifax, suivant le cas, et qu'ils y sont enregistrés.

COMPAGNIES DE STEAMERS ET DE CHEMINS DE FER.

Je suis heureux de pouvoir dire que le transport des immigrants et de leurs effets par les compagnies de steamers et de chemins de fer a donné satisfaction. Le fait qu'aucun accident grave n'est arrivé aux passagers pendant leur voyage, et qu'il n'y a pas eu de plaintes fondées de proférées par aucun immigrant contre les officiers ou les employés de ces compagnies, pour incivilité ou inattention, est une bonne preuve que nos immigrants ont été bien traités et qu'on en a pris soin.

SANTÉ DES IMMIGRANTS.

La santé des immigrants en général a été bonne cette année. A l'exception de quelques cas de maladie, et de la mort d'un enfant, on pourrait présenter une feuille blanche quant à l'état de santé des immigrants.

JARDINIERS ET FLEURISTES.

Il y a une bonne demande le printemps pour des hommes compétents dans ces industries, pourvu qu'ils soient sobres et industrieux.

SERVANTES.

Je dois dire que la demande de servantes continue d'être beaucoup plus grande que l'offre. Les demandes qui se font à ce bureau triplent les arrivées, et les femmes de cette classe trouvent de l'emploi aussitôt qu'elles arrivent ici. Les gages sont bons, et il importe peu à quelle saison de l'année elles arrivent, il y a toujours de l'emploi pour elles.

GARÇONS DE FERME.

On peut appliquer les mêmes observations aux garçons de ferme, mais seulement pour le printemps et l'été. Un homme compétent au travail de la ferme et même un jeune homme désireux d'apprendre peut toujours se trouver une place dans quelque partie du district de Montréal, et des demandes pour cette classe de travailleurs nous viennent aussi d'Ontario. Presque tous les immigrants qui se sont adressés à ce bureau ont trouvé de l'emploi.

JOURNALIERS ORDINAIRES.

L'obtention d'emplois pour les journaliers ordinaires dans la ville durant la présente saison a été de passable à bonne, de même que dans le district de Montréal. Il y a eu comparativement peu d'hommes capables qui n'aient pas trouvé d'emploi. Ceux qui avaient la volonté et étaient capables de travailler pouvaient facilement trouver de l'emploi. Les gages variaient de \$1 à \$1.50 par jour, suivant la capacité. Très peu de ceux pour qui j'ai obtenu des situations me sont revenus.

HOMMES INSTRUITS ET ARTISANS.

Le gouvernement décourage l'immigration des gens de professions libérales, tels qu'avocats, médecins, professeurs de collèges, instituteurs, etc., à moins qu'ils ne viennent remplir des engagements qui leurs seraient assurés d'avance. On peut en dire autant de la classe des artisans habiles. La raison en est que l'offre de ces classes, personnes habiles tant dans les professions que dans la mécanique, suffit amplement à la demande locale.

LA MAIN-D'ŒUVRE.

Il est satisfaisant de pouvoir dire que l'état de torpeur dans lequel était le marché de la main-d'œuvre l'année dernière a disparu. Ceci est évident par le fait qu'il ne me reste pas d'immigrants sans emploi, et que du travail a été fourni à toutes les demandes.

Les agents d'immigration dans le Royaume-Uni ont évidemment pris tous les moyens de promouvoir une émigration de classes désirables au Canada, et le succès de leurs efforts est visible par l'apparence des émigrants qui sont venus au Canada cette année.

BUREAU DU TRAVAIL.

Un bureau du travail a été établi dans cette ville, sous l'auspice du conseil de ville ainsi que du conseil du travail et du commerce, et ne charge aucun honoraire à ceux qui y viennent déposer leurs demandes d'emploi. Le gérant est M. S. Prescott, qui paraît être un officier actif et efficace.

JEUNES ÉMIGRÉS.

Je suis heureux de dire que les jeunes émigrants arrivés ici en 1895 étaient d'une classe désirable.

Ministère de l'Intérieur.

Ces enfants doivent passer un examen médical satisfaisant, attestant qu'ils jouissent d'une bonne santé, mentalement et physiquement. La plus grande partie de ces enfants s'est rendue aux établissements de refuge qui leur sont destinés dans l'Ontario et le Manitoba; les autres ont été placés à la succursale de la *Salford Catholic Protection and Rescue Society*, 11 rue Saint-Thomas, en cette ville. M. A. Robert et M. E. Marquette, tous deux de cette ville, ont aussi reçu plusieurs enfants qui leur ont été confiés.

Ces enfants ont été placés chez des fermiers respectables et dans des familles privées, les plus jeunes pour être adoptés, les plus âgés pour y recevoir des gages proportionnels à leur capacité et à leur emploi.

FRANÇAIS ET BELGES.

Le nombre de Français et de Belges arrivés durant l'année est à peu près le même que l'année précédente. La grande majorité de ces gens était en destination du Manitoba et du Nord-Ouest. Les autres sont allés partie au Lac-Saint-Jean, dans le district de Québec, et partie se sont engagés chez des cultivateurs de ce district. Ce sont principalement des agriculteurs, des gens convenables et économes, ayant plus ou moins de moyens pécuniaires en propre, la plupart venus par la voie de New-York à Montréal en route pour leur destination. M. A. Bodard, l'agent du gouvernement canadien en France pour promouvoir l'immigration française et belge, les ayant adressé à moi, nous nous sommes soigneusement intéressés à eux pendant qu'ils étaient ici, leur donnant les renseignements nécessaires, quant à la meilleure route à suivre et au meilleur marché pour atteindre leur destination.

LA COLONIE CHINOISE.

La population chinoise de la ville de Montréal est portée à environ 250, parmi lesquels sont compris trois femmes.

Les Chinois sont presque tous employés dans des buanderies. Il y a cependant quelques marchands et quelques artisans parmi eux, qui sont exclusivement patronnés par leurs compatriotes.

BROCHURES DU GOUVERNEMENT.

Nous avons distribué parmi les immigrants de cette année une grande quantité de brochures du gouvernement et d'autre littérature publiée par le département. De plus, ces brochures sont données gratuitement à ceux qui en demandent à ce bureau, et expédiées par la malle aux personnes éloignées qui en demandent par lettre.

REFUGE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-ANDRÉ.

La maison de refuge *The Andrews Home* pour les immigrants de l'Eglise d'Angleterre a été ouverte en mai dernier. Elle est située au n° 46, Belmont Park, en cette cité, dans une localité centrale, à proximité des principales gares de chemins de fer, et admirablement adaptée au but quelle se propose. Il y a accommodation pour environ cent personnes, avec des appartements séparés pour hommes et femmes. Le coût est de \$2,50 par semaine pour la pension et le logement, ou 15 cents du repas. Le rév. J. Frederick Renaud et ses assistants font tout en leur pouvoir pour promouvoir les intérêts des immigrants de l'Eglise d'Angleterre qui vont à cette institution.

LES SOCIÉTÉS DE CHARITÉ.

L'immigration de cette année n'a pas été aussi considérable qu'on s'y attendait, cependant je considère que le pays a reçu compensation de la quantité moindre par a qualité supérieure de la classe des nouveaux arrivés.

Conformément à vos instructions me demandant de m'assurer si les immigrants de cette année étaient une charge aux sociétés de bienveillance et de charité de Montréal, j'ai eu des entrevues avec les officiers des différentes sociétés de Montréal, et en voici le résultat, que j'ai l'honneur de vous soumettre:—

1. M. Joseph Richard, premier vice-président de la Société Saint-George, dit qu'en effet les immigrants avec qui la société a été en rapport cette année appartenaient à une bonne classe, et paraissaient être des gens intelligents, industriels et comptant sur eux-mêmes. Le montant d'argent dépensé pour les fins de l'immigration a été beaucoup moindre que l'année dernière. Il y a eu diminution dans le nombre d'immigrants à la *St. George's Home*.

2. M. D. Campbell, gérant de la *St. Andrew's Society Home*, dit qu'en effet, en ce qui concerne la classe des immigrants écossais de 1895 avec qui il a eu des relations en sa qualité officielle, elle se composait de gens de bonne santé, robustes et respectables, et en tout désirables pour ce pays. Il y a eu moins de demandes d'admissions à la maison de refuge de la société cette année qu'à pareille époque l'année dernière, et la plupart de ceux qui y ont été admis n'y sont restés qu'un jour ou deux, après quoi ils continuaient leur course vers l'ouest au lieu de leur destination.

3. M. B. Campbell, président de la Société Saint-Patrice, ayant été requis de donner son opinion à ce sujet, dit:—

“Je crois que les immigrants de cette année, 1895, jusqu'à cette date, 31 octobre, avec qui la société a eu des rapports, étaient une classe de gens supérieure, et précisément celle qui convient ici. Ils ont donné peu ou point de dérangement à la société, à part de procurer de l'ouvrage à quelques-uns d'entre eux qui voulaient simplement avoir un peu d'aide pour s'établir, et de qui, après le leur avoir donné, nous n'entendions plus parler.—Ils paraissaient bien réussir ensuite.

“Le montant d'argent dépensé pour venir en aide aux immigrants durant la présente année a été à peu près le même que l'année précédente. Des billets de chemins de fer ont été achetés pour quelques-uns qui s'en allaient rejoindre leur familles ou leurs amis dans l'ouest.”

4. M. Moses Parker, président de la *Irish Protestant Benevolent Society*, dit qu'il n'y a eu qu'un petit nombre d'immigrants jusqu'à présent, cette année, qui se soient adressés aux officiers de la société pour obtenir des secours financiers, et qu'il n'a fallu qu'un petit montant d'argent pour satisfaire à leurs demandes.

5. M. McMillan, surintendant de la *Protestant House of Industry and Refuge*, dit:—

“Nous avons eu peu à faire avec les immigrants cette année. Il n'y a eu qu'un petit nombre de ces gens qui aient cherché l'abri et la pension à cette institution, et ils ne sont restés que peu de temps avec nous. Ils paraissaient être des gens en bonne santé et vigoureux. Je crois que c'est là une preuve assez juste de la bonne qualité des émigrants de cette année. Il y a eu cependant une famille d'étrangers qui a été reçue ici et qui est demeurée avec nous une semaine ou environ, jusqu'à ce qu'elle soit partie pour l'ouest. Le montant d'argent dépensé pour venir en aide aux immigrants est insignifiant.”

THE WOMEN'S PROTECTIVE IMMIGRATION SOCIETY, DE MONTREAL.

Il me fait plaisir de dire que cette société a fait de bons travaux durant l'année 1895. Les immigrants respectables de toutes croyances et de toutes nationalités qui sont allés à la maison de refuge dirigée par cette société, situé au n° 84 de la rue Osborne, y sont admis et y reçoivent un bon traitement durant leur séjour temporaire. Ils y reçoivent la pension et le logement gratuitement pendant les premières 24 heures, après quoi on leur demande dix chelines chacun par semaine, et des situations convenables leurs sont procurées par les employées de l'établissement lorsqu'elles en partent.

La directrice, qui a plusieurs années d'expérience dans les travaux d'immigration, lorsqu'elle en est prévenue, va rencontrer les nouvelles arrivées, par bateau ou chemin de fer, selon le cas.

Ministère de l'Intérieur.

Le bureau d'administration mérite de grandes louanges pour son zèle et le temps précieux qu'il met aux nobles travaux de la société.

RAPPORTS ANNEXÉS.

Je joins au présent rapport ceux de M. E. Marquette, agent du gouvernement provincial; de M. A. R. Owens, agent canadien du Dr Barnardo; de M. Charles Helm, interprète et agent voyageur, sur la ligne Allan; de M. Robert A. Dawson, interprète et agent voyageur, sur la ligne Dominion; de la directrice de la *Catholic Protective and Rescue Society's Home*; et de l'honorable secrétaire trésorière de la *Women's Protective Immigration Society*.

INSPECTION DES JEUNES IMMIGRANTS.

En obéissance à ma lettre d'instruction du département, M. A. Regimbal, de mon bureau, a fait une visite d'inspection à plus de cent jeunes immigrants, amenés au Canada en 1894 par différentes sociétés de charité de la mère-patrie, et le rapport de ses travaux vous a été dûment transmis.

CORRESPONDANCE.

Il y a eu augmentation dans la correspondance de bureau, comparée avec pareille époque de l'année dernière. Beaucoup de lettres ont été reçues de la part de gens disposés à émigrer de différentes parties du monde, demandant des renseignements sur les concessions gratuites de terres dans le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, ainsi que sur les possibilités d'obtenir de l'emploi dans les différentes branches du commerce et autres occupations, sur le taux des gages, sur les prix de passage par steamers et chemins de fer, etc. Des réponses appropriées ont été envoyées à ces correspondants, et je me suis servi en cela de brochures et autres écrits imprimés fournis par votre département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN HOOLAHAN,
Agent du gouvernement fédéral.

ÉTAT A.

TABLEAU indiquant les arrivées et départs d'immigrants à l'agence de Montréal pour les dix mois terminés le 31 octobre 1895.

Mois.	Arrivées via Etats-Uns.		SEXES.		DESTINATION DÉCLARÉE.				NATIONALITÉS RESTANT AU CANADA.						OCCUPATIONS, RESTANT AU CANADA.						Pour le Canada. Non rapportés ailleurs.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants au-dessous de 12 ans.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du N.-O.	Colombie-Britannique.	Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Garçons de ferme.	Journaliers.	Artisans.	Commis et négociants.	Servantes.	Non classifiés.	
Janvier	171	89	40	23	47	84	7	10	91	20	10	6	15	6	23	16	29	23	14	7	12	70	171
Février	156	79	36	18	42	73	12	11	81	10	12	9	14	4	16	12	22	22	17	6	10	67	156
Mars	301	158	72	39	80	148	15	10	160	31	19	17	26	10	38	40	50	33	24	11	18	125	301
Avril	450	232	52	42	247	105	35	21	332	25	15	11	19	25	23	28	39	49	20	8	15	231	450
Mai	268	130	70	30	46	132	40	20	134	31	19	10	18	27	29	33	43	37	18	9	13	125	268
Juin	283	153	72	36	65	120	36	22	154	27	19	13	22	27	26	30	50	38	25	10	16	119	288
Juillet	287	156	64	45	68	128	44	28	133	30	24	13	21	39	27	31	40	52	24	9	14	117	287
Août	301	157	65	52	52	130	44	23	139	26	22	16	25	37	33	24	44	59	20	10	15	123	301
Septembre	274	146	62	48	49	124	32	21	135	20	23	16	20	29	31	23	33	64	16	10	22	106	274
Octobre	229	122	50	41	57	90	22	19	109	25	18	10	16	27	24	20	34	47	14	9	14	91	229
Totaux	2725	1422	585	377	742	1134	287	185	1468	255	181	124	196	231	270	247	384	424	192	89	149	1240	2725

JOAN HOULAHAN,

Agent fédéral d'immigration.

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 octobre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

ÉTAT B.—Indiquant le nombre d'enfants reçus à cette agence, aux soins de qui et leur destination, pendant les dix mois expirés le 31 décembre 1895.

Date.	Nom de la personne en charge.	Nombre d'enfants.	Destination.	Par qui envoyés.
19 février...	M. Drummond.....	42	Knowlton.....	Mde Birt.
19 mars.....	Mde Dunn.....	30	Niagara.....	Mlle Rye.
2 avril.....	M. E. A. Struthers.....	31	Russell, Manitoba.....	Dr Barnardo.
3 do.....	M. A. B. Owen.....	133	Toronto.....	do
8 do.....	Rév. R. Wallace.....	101	Belleville.....	Rév. R. Wallace.
8 do.....	M. Frank Hill.....	40	Hamilton.....	Dr Stephenson.
11 do.....	M.M. Burgess et Thomp- son.....	138	Brockville.....	M. Quarrier.
15 do.....	M. N. T. Lee.....	13	Grenfell, Manitoba.....	Rév. R. Wallace.
18 do.....	M. Mark King.....	58	Belleville.....	do
30 do.....	M. Drummond.....	56	Knowlton.....	Mde Birt.
5 mai.....	M. Feegan.....	103	Toronto.....	Mde Feegan.
12 do.....	M. D. Ross.....	16	Winnipeg.....	Asile des garçons, London.
12 do.....	Mlle McPherson.....	53	Stratford.....	Mlle McPherson.
19 do.....	Mlle Taylor.....	33	Belleville.....	Rév. R. Wallace.
26 do.....	Mlle Yates.....	55	Montréal.....	Société catholique de protec- tion et de secours.
9 juin.....	M. Corrigan.....	40	do.....	do
10 do.....	Rév. Lord Douglas.....	9	Ottawa.....	Rév. Lord Douglas.
13 do.....	M. Thompson.....	124	Brockville.....	M. Quarrier.
16 do.....	Mde et Mlle Birt.....	36	Knowlton.....	Mde Birt.
26 do.....	Rév. R. Wallace.....	41	Belleville.....	Rév. R. Wallace.
26 do.....	Rév. Thos. Seddon.....	40	Montréal.....	Rév. Thos. Seddon.
7 juillet.....	M. A. B. Owen.....	150	Toronto.....	Dr Barnardo.
7 do.....	M. E. A. Struthers.....	52	Russell, Manitoba.....	do
4 août.....	Mlle Soffa.....	44	Niagara.....	Mlle Rye.
15 sept.....	Mde A. B. Owen.....	299	Toronto.....	Dr Barnardo.
29 do.....	Mlle Yates.....	22	Montréal.....	Société catholique de protec- tion et de secours.
		1,759		

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 octobre 1895.

État C.—Rapport annuel des immigrants demandés à l'agence de Montréal, du 1er janvier au 31 octobre 1895.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Jun.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Total.	Observations.
Foisonniers	2	3	5	7	3	2	3	3	2	1	28	Offre locale suffisante.
Bouchers	1	2	4	2	4	5	2	2	1	2	24	do
Briqueleurs			7	12	7	3	4	4	2	3	38	do
Boulangers			2	3	2	1	2	2	3	1	14	do
Charpentiers	1	3	10	20	14	21	6	6	4	2	90	Demande limitée.
Membres	2	1	2	1	2	3	2	2		1	14	Offre locale suffisante.
Commis			1	6	9	3					1	Pas de demande.
Conducteurs de voitures	2	4	16	14	17	13	10	10	12	10	33	Offre locale suffisante.
Cuisiniers	10	12	33	30	32	29	20	20	17	13	231	Grande demande.
Servantes	7	21	29	2	14	15	10	10	7	7	99	do
Filles de service	5	8	9	2	14	12	15	10	9	8	161	Bonne demande pendant la saison.
Femmes pour travaux de ferme	3	7	10	15	27	24	36	22	6	4	63	do
Journaliers	2	3	5	7	10	7	10	9	6	4	91	Assez bonne demande pendant la saison.
Garçons de nuit	5	10	10	20	16	12	7	7	5	6	144	Offre locale suffisante.
Garçons	1			2	3	3	1	2	1	1	18	do
Ferblantiers et plombiers				3	2	3	1	1	2	1	9	do
Poseurs d'appareils de chauffage.		2	3	4	3	2	3	1			27	do
Peintres			1	6	8	6	2	3	2		52	do
Imprimeurs			6	8	3	2	3	3	2		7	do
Garçons de table	1	2	4	3	5	3	4	3	1	2	28	Demande occasionnelle.
Garçons commissionnaires	1	3	4	6	4	5	3	4	2	1	33	Offre locale suffisante.
do de bureau	2	2	2	2	2	3	1	2	1		36	do
do d'hôtel	2	2	4	6	4	7	5	4	2	1	86	Assez bonne demande pendant la saison.
do pour prendre soin des chevaux	3	5	7	10	15	12	15	10	6	3		

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
MONTREAL, 31 octobre 1895.

Ministère de l'Intérieur.

ÉTAT D.—Prix en détail des articles d'alimentation et de vêtement à l'usage des classes ouvrières à l'agence d'immigration de Montréal.

Provisions.	PRIX.		Vêtements.	PRIX.	
	De	À		De	À
	\$ c.	\$ c.		\$ c.	\$ c.
Bacon, par livre	0 12	0 15	Habits, tweed.....	4 00	6 50
Pain blanc de 4 liv., le meilleur, 13c. do bis, de 6 livres.....	0 18	0 13	Pardessus do	8 00	12 00
Beurre salé, la livre.....	0 18	0 25	Pantalons do	2 00	3 50
do frais, do	0 20	0 30	Gilets do	1 00	1 50
Bœuf, 7c. à 12c., mouton, 10c., veau, 10c., lard, la livre.....	0 10	0 12	Chemises, flanelle.....	0 50	1 00
Bière, la pinte.....	0 10	0 10	do coton	0 50	0 75
Chandelle, la livre.....	0 14	0 14	Camisoles, laine tricotée.....	0 40	0 75
Fromage, do	0 13	0 13	Caleçons do	0 40	0 75
Café, la livre.....	0 20	0 40	Chapeaux de feutre	1 00	1 50
Farine de blé d'inde, les 100 livres.....	2 50	2 50	Chaussettes tricotées.....	0 20	0 35
Œufs, la douzaine.....	0 12	0 25	do en coton.....	0 15	0 25
Farine, le baril, 1re qualité.....	4 00	4 50	Couvertures	2 00	4 00
do do 2e do	3 50	3 75	do de voyage.....	0 75	1 50
do de sarrasin, les 100 livres	2 00	2 25	Flanelle, la verge.....	0 20	0 35
Poisson, morue salée ou verte, la liv.	2 50	2 75	Coton à chemise, la verge.....	0 08	0 10
Bois de chauffage, la corde.....	5 00	6 00	do à draps de lit do	0 08	0 15
Jambon, la livre.....	0 12	0 15	Etoffe canadienne do	0 40	0 75
do épaules, la livre.....	0 08	0 10	Souliers d'hommes, \$2.50 la paire, de femme.....	1 00	2 00
Hareng, le baril.....	4 00	4 25	Bottes d'hommes, \$3.00 la paire, bottines de femmes.....	1 00	2 00
Moutarde, la livre.....	0 20	0 25	Pardessus en caoutchouc, hommes do do femmes.....	0 75	1 25
Lait, la pinte.....	0 05	0 08	do do	0 75	1 00
Farine d'avoine, les 100 livres.....	2 00	2 50			
Poivre, la livre	0 15	0 20			
Pommes de terre, le boisseau.....	0 30	0 45			
Riz, la livre	0 04	0 04			
Savon jaune, la livre.....	0 03	0 08			
Sucre brun do	0 03½	0 04			
Sel, la livre.....	0 01	0 01			
Thé noir, la livre	0 25	0 40			
do vert do	0 30	0 40			
Tabac, la livre	0 30	0 50			
Houille, la tonne.....	5 50	6 50			
Pétrole, le gallon	0 18	0 20			

JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE FÉDÉRALE D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 octobre 1895.

LETTRE DE M. E. MARQUETTE, AGENT DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.

(Annexée au rapport de l'agent de Montréal.)

MONTRÉAL, 12 novembre 1895.

MON CHER M. HOOLAHAN.—C'est avec beaucoup de plaisir que je vous écris quelques mots concernant l'immigration dans cette province durant la saison qui vient de finir.

Il y a eu une diminution sensible dans le nombre des arrivants, comparé aux années précédentes, mais en même temps il y a eu une grande amélioration dans la classe des gens. Je n'ai eu aucune difficulté à placer tous ceux qui m'ont été confiés, et je suis très satisfait des opérations de cette année. J'ai reçu plus de demandes venant des townships de l'est d'hommes pour travaux de la ferme que je n'ai pu en satisfaire durant toute la saison.

Les sociétés anglaises *The East End Emigration Fund* et *The Self Help Emigration Society of London* ont envoyé un grand nombre de personnes, mais moins que les années précédentes. La plus grande partie de ces gens ont été placés à la campagne. J'ai visité dernièrement, en compagnie du major Gretton, secrétaire de la *East End Emigration Fund*, plusieurs de ces gens dans les townships de l'Est, et je suis heureux de dire que je les ai tous trouvés à bien réussir, si l'on considère le peu de temps qu'ils sont dans le pays.

Je fais encore de courtes excursions dans la campagne chaque fois que je le puis pour m'assurer des places où je pourrai vraisemblablement placer les gens que j'attends de bonne heure à la saison prochaine.

Entre autres immigrants, l'association *The Self Help Emigration Society* a envoyé cent jeunes gens pour apprendre la culture. J'ai écrit dernièrement à chacun de ces jeunes gens pour avoir des renseignements sur leur succès. J'ai déjà reçu vingt-huit réponses, toutes très satisfaisantes, et j'espère d'en recevoir bientôt des autres.

En somme, je crois que cette province a reçu sa part des classes de gens très désirables qui ont émigré au Canada cette année.

Avec considération,

Votre dévoué,

E. MARQUETTE.

M. JNO. HOOLAHAN.

REFUGE DU DR BARNARDO.

LETTRE DE M. ALFRED B. OWEN.

(Annexée au rapport de l'agent Hoolahan.)

214, FARLEY AVENUE, TORONTO.

M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration,
Montréal.

MONSIEUR,—Profitant de l'offre bienveillant que vous me faites d'inclure dans votre rapport annuel au ministre de l'intérieur un bref compte rendu des travaux du Dr Barnardo pour promouvoir l'immigration, pendant une partie de la dernière saison, j'éprouve beaucoup de plaisir à dire, pour l'information du ministre, que la

présente année n'est pas restée en arrière des années précédentes quant à l'activité et au succès des opérations du Dr Barnardo. Au moment où je vous écris, nous avons encore un autre grand détachement de jeunes gens à recevoir des institutions anglaises, mais à part de ceux-ci, un nombre total de 662 jeunes gens ont déjà été envoyés depuis le commencement de l'année. Ce nombre comprend 156 filles et 506 garçons. Ils ont fait la traversée en trois détachements, laissant l'Angleterre les 11 mars, 27 juin et 5 septembre, respectivement voyageant chaque fois par les steamers de la malle de la ligne Allan. Avant de quitter l'Angleterre, chaque enfant à suivi le cours habituel d'une éducation pratique, et dans plusieurs cas les jeunes immigrants avaient été pendant plusieurs années à la charge des institutions. Le système de les placer au dehors (the "boarding out" system) a été adopté très en grand depuis quelques années par le Dr Barnardo avec beaucoup de succès, et un nombre considérable d'enfants qui ont été envoyés dans le cours de cette année avaient été ainsi élevés. On les avait élevés dans des familles anglaises à la campagne, ils avaient suivi l'école du village, et étaient devenus tout à fait familiers avec la vie de la campagne, ce qui fait qu'ils sont plus en état de s'adapter aux conditions de la vie au Canada, et sont ainsi plus aptes à être utiles à ceux qui les emploieront. La santé et la constitution physique des enfants envoyés cette année peuvent se comparer favorablement avec ceux des années précédentes. Nous avons reçu sur ce point les témoignages les plus satisfaisants et les plus complimentaires de la part de gens qui ont voyagé sur les mêmes paquebots que nos enfants, qui les ont observés de près, ainsi que de médecins qui les ont examinés, et de plusieurs autres. Un jeune garçon qui souffrait d'une mauvaise vue avait été par inadvertance reçu dans un de nos partis, mais son état ayant été constaté durant la traversée il a été renvoyé en Angleterre par le même steamer, et autant qu'on peut l'affirmer avec connaissance de cause, nous sommes certains qu'il n'a pas été ajouté à la population du Canada cette année, sous les auspices du Dr Barnardo, d'enfants qui ne fussent autrement que jouissant d'une bonne santé au physique, et sains d'esprit. La demande de jeunes gens va encore en augmentant, et comme d'habitude, à chacune de nos agences, beaucoup de demandes n'ont pu être remplies. Au meilleur de notre jugement et de notre habileté, les maisons dans lesquelles les enfants ont été placés avaient été choisis avec soin, et des lettres venant des enfants eux-mêmes, ainsi que des renseignements venant d'autres sources font voir, à peu d'exceptions près, qu'ils se trouvent heureux dans leurs nouvelles résidences.

Nos inspecteurs ont été activement occupés durant l'année. Un personnel de quatre, deux messieurs et deux dames, sont permanemment et exclusivement engagés à visiter les enfants, chaque visite faisant le sujet d'un rapport complet et détaillé. Il est très réjouissant de pouvoir dire que bien que ces visites soient invariablement des visites de surprise, et que toute facilité soit donnée aux enfants de porter toute plainte qu'ils pourraient avoir à faire d'aucun grief, il n'y a eu presque pas de cas de cruauté ou abus d'aucune sorte qui soient parvenus à notre connaissance, et par la plupart des rapports nous constatons que dans la grande majorité des cas les jeunes gens sont heureux et confortablement placés, faisant des progrès rapides, et donnant toute satisfaction raisonnable à leurs patrons.

Notre correspondance directement avec nos jeunes gens, ou se rapportant à leurs affaires, a été immense et va en augmentant, et nous avons récemment fait une nouvelle entreprise en publiant une revue mensuelle (*Monthly Magazine*) de dix pages, dévouée à leur intérêt. Jusqu'à présent, cette nouvelle entreprise a été accueillie d'une manière favorable et encourageante, et nous anticipons qu'elle servira de moyen précieux à tenir nos jeunes gens en rapport avec nous, et à les encourager à persévérer à se faire une position dans le monde. Les rapports d'une abondante récolte au Manitoba et les territoires du Nord-Ouest ont accéléré le mouvement en ce sens parmi nos garçons les plus avancés en âge et les jeunes gens qui ont vécu pendant quelques années dans la province d'Ontario. Un bon nombre ont profité du voyage d'excursion à bon marché au temps de la récolte, et nous avons reçu depuis de nombreuses demandes de renseignements quant aux chances d'établissement de la part d'autres gens qui se proposent d'émigrer au printemps prochain. Nous donnons toujours le plus grand encouragement à ces projets, pensant que les

jeunes gens de bonne santé et d'habitudes industrielles qui ont servi leur apprentissage dans la culture canadienne ne peuvent trouver de meilleures chances de s'établir dans le monde.

Je ne puis terminer sans exprimer mes remerciements pour la courtoisie et la bienveillance dont nous avons été gratifiés par les officiers et les représentants du département de l'immigration. Nous devons beaucoup au secours et à l'attention que nous avons reçus à Liverpool, à Québec, à Halifax ou à Montréal, et je suis heureux d'avoir l'occasion d'offrir mes sincères remerciements à tous les officiers du département envers qui nous sommes endettés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALFRED B OWEN.

LETTRE DE M. CHARLES HELMS.

(*Annexée au rapport de M. Hoolahan.*)

QUÉBEC, 31 octobre 1895.

Monsieur JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration,
Montréal.

MONSIEUR,—En réponse à votre demande de renseignements sur la classe des immigrants venus au Canada comme colons par la Ligne de steamers Allan durant les dix mois expirés le 31 octobre 1895, j'ai l'honneur de vous dire que je suis allé à la rencontre de ces immigrants à leur arrivée, et que je les ai accompagnés sur les convois des chemins de fer, tant du Grand-Tronc que du Pacifique canadien, depuis Québec en été, et depuis Halifax en hiver, de là vers l'ouest jusqu'à Sarnia par le Grand-Tronc, ou jusqu'à North-Bay par le chemin de fer canadien du Pacifique. Je puis affirmer qu'ils composaient une bonne classe de gens jouissant d'une bonne santé, intelligents et capables de se supporter; par le fait qu'il n'y a pas eu de maladies parmi eux, et par le fait qu'ils avaient des moyens pécuniaires, qu'ils ont défrayé toutes les dépenses nécessaires pour leur voyage, et qu'il leur restait du surplus pour se remettre en ménage dans leur nouvelle patrie, ou pour se soutenir en attendant de trouver de l'emploi. Il y avait un nombre considérable d'Allemands, du Suédois et de Norvégiens parmi eux. Il se rendirent au Manitoba et au Nord-Ouest, où ils avaient l'intention de prendre des terres. Comparé à la même époque de l'année dernière, je crois que le nombre des immigrants arrivés ici était à peu près le même.

Les compagnies du Grand-Tronc et du chemin de fer canadien du Pacifique ont opéré le transfert de ces immigrants d'une manière digne d'éloges.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES HELMS.

Interprète pour la Compagnie des steamers de la Ligne Allan.

Ministère de l'Intérieur.

LETTRE DE M. ROBERT A. DAWSON.

(Annexée au rapport de l'agent Hoolahan.)

QUÉBEC, 31 octobre 1895.

M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration,
Montréal.

MONSIEUR,—En réponse à votre demande de renseignements sur la classe d'immigrants (colons pour le Canada qui n'ont été amenés ici que par la Ligne Dominion pendant les dix mois expirés le 31 octobre 1895), je désire vous dire que dans mon opinion ces immigrants appartenaient à une bonne classe, paraissant être des gens jouissant d'une bonne santé, et économes.

Vous savez que je vais à la rencontre des immigrants de passage sur la Ligne Dominion au port de débarquement, et que je les accompagne comme guide sur les convois de chemins de fer depuis Québec, ou depuis Halifax, selon le cas, jusqu'à certains endroits dans la province de Québec et aux stations intermédiaires dans l'ouest de la province d'Ontario.

En voyageant ainsi avec eux je m'assure de leurs destinations et autres détails relatifs à leurs futurs projets d'existence. Je leur donne les meilleurs avis et les meilleures instructions dans les circonstances. De cette manière, je me rends familier avec eux et leurs projets, et je deviens en état de juger s'ils constituent une classe de gens désirables ou non pour le Canada.

Des listes du nombre d'immigrants, de leur arrivée, de leurs destinations, etc., vous ont été régulièrement envoyées. Il est en conséquence inutile de vous donner des statistiques sur ces arrivées dans ce rapport.

Je dois ajouter en finissant que le transport des immigrants en chemins de fer a été satisfaisant.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT A. DAWSON,

Interprète pour la Compagnie des steamers de la Ligne Dominion.

RAPPORT DE LA MAISON DE REFUGE *THE CATHOLIC PROTECTIVE AND RESCUE SOCIETY.*

(Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.)

11 RUE SAINT-THOMAS, MONTRÉAL.

M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration,
Montréal.

MONSIEUR,—En vous soumettant mon premier rapport, j'ai l'honneur de vous faire observer que bien que jeune, n'ayant pas deux années d'existence, notre œuvre nous donne cependant beaucoup de satisfaction.

J'ai eu le plaisir, il y a deux ans, au mois de septembre, de rencontrer le Rév. Père O'Callaghan, de Manchester, Angleterre. Il était à la recherche de quelques

jeunes enfants qui avaient été envoyés comme immigrants par la société Salford, quelques années auparavant, et en apprenant que nous nous étions intéressés à quelques-uns de ces petits, il est venu me trouver pour discuter la possibilité de prendre intérêt à ces enfants, soit moi-même ou quelque autre personne, en ouvrant un petit établissement de refuge pour les recevoir à leur arrivée au Canada ou en tout autre temps lorsqu'ils se trouveraient sans emploi. En même temps, le Rév. Père O'Callaghan obtenait des membres de la société Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Sainte-Anne une promesse que cette société prendrait intérêt à l'œuvre, et un comité fut formé à cet effet. Le directeur spirituel de la société avait déjà quelques mois auparavant discuté avec le Rév. Père Bossall, alors visiteur pour Salford, la nécessité d'une maison de refuge à Montréal. Le Rév. Père O'Callaghan et son compagnon, M. Smart, essayèrent de s'entendre avec différentes maisons de refuge à Montréal, mais toutes les maisons de charité de Montréal ayant déjà plus qu'assez sur les bras, ils n'ont pu réussir. Après délibération, et avec l'avis et la bienveillante surintendance du Rév. Père Godts, nous avons inauguré une œuvre qui, nous l'espérons, au nom de Dieu et pour la cause de la charité, produira de bons résultats.

Nous avons trouvé une maison convenable à notre but, dans une rue retirée, pour laquelle nous payons \$20.00 par mois, et à laquelle nous avons ajouté cette année un dortoir au coût de \$300 à nos propres dépens.

Durant le premier mois de 1894, nous avons mis à l'abri plusieurs jeunes garçons dans des maisons de pension ou ailleurs, le mieux que nous avons pu. Le Rév. Père Godts a été nommé agent, et chargé d'agir pour Sa Grace l'évêque de Salford et pour la société dans Liverpool. Le refuge a été ouvert le 1er mai 1894, et dans le mois de juin nous recevions notre premier lot de garçons. Bien qu'ils venaient de la part du Rév. Père St. John à Londres, nous leur avons donné abri, jusqu'à ce que nous les ayons placés, au nombre de 17, dans de bonnes maisons à la campagne.

Le lot suivant, comptant 27 enfants de 7 à 15 ans, est arrivé à Montréal le 3 juillet, en charge de M. Smart de Salford. A quelques exceptions près, ils ont été placés aussitôt que nous pouvions faire connaître leur arrivée, vu que nous n'envoyons jamais un enfant sans être sûrs que les gens iront à leur rencontre à leur arrivée, et nous ne donnons jamais un enfant, à moins que le parti ne soit bien recommandé par le curé de la paroisse, et avec l'entente que si l'enfant ne convient pas, il ou elle sera renvoyé au Refuge, après nous en avoir averti. Le 22 septembre, nous en avons reçu un autre lot en charge de Melle Yates, de Liverpool, 27 garçons et 25 filles, en charge de deux filles, formant en tout 54, qui furent tous placés dans de bonnes maisons, soit en vue d'être adoptés ou de les faire travailler, vu que nous faisons une condition qu'aucun enfant ne sera adopté là ou il y aura d'autres enfants. Lorsqu'un enfant a atteint l'âge de 12 à 13 ans, il devra recevoir des gages suivant sa capacité et son emploi. En 1894, nous avons reçu en tout 123 enfants; en outre nous avons eu l'année dernière environ 50 garçons et filles, qui avaient demeuré en dehors pendant plusieurs années, et qui n'avaient encore reçu aucuns gages, quelques-uns d'entre eux ayant travaillé pendant trois ou quatre ans pour leur pension, bien que remplaçant des hommes et des femmes. Ceci cause beaucoup d'embarras entre l'enfant et les patrons. Si nous voulons que ces enfants deviennent utiles, nous devons les traiter d'une manière bienveillante et douce, comme nous voudrions que les nôtres fussent traités s'ils étaient à leur place. La société et le curé de la paroisse se font alors arbitres entre le patron et l'enfant, une correspondance s'en suit, et vers le jour de l'an tous nos enfants sont visités, les garçons par des messieurs, et les filles par des dames. Nous recevons aussi des rapports de la campagne.

Nous n'avons épargné aucunes démarches lorsque quelque enfant était maltraité ou mal placé. Nous avons très souvent fait le voyage à Ottawa et ailleurs, nous avons fait partir une jeune fille de Bryson avec l'aide du gouvernement, et nous avons obtenu l'intervention d'un juge de paix près de Saint-Jérôme, et la protection de la loi dans la ville ici lorsque c'était nécessaire. Durant la présente année de 1895, nous avons reçu par le paquebot *Numidian*, de Liverpool, le 22 mai, 55 enfants; de Salford, deux semaines plus tard, 41. De plus, le 29 septembre, de Liverpool, 19; en outre de deux filles en charge, de 4 venant de Salford; en tout, 121. De ceux qui étaient déjà en Canada, nous en avons reçu et placé cette année 35 garçons et 41 filles,

Ministère de l'Intérieur.

faisant 76 enfants qui sont passés par le Refuge, en tout 197 enfants abrités et placés, à l'exception de 5 petits garçons encore disponibles. Comme nous avons en main une liste considérable de demandes, nous avons aidé les garçons et les filles de cette ville à trouver des situations. Un garçon invalide a été renvoyé en Angleterre, 5 filles ont été placées au Bon-Pasteur, et vont bien. Sur près de 3,000 enfants venus de Liverpool et de Salford au Canada, il y a actuellement, au Bon-Pasteur, en outre d'une idiote, une fille qu'une dame voudrait avoir, mais nous voudrions qu'elle reste là encore quelque temps; trois garçons à la maison de réforme, dont un va bientôt sortir, et les deux autres pourraient être renvoyés en Angleterre.

Comme les sociétés en Angleterre sont satisfaites, nous nous attendons que le nombre des immigrants va augmenter, et il nous en est promis un très grand nombre pour 1896. Si notre œuvre reçoit la protection voulue, nous espérons avec le secours de Dieu que la *Catholic Protection and Rescue Society* réussira dans ses travaux.

Respectueusement, votre,

AGNES BRENNAN,
Surintendante.

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ D'IMMIGRATION POUR LA PROTECTION DES FEMMES.

(*Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.*)

MONTRÉAL, 27 novembre 1895.

M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration,
Montréal.

MONSIEUR,—En présentant au public son quatorzième rapport annuel, la Société d'Immigration pour la Protection des Femmes est heureuse de déclarer que nonobstant l'opposition et autres embarras qui lui sont faits, elle a poursuivi son œuvre avec constance et d'une manière satisfaisante durant la dernière année.

256 immigrants ont passé par le refuge durant la saison, savoir :

166 Anglais, 26 Irlandais, 49 Écossais, un Gallois, 4 Français, 5 Allemands, 3 Suédois, 1 Russe, 1 Finlandais.

165 membres de l'Église d'Angleterre, 4 membres de l'Église d'Irlande, 19 catholiques romains, 23 presbytériens écossais, 6 wesleyens, 15 anabaptistes, 2 congrégationalistes, 2 Juifs, 1 Quaker.

74 immigrants des années précédentes sont revenus au Refuge.

Ces arrivées comprenaient sept partis envoyés par l'entremise de l'Association d'immigration des femmes anglaises (*the United British Women's Immigration Association*), par l'honorable madame Joyce, de St. John's Croft, Winchester; un parti par madame Foster, de Bristol; aussi un parti de 17 enfants en charge de trois dames de l'école industrielle de madame Cameron, de Maryhill, pour Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

De ces immigrants, 121 sont passés par le Refuge en destination d'Ontario et des provinces de l'ouest. Le plus grand nombre a reçu la pension et le logement gratuitement pendant 48 heures, à cause de l'impossibilité où ils se trouvaient de continuer leur voyage le dimanche.

Le nombre de ceux dont les noms ont été enregistrés peut se comparer très favorablement avec celui des deux années précédentes, et les rapports du gouvernement font voir qu'un grand nombre de femmes qui ont émigré au Canada ont profité de l'abri qui leur était offert par le Refuge.

Une communication a été reçue en juillet dernier de l'honorable ministre de l'Intérieur, informant les gérants que le gouvernement avait trouvé nécessaire de

réduire toutes les dépenses de l'immigration, et qu'en conséquence, moitié de l'octroi accordé à la Société d'Immigration pour la Protection des Femmes serait retranchée. Nous avons espéré cependant que cette réduction ne durerait que pendant la présente année, et les amis de la société font tous leurs efforts pour obtenir que l'octroi soit reporté à la somme originaires. Cette réduction signifie une diminution considérable dans les opérations, ce qui occasionnerait une perte sérieuse à la cause de l'immigration en privant les femmes qui émigreraient à l'avenir de la protection et de l'abri sur lesquels elles ont compté pendant si longtemps.

Le Rév. J. Patterson, missionnaire presbytérien de cette ville, à toujours été fidèle à visiter les immigrants écossais à leur arrivée, et en leur continuant ses soins après qu'ils aient quitté le Refuge. Les employés des compagnies de steamers des lignes Allan et Dominion ont été incessants dans leur assistance bienveillante à la secrétaire et à la directrice à l'arrivée des steamers.

Des remerciements sont aussi dus aux officiers des compagnies de chemins de fer, qui ont fait tout en leur pouvoir pour amoindrir l'anxiété et les difficultés d'envoyer des jeunes femmes à leurs destinations.

Les gérantes désirent spécialement reconnaître avec reconnaissance l'intérêt amical que vous-même ainsi que M. Marquette, l'agent d'immigration provincial, avez pris à la société.

Le comité désire aussi remercier le Dr Kirkpatrick pour son attention soutenue accordée aux immigrants internés dans le Refuge.

Le tout respectueusement soumis.

EVA VOSBURGH,
Secrétaire-trésorière honoraire.

Ministère de l'Intérieur.

N° 5.

RAPPORT DE M. A. L. POMEROY.

(AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION.)

COMPTON, P.Q., 2 novembre 1895.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je sou mets mon rapport à votre approbation, et j'ai l'honneur de vous dire qu'en conformité aux instructions reçues, je suis allé à l'arrivée des paquebots de la malle et des autres navires qui apportaient avec eux des immigrants pour Québec, depuis le 1er juin jusqu'au 31 octobre. Mes devoirs consistaient à m'occuper du confort en général des immigrants, de leur donner tous les renseignements possibles, et d'aider à placer ceux qui restaient dans la province de Québec. Les immigrants arrivés cette année étaient d'une bonne classe.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. L. POMEROY,
Agent voyageur d'immigration.

N^o 6.

RAPPORT DE M. C. A. L. AKERLINDH.

(AGENT SCANDINAVE.)

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 31 octobre 1895.

MONSIEUR A. M. BURGESS,
Député ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour la saison qui vient de finir.

La classe des immigrants de cette année mérite des félicitations, car bien qu'il y a eu diminution dans le nombre, la majorité des nouveaux arrivés étaient de bons colons.

Il est arrivé dans ce district durant la dernière saison un bon nombre de Scandinaves, que j'ai pu placer d'une manière satisfaisante. Ils sont comme d'ordinaire un élément très désirable, et bien qu'en règle générale ils apportent peu de fortune avec eux, ce sont des gens des plus industriels, qui apprennent vite la langue anglaise, se conforment aux lois et aux institutions du pays, et deviennent des citoyens utiles. C'est un fait remarquable et plaisant en même temps qu'un grand nombre de ces gens qui étaient auparavant enclins à rester dans la ville ont vu l'avantage de prendre des terres et de se créer un chez-soi. Plusieurs des Scandinaves qui sont arrivés dans ce district durant cette saison et la dernière sont allés rejoindre leurs compatriotes cet été dans les colonies établies dernièrement près de Warren, Bruce-Mines et Echo-Bay, dans l'Ontario, tandis que d'autres s'en sont allés au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest.

Dans le cours de la saison j'ai reçu un assez grand nombre de bonnes lettres de la part de colons scandinaves qui avaient bien réussi, et que j'ai pu faire reproduire dans les journaux scandinaves publiés en Canada et patronisés par le département pour les faire distribuer dans la mère-patrie, en outre d'en envoyer des éditions à M. Swanson, agent du département dans les États de l'Est, ainsi que dans certains quartiers où je considère qu'il peut en résulter quelque bien.

J'ai distribué le reste des circulaires norvégiennes-danoises imprimées en octobre 1894 pour cette année, environ 7,000 exemplaires, ainsi que le reste de l'édition suédoise pour la même année, 1,500 exemplaires en tout. En outre, environ 2,500 exemplaires du *Handy Interpreter*, quelques 2,000 exemplaires du manuel suédois, et à peu près le même nombre des brochures danoises-norvégiennes ont été distribuées par mon entremise; aussi quelques 2,500 circulaires imprimées par le département destinées aux États-Unis, de même qu'une quantité considérable de feuillets scandinaves distribués Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, et chaque semaine un nombre par la considérable du *Scandinavian Canadian* de Winnipeg, et du *Danebrog* d'Ottawa, deux journaux qui me sont d'un grand secours pour mes travaux dans l'intérêt de l'immigration.

De visiteurs personnels qui sont venus à ce bureau durant la saison la plus occupée, pour avoir des renseignements, j'en ai reçu de 20 à 30 par jour de diverses nationalités, que j'ai tous essayé de satisfaire en leur donnant les renseignements les plus récents, les plus complets et les plus corrects.

Les autres différents devoirs se rapportant à mon bureau ont reçu ma meilleure attention.

J'ai visité, au commencement de l'année, en obéissance aux instructions reçues du département, un grand nombre d'enfants envoyés par les institutions de charité d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse, qui ont été placés dans les districts environnants,

savoir :—dans la ville d'Ottawa, les comtés de Carleton, Renfrew, Lanark, Russell, Prescott et Nipissingue et les districts de Parry-Sound, dans la province d'Ontario, et les comtés de Pontiac et Ottawa dans la province de Québec. Je puis dire avec assez de certitude qu'à peu d'exceptions près on a pris grand soin à choisir et à placer ces enfants, en autant que je les ai trouvés presque tous dans des familles très confortables, où ils sont élevés pour devenir des membres utiles à la communauté.

Durant mon tour d'inspection, j'ai remarqué que le pays progressait constamment. Depuis que j'avais eu occasion de visiter les mêmes comtés auparavant, il y a eu un nombre considérable de maisons en brique et en pierre d'une qualité supérieure de construites, ainsi que d'excellentes granges et autres bâtisses extérieures en bois. De nouveaux villages ont surgi le long des lignes de chemins de fer, tandis que les villes et villages plus anciens s'améliorent rapidement,—de fait le pays paraît assez prospère partout où j'ai passé.

La demande de garçons de ferme n'a pas été aussi considérable durant cette saison que les années précédentes, et les gages n'ont pas été aussi élevés, la raison principale en étant le grand nombre d'hommes qui durant l'hiver et la première partie de la saison sont venus ici des Etats-Unis par suite de l'état de dépression que subissaient les affaires dans ce pays. Beaucoup de ces gens qui avaient été sans emploi durant des mois aux Etats, s'offraient dès leur arrivée ici à des taux très peu élevés, quelques-uns même pour leur pension et leur logement seulement, n'étant que trop heureux d'obtenir de l'ouvrage à n'importe quelles conditions. Les demandes qui m'étaient faites, nonobstant ce que ci-dessus, pour des hommes expérimentés en agriculture, étaient suffisantes pour me permettre d'obtenir pour les nouveaux venus des emplois avantageux. Les apparences pour l'année qui vient indiquent qu'il y aura une demande active de garçons de ferme habiles, principalement d'hommes non mariés.

La demande de journaliers ordinaires, je regrette de le dire, n'a pas été très active cette année. La demande pour cette classe de travailleurs diminue apparemment chaque année, et je ne pourrais pas consciencieusement conseiller à un grand nombre de cette classe de se diriger vers nos parages.

Les arrivées de servantes ont été tout à fait insuffisantes pour répondre à la demande. Toutes filles fortes jouissant d'une bonne santé, dressées aux travaux de la tenue d'une maison en général, qui arriveraient ici en aucun temps, recevront un bon accueil, et seront assurées d'un emploi immédiat et rémunérateur. Il y a place dans ce pays pour un grand nombre de filles intelligentes, bien dressées, de bon caractère, désireuses d'accepter du service comme domestiques, et de gagner une honnête existence.

Les artisans en général ne devraient pas venir ici en grand nombre, et il n'y a aucun besoin quelconque d'hommes de professions et de commis, et conséquemment, ils ne devront recevoir aucun encouragement à émigrer dans cette partie du pays. Ce fut avec la plus grande difficulté que j'ai réussi à placer quelques jeunes gens cette année comme commis ; d'autres de la même catégorie ont dû accepter toute espèce d'emplois légers qui se présentaient, tels que palefreniers, messagers, garçons d'hôtels, etc., etc.

J'ai grand plaisir à déclarer que la santé générale des immigrants qui sont venus sous mes soins était exceptionnellement bonne, et qu'il n'y a eu qu'une couple de cas de maladie qui aient requis des soins médicaux ou une place à l'hôpital.

Confiant que tous mes efforts à remplir les devoirs qui m'incombent à la satisfaction du département et dans le meilleur intérêt de l'immigration rencontreront votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,

ALFRED AKERLINDH,

Agent d'immigration du gouvernement.

N° 7.

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. C. F. HERBERT, CI-DEVANT AGENT
VOYAGEUR D'IMMIGRATION À NORTH-BAY, ONTARIO.

“ Durant l'accomplissement de mes devoirs comme agent-voyageur d'immigration à North-Bay, Ontario, vous avez cru nécessaire d'utiliser mes services durant les mois de février, mars et avril, où les affaires concernant l'immigration sont tranquilles, pour l'inspection de 71 enfants pauvres qui avaient été envoyés au Canada par différentes sociétés philanthropiques en Angleterre. Je reçus donc instruction le 28 janvier dernier, de partir sans délai, et d'aller m'enquérir personnellement de ces 71 enfants, dont vous m'aviez procuré les noms et les adresses, ainsi que des formules imprimées à remplir, et d'envoyer personnellement au département un rapport sur chaque enfant que j'aurais visité, m'ordonnant particulièrement de prendre des renseignements minutieux, de donner une désignation complète du nom et de l'âge de l'enfant, de l'agence d'où il venait, le nom des gens qui les auraient amenés, aussi le nom et l'adresse du patron, le caractère général de la famille où l'enfant était placé, et si l'enfant paraissait surchargé de travail de toute façon, ou si son travail convenait à ses forces et à son âge, de sa santé, et si l'enfant montrait quelque symptôme de maladie héréditaire,—aussi, si l'enfant assistait aux offices religieux ou à l'école du dimanche (*Sunday School*), de la manière générale avec laquelle l'enfant est traité, la date de la visite, etc., etc. Conformément à vos instructions, je partis de North-Bay le 2 février, et je commençai la visite de ces enfants, qui avaient été confiés à des familles dans les comtés de Halton, Wellington, Grey, Waterloo, Wentworth, Lincoln et Niagara, Welland, Monk, Haldimand, Brant, Norfolk, Oxford, Huron, Middlesex, Elgin, Bothwell, Kent et Bruce. Presque tous ces enfants ont été amenés par les agents du Dr Barnardo, Mlle Rye, W. J. Pady, et la *Marchmont Home*, et leur âge varie de 8 à 16 ans, à l'exception de quatre qui avaient moins de huit ans.

“ Je suis content de dire que sur ces 71 enfants j'en ai trouvé 68 jouissant d'une santé parfaite, et au physique complètement développés pour leur âge respectif. La mesure de leur tête donnait une grosseur ordinaire et bien faite. La taille et la mesure de leur poitrine montraient un complet développement, les cheveux bien nourris, les dents au complet, les ongles des doigts bien formés, et dans la plupart des cas leur peau claire et moite, et n'indiquant aucun symptôme apparent de maladie héréditaire. J'ai été heureusement surpris de rencontrer un lot d'enfants aussi intelligents, gais et d'aussi bonnes dispositions, et le caractère que leur ont donné leurs patrons respectifs était très satisfaisant. J'ai aussi trouvé les enfants bien vêtus, et je les ai presque tous trouvés dans de bien meilleures maisons que les miens avaient été. Tous ces enfants assistent à l'église ou à l'école du dimanche (*Sunday School*), lorsque la température le permet, et les plus jeunes assistent aux écoles, toute la journée ou partie du jour.

“ Des arrangements convenables et raisonnables sont pris pour que chaque enfant soit gardé jusqu'à l'âge de 18 ans, les plus âgés recevant des gages suivant leur capacité. Chaque enfant paraissait anxieux de me dire en particulier dans quelle bonne maison il se trouvait, et le bienveillant traitement qu'il recevait. Conséquemment, il faut donner beaucoup de crédit aux sociétés philanthropiques en Angleterre pour le choix d'aussi bons sujets pour en faire des citoyens canadiens, et je ne puis trop priser les précautions qui paraissent avoir été prises par les directeurs de ces refuges dans Ontario pour avoir choisi, parmi un aussi grand nombre de demandes, des maisons aussi confortables et des patrons aussi bienveillants pour ces 71 enfants, et les patrons paraissent tous être satisfaits que le gouvernement ait envoyé un inspecteur pour apprendre le genre de traitement que recevaient les enfants.

Ministère de l'Intérieur.

“ J'ai trouvé que Mlle Rye, au Refuge de Niagara-on-the-Lake, prenait la plus grande précaution possible pour placer ses petites filles, vu que sur le très grand nombre des demandes reçues, il n'y en avait que peu qui pouvaient être satisfaites. Mlle Rye m'a assuré qu'elle n'avait pas eu beaucoup de difficulté avec ses filles, ce qui était dû à deux causes : la première, que des précautions avaient été prises en Angleterre de n'envoyer que des filles jouissant d'une bonne santé, fortes et de bonnes dispositions, et en second lieu, qu'elle prend de grandes précautions non seulement pour assurer des maisons confortables, mais aussi d'être parfaitement satisfaite que la directrice du Refuge possède des dispositions bienveillantes et le désir de répandre l'instruction. De telles précautions, dit Mlle Rye, donnent généralement des résultats satisfaisants, et préviennent des difficultés. Mlle Rye fait une visite, ou correspond avec chaque fille une ou deux fois durant l'année, et lorsque quelque changement devient nécessaire sans qu'il y ait de la faute de l'enfant ou de la maîtresse, elle insiste pour que l'enfant s'en retourne au Refuge de Niagara-on-the-Lake.”

N^o 8.

RAPPORT DE M. J. M. McGOVERN.

(AGENT-VOYAGEUR D'IMMIGRATION.)

PORT-ARTHUR, 31 octobre 1895.

M. H. H. SMITH,
Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg, Man.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mes opérations, avec quelques détails concernant l'immigration dans les provinces de l'ouest, et autres matières pour les dix mois expirés le 31 octobre 1895.

INSPECTION DES ENFANTS ÉMIGRÉS.

Dès le commencement de l'année, j'ai reçu instruction de faire une inspection des enfants émigrés qui avaient été placés par les soins du Refuge Barnardo et autres dans différentes parties de la province d'Ontario. Cette lettre d'instructions contenait une liste de quelques soixante et dix enfants, indiquant les endroits et le nom des gens où ils avaient été placés. Je suis parti d'ici de bonne heure en février pour commencer mon travail, qui m'a obligé à beaucoup voyager par convois de chemins de fer et en voiture, ce qui a duré deux mois.

MÉTHODE D'INSPECTION.

J'obtenais de chaque enfant aussi bien que du patron ou gardien des informations recueillies avec soin et j'envoyais au département un rapport des principaux faits dans chaque cas. Lorsque l'inspection fut terminée, je fis un rapport général de mon travail, ainsi qu'au sujet de cette classe d'immigrants et du travail des maisons de refuge, qui ont été favorablement reçues par le département.

DEVOIRS ORDINAIRES, VOYAGES AVEC LES IMMIGRANTS.

Je suis retourné à Port-Arthur au mois d'avril pour reprendre mes fonctions ordinaires. Comme il avait été décidé que je devais voyager autant que possible avec les immigrants en route pour les provinces de l'ouest, j'ai de suite commencé à faire le trajet entre Port-Arthur et Schreiber, ce qui m'obligeait de partir d'ici à 6 h. a.m. et à revenir à 10 h. p.m. J'ai fait ce trajet trois ou quatre fois par semaine, allant à Schreiber à la rencontre de tous les trains qui amenaient quelques immigrants, et en les accompagnant sur de longs parcours je pouvais leur donner toute l'assistance et tous les avis possibles. Je faisais soigneusement l'inspection de tous les autres convois entre Port-Arthur et Fort-William, et je donnais une attention particulière à tous les passagers immigrants, ou au futurs colons.

APPROVISIONNEMENT ET MESURES SANITAIRES.

Des arrangements ont été faits avec soin pour que les immigrants fussent capables de se procurer les repas et les provisions nécessaires durant leur transport, à des taux raisonnables, et aussi qu'il y eut approvisionnement abondant de bonne eau à bord des convois, que les wagons fussent tenus en bon état de propreté, et bien ventilés, ce qui est important pour empêcher que quelque maladie n'éclate parmi des gens qui peuvent être prédisposés aux maladies après la réclusion d'un voyage océanique.

Ministère de l'Intérieur.

PRÉCAUTIONS POUR EMPÊCHER LES MALADIES.

On a soigneusement surveillé tout signe de maladie contagieuse, et on n'a épargné aucun effort dans l'accomplissement de tous les devoirs, de manière que les gens pussent comprendre que le gouvernement était anxieux qu'ils reçussent les meilleurs soins et les meilleurs avis.

ATTENTION SOIGNÉE DE LA PART DES FONCTIONNAIRES.

L'attention et la considération témoignées par les officiers et les employés du chemin de fer canadien du Pacifique pour le bien-être et le confort des immigrants de passage, méritent une mention spéciale. Ces employés prennent un vif intérêt dans tout ce qui peut bénéficier aux immigrants, surtout M. McNicol, l'agent général des voyageurs, qui donne une attention spéciale à cette classe de voyageurs, et les préposés aux convois montrent par leur manière d'agir qu'ils comprennent l'obligation d'avoir beaucoup d'égards pour des gens parmi lesquels un grand nombre ne connaissent rien des manières et des coutumes de ce pays.

QUELQUES RETARDS ET QUELQUES AMÉLIORATIONS POSSIBLES.

Un nombre considérable d'immigrants trouvent à redire, quelques-uns d'une manière très prononcée, des retards occasionnés à Montréal, qui, comme vous le savez probablement, sont causés par l'arrivée des paquebots quelques fois le samedi, et fréquemment le dimanche, ce qui oblige les passagers à attendre jusqu'au lundi pour un convoi. D'après les arrangements actuels, ceci paraît être inévitable, mais il est à espérer que la compagnie va décider de faire circuler un convoi chaque jour à la prochaine saison, vu que l'immigration va tellement augmenter que la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique va pouvoir expédier les immigrants par un convoi spécial, ce qui est décidément la meilleure manière de voyager pour des immigrants étrangers. Si ceci ne pouvait avoir lieu, ne serait-il pas possible et désirable que ceux qui désireraient sauver les dépenses d'hôtel pussent rester dans la bâtisse de l'immigration, à Québec, jusqu'à ce qu'ils soient capables de prendre un convoi direct pour le lieu de leur destination? Si ces gens étaient informés qu'ils pourraient avoir ce privilège, ce serait un moyen d'empêcher bien des plaintes.

BONNE CLASSE D'ARRIVANTS.

Il est satisfaisant de remarquer que l'immigration de la dernière saison se composait d'une classe très désirable, appartenant à des gens intelligents et courageux, dont un bon nombre avaient des moyens suffisants pour s'établir confortablement, et dont la grande majorité deviendraient indubitablement de bons colons. J'ai appris que certains partis et certaines familles possédaient de forts montants d'argent, et d'après de bonnes informations je considère que le montant d'argent apporté cette année proportionnellement à la quantité des arrivées a été plus considérable que jamais auparavant.

SANTÉ DES IMMIGRANTS.

La santé générale des arrivants a été exceptionnellement bonne. A l'exception d'une couple de cas de rougeole au commencement de la saison, il y a eu absence complète de maladies contagieuses, et les quelques autres cas de maladies ont été comparativement de peu d'importance.

LA DEMANDE DE LA MAIN-D'OEUVRE.

La demande de la main-d'œuvre dans le voisinage de Port-Arthur a été très limitée, l'offre étant considérable, si ce n'est pour les servantes, pour lesquelles il y a tou-

jours une forte demande. Il y a eu des désappointements, et jusqu'à ce qu'il y ait une amélioration sensible dans les affaires en général, il ne serait pas désirable pour la classe des journaliers d'émigrer ici, vu qu'ils ne trouveraient pas d'emploi à des taux rémunérateurs.

NOMBRE RESTREINT DES ARRIVÉES. CE QUI EN EST CAUSE.

Le nombre des immigrants qui sont arrivés en destination des provinces de l'ouest a causé du désappointement, vu qu'au commencement de la saison il y avait toutes raisons de s'attendre à une forte immigration. On avait fait des efforts tout particuliers pour s'assurer des classes de colons les plus convenables, les affaires s'amélioreraient sensiblement, et les nombreux moyens d'attraction offerts auraient dû amener un bien plus grand nombre de gens. En causant avec les immigrants de la meilleure classe, j'ai appris que la croyance générale dans les pays étrangers était que les affaires étaient très mauvaises en Amérique, ce qui est interprété comme comprenant le Canada aussi bien que les Etats-Unis, et que ce sentiment, combiné avec les idées exagérées concernant la rigueur de la vie de la prairie, où l'on suppose le climat très sévère, constitue une des principales raisons pour le peu d'immigration dans le Nord-Ouest canadien. C'est un fait bien connu que durant les temps de dépression générale le mouvement de l'émigration n'est pas considérable, et prenant toutes choses en considération on peut dire sans crainte que le résultat de la saison dernière est aussi satisfaisant que l'on pouvait s'y attendre raisonnablement.

ESPÉRANCE D'UNE IMMIGRATION PLUS CONSIDÉRABLE.

Il y a indubitablement lieu de s'attendre à une plus forte immigration à l'avenir, vu que la moisson splendide de la dernière saison au Manitoba et les Territoires devra contribuer puissamment à faire connaître les grandes ressources naturelles du pays, et convaincre les gens les plus sceptiques que les obstacles provenant du climat ne sont pas sérieux.

La grande quantité de bestiaux exportés cette année, portée à au delà de quarante milles têtes, sans compter ceux qui ont été expédiés dans l'est pour la consommation locale, de même que le succès obtenu dans la fabrication du beurre et du fromage, et les dispositions évidentes de porter plus d'attention à la culture mixte, vont ensemble contribuer à faire connaître le pays plus favorablement, ce qui aura pour résultat une augmentation considérable dans le nombre des colons désirables.

GRAND NOMBRE DE GARÇONS DE FERME.

Les deux excursions que la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a faites dans le mois d'août ont eu beaucoup de succès. Plus de six mille personnes, parties surtout d'Ontario, ont profité des bas prix du passage, et il y avait parmi ces gens de quatre à cinq mille garçons de ferme qui se dispersèrent dans différentes parties de l'ouest pour prendre part et aider à faire cette splendide récolte. Quand on considère que ce grand nombre d'hommes n'a pas répondu à l'offre, on peut se faire une assez juste idée du montant de la main-d'œuvre requise pour cette grande moisson.

RÉSULTATS HEUREUX DE CES EXCURSIONS.

Il est difficile d'évaluer le bien que ces excursions peuvent produire en répandant parmi les habitants des vieilles provinces une connaissance approfondie du pays de l'ouest, et par là porter ceux qui sont décidés à faire un changement, surtout parmi les jeunes gens, à se diriger au Manitoba ou aux Territoires plutôt que vers la république voisine.

Ministère de l'Intérieur.

J'ai conversé avec un grand nombre d'excursionnistes qui sont revenus au mois dernier. Ils parlent hautement du pays, et disent qu'un nombre considérable d'entre eux y sont restés, et que beaucoup d'autres y retourneront au printemps pour s'y fixer.

CORRESPONDANCE ET AUTRES OCCUPATIONS À PORT-ARTHUR.

J'ai porté une attention soignée à la quantité considérable de correspondance, comprenant beaucoup de lettres de demandes de renseignements auxquelles j'ai répondu avec soin. Le petit nombre d'immigrants qui sont restés ici ont reçu toute l'aide nécessaire à réjoindre leurs amis et à se procurer de l'ouvrage. On a pris bien soin des propriétés de l'agence, à se conformer aux instructions reçues, et à bien remplir tous les devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. McGOVERN.

N° 9.

RAPPORT DE M. B. L. BALDWINSON.

(Agent islandais.)

WINNIPEG, 31 octobre 1895.

M. H. H. SMITH,
Commissaire des terres fédérales et d'immigration,
Winnipeg.

MONSIEUR,—En conformité des instructions contenues dans une lettre-circulaire envoyée de votre bureau le 28 septembre dernier, j'ai l'honneur de vous expédier mon treizième rapport annuel sur l'immigration et la colonisation islandaise.

PEU D'ARRIVÉES D'ISLANDE.

Je ne puis qu'être très bref sur ce chapitre, pour la simple raison que durant la présente année il n'y a à faire rapport d'aucune immigration, si ce n'est que cinq personnes seulement sont venues au Canada de ce pays dans le cours de l'été dernier, tandis que trente-trois Islandais sont venus ici des États-Unis, et un de la Norvège, faisant en tout trente-neuf personnes.

Quand l'on considère le succès qu'ont obtenu mes efforts à promouvoir l'immigration islandaise au Canada durant les huit années écoulées de 1886 à 1893, intervalle pendant lequel on peut dire que j'ai eu presque tout le contrôle des affaires de l'immigration islandaise, et pendant lequel j'ai amené et fait établir dans ce pays pas moins de 5,637 personnes, ou une moyenne de 708 âmes par année, il est quelque peu difficile de se rendre compte du fait que durant deux courtes années cette immigration soit tombée à cinq âmes.

CAUSES DE LA DIMINUTION.

Il est évident qu'il doit exister une raison pour cette excessive décroissance sur la quantité des premières années, et on doit supposer qu'elle est attribuable à plusieurs causes, parmi lesquelles on peut indiquer :—

1. La dépression industrielle et commerciale qui a existé au Canada depuis les trois dernières années.

2. Simultanément avec la dépression commerciale qui a existé au Canada, il est arrivé que les temps sont devenus réellement bons en Islande durant les deux dernières années. Les deux principales industries de ce pays, celles de faire la pêche et d'élever des animaux, ont été des plus rémunératives, et toutes les classes de la société ont éprouvé un degré de prospérité qui, dit-on, n'a été surpassé en aucun temps dans le siècle présent. C'est ce qui a produit le résultat en question quant à l'émigration, savoir, que dès que les gens réussissent chez eux, ils n'éprouvent plus la nécessité ni le désir de se séparer de leurs demeures et de leurs anciennes liaisons, et de courir la fortune dans un pays étranger et comparativement inconnu. Le désir des gens à émigrer ou à changer leurs conditions présentes diminue toujours en proportion que la prospérité augmente chez eux.

3. Les classes des travailleurs et des domestiques en Islande ont reçu leur émancipation de par la loi dans les deux dernières années. Il y avait une loi statutaire en Islande qui a toujours été strictement mise en force jusqu'à ce qu'elle fut rescindée par un acte du parlement en 1894, par laquelle toute personne âgée de plus de seize ans était obligée de faire en terme légal, ce qui pourrait être appelé un stage légal (*legal abode*) d'une année à partir du 14 avril de chaque année. Cela signifiait que les classes de domestiques devaient s'engager pour un an d'avance au service de

quelque fermier ou propriétaire de maison. En d'autres mots, ils se trouvaient forcés par la loi à être constamment au service de quelque propriétaire à tels gages qu'ils pouvaient obtenir. Ce système procurait autrefois à un bon domestique de \$20 à \$35, et à une servante de \$5 à \$10 pour 365 jours de service, et avec de tels gages ces domestiques devaient se vêtir du mieux qu'ils pouvaient. On voit par là que le peuple a été tenu dans un véritable servage, et était très mécontent de son état. Lorsque cette loi fut rescindée en 1894, les classes auxquelles elle s'appliquait devinrent libres de gagner leur vie partout, et de toutes manières qui leur convenaient. Il en est résulté que les gages haussèrent de suite, et que ces gens gagnent maintenant beaucoup plus chez eux qu'ils n'ont jamais pu faire auparavant, ce qui fait qu'ils sont contents de rester chez eux sous le nouvel ordre de choses. Ils aiment bien mieux leur pays maintenant qu'ils ne le faisaient sous l'ancien régime. C'est une des raisons qui les rend moins désireux de quitter leur pays maintenant qu'autrefois.

4. Dans mon rapport de l'année dernière, je mentionnais le fait que le gouvernement n'avait fait aucun effort cette année là pour promouvoir l'immigration d'Islande au Canada. Je puis en dire autant cette année. Personne n'a été envoyé dans le pays dans le but d'encourager l'émigration depuis l'automne de 1892; ce qui n'est pas la moindre raison de la diminution dans le nombre d'immigrants. Il n'est pas plus possible de s'assurer d'une bonne classe d'immigrants d'aucun pays sans un travail actif et bien dirigé dans le pays d'où doivent venir les immigrants, que d'obtenir une bonne récolte sans une préparation convenable du sol d'où l'on veut tirer un bon rendement.

5. En s'inspirant des lettres reçues d'immigrants et de colons mécontents, la presse d'Islande a été très ardente à décrier le Canada. Les journaux de ce pays ont fait circuler que non seulement la main-d'œuvre était rare et les gages minimes, mais aussi que la misère régnait véritablement parmi les classes pauvres et les derniers arrivés ici, ce qui devait nécessairement être le partage de tous ceux qui s'aventureraient à émigrer dans ce pays. Un de ces journaux, le printemps dernier, a fait un appel au gouvernement islandais d'aider à rapatrier tous les colons islandais qui étaient mécontents du Canada, et qui voudraient s'en retourner à leurs anciens foyers, pressant eux-mêmes leurs compatriotes d'aider au mouvement. De semblables appels au public ont naturellement eu pour effet de détourner de leurs projets ceux qui auraient eu l'intention d'émigrer.

J'ai été informé d'une manière croyable que dans le cours de l'été qui vient de finir, que les officiers publics d'Islande avaient réussi à convaincre un parti peu considérable d'émigrants qui étaient rendus au port de leur embarcation à Reykjavik, en destination du Canada, de s'en retourner à leurs domiciles. Ceci ne serait pas arrivé s'il y avait eu un agent de préposé à s'occuper de l'intérêt de ces gens.

Je ne puis terminer cette partie de mon travail sans exprimer le regret que le gouvernement ait jugé à propos de discontinuer l'année dernière la publication du *Landneminn* (*Le Colon*). C'était un journal mensuel exclusivement dévoué à l'immigration et aux intérêts canadiens. Il en était expédié 3,000 exemplaires chaque mois, avec un des principaux journaux du pays. Le journal parvenait dans les familles et rendait d'excellents services, et gagnait la faveur de ses lecteurs à chaque édition. J'espère sincèrement qu'avec le retour de la prospérité dans ce pays, le gouvernement reprendra la publication de ce journal avec la prochaine année.

IMMIGRATION ISLANDAISE VENANT DES ETATS-UNIS.

Nous avons reçu, comme je l'ai déjà dit, 33 personnes des Etats-Unis durant la dernière saison. Ce nombre représente environ un dixième de ceux que nous aurions reçus si le gouvernement avait été en état de faire quelques dépenses pour s'assurer de la venue comme colons de ceux qui m'avaient informé par une quantité de lettres reçues dans les mois de mars et d'avril derniers qu'ils désiraient venir s'établir avec leurs familles dans le Nord-Ouest du Canada. Je n'ai aucun doute que si un agent intelligent et actif avec été envoyé au Dakota-Nord et au Minnesota dans ce temps-là, il aurait réussi à amener un fort parti de bons colons. Les établisse-

ments islandais dans ces Etats sont déjà complètement colonisés, et ceux qui ne peuvent pas y trouver de terres convenables qu'à des prix exorbitants, ne seraient que trop heureux de profiter des avantages de prendre des homesteads dans ce pays, s'ils étaient convenablement encouragés à le faire.

Les quatre-vingt-dix jours de quarantaine que les bestiaux sont requis de faire malgré que le gouvernement se charge de tous les frais de cette quarantaine, a été depuis des années l'obstacle principal qui a entravé la bonne émigration de ce pays-là. J'ai toujours été d'avis, et je le suis encore, qu'on devrait apporter beaucoup plus d'attention, et en conséquence faire les frais nécessaires, à encourager l'émigration des Etats au Canada qu'on ne l'a fait par le passé. Les étrangers font de meilleurs colons après y avoir passé quelque temps, avoir appris l'anglais, s'être habitués au pays, et avoir acquis de l'expérience en agriculture, que lorsqu'ils viennent directement de leur pays natal. En outre, après avoir vécu aux Etats-Unis, ils viennent généralement ici avec un nombre suffisant d'animaux sur pied, d'instruments aratoires, et munis de fonds, pour rembourser et davantage le pays de tous frais qu'il pourrait faire pour les amener ici.

COLONISATION.

Sous ce titre je puis réitérer avec un regain d'emphase ce que je disais dans mon rapport de l'année dernière, à savoir, que les diverses colonies d'Islandais établies dans cette province et les Territoires du Nord-Ouest sont dans des conditions satisfaisantes et prospères.

Je n'ai eu l'occasion de visiter personnellement aucune des colonies, sauf celle de Gimli, sur la rive occidentale du lac Winnipeg, dans le cours des quatre dernières années, mais je reçois des correspondants qui vivent dans les différents établissements des nouvelles particulières qui me portent à croire qu'il se fait des progrès constants chez les colons, à quelques exceptions près. Chaque année de travail ajoute quelque chose non seulement à l'âge et à l'expérience, mais aussi à la richesse du colon individuellement.

Il y a présentement au moins dix colonies d'Islandais dans le Nord-Ouest canadien, sans parler du noyau d'une colonie établie dans la vallée d'Okanagan, C.-B. La plus ancienne et la plus peuplée est celle de Gimli, dont l'existence remonte à 1876. Elle compte environ 1,500 habitants qui ont en quelque sorte conservé le mode de vie qu'ils avaient dans leur pays natal; ils font la pêche et l'élevage du bétail. La colonie a fait très peu de culture de grains dans le cours des dernières années. Cet été, cependant, a été signalé par un changement sensible pour le mieux sous ce rapport. Au printemps un grand nombre de colons ont essayé de cultiver le blé sur une plus grande échelle qu'ils ne l'avaient fait dans le passé. Ils se sont procuré du bon blé de semence grâce à l'obligeance de M. Eggert Oliver, marchand de Gimli et cultivateur d'expérience de la colonie d'Argyle. Sous sa direction l'essai a été couronné de succès, et nombre de morceaux de terre ont donné un rendement de 40 boisseaux l'acre d'un bon blé dur n° 1. On a également fait avec un bon succès la culture de l'avoine et de l'orge. Il a donc été démontré que le sol de la colonie, une fois dépouillé des broussailles et convenablement drainé, est très propre à la culture du grain. Mais comme le marché le plus proche pour le grain qu'on peut cultiver dans cette colonie ne se trouve qu'à Selkirk-ouest, soit à une distance de 40 milles, sans chemin de fer, les colons seront dans l'obligation de donner leur grain à manger à leurs animaux. Le marché d'animaux de cette colonie devient chaque année plus important et plus profitable. Les colons vendent à de bons prix tous les animaux qu'ils peuvent élever. Le grain qui se cultive dans la colonie peut s'utiliser à engraisser les animaux destinés au marché, et ceci devra se traduire par un surcroît d'abondance pour les colons.

Les bâtiments que l'on trouve dans cette colonie ont toujours été assez bons, mais chaque année ajoute à leur stabilité et à leur apparence, et l'on voit maintenant les maisons en troncs d'arbres céder rapidement la place à de bonnes habitations confortables, construites avec un bois fabriqué dans la colonie. Il existe une scierie dans la colonie, propriété de deux colons, et qui est maintenant en exploitation depuis des années. Ceci permet aux colons d'avoir le bois à bas prix.

Il y a deux églises avec un ministre résident, et dix écoles conduites par des instituteurs islandais. Les colons ont aussi la propriété de deux bateaux à vapeur qu'ils exploitent, dont l'un est constamment occupé à faire le transport des marchandises entre la colonie et l'extérieur, et *vice versa*. Le gouvernement fédéral a construit cet été un magnifique quai à Huansa, au centre de la colonie. La grande commodité et la valeur considérable de cette construction se réaliseront à mesure que la population grandira et que le commerce augmentera; et l'on doit espérer que le gouvernement jugera à propos de construire un quai semblable à Gimli, où l'on en a grand besoin, et sans lequel le village ne peut guère dépasser les proportions, qu'il a actuellement.

En dernier lieu je dirai, relativement à cette colonie, que ceux qui vivent sur la Grosse-Ile, dans le lac Winnipeg, ont un service postal on ne peut plus misérable, leur courrier ne leur arrive que deux fois par mois. Depuis des années ils demandent un service hebdomadaire, et m'est avis qu'après une résidence de vingt années dans la colonie, le gouvernement devrait leur accorder cela sans retard.

COLONIE D'ARGYLE.

La colonie d'Argyle date de 1881 et compte 900 habitants. C'est la colonie la plus jeune et cependant la plus progressive et la plus riche de toutes les colonies islandaises, et, je puis ajouter sans danger, de toutes les colonies étrangères dans le Canada occidental. L'établissement au point de vue du développement vigoureux et de la stabilité est véritablement "Canadien". Lorsque je visitai la colonie en 1890 je fis un rapport détaillé sur son état, mais, pour votre information, j'extrai ce qui vient du dernier rapport d'un monsieur qui a visité l'établissement pour le compte du gouvernement provincial. Il dit: "La moisson à la colonie islandaise, est excessivement bonne, le rendement moyen du blé est de 35 boisseaux à l'acre, tandis que celui de l'avoine et de l'orge a été de 50 et 30 boisseaux à l'acre respectivement. Le rendement des racines et des légumes est en proportion de celui du grain. La gelée a fait très peu de mal dans la colonie, et tout son blé est classé n° 1 dur. Un grand nombre de ces cultivateurs islandais ont calculé leur affaire de telle sorte qu'ils peuvent faire reposer leurs champs à blé tous les trois ou quatre ans. Tous leurs travaux agricoles se font avec soin et ils apportent une attention particulière en n'achetant que du bon blé pour les semences. L'expérience leur a enseigné qu'il est plus profitable d'avoir moins grand de terre en culture et que cette terre soit travaillée avec soin que d'avoir des champs plus étendus mais préparés avec indifférence. Il est généralement reconnu que les cultivateurs islandais obtiennent un rendement plus considérable par acre et d'une meilleure qualité que les cultivateurs du pays qui vivent à côté d'eux. L'attention qu'ils portent à leurs animaux est absolument semblable à celle qu'ils ont pour leurs champs de blé. Leurs chevaux, leurs bestiaux, leur moutons, leurs porcs et leurs volailles sont ce qu'il y a de mieux. A l'exposition agricole qui s'est tenue à Baldur le 5 courant, nombre de cultivateurs ont exposé leur animaux et tous ont reçu des prix. Le plus grand nombre ont obtenu des premiers prix pour ce qu'ils exposaient. Il s'en suit que ces cultivateurs peuvent maintenant obtenir et ils obtiennent les meilleurs prix pour tout ce qu'ils ont à vendre. Ils ont vendu un nombre considérable de bestiaux et de porcs dans le cours de l'année, et chaque année ils vont continuer ainsi. Deux frères qui cultivent en société dans la colonie disent qu'ils espèrent pouvoir vendre à l'avenir, chaque année, des bestiaux et des porcs pour \$300 ou \$400, sans diminuer le nombre actuel de leurs troupeaux. Ceci ne serait rien de remarquable si ces deux frères ne s'occupaient que de l'élevage des animaux; mais ils s'occupent également de la culture du grain, et ils ont vendu à même la récolte de cette année 5,120 boisseaux de blé de la meilleure qualité, 1,750 boisseaux d'avoine, 150 boisseaux d'orge, et 1,300 boisseaux de seigle, pour ne rien dire des pommes de terre et d'autres légumes.

"Malgré le bas prix du blé, on peut affirmer sans dangers que les cultivateurs de la colonie d'Argyle pourront éteindre toutes leurs dettes avec la moisson de blé de cette année.

"La colonie a fait de rapides progrès dans le cours des quatre dernières années. Leurs champs de blé sont beaucoup plus étendus aujourd'hui qu'alors, et partout

dans la colonie de bons bâtiments ont été érigés. Leurs chemins ont été améliorés à ce point que c'est maintenant un plaisir que d'y passer en voiture."

Il est inutile de dire que la plupart des cultivateurs de cette colonie ont plus qu'un quart de section. Un bon nombre en ont deux et trois, et quelques-uns quatre et cinq. Un des colons a mille acres. Chaque quart de section dans la colonie vaut de \$600 à \$3,000. Plus de 20 cultivateurs ont moissonné cet automne de 5,000 à 7,000 boisseaux de blé chacun, et la valeur de cette moisson sera, en moyenne, d'au delà de \$2,500 par individu, au prix actuel du marché. Ils évaluent leurs terres d'après leurs moyens de production, en se basant sur l'expérience des années passées.

D'après ce mode d'évaluation chaque quart de section de terre arable pour le blé vaut parfaitement \$2,000.

Lorsque nous considérons que le plus ancien de ces colons est venu planter ici sa tente il y a à peine quatorze ans, et que tous sont arrivés pauvres, ayant en moyenne \$104 par famille, et sans connaître les travaux de la ferme; et que grâce à leur industrie intelligente ils ont réussi à convertir les collines désolées des Cypres en un jardin d'abondance, obtenant ainsi leur prospérité actuelle et ajoutant à la richesse du pays, il me semble que leur exemple ne peut manquer de s'imposer à l'admiration et au respect de tous les esprits droits. Ils ont clairement prouvé qu'ils sont une classe de colons bien dignes des efforts qu'on a faits pour les faire venir dans ce pays s'y établir. Et que l'on sache aussi que ceux qui restent en Islande valent absolument ceux qui sont venus au Canada.

LA COLONIE DU LAC-PLAT.

La colonie du Lac-Plat, sur la rive est du lac Manitoba, est dans un état assez prospère. Les colons, au nombre d'environ cinquante familles, font en grande partie de l'élevage. Winnipeg leur offre un marché facile pour leurs animaux et leurs autres produits, et malgré leur désappointement de ne pas voir, comme ils l'espéraient, le chemin de fer de la Baie-d'Hudson traverser leur pays, ils espèrent en un avenir prospère et semblent satisfaits des succès obtenus jusqu'aujourd'hui.

LA COLONIE DU DAIM-ROUGE.

La colonie du Daim-Rouge, dans l'Alberta, compte trente-six familles toutes venues du Dakota-nord. Elles y sont depuis six ans. Elles n'avaient pas beaucoup de moyens pour commencer. Les colons se livrent surtout à l'élevage, ce pourquoi cette colonie est prospère. Le nombre de leurs animaux se répartit en moyenne comme suit: une vingtaine de bestiaux, deux ou trois chevaux, vingt moutons, quelques pores et des volailles, par famille. Ils ont aussi un assortiment complet d'instruments aratoires. Ces colons sont contents d'Alberta, et croient fermement en l'avenir de leur pays d'adoption.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Généralement parlant, je dirai que les Islandais ont traversé la crise bravement beaucoup mieux que certains colons d'autres nationalités dans ce pays. Leur progrès est continu et général, qu'ils soient établis sur des fermes ou employés à d'autres travaux dans les villes et villages de notre province et des Territoires. Quant à mes travaux personnels durant les dix derniers mois, je puis dire qu'ils ont été exécutés à peu près comme ceux de l'année dernière. Le volume de la correspondance a baissé, on n'a reçu que 370 lettres, et l'on en a expédié 403. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'on n'a pas eu à s'occuper de nouveaux immigrants ni à communiquer avec eux, aussi par le fait que depuis le commencement de mai dernier, soit dans le cours des derniers six mois, j'ai été tous les jours occupé à notre bureau, et que je n'ai pu m'occuper de cette partie du service de l'immigration qu'à mes moments de loisir, le matin et le soir, avant et après mon travail au bureau.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

B. L. BALDWINSON,

Agent islandais.

N° 10.

RAPPORT DE M. HUGO CARSTENS.

(FONCTIONNAIRE ALLEMAND.)

BUREAU FÉDÉRAL D'IMMIGRATION,

WINNIPEG, MANITOBA, 31 octobre 1895.

A. M. H. H. SMITH,

Commissaires des terres fédérales.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport sur l'immigration allemande qui a passé par Winnipeg dans le cours des dix mois expirés le 31 octobre 1895.

STATISTIQUE.

Le nombre total d'immigrants qui sont passés entre mes mains, ainsi que le démontre l'état marqué "A" ci-annexé, dans le cours de ces dix mois, a été de 977, qui, par pays, se répartissent comme suit : 769 Allemands, 108 Hongrois, 43 Polonais, 27 Slaves, 9 Bohémiens et Roumaniens, 8 Suisses, 5 Hollandais et 9 Juifs. Sur ce nombre 384 venaient de Russie, 290 d'Allemagne, 157 d'Autriche-Hongrie, et 146 des Etats-Unis; ils ont été distribués comme suit : Au Manitoba, 423; dans l'Assiniboine, 176; dans l'Alberta, 339; dans la Saskatchewan, 37, et la Colombie-Britannique, 2.

Bien que ces chiffres accusent une diminution sensible dans le nombre total comparé aux années précédentes, et une diminution considérable dans l'immigration venant de la Russie et de l'Autriche, il y a eu une augmentation sensible dans le nombre d'immigrants venus de l'Allemagne proprement dite, augmentation qui s'élève à peu près à 125 pour 100.

ABSENCE DE MENNONITES.

Un fait étrange est que, dans le cours de cette campagne, il n'est pas venu en Canada un seul Mennonite de la Russie ou de l'Allemagne.

DE BONS ET DE SOLIDES COLONS.

A quelques exceptions près, tous ces immigrants étaient des agriculteurs, et d'une bonne catégorie. D'après des notes prises en faisant l'échange et l'escompte de traites aux banques ici, je constate que ces immigrants ont apporté dans le pays environ \$40,000 en espèces.

Environ 70 pour 100 de ces immigrants se sont immédiatement établis sur des terres, et les autres ont pris, pour le moment, de l'emploi dans le Manitoba pour augmenter leur capital. Sur le nombre de ces nouveaux arrivés, plusieurs Allemands qui travaillaient sur les réserves des Mennonites au Manitoba depuis un an ou deux, ont aussi pris des terres à leur compte le printemps dernier.

CAUSE DE LA DIMINUTION DE L'IMMIGRATION.

La diminution de l'immigration, surtout en ce qui en a trait à ma division, peut, je crois, s'expliquer par l'insuccès partiel des récoltes l'année dernière dans certaines colonies allemandes, et par le mauvais état général des affaires, et conséquemment à

la rareté de l'ouvrage, ce qui a empêché les colons d'ici de faire venir leurs amis au Canada ou même de leur conseiller de le faire pour le moment.

La preuve s'en trouve dans le fait que presque tous mes immigrants, cette année, venaient de nouvelles régions d'où nous n'avions pas l'habitude d'en recevoir, tandis que les pays où nous avons puisé la masse de notre immigration dans le pas-é ne nous ont envoyé cet été que très peu d'immigrants vers notre Nord-Ouest canadien.

Dès qu'une amélioration se fera sentir dans ces choses, on peut s'attendre à voir l'immigration progresser, vu que, surtout, les conditions qui nécessitent et forment l'émigration de Russie, d'Allemagne et d'Autriche s'accroissent de plus en plus.

ALLEMANDS DES ETATS-UNIS.

Le mouvement des Allemands des Etats-Unis ici n'a pas atteint les proportions que j'espérais, mais je comprends qu'un bon nombre d'entre eux sont venus par la ligne du Saut-Sainte-Marie et le littoral du Pacifique à Alberta, et m'ont ainsi échappé; d'un autre côté l'on doit se rappeler que le ministère n'a pas fait d'efforts particuliers pour avoir des Allemands des Etats-Unis, tandis que d'autres nationalités ont des agents spéciaux qui travaillent dans ce but, quoique les Allemands soient plus nombreux que les autres et feraient, je crois, d'aussi bons colons.

CORRESPONDANCE.

La correspondance de cette division du service a donné lieu à 718 lettres qui ont été expédiées et à 673 lettres qu'on a reçues; j'ai expédié en outre 500 paquets de cartes et de brochures, soit un total de 1,891 dans le cours des dix derniers mois.

On a reçu un plus grand nombre de demandes de renseignements que par le passé sur le Manitoba et le Nord-Ouest; elles provenaient pour la plupart d'une bonne classe et de régions absolument nouvelles; ce qui prouve que le Canada est de plus en plus connu sur le continent comme champ propice à l'immigration.

COLONIES.

Depuis mon dernier rapport quelques colonies nouvelles se sont établies dans l'Alberta-nord, et celles qui s'y trouvaient déjà se sont augmentées sous tous rapports; de même aussi les deux colonies fondées en 1894 au nord de Gladstone et au nord de Beauséjour, au Manitoba, ont vu leur population augmenter; mais les anciennes colonies de l'Assiniboia n'ont fait que peu de progrès cet été.

Il y a maintenant en tout environ 52 colonies allemandes distinctes, soit deux aux Manitoba et le reste dans les Territoires; elles comportent 2,300 familles représentant une population de 10,000 âmes qui a en culture environ 45,000 acres de terre et possède 3,500 chevaux, 20,000 bestiaux et 3,000 moutons.

Toutes les colonies font des progrès matériels constants et s'assimilent rapidement aux conditions de leur pays d'adoption. Elles ont déjà en nombre suffisant leurs écoles publiques, qui sont bien fréquentées, ce qui prouve que les colons désirent que leurs enfants apprennent l'anglais. Mais partout les colons désirent en même temps que leurs enfants apprennent parfaitement, outre l'anglais, leur langue maternelle, l'allemand; et j'espère que lorsque demande en sera faite, le gouvernement du Nord-Ouest permettra que lorsque la majorité des contribuables ou des syndics le désireront, l'allemand soit enseigné dans les écoles publiques après une certaine heure dans l'après-midi, ou à certains jours dans la semaine, et que des dispositions soient prises pour que les instituteurs de ces écoles subissent aussi des examens en allemand. On se rappellera que dans les chiffres qui précèdent relativement aux colonies, ne sont pas comprises les deux grandes réserves mennonites du Manitoba-sud, non plus que les Allemands qui vivent à la ville ou çà et là d'un bout à l'autre du Manitoba.

Ministère de l'Intérieur.

MOISSONS.

Les nouvelles des moissons des différentes colonies ne sont pas aussi favorables cette année qu'on aurait pu le désirer, attendu que la gelée a fait beaucoup de mal cet été. Il en est particulièrement ainsi pour les colonies de l'Alberta au sud d'Edmonton et pour les établissements dans l'Assiniboïa, tandis que les colonies situées au nord-ouest et au nord-est d'Edmonton ont presque complètement échappé à l'atteinte de la gelée et que celles du Manitoba n'en ont souffert en aucune façon.

TRAVAIL.

Au printemps et au commencement de l'été l'ouvrage était rare et on a éprouvé des difficultés à placer ceux qui ne connaissaient rien en fait de travaux agricoles où qui refusaient d'accepter ce genre de travail; d'un autre côté il n'y avait pratiquement pas de difficulté à trouver de l'emploi sur les fermes pour tous ceux qui le désiraient et étaient en état de faire la besogne et voulaient accepter les salaires d'alors. Sous ce rapport les réserves mennonites sont un appoint considérable pour les immigrants allemands qui cherchent du travail, vu que les hommes seuls ou les familles y trouvent toujours de l'ouvrage.

TRAVAIL DE L'ANNÉE.

Outre la correspondance dont j'ai parlé plus haut, et les soins qu'il a fallu porter aux immigrants, j'ai cru de mon devoir de tout faire en mon pouvoir pour l'avancement de mes compatriotes dans ce pays-ci, qu'ils fussent de nouveaux arrivés ou d'anciens colons, et en ce faisant j'espère avoir mérité votre approbation. J'ai accompagné le professeur Oleskow, d'Autriche, comme guide et interprète dans l'intérêt de l'immigration, lors de son voyage à travers le Manitoba, le Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, en août et septembre; et dans le cours du présent mois j'ai visité de nouveau les colonies de la région d'Edmonton, ce dont des rapports détaillés vous sont déjà parvenus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HUGO CARSTENS,
Fonctionnaire allemand.

État de l'immigration allemande dans le cours des dix mois expirés le 31 octobre 1895.

1895.	ADULTES.		Enfants au-dessous de 12 ans.		DISTRIBUTION.						PAYS.									DE				Total.
	Hommes.	Femmes.	Total.	Total.	Manitoba.	Assiniboia.	Alberta.	Saskatchewan.	Colombie-Britannique.	Allemands.	Hongrois.	Polonais.	Slaves.	Bohémiens et Roumains.	Hollandais.	Suisses.	Autri.	Autriche.	Allemagne.	Russie.	Etats-Unis.			
																						Hommes.	Femmes.	
Janvier.....	18	10	47	19	26	4	17			37	1	8	8						12	8	22	5	47	
Février.....	3	1	9	5	9					8									8			1	9	
Mars.....	40	16	93	37	38	9	26			64	4	23	8						10	2	34	47	93	
Avril.....	48	28	132	56	46	22	58			122	7	3			2				35		61	36	132	
Mai.....	92	80	330	158	106	47	131	6	1	267	8	2	4	5	1	8			132	64	100	34	330	
Juin.....	36	28	95	31	25	27	43			33	22	18	22		2				15	54	24	2	95	
Juillet.....	55	36	141	50	99	10	32			120	10	6	2	2	2	1			26	18	91	6	141	
Août.....	30	14	56	12	39	15	2			51	2	2	1	2					34	5	11	6	56	
Septembre.....	20	7	41	14	28	2	11			35	5	5							18	6	12	5	41	
Octobre.....	18	9	33	6	7	20	1	4	1	32	1	5								29	4	4	33	
Totaux.....	360	223	977	388	423	176	339	37	2	769	108	43	27	9	5	8	9	187	290	384	146	977		

HUGO CARSTENS,
Fonctionnaire allemand.

Ministère de l'Intérieur.

N^o 11.

RAPPORT DE M. JOHN W. WENDELBO.

(FONCTIONNAIRE SCANDINAVE.)

BUREAU FÉDÉRAL D'IMMIGRATION,
WINNIPEG, 2 novembre 1895.

A M. H. H. SMITH,
Commissaire des terres fédérales et d'immigration,
Winnipeg, Manitoba.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'immigration scandinave qui, en destination du Nord-Ouest, est passée par Winnipeg, dans le cours des dix mois expirés le 31 octobre 1895.

ARRIVÉES.

Le nombre total de Scandinaves qui ont passé par Winnipeg dans le cours des premiers dix mois de 1895 a été de 683 âmes.

DISTRIBUTION DES IMMIGRANTS.

Sur le nombre qui précède 42 ont pris des terres dans le Manitoba, 354 dans les Territoires du Nord-Ouest et 109 dans la Colombie-Britannique. Cent-soixante-treize vivent dans les villages ou travaillent sur les chemins de fer.

DIMINUTION ET SES CAUSES.

Si je mets les chiffres de mon rapport actuel en regard de ceux de mon rapport pour les dix mois de 1894, l'on constate une diminution dans l'immigration scandinave qui a passé par cette ville, diminution appréciable, bien que très faible dans les circonstances, que l'on peut attribuer aux causes qui suivent.

1^{re} Le mauvais état du commerce et la rareté de l'ouvrage dans le cours de l'hiver et du printemps dernier, ont empêché nos colons scandinaves d'ici d'aider à l'immigration au Canada, et en conséquence il ne s'est guère envoyé un seul billet de passage acquitté aux pays scandinaves durant l'été.

2^{me} L'immigration des Etats-Unis au Nord-Ouest est en grande partie sortie des Etats du midi et de l'Ouest, et en conséquence c'était, pour un bon nombre d'entre eux, une route plus directe d'entrer en Canada par la ligne du Saut-Saint-Marie *via* North-Portal; il s'en est suivi que, tout en sachant bien qu'un bon nombre sont arrivés par cette ligne, je ne pourrais en tenir compte, mais je suis convaincu que s'ils eussent passé comme autrefois par Winnipeg, le rapport aurait accusé une augmentation au lieu d'une diminution.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'immigration scandinave vers le Canada occidental n'a guère compté jusqu'en 1887, lorsque à cette époque arrivèrent 336 personnes environ, ainsi que l'atteste mon rapport comparé de 1894; à compter de cette époque un mouvement d'immigration continué bien que varié s'est établi, se ressentant d'une année à une autre de la somme d'ouvrage et du chiffre des salaires que l'on pouvait obtenir en Canada. Les premiers immigrants scandinaves qui arrivèrent au pays sortaient plutôt des classes ouvrières que des classes agricoles, de sorte qu'à part le travail de leurs bras ils n'arrivaient qu'avec très peu de capital. Malgré tout, la plupart se sont tirés d'affaire, et bon nombre se sont disposés à demander à l'agriculture leur subsistance.

Il faut admettre que très peu de cultivateurs scandinaves aisés ne songent jamais à émigrer, cependant un léger groupe des émigrants des deux dernières campagnes ont apporté avec eux un assez bon capital pour commencer leur établissement, et

presque tous les Scandinaves venus des Etats-Unis étaient assez bien outillés en instruments aratoires.

PERSPECTIVE POUR L'AVENIR.

Les Scandinaves sont maintenant établis en petites colonies dans tout le Nord-Ouest canadien, et bien qu'une région puisse subir des revers dans le cours d'une certaine année, d'autres prospèrent, et grâce à leur influence on peut raisonnablement s'attendre à voir grossir la population scandinave dans ce pays. La nouvelle de l'abondante moisson dont ce pays a été béni cette année devra aussi grossir considérablement l'immigration scandinave l'année prochaine. Vu l'espoir que l'on a de voir un regain de prospérité s'établir dans ce pays, je suis convaincu qu'il y aura de l'ouvrage en abondance, et j'ai bon espoir de pouvoir satisfaire les nouveaux immigrants à cet égard, et en annonçant généreusement le Nord-Ouest, on peut s'attendre à une plus forte immigration dans les classes agricoles.

ÉTABLISSEMENTS.

N'ayant personnellement visité aucun des établissements scandinaves depuis deux ans, il m'est impossible de dire exactement dans quelles conditions ils se trouvent, mais d'après les renseignements qui me sont arrivés je suis porté à croire que presque tous les établissements de l'est ont eu d'assez bonnes moissons, et la plupart sont bien satisfaits. Malheureusement, tous, ou presque tous les Scandinaves de l'Alberta, ont eu des récoltes manquées, et ce qui plus est, les incendies de prairie ont détruit chez certains d'entre eux tout ce qu'ils avaient, laissant nombre de familles dénuées de tout pour l'hiver prochain.

La colonie norvégienne de Bella-Coola, en Colombie-Britannique, a vu sa population s'augmenter de 90 âmes en 1895; et l'on dit cette population très heureuse et très satisfaite, une soixantaine de maisons confortables ayant été érigées dans le cours de l'hiver et du printemps derniers. Mais l'étendue du défrichement a dû être nécessairement restreinte, à cause de la nature du pays, qui est tout recouvert d'une forêt épaisse. On a fait, pour l'hiver prochain, le projet de grandes améliorations, telle que la construction d'une fabrique de conserves et d'une scierie. Déjà les colons réalisent de jolies recettes à la pêche, et ils sont tous apparemment satisfaits de l'avenir qui les attend.

OUVRAGE.

Dans tous le cours de l'hiver et du printemps dernier il a été très difficile d'obtenir de l'ouvrage dans ce pays; de fait l'ouvrage a été plus rare le printemps dernier que je ne l'ai vu dans le cours de mes dix-sept années d'expérience ici. Cependant la classe de journaliers scandinaves qui cherchaient de l'ouvrage à leur arrivée à Winnipeg convenait très bien au pays, et, mis en contraste avec les immigrants d'autrefois, ils acceptaient plus volontiers l'état des choses du moment, prenant tout ouvrage qu'on leur offrait et acceptant de bonne grâce les maigres salaires que les cultivateurs offraient généralement au printemps. Lorsqu'un peu plus tard l'on eut le présage d'une riche récolte, l'ouvrage devint immédiatement abondant à de bons salaires, de sorte que les derniers arrivés trouvèrent en abondance de l'ouvrage qui les attendait.

CORRESPONDANCE.

L'on a reçu 363 lettres et l'on en a expédié 447, plus 263 paquets de cartes et de brochures. Dans cette correspondance on s'est appliqué à faire voir les avantages qu'offre le Nord-Ouest canadien aux cultivateurs scandinaves, et j'ai personnellement la certitude que ceci a contribué beaucoup à amener ici un grand nombre de bons colons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN W. WENDELBO,

Interprète scandinave.

N° 12.

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. G. PH. CLOUTIER.

“ N'ayant eu l'avantage de visiter aucune des colonies françaises depuis les trois années et demie que je suis dans le bureau d'immigration, je ne puis vous donner à leur égard tous les renseignements que vous pourriez désirer. Néanmoins, grâce à la correspondance que j'ai eue avec les colonies et les renseignements que j'ai recueillis de diverses personnes qui les ont visitées, je puis dire qu'en général les colons sont satisfaits.

“ Bien que le nombre des immigrants français et belges soit moindre cette année que l'an dernier, l'on devra remarquer que ceci est compensé par la somme de capital qu'ont apporté ici ceux qui sont venus. Presque sans exception ces colons avaient suffisamment d'argent pour leur établissement. Même ceux qui sont venus au pays pour travailler à la dernière moisson se trouvent dans une situation très satisfaisante; certains d'entre eux sont déjà placés sur des *homesteads* dans la région du lac Dauphin, d'autres se sont établis dans les paroisses françaises de la vallée de la rivière Rouge, et d'autres enfin attendent au printemps prochain pour se placer.

“ Dans le cours des derniers dix mois j'ai reçu 233 lettres demandant des renseignements, surtout sur les avantages généraux de cette partie du Canada, et j'ai envoyé des lettres, des brochures et des cartes aux correspondants et à ceux que m'ont indiqués les nouveaux colons à leur arrivée à Winnipeg.”

N° 13.

RAPPORT DE M. R. L. ALEXANDER.

(AGENT VOYAGEUR D'IMMIGRATION SUR LE CHEMIN DE FER CALGARY ET EDMONTON.)

CALGARY, 1^{er} novembre 1895.

A. M. H. H. SMITH,
Commissaire des terres fédérales.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les dix mois expirés le 31 octobre 1895.

VOYAGES.

Dans le cours de cette période, j'ai fait 84 voyages entre Calgary et Edmonton, outre quelques courses à certains points intermédiaires; de sorte que j'ai parcouru 35,150 milles en chemin de fer. J'ai aussi beaucoup voyagé en voiture dans les parties que je n'avais pu atteindre autrefois, ce qui m'a obligé de faire 670 milles en voiture; de sorte j'ai pu non seulement visiter nombre de nouveaux colons, mais aussi me mettre au courant d'une étendue considérable du territoire non colonisé, obtenant ainsi des renseignements importants et utiles, qui me serviront énormément pour renseigner ceux qui désirent avoir des terres.

LES MOISSONS DANS L'ALBERTA.

Les moissons, prises dans leur ensemble, ne sont pas aussi bonnes que celles de l'année dernière. La récolte de paille a été très considérable, mais le temps frais qui a régné tout l'été et la surabondance des pluies dans certaines régions ont fait que le grain a continué à pousser sans mûrir; il s'en est suivi qu'une quantité considérable a été surprise par la gelée, qui est survenue beaucoup plus tôt que depuis plusieurs années, avec la conséquence que bien que la récolte de paille ait été énorme, le rendement du grain a été beaucoup au-dessous de la moyenne. Le grain qui a le plus souffert est celui qui avait été semé sur les terres plus neuves, de même aussi le grain qui a été semé plus tard, ce qui, pour les nouveaux colons, constituait la plus forte partie de leur récolte. D'un autre côté, le grain semé sur les terres plus anciennes et mieux cultivées, et partant, plus tôt, a échappé.

La récolte des racines dans toute la région est bonne et le rendement considérable.

CULTURE VARIÉE.

Dans le cours de mes voyages en voiture, j'ai été très heureux de voir que plus que jamais les colons sont imbus de l'idée de faire de la culture variée, et l'augmentation du nombre des bestiaux, des moutons, des porcs et des volailles sur les home-steads est très perceptible.

ÉTABLISSEMENTS DE SALAISONS.

L'élevage des porcs se fait sur une échelle beaucoup plus considérable que par le passé, l'établissement de salaisons à Calgary et à Edmonton a créé un marché considérable pour les porcs.

BEURRERIES, ETC.

Le nombre des beurrieres et des fromageries augmente, et dès que les colonies auront une population plus dense on établira dans tout le pays ces industries, qui sont si à désirer et dont on a tant besoin.

Ministère de l'Intérieur.

FOIRES.

Le 26 septembre, j'ai assisté à la foire de Lacombe. Le 3 octobre, j'ai assisté à la foire d'Innisfail, et le 10 du même mois j'avais le plaisir de me trouver à la foire tenue à Daim-Rouge, et j'ai été heureux de voir les améliorations sensibles sur les années passées qui se sont accomplies dans les animaux de toutes sortes, chevaux, bestiaux, moutons et porcs, tous représentés en grand nombre, et bon nombre d'entre eux étaient des animaux de race. Le beurre et le fromage exposés à toutes ces foires étaient particulièrement bons. Les racines étaient aussi excellentes. A la foire d'Innisfail, le poids réuni de six navets de Suède, qui ont obtenu le premier prix, était de 108 lbs; un de ces navets pesait 23 lbs et mesurait 40 pouces de circonférence.

LA RÉGION DES BUTTES-DU-CASTOR.

Le 13 et le 14 juillet, je suis allé à la région des Buttes-du-Castor, et j'en ai profité pour aller voir un certain nombre de colons de ce pays, parmi lesquels se trouvaient plusieurs personnes de Parry-Sound. Ces colons vont bien et ils sont satisfaits du pays et de leurs progrès.

PROGRÈS DU PAYS.

Comme par le passé, dans le cours de mes voyages en voiture pour me rendre aux colonies reculées et aux terres non colonisées, j'ai dû passer par certains lieux que j'avais visités en 1893-94, et j'ai été très agréablement surpris des améliorations et des progrès sensibles que j'ai vus partout. Nombre de nouvelles habitations ont été construites, de même que des granges et d'autres dépendances. Des fermes ont été entourées de clôtures, et en nombre de lieux on a amélioré les chemins publics, ce qui donne au pays une meilleure apparence.

ÉCOLES.

Des arrondissements scolaires ont été et sont établis partout où il y a un nombre suffisant d'enfants pour leur donner droit à une école. Il se construit des écoles confortables et spacieuses, et à nombre d'endroits où les écoles n'étaient ouvertes qu'en été elles le sont maintenant toute l'année.

LES COLONS SONT GÉNÉRALEMENT SATISFAITS.

Dans le cours de mes conversations avec les colons, lorsque je leur ai demandé comment ils aimaient le pays et s'ils en étaient satisfaits, ils m'ont généralement répondu qu'en somme ils étaient satisfaits, malgré que cette année n'ait pas été bonne.

Prenez l'exemple de M. John Cleveland, colon qui vint du Nébraska à Lacombe en 1894. Il ne pouvait guère trouver de choses assez dures à dire contre le pays, et il était si mécontent qu'il décida de s'en aller dans l'Utah du Sud, où il avait des amis, dont les nouvelles élogieuses qu'ils donnaient du pays l'engagèrent à aller voir. Il partit donc le printemps dernier avec ses attelages et ses chariots et se rendit en voiture dans l'Utah, s'attendant à voir un "paradis terrestre", mais il était voué à la fatalité. Il trouva le pays si inférieur à celui-ci qu'il tourna bride et revint avec tout son même roulant à Lacombe, où il arriva il y a quelque temps, disant que dans le cours de son voyage il n'a rien vu qui puisse se comparer à la région de Lacombe, et, comme il le dit lui-même, il est ici "pour y rester".

DROITS DE DOUANE.

J'ai été d'une grande utilité pour le passage des effets des colons en douane. Porteur d'une commission de juge de paix pour les Territoires, je suis en mesure de recevoir leurs déclarations pour les documents nécessaires, je dépose ces documents et passe leurs effets en douane, ce qui épargne beaucoup de tracas et un peu d'argent aux nouveaux immigrants.

PROGRÈS DES VILLAGES.

Les villages situés sur la ligne du chemin de fer entre Calgary et Edmonton progressent constamment; et partout les colons peuvent se procurer les effets dont ils ont besoin, même dans les villages les plus modestes, à meilleur marché même que dans les centres plus considérables.

MOULIN ET ÉLÉVATEUR NEUFS.

On a érigé à Edmonton-sud un grand élévateur; et l'on a aussi construit un moulin à farine d'avoine qui sera bientôt en opération. Le 29 octobre, grâce à l'obligeance du contre-maître, j'ai visité l'établissement. Le moulin est muni de toutes les machines les plus récentes pour la fabrication de toutes les farines d'avoine. La capacité est de 50 barils par jour.

LES SAUVAGES DÉTRUISENT LES ŒUFS DE GIBIER.

Lors de ma visite chez les colons de nombreuses plaintes m'ont été faites de ce que les sauvages détruisent les œufs de canards sauvages et d'outardes, ce qui contribue beaucoup à rendre le gibier rare. Ne pourrait-on rien faire pour remédier à ce mal?

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

Ci-joint je vous envoie quatre tableaux:

Le tableau "A" indique le nombre de wagons venus des divers Etats et des autres provinces du Canada, le nombre de chevaux, de bestiaux, de moutons et de porcs, ainsi que leur valeur. Sur les 179 wagons, 131 venaient des Etats-Unis, soit, 37 du Minnesota, 30 du Dakota, 25 du Kansas, 14 du Nébraska, 11 du Washington, 5 de l'Iowa, 4 du Michigan, 2 de l'Idaho, 2 de l'Orégon et un du Wisconsin. Les autres 48 venaient des autres provinces du Canada.

Le tableau "B" indique le nombre de wagons, d'animaux et d'effets arrivés chaque mois, de même que le lieu d'où ils viennent et le lieu de destination. Le tableau "C" indique le nombre d'individus arrivés chaque mois et le lieu d'où ils viennent, le nombre d'adultes, d'hommes, de femmes et des enfants de moins de 12 ans, garçons et filles.

Le tableau "D" indique le nombre provenant de chaque Etat, le nombre provenant des Iles Britanniques, d'Europe et des provinces du Canada.

Dans le cours de l'été dernier bon nombre de colons sont venus en voitures, de sorte que je n'ai pu en tenir compte.

Des personnes demeurant aux Etats-Unis continuent de demander des renseignements sur l'Alberta en particulier, et j'ai répondu à toutes les lettres en donnant les informations requises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. L. ALEXANDER,
Agent voyageur d'immigration.

TABEAU A.

État indiquant le nombre de wagons d'animaux et d'effets de colons arrivés entre Calgary et Edmonton, durant les 10 mois expirés le 31 octobre 1895.

Nombre de wagons.	Provenance.	Animaux.				Valeur par charge de wagon.	Valeur des lots moins des que des char-		Valeur totale.	Observations.
		Chevaux.	Bestiaux.	Porcs.	Moutons.		\$	c.		
30	Dakota, E.-U.	156	28	16	158	28,150 00	3,550 00	31,700 00		
5	Iowa	38	4,900 00	900 00	5,800 00		
2	Idaho	20	2,000 00	2,000 00		
25	Kansas	143	22,650 00	5,200 00	27,850 00		
37	Minnesota	124	119	49	31,350 00	5,500 00	36,850 00		
4	Michigan	18	3	3,650 00	1,500 00	5,150 00		
14	Nébraska	52	32	10	14,100 00	5,350 00	19,450 00		
2	Oregon	5	1,450 00	250 00	1,700 00		
11	Washington, E.-U.	169	22	10,700 00	7,700 00	18,400 00		
1	Wisconsin	2	900 00	900 00		
	Autres États	125	40,725 00	40,725 00		
131	Total, États-Unis	727	307	111	158	119,850 00	70,675 00	190,525 00		
30	Ontario	83	30	17	11	29,550 00		
14	Manitoba	17	161	14	11,800 00		
4	Colombie-Britannique	11	5	2	3,650 00		
48	Total, Canada	111	196	33	11	45,000 00	45,000 00		
131	États-Unis, total	727	307	111	158	119,850 00	70,675 00	190,525 00		
48	Canada, total	111	196	33	11	45,000 00	45,000 00		
179	Grand total	838	503	144	169	164,850 00	70,675 00	235,525 00		

R. L. ALEXANDER,
Agent voyageur d'immigration.

CALGARY, 1er novembre 1895.

TABEAU B.

ÉTAT indiquant le nombre de wagons d'animaux et d'effets de colons arrivés durant les 10 mois expirés le 31 octobre 1895, entre Calgary et Edmonton.

Mois.	Nomb. de wagons.	Animaux.				Valeur.		Pays de provenance.				Destination.														
		Chevaux.	Bestiaux.	Moutons.	Pores.	Par chaque wagon.	Lots moins chers qu'une charge de wagon des E.-U.	Valeur totale.	Ontario.	Manitoba.	Colomb.-B.	Etats-Unis.	Total.	Edmont'n.	Leduc.	Wetask'n.	Lacombe.	B. Falls.	Red-Deer.	Innisfail.	Powden.	Olas.	Diidbury.	Total.		
1895.						\$ c.	\$ c.	\$ c.																		
Janvier.....	2	7	21	11	1,400 00	1,500 00	1,400 00
Février.....	8	31	40	5	6,550 00	7,050 00	8,050 00
Mars.....	31	138	178	38	28,600 00	33,150 00	35,650 00
Avril.....	71	302	50	63,500 00	6,000 00	98,650 00
13 Mai.....	14	53	22	12,750 00	2,950 00	18,750 00
14 Mai.....	10	88	22	12,750 00	2,950 00	18,750 00
15 Juin.....	7	46	151	25	9,600 00	7,750 00	14,000 00
16 Juillet.....	10	35	3	6,250 00	3,250 00	10,800 00
17 Août.....	8	30	3	7,550 00	3,425 00	13,125 00
18 Septembre.....	11	54	5	9,700 00	5,600 00	22,550 00
19 Octobre.....	17	89	10	15,950 00	5,600 00	22,550 00
Total.....	179	838	503	169	144	164,850 00	70,675 00	235,525 00	30	14	4	131	179	71	31	39	18	1	7	1	7	1	2	1	1	179

R. L. ALEXANDER,
Agent voyageur d'immigration.

CALGARY, 1er novembre 1895.

TABLEAU C.

État des immigrants arrivés durant les 10 mois expirés le 31 octobre 1895, entre Calgary et Edmonton.

Mois.	SEXES.				Total.	PROVENANCE.																	Total.													
	Hommes.	Femmes.	Garçons de moins de 12 ans.			Total.	Ontario.	Québec.	Nouveau-Brunswick.	Nouvelle-Ecosse.	Île du Prince-Edouard.	Colombie-Britannique.	Manitoba.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Galles.	Australie.	Belgique.	Danemark.	France.	Allemagne.		Norvège et Suède.	Russie.	États-Unis.	Terreneuve.	Chine.								
			Filles de moins de 12 ans.	Total.																																
1895.																																				
1 ^r Janvier	20	6	10	41	6	8	4	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1																	5	41	
1 ^r Février	41	13	5	68	8	4	3	5	3	1	9	1	1	1	1	1																		47	68	
1 ^r Mars	135	74	60	318	34	9	9	8	5	41	5	3	5	8	16	27	2																	226	318	
1 ^r Avril	343	142	122	606	99	9	9	9	5	29	15	55	22	4	1	1	2			1													417	606		
1 ^r Mai	148	69	72	360	21	8	5	5	5	1	3	15	22	2	2	3			1														148	360		
1 ^r Juin	122	42	25	266	10	2	2	2	2	3	9	9	15	2	2	3																	148	266		
1 ^r Juillet	92	42	51	225	32	2	2	1	1	5	2	9	4	4	2	1	18	3															3	225		
1 ^r Août	82	42	31	228	25	7	1	1	1	15	2	8	4	4	1	1	2																3	228		
1 ^r Septembre	83	31	25	225	18	7	1	1	1	12	15	8	10	5	5	1																		108	183	
1 ^r Octobre	61	46	45	198	12	12	12	12	12	22	22	1	6	1	1	1																		156	198	
Totaux	1,127	507	439	2,468	265	28	3	12	5	138	98	76	30	35	3	5	18	3	1	1	1	59	47	3	150	1,490	1	5						2,468		

R. L. ALEXANDER,

Agent voyageur d'immigration.

CALGARY, 1^{er} novembre 1895.

ÉTAT indiquant le nombre de colons entre Calgary et Edmonton de chaque Etat et province ou pays durant les dix mois finissant le 31 octobre 1895.

Etat.	Nombre.	Province ou pays.	Nombre.	Observations.
<i>Récapitulation.</i>				
Californie.....	12	Ontario.....	265	Canada..... 544
Colorado.....	3	Québec.....	28	Terreneuve..... 1
Connecticut.....	1	Nouveau-Brunswick.....	3	Iles Britanniques..... 146
Dakota.....	283	Nouvelle-Ecosse.....	12	Europe..... 282
Illinois.....	2	Ile du Prince-Edouard.....	5	Etats-Unis..... 1,490
Idaho.....	10	Manitoba.....	98	Chine..... 5
Iowa.....	51	Colombie-Britannique.....	133	
Indian Territory.....	2			
Kentucky.....	7	Total, Canada.....	544	Grand total... 2,468
Kansas.....	119	Angleterre.....	76	
Massachusetts.....	26	Irlande.....	30	
Michigan.....	74	Ecosse.....	35	
Montana.....	12	Pays de Galles.....	5	
Minnesota.....	300	Total, Iles Britanniques.....	146	
New-York.....	20	Terreneuve.....	1	
New-Jersey.....	5	Autriche.....	18	
Nébraska.....	134	Belgique.....	3	
Orégon.....	79	Danemark.....	1	
Ohio.....	9	France.....	1	
Pensylvanie.....	1	Allemagne.....	59	
Tennessee.....	4	Norvège et Suède.....	47	
Utah.....	1	Prusse.....	3	
Vermont.....	13	Russie.....	150	
Washington.....	273	Total, Europe.....	282	
Wisconsin.....	48	Chine.....	5	Une famille anglaise.
Wyoming, Territoire de.....	1			
Total, Etats-Unis.....	1490			

R. L. ALEXANDER,
Agent voyageur d'immigration.

CALGARY, 1er novembre 1895.

N^o 14.

RAPPORT DE L'AGENT DE MINNEDOSA.

(M. JOHN FLESHER).

MINNEDOSA, MANITOBA, 1^{er} novembre 1895.

Au Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que le nombre d'inscriptions admises dans cette région durant les premiers dix mois de 1895 accuse une heureuse augmentation sur celles de la période correspondante l'année dernière, et j'ai le plaisir de dire que les colons ont été récompensés par une abondante moisson. Au printemps et à l'été la végétation a été magnifique, et bien que les récoltes tardives aient souffert de la gelée, l'énorme rendement fera plus que les dédommager des pertes qui en sont résultées.

J'ai aussi le plaisir de signaler l'établissement d'un bon nombre de beurreries qui seront d'un avantage précieux pour les colons, en même temps qu'une source de recettes.

Les instruments aratoires ont considérablement allégi le dur travail que les cultivateurs étaient obligés de faire autrefois, et les beurreries vont soulager les femmes du travail de la baratte, travail fatigant et toujours renaissant. De plus, bon nombre de colons avaient des difficultés à se procurer les moyens convenables pour faire du beurre, sans lesquels il est impossible de faire un beurre de bonne qualité, mais la beurrerie surmonte cette difficulté et rapporte à ses patrons le meilleur prix pour le produit des vaches. De semblables avantages découleront de l'établissement de fromageries, dont les produits réalisent beaucoup d'argent pour le cultivateur. Il s'est expédié de cette station durant une courte période au delà de 50,000 livres de fromage. Le nombre des bestiaux qui s'est vendu et expédié de cette région prend de grandes proportions. Dans le cours des neuf mois expirés le 30 septembre plus de 5,000 bestiaux ont été vendus et expédiés.

Il est donc évident que, pour ce qui est de cette région, nos cultivateurs ne comptent plus sur la culture du blé uniquement, et qu'en faisant une judicieuse culture variée ils voient leur travail couronné de succès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN FLESHER,

Agent des terres fédérales.

N° 15.

RAPPORT DE L'AGENT DE BRANDON.

(M. W. H. HIAM).

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,

BRANDON, 1^{er} novembre 1895.

Au Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que le nombre d'immigrants qui se sont inscrits au bureau d'immigration à Brandon, dans le cours des derniers dix mois, est très faible, mais je n'ai pas de doute qu'il en est venu s'établir dans la région un bon nombre d'autres dont l'arrivée n'a pas été ainsi notée, et qui sont allés tout droit au lieu de leur destination parmi d'anciens amis et de parents.

Partout on se rejouit de l'énorme moisson dont le pays a été béni cette année, et les immenses récoltes de grain signalées de jour en jour auront incontestablement l'effet de stimuler à l'avenir l'immigration vers le Manitoba et le Nord-Ouest.

Les excursions inaugurées par la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique à l'époque des moissons ont été d'un grand secours pour nos cultivateurs, précisément à l'époque où l'on en avait beaucoup besoin, et partout très opportunes; il a dû en jaillir des avantages mutuels pour tous les intéressés. L'on affirme qu'un nombre d'hommes valides encore plus considérable auraient pu trouver de l'emploi pendant quelques mois s'il y en avait eu, attendu que le battage se continuera bien plus longtemps que d'habitude, et dans nombre de lieux il ne s'est guère fait de labours d'automne. Il est donc raisonnablement certain que dès que la terre sera prête le printemps prochain, on aura besoin d'un surcroît d'aide; mais en raison du bas prix du grain et des autres produits de la ferme il est évidemment impossible de consacrer beaucoup d'argent pour la main-d'œuvre, attendu que même après avoir fait une moisson aussi magnifique que l'est celle de cette année, et déduction faite des frais nécessités par la préparation du grain et son transport au marché, la marge des profits réels n'est pas assez grande pour autoriser cette dépense.

Pour les dix mois expirés le 31 octobre le nombre de *homesteads* accordés à ce bureau a été de 243, soit une diminution de 43 sur le nombre concédé durant la même période en 1894.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. HIAM,
Agent des terres fédérales.

N° 16.

RAPPORT DE L'AGENT INTÉRIMAIRE AU LAC-DAUPHIN.

(M. ROBERT GUNNE.)

LAC-DAUPHIN, MANITOBA, 1^{er} novembre 1895.

A M. H. H. SMITH,
Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour les derniers dix mois.

Les affaires de ce bureau ont considérablement augmenté, et cela à tel point qu'il a été nécessaire d'engager un aide. Les inscriptions à titre de homesteads faites dans le cours de cette période ont été de 234, et les ventes de terres ont été de 3.

En raison de l'intérêt général que l'on porte à cette partie de la province du Manitoba, si l'on en juge par les nombreuses lettres venant d'Europe et des États-Unis à son sujet, je crois que quelques remarques sur cette région ne sont pas hors de propos.

La région offre des avantages dignes d'attention et possède des qualités d'une valeur économique qui contribuent à rendre un pays prospère, et la seule chose qui manque maintenant est une population plus nombreuse pour développer ses ressources variées.

Le bois de construction et de chauffage abonde; il y a amplement de foin; le pays est bien arrosé de rivières et de cours d'eau dont la source se trouve dans les montagnes, ce qui assure une alimentation constante d'eau excellente, question d'une grande importance particulièrement pour ceux qui font l'élevage; le sol est d'une richesse dont la pareille est difficile à trouver et qu'il est impossible de surpasser.

Afin d'en donner une simple idée d'ensemble, l'on peut diviser la région en trois parties, savoir:

La région de la rivière à l'Ocre, qui comprend le pays entre la limite est du district et la première rangée de townships à l'ouest du lac Dauphin, que l'on peut appeler la partie des pâturages; la région de Dauphin, qui comprend le territoire entre la région de la rivière à l'Ocre et une ligne parallèle à la base des montagnes du Dauphin et des Canards, s'étendant à environ six milles de ces montagnes, ce qui constitue et représente plus particulièrement la partie agricole; et les plaines de Gilbert, entre la limite occidentale de la région de la Dauphin et les montagnes du Dauphin et des Canards, que l'on pourrait considérer comme plus propres à la culture variée.

Les éléments nécessaires à l'exploitation des industries que j'ai indiquées plus haut se trouvent tous dans les divisions mêmes, et cette exploitation dédommagera amplement quiconque aura la bonne fortune d'y acquérir une propriété. Les colons peuvent acheter du bois de construction à des prix très raisonnables, soit pour \$10 ou \$15 le mille pieds, attendu qu'il y a cinq scieries en marche dans la région, deux à la rivière à l'Ocre, deux au lac Dauphin et une aux plaines de Gilbert, alimentant ainsi les divers points et le territoire environnant pour ainsi dire à la porte même des colons.

Il y a un moulin à farine au lac Dauphin, et l'on est à construire à la rivière à l'Ocre un moulin à farine à rouleaux. M. Paul Wood fabrique du sel de bonne qualité à la pointe du Daim-Rouge, lac Winnipegosis. Je crois savoir qu'il donnera plus de développement à son industrie du moment que les moyens de transport lui permettront de mettre ses produits en concurrence au sel importé dans la province. La pêche, bien qu'encore dans son enfance, est destinée à devenir une industrie d'une

grande importance pour la région au point de vue du commerce. Les lacs abondent de poisson, et même avec les moyens primitifs qu'on emploie aujourd'hui, il se fait tous les ans un joli commerce de poisson, fournissant deux différentes colonies et à leur avantage un article de consommation à bon marché; il s'en exporte aussi une quantité considérable en hiver, la coutume étant de transporter le poisson gelé en traîneau jusqu'au chemin de fer pour de là l'expédier. Le poisson blanc est la variété principale dont on fait particulièrement le commerce.

L'on reconnaît de plus en plus les avantages qu'il y a à faire de l'élevage en même temps que de la culture, et cet automne les acheteurs de bestiaux ont versé entre les mains des cultivateurs et des bouchers de cette région de \$27,000 à \$28,000.

Il s'est fait une somme considérable d'arpentage cette année, et les arpenteurs me disent que les nouveaux townships qui ont été arpentés sont très propres à la colonisation. Il faut espérer que dans le cours de la prochaine campagne toutes les bonnes terres qui restent à arpenter seront subdivisées.

Les moissons, cette année, ont été exceptionnellement bonnes. Le rendement par acre dépasse de beaucoup celui des autres années. Les rapports qui nous arrivent du battage jusqu'ici semblent porter la moyenne, pour le blé, aux environs de 35 boisseaux à l'acre, pour l'avoine à 55 boisseaux, et pour l'orge à 30 boisseaux.

Dans mon dernier rapport j'ai parlé de la colonie de la rivière à la Fourche. Il y a entre le confluent de la rivière à la Fourche et de la rivière à la Mousse et le lac Winnipegosis une colonie de vingt ou vingt-cinq familles. D'après ce que j'ai pu apprendre elles sont satisfaites de leur situation, les terres sont très propres à l'élevage et à la culture variée.

Le 28 mai dernier j'ai concédé des *homesteads* à huit Canadiens venus du Dakota après y avoir vécu plusieurs années.

Un grand nombre d'autres du même Etat sont venus voir les terres dans le cours de l'été, et plusieurs d'entre eux ont planté leurs tentes sur le territoire non arpenté. L'on continue de recevoir des demandes de renseignements tant de cet Etat que des autres de l'Union au sujet de notre région.

En terminant, je ne puis manquer de signaler la nécessité d'un chemin de fer dans nos parages. L'époque est arrivée où la production dépasse de beaucoup les besoins locaux, et il est urgent de pourvoir aux moyens d'expédier le surplus. Au bas prix du grain actuellement, il est inutile de parler du transport de cet article en chariot. On peut en dire autant du commerce du bois, de même que de toute autre industrie qu'on pourrait exploiter. La situation se résume donc à cette conclusion paradoxale, à savoir, que bien que la région soit une des plus riches, c'est encore la plus pauvre, et à moins qu'on établisse des moyens de transport, restera stagnante, les colons abandonneront, et un mouvement rétrograde général s'établira.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT GUNNE,

Agent intérimaire des terres fédérales.

N° 17.

RAPPORT DE L'AGENT D'YORKTON.

(M. F. K. HERCHMER.)

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,

YORKTOWN, ASSINIBOIA, 31 octobre 1895.

Au Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire rapport sur le résultat général de l'immigration dans cette région durant les dix derniers mois.

Le nombre d'arrivées rivalise avec celui de l'année dernière, bien qu'il ne soit pas aussi considérable qu'on puisse l'espérer, et j'ai confiance que la compagnie accusera une augmentation sensible à mesure que les avantages de cette région se feront de plus en plus connaître, ce qui, je crois, devra bientôt arriver s'il faut en juger par le nombre et la qualité supérieurs des animaux expédiés chaque année, et par les magnifiques produits laitiers que la région exporte.

Sur les nouveaux immigrants arrivés durant la période en question une bonne partie étaient des Hongrois, venant d'Europe et des Etats-Unis, qui sont venus se joindre à une colonie de leurs compatriotes antérieurement établis dans les townships 23 et 24, rangs 5 et 6, à l'ouest du 2e méridien, où ils ont fait de bons progrès et donnent la preuve que ce sont de bons colons. La plupart d'entre eux ont apporté de l'argent, particulièrement ceux qui venaient directement de Hongrie; ils ont acheté argent comptant leur matériel roulant et un certain nombre de chevaux et de bestiaux, et l'un d'entre eux a fait l'acquisition d'une ferme améliorée tout près d'Yorktown.

On attend plusieurs autres familles cet automne, et leurs amis ont vu aux moyens de les loger; et les rapports favorables de cette année devront amener ici un nombre encore plus considérable l'année prochaine.

Tous les colons établis dans le cours de l'été dernier appartiennent à une classe supérieure, et la plupart ont assez d'argent pour s'installer sur un bon pied.

La campagne a été favorable en somme, bien que les gelées hâtives aient fait assez de mal au blé; mais comme ce grain ne fait pas le fond principal de la culture, je ne crois pas que les pertes pécuniaires soient considérables. La récolte de tous les autres grains, ainsi que des racines et des légumes, a été très abondante, et à en juger par les magnifiques échantillons exposés à la foire de l'automne, l'on porte chaque année de plus en plus d'attention aux jardins.

Le battage se fait le plus vite possible, mais vu les récoltes abondantes, la mise en meulon a retardé la plupart des cultivateurs, et il est encore impossible de donner le rendement moyen des divers grains; tout de même la production sera incontestablement considérable. Et quoique les marchés du grain se soient ouverts à de bas prix, on espère une hausse avant le printemps, et l'on s'attend à ce que les cultivateurs puissent faire face à leurs obligations.

Les éleveurs ont eu une très heureuse année, attendu que l'hiver dernier a été très beau, et que tous les animaux étaient en parfait état au printemps, ce qui a permis de préparer plus tôt que d'habitude pour le marché les animaux de boucherie; ceci, joint au fait que les mouches se sont faites rares durant l'été, a produit des animaux de choix qui se sont vendus à de bons prix, des jeunes bœufs se sont vendus à 3 et 3½ la livre sur pieds.

D'Yorkton seul il a été expédié plus de 1,500 bestiaux vers les marchés anglais et les marchés du Canada oriental, et le nombre que le chemin de fer a pris à d'autres

points de la région devra augmenter les chiffres de beaucoup. L'industrie de l'élevage augmente chaque année, et comme la qualité s'améliore étonnamment ce sera, je crois, avant longtemps la principale source de revenus.

Il s'est vendu quelques chevaux, bien que la plupart fussent pour les besoins locaux. Un colon qui retourne en Angleterre pour l'hiver a acheté un chargement de wagon de jeunes chevaux à grosses voitures qu'il compte vendre sur les marchés anglais, et si sa tentative réussit elle se répétera l'année prochaine.

Il s'est expédié d'Yorkton vers l'est deux wagons de moutons, et il en reste encore un bon nombre propres à vendre qui trouveront sans doute des acquéreurs durant l'hiver.

On a aussi expédié quelques porcs vers les marchés de l'est, et l'on en engraisse un bon nombre que l'on abattra avant l'arrivée des grands froids.

L'industrie laitière a été l'objet de plus d'attention que par le passé; une beurrerie en exploitation à Yorkton a fabriqué une quantité considérable de beurre de choix, un peu plus de 77 tonneaux, et cela en peu de temps, attendu que le printemps dernier la construction de l'édifice a été retardée. Environ 130 cultivateurs y donnent leur lait, ce qui représente un grand territoire; et ils ont facilement vendu leur produit argent comptant. C'est un système préférable à celui de la production domestique et il rapporte plus d'argent au producteur, de même qu'il enlève aux fermiers des colons une somme de travail considérable.

La production de cette beurrerie sera, sans doute, beaucoup plus considérable l'année prochaine, attendu qu'elle s'est faite une renommée pour un article supérieur et qu'elle a obtenu tous les principaux prix et les diplômes à l'exposition de Régina.

Une autre beurrerie située à Saltcoats a aussi réussi, mais je n'en ai pas de chiffres et de détails.

Deux fromageries ont fabriqué une quantité considérable de bon fromage, bien que toutes deux aient été exploitées sur une petite échelle cette année, l'une est à Saltcoats et l'autre au bureau de poste de Tetlock. L'on s'attend à ce que l'année prochaine elles s'agrandiront, vu que leur production a été profitable.

Les chemins ont été considérablement améliorés tant par le nivellement que par les ponts solides érigés sur les cours d'eau qui traversent les chemins principaux, et toutes les colonies ont maintenant un accès facile au chemin de fer et aux marchés.

Jusqu'ici les incendies de prairies ont peu ou point de dégâts, et la présence d'une patrouille de la police à cheval contribuera beaucoup à étouffer tout commencement d'incendie qui pourrait surgir.

Je suis heureux de dire que la santé a été bonne dans la région; nous n'avons pas eu d'épidémie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. K. HERCHMER,

Agent des terres fédérales.

N° 18.

RAPPORT DE L'AGENT INTÉRIMAIRE D'ESTEVAN, ASSINIBOIA.

(M. A. E. HETHERINGTON.)

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
ESTEVAN, 1er novembre 1895.

Al Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg, Manitoba.

MONSIEUR,—En résumant les travaux de mon bureau à l'égard de la région du Coteau dans le cours des derniers dix mois expirés le 31 octobre, il est nécessaire de prendre en considération le grand changement qui s'est opéré depuis quelques années dans l'agriculture et les profits à réaliser avec les produits de la ferme.

Les bas prix offerts pour tous les produits de la ferme ont eu l'effet d'empêcher d'acquérir des terres à un bon nombre de ceux qui en cherchent, et qui, dans des conditions ordinaires, auraient pris des *homesteads* et se seraient livrés à la culture. Il est très malheureux et très à regretter que l'établissement des excellents moyens de transport par chemin de fer dont jouissent maintenant le sud et l'ouest de cette région ait été suivi de deux étés d'une excessive sécheresse qui s'est fait sentir, non seulement ici, mais dans la plus grande partie du continent de l'Amérique septentrionale. Et ce qui a rendu la chose encore plus sensible dans cette partie fraîchement colonisée de l'Assiniboia de l'est, était le fait que la colonie était de date si récente et mal préparée à subir le siège de deux ou trois campagnes qui, chez certains colons, ne laissèrent absolument rien en fait de recettes pour la subsistance de la population qui venait à peine d'arriver.

Lorsque je dis que cette région a souffert plus que toute autre à cause de la sécheresse et de la dépréciation de la valeur de tous les produits agricoles, j'entends, naturellement, la partie occidentale voisine du Coteau du Missouri, d'où la région prend son nom. Je suis convaincu que si cette partie de la région eut été peuplée, il n'y a pas de sol qui, dans le pays, est plus productif avec des saisons pluvieuses ordinaires, ou qui produise un meilleur blé de qualité n° 1 dur. Il ne s'agit pour le cultivateur que d'acquérir un peu plus d'expérience et de comprendre davantage les bénéfices à réaliser en donnant au sol une culture meilleure et plus profonde, pour démontrer que cette terre possède tout ce qu'il faut et pour y amener une population qui en fera une des régions les plus florissantes et les plus prospères de tout le Nord-Ouest. C'est déjà la plus accessible à cause de ses moyens de transport par chemin de fer, la plus facile à travailler à cause de sa conformation ondulée et de l'absence de broussailles, et par-dessus tout la plus salubre et la plus vivifiante, vu qu'elle n'est pas placée à une trop haute altitude; avec cela qu'elle est exceptionnellement exempte des gelées d'été.

Certains colons ont abandonné leurs terres l'été dernier à cause de la difficulté qu'ils ont à se procurer de la bonne eau; cependant on pourrait surmonter cette difficulté à peu de frais, si le gouvernement des Territoires envoyait ici une de ses machines à forer, pour faire des essais dans les différentes localités où l'eau s'est particulièrement faite rare. L'eau dans le voisinage immédiat d'Estevan est d'une excellente qualité, et l'on en obtient une quantité abondante à une profondeur de 10 à 30 pieds, mais les cultivateurs quelque peu éloignés se plaignent que l'eau n'est pas en quantité suffisante.

Les cultivateurs dans toute cette région ont été portés à tenter de trop embrasser et de le faire à la diable pour ainsi dire, tout en espérant récolter une abondante moisson; si l'on pouvait les amener à comprendre que "tout ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait", ils auraient toujours une récolte quelconque et jamais une disette complète. J'ai entendu des gens dire que ce pays, et particulièrement cette région, ne vaut absolument rien; je suis cependant d'avis que le moment viendra où l'on verra que cette région-ci est une des plus belles et des plus prospères du Nord-Ouest.

Je connais certaines récoltes particulières ici qui ont été battues cet automne et dont le rendement a été en moyenne de 35 boisseaux de blé à l'acre, et du blé d'une aussi belle qualité que l'on puisse trouver partout ailleurs dans le monde.

La plupart des immigrants n'ont fait que passer par l'Assiniboia-est sans s'arrêter; le plus grand nombre se dirigeaient vers le pays voisin du chemin de fer Calgary et Edmonton.

J'ai eu l'honneur de parler à un bon nombre de ces immigrants lors de leur passage ici, et j'ai invariablement constaté qu'ils ont là-bas des amis ou d'anciens voisins, et les bonnes nouvelles qu'ils en ont reçues sur cette magnifique région du Nord-Ouest ont été le mobile qui les a engagés, comme le feront des centaines d'autres, à quitter les Etats-Unis pour venir dans ce pays plus neuf mais plus beau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. HETHERINGTON,

Agent intérimaire des terres fédérales.

N° 19.

RAPPORT DE L'AGENT INTERIMAIRE DE RÉGINA, ASSINIBOIA.

(M. A. J. FRASER.)

RÉGINA, 4 novembre 1895.

Au Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg, Manitoba.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que dans le cours des dix mois expirés le 31 octobre 1895, il est venu s'établir un nombre assez considérable d'immigrants, mais pas aussi considérable cependant que ce que nous espérons d'avoir avec raison l'année prochaine. Relativement aux conditions dans lesquelles se trouvent les colonies déjà fondées, je puis dire que dans toutes les localités de grandes étendues ont été mises en culture et que la moisson a produit un rendement extraordinaire d'une qualité supérieure de grains de toutes sortes, de même que d'abondantes racines et de légumes de toutes variétés.

Des signes sensibles d'amélioration s'observent partout, et les indices de la prospérité et du contentement des colons se trouvent dans l'amélioration de tout ce qui les entoure.

Les marchés étrangers s'ouvrent aux colons, et ils pourront y exporter leurs grains, leurs bestiaux, leurs moutons, leurs légumes et leurs produits laitiers; tout fait présager un avenir prospère pour les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Les populeuses et florissantes colonies allemandes, russes et autrichiennes de Strasbourg, de Grenfell et de Balgonie progressent rapidement en nombre, en richesse et en importance, et dans à peu près toutes les colonies indiquées, les colons ont exprimé, personnellement ou par lettre, leur contentement du pays, disant le préférer au pays qu'ils ont quitté.

Le nombre de demandes de *homesteads* que l'on a reçues dans le cours de la période en question, a été de 199; l'on en a accordé 166; le nombre des ventes a été de 10.

Quant à la direction que la colonisation a prise, je dirai qu'elle s'est principalement dirigée vers l'est, dans le rang 7, aux environs de la colonie de Grenfell.

La moisson a été partout abondante, et bien que les prix ne soient pas aussi bons qu'on pourrait le désirer, ces résultats les engagent à redoubler d'efforts et leur inspirent plus d'espoir et de contentement.

Allez où vous voudrez et aussi loin que l'œil peut porter, vous verrez de gros meulons de blé, d'avoine et d'orge, dont le nombre varie de cinq ou six à vingt-cinq ou trente sur la terre de chaque colon, et partout vous entendez le bruit du moulin à battre.

Le rendement des racines et des légumes de toutes sortes a été extraordinaire, pourvoyant en abondance aux besoins des hommes et des bêtes.

D'un autre côté, cette année, les colons établis dans les ranches, de même que ceux qui font de la culture variée, recueillent le fruit de leur travail, attendu que leur beurre s'expédie à Toronto et ailleurs, et que leurs bestiaux à boucherie se transportent par pleins wagons à Montréal et vers d'autres marchés, et d'autres directement en Angleterre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. J. FRASER,

Agent intérimaire des terres fédérales.

N^o 20.

RAPPORT DE L'AGENT DE PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN.

(M. JOHN McTAGGART.)

PRINCE-ALBERT, 23 octobre 1895.

Au commissaire des terres fédérales,
Winnipeg, Manitoba.

MONSIEUR,—Je regrette de dire qu'il y a eu une diminution sensible dans l'immigration qui s'est dirigée vers cette région dans le cours de l'année. Ceux qui sont venus étaient pour la plupart d'origine française; et l'immigration s'est surtout portée vers le voisinage de Saint-Louis-de-Langevin.

Les moissons, il me fait peine de le dire, n'ont pas été aussi encourageantes; l'on peut dire qu'elles ont en partie manqué. On peut en rapporter la cause aux gelées d'été et à la sécheresse. Toutefois, les dégâts se sont principalement restreints aux moissons des anciennes cultures. Les grains de nouvelle culture ont généralement donné une assez bonne récolte, et même abondante dans certains cas. L'on a vu sur la même ferme la moisson manquée dans un champ, tout en étant magnifique dans le champ voisin. L'été a été exceptionnel, et il a absolument différé, quant aux gelées d'été et à la température basse, de ce que j'ai vu jusqu'ici au cours de mes onze années de résidence dans le pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. McTAGGART,

Agent des terres fédérales.

N° 21.

RAPPORT DE L'AGENT DE BATTLEFORD.

(M. E. BROKOVSKI.)

BATTLEFORD, 1er novembre 1895.

Au Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg, Manitoba.

MONSIEUR,—La colonisation n'a pas progressé dans cette région durant les dix mois expirés le 31 octobre 1895.

L'on continue à demander des renseignements sur cette localité, mais la question du voisinage d'un chemin de fer, qu'on a soulevée l'année dernière, ne semble pas avoir perdu de son importance dans l'esprit de ceux qui s'informent.

C'est avec plaisir que je puis dire que les moissons de cette année ont été excellentes pour l'étendue de terre qui a été ensemencée. Si l'on avait pu se procurer une plus grande quantité de grains de semence au printemps, il y aurait en culture une plus grande étendue qu'on en a eu.

L'excellent rendement des moissons a prouvé que la puissance de production du sol dans cette région, lorsqu'il est soumis à une culture intelligente, est égale à celle des localités plus rapprochées des chemins de fer.

Dans mon rapport de l'année dernière j'ai appelé votre attention sur le fait qu'ici les colons ont des bestiaux qui leur permettent de se dédommager des pertes de la récolte. Cette année, il s'est établi un commerce d'exportation qu'alimente le surplus de ces troupeaux. Il s'est expédié environ 1,600 bestiaux engraisés à l'herbe et 900 moutons, qui ont été vendus à de bons prix. Ce nombre ne comprend pas les bestiaux achetés et abattus ici pour la consommation locale, et que l'on porte à environ 500.

L'état des animaux, quant à l'apparence, au poids et à la santé, ne pouvait être meilleur nulle part dans les territoires.

Il n'y a pas longtemps encore, il fallait importer dans le district les bestiaux nécessaires à la consommation locale des colons et pour remplir les commandes de l'Etat. Maintenant, la région peut se suffire à elle-même, remplir les contrats et fournir à l'exportation, sans préjudice aux troupeaux qui sont sortis de l'augmentation naturelle du nombre des animaux que les colons avaient primitivement lorsqu'ils vinrent s'établir sur leurs *homesteads*.

Les propriétaires réalisent l'importance d'améliorer d'avantage leurs troupeaux, et c'est dans ce but qu'un certain nombre ont visité la dernière exposition territoriale, et ils y ont acheté des animaux de race qu'ils ont payés bon prix, argent sonnante.

Les produits et les animaux du district de Battleford n'étaient pas représentés à cette exposition, à cause de circonstances hors du contrôle de ces colons.

La valeur de l'exportation comme démonstration instructive a été établie hors de tout doute, et les quelques personnes qui y sont allées en ont profité.

J'ai de nouveau le plaisir de pouvoir dire qu'il n'y a pas eu, dans la région, des indigences qu'il ait fallu secourir. Tous ceux qui, capables de le faire, ont voulu travailler, ont eu constamment de l'ouvrage et de bons gages.

Je dirai ici que les métis de ces environs se sont, en général, occupés à la cueillette de la racine de sénéga. L'on porte à 21,710 livres la quantité qui a été cueillie et vendue aux marchands d'ici pour l'exportation, et que le prix moyen de cet article a été de 13 cents la livre.

La récente destruction des meulons de foin de certains colons par les feux de prairie a créé pour le moment des embarras aux personnes atteintes, mais l'on m'informe que des mesures ont été prises—et dans certains cas il en a été volontairement offert par des voisins—pour l'hivernage des animaux des colons frappés de malheur.

Dans cette circonstance et comme le plus souvent du reste, on n'a pas pris les soins nécessaires pour amoindrir le danger grâce à des précautions convenables prises en temps utile.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. BROKOVSKI,

Agent des terres fédérales.

N° 22.

RAPPORT DE L'AGENT DE LETHBRIDGE.

(M. W. H. COTTINGHAM.)

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,

LETHBRIDGE, ALBERTA, 30 octobre 1895.

Au commissaire des terres fédérales,
Winnipeg, Manitoba.

MONSIEUR,—J'éprouve beaucoup de plaisir d'être en état de dire qu'il s'est opéré une amélioration sensible dans les transactions agraires de cette région au cours de la période des dix derniers mois. Les inscriptions à titre de *homesteads* sont à peu près du double plus nombreuses que celles de la période correspondante de l'année dernière. La colonisation s'est principalement dirigée vers l'ouest, le long des plateaux au pied des montagnes Rocheuses; la plupart des colons venaient des États au sud de la frontière internationale. L'été dernier a été très favorable pour cette région, partout il est tombé d'abondantes pluies en juin et juillet; mais, comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, taut que l'on n'aura pas adopté l'irrigation pour le sol, la culture du grain dans cette région prise dans son ensemble sera nécessairement précaire. Je dirai à ce sujet que, dans le cours de l'été dernier, l'on a enregistré à ce bureau les plans et devis de sept fossés d'irrigation sur divers points du district. Ces fossés seront en exploitation l'été prochain, et lorsque les inestimables avantages à retirer de ce système auront été démontrés, il n'y a pas de doute que la chose entraîne d'autres à faire des fossés; et une bonne partie des terres qui sont aujourd'hui incultes et impropres à la culture seront colonisées et, grâce aux moyens d'irrigation, transformées en véritables jardins.

L'hiver dernier a été on ne peut plus propice aux animaux, et le nombre de veaux qui ont été marqués au printemps à l'époque de la réunion dépassait de beaucoup tout ce qui s'est vu jusqu'ici dans les ranches. D'un autre côté le nombre de bestiaux expédiés de Lethbridge cette année dépasse l'exportation de toute autre année antérieure, voici les chiffres: 355 wagons, 5,680 bestiaux. Ces animaux rapportent en moyenne aux propriétaires \$35 par tête, de sorte que les ranches de cette région seule ont touché, de ce chef, au moins \$198,000, et cet argent se répandra subséquemment dans tout le district. Il s'est aussi expédié de Medicine-Hat et de Maple-Creek un nombre considérable de bestiaux et de moutons. Je ne suis pas toutefois en mesure de donner des chiffres, mais l'on peut voir par ce qui précède quelles proportions importantes l'élevage du bétail a déjà prises dans cette région. L'importation du bétail pour l'engraisser a été inaugurée cet été. Deux trains de jeunes animaux ont été amenés du Manitoba, et je compte en voir arriver un plus grand nombre l'été prochain.

L'élevage des moutons, autre industrie importante, s'est fait dans des conditions florissantes l'année dernière. Comme exemple de ce qui peut se faire à cet égard, je dirai que la Compagnie de Ranche de Sarnia avait l'hiver dernier dans l'est de la région 4,300 moutons; ils étaient divisés en deux troupeaux; à l'un, composé de 2,100 animaux vigoureux et de pleine croissance, l'on n'a donné ni foin ni fourrage, et les pertes se sont élevés à 3 têtes et l'augmentation à 1,750. La tonte de ce troupeau a donné une moyenne de 7 livres par tête, et celle de 287 moutons de choix a rapporté 9 livres par toison. A l'autre troupeau, composé de 2,200 animaux, vieux moutons et agneaux, l'on a donné dix tonneaux de foin dans le cours de l'hiver et du printemps. Les pertes de ce troupeau se sont élevées à 35 animaux. Il s'est exporté un grand nombre de moutons de cette région l'année dernière.

La fabrication du beurre et du fromage devient aussi un facteur important dans a prospérité de la région. Trois beurreries se sont établies dans la partie sud-ouest 'été dernier, et tout le temps elles ont été en exploitation active; elles ont vendu leurs produits à des prix satisfaisants. Quarante-huit mille livres de fromage fabriqué à Cardston ont été expédiées d'ici à la Colombie-Britannique durant la campagne.

La culture du blé d'automne devient générale dans les parties de la région où le blé se cultive, et cela avec des résultats satisfaisants. Un champ de dix acres aux alentours de Pincher Creek, ensemencé de blé d'automne, a rapporté, cet été, 600 boisseaux, soit une moyenne de 60 boisseaux l'acre, et, dans le même voisinage, la moindre de trois récoltes consécutives prises sur le même champ, a produit une moyenne de 50 boisseaux de blé d'automne à l'acre.

Par suite des pluies fréquentes dont j'ai parlé plus haut, les incendies de prairie ont brillé par leur absence; il n'y en a eu qu'un seul important cet été. Cet incendie a été mis par un roulier qui transportait du foin; il fit du feu pour se préparer à manger, et par sa négligence le laissa se propager; et bien qu'il fût immédiatement puni de sa faute par la perte d'un chariot, de deux harnais doubles et d'environ 30 tonneaux de foin, il fut arrêté, déclaré coupable, et condamné à \$100 d'amende ou à trois mois de prison. Telle est la gravité que l'on porte dans cette région à l'acte de celui qui est la cause d'un incendie de prairie.

Deux inscriptions minières ont été enregistrées, toutes deux dans le township 5, rang 1, à l'ouest du 4e méridien; on dit qu'il s'y trouve de riches dépôts de manganèse.

Le succès indiscutable de l'exposition des Territoires, tenue à Régina en septembre dernier, a été une agréable surprise pour plusieurs colons de cette région; elle a fait voir au monde les grandes ressources de ce pays d'une façon qui devra avoir un heureux effet sur l'immigration.

Je dirai en terminant que les colons, pris dans leur ensemble, ont accompli de bons progrès dans le cours de l'année dernière, et qu'ils envisagent l'avenir sous d'heureux auspices et avec une foi intacte dans le pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTINGHAM,
Agent des terres fédérales.

N° 23.

RAPPORT DE L'AGENT DE CALGARY.

(M. AMOS ROWE.)

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,

CALGARY, ALBERTA, 31 octobre 1895.

A M. H. H. SMITH,
Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg.

MONSIEUR,—L'immigration vers l'Alberta, en 1895, n'a pas été aussi considérable qu'en 1894, et la qualité n'a été qu'assez bonne ; un certain nombre ont quelques moyens, mais un très grand nombre d'immigrants sont très pauvres.

Cette année la colonisation dans cette région s'est dirigée, comme l'année dernière, vers les cinq townships avoisinants le chemin de fer Calgary et Edmonton.

J'ai maintenant acquis la conviction que l'Alberta-sud convient bien mieux aux ranches qu'à l'agriculture ; par suite des pluies abondantes continues que nous avons eu jusque dans l'automne tard, les grains n'ont pas mûri et ils ont été en conséquence mordus par la gelée. L'on me dit, cependant, que la gelée n'a paru que sur certaines lisières, et qu'elle n'a pas fait autant de mal qu'on le supposait généralement ; je suis tout de même forcé à croire qu'elle a fait beaucoup de mal. D'un autre côté il y a cette consolation que les cultivateurs et les ranchers ont de l'herbe en abondance pour les animaux.

L'industrie de l'élevage a été très satisfaisante cette année, les animaux ont bien passé l'hiver dernier, et à l'été l'herbe était excellente. La quantité de bestiaux qui s'est expédiée au cours de l'été et à l'automne a été considérable, et les prix très bons ; il s'en suit que les ranchers sont tous à l'aise et que le contentement existe parmi eux.

Il s'est expédié bon nombre de chevaux à bas prix, et bientôt l'on aura vendu tous les bons chevaux, attendu que beaucoup de personnes abandonnent l'élevage des chevaux. Dès que les gens réaliseront la chose le prix des chevaux haussera. Ce serait un bienfait pour le pays si l'on pouvait se débarrasser d'une façon ou d'une autre de ces rosses inutiles que l'on garde dans de gras pâturages.

Les moutons ont bien réussi cette année, comme par le passé du reste, et cette industrie est profitable, mais elle exige beaucoup d'attention et ne convient pas à tout le monde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

AMOS ROWE,
Agent des terres fédérales.

N° 24.

RAPPORT DE L'AGENT DU DAIM-ROUGE.

(M. J. G. JESSUP.)

DAIM-ROUGE, ALBERTA, novembre 1875.

Au commissaire des terres fédérales,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport qu'il y a eu une diminution sensible dans l'immigration arrivée dans la région du Daim-Rouge durant les dix mois de l'exercice qui vient d'expirer, si on la compare à l'immigration qui s'est faite durant la période correspondante de l'année dernière. Il est cependant consolant de savoir que les colons qui ont pris des *homesteads* semblent être d'une meilleure classe et munis de plus de moyens, et avec cela plus déterminés de mettre sérieusement le pays à l'épreuve. La colonisation s'est surtout dirigée au nord et au nord-est, bien qu'un bon nombre soient allés dans les townships qui bordent le lac des Monettes. Je suis heureux de voir que l'on donne suite à ce que j'ai suggéré dans mon dernier rapport annuel relativement à l'opportunité d'arpenter immédiatement ces townships. La population de la colonie islandaise n'a pas subi de diminution, malgré qu'elle n'ait pas été bien récompensée de ses labeurs depuis deux ans, à cause des gelées. Pas plus que par le passé elle n'exprime de mécontentement de ce qui arrive, ou du pays comme champ de colonisation. Il est à regretter que les moissons ne soient pas en général satisfaisantes. Bien que la campagne ait été tardive à cause des vents froids et de l'absence de pluie au début, tout avait une belle apparence au mois d'août, lorsque survint malheureusement toute une suite de grosses gelées suivies, au commencement de septembre, d'une chute de neige, et ces deux éléments réunis firent un grand mal qui, chez un bon nombre, a été irréparable. En conséquence le rendement a été si irrégulier et si inégal qu'il est difficile de fixer une moyenne. Mais l'on peut dire qu'en général l'avoine est au moins de 25 pour 100 au-dessous du rendement de l'année dernière; les autres céréales accusent une diminution semblable. Toutefois les racines sont généralement bonnes. Certains échantillons que l'on a exposés à la foire du mois dernier étaient exceptionnellement beaux. Les cultivateurs semblent disposés de se mettre en état de n'avoir plus à prendre des permis de foin, en cultivant sur leurs propres *homesteads* le fourrage dont leurs animaux ont besoin. Dans presque chaque cas les résultats obtenus ont été très satisfaisants. Le Rév. Leo Gaetz, au travail duquel le développement des ressources agricoles de cette région doit beaucoup, m'a dit que l'année dernière il a récolté sur 13 acres de terre plus de 100 tonneaux de fourrage; et l'on m'a signalé d'autres exemples également satisfaisants; de sorte qu'on a lieu de croire qu'avant longtemps l'on abandonnera le système embarrassant et précaire qui existe aujourd'hui pour adopter le mode beaucoup plus préférable et plus commode qui consiste à produire chez soi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. G. JESSUP,
Agent des terres fédérales.

N^o 25.

RAPPORT DE L'AGENT D'EDMONTON.

(M. R. A. RUTTAN.)

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,

EDMONTON, ALBERTA, 31 octobre 1895.

Au Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 31 octobre 1895.

L'état de la colonisation dans toute ma région est en somme satisfaisant. La superficie du sol en culture est beaucoup plus considérable que par le passé, et malgré le mauvais temps de mai et du commencement de juin, d'août et des premiers jours de septembre, le rendement et la qualité du blé et de l'avoine, à mesure qu'avance le battage, sont meilleurs qu'on ne l'espérait durant la moisson. En mai et juin nous n'avons pas eu autant de pluie que d'habitude dans cette région, il s'en suit que la végétation a été retardée à une époque critique. Au mois d'août et au commencement de septembre la pluie a été exceptionnellement abondante, et la température trop basse pour favoriser une maturité rapide. Ces causes furent préjudiciables à la qualité et à la quantité du grain. L'on croit que le grain semé le printemps dernier dans du sol labouré en automne a moins souffert de la sécheresse du printemps que le grain semé dans la terre labourée au printemps. Sa végétation a été moins atteinte par la sécheresse. L'on admet aussi, généralement, que le rendement du grain semé sur les terres plus élevées et bien drainées a été meilleur en quantité et en qualité que celui du grain des terres basses et mal drainées.

Le résultat net de la moisson de céréales, en tant qu'il est possible de le calculer par les données du battage, se résume, quant à la quantité, à 18 ou 20 boisseaux de blé à l'acre, à 40 ou 50 boisseaux d'avoine, et à 35 ou 40 boisseaux d'orge. Quant à la qualité l'on peut dire qu'environ la moitié de toute la moisson a échappé aux gelées, de sorte que la moitié est impropre au marché, mais elle est utilisée comme fourrage pour les bestiaux.

Les racines semblent avoir souffert quelque peu, mais le rendement des pommes de terre, des navets et des autres racines en général, sur les plateaux bien drainés, a atteint la moyenne; mais dans les terres basses la qualité et la quantité des racines ont toutes deux souffert.

La grêle a fait quelques dégâts dans les environs de Leduc, et au cours de ce mois-ci les incendies de prairie ont infligé de lourdes pertes à certains colons à peu près partout dans la région. Les jardinages sont en général au-dessous de la moyenne.

Le rendement du foin est aussi moins considérable, pas cependant au point d'empêcher les cultivateurs d'en avoir assez pour hiverner leurs animaux. La culture du fourrage vert, foin et seigle, augmente d'année en année, et en y joignant la culture du trèfle sur les terres favorablement situées pour cela, l'on s'y consacrera de plus en plus, attendu que les progrès de la colonisation diminuent le nombre des terres à foin disponibles. L'avoine et le seigle moissonnés à l'état vert donneront, en temps favorable, un rendement d'environ trois tonneaux de l'acre. Ceci constitue un excellent fourrage hautement nutritif. Le trèfle, dans cette région, réussit invariablement sur un sol bien situé, surtout si l'on peut l'arroser, ou bien encore lorsque la pluie est abondante.

Dans le cours des six dernières semaines la température a été singulièrement chaude et agréable, ce qui a permis aux cultivateurs de terminer leurs moissons et de se mettre à leurs labours d'automne dans des conditions très favorables.

Il me paraît inutile de mentionner particulièrement les colonies diverses en parlant de l'état actuel des colons de cette région. Les conditions naturelles sont de

beaucoup les mêmes partout; et l'on peut dire que chaque fois qu'un colon a adopté les modes convenables il a jusqu'ici réussi à se faire un chez-soi confortable en s'assurant des moyens d'existence pour l'avenir. Ce résultat est à la portée de tout homme, quelque pauvre qu'il soit, s'il veut y travailler résolument et prendre des habitudes frugales et prudentes, sans quoi il sera difficile pour lui de réussir dans n'importe quel état. Les conditions naturelles qui existent dans l'Alberta-nord sont à l'évidence favorables pour atteindre ce but; le sol est partout excellent; la houille, le bois et l'eau abondent; le climat, bien que variable, est salubre et propre à l'agriculture. Présentement on n'exporte de cette région que des bestiaux, de l'avoine et du beurre, un peu de laine, de fourrures et d'or. On espère qu'à mesure que la colonisation progressera et que le rendement du blé de la région augmentera assez pour justifier l'établissement de moulins à farine, on fabriquera en une proportion considérable de la farine, pour laquelle un marché existe à la Colombie-Britannique et qui trouvera sa place dans le commerce d'exportation en Chine et au Japon. La présence de la houille en quantité inépuisable fait de cette région-ci un lieu très favorable pour l'établissement d'autres industries. Ainsi, par exemple, je ne vois pas pourquoi l'on ne fabriquerait pas des articles de grosse laine, attendu que la production de la laine augmente. Cette idée fera son chemin avec le temps. Il est aussi bon que l'immigrant qui a l'intention de s'établir ici sache que d'ici à quelques années il ne peut raisonnablement s'attendre à obtenir un prix élevé pour ses principaux produits en céréales; mais qu'il peut compter qu'il se fera une demeure pour sa famille et pour lui; qu'en matière de taxes tout ce qu'il a à contribuer pour le moment sont les contributions scolaires, et que les dépenses qu'il a à faire se résument à l'achat des épiceries et des vêtements qu'il jugera indispensables pour son existence. Quant aux vêtements les Allemands et les Russes méridionaux font leur propre toile, et l'on dit que certains d'entre eux font des tissus. Il serait bon de faire tout en notre possible pour encourager cette industrie domestique.

Les incendies de prairie et de forêt font tous les ans beaucoup de mal aux colons et aux bois magnifiques de cette région.

Ces fléaux seront cependant moins fréquents, attendu que la colonisation augmente et que les colons adoptent individuellement les moyens de protection les plus propres à entraver le mal. Déjà nombre de régions portent une attention systématique à la chose, en labourant une lisière le long des chemins, etc. Comme ces chemins augmentent en nombre et que les colons réalisent l'importance vitale de se protéger de cette façon, nous espérons que ces incendies diminueront. Deux ou trois jours de labours par chaque colon de cette région mettrait présentement sa propriété individuelle à l'abri du feu, mais la conviction que cette mesure de protection est réellement indispensable semble faire très lentement son chemin, si l'on tient compte du danger dans lequel se trouve la population en l'absence de ces précautions. Le remède, le particulier seul peut l'appliquer. Le conseil du Nord-Ouest a fait tout ce qu'il pouvait faire pour aider à la chose en décrétant des ordonnances sur le sujet. Une de ces ordonnances pourvoit à l'érection d' "arrondissements en matières d'incendies", afin de permettre à la population d'adopter des mesures sur un plus grand pied pour se protéger, mesures que les particuliers ne pourraient prendre.

La brochure la plus utile que l'on m'a donné à distribuer est celle qui a pour titre "Le guide du Colon". Elle est en grande demande parmi les colons de cette région, et ils l'apprécient hautement. Ils se servent des renseignements qu'il contient et le préfèrent à tout autre livre pour l'expédier à leurs amis à l'étranger.

Les terres aux environs d'Edmonton, dans un rayon de 30 milles ou plus, ont été prises pour la plupart, et il est opportun d'arpenter aussitôt que possible les townships situés à l'ouest, disons jusqu'au rang 4, à l'ouest du 5e méridien, inclusivement, et jusqu'au township 59, inclusivement. Je recommanderais aussi la subdivision des townships aux Buttes du Castor.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. A. RUTTAN,

Agent des terres fédérales.

N° 26.

RAPPORT DE L'AGENT DE KAMLOOPS.

(M. E. A. NASH.)

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,

KAMLOOPS, C.-B., 1er novembre 1895.

Au Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit sur l'exercice expiré le 31 octobre dernier.

L'immigration venu directement d'Europe vers cette région n'a pas été considérable, bien que nombre de colons soient passés par l'est du Canada et les États-Unis. De ce dernier pays l'on reçoit constamment des lettres demandant des renseignements, et l'on y répond d'une façon aussi entière que possible. Une des principales difficultés est d'avoir sous la main une étendue suffisante de terre arpentée où pouvoir diriger les étrangers. Presque toutes les terres arables sont prises aussitôt arpentées, et souvent avant cela.

En raison de la nature du pays et du surcroît de travail créé par les anciens titres provinciaux dans la zone du chemin de fer, l'arpentage avance lentement, d'autant plus qu'il n'y a qu'un seul parti d'arpenteurs pour le travail des deux agences de la Colombie-Britannique.

L'été a été favorable pour ce qui est des moissons et des animaux, et ces derniers sont maintenant en excellent état pour entreprendre l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. A. NASH,
Agent des terres fédérales.

N° 27.

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'AGENT DE NEW-WESTMINSTER.

(M. JOHN MCKENZIE.)

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., 2 novembre 1895.

“ Le volume de la correspondance de cette agence a été plus considérable durant les premiers dix mois de 1895 que durant la même période l'année dernière, des lettres de partout demandant des renseignements sur l'immigration en constituaient une proportion considérable.

“ L'adoption de l'arrêt du conseil en date du 11 juillet dernier, qui rétablit les règlements relatifs aux homesteads, sous l'empire desquels les colons peuvent obtenir un titre à raison de \$1.00 l'acre, fera que toutes les terres au pied des montagnes vont se prendre pour divers objets, tels que la culture des fruits, l'élevage des volailles et la culture variée. Déjà l'on constate un regain d'activité dans l'examen qui se fait des diverses parties de la vallée de la Fraser. Et à mesure que l'on étudiera et comprendra la nature du climat, et les meilleurs moyens d'utiliser tous les avantages et de faire face à tous les désavantages, il s'opérera des progrès dans le nombre de la population et dans les industries qui s'exploitent.

“ L'on a commencé à expédier des fruits au Nord-Ouest et au Manitoba, et l'on espère que ce sera un bon marché.

“ On apporte plus de soins aux vergers, jeunes et vieux, afin que les fruits soient d'une bonne qualité marchande.

“ L'on porte aussi plus d'attention au drainage du sol, afin que les pluies froides de l'hiver ne puissent pas s'infiltrer, et partant empêcher les pluies chaudes du printemps d'avoir leur bon effet sur la végétation de tous les produits.

“ Le défrichement s'est considérablement agrandi cette année, l'automne ayant été sec.

“ L'endiguement des terres basses s'est continué sans interruption toute l'année; et l'on a déjà commencé à utiliser le terrain recouvert. Les travaux sont coûteux, mais cela fait voir la confiance qu'ont les gens dans la valeur du sol, et dans l'avenir des marchés de la province.

“ La crise que les affaires ont traversée s'éteint peu à peu et les cultivateurs sont en général plus encouragés, en dépit des bas prix que les produits ont réalisés durant l'année. La pêche et les exploitations forestières se font activement, et les résultats ont été très encourageants. Il est cependant à propos que ceux qui ont l'intention de venir dans la province obtiennent d'abord autant de renseignements précis que possible en écrivant aux agences des diverses régions, et qu'ils prennent le temps d'examiner les questions qui s'offrent à leur esprit en faisant le choix d'un établissement.

Ministère de l'Intérieur.

PARTIE V

PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES

Ministère de l'Intérieur.

PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

BANFF, 18 octobre 1895.

A l'honorable T. MAYNE DALY,
Ministre de l'Intérieur, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur ce qui a été fait au parc des Montagnes-Rocheuses depuis la fin d'octobre 1894.

CHEMINS.

Les travaux sur les chemins ne comprenaient que des réparations. Il n'a été ni projeté ni ouvert de nouveaux chemins. Pendant l'hiver il a fallu parfois employer quelques hommes pour enlever les amas de neige, et l'on a fait au printemps les réparations ordinaires aux fossés et ponceaux, ainsi que déblayé les éboulis de rocher.

Il a été fait une quantité considérable de défrichements sur chaque côté de ces chemins, et l'on en a extrait les souches et autres objets disgracieux. La plus grande partie de ces matières et d'autres rebuts des années précédentes ont été brûlés pendant que le terrain conservait encore l'humidité de la neige et des pluies du printemps.

Le mur de protection du chemin au confluent des rivières de l'Arc et Spray a été également réparé; ce mur avait été légèrement endommagé lors de l'inondation du printemps précédent. On a aussi réparé l'avenue de la Montagne, laquelle, plus que toute autre, est exposée aux avalanches de neige et éboulement de roches.

Pendant notre visite dans l'ouest au mois d'août la population d'Anthracite nous a envoyé une pétition nous demandant de remédier aux difficultés qu'elle éprouvait par suite des inondations de l'année précédente, lesquelles avaient enlevé le pont construit par le gouvernement du Nord-Ouest, ce qui la privait jusqu'à un certain point de communiquer avec Banff et Canmore.

Conformément à vos instructions j'ai fait ériger un pont temporaire sur la rivière Cascade à Anthracite, et j'en ai fait améliorer les abords de façon à relier les mines au chemin conduisant à Banff, pour ainsi épargner au public les dangers du voyage pour aller à Banff ou en revenir par ce que l'on désigne sous le nom de "l'Ancienne route".

Vos instructions m'enjoignaient de plus de m'entendre avec les autorités du chemin de fer canadien du Pacifique et de la Compagnie de houille Anthracite afin de conclure quelque arrangement d'une nature plus permanente pour protéger les chemins et la propriété en général contre de futures inondations et crues des eaux, les derniers travaux ayant été faits pour parer à un besoin immédiat. Je suis en correspondance avec ces personnes, et j'espère qu'il ne sera pas perdu de temps pour adopter un plan qui pourvoie aux exigences de la situation.

La vallée entière de la rivière Cascade à Anthracite est d'une nature si perfide et si changeante, puis exposée à de si violentes et soudaines fluctuations du cours d'eau, qu'il ne faudra rien moins qu'un système parfaitement complet de coffrages pour parer à toutes les éventualités et empêcher la destruction périodique des ponts et autres structures de la ville d'Anthracite.

Le pont temporaire qui y a été construit cet automne a été fait à peu de frais et pour répondre aux besoins immédiats, mais il ne résistera pas à plus d'une inondation ordinaire du printemps, et c'est l'espoir que d'ici au printemps prochain on aura adopté un système convenable de caissons protecteurs et terminé une construction plus durable. Dans l'intervalle le pont actuel fait l'affaire.

Le chemin allant d'Anthracite vers Canmore ("chemin Tote") a été détruit, la compagnie de chemin de fer ayant l'année dernière détourné le cours de la rivière

Ministère de l'Intérieur.

Cascade, et comme cette route devenait inutile au trafic la Compagnie Houillère en a ouvert une autre sur le côté nord de la voie ferrée. Ce nouveau chemin suit la voie du chenal asséché du cours d'eau que l'on a détourné, et deviendra une excellente route si l'on peut empêcher la rivière de reprendre son cours primitif. Dans le cas contraire il sera certainement submergé à l'époque des hautes eaux, et le travail qu'y a fait la Compagnie Houillère sera perdu.

Il faudra donc faire un étude spéciale et soigneuse de toute cette question des chemins dans cette partie du parc. Aucune partie du crédit affecté au parc n'a encore été dépensée dans ce but; il est vrai de dire d'un autre côté que ce sera dépenser en pure perte le faible montant disponible du crédit si on n'accorde de plus une somme suffisante pour achever les travaux.

INONDATIONS.

La rivière qui traverse le parc n'a pas dépassé le printemps dernier sa hauteur normale, et en conséquence n'a pas causé de dommages importants. Les dommages causés aux chemins par suite de la même cause n'ont pas été considérables, et il n'y a pas lieu d'en faire une mention spéciale.

INCENDIES.

Le printemps a été tardif et les fréquentes tombées de neige et pluies ont empêché toute possibilité d'incendies locaux. Bien qu'on ait beaucoup souffert des feux de forêts dans d'autres parties des montagnes, et que la fumée se soit fait sentir dans cette localité, le parc a été complètement exempt de feu dans le cours de cette saison.

FOIN.

Les prairies ont produit leur récolte ordinaire moyenne, laquelle a été vendue comme auparavant à la personne qui en offrait le prix le plus élevé.

VISITEURS.

Le présent rapport étant écrit plus tôt que d'habitude, les relevés des visiteurs aux registres des hôtels ne couvrent que onze mois au lieu des douze mois ordinaires. Nonobstant ce fait, le total du nombre des visiteurs pendant les onze mois excède par près de deux cents celui des douze mois de l'an dernier. En outre, le nombre des visiteurs qui n'ont pas inscrit leurs noms dans les registres des hôtels, et qui naturellement ne se trouvent pas compris dans les tableaux ci-joints, a été beaucoup plus considérable que d'habitude.

MUSÉE.

Ainsi que mentionné dans mon dernier rapport annuel, la construction du bâtiment pour le musée était assez avancée pour me permettre d'y installer les vitrines destinées à renfermer les articles que le département du musée géologique, à Ottawa, devait nous envoyer. Ces articles nous sont parvenus en février et ils ont été placés aussitôt que possible ensuite. Ils se composaient des spécimens suivants :—

Spécimens d'oiseaux.....	259
“ d'animaux.....	8
“ de bois.....	57
“ de plantes.....	814
“ de minéraux.....	201
Total	1,339

Ceci forme un noyau très passable de musée, et l'on espère en augmenter de beaucoup les attractions dans le courant d'une autre année.

La chambre réservée pour la bibliothèque sera pourvue des rapports, cartes géographiques, etc., du Canada, et le cabinet de botanique ainsi que le catalogue des plantes des montagnes seront de facile accès pour les personnes qui se servent de cette chambre pour prendre des notes, rédiger les rapports, etc.

On trouvera ci-joint un tableau du nombre des personnes qui ont visité le musée, ce qui indique combien il est apprécié et combien il ajoute aux autres attractions du parc. Deux cents personnes environ ont inspecté, chaque mois, les articles exposés depuis le court espace de temps que le bâtiment est ouvert.

Il y a encore place pour de nombreux spécimens, et c'est l'espoir que le nombre des objets exposés s'augmentera d'année en année.

Les terrains qui entourent le bâtiment seront plus tard ornés d'allées, arbres et arbustes.

Le peinturage, que l'on a dû suspendre à cause de la température, sera terminé l'année prochaine.

TOURISTES ET SPORTSMEN.

Les nombreuses attractions que les montagnes offrent aux touristes et sportsmen seront vite reconnues partout.

Chaque année il nous arrive de nouveaux visiteurs qui passent l'été—par pur amour d'aventure—à explorer les différentes passes et à gravir les pics des montagnes. Bon nombre viennent des Etats-Unis, et faisant de Banff leur séjour explorent de là les montagnes dans un rayon de centaines de milles.

Beaucoup de ces personnes ne se contentent pas de faire l'examen superficiel du pays parcouru par elles, mais font des ébauches d'études topographiques sur la région et dressent à leur retour, à la fin de la saison, des cartes très utiles accompagnées de rapports sur leurs opérations de l'été, qu'elles publient ordinairement dans des revues scientifiques d'Angleterre ou des Etats-Unis. C'est une chose de la plus grande importance, non seulement dans l'intérêt du parc, mais du Canada en général, et qui devrait être encouragée. Il est satisfaisant de savoir qu'on est bien parti et que les personnes qui désirent consacrer leur temps à explorer les montagnes peuvent le faire avec le plus grand profit en se rendant directement à Banff, où ils pourront non seulement obtenir tous les renseignements afin d'atteindre leur but, mais encore se procurer tout l'équipement nécessaire à leur voyage, y compris des guides sûrs et recommandables.

On devrait, pour encourager des entreprises de cette nature, donner toute l'aide raisonnable aux personnes qui désirent consacrer leur temps et dépenser leur argent de cette manière. A cette fin l'on devra prolonger les différentes routes réservées aux cavaliers partant de Banff qui se terminent aujourd'hui aux limites du parc, au delà desquelles on ne peut dépenser aucune partie du crédit sans autre législation y permettant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. A. STEWART,

Surintendant.

PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

OBSERVATIONS du thermomètre et état général du temps observé à Banff entre le 4 novembre 1894 et le 13 octobre 1895.

Date.	Température.				Temps.	Date.	Température.				Temps.
	Maximum.		Minimum.				Maximum.		Minimum.		
	6 a.m.	6 p.m.	6 a.m.	6 p.m.			6 a.m.	6 p.m.	6 a.m.	6 p.m.	
1894.	°	°	°	°		1895.	°	°	°	°	
4 nov.	29.8	33.8	12.2	10.0	Beau.	8 janv.	21.8	22.8	17.0	17.0	Nuageux, rafales de vent.
5 "	35.0	39.0	29.0	29.0	Nuageux, pluie et neige.	9 "	26.1	37.2	22.8	22.8	Beau, fortes rafales de vent.
6 "	38.2	39.2	33.0	33.0	Nuageux.	10 "	35.0	32.5	32.5	13.1	Nuageux, neige.
7 "	30.0	38.0	26.2	26.2	Beau.	11 "	31.4	44.8	5.0	5.0	"
8 "	40.0	39.0	34.0	24.0	"	12 "	42.0	42.5	34.5	34.5	Beau.
9 "	24.0	34.0	16.5	16.5	"	13 "	38.2	41.2	29.0	29.0	Nuageux, neige.
10 "	39.2	46.2	33.2	33.2	"	14 "	20.0	31.1	10.0	10.0	Beau.
11 "	55.2	56.0	45.0	45.0	"	15 "	15.6	2.2	-7.5	-11.2	"
25 "	29.0	31.0	20.0	20.0	Nuageux.	16 "	-2.7	2.0	-22.9	-24.9	"
26 "	25.5	28.2	20.5	20.5	Beau.	17 "	-3.5	6.1	-5.2	-5.2	Nuageux.
27 "	23.5	18.0	6.5	6.5	"	18 "	8.0	7.0	-1.0	-4.7	Beau.
28 "	21.2	38.0	14.8	14.8	"	19 "	4.5	6.5	4.7	4.7	"
29 "	33.2	35.0	28.0	28.0	"	20 "	4.5	16.0	-8.5	9.2	"
30 "	31.5	27.7	14.2	14.2	(Aurore.)	21 "	15.1	20.0	-6.0	-6.0	"
1er déc.	21.0	22.0	-5.5	-5.5	"	22 "	20.0	19.0	-4.5	-6.2	"
2 "	15.5	17.8	0.5	0.5	"	23 "	19.0	19.2	-11.0	-11.2	"
3 "	8.5	15.0	2.0	2.0	"	24 "	12.6	10.8	-5.2	-5.2	"
4 "	20.5	29.0	10.5	10.5	"	25 "	7.0	21.0	-3.5	-4.2	neige.
5 "	32.5	32.8	27.8	27.8	"	26 "	17.8	15.6	15.3	10.0	"
6 "	34.5	34.5	26.0	14.8	"	27 "	10.0	19.5	-12.0	-13.0	neige.
7 "	14.8	15.2	-3.5	-3.5	"	28 "	18.8	23.8	11.8	11.8	Nuageux.
8 "	14.5	27.0	8.0	8.0	Nuageux, neige.	29 "	23.8	27.8	10.0	8.5	"
9 "	20.2	16.0	10.0	8.5	Neige.	30 "	27.8	24.8	14.8	14.8	" rafales de neige.
10 "	14.8	27.0	5.0	5.0	"	31 "	19.8	2.0	-6.5	-16.8	Beau.
11 "	27.8	30.0	24.8	24.8	"	1er fév.	15.8	21.5	-1.0	-1.0	Nuageux, neige.
12 "	32.5	33.0	23.0	19.5	"	2 "	10.0	2.0	-1.0	-3.0	"
13 "	41.2	43.0	30.0	30.0	Nuageux.	3 "	-0.2	0.2	-3.2	-3.2	"
14 "	41.2	32.2	29.8	26.0	"	4 "	-1.5	33.0	-8.0	-8.0	"
15 "	26.8	22.0	7.0	7.0	Beau.	5 "	31.1	-1.5	-1.5	-13.5	"
16 "	20.2	21.0	16.5	14.8	"	6 "	-13.5	14.8	-34.6	-35.4	Beau.
17 "	17.1	22.0	5.0	5.0	"	7 "	14.8	24.0	5.0	3.0	"
18 "	23.0	29.5	15.0	15.0	"	8 "	13.8	23.8	-2.0	-2.0	neige.
19 "	29.8	32.2	21.5	21.5	"	9 "	20.8	15.0	-10.0	-11.0	Nuageux.
20 "	30.8	21.8	7.8	7.8	"	10 "	13.8	10.0	-9.0	-9.0	Beau.
21 "	15.1	26.2	4.8	4.8	"	11 "	13.6	-19.0	-20.0	"
22 "	23.1	22.5	7.0	7.0	"	12 "	3.0	11.5	-16.0	-17.2	"
23 "	24.8	30.0	19.0	19.0	Nuageux, neige.	13 "	6.8	10.8	-22.0	-25.2	"
24 "	26.8	17.8	10.8	10.8	Beau.	14 "	-1.0	24.0	-17.7	-19.2	"
25 "	15.6	15.5	5.8	5.8	"	15 "	21.8	31.0	7.0	7.0	Nuageux.
26 "	14.8	1.0	-8.2	-8.2	"	16 "	29.8	33.0	24.0	24.0	"
27 "	-4.5	9.0	-12.7	-12.7	"	17 "	31.8	33.0	24.8	24.8	"
28 "	2.8	13.8	-14.5	-14.5	"	18 "	31.1	36.9	29.0	29.0	"
29 "	13.8	10.0	-3.2	-3.2	"	19 "	38.8	39.2	32.2	31.0	" grésil.
30 "	2.6	13.2	-13.7	-13.7	"	20 "	36.2	33.0	26.8	19.0	Beau.
31 "	8.6	3.0	-10.3	-11.4	"	21 "	27.1	30.0	-1.0	-2.0	"
1895.						22 "	30.4	40.2	24.0	24.0	"
1er janv.	-0.6	7.2	-13.4	-13.4	"	23 "	39.2	45.2	34.2	34.2	"
2 "	6.5	3.0	1.2	-13.0	"	24 "	41.2	44.0	35.5	35.5	"
3 "	-13.0	-6.5	-31.8	-32.8	"	25 "	40.0	44.0	19.4	19.0	"
4 "	5.6	6.2	-7.0	-7.0	Nuageux, neige.	26 "	41.0	45.2	38.0	37.5	"
5 "	2.0	11.2	-2.5	-2.5	"	27 "	43.7	40.2	37.5	33.0	Nuageux, neige.
6 "	1.8	-5.0	-7.2	-11.5	" rafales de vent.	28 "	33.0	33.5	18.4	17.0	Beau.
7 "	-11.5	17.2	-25.4	-25.4	Beau, rafales de vent.	1er mars	31.4	35.5	11.8	11.0	"
						2 "	34.0	23.2	22.6	20.8	Nuageux.
						3 "	23.2	30.8	-2.5	-2.5	Beau.

Ministère de l'Intérieur.

OBSERVATIONS du thermomètre et état général du temps, etc.—*Suite.*

Date.	Température.				Temps.	Date.	Température.				Bois.
	Maximum.		Minimum.				Maximum.		Minimum.		
	6 a.m.	6 p.m.	6 a.m.	6 p.m.			6 a.m.	6 p.m.	6 a.m.	6 p.m.	
1895.	°	°	°	°		1895.	°	°	°	°	
4 mars.	30·8	34·0	21·4	20·5	Beau.	30 mai.	51·2	54·0	33·0	33·0	Beau.
5 "	29·8	33·0	7·0	7·0	"	31 "	49·2	51·0	28·5	28·5	"
6 "	29·6	38·5	5·5	5·5	"	1er juin.	47·0	50·0	30·0	30·0	Nuag'x, pluie.
7 "	37·2	44·0	27·0	27·0	"	2 "	48·2	62·2	32·0	32·0	Beau.
8 "	41·2	46·0	21·8	21·2	"	3 "	61·6	67·4	28·5	28·5	"
9 "	41·5	26·5	21·8	19·8	Nuageux.	4 "	61·2	64·2	40·0	40·0	"
10 "	19·8	37·8	12·8	12·8	"	5 "	60·0	64·4	36·0	36·0	"
11 "	36·0	18·0	12·4	12·0	"	6 "	56·0	55·2	33·5	33·5	Nuageux, pluie et neige.
12 "	15·0	12·8	2·2	1·5	Beau.	7 "	46·0	53·5	36·0	36·0	Nuageux, pluie et neige.
13 "	9·4	20·8	-14·0	-14·2	"	8 "	52·0	63·8	28·8	28·8	Beau.
14 "	16·8	28·0	-11·5	-11·5	"	9 "	60·0	67·0	27·5	27·5	"
15 "	22·8	22·8	-1·3	-2·0	"	10 "	64·0	70·5	33·0	33·0	"
16 "	19·6	30·0	-0·4	-0·4	"	11 "	69·0	61·0	44·0	44·0	"
17 "	19·8	36·0	16·4	16·4	"	12 "	54·0	57·5	29·0	45·5	Beau, pluie.
18 "	33·0	41·5	7·8	7·5	"	13 "	54·0	59·0	34·0	34·0	Nuag'x, pluie.
19 "	37·5	42·0	32·0	32·0	"	14 "	50·0	46·0	33·0	33·0	Nuag'x, neige et pluie.
20 "	37·5	40·5	34·0	31·1	Nuag'x, neige.	15 "	41·2	46·5	32·5	32·5	"
21 "	31·5	34·0	23·8	23·0	"	16 "	46·5	57·8	31·0	31·0	Beau.
22 "	31·1	34·0	14·0	14·0	"	17 "	57·5	59·0	35·0	35·0	"
23 "	27·8	33·0	12·0	12·0	"	18 "	56·2	59·8	34·0	34·0	"
24 "	25·6	31·5	6·0	6·0	Beau.	19 "	54·0	65·2	32·2	32·2	"
25 "	27·1	45·0	12·0	12·0	"	20 "	64·8	65·4	37·8	37·8	"
26 "	43·2	41·0	32·0	31·4	Nuag'x, neige et pluie.	21 "	60·8	64·2	37·5	37·5	"
27 "	31·4	43·0	28·0	28·0	Nuag'x, neige et pluie.	22 "	62·0	67·0	48·0	48·0	"
28 "	38·2	47·0	34·2	32·2	Beau.	23 "	61·0	66·5	47·5	47·5	Beau, pluie.
29 "	33·2	40·0	22·2	22·2	"	24 "	58·0	60·8	36·0	36·0	Beau.
30 "	33·0	42·8	18·8	18·8	"	25 "	59·0	70·0	32·0	32·0	"
31 "	40·0	50·0	23·5	23·5	"	26 "	65·0	66·5	36·0	36·0	Beau, pluie.
1er avril	47·0	54·5	23·8	23·8	"	27 "	65·0	77·7	33·5	33·5	Beau.
2 "	53·0	46·0	31·0	31·0	"	28 "	76·0	83·7	36·0	36·0	"
3 "	38·2	45·0	29·0	29·0	"	29 "	81·0	86·0	39·0	39·0	"
4 "	38·0	31·0	25·0	25·0	Nuag'x, neige.	30 "	84·0	70·2	38·0	38·0	Beau, lég. pluie
5 "	28·0	38·0	16·5	16·5	Beau.	1er juill.	66·0	65·2	51·0	51·0	"
6 "	34·0	34·0	20·5	20·5	"	2 "	66·0	65·2	43·0	43·0	Nuageux.
14 "	43·0	43·2	23·2	27·0	Beau, neige.	3 "	64·2	68·0	51·0	51·0	Beau, pluie.
15 "	33·2	47·5	31·0	31·0	Beau.	4 "	57·0	63·7	46·5	46·5	Nuag'x, pluie.
16 "	42·2	52·1	34·0	34·0	Nuag'x, pluie.	5 "	62·6	57·8	49·5	49·5	"
17 "	35·2	37·0	26·5	26·5	Beau, l. neige.	6 "	57·0	53·0	45·0	45·0	"
18 "	35·0	39·0	29·5	29·0	"	7 "	50·5	60·0	42·2	42·2	"
19 "	36·2	37·8	27·2	27·2	Nuag'x, neige.	8 "	57·0	65·2	37·0	37·0	Beau, pluie.
20 "	36·0	47·2	18·5	18·5	Beau.	9 "	64·0	71·0	37·8	37·8	Beau. Feu de forêt à l'ouest. Beau. de feu.
21 "	44·2	55·0	27·0	27·0	"	10 "	66·0	74·2	40·5	40·5	Beau.
22 "	53·8	60·2	29·8	29·8	"	11 "	66·8	77·2	39·2	39·2	Beau, beaucoup de fumée.
23 "	59·5	59·0	39·5	39·5	"	12 "	75·0	78·5	43·0	43·0	Beau.
24 "	53·7	45·2	30·0	30·0	"	13 "	76·0	73·2	43·2	43·2	Beau, pluie.
25 "	42·2	31·8	29·8	29·8	Nuageux, lég. neige.	14 "	73·2	68·7	42·8	42·8	Beau.
26 "	31·8	40·0	28·0	28·0	Nuag'x, neige.	15 "	66·4	67·2	41·0	41·0	"
27 "	37·7	56·0	26·0	26·0	Beau.	16 "	64·0	62·2	36·0	36·0	Beau, pluie.
28 "	56·0	60·2	28·0	28·0	Nuageux.	17 "	50·0	52·5	35·0	35·0	Nuag'x, pluie.
29 "	58·2	58·0	40·0	40·0	Beau.	18 "	52·2	60·8	36·5	36·5	Beau.
30 "	52·1	61·0	27·0	27·0	"	19 "	56·0	59·0	41·5	41·5	Beau, légère pluie.
1er mai.	60·0	64·2	33·0	33·0	"	20 "	58·0	60·0	40·0	40·0	Nuageux.
2 "	59·8	64·4	34·0	34·0	"	21 "	59·0	69·0	33·8	33·8	Beau.
3 "	57·5	57·0	33·8	33·8	"	22 "	65·6	75·0	38·5	38·5	"
4 "	49·0	55·0	32·5	32·5	"	23 "	74·0	80·4	36·8	36·8	"
26 "	55·2	57·2	43·0	43·0	Nuageux, pluie	24 "	74·0	77·2	40·8	40·8	" pluie.
27 "	54·0	50·8	39·0	39·0	"						
28 "	41·0	54·8	34·0	34·0	Nuageux.						
29 "	54·0	54·8	27·0	27·0	Beau.						

Ministère de l'Intérieur.

OBSERVATIONS du thermomètre et état général, etc.—Fin.

Date.	Température.				Temps.	Date.	Température.				Temps.
	Maximum.		Minimum.				Maximum.		Minimum.		
	6 a.m.	6 p.m.	6 a.m.	6 p.m.			6 a.m.	6 p.m.	6 a.m.	6 p.m.	
1895.	°	°	°	°		1895.	°	°	°	°	
25 juill.	64.0	71.2	41.5	41.5	Beau.	2 sept.	70.0	65.0	37.0	37.0	Nuageux, ton-
26 "	64.0	71.0	37.5	37.5	"	3 "	50.2	44.8	33.5	33.5	nerre.
27 "	70.1	69.4	37.0	37.0	"	4 "	43.0	47.8	32.0	32.0	Nuag'x, pluie.
28 "	69.4	69.2	37.0	37.0	"	5 "	40.2	39.2	30.0	30.0	Nuageux, pluie
29 "	66.0	75.8	40.5	40.5	"	6 "	36.8	43.2	30.5	30.5	et neige.
30 "	70.2	73.2	45.0	45.0	"	7 "	41.2	44.5	27.8	27.8	Nuag'x, neige.
31 "	67.8	73.4	45.0	45.0	" lég. neige.	8 "	40.0	46.8	33.5	33.5	Nuag'x, pluie.
1er août.	64.0	78.0	45.0	45.0	"	9 "	41.5	45.0	29.8	29.8	" neige.
2 "	77.2	81.0	40.0	40.0	"	10 "	41.0	47.8	29.5	29.5	Beau.
3 "	80.4	76.2	44.0	44.0	"	11 "	45.5	49.8	25.0	25.0	Nuag'x, légère
4 "	80.4	73.0	48.0	48.0	"	12 "	49.2	43.2	35.0	35.0	pluie.
5 "	71.0	80.2	41.0	41.0	"	13 "	41.5	50.0	33.5	33.5	Nuag'x, pluie.
6 "	79.0	80.4	41.2	41.2	"	14 "	44.5	49.0	37.2	37.2	"
7 "	80.2	59.0	47.5	47.5	Nuag'x, pluie.	15 "	45.0	52.5	39.0	39.0	Beau.
8 "	55.8	49.2	38.0	38.0	"	16 "	49.2	54.2	29.5	29.5	Nuag'x, pluie.
9 "	49.0	65.7	30.5	30.5	Beau.	17 "	46.2	53.8	43.8	43.8	" lég. pluie
10 "	62.2	70.4	30.0	30.0	"	18 "	52.2	57.0	46.2	46.2	Beau, pluie et
11 "	67.4	75.2	38.5	38.5	Beau, fumée d.	19 "	53.2	33.2	29.0	29.0	neige.
					feu de forêt	20 "	29.2	36.0	23.5	23.5	Nuageux.
					à l'ouest.	21 "	32.2	40.0	13.5	13.5	Beau.
12 "	70.2	64.2	48.0	48.0	Nuag'x, pluie.	22 "	36.8	45.2	32.2	32.2	Nuageux.
13 "	49.7	56.2	30.5	30.5	Beau.	23 "	42.7	50.8	37.2	37.2	" pluie.
14 "	56.0	70.2	34.0	34.0	"	24 "	47.2	47.0	40.0	40.0	Nuag'x, pluie,
15 "	68.2	67.7	44.0	44.0	"	25 "	42.2	43.2	32.2	32.2	neige et grêle
16 "	60.0	67.2	30.0	30.0	"	26 "	38.5	46.0	23.2	23.2	Beau, neige et
17 "	64.2	59.2	31.8	31.8	"	27 "	40.0	47.0	32.0	32.0	grêle.
18 "	58.8	69.7	36.2	36.2	Beau, fumée de	28 "	42.7	53.5	21.0	21.0	Beau.
					feu de forêt	29 "	44.5	61.0	27.0	27.0	"
					à l'ouest.	30 "	57.0	60.0	33.8	33.8	"
19 "	66.6	73.4	33.0	33.0	Nuag'x, beau.	1er oct.	52.2	59.2	27.0	27.0	" pluie.
					de fumée.	2 "	53.8	48.2	36.2	36.2	Nuag'x, pluie.
20 "	71.6	66.4	36.0	36.0	Nuag'x, pluie.	3 "	44.7	51.8	27.8	27.8	Beau.
21 "	67.4	63.7	46.0	46.0	Beau.	4 "	49.2	62.7	28.2	28.2	"
22 "	61.6	61.0	39.8	39.8	Nuag'x, pluie.	5 "	55.2	58.8	40.8	40.8	" lég. pluie.
23 "	57.0	67.2	47.5	47.5	Beau.	6 "	48.5	43.2	34.5	34.5	"
24 "	61.2	63.2	54.5	54.5	" lég. pluie.	7 "	35.5	53.5	22.5	22.5	"
25 "	61.2	50.2	40.0	40.0	Nuag'x, pluie.	8 "	43.2	57.5	26.5	26.5	"
26 "	44.7	60.5	36.0	36.0	Beau.	9 "	52.8	52.2	38.0	38.0	Nuag'x, pluie.
27 "	60.0	67.2	28.0	28.0	Nuageux.	10 "	48.7	51.0	42.2	42.2	Nuageux.
28 "	64.8	73.2	33.0	33.0	Beau.	11 "	51.0	59.8	48.0	48.0	Beau.
29 "	71.0	67.7	34.8	34.8	" lég. pluie.	12 "	59.0	49.8	49.5	49.5	"
30 "	55.8	70.2	47.0	47.0	"	13 "	37.8	50.2	26.8	26.8	"
31 "	66.4	73.4	38.5	38.5	Beau, légère						
					fumée de feu						
					de forêt à						
1er sept.	70.4	74.2	38.5	38.5	l'ouest.						
					Beau, l. fumée,						
					feu de forêt						
					à l'ouest.						

G. McLEOD.

Observateur.

HOTEL DU PACIFIQUE CANADIEN, BANFF.

VISITEURS du 1^{er} mai au 1^{er} octobre 1895.

De quel pays.	Nombre.
Canada.....	297
Etats-Unis.....	940
Angleterre.....	207
Irlande.....	10
Ecosse.....	26
Allemagne.....	14
Suède.....	4
Nouvelle-Galles du Sud.....	4
Australie.....	25
Chine.....	58
Japon.....	25
Inde.....	20
Nouvelle-Zélande.....	8
France.....	9
Afrique du Sud.....	1
Palestine.....	5
Iles Sandwich.....	9
Indes Occidentales.....	2
Bermudes.....	1
	1,665

SANITARIUM.

VISITEURS du 1^{er} novembre 1894 au 1^{er} octobre 1895, onze mois.

De quel pays.	Nombre.
Canada.....	2,142
Etats-Unis.....	215
Angleterre.....	60
Irlande.....	1
Ecosse.....	8
Galles.....	1
Australie.....	16
Nouvelle-Zélande.....	2
Tasmanie.....	3
Inde.....	2
Chine.....	24
Allemagne.....	7
France.....	2
Iles Sandwich.....	2
Italie.....	2
Suède.....	1
Japon.....	4
Iles Fiji.....	5
Danemark.....	3
	2,500

GRAND VIEW HOTEL.

VISITEURS du 1^{er} novembre 1894 au 1^{er} octobre 1895, onze mois.

De quel pays.	Nombre.
Canada.....	328
Etats-Unis.....	26
Angleterre.....	13
Irlande.....	2
Australie.....	2
Nouvelle-Zélande.....	2
Iles Sandwich.....	1
	373

BEATTIES' HOTEL, SOURCES THERMALES.

VISITEURS du 1^{er} novembre 1894 au 1^{er} octobre 1895, onze mois.

De quel pays.	Nombre.
Canada.....	352
Etats-Unis.....	18
Angleterre.....	9
Irlande.....	4
Australie.....	2
Allemagne.....	1
	386

CAVERNE ET BASSIN.

NOMBRE de personnes inscrites du 1^{er} novembre 1894 au 14 octobre 1895.

De quel pays.	Nombre.
Canada.....	1,588
Etats-Unis.....	718
Angleterre.....	217
Ecosse.....	19
Irlande.....	23
Inde.....	15
Australie.....	31
Chine.....	49
France.....	20
Japon.....	15
Allemagne.....	4
	2,699

Ministère de l'Intérieur.

MUSÉE.

NOMBRE de visiteurs du 1^{er} juillet au 10 octobre 1895.

De quel pays.	Nombre.
Canada.....	375
Etats-Unis.....	165
Angleterre.....	45
Ecosse.....	15
Inde.....	3
Chine.....	15
Japon.....	5
Australie.....	10
Iles Sandwich.....	12
Allemagne.....	9
France.....	7
	661

DÉPENSES ENCOURUES POUR LES TRAVAUX

Du 1^{er} novembre 1894 au 1^{er} octobre 1895.

Sur quoi ces dépenses ont porté.	Montant.
	\$ c.
Chemins.....	934 69
Aqueduc.....	165 00
Musée.....	205 20
Cimetière.....	42 87
Nettoyage de terrain.....	125 07
Dépenses imprévues.....	373 76
	1,846 59

PARTIE VI

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Ministère de l'Intérieur.

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST POUR L'ANNÉE 1895.

BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
RÉGINA, T. N.-O., 16 décembre 1895.

A l'honorable T. MAYNE DALY,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur l'administration des Territoires du Nord-Ouest pour l'année 1895 :

MOISSONS DE L'ANNÉE.

Il y a eu amélioration marquée dans la condition de la société agricole, le bétail s'est vendu à de très bons prix et l'abondante moisson partout dans les territoires a créé un sentiment de confiance et de satisfaction. Je regrette de dire que la gelée a endommagé le blé dans certaines parties du nord d'Alberta. Les ventes de bestiaux à de bons prix ont été d'un gros tiers de plus que l'an dernier, tandis que l'augmentation marquée des produits mixtes de la ferme donne de très grandes espérances pour l'avenir.

EXPOSITION DES TERRITOIRES.

La récente exposition des Territoires du Nord-Ouest a remarquablement réussi, faisant connaître les vastes ressources des différents districts provisoires, la vigueur et l'industrie de notre population agricole, et prouvant qu'elle pouvait concourir avec l'univers entier dans toutes choses qui dépend d'une culture intelligente. Les inscriptions dans les différentes classes étaient le double de ce que l'on attendait, et chaque district provisoire s'est patriotiquement intéressé à l'entreprise. Il a été parfaitement admis qu'on n'avait encore vu nulle part au Canada de plus belle procession d'animaux, cela a d'ailleurs été prouvé par le fait que la plupart des troupeaux ont été vendus à d'excellents prix à des acheteurs bien connus. Son Excellence le gouverneur général est demeuré ici trois jours après avoir ouvert l'exposition, ce qui lui a permis d'écrire l'extrait suivant que je fais de sa lettre :

“ Il serait difficile d'apprécier trop fortement les avantages directs et indirects qui découleront d'une exposition heureuse de tout ce que peuvent produire les vastes districts des territoires, ainsi que l'encouragement qui sera par là offert à tous ceux qui s'intéressent au développement de cette partie du pays. Ce sera toujours pour Votre Honneur ainsi que pour ses amis une satisfaction de penser qu'avec l'aide de ceux qui ont travaillé à cette entreprise vous avez donné l'occasion aux habitants des territoires de mieux comprendre ce fait important qu'ils ne sont plus comme autrefois des unités dispersées, mais qu'ils sont liés ensemble par des intérêts et buts communs, et qu'ils peuvent prétendre à de grandes choses au moyen d'une coopération sage et des efforts combinés.”

La présence de sir Mackenzie Bowell, le premier du Canada, à cette occasion, a été hautement appréciée.

Le comité avait pris des dispositions pour l'installation de 3,000 à 4,000 articles, mais dix jours avant l'ouverture de l'exposition l'on s'est aperçu qu'il faudrait un bâtiment d'une capacité de près du double. Par suite de l'éloignement de tout centre d'affaires important où l'on aurait pu se procurer la main-d'œuvre générale, il a été jugé à propos de prendre la responsabilité de faire face à la situation le mieux qu'on

le pouvait; en conséquence les constructeurs et ouvriers ont travaillé en sus des heures ordinaires, l'on a organisé un service de transport rapide pour y porter les tentes et autres objets nécessaires, avec le résultat que le comité a pu ainsi mettre tous les articles exposés à l'abri et demander à Son Excellence le comte d'Aberdeen, gouverneur général du Canada, d'ouvrir la première exposition du Nord-Ouest canadien à deux heures précises, mardi le 30 juillet. Le nombre total des inscriptions dans les différentes classes a été comme suit:—

Chevaux	505
Bêtes à cornes.	712
Moutons.....	557
Cochons.....	373
Volailles.....	1,007
Lapins.....	32
Produits de la laiterie.	684
Grains, etc.....	400
Racines et légumes	1,319
Plantes et fleurs.....	370
Serins.....	14
Abeilles et miel.....	7
Confections, Manitoba et T.N.-O.....	122
Fruits, confitures, etc.....	154
Cuir et cuir ouvré.....	27
Conserves de viandes et poissons.....	8
Linge.....	774
Beaux-arts	334
Histoire naturelle.....	64
Travaux des élèves.....	246
Produits sauvages.....	85
Total	7,794

La comparaison des inscriptions de bêtes à cornes, moutons, cochons, etc. à Régina, avec celles des grandes expositions de l'est établies depuis nombre d'années, est certainement significative, car elle démontre les grandes ressources de ce pays, dont la population est encore peu nombreuse.

1895.	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
Régina.....	505	712	557	373
Winnipeg.....	281	338	289	141
Montréal.....	582	903	361	322
Ottawa.....	254	408	201	112
Toronto.....	1,259	720	487	435

Une grande partie des bestiaux a été vendue, et l'exposition a servi d'excellentes leçon de choses aux centaines d'étrangers qui l'ont visitée.

IRRIGATION.

L'irrigation autorisée par l'acte fédéral de 1894 a été extrêmement utile dans certaines parties de l'Alberta, et dans les endroits où l'on a creusé beaucoup de fossés les résultats ont été magnifiques.

Ce qui a déjà été fait établit d'une façon concluante que le système est absolument avantageux, et il n'y a pas de doute que l'on fera de plus importants travaux encore dans ce sens. Il y a maintenant cent vingt canaux d'irrigation.

Ministère de l'Intérieur.

ALIÉNÉS.

Le nombre total des aliénés actuellement internés dans les asiles de Selkirk et de Brandon, au Manitoba, en vertu des arrangements avec le gouvernement du Manitoba par un arrêté en conseil fédéral, est de quatre-vingt-trois. Vingt personnes ont été internées en 1890 et vingt-une ont été renvoyées.

Les arrangements conclus par les gouvernements du Canada et du Manitoba prendront fin en janvier 1898; il sera peut-être alors plus sage pour les territoires de prendre la responsabilité de ce service.

SOURDS-MUETS.

Un crédit a été affecté dans les estimations pour les soins à donner aux sourds-muets des territoires du Nord-Ouest; mais comme il s'est produit un malentendu à propos de la durée du contrat projeté il y a retard, et le comité exécutif s'est occupée de la question.

Il y a maintenant, dit-on, de vingt-six à trente sourds-muets dans les territoires. Je ne puis qu'exprimer l'espoir qu'on y apporte bientôt remède.

LA MAGISTRATURE.

Comme le parlement a modifié l'Acte des territoires du Nord-Ouest, il faudra réorganiser la magistrature. Dans ce but l'on est actuellement à préparer avec soin un sommaire de la procédure suivie en cette cour, et c'est mon espoir qu'on adoptera une politique qui accroîtra la valeur et la respectabilité de ce corps important ainsi que la confiance qu'on doit reposer en lui. A ce propos, j'ai cru sage de réduire le nombre des juges de paix, et autant que possible de ne les nommer qu'à la recommandation des juges de la cour suprême.

Suit la liste de ceux qui ont été nommés:—

D ^r H. C. Wilson	Edmonton	Alberta
W. T. Livock.....	Edmonton	do
D ^r J. G. Hardy.....	Cannington	Assiniboïa

ÉCOLES DANS LES TERRITOIRES.

Le nombre des écoles—ce qui peut être considéré comme un juste critérium de la prospérité du pays—a augmenté d'une façon marquée. Le 2 août 1894 il y avait 330 écoles publiques, 5 écoles protestantes séparées, 36 écoles publiques catholiques romaines, et 10 écoles catholiques romaines séparées. Actuellement l'on compte 395 écoles publiques, 2 écoles protestantes séparées, 44 écoles publiques catholiques romaines, et 11 écoles catholiques romaines séparées.

Le nombre des élèves en août 1894 était de 8,926, et en août 1895 on estime qu'il est de 10,003. Depuis le mois d'août 1894 il a été émis et enregistré de nouvelles débentures scolaires au montant de \$46,700. Outre cela il a été permis à plusieurs districts d'émettre des débentures pour une valeur de \$25,000. La responsabilité entière des débentures n'excède pas actuellement \$185,350, somme qui représente virtuellement la dette des territoires.

COMMISSAIRES POUR L'ADMINISTRATION DU SERMENT.

A la suite de la politique adoptée de réduire le nombre des juges de paix, il a été nommé un grand nombre de commissaires pour l'administration du serment; en voici la liste:—

Noms.	Adresses.
J. W. Jewett	Régina Assiniboïa.
J. MacIntosh	Shell-River (<i>R. aux-Cochilles</i>) Saskatchewan.
J. Dreaver	Snake-Plain (<i>Plaines-du-Serpent</i>) do
T. F. Macfarlane	Battleford do
J. Carney	Lac-aux-Oignons do
J. Poitras	Battleford do
J. B. Mercer	Battleford do
T. E. Mahaffy	Battleford do
Henry Hyde	Fairlight Assiniboïa.
A. A. Latreille	Lac-Marguerite do
A. Newhands	Edimbourg Ecosse.
F. C. Mercer	Edmonton Alberta
G. E. Immerson	Stony-Plain (<i>Plaine-Pierreuse</i>) do
Thomas Daly	Edmonton-sud do
R. McMillan	Wetaskiwin do
A. C. Newson	Fish-Creek (<i>Anse-au-Poisson</i>) do
G. A. Reid	Lacombe do
J. D. Hanafin	Prince-Albert Saskatchewan.
A. McRae	Dewdney Alberta.
W. C. Gillis	Pakan do
D. McLean	Edna do
W. Jamieson	Welwyn Assiniboïa.
O. B. Fysh	Mâchoire-d'Orignal do
J. Dobbins	Régina do
R. K. Thomson	Boharm do
J. H. Grayson	Mâchoire-d'Orignal do
G. F. Salmon	Riga do
A. J. Fraser	Régina do
R. A. Wallace	High-River Alberta.
F. Binnie	Longlaketon Assiniboïa
R. J. Gwynne	Grenfell do
Wm. Toole	Calgary Alberta.
J. A. Calder	Calgary do
A. L. Fernie	Théodore Assiniboïa.
Samuel Goodacre	Yorkton do
J. A. MacIntyre	Lac-aux-Canards Saskatchewan.
Chas. Fisher	Lac-aux-Canards do
W. S. Urton	Lac-aux-Canards do
D. J. O'Keefe	Saltcoats Assiniboïa.
J. Stewart	Prince-Albert Saskatchewan.
Chas. LeSage	Sandy-Lake (<i>Lac-Sableux</i>) do
Jas. Lauder	Craven Assiniboïa.
Hy. Rowsom	Régina do
Andrew Wood	Gainsboro do
T. Bennett	Edmonton Alberta.
C. S. Lott	Calgary do
T. T. Thompson	Moosomin Assiniboïa.
J. K. Welsh	Indian-Head do
T. W. Coleman	Pincher-Creek Alberta.
Duke Barker	Clumber Assiniboïa.
J. L. McDonald	Stony-Plain (<i>Plaine-Pierreuse</i>) Alberta.

Ministère de l'Intérieur.

Noms.		Adresses.
A. G. Randall	Edmonton	Alberta.
G. W. Gairdner	Saint-Albert	do
F. Clark	Dundurn	Assiniboïa.
J. J. McGee	Ottawa	Ontario.
H. B. Round	Edmonton	Alberta.
Chas. Eyre	Yorkton	Assiniboïa.
J. B. Braman	New-York	E. U. A.
Wm. Wilkie	Edmonton-sud	Alberta.
Thomas Laidlaw	Rothbury	Assiniboïa.
T. H. Morris	Theodore	do

Commissaires pour délivrer des permis de mariage.

Ont été nommés :—

W. C. Gillis	Edmonton	Alberta.
J. C. Gordon	Manewan	do
H. E. Irwin	Agricola	do
Edward Carey	Edna	do
P. Mohr	Fort-Saskatchewan	do
F. W. Fane	Lac-du-Castor	do
A. H. R. Bastien	Rocanville	Assiniboïa.
Benjamin Burke	Gainsboro	do
M. H. King	Estevan	do
R. J. Steel	Régina	do
F. J. Peacock	Banff	Alberta.

Avocats.

Se sont inscrits :—

D. MacGillivray	Prince-Albert	Saskatchewan.
Jas. Balfour	Régina	Assiniboïa.
A. M. Parker	Régina	do
A. C. Rutherford	Edmonton	Alberta.
E. D. H. Wilkins	Calgary	do
C. E. Smith	Calgary	do
J. Short	Calgary	do
H. W. R. Moore	Calgary	do

Coroners.

Ont été nommés :—

C. W. Hunt	Indian-Head	Assiniboïa.
C. E. Smyth	Wolseley	do

DISTRICTS DE PRESTATION ET POUR PARER AUX INCENDIES.

Suit le nombre des endroits organisés dans les différents districts provisoires :—

Assiniboïa	4
Alberta	14
Saskatchewan	0
Total	18

Permis de vendre des liqueurs enivrantes.

Suit une liste de tous les permis de vente de liqueurs enivrantes délivrés au cours de l'année:—

RELEVÉ des permis spéciaux accordés pour l'importation des liqueurs enivrantes dans les territoires du Nord-Ouest durant l'année 1895, ainsi que requis par le 49^e Vict., ch. 50, art. 93.

Nombre de permis.	Limites quantitatives des permis (en gallons).						Quantités totales autorisées.						Observations.
	Whisky.	Cognac.	Vin.	Genièvre.	Rhum.	Alcool.	Whisky.	Cognac.	Vin.	Genièvre.	Rhum.	Alcool.	
1	1						1						
7	2						14						
6	5						30						
1	1	2					1	2					
4	2	2					3	3					
1	5	5					5	5					
1	1	1	1				2	1	1				
1	2		2				2		2				
2	6				1		6			1			
12		1						2					
1		2						24					
1		3						3					
1		4						4					
1		1			2			1		2			
1		2	1					2	1				
1		2	2					2	2				
1		2			3	5		2		3	5		
6			2						12				
1				1					1				
3					2					6			
5						2					10		
1			1					1					Pour f. sacr.
3			5					5					do
			10					30					do
62							69	56	54	1	12	15	

RÉCAPITULATION.

	Galls.
Spiritueux—	
Whisky.....	69
Cognac.....	56
Vins.....	18
Genièvre.....	1
Rhum.....	12
Alcool.....	15
Vin (sacramental).....	171
	36
Total.....	207

Ministère de l'Intérieur.

LÉGISLATURE.

L'Assemblée s'est réunie le 29 août et a été prorogée le 30 septembre, après avoir rendu les ordonnances, suivantes :—

Ordonnance à l'effet d'accorder au lieutenant-gouverneur certaines sommes d'argent pour les frais du service public des Territoires pendant la période de douze mois prenant fin le 31 août, mil huit cent quatre-vingt-seize, et pour autres fins s'y rattachant.

Ordonnance concernant les commissaires chargés de s'enquérir de questions publiques.

Ordonnance à l'effet de révoquer l'ordonnance n° 12, de 1892, intitulée "Ordonnance concernant la profession de médecin vétérinaire."

Ordonnance à l'effet de révoquer l'ordonnance n° 2, de 1893, intitulée "Ordonnance concernant le revenu et la dépense."

Ordonnance à l'effet de modifier le chapitre 5 des ordonnances révisées de 1888, intitulée "Ordonnance concernant les élections contestées."

Ordonnance à l'effet de modifier le chapitre 15 des ordonnances révisées de 1888, intitulé "Ordonnance concernant les étalons."

Ordonnance à l'effet de modifier de nouveau l'ordonnance concernant la magistrature.

Ordonnance à l'effet de modifier et refondre avec ses modifications la loi concernant les hypothèques et rentes d'effets mobiliers.

Ordonnance à l'effet de modifier et refondre avec ses modifications la loi concernant la profession légale.

Ordonnance à l'effet de modifier et refondre avec ses modifications les ordonnances concernant les greffiers adjoints et les députés du shérif.

Ordonnance concernant l'Assemblée législative des Territoires.

Ordonnance concernant les médecins vétérinaires.

Ordonnance pourvoyant à une meilleure audition des comptes publics des Territoires.

Ordonnance concernant la pension alimentaire.

Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance n° 8 de 1893, intitulée "Ordonnance concernant le gibier."

Ordonnance à l'effet de pourvoir aux enquêtes dans le cas d'accidents causés par l'incendie.

Ordonnance concernant les villages.

Ordonnance concernant le bétail blessé par les convois de chemins de fer.

Ordonnance à l'effet de modifier de nouveau l'ordonnance n° 20 de 1892, intitulée "Ordonnance concernant les sociétés d'agriculture."

Ordonnance à l'effet de modifier et refondre avec ses modifications les ordonnances concernant la prestation et les districts d'incendie.

Ordonnance à l'effet de modifier de nouveau le chapitre 29 des ordonnances révisées de 1888, intitulé "Ordonnance concernant les mariages."

Ordonnance à l'effet de modifier et refondre avec ses modifications les ordonnances concernant les taureaux.

Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance n° 19 de 1894, intitulée : "Ordonnance concernant les animaux égarés."

Ordonnance concernant les liens des batteurs en grange.

Ordonnance à l'effet de modifier "l'Ordonnance municipale."

Ordonnance concernant les patrons et serviteurs.

Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance n° 7 de 1892, intitulée "Ordonnance concernant la répartition de l'impôt pour les chemins de fer."

Ordonnance à l'effet de modifier de nouveau "l'Ordonnance concernant les permis de vente de liqueurs enivrantes, 1891-92."

Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance n° 22 de 1890, intitulée : "Ordonnance concernant l'hôpital général de Calgary."

Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance n° 27 de 1889, intitulée "Ordonnance concernant l'hôpital général de Medicine-Hat."

Ordonnance constituant en corporation les paroisses et missions catholiques du diocèse de Saint-Albert.

Ordonnance à l'effet de légaliser le règlement n° 6 de "l'arrondissement scolaire de la ville de Mâchoire-d'Orignal, arrondissement scolaire public protestant n° 1 des territoires du Nord-Ouest", et ce qui a été fait en vertu de ce règlement ainsi que pour changer le nom constitutif de cet arrondissement.

Ordonnance concernant la constitution en corporation des loges subordonnées de la grande loge des anciens maçons libres et acceptés du Manitoba.

Ordonnance exemptant de la taxe scolaire le moulin à farine de Wapella.

Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance n° 22 de 1894, intitulée "Ordonnance pour permettre d'aider à la construction du chemin de fer Wolseley et Fort-Qu'Appelle."

Le bill (n° 29) intitulé "Ordonnance à l'effet de modifier et refondre avec ses modifications les ordonnances concernant les écoles" a été réservé.

RECENSEMENT.

Le recensement général des Territoires qui a été fait au commencement de l'année d'après les instructions du gouvernement fédéral indique une augmentation satisfaisante de la population depuis 1891 dans les différents districts provisoires. Cette augmentation prouve encore qu'on y a fait un progrès marqué, et d'un autre côté les colons arrivés appartiennent à une classe qui contribuera fortement au développement pratique de nos ressources.

YUKON.

En juin dernier l'inspecteur Constantine, de la police à cheval du Nord-Ouest partait en compagnie de vingt hommes pour Yukon, où la population s'était accrue d'une façon remarquable à la suite des découvertes de mines d'or. Des représentations ayant été faites, l'on a décidé d'accorder deux permis aux compagnies de commerce faisant affaires dans ce pays, en les soumettant à M. Constantine.

J'ai eu l'honneur, le 29 août dernier, d'ouvrir formellement l'hôpital appelé *The Lady Aberdeen Woman's Hospital*, à Medicine-Hat, lequel est sous les auspices de la *Woman's Hospital Aid Society*.

Le *Maternity College* est un joli édifice en pierre qui forme une addition précieuse à l'hôpital général. Ces institutions, ainsi que celles de Calgary, Lethbridge et Edmonton, seront sans doute d'un grand avantage public.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. MACKINTOSH,

Lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest.

Ministère de l'Intérieur.

PARTIE VII

RAPPORT DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE KEWATIN

Ministère de l'Intérieur.

RAPPORT DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE KÉWATIN.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

WINNIPEG, 29 août 1895.

A l'honorable T. MAYNE DALY,
Ministre de l'Intérieur, Ottawa.

MONSIEUR,—Comme la fin du présent mois doit clore mon administration des affaires du district de Kéwatin, et que mes différents rapports de l'année sur des sujets spéciaux, importants dans mon opinion, vous auront renseigné sur les questions générales dans ce territoire, je me contenterai de vous parler dans ce dernier rapport de l'administration de la justice dans le district, des mesures prises pour l'application des clauses de l'Acte de Kéwatin ayant trait aux liqueurs enivrantes, ainsi que de la nouvelle délimitation du district, chose qui est d'une nécessité urgente, afin de protéger ses poissons, animaux marins, ainsi que les animaux vivant sur terre et qui ont une si grande valeur, soit pour les fourrures qu'ils fourniront, soit pour la nourriture de la population dispersée dans ce vaste district.

Quand je considère la condition des habitants du district, j'éprouve la plus grande satisfaction et je rends grâce à Celui qui gouverne l'univers d'avoir permis que mon administration de sept années finisse sans qu'un seul crime d'une nature grave ait été commis dans cette vaste contrée, et qu'il y ait eu même absence presque complète d'offenses légères. Je ne puis à ce propos m'abstenir de rendre témoignage à la valeur de l'aide qui m'a été accordée afin d'appliquer rigoureusement la loi des liqueurs enivrantes, soit par les juges de paix qui ont le pouvoir de condamner sommairement les délinquants, soit par les zélés missionnaires du district dont l'influence est immense, ou par les commerçants de fourrures qui connaissent la langue des naturels, ce qui leur permet d'exercer une influence décisive pour empêcher la destruction par la boisson du peu de confort dont le sauvage peut jouir, ou du travail des missionnaires pendant plusieurs mois. De là mon désir de profiter de l'occasion qui m'est aujourd'hui offerte de louer la magistrature du district qui ne reçoit aucune rétribution, les dévoués missionnaires ainsi que les employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et autres pour avoir contribué au succès des mesures adoptées et qui ont été bénies par l'absence de crimes presque sans précédents dont j'ai parlé, par suite principalement de l'impossibilité dans laquelle on se trouvait de se procurer les boissons enivrantes.

L'exclusion des liqueurs spiritueuses a ainsi rendu l'administration de la justice comparativement facile, et d'un autre côté, connaissant qu'il existait dans différentes parties du district des moyens pour arrêter et détenir tout criminel, les juges de paix ont pu exercer ce tact et bon jugement qui ont assuré ce respect de la loi qui règne aujourd'hui.

En ce qui concerne l'alimentation du district, comme je me suis souvent étendu sur ce sujet dans des rapports spéciaux, je me bornerai à dire ici que, règle générale, le poisson d'intérieur (le poisson blanc et la truite des lacs) suffit aux besoins des Cris (des Savanes) et autres, et quant à ce que l'on m'a rapporté des Chippewyans établis plus à l'est, ces derniers se nourrissent encore de caribous, sauf aux endroits où le daim, par suite de causes encore inconnues, déserte subitement les anciens sentiers pour d'autres situés à de grandes distances, soit au nord soit au sud, ce qui est toujours la cause de beaucoup de misères. Les Cris des Savanes ont dû et doivent encore quitter les rivages de la baie d'Hudson pour aller pêcher ou chasser à l'intérieur, cependant les attaches locales sont plus fortes pour ces sauvages des bois que pour leurs frères de la plaine, et le Cri des Savanes ne fait pas exception. Aussi, chaque année, doit-il endurer le supplice de la faim par suite du dépeuplement presque complet des animaux du littoral de la baie d'Hudson, dépeuplement amené par ceux qui, pendant de si nombreuses années, ont passé l'hiver dans les ports de la baie, violant nos lois concernant les sauvages, fraudant notre revenu, et démoralisant souvent les indiens que les missionnaires avaient cherché à rendre meilleurs au prix de périls, privations et misères.

Pendant que je traite cette question de l'alimentation de nos aborigènes du nord, je crois bon d'ajouter que j'ai surveillé avec beaucoup d'intérêt l'expérience actuellement à se faire sous la direction du gouvernement des Etats-Unis sur la côte occidentale de l'Alaska, près du cercle arctique, afin de parer à la détresse actuelle des naturels de cette région, et dont les nôtres devront souffrir tôt ou tard si nous n'adoptons des mesures préventives. Les pêcheurs de phoques et de baleines de cette partie de la côte de l'Alaska ont tué en mer tous les animaux qui faisaient vivre dans l'abondance les sauvages Esquimaux et les Esquimaux de la côte, pendant qu'ils se trouvaient sous la dépendance de la Russie, et depuis lors, chaque année, on y souffre de faim. L'attention ayant été attirée sur cet état de choses, le gouvernement américain, qui prévoyait l'impossibilité de rétablir l'alimentation naturelle, et qui savait d'autre part que les tribus sibériennes de la côte opposée vivaient dans un confort relatif au moyen de troupeaux de rennes apprivoisés, a humainement ordonné la création d'une station expérimentale dans une baie profonde près du cercle arctique et y a placé un certain nombre de rennes apprivoisés venant de la côte sibérienne, sous les soins, la première année, de pâtres de ce pays. Vous ayant déjà fait un long rapport à ce sujet, je me contenterai d'ajouter ici qu'aux dernières nouvelles l'expérience avait réussi. Des pâtres esquimaux ont remplacé ceux de la Sibérie retournés dans leur patrie; les mousses et lichens de cette côte sont mêmes meilleurs que ceux des rivages de la Sibérie; on a parfaitement réussi à élever les animaux et à les dresser tant pour les voyages rapides que pour le transport, et il est probable qu'au printemps prochain on en fera la distribution par troupeau de quarante dans les missions du nord. Les Esquimaux se sont vivement intéressés au succès de l'expérience, et l'on a promis à ces derniers de leur donner dix rennes comme commencement de troupeaux dès que la distribution des troupeaux pourra se faire.

Pour nous qui possédons des centaines de mille de ces animaux à l'état sauvage, et dont l'habitat se trouve au sud et à l'ouest du pays des Esquimaux, ainsi qu'à l'est et au nord de la contrée des Chippewyans du bassin des lacs du Mackenzie, tout ce qu'il faudra ce sera de les apprivoiser, et voulant intéresser les missionnaires et autres à cette entreprise, j'ai fait venir de la Laponie tous les appareils consistant en traîneaux, ski, servantes, harnais, etc., qui pourront servir de modèles à ceux qui, soit pour des fins de mission, de commerce ou autres, vivent dans les latitudes favorables à cet animal robuste, docile et utile, dont la chair sert à la nourriture de l'homme et la peau à son habillement, que nous désignons sous le nom de caribou des terrains stériles, et qui est le vrai renne d'Europe et de la côte asiatique arctique.

Quant à la nouvelle délimitation des frontières je n'ai pas besoin d'ajouter d'autre remarque que la limite sud-est du Kéwatin est évidemment ce qu'elle doit être, et qu'on devra prolonger la limite ouest, dans cette même direction, jusqu'au point arrêté il y a une couple d'années, si l'on veut assurer la parfaite prohibition des liqueurs enivrantes. Mais ce qui produirait le même résultat tout en augmentant les avantages de l'administration de Kéwatin ce serait de diviser l'immense région comprise entre le Kéwatin-Est et Athabaska et plus haut que l'Athabaska jusqu'à la Colombie anglaise et l'Alaska en plusieurs vastes territoires auxquels on applique l'Acte de Kéwatin ou quelque législation basée sur ses sages dispositions.

J'ai désigné dans de précédents rapports l'endroit où, à mon avis, les sauvages non compris dans les traités et qui sont chassés des rivages par la faim et le besoin devraient s'établir. Des renseignements subséquents ainsi qu'une étude attentive de la question m'ont convaincu que j'avais raison de recommander, pour les motifs exposés au long, de les diriger vers les sources de certaines rivières. Cette région, dont la richesse du sol se manifeste par la présence d'arbres décidus et de lacs poissonneux, qui renferme des daims et animaux à fourrures, et dans laquelle on pourrait utiliser les sauvages en qualité de bateliers, convient particulièrement aux besoins de ceux qui tout en n'ayant fait aucun traité avec l'Etat n'en sont pas moins sous sa tutelle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SCHULTZ,

Lieutenant-gouverneur du Kéwatin.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DES

OPÉRATIONS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

ANNÉE 1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1896

A Son Excellence le Très Honorable comte d'Aberdeen, Gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence, conformément au chapitre 2, 53 Vic., article 6, le rapport sommaire des travaux de la Commission géologique pour l'année expirée le 31 décembre 1895.

Respectueusement soumis,

T. MAYNE DALY,

Ministre de l'Intérieur.

JANVIER 1896.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

ANNÉE 1895.

OTTAWA, 1^{er} janvier 1896.

A l'honorable T. MAYNE DALY, M.P.,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—Conformément aux dispositions de l'acte du parlement concernant la Commission géologique, j'ai l'honneur de soumettre ce compte rendu sommaire du département pour l'année civile 1895. Le crédit restreint voté par le parlement pour les travaux de la Commission géologique durant l'exercice 1895-96, a rendu nécessaire une rigoureuse économie. Cela a eu l'effet de nuire particulièrement à la nature et à la quantité des travaux d'exploration entrepris, car l'existence d'un certain nombre de rapports et de cartes non publiés sur les travaux de l'année précédente a semblé rendre opportune l'affectation d'une partie considérable des fonds restant en disponibilité, aux impressions. Cependant, les membres du personnel, sans exception, se sont efforcés de faire le meilleur usage possible des moyens dont ils disposaient, et les travaux accomplis en 1895 ont été satisfaisants et importants, ainsi que le prouveront, je crois, les pages subséquentes de ce compte rendu.

Durant l'année, le volume VI de la nouvelle série des rapports annuels de la Commission a été complété et publié. Le volume est petit—Rapports annuels. il ne contient que 577 pages—mais comme les fonds disponibles pour l'exercice 1894-95 ne permettaient pas d'en imprimer davantage, l'on a jugé à propos de livrer au public la matière déjà composée. L'impression du volume VII est maintenant à se faire, et l'on espère que ce volume sera bientôt prêt à être publié.

Vingt-six cartes ont été publiées dans le cours de l'année dernière, y compris quatorze feuilles de la carte géologique de la Nouvelle-Ecosse, Cartes publiées durant l'année. à l'échelle d'un mille au pouce, et une feuille à l'échelle de quatre

milles au pouce ; neuf plans et une coupe se rattachant aux cours d'eau aurifères de la région de Caribou, dans la Colombie-Britannique ; le quart N.-E. de la carte des "Cantons de l'Est," province de Québec ; les feuilles de la rivière à la Pluie et la Seine, dans l'Ontario occidental. Un certain nombre des cartes ci-dessus mentionnées avaient été gravées et imprimées avant le 1^{er} janvier 1895, mais on ne les avait pas distribuées. Seulement une petite édition préliminaire de la feuille de la rivière la Seine a été imprimée jusqu'ici, avant le prochain rapport sur la région, sujette à correction dans les détails. On a adopté cette méthode pour rendre les résultats des explorations d'une utilité immédiate aux explorateurs et aux mineurs qui font des recherches et exploitent les veines aurifères de la région. Cette carte préliminaire est prête depuis le mois d'octobre, bien qu'une partie des travaux d'exploration qui y figurent ait été exécutée dans le cours de l'été dernier.

Outre les cartes déjà mentionnées, deux de la région de Kamloops, une de la région de l'Oménica et de la Finlay, dans la Colombie-Britannique, et cinq relatives à la géologie de surface du Nouveau-Brunswick, ont été imprimées et seront prêtes à être publiées avec le volume VII.

Autres publications.

Les autres publications comprennent la partie II du volume III des *Fossiles paléozoïques*, 84 pages, avec 9 planches, et la partie I du volume II, *Observations sur la paléontologie canadienne*, 66 pages, avec 5 planches. Ces dernières avaient été imprimées sur des feuilles séparées, à différentes époques, antérieurement à 1895.

On a aussi préparé et publié un nouveau catalogue des publications de la Commission géologique du Canada depuis le commencement des travaux, en 1843, jusqu'aujourd'hui ; ce catalogue forme une brochure de 52 pages. Il a été révisé avec beaucoup de soin, et comprend aujourd'hui au moins 479 publications officielles (y compris toutes les cartes, les plans, etc.), outre un grand nombre d'écrits scientifiques concernant les travaux de la Commission ou les collections du musée, dont on garde des exemplaires que l'on vend pour l'avantage du public.

Index général.

Pour faciliter la consultation des divers rapports de la Commission, M. D. B. Dowling est depuis quelques mois occupé à préparer un index analytique des rapports publiés après la *Géologie du Canada* (1863), index que l'on se propose d'imprimer lorsqu'il sera terminé. Le volume préparé par sir William Logan, sous ce titre, forme un résumé des travaux de la Commission jusqu'à l'époque de sa publication ; et la préparation de l'index collectif des rapports subséquents peut être considérée comme un premier pas vers la production de nouveaux rapports synoptiques.

Echantillons de minéraux envoyés à l'Institut Impérial.

En conformité du système que l'on a adopté de faire connaître aux acheteurs et aux consommateurs les produits spéciaux des mines du Canada qui trouvent un marché au loin, l'on a envoyé, pendant l'au-

Intérieur—Commission de Géologie.

tomme de 1894, des lettres aux différents producteurs de mica, et plus tard aux producteurs d'amiante au Canada, les engageant à envoyer des échantillons de leurs produits et leurs catalogues de prix à la Commission géologique, pour qu'elle les transmitt au musée de l'Institut Impérial de Londres. On a bien répondu à cette invitation dans les deux cas, et la série d'échantillons représentant les différents produits que l'on s'est procurés a été exposée durant l'année par le conservateur de la partie canadienne de l'Institut, M. Harrison Watson. En même temps, de brèves descriptions du caractère et du mode d'existence des minéraux ont été fournis pour insertion dans les journaux qui s'occupent de cette spécialité, avec renvoi spécial aux échantillons exposés, et, depuis, la Commission géologique et les divers exposants ont reçu des demandes de nouveaux renseignements et de nouvelles adresses.

En réponse à une invitation que l'on nous a faite de prendre part à l'exposition spéciale des produits de la photographie, telle qu'appliquée aux arts, aux sciences et à l'industrie, tenue à Londres, nous avons fait préparer et avons envoyé un certain nombre de grandes photographies coloriées et encadrées de la conformation géologique et des mines du Canada, démontrant l'usage de la photographie en ce qui se rattache aux travaux de la Commission. Ces photographies ont été prises et coloriées d'après nature par M. H. Topley.

Exposition de photographies

Pour représenter les travaux de la Commission géologique à l'exposition du Congrès international de géographie, aussi tenue à Londres dans le cours de l'été dernier, une série typique des différentes catégories de cartes publiées par la Commission a été montée et envoyée à cette exposition.

Congrès géographique.

Les photographies et les cartes ci-dessus mentionnées ont été, à la fin de chacune de ces expositions, remises à la partie canadienne de l'Institut Impérial, où elles sont aujourd'hui exposées en permanence.

Un autre caractère des travaux, caractère secondaire, bien qu'il ne soit pas sans importance, que l'on peut mentionner, est le fait de fournir aux maisons d'éducation du Canada des collections typiques de roches et de minéraux canadiens. Cette coutume a pris naissance à la suite des demandes que l'on nous faisait de ces échantillons de minéralogie. Il nous fut d'abord possible de préparer de temps à autre quelques collections avec les doubles d'échantillons que nous avions; mais depuis quelques années, il est devenu nécessaire de consacrer une grande partie du temps de M. Willimott à la collection d'échantillons convenables et à leur classification. Durant l'année 1895, pas moins de

Collections de minéraux fournies aux maisons d'éducation.

cinquante-neuf collections de cette nature, comprenant 6,665 échantillons, ont été fournies, sans autres frais que ceux du transport, aux maisons d'éducation des différentes provinces, depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Colombie-Britannique. Le nombre de ceux qui demandent ces collections augmentant, il a fallu en restreindre assez strictement l'envoi aux institutions et aux écoles où l'on enseigne réellement les sciences naturelles.

Dans la plupart des cas, l'on attache évidemment un haut prix à ces collections, ainsi que le prouvent les lettres de remerciements que nous avons reçues, et leur valeur, au point de vue de l'instruction, est, je crois, très grande. Il n'est guère possible d'exagérer l'importance qu'il y a de rendre les roches et les minerais même les plus ordinaires familiers à la génération qui grandit, en ce qui se rattache au développement des ressources du pays.

Correspondance.

Une grande partie de la correspondance officielle de la Commission, correspondance qui augmente constamment, consiste en réponses à des demandes de renseignements spéciaux sur des produits miniers particuliers de la Confédération, et sur des sujets de même nature. On s'efforce, en ce qui a trait à cette matière, de mettre les consommateurs et les producteurs en relations, autant que le permettent les renseignements à notre disposition. Il faut souvent un temps considérable et beaucoup de travail pour répondre à ces demandes, mais leur importance justifie pleinement la chose.

Les demandes de renseignements sur la structure géologique de différentes parties du pays et les conditions d'existence des minéraux sont aussi nombreuses, et durant l'année dernière seule, elles se sont composées de questions relatives à la houille, au pétrole, au gaz, au sel, à l'approvisionnement d'eau, aux eaux minérales, à la pierre, aux argiles, à la chaux, au ciment, à la tourbe, aux engrais et à plusieurs minerais métalliques. Une autre grande catégorie de demandes de renseignements pourrait comprendre les sujets les plus variés se rattachant aux caractères géographiques, aux hauteurs des sommets ou plateaux d'épanchement, aux élévations des lacs, aux routes praticables, à la distribution des arbres forestiers et à la nature du bois, etc., etc. Il est possible de répondre à beaucoup de ces questions à la satisfaction de ceux qui les posent, d'après les faits consignés dans les rapports précédents, au moyen de renvois aux plans ou levés qui sont au bureau, ou d'après l'expérience personnelle des membres du personnel.

Examen d'échantillon.

Nous recevons aussi un grand nombre d'échantillons de toute nature pour constatation, détermination ou description. Plusieurs de ces

échantillons sont transmis au laboratoire pour examen, et quand l'examen semble nécessaire, ils y sont soumis à l'épreuve, essayés ou analysés, et le résultat est communiqué à celui qui les a envoyés.

Il est nécessaire de mentionner brièvement les travaux accomplis dans les bureaux sous ces différents chefs, car une partie considérable du temps de plusieurs membres du personnel est ainsi employée sans mention suffisante dans les publications de la Commission, bien que cela soit incontestablement au grand avantage du public en général.

Il est impossible, dans ce rapport, de ne pas renouveler l'allusion à l'insuffisance de logement de l'édifice actuel pour l'exécution des travaux de la Commission géologique. Non seulement les bureaux sont insuffisants, non seulement ils ne conviennent pas, mais l'espace disponible, dans le musée, est devenu beaucoup trop restreint, tandis que les bureaux et le musée, avec tout ce qu'ils contiennent de précieux, sont exposés à être détruits par le feu. L'avantage pour le Canada d'avoir une exposition complète de la richesse minérale du pays ne peut guère être exagéré, et le fait que le musée, même dans son état actuel, inspire beaucoup d'intérêt au public en général, est démontré par cet autre fait que plus de 26,000 visiteurs se sont inscrits au registre dans le cours de l'année.

Nécessité d'un
nouvel édifice.

Il ne se passe guère d'année où la Commission géologique n'est pas redevable à des spécialistes d'une aide importante, donnée gratuitement et dans l'intérêt de la science. Il convient, dans le moment, de reconnaître particulièrement notre dette envers le professeur Charles Lapworth, F.R.S., de Birmingham, qui a consacré beaucoup de temps à une étude des graptolithes du Canada, ouvrage qu'il est à la veille de terminer; envers M. S. H. Scudder, de Cambridge, Massachusetts, aux recherches de qui nous devons l'ouvrage déjà mentionné sur les insectes fossiles, et envers le professeur A. Hyatt, de Boston, Massachusetts, pour ses notes critiques sur divers fossiles qui lui ont été soumis. La supériorité reconnue de chacun de ces savants dans sa spécialité, est telle qu'elle rend leurs écrits de la plus grande valeur.

Mon temps, durant l'année, a nécessairement été consacré principalement à ce qui se rattache au bureau et à répartir de nouveau certaines parties du travail d'administration, ainsi qu'à la surveillance de l'impression et de la publication. Cependant, j'ai passé quelques jours dans la région qui avoisine le chemin de fer de Kingston à Pembroke, et environ trois semaines, en août et en septembre, en tournée d'inspection à Athabaska-Landing, relativement aux travaux de forage qui se font en cet endroit.

Travaux du
directeur.

Les autorités civiles et la chambre de commerce de Kingston ont récemment étudié très attentivement la possibilité de l'établissement de Minerais de fer dans Fron-

tenac, Leeds
et Lanark.

hauts-fourneaux en cette localité pour la fonte des minerais de fer que l'on trouve vers le nord, principalement dans les comtés de Frontenac, Leeds et Lanark. Au mois de juin dernier, une députation composée de citoyens influents de Kingston s'est rendue auprès de vous, dans le but de demander que la Commission géologique commençât immédiatement, au sujet de la quantité et de la qualité des dépôts de minerai qui pourraient probablement subvenir à l'approvisionnement des fourneaux de Kingston, un examen qui pourrait justifier le placement des capitaux nécessaires à leur exploitation. On a fait remarquer, en réponse à cette demande, que la Commission avait exécuté beaucoup de travaux dans la région en question, il y a environ vingt ans et à différentes époques depuis, et j'ai exprimé l'opinion que, prenant les dépôts de minerai de fer dans leur ensemble, il ne pouvait pas exister de doute raisonnable sur la grande quantité que l'on pouvait en retirer et sur leur excellente qualité moyenne.

Cependant, plusieurs changements ont eu lieu dans la fonte du fer depuis quelques années, et il a été jugé opportun d'entreprendre tel nouvel examen de la région qui pourrait être immédiatement possible. En conséquence, ce travail fut confié à M. E. D. Ingall, et je visitai Kingston avec lui au commencement d'août, et subséquemment, j'ai examiné avec soin un certain nombre des mines de fer les plus importantes. M. Ingall continua l'examen ainsi commencé, en y apportant un soin considérable et minutieux. L'on trouvera dans une page subséquente un rapport préliminaire de ses travaux, et il sera agréable pour les intéressés de remarquer que les conclusions favorables découlant des résultats des travaux exécutés auparavant par la Commission, sont pleinement justifiées par ce rapport.

Forage à Athabaska-Landing.

Sondage expérimental à la recherche du pétrole.

A l'époque de ma visite à Athabaska-Landing, le sondage y avait atteint une profondeur de 1,500 pieds, et cette profondeur est aujourd'hui portée à 1,731 pieds. Les travaux de fonçement de ce puits d'essai furent accompagnés de difficultés et de retards imprévus, en conséquence de la nature peu solide et de la grande épaisseur des schistes crétacés qu'il fallut traverser, et du temps passé aux voyages que nécessitaient les besoins de l'entreprise, dans une localité éloignée de près de cent milles de toutes communications par chemin de fer ou par télégraphe. M. W. A. Fraser n'a épargné aucun travail dans l'exécution du sondage, et il mérite beaucoup d'éloges pour la manière dont il a pu vaincre les divers obstacles qu'il a dû surmonter. Un résumé de son rapport est donné plus loin.

On se rappellera que l'objet du sondage d'essai était d'atteindre et de pénétrer le grès qui forme la base de la formation crétacée, lequel, à l'endroit où il affleure, à environ 130 milles plus au nord sur la rivière Athabaska, prend le nom de "sables bitumineux," et est chargé de matière bitumineuse.* Dans le dernier compte rendu sommaire, j'ai cité le rapport de M. McConnell sur une partie de la région de l'Athabaska, pour démontrer que le faite des "sables bitumineux" devrait se trouver, à Athabaska-Landing, à une profondeur de 1,200 à 1,500 pieds. Cet énoncé était basé sur l'observation que l'on a faite du plongement des roches crétacées et des hauteurs relatives d'endroits situés le long de la coupe naturelle que présentent les bords de la rivière Athabaska, et reposait sur une estimation de ces facteurs, estimation aussi exacte que le permettaient les circonstances. Il fallut nécessairement supposer que l'épaisseur et le caractère lithologique des éléments de la série crétacée étaient les mêmes partout.

A une profondeur de 1,090 pieds, l'on pénétra une masse continue de couches schisteuses en faisant le forage, et en conséquence, l'on commença à croire possible que les grès de la rivière du Pélican et des Grands-Rapides, observés sur les affleurements du nord, avaient disparu à l'endroit où se faisait le forage. Cependant, quand, à la profondeur déjà mentionnée, l'on rencontra du grès, il devint probable qu'il appartenait à l'une ou l'autre des formations gréseuses reconnues auparavant; et avant que l'on n'atteignît une profondeur de 1,500 pieds, il devint évident qu'il appartenait au grès de la rivière du Pélican, qu'il était supporté par les schistes du Pélican, et qu'à leur tour ces derniers reposaient sur le grès des Grands-Rapides, les deux formations en premier lieu mentionnées ayant à très peu près la puissance et le caractère qu'elles présentaient à leurs affleurements naturels.

Il devint évident que les schistes de la rivière La Biche avaient une puissance dépassant un peu l'estimation que l'on en avait faite à cet endroit, mais que, malgré ce fait, la série crétacée en général restait parfaitement régulière, et que le volume de ses éléments sous-jacents était virtuellement constant. Il y a ainsi bonne raison de croire qu'ici aussi l'on trouvera que l'épaisseur des schistes de la rivière à l'Eau-Claire (*Clearwater*), où l'on a pour le moment arrêté les travaux de foncement du puits, et celle des "sables bitumineux" sous-jacents, sont bien peu différentes de l'épaisseur que l'on a constatée aux affleurements naturels. Dans ce cas, le sommet des "sables bitumineux" devrait être atteint à environ 1,800 pieds, ou à moins de 100 pieds au-dessous du point où l'on est actuellement rendu. Si l'on constate qu'il

But des travaux.

Renseignements obtenus à mesure que le forage avançait.

Régularité des couches.

*Rapport annuel, Commission géologique du Canada, Vol. V, (n. s.), partie D.

Profondeur à atteindre dans le présent sondage.

est possible qu'il en soit ainsi, l'on se propose de pousser ce sondage à une profondeur de 2,000 pieds, et pour atteindre cette profondeur, l'on s'attend à traverser les "sables bitumineux" et à pénétrer, sur une certaine distance, les roches sous-jacentes, que l'on suppose être des calcaires de l'époque dévonienne.

La matière dont sont saturés les "sables bitumineux," plus en aval de la rivière, provient incontestablement des calcaires sous-jacents du voisinage, et il est donc à propos, à cet endroit, de rechercher l'existence du pétrole dans les deux roches, si possible.

Nous devons nous rappeler que l'énorme accumulation de bitume dans les sables, là où on les voit, est devenue possible seulement par le fait que ces couches poreuses reposent directement sur les calcaires, et qu'elles sont elles-mêmes recouvertes par des schistes imperméables. Naturellement, il est parfaitement possible que l'on rencontre des couches schisteuses imperméables dans les lits représentant les "sables bitumineux" au-dessous d'Athabaska-Landing, et, s'il en est ainsi, une seule de ces couches pourrait empêcher le pétrole de remonter, s'il en existe. Pour cette raison, l'on ne saurait considérer le caractère peut-être oléifère des couches inférieures du crétacé comme parfaitement prouvé, tant que toute l'épaisseur n'en aura pas été traversée.

Une seule expérience est insuffisante.

Il est aussi nécessaire de se rappeler que, même dans les champs oléifères les plus productifs, la rencontre d'accumulations de pétrole importantes est restreinte à certaines étendues ou "mares" limitées, et que bien que l'on ne puisse guère raisonnablement douter de l'existence d'un champ oléifère important dans l'Alberta septentrional et dans l'Athabaska, le premier forage d'essai dans une région tout à fait nouvelle peut ne pas réussir à faire découvrir de l'huile. Quel que soit le résultat définitif de la première expérience que l'on poursuit encore, nous devons admettre que cette expérience a déjà démontré un fait des plus importants relativement à la régularité, sur une grande étendue, des éléments de la formation crétacée, et rendu possible l'estimation presque exacte de la profondeur à laquelle on peut chercher les "sables bitumineux" dans la vallée de l'Athabaska sur une distance d'environ 150 milles.

La grande importance de la découverte de dépôts de pétrole dans cette région, à laquelle je fais particulièrement allusion dans mon dernier compte rendu sommaire, devrait, je crois, non seulement encourager l'achèvement du présent sondage, mais encore faire adopter un système d'exploration même plus énergique, d'après lequel on pourrait foncer simultanément plusieurs puits d'essai dans différentes parties de la grande étendue qui, d'après ce que démontrent ses conditions géolo

giques, fait espérer que l'on pourrait y découvrir du pétrole en quantités d'une valeur industrielle.

Le petit diamètre auquel il a fallu nécessairement réduire le trou de sonde actuel, vu la profondeur atteinte, en rend la continuation très difficile, mais si l'on n'y obtient pas plus de succès, on se propose, au printemps, de transporter l'outillage en aval de la rivière Athabaska, dans le voisinage de l'embouchure de la rivière du Pélican. Bien que cet endroit soit encore plus éloigné de tout centre d'approvisionnement, il doit être possible d'y atteindre les "sables bitumineux" à la profondeur relativement restreinte d'environ 700 pieds. D'un autre côté, si l'on rencontre du pétrole dans le trou de sonde actuel, l'importance d'en suivre les traces aussi loin que possible vers le sud fait croire à l'opportunité qu'il y a de tenter une seconde expérience quelque part dans la vallée de la Saskatchewan du Nord. Cependant, si l'on trouvait que la chose était possible, je favoriserais fortement le fonçement simultané de puits d'essai aux deux endroits ; on épargnerait ainsi le travail d'une année dans les expériences que l'on fait dans la grande région du nord.

Plans proposés pour nouveaux sondages.

Le gaz naturel, rencontré en quantité et sous une pression considérable dans le cours du sondage, à des profondeurs de moins de 1,000 pieds, et mentionné dans le compte rendu de l'année dernière, a été, à une phase subséquente, presque entièrement intercepté par le tubage. Lorsque l'on pénétra le grès de la rivière du Pélican, le trou de sonde se remplit d'eau salée, qui monta jusqu'au sommet, mais en volume peu considérable. Quand le tubage eût traversé ce grès, l'eau diminua, mais continua de couler dans le trou de sonde autour du tubage, à laquelle vent probablement s'ajouter, à une phase subséquente, de l'eau provenant du grès des Grands-Rapides.

Gaz et eau salée.

Un échantillon de cinq gallons de cette eau, recueillie par moi, fut soumis à l'analyse au laboratoire de la Commission, et donna des résultats de quelque intérêt. Voici le rapport que fait à ce sujet le Dr Hoffmann :—

"L'eau contenait une faible quantité de matières en suspension. Elles ont été enlevées par la filtration. L'eau filtrée, qui était d'abord parfaitement limpide et incolore, devint trouble après avoir reposé peu de temps, et déposa de l'hydrate ferrique, qui, en définitive, se sépara complètement du fer auparavant contenu dans l'eau.

Analyse d'eau salée.

“Conformément aux résultats d’une analyse faite par M. F. G. Wait, un gallon impérial de cette eau contiendrait :—

	Grains.
Chlorure de potassium.....	4.32
“ sodium.....	2305.77
“ calcium.....	131.91
“ magnésium.....	79.98
Bicarbonate de chaux.....	1.65
“ de fer.....	7.84
Silice.....	.57
Matière organique.....	traces
	2532.04
Acide carbonique libre.....	.65
	2532.69

“Les carbonates sont dosés comme bicarbonates anhydres, et les sels sans leur eau de cristallisation.

“L’eau contenait en outre une trace très distincte de lithium, de faibles traces de barium et de strontium, ainsi que des traces distinctes de brome et une forte trace d’iode.”

Coupe géologique.

La coupe géologique, ainsi que nous la montre jusqu’aujourd’hui le trou de sonde, avec celle que présente un affleurement naturel que j’ai examiné l’été dernier, près du lieu du sondage, peut, je crois, être décrite comme suit, le point de repère étant le sommet du trou de sonde, à dix pieds au-dessus de l’étiage de la rivière Athabaska, ou à peu près 1,060 pieds au-dessus du niveau de la mer :—

Hauteur.		Puissance de la formation.
	SOMMET DE LA BERGE.	
180 pieds.	Grès jaunâtres, couches minces, avec un peu de minéral de fer : <i>Fox Hill</i> ou <i>Laramée</i> ..	15 pieds.
165 “	Probablement tous des schistes gris, avec quelques couches minces de grès; pas bien exposés.	
	Profondeur.	
0 pieds.	SOMMET DU TROU DE SONDE.	
1090 “	Schistes gris et noirâtres, souvent très tendres, avec quelques couches minces de grès dur ou de carbonate de fer lithoïde. Beaucoup de gaz à différents niveaux entre 245 pieds et 780 pieds : <i>Schistes de La Biche</i>	1255 pieds.
1130 “	Grès gris, avec jaillissement d’eau salée : <i>Grès du Pelican</i>	40 “
1233 “	Schistes foncés, souvent tendres; un peu de grès : <i>Schistes du Pelican</i>	103 “
1461 “	Grès gris et schistes gris-rougeâtre et noirâtres; le grès est quelquefois très dur et probablement noduleux, comme dans l’affleurement des Grands-Rapides : <i>Grès des Grands-Rapides</i>	228 “
1731 “	Schistes foncés et gris clair, généralement durs, avec quelques couches de grès, particulièrement vers la base : <i>Schistes de la rivière à l’Eau-claire</i>	270 “ ou plus.
		1911 pieds.

Ainsi que le mentionne le dernier compte rendu sommaire, les travaux de sondage ont été suspendus le 26 octobre 1894, à une profondeur de 1,011 pieds, vu que l'on s'est aperçu qu'il était impossible de creuser davantage sans faire plus de tubage. M. Fraser a fait, sur les travaux accomplis en 1895, un rapport détaillé dont sont extraites ou résumées les lignes suivantes :—

Rapport sur
les travaux de
sondage.

Je partis de Toronto pour Athabaska-Landing le 10 avril, et le 27 du même mois, l'on reprit les travaux de sondage. Les 300 pieds de tubes de 5 $\frac{1}{2}$ pouces, envoyés l'automne précédent, n'étaient pas arrivés assez tôt pour être enfoncés ; cependant, nous avons tenté de les enfoncer, comme première partie des travaux. Je m'aperçus que les tubes de 5 $\frac{1}{2}$ s'étaient séparés à environ 200 pieds de la surface, de sorte que je jugeai qu'il était inutile d'essayer à les enfoncer ; en réalité, ce travail n'aurait amené qu'un désastre. Il était impossible de déterminer exactement à quelle profondeur ils s'étaient séparés, car il n'aurait pas été sans danger de chercher à les retirer ; les parois se seraient éboulées et auraient peut-être couvert les longueurs du fond, de sorte que l'on n'aurait pas pu y souder de nouveau les parties du haut.

Je fis alors enfoncer les tubes de 4 $\frac{1}{2}$ pouces. Nous nous servîmes de la fraise à partir de la première profondeur, 825 pieds, jusqu'à l'entière profondeur du trou de sonde, 1,011 pieds.

À la profondeur d'environ 1,000 pieds, il fut impossible de pousser plus loin les tubes de 4 $\frac{1}{2}$ pouces, la dernière longueur s'étant pliée, et il nous fut impossible d'y faire passer la sonde avec sûreté. Je ne jugeai pas à propos de la redresser, craignant qu'elle pourrait devenir tellement endommagée qu'il serait impossible d'y faire passer des tubes plus petits.

Dans ces circonstances, je partis pour Ottawa le 17 mai, pour me consulter avec vous. Ma recommandation demandant que l'on se procurât de nouveaux tubes de 3 $\frac{3}{4}$ pouces et que l'on poursuivît le sondage, fut approuvée, et l'on commanda 1,500 pieds de tubes de cette dimension. Il fallait aussi se procurer un assortiment complet de nouveaux outils de plus petite dimension, et la confection de ces outils entraîna un retard considérable. Cependant, les tubes et les outils furent expédiés le 11 juin de Pétrolia, et arrivèrent à Edmonton le 24 du même mois. Je retournai à Edmonton par le même train, et je me procurai immédiatement des attelages et fis envoyer les tubes et les outils à Athabaska-Landing, où j'arrivai le 29.

L'un des ouvriers que j'avais amené de Pétrolia refusa de travailler plus longtemps, à cause d'un différend qu'il avait eu avec le foreur pendant mon absence. Cela me causa quelque ennui, mais j'en pris mon parti et le remplaçai, et depuis les travaux ont été poussés très rapidement.

La première chose fut de faire entrer les petits tubes (toujours mentionnés comme tubes de quatre pouces) dans les tubes de 4 $\frac{1}{2}$ pouces. À 985 pieds, le tubage frappa des matières dures que le gaz avait fait pénétrer dans les tubes de 4 $\frac{1}{2}$ pouces, et il fut impossible d'aller plus loin. Nous percâmes ces matières dures et enfonçâmes les tubes jusqu'au fond du trou de sonde, 1,012 pieds.

Le forage fut alors recommencé, le schiste étant si tendre que le tubage suivit la sonde sans qu'il fût nécessaire de fraiser durant le forage des trois ou quatre pieds suivants. Les matières traversées et les notes prises sur la marche du travail sont comme il suit, en descendant :—

De 1,012-1,015 pieds, schiste foncé tendre.

Rapport sur
les travaux de
sondage—
Suite.

A 1015 pieds, ce schiste changea en un schiste dur de couleur claire.

A 1017 pieds, nous frappâmes une veine de boue qui nous arrivait aussi rapidement que nous pouvions l'enlever au moyen de la pompe à sable. Le schiste, bien qu'il fût dur, s'éboulaît cependant en quantité.

1017-37, encore des éboulements. En fraisant, on a constaté que le schiste était passablement dur à 1,020 pieds.

1037-69, formation de schiste foncé, s'ébouyant beaucoup. Nous frappâmes le gaz à 1,055 pieds.

1069-84, formation de schiste foncé, s'ébouyant beaucoup.

1084-90, formation de schiste foncé.

1090, nous frappâmes du grès (il fut subséquentment constaté que c'était le grès de la rivière du Pélican) contenant de l'eau qui déborda par le haut du tubage et qui était fortement saline.

1090-94, grès. Nous enfonçâmes le tubage, mais il n'arrêta pas l'eau, qui continua à déborder.

1094-1,130, encore du grès, contenant de l'eau, mais en moindre quantité. Quand les outils furent retirés du trou de sonde, le soir, et que l'eau pût prendre son niveau hydrostatique, elle était à environ 60 pieds au-dessous de la surface.

1130, nous atteignîmes le schiste; il était assez évident que c'était le schiste de la rivière du Pélican de M. McConnell.

1130-60, schiste de couleur foncée et s'ébouyant beaucoup. Le grès et le schiste étaient ici associés dans le trou de sonde et avaient la consistance du ciment, ce qui a rendu le forage difficile.

1160-70, schiste foncé, tendre.

1170-1,207, schiste foncé avec couches de grès.

1207-33, schiste rougeâtre terne et grès.

1233-37, schiste gris foncé, tendre.

1237-42, schiste gris clair, très dur.

1242-47, schiste gris clair, tendre.

1247-55, schiste foncé, tendre.

1255-60, grès très dur.

1260-67, schiste foncé, tendre.

Jusque-là, nous avons pu remonter le tubage et l'enfoncer dans le trou de sonde, et il fonctionnait assez facilement. Nous l'avions retiré et descendu presque chaque jour, afin d'empêcher qu'il ne restât fixé. A 1,267 pieds, les parois du trou de sonde s'éboulaient en grande quantité, et la sonde resta prise dans le trou. En cherchant à la dégager, nous renversâmes la grue, et guère ne s'en fallut que nous fussions victimes d'un sérieux accident, surtout le foreur, qui fut enseveli sous les ruines, mais en sortit sain et sauf.

Il fallut scier du bois à la main pour reconstruire la grue, et cet accident nous fit perdre à peu près une semaine. Après que les réparations eurent été terminées, nous fûmes obligés de recourir à l'enfoncement au moyen de la masse. Nous vissâmes un couvercle en fer, que l'on s'était procuré pour une pareille éventualité, au sommet du tubage et nous frappâmes dessus. Depuis cette profondeur jusqu'au fond, il fallut chasser plus ou moins le tubage.

1267-85, schiste foncé—tendre.

1285-95, grès—très dur.

1295-1300, grès—dur.

1300-1310, grès—très dur.

1310-1323, schiste rougeâtre terne et grès—tendres.

- 1323-38, schiste rougeâtre.
 1338-50, grès et schiste foncé.
 1350-63, schiste rougeâtre terne avec un peu de grès.
 1363-79, schiste rougeâtre terne et grès.
 1379-91, schiste rougeâtre terne et un peu de grès.
 1391-1425, grès, avec quelques couches de schiste gris foncé.
 1425-35, grès, dureté moyenne, schiste foncé.
 1435-48, grès, dur avec veinules tendres.
 1448-61, grès et schiste foncé interstratifiés.
 1461-73, schiste foncé. (Minces veinules de lignite).
 1473-91, schiste foncé.
 1491-1531, schiste dur, couleur gris clair.
 1531-40, schiste, pas tout à fait aussi dur.
 1540-66.
 1566-70, grès dur.
 1570-76, grès très dur.
 1576-89, schiste dur, se perçant beaucoup à la manière du calcaire.
 1589-1601, schiste dur, couleur gris clair.
 1601-13, semblable, avec veinules de schiste tendre.
 1613-26, schiste dur.
 1626-33, très dur. Caillou de carbonate de fer lithoïde.
 1633-43, schiste dur.
 1643-55, schiste dur, un peu de gaz.
 1655-82, schiste dur.
 1682-89, schiste alternativement dur et tendre.
 1689-95, schiste et grès alternant.
 1695-1722, schiste et grès alternant. Schiste très tendre et s'ébouyant beau coup.
 1722-31, schiste avec un peu de grès.

A cette profondeur (le 10 octobre), il devint impossible, à cause de l'éboulement des parois du trou de sonde, de continuer le forage avant que le tubage ne fût posé jusqu'à la pleine profondeur. Les tubes étaient alors posés jusqu'à la profondeur de 1,473 pieds. La fraise, que nous avions achetée en juin, était complètement usée ; de sorte que je me rendis à Calgary pour en faire faire une nouvelle. Je revins le 25 octobre, alors que les travaux furent repris ; le trou de sonde fut subséquentement élargi, et le tubage fut poussé à une profondeur de 1,668 pieds. Quand ce travail eût été accompli, il devint nécessaire de mettre fin aux opérations de la campagne, vu que la température devenait très froide.

Quand il fut absolument établi que les formations étaient dans un ordre régulier, ainsi que l'avait observé M. McConnell sur le cours inférieur de la rivière Athabaska, il devint évident que les "sables bitumineux" se rencontreraient à une plus grande profondeur que celle à laquelle on s'attendait à les rencontrer, et que, en conséquence, les 1,500 pieds de tubes de 4 pouces seraient insuffisants. On en commanda encore 300 pieds, qui furent envoyés par le département. Il n'y eut aucun retard, car ces tubes arrivèrent avant que nous en eussions réellement besoin, grâce à la promptitude avec laquelle on les a envoyés. La quantité de tubes rendus sur les lieux devrait être suffisante pour porter le trou de sonde à 2,000 pieds.

Le fonçement du trou de sonde durant la campagne de 1895 a été une entreprise difficile. La formation est la pire que nous pussions rencontrer, en raison de

Rapport sur
les travaux de
sondage—
Suite.

l'éboulement constant, nécessitant la pose du tubage pendant tout le cours des opérations, et, en outre, les couches de grès ont opposé un obstacle sérieux, car il fallait les fraiser avant de pouvoir poser les tubes. La fraise que l'on s'était procurée pour cette fin était tout à fait insuffisante pour l'ouvrage à faire; mais comme résultat d'une longue expérience dans ce forage, nous avons aujourd'hui un outil de première classe, qui fonctionne d'une manière très satisfaisante.

Un travail opiniâtre vient à bout de tout. On en a un exemple dans ce qui a eu lieu durant le fraisage, à 1,285 pieds. Nous avons mis six jours à fraiser trois pieds, et quand le tubage fut posé, il n'avait *qu'un quart de pouce de dégagement*. C'était à travers un grès très dur, qui usait l'acier comme s'il avait été tenu sur une meule mue par la vapeur. Nous n'aurions pas pu retirer le tubage si nous l'avions laissé enfoncé alors, et si la sonde n'avait pas traversé cet obstacle, tous les travaux de forage auraient fini là. Nous nous sommes assurés de nos mesurages, puis nous avons posé le tubage avec succès.

Bien que les travaux eussent été commencés depuis plus d'un an et demi—le forage ayant été d'abord entrepris le 15 août 1894—ils n'ont réellement duré que huit mois, divisés comme il suit :—1894, deux mois; 1895, six mois. Le reste du temps a été perdu quant aux travaux réels, à cause de la grande distance qui sépare la localité de notre base d'approvisionnements.

Les travaux sont d'une nature telle que l'on ne saurait fabriquer les machines et les outils de manière à éviter des ruptures. Le fait de doubler le nombre des parties des machines ne remédierait pas non plus à cet inconvénient, car une partie peut se briser deux, trois ou cinq fois, tandis que les parties sont si nombreuses, si massives et si dispendieuses, que l'on serait obligé de dépenser une petite fortune en fret pour le transport de l'outillage dans un endroit aussi éloigné, pour ne rien dire de ce que l'on a d'abord payé pour l'achat. Tout ce qu'il est possible de faire, on l'a fait dans le passé pour prévenir ces retards, vu que je n'ai jamais oublié que le département a toujours eu le soin de me conseiller l'économie.

Le forage pratiqué à Athabaska-Landing a été exécuté à aussi bon marché que possible, et l'on est justifiable de dire que s'il eût été fait à la journée, il aurait coûté le double de la somme qu'il a coûté.

À l'heure qu'il est, la quantité de tubage posé dans le trou de sonde est comme il suit :—

37 pieds de $6\frac{3}{8}$ pouces de diamètre; 625 pieds de $5\frac{3}{8}$ pouces de diamètre; 1,000 pieds de $4\frac{3}{8}$ pouces de diamètre; 1,070 pieds de $3\frac{3}{8}$ pouces de diamètre (estimation probable). On pourra, l'année prochaine, retirer une grande partie de ce tubage pour un autre forage.

Il y a sur le terrain : 30 pieds de tubes de $6\frac{3}{8}$ pouces de diamètre; 400 pieds de $5\frac{3}{8}$ pouces; 500 pieds de $4\frac{3}{8}$ pouces.

Durant l'été, deux grands bateaux capables de transporter dix ou douze tonnes d'outillage ont été construits pour porter le matériel de forage à la rivière du Pélican, si l'on décidait de le faire. Ces bateaux ont été construits par les ouvriers pendant l'interruption des travaux de forage, ainsi que je l'ai déjà dit.

En terminant, qu'il me soit permis de signaler fortement à votre attention la valeur des renseignements obtenus, relativement à la continuité des formations riches observées près de l'affleurement des "sables bitumineux," à cette grande distance de cet affleurement. Ces renseignements signifient que la conjecture de cette continuité est aujourd'hui une certitude absolue, et constituent

un des plus forts arguments contre l'erreur populaire que la science géologique n'a aucune valeur pratique dans la détermination de l'étendue d'un dépôt de pétrole. Nous savons maintenant que les formations qui recouvrent les grès saturés de pétrole s'étendent avec une régularité presque constante sur une distance d'au moins cent cinquante milles au sud et à l'ouest. Qu'on les ait trouvées à une plus grande profondeur que celle à laquelle on s'attendait à les trouver, cela importe peu ; en réalité, à mon avis, ce fait est plutôt favorable à l'existence d'un plus grand réservoir d'huile, s'il y en a encore.

Rapport sur
les travaux de
sondage—
Suite.

Le total des dépenses, en ce qui se rattache aux travaux ci-dessus, durant l'année civile 1895, a été de \$7,838.66, dont \$6,125.50 ont été payées à l'entrepreneur à mesure que les travaux avançaient, \$1,504.31 pour les tubes et leur transport, et \$208.85 représentent les frais de voyage et les menues dépenses.

Tandis que j'étais à Edmonton, pour affaires se rattachant à mon voyage à Athabaska-Landing, on m'a signalé des faits intéressants relativement au lavage de l'or sur la Saskatchewan du Nord. On a exploité cette industrie d'une manière irrégulière, pendant les eaux basses, pendant plusieurs années. On trouve les principaux bancs de sable aurifère le long de la rivière, sur une distance d'environ soixante milles en amont et sur une distance semblable en aval d'Edmonton, mais depuis peu, l'on a fouillé le terrain même jusqu'à Battleford, à environ 250 milles en aval d'Edmonton.

Lavage de l'or
sur la Saskat-
chewan.

Un plus grand nombre d'hommes que d'habitude se sont livrés à cette industrie en 1895, sur la Saskatchewan, probablement 300 en tout, tandis que l'on a estimé à \$30,000 la valeur de l'or déjà acheté à Edmonton avant la fin d'août. De simples machines de divers genres, fonctionnant à bras, sont aujourd'hui employées avec succès à enlever le gravier des bancs submergés. On a essayé une pompe à sable sans beaucoup de succès, mais cette année, une grande drague a été construite pour faire ce travail. Elle était à peu près prête à être mise en opération à l'époque de ma visite, mais depuis, je n'ai pu me procurer aucun détail sur la manière dont elle fonctionne.

Cependant, l'existence de l'or n'est pas restreinte à la Saskatchewan du Nord. D'après les renseignements que l'on peut se procurer dans les rapports antérieurs de la Commission, on le trouve en plus ou moins grande abondance, d'une manière semblable, sur certaines parties du cours de toutes les rivières qui coulent à l'est des montagnes à partir du 49° parallèle en allant vers le nord.

Distribution
de l'or.

De bons rendements obtenus par des mineurs sur la partie correspondante de la rivière Athabaska ont amené, l'été dernier, la formation de plusieurs partis d'orpailleurs sur cette rivière. En général, les résultats ont été décevants, mais nous devons ajouter que la plupart des

aventuriers n'étaient pas même habitués à ce genre d'ouvrage, ou qu'il n'était pas probable qu'ils fussent capables de recueillir l'or, qui est toujours en grains très fins.

Au sud de la rivière de la Paix, au moins, l'or ainsi trouvé dans le lit des rivières des Grandes-Plaines ne paraît pas provenir directement de la région des Montagnes-Rocheuses. La question de son origine a été discutée dans plusieurs rapports antérieurs, mais de nouvelles études semblent nécessaires pour la résoudre définitivement.

Mines d'or au
lac des Bois.

En revenant, j'ai passé une couple de jours au lac des Bois, dans le but de voir les progrès des mines d'or en voie d'exploitation. Je dois des remerciements à M. R. H. Ahn, qui a eu la bienveillance de m'aider dans mon examen. J'eus aussi le plaisir de rencontrer, au Portage-du-Rat, M. A. Blue, directeur du Bureau des Mines d'Ontario. En compagnie de M. Blue, j'ai visité plusieurs des mines et terrains miniers. La *Sultana* est la seule mine que l'on puisse considérer comme ayant passé à cette époque la période des expériences. Le puits y est à une profondeur d'environ 200 pieds, avec galeries d'allongement pratiquées dans le sens du filon au nord et au sud, tandis que l'on a aussi recueilli une quantité considérable de minerai dans les affleurements des filons. Un moulin de six bocards, avec tables de Frue, fonctionne constamment. On ne retire que l'or "libre" dans le moment. Les "concentrés" pyriteux, qui forment environ un centième de tout le poids du quartz, et qui, dit-on, contiennent pour une valeur de \$50 à \$60 d'or à la tonne, sont mis de côté pour traitement futur. Grâce à l'obligeance de M. J. F. Caldwell, propriétaire de la *Sultana*, je suis en état de dire que le total du rendement en or de cette mine, jusqu'à ce jour, représente une valeur d'environ \$90,000.

A la mine *Gold Hill*, on a installé un moulin de dix bocards, qui était presque prêt à fonctionner à l'époque de ma visite, tandis que les travaux étaient poussés avec activité sur les gîtes aurifères.

Je n'ai pas visité la mine *Regina*, mais un autre moulin de dix bocards y fonctionne aujourd'hui, et le général Wilkinson m'a montré d'excellents échantillons de quartz aurifère provenant de la mine. On se propose d'installer des machines à bocarder sur plusieurs propriétés minières autour du lac, et, généralement parlant, on déploie une somme encourageante d'activité bien dirigée qui fait croire que l'industrie de l'exploitation de l'or sera, suivant toute apparence, poursuivie d'une manière pratique et avec de bons résultats à l'avenir.

Zones aurifères.

Rattachés aux derniers travaux d'exploitation faits aux environs du lac la Pluie, de la rivière la Seine et dans la région de Manitou, dont on trouvera des détails dans le rapport de M. McInnes, à une page

subséquente, les faits sont tels qu'ils démontrent, plus clairement que jamais le caractère aurifère des roches huroniennes. Déjà, les explorateurs et les mineurs commencent à reconnaître ce fait dans toute la région, et ils considèrent les cartes géologiques préparées par ce département comme des guides d'une très grande importance, tandis que l'on demande avec instance que l'on étende davantage les travaux de la Commission.

A un point de vue encore plus général, comprenant les gisements de nickel, de cuivre et d'or du voisinage de Sudbury et du Sault Sainte-Marie, ainsi que les gisements ci-dessus particulièrement mentionnés, l'importance industrielle et le caractère métallifère des roches du système huronien deviennent même plus apparents. Ce fait a été reconnu par sir William Logan, qui, dans des rapports de la Commission publiés il y a près de quarante ans, insiste sur l'importance des données géologiques, et il est agréable de voir que le mineur pratique commence aujourd'hui à apprécier la valeur d'une grande partie des études géologiques faites dans le pays au nord des grands lacs, ce que, il y a peu d'années, il aurait peut-être paru difficile de justifier par les résultats obtenus jusque-là au point de vue de l'industrie. Il y a très peu de doute, aujourd'hui, que tôt ou tard chaque mille carré de la formation huronienne du Canada deviendra un objet d'intérêt pour l'explorateur, et que des industries d'une importance considérable seront établies sur cette formation dans des régions septentrionales reculées, maintenant considérées comme stériles et inutiles, pour cette raison ou pour d'autres.

Caractère métallifère des roches huroniennes en général.

Passant aux travaux des partis d'exploration réguliers organisés par la Commission, je donnerai d'abord le résumé suivant de leur distribution par provinces :—

Distribution des partis d'explorateurs

Colombie-Britannique.....	2
Territoires du Nord-Ouest (travaux de sondage).....	1
Manitoba et Kéwatin.....	1
Ontario.....	4
Québec.....	4
Nouvelle-Ecosse.....	2
Total.....	14

Outre ces partis, qui ont été occupés à des travaux continus d'exploration durant une grande partie de la campagne, plusieurs membres du personnel ont été occupés pendant de plus courtes périodes à des études spéciales. M. J. F. Whiteaves a passé quelques jours à faire des recherches paléontologiques dans l'île de Montréal et dans le voisinage, et le D^r H. M. Ami a été occupé pendant près d'un mois à des travaux semblables dans la Nouvelle-Ecosse; les travaux de ces deux messieurs se rattachaient à la préparation définitive de la carte des formations géologiques.

Examens spéciaux faits sur le terrain.

M. W. F. Ferrier fut autorisé à visiter et examiner plusieurs localités où, avait-on rapporté, existaient des minerais et des minéraux intéressants.

M. J. White a passé deux semaines à faire l'arpentage d'une ligne jugée nécessaire pour la préparation de l'une des feuilles de la carte de la province d'Ontario.

M. Willimott, ainsi que je le rapporte plus loin, a fait aussi un certain nombre de petites excursions dans le but de recueillir des doubles d'échantillons pour la formation de collections destinées aux maisons d'éducation.

Parmi ceux qui n'appartiennent pas au personnel régulier de la Commission, et qui, lès années précédentes, ont fait des travaux géologiques, le professeur L. W. Bailey, de Frédéricton, seul, a été chargé de travaux de cette nature durant l'année, et les fonds dont nous pouvions disposer ont limité ses opérations à une courte période.

Résumé des
travaux d'ex-
ploration.

Avant d'entrer dans les détails se rattachant aux travaux d'exploration de la campagne, je donnerai les observations supplémentaires générales suivantes, lesquelles, avec les notes précédentes, serviront à esquisser brièvement l'étendue et les résultats des explorations et études faites dans le cours de l'année :—

Les travaux exécutés dans la Colombie-Britannique ont été restreints à deux régions de cette grande province. Les résultats, donnés plus en détail ci-après, sont en conséquence insuffisants pour faire connaître le grand développement général des mines dans cette province. Cependant, les détails donnés par M. McConnell font connaître le développement merveilleux que prend l'exploitation des mines dans la région de la Kootanie occidentale, et l'étendue et la richesse des gîtes argentifères et aurifères que l'on y trouve. Un des faits les plus remarquables que l'on a mis au jour, c'est l'existence, récemment constatée, de minerais d'une valeur exceptionnelle dans certaines parties de la formation granitique, que les mineurs ont jusqu'ici presque négligée.

La plupart des faits relatifs à la structure géologique et à l'exploration réelle de la région sont réservés pour un rapport et une carte détaillés, qui exigent encore beaucoup de travail. Il y a dix ans, cette région était un désert presque inconnu, mais aujourd'hui, avec les moyens limités dont dispose la Commission géologique, il est difficile de suivre la marche des découvertes.

Les travaux de M. McEvoy, dans la région de Shuswap, ont été accomplis principalement dans le but d'obtenir de nouvelles données pour la préparation de la carte, aujourd'hui presque terminée. La découverte récente d'un dépôt considérable de gypse dans cette région

est digne de remarque, car c'est le premier de ce genre que l'on trouve dans la Colombie-Britannique.

Résumé des
travaux d'ex-
ploration—
Suite.

L'exploration faite par M. Tyrrell dans la région située à l'est du lac Winnipeg a fourni le moyen d'en donner une représentation exacte sur les cartes. Bien que l'on ait constaté que cette région reposait presque exclusivement sur des gneiss et des granits archéens, l'on y a rencontré un développement inattendu de dépôts superficiels d'alluvions, de nature à fournir une étendue considérable de terre d'une valeur agricole probable.

Dans les régions du lac la Pluie et de la baie du Tonnerre, dans l'Ontario occidental, les travaux d'exploration accomplis par M. McInnes, dont il est donné un résumé intéressant, se rattachent intimement au développement et à la détermination des filons de quartz aurifère et aux minerais de fer. On peut diviser d'une manière générale les roches caractéristiques de cette région en laurentiennes et huroniennes, le premier qualificatif s'appliquant aux gneiss granitoïdes et aux granits de composition analogue, inclusivement, en l'absence de *criteria* qui permettent de tirer une ligne de démarcation définie entre ces deux espèces de roches, et sans impliquer nécessairement l'existence de roches conservant leur caractère primitivement stratifié, comme celles de la série de Grenville.

Les roches huroniennes comprennent les formations de Kéwatin et de Couchichingue du Dr Lawson, et les relations de ces formations seront expliquées plus en détail dans le prochain rapport de M. McInnes. C'est dans cette série que l'on rencontre des minerais de valeur, et l'on peut ajouter que des essais faits récemment au laboratoire, de quartz provenant des régions du Manitou et de la rivière la Seine, prouvent l'existence de filons de quartz exceptionnellement riches en or, et dont il reste seulement à prouver l'étendue et la continuité en profondeur.

Des roches très semblables, par leur caractère, à celles ci-dessus mentionnées, et même tenant de plus près, sous le rapport lithologique, à celles de la région de Sudbury, dont elles sont en réalité la continuation, caractérisent la région comprise dans les feuilles de Nipissingue et de Témiscamingue. M. Barlow est en voie de préparer ces deux cartes, avec un rapport relatif aux deux régions réunies qui y figurent. Des explorateurs, désireux de poursuivre leurs recherches dans cette région, en demandent déjà souvent des cartes, et l'on s'efforcera de publier les feuilles aussitôt que possible. Sur le lac Témiscamingue se trouve l'une des superficies huroniennes typiques découvertes et baptisées par sir William Logan, et un examen attentif a produit des résultats d'une valeur considérable au point de vue géologique.

Résumé des
travaux d'ex-
ploration—
Suite.

La région du voisinage de la rivière Outaouais, depuis le voisinage de Sainte-Scholastique jusqu'aux environs de Pembroke, région que le Dr Ellis est à décrire pour la première fois, comprend des étendues considérables du terrain laurentien, groupe de Grenville, avec ses calcaires cristallins et autres roches caractéristiques. On espère qu'il sera possible d'établir des relations évidentes avec les représentants de la formation d'Hastings, de Vennor, dont les relations sont restées plus ou moins douteuses.

Les minéraux d'une valeur industrielle qui figurent dans ce travail comprennent les minerais de fer, le mica, la plombagine, l'apatite, l'amiante, ainsi que le marbre et autres matériaux de construction.

La région qui s'étend au sud-est d'Ottawa et qui comprend Cornwall, région figurant sur la carte à la préparation de laquelle a travaillé M. Giroux, est supportée par des roches cambro-siluriennes peu bouleversées. Les étendues occupées par les diverses formations appartenant à cette période sont déterminées avec soin. On ignore s'il s'y rencontre des gîtes métallifères, mais il surgit là des questions relatives aux pierres de construction, aux argiles à brique, à la tourbe, à la marne et à l'existence de couches poreuses susceptibles de donner de l'eau potable.

L'exploration de la rivière Noddaway, au nord de la province de Québec, par le Dr Bell, et la confirmation du fait que le cours d'eau que l'on savait déjà exister au nord du Grand-Lac, sur l'Outaouais, est une de ses principales sources, constituent une contribution importante à la géographie de la province.

La découverte géologique la plus importante, découverte qui promet d'avoir des résultats d'une valeur industrielle, semble être celle de l'existence d'une grande étendue appartenant au système huronien, au nord du principal plateau d'épanchement.

La découverte d'une contrée très étendue caractérisée par un sol excellent et portant une forêt d'une très belle venue, est aussi digne de mention.

L'expédition de M. Low dans la partie supérieure de la rivière Manicouagan et dans la région située aux environs du plateau d'épanchement qui sépare cette rivière de celles qui coulent vers le nord, avait aussi été entreprise en partie dans un but géographique. Cependant, les résultats géologiques n'en sont pas sans importance en ce qui a trait à la réunion de matériaux pour la préparation d'une carte plus complète des roches du Canada.

L'hypothèse que la région traversée est formée en général de roches laurentiennes a été confirmée, mais il a été prouvé que le laurentien

supérieur, ou formation de Grenville, s'y rencontre, ainsi que des masses importantes de roches anorthosites.

Résumé des
travaux d'ex-
ploration—
Suite.

On a aussi découvert un gîte remarquable de minerai de fer magnétique, bien qu'il soit trop éloigné des moyens de transport pour être de quelque utilité immédiate.

Dans les Cantons de l'Est de la province de Québec, M. Chalmers a commencé un nouvel examen critique des graviers aurifères, apportant à l'aide de la solution de ce problème sa grande connaissance des dépôts de surface des parties avoisinantes du Nouveau-Brunswick, et des phénomènes se rattachant à la période glaciaire en général. La grande étendue des drifts aurifères au-dessous de l'argile à blocs a été démontrée, tandis que différents faits d'une valeur scientifique ont aussi été consignés, tels que la double division probable de l'argile à blocs, l'altitude et la continuité des anciennes plages marines, et les divers sens de la marche des glaciers sur la région aux différentes phases de la période glaciaire. La découverte d'un conglomérat aurifère parmi les anciennes roches métamorphiques de la région, à Duds-well, constitue aussi un sujet d'intérêt et peut-être d'importance.

Le travail de M. Fletcher, au Cap-Breton, a été consacré à un nouvel examen du gisement houiller de Sydney, pour la préparation d'une nouvelle édition des feuilles de la carte géologique dont la dernière édition est épuisée. Depuis les explorations de M. Robb, il y a nombre d'années, on a fait de grands progrès dans l'exploitation de ces gisements houillers, ce qui a rendu nécessaire ce nouvel examen des faits relatifs à leur structure.

Dans les comtés d'Halifax et de Hants, Nouvelle-Ecosse, M. Faribault a continué son étude attentive des roches cambriennes aurifères. Les faits découverts relativement à la relation existant entre les filons aurifères et les diverses anticlinales bien accentuées, ont rendu nécessaire une étude soignée de ces couches repliées, ainsi que de leurs massifs granitiques associés et des diverses failles et fractures qui les affectent.

Tous ces faits sont représentés avec exactitude sur des cartes à l'échelle d'un mille au pouce, et tous ceux qui s'occupent de mines manifestent tout l'intérêt qu'ils portent à ce travail.

Les travaux accomplis par le professeur Bailey, de Frédéricton, durant quelques semaines, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, avaient trait à la révision de la géologie générale de cette partie de la province, dont la carte n'a pas encore été dressée en détail.

Les rapports préliminaires ci-joints sur les travaux d'exploration faits durant la campagne, sont disposés conformément à la coutume

Arrangement
des sommaires
suivants.

suivie antérieurement, par ordre de provinces et de régions, en allant de l'ouest à l'est. Quant aux détails, je donne en général une plus grande importance aux résultats des explorations et des études encore incomplètes, et dont il ne sera pas possible de présenter des cartes et des rapports définitifs d'ici à quelque temps; et je consacre aussi un plus grand espace aux comptes rendus des travaux de l'année qui semblent avoir une importance immédiate sous le rapport industriel.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Colombie-
Britannique.

Durant la première partie de l'année, M. R. G. McConnell a consacré beaucoup de son temps à terminer, pour publication, un rapport et une carte sur l'exploration qu'il a faite en 1893 sur la rivière Finlay. On a aussi continué les explorations commencées dans la Kootanie occidentale durant l'année 1894, ainsi que l'étude des roches et des minéraux provenant de cette région et de la rivière Finlay.

Kootanie occi-
dentale.
Travaux de
M. McConnell

Le 11 juin, M. McConnell reprit ses travaux d'exploration dans la Kootanie occidentale, aidé, comme l'année précédente, par M. H. Y. Russell. Les travaux furent terminés le 5 octobre.

La saison propre à des travaux géologiques sérieux sur les hautes chaînes de montagnes de la région de la Kootanie, si nous en jugeons par l'expérience acquise durant les deux dernières campagnes, est virtuellement restreinte aux deux mois de juillet et d'août, avec les deux premières semaines de septembre, et même durant cette courte période, souvent les opérations sont sérieusement entravées par des feux de forêts et l'épaisse fumée qui en provient. La neige disparaît rarement des sommets élevés avant la fin de juin, et recouvre ordinairement les cîmes des montagnes avant la mi-septembre. Le peu de longueur de la saison, les aspérités du terrain, les bois touffus et l'absence de sentiers dans la plus grande partie de la région en rendent nécessairement l'examen géologique une entreprise de longue haleine.

M. McConnell fait le rapport suivant sur les progrès de ses travaux et sur les conditions des exploitations minières dans la région :*—

Travaux de la
campagne.

“Les travaux d'exploration furent commencés par l'examen du lac Slocan et de la région environnante, ce qui prit à peu près un mois. Cet examen terminé, les travaux furent continués du côté de l'est jusqu'au lac Kootanie, et du côté du sud jusqu'à Balfour, le long de la zone d'argiles schisteuses et de schistes qui borde la grande étendue de

* Les directions sont données, dans tout le cours de ce rapport et des rapports subséquents, relativement au méridien astronomique, à moins que le contraire ne soit spécialement indiqué.

granit de la région. J'avais projeté de faire un voyage du lac Kootanie au lac Slokan, et de revenir par la rivière Slokan, mais il me fallut abandonner ce projet, la neige ayant commencé à tomber de bonne heure.

“Le travail comprenait une exploration topographique *grosso modo*, ainsi qu'une exploration géologique de la région ; la première fut faite sous la direction de M. H. Y. Russell, et je dirigeai la seconde.

“Le lac Slokan est une de ces longues et étroites nappes d'eau que l'on rencontre si souvent dans toutes les régions montagneuses de la Colombie-Britannique. Il occupe une partie d'une grande vallée creusée dans les montagnes longtemps avant que fût formé le système de drainage actuel, et s'étendant depuis Nakusp, sur le lac la Flèche supérieur, jusqu'à la rivière Kootanie.

“Le lac a une longueur de vingt-trois milles et une largeur moyenne d'environ un mille. Sa profondeur augmente, en allant vers le sud, de 750 pieds près de l'embouchure de la coulée à Wilson, à 930 pieds vis-à-vis du Cap-Horn. Ses bords n'ont pas de platières, excepté à l'embouchure des principaux tributaires ; et les hautes montagnes qui l'entourent de tous côtés s'élèvent du bord de l'eau graduellement ou en falaises escarpées. Les flancs des montagnes sont couverts d'une épaisse forêt de conifères, excepté là où des incendies ont passé, jusqu'à une hauteur de 3,000 au-dessus du niveau du lac, et, jusqu'à 1,000 à 2,000 plus haut, selon les conditions locales, ils sont couverts de pins, d'épinettes et de sapins épars.

“La région comprise entre le lac et la rivière Slokan et le lac Kootanie, région partiellement examinée durant la campagne, est principalement couverte de granit, bordée au nord et à l'est d'une bande d'ardoises et de schistes, et partout le caractère en est montagneux. La masse de granit, primitivement en forme de dôme, a été découpée par le système de drainage de la région en montagnes escarpées et en chaînes de montagnes, qui se terminent en pics abrupts couronnés de neige, entre l'extrémité sud du lac Slokan et Ainsworth, dont les plus hauts sommets ont près de 9,000 pieds d'altitude au-dessus du niveau de la mer.

Les principaux cours d'eau de la région, comprenant les coulées de Lemon, de Dix-milles (lac Slokan), le bras méridional de la coulée de Kaslo, celles de Woodberry et de Coffee, partent de ce groupe et descendent rapidement par des vallées profondes, aux bords escarpés, jusqu'aux principales rivières.

Une seconde chaîne de pics élevés, dont la hauteur n'est guère inférieure à celle du groupe central, se rencontre au nord de la route charretière de Kaslo-Slokan. La rivière à l'Eau-Blanche (*Whitewater*),

Colombie-
Britannique—
Suite.

Limites du
granit.

la coulée de Lyell et d'autres tributaires de la coulée de Kaslo, prennent leur source dans des glaciers qui descendent de cette chaîne.

“ La principale limite géologique de la région comprise entre le lac Slocan et la rivière et le lac Kootanie, est la ligne sinueuse qui sépare le massif de granit de la bande d'ardoises. Partant de la coulée de Quatre-milles, sur le lac Slocan, cette ligne suit ce cours d'eau dans la direction de l'est sur une distance de six milles, puis fait un détour au nord par la chaîne séparant la coulée de Quatre-milles de celle de Cody, et suit ce dernier cours d'eau dans la direction du nord sur une distance d'une couple de milles. De la coulée à Cody, la bande de granit court presque directement vers l'est jusqu'à la coulée de Douze-milles. Après avoir traversé cette coulée, la ligne devient plus irrégulière, car plusieurs éperons se détachent du massif de granit et pénètrent, sur divers distances, dans le groupe de montagnes situé entre la coulée de Dix-milles et le bras méridional de celle de Kaslo. A ce dernier cours d'eau, le granit s'éloigne d'une couple de milles, puis fait un coude autour d'une profonde baie d'ardoise, et continue dans la direction de l'est vers le lac Kootanie. A quatre milles du lac, la ligne de contact tourne brusquement vers le sud et se continue dans cette direction jusque près de Balfour, où elle se courbe plus à l'ouest, et traverse la décharge du lac Kootanie à environ quatre milles de la tête du lac.

“ Des lambeaux d'ardoise enclavés dans le granit se rencontrent à la source de la coulée de Huit-milles (lac Slocan), sur la coulée de Quatre-milles et en d'autres endroits, tandis que des bosses de granit, séparées du massif principal, pénètrent dans les ardoises au pic de Paddy, à la montagne Reco et au nord-est de New-Denver.

Formation
rocheuse déve-
loppée.

“ Les roches stratifiées bordant le massif de granit sont partout très relevées, disloquées par de nombreuses failles et fréquemment bouleversées. On peut les diviser en quatre groupes principaux, comme il suit, dans l'ordre descendant :—Un étage d'argiles schisteuses foncées et d'ardoises associées à des calcaires et à des quartzites calcaires, que l'on peut provisoirement appeler les ardoises de Slocan ; un étage de schistes diabasiques, interstratifiés d'un peu d'ardoises (schistes de Kaslo) ; un étage de calcschistes foncés portant des bandes accidentelles de calcaire et de schistes verts (formation de Niskonlith) ; et un étage inférieur de micaschistes, de calcschistes, de calcaires cristallins et de gneiss (formation de Shuswap). *

Distribution
des roches.

“ Les ardoises de Slocan se rencontrent partout à l'extrémité nord du lac Slocan et s'étendent vers l'est, orientées vers le nord-ouest et le

* Comparez le Rapport annuel, Commission géologique du Canada, vol. IV (n.s.), partie B. Les ardoises de Slocan sont probablement les équivalents de la formation du lac Adams, mais pour le moment, au moins, il est peut-être avantageux de les désigner sous un nom local.

sud-est, le long de la route charretière de Kaslo-Slocan, jusqu'aux fourches de la coulée de Kaslo. Les ardoises de ce groupe pénètrent dans le massif de granit, et, à l'exception d'une étroite bande qui borde l'extrémité orientale des granits au sud, jusqu'aux environs de Balfour, sont interrompues par ce massif.

Colombie-
Britannique—
Suite.

“ Les schistes de Kaslo ont été suivis depuis Balfour, vers le nord, jusqu'à la coulée de Kaslo, et de là, dans une direction nord-ouest, jusqu'à l'extrémité de la carte. En certains endroits, ces schistes sont transformés en serpentine. La formation de Shuswap se rencontre sur une bande de largeur variable, le long des rives du lac Kootanie ; on l'a aussi trouvée du côté ouest du lac Slocan, près de la coulée du Moulin-à-scie (*Saw-Mill Creek*), où elle est encaissée dans le granit.

“ La classification des roches donnée plus haut est basée absolument sur les différences de leurs caractères lithologiques, car aucun fossile n'a été trouvé, et l'on n'a constaté aucune discordance. En certains endroits, les trois systèmes semblent se succéder graduellement l'un à l'autre, et les lignes qui les séparent doivent être tirées, en tant que les preuves actuelles le démontrent, d'une manière plus ou moins arbitraire. Deux systèmes de dykes recourent les roches stratifiées, l'un apparemment contemporain des granits, et l'autre beaucoup plus récent. Le premier est sillonné par les fissures contenant les filons minéraux de la région, tandis que le dernier, dans certains cas au moins, recoupe ces fissures.

“ Des filons minéraux se rencontrent en certaine quantité dans toutes les formations représentées dans la région, indépendamment de leur âge ou de leur origine, mais ils sont plus nombreux et mieux définis dans les ardoises de Slocan que dans les roches stratifiées plus anciennes ou dans les granits. La fameuse mine *Slocan Star* se trouve sur cette formation, ainsi que l'Alamo, l'Idaho, la *Mountain Chief*, la *Noble Five*, la Reco, l'Alpha, la Wellington, la Payne, la Washington, le N° 1, la *Skyline*, et des douzaines d'autres mines qui donnent de grandes espérances.

Filons métal-
lifères.

“ L'*Eureka* et la grande *Silver King* se rencontrent dans les schistes de Kaslo, et les mines *Bluebell* et *Highland* dans la formation de Shuswap. Comme exemples des filons qui se rencontrent dans le granit, nous pouvons mentionner la *Fisher-maiden*, l'Enterprise et l'Arlington.

“ Un certain nombre de mines et de terrains miniers que l'on est à explorer ont été visités pendant que l'on y travaillait, et j'ai pris des notes succinctes dont quelques-unes peuvent être intéressantes ici. Le massif de granit, au sud de la principale concession minière de Slocan,

Riches filons
dans le granit.

Colombie-
Britannique—
Suite.

jusqu'ici assez négligé, a été exploré fort attentivement durant la dernière campagne, et un grand nombre de terrains miniers, dont quelques-uns donnent de très belles espérances, ont été jalonnés. Parmi les mines visitées dans cette région, se trouvent l'Arlington, célèbre par la richesse de son minerai, la Nancy-Hanks, la Tamarac, la Dayton et l'Enterprise.

“ La mine Arlington, sur la coulée à Springer, prise en 1894 par C. E. Fielding, suit une zone de roches brisées, qui, ainsi que l'indique la seule tranchée pratiquée jusqu'ici, a une largeur de six à huit pieds. Le minerai se présente généralement dans de petites veines siliceuses, dont la largeur varie de quatre à huit pouces, courant irrégulièrement dans le granit fissuré et altéré ; mais on le trouve aussi dissimulé, ou en petits amas, dans le granit même. Il consiste principalement en argent natif, en galène, en cuivre gris et en argentite. Le filon suit la direction du nord-est, et l'on peut le suivre, dit-on, sur toute la distance qui le sépare de la coulée de Dix-milles, soit plus de dix milles. Des concessions y ont été jalonnées sur toute cette distance.

“ Un bloc de granit altéré de grandes dimensions, renfermant de petites veines de minerai ressemblant à celui de l'Arlington, se rencontre sur la *Speculator*, la troisième mine au nord de l'Arlington.

“ La mine Tamarac est située sur la coulée Whittaker, tributaire de la Springer. Les travaux que l'on y a exécutés ont amené au jour un filon de quartz de douze à dix-huit pouces de largeur, renfermant des grains et des amas de galène, d'argentite et de minerais de cuivre. Ce filon est très régulier et a été mis à nu sur une distance de 250 pieds. La Dayton et la Nancy-Hanks ont un peu le même caractère.

“ L'Enterprise, mine située sur le versant nord de l'arête séparant la coulée de Springer de celle de Dix-milles, a été prise en 1894 par R. Kirkwood. Cette mine est traversée par une faille-fissure bien définie, courant dans une direction nord-est et plongeant au sud-est sous un angle de 80°. La fissure a une largeur de douze à dix-huit pouces, et est en partie remplie de minerai et en partie d'une gangue de quartz. Le minerai consiste ordinairement en galène avec un peu de cuivre gris, et, comme les autres minerais de la zone de granit, il contient beaucoup d'argent.

“ Un grand nombre de terrains miniers ont été jalonnés dans le voisinage de l'Enterprise, mais jusqu'ici on y a fait peu de travaux d'exploitation.

“ Les terrains miniers situés sur la coulée de Huit-milles, au nord de celle de Dix-milles, se rencontrent ordinairement sur un

lambeau de schiste ou d'ardoise dure et rouillée, d'une étendue de plusieurs milles carrés, encaissé dans le granit. Les mines *L. H.*, *Baby Ruth*, *Los Vegas*, *Mountain View*, *Granite Mountain*, *Daisy*, et un certain nombre d'autres, sont situées sur ce lambeau. La *L. H.* est une mine d'or d'un caractère assez singulier. Les ardoises sont fissurées sur une ligne orientée est et ouest, et les roches schisteuses encaissantes qui touchent à la ligne de fracture au sud ont été altérées, silicatées, et en certains endroits imprégnées de minerai, sur une zone variant en largeur de 20 à 40 pieds. L'altération varie considérablement en intensité; elle n'est guère perceptible en certains endroits, tandis que dans d'autres les roches ont perdu toutes traces de leur caractère primitif. Le minerai semble consister généralement en arsenic natif, mispickel, pyrite et pyrrhotine, répartis d'une manière irrégulière dans le filon.

Colombie-Britannique—*Suite.*
Terrains miniers sur la coulée de Huit-milles.

“On rapporte que des essais d'échantillons pris dans toutes les parties de la largeur du filon (40 pieds) ont donné en moyenne \$23 d'or à la tonne, et que des essais d'autres échantillons pris sur une bande choisie de sept pieds de largeur, ont donné en moyenne \$125 à la tonne.

“La mine *Baby Ruth*, située sur une branche de la coulée de Huit-milles, à environ un demi-mille en aval de la *L. H.*, présente une faille-fissure bien définie d'un couple de pieds de largeur, remplie d'une gangue quartzeuse et de bandes d'argile détritique. Les filons des mines *Granite Mountain* et *Mountain View* semblent remplis d'étroites langues d'ardoises pénétrant dans le granit. L'ardoise est en partie altérée et jusqu'à un certain point minéralisée par la pyrite, la blende et la galène. Les mines *Los Vegas* et *Daisy*, que l'on dit être importantes, n'ont pas été examinées.

“On rencontre de petits lambeaux d'ardoise dans le granit, dans la région connue sous le nom de Terre de Galène (*Galena Farm*), plateau située au sud-est de Silverton, ainsi appelée à cause des nombreux cailloux de galène qui y sont répandus. Les principales mines examinées ici sont la *Noonday* et la *Currie*. Les travaux exécutés sur la *Currie* consistent en un petit puits et en une courte galerie, tous deux inaccessibles à l'époque de ma visite à cause de l'eau. Le filon, où il affleure, a une largeur à la surface de dix à quinze pieds, et se compose d'une masse bréchiforme de quartz et de fragments anguleux d'ardoise, mêlés de galène, de blende et de pyrite. Il semble susceptible de rapporter une quantité considérable de minerai propre à la concentration. La mine *Noonday*, située près du point de contact du lambeau d'ardoise avec le granit, est d'un caractère un peu analogue.

Terre de Galène (*Galena Farm*).

“L'étendue connue de la zone de granit minéralisée a été considérablement agrandie durant la dernière partie de la campagne, et com-

Colombie-Britannique—
Suite.

prend aujourd'hui toute la région égoutée par les différents affluents des coulées de Lemon et des Cèdres (*Cedar*), et se prolonge probablement même plus au sud et à l'est. Le caractère accidenté de la région et l'absence presque absolue de sentiers ont empêché de faire beaucoup d'ouvrage sur ces différentes mines, sauf les travaux préparatoires, et il est très désirable que l'on adopte des moyens par lesquels on puisse avoir un accès plus facile à cette région pleine de promesses.

Groupe des
mines de
Slocan.

“ Mon rapport sommaire des travaux de l'année dernière contient un court mémoire sur quelques-unes des principales mines du plus important groupe minier de Slocan. Un certain nombre d'autres ont été visitées durant la dernière campagne, mais je ne puis en faire ici qu'une très courte mention.

“ Ce groupe a passé la période de l'incertitude, et est aujourd'hui dans une condition tout à fait prospère. Les travaux exécutés sur les plus anciennes mines ont démontré le prolongement en profondeur des filons dans la plupart des cas, et l'on découvre constamment de nouveaux amas de minerai. On est à construire plusieurs tramways et plusieurs appareils de concentration, et cet hiver deux lignes de chemins de fer rivales se disputeront le transport du minerai, dont le rendement augmente rapidement:

“ Les principales mines de la région de Slocan sont situées sur les versants de la longue arête irrégulière séparant la coulée de Quatre-milles de la fourche sud de la coulée de Carpenter, et sur l'arête qui sépare cette fourche de la coulée de Seaton, ou fourche du milieu de la coulée de Carpenter. La première arête est connue sous le nom de montagne à l'Argent (*Silver mountain*), autour de laquelle sont groupées les mines *Alpha*, *Reed* et *Robertson*, la mine *Canadienne*, la *Mountain Chief*, l'*Alamo*, l'*Idaho*, la *Cumberland*, la *Yakima*, la *Wonderful*, la *Ruth*, la *Slocan Star*, l'*Ivanhoe* et plusieurs autres.

Mine Alpha.

“ L'*Alpha* est située sur le versant de la montagne tourné vers la coulée de Quatre-milles, à environ deux milles à l'est, et à 2,500 pieds au-dessus du lac Slocan. On a racheté l'escarpement du versant, près de la mine, en construisant un tramway de 1,600 pieds de longueur, de l'extrémité inférieure duquel une bonne route charretière conduit au lac. Le filon de l'*Alpha* a le caractère d'une zone broyée, de 20 à 40 pieds de largeur, traversant des schistes et des calcaires. La direction est N. 24° E. et le plongement sud-est, sous un angle, près de la surface, de 35°. Le minerai se rencontre ordinairement en amas considérables, dont un a rapporté 800 tonnes, et deux autres, environ 200 tonnes chacun. Il se compose principalement de riche galène, avec un peu de blende et du cuivre gris.

“ On a pratiqué beaucoup de galeries à cette mine, et, à l'époque de ma visite, l'on était à percer une galerie inclinée suivant le plongement du filon. Colombie-Britannique—*Suite.*

“ Plus au sud-est, sur le même versant, sont les mines *Reed* et *Robertson*, situées sur un puissant filon de 20 à 30 pieds de largeur, que l'on peut suivre, dit-on, depuis la coulée de Quatre-milles jusqu'au sommet de l'arête, distance de plus de deux milles. Encore plus à l'est, sur le sommet de l'arête, se trouvent les mines *Chamblet* et *Britomarte*.

“ Parmi les mines les plus importantes sur le versant septentrional de la montagne à l'Argent (*Silver Mountain*), se trouvent la *Mountain Chief*, d'où l'on a déjà expédié 1,000 tonnes de minerai, et l'*Alamo*, l'*Idaho* et la *Cumberland*, à la source de la coulée Hauser. Les travaux étaient suspendus à l'*Idaho* lors de ma visite, mais des équipes d'hommes assez nombreuses étaient occupées tant à l'*Alamo* qu'à la *Cumberland*.

“ L'*Alamo* offre un bon type des filons que l'on voit dans ce voisinage. Elle présente une zone fissurée bien définie de cinq à dix pieds de largeur, qui traverse les ardoises dans la direction de l'est, et est remplie d'ardoise broyée et bréchiforme, de spath calcaire, de fer spathique, de quartz et de minerai. Le plongement est sud, sous un angle de 75° sur les niveaux supérieurs, mais en descendant il devient presque vertical. Le filon se trouve sur un versant escarpé, et, comme la plupart des mines de la région de Slocan, offre des facilités spéciales pour en faire l'exploitation au moyen de galeries, dont quatre ont été percées, à différents niveaux, à environ 100 pieds l'une de l'autre, et dans toutes ces galeries, l'on a mis au jour des masses importantes de minerai pur et propre à la concentration. Le minerai consiste principalement en galène, avec un peu de blende, de cuivre gris, de pyrrargyrite et de pyrite. La mine *Alamo*.

“ Un concentrateur de 100 tonnes de capacité a été installé par la *Slocan Mining Company* à l'embouchure de la coulée Hauser dans le cours de l'été dernier, pour la concentration des minerais provenant de la mine *Alamo* et d'autres mines du voisinage. On a aussi construit sur la coulée Hauser un tramway d'un mille et quart de longueur, de l'extrémité duquel partent des routes charretières qui conduisent aux différentes mines.

“ Sur le versant nord de l'arête de la montagne à l'Argent (*Silver Mountain*), se trouvent les mines *Slocan Star*, *Ruth*, *Ivanhoe*, *Wonderful* et autres. Le compte rendu sommaire de l'année dernière contient une description de la mine *Slocan Star*. La quatrième galerie, incomplète à l'époque de ma première visite, a atteint le filon à une dis- Mines du versant nord de la montagne à l'Argent.

Colombie-
Britannique—
Suisse.

tance de 500 pieds. On est maintenant à percer des galeries d'allongement—généralement dans le minerai—le long du filon, et l'on est à percer un montage pour communiquer avec la galerie de fond n° 3, qui se trouve à 300 pieds plus haut. On est aussi en voie d'installer à cette mine un appareil de 100 tonnes de capacité pour la concentration du minerai, et cet appareil sera mis en communication avec les chantiers par un tramway de 1,900 pieds de longueur.

“ Le filon de la mine *Ruth* a une largeur de quatre à dix pieds, et est orienté S. 70° O., avec plongement au sud de 65°. Les travaux consistent en un tunnel de 300 pieds de longueur, vers l'extrémité duquel l'on a percé un montage qui va jusqu'à la surface. Cent cinquante tonnes de minerai, consistant principalement en galène, laquelle, dit-on, contient 120 onces d'argent à la tonne, ont été expédiées de cette mine, et l'on est en présence de masses considérables de minerai.

“ La mine *Ivanhoe*, située à une grande hauteur sur le versant de la montagne, expose plusieurs filons presque parallèles. Deux galeries à travers bancs—la supérieure ayant 50 pieds et l'inférieure 90 pieds de longueur, réunies par un montage de 70 pieds—ont été percées, et des galeries d'allongement ont été prolongées le long du filon depuis les extrémités des deux galeries à travers bancs sur différentes distances. En faisant des travaux d'exploitation, l'on a découvert une couche de soixante à soixante-dix pieds de longueur, et de cinq pieds dans sa plus grande largeur, de minerai pur et propre à la concentration. A l'époque de ma visite, on avait donné l'entreprise du percement d'une troisième galerie à travers bancs, à 150 pieds au-dessous du n° 2.

Mines sur
l'arête de la
montagne
Reco.

“ Les filons existant sur l'arête séparant la fourche du sud de la fourche du milieu de la coulée de Carpenter sont même plus rapprochés les uns des autres que ceux qui se trouvent sur l'arête de la montagne à l'Argent (*Silver Mountain*). Sur le versant méridional, entre autres, se trouvent le groupe des *Noble Five*, *Last Chance*, *Goodenough*, *Reco*, *Deadman* et *Bluebird*, et sur le versant septentrional, la *Best*, *Antelope*, *Rambler*, *Surprise*, *Antoine*, *R. E. Lee* et *Washington*. La mine *Payne*, la première que l'on ait délimitée dans la région, est située sur la crête d'un éperon de la même arête.

Groupe des
Noble Five.

“ Le groupe des *Noble Five* comprend une suite de cinq concessions prises sur le même gîte. La direction est N. 60° E. et le plongement est N.-O., sous un angle de 45°. En certains endroits, le filon a le caractère d'une véritable fissure, et dans d'autres celui d'une zone broyée et fissurée remplie de masses de la roche encaissante ardoisière, de quartz, spath calcaire et fer spathique. Il varie en largeur de quelques pouces à dix pieds ou plus.

“ Les mines *Bonanza King* et *World's Fair*, appartenant à ce groupe, Colombie-Britannique—
Suite. ont été exploitées constamment depuis le printemps de 1892. Les travaux de premier établissement consistent en cinq tunnels, suivant le filon à différentes profondeurs, avec un certain nombre de montages et de galeries d'allongement intermédiaires. Les trois tunnels supérieurs, dont les longueurs respectives sont de 120, 240 et 400 pieds, mettent à découvert une importante coulée de minerai de 60 à 100 pieds de longueur, et de quelques pouces à six pieds de largeur. La masse de minerai s'élargit entre les tunnels n° 1 et n° 2, et se rétrécit un peu au n° 3.

“ On dirige maintenant un quatrième tunnel, à une profondeur de 350 pieds, vers la masse de minerai, mais il ne l'a pas encore atteinte.

“ Le minerai se compose en grande partie de galène et de blende, avec leurs produits de décomposition, classés localement comme carbonates, et d'un peu de cuivre gris, d'argent natif et d'un minéral terreux foncé, qui n'a pas encore été examiné, mais qui est composé en grande partie d'argentite. On dit qu'une bande de cette dernière substance, dans le tunnel n° 2, de trois à quatre pouces de largeur, a rapporté en moyenne 1,500 onces d'argent à la tonne. Mille tonnes de minerai, que l'on dit avoir donné en moyenne 135 onces d'argent à la tonne, ont déjà été expédiées de cette mine, et les propriétaires espèrent en expédier encore un millier dans le cours de l'hiver prochain.

“ La mine *Deadman*, filon parallèle situé à 400 pieds à l'est du groupe La mine
Deadman. des *Noble-Five*, a un caractère assez semblable. Ici, la masse de minerai a une longueur de 40 à 50 pieds, et la plus grande largeur en est de cinq pieds. Elle a été ouverte par deux tunnels, ayant chacun environ 200 pieds de longueur, et un troisième tunnel, à 135 pieds plus bas, a été commencé dans sa direction. Le minerai est de très bonne qualité. La quantité de minerai expédiée jusqu'aujourd'hui s'est élevée, dit-on, à environ 300 tonnes.

“ A l'est de la mine *Deadman*, sur le même versant, se trouvent les La mine
Goodenough. mines *Reco* et *Bluebird*, au sujet desquelles des notes ont été données dans le compte rendu de l'année dernière. Le filon de la *Goodenough*, petit mais extrêmement riche, se joint au filon de la *Reco* au sud. La coulée de minerai, variant en largeur depuis de simples traces jusqu'à six ou sept pouces, a été suivie sur une distance considérable sur la concession voisine *Reco*. Le minerai consiste principalement en galène et en carbonates, avec un peu d'argent rouge et de cuivre gris. On dit que dix tonnes du minerai non décomposé, expédiées de cette mine, ont rapporté en moyenne 776 onces, et que cinq autres tonnes ont rapporté 817 onces à la tonne.

Colombie-Britannique—
Suite.
Mine *Last Chance*.

“ La mine *Last Chance* est située au-dessus du groupe des *Noble Five*. L’aspect de la surface de ce filon ne donnait d’abord que peu d’espoir, mais le percement d’une galerie inclinée sur ce filon, sur une distance de 80 pieds, a eu pour résultat de faire découvrir un gîte de minerai exposant de un à trois pieds et demi de pure galène de qualité supérieure, bordée de plusieurs pieds de carbonates et de minerai de concentration. Le gîte a été suivi sur une distance de 40 pieds, alors que les travaux ont été arrêtés par l’eau, et l’on est maintenant à percer, dans la direction du gîte, un tunnel à un niveau inférieur.

Concessions sur le versant septentrional de l’arête de la montagne
Reco.

“ Les concessions situées sur le versant septentrional se rencontrent ordinairement près des sources des différents tributaires de la coulée à *McGuigan*. La concession *R. E. Lee* est située au-dessus du lac de *McGuigan*, près de la crête de l’arête. Le filon sur lequel elle se trouve a une largeur d’environ trois pieds et suit une fissure bien dessinée, qui recoupe directement les ardoises quartzzeuses endurcies et les dykes granitiques qui forment la roche encaissante. Le filon est principalement rempli d’ardoise brisée et d’un peu de quartz. On a poussé un tunnel le long du filon sur une distance de 100 pieds. Il a été constaté que les 20 premiers pieds étaient stériles, mais au delà, on a suivi sans interruption une couche de minerai de trois à six pouces d’épaisseur reposant sur le mur du filon. Au fond du tunnel, le minerai se rencontre dans les murs de chaque côté. Le minerai consiste principalement en galène de qualité supérieure, ce qui en a été expédié donnant en moyenne 133 onces à la tonne en argent, et 75 pour 100 de plomb.

La *Washington*.

“ Au nord-ouest de la *R. E. Lee* se trouve la *Washington*. Cette mine n’a pas été exploitée depuis quelque temps, mais elle le sera dans le cours de cette année. Les principaux travaux consistent en un tunnel de 300 pieds de longueur, d’où un montage de 180 pieds conduit à un court tunnel percé au-dessus. Une masse de minerai a été frappée à 140 pieds de l’ouverture du tunnel et suivie sur une distance de 120 pieds; on en a déjà retiré 1,500 tonnes de minerai propre à être expédié, et environ 5,000 tonnes de minerai de concentration. Un troisième tunnel, à 146 pieds plus bas, a été poussé à 300 pieds, et sera continué jusqu’à la masse de minerai et relié au n° 2 par un montage dans le cours de l’année. On se propose aussi de construire pour cette mine un tramway de 1,500 pieds de longueur et un concentrateur de 50 tonnes de capacité.

Bassin *Best*.

“ A l’est de la mine *Washington* se trouve le bassin *Surprise*, occupé par les concessions *Surprise* et *Antoine*, que je n’ai pas eu le temps d’examiner; et encore plus à l’est, se trouvent les bassins *Best* et *Dar-*

danelles. L'arête qui sépare les deux derniers bassins est formée par une bosse de granit à grains fins d'environ un demi-mille de diamètre, sur laquelle sont situées les mines *Best*, *Rambler*, *Antelope* et *Caribou*. Le granit est recoupé par de nombreuses petites failles et couvert de filons de quartz irréguliers de toutes grandeurs, qui contiennent souvent des quantités considérables de tétrahédrite riche en argent. Un échantillon provenant de la mine *Antelope*, analysé au laboratoire de la Commission, a donné plus de 3,000 onces d'argent à la tonne. Outre la tétrahédrite, on y rencontre aussi ordinairement de la galène, des pyrites de fer et de cuivre, et de la blende.

Colombie-Britannique—*Suite.*

“Un certain nombre de filons de ce groupe ont été ouverts par de courts tunnels et des puits, mais il n'a pas encore été entrepris de grands travaux d'exploitation.

“La fourche nord de la coulée de Carpenter traverse la région connue sous le nom de “zone de minerais sec.” Les filons de cette région sont ordinairement d'un caractère siliceux et contiennent des masses de tétrahédrite très argentifère, de galène et d'autres minerais d'argent. La plupart des mines sont situées au nord de la région examinée dans le cours de l'année dernière. A la mine *Miner Boy*, un filon de quartz assez régulier, de quelques pouces à une couple de pieds de largeur, a été suivi sur une distance de 100 pieds au moyen d'un tunnel, et on l'a aussi suivi vers l'ouest sur une égale distance à partir de l'entrée du tunnel. On a fait quelques expéditions du riche minerais de cette mine, mais il m'a été impossible d'en obtenir les chiffres, les travaux d'exploitation de la mine étant arrêtés à l'époque de ma visite.

Zone de minerais sec.

“Au groupe *London*, au nord de la *Miner Boy*, les ardoises et les quartzites associées sont recoupées par plusieurs couches de quartz renfermant du minerais ; l'épaisseur en est d'un pied ou plus. On a commencé l'exploitation des couches par le percement de courts tunnels, et l'on est maintenant à percer un long tunnel pour les croiser en profondeur.

“A l'est du principal groupe de mines de Slokan, de nombreuses concessions ont été jalonnées, au nord et au sud de la coulée de Kaslo, sur tout son cours jusqu'au lac Kootanie, mais seulement quelques-unes de ces mines ont été examinées. Au sud-ouest du lac des Ours (*Bear lake*) se trouve la mine *Lucky Jim*, située sur ce qui semble être une ligne de contact brisée par une faille entre les ardoises et une bande bréchi-forme de calcaire. Le minerais se rencontre en amas considérables et dans des fissures latérales pénétrant dans le calcaire. Environ cinquante tonnes ont été expédiées.

Mines à l'est du principal groupe de Slokan.

“Au nord de la coulée de Kaslo et à l'est de celle de Murray se trouve la mine *Wellington*. Le filon de cette mine ressemble un peu à celui

Mines sur l'affluent sud de la coulée de Kaslo.

Colombie-
Britannique—
Suite.

de l'*Alpha*, et peut être décrit comme une large zone broyée, traversant les ardoises dans une direction est et ouest et plongeant au nord. Les ardoises broyées contiennent de petites veines et des amas de quartz, de fer spathique et de spath calcaire.

“ Un puits a été foncé près du filon à une profondeur de soixante-dix-sept pieds, mais on l'a abandonné à cause de l'eau, et la mine est aujourd'hui exploitée au moyen de tunnels. Le tunnel supérieur traverse les ardoises sur une distance de 170 pieds, et une galerie d'allongement suit ensuite le filon sur une distance de 100 pieds. La galerie d'allongement a mis à découvert une coulée de minerai de soixante à soixante-dix pieds de longueur, qui a, dit-on, deux pieds de largeur au fond du tunnel. Elle était recouverte à l'époque de ma visite.

“ Un second tunnel à travers bancs, depuis la surface jusqu'au filon, de 700 pieds de longueur et à 160 pieds au-dessous du n° 1, vient d'être complété. Le minerai de la mine Wellington se compose de galène de texture fine, de blende et de cuivre gris. Cent cinquante tonnes, contenant, dit-on, 250 onces d'argent à la tonne, en moyenne, ont été expédiées.

“ Plus à l'est, près de la source de la coulée à Lyell, se trouve la mine *Eureka*, située sur une fissure bien dessinée recoupant les schistes verts de la formation de Kaslo. Les travaux consistent en un tunnel à travers bancs de 150 pieds ou à peu près de longueur, de l'extrémité duquel part une galerie d'allongement qui suit le filon sur une distance de 300 pieds. A quatre-vingts pieds de l'extrémité du tunnel, l'on a traversé une coulée de minerai de vingt pieds de longueur, dont on a fait quelques expéditions.

“ Sur la fourche sud de la coulée de Kaslo sont les mines *Montézuma*, *Daisy* et *Ben Hur*, la première sur un tributaire, et les deux autres près du cours d'eau principal. Le filon de la mine *Montézuma* est à peu près orienté N. 20° E. A l'affleurement principal, le filon se divise, une branche se dirigeant presque dans le même sens, tandis que l'autre se courbe plus au sud. La branche sud a une largeur de dix pieds. La branche sud-ouest est un peu plus petite et se rétrécit bientôt. Un tunnel, suivant toujours le minerai, a été poussé sur une distance d'environ 100 pieds. Le minerai consiste principalement en galène argentifère et en blende, avec leurs produits de décomposition.

“ Sur la *Daisy*, deux filons sont découverts à environ 100 pieds l'un de l'autre. Ils sont orientés N. 60° E., avec un plongement de 80° au S.-E., et ont chacun de sept à huit pieds de largeur. Sur le filon supérieur, on a foncé un puits à une profondeur de vingt-cinq pieds, sui-

vant une courte coulée de minerai voisine du toit. Le minerai consiste en galène argentifère, en blende, en pyrites de fer et de cuivre, et un peu de cuivre natif. Des essais ont aussi donné jusqu'à \$4.40 d'or à la tonne. Colombie-Britannique—*Suite.*

“ La mine *Ben Hur*, située au nord-est de la *Daisy*, expose deux filons dont chacun a de huit à dix pieds de largeur, et qui sont censés être un plongement de ceux de la dernière mine.

“ Dans la région d'Ainsworth, les principales mines en exploitation sont la *Highland*, le N° 1 et la *Skyline*. Une courte description de la mine *Highland*, située sur une fissure bien définie recoupant les schistes de la formation de Shuswap, a été donnée dans le compte rendu sommaire de l'année dernière. La galerie inférieure mentionnée dans ce compte rendu a été poussée, depuis, à une distance de 480 pieds. A 330 pieds de l'extrémité extérieure du tunnel, l'on a rencontré le minerai, que l'on a suivi sans interruption sur une distance de 150 pieds. Lors de ma visite, on avait aussi presque complété un montage allant jusqu'à la surface le long du filon. On est maintenant en présence, dans la mine, d'une quantité considérable de minerai d'exploitation et de concentration. Région d'Ainsworth.

“ Les mines *Skyline* et N° 1 se rencontrent dans des bandes de calcaire associé aux ardoises de Slocan, et sont situées, la première à environ 200 verges, et la dernière à environ un demi-mille à l'est du massif de granit. Les gisements exploités dans ces mines sont d'un caractère dont la définition offre un peu de difficultés, et il nous faudrait en faire une longue étude avant de pouvoir arriver à des conclusions sérieuses en ce qui les concerne. Ils semblent occuper des zones fracturées d'une largeur considérable, mais inconnue, traversant les calcaires et les ardoises dans une direction nord et sud, et plongeant vers l'ouest. Les zones ont été silicatées et imprégnées de minerai d'une manière sélective, par des solutions ascendantes. Caractère des mines *Skyline* et N° 1.

“ Le minerai se présente en masses aplaties, ayant parfois dix à douze pieds d'épaisseur, lesquelles, dans le cas de la *Skyline*, d'après M. Scott Macdonald, le gérant, traversent souvent presque horizontalement du mur au toit du filon.

“ Les travaux exécutés sur la *Skyline* comprennent une galerie inclinée de quatre-vingt-sept pieds de profondeur, percée le long du filon, et un puits foncé plus à l'ouest, d'une profondeur de 200 pieds, du fond duquel une galerie d'allongement de 120 pieds de longueur et un montage de quarante pieds conduisent à la galerie inclinée et aux chambres de minerais aujourd'hui exploitées. Le minerai de la *Skyline* consiste en une roche siliceuse poreuse, chargée d'un minéral foncé, com-

Colombie-Britannique—
Suite.

posé en grande partie probablement d'argentite, d'argent natif et de galène, et d'un peu de cuivre gris et de pyrites de fer et de cuivre. Il rapporte en moyenne de quarante-cinq à cinquante onces d'argent à la tonne. Le rendement actuel de dix à quinze tonnes par jour est expédié directement au fourneau de la baie du Pilote (*Pilot Bay*), le caractère siliceux de ce minerai le rendant précieux comme fondant pour les minerais plus basiques de la région.

“ Les travaux exécutés sur la mine N° 1 sont un peu irréguliers, vu qu'ils ont été faits sous la direction de différents gérants. Le minerai consiste en une matrice siliceuse, renfermant de la pyrite de fer argentifère, de l'argent natif, de la galène et plusieurs autres minéraux qui n'ont pas encore été déterminés. La pyrite, séparée de la gangue, donne, dit-on, à l'analyse de 700 à 800 onces d'argent à la tonne, et la galène, de 200 à 300 onces. Un concentrateur de soixante-quinze tonnes de capacité a été installé à cette mine, et le rendement, s'élevant à environ quinze tonnes par jour, est en grande partie concentré avant l'expédition.

“ Outre l'exploitation des mines plus haut mentionnées, on est aussi à faire des travaux dans cette région sur les mines *Highlander*, *Lady of the Lake*, les mines de la *Canadian Pacific Mining and Milling Company*, à l'embouchure de la coulée de Woodberry et en d'autres endroits.

Hendryx.

“ Au Hendryx, la *Bluebell* est en pleine exploitation. Cette mine est située sur une bande de calcaire cristallin interstratifié avec les schistes de Shuswap, laquelle a été fracturée en différentes directions. Le minerai, dont la plus grande partie consiste en galène de qualité inférieure et en pyrrhotine, avec un peu de blende, de pyrites de fer et de cuivre, et leurs produits de décomposition, se rencontre ou pur ou disséminé dans une matrice calcaire et parfois siliceuse. Il occupe dans le calcaire des cavités irrégulières dont quelques-unes ont des dimensions énormes. Approximativement, la masse de minerai que l'on exploite aujourd'hui, comprenant plusieurs grands amas de calcaire, a 70 pieds de largeur sur 200 pieds de longueur et 150 pieds de hauteur. Dans le cours de l'année, on a expédié de cette mine quarante milles tonnes de minerai pur et concentré, et des quantités prodigieuses sont encore visibles.

Montagne du
Crapaud.

“ La région de la montagne du Crapaud n'a pas été examinée dans le cours de la campagne. La *Hall Mines Company* a construit ici un tramway à câble de fil métallique de Halliday, de quatre milles et demi de longueur, conduisant de la mine *Silver King* à une platière, près de Nelson, et un haut-fourneau Fraser et Chalmers de 100 tonnes sera complété, ainsi que me l'a appris M. Croasdaille, vers la fin de cette année (1895).

“ Avant de partir pour l'est, j'ai fait une courte visite à la coulée du Sentier (*Trail Creek*). Un court mémoire sur la géologie et les principales mines de cette région a été inséré dans le rapport de l'année dernière, mais depuis, des progrès considérables ont été faits. Le nombre des mines en exploitation s'est accru considérablement, l'étendue de la zone de minéraux connue a été reculée dans toutes les directions, une ville parfaitement construite, de 2,000 habitants ou plus, a surgi près des mines, et l'on est à créer une seconde ville près de l'embouchure de la coulée du Sentier. J'ai fait à la hâte un examen de quelques-unes des mines en exploitation, mais cet examen était d'un caractère trop général pour ajouter beaucoup aux connaissances déjà acquises, et comme une partie de la prochaine campagne sera probablement consacrée à l'examen de cette région, il serait imprudent d'entrer ici dans beaucoup de détails. La plupart des mines sont situées sur une formation éruptive, qui semble consister en grande partie en diorites et en porphyrites ouralites, recoupées par des dykes nombreux. La formation éruptive est traversée, dans une direction approximativement est et ouest, par des lignes de fracture plongeant vers le nord et renfermant des masses de minerai variant en dimensions depuis de simples petites veines jusqu'à de grands filons de 30 pieds ou plus de largeur, et de 100 à 200 pieds de longueur. Le minerai consiste ordinairement en pyrrhotine aurifère et en chalcopryrite, mais le mispickel, la galène, la blende, la pyrite et autres minéraux s'y rencontrent aussi.

Colombie-Britannique—*Suite.*

Coulée du Sentier (*Trail Creek*).

“ Les travaux, sur les mines *Leroy* et *War Eagle*, les deux principales du groupe, ont été activement poursuivis durant l'année avec des résultats très satisfaisants. Le puits foncé sur la mine *Leroy* est rendu aujourd'hui à une profondeur de plus de 380 pieds, et à mesure que l'on avance, le filon semble augmenter en puissance. A l'étage de 350 pieds, la couche de minerai a une longueur de 168 pieds, et à un certain endroit une largeur de plus de 40 pieds. Les travaux exécutés à la mine *Leroy*, la première du groupe, ont inspiré de la confiance dans la continuité des nombreux autres filons moins développés de la région.

Mines principales.

“ A la mine *War Eagle*, exploitée au moyen de tunnels, le rendement considérable de l'année dernière, s'élevant à plusieurs milliers de tonnes de riche minerai, provient en grande partie d'un gradin pratiqué sur la masse principale entre la première galerie de fond et la surface.

“ Un deuxième tunnel de plus de 800 pieds de longueur et percé à environ 100 pieds au-dessous du n° 1, est aujourd'hui presque terminé jusqu'au filon de minerai, et un troisième, qui aura une longueur de 1,800 pieds lorsqu'il sera fini, a été commencé.

Colombie-
Britannique—
Suite.

“ A la mine *Josie*, un tunnel qui suit le filon été poussé à une distance de 330 pieds, et trois masses de minerai y ont été mises à découvert, la plus éloignée ayant une longueur de 128 pieds à partir du fond du tunnel.

“ Des travaux considérables ont aussi été exécutés dans ce voisinage sur les mines *Cliff*, *Nickle Plate* et *Centre Star*, et plus à l'est, l'on a découvert d'importantes masses de minerai sur la *Iron Horse*, la *Kootanie*, la *Columbia* et en plusieurs autres endroits.

“ Au sud de la coulée du Sentier, l'on poursuit des travaux d'exploitation sur plusieurs mines, entre autres sur la *Crown Point*, où l'on a suivi une large masse de riche minerai jusqu'à une profondeur de 65 pieds, et sur la *R. E. Lee*. A l'ouest se trouvent les mines *Homestake*, *Deer Park*, et un certain nombre d'autres mines importantes.

Machines em-
ployées.

“ La grande quantité de travaux que l'on fait, ou que l'on se propose de faire dans cette région, est démontrée, dans une certaine mesure, par la liste suivante des machines, dont une partie est en usage à l'heure qu'il est et dont le reste est commandé. M. J. D. Sword, agent à Rossland de l'*Ingersoll Rock Drill Company*, a eu l'obligeance de me procurer cette liste.

“ A la mine *Leroy*, un compresseur de la force de 7 drilles, et huit forets Ingersoll, deux monte-charges, trois chaudières (de 100, 80 et 40 chevaux). Un foret diamanté.

“ A la *War Eagle*, un compresseur de 20 drilles, dix forets Ingersoll, deux chaudières de 100 chevaux.

“ A la *Josie*, un compresseur de 7 drilles et des forets Ingersoll, ainsi qu'un foret diamanté et un monte-charge.

“ A la *Centre Star*, un compresseur de 7 drilles et des forets Ingersoll, une chaudière de 80 chevaux.

“ A la *R. E. Lee*, une chaudière de 30 chevaux, un monte-charge Ingersoll et des forets mus par la vapeur.

“ A la *Iron Horse*, un compresseur Ingersoll de 5 drilles, un foret simple et une pompe.

“ A la *Columbia* et à la *Kootanie*, un compresseur Ingersoll de 30 drilles et des forets simples.

“ A la *Nickle Plate*, un monte-charge et une pompe Knowles.

“ La *British Columbia Smelting Company* est aussi à installer une usine d'échantillonnage d'une capacité de 200 tonnes, et un outillage pour faire la matte, d'une capacité de 125 tonnes, près de l'embouchure de la coulée du Sentier.

“Voici une liste des minéraux métalliques reconnus jusqu’aujourd’hui dans la région de la Kootanie occidentale : Or natif, argent natif, cuivre natif, arsenic natif, galène, céruse, anglésite, altaïte, argentite, pyrrargyrite, proustite, chalcopryrite, chalcocite, bornite, tétrahédrite, malachite, hématite, limonite, sidérite, blende greenockite, stibnite, jamesonite, mispickel.

Colombie-Britannique—*Suite.*

Minéraux métalliques découverts.

“En terminant, je dois offrir mes remerciements aux différents propriétaires et gérants de mines de la région pour la permission qu’ils m’ont donnée de visiter les diverses mines, pour les renseignements que j’ai reçus d’eux, et pour beaucoup d’autres politesses.”

Au commencement de l’année, M. J. McEvoy s’est principalement occupé de la préparation de parties de la feuille de Shuswap, Colombie-Britannique, se servant à cette fin des données recueillies dans le cours de l’été précédent. Avant son départ pour le champ de son exploration, il avait tracé à peu près la moitié de la région qui figure sur cette carte. Les travaux de cette campagne ont été consacrés à l’exploration de la région comprise dans la même carte, et où l’on a fait de nouveaux relevés et de nouveaux examens suffisants pour compléter à peu près les données requises. Cependant, il reste une contrée montagneuse comprise dans l’angle nord-est de la carte, et à l’angle sud-ouest un district compliqué au point de vue géologique, régions qu’il sera peut-être à propos d’examiner davantage avant de publier la feuille.

Travaux de M. McEvoy.

M. McEvoy quitta Ottawa pour le champ de ses explorations le 6 juin, et revint le 21 octobre. Il décrit ainsi les travaux qu’il a exécutés :

“Après avoir quitté Kamloops avec des bêtes de charge et des provisions, mes premiers travaux furent l’examen de la vallée de la coulée à Louis et des montagnes voisines, où j’ai examiné la distribution des roches cambriennes. J’ai remarqué un conglomérat serpentineux comprimé couronnant les montagnes situées au nord de la coulée Fadear, et il sera probablement démontré que ce conglomérat est une variété locale des roches de la montagne du Crapaud.

Examen de la région figurant dans la feuille de Shuswap.

“Continuant vers Shuswap et de là vers le nord, je visitai la région située au nord du lac Shuswap, et je traçai la limite du massif de granit sur la coulée des Écossais (*Scotch Creek*). J’ai poursuivi l’examen de cette région jusqu’à la coulée à Lee, la coulée suivante en amont de celle de Ross, au delà de laquelle les roches, qui affleurent sur les rives du lac, furent examinées par le D^r Dawson pendant la dernière campagne.

“La région de la rivière au Saumon fut ensuite visitée, et je retournai par Shuswap. J’ai délimité quelques étendues de roches volcaniques tertiaires, et déterminé la limite du massif de granit.

Colombie-Britannique—
Suite.
Dépôt de gypse.

“ Sur le versant de la montagne, au nord du passage du milieu de la rivière au Saumon, il y a un beau dépôt de gypse, associé à des schistes gris et à du calcaire cristallin blanc. Le principal dépôt, dans lequel on a percé une galerie de vingt-cinq pieds de longueur, a cent pieds et au delà d'épaisseur. Il fut impossible d'en constater l'épaisseur exacte, à cause de puissantes couches de drift recouvrant le versant de la montagne.

“ Au-dessus de ce dépôt, il s'en trouve un autre dont l'épaisseur est de trente pieds ou plus ; encore plus haut, il y a deux autres petits dépôts, dont l'un est stratifié. Le dépôt le plus puissant est massif et parfaitement blanc en certains endroits, portant de légères traces d'anhydrite. L'orientation générale des dépôts est est et ouest, avec plongement vertical ou très élevé vers le nord.

“ Au Bras du Saumon, j'ai déterminé les limites du massif de granit formant la montagne de Granit et son prolongement vers l'est, et à la coulée du Canot (*Canoe Creek*), j'ai découvert une étendue considérable de roches cambriennes, courant vers l'est jusqu'à la vallée de la Spallumcheen.

Région au nord-est de Vernon.

“ En me rendant à Vernon, j'ai visité un petit nombre d'endroits pour déterminer la limite du massif de granit du côté ouest de la vallée, où le granit vient en contact avec une argilite noire. De Vernon, je remontai la coulée B. X. et traversai les montagnes jusqu'à la vallée de la Trinité. On trouve ici une grande épaisseur d'argilites et de grauwackes. La descente jusque dans la vallée de la Trinité fut opérée à travers une forêt de gros mélèzes abattus par le vent, ce qui ralentit notre marche et nous obligea à faire un fréquent usage de la hache. La vallée de la Trinité est orientée nord et sud, et située, approximativement parlant, à mi-chemin entre la vallée du lac Mabel et celle de la Spallumcheen, et leur est à peu près parallèle. La vallée est extrêmement large ; elle a plus de trois milles dans sa plus grande largeur, et un certain nombre de colons y ont récemment pris des terres.

“ J'ai parcouru les contre-forts de la chaîne des montagnes d'Or, sur le côté est du lac Mabel, en suivant le plateau d'épanchement qui sépare le lac Mabel et la rivière Shuswap supérieure, en amont du lac du Sucre (*Sugar Lake*). J'ai constaté que ces montagnes sont composées de roches appartenant à la formation de Shuswap.

La fourche nord de la coulée aux Cerises (*Cherry Creek*), et les environs furent ensuite visités, et je me procurai de nouvelles preuves au sujet de l'étendue de la formation argilitique dans ce voisinage. La coulée de Harry et quelques autres endroits de la vallée Blanche (*White Valley*) furent aussi examinés.

Intérieur—Commission de Géologie.

“ En revenant à Enderby, je complétai, en canot, le levée de la rivière Spalluncheon ou Shuswap, depuis “ les îles ” jusqu’au lac Mabel. La rivière est extrêmement basse en certains endroits, vu qu’elle est divisée par des battures et des îles. A l’eau basse, un canot fait d’un tronç d’arbre ordinaire touche le fond sur quelques-unes des battures (*riffles*). A deux milles en aval du lac, commence un portage d’un mille et un quart de long. A l’extrémité supérieure de ce portage, un cours d’eau considérable venant du nord se jette dans la rivière. ”

Colombie-Britannique—*Suite.*
Rivière Shuswap.

“ Entre l’extrémité nord de la vallée de la Trinité et le lac Mabel, je découvris et délimitai un nouveau massif de roches volcaniques tertiaires, surmontant des schistes et des calcaires. ”

“ En revenant à Kamloops, certains travaux furent exécutés près du lac Rond (*Round Lake*) et du lac Monté. A la coulée de Campbell, je passai une journée pour déterminer la limite des roches tertiaires, du granit et des argilites de ce voisinage. ”

“ L’étendue de terres propres à l’agriculture encore non concédées a été souvent mentionnée dans les rapports antérieures. Il en reste encore beaucoup, surtout le long de la rive nord du lac Shuswap, aux coulées à Lee et Ross. Le feu a ravagé plus d’une fois une grande partie de ces terres, et l’on pourrait les défricher facilement pour la culture. L’irrigation ne serait pas nécessaire sur la plus grande partie de ces terres. Entre Enderby et le Bras du Saumon, il y a encore des terres non concédées propres à l’agriculture. ”

Terres propres à l’agriculture.

“ Les Chinois sont encore occupés à exploiter sur une petite échelle les placers des coulées des Ecosais et aux Cerises. Durant l’été, on en a commencé l’exploitation par la méthode hydraulique sur un petit cours d’eau, à un mille et demi au sud du passage inférieur de la rivière au Saumon. ”

Exploitation des placers.

MANITOBA ET KÉWATIN.

M. J. B. Tyrrell arriva à Ottawa le 16 janvier 1895, après avoir terminé une seconde exploration des “ terres stériles, ” dont il est fait une courte mention dans le dernier compte rendu sommaire. Durant le reste de l’hiver, et jusqu’en juillet, il fut occupé à préparer un rapport sur l’expédition en général et une carte de la route suivie. ”

Travaux de M. Tyrrell.

Le 5 juillet, M. Tyrrell quitta Ottawa pour examiner la partie du Manitoba et du territoire de Kéwatin située à l’est et au nord-est du lac Winnipeg, et égoutée par les cours d’eau qui se jettent dans ce lac ou dans la partie supérieure de la rivière Nelson. On considérait qu’il était opportun de déterminer les caractères géographiques et géologi-

Région à l’est du lac Winnipeg.

Manitoba et
Kéwatin—
Suite.

ques de cette étendue de pays, car elle est comprise dans la région qui figure sur une feuille en voie de préparation. Cette feuille comprend le lac Winnipeg et son voisinage, déjà explorés au point de vue géologique par M. Tyrrell et M. D. B. Dowling. M. Tyrrell revint au bureau le 19 octobre.

Il présente le rapport suivant de ses travaux :—

Voyage au
nord de
Winnipeg.

Le samedi, 13 juillet, j'arrivai à West-Selkirk, et peu après j'engageai comme canotiers Roderick Thomas et John Harper, deux des hommes qui m'avaient accompagné, en 1894, sur la rivière Kazan, à travers les Terres Stériles, jusqu'à la côte occidentale de la baie d'Hudson. Un canot en cèdre, commandé aux ateliers de la *Peterborough Canoe Company*, n'était pas encore arrivé, mais sir John Schultz, alors lieutenant-gouverneur du Manitoba, eut l'obligeance de mettre à ma disposition un grand canot en bois blanc. Le reste de ce jour-là et le lundi furent passés à réparer et à peindre ce canot, et à nous procurer les provisions nécessaires pour la campagne.

« Cependant, le lundi soir, la nouvelle fut envoyée de Winnipeg que mon canot de cèdre y était arrivé et qu'il serait à Selkirk par le prochain train, le mercredi matin. Heureusement, le steamer *City of Selkirk* partait pour le nord le même jour. Le mercredi après-midi, nous quittâmes le quai et descendîmes la rivière Rouge, et à cinq heures, le lendemain soir, après un voyage rapide et agréable sur le lac Winnipeg, nous atteignîmes l'île Selkirk, à douze milles au nord-est de l'embouchure de la rivière Saskatchewan. Le vendredi soir, 19 juillet, nous fûmes remorqués dans la direction du nord-ouest sur une distance d'environ vingt milles, puis nous conduisîmes notre canot à l'aviron autour de la rive nord du lac Winnipeg, dont nous atteignîmes la décharge dans la rivière Nelson, où devaient commencer les travaux d'exploration de la campagne, tard dans la soirée du samedi.

Grand lac
Pelé.

« Durant la première moitié de la semaine suivante, le relevé du Grand lac Pelé (*Playgreen*) fut fait avec un loch et une boussole. La rive nord-est repose entièrement sur des granits et des gneiss archéens, tandis que la rive sud-ouest est composée d'argiles post-glaciaires stratifiées, qui forment la longue et étroite langue de terre qui sépare ce lac du lac Winnipeg. La rivière Nelson sort du Grand lac Pelé par plusieurs chenaux. Nous descendîmes et fîmes le relevé du chenal situé le plus à l'est, après avoir passé l'embouchure de la rivière Gunisao, jusqu'à la mission de Rossville, sur le dernier lac.

Rivière
Gunisao

« Ici, nous engageâmes un Sauvage qui devait nous accompagner pendant que nous remonterions la rivière Gunisao. Près de son embouchure, cette rivière serpente sans courant perceptible à travers un

vaste marais, ayant une largeur de cinquante à cent verges. L'eau est d'une couleur brun foncé et légèrement bourbeuse. Jusqu'aux Fourches, distance d'environ dix-huit milles, les rives sont basses et pauvrement boisées, et çà et là s'élèvent quelques bosses arrondies de gneiss gris. Quatre rapides interrompent la navigation du cours d'eau, autour de deux desquels il y a des portages d'une longueur respective de 100 et de 185 verges. Manitoba et
Kéwatin—
Suite.

“En amont des Fourches, la branche du sud est la plus considérable. Nous la remontâmes d'abord pendant six jours, à travers le lac Gunisao, jusqu'à un petit lac qui se trouve en amont. Plusieurs rapides se rencontrent sur le cours d'eau, et nous en passâmes quelques-uns en halant le canot à la cordelle, mais pour passer les vingt-deux plus dangereux, il nous fallut porter le canot. Sur une distance d'environ cinquante milles, en amont des Fourches, la rivière coule à travers une région recouverte d'argile et s'inclinant doucement vers le nord-ouest, et s'est creusée un chenal ou vallée variant en profondeur de six à vingt-cinq pieds. En certains endroits, elle a creusé jusqu'au granit ou au gneiss sous-jacent, qui alors constitue ordinairement une barrière qui forme une chute ou un rapide. Entre ces rapides au lit rocheux, l'eau coule lentement, les affleurements de roches ne sont pas fréquents, et lorsqu'on en voit, ils exposent constamment du granit gris ou gris-rougeâtre.

“Les rives sont boisées de belles et hautes épinettes blanches, formant apparemment une magnifique forêt de conifères, mais je n'ai pas constaté à quelle distance de la rivière s'étend cette forêt. Il y a certainement ici une quantité considérable de bois précieux, beaucoup plus grande que la quantité que nous avons vue ailleurs dans la région s'étendant immédiatement à l'est du lac Winnipeg, car la plus grande partie de la surface, plus au sud, a été ravagée par des feux de forêts considérables pendant les dix dernières années.

“Dans la moitié supérieure de la rivière, les rives sont basses et beaucoup moins bien dessinées. Des baies profondes, remplies de riz sauvage, s'étendent entre les monticules rocheux en arrière desquels se trouvent des marais boisés de mélèzes et de petites épinettes noires, que le feu a généralement fait mourir.

“Nous atteignîmes le lac Gunisao le 1^{er} août. C'est un lac aux eaux froides et limpides, aux contours irréguliers, d'environ trente-deux milles de longueur, bordé de rochers escarpés et presque dénudés de granit gris. Nous constatâmes que le sorbier croissait sur quelques-unes de ses nombreuses îles. Lac Gunisao.

“En redescendant la branche sud jusqu'aux Fourches, le Sauvage que nous avions engagé à la mission de Rossville refusa de nous accom-

Manitoba et
Kéwatin—
Suite.

pagner sur la branche nord ; de sorte que nous le débarquâmes sur le rivage au milieu de quelques-uns de ses amis qui se trouvaient à passer, et nous remontâmes la rivière sans son aide.

“Le chenal est presque aussi large que celui de la branche sud et contient à peu près les deux tiers autant d'eau ; mais les rives, dans la partie inférieure au moins, sont quelque peu plus rocheuses et plus dénudées, et presque tout le bois a été détruit par le feu.

Branche nord
de la rivière
Gunisao.

“La branche nord fut remontée en trois jours et demi jusqu'à sa source, un lac étroit de dix milles de long, d'où il y a, dit-on, une bonne route canotière à travers la hauteur des terres, du côté de l'est, jusqu'au lac de l'Île. Il n'y a que dix portages sur cette rivière, mais sur de longues distances le courant est très rapide, et la rivière ne s'est pas encore creusé de chenal d'une profondeur un peu considérable. Sur tout son cours, depuis le lac long et étroit jusqu'à son embouchure, la rivière coule à travers une région unie et recouverte d'argile, les roches s'élevant simplement çà et là en monticules et en dos d'ânes au-dessus du niveau général.

“Après que le relevé eût été terminé, nous descendîmes le cours d'eau jusqu'à son embouchure, et de là jusqu'au comptoir de Norway, où nous fîmes retenus pendant plusieurs jours par des vents violents ; mais le temps fut consacré à réparer le bateau à voiles *Pterodactyl*, qui avait été amené l'année dernière pour attendre notre arrivée du nord, et qui devait être employé à voyager vers le sud jusqu'à la rive est du lac Winnipeg.

Petit lac
Pelé.

“Le 20 et le 21 août, accompagné de M. R. Strath, de la mission de Rossville, nous fîmes un relevé du Petit lac Pelé. La roche est généralement composée de granit gris très uniforme, bien qu'à un endroit, près de l'extrémité sud, elle soit associée à une diorite massive foncée, de texture assez grossière, et près de l'extrémité nord du lac, elle est recoupée de veines de pegmatite rouge contenant des agrégats cristallins de molybdénite.

Rivière Noire.

Du comptoir de Norway, où M. J. K. Macdonald nous avait accueillis avec bienveillance, nous fîmes voiles vers le sud jusqu'à l'embouchure de la petite rivière Noire. Ici, après avoir mis le bateau à voiles à l'ancre et après avoir mis pour une semaine de provisions dans le canot, nous commençâmes à remonter et à relever la petite rivière Noire. Sur une distance de douze milles, jusqu'au premier portage, la largeur de la rivière est de soixante à cent verges, avec des rives d'argile de six à quinze pieds de hauteur, boisées de peupliers blancs et de petites épinettes noires. On peut voir çà et là un affleurement bas de granit gris. L'eau est d'une couleur foncée et boueuse. En amont de ce portage, la rivière a une largeur de trente à cinquante verges.

“ Nous continuâmes à remonter la rivière durant trois jours, au cours desquels nous fîmes vingt et un portages pour éviter autant de rapides ; en outre, nous avons remonté un grand nombre d'autres rapides à la cordelle ou en canot. Nous constatâmes que la rivière n'était pas éloignée du lac Gunisao, et il y a, dit-on, une route canotière praticable pendant les hautes eaux depuis cette rivière jusqu'au lac, mais l'eau était alors tellement basse qu'il nous fut impossible de remonter jusque là avec notre canot. Le courant était souvent rapide, et le chenal, au-dessus duquel étaient penchés des saules, était tortueux. Les rives sont partout formées d'argile ou de limon stratifié, et une grande partie de la région avait été bien boisée, mais malheureusement presque tout le bois a été détruit par le feu à une époque comparativement récente. Quelques petites érables du Manitoba (*Negundo aceroides*) croissent près de l'un des rapides inférieurs. La roche, partout où on l'a vue, était formée d'un granit gris uniforme.

Manitoba et
Kéwatin—
Suite.

“ De l'embouchure de la petite rivière Noire, nous fîmes voiles vers le sud jusqu'à la rivière de Berens, mais une violente tempête nous poussa dans la rivière aux Peupliers et nous y retint durant plusieurs jours. A la rivière de Berens, nous engageâmes un Sauvage comme timonier, et le lundi, 9 septembre, nous nous dirigeâmes vers le sud jusqu'à l'embouchure de la rivière aux Tourtes (*Pigeon River*), et commençâmes à remonter et à relever cette rivière.

“ La rivière aux Tourtes entre dans le lac par un chenal profond de cent verges de large, entre des pointes sablonneuses, en amont desquelles elle s'élargit en un lac peu profond et couvert d'herbes. Sur les bords de ce lac croissaient des quantités de riz sauvage, alors presque mûr, servant de nourriture à de nombreuses bandes de canards sauvages. Le chenal se rétrécit graduellement et devient bien défini à un petit rapide, où il a environ quarante verges de large, en amont duquel sa largeur est encore de soixante à cent verges, avec des rives d'argile unies de six à dix pieds de hauteur, boisées de grands peupliers blancs. Des bosses peu élevées de gneiss gris affleurent çà et là, sur lesquelles croissent de petits bosquets de chênes.

Rivière aux
Tourtes.

“ Nous continuâmes pendant six jours à remonter la rivière, et le samedi soir, nous atteignîmes le poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson aux Grands-Rapides. Nous remontâmes lentement et difficilement le cours d'eau, car les Sauvages voyagent rarement sur la rivière, et les vingt-neuf portages que nous fîmes obligés de faire, nous les fîmes souvent à travers une épaisse forêt ravagée par le feu et en passant sur d'innombrables chablis. Dans la partie inférieure de la rivière, les rives sont principalement formées d'argile ou de sable

Manitoba et
Kéwatin—
Suite.

stratifiés, et le chenal est uniforme et bien défini, mais plus haut, les rives sont de gneiss ou de terrain erratique abondant en cailloux.

“ Depuis le lac des Grands-Rapides, les rivières aux Tourtes et de Berens, deux cours d'eau de grandeur à peu près égale, coulent du côté de l'ouest vers le lac Winnipeg, la première venant du sud, et la seconde de l'ouest du lac.

Grandes mar-
mites de
géants.

“ Le lundi matin, nous commençâmes notre voyage de retour au lac Winnipeg en descendant la rivière de Berens. Immédiatement au bas d'un petit rapide de trente pouces de chute, à l'extrémité ouest du lac Long, se trouve une butte de granit, au côté sud-est de laquelle, tourné vers la rivière, est un groupe de sept grandes marmites de géants, outre plusieurs plus petites. La plus parfaite a trente-trois pouces de diamètre et dix pieds de profondeur ; le sommet du bord en est à huit pieds au-dessus de l'eau à sa base, ou cinq pieds et demi au-dessus de l'eau du lac Long. Quelques-unes des autres ont été partiellement nivelées, et les parois polies de la roche sont fortement striées par l'action glaciaire, ce qui indique que les marmites de géants sont de la période préglaciaire ou interglaciaire, alors que l'eau coulait dans une direction plus ou moins opposée au cours de la rivière actuelle.

Rivière
Etow'imâ'-mi

“ A une courte distance en aval du portage des marmites de géants, un petit ruisseau au cours lent vient du nord et se jette dans la rivière de Berens. Ce ruisseau fut remonté jusqu'à un petit lac peu profond, presque caché sous une luxuriante végétation de riz sauvage. Près de l'extrémité est de ce petit lac, nous pénétrâmes dans un petit ruisseau qui coule à travers une région marécageuse et couverte de saules sur une distance d'environ trois milles, jusqu'à une barrière rocheuse de huit pieds de haut, au-dessus de laquelle l'eau passe à sa plus grande hauteur au commencement de l'été. Après avoir contourné ce rocher par un portage de cinquante verges de long, nous commençâmes à descendre le cours d'eau connu aujourd'hui sous le nom de rivière Etow'imâ'-mi. Au portage suivant, l'eau passe dans une ouverture de quelques pouces de largeur. Le cours d'eau étroit, tortueux, mais dont les dimensions augmentent constamment, fut ensuite descendu sur une distance d'environ treize milles, entre des rives rocheuses et du terrain de transport rempli de cailloux gris clair, jusqu'à une série de rapides violents, en aval desquels se trouve immédiatement une terrasse sablonneuse bien dessinée, marquant la ligne de rivage la plus haute du lac glaciaire Agassiz constatée sur le côté oriental du lac Winnipeg, et la limite orientale des dépôts lacustres. Cette limite a été déterminée sur plusieurs des autres cours d'eau qui se jettent dans le lac, mais elle n'était nulle part dessinée d'une manière aussi distincte qu'ici.

“ En aval de cette terrasse sablonneuse, nous descendîmes la rivière pendant deux jours, entre des rives boisées formées de sable lacustre et d'argile stratifiés, jusqu'à l'endroit où elle se jette dans la rivière de Berens, à sept milles en amont de son embouchure. Les bosses rocheuses que nous avons vues ici, et il y en avait partout, étaient de granit uniforme et de gneiss granitoïde. Manitoba et
Kéwatin—
Swite.

“ A l'embouchure de la rivière de Berens, nous vendîmes notre bateau à voiles à M. William Flett, et continuâmes vers le sud dans notre canot jusqu'à l'embouchure de la rivière Miskowow ou du Sang (*Blood*), où nous engageâmes un Sauvage pour nous accompagner pendant que nous remonterions la rivière. Nous commençâmes à remonter ce cours d'eau le 28 septembre. Près de son embouchure, la rivière Miskowow a une largeur moyenne de quarante à cinquante verges. L'eau en est légèrement brune, mais non d'un brun foncé comme la plupart des autres rivières qui coulent à l'est du lac Winnipeg, ce qui indique qu'elle sort principalement de lacs d'une étendue considérable, où l'eau a été débarrassée des matières qui lui donnaient sa couleur foncée. Les rives ne sont pas très hautes, mais sont ordinairement rocheuses, et l'eau semble souvent couler dans un chenal rocheux préexistant. Entre les monticules rocheux et les dos d'âne, l'argile lacustre bleue, stratifiée, que l'on voit partout dans la région plus basse à l'est du lac Winnipeg, forme un sol uni bien défini, abondamment boisé de peupliers blancs, tandis que les monticules rocheux sont abondamment boisés de pins des rochers et de chênes. Rivière du
Sang.

“ Au quatrième portage en remontant la rivière, trois marmites de géants, semblables à celles de la rivière de Berens, se rencontrent sur le sommet et sur le côté sud-ouest d'un monticule de granit, et encore plus haut sur la rivière, au-dessus du neuvième portage, et à peu près à mi-chemin entre l'embouchure des rivières Minégo et Petite-Miskowow, une grande marmite de géants a été creusée sur le côté oriental escarpé d'une colline de granit, dont la surface est aujourd'hui fortement sulcaturée par l'action glaciaire. Nous remontâmes la rivière jusqu'au lac Kowtinagan (ou Plat-de-perche), et puis nous redescendîmes sur une courte distance, et remontâmes la branche nord jusqu'au lac Sasaginigak, nappe d'eau irrégulière située au milieu de collines basses de granit gris. On dit qu'à partir de ce lac, il y a une route canotière facile vers le nord jusqu'aux Grands-Rapides, sur la rivière de Berens.

“ Après que le relevé de ce lac fût complété, nous descendîmes de nouveau la rivière jusqu'au lac Winnipeg, que nous atteignîmes le 4 octobre. Le lendemain, nous embarquâmes à bord de l'un des vapeurs qui font le service sur le lac, et nous débarquâmes à Selkirk, dans la Retour à
Selkirk.

Manitoba et
Kéwatin—
Suite.

soirée du 6 octobre, juste au moment où se déchaînait une violente tempête de neige. Le canot et les effets d'équipement furent déposés dans l'établissement de pisciculture de l'Etat, les hommes reçurent leur salaire, et le mardi, 8 octobre, je partis pour Winnipeg et pour l'est.

Caractère
général de la
région.

“Je constatai que le pays exploré reposait presque entièrement sur des granits et des gneiss granitoides du type laurentien. Un fait très intéressant est l'existence, sur une très grande étendue, de granits massifs caractérisés par des feldspaths plagioclases. Ces granits et ces gneiss supportent généralement des argiles et des limons stratifiés jusqu'à une hauteur d'environ cent cinquante pieds au-dessus du niveau actuel du lac Winnipeg. Il est incontestable qu'une grande partie de cette région fournira d'excellentes terres arables, d'autant plus que la proximité de la grande nappe d'eau du lac Winnipeg contribuera dans une large mesure à empêcher l'occurrence des gelées d'été. Malheureusement, les feux de forêts ont détruit une grande partie du bois qui couvrait autrefois le pays, mais il y a encore d'excellente épinette blanche sur les bords de la rivière Gunisao.

ONTARIO.

(Avec parties adjacentes de Québec.)

Travaux de
M. McInnes.

M. W. McInnes, après avoir écrit un rapport préliminaire sur la région du lac Népigon, explorée pendant la campagne précédente, a consacré l'hiver de 1894-95 à réunir les matériaux nécessaires à la préparation d'un rapport sur la région comprise dans les feuilles de Shébandowan et de la rivière la Seine, appartenant à la série des cartes géologiques de l'Algoma occidental aujourd'hui en voie de préparation. Pour la coloration, au point de vue géologique, d'une partie considérable de la carte en dernier lieu mentionnée, il a fallu examiner attentivement les notes et les échantillons recueillis par feu W. H. C. Smith, qui était chargé de ce travail à l'époque de sa mort, et le rapport sur cette section doit jusqu'à un certain point être basé sur ces données.

Le 24 mai, ou dès qu'il lui a semblé possible de le faire, M. McInnes s'est rendu dans les régions de la rivière à la Pluie et de la baie du Tonnerre, dans l'Ontario, dans le but de continuer les feuilles déjà mentionnées, et dans d'autres régions du voisinage, sur lesquelles l'attention s'est récemment beaucoup portée en ce qui se rattache à l'exploitation des mines d'or. Il a été aidé, comme les années précédentes, par M. W. Lawson, qui s'est occupé d'une grande partie des

travaux d'arpentage. M. McInnes présente le rapport préliminaire Ontario—
Suite.
suivant sur les résultats qu'il a obtenus :—

“ La première partie de la campagne, jusqu'au 10 juillet, fut consacrée à la région située à l'est du lac à la Pluie. Le lac Calme ou Nonwatin, sur le cours inférieur de la rivière la Seine, fut d'abord visité, et la contrée environnante examinée au point de vue géologique principalement dans le but de déterminer plus exactement les superficies de Kéwatin (huronniennes) de cette région. Dans ce but, les plus petits lacs et les plus petits cours d'eau du voisinage furent relevés, et l'on obtint ainsi de nouveaux renseignements sur la distribution des roches aurifères de Kéwatin. Ces renseignements furent incorporés dans la carte géologique, dont une édition préliminaire a été publiée depuis. Région du lac
à la Pluie.

“ Dans le même but, il a été fait un arpentage par cheminement de la petite rivière à la Tortue (*Turtle*) jusqu'au lac Dovetail, et de là jusqu'à la rivière la Seine. Plusieurs terrains miniers ont été pris dans la région, surtout dans la partie située immédiatement à l'est du lac du Mauvais-Vermillon (*Bad Vermilion*), qui figure dans la feuille géologique du lac à la Pluie déjà publiée. On a installé deux moulins à bocarder dans cette région, mais on s'occupait sagement surtout de creuser des tranchées sur les propriétés, afin de constater l'étendue et la valeur des filons.

“ Au lac Harold, un moulin de cinq bocards était en opération, et les propriétaires font des rapports satisfaisants sur le rendement de l'or Moulins à
bocarder.
libre, avec promesse d'autres bénéfices par le traitement des déchets, pour lesquels ils ne sont pas encore pourvus d'appareils. Sur cette propriété, des travaux d'exploitation ont été exécutés sur un certain nombre de filons.

“ La région du Manitoba a été visitée ensuite, et il y a été fait des Région du
Manitou.
explorations qui ont duré jusqu'au commencement de septembre. Les premiers relevés que nous avons faits ont été ceux des rives est du lac Manitou et d'un certain nombre de petits lacs voisins. Nous avons constaté que les roches de la formation de Kéwatin occupaient toutes les rives immédiatement voisines du lac, et consistaient en schistes verts chloriteux et autres schistes, avec des étendues de diorites massives, etc. Une grande épaisseur de conglomérats et d'agglomérats, avec matrice schisteuse, feldspathique, et des cailloux bien arrondis de quartzite, de pétrosilex, de silex zoné, de fer oxydulé impur, de quartz, et accidentellement de gneiss, occupe la rive orientale du principal lac, depuis le détroit du Castor (*Beaver Narrows*) jusqu'à son extrémité supérieure. Des zones irrégulières des mêmes conglomérats sont interstratifiées avec les schistes sur plusieurs des îles du lac.

Ontario—
Suite.

“ Près de l’extrémité septentrionale du lac, les gneiss se rapprochent à moins d’un mille de la rive est, dont ils s’éloignent dans la direction du sud à une distance d’environ quatre milles vis-à-vis du détroit, et se rapprochent encore du lac à moins de deux milles vis-à-vis de la pointe de Sable (*Sand Point*). Nous avons ensuite fait le mesurage d’une route entre le lac Manitou, au sud, et le lac à la Pluie, par voie des lacs Croche et Rond. Le bras nord-est de la rivière Kahopskikamak fut remonté jusqu’à sa source, et nous fîmes le relevé des lacs du Rocher-de-l’Aigle (*Eagle Rock*), Étroit (*Narrow*), et de la Petite-Truite (*Small Trout*). Nous constatâmes que des gneiss amphiboliques se rencontrent tout le long de cette route. C’est le massif de gneiss ci-dessus mentionné, qui vient tout près de la rive est du lac Manitou, vers son extrémité supérieure.

“ Nous avons fait ensuite le mesurage d’une route à l’ouest du lac Manitou, depuis le lac de la Terre-à-Calumet (*Pipestone*), dans la direction du nord, par les lacs Yoke, Route, Arm, Lawrence, Hill et Rowan, et sommes revenus au lac de la Terre-à-Calumet par le lac à l’Achingan (*Bass Lake*) et un certain nombre de lacs plus petits. Nous avons constaté que la formation de Kéwatin des lacs aux Corneilles (*Crow Lake*) et de la Terre-à-Calumet s’étendait vers le nord jusqu’aux bras ouest du lac Lawrence. Nous avons ainsi vu que les lacs Rowan et Hill gisent entièrement dans les limites de cette zone de la formation de Kéwatin. La zone de gneiss à biotite qui se rapproche de la rive occidentale du lac Manitou occupe presque toutes les rives du lac Lawrence, la ligne de contact étant orientée vers le nord-est près de son extrémité occidentale.

Relevés dans
la région
comprise dans
la feuille de
Shébandowan

“ Le reste de la campagne fut consacré à la région comprise dans la feuille n° 9 (feuille du lac Shébandowan), où nous fîmes les relevés de routes de peu d’étendue au nord et au sud-est du lac du Chien (*Dog Lake*), afin d’ajouter aux détails topographiques de cette région et d’acquiescer une connaissance plus approfondie de la structure des gneiss qui se rencontrent partout aux environs du lac du Chien.

“ M. Lawson fit de courts voyages des stations de Buda, Kaministiquia, Murillo et Kakabéka, et la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique fut examinée entre Carlstad et la rivière des Anglais.

Travaux d’ex-
d’exploitation
des mines d’or

“ Dans la région explorée, l’or, ou du moins sa présence en quantités assez considérables pour qu’il soit d’une valeur commerciale, semble limité aux zones des roches de Kéwatin (huronniennes), qui, par un grand nombre de légères déviations et de rameaux divergents, s’étendent vers l’est et le nord-est en larges bandes encaissées dans le gneiss laurentien. Les étendues de ces roches ouvertes à l’explorateur, tout en

étant limitées, du côté des États-Unis, au bord méridional du lac à la Pluie, sont très considérables du côté canadien de la frontière, se prolongeant depuis le lac à la Pluie, dans la direction de l'est, à travers les régions de la rivière à la Pluie et de la baie du Tonnerre. La présence de l'or dans toute cette étendue est aujourd'hui établie, et durant la dernière campagne, on a fait une découverte qui donne des espérances dans les roches de la même catégorie à la baie du Brochet (*Jackfish*), sur la rive nord du lac Supérieur. Ontario—
Suite.

“ La plus grande partie des travaux réels d'exploitation des mines a été jusqu'ici restreinte à la région située aux environs du lac du Mauvais-Vermillon, près de l'embouchure de la rivière la Seine, où ont été faites les premières découvertes sur le côté canadien. Dans ces environs, presque tout le terrain compris entre les lacs Plat (*Shoal*) et du Mauvais-Vermillon a été vendu à titre de concessions aurifères. Deux moulins à bocarder ont été construits dans cette région, chez Hillyer et chez Weigand, et des puits d'essai ont été foncés sur un certain nombre de ces concessions. Les travaux dans ce sens se continuent encore, et les perspectives relatives à l'établissement de mines permanentes semblent bonnes.

“ Au lac à la Pluie, deux moulins de dix bocards ont été construits du côté des États-Unis, l'un à la Petite Mine Américaine (*Little American Mine*), à l'entrée de la baie de Back, et l'autre à la mine Lyle, sur l'île aux Herbes-sèches (*Dryweed*), immédiatement au sud de la frontière. Aucun de ces moulins ne fonctionnait lors de ma visite, mais on utilisait la force pour le foncement des puits. A la mine Lyle, il y avait à cette époque un puits d'une profondeur de 75 pieds. Il était foncé dans une masse de schiste quartzeux, chloriteux et séricitique en couches, avec de petites veines irrégulières et des amas lenticulaires de quartz, le tout assez généralement imprégné de pyrite de fer et contenant, dit-on, de l'or en bonne quantité. Mines et mou-
lins près du
lac à la Pluie.

“ Presque vis-à-vis, du côté canadien, on a exécuté une petite quantité de travaux sur l'île de la Pointe-de-Sable, sur un filon bien minéralisé d'environ quatre pieds d'épaisseur, encaissé dans des schistes chloriteux, recoupés par un dyke ou une masse de diorite. La direction du filon n'a pas du tout été suivie.

“ La mine du Petit-Canada (*Little Canada*), sur une petite île située près de là, est un dépôt de contact, où une diabase à gros grains semée de pustules de quartz opalin, recoupe les schistes chloriteux. Des veines et des amas lenticulaires de quartz se rencontrent près de la ligne de contact, et la masse générale de la roche, sur plusieurs pieds, est bien imprégnée de pyrite de fer et de cuivre. Les propriétaires

Ontario—
Suite.

de ces concessions rapportent que des essais ont donné de bons rendements en or.

Travaux de
recherche sur
la rivière la
Seine.

“ On a fait des travaux de recherche sur quelque distance en remontant la rivière la Seine, tout en les faisant d'une manière irrégulière ; en réalité, les rives immédiates du lac à la Pluie et le cours inférieur de la rivière la Seine, ainsi que la région déjà mentionnée aux environs du lac Mauvais-Vermillon, sont les seuls endroits qui aient encore été explorés d'une manière un peu complète. Dans le voisinage de la chute à l'Esturgeon (*Sturgeon Falls*), sur la rivière la Seine, un certain nombre de terrains miniers ont été concédés, et plus loin, au lac Nonwatin ou lac Calme, et dans la région environnante. Sur la plupart de ces concessions, l'on a fait quelques travaux de déblai préparatoires.

“ Encore plus à l'est, l'on a fait des travaux de recherche d'une nature même plus irrégulière, et des terrains aurifères ont été concédés dans cette direction, sur la zone de la rivière la Seine, jusqu'à l'île Star et au lac aux Perdrix (*Partridge Lake*).

“ Sur un rameau de cette zone de la formation de Kéwatin, s'étendant du côté du nord-est vers le chemin de fer Canadien du Pacifique, qu'il atteint à la station de Carlstad, des terrains miniers ont aussi été concédés à la chute au Lynx et au lac du Bec-scie (*Saw-bill*), situé à l'est du lac à l'Eau-claire (*Clearwater*). L'or libre se rencontre sur ces concessions, et des essais d'échantillons de surface ont donné de bons résultats. On y a fait seulement des travaux de déblai préparatoires.

Mine Huronienne et voisinage.

“ Sur une autre zone de roches analogues de la formation de Kéwatin, plus à l'est et plus au sud, séparée de la zone de la rivière la Seine par une bande de gneiss d'environ dix milles de largeur, se trouve la mine Huronienne, et les concessions voisines sur le même filon. Cette mine a été pourvue des bâtiments et des appareils nécessaires, mais l'exploitation en est suspendue depuis 1885. Après l'ouverture de la mine Huronienne plus de cent terrains aurifères ont été concédés sur la zone s'étendant au nord-est de la mine, le long des schistes et des deux rives du lac Shébandowan supérieur.

Minerais de fer.

“ A l'exception des travaux exécutés sur la mine Huronienne, peu de travaux ont été faits sur les concessions enregistrées à cette époque. L'attention s'est récemment portée de nouveau sur cette région, et des terrains aurifères ont été délimités, du côté de l'est, jusqu'au ruisseau de l'Or (*Gold Brook*), tributaire de la rivière Mattawin.

“ Dans la région qui avoisine l'extrémité orientale du lac à la Pluie et qui s'étend en remontant la rivière la Seine, plus de cinq cents terrains miniers ont été concédés.

“ Bien que des dépôts considérables de minerai de fer magnétique d'un grand rapport aient été signalés le long de la rivière Atikokan, aucun travail d'exploitation n'a été fait, à l'exception de sondages au foret diamanté et de quelques travaux de déblai préparatoires. Ontario—
Suite.

“ Plus à l'est, au sud de la station de Finmark, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et près de la rivière Mattawin, se trouvent d'autres dépôts de fer, qui ont été déblayés et sondés d'une manière assez complète au moyen du foret diamanté ; mais bien que les dépôts promettent assez, l'exploitation réelle n'en est pas encore commencée. D'autres dépôts de fer ont été reconnus à différents endroits, le long des diverses zones de la formation de Kéwatin, mais nulle part ailleurs l'on n'a fait des travaux considérables.

“ La présence de l'or est maintenant établie pour ainsi dire dans toute la région comprise entre le lac des Bois et le lac Supérieur, mais est restreinte, cependant, en tant que nous l'avons constaté jusqu'aujourd'hui, aux zones des roches de la formation de Kéwatin (huronniennes). Il se rencontre dans toutes ces zones dans les bandes de la roche encaissante, en séries parallèles de veines fragmentaires stratifiées ou lamellées, et en veines de fissures bien définies qui recoupent les roches encaissantes, quelle que soit la direction de leurs lits. N'importe lequel de ces modes d'existence pourrait constituer des propriétés assez rémunératrices dans des conditions convenables. Répartition
générale de
l'or.

“ La découverte, dans le cours de l'été dernier, d'un filon aurifère qui donne de bonnes espérances, à la baie du Brocbe, sur la rive nord du lac Supérieur, offre de l'intérêt, car il se rencontre dans des roches que nous croyons le prolongement virtuel de celles de la région dont il est ici question.”

M. E. D. Ingall a passé une partie considérable de l'été à l'exploration des gîtes de minerais de fer dans la région traversée par le chemin de fer de Kingston à Pembroke. Les circonstances dans lesquelles ces travaux ont été entrepris ont déjà été expliquées. En compagnie de M. Ingall, j'ai visité Kingston dans le but de m'aboucher avec les citoyens intéressés dans l'établissement de hauts-fourneaux dans ce voisinage. Nous avons alors visité ensemble quelques-unes des mines les mieux connues, et plus tard (le 13 août), M. Ingall commença un examen plus détaillé des endroits déjà visités, ainsi que de plusieurs autres gîtes de minerai connus, examen qui fut continué jusqu'au 28 octobre. M. Ingall présente le rapport suivant sur les travaux accomplis :— Travaux de
M. Ingall.

“ Les principales questions au sujet desquelles l'on désirait obtenir de nouveaux renseignements étaient les suivantes :— Questions à
résoudre.

Ontario—
Suite.

“Quelle quantité de minerai peut-on se procurer de localités immédiatement accessibles ?

“Quelle est la qualité de ce minerai ?

“La solution de la première question exige une intelligence exacte de la nature des gîtes de la région, et, en conséquence, de la probabilité relative de leur continuité en longueur, en profondeur et en puissance. Cela est nécessaire, vu surtout qu'il n'y a aucune mine aujourd'hui en exploitation qui puisse nous faire juger de la profondeur des gîtes. Dans un certain nombre d'endroits, l'on a pratiqué de profondes tranchées, mais les travaux sont suspendus dans tout le district depuis plusieurs années, et les excavations étant aujourd'hui remplies d'eau, il n'y a que les caractères de la surface sur lesquels on puisse se baser pour étudier la question.

“Il est donc évident que si l'on emploie les mots ‘minerai visible’ dans leur sens littéral, les conditions, dans aucun des endroits visités, ne permettraient de cuber les gîtes et, en conséquence, la quantité de tonnes contenues dans une masse donnée de minerai, sans supposer ou imaginer au moins une des trois dimensions qu'il est nécessaire de déterminer. En certains endroits, nous avons trouvé des amas de minerai choisi parmi les matières extraites ; mais, à part cela, la question de la quantité de minerai que l'on peut se procurer devient une question dont la solution est basée sur une estimation générale de ce que peuvent rapporter les gîtes déjà découverts et exploités, et sur la probabilité de la découverte future d'autres gîtes dans le district.

Gîtes de minerai visités.

“Pour nous former une opinion sur ces questions, nous avons visité autant de gîtes de minerai de fer que possible parmi ceux dont on nous avait parlé—soit, plus de quarante—et, outre l'examen de toutes les tranchées, le mesurage de tous les affleurements de minerai et la collection d'échantillons descriptifs, tant de la formation que des roches, nous avons fait des relevés de surface en plusieurs endroits, et pris des directions avec la boussole d'inclinaison.

Comté de
Frontenac.

“Les endroits visités, contenant, d'après les rapports, plusieurs dépôts d'hématite, ont été les suivants : les mines *Bluff-Point* et *Calabogie*, de la *Calabogie Mining Company* ; la *Coe Mine* ; la *Martel* ou *Wilson* ; la *Culhane* ; la *Williams* ou *Black Bay*, et la mine *Lerond*, toutes dans le township de Bagot et dans un rayon de trois milles de la station de Madawaska, sur le chemin de fer de Kingston à Pembroke ; les concessions de *Radenhurst* et de *Caldwell*, dans le township de Lavant et près de la station de Flower, et dans le même township, la mine *Wilbur* ; les mines *Robertson* et *Mary*, près de la station de Mississippi, dans le township de Palmerston, toutes situées

près du chemin de fer de Kingston à Pembroke, au nord du lac Sharbot. Entre cette localité et Kingston, les mines du groupe *Zanesville* ont été visitées, savoir : la mine *Zanesville* ou *Glendouer* ; la mine *Hove* et la mine du lac Noir (*Black Lake*). Du district tributaire de Kingston, par voie du canal Rideau, nous n'avons eu que le temps de visiter les deux principales localités, savoir : les mines *Chaffey* et *Yankee*, près de Newboro'. Ontario—
Suite.

“ A l'angle sud-ouest du comté de Lanark, les mines visitées ont été les travaux de l'ancienne mine *Foley* et les fouilles voisines, et plusieurs dépôts d'hématite que l'on disait se trouver dans le township de Bathurst. Dans le township de Dalhousie, nous avons visité l'ancienne mine d'hématite *Playfair*, et un certain nombre de dépôts du même minéral que l'on avait rapporté exister dans ce voisinage, ainsi qu'une autre mine sur la rive orientale du lac Dalhousie. Comté de
Lanark.

“ Dans le township de Sherbrooke-Sud, les mines visitées ont été celles du lac de Christie ; la *Bygrove* ; la *Fournier* (avec la mine adjacente *Allen*, dans Crosby-Nord) ; la mine du lac d'Argent (*Silver Lake*) et d'autres près du lac de Christie, tandis que près de Maberly, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la partie nord du township, nous avons examiné le rang de propriétés concédées pour l'exploitation du fer, s'étendant du voisinage de la station, dans la direction de l'ouest, à la propriété de M. Rudd, dans le township d'Ose. Sherbrooke-
Sud.

“ Bien qu'elle fût un peu éloignée du chemin de fer, nous avons fait un voyage à la mine *Yuill*, près de l'extrémité orientale du lac Blanc (*White Lake*), dans le township de Darling.

“ Les endroits plus haut mentionnés, ainsi que les dépôts d'hématite que l'on disait exister dans le township de Storrington, sur le lac du Chien (*Dog Lake*), qui se relie aux eaux du canal Rideau, sur le lac des Bouleaux (*Birch Lake*), dans le township de Bedford, et quelques autres endroits de moindre importance, constituent les localités qu'il nous a été possible de visiter pendant le temps que nous avons à notre disposition.

“ La Commission géologique a déjà publié des rapports sur la géologie de cette partie d'Ontario. Dans la *Géologie du Canada*, 1863, et dans les rapports de la Commission de 1870-71, 1871-72, 1872-73, et 1874-75, on trouvera des détails sur les résultats des recherches faites par d'anciens membres du personnel.

“ En général, on peut décrire les roches du district comme formant une série de couches gneissiques et schisteuses, intercalées de bandes de calcaires cristallins qui se prolongent souvent sur une distance de plusieurs milles. On peut approximativement classer les roches Roches de la
région exami-
née.

Ontario—
Suite.

schisteuses comme étant micacées et amphiboliques, tandis que des roches plus basiques, probablement d'une nature dioritique, sont aussi fréquentes. Naturellement, une opinion définie, relativement à la relation qui existe entre ces roches plus basiques et les autres roches de la formation, ne pourrait pas être basée sur le présent travail, de sorte que nous ne saurions en dire davantage sur la question de savoir si elles sont simplement des parties basiques de la formation ou des masses qui y ont fait irruption. La série semble avoir un plongement très général vers le sud, dans les parties visitées, souvent sous des angles extrêmement bas. Au sud, elle est surmontée, en stratification discordante, par les couches de la base de la formation cambro-silurienne, représentée par les conglomérats de base et les grès à fausse stratification de la formation de Potsdam, avec les calcaires sus-jacents à Kingston.

“ Bien que les minerais exploités jusqu'ici dans ce district aient été presque tous des minerais de fer oxydulés, la mine *Dalhousie* ou *Play-Fair* a, dans le passé, expédié de l'hématite durant plusieurs années, et l'on rapporte que du minerai semblable se rencontre en plusieurs endroits du district, quoiqu'il n'ait été nulle part ailleurs exploité en grand.

Nature des
gîtes de mine-
rai.

“ *Fer oxydulé.*—Il serait prématuré d'exprimer une opinion définitive sur la nature exacte des gîtes avant un examen approfondi des échantillons et autres données recueillies, mais relativement au district en général et à sa productivité probable de minerai à l'avenir, nous ne saurions nous former une opinion exacte si nous ignorions le fait que les gîtes sont irréguliers de leur nature. Il semblerait que, jusqu'aujourd'hui, ce caractère n'a guère été suffisamment reconnu ; ainsi, nous voyons, dans le passé, la plupart des observateurs prétendre que le minerai se rencontre en couches, et de là conclure d'une manière erronée que les masses de minerai se prolongent entre des affleurements séparés par de grands espaces, et faire, dans certains cas, des estimations très exagérées de la quantité de minerai dont l'existence pourrait être considérée comme prouvée.

Idées erronées
à leur sujet.

“ Et de plus, lorsque l'on emploie l'aiguille d'inclinaison, on voit que cette même erreur semble avoir été fréquente. Si, par exemple, on obtenait, dans une distance de plusieurs milles, sur une étendue ou couche donnée de roches orientée dans certaine direction, quelques indications de plongement sous des angles élevés, l'on supposerait comme prouvée la continuité d'un dépôt de minerai, que l'on pourrait extraire en y pratiquant des puits ou des tranchées. En traversant la région, nous avons observé qu'en employant ainsi l'aiguille

d'inclinaison, l'on ne peut prouver que peu de chose, comparative-^{Ontario—}ment, lorsque, comme dans la plupart des cas, les observations n'ont ^{Suite.} pas été suffisamment rapprochées pour justifier des conclusions exactes. Nous avons aussi observé que toutes ces conclusions doivent être modifiées et interprétées d'après la connaissance acquise par une étude des gîtes exploités, de la nature et de la manière d'être de ceux dont il s'agit. Par exemple, nous avons constaté qu'un grand nombre des gîtes exploités consistaient en masses de fer oxydulé encaissées dans des roches basiques (*dioritiques* ?) foncées, compactes, et plusieurs des indications de plongement obtenues, où il n'y avait aucun affleurement de minerai, l'ont été le long de la ligne de direction de parties basiques analogues de la formation, ce qui permettrait, en l'absence de preuve contraire, de conclure avec assez de justesse que ces indications de plongement isolées pourraient être considérées comme démontrant l'existence de masses isolées de fer oxydulé d'étendue plus ou moins considérable, plutôt que l'existence d'une couche de minerai continue.

“ Une autre circonstance qui a induit en erreur dans plusieurs cas, a été la prédominance des affleurements de roches rouillées, que l'on a considérée d'une façon très générale comme l'indice de l'existence de minerai de fer sous-jacent. En réalité, la couleur de ces parties rouillées semble presque toujours due à la décomposition de la pyrite abondamment répandue dans la roche.

“ Cependant, bien qu'il faille tenir compte de toutes ces circonstances ^{Importance} dans l'examen des gîtes isolés, les immenses masses de minerai ^{générale.} qui se rencontrent dans tout le district, et la grande probabilité de nouvelles découvertes dont l'effet serait d'augmenter considérablement le nombre de gîtes déjà connus, sembleraient assurer l'avenir de ce district en ce qui concerne la production du minerai nécessaire à toute forge de dimensions raisonnables que l'on pourrait y établir ; tout comme dans le cas de l'exploitation des phosphates de la région de la rivière du Lièvre, dans la province de Québec, où, bien que les dépôts de ce minéral accusent une irrégularité analogue, la production du district a été considérable et constante pendant plus de dix-sept ans, et l'exploitation n'a cessé qu'à cause de la modicité des prix, et nullement parce qu'ils ne rapportaient plus.

“ Parlant encore des gîtes de fer oxydulé, nous pouvons résumer brièvement comme suit ce qui a trait à leur manière d'être :—

“ On peut classer sous trois chefs les principaux gîtes exploités, ^{Catégories de} savoir : D'abord, des masses de minerai se rencontrant au contact réel ^{gîtes de fer} des zones de calcaire cristallin avec les parties schisteuses et gneissiques plus dures de la formation. En deuxième lieu, des masses de ^{oxydulé.}

Ontario—
Suite.

minerai où le fer oxydulé se rencontre en nervures, ou pénétrant des zones schisteuses ou gneissiques; et dans la plupart de ces cas, le calcaire est ou absolument absent du voisinage, ou se rencontre seulement à quelque distance de la masse de minerai. En troisième lieu, des masses de minerai se rencontrant entièrement dans les formations de roches basiques à peu près comme se rencontrent les dépôts d'apatite du comté d'Ottawa, dans la province de Québec, où on les trouve dans les pyroxénites.

“ Dans les deux premières catégories, les masses de minerai ont une tendance à suivre la direction de la formation, soit absolument isolées les unes des autres, soit séparées par des étendues de roches ne renfermant pas de fer oxydulé, ou en renfermant de trop petites quantités pour que l'extraction en soit rémunératrice. Dans le troisième cas, le minerai se rencontre en masses détachées, irrégulières, de fer oxydulé, présentant parfois des cavités béantes de la nature des druses avec des cristaux de calcite, de hornblende et d'autres minéraux, les roches étant réticulées par de nombreux filons, veines, etc., comme on le voit en certains endroits mis à découvert. La présence du fer oxydulé variera ainsi des localités où il y a un mélange considérable de matières étrangères aux localités où le minerai est en masse considérable et relativement sans mélange.

“ Là où le minerai se rencontre dans les roches schisteuses, le fer oxydulé se présente fréquemment en grains détachés abondamment répandus dans le schiste, variant en proportion entre les extrêmes d'un schiste contenant du fer oxydulé, et du minerai avec un léger mélange de minéraux bisilicatés. En certains endroits, immédiatement allié au minerai, se rencontre un schiste chloriteux résultant probablement de l'altération locale des éléments des roches schisteuses encaissantes.

Travaux d'ex-
ploration.

“ Les travaux exécutés dans le district, pour reconnaître les gîtes, ont été comparativement superficiels dans la plupart des cas, vu qu'ils ont été limités à des profondeurs au-dessous de 100 pieds, bien que, dans un petit nombre de cas, on ait constaté, au moyen de puits et de sondages pratiqués avec un forêt diamanté, qu'il existait du minerai à une profondeur de 300 pieds. Longitudinalement, la distance séparant les extrémités d'une rangée de puits serait de moins de 2,000 pieds pour la mine la plus étendue du district, tandis que dans la plupart des cas, l'étendue en longueur connue de toute couche de minerai se borne à quelques centaines de pieds, et fréquemment tous les travaux d'exploration consistent en un puits plus ou moins circulaire.

“ Quant à la largeur des gîtes de minerai, elle est extrêmement variable, même dans les masses les plus régulières affectant la forme

de zones. Dans une même mine, l'on voit qu'elle varie d'un ou deux ^{Ontario—} pieds à trente ou quarante pieds ; tandis qu'en ce qui a trait aux gîtes ^{Suite.} plus irréguliers encaissés dans les roches basiques, il serait impossible de dire réellement quelle dimension du puits on peut prendre comme largeur. A Robertsville, les dimensions de surface du grand puits sont de 40 x 60 pieds, et la profondeur en est, dit-on, de 250 pieds ; et à l'ancienne mine Chaffey, il y a trois grands puits séparés seulement par d'étroites murailles de roche, et l'on dit qu'ils ont environ cinquante pieds de profondeur, et des dimensions, dans le cas des deux plus grands, de cinquante pieds sur cent cinquante, et dans le cas du plus petit, environ trente pieds sur cent cinquante.

“A la mine *Yuill*, il y a un puits d'environ cent pieds sur trente, qui, dit-on, a soixante pieds de profondeur, et ces données, avec les deux exemples précédents, démontreront les dimensions de quelques-unes des masses de minerai irrégulières les plus considérables du district.

“On dit que la mine de Robertsville a expédié plus de 60,000 tonnes, ce qui contribue à indiquer la dimension atteinte par ces masses de minerai, et comme l'on rapporte que les trois sondages pratiqués ici sur le toit avec un foret diamanté, ont traversé vingt pieds de minerai à une profondeur de 550 pieds, la couche de minerai s'étend évidemment à une distance considérable au-dessous de l'endroit où l'on a abandonné les travaux.

“Le minerai de fer oxydulé de ce district présente les caractères ^{Caractère des} suivants : le minerai propre à être expédié représente naturellement le ^{minerais.} meilleur que l'on a choisi dans l'exploitation générale des mines, et il est généralement assez exempt de soufre, si l'on en juge par la pyrite visible. Les divers monceaux de minerai, à très peu d'exceptions près, ne montraient pas non plus d'apatite visible. Outre cela, nous ne pouvons rien dire de plus quant à la proportion de soufre et de phosphore que l'on pourrait s'attendre à trouver dans les minerais du district pris en général et en chargements considérables, sans prendre beaucoup de temps et sans dépenser beaucoup d'argent à faire un échantillonnage réel d'énormes monceaux. Le fait que la proportion de ces éléments nuisibles n'empêche pas l'emploi de ces minerais dans les hauts-fourneaux, dans des conditions convenables, est démontré par cet autre fait que, tant que les prix en ont permis l'exportation, les fondeurs des Etats-Unis consentaient volontiers à les acheter et à les employer.

“Les masses de minerai contiennent de la pyrite, et en quantité souvent considérable, mais d'une telle manière que, dans la plupart des cas, les parties pyriteuses peuvent être rejetées par un triage à la main.

Ontario—
Suite.

“Cependant, aux mêmes endroits visités, la pyrite était répartie en grains si fins et si égaux dans tout le minerai, qu’il était impossible de l’éliminer par ce simple procédé, et on a aussi constaté qu’il en était ainsi dans certaines parties de quelques-uns des gîtes les plus étendus et les mieux connus qui ont rapporté ailleurs de grandes quantités de minerai propre à l’expédition.

“Dans certains cas, presque tous les matériaux extraits étaient du minerai propre à l’expédition, ainsi que le démontre le peu de déchets relativement aux dimensions des excavations, bien que, dans la plupart des cas, la quantité de déchets ait été considérable. Dans le cas spécialement où le minerai se rencontre isolément dans les roches basiques, on trouve l’apatite alliée au minerai.

“Comme l’ont démontré les monceaux de minerai, les éléments étrangers qu’il aurait fallu traiter dans les hauts-fourneaux seraient généralement d’une nature fusible, consistant en substances amphiboliques, micacées et chloriteuses réparties dans la masse, ainsi que dans les joints du minerai. La calcite en est aussi un élément ordinaire, et plus rarement il s’y trouve du quartz. Ces minéraux, par un choix convenable, devraient constituer un bon mélange comme fondant.

“En différents endroits, les minerais en grains offrent des caractères variés. Les masses de minerai encaissées dans les formations de roches basiques tendent à présenter une fracture particulièrement vitreuse, une structure drusique, et un agrégat cristallin polarisé du fer oxydulé; tandis qu’en d’autres endroits, le minerai a une structure schisteuse, en plaques ou granulaire, avec fracture transversale cristalline à grains plus ou moins fins.

Minerai en
magasin.

“Le minerai déjà extrait et disponible est représenté par les monceaux que l’on en a faits à une quinzaine d’endroits, et forme environ 17,000 tonnes. On dit que dans le passé, l’ensemble du minerai expédié de ce district s’est élevé à environ 220,000 tonnes de fer oxydulé, auxquelles on doit ajouter environ 30,000 tonnes provenant des gîtes d’hématite des mines *Dalhousie* et *McNab*.

Analyses de
minerais.

“Les analyses qui ont été faites de ces minerais l’ont été sur des échantillons choisis à la main, et nous ne pouvons pas les considérer comme représentant la composition réelle ou le caractère des masses propres à être expédiées. L’examen que nous avons fait des monceaux de minerai du district a démontré qu’ils renfermaient un mélange visible des éléments étrangers déjà mentionnés, de cinq à quinze pour cent, d’après une estimation approximative. Naturellement, cela réduirait la proportion théorique de fer oxydulé contenu dans le minerai (72.37 pour 100) à 60 ou 65 pour 100.

“ Il a été préparé un tableau des diverses analyses des minerais du district faites à différentes époques au laboratoire de la Commission géologique et publiées dans ses rapports. On se propose de le publier avec un mémoire plus détaillée sur les mines, ainsi que les nouvelles analyses que l'on pourra faire d'échantillons récemment recueillis. En attendant, nous pouvons donner le mémoire général suivant basé sur les renseignements existants :—

Ontario—
Suite.

“ Le fer métallique reconnu dans 31 analyses était, dans 22 cas, du fer oxydulé, et dans 9 cas, de l'hématite, la moyenne du premier étant de 59·20 pour 100, et celle de l'autre, de 59·58 pour 100. Le phosphore rencontré dans 15 analyses de minerai variait en proportions, dans 10 échantillons de fer oxydulé, depuis des traces jusqu'à 0·110, tandis que dans un échantillon, de petits cristaux d'apatite étaient visibles, bien que la proportion de phosphore n'ait pas été réellement déterminée dans ce cas. Dans 5 échantillons d'hématite, la proportion de phosphore variait entre 0·010 et 0·235 pour 100.

“ Dans 9 échantillons de fer oxydulé, la proportion de soufre oscillait entre des traces et 1·75 pour 100, tandis que dans 5 échantillons d'hématite elle variait de 0·004 à 0·070 pour 100.

“ On a cherché de l'acide titanique dans deux des échantillons d'hématite, mais on n'en a pas trouvé. Sur 21 échantillons de fer oxydulé, examinés pour y chercher cette substance, il n'en contenaient pas ; dans quatre autres cas, la proportion en variait de 1·03 à 5·92 pour 100, tandis que dans le minerai provenant des mines *Yankee* et *Chaffey*, l'on a constaté, dans quatre analyses, que la proportion en variait de 5·70 à 16·45 pour 100.

“ Ainsi, nous pouvons dire qu'en tant que ces analyses représentent le caractère général des minerais, la proportion de phosphore est peu élevée ; dans certains cas, celle du soufre est assez élevée, tandis que le titanium, à peu d'exceptions près, se trouve dans une proportion insignifiante. Si l'on trouvait avantageux de le faire dans certains cas, la proportion de soufre pourrait sans doute, être réduite par le grillage.

Caractères
généraux des
minerais.

“ On observera que la proportion de titanium est élevée dans certains cas, mais lorsqu'elle est considérable, comme aux mines *Chaffey* et *Yankee*, ce n'est que ce que l'on doit s'attendre à trouver dans des amas irréguliers de minerai encaissés dans une diabase à gros grains.

“ En l'absence de résultats d'analyses basées sur des masses de minerai soigneusement échantillonné et représentant des quantités considérables de minerai, il n'est pas possible de déterminer exactement quelles proportions de phosphore, de soufre ou de titanium l'on

Ontario—
Suite.—

aurait à traiter dans des charges de fourneau, ni jusqu'à quel point il serait avantageux de mêler ces substances à d'autres minerais. Des gérants de hauts-fourneaux, aux Etats-Unis, ont déjà employé les minerais du district probablement de cette manière, et récemment les propriétaires des hauts-fourneaux de Drummondville, dans la province de Québec, ont aussi acheté ces minerais pour les mélanger avec leurs minerais de fer limoneux.

Amélioration
des méthodes
employées
pour la fabri-
cation de
l'acier.

“Les améliorations constantes apportées aux méthodes de fonte depuis ces dernières années a naturellement rendu possible, plus qu'autrefois, l'utilisation d'une plus grande quantité de minerais impurs, et même dans la fabrication des meilleures qualités d'acier, on peut employer de la fonte d'une qualité beaucoup inférieure. A ce sujet, il est peut-être avantageux de citer un article publié par M. H. H. Campbell sur 'Les hauts-fourneaux à foyer de fusion ouvert à Steelton,' dans *The Mineral Industry*, 1893, page 378.*

“Parlant des immenses hauts-fourneaux à foyer de fusion ouvert, avec foyers à bascule en usage en cet endroit, avec parois basiques ou acides, il dit :—

“La faculté d'enlever les scories dans un tel fourneau rend possible l'emploi d'une substance impure (fonte), et l'on a traité avec succès des charges qui contenaient 0.28 pour 100 de soufre, tandis que d'autres avaient 3 pour 100 de phosphore. Pour l'ouvrage le plus commun, il est peut-être suffisant que le phosphore et le soufre soient réduits audessous de 0.10 pour 100 ; mais cela ne représente nullement la coutume régulière. Les charges des fourneaux basiques contiennent généralement en moyenne de 0.25 à 0.50 pour 100 de phosphore, et de 0.07 à 0.12 de soufre. Cela est réduit à une proportion de 0.005 à 0.04 de phosphore, selon les besoins, et de 0.015 à 0.06 de soufre dans l'acier.

“Les grandes pièces d'acier sont fabriquées dans l'un de ces fourneaux à bascule, et avec un choix fait avec soin, l'on a produit un métal acide contenant une proportion de 0.015 de phosphore. Les pièces les plus petites sont fabriquées dans un fourneau acide de cinq tonnes, et contiennent de 0.025 à 0.04 pour 100 de phosphore. Ce métal pur donne un acier qui soutiendra la comparaison avec les produits de n'importe laquelle des célèbres usines étrangères.”

Minerais
d'hématite.

“*Hématite*.—Nous avons examiné un certain nombre d'endroits où se rencontraient, disait-on, des gîtes d'hématite, dans le but de constater s'il était possible d'approvisionner les hauts-fourneaux de cette espèce de minerai. Cependant, à part l'ancienne mine *Dalhousie* ou

* *The Mineral Industry*, 1893, par R. P. Rothwell, *Scientific Publishing Company*, New-York.

Playfair, dans le township de Dalhousie, nous n'avons rien vu qui pût être avec raison décrit comme gîte d'hématite. En certains cas, les seuls indices consistaient en morceaux d'hématite, pauvre ou riche, que la charrue avait déterrés dans les champs; dans d'autres cas, une matière ocreuse dont les roches ou le sol étaient imprégnés avait porté à croire que la présence de tant d'éléments rouillés devait indiquer l'existence de gîtes solides d'hématite dans les profondeurs. Dans chaque cas, cependant, un léger examen des environs pourrait démontrer la relation de ces phénomènes avec la rencontre de lambeaux détachés du grès de Potsdam. Là où cette formation se montrait distinctement, l'on aurait dit que les prétendus gîtes d'hématite consistaient en portions fendillées du grès, les espaces entre les morceaux brisés étant remplis d'oxyde de fer ocreux à l'état libre, dont avaient aussi été pénétrés et remplis les interstices entre les grains du grès, ce qui donnait à l'ensemble une apparence très rouillée.

Ontario—
Suite.

“ En certains endroits, nous avons pu nous procurer des échantillons d'hématite solide; mais ces échantillons, si nous en jugeons d'après l'ensemble des apparences, doivent probablement leur état à une nouvelle consolidation de la forme ocreuse primitivement sans cohésion de l'oxyde. Cependant, cette action, aux endroits examinés, ne s'est exercée que dans une mesure restreinte, et il ne semble pas probable, non plus, que l'on pourrait trouver dans aucun de ces endroits une quantité considérable de la substance la plus riche et la plus solide. La masse du minerai, partout où nous l'avons vu, consistait en grès plus ou moins pénétré ou taché d'oxyde de fer ocreux, formant tout au plus un très pauvre minerai.

“ Il nous était impossible, pendant le peu de temps que nous avons à notre disposition, de visiter tous les endroits où l'on avait signalé la présence de l'hématite, mais dans la plupart des cas, d'après la description donnée, il est évident que cette hématite est semblable à celle dont nous avons déjà parlé. Dans le rapport de la Commission des mines d'Ontario (*Ontario Mineral Commission*), de la page 128 à la page 142, plusieurs de ces endroits sont mentionnés, et à l'un d'entre eux, à Tamworth, l'on a foncé un certain nombre de puits qui ont démontré que le gisement était d'une nature superficielle et qu'il reposait sur un calcaire cristallin. On dit qu'ici aussi la qualité du minerai varie, et que de la richesse il passe à l'extrême pauvreté.

Hématite si-
gnalée dans
plusieurs en-
droits.

“ La Commission géologique a signalé à l'attention, il y a quelques années, la présence de dépôts analogues dans les grès de Potsdam en d'autres endroits, comme on le verra en consultant la *Géologie du Canada*, pages 94 et 95, et l'on y fait aussi allusion à la nature dolomitique de cette formation en certains endroits.

Ontario—
Suite.

“ En prenant tout en considération, on peut supposer que les phénomènes observés sont le résultat de la décomposition des parties dolomiques ferrugineuses du grès de Potsdam, avec la formation d'oxydes de fer ocreux et une nouvelle consolidation de ces éléments par places sous forme d'hématite, les minerais pauvres étant formés de parties adjacentes du grès pénétrées du produit ocreux de la décomposition.

“ Dans un petit nombre de cas, nous avons observé que le minerai passait apparemment dans les roches archéennes sous-jacentes, mais évidemment à une profondeur limitée et de manière à porter à croire que ces faits résultaient de la filtration descendant des roches sus-jacentes dans les plans de joints et les cavités.

Caractère du
gîte Dalhousie.

“ Des mines que nous avons visitées, celle de Dalhousie est la seule qui ait les caractères d'une masse de minerai continue, car en cet endroit le minerai a été suivi dans le calcaire cristallin jusqu'à une profondeur de 100 pieds: On a extrait du minerai sur une longueur d'environ 500 pieds et sur une largeur moyenne de 10 pieds peut-être, bien que l'on rapporte que la masse de minerai était très irrégulière, s'amincissant souvent très subitement à deux pieds ou moins. Les détails relatifs à ce gîte sont bien exposés dans le plan de la mine qui accompagne la description que donne M. Vermor dans le rapport des travaux de la Commission géologique, 1872-73, page 213. *

“ Lorsque nous avons visité la mine, cet été, nous avons trouvé que les murs de calcaire s'étaient éboulés de manière à remplir l'excavation de débris presque jusqu'au sommet. Cependant, le terrain étant découvert, on peut clairement distinguer les caractères de la surface du minerai. La région environnante présente de fréquents affleurements de roches, qui se composent partout de calcaire cristallin. Un examen attentif fait sur quelque distance dans les deux directions de la masse de minerai a démontré qu'elle ne s'étend pas beaucoup au delà des travaux actuels, en ce qui concerne les affleurements. Le prolongement de la direction de la masse de minerai vers l'ouest serait le long de la rive nord de la rivière Mississipi, et sur une distance d'environ un quart de mille, l'on a fait des travaux considérables en tranchées et en déblaiements dans le but d'en suivre la continuation, mais sans succès. Dans la plupart des cas, aucun indice de minerai ne semble avoir été trouvé, bien qu'en deux endroits on en ait retiré dont la qualité varie entre du grès ocreux pauvre et de riches et solides blocs d'hématite. D'après l'apparence de cette substance et d'après les

* En reproduisant cette description dans le rapport de la Commission des Mines d'Ontario, page 139, figures 21 et 22, l'échelle réduite a été donnée par erreur comme étant 600 pieds au pouce, au lieu de 200 pieds, comme elle devrait être, ce qui fait que la longueur du gîte exploité semble plus grande qu'elle n'est réellement.

caractères qu'elle présente, ces minerais sembleraient simplement être des lambeaux ferrugineux détachés du grès de Potsdam, reposant, comme je l'ai déjà décrit, sur la surface dénudée des roches archéennes. Ontario—
Suite.

“Le caractère intéressant de la mine *Playfair* proprement dite, consiste en ce que c'est une masse de minerai se prolongeant jusqu'à une profondeur connue de 100 pieds dans le calcaire cristallin. On prétend cependant qu'elle représente simplement la substance ferrugineuse enlevée aux grès de Potsdam qui la recouvraient primitivement et déposée dans une cavité formée par l'eau dans le calcaire sous-jacent. Cette opinion est appuyée par plusieurs faits observés sur les lieux, et démontrée sur le plan et dans les coupes de la mine auxquels nous avons déjà fait allusion, savoir : la forme irrégulière de la masse de minerai, le fait qu'elle s'étend sous terre dans la direction de l'est sans affleurer, étant en réalité entièrement recouverte par le calcaire ; la surface unie de la ligne qui sépare le minerai du calcaire ; la tendance de la masse à affecter une forme lenticulaire générale et à s'amincir graduellement en profondeur. Cet amincissement en profondeur est aussi mentionné comme étant l'un des caractères du gîte d'Arnprior, dans le township McNab, qui se présente d'une manière analogue dans le calcaire cristallin. * Hématite
remplissant
les cavités du
calcaire.

“Le rendement de la mine *Dalhousie*, depuis le commencement des travaux jusqu'en 1873, a été d'environ 15,000 tonnes de minerai.

“D'après la description publiée de la mine *McNab* à laquelle nous avons déjà fait allusion, elle semblerait avoir beaucoup d'analogie avec la mine *Dalhousie*. On dit qu'on y a travaillé jusqu'à une profondeur d'environ 80 pieds, profondeur où, d'après un rapport, la masse de minerai s'amincit et où elle est recoupée par une faille. Mine McNab.

“*Minerais de fer limoneux.*—Nous n'avons visité aucun gîte de minerais de fer limoneux, mais l'on rapporte que ces minerais se rencontrent en nombre d'endroits dans le district. Minerais de
fer limoneux.

“*Communications, etc.*—En étudiant le sujet relatif à la question de savoir quelle quantité de minerai l'on peut se procurer pour l'approvisionnement d'un fourneau à Kingston, l'on se demande quel district offre le plus de facilité sous ce rapport. Vu les moyens de communications de ce centre par voie du lac, on pourrait sans aucun doute faire venir les minerais de loin, mais j'ai compris que cette étude devait être restreinte aux ressources que pourrait offrir le district immédiatement environnant. Avec les communications actuelles par chemins de fer et par canaux, ce district comprendrait probablement les comtés Moyens de
transport.

* Rapport des opérations, Comm. géol. du Canada, 1873-74, p. 256.

Ontario—
Suite.

de Frontenac, de Lanark et de Leeds, avec parties adjacentes des comtés de Carleton et de Renfrew. Le chemin de fer de Kingston à Pembroke serait la principale voie de transport, vu qu'il communique avec la plupart des principales mines; mais d'autres gîtes pourraient être atteints au moyen de ses raccordements avec le chemin de fer Canadien du Pacifique au lac Sharbot et à Pembroke, et avec le chemin de fer d'Ottawa à Parry-Sound, ainsi que par le canal de Kingston à Ottawa. En réalité, les moyens de communications du district sont excellents au nord et à l'est, et si la chose était nécessaire, l'on pourrait incontestablement faire venir le minerai des gîtes qui se rencontrent dans les comtés d'Hastings, de Peterborough et d'Haliburton à l'ouest.

“ Il n'est pas nécessaire de traiter la question se rattachant aux facilités locales pour le transport du minerai et au coût de la fonte, non plus que la question se rattachant à la vente du produit, car il est compris que les intéressés sont parfaitement éclairés sur ces points.

Résumé.

“ *Résumé.*—En faisant une revue des résultats obtenus au cours de l'étude, et nous proposant de répondre aux questions qui nous ont été posées, les conclusions auxquelles nous sommes arrivés peuvent être formulées comme il suit :—

“ Il ne semble pas y avoir lieu de douter des ressources du district en ce qui se rattache à l'approvisionnement d'un fourneau de la dimension projetée (100 tonnes par jour), pourvu que les travaux d'exploration et de développement devancent raisonnablement les travaux réels d'extraction du minerai, car bien que les gîtes soient irréguliers de leur nature, cependant, ceux que l'on connaît déjà sont nombreux, et plusieurs autres seraient sans doute découverts par les explorateurs si le minerai devenait en plus grande demande.

“ Cependant, à part les probabilités générales, tel que nous les avons déjà exposées, et les 16,000 ou 17,000 tonnes mises en monceaux dans le district, la question relative au minerai que l'on peut se procurer immédiatement doit rester en suspens, vu qu'il est naturellement impossible de mesurer le 'minerai visible,' toutes les mines étant abandonnées et remplies d'eau. L'approvisionnement de minerai se composerait presque entièrement de fer oxydulé, et peut-être un peu de minerai d'hématite ou de fer limoneux. Relativement au fer oxydulé, il serait probablement nécessaire de le choisir avec soin, dans le cas de quelques gîtes, pour maintenir la proportion de soufre et de phosphore le plus bas possible.”

Travaux de
M. Barlow.

M. A. E. Barlow a consacré la première partie de l'année qui a précédé l'ouverture de la campagne des explorations, à préparer le plan

des relevés faits pendant la campagne précédente, et à se procurer les détails topographiques jugés nécessaires pour l'achèvement de la feuille de Nipissingue (n° 131 de la série d'Ontario). Il a aussi consacré beaucoup de temps à l'étude des résultats géologiques obtenus, tandis qu'il a considérablement avancé la préparation d'un rapport destiné à accompagner cette feuille. Avec M. Ferrier, il a entrepris diverses études pétrographiques, qui ont beaucoup aidé à la description des diverses formations rocheuses qui affleurent dans la région examinée.

Ontario—
Suite.

L'étiquetage permanent de la série considérable d'échantillons de roches recueillis a aussi pris quelque temps. La carte de la région mentionnée est terminée et est maintenant entre les mains du graveur.

Comme l'on a jugé à propos de continuer les travaux des années précédentes dans la région représentée sur la feuille de Témiscamingue (n° 138 de la série d'Ontario), M. Barlow fut chargé de recueillir les données topographiques et géologiques qui paraissent essentielles à la préparation d'une carte et d'un rapport d'une nature approximativement définitive couvrant cette région. La région qui figure dans cette feuille joint au nord celle qui figure dans la feuille de Nipissingue, tandis que l'angle sud-ouest confine à l'angle nord-est de la feuille de Sudbury, déjà publiée. La carte comprendra presque toute l'étendue couverte par les lacs Témiscamingue et des Quinze, avec les parties septentrionales des lacs Keepawa et Témagami. Tous les renseignements nécessaires pour la préparation de cette feuille ont été recueillis, et l'on espère terminer la compilation de la carte et du rapport dans le cours de l'hiver actuel.

Relativement aux travaux d'exploration de l'été, M. Barlow présente le rapport suivant :—

“Je quittai Ottawa pour le champ de mes opérations le 31 mai dernier, et fus rejoint à Mattawa par M. A. A. Cole, B. A. Sc., de Montréal, que l'on m'avait donné pour aide pour toute la durée de la campagne. L'expérience acquise antérieurement par M. Cole dans les travaux d'exploration, alors qu'il agissait comme aide de M. A. P. Low et du D^r Adams, le rendait plus apte à accomplir la tâche qui lui était confiée, tandis que le zèle qu'il déploya contribua beaucoup au succès de l'exploration.

Explorations dans la région figurant sur la carte de Témiscamingue.

“Grâce à l'obligeance de M. Colin Rankin, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le fort Témiscamingue, poste abandonné appartenant à cette compagnie, fut de nouveau mis à notre disposition et nous servit encore de quartier général pendant la campagne.

“Le mois de juin fut consacré à faire des relevés détaillés au micro-mètre et des examens géologiques des lacs au Poisson-Blanc (*Whitefish*)

Ontario—
Suite.

Turner, Nonwakamingue, Wakaïmika et Muskananing (Lady Evelyn), dans l'angle nord-ouest de la région figurant sur la feuille, le relevé que j'avais fait du lac Témagami, en 1887, se trouvant ainsi rattaché à celui de la rivière Montréal, fait à la chaîne et au théodolite en 1868 par M. A. Forrest, A.T.P., du département des Terres de la Couronne d'Ontario. Un relevé fut également fait de la route qui conduit des lacs de Vase (*Mud*) et Sharp au lac Témiscamingue à Haileybury, ainsi que d'un certain nombre de lacs plus petits dans cette région.

“ Durant le mois de juillet, des mesurages analogues, accompagnés d'un examen géologique, furent faits depuis le lac Aminipissingue, *viâ* les lacs des Culottes (*Breeches*) et de la Montagne jusqu'au lac à l'Ours-Blanc (*White Bear*), y compris les lacs à l'Ours-Voleur (*Thieving Bear*) et Net. Ces relevés furent continués sur une chaîne de lacs tributaires du lac Net, dont le plus considérable est connu des Sauvages sous le nom de Waïbikaïginaising (*Lac de la Côte*), et qui se prolongent jusqu'à peu de distance du lac de la Baie (sur la rivière de Montréal).

“ La dernière partie de juillet et la première semaine d'août furent consacrées à des examens et des relevés des lacs Obascong, Vendredi (*Friday*) et autres lacs plus petits qui se jettent dans la baie nord-est du lac à l'Ours-Blanc, et du lac à l'Ours, nappe d'eau étroite de six milles de long, qui se décharge dans la rivière Métabetchouan en aval de la chute au Lièvre. Le reste du mois d'août fut employé à une étude géologique des rives et des îles des lacs Obabica et Wawigama, situés à l'ouest du lac Témagami, et tandis que j'étais occupé à ces travaux, M. Cole était à faire les relevés de quelques lacs à l'ouest du lac au Lièvre (*Rabbit*).

“ Cet examen étant terminé, nous fîmes une excursion sur les lacs Témagami, Nonwakamingue et Lady Evelyn, et suivîmes la rivière de Montréal jusqu'au lac Rond, examinant attentivement les rives et la région du voisinage immédiat de cette rivière jusqu'à son embouchure sur le lac Témiscamingue. Durant le mois de juillet, M. Cole fit l'arpentage de tous les chemins des cantons Duhamel, Guigues et Laverlochère, du côté oriental du lac Témiscamingue, ou côté de la province de Québec.

Limites des
roches huro-
niennes.

“ Les limites entre les conglomérats, les ardoises et les quartzites qui constituent ici le système huronien furent déterminées, ainsi que la ligne de jonction la plus importante entre ces couches huroniennes et les différents granits et gneiss. Nous fîmes avec beaucoup de soin la détermination de la limite de la diabase, des gabbros et autres roches éruptives basiques qui, d'après ce que l'on avait constaté, contenaient de la pyrrhotine nickelifère et de la chalcopyrite dans la région de Sudberry, au sud-ouest.

“ Des gîtes considérables de ces sulfures furent remarqués en 1887 et 1888, du côté est de l'île Témagami et sur la rive sud-est du lac Vermillon, au nord du bras nord-est du lac Témagami. Les gîtes de galène argentifère à la Mattawapika (décharge du lac Lady Evelyn), et à la mine de Wright, lac Témiscamingue, ont déjà été mentionnés dans des rapports précédents. Vu que l'on a l'intention de publier prochainement le rapport relatif à ces explorations, il est inutile d'entrer dans plus de détails en ce qui se rattache aux caractères géologiques.”

Les travaux se rattachant à la feuille ci-dessus mentionnée ont été complétés le 27 août, alors que M. Barlow est revenu à Ottawa pour obtenir certaines cartes et autres renseignements nécessaires à la continuation de l'exploration géologique et topographique de la région figurant dans la feuille d'Haliburton (n° 118 de la série d'Ontario). Des travaux ont été commencés dans cette région par le D^r F. D. Adams, en 1892, par l'examen de certains gîtes minéraux sur lesquels s'était portée une attention considérable, et qui sont situés dans les townships de Digby, Dalton, Lutterworth, Somerville et Galway.

Il a déjà été publié un rapport préliminaire relatif à ces examens, accompagné d'un court résumé sur les formations rocheuses rencontrées au cours d'une exploration géologique générale de la plus grande partie de la région figurant sur cette feuille. * La position de la feuille 118 y est décrite comme “située au nord du lac Ontario et au sud de la rivière Outaouais, dans les comtés de Victoria, Peterborough et Hastings. Pour en décrire plus exactement la position, nous pouvons dire que les quatre angles de la feuille se trouvent dans les townships de Digby, Finlayson, Hagarty et Grimsthorpe.”

Les travaux commencés en 1892 ont été continués pendant quelques semaines seulement par le D^r Adams en 1893, alors que, vu le manque de fonds, les travaux dans cette région ont été remis à plus tard. Seulement deux semaines, dans la première partie de septembre, ont été consacrées par M. Barlow à des travaux se rattachant réellement à la région comprise dans cette feuille. Vu la difficulté de fixer exactement la latitude et la longitude de la carte, on a jugé opportun de tirer une ligne depuis Gelert, sur la division de Victoria du chemin de fer du Grand Tronc, dans la partie sud-ouest de la feuille, jusqu'à Waubaushene, sur la baie Georgienne, ligne dont la position a été exactement déterminée par la commission hydrographique. Cette ligne a été tirée avec beaucoup de soin par M. James White, chef des dessinateurs de ce département, et nous croyons qu'elle répondra aux

* Rapport annuel, Com. géol. du Canada, vol. VI (n.s.) partie J.

Ontario—
Suite.

finis auxquelles elle était destinée. Nous espérons que les travaux ainsi commencés seront repris au commencement de l'année prochaine, car il est certain qu'ils seront d'un grand intérêt.

M. Barlow est revenu à Ottawa le 1^{er} octobre.

Travaux du
Dr Ells.

Depuis le commencement de l'année 1895 jusqu'à ce que les travaux d'exploration fussent repris dans les premiers jours de l'été, le Dr R. W. Ells fut occupé à la préparation des feuilles n^{os} 121 et 122, comprenant la région s'étendant le long de la vallée de l'Outaouais depuis la montagne de Rigaud jusqu'à la Pétéwawa, et à la compilation des notes d'arpentage prises par lui et d'autres observateurs pour la rédaction d'un rapport explicatif sur ces feuilles. Ses travaux d'exploration de l'année ont eu principalement pour but l'achèvement des mêmes feuilles, mais il a été jugé opportun qu'une certaine partie du temps devait être consacrée à compléter et reviser les données destinées à la préparation de la feuille géologique du sud-ouest de la carte des Cantons de l'Est, qui doit être bientôt publiée.

Le Dr Ells fait le rapport préliminaire suivant sur les résultats de ses examens, qui ont duré du 25 mai au 23 septembre :—

Examens dans
Renfrew et
Pontiac.

“ Les travaux d'exploration de 1895 ont été principalement consacrés à l'examen des formations laurentiennes et sus-jacentes trouvées sur les deux côtés de l'Outaouais, dans les comtés de Pontiac et de Renfrew, pour la préparation de la carte de cette région. En septembre, il a été fait une révision de la région située à l'est du Saint-Laurent, comprenant les districts de Phillipsburg et de Stanbridge. Un examen attentif des îles de Montréal et Jésus, et de la région située le long de l'Outaouais inférieur, a aussi été entrepris, afin de constater, si possible, l'épaisseur des diverses formations paléozoïques qui s'y rencontrent, depuis le calcifère en remontant, ce qui pourrait servir de guide dans toutes les opérations de forage subséquentes que l'on ferait dans les vallées de l'Outaouais et du Saint-Laurent.

“ Nous avons recueilli des échantillons des nombreuses variétés de roches cristallines du laurentien, non seulement des gneiss et des calcaires stratifiés, mais aussi des roches des différents genres d'épanchements que l'on trouve dans toute l'étendue du système laurentien. Nous avons aussi fait des collections des dolomies et des schistes cristallins du groupe d'Hastings, dans le but de les étudier, la position exacte de cette division de roches cristallines n'ayant pas encore été définitivement établie.

“ L'existence des roches paléozoïques, variant du grès de Potsdam au sommet de la formation d'Utica, a été observée dans un certain

nombre d'endroits de la région. La distribution en a été représentée sur la carte avec autant de soin que le permettait l'épaisse couche de drift. En certains endroits, nous avons constaté que ces formations plus récentes étaient étendues, tandis que dans d'autres, elles ne sont représentées que par de petits lambeaux reposant dans des dépressions des roches cristallines plus anciennes.

Ontario—
Suite.

“ Nous avons vu qu'en plusieurs endroits les gneiss et les calcaires laurentiens étaient pénétrés par des masses de granit, généralement rougeâtre, avec des syénites, des diorites et parfois des roches trappéennes. Une grande partie du granit appartient à la variété binaire, composée principalement de feldspath blanc et de quartz, semblable à celle que l'on rencontre si fréquemment dans la formation de Grenville. Le fait que quelques-uns des épanchements sont relativement récents est évident, d'après leur action non seulement sur les calcaires laurentiens et les gneiss associés, qu'ils ont pénétrés et altérés en plusieurs endroits, mais aussi d'après leurs relations avec les couches du calcifère, qui ont aussi été rompues par des dykes dioritiques, qui sont apparemment des projections de la grande formation cristalline. Cette particularité de quelques-unes de ces roches éruptives a aussi été remarquée l'année dernière dans le township de Nepean, près d'Ottawa, où les granits pénètrent le grès de Potsdam.

Epanchements granitiques post-archéens.

“ Le grès de Potsdam n'a pas été rencontré à l'ouest du township de Fitzroy, le calcifère, du côté ouest de ce township, étant la plus ancienne des formations paléozoïques que nous ayons observées. Sur l'île des Allumettes, le calcaire de cette formation affleure bien à l'extrémité ouest, mais vers l'est, il est surmonté par les grès et les schistes de Chazy qui passent au-dessus de la partie calcaire de cette formation dans les couches très fossilifères du calcaire de la Rivière-Noire, au rapide de Paquette, près de l'extrémité inférieure de l'île.

Système cambro-silurien.

“ Dans l'intérieur, au sud, la formation de Chazy et la partie inférieure de la formation de Trenton sont considérablement développées dans la vallée de la rivière Bonnechère, à Eganville, d'où elles s'étendent vers l'est jusqu'au village de Douglas. Des calcaires à surface unie se rencontrent sur quelque distance des deux côtés de cette rivière. Un autre lambeau détaché se prolonge depuis le côté est du lac Dove, vers l'est, jusqu'au lac au Vison (*Mink lake*), et de là s'étend dans la plaine entre Douglas et Cobden ; tandis qu'une autre étendue considérable se rencontre sur la moitié inférieure de l'ouest du lac au Rat-musqué (*Muskrat Lake*), qui se décharge à Pembroke par la rivière au Rat-musqué. Le long de ce cours d'eau, les couches de la formation de Chazy affleurent aussi, surmontées dans le township de Stafford par

Ontario—
Suite.

des strates très fossilifères de l'âge de la formation de la Rivière-Noire. On voit encore un petit affleurement de la formation de Chazy dans une coupe sur le chemin de fer d'Ottawa à Parry Sound, à environ trois milles à l'ouest de la station de Killaloo, tandis que sur le lac Clair (*Clear lake*), au sud, les couches de Trenton et d'Utica affleurent à l'angle sud-ouest. M. W. J. Wilson a fait dans ces couches une collection des fossiles caractéristiques de la formation d'Utica.

“ La limite occidentale de nos explorations au sud de l'Outaouais, s'étendait du voisinage du lac Golden et du township de Brudenell, vers le nord, à environ sept milles à l'ouest de l'embouchure de la Pétéwawa. La limite méridionale de la région comprise dans la feuille s'étend depuis près d'Arnprior, vers l'ouest, jusqu'au delà de Renfrew et du lac Clair dans Sébastopol, bien que nos explorations, durant la dernière campagne, se soient étendues sur quelque distance plus au sud, afin de les rattacher aux explorations antérieures faites sur la Madawaska par M. James White.

Exploration
au nord de la
rivière
Outaouais.

“ Sur le côté nord de l'Outaouais, les travaux d'exploration se sont étendus vers l'ouest jusqu'au brusque détour, au pied de la rivière Creuse (*Deep river*), dans le canton de Sheen, qui borne la partie la plus occidentale des établissements du côté de la province de Québec. Des explorations ont été faites sur tous les chemins, dans les cantons de Sheen, de Chichester et le long des rivières Noire et Coulonge, sur une distance de près de vingt milles, la région étant extrêmement montagneuse et raboteuse. Nous avons constaté que les calcaires cristallins et les gneiss quartzitiques rouillés associés étaient considérablement développés le long de la rivière Noire, une large bande de calcaire s'étendant sur une longue distance dans la vallée du cours d'eau avec une direction générale de quelques degrés vers le nord-ouest. Le dernier affleurement de calcaires cristallins et de gneiss rouillés que nous avons observé à l'ouest, sur le côté nord de l'Outaouais, se trouvait à environ deux milles à l'ouest du pont du grand chemin sur la rivière Noire, les roches, à l'ouest, étant en grande partie composées de gneiss et de granit irruptif, accompagné de syénite et de diorite.

Calcaires
cristallins.

“ Les relations du calcaire cristallin et des gneiss associés quartzeux rouillés et souvent grenatifères avec les grands massifs de gneiss rougeâtre inférieur, ou roche granitique lamellée, sont évidentes et confirment les conclusions formulées dans des rapports antérieurs, portant que la roche la plus ancienne connue de l'archéen est un gneiss granitique lamellée, sur lequel reposent les gneiss plus régulièrement stratifiés. La question de savoir s'il y a ici concordance directe entre ces deux formations, ou si elles sont distinctes et discordantes, ne saurait être définitivement résolue tant que toutes les explorations des régions

mentionnées ne seront pas rapportées sur des cartes. Quand cela sera fait, et que les masses plus récentes de granit et de syénite clairement irruptives auront aussi été séparées, nous espérons obtenir des données concluantes relativement à leur structure, ce qui facilitera les travaux futurs parmi ces roches cristallines.

Ontario—
Suite.

“ Il est intéressant de remarquer la présence évidente de conglomérats de calcaire dans les roches cristallines laurentiennes de la formation de Grenville, dans le comté de Renfrew. On a vu de ces conglomérats en plusieurs endroits séparés par de grandes distances, comme dans le township de Westmeath, le long du chenal du Rocher-Fendu sur la rivière Outaouais, dans les townships de Bromley, de Stafford et de Sébastopol, et le long de la route d'Opéongo. Ces conglomérats, qui reposent sur le gneiss rouillé, contiennent de petits cailloux de gneiss rougeâtre grenatifère et amphibolique, de quartzite et de gneiss rouillé, bien arrondis et usés par l'eau. Le gneiss quartzeux grisâtre de la partie inférieure de la formation calcaire présente tous les aspects d'un grès quartzeux altéré, et toute la formation ressemble, en ces endroits, à une succession de sédiments altérés.

Conglomérats
de calcaire.

“ La formation d'Hastings, telle qu'elle se présente aux environs du lac Calabogie et sur le chemin de fer de Kingston à Pembroke, ainsi que dans les townships de Horton, de Bagot et de McNab en général, consiste en un développement considérable de schiste amphibolique et de diorite, de calcaire dolomitique et de micaschiste, dont certaines parties sont grenatifères. Ces roches sont recoupées par des masses de granit et de syénite, de couleur généralement rougeâtre. Autour du lac Calabogie et en d'autres endroits, le schiste amphibolique surmonte directement le gneiss rouillé et le calcaire de la formation laurentienne ou de Grenville. Autant que j'ai pu le constater, il ne semble pas exister d'interruption déterminée entre le gneiss rouillé et le calcaire, et les schistes amphiboliques et dolomies, mais il faudra faire de nouveaux travaux dans cette direction pour établir les relations de ces roches.

Formation
d'Hastings.

“ Quelques-uns des granits et des syénites rougeâtres associés aux dernières roches, et qui affleurent le long du chemin de fer de Kingston à Pembroke, entre Renfrew et Calabogie, pourraient fournir de belles pierres de construction. Ils prendraient un beau poli, et l'on pourrait probablement se les procurer par gros blocs.

Minéraux
industriels.

“ Nous n'avons pas observé d'autres minéraux de valeur industrielle en quantité exploitable dans aucun endroit dans toute la région explorée pendant la campagne, à l'exception des gîtes de minerai de fer près du lac Calabogie. À l'ouest de Douglas, se présentent des

Ontario—
Suite.

dykes de pyroxène qui contiennent de petites quantités de pyrite et de mica, avec des veines de quartz irrégulières de petite dimension. On trouve de la marne coquillière en quantité considérable dans plusieurs lacs, et elle devrait être d'une importance industrielle. Le plus considérable de ces dépôts se trouve peut-être dans le lac au Vison, township de Wilberforce, comté de Renfrew. On a trouvé d'autres lacs contenant de la marne dans Westmeath et Ross, dans Ontario, et dans Masham et le haut de Wakefield, à l'ouest de la rivière Gatineau.

“ Par tous les comtés de Renfrew et de Pontiac se présentent des étendues très considérables de calcaires cristallins, dont quelques-uns constituent des marbres utiles. Au sujet de ces marbres, on a mentionné les carrières exploitées près du Portage-du-Fort dans le compte rendu sommaire de l'année dernière. A Renfrew, il y a des carrières considérables, qui fournissent une pierre d'excellente qualité, tant pour la construction que pour la calcination, très semblable à la pierre extraite des carrières d'Arnprior. On a ouvert une nouvelle carrière de marbre d'un blanc de neige sur le lot 19, concession 6, township de Ross, sur la propriété de M. Charles Bilson. C'est une belle pierre, très cristalline, et qui donne des blocs considérables pour les monuments ou les ouvrages décoratifs.

“ On a récemment exploité, dans une certaine mesure, un gîte de plombagine près de la Madawaska, dans le township de Brougham. Les morceaux que l'on a déjà extraits démontrent que les dimensions du filon sont considérables, mais je n'ai pas visité la localité.

Géologie
glaciaire.

“ Des observations sur la géologie glaciaire ont été faites dans toute la région. La direction des stries a été déterminée en plusieurs endroits des deux côtés de la rivière Outaouais, et nous avons constaté qu'elle variait de S. 60° E. ou S. 70° E., du côté nord, à S. 40° O. dans la partie sud-ouest du comté de Renfrew, au sud de l'Outaouais. Le long de l'Outaouais même, la direction de ces sulcatures glaciaires suit généralement le cours de la rivière, et les mouvements du glacier semblent avoir été affectés par les conditions locales de la surface.

“ On rencontre fréquemment des diges de sable et de graviers (*kames*) et des dépôts de matériaux morainiques, avec d'anciennes lignes de grèves formées de pierres bien arrondies. Un des caractères dominants de la géologie de surface, dans une grande partie de la région, est la distribution du sable et de l'argile. Ces dépôts ont une étendue considérable, et bien que les coquilles marines ne s'y rencontrent que rarement, le caractère des argiles est sans aucun doute marin, la présence d'organismes dans un petit nombre d'endroits très écartés établissant clairement leur mode de dépôt. Ils sont surmontés de dépôts considé-

rables de sable, surtout dans la région située à l'ouest et au sud de Ontario—
Pembroke, et en certains endroits ces dépôts sont clairement interstra-
Suite.
tifiés avec l'argile. On rencontre aussi des dépôts de sable à saxicaves,
contenant une grande abondance de fossiles marins.

“ Durant la dernière partie de juin et la première moitié de juillet,
M. W. J. Wilson m'a accompagné et a recueilli des faits importants se
rattachant à la géologie glaciaire du comté de Renfrew.”

QUÉBEC.

(Avec parties adjacentes d'Ontario.)

Depuis la publication du dernier compte rendu sommaire, M. N. J. Travaux de
Giroux a été principalement occupé, au bureau, à compléter la feuille M. Giroux.
du nord-ouest de la carte des Cantons de l'Est.

Dans le cours de l'été, M. Giroux a été occupé à des travaux d'ex-
ploration, principalement dans la région comprise dans la feuille n° 120
de la série des cartes géologiques d'Ontario. Cette région comprend
les comtés de Grenville, Dundas, Stormont, Glengarry et parties des
comtés de Carleton, Russell et Prescott, dans la province d'Ontario,
ainsi que les comtés d'Huntingdon, Soulanges et une partie de Vau-
dreuil, dans la province de Québec.

La structure géologique générale de cette région avait été déterminée
dès le commencement de l'histoire de la Commission géologique, mais
des questions se rattachant à des problèmes économiques, tels que
l'approvisionnement d'eau, les matériaux de construction, etc., rendent
aujourd'hui opportune la préparation d'une carte plus détaillée et plus
exacte.

M. Giroux fut d'abord chargé de visiter la ville d'Alexandria, Puits percés à
dans le but de constater, autant que possible, les conditions géologi-
Alexandria.
ques de l'endroit, relativement à un puits que l'on y fonçait pour en
obtenir de l'eau. Il trouva que le puits avait été foncé sur la rive nord
de la rivière Garry, affluent de la rivière Delisle, où se rencontrent des
bancs de calcaire grisâtre fossilifère de Trenton, contenant des cristaux
évidents de calcite blanche et de petits filets de schiste noir, brillant
et très friable. Ces couches paraissent reposer à plat et ne se pro-
longent qu'à une courte distance le long du cours d'eau où elles
affleurent. La coupe suivante a été relevée d'après les renseigne-
ments obtenus sur les lieux par M. Giroux, réunis aux renseignements

• Québec—
Suite.

résultant d'un examen attentif des échantillons provenant du forage du puits fait par le D^r H. M. Ami :—

Profondeur.	Caractère de la roche.	Formation représentée et épaisseur.
Pieds.		
0	Calcaire impur gris foncé, contenant des fossiles, parmi lesquels on peut reconnaître les suivants : <i>Rafinesquina alternata</i> , Emmons ; ainsi que des fragments de ce qui semble être <i>Plectambonites sericea</i> , Sowerby ; <i>Strophomena</i> cf. <i>S. incurvata</i> , Shep. ; <i>Zygospira</i> , esp. ; <i>Escharopora</i> , esp. ; et <i>Helopora</i> ou <i>Arthroclema</i>	
470	Calcaire impur gris foncé, plus tendre que le précédent. On n'y a découvert aucun fossile	Trenton, 470 pds ou plus. Rivière-Noire, 100 pieds (épaisseur supposée.)
570	Calcaire impur gris foncé, supporté par des schistes calcaréo-arenacés gris-verdâtre, parfois à grains fins, d'autres fois à gros grains et plus arenacés. On a découvert des restes obscurs de fossiles dans les couches calcaires supérieures	
755	Calcaire couleur chocolat, dur, compact, foncé, probablement magnésien ; on n'y a observé aucun débris fossiles	Chazy, 185 pieds.
786		Calcifère, 31 pds ou plus.

A 730 pieds, dans la formation de Chazy, on a rencontré une couche poreuse d'environ un pied d'épaisseur, donnant de l'eau d'une saveur fortement saline et amère. Dans les vingt-cinq derniers pieds, l'on a trouvé une plus grande quantité d'eau du même caractère, et l'entreprise a été abandonnée à 790 pieds.

Un échantillon de l'eau salée plus haut mentionnée de la formation de Chazy a été soumis à une analyse qualitative au laboratoire de la Commission, et l'on a constaté qu'elle contenait une très grande quantité de chlorure (sodium et calcium) ; une assez petite quantité de sulfates (magnésie) ; et une quantité un peu considérable de carbonates (chaux).

Eau salée.

M. Giroux écrit : " On n'a eu que très peu d'eau de ce trou de sonde, l'eau restant à environ quinze pieds de la surface lorsque la sonde était dans le trou, et lorsqu'on l'en retirait, l'eau tombait à 100 pieds au-dessous de la surface. On fit un autre essai, pas très loin de la station, jusqu'à une profondeur d'environ 350 pieds, avec aussi peu de succès que sur la rivière Garry."

Exploration
de la région
comprise dans
la feuille 120.

M. Giroux donne le compte rendu suivant de ses travaux d'exploration pendant la campagne :—

" Le 6 juin, je commençai l'examen des chemins, afin de fixer aussi exactement que possible tous les affleurements de roches, car, dans une région comme celle-ci, insuffisamment décrite sur les cartes, et couverte

de drift sur une aussi grande étendue, les nouveaux chemins et ceux qui ne sont pas beaucoup fréquentés présentent généralement plus d'affleurements que les grandes routes. Québec—
Suite.

“ Afin d’avoir une idée générale de la structure géologique, je fis un petit nombre de sections au nord et au sud, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu’à la rivière Outaouais, et un grand nombre à l’est et à l’ouest, à travers une partie de la région à examiner. A partir de Glen-Robertson, le chemin allant dans une direction nord fut examiné jusqu’à L’Original, d’où je revins à Saint-Isidore-de-Prescott dans la direction du sud-ouest, puis à Maxville, et à travers le comté de Glengarry jusqu’au fleuve Saint-Laurent. Cependant, je ne rencontrai que très peu d’affleurements de roches du calcifère et de la formation de Chazy.

“ Je fis ensuite l’examen du chemin qui côtoie le Saint-Laurent, depuis la rivière Beaudette jusqu’à Morrisburg, mais sans trouver un seul affleurement de roches. De ce dernier village, j’allai jusqu’à Embrun, traversant le township de Dundas et une partie de celui de Carleton, dans la direction du sud-ouest, et d’Embrun je me rendis, dans la direction de l’est, à Glen-Robertson, et revins à la rivière Beaudette, après avoir rencontré des roches des formations de Chazy, de Trenton et d’Utica dans ce dernier circuit.

“ En faisant ces sections, je traçai les contours d’une région comprenant une partie du comté de Soulanges, presque tout Glengarry, tout Stormont, la moitié de Dundas, et des parties des comtés de Carleton, de Russell et de Prescott, formant une superficie d’environ 675 milles carrés, où les chemins furent relevés jusqu’au 25 juin. Cinq jours furent ensuite pris pour remonter la rivière Beaudette en canot jusqu’à Glen-Nevis, distance d’environ quatorze milles, puis pour descendre la rivière Delisle, et pour me rendre de là à Saint-Polycarpe, sans voir de roches *in situ*. Comme l’eau était très basse dans ces cours d’eau, nous fûmes obligés de traîner le canot sur le sable, le gravier et la boue, sur environ la moitié de la distance.

“ Au commencement d’août, l’eau étant alors très basse dans tous les cours d’eau, je fis l’examen de la partie sud-est de la région comprise dans la feuille nord-ouest de la carte des Cantons de l’Est, conformément à vos instructions. Quittant Valleyfield le 5 août, je me rendis à Saint-François-du-Lac, pour y examiner la petite superficie attribuée à la formation de Médina, au nord-est de la rivière Saint-François, au sud du lac Saint-Pierre. Tous les chemins de cette région furent parcourus, mais je ne rencontrai aucune roche *in situ*, même sur les petits ruisseaux encaissés dans des ravins assez profonds, irrés-

Explorations
au sud-est du
lac Saint-
Pierre.

Québec—
Suite.

guliers et argileux. On a creusé un certain nombre de puits dans le village de Saint-Elphège et aux environs, dans l'augmentation d'Upton, et bien que ces puits aient dix à quinze pieds de profondeur, on n'y a rencontré aucune roche solide.

Roches
siluriennes.

“ La plus grande superficie couverte par la formation de Médina, à l'est de la dernière région, s'étend de la branche sud-ouest de la rivière Nicolet au nord-est, ayant une largeur d'environ trois milles sur la branche nord-est de la rivière Nicolet, et sept milles dans sa plus grande largeur, se prolongeant à environ quatre milles au nord-est de la rivière Bécancourt. On peut voir en plusieurs endroits les argiles schisteuses rouges et le grès qui forment cette étendue, et là où ils ne sont pas visibles, le sol a une couleur brun-rougeâtre accentuée, et, en conséquence, il diffère beaucoup du sol provenant des roches de la Rivière-Hudson, qui est gris. Je fis un arpentage par cheminement d'une partie de la branche nord-est de la rivière Nicolet, afin de déterminer sur ce cours d'eau une anticlinale qui se trouvait dans la formation de la Rivière-Hudson. Ces roches de la Rivière-Hudson sont très contournées, altérées et fracturées des deux côtés de cette anticlinale, plus particulièrement au sud. Le bouleversement a très probablement eu lieu en même temps que s'est produite la faille entre les formations de la Rivière-Hudson et de Sillery, et que le D^r Ells a observée sur la rivière Bécancourt en 1888.

Sondages à
Nicolet.

“ M. l'abbé Proulx, directeur du collège de Nicolet, fait foncer un puits immédiatement en arrière du collège, pour y chercher du gaz, la découverte faite il y a quelques années à Beauséjour, à environ sept ou huit milles du village de Nicolet, étant le seul indice qui l'ait poussé à faire cet essai. On n'a pas encore rencontré de gaz, bien que le trou de sonde eût 1,100 de profondeur la dernière fois que je me trouvai là, et les notes prises donnent, dans l'ordre descendant : 120 pieds d'argile, 10 pieds de sable, 970 pieds d'argile schisteuse de la Rivière-Hudson, et peut-être de l'argile schisteuse d'Utica à la base.

Retour dans la
région com-
prise dans la
feuille 120.

“ Le 17 août, je retournai à Vaudreuil, et depuis cette date jusqu'au 21 octobre, à l'exception de quelques jours passés avec le D^r Ells près de Montréal et de Saint-Jean, P. Q., je continuai mes travaux dans la région comprise dans la feuille n^o 120, principalement dans la moitié orientale.

Grès de
Potsdam.

“ Le voisinage de la montagne de Rigaud fut examiné, ainsi que les grès de Potsdam à Como et Hudson, qui affleurent à environ un mille de Sainte-Anne-de-Prescott, dans la direction du sud, et que l'on peut suivre sur une distance considérable du côté du village de la Rédemption. Une colline formée de cette roche au nord-ouest de

Sainte-Marthe, s'étend vers Sainte-Justine-de-Newton, dans le comté Québec—de Soulanges. La formation se rencontre aussi sur le bord du Saint-Laurent, à environ neuf milles à l'est de l'église de Coteau-du-Lac, et se prolonge de là jusqu'aux Cascades, à l'entrée d'aval du canal de Soulanges. La formation de Potsdam a été en partie délimitée à l'est et au sud du comté d'Huntingdon.

“ A l'est du Potsdam paraît le calcifère, d'abord à l'embouchure de la rivière Delisle, sur le fleuve Saint-Laurent, où l'on a ouvert une carrière pour la fourniture de matériaux pour la construction du canal Soulanges. Il se rencontre aussi à une faible distance à l'est du chemin de fer du Canada Atlantique, dans l'excavation du canal, ainsi qu'au pont du chemin de fer du Canada Atlantique, où l'on a frappé des bancs de calcaires à 30 pieds au-dessous de la surface actuelle. Des roches de cet âge se rencontrent à Glen-Nevis, sur la rivière Beaudette, dans le comté de Glengarry, ainsi qu'à Glen-Sandfield, dans le même comté. Au nord de Winchester, à une faible distance d'Ormond, il y a des bancs de calcaire gris, à grains fins, devenant brunâtres sous l'action de l'atmosphère, avec une teinte verdâtre, qui appartiennent très probablement à la formation calcifère. Au sud du Saint-Laurent, un calcaire impur de l'époque calcifère affleure dans un petit nombre d'endroits dans le canton d'Huntingdon.

“ Le calcaire cassant, noir-bleuâtre, de Chazy a été et est encore exploité en plusieurs endroits du district examiné, mais à part ces carrières, je n'ai pu voir que peu d'affleurements appartenant à cette formation. Je n'ai pas rencontré *in situ* les schistes verts caractéristiques de Chazy du voisinage d'Ottawa, et je n'en ai vu des débris que dans un seul endroit. Près de la station de Glen-Robertson, il y a deux carrières exploitées dans un calcaire de Chazy très foncé, gris-bleuâtre ou noirâtre. Il est très cassant et dur, contient de la pyrite de fer par places, et est semé de nombreux points brillants formés de petits cristaux de calcite.

“ A environ un mille et demi de la station de Glen-Robertson, il y a une autre carrière exploitée dans un calcaire foncé gris-bleuâtre ou noirâtre de la même époque, en lits épais, et un peu plus concrétionné que le précédent. Ce calcaire n'est pas aussi bon pour les fins de construction que celui des carrières exploitées plus près de la station de Glen-Robertson ; en plusieurs endroits, la surface en est rude et porte les marques de l'action du temps, et il contient des fossiles parmi lesquels se trouvent de beaux échantillons de *Pleurotomaria*.

“ A environ quatre milles et demi de la station de Cornwall, il y a aussi une petite carrière de calcaire à joints, noirâtre, cassant et en

Québec—
Suite.

couches puissantes ; il porte de fortes marques de l'action du temps qui représentent, en plusieurs places, un réseau grossier dont les mailles sont de couleur brunâtre. Il contient de petites inclusions de calcite et de pyrite de fer joliment réparties en bandes minces.

Trenton.

“ Bien que le résultat de toutes mes explorations ne soit pas encore reporté sur la carte, je puis dire avec certitude que la formation de Trenton a une plus grande étendue que toute autre formation figurant dans la partie est de la feuille 120. J'ai rencontré en plusieurs endroits des calcaires appartenant à cette formation, parmi lesquels je puis particulièrement signaler les suivants :—A environ un mille et demi au sud de Vankleek-Hill, il y a une petite carrière exploitée dans un calcaire à grains fins, gris, très cassant et bitumineux, avec cloisons remplies de matière bitumineuse et des joints recouverts de calcite cristallisée blanche. Ici les couches sont un peu repliées. A un mille au sud-est de Saint-Isidore, dans le comté de Prescott, un calcaire gris, dur, contient un grand nombre de tiges de crinoïdes et d'autres fossiles bien conservés.

“ Sur la rivière Nation, à Casselman, l'on rencontre du calcaire, très probablement de l'âge de Trenton.

“ Pas très loin de la station d'Apple-Hill, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, dans le comté de Glengarry, il y a des bancs de calcaire fossilifère gris de Trenton, et à un peu plus d'un mille au nord-ouest de ces bancs, il y a une carrière exploitée dans un calcaire gris-bleuâtre de Trenton, en couches variant d'un à trois pieds d'épaisseur. Ce calcaire est très fin et compact dans quelques bandes, et fossilifère dans d'autres ; il a beaucoup de joints, une série de ces joints étant perpendiculaire à l'autre. Les couches sont concrétionnées par places et séparées par de minces cloisons schisteuses.

“ A environ trois quarts de mille au nord-est du bureau de poste de Lochiel, dans le comté de Glengarry, il y a des bancs de calcaire fossilifère gris de Trenton contenant des coraux.

“ A Crysler, dans la partie nord du comté de Stormont, le lit et les bords de la rivière Nation, sur 350 à 400 pieds en aval du pont, et jusqu'au barrage, à environ un quart de mille du pont, sont formés de calcaire gris de Trenton en couches minces.

“ Les calcaires de cette formation plongent sous des angles peu élevés dans diverses directions, et la non-continuité des affleurements rend presque impossible la détermination de leur puissance.

Utica.

“ Des roches de la formation d'Utica couvrant une petite étendue se rencontrent aux environs de Maxville, sur le chemin de fer du Canada

Atlantique, des débris de schistes noirs appartenant à cette formation ^{Québec—} ayant été vus dans une demi-douzaine d'endroits dans le voisinage de ^{Suite.} ce village. Sur la propriété de M. M. J. Fisher, lot 2, rang 6 du township de Roxborough, dans le comté de Stormont, ces schistes noirs contenant des *Trilobites*, *Orthoceras*, *Lingula*, etc., forment le lit d'un petit ruisseau sur quelque distance, non loin du chemin de fer du Canada Atlantique et au sud du même chemin. Ces schistes semblent reposer horizontalement. On me dit que l'on a rencontré les mêmes schistes en plusieurs endroits, aux environs de Maxville, en fonçant des puits, à des profondeurs de 20 à 23 pieds. Il n'a pas encore été constaté si cette petite étendue est le prolongement de celle qu'il y a à l'est de la ville d'Ottawa.

“ En règle générale, les roches de cette région présentent des stries ^{Dépôts} glaciaires relativement rares, et la direction de ces stries varie considérablement d'un endroit à un autre. De fait, on a observé des directions variant entre S. 41° E. et S. 40° O. On a trouvé des coquilles marines, telles que *Macoma fragilis*, *Macoma calcarea*, *Saxicava rugosa*, etc., en plusieurs endroits dans les comtés de Soulanges, de Glengarry et de Stormont, et près de l'église de Coteau-du-Lac; dans l'excavation du canal de Soulanges, à vingt-deux pieds au-dessous de la surface, on a trouvé le squelette possible d'une baleine blanche ou d'un marsouin blanc (*Delphinapterus catadon*), mais, malheureusement, l'on n'a pu conserver qu'une seule des vertèbres, car tout le reste des os est tombé en pièces.

“ J'ai vu de magnifiques cailloux de labradorite dans une couple d'endroits du comté de Glengarry. Sur la route d'Alexandria à Glen-Robertson, l'on a fait sauter un de ces cailloux, et il présente de gros cristaux de belle labradorite iridescente.

“ On trouve du minerai de fer limoneux en petite quantité dans les ^{Fer limoneux.} coteaux de sable du comté de Vaudreuil, et le même minerai se rencontre sur le lot 2, rang 6 du township de Roxborough, dans le comté de Stormont, sur un petit coteau, à une faible distance au sud de l'affleurement du schiste noir d'Utica.

“ Relativement à l'approvisionnement d'eau, je puis donner les notes suivantes :—

“ Sur la rivière Beaudette, à environ trois quarts de mille au nord ^{Approvision-} du chemin de fer du Grand Tronc, il y a une magnifique source de ^{nement d'eau.} bonne eau. Une analyse de cette eau a été publiée. * Près de l'hôtel de Maxville, il y a deux puits très rapprochés l'un de l'autre; l'eau de l'un est très bonne, tandis que celle de l'autre est très sulfureuse.

* Rapport annuel, Comm. géol. du Canada, vol. I, (n.s.), 1885, p. 17 M.

Québec—
Suite.

“ Il y a quelques années, on a foncé un puits d'essai pour l'huile à une faible distance de Bainsville, dans le comté de Glengarry. On en porte la profondeur à 760 pieds, mais on n'a pas trouvé d'huile. Cependant, une eau excellente coule continuellement de ce puits jusqu'à environ trois pieds au-dessus de la surface, la colonne d'eau étant beaucoup plus forte au printemps que durant l'été.

“ Dans le village de Maxville, il y a un autre puits jaillissant de vingt-deux pieds de profondeur seulement, qui fournit une bonne eau en petite quantité.

“ A environ un mille à l'est de la rivière Beaudette, au nord de la route principale conduisant à Coteau-Landing, il y a un autre puits jaillissant d'environ soixante-dix pieds de profondeur et qui donne d'excellente eau.

“ A un mille plus à l'est, le long de la route qui conduit à la concession de Saint-Thomas, dans la direction du nord, et entre le chemin qui côtoie la rive du Saint-Laurent et le chemin de fer du Grand Tronc, il y a deux autres très bons puits jaillissants de cinquante-cinq à soixante pieds de profondeur seulement.

Tourbe.

“ Il y a, dans cette région, plusieurs tourbières qui, je crois, pourraient être exploitées avec avantage. Celle qui est située au sud du Saint-Laurent, dans le comté d'Huntingdon, traversée par le chemin allant de Port-Lewis au village d'Huntingdon, a déjà été exploitée il y a quelques années et offre de nombreux avantages pour l'exploitation.

“ On rencontre fréquemment de bons matériaux de construction, ainsi que de nombreux et d'épais dépôts d'argiles très propres à la fabrication de la brique.

“ Durant la campagne, j'ai fait le relevé de 1,249 milles de chemins et de rivières, savoir : 1,242 milles de chemins en voiture, et sept milles de rivières par cheminement.”

Travaux du
Dr Bell.

Durant les mois d'hiver, le Dr Bell a été occupé à reporter les résultats de ses travaux d'exploration sur les feuilles nos 129 et 128, et à dresser des cartes géologiques locales pour servir à reporter les détails de la géologie de la région de la feuille de Sudbury à la feuille de la rive orientale du lac Supérieur, pour publication à une échelle de quatre milles au pouce, dès que ces deux feuilles auront été dressées sur une projection convenable. Il a aussi travaillé à l'achèvement de la feuille de l'île Manitouline, n° 126.

Exploration
antérieure
sur le haut de
l'Outaouais.

En 1887, ainsi que le consigne le compte rendu sommaire de cette année-là, le Dr Bell s'est occupé de l'exploration géologique du cours supérieur de la rivière Outaouais, et durant ces travaux, feu M. A. S.

Cochrane (l'un des aides du D^r Bell à cette époque) a traversé, d'après ses instructions, le plateau d'épanchement situé au nord du Grand-Lac, et suivi une chaîne de lacs et une rivière conduisant vers le nord au lac Shabogamog. Ce lac, qui, d'après constatation, a environ trente milles de longueur, a aussi été relevé, et la rivière qui en sort a été suivie sur une autre distance d'environ dix milles, ce qui faisait en tout à peu près soixante-dix milles en droite ligne depuis le Grand-Lac. L'existence d'une zone importante de roches huroniennes fut constatée par M. Cochrane, mais les limites de cette zone, ainsi que le cours de la rivière sur une plus grande étendue—à cette époque, on supposait qu'elle se jetait dans la baie Hannah—restèrent indéterminées. Cependant, la rivière sortant du lac Shabogamog offrait évidemment une route de quelque nature restée jusqu'ici à peu près inconnue, géographiquement et géologiquement, depuis la source de la rivière des Outaouais jusqu'à la baie à Jacques (*James Bay*). Le D^r Bell ayant été chargé de faire un examen préliminaire de la région en question, décida de suivre la route indiquée. Il descendit la rivière sans encombre et en releva toute la longueur, et constata que c'était la branche principale de la Nottaway, ou Noddawai, qui se jette dans la baie de Rupert.

Québec—
Suite.

Le D^r Bell donne le compte rendu suivant de cette intéressante exploration :—

“ Mon parti se composait de mon aide, M. Alexander Barclay, de cinq Sauvages de la réserve de Maniwaki, et de Théophile Michaud, voyageur Canadien-français, qui m'avait déjà accompagné durant six années. Je me procurai deux canots d'écorce, dans lesquels nous transportâmes nos provisions, nos effets et tout ce qui était nécessaire à l'accomplissement de nos travaux de mesurage durant la campagne. De cette manière, nous allâmes très rapidement ; autrement, il aurait été impossible de faire en si peu de temps un relevé topographique aussi considérable, ainsi que diverses explorations.

Parti et route

“ En allant de Maniwaki en canot, dans la direction du nord, on peut prendre deux routes : l'une, par la rivière Gatineau et son tributaire, la rivière des Gens-de-Terre, et l'autre, par la rivière du Désert et sa branche, la Thomasine. L'une et l'autre sont très difficiles pour des canots chargés.

“ Nous quittâmes le village de Maniwaki le 1^{er} juillet, et suivîmes la route du Désert jusqu'au lac des Rapides. Ce lac a deux décharges, l'une vers le sud, dans la Gatineau, et l'autre vers le nord, déchargeant une partie de ses eaux dans l'Outaouais supérieur, à un endroit appelé la Barrière ou la *Dam*. De cet endroit, nous suivîmes le cours de l'Outaouais, c'est-à-dire la direction de l'ouest, jusqu'au Grand-Lac.

Exploration
antérieures de
M. Cochrane.

Québec—
Suite.

“ Quittant l'extrémité septentrionale de la baie de Vingt-milles, sur le Grand-Lac, par un petit ruisseau, nous traversâmes la ligne de partage et descendîmes au lac Shabogamog (ou plus proprement Shibogama, ou lac des Chenaux,) dont il est question à propos de l'exploration de M. Cochrane en 1887. La carte de M. Cochrane présente chaque détail topographique, et l'on a trouvé qu'elle était dressée avec assez d'exactitude pour les fins géologiques que l'on a actuellement en vue. M. Cochrane supposait que la rivière dont il avait fait le relevé en aval du lac Shibogama était une des branches d'une rivière qui finissait par aller se jeter dans la baie Hannah. C'était alors et c'est encore l'opinion des quelques Sauvages qui en connaissent l'existence, et nous n'avons pas entendu dire qu'aucun blanc eût jamais remonté le cours d'eau jusque-là, bien que, il y a nombre d'années, les voyageurs sauvages de la Compagnie de la Baie d'Hudson aient pu en fréquenter une partie.

“ A ce propos, je puis dire que les parties inférieures du cours d'eau ne sont fréquentées que par un seul Sauvage, et qu'il y venait seulement depuis quelques années, de la région de l'Abitibi. Il se nomme Taïbi, et nous avons eu la bonne fortune de le rencontrer au comptoir du Grand-Lac, alors qu'il faisait son voyage de traite annuel à ce poste, et l'engager comme guide pour qu'il nous accompagnât sur la rivière aussi loin qu'il pouvait la connaître. Bien que cet homme en connût plus long sur cette rivière que toute autre personne, il déclara formellement qu'elle ne se jetait pas dans la Baie de Rupert, mais 'quelque part entre cette baie et la rivière de l'Original (*Moose river*)'; mais il arriva qu'en ceci il se trompait du tout au tout. Il avait obtenu ses renseignements d'autres Sauvages, qui étaient supposés connaître les faits.

Carte du
département
des Terres de
la Couronne.

“ Avant de quitter Maniwaki, j'avais demandé à l'honorable commissaire des terres de la Couronne de la province de Québec, et j'avais obtenu de lui, le tracé d'une carte dressée par M. Henry O'Sullivan, A. P., indiquant les cours d'eau coulant au nord-est du Grand-Lac, et de là vers le nord jusqu'au lac Waswanipi. Au nord du Grand-Lac, cette carte indiquait la route que nous allions suivre sur une distance d'environ trente milles de plus que le relevé fait en 1887 par M. Cochrane, mais ne contenait aucun des détails de la nature de ceux qui sont donnés avec une grande exactitude sur la carte de M. Cochrane; elle ne contenait pas non plus de notes sur le sol, le bois, etc., indiqués sur la carte datée du 22 octobre 1895, et publiée dans le rapport du commissaire des Terres de la Couronne, Québec, pour 1895. C'est le seul renseignement que j'obtins du département des Terres de la Couronne relativement à la région explorée.

“ Les cartes-esquises existantes indiquent une rivière appelée Noddawai * se jetant au fond de la baie de Rupert, et une rivière appelée la rivière de la Baie-Hannah se jetant au fond de la baie de ce nom. Le cours supérieur de l'une et de l'autre est représenté comme étant sud-est, de sorte que la ‘ rivière de la Baie-Hannah, ’ si cette prétention était fondée, intercepterait la rivière coulant au nord que nous étions à la veille de descendre depuis le voisinage du Grand-Lac.

Québec—
Suite.
Drainage
indiqué par
les cartes.

“ Un autre cours d'eau, appelé rivière de l'Ouest, est ordinairement représenté sur les cartes comme drainant le lac Michigami et se jetant dans la baie Hannah, à l'ouest de la rivière de ce nom. Mais la rivière qui reçoit les eaux du lac Michigami n'est pas celle de l'Ouest, mais une rivière portant le même nom que le lac, et elle ne coule pas vers la baie Hannah, mais vers le nord-est dans la partie inférieure de la Noddawai, traversant ainsi presque à angle droit le cours assigné à la prétendue ‘ rivière de la Baie-Hannah. ’ Le cours d'eau qui se jette au fond de la baie Hannah est appelé par les indigènes Wash-a-how-sipi, ou rivière de la Baie. Il prend sa source au sud-est du lac Abitibi, et coule à l'ouest du lac et de la rivière Michigami.

“ Nous constatâmes que la rivière que nous avons descendue tombait dans la partie occidentale d'un lac appelé Mattakami, ou Mattagami, situé presque à angle droit avec le cours général de la rivière. Le même lac reçoit la Waswanipi, qui est aussi une rivière considérable qui vient de l'est. Le nom de Mattagami signifie ‘ lac à la rencontre de deux rivières. ’ Du côté nord de ce réservoir, la Noddawai, devenue une rivière très considérable, sort de ce lac et suit la direction du nord sur une distance d'environ 100 milles, jusqu'à la baie de Rupert.

Cours de la
Noddawai tel
que constaté
aujourd'hui.

“ Le lac Shibogama, mentionné dans le rapport de 1887, est un élargissement de la rivière que nous avons descendue jusqu'au lac Mattagami. La rivière Migiskun (ou de l'Hameçon ?) entre à angle droit dans le côté est de ce lac, et sa source, qui est près de celle de la rivière Saint-Maurice, est probablement plus éloignée de la mer que celle de toute autre branche du système de rivières auquel elle appartient ; mais le cours d'eau que nous avons descendu depuis le point de partage, près du Grand-Lac, suit la direction de ce qui semble être la dépression centrale, et il coule aussi à travers la partie centrale de la région

* Ce mot signifie les Sauvages Iroquois, ou peut-être plus exactement la division Mohawk de cette nation, dans les dialectes Otchipwé et Cris. Il est différemment épéllé par les diverses autorités, mais avec l'intention que la prononciation en soit à peu près la même dans tous les cas. Voici quelques exemples de l'épéllation :—Noddawai, carte de la baie d'Hudson par l'Amirauté. Nottaway et Notaway, sur la plupart des cartes-esquisses. Nâdawé (Otchipwé pour un sauvages Iroquois), dictionnaire de l'évêque Baraga. Nâtowew (Cris pour Iroquois), dictionnaire du Père Lacombe. Nahduwa (“ Chippewa ” pour Iroquois, Mohawk), dictionnaire du Rév. E. F. Wilson. Nattoowâo (Cris du nord pour Iroquois), dictionnaire du Rév. E. A. Watkins. La première de ces épéllations est adoptée dans ce rapport.

Québec—
Suite.

arrosée par ce système de rivières. Pour ces raisons et pour d'autres, la rivière que nous avons suivie depuis la hauteur des terres jusqu'au lac Mattagami peut, je crois, être considérée à juste titre comme le cours principal, et la Migiskun comme l'un de ses bras. Cette ligne de dépression se continue parallèlement à la baie droite et étroite des Vingt-milles sur le Grand-Lac. Une étendue de sable basse sépare aujourd'hui les eaux de l'Outaouais supérieur de celles qui coulent vers le nord et forme le plateau d'épanchement à l'extrémité de la baie qui vient d'être mentionnée, mais à une période géologique récente, les eaux de l'Outaouais supérieur coulaient probablement dans la direction du centre du bassin de drainage plus haut mentionné. Les conditions actuelles sont probablement dues au soulèvement du continent relativement plus considérable au nord qu'au sud. Cet ancien détournement des eaux de l'Outaouais supérieur vers la baie de James, j'en ai donné une description complète dans un travail lu au mois de mai dernier devant la Société Royale du Canada, travail dont des extraits ont été publiés dans le *Journal of Geology* et le *Scottish Geographical Magazine* de juillet 1895.

Bassin hydro-
graphique.

“Le bassin hydrographique drainé en grande partie par la rivière Noddawai et ses affluents semble plus étendu que celui de la rivière de l'Original ou celui de l'Outaouais. La rivière Wash-a-how ou de la Baie, à l'ouest, et la rivière au Large-Dos (*Broad-Back*), à l'est de la Noddawai, peuvent être avec raison comprises dans ce bassin de drainage, qui embrasserait ainsi environ 70,000 milles carrés. Le bassin, comme celui de la rivière de l'Original, est à peu près aussi large qu'il est long, et, comme dans le cas du premier, les eaux descendent de tous les côtés vers le rebord septentrional. Il est situé immédiatement au sud-est de la baie de James, tout comme le bassin de la rivière à l'Original est situé au sud-ouest, et l'un est une espèce de contre-partie de l'autre.

Vaste région
unie.

“La hauteur du point de partage peu élevé entre le Grand-Lac et les eaux coulant au nord ne dépasse probablement pas beaucoup, si toutefois elle les dépasse, 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et, comme la surface du bassin sous examen est ordinairement unie, autant que j'ai pu l'observer ou m'en assurer, la plus grande partie en est probablement au-dessous de ce niveau. Les conditions se ressemblaient beaucoup sur toute la distance, et la région présentait généralement partout le même aspect depuis le Grand-Lac jusqu'à la baie de James. Nous pouvions voir de temps à autre de la route canotière des coteaux et des éminences isolés. J'ai gravi un certain nombre de ces éminences, et dans chaque cas j'ai pu voir assez bien la région environnante. Elle offrait partout l'aspect d'une contrée unie ou

légèrement onduleuse, avec un coteau ou une éminence çà et là. Vers Québec—
l'ouest du lac aux Goélands, sur la rivière Waswanipi, la région est plus *Suite.*
montueuse qu'ailleurs, et une crête rocheuse court le long du côté sud du
lac Mattagami, et s'élève, à un certain endroit, à 670 pieds au-dessus du
niveau de ce lac. M. David Baxter, chargé du poste de la Compagnie
de la Baie d'Hudson au lac Waswanipi, m'a appris que le long de la
route canotière, entre le lac aux Goélands et la rivière Rupert, la con-
trée est presque partout basse et unie.

“Les bords immédiats de la rivière principale et de ses affluents *Surface et sol.*
sont généralement bas, n'ayant en moyenne que de cinq à quinze pieds,
et ce n'est que dans certains endroits qu'ils dépassent trente pieds de
hauteur, bien que le sol s'élève ordinairement à une courte distance en
arrière, et atteint souvent une hauteur de 50 à 100 pieds, surtout en
aval du lac Mattagami. Sur de longues distances, la région le long
des bords de la rivière est très unie, et les arbres croissent tout au bord
de l'eau. Les talus les plus élevés présentent généralement des affleu-
rements de terrain erratique caillouteux à la base, et au-dessus, de
l'argile brune horizontalement stratifiée; mais quand les rives sont
moins élevées, elles ne présentent que l'argile brune.

“On voit généralement la roche solide au-dessous des dépôts de sur-
face aux plus grandes chutes et aux plus grands rapides, et elle forme
plusieurs pointes dans les rivières et les lacs. L'argile brune semble
répandue sur la plus grande partie de la région, car l'eau de la rivière
principale et de la plupart de ses tributaires est trouble, à l'exception
de celle de la Migiskun, de la Waswanipi et de la Michigama. Elle
est de même couleur que l'argile elle-même, et est de la nuance de café
au lait.

“Des marais d'étendue limitée se rencontrent en certains endroits
le long des rivières et autour des lacs, mais en jetant un regard sur la
région, ce n'est qu'accidentellement que nous pouvons voir des savanes.
L'inclinaison du terrain et les ramifications des nombreux cours d'eau
semblent faciliter un drainage naturel suffisant pour permettre d'at-
teindre la plus grande partie du sol propre à la culture.

“*Bois.*—Le pin blanc et le pin rouge s'étendent du sud sur une *Arbres.*
faible distance au delà de la hauteur des terres. On trouve le pin des
rochers, où il existe des conditions convenables, jusqu'au lac Mattagami,
mais son extension vers la baie de James n'en est pas limitée par la lati-
tude, mais par quelque autre circonstance, car sous une longitude un
peu à l'est cet arbre s'étend vers le nord jusqu'à la rivière de la Grande-
Baleine (*Great Whale River*), éloignée d'environ 450 milles en ligne
droite du lac Mattagami.

Québec—
Suite.

“Les mélèzes sont abondants et de belle venue, mais malheureusement la plus grande partie des arbres, sur tout l'espace compris entre le Grand-Lac et la baie de James, ont été attaqués par la larve de la mouche à scie du mélèze récemment importée. Ce fléau a déjà fait périr une certaine partie des arbres, et le reste périra aussi probablement s'il se continue encore un an ou deux.*

Épinette
blanche.

“L'épinette blanche est peut-être l'arbre le plus précieux de la région explorée. Elle atteint de grandes dimensions partout, le long des rivières et autour des lacs, et bien qu'en règle générale elle soit plus grosse près des rives, où elle a souvent plus de six pieds de tour, une partie considérable des arbres de l'intérieur atteint aussi une bonne grosseur. Relativement au nombre d'arbres, les épinettes noires occupent le premier rang, et une grande partie de ces arbres sont de dimensions suffisantes pour les fins auxquelles on les destine : combustible, construction, traverses de chemins de fer et pâte pour la fabrication du papier. Le sapin baumier arrive à son parfait développement et est abondant dans toute la région. Le cèdre blanc est limité principalement aux bords des lacs et des rivières. La limite géographique septentrionale en est un peu au delà de la région explorée, et il devient rare à mesure que l'on approche de la baie de James.

“Le bouleau blanc ou à canot prospère et abonde partout.

“Le tremble ou *populus tremuloides* est le plus commun des arbres à feuilles caduques.

“Nous n'avons pas rencontré le peuplier baumier dans la partie sud du grand bassin de la rivière, mais il était abondant dans la partie nord. Le bois est presque partout arrivé à son maximum de croissance ou consiste en secondes pousses déjà anciennes, et il serait très important de préserver autant que possible ces immenses forêts des incendies qui ont fait de si grands ravages en tant d'autres régions. Pendant les dernières années, quelques milles carrés ont été détruits par le feu, sur le côté est du lac Siskumika, sur la Noddawai, mais à cette exception près, nous n'avons remarqué que des espaces insignifiants qui avaient été ravagés par le feu.

Valeur agricole possible.

“*Climat.*—La plus grande partie de la région en question est située entre les latitudes 48° et 51°, ou au sud de Londres. Bien qu'elle ne jouisse pas, comme l'Europe occidentale, des avantages d'une atmosphère réchauffée par des courants océaniques, elle ne souffre pas des désavantages du courant arctique, comme le Labrador oriental. Le climat de ces latitudes peut être considéré comme normal. En parlant

* En 1893, M. Low a constaté que les mélèzes dans l'intérieur du Labrador, dans la direction du nord jusqu'à la Grande Rivière de l'Est, périssaient tous de la même cause. Ce fléau s'étend vers le sud jusqu'à la vallée de la Gatineau.

au point de vue de l'agriculture, nous pouvons mentionner le fait que le blé mûrit bien au lac Saint-Jean, du côté de l'est, et aussi chaque fois qu'on en a fait l'expérience en différents temps, au comptoir de New-Brunswick, sur la rivière Missinaïbi, et à Newpost, sur l'Abitibi, à l'ouest, tandis que l'orge mûrit au comptoir de Rupert et à la factorerie de l'Orignal (*Moose*), l'un et l'autre étant situés au nord de cette région. Newpost est situé près de la limite occidentale et au nord de la plus grande partie de l'étendue de pays en question, mais une ligne droite tirée de cet endroit au lac Saint-Jean passerait au centre de la contrée.

Québec—
Suite.

“ Nous pouvons naturellement supposer que la flore de la région est identique à celle du bassin voisin de la rivière de l'Orignal, sous les mêmes latitudes. En 1877, j'ai fait une collection assez complète des plantes de cette région, et le professeur Macoun, botaniste de ce département, après avoir déterminé avec soin les espèces, dit qu'à en juger par cette flore, il ne voyait pas ce qui empêcherait le blé de parvenir à maturité. Flore.

“ Au poste de Waswanipi, un peu au nord-est du centre de la région, nous avons vu des pommes de terre et une grande variété de légumes bien réussir, bien qu'en cet endroit le sol soit de qualité très inférieure à la moyenne de la région. Moissons.

“ Le mil (phléole des prés) et le trèfle rouge et blanc, semés accidentellement à ce poste, prospéraient aussi. Je n'ai pas entendu dire que l'on ait semé du grain à cet établissement pour expérience, mais on disait que, il y a nombre années, des agents de la Compagnie du Nord-Ouest avaient récolté du grain sur des terres situées près du poste actuel de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

“ L'été dernier, nous avons constaté que les pluies étaient excessives. Les premiers jours d'août passés, il est tombé plus ou moins de pluie chaque jour, et souvent ces pluies étaient fortes et duraient de douze à trente-six heures. Les orages accompagnés de tonnerre ont été aussi fréquents. A la factorerie de l'Orignal (*Moose*), on nous a dit que l'été dernier avait été la saison la plus pluvieuse dont se souvenait la génération actuelle. Bien que la saison fût probablement une saison exceptionnellement pluvieuse dans la région que nous avons traversée, plusieurs circonstances indiquent qu'il tombe généralement beaucoup de pluie dans ce district. Pluies.

“ Sous l'épaisse forêt de conifères qui le couvre, le sol est partout caché sous un épais tapis de mousse vert-jaunâtre, et dans des endroits favorables, le long de la rivière Noddawai, la tourbe s'accumule jusqu'à une profondeur de cinq à dix pieds, et même davantage. Le nombre

Québec—
Suite.

de rivières, de ruisseaux et de ruisselets remplis d'eau au milieu de l'été est extraordinairement considérable, et la quantité totale d'eau portée à la mer est aussi considérable en proportion de la superficie. La différence dans la quantité débitée aux niveaux des hautes et basses eaux dans la rivière principale et ses principaux tributaires n'a pas semblé être plus grande que la proportion de deux à un, si même elle était aussi forte.

“La moyenne de la hauteur à laquelle les arbres sont dépouillés de leur écorce par les glaces, au printemps, est d'environ dix pieds. Les conditions, dans toute l'aire de drainage, aident beaucoup à retenir l'eau, et en régularisent ou égalisent ainsi l'écoulement. Entre autres conditions, nous pouvons mentionner l'horizontalité et l'inclinaison modérée de toute la région, les milliers de barrages naturels formés par des troncs d'arbres et des branches jetées en travers des plus petits cours d'eau, et surtout l'épaisse couche de mousse qui recouvre toute la surface, agissant à l'instar d'une éponge imbibée et épuisant lentement l'eau.

Neige.

“Et puis, la quantité de neige et les conditions dans lesquelles elle fond doivent être considérées relativement à l'approvisionnement d'eau de ces rivières. La neige qui reste à l'abri des forêts toujours vertes ne fond pas rapidement au commencement du printemps comme la neige tombée sous les arbres à feuillage décidu, qui sont dépouillés de leurs feuilles à cette saison de l'année, ou comme la neige tombée dans une région défrichée ou découverte, mais elle fond lentement et reste environ six semaines plus longtemps que si elle était exposée au soleil. M. Baxter, de Waswanipi, m'a dit que la profondeur de la neige, dans les bois (où elle n'est pas chassée par le vent) était de beaucoup plus de quatre pieds.

Irrégularités
climatériques
en 1895.

“Bien que l'été ait été extraordinairement pluvieux à la factorerie de l'Orignal, le cours central et les affluents de l'ouest de la rivière de l'Orignal étaient plus bas que je ne les avais encore jamais vus auparavant. Mais l'Abitibi, située plus près du bassin de la Naddawai, semblait modérément remplie quand nous sommes passés à son embouchure vers le milieu du mois. A la factorerie de l'Orignal, on nous a dit que ces conditions existaient depuis quelque temps lorsque nous avons entrepris de remonter la rivière. A ce sujet, nous pouvons noter ici que, cet été, M. Low a enduré beaucoup de pluie dans la partie méridionale du centre du Labrador, et que des voyageurs sur la rivière Rupert ont été incommodés par des pluies fréquentes et abondantes.

“D'après tout ce qui précède et d'après d'autres faits, il semblerait qu'un été sec a régné au sud et à l'ouest du bassin de la Noddawai,

tandis que cette saison a été extraordinairement pluvieuse à l'est de Québec—
cette région. Suite.

“La température extraordinaire que nous avons eue à l'époque de l'équinoxe mérite peut-être d'être notée ici, car nous étions loin de toute station météorologique, si ce n'est celle de la factorerie de l'Original. Nous étions dans le voisinage des 'fourches' de la rivière de l'Original, à environ cinquante milles de la factorerie de l'Original. Une violente tempête accompagnée de tonnerre, avec ciel sombre et vent de l'est, a duré la plus grande partie de l'avant-midi du 20 septembre. Dans la soirée, une brise extraordinairement chaude pour cette saison s'est élevée du sud-ouest et a soufflé toute la nuit. A 9 heures du soir, le thermomètre était à 73° Fahrenheit. Tempête d'un caractère exceptionnel.

“Le 21 fut une belle et chaude journée, suivie de pluie dans la soirée. A notre camp, sur la rivière Missinaïbi, à environ vingt milles en amont des 'fourches,' il plut durant toute la journée du 22; le ciel était sombre; nous entendions parfois distinctement le tonnerre. Les éclairs, le tonnerre et une pluie torrentielle continuèrent pendant toute la nuit du 22, et le matin du 23 il s'éleva un grand vent du sud-ouest. Ce vent continua toute la journée, augmentant et diminuant par intervalles. L'eau de la rivière était soulevée comme la neige, et il nous fut impossible de nous mettre en marche. Nous fûmes obligés de mettre nos canots dans les bois pour qu'ils ne fussent pas emportés par le vent. Les arbres de la forêt furent renversés en grand nombre.

“Notre camp était à environ 300 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le baromètre était à 29.07, à 7 heures du matin, le 23, et avait monté à 29.94, à 7 heures du matin, le 24. Pendant notre voyage de cet endroit vers le sud-ouest, nous constatâmes que les arbres avaient été renversés sur toute notre route jusqu'au chemin de fer Canadien du Pacifique, distance de plus de 200 milles, mais le nombre d'arbres détruits semblait diminuer graduellement dans cette direction. Sur de longues distances, à peu près la moitié des arbres avait été renversée, ce qui rendait presque impossible le passage à travers les bois. En plusieurs endroits, la forêt avait été entièrement détruite sur plusieurs acres de superficie. Avant ce coup de vent destructeur, les arbres tombés avaient eu le temps de pourrir, ce qui avait dû prendre cinquante ans ou davantage, de sorte que dans le cas même où ils auraient été renversés en grand nombre en même temps, cela serait arrivé il y a plus de cinquante ans.

“*Faune.*—Dans la région explorée, les animaux à fourrure et le gibier de toute espèce étaient plus rares que l'on n'aurait pu s'y

Québec—
Suite.

attendre, et ce fait explique probablement le petit nombre de Sauvages qu'il y a dans cette région. On rencontre les cariboux dans toute la région, mais ils ne sont pas généralement en grand nombre. L'original et le cerf de Virginie restent dans la partie méridionale.

“Nous n'avons vu qu'un petit nombre d'ours noirs. Les lièvres communs d'Amérique (ou 'lapins') étaient assez nombreux, mais l'écureuil rouge était rare, malgré l'abondance de sa nourriture favorite, les cônes du sapin baumier et des deux espèces d'épinettes.

“La rareté des canards est due en partie à l'absence de riz, bien que les conditions semblent favorables à la croissance de cette graminée, qui devrait réussir si on l'y introduisait. Une autre raison est la grande réduction qui a eu lieu généralement dans ces dernières années du nombre des oiseaux aquatiques qui émigrent à la baie de James, par le dessèchement des marais salants, et leur destruction en masse dans les endroits où ils passent l'hiver.

“Les poissons abondent dans toutes les eaux. Ils consistent en poisson blanc, esturgeon, brochet, doré, laquache, gardon, carpe et loche. Nous n'avons vu ni truite mouchetée ni truite grise (truite des lacs); nous n'avons pas non plus entendu dire qu'elles existent dans la région, bien que la première se rencontre peut-être localement dans les cours d'eau froids et limpides, comme dans la région de l'Ouatouais supérieur et du bassin de la rivière de l'Original.

Roches
huronniennes et
laurentiennes.

“*Géologie.*—Les roches que nous avons rencontrées sur notre route entre Maniwaki et le Grand-Lac appartiennent toutes au système laurentien, et se composent de gneiss et d'un peu de calcaire cristallin en certains endroits. Du côté nord du Grand-Lac, M. Cochrane a trouvé des roches huroniennes, accompagnées d'un peu de gneiss, jusqu'au terme de son exploration.

“Le gneiss se rencontre aux environs de la décharge du lac Shibogama, mais au delà, des roches dont la plus grande partie peut être classée comme huroniennes ont été rencontrées sur toute notre route vers la baie de James, jusqu'à ce que nous fussions arrivés à un endroit situé à environ six milles au nord de la décharge ou détroit du lac Mattagami. Cependant, une partie considérable de la région est formée de roches granitiques, dont quelques-unes peuvent, après un examen attentif, être classées parmi les laurentiennes, tandis que d'autres sont probablement de véritables roches irruptives.

“Le granit a été presque la seule roche que nous ayons observée sur la rivière Waswanipi, entre les lacs aux Goélands et Waswanipi. La limite entre les roches huroniennes et laurentiennes est orientée vers le nord, depuis la rivière Noddawai, et traverse la baie du nord-ouest

du lac Mattagami. Depuis ce dernier endroit (environ six milles au nord de la passe ou décharge du lac Mattagami), les seules roches rencontrées *in situ* tout le long de la route, jusqu'au comptoir de Rupert, ont été des gneiss et quelques lambeaux de roches granitoïdes, et des bandes accidentelles de schistes amphiboliques et micacés. Québec—
Suite.

“ Dans la région que nous avons traversée, les roches huroniennes sont plus développées que nous ne nous y attendions, et ce fait ajoute à la valeur que la contrée peut avoir à l'avenir au point de vue industriel, puisqu'il est plus probable que ces roches contiennent des minéraux de plus grande valeur que ceux que renferme le laurentien. Vers le côté sud du massif huronien, la direction générale est nord et nord-nord-ouest ; au centre, elle est nord-ouest, et vers le côté nord, ouest-nord-ouest à ouest. Les roches consistent principalement en une variété de schistes, tels que schistes dioritiques, chloriteux, amphiboliques et micacés, et aussi en arkose lamelleux, alternés de diabases massives recoupées par des granits rouges et gris.

“ Nous avons rencontré fréquemment des veines de quartz, dont quelques-unes contenaient de petites quantités de pyrite de fer et de cuivre. Comme l'or se rencontre souvent ailleurs (généralement en petites quantités) dans des veines semblables dans des roches huroniennes de même nature, il est très probable que, tôt ou tard, l'on en trouvera aussi dans cette région.

“ *Géologie de surface.*—La surface des roches cristallines porte par tout des traces distinctes de l'action glaciaire. La direction générale des stries est sud-sud-ouest, avec variations locales, mais vers la partie septentrionale de la région, il y a aussi une série de cannelures plus récentes dans la direction du sud-est, et tout près de la baie de Rupert, nous en avons observé plusieurs séries locales ayant d'autres directions. Depuis le Grand-Lac jusqu'au lac Mattagami, les matériaux de transport se composent principalement des débris des roches huroniennes locales, et d'une certaine proportion de roches de Manitounuck et dévoniennes de la baie de James, la proportion de ces dernières augmentant à mesure que nous avançons vers le nord. Au delà du lac Mattagami, cette proportion est devenue considérable, le reste de la formation de cette région consistant principalement en gneiss laurentien. Le drift de Manitounuck et dévonien a probablement été d'abord transporté vers le sud-ouest de la baie de James, et ensuite vers le sud-est lorsqu'il s'est opéré un changement dans le sens du mouvement du glacier. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons constaté que l'argile horizontalement stratifiée des rives les plus élevées des rivières était supportée par de l'argile à blocs ou du till. Phénomènes
glaciaires et
dépôts de
surface.

Québec—
Suite.

“ En voyageant par eau dans une région couverte d'épaisses forêts comme celle-ci, il n'a pas été possible de faire beaucoup d'observations relativement aux terrasses ou autres preuves d'anciennes lignes de rivages qui peuvent exister dans cette région. La première preuve fournie par des fossiles que la région avait été autrefois submergée, nous l'avons trouvée seulement lorsque nous sommes arrivés près de la ligne de marée, où les rives argileuses de la Noddawai ont environ soixante-dix pieds de hauteur, et contiennent, dans leurs parties supérieures, les variétés d'eau salée d'un certain nombre des mollusques marins du nord les plus ordinaires.

“ Avant de terminer ce rapport, je désire reconnaître les obligations que je dois à M. Charles Logue, de Maniwaki, et à MM. W. K. Broughton, Donald McTavish, David Baxter, au capitaine Taylor, et à d'autres officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson que nous avons rencontrés, pour m'avoir aidé de diverses manières à exécuter es travaux de la campagne.”

Durant l'hiver de 1894-95, M. R. Chalmers a été occupé à coordonner, pour publication, les renseignements recueillis au cours de ses études sur la géologie de surface du Nouveau-Brunswick et des provinces adjacentes, y compris une partie du sud-ouest de la province de Québec. Son rapport, qui comprend une partie des travaux déjà mentionnés, et qui est accompagné de cinq cartes, a depuis été imprimé.

Les travaux d'exploration de l'été dernier ont été particulièrement consacrés à l'examen des districts aurifères de la province de Québec, et une courte visite a aussi été faite à la source d'eau salée de Salina, comté de King, Nouveau-Brunswick, au sujet de laquelle on trouvera une note plus loin (p. 110).

Travaux de M. Chalmers. M. Chalmers présente le rapport suivant sur les travaux qu'il a exécutés :—

“ Le 25 mai, je quittai Ottawa pour les Cantons de l'Est de la province de Québec, pour y commencer les travaux d'exploration de la campagne. L'objet des travaux, comme vous l'exposiez dans une lettre renfermant vos instructions, était de constater d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, les relations des dépôts d'alluvions aurifères, (1) avec leurs lieux d'origine, et (2) avec le drift glaciaire de la région. En vue de cet objet, vous disiez de plus qu'il serait nécessaire d'examiner systématiquement le caractère général et l'ordre de succession de tous les dépôts de surface, etc.

“ En commençant les travaux ainsi tracés, j'ai considéré qu'il valait mieux examiner les dépôts où l'on a jusqu'ici exploité les alluvions

aurifères, et où l'on a creusé des puits et d'autres excavations, les faits Québec—
ainsi obtenus étant regardés comme plus propres à résoudre les problèmes qui se présentent. Les travaux relatifs à l'exploitation des mines d'or ont été virtuellement restreints, (1) au comté de Beauce, et principalement aux vallées de la rivière Chaudière et de ses affluents, (2) à la vallée de la petite rivière Ditton, canton de Ditton, et (3) à la montagne de Dudswell, cantons de Dudswell et de Westbury. Pour plus de concision, nous les appellerons : le district de la Chaudière, le district de Ditton et le district de Dudswell. En dehors de ces districts, l'on n'a fait aucune exploitation profitable de mines d'or, bien que l'on sache que ce métal se rencontre, ainsi que l'a démontré le Dr R. W. Ells,* dans les alluvions, de même que dans le quartz, dans un grand nombre de localités entre la frontière internationale et la chaîne de montagnes la plus rapprochée du fleuve Saint-Laurent, désignée sous le nom de prolongement nord-est des montagnes Vertes.

“ La principale partie de la campagne a été passée à l'examen des graviers aurifères et autres dépôts de surface de ces trois districts ; mais quelques semaines ont été consacrées à l'étude des phénomènes glaciaires de la région, et à l'indication des lignes de rivages post-glaciaires le long du versant septentrional de la chaîne des montagnes de Notre-Dame.

“ *Exploitation des alluvions aurifères dans le district de la Chaudière.*—Des trois districts aurifères mentionnés, le plus considérable et le plus important est celui de la Chaudière. On y exploite les alluvions aurifères depuis 1846, et l'on dit que le rendement total, depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, est d'une valeur d'à peu près deux millions de piastres. Cependant, depuis quelques années, l'on n'y a fait que peu de travaux d'exploitation, si ce n'est d'une manière irrégulière, par intervalles, au pic, à la pelle, et au berceau ou boîte à série de dalles, et plusieurs mines qui pourraient être avantageusement exploitées sont inactives.

District de la
Chaudière.

“ On dit que cet état de choses est dû à plusieurs causes : Premièrement, au manque de connaissance et d'habileté nécessaires pour l'exploitation profitable des alluvions aurifères, ainsi que l'a signalé le Dr Selwyn dans son rapport sur l'exploitation de l'or à la Nouvelle-Ecosse et dans la province de Québec ; † deuxièmement, à l'extravagance avec laquelle les travaux d'exploitation ont été faits par ceux qui opéraient sur une plus grande échelle que le simple mineur ; et, troisièmement, au fait que des parties considérables des meilleurs terrains miniers appartiennent à des particuliers et à des compagnies qui ne les exploi-

* Rapport annuel, Comm. Géol. du Canada, vol. II (N.S.), pages 53-56 J.

† Rapport des opérations, Commission géologique du Canada, 1870-71, pages 283-285.

Québec—
Suite.

tent pas eux-mêmes, mais maintiennent ces terrains à des prix tellement élevés qu'ils les mettent hors de l'atteinte du mineur ordinaire. Nous pourrions y assigner d'autres causes, dont l'une, dit-on, est la difficulté que l'on éprouve à se procurer de bons titres dans certaines localités. A tout considérer, l'industrie de l'exploitation de l'or dans le district de la Chaudière est fortement entravée, et les capitalistes craignent tout naturellement d'y faire des placements.

Activité
actuelle dans
l'exploitation
des mines.

“ Cependant, depuis ces dernières années, l'on remarque des signes de retour d'activité, surtout dans les parties du district situées en dehors de la seigneurie de Léry, tandis que des travaux ont aussi été exécutés dans ce dernier district, surtout dans la vallée de la rivière Gilbert, par M. F. Wadsworth, de l'*American Gold Mining Company* de Boston, avec Samuel Byrne, ancien mineur de Californie, en charge des travaux. Sur la rivière du Loup, M. E. B. Haycock, d'Ottawa, qui a là un moulin à broyer le quartz de trois bocards, a obtenu des succès dans ses recherches de graviers aurifères et dans les essais qu'il a faits du quartz trouvés dans de nombreux filons sur la partie inférieure de cette rivière. M. John Blue, gérant des mines Eustis, à Capelton, et son fils, ont aussi fait des travaux de recherche dans les alluvions de la rivière du Loup, avec des résultats encourageants, autant que j'ai pu l'apprendre. M. Louis Gendreau, de Jersey-Mills, a travaillé pendant plusieurs semaines dans le cours de l'été dernier, à la chute de la Chaudière, et y a extrait de l'or des graviers. On a aussi fait le lavage des sables pendant quelque temps aux rapides du Diable, sur la rivière Chaudière, mais je n'en ai pas appris le résultat. A la fin de l'automne, M. J. E. Hardman, le mineur bien connu de la Nouvelle-Ecosse, a fait des travaux préparatoires à Saint-George, comté de Beauce, et lorsque j'ai quitté le champ de mes explorations, le 17 octobre, il avait commencé le creusement d'un tunnel à partir de la berge de la Chaudière en remontant la vallée du ruisseau à l'Ardoise, espérant atteindre les graviers aurifères préglaciaires dans l'ancien lit de ce cours d'eau. Le capitain Geo. Macduff, mineur de placers expérimenté, surveillait les travaux.

District de
Ditton.

“ *Exploitation des alluvions aurifères dans le district de Ditton.*— Le district de Ditton est un autre district d'où l'on a extrait, dit-on, une quantité considérable d'or d'alluvion, évaluée, d'après ce que l'on rapporte, à soixante-quinze mille piastres ou plus. Les dépôts les plus riches ont été rencontrés dans la partie du district connue sous le nom de mine *Pope*, lots 39 et 40, rang 9, Ditton. Cependant, depuis quelques années, l'on a fait là peu ou point de travaux d'exploitation, à l'exception de travaux de recherche et d'essai sur quelques-uns des nombreux filons de quartz qui se rencontrent dans ce district. Il ne

paraît pas raisonnable de supposer que l'or d'alluvion de la vallée de la petite rivière Ditton soit épuisé ; mais la région, des deux côtés, est couverte d'une épaisse forêt, et l'exploitation en est difficile ; et jusqu'ici les travaux semblent avoir été exécutés d'une manière irrégulière et inexpérimentée. Québec—
Suite.

“ *Exploitation des alluvions aurifères à Dudswell.*—Le district aurifère de Dudswell semble avoir donné des rendements satisfaisants, au moins à quelques-uns de ceux qui y ont fait récemment des travaux d'exploitation. On rapporte que pendant les trois dernières années, l'on a extrait du ruisseau Kingsey, lot 3, rang 4, Dudswell, pour une valeur de plusieurs milliers de piastres d'or d'alluvion, et M. Chas. Rodrigue et MM. Coupal, Mathieu et C^{ie} y exécutent encore des travaux. MM. Osgood et Hall ont, sur la partie supérieure de ce cours d'eau, lot 4, rang 4, Dudswell, une concession de mine qui a été explorée et qui donne de bonnes espérances. Dudswell.

“ On a aussi commencé des travaux sur le premier cours d'eau passant à l'ouest du ruisseau Kingsey et se jetant dans la rivière Saint-François, appelé le ruisseau de Maynard, où M. Frederick Harrison a fait le lavage de l'or sur le lot 1, rang 6, Westbury, avec assez de succès, m'informe-t-on. Dernièrement, on y a découvert de l'or dans du quartz.

“ Il semble que l'on peut, à Dudswell, exploiter les alluvions aurifères à moins de frais que dans le district de la Chaudière, et peut-être même à moins de frais que dans le district de Ditton, vu le peu d'épaisseur des dépôts de surface qui recouvrent les graviers aurifères, et le peu de largeur des vallées.

“ *Mode d'existence de l'or d'alluvion.*—Le mode d'existence de l'or d'alluvion est presque le même dans tous les trois districts sous examen. On trouve la principale partie de l'or dans des graviers préglaciaires dans les anciens lits de rivières, ainsi que l'a signalé le Dr Selwyn, * ou dans ces graviers érodés et transportés le long des lits actuels de rivières par des agents fluviaux, depuis la période glaciaire. La succession générale des dépôts dans les districts qui rapportent de l'or d'alluvion dans les Cantons de l'Est de la province de Québec, peut être ainsi classée dans l'ordre descendant : (1) Gravier et sable de surface stratifiés, quelquefois aurifères dans les terrasses de rivières, mais ne contenant pas d'or, en tant que nous le savons jusqu'ici, en quantités suffisantes pour payer les travaux d'exploitation ; (2) Argile à blocs, d'épaisseur plus ou moins grande, contenant ordinairement des traces d'or ; (3) Sable, ou quelquefois du gravier, stratifié (le 'sable mouvant' des mineurs), contenant des traces d'or en quelques Mode d'exis-
tence de l'or.

* Rapport des opérations, Commission géologique du Canada, 1870-71, pages 283-85.

Québec—
Suite.

endroits, mais non en quantités rémunératrices, souvent absent ; (4) Argile, ordinairement à grains fins, stratifiée et compacte (l' 'argile à pipe' des mineurs), non aurifère, autant qu'on le sait, souvent mince ou complètement absente ; (5) Gravier, ordinairement jaune ou oxydé de part en part, stratifié, compact, usé par les eaux, contenant des cailloux de toutes dimensions jusqu'à deux pieds de diamètre, mais aucun ne portant de traces glaciaires ; tous ces matériaux sont d'origine locale, évidemment déposés dans d'anciens lits de rivières ; contient le plus d'or ; (6) Surfaces rocheuses non sulcaturées par l'action des glaces, ordinairement ocreuses ; si ce sont des ardoises, les couches supérieures, depuis un pied jusqu'à trois pieds, contiennent souvent de l'or entre les lits.

“ Les parties intermédiaires de la série (3 et 4) manquent souvent, mais l'argile à blocs et le gravier jaune (5) sont généralement présents, le dernier, cependant, est souvent mince. C'est tout près de la roche de lit le 'gravier payant' des mineurs, et au fond, l'or se rencontre presque toujours en grande abondance. L' 'argile à pipe' compacte des mineurs (4) est considérée par ces derniers comme un indice que les graviers sous-jacents contiennent de l'or, s'il y a des graviers.

Coupe de
dépôts de sur-
face.

“ *Rivières préglaciaires et origine des graviers jaunes.*—Les rivières préglaciaires semblent avoir suivi, d'un côté ou de l'autre des vallées des rivières actuelles, des chenaux un peu différents de ceux que les rivières occupent aujourd'hui, et les rivières Chaudière et du Loup, au moins, ont coulé à des niveaux inférieurs. Les rivières actuelles croisent les anciens lits de rivières en différents endroits. Aux temps préglaciaires, cependant, il semblerait que les thalwegs des rivières ont été remplis par des sédiments, dans certaines parties des vallées au moins, comme aujourd'hui, tandis que dans d'autres il est possible qu'il y ait eu érosion. Les matériaux constituants de ces sédiments de rivières préglaciaires sont de telle nature qu'ils ont été enlevés aux talus par les agents atmosphériques et fluviaux dont l'influence se faisait sentir à cette époque, et transportés dans les vallées par des tributaires.

“ Les matériaux contenant de l'or sembleraient aussi avoir été transportés par ces moyens à des distances plus ou moins considérables des lieux de leur origine, et concentrés dans les sédiments le long de certaines parties des anciens parcours des rivières.

Changements
subséquents.

“ Quand le glacier de la période glaciaire a passé sur la région, il n'a ni sillonné ni emporté beaucoup de ces dépôts, surtout où ils étaient protégés par les inégalités de la surface ; c'est ce qui en explique la

conservation jusqu'aujourd'hui. Cependant, les rivières, en creusant Québec—
leurs lits post-glaciaires, se sont frayé un passage à travers l'argile *Suite.*
à blocs ainsi qu'à travers ces sédiments des rivières post-glaciaires dans
certaines parties de leur cours, distribuant les matériaux le long de la
vallée qui se trouvait au-dessous, et répartissant de nouveau et répandant
les matériaux contenant l'or le long des lits des rivières. Dans le cas ac-
tuel, l'or se rencontre très abondamment à l'abri des bancs de roches, et
comme sur le ruisseau Kingsey, à Dudswell, même à l'abri des gros
blocs, ainsi que je le mentionne plus loin. Cependant, aux endroits où
les graviers jaunes préglaciaires n'ont pas été absolument dénudés, et
où ils sont aurifères, l'or qu'ils contiennent est considéré par les mineurs
comme suivant des 'filons,' c'est-à-dire qu'il a été primitivement con-
centré le long de certaines zones ou bandes par l'action des rivières
préglaciaires.

" *Localités où l'on a observé les graviers aurifères jaunes dans le dis-* Graviers auri
trict de la Chaudière.—Dans le district de la Chaudière, des coupes des fères.
dépôts de surface ont été examinées dans un grand nombre de localités,
et des graviers aurifères ont été remarqués aux endroits suivants dans
les anciens lits de rivières :—Dans la vallée de la Chaudière, à la chute
et aux rapides du Diable ; dans la vallée de la rivière du Loup, à l'em-
bouchure du ruisseau de l'Or (*Gold stream*) ; au puits Humphrey, à une
faible distance en aval, et à la mine *Star Gold*, près de l'embouchure
de la rivière, où affleure une excellente coupe qui sera décrite tout à
l'heure. Dans le ruisseau à l'Ardoise, des graviers aurifères se ren-
contrent, ainsi que le long de la rivière Famine, en aval de la chute,
où les frères St.-Onge ont construit un tunnel, et près de la chute
d'amont. Dans la vallée de la rivière Gilbert, ils semblent se prolonger
presque sans interruption le long de l'ancien lit de la rivière, bien
que dans certains endroits ils ne paraissent former qu'une couche très
mince reposant sur la roche de fond.

" On a aussi observé ces dépôts sur la rivière des Plantes, en plu-
sieurs endroits, et sur la rive nord du ruisseau de la Meule, branche
de la rivière du Moulin (*Mull*) vis-à-vis du village Saint-François, il
semble y avoir un dépôt considérable.

" Je puis décrire brièvement la série remarquable de dépôts de sur- Coupe sur la
face se rencontrant sur la rive nord de la rivière du Loup, à environ rivièrè du
un quart de mille de son embouchure, dans le puits hydraulique n° 1, Loup.
mine *Gold Star*, déjà mentionnée, car elle fournit une coupe exposant
le caractère général et l'ordre de succession des dépôts préglaciaires et
glaciaires du district de la Chaudière, meilleure que toutes les autres
coupes que je connais. Les lits suivants sont exposés dans l'ordre des-
cendant :—(1) Gravier et sable de surface, 1 à 3 pieds ; (2) Argile à

Québec—
Suite.

blocaux non stratifiée, contenant des cailloux de 5 pieds de diamètre et moins gros, qui portent des traces de l'action glaciaire, et dont quelques-uns sont étrangers à la localité, 37 à 38 pieds ; (3) Argile à blocaux irrégulièrement stratifiée, apparemment en lits lenticulaires, avec cailloux et galets portant des traces de l'action glaciaire, 15 pieds ; (4) Argile à blocaux non stratifiée, plus compacte que le n° 2, les cailloux n'étant pas aussi volumineux, et un plus grand nombre provenant de source locale, 20 pieds ; (5) Argile tenace stratifiée gris foncé, avec couches sablonneuses ocreuses par places, 1 à 3 pieds ; (6) Sable ocreux stratifié gris, contenant un petit nombre de galets, 12 à 14 pieds ; (7) Argile stratifiée compacte, avec bandes nuancées et une couche accidentelle de sable ; tout le dépôt est rempli de joints et se brise en morceaux de forme rhomboïdale ('argile à pipe,') 6 pieds.

"Les divisions 5, 6 et 7 conservent une attitude strictement horizontale, vues sur le côté ouest du puits, mais la base du n° 7 repose sur la surface d'un lit le gravier qui incline légèrement vers le nord, c'est-à-dire, en s'éloignant de la rivière, l'inclinaison étant d'environ 2 pieds sur 40 ; (8) Gravier gris stratifié, contenant de nombreux galets et un petit nombre de cailloux usés par les eaux. A la base, repose un lit de sable de 8 ou 9 pieds d'épaisseur, ne contenant presque pas de cailloux ou de galets ; matériaux locaux, ne portant pas de traces glaciaires ; couches plongeant vers le nord tel que décrit plus haut, 5 pieds ; ces graviers et ces sables sont légèrement aurifères ; (9) Gravier dur jaune, oxydé, stratifié, contenant de nombreux cailloux usés de 2 pieds de diamètre et moins, d'origine locale, ne portant pas de traces glaciaires ; couches plongeant comme dans la division plus haut mentionnée de la série. Nous n'avons pas vu la base de cette partie de la série, vu qu'elle était recouverte par des débris et par le talus, mais elle est censée reposer sur des bancs de roches qui affleurent dans le lit de la rivière, et être probablement aussi basse que ceux-ci. Elle est aurifère ; profondeur, environ 28 pieds et demi. Le transport des matériaux de ces lits préglaciaires semble avoir été fait dans la direction du cours actuel de la rivière du Loup ; (10) Surfaces de roches ne portant pas de traces glaciaires, tout auprès, raboteuses et bouleversées, contenant de l'or dans les fissures.

Conditions de
dépôt inférées.

"Cette coupe expose plusieurs faits dignes de remarque qui ne peuvent être que mentionnés ici. Ce sont :—(1) la division en deux parties de l'argile à blocaux ; (2) la grande épaisseur des lits préglaciaires, environ 45 pieds, et (3) le changement de caractère de ces lits de la base au sommet, indiquant des changements dans les conditions de dépôt et de drainage. Les lits inférieurs à gros éléments ont apparemment été déposés dans des eaux au cours rapide et peu pro-

fondes ; les lits d'argile de la partie supérieure dans des eaux plus calmes et plus profondes, probablement dans un élargissement en forme de lac des rivières du Loup et Chaudière à leur confluent. Mais pourquoi, à cette époque, la profondeur de l'eau a-t-elle augmenté ici ? Il nous faut probablement rechercher les conditions de dépôt dans les changements qui semblent avoir eu lieu dans l'attitude de la région immédiatement avant le commencement de la période glaciaire.

Québec—
Suite.

“*Graviers aurifères du district de Ditton.*—Passant au district aurifère de Ditton, nous constatons que la succession des dépôts de surface à la mine *Pope*, le seul endroit où nous puissions y voir une coupe, est à peu près la même que dans certaines vallées du district de la Chaudière, savoir : (1) matériaux stratifiés usés par les eaux ; (2) argile à blocs ; (3) lits préglaciaires jaunes oxydés, minces et irréguliers, aurifères, surtout à la base ; (4) ardoises décomposées, très ferrugineuses, surface non striée par les glaces, découverte et clivable à une profondeur de 1 à 3 pieds, et contenant de l'or entre les lits. C'est dans cette dernière partie que l'or se rencontre en plus grande quantité.

Dépôts de
surface de
Ditton.

“*Graviers aurifères du district de Dudswell.*—Dans le district de Dudswell, le gravier jaune préglaciaire a été rencontré au ruisseau de Hall, où des travaux d'exploitation de l'or d'alluvion ont été autrefois exécutés. Les travaux ont été arrêtés à cause de la difficulté que l'on éprouvait à tenir le puits et les galeries à sec. Les dépôts de surface à cette mine ont environ 40 pieds d'épaisseur, mais il m'a été impossible de me procurer des renseignements exacts relativement à l'épaisseur des lits qui les constituent.

Coupe à
Dudswell.

“Sur les ruisseaux *Kingsey* et de *Maynard*, à l'ouest, les dépôts glaciaires et préglaciaires, qui ont peut-être occupé autrefois leurs vallées, ont été fortement érodés et remaniés par l'action fluviale depuis l'âge glaciaire, et les éléments aurifères ont été répandus à la base de ces dépôts. Dans les parties des vallées ainsi dénudées par les cours d'eau, les dépôts dépassent rarement trois ou quatre pieds de profondeur. Une coupe de ces dépôts, sur le ruisseau *Kingsey*, est comme suit, dans l'ordre descendant :—(1) Un à trois pieds de terre végétale, ou sédiment d'alluvion, à texture plus grossière à la base. (2) Gravier brun et ocreux, avec galets anguleux ou légèrement usés, et un petit nombre de cailloux, dont quelques-uns ont de cinq à dix pieds de diamètre ; ils s'élèvent au-dessus de la surface, et l'action glaciaire y a laissé des traces ; les matériaux des graviers sont locaux, ou transportés seulement de courtes distances par le ruisseau. Ils contiennent de l'or ; épaisseur, un à deux pieds. (3) Gravier ocreux compact, en masses détachées ; les matériaux sont comme ceux du n° 2, mais si durs qu'il faut un pic pour les enlever ; ce gravier est apparemment

Québec—
Suite.

l'équivalent des graviers jaunes d'autres vallées de rivières, les restes qui ont échappé à la dénudation ; il contient de l'or ; épaisseur de trois pouces à deux pieds. (4) Roche grise, ardoisière ou schisteuse non striée par la glace ; dans les fissures, et au-dessous des bancs de rochers, ou du côté abrité par les gros cailloux, on trouve la plus grande partie de l'or au fond des graviers.

“ La succession des dépôts et le mode d'existence de l'or sont, au ruisseau de Maynard, très semblables à ceux du ruisseau Kingsey. La vallée du premier est un peu plus large et les lits un peu plus épais. Le grand avantage que présente l'exploitation des alluvions aurifères aux ruisseaux Kingsey et de Maynard, c'est que, jusqu'aujourd'hui, il n'a pas été nécessaire d'y percer des puits ou des galeries, les couches de surface n'ayant pas plus de trois à six pieds d'épaisseur, excepté sur les platières, où les ruisseaux débouchent de la montagne dans la plaine.

Origine locale
de l'or.

“ *Origine ou origines de l'or d'alluvion.*—Vu tous les faits jusqu'ici obtenus, l'on suppose que les origines de l'or d'alluvion sont en grande partie, sinon absolument, locales. L'état de conservation d'une grande partie de l'or brut, le caractère local des matériaux composant les graviers aurifères préglaciaires, et le fait qu'il n'y avait dans la région, aux temps préglaciaires, aucun agent connu pour transporter le gravier ou ses parties aurifères, sauf des agents atmosphériques et fluviatiles, tout tend à appuyer la conclusion que le précieux métal ne saurait avoir été apporté de loin. Bien que cela soit vrai en ce qui a trait à l'or trouvé dans les graviers inférieurs préglaciaires, et empâté dans la roche sous-jacente désagrégée, l'or rencontré dans les dépôts peu profonds des lits actuels des rivières, ainsi que dans l'argile à blocaux et dans les terrasses de rivières post-glaciaires, a peut-être été apporté de plus loin, l'or fin a peut-être même été transporté de distances considérables. La raison semble en être que ce dernier a été transporté une seconde fois depuis la période glaciaire, soit dans l'argile à blocaux, soit dans des matériaux enlevés aux vallées des rivières et aux versants.

Circonstances
se rattachant
au district de
la Chaudière

“ Bien que l'opinion plus haut énoncée relativement à son origine locale soit généralement acceptée, l'or n'a pas été suivi jusqu'à son origine dans la matrice, dans aucune partie des Cantons de l'Est, si ce n'est peut-être à Dudswell. On exploite l'or d'alluvion depuis cinquante ans dans le district de la Chaudière, et cependant l'on n'y a pas trouvé d'or ‘libre’ visible dans les filons jusqu'à ce jour. On a recueilli des pépites accompagnées de quartz en plusieurs endroits, notamment aux rapides du Diable, près de Saint-François ; et à l'essai un certain nombre de filons de quartz ont accusé des traces d'or (un de ces filons, à la chute de la rivière du Bras, portant une légère quan-

tité de roches feldspathiques associées et contenant un peu de pyrite de fer, a donné, à l'essai fait au laboratoire de la Commission, une trace d'or); mais les véritables origines de l'or d'alluvion de la Chaudière sont encore à découvrir. Les filons d'où il provient traversent probablement des parties du district non encore explorées, et bien qu'ils soient près des dépôts de graviers aurifères, ils sont très probablement recouverts d'argile à blocs, et la forêt les recouvre peut-être aussi. L'éminence irrégulière, bouleversée, qui traverse la vallée de la Chaudière aux rapides du Diable, me paraît un endroit où l'on pourrait faire des recherches de filons aurifères, car les vallées de la rivière Gilbert et du ruisseau de la Meule, qui produisent de l'or en abondance, se trouvent de chaque côtés. Les deux versants sont en grande partie recouverts de drift.

Québec—
Suite.

“On pourrait aussi avec avantage faire des recherches sur l'éminence qui longe le côté sud-est de la rivière Famine, ainsi que dans un certain nombre d'autres localités, surtout aux endroits où se rencontrent des diorites et d'autres roches ignées. Bien que les filons de quartz qui longent la rivière aient été examinés à plusieurs reprises, ceux qui se trouvent dans les terrains plus élevés ont été négligés jusqu'à un certain point.

“L'origine de l'or du district de Ditton est aussi problématique que celle de l'or de la Chaudière. Les filons de quartz sont nombreux dans les ardoises, mais aucun n'a encore donné de l'or libre. On a déjà fait allusion à la difficulté que présentent les recherches en cet endroit.

“La recherche de l'origine de l'or, dans le district de Dudswell, a donné de meilleurs résultats que les recherches faites dans le district de la Chaudière ou dans celui de Ditton. Le caractère brut d'une grande partie de l'or trouvé là, et l'état d'intégrité relative des graviers, prouve que la source doit en être dans la montagne de Dudswell. L'étendue que couvre la montagne est limitée, et l'on pourrait facilement l'examiner si elle n'était pas encore couverte de forêts. Le petit filon de quartz aurifère découvert sur le lot 1, rang 6, Westbury (mine d'or de Harrison) ne saurait être l'origine de l'or d'alluvion de ce district, vu qu'il est plus bas que l'endroit où il se rencontre et au sud de cet endroit, mais il prouve qu'il existe de l'or *in situ* dans le voisinage. Ce filon n'a qu'un pouce ou deux de large, mais recoupe une couche de conglomérat d'arkose gris, dont des échantillons ne présentant pas d'or libre ont été soumis à un essai au laboratoire de la Commission, et l'on a constaté qu'ils contenaient 0.35 onces à la tonne. Il est possible que l'on découvre que ce dépôt est d'un caractère exploitable.

Québec—
Suite.

Localités qui
méritent un
examen.

“ *Localités où l'on pourrait rechercher l'or d'alluvion.*—Les graviers aurifères des diverses rivières traversant les districts où l'on a exploité les alluvions, n'ont été fouillés qu'en partie, les travaux d'exploitation ayant été exécutés apparemment dans les parties des vallées où la profondeur des dépôts est la moindre.

“ Les parties inférieures des rivières Gilbert et Fânime, ainsi que la rivière du Moulin et la grande vallée de la Chaudière elle-même, en aval de la rivière du Loup, n'ont pas encore été exploitées pour l'or d'alluvion. La vallée préglaciaire de cette dernière rivière, surtout entre les chutes, ou entre l'embouchure de la rivière du Loup et les rapides du Diable, forme aujourd'hui un profond bassin occupé par un lit puissant de dépôts de surface. Dans ce bassin, les rivières du Loup, Famine, Gilbert, le ruisseau de Pozer, etc., ont dû transporter des quantités considérables d'or. Le long du bord ouest de cette partie de la vallée, il doit aussi se trouver des dépôts considérables de graviers préglaciaires ensevelis sous l'argile à blocaux. Cet endroit semble un champ d'exploitation plein de promesses, au moins pour le mineur d'alluvions expérimenté.

“ Dans Ditton, la berge nord de la rivière, à la mine *Pope* et en amont, pourrait être examinée plus attentivement et fouillée pour y chercher de l'or. Il m'a paru qu'il y avait, le long de cette berge, des graviers jaunes surmontés par l'argile à blocaux. Le glacier le plus puissant est passé sur ce district dans une direction nord-sud, remplissant apparemment la vallée préglaciaire de ce côté-là. Des dépôts épais de matériaux de surface se rencontrent dans ces environs.

“ A Dudswell, il semblerait nécessaire de faire une nouvelle exploration du sommet de la montagne, près des sources des cours d'eau le long desquels on a trouvé de l'or. Les terrasses ou les platières situées le long de la base sud-est devraient aussi recouvrir de l'or, surtout aux endroits où elles reçoivent les cours d'eau qui débouchent de la montagne. Ces cours d'eau, coulant rapidement dans des vallées resserrées, ont dû transporter des quantités considérables d'or aux endroits où le courant se ralentissait. L'exploration de ces terrasses avait été commencée à la fin de l'automne.

“ Le court exposé précédent des résultats d'examen faits durant la dernière campagne, ne fait que toucher aux questions relatives aux dépôts aurifères de la région, et plusieurs des faits recueillis devront être réservés jusqu'à ce qu'un rapport détaillé soit écrit.

Phénomènes
glaciaires.

“ Voici un résumé des observations les plus importantes faites sur les phénomènes glaciaires :—

“ La direction des stries donnée par le D^r Ells dans ses rapports sur la géologie des Cantons de l'Est semble très exacte, autant que j'ai

moi-même examiné la région.* Les mouvements du glacier ont été très divergents, et les faits qui s'y rapportent sont extrêmement embrouillés et ne semblent explicables que d'après la théorie de deux, sinon de trois systèmes de glaciation par le glacier continental, et probablement d'un système de glaciation par les glaces flottantes. La principale difficulté se trouve dans la classification des différentes séries de stries. A l'ouest du plateau d'épanchement séparant les eaux de la rivière Saint-François de celles de la Chaudière, nos observations sont disjointes et incomplètes; mais dans le district situé à l'est de ce plateau d'épanchement et des sources de la rivière Bécancourt, l'on a recueilli un nombre considérable de faits indiquant assez clairement les mouvements des glaces.

Québec—
Suite.

“D'abord, il semblerait qu'il y a eu un mouvement des glaces vers le nord, et la question de savoir s'il était ou non absolument indépendant du glacier des Laurentides est encore à résoudre. Le sens du mouvement de ces glaces varie de N. 45° E. à N. 15° O., † mais il était principalement entre N. 15° E. et N. 10° O. Les stries ont été suivies depuis les plus hauts plateaux, près de la frontière internationale, jusqu'à la lisière de la plaine marine de la vallée du Saint-Laurent. Sur plusieurs points de la région, elle ont été effacées par des glaces plus récentes, mais où elles dominent, comme dans les cantons de Tring et de Broughton, à l'ouest de la vallée de la Chaudière, et dans Cranbourne, Frampton, la vallée de la rivière Etchemin, et vers l'est, la glaciation subséquente par des glaces allant dans un sens sud-est et est a été légère ou absente.

Premier sys-
tème de stries.

“A la suite de ce système de glaciation, il semble que la région a été envahie par le glacier des Laurentides, qui apporta des cailloux et les répandit en abondance sur certaines parties de la région jusqu'à une hauteur de 1,500 ou 1,600 pieds.

Second sys-
tème de stries

“Ce glacier a effacé les anciennes stries dans la plupart des endroits et dans les vallées des rivières Chaudière et Saint-François, il les a fait disparaître presque complètement. Nous n'avons pas de preuves qui démontrent qu'il a passé par-dessus les plus hauts sommets de la chaîne de montagnes la plus rapprochée du Saint-Laurent, surtout à l'est de l'endroit où la rivière Saint-François la traverse. Cependant, de grandes langues du glacier des Laurentides ont remonté les vallées des rivières Saint-François et Chaudière, et de cette dernière vallée, il semble s'être étendu en forme d'éventail vers le sud-est, l'est, et apparemment vers le nord-est. La montagne Saint-Anselme, à environ quinze milles au

* Rapport annuel, Commission géologique du Canada, Vol. II, pages 48-50 J, et Vol. III, pages 112 K.

† Les directions des stries sont toutes rapportées au méridien astronomique.

Québec—
Suite.

sud-est de Québec, et d'une hauteur de 650 pieds, présente un front abrupt au Saint-Laurent avec talus à la base, tandis que le sommet en est strié par l'action glaciaire dans la direction de N. 30° E. et N. 40° E. Des groupes de stries N. 5° O. et N. 10° O. sont aussi communs dans cette localité.

Etendue du
glacier des
Laurentides.

“ Une partie du glacier des Laurentides, ou du glacier qui a distribué les cailloux laurentiens, est passée sur le point de partage peu élevé qui sépare les eaux de la Chaudière et de la rivière Saint-Jean, lequel n'a que 1,200 ou 1,300 pieds de hauteur, dans la direction S. 60° E. à S. 75° E.

“ Le glacier des Laurentides semble avoir frappé certaines parties du côté nord de la chaîne de montagnes la plus rapprochée du fleuve Saint-Laurent, surtout celle qui se trouve entre les rivières Chaudière et Saint-François. Mes examens ne se sont pas encore étendus plus loin vers l'ouest.

“ La glace qui cheminait du sud au sud-est occupait une partie considérable du bassin de drainage de la rivière Saint-François et de ses tributaires, et des cailloux laurentiens s'y rencontrent en plusieurs endroits. La question de savoir si cette glace a traversé la chaîne le long de la frontière internationale n'a pas encore été résolue. Le Dr Ellis a prouvé que d'autres mouvements de la glace s'étaient produits dans cette région, et j'ai aussi observé les faits qui s'y rapportaient.

Glaciers
locaux.

“ Lorsque le glacier des Laurentides s'est retiré de la région des Cantons de l'Est, plusieurs glaciers locaux semblent l'avoir occupée; ils cheminaient dans différentes directions et ont produit un grand nombre de stries divergentes.

“ Les faits observés concernant l'action des glaces flottantes dans la vallée du Saint-Laurent sont encore de maigre valeur et épars.

Argile à blo-
caux.

“ *Argile à blocs et cailloux.*—L'argile à blocs vue au Rocher, dans la vallée de la Chaudière, et près de Dudswell, dans la vallée de la rivière Saint-François, présente une double division, comme à la rivière du Loup, dans la coupe décrite sur une page précédente. Au Rocher, la division inférieure est d'une couleur gris foncé ou gris-bleuâtre. Puis vient une bande stratifiée, surmontée d'une argile à blocs grise. Le dépôt de la berge de la rivière Saint-François semble être dans une grande mesure du même caractère. Les cailloux transportés de loin et les plus gros semblent se trouver dans la partie supérieure. Vu l'éboulement des couches, nous n'avons pas pu très bien voir les affleurements, et nous ne savons pas encore jusqu'à quel point il peut être important de classer la division.

“ Les cailloux laurentiens sont abondants sur certains espaces, tandis que sur d'autres ils sont absolument absents, leur distribution ayant évidemment dépendu des mouvements du glacier qui a occupé la région. A Saint-Odolin, qui est à 1,300 pieds d'altitude, l'église catholique est construite de blocs de granit laurentien, de gneiss, etc., provenant de cailloux recueillis dans un rayon de quelques milles. Québec—
Suite.

“ *Changements de niveau dans la région.*—Les faits relatifs au changement de niveau dans la région, durant la période post-tertiaire, ont été examinés le long de la rive sud du Saint-Laurent en plusieurs endroits, depuis la rivière du Loup, sur le chemin de fer Intercolonial, du côté de l'est jusqu'aux stations de Sainte-Julie et d'Arthabaska, sur le chemin de fer du Grand Tronc. Sur cette distance, un certain nombre des plus hautes terrasses et banquettes marines que l'on a pu trouver ont été mesurées à l'anéroïde, en opérant des stations du chemin de fer. Comme elles font face à la vallée du Saint-Laurent, il ne saurait y avoir de doute sur l'origine marine de ces terrasses. Terrasses et
grèves.

“ Au sud-est de la station de Saint-Charles, sur le chemin de fer Intercolonial, sur la route conduisant de Saint-Gervais à Saint-Lazare, une ligne de rivage se rencontre à la hauteur de 540 à 550 pieds.* En amont de Saint-Anselme, sur le côté ouest de la rivière Etchemin, on en a vu une autre à 620 pieds. A environ deux milles au sud de Sainte-Hénédine, sur le chemin de fer Québec Central, la ligne de rivage la plus élevée est à 750 pieds. Une terrasse moins élevée se trouve plus près de la station de Sainte-Hénédine, à 715 pieds d'altitude. Dans la vallée de la Chaudière, près de Sainte-Marie, de 740 à 750 sur le côté est, et 760 pieds sur le côté ouest ; et près de la source de la rivière Beaurivage, 835 pieds. A trois ou quatre milles au sud-est de la station de Sainte-Julie, sur le chemin de fer du Grand Tronc, trois terrasses, 855, 865 et 895 pieds ; et sur la route conduisant du même chemin de fer au lac Saint-Joseph, des terrasses se rencontrent sur la base septentrionale des montagnes à 720, 755 jusqu'à 765 pieds, et à 860 pieds. Des collines de graviers dénudées et des buttes s'élèvent au-dessus de ces terrasses à 885 ou 890 pieds. C'est jusque-là, du côté de l'ouest, que j'ai nivelé les lignes de rivages sur le côté nord de la chaîne. Hauteur des
lignes de
rivages sur le
côté nord des
monts
Notre-Dame.

“ Sur le côté sud-est de la montagne de Dudswell, une terrasse ou banquette étendue s'y arc-boutant, a de 840 à 850 pieds d'altitude, et à l'extrémité nord du lac Memphrémagog, nous avons remarqué des terrasses de graviers stratifiés à 860 865 pieds d'altitude. Les deux dernières localités sont sur le côté sud-est de la chaîne la plus rapprochée du Saint-Laurent et dans le bassin de drainage de la rivière Hauteur sur
le côté sud-est
des montagnes

* Les hauteurs sont au-dessus du niveau moyen de la marée.

Québec—
Suite.

Saint-François. D'autres terrasses ont été observées dans la région, mais la question de savoir si elles sont d'origine marine est douteuse.

Preuves d'élé-
vation diffé-
rentielle.

“Nous avons vu en quelques endroits des preuves de changements de niveau, de soulèvements et de dislocations encore plus locaux. A Saint-Evariste-de-Forsyth, une éminence d'ardoise présente des déplacements remarquables depuis que la surface a été striée par l'action glaciaire, une bande ayant été soulevée à cinq pieds et demi au-dessus des roches apparemment non-bouleversées du côté nord. Des faits analogues sont fréquents dans cette région, les déplacements, cependant, dépassant rarement un pied ou à peu près. L'exemple le plus remarquable de soulèvements locaux est celui de l'arête de roches éruptives qui traverse la vallée de la Chaudière aux rapides du Diable. La surface de ces roches dans le chenal de la rivière est plus élevée qu'aucune partie du lit rocheux de la Chaudière en amont des rapides, jusqu'à l'embouchure de la rivière du Loup, ainsi que le démontrent des puits creusés aux deux endroits. Comme il ne paraît pas y avoir d'autre lit par lequel la rivière a pu passer, ce soulèvement a dû avoir lieu depuis que le chenal de la rivière a été érodé en aval de la rivière du Loup. Cette partie bordée de roches de la vallée de la Chaudière est celle à laquelle j'ai fait allusion ailleurs comme étant le réceptacle de l'or transporté par les cours d'eau venant des deux côtés.

Temps consa-
cré aux tra-
vaux.

“L'examen des districts aurifères a occupé la principale partie de la campagne jusqu'au 9 septembre, date après laquelle j'ai été occupé à étudier les phénomènes glaciaires, les dépôts de surface et les lignes de rivages marins élevés de la région s'étendant des deux côtés de la Chaudière au nord et à l'est du district aurifère, comprenant le bassin de drainage de la rivière Etchemin et de la rivière du Sud, et le long du côté sud de la vallée du Saint-Laurent jusqu'à Montmagny et L'Islet. Subséquemment, j'ai fait un examen de la région située à l'ouest de la vallée de la Chaudière, traversant et retraversant la chaîne de montagnes la plus rapprochée du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Wolfstown et Ham-Sud vers l'ouest.

“J'ai fait ensuite un autre examen du district aurifère de Dudswell, puis je suis retourné à Saint-François par les lacs Weedon, Aylmer et Saint-François, et par Winslow, Forsyth et Tring.

“J'entrepris ensuite un voyage dans la partie supérieure de la rivière du Loup, et j'examinaï les mines du lot n° 1, rang 7, canton de Marlow, et recueillis quelques échantillons de minéraux. Revenant à Saint-François, j'examinaï ensuite un certain nombre d'endroits le long des lignes de chemins de fer jusqu'à la clôture de la campagne.

Sources d'eau
salée, Nou-
veau-Brun-
swick.

“Sources salées de Salina, comté de King, N.-B.—Je fis un examen des sources d'eau salée de cette localité, et envoyai au laboratoire de

la Commission pour analyse des échantillons des matériaux provenant du trou de sonde, et de l'eau salée provenant d'une source jaillissant près de là. Le trou de sonde avait 330 pieds de profondeur à l'époque de ma visite, exposant : (1) dépôts de surface, 64 pieds ; (2) gypse, 21 pieds ; (3) grès, 15 pieds ; (4) gypse, 220 pieds ; (5) grès, 10 pieds. Il ne paraît pas que les roches précambriennes aient été atteintes.

Québec—
Suite.

“Comme les couches sont ici presque verticales, les mesurages ci-dessus mentionnés ne représentent pas la puissance réelle des divers dépôts.

“La campagne s'est terminée le 18 octobre, et le 23, j'arrivais à Ottawa.”

Durant la première partie de l'hiver, M. A. P. Low fut occupé à écrire un rapport préliminaire sur les explorations des deux années précédentes, et, avec l'aide de M. D. I. V. Eaton, à préparer une carte des explorations faites. La dernière partie de l'hiver fut consacrée à compiler un rapport général embrassant les travaux d'exploration des trois années précédentes dans la péninsule du Labrador.

Travaux de
M. Low.

Au mois de juin, M. Low reçut instruction d'entreprendre une exploration en passant par la rivière Manicouagan, qui coule du nord dans le golfe Saint-Laurent, à environ 220 milles en aval de Québec, dans le but de recueillir de nouveaux renseignements sur la région située près du plateau d'épanchement central de la péninsule du Labrador. M. Low était accompagné de M. Eaton dans cette expédition, et il a fait les travaux topographiques nécessaires. Après son retour, à l'automne, M. Low fut occupé pendant dix jours dans le voisinage des Trois-Rivières à déterminer d'une manière plus précise les affleurements des diverses formations paléozoïques qui se trouvent entre le Saint-Laurent et la région archéenne s'étendant au nord, pour la préparation de la feuille nord-ouest de la carte des Cantons de l'Est.

Péninsule du
Labrador

Le rapport préliminaire ci-joint, sur l'exploration en question, est présenté par M. Low :—

“A Québec, nous nous procurâmes des provisions et notre équipement, et, avec quatre canotiers du lac Saint-Jean, nous partîmes sur le steamer *Otter* et arrivâmes à Bersimis le 24. Là, nous engageâmes deux guides sauvages, ainsi que six autres canotiers, dont les services étaient requis pour transporter nos provisions au lac Mouchalagan, à environ deux cents milles en amont de l'embouchure de la rivière Manicouagan.

Exploration
de la rivière
Manicouagan.

“A raison des vents contraire que nous avons, nous n'atteignîmes l'embouchure de ce cours d'eau que le 1^{er} juillet. Le département

Péninsule du
Labrador—
Suite.

des Terres de la Couronne de la province de Québec avait fait faire un relevé de la rivière jusqu'à la tête du lac Mouchalagan, et en conséquence, nous ne commençâmes pas de relevés avant d'avoir atteint cet endroit ; mais la géologie et les ressources naturelles des régions intermédiaires furent attentivement examinées et reportées sur un tracé du relevé fait précédemment.

“ Une belle température et de longues journées permirent aux explorateurs d'atteindre la décharge du lac Mouchalagan le 12 juillet, ou environ dix jours avant le temps prévu par les guides lors du départ. De là, les hommes supplémentaires furent renvoyés à Bersimis, et tout le chargement fut transporté dans quatre canots au bout du lac, ou fut commencé le relevé au micromètre. Vu le cours rapide de la rivière, nous dédoublâmes les charges sur les trente premiers milles, passant dans ce parcours deux milles et demi de portages, où la route laisse la vallée de la rivière et s'élève à plus de cinq cents pieds jusqu'à une chaîne de petits lacs, pour éviter une gorge profonde dans laquelle la rivière, sur une distance de plus de six milles, descend entre des parois presque verticales par une succession de violents rapides.

“ Cette partie des travaux fut exécutée le 21 juillet. Puis, une cache fut construite, dans laquelle furent déposés tout le bagage supplémentaire et les provisions dont nous n'avions pas besoin pendant les six semaines suivantes, période prévue par le guide comme nécessaire à l'exploration des sources des principales branches de la rivière.

“ Les Sauvages ne remontent pas le cours principal au delà de l'endroit où la cache fut construite, vu qu'ils sont incapables de le faire à cause de sa rapidité et de ses hautes berges, qui empêchent les portages. Les chasseurs de cette région remontent généralement dans leurs canots jusque dans le voisinage de la cache, où ils attendent les neiges et les glaces avant de pousser plus au nord, alors qu'ils tirent leurs canots et leurs effets sur des traînes sauvages. Au printemps, ils descendent des sources des diverses branches dans leurs légers canots, ne faisant qu'une charge sur les portages. Pour cette raison, les portages de la région supérieure sont excessivement difficiles et souvent à peine tracés.

Du lac Mouchalagan au lac Matonipi.

“ De la cache, nous quittâmes la rivière et suivîmes la route de portage la meilleure et la plus facile jusqu'à la hauteur des terres. Elle débouche de la vallée de la rivière sur le côté ouest, suivant un petit tributaire à travers une chaîne de lacs. Le premier portage a plus d'un mille et demi de long, avec une montée de plus de six cents pieds. La route conduit ensuite en zigzags, jusqu'au lac Matonipi, à travers de petits lacs et d'étangs et le long de petits cours d'eau tortueux, avec

plusieurs portages de raccordement, dans une direction presque franc ouest. La distance en droite ligne de la rivière n'est que de treize milles, mais de plus de vingt milles par la route tortueuse, les portages étant au nombre de treize, d'une longueur totale de sept milles, et de plus de mille pieds de montée. Le lac Matonipi a environ cinq milles de long, et se décharge par un petit cours d'eau dans la rivière aux Outardes.

Péninsule du
Labrador—
Suite.

“ De ce lac, la route tourne presque au franc nord, et monte rapidement jusqu'au plateau élevé et ondulé vers le nord du lac, suivant la vallée d'un petit tributaire jusqu'à sa source, éloignée d'environ huit milles du lac, à une altitude de six cent quatre-vingts pieds au-dessus de ce lac. Des huit milles de la route, seulement deux se font par eau, le reste consistant en six portages extrêmement rudes.

“ Un portage d'un mille conduit ensuite à travers un plateau qui sépare les eaux des rivières aux Outardes et Manicouagan. Passant par un petit lac, un portage de plus de sept milles conduit à un petit cours d'eau, que nous descendîmes ensuite sur une distance d'environ trois milles, alors que nous le quittâmes par deux portages coupés par de petits lacs, suivis d'un portage de trois milles et demi jusqu'à un autre tributaire. Ensuite, nous traversâmes neuf petits lacs reliés par des portages jusqu'à un petit tributaire de la Manicouagan, lequel fut suivi sur une distance d'environ trois milles, et abandonné par un portage de dix milles, qui aboutit au lac Kichéwapistoakan sur la branche sud-ouest de la rivière Manicouagan. Sur cette partie de la route, les portages sont au nombre de dix, et la longueur totale en est de huit milles. A l'endroit où nous atteignîmes la branche sud-ouest, nous constatâmes que le courant en était lent et qu'elle coulait dans un lit profond d'environ cinquante verges de large. Il y a une grande étendue de terres marécageuses de chaque côté, s'étendant à environ dix milles sur le côté nord, jusqu'au pied d'une haute chaîne de collines dénudées, qui forme le plateau d'épanchement entre les eaux coulant vers le sud dans le Saint-Laurent, et les sources de la Grosse-Rivière de la baie d'Huson.

De la route de
portage jus-
qu'à la hau-
teur des terres

“ La branche sud-ouest de la rivière Manicouagan prend sa source près de celles des rivières aux Outardes et Péribonka, à environ cinquante milles au sud-ouest de l'endroit où l'atteint la route de portage. Depuis sa source, elle longe la base méridionale de hautes collines dénudées, et elle est alimentée par plusieurs petits cours d'eau venant de leurs versants méridionaux.

“ Le cours sinueux de cette rivière fut suivi sur une distance de vingt milles jusqu'au lac Attikopi, nappe d'eau d'environ trois milles

Lacs Attikopi
et Attikopis.

Péninsule du
Labrador—
Suite.

de large et de six milles de long, rempli de baies profondes et couvert d'îles. Un autre cours d'eau considérable descend du nord vers ce lac. Ce dernier cours d'eau fut ensuite remonté dans une direction généralement nord-est sur une distance de vingt milles, jusqu'au lac Attikopis, où nous fîmes une seconde cache et y déposâmes tout ce dont nous n'avions pas besoin pendant un voyage d'une semaine.

“ Une route de portage à travers de petits lacs fut ensuite suivie presque franc ouest, sur une distance de huit milles, jusqu'au plateau d'épanchement séparant la rivière Manicouagan de la Grosse-Rivière. Après avoir traversé ce point de partage, nous descendîmes dans la direction de l'ouest, sur une distance de trente-cinq milles, un petit cours d'eau reliant un certain nombre de petits lacs, jusqu'à l'endroit où ce cours d'eau se jettè dans une grande nappe d'eau irrégulière, profondément échancrée de baies étroites et presque couverte d'îles de toutes grandeurs.

Lacs Naokokan et Nichicun.

“ Ce lac est appelé Naokokan, et la rive méridionale en a été suivie sur une distance d'environ trente milles jusqu'à son extrémité occidentale, et sur notre route, nous passâmes un grand cours d'eau qui vient s'y jeter et que notre guide nous dit être la branche principale de la Grosse-Rivière, laquelle prend sa source près de celles des rivières aux Outardes et Péribonka, à environ cinquante milles au sud.

“ Nous fîmes l'ascension d'une colline de 400 pieds d'altitude, à l'extrémité occidentale du lac, du haut de laquelle nous eûmes une belle vue de la région environnante. Nous vîmes le lac qui s'étendait à l'est et au nord sur une distance de plusieurs milles, mais il est tellement couvert de grandes îles et découpé par de longues pointes, qu'il avait l'aspect d'une multitude de petits lacs. Une haute chaîne de collines borne l'horizon au nord et à l'est.

“ Comme il s'était déjà écoulé cinq jours sur les sept destinés à ce voyage, nous fûmes obligés de retourner au lac Attikopis sans avoir atteint le lac Nichicun, situé sur la décharge du Naokokan, et probablement à quelques milles seulement de l'endroit où nous sommes revenus sur nos pas ; mais vu notre manque de connaissances au sujet de l'endroit où devait se trouver la décharge, et comme la ligne des rives du lac est irrégulière, il est probable qu'il aurait fallu plusieurs jours pour en faire la découverte, vu surtout qu'à cette époque la température était très défavorable, car nous avions constamment de la pluie et des brouillards.

Du lac Attikopis au lac du Sommet.

“ Après avoir atteint de nouveau le lac Attikopis, nous remontâmes dans la direction du nord-est un petit cours d'eau qui se jette dans le lac, à travers cinq petits lacs, jusqu'à un portage séparant les eaux de la

branche de l'Attikopis de celles de la rivière principale. Continuant dans le même sens à travers six petits lacs, la direction générale de la route tourne à l'est, et après douze milles atteint le lac Itomamis, après avoir traversé trois lacs reliés par une rivière considérable. Une courte série de rapides relie l'Itomamis au lac du Sommet, situé presque sous le 53° parallèle de latitude nord. Il a sept milles de long et occupe une profonde vallée entre des chaînes de collines à demi dénudées qui courent nord et sud. Le lac a deux décharges de volume à peu près égal, toutes deux assez grandes pour la navigation canotière. La décharge du nord, par un court rapide, se jette dans le premier d'un certain nombre de lacs longs et étroits qui remplissent le prolongement nord de la vallée, et qui, en définitive, se jettent dans le lac Kaniapiskau, et atteignent ainsi la rivière Koksoak ou Ungava. La décharge du sud forme la branche principale de la rivière Manicouagan.

Péninsule du
Labrador—
Suite.

“Après avoir fait le relevé du lac du Sommet, nous suivîmes la branche principale vers le sud. En laissant le lac Itomamis, la largeur en est de trente pieds, et la profondeur moyenne d'un pied dans les rapides, et comme elle est alimentée par plusieurs cours d'eau considérables qui descendent des vallées, des deux côtés, elle devient bientôt une grande rivière. Sur une distance de huit milles en aval du lac Itomamis, la rivière est formée par de courts rapides. Elle se rétrécit ensuite et descend dans une vallée profonde et étroite, en rapides presque continus, sur une distance de vingt-quatre milles, jusqu'au confluent de la branche de l'Attikopis. Nous fîmes un relevé sur une distance d'environ douze milles en remontant cette branche, afin de le relier à celui fait pendant le voyage que nous avons fait vers le nord.

Descente de la
branche prin-
cipale de la
Manicouagan.

“En aval des fourches, le cours d'eau principal se divise en un certain nombre de chenaux peu profonds, séparés par des îles longues et basses, entre lesquelles il coule avec un courant rapide uniforme sur une distance de huit milles. Au delà, la rivière se rétrécit de nouveau et entre dans une vallée profonde aux bords rocheux, dans laquelle elle coule rapidement et forme une succession de rapides presque constants sur une distance de quarante-cinq milles, jusqu'au point où nous l'avions quittée par la route de portage.

“En descendant cette partie de la rivière, par suite du chavirement accidentel d'un canot, un des guides sauvages du nom de Paul Bacon se noya malheureusement dans les eaux profondes des rapides, et bien que l'on ait cherché son cadavre le long des bords de la rivière sur une distance de plusieurs milles en aval, nous ne le retrouvâmes pas ; nous ne retrouvâmes pas non plus le canot qui fut perdu lors de ce désastre.

Canotier
noyé.

Péninsule du
Labrador—
Suite.

Voyage de
retour.

Caractères
physiques de
la région.

“ La cache fut atteinte le 25 août ; et la rivière fut descendue de là jusqu'à son embouchure, où nous arrivâmes le 1^{er} septembre, et nous retournâmes à Ottawa le 5 septembre.

“ Le caractère physique de la région visitée est semblable à celui du reste de la péninsule du Labrador. A quelques milles de la côte, le pays s'élève en plateaux irréguliers, rocheux, à plus de mille pieds d'élévation, mais plus régulièrement vers l'intérieur, de telle sorte que près du plateau d'épanchement central, le niveau général est de près de deux mille pieds au-dessus de la mer.

“ De son embouchure à la tête du lac Mouchalagan, la rivière Manicouagan passe dans une ancienne et profonde vallée d'un quart de mille à deux milles de largeur, encaissée entre des parois escarpées rocheuses, de cinq cents à quinze cents pieds au-dessus de l'eau, et ordinairement flanquées de hautes terrasses de sables, de gravier et d'argile stratifiés. Le cours de la rivière, surtout vers son embouchure, est interrompu par un certain nombre de chutes, où le chenal se rétrécit considérablement et où le gros volume d'eau roule en masse tourbillonnante entre des berges rocheuses perpendiculaires. Aucune de ces gorges n'a une grande profondeur ou une grande longueur, et elles ne soutiennent pas la comparaison en grandiose avec celles des rivières Koksoak et Hamilton. Il est possible qu'elles soient d'origine plus récente que celles-ci.

“ Le lac Mouchalagan est formé par un élargissement de la vallée. Il a plus de quarante milles de long, et la largeur en varie d'un à deux milles. Il est à environ neuf cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Il est remarquable pour la grande profondeur de ses eaux, le sondage le plus profond que l'on ait pris étant de six cent cinquante pieds, ou environ deux cents pieds de plus que la profondeur d'aucun lac jusqu'ici connu au Labrador.

“ En amont de ce lac, la vallée de la rivière continue vers le nord, mais comme la pente en est forte, les parois de la vallée diminuent graduellement, de telle sorte qu'au lac du Sommet, le niveau de l'eau n'est pas de plus de trois ou quatre cents pieds au-dessous du niveau général de la région, ici caractérisée par des collines dénudées, disposées en chaînes d'un parallélisme irrégulier et courant nord et sud.

“ Au delà de la vallée de la rivière principale, la région, telle qu'on la voit le long des routes de portage suivies, s'élève à plus de 2,000 pieds et est accidentée de longues chaînes de collines arrondies qui ont de deux cents à cinq cents pieds au-dessus du niveau général. Les plateaux inférieurs sont couverts de marais et semés de petits lacs. Les plateaux supérieurs sont souvent rocheux, et partout la surface

en est couverte d'une épaisse couche de cailloux et de débris de roches, disposés en chaînes irrégulières, et souvent sans que les espaces qui les séparent soient remplis de matériaux plus petits. Ces coteaux forment les sentiers de portage, à travers les innombrables marais, mais ce sont des routes dangereuses et difficiles pour y passer avec de fortes charges.

Péninsule du
Labrador—
Suite.

“ Dans la vallée de la rivière, jusqu'au lac Mouchalagan, l'on voit plusieurs grosses épinettes blanches qui feraient d'excellent bois de construction. Ces arbres sont très nombreux sur les premiers cent milles à partir de l'embouchure de la rivière, et sur cette distance nous remarquâmes plusieurs endroits où il y en avait une quantité suffisante pour l'établissement de chantiers. Les chutes qu'il y a à l'embouchure de la rivière pourraient fournir une force motrice beaucoup plus que suffisante pour les scieries, et le seul inconvénient que l'on éprouverait serait causé par le peu de profondeur de l'eau sur les bords de la mer, où des bancs de sable nombreux obstruent l'embouchure de la rivière, ces bancs s'étendant sur une distance de plusieurs milles à partir du rivage et offrant un mouillage très dangereux à l'extérieur.

Arbres.

“ Outre les épinettes blanches, il y a dans la vallée des quantités considérables d'épinettes noires, propres à faire de la pâte à papier de qualité supérieure, qui croissent loin dans l'intérieur, mêlées de sapins baumiers, de pins des rochers, de mélèzes, de trembles, de peupliers baumiers et de bouleaux blancs ; tous ces arbres atteignent d'assez grandes dimensions, sur un espace de plus de deux cents milles dans l'intérieur. En aval des premières fourches, ou sur une distance d'environ cinquante milles de la côte, on voit parfois des pins blancs sur les bords rocheux de la vallée, tandis que dans la plaine on trouve du merisier blanc et du frêne noir en petites quantités.

La croissance de ces arbres prouve que le climat de la vallée du cours inférieur de la rivière est assez tempéré pour la culture des grains rustiques, ce qui offre ainsi une étendue considérable pour la colonisation future. Sur les plateaux de l'intérieur, la région n'est qu'en partie boisée d'épinettes noires et de mélèzes d'une petite venue, et, en certains endroits, de pins des rochers ; ces arbres ont rarement plus de huit pouces de diamètre, et comme les branches en partent tout près du sol, ils ne sont pas propres au commerce. Toutes les plus hautes collines s'élèvent au-dessus de la ligne de végétation, et à mesure que l'on approche du plateau d'épanchement du centre, l'on constate que plus de la moitié de la région est dénudée. Par la description ci-dessus, l'on verra qu'une grande partie de cette région, sinon toute, est impropres à l'agriculture.

Terre arable.

Péninsule du
Labrador—
Suite.

Roches lau-
rentiennes.

“ Nous n'avons rencontré que des roches de l'époque archéenne le long des diverses routes que nous avons suivies. Sur la rivière, en aval du lac Mouchalagan, elle appartiennent au laurentien et sont formées en grande partie de gneiss granitoïde micacé, souvent grenatifère, accompagné de gneiss granitoïde amphibolique et d'anorthosite. Ces roches contiennent un petit nombre d'indices de filons métallifères ou de minéraux d'une valeur industrielle. Aux environs du lac Mouchalagan, les gneiss grenatifères dominent et semblent associés à de minces bandes de calcaire cristallin.

Calcaires
cristallins.

“ En amont du lac, sur une distance d'environ trente milles, ces calcaires cristallins ont une grande épaisseur, et sont associés à des micaschistes et des gneiss grenatifères. Le calcaire est souvent pur et contient parfois de la trémolite ou du mica, mais nous n'avons pas vu de gros cristaux de ce dernier. Les micaschistes, près des calcaires, contiennent souvent des quantités considérables de graphite, et d'autres fois, de la pyrite ou du fer oxydulé.

Grande bande
de minerai
de fer.

“ Il y a une bande extraordinaire de minerai de fer, qui semble appartenir aux couches associées aux calcaires. Le minerai se rencontre dans un gneiss composé de quartz, de feldspath et de fer oxydulé, et, selon la proportion de fer oxydulé qu'il contient, il passe du gneiss ferrugineux au minerai de fer presque pur et de qualité supérieure. Cette bande a été rencontrée en des endroits situés à dix milles de distance les uns des autres, sur la route de portage conduisant de la rivière dans la direction du lac Matonipi, sur la rivière aux Outardes, et dans un endroit elle a une puissance de plus de deux cents pieds. De nombreux blocs dispersés dans la vallée de la rivière, en aval de la route de portage, indiquent le prolongement de la bande en cet endroit ; tandis que du côté de l'ouest, et à vingt-cinq milles plus loin que l'endroit où nous l'avons vu la dernière fois, le guide nous a dit que la masse de la 'montagne brillante' se compose de minerai semblable. Les *Relations des Jésuites* en parlent comme d'une montagne brûlante, et elle doit son nom au miroitement au soleil de la surface du minerai, alors qu'il présente une apparence très brillante. D'après ce qui précède, l'on verra que l'on peut suivre cette couche d'une grande épaisseur le long de la direction des roches sur une distance de plus de trente milles, formant ainsi l'un des gîtes de minerai de fer les plus considérables que l'on connaisse.

Schistes avec
filons de
quartz.

“ Vers le nord de la route de portage, les roches, le long du cours d'eau principal, se composent d'un massif apparemment stratifié de micaschistes, mêlés à des schistes amphiboliques et à des roches éruptives basiques et massives décomposées ; le tout recoupé par des masses

considérables de gneiss granitoïde composé de hornblende et de mica. Les schistes sont remplis de filons de quartz, contenant souvent beaucoup de pyrite. On découvrira peut-être plus tard qu'ils contiennent de l'or, car ils ressemblent un peu aux roches huroniennes de localités où l'on sait que l'or se rencontre aujourd'hui.

L'éninsule du
Labrador—
Suite.

“ A mesure que l'on approche du lac du Sommet, les schistes sont remplacés par un granit amphibolique à gros éléments, qui s'étend vers l'ouest jusqu'à Nichicun et est apparemment un prolongement sud-est du grand massif de roches semblables, déjà rencontrées entre la Grande rivière de l'Est et la rivière Ungava.”

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Depuis le dernier compte rendu sommaire, une partie de l'hiver de 1894-95 a été consacrée par M. Fletcher à dresser le plan de ses explorations, à reviser les plans de celles faites par ses aides dans le district décrit aux pages 97-101 de ce rapport, à corriger les épreuves des nos 35 et 36 de la série de cartes de la Nouvelle-Ecosse, à colorier géologiquement les feuilles photographiées par M. Topley d'après les cartes manuscrites, à réduire, tracer et ajouter les relevés supplémentaires faits dans les régions figurant sur ces feuilles, à étudier les notes de sir W^m Logan et les plans de la région houillère de Pictou, et à compiler les dessins faits par feu M. Scott Barlow d'une partie du comté de Cumberland, et à dresser un catalogue d'autres plans et les mettre en ordre. Cependant, la plus grande partie de son temps a été passée à dresser, d'après ces explorations et d'après d'autres sources, des cartes du comté de Cumberland depuis la rivière à l'Original et les Cinq-Iles vers le cap Chignectou et les régions houillères de Joggins et de Springhill, à une échelle d'un mille au pouce, et du comté de Hants entre les rivières Shubénacadie et Avon, à une échelle d'un demi-mille au pouce. La dernière reste encore à réduire à un mille au pouce pour publication. Des relevés des mines de fer de Nictaux et de Torbrook, dans le comté d'Annapolis, et des roches dévoniennes de la rivière du Nord et de Truro, dans le comté de Colchester, ont aussi été rapportés.

Travaux de
M. Fletcher.

Il a quitté Ottawa le 10 juin 1895 pour reprendre ses travaux d'exploration dans la Nouvelle-Ecosse, afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour de nouvelles éditions des feuilles de la baie des Glaces, de Sydney et de Campbellton, dans la région houillère de Sydney, dont il est opportun de rendre la revision aussi complète et aussi parfaite que possible en ajoutant des détails géologiques et géographiques aux cartes originales. En conséquence, la plus grande partie de

Revision du
terrain
houiller de
Sydney.

Nouvelle-
Ecosse—
Suite.

la campagne a été consacrée au Cap-Breton par M. Fletcher ; mais avant d'y commencer ses travaux, il examina de nouveau (14-21 juin) les localités des comtés d'Antigonish et de Pictou où il espérait trouver des fossiles dans les roches classées dans la catégorie des roches cambro-siluriennes, dans les filons de quartz desquelles on a récemment rapporté une découverte d'or à la rivière Sutherland. Cet examen fut continué (6-18 octobre) en compagnie du Dr H. M. Ami, qui recueillait des fossiles pour aider à déterminer certains points de structure douteux. Des fossiles siluriens furent trouvés dans de petits lambeaux de roches profondément altérées que l'on supposait auparavant être des roches cambro-siluriennes, aux ruisseaux de Dunbar, de Sunnybrae (Rapport de 1886, partie P, page 36), et de Glencoe, tandis que subsequmment l'on trouvait un *Streptelasma* comme celui provenant du silurien de l'anse Beechhill, près du bureau de poste sur la montagne de Brown, dans un petit affleurement de roches que l'on comprenait aussi auparavant avec le cambro-silurien, mais qui ne ressemble pas à ceux des affleurements typiques de cette formation.

Depuis le 15 novembre, M. Fletcher est retourné dans le comté de Pictou, où il s'est procuré une copie du plan géologique du terrain houiller de M. Poole, où il a fait un nombre de relevés supplémentaires dans cette région, et, avec la bienveillante coopération de M. F. H. Chambers, de Bridgeville, et de MM. J. D. Fraser et O. Herting, de Ferrona, il a recueilli une certaine quantité de minerai de fer spéculaire pour envoyer à Ottawa pour les collections. Les travaux se poursuivent vigoureusement aux mines de fer situées sur la rivière de l'Est de Pictou. Une nouvelle carrière de calcaire bitumineux foncé a été ouverte à Springville. A l'ancienne carrière Blackrock, l'on a examiné une caverne dans laquelle coule un cours d'eau, et des stalactites sont suspendues à la voûte de cette caverne.

Une source d'eau fortement salée, non encore mentionnée, fut aussi visitée à Dunmagiass, sur le ruisseau Knoydart, à un quart de mille au nord-ouest du chemin qui mène à la montagne Eigg.

Relevés faits

Relativement aux travaux exécutés au Cap-Breton, M. Fletcher présente le rapport suivant :—

“ Mes aides étaient M. H. McLeod et T. S. McLean, qui ont été employés pendant plus de quatre mois et ont fait le relevé des ruisseaux, des lacs et des chemins, principalement dans la région reposant sur du grès meulier, entre la baie de Mira et le havre de Sydney, près de Sydney-Nord et sur l'île Boularderie. Leurs travaux ont été grandement facilités par l'usage d'une grande carte que M. Hiram Donkin, I.C., et ses aides sont aujourd'hui à dresser pour la *Dominion Coal Company*, et

que le gérant de la compagnie, M. McKeen, M.P., a eu l'obligeance de nous prêter, laquelle indique les nouveaux tracés de routes et de chemins de fer, avec relevés chaînés de la plus grande partie des côtes de la mer, des lacs et des grands cours d'eau.

Nouvelle-
Écosse—
Suite.

“ Dans ce district, en l'absence d'affleurements de roches et en l'absence de puits, des travaux géologiques utiles peuvent être faits en suivant certaines bandes de roches cohérentes au moyen de blocs qui reposent à la surface sans avoir subi les effets de l'action atmosphérique, les roches détachées de la surface provenant pour la plupart des couches immédiatement sous-jacentes, ainsi que l'a signalé M. Robb il y a longtemps. Dans certains cas, l'on a eu la confirmation de faits découverts par cette méthode dans des puits subséquentement foncés.

“ Les affleurements et les niveaux des couches de houille dans les assises productives ont été pour la plupart bien définis avant 1874, bien que les progrès de l'exploitation des mines permettent aujourd'hui de les définir avec une plus grande exactitude que ne le fait la carte de cette époque. Sur le filon *Hub* (Rapport de 1872-73, page 317), les travaux d'exploitation, qui étaient abandonnés depuis vingt ans, ont été repris, et l'on y cherche à extraire la houille des couches sous-marines. On a constaté que tandis que le bois submergé durant cette période dans l'eau du puits était resté sain et bien conservé, le fer des rails et les objets en fonte de toutes sortes ont été complètement rongés, ne laissant qu'un reste poreux, composé de carbone, de silice, d'oxydes de fer, etc. Le fer forgé est aussi considérablement détérioré, mais des pointes d'acier sont restées intactes.

“ Aux chantiers ouest de la mine *Gowrie*, l'on a rencontré une faille orientée nord et sud qui a rejeté la houille à trente-six pieds du côté de l'ouest. Au niveau du fond du puits, depuis le front de la mine, l'on a prolongé une galerie d'allongement en pierre de 284 pieds, et de cette galerie on a percé des trous de sonde jusqu'à la houille, ainsi que depuis la surface, le long des rives du lac *Morrison*, travaux qui prouvent que le puits *Martin* est sur la mine *McAuley*, tel que l'indique la carte de *Lyman*; mais ces mêmes travaux, rattachés aux travaux souterrains, prouvent aussi qu'à l'ouest de la faille l'axe du bassin dévie plus au nord, et que cette couche de houille, au lieu de se terminer là, se prolonge probablement sur une distance de plus d'un mille au delà du puits *Martin*, dans un bassin étroit, jusqu'à son affleurement de huit à douze pieds d'épaisseur, découvert par *Neville* (Rapport de 1874-75, page 206). La différence existant dans le volume des deux couches s'explique par le fait qu'en certains endroits, sur la montée nord de la mine *Gowrie*, la couche de houille atteint une épaisseur de onze pieds, bien que nominalelement elle n'en ait que cinq.

Nouvelle-
Ecosse—
Suite.

Le fait que l'anticlinale ou faille de Long-Beach (Rapport de 1874-75, pages 224-231) traverse l'ancien chemin de fer de Louisbourg a été prouvé par une série de puits foncés en 1891 par M. E. T. Moseley, qui cherchait le prolongement vers l'ouest de la puissante couche déjà mentionnée, le plongement rapide vers le sud du fond du bassin de la baie des Vaches ayant aussi été découvert près du point de rencontre des chemins de Hines et de la baie des Vaches.

Recherche de
couches de
houille infé-
rieures.

“ Depuis les vingt dernières années, on a fait beaucoup de dépenses pour la recherche des couches de houille inférieures du grès meulier, espérant qu'elles auraient une valeur industrielle, et l'acquisition par la *Dominion Coal Company* de presque tous les terrains miniers ayant une valeur reconnue à l'est du havre de Sydney a stimulé ces recherches, mais les résultats n'ont pas été encourageants en général, la puissance des couches de houille découvertes ayant rarement plus de trois pieds, et ordinairement beaucoup moins. En 1894, nous avons visité, en compagnie du D^r Gilpin, inspecteur des mines, et de l'inspecteur-adjoint, une des concessions minières, sur le chemin Morrison, et le premier a démontré, dans la dernière livraison des *Transactions de l'Institut des Sciences* de la Nouvelle-Ecosse, que cette concession ne contient aucune couche de plus de deux pieds d'épaisseur, et un examen attentif fait plus tard n'a pas réfuté cet énoncé. Elle est sur la ligne de la mine *Tracy* et des petites couches qui l'accompagnent, tel que mentionné dans les coupes et la carte de M. Robb (Rapport de 1874-75, p. 206 ; 1875-76, p. 459).

“ M. Lewis Stephens et d'autres ont continué à chercher de la houille exploitable dans la direction de ces couches sur les chemins de Mira et Morrison, près du ruisseau Noir (*Black Brook*), mais ils semblent n'en avoir pas trouvé. De l'une de ces couches, l'on a extrait quelques pouces d'excellente houille grasse. Plus près de Sydney, on a fait des travaux de recherche irréguliers aux puits Cossitt, mais l'on n'a obtenu que les résultats négatifs expliqués par M. Robb (Rapport de 1874-75, p. 208). Les roches rouges de la baie de Mira se prolongent presque jusqu'à ces puits avant que les strates grises du havre de Sydney ne les remplace.

Mine Tracy.

“ Depuis 1874, la mine *Tracy* n'a pas du tout été exploitée. Il y a quelques années, l'on a tenté de creuser la grève de la Fausse-Baie (*False-Bay*) et de faire du lac de la Fausse-Baie un port d'expédition convenable, mais cette tentative, comme celle que l'on a faite plus récemment pour convertir le lac McIsaac, à Broad-Cove, en port de mer, a été vaine, l'excavation ayant été remplie par la mer.

“ En faisant des explorations sur le prolongement supposé de la couche de la mine *Tracy*, à l'ouest du lac de la Fausse-Baie, M. Simon

E. Landry et ses associés ont creusé deux petites couches qui paraissent la surmonter (Rapport de 1874-75, pages 194 et 205) près du chemin qui conduit à l'intérieur. Cependant, une quantité considérable de dépôts de surface a beaucoup nui à leurs recherches. Nouvelle-
Ecosse—
Suite.

“ Dans un puits foncé près du ruisseau du Nord-ouest du bassin de Bridgeport, à l'extrême sud de ceux nommés “ puits de Macdougall ” sur la carte de 1874, une couche de houille, plongeant vers le sud sous un angle peu élevé, que l'on suppose généralement être la Carroll, présente la coupe suivante :—

	Pds.	Pcs.
<i>Houille de toit</i>	2	6
Schiste ou argile.....	0	6
<i>Houille</i>	2	0
Argile.....	0	3
<i>Houille</i> , pas bien vue.....	1	9
	7	0

“ Cependant, dans d'autres puits du voisinage immédiat, cette couche n'est pas aussi puissante. Ces puits sont probablement, comme le dit M. Robb (Rapport de 1874-75, page 211), sur le faite de l'anticlinale, sur le côté nord de laquelle sont ceux qui se trouvent à l'embouchure du ruisseau du Nord-ouest, que l'on suppose être sur la même couche. Dans un de ces puits foncé par les MM. Routledge, le plongement est N. < 6°, et la coupe est comme suit :—

	Pds.	Pcs.
<i>Houille de toit</i> ..	1	3
Argile	0	2
<i>Houille</i>	1	9
Cloison.....	.	.
<i>Houille</i>	0	11
	4	1

“ Dans d'autres puits voisins, foncés par MM. Neville et McVey, on dit que la houille a quatre pieds et quatre pouces d'épaisseur. L'anticlinale se trouve apparemment un peu au sud de ces puits, mais la position exacte en est encore incertaine.

“ Bien que la couche de la mine Carroll n'ait pas encore été suivie précisément jusqu'au bassin de la baie des Glaces—à moins que ce ne soit la petite couche pyriteuse connue sous le nom de veine de Martin (Rapport de 1874-75, p. 207), sur laquelle on a percé plusieurs nouvelles tranchées pendant la dernière campagne—un examen approfondi et systématique en a été commencé au mois d'août dernier par M. E. T. Moseley, C.R., et M. D. J. Kennelly, autrefois gérant des mines de la Réserve, au moyen d'une série de trous de sonde au foret diamanté et de puits le long de l'ancien chemin de fer de Louisbourg. Mine Carroll.

Nouvelle-
Ecosse—
Suite.

Ces explorateurs ont sondé les strates supportant la couche Lorway jusqu'au sud du croisement du chemin de Hines, et ont découvert une couche de houille de dix-huit pouces d'épaisseur sur un petit ruisseau situé à trois quarts de mille au nord du chemin de Hines, et une autre d'à peu près la même épaisseur le long de ce chemin. La première est peut-être l'équivalent d'une couche de vingt et un pieds d'épaisseur ouverte du côté sud du bassin de la baie des Vaches, dans un puits foncé à environ un mille au nord-est du bureau de poste de Cochrane. Ces forages ont démontré que le plongement moyen au nord du chemin de Hines était d'à peu près un sur douze. On espère pouvoir encore trouver une couche exploitable sous-jacente.

“ Apparemment près du même horizon, et près de l'anticlinale de la baie des Vaches, l'on a mis au jour de bons affleurements comprenant une couche de houille d'un pouce, sur le nouveau chemin de fer de Louisbourg, à l'endroit où il traverse le ruisseau du Lac-des-Sables. Ces affleurements consistent principalement en roches marneuses rouges et vertes et en schistes gris-bleuâtre remplis d'empreintes de fougères fossiles et d'autres plantes, le plongement étant à peu près N. 6° E. < 5°.

District situé
à l'ouest du
havre de
Sydney.

“ Il n'y a que peu de chose à dire maintenant du district situé à l'ouest du havre de Sydney. Les mines de Sydney produisent annuellement comme toujours une quantité considérable de houille. Sur l'affleurement de la couche de l'Anse-des-Sauvages (*Indian Cove*), M. Greener a ouvert une petite mine, d'où il a expédié une certaine quantité de houille par un chemin de fer de peu de longueur jusqu'à un quai construit dans l'anse. La clôture du canal de Saint-Pierre pour réparations a retardé l'expédition de la houille de la houillère du Cap-Breton à New-Campbellton. Une galerie d'écoulement, poussée jusqu'au rivage au niveau de la mer, égoutte aujourd'hui les chantiers supérieurs. Les propriétaires, MM. Burchell Frères, ont, durant les quelques derniers mois, sondé avec le foret diamanté douze ou quinze cents pieds de strates, dans différents forages, dans le but de découvrir les couches puissantes qui existent au-dessus et au-dessous de l'équivalent de leur principale couche dans d'autres parties du terrain houiller, mais qui, ici, ne semblent guère exploitables. On a relevé les coupes que présentent les forages faits ici, ainsi que les coupes qui affleurent sur l'ancien chemin de fer de Louisbourg, lesquelles sont utiles en ce qu'elles prouvent l'existence des strates et servent à établir des comparaisons avec les coupes mentionnées dans le rapport de M. Robb.

Dolomies
employées
comme fon
dant.

“ La couche de dolomie blanche, massive, devenant grise par l'action atmosphérique, et largement cristallisée, découverte dans la for-

mation de calcaire cristallin par M. Robb et analysée par le D^r Hoffmann (Rapport de 1873-74, page 207 ; 1874-75, page 273), a été dans une certaine mesure utilisée par MM. Burchell, qui en expédient seize cents tonnes pour l'usage des aciéries de Trenton, et qui sont à construire un court embranchement de leur chemin de fer conduisant à leurs mines de houille au pied de la montagne au ruisseau du Nord, où elle s'élève en pentes très escarpées. Des analyses de cette dolomie et d'autres provenant de roches semblables qui se trouvent à la rivière George et à la montagne de Marbre, analyses que nous a procurées M. J. D. Fraser, gérant des hauts-fourneaux à Ferrona, sont annexées pour des fins de comparaison avec celle faite par le D^r Hoffmann :—

Nouvelle-Écosse—*Suite.*

	I.	II.	III.	IV.
Silice	1·41	0·73	2·58	2·00
Oxydes de fer et d'alumine.	1·92	1·55		0·50
Carbonate de calcium	50·19	54·83	88·67	77·47
Carbonate de magnésium	42·16	42·95	7·89	20·00
Phosphate de chaux		Point.		
Sulfate de chaux		Point.		

Les nos I et II donnent la moyenne d'un certain nombre d'échantillons provenant du ruisseau du Nord, analysés par différents analystes, le premier au laboratoire de Ferrona par M. Fraser, le second à Pittsburg. Le n^o III est la moyenne de douze analyses faites par M. O. Herting à Ferrona, sur des échantillons recueillis à la montagne de Marbre ; le n^o IV est la moyenne d'un grand nombre d'échantillons recueillis dans différentes couches du district de la rivière George, entre le ruisseau aux Grues (*Crane Brook*) et les carrières de calcaire exploitées près de l'embouchure de la rivière.

“Des échantillons de chalcosine et de chrysotile provenant de la formation de calcaire cristallin de la rivière George ont été envoyés à la Commission géologique par M. Hugh R. Mackenzie, I.C., de Sydney. On a aussi tenté l'exploitation des traces de minerai de fer trouvées dans ce district, mais sans succès. Autres miné-
raux.”

“On n'a encore fait aucun usage de l'argile réfractaire de Coxheath (Rapport de 1876-77, page 513) propre à la fabrication des briques réfractaires et de la poterie, et rendue plus accessible par le parachèvement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Sydney, de la ligne duquel le dépôt est éloigné d'environ trois milles.

“On se sert aujourd'hui d'un foret diamanté pour la recherche de la houille sur le côté nord du havre de Sydney, à trois quarts de mille au nord du ruisseau Beatty, où, naturellement, il ne creusera que les roches calcaires carbonifères de la coupe donnée dans le rapport de 1874-75, page 187, et ces expériences auront infailliblement des résultats négatifs. Dans le comté de Pictou, l'on a aussi inutilement dépensé de l'argent durant les quelques dernières semaines à creuser dans les roches rouges du chemin du ruisseau aux Renards (*Fox Brook*),

Nouvelle-
Ecosse—
Suite.

lesquelles supportent les assises carbonifères productives, ainsi que dans les roches de la rivière de l'Est en aval de New-Glasgow, qui les surmontent."

Travaux de
M. Faribault.

Depuis la date du dernier compte rendu sommaire, M. E. R. Faribault a continué, au bureau, ses travaux se rattachant à la coordination définitive, pour publication, des faits recueillis au cours des explorations qu'il a faites dans les régions aurifères de la Nouvelle-Ecosse. Les manuscrits des neuf feuilles numérotées 39, 40, 41, 42, 48, 49, 50, 51 et 52 ont été complétés. Elles couvrent l'espace s'étendant le long de la côte de l'Atlantique depuis la rivière au Saumon jusqu'au havre de Musquodoboit, et dans l'intérieur, jusqu'aux vallées des rivières Pictou et Stewiacke, et sont comprises dans les comtés d'Halifax, Colchester et Pictou. Des plans de coupes pour les feuilles 39 et 40 ont aussi été préparés, mais il reste encore la préparation de coupes semblables pour les sept autres feuilles.

Plans spé-
ciaux.

Outre les feuilles régulières, dressées à une échelle d'un mille au pouce, on a aussi préparé, à une échelle de 500 pieds au pouce, des plans spéciaux des districts de Tangier, Mooseland, rivière aux Originaux, Caribou, Oldham, Montaguë et Waverley, où l'on exploite des mines d'or. Quelques-uns de ces plans ne sont pas tout à fait terminés, et il faudra encore préparer des coupes avant qu'ils soient prêts à être publiés. Ils sont à une échelle assez considérable pour faire voir la relation intéressante et importante des filons de quartz aurifère avec la structure générale des plis anticlinaux, et avec les nombreuses failles et les bouleversements qui les affectent. On se propose aussi d'indiquer sur ces plans les filons de quartz que l'on sait se rencontrer dans ces districts, leur largeur et leur longueur, la mesure dans laquelle on les a exploités en profondeur et le long de leurs affleurements, ainsi que leur richesse moyenne lorsque l'on peut la déterminer, la direction et le plongement de la veine de rapport et ceux des axes anticlinaux.

Champ des
opérations.

Les travaux d'exploration de M. Faribault ont été faits pour continuer ceux qui ont été accomplis les années précédentes. Son rapport de progrès sur ces travaux est comme suit :— " Je quittai Ottawa le 30 mai pour reprendre mes travaux d'exploration dans la Nouvelle-Ecosse, et continuer la préparation des cartes et l'étude de la géologie structurale des roches aurifères de la côte de l'Atlantique, et compléter autant que possible les relevés nécessaires pour les feuilles numérotées 53, 54, 55, 56, 66, 67 et 68. Vu la somme restreinte que j'avais à ma disposition pour l'exploration, il m'a fallu discontinuer mes opérations vers la fin d'août, et conséquemment, la feuille de Waverley, n° 67, et la feuille de la cité d'Halifax, n° 68, n'ont pas été complétées.

“ Les cinq feuilles qui viennent d'être énumérées comprennent la région aurifère de la partie centrale de la province, s'étendant le long de la côte de l'Atlantique depuis le havre de Musquodoboit jusqu'au havre d'Halifax, et dans l'intérieur jusqu'à la limite nord des roches aurifères, à l'endroit où elles sont surmontées par des strates carbonifères le long de la rivière Saint-André, des rivières Shubénacadie et de Neuf-milles, et sur le côté nord des montagnes de Rawdon. Chaque feuille couvre une étendue de 12 milles sur 18, et les cinq feuilles couvrent ainsi 1,080 milles carrés et comprennent des parties des comtés d'Halifax, de Colchester et de Hants. Chaque feuille est bien désignée par le nom de la localité la plus importante qu'elle renferme, c'est-à-dire par les noms des localités suivantes :—

Nouvelle-Écosse—*Suite.*
Positions et noms des feuilles.

- | | | |
|--------|------------|----------------------|
| N° 53, | feuille de | Lawrencetown, |
| “ 54, | “ | Preston, |
| “ 55, | “ | Middle Musquodoboit, |
| “ 56, | “ | Stewiacke, |
| “ 66, | “ | Rawdon. |

“ Les roches de la région examinée ont été pressées en une série de plis presque parallèles les uns aux autres, ayant une direction générale est et ouest. Au moins quinze plis ont été reconnus sur la zone de quarante milles de roches aurifères s'étendant de la côte de l'Atlantique jusqu'à leurs limites septentrionales sur le côté nord de la montagne de Rawdon. La structure de ces plis a été soigneusement étudiée, et les arêtes ont été suivies et examinées avec autant d'exactitude que possible, à cause de l'importance de ces axes relativement à l'existence de l'or.

“ Les noms donnés provisoirement aux quinze anticlinales, d'après l'ordre de leur rencontre depuis le rivage jusqu'à la montagne de Rawdon, avec des notes sur les mines d'or exploitées et les filons de quartz sur lesquels on a fait des recherches sur leur parcours, sont les suivants :—

Énumération des anticlinales.

“ 1. *Anticlinale du havre de Trois-brasses.*—Traverse seulement quelques points éloignés le long de la côte de l'Atlantique.

“ 2. *Anticlinale du lac Catcha.*—Exploitée sur une grande échelle sur deux ou trois concessions du district aurifère du lac Catcha, et un petit nombre de filons de quartz aurifère ont été l'objet de recherches sur son parcours à l'est des Etangs-aux-Huitres (*Oyster Ponds*).

“ 3. *Anticlinale du lac De Saïd.*—Un petit nombre de filons de quartz aurifère ont été l'objet de recherches sur cet axe dans le voisinage du lac De Saïd.

Nouvelle
Ecosse—
Suite.

"4. *Anticlinale de Lawrencetown.*—Des travaux importants ont été exécutés en différents temps sur deux ou trois concessions dans le district aurifère de Lawrencetown, et un petit nombre de filons de quartz aurifère ont été ouverts à Upper-Chezzetkook.

"5. *Anticlinale du lac de Porter.*—Des filons de quartz aurifère qui promettent ont été l'objet de recherches le long de cette anticlinale sur le côté est du lac de Porter, à un mille au nord de la voie télégraphique.

"6. *Anticlinale de Montaguë.*—On a exploité en différents temps, sur une grande échelle, une demi-douzaine de concessions pendant un certain nombre d'années, dans le district aurifère de Montaguë. Des filons de quartz qui promettent beaucoup ont été l'objet de recherches à l'est du lac Major, où l'une des principales failles de la région a rejeté l'axe anticlinal sur le côté ouest du lac, à peu près à un mille et demi au nord de sa position normale. Quelques filons de quartz ont aussi été sondés le long de cette ligne à l'est du bassin de Bedford.

"7. *Anticlinale de Waverley.*—Des travaux d'exploitation considérables ont été exécutés sur les unes ou les autres des nombreuses concessions du district aurifère de Waverley, presque continuellement depuis sa découverte, à des profondeurs de plus de 400 pieds. Des filons de quartz aurifère ont aussi été l'objet de recherches sur cette anticlinale dans le voisinage du lac Kearney et au sud du bureau de poste de Goff.

"8. *Anticlinale de Caribou.*—Cette anticlinale porte seulement le groupe supérieur d'ardoise noire. Des filons de quartz ont aussi été l'objet de recherches le long de son parcours sur le ruisseau Lively et au nord du bureau de poste de Goff.

"9. *Anticlinale d'Oldham.*—Le vaste district aurifère d'Oldham a été beaucoup exploité depuis son ouverture ; deux ou trois puits d'une inclinaison de 43° atteignent une profondeur de 574 pieds sur le filon Dunbrack, tandis que quelques-uns des autres filons ont été exploités ou mis à découvert sur une distance de plus d'un mille.

"10. *Anticlinale de Corroll's-Corner.*—Des filons de quartz aurifère ont été découverts au ruisseau de Key et à l'établissement de Horn.

"11. *Anticlinale d'Uniacke-Sud.*—On est à exploiter avec beaucoup de succès un petit nombre de veines de quartz aux mines d'or d'Uniacke-Sud, à des profondeurs de 500 pieds, sur des filons très riches et persistants.

"12. *Anticlinale de Mont-Uniacke et de Renfrew.*—Des travaux d'exploitation sont poursuivis sur une grande échelle depuis un certain nombre d'années dans les deux districts aurifères de Renfrew et de Mont-Uniacke.

“ 13. *Anticlinale de Rawdon-Est.*—Des travaux d'exploitation considérables ont été faits depuis quelques années dans le district de Rawdon-Est. Nouvelle-Ecosse—
Suite.

“ 14. *Anticlinale de la montagne de Rawdon.*—Il y a une petite anticlinale dans l'ardoise, entre les deux principales synclinales de la zone supérieure d'ardoise noire de la montagne de Rawdon. Des travaux d'exploitation ont été faits récemment à la mine d'or de Withrow, et de nombreux filons de quartz ont été essayés à la surface, le long de cette anticlinale, mais l'on a constaté que la plupart étaient stériles.

“ 15. *Anticlinale de Gore.*—Affleure seulement dans un petit nombre d'endroits le long de la limite méridionale des roches carbonifères du bassin de Kennetcook, qui la recouvrent en grande partie.

“ Un certain nombre de failles, orientées généralement nord et sud, Failles. recoupe la stratification à angle droit, et l'on a consacré du temps à les suivre et à déterminer l'étendue des déplacements. Quelques-unes de ces failles recoupent toute la largeur de la zone aurifère depuis la côte de l'Atlantique jusqu'à la limite carbonifère sur le côté nord de la montagne de Rawdon, distance de quarante milles, avec déplacements horizontaux parfois sur une distance d'un mille et demi.

“ Dans le cours de l'été, j'ai aussi fait des examens détaillés spéciaux Explorations
détaillées des districts aurifères du lac Catcha, de Lawrencetown, de Renfrew, de Rawdon-Est, de Withrow et de Rawdon-Centre, et les données nécessaires ont été recueillies sur les lieux, afin de préparer des plans de ces districts semblables à ceux qui ont déjà été dressés pour la partie orientale de la province, à une échelle de 500 pieds au pouce.

“ La Commission géologique et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ont entrepris conjointement, en 1881, une exploration topographique, et W. Bell Dawson, I.C., qui était chargé de la tâche, a fait une carte très exacte, à une échelle de deux pouces au mille, représentant une superficie de douze milles sur dix-huit milles, comprenant la ville d'Halifax et le voisinage. Il a aussi dressé un plan spécial de chacun des districts aurifères de Lawrencetown, Montaguë et Waverley, à une échelle de 500 pieds au pouce. Ces explorations topographiques étaient destinées à servir de base à la préparation d'une carte géologique, mais elle n'ont pas été poussées plus loin, l'arrangement en vertu duquel elles étaient faites ayant été abandonné. L'étendue couverte par les plans ci-dessus est dans une certaine mesure comprise dans la partie sud-ouest de la région explorée l'été dernier. Ces plans ont beaucoup servi durant l'exploration à déterminer facilement la structure des roches, et ils aideront beaucoup à préparer la carte de cette région.

Nouvelle-
Ecosse—
Suite.

“ J’ai encore été habilement secondé durant la campagne par MM. Archibald Cameron et James McG. Cruickshank, qui ont été mes aides pendant les douze ou onze dernières années respectivement. Ils ont aussi été occupés pendant un autre mois à dresser les plans de leurs travaux de l’été. M. Frank D. Phinney a aussi passé un mois avec moi l’été dernier.”

Travaux du
professeur
Bailey.

Le rapport annuel de 1892-93 (vol. IV) contient un mémoire préliminaire sur la géologie du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse par le professeur L. W. Bailey. La connexité entre ce mémoire et un rapport plus détaillé par l’auteur y est signalée. On a constaté qu’il était impossible de consacrer durant l’été dernier une longue période à ces travaux, mais le professeur Bailey ayant offert gratuitement ses services pour une partie de la campagne, a passé à peu près un mois à ces études. Il écrit ce qui suit sur les observations qu’il a faites :—

Objets en vue.

“ L’objet principal de ces observations était de recueillir les données requises pour compléter un rapport sur la géologie des comtés de Yarmouth et de Digby, pour la préparation duquel on avait déjà obtenu une partie des matériaux durant les étés de 1892 et de 1893 par l’examen de certaines régions non encore visitées à cette époque, et par un nouvel examen d’autres régions. En conséquence, les résultats ont trait pour la plupart à de petits détails de structure. En particulier, il a été fait un examen minutieux d’une partie considérable de la zone micacée et amphibolique qui s’étend dans l’intérieur le long de la ligne du chemin de fer *Dominion Atlantic*, depuis la ville de Yarmouth jusqu’à la limite du comté de Digby ; et en second lieu, il a été fait un examen de la section de roches cambriennes s’étendant entre le fond de la baie de Sainte-Marie et le Grand-Joggins, sur le bassin d’Annapolis.

Résultats.

“ Les deux examens ont pleinement confirmé les conclusions déjà exposées dans mon rapport préliminaire publié l’année dernière. Relativement à la première zone, nous avons constaté que la série et le caractère des roches dont elle est composée, et que l’on avait supposé appartenir à l’âge précambien (huronien), avaient, ainsi qu’on l’a vu particulièrement dans le voisinage des lacs Brésil, Ausier et George, la plus grande ressemblance avec les roches rencontrées aux chutes Jordan et aux environs du havre de Shelburne, dans le comté de Shelburne, ces roches étant évidemment d’âge cambrien. Les roches de la seconde section plus haut mentionnée, dont la série et le caractère constituent une formation typique d’une partie considérable du comté de Digby, font aussi certainement partie du même système cambrien.

Dans ces circonstances, nous avons espéré que dans les ardoises noires qui, ici comme dans le comté de Queen, forment la partie supérieure du système, nous pourrions trouver des restes organiques qui établiraient d'une manière certaine l'âge des couches qui les auraient contenus ; mais la recherche de ces fossiles, bien qu'elle ait été prolongée, a été infructueuse.

Nouvelle-
Ecosse—
Suite.

“ Nous avons aussi espéré que l'on jetterait un peu plus de lumière sur les relations douteuses qui existent entre les couches particulières des environ du cap Sainte-Marie et celles de la zone fossilifère silurienne et dévonienne déjà reconnue à la rivière aux Ours et à l'établissement de Mistake ; mais sur ce point aussi, nous ne pouvons affirmer que peu de chose d'un caractère défini, la rencontre fréquente de massifs de roches éruptives, ayant subi le métamorphisme, rendant très difficile l'étude ou la détermination des couches, surtout lorsqu'elles sont séparées, comme le sont si souvent celles du comté de Digby, par de vastes espaces de drift. Plusieurs traits de ressemblance ont été remarqués entre les couches de Cape Cove, près du cap Sainte-Marie, dans le comté de Yarmouth, et celles de la zone qui borde le bassin d'Annapolis entre la rivière aux Ours et le Grand-Joggins, mais il serait encore imprudent, d'après les données actuelles, d'en affirmer l'identité ou d'en fixer l'âge.

“ Outre les observations que l'on a faites sur le système cambrien, observations déjà mentionnées, quelque temps a été consacré à une étude plus approfondie des trapps et des grès du col de Digby (*Digby Neck*), comprenant les gîtes de fer de Waterford, etc. Nous avons observé du cuivre natif en fils et en petits nodules près de l'entrée du col de Digby, mais en petite quantité. Nous n'avons pas remarqué d'autres minéraux de valeur industrielle.”

CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

Dans son rapport sur les travaux de cette division, le D^r Hoffmann dit :—

Chimie et
minéralogie.

“ Les travaux au laboratoire de chimie, dans le cours de l'année dernière, ont été exécutés d'après les principes suivis jusqu'ici, c'est-à-dire qu'ils ont été principalement restreints à l'examen et à l'analyse des minéraux, etc., etc., que l'on considérerait comme d'une importance et d'une valeur industrielles probables. Les travaux faits comprenaient :—

“ 1. Analyses de combustibles.

Analyses.

“ 2. Analyses d'eaux minérales et autres et d'eaux saumâtres.

“ 3. Analyses de minerais de fer.

Chimie et
minéralogie—
Suite.

“ 4. Analyses de certains minerais relativement à leur contenu en nickel.

“ 5. Analyses de marnes.

“ 6. Essais, pour or et argent, de minerais provenant des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec, d'Ontario et de la Colombie-Britannique.

“ 7. Examen, et en certains cas analyse complète, de plusieurs minéraux non encore reconnus comme se rencontrant au Canada, et dont quelques-uns font espérer qu'ils auront une valeur industrielle.

“ 8. Examens divers, comprenant l'examen et l'essai d'argiles à briques et à poterie, de calcaires et autres matériaux censés posséder des propriétés hydrauliques, de quelques échantillons de vase, de manganèse limoneux et de graphite disséminé, et d'autres matériaux non compris sous les chefs ci-dessus.

Echantillons
de minéraux
examinés.

“ Durant la période en question, nous avons reçu cinq cent soixante-treize échantillons de minéraux que l'on nous a envoyés pour constatation ou pour renseignements au sujet de leur valeur industrielle. La plus grande partie de ces minéraux a été apportée par des visiteurs, et les renseignements recherchés à leur sujet leur ont souvent été donnés lors de leur visite.

“ Dans d'autres cas—les échantillons dont on demandait plus qu'un simple examen fait à la hâte, ou dont une analyse partielle ou même complète était jugée désirable, comme dans le cas des échantillons envoyés de loin—les résultats ont été communiqués par lettres. Le nombre de lettres écrites, surtout à ce sujet, et ayant généralement la nature de rapports, s'est élevé à deux cent quatorze, et le nombre de lettres reçues, à quatre-vingt-neuf.

Travaux des
aides.

“ M. R. A. A. Johnston et F. G. Wait, aides au laboratoire, se sont tous deux appliqués assidûment aux travaux dont ils étaient chargés et ont rendu d'excellents services. En sus d'une longue série d'essais d'or et d'argent, le premier a aussi fait des analyses importantes de minéraux, et dirigé également divers examens de nature variée ; tandis que le dernier a été occupé—c'était pour lui son ouvrage principal—à l'analyse d'eaux minérales et autres, de marnes et de minerais de fer.

“ Pour les travaux se rattachant à la partie minéralogique du musée, j'ai été habilement aidé par M. R. L. Broadbent. Outre les travaux généraux du musée, comprenant l'entretien en bon ordre des collections en général, il a été occupé à étiqueter les échantillons d'une manière permanente, travail qui doit être nécessairement d'un caractère plus ou moins continu, en raison des additions fréquentes faites

aux collections. Il a aussi préparé le manuscrit de plus de huit cents étiquettes pour les collections faisant connaître la distribution du fer, du cuivre, du plomb, de l'antimoine et d'autres minerais.

Chimie et
minéralogie—
Suite.

“Le nombre des échantillons ajoutés au musée s'est élevé à cent trente. Quelques-uns de ces échantillons consistaient en minéraux non encore représentés dans la collection ; le plus grand nombre, cependant, étaient des échantillons de minéraux qui s'y trouvaient déjà, mais qui provenaient de nouvelles localités, et ils servent à en faire voir la distribution.

Echantillons
donnés au
musée.

“Parmi les additions dont je viens de parler sont les suivantes :—

“(A.) Recueillis par des membres du personnel de la Commission :—

Ami, D^r H. M. :—

Cristaux de pyrite, provenant du moulin de Willard (*Willard's Mill*), ruisseau du Château (*Castle Brook*), rive occidentale du lac Memphrémagog, comté de Brome, Q.

Barlow, A. E. :—

Cyanite provenant du ruisseau aux Coulevres (*Snake Creek*), à dix milles au nord de Mattawa, comté de Pontiac, Q.

Bell, D^r R. :—

Chalcosine de la concession Borron, township de Gould, district d'Algoma, O.

Chalmers, R. :—

a. Argile préglaciaire ou pléiocène, provenant de l'embouchure de la Rivière-du-Loup, comté de Beauce, Q.

b. Quartz aurifère de la mine d'or de Harrison, lot 1, rang VI, Westbury, comté de Compton, Q.

c. Échantillons de roches provenant du lot 4, rang IV, Duds-well, comté de Wolfe, Q.

d. Échantillon de roche de la même localité que b.

e. Quartz montrant de l'or natif provenant de la même localité que b.

f. Échantillons de roches provenant de la chute de la rivière du Bras, comté de Beauce, Q.

g. Scheelite, huit échantillons provenant du lot 1, rang VII, Marlow, comté de Beauce, Q.

h. Douze échantillons indiquant des associations minérales de scheelite du lot 1, rang VII, Marlow, comté de Beauce, Q.

i. Quartz aurifère du lot 2, rang I, Linière, comté de Beauce, Q.

Echantillons
donnés au
musée—
Suite.

Dawson, Dr G. M. :—

- a. Chabasie, provenant du chemin passant à l'extrémité supérieure du Goufre (*Chasm*), au nord de Clinton, C.-B.
- b. Conglomérat de schistes constituant les assises de la mine du Taon (*Horsefly*), contenant de l'or, district du Caribou, C.-B.
- c. Bornite, provenant de la mine *Tenderfoot*, côté est de de coulée au Cuivre (*Copper Creek*), lac Kamloops, C.-B.
- d. Gypse se rencontrant en masses concrétionnées ou noduleuses dans le dépôt de "pierre à porcelaine" sur le côté ouest de la rivière Fraser, vis-à-vis de la station de Spatum, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, C.-B.
- e. Cinabre de la concession minière *Last Chance* n° 2, côté est de la coulée au Cuivre, lac Kamloops, C.-B.
- f. Molybdénite, provenant de la même localité que le précédent.
- g. Cuivre natif dans une gangue de serpentine, provenant des Rochers-Peinturés (*Painted Bluffs*), près de la coulée au Cuivre, lac Kamloops, C.-B.
- h. Cinabre provenant de la pointe de Six-milles, lac Kamloops, C.-B.
- i. Minerai d'argent, cinq échantillons, provenant de la mine *Homestake*, près du lac Adams, C.-B.
- j. Magnétite, provenant de la mine de fer de *Glen*, Cap aux Cerisiers (*Cherry Bluff*), lac Kamloops, C.-B.
- k. Sélénite, provenant du fort Kipp, rivière du Vieux (*Old Man*), district d'Alberta, T.N.-O.
- l. Calcaire présentant la structure à cônes rentrants, provenant d'Athabaska-Landing, district d'Alberta, T.N.-O.
- m. Houille, provenant de la mine de la coulée de la Source-d'Holloway, fourche du Milieu de la rivière du Vieux, district d'Alberta, T.N.-O.
- n. Houille, provenant de la rivière Highwood, district d'Alberta, T.N.-O.
- o. Quartz aurifère, provenant des mines *Sultana*, *Winnipeg Consolidated* et *Gold Hill*, lac des Bois, district de la rivière à la Pluie, O.

Ells, Dr R. W. :—

Magnétite, provenant du lot 16, concession IX, Bagot, comté de Renfrew, O.

Faribault, E. R. :—

Stibnite et kermesite, six échantillons, provenant de West-Gore, comté de Hants, N.-E.

Ferrier, W. F. :—

- a. Quartz présentant de l'or natif, provenant des mines d'or *Ledyard*, Belmont, comté de Peterborough, O.
- b. Arsénopyrite, provenant de la mine *Gatling*, Marmora, comté d'Hastings, O.
- c. Bismuthinite, provenant du lot 34, concession III, Tudor, comté d'Hastings, O.
- d. Epidote, provenant du lot 8, concession XIX, Tudor, comté d'Hastings, O.

Echantillons
donnés au
musée—
Suite.

Fletcher, H. :—

- a. Hématite, provenant de la mine de fer du ruisseau du Docteur, Arisaig, comté d'Antigonish, N.-E.
- b. Manganite, provenant du chemin Morley, comté du Cap-Breton, N.-E.
- c. Talc, provenant de l'Anse Kennington, comté du Cap-Breton, N.-E.

Giroux, N. J. :—

Allanite, provenant de la rive est du lac à Baude (lac Bouchard), comté de Champlain, Q.

Ingall, E. D. :—

Cristaux de galène, provenant de la concession minière de *Gold Hill*, mines d'Illecillewaët, Kootanie occidentale, C.-B.

Low, A. P. :—

Cristaux d'almandite enchâssés dans du micaschiste de la rivière Manicouagan, comté de Saguenay, Q.

McConnell, R. G. :—

- a. Galène, sulfure de zinc (blende) et tétrahédrite, provenant de la concession minière d'*Antelope*, district minier de Slocan, Kootanie occidentale, C.-B.
- b. Sulfure de zinc avec pyrite, provenant de la mine *Bluebird*, district minier de Slocan, Kootanie occidentale, C.-B.
- c. Galène recouverte de carbonate de plomb terreux, provenant de la mine *Deadman*, district minier de Slocan, Kootanie occidentale, C.-B.
- d. Galène provenant de la mine *Reco*, district minier de Slocan, Kootanie occidentale, C.-B.
- e. Galène avec carbonate de plomb, provenant de la mine *Reco*, district minier de Slocan, Kootanie occidentale, C.-B.
- f. Mélange de sulfate terreux et de carbonate de plomb accompagnés de quartz, provenant de la mine *Reco*, district minier de Slocan, Kootanie occidentale, C.-B.

Echantillons
donnés au
musée—
Suite.

- g. Galène, pyrite, chalcopryrite, et un peu de mispickel, provenant de la concession minière *Star*, sur la coulée aux Moutons (*Sheep Creek*), district minier de la coulée du Sentier (*Trail Creek*), Kootanie occidentale, C.-B.
- h. Quartz avec galène, pyrite et chalcopryrite, provenant de la mine *O. K.*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- i. Quartz avec pyrite, provenant de la mine de *Gold Hill*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- j. Pyrrhotine avec chalcopryrite (aurifère et argentifère), quatre échantillons, provenant de la mine *Leroy*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- k. Pyrrhotine avec chalcopryrite, provenant de la concession minière *Great Western*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- l. Pyrite de fer, pyrrhotine et sulfure de zinc, provenant de la concession minière *Lilly May*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- m. Pyrite de fer, galène et sulfure de zinc, provenant de la concession minière de *Lilly May*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- n. Pyrrhotine avec chalcopryrite (aurifère et argentifère), provenant de la concession minière *Kootanie*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- o. Mispickel, provenant de la même localité que l'échantillon précédent.
- p. Pyrrhotine avec chalcopryrite, provenant de la concession minière *Iron Colt*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- q. Pyrrhotine avec chalcopryrite (aurifère et argentifère), provenant de la mine *Nickle Plate*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- r. Pyrrhotine avec chalcopryrite (aurifère et argentifère), provenant de la mine *War Eagle*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- s. Pyrrhotine avec chalcopryrite (aurifère et argentifère), provenant de la mine *Monte Christo*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B.
- t. Pyrrhotine avec chalcopryrite (aurifère et argentifère), provenant de la mine *Cliff*, district minier de la coulée du Sentier Kootanie occidentale C.-B.

Intérieur—Commission de Géologie.

- u. Mispickel avec chalcopyrite et pyrrhotine, provenant de la concession minière *Josie*, district minier de la coulée du Sentier, Kootanie occidentale, C.-B. Echantillons
donnés au
musée—
Suite.
- v. Galène, revêtue et mélangée de carbonate de plomb, d'hydrate de fer et de carbonate de cuivre vert, provenant de la concession minière *Noble Five*, district minier de Slocan, Kootanie occidentale, C.-B.

Tyrrell, J. B. :—

Marcassite, provenant des bords de la rivière Assiniboine, Manitoba.

“(B.) Reçus comme cadeaux :—

Abrahamson Frères, Revelstoke, C.-B. :—

Amiante (chrysotile) et serpentine de Trout Lake City, Kootanie occidentale, C.-B.

Bell, B. T. A., Ottawa, Ont. :—

Muscovite de la Cache de la Tête-Jaune, Montagnes-Rocheuses, C.-B.

Brown, C., par C. W. Willimott :—

Phlogopite, provenant de Kingsmere, Hull, comté d'Ottawa, Q.

Brunet, J., Montréal, Q. :—

Granit, trois échantillons polis, provenant de la carrière de la *Compagnie de granit laurentien*, Saint-Philippe, comté d'Argenteuil, Q.

Butchard, R. P., Owen-Sound, O. :—

Marne du lac Shallow, township de Keppel, comté de Grey, O.

Campbell, A. M., Perth, O. :—

Calcite, provenant de près de l'extrémité est du lac Dalhousie, Dalhousie, comté de Lanark, O.

Carter, Alfred, Wairau, Blenheim, Nouvelle-Zélande :—

- a. Echantillon de briquettes ou tuiles composées de magnétite (séparée du sable ferrugineux de Taranaki d'après le procédé de Carter et Purser) et de colle forte.
- b. Echantillon de fer en lingot fondu dans un fourneau à manche provenant de briquettes semblables aux précédentes.
- c. Roue dentée faite de fer en lingot, semblable à 'b.'
- d. Alésures, provenant de la roue dentée 'c.'

Echantillons
donnés au
musée—
Switz.

Chambers, F. H. (Bridgeville, N.-E.), *New-Glasgow Iron, Coal and Railway Co.*, à responsabilité limitée, Ferrona, comté de Pictou, N.-E. :—

- a. Limonite, provenant de Bridgeville, comté de Pictou, N.-E.
- b. Manganite, “ “ “
- c. Barite, “ “ “
- d. Göthite, “ “ “

Costigan, J. R., Calgary, T.N.-O. :—

Sulfure de zinc, provenant de la fourche sud de la rivière la Biche (*Red Deer*), district d'Alberta, T.N.-O.

Coursolles, T. G., Ottawa, O. :—

Phlogopite, provenant des lots 16a et 17b, rang VIII, Templeton, comté d'Ottawa, O.

Ferrier, W. F., Ottawa, O. :—

- a. Galène, provenant de Tudor, Elzevir et Hungerford, comté d'Hastings, O.
- b. Galène, provenant de Nairn et de Galbraith, district d'Algoma, O.
- c. Quartz accompagné de chalcoppyrite, provenant de la mine d'or de Craig, Tudor, comté d'Hastings, O.
- d. Chalcoppyrite, provenant de la mine *Begley*, baie Batchewahung, lac Supérieur, O.
- e. Chalcoppyrite, provenant du township de Snider, district d'Algoma, O.

Greenshields, Montréal, Q., par le D^r J. Thorburn :—

Amiante (chrysotile), provenant de la mine de Jeffrey, lot 9, rang III, Shipton, comté de Richmond, Q.

Guillim, J. C. :—

Neuf échantillons de minerais et de roches, provenant du district de la Kootanie occidentale, C.-B.

Hall, G. B., Québec :—

Microline de la mine *McGie*, bloc 'G', Bergeronnes, comté de Saguenay, Q.

Harding, H. :—

Schiste bitumineux, soi-disant 'cannelite,' provenant de Baltimore, comté d'Albert, N.-B.

Hill, A. J. New-Westminster, C.-B. :—

- a. Minerai de fer limoneux, provenant de la rivière Campbell, lot 14, rang VII, district de New-Westminster, C.-B.

Intérieur—Commission de Géologie.

- b. Scorie provenant d'une couche de houille ou de lignite brûlée, près de Village-Bay, île Mayne, golfe de Géorgie, C.-B.

Echantillons
donnés au
musée—
Suite.

Hobson, J. B. :—

Baryte dans une gangue de lignite, provenant de la mine *Horse-fly*, rivière du Taon (*Horse-fly River*), district de Caribou, C.-B.

Jacques, capitaine, Victoria, île de Vancouver, C.-B. :—

- a. Ilvaïte avec andradite, provenant du havre d'Uchucklesit, près de l'extrémité supérieure du Sound de Barclay, île de Vancouver, C.-B.
b. Ilvaïte avec pyrite, même localité
c. Chalcopryrite avec ilvaïte, même localité.

La *Laprairie Pressed Brick and Terra Cotta Company*, Laprairie, Q., par J. S. Buchan :—

- a. Brique à bâtir, qualité n° 1, couleur 7, quatre échantillons.
b. " " " " 8 " "
c. " " " " 9 " "
d. " " " " 10 six "
e. Brique blanche (*buff*), quatre échantillons.
f. Brique 'plastique,' six échantillons.
g. Brique 'décorative,' trois échantillons.
h. Brique à 'carrelage,' six échantillons.

Ledyard Gold Mines Company, à responsabilité limitée :—

- a. Onze échantillons de quartz aurifère, provenant de la moitié est du lot 18, concession I, Belmont, comté de Peterborough, O.
b. Petite fiole de concentrés.
c. " " de rebuts.

Legge, Joshua, Gananoque, O. :—

Stéatite, provenant du lot 5, concession I, Kaladar, comté d'Addington, O.

McKenzie, H. R., Sydney, N.-E. :—

Chalcopryrite du chemin *Old French*, Gabarus, comté du Cap-Breton, N.-E.

McRae, Hector, Ottawa, O. :—

Graphite du lot 12, concession III, Brougham, comté de Renfrew, O.

Moffatt, C. P., Sydney-Nord, N.-E., par H. Fletcher :—

Chrysotile, provenant de la rivière George, comté du Cap-Breton, N.-E.

Echantillons
donnés au
musée—
Suite.

Morris, M., par C. W. Willimott :—

Phlogopite, provenant du lot 17, rang II, Wakefield, comté d'Ottawa, Q.

O'Connor, M., Delora, O., par le D^r R. Bell :—

Mispickel avec lépidomélane, provenant du lot 11, concession IX, Marmora, comté d'Hastings, O.

Ontario Peat Fuel Company, Toronto, O., par W. A. Allan :—

Tourbe combustible, provenant d'une couche de tourbe située à environ cinq milles de Welland, comté de Welland, O.

Prest, W. H. :—

a. Treize échantillons représentant les associations minérales du quartz aurifère de la rivière de l'Or (*Gold River*), comté de Lunenburg, N.-E.

b. Cristaux de quartz et pyrites, provenant du filon du Lac (*Lake lead*), Caribou, N.-E.

Smith, J. F., Kamloops, C.-B. :—

Béryl, provenant du dépôt de mica de la Cache de la Tête-Jaune, rivière du Canot, C.-B.

Sorette, H., Bridgewater, N.-E. :—

Granit, échantillon poli provenant de Shelburne, comté de Shelburne, N.-E.

Spotswood, G. A., Kingston, O. :

a. Pétrole, provenant du détroit de Belle-Isle, Terre-Neuve.

b. Morceau de roche de contact présentant l'empreinte de l'épanchement du trapp, provenant de la même localité que l'échantillon précédent.

c. Grès de Sillery pris sous le trapp, chargé de bitume, provenant de la même localité que les deux précédents.

d. Bitume, anthraxolite (?), provenant des trapps de la baie de Port-au-Port, Terre-Neuve.

Thain, J. H., Vancouver, C.-B. :—

Chalcopyrite et pyrrhotine, provenant de Queen's-Reach, goulet de Jarvis, C.-B.

Thompson, H. B., Victoria, C.-B. :—

Terre d'infusoires, provenant du côté sud de la rivière Fraser, vis-à-vis de Mission-City, C.-B.

Thorburn, D^r John, Ottawa, Ont. :—

Amiante (chrysotile), provenant de la mine *Jeffrey*, lot 9, rang III, Shipton, comté de Richmond, Q.

Intérieur—Commission de Géologie.

Trethewey, T. H., par E. D. Ingall :—

Sept échantillons de cuivre natif, deux échantillons de chalcocite, et un échantillon de bornite, provenant tous de la propriété de la Compagnie minière de la coulée au Cuivre, concessions de la baie aux Sables et de la baie aux Crêpes (*Pancake Bay*), Mamainse, lac Supérieur, O.

Echantillon]
donnés au
musée—
Suite.

Wells et Redpath, MM., Kamloops, C.-B., par J. McEvoy :—

Amiante (amphibole), provenant du côté sud de la rivière Toulamine, presque vis-à-vis de la coulée des Ours, district de Yale, C.-B.

Weston. T. C., Ottawa, O. :—

- a. Nodule de magnétite et d'hématite, provenant de l'une des îles de la Madeleine, Q.
- b. Agate, provenant de la baie de Scaumenac, près Campbellton, comté de Ristigouche, N.-B.

“ M. C. W. Willimott a consacré la plus grande partie de son temps à préparer des collections de minéraux et de roches pour diverses maisons d'éducation. Voici une liste des maisons auxquelles ces collections ont été envoyées :—

Collections
fournies aux
institutions.

1. “Huron College,” London, Ont.....	135	échantillons.
2. Ecole publique, rue Bloomfield, Halifax, N.-E....	90	“
3. Académie de Digby, Digby, N.-E.....	90	“
4. Ecole de Richmond, Halifax, N.-E.....	90	“
5. Ecole Normale, Frédéricton, N.-B.....	135	“
6. Académie de Lunenburg, Lunenburg, N.-E.....	90	“
7. Ecole provinciale de pédagogie, Toronto, Ont....	135	“
8. “Collegiate Institute,” Winnipeg, Man.....	135	“
9. Ecole publique, Medicine-Hat, T. N.-O.....	90	“
10. Ecole Brébœuf, Ottawa, Ont.....	90	“
11. Ecole de la rue Prince, Charlottetown, I.P.-E....	90	“
12. Ecole publique, Nauwigewank, N.-B.....	90	“
13. Académie de comté, Guysborough, N.-E.....	90	“
14. Ecole publique, Chipman, N.-E.....	90	“
15. Collège Acadia, Wolfville, N.-E.....	188	“
16. Académie d'Amherst, Amherst, N.-E.....	90	“
17. Couvent de Jésus-Marie, Lévis, Qué.....	90	“
18. “High School,” Iroquois, Ont.....	135	“
19. “ “ Hopewell-Hill, N.-B.....	135	“
20. “ “ Keswick-Ridge, N.-B.....	135	“
21. “Colegiate Institute,” London, Ont.....	135	“
22. “Grammar School,” Alma, N.-B.....	135	“
23. Ecole publique, Breslau, Ont.....	90	“
24. Séminaire Acadia, Wolfville, N.-E.....	90	“
25. Ecole publique, Carpe, Ont.....	90	“
26. Couvent de la Sainte-Croix, Alexandria, Ont....	90	“

Collections
fournies aux
institutions—
Suite.

27. Ecole supérieure, Millford, N.-B.....	135	échantillons.
28. Association des arts, d'histoire et des sciences de Vancouver, C.-B.....	135	“
29. Ecole supérieure, Dalhousie, N.-B.....	135	“
30. “ “ Hillsborough, N.-E.....	135	“
31. Ecole normale provinciale, Truro, N.-E.....	135	“
32. Ecole supérieure, Saint-Martin, N.-B.....	135	“
33. “ “ Salisbury, N.-B.....	135	“
34. Ecole publique, Elgin, N.-B.....	90	“
35. Collège méthodiste Columbia, New-Westminster, C.-B.....	135	“
36. Ecole supérieure, Station de Harvey, N.-B.....	135	“
37. “ High School,” Douglstown, N.-B.....	135	“
38. Ecole publique, Petitcodiac, N.-B.....	80	“
39. Ecole supérieure, Hampton, N.-B.....	135	“
40. Ecole Lakeside, Station de Hampton, N.-B.....	80	“
41. Ecole publique, Maugerville, N.-B.....	80	“
42. “ Caledonia High School,” Sénéca, comté d’Hal- dimand, Ont.....	135	“
43. Inspecteur des écoles publiques, Toronto, Ont....	135	“
44. “ High School,” Hagersville, Ont.....	135	“
45. Ecole supérieure, Butternut-Ridge, N.-B.....	120	“
46. Académie de Windsor, Windsor, N.-E.....	120	“
47. “ “ Sydney, Sydney, N.-E.....	120	“
48. Ecole publique n° 3, Harvey, N.-B.....	120	“
49. Ecole de Forest-Glen, Forest-Glen, N.-B.....	80	“
50. “ Grammar School,” Chatham, N.-B.....	120	“
51. Ecole publique, Portage-du-Rat, Ont.....	80	“
52. “ “ Boiestown, N.-B.....	80	“
53. Académie de Harkin, Newcastle, N.-B.....	120	“
54. “ High School,” Newbury, Ont.....	120	“
75. Ecole publique, Shenston, N.-B.....	80	“
56. Ecole publique Albert, Hopewell, N.-B.....	80	“
57. “ Grammar School,” Campbellton, N.-B.....	120	“
58. Hôtel-de-Ville, London, Ont.....	160	“
59. Haut-Commissaire, Londres, Angleterre.....	122	“

“Formant un total de 6,665 échantillons qui, réunis, représentent un poids de plus de deux tonnes.

Collection de
minéraux.

“Outre les travaux précédents, M. Willimott a visité, dans le cours de l’été—dans le but de recueillir de nouveaux échantillons pour la préparation de collections pour les maisons d’éducation—les cantons de Hull, de Templeton, de Wakefield, de Buckingham et d’Oxford, dans la province de Québec, et ceux de Bagot, de McNab et de Ross, dans la province d’Ontario.

“Durant ces explorations, il a recueilli un assortiment considérable et varié de minéraux, comprenant :—

Intérieur—Commission de Géologie.

	Echantillons.	Poids.	Collection de minéraux— <i>Suite.</i>
Actinolite.....	100		
Albite.....	75 livres.	
Pierre d'amazone.....	100		
Apatite, cristaux.....	100		
“ dans une gangue de calcite.....	100		
“ pyroxène dans une gangue de calcite...	100		
Baryte.....	150 “	
Calcite, cristaux.....	150 “	
“	100		
Grenat chrômé.....	100		
Diorite—provenant de Bagot.....	200 “	
“ —provenant de Wakefield.....	100		
Dolomie trémolitique.....	100 “	
Fluorine.....	100		
Gneiss.....	100 “	
Graphite, disséminé.....	100 “	
Schistes amphiboliques.....	200 “	
Idocrase, cristaux détachés.....	150		
“ “ dans la gangue.....	20		
Jaspe.....	150 “	
Calcaire (marbre).....	150 livres.	
“ hydraulique.....	150 “	
“ serpentine.....	150 “	
Microcline.....	75 “	
Molybdénite.....	75		
Ocre.....	30 “	
Phlogopite, cristaux (couleur d'ambre).....	150		
“ “ (noire).....	75		
Pyroxène “.....	300		
“ massif.....	100		
Quartz.....	75 “	
Rutile.....	75		
Grès.....	100 “	
Titanite.....	100 “	
Tourmaline.....	100		
Trémolite.....	200 “	

“ Ces échantillons comprenaient quelques beaux morceaux qui ont été déposés au musée.

“ M. Willimott a aussi reçu :—

	Poids.
Ocre argileuse, recueillie par le Dr G. M. Dawson.....	150 livres.
Tuf calcaire, recueilli par M. Geo. Stewart, Banff.....	150 “
Basalte, recueilli par M. J. McEvoy.....	200 “
Grès tufacé, “	200 “
Hornblende, donnée par M. R. Hamilton.....	100 “
Trémolite “	50 “
Talc, reçu par M. W. F. Ferrier.....	100 “
Mispickel “	150 “
Sélénite, recueillie par M. E. R. Faribault.....	150 “

LITHOLOGIE.

Lithologie.

M. W. F. Ferrier, lithologue, présente le rapport suivant sur son travail de l'année dernière :—

“ Des étiquettes ont été préparées pour la collection stratigraphique de roches, et celles qui étaient destinées aux casiers plats sont aujourd'hui toutes placées. Comme la nomenclature de la plus grande partie des roches est jusqu'à présent nécessairement basée dans une grande mesure sur leurs caractères macroscopiques, et qu'en conséquence elle est susceptible de subir des changements, l'on a mis en attendant des étiquettes manuscrites au lieu de mettre des étiquettes imprimées. On a l'intention de classer par localités des groupes typiques de roches dans les grands tiroirs qui se trouvent au-dessous des casiers du musée, où elles seront d'un accès facile à ceux qui désirent étudier la géologie d'une région particulière.

“ Les travaux faits au microscope durant l'année comprennent l'examen de quinze nouvelles tranches minces de roches provenant de la région de Kamloops, Colombie-Britannique, ainsi que l'examen de trente tranches de roches provenant du Labrador. Les résultats du premier examen ont été insérés dans l'annexe du rapport du D^r Dawson, aujourd'hui sous presse, tandis que ceux du dernier formeront une annexe au rapport de M. Low sur l'intérieur du Labrador.

“ On a consacré beaucoup de temps à l'étude des roches importantes et intéressantes rapportées par M. Barlow des régions figurant dans les feuilles du Nipissingue et du Témiscamingue, lesquelles comprennent dans l'ensemble environ cent cinquante échantillons, et ce travail est aujourd'hui presque terminé. Cent roches typiques du district de la Kootanie occidentale, Colombie-Britannique, recueillies par M. McConnell, ont été taillées par tranches, mais comme les travaux d'exploration ne sont pas encore complétés, l'on n'a examiné jusqu'ici qu'un petit nombre d'échantillons.

“ Vingt-quatre échantillons de roches archéennes ont été envoyés au professeur H. A. Nicholson, de l'université d'Aberdeen, et soixante et un—surtout des échantillons de roches archéennes—au professeur Groth, de Munich, en échange d'échantillons reçus.

“ Les divers travaux exécutés durant l'année comprennent la détermination microscopique de plusieurs roches, et différents examens microscopiques ou au chalumeau de pierres à bâtir, de minéraux et de divers matériaux.

“ Avec la permission du directeur, deux mémoires ont été publiés dans l'*Ottawa Naturalist*, dans l'un desquels la présence de stilpnomélane, variété de chalcodite et de monazite cristallisée, dans des localités canadiennes, est signalée pour la première fois. Lithologie—
Suite.

“ Ayant découvert de l'érythrite, l'arséniate de cobalt hydraté, et de la smaltine, l'arséniure de ce métal (contenant ordinairement un peu de nickel), dans quelques échantillons de minerai qui m'avaient été donnés par M. John Stewart, en 1892, et qui provenaient de la mine de fer *Dominion*, lot 2, concession II, du township de Madoc, dans le comté d'Hastings, Ont., j'ai jugé à propos de visiter la localité afin de constater l'étendue du dépôt de ces minéraux cobaltifères. En conséquence, durant l'été, je me suis rendu à Madoc et ai examiné la mine où ils se rencontrent, avec autant de soin que pouvaient le permettre les circonstances. Il n'a pas été fait de travaux à la mine depuis plusieurs années, et en conséquence il est difficile de déterminer les relations exactes des minéraux cobaltifères avec la principale masse de minerai, mais ils semblent se rencontrer en bandes ou veines, dont l'une plonge sous un angle élevé, d'après ce que nous avons observé. La largeur de ces bandes, si nous en jugeons par des échantillons recueillis dans les déblais, devait être dans certains cas de deux pieds ou plus. Examens sur
les lieux.

“ Des blocs du minerai de fer présentent quelquefois des surfaces de plus de neuf pouces carrés enduites presque complètement de cristaux en lames minces et de couches terreuses de l'érythrite, qui conserve encore ses belles nuances rouge-pêche et rose, bien qu'elle soit exposée depuis de nombreuses années à l'action de l'atmosphère. De petits amas d'érythrite terreuse se rencontrent aussi dans des cavités qu'ils remplissent, et ce minéral semble provenir en grande partie de l'altération de la smaltine, etc. La smaltine, d'une couleur blanc d'étain sur une surface fraîchement cassée, est ordinairement distribuée dans le minerai de fer en cristaux d'un petit volume, mais très parfaits, principalement en cubes et en octaèdres, lesquels, lorsqu'ils sont exposés à l'air, se ternissent et ressemblent beaucoup à de la pyrite de fer. Le minéral massif a aussi été observé. Les cristaux d'un très petit volume sont souvent intérieurement réunis de manière à former de petites plaques dans le minerai de fer.

“ Plusieurs autres localités du comté d'Hastings ont été visitées, et nous avons recueilli de nombreux échantillons de roches et de minéraux, parmi lesquels de magnifiques cristaux transparents d'épidote, provenant d'une nouvelle localité sur les lots 10 et 11, concession XIX du township de Tudor, sont dignes de mention.”

STATISTIQUE DES MINES ET MINÉRAUX.

Statistique
minérale.

Ce travail a été fait suivant les méthodes ordinaires, sous la direction de M. E. D. Ingall. L'absence de M. H. P. Brumell, qui avait un congé de trois mois, et sa démission subséquente pour accepter un emploi relevant de sa profession, ont nui jusqu'à un certain point au progrès du travail pour le moment.

Les premiers mois de l'année ont été consacrés à recueillir et coordonner des données statistiques relatives à la production du pays en 1894. Un rapport sommaire a été préparé comme d'habitude avant le rapport principal. Il a été terminé le 30 mars et imprimé et distribué peu après. C'était plus tôt qu'en n'importe quelle année précédente.

Le manuscrit du rapport concernant la statistique minérale et les mines pour 1893 a été terminé au mois d'avril dernier, mais subseqüemment il a été décidé d'y ajouter les chiffres relatifs à la production des mines en 1894. Le rapport ainsi augmenté a été imprimé depuis et est presque prêt à être distribué.

Pendant la dernière partie de l'année, les dispositions ordinaires ont été prises pour la collection de données statistiques et de renseignements généraux concernant les travaux d'exploitation des mines dans la Confédération pendant l'année 1895.

Durant l'année, divers mémoires ont été préparés en réponse à des questions posées sur des sujets spéciaux, et relativement à l'exploitation des mines et aux ressources minérales du pays.

Durant l'été, M. Ingall a consacré une grande partie de son temps à l'examen spécial des gîtes de minerai de fer existant dans le voisinage du chemin de fer de Kingston à Pembroke, pendant lequel M. A. M. Campbell a agi comme aide général. Un premier rapport relatif aux résultats de l'examen a été donné dans une page précédente, sous l'entête 'ONTARIO,' province dans laquelle est compris tout le district aminé.

PALÉONTOLOGIE ET ZOOLOGIE.

Paléontologie
et zoologie.

M. Whiteaves présente le rapport suivant sur le travail fait dans ces divisions de la Commission géologique :—

Publications.

“La seconde partie du troisième volume des *Fossiles paléozoïques* a été publiée en septembre 1895, et distribuée depuis. Elle comprend

deux mémoires : l'un est une ' Révision de la faune de la formation de Guelph d'Ontario, avec descriptions de quelques nouvelles espèces,' et l'autre, un ' Catalogue systématique, avec renvoi, des fossiles de la formation de la Rivière-Hudson, ou formation de Cincinnati de la montagne de Pierre, Manitoba.' Le premier de ces mémoires a été écrit en 1894, mais la réception d'une consignation importante de nouveaux échantillons de M. J. Townsend, en janvier 1895, a nécessité des additions considérables au manuscrit et une revision finale de ce travail. Le second a été écrit pendant la première partie de 1895.

“ On a considérablement avancé le manuscrit de la troisième partie du troisième volume des *Fossiles paléozoïques*. Cette partie est destinée à comprendre un rapport illustré sur les fossiles des roches cambro-siluriennes du lac Winnipeg et du voisinage, basé sur les collections considérables faites par différents fonctionnaires de la Commission durant les quinze dernières années ou plus. Un mémoire décrivant huit nouvelles espèces de fossiles provenant de ces roches a été publié dans le *Canadian Record of Science* du mois de juillet dernier.

“ Dix caisses de fossiles provenant des roches crétacées des îles Hornby, Denman et Vancouver, ont été reçues de M. Walter Harvey, de Comox, C.-B., et une caisse de fossiles provenant de la rivière Comox, C.-B., de M. J. B. Bennett, de Comox. Ces fossiles ont été examinés avec soin, et la plupart des espèces ont été déterminées. Ils jettent beaucoup de lumière sur la faune de ces roches, et donnent des renseignements nouveaux et importants que nous avons l'intention d'utiliser dans la préparation de la quatrième et dernière partie du premier volume des *Fossiles mésozoïques*. Dans l'intervalle, un mémoire intitulé : ' Notes sur quelques fossiles provenant des roches crétacées de la Colombie-Britannique, avec descriptions de deux espèces qui semblent nouvelles,' a été publié dans le *Canadian Record of Science*, numéro d'avril. Ce mémoire comprend une description préliminaire destinée à être réimprimée, avec les modifications jugées nécessaires et illustrations, dans les *Fossilés mésozoïques*, de quelques-uns des échantillons les plus intéressants des collections de M. Harvey. Il a généreusement fait don de ces échantillons au musée.

“ Aucun crustacé décapode bréviaude ou crabe fossile n'avait encore été signalé comme se rencontrant dans les roches crétacées de la Confédération, mais dans les collections de fossiles faites par M. Harvey en 1891-93, à l'île Hornby et à la rivière Comox, il y en a plusieurs échantillons de trois espèces. Des échantillons de chacune de ces espèces et d'une nouvelle espèce de crabe fossile provenant des roches crétacées des îles de la Reine-Charlotte ont été envoyés au Dr Henry Woodward, F.R.S., président de la Société géologique de Londres, une auto-

Paléontologie
et zoologie—
Suite.

Fossiles pro-
venant de la
Colombie-
Britannique.

Paléontologie
et zoologie—
Suite.

rité sur les crustacés fossiles, qui les a montrés à la réunion de l'Association Britannique à Ipswich, en septembre dernier, et qui a lu un mémoire dans lequel il disait que les quatre espèces étaient nouvelles à la science.

“ En septembre aussi, le Dr C. F. Newcombe, de Victoria, C.-B., a visité les îles de la Reine-Charlotte et fait une belle collection de fossiles des roches crétacées, des goulets Skidegate et Cumshewa, dont il a eu l'obligeance de promettre l'envoi à l'auteur pour examen. Jusqu'ici, quatre consignations de ces fossiles ont été reçues, et la plupart des espèces qu'elles contenaient ont été déterminées. Le Dr Newcombe a aussi envoyé durant l'année quelques nouvelles espèces de fossiles provenant des îles Hornby et Sucia. Tous ces échantillons seront très utiles, en ce qu'ils permettront à l'auteur de compléter une revision des faunes fossiles des roches crétacées des îles de la Reine-Charlotte et Vancouver.

“ Au commencement de l'automne, j'ai passé quelques jours avec le Dr Ells et M. Giroux à examiner plusieurs affleurements de roches dans l'île de Montréal et le voisinage immédiat, et à déterminer l'horizon géologique exact de chacun, d'après des preuves purement paléontologiques. A Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus, nous avons constaté que les couches inférieures du calcaire de Trenton, avec leurs fossiles caractéristiques, reposaient immédiatement et en stratification concordante sur le calcaire de la Rivière-Noire.

Zoologie

“ Sur la zoologie, un mémoire intitulé : ‘ Notes supplémentaires sur les uniodés récents canadiens, ’ a été publié dans le *Canadian Record of Science*, numéro d'avril, et un autre, ‘ Note sur l'existence de la *Primnoa reseda* sur les côtes de la Colombie-Britannique, ’ a été lu à la dernière réunion de la Société Royale du Canada et publié depuis dans ses Transactions. Les noms d'un petit groupe de coquilles marines récentes provenant de la baie Alerte, C.-B., ont été déterminés pour M. Harvey en retour de faveurs reçues, et des échantillons de quatre-vingt-cinq espèces de doubles de coquilles, provenant pour la plupart du district de Vancouver, ont été envoyés avec leurs noms à M. Herbert H. Smith, de Brooklyn, New-York, en échange d'échantillons reçus l'année dernière.

“ Les explorations faites par le professeur Macoun dans les territoires du Nord-Ouest, durant l'été dernier, ont ajouté à la collection de la Commission plusieurs échantillons intéressants d'oiseaux indigènes, d'œufs d'oiseaux, de mammifères, etc., (et plus particulièrement un couple de gélinoites de sauge (*Sage grouse*), *Centrocerus urophasianus*, et un magnifique échantillon de porc-épic à fourrure jaïne,

Erethizon dorsatus, variété *epicanthus*, provenant tous de la rivière de la Vase-Blanche (*White-Mud*), Assiniboia : mais il sera fait mention d'une manière plus détaillée de ces échantillons dans son rapport. En outre, nous avons acquis par cadeaux, échanges ou achats, plusieurs espèces intéressantes de mammifères, d'oiseaux, d'œufs d'oiseaux, etc. Parmi ces échantillons se trouvent une souris à dos rouge, *Eutamias rutilus*, provenant de Metcalfe, Ontario ; deux échantillons de cygnes d'Amérique (*Whistling Swan*), *Olor Columbianus*, l'un provenant des battures de St. Claire, Ontario, et l'autre du Manitoba ; un beau pélican brun, mâle, *Pelecanus fuscus*, tué sur l'île de Pictou, N.-E. ; un émerillon femelle de Richardson, *Falco Richardsonii*, avec trois petits couverts de duvet, et un pic tridactyle femelle (*American three-toed Woodpecker*), *Picoides Americanus*, provenant tout du voisinage de Calgary, Alberta.

Paléontologie
et zoologie—
Suite.

“L'acquisition de ces échantillons et d'autres échantillons rares pour le musée occasionne souvent des difficultés considérables et une correspondance plus ou moins étendue. Quatre mammifères et 110 échantillons d'oiseaux ont été montés durant l'année par M. S. Herring, qui a examiné et nettoyé, comme il le fait annuellement, tous les vertébrés du musée. La collection d'oiseaux, de mammifères, etc., empaillés pour le musée du Parc des Montagnes-Rocheuses à Banff, collection mentionnée dans mon dernier rapport, a été envoyée au printemps.”

Durant l'année, le D^r Ami a complété les catalogues locaux de fossiles pour accompagner le rapport du D^r Ells sur la géologie de la région comprise dans la feuille $\frac{1}{4}$ sud-ouest de la carte des Cantons de l'Est de Québec. Cette annexe contient une série considérable de catalogues systématiques de restes organiques fossiles, disposés chronologiquement et zoologiquement, servant à la définition des différentes formations géologiques représentées, en tant qu'elles ont donné des fossiles.

Travaux du
Dr Ami.

Un supplément analogue a été préparé pour accompagner un rapport sur la géologie de la Grande Manitouline et autres îles du lac Huron par le D^r R. Bell, comprenant des restes fossiles provenant des formations cambro-siluriennes de cette région.

Le D^r R. W. Ells, M. J. F. Whiteaves, le D^r W. E. Deeks, feu J. Richardson, M. T. C. Weston, M. N. J. Giroux, feu Scott Barlow, M. W. F. Ferrier, le D^r Robert Bell, M. A. E. Barlow, M. Hugh Fletcher, ont aussi dressé des catalogues systématiques de fossiles, d'après des collections faites par eux, le D^r Ami et d'autres personnes de diverses

Paléontologie
et zoologie—
Suite.

localités des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec et d'Ontario, que l'on a mis en liasses pour consultation. Ces catalogues comprennent des collections (1) de vingt-deux localités de la Nouvelle-Ecosse ; (2) de trente-quatre localités de la province de Québec ; (3) de huit localités du Nouveau-Brunswick, et de sept localités d'Ontario. Une addition considérable d'échantillons de fossiles nouveaux, et pour le Canada et pour la science, a été faite durant l'année, et entre autres additions précieuses se trouvent plusieurs fossiles provenant du cambro-silurien, lesquels servent à faire connaître les espèces décrites par R. P. Whitfield et Alpheus Hyatt, et provenant des "roches du Fort Cassin" du Vermont.

Les examens plus haut mentionnés comprennent en tout plus de 60 collections distinctes. Outre ces collections, il a aussi coordonné pour consultation des listes de restes organiques fossiles provenant : des roches carbonifères crétacées d'Anthracite, Alberta ; du silurien d'Hamilton, Ont., recueillis par le colonel C. C. Grant ; de Highgate-Springs, Vermont, recueillis par lui en 1883 ; des calcaires à *Shumardia* de la Pointe-Lévis, etc., recueillis par M. T. C. Weston en 1894.

Des études ont été continuées sur les fossiles du lac Témiscamigue, où se rencontre un intéressant lambeau détaché du silurien, et des échantillons pris dans une couple de trous de sonde ont été examinés et ont fait l'objet d'un rapport. Dans la première partie de l'année, il a préparé un catalogue provisoire des espèces des restes fossiles que renferment les collections, et commencé un catalogue des espèces de fossiles décrits par feu E. Billings, avec renvois exacts.

Il a aussi surveillé beaucoup de travaux divers d'un caractère de routine, tels que la réception et le cataloguement d'échantillons paléontologiques et ethnologiques.

Explorations

Le 25 septembre, le D^r Ami fut chargé de se rendre à la Nouvelle-Ecosse dans le but d'obtenir, s'il était possible, des preuves paléontologiques de l'âge de certaines roches du comté de Pictou, relativement aux travaux que M. Hugh Fletcher avait exécutés dans cette localité. Il a passé là près de quatre semaines et s'est procuré une collection considérable d'échantillons qui, dans beaucoup de cas, contribuent à jeter beaucoup de lumière sur l'âge des roches ferrifères du comté de Pictou. Il passa aussi quelques jours avec M. Fletcher, occupé à des travaux analogues, dans le comté d'Antigonish et au Cap-Breton.

Dans le cours de l'année, M. Ami a été en congé pendant une période de près de quatre mois par suite de maladie.

Travaux de
M. Lambe.

Durant la première moitié de l'année, M. L. M. Lambe a été occupé à faire une étude préliminaire des coraux fossiles du Canada, avec

l'idée d'examiner plus tard chaque groupe à tour de rôle, le but étant une revision de cette catégorie importante. Il était d'abord nécessaire de constater quels éléments l'on pouvait se procurer pour faire cette étude, à part les échantillons exposés dans les casiers du musée. Pour atteindre ce but, l'on a examiné environ 90 caisses, déposées dans les dépendances, contenant des fossiles de différents horizons et provenant de plusieurs localités typiques de diverses parties de la Confédération, et tous les coraux que l'on croyait pouvoir jeter de la lumière sur la structure, etc., du groupe particulier, étaient choisis et placés dans l'atelier du soubassement de l'édifice de la Commission, afin d'en rendre l'accès facile. Une série de coraux a aussi été choisie parmi les doubles d'échantillons déposés dans les tiroirs placés au-dessous des vitrines du musée. Ces échantillons, avec ceux qui ont déjà été mentionnés, constituent la masse des matériaux aujourd'hui disposés pour l'étude.

Paléontologie
et zoologie—
Suite.

Après avoir complété un examen préliminaire des coraux fossiles canadiens en général, M. Lambe, pendant la dernière moitié de l'année, a porté son attention sur quelques groupes particuliers, dans l'espérance d'ajouter à la connaissance de leur structure et de leur affinité, et de leurs relations avec les horizons géologiques de ce pays. Des notes relatives à certains genres et à certaines espèces ont été préparées avec soin, et nous espérons que, prochainement, nous serons prêts à publier le premier d'une série de courts mémoires.

En ce qui se rattache aux travaux exécutés par M. Whiteaves, M. Lambe a aussi, durant l'année, préparé des dessins de certains fossiles provenant des roches crétacées des côtes du Pacifique et du Trenton du lac Winnipeg, pour illustrer les mémoires ou rapports déjà mentionnés comme étant publiés ou en voie de préparation. Il a aussi fait des dessins d'une collection de plantes tertiaires provenant de Burrard-Inlet, C.-B., pour illustrer un mémoire préparé par sir J. William Dawson pour le prochain volume de la Société Royale du Canada. Les échantillons décrits et expliqués dans ce mémoire sont surtout ceux que les fonctionnaires de la Commission ont recueillis ou qui ont été présentés à cette dernière. Ces échantillons sont aujourd'hui désignés sous leurs noms et ont été renvoyés au musée.

Tout en terminant ses études sur les éponges marines récentes du Pacifique septentrional, M. Lambe a déterminé pour la *Smithsonian Institution* de Washington, D.C., les noms du reste des échantillons recueillis dans cette région par le Dr Dall il y a quelques années, et en retour il a reçu pour le musée un premier groupe de doubles de la collection.

Voici une liste d'échantillons recueillis par les employés de la Commission ou reçus d'eux durant l'année 1895, en sus de ceux que le

Augmentations des collections.

Augmen-
tation des col-
lections—
Suite.

professeur Macoun a recueillis et que l'on trouvera énumérés dans son rapport :—

D^r Robert Bell :—

Plusieurs échantillons de fossiles dévoniens provenant de la partie inférieure de la rivière de l'Orignal. Dépouilles d'oiseaux du Manitoba et du lac la Crosse (*Cross Lake*), rivière Nelson.

D^r R. W. Ells :—

Plusieurs échantillons de fossiles cambro-siluriens provenant de Montréal et du voisinage.

J. B. Tyrrell :—

A peu près douze échantillons de cinq espèces de fossiles cambro-siluriens, provenant du lac Markham, sur la rivière Telzoa. A peu près deux cents échantillons de 20 espèces de fossiles cambro-siluriens et siluriens, provenant de l'embouchure de la rivière Churchill. Quarante échantillons de coquilles marines, provenant de la baie d'Hudson. A peu près trente échantillons de coquilles d'eau douce, provenant du Manitoba et du district de Kéwatin.

D^r H. M. Ami :—

1,320 échantillons de fossiles paléozoïques, provenant de diverses formations du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

100 échantillons des assises houillères productives d'Indian-Cove, Sydney-Nord, comté du Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

A. P. Low :—

Cinquante échantillons de fossiles, provenant des roches cambro-siluriennes des Forges Radnor, comté de Champlain, Qué.

L. M. Lambe :—

Trois échantillons de fossiles de Trenton, provenant du cap à l'Aigle, Malbaie, Qué.

W^m McInnes :—

Râcloir de peaux en os, provenant du lac Otukamamoan, région de la rivière La Pluie.

N. J. Giroux :—

Cent cinquante échantillons de fossiles, provenant de Glengarry, de Prescott, de Russell, de Stormont et de Dundas. Quinze fossiles marins, provenant des dépôts pléistocènes des comtés de Soulanges et de Glengarry.

James McEvoy :—

Un pilon en pierre, provenant de l'intérieur de la Colombie-Britannique.

Augmentation des collections—
Suite.

W. J. Wilson :—

Environ quarante échantillons de fossiles d'Utica du lac Clair, comté de Renfrew, Ont.

Les échantillons ajoutés durant l'année aux collections paléontologiques, zoologiques et ethnologiques, et provenant d'autres sources, sont les suivants :—

Offerts au musée :—

(A. Paléontologie.)

Sir J. W. Dawson, Montréal :—

Un groupe d'échantillons avec noms de quatre espèces de *Microsauria*, et un échantillon de l'*Anthrapalæmon Hilli*, rare, provenant tous des terrains houillers de Joggins-Sud, N.-E.

J. B. Hobson, Vancouver, C.-B. :—

Huit échantillons de poissons fossiles, provenant des roches tertiaires de la rivière du Taon (*Horse-fly*), C.-B. ; trois échantillons de deux espèces de bois fossile, provenant des gravier-aurifères de la même rivière ; et trois échantillons de deux espèces de fossiles (*Monotis* et *Aulacoceras*), provenant d'un cailloux triasique à la mine de la *Horse-fly Hydraulic Mining Company*, Caribou, C.-B.

C. Hill-Tout, New-Westminster, C.-B. :—

Vingt-quatre échantillons de plantes fossiles, provenant de Burrard-Inlet, C.-B.

Colonel C. C. Grant, Hamilton, Ont :—

Sept échantillons de fossiles, provenant de la formation de Niagara à Hamilton, et un échantillon provenant de la formation de la Rivière-Hudson, ou drift de Trenton.

Alex. Graham, Ottawa :—

Humérus, cubitus et une partie de radius de phoque (probablement *Phoca Grœnlandica*), provenant de l'argile pléistocène à la briqueterie de Graham, près d'Ottawa.

James Gibbons, Edmonton, Alberta :—

Partie de molaire de mammoth, trouvée à environ six milles en amont d'Edmonton.

Augmen-
tation des col-
lections—
Suite.

C. A. Magrath, Lethbridge, Alberta :—

Belle et grande ammonite (*Placenticeras placenta*), provenant des argiles schisteuses crétacées, près Lethbridge.

Walter Harvey, Comox, C.-B. :—

Quatre échantillons d'*Anisoceras Vancouverense*, et trois autres fossiles crétacés rares de l'île Hornby, les types de deux espèces récemment décrites dans le *Canadian Record of Science*.

J. B. Bennett, Comox, C.-B. :—

Deux échantillons de décapode à longue queue (*Podocrates Vancouverensis*), provenant des roches crétacées de la rivière Comox, C.-B.

La *Smithsonian Institution*, Washington, D. C. :—

Magnifique échantillon de corail fossile (*Streptelasma robustum*), provenant du Trenton galénifère de la vallée de la rivière Rouge, Manitoba.

W. H. Porter, Fort-Erié, Ont. :—

Quatre échantillons de fossiles, provenant des roches cornifères de Fort-Erié.

T. C. Weston, Ottawa :—

Quinze échantillons de fossiles rares, provenant des calcaires de Lévis et des schistes de Lévis, P. Q.

D^r H. M. Ami, Ottawa :—

Cinquante échantillons de fossiles, provenant des roches du marché Montcalm, ville de Québec ; cinquante échantillons de graptolithes, provenant de la coupe du chemin de fer Intercolonial à Lévis, P. Q. ; 100 échantillons de graptolithes, provenant du lot 5, rang XX, canton de Magog, lac Memphrémagog, P. Q. ; et une petite collection, provenant des argiles schisteuses dévoniennes, contenant *Spirophyton*, à la baie de Sargent, lac Memphrémagog.

Walter F. Ferrier, Ottawa :—

Onze espèces de fossiles, provenant du pléistocène de Montréal, Malbaie et Rivière-du-Loup, et douze échantillons de fossiles, provenant du calcaire de Trenton à la Malbaie.

(B. Zoologie.)

La *Smithsonian Institution*, Washington, D. C. :—

Quarante échantillons de vingt-deux espèces d'éponges marines récentes, provenant du Pacifique septentrional et de l'océan Arctique.

Intérieur—Commission de Géologie.

Rév. W. Lowndes, Nassau, N. P. :—

Vingt et une espèces de coquilles marines, provenant de Nassau.

Augmen-
tation des col-
lections—
Suite.

John McMenemy, Metcalfe, Ont. :—

Echantillon de souris à longues oreilles ou à dos rouge (*Evotomys rutilus*, var. *Gapperi*), provenant de Metcalfe.

J. H. Fleming, Toronto, Ont. :

Œuf d'eider à tête grise (*Somateria spectabilis*), provenant des îles Cary, baie de Baffin.

R. A. Fowler, Emerald, Lennox, Ont. :—

Variété de campagnol, ou rat des champs (*Arvicola riparia* ?), provenant d'Emerald.

R. S. Lake, Grenfell, Assiniboia :—

Deux œufs de buse de Swainson (*Butea Swainsonii*), trois de canard de France (*Anas boschas*), et cinq de canard pilelet (*Dasila acuta*), provenant de l'Assiniboia.

James Fletcher, Ottawa :—

Sept échantillons de *Limnœa ampla*, provenant du lac Brome, P. Q.

Walter Harvey, Comox, I. V. :—

Cinq échantillons de *Maetra falcata*, et trois de *Psammobia rubroradiata*, provenant de l'île de Denman, P. Q.

(C. Ethnologie.)

H. B. Munro, Renfrew, Ont. :—

Cent quarante-deux instruments de Sauvages, provenant de Lytton et de Boothroyd-Flat, C.-B., et du voisinage de Pembroke, Ont.

W. H. Porter, Fort-Erié, Ont. :—

Trois têtes de flèche, deux pics et deux fragments de poterie sauvage, provenant de Fort-Erié.

C. Hill-Tout, Vancouver, C.-B. :—

Quarante échantillons de fragments de têtes de flèche et de lance, provenant de Burrard-Inlet, C.-B.

James White, fils., Elphin, Ont. :—

Une tête de lance ou de couteau trouvée dans le township de Dalhousie, Lanark, près de la rive du lac Dalhousie.

Augmentation des collections—
Suite.

M^{me} de Hertel, Perth, Ont. :—

Tête de lance en cuivre déterrée il y a environ trente-cinq ans près des sources de la rivière Mississipi, comté de Frontenac, Ont.

D^r T. W. Beeman, Perth, Ont. :—

Une tête de flèche de quartzite, et deux têtes de lance brisées, provenant du lac Rideau, Ont.

Malcolm McMurchy :—

Un râcloir de peaux en pierre, six fragments de poterie, un fragment de pipe et une pierre à fusil écornée, provenant du township de Collingwood, Ont.

En échange :—

Ceufs de quinze espèces d'oiseaux de l'Amérique du Nord :—

Cygne buccinateur (*Olor Americanus*), provenant des battures du lac St. Clair, Ont., et des femelles des espèces suivantes provenant de l'Ontario occidental :—Alouette de mer semi-palmée (*Ereunetes pusillus*) ; tourne-pierre (*Arenaria interpres*) ; alouette des prés (*Sturnella magna*) ; chardonneret jaune (*Spinus tristis*) ; pinson à gorge blanche (*Zonotrichia albicollis*) ; petit pinson à couronne rousse (*Spizella socialis*) ; Viréo aux yeux rouges (*Vireo olivaceus*) ; fauvette de Nashville (*Helminthophila ruficapilla*) ; fauvette de Pennsylvanie (*Dendroica Pennsylvanica*) ; fauvette de Blackburn (*Dendroica Blaokburnica*.)

Par achat :—

Pélican brun (*Pelecanus fuscus*), mâle adulte, tué sur l'île de Pictou, N.-E., en 1892.

Emérillon (*Falco Richardsoni*), femelle adulte, et trois petits couverts de duvet, provenant de près de Calgary, Alberta.

Pic tridactyle (*Picoides Americanus*), femelle adulte, provenant de près de Calgary.

Trois œufs de canard milouin aux yeux rouges (*Aythya vallisneria*), du lac aux Serpents, Alberta.

Vingt-huit instruments en os et dix instruments en pierre, de fabrication sauvage, provenant de diverses localités de la Colombie-Britannique.

Un instrument en cuivre (gouge ou herminette courbe), provenant du township de Canonto, Ont.

HISTOIRE NATURELLE.

Sous ce titre, le professeur Macoun fait le rapport suivant sur les travaux accomplis au bureau et au musée :—

“Après la date de mon dernier compte rendu sommaire, j’ai préparé un catalogue complet des oiseaux que l’on sait exister au Canada et dans l’Alaska, ainsi que de tous les oiseaux écartés et qui ont été pris sur nos côtes septentrionales. Le nombre total d’espèces connues qui se rencontrent au Canada est de 624, dont 443 sont représentées dans la collection du musée. Les espèces qui nous manquent principalement sont les oiseaux de mer, et les oiseaux d’Europe qui s’aventurent ici et qu’il est difficile de se procurer. Après l’achèvement de ces travaux, j’ai commencé l’arrangement de nos lichens. Ces travaux et le travail ordinaire du bureau m’ont occupé jusqu’à mon départ pour le champ de mes explorations.

“Mon aide, M. James M. Macoun, a été toute l’année occupé à la collection de plantes, mais il n’en a pas encore recueilli autant que durant la saison précédente ; et la distribution des échanges ne s’est faite que lentement, bien que M^{lle} Barry en ait étiqueté un assez bon nombre, pour achever d’envoyer ce que nous devons à ceux dont nous avons reçu des échantillons, lorsque nous aurons le temps de voir à la distribution.

“Le nombre de collections envoyées au département de la botanique pour détermination a sensiblement augmenté durant l’année, et a été surtout considérable durant la campagne d’herborisation. Cette partie du service prend un temps considérable, mais c’est un moyen d’ajouter à nos connaissances de leur habitat, ainsi qu’une aide aux collectionneurs. Les plus importantes de ces collections ont été envoyées par H. H. Gaetz, Red-Deer, Alberta ; le rév. H. H. Gowen, New-Westminster ; D^r Newcombe et A. J. Pineo, Victoria, C.-B., et R. Cameron, Niagara, Ont. Des membres du personnel de la Commission, MM. Bell, Low et McEvoy ont apporté de petites collections des régions où ils ont fait des travaux d’exploration.

Détermination des échantillons.

“Depuis le 31 décembre 1894, 4,318 feuilles d’échantillons ont été envoyées à des institutions scientifiques et à des particuliers, en échange, pour la plupart, d’échantillons qui nous avaient été envoyés pour notre herbier. Les institutions auxquelles le plus grand nombre d’échantillons a été envoyé, sont :—

Distribution d’échantillons.

Musée Britannique.....	199
“Kew Gardens”.....	724
Herbier Gray, université Harvard.....	458
Musée botanique, Copenhague.....	125
“ “ Christiania.....	325
Académie des Sciences de Californie.....	300
Musée national des Etats-Unis.....	295
Collège Columbia.....	339
Université du Minnesota.....	150
Jardins botaniques de Natal.....	125
“ “ du Missouri.....	426

Histoire
naturelle—
Suite.

“ Nous avons reçu des échantillons, durant l'année, de toutes ces institutions, à l'exception du Musée Britannique, des “ Kew Gardens ” et de l'Académie des Sciences de Californie. Les collections les plus importantes ont été reçues de Terre-neuve et de l'Etat de Washington, toutes les deux envoyées par l'Herbier Gray. Il n'est pas nécessaire de donner ici des détails sur les échanges faits avec les collectionneurs.

Additions à
l'herbier.

“ L'addition la plus importante faite à l'herbier durant l'année a été la collection des plantes recueillies par le D^r G. M. Dawson, alors qu'il faisait partie de la Commission des Frontières durant les étés de 1873-74, dans le voisinage du quarante-neuvième parallèle, entre le lac des Bois et les Montagnes-Rocheuses. Cette collection comprend à peu près 400 espèces.

“ Durant l'année, 3,717 feuilles d'échantillons ont été ajoutées à notre herbier, comme il suit :—

Canada.....	1,371
Etats-Unis.....	895
Europe.....	373
Cryptogames.....	1,078
Total.....	3,717

“ Le service du département de la botanique est aujourd'hui dans un meilleur état qu'il n'a jamais été, et, lorsque tous les éléments de l'herbier auront été examinés, nous nous efforcerons de faire de nouveaux échanges pour combler les lacunes, et de disposer et décrire quelques-unes des espèces douteuses et nouvelles qu'il y a dans notre herbier. Les affaires ordinaires du bureau et le service d'herborisation nous ont jusqu'ici laissé peu de temps pour cette partie très importante de nos travaux.”

Le court rapport suivant, préparé aussi par le professeur Macoun, a trait aux travaux d'exploration exécutés par lui durant la saison, dans les territoires du Nord-Ouest :—

Travaux d'ex-
plorations par
le professeur
Macoun.

“ Conformément à vos instructions, je quittai Ottawa le 13 mai, arrivant à Mâchoire-d'Original trois jours plus tard. Dans la matinée du 18, je partis pour le sud avec deux hommes, un wagon et une charrette légère, et des provisions pour deux mois. Nous campâmes pour la première fois sur la coulée des Vieilles-Femmes, à cinquante milles de Mâchoire-d'Original (*Moose-Jaw*).

“ Durant l'été et l'automne de 1894, il n'y avait pas eu de feux entre Mâchoire-d'Original et la traverse entre les lacs des Vieilles-Femmes ; cependant, la vieille herbe était extrêmement courte, et toute la surface portait les traces d'une longue sécheresse continue : herbes sans graines, sol crevassé et brûlé, étangs et marais herbeux desséchés. A

l'ouest de la traverse, la prairie avait été ravagée par le feu durant le mois d'août de l'année dernière, et il n'y avait que les bas-fonds de verts. Tous les plateaux étaient noircis par l'incendie, se ressentant peu ou point de la chaleur du soleil.

Histoire
naturelle—
Suite.

“Tel était la condition où se trouvait la région, quand arriva la première pluie, le 24 mai. Il est tombé plus ou moins de pluie pendant tout le jour, et le lendemain matin, il avait pénétré trois pouces d'humidité dans le sol, et dans la soirée du 25, quatre pouces. Les effets de la pluie se firent sentir presque immédiatement, et bientôt, le noir ou le brun qui recouvraient les buttes se changèrent en vert.

“Autrefois, la coulée des Vieilles-Femmes (*Old Wifes Creek*), était bien boisée dans toute la partie inférieure de son cours, mais aujourd'hui le bois est détruit, et dans quelques années il n'y restera pas un seul arbre. Le bois se composait d'érables à Giguères et d'un peu de frênes verts et de saules. Il y a encore des bosquets considérables d'arbustes, parmi lesquels dominent le cerisier à grappes, le cornouiller, le senellier, le saule, le poirier à feuilles d'arbusier, le rosier et le groseillier.

“Pendant notre campement sur la coulée des Vieilles-Femmes, nous fîmes des collections considérables d'oiseaux, d'œufs d'oiseaux, de petits mammifères et de plantes. Le 31 mai, nous nous dirigeâmes vers le sud sur une distance de dix milles, jusqu'aux fourches de la coulée des Vieilles-Femmes, traversant partout une plaine onduleuse couverte d'herbe courte.

“Aux ‘fourches,’ nous trouvâmes le squelette d'une tortue et un gros serpent d'eau de couleur foncée; ces deux espèces d'animaux doivent être très rares, car nous n'en avons plus vu durant la campagne. La tortue est apparemment la tortue jaune de l'Orégon, *Chrysemys Oregonensis*, que le Dr Coves a trouvée dans la rivière Souris en 1874. Le serpent d'eau était gros, brun foncé sur le dos et jaune-rougeâtre sous le ventre; c'est probablement le serpent d'eau à ventre rouge, *Tropidonotus erythrogaster*, de Shaw.

“Entre le 24 mai et le 2 juin, il y eut des averses presque tous les jours, et vers la dernière date, l'humidité avait, sur la prairie unie, pénétré le sol de près de six pouces, et l'herbe et les fleurs, en sentant l'influence, commençaient à pousser avec vigueur.

“Une journée et demie après avoir quitté les fourches de la coulée des Vieilles-Femmes, nous atteignîmes le lac de Douze-milles, près de la montagne de Bois, et campâmes sur la coulée, à son embouchure. Nous ne vîmes pas d'eau douce entre la coulée des Vieilles-Femmes et le lac de Douze-milles, et à la coulée de Trente-milles, où nous

Histoire
naturelle—
Suite.

campâmes pendant une nuit, l'eau était si mauvaise qu'elle rendit un de nos chevaux malade. Vu la longue sécheresse continue que l'on a eue là-bas, il n'y avait pas d'eau dans la région, sauf dans les cours d'eau, et cet état de choses ayant duré tout l'été, nous avons emporté dans un baril, sur le wagon, l'eau destinée à notre usage.

Oiseaux cou-
vant

“ Nous trouvâmes la coulée de Douze-milles presque à sec, mais le marais qui se trouvait à sa source en recevait les eaux, et dans la partie supérieure, des échassiers et des oiseaux aquatiques y couvaient encore, bien qu'en petit nombre, car les arbres et l'eau étaient rares. Au moins soixante espèces couvaient ainsi, ou se préparaient à le faire, autour du lac et dans la prairie, mais les mammifères de toutes les espèces étaient très rares.

Protection des
jeunes arbres
à la montagne
de Bois.

“ Durant les premiers jours de juin, il est tombé plus ou moins de pluie tous les jours, et le 8, il y eut une violente tempête qui laissa le sol couvert de neige jusqu'au lendemain midi. Le 10, nous nous rendîmes au poste de la montagne de Bois; la pluie avait alors pénétré à une telle profondeur que la sécheresse avait disparu et que la terre était parfaitement imbibée. Ce changement du brun au vert avait été si rapide que nous avons entendu des hommes dire que depuis onze ans l'herbe n'avait jamais été aussi belle à cette saison de l'année.

Mauvaises
terres près de
la montagne
de Bois.

“ Il est possible que la montagne de Bois ait mérité son nom il y a plusieurs années, mais aujourd'hui on n'y voit presque plus d'arbres, et sauf dans les vallées des cours d'eau et sur les pentes des coulées, il n'y a aucun bois quelconque.

“ Protégés par la police à cheval, un nombre considérable de jeunes arbres croissent autour du poste de la montagne de Bois, et si l'on prévenait les incendies, les flancs de la butte où la neige s'amasse seraient bientôt couverts d'arbres, car les racines de trembles sont toujours là, et une fois que la forêt aurait commencé à pousser, elle augmenterait chaque année à mesure que les amoncellements de neige s'étendraient et donneraient une humidité suffisante pour la croissance des arbres.

“ Du poste de la montagne de Bois, nous nous dirigeâmes vers le sud jusqu'à ce que nous eussions atteint le monticule de la Frontière (*Boundary mound*), près de la coulée Rocheuse, où nous campâmes. Pendant deux jours, nous explorâmes les 'Mauvaises-Terres' situées au nord-est de notre camp, et constatâmes que les coteaux étaient ravinés par l'action des pluies et des gelées, et que ces ravinelements leur donnaient des formes variées, mais la végétation qui les couvrait ne différait sous aucun rapport de celle d'autres sols alcalins. Nous ne rencontrâmes guère de verdure sur les coteaux eux-mêmes, à cause de la dégradation qui fait constamment son œuvre.

“Un certain nombre d’oiseaux rares couvaient dans les crevasses, sur les pentes des coteaux, et nous avons vu ou pris des nids d’oiseau bleu arctique, de troglodyte des rochers, de troglodyte de Parkman, d’aigle à tête blanche, et de plusieurs espèces de rapaces. Nous espérons nous procurer ici des échantillons de la gélinotte de sauge, mais comme nous ignorions ses habitudes, il nous fut impossible de nous en procurer aucun. Nous avons vu sept magnifiques mâles, mais ils ont disparu avant qu’il nous fût possible de les tirer. Nous nous en sommes procuré de bons échantillons plus tard, sur la rivière de la Vase-Blanche, et nous avons appris qu’on en rencontre tout le long de cette rivière, depuis la frontière jusqu’aux montagnes de Cyprès et dans ces montagnes. Ces oiseaux vivent parmi les sauges (*Artemisia cana*), dans la vallée de la rivière, et ils se tiennent si bien cachés que sans chien il est presque impossible de les faire lever pour les tirer. La dernière trace que nous en avons vue a été à la coulée des Adieux (*Farewell Creek*), dans les montagnes de Cyprès.

Histoire naturelle—*Suite.*

“Le 17 juin, nous quittâmes de nouveau le poste de la montagne de Bois, dans l’intention de nous rendre au lac des Cyprès, près du Fort-Walsh, du côté sud des montagnes de Cyprès. Nous atteignîmes le lac le 29 juin et campâmes sur la coulée à la Carpe (*Sucker Creek*), qui ici entre dans le lac au lieu de se jeter dans la rivière de la Vase-Blanche.

“L’herbe avait une belle apparence, une très belle apparence, depuis le poste de la montagne de Bois jusqu’à la traverse de la rivière de la Vase-Blanche, distance de soixante-dix milles. Nous trouvâmes de l’eau dans tous les affluents de la coulée des Vieilles-Femmes, mais tous les étangs et les marais étaient à sec, et nous ne vîmes aucun oiseau aquatique. Le bois était même plus rare que l’eau, car nous ne rencontrâmes pas un seul buisson, sauf aux “Trous” (*Holes*), où nous traversâmes le plateau d’épanchement. La vallée de la rivière de la Vase-Blanche est large et couverte de bruyère de sauge (*Artemisia cana*), de greasewood (*Sarcobatus vermiculatus*), et de cactus (*Opuntia Missouriensis*). Nous pouvons dire que ces plantes constituent la grande masse de la végétation dans la vallée de la rivière, depuis la frontière jusqu’aux montagnes de Cyprès. Seulement quatre petits arbres furent observés dans la vallée, et les saules rabougrés étaient loin d’être continus. Vu la nature du fond de la rivière, les traverses sûres sont en petit nombre, et même il n’est pas toujours sans danger de la traverser à gué. Nous avons côtoyé le côté sud de la rivière sur une distance de trente et un milles, et sur cette distance nous n’avons vu ni bois ni eau.

Bonne herbe à l’ouest de la montagne de Bois.

Histoire
naturelle—
Suite.

“ Puis nous traversâmes du côté nord, et, après une journée de marche, nous atteignîmes le poste du Bout-de-l'Est, où l'ancien sentier traverse la rivière de la Vase-Blanche. De là, nous remontâmes dans les montagnes de Cyprès, traversant à la coulée des Français, où nous campâmes une journée et fîmes des collections considérables de plantes, et prîmes avec soin des notes sur les oiseaux et les mammifères.

“ Après avoir marché vingt-sept milles de plus vers l'ouest, nous campâmes pendant trois jours à la coulée à la Carpe, pendant lesquels nous avons communiqué avec Maple-Creek, d'où nous avons obtenu des provisions pour notre voyage au sud. Les quatre jours passés ici furent consacrés à faire des collections d'échantillons de la flore et de la faune du voisinage, et nous avons recueilli des renseignements très précieux.

“ Il nous fut alors possible de comparer la faune et la flore de la coulée des Vieilles-Femmes et de la montagne de Bois avec celles des montagnes de Cyprès, et nous constatâmes que leurs caractères principaux offraient très peu de différence. Cela s'appliquait surtout à la végétation du long des cours d'eau et des prairies.

Plantes four-
ragères.

“ Nous pouvons dire ici que depuis Mâchoire-d'Orignal jusqu'aux contre-forts des Montagnes-Rocheuses, sur la route que nous avons suivie, les plantes fourragères sont pour ainsi dire les mêmes. Il est possible qu'elles varient légèrement suivant les localités, mais généralement parlant il n'y a aucun changement. Sur le sol riche et assez humide, les herbes sont plus hautes, mais les espèces sont toujours les mêmes. Mon opinion arrêtée, après avoir passé un été en pleine prairie, est que s'il y existait des arbres et de l'eau, il n'y a aucune partie des prairies méridionales où les bestiaux et les chevaux n'engraisseraient pas aussi bien que le long des contre-forts des Montagnes-Rocheuses. Nos chevaux n'ont mangé que de l'herbe des prairies pendant tout l'été, et ont tiré un lourd wagon sur une distance de 1,200 milles, sur des sentiers à peine tracés ou sur la prairie vierge, et sont arrivés à Mâchoire-d'Orignal en meilleur état que lorsqu'ils en étaient partis au milieu de mai. Tous les jours je les ai surveillés pendant qu'ils mangeaient, et comme ils étaient toujours au piquet, il leur fallait tout raser. Lorsque nous étions en pleine prairie, ils ne laissaient guère un brin d'herbe ; dans les vallées des rivières ou des ruisseaux, où l'herbe était de bonne qualité, dans notre opinion, ils se montraient dédaigneux et ne mangeaient que d'un petit nombre d'espèces. Dans les montagnes de Cyprès et sur les contre-forts des Montagnes-Rocheuses, ils laissaient invariablement le chiendent pour les espèces qui formaient un gazon et croissaient sur le sol le plus sec.

Bien que le chiendent ne constitue pas un pâturage aussi bon, l'on en parle dans l'Alberta méridionale comme d'un fourrage précieux, et souvent, en hiver, c'est le seul que l'on puisse se procurer lorsque l'herbe plus courte est couverte de neige. La même herbe (*Festuca scabrella*) que l'on coupe pour le foin sur les ranchos de la rivière des Gros-Ventres, croît sur toutes les montagnes de Cyprès, et l'on y pourrait en faire du foin. Le fait que les chevaux et les bestiaux ne touchent pas aux herbes les plus grossières lorsqu'ils paissent, ne doit pas être considéré comme une preuve qu'ils n'en mangeraient pas volontiers comme fourrage en hiver. Nos graminées cultivées de l'est sont négligées de la même manière, lorsqu'il y a des herbes plus courtes et plus succulentes. Lorsqu'elles sont fauchées en temps convenable, ces herbes grossières sont tout aussi nutritives que les espèces les plus délicates. Toutes les herbes de la région des prairies sont nutritives, mais elles ne conviennent pas toutes aux pâturages, et tandis que les chevaux semblent préférer le foin composé seulement de graminées, les bestiaux mangeront avec avidité presque toutes les plantes vertes converties en fourrage.

“ Avec une augmentation du nombre de colons et une connaissance plus étendue des ressources de la contrée, l'Assiniboïa méridionale deviendra une région importante. En ce qui se rattache au sol et au climat, une grande partie de ce territoire est propre à l'agriculture, mais je me propose dans le moment de signaler à l'attention les nombreux petits cours d'eau qui le traversent, et la facilité avec laquelle on pourrait employer cette eau pour des fins d'irrigation et pour l'abreuvement des animaux. Je n'ai pas l'intention de soutenir que cette région est aujourd'hui en état de recevoir beaucoup de colons, mais je veux dire que le temps viendra certainement où les bestiaux, les moutons et les chevaux seront aussi nombreux dans l'Assiniboïa méridionale qu'ils le sont aujourd'hui dans l'Alberta méridionale. La colonisation de cette région sera nécessairement lente, car elle est presque absolument privée d'arbres, et l'eau y est rare aujourd'hui, surtout pendant l'hiver; mais tous ces inconvénients disparaîtront en leur temps, car il n'y a aucune difficulté physique que l'on ne puisse pas surmonter avec du soin et de la patience. Comme expérience, des travaux entraînant une dépense modérée vers les sources de la coulée du Courant-Rapide démontreraient bientôt si une série de petits barrages dans cette région n'amasserait pas assez d'eau pour arroser une étendue suffisante de terre pour produire le foin, et pour abreuver les bestiaux d'un certain nombre de ranchos, ou les moutons d'un certain nombre de fermes d'élevage, en sus de ce que pourraient nécessiter les terrains cultivés en racines et en grains. Nous avons vu très souvent

Histoire naturelle—
Suite.

Valeur de
l'Assiniboïa
méridionale.

Histoire
naturelle—
Suite.

durant l'été des bestiaux et des chevaux tout à fait sauvages. Ils avaient évidemment passé tout l'hiver en liberté.

“ Les trois premiers jours de juillet furent très chauds et eurent un effet marqué sur l'herbe au sud du lac des Cyprès. Le 4 et le 5, nous traversâmes la région la plus sèche que nous ayons vue durant l'été, et campâmes sur *Spur Creek*, affluent ouest de la coulée des Saules (*Willow Creek*). Entre le lac des Cyprès et la coulée des Saules, l'herbe était courte, mais formait un gazon. A mesure que nous avancions vers l'ouest, le sol devenait plus sec, et les espaces dénudés avec plus de cactus devenaient fréquentes, surtout après que nous eûmes traversé la coulée des Saules. Cette partie avait échappé aux pluies de juin, et toute végétation était arrêtée, de telle sorte qu'entre la coulée de la Bataille et *Spur Creek*, il y avait à peine une plante qui eût produit des fleurs.

Plaine de
cactus.

“ Une pluie très abondante tomba le 5 et le 6 et pénétra toute la région, de sorte que depuis cette date nous n'avons éprouvé aucune difficulté à trouver de bonne eau dans les étangs. De la coulée des Saules à celle de la Sauge, nous traversâmes une plaine alcaline et couverte de cactus, et, vu les récentes pluies, nous l'avons trouvée presque impraticable. C'est la seule étendue de terre sans valeur que nous ayons vue durant l'été, et, à l'endroit où nous l'avons traversée, elle avait moins de seize milles de large. A quelques milles au sud de la coulée à la Sauge, nous traversâmes une éminence, et il nous fut alors possible d'examiner la vallée de la coulée des Petits-Fruits (*Manyberries Creek*), ainsi que la région de la rivière au Lait, qui est au delà. Avant que nous atteignîmes l'éminence, le sol avait changé, et à partir de là, l'herbe était excellente, et nous ne vîmes plus ni mauvaises terres, ni pauvres pâturages.

“ Après avoir traversé la coulée des Petits-Fruits, nous tournâmes au sud et nous nous dirigeâmes de ce côté jusqu'à ce que nous eussions atteint le bord de la rivière au Lait et jusqu'à ce qu'il nous fût possible de voir la rivière décrivant des méandres au fond de la vallée au moins à 300 pieds au-dessus de nous. Nous suivîmes alors la rivière au Lait, et, sur une distance de plus de 100 milles, jusqu'à ce que nous eussions atteint la crête de la Rivière-au-Lait (*Milk River Ridge*), nous l'eûmes toujours en vue, et parfois nous campâmes près de ses bords et descendîmes dans sa vallée, et fîmes des collections d'échantillons d'histoire naturelle.

“ Des 'Roches crénelées,' nous fîmes une excursion à la butte de l'Ouest, où nous fîmes des collections et des observations qui démontrent que la flore des montagnes du Foin-de-Senteur (*Sweet Grass Hills*) est la même que celle des contre-forts des Montagnes-Rocheuses.

“Après avoir passé ces buttes, nous remarquâmes un léger change-
ment dans la végétation, et bien que nous fussions certains que la
pluie avait été légère, nous étions convaincus que l’atmosphère conte-
nait plus d’humidité, et que pour cette raison elle produisait des rosées
et retardait l’évaporation. Graduellement, l’herbe devint plus haute,
et à quelques milles à l’est du sentier de Benton, un géranium (*G. inci-
sum*), qui est un véritable hygromètre, commença à se montrer sur
les pentes humides des buttes, et augmenta tellement dans la suite
qu’il formait l’un des caractères dominants des bosquets et des prairies
dans les contre-forts des montagnes.

“La température que nous avons eue en examinant la crête de la
Rivière-au-Lait n’a pas été favorable, car il a plu pendant une grande
partie des quatre jours que nous y avons passés. Cependant, nous
avons fait des collections considérables, et nous avons pris de nom-
breuses notes sur la faune et la flore. Cette “crête” est un plateau
où se trouve un système de lacs et de ruisseaux dont l’eau est excel-
lente, et qui servent de séjour à plusieurs espèces d’oiseaux aquatiques.
Une partie considérable de l’intérieur produit du foin en grande abon-
dance, que l’on coupe tous les ans et que l’on transporte à Lethbridge,
aux postes de police et à différents ranchos du voisinage.

“Vers la fin de la soirée du 20 juillet, nous descendîmes le versant
nord-ouest de la crête et campâmes près la coulée des Marmites (*Pot-
hole Creek*). Ce cours d’eau est bien nommé, car ce n’est rien qu’une
série d’étangs de très bonne eau. Le lendemain, nous atteignîmes la
rivière Sainte-Marie, dans la vallée de laquelle nous campâmes. Nous
y fîmes des collections considérables, ainsi que dans la vallée de la
coulée à Lees, à Cardston, et au ‘grand coude’ de la rivière des Gros-
Ventres. Dans la soirée du 27 juillet, nous campâmes sur les rives du
lac Waterton, presque sous la montagne aux Moutons (*Sheep Moun-
tain*), qui s’élève en pente rapide du niveau de l’eau à une hauteur de
7,500 pieds.

“Après avoir atteint la rivière Sainte-Marie, tout le pays était cou-
vert de hautes herbes qui, dans la plupart des endroits, étaient propres
à faire du foin, et le sol était exceptionnellement bon. Au sud de la
réserve des Gens-du-Sang (*Blood*), entre les rivières Sainte-Marie et des
Gros-Ventres, la plus grande partie des terres a été prise par les
Mormons, et ils ont fait d’excellents travaux agricoles autour de
Cardston et des environs. Tous les colons établis là disent qu’ils sont
parfaitement satisfaits de la localité et des perspectives qui s’offrent à
eux.

“Six jours furent passés à recueillir des échantillons autour du lac
Waterton et sur la montagne aux Moutons, et plus de 200 espèces

Histoire
naturelle—
Suite.

furent ajoutées au catalogue de la campagne. Le 2 août, nous nous dirigeâmes vers le nord, traversâmes la rivière Waterton à Stand-Off le 3, et le 7, après avoir passé par le Fort-McLeod, nous atteignîmes Lethbridge. De là, je me rendis par chemin de fer à Medicine-Hat, où je fis des collections de plantes, ainsi qu'à Maple-Creek, à Mâchoire-d'Orignal et à Indian-Head, que je quittai le 16 août, et j'arrivai à Ottawa le 19. J'envoyai par voiture, de Lethbridge à Mâchoire-d'Orignal, les effets d'équipement sous les soins de mon aide et du conducteur d'attelage, et ces effets arrivèrent à Mâchoire-d'Orignal le 28 août.

Habitat
des oiseaux.

“Durant la campagne, nous avons étudié attentivement l'habitat des oiseaux qui, pendant l'été, fréquentent la région traversée, et nous avons obtenu plusieurs résultats intéressants. Outre leur habitat, leur manière de couvrir et la structure de leurs nids ont été observées avec soin, et nous avons recueilli les œufs d'au moins soixante-dix espèces au cours des deux dernières campagnes. Jusqu'aujourd'hui, le nombre des espèces d'oiseaux reconnues dans l'Assiniboia et l'Alberta est de 226. Presque toutes ces espèces sont représentées dans la collection du musée. Les oiseaux aquatiques et les échassiers couvent en quantité considérable dans ces régions, et les expéditions d'œufs, le long du chemin de fer Canadien du Pacifique et au nord de cette ligne, devraient être arrêtées par une législation passée à cette fin, car à la connaissance personnelle de l'auteur de ce rapport, ces expéditions, qui entraînent la destruction de milliers d'œufs d'oiseaux, ont lieu depuis les cinq dernières années, et cela au grand détriment du pays.

“Nous avons recueilli des échantillons de botanique dans toutes les parties de la région parcourue, avons pris des notes sur l'habitat et l'existence des espèces, et depuis mon retour, les plantes recueillies ont été examinées et déterminées.

“Le résultat peut-être le plus important des travaux de la dernière campagne, tel que démontré par la flore de la région parcourue, est que nous avons appris que depuis le Manitoba occidental jusqu'à la crête de la Rivière-au-Lait, les plantes de l'Assiniboia méridionale sont virtuellement les mêmes que celles de l'Alberta méridionale. Une comparaison de ces plantes avec des collections que j'ai faites en 1879, sur les buttes de la Main (*Hand Hills*) et aux environs, me porte à croire que l'Assiniboia septentrionale et l'Alberta ont un climat plus chaud que la région située au sud du plateau d'épanchement du Missouri, et cette différence provient probablement de ce qu'elles sont moins élevées.

Causes de la
sécheresse.

“Me conformant à vos instructions, j'ai pris des renseignements auprès de tous ceux que j'ai rencontrés, relativement à la sécheresse

et au prétendu dessèchement de toute la région des prairies. Bien que les raisons données fussent souvent différentes, tous se sont accordés à dire que les lacs, les étangs et les marais se dessèchent, et qu'aujourd'hui l'on coupe du foin aux endroits que l'eau recouvrait autrefois. A chaque endroit que j'ai visité dans le cours de l'été, j'ai pris des notes sur la condition de la contrée, lesquelles ont été en partie incorporées dans le compte rendu sommaire précédent. La conclusion à laquelle je suis arrivé, c'est que ces changements sont périodiques, dans toute la région visitée, et que la présente période de sécheresse passera, et que l'eau remplira encore les lacs et les étangs.

Histoire naturelle—*Suite.*

“Cela est conforme aux opinions exprimées par la plupart des anciens colons. S'il tombe une légère couche de neige et qu'elle disparaisse sans se changer en eau, et que la disparition en soit suivie d'un printemps sec, les étangs et les marais se dessèchent ; mais s'il tombe beaucoup de neige en avril ou au commencement de mai, les étangs se rempliront et l'eau sera abondante.

“Au mois d'août dernier, la sécheresse eut partout des interruptions et le sol était passablement humide, mais l'eau ne s'est amassée ni dans les étangs ni dans les dépressions autrefois occupées par les lacs. Si cet hiver est normal et que la fonte des neiges pénètre le sol au printemps, j'attends avec confiance un prompt retour à l'état de choses qui existait il y a dix ans. En tout cas, je suis convaincu que le dessèchement permanent de la région est une fable.

“Nous nous sommes procuré plus de 100 dépouilles d'oiseaux, et environ 50 mammifères, appartenant surtout aux espèces recueillies pendant la dernière campagne.”

M. James Fletcher, F. R. S. C., entomologiste et botaniste de la station agronomique centrale, auquel la Commission géologique est grandement redevable pour les services qu'il a rendus comme conservateur honoraire, en ce qui se rattache aux collections entomologiques du musée, fait le rapport suivant sur ces collections :—

M. J. Fletcher, sur la collection entomologique.

“Qu'il me soit permis de dire que les collections entomologiques sont en bon ordre, et que l'on y a fait quelques additions dans le cours de l'année dernière. Les additions les plus importantes ont été fournies par le professeur John Macoun, qui a rapporté une collection de lépidoptères de sept localités différentes de l'ouest.

“Les espèces rares suivantes méritent d'être signalées :—

Anthocharis Olympia, Rancho de Walsh, ruisseau des Vieilles-Femmes,
23 mai.

Hypparchia Ridingsii,
Satyryus Œtus,
Chrysophanus Sirius, } Rivière-au-Lait, près de la butte de l'Ouest,
14 juillet.

Histoire
naturelle—
Suite.

“Le Dr Robert Bell a aussi rapporté une petite collection, et M. J. C. Gwillim en a fourni une autre. Ces collections comprenaient seulement quelques échantillons ; mais comme chaque insecte était étiqueté, avec le nom du lieu de provenance et la date de la capture, ces collections ont une valeur scientifique en ce qu'elles se rattachent à l'habitat connu des espèces.

“M. A. P. Low a fait une petite collection de coléoptères au Labrador, et depuis mon dernier rapport, des collections ont été faites lors de la délimitation des frontières de l'Alaska par MM. Ogilvy, St-Cyr et Wolston Small, qui les ont présentés.

“Conformément à votre recommandation, je prépare pour le musée du Parc des Montagnes-Rocheuses à Banff, une collection de papillons typiques de cette région. Je crois qu'elle sera prête en avril prochain.”

CARTES.

Cartes.

M. James White présente le rapport suivant sur l'état des travaux de cartographie faits au bureau, et sur une ligne de raccordement tracée par lui, au cours d'un relevé fait dans Ontario dans le but de déterminer la latitude et la longitude de localités figurant dans la feuille n° 118 de la série d'Ontario :—

“Je me suis occupé de la besogne ordinaire du bureau, en ce qui se rattache au tracé des projections et à la surveillance générale des travaux de dessin. J'ai aussi consacré un temps considérable à la préparation du nouveau catalogue des publications de la Commission.

“La position des townships sur la feuille 118, Ontario (feuille d'Haliburton), étant un peu douteuse, vous avez jugé à propos de raccorder la partie sud-ouest de la feuille à quelque point dont la position avait été déterminée avec exactitude. Conformément aux instructions reçues, je quittai Ottawa le 16 septembre et me rendis à la station de Gelert, où je rejoignis M. Barlow. Nous tirâmes une ligne oblique au théodolite et à la chaîne, depuis cet endroit jusqu'au village de Waubashene, sur la baie Georgienne, la position de ce village ayant été déterminée par le commandant Boulton en faisant le relevé de la baie Georgienne. Cela fixe la position des townships de la partie sud-ouest de la région figurant sur la feuille n° 118, et le long de la ligne oblique tirée à travers la partie nord de la région comprise dans la feuille n° 114. Quelques-uns des résultats obtenus sont donnés ci-après, adoptant la position de l'église épiscopaliennne de Waubashene (point

Intérieur—Commission de Géologie.

terminal de l'exploration) telle que donnée sur la carte hydrographique n° 2,102, savoir : Long. 79° 42' 24" O., lat. 44° 45' 29" N. Cartes—
Suite.

Station de Gelert..... Long. 78° 37' 02"; Lat. 44° 53' 52"
 " Kinnmount..... Long. 77° 35' 07"; Lat. 44° 46' 47"
 Bureau de poste de Norland..... Long. 78° 48' 39"; Lat. 44° 43' 34"
 Détroit entre les lacs Couchichingue et
 Sincoe..... Long. 79° 21' 44"; Lat. 44° 36' 16"

“ Une ligne oblique semblable tirée en 1893 de Kingston au lac Sharbot a donné le résultat suivant :—

Station du lac Sharbot..... Long. 76° 41' 29"; Lat. 44° 46' 18"

“ Les cartes publiées l'année dernière et en cours de préparation sont les suivantes :—

CARTES IMPRIMÉES EN 1895.

	Superficie en milles carrés.
556. Colombie-Britannique—Feuille de Kamloops—Géologie—(Dr. Dawson.) Echelle, 4 milles au pouce.....	6,400
557. Colombie-Britannique—Feuille de Kamloops—Topographie, minéraux industriels et stries glaciaires—(Dr. Dawson.) Echelle, 4 milles au pouce.....	6,400
567. Colombie-Britannique—Carte-esquisse des rivières Finlay et Oménica—(M. McConnell.) Echelle, 8 milles au pouce.....	7,000
560. Ontario-Ouest—Feuille n° 6—Feuille de la rivière la Seine.—(MM. McInnes et Smith.) Echelle, 4 milles au pouce (édition préliminaire).....	3,456
558. Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard et Nouvelle-Ecosse.—Carte-esquisse indiquant la superficie occupée par les glaciers pléistocènes à leur maximum de développement.—(M. Chalmers.) Echelle, 40 milles au pouce.....	132,800
559. Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard et Nouvelle-Ecosse.—Carte-esquisse indiquant les stries laissées par les glaciers locaux et les glaces flottantes durant la dernière période du pléistocène.—(M. Chalmers.) Echelle, 40 milles au pouce.....	132,800
561. Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse.—Feuille 4 N.-O.—Feuille de la région houillère de Cumberland.—Géologie de surface.—(M. Chalmers.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456
562. Nouveau-Brunswick—Feuille 2 S.-E.—Feuille de Richibouctou.—Géologie de surface.—(M. Chalmers.) Echelle, 4 milles au pouce..	3,456
563. Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard—Feuille 5 S.-O.—Feuille de Bouctouche.—Géologie de surface.—(M. Chalmers.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456
387. Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 33—Feuille du Cap George.—(M. Fletcher.) Echelle, 1 mille au pouce.....	216
388. Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 34—Feuille de la ville d'Antigonish.—(M. Fletcher.) Echelle, 1 mille au pouce.....	216
389. Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 35—Feuille de Lochaber.—(M. Fletcher.) Echelle, 1 mille au pouce.....	216
390. Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 36—Feuille de la rivière Sainte-Marie Ouest.—(MM. Fletcher et Faribault.) Echelle, 1 mille au pouce..	216
550. Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 37—Feuille de la rivière Liscomb.—(M. Faribault.) Echelle, 1 mille au pouce.....	216

Cartes— <i>Suite.</i>	551. Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 38—Feuille de la rivière Moser.—(M. Faribault.) Echelle, 1 mille au pouce.....	216
--------------------------	--	-----

CARTES CHEZ LE GRAVEUR OU SOUS PRESSE.

Ontario-Ouest—Feuille n° 9—Feuille du lac Shebandowan.—(M. McInnes.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456
Ontario—Feuille n° 125—Feuille de la rivière des Français.—(Dr. Bell.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456
Ontario—Feuille n° 126—Feuille de l'île Manitouline.—(Dr. Bell.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456
Ontario—Feuille n° 131—Feuille du lac Nipissingue.—(M. Barlow.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456
Québec—Rivière du Lièvre et région à phosphate de Templeton. Feuille I et II.—(MM. Ingall et White.) Echelle, 40 chaînes au pouce.....	220
Québec—Feuille $\frac{1}{2}$ S.-O. dans la carte des Cantons de l'Est—Feuille de Montréal. Echelle, 4 milles au pouce.....	7,200
Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 39—Feuille de Tangier.—(M. Faribault.) Echelle, 1 mille au pouce.....	216

CARTES, COMPILATION TERMINÉE.

Territoire de l'Athabaska et Colombie-Britannique—Feuilles I, II et III, pour illustrer le rapport de M. McConnell, 1889-90, et s'étendant de long. 110° O. à 120° O. et de lat. 54° N. à 60° N. Echelle, 8 milles au pouce.....	150,000
District de Kéwatin et province d'Ontario—Environs du lac Rouge et partie de la rivière Berens.—(M. Dowling.) Echelle, 8 milles au pouce.....	8,240
Ontario—District minier de Kingston et Pembroke.—(M. White.) Echelle, 4 milles au pouce.....	1,700
Québec et territoire du nord-est, péninsule du Labrador, s'étendant de l'océan Atlantique à la baie d'Hudson, et du fleuve Saint-Laurent au détroit d'Hudson, quatre feuilles.—(M. Low.) Echelle, 25 milles au pouce.....	525,000
Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos 40 à 42 et 49 à 52.—(M. Faribault.) Echelle, 1 mille au pouce.....	1,512
Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos. 43 à 48.—(M. Fletcher.) Echelle, 1 mille au pouce.....	1,296

CARTES, COMPILATION INCOMPLÈTE.

Colombie-Britannique—Feuille de Shuswap.—(M. McEvoy.) Echelle, 4 milles au pouce.....	6,400
Colombie-Britannique—Feuille de la Kootanie occidentale.—(M. McConnell.) Echelle 4 milles au pouce.....	6,400
Manitoba nord-est—Feuilles du lac Winnipeg.—(MM. Tyrrell et Dowling.) Echelle, 8 milles au pouce.....	20,000
Ontario—Feuille n° 129—Feuille de la rivière Mississagui.—(Dr. Bell.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456
Ontario—Feuilles n° 138—Feuille du lac Témiscamingue.—(M. Barlow.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456

Intérieur—Commission de Géologie.

	Cartes— <i>Suite.</i>
Québec—Feuille $\frac{1}{4}$ N.-O. de la carte des Cantons de l'Est—(MM. Adams, Giroux et Low.) Echelle, 4 milles au pouce.....	7,200
Québec—Carte-esquisse de partie des comtés de Joliette, Terrebonne, Montcalm, Argenteuil et Ottawa.—(Dr Adams.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,620
Nouveau-Brunswick—Feuilles 1 N.-O.—Feuille de Frédéricton—Géologie de surface.—(M. Chalmers.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456
Nouveau-Brunswick—Feuilles 2 S.-O.—Feuille d'Andover—Géologie de surface.—(M. Chalmers.) Echelle, 4 milles au pouce.....	3,456
Nouvelle-Ecosse—Feuilles n° 10A—Feuille du Cap Dauphin.—(M. Fletcher.) Echelle, 1 mille au pouce.....	216
Nouvelle-Ecosse—Feuilles n° 12A—Feuille de Sydney—(M. Fletcher.) Echelle, 1 mille au pouce.....	216
Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 12B—Feuille de la Petite Baie des Glaces.—(M. Fletcher.) Echelle, 1 mille au pouce.....	216
Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos. 53, 54, 55 et 66, 67, 68 et 69.—(M. Faribault.) Echelle, 1 mille au pouce.....	1,548
Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos. 56 à 65, 76, 82, 100 et 101.—(M. Fletcher.) Echelle, 1 mille au pouce.....	3,024

BIBLIOTHÈQUE.

Le Dr Thorburn, conservateur de la bibliothèque de la Commission, Bibliothèque. écrit que durant l'année expirée le 31 décembre, il a été distribué 12,583 exemplaires des ouvrages publiés par la Commission, comprenant les rapports généraux, des rapports spéciaux et des cartes. Il en a été distribué 9,924 au Canada, et le reste, 3,375, a été envoyé à titre d'échanges dans d'autres pays.

1,711 ouvrages ont été vendus durant l'année, comprenant des rapports et des cartes, et ont rapporté une somme de \$388.49.

2,247 ouvrages ont été reçus à titre d'échanges et de cadeaux.

44 ouvrages ont été achetés, et nous nous sommes abonnés à 31 revues.

Le nombre de volumes reliés a été de 154.

Il a été reçu 745 lettres à la bibliothèque, outre 1,367 accusés de réception.

Le nombre de lettres envoyées de la bibliothèque a été de 553, outre 578 accusés de réception.

On peut dire que la bibliothèque renferme aujourd'hui environ 11,000 volumes, outre une collection considérable de brochures. Ces ouvrages se rapportent principalement aux différentes branches de la géologie, de la minéralogie, de la botanique et de la zoologie.

On peut dire que les livres de la bibliothèque peuvent être consultés par tous ceux qui désirent obtenir des renseignements relativement à toute question scientifique qui les intéresse, et de temps à autre un certain nombre de personnes profitent de cette disposition.

Bibliothèque
—*Suite.*

VISITEURS.

Visiteurs. Le nombre des personnes qui visitent le musée augmente continuellement, malgré la manière imparfaite dont une partie considérable des collections est exposée dans le bâtiment actuel. Durant l'année 1895, 26,785 noms ont été inscrits dans le registre des visiteurs.

PERSONNEL, CRÉDITS, DÉPENSES ET CORRESPONDANCE.

Personnel. Les membres du personnel aujourd'hui employé sont au nombre de 47.

Durant l'année, les changements suivants ont eu lieu dans le personnel permanent :—

Dr A. R. C. Selwyn, mis à la retraite.

M. H. P. Brumell, démissionné.

Dr G. M. Dawson, nommé directeur et sous-chef, en remplacement du Dr Selwyn.

M. D. B. Dowling, promu à la deuxième classe.

M. C. O. Sénécal, promu à la deuxième classe.

M. James McEvoy, promu à la classe technique.

M. R. A. A. Johnston, promu à la classe technique.

Intérieur—Commission de Géologie

Les crédits mis à notre disposition pour l'exécution des travaux, et les dépenses du département, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1895, y compris les crédits votés pour les sondages de l'Alberta, figurent au tableau suivant :—

	Crédits.	Dépenses.
	\$ c.	\$ c.
Crédits :—Traitements des fonctionnaires.....	51,925 00	
“ Commission géologique.....	61,129 51	
Forages artésiens.....	16,000 00	
Traitements des fonctionnaires.....		48,763 39
Explorations et études.....		14,767 93
Salaires des employés surnuméraires.....		16,723 88
Travaux de sondage à Deloraine.....		88 22
“ “ Athabaska-Landing.....		7,688 82
Impressions et lithographie.....		18,424 23
Achat de livres et d'instruments.....		1,416 09
“ produits chimiques et d'appareils pour le laboratoire.....		224 02
Achat d'échantillons.....		175 56
Papeterie, fournitures pour cartes, et imprimeur de la reine.....		1,640 01
Dépenses imprévues et autres.....		1,967 41
Balances impayées, 30 juin 1894.....		1,142 92
Montant avancé aux explorateurs, sur le crédit de 1895-96.....		4,773 87
		117,796 35
Moins—Déboursé en 1893-94 sur crédit de 1894-95.....		214 63
		117,581 72
Balance non dépensée : crédit pour traitements des fonctionnaires.....		3,161 61
Balance non dépensée : crédit pour forages artésiens.....		8,311 18
	129,054 51	129,054 51

Le nombre des lettres envoyées par le département est de 7,999, et celui des lettres reçues, de 8,271.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE M. DAWSON,

Sous-chef et directeur



CROWFOOT

CHEF DE LA NATION DES PIEDS-NOIRS.

Décédé le 25 d'avril 1890, à 69 ans.

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1896

Département des affaires indiennes

A Son Excellence le très honorable sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen, etc., etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

Le tout respectueusement soumis,

T. MAYNE DALY,
Surintendant des affaires indiennes.

OTTAWA, 31 janvier 1896.

INDEX.

PARTIE I.

	PAGE
Rapport du surintendant général des affaires indiennes.....	xv

A.

Abbott, Wm. Van,	Bandes de Batchewana, Grosse-Tête et Rivière-du-Jardin, O.....	174
Abénakis de Bécancour, Qué.,	H. Desilets.....	28
" Saint-François, Qué.,	A. A. Mondou.....	28
Agence d'Assiniboine, T.N.-O.,	W. S. Grant.....	64
Agence de Babine, C.-B.,	R. E. Loring.....	161
Agence de Battleford, T.N.-O.,	P. J. Williams.....	110
Agence de Birtle,	J. A. Markle.....	145
Agence des Buttes-Lalime, T.N.-O.	A. J. McNeill.....	107
Agence des Buttes-de-Tondre, T.N.-O.,	J. P. Wright.....	68
Agence de Carlton, T.N.-O.,	Hilton Keith.....	177
Agence de Clandeboye, Man.,	A. M. Muckle.....	74
Agence de la Côte Nord-Ouest, C.-B.,	Chas. Todd.....	170
Agence de la Côte de l'Ouest, C.-B.,	Harry Guillod.....	165
Agence de Coutcheeching, Ont.,	F. C. Cornish.....	80
Agence de Cowichan, C.-B.,	W. H. Lomas.....	157
Agence d'Edmonton, T.N.-O.,	Chas. de Cazes.....	91
Agence des Gens-du-Sang, T.N.-O.	James Wilson.....	78
Agence de Hobbema, T.N.-O.,	D. L. Clink.....	133
Agence de Kamloops-Okanagan, C.-B.,	W. F. Wood.....	160
Agence de Kootenay, C.-B.,	R. L. T. Galbraith.....	158
Agence de Kwawkwalth, C.-B.,	R. H. Pidcock.....	173
Agence du Lac-aux-Canards, T.N.-O.,	R. S. McKenzie.....	83
Agence du Lac-Croche, T.N.-O.	A. McDonald.....	101
Agence du Lac-Laselle, T.N.-O.,	John Ross.....	93
Agence du Lac-aux-Oignons, T.N.-O.,	G. G. Mann.....	88
Agence du Lac-Williams, C.-B.,	E. Bell.....	169

A—*Fin.*

	PAGE.
Agence de Manitowapaw, Man.,	H. Martineau..... 210
Agence de la Montagne-de-l'Oré., T.N.-O.,	J. J. Campbell..... 54
Agence de Muscowpetung, T.N.-O.,	J. B. Lash..... 141
Agence d'Okanagan, C.B.,	<i>Voir</i> "Kamloops-Okanagan."
Agence du Pas,	Joseph Reader..... 197
Agence des Pieds-Noirs, T.N.-O.,	Magnus Begg..... 140
Agence de Piégânes, T.N.-O.,	H. H. Nash..... 100
Agence du Portage-la-Prairie,	F. Ogletree..... 62
Agence du Portage-du-Rat,	R. J. N. Pither..... 64
Agence de la Rivière-Berens,	A. Mackay..... 186
Agence de la Riv. du-Cygne, T.N.-O.,	W. E. Jones..... 108
Agence de la Rivière Fraser, C.-B.,	Frank Devlin..... 168
Agence de Savanne, Ont.,	J. McIntyre..... 72
Agence des Sarcis, T.N.-O.,	S. B. Lucas..... 81
Algonquins du Lac-Doré, Ont.,	E. Bennett..... 5
Amalécites de Cacouna, Qué.,	<i>Même que</i> "Amalécites de Viger".
Amalécites de Viger, Qué.,	N. LeBel..... 39
Arpenteur,	A. W. Ponton, D.A.F..... 183
Arsenault, John O.,	Surintendant de l'Île du Prince-Edouard..... 48
Asile de Shingwauk et Wawanosh, Sault-Sainte-Marie, Ont.	Geo. Ley King..... 20
Asile de Washakada, Man.	<i>Voir</i> "école industrielle d'Elkhorn"..... 130
Asile de Wawanosh, Sault-Sainte-Marie, Ont.	Geo. Ley King..... 20
Ashby, John B.,	École d'industrie de la Terre de Rupert, Man..... 76
Ashton, Rév. Robert,	Institution des Mohawks..... 22
" "	Pensionnat des Six-Nations..... 23

B.

Baie de Quinté, Ont., Mohawks,	W. G. Egar..... 13
Bande de Batchewana, Ont.,	Wm. Van Abbott..... 174
Bande de Bouctouche, N.-B.,	Wm. D. Carter..... 46
Bande de Dokis, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 6
Bande de Eel-Ground, N.-B.,	Wm. D. Carter..... 46
Bande de l'Église-Brûlée,	" "..... 46
Bande du Fort-Alexandre, Man.,	A. M. Muckle..... 74
Bande du Fort-William, Ont.,	J. P. Donnelly..... 8
Bande de Gibson, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 6
Bande de Henvey's-Inlet, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 6
Bande de l'Île Parry, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 6
Bande du Lac-du-Cygne,	F. Ogletree..... 62
Bande du Lac-Doré, Ont.,	E. Bennett..... 5
Bande du Lac-Long, Ont.,	J. P. Donnelly..... 8
Bande du Lac-Saint-Jean, Qué.,	L. E. Otis..... 29
Bande de la Longue-Plaine,	F. Ogletree..... 62
Bande de Michipicoten ou Grosse-Tête, Ont.,	Wm. Van Abbott..... 174

Département des affaires indiennes.

B—Fin.

	PAGE.
Bande de Népigon, Ont.,	J. P. Donnelly..... 8
Bande de Nipissingue,	Thos. S. Walton, M.D..... 6
Bande du Pays-Plat, Ont.,	J. P. Donnelly..... 8
Bande de Ristigouche, Qué.,	V. J. A. Venner, M.D..... 31
Bande de la Rivière-à-l'Anguille,	Wm. D. Carter..... 46
Bande de la Rivière-du-Désert, Qué.,	Jas. Martin..... 27
Bande de la Rivière-du-Jardin,	Wm. Van Abbott..... 174
Bande de la Rivière-Roseau, Man.,	F. Ogletree..... 62
Bande du Rocher-Rouge, Ont.,	J. P. Donnelly..... 8
Bande de Saint-Pierre, Man.,	A. M. Muckle..... 74
Bande de Shawanaga, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 6
Bande de Témiscamingue, Qué.,	A. McBride..... 30
Bande de Témogamingue, Ont.,	Thos. S. Walton, M.D..... 6
Bande de la Tête-Ouverte, Man.,	A. M. Muckle..... 74
Bastien, Antoine O.,	Hurons de Lorette, Qué..... 32
Bateman, Wm.,	Mississaguas de Scugog, Ont..... 21
Beattie, John,	Moraves de la Thames, Ont..... 15
Beckwith, Chas. E.,	Micmacs du comté de King, N.-E..... 38
Begg, Magnus,	Agence des Pieds-Noirs, T.N.-O..... 140
Bell, Ewen,	" du Lac-Williams, C.-B..... 169
Bennett, Edmund,	Bande du Lac-Doré, Ont..... 5
Bétournay, Albert,	Inspection des écoles sauvages catholiques romaines... 49
Birdsall, W. W., M.D.,	Rapport... 99
Brosseau, Alex.,	Iroquois de Caughnawaga, Qué..... 31
Butler, Rév. Thos. J.,	Micmacs des comtés de Lunenburg et Queen, N.-E... 39

C.

Cameron, Rév. Angus, D.D.,	Micmacs du comté du Cap-Breton, N.-E..... 35
" Edwin D.,	Sauvages des Six-Nations, Ont..... 2
Campbell, John E.,	Micmacs du comté de Victoria, N.-E..... 37
" John J.,	Agence de la Montagne-de-l'Orignal, T.N.-O.... 54
Carion, Rév. A. M.,	Ecole industrielle de Kamloops C.-B..... 154
Carter, Wm. D.,	Division nord-est du Nouveau-Brunswick... 46
Chemong ou lac à la Vase, Ont., Missis- saguas,	J. Thackeray..... 12
Chippewas de Beausoleil ou de l'île des Chrétians, Ont.	Chas. McGibbon..... 4
Comté du Cap-Breton, N.E., Micmacs,	Rév. A. Cameron, D.D..... 35
Chippewas de Cap-Croker, Ont.,	J. W. Jermyn..... 15
Chippewas de l'île Georgina et de l'île au Serpent, Ont.,	D. J. McPhee..... 4
Chippewas de l'île Walpole, Ont.,	Alex. McKelvey..... 14
Chippewas de Nawash ou Cap-Croker, Ont.,	J. W. Jermyn..... 15
Chippewas de Rama, Ont.,	D. J. McPhee..... 4
" de Sarnia, Ont.,	A. English..... 8
" de Saugeen, Ont.,	John Crowe..... 16

C—Fin.

	PAGE.
Chippewas de Thames, Ont.,	A. S. McDougall..... 1
Chisholm, Rév. John C.,	Micmacs du comté de Richmond, N.-E..... 35
" Wm. C.,	" des comtés d'Antigonish et Guysborough, N.-E..... 212
Clink, Daniel L.	Agence de Hobbema, T.N.-O..... 133
Coccola, Rév. N.,	Ecole industrielle de Kootenay, C.-B..... 153
Collège Emmanuel, Prince-Albert,	Vén. J. A. Mackay..... 53
Commission des résér. indiennes, C.-B.,	P. O'Reilly..... 212
Comté d'Annapolis, N.-E., Micmacs,	Geo. Wells..... 40
Comté d'Antigonish " "	W. C. Chisholm..... 213
Comté de Colchester, N.-E., Micmacs,	D. H. Muir, M.D..... 24
Comté de Cumberland, N.-E., Micmacs,	F. A. Rand, M.D..... 38
Comté de Digby, N.-E., Micmacs,	F. McDormand..... 41
Comté de Guysborough, N.-E., Micmacs,	W. C. Chisholm..... 213
Comté d'Halifax, N.-E., Micmacs,	Rév. D. O'Sullivan..... 38
Comté de Hants, N.E., Micmacs,	Jas. Gass..... 35
Comté d'Inverness, N.-E., Micmacs,	Rév. D. McIsaac..... 37
Comté de King, N.-B.,	Wm. D. Carter..... 46
Comté de Shelburne, N.-E., Micmacs,	J. J. E. de Molitor..... 40
Comté de Victoria, N.-E., Micmacs,	J. E. Campbell..... 37
Comté de Westmoreland, N.-B.,	Wm. D. Carter..... 46
Comté de Yarmouth, N.-E., Micmacs,	Geo. R. Smith..... 39
Corker, A. W.,	Ecole industrielle de la Baie-de-l'Alerte, C.-B..... 155
Cornish, Francis C.,	Agence de Coutcheeching, Ont..... 80
Crowe, John,	Chippewas de Saugeen..... 16

D.

DeCazes, Chas.,	Agence d'Edmonton, T.-N.-O..... 91
DeMolitor, J.J.E.,	Micmacs du comté de Shelburne, N.-E..... 40
Desilets, Honoré, M.D.,	Abénakis de Bécancour, Qué..... 28
Devlin, Frank,	Agence de la Rivière Fraser, C.-B..... 168
Donckele, Rév. G.,	Ecole industrielle de l'Île Kuper, C.-B..... 156
Donnelly, John P.,	Ojibbewas du lac Supérieur..... 8

E.

École industrielle de Battleford,	E. Matheson..... 50
École industrielle de la Baie-de-l'Alerte, C.-B.,	A. W. Corker..... 155
Ecole industrielle de Coqualeetza, C.-B.,	E. Robson..... 159
Ecole indust. du Daim-Rouge, T.N.-O.,	C. E. Somerset..... 110
Ecole industrielle d'Elkhorn (ou refuge Washakada), Man.,	A. E. Wilson..... 130
Ecole industrielle de Kamloops, C.-B.,	Rév. A. M. Carion..... 154
Ecole industrielle de Kootenay, C.-B.,	Rév. N. Coccola..... 153
Ecole industrielle de l'île Kuper, C.-B.,	Rév. G. Donckele..... 156
Ecole industrielle de Métlakahtla, C.-B.,	John R. Scott..... 167

Département des affaires indiennes.

E—Fin.

	PAGE.
Ecole industrielle de Qu'Appelle, T.N.-O., Rév. J. Hugonnard	141
Ecole industrielle de Régina, T.N.-O., A. J. McLeod.....	138
Ecole industrielle de Riv.-Haute, T.N.-O. Rév. A. Naessens	108
Ecole industr. de Saint-Boniface, Man., Sœur Hamel.....	52
Ecole indus. de la Terre de Rupert, Man., J. B. Ashby	76
Ecole industrielle de Wikwemikong, Ont., Rév. J. Paquin	19
Ecole industrielle de Williams, Rév. J. M. Lejacq	152
Egar, Wm. Geo., Mohawks de la Baie de Quinté, Ont.....	13
English, Adam, Chippewas de Sarnia	8

F.

Farrell, James, Division Nord et Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick..	42-46
Forget, Amédée E., Territoires du Nord-Ouest	199

G.

Gagné, Rév. Jacob, Micmacs de Maria, Qué	29
Galbraith, R. L. T., Agence de Kootenay, C-B.....	158
Gass, James, Micmacs du comté de Hants, N.-E.....	35
Grant, W. S., Agence d'Assiniboine, T.N.-O.....	64
Grasse, P. L., Réserve d'Assiniboine près de Morley, T.N.-O.....	97
Grosse-Tête ou bande de Michipicoten, O., Wm. Van Abbott.....	174
Guilod, Harry, Agence de la Côte de l'Ouest, C.-B.....	165

H.

Hanson, Thos. M.D., Rapport.....	60
Hugonnard, Rév. J., Ecole industrielle de Qu'Appelle, T.N.-O.....	135
Hurons de Lorette, Qué., A. O. Bastien.....	32

I

Ile des Chrétiens, Ont., Chippewas, Chas. McGibbon.....	4
Ile Georgina, Ont., Chippewas, D. J. McPhee.....	4
Ile des Sauvages, comté de Kent, N.-B., W. D. Carter.....	46
Ile aux Serpents, Ont., Chippewas, D. J. McPhee.....	5
Ile Walpole, Ont., Chippewas et Pottawattamis, Alex. McKelvey	14
Inspection des agences indiennes, Voir "E. McColl," "A. McGibbon," et "T. P. Wadsworth."	
Inspection des écoles indiennes cat.-rom. A. Bétournay.....	48
" " protest., A. McGibbon.....	313
Institution des Mohawks, Brantford, Ont. Rév. R. Ashton.....	22
Institut. industrielle, Mcnnt-Elgin, Ont., Rév. W. W. Shepherd.....	18
Iroquois de Caughnawaga, Qué., A. Brosseau.....	31
" Saint-Régis, Qué., Geo. Long	26

J.

	PAGE.
Jermyn, John W.,	Chippewas de Cap-Croker, Ont..... 15
Jones, Peter E., M.D.,	Mississaguas de Cr�dit, Ont 17
Jones, Wm. E.,	Agence de la Riviere-du-Cygne, T.N.-O..... 108

K.

Keith, Hilton,	Agence de Carlton, T.N.-O..... 177
King, Geo. Ley,	Asile de Shingwauk et Wawanosh, Sault Sainte-Marie, Ont..... 20

L.

Lash, John B.,	Agence de Muscowpetung, T.N.-O..... 141
Lac-Manitoba,	H. Martineau..... 210
LeBel, Narcisse,	Amal�cites de Viger, Qu�..... 30
Lejacq, r�v. J. M.,	Ecole industrielle du Lac Williams, C.-B..... 152
Lomas, W. H.,	Agence de Cowichan, C.-B..... 157
Long, George,	Iroquois de Saint-R�gis, Qu�..... 26
Loring, Richard E.,	Agence de Babine, C.-B..... 161
Lucas, Samuel B.,	Agence des Sarcis, T.N.-O..... 81

M.

Manitoba,	E. McColl..... 214
Mann, George G.,	Agence du Lac-aux-Oignons, T.N.-O..... 88
Markle, J. A.,	Agence de Birtle..... 145
Martin, James,	Bande de la Riviere D�sert, Qu�..... 27
Martineau, Herman,	Agence de Manitowapaw, Man..... 210
Matheson, E.,	Ecole industrielle de Battleford, T.N.-O..... 50
Micmacs du comt� d'Annapolis, N.-E.,	Geo. Wells 40
" " d'Antigonish, N.-E.,	Wm. C. Chisholm..... 213
" " du Cap-Breton, N.-E.,	R�v. A. Cameron, D.D..... 35
" " de Colchester, N.-E.,	D. H. Muir, M.D..... 42
" " de Cumberland, N.-E.,	F. A. Rand, M.D..... 38
" " de Digby, N.-E.,	F. McDormand..... 41
" " de Guysborough, N.-E.,	Wm. C. Chisholm..... 213
" " d'Halifax, N.-E.,	R�v. D. O'Sullivan..... 38
" " de Hants, N.-E.,	Jas. Gass..... 35
" " d'Inverness, N.-E.,	R�v. D. McIsaac..... 37
" " de King, N.-E.,	Chas. E. Beckwith..... 38
" " de Lunenburg, N.-E.,	R�v. Thos. J. Butler..... 39
" de Maria, Qu�.,	R�v. J. Gagn�..... 29
" du comt� de Pictou, N.E.,	R�v. R. McDonald..... 213
" de Queen,	R�v. Thos. J. Butler..... 39
" de Richmond,	R�v. John C. Chisholm..... 35
" de Shelburne,	J. J. E. de Molitor..... 40
" de Victoria,	John E. Campbell..... 37

Département des affaires indiennes.

M.—Fin.

	PAGE.
Micmacs du comté de Yarmouth,	Geo. R. Smith. 39
Mississaguas d'Alnwick, Ont.,	J. Thackeray 11
" de Crédit, Ont.,	P. E. Jones, M.D. 17
" du lac du Riz, Ont.,	J. Thackery 11
" de Scugog, Ont.,	Wm. Bateman. 12
" du lac à la Vase ou Shemong, Ont.,	J. Thackeray 11
Mohawks de la baie de Quinté, Ont.,	W. G. Egar. 13
Mondou, Archie A.,	Abénakis de Saint-François, Qué. 28
Moraves de la Thames, Ont.,	John Beattie. 15
Muckle, A. M.,	Agence de Clandeboye, Man. 74
Muir, David H., M.D.,	Micmacs du comté de Colchester, N.-E. 42
Munceys de la Thames, Ont.,	A. S. McDougall. 1

Mac. ou Mc.

Mackay, Angus,	Agence de la Rivière-Berens. 186
Mackay, Vén. J. A.,	Collège Emmanuel, Prince-Albert, T.N.-O. 53
McBride, Alex.,	Bande du lac Témiscamingue, Qué. 30
McColl, Ebenezer,	Manitoba. 214
McDonald, Alex.,	Agence du Lac-Croche, T.N.-O. 101
" Rév. Roderick,	Micmacs du comté de Pictou, N.-E. 213
McDormand, Freeman,	" " Digby, N.-E. 41
McDougall, A. S.,	Chippewas, Munceys et Onéidas de la Thames, Ont. . 1
McGibbon, Alex.,	Inspection des agences indiennes. 217
" "	" des écoles protestantes. 313
McGibbon, Chas.,	Chippewas de Beausoleil ou de l'île des Chrétiens, Ont. 4
McIntyre, John,	Agence de Savanne, Ont. 72
McIsaac, rév. D.,	Micmacs du comté d'Inverness, N.-E. 37
McKelvey, Alex.,	Chippewas et Pottawattamis de l'île Walpole, Ont. . 14
McKenzie, Robert S.,	Agence du Lac-aux-Canards, T.N.-O. 83
McLeod, A. J.,	Ecole industrielle de Régina, T.N.-O. 138
McNeill, A. J.,	Agence des Buttes-Lalime, T.N.-O. 107
McPhee, Duncan J.,	Chippewas de Rama et des îles Georgina et au Serpent. 5
Naessens, Rev. A.,	Ecole industrielle de la Rivière-Haute, T.N.-O. 180
Nash, Harry H.,	Agence des Piégânes, T.N.-O. 100

O.

Ogletree, Francis,	Agence du Portage-la-Prairie. 62
Ojibbewas du lac Huron,	Thos. S. Walton, M.D., et B. W. Ross. 6-171
Ojibbewas ou Ojibways du lac Huron,	Thos. S. Walton, M.D. 6
Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline,	B. W. Ross. 171

O—Fin.

		PAGE.
Ojibbewas du lac Supérieur,	J. P. Donnelly et Wm. Van Abbott.....	8-174
Onéidas de la Thames, Ont.,	A. S. McDougall.....	1
OR'eilly, Peter,	Commission des réserves indiennes.....	212
Orphelinat du Fort-William, Ont.,	Sœurs de Saint-Joseph.....	19
Orphelinat Saint-Joseph, Fort-William, Ont.,	Sœurs de Sœur-Joseph.....	19
Orton, Geo. T., M.D.,	Rapport	143
O'Sullivan, Rév. D.,	Micmacs du comté d'Halifax, N.-E.....	38
Otis, Ladislas E.,	Bande du lac Saint-Jean, Qué.....	26
Ottawas de l'île Manitouline,	B. W. Ross.....	171
" du lac Superieur,	J. P. Donnelly et Wm. Van Abbott.....	8-174
" de l'île Manitouline, Ont.,	B. W. Ross.....	171
" de la rivière Mississagua Ont.,	".....	171

P.

Paquin, Rév. J.,	Ecole industrielle de Wikwemikong, Ont.....	19
Pensionnat des Six-Nations, Ont.	Rév. R. Ashton.....	21
Pidcock, Richard H.,	Agence de Kwawkewlth, C.-B.....	173
Pither, Robert J. N.,	Agence du Portage-du-Rat.....	64
Ponton, Archibald W., D.A.F.,	Arpentages du Man. et des Territoires du Nord-Ouest.	183
Portage-du-Rat, agence du	R. J. N. Pither.....	64
Pottawattamis de l'île Walpole, Ont.	Alex. McKelvey.....	14

R.

Rand, F. A., M.D.,	Micmacs du comté de Cumberland, N.-E.....	38
Rapports médicaux,	Voir "W. W. Birdsall," "Thos. Hanson" et "G. T. Orton."	
Reader, Joseph,	Agence du Pas, T.N.-O.....	197
Réserve d'Assiniboine près de Morley, T.N.-O.,	P. L. Grasse.....	97
Réserve d'Edmundston, comté de Mada- waska, N.-B.,	Jas. Farrell.....	43
Rés. de la Grande-Anse, c. de Kent, N.B.,	Wm. D. Carter.....	46
Réserve de Kingsclear, comté de Kent, N.-B.,	Jas. Farrell.....	42
Réserve de l'île Lennox, I.P.-E.,	J. O. Arsenaault.....	84
Réserve de Maniwaki, Qué.,	Jas. Martin.....	27
Réserve de la Mission de l'Eglise d'Angle- terre, lac Népigon,	J. P. Donnelly.....	8
Réserve de Morell, I.P.-E.,	J. O. Arsenaault.....	48
Réserve de Papineau, comté de Gloucester, N.-B.,	Wm. D. Carter.....	46
Réserve de Red-Bank, comté de Northum- berland, N.-B.,	Wm. D. Carter.....	46
Réserve de Sainte-Marie, co. York, N.-B.,	Jas. Farrell.....	44
Rés. de Tobique, co. de Victoria, N.-B.,	Jas. Farrell.....	42

Département des affaires indiennes.

R—Fin.

	PAGE.
Réserve de Woodstock, comté de Carleton, N.B.,	Jas. Farrell..... 45
Rivière Crédit, Ont., Mississaguas, Voir "Mississaguas".	
Rivière Désert, Qué., bande de la	27
Rivière Thames, Ont., Chippewas,	Voir "Chippewas."
" Moraves,	Voir "Moraves."
" Munseys,	Voir "Munceys."
" Onéidas,	Voir "Onéidas."
Robson, E.,	Ecole industrielle de Coqualeetza, C.-B..... 159
Ross, Benjamin W.,	Ojibbewas de l'île Manitouline et du lac Huron..... 171
Ross, John,	Agence du Lac-Laselle, T.N.-O..... 93

S.

Saint-François, Qué., ² Abénakis,	A. A. Mondou..... 28
Saint-Régis, Qué., Iroquois,	Geo. Long..... 26
Sarnia, Ont., Chippewas,	A. English..... 8
Saugeen, Ont., Chippewas,	John Crowe..... 16
Sauvages des Six-Nations, Ont.,	E. D. Cameron..... 2
Scott, John R.,	Ecole industrielle de Metlakahtla, C.-B..... 167
Scugog, Ont., Mississaguas,	Wm. Bateman..... 12
Shepherd, Rév. W. W.,	Ecole industrielle de Mount-Elgin, Ont..... 18
Smith, Geo. R.,	Micmacs du comté de Yarmouth, N.-E..... 39
Somerset, C. E.,	Ecole industrielle du Daim-Rouge, T. N.-O..... 110

T.

Thackeray, John,	Mississaguas d'Alnwick et des lacs du Riz et à la Vase, Ont..... 11
Todd, Chas.,	Agence Nord-Ouest, C-B..... 170

V.

Venner, Victor J. A., M.D.,	Bande de Rastigouche, Qué..... 31
Viger, Qué., Amalécites,	N. LeBel..... 30
Vowell, Arthur W.,	Colombie-Britannique..... 187

W.

Wadsworth, Thos. P.,	Inspection des agences..... 111
Walton, Thos. S., M.D.,	Ojibbewas du lac Huron..... 6
Wells, Geo.,	Micmacs du comté d'Annapolis, N.-E..... 40
Williams, Peter J.,	Agence de Battleford, T.N.-O..... 110
Wilson, A. E.,	Ecole industrielle d'Elkhorn, Man..... 130
" James,	Agence des Gens-du-Sang, T.N.-O..... 78
Wood, Wentworth F.,	Agence de Kamloops-Okanagan, C.-B..... 160
Wright, John P.,	Agence des Buttes-de-Tondre, T.N.-O..... 68

ÉTATS TABULAIRES.

N° 1. Donnant le nombre d'acres de terres des sauvages vendues et à vendre le 30 juin 1895.	330
N° 2. Statistique agricole et industrielle.	332
N° 3. Condition des écoles des sauvages.	340
Programme d'études au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest	359
N° 4. Recensement des sauvages résidants et nomades	365
Division des terres et bois	329
Etat indiquant le nombre des instrum. aratoires, outils, etc., appartenant en propre aux sauvages	353
Lieux où se trouvent, dans les Territoires du Nord-Ouest, des Sioux et autres sauvages nomades	382
Relevé des grains et racines semés et récoltés sur les réserves sauvages du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.	384
Relevé des grains semés et récoltés par des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest	424
Relevé des sommes gagnées par des sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, 1894-95.	364
Relevé des sauvagesses qui ont commué leur annuité par un achat de dix ans.	322

PARTIE II.

	PAGE.
Tableau A 1. Liste des employés du département des affaires indiennes, service intérieur.	3
2. " " " " " extérieur.	4-12
B 1. Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, état de la dépense.	13
2. " du Nouveau-Brunswick " 	13
3. " de l'Île du Prince-Edouard " 	13
4. " de la Colombie-Britannique " 	14
5. " du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, état de la dépense.	14
6. " Ontario et Québec, état de la dépense.	15
Index du compte du fonds de dépôts des sauvages.	16
Fonds de dépôts des sauvages.	18

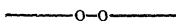
RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1895.



DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,
OTTAWA, 2 décembre 1895.

A l'honorable T. MAYNE DALY,
Surintendant général des affaires indiennes.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

La prospérité a régné parmi les sauvages dans toutes les parties du Canada, et leurs rapports entre eux ainsi qu'avec le gouvernement et la population blanche en général n'ont laissé rien à désirer. Mais j'ai à signaler deux tristes événements. Dans le cours du mois d'avril dernier, une goélette de pêche à bord de laquelle se trouvaient 26 sauvages de la Colombie-Britannique chavira près du cap St-Elie, au milieu d'une tempête, et tous se noyèrent. Vingt femmes et enfants ont été ainsi privés de leurs protecteurs naturels et de leurs gagne-pain.

M. Frank Skynner, distributeur de rations, fut assassiné par un Pied-Noir. Les autorités du département déplorent profondément cette catastrophe et sympathisent vivement avec les parents et les amis de celui qui est ainsi mort à son poste. Il ne faut pas, d'un autre côté, juger par ce triste événement de l'attitude des sauvages à l'égard de leurs gardiens, car le sauvage qui a commis ce crime avait le cerveau détraqué dans le moment.

A la suite de cet incident, les sauvages, s'imaginant sans doute que le meurtre commis par l'un des leurs avait provoqué chez les blancs un sentiment d'hostilité contre eux, devinrent très soupçonneux, et la moindre imprudence à leur endroit aurait pu rendre la situation extrêmement critique. Heureusement, en y mettant beaucoup de tact, on réussit bientôt à rétablir la confiance et l'harmonie.

Je m'arrête sur ce sujet, parce que je suis sous l'impression que le public en général n'a pas d'idée des dangers auxquels nos employés sont encore exposés dans les jeunes provinces, ni du courage, de la fermeté et du tact qu'il leur faut déployer dans leurs rapports avec les sauvages, dans le cœur desquels brûle toujours un feu latent. Les fonctionnaires du département doivent être félicités de ce que les relations amicales entre eux et les sauvages ne soient que rarement interrompues dans une mesure sérieuse.

LES SAUVAGES AFFECTÉS PAR LA STAGNATION DU COMMERCE.

La stagnation du commerce, qui s'est fait sentir au Canada à un certain degré, a produit de fâcheux résultats pour la population sauvage, qui représente une section si considérable du pays.

On porte les sauvages à tirer autant que possible leur subsistance du sol, mais on les encourage aussi à exercer toute industrie honnête.

Il y a des sauvages qui dépendent plus ou moins pour vivre de la pêche et de la chasse; d'autres gagnent leur vie à abattre du bois, comme floteurs, à charger des navires, à aider les cultivateurs, à guider les touristes, etc., etc. D'autres enfin vendent du foin, du bois de corde et des articles qu'ils fabriquent eux-mêmes, tels que chaises et tables rustiques, paniers, crosses, mocassins, et des ouvrages en rassade. Il est facile de comprendre que lorsque le commerce devient stagnant et l'argent rare, le marché pour la main-d'œuvre et les choses qui viennent d'être mentionnées présente des conditions déplorables. Il faut aussi se rappeler qu'en 1894 la récolte, dans quelques districts, a été peu abondante.

IL A ÉTÉ DISTRIBUÉ MOINS DE SECOURS QUE PAR LE PASSÉ.

Malgré cela, il a été distribué moins de secours que d'habitude et on a vu à ce que seuls ceux qui étaient réellement dans le besoin fussent secourus. En ce qui concerne les territoires du Nord-Ouest, dans quelques districts les récoltes ont été excellentes, en 1894, mais dans d'autres les sauvages n'ont absolument rien réalisé et il a fallu leur venir en aide.

LES GAINS INDIVIDUELS DES SAUVAGES ONT AUGMENTÉ.

D'un autre côté, malgré les obstacles contre lesquels il a fallu lutter, les gains individuels des sauvages dans tout le Canada ont été de \$96,633 plus élevés que l'année dernière, sans tenir compte des gains des sauvages de l'agence de Cowichan, qui se montent à la somme de \$160,000. Cette somme est exclue de la comparaison parce que c'est la première fois, cette année, qu'un rapport est reçu de l'agence de Cowichan. Les gains des sauvages se chiffrent en tout à \$1,602,005, contre \$1,345,372 l'année précédente.

Les sauvages de la province de Québec ont réalisé \$18,000 de moins que l'année précédente. Mais il ne faut pas leur en faire un reproche. Les touristes qui viennent des États-Unis sont leurs principaux clients, et, l'année dernière, le nombre de ces touristes a été peu considérable. Malgré le piètre résultat auquel les sauvages de Québec sont arrivés, il est probable qu'ils ont déployé plus d'énergie et d'activité que jamais.

Dans la Colombie-Britannique, l'augmentation dans le chiffre des gains a été des plus marquée; elle s'élève, indépendamment des \$160,000 dont il vient d'être parlé, à \$89,665, et est attribuable dans une certaine mesure à la hausse du prix des fourrures.

Dans les territoires du Nord-Ouest, les sauvages ont réalisé \$29,361 de plus que l'année précédente; le total de leurs gains se monte à \$120,759, résultat très satisfaisant.

Département des affaires indiennes.

Heureusement pour les sauvages, l'hiver a été très doux, et ils ont passé toute l'année dans des conditions climatiques très favorables.

LES SAUVAGES ACCUMULENT DU BÉTAIL.

Les sauvages se livrent depuis quelques années à l'élevage du bétail sur une grande échelle, surtout dans les territoires du Nord-Ouest. Les sauvages des territoires ont fourni à même leurs troupeaux tout le bœuf dont on a eu besoin pendant l'année dans les diverses agences et réserves à peu d'exceptions près, et il leur reste à l'heure qu'il est 15,378 têtes de bétail corné, en sus de moutons et de cochons, contre 1,230 têtes en 1885, année où ils ont virtuellement commencé à élever des bestiaux.

CULTURE.

Les sauvages ont cultivé par tout le Canada 118,840 acres de terre et ils en ont labouré 2,664 acres, soit une augmentation, comparativement à l'année précédente, de 253 et 160 acres respectivement.

L'augmentation en superficie n'est pas considérable. Ce qui explique la chose, c'est que l'année précédente la récolte avait été mauvaise dans les territoires du Nord-Ouest, et les sauvages se sont trouvés courts de semence. On a cru qu'il valait mieux les laisser se tirer d'affaires seuls afin de les habituer à compter sur eux-mêmes et on ne leur a donné que très peu d'aide.

Dans tous les cas, le département n'attache guère d'importance à la question de la superficie des terres en culture. Ce que l'on veut, c'est que chaque sauvage cultive un espace de terrain assez limité pour qu'il n'ait pas besoin d'employer de machines dispendieuses. En ce qui concerne les territoires du Nord-Ouest, la diminution dans la superficie de terre en culture peut être attribuée en partie au succès qui a couronné les efforts que l'on a faits pour encourager la culture des racines et des légumes, surtout dans les endroits où les céréales ne sauraient être cultivées dans des conditions favorables.

RÉCOLTES.

En ce qui concerne le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, les sauvages ont réalisé d'abondantes récoltes, sauf dans certaines localités.

Dans les autres provinces, les récoltes ont été assez bonnes dans l'ensemble, bien qu'à quelques endroits le foin, l'avoine et les pommes de terre aient beaucoup souffert des effets de la sécheresse.

SANTÉ.

A l'égard de la santé, l'année a été en somme extrêmement favorable. Peu de maladies sérieuses ont été signalées, sauf dans certains districts de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, où les sauvages ne paraissent pas s'être portés aussi bien que leurs frères des autres parties du Canada. Comme d'habitude, le plus grand nombre des décès parmi les sauvages ont été causés par la consommation. Il ne paraît pas y avoir eu de cas de maladie contagieuse, si ce n'est que la grippe s'est déclarée sur une réserve des territoires du Nord-Ouest.

Il est vrai que la petite vérole s'est déclarée dans l'agence de Cowichan, Colombie-Britannique, et la fièvre typhoïde à la Pointe-Bleue, province de Québec; mais heureusement ces maladies ont été éloignées avant d'avoir pu se propager. Chose digne de remarque, des épidémies ont éclaté dans des établissements de blancs et les réserves voisines y ont échappé, ce qui montre avec quelle rigueur les règlements sanitaires sont appliqués.

LA POPULATION INDIENNE AUGMENTE.

Une preuve que les sauvages sont traités avec bienveillance, c'est que malgré qu'ils se trouvent, du moins dans certaines parties du Canada, à la phase la plus critique de leur existence, passant comme ils le font de l'état de nature à l'état de civilisation, la population indienne a augmenté, l'année dernière, de plus de 2,000 âmes.

CONDUITE DES SAUVAGES.

La conduite des sauvages a été, comme d'habitude, assez bonne pour soutenir la comparaison avec celle des blancs dans les diverses parties du Canada. Parmi les tribus des territoires du Nord-Ouest, les plus belliqueuses sont celles auxquelles s'applique le traité n° 7; ce sont ces tribus qui ont été amenées les dernières sous l'influence de la civilisation et l'empire des lois. Par suite de leur situation au cœur d'un district de *ranches*, et à proximité de la frontière des Etats-Unis, elles sont continuellement tentées de faire des incursions sur les troupeaux des colons et sur les chevaux des tribus établies de l'autre côté de la frontière.

Quelques jeunes sauvages, voulant acquérir de la notoriété et se faire une réputation de bravoure, ont pillé les troupeaux des éleveurs, mais on leur a vite montré que la chose ne pouvait se faire avec impunité, et depuis quelque temps il n'a pas été fait de plaintes.

Le plus grand mal contre lequel les sauvages ont à lutter est l'intempérance. Ils sont beaucoup exposés à tomber dans ce vice par suite d'une prédisposition constitutionnelle; aussi est-il merveilleux de voir le grand nombre de ceux qui s'abstiennent de spiritueux. Le département fait ce qu'il peut pour réprimer le mal, mais il ne pourra l'enrayer complètement tant que des blancs sans principes trouveront le trafic des spiritueux assez profitable pour courir le risque d'être condamnés à une amende ou à un court terme d'emprisonnement. Il serait peut-être à propos de modifier nos statuts de manière à ce que ceux qui violeraient la loi sous ce rapport fussent passibles d'un long terme d'emprisonnement sans pouvoir se libérer en payant une amende.

INSTRUCTION.

Celui qui observe les choses ne peut qu'approuver la politique suivie depuis quelques années par le département: abolir les externats autant que les ressources pécuniaires et les circonstances le permettent, et y substituer des écoles industrielles et des pensionnats à une certaine distance des réserves.

Département des affaires indiennes

INDIFFÉRENCE DES SAUVAGES EN CE QUI CONCERNE L'INSTRUCTION DONNÉE DANS LES EXTERNATS.

Généralement parlant, les sauvages sont indifférents à ce que leurs enfants fréquentent ou non les externats. Les parents aiment beaucoup leurs enfants et ils ne peuvent sans doute se résoudre à les contraindre de se conformer à la discipline scolaire.

Dans les écoles industrielles et les pensionnats, tous situés à une certaine distance des réserves, les enfants se trouvent soustraits aux influences extérieures et donnent toute leur attention à leurs études.

LES SAUVAGES COMMENCENT À APPRÉCIER L'INSTRUCTION INDUSTRIELLE.

Si les sauvages manifestent de l'indifférence pour les externats, ils commencent à apprécier l'importance et les avantages de l'instruction industrielle pour leurs enfants. Non seulement les préjugés contre ces institutions disparaissent rapidement parmi les sauvages de la Colombie-Britannique, du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, mais très souvent on a de la difficulté à trouver de la place pour tous ceux qui veulent se faire admettre dans les écoles.

AVANTAGES DE L'INSTRUCTION INDUSTRIELLE.

Quelqu'un a dit avec raison que pour former les sauvages aux arts industriels il fallait suivre un système tendant à développer toutes les aptitudes, à faire disparaître les préjugés contre le travail, et inspirer le courage de faire concurrence au reste du monde. Le sauvage présente un problème parce qu'il n'est pas en état de prendre sa place dans le monde. Dressez-le, et le problème sera résolu.

IL EST NÉCESSAIRE QUE LES SAUVAGES APPRENNENT L'ANGLAIS.

Il n'y a pas de doute que les sauvages devront être tenus en communauté distincte jusqu'à une certaine phase de leur avancement; mais une fois cette phase atteinte, et la chose ne peut retarder beaucoup, ils devraient être mis en mesure de rivaliser avec leurs compatriotes blancs. Pour cela, il faudra qu'on leur enseigne l'anglais. Tant qu'ils conserveront leur langue natale, ils constitueront un peuple à part.

A ce que j'ai pu voir, les sauvages eux-mêmes reconnaissent la nécessité pour leurs enfants d'apprendre notre langue. Aussi, les élèves dans toutes les écoles industrielles et tous les pensionnats reçoivent-ils l'enseignement dans la langue anglaise exclusivement.

Depuis quelques années, une sage politique est suivie sous ce rapport, et il est à désirer qu'elle soit poursuivie avec autant de vigueur que possible afin que les résultats voulus soient atteints au plus tôt.

S'il est à propos d'instruire les enfants sauvages, plus ils seront instruits, le mieux ce sera. Si les écoles doivent être considérées comme les principaux facteurs de l'importante transformation qui s'accomplit actuellement, il semblerait naturel et logique que l'on en établisse autant que les finances du pays le permettent. Comme je l'ai déjà dit, il devient de plus en plus facile de décider les parents à envoyer leurs

enfants aux écoles, et le moment est arrivé d'apprendre aux jeunes sauvages à pourvoir à leur propre subsistance. S'il était possible de réunir tous les enfants sauvages et de les retenir pendant une certaine période de temps, il se produirait une génération de sauvages parlant l'anglais, habitués aux mœurs de la vie civilisée, pouvant exercer une salutaire influence sur les leurs, et en état de tenir tête aux blancs. Les dépenses du service diminueraient alors peu à peu, et un problème difficile aurait été résolu.

NOMBRE D'ÉCOLES OU DES COURS ONT ÉTÉ DONNÉS.

Durant l'année, des cours ont été donnés dans 19 écoles industrielles, 26 pensionnats et 245 externats, dont 12 en dehors des limites territoriales couvertes par les traités. Il y a eu 8,175 enfants inscrits sur les rôles de ces institutions, et sur ce nombre 4,819 ont régulièrement fréquenté les écoles.

Les écoles accuseraient un plus grand nombre d'élèves n'eussent été l'indifférence des parents en matière d'éducation et les habitudes nomades d'un grand nombre de sauvages, surtout de ceux qui vivent de chasse. Je ferai remarquer que quelques enfants sauvages ont fréquenté les écoles des blancs, ce qui augmente légèrement le nombre d'élèves ci-dessus indiqué. Parmi les enfants qui ont suivi les cours dans les écoles industrielles, 596 ont reçu des leçons dans l'un ou l'autre des métiers suivants :—agriculteur, charpentier, cordonnier, peintre, tailleur, forgeron, ferblantier, boulanger et ingénieur-mécanicien. Avec le temps, le nombre des élèves dans les écoles du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique ne pourra manquer d'augmenter dans une forte proportion.

PRIX GAGNÉS PAR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES INDUSTRIELLES À
L'EXPOSITION TERRITORIALE.

Pour montrer les résultats obtenus dans les institutions industrielles, je ne puis mieux faire que de citer ce que dit, dans son rapport annuel, le sous-commissaire des affaires indiennes pour le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest au sujet de l'exposition territoriale récemment tenue à Régina :—

“ Les travaux scolaires étaient exceptionnellement bons. L'école industrielle de Qu'Appelle remporta le premier prix pour une collection de cartes en relief, dans un concours avec toutes les écoles des territoires, ainsi que le premier prix pour la calligraphie et le second prix pour une carte simple.”

“ Les prix suivants ont tous été gagnés par des sauvages dans un concours avec les élèves de toutes les écoles du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest :—

Herses en fer.....	1er prix...	Jos. Kent, école de la Terre de Rupert.
Bottes à l'écuillère	“	...W. R. Bear, “ d'Elkhorn.
“2e prix...	John Wright, école de Régina.
Bottines pour femmes.1er	“	...Roy Hawekowekit, école d'Elkhorn.
“	“ ..2e	“ ...Cheval Noir, “
Souliers pour hommes.1er	“	...Wm. McGirr, “ de Dunbow.
“	“ ..2e	“ ...Jno. Severight, “ de Régina.
“ dames.....1er	“	...Roy Hawekowekit, “ d'Elkhorn.
Bottes, collection....	Diplôme...	“

Département des affaires indiennes.

Harnais, lourd.....	Diplôme...	Frank Seaton, école de Régina.
“ léger.....	“	...C. McDonald, “ d’Elkhorn.
Echantillon d’ouvra- ge en bois, coffre à outils.....	T. Quoquet, école de la Terre de Rupert.
Escalier modèle.....	Prix spécial.	“ “ “
Porte en fer.....	1er prix...	A. Woodhouse, “
Collection de cartes(8)	“	...Ecole de Qu’Appelle.
Carte simple.....	2e “	“
Echantillon de calli- graphie.....	1er prix...	“

“ Les fanfares des écoles de Qu’Appelle, de Saint-Joseph (Rivière Haute), de Régina et de Saint-Albert ont fait presque tous les frais de la musique à l’exposition. Les musiciens, qui étaient âgés de 10 à 18 ans, ont très bien joué.

“ Durant l’exposition, un journal quotidien a été publié par quelques-uns des élèves de l’école de Régina. Le journal en question a été beaucoup apprécié par les visiteurs, qui ont admiré la dextérité avec laquelle les jeunes sauvages disposaient les caractères et les formes.”

ÉLÈVES DES ÉCOLES INDUSTRIELLES ENGAGÉS PAR LES COLONS.

On a envoyé, comme par le passé, les élèves avancés des écoles industrielles travailler au service des colons, et il s’en est suivi d’excellents résultats.

Les avantages de la chose sautent aux yeux. Les enfants se trouvant en relations quotidiennes avec les colons, non seulement apprennent la langue anglaise, mais encore se forment aux mœurs des blancs. En outre, ceux qui partent des écoles sont remplacés de suite par d’autres sujets, ce qui permet de répandre l’instruction sur une plus grande échelle. Naturellement, on choisit des familles respectables, où les enfants puissent être bien traités et subir des influences salutaires. On ne perd pas les enfants de vue ; on les encourage à se tenir en contact avec les institutions d’où ils sont sortis et à les considérer comme leurs foyers. Comme les établissements sont très dispersés, il est difficile d’étendre ce système autant qu’on le voudrait. Cependant, avec le développement du pays, cette difficulté disparaîtra.

Des relevés indiquant le nombre des élèves engagés par les colons ont été reçus des institutions de Qu’Appelle et de Régina.

Il est sorti de l’école de Qu’Appelle 22 filles, qui ont été engagées pour des périodes de temps variant entre un mois et cinq ans et à des salaires de \$2 à \$10 par mois.

Trois garçons ont été engagés, deux à \$5 par mois chacun et l’autre à \$20.

Il est sorti de l’école de Régina, institution relativement jeune, 23 garçons, qui ont été engagés à des salaires variant entre \$5 et \$20 par mois.

Pour plus de détails au sujet des diverses réserves et écoles, j’ai l’honneur de vous renvoyer aux rapports des surintendants, inspecteurs, agents et principaux, ainsi qu’aux états tabulaires annexés à mon rapport.

PROVINCE D'ONTARIO.

Après avoir parlé d'une manière générale de la condition des sauvages dans toute la confédération, je crois qu'il est à propos que je dise maintenant un mot sur les affaires des sauvages dans chaque province en particulier.

Naturellement, on ne peut s'attendre que les choses aient beaucoup changé depuis un an. Par suite de la stagnation du commerce, dont je parle plus haut, les sauvages d'Ontario ont dû comme tous les autres redoubler d'énergie pour pouvoir se tirer d'affaires.

On a apporté dans l'industrie agricole plus d'activité que par le passé. L'agriculture devra se développer de plus en plus car il devient chaque année plus difficile pour les sauvages de compter sur la chasse comme moyen de subsistance.

Dans mon rapport de l'année dernière, je disais qu'il serait à propos d'introduire dans la province d'Ontario le système de surveillance et d'enseignement qui avait donné de si bons résultats dans les territoires du Nord-Ouest. Mon idée fut approuvée et il fut décidé que l'on commencerait par la bande de l'île du Chrétien, sur la baie Georgienne. Je regrette de dire que rien n'a encore été fait. Je considère la chose comme si importante que je veux me rendre sur les lieux pour jeter moi-même les bases de l'entreprise. Malheureusement, je n'ai pas eu le temps jusqu'ici de visiter les réserves où doit être tentée l'expérience; mais je le ferai dès que les circonstances me le permettront.

Le système de distribution des argents devrait être modifié. Suivant moi, une très importante mesure serait l'introduction parmi les sauvages des Six-Nations d'un système au moyen duquel les argents qui leur sont distribués tous les ans pourraient, du moins dans une certaine mesure, être appliqués plus avantageusement que par le passé. En allouant aux sauvages des argents qu'ils n'ont pas gagnés, on leur fait, je crois, plus de mal que de bien. L'argent, qui est distribué en sommes comparativement faibles, est dépensé dans la plupart des cas sans résultats appréciables. Il me semble que si les jeunes gens qui débudent dans la vie et les hommes âgés qui voudraient améliorer leur condition pouvaient toucher à la fois un montant assez élevé, qu'ils placeraient ensuite de la manière la plus avantageuse possible, ce serait un grand pas de fait dans une bonne direction.

Dans la tribu des Six-Nations, des avances sont faites, sur la recommandation du conseil de la bande, aux gens respectables, à même les fonds de la bande, sous forme de prêts. On prend une hypothèque sur la ferme de l'emprunteur et le département retient et place au crédit de la bande les sommes qui reviennent à ce dernier jusqu'à ce que le montant prêté ait été remboursé avec intérêt; la transaction, tout en étant du plus grand avantage pour l'emprunteur, représente en même temps un excellent placement pour la bande. Ce système de prêts ne manquera pas de produire d'excellents résultats, surtout lorsque le principe aura été étendu dans la mesure voulue.

QUÉBEC.

Dans quelques parties de la province de Québec, les sauvages ont montré des signes d'indépendance. Les sauvages de cette province, qui dépendent plus que ceux d'ailleurs sur les Etats-Unis pour l'écoulement de leurs marchandises, ont beaucoup

Département des affaires indiennes.

souffert de la stagnation du commerce, et ils ont dû déployer beaucoup d'énergie pour gagner leur vie.

Dans les endroits où la chasse n'a pas complètement manqué, les sauvages ont été portés à négliger à un certain degré l'industrie agricole; mais partout où la chasse a été à peu près nulle on a manifesté plus d'intérêt pour l'agriculture.

Dans cette province, les facilités pour l'instruction des jeunes sauvages ont augmenté dans le cours de l'année; mais il est à regretter que les parents n'aient pas profité des avantages qu'on leur offrait. Cependant, la tribu des Hurons a fait exception sous ce rapport. Les jeunes gens de la tribu se sont montrés impatients d'acquérir l'instruction nécessaire pour pouvoir remplir divers emplois parmi les blancs, ce qui prouve que les sauvages ne s'intéressent à l'éducation de leurs enfants qu'en autant qu'ils sont à même de se rendre compte des avantages qui en découlent, et c'est une des raisons pour lesquelles je suis si fortement en faveur de l'enseignement industriel.

NOUVELLE-ECOSSE.

Dans cette province, on s'est intéressé plus que par le passé à l'agriculture, et un progrès sensible paraît avoir été accompli sous le rapport de la moralité, surtout sur le chapitre de la tempérance.

Les gains individuels des sauvages accusent une diminution de \$133, comparativement à l'année précédente, mais, comme je l'ai déjà dit, on a dû déployer plus d'énergie que jamais pour assurer sa subsistance.

Bien qu'aucune épidémie ne se soit déclarée sur les réserves, il paraît y avoir eu beaucoup de maladie parmi les sauvages dans certaines parties de la province. Malgré cela, il y a eu une augmentation de 25 dans la population, qui se chiffre à l'heure qu'il est par 2,164 âmes.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

La population sauvage de cette province ne se monte qu'à 287 âmes. Ceux qui se sont établis d'une manière fixe sur les réserves réussissent bien; ils ont des maisons confortables, cultivent 233 acres de terre, et donnent beaucoup d'attention à la culture des pommes.

Les gains individuels des sauvages ont augmenté de \$200 à \$6,100; mais il ne faut pas oublier que pour la première fois, cette année, le produit de la vente des objets manufacturés par les sauvages a été inclué dans les relevés.

Il avait été décidé d'introduire dans cette province le système de surveillance stricte sous un instituteur agricole; mais pour les mêmes raisons que j'ai données au sujet de la réserve de l'île du Chrétien, la chose a dû être forcément remise à plus tard.

En somme, les sauvages de cette province sont assez industriels, progressifs et moraux; ils s'intéressent aux affaires de religion et d'éducation, et je crois que d'excellents résultats découleront de l'enseignement spécial que l'on se propose de leur donner.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Dans cette province, les sauvages ne se livrent guère à l'agriculture; ils gagnent principalement leur vie à abattre du bois, comme flatteurs, à pêcher, à chasser les animaux à fourrures, et à vendre divers objets qu'ils fabriquent eux-mêmes.

Leurs gains se sont accrus pendant l'année de \$1,275, et leur population a augmenté de 50 âmes. Ces sauvages sont prédisposés à avoir les poumons faibles, et le genre de vie qu'ils mènent détermine la consommation chez plusieurs d'entre eux.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

L'été dernier, j'ai eu le plaisir de visiter, en compagnie du premier ministre et de vous-même, plusieurs des villages compris dans les agences de l'île de Vancouver et du continent de la Colombie-Britannique, ainsi que diverses agences des territoires du Nord-Ouest.

Les idées préconçues qu'on avait touchant les sauvages de la Colombie Britannique se sont vite dissipées lorsqu'on a constaté qu'ils étaient plus eu moins indépendants du gouvernement pour leur subsistance, et qu'un bon nombre d'entre eux avaient des maisons très confortables et vivaient à l'aise.

Le fait est que plusieurs de ces sauvages paraissaient dans une condition plus favorable que la plupart des colons blancs établis dans le pays. A Bella Bella, Metlakahla, Baie-de-l'Alerte, Fort-Simpson et Kincolith, les sauvages habitent des maisons construites d'après le style suivi par les blancs. Comme vous avez pu le voir, on veut que les réserves soient subdivisées de manière à ce que chaque sauvage ait sa ferme en propre, ce qui est un indice non équivoque de progrès dans la direction de l'individualisme.

TENURE DES RÉSERVES.

Relativement aux réserves comprises dans les limites de cette province, la question de la tenure des terres situées en dehors de la zone des chemins de fer a été plus ou moins débattue dans le passé. Afin que cette importante question soit réglée d'une manière définitive, on l'a soumise à la cour suprême.

Le progrès accompli pendant l'année dans tous les ordres de choses a été très satisfaisant.

Sur la côte occidentale, on a pris beaucoup de poisson et un grand nombre de phoques à fourrures. Les fourrures de toutes sortes ont été assez abondantes et se sont vendues à des prix plus élevés que d'habitude. Il s'est produit une amélioration sensible dans les méthodes de vie et sur le chapitre de l'hygiène. On a apporté plus d'activité que jamais dans l'industrie agricole, la défiance qu'on entretenait dans certains quartiers a disparu et les parents ont montré qu'ils appréciaient les avantages de l'enseignement industriel donné à leurs enfants.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Comme je l'ai déjà dit, les sauvages ont fait du progrès dans la voie de l'indépendance: ils ont pourvu à leur subsistance en exerçant diverses industries; mais leur habileté dans les arts qu'ils pratiquent ne s'est guère accrue.

Département des affaires indiennes.

SUCCÈS OBTENU PAR LES SAUVAGES À L'EXPOSITION TERRITORIALE.

Il ne pouvait y avoir de meilleure occasion de juger du résultat de la politique qui a été suivie pour la civilisation des sauvages des territoires du Nord-Ouest, que celle qu'offrait l'exposition territoriale tenue l'été dernier à Régina.

Je ne puis mieux faire que de citer à ce propos un autre extrait du rapport du sous-commissaire. Voici ce qu'il dit entre autres choses :—

“ Comme preuve du progrès sensible accompli par les sauvages dans la voie de la civilisation, je suis heureux de signaler le brillant succès qu'ils ont remporté avec leurs échantillons à l'exposition territoriale tenue à Régina du 29 juillet au 7 août derniers. Ces échantillons étaient bien supérieurs à tout ce qui avait été exposé par les sauvages à l'exposition universelle de Chicago en 1893. Les articles étaient étalés dans un bâtiment en bois, qui avait été construit en entier par les apprentis charpentiers de l'école industrielle de Régina et qui leur faisait le plus grand honneur.

“ Les articles exposés venaient principalement des agences de la Montagne de l'Original, des Lacs Croches, d'Edmonton, d'Hobbema et des Pieds-Noirs, et des écoles industrielles de Qu'Appelle, Battleford, Régina, Rivière-Haute, Saint-Albert, Elkhorn, Terre de Rupert et Saint-Boniface, ainsi que de divers externats et pensionnats, notamment ceux des Buttes Lalime, de Tondre et de Crowstand.

“ Ils consistaient en produits agricoles, ouvrages de charpentier, de forgeron, de tailleur, de harnacheur, de ferblantier, de cordonnier et d'imprimeur; dentelles, broderies, meubles; pain, beurre, fromage, marmelade, savon; vêtements, tricots; jougs en bois, palonniers, manches de haches et de fourches faits en bois du pays, fers à chevaux, gonds, pincettes, et une grande variété d'autres articles s'élevant en tout au nombre d'environ 15,000.

“ Il faudrait trop d'espace pour répéter ici les éloges que les visiteurs et la presse en général ont faites des échantillons exposés par les sauvages; le fait est qu'on avait peine à croire que ces échantillons étaient le produit de la main-d'œuvre sauvage.

“ Il n'y a pas de doute que plusieurs des échantillons dans la section sauvage égalaient et même surpassaient ceux qui étaient exposés par les blancs, ce qui montre le progrès que fait la population sauvage dans la voie de la civilisation.”

ETABLISSEMENT DE MOULINS À FARINE ET DE SCIERIES.

Des moulins à farine et des scieries ont été établis dans des endroits où le besoin s'en faisait vivement sentir. Les grands avantages qu'offrent ces moulins et ces scieries sont pleinement appréciés par les sauvages, et ils sont tout à fait disposés à contribuer aux dépenses nécessaires.

Les sauvages, sachant qu'ils pourront retirer tout le profit du grain qu'ils auront semé, sont portés à s'intéresser davantage à l'agriculture, et la facilité avec laquelle ils peuvent transporter le bois en grume aux scieries et le convertir en bois de charpente les encourage à se construire des maisons confortables.

Voici quels sont les moulins à farine et les scieries en opération :—

Agence du Lac aux Oignons, scierie et moulin à farine.

“ de Carlton,	“	“	“
“ d'Hobbema,	“	“	“
“ du Lac Laselle,	“	“	“
“ des Lacs Croches,	“	“	“
“ d'Edmonton,	“	“	“
“ des Gens-du-Sang,	“	“	“

A Hobbema, pour pouvoir obtenir la puissance hydraulique nécessaire il a fallu pratiquer un long canal et construire un barrage ; ces travaux, qui étaient considérables, ont été exécutés en entier par les sauvages eux-mêmes.

TRAVAUX D'IRRIGATION.

Des travaux d'irrigation ont été commencés dans le territoire couvert par le traité n° 7.

Le district dans lequel les agences couvertes par le traité en question sont situées offre d'excellentes conditions pour les pâturages, mais la sécheresse à laquelle il est exposé empêche qu'on y cultive avec succès les produits agricoles, y compris le foin, et les colons ont cru que l'irrigation était le seul moyen de surmonter la difficulté.

La première expérience a été faite sur la réserve des Pieds-Noirs, où un fossé principal d'irrigation, s'étendant sur une longueur d'environ 7 milles, avec quelques fossés latéraux, a été pratiqué.

Sur la réserve des Piégânes, un fossé principal et un fossé auxiliaire—le premier de 3 milles et le second de $1\frac{1}{2}$ mille de longueur—ont été creusés ; et une expérience a été faite, sur une moindre échelle, sur la réserve des Gens-du-Sang. Tous ces travaux ont été exécutés uniquement par les sauvages.

Sur la réserve des Pieds-Noirs, où les travaux ont été terminés à temps pour qu'on ait pu juger de leurs efforts dans le cours de la dernière saison, de magnifiques résultats ont été obtenus.

L'irrigation servira surtout à rendre le foin abondant. Sans doute, les sauvages de l'ouest devront surtout compter sur l'élevage du bétail pour leur subsistance. Il fait plaisir de voir que ces sauvages se dépouillent de leurs préjugés au sujet de l'élevage des bestiaux et commencent à profiter des arrangements que le département a faits pour leur permettre d'échanger leurs poneys pour des animaux plus profitables.

Pour montrer le progrès que font les sauvages de l'ouest, je ferai remarquer que l'agent de la réserve des Sauvages-du-Sang, dans un rapport qu'il m'a récemment transmis, dit que dans presque chaque village de cette réserve on trouve du foin en parfaite condition.

Dans le cours de la dernière saison, ces sauvages ont mis en meules 1,362 tonnes de foin (ce qui représente dans ce pays une forte somme de travail), dont $781\frac{2}{3}$ tonnes ont été fournies en vertu de contrats aux propriétaires de divers ranches.

Quelques-uns d'entre eux sont occupés à extraire de la houille, qu'ils délivrent en vertu de contrats dans les postes de la police à cheval du Nord-Ouest et ailleurs.

Pour le mois de septembre dernier, les gains individuels des sauvages de cette bande, provenant de diverses sources, se sont chiffrés par \$3,912.

MANITOBA.

Dans cette province, la grande majorité des sauvages dépendent presque entièrement de la chasse et de la pêche pour vivre. Pendant l'année, le poisson et le gibier ont été assez abondants.

Département des affaires indiennes.

Dans les districts où l'agriculture est pratiquée, les bestiaux et les maisons des sauvages surpassaient, l'année dernière, tout ce qu'on avait vu jusque-là. Plusieurs nouvelles maisons, en même temps confortables et d'un bon goût, ont été construites.

Relativement à l'élevage des animaux, les sauvages établis dans les agences de MM. Martineau et Muckle ont fait beaucoup de progrès, plusieurs d'entre eux possédant 50 têtes de bétail ou plus.

La récolte des grains a été exceptionnellement abondante.

La santé des sauvages a été bonne.

Les travaux du département augmentent tous les ans. Les changements qui s'effectuent depuis quelque temps dans l'entourage des sauvages et dans leurs conditions respectives sont plus rapides que jamais, ce qui nécessite beaucoup de promptitude dans le service.

Les déboursés qui ont été faits dans le département dans le cours de l'année dernière se sont chiffrés par \$1,260,160.93, et je ne crains pas de dire que ce fort montant a été dépensé pour le plus grand avantage des sauvages et le plus grand bien du pays.

En terminant, je parlerai de l'ouvrage qui a été fait dans les diverses divisions du département ; mais avant, je ferai remarquer qu'on a résolu de restreindre la correspondance dans les limites absolument nécessaires. Ainsi, les agents ont reçu instructions de ne pas accuser réception des communications de routine qui sont transmises à des intervalles réguliers, et dans tous les cas où la chose est possible, aux lettres qu'envoient les fonctionnaires du service extérieur, on se contente de mettre des notes marginales ou des mémorandums sur les lettres en question.

DIVISION TECHNIQUE.

Il y a à l'heure qu'il est dans cette division deux officiers, un arpenteur-dessinateur et un sous-arpenteur.

L'arpenteur préposé à cette division a aussi été occupé à retracer les contours de la réserve sauvage de Caughnawaga pendant une partie des mois d'août, de septembre et d'octobre.

Le sous-arpenteur a été occupé pendant $4\frac{1}{2}$ mois à faire d'importants arpentages dans les territoires du Nord-Ouest pour le département.

Pendant l'absence de ces officiers, le fonctionnaire préposé aux arpentages des réserves sauvages pour Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest a fait le service dans cette division à Ottawa.

Voici le relevé des travaux qui ont été faits dans cette division pendant l'exercice clos le 30 juin 1895 :

Génie civil.

Plans et croquis préparés.....	4
Rapports faits.....	16
Examens faits.	24
Devis préparé	1

Architecture.

Etat estimatif.....	1
Devis.....	2
Rapports.....	13
Examens.....	11
Dessins.....	6

Arpentage.

Cartes et plans préparés.....	29
Croquis et esquisses.....	134
Rapports faits.....	340
Examens faits.....	488
Instructions préparées.....	1
Copies de notes de mesurages.....	23

Divers.

Superficies et calculs.....	140
Descriptions.....	30
Mémoires.....	9
Etats estimatifs, etc.....	8

DIVISION DES TERRES ET DES BOIS.

L'état ordinaire indiquant les terres des sauvages vendues durant l'année se trouve à la page 317.

Les travaux dans cette division comprennent la préparation et l'enregistrement des actes de cession des terres dont on veut disposer au profit des sauvages ; la vente de ces terres, y compris le bois et les minerais qui s'y trouvent ; l'examen, l'inscription, l'enregistrement et l'émission, suivant le cas, des relevés relatifs aux terres, des actes de transfert de terres, des concessions de la Couronne, des permis de coupe de bois, des billets d'établissement, des baux et cautionnements, et des permis accordés par les agents aux acheteurs de terres qui veulent s'établir comme colons ; la perception des prix d'achat, des droits et des loyers ; la protection des réserves contre les empiétements, enfin l'ajustement des différends entre les sauvages relativement aux terres.

Sous l'empire des dispositions des règlements concernant les terres, il a été vendu sur la péninsule de Sauguen une grande étendue de terrain qui était complètement ou du moins en très grande partie impropre à la culture.

L'agent des terres de la Couronne à Edmonton a été chargé de vendre la réserve de Passpasschase, à l'exception de quelques sections qui avaient été mises à l'enchère en 1891 et 1893 ; l'agent a disposé de presque toute la réserve en question, des ventes au chiffre de \$24,347.75 ayant été effectuées dans le cours de l'année dernière.

Depuis que les Mille Iles ont été arpentées en 1874, le département, dans le but d'en tirer le plus de profit possible pour les sauvages, a essayé de les louer et ensuite de les vendre à condition qu'on y construirait des maisons ; mais ni l'un ni l'autre de ces plans n'ayant réussi, il fut décidé d'offrir les îles en vente sans conditions quant

Département des affaires indiennes.

aux améliorations, et les îles situées vis-à-vis des cantons de Leeds, d'Escott, de Lansdowne et Yonge ayant été mises sur le marché, des ventes au chiffre de \$33,193.55 furent effectuées dans le cours de l'année.

Le département, dans tous les cas où la chose lui a été possible, a fait déguerpir les blancs qui s'étaient établis sans autorisation sur les réserves sauvages.

Il est à regretter que les deux principales bandes d'Ontario—les Mohawks de la baie de Quinté et les Six Nations de la Grande-Rivière—n'aient pas profité des dispositions de l'acte qui permet aux sauvages de posséder chacun leur ferme en propre. Cependant, on a préparé des registres qui contiennent les noms des divers propriétaires sauvages, avec la description des terres occupées par chacun d'eux, et il y a lieu de croire qu'ils finiront par adopter le système de tenure au moyen de billets d'établissement.

L'emplacement de ville de Bury, qui avait été primitivement réservé à la tête de la péninsule de Saugeen, a été réduit à une moindre superficie, et le reste du terrain subdivisé en lots agricoles, que l'agent a été chargé de vendre.

Le bois qui se trouvait sur les réserves de Wahnapiatae et de Témiscamingue a été régulièrement cédé, et après avoir été examiné par l'inspecteur des bois, il a été vendu au profit des sauvages intéressés.

DIVISION DE LA CORRESPONDANCE.

Depuis 1893, année où le département a été réorganisé, les préposés à chaque division ont, règle générale, préparé et écrit les lettres qui les regardaient.

Il est évident, cependant, que par suite de la nature et de la multiplicité des affaires du département, il se présente souvent des choses qui ne peuvent être considérées comme se rattachant exclusivement à une division particulière, de sorte qu'il y a toujours beaucoup d'ouvrage dans la division de la correspondance.

Comme les affaires en dehors du travail de routine ordinaire exigent beaucoup de recherches, de soin et d'attention, on ne peut juger de la somme d'ouvrage accomplie dans cette division par le nombre de lettres préparées et écrites. La correspondance transmise pendant l'année dernière a couvert 2,618 pages de papier tellière (clavigraphie).

En outre, dans cette division, on copie dans des livres la correspondance qui est transmise par la plupart des autres divisions et on l'expédie. Le nombre de folios qui ont été ainsi copiés dans le cours de l'année s'est chiffré par 12,607.

DIVISION DES ARCHIVES.

Dans cette division sont conservés les papiers relatifs aux sauvages. Ces papiers, qui remontent à 1723, se rapportent aux traités conclus avec les sauvages, aux changements faits dans les réserves, aux diverses formes de tenure, aux prétentions des blancs aux terres des sauvages,—questions au sujet desquelles des discussions et des contestations sont constamment soulevées.

Dans le cours de l'année, il a fallu faire beaucoup de recherches pour se procurer les papiers dont avaient besoin les arbitres nommés par le gouvernement fédéral et

les gouvernements provinciaux, et pour trouver les documents concernant les droits de passage des chemins de fer dans les anciennes provinces.

On est actuellement à copier les opinions données sur des questions de droit par le procureur du département des affaires indiennes depuis 1859, année où le sous-ministre de la justice fut nommé pour agir en cette qualité. Les volumes contenant ces opinions seront pourvus d'index et reliés pour qu'on puisse les consulter facilement.

Un index spécial de la correspondance pour les 20 dernières années a été récemment complété, ce qui facilitera beaucoup les recherches.

Les lettres auxquelles il faut des réponses sont tenues dans un casier spécial; lorsque les réponses retardent, des avis sont envoyés attirant l'attention sur la chose.

Les lettres transmises et copiées dans le cours de l'année dernière, s'élevant au nombre de 12,607, ont été pourvues d'un index par le personnel de cette division. Pour montrer que l'ouvrage a toujours été de plus en plus considérable dans cette section du service, je ferai remarquer que le nombre des lettres reçues depuis la date où le département des affaires des sauvages a été établi a augmenté de 6,970, chiffre de cette année-là, à 26,063, chiffre de l'année dernière, non compris les accusés de réception formels de chèques ni les mémorandums qui remplacent les lettres et qui doivent être régulièrement enregistrés et pourvus d'index.

DIVISION SCOLAIRE.

L'ouvrage a toujours été en augmentant dans cette division.

Voici un résumé de ce qui a été fait dans le cours de l'année dernière:—

Relevés scolaires reçus et vérifiés—

Ontario.....	324
Québec	75
Nouvelle-Ecosse.....	31
Nouveau-Brunswick.....	20
Ile du Prince-Edouard.....	4
Colombie-Britannique.....	87
Manitoba.....	205
Territoires du Nord-Ouest.....	296
En dehors du territoire couvert par les traités.....	8
Total.....	1,050

Lettres reçues.....	6,261
Folios de livres de copies de lettres remplis.....	2,176
Rapports des inspecteurs reçus.....	181
Rapports des inspecteurs des écoles publiques et séparées...	129
Rapports des inspecteurs départementaux, Manitoba et territoires du Nord-Ouest	52

Département des affaires indiennes.

Rapports des agents reçus entre janvier et juillet.....	1,129
Relevés relatifs à l'enseignement des métiers reçus.....	82
Relevés des admissions et des congés.....	142
Rapports des principaux reçus.....	59

La vérification des relevés et des réquisitions pour fournitures scolaires prend beaucoup de temps et exige beaucoup d'attention. En un mot, le personnel de cette division est chargé de voir à tout ce qui concerne le service des écoles.

DIVISION DE LA STATISTIQUE ET DES FOURNITURES.

Dans cette division, on a reçu pendant l'année 1,350 lettres et on a fait 756 réquisitions à l'imprimeur de la reine et au surintendant de la papeterie pour les impressions, la papeterie et les fournitures scolaires dont avaient besoin les divers surintendants, agents et écoles.

En outre, dans cette division, on vérifie et on enregistre les résultats des élections des chefs et des conseillers sauvages; on distribue les couvertures, les vêtements et les autres choses dont ont besoin les sauvages infirmes et indigents; on recueille la statistique concernant l'agriculture, l'industrie et la population, et on la condense dans des états tabulaires; on vérifie les relevés des biens de l'Etat; on transmet des rapports ou des documents à ceux qui en font la demande, et on fait toutes les réquisitions nécessaires au ministère des travaux publics.

DIVISION DU COMPTABLE.

Voici un résumé de l'ouvrage qui a été accompli dans cette division pendant l'exercice clos le 30 juin 1895:—

Nombre de lettres reçues.....	9,990
Nombre de chèques émis.....	13,700
Nombre de lettres relatives à des chèques.....	7,950
Correspondance en général, nombre de lettres.....	4,300

Les comptes sont tenus dans 4 grands-livres comme suit:—

	Nombre de comptes.	Dépenses.
Fonds de dépôts des sauvages.....	295	\$246,520 60
Comptes des crédits votés.		
Manitoba et territoires du Nord-Ouest.....	315	761,105 22
Colombie-Britannique et provinces maritimes.....	46	116,414 38
Ontario et Québec.....	18	77,884 17

Dépenses.	Nombre de comptes.	Dépenses.
Comptes tenus dans des grands-livres subsidiaires.		
En rapport avec un prêt de \$40,000 fait à des membres de la bande des Mohawks, de la baie de Quinté, pour leur permettre d'entourer leurs terres de clôtures.....	350	
Avec des sauvages qui ont déposé des argents dans le département.....	450	
En outre, les dépenses suivantes ont été faites sur les crédits du gouvernement civil :—		
Salaires.....		\$ 50,556 77
Dépenses imprévues.....		7,679 79
		<hr/>
Dépenses totales.....		<u>\$1,260,160 93</u>

Les recettes du fonds de dépôts des sauvages, indépendamment de l'intérêt, se sont montées à \$108,327.18.

On a transmis, tous les mois, à l'auditeur général des états des recettes et des dépenses avec les pièces justificatives correspondantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

PARTIE I

DU

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

SURINTENDANCE DE L'OUEST—2^e DIVISION,
MELBOURNE, 24 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon premier rapport annuel—accompagné d'un état sous forme de tableau—sur les trois bandes de sauvages de mon agence, durant l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Les Ontéidas de la Thames.

La population de cette bande est de sept cent quatre-vingt-trois, soit une augmentation de quinze sur la population de l'année précédente.

Ces sauvages vivent dans le township de Delaware, comté de Middlesex. Le sol de cette réserve est très propre à une culture générale; il se compose d'une terre argileuse et sablonneuse riche. Les récoltes ont été bonnes à l'exception du maïs et des pommes de terre, qui ont beaucoup souffert de la sécheresse persistante.

Cinquante-quatre acres ont été défoncées le printemps dernier. La société d'agriculture de cette réserve tient tous les ans une exposition.

L'Eglise d'Angleterre et l'Eglise Méthodiste du Canada ont chacune une mission sur cette réserve. La mission méthodiste est à faire construire actuellement une jolie église en brique près du centre de la réserve. Il y a trois écoles sur la réserve, ouvertes durant l'année scolaire et sous la direction d'instituteurs blancs. La présence aux écoles n'a pas été bonne, partie à cause de l'absence d'un certain nombre de familles qui sont allées travailler pour des blancs et surtout à cause de la négligence des parents, qui ne semblent pas apprécier le précieux privilège de l'éducation qui leur est donné.

Les Chippewas de la Thames.

Cette bande a une population de quatre cent quarante-trois, soit une augmentation de trois âmes sur le dénombrement de l'année dernière. Ces sauvages vivent dans le township de Caradoc, comté de Middlesex.

La terre de cette réserve se compose d'un sol argileux très propre à la culture de toutes sortes de grain ainsi qu'à la culture du foin; de même qu'à l'élevage des animaux, particulièrement les bestiaux et les moutons. Il y a, encore à l'état de marécage, une étendue considérable de la meilleure qualité de terre qui n'a pas encore été drainée. Il s'est fait beaucoup de drainage durant l'année. Bon nombre d'anciens champs sont fatigués par une culture trop répétée.

Le printemps dernier les sauvages ont construit quinze cents perches de clôture neuve.

En matière de grains de toutes sortes la production accuse une augmentation de 3,872 boisseaux sur celle de l'année dernière. Il y a aussi 24 moutons de plus; il en est de même des chevaux et des vaches, dont le nombre accuse une augmentation.

La société d'agriculture a tenu sa foire annuelle en octobre dernier. Il y a eu une très jolie exposition d'animaux, de grain, de racines et de légumes. Il s'est fait beaucoup de travaux sur les chemins durant l'année.

L'Eglise d'Angleterre et l'Eglise Méthodiste ont chacune une mission sur cette réserve.

L'institut Mount-Elgin et la ferme industrielle sont situées près de l'angle est de la réserve sur les rives de la rivière Thames. A l'institut on est à faire construire un nouvel édifice qui, une fois terminé, sera une amélioration considérable pour le confort des élèves.

Il y a, sur la réserve, trois écoles qui restent ouvertes durant l'année scolaire. Elles sont sous la direction d'un instituteur sauvage et de deux instituteurs blancs. La présence des enfants n'a pas été satisfaisante à cause de l'incurie des parents.

Les Munceys de la Thames.

La population de cette bande est de 122 âmes, soit une diminution de 7.

Ces sauvages occupent une partie de la réserve de Caradoc avec la bande des Chippewas.

Le sol de cette partie de la réserve est à peu près le même que celui du territoire que les Chippewas occupent, seulement on y trouve un plus grand nombre de creeks. La fertilité de quelques-unes des anciennes terres a beaucoup diminué, tant à cause d'une mauvaise culture, que d'une culture trop répétée. La meilleure partie de leur terre n'est pas encore convenablement drainée. Il a été fait 17 acres de terre neuve le printemps dernier. Le nombre de leurs animaux est plus considérable que l'année dernière. Il y a aussi augmentation dans le nombre de leurs instruments aratoires.

Il y a une école sur cette réserve. Elle est sous la direction d'un instituteur blanc.

L'Eglise d'Angleterre et l'Eglise Méthodiste ont des missions sur la réserve; elles font une œuvre excellente ici, comme du reste sur toutes les autres réserves que j'ai sous ma direction.

Le médecin officiel a vacciné bon nombre de sauvages sur la réserve de Caradoc, durant l'année.

La santé générale des sauvages a été bonne.

Avant de terminer ce rapport je dois témoigner du zèle et de la fidélité dont mon prédécesseur, feu M. Thomas Gordon, a fait preuve dans l'accomplissement de ses devoirs alors qu'il avait cette agence sous sa direction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. S. McDOUGALL,
Agent.

BUREAU DES AFFAIRES INDIENNES,
BRANTFORD, ONT., 28 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec un état tabulaire, sur les Six-Nations de la Grande-Rivière pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Département des affaires indiennes.

Les récoltes de l'année dernière ont été généralement bonnes, le blé et l'avoine ont donné un rendement exceptionnel, mais la récolte de pois a été très légère; les pommes de terre cultivées dans un terrain argileux ont presque complètement manqué, à cause de la longue sécheresse, mais la récolte a été bien meilleure dans un sol sablonneux.

Les entrepreneurs ont terminé d'une manière satisfaisante les travaux ordinaires de construction et de réparation de ponts sur la réserve; tous les entrepreneurs sont membres de la bande.

La réserve a beaucoup souffert des feux de forêts au mois d'août 1894. Un des principaux bois a subi de grands dégâts, grand nombre des plus beaux arbres ont été détruits. A l'aide d'un grand nombre d'attelages et grâce au travail des hommes qui transportaient l'eau sur une certaine distance, on a pu maîtriser l'incendie après des efforts incessants.

Les travaux de chemins, sous la direction de 43 cantonniers, nommés tous les ans, ont été bien exécutés, et les chemins entretenus en bon état.

Les pertes causées par des incendies ont été exceptionnellement rares dans le cours de l'année. La bande paie un tiers des pertes évaluées par deux inspecteurs, tel que requis par les règlements de la réserve en matière d'incendie. Ceci équivaut à une assurance.

La société d'agriculture de la réserve, qui est totalement sous la direction des sauvages, a tenu sa foire annuelle en octobre dernier; durant les deux derniers jours cette foire a eu un nombre très considérable de visiteurs. La société est très prospère.

Le cercle des cultivateurs (*Farmers' Institute*) de la circonscription sud du comté de Brant a tenu une assemblée publique sur la réserve en février dernier, et bon nombre de sauvages se sont inscrits comme membres de la société.

Les affaires des Six-Nations sont administrées par des chefs héréditaires qui sont animés du désir de voir les membres de leur tribu rester sur la réserve et cultiver leurs terres convenablement; ils ont adopté des règlements, approuvés par le département des affaires indiennes, et en vertu desquels certaines sommes pourront être avancées sur le capital à des particuliers pour leur aider à construire des bâtiments convenables sur leurs terres. Les avances ainsi faites peuvent être remboursées par versements annuels au choix de l'emprunteur. Bien que ce système d'avance ne fonctionne que depuis quelque temps, déjà on remarque une amélioration sensible dans les constructions. L'éducation sur la réserve fait l'objet de beaucoup d'attention. Les commissions scolaires font tout en leur pouvoir pour encourager l'éducation. On a employé des sommes considérables l'année dernière à mettre les commissions scolaires sur un bon pied.

Les sauvages portent beaucoup d'intérêt à l'éducation religieuse et aux écoles du dimanche.

Le vingtième concours annuel de labour des Six-Nations a eu lieu en novembre dernier, sous les auspices de la société d'agriculture. Les chefs réunis en conseil ont accordé \$70 pour cet objet. Les sauvages peuvent seuls concourir. Il y a eu nombreuse assistance et beaucoup d'intérêt. En général les sauvages sont de bons travailleurs, et lors du concours de labour de Wentworth qui a eu lieu sur la ferme de l'asile d'Hamilton en novembre dernier, les sauvages de cette réserve ont remporté bon nombre de prix.

La santé de la réserve a été généralement bonne durant les deux premiers et le dernier trimestres, mais durant le trimestre de mars le long et rigoureux hiver a été très dur pour les vieillards et les malades, et nombre de consomptifs ont succombé; il s'en suit que le nombre des décès a été quelque peu élevé.

Le dénombrement fait le printemps dernier donne une population de 3,629 âmes, soit une augmentation de 72 âmes sur la population de l'année précédente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. D. CAMERON,
Surintendant.

AGENCE DE PENETANGUISHENE,

20 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un état tabulaire, sur les affaires indiennes de mon agence pendant l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Cette bande est connue sous le nom de Chippewas de Beausoleil, vu qu'elle a vécu autrefois en ce lieu-là, mais on ne trouve que quelques familles sur cette île, la plupart sont venues, il y a quelques années, s'établir à l'île des Chrétiens, où le sol est beaucoup plus fertile. Quelques sauvages de l'île des Chrétiens se sont mis à cultiver et font de bons progrès, mais j'espère constater de meilleurs résultats dans l'avenir, car ils commencent à comprendre que c'est le meilleur moyen de gagner leur vie. Les récoltes ont été très maigres l'année dernière.

Les sauvages de l'île Beausoleil vivent surtout de pêche et de chasse; le gibier est en abondance dans le voisinage immédiat de l'île.

La santé de la bande a été bonne.

L'école est sous la direction de la Société des missionnaires méthodistes, et l'année dernière l'instituteur a été le révérend Jno. Laurence, remarquable par son zèle et par les excellents fruits de son travail; mais j'éprouve beaucoup de difficultés à amener les parents à envoyer leurs enfants régulièrement à l'école; cependant, même avec cet obstacle, les progrès ont été très bons en vérité.

En hiver les sauvages font de grandes quantités de bois de chauffage, qu'ils vendent aux compagnies de bateaux à vapeur. Ceci leur aide beaucoup.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. MCGIBBON,
Agent.

AGENCE D'ATHERLEY,

ATHERLEY, 24 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport ci-inclus, avec un état tabulaire, sur l'état et les progrès des sauvages confiés à ma surveillance durant l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Bande de Rama.

La population est aujourd'hui de 229 âmes, soit une augmentation d'une âme depuis le dernier recensement; il y a eu 7 décès et 6 naissances, plus 2 sauvages venus d'autres réserves. La santé de la bande a été excellente durant l'année. Les mesures hygiéniques ont fait l'objet d'une attention immédiate, à l'approche du printemps toutes les immondices sont enlevées des cours et du voisinage des habitations. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi ces sauvages, malgré que la scarlatine et la diphthérie aient régné à l'état aigu dans la petite ville d'Orillia, au village d'Atherley et dans les environs. Je suis heureux de pouvoir dire qu'en agriculture certain nombre d'entre eux font des progrès sensibles. Les récoltes cette année sont abondantes, beaucoup plus que celles de l'année précédente. Le sol de cette réserve est excellent et très propre à la culture. La bande a adopté un système

Département des affaires indiennes.

très intelligent pour la construction des chemins dans la réserve, système semblable à celui qu'autorise la loi municipale. Je leur donne à cet égard tout l'encouragement que je puis, et cette année il s'est fait beaucoup de travaux. L'école accomplit un bon travail : elle est assez bien suivie, et les enfants qui la fréquentent régulièrement font des progrès favorables. Elle est sous la direction du révérend J. Egan, missionnaire. Le voisinage rapproché d'Orillia est pernicieux à cet égard, les sauvages y vont fréquemment; et s'ils ne peuvent obtenir directement des boissons de l'aubergiste, ils se servent de l'aide de blancs sans principes pour en acheter pour eux. J'espère pouvoir avant longtemps donner une salutaire leçon à ces gens-là.

Bande de l'île Georgina et de l'île aux Serpents.

La population de cette bande est de 118 âmes, soit une diminution de 4 âmes depuis le dernier dénombrement, amenée par 4 décès.

L'île Georgina, où demeure la majeure partie de cette bande, est très salubre. L'état hygiénique est bon. Bon nombre de ces sauvages portent un intérêt sensible à l'agriculture. Le rendement de l'année dernière a été bon, et l'année présente promet de meilleurs résultats encore. Règle générale les sauvages de cette réserve sont sobres, paisibles et industrieux. Les fautes d'ivrognerie sont rares. Le chef Grand-Canot, réélu en juin dernier, est un excellent homme comme chef. Il donne bon exemple à ses gens, sur lesquels son influence est bonne. En sus de la culture du sol il s'occupe aussi beaucoup de la culture des abeilles; il en a fait une industrie qui lui est très profitable : il possède maintenant dix-huit ruches.

L'apparence du terrain de l'église et de l'école a été beaucoup rehaussé par la construction d'une clôture en palissade. Les chemins sont tenus en bon état. M. Mays, l'instituteur, fait preuve de diligence dans l'accomplissement de ses devoirs; non seulement il travaille à faire progresser ses élèves dans les matières diverses enseignées, mais aussi à leur apprendre des habitudes de propreté et de moralité. Les familles qui demeurent à l'île aux Serpents sont très confortables; leurs jardins et leurs propriétés sont bien tenues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. J. McPHEE,
Agent.

COMTÉ DE RENFREW, AGENCE DU LAC-DORÉ,
ALGOMA-SUD, ONT., 26 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Les sauvages de mon agence jouissent d'une très bonne santé et vivent de chasse et de pêche, à l'exception de quatre familles qui sont très vieilles et incapables de travailler.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. BENNETT,
Agent.

PARRY-SOUND, ONT., 23 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport ci-inclus, avec un état tabulaire, qui indique l'état et les progrès des diverses bandes de sauvages de cette surintendance durant l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Bande de l'île Parry.

Cette bande occupe encore son emplacement favorable habituel. Durant l'année les récoltes ont été satisfaisantes et rien n'a manqué. Ceux qui le désirent trouvent du travail en abondance et bien rémunéré au chargement des navires dans les docks à bois du voisinage, tandis que les sauvagesses industrielles gagnent beaucoup d'argent à fabriquer et à vendre des articles de fantaisie et des paniers.

Dans le cours de l'année la population a subi quelques variations par les naissances et les décès; ces décès ont eu lieu surtout parmi les enfants. Mais comme le nombre des naissances a été égal à celui des décès, la population est restée exactement la même que l'année dernière.

Je regrette de dire que la présence aux écoles n'a pas été aussi nombreuse et aussi régulière qu'on aurait pu le désirer. Les élèves qui ont suivi les classes convenablement ont fait des progrès sensibles, ainsi que l'ont démontré les échantillons de leurs travaux que j'ai envoyés au département.

Durant la campagne présente une bonne étendue de terre neuve a été mise en culture et une superficie plus considérable que jamais est maintenant en rapport. En conséquence, je crois avoir raison de dire que cette bande fait des progrès incessants et sûrs.

Bande des Shawanagas.

A l'époque de ma visite cette bande s'était transportée comme d'habitude tous les ans de sa réserve au village de pêche, qu'elle occupe toujours au temps de la cueillette des fruits etc.

En parcourant la partie habituellement habitée, j'ai remarqué qu'on avait construit un plus grand nombre de clôtures, mais les grains souffraient évidemment de la sécheresse qui régnait. J'appréhende en conséquence de la misère l'hiver prochain s'il ne tombe pas suffisamment de pluie bientôt. Toutefois les sauvages ont un bon moyen d'obvier à l'insuccès des récoltes en faisant la pêche, de sorte que s'ils veulent seulement s'en donner la peine il n'y aura pas lieu à beaucoup d'indigence.

On doit beaucoup regretter que le feu ait traversé la réserve de cette bande dans le cours de cet été, et si le bois de la partie non cédée n'est pas livré au département et vendu pour qu'il soit abattu l'hiver prochain, il s'en suivra de très lourdes pertes.

Ici comme ailleurs la question des écoles est une cause d'inquiétude et d'abattement. On a changé deux fois d'instituteurs, et bien que la présence ait été assez bonne, elle n'a pas été aussi bonne qu'elle aurait dû l'être. J'ai instruction d'engager un nouvel instituteur pour le prochain trimestre, et on espère qu'alors les résultats seront meilleurs.

Bande de Henvey-Inlet.

Ma visite annuelle pour la distribution des annuités n'a été signalé par aucun incident digne de remarque. Tous étaient heureux et satisfaits et semblaient faire quelques progrès. J'ai parcouru à pied une étendue de la réserve plus considérable que d'habitude, et remarquai le surcroît de terre neuve mise en culture. Je regrette de dire que l'agriculture était d'une nature très primitive. Dans la plupart des cas une clairière dans le bois était tout simplement labourée pour ensemençer du maïs ou des pommes de terre à peine recouvertes. Le grain ainsi semé était subsequmment laissé à lui seul et les morceaux de terre cultivés sans clôture. Il n'y a

Département des affaires indiennes.

donc pas lieu de s'étonner qu'avec la sécheresse de cet été les grains de la terre neuve n'avaient guère d'apparence.

Les terres dans le voisinage du village étaient toutefois mieux clôturées que jamais, et j'ai remarqué que, bien que le foin va complètement manquer, il y a de grandes prairies naturelles dont l'herbe, si elle est fauchée, suffira à la nourriture du bétail l'hiver prochain.

L'élection du chef au lieu et Jones Wickemanchie a été choisi pour remplacer l'ancien chef démissionnaire. Les membres de cette bande sont en très bonne santé, et hommes et femmes sont très bien habillés. En conséquence il est raisonnable d'en conclure que tous sont dans un état prospère.

Bande de Nipissingue.

Cette bande est dans des conditions décidément prospères, et quiconque visite ces sauvages aux jours de fête ou au jour de la solde ne manquerait pas de remarquer que c'est une belle population, bien vêtue, bien nourrie et respirant l'énergie pour la plupart. La plupart des jeunes gens abandonnent la chasse pour se consacrer davantage au travail plus profitable des exploitations forestières. Quelques-uns seulement semblent incliner vers l'agriculture, et un nombre plus faible encore s'adonner à la pêche.

Rien d'important n'est survenu chez cette bande durant l'année dernière. Il y a eu quelques décès parmi les enfants, mais ils ont été plus que compensés par le nombre considérable des naissances.

Les progrès de l'école n'ont pas été du tout bons; mais comme on a engagé un nouvel instituteur, on a raison d'espérer des améliorations.

Bande de Dokis.

Pour quelque raison inconnue cette bande ne m'a pas rencontré au jour dit, et comme ces sauvages demeurent sur la réserve Nipissingue et non pas sur la leur, la prospérité de ces derniers rejaillit sur les premiers. Les quelques sauvages que j'ai rencontrés paraissaient en bonne santé et dans des conditions satisfaisantes, et semblaient évidemment résolus à exercer le métier de bûcherons.

Bande de Témogamingue.

Cette bande, qui habite les rives et les alentours du grand lac pittoresque qui lui a donné son nom, a reçu ma visite le 18 courant, et je l'ai trouvée dans un état qu'on peut dire passable, avec toutefois un soupçon de mouvement rétrograde. Il est étonnant de voir les membres de la bande offrant individuellement une telle apparence de confort lorsqu'on ne voit guère de produits du sol, que la chasse ne produit guère plus qu'une moyenne de \$30 par tête, et qu'il n'existe pas d'autre emploi que celui de guide aux touristes qui ont réussi à pénétrer même jusqu'au lac Témogamingue.

Ce qu'il faut surtout à cette bande c'est une réserve déterminée, de manière à ce qu'elle puisse concentrer ses efforts sur une certaine étendue, et ne plus aller s'établir sans but sur des points isolés, loin des secours qu'elle pourrait se rendre.

Bande de Gibson.

Cette bande, que j'ai visitée en mai dernier et que je me propose de visiter de nouveau bientôt, vit comme d'habitude paisiblement et dans un état satisfaisant et prospère, et il y a tout lieu de s'attendre à ce que cet état de chose se continue durant quelque temps du moins.

Les choses d'écoles semblaient accuser un peu d'amélioration, bien qu'il y ait encore beaucoup à désirer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS S. WALTON,

Surintendant.

SURINTENDANCE DE L'OUEST—1ère DIVISION,
SARNIA, 22 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon état tabulaire ainsi que mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Les Chippewas de la réserve de Sarnia ont fait de très bons progrès dans leurs travaux agricoles cette année dernière. Ils ont augmenté leur matériel d'instruments aratoires ainsi que leurs clôtures, attendu qu'ils ont construit, je puis dire, des milles de clôtures en fil métallique barbelé durant l'année.

Ils avaient, cette année, une superficie plus considérable en culture que par le passé, et je suis heureux de dire que les récoltes sont toutes bonnes à l'exception du foin, dont le rendement est très mince.

L'école de cette réserve a été enseignée par miss Welsh, et les progrès des élèves ont été satisfaisants, et la présence des enfants très passable.

La santé des sauvages sur cette réserve est présentement bonne, mais comme on le verra par mon état tabulaire il y a eu une diminution de cinq l'année dernière, la consommation en est une grande partie la cause, et, en examinant mon bordereau de solde, je constate que la population a subi une diminution de quarante-deux âmes dans le cours des derniers douze ans; il s'en suit qu'il y a une diminution constante d'année en année. Les Chippewas qui vivent sur les réserves de Kettle-Point et aux Sables n'ont pas fait autant de progrès que ceux de la réserve de Sarnia. Leurs terres sont aussi fertiles que celles de la réserve de Sarnia; le fossé qui a été fait l'automne dernier a été d'un grand avantage pour cette réserve. L'école de la réserve de Kettle-Point est enseignée par Mlle Little. Les progrès de cette école n'ont pas été très satisfaisants, attendu que la présence n'a pas été régulière. L'école de la réserve aux Sables est enseignée par Mlle Vance; la présence est assez bonne et les progrès ont été très sensibles.

Les Pottawattamis qui vivent sur la réserve aux Sables n'ont aucun droit à la réserve et aux fonds, et ne font pas de progrès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. ENGLISH,
Agent.

SURINTENDANCE DU NORD—4^e DIVISION,
POBT-ARTHUR, 31 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état tabulaire sur les affaires indiennes de mon agence durant l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Bande du Fort-William.

La population de cette bande est de 377 âmes, soit une augmentation de 10 sur l'année dernière. Comme on pourra le constater par mes rapports des douze années dernières, ces sauvages ont toujours été en progressant, et à l'exception d'une vingtaine de sauvages nomades situés dans les environs du lac du Chien et qui vivent de chasse, ils sont confortablement établis sur des terres dans la réserve, ils ont de bonnes maisons blanchies à la chaux et de bonnes granges, les basses-cours sont propres et les bestiaux sont jolis; ils possèdent des vaches et des jeunes bestiaux, et chaque famille a une paire de bœufs ou des chevaux. Il se récolte du foin en abondance et une

Département des affaires indiennes.

quantité considérable de racines, tels que navets, pommes de terre, etc., et chaque automne il se prend une grande quantité de truite et de poisson blanc dans le lac Supérieur. Tous vivent très à l'aise, et les plus industrieux ont de l'argent à la caisse d'économie et donnent l'exemple à plus d'un de leurs voisins blancs. La renommée des sauvages du Fort-William pour leur honnêteté est grande. C'est avec soin qu'ils remplissent leurs devoirs de citoyen. Chaque homme âgé de vingt et un ans et plus donne chaque année deux jours de travail sur les chemins, et un inspecteur autorisé voit à ce que les clôtures soient bien entretenues. Ils ont deux bonnes écoles, une au village de la réserve pour petits garçons et les petites filles, et l'orphelinat Saint-Joseph pour les petites filles au Fort-William. Les classes de l'orphelinat sont sous la direction des sœurs de Saint-Joseph, qui sont des institutrices de premier ordre et qui ont obtenu beaucoup de succès dans l'enseignement des enfants sauvages. Malheureusement l'orphelinat a été incendié en avril dernier, mais les petites orphelines ont été sauvées d'une façon toute providentielle et n'ont perdu que leurs vêtements. L'église catholique a aussi été détruite par l'incendie par le même temps. On est à reconstruire l'orphelinat au prix de \$8,000 et l'édifice sera prêt cet automne, époque où l'on reconstruira l'église.

Le Dr Smellie porte une attention minutieuse aux devoirs de sa charge comme médecin de la bande. Dans le cours de l'année il n'y a eu que très peu de maladie.

Bande du Rocher-Rouge.

La population de cette bande est de 205 âmes, soit une augmentation de 2 sur l'année dernière. Ces sauvages se sont établis sur la réserve en plus grand nombre l'année dernière qu'en toute autre année antérieure, et ils portent plus d'attention à l'agriculture à cause de la rareté de plus en plus sensible des animaux à fourrure. Bon nombre ont de bonnes récoltes de pommes de terre et ils peuvent facilement prendre du poisson en abondance dans le lac Helen. La réserve est située sur la rive de la fameuse rivière Nipigon, renommée tant par sa grosse truite tachetée que par son côté pittoresque. Tous les ans des touristes venus des principales villes des Etats-Unis et du Canada, ainsi que des différentes parties de l'Europe, se rendent sur cette rivière et donnent aux sauvages de l'emploi rémunérateur durant la saison d'été. Ceci, joint à ce qu'ils obtiennent de la culture et de la chasse, leur permet de vivre très à l'aise. Ils ont une école bien fréquentée, enseignée par un bon instituteur.

Réserve de la Mission Anglicane.

Cette réserve est située sur les rives du lac Nipigon, près de l'embouchure de la rivière Nipigon. Ces sauvages sont une partie de la bande du Rocher-Rouge. Le sol qu'ils occupent est très fertile, on y cultive de très belles pommes de terre et d'autres racines, ainsi que du blé et de l'avoine d'une qualité supérieure. Depuis neuf ans j'exhibe des échantillons de racines et de grains à l'exposition agricole de Port-Arthur, et ces racines et ces grains ont été l'objet de grands éloges. Ils ont de magnifiques terres boisées, et ils peuvent prendre à leur porte de la magnifique truite et du bon poisson blanc toute l'année; ils ont un bon bœuf, une charrue, une herse et d'autres instruments aratoires; ils possèdent de plus une bonne vache, des jeunes veaux et de beaux pores. Leurs maisons sont confortables, et leur église ferait honneur à une ville. Cette réserve, je puis dire, est une des meilleures de mon agence; et les sauvages qui s'y trouvent sont intelligents, industrieux et paisibles.

Bande du Pays-Plat.

La population de cette bande est de 57 âmes. Cette réserve est située sur la rivière du Pays-Plat, à six milles de Rossport, sur le chemin de fer canadien du Pacifique, où il se fait un grand commerce de poisson frais; il s'en expédie chaque semaine des tonnes sur la glace. Les sauvages de cette bande ont de bons bateaux à voile et de bons filets, ils font comme \$100 par mois avec leur pêche. Ils ont aussi des terres où ils cultivent leurs pommes de terre et le foin pour leur vache et leur jeune bétail ainsi que pour le bœuf qui fait leurs labours et les autres travaux.

La Compagnie de la Baie-d'Hudson a un petit poste de traite sur la réserve, tenu par un sauvage de la bande, et la somme que réalisent les sauvages par la vente des fourrures prises durant l'hiver s'élèvent en moyenne à \$1,200 par année. Ils ont une bonne école bien suivie et sous la direction d'un instituteur compétent. Ils sont paisibles et industriels; ils travaillent actuellement à construire une église sur la réserve.

Bande du Pic.

La population de cette bande est de 252 âmes, soit 4 de plus que l'année dernière. Dans mon dernier rapport annuel j'ai jeté un coup d'œil en arrière sur cette bande ainsi que sur les autres de mon agence; le seul changement que j'ai à signaler est que cette année les sauvages ont acheté une paire de chevaux pour leur usage, attendu qu'ils trouvaient les bœufs trop lents pour les travaux de leurs fermes et trop arriérés. Leurs chevaux et leurs harnais sont grevés d'une dette de \$75. Cette somme sera payée à même le produit de la vente de la viande des bœufs qu'ils comptent abattre cet automne. Ils ont aussi une vache et du jeune bétail, ainsi que des volailles; leur récolte de pommes de terre et d'autres racines est bonne; en somme ces sauvages sont sobres et paisibles.

MM. Hazlewood et Whalen, maison entreprenante de Port-Arthur, dont les opérations forestières ont laissé environ \$37,500 dans cette partie du pays, ont fait environ 15,000 cordes de bois (épinette) à pâte l'hiver dernier sur la rivière du Pic. Les sauvages ont obtenu de l'ouvrage à abattre et à flotter le bois, et ce qu'ils ont gagné leur a aidé à terminer cinq maisons qu'ils avaient commencées l'année dernière, et à faire d'autres améliorations.

Ils ont une bonne école, bien fréquentée, et M^{me} F. H. McKay, l'institutrice, est très capable.

Bande du Lac Long.

Cette bande se compose de 336 membres, soit une diminution de 5 depuis l'année dernière. Ces sauvages sont tous chasseurs et vivent de chasse. La réserve est située si près du faite des terres que le climat est froid et le sol impropre à l'agriculture. Ils possèdent cependant quelques lopins tempérés de terre noire. Ils n'ont commencé à cultiver avec succès qu'il y a deux ans, et constatent qu'ils peuvent cultiver des pommes de terre et des navets. Ils ont, cette année, environ 600 boisseaux de pommes de terre et 300 de navets; ceci est si encourageant que bon nombre d'autres seront amenés à planter de ces racines. Jusqu'ici ils ont vécu dans des huttes, mais bon nombre ont commencé à construire des maisons sur les morceaux de terre où ils cultivent leurs pommes de terre et leurs navets. Comme par le passé, environ 35 hommes ont été employés, cet été, à transporter à l'intérieur des effets pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et ce qu'ils ont ainsi gagné leur a aidé à vivre. Il y a environ 35 veuves, chefs de famille, qui sont de bons chasseurs, plusieurs d'entre elles sont meilleures que certains des hommes. Leur chasse leur rapporte de \$300 à \$700 par hiver.

Ces sauvages font le commerce exclusivement avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et sont dans des meilleures conditions que ceux d'autres bandes qui traitent avec des étrangers, étant l'objet de meilleurs soins lorsque le malheur les frappe. Ainsi cet été environ quarante de cette bande ont souffert de la grippe, et M. P. Godchene, directeur du poste de la Baie-d'Hudson, me fit dire d'obtenir des médicaments du Dr Pringle, du chemin de fer canadien du Pacifique, et de les apporter, ce que je fis, à leur grand soulagement. Les traiteurs étrangers n'auraient pas pris cette peine, attendu qu'ils prennent ce qu'ils peuvent des sauvages, pour les laisser ensuite à eux-mêmes.

Bande de Nipigon.

La population de cette bande, d'après le dernier dénombrement, est de 529 âmes, soit une diminution de huit depuis l'année dernière; mais comme je n'ai pu rencontrer plusieurs familles cette année, il peut y avoir en réalité une augmentation.

Département des affaires indiennes.

Comme la bande du lac Long, ces sauvages vivent de chasse. Cent dix-huit habitent des huttes et neuf des maisons. Ces derniers ont de bons champs de pommes de terre qui, avec la pêche d'automne et leur chasse, leur aide à vivre avec plus de confort que les autres. Nombre des autres sauvages commencent à le constater et vont se mettre à cultiver des racines.

Bon nombre de ces sauvages, de même que ceux du Rocher-Rouge, trouvent de l'emploi au service des touristes qui viennent pêcher sur la rivière Nipigon. Le lac Nipigon est le lieu où le poisson va frayer, et il alimente cette rivière ainsi que plusieurs autres qui coulent dans le lac Supérieur.

Ils ont sur l'île du Brochet une bonne école sous la direction d'un bon instituteur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur.

Votre obéissant serviteur,

J. P. DONNELLY,
Agent.

AGENCE DE ROSENEATH,
ROSENEATH, ONT., 13 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Vous trouverez sous ce pli un état tabulaire concernant les sauvages Mississaguas d'Alnwick, du lac au Riz et du lac Chemong, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Mississaguas d'Alnwick.

L'état de santé des sauvages de cette bande est présentement excellent. Je ne connais qu'un seul cas de maladie. Il y a eu dix naissances, et une personne de plus est arrivée à la suite d'un mariage; dix décès sont survenus. Plusieurs sauvages exploitent leurs lopins de terre et se montent passablement bien en instruments aratoires, chevaux, chariots et voitures légères. Je regrette de dire qu'en général on ne peut les amener à garder leur grain de semence; ils le vendent à l'automne et il leur faut ensuite en acheter au printemps à des prix beaucoup plus élevés, sans parler de la peine et de la perte de temps qu'on subit à le remplacer. Je suis heureux de dire qu'il existe une exception remarquable dans la personne de Robert Franklin, qui est, je crois, le cultivateur modèle de la bande. En examinant mon état tabulaire ci-joint, on verra que les sauvages ne réalisent guère de profits à la pêche et à la chasse, et très peu d'entre eux ne tentent de faire quoique ce soit à cet égard, mais ils vivent de ce qu'ils gagnent à s'engager pour les autres.

L'école, durant l'année, a été enseignée par Mlle A. G. Willard. La présence a été bonne en général; et je pense que les enfants ont fait de bons progrès.

A une récente élection, M. Peter Crowe a été choisi chef.

Mississaguas du lac du Riz.

L'état sanitaire des sauvages de cette bande est actuellement excellent, il n'existe pas un seul cas de maladie. Il y a eu deux naissances, deux décès, un immigrant et un émigrant durant l'année. Nombre des sauvages exploitent leurs propres fermes et réussissent assez bien. Les membres de cette bande, hommes et femmes, sont généralement industrieux, propres, rangés et paisibles. Ils ne gagnent guère à la pêche et à la chasse, et ils s'adonnent particulièrement à la culture.

Durant l'année l'école a été enseignée par M^r J. P. Windsor, et je pense que les enfants ont fait de bons progrès car c'est un instituteur zélé.

Mississaguas du lac Chemong.

L'état sanitaire est bon, il n'y a actuellement qu'un seul malade. Il y a eu durant l'année trois naissances et trois décès. Ces sauvages sont assez industrieux et se conduisent bien en général. Plusieurs maisons neuves en bois de charpente ont été construites durant l'année, ce qui donne plus de confort aux occupants et ajoute à l'apparence générale du village. Il n'y a qu'environ 525 acres de défrichées sur cette réserve, en conséquence les sauvages ne font guère de culture; par contre ils passent beaucoup de temps à la pêche, à la chasse, etc., et les jeunes gens travaillent pour les cultivateurs, dans les exploitations forestières et au flottage du bois.

L'école est sous le contrôle de la *New England Company*, et sous la direction de M. A. Kennedy, leur agent ici. Elle est assez fréquentée et je pense que les enfants vont bien, surtout ceux qui suivent l'école régulièrement; M. Kennedy est un instituteur capable et zélé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN THACKERAY,
Agent.

AGENCE DE SCUGOG,

PORT-PERRY, 26 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Depuis mon dernier rapport il y a eu un décès et une naissance, ce qui laisse le chiffre de la population exactement au même point que l'année dernière, soit 37 âmes. Il y a plusieurs enfants et jeunes gens dont la demeure est avec leurs parents sur la réserve, mais qui ne sont pas compris au nombre des membres de la bande, et qui en conséquence ne participent pas à la distribution des annuités.

Il n'y a pas eu de maladie contagieuse et très peu d'autres maladies durant l'année. La santé est l'objet de soins assez bons; les sauvages ont une apparence très propre et très rangée, et leurs maisons sont très bien tenues.

Cette réserve embrasse huit cents acres de terre d'excellente qualité, dont quatre cents sont affermées, les sauvages les ayant cédées pour cet objet, et les autres quatre cents sont occupées par la bande; sur cette étendue il y a environ 375 acres de défrichées et 100 acres seulement en culture. Très peu ont du goût pour la culture, et le nouveau chef, Isaac Johnson, est peut-être le plus progressif à cet égard; il fait ce qu'il peut avec l'agent pour encourager les autres à faire de la culture sur une plus grande échelle et d'après un meilleur système. On a fait disparaître une excuse qu'ils donnaient autrefois avec raison, en clôturant une partie considérable de la réserve; les clôtures primitives étant devenues hors de service et inutiles, la bande résolut d'avoir de la clôture neuve, et on ordonna par résolution adoptée en conseil une somme suffisante prise à même leurs fonds pour continuer huit cent cinquante perches de clôture; cette clôture est faite de poteaux plantés à douze pieds d'intervalle et reliés par cinq fils métalliques barbelés, le tout recouvert d'une perche en cèdre clouée sur les poteaux, ce qui fait une clôture solide et durable. Les sauvages étaient tout pleins de zèle à l'égard de la clôture, et la plupart de ceux qui le pouvaient ont travaillé comme des hercules jusqu'à ce que l'entreprise ait été terminée.

Nous avons mis nos efforts à faire comprendre aux parents la nécessité d'une meilleure éducation pour leurs enfants, et bien que deux seulement aient fréquenté

Département des affaires indiennes.

l'école l'année dernière, six ont suivi cet été l'école publique qui se trouve dans le voisinage de la réserve.

Je suis heureux de dire aussi que maintenant les sauvages ont des offices religieux tous les dimanches, au lieu de toutes les trois semaines, comme c'était l'habitude depuis plusieurs années.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. BATEMAN,
Agent.

COMTÉ DE HASTINGS, RÉSERVE DE TYENDINAGA,
DESERONTO, 10 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel en double, ainsi qu'un état tabulaire, sur la réserve de la baie de Quinté pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

À l'expiration du terme du dernier bail, plusieurs sauvages sont revenus sur leurs fermes, et dans chaque cas ont bien réussi; ils sont d'aussi bons cultivateurs que bon nombre des locataires blancs.

Durant un certain temps la longue durée de la sécheresse a été très décourageante, tout de même le rendement du grain et des racines a été très bon, partout de moitié mieux que l'année dernière.

Les pluies abondantes de la fin de juillet ont sauvé les grains en retard et donné un regain de vigueur aux pâturages.

Les constructions et les clôtures accusent une amélioration constante.

Les clôtures en fil métallique ne font guère dans les terrains marécageux, attendu que la gelée fait sortir les poteaux au bout de trois ou quatre ans, mais sur les terrains élevés il n'y a rien de mieux.

Nous avons dépensé environ deux cents dollars à mettre de la pierre cassée et du gravier sur nos chemins, qui commencent à accuser l'excellent travail qu'on y fait.

Plusieurs sauvages font un magnifique commerce de légumes et de produits de laiterie, particulièrement de beurre, attendu que sauf de rares exceptions ils ne vont pas au marché, mais ils ont des clients réguliers qui prennent tout leur beurre et tous leurs œufs.

Les sauvages font beaucoup de pêche et vendent leur poisson à de bons prix.

Il se prend beaucoup de rat musqué et de vison au piège.

Bon nombre de jeunes gens qui n'ont pas de terre à eux travaillent chez les cultivateurs, et d'autres sont au service de la compagnie Rathbun; un certain nombre d'entre eux font de la brique, tandis que d'autres travaillent dans la fabrique d'allumettes, à la fabrique de portes et de châssis, et dans les cours à bois; d'autres conduisent des attelages ou travaillent dans les exportations forestières; en un mot tous sont actifs et industriels.

Règle générale les enfants fréquentent assez régulièrement les quatre écoles de notre réserve, et ceux qui sont réguliers font des progrès sensibles et vont mieux que les enfants blancs. Tous les dimanches il y a des offices religieux dans les deux églises et à la maison d'école.

Pour ce qui est de la sobriété il y a une amélioration chez les membres de la bande, surtout si l'on tient compte des facilités qu'ils ont à obtenir des spiritueux par l'entremise de blancs sans scrupule.

Andrew Maracle réussit bien avec son moulin à battre à vapeur, il n'emploie que des sauvages; il est devenu très populaire parmi les fermiers blancs comme chez les cultivateurs en dehors de la réserve.

Les marguilliers de l'église du Christ, W. et Joe Maracle, ont construit une clôture métallique autour de l'église et du cimetière à l'aide de recettes de pique-niques et de souscriptions spéciales.

A part une légère épidémie de rougeole, il n'y a pas eu de maladie contagieuse. Il y a eu quelques cas de grippe.

L'état hygiénique de la réserve est excellent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. GEO. EGAR,
Agent.

AGENCE DE L'ILE WALPOLE,
WALLACEBURG, ONT., 19 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel, ainsi qu'un état tabulaire, sur les Chippewas et les Pottawattamis de l'île Walpole, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Relativement aux opérations agricoles sur la réserve de l'île Walpole en 1895, les plus importantes de toutes en tant qu'il s'agit de la prospérité de ces sauvages, j'ai l'honneur de vous dire que la moisson qui vient de se terminer, moisson de toutes sortes de grains, a absolument atteint la moyenne des cinq dernières années.

Le maïs, qui est très avancé, promet de donner le plus fort rendement qu'on ait jamais eu sur la réserve. Les pommes de terre et les racines ont une belle apparence malgré la grande sécheresse, et tout bien considéré il n'y a guère à redire.

Pour ceux qui vivent des produits de la terre il y a promesse d'abondance pour l'hiver, et la plupart auront quelque chose à vendre.

Le dénombrement pris au mois de juillet démontre que la population des Chippewas s'est maintenue à peu près au même chiffre. En faisant ce recensement on s'est beaucoup occupé à recommander et faire voir les avantages de la culture exclusive comme moyen d'existence. La production n'est pas aussi considérable en boisseaux que celle de l'année dernière.

Quant aux Potawattamis, la population ne s'est pas aussi bien maintenue, ils sont quatre de moins que l'année dernière, mais la quantité de produits a augmenté, elle est de 2,591 boisseaux de plus que la récolte de 1894, et d'après les apparences actuelles ils auront cette année une récolte plus abondante que jamais.

Nous avons fait construire et mis en place deux solides bacs passeurs cette année, un sur le chenal de Chematagan entre l'île Walpole et l'île aux Ecureuils, et l'autre sur le Chenal-Ecarté entre la terre ferme et l'île Walpole; l'usage des deux bacs est gratuit pour les sauvages des deux bandes et donne la plus entière satisfaction.

La santé générale des sauvages a été très bonne; pas d'épidémie. Plusieurs vieillards sont morts de vieillesse durant l'année, mais parmi les garçons et les filles un plus grand nombre qu'autrefois atteignent l'âge adulte, et la légère diminution qu'accuse la population s'explique en grande partie par la mortalité chez les vieillards.

Les écoles ont été régulièrement tenues durant l'année; l'assiduité des enfants est plus régulière et les moyens d'éducation sont à la portée de tous.

Le nombre ordinaire des élèves plus avancés suivent l'école du refuge de Shingwank et de l'institut de Mount-Elgin, et d'après les renseignements qu'on a de ces élèves ils font de bons progrès.

Les instituteurs des trois écoles sont tous des enfants de l'île Walpole, qui ont reçu leur éducation aux instituts de Shingwank et de Mount-Elgin; ils donnent

Département des affaires indiennes.

entière satisfaction. L'inspecteur d'écoles pour le comté de Lambton visite les écoles régulièrement et parle très favorablement des instituteurs.

Les maisons d'écoles sont toutes en bon état; la propreté et le confort y règnent; elles peuvent rivaliser avec toutes autres écoles rurales.

D'après le ton général de mon rapport, on pourrait dire qu'il n'y a guère d'amélioration à opérer ici, cependant il y a nombre de choses que je voudrais voir autrement.

Avec l'espoir que par la persévérance et le désir d'améliorer l'état de ces sauvages je pourrai surmonter, sinon tous, du moins la plupart des obstacles qui entravent leur prospérité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX. McKELVEY,
Agent.

AGENCE DU CAP-CROKER, ONT., 15 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état tabulaire sur les affaires indiennes durant l'exercice expiré le 30 juin 1895.

La population de cette bande est de 392 âmes, soit une augmentation de deux cette année. Le froid rigoureux de l'hiver dernier a été très malsain pour les consommateurs et les autres maladies de cette nature. Il s'en est suivi plusieurs décès.

L'état sanitaire de ces sauvages est assez bon; la plupart de leurs habitations sont propres et confortables; on a fait plusieurs améliorations récemment.

L'automne dernier la récolte de grain et de racines a donné un bon rendement à ceux qui ont consacré leur attention à l'agriculture. Le foin était rare et bien au-dessous de la moyenne comme quantité, mais à tout prendre les opérations agricoles ont été satisfaisantes.

La pêche d'automne, l'année dernière, a été bonne et nombre de sauvages d'ici exercent le métier de pêcheur et réalisent beaucoup d'argent à ce travail.

Les écoles de la réserve ont été ouvertes toute l'année; elles étaient sous la direction d'un personnel d'instituteurs habiles. Les élèves qui suivent les classes régulièrement font de bons progrès dans leurs études.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. JERMYN,
Agent.

SURINTENDANT DE L'OUEST—3^e DIVISION.

HIGHGATE, ONT., 17 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire sur l'état et les progrès des sauvages de la bande des Moraves de la Thames, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1895.

La population de cette bande est de 304 âmes. Il y a eu dix décès depuis mon dernier rapport, et durant la même période il y a eu dix naissances; ce qui fait que la population est la même qu'elle était à la date de mon dernier rapport.

Les récoltes ont été assez bonnes. La quantité d'avoine et de blé a été plus considérable que l'année dernière, mais il y a eu moins de maïs et de pommes de terre. On cultive de l'orge et du seigle sur cette réserve. Les fèves donnent un excellent rendement et on en fait une culture considérable.

Depuis mon dernier rapport on a construit plusieurs maisons et d'autres sont en voie de construction.

Les clôtures de la réserve ont subi des améliorations tangibles durant l'année. Les vieilles clôtures ont été réparées, plusieurs perches de clôtures neuves ont été faites, de la terre neuve a été clôturée, et en somme les améliorations sont venues rehausser l'apparence de la réserve.

Nous avons deux écoles. L'assiduité des élèves est bonne et régulière; elles sont toutes sous la direction d'instituteurs habiles. Les enfants font d'assez bons progrès; règle générale ils sont intelligents et obéissants envers leurs instituteurs.

Nous avons trois églises, morave, méthodiste et anglicane, qui toutes font un excellent travail.

Suivant en cela les instructions du département, un fossé neuf a été creusé sur une longueur de 480 perches; ce fossé traverse à peu près le centre de la réserve. Le besoin s'en faisait beaucoup sentir, comme le prouve le nombre d'acres de terre basse et marécageuse qui ont été recouvrées et qui sont maintenant propres à la culture; c'est en vérité une grande amélioration.

La foire d'automne de la société d'agriculture, tenue en octobre dernier, a été couronnée de succès. De fait, la foire est devenue une des institutions les plus payantes d'Ontario. La société possède de magnifiques terrains et de beaux édifices, le tout acquitté, et en sus environ \$500 en caisse après avoir soldé tous les prix et tous les frais de la foire. Les objets exposés deviennent chaque année plus nombreux et de meilleure qualité. Il n'y a pas de doute que, sous ce rapport, la foire a été d'un grand avantage pour les sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN BEATTIE,
Agent.

AGENCE DE SAUGEEN,
CHIPPEWA-HILL, ONT., 28 juillet 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon état tabulaire concernant la bande de Chippewas de Saugeen, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

La population est de 378 âmes, soit une augmentation de 3 depuis l'année dernière.

Les sauvages ont eu une assez bonne santé durant l'année dernière, et semblent heureux et contents.

Bon nombre se sont mis à fabriquer des tables et des chaises rustiques; ces articles se vendent facilement dans les environs.

Les femmes vendent beaucoup de paniers de fantaisie, des macassins, etc., aux touristes étrangers à Southampton.

Le grain a été semé tard et a beaucoup souffert de la sécheresse persistante que nous avons eue.

Les trois écoles de la réserve sont très bien fréquentées.

Le chef Madwayosh a construit une jolie maison en brique blanche qui est fort admirée par les étrangers qui passent par la réserve.

Département des affaires indiennes.

Le corps de musique a obtenu le premier prix dans un concours qui a eu lieu à Wiarton récemment, et il a contracté plusieurs engagements dans les environs. Les instruments sont la propriété des instrumentistes, ceux-ci les ont achetés et payés de leurs propres deniers.

Le feu a fait de grand ravages dans les bois l'été dernier, mais les sauvages sont à en faire tout le bois qui peut se vendre.

Ils ont un grand respect pour ceux qui ont de bonnes constructions et de beaux champs. Leurs chevaux s'améliorent petit à petit et deviennent de plus en plus propres aux opérations agricoles. Ils mettent aussi de l'orgueil à faire voir aux étrangers leurs belles maisons d'écoles, leur église et leur maison du conseil; ce sont toutes de bonnes constructions en brique.

L'ivrognerie diminue, et depuis mon arrivée sur la réserve je n'ai vu personne en état d'ivresse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN CROWE,
Agent.

MISSISSAGUAS DE LA CRÉDIT,
HAYERSVILLE, ONT., 27 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état concernant les Mississaguas de la Crédit pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Le dénombrement accuse une diminution de sept dans la population. Il n'y a eu que trois naissances. Il y a eu six décès, et quatre personnes, après s'être mariées, sont allées demeurer avec d'autres bandes. Les décès se répartissent comme suit:—trois petits enfants, deux adultes morts de consommation, et un jeune homme qui s'est fait tuer à Cayaga sur la voie du chemin de fer.

Même en regard de celle de l'année précédente, la récolte du blé, du foin et des pommes de terre a été plus considérable, mais les autres produits ont été à peu près les mêmes et même un peu moindres.

Il s'est fait de la clôture neuve sur une assez bonne longueur et le sol est bien cultivé.

Allan Sault a acheté un nouveau moulin à battre, et il me dit qu'il s'attend d'être très occupé cet automne.

Les seuls travaux publics importants faits cette année se sont résumés à transporter l'ancienne maison d'école sur l'emplacement de la maison du conseil. Elle a été bien assise et bien réparée, et d'un autre côté elle sera très utile en ce qu'elle dispensera l'église et le conseil des distractions causées par les réunions de plaisir, les fêtes et autres amusements de même nature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. E. JONES, M.D.,
Agent.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE MOUNT-ELGIN,
MUNCEY, 14 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport succinct sur l'état général de l'école d'industrie de Mount-Elgin durant l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Les écoles ont maintenu leur excellente note des autres années. Trois élèves ont été ajoutés, cette année, à la liste des porteurs de certificats d'instituteurs. Trente nouveaux élèves ont été admis dans l'institution durant l'année, et un nombre égal en sont sortis; le plus grand nombre avaient terminé le terme pour lequel ils y étaient entrés. La présence moyenne a légèrement dépassé le nombre autorisé par le département; ce nombre est de 85. La santé des élèves a été excellente.

Sur les seize jeunes garçons qui sont sortis durant l'année, un a la direction d'une école sur l'île Walpole; un autre étudie dans une institution française à Montréal, et un troisième est marié et établi sur une terre sur la réserve d'Oneida. Huit des autres sont au service de cultivateurs blancs et sont bien. Les autres cinq sont retournés chez leurs parents sur les réserves. Sur les quatorze jeunes filles qui sont sorties, trois sont mariées, une à un blanc; deux sont mortes depuis, et les autres sont retournées chez leurs parents sur les réserves.

Les deux nouveaux silos dont j'ai parlé dans mon dernier rapport et qui ont une capacité de 240 tonnes, ont eu plein succès; à tel point qu'on ne pourrait songer à nous en passer. La quantité de beurre et de lait durant l'hiver a été presque égale à celle de l'été; d'un autre côté les animaux à boucherie ont été pris dans l'écurie.

L'année a été une des plus prospères dans l'histoire de l'institution. Les produits de la ferme industrielle ont amplement fourni à l'institution le bœuf, le lard, le beurre et la farine dont elle avait besoin, ainsi que les pommes de terre, les navets, les carottes, etc., en abondance.

Les recettes provenant de la vente du bétail et des chevaux d'importation sont venues considérablement grossir les fonds que fournit le département, ce qui nous a permis de faire pour au delà de \$500 d'améliorations en sus des dépenses ordinaires de l'année. Une partie des dites améliorations consiste dans l'achat d'un moulin à vent en acier de premier ordre sorti des usines de la *Ontario Wind, Engine and Pump Company*, et dans la pose d'un réseau de conduits qui amènent l'eau dans des réservoirs de façon à alimenter toutes les divisions de la magnifique institution en voie de construction; le surplus suffira amplement pour les besoins de la cour aux bestiaux.

Au moment où j'écris ce rapport, l'entrepreneur, aidé d'une nombreuse équipe d'hommes, pousse les travaux du nouvel édifice. Déjà la bâtisse offre une apparence imposante. Elle mesure 107 x 60 pieds, les murs s'élèvent à une hauteur de 50 pieds, et la tourelle aura 108 pieds. Les plafonds sont à une hauteur de 10, 12, 10½ et 10 pieds respectivement.

La perspective d'entrer dès le commencement de 1896 dans notre nouvelle demeure munie de toutes les commodités modernes nous réjouit beaucoup.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. W. SHEPHERD,
Agent.

Département des affaires indiennes.

ÉCOLE D'INDUSTRIE DE WIKWEMIKONG,
WIKWEMIKONG, ONT., 22 juillet 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—L'exercice expiré le 30 juin 1895 a été généralement heureux pour cette institution. Quatre-vingt-cinq petits garçons et petites filles ont fréquenté les deux écoles, mais l'octroi de \$60 par tête n'est accordé que pour 75 élèves. On a dû refuser douze petits garçons et petites filles à cause du manque de fonds.

Les nouveaux règlements que le département a mis en vigueur cette année, relativement à l'admission, au renvoi et à l'absence des élèves, ont eu leur efficacité à maintenir une assiduité régulière. Durant toute l'année il n'y a eu que quelques absences, et encore pour des causes inévitables. Deux petits garçons qui ont été furtivement enlevés de l'institution, après qu'on leur eut refusé un congé, ont été bientôt ramenés après que le surintendant eut officiellement ordonné de le faire.

Les élèves ont joui généralement d'une bonne santé; ceci est le résultat non seulement d'une bonne nourriture et de bons vêtements, mais surtout des exercices auxquels ils se livrent au dehors en toute liberté. Ils ont toutes sortes de jeux, particulièrement un gymnase à peu près complet qui contribue dans une grande mesure à développer leurs forces physiques.

Ils sont dociles, ils se conforment volontiers aux règles de l'institution, et à l'exception de quelques petits garçons et petites filles plus avancés en âge qui ont hâte de reprendre leur liberté, ils se conduisent bien et ont l'air contents.

Les travaux ordinaires des classes ont été très satisfaisants; mais les progrès des élèves dans l'usage journalier de la langue anglaise ne sont pas au niveau des efforts des instituteurs. Sauf quelques exceptions les enfants sauvages de cette tribu sont quelque peu lourds, et ce n'est qu'avec lenteur qu'ils mettent de côté leur langue maternelle; ils manifestent peu d'intérêt à cultiver leur intelligence. Il est difficile de les élever à un degré supérieur d'éducation. D'un autre côté ils aiment beaucoup l'industrie et accomplissent de bons progrès à cet égard. Ils font preuve d'une inclination particulière pour l'agriculture, et nous nous faisons un devoir de l'encourager, attendu que les travaux agricoles doivent être pour eux le principal moyen de gagner leur vie. Il n'y a guère lieu d'exercer d'autre état sur la réserve, et très peu d'ouvriers sauvages pourront jamais travailler en dehors de leur réserve, surtout à cause des préjugés de race. Tout de même un faible nombre de petits garçons apprennent les métiers de forgeron, de ferblantier, de charpentier et de peintre en bâtiment. On est à réparer à grands frais la scierie, le moulin à bardeau, la machine à raboter et le moulin de portes et de châssis, qui se rattachent à l'atelier des charpentiers; on a construit récemment une aile neuve dans laquelle on a installé une machine de 35 chevaux vapeur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. PAQUIN,
Principal.

MISSION DE FORT-WILLIAM, 30 juin 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Tout allait bien depuis l'ouverture des classes jusqu'à la fin de l'hiver, lorsque à notre grand malheur, le 10 avril, le feu éclata dans l'orphelinat, ayant probablement pour cause le fait qu'une brique se détacha du fourneau de la boulangerie ou de la

cheminée; l'orphelinat et l'église ont été totalement détruits. Heureusement qu'il faisait beau, que c'était de bonne heure dans la journée, et que tous étaient debout. Un grand nombre d'hommes, sauvages et blancs, venus de la scierie, accoururent à notre secours, et quoiqu'ils n'aient pu sauver l'édifice, ils ont tout de même sauvé beaucoup du mobilier. Malgré cela la perte des vêtements des religieuses et des enfants est considérable, il en est de même des lits, de la literie et d'autres effets.

L'édifice était assuré pour \$5,000. L'accident a été d'autant plus désastreux que nous venions de terminer à grands frais un dortoir neuf et un fourneau de boulangerie, ainsi que plusieurs autres réparations, sans parler d'une pompe, des bains et des égouts que le département nous avait fournis au prix de \$300. Tout de même les travaux de reconstruction sont commencés, et nous espérons pouvoir habiter le nouvel orphelinat d'ici à quatre mois.

Trois élèves sont décédés l'année dernière, un petit garçon et deux petites filles. La santé des enfants nous a donné beaucoup d'inquiétude dans le temps, attendu qu'à tour de rôle ils ont eu la scarlatine. L'épidémie n'a pas été restreinte à l'orphelinat, elle a aussi régné dans le village, et même à Port-Arthur et à Fort-William.

Les progrès des classes ont été satisfaisants. Depuis l'incendie la maison du conseil des sauvages a servi d'école, il y avait une classe à l'étage supérieur et une autre à l'étage inférieur.

Les religieuses occupent l'ancienne maison d'école, dont la moitié sert de cuisine et de réfectoire pour tous. Les vingt enfants que nous avons sous nos soins maintenant couchent avec deux religieuses dans une maison à une courte distance de l'école, maison qu'un sauvage nous a prêtée et qui a été installée aussi bien que le permettaient les circonstances pour les quelques mois de printemps et d'été.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissantes servantes,

LES SŒURS DE SAINT-JOSEPH.

ASILE DE SHINGWAUK,
SAULT SAINTE-MARIE, ONT., 30 juin 1895.

A l'honorable,
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport sur l'administration des asiles des sauvages d'Algoma pour l'exercice expiré le 30 juin 1895, et de vous dire que, comme ma nomination au poste de principal de ces asiles est de date récente, mon rapport sera en conséquence quelque peu bref.

Présence.

Les archives de l'institution démontrent que 109 élèves, représentant 13 réserves, ont bénéficié des avantages de ces asiles durant l'année dernière, 45 ont été inscrits, 6 renvoyés et un est décédé à l'infirmerie et fut enterré au cimetière de Shingwauk, un autre a obtenu un congé et n'est pas revenu, et deux autres sont malades chez leurs parents.

Comme plusieurs petites filles ont souffert d'érysipèle et que l'on a eu des craintes que la maladie devint épidémique, on les renvoya chez leurs parents l'automne dernier, en attendant qu'on créa des moyens de logement plus vastes et plus convenables. Le nombre total d'enfants inscrits en ce moment est de 65 petits garçons et 2 petites filles, âgées respectivement de 2 et de 4 ans.

Département des affaires indiennes.

Santé.

Depuis mon entrée en charge, le premier janvier, je suis heureux de dire que la santé des élèves a été très bonne.

Voici quel est le règlement de l'école :—

- 6.00—Lever, toilette, silence pour la prière, ménage des lits.
- 6.45—Appel et prières dans la salle d'école.
- 7.00—Réunion, là où elle est fixée.
- 7.05—Déjeuner, s'y rendre en rang avec ordre et se tenir debout pour le bénédicté.
- 7.30—Fin du déjeuner, grâces, les travailleurs se rendent à l'ouvrage et les autres à la classe préparatoire.
- 8.30—Les élèves de la classe du matin se rendent à l'école.
- 8.35—Appel par classes, leçons du matin.
- 10.30—Recréation d'un quart d'heure.
- 12.00—Fin des classes, les travailleurs quittent l'ouvrage et se lavent; réunion là où elle est fixée.
- 12.05—Dîner, s'y rendre en rang avec ordre et se tenir debout pour le bénédicté.
- 12.30—Fin du dîner, grâces, ceux qui lavent la vaisselle restent et les autres vont jouer.
- 1.00.—Les travailleurs de l'après-midi se rendent à l'ouvrage.
- 1.30.—Les élèves de l'après-midi se rendent à la classe préparatoire des travailleurs à l'ouvrage.
- 1.35.—Appel par classe, classe de l'après-midi.
- 3.00.—Recréation d'un quart d'heure.
- 5.00.—Fin de la classe.
- 6.00.—Réunion là où elle est fixée.
- 6.05.—Souper, s'y rendre en rang avec ordre et se tenir debout pour le bénédicté.
- 6.30.—Fin du souper, grâces, ceux qui lavent la vaisselle restent et les autres vont jouer.
- 7.00.—Réunion générale.
- 7.05.—Appel de la classe d'anglais, prières dans la salle d'école.
- 7.15.—Les élèves qui sont tenus de se présenter devant le surintendant se rendent au bureau de ce dernier; les petits vont se coucher précédés d'un maître; classe préparatoire du soir sous la direction d'un maître.
- 8.00.—Coucher des moyens.
- 9.30.—Coucher des grands, les portes du dortoir sont fermées à clef.

Après-midi des mercredis.

- 1.00—(Pas de métiers ou de travaux au dehors le mercredi après-midi).
- 1.05.—Appel. Examen de propreté. Inspection des vêtements de semaine et distribution de vêtements propres. Racommodage des vêtements.
- 3.30.—Endosser l'uniforme et se préparer à l'inspection.
- 3.45.—Inspection des dortoirs et des uniformes.
- 4.15.—Exercices militaires.
- 4.45.—Pratique du chœur de chant.

Samedi matin.

Nettoyage général de l'institution, ménage, etc., faits par tout le monde.

Samedi après-midi.

Congé.

4.30.—Les travailleurs à l'ouvrage.

Bains dans la soirée.

Dimanches.

Première cloche à 7 heures. Déjeuner à 8 heures. Prières à 8.30. A l'église à 10.30. Dîner à midi. Ecole du dimanche de 2 à 3 heures. Service de l'école à 3.30. Souper à 5.30. Prières à 7 heures. Questions sur la bible de 7 à 8 heures.

Classes.

Des progrès soutenus ont été faits dans toutes les classes. Voici comment se répartissent les élèves au point de vue de leur avancement.

1ère classe.....	9
2e “	24
3e “	12
4e “	13
5e “	4
6e “	3

Trois élèves ont pris part à l'examen d'admission en juin dernier et trois à l'examen de sortie de l'école publique. Les résultats ne sont pas encore connus.

Métiers.

Voici quels sont les métiers qui ont été enseignés durant l'année : Métiers de charpentier, tailleur, cordonnier, la culture et, durant un certain temps, le tissage.

Des progrès satisfaisants ont été accomplis dans chaque division ; les élèves portent beaucoup d'intérêt à leurs travaux, et font preuve du désir de devenir habiles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. LEY KING,
Principal.

INSTITUTION DES MOHAWKS.

BRANTFORD, ONT., 1er août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un rapport sur l'institution des Mohawks, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Présence.

Durant l'année 10 petits garçons et 6 petites filles sont entrés à l'école et 5 petits garçons et 14 petites filles en sont sortis. La présence moyenne a été de 108.

Santé et conduite.

A part un cas de fièvre typhoïde (venu de l'intérieur) et un cas (fatal) d'inflammation de cerveau, il n'y a pas eu de maladie grave. La santé générale a été exceptionnellement bonne et continue de l'être.

La conduite générale des élèves est très encourageante, et les actes de mauvaise conduite qui se présentent ne sont commis que par un petit nombre.

Education.

Au point de vue de l'éducation les progrès des élèves ont été assez satisfaisants. M^r E. C. Ashton a démissionné comme instituteur en septembre et a été remplacé par un instituteur d'expérience, bien recommandé, mais qui ne se plie pas facilement à une catégorie d'élèves qui diffèrent si profondément de ceux auxquels il a été habitué.

Département des affaires indiennes.

O. P. a passé avec succès les examens d'admission l'été dernier et suit maintenant ses études au *Collegiate Institute*. P. W., H. B. et L. G. ont terminé leurs cours d'instruction comme instituteurs d'écoles indiennes; le dernier suit le cours au *Collegiate Institute*.

Deux élèves ont pris part à l'examen d'admission cet été, tous deux ont passé le premier août. N. L. a réussi à passer ses examens de seconde classe, mais n'a pas obtenu le certificat de profession à la fin du cours d'école modèle, il ne lui manquait que deux points en hygiène.

La médaille Nelles, pour avancement général, a été accordée à Omer Plante.

A Noël les classes ont été redistribuées de façon à les mettre conformes à l'excellent "programme d'études pour les écoles indiennes" publié par le département.

A l'avenir l'examen final de cette école sera celui adopté aux examens des écoles publiques d'Ontario.

Logement.

Cette institution est installée de façon à pouvoir loger 121 élèves, 50 petits garçons et 70 petites filles, et on pourrait loger facilement 135 enfants, soit 5 petits garçons et 10 petites filles de plus, sans encourir d'autres dépenses que celles que nécessiteraient la nourriture et le vêtement. J'ai actuellement plus de 50 demandes dont les contrats sont signés, et nombre d'autres demandent d'être admis.

A cause de la diminution dans les produits de la ferme et du jardin, je n'ai pas pu en soutenir plus de 110 cette année.

Il y a besoin urgent d'augmenter l'octroi officiel.

Ferme et jardin.

L'année a été très défavorable aux travaux de la ferme. Au mois de mai il est tombé près de sept pouces d'eau, tandis que du 4 juin au 4 septembre inclusivement il n'en est tombé qu'un pouce un quart. En raison de la sécheresse, les travaux de ferme proprement dits ont pris fin au mois d'août. J'ai donc fait ramasser la pierre dans les champs et aux angles des clôtures, et j'ai pavé une lisière large de dix pieds le long de la façade des bâtiments de ferme, et j'ai aussi pavé un chemin jusqu'au réservoir, en tout 400 verges carrées, une excellente amélioration dans les temps de pluie.

Atelier.

Outre les modifications et les réparations importantes qu'ils ont faites au corps principal de l'édifice, M. House et ses petits garçons ont été occupés pendant près de deux mois à réparer et à améliorer l'école de la réserve (pour les détails voir le rapport de la commission des écoles). Ils ont aussi érigé un bâtiment en bois de 16 × 30 pieds sur sous-sol en briques; ce sous-sol servira de poulailler, où l'on enseignera aux petites filles l'élevage et le soin des volailles. L'étage supérieur servira de magasin et de salle pour la séparation du lait. A l'exception des côtés et des bardeaux, tout le bâtiment a été construit à l'aide de vieux matériaux accumulés à la suite de diverses modifications et réparations.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. ASHTON,
Principal.

Voici le détail des dépenses qui ont été faites pour les bâtiments et les terrains:—

Ecole n° 1. Réparer les cabinets d'aisance et poser une cloison, terminer des clôtures, faire un trottoir neuf, acheter un poêle neuf, réparations générales.

Ecole n° 2. Réparer les cabinets d'aisance et poser une cloison, renouveler les bardeaux de la toiture, réparer les enduits, blanchir à la chaux, acheter un poêle neuf, etc.

Ecole n° 3. Agrandir le lot de terre, refaire les clôtures, déplacer la maison d'école, lambrisser l'intérieur, refaire les planchers, déplacer les cabinets d'aisance

et poser une cloison, faire un trottoir neuf, peindre tous les bâtiments à l'intérieur et à l'extérieur, acheter un poêle neuf, etc.

Ecole n° 5. Réparer la toiture, les clôtures, les cabinets d'aisance, les fondations, les marches et les enduits, peindre à l'extérieur et blanchir l'intérieur à la chaux; réparations générales.

Ecole n° 6. Poser une cloison aux cabinets d'aisance et réparer la clôture, le trottoir et les châssis.

Ecole n° 7. Nivelier le terrain, faire des clôtures neuves, poser une cloison aux cabinets d'aisance, réparer le trottoir et les marches, peindre l'intérieur à neuf et blanchir à la chaux.

Ecole n° 9. Nivelier le terrain et le clôturer à neuf, réparer la toiture et les châssis de l'école, poser une cloison aux cabinets d'aisance et les peindre, réparations générales.

Ecole n° 10. Peindre à neuf et réparer généralement.

Ecole n° 11. Poser une cloison aux cabinets d'aisance et les peindre, faire des marches neuves à la porte de devant, etc.

Travaux à faire.

Ecole n° 5. Lambrisser l'intérieur à neuf et abaisser le plafond, attendu que le plâtre tombe constamment. Installer un tableau noir.

Ecole n° 9. Construire une bâtisse plus grande etc que les fonds le permettront.

Ecole n° 11. Peindre à neuf, faire des clôtures, etc.

L'état tabulaire de la condition des écoles démontre, pour cette année:—

1° Une augmentation agréable de 141 noms sur la liste scolaire, soit 33.6 pour 100.

2° Une augmentation de 5.9 pour 100 sur la présence moyenne.

3° Une diminution de 4.9 pour 100 sur la présence moyenne, due surtout au grand nombre d'inscriptions.

4° Une diminution de 15 sur la présence aux examens annuels.

5° Une augmentation de 14.6 sur le nombre de ceux qui ont passé leur examen avec succès.

Je crois que c'est là un résultat très favorable.

Ci-joint est un tableau qui indique la population scolaire totale de la réserve des Six-Nations, dont la commission a la direction, le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles et à quelles écoles ils se rendent, ainsi que le nombre d'enfants qui ne fréquentent pas d'école; le chiffre de ces derniers représente 25 pour 100 de toute la population scolaire.

Les limites des diverses sections scolaires sont purement théoriques et devront être modifiées, attendu qu'elles ne sont ainsi disposées que pour les fins du présent rapport. On a lieu de croire que les enfants ne fréquentent que l'école qui est la plus facile d'accès.

Dans un avenir rapproché il faudra de meilleurs instituteurs dans la plupart des écoles. La difficulté qu'on a eu à obtenir les services d'instituteurs absolument compétents a été de se procurer des logements convenables. Je recommande fortement qu'on ajoute à certaines écoles deux pièces pour loger l'instituteur.

Les écoles de cette réserve devraient être mises sur un aussi bon pied d'efficacité que possible, de manière que les enfants des sauvages à l'aise puissent recevoir une bonne éducation sans suivre une école d'industrie, attendu que cette dernière a assez de recevoir les orphelins, les indigents et les enfants abandonnés, et que son but devrait être plutôt de donner aux élèves une éducation industrielle parfaite en dressant leur caractère que de donner une éducation élevée qui est souvent perdue pour ceux qui n'apprécient pas la nécessité et l'honneur de gagner leur propre vie et de pourvoir à leurs propres besoins, et se considèrent au-dessus des occupations ordinaires des ouvriers. Il n'est pas du devoir de l'Etat ou des missionnaires de dépenser des sommes considérables à faire monter ceux qui, ne se sentant plus appuyés, n'ont pas la force innée de maintenir la position qu'on leur a donnée.

J'ai l'honneur de recommander que les instituteurs dont les appointements n'ont pas été portés à au delà de la somme ordinaire et dont la présence moyenne pour

Département des affaires indiennes.

l'année dépasse vingt élèves, reçoivent \$2 pour chaque élève au delà de ce nombre, et qu'à l'avenir les engagements annuels des instituteurs datent du premier janvier.

R. ASHTON,
Secrétaire.

Adopté comme étant le rapport de la commission, 7 août 1895.

R. A.

Membres du bureau des écoles.

M. E. D. Cameron, représentant le département des affaires indiennes.	
Rév. R. Ashton,	} do la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre.
Rév. J. L. Strong,	
M. W. Wilkinson,	do la Conférence méthodiste.
Chef Joad Martin,	} do le conseil des Six-Nations.
Chef William Smith,	
Chef Jacob S. Johnson,	
Rév. I. Bearfoot, inspecteur.	

POPULATION scolaire des Six-Nations dans les townships de Tuscarora et d'Onéida, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

	SECTIONNS SCOLAIRES											Totaux.
	1.	2.	3.	5.	6.	7.	9.	10.	11.	**		
Fréquentant l'école de section.....	31	40	63	35	20	80	29	57	56	411	
" l'école n° 3.....						1					1	
" " n° 5.....		6									7	
" " n° 6.....				3				4			7	
" " n° 7.....	1		1								2	
" " n° 10.....		5									5	
" " n° 11.....								1			1	
" l'école de New-Credit.....							*6				6	
" " Thomas.....	18	23	5			1				7	54	
" l'école des blancs.....			4	1	3	1	4				13	
" l'institution Mohawk.....		4	3	5	8	2	3		3		28	
" " Mount-Elgin.....	1	4				1		2			8	
Qui ne vont pas à l'école.....	23	24	3	15	19	32	8	20	27	10	181	
Totaux.....	74	106	79	59	51	118	50	84	86	17	724	

**Ces enfants ne demeurent pas dans les limites d'une section scolaire, mais peuvent facilement suivre l'école de Thomas.

*Mississaguas de New-Credit demeurant sur la réserve des Six-Nations.

Quelques enfants demeurent à Onondaga, au nord de la rivière; ils viennent à l'école des blancs, le bureau solde leurs contributions.

La distance la plus longue de l'école la plus rapprochée ne dépasse pas deux milles trois quarts.

Population scolaire (de six à seize ans).....	724.
Qui vont à l'école.....	543, ou 75 pour 100.
Qui ne vont pas à l'école.....	181, ou 25 pour 100.

R. ASHTON,
Secrétaire.

RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DES ÉCOLES DE LA RÉSERVE DES
SIX-NATIONS, POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1895.

ÉTAT FINANCIER.

<i>Recettes.</i>	—	—
	\$ c.	\$ c.
A balance reportée.....		1,156 36
Subventions annuelles—		
Compagnie de la Nouvelle-Angleterre.....	1,000 00	
Département des affaires indiennes.....	450 00	
Conseil des Six-Nations.....	1,500 00	
Conférence méthodiste.....	250 00	
Vente d'un hangar, n° 3.....		3,200 00 15 00
		4,371 36
<i>Dépenses.</i>		
Par appointements.....	2,502 50	
Bâtiments et terrains.....	876 46	
Combustible.....	125 25	
Fournitures d'écoles.....	48 36	
Impressions et frais de bureau.....	12 10	
Prix.....	73 00	
Divers.....	12 70	
Contributions d'école.....	8 50	
Assurance.....	47 88	
Intérêt à la banque.....	45	
En banque.....		3,707 20 664 16
		4,371 36

PROVINCE DE QUÉBEC,
SAINT-RÉGIS, 9 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Les progrès des Iroquois de Saint-Régis sont présentement favorables. Je constate qu'en général les sauvages progressent en agriculture.

L'industrie des paniers et des crosses se continue, pas autant en été qu'en hiver. Bon nombre de sauvages s'occupent assez bien de la culture de leurs terres, ce qui sera à leur avantage.

En parcourant la réserve et les diverses îles j'ai constaté que leurs champs ont actuellement une belle apparence et que les sauvages semblent contents, bien qu'ils s'excitent facilement pour des choses de peu d'importance.

Lors du dernier dénombrement la population de la bande était de 1,231 âmes, soit une diminution de 18.

Les cinq écoles de mon agence sont restées ouvertes comme d'habitude, bien que la présence ne soit pas ce qu'elle devrait être. Les progrès sont assez bons et j'espère pouvoir en signaler de meilleurs à l'avenir.

Département des affaires indiennes.

Le rév. M. Mainville, missionnaire, porte beaucoup d'intérêt à l'éducation des sauvages sous sa direction ; il visite fréquemment les écoles, démontrant ainsi aux parents les avantages qu'il y aurait pour leurs enfants à s'instruire et particulièrement à apprendre l'anglais.

Je suis heureux de dire que je constate un vaste progrès dans l'avancement des sauvages en général depuis les derniers huit ans dans mon agence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGE LONG,
Agent.

AGENCE DE LA RIVIÈRE DU DÉSERT,
MANIWAKI, QUÉ., 10 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

L'état sanitaire de la bande continue d'être bonne. Dans le cours de l'année dernière il y a eu dix décès et vingt et une naissances. Trois sauvages absents pendant plus de cinq ans ont eu leurs noms enlevés de la liste ; une personne a été ajoutée par mariage, ce qui porte à neuf l'augmentation. Il y a maintenant 379 noms sur le bordereau de paye.

Bien qu'il y ait eu une grave épidémie de fièvre scarlatine parmi les enfants blancs de Maniwaki et des environs durant l'hiver et le printemps dernier, et qui a eu pour résultat la mort de cinquante enfants, cependant il n'y a eu que quelques cas de maladie parmi les enfants sauvages.

Les règlements sanitaires ont été observés, et on encourage les sauvages à blanchir à la chaux leurs habitations et leurs dépendances. On leur fournit gratuitement la chaux pour cet objet.

Environ cinquante sauvages ont été vaccinés l'été dernier. On se propose de vacciner tous ceux qui ne l'ont pas été vers le 20 courant, époque où les absents seront ici pour leur fête annuelle.

Le médecin de la bande, le Dr Mulligan, continue à remplir ses fonctions à ma satisfaction et à celle des sauvages.

La récolte sur la réserve, l'année dernière, a atteint la moyenne, sauf celle de l'avoine, dont le rendement n'a pas été aussi considérable que d'habitude.

Le printemps dernier environ douze acres de terre neuve ont été mis en culture.

Plusieurs sauvages de la bande sont à construire des habitations neuves.

L'école des sauvages est actuellement enseignée par M. Doyle, qui a été nommé à ce poste lors de la démission de M. McAuley. M. Doyle est un instituteur zélé et capable qui prend intérêt à son travail ; ses élèves progressent rapidement. Malheureusement la présence est quelque peu faible. Les parents des enfants qui demeurent assez près de l'école pour y aller, surtout en été, ne veulent pas les y envoyer.

Les chemins et les ponts sur la réserve sont généralement en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES MARTIN,
Agent.

PIERREVILLE, 1er août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Je suis heureux de pouvoir dire que les sauvages de cette région-ci avancent dans la civilisation; ils semblent cultiver le respect de soi-même, car bien peu d'entre eux comptent sur la charité publique pour vivre. Presque tous gagnent bien leur vie, surtout en fabriquant des articles de fantaisie, des crosses, des flèches, etc., qu'ils vendent durant l'été aux Etats-Unis et cela à de bon prix; c'est leur principale occupation.

Les deux écoles ont été régulièrement tenues cette année. L'école catholique, sous la direction des sœurs de Saint-Laurent, accuse d'excellents résultats. L'école protestante, enseignée par le rév. H. O. Loïselle, n'est pas suffisamment fréquentée. Il semble difficile d'amener les parents intéressés à y envoyer leurs enfants, car ils prétendent avoir besoin de leur aide à la maison.

La chasse n'a pas été aussi heureuse cette année que d'habitude.

La santé générale des sauvages a été bonne. Durant l'année il n'y a pas eu de maladie contagieuse sur la réserve.

Le mal le plus grave qui existe actuellement sur la réserve est l'intempérance, à laquelle bon nombre de sauvages sont adonnés. Les chefs de la tribu ont fait un grand travail contre cet abus, mais il est difficile à combattre et à déraciner, à cause du voisinage des lieux où se vendent des boissons alcooliques. Avec l'espoir que le succès couronnera leurs efforts.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. A. MONDOU,
Agent.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

La bande d'Abénakis de Bécancour se compose de 55 membres, ainsi que le fait voir le dénombrement du printemps dernier.

Il n'y a pas eu de maladie contagieuse durant l'année, et la bande a généralement joui d'une bonne santé.

La fabrication de paniers et autres articles de fantaisie est le métier le plus lucratif de ces sauvages. Un seul sauvage de cette bande a fait la chasse, et cela avec bon profit.

Quelques-uns des sauvages servent de guides aux touristes américains.

Il y a eu un peu de misère amenée par une maigre récolte et l'imprévoyance d'un certain nombre; mais l'aide que leur a donné le département est venue soulager leur indigence.

A quelques rares exceptions près, la conduite de cette bande est bonne.

La présence à l'école a été assez bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. DESILETS,
Agent.

Département des affaires indiennes.

AGENCE DE MARIA,
PROVINCE DE QUÉBEC, 14 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, avec un état tabulaire pour la même période.

Depuis l'année dernière quatre adultes sont morts de consommation et un autre d'inflammation de poumons. Un de ceux qui sont décédés était l'estimé chef de la réserve, Noël Condo. Il y a eu aussi plusieurs décès parmi les enfants.

La récolte a été très mince l'année dernière à cause de la gelée au commencement de septembre. Celle de cette année sera bonne à moins qu'un semblable accident n'arrive.

Pour ce qui est des choses temporelles je ne constate guère de progrès; toujours la même incurie et la même imprévoyance, qui mettent nombre de familles dans l'indigence lorsque les travaux cessent, particulièrement durant les mois rigoureux de l'hiver. Cependant quelques-uns d'entre eux semblent désirer corriger ces erreurs. Leur exemple aura peut-être un bon effet sur les autres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. GAGNÉ, ptre.,
Agent.

POINTE-BLEUE, 13 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Le dénombrement de cette année accuse une augmentation de 54 sur la population de l'année dernière. C'est le résultat de ce qu'un bon nombre de Montagnais, étrangers à notre réserve, sont arrivés cette année avec l'intention d'y rester à l'avenir.

L'automne dernier une nombreuse famille a souffert de la fièvre typhoïde; un d'entre eux en est mort; heureusement que la contagion ne s'est pas établie.

Je suis heureux de dire que nos sauvages font des progrès sensibles; les travaux agricoles se sont faits sur une plus grande échelle et avec plus de soin; les sauvages se sont construits de jolies petites maisons et les tiennent proprement à l'intérieur. Il y a eu aussi amélioration dans le confort et l'ordre. Les sauvages ont fait beaucoup de travaux sur leurs chemins et à leurs propres dépens.

Le conseil commence à se mettre à l'œuvre; il prend intérêt à l'administration de ses propres affaires et il s'efforce de tout faire avec ordre.

La récolte de foin a été bonne; celle du grain a été maigre. L'élevage du bétail continue à faire de plus en plus l'objet de l'attention des sauvages.

La chasse a été heureuse et les fourrures se sont bien vendues.

Les boissons alcooliques, cette malédiction du siècle, fait ici comme ailleurs de terribles ravages, les sauvages peuvent s'en procurer plus facilement que par le passé. Des poursuites et des condamnations fréquentes n'ont pas toujours l'effet de terroriser les trafiquants de boissons; il s'en trouve toujours qui sont prêts à courir le risque.

L'école n'a pas été bien suivie. Ceci est dû à la négligence des parents. Nous espérons mieux l'année prochaine.

L'état de santé des sauvages est meilleur que d'habitude.

Sauf les habitudes d'ivrognerie, nos sauvages ont donné satisfaction cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. E. OTIS,
Agent.

TÉMISCAMINGUE-NORD, 15 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Je n'ai que très peu de changements à signaler sur l'état des sauvages de cette agence. Les sauvages en bonne santé gagnent assez bien leur vie à différents métiers; les uns font la chasse en hiver et d'autres travaillent dans les exploitations forestières ou à d'autres travaux; la plupart ont des petites maisons confortables et sont très propres. En été le plus grand nombre restent chez eux à améliorer leurs terres. Il n'y a pas de bon moulin à farine sur le lac et ils n'ont pas d'attrait à cultiver le blé. Le sol de la réserve est bon; il peut produire toutes sortes de grains et de légumes, si on s'en occupe, sauf cependant à certaines époques où la gelée détériore les récoltes.

Il y a sur la réserve une petite église et une école; toutes deux sont situées au centre de l'établissement. L'institutrice, Mlle Marion J. Legge, est très attentive et très zélée; la présence est bonne et les enfants font de bons progrès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. McBRIDE,
Agent.

PROVINCE DE QUÉBEC,
CACOUNA, 17 avril 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire, sur la bande d'Amalécites de Viger, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

J'ai très peu de changements à signaler chez les sauvages de cette agence. Ils ont exercé cette année les mêmes métiers que durant les années antérieures, c'est-à-dire qu'ils se sont occupés à faire des paniers, des raquettes et des articles de fantaisie, qu'ils vendent, règle générale, à de bons prix.

Peu de familles vivent sur la réserve à Cacouna. Depuis la vente de leur réserve de Viger en 1870, ces sauvages ont pris des habitudes nomades. Toutefois deux familles ont vécu sur la réserve depuis le printemps. La santé des sauvages

Département des affaires indiennes.

a été satisfaisante cette année. Il n'y a pas eu un seul cas de maladie contagieuse. Deux vieillards sont décédés, l'un à l'âge de 78 ans et l'autre à l'âge de 64; d'un autre côté il y a eu trois naissances.

Les enfants ne suivent pas l'école aussi bien qu'ils le pourraient. Les parents semblent très indifférents à cet égard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
NARCISSE LEBEL,
Agent.

PROVINCE DE QUÉBEC,
CAUGHNAWAGA, 17 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les sauvages de Caughnawaga pour l'exercice expiré le 30 juin dernier; ainsi qu'un état tabulaire.

Le nombre de naissances, durant l'année, a été de 81 et le nombre de décès 52, soit une augmentation de 29 âmes pour cette année.

Les écoles de la réserve ont bien été, et les élèves dont l'assiduité a été régulièrement fait des progrès. Les améliorations exécutées durant l'année à l'école des petits garçons d'après les instructions du gouvernement vont donner un surcroît de confort aux élèves et aux instituteurs.

Il n'y a pas eu de maladie contagieuse sur la réserve durant l'année.

Les sauvages ont, sous ma direction, réparé les chemins et les ponts, ce qui sera d'un grand avantage non seulement pour ceux qui demeurent sur la réserve, mais aussi pour les personnes qui se servent des chemins de la réserve. L'Etat a acquitté les frais de ces travaux.

L'agitation d'un nombre considérable des sauvages dans le but de revenir à l'ancien système des chefs élus, s'est calmée.

La récolte de l'année est très satisfaisante, et je remarque avec plaisir que les sauvages se sont plus adonnés à la culture cette année que par le passé.

Les affaires de la tribu sont généralement satisfaisantes et les sauvages sont bien et paisibles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. BROSSEAU,
Agent.

CAMPBELLTON, N.-B., 20 avril 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire concernant les affaires indiennes de mon agence.

Ces sauvages trouvent toujours de l'emploi dans les exploitations forestières à cause de leur habitude à couper le bois. On les engage aussi de préférence à d'autres

pour la descente du bois par les rivières jusqu'au lieu où se fait la mise en radeau, pour de là être conduit par trains jusqu'aux nombreuses scieries situées sur la Ristigouche près de son embouchure. Vu leur habileté les sauvages peuvent commander de bons salaires, et ceci, joint à ce qu'ils gagnent en été à s'engager comme guides pour les touristes qui viennent faire la pêche au saumon et à la truite sur la Ristigouche et ses tributaires, constitue leur principal moyen d'existence.

Ils sont généralement paisibles et industrieux, sauf lorsqu'ils se procurent des boissons enivrantes, qu'ils peuvent toujours obtenir d'une façon ou d'une autre grâce au concours d'intermédiaires. Il est inutile d'essayer de leur faire dénoncer les coupables, et il s'ensuit qu'il est très difficile d'appliquer la loi et de punir les délinquants.

Cet été Sa Grandeur Mgr Blais, de Rimouski, est venu consacrer la nouvelle église, édifice solide qu'on a construit pour remplacer celui que l'incendie a détruit dans le cours de l'été de 1893. Cette église, quoique petite, est construite en brique sur fondation en pierre, avec toiture métallique, ce qui la rend moins exposée au danger du feu.

J'ai pu me procurer pour l'école de la réserve les services de Mlle Marie Isaac, jeune Micmac qui a reçu son éducation ici, à Campbellton et dans deux pensionnats. Elle a un diplôme de première classe d'écoles élémentaires, que lui a conféré le bureau d'instruction publique du comté de Bonaventure. Elle est de plus hautement recommandée par l'inspecteur d'écoles, M. Lussier. Comme elle a l'avantage de connaître l'anglais, le français et le micmac, et qu'elle peut les écrire, les élèves de l'école de la réserve devront faire des progrès sensibles. Elle est la première Micmac qui ait jamais obtenu un diplôme d'enseignement.

Les récoltes ont atteint la moyenne. Le foin a souffert de la sécheresse suivie de pluie pendant que la végétation se faisait. L'avoine est très bonne, mais les pommes de terre ont été à peu près détruites par les mouches.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

V. J. A. VENNÉR, M.D.,
Agent.

LA JEUNE-LORETTE, P. Q., 15 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Etat général.

A quelques exceptions près, les Hurons de Lorette ont vécu dans plus ou moins d'aisance durant l'année; par nature ils aiment les bois, et lorsque le temps de la chasse et de la pêche arrive il leur faut partir, bien que d'autres intérêts devraient les retenir au village.

Malheureusement la chasse et la pêche ne sont plus aussi profitables qu'autrefois. Malgré les mesures restrictives imposées par le gouvernement de Québec, l'original, le castor et le poisson se font de plus en plus rares; et dans le cours des quelques mois fixés pour la chasse et la pêche les sauvages ne peuvent, à ce métier, pourvoir aux besoins de leurs familles. De sorte que ce moyen d'existence qui leur donnait autrefois une vie confortable, une fois disparu, ils vivent avec ce plus ou moins d'aisance dont je viens de parler.

Pour plusieurs d'entre eux l'été est l'âge d'or. Les étrangers qui viennent pêcher dans les lacs de la région de Québec ne manquent jamais d'engager comme guides nos chasseurs et nos pêcheurs, attendu qu'on les considère comme les plus habiles de la province.

Les seules industries que les Hurons de Lorette exercent pour gagner leur vie, sont la fabrication des mocassins, de raquettes et d'articles de fantaisie. Malheureusement, à cause de la stagnation des affaires, ces industries rémunératrices diminuent de plus en plus. Cette année particulièrement la concurrence est devenue telle que les principaux de la tribu qui exerçaient ces industries ont cru un moment qu'ils se verraient dans l'obligation de les abandonner, perspective sombre qui a déterminé certaines familles à aller tenter fortune dans la république américaine. Mais heureusement que les demandes de l'Ontario et de l'Ouest ont donné un peu de hausse aux affaires; le village était menacé d'une émigration en règle. Ce désastre a été prévenu grâce aux efforts d'hommes courageux de la tribu, particulièrement M. Maurice Bastien, fils, qui, au détriment de ses propres affaires et dans le seul but d'aider à ses compatriotes, a continué à donner du travail aux familles du village, les empêchant ainsi de quitter le pays.

Il est à espérer, bien qu'il soit difficile de se l'imaginer, que l'industrie des mocassins et des raquettes deviendra un jour aussi profitable qu'elle l'était alors que seule elle faisait vivre nos Hurons; la moitié du commerce est maintenant passé entre les mains de spéculateurs qui font au rabais le commerce de ces articles qui, toutefois, ne perdent rien de leur qualité ou de leur valeur réelle.

Presque toutes les femmes du village travaillent admirablement le poil d'orignal et le frêne, qu'ils confectionnent en mil et un articles de fantaisie, à l'étonnement des étrangers. Durant tout l'été elles font cet ouvrage, qui constitue pour elle une faible source de recettes; mais la vente de ces articles ayant subi une baisse semblable à celle de l'industrie des mocassins, le revenu est moindre.

Agriculture.

Sur la réserve des Quarante-Arpens, il n'y a, cette année, qu'environ une centaine d'acres en culture, et cette culture a été faite par six familles huronnes. Ces familles sont dans une position difficile. Bien que le sol soit propre à la culture, les sauvages n'étant pas en état de faire les améliorations que requiert une exploitation agricole soigneuse et ne pouvant pas, d'un autre côté, emprunter ou hypothéquer leur fonds, ne retirent pas grand chose de leur terre; ils sont obligés d'avoir recours aux expédients et travailler à la journée pour faire vivre leurs familles.

Règle générale ils cultivent des pommes de terre, de l'avoine et des légumes; mais cette année les pommes de terre ont absolument manqué ici comme ailleurs; les sauvages n'ont pas même récolté leur semence. Le rendement de l'avoine n'a pas été aussi bon que celui de l'année précédente; mais il y a une quantité considérable de foin de qualité inférieure.

La seigneurie de Rocmont, dans le comté de Portneuf, province de Québec, prélève encore des droits de coupe pour l'épinette et le pin. Ce privilège expirera le 30 avril 1897.

Secours aux indigents.

Cette année la tribu n'a pas fait appel à ses propres deniers ni à ceux fournis par le département à titre de secours, sauf pour aider à Cyprien Vincent, vieillard paralytique, décédé le 26 juin dernier et auquel on donnait une somme mensuelle de \$5.00, et pour Joseph Lioni, infirme et qui a une famille à faire vivre; on lui a donné une somme de \$25.00. On a respectivement donné \$5.00 à la veuve de François Larwinens, Algonquine, à Jean Degonzague, Abénakis de Saint-François, et aux veuves de Théodule Nepton et de Jean-Baptiste Philippe, deux autres Abénakis de Saint-Urbain, comté de Charlevoix, dans mon agence.

Santé.

Les Hurons ont eu la bonne fortune exceptionnelle de jouir d'une bonne santé. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Ce parfait état de santé peut s'attribuer beaucoup à l'observance des règlements adoptés par les chefs et sanctionnés par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 21 septembre 1891.

Conduite.

La justice, la moralité et la tempérance ont été règle, générale, fidèlement observées dans le village, et si dans le cours de l'année les lois de la tempérance n'ont pas toujours été respectées c'est dû absolument au fait que nos sauvages sont fréquemment à Québec et qu'ils y rencontrent des blancs de leurs amis. Dans le but d'éviter toute infraction aux lois qui régissent les tribus indiennes, les chefs, par une résolution unanimement adoptée au mois de mai dernier et rédigée par moi, ont averti tous les intéressés de ne pas vendre de boissons enivrantes aux sauvages sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur de la loi. Ces avis ont été suffisants, et il serait impossible de faire observer la loi d'une manière plus efficace.

Education.

Quatre-vingt-sept enfants sont d'âge à fréquenter la seule école qui existe à Lorette. A raison de ce nombre très considérable, les chefs de familles ont appris avec plaisir que bientôt on leur donnera un second instituteur, ce qui rendra l'enseignement plus facile et plus efficace.

Au village des Hurons il existe un certain nombre de jeunes gens qui sont réellement capables de recevoir une instruction plus élevée qui les mettrait en état d'entrer dans le commerce ou dans les professions, et certains d'entre eux aspirent plus que jamais à ce résultat. Dans le cours de l'hiver dernier, un certain nombre plus favorisés que les autres ont pu prendre des leçons particulières qui leur ont permis de se procurer de l'emploi comme commis ou de remplir d'autres positions de confiance. Ce résultat a créé quelque émulation parmi eux, ce qui démontre que le goût de l'étude se développe chez les enfants du village et qu'ils n'attendent que l'occasion pour le cultiver.

Population.

La population actuelle de la tribu des Hurons est de 409 âmes, ce qui accuse une augmentation de 109 sur l'année dernière. Pour expliquer toutefois cette augmentation, qui semble extraordinaire, je dois dire que dans les états statistiques précédents je n'ai pas inclus les Hurons absents de la réserve, ces absents portent la proportion à 409 âmes.

Indiens de mon agence qui ne font pas partie de la tribu.

J'ai aussi dans mon agence 31 sauvages de la tribu des Amalécites, domiciliés dans le comté de Québec et qui n'ont pas de réserve; ils vivent d'industrie, de chasse et de pêche, et ne cultivent pas.

J'ai aussi 14 sauvages de la tribu des Abénakis de Saint-François, domiciliés dans le comté de Québec, et qui vivent uniquement d'industrie.

Trente Micmacs et Abénakis demeurant dans le comté de Charlevoix vivent de chasse et de pêche et cultivent très peu.

Enfin j'ai dans mon agence un Algonquin âgé de 78 ans qui demeure à Lorette; il vit de la charité publique et des secours que lui donne le département de temps à autre.

J'ai cru bon dans ce rapport d'informer le département de la présence de ces sauvages étrangers qui vivent dans les comtés de mon agence, bien que je ne puisse donner de plus amples détails à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANTOINE O. BASTIEN,

Agent.

Département des affaires indiennes.

SHUBÉNACADIE, N.-E., 30 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous transmets sous ce pli un état tabulaire concernant l'exercice expiré le 30 juin.

Les sauvages de cette agence sont dans des conditions assez bonnes, et la majeure partie s'améliore.

L'école restée ouverte durant l'année a été couronnée de succès.

Les récoltes ont une assez belle apparence. La récolte du foin est légère cette année dans toute cette région.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES CASS,
Agent.

ILE DE NOEL, C.-B., 19 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Je n'ai rien d'important dont je puisse faire l'objet d'un rapport. Les sauvages continuent à mener la vie paisible ordinaire. Il y a eu 15 décès et seulement 8 naissances durant l'année; la consommation est la principale cause de la mortalité parmi eux.

En raison de la longue sécheresse que nous avons eu cet été et de la présence des mouches à pommes de terre (plus nombreuses cette année que jamais), nous aurons à peine une demi-récolte de foin et de pommes de terre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. CAMERON, P. P.,
Agent.

SAINT-PIERRE, C.-B., 16 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, en sus des états tabulaires déjà transmis au département, le rapport qui suit sur l'exercice expiré le 30 juin 1895.

L'histoire de notre réserve n'offre rien de neuf ou d'important depuis mon dernier rapport. Il peut se faire qu'un nombre relativement restreint qui portent quelque peu d'intérêt à l'agriculture aient accompli un peu de progrès à cet égard, mais il est évident qu'il aurait du s'en accomplir beaucoup plus. On a attaqué quelques acres de terre boisée, ainsi qu'on le verra par les états tabulaires, mais il faudra encore quelques années pour mettre cette terre neuve à profit. La transition d'un

champ de pommes de terre en terre brûlée à un champ de trèfle est ordinairement lente dans le pays des "peaux rouges", bien qu'eux-mêmes ils ne trouvent pas le temps long. Le sauvage a une idée particulière du temps, ou pour mieux dire, il n'en a pas du tout. La faim avec la perspective d'un repas tardif est à peu près la seule chose qui lui fait comprendre qu'il faut compter les instants qui s'envolent. Je parle particulièrement de la vieille génération, dont l'influence doit naturellement avoir un grand poids lorsqu'il s'agit d'une question d'avancement moderne, tel que la culture du sol. Ce sont en réalité un poids que traîne le char du progrès, et plus vite ils auront quitté la scène de leur "heureux territoire de chasse" le mieux ce sera, je crois, pour l'avancement matériel de leurs enfants. La tradition a assurément une influence remarquable sur la vie sauvage, de là la nécessité de nous contenter de courtes étapes sur la longue route qui conduit aux confins de la civilisation. Il ne devrait pas en être tout à fait ainsi, cependant, dans le cours du temps. La marque de notre excellente école devrait se révéler dans les coutumes des générations à venir; et, après tout, il y a peut-être de beaux jours en réserve pour les sauvages du siècle prochain. Avec les avantages d'aujourd'hui, mais dont leurs pères ont été privés, un peu d'énergie et d'ambition devraient faire le reste.

Je suis heureux de dire que les sauvages sous ma direction sont de bons chrétiens. On peut dire, je crois, que leur vie est l'image la plus fidèle, ce qui se rapproche le plus, de cette simplicité de foi qui caractérisait les premiers chrétiens. Ceux qui ne peuvent séparer la religion du progrès social vont naturellement rire de cela; qu'ils rient, les faits sont là. Le sauvage ne connaît rien des habitudes du monde inconstant et volage; il connaît sa petite affaire, par exemple, et il s'y consacre avec l'esprit du chrétien vrai et simple. Le pauvre vieux Noël a très peu des biens de la vie en sa possession, mais Noël est en sûreté. Il agit avec conscience, et tant qu'il souffre avec courage et qu'il sert son Dieu, il n'a que faire de l'éclat vide du monde affairé. Je puis aussi bien admettre que parfois je suis sérieusement d'avis que lorsque le sauvage sera devenu plus indépendant dans le monde et que sa condition, pour me servir du langage du progrès moderne, se sera améliorée, il n'en sera pas pour tout cela plus heureux, plus moral qu'il ne l'est aujourd'hui. Je parle particulièrement des sauvages du Cap-Breton, et la même chose peut se dire, sans doute, des Micmacs des provinces. Quels véritables apôtres étaient le Père Maillard et les autres missionnaires qui apportèrent aux Micmacs la lumière de la foi et semèrent si profondément dans leurs âmes les vérités de l'évangile! Il faut connaître les Micmacs comme je les connais pour les comprendre.

Mais je ne dois pas faire trop l'éloge des Micmacs de Saint-Pierre, car il y a à signaler quelques exceptions malheureuses. Je veux parler d'un petit nombre d'individus de la tribu qui parfois s'arrogent le droit d'empiéter illégalement sur la propriété de leurs voisins les "faces pâles". Non qu'ils agissent avec l'entière connaissance de leur faute, mais ils sont sous l'impression qu'il n'y a rien dans la morale qui défend à un sauvage d'abattre un arbre n'importe où et de l'apporter chez lui. Le chef et les capitaines, craignant pour le salut des individus en question, n'ont rien épargné pour mettre fin au mal, et leurs efforts promettent de produire de bons fruits. Voici comment ces braves incommodes justifient leur conduite:—

Un renard vaut plus qu'un arbre.

Et nous pouvons prendre un renard n'importe où.

Ergo a fortiori (je souligne) nous pouvons abattre un arbre n'importe où. Une erreur fatale se dissimule évidemment dans le syllogisme, mais il est difficile de le faire constater à un sauvage, de sorte qu'il faut beaucoup de patience et d'ingénuité pour convaincre le pauvre sophiste que sa logique est erronée. Une fois convaincu, toutefois, les difficultés finissent. Les exemples de ce genre, qu'on veuille se le rappeler, ne sont pas nombreux, et la chose étonnante c'est qu'il y en ait si peu, considérant d'un côté la pauvreté et les souffrances du pauvre sauvage et de l'autre l'occasion qu'il a de faire du mal à son voisin, s'il le voulait. Il est à savoir si le même nombre de blancs sous le coup des mêmes besoins seraient également honnêtes.

Notre école continue son bon travail sous la direction de notre ancien instituteur, M. Campbell. La présence est assez bonne, et grâce au département, les élèves sont

Département des affaires indiennes.

amplement munis de livres et de tout ce qu'il leur faut. Bon nombre d'enfants peuvent lire et écrire, et plusieurs connaissent les règles simples de l'arithmétique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. C. CHISHOLM,
Agent.

DISTRICT N° 11, RIVIÈRE DES HABITANTS.

GLENDALE, N.-E., 6 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—En faisant un rapport pour l'exercice 1894-95, j'ai très peu à ajouter à mon rapport de l'année dernière. Les sauvages de mon agence, particulièrement ceux de la réserve de Whycomagh, travaillent chacun avec de plus en plus d'intelligence à la culture de leurs terres. Cependant l'hiver prochain sera témoin de plus d'indigence parmi eux que par le passé, à moins que les soins paternels du gouvernement ne leur apportent un surcroît de secours dans leurs besoins les plus pressants.

La sécheresse persistante de juin et juillet a eu pour résultat de réduire de moitié la récolte du foin sur les hauteurs, et de rendre très médiocre la récolte du foin des prairies et des marécages. Ceci, joint aux ravages de la mouche à pommes de terre du Colorado, fait que bon nombre d'entre eux voient venir l'hiver avec appréhension.

Sur la réserve des Malagawatch il est arrivé quelques familles des alentours de Saint-Pierre, comté de Richmond. Ceci s'explique en partie par le fait que les eaux voisines sont d'excellents fonds de pêche.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. McISAAC,
Agent.

DISTRICT N° 12, BADDECK.

COMTÉ DE VICTORIA, C.-B., 5 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, depuis ma nomination pour le comté de Victoria, mon premier rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Il y a eu beaucoup de maladie parmi les sauvages de la réserve de la rivière du Milieu dans le cours de l'année. Il y a eu plusieurs décès.

La consommation semble avoir été la maladie qui a le plus régné chez eux.

L'école est restée ouverte toute l'année; la présence a été assez bonne, les élèves qui ont suivi les classes ont accompli de grands progrès. Les récoltes rivalisent favorablement avec celles des meilleures années, surtout le foin. Les sauvages de ce district sont sobres et très industrieux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN E. CAMPBELL,
Agent.

DISTRICT N° 7, PARRSBORO',

COMTÉ DE CUMBERLAND, N.-E., 16 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un état tabulaire, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Comme résultat de la mesure du département, qui a permis aux sauvages d'abattre et de vendre le bois mort et brûlé de la réserve, les sauvages se sont trouvés l'année dernière dans des conditions plus prospères qu'ils ne l'ont été depuis plusieurs années.

Ils ont construit trois bonnes maisons très confortables, ils ont acheté un cheval, une vache, un chariot, une charrue, une herse, etc, et ils ont pu, au printemps, sans le secours du département, ensemençer une assez grande étendue de terre.

Les récoltes ont une belle apparence, et les pommes de terres en particulier promettent un excellent rendement.

Nombre de jeunes gens sont absents de la réserve cet été, ils gagnent de l'argent à travailler dans les différentes scieries.

Il y a eu beaucoup de maladie durant l'année et quelques décès.

La population de cette bande s'est augmentée de quatre cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. A. RAND,

Agent.

SHEET-HARBOUR, N.-E., 13 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Je dois dire que les sauvages de cette agence sont industriels. Il n'y a eu que très peu de maladie cette année. Un homme est décédé l'hiver dernier et un autre a passé plusieurs mois à l'infirmerie de l'asile des pauvres à Halifax; il s'était gelé les pieds l'hiver dernier. Les enfants qui fréquentent l'école font des progrès très satisfaisants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. O'SULLIVAN,

Agent.

DISTRICT N° 2, STEAM-MILLS, N.-E., 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état statistique ainsi qu'un rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Il n'y a rien de neuf dans cette agence, les sauvages ont fait à peu près la même somme de progrès que par le passé. Ils sont assez industriels, et la plupart

Département des affaires indiennes.

semblent vivre à l'aise; ils sont intelligents et rusés dans un marché. L'abondance de la neige et la rigueur de l'hiver dernier, ainsi que le support d'un vieux couple, Joseph Francis et sa femme, ont rendu les frais d'entretien des sauvages de cette agence beaucoup plus lourds pour le département que par le passé. A tout prendre, je pense qu'ils peuvent rivaliser favorablement avec les sauvages d'ailleurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES E. BECKWITH,

Agent.

CALEDONIA, COMTÉ DE QUEEN, N.-E., 9 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel, avec un état tabulaire, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. En outre des renseignements que contient mon rapport de l'année dernière, il y a très peu à dire pour cette année.

Il y a eu beaucoup de maladie parmi les sauvages, particulièrement dans le comté de Lunenburg, et quelques décès. Toutefois, comme le nombre des naissances est plus fort que celui des décès, la population accuse une légère augmentation.

Les règlements d'hygiène sont observés. Les maisons indiennes sont propres et bien aérées. On constate une amélioration dans leurs habitudes, leurs mœurs et leur manière de vivre. Très peu de sauvages, je suis heureux de le dire, font usage de boissons enivrantes. Il n'y a pas de doute que l'abjecte drogue qu'on appelle spiritueux et qui se vend actuellement aux sauvages et aux classes inférieures de la population dans la région rurale, en a dégoûté un bon nombre à cause de ses effets funestes, et a contribué dans une certaine mesure à en faire des hommes censés et sobres.

Les récoltes peuvent favorablement rivaliser avec celles des autres années. J'ai l'espoir qu'ils pourront ainsi mettre de côté leur revenu de l'année prochaine, et, éventuellement, compter davantage sur leur propre travail. Je suis heureux de dire que les sauvages de mon agence font des progrès soutenus dans tout ce qui peut contribuer à en faire de bons citoyens, ainsi que dans la connaissance des devoirs qu'ils doivent à Dieu, à eux-mêmes et à leurs voisins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS J. BUTLER.

DISTRICT N^o 14, YARMOUTH, N.-E., 30 juin 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. L'état des sauvages de cette agence est demeuré à peu près le même que celui dont je parlais dans mon dernier rapport.

Il y a eu quatre naissances et pas de décès ; ce qui porte la population à 89 âmes.
La somme donnée par le département pour l'achat de grain de semence a été employée avec soin, et le grain de semence n'a été distribué qu'à ceux qui vivent sur la réserve.

Jusqu'ici les récoltes n'ont pas une belle apparence à cause de la sécheresse.

La plupart des hommes travaillent en ville durant l'été; ils y gagnent de bons gages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. R. SMITH,
Agent.

DISTRICT N° 15, SHELBURNE, N.-E., 16 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Les sauvages de ce comté portent à l'agriculture plus d'intérêt que par le passé, et leurs récoltes ont une assez belle apparence ; leurs clôtures sont en assez bon état et leurs maisons sont propres.

Un grand nombre de sauvages ont été vaccinés.

Il y a eu beaucoup de maladie l'année dernière.

Une famille est revenue dans ce comté l'automne dernier, ce qui a augmenté de dix âmes le chiffre de la population.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN J. E. DE MOLITOR,
Agent.

DISTRICT N° 1 A.

ANNAPOLIS, N.-E., 12 août 1890.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les sauvages de mon agence dans le comté d'Annapolis, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895, ainsi qu'un état statistique.

Il y a très peu de changements à signaler au sujet des sauvages de cette région. Certains d'entre eux vivent à l'aise et améliorent leurs lopins de terre ; et d'autres sont sans énergie et indolents. Règle générale ils sont sobres.

Il y a eu un peu de maladie parmi eux ; mais il n'y a eu qu'un seul décès et une seule naissance, ce qui laisse la population au même chiffre que l'année dernière, soit 82 âmes.

Ils ont eu une assez bonne récolte de pommes de terre, ils m'ont dit en avoir arraché 75 boisseaux ; la récolte de cette année a une belle apparence et a été bien entretenue.

Département des affaires indiennes.

L'école publique de Lequille est bonne et bien tenue; les enfants y sont l'objet de soins excellents.

Les mesures hygiéniques recommandées par le département ont été mises en vigueur; et les habitations des sauvages sont propres et confortables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. WELLS, aîné,
Agent.

DISTRICT N° 1 B.

RIVIÈRE DE L'OURS, COMTÉ DE DIGBY, N.-E., 19 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un état statistique, sur les affaires indiennes de ce district pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Les sauvages qui vivent sur cette réserve ont fait quelques améliorations sur leurs terres et ont porté plus d'attention à la culture; l'abondante récolte de pommes de terre qu'ils ont eue l'automne dernier les a beaucoup encouragés, et s'il faut en juger par les apparences la récolte sera encore plus considérable cet automne.

Ils sont très contents et très reconnaissants de l'aide du gouvernement pour greffer leurs pommiers sur la réserve. Ces pommiers poussent avec vigueur, et bientôt le résultat sera que là où poussaient des fruits médiocres on aura de bons fruits à la place.

Les sauvages ont fait une chasse très heureuse l'automne et l'hiver derniers; ils ont abattu un grand nombre d'originaux, ce qui leur a permis de passer l'hiver très à l'aise.

Les sauvages sur la réserve ont joui d'une très bonne santé le printemps et l'hiver derniers; il n'y a eu qu'un seul décès; mais les sauvages de la partie inférieure du pays, autour de Weymouth, ont souffert de maladie, et partout où existe de la maladie la misère arrive en arrière, attendu qu'ils ne se pourvoient jamais pour l'avenir.

La population indienne de ce district est de 179 âmes, soit 4 de moins que l'année dernière, ce qui s'explique par le fait que deux familles sont à s'installer dans le comté d'Annapolis.

L'école de la réserve, enseignée par J. L. De Vaney, donne satisfaction aux parents des élèves et à tous les autres intéressés, et je suis heureux de dire que les parents portent à l'école plus d'intérêt qu'autrefois et que certains des élèves feraient honneur à n'importe quelle école.

Les mesures d'hygiène recommandées par le département ont été mises en vigueur, et les habitations et les dépendances des sauvages sont propres et confortables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. McDORMAND,
Agent.

TRURO, N.-E., 21 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

J'ai très peu de changements à signaler parmi les sauvages sous mes soins dans cette agence. Il y a eu quelques décès, mais en somme les sauvages ont eu une bonne santé et du confort.

Il y a une amélioration sensible dans l'apparence de la réserve, une maison de bois, très jolie d'apparence, a été construite, et d'autres ont été agrandies et améliorées.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. H. MUIR, M. D.

DIVISION DU NORD,

FRÉDÉRICTON, N.-B., 17 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Réserve de la Tobique.

Cette réserve, située à l'embouchure de la rivière Tobique, dans le comté de Victoria, N.-B., a une population de 200 âmes, soit une augmentation de 6 sur la population de 1894. Il y a eu 7 naissances, et 4 adultes et 3 enfants sont morts de maladies de poumons durant l'année. En faisant le dénombrement de la bande j'ai trouvé 41 familles à la Pointe. La majeure partie de ces sauvages gagnent leur vie aux emplois dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière, savoir, dans les exploitations forestières, au flottage du bois, etc. Dans les exploitations forestières les gages varient de dix-huit à vingt dollars par mois, et pour la descente du bois de \$1.50 à \$2.00 par jour, avec nourriture. Un autre emploi qui est profitable à un certain nombre est de servir de guides aux *sportsmen*; il ne se gagne pas moins de cinq cents dollars à cette besogne chaque été. Le reste de la bande s'occupe de la fabrication d'articles indigènes et de culture. Leurs articles se vendent facilement à de bons prix dans le district ainsi que dans la région voisine. A part quelques exceptions les sauvages pourvoient à leurs propres besoins.

Quant aux travaux agricoles, je dois dire que les deux tiers de la bande n'y portent que peu d'attention. Ils sèment tout simplement des pommes de terre, et juste assez pour leurs besoins immédiats. Toutefois l'autre tiers consacre à cette industrie plus de temps et de travail que par le passé; ainsi, outre l'étendue ordinaire de terre qu'ils cultivent chaque année, ils ont tourné cette année au moins dix acres de pâturage qui servaient de commune depuis des années. En sus ils ont aussi défriché vingt acres de terre recouverte d'une forêt il y a un an. Toute la terre dont il est question est cultivée, et la semence a été fournie partie par eux-mêmes et partie par le département. Le 17 juillet dernier j'ai visité leurs champs, et à l'exception du foin, dont le rendement sera d'un tiers moindre que l'année dernière à cause de la sécheresse, le reste avait une très belle apparence. Depuis mon dernier rapport, ces sauvages ont porté beaucoup d'attention à l'élevage des animaux. Ils ont

Département des affaires indiennes.

actuellement quarante têtes de jeunes et de vieux bestiaux et dix-huit bons chevaux, et ils ont un bon assortiment de harnais, de grosses voitures, de sleighs et d'instruments aratoires.

Relativement aux mesures hygiéniques à mettre en vigueur et dont parle la circulaire officielle du 5 mars dernier, j'ai l'honneur de vous dire qu'en mai dernier les sauvages ont enlevé toutes les immondices qui se trouvaient sur leurs terrains. Au point de vue sanitaire, leur réserve est très favorisée. La bande se trouve sur un plateau, les constructions sont éloignées les unes des autres, et l'eau dont ils se servent pour les besoins domestiques est puisée dans une source très pure à un demi-mille de la réserve. J'ai le plaisir de déclarer que personne de la bande n'a souffert durant l'année de maladie d'une nature contagieuse.

L'école de la réserve a été enseignée durant l'année par Melle Edith O'Brien. Lorsque l'école est ouverte, il y a cinq heures de classe par jour, savoir, trois dans l'avant-midi et deux dans l'après-midi. Le nombre d'élèves inscrits durant les divers trimestres a varié de 28 à 37, et la présence moyenne de l'année a été de 17 $\frac{3}{4}$. L'enseignement comprend l'épellation, la lecture, l'écriture, le dessin, l'arithmétique, la géographie, etc. Bon nombre d'enfants suivent l'école régulièrement, et ceux-là font d'assez bons progrès; d'autres qui n'y vont pas régulièrement, à cause, souvent de l'indifférence de leurs parents, ne sont pas aussi avancés dans leurs études. A toutes les saisons de l'année on veille avec soin à la santé et au confort des enfants.

Je dois dire aussi que durant l'année il s'est bâti une maison et trois granges. Une de ces granges a été érigée par le chef Francis, et mesure 30 x 40 pieds. Tous ces bâtiments sont bien construits, bien planchés, et recouverts d'une bonne toiture en bardeau. On a fait plusieurs réparations à des habitations, ainsi on a renouvelé le bardeau des couvertures, le lambrissage et le peinturage. Une autre amélioration qui mérite mention sont les réparations qu'on a fait récemment à l'église. Cet édifice a été agrandi et on y a posé un toit neuf. L'intérieur a été remis à neuf; on a enlevé les bancs et la tribune et on a refait et peinturé tout l'intérieur, puis on y a mis des sièges plus modernes. L'automne dernier le cimetière a été entouré d'une clôture neuve en palissade; et on est à continuer une clôture semblable autour du terrain de l'église. Une fois terminée cette clôture ainsi que celle érigée l'automne dernier recevront deux couches de peinture blanche; ces travaux finis, ils rehausseront beaucoup l'apparence des lieux. Les sauvages sont très fiers de ces améliorations.

Réserve d'Edmundston.

Cette réserve, située près de l'embouchure de la Madawaska, renferme sept familles. La population est de 37 âmes, soit une diminution de 9 sur celle de l'année, qui s'explique par le fait que deux familles sont allées à la Pointe-Tobique.

Ces sauvages vivent principalement de la chasse et de la fabrication d'outils indigènes. Ils ont un excellent morceau de terre, où se trouve un plateau et un vallon, le tout très propre à la culture. La bande, sauf une exception, préfère cependant tout autre travail à cette industrie. Ils donnent tous les ans leurs terres à des voisins blancs pour les exploiter, et ils en retirent le tiers de la récolte. Règle générale, ils gardent très peu d'animaux, et ils convertissent en provisions leur part de produits. Grâce à cela et aux industries en question, ils font vivre leurs familles avec assez d'aisance.

A l'exception de deux vieilles personnes qui ont été malades tout l'hiver dernier le reste de la bande a joui d'une bonne santé. Il n'y a pas eu de décès durant l'année; il y a eu une seule naissance. En terminant ce rapport, j'ai l'honneur de remarquer en justice pour les sauvages de cette agence que le plus grand nombre d'entre eux sont tempérants, industriels et des hommes respectés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES FARRELL,
Agent.

DISTRICT DU SUD-OUEST—1RE DIVISION,
FRÉDÉRICTON, N.-B., 17 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Réserve de Sainte-Marie.

Cette réserve est située dans la paroisse de Sainte-Marie, directement en face de Frédéricton, N.-B.; elle renferme, cette année, une population de 131 âmes, soit une augmentation de 8 âmes sur le dénombrement de 1894. L'industrie principale qu'exercent les sauvages est en majeure partie la même que celle dont je parlais l'année dernière, savoir, la fabrication de toutes sortes d'articles indigènes. La plupart de ces articles se vendent à Frédéricton, et dans les alentours. Vu la distance que les sauvages ont à parcourir pour se procurer le bois d'éclisses, etc., les prix réalisés ne sont pas proportionnés au travail consacré à ces articles, et ne donnent souvent qu'une maigre subsistance. Certains des hommes les plus robustes travaillent sur la rivière en été et y gagnent de bons salaires. La plupart sont industriels et tempérants. Quelques-uns, cependant, font usage de boissons enivrantes malgré les poursuites fréquentes et les bons conseils. Règle générale, ils se procurent ces boissons par l'entremise d'individus sans vergogne. Ceux qui font le commerce des spiritueux n'osent pas en vendre aux sauvages par crainte de l'amende qui peut s'en suivre. D'un autre côté le magistrat de police de Frédéricton, M. March, est toujours prêt à m'aider à punir sévèrement quiconque est trouvé coupable d'avoir vendu des spiritueux aux sauvages.

En raison du manque de terre pour la culture, les exploitations agricoles des sauvages se résument aux jardins qui se trouvent autour de leurs habitations. Sept familles ont mis en terre le revenu qu'on leur avait donné le printemps dernier. Leurs jardins sont présentement très propres, et d'après l'apparence actuelle ils vont récolter assez de pommes de terre et de légumes pour leur consommation jusqu'au premier janvier prochain.

Conformément aux instructions du département, les sauvages, vers la mi-mai, ont enlevé toutes les immondices qui se trouvaient dans et autour de leurs maisons. Le Dr Vanwart et moi les avons visités à cette époque et avons fait des instances pour les vacciner, mais nous n'avons pu réussir à les faire consentir. Les sauvages de cette partie de l'agence et d'ailleurs sont absolument défavorables à la vaccination. C'est dans une grande mesure le résultat des effets de la dernière vaccination. J'ai la satisfaction de dire qu'il n'y a eu qu'un seul décès dans le cours de l'année; durant la même période il y a eu sept naissances.

Durant le dernier terme l'école a été enseignée par M^{me} I. Rush. Vu les habitudes nomades des sauvages, l'assiduité des enfants est très irrégulière en été. En hiver la présence est bien meilleure. On enseigne l'épellation, la lecture, l'écriture et l'arithmétique, etc. Certains enfants font de grands progrès dans leurs études, tandis que d'autres, pour les raisons que j'ai données, n'avancent pas aussi bien. Les enfants sont naturellement très tranquilles et très respectueux.

Les constructions sont en bon état pour l'année qui se présente.

Réserve de Kingsclear.

Il y a 24 familles sur la réserve. La population est de 107 âmes. Il y a eu 9 naissances et 3 décès, ces derniers parmi les enfants en bas âge.

La seule industrie qu'exercent cette bande se résume à la fabrication d'articles indiens et à la culture. Un certain nombre de jeunes gens travaillent dans les bois en hiver et s'engagent pour la descente du bois. L'année dernière et cette année près de la moitié ont quitté la réserve pour les villes d'eau de l'Etat du Maine et d'autres lieux entre Frédéricton et Saint-Jean. C'est là où les sauvages vendent aux

Département des affaires indiennes.

touristes et aux visiteurs la majeure partie de leurs articles. La plupart des articles vendus sont des paniers de fantaisie, des ouvrages en rassade, etc., pour lesquels les sauvages obtiennent, dit-on, de bons prix. Ordinairement ils restent à faire ce commerce jusqu'à l'approche de l'automne. Certains d'entre eux qui sont experts dans cette industrie font beaucoup d'argent, tandis que d'autres viennent aussi pauvres qu'à leur départ. Souvent je leur conseille de rester chez eux et de diriger leur attention à la culture et à d'autres emplois. Mais ils sont d'un avis différent et prétendent que le marché de la ville est encombré de leurs articles, et que les besoins pressants de leurs familles les obligent à aller chercher d'autres marchés. Les moyens de culture sur cette réserve sont les meilleurs que l'on trouve dans l'agence. Le sol est bon, exempt de roches et facile de culture. L'année dernière la récolte de tous produits a été d'une bonne moyenne. Le foin, bien que très bon partout ailleurs dans le comté, a été d'un rendement médiocre sur la réserve, ce qui est, dans une grande mesure, le résultat du manque d'engrais. Cette année, les sauvages qui sont restés chez eux, et qui ont manifesté l'intention sérieuse de cultiver, ont eu de la semence, y compris du sarrasin, de l'avoine, des pommes de terre, des fèves, etc., représentant en tout une somme de \$187.56. Ils ont, cette année, outre leurs terres à foin, près de 35 acres en culture qui ont présentement une belle apparence. La récolte de pommes de terre, la plus utile, sera, d'après toutes les apparences, la meilleure que les sauvages aient eu depuis des années. Un certain nombre portent plus d'attention à l'élevage des bestiaux, et ils comprennent que pour réussir dans cette industrie il faut garder le bétail sur la terre. Il est à regretter que ceux dont j'ai parlé dans la première partie de ce rapport ne veulent pas suivre le même exemple. S'ils le faisaient leur position deviendrait, je suis sûr, bien meilleure avec le temps.

Les mesures d'hygiène dont le département a ordonné la mise en vigueur ont été observées. Les constructions et les terrains sont tenus proprement. Cette région est excellente pour la santé; les maladies contagieuses sont rares. La santé de cette bande, durant l'année dernière, a été particulièrement bonne.

L'année dernière l'école, sauf le trimestre de septembre, a été enseignée par M^{re} Francis McGinn. Pendant tout le terme l'enseignement a été très satisfaisant et les élèves ont fait des progrès rapides dans leurs études. Le rév. M. William O'Leary, prêtre résidant, manifeste en tout temps un vif intérêt tant aux affaires spirituelles qu'à l'éducation des enfants, et c'est à son influence qu'on doit attribuer l'assiduité régulière à l'école. L'institutrice et les enfants ont un excellent soin de la maison d'école et de son mobilier.

Réserve de Woodstock.

Il y a 92 sauvages sur la réserve et dans les environs de Woodstock. Il y a eu 4 naissances et 3 décès.

Tous ces sauvages vivent de la fabrication et de la vente d'articles indiens, qui se vendent bien à Woodstock et dans la région environnante.

La réserve, sur laquelle vivent les deux tiers des sauvages, est très propre à la culture, mais, règle générale, ils portent très peu d'attention à l'agriculture; ils ne cultivent qu'une faible quantité de pommes de terre et quelques légumes, avec un peu d'avoine. A maintes reprises j'ai conseillé aux sauvages d'envoyer leurs enfants à une école libre retirée à un mille de distance, mais sans succès.

La grande cause de maladie chez eux provient de la faiblesse des poumons, qui, à la suite de plus ou moins d'imprudences, dégénère en consommation souvent fatale.

Quant à leurs mœurs, je dois avouer qu'il est rare de voir un sauvage enivré. Règle générale leur conduite est bonne et recommandable.

Le reste des sauvages de cette surintendance vivent à Oromocto, comté de Sunbury; à Gageton en haut, comté de Queen; à Apohaqui, comté de King; à Milford, comté de Saint-Jean, et à Saint-André, comté de Charlotte, N.-B. Ces sauvages exercent à peu près les mêmes métiers que ceux des autres parties de l'agence. A Saint-Jean et parmi les cultivateurs des localités que je viens de nommer, leurs articles se vendent toujours facilement. Quelques-uns d'entre eux travaillent dans les scieries en été, travail pour lequel ils touchent de bons salaires.

Il y a eu parmi eux 7 naissances et 2 décès durant l'année. La santé des sauvages a été assez bonne. Tous ont été exempts de maladie contagieuse.

Dans toute l'agence le total des naissances a été de 27 et celui des décès de 9. La population totale est de 475 âmes, soit une augmentation de 23, conséquence du fait que les naissances ont été beaucoup plus nombreuses que les décès et que des mariages ont eu lieu avec des sauvages de la Pointe-Plaisante, dont un bon nombre se sont établis sur les réserves de cette agence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES FARRELL,
Agent.

SURINTENDANCE DU NORD-EST, NOUVEAU-BRUNSWICK,
RICHIBOUCTOU, 22 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état tabulaire sur les affaires indiennes de cette surintendance pour l'exercice expiré le 30 juillet 1895.

Rivière à l'Anguille, comté de Ristigouche.

L'état de cette bande est beaucoup le même que celui dont parle mon dernier rapport. La population a cependant augmenté de 39 âmes à 52. Ceci est principalement le résultat de l'arrivée de sauvages venus d'autres bandes. Les principales industries sont la pêche et la fabrication d'articles indiens. L'agriculture est l'objet de très peu d'attention à cause de la pauvreté du sol sablonneux. La partie cultivée embrasse environ cinq acres. Le printemps dernier on a semé quelques boisseaux de pommes de terre et quelques jardinages.

Réserve de Papineau, comté de Gloucester.

Les sauvages de cette bande s'occupent principalement de chasse, de pêche et la fabrication d'articles indigènes. En été plusieurs d'entre eux font de bons salaires au service des *sportsmen* et à les guider sur la rivière Nipissiguit. Ils ont pris l'hiver dernier des fourrures pour près de quatre cents dollars. Il y a eu un décès l'année dernière. La population est de 29 âmes.

Eglise-Brûlée, comté de Northumberland.

Les sauvages de cette bande, sauf quelques exceptions, sont industriels, et la plupart d'entre eux dans d'assez bonnes conditions. Le sol est bon, mais ils s'occupent plus de pêche que de culture. Le printemps dernier, ces sauvages, exécutant en cela les instructions du département, ont nettoyé et blanchi leurs habitations et leurs dépendances, et leurs propriétés offrent une bonne apparence de propreté. La santé de cette bande a été exceptionnellement bonne. L'église de la réserve est bien entretenue et rehausse beaucoup l'apparence de la localité. L'école, enseignée par M^{lle} Borden, va bien. La population est de 203 âmes, soit une diminution de 7. Cette diminution est due aux déplacements. Durant l'année il y a eu neuf naissances et douze décès. Lors de l'élection du chef de cette bande, en juin dernier, le chef sortant de charge, Peter Joseph, a été réélu pour un autre terme.

Département des affaires indiennes.

Eel-Ground, comté de Northumberland.

Il y a eu beaucoup de maladie, durant l'année, parmi les sauvages de cette bande, et ceci, joint à l'insuccès de la pêche au bar, l'hiver dernier, les a mis dans une grande pauvreté. Bon nombre ont gagné de bons salaires le printemps dernier à travailler à la descente du bois, et depuis ils ont trouvé de l'emploi dans les scieries. De fait, avec tous les bons moyens à la disposition des sauvages, je ne vois pas pourquoi tous ceux qui sont en état de travailler ne pourraient pas gagner leur vie à l'aise. Le sol est bon. Le printemps dernier on a distribué à cette bande environ 170 boisseaux de pommes de terre, 100 boisseaux d'avoine et des graines de jardin. Des mesures ont aussi été prises pour faire observer les instructions du département relativement à l'enlèvement et à l'incinération de toutes les immondices qui s'étaient accumulées autour des habitations durant l'hiver. L'école est enseignée par M. Flinne, instituteur très capable. La population est de 136 âmes.

Red-Bank, comté de Northumberland.

Je suis heureux de dire que les sauvages de cette réserve sont dans des conditions assez bonnes. Presque tous ont travaillé dans les exploitations forestières et à la descente du bois, durant l'hiver et au printemps, et cela à de bons salaires. Depuis ils travaillent à la culture de leurs terres et à d'autres emplois. Sauf quelques cas de maladie, la santé de la bande a été bonne. La population est de 56 âmes, soit une augmentation de 5.

Grande-Anse, comté de Kent.

C'est une des plus belles réserves de la province et renferme une plus nombreuse population. Le sol est bon, et je suis heureux de dire que la bande semble porter à la culture plus d'attention qu'autrefois. Les grains ont une belle apparence et promettent un bon rendement. Durant l'hiver, la pêche et la fabrication des articles indiens ont été les principales industries. Deux ou trois sauvages bien montés en filets ont bien réussi à la pêche de l'éperlan l'automne dernier; malheureusement il existe très peu de filets parmi eux. Ils ont aussi fait la pêche de l'anguille et du bar. En été nombre d'entre eux s'engagent à bord des bateaux et font la pêche en eau profonde. D'autres travaillent dans les scieries et au transport et au chargement du bois de sciage. A l'élection du chef tenue l'automne dernier, le chef Tom Joseph a été réélu. Il y a une belle église sur la réserve, et le pasteur, le rév. Père Bannon, porte un vif intérêt au bien-être de la bande. La population est de 272 âmes.

Ile des Sauvages, comté de Kent.

La pêche est la principale industrie de cette bande. Presque tous sont montés en bateaux, filets et gréements de pêche, et ont eu assez de succès durant l'année. La population est de 34 âmes.

Bouctouche, comté de Kent.

Il y a eu beaucoup de maladie parmi ces sauvages durant l'année. La défense de pêcher les huîtres à travers la glace les a empêché de pratiquer cette industrie sur une aussi grande échelle qu'autrefois, avec la conséquence qu'il y a eu beaucoup de pauvreté parmi eux l'hiver dernier. Le sol est fertile mais il n'est pas cultivé avec soin. La population est de 25 âmes, soit une diminution de 8.

Comté de Westmoreland.

Les sauvages de ce comté sont au nombre de quatre-vingt-quatorze, dont quarante-sept sont sur la réserve de Fort-Folly, seize à Shédiac et le reste à Moncton, et à Salisbury et aux environs. Il se fait un peu de culture à Fort-Folly, mais la majeure partie des sauvages gagnent leur vie à vendre des articles indigènes et à mendier.

Comté de King.

Les sauvages d'Hampton sont au nombre de 55 ; ils s'occupent de la fabrication d'articles indigènes et mendient. Ils vivent dans des cabanes durant l'hiver, et en été ils vont d'un lieu à un autre.

Il y a eu beaucoup de maladie durant l'année parmi les sauvages de Westmoreland et d'Hampton, à cause sans doute du froid qu'ils prennent dans leurs voyages et leurs habitations délabrées.

La population totale des sauvages de cette surintendance est de 956 âmes. Certains d'entre eux se montrent disposés à améliorer leur état et font d'assez bons progrès. D'autres sont contents de mener une existence misérable. La plupart sont paisibles et dociles. J'ai essayé d'appliquer les lois qui défendent de leur vendre des boissons enivrantes et j'ai réussi jusqu'à un certain point, mais il est impossible de mettre entièrement fin à ce trafic. La consommation a été la cause de presque tous les décès qui ont eu lieu durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W^m D. CARTER,

Agent.

BAIE-EGMONT, I. P.-E., 12 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, ainsi qu'un état statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895.

Presque tous les sauvages qui vivent sur la réserve habitent des maisons. Plusieurs de ces maisons sont bien finies à l'intérieur et bien blanchies.

Sur la réserve de l'île Lennox il y a de bons vergers de pommes de première qualité. Ces pommiers sont encore jeunes ; ils ont cependant commencé à produire, et d'ici à quelques années les propriétaires de ces vergers seront bien dédommagés de leurs labeurs. Je regrette d'avoir à dire que la récolte cette année sera au-dessous de la moyenne ; la grande sécheresse de juin et juillet a beaucoup retardé la végétation.

On est à construire une église sur cette réserve. Elle coûtera, une fois terminée, \$3,500. Depuis plus d'un quart de siècle les sauvages ont créé un fonds d'économies pour bâtir cette église ; à la caisse d'économie de Charlottetown ils ont au delà de \$3,000 ; il ne leur faut plus que quelques cents piastres pour la terminer.

Ils ont organisé un pique-nique le 24 juillet à l'île Lennox, et grand nombre de personnes s'y sont rendues. Ils ont réalisé près de \$200.

Je suis heureux de pouvoir dire que les sauvages de cette réserve tiennent fidèlement le vœu de tempérance qu'ils ont fait il y a quelques années.

L'école, sous la direction de M. Casimir J. Poirier, va bien.

La réserve de Morell.

Il y a cinq familles sur cette réserve. Ces sauvages font de bons progrès en agriculture ; leurs terres sont très bonnes et bien cultivées. Elles demeurent constamment sur la réserve. Deux de ces familles sont à l'aise.

Un de ces sauvages a acheté, cet été, une voiture neuve qu'il a payée \$60. Il possède un beau verger, et chaque année il vend plusieurs barils de pommes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN O. ARSENAULT,

Agent.

Département des affaires indiennes.

BUREAU DES AFFAIRES INDIENNES.

RÉGINA, ASSA., 12 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice 1894-95.

Dans le cours de cette année j'ai visité les écoles des localités ci-après énumérées : Sandy-Bay, Creek-du-Chien, Flux-et-Reflux, Poule-d'Eau et Creek-des-Pins, dans la surintendance du Manitoba, de Barbu et d'Okemasis, du Lac-aux-Canards, de Foin-d'Odeur, de Poundmaker, de l'Enfant-du-Tonnerre, du Lac-à-l'Oignon, de la Rivière-aux-Castors, de Plume-Bleue, du Lac-La-Biche, de Plaine-de-Roches, d'Alexander, du Lac-Sainte-Anne, de Saint-Albert, de Peau-d'Hermine, de Saint-Joseph, des Piégânes, des Gens-du-Sang (2) et des Pieds-Noirs, dans les territoires du Nord-Ouest.

Sur ce nombre, dix-neuf sont des externats. Le succès de ces écoles varie et se règle surtout par l'assiduité des enfants. Quelque bonne que soit l'école en fait de logement, de matériel ou de direction, une présence défectueuse est certaine d'entraver son succès, ainsi que cela arrive souvent aux externats. A part cela il n'y a guère à redire. Règle générale les instituteurs sont compétents. Depuis des années les maisons d'écoles subissent des améliorations; maintenant elles sont généralement égales et parfois supérieures aux écoles consacrées aux enfants blancs. Le matériel répond aux besoins, et on y trouve généralement un bon mobilier.

Les écoles de la Poule-d'Eau et du Lac-à-l'Oignon sont tout à la fois externats et pensionnats, bien que lors de ma dernière visite la première seule touchait un octroi pour ses pensionnaires. L'école de la Poule-d'Eau est une ancienne école qui a toujours bien fait et qui maintient sa bonne réputation. Les sauvages de cet endroit ne sont pas nombreux, mais ils sont très bons et très bien disposés envers l'école. Les avantages de l'école ne se font pas sentir seulement chez les enfants, mais aussi chez les parents, chose que remarquent immédiatement ceux qui visitent la réserve. Les petites filles seules sont admises au pensionnat, et on leur enseigne tous les travaux du ménage.

L'école du Lac-à-l'Oignon est devenue pensionnat il y a deux ans; depuis lors elle a accompli un travail étonnant. Elle a été cédée aux RR. Sœurs de l'Assomption, qui ont fait preuve d'une habileté remarquable dans l'enseignement des petits indiens. De très bons bâtiments ont été construits, et le prix de revient en a été heureusement réduit grâce à la facilité avec laquelle on peut se procurer du bois dans l'agence. Jusqu'à l'arrivée des religieuses il n'y avait guère eu de progrès, bien que les sauvages fussent assez bien disposés. Le changement de direction a tant opéré qu'il fait plaisir de voir les immenses résultats qu'on a obtenus dans un lieu aussi reculé, là où, sauf le bois, tout coûte si cher, que ce soit des vêtements, des aliments ou du matériel de construction.

Les écoles du Lac-aux-Canards, du Lac-La-Biche et de Saint-Albert sont pratiquement des écoles industrielles, sauf que l'enseignement des métiers n'est pas encore avancé et que la majeure partie de l'enseignement qui se donne au dehors se résume aux travaux de ferme et aux soins du bétail et des autres animaux.

La plus ancienne de ces écoles, l'orphelinat de Saint-Albert, existe depuis longtemps, mais pendant nombre d'années elle a été en butte à de grands désavantages, particulièrement au manque de ressources pécuniaires suffisantes. Ce dernier obstacle a récemment disparu dans une grande mesure. Cette institution est une des plus considérables des territoires. Les leçons se donnent dans les mêmes classes et aux mêmes heures que celles que l'on donne aux enfants blancs, et les petites indiennes en bénéficient beaucoup. Outre les soins du ménage, les petites filles apprennent à faire le pain et le beurre, à carder, à filer et à tisser. Les petits garçons apprennent l'agriculture et le soin des animaux. Une des choses remarquables de l'institution est un corps de musique qui a fait beaucoup de progrès récemment.

L'école du Lac-La-Biche a été reconnue par le département il y a cinq ans; elle accomplit un très bon travail. Cette école, ainsi que celle de Saint-Albert, sont sous la direction des révérendes sœurs de la Charité. Les progrès des élèves sont

remarquables. La plupart des pensionnaires sont des petites qui apprennent le soin du ménage. Les quelques petits garçons qu'on y garde sont généralement très jeunes, et ne peuvent faire que de légers ouvrages à l'extérieur. Les bâtiments ont subi de grandes améliorations dans le cours des dernières années, et répondent abso- lument aux besoins.

L'école du Lac-aux-Canards est le plus jeune de tous les pensionnats; son éta- blissement est d'une année à peine. Les bâtiments sont petits, et lors de ma visite on n'y avait admis que vingt pensionnaires. Elle n'était ouverte que depuis quel- ques jours et n'était pas encore complètement organisée. Même le personnel avait été choisi temporairement. Toutefois le principal avait l'intention de tout mettre à l'ordre sous peu de temps.

L'école industrielle de Saint-Joseph est la plus considérable que j'aie visitée officiellement dans le cours du dernier exercice. Cette école est une des plus anciennes et commence à produire de bons fruits. Les bâtiments venaient d'être agrandis. Le nombre de ces pensionnaires était au complet et le règlement excel- lent. Il se fait un très bon travail dans les classes et aux ateliers. La culture n'a jamais très bien réussi ici à cause de la sécheresse des étés et des vents chauds. Les jardins comblent considérablement cette lacune. Les métiers enseignés sont les métiers de forgeron, de charpentier, de cultivateur et de cordonnier. On enseigne des métiers à un bon nombre d'enfants. Tous les enfants assez grands apprennent la culture et prennent aussi soin des animaux. On enseigne aux petites filles le soin du ménage dans tous ses détails.

Il y a ici un très bon corps de musique. A la dernière exposition de Régina, qui a eu lieu à la fin de juillet dernier et au commencement du mois actuel, quatre écoles industrielles catholiques romaines étaient représentées par de leurs élèves, des articles de leur production, des corps de musique ou autrement; c'étaient les écoles de Qu'Appelle, de Saint-Joseph, de Saint-Albert et de Saint-Boniface. Ces écoles ont obtenu des prix pour leurs travaux scolaires contre toutes les écoles de blancs des territoires, ce qui indique que l'enseignement qu'on donne dans ces écoles est ce qu'il devrait être. Les corps de musique ont particulièrement attiré l'attention du public. Ils pouvaient rivaliser avec presque tout autre corps de musique de l'expo- sition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALBERT BETOURNAY,

Inspecteurs d'écoles catholiques romaines pour les sauvages.

ÉCOLE INDUSTRIELLE SAUVAGE,

BATTLEFORD, 31 juillet 1895.

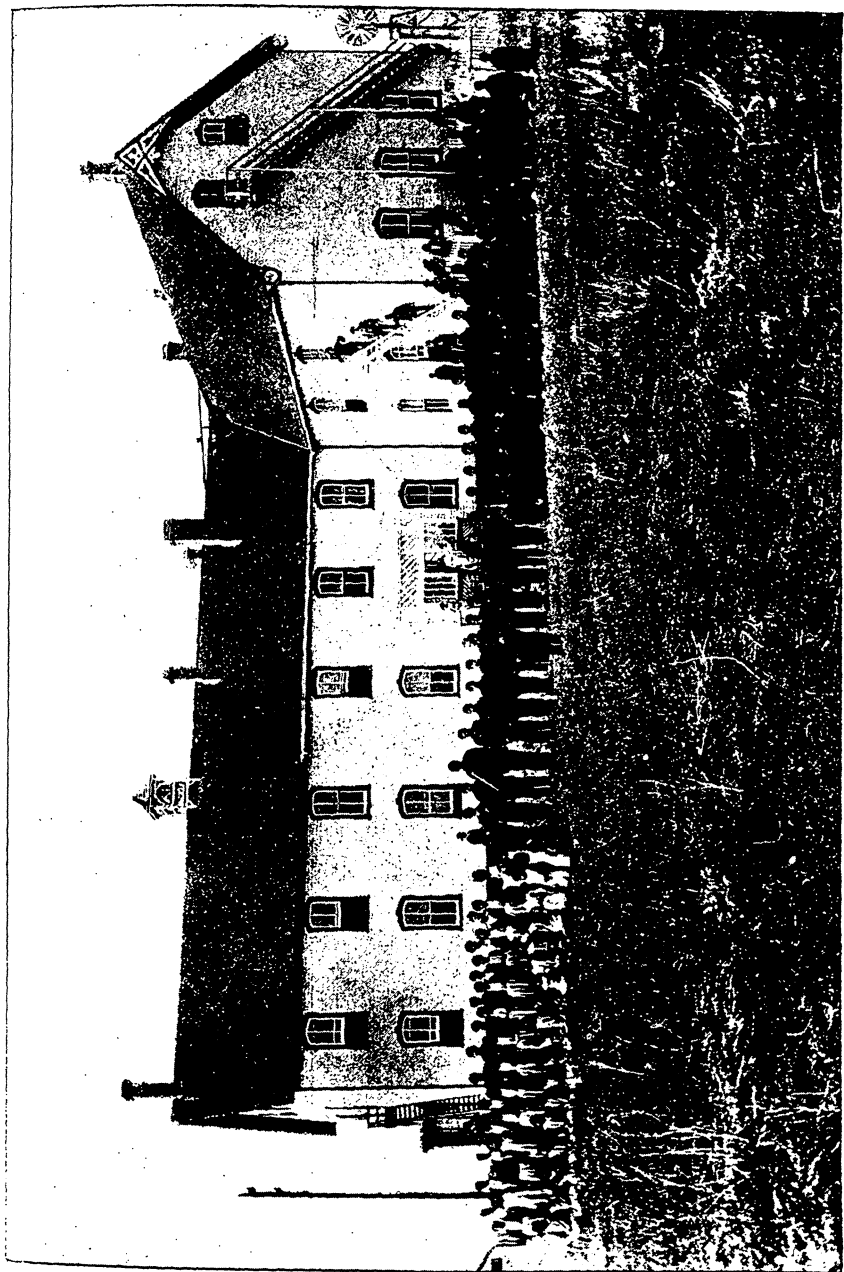
A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous transmettant le rapport annuel sur cette école pour l'année terminée le 30 juin 1895, je dois tout d'abord mentionner certains changements qui ont eu lieu.

Le révérend T. Clarke s'est démis de sa charge de principal le 31 décembre dernier.

La direction de l'école, pour le quartier suivant, a été prise par le vénérable archidiacre John A. Mackay, de Prince-Albert, dont l'habileté, le zèle et les succès, au milieu des sauvages, est si bien connu du département, et pendant une partie de cette période—lorsque ses devoirs l'appelaient au collège Emmanuel—il se faisait remplacer ici par le révérend C. H. Hogbin. Ma nomination à la charge de prin- cipal date du 1^{er} avril dernier.



ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES À BATTLEFORD

Département des affaires indiennes.

Je désire aussi témoigner de ma gratitude pour la diligence, la fidélité et le vif intérêt apportés par M^r T. J. Fleetham, du bureau de Régina, en faveur de l'institution. Il a agi comme commis et rempli volontairement plusieurs autres fonctions, depuis le commencement de janvier dernier, dans le but de donner à l'école le plus d'efficacité possible.

Il y a eu beaucoup de maladies pendant l'année, et il y a eu tout le temps à l'hôpital un grand nombre d'élèves. Plusieurs cas de maladie ont été considérés comme incurables. Nous avons eu à enregistrer quatre décès parmi les élèves, dont deux garçons et deux filles.

La classe des métiers dans les deux salles d'école a été suivie régulièrement, et il n'y a eu dans cette division aucune interruption sérieuse. Les élèves font des progrès continus dans les diverses branches qui leur sont enseignées. Pendant les derniers mois, les élèves ont été rangés dans les deux salles d'école selon leurs capacités, au lieu de l'être d'après leur sexe respectif, comme ci-devant. Le nouveau classement paraît mieux fonctionner que l'ancien. Les deux professeurs travaillent avec énergie.

Les élèves, dans les divers métiers, progressent favorablement, et une grande somme de travail a été faite par eux.

Pendant une grande partie de l'année, les apprentis-forgerons n'ont pas eu un instructeur régulier, et la charge d'instructeur a été remplie provisoirement par l'un des élèves. Cet état de choses a nuï quelque peu au progrès de cette division. Mais cette division est maintenant pourvue d'un instructeur compétent, et nous attendons d'elle un meilleur résultat, bien que l'instructeur ait à remplir la double fonction d'enseigner l'agriculture et le métier de forgeron.

Les élèves charpentiers ont eu, tout le temps, un instructeur régulier, et ont fait de bons progrès.

Le temps de ces élèves et celui de l'instructeur ont été entièrement employés à des travaux de réparation, à la construction de bâtisses et d'allonges, et à la confection d'un grand nombre d'articles dont le besoin se faisait sentir. Si l'on avait un outillage plus complet, une plus grande variété de travaux pourrait être exécutée, et très probablement, l'on pourrait faire à l'avenir plus d'ouvrages destinés aux pratiques du dehors.

L'atelier des peintres a été et est encore sous la direction de l'un des plus anciens élèves, et l'ouvrage fait ici est très recommandable.

L'atelier de cordonnerie et ses élèves ont travaillé sans aucune interruption prolongée. Ils ont fait et réparé une grande partie des souliers dont on se sert dans l'école.

Quant à la ferme, on peut dire que la récolte de 1894 a tout à fait manqué; mais je suis heureux de pouvoir ajouter que, cette année, l'apparence est bonne. La saison a été très favorable, et le blé, l'avoine, l'orge et tous les jardinages promettent beaucoup.

Dans la division des filles, tout va bien. La directrice, la gouvernante, la lingère, l'institutrice, la blanchisseuse et la cuisinière sont toutes bien employées, et font d'excellents progrès avec les filles employées dans toutes les branches de travaux domestiques. La boulangerie pour toute l'école est faite par les filles. Les externes que l'on emploie donnent une entière satisfaction.

Les charpentiers, les forgerons, et les cordonniers ont fait dernièrement, dans leurs ateliers respectifs, un grand nombre d'articles destinés à l'exposition territoriale. Ces articles font honneur aux élèves et aux instructeurs. Quant à l'ouvrage des peintres, on peut en juger par la manière dont quelques-uns de leurs articles sont peints et teints.

Les filles, sous la direction de la gouvernante, de la lingère et de l'institutrice, ont aussi préparé un grand nombre d'articles pour l'exposition, et ces articles font également honneur aux institutrices et aux élèves.

On a ajouté dernièrement les nouvelles bâtisses et annexes ci-dessous, savoir: une nouvelle cuisine et une salle à manger dans l'hôpital; un nouvel atelier de charpentier, ayant dans son étage supérieur de l'espace suffisant pour les cordonniers et les imprimeurs; une remise pour les divers instruments d'agriculture; une allonge

au magasin, la salle servant auparavant de magasin dans la partie supérieure de la bâtisse principale étant transformée en un dortoir pour les filles; un nouveau cottage pour les employés mariés—commencé l'année dernière—vient justement d'être achevé. Un nouveau puits a été creusé à l'hôpital, et la citerne principale de l'établissement a été approfondie. On est en frais de poser une nouvelle fournaise dans l'hôpital, tandis que les autres fournaises des autres bâtisses sont minutieusement inspectées et mises en bon état.

Le bain et les chambres de toilette, pour les garçons et les filles respectivement, ont subi un examen minutieux. De nouveaux tuyaux et robinets ont été posés en remplacement des anciens, qui étaient devenus inutiles, et ces tuyaux ont été mieux reliés à l'égout principal. Cette amélioration ajoute au confort des élèves et à leur propreté, tout en protégeant leur santé. Un nouveau plancher a aussi été posé dans la chambre de toilette des garçons.

Je suis très satisfait des réparations et améliorations qui ont été autorisées par le département.

Bref, j'ai raison d'avoir confiance dans l'avenir de cette école, et d'attendre beaucoup de son utilité et de son influence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. MATHESON,
Principal.

ÉCOLE INDUSTRIELLE,
SAINT-BONIFACE, MAN., 25 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et inventaire annuels pour l'année terminée le 30 juin 1895.

La santé des élèves est assez bonne. Cependant, des symptômes de consommation se sont manifestés dans trois ou quatre cas. Dans toutes les autres maladies traitées, les scrofules sont une des principales. Les filles paraissent plus prédisposées à cette affection que les garçons. Outre les décès qui ont eu lieu, trois élèves ont été renvoyés. Ce sont les nommés Bedson Prince, n° 5, dont la conduite laissait beaucoup à désirer; puis Margaret Smith, n° 058, et Caroline Raven (Penaissenquat), n° 043. On dit que ces deux dernières sont depuis mariées. Quant à Bedson Prince, il demeure maintenant avec ses parents.

Je suis heureux de pouvoir dire que les élèves, en général, donnent une entière satisfaction. Les garçons qui apprennent des métiers ne se contentent pas de travailler; ils s'appliquent aussi à bien faire les ouvrages qui leur sont confiés. La ferme est dans un état prospère, et je suis heureux de pouvoir constater que cette prospérité est due aux jeunes garçons qui travaillent sous la surveillance de l'instructeur. Les grains, les racines et les légumes ont une belle apparence et promettent un rendement satisfaisant. En tenant compte de la sécheresse de l'année dernière, je dois dire que nous avons eu une bonne récolte. Il nous a fallu acheter seulement soixante-dix boisseaux de pommes de terre. L'approvisionnement d'oignons, de carottes, de betteraves, de navets et de maïs a été suffisant jusqu'à ces jours derniers. Les enfants aiment tous les produits du jardin.

Grâce à la libéralité du département des affaires indiennes, nous avons été en état de construire une grande glacière et une cave destinée aux racines, ce qui nous permettra d'emmagasiner un approvisionnement suffisant de pommes de terre et de légumes pour la consommation de l'hiver.

L'année dernière, nous avons perdu une grande quantité de betteraves et de navets parce que nous n'avions pas le local requis pour les emmagasiner.

Département des affaires indiennes.

Pendant l'été, plusieurs réparations seront faites, et j'espère qu'elles donneront satisfaction à tous ceux qui y sont intéressés.

Je puis dire en toute sûreté, à la satisfaction, sans doute, du département, que les enfants paraissent généralement attachés à l'institution. Ils paraissent apprécier de plus en plus les avantages que leur procure le gouvernement. Je constate que plus les enfants admis à l'école sont jeunes, plus ils en profitent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SCEUR HAMEL,
Principal.

COLLÈGE EMMANUEL, PRINCE-ALBERT, 23 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin, sur l'école qui m'est confiée.

Les travaux de l'institution ont été régulièrement poursuivis pendant l'année. La routine réglementaire est comme suit : études, de 7 h. 30 m. a. m., pendant l'été, et de 8 h. a. m., pendant l'hiver, jusqu'à 8 h. 30 m., alors que la cloche sonne l'heure du déjeuner.

Après le déjeuner, les lits sont faits et les chambres sont balayées. Puis, une courte récréation est donnée. L'école s'ouvre à 9 h. 30 m. et se ferme à midi. Le dîner est pris à midi et demi, et l'école se tient de nouveau de 1 h. 30 m. jusqu'à 3 h. p. m. De 3 à 4 h. p. m., les élèves sont occupés à procurer le bois et l'eau, à balayer et nettoyer de nouveau les chambres, à travailler dans les étables ou la boutique de charpentier. Ils sont remis à l'étude de 7 h. à 8 h. 15 p.m. Tous les travaux en dehors de l'école sont faits par les élèves, mais les garçons qui sont chargés de traire les vaches et du soin des étables sont obligés de faire ce travail en dehors de leurs heures d'études et de classe.

Comme le département nous a fait voter une allocation pour dix filles en sus des vingt garçons que nous avons, nous nous sommes trouvés en état de recevoir ces dix filles peu après le commencement de l'année. Toutes ces filles nous sont venues des réserves du lac Montréal et du Lac-le-Rouge. Elles assistent aux classes régulièrement avec les garçons, et on leur apprend aussi à coudre, à tricoter, à faire la cuisine, à boulanger, et à faire les ouvrages de ménage en général.

Nous avons été, dans le passé, remarquablement exempts de maladies; mais vers la fin de la présente année nous avons eu plusieurs cas de tuberculose parmi nos élèves. Une fille est morte au commencement de juin, et trois garçons, après avoir reçu un certificat du médecin, ont reçu la permission de s'absenter, ce congé pouvant être avantageux à leur santé.

Le tout respectueusement soumis.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. A. MACKAY,
Principal,

AGENCE DE LA MONTAGNE DE L'ORIGINAL, ASSA.,

30 juin 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de cette agence, ainsi qu'un état statistique et une liste des objets qui appartiennent à l'Etat et qui sont actuellement sous mes soins.

Les bandes suivantes sont établies sur les réserves de cette agence :—la bande du Croupion-de-Faisan, la bande de la Couverte-Barrée et la bande de l'Ours-Blanc.

Les bandes du Croupion-de-Faisan et de la Couverte-Barrée, de la tribu des Assiniboines, occupent les réserves nos 68 et 69, qui sont sises l'une à côté de l'autre, près de l'extrémité occidentale de la montagne de L'Original, traversant vers le milieu cette montagne du nord au sud.

On trouve sur la partie orientale de ces réserves quelques milles carrés couverts de peupliers, et immédiatement à côté de cette forêt se trouve une étendue considérable de terre arable; de grandes touffes de peupliers et d'arbrisseaux à fruits sauvages, ainsi que des petits lacs et des fonds de prairie; mais une grande section de la partie occidentale est dépourvue de bois de construction et est parsemée de plusieurs petits coteaux sablonneux.

Les maisons et les fermes des sauvages sont situées dans la partie la plus pittoresque et la plus fertile des réserves, les maisons et les étables étant construites à l'ombre des peupliers près des lacs, où le bétail est abreuvé pendant l'hiver. Des jardins potagers se trouvent généralement à côté de leurs maisons, tandis que la plupart de leurs champs de grains sont situés à une faible distance à l'ouest, sur un plateau découvert. Le sol est riche, mais la végétation y est lente. La terre a besoin d'une température quelque peu pluvieuse, et la maturité du grain se fait attendre plus longtemps que dans les établissements situés dans la prairie, au sud de la montagne.

La culture du sol est devenue la principale ressource de ces bandes, et elles s'y sont livrées avec ardeur depuis quelques années avec des succès variés, leurs récoltes ayant été détruites deux fois par la grêle dans l'espace de quelques heures. Malgré ces revers, leurs efforts se sont accrus au lieu de diminuer, et bien que ces bandes soient pauvres en hommes capables de travailler, neuf sauvages capables de travailler se trouvent actuellement sur la réserve du Croupion-de-Faisan et six sur la réserve de la Couverte-Rayée, une grande somme de travail a été faite, comme on peut le voir ci-après dans l'état abrégé des opérations agricoles, pendant la saison dernière et durant le printemps de la présente année :—

1894.

Quatre-vingt-dix-sept acres de terre défoncées pendant l'été, ont été labourées deux fois; cent quarante-sept acres ont été ensemencées en blé; dix acres en avoine; huit acres en orge; quatre acres en pommes de terre; cinq acres en navets; une acre consacrée aux plantes potagères.

Voici les moissons récoltées :—

Mille quatre cent cinquante-trois boisseaux de blé; cent boisseaux d'avoine; cent vingt boisseaux d'orge; quatre cent cinquante-neuf boisseaux de pommes de terre; cinq cent quatre-vingt-quinze boisseaux de navets et trois cent trente tonnes de foin en meule.

1895.

Cent treize acres défoncées; cent soixante-dix acres ensemencées en blé; treize acres en orge; six acres et demie en pommes de terre; cinq acres et demie en navets; deux acres et demie consacrées aux plantes potagères.

Ces sauvages ont battu eux-mêmes leurs grains avec une machine achetée par eux en 1893 et mue par leurs poneys. Le grain était de bonne qualité, tout le blé étant de même qualité et très peu inférieur à celui récolté sur la réserve de l'Ours

Département des affaires indiennes.

Blanc, qui a obtenu le premier prix à l'exposition de Cannington contre toute la concurrence offerte.

Dans la classe des produits de sauvages, à l'exposition tenue à Régina, le premier prix pour l'orge et le troisième prix pour l'avoine ont été accordés aux membres de la bande de la Couverte-Barrée.

Les fermes de ces bandes sont bien cultivées, leurs jardinages sarclés et éclaircis; leurs labours assez bien faits; leurs foins et grains bien mis en meule, convenablement clôturés, et suffisamment protégés contre le feu.

Leur récolte de blé a été disposée comme suit:—Soixante-douze boisseaux ont été remis au département pour remplacer la semence empruntée; deux cent quatre-vingt-sept boisseaux ont été employés comme semence; deux cent quatre-vingt-neuf boisseaux ont été vendus pour acheter des vêtements, etc.; neuf cent trente-deux boisseaux ont été moulus, et la farine de ce blé a été consommée par ces bandes.

Cet approvisionnement a exempté le département de l'obligation de distribuer de la farine; mais dans des circonstances exceptionnelles, comme pendant le charroyage du bois pour l'usage de l'agriculteur, les distributions aux bandes se sont montées en totalité, du 31 octobre 1894 au 31 mai 1895, soit pendant une période de sept mois, à onze cent soixante-sept livres de farine.

Mais elles étaient amplement pourvues de pommes de terre et de navets, et il leur en restait encore en réserve après leur semence de 1895.

L'élevage du bétail est une des plus importantes industries exercées par ces bandes, et le département s'est donné beaucoup de peine pour en assurer le succès.

Les sauvages sont naturellement très négligents à l'égard de leurs bestiaux, étant habitués à faire hiverner dehors leurs poneys, et il faut une patience infatigable et une surveillance continue pour arriver à leur faire établir convenablement leur bétail pendant l'hiver; mais je suis heureux de pouvoir signaler, comme une indication des plus satisfaisantes d'une amélioration réelle, que jamais, pendant les hivers précédents, l'instructeur agricole et moi-même n'avons eu si peu de peine à vaincre leur négligence à abriter leurs bestiaux dans les étables, pendant la nuit, et à les soigner convenablement.

Leurs étables ont toutes été enduites de boue, pourvues d'un toit et étançonnées. Elles ont été tenues propres, chacune d'elles ayant en outre de bonnes meules de foin clôturées. Les trous d'eau ont été tenus ouverts, convenablement taillés, avec tranchées de sûreté autour, et il n'y a eu aucune perte d'animaux pendant l'hiver. Un bœuf seulement est mort, pendant l'été, et sa mort a été causée par une maladie de bouche. On s'est trouvé, au printemps, avec un surplus de foin considérable. Les bœufs dont on se sert dans les travaux sont élevés et domptés par les sauvages, et plusieurs de ceux-ci sont exceptionnellement habiles dans l'art de dresser ces animaux, leur principal défaut étant de les conduire à une allure trop rapide lorsqu'ils ne sont pas surveillés. Les bœufs domptés par eux, cependant, ne souffrent pas autant de ce traitement que d'autres.

Leurs bestiaux sont tous des animaux aux cornes courtes et de bonne qualité, et leur troupeau pourrait souffrir avantageusement la comparaison avec les bestiaux du district voisin.

Un taureau de la race de Galloway a été placé l'année dernière avec le troupeau de la réserve de Couverte-Barrée.

L'automne dernier, ces bandes ont abattu 12 animaux pour leur propre consommation, et jusqu'à présent 22 veaux sont nés. Le troupeau de la réserve de Croupion-de-Faisan se compose aujourd'hui de 20 bœufs, 19 vaches, 15 bouvillons, 7 génisses et 10 veaux, et celui de la réserve de Couverte-Barrée se compose de 15 bœufs, 18 vaches, 13 bouvillons, 5 génisses et 12 veaux.

Tous les bestiaux sont marqués. On les tient ordinairement à l'herbe pendant le jour et on les enferme la nuit pour les empêcher de s'égarer, d'endommager les moissons, et pour pouvoir traire régulièrement les vaches.

Comme ces sauvages se sont trouvés bien approvisionnés de viande avec leur propre bœuf, aucune distribution de cette viande, ou de lard fumé, ne leur a été faite pendant l'hiver, si ce n'est lorsqu'ils travaillaient pour le département, vu qu'ils ne sont payés pour leurs services qu'en rations de farine et de viande. Les distribution

de bœuf et de lard fumé, faites à ces bandes, depuis le 31 octobre 1894, jusqu'au 1^{er} avril 1895, se sont montées à 638 livres.

Situés comme ils le sont, trop éloignés du marché pour pouvoir vendre leur bois et leur foin, il n'est pas aussi facile à ces sauvages de faire de l'argent qu'il l'est à ceux qui ont un bon marché à leur portée; mais ils contribuent à leur entretien en empruntant les peaux de vaches pour les fermiers voisins; en confectionnant des habits de peaux et autres articles pour les vendre; en cueillant des fruits sauvages et de la racine de sénéga. Avec ces différentes ressources; et un peu d'aide du département, surtout pendant la fenaison, ils vivent confortablement.

Il y avait beaucoup de lièvres l'hiver dernier, et pendant l'automne la poule de prairie et le canard ont abondé. Durant la saison autorisée, on en a tué beaucoup; mais depuis les règlements de chasse ont été appliqués à ces sauvages, et la saison interdite a été respectée.

Pendant l'été ces sauvages vivent tous sous des tentes, et bien que cette vie les empêche d'acquiescer aussi rapidement les coutumes de la vie civilisée à l'intérieur des maisons, ce qu'ils gagnent en santé fait plus que compenser l'inconvénient de la vie sous la tente.

On voit à ce que leurs tentes soient fréquemment transportées sur un nouveau terrain, et à ce que les alentours soient tenus avec propreté.

Pendant l'hiver, ils vivent dans des maisons de troncs d'arbres, bien chauffées par des feux de foyer qui les ventilent admirablement, et l'on se dispense de l'usage de poêles.

Leurs maisons ne sont pas aussi grandes qu'on pourrait le désirer. Leur coutume d'abandonner une maison après la mort d'un des membres de la famille rend difficile la tâche de les faire progresser rapidement relativement à leurs habitations, et il faut faire constamment des efforts pour les empêcher de se bâtir de petites cabanes en troncs d'arbres grossiers, avec l'idée de les abandonner après les avoir occupées pendant un hiver.

Un progrès marqué, cependant, a été fait pendant l'année dernière, et toutes leurs maisons sont maintenant bonnes, si on les considère au point de vue de leur classe, et elles sont tenues proprement, étant blanchies à la chaux à l'intérieur comme à l'extérieur, et on ne laisse accumuler aucune saleté en dehors.

Ces sauvages couchent sur des lits élevés qu'ils ont faits eux-mêmes, et ils ont assez de couvertures pour leur confort.

La plupart des maisons sont pourvues de planchers. Les outils, vêtements, etc., sont suspendus aux murs; les ustensiles et la vaisselle sont tenus proprement et serrés avec soin. Mais comme ils n'ont ni l'expérience, ni le désir d'un confort plus développé, il s'écoulera, je crois, quelque temps encore avant que nous ayons un changement sensible à signaler dans l'apparence de leurs intérieurs.

Les hommes sont maintenant presque invariablement habillés comme les blancs, ou à peu près comme ces derniers, et ils paraissent propres et rangés.

Les femmes portent une robe courte et unie avec de longues guêtres, et un châle qui leur couvre la tête. Elles paraissent propres, et selon moi elles ne paraîtraient pas aussi bien si elles essayaient d'imiter d'avantage le costume de leurs sœurs blanches.

Il y a très peu d'enfants dans ces bandes, et l'on en compte seulement quinze qui sont en âge de fréquenter l'école, et neuf sur ce nombre qui assistent aux écoles industrielles à Régina et Qu'Appelle.

La santé de ces sauvages, pendant l'hiver, a été généralement bonne. Il y a eu quatre naissances et six décès. De ces derniers trois étaient de vieilles femmes. L'une d'elles passait pour avoir plus de cent ans.

Le bureau central de l'agence était auparavant sur la réserve de Couverte-Barrée et la ferme était confiée aux bandes de Croupion-de-Faisan et de Couverte-Barrée.

M. Charles Lawford y réside maintenant, et il est convenablement situé pour surveiller ces deux bandes. Il occupe l'ancienne maison de l'agence, près de la frontière nord de la réserve.

Département des affaires indiennes.

Il y a sur la ferme une forge dans laquelle le fermier-instructeur fait une grande partie des réparations dont les instruments agricoles des sauvages ont besoin. Il y a aussi une remise pour ces instruments; une bâtisse pour emmagasiner les provisions à distribuer aux sauvages, et dans laquelle ceux-ci placent le bœuf qu'ils doivent consommer pendant l'hiver; un grenier dans lequel les sauvages des deux bandes placent leurs grains, le blé de chacun d'eux étant mis dans un coffre séparé. Enfin, il y a aussi une glacière où l'on met la viande pendant l'été, et des étables pour les bêtes à cornes et les chevaux.

Le manque de bonne eau potable s'est toujours fait beaucoup sentir, aucun des puits creusés dans le passé n'ayant donné satisfaction; mais l'hiver dernier, grâce à l'instrument fourni par le gouvernement pour creuser des puits, de la bonne eau a été trouvée à une profondeur d'environ quarante pieds, à quelques verges de l'endroit où des puits secs ont été creusés à quatre-vingt-dix pieds de profondeur, et, pendant l'hiver, un puits a été creusé.

Les lacs du voisinage deviennent de moins en moins profonds chaque année, et pendant la dernière moitié de l'hiver dernier la bande de Couverte-Barrée a été obligée de conduire ses bestiaux à une grande distance pour leur procurer de l'eau. C'est pourquoi on a été très heureux lorsque, avec l'instrument du gouvernement, on a pu trouver de la bonne eau dans plusieurs endroits, à proximité des habitations et à des profondeurs modérées, en sorte que les sauvages ont été capables de creuser des puits eux-mêmes, ouvrage qu'ils redoutaient beaucoup.

La bande de l'Ours-Blanc, composée de Cris, de Chippewas et d'Assiniboines, occupe la réserve n° 70, située au sud-est, au coin sud-est de la montagne de l'Original.

La partie nord de cette réserve est boisée et possède un lac de quatre milles carrés environ, dans lequel se trouvent du brochet et du doré, bien qu'en petite quantité, et plusieurs autres petits lacs où il n'y a aucun poisson.

Je me suis adressé au département des pêcheries pour l'engager à introduire dans leur plus grand lac du frai de poisson blanc, vu que ce serait un grand avantage pour les sauvages, et, si l'expérience réussissait, d'autres lacs situés sur la montagne pourraient être également peuplés, et les établissements voisins pourraient en tirer à l'avenir leur approvisionnement de poisson.

Au sud de la partie boisée il y a une section montagneuse, couverte de touffes de bois et de petits lacs. Cette section s'incline graduellement jusqu'à la prairie, et devient plus plane et propre à l'agriculture dans la partie sud-est de la réserve.

Les sauvages sont maintenant établis à cet endroit, leurs maisons étant disposées en petits groupes, ou séparément, à l'ombre des bois et à une distance convenable de l'agence chargée de les surveiller.

L'avantage d'un bon approvisionnement d'eau pour le bétail est un détail qu'il ne faut pas perdre de vue en choisissant les quartiers d'hiver de ces sauvages, et, si ce n'est dans un seul cas, leurs jardins et champs se trouvent à une faible distance de leurs maisons, dans un endroit plus désert.

La culture de la terre ne contribue pas autant à la subsistance de cette bande qu'à celle d'autres sauvages, d'autres ressources se trouvant également à sa disposition. L'étendue de terre mise en culture s'est accrue, par suite, plus graduellement. Il faut aussi, vu la proximité des établissements de blancs, enclore chaque champ, et cette bande, du reste, s'est montrée antipathique à la culture, et il a fallu de grands efforts pour l'engager à s'y livrer.

Bien que l'étendue de terre cultivée soit faible, les travaux ont été bien exécutés. L'on s'est beaucoup attaché à la culture de la pomme de terre, des navets, des oignons, du maïs, etc., et cette méthode a donné des résultats satisfaisants.

Si le prix du blé continue d'être aussi avantageux qu'à présent, la culture de cette céréale augmentera plus rapidement.

Ce qui suit est un état des opérations agricoles pendant l'année dernière et au cours du printemps de la présente année :

SAISON DE 1894.

Vingt et une acres de terre neuve défoncées.

Seize acres ensemencées en blé.

Une acre ensemencée en avoine.
Six acres ensemencées en pommes de terre.
Trois acres ensemencées en navets.
Une acre et demie ensemencée en jardinages.

Les produits suivant ont été récoltés.

Deux cent cinquante boisseaux de blé.
Trente boisseaux d'avoine.
Quatre cent soixante-six boisseaux de pommes de terre.
Trois cent quatre-vingt-deux boisseaux de navets.
Soixante boisseaux de carottes, d'oignons, etc.
Trois cents tonnes de foin, en meules.

SAISON DE 1895.

Trente acres ensemencées en blé.
Sept acres et demie ensemencées en pommes de terre.
Trois acres ensemencées en navets.
Deux acres ensemencées en maïs.
Deux acres ensemencées en jardinages.
Trois cents tonnes de foin, en meules.

Les grains ont été disposés comme suit :

Deux cent vingt et un boisseaux de blé ont été moulus.
Cinquante boisseaux de blé ont été employés comme semence.

Les travaux de ces sauvages sur les fermes et dans les jardins sont bien faits. Leurs jardins, surtout, ont été louangés par ceux qui les ont vus.

Tout leur blé est de même qualité, et un échantillon de ce blé a obtenu, contre toute concurrence, le premier prix à l'exposition agricole tenue à la montagne de l'Original-Est, l'emportant sur le blé qui avait gagné le premier prix à l'exposition tenue à Carlyle. A l'exposition tenue à Régina, où il fut exposé en concurrence seulement avec les blés produits par les sauvages, il obtint le second prix, et le blé obtenant le premier prix eut aussi le premier rang contre la concurrence générale.

A cette exposition les sauvages de cette bande ont aussi obtenu les premiers prix pour leurs pommes de terre et leur maïs; les deuxièmes prix pour les ouvrages de couture et les carottes, et les troisièmes prix pour le blé et le pain.

Leurs champs se comparent en outre favorablement avec ceux des établissements voisins, et leurs jardins sont mieux cultivés que la plupart des autres, étant bien entretenus et sarclés.

Il n'est que juste de mentionner que les personnes compétentes qui ont visité récemment les réserves des diverses parties du pays—l'une d'elles a parcouru onze cents milles à travers la partie méridionale du Manitoba—ont fait rapport que les jardinages des sauvages surpassent tous ceux qu'ils ont vus ailleurs.

Comme le grain dans ce district n'est pas aussi avancé que dans la plupart des autres endroits, cette supériorité des jardinages sauvages ne peut être attribuée qu'à une culture des plus soignée.

On a distribué à ces sauvages pendant les mois de novembre, décembre et janvier, seulement six cent quatre-vingt-douze livres de farine, la plus grande partie de cette farine, etc., ayant été échangée contre du bois de chauffage pour le bureau de l'agence, etc.

Le troupeau de bestiaux de ces sauvages se porte bien et se compose de plus de cent têtes. Le nombre des veaux s'est accru, cette année, de vingt-deux, et la qualité du bétail est excellente. Un acheteur de bestiaux qui voyage dans l'intérêt d'une compagnie d'exportateurs puissante, m'a fait remarquer dernièrement que c'était le plus beau troupeau qu'il avait rencontré dans le district.

Un taureau de la race de Galloway a été employé pendant deux saisons, et le résultat est très satisfaisant. A l'exception de ce jeune animal, le troupeau se compose de bêtes à courtes cornes.

Département des affaires indiennes.

Les remarques que j'ai faites au sujet des étables, de l'approvisionnement de foin, du soin qu'il faut avoir de marquer les animaux, etc., et en faisant rapport sur les bandes de Croupion-de-Faisan et de Couverte-Barrée, s'appliquent avec une égale vérité dans le cas de la bande dont il s'agit présentement, et il n'y a eu aucune perte d'animaux, ou maladie, pendant l'année.

Ces sauvages tirent une grande partie de leur subsistance, pendant l'hiver, de la vente de bois de chauffage, de perches et de billots, qu'ils coupent et cordent dans la forêt, ou qu'ils transportent jusqu'au bureau de l'agence, ou jusqu'aux maisons des colons.

Aucun bois vert n'est coupé sur les réserves, et l'enlèvement du bois mort par suite de feux de forêt, favorise la croissance des jeunes arbres et diminue le danger d'autres feux, tout en procurant un emploi lucratif aux sauvages.

Les sauvagesses qui appartiennent à cette bande apprennent une grande quantité de peaux de vache pour l'usage des fermiers du district, et sont si occupées à cet ouvrage que, avec leurs ouvrages de ménage, du blanchissage et du lavage pour les blancs, la cueillette de fruits, de racines de sénega, etc., leur temps est à peu près absorbé, et elles apportent moins d'attention au tricotage, etc., qu'elles ne le feraient autrement.

Ce que j'ai dit au sujet des tentes, des maisons et du vêtement des autres bandes de l'agence peut s'appliquer à la bande de l'Ours-Blanc, si ce n'est que quelques-uns de la bande de l'Ours-Blanc ont des maisons qui ne sont ni aussi bonnes, ni aussi bien tenues à l'intérieur que les autres; mais des billots d'une meilleure qualité que ceux qu'ils ont déjà employés ont été tirés de la forêt par ces derniers sauvages, pendant l'hiver dernier, et avec ces billots ils pourront, l'automne prochain, se construire de meilleures habitations.

Quelques-uns de ces sauvages, qui ont déjà de bonnes maisons, ont aussi fait des billots pour construire des allonges à leurs habitations. L'un d'eux se fera ainsi une maison divisée en trois chambres.

Il y a cinquante-trois enfants dans la bande de l'Ours-Blanc, dont vingt-cinq sont en âge de fréquenter l'école, et sur ce nombre neuf assistent aux écoles industrielles à Régina, Qu'Appelle et Elkhorn.

Un missionnaire sauvage est venu travailler parmi les trois bandes, l'été dernier, et il n'y est resté que peu de temps; mais je crois qu'il sera bientôt remplacé.

La conduite des sauvages a été bonne et, comme d'ordinaire, je n'ai vu aucun cas d'ivrognerie. Il n'y a eu aucun cas de ce genre dans l'agence depuis neuf ans.

Comme exemple du changement sensible qui s'opère dans les idées et les usages des sauvages, je pourrais mentionner l'état de choses qui existait il y a quelques années, à l'occasion de la mort d'un proche parent. Le sauvage en deuil se défaisait alors de tous ses vêtements; s'enveloppait avec de vieux habits obtenus d'un ami; coupait une partie de sa chevelure; laissait pendre ses cheveux non peignés sur sa figure; se faisait des taillades sur les jambes; laissait le sang qui en coulait se dessécher sur sa peau; s'abstenait de tout lavage et de tout peignage pendant la période de son deuil. Ce deuil transformait un homme ou une femme d'une apparence respectable en un état pitoyable et dégoûtant. Or, les sauvages en deuil, aujourd'hui, se contentent de couper une partie de leurs cheveux, de porter des vêtements plus vieux que d'ordinaire; mais se tiennent propres, se lavent et se peignent régulièrement; ne s'infligeant plus de blessures, ou, s'ils le font, enveloppant déceintement leurs jambes de manière à ne laisser rien voir.

La santé de cette bande a été bonne généralement, pendant l'année. Dans les cas de maladies qui exigeaient des soins médicaux, le Dr Hardy, du manoir de Canington, les a donnés. Il y a eu dix naissances et seulement huit décès, ce qui est une augmentation de deux, tandis que l'augmentation avait été de trois l'année précédente.

Aucune de ces bandes n'a un chef, aucune élection n'ayant été faite pour remplacer les chefs décédés, dont on se sert encore des noms pour désigner les bandes.

J'ai fréquemment, pendant l'année, écrit des lettres pour des sauvages de chaque bande, ces lettres étant adressées à des parents qui résident aux Etats-Unis, et j'ai remarqué avec satisfaction les termes très élogieux dont ils se sont toujours servis en parlant du confort dans lequel ils vivaient, et du contentement qu'ils éprouvaient.

Au cours du mois de mai, un feu de forêt a éclaté dans la montagne, et, avant d'être découvert, il avait fait tant de progrès que, bien qu'un grand nombre de colons et tous les sauvages l'aient combattu nuit et jour, et aient réussi à le circoncrire, une grande quantité de bois de construction a été détruite avant qu'une pluie suffisamment abondante soit tombée et l'ait presque éteint, ou n'ait laissé que peu de choses à faire pour l'empêcher de s'étendre plus loin.

Les sauvages de la bande de l'Ours-Blanc ont travaillé vigoureusement à l'extinction de ce feu pendant que l'élément destructeur était encore à quelque distance de leur réserve et après qu'il eut atteint celle-ci, et ils ont réussi à l'empêcher de franchir le garde-feu situé entre le lac du Gros-Poisson et le lac de l'Ours-Blanc, ce qui a sauvé une grande quantité de bois de construction.

Mes fonctions de garde-forestier, pendant ce feu de forêt, m'ont occupé, pendant quatorze jours, le jour comme la nuit pendant une partie du temps, et ce feu a occupé également, pendant à peu près une moitié de ce temps, l'interprète Murison et les sauvages, ce qui a nui beaucoup, naturellement, aux travaux des champs et empêché de labourer autant qu'ont l'eût fait sans cela.

Le quartier général de l'agence a été transporté, en 1890, de la réserve de la bande de Couverte-Barrée à la réserve de la bande de l'Ours-Blanc, où il est convenablement situé pour surveiller toutes les bandes et l'expédition des affaires de l'agence avec l'extérieur, ainsi que pour la surveillance quotidienne et la gestion de toutes les fermes sauvages et autres travaux qui constituent plus particulièrement la besogne d'un instructeur d'agriculture, lorsqu'un homme de cette classe est employé.

Une glacière et un bon puits sont les deux principales améliorations à noter relativement à l'agence.

Le personnel des employés se compose de M^r H. R. Halpin, commis de l'agence, qui est un employé compétent, laborieux et qui remplit ses nombreux devoirs d'une manière satisfaisante; puis, de M^r C. Lawford, qui est chargé de la direction des bandes de Croupion-de-Faisan et de Couverte-Barrée, et possède une longue expérience; enfin, de M^r Wm. Murison, interprète. Ce dernier s'accorde bien avec les sauvages, et, outre ses occupations ordinaires se rattachant à l'agence, il emploie beaucoup de son temps à les surveiller et les aider.

En terminant, je puis dire que le résultat général des travaux de l'année a été satisfaisant. Les sauvages ont fait des progrès sensibles en civilisation; ils ont vécu confortablement et paisiblement, et la valeur des distributions qui leur ont été faites—et qui consistent en vêtements, instruments aratoires, munitions de chasse et nourriture, y compris ce qui leur a été donné pour avoir approvisionné de bois et de foin le bureau de l'agence et la ferme, et pour avoir rendu au département plusieurs autres services de même nature, tels que le lavage du bureau, le sciage du bois; ou pour avoir fait le labourage de la ferme et des coupe-feux; ou pour avoir nettoyé les dépendances du bureau de l'agence; blanchi à la chaux les bâtisses du gouvernement; ou pour avoir cultivé et récolté l'avoine et l'orge pour les attelages de la ferme; ou pour avoir charroyé les engrais. La valeur de ces services s'est élevée, pendant l'année, à \$1,308.83.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. J. CAMPBELL,
Agent des sauvages.

PORTAGE-DU-RAT, ONT., 30 juin 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année terminée le 30 juin 1895, comme suit:—

Département des affaires indiennes.

En juillet, j'ai visité les agences de la Tête-du-Français, de Wabigoon et de Savanne, et vacciné tous ceux qui en avait besoin. A mon arrivée au Portage-du-Rat, j'ai visité Assabaskashing et suis resté là pendant la paye, vaccinant quand c'était nécessaire, et donnant mes soins à tous ceux qui avaient besoin d'être soignés. En août, je fus mandé à Ingolf pour soigner un sauvage qui avait été écrasé par un fourgon de ballastage. A mon arrivée à cet endroit, je trouvai le patient étendu à côté de la voie ferrée; il avait les deux jambes cassées. J'élevai une tente au-dessus de cet homme; j'opérai la réduction des os, et donnai les soins ordinaires en pareils cas. Six semaines après, environ, le patient était capable de marcher avec un boitement à peine perceptible.

En septembre, je fis plusieurs visites à ce sauvage, et je visitai aussi le Lac-Plat pour donner mes soins au chef Shi-Shi-Guse, qui souffrait d'une attaque de pneumonie. Je demeurai là un jour et une nuit, et quand je le quittai il prenait du mieux. Tous ceux qui avaient besoin de soins médicaux en ont reçu de moi avant mon départ.

En octobre, je fus mandé auprès d'une sauvagesse, à Islington, pour lui donner mes soins. Elle était atteinte d'hémoptysie. J'arrêtai l'hémorrhagie et réussis à la guérir. Je me suis rendu ensuite à la Baie-du-Poisson-Blanc, où je rencontrai plusieurs personnes souffrant du mal de gorge. Je les soignai et laissai des médicaments à l'employé de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Dans le cours du même mois, je visitai aussi Shabaskong, la Baie-du-Bison, Assabaskashing et la Baie-aux-Goélands, où je soignai tous ceux qui avaient besoin de mes services.

En novembre et décembre, je n'ai visité aucune des réserves, vu l'état peu sûr de la glace.

En janvier, je reçus un message me mandant à Islington, et à mon arrivée à cet endroit je trouvai un grand nombre d'enfants atteints du croup. Je demeurai là une journée, et, à mon départ, je confiai des médicaments à un missionnaire, le rév. J. McGraw, en lui donnant toutes les instructions désirables sur la manière de les administrer. Sur mon chemin, en revenant, je visitai les Dalles, et, à mon arrivée au Portage-du-Rat, un message m'appelant à Wabigoon m'attendait. Je partis immédiatement pour me rendre à cet endroit, et, à mon arrivée, je trouvai Chs. Gilbert souffrant d'hémoptysie. Je demeurai avec lui environ 24 heures, et réussis à écarter tout danger réel. Je quittai ensuite les lieux, en laissant à un M. Johns des instructions lui indiquant la manière d'administrer des remèdes au malade. Quelques jours après, ce dernier avait entièrement recouvré la santé.

En février, je fus mandé auprès d'un enfant, à environ quatre milles au nord du lac La-Croix. Cet enfant avait un abcès à la hanche. Je lui fis subir une opération et il a recouvré la santé. Le 11 du même mois, je me suis rendu dans une voiture traînée par des chiens, et en compagnie de l'agent des sauvages Pitcher, sur les réserves situées dans le voisinage du lac des Bois, où je visitai les réserves du Lac-Plat, de l'Angle-Nord-Ouest, de la Baie-du-Bison, de Hungry-Hall, de la Grosse-Ile, de Shabaskong, de la Baie-du-Poisson-Blanc et de la Fille-Jaune. Dans chacune d'elles je donnai mes soins à tous ceux qui en avaient besoin. A mon arrivée au Portage-du-Rat, je reçus instruction du département de visiter Buttler, qui est une station près de Savanne. Je partis immédiatement et j'arrivai à cet endroit au milieu de la nuit. M'étant procuré l'aide d'un cantonnier, je fis le trajet en raquettes jusqu'au camp des sauvages, où je me trouvais en présence du plus pitoyable état de choses. Le camp se composait de treize personnes; mais l'une d'elles était morte avant mon arrivée. Parmi les autres, onze souffraient de la grippe. Un jeune garçon, qui avait été épargné jusque-là par la maladie, se trouvait dans l'obligation de procurer au camp du bois, de l'eau, etc. Le camp se trouvait tout à fait dépourvu de provisions. Je chargeai le cantonnier d'aller de suite chercher le plus strict nécessaire, en attendant que je pus me mettre en communication avec l'agent McIntyre, afin de faire envoyer par ce dernier les approvisionnements dont ces sauvages avaient besoin. J'ai eu la satisfaction de voir rétablir tous ces pauvres malheureux.

En mars, je fus mandé à environ dix milles au sud du lac du Faucon pour visiter quelques enfants souffrant de la petite-vérole volante.

J'en trouvai un certain nombre atteints de cette maladie et du mal de gorge. Ils ont tous recouvré la santé.

En avril et mai, voyager était devenu une impossibilité par suite de la débâcle.

En juin, je visitai les stations de Wabigoon, de Savanne, de la Tête-du-Français, du Lac-Seul, et toutes les autres, et donnai mes soins à tous ceux qui en avaient besoin. Au Lac-Seul et Wabigoon je laissai un approvisionnement de médicaments à l'instituteur, avec la direction requise. A Wabaskong je trouvai un état sanitaire presque exempt de toute maladie. Il y avait un cas d'hernie, que je réduisis provisoirement jusqu'à ce que je pus me procurer un bandage. C'est le seul cas de maladie que j'eus à soigner. Aux Détroits-Herbeux il y avait plusieurs cas de toux et de rhume et un cas sérieux de paralysie. Au Chien-Blanc et au Lac-d'un-Homme je soignai quelques cas de fièvres paludéennes, aussi un mauvais cas de nécrose du coude, dans lequel l'amputation sera nécessaire, et aussi un cas de fracture de la cheville du pied, qui requerra également l'amputation. Dans ces deux cas on a promi d'amener les patients au Portage-du-Rat, où je pourrai me faire aider par un chirurgien pour donner le chloroforme.

J'ai visité toutes les maisons des sauvages, donner les instructions sanitaires et hygiéniques requises, et ils ont promis d'y obéir.

Je ne sache pas qu'il y ait actuellement aucune maladie contagieuse ou infectieuse sur une seule des réserves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votré obéissant serviteur,

THOS. HANSON, M. D.

PORTAGE-LA-PRAIRIE, 5 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état statistique indiquant la situation des sauvages placés sous ma surveillance et direction, ainsi qu'un inventaire des effets de l'État, avec leur valeur approximative, pour l'année expirée le 30 juin 1895.

J'ai le plaisir de pouvoir faire rapport qu'il y a un progrès sensible chez plusieurs des sauvages de mon agence pour ce qui regarde la culture de leurs terres, et ce progrès provient de ce qu'ils ont apporté à cette culture, cette année, un plus grand intérêt qu'auparavant.

Bandes de la Rivière-Roseau.

Sur la réserve de la Rivière-Roseau, onze hommes de ces bandes ont ensemencé cent vingt-sept acres qui avaient été cultivées auparavant, et une grande partie de ce terrain a dû être labouré dans le printemps. Ils ont fait leurs semailles dans un temps assez favorable, et lorsque j'ai payé les annuités, dans la première semaine de juillet, les récoltes avaient une très belle apparence. Cent quatorze acres de ce terrain sont ensemencées en blé et treize en orge. Ces sauvages ont aussi semé soixante-douze boisseaux de pommes de terre, qu'ils ont achetées eux-mêmes et payées. Aux rapides de la Rivière-Roseau, la bande qui habite cette localité a fait de très petites semailles. Le chef de cette bande avait fait, les années précédentes, la plus grande partie des semailles; mais il a été malade tout l'hiver et tout le printemps, ce qui explique pourquoi il n'a pu semer qu'une faible quantité de pommes de terre. Un autre sauvage a ensemencé huit acres en blé, trois acres en avoine et une

Département des affaires indiennes.

grande quantité de pommes de terre et de maïs. Un autre a ensemencé cinq acres en blé, et un grand nombre d'autres sauvages ont semé des pommes de terre et du maïs.

Lorsque je payai les annuités, ces sauvages avaient vendu à trois commerçants onze mille livres de sénéga à 17 centins en moyenne la livre, et la saison pour cueillir cette racine n'était pas encore de moitié écoulée.

La bande de la Longue-Plaine.

Ces sauvages se conduisent très bien cette année. Ils ont ensemencé environ quatre-vingt-cinq acres en blé, quatre acres en avoine et quatre acres en orge, outre des pommes de terre et du maïs, et ils labourent, pendant l'été, leur terre légère et sablonneuse qui a été cultivée pendant plusieurs années et qui a besoin de repos. Leurs récoltes avaient une belle apparence lorsque j'ai payé les annuités. Ces sauvages ne cueillent pas autant de sénéga que les sauvages de la Rivière-Roseau ; mais après qu'ils ont fait leurs récoltes, ils consacrent une couple de semaines à cueillir de cette racine, dont ils se font un approvisionnement.

Les jardins sauvages.

Quelques-uns des sauvages qui se tiennent à leurs jardins réussissent très bien. Le chef, Plume-Jaune, ses deux fils, et Kenoomootye, sont les seuls qui cultivent des jardins. Plume-Jaune a vingt-cinq acres de blé. L'un de ses deux fils en a dix-huit ; l'autre, neuf, et Kenoomootye en a seize. Leur récolte de blé sera très bonne, et leurs pommes de terre et jardinages ont une très belle apparence. Le plus jeune fils du chef a défoncé environ huit acres de terre neuve.

Les sauvages du Lac-du-Cygne.

Les sauvages sur cette réserve se sont merveilleusement bien tirés d'affaires cette année. Ils ont en tout quatre-vingt-treize acres en culture, outre leurs champs de pommes de terre et leurs jardins, et si rien de contraire n'arrive, trente acres de leur champ de grain rapporteront quarante boisseaux par acre, et la balance donnera en moyenne de vingt à trente boisseaux par acre.

La présente saison a été très bien appropriée à cette réserve, vu que le niveau est élevé et le sol quelque peu léger et sablonneux. La récolte atteindra à peu près deux mille deux cents boisseaux, si elle n'est pas endommagée par la gelée ou la grêle. On avait défoncé douze ou quinze acres de terre neuve sur cette réserve lorsque je me suis trouvé là, et l'intention était d'en défoncer davantage. Je puis ajouter que je n'ai rencontré, cette année, parmi ces sauvages, aucun indice de l'usage de boissons enivrantes pendant que je leur payais les annuités, et il y avait un grand nombre d'étrangers venus de l'autre côté de la frontière pour les visiter. Le nombre d'étrangers à la Rivière-Roseau s'élevait à environ trois cents, et il y en avait aussi un grand nombre au Lac-du-Cygne.

Bien qu'il y ait eu beaucoup de maladies parmi ces sauvages, pendant l'hiver dernier, je n'en ai constaté que très peu lors du paiement des annuités. Le nombre des décès a dépassé de quatre celui des naissances.

Le bétail sur toutes les réserves paraît être, cette année, dans un meilleur état qu'auparavant, et un certain nombre de sauvages sont occupés à couper du foin pour ce bétail sur les diverses réserves où il est assez sec pour être récolté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANCIS OGLETREE,

Agent des sauvages.

AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT, 30 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état statistique pour l'année expirée le 30 juin 1895.

Les sauvages établis sur les diverses réserves de cette agence sont dans un état passablement prospère et continuent à se suffire à eux-mêmes, exception faite de quelques personnes âgées et infirmes qui reçoivent encore de l'aide, pendant l'hiver. Quelques-unes des bandes ont perdu leurs pommes de terre de semence par suite de la gelée, et il leur en a été distribué cent boisseaux pour suppléer à cette perte. Le sol des réserves de cette agence n'est pas favorable à l'agriculture. Il est rocheux et marécageux, et il n'y a, par-ci par-là, que de faibles étendues de terre fertile. C'est pourquoi les sauvages n'y cultivent que du maïs, des pommes de terre et quelques plantes potagères.

Les écoles ont été visitées en février, et de nouveau en juin. La présence à ces écoles a été plus régulière, et une légère amélioration est sensible. Le grand inconvénient est toujours l'irrégularité de la présence. Les parents sortent de la réserve pour aller à la chasse, à la pêche, ou pour cueillir du riz et des fruits, et naturellement les enfants les accompagnent.

La santé des sauvages a été généralement bonne, et ils ont fait une chasse d'animaux à fourrure passable.

Il y a eu 34 décès—dont 15 adultes, 12 jeunes garçons et 7 filles, et le nombre des naissances a été de 42, dont 20 garçons et 22 filles.

Les diverses bandes se sont conformées aux règlements sanitaires du département, et le Dr Hanson les a toutes visitées en février.

La récolte du riz promet d'être bonne, vu que l'eau du lac ne s'est pas trop élevée, et il y a aussi apparence d'une belle récolte de foin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. J. N. PITHER,
Agent des sauvages.

AGENCE D'ASSINIBOINE,

INDIAN-HEAD, TRAITÉ N° 4, 7 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin, avec un état statistique et inventaire des effets de l'État sous ma gestion.

J'éprouve beaucoup de plaisir à pouvoir dire que les sauvages de cette agence font de rapides progrès en civilisation, ayant abandonné quelques-unes de leurs anciennes coutumes. Une amélioration générale peut être observée autour de leurs maisons. Les sauvagesses et leurs enfants ont une apparence qui indique un esprit soigneux et attentif.

Ces sauvages ont beaucoup travaillé l'automne dernier. Ils ont ameulonné six cent cinquante tonnes de foin pour leur bétail, et coupé, lié et mis en meules cent quarante et une acres de blé.

Tout le liage a été fait à la main. Une partie du grain a été coupée avec des faucilles et l'autre avec des faux. Ce genre de travail pénible indique ce que peuvent faire les sauvages lorsqu'on sait les encourager—en leur montrant les

Département des affaires indiennes.

avantages que leur offrira pendant l'hiver un bon approvisionnement de viande et de farine qu'ils auront produit eux-mêmes.

Ces sauvages ont récolté en bon état, l'automne dernier, les quantités de grain et de racines que l'on peut voir ci-après :

Le rendement a été faible, vu les vents chauds pendant les mois de juillet et d'août ; mais ce qui a été récolté en blé était de très bonne qualité.

Leur récolte de racines a été très bonne pour une saison sèche.

Voici la liste des produits récoltés :

Blé, cinq cent vingt boisseaux ;
Avoine, cent vingt-cinq do
Pommes de terre, mille cent quarante-cinq boisseaux ;
Navets, deux mille cent quarante do
Carottes, deux cent douze boisseaux ;
Oignons, soixante-deux do

On a aussi récolté une grande quantité de jardinages qui ont été consommés pendant les mois de l'été.

J'éprouve du plaisir à pouvoir dire que ces sauvages ont moissonné leur blé, l'automne dernier, aussi proprement que possible, ce qui a été un travail difficile vu que la paille était courte ; mais dans plusieurs cas les sauvagesses et les enfants ont beaucoup glané après la moisson. De cette manière tout le grain a été recueilli, et ce fait démontre que les habitudes industrielles de ces sauvages se sont améliorées.

Les semailles ci-dessous ont été faites par ces sauvages, le printemps dernier, et la moisson qui pousse actuellement a une belle apparence :

Blé, cent quatre-vingt-une acres ;
Pommes de terre, vingt do
Avoine, quinze do
Navets, quinze do
Jardinages, sept do
Carottes, trois do
Oignons, deux do

La terre était convenablement préparée ; les semailles se sont faites dans le bon temps, et les champs en culture ont été bien clôturés.

Nous avons eu ici un printemps très désavantageux, n'ayant pas eu de pluie jusqu'au 1er juin ; mais depuis cette date la pluie est tombée en abondance. Toutes les moissons ont maintenant une belle apparence, et, à moins qu'il ne survienne quelque chose d'imprévu, ces sauvages auront une bonne récolte.

La récolte de racines, sur cette réserve, a partout une belle apparence et promet un bon rendement. Je puis ajouter que la culture des pommes de terre et des navets est très utile à mes sauvages. Elle leur procure un bon approvisionnement de légumes frais pendant l'hiver. Cet appoint contribue à les tenir dans un état de santé satisfaisant et accroît d'autant leur approvisionnement d'aliments.

Ces sauvages font tout leur possible pour contribuer à leur entretien et à celui de leurs familles. Je puis ajouter ici que, lorsque ces sauvages ont arraché leurs pommes de terre, l'automne dernier, ils m'en ont confié trois cents boisseaux, afin de les conserver pour la semence du printemps prochain, ce qui montre le grand progrès qu'ils font. Le reste de leurs pommes de terre et de leurs autres racines a été emmagasiné dans leurs propres caves pour s'en servir pendant l'hiver.

Les légumes et la farine qu'ils récoltent, ainsi que le bœuf, le mouton, les volailles provenant de leur élevage, et les lièvres qu'ils capturent, diminuent d'autant les rations qu'il faut tirer du magasin du gouvernement pour compléter leur entretien. Plusieurs familles ont pu vivre avec leur propre farine pendant dix mois de l'année dernière, et une famille a encore en mains trois sacs de farine provenant de sa récolte de l'année dernière. La même famille a, cette année, 25 acres de blé qui ont une belle apparence.

Les personnes âgées, les veuves et les orphelins doivent être secourus. Il faut leur distribuer de la nourriture et des vêtements pendant la plus grande partie de l'année.

Les vieilles personnes cueillent des fruits pendant l'été, pour les consommer pendant l'hiver.

Les familles sauvages ci-dessous ont presque entièrement pourvu à leurs besoins l'année dernière, ce qui est encourageant :—

Geegus,	Hop-po-coy,	Visage-de-Lune,
Marcheur-à-sec,	E-chas-Ho,	Jambes-Croches,
Porte-la-Marmite,	Demoiselle,	E-chas-Abby,
Tête-de-Flèche,	Peau-de-Lapin,	Oak Sheppy,
Was-E-can,	Visage-Pâle,	Nez-Coupé,
Beau-Bouquier,	Plume-Rouge,	Le-Coureur,
Bel-Ours,	Charlie Rider,	Homme-Aigle.
Grande-Noirceur,		

Les familles ci-dessus se sont nourries avec leur propre farine pendant les dix derniers mois.

Je puis dire aussi que huit de ces familles, pendant trois mois, ont fourni leur propre bœuf de table, et j'ai lieu de croire qu'avant longtemps tous ces sauvages pourront fournir leur propre bœuf aussi bien que leur propre farine; mais leurs troupeaux de bestiaux sont encore trop petits pour leur procurer un approvisionnement suffisant de viande.

Ces 22 familles sauvages n'ont eu besoin d'aucune aide sous forme de rations pendant l'année dernière, excepté un peu de lard fumé pendant les semailles, et aussi pendant la fenaison et la récolte.

Ce fait est encourageant, vu que je m'attends à ce que d'autres sauvages arrivent d'ici à une couple d'années à ce degré d'avancement industriel.

Je puis ajouter qu'il faut une surveillance très rigoureuse, mais bienveillante, pour faire réussir les sauvages comme cultivateurs.

Les produits cultivés généralement par les sauvages sont les pommes de terre, les navets, le blé, l'avoine, l'orge, les pois, le maïs, la laitue, les oignons et les carottes. Ils élèvent aussi du bétail pour avoir du lait et du beurre, et aussi pour leur bœuf de boucherie. Les autres animaux qu'ils élèvent sont le mouton, le porc, la volaille, et les chevaux de race indigène.

On remarquera que ses sauvages font des progrès sensibles en culture mixte et deviennent plus industriels,

Ils coupent du bois sec et le transportent au moulin de Wolesley pour payer la mouture de leur blé. La mouture payée ainsi est un grand avantage, vu que, par ce moyen, ils retirent de leur récolte de blé toute la farine, le son et le bran, qui en proviennent. Le son et le bran, servent à nourrir les porcs, les veaux et les volailles.

Les progrès faits par ces sauvages, pendant les dernières années, dans les diverses cultures du sol, sont des plus encourageants.

Ils étaient passablement bien pourvus d'aliments l'hiver dernier, et confortablement logés et bien pourvus de couvertures et de vêtements.

Ils avaient aussi des poêles de cuisine, des lampes pour s'éclairer à l'huile de charbon, des plats, etc., tous ces articles ayant été achetés avec l'argent provenant du bois sec, du blé et du foin vendus, et du tannage de peaux fait pour les blancs.

Quelques-unes des sauvagesses cardent et filent la laine, tricotent des chaussettes, des mitaines et des gants, et les échangent dans les petits magasins pour du thé, du tabac et des vêtements pour leurs familles.

J'ai encouragé mes sauvages à faire, cet été, un nouvel effort, et je les ai fait commencer à labourer de la terre neuve. Ils ont labouré jusqu'à présent soixante-quinze acres, ce qui est un bon résultat, et tous labourent actuellement leur jachère d'été. Cinq nouvelles maisons et quatre nouvelles étables ont aussi été construites pendant le dernier mois.

Nous les tenons constamment occupés sur leur réserve, vu que les sauvages qui veulent se livrer à la culture doivent, pour obtenir une bonne récolte, faire leurs travaux dans le temps requis.

J'indiquerai ici un résumé de ce que doit faire le sauvage sur sa terre pour être un bon cultivateur. Aussitôt que son champ de blé est ensemencé et clôturé, il doit

Département des affaires indiennes.

commencer à labourer son jardin, puis semer ses pommes de terre, ses oignons, ses carottes, etc. Il doit ensuite réparer ses clôtures. L'ensemencement de la graine de navets et du maïs doit être fait ensuite.

Tous les sauvages industriels qui désirent être de bons agriculteurs doivent commencer à labourer la terre neuve et poursuivre ce travail jusque vers le 20 juin. Ils doivent ensuite commencer le labourage des jachères d'été, travail qui doit être terminé vers le 26 juillet, afin de couper ensuite leur approvisionnement de foin. La fenaison dure généralement un mois environ, et le temps de la moisson des grains est alors arrivée. Pendant que le grain est mis en meule, les caves doivent être réparées pour recevoir la récolte de pommes de terre et des autres légumes.

Je rends compte en détail de ces travaux qu'ont à faire les sauvages pour renseigner le département, pour montrer que tous les sauvages sont tenus occupés, et pour indiquer ce qu'ils ont à faire pour réussir en agriculture.

Ils aiment à faire tout ce travail si leurs récoltes ont une belle apparence.

Ces sauvages ont sarclé, l'été dernier, leurs jardins, et ils ont fait la même chose cette année. Ils ont aussi éclairci convenablement les plants de leur récolte de racines, et arrosé leurs jardins pendant la très grande sécheresse que nous avons eue.

Je puis ajouter ici que ces sauvages ont obtenu un grand succès aux expositions tenues à Régina et à Indian-Head, l'automne dernier. Ils ont exposé du grain, des légumes et des articles de fabrication domestique. Ils ont aussi exposé une grande collection d'articles fabriqués, tels que colliers pour bœufs, des manches de fourche et de hache, des paniers, des tricots, des échantillons de couture; aussi des cuirs tannés par les sauvagesses, pour lesquels elles ont obtenu des prix aux deux expositions. Je puis ajouter que deux de mes sauvages ont obtenu le premier prix à Régina, l'automne dernier, pour le blé blanc et le Fife rouge, contre toute concurrence des blancs. Ce fait prouve à l'évidence les progrès que font ces sauvages en agriculture. Ils portent, chaque année, un plus grand intérêt à la culture de leurs champs.

Les sauvagesses de cette agence deviennent plus industrielles qu'elles ne l'étaient auparavant, et plusieurs d'entre elles sont très orgueilleuses de tenir bien propres leurs maisons et leurs enfants. La plupart d'entre elles ont appris à faire la cuisine, et plusieurs peuvent faire du pain passablement bon; quelques-unes font du bon beurre, et d'autres apprennent cette industrie.

Un certain nombre de ces sauvagesses ont aussi appris à filer la laine. La plupart d'entre elles sont de bons tanneurs, et un grand nombre de bonnes tricoteuses et de bonnes couturières.

Le nombre d'animaux en la possession de ces sauvages et qui sont sous le contrôle du gouvernement, est comme suit:—

Bœufs	54
Vaches.....	23
Bouillons.....	23
Génises.....	16
Veaux mâles.....	12
do femelles.....	6
Moutons.....	64
Chevaux (propriété privée).....	56
Volailles do environ.....	100

Ces bestiaux ont tous été bien hivernés et sont maintenant en bon état. Les veaux sont bien nourris et les vaches traites régulièrement. Tous ces animaux sont bien soignés, et leur croît, l'année dernière, a été satisfaisant.

La santé de ces sauvages a été très bonne l'année dernière, les cas de scrofule ou de consommation ayant été très peu nombreux parmi eux.

Je puis dire que tous les efforts ont été faits pour prévenir les maladies. Tous les déchets déposés autour des maisons ont été brûlés. Les maisons ont été blanchies à la chaux. Les enfants ont été vaccinés et les puits à l'usage des familles sauvages nettoyés.

Dix-neuf enfants de cette agence vont aux écoles d'industrielles de Régina et de Qu'Appelle. Tous ces enfants progressent d'une manière satisfaisante, et leurs

parents paraissent très contents de leurs progrès et de la manière dont ils sont traités à ces écoles.

Plusieurs de ces jeunes enfants m'écrivent souvent, me remerciant de les avoir envoyés là. Ils remercient également leurs professeurs et le département de leurs bontés pour eux.

Le paiement des annuités s'est fait paisiblement, le 2 novembre dernier; le nombre des sauvages de la bande s'est accru de neuf depuis le dernier paiement. Ces sauvages apprennent à connaître la valeur de l'argent, et ils ont dépensé leur annuité de cette année à acheter des articles utiles, tels que poêles de cuisine, bois de service, vêtements, thé et tabac.

Pendant le dernier exercice, ces sauvages ont individuellement gagné \$788.82. Ce gain a été réalisé en vendant du bois sec, du foin, du bœuf, du blé et en tannant des peaux pour les colons blancs, et ils l'ont dépensé en achat de couvertures, de nourriture et d'autres choses telles que bois de service, harnais, etc.

Ces sauvages se montrent graduellement plus bienveillants à l'égard des missionnaires envoyés parmi eux et paraissent apprécier davantage, chaque année, ce que le gouvernement fait pour eux en donnant de l'éducation à leurs enfants.

Leur chef désire que je déclare qu'il est très reconnaissant envers le département pour les couvertures et autres vêtements envoyés, chaque hiver, à ceux de ses sauvages qui sont très âgés.

Ces sauvages sont heureux et paraissent contents, et leur conduite, pendant l'année dernière, a été très bonne, aucune plainte n'ayant été portée contre eux par leurs voisins de race blanche.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. S. GRANT,
Agent des sauvages.

AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE, ASSA.,
KUTAWA, 29 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, ainsi qu'un état statistique et un inventaire des propriétés du gouvernement.

J'ai pris la direction de cette agence le 22 décembre dernier, ayant été transféré de l'agence des Buttes-La-Lime.

Vu l'extrême sécheresse de l'automne dernier, la récolte de grains et de racines ici a tout à fait manquée. Ce district a aussi beaucoup souffert des feux de prairie et de forêts durant les mois de juillet et d'août. Le bois et le foin ont été détruits sur un grand nombre de milles d'étendue. Presque tout le foin des réserves de Muscovequan et de George Gordon a été plus ou moins consumée.

Nous avons commencé les semailles le 5, et elles étaient terminées, le 27 avril; mais la saison a été des plus défavorables. La plus grande partie de la semence mise en terre a été découverte par le vent, qui a soufflé avec violence durant la sécheresse, et les corneilles et les étourneaux l'ont mangée. Le grain n'a presque pas poussé jusqu'au 1er juin, vu que le sol a été très sec pendant l'automne et le commencement de l'hiver.

Lorsque la neige a disparu à l'arrivée du printemps, la terre était encore très sèche. De fait, il n'y avait aucune humidité dans l'air, et nous n'avons pas eu de pluie avant le 1er juin. Mais depuis cette date nous en avons eu en abondance, et

Département des affaires indiennes.

bien que notre récolte de grain ait plus ou moins manqué, celle des racines et du foin sera bonne.

La récolte de grain et de racines ayant tout à fait manqué, lors de la dernière saison, le département a fourni à cette agence pour la semence deux cents boisseaux de blé, cent cinquante boisseaux d'avoine de première qualité, et quatre cent deux boisseaux de pommes de terre.

La bande de Muscovequan, n° 85.

Lorsque je suis entré en fonction, ici, je constatai que cette bande manquait de foin, et je fis des arrangements avec deux sauvages de la bande d'Etoile-du-Jour, qui en avaient beaucoup, et grâce à ces arrangements la bande de Muscovequan a pu faire hiverner son bétail, les propriétaires payant pour le soin donné à leurs bestiaux. Les autres animaux ont été hivernés en dehors de la réserve, à environ quinze milles au nord-est de ses bâtiments. Le feu ayant ravagé presque toute la réserve de ces sauvages, détruit le foin qu'ils avaient coupé, et consumé leur terre à foin, ils ont été obligés de se procurer ici le fourrage dont ils avaient besoin. Mais comme la distance était trop grande pour transporter le foin chez eux, ils ont construit des étables et des maisons aux endroits où se trouvait ce fourrage, et leur bétail a été gardé à ces endroits. Tout ce bétail a bien hiverné et s'est trouvé en bon état, à l'arrivée du printemps.

La plupart des maisons sur cette réserve sont d'une très pauvre classe ; mais les sauvages en construiront de meilleures durant la présente saison, s'étant pour cette fin, durant l'hiver dernier, approvisionnés de bois de construction.

Vu le dessèchement des lacs et des marais et la rareté de l'eau, j'ai fait donner la première façon, par ces sauvages, à environ deux milles à l'est de la localité qu'ils occupent actuellement, à sept nouveaux champs, où se trouvent de très bons lacs et un sol très propre à la culture—de fait, le plus avantageux de la réserve—et où je veux qu'ils érigent leurs nouvelles bâtisses.

Cette bande a ensemencé cette année :—

	Acres.
En blé.....	4
Avoine	34
Orge.....	5
Pommes de terre.....	8
Navets.....	4
Carottes	2
Oignons et autres plantes potagères.....	3

Les champs en culture ont généralement une très belle apparence.

Le 30 juin, cette bande avait douze bœufs, deux taureaux, quarante vaches, vingt-quatre bouvillons, treize génisses, seize taurillons et huit taures, outre huit autres têtes de bétail et quarante-deux chevaux.

Plusieurs familles font du beurre.

Cette bande a généralement joui d'une bonne santé pendant l'année. Il y a eu trois naissances et cinq décès.

L'assistance au pensionnat catholique romain établi sur cette réserve, a été très régulière pendant les six derniers mois. Le nombre inscrit sur le registre de l'école est de vingt pensionnaires et de cinq externes. Ces élèves font de grands progrès sous la direction de M^r F. H. Dennehy.

Il y a soixante-seize catholiques romains et soixante-six païens sur cette réserve.

N° 86—Bande de George Gordon.

Les feux ont ravagé, l'été dernier, cette réserve et détruit plus de cent tonnes de foin, ainsi que les terres à foin. Les sauvages ont, par suite, fauché du foin en dehors de la réserve, partout où ils en ont trouvé. Quelques-uns d'entre eux n'ont pu en trouver qu'à trente milles de distance; d'autres à quinze et dix milles; mais on a

réussi à se procurer un approvisionnement de huit cents tonnes de bon foin, ce qui a amplement suffi pour tout le bétail. Les bestiaux ont tous bien hiverné et se sont trouvés en bon état à l'arrivée du printemps. Ces sauvages ont construit des maisons et des étables près de l'endroit où ils avaient placé leur approvisionnement de foin pour hiverner leur bétail.

La majorité de cette bande trait ses vaches et fabrique le beurre dont elle a besoin pour son propre usage, et plusieurs des sauvagesses sont de bonnes ménagères qui tiennent leurs maisons proprement et avec ordre. Un certain nombre d'entre elles font aussi du bon pain.

Les maisons sur cette réserve sont toutes convenables. Plusieurs même sont exceptionnellement bonnes. Un nommé Josiah Pratt en possède une qui est très confortable. Elle est lattée et crépie, avec une salle d'entrée tendue de papier peint. Elle est divisée en trois chambres, savoir: une cuisine, une chambre à coucher, une salle d'entrée et à dîner. En haut il y a une grande chambre à coucher. Les étables et autres dépendances de cette maison sont spacieux et bien construits. Tout dans l'établissement de ce sauvage dénote un esprit d'initiative et d'ordre.

Une grande partie de cette bande vit de sa propre industrie. Elle a ensemencé cette année:

	Acres.
En blé.....	59
Avoine.....	17
Pommes de terre.....	8
Navets.....	3
Carottes.....	3
Oignons.....	3

La plus grande partie des fourrages verts est de pauvre qualité, et la balance représente environ le tiers de la récolte de ces fourrages; mais la moisson de racines est exceptionnellement bonne, et elle est, dans son ensemble, la meilleure que j'aie encore vue. Elle est gardée en bon état, et l'approvisionnement de foin sera aussi excellent.

Cette bande a trente-trois bœufs, deux taureaux, quatre-vingt-douze vaches, cinquante-cinq bouvillons, vingt-cinq génisses, vingt-huit veaux mâles, dix-huit veaux femelles et un cheval qui appartiennent au gouvernement; mais elle possède aussi en propre soixante-douze chevaux et vingt-deux autres têtes de bétail.

Cette bande a joui généralement d'une assez bonne santé pendant l'année.

Elle a enregistré une naissance et trois décès.

Il y a sur cette réserve cent-vingt-cinq personnes appartenant à l'Eglise Anglicane; dix-huit catholiques romains et dix-sept païens.

L'assistance au pensionnat de l'Eglise d'Angleterre a été très bonne, et les élèves ont fait des progrès très satisfaisants sous l'habile direction du révérend Chs. F. Lallemand, instituteur, et le révérend Owen Owens, principal. Il y a vingt-deux élèves sur le rôle de l'externat. Le département des affaires des sauvages a construit pour cette école une bâtisse en pierre spacieuse et confortable, pouvant recevoir cinquante élèves. Cette bâtisse a quarante-deux pieds de large sur quarante-huit pieds de profondeur, et la hauteur des murs, à partir du soubassement, est de vingt-huit pieds. La chaux employée dans cette construction a été faite sur la réserve par les sauvages. La pierre, le sable, le bois de charpente et de menuiserie, etc., ont été également fournis par eux.

La bande de l'Etoile-du-Jour, n° 87.

Cette bande a fait cinq cent quatre vingt tonnes de foin l'été dernier. Cet approvisionnement a plus que suffi pour son bétail, et elle a pu en vendre une partie. Tous ses bestiaux ont été bien hivernés, et ils se trouvaient au printemps dans une excellente condition.

Les maisons et les étables sur cette réserve sont très bonnes. Toutes les maisons ont des toits en chaume et sont bien construites. Elles sont tenues propres pendant

Département des affaires indiennes.

l'hiver; mais aussitôt que le printemps arrive tous les sauvages se retirent sous des tentes. Plusieurs femmes de cette bande font du beurre et du pain.

On n'a semé aucun grain, cette année, sur cette réserve, vu qu'aucune terre n'avait été préparée pour cela pendant la saison dernière. Les récoltes de grain ont toujours manqué jusqu'à présent. Les sauvages de cette bande ont ensemencé treize acres en pommes de terre, cinq en navets et trois en jardinages. Toute cette récolte a une très belle apparence.

Cette bande possède dix-huit bœufs, deux taureaux, soixante-six vaches, cinquante bouvillons, quinze génisses, vingt-quatre veaux mâles et vingt-trois veaux femelles qui sont sous le contrôle du gouvernement, ainsi que douze chevaux de race indigène qui sont sa propriété privée.

L'externat établi sur cette réserve a huit élèves sur son rôle. La présence a été très régulière, et les enfants font des progrès très satisfaisants. Cette école est sous la direction de l'Eglise anglicane, et M. Mark Williams en est l'instituteur.

Il y a dans cette bande quatre catholiques romains, et soixante-dix-huit réclamés par l'Eglise anglicane.

La santé a été généralement assez bonne. Il y a eu trois naissances et six décès pendant l'année.

La bande de Pauvre-Homme, n^o 88.

Cette bande a fait, pendant la dernière saison, quatre cent soixante-dix tonnes⁸ de foin. Cet approvisionnement a amplement suffi pour son bétail, et il lui est resté⁶ du foin à vendre. Tout le bétail a été bien hiverné. La plupart des animaux étaient gras au printemps à leur sortie des étables.

Les maisons et les étables, sur cette réserve, sont très bonnes. La plus grande partie a des toits en chaume. L'un des sauvages a couvert sa maison en bardeau et possède une chambre à coucher au second étage. Les maisons sont tenues très propres.

Cette bande se retire sous des tentes à l'arrivée du printemps. Quelques-uns des sauvages font du beurre et du pain.

Ces sauvages ont ensemencé, cette année, trente-six acres en blé, treize en avoine, douze en pommes de terre et trois en jardinages. La récolte de grain est très pauvre; mais celle des racines a une très belle apparence et est bien entretenue.

Cette bande possède 16 bœufs, 1 taureau, 38 vaches, 40 bouvillons, 5 génisses, 11 veaux mâles et 11 veaux femelles qui sont sous le contrôle du département, ainsi que 39 chevaux de race indigène qui sont sa propriété privée.

Il y a 9 catholiques romains, et 88 sont réclamés par l'Eglise anglicane.

La santé de cette bande a été généralement bonne, pendant l'année. Il y a eu six naissances et il n'y a pas eu de décès.

Bande des lacs à la Pêche et aux Noix, n^{os} 89 et 90.

Cette bande vit principalement de chasse et de pêche, et elle a vendu pour plus de 6,000 piastres de fourrure pendant l'année. Elle n'a reçu que très peu d'aide du gouvernement.

Elle possède 10 têtes de bétail au lac à la Pêche.

Il y a 8 catholiques romains et 355 païens dans cette bande.

Les sauvages de cette agence ont, pendant le dernier mois, commencé une danse du soleil; mais j'ai fait arrêter le maître de la danse pour le délit de troubler la paix, et j'ai fait également arrêter la danse. C'est, je crois, la première danse du soleil qui ait jamais été arrêtée après qu'elle eut été ouverte, et je ne crois pas que les sauvages essaient jamais de tenir une autre danse dans cette agence.

Pendant la courte période que j'ai eu cette agence sous ma direction, les instructeurs d'agriculture m'ont cordialement donné leur coopération, et j'ai rencontré en eux des hommes compétents.

M^r H. A. Carruthers, commis de l'agence, est un fonctionnaire des plus compétents et des plus dignes de confiance. Il a rempli ses devoirs à mon entière satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN P. WRIGHT,
Agent des sauvages.

AGENCE DE LA-SAVANE, TRAITÉ N^o 3,
FORT-WILLIAM, 13 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état statistique pour l'année terminée le 30 juin 1895.

Lac des Mille-Lacs.

Dans la soirée du 5 juillet nous arrivâmes à la Pointe-aux-Peupliers, où cette bande reçoit ses annuités.

Les jardins, à deux exceptions près, sont situés sur les files, vu que le sol est moins fertile sur la terre ferme de la réserve. La récolte de racines est abondante. L'un des sauvages a récolté des citrouilles pesant cent-trente livres. Le bétail est en bon état. Les conseillers élus, l'année dernière, ont donné satisfaction, et la réserve est beaucoup mieux surveillée qu'auparavant.

Les murs d'une maison d'école ont été construits, et l'on tient à achever cette maison aussitôt que possible. Il y a une scierie sur le lac des Mille-Lacs, dans laquelle un grand nombre de sauvages sont employés.

Lac à l'Esturgeon.

Cette bande a reçu sa rente le 9 juillet au Portage-du-Pin. Elle a demandé une nouvelle réserve, la réserve actuelle étant considérée comme malsaine. Si elle en obtient une nouvelle, elle promet de défricher et cultiver la terre, et de construire des maisons. Elle vit à l'aise du produit de la chasse et de la pêche.

Wabigoon.

On remarque sur cette réserve une amélioration sensible dans la manière dont les sauvages entretiennent leurs jardins. A une ou deux exceptions près, les jardins sont tous situés sur la réserve, près des maisons, et la récolte des racines est très avancée.

Les maisons sont bien construites, et un grand nombre de nouvelles sont en voie de construction.

L'école est bien dirigée. Il y avait trente-deux élèves présents lors de l'inspection. Les travaux de l'école progressent passablement, et un certain nombre de filles les plus âgées sont en voie d'apprendre à tricoter, à coudre, et à boulanger. C'est M^{me} Johns, épouse de l'instituteur, qui leur enseigne ces métiers, et les résultats obtenus sont satisfaisants.

Tête-du-Français.

Les jardins sur cette réserve sont convenablement surveillés, et une grande quantité de jardinages et de racines devrait être récoltée.

Département des affaires indiennes.

Le bétail est en bonne condition. L'étable est très délabrée; mais les sauvages ont promis d'en construire immédiatement une nouvelle.

Il y avait trente-huit enfants sur le rôle de l'école, dont vingt et un étaient présents lorsque l'école a été inspectée. Les plus anciens élèves savent passablement lire et écrire, et ont aussi une notion passable de l'arithmétique. La maison d'école et ses dépendances ont été tenues propres et en bon état.

Lac Seul.

En nous rendant sur cette réserve nous nous sommes écartés de la route ordinaire afin de voir le foin et le riz sauvage près de la rivière au Canot. D'après les apparences actuelles une bonne récolte devrait être obtenue. Un certain nombre de ces sauvages ont leurs jardins sur les îles du lac Seul. Leurs récoltes sont très-bonnes. Le maïs croit parfaitement sur cette réserve, et toutes les récoltes de racines sont un succès. Le bétail est bien soigné, et plusieurs des sauvages ont acheté des animaux pour leur propre usage. Les sauvages de cette bande sont frugaux et ont beaucoup progressé sous tous les rapports. Plusieurs familles, sous la direction du conseiller Ewehkewence, construisent des maisons à l'extrémité-ouest de la réserve, près de la rivière du Poisson-Blanc, ce qui formera bientôt une colonie.

Il y avait quarante-huit élèves à l'école lors de l'inspection. Trente de ces élèves sont réguliers, et les enfants les plus âgés font de bons progrès dans leurs études. L'instituteur, M. Bannatyne, s'est donné beaucoup de peine pour ces enfants, et le résultat dans chaque classe est très satisfaisant.

Wabushang.

Les annuités ont été payées à cette bande le 26 juillet. Les jardins sont très avancés, et les sauvages ensemencent chaque année une plus grande quantité de pommes de terre.

Il y avait quinze enfants présents lorsque l'école a été inspectée, et l'examen qu'ils ont subi prouve qu'ils ont été enseignés convenablement. On est actuellement en voie de réparer la maison d'école. Quand cette réparation sera achevée, la maison sera très confortable.

Détroits Herbeux.

Cette réserve a été atteinte le 28 juillet, et le jour suivant les annuités furent payées.

Il n'y a aucun instituteur à cet endroit, et l'école a été fermée pendant quelque temps.

Les sauvages n'ont qu'une vache ici, mais je n'ai vu dans le district aucun animal dans un meilleur état.

Les jardinages, comprenant des navets, des carottes, des oignons et des pommes de terre, sont bien cultivés.

Lac à l'Aigle.

Cette bande a reçu sa rente le 2 août, ainsi qu'une distribution ordinaire d'approvisionnements. Tous les jardins, ici, sont clôturés. Ils sont tenus propres et leur état est florissant. Cette bande jouit d'une bonne santé. Elle est industrielle et dirige bien ses propres affaires.

Le bétail est bien soigné et bien établi.

Cette bande a construit la charpente d'une maison d'école en troncs d'arbres, et elle désire achever cette maison d'école aussitôt que possible.

Observations générales.

Les instructions du département relativement à l'hygiène, etc., sont suivies par toutes les bandes de cette agence.

La santé est assez bonne dans les diverses bandes.

Le poisson a été rare dans tous les lacs ; mais la récolte de fruits sauvages paraît être illimitée. La somme de \$12,772 a été reçue pour les fourrures par les diverses bandes, et elles ont tué sept cent vingt-cinq caribous et deux cent cinquante-six orignaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN McINTYRE,
Agent des sauvages.

TRAITÉ N° 1—AGENCE DE CLANDEBOYE,
CLANDEBOYE, 12 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état statistique pour l'année expirée le 30 juin 1895.

Saint-Pierre.

Les récoltes sont, cette année, immenses. Rien ne pourrait être plus magnifique. Le blé et l'avoine ont plus de cinq pieds de hauteur dans plusieurs endroits, et l'orge est presque aussi longue. La récolte de foin est également bonne, et l'on s'en fera un approvisionnement considérable.

Pendant l'année, cette bande a vendu pour quatorze cents dollars de foin ; puis, presque quinze cents cordes de bois, pour lesquelles elle a reçu dix-sept cent cinquante dollars en argent comptant et en marchandises. Elle a aussi vendu quatre cents caisses de poisson blanc (chaque caisse pesant environ cent trente-cinq livres). Avec ce gain réalisé, la disette a été un mot inconnu sur cette réserve pendant l'année.

Pour prouver que ces sauvages progressent en agriculture, je citerai ce fait, que l'un des membres de la bande, M^{me} Charles Sinclair, a vendu pour soixante-quatorze piastres de beurre, le produit de quatre vaches, et élevé quatre veaux.

Plusieurs autres femmes en ont fait autant.

Tête-Ouverte.

Cette bande a amélioré sensiblement ses jardins. Tous sont bien clôturés, béchés et sarclés.

Ses bêtes à cornes et ses chevaux ont une belle apparence, bien qu'elle ait perdu presque tous ses veaux par suite du manque de sel. Les sauvages ne se servent presque jamais de sel, c'est pourquoi ils n'en achètent pas pour leur bétail.

Un changement d'instituteurs à l'école a doublé la présence moyenne. Il y a maintenant vingt-trois élèves sur le rôle de l'école, et la présence moyenne a été de plus de douze. C'est un bon résultat, vu qu'il n'y a sur la réserve que vingt-trois enfants qui soient en âge de fréquenter l'école, et quelques-uns d'entre eux vivent si éloignés de la maison d'école qu'il leur est impossible de s'y rendre tous les jours.

La condition améliorée de la population sauvage ici, est, je crois, en grande partie dûe au rév. M. Coates, missionnaire de l'Eglise épiscopaliennne, qui vit actuellement sur la réserve. Il est des plus infatigables dans ses efforts, et son jardin sert de modèle à tous les autres.

La chasse des animaux à fourrure, faite par cette bande, a dépassé la moyenne. La pêche a été au-dessous de la moyenne, particulièrement la pêche sous la glace, et cette bande a tué environ trente orignaux pendant l'hiver.

Fort-Alexandre.

Je n'ai jamais vu de plus belles récoltes de tous genres que celles qu'il y a sur cette réserve. Les sauvages, ici, cultivent peu de grain; mais ils cultivent beaucoup de légumes de toutes les espèces.

Le plus grand champ de haricots que j'aie jamais vu dans le Manitoba se trouve sur cette réserve. Son propriétaire est Joseph Kent. Ce champ doit avoir près de deux acres. L'année dernière, Joseph Kent, récolta plus de onze boisseaux sur moins d'une acre.

Les chasseurs d'animaux à fourrure ont été des plus chanceux l'hiver dernier. Ils ont vendu pour plus de cinq mille dollars de fourrures. Duncan Nees-sho-ta a vendu pour plus de quatre cents piastres de fourrures, produit de sa chasse d'hiver avec son fusil et ses pièges.

La pêche, pendant l'hiver, a été pauvre. On n'a pas vendu pour plus de quinze tonnes de poissons, et les prix ont été les plus bas que nous connaissons.

Les bêtes à cornes et les chevaux ont été bien hivernés, vu que le foin n'était pas rare.

Un certain nombre de sauvages s'emploient actuellement à défricher et à semer de la graine de mil et de trèfle, qui croissent abondamment sur cette réserve. En cela, ces sauvages sont principalement poussés par l'exemple des missionnaires catholiques romains et anglicans, le rév. Père Magnan et le rév. Edward Thomas, qui sont tous deux des agriculteurs aussi expérimentés et progressifs qu'ils sont bons missionnaires.

Observations générales.

Il y a dix écoles dans mon agence, savoir: trois catholiques romaines et sept protestantes. Deux cent soixante-quinze enfants figurent sur le rôle de ces écoles, et la présence moyenne a été, pendant l'année, de cent vingt-six. Il y a en outre cinquante-cinq enfants qui assistent à l'école d'industrie de la Terre de Rupert; soixante-six à l'école d'industrie de St-Boniface, et vingt-sept à l'école d'industrie de Corne-d'Elan, ce qui fait un total de quatre cents vingt-trois enfants fréquentant les écoles, sur, probablement, quatre cent soixante-dix enfants en âge de les fréquenter. Il y a, en outre, plusieurs enfants compris dans le traité qui assistent à l'école à Selkirk, à Portage-du-Rat et en d'autres endroits, en sorte qu'il ne reste pas quarante enfants dans mon agence, qui ne fréquentent pas l'école. Les parents de ces enfants sont généralement des païens, qui errent dans le pays en s'employant à la chasse, à la pêche, et à mendier pour leur subsistance.

Dans les externats, outre le cours ordinaire d'études, on enseigne le tricot. Trente-quatre filles peuvent faire des ouvrages unis et de fantaisie au tricot; quatre garçons et onze filles peuvent faire des ouvrages simples, tels que mitaines ou bas; mais les parents s'opposent surtout à ce que les garçons apprennent à faire ces ouvrages, vu qu'ils les considèrent comme au-dessous de la dignité de leurs enfants.

Les enfants qui vivent à Saint-Pierre et à Tête-Ouverte peuvent maintenant presque tous parler l'anglais, et aiment beaucoup à répondre aux questions qui leur sont posées et à parler aux étrangers. Il y a quelques années, ils se seraient sauvés et cachés.

Les journées de corvée sont volontairement données sur toutes les réserves. A Saint-Pierre, cette année, vu que les chemins à l'usage du public étaient en bon état, les sauvages ont travaillé aux chemins qui conduisent, à l'est et à l'ouest, à leurs champs de foin et à leurs fermes. Ils ont maintenant près de trente milles de chemins, avec vingt-huit ponts et ponceaux dans leur réserve. Ces chemins et ponts sont aussi bien faits que ceux des autres parties du pays.

A Tête-Ouverte ils ont élargi à travers la forêt un sentier qui abrège de deux milles environ leur route pour circuler dans leur établissement agricole.

A Fort-Alexander ils ont presque achevé à travers leur réserve un chemin d'une demi-chaîne de large, sur le côté sud de la rivière, et ce chemin leur sera d'une grande utilité.

La capture du poisson blanc a été faible, pendant les deux dernières années. Quelques-uns croient que c'est dû à la capture excessive faite par les compagnies qui font la pêche dans la partie nord du lac ; mais vu la différence qu'il y a entre le poisson pris à l'extrémité nord et celui qui est pris à l'extrémité sud, je ne crois pas que ce soit là la raison de la rareté du poisson. D'après mon expérience, le poisson blanc de l'extrémité nord n'émigre jamais au sud ; mais se tient dans les eaux froides et profondes de la partie nord du lac.

L'esturgeon, le brochet, la carpe, etc., abondent, et comme ce sont autant de mangeurs de frai de poisson, il est possible qu'ils aient contribué à la rareté du poisson blanc.

M. La Touche Tupper, inspecteur des pêcheries, a transféré de sa pisciculture, dans Muckle's Creek à l'agence, deux millions d'alevins de poisson blanc, et il est des plus intéressants de voir aujourd'hui ces petits poissons, qui fourmillent par milliers et qui ont environ deux pouces de long.

Il y a eu et il y a encore beaucoup de maladies parmi cette population. Les affections signalées sont l'esquinancie, le croup, l'influenza et la consommation, et un certain nombre d'enfants et d'adultes ont succombé à ces maladies. C'est ce qui a nécessité la distribution d'une grande quantité de médicaments, et ce n'est qu'une exception s'il arrive une journée où des sauvages ne se présentent pas au bureau de l'agence pour avoir des médicaments.

L'usage de boissons enivrantes parmi les sauvages des réserves est une chose du passé, et je n'ai vu qu'un seul cas d'ivrognerie pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. M. MUCKLE,
Agent des sauvages.

ECOLE D'INDUSTRIE DE LA TERRE DE RUPERT,
B. P. de MIDDLECHURCH, MAN., 30 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année expiré le 30 juin 1895, ainsi qu'un état statistique et l'estimation de tout ce qui appartient au gouvernement et qui se trouve sous mes soins.

Des progrès continus ont été faits, et des résultats satisfaisants peuvent être signalés.

La présence à l'école a été très régulière et assez nombreuse. Les enfants sont contents et attentifs, et font des efforts pour réussir. Depuis mon dernier rapport, les instructeurs de la forge et de l'imprimerie ont été renvoyés, et des élèves compétents ont été placés à la tête de ces deux branches. Ils se familiarisent avec leurs fonctions et acquièrent plus de confiance en eux-mêmes.

Cinq garçons ont reçu une rémunération mensuelle, consistant en une faible somme, en reconnaissance de leurs services. Cette rémunération les encourage beaucoup et les fait travailler plus énergiquement. J'approuve grandement cette politique, qui consiste à former les élèves pour en faire des instructeurs de leur propre race.

Les élèves qui ont été placés, ici, comme instructeurs, prouvent de la manière la plus péremptoire que ce mode d'enseignement donne d'heureux résultats, et dissipe les doutes qu'il faisait naître sur leur efficacité, étant, eux-mêmes, des preuves vivantes aux yeux de ceux qui se donneront la peine de s'enquérir des faits.

Depuis l'ouverture de l'école, sur quarante-sept, total des élèves renvoyés, sept se sont mariés à des sauvagesses, et habitent des maisons dont ils sont propriétaires,

Département des affaires indiennes.

et se tirent bien d'affaires ; sept autres travaillent pour gagner leur subsistance et se font un bon revenu ; un a pris une direction inconnue ; un autre est entré à une école catholique romaine ; un autre a été renvoyé comme incorrigible ; dix-neuf sont morts, et dix ont été renvoyés sur le certificat du médecin comme étant impropres à l'école, vu leur état scrofuleux, consomptif, ou les autres maladies dont ils souffraient.

Depuis que le département s'est chargé de cette institution, le choix d'élèves jouissant d'une constitution convenable a été fait avec plus de soin, aucun élève n'ayant été admis sans avoir été examiné régulièrement par le médecin. L'admission d'un grand nombre a été refusée. Ceux des élèves qui se sont trouvés scrofuleux, ont été soignés avec succès par le Dr Orton, et l'établissement d'un hôpital pour soigner spécialement les cas de scrofule et de consommation soulagerait bien des misères, bien des souffrances, et serait un moyen de civiliser plusieurs de ceux qui sont victimes du manque de soin.

De bons progrès ont été faits dans l'école. Le mode suivant lequel on ne fait qu'une demi-journée de classe par jour est encore en vigueur. Le système d'enseignement dans les jardins de l'enfance (Kindergarden), introduit comme on sait, est très-estimé par la classe la plus jeune des enfants, et d'excellents échantillons d'ouvrages ont été préparés par cette classe pour l'exposition.

La ferme est mise dans un meilleur état, et une partie a été laissée en jachère et engraisée, ce qui lui fera donner une excellente récolte de grain et de légumes.

Le charpentier est le seul instructeur des métiers. Des arrangements sont faits pour procurer dans cette division de l'instruction aux plus grands des jeunes gargons. Cette division est la plus utile, et le temps de l'instructeur a été surtout employé en réparations et améliorations faites aux bâtisses.

La forge est sous la direction de Joe Kent et de Frank Spence (tous deux élèves), et ils travaillent d'une manière satisfaisante. Ils font de l'ouvrage pour le dehors ; mais cette forge et l'imprimerie ne peuvent gagner beaucoup, par suite de l'opposition qui leur est faite par des hommes exerçant les mêmes métiers et qui se plaignent que leurs affaires souffrent de cette concurrence.

On a le soin de voir à ce qu'il n'en soit pas ainsi ; mais il est regrettable que ce moyen de réduire les dépenses des deux métiers en question soit ainsi combattu. Arthur Cochrane et Maurice Sanderson sont chargés de la gestion de l'imprimerie, et publient l'*Aurora*, revue scolaire qui paraît mensuellement, et ils ont gagné suffisamment pour réaliser un profit net dans cette branche.

Dans la division des filles, il y a grand progrès. Jessie Bird, qui était chargée de la salle de couture, est retournée à Battleford, et Mary Cochrane l'a remplacée. Celle-ci a fait faire des progrès considérables dans la confection des robes, et développé le bon goût.

Nancy Stevenson a appris à se servir de la machine à tricoter. Elle a, aidée d'une classe de filles, confectionné les bas et mitaines dont on avait besoin. Cette division a très bien travaillé.

Les approvisionnements sont maintenant fournis à l'entreprise donnée par le département, et donnent satisfaction, et malgré l'augmentation du nombre des élèves les dépenses sont beaucoup réduites.

Nous avons reçu la visite des chefs des bandes de St-Pierre, du Fort-Alexandre et de Fairford, et je leur dois de la reconnaissance pour leur aide et leur coopération.

M. l'inspecteur McColl et les agents de districts m'ont aidé beaucoup et ont manifesté un vif intérêt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN B. ASHBY,
Principal.

AGENCE DES GENS-DU-SANG,

FORT-MCLEOD, 8 août 1894.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur cette agence, ainsi qu'un état statistique et inventaire des effets qui appartiennent au gouvernement et qui sont sous mes soins, pour l'année terminée le 30 juin dernier.

La saison de 1894 a été sèche, et les récoltes sur la réserve ont presque entièrement manqué. Un petit nombre de sauvages seulement ont pu se procurer assez de semence pour la récolte de l'année prochaine. Les travaux de la présente saison ont commencé le 1^{er} avril. Les sauvages ont fait leurs labours avec leurs propres chevaux, et l'approvisionnement de semences fourni par le département leur a permis de faire de bonnes semailles. La température, pendant les mois d'avril et mai a été très sèche. On a eu de gros vents pendant le jour, et de la gelée pendant la nuit, ce qui a retardé la végétation. La pluie est tombée en quantité suffisante dans le mois de juin, et les récoltes promettent maintenant beaucoup.

Pendant la saison, 52 acres de terre neuve ont été défoncées, et, à deux exceptions près, tous les sauvages se sont servis de leurs propres chevaux pour ce labour, qui a été fait d'une manière très satisfaisante.

La récolte de foin de 1894 a été passable, et un bon approvisionnement a été amassé. Environ 60 tonnes de foin ont été mises en meule dans le voisinage de la réserve, pour les détachements de la police à cheval, et 41 tonnes ont été livrées à la Compagnie du ranche Walrond pour ses bêtes à cornes. Les sauvages en ont aussi coupé 500 tonnes tant pour l'usage de leurs animaux que pour les besoins de l'agence, des fermiers et de l'hôpital. Il y avait, pendant la saison, 15 faucheuses en action, dont 10 étaient la propriété privée des sauvages. Ces sauvages se sont fait un bon approvisionnement de foin. Ceux d'entre eux qui possèdent des animaux pour l'élevage ont assez de foin pour l'hiver, et il leur en restera quelques charges à vendre. Une meule de foin bien faite se voit presque à chaque étable de sauvage, ce qui donne à la localité un air d'aisance et d'abondance. Un feu de prairie a éclaté sur la réserve et a détruit une grande quantité de pâturages, outre plus de 100 tonnes de foin sec en meule et sur le champ. Les sauvages essayèrent de l'éteindre, mais n'y parvinrent que lorsque la moitié de la réserve, environ, fut brûlée.

L'expérience acquise, lors de la dernière saison, dans le jardin de l'agence, au moyen de nos irrigateurs, prouve le bienfait inestimable que l'on peut attendre de l'arrosage. M^r A. W. Ponton, arpenteur fédéral, a fait quelques recherches préliminaires, l'automne dernier, dans le but de constater s'il serait possible ou non d'obtenir de l'eau pour les fins de l'arrosage. Je suis heureux d'apprendre qu'il est d'avis que la chose est possible. Les sauvages élèvent maintenant un grand nombre d'animaux, et il leur est absolument nécessaire de se procurer un approvisionnement de foin beaucoup plus considérable qu'auparavant. Or, cet approvisionnement ne peut être obtenu sur la réserve que par l'irrigation. La quantité de terre destinée à la récolte ou à l'approvisionnement de foin n'est limitée que par la quantité d'eau qui pourra être ainsi obtenue.

Les cinquante premières génisses distribuées aux sauvages, l'été dernier, se portent bien, et les sauvages les ont bien hivernées. Le bétail n'a pas été établi; mais il a été tenu dans de bonnes remises et dans des enclos faits avec soin et bien ombragés par le menu bois. L'augmentation des têtes de bétail, pendant la première année, a été de trente. Les autres sauvages se sont donnés beaucoup de peine pour obtenir des bêtes à cornes, et un grand nombre d'entre eux en ont demandé. Pendant la présente année, j'ai troqué avec les sauvages plus de cent têtes de bétail contre des poneys, et cette quantité de bestiaux n'égale pas encore la demande. Cette acquisition de bétail est le premier pas important que ces sauvages aient fait jusqu'à présent afin de se suffire à eux-mêmes. Leur réserve est une des parties, au sud du district d'Alberta, qui offrent les meilleurs pâturages, et elle peut nourrir plusieurs milliers d'animaux.

Département des affaires indiennes.

Les nouvelles maisons construites, pendant l'année, accusent un nouveau progrès. Elles sont plus grandes et plus élevées, et vu qu'il y a maintenant une scierie qui fait du bon bois de charpente et de menuiserie, j'espère que chaque maison sera bientôt pourvue d'un plancher. La plus grande partie des maisons sont blanchies à la chaux.

Le système de villages que l'on remarquait, il y a quelques années, n'existe presque plus. Il n'y a réellement plus que trois villages sur la réserve. Des sauvages se sont établis en amont et en aval de la rivière, sur un parcours d'environ cinquante-trois milles, tandis que d'autres se sont fixés le long des différents ruisseaux.

Un changement très sensible se remarque chez un grand nombre de sauvages, qui ont maintenant des étables, des remises à bestiaux, etc., construites près de leurs maisons. Quelques-unes de ces dépendances ne feraient pas honte au colon blanc.

Ces sauvages ont beaucoup plus travaillé que pendant toute autre saison précédente. Ils n'ont pas seulement transporté les approvisionnements, extrait la houille et fait tous les transports de l'agence, ils ont aussi transporté tous les approvisionnements du pensionnat, ainsi que le charbon de cette institution. Ils ont aussi extrait une cinquantaine de tonnes de charbon qu'ils ont transporté à Fort-McLeod et pour les colons de ce district. Immédiatement après les travaux du printemps, un parti nombreux de sauvages s'est rendu dans les montagnes pour en sortir du bois de construction. La température fut des plus rigoureuses pendant tout le temps que dura ce travail. Il faisait froid, et il est tombé beaucoup de neige et de pluie. Cependant, les sauvages ont bien travaillé, et ils ont réussi à sortir, à transporter, et à distribuer sur la réserve, deux mille cinq cents billots de sciage et environ dix milles pièces d'autres bois de construction. L'eau de la rivière était très basse, cet été, ce qui a rendu beaucoup plus difficile la sortie du bois. La scierie présentait une scène animée pendant que les sauvages sortaient leur bois.

La rivière et le village ont eu pendant longtemps une apparence affairée, par suite du grand nombre d'attelages employés à transporter le bois au moulin.

La somme d'argent gagnée par les sauvages, pendant l'année, a dépassé sept mille piastres, ce qui est la somme la plus élevée qui ait été gagnée par eux, et ce montant a été divisé entre un plus grand nombre de sauvages qu'auparavant. Cet argent a été généralement bien employé par ces sauvages, qui ont acheté de plus gros chevaux, des harnais, des faucheuses, des râtaux, des grosses voitures et autres instruments et outils.

La scierie est maintenant en bon ordre et fait de bon ouvrage. De grands travaux ont été exécutés, pendant l'année, à la scierie et à la chaussée. On a vu jusqu'à quatre-vingts hommes à la fois qui y travaillaient. Les sauvages se sont arrangés de manière à laisser à la scierie dix pour cent de leurs billots comme réserve, afin d'avoir assez de bois scié pour construire une bonne maison au-dessus du moulin, et pour faire subir à la scierie les changements ou réparations dont elle pourra avoir besoin de temps à autre.

Le paiement des annuités s'est fait dans le mois de novembre paisiblement comme d'ordinaire, et les sauvages sont partis immédiatement après pour Fort-McLeod et Lethbridge pour faire leurs achats. J'ai visité Fort-McLeod le jour suivant, et je les ai vu dépenser judicieusement leur argent. Ils ont acheté un bon nombre de poêles de cuisine, ainsi que des meubles et des vêtements chauds pour eux et leurs familles. La grande majorité de ces sauvages est retournée à la réserve quelques jours après.

Un grand effort a été fait pour faire cesser la polygamie parmi ces sauvages, et je suis heureux de dire que, bien que ces efforts aient rencontré d'abord de d'opposition, les sauvages considèrent maintenant ce changement comme un pas dans la bonne direction, et il y aura peu, ou il n'y aura même aucune difficulté, à l'avenir, à transformer ce groupe de sauvages en une tribu monogame. Cinq externats ont été ouverts pendant une partie de l'année; mais la présence n'a pas été considérable. Les sauvages y ont pris peu d'intérêt, et préfèrent envoyer leurs enfants soit aux écoles d'industrie, soit aux pensionnats. Il y a soixante-douze enfants dans les écoles d'industriel, et soixante et un dans les pensionnats situés près de la réserve.

La santé des sauvages a été généralement bonne, pendant l'année, bien que l'influenza ait causé plusieurs décès, surtout parmi les jeunes enfants et les personnes

âgées. Le nombre des naissances a été de soixante et onze (71) pendant l'année, tandis que le nombre des décès s'est élevé à quatre-vingt-huit pendant la même période—ces derniers comprenant une femme qui s'est suicidée en se pendant, et la mort accidentelle d'une fille qui s'est noyée.

Que les sauvages aient fait un progrès sensible en civilisation, cela ne saurait être contesté, et ce résultat a été obtenu par les instructeurs fermiers, qui ont concentré leurs efforts sur ceux qui manifestaient le désir d'améliorer leur position. D'autres, voyant le succès des premiers, ont bientôt suivi l'exemple, et nous avons maintenant dans ces sauvages un groupe considérable de bons travailleurs. Si nous jetons un regard en arrière, le résultat est plus apparent. En 1886, il y avait trente champs cultivés. Ces champs étaient labourés et cultivés presque entièrement par les journaliers blancs de la réserve. Or, il y a maintenant quatre-vingt-quatre champs dont la culture est entièrement faite par des sauvages et avec leurs propres attelages. Il y avait, en 1886, une seule faucheuse; on en compte, aujourd'hui, quinze. Sous le rapport du vêtement même, les sauvages ont aussi beaucoup progressé. A l'exception des vieillards, presque tous les sauvages s'habillent comme les blancs. Le changement n'est pas aussi remarquable parmi les femmes. Cependant, parmi elles aussi, la différence est considérable. La grande majorité des femmes font du pain au lieu de la galette d'avoine cuite dans la cendre. Quelques-unes d'entre elles traient leurs vaches et font du beurre passable. Leurs maisons sont aussi plus propres et mieux tenues. Autrefois, le soin de se procurer du bois de chauffage était exclusivement l'affaire des femmes. Or, aujourd'hui, ce sont les hommes qui apportent à la maison la plus grande partie de ce bois, et l'on peut voir presque à chaque maison de bons gros tas de bois de chauffage.

Les employés ont donné satisfaction et m'ont assisté avec dévouement, en tout temps, dans l'administration de l'agence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES WILSON,
Agent des sauvages.

AGENCE DE COUCHEECHING, 9 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, ainsi qu'un état statistique, pour l'année terminée le 30 juin 1895. Ayant visité toutes les réserves situées sur la rivière à la Pluie, et quelques-unes sur le lac à la Pluie, j'ai pu observer la situation des sauvages qui se trouvent sous mes soins.

Je suis en position de dire que, bien qu'un certain nombre soient restés inactifs, la majorité se suffit à elle-même et se fait une existence confortable. La meilleure preuve à l'appui de cette assertion, c'est que bien que la pêche et la chasse diminuent tous les ans, la quantité d'approvisionnements fournie aux indigents par le gouvernement n'augmente pas, et que, d'après mes observations, ces sauvages vivent plus confortablement et s'habillent mieux qu'ils ne le faisaient il y a trois ans.

Les sauvages qui résident sur le lac et principalement sur la rivière la Seine ont profité beaucoup des découvertes d'or dans cette région. Le chef Paypahmachas, ses deux fils et plusieurs autres ont gagné de bons salaires en indiquant les places aux chercheurs et en fournissant tous les renseignements qu'ils possédaient. La famille du chef a tenu une maison de pension sur la réserve pendant tout l'hiver dernier, et il en a été parlé très favorablement par tous ceux qui l'ont encouragée. On a trouvé cette famille des plus obligeantes et sa maison confortable. La population de ce

Département des affaires indiennes.

district a été très affligée, l'hiver dernier, en apprenant la mort du fils le plus âgé du chef, et plusieurs sauvages, dit-on, ont visité le chef pour lui exprimer leur sympathie, manifestation à laquelle il a été très sensible.

L'étendue de terre cultivée, cette année, accuse une légère augmentation sur l'année dernière, et bien que le printemps ait été froid et pluvieux, ce qui a tout retardé, il est très étonnant de voir jusqu'à quel point la chaleur des trois dernières semaines a pu faire avancer la végétation. Il est maintenant très possible qu'il y ait une bonne récolte.

L'eau a été haute pendant la présente saison ; mais pas aussi haute que l'année dernière, et la récolte de foin sera, par suite, plus abondante. Les sauvages pourront aussi se procurer du riz.

Pendant l'année, cinq externats ont été ouverts, l'un d'eux se trouvant sur la réserve de Stangecoming, et sous la direction de l'Eglise catholique romaine. Les quatre autres ont les mêmes instituteurs que l'année dernière et font de bons progrès. La présence reste à peu près la même ; mais elle pourrait être meilleure. Les nouvelles écoles, situées sur les réserves du Long-Sault et des Petites-Fourches, sont maintenant terminées, et présentent une belle apparence, le terrain qui les entoure ayant été clôturé par les sauvages, et les broussailles enlevées. Un certain nombre de sauvages se trouvaient, cette année, à la pêche et ailleurs, pendant le paiement des annuités, ce qui explique le fait que le nombre de ceux qui ont reçu leur rente est de trente-sept moins élevé que l'année dernière, bien que la différence entre les naissances et les décès n'a été que de quatre, ces derniers se trouvant en majorité.

La santé des sauvages a été confiée aux soins du Dr Birdsall, de Fort-Frances, et à part quelques cas graves de consommation et d'influenza, rien de sérieux n'est survenu au milieu d'eux.

L'une des améliorations les plus remarquables à noter sur cette réserve est peut-être la meilleure classe de maisons que se construisent actuellement les sauvages. Ces maisons sont beaucoup plus grandes, mieux finies, et se rapprochent plus, quant à la construction, aux maisons des blancs, ce qui prouve d'une manière concluante que, si le sauvage veut s'en donner la peine, il peut certainement vivre très confortablement. Cette amélioration des maisons aura aussi un effet bienfaisant au point de vue sanitaire.

En terminant, j'ajouterai que pendant l'année les sauvages placés sous mes soins ont été prospères, soumis aux lois et obéissants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. C. CORNISH,
Agent des sauvages.

AGENCE DES SARCIS.

CALGARY, ALBERTA, 25 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec un état statistique et inventaire des biens du gouvernement, pour l'année terminée le 30 juin 1895.

La récolte de 1894 a presque entièrement manqué par suite de la sécheresse. Bien que le foin fût comparativement court, on en a récolté cent huit tonnes. Le blé a rapporté quatre-vingt-quinze boisseaux ; l'avoine cent dix boisseaux ; les navets trois cent vingt-cinq boisseaux ; les carottes trente-neuf boisseaux ; les pommes de terre seulement cinquante-sept boisseaux. Quant à l'orge, cette récolte a tout à

fait manqué. Sur le foin coupé, soixante tonnes ont été consommées par l'agence, et cent vingt tonnes sont restées aux sauvages. C'est la plus grande quantité qu'ils aient jamais coupée dans une saison.

La plus grande partie du foin des sauvages a été vendue à des prix rémunérateurs à Calgary, et le reste a servi à nourrir leurs bêtes à cornes et leurs chevaux. Pour la première fois dans leur existence, les Sarcis ont conservé assez de foin pour nourrir leurs bestiaux jusqu'au temps de les envoyer paître.

L'argent provenant de la vente du foin a été dépensé judicieusement, et a contribué à faire vivre les sauvages plus confortablement qu'ils n'avaient vécu depuis nombre d'années.

Une grande quantité de bois de chauffage a été coupée et vendue à Calgary, bien qu'il ait fallu le charroyer sur un parcours de vingt-deux milles.

Le bois et la plus grande partie du foin ont été charroyés avec les chevaux des sauvages. L'hiver a été rigoureux, et il est tombé plus de neige que d'ordinaire.

Le bétail a bien hiverné, bien que les bœufs de trait aient beaucoup travaillé jusqu'à la fin de l'automne. Ces bœufs n'avaient pas, au printemps, une aussi belle apparence que d'ordinaire; mais ils ont engraisé pendant les récoltes, et ils sont maintenant en bon état.

En 1894, trente et une acres de terre neuve ont été défoncées sur le plateau, et soixante-cinq acres en friche ont été labourées pendant l'été; mais la plus grande partie de ces dernières se composait d'anciens champs cultivés par les sauvages. Ces champs sont situés dans le fond du ravin. Ils étaient abandonnés depuis quelques années et couverts de mauvaises herbes. Ces champs sont aussi sujets à la gelée pendant l'été. J'essaie maintenant de les ensemençer de nouveau pour en faire du pâturage. Les champs en culture sont maintenant tous sur un terrain élevé. Le printemps de 1895 a été tardif pour l'agriculture, et très défavorable aux travaux des champs. Le vent a soufflé violemment presque tous les jours, sans mentionner le froid et le défaut de pluie.

Soixante-dix-huit acres et un quart ont été ensemençées pour les sauvages, dont vingt et une et demie en blé, dix-neuf en avoine, trente-cinq en orge, deux et demie en pommes de terre et un quart d'acre chacun en navets et en carottes. Quatre-vingt-sept acres ont été ensemençées pour l'agence; soixante-deux acres de cette quantité comprennent les anciens fonds, que je désire transformer en pâturage. La ferme de l'agence proprement dite n'a que vingt-cinq acres.

La température a été plus chaude pendant la dernière partie du mois de mai, et il y a eu de copieuses averses qui ont activé considérablement la végétation. Les récoltes ont maintenant une aussi belle apparence que possible.

Le foin des savanes est très pauvre; mais le terrain élevé donnera une magnifique récolte.

Les pommes de terre promettent un bon rendement; mais les navets et carottes ont été détruits par les vers. Tous les champs en culture sont exempts de mauvaises herbes.

Cinq maisons ont été construites; cinq sont en voie de construction; des billots pour trois autres sont sur le terrain, et le bois pour quatre autres a été coupé. Le bois pour les étables et les remises a été coupé et charroyé.

L'aide donnée aux Sarcis par le département dans leurs constructions, en leur procurant les matériaux pour les couvertures et les châssis, leur a plu et les a encouragés. Les maisons qui se construisent actuellement sont solides et confortables, et l'inconvénient de l'encroisement n'existera pas dans ces maisons.

Tous les transports, la coupe du foin, le travail de construction, et autres ouvrages de l'agence sont faits, par les sauvages, sans frais supplémentaires pour le département.

La somme gagnée, l'année dernière, par les sauvages s'élève à \$1,725, soit une augmentation de \$500 sur l'année précédente. Les Sarcis sont disposés à travailler quand ils peuvent obtenir de l'argent comptant en paiement pour leur travail, et ils demandent de l'emploi aux colons voisins.

Le bétail de l'agence s'accroît. Il y a eu peu de pertes. Le jeune bétail est établi et bien nourri. Les bouvillons sont dressés au travail, et les génisses sont

Département des affaires indiennes.

élevées jusqu'à l'âge où elles sont traitées, et sont distribués aux sauvages à mesure qu'ils peuvent être induits à les accepter.

Pendant l'année dernière, les vaches et les bœufs ont été distribués à titre de prêt à cinq familles, y comprise celle du chef. Il a été très difficile de les induire à accepter ce bétail à n'importe quelle condition; mais maintenant que cet arrangement est rompu, je crois que tous ceux qui sont capables d'avoir soin du bétail en demanderont.

Les maisons des sauvages et les dépendances de l'agence ont été blanchies à la chaux et mises dans un état aussi confortable que les circonstances le permettaient; mais l'encombrement des maisons sauvages a été inévitable.

Les bâtisses de l'agence sont en bon état.

Les sauvages ont généralement joui d'une bonne santé, bien qu'il y ait eu une diminution de trois.

Pendant les sept dernières années, le nombre des décès a excédé de trente-trois celui des naissances.

Je crois pouvoir dire que la condition générale des Sarcis est améliorée, bien que le progrès ait été lent. Ils n'ont pas obtenu de grands succès; mais plusieurs choses, bien que peu importantes en elles-mêmes, dénotent une amélioration générale.

Pour bien comprendre les difficultés qu'il y a à surmonter dans nos rapports avec les Sarcis, il faut se souvenir qu'ils tiennent avec plus de tenacité à leurs coutumes et à leurs superstitions que les autres sauvages. Leur langage est une langue qui n'est connue que d'eux-mêmes, et bien peu d'entre eux peuvent comprendre une autre langue que la leur.

Jusqu'à récemment, ils se croyaient condamnés à s'éteindre comme race dans un avenir rapproché, et ne paraissaient pas disposés à s'efforcer d'éviter ce qu'ils considéraient être leur sort inévitable; mais les faibles succès qui ont récompensé dernièrement leurs labeurs ont fait briller en eux une lueur d'espérance.

Le jeu et l'usage de boissons enivrantes ont été en grande partie supprimés.

L'œuvre des missionnaires, qui depuis plusieurs années n'avait produit apparemment aucun résultat, a obtenu récemment plus de succès. Quatre Sarcis, deux adultes et deux mineurs, ont été admis dans l'Eglise catholique à Calgary.

Le personnel de l'agence est resté le même. Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai reçu son concours dévoué en tout temps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAMUEL B. LUCAS,
Agent des sauvages.

BUREAU DE L'AGENCE, TRAITÉ N° 6.

IAO-AUX-CANARDS, 15 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, ainsi qu'un état statistique et inventaire des biens du gouvernement qui sont sous mes soins, pour l'année expirée le 30 juin 1895.

Il y a six bandes dans cette agence, et la population totale, d'après le dernier recensement, est de six cent vingt-sept âmes, ce qui montre une diminution de vingt sur le recensement précédent, diminution expliquée par les dix décès excédant les naissances et le nombre de personnes qui ont quitté les réserves pour s'établir ailleurs à la suite d'alliances par le mariage, ces transferts ayant excédé de dix le nombre des personnes qui sont venues se joindre aux six bandes en question.

Les deux autres bandes qui vivent au Lac-Montréal et au Lac-le-Rouge, au nombre de cinq cent vingt-cinq âmes, se trouvent aussi sous la direction de cette agence.

N^o 95.—*Réserve d'Une-Flèche.*

Les sauvages de cette réserve, je suis heureux de le dire, commencent à travailler avec plus d'énergie, et bien que leurs travaux agricoles n'aient pas été couronnés de beaucoup de succès lors de la dernière récolte, cependant ils se sont remis de bon cœur à l'ouvrage au retour du printemps et ont fait les semailles.

Vu la saison extrêmement sèche et défavorable à la végétation que nous avons eue, ces sauvages ont seulement récolté ce qui suit :—

	Boisseaux.
Blé.....	198
Avoine.....	24
Orge.....	24
Pommes de terre	325
Navets.....	150

Pour ce qui regarde le grain, cette récolte n'a procuré aux sauvages qu'un peu plus que la semence pour leurs semailles de l'année prochaine; mais leur récolte de racines a compensé, dans une certaine mesure, le désappointement causé par l'échec de la récolte de grain.

La culture mixte est pratiquée sur toutes les réserves de cette agence, et sur celle-ci principalement, où trois cent cinquante tonnes de foin ont été récoltées pour le bétail. Cet approvisionnement a suffi et il nous en est resté.

Les principales recettes de la bande ont été celles provenant du bétail de boucherie abattu; puis de la vente de fourrures et du tannage des peaux. Les sommes obtenues de ces sources ont diminué jusqu'à un certain point la distribution de rations. Elles ont été surtout employées à remplacer le bétail abattu et à l'achat d'instruments aratoires, de provisions, de vêtements, et de bois scié pour réparer leurs maisons.

On remarque une amélioration sensible quant à la propreté de leurs maisons et de leurs étables, et quant à l'apparence personnelle des sauvages eux-mêmes. On trouve dans leurs maisons des poêles, ainsi que des foyers, des tables, des chaises, des lits élevés et des buffets, ces derniers étant en majorité de confection domestique. Les femmes sont plus industrieuses; elles s'appliquent à faire du beurre et du pain, et on les voit fréquemment coudre et tricoter.

L'étendue de terreensemencée, cette année, est à peu près la même que l'année dernière. Le printemps est arrivé de bonne heure, avec une température chaude et sèche; mais vers la fin de mai et le commencement de juin, la température est devenue froide et les moissons ont beaucoup souffert. Depuis, il y a eu de fortes averses, et bien que les récoltes soient très en retard, avec du temps favorable nous avons lieu d'espérer qu'elles seront passables. La récolte de foin est en retard; mais avec de la pluie, il poussera rapidement.

Bandes d'Okemasis et de Barbu, n^{os} 96 et 97.

Ces réserves sont contiguës et n'ont pas besoin chacune d'un chapitre séparé.

Je suis heureux de pouvoir dire que les bandes qui les habitent continuent de progresser d'une manière satisfaisante, et bien qu'elles n'aient pas réussi à obtenir une bonne récolte, elles ne sont pas pour cela découragées, et ontensemencé plus de deux cents acres le printemps dernier.

Le rendement de la dernière récolte est comme suit :—blé, cinq cent soixante-deux boisseaux; avoine, cent quatre-vingts boisseaux; orge, quarante-trois boisseaux; pommes de terre, cinq cent trente boisseaux; navets, onze cent quatre-vingt-dix boisseaux.

La plus grande partie du grain a été réservée pour la semence, et vu le pauvre rendement, dû à la très grande sécheresse, il en est guère resté pour l'alimentation

Département des affaires indiennes.

des sauvages. Cependant, deux familles ont eu assez de farine de leur récolte pour deux mois de consommation. La récolte de racines, qui a été bonne et bien conservée dans les caves des propriétaires, a été très utile aux sauvages.

Les principales recettes des bandes ont été celles provenant de la vente des animaux de boucherie abattus ; puis de leur travail manuel ; de la vente de fourrures et du tannage des peaux. Une partie de l'argent provenant du bétail abattu a été surtout employée à remplacer les animaux tués, et la balance a été dépensée en achat d'aliments et de vêtements. On a aussi acheté des instruments aratoires, ainsi que du bois de service et des ustensiles de ménage.

Ces sauvages se font particulièrement remarquer par le fait qu'ils ne dépensent plus leur argent en frivolités comme ils avaient coutume de le faire, et qu'ils observent plus les règles de la propreté pour leurs personnes et leurs maisons. Les femmes sont plus industrieuses qu'auparavant, et la plupart d'entre elles font du beurre pour leur propre usage, et quelques-unes font aussi du pain. On les trouve invariablement occupées à quelque chose—soit à travailler dans leurs propres champs ou dans les champs de l'agence, soit à travailler dans leurs maisons, à apprêter les peaux, à coudre, ou à tricoter. Je puis ajouter ici que, en sus de la laine filée qui leur est fournie par le département, elles emploient une partie de leur gain à l'achat d'autre laine filée, et on les voit rarement acheter des hardes confectionnées. Elles préfèrent généralement acheter les tissus et confectionner elles-mêmes leurs propres vêtements.

Les étables, sur ces réserves, ont été mieux entretenues, pendant le dernier hiver, qu'auparavant, et elles ont été tenues propres et confortables. Le bétail a toujours été bien soigné, et bien que la récolte de foin fût faible les sauvages ont pu se faire un approvisionnement de six cent quarante tonnes. Lors du battage, la paille a été mise avec soin en meule et clôturée, et le bétail a reçu une ou deux rations de ce fourrage par jour. Lorsque le bétail a été envoyé au pâturage, à l'arrivée du printemps, il restait encore aux sauvages une centaine de tonnes de foin.

On a moins de peine, maintenant, à décider les sauvages à mettre à l'abri leurs instruments aratoires.

L'apparence de la prochaine récolte n'est pas aussi bonne que je le désirerais. Comme la chose s'est vue dans d'autres districts, le printemps est arrivé de bonne heure ; mais, après la levée du grain, une sécheresse continue en a retardé la croissance. Le foin et le grain sont beaucoup en retard, et l'apparence de la récolte est mauvaise.

Dans le mois d'août dernier, le département a établi un pensionnat sauvage, près de la mission du Lac-aux-Canards, sous les auspices de l'Église catholique romaine, et le principal de ce pensionnat est le révérend Père Paquette. Cette école loge trente élèves, et est dirigée par des religieuses anglaises. Les garçons de cette école ont maintenant un instituteur de leur sexe. L'anglais est la langue enseignée, et un progrès rapide est remarqué. L'emplacement est admirablement situé, et le révérend principal y a fait construire, en partie à ses propres frais, un certain nombre de bâtiments solides. Le tout présente un aspect pittoresque, et la plus grande propreté y règne. Le révérend principal est très énergique et très persévérant, et son but est de faire de son institution l'une des meilleures des Territoires.

Réserve de John Smith, n° 99.

Cette bande est la plus civilisée de toutes celles appartenant à cette agence, et ses membres ont eu l'avantage d'obtenir une bonne récolte. Ce qui suit indique les quantités des différents produits récoltés l'automne dernier :—

	Boisseaux.
Blé.....	1,316
Avoine.....	1,712
Orge.....	153
Pommes de terre.....	524
Navets.....	50

Il n'a pas été nécessaire d'aider beaucoup cette bande cette année. De l'aide a été accordée surtout dans les cas de maladie, pour ouvrage fait, ou lorsqu'il était constaté qu'un fermier sauvage avait besoin, dans ses travaux, de quelque encouragement. Les semailles ont commencé courageusement, ce printemps, et vu que la température a été plus favorable pour cette bande que pour les autres déjà mentionnées, je suis heureux de pouvoir ajouter que l'apparence de la prochaine récolte est bonne. Deux cent quarante-trois acres sont ensemencées, et tout paraît bien.

L'apparence de la récolte de foin est passablement bonne, et je n'ai aucun doute que l'on s'en fera un approvisionnement suffisant pour hiverner le bétail.

Le bétail a été bien soigné l'hiver dernier. Le foin, la paille et la bonne eau ont abondé. Les étables, généralement, sont bien construites; elles sont spacieuses, confortables et bien tenues, et à quelques exceptions près sont pourvues d'étaçons.

La plupart des maisons sont propres et confortables; elles soutiennent avantageusement la comparaison avec la moyenne de celles des colons blancs de ce district; les sauvages eux-mêmes sont propres, bien mis, et s'habillent comme les blancs. Les femmes en général sont laborieuses et tiennent leurs enfants propres et bien vêtus. On porte beaucoup d'intérêt à faire du pain et du beurre et à l'élevage des volailles. Les femmes voient au soin du ménage et se livrent à la confection des mitaines et des bas.

Les revenus de la bande proviennent surtout de la vente des produits et des fourrures, ainsi que de leur travail. Généralement, ces revenus sont employés à l'achat de provisions, vêtements et autres articles utiles; ils retirent aussi de l'argent de la vente du bœuf de boucherie, et emploient généralement ce revenu à se procurer des animaux pour remplacer ceux qui ont été tués, ou encore à l'achat d'instruments aratoires tels que faucheuses, râtaux à cheval et chariots.

L'externat de la réserve est sous les auspices de l'Église d'Angleterre et fait de bons progrès. Le nombre d'élèves est passable, la moyenne de l'année a été de dix. L'institutrice, M^{lle} A. McGregor, porte beaucoup d'intérêt à sa besogne et n'épargne rien pour le succès de son école.

Réserves de James Smith et Cumberland.

On ne peut considérer comme cultivateurs les sauvages de ces bandes. A l'exception de quatre ou cinq familles, ils sont très indolents. Il est vrai qu'ils n'ont pas eu l'avantage d'un instructeur d'agriculture local jusqu'à tout dernièrement pour s'occuper d'eux, mais l'instructeur actuel trouve sa tâche difficile par suite de leurs habitudes de paresse et de leur vie nomade. Ceux qui sont disposés à travailler font certainement des progrès, et j'ai confiance qu'avec de la persévérance nous augmenterons leur nombre. La culture est chose nouvelle pour eux; cependant leurs efforts de l'année dernière n'ont pas été tout à fait dénués de succès. Voici le résultat de leur dernière récolte :

	Boisseaux.
Blé.....	356
Avoine.....	112
Orge.....	30
Pommes de terre.....	500
Navets.....	70

On a mis en culture cette année environ quinze acres de plus que l'année dernière, et, pour des commençants, l'ouvrage a été très bien fait. Le rendement a été retardé par la sécheresse, mais la pluie survenue a fait reprendre le temps perdu, et la récolte, au temps où je l'ai vue, avait bonne apparence.

La chasse constitue le revenu principal de ces bandes, et sous ce rapport ils ont eu un peu plus de succès que l'année dernière. Néanmoins, ils ne gaspillent pas le peu qu'ils font, mais en emploient la plus grande partie à se munir de provisions et de vêtements.

Département des affaires indiennes.

Règle générale, les maisons sur ces réserves sont propres et bien construites ; il y a aussi évidemment progrès dans la propreté et les vêtements des sauvages eux-mêmes. Quelques-unes des sauvagesses ont commencé à élever des volailles et à faire du beurre pour les besoins domestiques.

La plupart des membres de cette bande portent peu d'intérêt à leurs bêtes à cornes, et, comme conséquence, le soin à en prendre pendant l'hiver retombe sur les épaules de quelques membres laborieux. Aussi, il a été réglé cette année que ceux qui partent en expédition de chasse devront payer ceux qui restent sur la réserve et qui prendront soin des bêtes à cornes des chasseurs.

L'automne dernier on a amassé six cent trente tonnes de foin ce qui a été une provision abondante. Il y en avait même trente tonnes de reste ce printemps, au moment où l'on a envoyé les animaux à l'herbe. Ces animaux ont été bien entretenus durant l'hiver, et quand je les ai vus la dernière fois ils étaient en très bon état.

Dans la plupart des cas les étables sont bien bâties, grandes et confortables, et munies d'étaçons.

Voici le nombre de bêtes à cornes sous le contrôle du gouvernement, entre les mains des sauvages, dans toutes les réserves de cette agence :—

Bœufs	145
Taureaux.....	21
Vaches.....	244
Jeunes taureaux.....	136
Génisses.....	110
Veaux mâles.....	93
Veaux femelles.....	95

L'augmentation naturelle moyenne pour cette année a été de soixante-dix-sept pour cent du nombre de vaches. Parmi les taureaux se trouvent trois sans cornes, trois galloways, trois herefords et un courtes-cornes, tous pur sang. Le reste appartient aux courtes-cornes

En sus de ce qui précède, les bandes sauvages possèdent les animaux suivants en propre.

Chevaux et poneys	171
Bœufs	5
Vaches	33
Jeunes taureaux.....	20
Génisses	20
Veaux mâles.....	15
Veaux femelles.....	12

Cette année l'augmentation naturelle a été de quatre-vingts pour cent sur le nombre des vaches.

Dans l'ensemble, on peut considérer comme satisfaisant l'état sanitaire des sauvages ; les précautions sanitaires ont été observées strictement. Il y a eu plusieurs cas de maladie, mais quand la mort s'en est suivie elle a été invariablement causée par la vieillesse ou par consommation ou scrofule de longue durée. Les docteurs M. N. Bain, A. B. Stewart ou T. C. Spence ont donné leurs soins dans chaque cas. Il y a toujours, au bureau, une ample quantité de remèdes ; il y en a aussi aux différentes fermes.

W. William Sibbald, de cette agence, a effectué les paiements des traités au Lac-Montréal le 20 août dernier, et au Lac-le-Rouge, le 27 ; il était de retour à l'agence le 6 septembre.

On a commencé à faire les paiements des traités ici le 24 septembre, pour les terminer le 3 novembre. Dans tous les cas ces paiements ont été faits à la satisfaction mutuelle et des sauvages et des agents payeurs.

C'est en juillet et août que l'inspecteur McGibbon a visité cette agence, à l'occasion de son inspection annuelle; et je puis dire qu'il a paru satisfait de la manière dont les affaires de cette agence ont été administrées.

On a fait quelques réparations aux dépendances de l'agence, construit une nouvelle laiterie dans les quartiers du commis, et pourvu de gouttières les maisons de l'agent et du commis. Sur la réserve d'Une-Flèche on a exhaussé le toit de la cuisine de la maison de la ferme. Sur la réserve de Barbu on a ajouté une cuisine à la maison de la ferme.

Sur la réserve de John Smith on a construit une bonne et solide maison pour le directeur fermier, au coût d'environ \$850. Sur la réserve de John Smith, au Fort à la Corne, les matériaux destinés à la construction d'une maison de ferme sont sur place, et les travaux vont commencer incontinent.

Il y a eu un changement dans le personnel de cette agence, le directeur fermier Wilson ayant permuté avec Price, de l'agence de Battleford.

L'ouvrage des écritures de l'agence a été fait par M^r Wm. Sibbald, qui, je suis heureux de le dire, me donne complète satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. S. MCKENZIE,

Agent des sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES, TRAITÉ N^o 6.

LAC-AUX-OIGNONS, SASKATCHEWAN, 31 juin 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes.

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, accompagné des tableaux et de l'inventaire de toute la propriété du gouvernement sous mon contrôle, pour l'année terminée le 30 juin 1895.

RÉSERVE DU LAC-AUX-OIGNONS.

	Bande n ^o
Comprenant les See-Kas-Kootch	119
“ Wee-mis-ti-coo-see-ah-wasis	120
“ Quo-nee-pow hayo.....	121
“ Pees-kees-ah-kee-win.....	122
“ Kee-hee-win.....	123

Depuis mon rapport du 30 juin 1894, ces sauvages ont continuellement progressé dans la civilisation, et leur genre de vie, ainsi que la forme de leurs vêtements, se rapprochent de plus en plus de ceux des blancs. Ils sont toujours bien mis et propres, et remplis du désir d'améliorer leur condition.

Au cours de la saison de 1894, les sauvages ont ramassé douze cents tonnes de foin pour leurs propres animaux, à part quinze cents tonnes destinées au troupeau du gouvernement. Le foin était court et la récolte légère.

Ils ont ensemencé trente-trois acres en blé, deux cent quatre-vingt-deux acres en orge, quinze acres en pommes de terre et dix acres en navets.

Je regrette de dire que les récoltes n'ont pas été aussi productives que je l'espérais l'été dernier; cause, la sécheresse. Le battage a rapporté deux cent cinq boisseaux de blé et quatorze cent cinquante-deux boisseaux d'orge. Sur cette quantité, on a fait moudre cent vingt sacs de farine d'orge au moulin.

On a augmenté de près de deux cents acres la surface de terrain mis en culture l'année précédente. Jusqu'ici les récoltes ont bonne apparence, bien qu'un peu en

Département des affaires indiennes.

retard, par suite des nuits froides et des fortes gelées dans le cours du mois de mai et au commencement de juin.

Les champs sont étendus et bien clôturés.

L'automne dernier, on a scié au moulin cinquante-quatre mille pieds de bois, et durant l'hiver on a coupé et traîné au moulin quatre cents billots.

Chaque sauvage se fabrique pour son usage des râteliers à foin, des jougs, des traîneaux et des manches de haches et de fourches. Vu la qualité inférieure du bois dans cette partie du pays, ces articles durent peu ; aussi les sauvages sont obligés de les renouveler souvent.

Les sauvagesses de cette réserve font d'excellent beurre et en font une grande quantité pour la consommation domestique. Presque toutes savent bien tricoter et coudre.

Les moutons confiés aux soins des sauvages ont bien passé l'hiver ; il y en a maintenant cent soixante-deux.

Quelques familles élèvent une certaine quantité de volailles et y prennent beaucoup d'intérêt.

Les bêtes à cornes appartenant à ces bandes sont toutes en excellente condition ; elles ont bien passé l'hiver et la provision de foin a été suffisante.

Les étables sont chaudes et confortables, et durant le cours de la saison elles ont été blanchies à la chaux, et un peu améliorées.

Les demeures des sauvages, construites surtout de pièces de bois rond, sont bien entretenues. Toutes les maisons sont munies de foyers. L'ameublement consiste en tables, bancs, lits et tablettes, tous faits de la main des sauvages. On doit leur donner crédit pour le bon entretien et la propreté de leurs demeures.

Dans le cours du printemps, on s'est occupé du soin sanitaire à donner aux maisons et dépendances.

Les statistiques vitales montrent trente naissances et vingt-un décès pour l'année, soit une augmentation de neuf dans la population. Des personnes décédées, seize ont été des enfants presque tous âgés de moins de cinq ans ; un homme est mort de vieillesse, et il y a eu quatre cas de consommation. En général, la santé de cette tribu a été bien bonne, bien qu'il y ait eu quelques cas de scrofule et de consommation.

L'automne dernier, on a permis aux sauvages de vendre quelques-unes de leurs bêtes à cornes pour viande de boucherie. On a employé le produit de cette vente à l'acquisition de deux faucheuses, deux râteaux, un chariot et un harnais, à part certains autres articles nécessaires. Ils voient maintenant combien il leur est avantageux de prendre bien soin de leurs animaux.

Les paiements des annuités, commencés le 9 novembre, se sont terminés le 13 du même mois. Je suis heureux de dire que tout s'est bien passé. Par suite de l'entrée de six sauvages sous les opérations du traité et de six naissances, la population s'est accrue de douze depuis les paiements de 1893.

Pour commencer l'exercice, on a consacré le 1^{er} juillet comme jour d'amusements et d'exercices athlétiques pour les sauvages. Dans le cours de la soirée, ils se sont amusés à danser les danses des blancs. Cet essai a eu du succès ; chacun s'est retiré très charmé et satisfait ; les sauvages ont paru jouir de ces amusements bien plus que de leurs anciens jeux païens.

Ecoles.

Depuis le 1^{er} juillet 1894, les écoles du Lac-aux-Oignons ont été mises sur le pied de pensionnats.

Le pensionnat catholique romain a aussi des classes d'externes. Il est sous le contrôle de la mission catholique romaine et des révérendes Sœurs de l'Assomption. On est à finir un édifice très spacieux pour les fins d'un pensionnat ; nous comptons donc sur de grands progrès pour l'avenir.

Les élèves ont amélioré leur connaissance de la langue anglaise. Il y a eu un examen avant de fermer l'école pour les vacances d'été. Les classes sont bien organisées, et les élèves ont rendu des dialogues et fait des récitations, et se sont bien acquittés de leurs rôles ; ils ont de même très bien chanté.

Le pensionnat protestant est dirigé par la mission de l'Eglise d'Angleterre. Plusieurs des élèves plus âgés ont quitté cette école dans le cours de l'année; les élèves qui restent sont bien jeunes, et par conséquent les progrès dans la langue anglaise sont lents.

L'assistance moyenne aux deux écoles a été bien bonne.

Les sauvages chasseurs.

Ce printemps, les sauvages chasseurs de ce district ont tenu leur danse du soleil au Lac-aux-Grenouilles. Ils envoyèrent des invitations à tous les sauvages du Lac-la-Selle et du Lac-aux-Oignons, mais j'ai le plaisir de dire que ni les sauvages du Lac-la-Selle ni les autres ne se sont rendus à l'invitation, si l'on en excepte deux ou trois, lesquels, à leur retour, ont paru avoir honte de ce qu'ils avaient fait.

Ces sauvages chasseurs vivent bien à l'aise, mais dans le moment ils sont un peu à la gêne, et quelques-uns désirent donner leur concours pour faire les foins destinés au troupeau du gouvernement au Lac-Long.

Bande des Chippewas, n° 124.

Ces sauvages, comme par le passé, se sont maintenus par la pêche, la chasse et l'élevage des bestiaux : ce en quoi ils ont bien réussi pendant l'hiver.

La fourrure a été abondante par suite du grand nombre de renards.

Ils ont pris moins de poissons cette année.

Ils ont gagné au delà de \$6,000. Cet argent a été employé à l'achat de provisions, de vêtements et d'autres articles nécessaires.

Ces sauvages cultivent très peu; ils ont néanmoins ensemencé quelques acres en orge, pommes de terre et navets. Il n'y a pas eu lieu pour le ministère de leur venir beaucoup en aide. Seulement dans quelques cas de destitution, je leur ai procuré un peu de nourriture, des munitions et de la ficelle pour leurs seines.

Tous leurs animaux sont en bon état et ont bien passé l'hiver. Les propriétaires de ces animaux en prennent bien soin, et les sept cents tonnes de foin ramassées l'été dernier ont suffi.

Il y a bonne apparence pour la récolte du foin cette saison.

Les sauvages se tiennent toujours bien mis et propres. Ils font des paniers en écorce de bouleau, articles très utiles et dont on se sert au besoin pour vaisseaux au lait.

Ils fabriquent aussi un peu de bardeau, qu'ils échangent pour des provisions.

La santé en général a été exceptionnellement bonne; il n'y a pas eu de maladie chez eux pendant l'année. Il y a eu trois naissances de plus que les décès.

L'école est dirigée par la mission catholique romaine. Durant l'année, l'assistance moyenne a été bonne, et les progrès des élèves dans leurs études, satisfaisants. Depuis le mois d'avril dernier, l'école a été fermée par suite de la démission de l'instituteur, mais il y aura un nouvel instituteur pour la réouverture de l'école après les vacances d'été.

Tous ces sauvages professent la religion catholique romaine, et suivent régulièrement les offices.

Agence du Lac-aux-Oignons.

Le troupeau du gouvernement compte maintenant 755 têtes. Les animaux sont en bon état. Ce troupeau a fourni toute la viande de boucherie nécessaire à cette agence. On en a aussi vendu quelques-uns.

Au Lac-Long, les constructions servant de quartiers d'hiver au troupeau sont grandes, chaudes et confortables, placées comme elles le sont dans un site bien protégé contre les ouragans d'hiver. Il y a de bonne eau près des étables. Ce printemps on les a toutes réparées, et l'on a construit une étable de plus, avec des maisons destinées aux hommes chargés du soin du troupeau.

Département des affaires indiennes.

Bâtisse de l'agence.

La maison de l'agent, celle du commis, les entrepôts, l'atelier du forgeron, celui du charpentier, et la remise aux voitures, ont tous été peints et réparés ce printemps. On a réparé les étables (au nombre de quatre) et les maisons en pièces de bois rond.

La scierie et moulin à farine est en bon ordre. On l'a entouré d'une clôture en palissade.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. G. MANN,
Agent des sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES,
EDMONTON, ALBERTA, T.N.-O., 30 juin 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus mon rapport annuel, accompagné de tableaux et de l'inventaire de la propriété du gouvernement, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

Bande d'Enoch.

Sur cette réserve, tous les hommes en état de travailler se livrent à la culture, et ils ont choisi leurs terres respectives en vue de s'y fixer d'une manière définitive. La superficie du terrain mis en culture a augmenté ce printemps. De fait, je n'ai jamais vu les sauvages aussi anxieux d'ensemencer. Dans un grand nombre de cas, ils ont acheté à même leur gain du nouveau grain de semence de première qualité, et ce de leur propre mouvement, sans que j'aie eu à les persuader d'en agir ainsi. Le public en général peut trouver une telle manière d'agir tout simplement naturelle, mais ceux qui connaissent le caractère sauvage comprennent qu'il a dû s'opérer un grand changement chez les sauvages pour qu'ils en soient arrivés à une telle détermination. Il n'y a que quelques années, le gouvernement était obligé de leur fournir du grain de semence, et il fallait presque recourir à la force pour décider les sauvages à le semer. Le mode de cultiver s'est aussi beaucoup amélioré. Les champs sont entourés de bonnes clôtures, bien labourés, et les mauvaises herbes sont enlevées avec soin. Chaque famille possède un jardin où croissent diverses espèces de végétaux, et même quelquefois du tabac; ce dernier provient de la semence produite par le tabac cultivé à cette agence l'année dernière. De toutes parts, les récoltes promettent beaucoup et le bétail est en excellente condition.

Toutes les maisons de cette réserve sont blanchies à la chaux et tenues très propres. William Ward, le conseiller, a érigé une très bonne maison en pièces de bois rond, à deux étages, mesurant vingt par vingt-six pieds, et contenant quatre bonnes chambres. L'épouse de cet homme est une bonne ménagère et tient sa maison en bon ordre. De fait, toutes les jeunes femmes de cette bande sont fières de tenir leurs maisons propres, et se vêtissent avec goût généralement. Toutes savent coudre et tricoter; quelques-unes mêmes ont appris à filer. Cette dernière industrie devrait apporter confort et profit à toutes les femmes, parce qu'il y a des moutons sur la réserve. Quelques femmes font du beurre régulièrement et élèvent des volailles. M^{de} Ward et M^{de} Charles ont très bien réussi dans l'élevage des volailles, et chacune a élevé environ cinquante poulets. La première d'entre ces femmes, qui est veuve, est douée de beaucoup de talent; elle a vendu au ministère, durant les douze derniers mois, du bétail pour une somme de \$130.00. Elle a employé cette somme d'une manière très judicieuse. Les manières de ces sauvages sont

beaucoup améliorées, et ils sont toujours très contents de recevoir des visites, ce qui constitue un contraste marquant avec leurs habitudes d'autrefois. Les hommes portent les cheveux courts, et ont mis de côté la couverture comme pièce de vêtement. Les hommes et les femmes fréquentent l'église assidûment, et leur attitude pendant les offices est souvent supérieure à celle des blancs qui peuvent se trouver dans la même église avec eux.

Réserve de Michel.

L'automne dernier, un sauvage du nom de Louis Calliboo s'est bâti une très bonne maison. Cette maison ferait honneur à n'importe quel colon blanc. Elle est à deux étages et comprend une grande chambre à coucher, une salle, une cuisine et une dépense, le tout tenu dans une propreté parfaite. Il y a du bon mobilier dans chaque chambre. Le site est excellent, car il y a une source d'eau vive à quelques verges de la porte d'entrée. Les étables sont érigées près de cette source. La femme de cet homme est une ménagère de premier choix, et sa cuisine égale celle d'aucune femme blanche. Elle a des poules, des canards et des oies, et trait cinq vaches régulièrement. Elle fabrique beaucoup de beurre, pour lequel elle a toujours une vente avantageuse. D'autres familles qui demeurent perpétuellement sur cette réserve se livrent à la culture mixte et savent en apprécier les avantages. Il peut être intéressant pour le ministère de savoir que l'un des fils du chef Michel a été employé comme charpentier dans la construction du moulin que l'on vient d'ériger à cette agence. Ce jeune homme a été élevé à l'école d'industrie de la Rivière-Haute, et son ouvrage comme charpentier est certainement une preuve que ce qu'il a appris à cette école n'a pas été perdu. J'envoie à l'exhibition territoriale un buffet qui sort des mains de ce jeune homme. Le bétail de cette bande est en bon ordre. Il n'y a pas eu de pertes pendant l'hiver.

Réserve d'Alexandre.

Cette bande était également désireuse de faire une forte semence ce printemps, et en conséquence les sauvages qui la composent ont ensemencé une plus grande étendue de terrain; quelques-uns d'entre eux ont vraiment de très belles fermes dont ils sont fiers, et qu'ils sont charmés de montrer aux visiteurs avec leurs maisons, leur bétail et leurs champs, ce qui est un indice certain des progrès qu'ils font en civilisation. Règle générale, les femmes sont propres sur leurs personnes et s'habillent bien. Elles peuvent toutes coudre et tricoter, et quelques-unes commencent à faire du beurre et à garder des volailles. Durant l'hiver, les hommes emploient leurs loisirs à faire des manches de hache, des traîneaux, des jougs et des chaises. Deux d'entre eux, Pied-de-Castor et Edouard, sont surtout habiles dans la confection de ces articles. Le bétail a bien passé l'hiver et se trouve en excellente condition.

Réserve de Joseph.

Cette bande vit surtout de chasse; par conséquent, la culture ne se fait que sur une mince échelle. Bien que nomades, ces sauvages sont bien civilisés, et leurs maisons sont proprement tenues. Les femmes s'habillent bien et se montrent habiles pour les ouvrages à l'aiguille; quelques-unes traitent leurs vaches et font du beurre. La terre ensemencée ce printemps avait été bien préparée et clôturée; comme à l'ordinaire, le bétail va bien; il y a eu bien peu de pertes. L'école de jour est encore en opération, avec un nombre d'élèves satisfaisant.

Réserve de Paul.

Cette réserve ne possède pas encore d'instructeur agricole, et les sauvages y sont à un désavantage quant à ce qui concerne la culture. Ils désirent néanmoins progresser et devenir plus civilisés. Quelques-unes des femmes cousent et tricotent, et elles tiennent leurs maisons plus propres qu'autrefois. Le bétail a bien passé

Département des affaires indiennes.

l'hiver et est en excellente condition. Il me fait plaisir de dire que l'école de jour sur cette réserve a été bien fréquentée, et que les progrès des élèves ont été très satisfaisants. L'instituteur, M^r W. G. Blewett, porte beaucoup d'intérêt à son œuvre. Les garçons apprennent la charpenterie, et les filles, la couture, le tricotage et le filage. Les enfants qui fréquentent l'école assidûment commencent déjà à parler l'anglais en dehors des heures de classe.

Ecole d'industrie de Saint-Albert.

L'école est tenue sur un pied de propreté parfaite, et chaque enfant sauvage qui y a passé six mois peut parler l'anglais. Une fanfare d'instruments de cuivre y a été organisée l'année dernière, les musiciens qui la composent étant des garçons de moins de quinze ans. Sous l'habile direction de M. Varin (l'un des maîtres) ils ont fait des progrès rapides. On leur a même demandé à deux reprises de jouer en dehors de l'institution, une fois à Edmonton, à l'occasion de la fête de la Reine, et à Edmonton-Sud, le 1^{er} juillet, lorsque le conseil de ville a été si satisfait de leur programme qu'il leur a fait un présent de vingt dollars. Dans son ensemble, cette école est un succès considérable, si l'on tient compte des ressources limitées dont elle peut disposer, et mérite du gouvernement beaucoup d'encouragement. Le grand désir des personnes à la tête de cette école est qu'on leur fournisse tout ce qu'il faut pour une imprimerie, comme cela a été fait pour quelques-unes des autres institutions du même genre. Je crois que c'est une excellente idée. Par ce moyen, non seulement on pourrait y enseigner l'art de l'imprimerie, mais il serait possible de publier un journal mensuel et autres feuilles qui feraient connaître au public ce qui s'accomplit dans de telles institutions et ce que le gouvernement fait pour le bien-être des sauvages.

À l'agence, on vient de terminer la construction d'un moulin à farine; l'ouvrage a presque tout été fait par les sauvages. La construction de ce moulin a contribué beaucoup à encourager les sauvages à cultiver davantage. Le jardin a belle apparence et contient diverses espèces de végétaux. Les dépendances de l'agence sont entourées maintenant d'une clôture neuve. J'envoie à l'exposition territoriale six échantillons de tabac, ainsi que du grain, des herbes et des articles faits par les sauvages. Les sauvages vont envoyer au lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest trois livres de tabac qu'ils ont cultivé et préparé eux-mêmes, envoi qu'il devra recevoir à l'ouverture de l'exposition. Les sauvagesses vont envoyer à madame Mackintosh un immense bouquet fait de fleurs sauvages de la prairie.

Vu la saison peu avancée, les produits agricoles ne paraîtront pas avec tout l'avantage désirable, et ne pourront donner une idée exacte de ce que les sauvages accomplissent en fait d'agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. DECAZES,
Agent des sauvages.

BUREAU DE L'AGENT DES SAUVAGES, TRAITÉ N^o 6.

AGENCE DU LAC-LA-SELLE, ALBERTA, 30 juin 1895.

À l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint mon sixième rapport annuel de cette agence, accompagné de tableaux et de l'inventaire de toute la propriété du gouvernement sous mon contrôle.

Il y a encore sept bandes de sauvages sous le contrôle de cette agence. Le recensement de l'année dernière comptait six cent quatre-vingt-dix-huit âmes—cette année ce nombre est porté à sept cent un, par l'excédant des naissances sur les décès dans les réserves.

Bande du Lac-La-Selle, n° 125.

Par suite de la très grande sécheresse et de l'excessive chaleur de l'été de 1894, qui s'est fait sentir généralement dans tous les territoires, les récoltes recueillies par cette bande n'ont pas été aussi bonne que l'on espérait. Les produits ont été de trois cents boisseaux de grain et de cent quarante-cinq de légumes. Le foin coupé et mis en meules a atteint une quantité de six cent vingt tonnes, ce qui a été suffisant pour nourrir le bétail pendant l'hiver et le printemps. Jusqu'à cette date quatre-vingt-sept vaches ont augmenté le troupeau en donnant soixante-un veaux, et il y a encore quelques vaches qui ont à mettre bas. Ces sauvages sont les plus prospères dans l'agence. Ils possèdent eux-mêmes en propre cent cinquante-huit têtes de bétail, à part quatre-vingt-dix-huit sous le contrôle du ministère. En sus, ils possèdent trente-deux chevaux, six charrettes, quatorze harnais, une herse à disque, quatre faucheuses et râtaux à cheval, dix traîneaux doubles, six chariots et une barouche; ils ont aussi plusieurs barattes, écrémoires et autres ustensiles nécessaires à la fabrique du beurre. Ils s'occupent activement de cette industrie cette année. Un sauvage à dix-huit vaches dont il porte le lait régulièrement au marché. Un autre utilise le lait de dix vaches, dont il fabrique non seulement assez de beurre pour les besoins domestiques de sa nombreuse famille, mais aussi pour en constituer une réserve destinée à l'avenir. Ces deux familles subviennent donc elles-mêmes à leur propre maintien. Les autres membres de la bande traitent de deux à six vaches, et font du beurre régulièrement. La provision abondante de sel que le ministère a envoyée pour l'utilité des sauvages de cette agence a fait de la fabrique du beurre l'industrie principale, et les sauvages eux-mêmes reconnaissent maintenant les avantages qu'ils peuvent retirer de la possession de bonnes vaches laitières. Il n'y a eu que des pertes légères parmi le bétail de cette bande. A l'exception de cinq veaux du printemps morts de la dysenterie, il n'y a eu que deux animaux morts—soit environ un pour cent—résultat satisfaisant qui prouve le soin que l'on a pris du bétail. Je n'ai qu'à louer cette bande.

A une exception près, les hommes sont assidus à leur ouvrage, et les femmes sont bonnes et font d'excellentes ménagères. Ces sauvages se plaignent rarement, et écoutent nos instructions avec bonne volonté. Leur plus grand nombre assiste régulièrement aux offices religieux de l'Eglise méthodiste, dont ils font partie, et semblent être des hommes d'église zélés et constants.

Ils adoptent aussi peu à peu la livrée de la civilisation; les hommes portent leurs cheveux coupés courts, et chez les femmes, l'usage de couleurs rouges qu'elles s'appliquaient sur le visage, ainsi que de menus ornements en cuivre, est tombé en désuétude. Ces sauvages reconnaissent maintenant la nécessité qu'il y a que leurs enfants s'instruisent et apprennent des métiers utiles. Actuellement, soit dit au crédit d'une bande qui compte quatre-vingt-onze membres, il y a seize garçons et filles sur le rôle de l'école quotidienne de la réserve, dix à l'école d'industrie de Daim-Rouge et deux au pensionnat catholique romain au Lac-la-Biche.

Lors de ma visite régulière, je trouve toujours les maisons de la réserve propres, les tables et les bancs nettoyées, les planchers lavés, les ustensiles de cuisine nets, et les lits bien faits, tandis que le terrain autour des maisons est libre de déchets. De fortes clôtures entourent les champs, et chaque sauvage sur la réserve est occupé soit à bâtir de nouvelles étables, soit à agrandir les anciennes, afin de se procurer plus d'espace pour l'augmentation du bétail l'hiver prochain. Il y a quatre-vingt-six acres en culture cette année.

Bande de Wahsatanow, n° 126.

Le nombre des membres de cette bande se trouve maintenant réduit de vingt-sept à vingt-trois, par suite de mutations et de décès. Pendant l'année dernière, ils ont presque exclusivement vécu du produit de la chasse.

Département des affaires indiennes.

Bande de Plume-Bleue, n° 127.

Cette réserve est contiguë à celle du Lac-La-Selle, et ses moissons, durant la chaleur de l'été dernier, ont eu à souffrir, comme celles de la dernière réserve. On a récolté deux cent quatre boisseaux de grain et cent soixante-deux de racines. On a aussi mis en meules cinq cent vingt et une tonnes de foin, ce qui a été suffisant pour nourrir le bétail tard dans le mois de mai. Cette bande prend soin de cent cinquante-huit têtes de bétail, lesquelles sont sous le contrôle du ministère. Le croît, jusqu'à cette date, consiste en quarante veaux venant de quarante-quatre vaches, mais quelques-unes des taures de deux ans ont encore à mettre bas. On a terminé la construction de quatre nouvelles maisons et de quatre nouvelles étables, et il se bâtit actuellement une autre maison et six nouvelles étables. Ces dernières une fois terminées, il y aura suffisamment d'abri pour tout le troupeau l'hiver prochain.

De leur propriété en propre, ces sauvages possèdent vingt chevaux, cinq charrettes, cinq harnais, trois faucheuses, trois râtaux à cheval, cinq traîneaux doubles, deux chariots, et un quatre-barouches.. Tous les sauvages de cette bande qui ont des vaches font du beurre, mais pas tout à fait en aussi grande quantité que la bande du Lac-La-Selle. Ils n'ont pas autant de vaches que ces derniers, et elles sont plus éparpillées; ces sauvages ne sont pas non plus aussi industriels. Il y a eu soixante-une acres sous culture cette année. Des clôtures hautes et fortes entourent les champs. Les maisons sont propres et de belle apparence. Les hommes prennent moins d'intérêt à se bien vêtir que les femmes. Celles-ci sont de bonnes ménagères; elles sont toutes bien mises, portent des vêtements de calicot et des châles, et sont les femmes les mieux vêtues de l'agence. Quelques-uns de ces sauvages sont difficiles à contrôler et exercent une mauvaise influence sur la bande; mais les autres sont obéissants, et s'occupent du soin de leurs fermes et de leurs animaux.

L'hiver dernier et le précédent, cette réserve a eu beaucoup à souffrir du manque d'eau, au point que quelques-uns des sauvages ont érigé des étables près de la rivière Saskatchewan et près d'un ruisseau à deux milles de distance du groupe principal des maisons; les autres ont dû conduire les animaux chaque jour à cette distance pour les abreuver. Cet été, on a foré deux puits à une distance plus commode sur la réserve; l'un a une profondeur de 65 pieds, qui donne 35 pieds d'eau; l'autre a une profondeur de 130 pieds, dont 75 à travers de la pierre, qui donne un flot constant de 20 pieds d'eau pure. Ces puits sont munis de seaux, de chaînes, etc.; on va les recouvrir d'un abri et y adjoindre de grands auges, de sorte qu'à l'avenir il y aura abondance de bonne eau pendant l'hiver.

Les sauvages de cette réserve prennent aussi beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants. Il y en a 18 sur le rôle de l'école quotidienne de la réserve, et 7 sont au pensionnat catholique romain du Lac-la-Biche.

Bande de James Seenum, n° 128.

Au printemps de 1894, les semences de cette réserve donnaient l'indice d'une splendide moisson, mais l'absence de pluie et l'extrême chaleur de l'été ont été cause que le grain a mûri trop vite, et comme conséquence, la moisson n'a pas été de belle venue. On a battu 716 boisseaux de grain, et récolté 752 boisseaux de racines. Cette année, il y a 258 acres sous culture.

Depuis mon dernier rapport annuel on a bâti six nouvelles maisons et deux étables, et actuellement, on agrandit la plupart des anciennes étables de la réserve. On a préparé pour culture 32 acres, ouvrage qui a nécessité un travail considérable, parce qu'il a fallu couper du bois debout, et enlevé des roches, des racines et des souches. De 1,300 acres, la superficie du sol mis en culture a été portée à 1,500.

Le paysage ne peut que charmer l'œil du visiteur de cette réserve; un village considérable s'étendant sur trois milles sur les bords du lac au Bon-Poisson, ainsi que du lac au Poisson-Blanc; une belle nappe d'eau entourée sur trois côtés de hautes collines boisées, et d'une très grande profondeur, fourmillant de poisson blanc, et de gros et petits brochets. Les maisons des sauvages sont rapprochées les

unes des autres, et près de chaque maison se trouvent une étable et un enclos, et tout près un joli champ entouré d'une bonne clôture. Toutes les maisons sont blanchies à la chaux, sont tenues propres et coquettes, et les terrains avoisinants sont libres de déchet.

Au centre de la réserve, située entre les lacs au Bon-Poisson et au Poisson-Blanc, se trouvent les bâtisses de la ferme, une demeure, des étables, des hangars, les moulins à farine et à scies, le grenier, le dépôt et la bâtisse pour la machine; aussi une cour à bois, un étang poissonneux, un puits et un ruisseau adjacent. Le tout est entouré d'une clôture bien faite, avec le ruisseau comme borne au nord. Cette réserve est considérable et compte une population de trois cents âmes. Il y a soixante-treize maisons pour les sauvages, cinquante étables, et elle s'étend sur un front de dix milles. Le troupeau est nombreux. Sous le contrôle du ministère il y a cent quatre-vingt-six têtes de bêtes à cornes, et les sauvages possèdent en propre cent trente chevaux et deux cent vingt-trois bêtes à cornes de diverses classes. Les cent dix-huit vaches ont donné jusqu'à cette date soixante-douze veaux, mais ce nombre ne représente pas le rapport de l'année courante. Pour un sixième, ces sauvages sont catholiques romains, et environ cinq sixièmes d'entre eux sont méthodistes. Ces derniers possèdent une église commode, où le missionnaire résidant fait régulièrement les offices religieux les dimanches et parfois la semaine. Il y a sur la réserve deux externats, sous les auspices de cette église, suivis par cinquante-cinq élèves. De plus, on compte dix élèves qui vont à l'école d'industrie de la Rivière-La-Biche, et trois au pensionnat catholique romain du Lac-La-Biche.

Au nombre des nombreux avantages dont jouissent ces sauvages, doit compter l'instruction religieuse dont ils ont bénéficié depuis environ quarante ans, car c'est à peu près la période de temps que les missionnaires méthodistes ont exercé leur ministère parmi eux. Ce sont tous des chrétiens déclarés, ils ne peuvent donc que progresser. La plupart d'entre eux ont mis de côté le costume sauvage pour adopter celui des blancs. Les femmes portent robes et châles. Ils sont industriels et habiles, et la propreté générale des maisons prouve leurs progrès dans la civilisation.

Bande des Chippewayans, n° 130.

Cette bande compte maintenant soixante-neuf membres en tout. On n'a pas eu à aider à ces sauvages cette année, parce que les produits de leur pêche et de leur chasse ont été suffisants pour subvenir amplement à leurs besoins.

Bande du Lac-aux-Castors, n° 131.

Le nombre des membres de cette bande, cette année, a diminué de cent huit à cent, par suite de mutations et d'un nombre de décès plus grand que celui des naissances. Depuis mon dernier rapport, ces sauvages n'ont reçu aucune aide du ministère. L'hiver dernier, ils ont demandé de la farine, et j'ai promis de leur en envoyer s'ils voulaient travailler à faire du bardeau. Ils s'y sont refusés, et ont eu à se passer de l'aide demandée.

Bestiaux.

Le bétail sur les réserves est en excellent état. A la réserve du Lac-au-Poisson-Blanc, la provision de foin a été à court vers la fin de l'hiver, et j'ai dû diriger environ trente jeunes animaux sur la réserve du Lac-La-Selle, où il y avait abondance de foin. Le troupeau a bien passé l'hiver sans perte sérieuse. Le nombre des animaux des diverses classes entre les mains des différentes bandes est maintenant de 79, comparé à 678 l'année dernière. Durant l'année les pertes, non compris quelques veaux du printemps, ont été de 12, un peu moins de $1\frac{1}{2}$ par 100, résultat très satisfaisant. Les veaux de cette année sont de belle venue et d'une classe supérieure, ce qui est dû aux reproducteurs pur sang qu'il y a maintenant sur les trois réserves. On a tué pour viande de boucherie destinée à l'agence les animaux suivants, qui ont été remplacés par des taureaux pur sang et de jeunes animaux :—

Département des affaires indiennes.

Taureaux médiocres.....	3
Vieux bœufs de travail.....	13
Vaches stériles	6
Jeunes bœufs sauvages.....	2
Total.....	24

Le nombre total de veaux nés sur les réserves est de 181.

Statistique vitale.

Les décès sur les trois réserves pendant l'année ont été de six adultes et huit enfants. Les naissances comptent pour dix-sept. Pour les bandes disséminées, pendant l'année qui s'est écoulée entre la date du dernier paiement des annuités et le paiement antérieur, les décès ont compris deux adultes et onze enfants, contre dix naissances durant la même période.

Durant l'année qui vient de clore, la santé de toutes les bandes a été assez bonne et il ne s'est déclaré aucune épidémie sérieuse. Durant l'hiver, toutefois, il y a eu plusieurs cas d'influenza et de rhume; un grand nombre sont affectés de maladies scrofuleuses. Il y a environ neuf consomptifs.

Écoles.

Les deux écoles sur la réserve du Lac-au-Poisson-Blanc et celle du Lac-La-Selle sont toujours maintenues sous le contrôle de l'Église méthodiste.

Durant l'année l'assistance des écoles a augmenté, et l'administration de celles-ci ainsi que les progrès des élèves sont des plus satisfaisants.

L'externat catholique romain de Plume-Blue a pour maître un frère laïque. Le nombre des élèves est diminué de quatre qui ont été admis au pensionnat du Lac-La-Biche. Les autres élèves, au nombre de treize, sont tous dans les premier et second degrés, et font de bons progrès sous la direction de l'instituteur, qui est doué de patience, de zèle et ponctuel.

Le pensionnat du Lac-La-Biche continue son œuvre excellente, et les élèves reçoivent une bonne éducation ainsi qu'une saine instruction industrielle dans cette institution admirablement dirigée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN ROSS,

Agent des sauvages.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, MORLEY, 5 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau et de l'inventaire de la propriété du gouvernement, pour l'année terminée le 30 juin 1895.

Les deux premiers mois de l'année ont été activement employés à récolter du foin et à ériger le long de la limite est de la réserve une clôture de près de neuf milles de long. A cause de la sécheresse, le foin a été court et peu fourni, et d'une qualité médiocre. Toutefois nous en avons récolté cent quinze tonnes, ce qui a été plus que suffisante pour nourrir nos animaux les moins forts. Comme il nous en est resté plusieurs charges au printemps, en vue d'encourager les sauvages à récolter du

foin, à chacun de ceux-ci qui avaient bien travaillé, j'ai donné une charge de foin à vendre à son profit, ce qu'ils ont beaucoup apprécié. La clôture que nous avons érigée aura pour effet d'empêcher les bestiaux des colons de passer sur cette partie de la réserve, qui renferme les meilleures prairies à foin, et procurera deux avantages aux Assiniboïnes, en leur donnant beaucoup de foin et un bon pâturage d'hiver pour le troupeau au sud de la réserve.

Le paiement des annuités s'est effectué le 1er septembre, ce qui a permis aux sauvages d'être prêts à partir pour la chasse à l'ouverture de la saison. C'est la première année que les Assiniboïnes ont dû se conformer aux lois de chasse, et si l'on considère qu'ils ont toujours antérieurement consacré à la chasse la plus grande partie de leur temps, on ne peut que les féliciter hautement pour la manière dont ils se sont soumis à la loi. Le ministère a reconnu ce fait en leur faisant don de leurs pommes de terre de semence, qu'ils s'étaient engagés de rembourser à même leur annuité.

À l'exception de quelques sauvages très vieux et malades, tous quittèrent la réserve immédiatement après avoir reçu l'annuité, et ne revinrent pas avant Noël et le jour de l'an, alors qu'ils tinrent leur assemblée annuelle. Dans l'intervalle, ils avaient renvoyé à la réserve quelques vieilles sauvagesses pour récolter leurs pommes de terre, dont ils ont une maigre moisson. Le grain semé a aussi manqué et a dû être coupé vert pour nourrir; mais cela importe peu ici, vu que nos efforts ne tendent pas à la culture, mais bien à l'élevage des bêtes à cornes. Au retour des sauvages sur la réserve, ils ont fait rapport que la chasse avait été assez bonne, comprenant la capture d'un grand nombre de chevreuils, moutons sauvages, orignaux, etc., ce qui leur a procuré quantité de viande, mais ils n'avaient pas tué autant d'animaux à fourrures que les années précédentes. Après un séjour de quelques semaines, un bon nombre d'entre eux repartirent pour la chasse au lynx et à l'ours.

Au printemps, la picote volante et le croup ont visité la réserve, et nombre d'enfants en sont morts. Le Dr Lindsay leur a donné les meilleurs soins, mais ils négligent de suivre les instructions données quant au traitement à suivre, et préfèrent recourir à leurs méthodes primitives de soigner.

L'élevage des animaux, notre principal but, a très bien réussi, et les sauvages en comprennent parfaitement la valeur. Nous avons fourni toute la provision de bœuf des premiers six mois, et avons tué de un à trois animaux chaque mois depuis, ce qui a donné à leurs propriétaires un peu d'argent pour vêtements et autres articles nécessaires. Quelques-uns ont acheté du bois, du bardeau, des portes et des fenêtres pour leurs maisons; d'autres, des chariots, des selles, des harnais, etc., et comme il y a toujours assez d'argent mis de côté pour remplacer les animaux tués, notre troupeau n'a pas diminué. Le bétail a très bien passé l'hiver; de fait, il était gras au printemps, et de tout le troupeau nous n'avons eu à en nourrir que vingt-quatre têtes. Nous avons une augmentation de 142 veaux ce printemps, ce qui porte le nombre total du troupeau à 719 têtes.

Nous avons eu un été exceptionnellement humide, et, par conséquent, la probabilité d'abondance de foin. Nous avons semé un peu de grain, lequel a souffert deux fois de la gelée, mais continue de croître; il ne pourra mûrir à temps. Les pommes de terre ont belle apparence.

Durant l'année, il y a eu beaucoup d'améliorations sur la réserve. Les sauvages ont bâti plusieurs bonnes maisons qui sont plus jolies que leurs anciennes. De fait, il y a toute une rivalité entre eux pour avoir la plus belle. Le chef Patte-d'Ours a terminé la sienne; il a montré beaucoup de goût et est très fier de son œuvre. Cette maison a un étage et demi, avec deux chambres en bas, et un escalier conduisant au haut. Les planchers sont peints, ainsi que les cadres des fenêtres et les portes. Il a aussi un bon poêle de cuisine neuf. Aussitôt qu'il a eu terminé sa maison, le chef Chiniquay ne m'a donné aucun repos, ni à lui-même, jusqu'à ce qu'il eût divisé sa maison en deux chambres au moyen d'une cloison. D'autres montrent le même intérêt, et c'est avec plaisir que je constate l'intérêt qu'ils ont pour leurs demeures.

On a construit un nouveau bureau et une pharmacie, et peint les toits de toutes les dépendances et de la maison; celle-ci a été lambrissée à déclin.

Département des affaires indiennes.

Il y a trois écoles sur la réserve, deux externats et un pensionnat. Les deux externats sont sous la direction du révérend R. B. Steinhauer, B.A., et J. W. Middrie, qui rendent de grands services.

Le pensionnat, dont M. J. W. Butler est principal, a eu beaucoup de succès durant l'année. Deux des filles qui s'y trouvaient ont été renvoyées par le ministère, et une autre est maintenant engagée comme cuisinière pour les élèves.

Le pont sur la rivière de l'Arc, qui a été presque enlevé par les eaux l'été dernier, a été complètement réparé et rendu plus fort qu'avant. Ces travaux ont coûté à peu près \$800, dont les Assiniboines ont contribué \$250 en argent et tout le bois nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. LEWIS GRASSE,
Agriculteur.

FORT-FRANCES, ONTARIO, 1^{er} juillet 1895.

A l'honorable
Surlintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai à faire rapport que durant l'année terminée le 30 juin 1895, j'ai fait aux sauvages de cette agence les visites officielles suivantes, savoir :—

	Voyages.
Hungry-Hall	4
Long-Sault.....	12
Manitou.....	12
Petites-Fourches.....	10
Baie-N.-O.....	2
Red-Gut.....	2
Chutes-de-l'Esturgeon	6
Lac-La-Croix	1
Coutcheeching }	30
Stangecoming }	

Durant l'année, j'ai vacciné ceux qui n'avaient pas de marques, et vacciné de nouveau ceux qui ne l'avaient pas été récemment.

Aucune épidémie sérieuse ne s'est déclarée au cours de l'année parmi nos sauvages, bien qu'à un moment j'aie craint la diphtérie, à cause de deux cas arrivés à Fort-Frances, et de notre proximité de l'endroit où cette maladie avait fait son apparition dans le Minnesota.

Au printemps, il y a eu surtout plusieurs cas pulmonaires, et la pneumonie a emporté plusieurs personnes très âgés et jeunes. La phtisie semble avoir forte prise dans cette agence, car plusieurs familles en sont affectées. Leur mode de vie et surtout cette très sale habitude qui prévaut universellement chez eux de cracher partout et sur n'importe quoi qui se trouve dans leurs maisons et leurs wigwams ou aux alentours, sont de nature à produire facilement le développement de cette maladie. Dans tous les cas j'ai donné ordre que l'on se procure des crachoirs, ainsi que d'autres agents antiseptiques, mais les dangereuses habitudes ci-dessus mentionnées s'opposent à ce que les précautions sanitaires soient observées correctement.

Durant l'année, il n'y a pas eu de cas de besoin extrême.

Les sauvages sont généralement heureux, et plusieurs d'entre eux deviennent véritablement industriels.

W. W. BIRDSALL,
M. D., C. M.

DISTRICT D'ALBERTA, TRAITÉ N^o 7, AGENCE DES PIÉGANES,
FORT-MACLEOD, 16 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau relatif aux affaires de cette agence, pour l'année terminée le 30 juin 1895.

Je regrette de dire que notre récolte de grain de 1894 a presque totalement manqué; nous n'avons récolté que quatre cent dix-sept boisseaux de grain d'une semence couvrant cent trente-une acres. Mais la récolte des pommes de terre a été très bonne; elle a produit en tout neuf cent trente boisseaux. Il a été difficile de se procurer du foin, mais les sauvages ont travaillé de cœur et ont réussi à en récolter trois cent quarante sept tonnes.

Comme la récolte a manqué si souvent dans cette localité depuis plusieurs années, j'ai cru qu'il ne serait pas prudent de semer beaucoup de grain cette année; les fermiers, néanmoins, ont aidé beaucoup les sauvages à semer abondamment des racines.

Afin d'être en état de semer du grain une autre année, nous avons tous travaillé énergiquement à la construction d'un fossé d'irrigation, amenant l'eau du creek au Castor et de la rivière du Vieux, une distance totale d'environ trois milles. Si le succès couronne l'entreprise, ce fossé sera d'un très grand avantage à une bonne partie de l'agence, et rien n'est épargné par M. Smith, l'agriculteur, sous la direction duquel se font les travaux, et par les sauvages pour arriver au succès. On a construit quatre bons barrages. M. Smith a employé à ces travaux quelquefois jusqu'à huit sauvages avec attelages doubles et trente sauvages à la journée.

Durant l'été dernier, les sauvages propriétaires de bêtes à cornes ont vendu de la viande de bœuf, presque assez pour la provision de deux mois. Avec l'argent qu'ils ont reçu du ministère en paiement de cette viande, plusieurs sauvages ont acheté des chariots, des faucheuses, des râpeaux, etc., pour leur usage personnel. Comme une pluie abondante est tombée dernièrement, j'ai lieu d'espérer que le foin sera plus abondant cette année; néanmoins, aucun animal n'a souffert durant le dernier hiver faute de nourriture. Les sauvages ont bien pris soin de leurs bêtes à cornes, et sont très désireux de devenir propriétaires de nombreux troupeaux. J'ai dernièrement échangé cinquante têtes de bétail, fournies par le ministère, contre cinquante poneys indigènes. Le troupeau comprend maintenant huit cent soixante-huit têtes de bétail.

A part du soin donné à leurs animaux, les sauvages, cette année, ont fait un montant assez considérable d'ouvrage. Par eux s'est fait tout le transport des provisions, etc., ainsi que d'une grande quantité de bois bûché et traîné en partie depuis les coupes, distantes de dix-huit milles; soit: deux mille trois cent cinquante-huit billots pour construction des maisons, mille cinq cent soixante-dix-huit billots pour étables, deux mille quatre cents poteaux, et neuf mille huit cent vingt-six piquets d'enclos et perches de clôture. On a fait beaucoup d'améliorations sur la réserve, construit quelques laiteries, creusé des puits, fait de bons enclos et érigé des étables. Les sauvages ont gagné de diverses manières \$1,126.21, par exemple en faisant le transport, à raison de 15 centins du quintal, en travaillant pour les colons, en gagnant des primes en tuant des loups, etc.

J'ai constaté avec plaisir que les sauvages, en général, ont employé l'argent de leur annuité d'une manière utile en achetant du mobilier, des poêles, de la vaisselle, et autres articles propres à améliorer le service de leurs maisons, dont plusieurs ont une apparence très confortable. Les femmes commencent maintenant à être plus propres, et à prendre plus de peine pour tenir leur maisons en bon ordre. Elles commencent aussi à faire du pain en se servant de levain. M. Cox, l'agriculteur, s'est donné beaucoup de peine pour montrer aux femmes comment faire le pain, et comme résultat vingt-cinq femmes ont pu faire de très bon pain tout l'hiver.

Quant à l'éducation, les choses n'ont pas aussi bien marché que l'année dernière, par suite de maladie chez les enfants, dont plusieurs ont été forcés de s'abstenir

Département des affaires indiennes.

complètement d'aller à l'école. Le pensionnat de Saint-Pierre, sous la direction du rév. J. Hinchliffe, réussit bien dans l'éducation des enfants. Un maître ouvrier enseigne maintenant la charpenterie aux garçons de cette école, et à cet effet on a bâti un bon atelier. Plusieurs de ces garçons peuvent faire de bonnes pièces d'ouvrage. Quant aux filles, on leur enseigne tous les arts domestiques de leur sexe, la manière de faire le pain, etc.—quelques-unes ont obtenu le privilège de faire le pain pour leurs parents,—la couture, le tricot, la réparation de leurs propres vêtements et de ceux des garçons. L'externat, sous la direction du révérend Père Foisy, aidé du frère Jean, va assez bien; les maîtres font de leur mieux, et les progrès sont assez bons, mais la fréquentation fait défaut.

Depuis mon dernier rapport, on a ajouté à ma maison une bonne cuisine, ce qui donne beaucoup plus de confort. On a érigé quelques dépendances ainsi qu'une jolie clôture en palissade. Les employés sont bien logés.

Il n'y a pas eu de changement dans le personnel de mes aides, qui tous m'ont beaucoup aidé pendant l'année en accomplissant leurs devoirs avec soin.

L'interprète, M. Dunbar, parle assez bien le langage des sauvages, et est d'ailleurs un homme généralement très utile, capable de faire plusieurs ouvrages de charpente, etc., pour lesquels il faudrait autrement payer.

L'ouvrage de bureau et la distribution des rations ont été faits par M. Maxfield d'une manière très satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. H. NASH,
Agent des sauvages.

DISTRICT D'ASSINIBOÏA, T. N.-O.
AGENCE DU LAC-CROCHE, TRAITÉ N° 4, 20 juillet 1895

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer mon dix-huitième rapport annuel, accompagné d'un tableau et de l'inventaire de la propriété du gouvernement sous mon contrôle, jusqu'au 30 juin 1895.

Ainsi que je le laissais entendre lors de mon dernier rapport, la moisson récoltée durant l'année courante a été minime, ainsi que le démontre le tableau suivant :

Réserve.	Bande.	Acres ensemencés	Boisseaux. de grain battus.
71	Ochapowace.	102½	205
72	Kah-ke-wis ta-haw.	113½	270
73	Cowesess.	255½	1,300
74	Sakimay.	70½	188
		542	1,963

La cause en est due exclusivement à la sécheresse extraordinaire de la saison, laquelle a été la plus sèche que j'aie observée dans le cours des vingt dernières années.

Du grain battu ci-dessus mentionné, il n'y a eu que cent boisseaux d'avoine et quinze d'orge. Tout le reste a été du blé, dont on a disposé comme suit :—

	Boisseaux.
Vendu pour se procurer des provisions, des vêtements, etc..	457
Moulu en farine.....	470
Semé.....	690
Petit grain et déchets donnés aux volailles.....	220
En mains.....	11
Total.....	<u>1,848</u>

J'ai récolté environ quinze boisseaux d'avoine pour les chevaux de l'agence, et les fermiers n'en ont récolté que quatre-vingts pour les leurs. Ce manque de succès est dû à la sécheresse.

Malgré la pauvre récolte de l'automne précédent le courage des sauvages n'a pas diminué, ainsi que l'indique le tableau suivant, qui fait connaître l'étendue de terrain ensemencé:—

Bande.	Acres.
71. Ochapowace.....	101
72. Kah-ke-wis-ta-haw.....	124
73. Cowesess.....	253
74. Sakimay.....	86½
Total.....	<u>564½</u>

On a ensemencé 22½ acres de plus que l'année dernière, et la semence a été bien faite dans un sol mieux préparé qu'en aucune des années précédentes. Avec le beau temps actuel, il y a lieu d'espérer que la moisson sera très abondante.

Il y a maintenant 95 acres de terrain en jachère préparé selon les meilleures méthodes, et les sauvages portent beaucoup d'intérêt à leur ouvrage. Bientôt il y aura une étendue considérable du sol en première condition pour recevoir la semence le printemps prochain.

Le résultat d'une bonne récolte ne peut qu'être très favorable au développement des progrès des sauvages. Ils ont ensemencé en avoine 64 acres, et l'apparence est belle. Sur du terrain en jachère j'ai semé de l'avoine sur sept acres, pour nourrir les chevaux de l'agence, laquelle promet beaucoup dès à présent. Les fermiers ont semé de l'avoine sur 18½ acres, et la moisson promet aussi d'être belle.

Vu la sécheresse, la récolte du foin a été pauvre, mais suffisante cependant pour les besoins du troupeau pendant l'hiver, à l'exception d'environ 90 têtes de bétail appartenant à la bande de Cowesess, n° 73. Cet accident a été causé par un feu de prairie survenu en juillet et qui a détruit une quantité considérable de foin. J'ai aussitôt envoyé ces sauvages, ainsi dépourvus de foin, sur la réserve du Lac-aux-Sangues, environ 40 milles au nord, pour couper et mettre en meules autant de foin que possible, sous la direction de leur fermier instructeur, M. Sutherland. Ils réussirent à amasser au delà de 200 tonnes de foin, et le bétail a bien passé l'hiver.

M. Moore a bien pris soin des sauvages et de leur bétail; il leur prêta ses hangars et leur permit l'usage d'une ample provision d'eau sur sa ferme. Les autres animaux sur toutes les réserves ont très bien passé l'hiver, les étables étant chaudes et l'eau en quantité suffisante.

Durant l'hiver, on a creusé un puits sur la réserve Kahkewistahaw, n° 72, ouvrage nécessité par suite de ce qu'une source d'eau qui avait suffi jusque-là est venue à manquer. On doit féliciter beaucoup les sauvages de la persévérance qu'ils ont montrée pour le terminer, ce qui était une tâche peu agréable à accomplir en plein hiver. Mais il y avait urgence, ils l'ont compris, et leurs efforts ont été couronnés d'un succès complet.

Il a fallu aussi creuser deux puits sur la réserve d'Ochapowace; mais malheureusement les sables mouvants nous ont forcés d'interrompre les travaux, et je n'ai pu me procurer dans aucune des villes assez de bois pour encaisser les puits en question. Il s'est produit un dégel à un moment critique, mais les bestiaux n'ont pas

Département des affaires indiennes.

souffert, vu que les sauvages avaient fait une provision d'eau et avaient pu améliorer les puits. Les sauvages ont fait preuve d'une énergie digne d'éloges, si l'on tient compte des conditions déplorable dans lesquelles ils ont travaillé.

Voici le nombre d'animaux que possèdent les sauvages, tant sous le contrôle du gouvernement qu'en propre :—

	Sous le contrôle du gouv.	En propre.
Chevaux canadiens.....	17	
Chevaux indigènes	190	
Taureaux	3	1
Bœufs	99	1
Vaches	115	32
Jeune bétail	258	173
Moutons	34	
	509	414
	509	414

C'est là une augmentation nette depuis le 30 juin 1894 de 15 têtes, comme suit :—

	Augmentation.	Diminution.
Poulains, veaux et agneaux nés.....	122	
Achetés pour en remplacer d'autres.....	10	
Morts par accident.....		20
Tués pour viande, etc.....		40
Vendus par les sauvages		57
Balance.....		15
	132	132
	132	132

Ce n'est pas là une forte augmentation si l'on considère le nombre total, et il me fait plaisir de voir qu'il en est ainsi, car cela prouve que les sauvages comprennent qu'il leur est plus avantageux d'améliorer leurs animaux que d'en augmenter le nombre, et ils ont suffisamment de bestiaux à l'heure qu'il est pour peu qu'ils soient disposés à en prendre le soin voulu. Plusieurs d'entre eux suivent les conseils qu'on leur a donnés à ce sujet, et l'un des plus importants éleveurs vend maintenant ses animaux graduellement et n'achète plus que des vaches de bonne race; d'autres se sont mis à suivre son exemple. Les moutons n'accusent pas une forte augmentation. Il y avait 16 agneaux ce printemps, tous en bonne condition. Il y a eu cinq moutons qui ont été tués par les loups, huit qui ont été dévorés, et deux qui sont morts accidentellement, ce qui laisse par conséquent une augmentation d'un pour l'année. Les moutons ont tous une magnifique apparence.

Deux cas d'une maladie qui s'était déclarée parmi les chevaux indigènes de la réserve de Cowesess et qui ressemblait à la morve me furent signalés; je fis part de la chose au docteur Wright, inspecteur vétérinaire au service du gouvernement; ce dernier condamna les deux chevaux malades, qui furent abattus et brûlés avec soin. Les étables furent désinfectées et toutes les précautions prises pour éviter la contagion. Il me fait plaisir de dire que tout vestige de la maladie disparut rapidement. Les deux chevaux qui furent atteints étaient assez âgés et avaient été dernièrement importés dans la réserve. Le 15 octobre 1894, la vache Galloway pur sang, qui fut mise à ma disposition l'année dernière, eut un veau femelle de "Halton" n° 8803. Ce jeune animal est à l'heure qu'il est en excellente condition. J'ai fait hiverner cette vache et son veau dans ma propre étable. Le veau mâle qui accompagnait la vache en question a hiverné à la ferme 3 B et couvrira un nombre limité de vaches dans le cours de cette saison. Les deux taureaux Galloway qui me furent fournis il y a deux ans sont en bon état. Leurs produits sont presque tous noirs et sont très vigoureux. Le taureau Durham rouge pur sang a passé l'hiver sur la réserve d'Ochapowace, où l'on en a pris grand soin, et il est maintenant en excellente condition.

La récolte du foin et des céréales promet d'être excellente cet été.

Le montant des gains individuels à partir du 30 juin 1894 s'est élevé à \$6,050.14 et se répartit comme suit :—

9528 liv. de bœuf vendues.....	\$ 571 68
Bétail, 57 têtes	1,322 30
Bois de chauffage, 522 charges.....	885 82
Foin, 394 charges.	1,020 65
Tannage de 25 peaux.....	67 50
Blé, 457 boisseaux.....	213 69
Laine, 145 livres.....	11 10
Ouvrage, gages, etc.....	58 00
Racine de sénéga.....	1,609 40
Chevaux, un poney.....	15 00
Fourrures, valeur approximative.....	275 00
	<hr/>
	\$6,050 14

Il a été tanné plus de peaux et il a été fait plus d'ouvrage rétribué, etc., qu'il n'en a été porté officiellement à ma connaissance ; mais le tableau ci-dessus servira à faire voir mieux que toute autre chose ce que mes sauvages ont fait pour gagner leur vie, et le relevé suivant, qui montre comment l'argent réalisé a été dépensé, sera par conséquent intéressant :—

Paiements sur prix d'achat de juments canadiennes.....	\$ 115 00
Bois pour maisons.....	50 00
Paiements sur prix d'achat de lieuses, faucheuses, râteaux, chariots, etc.....	706 86
Provisions et vêtements.....	5,178 28
	<hr/>
	\$6,050 14

La position financière est pratiquement la même que l'année dernière ; elle ne s'est guère améliorée, et ce n'est pas étonnant, car la récolte a été peu abondante, l'automne dernier, et les affaires en général ont été très mauvaises. Mais il y a eu un progrès sensible en ce sens que le montant de dettes dues par les sauvages a été considérablement réduit, et si la prochaine récolte est bonne, les sauvages pourront consacrer la plus grande partie de leur argent à rendre leur condition meilleure.

Les sauvages comprennent enfin qu'il leur est plus profitable de se mêler de leurs affaires et de rester chez eux que de passer leur temps à se visiter, comme ils l'ont fait par le passé. Il y a sans doute encore des progrès à faire sous ce rapport, mais enfin une sensible amélioration s'est opérée. Les sauvages qui s'adonnent à l'industrie laitière se sont montrés, cet été, plus stables et plus assidus que d'habitude. Plusieurs d'entre eux ont fabriqué tout le beurre dont ils auront besoin, cet hiver. Il a été construit, cet été, 4 nouvelles laiteries, dont une très vaste. Si cela continue, il faudra que je voie à ce que l'on se munisse de réfrigérants, car les sauvages pourraient facilement fabriquer 2,000 livres de beurre et plus, s'ils le voulaient. Je ne néglige rien pour les engager à se livrer sur une grande échelle à l'industrie laitière, mais, comme on le sait, il est difficile de conduire un sauvage.

L'année dernière, je me suis procuré un panier d'une grandeur suffisante pour transporter du linge, et j'ai chargé une sauvagesse d'en faire un semblable ; elle a assez bien réussi.

Cet été, deux fours à chaux ont été exploités avec beaucoup de succès.

On n'a pris que peu d'animaux à fourrures.

La pêche est la même que la saison dernière ; les sauvages prennent assez de poisson pour leurs besoins. Trois d'entre eux se sont munis de permis, mais ils ne vendent rien de ce qu'ils prennent au moyen de rets. Il m'est impossible de dire pour le moment dans quelle condition se trouvent les poissons blancs (provenant des piscifactoreries de Selkirk) qu'on a déposés il y a un an dans le lac Rond.

Département des affaires indiennes.

Le nombre d'enfants fréquentant les écoles est de 78, répartis comme suit : école industrielle de Régina, 8; de Fort-Qu'Appelle, 41; d'Elkorn, 9; pensionnat sauvage du Lac-Rond, 20.

Le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école est de 180, et si l'on déduit les enfants infirmes et ceux du parti de La-Brebis (à qui leurs parents ne permettent pas de fréquenter les écoles, au nombre d'environ 40), il n'en reste pas beaucoup qui devraient aller à l'école et qui n'y vont pas. Il va sans dire que je fais tous mes efforts pour que les sauvages envoient leurs enfants à l'école.

J'ai visité l'école de M. McKay tous les mois, et j'ai constaté que les élèves faisaient des progrès.

Le moulin à farine a commencé à fonctionner le 3 décembre 1894, et a marché jusque vers le milieu du mois, alors qu'on jugea à propos de le fermer jusque vers le milieu de mars, surtout pour éviter de moudre le blé pendant les grands froids, étant donné qu'on ne peut alors obtenir d'aussi bons résultats. Cela ne peut se faire tous les ans, mais dans ce cas-ci la récolte était pauvre et il n'y avait pas beaucoup de blé à moudre.

J'ai encore engagé le fils du fermier Sutherland pour conduire la machine; j'ai payé son salaire à même les recettes réalisées par la vente du bran et du son.

Le moulin fonctionne maintenant depuis 2 ans; il est d'un grand avantage pour les sauvages, et n'a pas coûté un seul dollar au ministère.

Les machines sont en parfait état.

Voici un tableau qui montre d'un coup d'œil quelle quantité de blé a été reçue et ce que l'on en a retiré:—

Blé reçu.	Droit de mouture.			Au profit des sauvages.		
	Blé.	Son.	Bran.	Farine.	Son.	Bran.
Boisseaux.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.	Liv.
495.....	30	2,640	1,256	19,730	2,639	2,133

Il en a coûté aux sauvages pour faire moudre leur blé à peu près 7½ sous par boisseau, et ils ont payé le droit de mouture en son, en bran et en bois à brûler.

La vente de ce qui a été prélevé comme droit de mouture a juste couvert les dépenses.

Le battage a commencé dans les premiers jours de l'automne, et, comme la récolte était faible, il a été bientôt terminé.

On a commencé à payer les annuités le 2 novembre et on a fini de les distribuer le 7, les diverses bandes ayant reçu leur dû sur leurs réserves séparées comme par le passé et dans le même ordre. Le nombre de sauvages qui ont été payés a été de 587, soit une augmentation de 13 comparativement à l'année dernière; cette augmentation est due à l'excédent des naissances sur les décès et à ce que 9 sauvages sont revenus s'établir sur la réserve.

Le montant payé s'est chiffré par \$3,210, y compris \$155 d'arrérages.

La conduite de mes sauvages a été bonne, à deux exceptions près. Ah-wen-a-pow, un sauvage de la bande de Kah-ki-wis-ta-haw, frappa une sauvagesse de la même bande. Je fis comparaître le sauvage devant moi et le condamnai à une amende de \$5 seulement, vu qu'il paraissait repentant. Il y eut aussi un cas d'ivresse, le premier qui soit venu à ma connaissance. Un Suédois introduisit du whiskey parmi des sauvages campés près de Broadview. Le Suédois ainsi que les sauvages impliqués furent arrêtés; ils subirent leur procès devant M. Hodson, J. P., et moi, et furent condamnés à divers termes d'emprisonnement. C'est le premier cas de ce genre, et j'ai lieu de croire que ce sera le dernier. Je crois que les punitions qui ont été infligées auront un effet salutaire sur les sauvages et les colons.

La santé des sauvages dans le cours de l'année a été normale. Il n'y en a eu qu'un petit nombre qui ont eu besoin d'être vaccinés.

Il me fait plaisir de pouvoir dire que les maisons des sauvages en général sont tenues avec plus de propreté et de soin que par le passé; c'est dû en grande partie à l'influence qu'exercent les filles qui reviennent demeurer chez leurs parents après avoir quitté l'école. Quelques-unes de ces filles se sont récemment mariées. Je me propose de traiter au long ce sujet dans mon prochain rapport annuel.

Les jardins de cette agence, tant ceux des sauvages que ceux des employés, sont superbes. Quelques-uns des jardins des sauvages sont bien disposés et tenus en bon état: il y a une amélioration sensible, cette année, sous ce rapport. La grande difficulté est de faire comprendre aux sauvages qu'il est nécessaire d'élaguer les jeunes plantes de manière à laisser assez d'espace aux autres pour croître, mais ils apprécient de plus en plus tous les ans la valeur des produits de jardin.

Je ferai remarquer ici que mes sauvages possèdent en propre, les ayant achetés à même leurs gains, 9 lieuses, 24 faucheuses, 20 râteaux, 37 chariots et 2 tarares, le tout en parfait état. Ces instruments aratoires représentent au bas mot plus de \$4,000.

La forge établie l'année dernière sur la ferme 3 B, bien que peu vaste, a été, comme l'on s'y attendait, d'un avantage inappréciable; c'est là qu'ont été faites toutes les réparations nécessaires pour les réserves de Kah-ke-wis-ta-haw et d'Ochapowace. Auparavant, il fallait se rendre jusqu'à l'agence et attendre son tour, ce qui entraînait pour les sauvages et les employés une perte de temps considérable.

Cet été, la ferme de l'agence (3 A) a été lambrissée d'un bout à l'autre et peinte; le besoin de ces réparations se faisait vivement sentir.

On est actuellement à construire sur la ferme 3 D, réserve de Saskimay, un vaste atelier de charpenterie à l'usage des sauvages. Ce sera un bâtiment magnifique, une fois terminé, et coûtera très peu au ministère, vu que les sauvages, avec l'aide et sous la direction du fermier, exécuteront tous les travaux. Les sauvages sont enchantés de la chose.

L'élevage des volailles a pris un développement sensible, et dans le cours de l'année de bons poulaillers d'hiver ont été construits. Plusieurs sauvages ont de 30 à 50 volailles de bonne race et en prennent bien soin. Je fais tous mes efforts pour instruire les autres sauvages à élever des volailles.

Les sauvages ont planté, ce printemps, 425 boisseaux de pommes de terre sur 27 acres de terrain bien préparé; le rendement sera considérable pour peu que les conditions favorables qui se rencontrent à l'heure qu'il est subsistent. Le ministère a fourni aux sauvages 100 boisseaux de semence, et ils ont dû en acheter eux-mêmes 237 boisseaux, vu qu'il ne leur restait que 88 boisseaux de pommes de terre sur la récolte de l'année dernière, qui a été très maigre à cause de la sécheresse.

Un congé pour cause de maladie me fut accordé du 16 février au 1er avril, date où je repris mes fonctions. Pendant mon absence, M. Pierce, le commis de l'agence, me remplaça et s'acquitta très bien de sa tâche.

Les livres du bureau sont toujours tenus d'une manière très satisfaisante.

Les fermiers ont fidèlement rempli leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. McDONALD,
Agent des sauvages.

Département des affaires indiennes.

DISTRICT D'ASSINIBOÏA,—TRAITÉ N° 4,
AGENCE DES BUTTES-LA-LIME, 6 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année close le 30 juin dernier, ainsi qu'un inventaire de tout ce qui appartient au gouvernement dans mon agence.

Conformément aux instructions que je reçois du ministère, je quittai l'agence de Battleford le 18 décembre dernier et j'arrivai ici le 27 du même mois, date où je remplaçai M. l'agent Wright, qui fut transféré à l'agence des Buttes-de-Tondre.

Cette agence comprend 4 réserves, ayant une population de 261 âmes.

Les sauvages établis sur ces réserves ont 567 têtes de bétail, 95 chevaux et 11 moutons, ce qui prouve qu'ils s'intéressent beaucoup à l'élevage.

Un grand nombre de ces sauvages ne reçoivent aucun secours du gouvernement et vivent à l'aise avec l'argent qu'ils réalisent en vendant du foin, du bois de chauffage et de la racine de sénéga.

A cause de la sécheresse, la récolte a été nulle, l'année dernière, et les sauvages ont dû compter uniquement pour vivre sur la vente de foin, de bœuf et de bois de chauffage.

Les sauvages, outre qu'ils ont pourvu à leur propre consommation en fait de bœuf, en ont vendu une forte quantité à l'agence d'Assiniboine et à l'école industrielle de Qu'Appelle.

Ils avaient en culture, l'année dernière, 152 acres de terre, et, cette année, ils en ont 164, ce qui montre qu'ils ne se laissent pas décourager par la sécheresse, qui, depuis quelques années, détruit leurs récoltes.

Leurs gains pour toute l'année se sont chiffrés par \$2,260.

Ils s'occupent surtout de l'élevage des bestiaux, et ils en ont un si grand nombre à l'heure qu'il est qu'ils devront consacrer la plus grande partie de leur temps à cette industrie.

L'année dernière, il a été récolté 1,056 tonnes de foin; les bestiaux ont hiverné dans des conditions favorables. Dans le cours de l'hiver dernier, j'ai examiné avec soin comment les sauvages tenaient leurs maisons et leurs dépendances; j'ai fait faire beaucoup d'améliorations sous ce rapport.

Au commencement du printemps, toutes les ordures qui se trouvaient autour des habitations des sauvages ont été enlevées et brûlées, et leurs maisons ont été blanchies à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur.

Un grand nombre de sauvages de ce district ont abandonné presque entièrement les mœurs et coutumes de leur race. On voit maintenant plusieurs maisons pourvues, comme celles des blancs, de lits, de tables, de chaises et de bons poêles de cuisine.

Quatre sauvages du nom de "Mowstoosekope", "Le-Drapeau", "Tuckwanow" et "Pakutch", possèdent chacun un attelage de chevaux canadiens, un chariot, un harnais, un traîneau, une faucheuse et un râteau. Ils sont mieux équipés que plusieurs colons blancs de cette région et ont obtenu tout ce qu'ils ont par leur propre travail, ce qui prouve que la constante surveillance exercée sur ces sauvages n'a pas été inutile.

Je fais tous mes efforts pour que les sauvages progressent, et je suis porté à croire qu'avant longtemps le plus grand nombre d'entre eux seront aussi avancés dans la voie de la civilisation que plusieurs de leurs voisins blancs.

L'automne dernier, "Simon Crowe", un élève de l'école industrielle de Qu'Appelle, a obtenu la permission de retourner sur sa réserve pour garder les troupeaux de son oncle.

L'éducation qu'il a reçu dans cette institution est très marquée. Il est très industrieux. Il a gardé ses troupeaux aussi bien que n'importe quel blanc aurait pu le faire. Il a toujours été très respectueux dans ses manières, a toujours prêté attention à ce qu'on lui disait, et chaque fois qu'il s'est trouvé dans l'embarras il est venu me demander conseil.

Aussitôt le printemps venu, il a commencé à se construire une habitation, car il se propose de demander sous peu son congé, puis de se marier et de se livrer à l'agriculture sur la réserve.

Il n'y a pas de doute que son exemple aura un effet salutaire sur les autres.

La santé des sauvages établis sur les diverses réserves a été assez bonne. Il y a eu pendant l'année 11 naissances et 11 décès.

Il y a sur cette réserve un grand nombre de vieillards qui souffrent des scrofules et du mal d'yeux. Tous les médicaments nécessaires leur sont donnés. On leur fournit aussi la nourriture et les vêtements dont ils ont besoin.

Le pensionnat de cette agence, qui est sous les auspices de l'Eglise presbytérienne, est d'une grande utilité, et M. Skene, le principal, se montre à la hauteur de sa position.

Il y a 14 élèves enrôlés, dont 10 sont soutenus par le gouvernement.

William McNab, interprète et instructeur d'agriculture, a très fidèlement rempli ses devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. J. M. NEIL,
Agent intérimaire des sauvages.

AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE,
CÔTÉ, ASSA., 5 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un relevé de tout ce qui appartenait au gouvernement dans les limites de mon agence à la date du 30 juin 1895.

Cette agence compte 651 sauvages; dans le cours de l'année il y a eu 39 naissances et 31 décès. La santé des sauvages a été en général bien meilleure que par le passé; c'est dû dans une forte mesure au zèle déployé par le docteur Patrick. J'ai suivi toutes ses instructions de même que le révérend C. W. Whyte, principal du pensionnat de Crowstand. Les sauvages comprennent enfin qu'en insistant pour qu'ils tiennent leurs maisons et leurs autres bâtiments en bon état au point de vue hygiénique et pour qu'ils travaillent le plus de temps possible, nous agissons dans leur propre intérêt.

L'instruction des enfants n'est pas négligée. La bande de Côté compte 84 enfants en âge d'aller à l'école; sur ce nombre 42 sont enrôlés au pensionnat de Crowstand; 36 fréquentent l'école industrielle de Régina et 1 va à celle de Qu'Appelle. La mort nous a enlevé 3 élèves à l'école de Régina et 1 à celle de Qu'Appelle. La bande de La-Clé compte 49 enfants en âge d'aller à l'école; 12 fréquentent l'externat établi ici, 27 l'école de la réserve de la Rivière-Plate, et 10 l'école industrielle de la Corné-d'Elan. La bande de Kisickhouse comprend 24 enfants en âge d'aller à l'école; 12 d'entre eux sont enrôlés à l'externat établi sur la réserve de cette bande.

Les gains des sauvages ont été plus forts que l'année dernière. Leurs ressources se trouvent limitées en ce sens qu'ils ne peuvent vendre de bois ni de foin à cause de la distance de 50 milles qui les sépare des villes et des établissements. Voici comment leurs gains se répartissent:—transport de colis et main-d'œuvre, \$1,006; bétail vendu (Gordon et Ironsides), \$529; bétail vendu au ministère, \$127; bœuf vendu au ministère, \$133; bœuf vendu à des particuliers, \$164; racine de sénéga, etc., \$250; fourrures, \$8,000—en tout \$10,211.98, soit une augmentation sur l'année dernière de \$1,188,98. Les montants ci-dessus ont été dépensés comme suit:—3 fau-

Département des affaires indiennes.

cheuses, 1 râteau, 5 chariots doubles, 4 harnais doubles, provisions, linge, effets de ménage, etc. Quelques familles ont pourvu elles-mêmes à tous leurs besoins.

En fait d'animaux, les sauvages ont 143 chevaux, 11 taureaux, 116 bœufs, 295 vaches, 133 bouvillons, 115 génisses, 157 veaux (jusqu'au 30 juin), 146 moutons et agneaux; total: 829 bestiaux, non compris les moutons et les chevaux ci-dessus mentionnés. Cent soixante têtes de bétail ont été consommées ou vendues ou sont mortes. Les sauvages n'avaient en 1889 que 280 têtes de bétail, soit une augmentation dans l'espace de 6 ans de 710 têtes. L'augmentation en valeur sur l'année dernière du bétail possédé par les sauvages s'élèvera à environ \$4,725.

L'orge et l'avoine sont les seuls grains qu'on puisse cultiver ici avec succès. Les pommés de terre et les autres racines poussent bien.

Les sauvages progressent rapidement. Ils sont fiers de posséder des biens en propre; ils comprennent la valeur de l'argent; ils ne contractent pas autant de dettes que par le passé, et sont plus économes, quelques-uns étant mêmes avarés.

Voici les noms de quelques-uns de ceux qui possèdent des biens en propre:— Alexis Caldwell, en l'année 1889, avait 4 têtes de bétail (2 bœufs, une vache et un veau); aujourd'hui, il possède 5 bœufs, 10 vaches, 6 bouvillons, 2 génisses, 6 veaux (jusqu'au 30 juin), 16 agneaux, 3 chevaux, un chariot double, un harnais double, un traîneau, une faucheuse, un râteau, une bonne maison, des tables, chaises, outils, etc.

Madame Favel et son fils avaient en 1889 trois têtes de bétail; ils ont maintenant 24 bestiaux, 2 chevaux, un harnais double, un harnais pour bœuf, un chariot double et un traîneau.

Kitchimonia avait, en 1889, 8 têtes de bétail; maintenant il possède 31 bestiaux, 5 chevaux, 32 moutons, 1 chariot double, 2 harnais doubles, un traîneau, une faucheuse avec râteau, et il a vendu ou consommé dans le cours de l'année 4 têtes de bétail.

Que-me-zance avait, la même année, 8 têtes de bétail; il possède maintenant 33 bestiaux, 21 moutons, 6 chevaux, un chariot, une faucheuse avec râteau, un harnais double, des traîneaux, un poêle de cuisine, etc. Il a vendu ou consommé 3 têtes de bétail.

William Brasse, père, avait, en 1889, 5 têtes de bétail; il possède maintenant 35 bestiaux, 6 chevaux, 2 chariots doubles et une faucheuse avec râteau. L'année dernière, il a consommé ou vendu 6 têtes de bétail. Ce sauvage a une bonne maison, toujours propre, et une laiterie; sa fille Susan avec le lait de 6 vaches fait du beurre qu'elle vend aux commerçants de Fort-Pelly. Il garde environ 30 volailles et élève un grand nombre de dindons tous les ans.

Il y a beaucoup d'autres sauvages qui sont à l'aise, entre autres, Benj. Côté, le chef Côté, Sol. Manitoose, John Severight, Mde Bird (une veuve), "Kishane", "Kika-kennay", "John Redlake", George et Thomas Brass; mais ceux-ci ont commencé un an ou deux plus tard à prendre avantage de ce que les autres ont fait depuis le commencement, mais leur idée est maintenant fixée.

Toutes les influences de tribus ont disparu; les chefs ne le sont plus que de nom. Chacun maintenant s'occupe de ses affaires, et lorsque quelque difficulté surgit on s'adresse à l'agent, qui règle l'affaire. Plus d'assemblées interminables, plus de perte de temps. Tous les sauvages de ce district ont des maisons confortables, pourvues presque toujours de tables, lits, chaises et poêles. Un grand nombre tricotent; plusieurs fabriquent du beurre; les femmes traient les vaches. Ils font du savon avec des cendres, élèvent et gardent des volailles. Ils vivent honorablement et proprement. Chaque bande a sa propre église et ils sont très religieux. Tous les enfants parvenus à un certain âge vont à l'école, à l'exception de ceux de quelques sauvages qui vivent de chasse.

Bref, les sauvages de ce district observent les lois et craignent Dieu. Ils sont pleins de bonne volonté et ne refusent jamais de faire ce qu'on leur demande lorsque c'est dans les limites de leurs forces. Ce résultat n'a pas été atteint tout d'un coup, mais est le fruit d'un travail long et ardu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. E. JONES,

Agent des sauvages.

BUREAU DE L'AGENT DES SAUVAGES,

BATTLEFORD, 9 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un relevé de tout ce qui appartenait au gouvernement dans mon agence à la clôture de l'exercice 1894-95.

Au commencement de l'été, tout indiquait que la récolte serait abondante; mais dans la première semaine de juillet, un vent brûlant commença à souffler et persista pendant plusieurs jours; la récolte des céréales et des racines fut complètement détruite. On ne put même sauver la prairie. Les sauvages durent demander encore une fois au ministère de leur fournir de la semence ainsi que des aliments.

La récolte du foin a été abondante; elle s'est élevée à 4,685 tonnes. On en a eu assez pour nourrir 1,400 têtes de bétail et 150 moutons, outre les chevaux des fermes, et il me fait plaisir de pouvoir dire que, malgré que l'hiver ait été long, nous n'avons pas perdu un seul animal.

Les sauvages ont fourni tout le bœuf nécessaire pour la consommation locale et ont réalisé de ce chef \$4,200. Ils ont employé cet argent à acheter des faucheuses, des chariots, des aliments et du linge. Ils n'ont rien dépensé inutilement.

Le ministère a sagement décidé d'abandonner presque entièrement la culture des céréales et de donner plus d'attention à celle des racines ainsi qu'à l'élevage du bétail jusqu'à ce que les conditions climatiques aient changé.

Les sauvages ont fait beaucoup d'améliorations à leurs maisons. Les Assiniboines qui jusqu'ici avaient fait preuve de beaucoup d'insouciance dans leur manière de voir, ont construit, cette année, 18 maisons confortables, qu'ils ont blanchies à la chaux et planchées. Les sauvages ont presque complètement abandonné la chasse et se livrent à l'agriculture.

Les Cris ont aussi mis leurs maisons en bon état. Le nombre de leurs bestiaux augmente rapidement, et je m'attends qu'à la date de mon prochain rapport il y aura près de 300 veaux. Les moutons sont en excellente condition.

La santé des sauvages n'a pas été très bonne: les décès ont excédé les naissances de 19. Il n'y a pas eu d'épidémies; mais un grand nombre de sauvages ont été et sont encore atteints de scrofules et de maladies vénériennes, qui font beaucoup de ravages parmi eux. Le docteur McAdam a dit que le nombre des sauvages malades est beaucoup moins considérable que par le passé.

Il y a 8 externats dans l'agence, tous fréquentés par un bon nombre d'enfants. L'école industrielle, qui était autrefois dirigée par le ministère, a été mise sous le contrôle des autorités de l'Eglise anglicane et sera à l'avenir administrée par cette corporation d'après le système *per capita*.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. J. WILLIAMS,
Agent des sauvages.

ECOLE D'INDUSTRIE,

D'AIM-ROUGE, 12 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel, accompagné d'un relevé des immeubles et meubles qui appartiennent au gouvernement et se trouvent sous mon contrôle.

Département des affaires indiennes.

A l'heure qu'il est, le nombre des élèves est au complet, s'élevant à 50. La santé des enfants en général est bonne.

La ferme, qui est dirigée par M. McLellan, a été exploitée avec intelligence et la récolte promet d'être assez abondante.

Les filles ont été dressées avec soin sous la conduite de l'ancienne directrice, madame Nelson, et de la couturière, mademoiselle Buelher.

A mon arrivée ici, j'apprends que Lougheed avait été transféré à l'école industrielle de Battleford et qu'il n'avait pas été remplacé; en conséquence l'atelier du charpentier fut fermé. Je me propose d'ouvrir incessamment une cordonnerie.

Je ne suis encore guère au courant de ce qui s'est fait à l'école, vu que j'occupe mon poste seulement depuis le 2 juillet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. E. SOMERSET,
Principal.

TERRITOIRES DE L'OUEST DU CANADA, 1er juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon dix-septième rapport annuel au sujet des agences, des réserves, des fermes et des écoles que j'ai inspectées dans ces territoires et au Manitoba.

Au commencement du dernier exercice, j'ai inspecté les réserves des Gens-du-Sang, des Piégânes, des Sarcis, des Pieds-Noirs et des Assiniboines. J'ai visité tous les externats et pensionnats établis sur ces réserves ainsi que les écoles, industrielles de la Rivière-Haute et de Daim-Rouge, et j'ai fait l'inspection de l'hôpital de la réserve des Gens-du-Sang. Je parle de tout cela dans mon dernier rapport il n'en est pas question ici.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA CORNE-D'ELAN.

Voici le personnel actuel de l'école :—

M. A. E. Wilson, principal.

Madame Wilson, infirmière.

Madame Vidal, surintendante, filles.

(Poste de 1^{er} instituteur vacant.)

F. S. Fletcher, 2^e instituteur.

S. B. Brisbee, contremaître, département des garçons.

(Poste de couturière vacant.)

Martha Thomas, cuisinière.

Madame Groutage, blanchisseuse.

Ateliers.

W. J. Thompson, maître-imprimeur.

J. R. Duke, maître-cordonnier.

John Simington, maître-charpentier.

John McCracken, maître-tailleur.

Les postes de 1^{er} instituteur et de couturière ne sont que temporairement vacants, les personnes qui les occupaient ayant tout dernièrement résigné.

L'année dernière, le nombre des apprentis et élèves s'est élevé à un chiffre assez considérable. Ils viennent de toutes les parties des Territoires et du Manitoba :—il

y a des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang, des Piégânes de l'extrême ouest et sud, des Assiniboïnes des Montagnes-de-l'Orignal; des Cris et des Sautaux des Buttes-de-Tondre, des Laacs-Croches, de la Rivière-du-Cygne et de Saint-Pierre; des Sioux de la Queue-d'Oiseau, du Lac-du-Chêne et de la Rivière-du-Chêne et deux Delawares de Moravian-Town. Tout d'abord, il y a eu un peu de froideur entre les sauvages de la nation des Pieds-Noirs et les autres, mais à présent ils vivent dans la plus parfaite harmonie.

On voit à ce que les apprentis et les élèves soient convenablement habillés lorsqu'ils sont à l'ouvrage ou dans les classes ou en récréation, et le dimanche et les jours de fête les garçons et les filles portent de jolis uniformes. J'ai constaté qu'ils se tenaient toujours propres de leurs personnes.

Un élève, Na-pia-e-mo-kin-ma, est sourd et muet. Il a arrivé à l'institution, en janvier 1891, dans un état d'ignorance complète. Il a maintenant dix-huit ans. On lui a enseigné l'art de l'imprimerie. Il est très habile dans toutes les branches de cet art. Il est toujours vêtu avec le plus grand soin et a une très bonne mine.

Métiers.

Cordonnerie.—On est maintenant pourvu de toutes les machines nécessaires pour fabriquer les empeignes. Les apprentis se chargent de tout ce qui se fait à la main. Quelques-uns d'entre eux sont déjà de bons cordonniers. Dix garçons apprennent ce métier.

Non seulement on fabrique toutes les chaussures dont les élèves de l'école ont besoin, mais encore ont fait beaucoup d'ouvrage sur commande, notamment, de jolies bottes à l'écuycère pour la police à cheval du Nord-Ouest.

Charpenterie.—Onze garçons apprennent ce métier, qu'ils aiment beaucoup. J. Cook, J. H. Thomas et J. Cotton sont déjà de très habiles ouvriers, et Joe Enfant-veau fait de rapides progrès. Cook est le chef du club de ballon de l'école.

Métier de tailleur.—Cinq garçons apprennent ce métier. Trois d'entre eux sont déjà très experts. Les habits des garçons sont faits ici, et en outre on reçoit des commandes non seulement de la localité, mais encore de presque toutes les villes en allant vers l'ouest jusqu'à Machoire d'Orignal.

Imprimerie.—Six garçons sont imprimeurs. Je ne devrais peut-être nommer personne, puisqu'ils sont tous habiles. Fred, Pratt, le chef des élèves, travaille ici, mais Jeremiah Cochrane est, je crois, plus adroit que lui dans le métier; ce dernier est chargé de presque tout l'ouvrage du bureau, et il a beaucoup à faire. L'*Advocate*, journal hebdomadaire, est édité et imprimé ici. Les garçons font tout l'ouvrage mécanique, et quelquefois on leur permet de travailler dans le département de la rédaction.

Métier de commis.—Albert E. Kennedy, âgé de 17 ans, a été 5 ans à l'école et exerce les fonctions de commis depuis 3 ans. Il est maintenant à l'emploi de Wilcox et Ramsay, de la Corne-d'Elan. Ces derniers le considèrent comme un garçon fiable et intelligent.

Sellerie.—Charles A. McDonald, âgé de 14 ans, et Donald Brass, âgé de 15 ans, apprennent ce métier. Le premier compte 3 ans d'apprentissage, et c'est maintenant un bon ouvrier. Ses échantillons de harnais à l'exposition de Régina étaient magnifiques. Le jeune Brass n'est qu'un commençant, n'étant à l'école que depuis 6 mois.

Métier de forgeron.—Trois garçons apprennent ce métier sous la direction de W. J. Taggart—Donald Gamoose, âgé de 19 ans, Duncan Shotclose, âgé de 18 ans, Josiah Anderson, âgé de 20 ans. Les deux premiers sont des Gens-du-Sang et sont à l'école depuis 18 mois. Le troisième est un Cri et n'est à l'école que depuis 3 mois. M. Taggart fait beaucoup d'éloges de ces garçons. Il croit qu'Anderson est né ouvrier.

Ferblanterie.—Un élève seulement apprend ce métier, sous la direction de James Ellerington, maître-ferblantier de la Corne-d'Elan. C'est Neil Ailes-Jaunes, âgé de 19 ans, Gens-du-Sang. Il est à l'école depuis 18 mois. M. Ellerington dit qu'il est intelligent et plein de bonne volonté.

On voit par ce qui précède que 4 métiers sont enseignés à l'école, savoir : l'imprimerie, la cordonnerie, le métier de tailleur et celui de charpentier. Il me fait plaisir

Département des affaires indiennes.

d'informer le ministère que dans les ateliers des imprimeurs, des cordonniers et des tailleurs, on a fait assez d'ouvrage pour couvrir et au delà toutes les dépenses. Dans l'atelier des charpentiers les résultats ont été plus satisfaisants que par le passé, mais on n'a pu obtenir autant de succès que dans les autres. Si les prochaines récoltes sont bonnes, il est probable que le chiffre des affaires augmentera considérablement dans cet atelier, qui deviendront alors une source de revenu assez importante.

Classe.

Le département d'éducation a été pendant les deux dernières années sous le contrôle de mademoiselle McCleary. C'était une institutrice capable, mais elle avait trop d'élèves à diriger. La remplaçante sera aidée par M. Fletcher, gradué du collège Owen, Manchester, et étudiant du collège Cavendish, Cambridge. Ce jeune monsieur a été récemment engagé comme sous-instituteur; il apprendra aussi aux enfants à jouer au cricket, au ballon, à la crosse, etc.

La classe est trop petite; le fait est que les salles de l'école ne sont pas assez vastes, surtout la salle à manger, les dortoirs des filles et la buanderie.

Les enfants que j'ai vus dans la classe étaient proprement vêtus. Je leur ai fait subir un examen sur la lecture, l'épellation, l'arithmétique, la géographie, la dictée, la composition, etc.

J'ai visité toutes les pièces de l'école. Les salles à manger, la cuisine, les magasins, la buanderie et les dortoirs étaient bien tenus. Les lits étaient pourvus de draps et de taies d'oreillers blancs.

J'ai été présent à plusieurs repas. La nourriture était excellente et abondante.

Les officiers et les employés remplissent très fidèlement leurs devoirs.

Conduite des élèves.

Comme les garçons n'ont pas de cour de récréation, on leur permet pendant l'intervalle des leçons de circuler dans la ville. Je n'ai que des éloges à faire de leur conduite, qui est exemplaire. Je parle non seulement d'après mon expérience personnelle, mais encore d'après l'opinion exprimée par les gens de la Corne-d'Élan que j'ai rencontrés.

Le club du jeu de ballon de l'école est le champion pour toute la partie de la province s'étendant à l'ouest de Brandon. Les garçons de tout âge prennent beaucoup d'intérêt à ce jeu, et ils ne jouent pas seulement entre eux, mais encore on les encourage à se mêler aux clubs de blancs de la ville; leurs proesses au jeu sont admirées et applaudies. L'été prochain, M. Fletcher leur apprendra à jouer au cricket.

On enseigne aux filles à s'acquitter des travaux du ménage, à faire la cuisine, la pâtisserie et le blanchissage, et aussi à tricoter, à coudre, à rapiécer et à repriser. Elles sont toujours bien vêtues et ont très bonne mine. De même que les garçons, elles parlent exclusivement l'anglais lorsqu'elles jouent ensemble, vu que c'est la seule langue qui leur soit commune à toutes.

M. et M^{me} Wilson ont un personnel d'aides et d'instructeurs de métiers qui les secondent avec beaucoup de zèle et de dévouement.

Sioux de la Rivière-du-Chêne.

J'ai ensuite visité la bande de sauvages Sioux de la Rivière-du-Chêne, dans le district de l'agent Markle.

J'ai constaté que ces sauvages vivaient confortablement et étaient bien vêtus. Ils pouvoient à leur propre subsistance et se tirent très bien d'affaire. Leurs bestiaux sont en excellente condition. La réserve n'est pas assez étendue, et la récolte du foin n'est pas assez forte pour leur permettre de garder un grand nombre d'animaux, mais ils améliorent les races, et les têtes de bétail qu'ils vendent, tous les ans, leur rapportent de jolis bénéfices. Bien que les récoltes, par suite de la sécheresse, aient été peu abondantes, les sauvages en ont tiré tout le parti possible. Le trafic du whiskey a été supprimé, et c'est une source de dépenses de moins pour les sauvages.

Les élèves de l'externat étaient en examens lorsque j'ai visité la réserve. La nouvelle école est pourvue de tout ce qu'il faut.

Il n'y a pas eu de maladie sur la réserve.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE.

Cette école est sous le contrôle des Sœurs Grises ; la très révérende mère supérieure de Saint-Boniface en est la directrice. Elle est divisée en deux départements. Les garçons et quelques-unes des filles (les plus âgées) logent dans les bâtiments que le gouvernement a fait construire à cette fin ; les autres filles demeurent au couvent, où l'enseignement leur est donné par 3 dames, sous la surveillance de la révérende directrice. Chaque département est conduit séparément.

Je me suis borné à apurer les livres de comptes et à inspecter les diverses industries se rattachant à l'école.

Depuis la fondation de cette institution, en 1871, 180 élèves se sont enrôlés. Il en est mort 21, 31 garçons et 30 filles ont été congédiés, et 4 élèves se sont absentes sans permission.

Département des garçons.

Voici le personnel de ce département:—

Révérende mère supérieure Hamel, directrice.

Révérende sœur Sainte-Thérèse, infirmière.

Révérende sœur McDougall, sous-institutrice.

Révérende sœur Deschambault, 1re institutrice.

Révérende sœur Gascon, cuisinière.

Révérende sœur Hudon, couturière, etc.

Révérende sœur Girouard, couturière, etc.

Révérend père Lavigne, principal, département des garçons.

Nancy Nebraska, aide-cuisinière.

Marie Boehimaer, servante.

Annie Leslie, institutrice.

Instructeurs de métiers.

Norbert Clément, charpentier.

David J. yal, cordonnier.

Constant Paulus, fermier.

Alex. Gilain, forgeron.

Herman Camille, garçon de ferme.

A ce que j'ai pu voir, la plus stricte économie est pratiquée, et on apporte le plus grand discernement dans l'achat des étoffes et des fournitures ; nulle part je n'ai vu les élèves plus proprement ni plus convenablement vêtus qu'ici. Les habits de travail des garçons et les costumes qu'ils portent dans les grandes circonstances sont supérieurs à tout ce qui a été jusqu'ici fourni dans les écoles sous le contrôle du gouvernement. Il en est de même pour les robes que les filles mettent dans les occasions exceptionnelles.

Les enfants avaient l'air d'être bien nourris et bien soignés. Leurs dortoirs sont aérés et confortables.

Le 28 février, 46 garçons et 15 filles étaient présents dans le département des garçons, et 2 élèves étaient absents ; 32 filles étaient présentes dans le département des filles et 2 absentes—de sorte que le nombre total des élèves sur le rôle à cette date était de 97.

Salle de couture.

C'est une pièce vaste et confortable. Il se fait beaucoup d'ouvrage ici. A l'exception des habits que les garçons portent dans les grandes circonstances, tous les vêtements sont confectionnés dans cette salle, tant pour les garçons que pour les filles ; on fait aussi du raccommodage, ravaudage, etc.

Département des affaires indiennes.

Buanderie.

C'est une vaste pièce à deux étages, contiguë à la cuisine ; on se propose d'établir un séchoir au second étage.

Dortoirs.

Le dortoir des garçons est très vaste. Il y a encore amplement place pour 15 lits. Les armoires récemment construites pour serrer le linge sont d'une grande utilité. Les appareils de sauvetage ne laissent rien à désirer.

Le dortoir des filles est rempli de lits. Dans les deux dortoirs tout était en bon état, et les lits paraissaient être très propres et très confortables. Tous les élèves sont pourvus de chemises de nuit.

Ferme.

La culture est restreinte ici au jardinage sur une grande échelle, et c'est le système qui convient le mieux aux sauvages de cette région. On obtient beaucoup de succès. Les élèves apprennent aussi à prendre soin des bestiaux.

Voici quelle a été la récolte de 1894 :—

Betteraves et mangel wurzel, 123 boisseaux.

Pommes de terre, 435 boisseaux.

Pois, 51 boisseaux.

Carottes, 23 boisseaux.

Tomates, 17 boisseaux.

Blé-d'inde (sucré), 6 boisseaux.

Panais, 189 boisseaux.

Orge (noire), 5 boisseaux.

Fèves, 435 livres.

Comcombres et citrouilles, 390 livres.

Choux, 320 pommes.

Choux-fleurs, 18 pommes.

Du mois de mai au 1^{er} décembre, deux vaches ont donné 1,622 pintes de lait, et 16 poules ont rapporté pendant la même période 2,001 œufs et 40 poulets. Le bétail sur pied consistait en 6 vaches, 2 génisses, 2 bœufs de trait, 1 cheval et 25 volailles. Les animaux étaient tous en excellente condition. Les vaches ont été nourries de foin, navets et mangel wurzel.

Les garçons qui ont assez de vigueur travaillent sur la ferme, et tous vont herser et semer lorsque le temps est venu.

Atelier de charpenterie.

Cet atelier est assez vaste et se trouve bien éclairé. Cinq garçons apprennent le métier de charpentier. L'instructeur est très satisfait de ses élèves.

Forge.

Trois garçons apprennent le métier de forgeron. L'instituteur est un ouvrier très habile et très ingénieux. C'est un Belge.

Cordonnerie.

Sept garçons apprennent le métier de cordonnier. J'ai pu constater qu'ils faisaient du progrès. L'école va probablement être privée des services de l'instituteur, David Joyal, qui se trouve affligé de cécité partielle. Cet atelier est vaste, confortable et bien éclairé. Il est contigu à l'atelier de charpenterie.

Bâtiments du gouvernement.

Tous les bâtiments sont en bon état. Le bois nécessaire pour prolonger l'étable est déjà rendu sur les lieux.

La révérende mère Sainte-Thérèse m'a communiqué tous les comptes des recettes et dépenses depuis 1891, date de l'ouverture de l'école. Elle tient ses livres d'une manière très méthodique et m'a fourni tous les renseignements dont j'avais besoin.

Département des filles.

Bien que les filles logent dans le couvent, elles n'ont pas de rapports avec les orphelins. Voici le personnel de ce département :—

Révérende mère supérieure Hamel, directrice.
 Révérende sœur Clément, 1ère institutrice.
 Révérende sœur Joyal, 2ième institutrice.
 Révérende sœur Coulombe, aide.

Dans le cours de mon inspection, les filles se sont réunies dans leur salle à manger. Elles étaient vêtues de leurs robes de tous les jours, faites d'une jolie étoffe brune, et portaient des tabliers en toile écrue brodée de passements rouges. Elles étaient pourvues de bonnes chaussures et de bas chauds. Leur âge variait entre 6 et 16 ans. A l'exception de 2, elles étaient en bonne santé et paraissaient être heureuses.

Bien que ces petites filles vivent sous le même toit que les orphelins, on ne leur permet pas de se mêler à eux : elles prennent leurs repas dans leur propre salle à manger, couchent dans leur propre dortoir jouent dans leur propre cour, et vont ensemble à l'église.

Elles ont chanté en ma présence une couple de cantiques, accompagnées sur le piano par une des sœurs.

La salle à manger ne laisse rien à désirer ; au-dessus de cette salle est une chambre où les petites filles peuvent aller se reposer lorsqu'elles se sentent légèrement indisposées. La classe se trouve dans un bâtiment adjacent ; elle est de dimension suffisante pour le nombre actuel d'élèves, et contient 11 pupitres munis de sièges ainsi que des bancs. Sur les murs sont des cartes, des tableaux, etc.

Au-dessus de la classe se trouve le dortoir. Chaque enfant a son propre lit. Tous les lits sont pourvus de courtes-pointes et de taies d'oreillers blanches. Entre les longues rangées de couchettes s'étendait du tapis de vives couleurs fabriqué par les enfants.

Les sœurs couchent à une des extrémités du dortoir dans des chambres simplement grillées, de sorte qu'elles peuvent exercer une constante surveillance. A l'autre extrémité du dortoir se trouve des lavabos et des armoires pour serrer le linge.

On m'a montré les divers costumes que portent les élèves. Leurs robes des dimanches sont en flanelle écarlate et noire à carreaux—vêtement très chaud et en même temps très joli. Les robes qu'elles mettent dans les grandes circonstances sont en alpaca noir avec veste en soie rouge ; elles portent avec ces robes des bas rouges et des souliers noirs. Elles sont munies chacune d'un juupon piqué chaud. Chaque élève a un sac portant son nom et contenant de deux à trois paires de chaussures.

Lorsqu'elles vont à l'église ou qu'elles sortent en corps, les élèves portent un manteau d'étoffe bleu marin, avec doublure piquée et grand collet. Ces manteaux sont faits dans l'école, et en grande partie par les élèves elles-mêmes.

J'ai pu constater que les élèves étaient très habiles dans le raccommodage, le tricotage, le ravaudage, ainsi que dans les ouvrages de fantaisie. On leur apprend aussi à s'acquitter des travaux du ménage, à faire la cuisine ainsi que la pâtisserie, et à se rendre généralement utiles.

Les comptes des dépenses pour ce département me furent communiqués par la révérende sœur Letellier ; ils étaient parfaitement tenus. J'ai préparé d'après ces comptes un état pour le ministère. J'ai aussi fait un inventaire de tout ce qui appartient au gouvernement dans les deux institutions.

Ecole industrielle de Saint-Paul.

J'ai inspecté avec soin cette école dans le cours du mois de janvier dernier, et je l'ai visitée de nouveau au mois d'avril.

Département des affaires indiennes.

M. J. B. Ashby en est le principal, et il a sous ses ordres un personnel actif.

J'ai établi ici un nouveau système de tenue de livres, à la fois simple et facile, et qui rencontrera parfaitement les vues des autorités du ministère. Quatre livres seulement seront nécessaires : un livre de factures, un journal et deux grands-livres. Dorénavant, à un moment donné, n'importe quel item des dépenses pourra être déterminé en cinq minutes.

M. A. Hayll, qui remplit les fonctions de commis, est capable, travaillant, et industriel. Il approuve fortement les efforts que l'on fait pour améliorer la condition des enfants des sauvages.

J'ai fait un inventaire minutieux de tout a qui se trouve dans l'institution.

Classes.

M. Fleetwood H. Williams, 1^{er} instituteur, et le révérend Henry Cochrane, instituteur des commençants, dirigent ce département.

Lors de mon inspection, il y avait 70 enfants dans l'institution—33 filles et 37 garçons. Ils sont répartis en classes comme suit : 15 dans la classe V ; 13 dans la classe IV ; 15 dans la classe III ; 8 dans la classe II ; 14 dans la classe I. Cinq garçons sont censés avoir obtenu leurs degrés ; ils travaillent tout le long du jour à leurs métiers et ne vont plus à l'école. Lorsqu'ils sont partis, 4 d'entre eux étaient dans la classe V et 1 dans la classe IV.

Je suis heureux de pouvoir dire que les élèves font beaucoup de progrès dans toutes les branches d'études. M. Williams est un instituteur très capable, et les enfants n'acquièrent pas seulement une bonne éducation anglaise, mais encore on leur apprend à faire valoir leurs talents. Ils lisent, récitent et parlent d'une manière distincte et intelligente.

Tous les dimanches, on consacre une heure à l'enseignement du cathéchisme. Les leçons sont entremêlées de cantiques que les enfants se font un plaisir de chanter en chœur.

Règlements.

J'ai constaté que les règlements étaient bien observés. Les enfants mettaient beaucoup de vie et d'entrain dans leur travail. Ils étaient tous propres de leurs personnes et convenablement vêtus.

Charpenterie.

A. Winder, instructeur. Il y a 7 élèves qui apprennent ce métier ; sauf deux, ce sont de jeunes gens. L'instructeur ainsi que le principal en parlent en termes élogieux. Le petit atelier où ils travaillent est mal éclairé et très froid en hiver.

Forge.

A l'époque de mon inspection, il n'y avait pas d'instructeur dans cet atelier. Il y a 5 élèves. L'un d'eux, Joseph Kent, dirige l'atelier. Quelques-uns de ces garçons aidaient à faire des ouvrages de plomberie dans le bâtiment principal. Ils sont industriels, dociles et s'intéressent à leur métier. Lors de ma visite, on était à remplir une commande de 12 douzaines de décrotoirs pour J. A. Ashdown, de Winnipeg ; mais il y avait peu de commandes pour des ouvrages à la tâche.

Cordonnerie.

Il y a dans cet atelier trois apprentis, dont l'un est assez avancé pour diriger les autres. La buanderie avait été détruite par le feu, lors de ma visite, et le blanchissage se faisait dans la cordonnerie. Il est probable que l'on a trouvé depuis un local convenable pour les apprentis.

Imprimerie.

Quatre garçons travaillent dans l'imprimerie; les fonctions de contremaître sont remplies, l'avant-midi, par le plus vieux, Maurice Landerson, et l'après-midi, par Arthur Cochrane. Ces garçons sont intelligents et adroits. Ils composent et impriment l'*Aurora*, journal mensuel, d'une manière très passable. Ils font aussi toutes sortes d'ouvrages à la tâche. Les deux autres garçons sont habiles et s'intéressent beaucoup à leur métier. Ils vont tous à l'école; les deux plus âgés sont à la tête de leurs classes, et les deux autres sont très estimés par l'instituteur.

Ferme.

Le fermier, M. Fraser, a neuf élèves. Dans le cours de l'hiver dernier, ils ont été occupés, tous les jours, à engranger du foin, à charroyer du bois, à étendre du fumier sur les champs, et à prendre soin des bestiaux.

L'été dernier, les récoltes ont été mauvaises par suite du temps humide qu'il a fait.

Le principal.

Pendant le temps qu'a duré mon inspection, le principal s'est mis à ma disposition. Lorsqu'il n'était pas occupé à surveiller les travaux dans les ateliers, sur la ferme et ailleurs, il est demeuré avec moi et m'a prêté son concours.

Il est parfaitement à la hauteur de sa position.

Infirmière.

Il y avait plusieurs filles malades. Le médecin me dit qu'elles souffraient de la grippe. Cette maladie se répandit sur une si grande échelle que, durant la dernière semaine de janvier, le médecin dût visiter l'école tous les jours. Madame Ashly eut tous les soins d'une mère pour les élèves malades.

Les garçons échappèrent à la contagion. La vie rude qu'ils mènent et l'exercice qu'ils prennent les protègent contre les maladies.

Femme de charge.

Mademoiselle Applegarth est une femme de charge très capable; elle conduit les affaires domestiques avec beaucoup de régularité et d'énergie.

Direction de l'atelier.

Mademoiselle Wright a une tâche ardue à remplir. Elle apprend aux filles à tricoter, à repriser et à raccommoder; de plus elle les accompagne dans leurs promenades et les surveille pendant leurs récréations. Elle est très industrielle et très zélée.

Mademoiselle Slater et madame Dixon, la première comme cuisinière et la seconde comme blanchisseuse, remplissent bien leurs devoirs. La plus parfaite harmonie règne entre elles et leurs aides.

Couturière.

Une sauvagesse, Mary Cochrane, qui a fait son apprentissage à cette école, occupe le poste de couturière. Elle a 23 ans, je l'ai observée de près. C'est une très digne fille; elle est douce, aimante, diligente et habile dans son métier.

Régime alimentaire.

Le menu est simple mais suffisant.

Lors de ma seconde visite à l'école, au mois d'avril, j'ai examiné les comptes ainsi que les livres, et j'ai constaté que M. Hayll les tenait correctement.

Département des affaires indiennes.

J'ai inspecté les granges et les étables. J'ai constaté que la condition des vaches (15) et des jeunes bestiaux s'était beaucoup améliorée depuis ma première visite, au mois de janvier; ce résultat était dû au tourteau et à la balle-farine dont on les avait nourri.

Presque tous les enfants étaient guéris de la grippe.

Agence de la Rivière-du-Cygne.

J'ai commencé à inspecter cette agence le 9 avril dernier. Les officiers et employés du ministère sont:

W. E. Jones, agent des sauvages.
F. Fisher, commis et interprète.
Wm. Thomas, journalier.

Il y a 3 bandes: celles de Côté, Keesickhouse et de La-Clé. L'annuité a été payée en 1894 à 650 âmes, exactement le même nombre qu'en 1894, c'est-à-dire que la population est restée la même depuis cinq ans.

L'Eglise catholique romaine a un externat et une mission sur la réserve de Keesickhouse. L'Eglise presbytérienne a un pensionnat et une mission sur la réserve de Côté. L'Eglise d'Angleterre a un externat et une autre mission sur une réserve de pêche de la même bande située sur le lac Winnipegosis, et éloignée de 125 milles de l'agence.

	RELIGION.			
	Presbytériens.	Eglise d'Angleterre.	Catholiques romains.	Païens.
La-Clé.....		127	8	93
Keesickhouse.....	17	10	50	68
Côté.....	155	1	15	107
Total.....	172	138	73	268

Les missionnaires qui résident dans l'agence sont le révérend père de Corby, résidence et église, Keesickhouse; le révérend C. W. Whyte, presbytérien, résidence et église, réserve de Côté; E. H. Dee, instituteur et missionnaire, résidence et église, réserve de La-Clé; E. H. Bassing, instituteur et missionnaire, résidence et mission, Rivière-Plate, réserve de La-Clé; le révérend T. A. Teitilbaum, église d'Angleterre, visite la réserve de La-Clé une fois par mois et y tient un service.

Ecoles.

Voici le nombre d'enfants qui fréquentent les diverses écoles de cette agence:—

Externat de la bande de La-Clé (réserve).....	12
" " (Rivière-Plate).....	27
Externat de la réserve de Keesickhouse	12
Pensionnat de la réserve de Côté.....	29
Ecole industrielle de la réserve de Régina.....	42
" " de la Corne-d'Elan.....	10
" " de Qu'Appelle	4
Total	136

Voici le nombre d'enfants inscrits sur les rôles de paye des annuités:—

	Garçons.	Filles.	Total.
Côté.....	64	66	130
La-Clé.....	50	61	111
Keesickouse.....	26	29	55
Total.....	140	156	296

Je parlerai plus loin de l'externat de la réserve de La-Clé et du pensionnat de la réserve de Côté. Relativement à l'externat de la réserve de Keesickouse, je dirai *en passant* que je l'ai visitée le 23 avril. L'instituteur est un Français nommé G. Vendôme, d'une bonne éducation. Il y avait 4 garçons et 4 filles présents, et 12 élèves étaient inscrits sur le rôle. Les enfants étaient propres et bien mis. La classe et l'école en général étaient en bon état. L'instituteur actuel rouvrit cet externat le 24 novembre 1894. Aucun des enfants qui se sont enrôlés à cette date n'était encore allé à l'école.

A l'externat de la Rivière-Plate, l'instituteur est M. E. H. Bassing, âgé de 32 ans et célibataire. C'est un Anglais d'une bonne éducation. Cette école est située sur la réserve de pêche de La-Clé, près de l'embouchure de la Rivière-Plate, sur le lac Winnipegosis, à 125 milles de l'agence.

Le 31 mars, les noms de 18 garçons et de 9 filles étaient inscrits sur le rôle. Les enfants furent transférés de l'externat à l'école industrielle de la Corne-d'Elan dans le cours du mois de novembre dernier. Cette institution est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, diocèse de la Terre de Rupert. L'instituteur est autorisé par Sa Grâce l'archevêque à remplir les fonctions de lecteur laïque et il conduit les services religieux avec régularité. Il s'attend à être ordonné sous peu. L'agent a une grande confiance en lui; il le charge de dispenser les médicaments aux sauvages et de les guider dans leurs entreprises industrielles. Il est l'ami et le conseiller des sauvages, et ceux-ci l'estiment beaucoup: il fait rapport tous les mois, à l'agent au sujet de leur condition.

Une nouvelle école est en voie de construction: une somme de \$300 ayant été allouée par le ministère à cette fin. M. Bassing m'écrivait, à ce propos, le 1^{er} avril: "Tout le bois est coupé et rendu sur les lieux; il est probable que le bâtiment sera terminé cette semaine."

C'est au commencement du printemps de 1880 que j'ai inspecté pour la première fois les réserves de sauvages que renferme actuellement cette agence. Je les ai visitées plusieurs fois depuis, mais le souvenir de ma première visite est toujours resté profondément gravé dans ma mémoire. En 1880 il ne se faisait pas de culture au village de Crowstand, qui se composait d'un groupe de petites maisons et de buttes et était régi par le vieux chef Côté. Les sauvages ne cultivaient alors que 6 acres de terre.

Ce village est depuis longtemps abandonné. Les survivants parmi les sauvages qui y demeuraient à l'époque dont je viens de parler sont maintenant établis le long de la rivière dans des conditions favorables. Ceux qui vivaient autrefois de chasse se livrent aujourd'hui à l'agriculture.

Les sauvages qui font partie des deux autres bandes demeuraient pour la plupart, en 1880, à la Rivière-du-Cygne, à une distance d'environ 50 milles à l'est.

Bande de Côté.

Il y a 17 sauvages de cette bande qui sont agriculteurs dans le vrai sens du mot; je les ai tous visités. Ils sont établis dans diverses parties de la réserve, où ils trouvent tout ce qu'il leur faut en fait d'eau et de foin. Voici leurs noms:— Alex. Caldwell, Jack Friday, Alex. Côté, Bill Friddler, Peter Friddler, chef Côté,

Département des affaires indiennes.

Plume-de-Fer, Tête-Chauve, Thos. Shinguish, McKay Shinguish, veuve Favel, Kakawegans, Faveon Blave, John Selvewright. Ces personnes possèdent 17 bonnes maisons, dont 8 toutes neuves, 37 étables, 30 bœufs de trait, 185 bestiaux, 44 moutons, 38 agneaux, 48 coqs et poules, 46 chevaux, 14 chariots, 2 faucheuses, 2 râteaux, etc., etc. On doit ensemercer 46 acres de terre ce printemps.

Les étables sont très confortables. Toutes les femmes de la bande sont capables de traire les vaches et six d'entre elles font du beurre. Mais l'industrie laitière doit être restreinte dans certaines limites, autrement les veaux en souffriraient. Les volailles sont réparties dans cinq familles, et les moutons dans trois.

En sus des fermiers que je viens de nommer, John Black et Donald McVicar ont construit chacun une maison, et 21 autres sauvages possèdent du bétail et des chevaux.

Kakawegans, dont je mentionne le nom ci-haut, est un ancien chasseur; il a tout récemment décidé de se livrer à l'agriculture. Il possède 12 têtes de bétail, de bonne race. Il cultive de l'orge et des pommes de terre. Il a une bonne maison, 2 étables et un magasin. De belles pièces de bois sont empilées à sa porte; il se les est procurés, l'hiver dernier, pour construire une nouvelle maison.

Le chef Côté m'a montré un très beau pain blanc qui avait été fait par sa bru, née Henriette Favel, une ancienne élève de l'école de Crowstand.

Le chef Côté a fait des préparatifs pour exploiter un four à chaux; une grande quantité de pierre et de bois est déjà rendue sur les lieux.

L'extension de la réserve, qui embrasse maintenant les terres à foin du côté ouest de la rivière Assiniboine, a été beaucoup appréciée.

Faucou-Blanc et ses fils sont occupés à l'heure qu'il est à construire une nouvelle maison, des étables, etc., de l'autre côté de la rivière, près des terres à foin. Ils auront à peu près 35 têtes de bétail à mettre en hivernage. Le chef Côté et Solomon Manitou ont aussi construit une maison et des étables sur les terres à foin.

Réserve de Keesickhouse, n° 66.

Plusieurs sauvages de cette réserve ont des fermes modèles, savoir: Kitchemonir, Quewezance, veuve Contois, veuve McLeod, le chef Keesickhouse, Kishano et ses fils, Kakakeway et son fils. Ces sauvages possèdent 10 maisons, 20 étables, 18 bœufs de trait, 103 vaches et jeunes bestiaux, 24 chevaux, 5 chariots, 3 faucheuses, 2 râteaux, 32 volailles. Ils se proposent d'ensemencer 25 acres de terre en grains et en pommes de terre.

Kishano et ses fils ont une fosse de scieur de long et étaient à scier du bois lors de ma visite. Ils ont vendu du bois à l'agent ainsi que de l'orge, du seigle et de l'avoine. Ils ont 80 boisseaux de pommes de terre en réserve; ils en ont récolté 150 boisseaux.

Kishano et ses fils sont très remarquables, étant donné qu'ils sont strictement parlant des chasseurs. Il n'y a pas de plus beaux animaux sur la réserve que les leurs. On leur a confié un taureau pur sang et ils en prennent bien soin. Ils avaient un surplus de foin et on leur a permis d'en vendre une certaine quantité.

Kitchemonia a creusé le sol à deux endroits différents, mais il n'a pas pu trouver d'eau. Les bâtiments ne sont pas à plus d'un quart de mille de la rivière, mais lorsqu'il faut parcourir cette distance pour abreuver les animaux, c'est un grave inconvénient.

Cet homme et Quewezance sont ceux qui élèvent ici le plus grand nombre de bestiaux sans corne. Leurs animaux sont très beaux.

La veuve McLeod a construit une très jolie maison, qui lui a coûté à peu près \$900. C'est tout ce qui lui restait d'un héritage de \$800 que lui laissa il y a quelques années son père, feu Augus McBeth, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Elle n'est guère maintenant plus à l'aise que les autres sauvages.

Le vieux chef Keesickhouse est en bonne santé, mais tous les ans il perd de ses forces. Seule, sa vieille femme demeure avec lui.

Trois nouvelles maisons ont été construites dans le cours de l'année dernière; elles appartiennent à madame McLeod (je viens de parler de la maison de cette dernière), à Nez-Droit et à Mamaqua.

Les moutons (26) et les agneaux sont entre les mains de Kitchemonia, de Quewezance et de la veuve Stevenson.

Bande de La-Clé.

Six sauvages de cette bande sont agriculteurs, savoir : William Brass, George Brass, Thomas Brass, John Redlake, William Brass, fils, le chef La-Clé et ses deux frères. Très peu, s'il en est, des métis de cette région sont aussi bien établis que les sauvages que je viens de nommer.

Les fermiers de cette bande occupent 11 maisons et ont 15 étables. Ils ont 10 bœufs de trait, 118 vaches et jeunes bestiaux, 22 chevaux, 70 volailles, 5 chariots, 2 faucheuses, 2 râteaux. Ils ont déjà 10 acres de terre ensemencées en grain.

Les membres de la famille de Wm. Brass, père, fabriquent du beurre sur une grande échelle, et élèvent des dindons ainsi que d'autres volailles. Cette bande a aussi l'usage, à titre de prêt, de deux faucheuses, de deux râteaux et de deux chariots. Ces sauvages n'ont pas beaucoup de chevaux, mais ceux qu'ils possèdent sont de race supérieure.

On parle en termes favorables de ceux des sauvages de cette bande qui demeurent sur les rives du lac Plat, ils sont au nombre de près de 160. L'année dernière ils ont récolté assez de pommes de terre pour tous leurs besoins, et ce printemps l'un d'eux en avait 80 boisseaux à vendre. Ils tirent surtout leur subsistance de la pêche et de la chasse.

En 1894, les sauvages de cette agence avaient 83½ acres de terre en culture, et voici quelle a été leur récolte :—

		Côté.	La-Clé.	Kee-sickouse.	Total.
Blé	Boisseaux.	15	25	0	40
Avoine	"	90	60	20	170
Orge	"	205	65	206	476
Pommes de terre	"	560	212	355	1,127
Carottes	"	48	14	19	81
Navets	"	90	25	95	210
Total		1,008	401	695	2,104
Foin	Tonnes.	1,063	440	519	2,022

Sommaire.

Les sauvages de cette bande possèdent à l'heure qu'il est en propre (c'est-à-dire qu'ils se les ont procurés sans l'aide direct du gouvernement) 24 chariots, 7 faucheuses, 7 râteaux ; ils ont aussi en grand nombre de traîneaux (faits sur les lieux), de râteliers, de palonniers, de fourches, de haches, etc. Ils commencent à prendre soin de leurs biens personnels, ce qui est un signe certain d'avancement et de civilisation.

Plusieurs femmes font du savon dur et du savon mou avec de la cendre de bois et de la graisse (le ministère leur fournit la graisse). A peu d'exceptions près, les sauvagesses tricotent des bas, des chaussettes, des mitaines, des cache-nez, etc.

Bétail vivant.

J'ai calculé le nombre des bestiaux qui se trouvent sur les diverses fermes des sauvages, et je me suis assuré de l'exactitude des registres du bétail sur lesquels les relevés semestriels sont basés.

Les animaux sont en meilleure condition que je ne les ai jamais vus à pareille époque de l'année dans cette partie du pays. Il y a déjà un bon nombre de veaux du printemps. Le printemps ayant été si favorable, je ne comprends pas qu'il n'y en

Département des affaires indiennes.

ait pas eu encore plus. Sur chaque ferme, il y avait du foin en abondance. Les étables étaient en bon état. Il y avait quelques jeunes taureaux qui n'avaient pas été abattus, l'automne dernier, mais lors de ma visite cette omission a été réparée.

En examinant les registres et les relevés du bétail, j'ai recueilli quelques faits qui pourront peut-être intéresser le ministère.

Le 31 décembre 1888, les sauvages de cette agence avaient 238 têtes de bétail. Le 31 mars 1895, ils en avaient 682 têtes.

Pendant la période de temps comprise entre ces deux dates, voici quels ont été les changements d'après les données qu'on m'a fournies :—

31 déc. 1888...	En possession des sauvages... Aug. jusqu'au 31 mars 1895	238 832	Accidents, du 31 déc. 1888 au 31 mars 1895.... Bœufs tués et vendus pour la consommation pendant la même période..... En possession des sauvages, 31 mars 1895.....	150 238 682
		1070		1070

Les 682 bestiaux en possession des sauvages, le 31 mars 1895, étaient répartis comme suit :—

	Coté.	La-Clé.	Kee- sickouse.	Total.
Bœufs.....	61	17	39	117
Taureaux.....	5	3	5	13
Vaches.....	148	83	68	299
Bouvillons.....	77	34	28	139
Génisses.....	44	38	32	114
	335	175	172	682
Moutons.....	49	34	83
Chevaux.....	59	28	30	117

Les sauvages de la bande de La-Clé qui demeurent à la Rivière Plate ont 48 têtes de bétail sur les 175 portées au tableau ci-dessus, savoir : 4 bœufs, 20 vaches, 13 bouvillons et 11 génisses.

Les veaux du printemps n'ont pas été encore été énumérés.

Les 13 taureaux sont tous des pur sang. Sur les 682 têtes de bétail en possession des sauvages le 31 mars dernier, l'agent a recommandé d'en vendre et d'en abattre, dans le cours de l'année prochaine, 110 têtes. Sur ce nombre, il y a 29 bouvillons et 81 vieux bœufs, vaches stériles, etc. Comme il y a 299 génisses de 2 ans et vaches, on s'attend que le nombre des veaux qui naîtront, cette année, excédera de beaucoup le chiffre des animaux dont on doit disposer.

On n'a pas réussi avec les moutons. Il y en a actuellement 83 en possession des sauvages, et il en a été acheté 84, savoir, 23 en septembre 1892 et 61 en novembre 1894. On n'a pas eu de chance avec les agneaux les deux premières années. Tout indique que, cette année, on sera plus heureux sous ce rapport.

Toutes les étables sont pourvues d'étagères, et tous les animaux sont lisiblement marqués "J I D". J'attribue ce favorable état de choses à la persistance infatigable de l'agent, qui ne laisse pas les sauvages en repos tant qu'ils n'ont pas fait ce qu'ils doivent faire. D'ailleurs, les sauvages se trouvent très bien du contrôle que le représentant du gouvernement exerce sur eux, et ils paraissent être contents de leur sort. L'agent m'a dit que dans tous les efforts qu'il a faits pour aider les sauvages, il a été habilement et cordialement secondé par M. Fischer. Je sais que ce dernier a personnellement marqué tous les bestiaux.

Opérations industrielles dans l'agence.

L'agence se fournit, sans l'aide du ministère, de foin, d'avoine, de racines, de pommes de terre, de légumes et de combustible. Il y a environ 12 acres de terre en culture, et tout est conduit de manière à donner un bon exemple aux sauvages. Le garçon à l'emploi du ministère laboure les terres de M^{me} Pelly, M^{me} Contois, M^{me} Stevenson et M^{me} Bird. Il fauche aussi le foin appartenant à ces vieilles femmes ; enfin il fauche et charroie le foin nécessaire à l'agence.

On tient dans l'agence 4 vaches pur sang. Leurs veaux sont élevés avec soin pour la reproduction.

L'agent a un bon jardin, où il cultive toutes sortes de végétaux ; il en distribue de grandes quantités aux sauvages pour les engager à se livrer au jardinage. La femme de charge élève des dindons et d'autres volailles, fait du beurre, du fromage et du savon, et saisit toutes les occasions d'induire les sauvagesses à imiter son exemple. L'agent a eu beaucoup de succès dans l'élevage des chèvres.

Les bâtiments de l'agence sont tenus en bon état. Ils comprennent la maison de l'agent, en béton solide ; un vaste bureau, crépi ; la maison du commis, cottage en bois assez grand ; un vaste magasin construit en billes ; des ateliers de forgerons et de charpentiers ; un hangar pour l'outillage ; des étables et une glacière en billes.

J'ai fait l'inventaire des marchandises que contenait le magasin de l'agence et de celles qui étaient en usage. J'ai comparé mon inventaire avec les livres et j'ai constaté qu'ils s'accordaient ensemble.

Les livres suivants sont tenus dans le bureau : un livre de commandes, un grand-livre pour les choses reçues et livrées, trois registres pour le bétail (un pour chaque bande), un livre pour toutes les marchandises reçues, un livre de caisse, un registre pour les pièces justificatives, un livre d'autorisations d'acheter, un livre des lettres reçues, un registre des naissances et des décès, un livre des ventes de bétail, un livre des gains des sauvages, un livre des passes des sauvages, un livre de permis de vente, un registre des instruments aratoires livrés aux sauvages individuellement, un livre de permis pour vendre ou tuer du bétail, un registre des prescriptions des médecins et des maladies, un livre de lettres. Les relevés des travaux, du bétail vivant, des effets et de l'outillage que renferme l'agence, les feuilles de ration, les pièces justificatives en quadruplicate, les feuilles de route, les lettres et les circulaires sont tenus en ordre, ainsi que les copies des rapports trimestriels des écoles.

Le bureau est très confortable et très vaste. Il est pourvu d'un comptoir, de pupitres, et de deux tables. J'ai constaté que les livres étaient bien tenus et que l'ouvrage du bureau se faisait d'une manière satisfaisante.

Gains des sauvages.

Du 1er juillet 1894 au 31 mars 1895, ces sauvages ont vendu pour \$922.08 de bétail, et ils ont gagné en main-d'œuvre et en charroi \$543.11, soit un total de \$1,465.19.

Avec cet argent ils ont acheté 252 sacs de farine, des meubles, des provisions, du linge, le tout sous la direction et la surveillance de l'agent.

Les peaux et les fourrures vendues ne sont pas comprises dans ces chiffres. Pour l'exercice terminé le 30 juin 1894, ces produits ont donné la somme de \$8,000.

Externat de La-Clé.

L'instituteur est M. Ernest Harold Dee, laïque et missionnaire de l'Eglise d'Angleterre. Il y a quatre ans qu'il a charge de cette école. Deux fois par semaine sa sœur fait la classe et enseigne la couture et le tricotage. On nous a montré des échantillons de l'ouvrage des enfants, des courtes-pointes en pièces assemblées, des manchettes tricotées, des cravates de laine, des bas et des chaussettes. Les petits garçons tricotent aussi bien que les petites filles et se piquent de le prouver.

L'école est construite en grosse pièce avec toit de chaume, un grand vestibule et une dépense où l'on garde des biscuits. Elle est chauffée par un feu de grille et un

Département des affaires indiennes.

poêle. Cette construction est vieille et ne vaut guère qu'on y fasse beaucoup de réparations.

Il y a douze enfants sur le registre : neuf filles et trois garçons. Il n'y en avait cependant que neuf de présents le jour de ma visite. Les trois autres étaient à la chasse avec leurs parents. Quatre élèves de cette école ont été transférés de cette école à l'école d'industrie d'Elkhorn environ six mois avant mon inspection.

Les élèves sont classifiés comme suit : trois sont dans la classe III, deux dans la classe II, trois dans la classe Ib et quatre dans la classe Ia. Bien que cette école soit petite, elle est pleine d'activité. Les enfants y sont alertes et intelligents. Ils lisent distinctement et bien. La classe III connaissait bien la géographie du Canada, la grammaire jusqu'aux substantifs, l'arithmétique jusqu'à la grande division, la dictée d'après le troisième livre de lecture. Les autres classes font preuve d'intelligence et de progrès.

Les élèves étaient bien et très proprement vêtus. On loue leur assiduité et leur obéissance. L'école est propre et bien tenue.

PENSIONNAT DE CROWSTAND.

Cette école est conduite sous les auspices de l'Église presbytérienne, par le révérend C. W. Whyte, en qualité de principal, et un personnel capable.

A l'époque de mon inspection en avril dernier, il y avait sur le registre de l'école trente-cinq enfants sous l'empire du traité et six qui ne le sont pas. Sur les premiers, vingt-neuf étaient présents, et c'est d'eux que je m'occuperai dans le présent rapport.

Ces élèves sont classifiés comme suit :

Il y en a deux dans la III^e classe, quatre dans la II^e, sept dans la classe Ib, dix dans la classe Ia et six dans le kindergarten ou jardin de l'enfance. J'ai tout examiné. Dans les classes III et II j'ai fait l'examen sur la lecture, l'épellation, la dictée, la composition, l'arithmétique jusqu'à la grande division, la table de multiplication jusqu'à douze fois, la géographie, la carte de l'Assiniboia, les connaissances générales, l'histoire, la découverte de l'Amérique, les tribus indiennes, le pavillon anglais, etc.

J'ai examiné les classes Ib et Ia sur la lecture, l'épellation, l'arithmétique, l'addition et la multiplication jusqu'à dix, et la composition. Dans la classe des petits enfants l'examen a porté sur les sons, l'art de compter, etc., et le soir on les a amusés en leur enseignant à coudre des chiffres sur du carton.

Je n'ai pas mentionné que les plus vieux des enfants avaient construits en argile une carte de l'Assiniboia. Le principal et la maîtresse désirent beaucoup avoir un nécessaire complet de kindergarten.

Après les heures de classe, entre quatre et cinq heures, neuf filles et onze garçons font des ouvrages en paille sous la direction de la couturière. La paille employée était la meilleure qu'on pouvait se procurer, mais elle était décolorée et grossière.

L'horaire de la classe est arrangé d'après le curriculum établi par l'administration. On s'y conforme strictement.

Les exercices de dévotion se font immédiatement après le déjeuner et à dix heures. Le personnel et tous les enfants sont présents ; ils consistent dans le chant d'une hymne, la lecture des écritures, et des prières. Aux exercices du soir, tous les enfants qui peuvent lire lisent un verset à tour de rôle. Cette lecture est faite d'une façon claire et distincte.

On tient un livre des vêtements ; chaque élève y a un compte séparé où s'inscrivent tous les articles qui lui sont donnés.

Service de l'eau.

Il n'y a pas encore de puits. On a essayé d'en construire un l'été dernier, mais sans succès. On a mis dans un hangar une provision de glace destinée à fournir de l'eau potable jusqu'à ce que les grandes eaux du printemps aient purifié la rivière ; on emploiera alors l'eau de rivière comme les années précédentes.

J'ai assisté aux repas. Les aliments étaient abondants, bien préparés et bien servis. Les enfants ont l'apparence d'être bien nourris. Ils étaient confortablement

et proprement vêtus. Toutes les semaines, et plus souvent, lorsqu'il est nécessaire, ils prennent un bain. Les arrangements pour les ablutions ordinaires et la toilette sont commodes. J'ai remarqué que la maîtresse, Miss Henderson, voit elle-même aux petits garçons, ce qui est très nécessaire, vu que des enfants de cinq ans ont constamment besoin des soins d'une femme.

Je constate que le nouveau règlement qui, depuis ma dernière inspection, veut que les parents obtiennent la sanction de l'agent avant de pouvoir amener leurs enfants chez eux pour une journée ou deux ou pour le dimanche, réussit bien; les sauvages ne font pas d'objections, et les demandes de pareilles faveurs deviennent de plus en plus rares. Mes observations me portent à croire que les sauvages sont très satisfaits de l'école, et qu'il serait facile d'augmenter le nombre des élèves si l'on jugeait à propos de le faire. Il est évident qu'ils portent le plus grand intérêt à l'école, et qu'ils en surveillent le fonctionnement comme s'il s'agissait de leurs propres ménages.

Constructions.

Le bâtiment maître contient l'appartement du principal, la chambre à coucher de la maîtresse, la salle à manger du personnel et celle des élèves; cette dernière sert de salle de récréation le soir. C'est là qu'est l'orgue et que se conduisent les exercices religieux, les classes de chant, etc.

Une allonge de ce bâtiment contient, au rez-de-chaussée, la cuisine, une dépense, des garde-manger, la buanderie, les bains, et, au premier, le dortoir des filles. Ce dernier est de bonne grandeur, mais est trop près du toit pour être confortable en été ou en hiver. Les lits étaient propres, garnis de draps et de taies d'oreiller en coton blanc; à la tête de chacun était pendue la chemise de nuit de celle qui l'occupe.

Le nouveau bâtiment contient la grande salle de classe. De l'autre côté du corridor se trouvent une classe, une salle de couture et une salle de récréation pour l'hiver, ainsi que la chambre de la couturière, où se trouve la machine à coudre. Le calorifère se trouve au fond du corridor, vu qu'il n'y a pas de sous-sol à ce bâtiment, ni même de cave.

Au premier étage est le dispensaire, où l'on garde les médicaments, la lingerie, garnie de rayons, l'infirmerie. Comme il n'y avait pas de malades lors de mon inspection, on se servait de cette dernière salle pour le jardin de l'enfance. L'étage supérieur est occupé par le dortoir des garçons, qui s'étend sur toute la grandeur du bâtiment. Il contient dix lits doubles où peuvent coucher vingt élèves. Les lits sont suffisamment garnis et ont des draps et des taies d'oreiller.

J'ai trouvé les bâtiments partout lavés proprement et en ordre, et faisant honneur à l'administration de l'école. J'ai examiné les dépendances et les hangars et les ai trouvés propres et en ordre.

On garde pour l'établissement quatre chevaux, vingt-deux bêtes à cornes et vingt moutons.

Le jardin était en voie de culture; on avait fait quelque ensemencement, planté des arbres et préparé le terrain pour des massifs de fleurs çà et là devant l'école. Non seulement ces derniers auront l'effet de donner une apparence de bonne tenue et d'ordre, mais tendront à cultiver le goût chez les enfants et chez les parents qui viendront les visiter, et peut-être à leur donner l'idée d'embellir de cette façon leurs propres demeures.

Le personnel paraît animé d'un excellent esprit. M. et M^{me} White et M^{lle} Henderson (la maîtresse) sont particulièrement enthousiastes. Cette dernière montre dans l'exercice de ses fonctions un dévouement qui va au delà de ce qu'elles exigent d'elle, et sans lequel le plus instruit des instituteurs ne peut réussir. Je ne saurais terminer sans faire la part de l'agent dans le succès de cette école. Le profond intérêt qu'il y a témoigné et la surveillance personnelle qu'il y a donnée ont grandement contribué à augmenter l'influence du principal sur les parents, et sa longue expérience avec les sauvages lui ont permis de surmonter maintes difficultés qui autrement auraient pu être fatales.

Département des affaires indiennes.

PENSIONNAT DE BIRTLE.

J'ai fait l'inspection de cette école les 29 et 30 avril.

Le personnel.

Neil Gilmour, principal et maître d'école.

M^{lle} McLaren, maîtresse de maison.

M^{lle} McLeod, sous-maîtresse de maison.

Nellie Spencer, cuisinière.

H. M. Martin, domestique.

M. Markle, l'agent des sauvages, m'accompagnait. Notre visite a été des plus intéressante. Les plus vieux enfants ne vont à la classe qu'alternativement la matinée et l'après-midi. Quand ils ne sont pas en classe ils sont employés à des travaux industriels : les filles à la cuisine, à la salle de couture, à la blancherie, à la laiterie ou à d'autres ouvrages domestiques, et les garçons au jardin, etc.

Sur les trente enfants qui sont portés au registre de l'école, vingt-cinq seulement sont officiellement enrôlés, savoir : douze garçons et treize filles. Vingt-quatre seulement ont passé à l'examen. L'élève Hugh McKay était absent. Il est imprimeur et était à sa besogne. Les cinq (quatre garçons et une fille) qui ne sont pas officiellement enrôlés sont des enfants dont les parents ne sont pas sous l'empire du traité, et ils reçoivent la même attention que les autres.

J'ai été bien aise du bon ordre et de la discipline observée en classe et de l'intérêt que les enfants portent à leurs leçons. La classe est bien garnie en pupitres, tableaux noirs, pupitre de maître. Elle est bien chauffée et bien aérée.

M. Gilmour est porteur d'un certificat de seconde classe de l'école normale de l'Ontario, ainsi que d'un certificat d'instituteur pour les territoires. Il est célibataire et âgé de vingt-huit ans. Il fait toutes les classes. C'est un instituteur bénévole et patient, et qui sans sévérité sait maintenir la discipline de l'école.

L'école.

Les enfants sont classés comme suit :

Sept dans la classe IV, trois dans la classe III, deux dans la classe II, cinq dans la classe 1c, sept dans la classe Ib, six dans la classe Ia.

Tandis que tous les enfants ont fait des progrès satisfaisants depuis ma dernière inspection, aucun n'a avancé avec la rapidité de Willie Oliver, le numéro 80, admis à six ans, quand il ne comprenait pas un mot d'anglais, et fils de parents ignorants qui vivent de chasse. Il a aujourd'hui huit ans et est dans la classe III, où il brille par son habileté, son aptitude et son intelligence. Une enfant, le numéro 64, Martha Thunder, est passée à l'école d'industrie de Regina.

Dans la classe Ia, j'ai fait lire, compter, nommer les jours de la semaine, faire des lettres et des chiffres sur les ardoises. Les classes Ib et Ic ont les mêmes études mais sont plus avancées, et apprennent l'arithmétique jusqu'à la division, et l'épellation.

J'ai examiné la classe II sur la lecture, l'épellation, l'arithmétique, les tables, de multiplication, la dictée, la composition, l'écriture dans des cahiers, et dans toutes les matières enseignées dans les classes inférieures. Dans la classe III l'examen a porté sur la lecture, l'épellation, la dictée, la composition, l'arithmétique jusqu'à la grande division, les tables de multiplication, des exemples en arithmétique sur le tableau noir, la géographie élémentaire, l'instruction religieuse, l'écriture dans les cahiers. La classe IV voit les mêmes matières que la classe III, mais est plus avancée; on y enseigne de plus la grammaire, l'histoire naturelle, la géographie physique.

J'ai remarqué que le maître se conformait à son horaire. L'anglais se parle si couramment et si généralement qu'on oublie que ce n'est pas la langue des enfants. La classe s'ouvre par une prière et se termine par du chant et une prière. L'ouvrage se fait avec système et régularité.

J'ai assisté au dîner des élèves. On m'a servi dans leur salle à manger. La table était couverte d'une nappe, et munie de couteaux, fourchettes, cuillères, assiettes,

tasses, etc. Chaque enfant avait à sa suffisance de pain, de viande, de pomme de terre et de pudding. La maîtresse de maison était présente et présidait au repas. Elle voyait à ce que chacun en eût assez. Les enfants étaient propres dans leur personne et étaient confortablement et décentement vêtus.

J'ai fait un examen complet des différents départements de l'école, ainsi que de toutes les pièces. Tout était propre, dans le meilleur ordre, et indiquait que l'établissement était bien tenu. Les filles ont des chemises de nuit, mais les garçons n'en ont pas. Cette lacune va être immédiatement comblée. Quelques-uns des garçons ont à occuper des lits doubles, mais ce n'est que d'ici à ce qu'on puisse acheter plus de lits simples de fer. Les lits étaient confortables et propres. Il y a plus que suffisamment d'espace pour les dortoirs.

La salle de couture et l'atelier sont pleins d'intérêt. On m'y a montré beaucoup de travaux soit terminés soit en voie de confection, des vêtements, des robes, du tricotage, du reprisage, du rapiécetage, et des paillassons. Bien qu'une grande partie des vêtements soient reçus confectionnés, beaucoup ont besoin d'être modifiés pour convenir, et cela donne de l'ouvrage à celles qui sont assez vieilles pour ce travail.

On a construit pour la laiterie un bâtiment de 12 pieds sur 28 pieds avec pans de 12 pieds de hauteur. L'agent des sauvages en a fait le plan de façon à ce que cette construction serve de modèle aux sauvages. Elle est en bois rond avec toit de gazon; de sorte qu'ils peuvent la copier exactement. Le toit de gazon rendra le bâtiment aussi frais qu'une cave. Quand la laiterie sera en activité, l'agent a l'intention d'inviter les sauvages qui se sont déjà occupés de faire du beurre à venir la visiter et à en construire de pareilles.

L'étable est belle et de modèle récent. Les vaches et chevaux y sont bien logés. On peut y mettre une provision de foin et de grain suffisante pour plusieurs mois. La remise aux voitures est aussi sous le même toit. Y communiquant par un chemin couvert est un grand caveau à légumes construit en pierre. Il y a des écuries à part pour les chevaux des sauvages qui viennent de loin pour visiter leurs enfants.

Le terrain de l'école est de trente acres; trois acres et demie seulement sont en culture—tout en légumes.

Agence de Battleford.

Je suis arrivé à Battleford le 10 mai et j'ai demeuré plusieurs semaines dans cette agence m'occupant des affaires des sauvages en général.

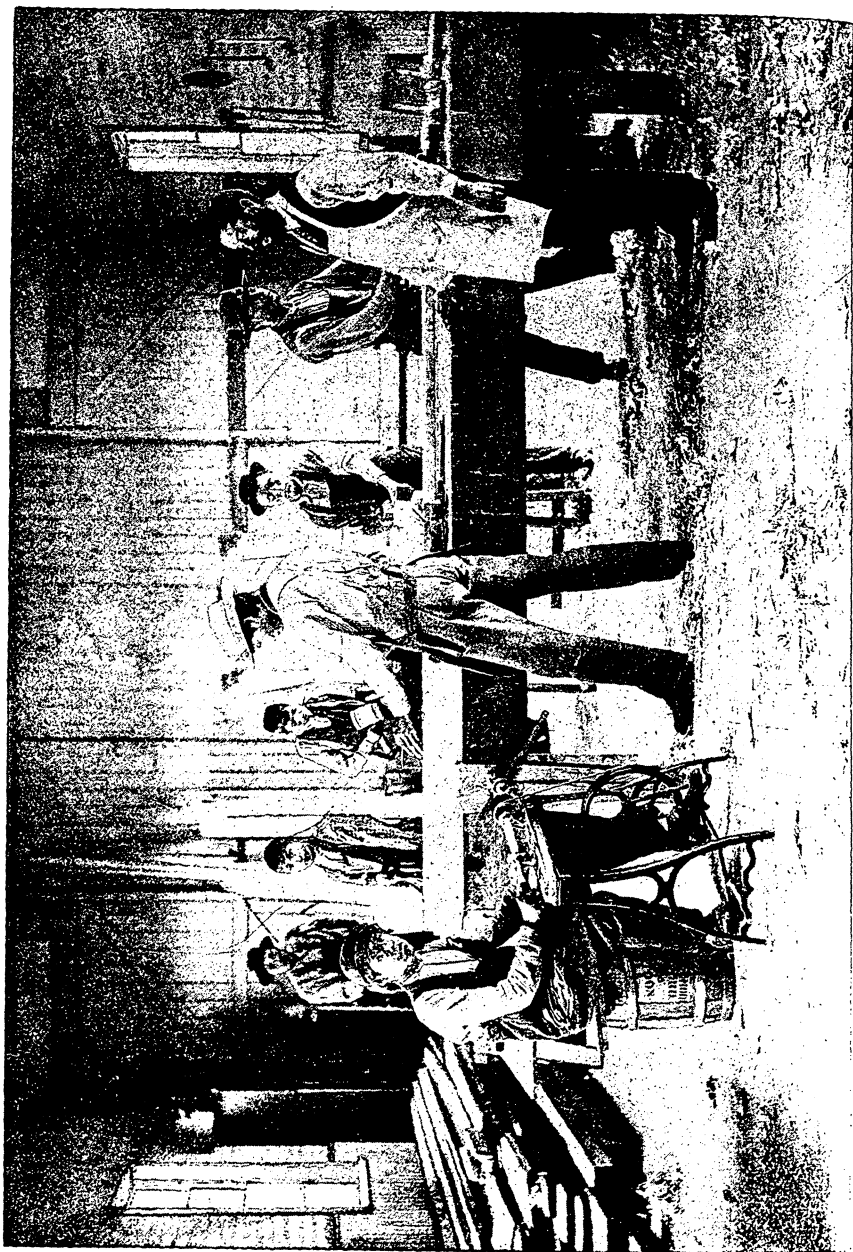
J'ai visité toutes les réserves des sauvages, ainsi que l'école d'industrie et les externats.

Les sauvages ont de beaux troupeaux de bestiaux. On a pris grand soin de leur fournir les meilleurs taureaux pur sang, et leurs bestiaux sont presque sans exception de très baux animaux. On n'a pas semé beaucoup de foin cette année, et les sauvages se sont presque tous occupés de cultiver des légumes, des pommes de terre principalement, dont ils ont planté de grandes étendues.

Par tout le territoire qui relève de cette agence, j'ai trouvé les sauvages laborieux et tâchant de gagner leur vie. Ils transportaient à la ville le surcroît de leur foin, et plusieurs charroyaient du bois de chauffage, soit à l'école d'industrie ou partout où ils pouvaient en vendre. Tous se montraient fort désireux de faire de l'argent. L'automne dernier ils ont vendu pour des milliers de dollars de viande. Ils ont en général dépensé cet argent à acheter des voitures de ferme, des faucheuses et des râtaeux, car ils paraissent comprendre qu'il leur faut ces instruments s'ils veulent faire de l'argent avec les bestiaux.

Les sauvages peuvent réussir très bien dans l'élevage, mais non pas lorsqu'ils y joignent l'exploitation de la laiterie; car s'ils traient les vaches ils feront mourir les veaux, parce qu'ils n'entendent ni ne veulent pratiquer l'art de les nourrir artificiellement.

Je remarque que les sauvages commencent à avoir plus de confiance en eux-mêmes. Ils font et mettent à exécution des plans pour améliorer leur condition: ils



BOUTIQUE DE MENUISERIE. ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES, À BATTLEFORD

Illustration par M. J. A. B.

Département des affaires indiennes.

manifestent l'ambition de mieux vivre, entourés de plus de comforts domestiques. Je n'ai entendu parler ni de crime ni d'ivrognerie, et il n'est probablement pas au monde de population pauvre dont la vie soit plus irréprochable.

J'ai été bien aise de voir les maisons des premiers sauvages, leurs écuries et leurs dépendances, ainsi que la manière dont ils sont entretenus. Les fermiers Bourke, Finlayson et Wilson ont des jardins potagers particulièrement beaux et bien cultivés. Ils donnent un bon exemple aux sauvages, qui en profiteront sans doute directement en en recevant une bonne part des produits.

De nombreux incendies de prairies ont presque dénudé cette belle contrée de tout bois, et les réserves des sauvages ont souffert comme le reste du pays. Grâce à la disparition du bois, les buttes de l'Aigle sont à peine reconnaissables aujourd'hui pour ceux qui les connaissaient bien autrefois.

J'ai visité trois externats tandis que j'étais dans le voisinage. Celui de la réserve du Petit-Pin est conduit par M. Lindsay. Il y avait lors de ma visite treize enfants présents: neuf garçons et quatre filles. J'ai trouvé l'école dans un état satisfaisant.

Les enfants étaient propres et bien vêtus. Un court examen m'a démontré qu'ils avaient fait des progrès très raisonnables et que leur intelligence se développe d'une manière remarquable.

L'école de la réserve du Faiseur-d'Enclos est sous la conduite de M. Guthrie. Onze enfants étaient présents. Tous étaient propres et bien vêtus. Mary Redlake, qui fréquente cette école, est un prodige en arithmétique et en mathématique. Ce qu'elle peut faire dans ces matières est phénoménal.

J'ai visité l'école de la réserve du Faisan-Rouge. C'est M^{lle} Wilson qui y fait la classe. Treize enfants étaient présents. Ils sont intelligents, et étaient propres et proprement vêtus. Ces enfants ont répondu aux questions à voix haute et distincte. Ils sont avancés pour leur âge et leurs avantages. La classe était remarquable pour le bon arrangement de l'ameublement, de l'exposition des cartes, des textes, etc., et la blancheur du plancher. La bonne tenue et la politesse de ces enfants indiquaient qu'on s'était aussi beaucoup occupé de cette branche de leur éducation.

Ecole d'industrie de Battleford.

J'ai plusieurs fois visité cette école. M. E. Matheson en a dernièrement accepté la direction sous les auspices du diocèse de Saskatchewan et Calgary. Il a l'aide d'un personnel complet, et dans les différents départements le travail se poursuit avec vigueur.

Cette école est située au centre géographique d'une nombreuse population sauvage qui en a besoin, et elle devrait attirer un grand nombre d'enfants non seulement des réserves environnantes mais encore du district du lac à l'Oignon. Elle devrait toujours être si fréquentée qu'aussitôt que part un élève qui a fini son cours un autre devrait entrer pour commencer le sien. Les beaux bâtiments qui la composent sont un monument de la générosité du gouvernement, et son parfait équipement devrait en assurer le succès sous la nouvelle administration.

Les quelques semaines que j'ai passées en commerce intime avec l'agent Williams m'ont fait voir la sincérité qu'il met dans l'accomplissement de ses fonctions, et combien sa longue expérience parmi les sauvages lui a fait prendre d'intérêt dans leur bien-être et leur progrès. Il est au fait de leurs conditions individuelles, et infatigable dans ses efforts pour améliorer leur état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. P. WADSWORTH,

*Inspecteur en chef des agences et des réserves des sauvages dans
le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.*

ELKHORN (MANITOBA), 31 juillet 1895.

L'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—Je présente mon sixième rapport annuel sur l'école industrielle de Washakada en été au lieu du commencement de l'année pour faire coïncider notre exercice avec celui du gouvernement. Les soutiens et les amis de l'établissement seront bien aise d'apprendre qu'il y a eu progrès et amélioration constante dans l'œuvre accomplie. En janvier 1894, M. James Wilson, l'agent des sauvages de la réserve des Gens-du-Sang, nous a amené huit garçons. Son arrivée à cette époque ne pouvait être plus opportune. Pendant sa visite, Pata, un des enfants de sa réserve qui était venu quelque temps auparavant, tomba malade de pneumonie et mourut après quatre jours de maladie. À sa demande, il a été baptisé la veille de sa mort. Il avait aussi accepté notre foi et la consolation et la paix qu'elle ne manque pas d'apporter. C'est dans de pareilles circonstances qu'Allan Pukski nous a été d'une si grande consolation, en nous prouvant si clairement de quel avantage le christianisme est pour tous. Apparemment influencés par l'exemple de leur camarade Pata, dont la mort était encore fraîche dans leur mémoire, dix-neuf garçons ont demandé le baptême. Ils voulaient devenir chrétiens et semblaient comprendre la nécessité de quelque signe extérieur. Au mois de juin, trois chefs des Pieds-Noirs sont venus visiter l'établissement et y amener deux garçons et une fille. C'était la première qui nous arrivait de cette nation. Elle est de "Sang royal", et d'un type tout différent des autres filles que nous avons, et qui appartenaient toutes à des nations de l'Est. Pendant l'automne 1894, M^r W. E. Jones, agent des sauvages de la Rivière-du-Cygne, nous a amené trois filles et sept garçons. L'un de ces enfants venait du lointain lac Winnipegosis. M. Jones s'intéresse profondément à tout ce qui concerne les sauvages, et a un ardent désir que les enfants de son agence reçoivent une bonne instruction, apprennent différents métiers, et soient élevés dans les principes chrétiens. D'après l'apparence des enfants, leurs parents doivent être soigneux et laborieux.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de l'honorable T. Mayne Daly, ministre de l'intérieur et surintendant général des affaires des sauvages. Le soir qu'il a passé parmi nous, nous avons eu une petite fête à laquelle ont pris part les enfants et tous les membres du personnel. M. Daly s'est déclaré très satisfait de l'air intelligent et heureux des enfants et du progrès de notre œuvre.

M^r W. W. McDonald, membre du parlement pour l'Assiniboia, accompagné de M^{me} McDonald, a aussi visité l'établissement. Il a été très surpris de trouver les enfants si intelligents, attendu que l'impression générale est que les petits sauvages sont stupides. Mais il n'en est pas ainsi; tous ceux qui ont de l'expérience le savent. En voici un exemple : De bonne heure en décembre on forma un club de joueurs de curling. Ils apprirent le jeu très rapidement, et devinrent très habiles. Ils l'emportèrent bientôt dans plusieurs joutes et gagnèrent une médaille d'or offerte au concours. On nous envoya une très cordiale invitation d'assister au Bonsel de Winnipeg, où nos garçons eurent l'honneur de se faire une réputation de très forts joueurs en même temps que de prendre le rang comme le premier club de "curlers" sauvages. Allan Pukski, un des membres du club, au lieu de venir avec les autres, entra à l'Hôpital général à Winnipeg dans le but de subir une opération au cou. Après trois mois d'hôpital, il succomba à la troisième opération. Il comprenait parfaitement le grand risque qu'il courait, mais il préférait ce risque à l'état dans lequel il se trouvait, et croyant que c'était le seul moyen de recouvrer la santé. Le dernier dimanche qu'il a passé avant d'entrer à l'hôpital, il a assisté aux deux offices dans l'église Holy Trinity, à Winnipeg, et resta avec moi pour participer à la sainte communion le soir. Je suis persuadé qu'il sentait que c'était le dernier office auquel il assistait. Telle a été la fin d'une noble vie. Un des devoirs les plus pénibles que j'aie jamais eus à remplir a été d'annoncer la nouvelle de sa mort à ses confrères. Ce fut un grand deuil pour ceux qui avaient appris à le regarder comme un frère aîné et un conseiller.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour nos lecteurs de se faire une idée des travaux de l'établissement. A six heures du matin la grosse cloche du beffroi du

Département des affaires indiennes.

bâtiment principal sonne le réveil. Ce n'est pas une heure trop hâtive en été, dans ce pays, où le jour commence vers deux heures, car le soleil est déjà depuis longtemps au-dessus de l'horizon; mais quand viennent les jours de l'hiver, se lever à six heures, c'est comme se lever au milieu de la nuit, c'est une heure ou deux avant le jour. Mais il n'y a pas de retard; dans quelques minutes tout est sur pied et à l'œuvre, les ablutions se font, on s'habille et l'on se prépare pour l'appel à six heures et demie dans la salle d'école, après quoi on se rend, à sept heures, au déjeuner qui est déjà servi. A huit heures sonne encore la cloche; cette fois c'est pour les prières dans la salle d'école et l'appel général; et tous se dispersent ensuite se rendant à leurs différentes occupations. Les apprentis gagnent les différents ateliers, les plus petits garçons vont faire les lits, balayer et nettoyer le département des garçons, apporter le charbon et le bois, etc., etc.; et les petites filles se livrent aux soins du ménage dans le département des filles, les dortoirs, la cuisine, les salles de couture, etc.

On doit entendre que la moitié des enfants vont en classe la matinée, et l'autre moitié l'après-midi (samedis exceptés). A neuf heures donc, ceux qui vont à l'école s'y présentent proprement vêtus. A midi la grosse cloche sonne le dîner. A midi et dix minutes le dîner est servi; à une heure on sonne encore pour les travaux, tandis que les filles qui ont charge de la salle à manger et de la cuisine s'y occupent de ce qu'il y a à faire. A une heure et demie commence la classe pour ceux qui n'y sont pas allés dans la matinée. A quatre heures et demie la classe est finie, et à cinq heures tout le monde quitte les ateliers. Après s'être lavés et avoir changé de vêtements, les enfants se mettent en rangs, les garçons et les filles dans leurs salles respectives, et à cinq heures et demie ils se rendent au souper. A sept heures la grosse cloche sonne, et les prières et l'appel se font dans la salle d'école. Les garçons et les filles se rendent ensuite dans leur bâtiment respectif ou à leurs cours de récréation et s'amuse jusqu'au coucher qui, pour les plus petits, est à huit heures et demie, pour les moyens à neuf heures et demie, et pour les grands à dix heures. A dix heures et quart les lumières s'éteignent. Le mercredi après-midi, on s'écarte quelque peu de ce programme pour l'inspection hebdomadaire de l'établissement par le principal et le personnel, à quatre heures et demie; chaque département est alors visité, chaque garçon et fille se tient alors debout au pied de son lit pendant que se fait l'examen. A cinq heures, le mercredi, la musique se pratique jusqu'au souper. Le dimanche, le lever est à six heures et demie; l'appel à sept heures; le déjeuner à sept heures et demie; les prières à huit heures et demie; l'office à onze heures; le dîner à midi et demie; le catéchisme à trois heures; le souper à cinq heures et demie; les prières et l'appel à sept heures; et l'office à sept heures et demie.

DÉPARTEMENT DES FILLES.

Nous avons en ce moment sur les registres vingt-cinq filles dont les âges varient de quatre à dix-sept ans. On leur enseigne tous les travaux domestiques, la cuisine, le blanchissage, les soins du ménage, la couture, le raccommodage, le rapiécetage, le tricotage de chaussettes et de mitaines, etc. Quelques-unes ont montré beaucoup de talent pour la confection des robes, principalement Bella Slater et Lydia Sutherland. Nous espérons avoir avant longtemps assez de grandes filles pour faire apprendre à quelques-unes le métier de tailleur, qui est un des plus utiles pour des filles de sauvages.

ATELIERS.

Imprimerie.—Six élèves apprennent le métier d'imprimeurs. Ils font tout le travail manuel que demande la publication de notre journal hebdomadaire (*l'Advocate*); de temps en temps on leur permet de faire un peu de rédaction. L'imprimerie fait beaucoup d'ouvrages pour les marchands, les fermiers et les municipalités d'alentour. Les ouvrages dits ouvrages de ville sont exécutés par Jeremiah Cochrane, qui a trois ans d'expérience et qui est un bon ouvrier. Fred Pratt, le capitaine de l'école, travaille à ce métier, ainsi que Miles Cochrane et Angus Price, tous deux très bons compositeurs. Par ordre d'habileté dans la composition et dans la conduite des presses, vient ensuite Dummy Nap-ia-mo-kin-ma. Cet enfant est une mer

veille : c'est un sourd-muet. C'est un Pied-Noir, qui est entré à l'école en 1891. Il fait ce métier depuis trois ans et est aujourd'hui âgé de dix-sept ans. Il peut lire, écrire et calculer ; c'est un bon garçon, fort, intelligent, d'un beau physique, et particulièrement soigneux de sa personne.

Cordonnerie.—Dix élèves sont dans la cordonnerie. L'atelier fait toute espèce d'ouvrage, depuis les grosses bottes des travailleurs jusqu'aux fines bottes à l'écuillère des officiers de la gendarmerie à cheval. Le gouvernement a fourni l'outillage pour les travaux qui se font généralement à la machine, et les jeunes gens font le reste. Toutes les chaussures des élèves se font ici. On a exposé plusieurs échantillons de leur ouvrage à la *Territorial Industrial Fair*, cette année, à Régina, et dans toutes les classes dans lesquelles l'atelier est entré en concours il a remporté les honneurs. William Bear est le meilleur ouvrier parmi les élèves.

Tailleurs.—Il y a six élèves dans cet atelier. La plupart sont encore tout jeunes, Walter McCrae, qui a quatorze ans, est le plus avancé. Ils apprennent assez rapidement et sont très utiles. L'atelier fait beaucoup d'ouvrage de commande pour la ville d'Elkhorn, et pour d'autres villes le long du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à la Mâchoire-d'Orignal. Toutes les hardes des garçons sont confectionnées dans l'atelier, et si le lecteur pouvait voir les élèves en uniforme, il comprendrait que nous soyons fiers de nos jeunes ouvriers.

Charpenterie.—Nous avons dix apprentis charpentiers. Dans cet atelier ce sont les Pieds-Noirs qui prédominent. C'est John Cook, un Cri de Saint-Pierre, et le capitaine du club de paume de l'école, qui est le plus avancé. On construit des bâtiments, on fait des râteliers, des voitures, des bois de fusils, des canots, et toute sorte d'ouvrages d'ébénisterie. On fait les réparations des bâtiments, y compris la vitrerie, la peinture, etc. C'est un métier favori parmi les jeunes sauvages, et tandis que quelques-uns y réussissent mieux que d'autres, tous l'aiment.

Forgeronnerie.—Nous n'avons pas de forge, mais trois de nos élèves apprennent ce métier avec M. W. J. Taggart, de cette ville. Deux sont des Gens-du-Sang et l'autre est un Cri. Ils paraissent devoir devenir de bons ouvriers.

Sellerie.—Deux garçons apprennent ce métier avec M. John Carwin, qui l'exerce à Elkhorn. L'un d'eux, Chas. A. McDonald, est déjà un ouvrier de première classe, son ouvrage ayant remporté un premier prix à l'exposition de Régina. L'autre, Donald Brass, est un commençant. Il est arrivé à l'école en novembre 1894.

Ferblanterie.—Un de nos élèves, Neil Yellow-Wing, un Gens-du-Sang, apprend ce métier chez M. James Ellerington, ferblantier, de cette ville. Il a un esprit tourné vers la mécanique et fera un ouvrier habile. Il aime son métier, et est très assidu.

Commerce.—M. M. Wilcox et Ramsay font à Elkhorn le commerce de nouveautés, d'épicerie, de faïence commune et de toutes sortes de marchandises. Depuis trois ans, Albert E. Kennedy, qui est un Cri et âgé de dix-sept ans, travaille chez les marchands et apprend leur commerce dans toutes ses branches. Il s'est montré si bon élève qu'il est un commis des plus précieux du magasin, car il sait faire valoir les nouveautés, les hardes d'hommes, les vêtements de femmes, aussi bien que peser et emballer le thé, le sucre, etc.

Si l'on se rapporte au bilan des ateliers de cette année on verra que nous avons presque réussi à en faire balancer les frais et les rapports ; nous espérons que notre prochain bilan établira que ces ateliers ont été une source de revenus. Beaucoup dépend de la prospérité générale du pays. Si nous avons une bonne récolte tout le monde profite de la prospérité qu'elle apporte, et à l'heure où j'écris les apparences promettent la meilleure et la plus abondante moisson que la contrée ait encore produite.

JEUX.

Nous avons arraché ces pauvres enfants aux coutumes de leur race pour leur imposer dans une certaine mesure les habitudes des blancs, et il est nécessaire (vu qu'avec tout son stoïcisme cette race aime à s'amuser) de leur donner aussi les amusements des blancs. Il faut les leur montrer, même les plus simples, ceux qui paraissent naturels à l'enfant blanc. J'ai déjà parlé du curling comme un des amusements de l'hiver ; un autre est le patinage. J'ai pu fournir des patins à la plupart

Département des affaires indiennes.

des plus âgés, et l'après-midi, pendant l'hiver, ceux qui en ont ont la permission d'aller au patinoir après la classe. Les plus vieux ont la même permission pendant les longues soirées.

Cet été c'est le jeu du ballon qui a été le plus en vogue, tous jouaient, du plus jeune au plus vieux. Notre plus ancien corps a gagné plusieurs parties, notamment il a remporté le premier prix au tournoi tenu dans la ville de Virden, où une demi-douzaine d'autres clubs (formés des meilleurs athlètes parmi les blancs du Manitoba) ont concouru avec lui pour ce prix.

Nos registres contiennent maintenant les noms de soixante-sept garçons.

Je dois en particulier faire remarquer que nos élèves, dont quelques-uns sont presque des jeunes gens, sont bons et exacts à s'acquitter de leurs devoirs. Dans la ville où nous vivons il se vend de la boisson, et nos élèves sont en fréquents rapports avec nos concitoyens; cependant je n'ai jamais eu connaissance d'aucun désordre ou cas d'inconduite ou d'intempérance. Ils s'acquittent de leurs devoirs avec empressement, assistent aux offices divins avec un plaisir manifeste, et ne cherchent jamais à s'en esquivar; en réalité cela ne peut se dire que des garçons et filles sauvages, mais on peut le dire d'eux en toute vérité.

Plus on s'occupe de cette œuvre de l'instruction des sauvages, mieux on comprend la grande nécessité de ne rien épargner pour l'avancement des sauvages du pays de l'extrême ouest. Puisse ce fait être mieux compris par tous nos frères chrétiens d'Angleterre et du Canada, et nous en recevrons un plus grand aide pécuniaire. La lecture de ce rapport fera connaître combien notre cercle d'amis est limité, car peu de nos enfants reçoivent individuellement quelque aide. Je vous rappelle de nouveau qu'il ne faut annuellement que \$50 pour assurer à un enfant, avec l'allocation de l'Etat, tous les privilèges de cette école, et je saisis la présente occasion pour vous demander le plus instamment de l'aide afin de nous permettre de poursuivre activement nos travaux. Je remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué de quelque façon à l'entretien des enfants, particulièrement nos bons amis d'Angleterre, qui nous ont si généreusement et régulièrement aidé, ainsi qu'à l'association dite *Woman's Auxiliary Missionary Association*, de l'Eglise d'Angleterre au Canada, qui a tant fait pour nous depuis la fondation même de l'asile. Eprouvant les sentiments de la plus forte reconnaissance à notre Père céleste qui nous a fortifiés ainsi que conservé notre santé dans nos travaux, nous croyons que si c'est sa volonté que nous continuions à poursuivre cette œuvre, il nous en fournira comme jusqu'ici les moyens. Je vous soumetts respectueusement le présent rapport.

ARCHIBALD E. WILSON.

BUREAU DE L'AGENT DES AFFAIRES INDIENNES,
HOBBEWA, 20 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon cinquième rapport annuel, ainsi qu'un état tabulaire et la liste des biens de l'Etat placés sous mes soins, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

Bien que cette agence comprenne cinq réserves on peut considérer qu'il n'y a maintenant que trois bandes de sauvages, savoir: la bande de Sampson n° 138, la bande de Peau-d'Ermine n° 137, et la bande de Louis Bull n° 140; les deux autres bandes ont été absorbées par celle-ci et les bandes d'autres agences.

Lors des paiements annuels en vertu des traités en novembre dernier notre bordereau de paye accusait vingt-neuf naissances et vingt décès; depuis cette époque jusqu'à la fin de l'exercice il y a eu aussi une augmentation considérable des naissances comparativement aux décès. En réalité, depuis que ces sauvages se sont mis

à travailler leur nombre a graduellement augmenté et leur santé s'est fort améliorée; aussi il y a peu de doute qu'à mesure qu'ils se civiliseront leur nombre continuera à s'accroître et qu'ils formeront une population robuste et saine.

Bêtes à cornes.

Lors de mon dernier rapport annuel nous avions sept cent neuf bêtes à cornes; nous en possédons maintenant huit cent trente-cinq.

Quand j'ai pris le contrôle de cette agence en décembre 1890, il y a près de cinq ans, j'ai reçu trois cent trente-neuf animaux, comme suit: bœufs pour le travail, quatre-vingt-quatorze; taureaux, six; jeunes bœufs, trente-sept; vaches, quatre-vingt-cinq; génisses, vingt-six; veaux, soixante-un; taures, trente. De ces animaux nous avons envoyé trente-une têtes à la bande de Tête-Pointue, au lac de la Baleine Blanche, retenant un troupeau mixte de trois cent huit têtes; l'on verra donc que nous avons eu une augmentation de cinq cent vingt-sept animaux. Cette augmentation s'élèverait, d'après une basse évaluation, à la somme de \$10,540.00.

Outre cela les sauvages ont reçu comptant pour les bêtes à cornes vendues pour la viande, \$2,823.00; ce qui donne pour cinq années un profit retiré de leurs animaux, de \$13,363.00.

L'état qui précède indique que les sauvages de cette agence prennent le plus grand soin de leurs animaux, et qu'ils marchent rapidement vers l'indépendance.

J'ai omis de déduire de l'état qui précède huit taureaux que le département a payés.

Agriculture.

Nos récoltes n'ont donné qu'à peu près la moitié de ce qu'elles auraient dû rapporter dans le cours ordinaire des choses, par suite de sécheresse et de mauvaise culture.

En mars et avril de l'année dernière les sauvages ont dompté environ quarante jeunes bœufs, et bien que ces derniers fussent gras lorsqu'on a commencé à les dresser, ils avaient maigri et n'avaient plus assez de force pour faire le travail lorsqu'ils ont été en état de les atteler à la charrue et à la herse. De plus, l'on avait une quantité extraordinaire de travail à faire, car l'automne précédent la gelée s'était fait sentir à bonne heure et en conséquence on n'avait fait que très peu de labours.

Nous avons cependant ce printemps fait de très bonnes semences, et d'après les apparences actuelles nous récolterons un tiers de plus de farine qu'il n'en sera consommé dans l'agence entière pendant douze mois. Les sauvages de cette agence qui travaillent ont eu non seulement toute la farine dont ils avaient besoin depuis août 1893, mais ils ont de plus fourni à leurs pauvres presque toute la farine requise par eux.

Si l'espace me permettait de vous donner un compte rendu détaillé des opérations agricoles de ces sauvages pendant les dernières cinq années, le résultat en serait aussi favorable que celui relatif aux animaux.

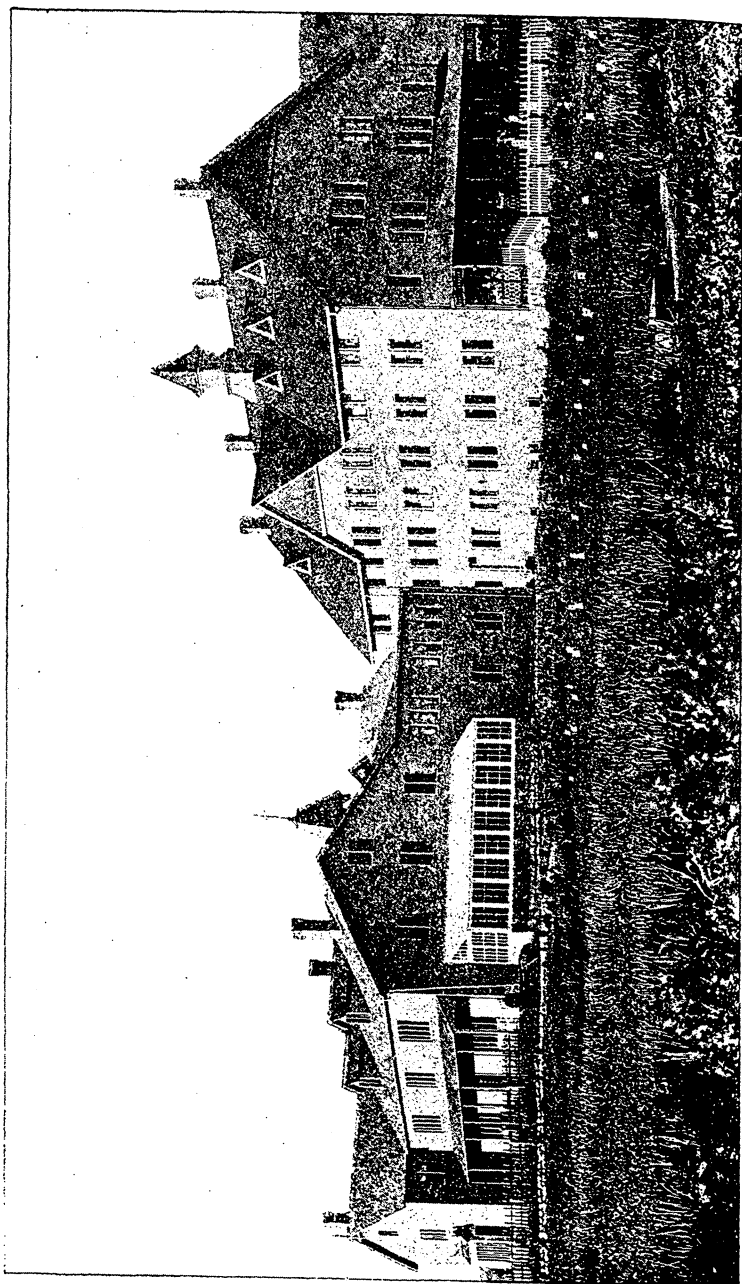
Moulins.

Notre moulin à farine nous a été d'un grand avantage et a donné de bons résultats, bien que par suite du peu de profondeur de l'eau pendant une partie de l'hiver nous n'ayons pu l'exploiter que peu de temps chaque jour.

Nous n'avons pas été obligés de le fermer une seule heure à raison de la gelée.

Quand un meunier exploite le moulin le jour les sauvages l'exploitent la nuit, et ce printemps nos sauvages y ont travaillé exclusivement pendant environ six semaines. Pendant ce temps ils ont également beaucoup moulu pour les colons blancs du voisinage, leur donnant toujours entière satisfaction.

Nous avons dernièrement acheté une scierie et moulin à bardeaux; ces moulins seront bientôt en état de fonctionner et reliés à la chute d'eau.



ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES, A QU'APPELLE

Département des affaires indiennes.

Les sauvages ont coupé dans le cours de l'hiver dernier environ quatre mille troncs d'arbres; quand on les aura convertis en bois de service ils pourront se construire de meilleures maisons et dépendances.

Notre chute d'eau nous servira à l'avenir à battre et moudre le grain, bûcher et scier le bois et les bardeaux, ainsi qu'à couper notre bois de chauffage, en sorte que s'il nous a coûté beaucoup de travail il nous sera très utile.

Cochons.

Nous avons acheté l'été dernier huit truies et deux verrats; nous avons aujourd'hui environ soixante-dix cochons, et il est tout probable que nous pourrions une autre année subvenir à tout ce qu'il nous faudra de porc.

Écoles.

Les écoles sont dans les mêmes conditions que par le passé, sauf que celle de la réserve de Peau-d'Ermine a ajouté à l'externat un pensionnat. Je puis dire que la présence à cette école, depuis que le personnel actuel des institutrices (les révérendes sœurs de l'Assomption) en a pris charge, est exceptionnellement bonne, et l'avancement des élèves a été très marqué. Cette école est sous les auspices de l'Église catholique romaine.

Les autres deux écoles, celles des réserves de Sampson et de Louis Bull sont sous les auspices de l'Église méthodiste. La présence a été bonne durant l'année et les enfants font d'excellents progrès, particulièrement dans la langue anglaise.

Les instituteurs sur ces deux réserves sont les mêmes, M. Yeomans a la direction de l'école de Louis Bull et mademoiselle Shaw celle de Sampson.

Les missionnaires sont aussi les mêmes, les révérends O. E. German dirige l'œuvre méthodiste et le père Gabillon, O.M.I., a charge de la mission catholique romaine.

Ces deux révérends messieurs se déclarent enchantés de l'avancement des sauvages confiés à leurs soins tant sous le rapport spirituel que sous le rapport temporel, et je suis heureux de dire que la plus grande harmonie a régné pendant l'année entre les missionnaires, les instituteurs et employés de l'agence.

Employés.

M^r C. J. Johnson continue à exercer les fonctions de commis de la manière la plus satisfaisante. M. Moore occupe toujours le poste de premier instituteur aux Buttes-de-l'Ours, connaissant mieux aujourd'hui les sauvages et s'étant mis au fait de son travail, il donne plus de satisfaction que tout d'abord. Gilbert Whitford continue à servir d'interprète à l'agence, et c'est un des membres très utiles du personnel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

D. L. CLINK,

Agent des sauvages.

ÉCOLE D'INDUSTRIE,
QU'APPELLE, T.N.O., 15 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour le dernier exercice.

Il y a maintenant plus de dix ans que cette école existe. A l'origine elle ne pouvait recevoir que trente garçons, car l'éducation industrielle du sauvage éta

alors dans sa place d'essai et l'on doutait même que les sauvages permettraient à leurs enfants de suivre un pensionnat. En 1887 l'on construisit une addition au bâtiment primitif, ce qui permettait d'enrôler soixante-quinze garçons ; l'on admit également quelques filles qui occupèrent une mansarde au-dessus du dortoir des garçons. Une nouvelle addition consacrée particulièrement aux filles fut construite en 1889, et l'enrôlement fut porté à deux cents, la moitié de garçons et la moitié de filles. L'addition devant servir pour l'infirmerie, le dortoir, ainsi que pour les classes commencées l'année dernière, est maintenant achevée, et nous donnera, outre le logement nécessaire à au moins vingt-cinq élèves de plus, le dortoir dont nous avons besoin depuis quelque temps, ainsi qu'un endroit ardemment désiré pour placer et isoler nos malades.

La santé générale des élèves pendant l'année a été bonne, bien que des cas d'influenza se soient déclarés dans le cours du mois de mai. La pulmonie est toujours notre plus grand ennemi dans le moment, cependant il n'y a ici que deux cas graves. Comparativement aux années précédentes, les cas de scrofules à l'école ont été très rares, trois ou quatre enfants seulement en sont maintenant atteints. Il n'y a pas de doute que ce très désirable résultat est en grande partie dû à l'usage considérable de liqueurs ainsi qu'aux bons soins donnés aux élèves, aux malades particulièrement, par les révérendes sœurs et le Dr Seymour.

C'est un fait remarquable que les élèves descendant de parents blancs, même à un degré très éloigné, sont mieux portants et se rétablissent plus promptement que le sauvage pur. Les cas de décès par suite de pulmonie que nous avons eus ici ont été presque tous clairement héréditaires. Nous n'avons perdu pendant les derniers dix ans qu'un seul des nombreux enfants qui nous sont venus de la réserve d'O-Soup. Cela est dû, je crois, à la condition prospère et à l'état de civilisation avancée de cette réserve, sur laquelle les enfants reçoivent une alimentation convenable, et leurs parents paraissent bien portants. Le fait cité plus haut prouve donc que la pulmonie n'est pas causée par la vie sédentaire de l'école, mais que la maladie est bien héréditaire ou qu'elle est contractée par l'enfant, chez lui dans son bas âge.

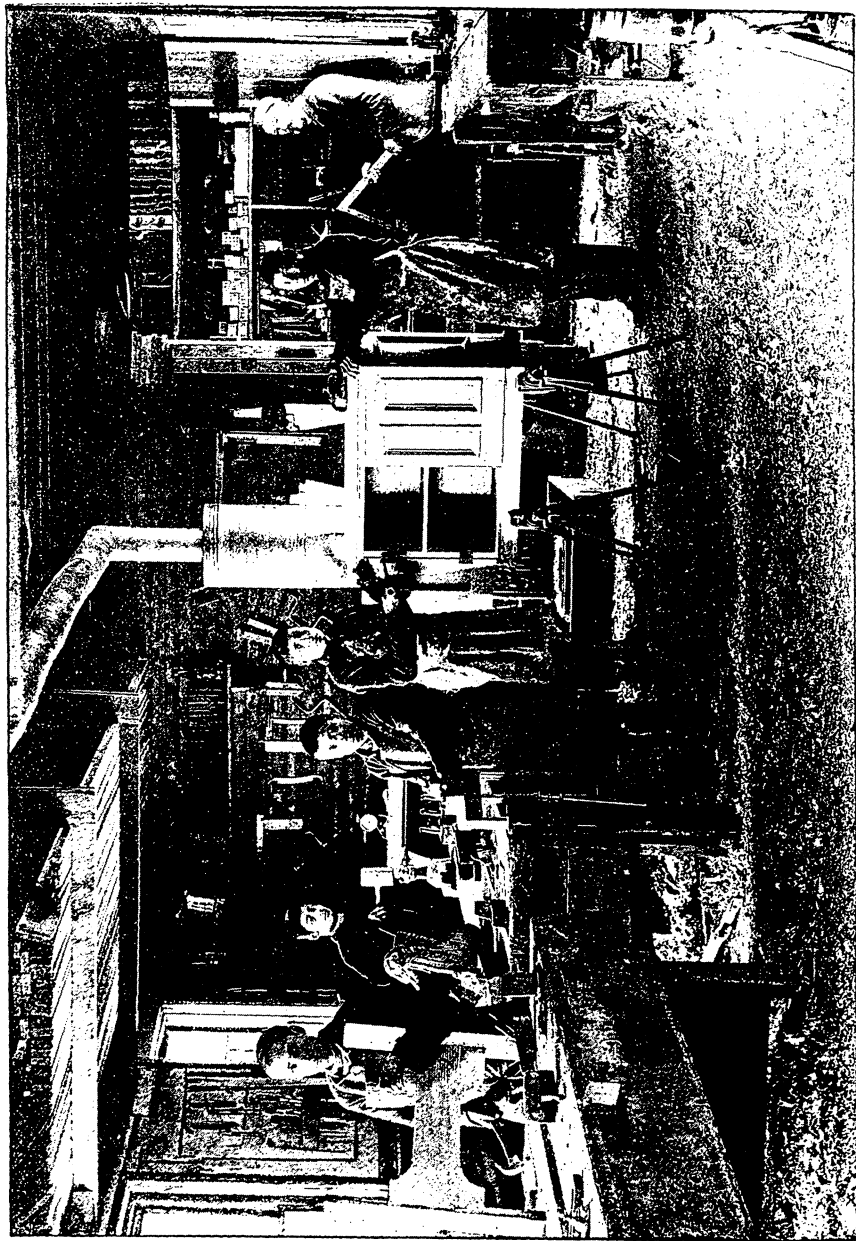
Le nombre des admissions autorisées pendant la dernière année était de deux cent vingt; sur ce chiffre deux cents avaient droit à l'allocation *per capita* et vingt devaient faire le service. La présence moyenne réelle a été un peu au-dessus de ce chiffre, soit de cent quatre-vingt-dix-huit (environ cent dix-huit filles), et le nombre moyen de ceux faisant le service était de dix-neuf.

Les garçons et filles possèdent des salles de classe distinctes, et il y a deux divisions pour chaque sexe et deux instituteurs pour chacune des divisions. Les classes sont divisées en six cours, suivant que le prescrit le programme des études que l'on suit rigoureusement.

L'enseignement est l'anglais, et l'on n'épargne rien pour encourager l'emploi de cette langue dans les conversations en dehors de l'école.

Le progrès fait par les élèves dans leurs études a été très satisfaisant, et des louanges spéciales doivent être accordées à MM. Dennehy et Brangan pour leur excellent enseignement;—ce progrès marqué a été démontré lors de l'exposition territoriale tenue à Régina, où sur les 18 prix accordés à cette institution, neuf étaient pour des travaux décole. Six premiers et deux deuxièmes prix ont été gagnés dans le concours avec les écoles des blancs du Manitoba et des Territoires, et l'autre premier prix ainsi qu'un diplôme récompensaient le meilleur article général exposé par les écoles d'industrie. Notre corps de musique a obtenu le premier prix dans le concours avec toutes les autres bandes sauvages ; et on l'a choisi pour jouer presque tous les après-midi et soirs, ainsi que pendant les courses, en face de la principale estrade. On a aussi gagné huit prix pour les produits du jardinage en concours général avec le Manitoba et les Territoires, et si ce n'eût été de la gelée dont on a souffert à la fin de mai, laquelle a détruit la plupart de nos plantations potagères, je n'ai pas de doute que l'on aurait obtenu plusieurs autres prix.

Le journal *Vidette*, de Qu'Appelle, dans un article en date du 8 courant, parlait de notre exposition dans les termes suivants : " Aucune institution n'a obtenu plus de succès à l'exposition que l'école industrielle de Qu'Appelle. Cette école expose des articles splendides de toutes sortes. Les échantillons d'articles en



BOUTIQUE DE MENUISERIE, ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES, À QU'APPELLE
INSTRUCTEUR ET ÉLÈVES.

fer forgé ont particulièrement provoqué l'admiration, et d'un autre côté les productions scolaires étaient les meilleures de toutes celles exposées, et ont obtenu pas moins de six premiers et de deux deuxième prix dans le concours auquel tout le Nord-Ouest pouvait participer. Le Père Hugonnard a également très bien réussi dans son exposition de légumes, et il a obtenu le premier prix pour les courges et le chou hâtif, le deuxième prix pour les pois de primeur, et le troisième prix pour les choux frisés, les choux d'été, les aubergines, et une variété de fruits cultivés. Les ouvrages de couturière exposés par la division des filles étaient également très bons, et un excellent modèle de l'école a beaucoup attiré l'attention. Mais le plus grand succès a été remporté par le corps de musique, dont les morceaux ont toujours été applaudis comme ils le méritaient. L'habileté des garçons a beaucoup surpris les étrangers. Le corps de musique a eu aussi l'honneur de recevoir le prix principal donné par lord Aberdeen aux corps de musique, et il a été retenu pour jouer au dîner d'Etat ainsi qu'àux diverses représentations."

Les filles possèdent dans le voisinage du jardin un terrain de jeu, orné d'arbres, qui est clôturé.

Le terrain de jeu des garçons est situé de l'autre côté du bâtiment, ils y jouent le cricket et le jeu de balle, mais ce n'est pas assez vaste pour la crosse.

Les garçons et filles vont séparément à des heures fixes faire de la gymnastique ainsi que d'autres exercices dans la grande salle durant l'hiver particulièrement.

Au nombre des industries que l'on enseigne aux garçons, celle de la culture est la plus pratique, la plus saine et la plus importante, et bien que d'après les listes il semble y avoir peu de garçons constamment occupés sur la ferme, tous apprennent cependant la culture et travaillent dans les champs ou les jardins les jours de corvée et les samedis, ainsi que des jours entiers pendant le temps des foins et durant les semences ou les récoltes, sans parler naturellement de ceux qui sont engagés chez les cultivateurs.

L'on enseigne également aux garçons les métiers de menuisier, de forgeron, de cordonnier, de peintre et de boulanger.

Le menuisier et ses apprentis ont travaillé aux nouvelles additions, à confectionner des meubles, ainsi qu'à faire les réparations nécessaires; ces derniers ont aussi fait beaucoup d'ouvrages pour les différentes agences et pour le public dans le charonnage particulièrement.

Le forgeron et ses apprentis ont fait tout notre ouvrage, et en sus ont aidé à poser la fournaise, etc., dans le nouveau bâtiment, et exécuté beaucoup de commandes de pratiques.

Le cordonnier a tout ce qu'il peut faire pour raccommoder les chaussures et les harnais. Nous avons constaté que ce métier nuisait à la santé des élèves qui s'y livraient, et le médecin a recommandé de ne les pas occuper très longtemps à ces travaux. L'enfant étant obligé de se tenir courbé pour raccommoder les chaussures, ce travail semble lui être plus pénible que toute autre.

Le préposé à la fournaise et gardien de nuit peinture, badigeonne et répare les enduits, les murs, etc.; avec l'aide des garçons il est allé ce printemps faire les réparations et le peinture nécessaires à l'agence des Buttes-La-Lime.

Le boulanger et ses aides sont constamment occupés à faire le pain et à découper la viande pour la cuisine.

Les filles apprennent, sous la direction des Sœurs, tous les divers travaux de ménage, et l'on confectionne dans l'institution tous les vêtements des filles et la plus grande partie de ceux des garçons. L'instruction en classe est moindre pour les filles que pour les garçons, car la plus grande partie de leur temps est consacrée à la cuisine, la couture, le raccommodage, les travaux de ménage, le tricotage, le blanchissage, etc.

La preuve que la population blanche du voisinage apprécie l'éducation donnée aux filles, c'est que nous avons plus de demandes de domestiques que nous n'en pouvons fournir. Le nombre moyen des filles qui se sont livrées au service domestique pendant la dernière année a été de dix-neuf, et elles ont reçu des gages de cinq à dix piastres par mois.

Les employés s'acquittent de leurs fonctions avec fidélité. M. Sworder rempli avec habileté la lourde tâche de tenir les livres. Les instituteurs, ainsi que je l'ai observé précédemment, méritent des éloges spéciales; leurs fonctions sont ardues et ils sont obligés d'être à leur poste tous les deux jours depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à huit heures du soir, avec relâche de deux heures seulement. Chaque employé doit être de service pendant au moins dix heures chaque jour.

L'on a complété au printemps les additions à l'écurie ainsi qu'à la porcherie.

Par suite de la sécheresse de l'an dernier nous avons manqué de grains et de légumes; il n'en sera pas ainsi cette année, je l'espère, car nous avons toutes les apparences d'une abondante moisson.

L'addition à l'infirmerie et à la division des petits enfants est presque achevée; c'est un bon et solide bâtiment.

Notre jardin a été considérablement agrandi, et il faut pendant l'été un homme entendu pour diriger et surveiller les élèves, qui font toutes les tranchées, les semailles, le sarclage, la culture et l'arrosage, etc.

L'entrée principale de l'école a été fort améliorée, l'on a fait un nouveau chemin en pente qui a été bordé de chaque côté d'arbres et d'arbustes.

Les nombreuses visites reçues à l'école prouvent l'intérêt que prend le public à l'éducation et à la civilisation des sauvages, et les fortes expressions d'approbation et de bon vouloir que nous entendons sont très encourageantes.

Je dois beaucoup aux agents des réserves avoisinantes pour leur vive coopération afin d'avancer l'éducation, ainsi que pour l'intérêt qu'ils prennent dans le bien-être des élèves sortis de l'école.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. HUGONNARD,
Directeur.

ÉCOLE D'INDUSTRIE INDIENNE,
RÉGINA, 14 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel accompagné d'un inventaire de tous les biens de l'Etat sous mes soins pendant l'exercice terminé le 30 juin 1895.

La présence moyenne pendant l'année a été de cent-vingt, une augmentation de quatorze sur l'année précédente.

En faisant la revue des travaux de l'année, je suis heureux de pouvoir rapporter un progrès marqué sous tous rapports.

CLASSES.

Comme les années précédentes, l'on a donné un enseignement régulier dans deux divisions. Dans la division des élèves plus âgés l'on a chaque jour discuté les événements importants, ce qui a eu pour effet, entre autres bons résultats, de donner aux élèves un plus grand désir qu'ils ne l'auraient eu autrement de lire les journaux quotidiens. Les articles du jardin de l'enfance expédiés d'Ottawa nous ont été d'une grande valeur dans la classe des plus jeunes.

TRAVAUX DE MÉNAGE.

Il a été fait un travail satisfaisant dans les différentes divisions, y compris la salle de couture, la buanderie et la cuisine, grâce à la directrice. Après avoir passé

Département des affaires indiennes.

un mois dans une division les filles plus âgées passent dans une autre, mais les institutrices ne négligent rien pendant ce mois pour corriger autant d'erreurs ou donner autant d'instructions qu'ils le peuvent. L'on a récemment obtenu l'autorisation d'engager une ouvrière pour la salle de couture. Cela nous permettra de confectionner à moindres frais beaucoup des vêtements portés par les garçons.

FERME.

La ferme nous est d'une grande valeur, et comme source de revenu et comme moyen d'instruction. La plupart de nos élèves doivent à leur sortie s'engager sur des fermes, et c'est important que chaque garçon de l'école apprenne quelque chose de la culture. Le développement de cette industrie sera fort retardé si nous n'obtenons des pâturages. Nous avons cultivé plus de cent six acres de terre qui, de même que notre jardin avec ses légumes, sont en très bon état. M. James Milne a rempli les fonctions d'instructeur d'agriculture depuis près de trois années; ce serait difficile de trouver son égal comme instructeur poli, soigneux et méthodique.

ATELIER DU CHARPENTIER.

Douze garçons en moyenne ont fait le service en qualité d'apprentis. M. Aitchison, l'instructeur, un ébéniste, a beaucoup à faire dans l'atelier ainsi que ses apprentis pendant les mois d'hiver; pendant l'été il se fait beaucoup d'ouvrage au dehors. Il a construit une étable solide de 30 par 60 ainsi qu'une résidence de 28 par 32 pour le directeur. L'entrepreneur des bâtiments de l'exposition des territoires a engagé dix des garçons au taux de \$1.25 par jour.

ATELIER DE CORDONNERIE ET DE SELLERIE.

M. Densmore continue à diriger ces deux divisions. Quatre des garçons sont d'assez bons selliers. Nous avons obtenu du département la commande de vingt-un harnais aux prix d'entreprise. Tout en exécutant un certain nombre de commandes pour des pratiques nous nous sommes fournis de tout ce qu'il nous fallait de chaussures et nous nous sommes aussi approvisionnés de mitaines en cuir, semelles et savates pour l'usage de l'école.

BUREAU D'IMPRIMERIE.

Ce bureau a été ouvert en novembre. L'on a engagé un instructeur pendant quatre mois. Après cette période de temps deux des garçons qui n'avaient avant aucune notion de typographie se trouvaient en état de prendre la direction du travail et l'on a remercié l'instructeur. Depuis lors l'on publie régulièrement le *Progress*, un journal bi-mensuel de douze pages. M^r D. C. Munroe, l'instituteur chef, dont l'influence se fait sentir partout, en est le rédacteur. Nous avons cinq cents abonnés payants, et nous échangeons avec environ cinquante journaux, dont plusieurs des États-Unis. Ces échanges sont à la disposition des lecteurs dans notre grande salle de lecture.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il me fait plaisir de dire que les élèves font uniformément usage de l'anglais. Les enfants presque sans exception paraissent contents et heureux. Tous leurs instituteurs ont les meilleures attentions pour eux. La bonne santé a régné dans l'institution, ce qui a été dû en grande partie à la bonne ventilation, à la diète et aux exercices en plein air, de même qu'aux soins attentifs des différents membres du personnel. Notre club de crosse a concouru pour le championnat des territoires du Nord-Ouest. Plusieurs des garçons sont de bons athlètes et se livrent aux sports de toutes sortes. L'activité intellectuelle des élèves s'exerce surtout pendant les mois d'hiver. Nos diverses sociétés, littéraire, des missions et de tempérances n'ont jamais eu de temps plus heureux que l'hiver dernier.

En terminant mon rapport je désire mentionner que des gens à l'aise d'Ontario ont adopté, durant le mois de juin, Lucie, une orpheline sauvage, à figure douce, âgée d'à peu près six ans. Cette dernière était tout à fait consentante à ce changement d'état, et comme elle est maintenant éloignée de toute influence de ceux de sa nation son éducation se continuera dans des circonstances très avantageuses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. J. McLEOD,

Directeur.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS, TRAITÉ N^o 7,
DISTRICT D'ALBERTA, 17 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport ainsi qu'un état tabulaire pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

Les fortes sécheresses accompagnées de vents chauds en juillet ont complètement fait manquer les récoltes de 1894. Il n'a été récolté que quelques boisseaux de grain, et la production des pommes de terre a été de beaucoup au-dessous de la moyenne. Les apparences pour cette année sont cependant beaucoup plus brillantes par suite des fortes pluies de juin, qui bien qu'un peu tardives ont eu un effet marqué. On peut s'attendre à une récolte générale passable à la réserve d'en bas; à la réserve nord, bien que la pluie soit tombée trop tard pour sauver le grain, la récolte des pommes de terre sera passablement bonne, d'après les apparences actuelles. Les gelées de juin lui auront cependant fait un peu de tort.

M. Ponton, arpenteur fédéral, est venu au commencement de l'été faire faire le fossé d'irrigation à la réserve nord. Ce dernier mérite de grands éloges pour l'énergie avec laquelle il a poussé les travaux et les excellents résultats obtenus de la main-d'œuvre sauvage. Il lui reste à perfectionner un ou deux points du système, et on pourra alors le féliciter du succès de l'irrigation sur cette réserve.

Actuellement l'on est à rompre de la terre dans le voisinage du fossé à des endroits où l'irrigation peut se faire, et les récoltes de la réserve nord ne souffriront plus à l'avenir des sécheresses, quelques fortes qu'elles puissent être.

L'inspecteur en chef Wadsworth et l'inspecteur McGibbon ont visité la réserve pendant l'année et ont fait leurs inspections de la manière la plus complète.

Les montants gagnés par les sauvages pendant l'année s'élevèrent à \$3,700, somme qui provient des items suivants: houille, \$504; foin, \$879; bétail, \$335; travail au fossé, \$506; travail en général, \$1,476. MM. Beaupré, Frères, ont constamment employé six sauvages dans l'exécution de leur entreprise pour la fourniture de la viande. Les montants gagnés par les sauvages ont été dépensés au fur et à mesure pour l'achat de couvertures, de vêtements, de thé, tabac, etc.

Les sauvages ont acheté plusieurs chariots et faucheuses, qu'ils ont payé par versements avec l'argent leur revenant en vertu du traité, et ils possèdent maintenant en propre 12 chariots, 13 faucheuses et râteaux à chevaux, 4 barouches et 6 harnais doubles. Ils ont en outre beaucoup d'instruments aratoires.

Les sauvages ont fort amélioré leur manière de vivre. Un certain nombre se servent maintenant de lits, tables et sièges; leurs maisons sont couvertes de bardeaux et divisées par de solides cloisons. Le bois que le département leur a fourni récemment servira à terminer les maisons de ceux qui désirent vivement la chose sans pouvoir eux-mêmes se procurer les matériaux nécessaires. Les maisons sont tenues plus proprement qu'autrefois; la chaux est d'un emploi plus fréquent pour le badigeonnage, et l'on porte plus d'attention aux environs des habitations. A tout prendre,

Département des affaires indiennes.

je puis dire par les instruments aratoires qu'ils ont achetés et leur désir de se procurer du département les jeunes vaches offertes, qu'ils ont fait un grand pas vers la civilisation, et grâce aux avantages que donnera le système d'irrigation adopté, la chose se manifesterait plus clairement avant la fin de l'année en cours.

Les villages sauvages sont dispersés le long de la rivière, de chaque côté, sur un parcours de vingt-cinq milles.

Quelques sauvages ont échangé leurs poneys contre des bêtes à cornes. Un d'eux possède aujourd'hui un petit troupeau de vingt-sept têtes. Il traite le lait de douze vaches, fabrique et vend du beurre, et est sur la voie de la prospérité.

La danse du soleil a eu lieu ici en juin. Ce n'est plus maintenant qu'une simple cérémonie religieuse; il ne se commet plus d'actes barbares. La coutume, s'il n'y est fait obstacle, disparaîtra graduellement.

Les deux pensionnats ont assez bien réussi, ce que l'on ne peut dire des externats. Peu à peu les premiers attirent les enfants qui avaient l'habitude de suivre les externats, et l'on constatera bientôt les heureux résultats de ce changement. L'école du village de Côte-d'Aigle a été incendiée accidentellement en juin. Le bâtiment comprenait à la fois une salle de classe et la résidence de l'instituteur, et il a été complètement détruit.

Le docteur Lindsay a fréquemment visité la réserve durant l'année, et il a inoculé des sauvages qui ne l'avaient pas encore été, ou sur lesquels le vaccin n'avait pas eu d'effet.

La mission de l'Eglise d'Angleterre a fait construire, avec l'aide du département, un nouvel hôpital sur la réserve nord; quand il sera ouvert le docteur pourra mieux y soigner les cas graves.

Il y a eu pendant l'année cinquante-cinq naissances et quatre vingt-huit décès. On peut surtout attribuer aux maladies de poitrine et aux scrofules le grand nombre des décès, dont plusieurs parmi les jeunes enfants.

Les plus jeunes parmi les sauvages ont confectionné des balais en bouleau, paniers, paillasons et autres ouvrages sous la direction de leurs instituteurs, et je ne doute pas que bon nombre des enfants auront du goût pour les travaux industriels que l'on développe maintenant sur la réserve quand en les enverra aux écoles d'industrie.

Les parents commencent à s'apercevoir des avantages que leurs enfants retirent de l'éducation.

Les paiements de 1894 ont été faits sans trouble, les sauvages se sont bien conduits, et l'on avait l'escorte ordinaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

Quelques-uns des sauvages sont allés à Calgary après les paiements, et l'on en a averti plusieurs qui possédaient des boissons enivrantes. Ces derniers ont été punis; de même que la personne qui leur avait vendu la liqueur.

Les employés, MM. J. Lawrence, commis, G. H. Whealty et W. M. Baker, les instructeurs d'agriculture, et T. B. Lander, le distributeur des approvisionnements, m'ont grandement aidé à faire observer les règlements établis par le département, et je considère que l'année écoulée s'est passée d'une manière très satisfaisante.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,
Vôtre obéissant serviteur,

MAGNUS BEGG,
Agent des sauvages.

TRAITÉ N° 4, AGENCE DE MUSCOWPETUNG, 23 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, ainsi qu'un état tabulaire et l'inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

Nos sauvages n'ont jamais passé une année aussi dure que l'année dernière depuis qu'ils se sont établis sur les réserves; en effet, comme les affaires ont été mauvaises dans l'univers entier et que les récoltes ont complètement manqué dans ce district par suite d'une sécheresse continue et d'une excessive chaleur, ce qui les a privés de tous les produits agricoles, ces derniers ont dû tirer d'autres sources tout ce qu'il leur a fallu pour traverser la crise. Ils se sont entièrement occupés des industries du foin et du bois, demandant très peu d'aide de l'Etat. C'est là la meilleure preuve, je crois, que nos sauvages progressent régulièrement et qu'ils subviendront avant peu d'années à tous leurs besoins si les saisons sont bonnes. Les vieillards, les veuves, les orphelins, ainsi que ceux qui ne peuvent travailler, auront cependant besoin qu'on les secoure.

Les sauvages ont entretenu leurs maisons sur toutes les réserves pendant l'hiver d'une façon qui leur faisait honneur; ils lavaient régulièrement leurs planchers et nettoyaient leurs cours. L'usage des lits, chaises et tables se généralise, ce qui donne à la maison une apparence de confort. Les écuries sont aussi bien tenues et sont divisées par stalles avec corrales à foin autour.

Les semailles ont été bien faites au printemps, et l'on a les meilleures apparences d'une abondante moisson.

Les sauvages ont gagné cet été une somme d'argent considérable à recueillir le sénéka, mais comme ce genre d'occupation les oblige à s'absenter des réserves pendant des semaines entières à la fois, et leur donne l'occasion de continuer leur ancienne habitude d'aller à l'aventure dans les prairies, je suis d'avis que l'avantage est contrebalancé par leur absence des réserves. En conséquence, ils ne s'occupent pas de leurs jardins, récoltes et labours comme ils devraient pendant ce temps.

Les sauvages jouissent toujours d'une bonne santé et il n'y a pas eu pendant l'année d'épidémie d'aucune sorte.

L'hiver a été très favorable au bétail, qui se trouvait dans un excellent état au printemps, le croît parmi le troupeau de l'Etat en particulier était très satisfaisant. Cette bande se fournit toute la viande dont elle a besoin ainsi que les bœufs pour le travail; il y avait cette année en outre trente jeunes vaches à transférer à quelque autre agence. Les taureaux Galloway ont été trouvés robustes et conviennent sous tous rapports à ce pays. Lors de la battue circulaire faite pour rassembler le troupeau de l'Etat, nous avons marqué quatre-vingt-dix veaux nés d'un total de cent trois vaches, et ce sont les plus beaux veaux qu'on ait jamais vus.

Le petit gibier n'était pas aussi abondant l'année dernière, mais les sauvages paraissent en avoir obtenu leur part. La pêche n'a pas été faite aussi en grand que par le passé, car les sauvages se sont occupés de l'industrie du bois, qui évidemment les payaient mieux. Tous ceux qui ont pris la peine de tendre des rets en ont été amplement récompensés, car la population des lacs était considérable.

Dans leurs heures de loisir en hiver les sauvages s'occupent à fabriquer des traîneaux doubles, des brancards, jougs, harnais de toutes sortes d'un cuir tanné par eux, manches de haches, manches de fourches, etc., et les femmes tricotent, font des robes, la-couture générale, raccommodent, tannent les peaux, etc.

La question de l'éducation n'est pas perdue de vue un seul instant, et je suis heureux de dire que les réserves sont bien représentées aux écoles d'industrie de Qu'Appelle et de Régina, et que le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école qui restent sur la réserve est très faible.

Le service externat de l'agence, à la réserve des Sioux, a été fermée le 30 juin, car les écoliers ne faisaient aucun progrès faute d'assiduité. De plus, cette école faisait tort à l'école d'industrie de Qu'Appelle, car il y avait sur les listes des enfants qui seront maintenant envoyés à Qu'Appelle.

Des quatre bandes de l'agence, sav.: celle de Piapot, de Muscowpetung, de Pasquah et de Bison-Debout (Sioux), c'est celle de Piapot qui a fait les progrès les plus marqués en tout. Big Sky, de cette bande, fait la plus grande partie des ouvrages du forgeron, et si l'on considère qu'il a appris tout ce qu'il sait de ce métier par une observation attentive, c'est merveilleux ce que cet homme peut produire. Il y a aussi plusieurs autres sauvages de la même bande qui sont très adroits et peuvent faire les réparations ordinaires.

Département des affaires indiennes.

Pendant l'année les sauvages ont acheté deux chariots, une faucheuse et un râteau ainsi que six harnais doubles, pouvant servir au transport de leur foin et de leur bois à Régina. Les sauvages plus avancés emploient des chevaux pour leur charroyage.

Les paiements des annuités ont commencé le 2 novembre pour se terminer le 5. Chaque bande a reçu son paiement sur sa propre réserve; tous les commerçants présents avaient obtenus du département le permis ordinaire pour le privilège de trafiquer sur les réserves.

Les récoltes de la bande de Bison-Debout (Sioux) ayant complètement manqué l'année dernière, l'on a jugé nécessaire de lui distribuer des graines de semence au printemps; en effet, ces sauvages avaient dépensé pendant l'année tout ce qu'ils avaient gagné pour s'approvisionner d'aliments et de vêtements. L'aide a pu être donnée sans faire appel au département.

Les bâtiments de l'agence et de la ferme ont été réparés et peints pour les conserver en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. LASH,

Agent des sauvages.

SURINTENDANCE MÉDICALE,

WINNIPEG, MAN., 28 août 1895.

A l'honorable,

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que les sauvages sous ma surveillance ont joui en général d'une assez bonne santé dans le cours de la dernière année. Les scrofules sous leurs diverses formes et la pulmonie, la source principale des maladies et des décès parmi la population sauvage, sont encore très répandues, bien que l'observation des règlements sanitaires soit meilleure chez les sauvages et que les heureux résultats de la chose se remarquent.

J'insisterai de nouveau, cependant, sur l'importance d'établir un hôpital pour le traitement spécial de ces maladies ainsi que des cas graves qui pourront survenir parmi la population sauvage, et d'y attacher une école pour former des gardes-malades sauvages. Cet établissement, j'en suis certain, fournirait le moyen de diminuer de beaucoup les terribles souffrances de ces pauvres gens atteints de tuberculose, et ferait connaître, par les gardes-malades et les personnes soignées, à la population indienne en général, les merveilleux effets des règlements sanitaires, lesquels préviennent les décès ou adoucissent les terribles souffrances des scrofules, tout en gardant les autres de la contagion et leur conservant la santé.

Il n'y a pas eu de maladies épidémiques générales pendant l'année si l'on excepte la coqueluche qui a sévi à Saint-Pierre et dans quelques autres réserves, avec complication dans le cours du printemps de bronchite et de pneumonie, ce qui a causé un certain nombre de décès parmi les très jeunes enfants particulièrement.

J'ai moi-même fait des opérations de différentes sortes, et dans certains cas urgents le Dr Grain, de Selkirk, a été appelé pour enlever surtout des glandes scrofuleuses et des os. J'ai moi-même fait avec succès à l'hôpital de Saint-Boniface une opération rare et très difficile—l'excision d'une articulation entérie et l'enlèvement des parties malades des os pelviens à Peter Smith, un jeune homme de Saint-Pierre, que l'on avait renvoyé chez lui de l'école d'Elkhorn dans l'état le plus déplorable, souffrant de partout par ses os malades. Le lit et l'éclisse, de mon invention, que j'ai demandé au département de payer, m'ont été d'une grande aide pour soigner le malade ainsi que pour diminuer ses douleurs après l'opération, car il lui a fallu plusieurs mois de repos dans la même position. A moins que le mauvais rhume qu'il a

pris ne tourne en pulmonie ou qu'il ne survienne quelque autre maladie, son rétablissement définitif est maintenant certain, car quatre mois se sont écoulés depuis l'opération. Dans mes tournées d'inspection annuelle j'ai enlevé de la lèvre d'une femme de Cumberland une excroissance cancéreuse, avec laquelle une partie considérable de la peau du menton. J'ai aussi fait plusieurs autres opérations de moindre importance. J'ai envoyé à Selkirk un nommé Robert Cork qui souffrait depuis plusieurs années d'une dilatation scrofuleuse des testicules, compliquée d'une hernie. La plaie était considérable, et comme ce dernier refusait par suite de préjugés absurdes d'aller à l'hôpital et que je ne pouvais l'opérer seul au Pas, j'ai écrit au Dr Drain de se procurer l'aide nécessaire et de l'opérer; afin de le renvoyer s'il était possible par le steamer à la fin de septembre de cette année. Je ne pouvais revenir assez vite de ma tournée d'inspection pour l'opérer moi-même, et c'était un cas urgent.

Dans l'opération faite à Cumberland, je puis dire ici que j'ai reçu l'aide la plus intelligente de M. McCombe, qui mérite les plus grands éloges pour la manière habile avec laquelle il distribue les médicaments et soigne les cas de maladie ordinaires.

Écoles.—Il y a en général grande amélioration au point de vue sanitaire dans les externats, bien que quelques-unes des nouvelles écoles, je regrette de le dire, ne possèdent pas de foyer où de cheminée, ce que je crois si essentiel pour la ventilation, etc. Le remède le plus économique à cet état de choses serait d'avoir un des tuyaux ventilateurs de mon invention pour ces écoles. Plusieurs des maisons d'école sont dans une misérable condition, notamment celles du Creek-du-Chien, du Lac-au-Cèdre et des Grands-Rapides; au point de vue sanitaire, ces écoles sont tout à fait impropres à l'habitation. Bien que le foyer soit d'une dimension inutilement grande, l'école de la Poule-d'Eau est presque un modèle de propreté, elle est bien aérée, et M. Adams doit être hautement félicité pour son excellente condition ainsi que pour l'énergie déployée par lui afin d'inspirer à la population des habitudes hygiéniques. Les maisons des sauvages de ce dernier endroit étaient toutes propres, bien badigeonnées, etc. Je désire aussi à ce sujet mentionner les noms de M. McDougall, de Saint-Pierre, et de M. Lambe, du Lac-au-Cèdre, qui tous deux montrent la plus haute intelligence non seulement dans l'enseignement, mais en attirant l'attention des gens sur les règlements sanitaires et la propreté.

Les écoles d'industrie.—Il y a eu dans la dernière partie de l'hiver et au printemps beaucoup de maladies, des bronchites et de la pneumonie particulièrement, ainsi que quelques cas de fièvres typhoïdes. Madame et M. Ashby ont travaillé sans relâche, ainsi que tous les membres de leur personnel, à soigner les malades. Aussi cette pauvre madame Ashly avait fort épuisé ses forces, et il serait encore très à propos de lui accorder un court congé pour lui permettre de se rétablir avant l'hiver. Si l'on doit construire l'addition projetée au bâtiment, ce serait très opportun d'adopter un système différent de chauffage et de ventilation. Une modification convenable de système en usage à l'hôpital Victoria de Montréal serait ce qu'il y aurait de plus économique en même temps qu'efficace. Ce système consisterait en une cheminée en fer pour la fumée, à partir du soubassement où se trouve la fournaise, jusqu'à une hauteur convenable au-dessus du toit, puis au centre des bâtiments autour de cette cheminée une autre plus grande en tôle qui formerait tambour autour de la cheminée de la fumée, du premier étage au toit, avec une ouverture à quelques pieds plus haut protégée par une couverture en fer placée à un couple de pieds à peu près plus haut afin d'empêcher la neige ou la pluie de tomber dans le tambour, lequel est en réalité l'aspirateur de l'air vicié. Des ouvertures sont pratiquées à chaque étage pour les conduits d'air vicié, et le puissant courant d'air causé par la cheminée de la fumée chauffée en tirera tout l'air déjà respiré et nuisible. L'air frais, ou le sait, pénétrera dans les bâtiments par les fenêtres ou portes de même que par les murs, et s'il en fallait davantage par des conduits aboutissant à l'intérieur de même qu'à l'extérieur à des tissus métalliques pour empêcher un trop grand tirage. A mon avis chacun de ces conduits devrait contenir un morceau de sel gemme que l'air traverserait. Ces conduits pour laisser pénétrer l'air frais pourraient être placés au sommet de chaque fenêtre et disposés de façon à les ouvrir ou fermer au besoin; l'air qui arriverait ainsi au-dessus de ceux qui seraient dans les chambres se réchaufferait jusqu'à un certain point avant d'être respiré, et comme l'air vicié serait chassé par le bas de

Département des affaires indiennes.

chaque chambre l'on aurait ainsi constamment un bon courant d'air frais. Ce n'est pas nécessaire par les grands froids d'ouvrir ces conduits d'air frais, car il viendra d'autres parts ainsi que je l'ai dit assez de bon air pour remplacer l'air vicié enlevé. S'il faut des lieux d'aisance dans le soubassement on pourrait adopter le système Dukes, dans lequel un tuyau se relie directement à la cheminée de la fumée, tout en prenant le soin de fermer autant que possible toute communication avec les étages supérieurs.

Ce système simple serait à la fois le plus économique et le plus efficace pour ventiler et chauffer, soit à l'air chaud, soit à l'eau chaude, le chauffage à l'eau chaude étant de beaucoup le meilleur.

Les écoles de Saint-Boniface sont, je crois, mieux arrangées au point de vue sanitaire, bien que tout ne soit pas parfait, mais il y a eu moins de maladies graves chez les filles et chez les garçons qu'à celle de Saint-Paul.

Je demande fortement qu'on n'admette plus à l'avenir dans les deux écoles d'enfants souffrant d'affections scrofuleuses, que ce soit de glandes ou de maladies des os, ou qui ont une tendance marquée à la consommation, tant à raison du caractère contagieux bien connu de ces maladies qu'au point de vue économique, car il vaut mieux n'instruire et former que des élèves de constitution robuste et qui devront probablement vivre de longues vies utiles.

En terminant je dois dire que M. McColl, l'énergique inspecteur et habile surintendant, ainsi que son personnel, m'ont fortement aidé à appliquer les règlements sanitaires de même qu'à soigner les malades.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. T. ORTON, M.D.,
Surintendant médical.

BUREAU DE L'AGENT DES SAUVAGES,
BIRTLE, MAN., 5 août 1895.

À l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin dernier. Il est accompagné d'un inventaire des biens de l'Etat et d'un état tabulaire.

La récolte de 1894 a été légère tant sous le rapport de la production que de la valeur. Il n'y a pas eu assez de pluie au commencement de la saison, puis les vents chauds du mois d'août ont mûri le grain trop rapidement, deux causes qui ont également nui au rendement. En outre, les valeurs étaient basses pendant la saison principale des ventes, et pour ces trois raisons les sauvages n'ont retiré que très peu de chose de leur récolte de blé. La qualité du blé était pourtant exceptionnellement bonne, car tout le grain se trouvait moissonné des semaines avant les gelées d'automne.

L'hiver dernier a été, à tout prendre, très agréable. La tombée de neige n'a pas été considérable, et il a été facile de voyager partout dans la prairie pendant presque tous les mois d'hiver. A l'exception de froids pendant quelques jours la température a été douce et le printemps a réellement commencé vers la fin de mars, en sorte que le bétail pouvait se nourrir dehors après le 1^{er} avril. Les sauvages ont profité de ce court hiver, et au lieu de manquer de fourrage pour leurs animaux plusieurs en ont eu de trop.

La saison des semailles a été favorable. Puis il a fait un temps frais avec averses fréquentes, ce qui a permis au grain de bien prendre racine. Les pluies abondantes et la chaleur qui ont suivi ont avancé la végétation très rapidement, et il n'y a jamais eu de meilleures apparences d'une abondante moisson en aucun temps dans cette

province qu'aujourd'hui. Je suis heureux de pouvoir rapporter de plus que les sauvages de mon district ont autant de motifs d'espérances sous ce rapport que leurs frères blancs, et j'espère que leur attente se réalisera.

Les sauvages des traités.

Il y a dans mon agence deux classes de sauvages. L'une de ces classes comprend ceux qui, de même que leurs ancêtres, occupaient à l'origine cette partie du Canada, et par suite de cette occupation ou héritage, en réclament la propriété. On les désigne sous le nom de sauvages des traités, parce qu'ils ou leurs ancêtres ont fait un traité avec le gouvernement de Sa Majesté en vertu duquel ils abandonnaient leur prétention aux terres, n'en gardant qu'une petite étendue pour eux et leurs enfants, terres aujourd'hui désignées sous le nom de "réserves", pour recevoir en échange des forêts, eaux et prairies cédées, eux et leurs descendants des annuités en argent à perpétuité de même que d'autres avantages.

Les Sioux.

L'autre classe comprend les Sioux américains qui se sont réfugiés sur le territoire britannique en 1862 après avoir massacré un grand nombre des colons blancs de l'Etat du Minnesota. Le plus grand nombre de ces sauvages se sont établis dans le district désigné sous le nom de la Rivière-Rouge, à peu de distance de l'endroit où se trouve actuellement la cité de Winnipeg, et d'autres en moindre nombre se rendirent aux montagnes de la Tortue et à d'autres endroits. Ils pénétrèrent ensuite même plus loin. Pendant plusieurs années les autorités américaines firent des efforts pour faire revenir leurs sauvages, mais sans y réussir, bien qu'on leur promit l'amnistie pour leur faute passée. Puis lorsque ce pays du nord-ouest cessa d'appartenir à l'honorable Compagnie de la Baie-d'Hudson et fut érigé en la province du Manitoba en l'année 1870, la majorité de ces réfugiés sauvages habitaient encore différents endroits de cette nouvelle province et y gagnaient leur vie par la chasse, la pêche ou en travaillant pour le compte des colons. Ils ont souvent demandé aux lieutenants-gouverneurs des terres sur lesquelles ils pourraient s'établir en permanence; leur demande fut définitivement accordée vers l'année 1874, et l'on réserva à leur usage deux étendues de terre, l'une à la jonction des rivières Assiniboine et Queue-d'Oiseau, et l'autre à l'endroit où le creek du Chien se jette dans la rivière Assiniboine. Subséquemment, quatre autres réserves furent créées pour eux, au creek de la Pierre-à-Calumet, à la base de la montagne à la Tortue, aux lacs Qu'Appelle et aux Bois-de-l'Original sur la Saskatchewan-Sud. Ces deux dernières réserves sont en dehors des limites de cette agence.

L'histoire qui précède des sauvages des traités et des Sioux fera connaître à ceux qui liront ce rapport et qui peuvent ignorer ce fait, que les Sioux habitant le Canada étaient des sauvages américains, et que l'aide reçue par eux leur a été donnée par faveur et non par droit.

La bande des Sioux de la Queue-d'Oiseau, n° 57, compte actuellement 81 âmes. Elle possède 260 acres de blé, divisées entre 15 familles, ou une moyenne d'environ 17 acres chacune; 65 acres d'avoine, 6 acres de pommes de terre, 8 acres de maïs, et plus d'une acre de plantes potagères. L'on y possède 80 têtes de bétail, le battage a donné l'année dernière 3,330 boisseaux de blé, et la production totale de cette année promet de dépasser 5,000 boisseaux. Le sauvage le plus entreprenant de cette réserve s'appelle Moses Bunn. Il possède 50 acres de blé, 12 acres d'avoine, outre du maïs et un jardin potager passable. Il aura probablement 1,000 boisseaux de grain à vendre cette année après avoir retenu ce qu'il lui faudra pour les semences prochaines et pour l'usage de sa famille. Depuis plusieurs années il a pu garder assez de ses récoltes pour vivre jusqu'à la moisson suivante. Il va porter son grain au moulin au besoin et l'échange contre de la farine et du son; il se sert du son pour nourrir ses chevaux. Ses chevaux de trait sont toujours en bon état; il les garde dans une bonne écurie que j'ai toujours trouvée propre lors de mes visites. Le harnais et les instruments d'écurie étaient soigneusement pendus à des chevilles ou autres réceptacles disposés à cette fin. Moses Bunn possède un grenier ainsi

Département des affaires indiennes.

qu'une étable séparée pour ses bêtes à cornes, au nombre de dix, sans parler d'un certain nombre de poules. Sa maison en troncs d'arbres, couverte en bardeaux, est assez bonne, il y a un escalier qui conduit à l'étage supérieur, et dans l'addition se trouvent un poêle de cuisine et quelques autres meubles.

La chambre du corps principal contient un poêle, des lits et de la literie, une table, une horloge, une lampe et quelques chaises; des images ornent les murailles.

Deux des enfants de Moses Bunn sont au pensionnat de Birtle.

Sunka-Ho-Nohan est le plus fort concurrent de Moses Bunn pour la culture du grain, car il possède quarante-cinq acres de blé et quinze acres d'avoine, et Awican-Nan tient le premier rang pour le jardinage, car il cultive au moins une acre de pommes de terre et autant de maïs, sans compter un bon jardin potager. Bookpa a la meilleure et la plus propre maison de la réserve, ainsi qu'une bonne écurie bien tenue et des hangars pour tous ses instruments aratoires.

Cette réserve a été subdivisée il y a quelques années. Chaque famille occupe maintenant un lot de quatre-vingts acres, et à l'exception de quelques-uns tous les sauvages ont redressé leurs champs jusque tout près des lignes de division. Quelques-uns ont posé aux angles de grosses pierres sur lesquelles j'ai inscrit leurs noms et le numéro des lots.

La réserve des Sioux de la Rivière-du-Chêne, n° 58.

Cette réserve a été également subdivisée il y a quelques années, et chaque année depuis lors les sauvages ont redressé leurs champs jusqu'aux lignes de division de leurs lots, et à mesure qu'ils construisent des maisons ou des étables ils les placent sur leurs propres lots si elles n'y étaient pas déjà auparavant.

Les sauvages de cette bande sont fortement encouragés cette année par l'apparence d'une moisson abondante et de plus hauts prix pour le blé. Ils n'ont battu l'année dernière que quatre mille cinq cent seize boisseaux, tandis que cette année ils récolteront près de dix mille boisseaux, et le prix en sera de quarante à cinquante pour cent plus cher. Si mes espérances au sujet de la production et des prix se réalisent les sauvages se trouveront dans une meilleure position qu'ils ne l'ont jamais été avant, et ils auront en conséquence plus de courage pour entreprendre de nouveaux progrès. Ils possèdent approximativement quatre cent quatre-vingt-dix acres de blé, soixante-une acres d'avoine, vingt acres de pommes de terre, maïs et plantes potagères, et cent quarante-cinq bêtes à cornes, pour lesquelles ils ont déjà engrangé dans leurs étables plus de deux cents tonnes de foin, et ils en engrangeront encore. En outre il y a une grande quantité de paille propre au fourrage.

Charles Hauska est celui qui a le plus cultivé de grain cette année. Il possède cinquante acres de blé, sept d'avoine et environ une acre de pommes de terre, de maïs et des plantes potagères. Charley Dowan, qui aensemencé plus de cinquante acres de terre, le suit de très près.

Cette bande est toujours sous la direction de Mr R. W. Scott, qui a rempli ses fonctions d'instructeur d'agriculture, etc., de la manière la plus satisfaisante.

Tunkan-cekeya-na est le chef reconnu de la bande, et il a travaillé cordialement de concert avec M. Scott pour promouvoir les meilleurs intérêts de ses gens.

Il y a quelques années un trop grand nombre des membres de cette bande s'adonnaient à des habitudes d'intempérance, mais il me fait plaisir de faire rapport d'une amélioration marquée à cet égard, et comme exemple de citer le fait que trois blancs étant venus sur la réserve avec des liqueurs enivrantes il y a quelques semaines, un membre de la bande s'est emparé de force de la boisson et l'a remis à M. Scott. L'acte de ce sauvage a paru être approuvé d'une grande majorité sinon de tous les membres de la bande.

Cette bande compte actuellement deux cent quatre-vingt-une âmes.

La bande des Sioux du Lac-du-Chêne, n° 59.

La bande possède cette année cinquante-six acres de blé, onze d'avoine et deux de pommes de terre, de maïs et de plantes potagères.

L'année dernière, par suite de la sécheresse et des vents chauds, leur blé n'a rapporté qu'à peu près sept boisseaux par acre, et les sauvages n'étaient pas en état de garder autant de grains de semence qu'ils le désiraient, autrement ils auraient cultivé cette année une étendue de terre beaucoup plus grande.

Cette bande subvient pratiquement à ses besoins depuis un certain nombre d'années; elle a d'assez bonnes écuries pour ses bêtes à cornes, au nombre de dix-sept, et bien que les logements ne soient pas vastes ils sont chauds pendant les plus grands froids de l'hiver et passablement entretenus.

Waske est le sauvage qui a cultivé la plus grande étendue de terre cette année; il a vingt-cinq acres de blé, huit d'avoine, et un petit champ de pommes de terre, maïs et plantes potagères.

Quinze acres de terre avaient été labourées pendant l'été, ainsi que je l'ai constaté lors de ma visite durant le mois dernier, et Sunka Waste était alors occupé à les labourer.

Cette bande comprend maintenant quarante-un membres.

Les Sioux de la réserve de la Montagne-de-la-Tortue, n° 60,

possèdent environ dix acres d'avoine et six acres de pommes de terre, de maïs et de plantes potagères.

Cette réserve n'a qu'un mille carré,—six cent quarante acres—et le nombre actuel des membres de la bande est de vingt-un, bien qu'il soit ordinairement du double en y comprenant les visiteurs des États-Unis. Cette réserve est située à la base des montagnes Rocheuses et à moins de six milles de la frontière internationale, trop près à mon avis pour l'avantage de nos sauvages, et c'est probablement la raison pour laquelle la bande n'a pas prospéré autant que les autres bandes de Sioux de mon agence.

Sauf l'objection qui précède relativement à la situation de cette réserve, c'est un bon endroit pour les sauvages, car il y a sur la montagne des lacs dans lesquels le poisson abonde. Le gibier n'y manque pas non plus et les baies y croissent avec profusion, en sorte que ces gens obtiennent de ces sources une vie comparativement facile en y joignant leurs petites récoltes de pommes de terre et de maïs.

Cette bande possède quinze bêtes à cornes.

Les Sioux de mon agence n'augmentent pas en nombre. Pour des raisons que j'ignore ce n'est pas une race qui se multiplie; il y en a peu qui aient de grandes familles, en réalité c'est le contraire qui existe.

Il y a deux écoles (externats) sur les réserves des Sioux. Celle de la réserve de la Montagne-de-la-Tortue est sous les auspices de la société dite *Christian Endeavour*, de Deloraine, et dirigée par le révérend A. F. Mackenzie, un pasteur presbytérien en retraite. Bien que la présence soit rarement de plus de quatre élèves, ceux qui ont assisté aux classes ont fait des progrès passables.

La présence à l'école de la réserve de la Rivière-du-Chêne n'a été ni aussi considérable ni aussi régulière qu'elle aurait dû l'être, et il ne s'y est pas fait beaucoup de progrès. Trois élèves de cette bande ont suivi les cours de l'école d'industrie d'Elkhorn, deux autres le pensionnat de Birtle, et récemment neuf enfants ont été placés par leurs parents au pensionnat du Portage-la-Prairie.

Sauvages des traités.

Il y a dans mon agence cinq bandes de sauvages appartenant à ceux des traités, et les noms et numéros des bandes qui ont retiré leurs annuités lors du dernier paiement sont comme suit:—

Réserve n° 61,	Kee-see-koo-wenin.....	129
do	62, Way-way-see-cappo.....	165
do	62½ Rivière-de-la-Vallée.....	66
do	63 Creek-du-Joueur (<i>Gambler's</i>).....	23
do	67 Rivière-qui-Roule.....	116

Département des affaires indiennes.

Il y a eu dans l'intervalle du paiement des annuités de 1893 à celui de 1894 vingt-quatre naissances et vingt et un décès.

La réserve de Kee-see-koo-wenin convient mieux à l'élevage des animaux qu'à la production du grain.

Le sol se compose d'une forte argile noire, et le grain y est exposé à croître en trop grande abondance et il ne peut mûrir avant les gelées d'automne. Les sauvages ont cultivé cette année douze acres de blé, trente acres d'avoine, et à peu près huit acres de pomme de terre et de plantes potagères.

Les pommes de terre et les légumes n'ont pas trop bonne apparence à cause des fréquentes et fortes pluies, mais le blé et l'avoine viennent bien, et où ces grains mûrissent avant la saison de la gelée la production sera considérable.

La petite rivière Saskatchewan coule depuis la limite nord jusqu'à la limite sud de cette réserve et fournit une quantité abondante d'eau fraîche pour les animaux en toute saison; d'un autre côté il y a dans la vallée comme sur les hauteurs d'excellents pâturages pendant l'été et l'on y prend le foin pour l'hiver.

Environ un tiers des membres de cette bande habitent à la montagne du Dauphin ainsi que dans le voisinage du lac Winnipegosis, et ces derniers y gagnent leur vie à chasser, faire la pêche et à vendre le sénéga.

Les animaux à fourrures ne sont pas aussi communs qu'il y a quelques années, et l'on ne peut maintenant gagner aussi facilement sa vie de cette source.

Les membres de la bande qui habitent la réserve font d'année en année des efforts pour améliorer leur état et pour vivre avec plus de confort; ils ont de meilleurs logements, des meubles, etc.

Sauf une ou deux exceptions, ceux qui habitent la réserve ont des maisons confortables et bien tenues dans lesquelles il y a des lits, chaises, tables, lampes et horloges; les murs sont décorés d'images. Plusieurs familles ont des chambres qui servent exclusivement de dortoirs, et presque tous les sauvages prennent leurs repas à table. La bande possède actuellement plus de cent bêtes à cornes ainsi que des chevaux de classe supérieure qui font les travaux d'agriculture.

Tous les sauvages de cette réserve ont de bonnes écuries et s'approvisionnent d'une ample quantité de fourrage pour les mois d'hiver.

Ces sauvages ont vendu, pendant l'exercice, des bêtes à cornes pour lesquelles ils ont reçu au delà de \$200; avec ce montant ils ont acheté des instruments aratoires, du bois et des aliments. Ces ventes ont non seulement encouragé les sauvages mais leur ont prouvé qu'il était possible d'élever avec avantage les animaux, et depuis le commencement de l'exercice ils ont fait d'autres ventes rapportant aux propriétaires de bétail plus de \$300.

L'école (externat) sous les auspices de l'Eglise presbytérienne est encore ouverte. La présence moyenne pendant l'année a été de onze élèves; en outre, deux élèves de la réserve ont suivi l'école d'industrie de Regina et huit le pensionnat de Birtle.

L'école est encore sous la direction de mademoiselle MacIntosh, une institutrice capable et consciencieuse; les fruits de son travail ne se voient pas seulement dans la classe, mais aux maisons et sur la personne de ses élèves.

Bande de Way-way-see-cappo.

A la fin de l'exercice cette bande possédait 138 têtes de bétail, et cette année elle a 5 acres de terre en blé et 16 en pommes de terre—ce qui est le double de l'année dernière, quant à ce dernier produit.

Bien qu'ils n'aient pas marché à grands pas dans la voie du progrès, les sauvages de cette bande marquent tous les ans plus de disposition à compter sur eux-mêmes et à mieux vivre. L'année dernière ils ont amassé plus de 800 tonnes de foin, et ce sans que je leur aie fourni de quoi manger. Ils se construisent de meilleures étables et ont mieux soin de leurs animaux. Beaucoup d'entre eux se montrent confus quand je vais les voir et que je trouve leurs maisons en désordre; le chef Astakeesic s'est dernièrement acheté deux couchettes et une demi-douzaine de chaises, y compris une chaise à bascule et à bras, et cela me fait espérer que d'autres membres de la bande suivront le bon exemple que donne le chef en essayant de faire un foyer domestique de sa maison.

Quatorze enfants de cette bande étaient au pensionnat de Birtle, où plusieurs autres cherchaient à se faire admettre. Il y a aussi un enfant à l'école d'industrie de Régina. A très peu d'exceptions près, les sauvages de cette bande regardent maintenant comme très avantageuses les écoles soutenues par l'Etat et les différentes confessions chrétiennes, tandis qu'il n'y a pas longtemps le plus grand nombre d'entre eux trouvaient beaucoup à redire contre toutes les écoles, et quand ils consentaient à y envoyer leurs enfants ils croyaient que c'était au profit immédiat du gouvernement et des Eglises. Ce changement d'opinion chez les sauvages est pour moi la preuve que la civilisation a fait des progrès considérables parmi eux.

Bande de la Rivière-de-la-Vallée.

L'année dernière il a été arpenté, pour les sauvages de cette bande, une réserve qui, comme la bande elle-même, porte le nom de la rivière sur laquelle elle est située. Cette rivière est un magnifique cours d'eau claire comme du cristal; elle prend sa source à la montagne aux Canards et coule vers l'est entre cette montagne et celle du Dauphin.

Cette année la bande a ensemencé deux acres de terre en avoine, et environ quatre acres en pommes de terre et autres plantes potagères.

Ces sauvages possèdent 20 têtes de bétail, dont ils ont acquis 18 eux-mêmes.

Ils ont de bonnes maisons et de bonnes étables, vivent à l'aise et, pratiquement, se suffisent à eux-mêmes.

Ils gagnent leur vie à faire la chasse et la pêche, à tanner des peaux et à vendre des mocassins et de la racine de sénega, dont ils amassent des quantités considérables en été. Bien qu'il y ait environ 10 enfants en âge d'aller à l'école, je regrette d'avoir à dire qu'il ne s'en est pas encore présenté aux pensionnats ou aux écoles d'industrie qui ont été établis pour les sauvages.

Il n'y a que deux familles à la réserve du Silver-Creek ou du Joueur; toutes deux sont à l'aise, mais je regrette d'avoir à vous dire qu'elles ne vivent pas en paix, vu qu'elles ne sont pas au bout de leurs troubles domestiques. La femme de l'un de ces sauvages a dernièrement quitté son mari et sa maison pour s'en retourner chez son père, et le printemps dernier la femme de l'autre en a fait autant, mais s'en est revenue plus tard. Ces deux sauvages possèdent 35 têtes de bétail, outre un certain nombre de bons chevaux, mais ils n'ont mis qu'environ 8 acres de terre en grain et en racines cette année.

Bande de la Rivière-Qui-Roule.

Cette bande, j'ai le plaisir de pouvoir le dire, montre plus de disposition à améliorer son sort et à mieux vivre. Beaucoup de ses membres ont abandonné leurs vieilles maisons et s'en sont construit de bien meilleures, qu'ils tiennent remarquablement nettes et plus en ordre.

En été presque tous vivent sous la tente, mais quand je suis allé les voir l'hiver dernier, alors qu'ils restaient dans leurs maisons, j'ai remarqué que plusieurs de ces demeures offraient des signes indiquant qu'on en lavait régulièrement les planchers et les tenait d'ailleurs en ordre.

L'honneur de cette amélioration revient au missionnaire W. J. Wright, que l'Eglise presbytérienne a mis sur cette réserve, et qui visite constamment les sauvages et leur montre la meilleure manière d'améliorer leur sort.

Deux enfants seulement de cette bande vont à l'école, bien qu'il y en ait au moins 20 en âge d'y aller et en bonne santé; les parents sont encore fort prévenus contre les écoles, mais j'espère qu'ils changeront bientôt d'idée à cet égard.

La bande possède 26 têtes de bétail, qui toutes sont en bon état. En été ces sauvages gagnent en grande partie leur vie à vendre de la racine de sénega; en hiver ils font la chasse et la pêche, tannent des peaux, font du bois de chauffage, etc. Ils ont 2½ acres de blé, et 15 familles ont de petits champs de pommes de terre et autres plantes potagères.

J'ai le plaisir de pouvoir dire qu'en général les sauvages, par toute mon agence, ont joui d'une bonne santé.

Département des affaires indiennes.

Il est à regretter qu'il y ait parmi les blancs des gens qui pour le moins se présentent supérieurs aux sauvages, et qui se dégradent, eux et leur race, en leur procurant des liqueurs enivrantes. Plusieurs de ces blancs ont été convaincus de pareille infraction pendant l'année, et il n'y a pas de doute qu'un beaucoup plus grand nombre encore ont échappé au châtement.

Les maisons d'éducation indiennes

dont les enfants de mon agence tirent directement profit, sont, en sus des externats dont j'ai parlé dans le précédent rapport, les écoles industrielles de Qu'Appelle, de Régina et d'Elkhorn, et les pensionnats de Portage-la-Prairie et de Birtle; mais la dernière de ces deux écoles est la seule que j'inspecte officiellement, et par conséquent la seule dont je ferai formellement rapport.

M. le directeur Gilmour est le chef de cette institution en même temps que le maître de classe depuis 9 mois, et Miss McLaren en est la gouvernante depuis sa fondation, le 3 décembre 1888. Dans la dernière partie de l'exercice, le pensionnat avait 35 élèves, et j'apprends que ce nombre sera probablement bientôt porté à 40. Le département ne paie que pour 25 élèves, mais les autres sont nourris, habillés et élevés aux frais de l'Eglise presbytérienne, sous le patronage de laquelle cette école est placée.

A mon sens il importe moins de donner une instruction classique qu'une éducation industrielle et morale aux jeunes aborigènes, et partant je me contenterai de dire que les élèves de l'école de Birtle font des progrès assez satisfaisants en classe, et m'étendrai davantage sur l'instruction industrielle et morale que les enfants y reçoivent.

Les garçons les plus robustes aident à prendre soin du troupeau de l'établissement, qui se compose de 6 vaches et de 2 chevaux. On leur apprend aussi à jardiner et à cultiver les racines, et environ 3 acres de terre sont consacrées à cette fin.

Hugh McKay, l'un des plus anciens élèves, passe encore une partie de chaque semaine à l'imprimerie de la localité, et son patron est toujours content de lui.

Il y a plusieurs filles de plus de 15 ans dans cette maison; elles mettent la main à toutes sortes de travaux domestiques, tels que la boulangerie, la cuisine, le blanchissage, la couture, le tricotage, etc., et le printemps dernier il a été construit une laiterie peu dispendieuse où les jeunes filles en question font le beurre sous la surveillance d'une directrice. Il est vrai que l'on ne se sert pas des appareils les plus perfectionnés à cette laiterie, le but principal étant de montrer aux filles à traire les vaches, à prendre soin du lait et de la crème, et à produire d'aussi bon beurre qu'il est possible d'en faire avec les instruments qui seront à la disposition de ces filles quand elles seront de retour chez leurs parents, ou seront plus tard appelées à accomplir les devoirs d'épouse d'un cultivateur de leur race. La propreté est de la plus haute importance dans toutes les phases de la fabrication du beurre, et c'est ce à quoi on les accoutume comme il faut.

On ne néglige aucune occasion de désabuser les élèves de l'idée qu'une instruction littéraire peut, sans travail, conduire au succès. Il y a danger que cette impression erronée fasse du chemin parmi eux.

Le directeur est convaincu que la plupart de ses élèves devront finir par s'en retourner à leurs réserves, ou du moins se voueront aux professions agricoles—opinion que je partage; et c'est pour cela qu'il s'efforce d'entraîner les garçons à cette vie, et de rendre les filles aptes à faire leur part de l'ouvrage qui incombe à la femme d'un cultivateur.

Pour clore, je désire rendre témoignage de la moralité prêchée d'exemple à cette école depuis ses commencements, ce qui contribuera indubitablement à former le caractère des élèves et de ceux de leur race avec qui ils auront plus tard des relations. Si tel est le résultat, il n'y a pas de balance sur laquelle puisse être pesée, pas de mesure sur laquelle puisse être déterminée, pas de ligne assez longue pour sonder, et pas d'œil assez puissant pour embrasser la somme de bien durable que cette éducation accomplira.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,
J. A. MARKLE, *agent du dépt. des affaires indiennes.*

MISSION DE SAINT-JOSEPH,
LAC-WILLIAM, C.-B., 16 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon quatrième rapport annuel sur l'école d'industrie du Lac-William, pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Le nombre d'élèves autorisé par le département était de 35, et toute l'année nous avons eu notre complet. Lorsque, l'été dernier, nous renvoyâmes nos grands garçons et nos grandes filles à leurs parents, leurs places furent prises immédiatement.

La santé générale a été très bonne. Cette année nous avons été exempts de toute épidémie. Il n'y a pas eu de cas de maladie réelle. Nous avons conseillé à une petite fille de retourner chez ses parents parce qu'elle avait la vue faible, et un des garçons s'est gravement déchiré une jambe sur une pierre aigüe en glissant dans une côte à pic, mais il s'est bientôt rétabli.

La conduite générale des élèves a été satisfaisante.

Les élèves ont fait de bon progrès en classe, surtout en écriture, en lecture et en géographie. Lors de la dernière visite de notre agent, M. E. Bell, garçons et filles ont été examinés, dans leurs classes respectives, sur la lecture, l'écriture, l'orthographe, la géographie, et ils s'en sont tirés avec honneur, bien qu'ils fussent un peu nerveux et excités.

Notre corps de musique d'instruments de cuivre, qui a perdu presque tous ses membres l'été dernier, est encore aussi bon que jamais. C'est lui qui a fourni la musique à l'occasion de la dédicace de l'église indienne de Sugar-Cane par Sa Grandeur l'évêque Durien, le 4 du mois courant. Tous les assistants, blancs comme sauvages, ont été fort satisfaits de son exécution.

En été les garçons jardinent, traitent les vaches et travaillent à la fenaison; en hiver ils scient et fendent du bois de chauffage pour l'établissement. Au printemps tous les garçons ont pris grand plaisir à préparer l'emplacement d'une nouvelle maison d'école en creusant les tranchées destinées à recevoir les fondements de pierre, en nivelant leur nouvelle cour de récréation, et en plantant des arbustes et des arbres dans leur nouveau jardin.

Depuis qu'il a commencé la construction du nouveau bâtiment, notre maître charpentier a pris à son service trois de nos plus robustes garçons.

La sellerie a bien été, et bien que certains de ses apprentis les plus capables, qui ont quitté l'école l'été dernier pour s'en retourner chez eux, aient beaucoup manqué à M. Horan, ce monsieur a pu, avec l'aide de ses nouveaux apprentis, produire bon nombre de selle et de harnais neufs, et faire en outre beaucoup de réparations et de raccommodages. Cinq garçons ont travaillé dans la sellerie.

Nous avons eu lieu d'être très contents des progrès faits dans les différentes branches se rattachant à l'éducation des filles. Les plus âgées de ces dernières ont travaillé à tour de rôle à la cuisine et à la laiterie, où elles ont appris à faire à manger, à boulanger le pain, à fabriquer le beurre, à faire le fromage, etc., tandis que les plus jeunes ont appris à tricoter et à coudre. Toutes celles qui étaient assez fortes pour le faire ont aussi appris à blanchir le linge. Les élèves ont également fait une considérable somme de couture et de raccommodage de vêtements de garçons et de filles.

Pour clore, je puis dire qu'à tout prendre nous avons lieu d'être satisfaits des résultats obtenus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. J. LEJACK, O.M.I.,
Directeur.

Département des affaires indiennes.

ECOLE D'INDUSTRIE DE KOOTENAY, C.-B., 8 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin dernier, avec un inventaire des objets qui sont la propriété de l'Etat et sous mon contrôle.

Exception faite de quelques cas de scrofules, d'un cas de méningite spinale et d'un cas de consommation, la santé des élèves a été bonne. Nous avons fait tout notre possible pour maintenir un bon état de santé parmi eux, ce qui est essentiel à leurs progrès. Ils ont tous été vaccinés.

La conduite et des garçons et des filles a été satisfaisante.

Les progrès ont été en raison de l'application, dont nous avons certainement eu lieu d'être contents. Certains de nos élèves ont fait des progrès considérables dans la langue anglaise, en laquelle ils peuvent s'exprimer très clairement.

Le nouveau programme d'étude a été suivi, et les élèves ont fait de très bons progrès dans toutes les branches enseignées en classe, surtout en arithmétique et en composition; ils correspondent régulièrement avec les élèves d'autres écoles de la province.

Quelques-uns des enfants sont doués de bons talents pour apprendre; ils excellent dans leur classe et font chaque exercice comme il faut.

L'état qui suit indique le rang qu'occupent les élèves dans leurs études :—

1 ^{er} degré.....	6 élèves.
2 ^e "	17 "
3 ^e "	8 "
4 ^e "	14 "
5 ^e "	5 "

Nos garçons ont servi d'interprètes en diverses occasions. Une fois Gabriel dut interpréter le chef indien et ses gens au palais de justice. Il se montra plein de sang-froid et parla intelligemment en présence de blancs et de sauvages. Ceux qu'il y avait là dirent qu'il faisait honneur à l'école.

Les garçons ont fait eux-mêmes tous les travaux de jardinage. Ils s'appliquent à faire leur ouvrage aussi parfaitement que possible. Ils ont aussi fait la plus grande partie du labourage et du hersage sur la ferme, où nous avons, cette année, plus de 40 acres de terre en culture. Un échantillon de la belle avoine récoltée ici a été envoyé au bureau indien, où tous ceux qui la virent dirent que c'était la meilleure qu'il y eut dans le canton.

Notre but étant de donner aux jeunes indiens placés sous notre contrôle une connaissance pratique de l'agriculture, en tant que peuvent le permettre les moyens dont nous disposons, nous avons, l'automne dernier, acheté une machine à battre. Les jeunes gens ont pris goût à la faire marcher, et ils ont battu 1,600 boisseaux d'avoine et 160 boisseaux de blé.

L'hiver dernier, les grands garçons ont abattu et charroyé du bois pour clôturer un terrain acheté à nos frais dans le but de leur procurer une suffisante pratique en agriculture, vu que le champ de l'école est un peu restreint.

Ils ont aussi exercé le métier de charpentier chaque fois qu'il a fallu faire des réparations ou améliorations à l'établissement.

Avec l'aide du chef ouvrier, ils ont modifié certaines séparations de la maison afin d'avoir plus de logement. Il a été creusé une tranchée et posé des tuyaux pour l'écoulement des eaux de la cuisine et de la buanderie.

Dans l'intérêt de la santé des enfants qui, avant de venir à l'école, étaient accoutumés à vivre principalement de viande, il devint nécessaire de préparer un local où conserver de la viande en été, vu qu'on ne peut s'en procurer qu'en grande quantité; les garçons construisirent donc une glacière qui nous est très utile. Ils ont aussi fourni, scié et empilé le bois de chauffage pour l'hiver prochain. Les plus petits s'arçent, entrent le bois et se rendent généralement utiles autour de l'établissement.

La cour de récréation des garçons a été agrandie et l'on s'occupe de leur éducation athlétique. Ainsi que l'a demandé le département, on leur apprend à poser des boutons et à réparer leurs vêtements; l'un d'eux se sert avec habileté de la machine à coudre.

Les filles ont été exercées à tous les travaux domestiques, y compris le blanchissage et la fabrication du fromage et du beurre. Les grandes filles boulangent à tour de rôle; elles font d'excellent pain et de bonne pâtisserie. Elles ont elles-mêmes taillé et ajusté tous leurs vêtements, et fait aussi une considérable somme de couture pour les garçons. On leur apprend également à jardiner; une partie du jardin qui tient à leur cour de récréation a été réservée à cette fin. Elles cultivent toutes sortes de légumes et montrent beaucoup de goût dans la disposition des massifs de fleurs et des allées.

Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour réussir à avoir un verger. Une partie des arbres plantés l'année dernière vont passablement bien, mais ceux qui avaient été plantés avant ont manqué. Nous sommes portés à attribuer cet insuccès aux nuits froides.

En janvier nous avons été honorés d'une visite de M. Vowell, surintendant des affaires indiennes, qui a été agréablement surpris des progrès des enfants et de l'ordre parfait qui régnait partout.

Notre agent, M. Galbraith, vient nous voir tous les mois.

L'intérêt qu'il porte à l'avancement des enfants les encourage beaucoup à bien s'acquitter de leurs devoirs.

A de rares occasions nos élèves ont donné de petites fêtes où ils ont joué leur rôle d'une façon très passable.

Le printemps dernier il avait été décidé que les sauvages déblayeraient, laboureraient et nivelleraient les chemins qui passent par leur village. N'étant pas accoutumés à ce genre d'ouvrage, ils y allèrent à contre-cœur; mais j'ai le plaisir de dire que nos élèves se portèrent sur les lieux avec pelles-brouettes et charrues, et se mirent à l'ouvrage avec entrain et pour de bon. Les sauvages suivirent bientôt l'exemple de leurs enfants, et l'ouvrage qui fut ainsi exécuté donne un meilleur aspect à la localité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N. COCCOLA,

Directeur.

ECOLE D'INDUSTRIE DE KAMLOOPS, C.-B., 21 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

La présence durant l'année a été de 25; deux garçons ont été congédiés et deux admis. Comme de coutume les élèves ont joui d'une très bonne santé; un seul d'entre eux a eu mal à la gorge pendant quelques jours.

Les enfants ont fait des progrès soutenus dans les différentes branches de l'enseignement, mais surtout en lecture et en écriture. Il a été tenu, la première semaine de juillet, un examen général dont le résultat a prouvé que le temps du professeur et des élèves avait été profitablement employé durant l'année.

Les ateliers, dont la construction avait été autorisé, ne sont pas encore bâtis, par suite de circonstances dont nous n'avons pas été maîtres, les matériaux seulement ont été achetés. Par conséquent, nous n'avons pas pu enseigner régulièrement de métier aux garçons, qui ont pour principale occupation de travailler au déboise-

Département des affaires indiennes.

ment et de jardiner. Cependant, quelques-uns d'entre eux ont eu l'occasion d'apprendre un peu de charpenterie en bâtissant une annexe de 30 x 18 pieds, à deux étages. Ce bâtiment constitue une grande amélioration. Son premier étage sert de buanderie; il contient aussi quatre chambres de bain et un grand tour.

Il a été récolté une quantité suffisante de racines et de légumes après l'inondation de l'été dernier, et ce printemps il a été préparé un grand potager; la récolte a fort bonne mine.

L'événement le plus remarquable de l'année a été la visite de Leurs Excellences le gouverneur général et lady Aberdeen. D'après le journal de la localité, la partie la plus intéressante de toute la réception s'est faite à l'école d'industrie. Les enfants avaient été formés en demi-cercle pour accueillir les distingués hôtes. A l'instant où ces derniers entrèrent les enfants entonnèrent un hymne de bienvenue, dont les paroles étaient appropriées à la circonstance. Les murs et le plafond de la salle de classe avaient été décorés avec goût de rameaux verts et de feuilles d'automne. Ces dernières, piquées partout avec des épingles, faisaient un charmant effet par leurs vives couleurs. Leurs Excellences furent étonnées et enchantées du coup-d'œil; elles furent aussi contentes de l'adresse que leur présenta un des élèves et qu'il lut d'une façon admirable. Les élèves épuisèrent ensuite un court programme de récitations, de dialogues et de chant au milieu de l'ordre le plus parfait.

Les progrès qu'ont fait les filles dans les différents travaux domestiques sont très satisfaisants; elles sont plus laborieuses que les garçons. Les plus grandes filles font la cuisine et boulangent, et ce d'une manière digne d'éloge. A la foire qui a été tenue en octobre dernier à Kamloops, nous avons exposé des nattes de chiffons, de la couture, des travaux à l'aiguille unis et de fantaisie, de raccommodage et de tricotage; par suite d'un malentendu avec la direction de l'exposition, il n'a pas été décerné de prix à l'école, mais les visiteurs ont beaucoup admiré l'ouvrage des filles.

Pour clore, je dirai que l'anglais seul continue à être parlé par les élèves, qui font des progrès très sensibles dans la prononciation et l'élocution.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. M. CARION,
Directeur

ECOLE D'INDUSTRIE,
BAIE-DE-L'ALERTE, C.-B., 22 juillet 1895.

A l'honorable,
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour le dernier exercice, avec un inventaire des choses qui sont la propriété de l'État et placées sous mon contrôle.

Le fait principal à noter est que parents et enfants apprécient mieux l'école que l'année dernière. Beaucoup comprennent enfin le prix de l'instruction, et le nombre des élèves a augmenté pendant l'année.

Les élèves ont fait des progrès très marqués en tout, et leur conduite morale n'a rien laissé à désirer, exception faite d'un garçon qui a été expulsé.

Des progrès satisfaisants ont été faits en classe, et les écoliers méritent des éloges pour l'écriture, l'épellation et l'anglais.

Trois garçons ont eu des leçons de charpenterie et ont eu occasion d'exercer leur talent d'une manière fort utile en faisant les choses suivantes pour l'établissement, savoir: deux grands buffets, une couchette, un tableau et chevalet, et une rangée de marches en face de l'école, ainsi qu'une table et deux bancs pour la division des filles.

Tous les élèves travaillent deux heures par jour. Les plus jeunes garçons ont aidé à déboiser un morceau de terre destiné à faire un potager, et tous les enfants ont mis la main aux travaux de la maison.

Tous les garçons, à l'exception d'un, ont joui d'une bonne santé. Un des petits garçons étant tombé malade, ses parents insistèrent pour qu'on le leur ramenât, et je regrette d'avoir à dire qu'il est mort de pneumonie croupeuse deux semaines après.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. W. CORKER,

Directeur.

ECOLE D'INDUSTRIE DE L'ILE KUPER, C.-B.,

22 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, avec un inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat et placées sous mon contrôle.

Présence et conduite.

Cette année le nombre d'élèves autorisé par le département a été de 30, dont 18 garçons et 12 filles. La conduite générale des élèves a été satisfaisante, exception faite toutefois de trois garçons qui ont été renvoyés parce qu'ils faisaient l'école buissonnière et remplacés par des enfants plus recommandables.

Instruction.

Le système de la demi-journée continue à être en vogue et paraît bien fonctionner. Les classes ont régulièrement été faites dans l'avant-midi et l'après-midi, et il s'est accompli de bons progrès dans les différentes branches d'enseignement. Jusqu'à présent c'est à grand peine que j'ai pu garder les élèves plus de trois ans, et cela a beaucoup nui au progrès général de l'institution.

Santé.

En dépit du fait que beaucoup d'indiens de la côte souffrent de maladies pulmonaires et scrofuleuses, la santé générale a été bonne. J'ai le regret d'avoir à enregistrer le décès de notre plus ancien élève, Simon. Le 12 mai il eut une attaque de pleurésie et ses parents voulurent absolument le soigner chez eux, où il mourut le 18. Il est fort regrettable qu'aussitôt qu'un élève tombe malade ses parents le retirent de l'école et l'exposent à perdre la vie faute de soins.

Culture et jardinage.

Tous les garçons apprennent à cultiver et jardiner, ce en quoi ils ont fait beaucoup de progrès. Le terrain boisé qui avait été défriché l'année dernière, a été transformé en potager; la récolte a très bonne mine et promet de rendre suffisamment pour approvisionner l'établissement de fourrage, de pommes de terre et de légumes.

Cordonnerie.

Cette branche continue d'être dirigée par M. J. M. Read, habile ouvrier, qui, avec l'aide de ses six apprentis, a fourni l'école de bottes, bottines et souliers.

Département des affaires indiennes.

Division des filles.

Bien que la plupart de nos élèves du sexe féminin soient jeunes, elles n'en ont pas moins fait de très satisfaisants progrès. Règle générale, les filles sont plus laborieuses que les garçons. Elles apprennent toutes à tricoter, à coudre, à blanchir le linge, à faire la cuisine, et à exécuter toutes sortes d'autres travaux domestiques. Des articles fabriqués par nos élèves ont été entrés dans le concours général aux expositions de Duncan, de Victoria et de New-Westminster, et il leur a été décerné 22 prix. Les journaux de la province ont parlé de ces articles d'une manière souvent flatteuse. Voici dans quels termes en parlait le *Daily Columbian* de New-Westminster :— "Les enfants de l'école d'industrie de l'île de Kuper avaient un bel étalage de tricots, d'ouvrages exécutés au crochet, etc., etc. Un rapiécetage fait par un enfant de 13 ans atteignait presque la perfection et l'œil profane n'y voyait que pu feu."

Musique.

Notre musique d'instruments de cuivre est toujours populaire et chasse souvent l'ennui de notre petite île solitaire ; elle est également d'une grande utilité quand il s'agit de recevoir quelqu'un ou de donner de petites fêtes au profit des élèves et des sauvages des environs. L'automne dernier notre corps de musique a figuré dans la réception faite à Son Excellence le gouverneur général du Canada par la population de Duncan.

Bâtiments neufs.

Les nouveaux bâtiments, dont le parlement a bien voulu autoriser la construction, sont maintenant finis. Ils relèvent beaucoup l'aspect général de l'école, et ils seront sans doute le moyen d'accroître son utilité.

Pour clore je désire remercier cordialement M. le surintendant Vowell et M. l'agent Lomas, des sages et efficaces efforts qu'ils ont faits pour m'aider dans la direction de l'établissement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. DONCKELE, *directeur.*

AGENCE DE COWICHAN—BUREAU INDIEN.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel accompagné d'un état en forme de tableau. L'inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat vous a déjà été expédié.

La population indienne a diminué d'une façon inusitée cette année. La grippe a régné au printemps, et beaucoup de vieilles gens sont morts des suites de cette maladie. Un certain nombre d'hommes vont en mer à chaque saison de pêche aux phoques, et cette année la perte de la goélette *Earle*, avec tous ceux qu'il y avait à bord, est venu jeter le deuil parmi la population. Vingt-six de ses hommes d'équipage étaient des sauvages de cette agence, et ils ont laissé des veuves avec 34 enfants sans aucunes ressources. Ces familles tiraient leur subsistance de la pêche aux phoques et n'avaient pas cultivé de terres.

Les récoltes de foin et de grain ont été très bonnes, et certaines familles sont tellement satisfaites des résultats de leurs essais qu'elles ne quittent pas leurs terres du tout. D'autres comptent entièrement sur la pêche et la construction de bateaux

pour gagner leur vie. Il en est qui réussissent particulièrement dans la construction d'embarcations qui, étant plus fortes et solides que les canots et aussi plus propres au rude métier de la pêche, prennent rapidement leur place.

L'école d'industrie de l'île Kuper a continué de fonctionner avec succès pendant l'année, et comme elle a été agrandie du double je suppose que son utilité s'accroîtra en proportion.

Durant l'année il s'est produit trois cas de petite vérole, mais dans chacun de ces cas le malade a été isolé et une stricte quarantaine observée, et la maladie ne s'est pas propagée. Les chefs et les constables m'ont soutenu en facilitant l'isolement des trois varioleux en question.

Les sauvages ont, comme d'habitude, approvisionné le marché de fruits, dont la demande et les prix ont considérablement baissé.

La récolte de pommes promet d'être bonne, et tous les ans un plus grand nombre de sauvages se livrent à la culture des fruits. Ils commencent enfin à comprendre que pour qu'un verger soit profitable il faut le cultiver et émonder régulièrement les arbres; on les a avertis dans le printemps, qu'il leur faudrait émonder les arbres. Plusieurs l'ont fait faire avec plus ou moins de succès par des blancs, mais à l'avenir ils s'efforceront de faire l'ouvrage eux-mêmes.

Il y a, et il y aura pendant un certain temps considérablement de misère parmi les personnes malades ou âgées qui n'ont pas de parents pour les soutenir. Le travail bien rétribué dans les scieries et les champs à houblon a éloigné les jeunes gens de la chasse et de la culture du sol, et maintenant que ces industries leur sont fermées il leur faut se rabattre entièrement sur les fabriques de conserves pour trouver de suffisants moyens d'existence.

Dans la concurrence que se sont faite les fabricants de conserves pour s'assurer de la main-d'œuvre indienne, ces messieurs ont eu recours à un moyen très imprudent, qui est de retenir le service de certaines familles sauvages en leur avançant, pour l'hiver, des vivres à être payés sur les gages de la saison suivante. Ce système ne peut qu'être désastreux pour les deux parties: le sauvage qui a des provisions chez lui ne cherche pas à s'approvisionner de poisson ni de gibier pour l'hiver, et il n'est pas pressé non plus de faire autre chose, tandis que le fabricant de conserves pourrait bien aussi se trouver privé des bras de ceux sur qui il comptait et n'avoir aucun recours contre eux.

L'état de santé des différentes bandes de l'agence a été assez satisfaisant, et chaque fois qu'on a pu remarquer quelque chose de nature à nuire à la salubrité publique il y a été immédiatement porté remède.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. LOMAS,

Agent du département des affaires indiennes.

AGENCE DE KOOTENAY, FORT-STEELE, C.-B., 8 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur la situation des sauvages de cette agence pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Vous trouverez aussi ci-joint l'état en forme de tableau exigé par le département; quant à l'inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat, il vous a été expédié le 3 juillet.

En même temps que l'étendue de terre en culture ne s'est accrue que de quelques acres de terrain fraîchement défriché, j'ai le plaisir d'avoir à noter un changement en mieux pour ce qui est de cultiver et ensemercer le sol, comme de réparer les clôtures ou d'en faire des neuves.

Département des affaires indiennes.

On remarque beaucoup d'amélioration sous ce rapport sur les réserves du Lac-Columbia et de Shuswap, ainsi que sur celle de Sainte-Marie, où les sauvages ont fait une clôture neuve pour empêcher les animaux d'aller sur le terrain à foin.

La bande des Plaines-au-Tabac a eu une excellente récolte de grain et de pommes de terre, mais il lui est très difficile d'écouler ces produits, attendu que Fort-Steele, qui est son marché, est éloigné de 65 milles par la route; mais il est à espérer qu'on va commencer bientôt la construction du chemin de fer du Sud de la Colombie-Britannique qui leur permettra de vendre leurs produits chez eux, puisque ce chemin passera à quelques milles seulement de leur réserve.

La bande de l'Arc-Plat, après avoir vu l'inondation de juin détruire complètement ses récoltes, ne semble pas s'être laissée décourager par cette très dure épreuve; lorsque j'ai été sur sa réserve en mai dernier, je l'ai trouvée qui était à ensemençer ses potagers, et elle a aujourd'hui en culture presque la même étendue de terre qu'auparavant.

L'école d'industrie continue à faire de satisfaisants progrès sous la direction des Sœurs de Charité. Les enfants paraissent contents et heureux et ont beaucoup de goût pour l'étude, et je constate un changement en mieux dans leur prononciation de l'anglais.

Pour des gens qui sont enclins à la consommation et aux maladies scrofuleuses, les sauvages des différentes réserves ont joui d'une assez bonne santé. Je suis heureux de pouvoir dire que les "Kootenays" conservent leur réputation de bonne conduite, de moralité et de stricte sobriété.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.

R. L. T. GALBRAITH,
Agent du département des affaires indiennes.

ECOLE D'INDUSTRIE DE COQUALEETZA,
CHILLIWACK, C.-B., 10 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur l'école d'industrie de Coqualeetza pour l'exercice expiré le 30 juin dernier. L'année qui vient de s'écouler a été une année de progrès et de prospérité. Le personnel enseignant a été doublé et se compose maintenant d'un directeur, d'une gouvernante, d'un instituteur, d'une maîtresse de couture, d'une blanchisseuse, d'une cuisinière, d'un cordonnier, d'un directeur d'agriculture et d'un maître-ouvrier. En outre nous avons pris des arrangements avec un forgeron du voisinage pour qu'il enseigne son métier à ceux des enfants que nous lui désignerons.

Voici quelle a été la présence des élèves :—

	Garçons.	Fillles.	Total.
Au 1 ^{er} juillet 1894.....	34	26	60
Entrés dans le cours de l'année.....	33	19	52
Nombre total inscrit.....	67	45	112
Congédiés.....	16	10	26
Au 30 juin 1895.....	51	35	86
Présence moyenne.....	71

Etant donné que nous nous servons des *Readers* d'Ontario, qui sont plus difficiles que d'autres, voici quel rang occupent les élèves:—1^{er} degré, 35; 2^e, 22; 3^e, 19; 4^e, 7; 5^e, 5. Quatre de ceux qui ont été congédiés étaient des écoliers

avancés. Quelques-uns des élèves ont remarquablement bien été, et en somme les progrès faits ont été satisfaisants. Tous les élèves parlent l'anglais, et la plupart d'entre eux avec un degré de pureté et une absence de jargon qu'on trouve rarement chez les enfants de race blanche.

Nous avons montré aux filles à faire, en sus de leurs travaux scolaires ordinaires, toutes sortes de travaux domestiques, tels que la confection et le raccommodage des vêtements, la cuisine, la boulangerie, le blanchissage et la fabrication du fromage et du beurre. Nous avons aussi porté quelque attention à la musique et aux ouvrages de fantaisie à l'aiguille.

En outre de l'éducation classique les garçons ont reçu une instruction pratique en agriculture, en jardinage, en horticulture et sur le soin des bestiaux. Quelques-uns d'entre eux ont appris quelque chose du métier de charpentier en aidant à construire des bâtiments et des clôtures. Les garçons de moyenne grandeur ont aussi, à tour de rôle, fait l'ouvrage de la cuisine, des réfectoires, des dortoirs et de la buanderie. Quatre d'entre eux ont appris le métier de boulanger et ont fourni d'excellent pain à tout l'établissement.

La conduite morale des élèves nous a donné du fil à retordre au commencement de l'année, mais depuis l'expulsion de plusieurs anciens, et la réforme de ceux qui restaient, cela a été bien mieux; et maintenant je doute qu'une semblable école, soit chez les blancs soit chez les sauvages, puisse l'emporter sur la nôtre à cet égard. J'ajouterai, à ce sujet, que nous en sommes venus à la conclusion de n'admettre comme élèves aucuns garçons de plus de 16 ans, à moins que ce ne soient des sujets d'une moralité éprouvée et désireux de se préparer à quelque carrière spéciale. Cette décision a été approuvée tant par le département que par la société de mission.

Grâce à une bienfaisante providence, il n'y a pas eu grand maladie sérieuse parmi les élèves, dont un seul—toujours de santé délicate—est mort, à l'âge de 10 ans. Le règne des maladies scrofuleuses—souvent héréditaires—rend la tâche des professeurs ardue, mais grâce à leurs efforts et à leur abnégation la santé des élèves confiés à leurs soins a été telle que, comparée à celle des autres enfants, elle constitue, chez les parents, une forte raison d'envoyer les leurs à l'école.

La dépense, pour l'année, s'est élevée à plus de \$8,500, dont le département a payé \$2,210. Le reste, exception faite de quelques légers dons et des deniers provenant de la vente de certaines choses, a été fourni par la société de mission de l'Eglise méthodiste.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. ROBSON,

Directeur.

AGENCE INDIENNE DE KAMLOOPS-OKANAGAN,
KAMLOOPS, C.-B., 20 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, avec état en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Les sauvages de N-kla-kapm-ah et de Shuswap se sont passablement bien tirés d'affaire, en ce que leurs services comme gardiens de troupeaux, rouliers et journaliers ont été en aussi bonne demande que par le passé. De plus, leurs chasses et leurs opérations minières ont été couronnées d'un succès dépassant légèrement la moyenne.

Département des affaires indiennes.

La tribu d'Okanagan a eu une mauvaise année ; à cause de la sécheresse elle n'a pas tiré de ses champs plus du tiers de la récolte de 1893. Sur beaucoup de points, où il n'y a pas d'eau pour irriguer, le peu de grain qui a poussé est resté sur le champ, parce qu'il ne valait pas la peine d'être moissonné.

La santé a été bonne par toute l'agence, bien que le service médical n'ait coûté que quelques dollars de moins. Cela vient de ce qu'il y a eu à faire un certain nombre d'opérations chirurgicales nécessitées par des accidents.

Un certain nombre de bandes sont à entourer leurs réserves de clôtures qui, toutefois, ne sont pas encore finies. Dans l'état que j'ai soumis, je n'ai pas fait entrer en ligne de compte les travaux utiles faits aux terres, mais j'espère qu'au prochain état figurera un grand accroissement de valeur en améliorations.

Le nombre de sauvages indigents est très petit dans cette agence, de sorte que les secours distribués par moi ne se sont élevés qu'à \$41.50 en vivres, sans compter deux charrues—coûtant \$21 chaque—pour aider aux opérations agricoles.

Encore une année de succès pour l'école d'industrie de Kamloops, dont les élèves ont fait des progrès très marqués en classe. Les parents de ces élèves sont très fiers d'eux, et d'autres sauvages qui ont des enfants en âge d'aller à l'école s'en sont montrés très jaloux. Lorsqu'il fut annoncé qu'il serait admis 25 élèves de plus à l'école, ce fut une joie universelle, et il fut présenté deux fois plus de demandes qu'on n'en pouvait écouter ; quelques-uns des parents désappointés offrirent même de payer pour faire instruire leurs enfants.

Il a été creusé un fossé et amené de l'eau jusqu'au potager pour l'irriguer. Avec 13 garçons seulement un ouvrage comme celui-là ne pouvait se faire que très lentement, et il n'y avait pas moyen de cultiver un bien grand terrain ; mais maintenant que nous avons plus d'élèves il sera possible de partager mieux l'ouvrage et de donner à faire à chacun ce qui sera de son goût. Les bâtiments et leurs alentours sont, comme à l'ordinaire, tenus dans le plus parfait état, et l'on trouve toujours les enfants nets, propres et gais.

L'infirmerie Litton a eu le plus grand succès cette année sous l'excellente direction des gardes-malades, et les préjugés des sauvages dont j'ai parlé dans mon rapport de l'année dernière ont été vaincus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WENTWORTH F. WOOD,
Agent du département des affaires indiennes.

COLOMBIE-BRITANNIQUE, AGENCE DE BABINE,
HAZELTON, 3 juillet 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin dernier, avec l'état qui l'accompagne ; aussi un inventaire de toutes les choses qui sont la propriété de l'Etat et sous mon contrôle.

DIVISION DU KIT-KSUM (HAUT DE LA RIVIÈRE SKEENA).

Bande de Kit-wan-gagh.

Cette bande compte 148 âmes, soit deux de plus que l'année dernière. Elle a 49 maisons de pièces de bois rond ou méplat, et cinq maisons en charpente. Les sauvages ont construit eux-mêmes ici une jolie église qui est sous le patronage de la Société de mission de l'Eglise d'Angleterre. La vieille église sera transformée en

maison d'école. Ces gens sont très intelligents et se tirent bien d'affaires en gagnant de bons gages soit à travailler dans les fabriques de conserves de la côte soit à faire du bois de chauffage. Ils se livrent aussi à la pêche et à la chasse.

Il y a environ 23 acres de terre en culture et 2 acres de terre neuve.

Bande de Kit-wan-cool.

Cette bande compte 72 âmes, soit 3 de plus que l'année dernière. Elle a 23 maisons. Ces sauvages quittent invariablement le village durant la saison de la mise du saumon en conserve. Quelques-uns des plus vieux seulement y restent pour sarcler les potagers et veiller aux intérêts des absents; ces derniers, quand ils ont fini leur ouvrage, reviennent pour faire la pêche et la chasse.

La bande a 10 acres de terre en culture, et elle a aussi du terrain de défriché.

Bande de Kitse-gukla.

Cette bande compte 83 âmes, soit 1 de plus que l'année dernière. Il y a 29 maisons, dont 6 appartenant aux gens de Neio-kitse-gukla. La pêche et la chasse sont les occupations favorites.

Il y a 10 acres de terre en culture, et la bande en a encore d'autre de préparée pour l'année prochaine.

Bande de Get-an-max (Hazelton).

Cette bande compte 242 âmes, soit 3 de plus que l'année dernière. Dans ce nombre se trouvent compris des membres d'autres bandes alliés à elle par mariages, ou établis ici à cause de l'avantage qu'ils y trouvent de mieux gagner leur vie en se livrant à divers travaux bien rétribués. La bande de Get-an-max proprement dite se compose de 67 âmes.

C'est ici le plus prospère de tous les villages du Kit-Ksun. Il se compose de 11 maisons en charpente et de 73 autres maisons de différente construction.

Il y a 42 acres de terre en culture et 5 acres de terre neuve.

Les sauvages font le métier de porteurs à l'intérieur, s'engagent comme canotiers, travaillent aux mines, scienc du bois de service, font du bois de chauffage, et trouvent de l'ouvrage aux fabriques de conserves de la côte.

Bande de Kits-pioux.

Cette bande compte 225 âmes, soit 3 de plus que l'année dernière. Le village se compose de 9 maisons en charpente et de 41 maisons en pièces de bois rondes ou équarries. Pendant que quelques-uns de ces gens vont à la côte, les autres font le métier de porteurs, travaillent aux mines, font du bois de chauffage, où se livrent à la pêche et à la chasse.

Il y a environ 21 acres de terre en culture, et 2 autres acres de terre de défrichées.

Bande de Kits-ge-gaas.

Cette bande compte 273 âmes, soit 1 de moins que l'année dernière. Peu de ces gens ont jamais été à la côte. Ils ont de très bons territoires de chasse, avec une chaîne exceptionnellement ample de bons lacs à castors et une grande étendue de marécages, allant jusqu'au de-là des sources de la rivière Skeena.

Il y a, outre de la terre neuve, 12 acres de terre en culture.

Bande de Gol-Doe.

La bande de Gol-Doe, qui est le plus loin en haut de la rivière Skeena, compte 44 âmes, soit 6 de plus que l'année dernière. Elle a une tendance à s'accroître peu à peu en nombre, après avoir été presque décimée par la rougeole—maladie que ces sauvages ont essayé de vaincre en se jetant tout nus dans des bancs de neige, à l'occa

Département des affaires indiennes.

sion d'un grand régal qui fut donné dans le mois de janvier 1887. Quelqu'un d'entre eux ayant constaté que cela faisait disparaître l'éruption, il n'en fallut pas plus pour mettre ce traitement à la mode.

Il y a encore ici bon nombre de grandes maisons délabrées qui sont des monuments de folie.

La bande a près de 6 acres de terre en culture.

Observations.

L'industrie agricole, qui jusqu'ici s'est bornée principalement à la production des pommes de terre parmi les tribus susmentionnées, va recevoir un élan par le fait que des terres ont été assignées aux sauvages individuellement.

L'énergie extraordinaire déployée par les sauvages ainsi placés sur la réserve de Get-an-max et le bienfaisant effet produit ont eu pour résultat que tous les plus jeunes membres de la bande de Kits-pieux ont voulu suivre cet exemple; et je leur ai, en conséquence, assigné une très avantageuse localité, où il a été, depuis, construit deux maisons. Je ferai la délimitation des terrains lorsque ceux qui sont actuellement absents seront de retour.

Le jour n'est pas éloigné où les gens de tous les autres villages du Kit-Ksun seront entraînés par ce mouvement. Les sauvages mettent nécessairement beaucoup de temps à améliorer les terres qu'on leur donne ainsi, parce qu'il leur faut parfois s'en éloigner pour aller gagner de quoi pousser leurs travaux.

Les sauvages d'aujourd'hui, ici, travaillent ferme pour améliorer leur sort, surtout depuis que j'ai mis fin à la coutume qui autorisait un oncle, ou le plus proche parent des enfants, du côté de la mère, à s'emparer sans condition de tout ce que laissait un sauvage en mourant, réduisant ainsi sa veuve et ses enfants à l'indigence. J'ai le plaisir de pouvoir dire que les Hoguel-gets renoncent aussi à cette coutume; c'est au point que j'ai rarement à intervenir pour m'y opposer.

DIVISION D'HOGUEL-GET.—(GROUPE DE BABINE).

La bande de Morice-town (Sach-al-sop).

compte 149 âmes, soit 3 de plus que l'année dernière, et elle a 24 maisons avec 10 acres de terre en culture.

La bande d'Hoguel-Get

compte 153 âmes, soit 2 de plus que l'année dernière, et elle a 33 maisons avec 2 acres de terre en culture.

La bande de Fort-Babine.

compte 163 âmes, soit 1 de plus que l'année dernière, et elle a 38 maisons avec 3 acres de terre en culture.

La bande de Vieux-Fort-Babine.

compte 153 âmes, soit 1 de plus que l'année dernière, et elle a 37 maisons avec 3 acres de terre en culture.

Toutes ces bandes se livrent exclusivement à la pêche et à la chasse, qui toutes deux ont été fructueuses l'année dernière.

GROUPE CARRIER.

La bande du Yutcutcéc (Portage).

compte 22 âmes, soit 9 de plus que l'année dernière, grâce à l'accession de deux familles; elle a 4 maisons et 3 acres de terre en culture. Ces gens, outre qu'ils aident à "porter" les marchandises de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur les 9 milles qu'il y a entre les lacs Babine et Stuart, se livrent à la pêche et à la chasse.

La bande de Thatce

compte 40 âmes, soit 1 de plus que l'année dernière, et elle a 11 maisons avec 5 acres de terre en culture.

La bande du Grand-Rapide

compte 15 âmes, soit 4 de plus que l'année dernière; elle a 4 maisons avec 2 acres de terre en culture, et fait la pêche et la chasse.

La bande de Tsis-tlain-li

compte 15 âmes, soit 1 de moins que l'année dernière; elle a 6 maisons, avec 4 acres de terre en culture, et fait la pêche et la chasse.

La bande de Pintce

compte 35 âmes, soit un de plus que l'année dernière; elle a 18 maisons, avec 3 acres de terre en culture, et fait la pêche et la chasse.

La bande du Lac-Stuart (Fort Saint-James)

compte 159 âmes, soit 4 de plus que l'année dernière; elle a 32 maisons, avec 6 acres de terre en culture, se livre au batelage sur les lacs, exerce le métier de porteur et fait la pêche et la chasse.

La bande du Lac-du-Fort-Fraser

compte 57 âmes, soit 1 de moins que l'année dernière; elle a 9 maisons, avec 3 acres de terre en culture, et fait la pêche et la chasse.

La bande de Stony-Creek

compte 102 âmes, soit 6 de moins que l'année dernière; elle a 16 maisons, avec 4 acres de terre en culture, et fait la pêche et la chasse.

La bande de Fort-George

compte 122 âmes, soit 3 de moins que l'année dernière; elle a 24 maisons et cultive 2 acres de terre. Outre qu'il font du batelage sur la rivière Fraser et exercent le métier de porteurs, ces sauvages se livrent aussi à la pêche et à la chasse.

La bande de Tsis-tlatho

compte 68 âmes, soit 3 de plus que l'année dernière; elle a 9 maisons et cultive 2 acres de terre.

A l'exception de quelques-unes qui exercent le métier de porteurs et de canotiers, les bandes ci-dessus dénommées vivent de la pêche et de la chasse, qui sont très fructueuses dans leurs parages.

Exception faite du décès de 4, 6 et 6 personnes, respectivement, au Lac-Fraser, à Stony-Creek et à Fort-George—décès qui ont eu pour cause la "grippe", introduite par la voie de Quesnelle—les sauvages de ces bandes ont joui d'une très bonne santé. Le chef du village en dernier lieu nommé est mort victime de cette maladie pendant qu'il était en visite à Stony-Creek.

Les dernières nouvelles reçues de ces localités, après plus d'un mois, me portent à croire que le fléau en question n'a pas fait plus de victimes.

Sikanees.

Les bandes de Sikanees du Lac-McLeod, de Fort-Grahame et du Lac-Conelly comptent respectivement 95, 99 et 119 âmes. Elles sont nomades, vivent dans des wigwams, et font la pêche et la chasse dans les localités dénommées et leurs alentours. Leur territoire de chasse au piège est grandement dépeuplé d'animaux à fourrure.

Département des affaires indiennes.

Na-ances.

Les bandes de Na-ances comptent collectivement environ 147 âmes, soit 3 de plus que l'année dernière. Elle sont à moitié nomades, vivent dans des wigwams et errent par le territoire situé au nord du lac Connelly. On dit que leurs territoires de chasse aux animaux à fourrure ne leur rapportent pas grand' chose.

Observations.

La santé générale de toutes les bandes sauvages de cette agence a été très bonne; aux exceptions ci-dessus près, il n'y a pas eu de maladie épidémique ou contagieuse parmi elles.

Les sauvages ont été pourvus de la quantité ordinaire de médicaments et de graines potagères, ce dont les malades et les indigents se sont bien trouvés.

Le saumon a abondé, et les récoltes de pomme de terre et de baies ont été bonnes.

Le produit de la chasse aux animaux à fourrure a été exceptionnellement satisfaisant cette année, grâce aux prix élevés auxquels se sont vendues les peaux.

Autrefois les sauvages se défiaient des blancs, mais ces craintes ont fait place à la confiance. Ils sont contents et travaillent à améliorer leur sort. Leur conduite générale a été excellente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. E. LORING,
Agent du département des affaires indiennes.

AGENCE DE LA CÔTE DE L'OUEST,
ALBERNI, C.-B., 6 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, avec un état en forme de tableau et l'inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat.

Dans la dernière saison la plupart des goélettes de pêche aux phoques montées par des sauvages ont fait de bonnes captures, mais ce sont les "Claoquahts", avec les goélettes *Sapphire* et *Triumph*, qui ont eu le plus de succès. A cause du mauvais temps les goélettes n'ont pas pris grand' chose sur la côte le printemps dernier, et comme il y a eu peu de beau temps pendant que les phoques étaient au large du détroit de Barclay les naturels de ce détroit n'ont harponné qu'un petit nombre de ces animaux sur ses bords; mais en mai et juin les sauvages du détroit de Clayoquot et les Heshquiaths en ont pris, en canot et également sur les bords, huit cents, dont ils ont vendu les peaux \$6 chaque aux marchands de leurs localités.

Les Heshquiaths vont pêcher le phoque à 20 milles de la côte, dans de petits canots où ils se mettent deux et qu'ils lestent de sacs de sable afin de pouvoir porter plus de toile. Cette année les capitaines et propriétaires de goélettes de pêche sont convenus d'avoir un prix uniforme pour les peaux et d'engager tous les équipages indiens par contrat portant que chaque peau de phoque délivrée à bord serait payée \$3 aux sauvages fournissant leurs propres canots et ustensiles, et que pour chaque canot avec deux hommes il serait donné une prime de \$20 au départ pour la mer de Behring. (L'année dernière il leur était alloué \$4 par peau.) La plupart des sauvages ont signé cet arrangement, qui préviendra bien des différends s'il peut être équitablement observé des deux côtés.

La dernière saison de la goélette *C. D. Rand* ramena de Sitka, comme prisonniers accusés de mutinerie, ses hommes d'équipage de la tribu des Ewlhuhlaths, qui passèrent en cour d'assises au mois de novembre; le résultat de ce procès fut que les meneurs eurent à subir un emprisonnement de courte durée, et que le capitaine, convaincu d'avoir donné de la boisson aux sauvages, perdit le commandement de sa goélette. La révolte avait eu pour principale cause la mauvaise administration du capitaine. Quand les sauvages s'étaient embarqués ils n'avaient pas bien compris la route que suivait la goélette avant d'entrer dans la mer de Behring; le capitaine, en quittant Sitka, voulait aller à Atu, dans la direction de l'île au Cuivre (*Copper Island*), du côté russe, tandis que les sauvages désiraient aller à la Pointe au Sable et rester là jusqu'à ce qu'il fût temps de prendre la mer. L'absurdité de l'accusation du capitaine prétendant que sa vie et celle de ses hommes d'équipage blancs avaient été mises en danger, se trouva démontrée par le fait qu'un autre capitaine de goélette embaucha les accusés pour la présente saison de pêche avant même que leur procès ne fût fini. Quoi qu'il en soit, ce procès aura un bon effet sur les pêcheurs indiens de la côte ouest, en ce qu'il leur apprendra que le capitaine est souverain à son bord, et que c'est violer la loi que de s'emparer d'un navire et de changer sa route, cela fût-il fait sans violence et avec l'acquiescement apparent du capitaine.

La mission presbytérienne a ouvert une école à Ucluellet, détroit de Barclay, sur la réserve d'It-tat-so, dans une maison prêtée par les sauvages, qui paraissent très désireux de voir instruire leurs enfants. Jusqu'aux jeunes gens qui voudraient apprendre. Si cela dure, M. Swartout espère de bâtir une maison d'école dans un endroit central, entre les deux villages, où, croit-il, les jeunes enfants pourront se rendre plus régulièrement.

Les Claoquahts ont acheté du bois de construction avec une partie de l'argent provenant de leur participation à la pêche du phoque, et ils ont bâti une rangée de bonnes maisons en charpente rustiquées et peinturées, ce qui relève beaucoup l'aspect du village d'Opitsat. Le 2 août de l'année dernière je visitai l'établissement de salaison de la Compagnie de Pêche Norvégienne au détroit de Clayoquot, et j'y trouvai un groupe de sauvages, hommes et femmes, activement occupé à ouvrir et vider du poisson pour cette compagnie. Il doit être établi, cette année, une fabrique de conserves de saumon, qui demandera encore des bras. Tout ouvrage qui retient les sauvages chez eux est à l'avantage de la tribu.

Le gouvernement provincial a posté à Clayoquot un constable qui a un sloop à sa disposition; cela aura le bon effet de mettre un terme au trafic des liqueurs le long de la côte.

Il y a, dans ce détroit, trois magasins, qui, faisant un grand commerce au comptant avec les sauvages, peuvent se permettre de vendre aux prix de Victoria. La mission catholique d'Heshquiaht fait des progrès. Plusieurs jolis cottages ont été construits depuis l'année dernière. Il n'y a eu qu'un décès contre neuf naissances depuis ma dernière visite. Il a été ouvert des magasins pour les sauvages dans les détroits de Nootka et de Nuchatlitz. Les sauvages de Nootka font des progrès comme pêcheurs de phoques, et gagnent plus d'argent. Il y a un prêtre catholique romain en permanence à Kyukaht, et une école qui n'a été fréquentée que le quart du temps pendant la dernière année. Le village est situé sur deux îles, et comme la plupart des enfants restent du côté opposé à la mission, à Acteese, il est dur pour eux d'avoir à faire le trajet, dans les mauvais temps, pour se rendre à l'école; le révérend Père se propose, l'automne prochain, d'ouvrir l'école à Acteese, où il espère qu'elle sera mieux fréquentée. La maison d'école de Nitinaht pour la mission méthodiste de Cloose est finie; par un sage emploi des \$500 de subvention du département, et grâce à l'aide qu'ont fournie les sauvages en déblayant le terrain et préparant les fondements, etc., on a pu construire une bonne maison et la pourvoir d'une bonne cloche, ainsi que des pupitres et des sièges nécessaires. Elle est peu fréquentée à l'heure qu'il est, mais le révérend M. Stone a foi dans le succès de la mission. Les Nitinahts ont fait des progrès sous un rapport depuis que M. Stone demeure au milieu d'eux: on n'y voit pas beaucoup de boisson maintenant.

A Alberni la construction de la nouvelle maison presbytérienne pour les filles est en bonne voie; le soubassement en a été creusé, la charpente est levée et la

Département des affaires indiennes.

plupart des matériaux sont sur les lieux. Cela va faire un solide et commode bâtiment, sur un bel emplacement qui domine la rivière et la réserve indienne de Tse-shah-t. Vingt-sept élèves n'attendent que son achèvement pour y entrer. L'école commune accuse, pour l'année, une présence moyenne de 19 élèves, dont les plus réguliers et ceux qui ont le plus avancé dans leurs études sont ceux qui vivent à l'ancienne Maison. Je regrette d'avoir à dire que la maîtresse d'école, M^{lle} Minnes, va nous quitter. Elle s'est montrée patiente et laborieuse, et elle était très aimée de ses élèves.

L'ouverture des mines d'or d'Alberni donne de l'ouvrage aux sauvages de la localité.

La première migration de saumon *sockeye* le long de la côte a été extraordinaire, et il y a eu abondance de flétan et d'autre poisson. En général les sauvages ont joui d'une bonne santé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HARRY GUILLOD,
Agent du département des affaires indiennes.

ÉCOLE D'INDUSTRIE INDIENNE,
METLAKAHTLA, C.B., 26 juillet 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus un inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat, lequel inventaire fait voir toutes les recettes et les déboursés pour le dernier exercice, avec les balances restant en caisse; et aussi de soumettre le rapport suivant sur l'établissement que je dirige.

Quand ils n'étaient pas en classe, les élèves ont employé leurs heures de travail à peindre le bâtiment principal, à charroyer du bois de chauffage, de la houille et des provisions à partir de la grève et du quai, à faire et réparer des chemins, à arracher des souches, à raccommoder des chaussures, et à faire des travaux domestiques ou des ouvrages de corvée générale.

N'ayant pas de maîtres ouvriers pour enseigner des métiers, nous avons consacré plus que le temps ordinaire à l'instruction classique, dans laquelle les élèves ont fait des progrès satisfaisants. Voici quel était, à la fin de l'année, le statut éducationnel des élèves qui ont été congédiés et de ceux qui restaient encore à l'école:—il y en avait 6 dans le premier degré, 2 dans le deuxième, 6 dans le troisième, 9 dans le quatrième, 1 dans le cinquième et 8 dans le sixième. Les élèves dans le dernier degré étaient, à une exception près, des nouveaux venus.

Les élèves ont joui d'une très bonne santé durant l'année, et le département n'a pas eu de médecins à payer. La conduite des élèves a aussi été satisfaisante.

A une assemblée à laquelle j'ai assisté, il y a quelque temps, relativement à un asile pour les petites filles indiennes, le Vénérable archidiacre Collison parla en termes très élogieux de l'influence qu'exercent cette maison et notre établissement en cultivant la bonne opinion des sauvages. J'ai aussi souvent remarqué un revirement d'opinion parmi des bandes qui, lorsque je cherchais des élèves pour cette école, m'ont dit ceci: " Nous avons décidé entre nous de ne pas envoyer un seul de nos enfants à l'école", et " nous avons l'intention de garder nos enfants à la maison si le gouvernement ne veut pas nous rendre notre pays, dont nous avons été dépouillés par les blancs." Aujourd'hui, cela a fait place à un bien meilleur sentiment, à des idées plus larges.

Toutefois, aux îles de la Reine-Charlotte, et dans d'autres parties lointaines de l'agence, il semble y en avoir peu de disposés à profiter des avantages qu'ils ont

d'envoyer leurs garçons à l'école, et la raison qu'ils en donnent est que s'ils envoyaient leurs enfants ici, les parents ne pourraient pas les voir assez souvent. Les sauvages sont très attachés à leurs enfants, et il ne semble y en avoir guère parmi eux qui les abandonnent.

J'ai encore une fois à remercier le D^r Vernon Ardagh et les dames affiliées à la Société de Mission pour avoir bien voulu donner l'instruction aux enfants à l'école du dimanche.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN R. SCOTT,
Directeur.

BUREAU INDIEN, AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., 1er août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus mon rapport annuel avec état en forme de tableau pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

L'inventaire des choses qui sont la propriété de l'État et sous mon contrôle vous a été expédié le 5 juillet.

L'année qui vient de finir a été mauvaise pour les sauvages qui demeurent dans le bas de la Fraser, en cette agence.

Presque toutes leurs récoltes ont été détruites et une grande partie de leurs clôtures emportées par la crue des eaux de la Fraser l'été dernier, ce qui leur a été une perte très sérieuse et les a grandement découragés.

Sur chaque réserve, un petit nombre de sauvages plus intelligents que les autres membres de leurs tribus respectives se mirent immédiatement à l'œuvre dès que les eaux baissèrent, réparant leurs clôtures, plantant des pommes de terre et semant de l'orge et du millet.

Les sauvages apprécièrent grandement l'aide que prêta le département en fournissant du fourrage pour les bestiaux et les chevaux de ceux d'entre eux dont la récolte de foin avait été ruinée par suite de la destruction de leurs clôtures, et il est bien certain que sans ce secours opportun beaucoup de leurs animaux auraient péri dans le cours de l'hiver. Les réserves qui ont le plus souffert de l'inondation sont celles de Hope, de Shaw-ah-looks, d'Omahil, de Squatits, de Chehalis, de Scowlitz, de Sumass, de Skweahm, de Nicomen, de Skwah, d'Aitchelith, de Kwan-kwan-apilt, de Skway, de Squiahly, de Langley, de Kaitsey, de Coquitlam et de New-Westminster.

Comme le temps de la pêche arrivait quand les eaux eurent baissé, la plupart des sauvages partirent pour aller travailler dans les fabriques de conserves, et ils ne reparurent sur leurs réserves que tard dans l'automne, après avoir été aussi travailler ensuite aux cultures de houblon. C'est ainsi que la plupart d'entre eux ont gagné de quoi vivre durant l'hiver. Un certain nombre de sauvages âgés et quelques-uns de ceux qui étaient malades vinrent me demander, de temps à autre, des secours et des médicaments que je leur donnai après m'être préalablement assuré que ces gens étaient dans l'indigence.

Les sauvages de Ko-mal-ko, de Klahoose, de Sliammon, de Sechelt et de Skwawamish n'ont pas souffert des inondations, et ont pu vivre à l'aise. Ces sauvages gagnent principalement leur vie à travailler dans les exploitations forestières et à faire la chasse et la pêche. Je les ai pénétrés de la nécessité d'avoir plus de terre en culture, attendu que la pêche et la chasse deviendront un moyen d'existence de plus en plus précaire tous les ans.

Département des affaires indiennes.

Le nombre total des sauvages de cette agence a diminué de 98 depuis mon dernier rapport. Cela ne vient pas de ce qu'il serait mort plus de monde que de coutume pendant la dernière année, mais est dû principalement à ce que j'ai pu faire faire un recensement plus exact. (Il est très difficile d'obtenir un recensement exact des sauvages dispersés sur une grande étendue de pays comme l'agence de la Fraser.)

Il n'y a pas eu de contagion parmi mes sauvages pendant la dernière année, bien qu'il y ait eu pas mal de maladie, surtout de la grippe, de la pneumonie et de la consommation.

Je n'ai pas eu de peine à leur faire tenir leurs maisons et les alentours nets et en bon état de salubrité, vu qu'ils comprennent les avantages qui résultent de la propreté.

Les trois écoles de cette agence, savoir, celles de All-Hallows, de la mission de Sainte-Marie et de Coqualeetza, ont toutes été bien fréquentées et font une excellente œuvre parmi la jeunesse indienne de cette circonscription. On ne saurait trop faire l'éloge de ceux qui sont préposés à ces écoles, pour le soin et l'attention qu'ils portent aux enfants qui les fréquentent. En somme, les élèves font de bons progrès dans leurs études.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRANK DEVLIN,
Agent du département des affaires indiennes.

AGENCE DU LAC-WILLIAMS,

CLINTON, C.-B., 2^e juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, avec état en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, ainsi qu'un inventaire des choses appartenant à l'Etat et qui étaient sous mon contrôle à cette date-là.

L'année a été assez bonne pour les sauvages de toute l'agence. Les récoltes ont été abondantes, et beaucoup d'hommes robustes trouvent du travail comme porteurs, mineurs et garçons de ferme.

Bon nombre des sauvages du Lac-Anderson et de la Rivière-du-Pont travaillent avec profit à l'exploitation de mines d'or.

Je regrette d'avoir à dire que quelques-unes des réserves accusent une diminution de population; il n'y a cependant pas eu d'épidémie parmi les sauvages de cette agence, mais la plupart des décès se sont produits parmi les enfants et ont eu pour cause le rhume. J'ai aussi à annoncer la mort du chef de la réserve d'Aneham. C'était un homme bien vieux et très respecté des blancs comme des sauvages. Il gouvernait sa bande d'une main ferme.

Il s'accomplit de grandes améliorations en fait de maisons d'habitation sur presque toutes les réserves, où l'on est à construire de très confortables bâtiments. Il se construit aussi 4 églises neuves aux réserves du Lac-Alkali, du Lac-Kenim, de Stones et du Lac-Williams.

Les enfants de l'école d'industrie du Lac-Williams ont, sous l'habile direction du révérend Père Lepage, fait des progrès sensibles dans leurs études depuis mon dernier rapport. Les salles de l'établissement sont tenues en excellent état.

La conduite générale des sauvages a été bonne.

Des secours ont été donnés à tous les malades et les indigents pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. BELL,
Agent du département des affaires indiennes.

AGENCE INDIENNE DE LA COTE NORD-OUEST,
METLAKATLA, C. B., 28 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, avec le tableau accoutumé et un inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat et sous mon contrôle.

Comme il n'y a pas eu de maladie épidémique parmi les sauvages de cette agence cette année, la mortalité y a été moindre que de coutume; de là une augmentation dans la population totale.

La nation Tallion et la nation Haida diminuent peu à peu numériquement, par l'effet des maladies scrofuleuses qu'elles ont contractées il y a longtemps.

Il y a 45 ans les bandes de la nation Haida formaient la tribu dominante sur la côte du Pacifique dans l'Amérique du Nord. Elles étaient alors, au physique comme au moral, supérieures à toutes les autres tribus indiennes; tandis qu'aujourd'hui la nation Haida prend rang parmi les plus faibles.

Edenshaw, le plus grand et le meilleur chef Haida, est mort de vieillesse cette année. C'était un intelligent et digne chef, qui avait un grand nombre de lettres de recommandation et d'éloge portant les signatures d'officiers de vaisseaux de guerre, de bâtiments marchands, et de la Compagnie de la Baie-d'Hudson des anciens jours. Le chef Edenshaw et ses gens ont toujours été dans les meilleurs termes avec les blancs à partir du jour où ces derniers ont mis pour la première fois le pied sur les îles de la Reine-Charlotte.

L'état de santé des sauvages de cette agence s'améliore tous les ans.

La nation Tsimpsean, la nation Haida, les Nishgar et les villages de Kitimatt et de Bella-Bella, de la nation Oweekayno, méritent les plus grands éloges pour leurs heureuses dispositions à rivaliser avec leurs voisins de race blanche dans leur mode de vie et leur économie domestique. Ces nations forment pour le moins les neuf dixièmes de la population indienne de cette agence.

Les sauvages sont passablement à l'aise, bien qu'ils n'aient pas gagné beaucoup d'argent aux fabriques de conserves de saumon; sans compter qu'ils en ont bien moins gagné dans les exploitations forestières, par suite de la stagnation du commerce de bois, et malgré aussi l'extinction presque complète du batelage sur la rivière Skeena, par suite du succès soutenu du bateau à vapeur *Caledonia*, qui, en 6 jours, transporte autant de fret qu'en pouvaient autrefois transporter, en 18 jours, deux cents sauvages et quarante canots gagnant au moins \$4,500.

Mais les sauvages ont pris plus d'animaux à fourrure cette année, ce qui, joint à la hausse du prix des peaux, leur a été d'un grand avantage.

Je note avec plaisir que le peu de succès des sauvages dans les industries des blancs a eu pour effet de les porter à faire un effort inaccoutumé pour avoir plus de poisson sec que de coutume à manger durant l'hiver, de sorte que bien qu'ils n'eussent pas les moyens d'acheter la quantité habituelle de vivres comme ceux qui servent à la nourriture des blancs, il n'y a réellement pas eu disette de provisions, et je n'ai pas eu à distribuer aux sauvages indigents la moitié des secours dont ils avaient eu besoin certaines années précédentes.

La distribution gratuite de médicaments aux sauvages de cette agence a été beaucoup moins forte cette année; avec les médecins et les missionnaires, j'ai continuellement prêché aux sauvages qu'on s'attend à ce que ceux d'entre eux qui ont le moyen de payer pour leurs médicaments s'en procurent eux-mêmes (comme les blancs). L'absence de maladie épidémique, cette année, nous a grandement aidés à réduire la quantité de drogues employée.

Les emplacements de Fort-Simpson et de Bella-Bella sont devenus trop petits pour la population croissante de ces villages, auxquels ils faut plus d'espace pour des bâtiments et des rues plus modernes. Il serait facile d'agrandir ces emplacements de villages en faisant un levé topographique supplémentaire des terrains contigus.

Département des affaires indiennes.

Les pensionnats et les externats pour les enfants de race indienne par toute l'agence sont toujours dans un état prospère, et les différents missionnaires travaillent continuellement à l'avancement des sauvages.

Le vapeur du département le *Vigilant* ayant été réparé à fond le printemps dernier est en bon état et même de meilleur service que lorsqu'il était tout neuf.

La tranquillité et la paix règnent par toute l'agence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. TODD,

Agent du département des affaires indiennes.

SURINTENDANCE DU NORD, ONTARIO—1^{re} DIVISION.

BUREAU INDIEN, MANITOWANING, 13 septembre 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier, avec le tableau et l'inventaire accoutumés.

J'ai le plaisir de vous annoncer que partout les sauvages se sont conformés aux instructions qui leur avaient été données le printemps dernier relativement aux mesures sanitaires, et que partout ils ont nettoyé les maisons et leurs alentours, et ont autrement accusé un progrès sensible dans leur mode d'existence.

La bande de la Rivière-Thessalon compte 178 âmes; elle se compose pour la plus grande partie de pêcheurs et s'occupe peu de culture. Cependant un certain nombre de ces sauvages travaillent dans les "chantiers" l'hiver, et d'autres travaillent dans les scieries l'été.

La bande de Maganettawan compte 189 âmes. Elle demeure pour la plus grande partie à la Baie-Oues^t, sur l'île Manitouline, où elle possède de bonnes fermes et de bons jardins potagers, et c'est ce qu'on peut appeler une bande très prospère. Quelques-uns de ses membres, cependant, travaillent dans les "chantiers" en hiver et au chargement des navires en été. J'ai visité la réserve cet été et n'y ai trouvé que 5 familles y résidant en permanence; elles paraissaient être à l'aise et avaient d'assez bonnes récoltes.

La bande de la Rivière-des-Espagnols compte 619 âmes et se divise en trois groupes, dont le premier reste à Sagamook, sur la réserve de la rivière des Espagnols, le deuxième sur la rive gauche de cette rivière, ainsi qu'à Pogumasing et Biscotasing, et le troisième sur l'île Manitouline. Elle se compose de gens laborieux qui trouvent du travail aux différentes scieries sur la rive nord et sur l'île.

La bande du Lac-au-Poisson-Blanc compte 130 âmes. Elle se plaint de la rareté du gibier et des animaux à fourrure, disant que la chasse n'est pas rémunératrice. Beaucoup de sauvages de cette bande trouvent à s'engager comme guides. Il en est aussi qui travaillent sur le chemin de fer du Pacifique, et d'autres qui obtiennent de l'ouvrage dans les scieries et les exploitations forestières.

Les Ojibways de la Rivière-Mississauga sont au nombre de 161. Il sont assez à l'aise et font de bons citoyens. Ils se plaignent de la rareté du gibier et des animaux à fourrure. Les membres de cette bande ne font pas grand culture, mais ils travaillent dans les "chantiers", ou exploitations forestières. Ils ont une bonne maison d'école et sont intelligents. L'été dernier ils ont obtenu du département la somme de \$200 pour améliorer le chemin qui traverse leur réserve de Mississauga à la rivière de l'Aveugle (*Blind River*). Les sauvages ont fait eux-mêmes, et d'une façon très recommandable, cet ouvrage que vantent beaucoup les voyageurs qui passent par ce chemin.

La bande de la Rivière-des-Français compte 84 âmes. La plupart de ses membres demeurent à Sheguiandah, sur l'île Manitouline, où ils ont de petites fermes et vivent à l'aise. Tous sont laborieux et rangés.

La bande de la Rivière-au-Poisson-Blanc compte 89 âmes. Elle cultive peu le sol. Quelques-uns de ses membres travaillent aux exploitations forestières et d'autres dans les scieries. Elle a une bonne école sous le patronage de l'Église anglicane et se compose de sauvages très intelligents, rangés et sobres.

La bande de la Rivière-aux-Serpents compte 116 âmes. Ces sauvages trouvent du travail dans les différentes scieries des environs, et se tirent bien d'affaire. Ils ont aussi une très bonne école, qui est bien fréquentée.

La bande de Tahgawini compte 151 âmes. Elle se livre principalement à la culture du sol et à la pêche, mais il est de ses membres qui vont travailler dans les exploitations forestières; et, règle générale, la bande paraît être dans la prospérité.

La bande de la Pointe-à-Grondin compte 47 âmes. J'ai visité cette réserve, sur laquelle ne demeurent toutefois que 5 familles. Il n'y a pas d'école dans le village. Les membres de cette bande font la pêche pendant l'été et vont travailler dans les "chantiers" en hiver.

Sauvage de l'île Manitouline (non cédée).

Cette bande compte 1,136 âmes et se compose de sauvages laborieux qui sont de bons cultivateurs et de hardis pêcheurs. L'hiver dernier la bande a sorti de la forêt plus de 100,000 traverses de chemins de fer que le département a vendues un bon prix à leur profit. Les feux de forêt ont ruiné une grande quantité de bois, sur cette réserve, cette année.

Ojibways et Ottawas des îles Manitoulines.

La bande de l'île Cockburn compte 44 âmes et se compose de gens laborieux et rangés qui ne cultivent pas la terre mais obtiennent de l'ouvrage, toute l'année, de MM. Hitchcock et Foster, qui sont les concessionnaires de la coupe de bois.

La bande de Sheshegwaning compte 160 âmes et se compose de cultivateurs laborieux. L'hiver dernier ces gens ont fait environ 17,000 traverses de chemins de fer que le département a vendues bon prix à leur profit. Il y a dans ce village un certain nombre de très jolies maisons et une bonne école.

La bande de la Baie-Ouest compte 263 âmes et se compose de cultivateurs à l'aise. Elle a une belle église et une assez bonne maison d'école, qui toutes deux sont sous le patronage de l'Église catholique et bien fréquentées. Le département a octroyé \$250 pour les chemins de cette réserve l'été dernier. L'ouvrage a été fait par les sauvages, sous la direction de M. William Vinew, qui les proclame bons travailleurs. Il remarque que M. Bowson, le reeve du township de Billings, parle très hautement de l'ouvrage fait sur la réserve.

La bande du Creek-à-la-Carpe (*Sucker Creek*) compte 109 âmes et se compose de bons cultivateurs à l'aise qui ont une église et une école, toutes deux sous le patronage de l'Église anglicane et bien fréquentées. Le département a également alloué, pour l'amélioration des chemins de cette réserve, une somme de \$175 qui a été dépensée sous la direction de M. W. J. Mills. Ce dernier dit que les sauvages sont de bons travailleurs et qu'ils ont fait de bonne besogne.

La bande de Sheguiandah compte 152 âmes. Ces sauvages se livrent principalement à l'agriculture, et en hiver vont travailler aux exploitations forestières. Ils ont une église et une école sous le patronage de l'Église d'Angleterre et sont très économes. Ici encore le département a mis \$250, cette année, pour réparer le vieux chemin public qui traverse la réserve. L'argent a été dépensé sous la direction de M. James Lewis, qui dit que les sauvages ont fait tout l'ouvrage d'une manière très satisfaisante.

La bande de la Baie-Sud compte 74 âmes et se compose de gens rangés qui font la pêche et cultivent avec succès. L'église et l'école sont toutes deux sous le patronage des missionnaires de Wikwemikong.

Département des affaires indiennes.

La bande du Lac-à-la-Carpe compte 25 âmes. Elle paraît être dans la prospérité et contente de son sort.

Les Obidgewongs du Lac-Wolsey sont au nombre de 32. En été ils cultivent le sol et font la pêche, et en hiver vont travailler dans la forêt.

Il y a, dans cette division, 19 écoles qui toutes sont assez bien fréquentées. Règle générale, les enfants sont bien vêtus, nets, propres et respectables. Suivant les instructions du département, j'ai, cette année, élu, conformément aux nouveaux règlements, des chefs pour la Baie-Sud, la Baie-Ouest, Wikwemikongsing, Sheguiandah, le Creek-à-la-Carpe, la Rivière-au-Poisson-Blanc, le Lac-au-Poisson-Blanc, Sagamook, la Rivière-aux-Serpents, la Rivière-Mississauga, Thessalon et la Pointe-à-Grondin. Chacun de ces chefs restera en fonctions trois ans à compter du 1^{er} juillet dernier.

Je puis dire que toute la population indienne paraît être heureuse, contente et laborieuse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

B. W. ROSS,

Surintendant des affaires indiennes.

AGENCE DE KWAWKEWLTH,

BUREAU INDIEN, BAIE-DE-L'ALERTE, C.-B.,

27 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, avec un état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

La santé des sauvages de cette agence, pour la période qu'embrasse ce rapport, a été, en somme, très satisfaisante—la maladie, partout où il y en a eu, s'étant principalement attaquée aux personnes âgées et infirmes dans les différentes bandes. L'hiver de 1894-95 ayant été très doux, ceux des aborigènes que l'âge ou la maladie prépare mal aux rigueurs d'un froid de longue durée ont enduré beaucoup moins de souffrance que de coutume. Lorsqu'on aura pu amener les sauvages à remplacer leurs grandes maisons actuelles par des habitations plus petites et mieux faites, les différents maux tels que toux, rhumes, etc., dont beaucoup d'entre eux souffrent, devront, pense-t-on, en grande partie disparaître.

Dans quelques-uns des villages de cette agence—à la Baie-de-l'Alerte, à Ma-ma-lil-li Kulla et au Cap-Mudge, ainsi que dans deux ou trois autres, il a été construit un petit nombre de cottages de une à trois chambres chacun, et l'on espère que beaucoup de sauvages des villages en question, aussi bien que ceux des autres bandes, finiront par suivre l'exemple donné par leurs voisins plus avancés qu'eux.

L'établissement de pêche de saumon de la rivière Fraser, auquel un certain nombre des sauvages de cette agence ont recourus en été, n'a pas même eu un succès moyen cette année, à cause de la rareté du poisson en question; de sorte que ces sauvages n'ont pas gagné grand'chose. Dans la partie nord de l'agence, les naturels ont gagné beaucoup plus, savoir, \$50 chacun, en moyenne, pour la saison, qui dure environ un mois. Autrefois presque tout l'ouvrage des fabriques de conserves était—exception faite de quelques Chinois employés—accaparé par les sauvages; mais la venue des Japonais et d'autres en ces dernières années, a fait jusqu'à un certain point baisser les gains de ceux des sauvages qui travaillent à l'exploitation de cette industrie. Il y a toutefois eu suffisamment de poisson pour la subsistance des sauvages pendant l'hiver, et la récolte de baies a été exceptionnellement bonne.

Le nombre des élèves de l'école d'industrie de la Baie-de-l'Alerte s'est considérablement accru pendant l'année. Les enfants qu'on élève là paraissent contents et leur santé était bonne.

Monsieur et madame Corker font tout leur possible pour avancer l'œuvre de l'ins-titution, et l'on espère qu'avant longtemps le complet de 35 élèves sera atteint. Des rapports mensuels des différentes écoles de mon agence—tant pensionnats qu'ex-ternats—ont été envoyés au département. Trois externats indiens ont été en opération durant l'année, et l'on s'aperçoit que les sauvages adultes portent généralement plus d'intérêt à l'école, parce qu'ils commencent à comprendre la nécessité et la valeur de l'instruction pour leurs enfants.

Comme toujours, le grand obstacle au succès des externats est le défaut de régu-larité chez les écoliers. Quand les parents quittent leurs foyers pour aller chercher du travail dans les fabriques de conserves et ailleurs, beaucoup d'entre eux sont obligés d'emmener leurs enfants avec eux, laissant ainsi si peu d'écoliers que la be-sogne de l'école s'en trouve sérieusement affectée, et le résultat des efforts des maîtres et maîtresses n'est pas aussi frappant qu'il le serait si les écoliers suivaient régu-lièrement les classes.

En outre de l'ouvrage qu'un certain nombre de sauvages trouvent à faire dans les fabriques de conserves et ailleurs, quelques-uns des autres se sont récemment mis à sortir des billots qu'ils vendent aux différentes scieries de Vancouver et de ses environs. Ceux qui se livrent à ce métier sont généralement d'un caractère éner-gique et font de longues journées pour obtenir des résultats plus qu'ordinaires, afin que le bénéfice pécuniaire du labeur de la saison soit aussi grand que possible. Si, comme on l'espère, le prix des billots augmente, il est possible que beaucoup d'autres sauvages adoptent ce métier.

Les sauvages n'ont presque pas cultivé le sol cette année, même dans les localités où la terre est bonne, sauf à la réserve du Cap-Mudge où il a été fait plus de culture que jamais. Il est toutefois agréable de noter que quelques-uns de nos aborigènes se sont procuré un certain nombre de cochons de bonne race, et élèvent maintenant de ces animaux qu'ils trouvent à vendre avec profit aux colons blancs et autres de leur voisinage qui peuvent en avoir besoin pour leurs fermes.

A la Baie-de-l'Alerte, le pensionnat des filles dont Miss Dowly a la direction, sous le patronage de la Société de Mission Évangélique, a eu beaucoup de succès. Il y a 13 filles dans ce pensionnat, et il a fallu refuser d'y en admettre plusieurs, autres, faute de place et de moyens pécuniaires pour soutenir l'œuvre. Le révérend A. J. Hall et madame Hall ont été infatigables dans leurs efforts pour faire réussir l'œuvre de la mission, et ils ont eu un bon encouragement sous ce rapport par le fait que plusieurs mariages ont été célébrés dans l'église de la mission. Le progrès est lent et peu appréciable pour un étranger, mais il y a lieu d'espérer qu'on pourra en-core faire quelque chose de cette population qui est beaucoup moins avancée qu'au-cune autre de la côte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. H. PIDDOCK,

Agent du département des affaires indiennes.

AGENCE INDIENNE—3^E DIVISION NORD,
SAULT-SAINTE-MARIE, 13 septembre 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel avec un état en forme de tableau pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Bande de la Rivière-du-Jardin.

Cette bande compte deux âmes de moins que l'année dernière. Il est mort 16 personnes—des enfants et des vieillards pour la plupart. Par contre, il y a eu 9 nais-sances, et quant à la différence de 6 elle se compose de gains par mariage ou immi-gration.

Département des affaires indiennes.

Aucune maladie contagieuse ne s'est montrée sur la réserve. Les maisons et leurs alentours ont été tenus nets. Ainsi que je l'ai déjà dit, les membres de cette bande ne sont pas des cultivateurs; ils ne récoltent que des pommes de terre, dont ils ont eu environ 1,200 boisseaux de plus que l'année dernière. Grâce aux récentes pluies on espère qu'ils en auront encore une bonne récolte cet automne. Il ne se cultive que très peu d'autre chose.

La récolte de foin a grandement diminué en ces dernières années, bien que la dernière année accuse un relèvement d'environ 51 tonnes. Le sol est très sableux, et à moins que la saison ne soit pluvieuse il n'y a jamais grand foin. Il y a eu beaucoup de santerelles cette année.

Les sauvages comptent pas mal sur les baies qu'ils cueillent en été, mais qui ont presque manqué cette année, par suite de la gelée. Là où il en avait été cueilli des centaines de boisseaux l'année dernière on n'en a pu ramasser que très peu cette année, et un grand nombre de personnes ont dû passer la frontière pour en trouver. Ces baies se vendent \$1.50 le boisseau, et quand l'année est bonne il y a des familles qui en ramassent jusqu'à 7 boisseaux par jour.

Il s'est aussi fait beaucoup moins de sucre qu'à l'ordinaire, le temps ayant été si mauvais que les érables n'ont guère pu "couler".

L'hiver dernier un certain nombre de membres de la bande ont très bien gagné leur vie à couper du bois à pâte de papier et à faire des traverses de chemins de fer, ainsi qu'à travailler aux exploitations forestières et dans les alentours de la réserve,

Cette année les écoles ont eu beaucoup plus de succès, surtout l'école catholique, qui, un jour, a réuni jusqu'à 58 enfants. L'école protestante n'a pas si bien été, attendu qu'il y a moins d'enfants protestants dans la bande. Les maisons d'école ont toutes deux été tenues en bon état. Le grand malheur est que les parents n'y envoient pas régulièrement leurs enfants; ils les gardent à la maison sous les plus futiles prétextes, sans compter qu'ils les emmènent avec eux quand ils s'absentent pendant des semaines pour aller faire du sucre ou cueillir des baies.

La *Lagoma Water Power Company*, d'ici, a offert de la graine de betterave à sucre à tous les sauvages qui voudraient en semencer un huitième d'acre. Douze d'entre eux en prirent et essayèrent de cette culture, qui, autant que j'ai pu le savoir, n'a pas réussi, en partie parce que la graine était arrivée tard d'Allemagne, et aussi parce qu'il n'était pas tombé assez de pluie au commencement de la saison.

J'ai essayé à faire faire une exposition agricole aux sauvages cet automne, mais sans succès. Peut-être serai-je plus heureux l'année prochaine, vu que plusieurs d'entre eux pensent que ce serait une bonne chose.

La bande se compose de protestants de l'Eglise d'Angleterre et de catholiques romains; ces derniers dominent. Chaque confession à une église et une maison d'école. Il y a aussi une église méthodiste, mais pas de pasteur.

Le chef Pequetchenene est chef de la bande par droit d'élection, et le conseil se compose des sous-chefs Jacob Weikemah, John Askin, Jarvis Augustin et John Augustin.

Je crois bon de dire, relativement à la réserve, que la rivière Sainte-Marie emporte chaque printemps plusieurs pieds de la rive.

Il s'est vendu très peu de terre aux colons cette année, la plus grande partie du meilleur terrain ayant été prise.

Bande de Batchewana.

Le chef Nubenagooching est un chef à vie, et il est maintenant d'un âge pas mal avancé; il réside dans la baie, sur la réserve de la Rivière-du-Jardin, avec un grand nombre des membres de sa bande, qui se sont établis là à l'époque du traité de Pennefather. Ces sauvages cultivent les pommes de terre, le maïs, les pois et l'avoine. Ils n'ont en propre qu'une petite réserve d'environ 23 acres: c'est, aux rapides de Sainte-Marie, une île qui, sans doute, vaudra un jour beaucoup d'argent. Actuellement c'est tout simplement un poste de pêche pour quelques membres de la bande. Les autres membres de la bande demeurent à la Baie-Goulais, îles Betchewana et Léopard, où ils gagnent leur vie à faire la chasse et la pêche, ainsi qu'à fournir du bois de chauffage aux remorqueurs et de la glace aux pêcheurs. Quelques-uns de

ces sauvages sont propriétaires de terrains acquis du département, dans les townships de Kars, Fenwick, Dennis et Herrick, où ils font un peu de culture. Ils paraissent tous contents. Ils ont deux églises catholiques, dont l'une à la Baie-Goullais et l'autre à Batchewana; ce sont des catholiques romains pour la plupart, avec un petit nombre de méthodistes. Je visite ces derniers une fois par année seulement, quand je paie la rente du traité Robinson; je leur distribue alors des couvertures et du tabac et leur donne des provisions.

Grosse-Tête—Rivière Michipicoten.

Je ne visite cette bande qu'une fois par année, quand je vais porter les fonds de la rente du traité Robinson, et, jusqu'ici, je n'ai vu que très peu de sauvages à la Rivière-Michipicoten, attendu que je laisse la plus grande partie de l'argent à l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, conformément aux instructions du département. Il en a été tout autrement cette année, cependant; à mon arrivée je trouvais environ 60 sauvages qui venaient de Chapleau et de Missinabi. Ils paraissent tous à l'aise. Je les payai et leur donnai du tabac et des provisions qui leur firent beaucoup plaisir, après quoi un conseil fut tenu par le chef Iambetta, et ils s'en retournèrent à Chapleau, disant qu'ils reviendraient encore l'année prochaine.

Le lendemain je régalai et payai les sauvages de la rivière ainsi que ceux de quelques-uns des postes de l'intérieur; ensuite je visitai la réserve en haut de la rivière et trouvais toutes les maisons vides, à l'exception de celle du chef Legard, qui était avec son petit-fils. Il m'informa qu'environ 4 familles seulement passaient l'année là, vu qu'il y avait peu de chose ou rien à faire. Je lui dis que je regrettais la décadence de leur potagers, où ne se voyait qu'un peu de pommes de terre, de carottes, de maïs et de choux—le tout se réduisant à presque rien. Il me répondit qu'il ne voyait pas l'utilité de produire plus que la bande ne pouvait consommer avant l'hiver, attendu que, la plupart des sauvages s'absentant, le reste serait détruit par le froid.

Certains de ces sauvages ont très bien réussi dans l'industrie de la pêche; deux bateaux ont pris jusqu'à 22 tonnes de poisson dans le cours du printemps. La chasse aux animaux à fourrure a été plus fructueuse cette année. En somme, je crois que ce sont des gens très satisfaits, mais qui, comme la plupart des sauvages, ont toujours besoin d'aide.

Cette bande, qui, l'année dernière, se composait de catholiques romains et de méthodistes, est maintenant catholique romaine et anglicane.

Je visitai la maison d'école catholique, qui avait été reconstruite par un nommé John Schillan, et vis que l'ouvrage avait été bien fait. Je ne puis pas dire par exemple si l'on va ou non y faire l'école. Je suis sous l'impression que le poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sera bientôt fermé, et que rien n'encouragera plus les sauvages à rester là, puisqu'il ne restera plus que le poste de pêche au Gros-Cap.

Asile Shingwauk pour les garçons.

Avant de clore mon rapport je dois dire quelques mots de l'asile Shingwauk pour les garçons, que dirige actuellement M. George Ley King, dans la ville du Sault-Sainte-Marie. Je visite cet établissement tous les mois, et je constate que sous la direction de ce monsieur, l'institution a fait de très grands progrès. L'intérieur de la maison a été entièrement réaménagé, et un certain nombre de buffets et de séparations ont été enlevés, ce qui donne plus de logement, de lumière et de ventilation.

Le service de l'eau est très bon, cette eau étant, au moyen de tuyaux, amenée du fleuve à un grand réservoir dans le bâtiment, grâce à quoi nous sommes bien protégés contre le feu et avons l'eau chaude et l'eau froide dans la salle de bain à l'usage des enfants.

Les chambres à coucher sont toutes tenues nettes et rangées. Il faudrait certainement des couchettes neuves, et je crois qu'il a été voté un crédit à cette fin: les bois de lits actuels ont 20 ans de service. Tout est conduit d'une manière très satisfaisante.

Département des affaires indiennes.

La table est très bonne, et tout enfant indien admis ici peut se considérer heureux, car je n'ai jamais vu d'enfants mieux traités, surtout les plus jeunes, dont madame King, l'épouse du directeur, a bien soin.

Il y a en ce moment à l'asile 65 garçons et deux petites orphelines âgées respectivement de 2 et 4 ans, que le département a spécialement prises sous sa protection. En outre de l'instruction générale qu'ils acquièrent, les garçons apprennent les métiers de charpentier-menuisier, de tailleur, de cordonnier et de tisserand, pour lesquels ils ont beaucoup de goût; et ils font en général des progrès très satisfaisants.

A toutes mes visites j'ai trouvé que le département scolaire fonctionnait très bien. Depuis que M. King a pris la direction de l'établissement il a eu la bonne fortune de n'avoir que peu ou pas de maladie parmi les élèves confiés à ses soins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. VAN ARBOTT,
Agent du département des affaires indiennes.

CIRCONSCRIPTION DE LA SASKATCHEWAN, T. N.-O.

AGENCE DE CARLETON, TRAITÉ N° 6, 23 juillet 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon onzième rapport annuel, avec état en forme de tableau et inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat et sous mon contrôle, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Bande de William Twatt, n° 101.

Cette bande a semé 37 boisseaux de blé, 31 d'avoine et 12 d'orge, et planté 75 boisseaux de pommes de terre. Elle a récolté 190 boisseaux de blé, 90 d'avoine, 90 d'orge et 443 de pommes de terre. Elle a ameulonné 252 tonnes de foin, fait 12 acres de terre neuve et jachéré 5 acres de vieille terre. La charrue a aussi été passée sur 10 acres de la récolte d'avoine qui avait complètement manqué. Environ la moitié des potagers, dont les sauvages avaient eu bien soin, ont très passablement rapporté.

L'hiver dernier la plus grande partie des membres de cette bande s'en sont allés à la chasse. Ceux qui sont restés au logis ont pris soin des animaux (60 chevaux et 96 bêtes bovines), ont sorti le bois de construction de 2 maisons et de 3 étables, ont fourni de foin les fabricants de bois de construction, charroyé de la pierre pour deux fours à chaux, et sorti de quoi clôturer 22 acres de terre. Le bois de construction a servi à remplacer de vieilles maisons par des bâtiments neufs et plus grands. C'est ainsi que peu à peu la bande se loge mieux. Ces sauvages ayant jusqu'en ces derniers temps gagné comme il faut leur vie à faire la chasse, sont encore de bien tristes cultivateurs, mais l'instruction que leur donne un directeur d'agriculture, qui demeure en permanence sur la réserve, commence à accuser de meilleurs résultats, surtout dans la manière de cultiver et clôturer les champs.

Bande de Petequakey, n° 102.

Cette bande a semé 66 boisseaux de blé, 21 d'avoine et 21 d'orge, et planté 35 boisseaux de pommes de terre. La récolte de grain a complètement été ruinée par la sécheresse et les gophers. La bande a récolté 109 boisseaux de pommes de terre et amassé 240 tonnes de foin. La perte de la récolte de grain est d'autant plus regretter que les sauvages avaient beaucoup plus fait d'ouvrage que d'habitude cette année. Ils ont fait 10 acres de terre neuve et jachéré 45 acres de vieille terre, et ont

en outre passé la charrue sur 47 acres de la récolte qui a manqué. Deux maisons et 5 étables neuves en ont remplacé autant de vieilles; toutes les maisons sont maintenant planchées en bois de service, et toutes à l'exception de 3 sont couvertes en bardeau. Plusieurs des hommes se sont fait des meubles, de sorte que maintenant ils ont tous des bois de lit, des tables et des chaises. Dans le cours de l'hiver ces sauvages ont sorti de la forêt 80 billes à bardeaux, 71 billots de sciage et 250 pièces de bois méplates, avec de quoi clôturer en neuf 21 acres de terre et faire les réparations nécessaires aux vieilles clôtures. Toutes les étables ont été étançonnées, quatre doubles traîneaux ont été fait, et les billots une fois sciés leur ont donné 9,000 pieds de bois et 50,000 bardeaux. Il y a lieu de féliciter monsieur l'instructeur Couture des progrès opérés dans cette bande qui passait pour être notoirement paresseuse.

Le troupeau, qui se compose de 11 chevaux et 71 bêtes à cornes, a été bien soigné et est en bon état.

Bande de Mistawasis, n° 103.

Sur cette réserve il a été semé 180 boisseaux de blé, 39 d'avoine et 20 d'orge, et planté 62 boisseaux de pommes de terre. La récolte a beaucoup souffert de la sécheresse, et n'a donné que le rendement suivant, savoir: 358 boisseaux de blé, 95 d'avoine, 38 d'orge et 385 de pommes de terre. Il a été ameulonné 635 tonnes de foin en très bon état, et le croît des vaches va être satisfaisant. Il a été construit 4 maisons et 6 étables neuves, et les sauvages ont en outre coupé et mis en place de quoi clôturer en neuf 60 acres de terre et réparer les vieilles clôtures.

La bande a fait 16 acres de terre neuve, jachéré 45 acres de vieille terre, et labouré 57 acres de vieux friche à l'automne. Je ne puis dire que cette bande ait fait beaucoup de progrès pendant l'année. La paresse des femmes, qui devraient s'occuper davantage de la fabrication du beurre et du soin des potagers, a toujours été un obstacle. Je tire quelque encouragement du fait qu'on a enfin pu amener les sauvages à renoncer à leur ruineuse coutume de laisser indéfiniment le foin en meules, et que la dernière maison qu'ils ont bâtie est un très joli bâtiment de bonne grandeur et à deux étages.

Bande de Ah-tah-ha-koop, n° 104.

De bien meilleurs résultats sous tout rapport sont accusés par cette bande, qui de 280 boisseaux de blé, 85 d'avoine, 38 d'orge et 58 de pommes de terre, a récolté 869 boisseaux de blé, 404 d'avoine, 223 d'orge et 395 de pommes de terre. Cette réserve aussi a beaucoup souffert de la sécheresse, mais une meilleure culture ici a produit une récolte de 50 pour 100 meilleure que sur celle de Mistawasis. Il a été ameulonné 761 tonnes de foin, et le troupeau (324 têtes de bétail, sans compter 47 chevaux), dont on a eu bien soin, est en excellent état. Cinq maisons et 8 étables neuves en ont remplacé autant de vieilles. Les sauvages ont traîné 230 billots de sciage au moulin. Ils ont clôturé en neuf 75 acres de terre, jachéré 71 acres de terre, fait 43 acres de terre neuve et labouré 65 acres à l'automne. Certains des potagers dont on avait eu bien soin ont donné d'excellentes récoltes, tandis que dans d'autres la négligence a été suivie de pauvres résultats. On trait régulièrement les vaches sur cette réserve, mais on est encore bien loin d'y faire la quantité de beurre qui y devrait être fait.

La bande améliore encore ses bâtiments, ce pourquoi les matériaux ne lui manquent pas, puisque sa part de bois de service scié à notre moulin dans le cours de l'année s'élève à 47,000 pieds.

Bande de Kephawekenum, n° 105.

Cette bande vit exclusivement de pêche et de chasse. Il ne se fait pas de culture sur la réserve.

Bande de Keeneemootayo, n° 106.

Cette bande est établie partie au Lac-des-Roches et partie au Lac-du-Poisson-Blanc. Elle est en possession de 8 têtes de bétail, et elle a planté 16 boisseaux de pommes

Département des affaires indiennes.

de terre dont elle a eu 40 boisseaux, après en avoir mangé en quantité tout l'été. La bande a ameulonné 50 tonnes de foin pour son troupeau, qui est en bon état. Elle vit de pêche et de chasse.

Sauvages du Lac-Pélican.

Ces gens sont dispersés entre le lac Pélican et le lac Poisson-Blanc, et vivent de pêche et de chasse.

(*Sioux de Wha-spa-ton, n° 94a.*)

Ces sauvages sont nouvellement établis sur une réserve de 4 sections de terre à la Plaine-Ronde, près de Prince-Albert. Ils ont planté 30 boisseaux de pommes de terre, dont ils ont eu 200 boisseaux. Ils ont coupé et ameulonné 110 tonnes de foin, dont ils ont à vendre la plus grande partie, attendu qu'ils ne possèdent que 4 bœufs. Ils ont fait 20 acres de terre neuve et ont construit une maison et sept étables. Dans le cours de l'hiver ils ont fait du bois de clôture pour 20 acres de terre, et coupent en outre des billots de sciage. Ils sont très laborieux et gagnent leur vie à travailler pour les cultivateurs et les gens de Saint-Albert.

Observations générales.

Les sauvages de cette circonscription ont joui d'une santé exceptionnellement bonne cette année. Les érouelles, bien qu'encore trop communes, paraissent diminuer, et il s'est produit peu de nouveaux cas de cette maladie. Les décès qu'il y a eu à enregistrer ont presque tous résulté de maladies d'ancienne date. Les sauvages ayant décidément plus soin de leurs personnes et de leurs maisons, la principale cause de maladie, qui est la malpropreté, a perdu beaucoup de son empire.

Les sauvages ont beaucoup travaillé à l'amélioration de leurs demeures pendant la dernière année. Quelques-uns d'entre eux ont bâti des maisons neuves; d'autres ont remplacé le chaume par la couverture en bardeau, et ont arrangé le haut de leurs maisons de manière à pouvoir y coucher—ce qui, au point de vue de l'hygiène et de la décence, vaut mieux que de n'avoir qu'une seule chambre commune et à toutes fins. Et à ce propos, je ferai remarquer qu'il faudrait toujours penser à pourvoir d'une seconde chambre chaque maison qu'il y aurait lieu de bâtir pour loger ces gens. Un certain nombre d'entre eux se sont fait des bois de lit, des chaises et des tables, en sus des plus simples instruments aratoires. Tout cela eut l'effet de leur inspirer d'autant plus de fierté que c'est en grande partie l'œuvre de leurs propres mains, et j'espère fermement qu'il résultera de nouveaux progrès de ce sentiment chez ceux qui ont déjà commencé à en faire, et de la force de l'exemple chez d'autres.

Les sauvages de mon agence sont tranquilles, paisibles et respectueux des lois. Ils vont en grand nombre et régulièrement à l'église.

Les écoles de la réserve sont satisfaisantes, et les enfants qui demeurent à une distance raisonnable les fréquentent régulièrement. Pendant l'année un certain nombre d'enfants ont été envoyés aux écoles d'industrie ainsi qu'au nouveau pensionnat du Lac-aux-Canards. Il en a été tant pris sur la réserve de Petequakey qu'on s'est trouvé dans la nécessité d'y fermer l'école commune. D'un autre côté, on a réussi, à grand-peine et après beaucoup de retard, à se procurer une institution pour la réserve de Kapahawekenum, dont l'école a ainsi pu être rouverte. L'école siousse et celle de l'île à la Crosse comprise, il y a maintenant 6 externats dans la circonscription.

Il y a aujourd'hui en culture 525 acres de terre, dont une partie considérable est de la terre soit neuve, soit jachérée, et l'on songe en ce moment à se pourvoir de terre nette pour les opérations agricoles de l'année prochaine. Il n'est pas encourageant de remarquer qu'en beaucoup de cas la terre qui a été jachérée l'année dernière porte plus de mauvaises herbes qu'elle n'en devrait avoir; la sécheresse, en retardant la croissance du grain, a laissé aux mauvaises herbes le temps de se propager. Les récoltes des réserves d'Ah-tah-ka-koop et de William Twatt donnent de bonnes espérances; celle de Petequakey a de nouveau été entièrement ruinée par les gophers, tandis qu'à la réserve de Mistawasis il y a lieu de s'attendre à une petite récolte.

Il y a eu des améliorations de faites aux bâtiments de l'Etat durant l'année, entre autres une maison neuve pour l'interprète, une serre à légume, une écurie de ferme au Lac-à-l'Esturgeon, plusieurs travaux utiles aux maisons d'école, et un peinture général de couvertures.

La récolte n'ayant pas été abondante, je n'ai pas fait marcher notre moulin à farine, attendu qu'il était plus économique d'envoyer au moulin de Prince-Albert ceux qui avaient du grain à faire moudre.

La scierie a marché jusqu'à ce que l'état de la chaudière rendit la chose impossible. Une chaudière neuve nous ayant été fournie, les opérations ont été reprises, et nous sommes actuellement à scier du bois de service pour la bande de Mistawasis, après en avoir scié 47,000 pieds pour celle de Ah-tah-ka-koop.

Pour clore, j'ai le plaisir de dire que les employés de cette circonscription ont bien et fidèlement travaillé, et ont accompli leurs devoirs de manière à me satisfaire entièrement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HILTON KEITH,

Agent du département des affaires indiennes.

ECOLE D'INDUSTRIE DE SAINT-JOSEPH,

DUNBOW, ALTA, 30 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice 1894-95, avec un inventaire des choses qui sont la propriété de l'Etat et étaient sous mon contrôle à la date du 30 juin dernier.

Présence.

Le complet autorisé est de 120 élèves, et nous y sommes arrivés par l'admission de 12 garçons et 7 filles pendant l'année. Il a fallu refuser plusieurs sujets jusqu'à ce que l'annexe à la maison des garçons eut été bâtie.

Le registre des sorties contient les inscriptions suivantes, savoir:—1 élève a reçu la permission de s'en retourner chez ses parents pour cause de très mauvaise santé; 3 élèves ont quitté l'établissement pour aller à une école qui se trouve près de leur propre réserve; 2 élèves ayant atteint la limite d'âge et étant assez avancés ont été autorisés à aller aider leurs vieux parents; enfin, 1 élève a été envoyé en service.

Il n'y a pas eu moyen d'envoyer un bien grand nombre d'élèves travailler en service au dehors, vu la rareté de l'argent et l'état languissant des affaires.

Personnel.

Le personnel est resté le même que les années précédentes, sauf que le directeur d'agriculture J. Meehan a été remplacé par Thos. Morkin, et que la gouvernante l'a été par la révérende Sœur Malchelosse.

Améliorations et travaux utiles.

Il a été construit une remise à voitures, qui, au dire des sauvages eux-mêmes, est d'une grande utilité en ce qu'elle leur montre, de même qu'aux élèves, le soin qu'il faut prendre des voitures, instruments aratoires, etc., en toutes saisons; et cette amélioration est certainement une grande économie.

Il a aussi été construit un charbonnier où mettre la houille, qui autrefois restait à découvert sur le sol nu.

Département des affaires indiennes.

La clôture de palis qui entoure les cours de récréation a été renouvelée et complétée.

Du moment que la nouvelle cuisine fut occupée, l'ancienne cuisine et ses garde-manger furent réunis au réfectoire—spacieuse salle qui a été repeinturée et badigeonnée à neuf.

La chapelle aussi a été agrandie et repeinturée, et cependant elle est encore trop petite pour notre grand nombre d'élèves. Il vaudrait mieux avoir une chapelle au dehors; cela donnerait plus de logement pour les filles, dans le bâtiment desquelles se trouve le local en question.

On a aménagé l'attique du bâtiment des filles en salle de couture, en mettant des lunettes au toit.

L'amélioration la plus notable est l'annexe du bâtiment des garçons. Cette annexe, qui est actuellement en voie de construction, a 32 sur 54 pieds; elle est à deux étages et sera réservée pour les petits garçons.

Tous ces différents travaux ont été faits par les instructeurs et les élèves.

Santé.

Les élèves ont joui d'une très bonne santé. Les agents du département et autres visiteurs ont remarqué que nos élèves sont robustes et ont bonne mine.

Il est mort deux élèves, pendant l'année, l'un de consommation et l'autre de fièvre cérébrale.

Education.

Les élèves, surtout les filles, continuent à faire de passables progrès dans les différentes branches d'instruction.

Grâce à la nouvelle annexe, nous aurons l'avantage d'une salle de classe séparée pour les petits garçons, ce qui produira des résultats plus encourageants pour les professeurs.

Le classement qui suit indique le rang des élèves suivant les degrés, avec les modifications suggérées par l'inspecteur:—

1 ^{er} degré.....	64
2 ^e "	29
3 ^e "	15
4 ^e "	10
5 ^e "	3

Nombre total des élèves..... 121

Aux instruments de gymnastiques ont été ajoutés des haltères et des massues indiennes.

Les garçons aiment beaucoup les exercices physiques, surtout quand ils se font au son de la musique.

Le corps de musique d'instruments de cuivre a fait de grands progrès sous l'habile direction de son chef, M. W. Scollen. Il a eu plusieurs fois l'occasion de montrer son savoir-faire au public.

Métiers.—Charpenterie.

Le maître-ouvrier et ses apprentis ont exécuté toutes les améliorations dont il est question plus haut. De plus, ils ont fait des traîneaux neufs et différents meubles; préparé des chariots, des brancards à foin et des instruments aratoires; peinturé des voitures, taillé des palis à clôture, et fait toutes les réparations voulues aux bâtiments, outils, etc.

Il a aussi été fait de l'ouvrage pour des gens du dehors.

Un des apprentis a travaillé plusieurs mois pour un éleveur du voisinage.

Atelier de cordonnerie.

Le même nombre de garçons travaillent dans cet atelier; il en est parmi eux qui y sont depuis plusieurs années, et dont la santé ne paraît pas en avoir souffert. L'atelier est spacieux et bien éclairé. L'établissement n'achète pas de chaussures, attendu que cet atelier fournit tout ce qu'il en faut pour les élèves. Les chaussures usées et les harnais sont aussi réparés là, et l'on y fait également des mocassins pour l'hiver.

Voici une liste d'articles fabriqués dans cet atelier: 38 paires de bottines de filles, 17 paires de bottines d'hommes, 6 paires de grandes bottes, 100 paires de mocassins, 6 grosses de lacets de cuir et 1 licou.

Ferme.

Plusieurs garçons travaillent sur la ferme, et dans le temps où l'on y est fort occupé on en augmente le nombre. Deux garçons ont été mis en service. L'été dernier on venait de commencer la fenaison quand un immense feu de prairie vint balayer cette partie du pays, de sorte qu'il a fallu acheter du foin.

Le registre du bétail accuse 4 chevaux, 5 juments, six poulins, 1 taureau, 22 vaches, 20 bouvillons, 9 génisses, 17 veaux mâles, 10 veaux femelles, 3 cochons et 114 oiseaux de basse-cour.

Il a été abattu 3 bœufs, une vache et 2 bouvillons, qui ont donné 4,960 livres de viande.

L'automne dernier nous avons reçu de la ferme 843 boisseaux d'avoine, 50 de blé, 350 de pommes de terre, 160 de navets et 40 de seigle.

Ce printemps nous avons ensemencé 30 acres de terre en avoine, 1½ acre en blé, 22 acres (dont 10 de terre neuve) en seigle, 5 en pommes de terre, 5 en navets et mangels-wurzels, et 1 en légumes.

Les directeurs de la ferme ont aussi fait tout le charroyage des vivres, des marchandises sèches, de la houille, des matériaux pour les différents ateliers, des matériaux de construction, etc.

Boutique de forgeron.

Cette boutique a de nouveau été ouverte pour l'hiver, et il a été engagé un homme du métier qui a aussi eu soin des fourneaux de chauffage et de la pompe à air chaud.

L'ouvrage fait pour des personnes du dehors a rapporté la somme de \$152, qui se répartit ainsi, savoir:—atelier de cordonnerie, \$90; ferme, \$19; boutique de forgeron, \$20; boulangerie, \$23.

Le nombre des filles a été quelque peu plus considérable que les années précédentes, mais il nous est très difficile d'en obtenir des réserves de ce traité (n° 7). Sous la bonne et attentive direction des révérendes Sœurs, elles font de satisfaisants progrès en classe. Elles travaillent à tour de rôle à différents ouvrages, tels que la couture, la cuisine, le tricotage, le blanchissage, etc. Ce sont elles aussi qui réparent tous les vêtements. Vu que nous n'avons pas beaucoup de grandes filles, nous ne pouvons confectionner ici qu'une partie des vêtements des garçons; il faut acheter le reste aux fabricants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur

A. NAESSENS,
Directeur.

RÉGINA, 5 août 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Conformément aux instructions reçues, je me suis rendu à Prince-Albert le 17 juillet 1894 pour faire un arpentage et établir les bornes d'une petite limite pour les réfugiés sioux qui, depuis un certain nombre d'années, résident dans le voisinage de cette ville.

Les sections 32 (à l'exception du quart nord-est), 33, 34 et 35, dans le rang 27 du township 49, à l'ouest du 2^e méridien, furent finalement choisies pour constituer une réserve dont je déterminai les bornes. Je subdivisai aussi en lots de fermes une partie de la section 32.

La réserve est généralement boisée, mais comme le feu y a passé le défrichement n'exigera pas grand travail, et le bois sec trouvera preneur aussi vite qu'il sera enlevé. Les bois brûlés se composent uniquement de peuplier; le feu n'a pas touché aux bouquets de pin, qui fourniront de bonnes pièces de bois de construction. Par toute la réserve se rencontrent çà et là des prairies à foin qui contribueront grandement au soutien de la bande.

A certaines saisons il y a du poisson dans la rivière à l'Esturgeon, qui traverse la section 32, et les baies qui abondent dans toutes les directions fournissent, en leur temps, un travail rémunérateur aux femmes et aux enfants.

Les sauvages qui s'établissent sur cette réserve n'ont rien de commun avec la tribu fixée près de Prince-Albert, vis-à-vis de la scierie de Moore et McDowall, et qui a participé au massacre de Custer; les premiers sont les Wah-spa-ton (appartenant à la *Leaf Lodge*), qui sont venus dans le pays à l'époque du massacre du Minnesota, et vivaient autrefois près de Winnipeg et de Portage-la-Prairie, tandis que la dernière se compose principalement de sauvages de la branche santee ou agellalla de la nation siousé.

Quand j'eus fini d'arpenter cette réserve je retournai à Régina le 13 août.

Ayant reçu ensuite instruction de me rendre à l'agence de Birtle, je pris quelques jours à Régina pour préparer l'équipement nécessaire, et je partis avec deux hommes, le 29 août, pour Birtle, où nous arrivâmes le 5 septembre. Accompagnés de monsieur l'agent Markle, nous nous rendîmes à la réserve de la Montagne-du-Dauphin (n^o 61) pour étudier la question d'une route en contestation à cet endroit, examiner le lac Clair dans le but de choisir un poste de pêche convenable pour les membres de la bande de la Montagne-du-Dauphin, et étudier la Petite-Saskatchewan pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'irriguer les terrains bas le long de son cours à travers la réserve 61 en question. Des rapports distincts ont déjà été soumis sur ces différents sujets. Depuis mon dernier voyage à cette réserve, entrepris en 1886 dans le but d'en rétablir les bornes, le feu a balayé la réserve, détruisant beaucoup de bois de construction, mais défrichant en même temps des étendues de terrain haut plus propre à l'agriculture que les terres basses longeant la rivière, qui constituaient auparavant la seule partie ouverte de la réserve, et où les récoltes avaient toujours manqué.

Mes instructions, en 1886, m'enjoignaient seulement de rétablir les bornes, attendu qu'on ne savait pas, dans le temps, qu'il était nécessaire de réarpenter la réserve—chose dont je ne m'aperçus pas moi-même quand j'en dégagai les lignes et en relevai les buttes et les bornes. Le feu ayant presque complètement fait disparaître les lignes, je jugeai à propos de les rétablir sans attendre d'instructions, et au cours de l'ouvrage je m'aperçus que certaines parties des mêmes lignes, où l'on pouvait les retrouver dans le "brûlé", ne coïncideraient pas, et une étude ultérieure me convainquit que les lignes avaient été primitivement tirées au compas.

Je décidai donc de réarpenter la réserve et commençai par faire un relevé de ses limites. Mon arpentage prouva en effet que la réserve était bornée par 17 cours distincts, au lieu de l'être par 10, et que ses limites ne coïncidaient en aucun cas, comme elles auraient dû le faire, avec celles des sections ou des fractions de sections.

Des bornes de fer furent plantées aux principaux coins et angles de la réserve, mais la démarcation des points intermédiaires fut ajournée jusqu'à ce qu'un rapport de mon arpentage eut été soumis au département, et que j'eusse reçu de lui des instructions particulières sur ce qu'il y avait à faire.

Comme j'avais reçu instructions d'accompagner monsieur l'agent Markle à la Rivière-de-la-Vallée, pour les paiements de rente—qui devaient fournir une bonne occasion de débattre avec les sauvages la question des limites d'une réserve projetée à cet endroit, pour la partie de la bande du Joueur qui renonçait à sa part de la réserve 63, à Silver-Creek—je me trouvai dans la nécessité de suspendre pendant un certain temps l'ouvrage commencé à la Montagne-du-Dauphin.

Parti de Birtle le 18 septembre, j'arrivai à la Rivière-de-la-Vallée le 19. Il ne fut pas difficile de s'entendre avec les sauvages sur la position de la réserve, et l'arpentage fut commencé sans retard. Les lignes étant toutes tirées le 10 octobre, le retour à Birtle s'effectua le 11 et le 12.

La réserve en question est située dans un territoire particulièrement adapté aux besoins des sauvages, en ce qu'elle offre un bon sol, un drainage naturel, de grandes prairies à foin et du beau bois de construction. La rivière de la Vallée et le creek Court y sont de notables particularités de sa conformation géologique. La première, qui est un rapide cours d'eau de source, large de 50 à 75 pieds, pénètre dans la réserve par le côté ouest, et en traverse la partie méridionale dans une direction sud-est; étant généralement d'un facile accès, elle est commode pour abreuver les animaux et fournit du poisson dans certains temps de l'année. Le creek Court est un cours d'eau lent et tortueux, large de 10 pieds, qui, entrant dans la réserve par le côté ouest et au sud de la rivière de la Vallée, serpente jusqu'à son point de jonction avec cette dernière, dans les limites mêmes de la réserve. Ce creek est particulièrement remarquable par les grandes prairies à foin qui le bordent.

L'aspect physique et général du territoire offre de plus ou moins fortes ondulations avec pente vers les cours d'eau. Le sol est riche jusqu'à la profondeur de six ponces, et recouvre un sous-sol pierreux. Les limites de la réserve cotoient généralement les espaces déboisés, et ont été établies de manière à embrasser, dans les 18 milles de superficie à être réservés, la plus grande proportion possible de terre labourable et de pâturages par rapport au terrain boisé. Il se trouve néanmoins beaucoup de bois de haute futaie dans les limites de cette réserve.

Je perdis quatre jours à Birtle parce que les chevaux s'étaient égarés, mais on finit par les trouver à Ellice avec leurs entraves intactes.

Le 18 octobre je me rendis de nouveau à la réserve de la Montagne-du-Dauphin, et y achevai, le 25, l'ouvrage qui restait à faire.

De la réserve de la Montagne-du-Dauphin je me rendis à la réserve de la Rivière-qui-Roule, pour dégager et autrement déterminer les lignes de contour des sections réservées pour les sauvages à cet endroit. L'entreprise se poursuivit avec succès jusqu'au 10 novembre, jour où j'eus la mauvaise fortune de me geler les pieds. Exception faite de la ligne nord qu'il restait à chaîner, toutes les lignes en question étaient dégagées, chaînées et marquées de bornes à cette date.

La ligne nord, passant au travers de "brulés" et d'arbres renversés par le vent, exigeait le plus grand soin de la part des porte-chaîne; et comme mon aide était le seul blanc que j'eus avec moi, et qu'il ne pouvait pas entreprendre de la tirer avec l'aide d'un sauvage, il fallut bien la laisser pour une autre fois.

Cette réserve est presque entièrement couverte de peuplier et de gros liard de Gilead, sauf à l'extrémité sud, où deux ou trois sections seulement sont découvertes. Le territoire est généralement ondulé et le sol de première qualité. Le creek au Brochet, à l'angle nord-ouest de la réserve, passe pour être assez poissonneux, et il y a de vastes prairies à foin le long de ses bords. Les sauvages y vivent encore du gros et du petit gibier, et paraissent avoir plus de goût pour la chasse que pour la culture du sol.

Le 17 novembre commença le voyage de retour à Régina. Il faisait très froid depuis quelque temps, et à cette date là le thermomètre marquait 18° au-dessous de zéro. Je fus forcé de me séparer de mes hommes au Lac-Plat, et dus me rendre par chemin de fer à Birtle à cause de la douleur intense que j'éprouvais aux pieds. Quand

Département des affaires indiennes.

mes hommes arrivèrent à Birtle, je les accompagnai jusqu'à Moosomin, où je repris le chemin de fer pour me rendre à Régina le 20. Les hommes y arrivèrent le 26, et furent payés et congédiés ce jour-là.

Recevant instructions d'aller à l'agence des Gens-du-Sang pour inspecter la réserve de bois située sur la rivière du Ventre, et aussi, pendant que je serais dans la circonscription de Macleod, de visiter les terres à foin, dans le voisinage de la réserve des Piégânes, je quittai de nouveau Régina le 30 novembre. A mon arrivée à l'agence des Gens-du-Sang, monsieur l'agent Wilson m'accompagna à la forêt, où nous passâmes une couple de jours à explorer la réserve. En revenant à l'agence je pris des niveaux en amont de l'établissement d'élevage de Cochrane, afin de voir quelle somme d'ouvrage il faudrait faire pour irriguer les terrains plats qu'il y a dans la réserve des Gens-du-Sang au moyen des eaux de la rivière du Ventre.

De l'agence des Gens-du-Sang je me rendis à celle des Piégânes. Les terres à foin que monsieur l'agent Nash voulait avoir pour ses sauvages furent explorées, mais il ne fut pas possible de faire des recherches satisfaisantes à cause de l'épaisse couche de neige qui recouvrait le foin au milieu des premiers ressauts de la chaîne de montagnes. J'examinai le fossé d'irrigation qu'un squatter avait entrepris de faire près de l'agence avant le premier arpentage de la réserve, et calculai la somme qu'il y aurait à dépenser pour l'achever. De l'agence des Piégânes je m'en retournai à Régina le 21 décembre. Des rapports distincts sur ce qui précède vous ont été soumis.

Du 22 décembre 1894 au 14 avril 1895 je restai à Régina, employant ce temps à préparer les procès-verbaux des arpentages faits durant la saison, et à faire d'autre ouvrage de bureau du domaine de la division technique.

Le 15 avril 1895 j'accompagnai monsieur le sous-commissaire Forget à l'agence de Muscowpetung, où je fis un arpentage de la réserve de Pasquah, et le 18 j'étais de retour à Régina.

Je reçus alors instruction de me rendre à la réserve des Pieds-Noirs pour y diriger l'achèvement des travaux d'irrigation commencés dans l'automne.

Quand je quittai la réserve des Pieds-Noirs le 30 juin 1894 le fossé d'irrigation proprement dit était achevé sur une distance de $4\frac{1}{2}$ milles, mais comme il me fallait aller ailleurs les travaux furent suspendus jusqu'à ce printemps. Il restait à approfondir le fossé à quelques endroits, à faire en sorte que l'eau pût couler en toutes saisons, à raffermir les remblais partout où ils pouvaient avoir besoin de l'être, à prolonger le fossé de manière à entourer le vallon de Vieux-Soleil, à faire des rigoles latérales pour arroser les terres éloignées de la ligne du principal fossé, et à construire des vannes pour régler l'eau.

A mon arrivée des mesures furent prises pour mettre ce programme à exécution avec autant de célérité que possible, afin de profiter de l'eau durant la présente saison.

N'ayant personne pour m'aider à diriger les sauvages, il m'était impossible d'en employer plus que je ne pouvais en surveiller moi-même, de sorte qu'il restait encore beaucoup à faire au moment où l'eau aurait dû être en marche.

Le fossé fut approfondi là où il avait besoin de l'être, sauf sur de courts espaces qu'il fallut laisser de côté pendant un certain temps, à cause d'un gonflement passager de la rivière. Les remblais furent raffermis et le fossé principal prolongé d'un mille et demi. Nous complétâmes une rigole latérale de trois quarts de mille et construisîmes six vannes, y compris un déversoir—en outre de la sonnette qui servit à la construction de ce dernier. Le 16 juin l'eau coulait d'un bout à l'autre du fossé, et on l'y laissa jusqu'au 24, date à laquelle il fut jugé nécessaire de l'intercepter afin de pouvoir construire le déversoir.

La construction du déversoir, nécessitant le battage de six pieux à coulisse de 12 pieds de longueur, et de 40 palplanches aussi de 12 pieds de longueur prit six jours—du 25 au 30 juin. L'année d'exercice ayant pris fin avant que mes travaux ne fussent achevés, il me faut empiéter sur le nouvel exercice pour dire que dans le cours d'une autre semaine j'achèverai plusieurs petites vannes, après quoi le soin d'employer l'eau au profit des herbages, aussi bien que des terres cultivées qui sont à sa portée, sera laissé aux préposés de la réserve, qui s'en tireront du mieux qu'ils pourront.

Il est bon de dire que les herbages arrosés par le fossé entre les 16 et 24 juin ont pris une belle couleur verte; mais tant que l'on ne se sera pas débarrassé des poneys

que possèdent les sauvages, ou qu'on ne les gardera pas en troupeau, il est inutile d'espérer qu'on pourra récolter du foin. Et, de plus, tant qu'il ne sera pas préposé au service du fossé un homme intelligent chargé de veiller à ce que l'eau se répartisse également sur les terres cultivées et les prairies à foin, cette eau ne pourra que former des mares et des étangs qui feront plus de mal que de bien aux récoltes.

Avant de clore ce rapport, je me plais à reconnaître que les sauvages de la réserve des Pieds-Noirs sont de bons travailleurs; pour moi, ils l'emportent, à cet égard, sur tous ceux à qui j'ai eu affaire dans les territoires, vu qu'ils sont intelligents en même temps que vigoureux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. W. PONTON,
Arpenteur-adjoint.

AGENCE DE LA RIVIÈRE-BERENS, TRAITÉ N^o 5,
25 juillet 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport, avec état en forme de tableau et inventaire des choses qui sont la propriété de l'État, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Il n'a été planté que 705 boisseaux de pommes de terre dans les différentes réserves de l'agence au printemps de 1894, et bien que la récolte de ce tubercule ait été assez bonne elle n'a pas été suffisante pour les besoins, puisqu'il n'en restait qu'à bien peu de sauvages, le printemps suivant pour ensemençer leurs champs. Cette année le département a obligeamment fourni 95 boisseaux de pommes de terre de semence aux sauvages de cette agence.

La pêche d'automne et d'hiver a été fructueuse ici et à d'autres réserves du nord de l'agence, mais le poisson blanc a été très rare dans les environs des réserves de la partie sud. Les orignaux et les caribous ont été assez nombreux et les lièvres ont abondé, surtout aux alentours des réserves du nord de l'agence. Par conséquent, les sauvages n'ont pas souffert de la faim l'hiver dernier, et, comme d'habitude, le département n'a eu à fournir que la faible quantité ordinaire de farine, de lard et de thé pour les vieillards et les malades des différentes bandes de la circonscription. L'hiver dernier la chasse aux animaux à fourrure a été passablement bonne dans le district de Peekangekun et des Grands-Rapides (rivière Berens), ainsi que dans la partie du territoire de Kéwatin où les sauvages de cette agence ont l'habitude de trapper et de chasser.

Bien qu'il y ait en tout temps considérablement de maladie parmi les différentes bandes de sauvages de cette agence, j'ai constaté, dans mes visites du printemps dernier, qu'ils jouissaient généralement d'une bonne santé et étaient exempts de maladies contagieuses.

Il y a actuellement 11 enfants de cette agence à l'école d'industrie de Saint-Boniface. D'autres sauvages voudraient y envoyer les leurs aussi, mais en sont empêchés par le directeur de l'établissement et d'autres, parce que ces parents sont protestants. Les sauvages de cette agence ont toujours eu et ont encore de la répugnance à envoyer leurs enfants à l'école d'industrie de Brandon, pour l'unique ou principale raison que c'est trop loin de chez eux. Aussi, bien que des missionnaires amis et d'autres leur aient conseillé d'envoyer leurs enfants à l'institution, quatre seulement l'ont fait. Il y a dans l'agence 600 enfants en âge d'aller à l'école, et 9 externats qui vont passablement bien, avec une moyenne de 448 écoliers.

Département des affaires indiennes.

Les animaux ont été mieux soignés l'hiver dernier ; il n'en a été perdu qu'un très petit nombre, et ils sont tous en bon état.

La plupart des sauvages observent les règlements sanitaires. Comme autrefois ils mettent encore des cheminées de terre à leurs maisons, ce qui est un économique et parfait moyen de ventilation.

Les brandons de discorde étrangers, qui ont causé beaucoup d'ennui jusqu'ici sur une ou deux des réserves, en ont été chassés, de sorte qu'il n'y a maintenant pas grand'chose ou rien pour mettre les sauvages en guerre les uns avec les autres, et qu'on entend rarement quelqu'un se plaindre à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. MACKAY,
Agent du département des affaires indiennes.

BUREAU INDIEN,

VICTORIA, C.-B., 18 septembre 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur les affaires indiennes de la province de la Colombie-Britannique, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Les différents rapports des neuf agents de ma surintendance, accompagnés de leurs états et inventaire respectifs, ont été transmis sans retard au département, avec un aperçu des besoins pour l'exercice 1895-96.

Je suis heureux de pouvoir dire que durant la période embrassée par ce rapport l'attitude des naturels envers le gouvernement et leurs voisins blancs, comme vis-à-vis les uns des autres, a été amical ; et, en somme, leur conduite générale a été fort satisfaisante.

Dans mes tournées d'un bout à l'autre de la province j'ai remarqué beaucoup de progrès dans leur mode de vie ; ils apprécient mieux les bienfaits qui résultent de soigneuses précautions sanitaires, et cherchent davantage à suivre l'exemple que leur donnent les blancs respectables sous le rapport du soin des maisons et des potagers, comme sous celui de la propreté et de l'ordre dans le ménage, etc. Ce côté agréable qu'offre l'aspect de leur avancement général est particulièrement à noter parmi les sauvages de l'agence de la côte nord-ouest.

Dans le haut de la Skeena le sentiment de défiance et d'antipathie que les aborigènes nourrissaient depuis des années contre le gouvernement et les blancs en général, est heureusement en train de disparaître ; cette population est maintenant mieux disposée et plus satisfaite, et elle se montre plus soucieuse qu'elle n'a jamais paru l'être de seconder ceux qui travaillent à son avancement.

Règle générale, il y a eu bien moins de maladie dans les différentes agences—ce qui s'explique jusqu'à un certain point par le temps très doux qu'il a fait dans l'hiver de 1894-95 ; et bien qu'à un moment donné il y eut lieu de craindre pendant un certain temps, par suite de l'apparition de la petite vérole dans l'agence de Cowichan, que la province ne fût envahie par cette épidémie si fatale aux aborigènes, les promptes mesures prises pour en empêcher la propagation furent couronnées d'un plein succès, et tout résultat fatal évité. Et je suis heureux de dire que la surintendance a été exempte de toutes autres maladies épidémiques.

A mon grand regret, j'ai à faire rapport que le 14 avril dernier, dans une tempête près du cap Saint-Elias, la goélette *Walter A. Earle*, employée à la pêche des phoques, a chaviré, et que tous ceux qui étaient à son bord ont péri. Au nombre de ces malheureux se trouvaient 26 sauvages de la Colombie-Britannique, qui avaient été embauchés pour la saison de la pêche des phoques. Ils ont malheureusement

laissé 20 veuves et 38 orphelins, tous sans ressources, attendu que les défunts pêcheurs de phoques n'avaient que cette industrie pour faire vivre leurs familles.

Les sauvages de la côte ouest ont eu assez de succès à la pêche des phoques à fourrure, et ont aussi pu se procurer un bon approvisionnement de saumon, de flétan et autre poisson pour leur propre subsistance. La pêche des phoques à fourrure et du poisson a été satisfaisante par toute l'agence, et grâce à la hausse du prix des peaux de phoques, leur revenu, de ce chef, a été bien meilleur que les années passées.

Ainsi que je le disais dans mon rapport de 1893-94, les inondations de l'année dernière ont détruit les récoltes, et jusqu'à un certain point ruiné les vergers des sauvages dont les terres et les potagers se trouvaient dans des bas-fonds, ce qui a été cause pour ceux-là de beaucoup de misère l'hiver dernier. Toutefois, l'aide opportune qu'a prêté le département en fournissant de la semence à tous ceux qui en voulaient et étaient disposés à recommencer leurs travaux, a fait beaucoup de bien à un grand nombre, en ce que cela leur a permis de récolter un peu de pommes de terre pour eux-mêmes et leurs familles, et du fourrage pour leurs animaux.

La semence distribuée ce printemps à ceux des sauvages qui, à cause des pertes ainsi éprouvées, se trouvaient incapables d'en acheter, leur a été d'un prix inestimable, attendu que les récoltes de cette année promettent de meilleurs rendements que de coutume et un véritable soulagement de la misère amenée par les inondations de 1894. Les sauvages apprécient beaucoup cet acte du département, et sentent qu'ils ont été généreusement traités au moment où ils étaient dans le plus grand besoin.

Dans les localités où le sol est propre à la culture et au pâturage, les sauvages montrent un surcroît d'activité en agriculture et en élevage. Sur certaines réserves on peut voir de grands champs de blé, d'avoine et d'orge, ainsi que de racines, qui supportent favorablement la comparaison avec ceux des blancs; sur quelques-unes des réserves aussi se rencontrent des chevaux et des bestiaux de race améliorée.

Il est également à remarquer que les anciennes rancheries, où nombre de familles avaient coutume de se réunir avec leurs chiens, leurs chats, leurs poulets, etc., sont peu à peu remplacées par des maisons propres.

Les écoles d'industrie, dont il a été transmis des rapports distincts, continuent à donner la preuve des meilleurs résultats, et les sentiments d'incertitude, chez les parents et les tuteurs des élèves, relativement au profit que leurs enfants ou leurs pupiles sont dans le cas de retirer de ce cours d'instruction, a presque entièrement disparu. Lorsqu'elles furent ouvertes pour la première fois dans la surintendance, ces institutions étaient tenues en suspicion par les ignorants sauvages, qui, avec leurs idées primitives contraires, en général, aux usages des blancs, appréhendaient que le département n'eût quelque ténébreux dessein de leur ravir leurs enfants, auxquels ils sont très attachés, et de les rendre étrangers aux coutumes révérees de leurs ancêtres, etc., etc. Ils ne pouvaient pas alors comprendre les bienfaits de l'éducation, tandis qu'aujourd'hui, l'expérience leur ayant montré que les enfants sont bien traités, et que ce qu'on leur montre est de nature à leur profiter dans la vie, ils ne désirent rien tant que de les y faire admettre, sans compter qu'ils demandent constamment l'établissement de pareilles écoles dans les localités où il n'y en a pas encore. J'ajouterai que dans quelques-uns des villages indiens il a été établi des magasins tenus entièrement par des sauvages qui vont périodiquement à la côte et achètent eux-mêmes les approvisionnements qu'il leur faut.

Dans certains de ces magasins, j'ai vu des jeunes sauvages, qui avaient été élevés aux écoles d'industrie, remplir avec beaucoup de succès les fonctions de commis et de vendeurs de livres.

Une quantité restreinte de vivres, et, dans certains cas exceptionnels, des vêtements, ont été fournis aux vieillards, aux indigents et aux malades qui se trouvaient dans un dénûment absolu et sans amis pour les aider. Il a aussi été fourni des médicaments et des soins de médecins à ceux qui avaient grand besoin de cette aide, et qui, autant qu'on pouvait s'en assurer, n'avaient les moyens de payer ni pour les uns ni pour les autres.

Relativement à ces dépenses je dois dire que les agents et moi-même faisons tout pour qu'elles restent aussi faibles que possible, et amenons peu à peu les sauvages à voir que c'est à eux de faire face à ces dépenses quand ils le peuvent.

Département des affaires indiennes.

Le steamer du département, le *Vigilant*, continue de faire un bon service dans l'agence de la côte nord-ouest, et monsieur l'agent Todd rapporte que depuis que la machinerie de ce bateau a été réparée il marche mieux que jamais.

L'ouvrage de bureau se rattachant aux affaires indiennes de cette province continue à augmenter et demande tous les instants de mon personnel, lequel ne se compose que de deux employés. Il devra continuer à en être ainsi à mesure que la colonisation augmentera par toute la province et fera surgir de nouvelles industries et de nouveaux intérêts affectant dans une grande mesure les naturels et leurs réserves.

La statistique qui suit fait voir approximativement la situation actuelle de la population indigène, et ce que les différentes agences indiennes rapportent, à savoir :—

AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.

Le printemps de 1895 a donné de grandes espérances, et l'apparence des récoltes de cet automne est extraordinairement bonne.

En somme, les bandes de toute l'agence accusent un avancement soutenu, et plusieurs d'entre elles, surtout celles de la côte, témoignent de plus hautes aspirations relativement à leur mode de vie, etc.

Les pensionnats sont bien peuplés, les parents indiens se soucient davantage d'une pareille éducation pour leurs enfants, et ceux de ces derniers qu'il y a aux écoles déjà établies font des progrès fort satisfaisants.

La valeur de la propriété augmente d'une façon soutenue, et bien que celle du "poisson pris" ait légèrement diminué, il y a satisfaisante augmentation dans le produit des "autres industries".

Voici la statistique en question :—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$160,360
Nombre d'acres de terre en culture.....	3,696
Nombre d'acres de terre neuve labourée pour la première fois.....	91
Valeur totale des biens meubles et immeubles.....	\$1,072,818
Charrues.....	114
Herses.....	92
Chariots.....	83
Charrettes.....	8
Machines à battre.....	1
Faucheuses.....	10
Moissonneuses.....	3
Nombre d'autres instruments aratoires.....	1,944
Chevaux.....	708
Vaches.....	752
Bœufs.....	150
Taureaux.....	30
Moutons.....	229
Cochous.....	2,101
Nombre de jeunes animaux.....	473
Valeur du poisson pris.....	\$42,100
Valeur des fourrures.....	\$17,085
Autres industries.....	\$30,850
Maïs.....boisseaux	567
Blé.....	1,872
Avoine.....	6,851
Pois.....	3,604
Orge.....	1,686
Pommes de terre.....	11,185
Foin.....tonnes	1,439

L'agent fait la remarque suivante :—La diminution des produits agricoles est entièrement due au fait que les inondations ont détruit presque toutes les récoltes, y

compris celle du foin, sur les réserves suivantes, savoir : celle de Hope, de Skwaklooks, d'Ohamil, de Squatits, de Chehalis, de Scowlitz, de Sumass, de Skweahm, de Skwah, de Kwawkwawapilt, de Squiahla, d'Aitchelitch, de Skway, de Langley, de Keitsey, de Coquitlam et de New-Westminster. Plusieurs autres réserves, savoir, celles de Popkum, de Cheam, de Yale, de Douglas et de Pemberton-Meadows, ont peu souffert des inondations.

AGENCE DE LA KOOTENAY.

Les sauvages de la Kootenay supérieure ont du goût pour l'agriculture et l'élevage. Malheureusement, dans beaucoup de cas les récoltes manquent en partie, faute d'eau pour irriguer, et de pareils résultats sont décourageants. Dans de meilleures conditions ces indigènes cultiveraient sur un bien plus grand pied, surtout maintenant que le développement de la richesse minière de cette région ouvre un marché avantageux pour tous les produits agricoles.

La diminution du gibier, qui s'accroît d'année en année, tend aussi à leur faire jeter les yeux sur les occupations domestiques auxquelles il leur faudra recourir plus tard pour gagner leur vie.

Les sauvages de la Kootenay inférieure ne font guère de jardinage, et quand ils en font c'est sans méthode et sans suite aucune. Ils vivent principalement de pêche et de chasse, et aussi de ce qu'ils peuvent gagner chez les colons, ou comme journaliers dans les fabriques de conserves, comme courriers, etc. Ils ne sont pas rompus aux ouvrages manuels et n'aiment pas à travailler fort.

Le rapport de l'école d'industrie de Kootenay sont toujours des plus encourageants, et cette institution promet de contribuer beaucoup à l'avancement des indigènes.

Statistique :—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$77,500
Nombre d'acres de terre en culture.....	319
Nombre d'acres de terre neuve labourée pour la première fois.....	13
Valeur des biens meubles et immeubles.....	\$187,305
Charrues.....	45
Herses.....	15
Chariots.....	15
Faucheuses.....	4
Nombre d'autres instruments aratoires.....	31
Chevaux.....	1,477
Vaches.....	307
Bœufs.....	55
Taureaux.....	21
Nombre de jeunes animaux.....	302
Valeur des fourrures.....	\$3,300
Blé.....boisseaux	365
Avoine.....	2,450
Pois.....	160
Pommes de terre.....	1,370
Foin.....tonnes	105

Dans son état en forme de tableau, l'agent fait la remarque suivante:—"La diminution de la bande de Sainte-Marie a eu pour cause le décès de plusieurs des sauvages très avancés en âge. On peut en dire autant des bandes du lac Colombie et de la Kootenay inférieure. Par suite de mariages avec d'autres sauvages et de naissances, les bandes des Plaines-du-Tabac et de Shuswap ont numériquement augmenté. De \$5 l'acre, la valeur de la réserve des Plaines-du-Tabac a été baissée à \$2.50, qui est la valeur la plus exacte, et c'est ainsi que s'explique l'apparente diminution de la valeur des biens meubles et immeubles."

Département des affaires indiennes.

Agence du Lac-Williams.

Bien que quelques-unes des bandes aient numériquement diminué, la population totale de cette agence s'est accrue de 18 âmes, et la statistique tend à accuser du progrès en général sous les différents chefs énumérés.

Celles des bandes qui sont établies sur la Fraser tirent des barres de cette rivière leur récolte annuelle ordinaire d'or. Les récoltes ont été bonnes par toute l'agence.

Ces sauvages améliorent leurs maisons et portent un profond intérêt aux cérémonies du culte, comme le prouve le fait qu'il se construit actuellement quatre nouvelles églises sur autant de réserves de l'agence.

Le surcroît d'activité qu'a pris en ces derniers temps l'exploitation des mines d'or de Caribou va stimuler les travaux agricoles chez les sauvages, vu que selon toute apparence ils trouveront facilement à vendre tout ce qu'ils auront de trop pour leur propre consommation. Ils ont de bons chemins et d'amples moyens de transport à leur disposition.

La statistique porte les données suivantes :—

Valeur de la propriété mobilière.....	58,500
Nombre d'acres de terre en culture.....	1,257
Nombre d'acres de terre neuve labourée pour la première fois.....	40
Valeur totale des biens meubles et immeubles (y compris les bâtiments)	\$220,587
Charrues	102
Herses	36
Chariots	25
Tarares	9
Machines à battre.....	1
Faucheuses	28
Nombre d'autres instruments aratoires.....	535
Chevaux	2,723
Vaches.....	799
Taureaux.....	29
Cochons	546
Nombre de jeunes animaux.....	187
Valeur du poisson pris.....	\$955
Valeur des fourrures.....	\$9,625
Autres industries.....	\$19,100
Blé.....boisseaux	4,942
Avoine.....	5,105
Orge	670
Pois	24
Fèves	7
Pommes de terre.....	6,580
Foin.....tonnes	1,199

Agence de Cowichan.

Bon nombre de personnes âgées sont mortes des suites de la grippe dans le printemps, ce qui, joint aux morts accidentelles, a produit une diminution de plus de 100 âmes dans la statistique du recensement.

Les sauvages se sont généralement bien tirés d'affaire cette année. Les récoltes ont été bonnes, et le nombre de ceux qui travaillent d'une manière soutenue sur leurs terres, et qui ne cherchent pas le travail temporaire qu'offrent les fabriques de conserves et les cultures de houblon, a augmenté.

Bon nombre d'entre eux se sont mis à construire des embarcations pour faire la pêche aux fabriques de conserves, ce qui les paye bien. Les canots ne font pas aussi bien l'affaire, de sorte qu'on les remplace peu à peu par ces nouvelles embarcations.

Pendant l'année il a été découvert 3 cas de petite vérole, mais grâce aux mesures promptement prises et strictement mises à exécution il ne s'est pas produit de panique et la maladie ne s'est pas propagée.

L'agence fournit la statistique suivante:—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$ 77,350
Nombre d'acres de terre en culture.....	2,415
do terre neuve labourée pour la première fois.....	acres 36
Valeur de la propriété mobilière et immobilière.....	913,295
Charrues.....	123
Herses.....	63
Tarares.....	1
Chariots.....	187
Machines à battre.....	8
Charrettes.....	8
Faucheuses.....	7
Moissonneuses.....	1
Chevaux.....	401
Vaches.....	351
Bœufs.....	92
Taureaux.....	19
Moutons.....	680
Cochons.....	113
Nombre de jeunes animaux.....	571

(Quant à la valeur du poisson pris, et à celle des fourrures et autres industries, l'agent dit qu'il n'y a "pas de moyens de l'estimer".)

Blé.....	boisseaux 100
Avoine.....	50,000
Pois.....	200
Pommes de terre.....	1,000
Foin.....	tonnes 800

Dans l'état en forme de tableau fourni par l'agent, je trouve les remarques suivantes:—

Cette évaluation approximative est aussi exacte quelle peut l'être; les récoltes des différentes bandes sont tellement entremêlées qu'il est impossible de faire un relevé distinct pour chaque bande.

Les bandes de Saanich, Cowichan et Nanaimo sont les seules qui cultivent du grain pour le marché.

Agence de Kwawkwalth.

En somme les sauvages ont joui d'une bonne santé, ce qu'il y a eu de maladie s'étant borné aux personnes âgées et infirmes.

Il y a amélioration sous le rapport des précautions sanitaires, et aussi de la construction des maisons, dans cette agence.

Le travail dans plusieurs des fabriques de conserves, en 1894, n'a pas été rémunérateur, d'abord parce que le poisson a moins abondé, et ensuite parce que la saison a traîné en longueur—ce qui a eu pour effet d'accroître les dépenses des sauvages ainsi employés et de réduire leurs gages presque à rien.

Toutefois ils ont eu du saumon et d'autres poissons en abondance pour se nourrir, et il y a eu des baies à foison.

Beaucoup de sauvages "font des billots", et, à cela, gagnent pas mal leur vie.

Quant à la culture il ne s'en fait que très peu, la plus grande partie du sol y étant impropre.

Département des affaires indiennes.

Voici la statistique, qui accuse une augmentation de revenus sur l'année dernière :—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$ 82,500
Nombre d'acres de terre en culture.....	11
do do terre neuve labourée pour la première fois.....	2
Valeur des biens meubles et immeubles.....	\$115,156
Vaches.....	4
Taureaux.....	1
Cochons.....	55
Nombre de jeunes animaux.....	7
Valeur du poisson pris.....	\$ 16,000
Valeur des fourrures.....	3,150
Autres industries.....	19,025

L'agent fait observer que les sauvages ne tentent pas grand'chose en fait d'agriculture, et qu'il n'y a pas de chiffres à mettre dans les colonnes affectées à cela, attendu qu'il ne se cultive qu'un petit nombre de très petits champs de pommes de terre et potagers. Il n'a pas été amassé de foin cette année, le bétail de la réserve pouvant se tirer d'affaire tout seul en hiver.

Agence de la côte nord-ouest.

L'agent dit qu'au total la population a augmenté. Comme il a été pris de bonnes précautions sanitaires et qu'il n'y a pas eu d'épidémie, la mortalité n'a pas été aussi grande que de coutume.

Par toute l'agence se remarque une grande amélioration dans les maisons et les jardins, ainsi que dans le mode de vie de ces sauvages, qui semblent être animés du désir d'imiter les coutumes de leurs voisins blancs dans tout ce qu'elles ont de bon.

Les sauvages, bien que la demande de la main-d'œuvre dans plusieurs des industries auxquelles ils ont coutume de travailler ait baissé, se sont assez bien tirés d'affaires; et pour se refaire de ce qu'ils n'ont pas pu gagner ils ont consommé moins de ce qu'ils appellent "la nourriture des blancs", et fait, pour l'hiver, une provision de poisson plus forte que d'habitude.

La chasse aux animaux à fourrure leur a aussi aidé à se tirer d'affaire, vu que les peaux se sont mieux vendues que de coutume.

La statistique accuse une amélioration en comparaison de l'année dernière :—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$219,000
Nombre d'acres de terre en culture.....	131½
do terre neuve labourée pour la première fois.....	17½
Valeur totale des biens meubles et immeubles.....	\$700,868
Nombre d'instruments aratoires.....	829
Chevaux.....	33
Vaches	7
Cochons.....	10
Nombre de jeunes animaux.....	10
Valeur du poisson pris.....	\$93,350
Valeur des fourrures.....	\$62,980
Autres industries.....	\$161,750
Pommes de terre.....boisseaux	4,850
Navets.....do	1,065
Autres légumes.....tonnes	13
Foin.....do	23

AGENCE DE KAMLOOP-OKANAGAN.

Il y a eu diminution dans les produits des opérations agricoles de cette agence, par suite d'inondations dans certaines localités et de sécheresse dans d'autres, et pour la même raison la valeur de la propriété mobilière a incidemment baissé. Le recensement accuse une diminution de population. Les sauvages de cette agence semblent être assez prévoyants pour faire face aux éventualités du climat, qui tourne soit à l'avantage soit au détriment de leurs récoltes. Ils comptent moins, pour vivre, sur les migrations de poisson et les produits de la chasse, et il y en a très peu parmi les personnes âgées indigentes qui s'adressent aux préposés du département pour avoir des vivres, la principale demande de secours se bornant aux médicaments et aux services de médecins.

L'école d'industrie de Kamloops a un bon nombre d'élèves, et ces élèves font des progrès satisfaisants.

L'avant-terre de la Fraser a rendu la quantité ordinaire d'or à l'eau basse, et le développement des mines de quartz dans la vallée de la Similkameen procure du travail à beaucoup de sauvages de cette région.

Les sauvages ont joui d'une bonne santé, et l'hôpital de Lytton a eu le plus grand succès sous les soins des infirmières qui en ont la direction.

Voici la statistique fournie :—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$12,684
Nombre d'acres de terre en culture.....	2,479
Nombre d'acres de terre neuve labourée pour la première fois	26
Valeur totale des biens meubles et immeubles.....	\$469,180
Charrues.....	188
Herses.....	97
Chariots.....	61
Charrettes.....	1
Tarares.....	26
Machines à battre.....	1
Faucheuses.....	17
Moissonneuses.....	4
Nombres d'autres instruments aratoires.....	4,335
Chevaux.....	4,752
Vaches.....	1,358
Taureaux.....	8
Moutons.....	1
Cochons.....	811
Nombre de jeunes animaux.....	549
Valeur du poisson pris.....	\$6,900
Valeur des fourrures.....	\$14,930
Autres industries.....	\$87,100
Mais.....boisseaux	273
Blé.....	5,817
Avoine.....	7,258
Pois.....	469
Orge.....	278
Seigle.....	250
Fèves.....	233
Pommes de terre.....	13,216
Foin.....tonnes	1,500

Agence de la Babine.

En somme les rapports de cette agence sont très satisfaisants et montrent que les sauvages marchent d'un pas ferme vers une condition plus relevée. Il leur faut encore compter principalement sur la chasse aux animaux à fourrure pour se procurer les articles nécessaires que ne produit pas leur territoire. L'accroissement de leurs troupeaux et le développement de leurs opérations agricoles sont fort encourageants.

Département des affaires indiennes.

La présence à l'école de Hazelton a été quelque peu irrégulière, en partie à cause d'un changement temporaire dans sa direction.

Les conditions sanitaires par toute l'agence ont été satisfaisantes, et, à très peu d'exceptions près, toutes les bandes de sauvages ont généralement joui d'une très bonne santé, sans compter qu'il n'y a pas eu de maladies épidémiques ou contagieuses du tout. La valeur de leurs biens, meubles et immeubles, a considérablement augmenté, de même que ce qu'ils ont tiré du poisson, des fourrures et des pommes de terre. Le recensement de la population accuse une augmentation de près de 6 pour 100.

Voici la statistique :—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$35,950
Nombre d'acres de terre en culture.....	178
do terre neuve labourée pour la prem. fois.	23
Valeur totale des biens meubles et immeubles.....	\$89,250
Nombre d'instruments aratoires.....	6,040
Chevaux.....	325
Vaches.....	167
Bœufs.....	41
Taureaux.....	16
Nombre de jeunes animaux.....	54
Valeur du poisson pris.....	\$32,750
Valeur des fourrures.....	\$43,700
Autres industries.....	\$28,000
Pommes de terre.....	boisseaux 2,205
Foin.....	tonnes 18½

Agence de la côte ouest.

Les sauvages de cette agence sont obligés de compter principalement sur les produits de la mer pour vivre. Il est à regretter que la loutre de mer, autrefois une source de grand profit pour eux, devienne très rare.

Ils se montrent soucieux d'améliorer leur sort, et paraissent désireux de faire instruire leurs enfants, ainsi que le prouve le nombre de ces derniers qui vont à l'école récemment ouverte par la mission presbytérienne à Ucluelet—ce qui est très encourageant. Leur territoire n'est pas propre à la culture générale, mais les légumes et les menus fruits peuvent y être cultivés avec profit, et c'est sur quoi se porte l'attention des sauvages. Il y a moyen d'élever du bétail dans certaines localités.

Durant la dernière année ces sauvages ont augmenté la valeur de leurs biens meubles et immeubles. Leur chasse aux animaux à fourrure a aussi été beaucoup plus fructueuse, mais leurs autres industries ont moins rapporté, à cause de la gène qui a régné pendant un certain temps.

La pêche des phoques est leur principale source de revenu. L'industrie de la mise du saumon en conserve a été introduite dans le détroit de Clayoquot sous de bons auspices, et elle a tenu bon nombre de sauvages chez eux dans cette partie-là du territoire.

Les rapports disent qu'en général la santé de ces sauvages est bonne et leur condition satisfaisante.

J'annexe la statistique :—

Valeur de la propriété mobilière.....	\$71,700
Nombre d'acres de terre en culture.....	13
Valeur totale des biens meubles et immeubles.....	\$112,150
Charrues ..	1
Chevaux.....	20
Vaches.....	5
Moutons.....	40
Nombre de jeunes animaux.....	9
Valeur du poisson pris.....	\$22,150
Valeur des fourrures.....	\$133,300
Autres industries.....	\$7,600

Les différentes bandes de l'agence ont récolté 1,700 boisseaux de pommes de terre qui se répartissent ainsi :—

Oiaht.....	boisseaux	100
Howchuklisaht.....	“	80
Tseshadt.....	“	100
Oplitchesaht.....	“	60
Clayoquot.....	“	80
Kelsemaht.....	“	80
Ahousaht.....	“	200
Hesquiaht.....	“	200
Matchillaht.....	“	100
Noochahlaht.....	“	200
Ehattisaht.....	“	200
Kyukaht.....	“	200
Chaicclesaht.....	“	100

Dans l'état en forme de tableau fourni par l'agent je trouve la note suivante :—

“ Les bandes de sauvages de Tseshadt et d'Oplitchesaht amassent à peine assez de foin pour leurs chevaux. Pas de progrès dans les opérations agricoles depuis l'année dernière, si ce n'est que les Ahousahts ont planté plus de pommes de terre que de coutume. Le total pour l'année, dans l'agence, est de 1,700 boisseaux. Il n'a pas été fait grand'huile de chien de mer sur la côte, cette année, attendu que la plupart des tribus ont eu du succès à la pêche des phoques à fourrure; de plus, comme l'huile en question n'était pas en demande sur le marché, le prix en était conséquemment bas. Il y a augmentation dans la valeur des pêches de phoques, des maisons et de la propriété mobilière, mais diminution dans celle de l'huile de chien de mer et des produits d'autres industries.”

Les écoles suivantes ont reçu la subvention de l'Etat pour le dernier exercice, savoir :—

Ecoles d'industrie et pensionnats.

Ecole d'industrie de Kamloops;	Ecole d'industrie de l'Ile Kuper;
do Kootenay;	do Metlakahla;
do Lac-Williams;	do Baie-de-l'Alerte;
Pensionnat de All-Hallows;	Pensionnat de Coqualeetza;
do Sainte-Marie;	<i>Indian Girl's Home</i> de Port-Simpson;
<i>Indian Girl's Home</i> de la Baie-de-l'Alerte (spécial).	

Externats.

Hazelton,	Port-Simpson,
Metlakahla	Lakalsap,
Kincolith,	Port-Essington,
Massett,	Kitkatla,
Bella-Bella,	Cap-Mudge.
Nimpkeesh (ou Baie-de-l'Alerte),	Gwayasdums,
Ucluelet,	Nitinat,
Alberni,	Kyuquot,
Songhees,	Nanaimo.

Service médical.

Il a été fourni des drogues, médicaments, etc., aux différents agents et missionnaires de la province, mais seulement en quantités jugées absolument nécessaires. Aucune peine n'a été épargnée pour faire payer à ceux des sauvages qui en avaient les moyens les médicaments et les soins de médecins dont ils pouvaient avoir besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. W. VOWELL,
Surintendant des affaires indiennes pour la C.-B.

Département des affaires indiennes.

LE PAS, SASKATCHEWAN, T. N.-O.,

9 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions du 5 avril dernier, je vous envoie mon rapport annuel sur les affaires indiennes de cette agence, avec l'état en forme de tableau qui l'accompagne, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Pendant la dernière année j'ai visité au moins deux fois chacune des six réserves, et j'ai souvent été à celle du Pas, qui est dans le voisinage immédiat et contient environ les deux tiers des sauvages de mon agence. J'aurais été plus souvent aussi aux autres, n'était les longues distances qu'il faut parcourir dans une région comme celle-ci; car bien qu'il n'y ait qu'environ 1,000 sauvages dans cette agence, cette population est très éparse. Du centre de l'agence, c'est-à-dire du Pas, à Cumberland-House (une seule journée) il y a environ 70 milles; du Pas à la montagne-du-Pas, 100 milles; du Pas au lac-l'Original, 65 milles; du Pas à Chemawawin, 80 milles, et du Pas aux Grands-Rapides, 140 milles. Mais aller consécutivement d'une localité à l'autre équivaut à un voyage de plus de 500 milles; et souvent, en été, la montagne du Pas est presque inaccessible, parce que l'eau est ordinairement trop basse dans ce temps-là. Ce n'est pas chose facile, par conséquent, que de faire une tournée parmi des groupes de population séparés par de si grandes distances. Et il ne saurait guère en être autrement non plus, car ces régions ne sont pas propres à la culture pratiquée sur une grande échelle (sauf le long de la rivière aux Carottes et à la montagne du Pas), mais sont essentiellement un territoire de pêche et de chasse. Le jardinage s'y fait donc sur une petite échelle. Le rat musqué et les lièvres en hiver, et le poisson plus ou moins toute l'année, constituent les principaux objets d'alimentation pour ces sauvages des marécages—à l'exception de ceux de la montagne du Pas, ainsi qu'on le verra plus loin.

Je vais maintenant donner quelques détails sur chaque réserve.

La réserve des Grands-Rapides, située comme elle l'est à l'embouchure de la Grande-Saskatchewan, à l'immense avantage de se trouver près des grandes pêcheries établies sur le lac Winnipeg. Ici, à une ou deux exceptions près, les sauvages sont de tristes jardiniers. Parfois ils trouvent du travail aux pêcheries et sur les quais. Ils en obtiendraient davantage si ce n'était de certains actes d'indépendance de leur part, en conséquence desquels les compagnies de pêche n'emploient pas tant de sauvages qu'auparavant.

L'école de cette réserve n'a pas fonctionné depuis l'été dernier.

Remontant les rapides, et traversant le lac des Cèdres, nous arrivons à Chemawawin, où les sauvages ont un excellent territoire de chasse dans les marécages à rats musqués. Mais la quantité de ces animaux à fourrure est variable, et il n'est pas improbable qu'ils disparaîtront plus ou moins, d'une année à l'autre, à mesure que la Saskatchewan baissera. C'est aussi un bon endroit pour l'esturgeon, dont les sauvages ont pris beaucoup l'hiver dernier.

Il y a de petits champs de pommes de terre sur cette réserve cette année.

À Chemawawin, un jeune Anglais bien instruit fait l'école avec succès, et son enseignement aura probablement pour effet de réveiller l'intelligence quelque peu endormie des enfants. Les salutaires exercices de gymnastique paraissent être une particularité, du programme d'éducation dans cette école. Il y a progrès à Chemawawin.

Remontant encore la rivière et voyageant à travers un pays découvert, par un vent glacé du nord en hiver, ou par une chaleur presque tropicale en été, avec des nuées d'insectes contre lesquelles se défendre, nous atteignons le lac l'Original, où les sauvages s'établissent maintenant en deux bandes sur leur nouvelle réserve. C'est un bon lac pour la pêche la plus grande partie de l'année; mais la plupart des sauvages sont de tristes jardiniers, bien qu'ils aient passablement bien fait cette année.

Il peut être intéressant de dire ici que lorsque monsieur l'inspecteur McGibbon visita cette réserve en septembre dernier il promit une robe chacune à deux des femmes indiennes qui auraient les maisons les plus propres et les mieux tenues

Quand j'examinai les habitations, lors de ma dernière visite au Lac-l'Original, je n'hésitai pas à donner la palme à madame Jeremiah Pachemos et à madame Oliver Johnston Tobacco à la Grosse-Île. Je trouvai la première de ces deux femmes passablement bien vêtue et occupée à faire sécher de l'éturgeon très gras et en même temps trop gros pour être mis dans le canot, mais qu'il avait fallu tirer jusqu'à terre ce matin-là.

L'école du Lac-l'Original est tenue par M. W. R. Taylor et fait de meilleurs progrès qu'auparavant.

Après le Lac-l'Original vient le Pas, où nous mène un long et lent voyage dans le haut de la rivière. Ici les sauvages forment un groupe de gens assez intelligents. L'automne dernier ils ont fait de la terre neuve et ont cuit de la chaux pour leurs maisons. Leur pêche est bonne en été, mais si on les empêche de prendre du poisson dans les lacs et les rivières en automne c'est les exposer à endurer des privations durant les grands froids. L'été dernier les sauterelles ont détruit un grand nombre des potagers du Pas; mais cette année promet une bonne récolte de pommes de terre, pourvu que ces insectes destructeurs, dont il y a beaucoup en certains endroits, n'y touchent pas.

Il y a, sur la réserve du Pas, deux écoles, dont l'une est temporairement fermée. Ces deux écoles sont généralement bien fréquentées, et il est encourageant de voir qu'il y a été envoyé d'ici des élèves à des écoles supérieures.

Après avoir quitté le Pas, nous atteignons bientôt la rivière aux Carottes; et c'est ici que l'on rencontre et éprouve dans toute leur force les difficultés qu'il y a à voyager dans ces régions à cause de la rareté de l'eau. A 80 milles, ou plus, du Pas nous atteignons la réserve du Lac Bas, et après 25 autres milles faits, partie en canot et partie à pied, nous arrivons au pittoresque petit village de Red-Earth. Ces deux rejets de la bande du Pas, surtout celui de Red-Earth, ont l'avantage d'un sol de première qualité qui ne demande qu'à être défriché et cultivé pour produire toutes sortes de grains et de légumes ordinaires. Les sauvages de Red-Earth sont plus à l'aise que leurs voisins du Lac Bas; ils ont un bon nombre de têtes de bétail, ainsi que d'excellents potagers. Ils récoltent beaucoup de pommes de terre, qui, avec le lait, constituent leur principale nourriture, vu qu'il y a peu de poisson là, et que ce qu'il y en a est de qualité inférieure.

Il n'y a pas d'école à Red-Earth, mais au Lac Bas il y en a une qui, toutefois, est temporairement fermée. Les sauvages de ce dernier endroit ont mieux réussi depuis qu'ils ont quitté les terrains bas et salés pour les bois, où le sol est bon.

Descendant la rivière aux Carottes jusqu'à la Saskatchewan, environ trois milles en amont du Pas proprement dit, nous sommes en route pour la réserve de la Rivière-au-Bouleau, qui, toutefois, n'est pas encore occupée, sauf par une poignée de sauvages du Pas qui n'ont pas fait grand'chose, à cause de la maladie et de la mort de leur chef.

Du Portage de la Rivière-au-Bouleau nous arrivons bientôt à Cumberland, qui est le point terminus occidental de cette agence. Ici les sauvages ont très bien été. Jamais depuis que les métis ont quitté la réserve cette dernière n'a vu pareille activité de bûcherons et de piocheurs. Une bonne étendue de terre neuve a été mise en culture, et d'autres maisons neuves se sont élevées; mais la rareté du poisson dans le voisinage immédiat est un obstacle au progrès de la localité.

L'école de la réserve de Cumberland ne réunit pas beaucoup d'enfants, mais elle va assez bien pour les circonstances.

C'est ainsi que se fait un voyage par l'agence pendant que la correspondance s'accumule durant une absence d'environ un mois. Le fait est que les voyages et l'ouvrage de bureau se succédant alternativement tiennent leur homme presque continuellement en haleine. Mais depuis que le maître d'école a reçu instruction de prendre part à la besogne du dehors il se trouve à prêter une aide précieuse, et je ne doute pas qu'il en résultera pour les sauvages de bienfaits progrès dans les différentes branches de civilisation.

Je suis heureux de pouvoir dire que les instructions sanitaires du département ont généralement été mises à exécution par les différentes bandes, qui récoltent

Département des affaires indiennes.

aujourd'hui les fruits d'une plus grande propreté que celle à laquelle ils étaient autrefois habitués.

Les vivres et les vêtements destinés aux indigents ont été distribués parmi les plus nécessiteux, dont le nombre a été assez grand pendant la dernière année. Le fait est que sans cette aide opportune il y aurait indubitablement eu beaucoup de misère. Il est proverbial que les sauvages ne sont pas reconnaissants; mais j'ai entendu sortir de la bouche de quelques-uns de ces pauvres gens des paroles qui montrent combien ils apprécient les secours qu'on leur donne.

Pour clore, je dois dire que dans le cours de l'année la plupart des arpentages de cette agence ont été complétés par M^r S. Bray, par suite de quoi des terres plus cultivables et plus utiles ont été assignées aux sauvages, dont les réserves abandonnées font ainsi retour à la couronne.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH READER,

Agent du département des affaires indiennes.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES AFFAIRES INDIENNES,

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

RÉGINA, 20 septembre 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice 1894-95 clos le 30 juin dernier. Dans ce rapport je tâche de passer brièvement en revue, sous les chefs suivants, la besogne de l'année et la situation générale des sauvages partout les territoires du Nord-Ouest, à savoir :—

Opérations agricoles.

Quoique la récolte de 1894 ait été très légère sur toutes les réserves, les sauvages n'en ont pas moins courageusement entrepris partout les semailles de 1895, les nombreux indices d'une saison favorable renouvelant l'espérance que les opérations de cette année seraient couronnées de succès.

Cette espérance, je suis heureux de le dire, s'est, au fond, très passablement réalisée dans la récolte qui est actuellement à se faire, bien que, malheureusement, dans les agences du Lac-la-Selle et du Lac-aux-Canards au nord, dans l'agence du Lac-Croche à l'est, et à un moindre degré sur plusieurs des réserves d'autres agences, un temps défavorable à la fin du printemps et des gelées tardives se soient liguées pour affaiblir beaucoup les rendements en ce qui concerne la récolte de grain.

Il n'a pas été ensemencé plus grand de terre cette année que l'année dernière, mais on a pu remarquer une très sensible amélioration dans la manière de préparer le sol et de faire les semailles ou les plantations.

Un résultat du mauvais rendement du grain les deux dernières années a été de faire mettre plus grand de terre en plantes potagères et en racines, et il est agréable de remarquer qu'un nombre toujours croissant de sauvages répondent enfin maintenant aux efforts que font les agents et les directeurs d'agriculture pour les mettre dans cette voie et les amener à porter plus d'attention à cette partie de leur culture.

Grâce à l'encouragement résultant du succès de cette année dans les récoltes de toute espèce, je m'attends à ce qu'il soit ensemencé considérablement plus grand de terre le printemps prochain, sans que pour cela le département ait à fournir de la semence aux sauvages, exception faite peut-être d'une ou deux bandes.

Animaux de ferme.

L'hiver de 1894-95 a été très favorable au bétail, et comme les sauvages avaient fait bonne provision de foin l'été précédent, tous les animaux étaient en très bon état au sortir de la rude saison, et le printemps hâtif de la présente année, joint à l'excellence des pâturages de l'été dernier, a maintenu les troupeaux en bel état. Le croît des vaches a été très satisfaisant cette année, et grâce à l'adoption graduelle de taureaux de pure race les veaux de cette année et de l'année dernière continuent à accuser une amélioration très marquée.

Comme preuve des proportions que les troupeaux de nos sauvages ont prises par suite de l'étroite surveillance dont a été entourée cette branche de l'agriculture, je dirai que dans les traités n^{os} 4 et 6, couvrant toute l'étendue des territoires du Nord-Ouest (sauf la partie sud-ouest, qu'embrasse le traité n^o 7), le bœuf voulu pour les agences et pour ceux des indigènes qui ne sont pas encore suffisamment avancés pour se suffire tout à fait à eux-mêmes, a été, dans treize agences sur quinze, fourni par les sauvages à même leurs propres troupeaux.

Dans le traité n^o 7, qui comprend les réserves des Sarcis, des Assiniboines, des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang et des Piégânes, on n'en est pas encore rendu là; mais comme les troupeaux de ces sauvages s'accroissent tous les ans, et que les sauvages eux-mêmes ambitionnent de plus en plus d'avoir des animaux, et ont de plus en plus soin de ceux qu'ils possèdent déjà, il y avait réellement tout lieu d'espérer d'obtenir là, dans un avenir rapproché, la même mesure de succès qui a couronné la politique du département dans d'autres traités.

Gains individuels des sauvages.

Durant la dernière année l'on ne s'est pas relâché des efforts qui sont constamment faits pour trouver aux sauvages du travail rémunérateur, à part de l'ouvrage que leur donne l'entretien de leurs fermes et de leurs troupeaux. Le fait est qu'à cause du déficit presque général des récoltes de 1894, il a fallu redoubler d'énergie pour, d'abord, faire mettre en pratique, au milieu de beaucoup de difficultés, cet esprit de confiance en soi-même que le département cherche à inculquer aux sauvages, et ainsi les fortifier en vue des luttes de l'avenir, et en second lieu pour obvier à ce qui autrement aurait été une lourde charge sur les ressources pécuniaires du département si l'on n'avait pas pu ainsi se dispenser, dans une grande mesure, de soutenir beaucoup de sauvages dont la récolte avait manqué.

Il est en conséquence agréable de noter qu'en dépit du fait que la gêne dont ont généralement souffert les territoires a considérablement fait diminuer la demande de la main-d'œuvre chez les colons et dans les villes, et aussi que la concurrence de colons en quête de travail et d'un marché pour le bois de chauffage, etc., fait baisser les gages et les prix, le montant collectif de ce qu'ont gagné les sauvages dans les traités 4, 6 et 7, durant l'année d'exercice, s'est élevé à \$120,759, contre \$91,398 l'année précédente, soit à \$29,361 de plus.

En même temps, le mal que les sauvages ont eu de plus à gagner cet argent à eu pour effet de le leur faire dépenser avec encore plus de soin que par le passé, et ce fait, joint aux bas prix auxquels se sont vendus, toute l'année, les principaux objets d'alimentation, a eu ceci de bon que leur argent leur a procuré beaucoup plus de vivres que d'habitude.

Avancement général.

Les rapports annuels des agents partout les territoires offrent une ample preuve que la marche soutenue vers une indépendance définitive ne se ralentit sur aucune des réserves. Les sauvages font des efforts de plus en plus intelligents pour accroître leurs accumulations de biens, aussi bien que pour en augmenter la valeur et pour améliorer leurs foyers domestiques; et il est agréable de voir que ces efforts sont couronnés de tant de succès.

Avec l'aide de leurs agents, beaucoup de sauvages cherchent de nouvelles sources de revenu, et dans plusieurs agences il en est qui se livrent à l'exploitation du lait

Département des affaires indiennes.

sur une échelle assez grande pour leur permettre de mettre du beurre d'une qualité très satisfaisante sur le marché public.

L'élevage de la volaille commence aussi à recevoir une plus grande et plus intelligente attention, et promet de devenir, dans un avenir rapproché, une industrie qui sera couronnée de succès.

Le progrès soutenu que fait la construction des maisons d'habitation sur les réserves, et l'ambition qu'ont les sauvages de les monter et meubler mieux—ambition dont j'ai déjà parlé—ont été dignes de remarque et doivent être regardés—après le désir d'amasser des biens—comme l'un des plus heureux signes que l'ancien état de choses parmi ces gens a maintenant passé pour ne plus revenir, et que le nouveau, auquel il a fait place après des années de patients efforts, est venu pour rester.

Participation des sauvages à l'exposition territoriale.

Comme preuve que les sauvages marchent à grands pas dans la voie de la civilisation, j'ai à signaler les magnifiques succès qu'ils ont remportés à l'exposition territoriale tenue à Régina du 29 juillet au 7 août dernier, succès qui ont dépassé ceux obtenus à la grande exposition universelle de 1893. Les objets exposés par eux étaient contenus dans un bâtiment en charpente, de 50 x 25 pieds, que les élèves du maître-ouvrier de l'école d'industrie de Régina avaient élevé tout seuls, et ce d'une manière qui leur faisait décidément honneur.

Les objets exposés venaient principalement des agences de la montagne L'Original, du Lac-Croche, de l'Assiniboine, des Buttes-de-la-Lime, de Muscowpetung, de Touchwood, du Lac-aux-Canards, de Carlton, de Battleford, du Lac-aux-Oignons, du Lac-la-Selle, d'Edmonton, d'Hobbema et des Pieds-Noirs, et des écoles d'industrie de Qu'Appelle, de Battleford, de Régina, de la Rivière-Haute, de Saint-Albert, d'Elkhorn, de la Terre de Rupert et de Saint-Boniface, aussi bien que de plusieurs externats et pensionnats, notamment ceux des Buttes-de-la-Lime, de Touchwood et de Crowstand.

Ces objets consistaient en produits agricoles, ouvrages de charpenterie, de forge, de tailleurs, de sellerie, de cordonnerie et de ferblanterie, impressions, pain, beurre, fromage, marmelades, savons, effets d'habillements, tricots, dentelles, broderies, meubles de fabrication domestique, colliers de bois pour bœufs, palonniers simples et doubles, manches de haches et de fourches faits de bois du pays et ferrés par les sauvages eux-mêmes, fers à cheval, pentures, tenailles, et une grande variété d'autres articles, en tout au nombre d'environ 1,500.

Les ouvrages scolaires—écriture, problèmes et cartes géographiques (tant en dessin qu'en relief) étaient exceptionnellement bons, comme le prouve le fait que l'école d'industrie de Qu'Appelle a remporté le premier prix pour une collection de cartes en relief en concours libre avec toute école des territoires, aussi le premier prix d'écriture, et le deuxième prix pour une carte géographique individuelle.

Les prix suivants ont tous été gagnés par des sauvages en concours libre avec tout le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, savoir:—

Objets.	Prix.	Noms et adrestes.
Herses de fer.....	1er prix.....	Joseph Kent, l'école de la Terre de Rupert.
Bottes à l'écuycère.....	1er ".....	W. R. Bear, école d'Elkhorn.
".....	2me ".....	John Severight, école de Régina.
Bottines de femmes.....	1er ".....	Roy Wawekowekit, école d'Elkhorn.
".....	2me ".....	Blackhorse, école d'Elkhorn.
Souliers d'hommes.....	1er ".....	Wm. McGirr, école de Dunbow.
".....	2me ".....	John Severight, école de Régina.
Souliers de femmes.....	1er ".....	Roy Wawekowekit, école d'Elkhorn.
Bottes et bottines, collection de.....	Diplôme.....	Ecole d'industrie d'Elkhorn.
Harnais, gros.....	".....	Frank Seaton, école de Régina.
" fins.....	".....	C. McDonald, école d'Elkhorn.
Echantillon d'ouvrage en bois (coffre d'outils).....	".....	Tom Quoquet, école de la Terre de Rupert.
Modèle de cage d'escalier.....	Prix spécial.....	" " " "
Barrière de ferme, en fer.....	1er prix.....	A. Woodhouse, " "
Collection de cartes géographiques.....	1er ".....	Ecole de Qu'Appelle.
Carte géographique individuelle.....	2me ".....	"
Spécimen d'écriture.....	1er ".....	"

Les corps de musique des écoles de Qu'Appelle, de Saint-Joseph (Rivière-Haute), de Régina et de Saint-Albert ont fourni presque toute la musique à l'exposition, et ont gagné les éloges de tout le monde pour l'excellence de leur exécution, mesure et attaque admirables, surtout pour de jeunes sauvages de 10 à 18 ans.

Pendant le temps de l'exposition il fut publié, par quelques-uns des élèves dont se compose le personnel d'imprimerie de l'école d'industrie de Régina, un petit journal quotidien qui fut hautement apprécié des curieux; chacun fut charmé de l'adresse avec laquelle ces petits bonhommes composaient le caractère et le mettaient en pages. Plusieurs milliers d'exemplaires de ce journal furent offerts aux visiteurs en souvenir de la section indienne de cette exposition.

Le quatrième jour de l'exposition, environ 1,500 sauvages se réunirent pour recevoir le gouverneur général et lady Aberdeen. Ces sauvages, qui venaient principalement des réserves de l'Assiniboia, et auxquels s'étaient joints des délégués des Pieds-Noirs, des Assiniboines, des Gens-du-Sang et des Piégânes, étaient tous groupés sur une estrade en face de la grande tribune et autour de cette estrade. D'un côté de l'estrade étaient assis plus de 200 élèves des écoles d'industrie, proprement vêtus de de leurs costumes d'écoliers; à droite étaient groupés tous les sauvages dans leurs costumes multicolores, et la gauche était occupée par le gouverneur et sa suite.

La scène était fort brillante et animée, la journée exceptionnellement belle, et la grande tribune bondée de spectateurs qui contemplaient avec plaisir ce nouveau spectacle où les plus vieux sauvages dans leurs somptueux habits contrastaient si étrangement avec leurs enfants vêtus du simple costume d'écolier.

Après que les quatre corps de musique indiens eurent joué le *God save the Queen*, les principaux chefs furent présentés à lord et lady Aberdeen, et ensuite Son Excellence harangua les sauvages par l'intermédiaire des interprètes cris et pieds-noirs.

La harangue du gouverneur fut des plus cordiales et des plus encourageantes, et de telle nature qu'elle ne saurait manquer d'avoir l'inappréciable effet d'engager les sauvages à faire de plus grands efforts encore pour avancer dans la voie de la civilisation. Entre autres choses il les félicita de leur magnifique étalage d'objets, et leur dit qu'ils devaient être fiers de leurs enfants, attendu qu'on avait la preuve de leurs progrès dans le bel aspect de ceux d'entre eux qui étaient là, aussi bien que dans les ouvrages exposés par les différentes écoles indiennes.

Aux jeunes sauvages qui composaient les corps de musique le gouverneur dit qu'il était tellement content de leur exécution qu'il allait leur donner chacun une médaille d'argent en souvenir de cette journée, et il annonça de plus son intention à

Département des affaires indiennes.

mettre un prix au concours entre les quatre corps de musique indiens. Ce concours musical eut lieu dès que Leurs Excellences se fussent retirées à la grande tribune, et fut regardé, par la foule, comme l'un des événements les plus intéressants de la journée. Chaque corps fit de son mieux et fut applaudi à son tour, et finalement on décerna le prix à la musique de l'école de Qu'Appelle. La musique de l'école Saint-Joseph, qui, de l'avis de l'un des trois juges, aurait dû avoir le prix, fut tellement admirée du gouverneur qu'il décida de lui donner un prix spécial, lequel il a depuis envoyé à l'école, avec une lettre autographe adressée aux élèves de cette institution.

Répéter les éloges que les visiteurs et la presse en général ont faits de la section indienne prendrait trop d'espace; le fait est que jusqu'à ce qu'on leur eût assuré que les objets exposés étaient réellement le produit du travail des sauvages, les curieux hésitaient à le croire.

Il est hors de doute qu'un grand nombre des objets exposés par les sauvages égalaient pour le moins, et en certains cas surpassaient les produits de leurs concurrents de race blanche, ce qui démontre pleinement le rapide progrès que fait notre population indienne dans les travaux de la vie civilisée.

Irrigation.

Dans l'automne de 1893 il fut décidé de faire un fossé d'irrigation sur la réserve des Pieds-Noirs, afin de pouvoir mettre en culture un grand bas-fond situé le long de la rivière de l'Arc et bien placé pour être irrigué; les études préliminaires de cet ouvrage furent achevées dès cette saison-là.

Les travaux d'exécution ont été commencés en 1894, et pratiquement achevés cet été. Tout l'ouvrage se rattachant au déblai a été fait par les sauvages, et l'entreprise entière très économiquement exécutée sous l'habile direction de M^r A. W. Pontou, de la division technique de ce bureau. Il en a été fini 4½ milles dans la saison de 1894, et cette année le fossé a été prolongé jusqu'à la distance de 7 milles, en sus de quoi il a aussi été creusé des rigoles latérales.

Pour une entreprise de cette importance les travaux n'ont pas coûté cher, et considérablement plus de la moitié de la dépense a été mise à la charge de la bande et payée à même les fonds provenant des droits de coupe de bois, de charbonnage, etc. La mise en eau eut lieu en juin dernier, et le 16 du même mois un courant était établi sur toute la longueur du fossé. L'effet sur les terrains contigus, qui sont maintenant couverts d'herbe, a été presque immédiat et très marqué, et il est facile de voir que les parties du bas-fond qui seront mises en culture cette année et à l'avenir, seront certainement supérieures aux autres terrains de la réserve qui n'ont pas le même avantage.

A la réserve des Piégânes, les sauvages ont fait un fossé d'irrigation long de 3 milles, avec une rigole auxiliaire de 1½ mille, sous la direction de l'agent et du directeur d'agriculture; mais comme l'ouvrage n'est pas encore fini, il est impossible pour le moment de dire quel sera son succès. Les facilités naturelles et la conformation géologique qu'offrait le sol de cette réserve ont rendu possible l'exécution de cette entreprise sans l'aide de l'ingénieur qu'ont exigé les travaux de la réserve des Pieds-Noirs.

Sur deux des réserves de l'agence de Birtle on est sur le point de faire des études préliminaires pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'élever économiquement et avec succès l'eau de la rivière jusqu'au niveau des terrasses ou banquettes environnantes, dans le but d'améliorer certaines terres à foin dont le rendement a considérablement baissé en ces dernières années, faute d'assez d'humidité.

Le profit qu'on espère retirer de l'exécution de cette entreprise—si elle est possible—excédera de beaucoup la dépense qu'il faudra faire, attendu que les sauvages trouvent facilement à placer tout le foin qu'ils ont à vendre, et ce à de bons prix.

Arpentages.

Une étendue de territoire d'environ 2,000 acres a été réservée, près de Prince-Albert, pour les Sioux Wah-spa-ton réfugiés qui, depuis un grand nombre d'années,

occupaient sans permission des terres fédérales et privées, dans les environs de cette ville.

Dans l'agence de Birtle, la réserve n° 6 de la Montagne-du-Dauphin, dont les bornes-limites avaient disparu, fut réarpentée dans l'automne de l'année dernière. Il a aussi été réservé une station de pêche pour les sauvages de cette bande.

Une petite réserve d'un rejeon de la bande du Joueur (n° 63) a aussi été arpentée à la rivière de la Vallée, dans la partie nord de cette agence.

Le reste de la saison de 1894 a été employé à visiter des terres à bois pour les Gens-du-Sang et à prendre des niveaux pour constater la praticabilité d'un système d'irrigation projeté pour cette réserve.

Jusqu'ici la saison de 1895 a été consacrée aux travaux d'irrigation dont j'ai déjà parlé, sur la réserve des Pieds-Noirs, et à l'arpentage de certaines terres à foin pour les sauvages de l'agence de la Rivière-du-Cygne.

Réduction de la dépense.

En dépit du médiocre résultat des opérations agricoles de la saison de 1894, de la nullité de la demande de la main-d'œuvre et des bas prix rapportés par les produits de la ferme, et en dépit aussi, d'un autre côté, de l'accroissement soutenu des facilités éducationnelles avec les frais qu'il entraîne, il a été dépensé, pour les sauvages du Nord-Ouest, environ \$25,000 de moins que l'année précédente.

Conduite.

Exception faite du fait que la loi a été violée de temps à autre par l'introduction de liqueurs enivrantes, que l'on trouve toujours moyen de procurer aux sauvages (surtout ceux qui résident près des villes ou villages et des grands établissements) en dépit de la vigilance de la police et de nos propres fonctionnaires, la conduite des sauvages des traités 4 et 6 et des Assiniboines, Sarcis et Piégânes du traité 7, en ce qui concerne le respect de la loi et le comportement général, n'a pas laissé grand-chose à désirer.

Sous un certain rapport, cependant, j'ai le regret de ne pas pouvoir en dire autant. Le printemps dernier quelques-unes des bandes du centre, et jusqu'à un certain point celles de l'est des territoires, ont montré une tendance à revenir à la pratique de leur ancien rite de la danse du soleil, accompagné, à un degré restreint, de la coutume de faire des "braves" et des actes de tortures qui vont avec. Sur un seul point, cependant, la tentative fut-elle couronnée de succès dans la région centrale, cette année, la réserve de Piapot étant la seule localité où les sauvages réussirent à se livrer à la danse en question. Aux Buttes-de-Tondre l'agent s'opposa avec fermeté à la tentative qui fut faite d'en célébrer une, et grâce à une prompt intervention gagna son point. Il est très facile de voir, toutefois, que ces danses ne reçoivent pas aujourd'hui le cordial appui qu'elles obtenaient autrefois de presque tous les sauvages. Les tentatives du printemps dernier ont été faites par le peu qui reste des membres d'une classe qui est maintenant presque disparue: je veux parler des "hommes de la médecine", qui tiennent encore aux coutumes traditionnelles de leur race, et qui, à cause de leur âge et de la fixité d'idées qui s'en suit, ne sauraient être atteints par les influences de la civilisation. L'acquiescement à leurs sollicitations est bien loin d'être aussi général qu'autrefois, et vient principalement de ceux qui en fait de travaux agricoles utiles ou de bestiaux, etc., ne possèdent pas grand-chose qui puisse leur inspirer le goût du travail sur la réserve. D'un autre côté, les laborieux propriétaires de bonnes fermes, de troupeaux de bétail et de foyers confortables, s'apercevant des troublantes influences de ces cérémonies, et voyant leur incompatibilité avec les enseignements du christianisme, qu'ils ont embrassé, ne s'en mêlent pas du tout.

Parmi les sauvages de l'ouest, qui, dans le passé, pratiquaient très religieusement et régulièrement le culte du soleil, avec les rites et cérémonies qui l'accompagnent, on a pu remarquer cette année que les meilleurs sujets ont montré la même répugnance à y prendre part. De plus, sur la réserve des Gens-du-Sang, ces rites qui étaient si fréquemment célébrés auparavant, ne l'ont pas été du tout pendant les deux

dernières saisons, grâce à l'agent, et cet été la seule dance du soleil qui ait eu lieu dans le traité n^o 7 a été célébrée d'une façon très anodine sur la réserve des Pieds-Noirs. Il y a donc lieu d'espérer de voir la fin de tout cela bientôt, et n'était l'encouragement que les sauvages trouvent dans la présence de nombre de blancs attirés là par la curiosité, je crois que cela irait plus vite encore.

Pour ce qui est de la réserve des Pieds-Noirs, je regrette que l'année qui vient de s'écouler n'ait pas été exempte de la souillure du crime; la déplorable et tragique mort de M. Frank Skynner, fonctionnaire du département au bureau de cette agence, jointe à celle de son assassin indien que la police à cheval a été forcée de tuer en voulant l'arrêter, a répandu un deuil profond sur le personnel du département et parmi les sauvages de la réserve en question aussi bien que des réserves voisines.

Plus tard, et pendant que l'excitation résultant des événements qui venaient de se passer régnait encore parmi les sauvages, il s'éleva, par suite d'un malheureux concours de circonstances couronné par la mort de l'un des élèves du pensionnat de la réserve nord, un esprit d'opposition à l'école en question, qui eut pour résultat de faire fermer temporairement cette école et de faire quitter la réserve au missionnaire sous l'habile direction duquel l'institution avait été placée. Il fut immédiatement institué une enquête sur les causes de la difficulté, et donné d'amples explications aux sauvages; et j'ai le plaisir de dire que l'école a été rouverte pendant que Sa Grandeur l'évêque de la Saskatchewan et moi-même étions en visite à la réserve, le 25 août dernier, époque à laquelle la concorde était évidemment rétablie.

Au commencement de l'année les éleveurs des environs de Fort-Macleod et de la réserve des Gens-du-Sang se plaignirent qu'on leur avait tué du bétail. Les fonctionnaires de la réserve en question et la police à cheval se mirent promptement à l'œuvre, et les recherches des inspecteurs du département se portèrent sur la question de l'insuffisance des vivres-viande alors distribués, laquelle, disait-on, était la principale cause de la destruction de bétail dont on se plaignait.

Le résultat de l'enquête établit qu'à d'insignifiantes exceptions près les rations de viande étaient amplement suffisantes, et que la destruction de bétail était l'œuvre de quelques-uns de farouches et incontrôlables esprits comme il s'en rencontre toujours parmi les sauvages. Grâce à la vigilance de la police les meneurs et les principaux délinquants furent arrêtés et punis, depuis quoi il n'a plus été porté de plaintes.

L'année a été marquée par l'absence soutenue de démêlés entre nos sauvages et ceux du territoire septentrional des Etats-Unis, attendu que ni d'un côté ni de l'autre, personne n'a essayé de remettre à la mode les razzias de chevaux qui, les premières années et jusqu'à ce qu'elles fussent réprimées par la vigilance et l'activité de la police à cheval du Nord-Ouest, avaient si souvent lieu.

Etat moral et social.

Comme par le passé, la présence des missionnaires, des maîtres et maîtresses d'école et de nos propres employés a continué d'exercer une très sensible influence sur la formation du caractère des sauvages, avec lesquels ils sont constamment en relation; surtout cela est-il vrai pour ce qui est des jeunes gens des deux sexes. L'effet produit par la propreté et l'ordre qui règnent dans les établissements des missions, les agences et les fermes-écoles sur les réserves, en tenant constamment sous les yeux des sauvages des modèles à imiter, se révèle dans le surcroît d'attention que les plus avancés d'entre eux portent aux menus détails de l'ornementation et de la propreté des habitations, ainsi que dans l'adoption des ingénieux appareils et inventions dont se servent si communément les blancs pour faciliter le travail; et cette influence n'a pas peu contribué à élever le niveau moral et social des aborigènes.

L'inclination à faire des dettes en comptant sur les deniers qui leur viennent de différentes sources est encore forte parmi les plus vieux sauvages ayant grandi sous le système de crédit qui, dans les premières années, existait si généralement partout les territoires. L'expérience des quelques dernières années a toutefois été suffisante pour nous justifier de croire que le jour n'est pas loin où ce pernicieux système pren-

dra fin, car les plus prévoyants sauvages de la génération actuelle commencent à s'apercevoir de ses mauvais effets et du désavantage qu'il leur impose, sans compter que la génération qui pousse—celle que produisent nos pensionnats et nos écoles d'industrie—est élevée à une meilleure école de finance.

Instruction.

En dépit de la modicité du crédit mis à notre disposition pour l'exercice de 1894-95, le système éducationnel indien des territoires a non seulement été maintenu dans sa vigueur et son efficacité passées, mais a même fait des progrès, croit-on, sous ce dernier rapport. Il y a eu en opération durant l'année, dans les territoires du Nord-Ouest, 79 écoles de toutes classes, dont 7 sont des écoles d'industrie, 15 des pensionnats et 57 des externats. Le nombre collectif des noms qui figuraient sur le rôle à la fin de l'exercice était de 2,782 écoliers, dont 809 pour les écoles d'industrie, 528 pour les pensionnats et 1,145 pour les externats.

Aux écoles d'industrie le nombre d'élèves inscrit accuse une augmentation de 120 sur l'année précédente, principalement parce qu'on a fermé quelques-uns des externats, dont un certain nombre des écoliers ont passé aux écoles en question. Un autre changement en mieux dans l'attitude des sauvages à l'égard de la question de l'éducation de leurs enfants se révèle aussi dans le fait que les parents sont moins opiniâtres à demander des congés pour leurs enfants ou leur sortie prématurée, et plus consentants à ce qu'ils participent aux bienfaits qu'ils voient conférer aux enfants des autres.

Un bref résumé des opérations de l'année pourra être de quelque intérêt :—

Ecole de Battleford.

Exception faite des quelques sujets atteints de maladies chroniques et envoyés à l'hôpital, les élèves ont joui d'une bonne santé. A mesure que l'occasion s'en présentera, les malades auxquels je viens de faire allusion seront autorisés à s'en retourner dans leurs foyers, où une plus grande somme d'exercice au grand air leur fera probablement du bien ; ce qui n'empêchera pas de veiller à ce qu'ils soient soigneusement et régulièrement traités par les médecins de leurs réserves respectives.

Cinq filles de l'école occupent maintenant des emplois de servantes—quatre à Battleford et une à Régina—chez des gens qui sont bien contents d'elles. Leurs gages, ou du moins, ce qu'elles ne dépense pas pour s'habiller, etc., sont déposés, en leur nom, à la caisse d'épargne, par ceux qui les emploient.

Les bâtiments de l'école ont été réparés à fond et améliorés pendant l'année ; l'atelier de menuiserie et charpenterie incendié il y a deux ans a été rebâti, et l'école est maintenant pourvue comme il faut sous ce rapport. Une grande partie de l'ouvrage a été fait par les apprentis menuisiers-charpentiers, qui sont très avancés dans le métier. Le département de la cordonnerie a fait beaucoup d'excellent ouvrage, et son personnel d'élèves est parfaitement compétent.

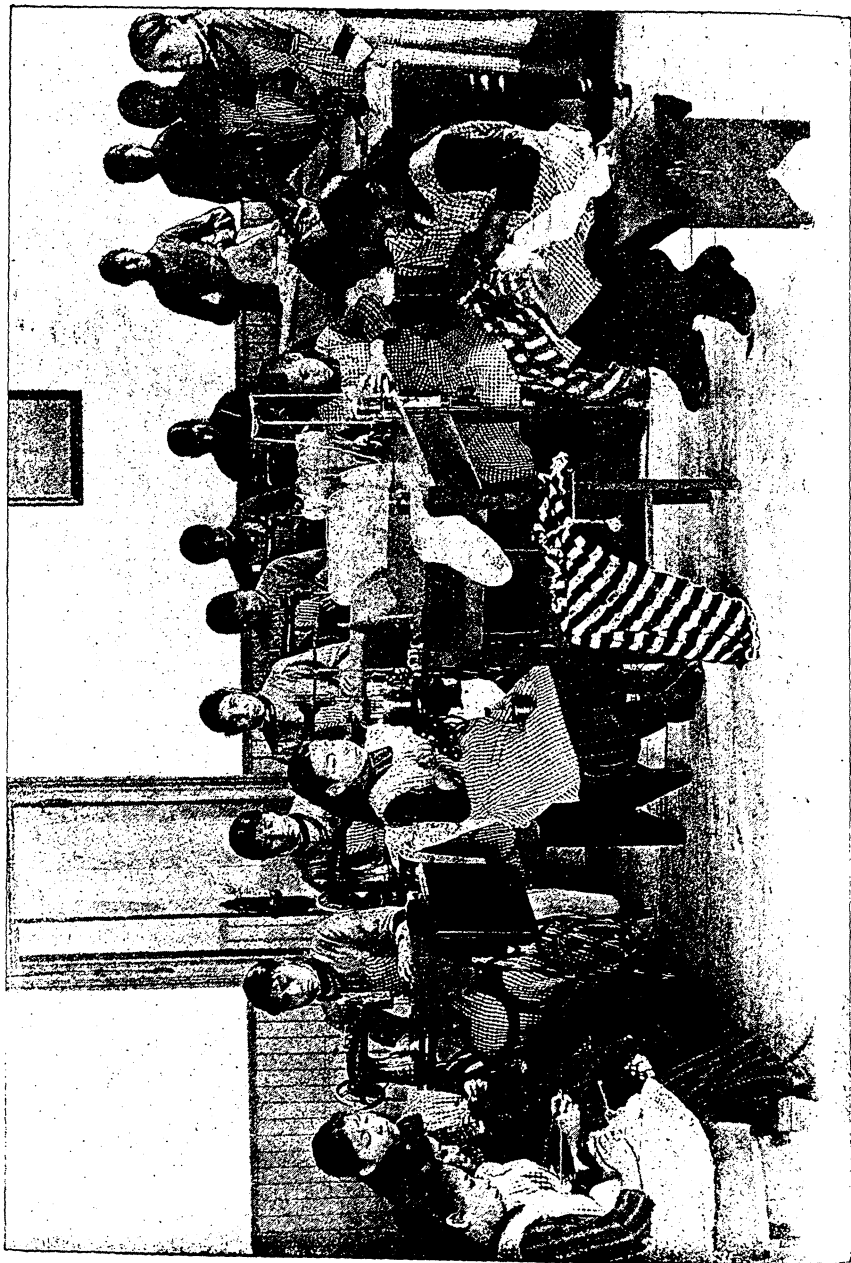
D'énergiques efforts ont été faits pour que l'école fût bien représentée à l'exposition des territoires, et il en est résulté qu'elle a étalé dans sa section près de 100 objets qui tous lui faisaient honneur.

Le journal de l'école, le *Guide*, reparait de nouveau et dans un plus grand format, après une suspension de quelques mois.

L'ancien directeur—le révérend Thomas Clarke—a résigné ses fonctions en décembre dernier, après les avoir remplies onze ans de suite. Il a été temporairement remplacé par le Vén. archidiacre J. A. Mackay jusqu'à ce que l'école pas-ât, le 1^{er} juillet dernier, sous le contrôle des autorités de l'église moyennant la subvention de tant par tête, alors que le directeur actuel, le révérend E. Matheson, en prit la gouverne.

Ecole de Qu'Appelle.

Ici, pour les raisons déjà énoncées, la présence a été plus régulière qu'auparavant ; aussi les résultats ont-ils été plus satisfaisants.



SALLE DE COUTURE. ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES, A QUATREUILLE

Département des affaires indiennes.

Place a été faite pour 25 élèves de plus et l'on s'est aussi arrangé de manière à avoir plus de logement à l'infirmerie pour les malades demandant à être isolés. Cette année 20 filles ont trouvé à se placer comme servantes dans les villages des environs, où l'on est complètement satisfait d'elles. Un certain nombre de garçons ont aussi été mis au service de cultivateurs du voisinage, qui sont contents d'eux. Les métiers de charpentier-menuisier, de cordonnier, de forgeron, d'imprimeur et de boulanger, ainsi que les travaux domestiques et la confection des vêtements, ont été régulièrement montrés avec succès, comme l'a prouvé la section indienne de l'exposition des territoires.

L'école a été visitée, pendant l'année, par les membres du *Central Assiniboia Teachers' Institute*, qui se sont déclarés parfaitement satisfaits de l'œuvre et des méthodes de l'institution.

Ecole de Saint-Joseph.

Cette école a maintenant autant d'élèves qu'elle peut en loger, et il a fallu refuser bon nombre d'aspirants en attendant l'achèvement de l'annexe qui est actuellement en cours de construction. A cause de la gêne pécuniaire qui régnait et du peu de co-*o* séquence des travaux agricoles dans la région où se trouve cette école, la main-d'œuvre n'a guère été en demande, et par conséquence peu d'élèves ont été mis en service. Tous les travaux de charpenterie des annexes, ainsi que les améliorations faites durant l'année, ont toutefois été exécutés par les apprentis charpentiers-menuisiers, sous la direction de leur instructeur.

Les élèves ont joui d'une excellente santé, et il ne s'est produit que 3 décès pendant l'année. Des progrès soutenus ont été faits dans les études, et les élèves sont actuellement classés ainsi :—

	Elèves.
1 ^{re} classe.....	64
2 ^e "	29
3 ^e "	15
4 ^e "	10
5 ^e "	3

Les exercices de gymnastique sont régulièrement pratiqués, souvent au son de l'excellente musique d'instruments de cuivre de l'école, et contribuent beaucoup à entretenir la santé chez les élèves. L'enseignement des différents métiers a été couronné d'un considérable succès, puisque les apprentis charpentiers-menuisiers ont fait une forte somme d'ouvrage varié, et ce d'une manière habile. Toute la chaussure dont l'institution a eu besoin a été confectionnée par le cordonnier et son personnel d'apprentis, et c'est aussi eux qui ont fait les mocassins et réparé la chaussure et les harnais. La ferme de l'école a contribué considérablement de légumes, de lait, de bœuf, de grain, etc., au soutien de l'établissement.

Ecole de Régina.

Cette école a fait des progrès marqués ; le système de Kindergarten récemment établi est d'une aide précieuse dans la division des jeunes enfants. On porte une attention particulière à l'instruction en agriculture, et la ferme-école est regardée comme une importante branche de l'établissement.

Les apprentis-charpentiers ont été constamment occupés à travailler à la construction de bâtiments additionnels, y compris une maison d'habitation pour le directeur, et ont aussi été employés à celle des bâtiments de l'exposition des territoires, ouvrage auquel un certain nombre d'entre eux ont gagné \$1.25 par jour. Les apprentis-selliers ont continué à faire de bonne besogne, et, outre qu'ils ont exécuté un certain nombre de commandes venues du dehors, ils ont fourni 21 harnais doubles aux agences et subvenu à tous les besoins de l'école en fait de bottes, bottines et souliers, de mitaines de cuir, de mocassins de cuir et de pantoufles.

L'école possède une imprimerie, et, depuis le mois de novembre 1894, publie un journal bi-mensuel pour les élèves et environ 500 abonnés payants. Ce sont les garçons qui le composent.

Règle générale, la santé a été bonne toute l'année. L'ouvrage et les jeux en plein air reçoivent un libéral encouragement, et plusieurs des jeunes gens ont acquis des qualités athlétiques qui ne sont pas à dédaigner.

On a commencé, cette année, à mettre des garçons au service de cultivateurs des environs, mais quant aux filles il n'en a encore été mis que deux en condition, parce qu'on ne pouvait guère se passer d'elles à l'école même.

Ecole de Daim-Rouge.

Cette institution a maintenant son complet d'élèves—50 en tout. La charpenterie et l'agriculture sont de toutes les professions les seules qui soient encore enseignées ici, mais il y sera bientôt ouvert une boutique de cordonnerie et de sellerie.

Vers la fin de l'année d'exercice, le directeur de l'école, le révérend M. Nelson, a été remplacé par le révérend M. Somerset, missionnaire de l'Eglise méthodiste qui était depuis un certain nombre d'années au milieu des sauvages des agences d'Hobbema et d'Edmonton.

De notables progrès ont été faits en classe durant l'année, et les élèves sont pas mal avancés en tout.

Le collège Emmanuel, de Prince-Albert,

a maintenant 30 élèves, dont on a l'intention de préparer quelques-uns des plus capables à un cours d'école normale dans les écoles publiques des territoires, afin de les rendre aptes à acquérir finalement les qualités et la compétence voulues pour occuper des emplois d'instituteurs soit sur les réserves soit ailleurs.

On ne montre pas de métiers ici, mais les filles, en sus des études auxquelles elles se livrent, apprennent à faire les travaux domestiques, à coudre, à tricoter, etc.

Ecole de Brandon.

L'école de Brandon est maintenant ouverte avec 38 élèves sur le rôle, et il lui en vient encore environ 17 des réserves. Cette école a pour directeur le révérend John Semmens et est sous le patronage de l'Eglise méthodiste. Comme elle ne vient que d'être ouverte, il n'y a naturellement pas de rapport à en faire.

Calgary.

A Calgary on achève de construire le bâtiment qui doit servir à l'école d'industrie placée sous le patronage de l'Eglise anglicane, et l'on est à prendre des mesures pour avoir des élèves et fixer la date de l'ouverture, qui, cependant, ne pourra guère avoir lieu avant la fin de la présente année civile.

Ecole d'industrie d'Elkhorn.

L'école d'industrie d'Elkhorn, connue sous le nom de *Washakada Indian Home*, est sous la surveillance plus étroite que son directeur actuel, M^r A. E. Wilson, a pu lui consacrer; elle remonte peu à peu à son ancien degré de valeur, et elle est aujourd'hui conduite avec plus d'économie.

Pendant l'année quelques enfants pris dans les tribus des plaines de l'ouest et un certain nombre d'autres dans l'agence de la Rivière-du-Cygne sont venus grossir la population de l'école. Les ateliers de cette institution, bien que n'ayant pas été un succès au point de vue pécuniaire, ont produit de satisfaisants résultats en ce qui concerne l'éducation des garçons, ainsi que l'ont prouvé les objets fabriqués par eux envoyés à l'exposition territoriale dont j'ai parlé dans une autre partie du présent rapport.

Département des affaires indiennes.

Ici aussi on attache beaucoup d'importance aux exercices physiques, de sorte que les amusements virils fleurissent sous la surveillance du personnel. La force du club indien des joueurs de curling de l'école lui a fait un nom parmi les "chevaliers du balai" l'hiver dernier.

La réputation des écoles d'industrie indiennes des territoires pour l'excellence de l'œuvre qu'elles accomplissent, et leur importance comme agents de l'entreprise qui a pour but de transformer des sauvages autrefois barbares en citoyens indépendants et utiles du Dominion, ont attiré sur ces établissements l'attention d'une grande partie du public canadien et aussi de beaucoup d'étrangers distingués.

Parmi ceux qui ont récemment visité l'une ou l'autre de ces écoles et ont ouvertement exprimé leur appréciation du service qu'elles rendent au pays, comme aussi du haut degré de valeur auquel elles sont maintenues, je puis citer Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse d'Aberdeen, l'honorable sir Mackenzie Bowell, l'honorable ministre de l'intérieur, l'honorable Wilfrid et madame Laurier, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Mackintosh, et MM. J. Sutherland, M.P., et D. C. Fraser, M.P. L'intérêt ainsi témoigné et les bienveillantes paroles d'appréciation et d'encouragement adressées aux élèves et au personnel des écoles, ont fait un bien incalculable.

Les différents pensionnats ont continué, durant l'année, à faire d'aussi bonne besogne qu'on en peut attendre d'institutions fonctionnant au milieu des sauvages, où, par la nature des circonstances, il n'est pas possible de soustraire les enfants aux influences fâcheuses aussi efficacement que s'ils quittaient tout à fait leurs réserves pour entrer dans les écoles d'industrie. Néanmoins, comme je l'ai déjà dit, les pensionnats rendent de bons services, et il est agréable de remarquer que cela est suffisamment apprécié des sauvages pour que toutes ces écoles, moins une ou deux, aient le complet d'élèves prévu aux crédits budgétaires. Le fait est que dans un petit nombre de cas l'on n'a pas pu s'empêcher de dépasser la limite.

Les externats n'ont rien perdu de leur ancienne valeur. Par suite de la suppression graduelle des externats, quelques-unes des moins bonnes de ces écoles ont été fermées pendant l'année et certains de leurs élèves envoyés aux pensionnats et écoles d'industrie.

Santé.

Il n'y a eu nulle part de maladie épidémique. Seule, la grippe—autant que je puis m'en rappeler—a fait son apparition dans l'une des agences, où du reste personne n'en est mort, bien qu'elle ait pris une forme comparativement grave.

Renseignements pris auprès des médecins qui ont constamment soigné les sauvages depuis un grand nombre d'années, j'ai le plaisir de pouvoir dire qu'il y a lieu de croire que la syphilis a pu être traitée avec assez de succès pour qu'on puisse la regarder comme en train de disparaître.

Les scrofules et la consommation n'ont pas cessé d'être les principaux agents de la mortalité parmi les sauvages, et il ne paraît pas y avoir beaucoup lieu d'espérer que leur influence puisse être amoindrie à un degré appréciable par quelque traitement que ce soit.

L'amélioration continuelle des lieux circonvoisins, des maisons plus hygiéniques, une nourriture plus variée (c'est-à-dire plus de légumes et moins de viande), avec une plus intelligente appréciation des précautions sanitaires que les préposés du département ne cessent de prescrire aux sauvages, finiront, toutefois, espère-t-on, par produire, de concert avec les efforts de bons médecins, des résultats qui n'auront pas peu d'importance.

Les précautions hygiéniques dont il est question ici consistent à nettoyer parfaitement les maisons d'habitation et leurs alentours deux fois par année, à blanchir toutes ces maisons au lait de chaux une fois par année au moins et à les aérer comme il faut, à enlever et détruire tous les déchets et immondices, à tenir les sources d'approvisionnement d'eau à l'abri de toute contamination, et à porter une attention générale à la propreté du corps, surtout parmi les enfants.

Il est bon de dire que la présence des ex-élèves de nos écoles d'industrie, qui, ayant fini leur temps, sont retournés chez leurs parents, ou mariés et en ménage sur

les réserves, où l'influence de l'éducation qu'ils ont reçue trouve maintenant à s'exercer sur ceux dont ils sont entourés, n'a pas peu contribué au succès obtenu dans cette œuvre d'assainissement.

Personnel.

J'éprouve du plaisir à témoigner de la cordiale coopération et de l'intelligente aide généralement prêtées par le personnel par tous les agences et à ce bureau dans l'accomplissement des devoirs prescrits par le département.

Tous portent un profond intérêt au service et paraissent animés du désir de hâter, par tous les moyens possibles, le moment où les pupilles de notre pays seront devenus ses citoyens.

Conclusion.

Le présent rapport est accompagné des états ordinaires.

Ce qui regarde le Manitoba est laissé à M. McColl, dont le rapport embrassera aussi les écoles d'industrie de Saint-Boniface et de la Terre de Rupert.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. E. FORGET,
Sous-commissaire des affaires indiennes.

TRAITÉ N° 2, AGENCE DE MANITOWAPAW.

THE-NARROWS, LAC-MANITOBA, 12 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, avec état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Les sauvages des différentes réserves de cette agence sont dans une situation assez prospère. Ils gagnent leur vie à faire la chasse et la pêche en printemps, en été et en hiver; dans l'automne, il y en a qui vont se louer à des cultivateurs des plaines du Portage-la-Prairie, où ils trouvent du travail au temps de la fenaison, de la moisson et du battage, tandis qu'en hiver d'autres vont travailler dans les "chantiers", ou exploitations forestières. Tout cela leur est d'une grande aide, et par conséquent il n'y en a qu'un petit nombre—vieillards, aveugles, infirmes, ou veuves—qui aient besoin de secours pendant l'hiver.

A ce sujet j'ai le plaisir de dire que des personnes et des sociétés charitables ont, par l'intermédiaire des missions de l'Eglise anglicane dans l'agence, été d'un grand secours pour les enfants, les vieillards et les indigents des réserves de la Rivière-aux-Grues, de Fairford, de la Petite-Saskatchewan et du Lac-Saint-Martin, en leur procurant de bons vêtements pendant l'année, mais surtout durant l'hiver.

Les récoltes en général, mais surtout celle des pommes de terre, ont été bonnes, excepté au Lac-du-Flux-et-Reflux, où, à cause du gonflement des eaux, du temps pluvieux et du peu d'élévation du terrain, presque tout a manqué, sauf le foin, qui est venu en abondance dans chaque réserve de mon agence, de sorte que le bétail s'accroît et s'améliore.

J'ai le plaisir de dire que les sauvages deviennent de plus en plus laborieux et économes, et l'agréable résultat sur lequel j'éprouve beaucoup de satisfaction à appeler l'attention du département est le fait que quelques-uns d'entre eux ont de 5 à 15 bons animaux de boucherie à vendre tous les automnes, tandis que d'autres,

presque sans aide ou sans aide du tout de la part du gouvernement, ont, dans le cours de l'année, acheté des chariots, des faucheuses et des râpeaux qu'ils ont payés comptant, avec de l'argent gagné et économisé par eux.

Le progrès fait dans les dix écoles de mon agence est satisfaisant, bien qu'à certaines d'entre elles les enfants ne soient pas allés très régulièrement, à cause des différentes épidémies qui ont plus ou moins sévi, dans le printemps, sur toutes les réserves, mais plus particulièrement sur celles de la Petite-Saskatchewan, de Fairford et du Lac-Manitoba, où, j'ai le regret d'avoir à dire qu'elles ont emporté quelques personnes; grâce toutefois aux médicaments fournis par le département et administrés par les maîtres ou maîtresses d'école, qui agissent comme officiers de santé, la mortalité a été enrayée.

Il a été établi un nouveau pensionnat à Pine-Creek sous la direction et l'enseignement d'un des révérends Pères oblats de l'Eglise catholique romaine, et avec celui de la Rivière-à-la-Poule-d'Eau, sous le même patronage, mais sous le contrôle de M^r et M^{me} Adam, je suis heureux de dire que les enfants de ces deux écoles ont fait des progrès marqués en anglais et en français, et supporteraient honorablement la comparaison, pour l'ordre et la propreté, avec leurs voisins plus favorisés les enfants de race blanche.

Les filles, sous les soins consciencieux et intelligents de madame Adam, apprennent à faire les travaux domestiques, à coudre et à tricoter, et elles sont capables de faire leur propres chaussettes, bas, mitaines, robes, etc., etc., tandis que les garçons apprennent les éléments de l'agriculture. Les élèves qui montrent le plus d'aptitude pour l'étude sont envoyés à l'école d'industrie de Saint-Boniface, où l'un d'eux a fait preuve de tant de talent qu'il a été choisi pour être envoyé à la principale maison des Pères, à Ottawa, afin d'y achever ses études. Je sens qu'il est de mon devoir de mentionner aussi les brillants honneurs remportés, dans le passé, à l'école d'industrie de Saint-Paul, par les élèves sortis des écoles de Fairford et des environs. Cela sert à montrer que la forte somme d'argent dépensée tous les ans par le département mène à de très bienfaisants résultats, en dépit des trop nombreux reproches de personnes du dehors. En outre, de ces résultats découle un autre important avantage: celui de vaincre peu à peu l'ignorante obstination des parents indiens qui, dans les commencements, prétendaient que les écoles étaient inutiles, et ne s'occupaient guère que leurs enfants y allaient ou non. Aujourd'hui, grâce aux convaincantes preuves dont je viens de parler, ces mêmes parents commencent à comprendre que l'instruction a quelque utilité, et ils encouragent leurs enfants à aller plus régulièrement à l'école.

L'aspect et la salubrité des maisons et de leurs dépendances continuent à s'améliorer, les sauvages se conformant plus volontiers qu'auparavant aux instructions sanitaires que leur donne le D^r Orton, chef du service de santé, par l'intermédiaire des maîtres ou maîtresses d'école. Le D^r Orton a aussi remarqué avec satisfaction ces changements en mieux lors de sa dernière visite, dont il a profité pour vacciner les jeunes enfants et les adultes qui ne l'avaient pas encore été. C'est ce qu'il a fait sur toutes les réserves, donnant en même temps des ordonnances et des médicaments à tous les sauvages qui voulaient se faire soigner. Par suite du fait qu'ils observent mieux les règlements sanitaires les sauvages jouissent en général d'une bonne santé.

Cette année la chasse a été assez rémunératrice, vu que le nombre des ours surtout s'est accru. Mais quant au poisson, qui a cependant abondé, les sauvages n'en ont pris que juste pour leur propre consommation, attendu qu'ils ne pouvaient pas trouver à vendre avec profit ce qu'ils auraient pu en avoir de trop pour eux-mêmes.

J'ai le plaisir de dire que, comme par le passé, mon personnel enseignant continue à se montrer compétent et m'est d'une grande utilité en m'aidant à avoir soin des instruments aratoires et autres objets qui sont propriété de l'Etat, en encourageant les sauvages à cultiver le sol et à améliorer leur bétail (quand mon agence est si propre à cela), en visitant les malades et administrant, à ma place, les médicaments voulus, et, enfin, en me secondant de bon cœur dans la tâche assez ingrate qui a pour but d'amener les sauvages à exercer les qualités domestiques et morales des nations civilisées.

Avant de clore je sens qu'il est de mon devoir de dire que si de satisfaisants résultats ont été jusqu'ici obtenus dans mon agence, ils sont dus dans une grande mesure à l'étroite et habile surveillance de notre sous-commissaire pour le Manitoba, Keewatin et les territoires du Nord-Ouest, ainsi que de l'inspecteur des agences indiennes, M. E. McColl, qui, par ses longues années de patient commerce avec eux, en est venu à comprendre à fond le caractère des sauvages, et exerce maintenant une si salutaire influence sur eux que ses ordres sont strictement exécutés et ses conseils toujours regus avec plaisir et mis en pratique autant qu'ils peuvent l'être.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

H. MARTINEAU,

Agent du département des affaires indiennes.

COMMISSION DES RÉSERVES INDIENNES,

VICTORIA, C.-B., 24 septembre 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, à titre de renseignement, un rapport de mesures prises pendant l'année par la commission des réserves indiennes, et de l'ouvrage fait par les deux arpenteurs qui y ont été attachés pendant une partie de l'année.

Ces deux gentlemen—MM. Devereux et Skinner—ont été employés jusqu'en janvier à rapporter les arpentages de leur campagne de l'été précédent, et à préparer, pour l'approbation définitive du gouvernement provincial, les plans de réserves antérieurement arpentées par eux.

Le 8 janvier, ces messieurs furent, par vos ordres, temporairement congédiés, parce que les fonds affectés au service d'arpentage de la commission étaient épuisés. Il fut donc laissé en plant une forte somme d'ouvrage de bureau que M. Green fait maintenant quand ses autres fonctions le lui en laissent le temps.

Dans le cours de la dernière saison la commission des réserves a délimité dix nouvelles réserves dans le district de Lillooet pour les tribus du Lac-Alkali et du Creek-du-Canot. Ces réserves sont, pour la plus grande partie, des pâturages dont les sauvages ont grand besoin pour leurs croissants troupeaux de bêtes bovines et de chevaux.

J'ai le plaisir de vous informer que le choix de toutes ces réserves a été ratifié par le gouvernement provincial le 23 du mois courant, et qu'elles sont maintenant prêtes à être arpentées.

Les travaux d'arpentage non achevés, dont il est question dans mon rapport de l'année dernière, et dont je n'ai pas pu m'occuper parce qu'il n'y avait pas de fonds disponibles, comprennent les terrains ajoutés aux réserves des sauvages du Lac-Nicola, de Sliammon, de Klahoose, d'Euclataw et de Clayoquot, situées les unes à l'intérieur et les autres sur la côte.

En ces derniers temps la commission a souvent reçu, de la part de sauvages dont les troupeaux de bétail et de chevaux ont augmenté, des demandes de terrains additionnels dont il va lui falloir s'occuper.

Les arpentages qu'il reste à entreprendre sont ceux des districts de la côte et de Cassiar, et, si rien ne s'y oppose, deux équipes pourront les faire en un an. A cela il faut ajouter les réserves non arpentées dans la zone de chemin de fer, et celles départies par moi durant la dernière saison, qui occuperont probablement une équipe 2 ou 3 mois, et je prends la liberté de recommander fortement que ces arpentages soient complétés sans délai.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY.

Commissaire des réserves indiennes.

Département des affaires indiennes.

DISTRICT N^o 8,

EURÉKA, N.-E., 1^{er} octobre 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, avec état en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

L'état de choses dans cette agence n'a pas beaucoup changé depuis mon dernier rapport.

La destruction de l'église de l'île aux Sauvages (*Indian Island*) par une tempête, l'automne dernier, a été un coup sérieux porté à la population pauvre de cette circonscription. Elle s'est construit, près de l'emplacement de cette église, une chapelle dont il lui faudra se contenter jusqu'à ce qu'avec l'aide de personnes charitables elle soit capable de rebâtir.

Actuellement il y a peu de maladie ici parmi les sauvages. Le manque de vêtements suffisants en hiver est en grande partie la cause de la maladie, et amène la consommation, à laquelle ces sauvages sont enclins.

La récolte de pommes de terre a très bonne mine, et sera d'un grand avantage pour ceux qui en ont planté. Il est difficile d'inspirer aux sauvages du goût pour la culture, à moins qu'on ne les subventionne. Il se trouve cependant un petit nombre de familles qui comprennent le profit qu'on en tire. Le grand obstacle à la culture pour eux est le manque de fumier. Ils n'ont pas d'argent pour acheter des engrais chimiques, qui sont dispendieux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

RODERICK McDONALD,

Agent.

DISTRICT N^o 9,

HEATHERTON, COMTÉ D'ANTIGONISH, N.-E., 12 août 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, avec état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

La population de cette circonscription a augmenté de 7 durant l'année, par 10 naissances contre 3 décès.

Les sauvages ont généralement joui d'une bonne santé; il ne s'est pas produit de décès parmi les adultes, mais une épidémie de fièvre scarlatine a été la cause de pas mal de souffrance.

D'un autre côté le nombre des vieillards et des infirmes que leurs parents et amis sont obligés de soutenir, avec un peu d'aide du gouvernement, a été plus grand que de coutume.

Le goût pour la culture est à peu près le même que par le passé. Le foin et les pommes de terre sont les principaux produits.

Ceux des sauvages qui n'ont pas d'animaux—et c'est la majorité—vendent leur foin, dont ils tirent ainsi un certain revenu, mais le principal moyen d'existence est la culture des pommes de terre. Il est des sauvages qui en récoltent des quantités considérables, et qui, dans les temps de disette, partagent charitablement avec les membres indigents de la bande, de sorte qu'il leur en reste peu pour planter.

Les sauvages de cette agence ont une très belle petite chapelle sur leur réserve, à Summerside. Elle est située dans une très charmante localité qui domine les eaux

du havre de Pomquette. Ils l'on fait peindre et réparer l'automne dernier, et à l'occasion de leur fête annuelle de Sainte-Anne, le 26 juillet, les étrangers qui sont venus à leur réserve ont été charmés de l'élégance et du goût avec lesquels l'intérieur de cette église a été orné. Règle générale, les sauvages de ce district sont pieux, de bonnes mœurs et sobres. Il y en a qui s'enivrent parfois, mais une rigoureuse application de la loi concernant la vente de liqueurs spiritueuses aux sauvages sert de préservatif.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. C. CHISHOLM,
Agent du département des affaires indiennes.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
BUREAU DE L'INSPECTEUR,
WINNIPEG, 4 octobre 1895.

A l'honorable

Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—En même temps que je sou mets mon rapport annuel, j'ai l'honneur de féliciter le département de l'avancement réel en civilisation qui se manifeste partout, d'un bout à l'autre de cette surintendance, sous la libérale et progressive politique qu'a adopté le gouvernement en élevant les aborigènes du Canada au niveau moral et intellectuel de la race européenne, dont les merveilleuses inventions et découvertes, dans les arts et les sciences, ont donné des muscles à la vapeur et une langue à l'électricité, et ont presque supprimé le temps et l'espace.

Les connaissances répandues au moyen des excellentes maisons d'éducation établies pour éclairer nos pauvres aborigènes, illuminent peu à peu de leur glorieux éclat leurs intelligences bornées, et dispersent les ténèbres de l'ignorance et de la superstition qui les ont intellectuellement enveloppés pendant d'innombrables siècles, quand ils erraient à tâtons dans une impénétrable nuit.

Les roues du progrès chargées des produits paisibles de la civilisation se meuvent lentement mais sûrement parmi ces implacables sauvages, et transforment en citoyens utiles et industriels des gens qui autrefois se réjouissaient dans le carnage avec une joie diabolique et se paraient des hideuses chevelures de leurs victimes mutilées. Il n'est plus nécessaire d'avoir aujourd'hui des forteresses en pierre ou des enclous palissadés, armés de carabines et de canons, pour protéger la vie et les biens contre les attaques des sauvages hostiles dans les vastes territoires inoccupés du Canada.

Dans mon inspection des différentes agences visitées cette année, j'ai été heureux de remarquer la prospérité générale et le contentement qui règne parmi les sauvages. Le nombre d'acres sous culture dans la majorité des réserves est beaucoup plus considérable et les diverses moissons sont généralement meilleures que je les ai jamais vues dans aucune des occasions précédentes. On voit fréquemment paître le long des bords herbeux des rivières, des lacs, dans plusieurs réserves, des troupeaux de bêtes à cornes en excellente condition. Des vieux animaux sont échangés pour des chariots, des moissonneuses ou de jeunes animaux. De bonnes et confortables maisons divisées en plusieurs compartiments amplement meublées de chaises, tables, armoires, lits à ressorts, miroirs, ustensiles de cuisine, poêle de cuisine et autres commodités modernes, remplacent fréquemment les huttes grossièrement construites en chaume et bousillées et les aveuglants et suffoquants wigwams qu'ils habitaient autrefois.

On remarque des groupes d'enfants proprement vêtus de bonnes étoffes qui suivent chaque matin les différents sentiers conduisant à leurs écoles, dans lesquelles

Département des affaires indiennes.

on leur donne l'instruction sur les principes fondamentaux de l'éducation, au lieu de grandir, comme leurs ancêtres païens, dans la plus grossière ignorance autour de leurs infectes feux de camp.

Dans l'agence du Portage-la-Prairie, les sauvages font des progrès merveilleux en agriculture. Sous l'administration pratique et judicieuse de M. l'agent Ogletree ils ont récolté l'énorme quantité de 8,660 boisseaux de blé, 400 d'orge, 1,000 de pommes de terre, 100 de maïs, et environ 500 tonnes de foin. Outre cela ils ont recueilli pour une valeur de plusieurs milliers de dollars de racine de sénéga et ont reçu \$750 pour leur travail chez les cultivateurs. Ils possèdent 80 chevaux, 75 bêtes à cornes et 29 maisons.

Dans l'agence de Clandeboye, les sauvages font aussi des progrès très satisfaisants en agriculture. Ils sont avantageusement récompensés de leur travail cette année par un rendement sans précédent de blé, d'orge, d'avoine, de maïs, de fèves, de pommes de terre, de navets, d'oignons et de carottes. Ils coupent sur leurs magnifiques prairies plus de 400 tonnes de foin chaque année, dont ils vendent une grande partie à Selkirk et à Winnipeg, à des prix rémunérateurs.

Leurs animaux se composent de 129 chevaux, 1,066 bêtes à cornes et 171 cochons. Ils réalisent avec le produit de leur foin, bois de corde, fourrures, racine de sénéga, et les baies, qu'ils ont vendus durant l'année, \$17,900, outre une forte somme qu'ils reçoivent pour leur travail à la moisson, aux scieries, aux pêcheries, sur les bateaux à vapeur et comme voyageurs. On estime à \$12,500 la valeur du poisson qu'ils ont pris.

Le grand intérêt que les parents prennent à l'éducation de leurs enfants est une indication encourageante de leurs progrès intellectuels du barbarisme vers la civilisation. Des 471 enfants en âge d'aller à l'école appartenant à cette réserve, 424 suivent soit les externats soit les écoles industrielles, qui sont habilement dirigées par des instituteurs capables, dont M. McDougall, de Saint-Pierre, est l'un des plus distingués dans la profession.

Dans l'agence de Manito-wa-paw, les sauvages s'occupent surtout d'élevage et de culture des céréales, légumes et racines. Ils ont produit cette année 140 boisseaux de blé, 205 d'orge, 82 de maïs, 225 d'avoine, 15 de pois, 4,645 de pommes de terre, et 100 de navets, 119 d'oignons, 81 de carottes, et ont coupé 3,569 tonnes de foin. Ils ont 216 maisons, 121 étables, 13 faucheuses, 195 instruments aratoires, 166 chevaux, 1,050 têtes de bétail, 20 cochons et 8 moutons. Le produit de leur chasse et de leur pêche a atteint le chiffre de \$9,587. Ils ont augmenté ces ressources par l'emploi qu'ils ont obtenu de différents gens, pour la culture, la coupe du bois et autres emplois.

Les progrès que les enfants de cette agence ont fait dans l'instruction font honneur aux instituteurs, surtout à ceux chargés de la direction des pensionnats à la Rivière-de-la-Poule-d'Eau et au Creek-du-Pin.

M. Martineau est un officier des plus énergiques et des plus compétents, dont la longue expérience et les succès parmi les sauvages lui ont éminemment acquis les qualités voulues pour remplir la charge d'agent avec ses responsabilités.

Les affaires dans l'agence du Pas ne sont pas considérées aussi satisfaisantes qu'on le désirerait depuis plusieurs années, à cause des fausses impressions philanthropiques inculquées dans ce district par des manipulateurs intéressés et des enthousiastes trop zélés et extravagants, savoir, que le département est tenu par les stipulations du traité de fournir des quantités illimitées de provisions de bouche, de vêtements, de ficelle, de munitions, d'outils, d'instruments, de graines, de bêtes à cornes, etc., aux sauvages indolents et imprévoyants, qui sont tout aussi capables que les autres citoyens de fournir à leurs familles les choses nécessaires à la vie. Je suis cependant heureux de faire rapport qu'il y a eu récemment des améliorations remarquables sur les réserves. On a planté de plus grands champs de pommes de terre, construit des maisons plus commodes, et l'on soigne mieux les animaux. Sur presque chaque réserve les sauvages ont équarri environ quatre-vingts pièces de pin ou d'épinette rouge pour les nouvelles maisons d'école, parce que les bâtiments actuels croulent de vieillesse.

Les sept bandes sauvages dans cette agence ont 175 maisons, 88 étables, 892 instruments aratoires, 12 chevaux et 307 têtes de bétail. La valeur des fourrures capturées s'est élevée à \$12,000, et celle du poisson à \$5,500. Ils ont reçu d'autres sources \$2,089.

Les écoles sont conduites sans rôles et d'une manière négligentes, et par conséquent il n'y a pas eu de développement appréciable dans l'intelligence des élèves. Une exception digne de louanges est cependant apparente dans celle de Chemawawin récemment dirigée d'une manière si efficace par ce brillant et accompli instituteur, Thomas Lamb, qui a fait faire des progrès si étonnants à ses élèves durant les deux trimestres qu'il y a enseigné, que l'agent des sauvages l'a promu à l'école de Grand-Remous.

Dans l'agence de la Rivière-Beren les sauvages sont sous le contrôle absolu de l'agent, dont ils suivent implicitement les instructions, parce que son influence sur eux est grande à cause de sa connaissance parfaite de leur langue et de leur caractère. La réserve de la Rivière-Fisher est la seule de cette agence où l'on constate des progrès réels dans la culture de la terre et des jardins. Ici on cultive en abondance une variété de céréales, racines et légumes, tandis que sur les autres réserves on ne produit que très peu à part quelques boisseaux de pommes de terre, parce que l'étendue des terres arables est trop restreinte pour que les sauvages la cultivent sur un grand pied. Donc leur principale source de subsistance se trouve dans leur pêcheries et leurs chasses; mais, nonobstant ces circonstances défavorables, ils ont réussi à subvenir à leurs besoins sans avoir trop à recourir au gouvernement. Ils possèdent 310 maisons, 135 étables, 2,008 instruments aratoires et 343 têtes de bétail. Ils ont pris pour une valeur de \$6,265 de poisson et \$24,400 de fourrures. Les écoles sont passablement bien conduites, surtout celles de Rogsville, de la Rivière-Beren et de la Rivière-Fisher, où l'on emploie invariablement des instituteurs parfaitement compétents. Il y a 597 enfants âgés de 6 à 16 ans dans cette agence, et sur ce nombre 463 fréquentent l'école. L'agent force chaque famille de la réserve en état de le faire de fournir chaque année une corde de bois pour le chauffage des enfants, et par conséquent il y a plus de 300 cordes de bois proprement empilées aux différentes écoles.

On ne cultive presque rien sur les réserves comprises dans le traité n° 3, excepté du maïs et des pommes de terre, qu'on cultive en grandes quantités à la Rivière-Lapluie, au Lac-des-Bois, à Wabigoon, au Lac-Seul, à Islington et aux Dalles.

Les sauvages dans ces agences vivent principalement du produit de leurs jardins, des champs de riz, des pêcheries et des terrains de chasse. Ils possèdent 407 maisons, 90 étables, 1,577 instruments aratoires, 76 chevaux et 199 têtes de bétail. Ils ont pris du poisson pour une valeur de \$6,646 et pour \$25,277 de fourrures, et ont reçu \$10,990 d'autres industries. Seulement treize écoles, patronisées d'une manière indifférente, sont en opération parmi les trente bandes qui occupent ce vaste district. Les deux tiers des sauvages sont des païens irréconciliables, qui depuis des générations ont résisté aux efforts réunis des missionnaires pour les christianiser. Il est universellement admis par tous ceux qui sont au fait de l'administration des affaires indiennes dans l'Algoma-ouest, que le département doit beaucoup de reconnaissance à l'inflexible intégrité de ces vieux employés modèles, MM. Pither et McIntyre, pour leur administration satisfaisante et économique.

Je ne pourrais terminer ce rapport sans exprimer ma haute appréciation de la politique admirable du gouvernement en établissant des institutions industrielles pour l'instruction pratique des enfants sauvages, qui pourront ainsi devenir des facteurs utiles et indépendants de la société pour augmenter le bonheur et la prospérité de l'humanité. Ceux qui fréquentent les institutions de Saint-Paul et de Saint-Boniface font des progrès favorables, si l'on tient compte des difficultés qu'il a fallu surmonter au début pour obtenir des élèves et les retenir assez longtemps pour atteindre l'objet désiré, à cause des incessantes importunités des parents pour les ramener chez eux. Le résultat des opérations agricoles de la première de ces institutions a été de 50 boisseaux de blé, 450 d'avoine, 80 d'orge, 450 de pommes de terre, 250 de navets, 20 de carottes, 20 d'oignons, et une quantité de divers autres produits de jardins; à la seconde de ces institutions la culture de la saison a donné les quantité

Département des affaires indiennes.

suyvantes : 100 boisseaux de blé, 57 d'avoine, 28 de pois, 22 d'orge, 8 de fèves, 40 de maïs, 5 de lin, 900 de pommes de terre, 1,000 de navets, 1,000 de betteraves, 65 de carottes, 15 de betteraves, 60 d'oignons et 500 pommes de choux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. McCOLL,
Inspecteur-surintendant.

FORT-QU'APPELLE, 12 août 1895.

A l'honorable
Surintendant des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon dixième rapport annuel de mon inspection des agences et réserves des sauvages, durant la dernière année dans les Territoires du Nord-Ouest.

Je commençai mes travaux à l'agence de Carlton, où j'arrivai le 2 juillet 1894. M. Hilton Keith est l'agent, M. W. H. Halpin, commis, Rupert Pratt, conducteur d'attelages, interprète et cultivateur, et W^m Giles, meunier et machiniste. Les bâtiments de l'agence étaient dans le meilleur état, ayant été peints et blanchis à la chaux, et tout était propre et bien tenu. L'agent avait un bon jardin. Quelques petites réparations avaient été faites dans la maison de l'agent dans le cours de l'année. Un pâturage de trente-cinq acres avait été clôturé pour les chevaux de l'agence; il renferme une partie du ruisseau et du bosquet, ce qui offre un excellent abri, ainsi qu'un approvisionnement constant d'eau fraîche et pure. Une jolie petite maison avait été construite pour l'interprète. La nouvelle maison destinée au commis avait été complétée et c'est une maison confortable.

La réserve du Lac-Muskeg, n° 102,

a été la première visitée, Louis Couture, fermier, ayant été transféré de l'agence des Buttes-de-Tondre. La maison du fermier et les autres bâtiments étaient en bon état, le jardin et les légumes paraissant très bien. Un pâturage d'environ huit acres avait été clôturé pour les chevaux de la ferme, et un puits creusé. J'ai remarqué un bon nombre de manches de fourches, de palonniers, de manches de hâches, de traîneaux doubles, de brancards, de brancards à foin, faits par les sauvages. Les moissons se composaient de cinquante-quatre acres et demi de blé, d'avoine, d'orge et de racines, soit huit acres et qqart de moins que l'année précédente. J'ai visité chaque maison et chaque champ de la réserve. J'ai trouvé les maisons proprement tenues, et tous les rebuts balayés et brûlés. Il y a de bonnes étalles. Les champs ne paraissent pas très bien, mais les récentes pluies amélioreront sans doute les récoltes. On était à faire un peu de labourage d'été, et il faudra en faire encore beaucoup pour débarrasser les champs des mauvaises herbes qui les avaient complètement envahis. Les racines promettaient beaucoup et les jardins étaient bien sarclés. Quatre familles font du beurre. Le troupeau compte cinquante têtes, contre quarante-cinq l'année précédente, et le bétail individuel comptait quatre têtes et dix-huit chevaux. Les bêtes à cornes étaient en bon état. Les clôtures étaient bonnes. Il y avait encore du foin de l'année précédente. Quelques-unes des maisons sont divisées en deux et ont des chambres à l'étage supérieur, ce qui indique un progrès. Sept cents troncs d'arbres sur cette réserve étaient sciés en bois de construction, produisant trente cinq mille pieds, dont les sauvages faisaient un bon usage pour réparer leurs maisons. Les charrues avaient été apportées à l'agence durant l'hiver pour être réparées, quelques-unes pour avoir de nouveaux timons, d'autres des flèches, et toutes avaient

été peinturées, ce qui les faisait paraître aussi bien que des neuves. Un inventaire a été fait des biens entre les mains du fermier, et les livres furent examinés, et j'ai trouvé que M. Couture était actif dans son ouvrage et que ses comptes étaient corrects. Cette réserve est admirablement propre à l'élevage, le foin et l'eau y abondant, et le troupeau devrait augmenter plus rapidement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent.

La première réserve visitée ensuite a été celle d'Ah-tah-ka-Koop, n^o 104, sous la charge immédiate de l'agent. Il a été semé sur cette réserve : 130 acres de blé, 17 d'orge, 39 d'avoine, 3 de pommes de terre, 5 de jardinages et de navets; total, 184 acres,—soit 18 acres de moins que l'année précédente. J'ai visité toutes les maisons, les champs et les jardins. Les maisons sont proprement tenues, les jardins bien sarclés, et les champs paraissaient bien, les dernières pluies les ayant très améliorés. Les clôtures étaient particulièrement bonnes. Tous les rebuts avaient été ramassés; on remarque chaque année une amélioration sous ce rapport, ce qui montre qu'ils font presque toujours ce qu'on leur a si souvent recommandé. La récolte des pommes de terre était bonne, parce qu'ils s'en étaient soigneusement occupés, et les avaient tenus libres de mauvaises herbes. Les navets avaient été semés à la volée et n'étaient pas aussi propres. Ils avaient défoncé de nouvelles terres et s'occupaient de les ameublir. Lorsque le labourage d'été consiste en un seul labourage en juin, et qu'on laisse les champs dans cet état, cela aide seulement à la propagation des mauvaises herbes. Après le labourage, le champ devrait être hersé et hersé jusqu'à ce que les mauvaises herbes soient complètement détruites. Il vaut mieux ameublir convenablement dix acres que d'en labourer cinquante seulement à moitié, ce qui, je regrette de le dire, est trop souvent le cas, non seulement parmi les sauvages, mais aussi parmi les blancs; de là vient que la contrée est couverte de mauvaises herbes. Il n'y a pas l'ombre d'un doute qu'on puisse détruire ces mauvaises herbes, comme je l'ai vu où l'on cultive d'une manière pratique, des fermes entières étant aussi propres qu'un jardin bien tenu.

W^m Cardinal, un membre de la bande, agit en qualité d'instructeur pour M. Keith, durant son absence, des deux côtés du lac. Cet homme tient ses livres à sa manière et est étonnamment correct dans la connaissance qu'il a de tous les instruments aratoires et des biens sur la réserve. Il a une belle maison, de bonnes étables et corrales, et ses instruments aratoires sont en bon ordre. Ses enfants fréquentent l'école régulièrement. Cet homme est économe et entreprenant. Le fils du chef a une très belle propriété; un bon champ d'avoine de 11 acres; de bonnes pommes de terre et un jardin; de nouvelles clôtures. Il a une laiterie, et j'ai remarqué un grand nombre de terrines remplies de lait. Cet homme prospère. J'ai vu ici un des nouveaux taureaux, qui est un magnifique animal. La maison était propre, et toute la propriété avait une apparence de prospérité et de confort. La maison du chef avait été lambrissée à déclin en dehors, comme je l'avais demandé l'année auparavant. Cela rend la maison plus chaude, tout en améliorant son apparence. J'ai aussi trouvé les autres maisons propres et convenables, et de bonnes étables partout. Les bâtiments de la mission étaient à peu près dans le même état que l'an dernier. L'église a grandement besoin de peinture. Le Rév. M. Settee, missionnaire, était sur le point de partir pour la mission du Pas, Cumberland.

Le troupeau est beau et compte 290 têtes, contre 239 l'an dernier. Individuellement la bande possède 32 têtes de bétail, 41 chevaux et quelques très beaux cochons, et un grand nombre de sauvages ont des volailles. Le troupeau appartient à 41 familles, et les bêtes à cornes étaient convenablement marquées et inscrites dans le registre du bétail.

Ils étaient à scier des troncs d'arbres en bois de construction et l'on se proposait de construire un hangar sur le bord du lac afin que le sciage puisse se faire en temps de pluie aussi bien qu'en temps de sécheresse, tout en protégeant les machines. Cette réserve était en bon état—les bêtes à cornes, clôtures, maisons, étables étant tout ce qu'on peut raisonnablement désirer, et les moisons promettent un rendement moyen; mais il faudrait prendre plus de soins pour mettre les champs en meilleur état qu'ils l'ont été depuis quelques temps. La terre est bonne, mais elle a besoin de préparation pour donner de bonnes récoltes.

Département des affaires indiennes.

La réserve de Mistawasis n° 103,

a été visitée ensuite. Les moissons se sont aussi améliorées rapidement grâce aux récentes pluies. L'étendue ensemencée a été de 114 $\frac{3}{4}$ acres, en blé, avoine, orge, pommes de terre, navets et plantes potagères, soit 30 $\frac{1}{2}$ acres de moins que l'année précédente. Les maisons sont bonnes, et, en somme, bien tenues. Le cimetière près de l'église est dans le même état délabré que lors de ma dernière visite, mais on devrait s'efforcer de remédier à ce délabrement, et j'ai appris qu'on l'avait fait peu de temps après ma visite. L'église et les bâtiments de la mission étaient en bon état; le toit de l'église avait besoin d'être peinturé. On avait amélioré l'école, recouvert le toit en bardeaux, posé un nouveau plancher, et lambrissé le plafond avec du bois raboté, ce qui en faisait une maison confortable. La maison de Mistawasis avait été couverte de nouveau en chaume et mise en bon état. Le vieux chef, comme d'ordinaire, était heureux de recevoir ma visite. Il devient bien faible et ne peut plus s'occuper d'agriculture ni même de son jardin. J'ai été heureux de constater que M. Keith pourvoyait à tous ses besoins, et que le vieillard n'était pas oublié dans les dernières années de son existence. Le chef ne manquait jamais d'être à sa place à l'église, et il prenait toujours son siège ordinaire dans le chœur.

On était occupé à faire passablement de défonçage et de labourage d'été, et les sauvages étaient plus ou moins occupés. En somme je n'ai pas remarqué beaucoup d'améliorations sur la réserve.

J'ai pu constater un peu de progrès dans les clôtures et dans quelques-unes des maisons et des étables; mais dans leur manière de cultiver la terre ils n'ont pas progressé autant qu'ils auraient dû. C'est une bonne réserve, la terre des meilleures, et il n'y a pas de raisons qui les empêchent de récolter plus qu'ils ne le font, si ce n'est leur propre paresse. Il y a cependant quelques bons travailleurs dans la bande. Le troupeau compte 199 têtes, contre 171 l'année précédente. Les bêtes à cornes étaient dans le meilleur état. Individuellement la bande possède 28 chevaux, 2 bœufs, 7 vaches et 4 jeunes bêtes à cornes. Ces 199 têtes appartiennent à 25 familles. Le moulin à farine était en bon état, les murs avaient été crépis et blanchis à la chaux, et le toit peinturé.

Une cheminée en briques avait été construite. La machine et la chaudière avaient été transportées au Lac-Sableux, pour faire marcher la scierie. Il y a une petite forge où l'on fait les réparations, près du moulin, et la maison du menuisier se trouve également ici. L'entrepôt avait été bien tenu, et les effets venant de Regina étaient arrivés en bon état. La farine de Joyner et de Elkington, de Qu'Appelle, était de belle qualité, ainsi que le bacon de Lawry & Sons, d'Hamilton, Ont. M. Halpin, le commis, s'occupait soigneusement des affaires du bureau, et ses livres étaient tous à jour. Un inventaire du contenu des entrepôts a été pris et les livres balancés. La nouvelle maison du commis est de 20 sur 22, avec une aile pour la cuisine, de 14 par 16, une grande chambre dans le bas et trois chambres à l'étage supérieur, une bonne cave, le toit peinturé, et elle est joliment située sur une éminence entourée de bouquets d'arbres. Le plâtrage a été fait par un des sauvages, qui a très bien fait l'ouvrage. Il y a une petite étable que le commis a bâti lui-même. Dans le cours de l'hiver on a moulu les quantités suivantes de farine:

Ah-ta-ka-koop.....	17,152 livres
Mistawasis.....	5,989 "
Petequaquey.....	415 "
Agence	10,061 "
Agence du Lac-aux-Canards.	15,524 "
Pour les colons.....	27,752 "
Total.....	76,893

équivalant à 2,176 $\frac{1}{6}$ boisseaux de blé. Les comptes du moulin sont correctement tenus, et l'on peut facilement arriver à en obtenir un état intelligent avec peu de peine.

Bande 105.

Les sauvages de cette bande vivent de pêche et de chasse et reçoivent peu ou point d'aide du gouvernement. Ils ont une école, mais elle n'a pas été visitée depuis un certain temps. Ils ont quelques bêtes à cornes et ont coupé du foin. Ils cultivent des pommes de terre et des navets.

Bande 106.

Ceux qui habitent au Lac-Rochoux gagnent passablement bien leur vie au moyen de la chasse et de la pêche; les ours ont été nombreux l'hiver dernier. Ces sauvages jouissent d'une bonne santé. L'école du jour a été fermée et quelques-uns des élèves ont été envoyés à l'école d'industrie de Battleford. L'agent leur a fait visite en janvier 1894, et aussi en mai 1894. Une partie de la bande habitent au Poisson-Blanc et au Lac-du-Diable, et vivent de chasse et de pêche. Ils font aussi des paniers de bouleaux, des jattes à lait, des boîtes de fantaisie, et des manches de fourches et de haches, qu'ils apportent à l'agence de temps à autre, et lorsqu'ils en ont besoin on leur aide un peu sous forme de provisions; un homme apporta 50 jattes en écorce à l'époque de l'inspection.

Sauvages Pélicans.

Ces sauvages gagnent aussi leur vie par la chasse et la pêche, et ont passablement bien réussi l'an dernier. Ils avaient besoin d'aide parce que les nouveaux règlements de pêche militaient contre eux. Les naissances et les décès dans le cours de la dernière année ont été comme suit :

Bande 101.....	2	141
Bande 102.....	3	2	74
Bande 103.....	10	6	146
Bande 104.....	7	7	213
Bande 105.....	63
Bande 106.....	1	99
Lac du Pélican.....	41
Total.....	20	18	777

La santé des sauvages à l'époque de l'inspection était très bonne.

La réserve n° 101, Lac-à-l'Esturgeon,

a été inspectée en revenant de Prince-Albert. La réserve est sous les soins de M. A. J. Coburn, et a fait de très bons progrès depuis qu'il en a pris la direction. Ils ontensemencé 46½ acres, soit 24½ de plus que l'an dernier, et sur la nouvelle réserve des Sioux, qui est aussi sous la direction de M. Coburn, quatre acres ont été emblavées deux acres et demie plantées en pommes de terre, et une acre et demie en jardinages. Le troupeau de bêtes à cornes compte 34 têtes; la balance l'an dernier était de 35, une vache a été abattue pour la viande, laissant 34. Les veaux de 1894 restaient encore à ajouter. Les sauvages individuellement possédaient 21 chevaux, 3 bœufs, 2 taureaux, 16 vaches et 11 bêtes à cornes. Le fermier a 4 bœufs et 2 chevaux, et la bande des Sioux 4 bœufs. Les clôtures sont bien améliorées. Les jardins étaient bien sarclés et paraissaient parfaitement bien. Deux fourneaux à chaux avaient été allumés, les maisons blanchies à la chaux, et les sauvages avaient de la chaux à vendre. La nouvelle maison de 18 par 24 destinée aux fermiers était presque terminée, et M. Coburn a fait une grande partie de l'ouvrage lui-même. Elle a une cuisine en appentis de 18 par 12, une bonne cave, et c'est une des meilleures maisons en tronc d'arbres que j'aie vue. Il a aussi construit un petit magasin qui

Département des affaires indiennes.

sert à la distribution des rations, de 17 par 17, avec toit en bardeaux. Le fermier a un bon jardin et aura des pommes de terre pour quelques vieillards qui n'en ont pas, et il en a mis 150 sacs en réserve pour la semence.

Les nouveaux bâtiments se trouvent sur le côté ouest du lac et sont magnifiquement situés, parce qu'ils ont une vue splendide sur tout le pays environnant. Il y a une source qui ne tarit jamais dans le voisinage. La fenaison était sur le point de commencer, et le foin était abondant: on peut en couper des milliers de tonnes sur ou près de la réserve. S'ils avaient des machines pour le couper ils feraient de beaux bénéfices en coupant du foin pour le vendre. Ils étaient à faire une soumission pour fournir du foin à la police à Prince-Albert. Le poisson abondait, ainsi que les petits fruits. Cette réserve est une des meilleures que nous ayions, mais les sauvages n'ont jamais eu la chance d'avoir constamment un homme parmi eux, et maintenant qu'on y a installé en permanence un homme très capable, nous avons toute raison d'espérer qu'on remarquera en peu de temps un grand changement. Si nous nos fermiers étaient aussi actifs et pratiques que M. Coburn, il se produirait en agriculture une étonnante révolution.

Cinq ou six veuves ont de petits jardins en un seul champ, et elles en prennent grand soin. Le fermier a demandé une vache pour l'usage de ces vieilles gens, et je présume qu'on a accordé sa demande. Le chef avait un magnifique jardin de pommes de terre, navets, oignons, carottes, choux, maïs, etc. Il était fier de les montrer. Quel contraste avec ce qu'il était il y a deux ans—rien que des mauvaises herbes. Il a dit que lui et ses gens étaient heureux d'avoir au milieu d'eux un homme pour leur montrer à travailler.

Trois nouvelles maisons avaient été construites sur la réserve pendant l'année. Les sauvages font des manches de haches et des fourches, des jougs, des palonniers et des traîneaux, et quelques-unes des femmes font du beurre. C'est un beau groupe de sauvages, ils sont industriels et désirent prospérer, et j'ai été heureux de constater l'activité qui régnait partout. La nouvelle bâtisse destinée à servir de pensionnat pour les enfants sauvages était presque terminée. Elle a 34 pieds sur 16. Dans le bas se trouve la salle commune et la cuisine, et dans le haut la chambre des instituteurs et un dortoir pour les filles. L'ancien bâtiment servira exclusivement pour l'école dans le bas, et le haut comme dortoir pour les garçons. La salle commune dans la nouvelle bâtisse servira aussi de réfectoire jusqu'à ce qu'on ait construit une cuisine en apprentis. On espérait que la bâtisse serait ouverte en août, avec dix pensionnaires. La mission de l'Eglise d'Angleterre a donné \$100 pour la construction de la bâtisse, et M. Parker est personnellement responsable de la balance, et espère recevoir de l'aide de la part d'amis en Angleterre. Il y a un magasin et un bon jardin. On avait plusieurs ballots de vêtements donnés par des amis de l'est. L'externat était fermé depuis le 20 avril 1894, à cause des constructions qui se faisaient. Les sauvages sont maintenant en faveur de l'école, et même le chef, qui en était un adversaire déclaré, est bien disposé et a promis d'y envoyer ses enfants.

M. Parker fait l'office de missionnaire dans la réserve, et dit que ce sont de bons sauvages. Comme le gros des familles habite à la tête du lac, à cinq ou six milles de distance, il était impossible d'obtenir une présence régulière à l'externat, de sorte qu'il était nécessaire d'avoir un pensionnat, à moins d'envoyer les enfants à Battleford, et l'on disait que les sauvages s'y opposaient formellement. De nouveaux livres de ferme avaient été ouverts pour cette réserve; je les ai examinés et j'ai fait un inventaire des biens entre les mains du fermier. M. Coburn est entré en fonctions le 10 avril 1894, et il avait accompli une grande somme d'ouvrage en peu de temps. Madame Coburn est aussi très active et ne perd aucune occasion d'aider les femmes sauvages de différentes manières: en les visitant elles et leurs enfants lorsqu'il y a de la maladie, et en les encourageant à observer la propreté dans leurs maisons.

J'ai visité la nouvelle réserve des Sioux en me rendant à Prince-Albert. M. Ponton était occupé à la délimiter; la localité est splendide. Ils avaient six ou sept acres ensemencées en blé, pommes de terre et navets, qui paraissaient tous très bien. Six acres de nouvelles clôtures ont été faites. Vingt-deux acres de nouvelles terres ont été défoncées, et ils se préparaient à construire leurs maisons, les pièces de bois étant déjà sur le terrain pour cette fin, et ils attendaient que M. Ponton dési-

gnât les emplacements. On espérait transporter la maison d'école de l'ancienne réserve sur la nouvelle, et s'en servir comme de logement pour l'institutrice, et construire une nouvelle maison d'école. Ces sauvages sont industrieux et se conduisent bien, et nous avons toute raison de croire qu'ils gagneront bien leur vie sur leur nouvelle réserve. L'institutrice est mademoiselle Cameron, qui a succédé à mademoiselle Baker, qui prenait un si vif intérêt dans la bande. Mademoiselle Cameron prend autant d'intérêt, et paraît avoir gagné la confiance et le respect des sauvages jeunes et vieux. Cette réserve est aussi sous la direction de M. Keith.

Les sauvages de Carlton ont fait beaucoup d'argent en recueillant de la racine de sénéga, ils en ont obtenu de 20 à 25 sous la livre. M. Keith continue à remplir ses fonctions avec son énergie et ses soins ordinaires, et il ne néglige aucun détail. Les inventaire, états et rapports détaillés ordinaires ont été transmis au commissaire des sauvages, à Régina.

L'agence suivante que j'ai visitée a été celle du

Lac-aux-Canards,

ayant télégraphié à M. McKenzie de me rencontrer à Prince-Albert afin de passer par les réserves de John Smith et de La-Corne avant de me rendre à l'agence, évitant ainsi une promenade de quatre-vingts milles en voiture. Mon inspection a donc commencé à la réserve de John Smith le 30 juillet 1894.

M. Justus Willson est le fermier qui la dirige. La nouvelle maison de ferme était presque terminée et devait être prête à être habitée dans quelques jours; elle a 24 x 22 pieds à un étage et demi, en pièces, plâtrée et blanchie à la chaux en dehors, et lattée et plâtrée à l'intérieur, à plancher double, avec bonne cave, et plafond, lambrissée en bois raboté, toit couvert en bardeaux et peinturé en rouge, et deux cheminées. Au rez de chaussée il y a deux chambres et une salle, et au-dessus trois chambres et une salle d'entrée. Une cuisine en appentis de 14 x 16, aussi en pièces de bois et plâtrée. L'ancien magasin avait été démoli, et les pièces ont servi pour la nouvelle étable. Le fermier était à construire une nouvelle clôture en avant des bâtiments.

On a aussi semé sur cette réserve: 96 acres en blé, 89 en avoine, 7 en orge, 4 $\frac{1}{2}$ en pommes de terre, 1 en navets, 1 en carottes et oignons (16 en jardinages), ou 2 $\frac{1}{2}$ acres; total, 200 $\frac{3}{4}$ acres, ou 51 $\frac{1}{4}$ acres de plus que l'année précédente. J'ai visité toutes les maisons, les étables et les champs. Les maisons sont d'une bonne classe, bien tenues et propres en dehors, ayant toutes été blanchies à la chaux. Les moissons paraissaient passablement bien. La tige était courte dans certains cas, mais les têtes étaient bonnes et l'on s'attendait à une récolte moyenne. Le fermier calculait qu'il aurait 3,500 boisseaux de grain, et j'ai compris qu'au battage il avait environ 150 boisseaux de moins que cette quantité. La récolte a commencé ici le 6 août, soit environ douze jours plus tôt que d'ordinaire, la fenaison se faisant en même temps que les récoltes: les sauvages étaient occupés. Les clôtures n'étaient pas aussi bonnes et aussi solides qu'elles auraient dû être. Les sauvages ont la mauvaise habitude de faire les lisses trop longues, elles ont parfois de 14 à 15 pieds de longueur. Pour avoir une solide clôture dans ce pays venteux les lisses ne devraient pas avoir plus de 10 ou 11 pieds, avec de solides poteaux. Cette réserve est splendide et les récoltes manquent rarement ou jamais. Les navets ne paraissaient pas aussi bien, mais la récolte sera passable. Les oignons et les carottes dans le même jardin paraissaient bien, dans d'autres les mauvaises herbes les envahissaient. Ces sauvages persistent à semer leurs navets à la volée, bien qu'on leur ait maintes et maintes fois dit que c'était mal. Les étables sont à peu près ce qu'elles étaient autrefois; on en a construit quelques nouvelles mais il en faudrait encore d'autres pour loger le croît du troupeau. Il y avait des étangons dans quelques-unes.

Joseph Rodger, aîné, possède une bonne maison et un champ de six acres d'avoine près de sa maison; elle est claire à cause des mauvaises herbes. On disait que le semence était mauvaise. Deux acres de blé, aussi envahies par les mauvaises herbes, et sur les terrains élevés cinq acres de blé, bon. Les pommes de terre étaient bonnes et les navets passables, mais il y avait trop de mauvaises herbes dans

Département des affaires indiennes.

Les deux. Le toit de la maison était peinturé. M. Badger à une jolie boutique, les outils sont tous joliment arrangés sur les murs; il fait des chaises, des berceuses, des lits, des tables, des raquettes, des brancards. C'est plutôt un ouvrier qu'un cultivateur, et il est d'autant plus excusable d'avoir des mauvaises herbes dans ses moissons, vu que sa femme est invalide. Je l'ai trouvée absolument dans le même état que l'an dernier, c'est-à-dire incapable de marcher, et naturellement M. Badger est obligé de lui donner constamment des soins. M. Badger est cependant un homme de goût, parce qu'il a planté des peupliers tout autour de sa maison. On avait fait beaucoup de premier labour et d'ameublement.

Francis Drever a une maison très propre et de bonnes étables. Il a deux champs, douze acres de blé et six d'avoine, tous deux bons, le blé est le meilleur de la réserve. Clôtures neuves, bien faites, dix acres d'ameublement, récolte de racines très bonne, et libre de mauvaises herbes. Voilà un exemple de la majorité.

Peter Badger a une nouvelle maison et de bonnes étables, six acres d'avoine, passable, et douze acres de blé, très bon, ainsi que des pommes de terre.

Edward Smith : bonne maison, toit en bardeaux, bonnes étables, deux charrues travaillaient fort, le chef lui-même en conduisant une. La petite église se trouve près d'ici, c'est une bâtisse propre et l'intérieur est joliment arrangé. Le cimetière, à côté, est proprement clôturé et en bon état. L'église est surmontée d'un petit clocher. C'est une mission de l'Eglise d'Angleterre. L'inventaire ordinaire a été fait. Le bétail a été réuni pendant l'inspection et tous les veaux marqués et les transferts faits. Cela a pris une grande journée, mais l'ouvrage a été complètement terminé. Le troupeau est en splendide état, de fait on ne pourrait trouver nulle part un plus beau troupeau. Le nombre total de têtes est de 179, contre 140 l'année précédente. Ce chiffre naturellement ne comprend pas ceux qui ont été abattus pour la viande dans le cours de l'année. Cette réserve est en bonne voie, mais il y a une tendance chez les sauvages d'être satisfaits de ce qu'ils avaient faits alors qu'avec un peu plus d'efforts et d'énergie de leur part ils pourraient accomplir beaucoup plus. J'ai visité l'école et l'ai trouvée en bon état. Elle était propre, bien éclairée et gaie, et mademoiselle Wilson, l'institutrice, faisait de bon ouvrage, comme le prouvait la vivacité et l'intelligence de ses élèves. Nous nous rendîmes ensuite au

Fort à La Corne.

M. J. H. Gordon est le fermier chargé de la direction des deux bandes, celle de James Smith, n° 100, et celle de Peter Chapman, n° 100a, cette dernière comprenant celle de Grosse-Tête.

La réserve de James Smith

a été visitée la première. J'ai remarqué des progrès considérables sur l'an dernier, mais il y a lieu d'en faire encore. Les maisons n'avaient pas été blanchies à la chaux depuis deux ans, mais on devait cuire un fourneau de chaux et toutes les maisons devaient être blanchies en dedans et en dehors à l'automne. Il y a de la pierre à chaux en abondance sur les bords de la rivière (Saskatchewan-sud). On a semé 32 acres de blé, avoine, orge et racines, soit $11\frac{1}{2}$ acres de moins que l'an dernier. Les moissons paraissent bien, surtout les racines. Le champ du chef était le plus pauvre de la bande. Il a une bonne maison et une étable, et les alentours de sa propriété étaient propres. Son jardin était exempt de mauvaises herbes. Une nouvelle église avait été construite depuis ma dernière visite; elle est située sur un terrain élevé pas très éloigné des bâtiments de la mission. La bâtisse est en troncs d'arbres sur fondation en pierre, de 20 x 26, avec sacristie de 12 x 14, et toit en bardeaux; elle pourra contenir 150 personnes. De l'église la vue est très belle en regardant en amont ou en aval de la rivière dont les bords sont inclinés. La bâtisse est en style gothique et sera prête pour le culte en septembre. Elle a été entièrement construite au moyen de souscriptions particulières, les sauvages ayant libéralement fourni leur part. Il y a près de la nouvelle église un cimetière proprement arrangé et tenu. Il mesure 120 x 140 pieds, est entouré d'une bonne clôture en poteaux écorcés, avec planche de dessus peinturée en noir et le bout des poteaux

peinturé en blanc. Il y a deux très jolies portes à chaque extrémité et l'intérieur est joliment divisé en lots, le tout faisant honneur au bon goût des sauvages. Il y a une bonne maison d'école, mais l'externat avait été fermé, et on espérait la rouvrir bientôt parce qu'il y avait assez d'enfants dans la localité pour justifier sa réouverture. Le révérend M. White est le desservant de cette mission de l'Eglise d'Angleterre. Les offices sont bien suivis dans la maison d'école les dimanches, et les sauvages attendaient avec impatience l'ouverture de leur nouvelle église. Les bêtes à cornes furent rassemblées et les veaux marqués, et tous les changements furent inscrits dans les registres des bestiaux. Le troupeau compte 95 têtes, contre 84 l'an dernier. Ces 95 têtes appartiennent à 16 familles. Ils étaient dans le meilleur état. On avait reçu quelques taureaux pur sang. Individuellement la bande possédait 11 chevaux, 3 taureaux et 9 jeunes bêtes à cornes.

La réserve de Peter Chapman.

a été visité ensuite. On a ensemencé 11 acres, soit 4 de plus que l'an dernier; Grosse-Tête avait 18 acres, soit $4\frac{1}{2}$ de plus que l'an dernier. Les récoltes paraissent très bien. Le blé était particulièrement bon, et les jardins, en somme, propres et bien entretenus. Les pommes de terre sont plantées trop proches les unes des autres à certains endroits, mais cependant c'était une belle moisson. Les navets étaient semés à la volée, mais ils poussaient bien, ainsi que les carottes et les oignons.

J'ai visité toutes les maisons et les étables et les ai trouvées en bon état. Les sauvages vivent principalement dans des cabanes.

Les bêtes à cornes des bandes de Peter Chapman et de Grosse-Tête ont été rassemblées dans leurs différents corrals, et tous les veaux furent tous marqués et les transferts inscrits dans les registres. Le bétail à ces deux endroits est dans le meilleur état. Les deux troupeaux comptaient 125 têtes, entre les mains de 15 familles. Le nombre l'an dernier était de 99. Individuellement les deux bandes possèdent 11 chevaux, 3 vaches et 6 jeunes bêtes à cornes.

Un inventaire des biens entre les mains du fermier a été fait. M. Gordon est un homme digne de confiance et entretient les choses correctement et proprement, et il est probable que les sauvages réussiront sous sa conduite. Il restait quelques meules de foin de l'an dernier. C'est une belle région à foin et l'élevage est une industrie certaine de réussir si on la pratique convenablement. L'introduction de nouveaux taureaux pur sang serait très avantageuse pour l'amélioration du troupeau, car il n'est pas plus difficile d'avoir soin d'un bon animal que d'une bête commune, et la différence de valeur au bout de trois ans est presque double.

Les sauvages étaient fiers de leur perspective d'avoir une bonne récolte et de l'augmentation de leur bétail. Le vieillard Grosse-Tête était fier et m'a chaleureusement remercié de lui avoir apporté un vieux fusil de chasse. Je l'avais apporté de Régina et le lui présentai moi-même. Il agit comme un gentleman dans toutes ses actions, et il se rend en tous temps aux désirs de l'agent. C'est un des meilleurs sauvages que j'aie jamais rencontré, et j'aimerais qu'on lui fit cadeau d'un fusil neuf. Nous nous rendîmes ensuite à l'agence du

Lac-aux-Canards,

en parcourant plus de cent milles en voiture. R. S. McKenzie, agent; W. Sibbald, commis; Sandy Thomas, conducteur d'attelage et interprète. Une nouvelle clôture a été posée tout autour des bâtiments et du jardin de l'agence. Huit acres de nouvelle terre ont été retournées pour faire un champ afin de jachérer le vieux et détruire les mauvaises herbes. De bonnes barrières ont été posées aux deux extrémités. Il y avait sur le terrain du bois pour construire une nouvelle étable pour les bestiaux. Tout était comme d'ordinaire, en excellent état. La maison du commis avait été peinte à l'intérieur et quelques-unes des chambres tapissées en papier. Des cloisons avaient été posées dans le haut et un tambour à la porte de devant. M^{me} Sibbald a peinturé et tapissé elle-même et a très bien réussi.

Département des affaires indiennes.

Réserve d'Une-Flèche, n° 95.

Cette réserve a été inspectée ensuite. En nous rendant à cette réserve, nous devons traverser l'historique champ de bataille de Batoche. M. Louis Marion est l'agriculteur qui dirige cette ferme. La maison a été couverte de saule, et crépie à l'intérieur et à l'extérieur, et a subi d'autres réparations qui en font une maison confortable. Le fermier était à construire un petit bâtiment pour en faire un grenier.

Les sauvages avaient construit deux maisons neuves et deux étables. Trente-cinq acres de nouvelles terres ont été labourées et 17 acres étaient ameublées. Ils ont semé: blé, 95 acres; orge, 22; pommes de terre, 5; navets, 2; carottes et oignons, 1½; total, 115½, soit 12¼ acres de plus que l'an dernier. La moisson donnera un maigre rendement moyen, l'extrême sécheresse de l'été l'ayant fait souffrir. Les pommes de terre et les navets paraissent très bien. Une partie du blé avait été coupée, et j'ai remarqué dans un champ un homme qui coupait avec une faux à râteau et deux femmes qui se servaient de faucilles, tandis que d'autres glanaient et liaient le blé. Le "Nez-Peinturé" avait un bon champ de 8 acres de blé, moisson raisonnable; la tige courte, mais les épis bons. Cet homme a récolté assez de blé l'an dernier pour avoir de la farine toute l'année; il avait fait de la terre neuve et la retournait. Francis Dumont avait 5 acres de blé, maigre; il aura probablement son grain de semence; de bonnes pommes de terre et des navets, il s'occupait à couper son foin; il a un nouveau champ de 20 acres labourées, et il se construit une maison neuve et une étable. L'emplacement se trouve tout près du lac.

Le "Croupion" avait environ 14 acres de blé; la moitié était assez passable, le reste pauvre. Les pommes de terre étaient bonnes et les navets passables. Il en était à peu près de même pour les autres en général. Toutes les maisons étaient fermées, mais elles étaient propres. Je n'ai pas remarqué beaucoup de progrès relativement à la propreté chez les enfants.

Le bétail paraissait très bien. Le troupeau compte 84 têtes, contre 70 l'année précédente. Les sauvages n'avaient pas de plainte à faire et avaient l'air de plus aimer à travailler. Les progrès pourraient être meilleurs, mais la sécheresse de la saison les décourage. L'école de cette réserve était fermée et l'on espérait envoyer les enfants au pensionnat du Lac-aux-Canards aussitôt qu'il y aurait de la place pour eux. Individuellement, cette bande possédait 44 chevaux, un jeune taureau, 10 vaches, 2 génisses et 8 veaux. Les maisons et étables sont bonnes. Les clôtures étaient particulièrement bonnes, et celles qui étaient croches et irrégulières ont été défaites et redressées, ce qui donne une bien meilleure apparence aux champs. Inventaire a été fait et les livres du fermier examinés. M. Marion conserve sa propriété en bon état, et il fait de son mieux pour faire progresser les sauvages. Le troupeau devrait augmenter plus rapidement.

Le pâturage est bon, l'eau abondante, et l'industrie est profitable. Les jardins ont été bien entretenus, et les mauvaises herbes détruites.

La réserve que j'ai visité ensuite a été celle de

Barbu, n° 97.

ou ferme 8b, L. Lowell étant le fermier qui la dirige, ainsi que celle d'Okemasis, n° 96. La maison du fermier avait été mise en bon état—lambrissée en planche blanche à l'étage supérieur, et les murs extérieurs recouverts de saule et crépis. Le toit de l'étable avait été exhaussé. Il y a une boutique où il se fait un bon nombre de réparations. Des charrues et autres instruments aratoires y sont apportés des autres réserves pour être réparés et peints. Ils ont semé:

	Barbu.	Okemasis.
Blé	162	35 acres
Avoine.....	28	5 "
Orge.....	33	6 "
Pommes de terre.....	7	3 "
Navets.....	10	3 "
Carottes.....	1	½ "
	241	53½

soit 17½ acres de plus que l'an dernier sur la réserve de Barbu, et 7 acres de moins sur celle d'Okemasis. Les récoltes, en somme, ont désappointé. Les champs étaient propres et bien tracés, le grain semé convenablement, en tant qu'on puisse dire que semer à la volée soit convenable. Les moissons paraissaient excessivement bien jusqu'à la fin de juin, lorsque la longue sécheresse et le temps chaud les firent souffrir. Quelques-uns des champs ne vaudront pas la peine d'être fauchés; d'autres rapporteront la semence et les autres environ une demi-récolte.

Les jardinages étaient bons, et ont été bien entretenus. Les pommes de terre paraissent très bien. Les bêtes à cornes étaient en bel état. Le troupeau de Barbu comptait 153 têtes, contre 144 l'an dernier, et celui d'Okemasis, 53 têtes contre 43. Personnellement la bande de Barbu avait vingt chevaux, une vache, un jeune taureau, et trois génisses. Le troupeau est réparti entre vingt et une familles. Le troupeau d'Okemasis était réparti entre six familles. Toutes les bêtes à cornes étaient convenablement marquées au fer rouge et inscrites dans les registres du bétail, chaque sauvage ayant un compte séparé.

Les sauvages vivaient dans des cabanes, un grand nombre près des champs à foin, mais les maisons avaient été laissées en état de propreté. Ce sont de bonnes maisons. Les portes sont peinturées. Quelques-unes sont blanchies à la chaux et d'autres avec de l'argile blanche. Une maison neuve avec toit en bardeaux avait été construite durant l'année. Les étables et corrals étaient aussi de bonne qualité, et l'on prend grand soin de les arranger confortablement pour l'hiver.

J'ai visité les champs de foin. On aura plus de difficulté que d'habitude à obtenir la quantité voulue. M. Lovell aidait les sauvages à charger le foin et à le mettre en meule. Le foin était très bon et avait été coupé au temps convenable. La fenaison et les récoltes tiendront tout le monde occupé pendant quelques temps. M. Lovell est un de nos meilleurs fermiers, c'est un homme qui travaille beaucoup et d'une manière pratique, et si les récoltes n'ont pas très bien réussi on ne peut lui en imputer la faute. Les sauvages travaillent très bien aussi. L'inventaire ordinaire a été fait et tout a été trouvé correct.

J'ai visité le nouveau pensionnat, qui est presque terminé. Le bâtiment principale mesure 20 x 40 et l'aile 19 x 27 pieds. Le dortoir des garçons, 19 x 19. Le bâtiment est à un étage et demie avec toit à la Mansard. Il y a trois chambres à coucher, deux de 9 x 10, et une de 9 x 11, avec passages. Le dortoir des filles a aussi 19 x 19. Ils sont au premier. Au rez-de-chaussée il y a les salles de récréation des garçons et des filles, de 20 x 19 chacune, et chaque salle a quatre fenêtres. Le réfectoire a 18½ x 14, la cuisine 12 x 11½, la hauteur du plafond en bas est de 10 pieds, en haut de 9 pieds, et la dépense en dehors de la cuisine 6 x 10. Le bâtiment est en charpente, latté, recouvert en papier goudronné et lambrissé en bois blanchi à l'extérieur, l'intérieur est latté et crépi, et les chambres sont boisées. La cave a 15 x 15, sept pieds de hauteur avec plafond, plancher en planches de deux pouces, plancher double au rez-de-chaussée et du papier goudronné entre les planchers simples au grenier. Le bâtiment sera chauffé avec des poêles, on a pris soin d'avoir une bonne ventilation. Il y aura place pour 20 pensionnaires, ou 25, si le personnel est logé en dehors de l'établissement. Il y avait dix-neuf élèves présents et ils occupaient le soubassement de l'église jusqu'à ce que la nouvelle bâtisse fut prête. Ils sont arrivés le 10 août—sept garçons et douze filles, des réserves du lac Muskeg, Mistowasis et du Lac-Sableux, de Prince-Albert et du Lac-aux-Canards. Le personnel se composait du révérend Père Paquette, principal; de M. et M^{me} Venn, institutrices des garçons et des filles; de madame Marcellain, cuisinière; madame Venn remplira aussi les fonctions de directrice. Il y a aussi un menuisier. La localité est jolie, située sur les bords du lac et entourée de jolis bouquets d'arbres; et avec l'énergie et le bon goût bien connu du révérend Père Paquette pour le jardinage et l'embellissement des établissements de ce genre, on peut dire sans crainte que dans peu de temps on remarquera ici un changement étonnant tandis qu'il ne laissera souffrir nullement l'ouvrage proprement dit de l'école.

L'entrepôt était dans son excellent état ordinaire. Le bacon de Lawry & Sons était de la viande de choix, ainsi que la farine de Joyner et Elkington, de Fort-Qu'Appelle. L'ouvrage de bureau continue d'être bien fait par M. Sibbald,

Département des affaires indiennes

d'une manière correcte et méthodique. La bande d'« Une-Flèche » avait de la farine, qui lui appartenait en propre, pour quatre mois; le Barbu et Okemasis, pour sept mois, et John Smith avait de la viande et de la farine pour deux mois. Les naissances et les décès de l'année ont été comme suit:—

	Naissances.	Décès.	Popula- tion.
95 Une-Flèche.....	2	5	104
76 Okemasis.....	3	1	20
97 Barbu.....	6	8	134
99 John Smith.....	4	10	142
100 Jas. Smith.....	6	4	122
100a Cumberland.....	4	5	91
Totaux.....	24	33	613

L'agent continue à consacrer tout son temps et toute son attention à ses devoirs d'agent, et par conséquent, rien ne reste en arrière. Les intérêts des sauvages sont soigneusement sauvegardés, et en même temps ceux du département sont pleinement protégés, parce qu'il exerce la plus grande économie, et la meilleure preuve de cela c'est que l'agence du Lac-aux-Canards est la troisième agence le plus économiquement conduite dans les Territoires, comme je le démontrerai avant de terminer ce rapport. Un rapport détaillé, avec états et tableaux, ont été envoyés à Régina. Je retournai à Prince-Albert pour faire des arrangements pour me rendre à l'

Agence du Pas, district de Cumberland.

Le bateau à vapeur avait fait son voyage ordinaire, et ne pouvait en faire un autre, et j'ai dû en conséquence faire construire un petit bateau, ce qui a pris deux jours. Le bateau a 18 pieds de longueur, 3½ de largeur au fond, et a démontré que c'était une embarcation solide. J'ai envoyé un homme avec les provisions à Lacorne, 50 ou 60 milles en aval sur la rivière, et je partis en voiture le lendemain, et après avoir passé le dimanche ici nous partîmes tout de suite en descendant la Saskatchewan, et arrivâmes à Cumberland-House le 3 août, après avoir fait le voyage dans un peu plus de trois jours, ce qui était, m'a-t-on dit, un bon voyage en bateau. L'agent au Pas est M. Joseph Reader, qui demeure à environ 90 milles de la réserve de Cumberland. Il m'a donc fallu faire l'inspection de la réserve de Cumberland sans l'agent; mais il m'accompagna lors de ma seconde visite en revenant.

Cette réserve, n° 20, a une étendue de 7,936 acres, une population de 139, dont 134 de l'Église d'Angleterre et 5 catholiques romains. Il y a une église dont le rév. M. Cook est le pasteur, et les offices sont bien suivis. J'étais présent un dimanche, et les sauvages se sont bien conduits et ont participé de tout cœur à l'office. Les enfants assistaient en grand nombre à l'école, qui se tenait dans l'église, la nouvelle maison d'école n'étant pas terminée. J'ai visité chaque maison, jardin, champ et étable dans la réserve, après m'être enquis de certaines affaires spéciales sur lesquelles on m'avait prié de prendre des renseignements. J'ai trouvé les maisons en général assez confortables et proprement tenues. La plupart des sauvages vivaient sous des teepees, qui, pour la plupart étaient malpropres. Ces teepees sont faites d'écorces et de guénilles, et se trouvent en général proches des maisons. Elles ne peuvent pas s'enlever, comme celles faites en grosse toile, et par conséquent deviennent malpropres, parce qu'ils couchent sur du foin. Je leur ai dit qu'ils devraient faire des nattes en roseaux, et en couvrir l'intérieur de leurs teepees, et qu'ils pourraient les enlever et le secouer chaque matin. Ces nattes seraient utiles et chaudes dans leurs maisons d'hiver. Il y a ici des roseaux pour faire des millions de nattes, et j'ai suggéré à l'agent d'en faire faire par les sauvages. Le

chef Crane a une vieille maison qui est passablement propre, et il en avait construit une neuve tout près de 20 x 20, avec bon plancher; il n'avait pas de cheminée ouverte, mais il est probable qu'il en posera une. A une seconde visite le chef habitait la maison, dans laquelle il y avait un bon poêle de cuisine, et elle paraissait confortable. Il avait un petit champ de pommes de terre, mais les bêtes à cornes y avait pénétré et avait mangé les feuilles, de sorte que la récolte avait été médiocre, et les pommes de terre petites. La maison avait des bois de lit et y avait de la literie en abondance, mais pas aussi propres qu'ils auraient dû l'être. J'ai aussi vu des tables et des chaises. Il avait des chevalets pour une scie de long et quelques outils, et il avait un certain nombre de billes à scier en planches. James Stewart avait une maison à toit peu élevé qui était une des plus sales et des plus nauséabondes que j'aie encore vu. Le plancher était fait de morceaux d'écorce, et il y avait du poisson pourri et des immondices de toutes sortes. Le frère du chef, un beau jeune homme, habitait aussi cette maison, et je lui ai dit qu'il devait avoir honte d'habiter un endroit pareil. J'envoyai aussi chercher le chef et lui demandai s'il allait permettre de laisser un tel lieu d'infection près de sa demeure? A ma seconde visite j'allai spécialement voir cette maison, et je la trouvai non seulement nettoyée, mais les trois quarts du plancher avait été couverts en planches sciées par eux-mêmes.

Peter Flett avait probablement la maison et les dépendances les plus propres et les mieux entretenues de la réserve, et je complimentai sa femme sur sa bonne tenue de maison. Ils avaient des lits, des tables, des chaises, etc. Il avait une bonne étable et un parc pour les veaux, et un petit corral et du foin en meule pour l'hiver; il avait deux vaches et deux veaux. Un de mes hommes, engagé à Prince-Albert, s'étant brisé une artère en tirant notre bateau de dessus une batture de sable, j'ai dû le renvoyer chez lui, et j'engageai Peter Flett, qui s'est montré un bûtelier accompli, et un homme soigneux et digne de confiance.

Albert Flett a aussi une bonne maison; cheminée ouverte, tables, lits: propres et confortables. Il avait une bonne étable et du foin en abondance. Il possède personnellement quatre vaches et trois veaux. Châssis de scie de long; une propriété paraissant prospère. Ce sont là des exemples des maisons. Ils ont semé 279 livres de pommes de terre, 10 livres de maïs, 2 livres de navets, 1 livre de carottes. On a évalué la moisson, mais elle n'était pas proportionnée à ce qu'indiquaient les apparences. Un homme arrachait ses navets un mois ou environ trop tôt, et ils étaient de la grosseur de radis. On a estimé qu'il y avait sept acres sous culture.

A quelques exceptions près les jardins avaient été médiocrement entretenus et étaient mal clôturés. Quelques-uns avaient planté leurs pommes de terre seulement à deux pouces dans la terre, et d'autres les avaient planté si rapprochées qu'elles paraissaient comme une rangée de pois. La terre est rocheuse où les souches ont été enlevées; la meilleure partie de la terre est couverte de bois. Les pommes de terre et les légumes peuvent être cultivés très bien, mais essayer d'avoir des récoltes de grain serait une perte de temps et d'argent. Pour avoir un bon champ il faudrait faire beaucoup d'ouvrage pour enlever le bois et les souches. L'église était un assez bon bâtiment qu'on était crépir et à blanchir à la chaux pour l'hiver, l'école étant en vacance pendant ce temps. Il y a près de l'église un joli petit cimetière entourée d'une bonne clôture. Le gros du foin était mis en meule dans un marais à trois ou quatre milles de là, et les meules étaient entourées d'une clôture. La bande possède 18 têtes de bétail. Celles que j'ai vu étaient en bon état. Les étables en somme étaient assez bonnes. La Compagnie de la Baie-d'Hudson avait cessé de faire crédit, et les sauvages le ressentait vivement, mais bien que ce soit dur pour eux dans le moment, ce sera à la longue leur bien. Quant au meilleur moyen de gagner leur vie, la chasse est indubitablement le moyen le plus naturel et aussi le plus profitable que ces sauvages puissent prendre. On peut cultiver des pommes de terre et des navets sans difficulté, et ainsi, avec le poisson et ce qu'ils peuvent gagner par la chasse, aucun homme valide ne peut manquer de rien. Il n'y a pas d'ouvrage à trouver ici, excepté un peu de navigation en été, mais c'est rare. Quelques-uns de la bande sont de bons chasseurs et gagnent bien leur vie; mais il y a quelques paresseux qui comptent sur leurs amis plus actifs, ce qui cependant ne s'applique pas à un grand nombre dans cette réserve. Le plan que j'ai conseillé était que tous les

Département des affaires indiennes.

hommes valides fissent la chasse en hiver, en laissant un ou deux hommes pour soigner le bétail, puis tous reviendraient pas plus tard que le 15 mai pour semer; ils pourraient planter et semer quatre fois plus de pommes de terre et de navets, ensuite ils pourraient réparer leurs clôtures, nettoyer leurs terres, faire du foin, et mettre leurs maisons en ordre, etc. Avec beaucoup de pommes de terre et de navets et du poisson en abondance, avec le gibier qu'ils peuvent tuer, ils n'auront pas à compter sur le gouvernement ou sur la Compagnie de la Baie-d'Hudson. On me rapporte que la bande a vendu des fourrures pour \$2,000 valeur de commerce, \$500 en argent. La différence entre la valeur de commerce et la valeur en argent est de 25 pour 100. Le caribou abondait. Environ quarante personnes de cette bande ont besoin de plus ou moins d'aide; ce sont des veuves, des aveugles, des infirmes et des vieillards complètement dénués de tout.

Le prix de contrat de la farine ici est de \$8.28 le sac, le bacon 27½ sous la livre, le thé 39¼. J'ai trouvé les sauvages polis et agréables. On voyait des bibles, des livres d'hymnes et des almanachs religieux dans un grand nombre de maisons, et les sauvages paraissaient être des gens paisibles et vivant bien.

Je suis reconnaissant envers M. McCrum, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, pour m'avoir accompagné dans ma visite de la réserve, et aussi envers M. McDougall, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, pour ses nombreux actes de courtoisie, et je désire le consigner dans ce rapport. Quelques-uns des enfants de cette réserve fréquentent l'école d'industrie de Saint-Paul, près de Winnipeg. Il était arrivé ici de Prince-Albert quelques ballots de vêtements et de couvertures qui sont très utiles pour les pauvres.

Avant de me rendre à la réserve suivante, il pourrait être intéressant de dire que l'emplacement choisi pour la nouvelle école, et l'extrémité partiellement construite qui servira de logement à l'instituteur, est celui du premier comptoir de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur la Saskatchewan, établi par Samuel Hearne en 1774.

Le poste Cumberland-House actuel se trouve sur l'ancien emplacement de la *North West Trading Company* et a été visité par plusieurs personnes notables, entre autres sir John Franklin, l'amiral Back, sir John Richardson et autres célèbres explorateurs arctiques.

Sir John Franklin et Back ont passé l'hiver de 1826 à ce poste avant leur voyage au nord pour aller rejoindre l'expédition d'exploration cette année-là. Ils explorèrent alors la côte nord-ouest vers la Pointe Barrow. Un cadran solaire, don de sir John Franklin, est encore en usage à Cumberland-House.

Les effets reçus pour les pauvres en 1893-94 ont été: 165 livres de bacon, 800 livres de farine et 10 livres de thé; et en 1894-95, 144 livres de bacon, 700 livres de farine et 9 livres de thé. Ces derniers ont été mis dans un petit magasin près de l'église, et seront distribués par l'instituteur, M. Settee, sur ordres de l'agent, qui demeure à 110 milles en aval sur la rivière.

Outre les articles ci-dessus reçus en vertu d'un contrat, j'ai trouvé les suivants achetés en 1893-94: 119 livres de bacon, 968 livres de farine et 224 livres de viande séchée. Ils ont aussi reçu par contrat: 55 livres de ficelle, 100 hameçons, 5 lignes à cueiller, 11 livres de poudre, 33 livres de plomb, 600 capsules de fusil et 6 faux pour l'herbe.

Je continuai ensuite en descendant la rivière jusqu'à la

Réserve du Pas,

et à mon arrivée j'expédiai un sauvage dire à M. Reader, qui réside à quinze milles du Pas, de venir me rencontrer pour faire la visite de la réserve: M. Reader arriva le même soir, et dans l'intervalle je fis l'inspection de l'école du Pas, sur le côté sud de la rivière. Il y a une grande église pouvant contenir trois cents personnes. Elle a été construite en 1854, et elle commence à avoir besoin de réparations. La chaire, le lutrin et les bancs sont ornés de quelques belles décoapures faites par des membres de l'expédition de sir John Franklin, qui y a passé un hiver. Le presbytère est un bâtiment en charpente peinturé en couleur terre cuite.

La réserve du Pas se compose des nos 21, 21a et 24. Population, 392 (Église d'Angleterre, 362; catholiques romains, 5; frères, 25, total, 392).

Ils ont semé en 1894 :—

Pommes de terre.....	11,820 livres.
Orge.....	788 “
Maïs.....	35 “
Navets.....	5 “
Carottes.....	5 “

On estimait la récolte à : pommes de terre, 3,000 boisseaux; orge, 50; maïs, 5; navets, 50; carottes, 30; 20 acres étaient censées être sous culture, mais je suis sous l'impression que cette estimation était trop élevée, et j'ai recommandé qu'à l'avenir les jardins fussent mesurés au galon au lieu d'en faire l'estimation. J'ai considéré aussi que l'estimation du rendement était trop élevée. La récolte des racines n'avait pas encore été toute faite; une partie était encore dans la terre et une partie dans les fosses, mais on n'en avait pas encore établi le compte. L'orge n'avait pas encore été battue, mais je ne voyais pas d'où l'on pouvait tirer 50 boisseaux, et j'ai vu tout ce qu'on avait récolté. Il y avait environ 60 maisons et 40 étables, que j'ai toutes visitées en compagnie de l'agent. Le bétail était en bon état, j'en ai vu une bonne partie mais pas tout, parce qu'ils n'avaient pas de corral et que le bétail était dans les bois. J'ai recommandé de faire un corral de chaque côté de la réserve; une moitié de la bande résidant sur un côté de la réserve et l'autre moitié sur l'autre. Le bétail se décompose comme suit :—

	Sous le contrôle du département.		Total.
	Individuel.		
Taureaux.....	3	1	4
Bœufs.....	10	8	18
Vaches.....	17	18	35
Jeunes taureaux.....	2	6	8
Taures.....	...	7	7
Veaux.....	5	4	9
Génisses ...	8	10	18
	45	54	99

Les approvisionnements destinés aux pauvres en 1894-95, ont été : bacon, 318 livres; farine, 1,900 livres; blé, 24 livres; ficelle, 175 livres; hameçons, 400; lignes traînantes, 20; et en instruments aratoires, 20 faulx. Un approvisionnement semblable de provisions avait été fourni à l'entreprise l'année précédente, et en outre on paraît avoir distribué les articles suivants. Comme on ne tient pas de livres de la manière que nous les tenons dans les traités 4, 6 et 7, indiquant les recettes et les distributions, mais seulement des copies des reçus en triplicata, il était difficile d'arriver aux chiffres exacts, mais d'après les reçus et les copies des états dans les livres de lettres, je trouve que les articles suivants ont été distribués en février, mars, avril, mai et juin 1894, en sus des approvisionnements, en vertu du contrat : thé, $27\frac{5}{16}$ livres; bacon, $317\frac{1}{4}$ livres; farine, $1,713\frac{1}{4}$ livres; viande séchée, $752\frac{3}{4}$ livres. Les prix d'entreprise pour les marchandises à cet endroit sont : bacon, $27\frac{1}{2}$ centins; farine, \$8.25; thé, $39\frac{1}{4}$; biscuits, $13\frac{2}{3}$; savon, 18 centins; et à Grand-Remous, de l'autre côté de la rivière : biscuits, 16 centins; savon, 19 centins.

Il y avait sur le terrain des troncs d'arbres destinés à la construction d'une école à Grand-Remous; mais, selon mon opinion, la maison d'école est encore bonne pour quelques années, si l'on fait quelques réparations au toit, et ces troncs d'arbres pourraient servir à la construction de bâtiments pour l'agence, savoir,—maison pour l'agent, bureau et magasin et une étable. Toutes les marchandises pourraient y être emmagasinées au lieu d'être dissimulées à différents endroits comme aujourd'hui.

Il y a de bonnes écoles sur la réserve, et l'assistance y est particulièrement bonne. Les élèves y sont vifs et intelligents et paraissent s'intéresser beaucoup à

Département des affaires indiennes.

leurs études. Quelques-uns des garçons plus âgés désirent vivement apprendre des métiers, et je suis sous l'impression que si l'on attachait un département industriel au collège Emmanuel, à Prince-Albert, on répondrait aux besoins de localités comme celle-ci.

Le poisson abonde ici, de même que le canard, et la chasse y est très bonne pendant six mois de l'année. C'est une bonne réserve à foin, et les pommes de terre, les navets et les légumes réussissent toujours lorsqu'on les sème et les entretiennent convenablement. On peut cultiver l'orge, l'avoine et le blé, mais pour avoir un bon champ il faut beaucoup de travail pour enlever les souches et les arbres. Il y a du bois en quantité, tant pour la construction que pour le chauffage, sur la réserve, et la rivière en charrie en quantité. On trouve aussi de la pierre à chaux. Les maisons avaient besoin de blanchissage à la chaux, et les sauvages ont promis de faire de la chaux et de blanchir leurs maisons à l'automne. Quelques hommes ici sont enclins à la paresse et à flâner autour du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson au lieu de travailler. Plusieurs gagnent bien leur vie en faisant la chasse, et quelques-uns trouvent de l'ouvrage comme bateliers, mais il n'y a pas grand-chose à gagner. Ils ont vendu l'an dernier des fourrures pour une valeur de \$3,000, et la valeur du poisson pris, consommé et vendu, est évaluée à \$2,700. La Compagnie de la Baie-d'Hudson ayant cessé d'accorder du crédit, ces sauvages ne comptent maintenant que sur leurs propres ressources.

C'est un beau groupe de sauvages, ils sont intelligents, et aucun homme et femme valide ne peut craindre la pauvreté. La chasse est naturellement leur principale ressource ici. La pêche donnera toujours la nourriture, et avec des pommes de terre et des navets en abondance, ils peuvent très bien se tirer d'affaire; mais s'il faut qu'ils comptent sur la culture des céréales pour vivre, le département sera certainement obligé de fournir un fort supplément, ou bien les sauvages mourront de faim. En attendant ils pourront continuer à défricher de nouvelles terres pour agrandir leurs champs.

J'ai trouvé les maisons bien passables et proprement tenues. Il serait trop long de tout décrire. Les sauvages font de l'huile, et en ont vendu 100 gallons à la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ils séchent le poisson, et se nourrissent de ce poisson et de cette huile en hiver. La chasse se compose surtout du rat musqué, 40,000 au moins ayant été vendus à la Compagnie de la Baie-d'Hudson en une année; mais l'an dernier ils n'en ont tué que 8,000; on espérait que cette année serait favorable.

L'autre gibier consiste en original, caribou, lièvres, canard, poules de prairie, vison, ours, castor, renard, etc. La maison d'école sur le côté sud est vieille, et a été étayée sur un côté et à un bout, et ne vaut pas la peine d'être réparée; elle avait besoin d'être crépie et blanchie à la chaux pour l'hiver. J'ai compris qu'on était à couper du bois pour en construire une nouvelle l'an prochain. Le chef, Antoine Constant, qui réside sur le côté sud, a une bonne maison avec deux divisions et cloisons, bien meublée; il a un bon jardin, des pommes de terre, du maïs, des courges, etc; il a un établi de charpentier et fait beaucoup d'ouvrage de ce genre. Coffre d'outil complet, à part quelques tarières; il a un van et une machine à broyer, sous un abri; il a un coffre d'outil depuis neuf ans; il a un mât de pavillon, mais pas de pavillon. J'ai entendu dire qu'il en venait.

Charles Constant: maison propre, toit en bardeaux, la maison venait d'être bossillée, bonne étable, pas très propre autour de sa propriété. Les jardins en somme ne montraient pas qu'on en avait pris grand soin. Quant à leurs progrès vers la civilisation et l'instruction dans les écoles, etc., ils peuvent favorablement soutenir la comparaison avec les autres sauvages que j'ai rencontrés.

A Grand-Remous, ou côté nord de la rivière, j'ai trouvé une meilleure classe de maisons, et des jardins mieux entretenus.

James Atkinson: maison confortablement meublée et bonne étable. Il est trop vieux pour chasser et est pauvre. Une autre maison où habitent trois veuves qui sont pauvres aussi.

Thomas Herderson était en mauvaise santé et avait besoin d'aide; il possède une jolie petite maison, une couchette, une couverture et un couvre-pieds neufs, et sa maison

est propre ; clôture en piquets autour de sa maison ; il avait un morceau de terrain planté en pommes de terre, l'orge était rongée.

John Cook : jolie maison propre, trois lits, tables, chaises, horloge, plancher propre, chaux pour blanchir sa maison, clôture en piquets ; il fait de jolis paniers d'écorce, il a demandé des peintures pour sa porte. Il avait un peu d'orge empilée sur le dessus de son hangar ; du maïs suspendu pour le faire sécher. Il avait bâti une petite maison pour son fils. Jardin passable, pommes de terre, navets, courges, etc., deux meules de foin, une bonne étable et une bonne cave, un vieillard prospère. Dans presque toutes les maisons, j'ai remarqué des bibles, des livres d'hymnes, des almanachs ecclésiastiques, des devises telles que "*God bless our Home*", et dans une autre la devise était "*Éat, drink and be merry*".

John Peter Cook a une bonne maison neuve dans les bois, bien faite et crépie ; c'est un jeune homme entreprenant. Il n'a pas eu d'ouvrage cet été et ne pouvait pas acheter de clous pour finir sa maison. J'en avais apporté cinq livres, de Prince-Albert, en cas d'accident, et les donnai à ce jeune homme, qui était l'homme le plus heureux de la réserve. Il avait préparé du terrain pour faire un jardin.

Louis Partridge : maison neuve, pas finie, un étage, toit en planches et bardeaux. Bien que ce soit tous des noms anglais, très peu de ces gens peuvent parler d'autre langue que le cri. Je n'ai jamais rencontré de groupes de gens plus agréables, et ils sont enchantés lorsque nous allons les voir dans leurs maisons ; lorsqu'ils apprennent notre arrivée, ils nettoient leurs maisons et les rendent aussi jolies que possible, et j'ai pu voir par l'apparence générale de leurs maisons qu'ils sont habitués à les tenir en bon état tout le temps.

John Harris : bonne maison confortablement meublée. Les femmes sont bien habillées et propres. Bon jardin, pommes de terre, navets, maïs, etc. Il a une sœur très pauvre qui a besoin d'aide. Le toit de l'étable est trop bas.

Maison d'école déjà mentionnée ; l'instituteur avait une jolie maisonnette et y ajoutait une aile pour y faire la cuisine, la construisant à ses propres frais.

Madame Cameron, veuve avec deux enfants, très pauvre et n'ayant jamais reçu aucune aide, son mari est mort il y a trois ans, et deux enfants sont morts l'hiver dernier. Elle a été reprise dans le traité, mais l'argent est retenu pour payer du scrip pour elle et feu son mari.

David Cook : bonne maison et cuisine extérieure, toile cirée sur les tables, bonne étable spacieuse et propre, jardin passable, corral à foin. Résidence confortable. J'ai remarqué des paniers et des jattes à lait en écorce dans plusieurs maisons.

Joe McGillivray : bonne maison avec cuisine extérieure, toutes deux couvertes en bardeau, acheté à Prince-Albert ; bon jardin, orge coupée et mise en meule dans le corral.

Thomas Henderson, conseiller, a une très bonne maison, bien meublée, propre et confortable, poêle de cuisine neuf, portes et cadres de fenêtres peints, une plateforme en avant de sa porte.

Deux bonnes étables avec étangons, tas de fumier près de presque toutes les étables. Je leur ai dit de l'étendre sur leurs jardins. Henderson a dit qu'il n'avait pas de charrette pour le transporter. Je lui répondis qu'il n'avait pas besoin de charrette, mais de faire un traîneau, et que les bœufs pourraient le charroyer, la distance étant courte, et pour chaque boisseau de pommes de terre qu'ils récoltaient maintenant ils en auraient deux, outre qu'ils nettoieraient leurs étables.

La terre est graveleuse et sablonneuse par places, et a besoin de beaucoup de fumier, et cependant ces gens campent d'année en année et ne mettent jamais une parcelle de fumier sur leurs terres bien qu'ils en aient en quantité. Je leur ai dit que les cultivateurs dans l'est paieraient ce fumier 50 cents la charge. Henderson avait deux lopins en pommes de terre parmi les souches. Il avait un bon assortiment d'instruments aratoires bien remisés. Entre autres j'ai remarqué un van et une machine à broyer presque neufs, parce qu'ils avaient peu servi ; des brancards à foin ; propriété paraissant prospère. Cet homme a prêché à l'église dimanche, en l'absence du missionnaire.

Henry Thomas : maisonnette, mais fermée à clef. Il a une bonne maison neuve, qui n'est pas tout à fait terminée, avec plafond ; clôture en piquets autour de la

maison, bon jardin—pommes de terre et navets, assez bonne étable, stalles et compartiments; toit trop bas. A peu de distance d'ici se trouve une petite maison qui sert de mission catholique, et où l'on célèbre parfois l'office divin.

Isaac Bignail est aveugle depuis dix-huit ans. Maisonnette propre, il a deux garçons—l'un faisait la pêche et l'autre était obligé de rester à la maison pour prendre soin de son père. Il a une fille qui faisait le raccommodage. Il y avait des images sur les murs. Cette famille paraît pauvre. La femme travaille bien; reçoit un peu d'aide en vivres. Il a reçu une couverture, et le vieillard a dit qu'il était reconnaissant pour cette aide. Il n'a pas de bêtes à corne; un petit jardin. J'ai dit à l'agent de voir à ce que cette famille ne soit pas négligée.

Voilà des exemples des maisons que j'ai visitées, et je n'en ai omise aucune de l'un ou l'autre côté de la rivière. Environ quatre-vingts personnes sont plus ou moins pauvres et incapables de gagner leur vie, et devront recevoir de l'aide. Je dois faire ici les mêmes remarques quant à la meilleure manière pour les sauvages de gagner leur vie, que celles que j'ai faites au sujet de la bande de Cumberland, la chasse en hiver et la culture d'une grande quantité de pommes de terre et de navets. Les instituteurs des deux écoles distribuent les vivres qui sont donnés aux pauvres, et ceux-ci seuls en reçoivent. Les instituteurs font cette besogne sans paiement supplémentaire.

L'église est bien fréquentée; j'ai compté deux cents personnes le matin et cent soixante et quinze l'après-midi. Le service se fait avec ordre et ils chantent de bon cœur.

Nous nous rendîmes ensuite dans le yacht à vapeur de M. Reader, jusqu'à la réserve de Chemawawin, ou Lac-des-Cèdres, comme l'appelle la Compagnie de la Baie-d'Hudson. L'étendue de cette réserve est de 3,061 acres; population, 139 (124 de l'Eglise d'Angleterre et 15 païens). Les approvisionnements pour cette bande en 1894-95 ont été: bacon, 127 livres; farine, 600 livres; thé, 8 livres; ficelle, 58 livres; faulx et faucilles, 4; 100 hameçons et 5 lignes traînantes, et une semblable quantité avait été reçue l'année précédente; on a acheté, de plus: 200 livres de farine et 25 livres de bacon en février 1894. Cinq couvertures ont aussi été distribuées.

En 1894, on a semé: 600 livres de pommes de terre, 100 livres d'orge, 14 livres de maïs, 2 livres de navets et carottes. On évaluait le rendement à: 70 boisseaux de pommes de terre, 15 boisseaux d'orge, 1 de maïs, 5 de navets et 2 de carottes. D'après les apparences je crois que c'est une évaluation raisonnable. La bande possédait 1 taureau, 4 vaches et 3 génisses; total, 8, sous le contrôle du département. Coût des approvisionnements délivrés à cet endroit; bacon, 27½ centins; biscuit, 13½ centins; farine, \$8.25; savon, 18 centins, et thé, 39½ centins.

Leurs principaux moyens de vivre sont la chasse et la pêche. C'est un bon endroit pour l'esturgeon. On fait un bon commerce en vendant de la gélatine tirée de certaines parties du poisson. C'est une bonne réserve pour la culture des pommes de terre. Les sauvages étaient très à l'aise. Les enfants ont grandement besoin de vêtements. On venait d'en recevoir quelques balles d'Angleterre pour les distribuer, ce qui sera un grand avantage pour eux.

Il y a une mission de l'Eglise d'Angleterre, le révérend M. Sinclair étant le missionnaire. Bonne maison de mission et en excellent état. Les offices ont lieu dans la maison d'école. On avait commencé la construction d'une nouvelle église qui sera terminée dans l'été de 1895. Elle a 30 x 20 pieds, avec sanctuaire de 12 x 8; cinq fenêtres; porches et vestiaire; toit en bardeaux. Le cimetière se trouve près de l'église, mais il n'est pas clôturé.

La maison d'école est vieille et peu confortable, mais on avait des billots rendus sur le terrain pour en construire une neuve. J'ai visité toutes les maisons des deux côtés de la rivière, et dans la plupart des cas elles n'étaient pas aussi propres qu'elles auraient dû être, et les enfants étaient malpropres. Sur le côté sud, Jas. Lathlin, conseiller, a une bonne maison, avec âtre, toit bousillé, lits sur le plancher, literie rare et malpropre; coffre d'outils presque vide. Il a une vache, une taure et un veau; corral avec meule de foin. Il a une bonne étable. Il a une autre bonne maison sur l'île. Il a un mât et son pavillon était hissé, ainsi que celui de la mission et un

autre sur la poste de la Baie-d'Hudson, en l'honneur de notre visite. Lathlin avait un peu de pommes de terre, et préparait une autre terre sur le côté nord.

John David McDonald possède une bonne maison, trois chambres, deux lits, tables, etc., maison confortable. Sa femme a été malade pendant dix ans et n'a jamais vu un médecin, elle était absente lorsque le médecin visita la réserve. Je leur ai dit qu'ils auraient dû s'informer de la venue du médecin et se trouver chez eux. La sœur de la femme cousait; il a planté un demi boisseau de pommes de terre et il en aura un peu; il a travaillé trente jours aux Grands Rapides à \$1.50 par jour. Il blanchissait sa maison à la chaux, en se servant d'un morceau de toile, parce qu'il n'avait pas de blanchissoir. Il avait un beau poêle de cuisine.

Maggie Grange, veuve, a deux enfants nus et sales; sujette à des évanouissements; pauvre et sans aide.

Wm. Thomas: petite maison, cadre de porte peinturé, propre, construisant une nouvelle maison. Il possède une vache et une taure. Sa propriété était propre par-tout.

Il a planté vingt pommes de terre, les seules qu'il a pu avoir. Il a un peu de maïs, c'est un bon travailleur. Un homme aveugle vit ici, de même qu'un garçon malade et une veuve. Deux teepees ici étaient malpropres, les enfants nus et sales. Isabella Stewart, économe et bonne travaillante, mais pauvre, elle a une vache et un veau et en prend bien soin. Elle avait trois tonnes de foin en réserve, elle a une jolie petite étable. Maison très propre. Cette femme nous a fait des gâteaux d'avoine pour lesquels je lui ai donné 50 sous; naturellement je lui ai fourni la farine. Je rencontrais ici M. S. Bray, qui avait terminé quelques arpentages pour cette réserve à la Pointe-aux-Trembles. M. Roy était sur le point de partir pour le Lac-au-Caribou, où nous le rencontrâmes de nouveau.

Total ensemençé ici environ un acre. Fourrures vendues l'an dernier pour une valeur de \$742, et poisson \$300. Environ 30 personnes de cette bande sont sans ressources, complètement pauvres, et devront être nourris. Ceux qui sont valides travaillent fort, et font tout ce qu'ils peuvent pour gagner leur vie. Ce sont de bonnes gens, mais quelques-uns sont très arriérés sous le rapport de la propriété. L'école est bien fréquentée. M. Lamb porte un vif intérêt à l'école.

Nous descendîmes ensuite la rivière du Caribou jusqu'au lac du Caribou. Etendue de cette réserve environ 7,264 acres, population, 122, Eglise d'Angleterre, 101, païens, 21. Environ trois acres sous culture. Pommes de terre, 1,200 livres; orge, 100 livres; maïs, 15 livres; navets et carottes, 2 livres. Rendement évalué à 250 boisseaux de pommes de terre, 15 d'orge, 1 de maïs, 5 de navets et 2 de carottes. Le bétail se compose de 1 bœuf, 7 vaches, 1 taure, 4 veaux, 1 génisse; total, 14. Ils avaient un taureau mais il est mort dans le cours de l'hiver; je n'ai pu obtenir de détails sur la cause de sa mort. Les approvisionnements reçus pour cette bande étaient: bacon, 121 livres; farine, 600 livres; thé, 8; ficelle, 58; faux et faucilles, 5; et biscuits et savon pour l'école. Un approvisionnement semblable avait été reçu l'an dernier; de plus, des achats de 400 livres de farine et 50 livres de bacon. Cinq couvertures ont été distribuées. Les sauvages n'étaient pas tous revenus de leur ancienne réserve, parce que leur récolte se trouvait sur l'ancienne. J'ai rencontré ici M. Bray qui venait arpenter la nouvelle réserve.

J'ai visité toutes les maisons, principalement les neuves, et il s'en construisait d'autres. Le chef habitait une maison appartenant à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, jusqu'à ce que la sienne fut terminée. Il aura 70 boisseaux de pommes de terre. Il dit qu'ils sentent les rigueurs des nouveaux règlements de pêche. L'agent leur a aidé en leur donnant des munitions. Toutes les fourrures qu'ils ont prises ont passé pour acheter des vivres. Il avait à payer la farine \$10 le sac en marchandises et \$6 lorsqu'ils payaient en argent. Ils étaient obligés de donner cinq peaux de rats pour obtenir une pleine tasse de thé. Il a admis qu'ils avaient tué une vache appartenant au gouvernement, parce qu'ils mouraient de faim. Environ 20 personnes de cette bande sont sans ressources et devront recevoir des secours. La valeur du poisson consommé l'an dernier était évaluée à \$1,000 et les fourrures vendues, valeur en argent, \$767. La chasse et la pêche sont leur principal moyen de gagner leur vie, ainsi que la culture des pommes de terre. Les hommes et les

Département des affaires indiennes.

femmes valides peuvent très bien se tirer d'affaire, mais les vieillards, les infirmes, les aveugles, et les veuves ayant de jeunes enfants peuvent difficilement subvenir à leurs besoins. La proportion de ces gens sans ressources et malheureux est forte dans cette agence.

Montagne-du-Pas.

La population est de 171. Il y a deux écoles dans cet endroit, mais une seule est reconnue par le département. L'autre a été conduite pendant quelque temps par un M. Dunlop, qui donnait des biscuits et faisait l'ouvrage à ses propres frais. M. Dunlop était parti et le révérend M. Hines envoya un instituteur prendre sa place, mais on m'a dit que cet instituteur s'en allait au Lac-Caribou, parce que l'instituteur à cet endroit retournait au collège. Les prix d'entreprise pour les provisions à la Montagne-du-Pas étaient : bacon, 35 sous la livre ; biscuits, 20 $\frac{1}{2}$ sous la livre ; farine, \$14.70 le sac ; thé, 47 $\frac{1}{2}$ sous la livre. Environ quarante-cinq membres de cette bande auront plus ou moins besoin de secours. La partie de cette bande désignée sous le nom de Terre-Rouge se compose de gens entreprenants qui réussissent bien et prennent grand soin de leurs jardins et de leur bétail. La partie du Lac-Plat est plus arriérée. La chasse et la pêche sont ici aussi leurs principales sources de gain. Ils ont gagné l'an dernier par leurs fourrures, valeur en marchandises, \$2,830, et les autres industries ont rapporté \$900, et la valeur du poisson consommé a été de \$200.

Grands Rapides.

L'étendue de cette réserve est de 2,752 acres ; population 110.—Eglise d'Angleterre, 109 ; catholique romain, 1. Trois acres sous culture ; 1,260 livres de pommes de terre, 10 livres de maïs, 2 livres de navets et carottes ; estimation du rendement : 150 boisseaux de pommes de terre, 1 de maïs, 5 de navets et 2 de carottes. Provisions pour les pauvres : 106 livres de bacon, 300 livres de farine, 6 livres de thé, 60 livres de ficelle, 100 hameçons, 5 lignes traînantes, et 3 faux et faucilles. Prix de contrat pour les marchandises en 1893-4 : bacon, 17 $\frac{1}{2}$ sous ; biscuits, 6 $\frac{1}{2}$ sous ; farine, \$3.50 ; savon, 11 $\frac{1}{2}$ sous ; thé, 30 $\frac{1}{2}$ sous.

Ces sauvages gagnent beaucoup d'argent en travaillant pour les compagnies de pêche. Ils font aussi un peu de chasse. Six vieilles personnes sans ressources ont besoin de secours en vivres et en vêtements. Cette bande possède onze têtes de bétail, sous le contrôle du département et individuellement ; total, 12.

La maison d'école est devenue en si mauvais état qu'elle a été condamnée. L'assistance moyenne des élèves a été de vingt. L'enseignement se donnera dans l'église jusqu'à ce qu'une nouvelle école soit bâtie, les billots destinés à sa construction se trouvant sur le terrain.

Le nombre total de bestiaux dans cette agence est : sous le contrôle du département, 113 ; propriété privée, 123 ; total, 236 ; et 13 chevaux, 4 au Pas et 9 à la Montagne-du-Pas.

La population totale est de 1,073, et les naissances et décès pendant les douze mois ont été comme suit :—

	Naissances.	Décès.	Population.
Grands-Rapides.....	7	3	110
Chewawawin.....	4	139
Lac-Caribou.....	2	2	122
Le Pas.....	16	12	392
Montagne-du-Pas.....	8	6	171
Cumberland.....	7	5	139
	—	—	—
Total.....	44	28	1,073

À l'époque de l'inspection la santé des sauvages était très bonne.

Total des pauvres:—

Grands-Rapides	6
Chemawawin	30
Lac-Caribou.....	21
Le Pas	88
Montagne-du-Pas.....	46
Cumberland.....	41
	232

dont les noms furent donnés au commissaire.

Les distances à parcourir sont comme ci-dessous en prenant le Pas comme centre:—

Du Pas à Cumberland.....	80 milles
“ aux Grands-Rapides.....	130 “
“ à Chewawawin.....	80 “
“ au Lac-Caribou.....	70 “
“ au Lac-Plat.....	80 “
“ à Terre-Rouge.....	100 “
“ à la maison de l'agent.....	15 “

Le prix des marchandises a été élevé dans ce district, mais la concurrence commence et ces prix s'abaisseront bientôt. Le bétail a très bien passé l'hiver dernier, et les sauvages en prennent maintenant plus soin et mettent en meule assez de foin, de sorte qu'on a toute raison de croire qu'on ne fera plus de pertes comme celles qu'on a éprouvées en 1892-93. Il y avait des améliorations à faire dans quelques-unes des étables, et je leur ai dit d'y voir.

Après avoir parcouru les réserves je revins au Pas. Le chef, son conseiller et environ soixante et quinze membres de la bande se réunirent dans la salle du conseil, une belle bâtisse, couverte en bardeaux; le plancher était fraîchement lavé. Il y avait des tables, des bancs et des chaises. Le chef déclara qu'il voulait avoir une conversation amicale au sujet de la réserve. Il était heureux des secours et reconnaissant pour les instruments aratoires et outils reçus. Il dit que l'hiver dernier avait été rude, et il s'attendait à ce qu'il en serait de même pendant l'hiver qui s'approchait. Janvier, février et mars sont les mois les plus durs, parce que le poisson gagne l'eau profonde et qu'ils ne peuvent l'atteindre. La Compagnie de la Baie-d'Hudson refusant de faire de nouvelles avances, ce serait encore plus dur pour eux. Ils s'aperçoivent du manque de munitions pour tuer le canard afin de le saler. Il a dit que vingt-cinq de ses jeunes hommes désiraient vivement commencer des jardins pour eux-mêmes et auraient besoin d'instruments aratoires; il demanda une faucheuse et un râteau. Le troupeau de cette réserve compte maintenant 99 têtes, et cela veut dire 300 tonnes de foin à couper; et afin qu'il n'y ait aucune excuse d'en manquer, je crois qu'ils devraient avoir une faucheuse et un râteau. Il a dit qu'il aimait à rendre visite à ses sauvages, et qu'il aimerait à avoir un cheval et une barouche (*buckboard*). Il faisait ses visites dans le but de s'assurer comment ils prenaient soin de leurs jardins et de leurs animaux. Il aimerait voir quelqu'un leur enseigner l'agriculture; et qu'on permette à leurs enfants d'aller à l'école après quinze ans. Il dit qu'ils allaient faire beaucoup d'essartement, et qu'ils allaient faire cuire de la chaux pour blanchir toutes les maisons. Il n'était pas exagéré dans sa manière de parler.

James Cook, conseiller, approuva ce que le chef avait dit et ajouta qu'il remerciait le département pour les secours qu'il donnait aux vieux et aux faibles.

Thomas Henderson, conseiller, approuva ce que le chef avait dit et ajouta que les chiens devenaient trop nombreux et harassaient les bêtes à cornes et parfois tuaient les veaux, et ils préféreraient avoir des chevaux à la place des chiens.

Je lui demandai comment ils pourraient nourrir les chevaux lorsqu'ils parcourraient de grandes distances. Les chiens mangeaient du poisson, mais les chevaux n'en mangeraient pas. Il leur faudrait emporter du foin à chaque voyage ou faire

des meules à bien des endroits. Il dit que quelques sauvages étaient pauvres et manquaient de vêtements, et souffraient en conséquence durant les temps froids.

Henry Thomas approuva tout ce qui avait été dit. Ils voulaient tous travailler et faire ce qui était juste, mais il faut qu'ils sachent comment améliorer leur position, et qu'il n'y avait personne pour le leur dire ou le leur enseigner.

Je leur ai dit qu'ils étaient arriérés sous le rapport des jardins, et qu'il n'était pas encourageant de leur envoyer à grands frais des pommes de terre pour la semence, comme on l'avait fait, pour les faire manger par les bêtes à cornes, comme je l'avais remarqué à certains endroits; qu'ils devaient en cultiver en plus grande quantité qu'à présent, et de se servir du fumier, de les planter convenablement, de les chausser et sarcler et faire de bonnes clôtures; ils avaient du bois en abondance à leur porte, et qu'il était tout aussi facile de faire une clôture droite qu'une clôture croche. Je les complimentai sur le fait que l'école était si bien fréquentée et d'en voir un si grand nombre d'entre eux à l'église.

Personne autre n'avait de remarques à faire à part Henry Cook, jeune, qui quitta le traité il y a quelque temps; il perdit une jambe et marche avec des béquilles; il a une femme et une famille, et une de ses filles est très malade, il est absolument sans ressources et demande à rentrer dans le traité. Je lui dis d'envoyer sa demande de la manière ordinaire et que l'agent l'expédierait; n'étant pas dans le traité, l'agent ne peut rien faire de plus et il est sans ressources. Qu'y a-t-il à faire dans des cas semblables. J'ai demandé à M. McKay, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, de voir à ce que cette famille ne souffrit pas durant l'hiver. Ce sont des sauvages agréables, et autant que j'ai pu en juger des gens qui vivent bien.

Le système de tenue de livres ici est très antique.

J'ai donné au commissaire quelques chiffres et des détails au sujet de l'achat et du transport des provisions pour cette agence. M. Reader est fidèle et consciencieux dans tout ce qu'il fait, mais étant seul il lui est impossible de surveiller tant d'endroits séparés par d'aussi longues distances, et de faire en même temps l'ouvrage du bureau, et s'il n'était pas aidé par son fils, un jeune gentleman habile et intelligent, je ne vois pas comment il pourrait faire l'ouvrage.

M. Reader, fils, fait maintenant tout l'ouvrage de bureau, et a une bonne idée de ce qu'il y a à faire sur les réserves, et par conséquent, il rend de grands services à l'agent. Je peux dire ici que l'agent ne s'épargne pas, parce qu'il travaille fort et est familier avec tous ses sauvages, ce qui est naturel, depuis si longtemps qu'il demeure au milieu d'eux. La conclusion à laquelle j'en suis arrivée, après avoir tout examiné, c'est que l'agence est bien conduite et que les sauvages peuvent et devraient bien gagner leur vie, s'ils se livrent à la chasse et à la pêche, tandis que les bêtes à cornes leur rapporteront des profits plus tard. Je ne crois pas qu'ils auraient raison de compter sur la culture des grains; au contraire cela les amènerait à compter sur le gouvernement. Les racines devraient être cultivées sur une plus grande échelle qu'aujourd'hui, et il faut une plus grande surveillance pour faire progresser ces sauvages comme ils le devraient, considérant les nombreux avantages naturels qu'ils trouvent chez eux.

Je retournai à Prince-Albert, et il me fallut 7½ jours pour remonter la rivière.

Le collège Emmanuel

fut l'endroit que je visitai ensuite, en ayant fait l'inspection le 29 septembre 1894.

Vénéérable archidiacre Mackay, D.D.....	principal
M. Gale.....	aide-principal.
Mademoiselle Childs.....	directrice.

Une nouvelle chambre a été ajoutée depuis ma dernière visite; c'est un dortoir pour les filles. Dix nouvelles couchettes de fer ont aussi été ajoutées; la nouvelle chambre a 30 x 24 pieds, et le plafond a 8 pieds de hauteur, une grande fenêtre et un abat-jour, le plafond et les murs sont lambrisés en bois. Les autres chambres et dortoirs ont été badigeonnés et toute la bâtisse est en très bel état. Les lits sont munis de

couvre-pieds, draps, deux couvertures, un oreiller en laine, une paille; des chemises de nuit allaient être fournies. Les garçons ont fait tout le badigeonnage et l'ont bien fait. Le dortoir des garçons, n° 1, a 7 lits; le dortoir n° 2 a 3 lits (2 en fer et un en bois); le dortoir n° 3, a 6 lits (4 en fer et 2 en bois.)

Le bétail se compose de 4 vaches, 4 jeunes bêtes à cornes, 23 moutons, quelques-uns très beaux, et 3 chevaux; il a aussi des volailles: oies, dindons et poulets. On fait régulièrement du beurre. Dix acres étaient sous culture, 5 en avoine et 5 en racines et jardinages. Quatre acres de terre neuve retournées, formant un joli champ de 10 acres. Il y avait 20 boisseaux d'oignons dans une fosse, et il y aura une abondance de pommes de terre et de légumes pour l'usage de la maison. Les garçons ont des jardins pour eux-mêmes, et ils ont le plaisir de vendre leurs produits. Ils les tenaient très bien; c'est une instruction précieuse pour ces garçons. Les champs étaient propres et bien tenus, et tout l'ouvrage était fait par les garçons. Les filles aident dans la maison. Le bœuf est fourni, débité, à 5 sous la livre. Il y a une échelle pour les rations, mais les élèves ont tous ce dont ils ont besoin, il n'y a pas de parcimonie sous le rapport de la nourriture.

Le jardin contenait des tomates, de la rhubarbe, des carottes, des pois, des choux, des pommes de terre. On en mangeait depuis le mois de juillet dans la maison. Il y avait aussi des groseilles, des gadelles rouges, du persil, et autres herbes et légumes.

Tous les bâtiments et les alentours étaient dans le meilleur état possible, et devaient avoir une bonne influence sur ces garçons dans la vie à venir. Les travaux de l'école et la liste des élèves sont publiés dans mon dernier rapport annuel sur l'école. Le nombre des élèves était de 28 (18 garçons et 10 filles). On a intention d'agrandir les classes. Ce collègue a rendu et rend aujourd'hui de grands services; ses progrès ont prouvé qu'ils étaient des instituteurs compétents, et ils font honneur au collège.

Je retournai ensuite à Régina, et le 16 octobre je partis de nouveau vers le nord pour reprendre mes travaux d'inspection en commençant par la

Réserve Bois aux Caribous

le 17 octobre 1894. W. R. Tucker la dirigeait et madame Tucker en était l'institutrice. La nouvelle étable avait été terminée depuis ma dernière visite ici. La partie supérieure, qui était destinée à servir de boutique pour le menuisier, n'a pas été trouvée convenable pour cette fin, mais elle fait un bon fenil en hiver, et en été elle sert de salle de récréation pour les enfants.

Un nouveau magasin de 12 x 15 était presque terminé. On a semé deux boisseaux de blé, six boisseaux d'avoine et soixante boisseaux de pommes de terre, et quelques navets et oignons. Le blé et l'avoine n'ont rien rapporté, et on n'a récolté que dix boisseaux de pommes de terre, à cause de la sécheresse extraordinaire.

Foin coupé, 650 charges. On prétend que chaque charge équivaut à une tonne. Il y avait onze grosses meules dans quatre corral différents à environ quatre ou cinq milles des étables. Un corral ayant 80 tonnes de foin se trouve près des étables. Les meules sont bien faites et passablement bien clôturées, et des garde-feu doubles ont été labourés tout autour de ces meules. Il reste cent tonnes de foin de l'an dernier. Les petits corral à côté des étables des sauvages sont remplis de foin. Ces sauvages ont toujours soin de couper beaucoup de foin.

Le bétail était en bel état. Quelques-unes des vaches étaient maigres, mais comme les veaux seront bientôt sevrés, les vaches engraisseront. Les veaux étaient magnifiques. Le taureau courtes-cornes est un des plus beaux du pays. Le troupeau se compose de

Département des affaires indiennes.

Bœufs.....	16
Taureau.....	1
Vaches.....	53
Jeunes taureaux.....	18
Taures.....	21
Veaux.....	21
Géuisses.....	25

155

distribués entre onze familles, tel qu'indiqué dans l'état détaillé annexé aux rapports, Ils en avaient 113 l'an dernier. Individuellement la bande possède cinq vaches, cinq jeunes taureaux, deux taures, quatre veaux et deux cochons; et plusieurs sauvages ont des volailles. J'ai visité toutes les maisons et les étables, et les ai trouvées en bon état. Pas-une seule maison aurait pu être appelée malpropre. Quelques-unes ont des allonges et des cuisines en apprentis. Les étables ont été bien améliorées et ils ont en construites de nouvelles.

Maggie avait une jolie étable neuve et un hangar pour les veaux, proprement arrangés de manière à ce qu'on puisse donner à manger aux vaches et aux veaux par un couloir venant du corral à foin. Sa nouvelle maison était terminée, et c'est un modèle de propreté. Il y a des lits en fer avec garnitures en cuivre. Maggie est abonnée à un journal publié en sioux dans l'agence de Santee, Nébraska. J'ai trouvé qu'un autre sauvage était abonné au même journal. Il y avait à plusieurs endroits des pièces de bois destinées à la construction de nouvelles maisons et étables.

Joe Hanke était à construire une nouvelle étable de 18 x 24; la vieille écurie, qui est bonne, a 15 x 20, et une troisième a 24 x 14. Cet homme possède 17 têtes de bétail, sous le contrôle du département, et 7 en propre; total, 24. Il a commencé il y a six ans avec une taure. Il a quelques bons chevaux, un magnifique cochon Berkshire, un lot de volailles et quatorze dindons.

Chez madame Bonnet-Blanc, j'ai remarqué une selle de dame. Dans plusieurs maisons on voit des tapis sur les tables et des rideaux aux fenêtres. Presque tous ceux qui possèdent des vaches font plus ou moins de beurre. Les gains personnels de la bande se sont élevés à environ \$320. Trente chevreuils ont été tués l'hiver dernier, et les lièvres, les poules de prairie et les canards abondaient. La population se compose de 9 hommes, 16 femmes et 28 enfants. Sur ce nombre, 15 sont en âge d'aller à l'école et les autres sont jeunes. La quantité de vivres fournies par le département du 1^{er} octobre 1893 au 1^{er} octobre 1894 a été comme suit: farine, 8,700 livres; bacon et lard, 878; bœuf, rien; farine d'avoine, 330; fèves, 510; total, 10,418 livres, ou environ 8½ onces par jour pour chaque personne, jeune ou vieille, pendant l'année, la plus grande partie fournie durant la fenaison. M. Tucker leur a fourni 50 sacs de farine durant l'année à part celle fournie par le département. Ils avaient aussi des pommes de terre en abondance, et ils ont aussi acheté eux-mêmes, à Saskatoon, quelques sacs de farine. Le besoin de pommes de terre se fera sentir l'hiver prochain, mais il y a en magasin 1,200 livres de fèves qui remplaceront jusqu'à un certain point les pommes de terre. Il n'y a eu qu'une seule naissance dans la réserve depuis la dernière inspection, et pas de décès et aucun cas de maladie. Un médecin n'a pas été appelé sur la réserve depuis que M. Tucker en a pris la direction.

Les sauvages assistent régulièrement aux offices de l'église tous les dimanches lorsqu'ils sont sur la réserve, et l'on dit qu'ils se conduisent bien et qu'ils ont complètement renoncé à toutes les pratiques païennes. Ils ont trois chariots appartenant au gouvernement, un chariot leur appartenant et 14 charrettes. La plupart des sauvages sont absents pour ramasser des os. J'ai demandé de faire construire un grand corral. La réserve est en bon état, et M. et M^{me} Tucker rendent de grands services ici. Le rapport de l'école sera publié plus loin. Il y a de nombreuses preuves que cette réserve a fait des progrès. Leurs maisons sont bonnes et leurs étables sont particulièrement bonnes.

Il y a cinq ans, à ma première visite, le troupeau ne comptait que 30 têtes; aujourd'hui il y en a 155, et 16 leur appartiennent en propre; total, 171 têtes. Ce sont des sauvages industriels et travailleurs, qui méritent beaucoup d'être encouragés. Je me rendis ensuite par diligence à

Battleford,

où j'arrivai le 22, et j'y commençai mon inspection le 23 octobre.

P. J. Williams, agent.

A. J. McNeill, commis.

S. F. McAdam, médecin.

Wm. Smith, charretier et interprète.

La maison de l'agent a subi quelques réparations qui la rendront plus confortable pour l'hiver. Le bureau, qui est beaucoup trop petit, a été muni de double-châssis. Le magasin, qui se trouve sur le square des casernes, était dans le même état qu'auparavant. La première réserve que j'ai visitée a été celle des

Assiniboines, n° 109,

ou ferme 11a, M. S. Warden en charge. La maison de ferme et les dépendances sont en bon état. On était à démolir les maisons des sauvages ici et elles étaient vendues à Battleford comme bois de chauffage. Les seules semailles ont été trois acres d'orge, cinq d'avoine et six de pommes de terre; 78 boisseaux de pommes de terre ont été récoltés, mais le grain a complètement manqué, 520 tonnes de foin ont été mis en meules dans le voisinage. Les meules sont bien faites et sont entourées de solides clôtures et des garde-feu doubles ont été labourés autour des meules. Le foin est d'une qualité de choix. Le nouveau village se trouve à environ cinq milles de l'ancien dans une direction est, où l'on trouve du bois en abondance partout. Il y a deux petits lacs et un grand tout près, outre d'autres petits lacs dans le voisinage, de sorte qu'il y a peu de chance que l'on manque d'eau comme à l'ancien village. On a construit dix-huit maisons neuves qui ont été blanchies à la chaux à l'extérieur comme à l'intérieur, et qui paraissent bien, les toitures sont bonnes et toutes, moins une, avaient des planchers en bois, et son propriétaire attendait d'avoir son annuité pour acheter des planches. Quelques-uns avaient des lits et tous en auraient s'ils avaient du bois pour en faire. Ils ont aussi construit de très bonnes étables, spacieuses avec bonne toitures et portes, quelques-uns avaient des stalles et des planchers en dosses; et ne pourrait trouver nulle part une meilleure classe de maisons et d'étables et les sauvages et M. Warden méritent des louanges pour avoir construit en si peu de temps un si grand nombre de maisons et d'étables confortables. Chaque étable avait un corral solide et très bien fait.

Il y a seize enfants en âge d'aller l'école sur la réserve. La maison d'école est encore à l'ancien emplacement et a été fermée pendant quelques temps. On avait sur le terrain des pièces de bois pour construire un hangar pour les instruments aratoires. Les maisons étaient propres, amélioration sensible sur les anciennes. Outre les dix-huit maisons et autant d'étables, trois maisons et cinq étables ont été incendiées par un feu de prairie qui a causé beaucoup de dommages l'été dernier dans ce voisinage, parce qu'il a brûlé plus ou moins pendant tout l'été. Il est étonnant que tout le village n'ait pas été détruit, parce que le feu paraît avoir brûlé tout près d'eux de tous côtés.

Le bétail était en magnifique état. Le troupeau compte 148 têtes, contre 138 l'an dernier, 14 têtes ayant été abattues pour la viande durant l'année; une liste détaillée des possesseurs individuels a été envoyée avec les rapports. La bande possède 3 chevaux, 2 taureaux, 1 vache, 1 jeune taureau, 1 veau et 22 très beaux moutons. J'ai fait un inventaire des articles entre les mains du fermier et j'ai contrôlé ses livres; ils sont proprement et correctement tenus. Les sauvages font font de brancards à foin, des jongs, des traîneaux, des manches de fourches et de haches, et ils vendent du bois, du foin et de la chaux. Ce sont des sauvages industriels.

La réserve du Faisan-Rouge, ferme n° 11 B,

a été visitée ensuite. M. G. H. Price la dirige. Le nouveau magasin avait été couvert en bardeaux, et un très bon plancher avait été posé; il restait encore les châssis à

mettre et le plâtre à poser. On avait bâti trois nouvelles maisons et trois étables pour les sauvages durant l'année. Une nouvelle étable de 20 x 20 avait été bâtie pour les taureaux à côté de l'écurie des chevaux. Tous les bâtiments de la ferme étaient en magnifique état; de grosse meules de foin se trouvaient dans le corral près des étables. Il a été semé 65 acres de blé, 5½ acres d'avoine, 1 acre de navets, ½ acre de carottes et d'oignons; total, 71½ acres et 3 acres en jardins. La ferme avait 4 acres d'avoine, 4 d'orge, et 1 acre en jardin, y compris les pommes de terre. La récolte a produit 30 boisseaux de blé, 42 boisseaux de pommes de terre, 300 boisseaux de navets. La ferme a produit 60 boisseaux de pommes de terre; l'orge et l'avoine n'ont rien donné; 1,200 tonnes de foin ont été mises en meules, et elles ont été entourées de clôtures et de garde-feu. Une grande quantité de foin a été consommée par un feu de prairie. Une partie était en meules et une partie en petits tas, à ce moment. J'ai visité chaque maison et chaque étable de la réserve. Les maisons avaient toutes été bousillées et blanchies à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur, et elles étaient propres et confortables; il n'y avait pas une seule maison mal tenue; mais les plus grandes améliorations étaient dans les étables, dont un grand nombre avaient été agrandies et arrangées de manière que le bétail fut très bien dans des étables spacieuses et chaudes. Quelques étables avaient jusqu'à vingt stalles, et plusieurs avaient des compartiments séparés pour les veaux. Quelques sauvages avaient des poulaillers, parce qu'un bon nombre ont des volailles, et il était agréable de voir tant de poules et de poulets autour de ces maisons. J'ai vu de beaux cochons. Quelques-uns font du beurre et ils font un bon usage du lait.

Le troupeau est un des plus beaux dans l'agence et compte 290 têtes, contre 240 l'an dernier, et 20 têtes ont été abattues pour la viande dans le cours de l'année. Il y a aussi sous le contrôle du département 10 chevaux et 27 moutons—un très beau lot de moutons. Privément la bande possède 30 chevaux, 3 vaches, 2 jeunes taureaux, 1 taure, 1 veau, 1 génisse, 4 moutons et 4 cochons, et un grand nombre de volailles. Les noms des propriétaires individuels de bétail ont été envoyés avec les rapports. La ferme possédait trois chevaux. Les sauvages ont acheté avec de l'argent provenant du bœuf qu'ils ont vendu au département, quatre harnais à \$13.80 chacun, huit chariots doubles à \$65 chacun, et quatre faucheuses avec râteau à \$95 chacune (faucheuse et râteau), de sorte que malgré que la récolte de grain ait manqué on ne peut faire autrement que de dire que ces sauvages progressent. Les sauvages ont vendu du foin et du bois pour une valeur de \$500. J'ai fait un inventaire de tous les biens en la possession du fermier et contrôlé les livres, et comme d'ordinaire, j'ai trouvé M. Price très exact dans son ouvrage. Il a aussi ouvert un nouveau grand-livre pour M. Wilson, qui doit lui succéder dans peu de temps. Les sauvages étaient gais et n'ont formulé aucune plainte. La moyenne des rations est de 8 onces de farine, 8 onces de bœuf ou 4 onces de bacon; les rations sont plus fortes pendant la fenaison, et aucun sauvage n'a été dans le besoin durant l'année. Le feu avait fait des ravages terribles dans et autour de la réserve, et on est surpris qu'il soit resté une maison ou une étable.

Ayant fait dans les trois ou quatre dernières années une spécialité du commerce des bestiaux, j'ai été plus que satisfait de voir l'intérêt croissant que prenaient tous les intéressés dans cette industrie, et le soin particulier qu'ils prenaient à fournir un abri convenable ainsi que du foin et de l'eau. Si les moissons continuent à manquer plus ou moins, on pourra toujours compter sur l'élevage des bestiaux, de sorte que tout sauvage qui voudra travailler ne sera jamais dans le besoin. Les sauvages dépendent principalement l'argent de leur annuité pour acheter des couvertures et de la farine, et presque rien pour des colifichets inutiles. Cette bande est la seule qui ne flâne pas autour des magasins de Battleford pour avoir du thé à boire et quelque chose à manger fournis par les marchands pour attirer et obtenir la clientèle des sauvages. Les marchands devraient être au-dessus de ce genre d'affaires et devraient s'efforcer de s'attirer une clientèle en donnant une bonne valeur au lieu d'avoir une bande de sauvages à danser et flâner devant leur porte. M. Pierce était sur le point de partir pour la réserve de John Smith, Prince-Albert, et M. Wilson de prendre la place de M. Pierce ici.

Ma prochaine visite a été à la réserve de

Foin-d'Odeur, n° 113, ou ferme 2a,

que dirige Wm. Dunbar. Une fondation en pierre a été posée sous la maison du fermier dans le cours de l'année, et la cave a aussi été arrangée en construisant des murs de chaque côté et en mettant un plancher en béton. On a aussi posé un peu de crépi, et la maison était en bon état et chaude et confortable. La maison des rations avait été mise en ligne avec les autres bâtiments et placée sur des fondations en pierre. Un hangar aux instruments aratoires de 18 x 24, et un grenier à grain et un magasin de 18 x 22, avec toit de chaume, avaient aussi été construits dans le cours de l'année. On avait aussi fait deux nouveaux corrals et un parc d'abattoir, et la grue a été transporté à l'extrémité du parc. Une nouvelle clôture avait été construite autour du jardin. La source a été creusée, de sorte que l'eau coule maintenant par une conduite en bois dans une grande auge, dans laquelle les bestiaux et les chevaux peuvent boire en tout temps de l'année. L'eau est très bonne. Tous les bâtiments avaient été blanchis à la chaux et étaient dans le meilleur état possible, et paraissaient très propres, le tout faisant honneur au bon goût et à la bonne administration de M. Dunbar. Le hangar aux instruments aratoires était rempli de charnues, de herses et autres instruments, et les étables étaient propres et confortables. Les outils étaient aussi proprement rangés dans la petite boutique aux réparations.

On a semé 79 acres de blé, 6 acres d'avoine, 5 acres d'orge, 1½ acre de pommes de terre, 3 acres de navets, 1½ acre de navets et oignons; total, 101 acres, soit 12½ acres de moins que l'an dernier. Le blé n'avait pas été battu, mais on estimait qu'il y en aurait 400 boisseaux; l'avoine et l'orge n'ont rien rapporté; les pommes de terre, à part celles consommées, ont rapporté 200 boisseaux qui ont été mis de côté dans la cave de la ferme pour la semence. Les navets, les carottes et les oignons ont été mangés; la récolte était médiocre; on n'a pas labouré de nouvelles terres; 12 acres ont été laissées en jachère; pas de labourage d'automne. On a fait trois milles de clôture sur les plateaux. Trois nouvelles maisons et neuf étables ont été construites, et d'autres ont été agrandies et réparées; il y avait un corral près de chaque étable, 750 tonnes de foin ont été mises en meules; ces dernières étaient bien faites et étaient entourées de bonnes clôtures et de garde-feu. Le dessus des meules était attaché avec des branches de saules pour empêcher le vent d'emporter le foin.

Il y avait 15 grosses meules sur les plateaux et 14 sur le bord de la rivière. Il y avait 25 meules de grain, de dimensions plus ou moins grandes, appartenant à autant de sauvages. Le niveleur de chemins a été d'un grand avantage, et les chemins en montant les côtes ont été rendus bien plus faciles pour les bœufs.

J'ai visité chaque maison et chaque étable de la réserve et les ai toutes trouvées en très bon état, les maisons blanchies à la chaux à l'extérieur et à l'intérieur, et sans exception elles étaient propres et confortables; ils avaient pris un soin particulier d'avoir des étables spacieuses et confortables. Tout le bétail sera hiverné sur la réserve l'hiver prochain, aucun ne sera envoyé au lac à la Tortue comme jusqu'à présent. Le troupeau paraissait très bien, il était gras et d'un beau poil.

Il y avait 185 têtes, contre 157 l'an dernier, et 25 ont été abattues pour la viande et vendues.

Privément, la bande a 68 chevaux et un jeune taureau. A part le troupeau ils avaient aussi sous le contrôle du département, 33 moutons. Les animaux se composaient de quatre chevaux et poulins, deux vaches, et un veau. Un certain nombre de sauvages ont des volailles. On me rapporte qu'ils s'occupent bien de leurs jardins. Le fermier avait un splendide jardin et une belle récolte de choux, tomates, etc., et il a remporté plusieurs prix à l'exposition. M. Dunbar a fait deux barils de savon mou, qui ont été donnés aux sauvages pour faire leur nettoyage.

La ration moyenne ici est de 10 onces de farine, 8 onces de bœuf, ou 4 onces de bacon. M^{me} Dunbar aidait aussi aux femmes à faire des robes, des manteaux et des pantalons pour les enfants avec l'étoffe, la serge et l'indienne envoyées. Les sauvages ont acheté un chariot neuf et une faucheuse avec râteau. Les maisons étaient passa-

Département des affaires indiennes.

blement bien munies d'effets de literie, et ils en auront plus encore après le paiement des annuités, qui n'avait pas encore été fait mais qui devait l'être dans quelques jours.

Quelques-uns des plus vieux paraissent avoir grand besoin de vêtements. Les sauvages ont fait cuire de la chaux pour leur propre usage et en ont vendu un peu, ainsi que du charbon de bois.

J'ai fait un inventaire des biens du gouvernement entre les mains du fermier et j'ai contrôlé les livres, que j'ai trouvés satisfaisants. La réserve était en magnifique ordre et les sauvages n'ont fait aucune plainte. Quelques-uns des sauvages voyant le succès qu'obtint M. Dunbar avec son jardin, se servent souvent maintenant de fumier, et demandent d'autres graines que des navets, des carottes et des oignons, ce qui démontre qu'un beau jardin près d'une ferme ou d'une agence a un bon effet sur les sauvages, outre que ce soit une source de profit.

La réserve de Poundmaker, n° 114, et celle de Petit-Pin, n° 116 ou fermes 12 B et C

ont été visitées ensuite. F. A. Bourke, fermier, et Peter Taylor, aide. La maison du fermier est en bon état. Un nouveau hangar pour instruments aratoires de 10 x 20, en pièces avec toit de chaume, avait été construit; le magasin avait reçu un nouveau plancher et un nouveau caveau à légumes avait été bâti; il a 10 x 10 et 14 pieds de profondeur. Deux cents boisseaux de pommes de terre y avaient été mis en réserve pour la semence. Deux maisons neuves et cinq étables avaient été construites sur la réserve de Petit-Pin, et une maison et deux étables sur celle de Poundmaker, et quatre vieilles maisons ont été réparées et agrandies. M. Taylor s'occupe de la forge, où l'on fait beaucoup de réparations. Tous les bâtiments étaient en bon état. Sur la réserve de Petit-Pin on a semé 50 acres de blé, 20 acres d'avoine, 8 acres d'orge, 9 de pommes de terre, 4 de navets, $1\frac{1}{4}$ de jardins, total, $92\frac{1}{4}$ acres, soit $20\frac{3}{4}$ de moins que l'année précédente. Tout le grain n'avait pas été battu, on le battait dans le moment, mais M. Bourke ne croyait pas qu'il en aurait plus que pour ses semences. Ils avaient récolté cent soixante-cinq boisseaux de pommes de terre et soixante-dix boisseaux de navets, mais les sauvages en avaient consommé une partie durant la saison. Les produits des jardins avaient été consommés aussi; les résultats étaient maigres. Sur la réserve de Poundmaker, on a semé 40 acres de blé, 5 de pommes de terre, 3 de navets et 1 acre en légumes: total, 49, ou 34 acres de moins que l'année précédente. Le grain rapportera à peu près la semence, et il y avait 85 boisseaux de pommes de terre et de navets. Le produit des jardins a été consommé durant la saison. La sécheresse et les tempêtes de grêle étaient responsables des maigres résultats. Les moissons paraissaient avoir été bien rentrées. Les champs paraissaient propres et les clôtures étaient bonnes, mais il faudra faire beaucoup de jachère ici, parce que les mauvaises herbes se sont beaucoup développées.

	Tonnes.
Foin mis en meule sur la réserve de Poundmaker.....	200
“ “ au Lac-à-la-Tortue.....	400
“ “ sur la réserve de Petit-Pin.....	213
“ “ au Lac-à-la-Tortue.....	400
Total.....	1,213

pour les deux troupes de bêtes à cornes. Une partie sera hivernée au lac à la Tortue. Dix-huit acres de jachère ont été ensemencées sur la réserve de Poundmaker, et neuf sur celle de Petit-Pin, mais elles n'ont pas été suffisamment hersées pour détruire et enlever les mauvaises herbes. On n'a pas labouré de nouvelles terres, mais on a fait quinze acres de labour d'automne sur les deux réserves. Quelques nouvelles clôtures avaient été faites. Les meules de foin étaient entourées de bonnes clôtures et de garde-feu. Une partie de l'argent provenant de la vente du bœuf avait été placée sur l'achat de deux nouveaux chariots, trois paires de harnais-

doubles, pour les bœufs, et des fourches à foin, des haches, des vêtements et des couvertures. J'ai visité les maisons et étables des deux réserves. Les maisons étaient propres et confortables, surtout sur la réserve de Petit-Pin; elles avaient été récemment crépies et presque toutes blanchies à la chaux, et un fourneau de chaux venait d'être calciné pour terminer le reste. Les femmes et les enfants étaient confortablement vêtus. Sur la réserve de Poundmaker, et spécialement dans le village de la Vase-Jaune, les effets de literie dans quelques-unes des maisons étaient sales ainsi que les enfants. Ils ont donné pour excuse qu'ils n'avaient pas de savon.

Le bétail paraissait très bien. Le troupeau de Poundmaker compte 144 têtes. L'an dernier il y en avait 150 environ 16 têtes avaient été abattues pour la viande. Quarante-cinq très beaux moutons. Privément, cette bande possédait 30 chevaux. La ferme possédait deux chevaux, trois bœufs, cinq taureaux, deux vaches, un jeune taureau, une taure, un veau et deux génisses. Le troupeau de Petit-Pin compte 157 têtes, contre 98 l'année précédente; environ 16 têtes avaient été abattues pour la viande.

La plus grande partie du bétail qui manquait lors de la dernière inspection a été retrouvée; il s'était égaré de l'autre côté de la rivière. La liste des propriétaires individuels a été envoyée avec les rapports sur le bétail.

Les sauvages paraissaient heureux et contents et n'avaient aucune plainte à faire. Ici comme ailleurs, les femmes étaient heureuses de recevoir notre visite dans leurs maisons, et elles étaient toujours contentes de montrer toutes les améliorations qu'elles faisaient. En général je les trouvai occupées à faire quelque chose—coudre, tricoter, faire des mocassins, ou des ouvrages en rassades—mais on en rencontre parfois des paresseuses, qui ne font que rester assises et fumer.

Lorsqu'on rencontre de ces cas, on est certain que la maison et les enfants sont sales et mal tenues, mais je suis heureux de pouvoir dire, après avoir visité chaque maison d'un bout du pays à l'autre, que cette classe de gens diminue d'année en année, et les progrès dans les quatre ou cinq dernières années sont très sensibles. Ma visite suivante a été à la réserve de l'

Enfant-du-Tonnerre, n° 115, ou ferme 13b.

M. R. Finlayson en était le directeur. Un nouveau magasin, de pièces, toit en bardeaux, et bon plancher, a été recouvert en branches de saules et crépi à l'extérieur; dimensions du bâtiment, 18 x 22, avec plafond, deux fenêtres en bas et une en haut; blanchi à la chaux; un bon endroit sec pour les marchandises. Le bois du vieux magasin a servi à faire un hangar pour les instruments aratoires. Le vieux bâtiment qui servait autrefois de bureau sert maintenant de maison pour la distribution des rations. On a érigé un nouveau treuil. La vieille étable a été démolie et une nouvelle a été bâtie, de 20 x 27; aussi, un hangar pour les instruments aratoires, de 14 x 20, et une nouvelle étable à bestiaux de 20 x 20. La maison de ferme avait été peinturée à l'intérieur et les portes et fenêtres à l'extérieur, M. Finlayson ayant lui-même fait l'ouvrage. Une clôture avait été faite autour de la maison d'école. Il y a un bon jardin. Dix acres de terre neuve ont été labourées et vingt-cinq ont été laissées en jachère. Foin mis en meule à Round-Hill, 450 tonnes. Une étable a également été construite à Round-Hill, parce que quelques têtes de bétail y seront hivernées, au lieu de transporter le foin. Je parlerai de cette étable après que je l'aurai vue en me rendant au Lac-aux-Oignons. On a aussi construit une maison pour les hommes qui prennent soin du bétail ici.

On a semé ici,—blé, 80 acres; avoine, 7; orge, 5; pommes de terre, 4; navets et légumes de jardins, 3; total, 99, soit 101 acres de moins que l'année précédente. On a récolté,—blé, 90 boisseaux; pommes de terre, 70 boisseaux. Trois maisons neuves et deux étables ont été construites, et un certain nombre des anciennes ont été agrandies et réparées. Quelques-unes des étables avaient des stalles. Toutes les maisons, moins trois, étaient blanchies à la chaux,—on blanchissait ces dernières. Avec l'argent de la vente de bœuf les sauvages ont acheté quatre harnais doubles pour les bœufs, trois charues et des vêtements.

Département des affaires indiennes.

Le chef *Enfant-du-Tonnerre* disait que ses sauvages travaillaient bien; je visitai toutes les maisons et étables de la réserve et les trouvai en bon état, elles étaient propres confortables, et comme toutes avaient du feu dans les âtres elles paraissaient plaisantes et agréables. La maison du chef est spacieuse. Il y avait trois lits bien garnis de couvertures, un grand poêle de cuisine, une table et deux bancs que j'ai fait faire pour son père par le fils qui est élève à l'école d'industrie. La maison était propre et n'importe qui auraient pu l'habiter.

Ottowwan possède une petite maison, qui était propre, ayant été blanchie à la chaux à l'intérieur; il y avait un lit dans un coin et un autre sur le plancher dans un autre coin; cheminée avec âtre. Il n'y avait ni chaises ni table, mais ces vieillards préférèrent s'asseoir sur le plancher.

Dans une maison, "Meetoose", j'ai compté quatorze peaux de renards. Les lièvres abondaient, et il n'était pas rare de voir de vingt-cinq à soixante et quinze de ces lièvres dépouillés de leur peau et suspendus. Avec les rations que recevront ces sauvages, et ce qu'ils pourront se procurer par la chasse, ces gens au ront des vivres en abondance. Les champs paraissaient bien et les clôtures étaient bien faites, mais il faudrait plus d'efforts de leur part pour empêcher les mauvaises herbes de gagner du terrain. J'ai fait un inventaire des articles entre les mains du fermier et j'ai pointé ses livres. M. Finlayson n'a aucune prétention dans la tenue des livres, mais en somme il était assez exact et méritait crédit pour si bien faire. Le bétail était en bon état. Le troupeau compte 162 têtes, contre 151 l'année précédente.

Douze têtes avaient été abattues pour la viande. Privément la bande possède quarante chevaux. Les animaux de la ferme se composaient de deux chevaux, une vache, un bouvillon, trois taureaux et une taure. Les sauvages vendaient du bois, de la chaux et du charbon de bois à Battleford. Je considère que cette réserve était en bon état, et il est malheureux que les récoltes n'aient pas donné un meilleur résultat qu'elles l'ont fait. Les noms des propriétaires individuels de bétail sont fournis dans les rapports sur le bétail.

La réserve de Moosomin, n° 112, ou ferme 13a,

a été visitée ensuite, Peter Tournkins étant chargé de sa direction. On a construit un nouveau magasin ayant un étage et demi, de 22 et 20. Toit en bardeau, recouvert en branches de saules et crépi à l'extérieur, et blanchi à la chaux à l'intérieur; une fenêtre dans le bas et deux dans le haut. Une petite forge avait été construite et l'étable bousillée, on avait aussi érigé un hangar pour la chaudière et la machine entre l'ancien et le nouveau magasin, la lieuse est aussi emmagasinée ici, de même que la faucheuse et les râtaux. On a semé sur cette réserve: blé, 103 acres; orge, 5; avoine, 13; pommes de terre, 6; navets, 3; légumes, 2 acres (ou 14 jardins); total, 132 acres, ou 5½ acres de moins que l'an dernier. On a récolté, 300 boisseaux de blé, 20 boisseaux d'avoine, 60 boisseaux de pommes de terre, 6 boisseaux d'oignons; les autres légumes ont été consommés durant la saison; 450 tonnes de foin ont été consommés durant la saison; 450 tonnes de foin ont été mises en meules à Round-Nill et sur la réserve; 10 acres de terre neuve ont été labourées et 30 acres laissées en jachère. Trois maisons ont été construites, dont l'une avec toit en bardeaux; une nouvelle étable érigée et quelques vieilles maisons et étables ont été démolies et reconstruites. Le puits dans la coulée a donné un bon approvisionnement d'eau, ce qui était commode à cause de sa proximité des maisons et des étables; et plusieurs endroits avaient été nivelés avec le rouleau emprunté de la réserve de Foin-d'Odeur. L'écurie peut loger huit chevaux. L'étable avait des stalles; un bon treuil a été érigé pour abattre le bétail. Toutes les maisons des sauvages ont été visitées et trouvées en très bon état, quelques-unes n'avaient pas été blanchies à la chaux, mais elles devaient l'être bientôt. Le vieux chef était très poli. Chapeau-Blanc avait une belle maison neuve, à toit en bardeaux, bon plancher, pignon à déclin, bonnes portes, travail fait par lui-même. Il avait un poêle de cuisine et un poêle à fourneau, trois couchettes, des tables et des chaises. Il avait creusé un bon puits, et bâti une bonne étable. Dans presque chaque maison où je suis entré j'ai trouvé des femmes qui faisaient des mocassins, qui tricotaient

ou cousaient; on en rencontre rarement qui passent leur temps couchées par terre ou à fumer. J'ai remarqué une différence sensible sous ce rapport dans les cinq dernières années. J'ai fait l'inventaire ordinaire des biens entre les mains du fermier. Le bétail était en bon état. Le troupeau compte 109 têtes, contre 103 l'an dernier. 16 têtes environ avaient été abattues pour la viande. Les noms des propriétaires individuels ont été envoyés avec les états. Il y avait 22 très bons moutons, et privément les sauvages possédaient 30 chevaux et une taure. La ferme possédait quatre chevaux. Les sauvages ici font divers articles, tels que manches de fourches et de haches, jugs pour les bœufs, brancards pour le foin, etc.

M. McNeill avait pris grand soin du magasin de l'agence. Le bâtiment est vieux, et ne vaut pas la peine qu'on fasse des dépenses pour l'améliorer. Le bacon fourni par A. Macdonald et Cie, de Winnipeg, était d'une qualité de choix, ainsi que la farine fournie par la Compagnie de minoterie Ogilvie; ces deux articles étaient de tous points satisfaisants.

Comme d'habitude, M. McNeill a bien fait l'ouvrage du bureau.

Les gains particuliers des bandes étaient comme suit :

Assiniboines.....	\$ 531 75
Faisan-Rouge.....	945 67
Foin-d'Odeur.....	497 99
Poundmaker.....	317 70
Petit-Pin.....	211 04
Enfant-du-Tonnerre.....	215 05
Moosomin.....	419 41
Total.....	\$3,138 61

La population, naissances et décès, se répartissait comme suit :

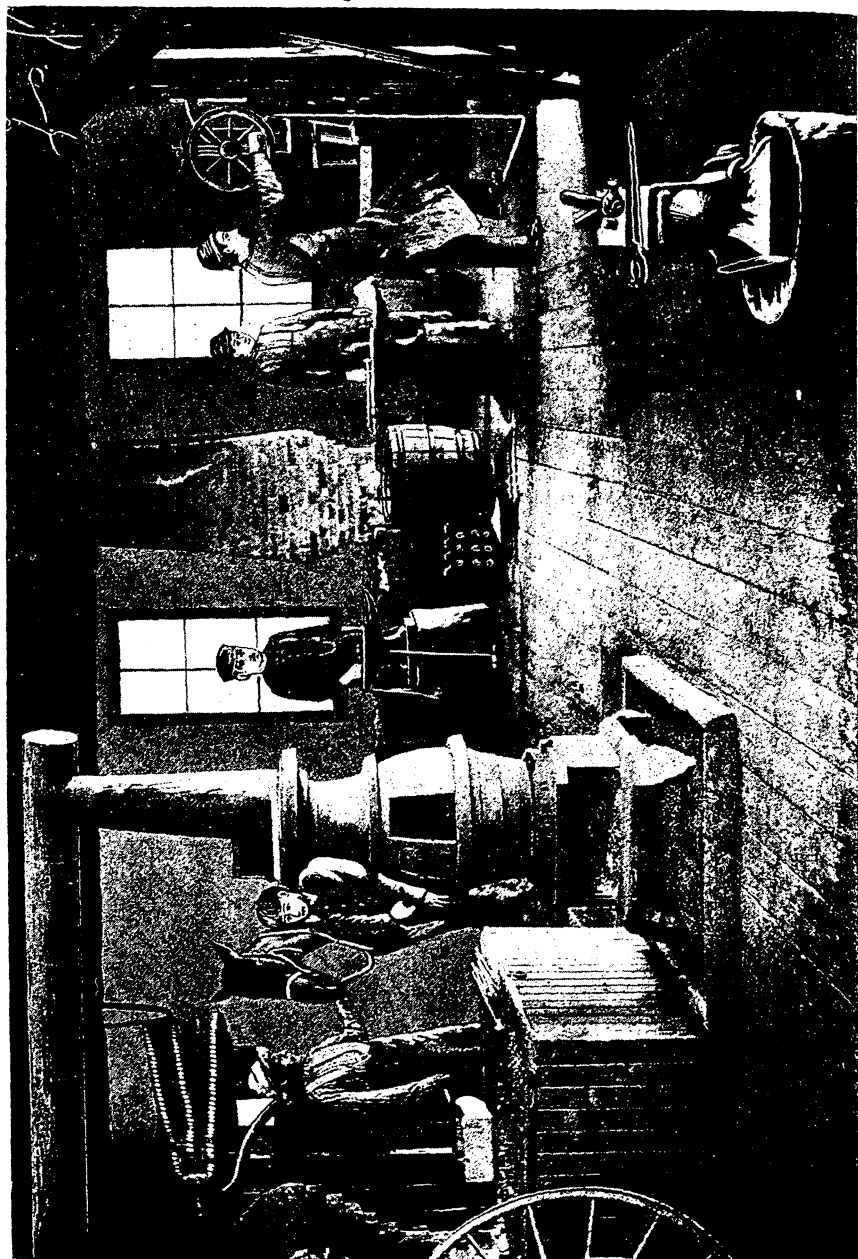
	Population.	Naissances.	Décès.
Assiniboïnes.....	77	4	9
Faisan-Rouge.....	128	4	3
Foin-d'Odeur.....	132	4	16
Poundmaker.....	113	9	3
Petit-Pin.....	117	3	...
Enfant-du-Tonnerre.....	116	5	6
Moosomin.....	111	4	8
Total.....	844	33	45

La santé des sauvages à l'époque de l'inspection était très bonne. Tous les cultivateurs faisaient bien leur ouvrage, et il est inutile de dire que M. McNeill n'a rien laissé en arrière dans son bureau, et j'ai été heureux d'apprendre sa promotion peu de temps après mon départ d'ici. L'agent continue de consacrer tout son temps aux fonctions de sa charge, et paraissait plus actif que jamais à s'occuper des diverses affaires qu'exigeait sa surveillance. Je considère que l'agence est en bon état et que les sauvages font des progrès satisfaisants. Il n'avaient pas de plaintes à faire, ce qui est une bonne preuve qu'on s'occupe beaucoup d'eux.

En me rendant à l'

Agence du Lac-aux-Oignons

J'ai visité les étables et les meules à foin de Round-Hill ainsi, que celles du Lac-à-la-Tortue. J'ai trouvé partout la quantité entière de foin qu'on m'avait annoncée, et la qualité du foin était des meilleures, ayant été coupé et mis en meules au temps convenable. Le premier endroit touché à Round-Hill a été le ranche de l'Enfant-du-Tonnerre, où j'ai compté 100 têtes de bétail, et d'autres devaient arriver dans quelques jours pour hiverner ici, au lieu de transporter du foin à environ 25 milles. On avait construit pour les hommes chargés de la garde de ce bétail une maison de 20 x 20.



BOUTIQUE DE FORGERON, ÉCOLE D'INDUSTRIE POUR LES SAUVAGES, À BATTLEFORD

Département des affaires indiennes

On avait aussi bâti une étable avec palissade et gazon. Elle avait deux compartiment de 30 x 30 chacun, avec soliveaux et foin au-dessus, un bon corral, et un lac de bonne dimension tout près de l'étable. L'endroit est bien abrité par des bouquets d'arbres, de sorte que les animaux les plus robustes pouvaient très bien vivre au dehors, tandis que les vaches et les veaux ainsi que les taures pouvaient rester dans l'étable. Trois hommes et leurs familles s'occupaient du bétail ici. Le bétail paraissait très bien, et paissait encore sur la prairie. Les meules de foin se trouvaient dans la vallée et étaient entourées de fortes clôtures, et des garde-feu avaient été labourés autour d'elles.

A environ trois milles plus loin se trouve le ranche de Moosomin; un endroit bien abrité; un ruisseau d'eau vive provenant d'une source intarissable passe d'un côté, de sorte que le bétail a toujours la meilleure eau. Une étable de 30 x 30 avait été bâtie et on avait fait un corral; il y avait ici 111 têtes de bétail, toutes en très bel état. Lefoin était en meules tout autour; meules bien faites, entourées de clôtures et de garde-feu. Une maison de 20 x 20 avait été bâtie pour les hommes de service. La maison était propre et confortable. Deux hommes et leurs familles ont soin des animaux, mais naturellement, les fermiers et parfois l'agent visitent régulièrement les ranches.

Je visitai ensuite le ranche du Lac-à-la-Tortue, Peter Taylor, avec cinq sauvages et leurs familles, étant de service; 150 têtes de bétail appartenant aux troupeaux de Poundmaker et de Petit-Pin étaient ici, et d'autres devaient venir; tous ces animaux paraissaient forts et en bonne santé. Il y avait dans le voisinage vingt-cinq meules de foin, mais très peu de ce foin était donné aux animaux, qui trouvaient très bien de quoi se nourrir sur le versant des collines, bien qu'il y eût une bonne épaisseur de neige sur la terre. Ici également, l'eau était abondante et facile d'accès.

Il y avait une maison pour M. Taylor et deux pour les sauvages d'un côté du ravin, et une autre pour les sauvages de l'autre côté, cette dernière ci-devant occupée par les hommes de Foin-d'Odeur, qui n'envoyait pas de bétail hiverner sur ce ranche cette année. Cet endroit offre un splendide abri et le bétail a passé l'hiver précédent sans subir une seule perte.

L'étable peut contenir 120 têtes, y compris la vieille étable de Foin-d'Odeur. M. Taylor prenait un soin particulier du jeune bétail et des animaux qui n'étaient pas aussi robustes que d'autres. C'est une magnifique localité pour le foin, l'eau et l'abri, et le bois abonde pour la construction de hangars et d'écuries. Les maisons étaient propres et confortables, et tout était en bon ordre. Il y a un relais à mi-chemin, et une grosse meule de foin près d'un lac, où les animaux peuvent être nourris et abreuvés en allant et en venant entre la réserve et le ranche. Il y a aussi au ranche une écurie séparée pour les bœufs qui transportent le foin et pour les chevaux, de sorte qu'on a tout fait pour le confort des hommes et des bêtes, si ce n'est que les étables ne sont pas assez grandes pour contenir tous les animaux.

L'école d'industrie de Battleford

a été inspectée après l'agence, le personnel se compose comme suit :

Révd. T. Clarke, principal.
J. M. R. Neely, sous-principal.
Melle C. A. Gibson, directrice.
Melle M. M. Smith, gouvernante.
Melle Nellie Hayes, couturière.
D. J. McKenzie, cordonnier.
A. MacDonald, fermier.
V. Taylor, cuisinier.
L. McDonald, blanchisseuse.
Mlle Wrightman, infirmière.
Susan Baptiste, aide-blanchisseuse.
Sarah
" "
A. Goodfellow, charpentier.
Gilbert Bear, imprimeur.

Sarah Bank, boulangère.
 Caroline Britton, aide-boulangère.
 Susette, garde-malade.
 Phoebe Kakasso, aide-garde-malade.
 A. Sufferi, gardien de nuit.
 M. McKay, commis et instructeur.

On a semé sur la ferme des Buttes-de-l'Aigle :—

Pommes de terre,	3 acres,	rendement,	75 boisseaux.
Orge	1	“	rien.
Avoine	5	“	“
Blé	2	“	“

La ferme principale avait 5 acres en avoine, 3 acres en orge, 3 acres en pommes de terre, 1 acre en navets, 3 acres en blé, $\frac{3}{4}$ d'acre en pois, carottes et oignons. Le grain a manqué. La récolte des racines a été consommée durant la saison. Le bétail paraissait très bien. En voici la liste : chevaux et poulins, 4 ; bœufs, 8 ; taureau 1 ; vaches, 19 ; jeunes taureaux, 7 ; taures, 6 ; veaux, 12 ; moutons, 24 ; porcs, 21. Les divers bâtiments étaient en bon ordre. Sarah Bank et Caroline Button, deux des élèves, s'occupent de la boulangerie. L'endroit était propre ; le pain qu'on y fait est de la meilleure qualité, et tout l'ouvrage se fait bien. La farine était fournie par la Compagnie de minoterie Ogilvie, et était d'une qualité de choix. Des fondations en pierre ont été posées sous ce bâtiment. La buanderie était également en bon état, et on y avait fait également des fondations en pierre. Le nouveau cottage destiné au forgeron n'était pas terminé. Il avait à recevoir les enduits en plâtre. Il contient un salon, une salle à dîner, deux chambres à coucher et une cuisine. Le bâtiment est en charpente, recouvert en bardeaux, et repose sur des fondations en pierre. La porcherie était confortable. Les moutons avaient aussi une bonne bergerie. La cour à foin contenait deux grosses meules équivalant à environ 50 tonnes de foin. L'écurie et l'étable étaient en bon état, et on y avait fait des fondations en pierre. Il y avait aussi un apprentis à l'une des extrémités du bâtiment des récréations (servant maintenant de boutique de menuiserie) pour l'emmagasinage des instruments aratoires et des outils aux soins du fermier. Les cabinets des garçons étaient en bon état. Les boutiques du forgeron et du cordonnier étaient aussi en bon état. L'imprimerie et la boutique des peintres se trouvent dans le même bâtiment. J'ai visité l'hôpital. La salle des garçons contenait quatre lits et celle des filles cinq. Quatre garçons et trois filles y étaient sous traitement, principalement pour le mal d'yeux et pour les vers. Il y a une chambre pour l'infirmière. Le dispensaire sert aussi de salle à dîner et la cuisine se trouve dans le soubassement.

Les garçons étaient occupés à bâtir un porche au-dessus de la porte conduisant au soubassement. Depuis la dernière inspection, on avait construit un nouveau poulailler et un nouveau porche en avant de la porte de la maison du principal. La boutique du menuisier et tout son contenu avaient été détruits par un incendie dans le courant de l'année ; c'est la première perte par incendie que j'aie eu à constater dans aucune des agences et écoles des Territoires dont j'ai fait l'inspection depuis neuf ans, et cela fait honneur aux soins et à l'administration des employés en général. Le magasin des produits agricoles était en bon état, ainsi que la salle aux marchandises dans le bâtiment principal.

Les différentes chambres et les dortoirs dans le bâtiment principal ont été examinés depuis le soubassement jusqu'à l'attique, et j'ai tout trouvé en bon état. Le dortoir n° 1, des garçons, contenait 23 lits ; le n° 2, 19 lits ; ils avaient été tous deux badigeonnés par les garçons eux-mêmes et l'ouvrage était bien ; nattes sur les planchers. Le dortoir n° 3 avait 8 lits et était badigeonné aussi. Les lits étaient propres et bien faits ; chaque lit avait une pailleasse, des draps, des couvertures, un oreiller et un couvre-pied, et les garçons avaient des chemises de nuit. Les salles de bains étaient en bon état, les citernes pleines d'eau ; il y avait aussi des seaux à incendie dans diverses parties du bâtiment. Les chambres du personnel étaient bien rangées et propres. Le dortoir n° 1 des filles contenait trois lits et des lave-mains ; cette chambre était destinée aux filles les plus âgées. Le n° 2 contenait six lits, le n° 3 cinq lits, le n° 4 onze lits. Toutes ces chambres avaient été récemment badi-

Département des affaires indiennes.

geonnées, et le plancher était couvert de nattes. Le n° 5 contenait cinq lits et le n° 6 huit lits. Tous les lits étaient en fer avec matelas à ressorts. Un certain nombre de filles avaient accroché des images et des devises sur les murs près de leurs lits, et les chambres paraissaient bien éclairées et agréables. Des extincteurs Babcocks et des grenades étaient placés à différents endroits dans le bâtiment. La salle à dîner contenait cinq tables pour les garçons et cinq pour les filles. La cuisine était en bon ordre; le poêle et la pompe fonctionnaient bien. Les repas étaient cuits à point et servis chauds. Le soubassement servait de salle de récréation pour les filles. Il y a des lavados et deux grandes tables et un pupitre pour écrire, etc.

Le moulin à vent était en bon état de service. Les vieux vêtements mis de côté l'an dernier avaient été envoyés aux diverses réserves, environ trente-cinq sacs pleins, et un lot semblable sera expédié après l'inspection.

Un inventaire a été fait et les livres furent examinés, et chaque compte balancé après avoir retranché les vêtements usés et les autres articles qui étaient devenus inutiles. J'ai aussi examiné les livres du forgeron, du menuisier, du cordonnier, du fermier et du peintre, pour m'assurer qu'ils rendaient bien compte de tous les articles délivrés. Cinq garçons apprenaient le métier de cordonnier et faisaient de bon ouvrage, l'instructeur étant bien satisfait de leurs progrès. Johnny Wight est le peintre et Gilbert Bear l'imprimeur. Douze garçons apprennent le métier de menuisier et quelques-uns sont d'excellents ouvriers. Un nombre à peu près égal apprend le métier de forgeron et d'autres la culture de la terre. Il y a une tendance à faire apprendre des métiers aux garçons les plus intelligents et à mettre la culture de la terre au second rang. C'est une erreur. Si nos sauvages doivent faire concurrence aux blancs, ils doivent la faire aussi en agriculture, sinon plus encore que dans les métiers, et au lieu de mettre cette branche au second rang j'aimerais que quelques-uns de nos garçons les plus capables passassent un an ou deux dans une des fermes agronomiques.

L'ordre le plus parfait règne aux repas, et j'ai remarqué qu'aucun plat chaud n'était placé sur la table avant que tous les élèves fussent assis. On trayait sept vaches et l'on faisait un peu de beurre, mais pas en assez grande quantité pour suffire aux besoins de l'établissement.

Le bœuf fourni était de très bonne qualité et à un prix raisonnable. Il n'y aura pas de pommes de terre pour les élèves durant l'hiver. Le nombre d'élèves fréquentant l'établissement était de 102 (56 garçons et 46 filles). L'ouvrage proprement dit de l'école sera publié dans le rapport sur l'école, mais je mentionnerai simplement que l'examen a été des plus satisfaisant et a montré beaucoup de soin de la part de M. Neely et de mademoiselle Smith.

La discipline ne laissait rien à désirer, et les élèves étaient traités avec la plus entière justice. Les classes étaient bien aménagées, et les deux départements—des garçons et des filles—sont conduits avec ordre. Quelques-unes des plus âgées avaient obtenu des situations comme servantes dans des familles de Battleford.

La directrice, Mlle Gibson, méritait tous les éloges pour sa part des travaux, et Mlle Hayes, la couturière, s'acquittait bien de sa tâche en enseignant aux filles à raccommoder et à faire des robes. Mlle Taylor, la cuisinière, menait aussi sa besogne d'une manière entendue.

J'ai transmis des rapports détaillés avec les états et relevés au commissaire, à Régina.

J'ai ensuite visité

L'agence du Lac-aux-Oignons,

où j'arrivai le 16 décembre 1894.

G. G. Mann, agent.

John Carney, assistant général.

John Bangs, interprète et chargé du troupeau de l'administration au lac Long.

Mlle Blanche Mann, commis intérimaire.

John Taylor, élève de l'école d'industrie, charpentier et aide au moulin quand il est en activité.

Le nouveau magasin était achevé; il est spacieux et a été bien construit; il est de 60 × 22 pieds, à un étage et demi, en charpente, avec couverture en bardeaux, et peinturé. Une extrémité sert de dépôt de rations, et l'autre au rez-de-chaussée pour emmagasiner la farine, le lard séché ainsi que d'autres articles de poids, et le haut pour des articles plus légers, des tables et des tablettes y sont disposées pour les marchandises et merceries. Tout le bâtiment était dans le meilleur ordre et les choses arrangées avec méthode.

On a construit une nouvelle forge et boutique de charpenterie, de 40 × 18 pieds, en charpente, et l'on a démolé la vieille construction en troncs d'arbres; l'ancien bâtiment qui servait autrefois de forge et d'atelier de charpenterie est maintenant employé à remiser des voitures en forme de planches, des faucheuses, râteliers, etc., et on en a lambrissé l'extérieur avec du bois raboté. On a démolé le vieux magasin et le vieux dépôt de rations. On a fait aussi un nouveau corral d'une grande solidité. L'écurie a été améliorée par un changement aux stalles: celles-ci sont maintenant disposées de façon à ce qu'on puisse donner à manger aux chevaux par un passage qui règne sur le devant. Il y a neuf stalles. La vacherie était également en bon ordre et elle est confortable pour le bétail. La bergerie, la porcherie et le poulailler étaient pareillement en bon ordre. Une grande quantité de foin était en meules dans le corral contigu aux étables. Tout était en excellente condition, et faisait honneur au bon goût et à l'esprit de conduite de M. Mann. Le moulin était de même en bon état, ayant été nettoyé à fond après qu'on eut fini de moudre; 1,000 boisseaux d'orge de choix ainsi qu'un peu de blé étaient placés dans des carrés pour les semences de l'an prochain. Une grande quantité de bois scié était en piles, prêt à servir. Environ 100 tonnes de paille étaient en meules, constituant de très bon fourrage pour les bêtes à cornes. Une quantité de son et de déchets de mouture était aussi emmagasinée au moulin.

La bande n° 119 a ensemencé:—

	Acres.
Blé.....	33
Orge.....	282
Pommes de terre.....	15
Navets.....	10
Jardinages.....	4
Total.....	344

soit 136 acres de moins que l'année précédente. Elle a récolté 205 boisseaux de blé, 1,452 boisseaux d'orge, 900 boisseaux de pommes de terre, 300 boisseaux de navets. Les jardinages ont été consommés principalement dans la saison, mais quelques-uns des sauvages avaient en réserve des oignons avec leurs pommes de terre et leurs navets pour la consommation d'hiver.

La bande n° 124 a ensemencé:—

	Acres.
Orge.....	10
Pommes de terre.....	3
Navets.....	$\frac{1}{2}$
Jardinages.....	$1\frac{1}{2}$
Total.....	15

même total que l'an passé. Elle a récolté 50 boisseaux d'orge et 150 boisseaux de pommes de terre. Les jardinages ont été consommés dans la saison.

La ferme de l'administration a ensemencé 10 acres d'avoine, $10\frac{1}{2}$ acres d'orge, trois quarts d'acre de pommes de terre, navets et jardinages elle a récolté:—

Département des affaires indiennes.

	Boisseaux.
Avoine.....	150
Orge.....	89
Pommes de terre.....	180
Navets.....	100
Carottes.....	15
Oignons.....	3

	Tonnes.
Foin fauché et mis en meules pour les animaux de la ferme et le troupeau du département.....	1,500
Foin fauché et mis en meules pour le troupeau de la bande n° 119.....	1,200
do do do do n° 124.....	700
Total.....	3,400

Les meules étaient bien faites, solidement clôturées, et on avait pratiqué des coupe-feu à l'entour. On avait une certaine quantité de foin, restée de l'année dernière. Tout le bétail est en bon ordre.

Le troupeau de la bande n° 119 consiste en :—

Bœufs.....	67
Vaches.....	121
Bouvillons.....	70
Taures.....	28
Veaux.....	57
Génisses.....	47
Total.....	390

contre 349 têtes l'année précédente. Dix-sept ont été abattues pour la boucherie, 11 vendues à l'agence du Lac-La-Selle, 11 transférées au troupeau du département, 15 renvoyées à l'agent. La bande possède en propre 57 chevaux.

La bande n° 124 a 111 têtes de bétail, contre 98 l'année passée, 10 ayant été abattues pour la boucherie. Cette bande possède en propre 62 chevaux, 13 bœufs, 2 taureaux, 51 vaches, 104 jeunes animaux. Les noms des détenteurs figurent sur les états.

La bande n° 119 a 110 très beaux moutons et 14 cochons. Le troupeau du département consiste en :

Taureaux.....	6
Bœufs.....	11
Vaches.....	223
Bouvillons.....	159
Taures.....	84
Veaux.....	84
Génisses.....	97
Total.....	694

Le nombre était de 480 l'année dernière ; 51 têtes avaient été abattues pour la boucherie. D'après un état que j'ai préparé (mais que faute d'espace, je ne puis reproduire en détail dans le présent rapport) de ce qu'à coûté le troupeau depuis l'origine jusqu'à la date de mon inspection, et en évaluant le nombre actuel de têtes à une estimation raisonnable, il accuse un profit de \$15,061.12. Cela ne comprend pas la valeur des étables, qui est d'à peu près \$2,000, ni le foin disponible, qui est suffisant pour nourrir le bétail jusqu'au printemps de 1895.

J'ai visité, en compagnie de l'agent, les différentes étables du Lac-Long, et compté le bétail. Nous avons pris une semaine pour l'aller et le retour. La première

nuit, nous avons campé au Lac-aux-Grenouilles, qui est à 20 milles de l'agence. Nous nous sommes ensuite rendus aux étables ou ranche n° 1, à 40 milles du Lac-aux-Grenouilles. J'y ai trouvé les étables confortables et sous tout rapport appropriées à leur objet. On y tient la plupart des vaches et toutes les génisses—plus de 200 têtes. Des stalles sont ménagées pour 150 vaches, et des compartiments libres pour deux fois autant. Les étables étaient propres, et tout aux alentours était en bon ordre. Cet état de choses était d'autant plus satisfaisant que notre visite était inattendue. M. Bangs et cinq sauvages en avaient la charge. Quatre avaient leurs familles. Il y a trois maisons pour les hommes; elles étaient propres et confortables. On a construit une maison, une étable et un hangar dans l'année. Le hangar est pour remiser les faucheuses, râteliers et autres instruments aratoires; parfois on y met du bœuf. Il y a de grands enclos à foin, et à un quart de mille des étables, une source abondante où le bétail peut aller boire en tout temps. Le foin est ameulonné aux environs, et il était d'excellente qualité, aussi vert que dans la prairie. Le bétail avait l'air vigoureux et bien portant.

Nous nous sommes ensuite rendus à quatre milles plus loin, au ranche n° 2, où l'on tient tout le bétail plus vigoureux, comme les bouvillons et les taures—environ 230 têtes en tout. Les étables ici ont été construites l'été passé, et elles n'ont pas de supérieures dans les Territoires pour la commodité et le confort. L'étable proprement dite a la forme d'un demi-cercle. L'extérieur a 360 pieds, avec des râteliers sur tout le pourtour, et l'on donne à manger aux animaux par une ouverture pratiquée dans le mur. L'intérieur a 16 pieds de largeur et 10 pieds de haut. Un appentis y est adossé sur toute la longueur; l'intérieur a 16 pieds de large et 10 pieds de haut. Il y a place dans les étables pour 400 têtes et pour autant dans l'appentis. Un grand corral y est contigu. Les étables sont bien situées, protégées telles qu'elles sont contre les vents de nord-ouest par des hauteurs boisées, et contre ceux du nord-est par une haute colline. Tout près est un bon creek, et à 400 verges un lac de huit milles de long et de six milles de large, de sorte qu'on peut toujours compter avoir de l'eau en abondance. Le foin est ameulonné aux environs. On peut introduire un traîneau d'hiver à une extrémité de l'étable, le lui faire traverser en le chargeant de fumier, pour le faire sortir à l'autre bout. Une centaine de tonnes de foin étaient en meules le long de râteliers, mais on les garde comme réserve, pour s'en servir quand le temps est mauvais et que le charriage serait difficile. Les charges de foin, à mesure qu'elles viennent des meules, passent le long des râteliers, qu'elles remplissent en se déchargeant. Les hommes ont une jolie maisonnette, dont le plancher est en bois. Il y en a cinq, mais tous sont sur la surveillance de M. Bangs. L'agent y fait des visites mensuelles, et plus fréquentes s'il en est besoin. Une extrémité de l'appentis est planchée pour les bœufs de labour. Je n'hésite pas à affirmer que ces étables et appentis sont les plus beaux de la région; ils sont solidement bâtis, parfaitement aménagés, et font grand honneur à l'agent, qui en a tracé les plans, et à M. Bangs, qui les a construits. Je souhaite seulement qu'un plus grand nombre de nos agents et fermiers instructeurs aient les mêmes idées sur la manière dont le bétail doit être établi et soigné. C'est un fait assez bien compris de la plupart des gens que le bétail chaudement établi consommera environ la moitié moins de fourrage que si on le laisse grelotter le long d'une clôture de perches, et l'on commence aussi à comprendre que le cultivateur qui ne ménage point un bon étalage à son bétail n'est pas un cultivateur. Le foin était d'une qualité supérieure.

Nous nous sommes ensuite rendus au ranche n° 3, à 15 milles plus loin. Les étables ici sont exclusivement pour les veaux. L'étable a la forme de la lettre L, et est située sur la rive du Petit lac Long. Elle a 200 pieds de façade, avec râteliers comme celle du ranche n° 2. Le foin est ameulonné tout le long en face des râteliers. Elle a six bonnes portes, et quand celles-ci sont closes le soir elle est chaude et confortable, et parfaitement sèche; la litière se compose de déchets de foin. Le reste du foin était en meules à un mille de l'étable. Il y a un grand corral, mais les veaux étaient dans les hauteurs boisées, et beaucoup paissaient l'herbe longue qu'on pouvait voir au-dessus de la neige. Les bœufs ont une stalle, et les hommes une bonne maison. Deux sont en charge, et parfois trois. M. Bangs a ouvert un nouveau chemin qui part du ranche n° 1, et il a fallu essarter et défricher sur un parcours de près de

Département des affaires indiennes.

20 milles. Il y avait près de 200 veaux, 7 vaches et 2 bœufs. Les veaux formaient un beau troupeau et étaient en très bon ordre.

Une partie du foin ici n'était pas aussi bonne que le reste, parce que, faute d'une autre faucheuse, on a dû le faucher tard. On peut demander pourquoi avoir tant d'étables si éloignées les unes des autres? Pourquoi ne pas les avoir toutes ensemble? C'est en cela, à mon avis, que M. Mann a fait preuve de jugement. D'abord, en cas d'incendie, si une étable est détruite, le bétail peut tout de suite être mis dans une autre. Ensuite, en ce qui regarde le foin, mieux vaut ne pas tout le placer dans un seul endroit. On pourrait invoquer d'autres raisons à l'appui de cet arrangement, mais ces deux-ci suffisent pour en montrer la sagesse. M. Wood est alors retourné à l'agence.

En allant de maison en maison, j'ai pu observer partout une amélioration générale. Je n'en ai pas trouvée une qu'on peut dire sale. Dans la plupart des planchers étaient fraîchement lavés, toutes avaient été blanchies à la chaux; et elles témoignaient par leur aspect du désir qu'ont les occupants d'avoir un logis agréable où il fait bon de vivre. Bon nombre avaient des portes neuves, et des lits et des tables, qui manquaient auparavant. Toutefois, c'est dans les étables que se voyait le plus d'améliorations, beaucoup étaient agrandies, avaient des portes neuves, et toutes avaient des corrals solides, où en général se trouvait une meule de foin. Le bétail avait belle apparence, et chaque sauvage paraît avoir grand soin de ses animaux. Une nuit nous avons fait, l'agent et moi, une tournée, et partout nous avons trouvé le bétail bien établi et les portes bien closes.

Nombre de femmes étaient activement occupées à faire des mocassins, d'autres à coudre, d'autres, à boulanger et d'autres à laver les planchers; de fait, on rencontre rarement un oisif dans cette agence, et en même temps, ils sont de bonne humeur et contents. Pas un n'a eu la moindre plainte à m'adresser. Une centaine d'acres de terre ont été jachérées, et on a fait 200 acres de labour d'automne. J'ai constaté aussi une amélioration dans les clôtures; on en voit peu de croches à présent. La somme d'ouvrage fait dans cette agence est une bonne preuve du progrès qui s'y opère, et si les récoltes n'ont pas égalé la moyenne ordinaire, ce n'est pas la faute de l'agent où de ses sauvages. La farine que la bande a produite, après s'être réservé du blé de semence pour l'année prochaine, suffira à sa consommation pour près de trois mois. On a creusé quatre puits sur différents points de la réserve, et ils fournissent assez d'eau pour répondre aux besoins. Les recettes personnelles des deux bandes étaient de \$1,152.56. Les industries accoutumées allaient leur train. On pourrait faire des paniers en quantité, mais il n'y a pas de vente ni de débouché pour ces articles. On fabriquait des râteliers, des traîneaux d'hiver, des manches de hache et de faux, et bien d'autres objets. La chasse avait été assez bonne et on comptait qu'elle serait meilleure que de coutume cet hiver. Suivent les naissances et décès:—

	Naissances.	Décès.
Bande n° 119.....	26	15
“ 124.....	10	3
Total	36	18
Population de la bande n° 119.....		512
“ 124.....		176
		688

Leur état sanitaire était bon, car je n'ai trouvé qu'un malade, et c'était un enfant. Quelques vieilles se plaignaient d'avoir mal aux yeux. Il n'est pas venu de médecin ici depuis un an. C'est chez M. Mann que sont tenus les médicaments, qui sont commodément rangés dans un buffet, et toutes les bouteilles sont proprement étiquetées. M^{me} Mann s'occupe spécialement de cette partie importante du service. Le restaurant offre aux sauvages un endroit commode pour prendre leur repas quand ils travaillent aux alentours de l'agence ou au moulin à farine et à la scierie. Le-

magasin était en bon ordre. La farine de la Compagnie de minoterie Ogilvie était de choix, ainsi que le lard séché de A. McDonald et Cie, de Winnipeg. On a abattu en tout, du 1er décembre 1893 au 31 décembre 1894, 59 têtes de bétail, qui ont donné 41,822 livres de viande de boucherie, et 1,698 livres de rebuts. Le bœuf était d'excellente qualité et bien préparé.

L'ouvrage de bureau était bien fait par M^{lle} Mann, les livres tenus exactement et à jour. Une nouvelle maison d'école à la mission catholique était en voie de construction pour remplacer celle qui a brûlé. On faisait des améliorations à la mission de l'Eglise d'Angleterre en y ajoutant deux porches. Les sauvages prenaient bien soin des instruments aratoires, et toutes les charrues ou autres articles ayant besoin de réparations étaient transportés à l'agence pour être mis en ordre dans le cours de l'hiver. C'est mieux que de les laisser dans la neige.

Nombre total des animaux de cette agence :

Bêtes à cornes—		
Troupeau du département.....	664	
do de la bande n° 119.....	390	
do do 124.....	111	
Bande en propre.....	170	
	<hr/>	1,335
Chevaux—		
Agence.....	39	
Bande n° 19.....	57	
do 124.....	62	
	<hr/>	158
Moutons—		
Bande n° 119.....		110
Cochons—		
Agence.....	6	
Bande n° 119.....	14	
	<hr/>	20
		<hr/>
Grand total		1,623

Cette agence, à en juger par les travaux exécutés—par ses églises, ses écoles, son moulin à farine et sa scierie, ses maisons et étables confortables, sa forge et boutique de charpenterie, ses magnifiques troupeaux de bétail, et les soins donnés aux gens et aux bêtes, je la considère comme une agence modèle.

L'agent, M. Mann, continue à s'acquitter de ses fonctions avec habileté et avec sens. L'agence était en bon ordre et les sauvages contents. J'ai envoyé au commissaire, à Régina, mon rapport détaillé, avec états, relevés, etc. Je suis parti ensuite pour

L'agence du Lac-La-Selle,

M. Mann ayant l'obligeance de m'y mener en voiture, et j'y arrivai le 5 janvier 1895.

M. John Ross, agent; M. G. H. Harper, commis; Norman McDonald, roulier et interprète.

On a amélioré l'écurie de l'agence en exhaussant les murs de quatre pieds et demi et en y faisant un nouveau plancher, de nouvelles stalles et d'autres réparations. Il y avait place pour quatre chevaux, et elle était confortable sous tout rapport. On avait aussi exhaussé les murs de la vacherie et on y avait posé une nouvelle couverture ainsi qu'un nouveau plancher; elle était pourvue de stalles, et les arrangements pour le fourrage étaient bons. On avait de plus construit un poulailler. Le bureau (la vieille maison de ferme) avait été réparé au cours de l'année. On y avait ajouté un porche à la porte de devant et un autre à la cuisine. Le commis y loge, M. Harper étant encore célibataire. On devait y poser des double-châssis et la cuisine devait avoir

Département des affaires indiennes.

une nouvelle toiture. Le dépôt des rations, le magasin, la forge, les remises et les étables ont été blanchis à la chaux, et tout dans l'établissement était en fort bon ordre. Un pâturage de 133 acres a été clôturé du côté sud du creek pour le bétail de l'agence, et les autres clôtures ont été prolongées et réparées. Tout l'établissement était un modèle de propreté et de gestion bien entendue.

La première réserve que j'ai inspectée est celle du Lac-La-Selle, n° 125. On y a ensemencé 89½ acres; 35 acres de blé, 49 d'orge, 2½ de pommes de terre, 2 de navets, ½ acre de carottes, et ½ acre d'oignons; soit 7½ acres de moins que l'année précédente. On a récolté 110 boisseaux de blé, 182 boisseaux d'orge, 80 boisseaux de pommes de terre, 40 boisseaux de carottes et d'oignons. On m'a dit que les sauvages avaient pris grand soin de leurs jardinages. On a fait 620 tonnes de foin, et 80 tonnes pour le bétail de l'agence.

Ce foin était d'excellente quantité, mais on a dû en faucher une plus grande étendue qu'à l'ordinaire pour se procurer l'approvisionnement nécessaire. On a fait un peu de terre neuve et 70 acres de labours d'automne. On a redressé et réparé les clôtures. Le bétail était en bon ordre, le troupeau comptait 76 têtes, contre 70 l'année précédente, une dizaine ayant été abattues pour la consommation. La bande a en propre 32 chevaux, 2 bœufs, 56 vaches, 33 bouvillons, 12 génisses et 24 veaux, soit 235 animaux à nourrir. Elle a quelques cochons et devait faire venir quelques moutons peu après mon départ. Six enfants de cette réserve sont à l'école d'industrie du Daim-Rouge, et un au pensionnat du Lac-la-Biche. J'ai visité chaque maison et étable de la réserve. Toutes les maisons, sans exception, étaient blanchies à la chaux à l'extérieur comme à l'intérieur, elles étaient propres et confortables, et la plupart bien meublées de poêles, couchettes, tables et chaises; la literie m'a paru abonder. Elles ont en général des cheminées à foyer. J'ai trouvé la plupart des étables très bonnes, donnant amplement de l'abri au bétail, mais en deux ou trois endroits on n'avait pas augmenté l'étable en proportion de l'augmentation du troupeau, de sorte que quelques-uns des bouvillons étaient obligés de trouver un abri sur les hauteurs boisées; mais on devait incessamment remédier à ces inconvénients. Le conseiller avait trois machines à crémier, traie dix vaches et fait du beurre, a des volailles et des cochons. Un certain nombre d'autres sauvages fait aussi du beurre. Les étables avaient été bousillées et avaient un corral; on avait pris de bonnes dispositions pour l'abreuvement du bétail.

Augustin Steinhauer, un membre de la bande, était allé s'établir au Lac-de-la-Cache, à environ 15 milles, sur la route du lac du Poisson-Blanc. Il avait son propre bétail, 43 têtes, ainsi que celui de la bande n° 126, 27 têtes, et 10 autres de l'agence. De nouvelles étables ont été construites; elles sont bien situées, dans un endroit bien abrité, près du lac. Il y a de bonnes prairies dans les environs. De grandes meules de foin étaient clôturées sur différents points. Il y a une bonne maison pour M. Steinhauer et sa famille; elle a 22 x 16 pieds. La vacherie a 48 x 32 pieds et 30 stalles en face les unes des autres; on donne à manger aux bêtes par un passage au centre. Un compartiment y est contigu, pour d'autres vaches et veaux, il a 32 x 24 pieds. Il y a deux corrals, un pour les veaux et l'autre pour le reste du bétail. Ces animaux étaient en très bon ordre. On avait pratiqué des trous dans le lac à une centaine de verges des étables.

M. Steinhauer se préparait à donner à celles-ci plus d'extension. Il se trouve en abondance du bois approprié à cette fin à un mille de là. La saison était avancée quand M. Steinhauer s'est établi dans ces parages; autrement, il aurait eu de l'étable pour tout le bétail, mais son temps a été employé à faucher du foin et à le mettre en meules; il mérite des éloges pour son esprit d'entreprise et pour avoir tant fait en si peu de temps. Il compte bien sur la réussite de son ranche.

La maison d'école dont je parlais l'année dernière a été transférée à un endroit agréable, situé à une courte distance des bâtiments de la misson. On l'a démolie et reconstruite. Nombre de pièces étaient pourries, et on les a remplacées par des nouvelles. Elles a maintenant 23 x 32, et c'est une des meilleures maisons d'école que j'ai vues, faites en troncs d'arbre. Elle a six fenêtres, un ventilateur au lieu d'une cheminée à foyer, et l'institutrice m'a dit que ce ventilateur fonctionnait bien. Le transfert de la maison d'école fait qu'on s'y intéresse et qu'on la fréquente davan-

tage, car elle est à présent au centre des familles qui en profitent. Elle avait deux cabinets d'aisances, et on devait mettre un porche à la porte. Les offices du dimanche se tiennent aussi là. L'institutrice, M^{me} McKitrick, avec les sauvages, a fait tout l'ouvrage du transfert et de la reconstruction, sous la surveillance et avec l'aide de M. Ross. Cette réserve est directement sous les soins de l'agent. Je me suis ensuite rendu au

Lac-du-Poisson-Blanc, n° 128,

dont Chas. DeGear a la charge en qualité de fermier-instructeur. On a exhaussé le toit de l'écurie, qu'on a incliné au lieu de le faire plat. Cette écurie a six stalles. L'étable et la remise au bétail étaient comme l'an passé, toutes deux donnant un bon abri. On a fait une petite verandah à la maison de ferme, arrangé de nouveau la cave et le soubassement de façon à les rendre plus utiles, sans compter que la maison en est devenue plus chaude. Des double-châssis pour les fenêtres étaient en route d'Edmonton. Les bâtiments étaient tous en bon ordre. Les instruments aratoires étaient soigneusement remisés pour l'hiver. Quelques-unes des charrues avaient besoin de réparations, que M. Giles devait faire, quand le moulin lui en donnerait le temps. On a ensemencé:—

Blé.....	117	1-2	acres.
Avoine.....	20		"
Orge.....	185	1-4	"
Pommes de terre.....	19	15-16	"
Navets.....	3	5-16	"
Carottes.....	2	3-32	"
Oignons.....		18-32	"
			<hr/>
	348	21-32	

soit 35 acres de plus que l'année précédente. On a récolté:—

Blé.....	607	boisseaux.
Avoine.....	51	"
Orge.....	533	"
Pommes de terre.....	595	"
Navets.....	138	"
Carottes.....	14	"
Oignons.....	5	"

Foin fauché et mis en meules, 900 tonnes; les meules étaient bien faites, comme elles le sont toujours ici, et on pouvait les voir tout le long de la plaine. Le foin était d'excellente qualité. Terre neuve, 66 acres; labours d'automne, 78 acres; on a fait et renouvelé 300 acres de clôtures neuves. On a construit six nouvelles maisons. J'ai passé deux jours et demi à visiter les maisons et les étables. Toutes les maisons, sans aucune exception, étaient blanchies à la chaux, à l'extérieur comme à l'intérieur, et je ne les ai jamais trouvées en aussi bon ordre, toutes étaient propres et confortables. Quelques-unes étaient joliment meublées. La plupart des étables étaient dans un état satisfaisant, sans être cependant proportionnées à l'augmentation du nombre des bêtes à cornes, mais on travaillait à obtenir ce résultat. Tout ce bétail était sur les lieux et en très bon ordre; pas un animal n'a été abattu depuis ma dernière inspection sans le consentement de l'agent.

Peter Shirt avait une grande maison neuve, de 36 x 20 pieds, avec un étage supérieur; il avait de la planche pour faire des cloisons en bas, et il divisera le haut en chambres quand il pourra avoir plus de bois de charpente. A une nouvelle étable, mais qui n'est pas assez grande pour contenir tout son bétail, de 13 têtes, tant au département qu'à lui en propre. Ses vieilles étables servent peu ou point. Cet homme est un des plus entreprenants de la réserve. Il m'a demandé une horloge pour sa nouvelle maison. Je lui dis que si je revenais jamais et qu'il eût alors de l'étable pour tous ses animaux de manière à servir d'exemple aux autres, je lui

donnerais enfin une horloge. Il me répondit qu'il se procurerait incessamment des billets pour cet objet. Je remplirai ma promesse dès que j'apprendrai de l'agent que ces travaux ont été exécutés, car je n'irai pas là cette année.

John Whitford a installé une cheminée à foyer dans sa maison et il a trouvé que c'était une grande amélioration, comme je le lui disais l'an dernier. Il avait des lits, tables, chaises et autres meubles, le tout très propre; aussi, une bonne étable bien housillée. Possède 2 bêtes à cornes du département, et 15 en toute propriété. A une faucheuse et un râteau à cheval, fait du beurre, m'a demandé une baratte. Etablissement qui a l'air prospère et confortable.

John Hunter, conseiller, a une bonne maison et une bonne étable, le tout en bon ordre. C'est un vieillard intelligent, qui ne donne jamais d'embarras, toujours prêt à faire ce qu'on désire.

Hardisty a la plus jolie et la plus confortable maisonnette de la réserve; n'a que trois têtes de bétail, dont il prend le plus grand soin. Je l'en ai félicité, lui ai donné une tablette de tabac, et il s'est montré tout fier du procédé. Le corral autour de son étable est fait de broussailles, de sorte que ses bêtes sont bien abritées quand elles ne sont pas à l'étable.

Peter Blood a une bonne maison, trop petite néanmoins pour sa nombreuse famille, mais il avait du bois de charpente pour en bâtir une nouvelle. A une bonne remise pour ses instruments aratoires, trois étables à vaches, une étable à bœufs, et une autre pour ses veaux. Deux d'entre elles ont des planchers en bois et un grand corral, avec 15 têtes de bétail, de très bonne mine. Cet homme est entreprenant et bon travailleur. Ces établissements sont d'assez bons spécimens des autres que j'ai visités. La maison du chef Pakan avait très belle apparence; propre, bien rangée et bien meublée de tables, chaises, lits, poêles, literie, etc. A de bons traîneaux d'hiver neufs. Des piles de planches étaient là pour faire des cloisons. Le blanchissage venait de se faire, et le linge était pendu autour des poêles pour sécher.

A une bande de bêtes à cornes à lui en propre et à ses fils, mais n'avait de place dans ses étables que pour la moitié de ces animaux. Devait commencer sans retard à faire des remises temporaires, et va en construire d'autres cet été. Je lui demandai s'il aimerait à rester derrière une clôture de perches quand la température est à 25 et 30° au-dessous de zéro. Il reconnut qu'il était mal d'être moins soigneux de son bétail que de soi-même. Il se dit reconnaissant pour les chariots qu'il a obtenus l'an dernier, et pour les moutons qu'on lui a promis au printemps. Il dit qu'il verrait au charriage de billots en abondance pour la construction de nouvelles étables.

John Sinclair a une jolie maison et une remise neuve attenante. Il fait de bonnes chaises, et il en fournit à d'autres; il demanda quelques outils, que l'agent devait lui envoyer; il demanda aussi de la peinture pour peindre les chaises. Je lui dis d'en faire une ainsi que tous autres articles qu'il pourrait, et que l'agent les ferait figurer à l'exposition qui se tiendra à Régina. Cet homme est impotent, manie adroitement les outils, et mérite de l'encouragement.

Enoch Wood a une très jolie maison. A assez de blé et d'orge pour s'approvisionner de farine durant toute l'année. A six têtes de bétail; de bonnes étables, une aussi pour les veaux et une porcherie.

Le troupeau se composait de 34 bœufs, 1 taureau, 49 vaches, 21 bouvillons, 16 taures, 15 veaux mâles, 17 génisses; formant un total de 153 bêtes, toutes de très bonne mine.

A ma dernière inspection, il y en avait 113.

La bande possédait en propre:—130 chevaux, 1 taureau, 71 vaches, 38 bouvillons, 27 taures, 27 veaux mâles, 21 génisses, total, 315; ce qui fait en tout 468 têtes de bétail à nourrir, et en la possession de 38 familles. J'ai envoyé les noms des détenteurs avec les états.

Le nouveau magasin au moulin, bâti depuis ma dernière inspection, a 40 x 24 pieds, un étage et demi; le planchéage et le plâtrage étaient encore à faire. On a moulu cinq cents sacs de farine l'hiver précédent, que les sauvages ont reçue avec le son et les déchets de mouture, et on n'a rien gardé pour payer les dépenses faites en d'autres entreprises. Le moulin était arrêté parce qu'il n'y avait pas assez d'eau, et on se proposait de le transférer au bord du lac. On avait creusé un puits à une

profondeur de 30 pieds, mais sans trouver d'eau. L'hiver passé, on a charrié mille vingt-neuf billots, dont on a eu 72,841 pieds de bois de sciage; l'agence en a eu pour sa part 20,000 pieds, et le reste a été partagé par les sauvages pour réparer leurs maisons, faire des tables, des couchettes, des cloisons, etc., etc.

La part de l'agence a servi à faire des réparations aux écoles, à l'étable, à la maison de la ferme, et à la construction du magasin au moulin, etc. Les deux écoles de cette réserve étaient dans une condition florissante. Une fête organisée par le révérend M. et M^{me} Glass a eu lieu à l'école du Poisson-Blanc le jour de Noël; des chansons et des récitations par les élèves ont été écoutées par les parents avec autant d'intérêt que de plaisir. Une semblable assemblée devait avoir lieu à l'école du Bon-Poisson dans la soirée du 17 janvier. A notre retour, nous campâmes à cet endroit dans la nuit du 14, et l'instituteur fit assembler les élèves et les parents pour la répétition du programme. Les enfants s'en acquittèrent fort bien, et il était amusant d'entendre ces petits garçons et petites filles au teint basané chanter d'une voix retentissante les *Blue Bells of Scotland*. Les parents étaient charmés. Les deux maisons d'école étaient décorées de verdure, de drapeaux, de devises, qui leur donnaient un air vaillant et joyeux. Les offices du dimanche aux deux écoles étaient bien suivis et le chant était excellent. Apow, un des membres de la bande, présida au service du matin au Poisson-Blanc, et John Hunter, un autre membre de la bande, prêcha au Bon-Poisson dans l'après-midi; chaque fois, le local était plein. Le révérend M. Glass conduisit un troisième service dans la matinée au centre de la réserve et eut un nombreux auditoire. Les maisons d'école sont situées l'une à une extrémité de la réserve et l'autre à l'autre extrémité. Les sauvages étaient assez vêtus, à l'exception des enfants, dont quelques-uns étaient déguenillés. Les femmes en général étaient activement occupées à tricoter, à coudre, les unes faisant des mocassins tandis que d'autres tannaient des peaux; nulle part on ne saurait voir un groupe de maisons plus jolies et plus propres. Ils n'avaient pas cette année autant de farine à eux et sentaient en conséquence le besoin de cet article. Quatorze enfants de cette réserve sont à l'école du Daim-Rouge et un est à l'école du Lac-la-Biche. J'ai trouvé les sauvages plaisants et de bonne humeur; tous étaient contents de me voir chez eux. J'avais avec moi l'interprète à chaque maison, de sorte que tous étaient à même de dire ce qu'ils voulaient. Je préfère en agir ainsi plutôt que de les rencontrer tous ensemble, alors que l'un d'eux parle pour tous; de fait, j'ai refusé de pareilles rencontres à moins que ce ne fût dans des cas très particuliers. Toute la réserve était en bon ordre, et je regarde cette bande comme l'une des plus avancées, si elle ne l'est pas le plus, des bandes de sauvages du traité n° 6; en tant que j'ai pu le vérifier, c'est elle qui, de toutes les bandes du traité, obtient le moins de secours *per capita* en fait de subsistance et de vêtements. M. Ross, l'agent, et M. DeGear méritent des éloges pour le bon état de cette réserve. J'ai ensuite inspecté la

Réserve de Plume-Bleue, n° 127,

qui est sous le contrôle immédiat de l'agent. On y aensemencé 83 $\frac{2}{3}$ acres, soit 8 $\frac{2}{3}$ de plus que l'année dernière. On a récolté 27 boisseaux de blé, 177 boisseaux d'orge, 80 boisseaux de pommes de terre, 52 boisseaux de navets, carottes et oignons; mis en meules, 521 tonnes de foin, rompu 5 acres de terre neuve, et fait 80 acres de labours d'automne. On a construit six nouvelles maisons, dont trois ainsi que trois étables et remises près de la rivière pour l'hivernage du bétail. On a fait un peu de clôture neuve et on a réparé les vieilles. En compagnie de l'agent, de M. Harpur, le commis, et de l'interprète, j'ai visité chaque maison et chaque étable de la réserve, et je les ai trouvées en bon ordre. Toutes les maisons étaient blanchies à la chaux à l'extérieur comme à l'intérieur, et toutes, une excepté, avaient des planchers en bois; je n'en ai vu qu'une où les lits fussent par terre. Je vais en donner un ou deux échantillons:—

"Peepeeksee" était absent, mais il a une maison propre et bien rangée; un bon puits qui ne manque jamais; des enfants propres et bien vêtus. Possède 12 têtes de bétail, de grandes étables et remises et une bonne écurie. Deux paires de traîneaux doubles et deux râtaux à foin. Loue une maison à M. Tupper, le commerçant, à raison de \$7 par mois.

Département des affaires indiennes.

“ Wapeenew ” a une jolie maison, propre et confortable. Lui et ses deux fils avaient leur bétail, 25 têtes, aux étables près du creek et de la rivière; tous leurs animaux et un qui a été abattu pour la consommation proviennent d'une vache qu'on lui a donné en cadeau pour sa fidélité. Sa maison contenait deux lits, des tables, tabourets et un certain nombre d'autres meubles de ménage. C'est un beau vieillard, qui vit très confortablement. Sa femme demanda du thé, et je lui en donnai une livre. Les deux fils ont chacun une maison dans la plaine où sont les étables près du creek, toutes neuves. Le bétail avait bonne mine; il n'y avait guère assez d'étable pour tous, mais l'endroit était bien abrité et le foin en abondance; belle situation pour un petit ranche.

Simon Packawack a une maison sur les bords de la rivière Saskatchewan, occupée par Pierre-aux-Yeux-Clairs, qui avait soin de 30 têtes de bétail en hivernage ici.

“ Petite Grue,” bonne maison neuve, propre; a 22 têtes de bétail et de bonnes étables pour presque toutes, mais il les tient de préférence sur les hauteurs boisées. Ces bêtes avaient bonne mine; je lui dis qu'elles consommeraient moins de foin si elles étaient chaudement à l'étable.

Le troupeau de la bande comptait 143 têtes, contre 110 l'année dernière, et il était en la possession de 16 familles. La bande avait en propre 20 poneys. Je considère que cette réserve est en bon ordre.

Bande de Washatanow, n° 126.

Quelques-uns de cette bande étaient à leur réserve et quelques autres sont à la réserve du Lac-la-Selle, mais le bétail est au Lac-de-la-Cache, comme je l'ai déjà dit. Ce bétail se compose de 27 têtes.

Bande de Chippewayans, n° 130.

Elle avait 11 têtes de bétail.

Bétail condamné.

On a abattu en treize mois soixante-six animaux, qui ont donné en viande de boucherie et en rebuts 48,391 livres, comme suit :—

	Livres.	Livres.
Des sauvages—31 animaux: Bœuf.....	24,119	
Rebuts.....	2,194	
		26,313
Poids moyen de ces animaux, après l'habillage, 778 liv.; rebuts, 9 pour 100.		
J. C. Gordon, entrepreneur—16 animaux: Bœuf...	6,765	
Rebuts.....	683	
		7,448
Poids moyen de ces animaux, après l'habillage, 422 liv.; rebuts, 10 pour 100.		
Agence du Lac-aux-Oignons—19 animaux: Bœuf...	13,535	
Rebuts.....	1,095	
		14,630
Total.....		48,391
Poids moyen de ces animaux, 712 livres; rebuts, 8 pour 100.		
Total, 66.		
Recettes individuelles des bandes:—		
Bande n° 125.....		\$315 60
do 126.....		177 00
do 128.....		661 45
		1,154 05
Total.....		\$1,154 05

Ceci ne comprend pas le bétail vendu au département comme ci-dessus: 31 animaux.

Naissances et décès, en treize mois:—

	Naissances.	Décès.
Bande n° 125.....	3	3
do 126.....	...	3
do 127.....	3	1
do 128.....	13	15
do 129.....	1	..
do 130.....	5	1
do 131.....	5	7
	30	30

La population totale de l'agence est de 684 âmes.

M. Harpur a tenu soigneusement le magasin, et a fait exactement les distributions.

Le lard séché et la farine étaient d'excellente qualité, et ont été livrés fidèlement quant au poids et à la qualité des sacs.

En ce qui est du bureau, pas besoin de dire que l'ouvrage a été bien fait. M. Harpur est très soigneux dans tout ce qu'il fait, il ne néglige pas les plus petits détails. Je trouve tout dans le meilleur ordre possible. M. Harpur veille aussi au magasin, distribue les rations, voyage souvent sur les réserves pour l'agent, et il fait l'examen des livres de la ferme une fois par mois, de sorte qu'une audition de ces livres à l'agence devient une tâche relativement facile. J'ai transmis mon rapport détaillé ordinaire au commissaire à Régina. J'ai fait les inventaires du magasin de l'agence et de celui de la ferme.

Suit le nombre total des animaux de cette agence:—

	Bétail.		Che- vaux.	Co- chons.
	En propre.	Sous le contrôle du département.		
Bande 125.....	127	76	30	5
do 126.....		27	10
do 127.....		143	20	2
do 128.....	185	153	130	20
do 130.....	2	11	4
Agence.....		12	3
Ferme.....		4	2
	314	426	199	27

L'agent continue de remplir soigneusement les devoirs de sa charge. On peut se fier à tout ce qu'il dit, et il ne s'épargne pas dans l'accomplissement de ses fonctions. Il est parfaitement au fait de tous les détails relatifs aux différentes réserves de son agence et de ce que fait chaque sauvage; il prend le plus grand soin de tous les biens placés sous son contrôle. Mon inspection a été très satisfaisante sous tous les rapports.

AGENCE D'EDMONTON.

Je suis ensuite parti pour Edmonton avec M. Ross, qui a bien voulu m'y mener, et j'arrivai à l'agence d'Edmonton le 28 janvier.

Département des affaires indiennes.

M. Chas. DeCazes, agent.

M. A. E. Lake, commis,

James Foley, interprète, roulier et fermier instructeur.

Les bâtiments de l'agence étaient dans le meilleur ordre possible, peints et blanchis à la chaux; tout y était propre et bien rangé. De bons corrals et de bonnes clôtures; tout était à sa place. La maison de l'agence a été améliorée au cours de l'année. Elle a été lambrissée en briques; on y a fait une fondation en pierre, et on l'a agrandie en y ajoutant deux autres chambres à coucher, une salle de bain et un cabinet d'aisance à l'étage supérieur; la salle de bain est approvisionnée d'eau chaude et d'eau froide. On a ajouté un bureau, une bibliothèque et une cuisine au rez-de-chaussée. Les chambres ont été badigeonnées et tapissées en papier peint; on a installé une petite serre du côté sud de la maison, une véranda du côté nord-est, et une fenêtre en saillie à la salle à manger—le tout paraît joli et confortable.

On a ajouté une cuisine d'été à la maison du commis. L'agent avait un jardin magnifique dont je parlerai tout à l'heure. Un certain nombre de billots étaient sur les lieux pour le nouveau moulin projeté. L'agence et ses alentours avaient un aspect des plus agréables, témoignant du bon goût et du soin qu'on apporte dans son administration.

La réserve d'Enoch, n° 135,

est la première que j'ai inspectée. L'amélioration générale que je constatais lors de ma dernière inspection a suivi son cours pendant l'année écoulée. Les maisons étaient toutes blanchies à la chaux à l'extérieur comme à l'intérieur, et je les trouvai, sans aucune exception, tenues proprement. Les étables aussi étaient bonnes. Les sauvages ici avaient tous de bons jardinages, et on m'a dit qu'ils en avaient pris grand soin. Les maisons avaient toutes des planchers en bois, des couchettes, des tables et des chaises, et j'ai pu voir dans bon nombre d'entre elles des articles tels qu'horloges, lampes, fers à repasser, balais, planches à laver, assiettes bien rangées dans les buffets, lave-mains, essuie-mains, couvre-pieds piqués de confection domestique sur les lits, taies d'oreiller nettes, etc., le tout accusant du mieux dans les soins du ménage et du progrès en général. Toutes respiraient le bien-être. Quelques jeunes gens avaient commencé à cultiver, et l'agent les avait établis sur de bonnes terres, de sorte qu'on pouvait constater un progrès général. J'ai trouvé les hommes activement occupés à faire des traîneaux d'hiver, des portes d'étable, et d'autres réparations à leurs établissements; les femmes, de leur côté, n'étaient pas moins occupées à tricoter et à faire des mocassins. J'ai visité toutes les maisons; je n'en mentionnerai qu'une ou deux comme exemples. William Ward a une bonne maison, trois étables et deux remises; prend soin de 20 têtes de bétail pour sa mère, et de 9 qui lui appartiennent; a creusé l'an passé un puits qui lui donne toute l'eau qu'il lui faut; avait du foin en abondance, et les animaux avaient bonne mine; ses instruments aratoires étaient à l'abri, et il devait construire cette année un nouveau hangar pour les y mettre. Lazarus a une bonne maison, une bonne étable, et 13 têtes de bétail; établissement confortable. A deux enfants à l'école industrielle de Régina, et dit qu'il va y en envoyer deux autres.

Daniel a une bonne maison double, qui était un modèle de propreté. A 13 têtes de bétail, 12 moutons et 7 cochons; de bonnes étables; un bon puits aussi. Etablissement confortable; les enfants étaient propres et bien vêtus.

James Stoney a une bonne maison, mais une pauvre étable. Possède 10 têtes de bétail. A quatre enfants à l'école de Régina. Cette maison est la seule que j'ai vue avec des lits sur le plancher, mais il m'a promis de faire une couchette aussitôt qu'il pourrait se procurer du bois de service.

Alexandre a une jolie maisonnette; portes peinturées. Deux bonnes étables; de bonnes portes; chaudes et confortables. A un poulailler, une porcherie, et une remise pour ses instruments aratoires; un bon puits près d'une source, qui donne de l'eau en abondance à une profondeur de quatre pieds. Avait un bon jardinage. Ces sauvages, hommes et femmes, étaient gais et aimables, contents de recevoir ma

visite. Ils n'avaient pas de griefs, et ne m'ont demandé qu'un peu de clous pour faire des portes d'étable.

On a ensemencé sur cette réserve 50 acres de blé, 47 acres d'avoine, 70 acres d'orge, 6 acres de pommes de terre, 7 acres de jardinages et de navets; total, 180 acres; soit 61 de plus que l'année précédente. On a récolté 390 boisseaux de blé, 500 boisseaux d'avoine, 560 boisseaux d'orge, 600 boisseaux de pommes de terre. On n'a pas tenu compte des navets et des jardinages, mais on a serré beaucoup de légumes pour la consommation de l'hiver, outre ce qu'on a consommé pendant la saison. Foin mis en meules, 150 acres; terre neuve rompue, 45 acres; clôtures neuves, 150 acres; labours d'automne, 180 acres. Le foin étant d'excellente qualité, ayant été fauché dans le bon temps.

Le troupeau se composait de 150 têtes, contre 123 l'an dernier; une quinzaine ayant été abattues pour la boucherie, et vendues; 37 très beaux moutons et 9 cochons; la bande possédait en propre 60 poneys, 4 vaches et 6 bouvillons. J'ai envoyé avec les états les noms des détenteurs du bétail. Celui-ci était marqué comme il faut. Cette réserve était dans un état superbe. Je me suis ensuite rendu à la

Réserve de Michel, n° 132,

pendant une des plus grandes tempêtes qu'on y ait vues depuis des années. L'agent étant retenu chez lui par un très mauvais rhume, c'est M. Lake qui m'a accompagné dans cette excursion, et nous dûmes souvent marcher dans la neige jusqu'à la ceinture, car les chevaux pouvaient à peine se frayer un chemin avec le traîneau vide; nous n'en sommes pas moins parvenus à notre destination sans encombre. Il nous fallut cependant avoir un sauvage pour aller en avant à cheval afin de nous indiquer la route, parce qu'on n'en voyait pas trace. De vieux voyageurs s'égarèrent et durent s'en retourner à leur point de départ.

On a ensemencé 56 acres de blé, 35 acres d'avoine, 50 acres d'orge, 4 acres de pommes de terre, 5 acres de jardinages et de navets; total, 150 acres, soit 11 de moins que l'année dernière. On a récolté 450 boisseaux de blé, 600 boisseaux d'avoine, 550 boisseaux d'orge, 500 boisseaux de pommes de terre. On n'a pas tenu compte des navets ni des jardinages, mais on en a mis en réserve une bonne provision pour l'hiver. Foin mis en meules, 250 tonnes; terre neuve rompue, 10 acres; labours d'été, 12 acres; labours d'automne, 100 acres. Le troupeau comptait 65 têtes contre 54 l'année précédente; 4 ont été tuées pour la boucherie. La bande avait aussi, en propre, 10 cochons, 19 chevaux, 3 vaches, 3 bouvillons, 9 veaux et 20 cochons. Il y a ici une faucheuse et un chariot qui servent depuis dix ans, et ils sont tous deux encore en bon ordre, preuve qu'on prend grand soin des instruments aratoires. J'ai visité toutes les maisons; elles sont d'une classe supérieure. La seule chose que j'aie eu à reprendre est que l'établissage n'avait pas augmenté en proportion du nombre croissant d'animaux.

Louis Calihoo demeurait dans sa nouvelle maison et nous y passâmes la nuit, car nos chevaux et nous-mêmes avons besoin de repos après nous être frayé un passage dans trois ou quatre pieds de neige. Cette maison à 18 x 22 pieds, avec une cuisine en appentis de 11 x 22 pieds, en troncs d'arbre, couverture en bardeaux, chambre, en haut, bons planchers en haut et en bas, 12 pieds de plafond, bonnes portes; bien meublée sous tout rapport, poêles de cuisine et de salle, couchettes, tables, chaises, horloge; maison tout à fait confortable. Un nouveau hangar à grain de 16 x 16 pieds, une nouvelle écurie de 22 x 26 pieds, une vieille écurie pour 6 chevaux, étable à vaches et à veaux. Les bouvillons hivernent sur les hauteurs boisées, mais des remises se construiront cette année. Source magnifique près des étables. Une remise pour les instruments aratoires allait aussi être bâtie. La lieuse automatique, propriété privée, n'était pas à l'abri. Fait du beurre, qu'il vend à Saint-Albert, à 17 têtes de bétail, 23 poules, 3 canards, 5 chevaux et 14 cochons. Avait un bon jardinage, a récolté 120 boisseaux de blé, 19 boisseaux d'orge, 140 boisseaux d'avoine, 60 boisseaux de pommes de terre et 4 boisseaux de navets; était activement occupé à faire et à réparer des traîneaux, se préparant à charrier pour

Département des affaires indiennes.

la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Athabaska-Landing, à raison de \$1 les 100 livres.

Deux de ses enfants, un garçon et une fille, étaient revenus de l'école industrielle de la Rivière-Haute, et un autre, à ce que j'ai compris, y était encore. Je remarquai que dans la matinée tous deux étaient assis écoutant ce qui se dit d'ordinaire dans de pareils endroits. Je leur demandai s'ils n'avaient rien à lire? Ils me répondirent que non. Quand les élèves quittent ces institutions, on devrait leur donner des livres pour les empêcher d'oublier ce qu'ils ont appris, en même temps que pour les occuper pendant les longues soirées d'hiver. La maison du chef Michel était en bonne ordre comme à l'ordinaire; il a 19 têtes de bétail. Ses deux fils, élèves de la Rivière-Haute, travaillaient bien. L'un est charpentier, et faisait bon usage des outils qu'on lui a donnés. Il fabrique des portes, fenêtres, jalousies, et bien d'autres articles pour les autres membres de la bande. L'autre prend soin du bétail, de la ferme, etc. Une de ses filles est revenue de la Rivière-Haute l'été dernier et aide sa mère dans les soins du ménage.

Nous prîmes notre diner chez lui; c'est la jeune fille qui nous a fait la cuisine et qui a lavé notre vaisselle; c'est avec plaisir que je l'ai récompensé de son obligeance. La fille aînée, Joséphine, une autre ancienne élève de la Rivière-Haute, est mariée et a une jolie maisonnette tout près de la réserve. Les autres maisons ici étaient toutes aussi confortables, et l'impression qu'on a en traversant cette réserve est qu'elle ressemble à une paroisse prospère de l'Ontario ou de la province de Québec. Nous nous sommes ensuite rendus à la

Réserve d'Alexandre, ou ferme n° 17,

précédés par notre sauvage à cheval pour nous indiquer le chemin, et même nous eûmes parfois à délibérer sur la direction à prendre. M. O'Donnell, fermier à la réserve d'Alexandre, devait nous rencontrer à celle de Michel; mais la tempête l'avait empêché de s'y rendre, et il ne s'attendait pas que nous partirions avant qu'elle eût cessé. Nous cheminâmes le lendemain vers le Lac-de-la-Baleine-Blanche et nous campâmes au Lac-Sainte-Anne, remettant à notre retour l'inspection de la réserve d'Alexandre.

La réserve de Paul, n° 133a,

au Lac-de-la-Baleine-Blanche, est celle que nous avons ensuite inspectée. J'ai pu constater de notables progrès sur cette réserve. On y a bâti cinq nouvelles maisons, y compris une érigée par le chef Paul, sur la côte, situation beaucoup plus salubre que l'emplacement de son ancienne maison, qui était dans un bas-fonds. On a également construit de belles étables, ainsi qu'un petit magasin, où l'on distribue les rations; une partie séparée du reste par une cloison sert de chambre. Nous avons campé ici pendant trois nuits. En parcourant cette réserve, nous avons trouvé cinq pieds de neige en quelques endroits, et c'est avec difficulté que nous pûmes parvenir à quelques-unes des maisons. On en avait bâti une nouvelle pour l'instituteur. A tout prendre, les maisons étaient en bon ordre, bien plus propres et mieux rangées que je ne les aie jamais vues, mais il y aurait encore place pour de nouvelles améliorations. Les étables étaient aussi bien meilleures que dans l'année précédente. Les maisons étaient blanchies à la chaux et toutes avaient des cheminées à foyer, à l'exception d'une seule, où l'atmosphère était loin d'être pure; je dis au propriétaire (M. John) qu'il devait construire une cheminée pour la santé de sa famille, et il est probable qu'il le fera. La nouvelle maison de Paul est comme je l'ai dit, au sommet de la côte; elle a été bien bâtie, et blanchie à la chaux; propre, cheminée à foyer, une couchette et un lit sur le plancher; murs couverts de gravures. J'y ai vu quelques bonnes chaises, faites par son fils à l'école, M. Blewett, l'instituteur, se donnant beaucoup de peine pour apprendre aux enfants ce genre d'industrie ainsi que le jardinage. J'ai remarqué à l'école une bonne table, faite par les garçons avec de vieilles caisses d'emballage données par M. Taylor, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, lors des paiements stipulés par le traité. Cette table était peinte et

étaient réellement réussie. Paul a de bonnes étables, du foin en abondance, et tous ses instruments aratoires étaient remisés, sous clé. Le dépôt de rations dont j'ai parlé est de 18 x 22 pieds, et une étable, de 12 x 16 pieds, tous deux entourés d'une bonne clôture. Le bâtiment de la mission et l'école étaient en bon ordre. Les offices du dimanche se célèbrent à l'école; nous y avons assisté. M. Lake, un des membres de la bande, a prêché, et plusieurs autres, hommes et femmes, ont pris part aux services; il y avait environ quatre-vingts assistants; le chant était bon et le tout était digne d'intérêt. La mission est sous la direction de l'Église méthodiste.

On a ensemencé sur cette réserve 5 acres de blé, 2 acres d'avoine, 20 acres d'orge, 4 acres de pommes de terre, 8 acres de jardinages et de navets; total, 38 acres, soit trois de moins que l'année dernière. On a récolté 80 boisseaux de blé, 30 boisseaux d'avoine, 130 boisseaux d'orge et 690 boisseaux de pommes de terre. On n'a pas tenu compte des jardinages et des navets.

Foin mis en meules.....	254 tonnes.
Terre neuve rompue.....	23 acres.
Clôtures neuves.....	100 “
Labours d'automne	30 “

Le bétail était en bon ordre. Le foin était d'excellente qualité et en abondance, quoiqu'il fût difficile de le charrier à cause de l'épaisseur de la neige. J'ai vu un homme qui apportait du foin emballé sur son cheval. J'ai aperçu de très bons traîneaux et brancards. Ces sauvages désirent vivement se tirer d'affaires. Le troupeau comptait 36 têtes; il y en avait 34 l'an passé. Quelques animaux ont été abattus pour la boucherie et transférés à d'autres bandes. La bande a en propre 20 chevaux, 6 vaches et 10 jeunes bêtes à cornes. Le poisson et les lapins abondaient. Les sauvages étaient gais et contents de recevoir notre visite. Le révérend M. Somerset est leur ministre. J'ai ensuite inspecté la

Réserve de Joseph, n° 133.

Cette bande, comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, était dans une situation florissante. La chasse avait été bonne, et on espérait qu'elle continuerait de l'être pendant l'hiver. Bon nombre d'entre eux avaient gagné beaucoup d'argent, sans négliger en même temps les travaux de la réserve. Les maisons étaient toutes en bon état, toutes avaient de bonnes étables, et les sauvages eux-mêmes étaient bien vêtus et de bonne humeur. La plupart étaient alors sur la réserve, ne pouvant pas voyager dans une neige si épaisse. Les femmes travaillaient activement à la confection de raquettes, et beaucoup de membres de la bande comptaient partir dans quelques jours pour la chasse, en laissant, bien entendu, quelqu'un à la maison pour prendre soin du bétail. Ils battaient le grain sur le lac et le vannaient à l'ancienne façon en le faisant voler en l'air pour que la balle soit emportée par le vent. De ce mode primitif de vannage résulte un gaspillage considérable. Une petite maison ici, occupée par une certaine "Mary", n'avait pas de plancher en bois, la seule de toute l'agence qui n'en eût pas, et on m'a montré des planches pour en faire un aussitôt qu'on pourrait avoir des clous. Dans quelques cas, ils font leurs planchers en perçant des trous avec une tarière, et en se servant de chevilles de bois. Les clous se vendant ici 25 sous la livre, il leur faut parfois recourir à d'autres moyens, mais ils préfèrent les clous quand ils peuvent s'en procurer. On a ensemencé 6 acres de blé, 15 acres d'orge, 3 acres de pommes de terre, 7 acres de jardinages et de navets; total, 31 acres, soit 4 de moins que l'année dernière. On a récolté 7 boisseaux de blé, 150 boisseaux d'orge, 500 boisseaux de pommes de terre; on n'a pas tenu compte des navets et des jardinages. Foin mis en meules, 200 tonnes; terre neuve rompue, 10 acres; clôtures neuves, 50 acres; labours d'automne, 20 acres. Le foin était d'excellente qualité, et une bonne quantité était ameuonnée près des étables. Le troupeau comptait 38 têtes. Il y en avait 17 l'an passé. La bande avait en propre 25 chevaux, 2 vaches et 3 bouvillons. Ces sauvages forment un groupe aimable, et je les ai trouvés extrêmement affables et polis. La réserve est bonne, et ils paraissent avoir un bon plan pour en tirer le meilleur parti, c'est-à-dire faire la chasse en hiver, et soigner

Département des affaires indiennes.

eurs récoltes en été, réparant leur maisons et leurs étables, faisant du foin pour le bétail, etc. Les maisons étaient toutes propres et confortables; quelques-unes étaient bien meublées.

Nous sommes ensuite retournés à la

Ferme n° 17, réserve d'Alexandre, n° 134,

dont W. J. O'Donnell est le fermier en charge, ainsi que des réserves de Joseph et Paul. Les bâtiments de la ferme étaient en bon ordre comme de coutume, et tous blanchis à la chaux. On a construit une maisonnette pour les sauvages qui visitent la ferme ou qui attendent leurs rations par un temps froid ou humide. On a fait un poulailler et une porcherie sous un même toit. On a ajouté un porche et des double-châssis à la maison de la ferme, et fait beaucoup de clôture neuve.

Les instruments aratoires étaient soigneusement remisés; tous les articles en usage étaient sous la main; tout était en ordre et à sa place. On n'avait pas à parcourir toute la réserve pour trouver les objets nécessaires. Le fermier a reçu un nouveau poêle de cuisine, et a donné son vieux au chef Alexandre, qui en était fier. Un bon nombre étaient absents, à la chasse, mais il en restait assez sur la réserve pour avoir soin du bétail. Les maisons étaient toutes blanchies à la chaux, une excepté, et le propriétaire de celle-ci me dit qu'il n'avait pas les moyens de se procurer la matière première pour cela, n'ayant ni chevaux ni bœufs, et cette espèce de chaux se trouvant à 40 ou 50 milles de la réserve. Les maisons étaient propres et confortables.

Pied-de-Castor à un joli établissement, bonne et grande maison, étable et boutique neuves; a 5 têtes de bétail soumises au contrôle du département, et 11 qui lui appartiennent en propre, 7 chevaux, 2 cochons, 14 très beaux moutons et 18 poules; fait des chaises, brancards et traîneaux doubles, râteliers, etc.

Il fait régulièrement du beurre. Avait un bon jardin, de bonnes clôtures et une ample provision de foin. Devait poser un plancher dans le haut de sa maison l'été prochain; prend le meilleur soin de ses animaux, qui avaient bonne mine; a une belle bergerie. C'est ce qu'on peut appeler la ferme modèle de l'agence. Il y en avait nombre d'autres aussi bonnes, si elles n'étaient pas aussi grandes.

La maison du chef était en bon ordre; il avait 11 têtes de bétail et 7 moutons, de bonnes étables, pas aussi propres cependant qu'elles auraient dû l'être, mais lui-même était absent, à la chasse au lac McLeod. Le foin était abondant, mais il fallait mener les animaux à un mille pour les faire boire. Un certain nombre font du beurre, et les femmes en général sont industrieuses; beaucoup confectionnaient des mocassins, des ouvrages en rassades, quelques-unes tricotaient. J'ai constaté du progrès sur toute la réserve comparativement à l'an passé et aux années précédentes. Les étables sont bien meilleures, mais comme le troupeau augmente ces sauvages, devraient se faire des idées plus justes sur la manière d'hiverner le bétail. Il faut qu'ils se construisent de plus grandes et de meilleures étables avec de bonnes portes pour répondre à l'augmentation du nombre de bêtes. On aensemencé:—

Blé	60 acres
Avoine.....	35 "
Orge.....	75 "
Pommes de terre.....	8 "
Jardinages et navets.....	16 "
Total.....	194 "

soit 12 acres de moins que l'an dernier. On a récolté:—

Blé.....	550 boisseaux.
Avoine.....	400 "
Orge.....	760 "
Pommes de terre.....	1,200 "

Foin mis en meules, 600 tonnes; terre neuve rompue, 50 acres; labours d'été, 20 acres; clôtures neuves, 500 acres; labours d'automne, 200 acres. La charrue d'essartage est arrivée tard dans la saison; on n'en a rien fait. Les clôtures étaient bien faites et en bon état. Les meules de foin étaient solidement clôturées, et le foin était de bonne qualité sur toute la réserve. Le bétail avait très belle apparence. Le troupeau comptait 76 têtes. Il y en avait 70 l'an passé. Quelques-unes avaient été abattues pour la boucherie. Moutons, 31; cochons, 8. En propre la bande possédait 40 chevaux, 5 vaches et 14 jeunes bêtes à cornes. J'ai fait l'inventaire ordinaire et contrôlé les livres de la ferme; j'ai trouvé le tout exact, M. O'Donnell est soigneux des instruments aratoires et des autres effets dont il a charge. C'est un rude travailleur. Les sauvages étaient paisibles et contents. Nous retournâmes ensuite à l'agence, et nous trouvâmes les chemins bien meilleurs à notre retour.

On a ensemencé en tout à l'agence :—

Blé.....	177 acres.
Avoine.....	119 “
Orge.....	230 “
Pommes de terre.....	25 “
Jardinages et navets	43 “
Total.....	594 “

Total récolté :—

Blé	1,540 boisseaux.
Avoine.....	1,530 “
Orge.....	2,150 “
Pommes de terre.....	3,490 “
Total.....	8,710 boisseaux.

outre les navets et les jardinages dont il n'a pas été tenu compte.

Terre neuve.....	138 acres.
Jachère.....	67 “
Labour d'automne	530 “
Clôture.....	800 “
Maisons neuves.....	13 “
Étables “	23 “
Foin en meules.....	1754 tonnes.

Les jardins étaient bien entretenus, et chaque sauvage a été libéralement approvisionné par l'agent de plantes provenant de ses couches.

Nombre total des animaux :—

Bêtes à cornes.	Sous le contrôle du départ.	En toute propriété.
Enoch	150	10
Michel	65	15
Alexander	76	19
Joseph	38	5
Paul.....	36	16
Agence.....	8	...
Ferme n° 17.....	1	...
Total.....	374	65

Moutons.....	69
Chevaux.....	167
Cochons	47

Département des affaires indiennes.

Le magasin était bien tenu par M. Lake. La farine de la Compagnie de minoterie Ogilvie était de première qualité, faisant du pain et des galettes excellentes. Le lard séché de Lawry et Fils était aussi de qualité supérieure.

	Livres.
Les entrepreneurs ont fourni 27 têtes de bétail qui ont donné en viande de boucherie.....	21,310
En rebuts.....	1,552
Les sauvages ont fourni 25 têtes de bétail, qui ont donné en viande de boucherie.....	15,585
En rebuts.....	1,281
Consommé en 13 mois.....	39,728

Poids moyen du bétail de l'entrepreneur.....	576
rebuts.....	7.28 pour 100.
Poids moyen du bétail des sauvages.....	623
rebuts.....	8.21 pour 100.

Tout le bœuf était de bonne qualité et bien habillé.

L'ouvrage de bureau est bien fait par M. Lake, et tout était dans le meilleur ordre; les livres étaient tenus exactement et à jour, c'était un plaisir de les auditer. M. Lake est très utile, toujours prêt à aller à la réserve quand il en est besoin.

Naissances et décès pendant les 12 mois écoulés:—

	Naissances.	Décès.
Enoch.	4	5
Alexander.....	16	5
Michel.....	4	2
Joseph.....	7	6
Paul.....	7	4
Total.....	38	22
Population totale.....		729

Jardinage.

La culture du tabac est une particularité intéressante dans cette agence. L'agent en a récolté environ 200 livres, et grand nombre de sauvages en avaient planté plus ou moins dans leurs jardins, l'agent leur ayant fourni la graine nécessaire. Que le tabac puisse être cultivé avec succès, le fait est prouvé au delà de tout doute, et il n'y a pas de raison pour qu'il n'en résulte point une industrie rémunérative en le cultivant sur un plus grand pied. Le secret du succès n'est pas tant dans le mode de culture que dans la préparation de la feuille. Comme je l'ai dit au commencement de ce rapport, l'agent avait un jardin qui était l'admiration des visiteurs, et il a eu 13 premiers prix et 3 deuxièmes prix à l'exposition d'Edmonton. Un premier prix était offert pour la meilleure variété, et le nombre d'échantillons exposés par M. DeCazes était de 83. Trois choux pesaient 128 livres. L'agent continue de consacrer son temps et ses soins à ses sauvages, et j'ai du plaisir à vous informer qu'ils font de sûrs et continuels progrès sous l'intelligente administration de M. DeCazes.

J'ai fait l'inventaire ordinaire, que j'ai transmis au commissaire à Régina, avec mon rapport détaillé et les états et relevés. Je suis parti ensuite pour

L'agence de Hobbema

par le chemin de fer et j'y arrivai le 26 février.

M. D. L. Clink, agent.

M. C. J. Johnson, commis.

Donald Whitford, interprète.

Gilbert Whitford, interprète, et chargé du ranche à bétail de Sampson.

Flamont, interprète et surveillant des hommes qui charrient les billots.

A. L. Moore, fermier instructeur, et en charge des réserves de Peau-d'Hermine et Louis Bull.

Vital Larocque, interprète et manœuvre.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon ordre et avaient été nouvellement blanchis à la chaux. Les étables avaient été crépi, ainsi que le dépôt des rations. La maison du commis avait été entourée de saules, crépi et blanchie à la chaux. On y a fait un bon porche, de 6 x 8 pieds, un cabinet d'aisances ainsi que des double-châssis depuis ma dernière inspection, de sorte qu'elle était bien plus confortable qu'autrefois. Il n'y avait pas de jardin à l'agence.

La réserve de Louis Bull, n° 140,

sous la charge de M. Moore, est la première que j'ai visitée. J'ai inspecté les étables du Lac-de-l'Ours, construites par M. Ross, et j'ai compté le bétail. Les étables étaient en bon ordre, et tenues proprement. Une maisonnette pour les hommes chargés du soin des animaux était aussi en bon ordre; elle avait un plancher en bois et ne manquait pas de confort. Deux hommes stationnent ici constamment pour donner à manger et à boire au bétail. Le troupeau avait très bonne apparence; quelques-uns des bœufs étaient vieux et l'on en fera de la viande de boucherie cet été, quand ils seront gras, parce qu'on a dompté de jeunes bœufs pour les remplacer. L'eau était à proximité et les bêtes à cornes pouvaient boire en tout temps. On a ménagé des compartiments séparés pour les veaux, et pour les vaches qui vont vèler. Tout l'établissement était en bonne condition et témoignait que les sauvages font bien leur besogne. M. Moore, le fermier-instructeur, demeure, en hiver, à environ un mille de distance, et surveille les deux réserves. J'ai trouvé les maisons en meilleur ordre cette année que l'an dernier, elles étaient plus propres, et les instruments aratoires étaient mieux entretenus. Le chef a une bonne maison, blanchie à la chaux à l'extérieur, mais non à l'intérieur. Deux couchettes. La remise aux instruments aratoires que je disais n'être pas couverte l'année dernière avait une couverture en perches, paille et terre. Les étables ne servaient que pour les bœufs de labour et les poneys, les autres animaux étant au ranche. La maison était assez propre, mais pouvait l'être davantage.

Paul Bull à une jolie maison, propre, bousillée en bleu au dehors, et blanchie à la chaux au dedans. Bonnes étables. J'ai observé ici de bons jougs à bœufs, ainsi qu'il des traîneaux doubles, des brancards, râteliers, manches de fourche et de hache.

Francis: bonne maison, propre, blanchie à la chaux au dedans et au dehors, bon plancher; bien meublée. Les charrues étaient en plein air, mais il promet de les remiser. Je lui dis qu'il serait inutile de demander des instruments aratoires s'ils ne prenaient pas soin de ceux qu'ils avaient; que les contribuables n'avaient pas les moyens de leur fournir des charrues pour qu'ils les laissent se rouiller dans la neige et la pluie. Il me répondit qu'il les tenait ordinairement à l'abri, mais qu'il avait eu besoin de la remise pour d'autres choses.

"Vieille-Païenne", une vieille femme, vit seule dans une petite maison non badigeonnée et malpropre, et une quantité de déchets aux alentours devrait être enlevée sans retard. Cela se fait généralement au printemps. Ce sont là des spécimens du genre de maisons qu'on trouve sur cette réserve.

Département des affaires indiennes.

On y a ensemencé : —

	Acres.
Blé.....	45
Orge.....	17
Avoine.....	12
Navets.....	1
Pommes de terre.....	1
Jardinage.....	1
Total.....	77

soit quatre acres de moins que l'année dernière. Le battage n'ayant pas été completé, on estimait ainsi les récoltes : —

	Boisseaux.
Blé.....	450
Orge.....	170
Avoine.....	144
Navets.....	150
Pommes de terre.....	200

Cela donne 10 boisseaux de l'acre pour le blé et l'orge, et 12 boisseaux pour l'avoine. Foins mis en meules; 175 tonnes, ce qui fait une tonne et trois quarts pour chaque tête de bétail, et ne suffirait pas sans la paille. C'est une faute que de ne pas se ménager un ample approvisionnement de foin, car c'est souvent à cause de cela qu'on tient le bétail dehors trop longtemps avant de le nourrir de foin. Le bétail s'amaigrit par là et il est difficile de le remettre en bon ordre. On avait fait quarante acres de labour d'automne; on n'avait pas jachéré ni fait de terre neuve. On avait construit une maison et trois étables. Les jardinages ont été consommés dans la saison. Le troupeau comptait 103 têtes, contre 95 l'année précédente; 10 ayant été abattues pour la boucherie. Neuf familles détiennent le bétail. La bande possède en propre 20 poneys et une jeune bête à cornes. Le bétail a été marqué et inscrit sur le registre, où se tient un compte séparé pour chaque détenteur. M. Moore s'acquitte très bien de sa surveillance du bétail des deux troupeaux de Peau-d'Hermine et de Louis Bull, puisque jusqu'à la date de l'inspection il n'en était mort aucun. Un certain nombre de sauvages charriaient des troncs d'arbres pour le nouveau moulin projeté. La réserve que j'ai ensuite inspectée est

La réserve de Peau-d'Hermine, n^o 137,

qui est également sous le contrôle de M. Moore. J'ai d'abord visité les ranches. Les vieilles étables du Lac-de-l'Ours, construites par M. Ross, servaient cet hiver pour le bétail adulte, le foin et l'eau étant à portée. Ce bétail était en bon ordre; c'était effectivement le meilleur des trois troupeaux. Quelques-uns des vieux bœufs seront abattus pour la boucherie, et il y avait quelques beaux spécimens de jeunes bœufs presque dressés pour les travaux du printemps. On avait bâti une nouvelle étable à environ un mille de l'ancienne, pour y faire hiverner les veaux et quelques vaches. Ce sera une bonne étable; elle a 100 x 60 pieds, et sera toute couverte quand elle sera achevée. En attendant, quatre compartiments, chacun de 20 x 20 pieds, et trois remises, l'une de 60 x 60 et les deux autres de 20 x 20 pieds, sont couverts, donnant aux veaux un abri des plus sûrs. Lorsque cette étable sera complétée, il y aura place pour 250 à 300 têtes de bétail. Des stalles seront faites pour les vaches. Elle est solidement construite, en bons troncs d'arbres équarris, bien assemblés, et les angles sont bien taillés en queue d'aronde. Le seul défaut que j'aie remarqué c'est que le toit était décidément trop bas. Le tout fait honneur à M. Moore, qui a exécuté l'entreprise avec l'aide des sauvages. Il y avait là une belle troupe de veaux. Le foin était ameulonné à environ un demi-mille des étables, et l'on pouvait avoir de l'eau à une distance d'à peu près un quart de mille. Il y a une jolie petite maison pour

M. Moore et une autre pour les sauvages chargés du soin des trois étabes. Ils sont cinq avec leurs familles, sous les ordres de M. Moore. J'ai visité toutes les maisons de la réserve, et, à tout prendre, je les ai trouvées en bon ordre. Je ne puis parler que d'une ou de deux comme échantillons:—

Sam Baptiste a une bonne maison, avec porche; elle est propre et confortable; ses enfants sont propres aussi, et bien vêtus. A une cheminée à foyer et un poêle en fer-blanc; des tables, lits, chaises, etc. Fait des traîneaux doubles, ferait du beurre, mais n'a pas de baratte. Possède en propre 16 têtes de bétail; bonnes étabes.

Joe La-Paresse à une bonne maison, blanchie à la chaux en dedans et au dehors, deux couchettes, des gravures sur les murs; le tout propre. Les murs ont été haussés de trois pièces de bois depuis ma dernière visite. Fait des traîneaux doubles, des jugs à bœufs, et autres articles. A une petite étable, mais son bétail était au ranche.

"Courte-Queue", a une vieille maison, non badigeonnée, elle était sale; était pour en bâtir une nouvelle.

Arthur a une petite cabane, non badigeonnée et malpropre; lits sur le plancher. Un des plus pauvres logis que j'aie vus dans mon voyage.

Paul Lapière a une maison neuve, couverte en bardeaux, plancher de haut et soliveaux rabotés, bons planchers et bonnes portes; blanchie à l'intérieur, et chaux sur les lieux pour blanchir l'extérieur; pas de foyer; je lui ai conseillé de faire une cheminée. Cette maison est chauffée par un poêle du syndicat que lui a prêté le fermier-instructeur.

J'ai examiné les bâtiments de la mission catholique. Une nouvelle église a été élevée depuis ma dernière inspection. Elle a 36 x 24 pieds, et la nef 18 x 12; trois fenêtres de chaque côté, une en arrière et deux sur la façade en bas, et une double fenêtre en haut pour éclairer la galerie du chœur. C'est un joli édifice, bien bâti; peinte tout avec cloche; peinturé à l'intérieur, mais non à l'extérieur. Une nouvelle maison d'école devait être construite cet été.

Trois religieuses en ont la charge, l'une d'elles est l'institutrice; l'école a progressé depuis leur arrivée, la présence est aussi plus nombreuse.

Joe Ward a une bonne maison. J'y ai remarqué quelques bonnes chaises faites par lui-même. Je lui ai demandé d'en envoyer un échantillon à l'exposition de Régina. La maison était bien meublée de lits, tables, buffets, assiettes, balais, lavemains, etc. Blanchie à la chaux au dedans et au dehors; bien rangée, l'air confortable. A une bonne étable, mais son bétail était au ranche; instruments aratoires bien entretenus.

"La-Grue" n'a qu'une petite cabane, construite l'automne dernier; sans plancher; c'est la seule maison que j'aie vu sans plancher en bois, mais on m'a dit qu'elle n'était que temporaire, et qu'il en bâtirait une meilleure.

La maison du chef Peau-d'Hermine était en bon ordre comme de coutume, propre et bien rangée sous tous rapports; murs décorés de gravures, corniches, etc. Le chef était fort amical, et dit poliment ce qu'il avait à dire, et dont j'ai fait alors rapport.

On a enssemencé sur cette réserve 147 acres de blé, 40 acres d'orge, 19 acres d'avoine, 3 acres de navets, 4 acres de pommes de terre, 1 acre de jardinage, soit un total de 214 acres, 18 de plus que l'année dernière. Le battage n'était pas fait, et partout on n'a fait qu'estimer le rendement, ce qui, en général, ne donne pas des données sûres; l'estimation est basée sur une moyenne de dix boisseaux de l'acre, et d'après ce que j'ai vu j'en ai conclu que la moyenne ne serait pas de dix boisseaux; les échantillons étaient médiocres, la moitié se composait de mauvaises herbes, et il faudra beaucoup de vannage. Quoi qu'il en soit, voici l'estimation: blé, 1,470 boisseaux; orge, 400; avoine, 228; navets, 500; pommes de terre, 600 boisseaux. Foin en meules, 280 tonnes, pour 218 têtes de bétail, soit à peu près une tonne et un quart par tête, tandis que la quantité nécessaire que les agents ont instruction de mettre en réserve, est trois tonnes. Il y a la paille, qui pourra servir, mais c'était un grand risque que d'avoir si peu de foin. Terre neuve, 45 acres; jachère, 25 acres; clôtures neuves, 40 acres; labours d'automne, 100 acres.

On a construit sept nouvelles maisons et autant d'étables. Le bétail, je l'ai déjà dit, était en bon ordre. Le troupeau comptait 184 têtes, contre 141 l'année précédente; un certain nombre avait été abattues pour la consommation. La bande avait

Département des affaires indiennes.

en propre 40 poneys et 34 bêtes à cornes. Les 184 dont je viens de parler sont en la possession de 28 chefs de famille.

J'ai examiné les livres de la ferme et fait l'inventaire des biens qui sont sous la garde du fermier ; je les ai trouvés tous en meilleur état que lors de la dernière inspection. La maison de la ferme était dans le meilleur ordre ; l'intérieur avait été tapissé en papier et peinturé aux frais de M. Moore ; M^{me} Moore y fait régner la plus grande propreté, et ça doit avoir un bon effet sur les sauvages qui visitent cette demeure d'observer ce que peut faire un peu de bon goût dans les soins du ménage. Cette maison est fermée durant l'hiver, parce que M. et M^{me} Moore passent cette saison aux ranches du bétail. M. Moore est actif, parfaitement sûr, et fait bien son service.

La réserve de Sampson, n° 138,

est la dernière que j'ai inspectée, et c'est le ranche que j'ai visité en premier lieu. Les étables sont les mêmes que j'ai décrites dans des rapports précédents. Elles se détérioraient quelque peu et elles auront bientôt besoin d'être réparées et agrandies, mais on se proposait d'en construire de nouvelles en un autre endroit et de diviser le troupeau en deux bandes. Les vieilles étables avaient été nettoyées à fond dans le cours de l'été passé, et on s'est servi à cet effet de l'éboueur affecté aux chemins. Il y avait 30 stalles dans la vacherie, et un compartiment expressément destiné aux veaux. L'eau est facile à avoir au creek, qui coule tout près. Le foin était de meilleure qualité que l'an dernier. La moitié seulement du troupeau était aux étables, l'autre moitié était sur la réserve, mangeant aux meules de paille. Les animaux établés étaient le plus chétif bétail de l'agence. Quelques-uns étaient fort maigres. Les bêtes plus vigoureuses savaient été envoyées aux meules de paille. Les veaux étaient assez beaux. Quelques-uns, tardifs, étaient très petits. Les maisons pour les hommes chargés de la garde du bétail étaient meilleures que lors de ma dernière inspection. J'ai visité toutes les maisons de la réserve, et j'y ai remarqué en général de l'amélioration. Je n'en puis mentionner ici qu'un petit nombre. Celle du chef est en bon ordre, comme toujours. Il fait tout ce qu'il peut, dit-il, pour faire récolter du foin.

George Daim-Rouge : maisonnette blanchie à la chaux au dedans, mais non en dehors ; il devait la débarrasser des déchetts dont elle était entourée ; deux couchettes et un lit par terre ; un malade ; enfant déguenillé et sales ; le nom du malade est Peter Kahow. On a promis d'envoyer à ces gens des vêtements.

Peau-de-Serpent : maisonnette blanchie à la chaux à l'intérieur, mais non à l'extérieur ; trois personnes d'un grand âge et pauvement vêtues ; ont un peu de bétail en propre, étable délabrée.

Susie : maison neuve ; plancher embouveté ; chevrons dépouillés de leur écorce pour le toit en chaume ; espère couvrir en bardeaux l'an prochain ; logis propre et confortable, la vieille maison sert à remiser les instruments aratoires.

Joshua : maison double blanchie à la chaux ; poêle de cuisine ; enfants pas aussi propres qu'ils devraient l'être.

Joe Sampson, fils du chef, a une jolie maison, propre ; je ne l'ai jamais trouvée autrement. De bonnes étables, une nouvelle construite dans le cours de l'année ; charrues couvertes avec des pièces d'une vieilles tente. La plupart des sauvages avaient beaucoup à dire du moulin et de leur farine, et j'en ai fait rapport au commissaire. On a ensemencé :—

	Acres.
Blé.....	179 $\frac{3}{4}$
Orge.....	59 $\frac{1}{2}$
Avoine.....	11
Carottes	1
Navets.....	5
Pommes de terre	8
Jardinages	2
Total.....	
	266

soit 22 acres de plus que l'année dernière. Estimation du rendement, le battage n'étant pas complété, mais je doute que cette estimation, quoique faible, se réalise, à en juger par ce qui est déjà battu :—

	Boisseaux.
Blé.....	1,798
Orge.....	490
Avoine.....	76
Navets	800
Pommes de terre.....	1,000

Foin en meules, 450 tonnes, pour 276 têtes debétail, ce qui donne un peu plus de $1\frac{1}{2}$ tonne par tête. La paille aidera, naturellement; sans cela, il y aurait rareté de fourrage, surtout si l'hiver était long et rigoureux. Terre neuve, 44 acres; jachéré, 15 acres; clôtures neuves, 42 acres; labours d'automne, 125 acres. On a bâti quatre nouvelles maisons et six étables. Le troupeau comptait 245 têtes, contre 216 l'an dernier, une vingtaine ayant été abattues pour la boucherie. La bande a en propre 31 bêtes à cornes et 100 poneys. Les 245 bêtes sont en la possession de 49 familles. Récoltes totales (estimées en majeure partie) :—

	Boisseaux.
Sampson, blé.....	1,798
“ orge	490
Peau d'Herminie, blé.....	1,470
“ orge.....	400
Louis Bull, blé.....	450
“ orge.....	170
Total.....	4,878
Avoine, au total.....	448
Navets, au total.....	1,450
Pommes de terre, au total.....	1,800
Grand total.....	8,576

M. Johson a bien tenu le magasin. Le lard séché de Lawry et Fils, d'Hamilton, Ontario, était d'excellente qualité. L'ouvrage de bureau a été aussi bien fait par M. Johnson. La seule difficulté c'est qu'il a tant d'autres devoirs à remplir au dehors que l'ouvrage du bureau proprement dit sera probablement arriéré. Je l'en ai averti, toutefois. On a abattu pour la consommation, du 1^{er} février 1894 au 28 février 1895, 57 bêtes à cornes, qui ont produit 36,781 livres de viande de boucherie, et 3,246 livres de rebuts, soit un total de 40,027 livres, consommées en 13 mois, moins ce qui restait en magasin le 28 février 1895, 2,672 livres. Ce nombre de 57 était formé de 7 bœufs, qui ont donné 5,266 livres, soit 747 livres chacun; 30 bouvillons, 20,687 livres, soit 689 $\frac{1}{2}$ livres chacun; 20 vaches, 10,868 livres, soit 543 $\frac{1}{2}$ livres chacune. Les rebuts pour le tout ont été 8-82 pour 100.

On a délivré aux sauvages cinquante-sept peaux, dont on a tenu compte. Voici le relevé du bétail; troupeau de Sampson, 245 têtes; troupeau de Peau d'Herminie, 184; de Louis Bull, 103; de l'agence, 67; appartenant en propre aux sauvages, 66; veaux nés depuis le dénombrement et comptés à l'inventaire pris les 4 et 5 mars 1895, 30; total 695. Voici ce qu'accuse l'inventaire des 4 et 5 mars: 7 taureaux, 105 bœufs, 178 vaches, 109 bouvillons, 139 taures, 64 veaux mâles, 62 génisses, bétail privé, Baptiste: 15; total: 679; différence depuis la dernière inspection, 16. L'autre bétail privé, à part celui de Baptiste, est inclus dans l'inventaire ci-dessus. Baptiste tient ses animaux dans ses propres étables.

Le moulin était dans le même état que l'an passé, avec quelques modifications à l'outillage; le biez a été transféré du côté sud au côté nord du moulin, et on lui a fait une nouvelle charpente. Un sauvage nommé Pierre était alors le meunier. A cause

Département des affaires indiennes.

de l'eau basse, il ne moulait qu'à peu près un sac et demi par jour. La solide levée du barrage a été exhaussée de 9 à 10 pieds. La charpente du biez est de toute solidité, ayant été faite par un ouvrier pratique. Cinq seaux d'eau étaient dans le bâtiment pour servir en cas d'incendie. Il y avait une porcherie; elle est en face de la rive, près du moulin; elle a 30 pieds de côté, et est couverte en chaume. J'y ai vu quelques bons échantillons de Bershire, d'York amélioré et de Poland-China. La vieille maison de l'interprète servait de forge, et à l'une de ses extrémités les hommes qui travaillent au moulin prennent leurs repas. Les recettes particulières de la bande dans le cours de l'année ont été de \$4,760.

On a récolté assez de blé pour fournir toute la farine nécessaire aux trois bandes, et une bonne partie a été mise en réserve pour l'année prochaine; le tout a été moulu au moulin, et on a pris aux colons environ 500 boisseaux de blé comme droit de mouture. On a permis aux sauvages de vendre un peu de farine ainsi que du son, et ils ont employé le produit de ces ventes à acheter du thé, du tabac et des vêtements. J'ai dressé et transmis au commissaire un état détaillé des opérations du moulin depuis son ouverture.

Les maisons d'école avaient été crépies, blanchies à la chaux et réparées au cours de l'année; on avait pris plus grand soin de les approvisionner de bois de chauffage.

Le petit cimetière qu'on avait laissé tomber en ruines a été clôturé.

Les clôtures, dans l'ensemble, étaient en assez bon ordre. J'ai observé que les sauvages s'en servent un peu comme de combustible en hiver et qu'ils mettent des perches neuves au printemps.

Population, naissances et décès :—

—	Population.	Naissances.	Décès.
Sampson	269	15	10
Peau-d'Hermine	167	14	6
Louis Bull	54	4	6
Tête-Pointue	2
	492	33	22

Leur état sanitaire était alors assez satisfaisant. L'agence, à tout prendre, était en assez bon ordre.

J'ai envoyé en la manière ordinaire mon rapport détaillé avec l'inventaire et les états. J'ai visité ensuite

L'école industrielle de Daim-Rouge,

où j'arrivai le 15 mars.

Rév. John Nelson, principal,

James Skinner, instituteur.

Mme Nelson, directrice.

Mme M. Matheson, sous-directrice.

S. Longheed, charpentier (a quitté le 24 mars).

Robert McLelland, fermier-instructeur.

Mlle Buehler, couturière.

Mlle Rodgers, cuisinière.

On a fait beaucoup d'améliorations et de réparations pendant l'année, et l'établissement était en fort bon ordre.

J'ai fait une description détaillée des bâtiments dans mon dernier rapport, et je me bornerai cette fois à raconter mon inspection de ces bâtiments, en notant tous les changements opérés depuis mon dernier voyage. Le premier bâtiment inspecté a été celui occupé par le charpentier et le fermier; on y a pratiqué une cloison pour séparer les deux côtés. Ce bâtiment était en bon ordre. L'atelier de charpenterie

l'était aussi, c'est un joli petit local. Les outils étaient tous bien rangés. Quatre garçons apprenaient ce métier : Geo. McLean, John Monias, Jos. Jackson, Lazarus Wilson on Shirt. Outre beaucoup de réparations, ils faisaient des châssis de fenêtre, des portes, des cadres, ont réparé la buanderie, posé un porche au bâtiment principal, confectionné des tablettes, des boîtes à vêtements et à épiceries, et bien d'autres menus ouvrages. On accède au haut de l'atelier de charpenterie par un escalier extérieur; ce haut sert à emmagasiner les marchandises, qui était pliées et soigneusement placées.

La forge sert à remettre les instruments aratoires, car on n'a pas encore de forgeron. On prenait le plus grand soin de ces instruments. J'ai ensuite visité la porcherie; quoiqu'elle porte ce nom elle n'a jamais servi à loger des cochons. La farine et le bœuf y sont emmagasinés, sous la protection de fortes portes et serrures. L'écurie et l'étable combinées étaient en bon ordre; il y avait de la place pour 4 chevaux et 14 vaches, un grand grenier à foin, un compartiment pour les veaux, un local pour les harnais dans la partie réservée aux chevaux. Du côté sud existe un appentis adossé à l'étable, offrant des stalles pour les veaux, et du côté nord-est une remise assez spacieuse pour contenir tout le bétail. Il y a un très bon corral, de 120 x 120 pieds, de 7 à 8 pieds de haut, avec 11 perches à chaque trouée, et de bons poteaux, construction fort solide. Toutes ces améliorations ont été faites par les garçons. La serre aux légumes a été agrandie, elle était en bon ordre, les navets et pommes de terre paraissaient être bien conservés. Les cabinets d'aisance extérieurs des garçons étaient en bon ordre. J'ai ensuite visité la buanderie et la boulangerie. En haut devait être le séchoir. Le four avait été transféré à l'arrière du bâtiment. On y fait le meilleur pain. La glacière a bien fait son office l'été passé. Le poulailler était propre. Les cabinets d'aisance extérieurs des filles sont du côté ouest du bâtiment principal, à un coin de la cour de récréation, qui est entourée d'une clôture en planches, et dont l'étendue est d'à peu près une acre.

J'ai parcouru le bâtiment principal; on a fait un porche à l'entrée du soubassement, et qui est une amélioration. On introduit maintenant le bois de chauffage par une chute dans une des petites fenêtres, ce qui épargne la peine de le transporter par les portes. Le parquet était fraîchement cimenté, et en bon ordre. Le réservoir en brique a été démolit et remplacé par un autre en bois. Les cabinets d'aisance du soubassement ne servent pas en été. On avait fixé l'évier, qui fonctionnait bien. Le bureau est un peu petit. La chambre des malades était employée comme chambre à coucher. La salle de couture avait deux machines à coudre. Toutes les filles, à l'exception de deux petites, apprennent à coudre et à faire leurs robes. L'une d'elles, Clara Nee-nee-Kut-a-wap, a confectionné deux chemises pour l'instituteur après les heures de classe, et a gagné 75 sous. Elle a eu aussi le premier prix de couture à l'exposition du Daim-Rouge; elle peut tailler et ajuster elle-même les robes. Bella Sinclair a obtenu le premier prix de chaussettes, et Ida Baldhead le troisième prix pour le pain, en concurrence avec des blancs. Emily Stanley a eu le second prix de couture à la main. M^{lle} Buehler faisait bien son service, et les filles avaient l'air propres dans de bonnes robes bien ajustées, au lieu des robes mal faites qu'on voit si souvent dans les institutions publiques. Une robe bien ajustée est d'aussi bonne durée, et ça donne aux filles une meilleure idée du bon goût, non seulement en fait de costumes, mais en tout ce qu'elles font. Les garde-robes étaient en bon ordre.

La salle à manger avait un aspect fort joli; elle était décorée de plantes toujours vertes, de drapeaux, de devises, de gravures, et était parfaitement en ordre; six tables, couvertes en zinc, pour les élèves. La cuisine était aussi de toute propreté; un nouveau fourneau cuisait bien. Les tables y étaient pareillement couvertes en zinc. Toutes les filles prennent part aux opérations culinaires. Les provisions étaient tenus dans une petite réserve vis-à-vis de la cuisine, dans des boîtes et des coffres faits par les garçons. M^{lle} Rodgers faisait la cuisine d'une manière satisfaisante; c'est une partie importante dans un établissement de ce genre. La salle de bain des filles était confortable et avait un poêle, un miroir, des essuie-mains, etc.

La chambre de la sous-directrice et de la couturière était un modèle de propreté. Le dortoir des filles avait très bon air. Les courtes-pointes écarlates embellissaient les lits, et cette pièce était un modèle de propreté et d'élégance, qui fait

Département des affaires indiennes.

honneur à M^{me} Matheson, qui a la charge des dortoirs, ainsi qu'aux filles elles-mêmes pour leur bon goût dans ces détails d'économie domestique. Les murs étaient couverts de gravures, de devises et de photographies. J'ai compté dix-sept couchettes en fer; chaque lit avait une pailleasse, deux draps, deux couvertures, trois en hiver, une courte-pointe, un oreiller et un cache-oreiller; deux robes de nuit pour chaque fille. Quelques-uns des oreillers étaient en plumes, que les filles avaient apporté de chez-elles. Le plancher était peinturé; on ne peut voir nulle part de chambre plus propre ni plus gaie.

Le dortoir des garçons avait dix-huit lits, garnis comme ceux des filles; la pièce était aussi décorée à profusion de gravures, de cartes de Noël, de devises, avait l'air gai et bien. Chaque garçon avait deux chemises de nuit. La chambre de l'instituteur est à une des extrémités de ce dortoir.

L'école proprement dite était en bon ordre et la ventilation était également satisfaisante. Dans le grenier était le réservoir rempli d'eau.

On a ensemencé :—

Avoine.....	9 $\frac{1}{4}$	acres.
Orge.....	9	“
Pommes de terre.....	37	“
Navets.....	2 $\frac{1}{2}$	“
Oignons, carottes et betteraves.....	4	“
Rabioles.....	4	“
Total.....	26	“

ce qui forme le total de la terre rompue. On a récolté 110 boisseaux d'avoine, 55 boisseaux d'orge, 365 boisseaux de pommes de terre, 794 boisseaux de navets et 6 boisseaux d'oignons, de carottes et de betteraves; foin fauché et mis en meules; 85 charges, donnant 165 tonnes. La qualité du foin était bonne, mais il n'y en aura guère assez pour nourrir les animaux jusqu'à ce que l'herbe soit bonne, quoiqu'ils brou-tassent dans les endroits découverts. La majeure partie des champs a eu un labour d'automne. On a fait cinquante acres de clôture neuve et les garçons ont coupé 8,000 perches. Voici comment se composait le bétail;

Bœufs.....	5
Vaches.....	20
Bouvillons.....	4
Taures.....	6
Veaux mâles.....	8
Génisses.....	11
Total.....	44

soit une augmentation de 20 sur l'année dernière. Il y avait 27 poules et un cochon. Six ou sept des vaches donnaient du lait. Quelques-uns des bœufs et des vaches étaient maigres et auraient besoin de grands soins. Les autres étaient en bon ordre. L'horaire était le même que l'an passé. Les repas étaient bien servis, et j'ai remarqué que les élèves se comportaient bien à la table. Les travaux scolaires se poursuivaient d'une manière satisfaisante. J'ai observé un véritable progrès dans la manière de parler l'anglais. Les plus jeunes le parleront facilement. Un soir, il y a eu un débat entre six garçons et six filles. L'objet de la discussion était: "Il est résolu que les écoles de réserves valent mieux que les écoles industrielles". Chaque garçon et chaque fille parlèrent et discutèrent chacun son côté de la question fort habilement, quelques-uns avancèrent de très bons arguments, qui ne manquaient ni d'originalité ni d'intérêt. De semblables séances font du bien, elles aident à passer de longues soirées d'hiver, sans compter qu'elles constituent un bon exercice pour s'habituer à parler l'anglais. Un des garçons plus âgés est ordinairement appelé au fauteuil et préside avec toute la dignité qui convient à la position. L'institution comptait 36 élèves (20 garçons, et 16 filles). Ils jouissaient d'une bonne santé. Le

médecin y avait fait quelques visites, un garçon malade, fils de Jacob de Morley, allait être envoyé chez ses parents. J'ai constaté qu'on y avait envoyé une bonne provision de bibles et de livres d'hymnes.

J'ai soigneusement audité les comptes et balancé chacun d'eux, après en avoir retranché le articles hors de service.

Les comptes du principal étaient bien tenus. La plus grande économie a été observée; aussi le révérend M. et M^{me} Nelson méritent des éloges pour le soin assidu qu'ils ont pris des choses en général, et du bien-être des élèves en particulier, qui tous avaient l'air bien contents, et les progrès accomplis étaient sous tous rapports satisfaisants.

J'ai transmis en la manière ordinaire des états complets, avec mon rapport détaillé.

J'ai ensuite visité

L'école industrielle de Saint-Joseph,

où j'arrivai le 1^{er} avril.

Révérend Père Naessens, principal.

C. Dennehy, vice-principal.

W. Scullen, instituteur.

Scott Magee, charpentier.

Thomas Markins, fermier.

Edward Vanloo, boulanger.

George Woods cordonnier.

Sœur Matchoelosse, directrice.

Sœur Legoff, sous-directrice.

Sœur Kelly, institutrice.

Sœur Mongrain, institutrice.

Sœur Mathurin, couturière.

Sœur Leblanc, cuisinière.

Sœur Maria, aide-cuisinière.

Le révérend Père Davis assiste le principal, mais ne reçoit pas d'appointments.

Depuis ma dernière inspection, on a fait bon nombre d'améliorations pour embellir les terrains qui entourent les bâtiments, telles que clôtures neuves, promenades en gravier, etc. En parcourant les bâtiments, le premier qui s'est offert à mes yeux est le poulailler, qui est confortable et tenu en bon ordre. La serre aux légumes a été améliorée, on y a posé un nouveau toit, on l'a agrandie, et on a lambrissé les murs en planches; elle conserve les végétaux et racines dans la saison d'hiver. La porcherie était pareillement en bon état. Le hangar à grain (la vieille boulangerie) était propre, et le grain était méthodiquement placé dans des compartiments et dans des sacs. L'écurie était aussi en bon ordre que d'habitude, de même que la pièce aux harnais, etc. En arrière de cette écurie est une remise pour les vaches qui vont vèler, et une stalle détachée pour le taureau, un magnifique spécimen de la race à cornes courtes. Il y a aussi un grand corral entouré d'une haute clôture en planches, et sur un des côtés une remise couverte qui donne abri au bétail; dans un coin sont un petit bâtiment et un enclos séparé pour les veaux. La vacherie est à la suite de l'écurie, et a dix stalles. Le haut de l'écurie sert à mettre du grain de semence, du foin et d'autres articles. Il y a de plus un grand corral à foin. Le nouveau hangar pour les instruments aratoires a 120 x 22 pieds, avec couverture en bardeaux, portes à coulisse, quatre compartiments, un pour les voitures et traîneaux d'hiver; un pour les menus outils, un pour les chariots et traîneaux doubles, dont j'ai remarqué deux très bonnes paires, faites à l'école; car ils ont été ferrés par les garçons. Le quatrième compartiment était pour les gros instruments aratoires tels que faucheuses, râteaux, charrues, semoirs, moissonneuses, vanneuses, etc. Ce hangar n'était pas encore peinturé. On a construit une nouvelle clôture à piquets des deux côtés de l'avenue qui conduit aux établis, soit 350 verges, ce qui rehausse beaucoup l'aspect de l'établissement, outre que ça va empêcher le bétail d'errer çà va et là. Cette clôture a été faite de bois de rebut. On a également bâti un nouveau hangar à charbon, de 33

Département des affaires indiennes.

x 14 pieds, couvert en planches, avec plancher en bois. Les cabinets d'aisance des garçons étaient en bon ordre. Les logements des hommes l'étaient de même. Il y a en outre un hangar pour le bois de charpente, la peinture, les clous, etc.

L'atelier de charpenterie est bien rangé et bien éclairé. Six garçons apprennent ce métier, et travaillent alternativement dans la matinée et l'après-midi. Ils se nomment Alex. Steven, Jas. Royal, (travaillant alors de son métier au ranche McHugh), S Calihoo, L. Johnson, T. P. Wadsworth et O. Osiekyas. Ils ont exécuté une grande partie des travaux aux nouveaux bâtiments, fait les clôtures, les portes, les fenêtres des buffets et quantité de réparations. Au-dessus de cet atelier est l'atelier de cordonnerie, où l'on entre par en dehors. Dix garçons apprennent ce métier; voici leurs noms: L. Dennehy, Ben Calihoo, Wm. McGirr, Robt. Begg, Edgar Dewdney, Edouard Arcand, Marcus Johnson, Ed. Beauchamp, Jack McHugh et Henry Stain. Ceux-ci faisaient de grands progrès; quelques-uns d'entre eux étaient d'excellents cordonniers et n'auraient pas de difficulté à gagner leur vie comme tels. Wm McGirr, Pied-Noir, est un jeune homme fort habile et un bon travailleur; j'en puis dire autant de deux autres. La boulangerie était en bon ordre et bien propre; on y fait de très bon pain. Un garçon, Willie Konan, apprenait ce métier depuis six mois, et s'en tirait bien. C'est lui qui joue du tambour dans le corps de musique. L'infirmerie sert actuellement de dortoir et a 14 lits. La buanderie était en bon état. Les cuves fixées à demeure ont été doublées en zinc depuis ma dernière inspection. Il y avait deux chaudières, de très bonnes laveuses mécaniques de fabrication domestique, des calandres et des poêles. Le vieux magasin sert encore à mettre les marchandises, les épiceries, etc.

Je suis ensuite entré dans le nouveau bâtiment réservé aux garçons. La cour de récréation en face a des balançoires et elle est entourée par une jolie clôture de piquets. On doit planter des arbres, et il y a un parterre en dedans de la clôture. Au centre est un mât de pavillon qu'on a dressé depuis mon arrivée, et un grand pavillon de 16 pieds y flotte fièrement le dimanche et en d'autres circonstances extraordinaires. J'ai décrit ce bâtiment dans mon dernier rapport; il me suffira de dire aujourd'hui qu'il était dans le meilleur ordre du soubassement au grenier. On y a posé des persiennes et des double-châssis dans le cours de l'année. Le dortoir des garçons avait une très belle apparence, les courtes-pointes écarlates et les taies d'oreiller blanches faisaient un joli contraste; il contient 74 couchettes de fer, chacune avec une paillasse remplie de foin, 2 draps, 4 couvertures en hiver, 3 au printemps et à l'automne, 2 en été, un oreiller, une courte-pointe, des chemises de nuit, une en été. A une des extrémités du dortoir est la chambre du révérend Père Davis, d'où il peut avoir l'œil sur les garçons. D'un côté est le lavoir avec 10 cuvettes fixées à demeure, deux bains, et un cabinet d'aisance. La classe est une belle et grande pièce bien aérée. Le corps de musique s'y exerce presque tous les soirs, plus ou moins.

J'ai trouvé le bâtiment des filles en bon ordre, comme de coutume. Il y a la salle de réception et la chambre à coucher pour les visiteurs. Dans la salle de réception est une grande armoire à glace, qui contient les médicaments, qui sont rangés en bon ordre et les bouteilles sont bien lisiblement étiquetées. L'autre côté de la salle (l'ancienne classe) est la chapelle. On a allongé cette partie de dix pieds et posé un nouveau plancher sur une moitié de la pièce; on devait en faire autant plus tard pour l'autre moitié. On a agrandi la salle à manger en y joignant l'ancienne cuisine et deux dépenses, de sorte qu'elle est à présent spacieuse et commode. Elle contenait huit grandes tables couvertes en zinc, une autre table pour les employés et une pour le personnel. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans le bâtiment, c'est la nouvelle cuisine. La Sœur supérieure Christine, qui avait été transférée à Saint-Albert, est venue en voiture jusqu'à la Plaine-Pierreuse, où j'étais alors, pour me remercier de l'avoir aidée à obtenir cette amélioration. Vis-à-vis de la nouvelle cuisine sont quatre nouvelles dépenses, toutes garnies de tablettes et de coffres pour y mettre les épiceries et les provisions. Le métier de Chicago était dans un coin. Le fourneau repose sur une fondation en brique au centre de la cuisine et cuit bien. La cuisine était bien faite. Tout était aménagé commodément et bien disposé sous tout rapport pour faire l'ouvrage nécessaire. Au premier est le dortoir

des filles—31 couchettes en fer, garnies de la même manière que celles des garçons; pièce extrêmement jolie. Dans la salle de bain sont 13 cuvettes fixées à demeure, un bain et un cabinet d'aisance. La salle de récréation, qui comprend une petite chambre à coucher, est là où était l'ancienne réserve. Il y avait dans cette salle un harmonium, dont les filles faisaient bon usage. La classe était un peu petite. Une chambre à l'extrémité la plus éloignée sert d'infirmerie pour les filles. Une autre chambre, où l'on mettait le linge, sert maintenant de chambre de couture. Au second étage sont les chambres à coucher des religieuses. La salle de couture dont je recommandais la construction l'année dernière était à la veille d'être achevée.

On y a percé des fenêtres sur le toit et c'est à présent une des pièces les mieux éclairées du bâtiment. Elle a 34 x 24 pieds, et ce sera une salle de couture magnifique, facile à chauffer, la ventilation n'y fait pas défaut. Toute la couture, le tricottage et le raccommodage s'y feront. Il y avait des extincteurs chimiques partout, ainsi que des seaux, et deux échelles de sauvetage—une de chaque côté du bâtiment. Toutes les pièces dans les deux bâtiments étaient d'une propreté irréprochable, et tout marchait avec une régularité parfaite.

Les élèves sont polis, bien élevés et parlent très bien l'anglais, sauf les derniers arrivés, qui, naturellement, prennent un peu de temps avant de se hasarder à parler une autre langue que leur langue maternelle. On aensemencé sur la ferme 10 acres de blé, 55 acres d'avoine, 17 acres de seigle, 6 acres de pommes de terre, 1 acre de navets, 3 acres de racines et de légumes, 2 acres d'avoine pour faire du fourrage; total, 94 acres, soit 14 de moins que l'année précédente. On a récolté 50 boisseaux de blé, 843 boisseaux d'avoine, 40 boisseaux de seigle et 4 charges de seigle qu'on a fauché vert pour faire du fourrage, 350 boisseaux de pommes de terre, 160 boisseaux de navets, les jardinages ont été consommés durant la saison, 4 charges de fourrage provenant de 2 acres d'avoine. On a réparé 400 verges de vieilles clôtures; on a fauché 30 tonnes de foin, mais tout ce foin a été brûlé par des feux de prairie, et il a fallu en acheter pour nourrir le bétail. Le troupeau se composait de 1 taureau, 22 vaches, 10 bou-villons, 4 taureaux, 15 veaux mâles, 6 génisses; total, 58 têtes. Il y en avait 46 l'an dernier. Chevaux, juments et poulains, 14; poules, 114; et 2 cochons. On a eu 5,944 livres de bœuf d'animaux abattus dans le cours de l'année et 291 livres de lard.

J'ai contrôlé les livres, item par item, depuis la dernière inspection, et j'ai trouvé M. Dennehy très soigneux et exact pour l'ouvrage du bureau. J'ai balancé chaque compte après en avoir retranché les articles condamnés et hors de service.

Le corps de musique, sous l'habile direction de M. Scollen, a fait des progrès dans le cours de l'année, et je dis aux musiciens de bien s'exercer, parce qu'ils auraient probablement une excursion à Régina pendant l'exposition. Le charpentier, M. Magee, est l'homme qu'il faut pour cette position; il en est de même du fermier, du cordonnier et du boulanger. Tous faisaient bien leur service. Il y a eu quatre décès au cours de l'année, trois garçons et une fille. Soixante-cinq personnes ont inscrit leurs noms sur le registre des visiteurs depuis ma dernière inspection, et quelques-unes ont fait des remarques très flatteuses. Nombre total des élèves, 120. Le révérend principal et les religieuses n'épargnaient pas leurs peines pour faire progresser les élèves, et je suis bien aise de faire rapport qu'à chacune de mes visites annuelles, j'ai observé ici un notable progrès, et c'est ma neuvième inspection des écoles, de sorte que je puis me rappeler le temps des petites choses pour le comparer avec l'école actuelle, qui est bien installée et bien fréquentée. Pendant mon séjour, les garçons et filles ont donné une soirée qui a eu plein succès. Les filles ont chanté plusieurs morceaux avec goût. Quelques-unes avaient de belles voix, et elles m'ont paru être bien exercées. Mais le clou de la soirée a été les exercices de masse et de haltères. Les garçons s'en sont admirablement acquittés et ont exécuté ces exercices avec précision. Les élèves étaient bien vêtus. Le contentement rayonnait sur toutes les figures. J'ai transmis au commissaire à Régina mon rapport détaillé avec les états, inventaires et relevés. Je me suis ensuite dirigé vers

L'agence des Sarcis,

où je commençai mon inspection le 22 avril.

M. S. B. Lucas, agent.

Département des affaires indiennes

M. A. Kemeys-Tynte, commis.

M. George Hodgson, fermier, distributeur et interprète.

"Old Tom", aide-distributeur.

Les bâtiments de l'agence et de la ferme étaient en bon ordre, et tout était propre aux alentours. On a fait de la clôture de perches autour des bâtiments. On a amélioré le magasin par l'addition d'un plancher de haut. Tous les bâtiments étaient blanchis à la chaux. On a clôturé un grand pâturage pour les chevaux de l'agence, sur le bord du creek. Les sauvages ont ensemencé en 1894 24½ acres de blé, 2⅓₁₀ acres d'avoine, 27⅓₁₀ acres d'orge, 1½ acre de pommes de terre, une demi-acre de navets et autant de carottes. On a récolté 80 boisseaux de blé, 75 boisseaux de navets et 19 boisseaux de carottes. La ferme du département avait 26 acres en culture, qui ont donné 10 boisseaux de blé, 120 boisseaux d'avoine, 57 boisseaux de pommes de terre, 250 boisseaux de navets et 20 boisseaux de carottes. Terre neuve rompue, 31 acres; labours d'été, 68 acres; labours d'automne, 8 acres; clôtures, 56 acres; foin récolté pour la ferme, 60 tonnes, et pour la bande, à vendre, 120 tonnes. Le bétail aux soins de l'agent était en bon ordre, à l'exception des bœufs, qui étaient fort maigres. Dénombrement des animaux :

Chevaux et juments.....	8
Poulains.....	2
Taureaux.....	1
Bœufs.....	16
Vaches.....	7
Bouvillons.....	9
Taures.....	8
Veaux.....	4
Total.....	55

et 11 cochons. Le nombre de bêtes à cornes sous la garde des sauvages était de 10, en la possession de quatre membres de la bande. Ceci était un commencement, et ils avaient en propre à eux tous, 200 poneys. Le bœuf fourni pendant l'année a été de bonne qualité et les rations soigneusement réparties. La récolte de 1895 sera principalement sur la terre haute. Il y avait quelques beaux champs, bien clôturés. Les sauvages vivaient tous dans des cabanes près des champs. Quelques-uns labouraient, et le fermier faisait les semences avec un semoir. La sol m'a paru bien préparé, et avec assez d'humidité il y avait toute apparence d'un bon rendement. On aura ensemencé en 1895, 40 acres de blé, 30 acres d'avoine, 120 acres d'orge, 4 acres de pommes de terre, et 4 acres de jardinages. Cela comprend les terres des sauvages et la ferme de l'administration. On a construit quatre nouvelles maisons dans l'année, et des billots étaient sur les lieux pour en bâtir d'autres. J'ai trouvé les maisons et leurs alentours en meilleur ordre qu'à aucune de mes inspections antérieures sous le rapport de la propreté; mais je ne puis dire avoir observé aucune différence dans la tenue des femmes. Les hommes sont plus soigneux de leur personne que les femmes. En allant aux coupes de bois, j'y ai vu une plus grande quantité de troncs d'arbres, coupés et préparés pour la construction de maisons et d'étables. Les maisons du village supérieur étaient pareillement vacantes, et leurs propriétaires campaient avec les autres sauvages au village inférieur. On a rompu deux ou trois petits champs au premier de ces villages. Le plus beau terrain abonde tout le long du plateau, et avec une bonne culture on devrait en général y faire de bonnes récoltes; il y a de magnifiques prairies à l'extrémité supérieure ou second township, que traverse le canal d'irrigation de Calgary, de sorte que, dans ces conditions, on pourrait toujours compter avoir du foin en grande abondance, ce qui serait une source certaine de profits pour ces sauvages, car il y a toujours eu un marché pour le foin à Calgary. Ils en ont fourni à la police, l'année dernière, 60 tonnes (partie des 120 tonnes qu'ils ont récoltées) livrées aux casernes, à raison de \$12 la tonne, ce qui leur a rapporté \$718.45. La farine et le lard séché étaient d'excellente qualité.

Voici le tableau des naissances et décès:—naissances—du sexe masculin, 3; du sexe féminin, 7; total, 10. Décès:—du sexe masculin, 7; du sexe féminin, 6; total, 13. La population est de 234 âmes. Recettes privées de la bande, y compris le produit du contrat pour le foin, \$1,793.

Le magasin a été tenu en bon ordre, et l'ouvrage de bureau a été bien fait par M. Kemeys-Tynte, qui est très soigneux. L'agent faisait de son mieux pour encourager les sauvages au travail, et il y réussissait assez bien.

C'est là une réserve magnifique—sol des meilleurs, foin, eau et bois de construction en abondance, et près d'un marché pour tout ce qu'ils peuvent produire. Il n'y a pas de raison pour qu'ils ne deviennent pas prospères et ne se passent bientôt de toute aide de l'Etat.

Leur état sanitaire était bon. On a eu plus de difficulté qu'à l'ordinaire de les empêcher de se procurer des spiritueux.

J'ai trouvé l'asile de Saint-Barnabas en bon ordre. On y a bâti dans le cours de l'année une nouvelle école—de 40 x 20 pieds, en charpente, lambrissée à l'intérieur en bois raboté; plancher double et papier goudronné, couverture en bardeaux; trois portes, deux porches et neuf fenêtres; plafond à 13 pieds de haut. Elle n'était pas peinte. Le bâtiment de la mission avait un dortoir pour les filles—10 couchettes en fer, confortablement garnies. Leur salle à manger est aussi dans ce bâtiment. Celui des garçons était en bon ordre. On y a construit un four aux frais personnels du principal; il a coûté \$80, mais on n'a pas pu s'en servir. Le dortoir, les chambres à coucher, la salle à manger, les chambres des professeurs, le lavoir et la cuisine étaient tous d'une grande propreté. Le dortoir contenait 16 couchettes en fer, au lieu des vieilles couchettes en bois qu'on avait autrefois. Chacune avait un matelas, une paillasse, deux draps, une couverture, un couvrepied (trois en hiver), un oreiller. Le pain fait par les filles était excellent.

Révérend M. Stocken, principal; S. J. Stocken, économiste; P. E. Stocken, instituteur; Mme Canning, directrice; Mlle Dunlop, sous-directrice. Il y avait 27 élèves à l'école—17 garçons et 10 filles. Tous étaient proprement et chaudement vêtus, surtout les filles. Les garçons n'étaient pas aussi bien habillés, et quelques-uns étaient déguenillés, ce qui ne devrait pas être dans une institution comme celle-ci; mais on m'a dit qu'on leur confectionnait dans le moment de nouveaux vêtements. Le détail des travaux paraîtra dans mon rapport scolaire, mais je puis dire ici que j'ai constaté beaucoup de progrès, qu'on faisait de bonne besogne, et que les élèves étaient très bien traités par tout le personnel. Ils étaient polis et bien élevés; quelques-uns avaient la mine éveillée et intelligente. Quinze ont reçu l'allocation de \$72 par année, et 12 celle de l'instruction seulement, \$12 par année, ainsi que le bœuf et la farine comme rations pour ces derniers. L'école était dans une situation florissante. J'ai expédié les états, avec mes rapports détaillés, au commissaire à Regina.

Je suis ensuite retourné à Calgary, où je pris le train pour McLeod, et j'arrivai le 2 mai à

L'agence des Gens-du-Sang.

M. James Wilson, agent.

M. C. N. Sanders, commis.

Dave Mills, interprète.

E. McNeill, fermier de la réserve supérieure.

C. H. Clarke, fermier du haut du village de Bull-Horn.

A. E. Jones, fermier de l'extrémité inférieure de la réserve.

Tête-Pesante, (sauvage), postillon.

F.-X. Girard, M.D., médecin.

Les bâtiments de l'agence sont dans le meilleur ordre, ayant été peints et blanchis à la chaux depuis ma dernière inspection. On a posé un nouveau porche à la maison du commis; on y a ajouté une petite cuisine d'été; on y a fait un peu de crépi ainsi qu'à la maison du distributeur de rations. J'ai passé neuf jours à visiter, avec l'agent et l'interprète, les maisons, les champs et le bétail depuis le point le plus éloigné à l'extrémité inférieure jusqu'au point le plus reculé en amont de la

Département des affaires indiennes.

rivière, les maisons et les champs du haut se trouvant à une douzaine de milles en haut du ranche Cochrane. J'ai visité plus de 200 maisons, et à très peu d'exceptions près, je les ai trouvées propres et confortables, leurs alentours partout nettoyés avec soin. Les champs avaient bonne apparence, les clôtures étaient bonnes, et je n'en ai pas vu une de croche. Les sauvages étaient tous fort occupés, quelques-uns labouraient, d'autres hersaient, d'autres construisaient des maisons et des étables, des clôtures et des corrals. J'ai trouvé tout très satisfaisant, témoignant des progrès accomplis dans toute l'étendue de l'agence. On a ensemencé en 1894, $6\frac{3}{4}$ acres de blé, $211\frac{3}{4}$ acres d'avoine, 1 acre d'orge, 27 acres de pommes de terre, $17\frac{1}{4}$ acres de jardinages; total, $263\frac{3}{4}$ acres; soit $28\frac{3}{4}$ de moins que dans l'année précédente. On a récolté 19 boisseaux de blé, 699 boisseaux d'avoine, 546 boisseaux de pommes de terre. Les jardinages ont plus ou moins manqué, mais quelques-uns ont eu des légumes à consommer pendant la saison et à serrer pour l'hiver. La ferme du département a ensemencé en 1894, 16 acres d'avoine, 14 acres de pois et avoine, 3 acres de pommes de terre et de jardinages; soit 14 acres de plus que l'an passé. On a fauché l'avoine verte; les pois et l'avoine ont manqué; on a eu 150 boisseaux de pommes de terre et un assez bon rendement de carottes, oignons, choux et tomates. Terre neuve rompue; 18 acres; clôtures neuves, 45 acres; foin ameulonné pour les sauvages, 500 tonnes; et pour la ferme, 10 tonnes;

Les sauvages en ont vendu à la police $60\frac{3}{4}$ tonnes, à la Compagnie de ranches Walrond, $40\frac{1}{2}$ tonnes, et à des particuliers 13 tonnes, en tout $114\frac{1}{4}$ tonnes. La balance, ils l'ont vendue à la charge ou consommée pour leurs chevaux et leur bétail. Dans plusieurs corrals j'ai trouvé du foin de l'année dernière. J'ai plusieurs fois assisté à l'abattage et aux distributions, et j'ai constaté que le bœuf fourni était de la meilleure qualité. Les dépôts de rations étaient tenus proprement.

J'ai soigneusement examiné et contrôlé les registres du bœuf des deux localités; les conditions du marché ont été fidèlement observées dans tous les détails, l'agent, ou le commis, et le distributeur étant présents à chaque livraison ainsi qu'un représentant du fournisseur. On a déduit des comptes trois cent quarante-huit livres de bœuf, soit 5 pour 100 sur le bétail tué en dehors de l'abattoir.

Voici quelle a été la ration moyenne de farine et de bœuf pendant les 13 mois: farine .64, et bœuf 1.20 pour la réserve supérieure; et .60 et 1.19 pour la réserve inférieure. Je n'ai pas entendu formuler la moindre plainte; les sauvages étaient de bonne humeur, et dans toutes les maisons se voyait un air d'abondance et de confort.

La réserve supérieure est sous la charge de M. McNeil, et je ne l'ai jamais trouvée en aussi bon ordre. La remise au bétail avait été affectée aux instruments aratoires, qui y étaient tous placés. On avait démoli les vieilles clôtures, pour les remplacer par de nouvelles, qui formaient un carré: l'écurie est à un coin et la remise aux instruments aratoires à un autre; du côté ouest et du côté nord le bureau du distributeur et la boutique du charpentier. On avait transporté de l'ancien emplacement ce bâtiment, qu'on a rebâti, et qui est maintenant aussi commode que confortable. Les outils étaient bien rangés, et M. McNeil fait beaucoup de réparations pour les sauvages. Tout l'établissement faisait plaisir à voir; ni bone, ni déchets. Il y avait deux beaux champs bien labourés et bien clôturés, où l'on a semé de l'avoine et du blé; trente acres d'avoine et deux acres de blé. Un champ de quarante et une acres a été clôturé pour y faire paître les chevaux de la ferme, cette clôture est ce qu'on appelle une clôture penchée. La maison de la ferme était dans le meilleur ordre; M. McNeil l'a entouré d'une clôture en treillis métallique à ses frais. La manière dont tout y est arrangé fait honneur au bon goût et à l'esprit d'ordre de M. McNeil. Je ne puis mentionner dans ce rapport que quelques-uns des établissements de sauvages. Le plus éloigné à l'extrémité inférieure est le village de la "Chemise-de-sauvages". Il y a ici quatre maisons, propres, un corral à chevaux, un bon champ de sept acres, l'avoine, les pommes de terre et le jardinage sont bien cultivés. "Chef-Veau-Blanc" a une maison neuve et un nouveau corral. "Belette-Grasse", plus loin, a une bonne maison, un bon corral et un bon champ; c'est un nouvel et joli établissement. "Vieille-Femme Pied-Noir" a une maison neuve, couverte en bardeaux, une bonne remise et un bon corral à bestiaux; a 10 têtes de bétail qui ont fort bonne mine, et il en prend le plus grand soin; un joli champ de $7\frac{1}{2}$ acres, semé en orge, en

avoine, pommes de terre et jardinages ; je n'ai vu nulle part d'établissement qui paraît plus prospère. Il est situé sur le bord de la rivière du Ventre. Il y avait un certain nombre de nouveaux établissements tout le long de cette vallée, de jolies maisons et champs bien clôturés. Des tas de bois de chauffage se voyaient près de la plupart de ces habitations, preuve de prévoyance de la part de ces sauvages qui s'approvisionnaient ainsi pour l'hiver prochain. "Petites-Oreilles" a une bonne et grande maison, entourée d'une belle clôture. Quant j'y suis allé, sept hommes et femmes coupaient des pommes de terre pour planter. La maison était bien meublée de couchettes, poêles, etc. A un champ de vingt acres, dont quatre étaient ensemencés en avoine et en pommes de terre ; la clôture se prolongeait jusqu'à la rivière ; un peu de terre neuve rompue, à l'aide de chevaux ; bon corral, et des billots sur les lieux pour une nouvelle maison pour "Poule-de-Prairie. "Antiope-qui-court" a une maison propre, blanchie à la chaux, ainsi qu'une autre, neuve, de 20 x 20 pieds, couverte en bardeaux, avec des lucarnes ; une bonne cave et un plancher en bois ; n'est pas encore occupée ; serre à légumes et deux champs bien cultivés, l'un de cinq acres et l'autre de six, où il a de l'avoine, du blé, de l'orge, des pommes de terre et du jardinage. Ces champs étaient les mieux labourés et hersés que j'aie vus dans cette partie de la réserve ; les charrues, herses, la faucheuse et le râteau, les chariots et autres instruments aratoires lui appartenaient tous en propre. La vieille maison lui servira d'étable quand il déménagera dans la nouvelle. Avait une balançoire pour ses enfants. Billots sur place pour une remise à bestiaux ; instruments aratoires tous remisés ; possédait toute une collection d'outils, tous bien à lui ; désire avoir du bétail. Ce désir est général chez la majorité des sauvages.

"Petit-Bouclier" ; petite maison, propre ; blanchie à la chaux ; femmes confectionnant des mocassins. J'ai trouvé les femmes généralement occupées à quelque ouvrage. Trente-quatre peaux de gophers étaient apprêtées et suspendues ; beau champ, six acres en culture, nouvel établissement ; bonnes étables, et les alentours en bon ordre.

"Prend-le-fusil-à-cheval" demeure dans une vieille cabane, qui était sale, mais a une maison neuve à la cime, presque achevée ; champ sur le plateau, de six acres.

La maison de la ferme, occupée par M. Jones, est agréablement située, et toute entourée d'arbres. Elle a été lambrissée à l'intérieur en bois raboté ; les murs de la cuisine boisés ; deux portes ; double-châssis ; les perches de la clôture assujéties avec des lanières peau verte ; toiture de l'étable exhaussée et couverte en chaume. Bon puits et bonne pompe. J'ai remarqué qu'il se fait de grandes améliorations à cette extrémité de la réserve. Les nouveaux champs exploités, la quantité considérable de clôture, le désir qu'ont les sauvages d'avoir une bonne classe de maisons et de se procurer du bétail, sont autant de signes de progrès. M. Jones paraît avoir de l'influence sur eux, et rend de bons services ici, autant que j'ai pu m'en rendre compte. M^{me} Jones s'occupe de son côté à montrer aux femmes à boulanter à tricoter, et à faire d'autres travaux domestiques. Quelques-unes d'entre elles peuvent faire maintenant d'excellent pain. Il y a beaucoup d'autres jolis établissements que j'ai visités dans ces parages, mais le manque d'espace m'empêche de les énumérer.

A l'extrémité supérieure de la réserve j'ai trouvé, à tout prendre, encore plus d'améliorations qu'à l'extrémité inférieure. Le village de Corbeau-Rouge était dans le plus grand ordre, tout bien nettoyé. La maison du chef était propre, comme à l'ordinaire, et confortablement meublée. Le vieux chef travaillait lui-même dans son champ, de sept acres, bien entretenu ; a un beau lot de volailles, une nombreuse bande de chevaux, et environ 25 têtes de bétail. Celles-ci étaient au ranche en amont de la rivière, et j'en parlerai plus loin. Le plancher était couvert de tapis, et il y avait une bonne machine à coudre. La plus jeune femme s'en servait, et avait l'air de s'y connaître parfaitement. Le chef aimerait à échanger quelques poneys contre des génisses. M^{me} Corbeau avait 110 peaux de gophers repassées et prêtes à faire une robe de traîneau, sa fille en avait 70 autres pour le même objet.

"Beaucoup-de-Mules" a une maison propre, bien rangée. Il possède une belle collection de tableaux qui devaient être expédiés en Angleterre par le révérend M. Swainson, et il était occupé à en faire d'autres. Je lui demandai d'un préparer une collection et de l'envoyer à l'exposition de Régina ; ils méritent d'être exposés.

Département des affaires indiennes.

Sarcis-Mort: jolie maison; couchettes sortant de la manufacture, bureau de toilette, miroir, lampes, gravures; petit champ d'avoine; une autre maison qui sert de cuisine; nouvelle remise pour des vaches, qu'il voudrait bien avoir.

Chef-du-Jour: bonne maison, couverte en bardeaux; poêle de salle; trois couchettes; chaise à bascule et autres chaises; cuisine attenante. A une horloge, des lampes, des gravures; un petit jardin planté en pommes de terre; des piles de bois de chauffage, bien arrangées. Il y a quelques autres nouveaux établissements et maisons à cet endroit.

Fer: jolie maison, deux couchettes, poêle de salle, gravures, lampes, tables, chaises; sème avec Vieille-Lune; n'a pas de bétail, mais possède une nombreuse bande de chevaux; le plafond de sa maison est boisé; bonne étable; remise pour ses instruments aratoires; corral à foin; et remise à bestiaux qu'il doit bâtir, les billots étant déjà sur place; une paire de harnais doubles neufs achetée par lui et qu'il a payée \$25; désirait fort échanger des chevaux pour des bêtes à cornes.

Main-Gauche: maison double, bien meublée, étable neuve, remise neuve, champ de 12 acres, dont 8 rompues et en culture, a deux chariots, trois paires de harnais doubles, dont deux lui appartiennent en propre, les ayant payées \$25 chacune, râteau à foin et instruments aratoires.

Demain: bonne maison, poêle, deux couchettes, cuisine attenante; construit une nouvelle étable, de 18 x 20 pieds, champs de 20 acres, dont 8 rompues et 5½ en culture; serre à légumes, corral, nombreuse bande de chevaux, billots sur place pour la construction d'une remise à bestiaux, et désire avoir du bétail; a payé \$25 pour chacune de ses deux paires de harnais doubles; nouvelle maison, de 18 x 18 pieds, plancher embouveté, toit couvert en planches et gazon, pièces équarries, portes et jalousies, bien faites, clôtures assujetties avec des lanières de peau verte, mais se plaint que les chiens mange les lanières.

Corne-de-Taureau: bonne maison, demeure dans une cabane; 7 acres ensemenées en avoine et en blé; grande prairie; a chariot et harnais.

Cavalier-Seul: bonne maison et cuisine attenante, étable, paire de bœufs à l'ouvrage faisant des fosses pour pommes de terre; a payé \$25 une paire de harnais doubles; billots sur place pour la construction d'une petite remise; grenier à foin construit depuis l'an dernier; établissement propre et confortable.

La maison de la ferme: occupée par M. Clarke, est située à l'extrémité supérieure du village de Bull-Horn; blanchie à la chaux; 12 acres ont été clôturées comme pâturage; jolie clôture autour de la maison avec de bonnes barrières; arbres plantées en dedans; bon puits et bonne pompe; petit jardin; étable blanchie à la chaux; meule de foin restée de l'année dernière. M. Clarke fait preuve de goût pour embellir sa maison et aussi dans sa manière d'enseigner aux sauvages comment faire tous les travaux de la ferme.

Grue-qui-court: maison en bon ordre, comme d'habitude; couchettes, chaises à bascule, lave-main, nappe rouge sur la table, élégante horloge, poêles à charbon et de cuisine, tapis sur le plancher; bâtiments entourés d'une bonne clôture avec barrières à tourniquets; soubassement de la maison construit, à l'extérieur, de pierres rondes blanchies à la chaux; beau champ de 6 acres; faucheuse, râteau à cheval, 2 chariots, 2 harnais doubles, 2 brancards à foin, tente pour la fenaision, assortiment d'outils de charpentier-menuisier, le tout lui appartenant en propre; étable au milieu d'un bas-fonds, dans la brousse; désire vivement avoir du bétail; a une remise à instruments aratoires, ainsi qu'une autre remise pleine de foin, une bonne maison, une écurie, des chevaux pour mettre les selles, et des crochets pour pendre les harnais. Cette maison est sur une terrasse, ou banquette, du coude de la rivière, d'où le regard embrasse tout le pays et le bas de la rivière. Tout l'établissement respire l'ordre et le bon goût et ferait honte à plus d'un blanc. Ce sauvage est laborieux; il fait ce qu'on lui dit, et est toujours de bonne humeur.

Gros-Serpent: a un établissement semblable sur la terrasse, et demande aussi du bétail.

Plume-noire: possède un établissement semblable, et veut aussi avoir des animaux. Il y a des tas de bois de chauffage devant toutes ces maisons, et ce qui frappe le visiteur est de voir comme ce bois est proprement empilé.

Enfant-Hibou et Homme-qui-dort : belle maison, écurie-étable, et enclos à foin ; dans la maison : couchettes de fer, tables, chaises, lampes, poêle de cuisine. Ont une paire de bœufs et des harnais ; champ de 10 acres proprement labouré et hersé, entouré d'une clôture penchée ; joli établissement, hommes laborieux et réussissant bien. Je pourrais continuer et nommer, si l'espace le permettait, bien d'autres maisons tout aussi rangées.

Corne-Basse a, dans le bas-fonds qui fait face au ranche de Cochrane, un champ de terre neuve qu'il a labouré ce printemps et ensemencé de pommes de terre. Quatre chevaux attelés à la charrue ; établissement neuf et joli endroit. Un certain nombre d'autres sauvages ont commencé à s'établir tout le long de la rivière ici, et y ont construit des étables et autres abris, mais ils ont aussi leurs maisons dans d'autres villages plus anciens. Oreille-Coupée a une bonne maison, un poêle de cuisine, des lits, une baratte, des terrines à lait, et fait du beurre et du pain. Cette maison n'est que temporaire ; il en a une autre belle dans le village du Corbeau-Rouge, où il y a des pendules, des lampes, etc. Possède deux champs, une remise à instruments aratoires, un chariot qui est la propriété du gouvernement et un autre qui lui appartient en propre, une faucheuse et un râteau, à lui, qu'il a payés \$25 chaque et qui ne sont pas trop chers à ce prix-là, un joli poêle, des planches à savonner, des pics, des pelles, des bêches, des tarières, etc., le tout lui appartenant en propre. Dans une laiterie bien tenue se voyaient 10 jattes de lait en train de se couvrir de crème. Couche-dessus a aussi une maison à environ deux milles en amont du ranche Cochrane, de l'autre côté de la rivière, et c'est là que Oreille-Coupée et Couche-dessus ont leur bétail.

	Têtes.
Corbeau-Rouge avait en vaches, génisses et veaux.....	23
Oreille-Coupée : vaches, taureau, génisses et veaux.....	23
Couche-dessus : vaches, génisses et veaux.....	18
	<hr/>
	64

Tout ce bétail était en excellent état. Il ne pouvait guère en être autrement, avec de la belle herbe et de l'eau claire, limpide et courante comme il y en a là ; et les sauvages raffolaient tellement de leurs animaux qu'il ne les perdaient presque jamais de vue, et tenaient toujours leurs chevaux sellés pour aller à leur recherche, au besoin. Avec les 10 têtes de bétail de Blackfoot-Woman, cela faisait 74 pour commencer, en un an—ce quoi est un témoignage éloquent de l'esprit d'entreprise de ces sauvages.

Il y avait de bonnes étables avec de bonnes remises, ainsi que des enclos, dans un lieu bien abrité ; et il passe là un cours d'eau qui vient d'une source et qui ne gèle jamais en hiver. Il était resté une meule de foin de l'année dernière. Quelques-unes des étables et remises neuves, dans ces nouveaux établissements, avaient des portes bien pendues avec des pentures longues que les sauvages avaient achetées eux-mêmes.

Chef-des-Oies : petit champ, le dernier dans le haut de la réserve.

Plume-d'Aigle vient ensuite : champ de 10 acres, 4 acres de terre neuve labourée pour la première fois, $1\frac{1}{2}$ acre d'avoine et $\frac{1}{4}$ d'acre de pommes de terre.

J'ai visité aussi un certain nombre d'établissements du côté sud, à la coulée de la Corne-de-Taureau ; ces sauvages étaient à y élever de nouvelles maisons et étables, ou plutôt y transportaient de vieilles maisons et étables de quelqu'un des anciens villages. J'ai vu de beaux champs là aussi.

Village de Rider : Rider a un champ de 12 acres, 4 acres d'avoine et $1\frac{1}{2}$ acre de pommes de terre et autres légumes, ainsi qu'une bonne maison propre ; il demande du bétail.

Petit-Taureau-Blanc : Maison petite et pas bien propre ; a un garçon à l'école d'Elkhorne ; promis de nettoyer.

J'arrivai ensuite au moulin à scies neuf. Le fossé ou coursier à 750 pieds de longueur et une profondeur moyenne de $3\frac{1}{2}$ pieds. Il n'était pas encore achevé, mais

Département des affaires indiennes.

J'ai su, avant de quitter McLeod, que le moulin marchait comme il faut, au grand plaisir des sauvages. Un grand nombre de ces derniers étaient sur le point de partir pour la forêt, sous la direction de M. Clarke, pour en sortir des billots et des perches et les descendre par la rivière. Il avait entrepris de fournir un grand nombre de perches et de poteaux de clôture au ranche de Cochrane. On devait mettre une couverture à la machinerie du moulin dès que le bois serait scié. La maison neuve pour le maître d'école a bonne apparence.

Veau-Blanc: bonne maison couverte en bardeau; champ cultivé dans un vallon; avoine et blé, ainsi que des légumes, pièces de bois rendues sur les lieux dans le but de bâtir une maison pour son garçon; ce dernier était en prison pour vol de chevaux, et le bonhomme était contristé de ce déshonneur.

Bon-Jeune-Homme: a, près de chez M. Neill, une jolie maison neuve, bien bâtie, avec porte à panneaux.

Chef-Belette a aussi une jolie petite maison ici.

Cheval-Noir: est à construire une maison neuve, après avoir démoli la vieille; bonne étable, 8 acres de terre, champ d'avoine et potager.

Joe Healy (un sauvage): a une maison propre, blanche et nette partout; coton blanc sur les murs; couchette de noyer noir, poêle de cuisine, 2 tables dont une à panneaux, commode, machine à coudre, élégante pendule, images, lampes, chaise à bascule et autres chaises. Sa femme était à boulanger, et pouvait montrer du très bon pain bien cuit. Lavabos, cuves, fers à repasser, une boîte à musique—qu'on fit jouer à notre intention; la femme fait des robes ainsi que des ouvrages de rassade; l'homme à un assortiment complet d'outils de menuisier-charpentier. La maison a des contrevents, et ses portes et fenêtres sont peinturées. J'ai vu là, outre des lèche-frites, une boîte à argent en ferblanc, mais je n'ai pas pu savoir combien il y avait dedans; couvre-pieds blancs de fantaisie sur le lit, tapis rouges sur les tables et dessus d'oreiller; enfin, potager. C'était, en somme, un aussi joli et confortable petit établissement qu'on pût le désirer. Deux des filles de ce sauvage sont au pensionnat de Kissack.

Bull Shield a également une bonne maison, aussi bien meublée que celle de Joe Healy. La maison de Mike était de même aussi en ordre et bien meublée, blanchie à la chaux et couverte en bardeau. A faucheuse et râteau, chariot et harnais doubles; champ de 8 acres clôturé—4 acres de terre neuve défrichées, 2½ d'avoine, et 1½ de pommes de terre. A la maison tient une cuisine en apprentis. Possède un assortiment d'outils de charpentier-menuisier, une couchette d'enfant, une machine à coudre de \$70—qu'il paye par versements, une horloge à reveille-matin, une boîte à argent, et des tapis de pied de fantaisie sur le plancher. Mike est fier de sa jolie maison et a été, comme tous les sauvages, très flatté de notre visite.

L'hôpital fut visité le 13 mai. Ses différentes salles étaient en excellent état. Il y avait cinq personnes malades dans la salle des hommes, et une seulement dans celle des femmes. Les Sœurs font de la reliure, et aussi des chaussures pour elles-mêmes. Il se fait aussi du savon et du beurre pour l'usage de la maison.

Voici un état des malades traités depuis le 1er juillet 1894 :

Mois.	Nombre de malades à l'hôpital.	Entrés.	Sortis.	Décédés.
1894.				
Juillet.....	13	7
Août.....	6	1
Septembre.....	5
Octobre.....	7	2
Novembre.....	12	5
Décembre.....	14	2	1
1895.				
Janvier.....	17	3	1	1
Février.....	16	1	8	2
Mars.....	6
Avril.....	7	1	2
Mai.....	6	1

Sur les 18 malades sortis de l'hôpital 5 étaient parfaitement guéris, ou à peu près, 9 avaient pris beaucoup de mieux, et 4 s'en sont allés de leur plein gré avant d'avoir pris beaucoup de mieux. Trois de ces derniers sont morts depuis, et aussi un autre qui n'était pas tout à fait guéri et qui eut une rechute. Bien que le nombre des malades n'ait en aucun temps été très grand, les infirmières ont eu fort à faire dans certains mois de l'hiver, à cause des maladies graves qu'il y avait en traitement, deux ou trois des malades ayant besoin d'être veillés jour et nuit pendant des mois. Malheureusement, plusieurs des malades étaient atteints de consommation pulmonaire, mal soignés pour commencer, et mis en traitement trop tard pour pouvoir en espérer la guérison.

J'ai fait l'inventaire de tout ce qui est la propriété de l'Etat dans cet établissement.

Tout l'établissement était dans un ordre parfait, sauf que les bâtiments avaient besoin d'être peints. L'église et l'école étaient aussi en bon état. L'église avait été pourvue d'un orgue à tuyaux, qu'on dit être le seul qu'il y ait dans le pays. L'une des religieuses en joua devant nous, et autant que mes connaissances en musique me permettaient d'en juger, j'ai trouvé cet instrument harmonieux. C'est une jolie église, et les sauvages assistent régulièrement aux offices. Il y avait un beau jardin potager attaché à la mission. Quant au bâtiment de l'hôpital, je l'ai amplement décrit dans mon dernier rapport.

J'ai inspecté le pensionnat de Kissock, ou Saint-Paul, le 7 mai.

Révérénd M. Swainson, directeur.

M. H. Swainson, directeur de la division des garçons.

M. H. F. Baker, maître d'école pour les garçons. (M. Foote avait occupé cet emploi pendant la dernière année, mais il s'en allait alors à Prince-Albert.)

H. Venn, cuisinier.

E. Hillier, préposé au service extérieur.

Miss Abridge, maitresse d'école pour les filles.

Madame (rév.) Swainson, gouvernante de la division des filles.

Miss Hales, de Régina, sous-gouvernante (doit arriver dans quelques jours).

Madame H. Swainson, gouvernante de la division des garçons.

Madame Hillier, lingère.

Nombre d'élèves dans l'institution :—

Garçons—compris dans les traités.....	33	
“ non compris “	4	37
	<hr/>	
Filles—comprises dans les traités.....	27	
“ non comprises “	3	30
	<hr/>	
Total.....		<hr/> <hr/> 67

Les différents bâtiments étaient en excellent état, et tout le service se faisait de la manière la plus excellente. L'édifice des garçons rayonnait de propreté et faisait beaucoup d'honneur au directeur, M. H. Swainson. Le plancher du réfectoire est teint; 7 grandes tables flanquées de bancs, buffet, grand portrait de la Reine et autres images, stores, pots de fleurs, cuisine en bon état, pompe dans la cuisine et inépuisable approvisionnement d'eau, cuisine d'été à côté. On fait cuire le pain dans le fourneau, mais il faudra bientôt un four dehors. Salle de récréation des garçons bien aménagée, avec salle de bain à côté. Dans le dortoir n° 1, 17 couchettes de fer ont remplacé les couchettes de bois autrefois en usage. Chaque couchette est pourvue d'une paillasse élastique en fil métallique, remplie de crin de cheval (ces paillasses viennent d'Angleterre), avec 2 couvertures, 1 couvre-pieds, draps et oreillers; tapis de pied sur un plancher teint, et rideaux rouges aux fenêtres. Extincteurs et tonneaux d'eau tenus à portée. Dans le dortoir n° 2: 17 lits; n° 3, deux lits; n° 4, quatre lits, tous de fer et garnis comme dans le dortoir n° 1.

La maison d'école avait été pourvue de deux porches. Tous les bâtiments avaient été peints—les côtés couleur d'ardoise et les couvertures en rouge. Il

Département des affaires indiennes.

avait été construit une écurie neuve pouvant loger quatre chevaux, avec compartiment pour les outils, les harnais, etc., dans l'un des bouts. Remise à voitures en arrière de l'écurie, et, au-dessus des deux, fenil pouvant contenir 8 tonnes de foin. La vieille écurie avait été démolie. L'étable était plus loin, dans les "bluffs", ou bouquets d'arbres. Six vaches donnaient du lait, et il se faisait du beurre pour l'établissement. La maison du maître d'école avait aussi été peinte et munie d'une véranda. Cour de récréation des filles entourée d'une clôture de palis de 8 pieds de hauteur; balançoire et branloire; mât de pavillon, mais pas de pavillon. Depuis ma dernière visite il avait été construit une nouvelle buanderie pourvue de quatre grandes cuves. Les filles font tout le blanchissage, empesage et repassage; les garçons jardinent, ont soin des animaux, traitent les vaches, etc. Un bout de la buanderie sert de magasin. Il y a un bon potager qui a fourni la maison de légumes l'année dernière, à part de ce qui en a été vendu au dehors; il a été serré 1,500 pommes de choux pour la consommation d'hiver, outre des pommes de terre, des navets, des carottes et des oignons. Les racines se sont très bien conservées dans la nouvelle serre à légumes. Il y a, pour les garçons, un *giant stand* qui est une grande source d'amusement en même temps qu'un salutaire exercice. J'ai déjà décrit le bâtiment des filles; il était aussi en excellent état, et les bois de lit y avaient également été remplacés par des couchettes de fer. Les dortoirs avaient été lambrissés avec de la planche rabotée, et avaient très bonne mine.

Soixante tonnes de foin avaient été amassées, et 20 tonnes vendues à \$8 au profit de l'établissement, ainsi que des légumes.

Les filles tricotent des chaussettes et des bas, ravaudent et raccommodent, font des robes et des tabliers. J'ai vu de bons échantillons de tous ces ouvrages. Les classes de couture et de tricotage sont faites tous les jours, de 3 à 4 heures. J'ai assisté au service religieux des enfants un dimanche, et j'ai été charmé de l'ordre et de la bonne conduite des élèves, qui tous prenaient cordialement part aux exercices.

L'œuvre ici était dans un état florissant, rien n'était négligé pour bien élever les enfants, qui paraissaient tous heureux et contents. Tous, garçons comme filles, étaient proprement vêtus. Et tous les membres du personnel étaient infatigables dans leurs sphères respectives.

Les sauvages de cette agence ont individuellement gagné \$7,510.10, se répartissant ainsi:—

Travail dans les mines de houille	\$ 380 00
Charriage de houille.....	725 00
Roulage.....	1,183 69
Foin vendu.....	1,400 00
Gages de journaliers	2,000 00
Diverses sources.....	1,821 42
	\$7,510 11

Cent soixante-dix familles ont eu plus ou moins leur part de ce montant. A 5 personnes par famille cela ferait 850 personnes, soit plus de la moitié de la population, qui auraient profité de ces gains. Les sauvages ont accepté, à la place de bouillons, 138 taures châtrees qui ont produit d'excellente viande. La population est actuellement de 1,402 âmes. L'année dernière il y a eu 81 naissances, contre 103 décès. A l'époque de l'inspection les sauvages jouissaient d'une bonne santé; je n'ai pas vu grand' maladie dans mes visites. Les sauvages avaient montré considérablement de goût dans la disposition de leurs champs et la construction de clôtures; on ne voyait pas une seule clôture croche. La roue hydraulique qui sert à arroser le potager est une machine originale et fonctionne bien. M. Ponton et l'agent s'en disputent l'invention; le premier dit que c'est lui qui l'a inventée, et le second prétend qu'il a été le premier à en donner l'idée. Entre temps le jardin s'arrose, et c'est le principal. Pendant l'année, vingt sauvages ont acheté, principalement de Wilson—de la Compagnie de la Baie-d'Hudson—représentant Carson & Shore, de Calgary et McLeod—chacun un harnais de \$25, et un autre de \$35—ce qui fait en tout \$510.

J'ai examiné ces harnais et les ai trouvés d'excellente qualité. Un grand nombre des maisons avaient été blanchies à la chaux.

M. Saunders avait eu bien soin du dépôt, et les existences en magasin, lors de l'inventaire, correspondaient, dans chaque cas, avec les livres. La farine fournie par la Compagnie de minoterie Ogilvie était de qualité supérieure. Le lard aussi était excellent, mais il y en avait très peu. L'ouvrage de bureau était également bien fait par M. Sanders, et ses livres étaient proprement et régulièrement tenus. C'est M. Freeman qui fait les distributions, et cela sans difficulté ni querelle. Les sauvages ont la plus grande confiance en lui. Les livres n'accusent que 1,800 poneys entre les mains des sauvages, je suis convaincu qu'il y en a plutôt 3,000; et c'est dommage qu'on ne puisse pas s'en défaire, et, avec l'argent qu'ils rapporteraient, acheter des bêtes bovines, maintenant que les sauvages demandent du bétail à grands cris. Il a fallu du temps pour les amener à penser ainsi, mais c'est fait, et aujourd'hui leur avenir est plus brillant que jamais. C'est une bonne et laborieuse population indienne.

Il y a 50 chariots à deux chevaux dans l'agence. Les directeurs d'agriculture faisaient bien leur besogne. L'agent ne perd pas une occasion de faire du bien à ses sauvages, et je déclare avec plaisir que c'est la plus satisfaisante inspection que j'aie jamais fait ici. M. Wilson exprime sa gratitude pour la cordiale coopération de ses directeurs d'agriculture et de son personnel en général dans les efforts qu'il fait pour avancer la prospérité des sauvages placés sous sa tutelle.

Les inventaires, état et rapport détaillés ordinaires ont été envoyés à Régina.

L'agence des Piégânes était mon objectif suivant, mais je reçus de Régina un télégramme m'enjoignant d'aller à l'

AGENCE DES PIEDS-NOIRS,

où j'arrivai le 20 mai.

M. Magnus Begg, agent.

M. J. Lawrence, commis.

M. Thomas Lauder, distributeur de vivres aux réserves du nord et du sud.

Kitchips, conducteur d'attelage.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon état, et tout était partout dans l'ordre le plus parfait. L'agent avait un joli petit champ pour potager, mais il n'y poussait encore rien, dans le temps, vu que le printemps était en retard, froid et sec. Le distributeur de vivres, M. Lauder, occupait la maison de l'interprète, attendu que la localité était plus centrale pour son service que la réserve du sud, où il avait coutume de demeurer. Il avait fait arranger cette maison comme il faut, et avait un beau potager entouré d'une jolie clôture.

Je commençai mon inspection par la

Réserve du sud, n° 146, ou ferme 20 A,

où M. G. H. Wheatly remplit les fonctions de directeur d'agriculture, et Vieillard-en-Guerre, celles de surveillant. Les bâtiments de la ferme étaient dans le meilleur état; il avait été construit un charbonnier, ajouté deux porches à la maison, et mis un ventilateur à l'écurie. M. Wheatly avait un bon potager, proprement clôturé et tout entouré d'arbres; environ une demi-acre de blé et l'assortiment ordinaire de légumes, le tout promettant une bonne récolte. J'ai visité tous les villages de la réserve, maisons et champs. La plupart des sauvages habitaient des "loges", mais avaient laissé leurs maisons et leurs alentours nets; on n'y trouvait pas la moindre saleté. A une ou deux exceptions près, les maisons avaient été blanchies en dedans et en dehors. Le chef Lièvre-qui-court avait rempli la promesse qu'il m'avait faite, l'année précédente, de bâtir une maison neuve et de se procurer des couchettes et des tables. Il s'était bâti une très bonne maison de 30 x 16 pieds, couverte en bardeau, avec plancher de bois et porte à panneaux; il avait trois couchettes, des tables, un buffet, etc. Sa vieille maison lui servira de magasin. Il avait acheté un chariot neuf pour voiturer de la houille. Il possédait un bon pardessus de fourrures fait de l'une des peaux, et quelques-uns des autres sauvages en avaient de semblables.

Département des affaires indiennes.

Le Loup-Blanc se construisait une maison neuve, dont les murs étaient levés. L'église catholique romaine avait été lambrissée à neuf, et une nouvelle remise à voitures avait aussi été construite depuis ma précédente inspection.

Le village de l'Aigle-Haut est le plus éloigné dans l'est de la réserve, se trouvant à environ 15 milles en aval des bâtiments de la ferme, et à environ 2 milles de la station de Crowfoot. L'Aigle-Haut avait une jolie maison à plancher de bois. Il y avait quatre autres maisons et des étables dans ce village; deux très jolis champs où le grain venait bien: environ 15 acres en tout; joli emplacement sur le bord de la rivière de l'Arc. Bon potager, où il avait été semé des navets, des carottes et des oignons et planté des pommes de terre. Dans le village de Weasel-Calf (autrefois de Crowfoot) il y avait deux maisons, toutes deux propres et nettes, et un bon champ de 18 acres, en commun. La couverture de quelques-unes des maisons était peinte. Le village de Head-Bull n'existait pas lors de ma dernière visite; il contient 7 maisons. C'est ici que Scraping-High a été tué; la maison où il est mort a été démolie, et ses matériaux vendus à Beauré.

Au village d'Eagle-Rib, dans le bout d'en haut, avaient été ajoutées 3 maisons neuves sur le côté sud de la rivière; l'une de ces maisons, construite par le Bouclier-d'Ours, était couverte en bardeau. Ce sauvage avait un chariot, une faucheuse et un râteau achetés avec de l'argent provenant de son foin. Little-Gift avait élevé les murs d'une maison neuve. Ici trois jolis champs, bien labourés et hersés. Trois autres maisons plus loin, en remontant la rivière: celles de la Femme-Jaune et du Mocassin-de-peux-de-Vache, et une autre non occupée. Trois étables neuves. La maison d'Eagle-Rib avait une couverture en bardeau peinte en rouge, et un plafond en planche. Tout le village était parfaitement net, et les instruments aratoires étaient serrés à l'abri; il y avait de bons brancards à foin. C'est un joli village, et le sol est bon sur le côté sud de la rivière. La maison d'école était en bon état; malheureusement, elle fut accidentellement détruite de fond en comble par le feu avant que je ne quittasse l'agence.

Le 28 mai j'inspectai, dans le village de l'Aigle-Blanc, le pensionnat St. John, qui a pour directeur M^r W. R. Hayne; pour gouvernante M^{me} Haynes, et pour instituteur M^r W. H. Bandhill.

Je ne puis que faire l'éloge de la bonne administration de cet établissement, et de l'ordre admirable qui y régnait partout, prouvant que M. et M^{me} Haynes sont des préposés capables et qui se donnent de la peine. La cave était aussi sèche et aérée qu'une salle ordinaire; les parois en étaient boisées, et elle avait un plancher de bois. C'est là qu'on garde du pain de bonne qualité, fait par les garçons.

La salle de bain des garçons est pourvue d'eau chaude qui y vient du fourneau de la cuisine par des tuyaux. L'eau froide vient d'un puits qu'il y a à côté du fourneau de chauffage. Il y avait une pompe et de l'eau en abondance. Dans la salle de bain se voyaient trois cuvettes, des essuie-mains, du savon et un miroir—le tout très net et bien rangé.

Chambre de chauffe: un fourneau chauffe les deux ailes, et la classe était chauffée par un poêle. La houille se mettait facilement dans des coffres le long du fourneau. La salle de récréation des garçons est gaie; on y trouve des tables, des bancs, des livres et une armoire pour les mocassins; elle est chauffée par le fourneau. Grand porche à l'entrée de la salle de récréation.

Le réfectoire est une très belle salle; quatre grandes tables couvertes de toile cirée blanche, et petite table pour le personnel; guichet communiquant avec la cuisine; écussons, devises et pavillons, rameaux verts et fleurs des champs—le tout offrant un aspect agréable et gai. Les devises étaient "Home Sweet Home", "Glory to God in the Highest", et "Behold, I Bring You Glad Tidings". Rideaux rouges; piedouches sur lesquels étaient placés des fleurs sauvages cueillie par les garçons.

Dans le salon de M. Haynes se voyait un petit harmonium acheté avec le produit d'un concert donné dans l'école en septembre 1894, et une souscription de \$20 recueillie par madame Haynes.

Bureau et vestiaire, où l'on conserve aussi les médicaments rangés en ordre sur des tablettes.

Vestibule et grande entrée: joli parterre en face; grandes allées, et arbres plantés de chaque côté de l'avenue aux voitures; parterre ici aussi.

Cuisine: gros fourneau; tables couvertes de zinc, et de la plus grande propreté. D'un côté et en dehors de la cuisine est un boudoir où il y a une machine à coudre et de l'autre côté l'office où garde-manger où tous les articles sont disposés avec soin. Une chose certaine que les élèves ne prendront pas des habitudes de négligence de M. et M^{me} Haynes.

Dortoir n^o 1 des garçons:—10 couchettes de fer neuves; place pour 20; dans chaque lit: un sommier élastique, une pailleuse de foin, 2 draps, 2 couvertures, 1 couvrepied, des oreillers, et 1 chemise de nuit—le tout d'une propreté parfaite.

Dortoir n^o 2.—Sept lits; de la place pour 10; même que n^o 1, et ventilation bonne dans les deux. Dans les deux aussi, devises telles que: "God bless our Indian Home".

Dortoir n^o 3:—18 couchettes de fer, non occupées; belle salle bien aérée; armoire à ouvrage; armoire à linge, dans laquelle tout est plié et rangé avec soin; chambre de la sous-gouvernante. Il y a ici une longue échelle pour aller jusqu'à la cloche, dans la tour et au mât de pavillon, ou pour servir en cas d'incendie. Chambre de l'instituteur et bibliothèque; chambre à coucher du directeur.

Ecurie et remise à voitures en charpente, avec couverture peinturée. Le principal corps de logis est aussi peinturé—la couverture en rouge, les côtés et les pignons en gris d'ardoise. Quatre cabinets d'aisance à l'anglaise, tous en bon état. Il y a une cuisine d'été, et un bon jardin potager d'un quart d'acre. Glacière, aussi peinturée; beffroi et cloche. La salle de classe, qui est spacieuse, se trouve au bout du bâtiment. A l'extrémité est il y a un sanctuaire, avec portes se repliant sur elles-mêmes, pour la célébration des services religieux; tous les dimanches il y a deux offices en sauvage, et un en anglais. Il y est venu jusqu'à 20 sauvages, outre les élèves. Le nombre de ces derniers était de 17.

Cette maison fut ouverte le 1^{er} septembre 1894, avec 3 élèves envoyés de l'école de la réserve nord. Il en vint deux autres en novembre et décembre, et le reste arriva le 22 janvier 1895; aujourd'hui, il y en a 17 en tout. La place de l'école est un carré de 150 verges; il y a été planté 13 érables (donnés par M. Wheatly, qui les avait cultivés), 27 sapins du pays, 190 peupliers du pays, 5 saskatoon du pays, 90 groseillers et 20 plantes grimpanes. Le tout ensemble est un modèle de bon goût et d'aménagement. Cet établissement, de même que la maison-mère de la réserve du nord, était sous la surintendance du révérend M. Tims, qui célébrait les offices religieux des dimanches.

Les semailles de cette réserve, pour 1894, étaient représentées par 5 acres de blé, 83 d'avoine, 48 d'orge, 35 de pommes de terre, 7 $\frac{1}{2}$ de navets et 3 de carottes et d'oignons—au total: 181 $\frac{1}{2}$ acres. Il y a été récolté 14 boisseaux de blé, 95 d'avoine, 20 d'orge, 398 de pommes de terre, et des plantes potagères qui ont été consommées au fur et à mesure. Terre neuve labourée pour la première fois, 18 acres; terre jachérée, 71 $\frac{3}{4}$ acres. Nombre de maisons neuves construites, 11. Acheté par les sauvages: 2 faucheuses et 2 râtaux. Foin ameuonné pour la ferme, 70 tonnes, et pour les sauvages, 134 tonnes. Foin vendu, 81 tonnes; consommé par les animaux des sauvages, 53 tonnes; consommé par les animaux de la ferme, 60 tonnes.

La Patte-de-Loup a 2 vaches et 2 veaux du printemps; il s'était acheté trois jattes, un seau à lait, un couloir et un écrémoir; Calf-Bull a 3 vaches et 1 génisse d'un an, ce qui fait 8 têtes de bétail entre les mains des sauvages de cette réserve. C'est un petit commencement, mais c'est un pas dans la bonne voie. Les plus vieux des sauvages, avec le chef et les principaux à leur tête, ont toujours été opposés au bétail, et les dernières paroles de Crowfoot ont été de recommander de n'en pas avoir; mais ces préjugés disparaissent, et il y a lieu d'espérer que beaucoup de sauvages se débarrasseront de leurs inutiles poneys et les remplaceront par des bêtes bovines. Les semailles, pour 1895, sont représentées par 15 acres de blé, 70 d'avoine, 30 d'orge, 20 de pommes de terre, 4 de navets, et 2 de carottes et d'oignons—soit 141 acres en tout. Les champs étaient nets et bien tenus. La terre, qui est bonne, avait été bien labourée et hersée; et, avec raisonnablement d'humidité, le rendement devrait être bon. Les animaux de la ferme et les bœufs de travail étaient en bon état. On m'a

Département des affaires indiennes.

dit que le bœuf fourni pendant l'année était bon ; mais celui que j'ai vu lors de mon inspection n'était passatisfaisant. Cependant, comme l'herbe s'améliorait tous les jours il était à espérer que le bœuf deviendrait meilleur aussi. Il est toujours alloué quelque chose pour le bœuf dans le printemps. La qualité de la viande était déjà bien meilleure quand je quittai l'agence, mais les animaux étaient petits.

J'examinai soigneusement le registre de boucherie et le trouvai tenu avec exactitude. M. Lauder faisait les distributions de viande dans la vraie manière des affaires, et il était bien aimé des sauvages. J'ai aussi fait un inventaire de tout ce que les directeurs d'agriculture ont entre leurs mains, et examiné leurs livres. M. Wheatly tient tout en ordre, et le tout ensemble avait l'air excessivement propre. Les maisons blanches des sauvages et les bâtiments de la ferme peints en rouge terre-cuite, avec les arbres verts qui bordent la rivière dans la vallée, formaient un agréable contraste ; et la perspective qui s'offre à la vue quand on arrive par la colline, avec la rivière qui serpente à droite, est très jolie. De là je me rendis à la

Réserve du nord, ou ferme 20 B.

qui a pour directeur d'agriculture M^r W. M. Baker, et pour surveillant James Appokokee. J'y trouvai des progrès considérables en fait de maisons neuves et meilleures, d'ameublement, etc., comme aussi sous le rapport de la propreté. L'extérieur des maisons avait été parfaitement nettoyé. J'ai visité tous les villages--maisons et champs, de cette réserve, et je puis en citer quelques-uns comme exemples :—

Village du Cheval-Jaune:—Le Cheval-Jaune a une jolie maison nette entourée d'une clôture faite de poteaux écorés et de fil métallique. Maison neuve en construction, pour laquelle il y a du bardeau et du bois de service sur les lieux, mais pas assez de ce dernier pour la planchéier ; joli champ de dix acres en avoine, orge, pommes de terre et navets, bien clôturé. Ce sauvage est un homme de mérite, et il veut réussir.

Grue-qui-court : Jolie maison et ses alentours très nets ; maisons toutes blanchies à la chaux ; serre à légumes ; des pièces de bois sur les lieux pour une autre maison neuve ; champ de 10 acres en commun. Les maisons de charpente étaient un bon état. Les instruments aratoires dont on ne se servait pas étaient à l'abri, dans le grand hangar. Le dépôt est un petit bâtiment compact. La farine est emmagasinée au premier étage, et l'étage d'en haut sert à mettre les menus instruments aratoires, les outils, les harnais, etc.

Le village de Raw-Eater

se compose de 4 maisons et d'un petit champ de 2 acres. Ces maisons étaient toutes vacantes, et les sauvages habitaient leurs "loges". Un jour j'ai compté plus de 100 "loges" dans la vallée. J'ai aussi compté plus de 100 hommes qui travaillaient au fossé d'irrigation en bas, et 18 autres qui y travaillaient en haut, près du village de Raw-Eater, ou des parois s'étaient écroulées. Je rencontrai là M. Ponton, qui me parut avoir fort à faire à diriger son équipe de travailleurs. Le

Village de Crow-shoe.

se compose de 10 maisons. J'y ai vu du bois et du bardeau destinés à la construction de maisons neuves. Bon champ de 12 acres : avoine, orge et pommes de terre. La plupart de maisons étaient blanchies à la chaux.

Village du Vieux-Soleil.

Ici les maisons sont toutes blanchies à la chaux et offrent un très beau coup d'œil à celui qui arrive à la réserve par la colline, de même que les bâtiments de la mission avec leur couvertures rouges et leurs côtés verts, et plus de 100 loges de toutes couleurs le long de la vallée.

Big-Road avait levé les murs d'une grande maison neuve qui devait être couverte en bardeau.

Le Vieil-Homme-Rouge avait bâti une grande étable neuve, et possédait un bon champ.

La Mouche-Jaune avait aussi une maison neuve couverte en bardeau.

Boss-Rib-Medicine avait une étable neuve et un bon potager. Maison couverte en bardeau et chien en appentis.

Le Petit-Chien-Blanc a une maison double couverte en bardeau, de 32 ± 16 pieds et divisée en chambres; la moitié de sa cave est boisée. Grand champ clôturé, devant être labouré cet été; plus loin, autre champ de six acres cultivé et clôturé; bons corrals. Le tout bien tenu et net.

Village de Many-Shots.

Se compose de 10 maisons.

La Petite-Hache a une bonne maison, 2 couchettes, table couverte d'un tapis de toile cirée, poêle de cuisine, buffet et armoire, murs couverts de caricatures provenant de journaux. Faucheuse, râteau et harnais. Trois bonnes étables ou écuries pour chevaux et bestiaux. Était à construire une maison neuve et préparait du bois pour une autre écurie; bons corrals; tire 7 vaches, et fait du beurre qu'il vend 15 cents la livre à la mission, mais pour lequel il a eu 25 et 30 cents de ceux qui travaillaient au fossé d'irrigation. A un beau troupeau—la seul de la réserve, mais son succès produit un bon effet en ce que d'autres s'efforcent d'avoir du bétail. Son troupeau se compose de 1 taureau, 11 vaches, 3 bouvillons, 2 génisses, 3 veaux mâles et 7 veaux femelles; au total, 27 têtes. C'est un bon commencement et la Petite-Hache est fier de son succès. Pendant l'année il a vendu deux animaux au département, et avec le produit de cette vente il a acheté des animaux plus jeunes. Quelques hommes entreprenants de plus comme la Petite-Hache amèneraient une révolution dans le fonctionnement de la réserve. Il est bon de dire, toutefois, que cet homme a encouru le déplaisir de quelques-uns des autres sauvages en tenant des animaux, mais il ne s'occupe pas d'eux. Il sort l'argent de sa poche et leur dit: "voyez ce que j'ai eu pour mon beurre". L'agent lui avait donné une vieille baratte ordinaire dont on s'était servi à l'agence, mais non content de cela la Petite-Hache s'est immédiatement acheté une baratte en forme de baril. Le

Village de la Fouine-qui-court

se compose de 9 maisons, dont une neuve.

Appokokee a une bonne maison et une étable, un champ de 15 acres, dont 7 en culture. La couverture de sa maison est peinte en rouge.

Village du Petit-Chef.

Dix maisons, un champ de 10 acres, et trois autres plus petits. Deux maisons en construction.

Bad-Boy a bâti une maison neuve ce printemps. Les champs étaient bien labourés et hersés, et le grain commençait à pousser où la terre était humide, tandis que rien n'avait encore germé, dans le temps, où le sol était sec. J'ai parcouru à pied le fossé d'irrigation, qui a été creusé à plus ou moins de profondeur sur une distance de 6 milles en tout. Le premier demi-mille, ou à peu près, à partir de l'embouchure, est un canal naturel qui n'a presque pas exigé de déblai. Au bout de cette espèce de canal commence réellement le fossé, qui, sur une légère distance, a 12 pieds de profondeur, et passe ensuite par de nouveaux canaux naturels; après quoi, pour arriver jusqu'aux terrains à irriguer, il a exigé plus au moins de déblai. Il y a été mis des barrages à pertuis à différents endroits, et il est à présumer que l'entreprise sera couronnée de succès.

Le 30 mai j'ai inspecté le St. John's Home, ou pensionnat:—Révérend M. Tims, directeur; L. F. Hardyman, économiste; W. H. James, instituteur; Miss Turner, gouvernante; Miss Haynes, sous-gouvernante; Miss Garlick, femme de charge et cuisinière.

Département des affaires indiennes.

Les bâtiments avaient tous été peints—les couvertures en rouge, les côtés et les bouts en vert gai—et ils avaient très bonne mine. En face de ces bâtiments, une allée sablée. Comme je les ai déjà décrits dans mon dernier rapport annuel, je ne parlerai aujourd'hui que des modifications et additions. Le réfectoire avait l'air gai, avec ses murs couverts d'images. Une nouvelle machine à tricoter venait d'arriver. L'ancien lavoir avait été transformé en salle de toilette pour les garçons; l'ancienne salle de récréation est devenue le lavoir. Dans la salle de toilette: 1 baignoire fixée à demeure, 3 cuvettes, des essuie-mains et 1 poêle. Les garçons se baignent une fois par semaine. Nouvelle salle de récréation, 18 x 24, pour les garçons. Dortoir en haut; l'espace au-dessus de la salle de récréation (18 x 24), ajouté à l'ancien dortoir, donne un beau grand dortoir de 44 x 18 pieds. Quatre fenêtres, et, aussi, nouvelle fenêtre en haut de l'escalier. Dans ce dortoir, 19 couchettes de fer ont, pendant l'année, remplacé autant de couchettes de bois. A chaque lit: sommier élastique, paillasse pleine de foin, 2 draps, couverture et couvre-pieds (plus de couvertures en hiver), oreiller et chemise de nuit. A chaque lit aussi sont pendues des images. La salle est claire et gaie, spacieuse et bien aérée. Dans le dortoir n° 2—pour les garçons plus âgés: 9 lits, aussi de fer, garnis comme ceux du n° 1; devises et images—le tout très bien rangé. Du côté des filles: nouvelle salle de récréation, comme chez les garçons, de sorte que leur dortoir a aussi 44 x 18 pieds, avec 4 fenêtres; 14 couchettes de fer y ont également remplacé les anciennes couchettes de bois. Dans cette salle il y a place pour 25 lits, avec tablettes pour les effets d'habillement, chaque fille ayant un compartiment séparé; lits garnis comme ceux des garçons. Ces dortoirs sont chauffés au moyen de tuyaux qui partent des poêles en bas; tapis de chiffons sur le plancher, cartes de Noël—devises à profusion, et tout très net—preuve que la gouvernante, Miss Turner, surveillait bien cette partie de la besogne.

A l'école, qui est un bâtiment distinct, avaient été ajoutés deux porches. Un rapport séparé traitera des travaux de cette école.

La construction du nouvel hôpital était à peu près finie. Vestibule de 12 x 12. Salle n° 1, 18 x 18, plafond de bois raboté et murs d'enduits, 3 fenêtres; très belle salle. Salle n° 5, aussi 18 x 18, finie comme la n° 1, 2 fenêtres, laboratoires et salle de bain, tablettes pour médicaments, cuisine de 10 x 13½. Il faudrait un bon garde-manger et une cave avec place pour un fourneau de chauffage. Chambre d'infirmerie, 9 x 12. En haut l'espace est de 20 x 24 x 9, sauf au-dessus des salles de malades, et peut être utilisé pour n'importe quelle fin. La grande porte a des vitres de couleur, et il y a un joli perron à l'entrée. Tout l'extérieur du bâtiment est peinturé en vert gai, et sa couverture est en rouge. Les plus vieux des garçons ont aidé à sa construction, moyennant 25 cents par jour, que leur a payés l'entrepreneur. Pendant que j'étais là, deux garçons travaillaient à la construction d'une cuisine d'été pour la maison neuve du directeur. En face des bâtiments passe une avenue bordée d'arbres dont 125 ont été plantés le jour des arbres. La maison neuve du révérend M. Tims avait été achevée. Elle est à deux étages. Au premier: salon, salle à manger, boudoir, chambre à coucher, cuisine et garde-manger. Au deuxième: 4 chambres à coucher, cabinet de travail et étude. Il y a aussi une bonne cave. Tout l'intérieur est fini avec du bois de la Colombie-Britannique. Quatre des garçons avaient été constamment employés à la construction de cette maison, moyennant 25 cents par jour, que le révérend M. Tims leur avait fait payer par l'entrepreneur.

La vieille chapelle sert maintenant d'ouvroir aux anciens élèves de la maison, qui y font toutes sortes d'objets sous la direction de Mrs Tims et de Miss Symonds. Il y a été fait, pour l'usage de ces jeunes personnes, douze courtes-pointes, des bas, des robes, ainsi que des chemises et des chaussettes d'hommes et de garçons, etc. On leur donne une tasse de thé dans l'après-midi. Ces jeunes personnes se sont régulièrement réunies là durant l'hiver. On y a gardé un certain nombre des articles pour me les montrer, après quoi on les a laissés emporter par celles qui les avaient faits.

Tout était net et propre partout. J'ai assisté au service religieux le dimanche matin; les offices étaient partie en pied-noir et partie en anglais et très intéressants, et les élèves prenaient volontiers part au chant. Étaient aussi présents un petit nombre de sauvages plus âgés.

Les semailles de cette réserve pour 1894 étaient représentées par 27 acres de blé, 33 d'orge et 34 de pommes de terre, soit, en tout, 94 acres, qui n'ont presque rien rendu, à cause de la sécheresse, sauf 4 acres d'avoine et 2 d'orge seulement qui valaient la peine d'être moissonnées. Toutefois, les sauvages ont environ 1,000 boisseaux de pommes de terre. Il a été ameulonné 284 tonnes de foin, dont une partie a été consommée par les animaux de la ferme et les chevaux des sauvages, et le reste vendu à ces derniers. 30 acres de jachéage; pas de terre neuve, vu qu'on voulait voir comment fonctionnait le fossé d'irrigation avant d'ouvrir de nouveaux champs. Les semailles de 1895 sont représentées par 33 acres d'avoine, 25 d'orge et 12 de pommes de terre. Crow-Shoe a une faucheuse neuve qu'il a payée \$90. Big-Road en a acheté une d'occasion, qu'il a eue pour \$50. Dans les deux cas l'argent a été avancé par le révérend M. Tims, mais les sauvages le lui ont remboursé après qu'ils eurent touché leur rente et vendu du foin. Il y a, sur la réserve, cinq autres faucheuses, qui sont la propriété d'Appokokee, de White-Pup, de Little-Calf, de Raw-Eater et de Little-Axe. Celle qu'a White-Pup lui a été fournie par le département; les autres ont été achetées par les sauvages eux-mêmes. Boss-Rib-Medecine a acheté un chariot d'occasion qu'il a payé cinquante dollars pris sur son argent de rente. Cela fait cinq chariots appartenant en propre aux sauvages de cette réserve, et il y en a cinq autres qui sont la propriété de l'État—ce qui en fait 10 en tout. Les animaux de la ferme étaient en excellent état, les bœufs étant particulièrement gras et en bonne santé. L'abattage des animaux et la distribution de la viande se font toujours d'une façon très satisfaisante.

J'ai soigneusement examiné et trouvé exempt d'erreur le registre de boucherie. J'ai aussi vérifié les livres de compte de la ferme, et fait l'inventaire des objets entre les mains du directeur d'agriculture, et j'ai tout trouvé régulier. M. Baker tient ses livres comme il faut; il se donne de la peine et prend des précautions dans tout ce qu'il fait; il est particulièrement compétent à remplir les fonctions de l'emploi qu'il occupe, et il est très aimé des sauvages, qui paraissent avoir une entière confiance en lui.

M. Lawrence a bien soin du magasin de l'agence, où j'ai tout trouvé dans un état satisfaisant, quand j'ai fait l'inventaire. La farine achetée de Joyner et Elkington était de bonne qualité et faisait d'excellent pain. Le lard fourni par T. Lawry & Son, de Hamilton, était également de choix.

L'ouvrage de bureau aussi était soigneusement fait par M. Lawrence; les livres étaient tous à jour et régulièrement tenus. M. Lawrence consacre tout son temps aux devoirs du bureau, et pas un détail ne lui échappe. Les gains individuels des deux réserves, en foin vendu, houille extraite et vendue, gages de serviteurs, et ouvrage au fossé d'irrigation, se sont élevés à \$4,747,05.

Pendant les 13 mois il y a eu 65 naissances contre 113 décès; la population actuelle est de 1,251 âmes. Il y a eu pas mal de maladie et de nombreux décès dans l'hiver et de bon printemps; par conséquent j'ai trouvé un certain nombre de personnes en deuil. Aux deux réserves j'ai trouvé les sauvages agréables et gais. Sans doute que les récents troubles avaient causé de l'agitation parmi eux, mais le personnel s'en est plutôt aperçu que moi. L'agent, M. Begg, continue à remplir ses devoirs fidèlement, et il jouit de la confiance entière des sauvages—ce qui est une chose importante dans une agence comme celle-ci. Je considère que l'agence a fait des progrès satisfaisants pendant l'année. Les inventaires, état et rapport détaillé ordinaires ont été envoyés au commissaire, à Régina. Après avoir fait rapport sur une ou deux autres affaires, je me rendis à Calgary, puis à Morley, et commençai mon inspection de là.

Réserve des Assiniboines

le 11 juin. P. L. Grease, directeur d'agriculture, fait rapport directement à Régina. Jacob Two-young-men et John Abraham, gardiens de troupeaux, sont payés à même le fonds du bétail.

Des améliorations avaient été faites aux bâtiments de la ferme. La maison avait été lambrissée avec du bois raboté posé sur du carton bitumé. L'extérieur avait reçu deux couches de peinture, l'intérieur avait été huilé et verni, les portes et les châssis

Département des affaires indiennes.

de fenêtres teints, et les couvertures de tous les bâtiments peinturées—ce qui donnait au tout ensemble un air coquet et propre. Il avait été ajouté une cuisine d'été (en "pièces") reliée par un porche à la cuisine d'hiver. Il y a une bonne glacière. L'ancien bureau a été abandonné aux sauvages, qui y prennent leurs repas quand ils travaillent à l'agence. Il y a un mât de pavillon, mais pas de pavillon. Il y a une bonne remise dans laquelle on sert les faucheuses, les râteaux, les chariots et autres objets volumineux. A cette remise tient l'écurie, avec fenil au-dessus des deux—qui sont couvertes en bardeau et blanchies à la chaux. Dépôt à deux étages, avec couverture en bardeau peinturée, et blanchi à la chaux. Poulailler. J'ai vu de très bons traîneaux doubles (*bob-sleighs*) faits par les sauvages. Il y a du bétail et des enclos à foin. Au pied du coteau, près des bâtiments de la ferme, est un puits de 9 pieds qui fournit une bonne quantité d'eau. Les murs d'un nouveau local, 20 x 20, devant servir de bureau et de pharmacie, étaient debout. Il y avait sur les lieux environ 2,000 pieds de bois scié à la scie à débiter par les sauvages, et devant servir aux réparations. J'ai remarqué de bons patins de traîneaux dans la boutique du charpentier-menuisier (vieux dépôt), où les sauvages eux-mêmes font quantité d'ouvrages de toute espèce. La serre à légumes était en bon état, et conservait bien les racines tout l'hiver. Le châssis de la scie à débiter est en face d'une coulée. On avait réparé le pont pendant l'année en y mettant des brise-lames neufs. Les sauvages y ont fait de l'ouvrage pour \$150, fourni du bois pour \$300, et sou-crit \$250 en argent, à prendre sur le fonds de la bande. L'abattoir et le local où se fait la distribution de la viande étaient en bon état; ce dernier est bien pourvu de billots, de tables et de crochets. A côté se trouve une vieille maison indienne où les sauvages se tiennent pour attendre les distributions; cette maison a 24 x 18 pieds et deux foyers. Deux champs, l'un de 25 acres et l'autre de 300, avaient été clôturés pour servir de pâturages aux animaux de la ferme. Il avait été élevé une clôture neuve depuis le pont jusqu'à la propriété de la mission (environ 2 milles) pour empêcher les animaux des colons de venir sur la réserve; sur la limite sud il avait été fait 4 milles de clôture, et il en restait 9 milles à faire. Ces clôtures, qui sont de l'espèce penchée, sont faites de bons pôteaux et de solides perches. Environ 2 milles de ces clôtures sont en pin, dans les endroits trop difficiles pour y rendre du cèdre. Les clôtures autour des bâtiments de la ferme étaient toutes bien faites et pourvues de bonnes barrières; l'activité et le bon goût de M. Grasse se révélait partout, et tout cela produisait un bon effet sur les sauvages, puisque j'ai généralement constaté chez eux le désir d'avoir de jolies demeures, des clôtures bien faites, des corrals, des champs carrés, de meilleures maisons, des cuisines d'été, de petites balustrades autour de leurs maisons, sans compter que sous beaucoup d'autres rapports j'ai remarqué beaucoup plus de progrès qu'auparavant.

Le bœuf fourni était de bonne qualité et bien abattu.

Les sauvages ont fourni 74 animaux. Les peaux de ces animaux faisaient de bons pardessus d'hiver, et il serait à désirer qu'un plus grand nombre de sauvages se vêtissent ainsi.

Les semailles de 1895 étaient représentées ainsi qu'il suit :—

	Avoine.	Pommes de terre.	Plantes potagères.
	Acres.	Acres.	Acres.
Patte-d'Ours	5	3	1
Jonas	4	6	1
Chiniquy	5	2 $\frac{1}{2}$	$\frac{3}{4}$
Ferme	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{4}$
	14	11 $\frac{3}{4}$	3

L'avoine n'est pas venue. Patte-d'Ours a eu 42 boisseaux de pommes de terre, Jonas 89, Chiniquy 44, et la ferme 6. Le peu qu'ont produit les potagers a été consommé pendant la saison.

Terre jachérée dans l'été de 1894, 22 acres.

Foin amassé:—Patte-d'Ours, 32 tonnes; Jonas, 30; Chiniquy, 30; la ferme, 23; en tout, 115 tonnes.

Semaines de 1895: avoine, 43 acres; pommes de terre, 8½; plantes potagères et navets, 4. Lors de mon inspection la végétation était en retard, à cause du temps froid, sec et venteux; mais une pluie de trois jours, couronnée par une tempête de neige, le 15 juin, a fait beaucoup de bien.

Pendant l'année il a été bâti 7 maisons neuves, toutes d'un style élégant; en outre, plusieurs vieilles maisons avaient été démolies et reconstruites, et l'on en avait agrandi d'autres en y ajoutant des cuisines d'été ou en appentis, ou bien des ailes. Des portes et des fenêtres neuves avaient été mises à un grand nombre de maisons, et les sauvages, en somme, tenaient leurs demeures très nettes. Il avait aussi été construit deux étables neuves. A quelques-unes des maisons j'ai remarqué des brise-vent sous forme de longs poteaux plantés côte à côte au nord-ouest des maisons, d'où soufflent généralement les grands vents. J'ai visité toutes les maisons habitées de la réserve. Toutes les ordures avaient été amassées et brûlées.

La maison du chef Patte-d'Ours était en bon état: plancher peinturé; maison divisée en deux, avec étage supérieur; poêle de cuisine neuf, et clair comme un sou neuf. Bonne étable et corral; champ de 10 acres jachéré l'été dernier, et ensemencé d'avoine, etc. Bonnes clôtures.

Peter Wesley avait une maison neuve pas tout à fait finie, mais, la trouvant trop petite et comptant la donner à son fils, en avait commencé une plus grande. Celle-ci a 30 x 24 pieds et est faite de bonnes "pièces" carrées; il y aura des chambres en haut; portes à panneaux. Châssis de fenêtres, bois de sciage et bardeaux sur les lieux pour achever les deux. Il y a une bonne source près de la maison; c'est du côté nord de la rivière de l'Arc et du chemin de fer du Pacifique; 5 acres de terre en culture: avoine, pommes de terre, navets et autres plantes potagères; bonnes écurie et étable; corral, etc. Ce sauvage trait 3 vaches; est entreprenant; a deux enfants à l'orphelinat, et une fille plus vieille, maintenant congédiée, gagne \$8 par mois à faire la cuisine dans cette maison. A un bon étalon dont il fait payer le service aux autres sauvages.

Joseph Swampee était à bâtir une jolie maison. Vieille maison:—couchette, poêle de cuisine, et plancher de bois. Deux petits champs d'avoine et de légumes.

Ici est la limite nord. Il avait été fait 5 milles de clôture pour empêcher les animaux des éleveurs de pénétrer sur la réserve de ce côté-là. On peut voir dans cette localité les ruines de la première mission; elles sont à l'extrémité d'un petit lac.

Paul Two-young-men avait une jolie petite maison, à plancher de bois et portes peinturées; est à construire une aile à cette maison, ainsi qu'une étable et corral.

John Two-young-men était à bâtir une maison neuve, et avait, pour l'achever, des piles de bois scié à la scie à débiter. La couverture en sera faite avec des dosses et du gazon.

Sam Cecil a une maison neuve à plancher de bois; bonnes portes et fenêtres, couchettes; couverture en planche, double; petite étable.

Noah et George Cecil avaient élevé les murs de maisons neuves ici aussi, et avaient du bois pour les achever.

Cela fera un joli petit village; c'est le plus éloigné, du côté du nord. Bonne terre, assez de foin, excellent pâturage, et du bois à bâtir et à brûler en abondance.

John Montagne-Rocheuse a une jolie maison qui est confortablement meublée; chariots à l'abri, et bon champ. Est à construire un appentis avec une bonne cave.

Ce ne sont là que des exemples. La plupart des maisons avaient été blanchies à la chaux, et les villages avaient l'air propre et coquet au milieu des coteaux et des pins et autres arbres.

J'ai visité l'orphelinat McDougall le 10 juin, son personnel se compose de J. M. Butler, directeur; M^{me} Butler, gouvernante; M^o Kent, sous-gouvernante; M^{me} Cassels, lingère; J. B. Shaw, instituteur; Robert Downey, directeur d'agriculture et charpentier-menuisier; Mary Wesley (ancienne élève), cuisinière, à \$8 par mois.

Semaines de l'école pour 1895: 32½ acres d'avoine, et 2 de pommes de terre, navets et autres légumes. Terre neuve labourée pour la première fois en 1894; 44

Département des affaires indiennes.

acres. Les étables étaient en bon état, et la vieille maison d'école servait de dépôt. Clôtures bonnes partout.

Troupeau, en excellent état :—1 paire de bœufs (la propriété de l'Etat, et bons animaux), 25 vaches (la propriété de la mission), dont 7 donnent du lait, 1 génisse, 17 bouvillons, 4 veaux mâles, 1 taureau—soit, en tout, 58 bêtes bovines; 17 chevaux, 40 oiseaux de basse-cour, 7 moutons et 6 agneaux. Le taureau était un holstein de pure race, et, bien qu'âgé de 2 ans seulement, pesait plus de 1,000 livres; a été payé \$75 dans le Manitoba, et son transport a coûté \$85. M. Eaton, de Toronto, qui était récemment venu visiter l'orphelinat, lui avait fait cadeau de \$100 pour acheter plus de moutons. La maison s'était régulièrement approvisionnée de lait, et faisait tout le beurre qu'il lui fallait.

Les semailles de 1894 étaient représentées par 40 acres d'avoine et 1½ acre de pommes de terre et autres légumes. Il avait été récolté 300 boisseaux de pommes de terre—assez pour la consommation de l'année et pour la plantation. Les gophers ont ruiné le potager; les garçons en avaient tué 3,000, mais cela n'avait guère arrêté les ravages de ce fléau. Le champ d'avoine a donné 8 charges de fourrage vert. Les garçons, avec l'aide d'un homme, ont fauché et ameulonné 31 tonnes de foin.

Pendant l'année il avait mis au bâtiment principal une couverture neuve, en bardeau, par-dessus la vieille couverture, mais plus a pie et bien étanche. Les fenêtres sont pourvues de châssis d'hiver, ce qui rend la maison beaucoup plus chaude. Toutes les chambres avaient été badigeonnées. On avait agrandi la cuisine en ôtant le garde-manger. Il avait été construit un nouveau lavoir (en "pièces") communiquant avec la cuisine, et, à côté, une petite aile communiquant aussi avec la cuisine et devant servir de garde-manger et magasin pour les menus objets. Tapis de chiffons sur les planchers du bureau, du salon et de la chambre du directeur. J'ai vu de bonnes nattes faites par les filles; il y avait des stores aux fenêtres de ces pièces. Dans le réfectoire: 4 tables pour les élèves et 1 pour le personnel; murs badigeonnés en vert gai, et plafond en blanc; devise: "*Feed My Lambs*", d'un côté; salle lambrissée et peinte de couleur foncée. Soubassement en bon état; fourneau et salle de bain des garçons, du côté est du bâtiment; baignoire et 4 cuvettes fixées à demeure; un côté est une salle de récréation pour les garçons. De l'autre côté du bâtiment est la salle de bain des filles, aménagée comme celle des garçons. Il y a de bonnes dispositions de prises pour l'écoulement des eaux ménagères. Les murs de la cuisine avaient été badigeonnés en bleu pâle, et son plafond en blanc. Dans la nouvelle dépense: coffre pour la farine de blé, la farine d'avoine, les pois, l'orge, les fèves, etc.

Le pain, qui est très bon et bien cuit, est fait par les filles. Il y a un puits dans la cuisine, mais il ne fournit pas grand'eau. La buanderie neuve a 18 x 20 pieds, avec porche donnant dans la cuisine. Le séchoir sera en haut. Ce sont les garçons qui ont bâti, tout seuls, la buanderie et la dépense; ils ont, en outre, sorti 800 morceaux de bois pour faire des clôtures. Le dortoir des garçons contient 14 couchettes mi-partie fer et bois; a chaque lit: sommier élastique, paillasse remplie de foin, une couverture, deux courtes-pointes et des oreillers; pas de draps, mais les garçons ont des chemises de nuit. Cette salle était badigeonnée en bleu pâle, avec plafond blanc, et offrait un très bel aspect. Chambre de l'instituteur à l'un des bouts. Le dortoir n° 1 des filles contenait 13 lits, garnis comme ceux des garçons. Dortoir n° 2: 6 lits; murs badigeonnés en rose, et plafond en blanc. Armoires à linge, dans lesquelles chaque fille a son compartiment; images sur les murs. Chambre de la sous-gouvernante à l'un des bouts. Salle de couture badigeonnée en vert tendre; 2 machines à coudre. Les filles font beaucoup de raccommodage et aussi du neuf. Règlement:—

- 1^{re} sonnerie—Lever, à 5 h. 45 min.
- 2^e " —Déjeuner, à 7 h. 15 min.
- 3^e " —Prières, à 8 h.
- 4^e " —Classes, à 8 h. 50 min.
- 5^e " —Dîner, à 12 h. 15 min.
- 6^e " —Classes, à 1 h. 20 min.
- 7^e " —Souper, à 6 h.
- 8^e " —Prières, à 8 h. 15 min., et coucher.

Service religieux pour les enfants tous les mercredis soirs, à 7 heures. Ecole du dimanche, tous les dimanches, à 10 h. du matin, et service religieux à l'église de Morley tous les dimanches, à 4 heures.

La maison d'école neuve, bâtie depuis ma dernière inspection, est située à environ 200 verges en arrière du bâtiment principal, sur une terrasse ou banquette plus élevée. Elle a 24 x 30 pieds, et son plafond à 10 pieds de hauteur; l'air froid y entre par les côtés, et au milieu du plafond est un dôme avec ventilateur; entrées séparées pour garçon et filles; bon espace pour pendre les robes, les habits, etc. Six grands tableaux en ardoise sur les murs. Plafond coloré en bleu; murs d'enduits, blancs; 9 fenêtres; lambris de demi-révêtement tout autour; doubles portes à l'intérieur et s'ouvrant en dedans et en dehors. Fondement de pierre; 2 cheminées; couverture peinte en gris d'ardoise. Les côtés du bâtiment avaient reçu deux couches de peinture seulement, mais on était pour leur en donner une troisième. Le tout ensemble est justement ce qu'il faut, et à l'air propre et gai. Le nombre des enfants à l'orphelinat est de 23 (12 garçons et 11 filles); il y en avait 31 (15 garçons et 16 filles) d'inscrits, mais il y en avait d'absents en congé ou pour cause de maladie. Il y a eu pas mal de maladie l'hiver dernier: coqueluche, petite vérole volante, tournant en inflammation de poumons, etc.; on dû fermer l'école pendant 6 semaines et transformer la salle de classe en infirmerie. Le Dr Lindsay la visita régulièrement. Un garçon et cinq filles moururent. Le bâtiment et son matériel en général ne laissaient rien à désirer, et l'on s'attendait à ce que tout allât aussi bien qu'auparavant quand le nombre des élèves aurait remonté au chiffre ordinaire.

Le bétail appartenant aux sauvages était en excellent état; la bande B en a 386 têtes, contre 239 l'année dernière, et les bandes A et C en avaient 324 têtes, contre 207 l'année précédente. Les registres d'élevage de bestiaux étaient bien tenus, et la totalité des animaux (710) est répartie, par nombres variant de 1 à 40 têtes, entre 95 chefs de familles; avec un troupeau sur le côté sud de la rivière et un sur le côté nord, tous les animaux étaient en vue. Les sauvages portent le plus vif intérêt aux battues circulaires, et les animaux étaient marqués comme il faut. Tous les sauvages, ici, veulent maintenant avoir du bétail. Il y avait 81 bons moutons.

On estimait que les sauvages avaient gagné environ \$900 à vendre du bois, tanner des peaux, garder des troupeaux, faire du roulage, servir de guides aux touristes, travailler pour des blancs, faire des clôtures, etc., et que la valeur des fourrures vendues aux traiteurs dans les montagnes s'élevait à \$3,000. L'ouvrage de bureau est bien fait par M^{me} Grasse, et les livres sont proprement et régulièrement tenus. La farine fournie par la Compagnie de minoterie Ogilvie était de choix et faisait du beau pain blanc. Il n'y avait pas de lard en magasin, mais on m'a dit que ce qui en avait été délivré était très bon. Lawry & Sons, fournisseurs. Les sauvages avaient acheté nombre d'articles avec leur propre argent, Amos a acheté pour \$30 de bardeau et de bois de sciage; Peter Wesley, du bois à plancher, des portes et des châssis; le chef Chiniquy, pour \$30 de bois de sciage; Jonas Two-young-men, un chariot de \$90 et un harnais de \$30; le chef Patte-d'Ours, un poêle à cuisine; John Montagne-Rocheuse et son père, pour \$20 de bardeau, de bois de sciage et de clous; Paul Ryder, pour \$11 de bois. D'autres ont dépensé des sommes moins fortes mais toujours pour se procurer quelque chose d'utile. La santé des sauvages, dans le temps, était très bonne. Le satisfaisant accroissement du bétail est sans doute dû à ce qu'on veille constamment sur lui, et aussi à l'introduction d'animaux de race dans les troupeaux. Il y a lieu de féliciter M. Grasse du soin qu'on prend de ces troupeaux, comme aussi de la manière d'agir avec les sauvages, qui n'avaient pas de plaintes à faire et étaient tous de bonne humeur. J'ai fait l'inventaire ordinaire, qui avait été envoyé à Régina avec rapport détaillé. L'inspection a été satisfaisante sous tout rapport. Avant de quitter cette réserve j'ai inspecté les approvisionnements fournis à l'entreprise pour 1895-96. Les échantillons types, et aussi des échantillons des nouvelles livraisons, m'avaient été envoyés de Régina pas express. A une exception près, j'ai trouvé les marchandises semblables aux échantillons types.

Il y a eu 10 naissances contre 20 décès pendant l'année. La population actuelle est de 570 âmes.

Département des affaires indiennes.

Je retournai à Calgary et pris le train pour McLeod, d'où M Nash eut l'obligeance de me conduire, en voiture, à

l'Agence des Pigânes,

que j'atteignis le 23 juin.

M^r H. H. Nash, agent; M^r G. F. Maxfield, commis et distributeur; M^r J. W. Smith, directeur d'agriculture pour le bas de la réserve; M^r W. H. Cox, directeur d'agriculture pour le haut de la réserve; M. H. Dunbar, conducteur d'attelage et interprète; "Benny" (un sauvage), aide-distributeur, à \$6.50 par mois; "Plenty-Robes" et "North-Piegan", surveillants, tous deux à \$10 par mois; "Dimanche", courrier de la malle, à \$5 par mois.

La maison de l'agent avait été lambrissée, à l'extérieur, avec du bois raboté posé sur du carton bitumé, et il y avait été ajouté une cuisine neuve. Les bâtiments avaient été entourés d'une clôture de palis. La maison avait aussi été peinte—les murs en gris d'ardoise et la couverture en rouge. Il y avait parterre et potager.

On avait amélioré l'aspect des bâtiments de la ferme en faisant disparaître la vieille écurie. L'étable a été aménagée pour servir d'écurie, et l'un de ses bouts sert à mettre du foin. Un châssis de scie à débiter avait été dressé près de la serre à légumes, et l'on y avait scié du bois. Considérablement d'ouvrage avait été faite au fossé d'irrigation commencé par M. Nash, et qui paraissait devoir faire beaucoup de bien à plusieurs centaines d'acres de terre le long des bas-fonds. L'eau de ce fossé vient de la rivière du Vieux, située à 3 ou 4 milles de l'agence. Sur une partie de son parcours le fossé a de 2 à 4 pieds de profondeur, après quoi il suit un canal naturel pendant à peu près un mille, puis est en déblai jusqu'aux champs en aval de l'agence. L'eau du creek aux Castors passe aussi par le fossé. Treize hommes et jusqu'à 15 paires de chevaux, avec pelles-brouettes et charrues, avaient travaillé au fossé; en tout, 290 jours de travail avaient été consacrés à cette entreprise, qui, espérait-on, allait largement récompenser les sauvages de leur labeur et de leur temps. Il a fallu extraire pas mal de roches et de pierres. Il avait été fait quatre barrages. M. Nash mérite d'être félicité de son énergie, et il n'y a guère de doute que ses efforts seront couronnés de succès.

Les bâtiments de la ferme, le dépôt et bureau, les remises, etc., étaient peints et offraient un très bel aspect. Le tout ensemble avait une superbe apparence. On peut en dire autant de toute l'agence, car je n'ai pas trouvé une seule maison sale dans aucun des villages, et toutes les ordures avaient été soigneusement enlevées. Champs et clôtures étaient propres et tout accusait du soin et de l'ordre.

J'ai visité tous les villages et champs de l'agence; généralement, les maisons étaient fermées et les sauvages habitaient leurs "loges".

Né-de-la-Dent avait un champ de 6 acres de terre neuve en partie labourée pour la première fois—avoine, pommes de terre et légumes; bonne clôture faite de poteaux écorcés et de fil métallique surmontés d'une lisse d'appui.

Chemise-de-Fer:—Joli champ de 3 acres—avoine, pommes de terre, navets et verdure; bonne clôture.

Village du Loup-qui-court:—Sept maisons, et propre partout. Le vieil aveugle qui avait une maison sale l'année dernière en avait une des plus nettes cette année, et il avait un bon tas de bois pour l'hiver. Deux jolis champs ici, l'un de 1½ acre et l'autre de 2½ acres: pommes de terre et autres plantes potagères.

Dimanche construisait une maison neuve dont les murs étaient debout; bonne étable et corral; joli champ de 10 acres, dont 2 en culture; maison toute blanchie à la chaux en dedans, mais pas assez de chaux pour faire le dehors—qui aura son tour à l'automne; deux serres à légumes, dans lesquelles les pommes de terre se conservent très bien en hiver. L'Aigle-qui-court avait fait des perches et des poteaux et creusé des trous pour une clôture neuve d'environ 5 acres; joli endroit. John Smith a une bonne maison et deux jolis champs en culture. C'est ici l'un des plus beaux sites de l'agence; de l'endroit où est la maison on a un magnifique coup d'œil sur le haut et le bas de la rivière. En aval et sur la pente près de la rivière il y a 3 bons champs d'environ 15 acres en tout, ensemencés principalement d'avoine.

Crow-Shoe : petit champ de terre neuve, 1 acre—racines. Eagle-Flies : petit champ de pommes de terre et de légumes. De l'autre côté de la rivière est le camp de la Poule-de-Prairie, composé de trois maisons qu'habitent le gendre du Gros-Cygne, deux vieilles femmes et la Poule-de-Prairie. Plus bas, en descendant la rivière, sont les maisons de la Robe-de-Loup, et de Bull-Plume et de son gendre, et tout à fait au bout les maisons et les champs de Potts et de Senekin. Les maisons sont couvertes en bardeau et peinturées.

Bison-robuste : belle maison, près des bâtiments de la mission de St-Paul. Ce sauvage a été en Angleterre, l'hiver dernier, avec le révérend M. Hinchliffe. Sa maison a une cuisine en appentis et est bien pourvue de marmites, de chaudières, de casseroles, etc., avec un beau poêle de cuisine. Le principal corps de logis est divisé en deux—parloir et chambre à coucher dans laquelle il y a deux lits, avec couvre-pieds piqués, oreillers et draps—le tout parfaitement net. Murs couverts d'images et de devises; plancher de bois partout. Guéridon dans le salon. Dans le buffet : tasses et soucoupes de porcelaine, bols et assiettes, et service à thé en plaqué acheté en Angleterre. Tables, chaises, images, miroirs, chaises à bascule, lampes, pendules, tapis de chiffons sur le plancher, deux portraits de la Reine bien en vue, et la devise "*The wages of Sin is Death, but the Gift of God is Eternal Life Through Our Lord Jesus Christ*". Cette devise est en lettres de couleur brodées sur drap. Bison-robuste eut soin de me montrer son sac de voyage, ainsi que le château de Windsor, les édifices du parlement, et autres célèbres monuments qu'il avait vus en Angleterre. Je lui demandai s'il n'était pas fier d'être sujet anglais, et il me répondit oui de grand cœur.

Quatre autres maisons ici ; dans une, un jeune garçon et une jeune fille malades, dont une vieille femme a soin. Cette maison paraissait désolée en comparaison de celle que nous venions de voir ; mais la plupart des objets en avaient été transportés à la loge, qui était tout près. Miss Brown, gouvernante du pensionnat de St-Paul (*St. Paul's Home*), qui est toujours bonne pour les sauvages et surtout compatissante pour les malades, s'occupait de ce garçon et de cette jeune fille, et leur portait différents secours d'une espèce ou d'une autre.

A l'extrémité supérieure de la réserve Mangan a un champ de 2½ acres, une bonne maison, et une étable neuve avec enclos. Big-Weasel et les deux femmes Turipees avaient de bonnes maisons et un joli champ en commun. Le champ avait été récolté, et la récolte avait bonne mine.

Big-Bull, en haut de la rivière : maison neuve bien bâtie, bonne étable et corral ; pièces de bois sur les lieux pour une autre maison, étable et remise. C'est un nouvel établissement et un joli endroit, et l'homme est entreprenant.

Muggins a deux maisons et un champ de 3½ acres en avoine et en racines. Queue-de-Loup et Bonnet-de-Guerre avaient des pièces de bois pour se construire des maisons neuves. En amont de ce lieu est un petit hameau de 3 maisons, avec une quatrième maison en construction, et des pièces de bois rendues sur les lieux pour deux autres. Champ de 4 acres : avoine et racines. Les nouvelles maisons seront divisées en deux.

La maison de Many-Chief est la plus éloignée par en haut. Une maison neuve achevée depuis ma dernière visite ; aussi une belle étable. Il a fallu environ 100 pièces de bois pour leur construction. A un grand nombre de chevaux—au moins 200, j'imagine—et près de 50 têtes de bétail.

C'était net partout ; maison bien meublée : couchette de fer neuve à garnitures de cuivre jaune, et deux autres couchettes faites à la machine ; poêle de cuisine net et luisant ; bonne pendule ; assortiment d'ustensiles en granit, y compris des poêlons à pain. Plusieurs des sauvages font du pain ici. Many-chief prend un homme à son service pour aider à avoir soin du bétail ; a une remise à outils ; achète lui-même tous ses outils et les tient sous clef ; a une bonne serre à légumes. Le corral a environ 8½ pieds de hauteur, et chacun de ses pans se compose de 11 ou 12 fortes perches. A deux champs, l'un dans le bas-fond et l'autre sur la terrasse ou banquette. C'est un établissement qui respire l'aise ; le bon-homme a trois femmes ; les enfants étaient nets et proprement vêtus.

Crow-Village :—12 maisons ; mission catholique : joli petit bâtiment peinturé ; aussi clôture peinturée tout autour de la propriété. Les autres maisons étaient

Département des affaires indiennes.

toutes en bon état. Un bon champ, en commun; principalement des pommes de terre et des légumes.

Village de Otter-Above:—Crow-Flag a une maison double avec cuisine et chambres à coucher; belle laiterie neuve et nette; tablettes pour mettre les jattes de lait, et rideaux de coton pour les protéger contre la poussière; sept terrines pleines de lait, baratte neuve achetée par lui-même; couloir et seaux à lait, et thermomètre; pour marquer la température. Fait du beurre. A un bon potager et champ, bonne étable et enclos pour foin et bestiaux. Planches à savonner, cuves, moulin à café, et un plein sac de farine dans un coin. Guéridon dans le salon, 3 lampes et 3 couchettes. C'est un établissement neuf, bien situé, ayant l'air florissant et, selon moi, accusant du progrès. Et il y en a beaucoup de pareils. Village nouveau de Little-Leaf: 4 maisons, trois étables et une remise. J'ai remarqué ici des traîneaux doubles faits par les sauvages eux-mêmes. A plusieurs endroits j'ai vu des pièces de bois destinées à la construction de maisons et d'étables. Les charrues, faucheuses et râtaeux était à l'abri.—Sitting-on-Water: étable neuve et corral.—North Band: c'est ici qu'est la ferme. Maison neuve de Cox en construction; murs debouts, et bois rendu pour l'achever; bonne étable. C'est un joli endroit, et c'est central pour ce bout-ci de la réserve. La maison du "Commodore" est de l'autre côté de la rivière; divisée en deux: chambre à coucher et cuisine; bon champ d'avoine et de pommes de terre. Trois autres maisons ici. Pretty-Face a une bonne maison divisée en deux et bien meublée: poêle de cuisine, chaises, lits; plancher et plafond modernes; coton sur les murs. Bonnes étables, l'une pour les animaux faits et l'autre pour les veaux. Pièces de bois sur les lieux pour un abri à bestiaux. Laiterie. Bonne source dans la brousse, près de la maison. Bon champ de pommes de terre. Joli endroit. Le chef Crow-Eagle est à bâtir une maison neuve. A un bon champ de 10 acres en commun avec Chas. Crow-Eagle. Plenty-Robes a une bonne maison et un champ de 4 acres. Bad-Boy a une maison neuve en voie de construction et un champ de 4 acres. Les sauvages désirent avoir du bétail. Ils se donnent beaucoup de peine pour avoir de bonnes étables et remises, et j'ai pu constater du progrès en tout. Les semailles de 1894 étaient représentées par 73 acres d'avoine, 13 d'orge, 13 de pommes de terre, 21 de navets et autres plantes potagères ou légumes—au total, 120 acres: soit 36 de plus que l'année précédente. Celles de cette année le sont par 86 acres d'avoine, 17½ de pommes de terre et navets, et 4 d'autres plantes potagères ou légumes—en tout 107½ acres, soit 12½ de moins que l'année dernière (1894). La ferme avait 5 acres d'avoine, 2½ de pommes de terre et de légumes. Terre neuve labourée pour la première fois en 1894: 12 acres; terre jachérée pendant l'été, 7 acres.

Foin amassé: sauvages, 292 tonnes; agence, 55—soit, au total, 347 tonnes. Terre neuve labourée pour la première fois en 1895, 16 acres; le jachéage n'était pas encore fait, à la date de mon inspection. Récoltes de 1894: 292 boisseaux d'avoine, 65 d'orge et 780 de pommes de terre. Les produits des potagers ont été pour la plus grande partie consommés pendant la saison, mais il a été serré pas mal de navets et d'oignons pour l'hiver et pour vendre. Le bœuf fourni était de bonne qualité et bien abattu, et les distributions s'en faisaient avec beaucoup de soin.

Les animaux de ferme étaient gras et d'un beau poil; les pâturages étaient des meilleurs, et l'eau fraîche courante ne manquait jamais. Le troupeau comprend 30 bœufs, 11 taureaux, 285 vaches, 164 bouvillons, 211 génisses, 89 veaux mâles et 78 veaux femelles—soit en tout 868 têtes, contre 435 l'année dernière. Il y a un an il y avait 435 têtes de bétail réparties entre 44 chefs de famille; cette année il y en a 868 pour 74 familles—preuve du surcroît d'intérêt que ces sauvages portent à l'élevage.

Les sauvages ont individuellement gagné \$1,459.31, sans compter ce qu'a rapporté le bétail vendu. Ils ont fait 85 boisseaux de chaux. Ils ont aussi fabriqué un certain nombre de jougs, de brancards à foin, de traîneaux doubles, etc. Il avait été bâti une vingtaine de maisons et d'étables neuves durant l'année. Du 1er mai 1894 au 30 juin 1895 il y a eu 34 naissances contre 35 décès. Nombre de sauvages qui ont touché la rente, la dernière fois: 771. Dans le temps la bande jouissait d'une bonne santé. Il y a distribution de vivres 3 fois par semaine, et chaque individu—

jeune ou vieux—reçoit en moyenne environ $1\frac{1}{2}$ livre de bœuf et un peu plus d'une demi-livre de farine par jour. M. Maxwell, qui est exact et prompt en tout, fait l'ouvrage de bureau et les distributions; et c'est aussi lui qui a soin du dépôt de provisions. Les livres étaient à jour. J'ai soigneusement examiné et trouvé exact le registre de boucherie. J'ai visité la mission catholique romaine, son potager était de beaucoup le plus beau de l'agence.

Cinquante poneys avaient été échangés pour des taures. Environ 50 membres de la bande étaient, dans le temps, à faire des "billots" et des perches, dans la forêt. Pendant l'année il a été coupé et charroyé à la réserve 2,358 morceaux de bois destinés à la construction de maisons, 1,574 morceaux pour écuries ou étables, 2,400 poteaux à clôture, 9,820 perches à faire des clôtures et des corrals—soit en tout, 16,152 morceaux de bois. Le directeur d'agriculture, M. Smith, avait fait une très bonne bineuse à pommes de terre avec une vieille machine réformée, et c'est une des meilleures que j'aie jamais vues. Elle sarcle et verse de chaque côté du sillon, et peut être changée à volonté. Ses roues viennent d'une vieille charrue à sellette; elle a un timon auquel on attelle deux chevaux. Je déclare avec plaisir que j'ai été content de ce que j'ai vu. J'ai trouvé les sauvages de bonne humeur et satisfaits; aucun d'eux ne s'est plaint, personne n'a rien demandé, et tous semblaient parfaitement satisfaits. Ils travaillaient tous bien. Ajoutons que, de son côté, le personnel remplissait ses devoirs dans la vraie manière des affaires.

M. Cox faisait d'excellente besogne du côté d'en haut, ainsi qu'en témoignaient de beaux champs, logis et corrals neufs; et il avait montré à beaucoup de sauvages à faire le pain et le beurre. M. Smith fait également bien du côté d'en bas et s'entend à merveille en machines agricoles. L'interprète, M. Dunbar, est un homme adroit, bon charpentier-menuisier, et met la main à tout ce qu'il y a à faire, même la fenaison. Le commis, M. Maxfield, est un habile jeune homme, et je l'ai toujours trouvé parfaitement sûr. C'est lui qui fait l'ouvrage de bureau et les distributions de vivres, et qui a soin du dépôt de provisions; il est populaire parmi les sauvages, dont il parle la langue très couramment, et c'est en somme un précieux aide pour M. Nash. Quant à ce dernier, c'est un homme énergique et laborieux qui exerce un bon jugement dans l'accomplissement de ses fonctions d'agent, et qui est respecté des sauvages aussi bien que des employés. Il y a d'abondantes preuves qu'en somme l'agence fait de rapides progrès sous sa direction.

J'ai visité le "St. Peter's Home" le 28 juin:—Révérend M. Hinchcliffe, directeur; Miss Brown, gouvernante; Miss Mason, sous-gouvernante; J. A. Mason, instituteur; M. Brighton, charpentier-menuisier; Mrs. Brighton, femme de charge.

Les bâtiments n'avaient guère changé depuis ma dernière inspection et étaient en bon état. Il avait été élevé un nouvel atelier de charpenterie et menuiserie. Deux garçons—James Knowlton et Jack, apprenaient ce métier et y réussissaient très bien. On était à aménager une partie de cet atelier pour recevoir une machine à tricoter qui venait d'arriver. Il y avait étable, fenil et corral; cabinets d'aisance pour les garçons et pour les filles; cours de récréations séparées; bonne balangoire pour les garçons. J'ai décrit le principal corps de logis l'année dernière. Dans le dortoir des garçons: 19 couchettes de fer neuves et service de toilette à chaque lit; salle en parfait état, nette et bien éclairée.

Réfectoire: 3 grandes tables et 2 buffets; salle confortable et gaie. Cuisine: grand fourneau, et tout net et en bon état; j'y ai remarqué des couvre-plats en toile métallique.

Dortoir des filles: 9 couchettes de fer; gros calorifère de tôle; tapis de chiffons sur le plancher. A chaque lit: 2 couvre-pieds, couverture, 2 draps, oreillers et paillasse. Mêmes lits pour les garçons. Murs couverts de devises, de cartes de Noël et d'images. A chaque lit: service de toilette, essuie-mains, cuvette et miroir. C'était l'une des plus charmantes chambres qu'on pût désirer voir, et elle faisait honneur à Miss Brown et aux petites filles.

Les filles ravaudent et raccommode les vêtements, et font des chemises de garçons. Les garçons font le pain, lavent la vaisselle, balayent les planchers, font le bois de poêle, prennent soin des animaux et jardinent. Les filles lavent les planchers, blanchissent le linge, tricotent des poignets, des nattes, des écharpes et

Département des affaires indiennes.

des bas. Dans le dortoir des filles : un grand portrait de la Reine et une très belle lampe suspendue.

Garçons et filles sont tenus de prendre régulièrement des bains. Les garçons se baignent aussi dans la rivière, mais sont alors toujours accompagnés de quelqu'un des employés. A l'exception de deux des plus âgés, tous les garçons ont les cheveux coupés courts, ce qui les fait paraître propres et leur donne une allure preste avec leur costume. Jersey. J'ai remarqué que leur chaussure était aussi en bon état. La vieille mission avait été lambrissée avec du bois raboté posé sur du carton bitumé, ce qui l'a rendue beaucoup plus chaude. La salle de classe était en bon état, mais elle est trop petite, et, à cause de son plafond trop bas, sa ventilation est défectueuse.

On était sur le point de commencer à bâtir une nouvelle église, qui sera à mi-chemin entre la mission et l'agence, et l'on comptait qu'elle serait prête en septembre.

Dans l'école il y a une bonne lanterne magique et un harmonium. La nouvelle machine à tricoter faisait de bonne besogne, mais on ne négligeait pas pour cela le tricotage à la main, vu que c'est celui qui sera le plus utile aux filles à mesure qu'elles grandiront.

Il y a eu pas mal de maladie au pensionnat l'hiver dernier. Une petite fille est morte dans la maison même, et quatre autres élèves ont succombé chez leurs parents. En tout il y avait 23 enfants (17 garçons et 6 filles) à ce pensionnat. Deux garçons étaient absents en congé le jour de l'inspection. Le pensionnat est très bien dirigé, et l'on n'y néglige rien pour l'éducation des enfants ; les membres du personnel, du premier au dernier, ont sa réussite à cœur. Miss Brown, qui est la pionnière de ce genre de service dans le traité n° 5, puisqu'elle a ouvert—autant qu'il m'en souvient—à la réserve nord de l'agence des Pieds-Noirs, le premier pensionnat avec trois petites filles, doit être fier aujourd'hui de voir les maisons florissantes (résultat de ses humbles efforts) des réserves nord et sud des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang, des Sarcis et des Piégânes.

Miss Brown m'a dit qu'une petite fille, dont les parents demeurent à peu de distance de la maison, demande parfois congé pour aller ranger la maison de sa mère. Elle m'a dit aussi qu'une autre petite fille, qui sait boulangier, demande la permission d'aller passer un heure ou deux chez ses parents, afin d'y faire des brioques pour sa mère. Ce sont des choses de peu de conséquence, mais elles montrent que l'éducation donnée à ces enfants est mise à profit. Un rapport séparé traitera de ce qui se fait en classe. Les élèves chantent très agréablement ; les événements de la journée furent clos par le *God Save the Queen*.

J'ai été très satisfait de ma visite, et j'aimerais à voir peindre les bâtiments, afin que l'extérieur correspondît en propreté à l'intérieur. Il y a une tour avec cloche. Les enfants étaient heureux et joyeux, et paraissaient être parfaitement contents. M. et M^{me} Nash portent un vif intérêt à cette école, et sont toujours prêts et disposés à prêter leur aide quand il en est besoin.

Ainsi finit mon inspection des traités 6 et 7, et je repartis pour Régina, où j'arrivai le 6 juillet. Le 15 du même mois je quittai Régina pour Touchwood, où j'arrivai le 17, et commençai mon inspection de l'

AGENCE DE TOUCHWOOD.

Cette agence n'avait pas été inspectée depuis 26 mois, et la dernière fois que j'y étais venu était en 1889.

M^r J. P. Wright, agent ; M^r H. A. Carruthers, commis ; George McNab, conducteur d'attelage et interprète.

Les bâtiments de l'agence étaient tous en bon état. Pendant l'année il avait été clôturé 150 acres de terre pour servir de pâturage au bétail de l'agence. L'agent avait un très bon potager, et la récolte de légumes avait très bonne mine. M. Carruthers avait aussi un très bon potager, et fut le premier à avoir des choux-fleurs, des concombres, du maïs, des pommes de terre, des pois, des fèves, etc.

Depuis la dernière inspection M. Wadsworth avait bâti une remise à instruments aratoires à côté du dépôt de provisions. Cette remise a 40 x 16 pieds ; elle est en charpente et couverte en bardeau. Laiterie à l'un de ses bouts, et petite glacière y

attenante. Un appentis de 15 x 16 pieds a été ajouté à la maison du commis. La vieille serre à légumes était tombée en ruines, et il fallait la reconstruire avant de pouvoir s'en servir encore. La première réserve que je visitai fut celle de

Muscoweguan, n° 85, ferme 6 B :

W^m Lambert, directeur d'agriculture, avec Tom Green (un jeune indien) comme aide et interprète. Je ne puis pas dire que j'ai trouvé grand' différence—si tant est que j'en aie trouvé, dans l'aspect de cette réserve, en comparaison d'il y a 6 ans. Presque les mêmes champs en culture. Mêmes étables, et, à une exception près, mêmes maisons. Toutefois, les clôtures étaient bonnes et paraissaient avoir été renouvelées ou réparées. Sept charrues étaient en train de rompre de la terre neuve pour l'année prochaine; cinq membres de la bande devaient en labourer ainsi 5 acres chacun, et un autre 15—ce qui ferait 65 acres en tout—et le tout était sur le point d'être achevé. Ces nouveaux champs sont à environ 2 milles est des bâtiments de ferme actuels.

La nouvelle ferme projetée, dont le bois était tout rendu sur les lieux sera placée près d'ici. Les vieux bâtiments étaient en bon état, et l'on paraissait avoir bien soin des instruments aratoires et des outils, qui étaient tous à l'abri. Quelques-uns des sauvages avaient du bois de coupé pour se construire des maisons neuves près de leurs nouveaux champs, ainsi que des étables neuves, et ils se proposaient de faire des clôtures le printemps prochain. Les semailles de 1893 étaient représentées par 41½ acres de terre en culture, qui ont rendu 113 boisseaux de blé, 162 d'avoine, 164 d'orge, 40 de pommes de terre et 150 de navets; foin ameulonné, 350 tonnes. Pour l'année 1894 il n'est pas fait mention de ce qu'a produit la même grandeur de terre enssemencée le printemps de cette année-là; foin ameulonné, 175 tonnes. Les semailles de cette année (1895) sont représentées par 4 acres de blé, 34½ d'avoine, 5 d'orge, 8½ de pommes de terre, 4 de navets, 1 d'oignons, 2 de carottes et 2 d'autres légumes et plantes potagères—soit, en tout, 61 acres.

Le foin promettait bien, et il y avait apparence qu'on n'aurait pas de difficulté à se procurer tout ce qu'il en faudrait.

Mahiganes, ou François-Joseph, avait un champ de 5 acres: avoine, blé, pommes de terre et navets; bonne clôture. Était à rompre 10 acres de terre neuve; a 16 têtes de bétail; va se bâtir une maison neuve. Son jardin était assez bien sarclé, et il me promet d'en avoir soin; j'allai à sa loge, où je vis sa mère, qui a plus de 100 ans, et qui est aveugle. Ce sauvage a fait 250 boisseaux de chaux.

Apatas-a-monie avait un champ d'environ 7 acres d'avoine qui avait assez bonne mine, mais ici tous les champs étaient vieux et plus ou moins pleins de mauvaises herbes. Les potagers étaient en meilleur état sous ce rapport.

Henry Bear avait un joli champ de 18 acres d'avoine et d'orge, qui avait très bonne mine et devrait donner un bon rendement; aussi un très bon potager; pommes de terre, navets, carottes, betteraves, oignons, maïs, laitue, concombres, etc. Bonnes clôtures. A une bonne maison bâtie depuis ma visite de 1889, et dont je me rappelle avoir vu les murs debout à cette époque-là. Il y a des chambres en haut; dans un des bouts de la maison il y a un établi—ce sauvage étant charpentier-menuisier; couverture de chaume; poêle carré, tables, couchettes—le tout très net. Fait du beurre—j'ai vu des jattes; a un bon puits; étable divisée en trois et la même que lorsque je suis venu ici la dernière fois. Bonnes barrières à l'entrée de la maison et du potager. Bref, c'est en somme un établissement agricole prospère, et si rien ne vient ruiner la récolte, cet homme sera bien récompensé de son travail. Maison blanchie à la chaux en dedans et en dehors. En outre de Bear, deux autres familles de cette réserve font du beurre.

Pierre Desjardins avait un champ de 5 acres: avoine, pommes de terre et plantes potagères. Bonne maison: poêle de cuisine neuf, lits et tables; bonne étable et corral. Va bâtir une autre maison à la montagne, où il se propose de faire passer l'hiver à ses animaux, vu qu'il y a là beaucoup de foin.

John Desjardins: petite maison propre, bousillée mais non blanchie à la chaux. J'allai voir le chef dans sa loge, ainsi que Moïse dans la sienne, et je trouve ces deux loges très proprement tenues; des femmes étaient à faire la lessive.

Département des affaires indiennes.

J'ai visité encore quelques autres loges et champs. M^{me} Green :—petit champ de 3 acres ; blé et orge. Toute la réserve avait pris son meilleur air, les dernières pluies ayant tout fait pousser avec profusion, surtout les mauvaises herbes. Le bétail était en excellent état ; il ne pouvait pas en être autrement avec de si beaux pâturages. Presque tous les animaux étaient en vue. Le troupeau se compose maintenant de 115 têtes, réparties entre 11 chefs de familles, dont les noms ont été communiqués avec les états. A l'inspection du 30 avril 1893, il n'y en avait que 65.

En fait d'animaux lui appartenant en propre, cette bande a 42 chevaux, 2 bœufs, 2 vaches, 2 taures et 2 génisses. Le directeur d'agriculture a un cheval. Avant de passer à un autre sujet, je ferai remarquer que bien que cette réserve soit allée quelque peu lentement par le passé, elle donne maintenant des signes d'une plus grande activité. Il n'y avait pas longtemps que M. Lambert exerçait ses fonctions parmi les sauvages, et par conséquent il n'avait pas encore grand'expérience ; mais il est jeune et actif, et il y a tout lieu d'espérer que sous l'énergique surveillance de l'agent une autre année verra des progrès marqués sur la réserve. J'ai fait l'inventaire ordinaire.

J'ai inspecté le pensionnat le 20 juillet. F. Dennehy, instituteur et directeur ; mademoiselle Lapierre, gouvernante.

Nombre d'élèves inscrits : 25 (dont 20 pensionnaires et 5 externes), tous de la réserve, à l'exception d'un enfant venu de celle d'Etoile-du-Jour. Présence le 20 juillet : 22, dont 11 garçons et 11 filles. J'ai remarqué de bons échantillons d'ouvrage industriel, en fait de couture et de tricotage, et il en avait été envoyé davantage à l'exposition de Régina.

Les pantalons, les bas et chaussettes, les robes—de fait, tous les vêtements de garçons et de filles se font dans l'école. Réfectoire : 3 tables ; un peu trop petit pour le nombre d'élèves. Dortoir des garçons : 8 couchettes de fer ; dans chaque lit une couverture, un couvre-pieds et des oreillers ; on ajoute une paille en hiver. Pas de draps.

Dortoir des filles : 6 lits garnis comme ceux des garçons ; deux élèves par lit. Les salles étaient propres, mais en beaucoup d'endroits les enduits s'étaient détachés des murs, ce qui faisait paraître la maison en désordre. M. Dennehy me dit que comme on espérait d'avoir bientôt un nouveau bâtiment on ne voulait rien dépenser pour le vieux. Le nouveau bâtiment va être en pierre et sera près de l'église de la mission. Il y avait un bon potager de 2 acres, bien sarclé, et la récolte ordinaire de légumes avait très bonne mine. Les bâtiments autres que l'école sont un magasin ou dépôt, une écurie et une étable. Il y avait 10 vaches, 5 chevaux, 3 cochons et 2 veaux. Il se fait régulièrement du beurre pour la maison. Tout l'établissement était entouré d'une bonne clôture, et les bâtiments étaient blanchis à la chaux.

La partie scolaire de l'œuvre n'est pas de mon domaine, mais d'après ce que j'ai pu voir je crois que M. Dennehy fait de bonne besogne parmi ces élèves. J'ai envoyé des spécimens de leur écriture au commissaire. Si le nouveau bâtiment ne peut pas être achevé l'automne prochain, il faudra faire quantité de réparations au vieux pour y passer un autre hier.

Je passai de là à la

Réserve du Pauvre-Homme, n° 88,

ou ferme 6a. Edward Stanley, directeur d'agriculture (également préposé au même service sur la réserve d'Etoile-du-Jour), avec Chas. Favel pour aide et interprète.

Pendant l'année il avait été ajouté une cuisine en appentis à la maison de la ferme. La vieille écurie avait été démolie, et l'on en avait bâti une neuve. Les murs qui avaient été élevés en 1849 pour un grenier étaient encore au même point, sauf qu'on en avait fait un local où serrer les instruments aratoires en y mettant une couverture de perches et de paille. On se proposait de le couvrir en bardeau cette année. On a élevé les murs d'un petit bureau. M. Stanley avait aussi, avec l'aide des sauvages, élevé une remise neuve, 44x14 pieds, pour les instruments aratoires ; elle est en rondins, avec couverture de perches et de tourbe, et était presque finie. Ecurie-étable bâtie en 1894, couverture pas tout à fait finie ; bons corrals ou enclos, à l'entrée desquels il y

a de bonnes barrières s'ouvrant et se fermant avec facilité, attendu qu'elles pivotent sur des moyeux de vieilles roues de charrette. Le directeur d'agriculture avait un très beau potager où toutes sortes de légumes paraissaient bien venir, et qui est d'un bon exemple pour les sauvages, vu qu'il est si proprement arrangé et si bien tenu.

Le directeur d'agriculture avait un champ d'avoine de 10 acres en société avec le chef, ainsi qu'un petit champ de 2 acres d'avoine et de pommes de terre à lui tout seul. J'ai trouvé du progrès sur cette réserve, surtout en ce qui concerne les maisons, les étables et les potagers. Les champs étaient tous plus ou moins pleins de mauvaises herbes. M. Stanly faisait arracher ces mauvaises herbes par les femmes, et l'on pouvait en voir des tas partout; mais, naturellement, cette méthode ne pouvait être employée que pour les jardins potagers et les champs de pommes de terre et de navets, et c'était le moyen le plus efficace de tenir tête à ce fléau. Les récoltes de légumes et de racines avaient bonne mine, et il y avait lieu d'espérer un bon rendement. Dans le temps le blé et l'avoine avaient assez bonne mine. La plupart des sauvages habitaient des loges dont je visitai un certain nombre et trouvais généralement nettes et confortables. Naturellement, ces sauvages déménagent d'une place à l'autre, de sorte que les ordures n'ont pas le temps de s'accumuler. Les maisons avaient été laissées nettes, et toutes les ordures brûlées. Les maisons avaient toutes été blanchies à la chaux.

Le "Jeune-Tabac" a un bon champ de 7 acres de blé, entouré de clôtures droites et solides; la récolte a assez bonne mine; potager d'un quart d'acre et presque sans mauvaises herbes près du champ du chef. Ce dernier à une maison passable, mais s'en bâti deux neuves—l'une de 22x20 et l'autre de 12x16; étables neuves bâties en 1894—2 pour les bêtes bovines et 1 pour les chevaux; a 14 têtes de bétail en tout; bon puits et de l'eau en abondance à une profondeur de 22 pieds; bon potager bien sarclé; champ d'avoine en société avec le directeur d'agriculture, et une grande partie du même champ en jachère. Le chef avait une belle laiterie en 1889, mais y a renoncé il y a deux ans; il devait néanmoins recommencer à faire du beurre une fois rendu dans sa maison neuve. W^m Favel a une bonne maison neuve couverte en bardeau, avec chambres en haut, bons planchers et escalier, poêle de cuisine, tables, chaises d'enfant, machine à coudre, pendules, images, lampes, tapis de tables et buffet, sans compter la vaisselle et les ustensiles. La maison a trois fenêtres, avec rideaux, en bas, et deux en haut. Possède un chariot, un harnais double, une faucheuse, un râteau, 3 chevaux, 1 poney et 22 bêtes bovines. Bon potager: pommes de terre, navets, carottes, choux, maïs, fèves—le tout ayant bonne mine et exempt de mauvaises herbes. Une étable bâtie en 1894, un abri à bestiaux avec corral, une deuxième étable, une autre petite étable pour 5 bœufs, et une écurie pour 4 chevaux; champ de 5½ acres, et environ 6 acres de jachéage. La maison d'école est près d'ici; elle était fermée, mais paraissait être en assez bon état. Il y avait, en commun, un champ de 20 acres qu'on était à jachérer pour tuer la moutarde qui l'avait complètement envahi.

Fox avait une bonne maison nette; étables neuves; 6 acres de blé ayant assez bonne mine; bon potager—pommes de terre et légumes; pièces de bois rendues sur les lieux pour une maison neuve.

Worms et Jim ont bâti, en 1894, une étable neuve munie de bonnes portes pendues avec des pentures longues. Maison, et abri à bestiaux avec corraux ou enclos. L'étable est double et il y a au milieu un passage d'où l'on donne à manger aux animaux; étais d'un côté. Bon puits avec 6 pieds d'eau dedans. Tous deux ont de bonnes maisons, fermées à l'heure qu'il est, mais qu'ils ont laissées nettes en dedans comme en dehors; 4½ acres de blé ayant très bonne mine; bon potager bien sarclé; des pièces de bois rendues sur le terrain pour d'autres bâtiments.

Eswewin: petite maison et étable neuve construites en 1894; 10 têtes de bétail; 4 acres de blé; murs debout pour une maison neuve dont il reste à faire le toit; propre et net partout.

Tah-pe-quan: maison neuve, bâtie dans l'automne de 1894; pièces de bois carrées, couverture de chaume, plancher de bois. Le Vieux-Tabac: maison propre et bonne étable pour 12 têtes de bétail; bon potager bien entretenu.

La mère du chef Pauvre-Homme habitait une loge. Cette vieille personne, qui est aveugle, était activement occupée à faire des nattes, et il était étonnant de voir

Département des affaires indiennes.

comme elle travaillait délicatement. J'ai trouvé beaucoup d'autres femmes à faire des nattes. Un champ de 10 acres de blé; j'ai vu labourer de la terre neuve et jachérer de la vieille terre. Le blé était bon de chaque côté du champ, mais médiocre au milieu parce que le vent avait emporté la semence.

En 1893 il a été ensemencé 46½ acres de terre qui ont rendu 370 boisseaux de blé, 30 d'orge, 162 de pommes de terre, 90 de navets et 75 de carottes et d'oignons. Foin ameulonné, 520 tonnes.

En 1894 il a été mis 62½ acres de terre en culture; il a été récolté 35 boisseaux de pommes de terre et ameulonné 470 tonnes de foin.

Cette année les semailles sont représentées par 36 acres de blé, 13½ d'avoine, 12 de pommes de terre, 4½ de navets et 3½ de légumes—soit, en tout, 69½ acres.

Le bétail était en excellent état. Le troupeau se compose de 122 animaux tous marqués comme il faut. Le 30 avril 1893 le nombre en était de 96. Les 122 têtes de bétail sont réparties entre 15 familles. En fait d'animaux lui appartenant en propre, la bande a 39 chevaux.

Depuis la dernière inspection, en 1893, 5 maisons neuves ont été achevées, et 2 pas tout à fait finies; on a réparé 3 maisons en élevant le toit, et un certain nombre de vieilles maisons et étables ont été démolies et reconstruites. Les sauvages ont creusé 3 puits, coupé et charroyé à la réserve un certain nombre de troncs d'arbres, fait 60 acres de clôtures, 7 traîneaux doubles, 18 jumpers, des manches de fourches et de haches, des brancards à foin, jougs, etc. Il y a, sur cette réserve, 11 enfants en âge d'aller à l'école et qui n'y vont point.

J'ai fait l'inventaire de tout ce qui était confié au directeur d'agriculture, et j'ai vérifié ses livres jusqu'au mois d'avril 1893. J'ai trouvé M. Stanley actif et très intéressé à son service; il ne se ménage pas quand il s'agit d'avancer les intérêts de ses sauvages. Il s'acquittait de sa tâche d'une manière fort satisfaisante, et madame Stanley tenait sa maison d'une manière propre à exercer une bonne influence sur les sauvages qui venaient voir son mari. Je puis en dire autant de toutes les fermes de cette agence, et je considère que c'est là une chose importante, vu que le moyen d'entraîner les sauvages à des habitudes de propreté est de leur en donner l'exemple plutôt que de les leur prêcher. L'agent, M. Wright, m'a accompagné dans toutes mes visites, et bien qu'il ne fût entré que depuis peu dans l'exercice de ses fonctions il me parut savoir aussi bien que le directeur d'agriculture lui-même ce que faisait chaque sauvage. Un four à chaux de 500 boisseaux était en train dans le temps, et les sauvages eux-mêmes cuisaient cette chaux.

J'allai de là à la

Réserve d'Etoile-du-Jour, n° 87.

M. Stanley est aussi préposé à cette réserve, mais son aide, M. Favel, y demeure. Ici les maisons et les étables sont d'une classe supérieure. Les potagers étaient en bon état. Il n'a pas été semé de grain cette année, mais on était à jachérer un champ de 10 acres pour l'année prochaine. Moosomay a une maison propre, à laquelle une cuisine neuve en appentis a été ajoutée l'année dernière. Toutes les maisons ont des couvertures de chaume et avaient été blanchies à la chaux. Le Bison-des-Plaines avait une bonne maison avec porche, 10x12. Trois étables neuves, bonnes clôtures, et coupe-feu tracés à la charrue autour des lieux. J'ai vu deux traîneaux doubles, faits de bouleau et ferrés par les sauvages eux-mêmes. Potager en commun, et dont on a bien soin. A l'angle nord-est de la réserve il y a des étables pour 80 têtes de bétail, et 4 maisons pour ceux qui prennent soin des animaux. Ces étables ont été construites dans l'automne de 1894. Il y a, dans le voisinage, un lac de bonne grandeur et du foin en abondance. J'ai vu quelques autres bonnes maisons et bons potagers. Il avait été creusé 5 puits, dans 3 desquels il y avait de l'eau en abondance; deux de ces puits sont sur des sources et ne manquent jamais.

La ferme (où demeure Favel) est une bonne maison. Il y a un bon dépôt pour l'emmagasinage et la distribution des vivres, une écurie pour 4 chevaux, et une remise à instruments aratoires. Ces derniers étaient tous à l'abri. On pouvait voir des manches de fourches à foin, des nattes, des jougs, des patins de traîneaux, des

colliers de bœufs, des jumpers, des brancards à foin, des traîneaux doubles, des caisses de chariots, fabriqués par les sauvages. Bon puits de 15 pieds, avec 5 pieds d'eau dedans. Un nouveau four à chaux de 400 boisseaux. En 1893, il a été ensemencé 16 acres de terre : 10 acres d'orge, et 6 de racines et légumes. Récolté : 30 boisseaux d'orge, 130 de pommes de terre, 185 de navets, 91 de carottes et 67 d'oignons ; foin ameulonné, 417 tonnes. En 1894 : 4 acres de pommes de terre et 3 de légumes. Récolté : 25 boisseaux de pommes de terre ; foin ameulonné, 508 tonnes. Cette année : 13 acres de pommes de terre, 5 de navets, 3 de plantes potagères—en tout, 21 acres.

Le troupeau est dans le meilleur état et compte 198 têtes de bétail, contre 112 au 30 avril 1893. Six maisons neuves ont été bâties sur cette réserve depuis l'inspection de 1893, et il y en a une autre qui n'est pas encore finie. Pièces de bois sur les lieux pour trois nouvelles maisons. Il avait été construit 23 étables neuves et démolit 9 vieilles. Creusé 5 puits, dont 3 avec eau et 2 sans succès. Chemin tracé depuis la réserve de l'Etoile-du-Jour jusqu'à celle du Pauvre-Homme—7 milles. Clôturé un pâturage de 2,000 acres confinant à un lac d'un côté. Grand et solide corral pouvant contenir 250 têtes de bétail, et remise de 14 x 20 pieds pour serrer les instruments aratoires. La réserve était donc en très bon état. J'ai visité l'externat, qui fera le sujet d'un rapport distinct. Ici je dirai seulement que l'instituteur, M. Williams, avait l'un des meilleurs potagers de la réserve. Madame Williams faisait une excellente œuvre parmi les femmes indiennes, auxquelles, ainsi qu'aux écolières, elle montrait à tricoter, coudre et faire d'autres travaux domestiques. Cette œuvre s'accomplit principalement en hiver, quand les femmes restent à la maison. Un certain nombre d'objets ont été envoyés d'ici à l'exposition de Régina, mais il n'était guère juste de mettre ainsi ces petits externats en concurrence avec des écoles industrielles et des pensionnats où l'on a des machines de toute espèce pour fabriquer ces sortes d'objets ; tout de même, pour le tricotage et la couture à la main nos externats n'en cèdent pas, même aux écoles industrielles.

Je me rendis ensuite à la

Réserve de Gordon, n° 86,

ou ferme 6c, qui a pour directeur d'agriculture M. T. Baker.

Cette réserve avait fait de très sensibles progrès, surtout sous le rapport des potagers, des clôtures et des maisons. Je n'hésite pas à dire que j'ai trouvé là les potagers les mieux tenus que j'eusse encore vus où que ce fût. Ce n'était pas un bon potager ici ou là : tous les potagers étaient bons et faisaient honneur au directeur d'agriculture, M. Baker. On n'y voyait pas de mauvaises herbes du tout, et ce qui y poussait avait la meilleure mine du monde. Les sauvages mangeaient des pommes de terre nouvelles depuis quelque temps déjà. Les champs de grain avaient passablement bonne mine, mais ces champs sont vieux et pleins de mauvaises herbes. Les sauvages ayant reçu une charrue à défricher se proposaient d'ouvrir de nouveaux champs, de façon à pouvoir jacher les anciens pour les débarrasser de leurs mauvaises herbes. La ferme est une bonne maison, à laquelle il a été ajouté une cuisine extérieure en 1894—le tout peinturé et entouré d'une jolie clôture de palis. Le vieux puits n'étant bon à rien, on en a creusé un nouveau, de 20 pieds, qui donne de l'eau en abondance. Il avait été bâti une écurie neuve pour remplacer celle qu'un feu de prairie avait détruite. C'est un bon bâtiment en charpente, ayant deux fenêtres et un fenil. Il y a le grenier et local de distribution, et un petit dépôt de vivres—le tout dans le meilleur état ; pas la moindre saleté nulle part.

M. Baker a un très beau potager, dans lequel j'ai remarqué des carottes, des oignons, des betteraves (très belles), des panais, de la rhubarbe, de la laitue, des pois, des fèves, des choux, du persil, des choux-fleurs, des concombres, des "citronnelles", des courges à confitures, du céleri, et, naturellement, des pommes de terre—le tout ayant très bonne mine. Beaucoup de potager—des sauvages étaient tout aussi bons que celui-là ; peut-être leurs produits n'étaient-ils pas tout à fait aussi variés, mais ils étaient d'ailleurs tout aussi soignés. Je ne puis parler que de quelques-uns des établissements. Kissipass et son fils avaient deux maisons, avec une étable close partagée en trois. John Anderson a un beau champ d'environ 12 acres en tout—blé et

avoine qui ont très bonne mine et devraient donner un bon rendement. Bonne maison, et un beau petit parterre en face, avec jolie bordure de saules autour des allées, qui étaient couvertes de gravier—le tout accusant un bon goût. Il y avait sur les lieux des piles de planches et de bardeau pour mettre une couverture neuve à la maison. Bonne étable, mais il a fallu que ses animaux passent l'hiver à quelque distance de la réserve, vu que le foin avait été brûlé par un feu de prairie. Dans la maison: poêle de cuisine, buffet et vaisselle, 2 tables, couchettes, chaises d'enfant, autres chaises, lampe, lavabo, cuves à lessive, images, rideaux aux fenêtres, pendules—le tout net et propre; clôture de fantaisie en face de la maison. Etablissement prospère.—Thomas McNab: très bon potager et bonne clôture. Maison divisée en deux; plancher frais lavé; un poêle carré et poêle à cuisine, 2 couchettes, courtes-pointes de fabrication domestique, tables recouvertes de tapis rouges. Mariha, l'une de ses filles, qui avait passé quelques années au pensionnat, était maintenant rentrée au foyer, parce que sa mère avait besoin d'elle. Atre dans l'un des deux compartiments, machine à coudre, bouilloire en plaqué, miroirs. Etables en pièces carrées, bâties en 1893; étais, plancher de dosses, bonnes portes pendues avec des pentures longues; bon corral. Deux filles et un garçon encore à l'école. Le bétail va être envoyé de la réserve à quelque endroit où le foin et l'eau abondent, pour y passer l'hiver.

Josiah Pratt est bien établi; bonne maison avec salon, chambres à coucher et cuisine, et chambres en haut. Maison confortablement meublée, très nette et en ordre; pendule, sofa, rideaux et images; murs lattés et enduits. Bon champ de blé et très beau potager; les pommes de terre et les navets avaient particulièrement bonne mine, mais ces derniers étaient trop drus, et cependant M. Pratt croyait que ce serait gaspiller que d'en arracher. L'agent et moi lui dûmes le contraire, et il finit par consentir à faire un essai, et là et alors en éclaircit une couple de rangs pour voir lesquels des sillons éclaircis ou non éclaircis réussiraient le mieux. Cet homme est pourtant au dessus de la moyenne pour l'intelligence, puisqu'il est clerc-lai dans l'église anglicane, et je cite le fait pour montrer comme il est difficile de persuader aux sauvages la nécessité d'éclaircir les plantes quand elles sont trop serrées. A une bonne écurie pour 6 chevaux; de beaux cochons; étable pour 16 têtes de bétail: rateliers de chaque côté, pièces de bois carrées, plancher de dosses, bonnes portes à pentures longues; étable à veaux. Toutes ces étables ont été construites depuis 1893. A des poules, ainsi que des dindons et des oies; 26 têtes de bétail. Etablissement agricole prospère qui ferait honte à plus d'un cultivateur de race blanche.

John Cochrane a aussi une bonne maison avec chambres en haut. Maisons blanchies à la chaux en dehors comme en dedans, ici. Bonne maison avec étable; 16 têtes de bétail et stalle pour chacune; fenil au-dessus de l'étable. Très beau potager: légumes, navets, oignons et carottes, semés par rangs et ayant très bonne mine. Joe Iron Quill, A. McNab, Paschal, John Seers, White Beaver, Henry Bird et Fisher avaient tous des établissements semblables.

Day-Bird a une jolie maison qui a été bâtie en 1893: 3 lits, causeuse, canapé, tables, poêle de cuisine et poêle carré; cuisine en appentis, chambre en haut. On trouve un assez bon indice du progrès qu'a fait cette bande dans les différentes maisons construites par cet homme. Sa première était une hutte (*shack*) de 8 x 10 pieds, à toit plat de terre; sa deuxième avait 12 x 14 pieds, avec couverture de perches et de tourbe, en pente; la troisième—soit, le troisième pas dans la voie du progrès—a 18 x 22 pieds; elle est à un étage et demi, elle est couverte en chaume et il y a été ajouté une cuisine en appentis. On peut voir encore ces trois maisons, dont une sert d'étable, et une autre à mettre les outils et les instruments aratoires.

La famille Gordon a une très bonne maison qui a été construite en 1893. Bon jardin, bien sarclé. Les vieilles maisons servent en partie d'habitations à d'autres membres de la famille, et il y en a une qui sert de magasin. Les étables sont spacieuses et confortables; des tas de fumier qui s'étaient accumulés pendant des années, avaient été charroyés aux champs. L'église anglaise de cette réserve a été achevée depuis ma dernière visite, et c'est la bande qui l'a bâtie elle-même, avec très peu d'aide de la part d'étrangers. M. Baker méritait des éloges pour la peine qu'il s'était constamment donnée afin de faire mettre les potagers en si bon état. Les

sauvages verront bientôt qu'il est plus profitable d'avoir un potager bien tenu qu'un potager négligé, et il doit être bon pour leur santé d'avoir non seulement des pommes de terre, mais des navets, des oignons, des carottes, des betteraves et des choux à manger en hiver. A moins de circonstances particulières, il n'y a pas de raison pour qu'un sauvage n'ait pas toujours un approvisionnement de ces légumes, qui, d'un sens, sont plus importants qu'un approvisionnement de farine. Une chose que j'ai particulièrement remarquée ici, ce sont les clôtures droites et bien faites en comparaison de celles d'autrefois.

En 1893 il a été ensemencé 107 acres de terre qui ont donné 527 boisseaux de blé, 646 d'avoine, 142 d'orge, 282 de pommes de terre, 180 de navets, 100 de carottes et 47 d'oignons; foin ameulonné, 600 tonnes. En 1894 il a été ensemencé 106 acres de terre qui ont rendu 50 boisseaux de blé, 120 de pommes de terre, 75 de navets, 34 de carottes et 18 d'oignons; foin ameulonné, 800 tonnes. Les semailles de cette année (1895) sont représentées par 59 acres de blé, 17 d'avoine, 8 de pommes de terre, $1\frac{1}{2}$ de navets, $1\frac{1}{2}$ de carottes, $1\frac{1}{2}$ d'oignons—en tout, 88 $\frac{1}{2}$ acres.

Le troupeau de cette réserve est particulièrement beau, et se compose de 254 têtes de bétail se répartissant, par nombres de 2 à 26 chaque, entre 25 familles, suivant la liste nominative transmise avec l'état. J'ai fait l'inventaire ordinaire des objets confiés au directeur d'agriculture, et j'ai examiné ses livres. M. Baker fait d'admirable besogne sur cette réserve; où tout est en ordre. Il est complètement absorbé dans son travail, et il s'entend à merveille avec ses sauvages.

Il avait été construit trois nouvelles laiteries pendant l'année. Un certain nombre de familles font du beurre; d'autres consomment le lait. On devait faire du fromage cet automne et en envoyer des échantillons à Régina. Les sauvages font de la chaux: un four de 400 boisseaux cet été. Il a été bâti 2 maisons neuves et deux nouvelles étables cette année, fait 100 acres de clôtures neuves, jachéré 40 acres de terre. La bande fabrique des manches de fourches et de haches, des traîneaux doubles, des palonniers, des jougs, des paniers, des nattes, des ouvrages en rassade, des mocassins, etc. Quelques familles ont entre elles une cinquantaine de poules. Huit familles traitent des vaches et font du beurre. Les navets, les carottes et les oignons étaient semés par rangs. Les carottes mesuraient, en sillons, 10,030 verges, et les oignons 5,692.

J'ai inspecté le pensionnat le 25 juillet. Nombre d'élèves inscrits: 26, dont 21 pensionnaires et 5 externes. Présence le 25: 20 élèves (dont 12 garçons et 8 filles).

Personnel:—

Le révérend M. Owens, directeur;

Le révérend M. Lallemand, sous-directeur et professeur;

Madame Owens, gouvernante;

Miss Chapman, sous-gouvernante;

Flora McNab (ancienne élève), lingère et bonne à tout faire.

La salle de classe était nette, aérée et bien aménagée. La cuisine et le réfectoire étaient en bon état. Le dortoir des garçons contenait 10 couchettes doubles faites à la machine, et dans chaque lit il y avait 1 couvre-pieds, 2 couvertures et des oreillers, mais pas de draps. Le professeur aussi avait son lit dans cette salle. Le dortoir des filles contenait 4 couchettes doubles en bois, garnies comme celles des garçons, et dans une autre petite chambre il y avait un lit; cuvettes et essuie-mains dans chaque. Comme je viens de le dire, les couchettes sont en bois et pour deux personnes; j'ai suggéré qu'on les remplaçât par des couchettes simples en fer avant de déménager dans le bâtiment neuf. Il y avait un magasin bien rempli de marchandises sèches, et M. Owens me dit que les amis de Montréal auxquels il avait écrit en 1886 pour avoir de l'aide en fait de vêtements avaient toujours continué à lui envoyer des effets. L'un de ceux-là était M^r A. F. Gault, de la maison Gault Bros, de Montréal; et lorsque je rencontrai ce gentleman, plus tard, il me remercia de lui avoir fourni, ainsi qu'à d'autres, l'occasion d'aider une œuvre si méritoire. On me fit voir des produits de l'industrie des élèves, et il en avait été envoyé davantage à l'exposition de Régina. La mission avait un très bon potager d'environ 2 acres et bien clôturé, qui était dans le cas de fournir amplement des légumes de toutes sortes à la maison. Les élèves étaient nets et bien vêtus et avaient l'air heureux; et le professeur, M. Lallemand, obtenait avec eux le succès le plus satisfaisant.

Département des affaires indiennes.

La construction du bâtiment neuf tirait rapidement à sa fin; on était à y faire les enduits intérieurs, dans le temps. Ce bâtiment, qui a 42 x 48 pieds, est tout en pierre et dans le genre cottage. Au rez-de-chaussée 2 salles de 14 x 16 pieds chaque, avec passage de 7 pieds; salle de travail, de 14 x 16, et réfectoire de 31 x 14; salle de classe, 30½ x 15. Lavoir et escalier conduisant au dortoir des garçons. Le sous-sol contient un deuxième réfectoire, de 38 x 14; cuisine, 14 x 30; garde-manger, 14 x 8; laiterie et dépense, 38 x 14. En haut: 3 chambres à coucher et salles de bain; dortoir des garçons, 38 x 15—5 fenêtres et 3 ventilateurs au plafond dortoir des filles, 28 x 15—4 fenêtres et 3 ventilateurs. L'attique n'est pas divisé; la couverture est peinte en rouge; le plafond du sous-sol est à 8 pieds, celui du premier étage, ou rez-de-chaussée, est à 9-4, et celui du deuxième à 9 pieds. L'édifice sera chauffé au moyen de poêles; lorsqu'il sera occupé la vieille maison servira en partie de magasins et de buanderie, et en partie d'infirmerie.

Le contraste entre ce nouveau bâtiment et celui de 1886 est frappant. A cette époque il n'y avait que la salle de classe, au-dessus de laquelle demeurait le professeur, M. Owens, et quand je visitai les écoles dans le mois de novembre de cette année-là ses élèves étaient mal vêtus, et il y en avait qui étaient nu-pieds. Aujourd'hui ils ont, ou auront bientôt, un beau bâtiment en pierre, et ils sont tous confortablement et proprement vêtus—ce qui peut se dire des enfants qui sont chez leurs parents, aussi bien que de ceux du pensionnat.

Dans les hivers de 1893-94 et de 1894-95, les sauvages ont abattu, pour leur propre consommation, 39 vaches, 1 génisse, 7 bœufs et 22 bouvillons—soit 69 têtes de bétail en tout.

Le nombre total des animaux que possédaient les différentes bandes était de 387 au 30 septembre 1889, et de 699—soit, de 312 de plus—au 30 juin 1895.

Voici le compte de ce qu'ont individuellement gagné les différentes bandes pendant l'exercice clos le 30 juin 1895:—

Etoile-du-Jour, fourrures, \$100; autres industries, \$	587.....	\$	687
Pauvre-Homme, “	150; “	579.....	729
Gordon, “	250; “	1,399.....	1'649
Muscowequan, “	200; “	453.....	653
Plume-Jaune, “	6,500; “	50.....	6,550
Total.....			\$10,268

Du 30 juin 1894 au 30 juin 1895, les naissances (à l'exclusion de la bande du Lac aux-Noix) ont été de 13, contre 14 décès pour la même période. Voici quels sont le nombre d'âmes et la foi religieuse de chaque bande:

	Eg. d'Angl.	C. R.	Païns.	Totaux.
Etoile-du-Jour.....	77	4	82
Pauvre-Homme.....	88	9	97
Gordon.....	125	18	17	160
Muscowequan.....	76	66	142
Plume-Jaune.....	8	355	363
Totaux.....	290	115	438	844

La farine, de même que le lard, était de choix. J'ai fait l'inventaire ordinaire de ce que contenait le dépôt et des articles en service, et j'ai vérifié les livres, à compter de la dernière inspection. Le dépôt est bien tenu, et les marchandises y sont rangées en ordre. M. Carruthers s'acquitte bien de l'ouvrage de bureau. Les livres étaient tous mis à jour, et aucun détail n'avait été oublié par le commis, qui est laborieux, prudent et exact dans tout ce qu'il fait.

Les sauvages jouissaient d'une bonne santé; le médecin n'avait pas été appelé depuis l'hiver dernier. Je suis heureux de vous informer qu'après avoir visité toutes les réserves (à l'exception de celle du Lac-aux-Noix) je puis dire sans crainte que tout y est en bon ordre. Les directeurs d'agriculture sont des hommes sûrs, et ils

s'acquittent fidèlement de leurs devoirs. C'était la première fois que j'avais l'occasion de voir M. Wright à l'œuvre comme agent, et je ne puis que louer la manière dont il s'acquitte de ses fonctions. Il est actif, prudent et méthodique; c'est en même temps un homme de progrès, et j'ai la certitude que les sauvages avanceront sous sa direction.

Un rapport détaillé a été envoyé au commissaire, à Régina, avec les inventaires, états, etc.

Je me dirigeai de là sur Qu'Appelle pour compléter les rapports, et trouvant, là, que M. Wright allait au Lac-aux-Noix pour y payer la rente aux sauvages, je résolus de l'y accompagner, vu que c'était la seule occasion de voir ces indigènes.

Je quittai Qu'Appelle le 17 août, et l'agence le 19, et j'arrivai le 20 au camp des sauvages du Lac-aux-Noix. Il y avait là 60 loges en tout, et 4 ou 5 grandes tentes de traiteurs:—Compagnie de la Baie-d'Hudson, Fisher, Foster et Iredale. Je visitai toutes ces tentes, et les marchandises que j'y trouvai en vente me parurent de bonne qualité et d'un genre utile, grâce à une vive concurrence. Les sauvages en avaient pour leur argent. J'ai vu très peu de babioles. Aucun désordre ne se produisit à l'occasion du paiement de la rente. Ces sauvages sont des hommes de très bonne mine, et ils paraissent être bien pourvus de vêtements; il y en avait parmi eux qui avaient de magnifiques chevaux. Ils vivent entièrement de chasse. Ils ont deux réserves: l'une—n° 89, et de 34.5 milles en superficie—située au lac de la Pêche, et l'autre—n° 90, et de 16.6 milles en superficie—située au lac aux Noix. Quelques familles passent l'hiver au lac de la Pêche et ont 10 ou 12 têtes de bétail, mais ne récoltent rien. Il avait été fait du foin. Il y a là 3 petites maisons et de chétives étables. Le lac est très poissonneux. Au lac au Noix il n'y a que deux maisons, l'une occupée en hiver par le chef, et l'autre par son fils. Je n'ai vu qu'un petit champ (d'environ 1½ acre) qui avait été clôturé. Cette clôture était renversée et inutile, et il n'y avait que des mauvaises herbes dans le champ, qui n'avait pas été ensemencé cette année. Le chef avait du foin de fait pour ses poneys.

Quelques membres de la bande demeurent à environ 80 milles de la réserve, et possèdent en propre 10 ou 12 têtes de bétail. Il n'y a ni école ni mission d'aucune espèce parmi ces sauvages. Je crois qu'il y a un de leurs enfants à l'école industrielle de Qu'Appelle. Le sol des deux réserves est fertile, et il ne devrait pas être difficile de lui faire produire des pommes de terre en abondance; avec le poisson que fournit toujours le lac, et ce qu'elle peut faire à la chasse, la bande serait à l'aise. Le besoin de maisons se fait toutefois sentir, surtout pour les personnes âgées qui ne peuvent pas suivre les autres à la chasse. Il y a du bois à bâtir en abondance. En 1884 quatre cent trente et une personnes ont touché la rente, qui, en 1895, a été payée à 64 hommes, 88 femmes, 104 garçons et 92 filles, soit en tout à 348 personnes. Du paiement de 1894 à celui de 1895 il y a eu 14 naissances contre 22 décès. Si donc ces sauvages voulaient se bâtir des maisons et avoir des jardins potagers pour cultiver des pommes de terre et des navets, ils auraient plus d'aise qu'ils n'en ont maintenant. Cela ne nuirait pas à la chasse, qui se fait en hiver—seul temps où les peaux d'animaux à fourrure valent quelque chose. Le D^r Hall a visité chaque loge, et un certain nombre de sauvages sont venus à notre tente pour se faire soigner; le docteur a laissé des médicaments au jeune Fisher, qui demeure sur le bord du lac aux Noix, pour qu'il les donne en certains cas, suivant les instructions que portent chaque bouteille ou paquet. J'ai remarqué que le docteur, en allant de loge en loge, se donnait beaucoup de peine, et que les sauvages paraissent avoir une entière confiance en lui. Les loges étaient faites de toile; certaines d'entre elles n'étaient pas aussi propres qu'elles auraient pu l'être, mais le camp devait être levé peu après notre départ.

Je constate que depuis mon dernier rapport annuel j'ai inspecté 14 agences, 54 réserves, 3 écoles d'industrie, 9 pensionnats et 17 externats. M. Martin a été avec moi du mois d'octobre au mois d'avril, et j'ai été en ne peut plus content de lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

ALEX. Mc GIBBON,

Inspecteur des agences et réserves indiennes.

Département des affaires indiennes.

ÉCOLE INDUSTRIELLE,

BRANDON, 16 septembre 1895.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mon inspection des écoles indiennes protestantes des territoires du Nord-Ouest, laquelle s'est terminée par le collège Emmanuel, de Prince-Albert, le 29 septembre 1894.

L'externat de Moose-Woods,

sous le patronage de l'Église méthodiste, a été inspecté le 18 octobre 1894 :—Madame Tucker, maîtresse d'école. Nombre d'écoliers présents, 13 ; nombre d'enfants inscrits, 13 ; nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, sur la réserve, 15. Présence très régulière ; 2 écoliers dans le 1^{er} cours, 3 dans le 2^e, 6 dans le 3^e, et 2 dans le 4^e.

L'école, qui fait partie du principal corps de logis, était en bon état ; quant au matériel de classe, il était suffisant et l'on en avait bien soin. Il y a une cloche montée sur une charpente, dehors. L'examen fut satisfaisant et prouve qu'on travaillait consciencieusement.

Les élèves étaient nets et proprement vêtus. Ils apprenaient à tricoter, à coudre, à boulanger, à faire les travaux de ménage, et à confectionner des paniers ; ils auraient aussi fait des chapeaux, mais n'avaient pas de paille.

Agence de Battleford.

L'externat de la réserve du Faisan-Rouge, placé sous les auspices de l'Église d'Angleterre, fut inspecté le 30 octobre 1894 ; M^{me} Price, institutrice ; écoliers présents, 10 ; nombre inscrit, 18 ; nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, sur la réserve, 19. Présence, assez régulière. 10 dans le 1^{er} cours, 4 dans le 2^e, et 4 dans le 3^e.

Maison d'école, en bon état ; avait été blanchie à la chaux en dedans et en dehors. Matériel, suffisant ; il n'a été demandé qu'un petit nombre de livres de lecture. Les élèves apprenaient à tricoter des chaussettes, des mitaines et des manchettes ainsi qu'à coudre et à travailler au crochet.

L'examen ne montra pas qu'il eut été fait des progrès en classe depuis la dernière inspection.

Externat du Petit-Pin.

Inspecté le 2 novembre 1894 : C. A. Lindsay, instituteur. Nombre d'écoliers présents, 14 ; nombre inscrit, 20 ; nombre en âge d'aller à l'école, 21 ; présence moyenne, 14. Quatorze dans le 1^{er} cours et 6 dans le 2^e. Bâtiment confortable et en bon état ; matériel suffisant. Les enfants apprennent à faire des paniers, et aussi à tricoter et à coudre. Cette école est sous le patronage de l'Église d'Angleterre. L'examen accusa des progrès satisfaisants. M. Lindsay remplit les fonctions de clerc-lai sur la réserve et fait beaucoup de bien parmi ces sauvages, de même que dans l'école.

L'externat de l'Enfant-du-Tonnerre

fut inspecté le 6 novembre 1894 ; C. T. Desmarais, inspecteur. Nombre d'écoliers présents 13 ; nombre inscrit, 17 ; nombre en âge d'aller à l'école, sur la réserve, 26 ; nombre d'enfants de la même religion que le maître d'école, 16 ; présence moyenne, 12. Onze dans le 1^{er} cours, 3 dans le 2^e, et 3 dans le 3^e. La maison est en bon état et le matériel ne manque pas. Les enfants jardinent, fabriquent des paniers et se tricotent

des chaussettes et des mitaines. Les garçons avaient les cheveux courts et l'air propre. Le chef *Enfant-du-Tonnerre* était présent et s'intéressait à tout. Progrès satisfaisants. Ecole sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre.

Externat de Moosomin

inspecté le 7 novembre 1894; M. Donovan, maître d'école. Nombre d'écoliers présents, 11; nombre inscrit, 12; nombre en âge d'aller à l'école, 14; de la même religion que le maître, 9. Quatre dans le 1^{er} cours, 2 dans le 2^e, 4 dans le 3^e, et 2 dans le 4^e. Bâtiment en bon état et matériel suffisant. Tricotage de chaussettes et de mitaines; les filles font leurs robes, ainsi que des chemises pour les garçons, et ceux-ci se tricotent des chaussettes. Cette école, qui est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre, était dans une condition satisfaisante, et les élèves y faisaient de bon progrès sous la direction de madame Donovan.

Toutes les écoles de cette agence ont des âtres et sont pourvues de cabinets d'aïssance pour les garçons et les filles.

Ecole industrielle de Battleford

inspectée le 23 et autres jours du mois de novembre 1894: révérend Thomas Clarke, directeur; J. R. Neely, instituteur (pour les garçons), et M^{lle} M. M. Smith, institutrice (pour les filles). Nombre d'élèves inscrits, 102 (dont 56 garçons et 46 filles), classés ainsi:—

	Garçons.	Fillles.
1 ^{er} cours.....	17	8
2 ^e ".....	17	7
3 ^e ".....	11	8
4 ^e ".....	6	15
5 ^e ".....	5	4
6 ^e ".....		3
	—	—
	56	46
	==	==

L'examen des différentes classes accusa du soin de la part de M. Neely et de M^{lle} Smith, et les signes de progrès ne manquaient pas. La discipline était très bonne et chez les garçons et chez les filles. Avec mon rapport j'ai envoyé une trentaine de lettres comme échantillons de composition des élèves et aussi de leur écriture. J'ai quitté cette école avec la conviction que M. Neely et M^{lle} Smith ont leur besogne à cœur. On trouvera, à ce sujet, de plus amples détails dans mon rapport sur les agences.

L'institution est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre.

Les salles de classe sont spacieuses, aérées et bien éclairées, et le matériel est suffisant. Les enfants étaient proprement vêtus et paraissaient (garçons et filles) soucieux de leur mise.

Agence du Lac-aux-Oignons.

Pensionnat et externat inspecté le 27 décembre 1894: madame Matheson, institutrice; révérend M. Matheson, missionnaire. Nombre d'enfants de sauvages contractants présents, 5; nombre inscrit, 5; enfants de la réserve en âge d'aller à l'école, 52; de la même religion que l'institutrice, 6. Il y a 6 autres enfants—dont 5 de parents non parties contractantes aux traités, et un de parents contractants, mais n'ayant pas l'âge voulu—ce qui fait, en tout, 11 élèves qui pensionnent à l'école, quand il y a place pour 30.

Département des affaires indiennes.

1 ^{er} cours	2	2
2 ^e “	1	3
3 ^e “	1	1
4 ^e “	1	—
	5	6
	5	6

L'aile neuve est finie. Le matériel de classes est suffisant; quelques livres seulement demandés. Les filles tricotent, cousent et font les travaux de ménage; elles font aussi des tabliers pour elles-mêmes et des chemises pour les garçons.

Les garçons jardinent, tannent des peaux, font du bois de chauffage et ont soin des animaux. Examen satisfaisant; M^{me} Matheson est une institutrice accomplie, et les enfants apprenaient très bien. La mission est sous les auspices de l'Église d'Angleterre.

Agence du Lac-La-Selle.

Externat du Lac-Bon-Poisson inspecté le 11 janvier 1895; Frederick Zorhorst, maître d'école. Nombre d'écoliers présents, 27; inscrits, 34; en âge d'aller à l'école, 34. Tous de la même religion que le maître et classés ainsi:—18 dans le 1^{er} cours, 8 dans le 2^e, 2 dans le 3^e, et 6 dans le 4^e. Le bâtiment était en parfait état, et la salle de classe était décorée de rameaux verts, de pavillons et de devises en vue d'une petite fête qui devait avoir lieu le 17 et consister en chant, récitations, etc, par les élèves. Le matériel de la classe était suffisant, et l'examen révéla un progrès marqué sur l'année dernière. Le révérend M. Glass, missionnaire au Lac-Poisson-Blanc, a la surveillance générale des écoles de cette agence. L'école du Lac-Bon-Poisson est sous le patronage de l'Église méthodiste. Les seuls arts qu'on y enseigne, et cela depuis la dernière inspection, sont le tricotage et la couture.

Externat du Lac-Poisson-Blanc.

Inspecté le 12 janvier 1895; Miss Minnie J. Teatherston, maîtresse d'école. Nombre d'élèves présents, 10; inscrits, 18; en âge d'aller à l'école, 18; de la même religion que l'institutrice, 17. Six dans le 1^{er} cours, 3 dans le 2^e, 3 dans le 3^e, 2 dans le 4^e, et 3 dans le 5^e. La maison était en excellent état, ayant été fraîchement enduite et blanchie à la chaux en dedans et en dehors, et ses murs étaient ornés de rameaux verts, de pavillons et d'images. Le matériel de classe était suffisant, et l'on en avait bien soin. Le 20 décembre eut lieu, dans l'école, une petite fête organisée par M. et M^{me} Glass et qui amusa beaucoup les élèves et les parents. Chant, récitations, chœurs, exercices de gymnastique firent partie du programme. L'examen prouva qu'il avait été fait de bons progrès, et que Miss Featherston était digne de succéder à Miss Whitelaw, qui l'avait précédée comme institutrice. On peut juger des arts enseignés par le fait que plusieurs élèves—entre autres: Edith Steinhauer, Peter Stamp, Susan Nenekeeteewap, Morley Steinhauer, Angeline Seenum, Emma Nenekeeteewap, Jean Apow, Amelia Sinclair, Harrison Steinhauer, Joshua Apow, Emma Stanley, Moodie Seenum, C. Seenum, Annie Bull—tricotent des manchettes, des mitaines, des chaussettes et des bas, font des courtes-pointes, cousent, etc. Un ventilateur a été mis à la place d'un âtre. L'école est sous le patronage de l'Église méthodiste. Le chef Pacan, le révérend M. Glass et monsieur l'agent Ross assistaient à l'examen.

J'ai inspecté l'externat de la réserve du chasseur le 16 janvier 1895: A. G. McKitrick, instituteur. Nombre d'élèves présents, 16; inscrits, 21; de la même religion que le maître d'école, 18; présence moyenne, 13. Dix-neuf élèves dans le 1^{er} cours, 1 dans le 2^e, et 1 dans le 3^e.

La maison avait été transportée de son ancien emplacement à l'endroit actuel, qui est plus central pour la majorité des élèves. J'ai décrit ce bâtiment au long dans mon rapport sur l'agence; il a 23 x 32 pieds; plafonné en bois raboté; six fenêtres—

l'une des meilleures maisons de "pièces" que nous ayons. Une fois par mois, le révérend M. Glass, et les autres dimanches M. McKitrick, célèbrent, dans ce bâtiment, des services religieux auxquels il vient généralement pas mal de monde. Matériel de classe suffisant, la mission en fournissant une bonne partie. L'examen accusa des progrès, et prouva que M. McKitrick était un maître d'école laborieux et compétent. Au lieu d'un âtre on a mis des ventilateurs à ce bâtiment. Il a été construit des cabinets d'aisance distincts, pour les garçons et les filles, dans toutes les écoles de cette agence; et le bois de chauffage est régulièrement fourni par les parents. Les élèves apprennent à tricoter et à coudre. Il n'y a pas eu de classe pendant le transport du bâtiment. L'école rouvrit ses portes le 26 novembre, et depuis ce temps-là la présence y a été bien meilleure. Avec l'aide des sauvages et de monsieur l'agent Ross, M. McKitrick a tout fait l'ouvrage de démolition et de reconstruction et agrandissement de cette école, qui est sous le patronage de l'Eglise méthodiste.

Agence d'Emonton.

L'externat du Lac-Baleine-Blanche fut inspecté le 11 février 1895: W. G. Blewitt, maître d'école; révérend M. Somerset, missionnaire; nombre d'élèves présents, 20; inscrits, 36; en âge d'aller à l'école, 40; tous de la même religion que le maître; présence moyenne, 13.

Maison d'école en bon état, et matériel de classe suffisant. Il avait été construit une maison d'habitation neuve pour le maître d'école. L'examen fut très satisfaisant, et M. Blewitt faisait là d'aussi bonne besogne que lorsqu'il était à l'orphelinat McDougall.

Il y avait 32 élèves dans le 1^{er} cours et 4 dans le 2^e. Les garçons apprenaient le métier de charpentier-menuisier ainsi que le jardinage, et madame Blewitt montrait à coudre et à tricoter aux filles. Les garçons avaient fait 3 bonnes tables et aussi de bonnes chaises. Un rouet avait été fourni par monsieur l'agent DeCazes. Les filles, nommées Mary Iron-Head, Mary-Ann Didymis, Flora James, Maggie Whip, et Mary House, avaient confectionné 4 pantalons, 3 habits, 5 robes et un certain nombre de paires de chaussettes, que l'on avait gardés pour que je les distribuasse moi-même. Mon seul regret fut de n'avoir pas assez de tels vêtements pour en donner à tous les écoliers, dont plusieurs avaient grand besoin d'être habillés chaudement pour venir plus régulièrement à l'école dans les grands froids et les mauvais temps; et j'ai le plaisir de dire que M. W^m Clendinning et madame John Torrance, de Montréal, ayant appris ce besoin, expédièrent une bonne quantité d'effets aux soins du révérend M. Somerset, ainsi que le montre l'extrait suivant d'une lettre reçue de lui, datée le 22 avril au Lac-Baleine-Blanche: "Le dernier courrier m'a apporté un avis d'envoi et une lettre de madame Torrance. Les amis nous expédient un bon lot d'effets qui seront très utiles ici." Cette école était dans un état florissant. Elle est sous le patronage de l'Eglise méthodiste.

Le pensionnat presbytérien de la réserve d'Enoch, qui a été fermé l'année dernière, n'avait pas été rouvert comme on l'espérait; mais 6 de ses élèves avaient été transférés à l'école industrielle de Régina.

Agence d'Hobbema.

L'externat de la réserve de Louis Bull a été inspecté le 4 mars 1895. M^r J. A. Youmans, maître d'école et missionnaire laïque. Nombre d'écoliers présents, 4; enfants en âge d'aller à l'école, 8; inscrits, 8—tous de la même religion que le maître. Quatre dans le 1^{er} cours, 3 dans le 2^e, et 1 dans le 3^e. La maison d'école était en bon état; on venait de l'enduire et blanchir à la chaux, et l'on avait du coton pour mettre au plafond.

M. Youmans est un excellent maître, et il est à regretter qu'il n'ait pas plus d'écoliers. L'école est sous le patronage de l'Eglise méthodiste. Garçons et filles y tricotent des mitaines et des chaussettes, tressent de la paille pour faire des cha-
peaux, etc.

Département des affaires indiennes.

L'externat de la réserve de Sampson a été inspecté le 6 mars 1895 : Miss Shaw, maîtresse d'école. Nombre d'écoliers présents, 13; nombre d'enfants inscrits, 24, dont 18 dans le 1^{er} cours, et 6 dans le 2^e. Exception faites de quelques carreaux cassés, la maison d'école était en bon état. Elle avait été enduite et blanchie à la chaux, et était plus chaude que les deux années précédentes. Miss Shaw s'acquittait fidèlement de ses devoirs, et ses écoliers faisaient des progrès. On se proposait de transporter l'école à une localité plus centrale. Les enfants tricotent des chaussettes, des bas, des chaussons et des mitaines, dont j'ai vu de bons échantillons. Les filles font des robes; elles feraient aussi des pantalons pour les garçons, si elles en avaient l'étoffe. Les parents fournissaient régulièrement du bois de chauffage. Le révérend M. Germain est le missionnaire, et célèbre des services religieux ici et à la réserve de Louis Bull.

Ecole industrielle de Daim-Rouge.

Cette école a été inspectée le 26 mars 1895: Révérend John Nelson, directeur; M. James Skinner, maître d'école. Nombre d'enfants inscrits, 36, dont 20 garçons et 16 filles, classés.

L'école possédait un ameublement complet et un ample matériel scolaire. L'examen a démontré de grands progrès. Les élèves de cet endroit parlent passablement l'anglais en tout temps. L'ordre du travail était comme il en a été fait rapport l'an dernier. La discipline était bonne. Plusieurs débats intéressants ont eu lieu pendant mon séjour, et les garçons comme les filles s'en sont très bien acquittés.

Tout le travail accompli à cette école a été décrit plus au long dans mon rapport sur les agences et les réserves. L'institution est sous les auspices de l'Eglise méthodiste.

Agence des Sarcis.

J'ai inspecté le 24 avril 1895 l'asile et école Saint-Barnabé. Le directeur est le révérend Gibbon Stocken et l'instituteur Percy E. Stocken. 25 élèves étaient présents, le nombre inscrit aux registres était de 27, et il y a sur la réserve 45 enfants d'âge à fréquenter l'école. Deux garçons avaient obtenu congé. L'on paie aux taux de \$72 par année pour quinze élèves, et \$12 par année pour 12, ainsi que des rations de farine et de viande pour ces derniers. Quinze suivent le 1^{er} cours, cinq le deuxième, cinq le troisième et deux le quatrième. L'examen a donné des résultats très satisfaisants. Le matériel scolaire suffisait et il n'a rien été demandé. Depuis ma dernière inspection on a construit une nouvelle maison d'école. C'est une charpente de 20 par 40 lambrissée à l'intérieur, avec planchers doubles et couverture en bardeaux. Le plafond à 13 pieds de hauteur et le bâtiment est surmonté d'un clocher avec cloche. Il y a des armoires pour les livres ainsi qu'une plateforme pour le pupitre de l'instituteur, mais la maison n'est pas encore peinte. Les élèves étaient bien vêtus et paraissaient propres. Quelques-uns sont très intelligents et tous sont polis et se conduisent bien. L'asile est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, et fait beaucoup de bien sur la réserve. J'en donne une plus ample description dans mon rapport sur l'agence.

Agence des Gens-du-Sang.

L'asile Kissack ou le pensionnat de Saint-Paul pour garçons et filles a été inspecté le 7 mai 1895. Le directeur est le révérend M. Swainson, et M^r W. F. Baker enseigne aux garçons et mademoiselle Aldridge aux filles. Le nombre des élèves présents était de 60 (33 garçons et 27 filles), et il y avait de sauvages non compris dans les traités (4 garçons et 3 filles); en sorte que l'instituteur comptait un total de 67 élèves. Les élèves enfants des sauvages compris dans les traités sont classifiés comme suit: 1^{er} cours, 23 garçons, 17 filles; 2^e cours, 10 garçons, 9 filles; 3^e cours, 1 fille. Total, 33 garçons, 26 filles. Le travail accompli dans les deux divisions était très satisfaisant. Le bâtiment se trouvait dans le meilleur état possible et il y avait un

matériel scolaire suffisant. Il y a classe de couture pour les filles chaque jour, de trois à quatre heures, et ces dernières confectionnent un certain nombre d'articles utiles sans parler des travaux ordinaires du ménage. Les garçons s'occupent de menuiserie et de jardinage, confectionnent des paniers et balais, nattes, etc., ils traitent les vaches et entretiennent les écuries. Il y a eu pendant l'année trois décès causés par la rougeole,—Hélène, Annie et Daisy. L'institutrice est placée sous les soins du Dr Kennedy, de MacLeod, et j'en parle plus au long dans mon rapport sur les agences. Elle dépend de l'Eglise d'Angleterre et sa condition est des plus prospères. Les garçons et les filles étaient proprement vêtus et tout respirait un air de confort et de contentement.

J'ai inspecté l'externat du village de Corne-de-Taureau le 9 mai 1895. M^r A. F. H. Mills en est l'instituteur. Il y avait 12 élèves présents; le nombre des élèves inscrits sur les registres était de 17; le nombre des enfants d'âge à fréquenter l'école dans le voisinage était de 18; 17 pratiquaient la même religion que leur instituteur, et la présence moyenne a été de 10. Tous les élèves suivaient le 1^{er} cours, et les progrès ont été passables. Le bâtiment est en bon état, il a été plâtré et badigeonné; il était plus confortable que l'an dernier. Le matériel scolaire suffisait. On y avait fait un peu de tricotage et confectionné quelques nattes de chiffons. Cette école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

L'inspection de l'externat du village du Corbeau-Rouge a eu lieu le 13 mai 1895. M^r C. A. McAnally en est l'instituteur. Aucun élève n'était présent; le nombre inscrit au registre est de 14; il y a dans le village 16 enfants d'âge à fréquenter l'école; tous les élèves pratiquent la même religion que l'instituteur, suivent le premier cours, et la présence moyenne est de 6. Lors de ma visite les parents se trouvaient à l'agence des Piegânes, ce qui expliquait l'absence des élèves, et un certain nombre de familles se rendaient à la coulée de Corne-de-Taureau dans le but d'y faire l'élevage des animaux; le foin et le bois abondent à cet endroit. Le bâtiment était en bon état et il y avait abondance de matériel scolaire. On y tricotait des chaussettes, bas, mitaines, cache-nez et manchettes. L'école est sous la direction de l'Eglise d'Angleterre.

Agence des Pieds-Noirs.

J'ai inspecté le 28 mai 1895 la succursale de l'asile de Saint-Jean pour les garçons au village de l'Aigle-Blanc sur la réserve du sud. Elle est administrée par M^r W. R. Haynes et la directrice est madame Haynes et l'instituteur M^r W. H. Bonehill. Le révérend M. Tims est le directeur des deux asiles, sur les réserves nord et sud. 17 élèves étaient présents, le nombre inscrit sur les registres est de 17, le nombre d'âge à fréquenter l'école dans le voisinage est de 20, tous partagent les croyances religieuses de leur instituteur. Seize élèves suivent le 1^{er} cours et un le 2^e. Les progrès sont très satisfaisants. Le bâtiment était en excellent état, et j'en donne une description complète dans mon rapport sur l'agence. Il y avait ample matériel scolaire. Les garçons étaient bien vêtus et paraissaient heureux et contents. C'est une des écoles les mieux meublées du pays, et M. et M^{me} Haynes y font régner la plus grande propreté. Les chambres étaient décorées de pavillons et de fleurs. Il y avait un parterre ainsi qu'un jardin potager, tous deux sous les soins des garçons. L'asile est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

L'externat du village de Côtes-d'Aigle a été inspecté le 29 mai 1895. Aucun élève n'était présent, car les familles campaient alors pour quelque temps à la réserve du nord pour se rendre ensuite à environ un mille plus bas que l'agence, où M. Mahood, l'instituteur, a fait les classes. Le nombre des élèves inscrits sur les registres était de 26, en y comprenant les visiteurs d'autres villages. Le nombre des enfants d'âge à fréquenter l'école dans le village et les environs était de 20; tous de la même religion que l'instituteur. Dix-neuf suivaient le 1^{er} cours et un le 2^e. Le bâtiment était en bon état, mais malheureusement un incendie l'a détruit de fond en comble quelques jours après notre visite, et M. et M^{me} Mahood ont eu peine à s'échapper avec les seuls vêtements qu'ils portaient à ce moment. Madame Mahood avait bien réussi à enseigner aux filles durant l'hiver, et bon nombre des fem-

Département des affaires indiennes.

mes du village sont aussi venues pour prendre des leçons de tricotage et de couture. L'élève n° 01 a fait des mitaines et des manchettes; 02, robe et manchettes; 06, manchettes, mitaines et robes; 07, robes; 013, chaussettes et robes; 014, des manchettes et robes; les femmes mariées de même que les filles ont tricoté des chaussettes et bas et les garçons ont confectionné de très bon balais. Tous ces articles étaient étalés et ont été distribués aux plus méritants; tous en étaient très fiers. L'école est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

J'ai inspecté le 30 mai 1895 l'asile de Saint-Jean sur la réserve du Vieux Soleil; le directeur est le révérend M. Tims, le gérant M^r L. F. Hardyman, et l'instituteur M^r W. H. James. Le nombre des élèves présents était de 28; le nombre inscrit 43; le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école dans le village et le voisinage, de 69. Vingt-sept suivaient le 1^{er} cours, 13 le 2^e, 3 le 3^e. L'examen a été très satisfaisant. Le bâtiment était en bon état et le matériel scolaire suffisait. L'intérieur de l'école a été teint et verni. Je donne une description complète de toute l'institution dans mon rapport sur l'agence. Les garçons font le jardinage, confectionnent des paniers et des balais et s'occupent de menuiserie; quatre ou cinq gagnent des gages en travaillant aux nouvelles constructions. Les filles font la couture, le tricotage et les travaux ordinaires du ménage. L'asile fait beaucoup de bien sur cette réserve et est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

Mademoiselle Brown, aujourd'hui directrice à la réserve des Piéganés, a ouvert le premier pensionnat de l'agence sur cette réserve, avec trois petites filles.

Réserve des Assiniboines.

J'ai inspecté le 11 juin 1895 l'externat du village de Patte-d'Ours; le révérend R. B. Steinhauer en était l'instituteur et le missionnaire. Le nombre des élèves présents était de 11, le nombre inscrit de 34, le nombre de ceux ayant l'âge de fréquenter l'école sur la réserve de 34; tous professaient la même foi que l'instituteur et la présence moyenne était de 10. Vingt-huit suivaient le 1^{er} cours, quatre le 2^e et deux le 3^e. Le bâtiment était en bon état. La cloche avait été placée sur une plateforme. Le matériel scolaire suffisait, la plus grande partie avait été fournie par la mission. L'examen a indiqué amélioration comparativement à l'an dernier, et M. Steinhauer est un instituteur capable. L'école est sous les auspices de l'Eglise méthodiste. Le révérend M. Steinhauer prêche aussi à l'église de Morley en l'absence du révérend John McDougall; l'office se dit en sauvage le matin et en anglais l'après-midi.

J'ai inspecté l'orphelinat McDougall le 12 juin 1895; le directeur est M^r J. W. Butter et l'instituteur M^r J. R. Shaw. Le nombre des élèves présents était de 23; le nombre sur le registre de 31. Quelques enfants étaient en congé par suite de maladie, et la classification était comme suit:—

1 ^{er} cours.....	3
2 ^e “	2
3 ^e “	11
4 ^e “	9

L'examen a démontré que le travail de l'école s'est bien soutenu, et plusieurs des élèves étaient bien avancés dans les différentes matières du programme des études. La discipline était bonne et il y avait abondance de matériel scolaire. La nouvelle école construite par la mission pendant l'année était occupée et j'en ai donné une description complète dans mon rapport sur les agences et les réserves. Le bâtiment a 24 x 30 avec plafond à dix pieds de hauteur; on est bien muni de tableaux. La fondation est en pierre, il y a six fenêtres; les murailles sont blanchies et le plafond a une teinte bleue. C'est une belle et riante école et bien installée sous tous rapports pour la fin projetée. Elle est sous les auspices de l'Eglise méthodiste.

J'ai inspecté le 13 juin 1895 l'externat du village de Jacob, qui a pour instituteur M. John Niddin. Le nombre des élèves présents était de 17; 47 étaient inscrits sur le registre, il y avait sur la réserve 49 enfants d'âge à fréquenter l'école, tous

ayant la même foi que leur instituteur. Quarante-cinq suivaient le 1^{er} cours et 2 le 2^e. L'examen a été très satisfaisant et beaucoup de travail se faisait à l'école. Les élèves étaient bien vêtus et propres et avaient fait bon usage des bassins, du savon et des serviettes fournis à chaque école. Le bâtiment était spacieux et en parfait état, on observait la discipline et les exercices de gymnastiques étaient bien exécutés. Il y a à chaque école de cette réserve des cabinets pour les garçons et les filles. Cette école est sous les auspices de l'Eglise méthodiste.

Agence des Piégânes.

J'ai inspecté le 28 juin 1895 le pensionnat et l'externat de Saint-Pierre, qui a pour directeur le révérend M. Hinchcliffe et pour instituteur M. John Alfred Mason. Le nombre des élèves présents était de 21, le nombre de ceux inscrits sur les registres de 23; le nombre des enfants d'âge à fréquenter l'école dans le voisinage de 23. Deux élèves avaient obtenu congé et vingt-deux se trouvaient dans le 1^{er} cours et un dans le 2^e. Les progrès étaient satisfaisants. Les élèves étaient bien vêtus et paraissaient propres. La salle des classes est la même que j'ai décrite l'année dernière; on n'a pas encore réussi jusqu'à présent à en avoir une meilleure. Le matériel scolaire suffisait. Mon rapport sur l'agence parle plus au long de cette institution qui est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

Agence des Buttes-de-Tondre.

L'externat de la réserve d'Etoile-du-Jour a été inspecté le 23 juillet 1895. L'instituteur est M. Mark Williams. Il y avait 6 élèves présents et le registre en mentionnait 8. Le nombre des enfants d'âge à fréquenter l'école sur la réserve est de 12, tous professent le même foi que leur instituteur. Présence moyenne, 6; 4 dans le 2^e cours et 4 dans le 3^e. L'examen a été satisfaisant et a démontré que M. Williams était un instituteur soigneux. La salle des classes se trouve dans une aile de la demeure de l'instituteur et avait besoin de légères réparations, ainsi que j'en ai fait rapport. Les élèves étaient proprement et passablement vêtus, sauf les chaussures, qui étaient complètement usées. Les filles tricotent et cousent, et un bon choix de spécimens de leur ouvrage a été envoyé à l'exposition des territoires tenue à Régina; mais comme les écoles d'industrie et pensionnats exposaient des articles semblables, je suppose que ces petites filles n'ont pas dû emporter de prix. Les ouvrages faits à la main par elles méritaient un prix. Madame Williams, l'épouse de l'instituteur, s'occupe de cette division tout en enseignant aux femmes de la réserve. Les garçons s'occupent de jardinage, et M. Williams possède un très bon jardin. Cette école est sous la direction de l'Eglise d'Angleterre.

J'ai inspecté le pensionnat et l'externat de la réserve de Gordon le 25 juillet 1895. Le directeur est le révérend M. Owens et l'instituteur le révérend M. Lallemand; 20 élèves étaient présents; le nombre inscrit aux registres s'élevait à 26 (21 pensionnaires et 5 externes), classifiés comme suit:—

1 ^{er} cours.....	7
2 ^e “	7
3 ^e “	7
4 ^e “	3
5 ^e “	2

L'examen a donné des résultats très satisfaisants et a prouvé que M. Lallemand était un instituteur capable. Le matériel scolaire suffisait, on n'avait demandé que quelques articles. Les élèves étaient joliment et proprement vêtus, la classe était également propre, et l'on finissait un nouveau bâtiment en pierres que je décris au long dans mon rapport sur l'agence.

Il a été envoyé à l'exposition tenue à Régina de bons spécimens d'ouvrages en tricot, de couture, de pain, beurre, etc. Cette école fait beaucoup de bien sur cette réserve et elle est sous la direction de l'Eglise d'Angleterre

Département des affaires indiennes.

Sommaire des écoles inspectées.

ÉGLISE D'ANGLETERRE.

	Elèves inscrits.
1 Ecole d'industrie.....	102
7 Pensionnats.....	214
8 Externats.....	132
	——— 418

EGLISE MÉTHODISTE.

1 Ecole d'industrie.....	36
1 Pensionnat (orphelinat).....	31
9 Externats.....	235
	——— 302
Nombre total d'élèves.....	<u>750</u>
Nombre total d'écoles.....	<u>27</u>

En terminant ce rapport je désire faire remarquer qu'à tout considérer les écoles étaient bien équipées et les bâtiments offraient le confort. Le travail en général a été fait d'une manière satisfaisante, et les parents ont paru mieux disposés que par le passé à envoyer régulièrement leurs enfants aux écoles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX MCGIBBON,
Inspecteur des agences et des réserves sauvages.

SAUVAGESSES QUI ONT COMMUÉ LEUR ANNUITÉ PAR UN ACHAT DE
DIX ANS, EN VERTU DE L'ARTICLE 11 DE L'ACTE DES SAUVAGES.

1879-80.

Traité n° 1.

Harriet Hunt, Saint-Pierre\$ 50 00

1880-81.

Traité n° 2.

Isabella McAully,	n° 29,	Lac-Flux-et-Reflux	50 00
Suzanne Sinclair,	n° 37	do	50 00
Marguerite Moar,	n° 28	do	50 00
Margaret Monkham,	n° 24,	Lac-Manitoba	50 00
Mary Jane Garreoch,	n° 12,	Fairford	50 00

1881-82.

Traité n° 2.

Elizabeth Moar, n° 5, Rivière-Fairford..... 50 00

Traité n° 5.

Elizabeth Brittain,	n° 6,	Cumberland.....	50 00
Annie Cox,	n° 26	do	50 00
M ^{me} Jourdain,	n° 55	do	50 00
Annie McKay,	n° 58	do	50 00
Josette Sais,	n° 77	do	50 00

*Traité n° 6.*M^{me} T. T. Quinn, n° 42, Faisan-Rouge. 50 00

1882-83.

Traité n° 2.

Mary Saunderson, Lac-Manitoba 50 00

Traité n° 4.

Marguerite Parisien,	bande de Pasquah.	50 00
Marie-Rose Parisien	do	50 00
Mame Parisien	do	50 00
Françoise Parisien	do	50 00
Thérèse St-Denis	do	50 00
Julie St-Denis	do	50 00
Rosalie St-Denis	do	50 00
Marie St-Denis	do	50 00
Françoise Desjerlais,	bande de Muscovequan.....	50 00
Isabelle Desjerlais	do	50 00
Caroline Blondeau	do	50 00
Mélanie Blondeau	do	50 00

Département des affaires indiennes.

1883-84.

Traité n° 1.

Margaret McLeod, n° 146, bande de Saint-Pierre	\$ 50 00
Margaret Pritchard, n° 357 do	50 00

Traité n° 2.

Maria Misayabit, n° 20, Lac-Manitoba	50 00
Margaret Misayabit, n° 21 do	50 00
Shaw-aw-way-in-cit-ah-wook, n° 24 do	50 00
Isabella, n° 1 do	50 00

Traité n° 4.

Mary Ann McKay, n° 12, bande de Petit-Ours-Noir	50 00
Caroline Peletier, n° 27, bande de Cowesess	50 00
M ^{me} Trochier ou Oopeepewahnook, n° 9, bande de Cowesess.....	50 00

Traité n° 5.

Christie McLeod, n° 184, Norway-House	50 00
Catherine Swain, n° 138 do	50 00
Bella Morrisson, n° 81 do	50 00
Rosalie Moore, n° 21, Grands-Rapides	50 00
Harrie Houston, n° 15 do	50 00

1884-85.

Traité n° 1.

Lydia Sutherland, n° 354 $\frac{1}{2}$, Saint-Pierre	50 00
Jane Whyte, n° 371 $\frac{1}{2}$ do	50 00
Charlotte Desrosiers, n° 170 do	50 00
Emily Isbester, n° 361 do	50 00
Margaret Thom, n° 63 do	50 00
E. J. McLeod, n° 136 do	50 00
Caroline McDonald, n° 388 do	50 00
Victoria Young, n° 166 do	50 00
Nancy Leask, n° 143 do	50 00
Lucy West, n° 409 do	50 00
Nancy Marsh, n° 42 do	50 00
Jane Grey, n° 322 do	50 00
Jane M. Snider, n° 394 do	50 00
Lucy Fiddler, n° 101 do	50 00
Catherine Walker, n° 401 do	50 00
Rosalie Gagnon, n° 53 $\frac{1}{2}$, Fort-Alexandre	50 00
Charlotte Lapiere, n° 53 $\frac{1}{2}$, Rivière-de-la-Tête-Ouverte	50 00

*Traité n° 4.**

Julia Angneau, n° 71, bande de Pasquah	50 00
Nélaïne Wallet, n° 66 do	50 00

Traité n° 5.

Jane Shaw, n° 29, bande de la Rivière-Fisher	\$ 50 00
Betsy Semours, n° 26 do	50 00
Adelaïde Garson, n° 43, Norway-House	50 00

Traité n° 6.

A. Laframboise, n° 27, bande de Petaquakey	50 00
--	-------

1885-86.

Traité n° 1.

Anne Favel, n° 12, bande de la Longue-Plaine 50 00

Traité n° 4.

Theresa Breland, bande de Cowesess..... 50 00
 Sarah Fisher, n° 37, bande de Muscowpetung 50 00
 Mary Thomas do do 50 00
 Susie Thompson, sœur du chef Jack, réserve des Assiniboines 50 00
 Mary McDonald, n° 13, Keeseekouse..... 50 00

Traité n° 5.

Mary-Jane Boulette, n° 82, Rivière-Creuse 50 00

Traité n° 6.

Mary DeCoteau, n° 33, bande du Faisan-Rouge..... 50 00
 Emilie Vivier, No. 50, bande de la Seekaskoutch..... 50 00

1886-87.

Traité n° 1.

Agnès Brière, n° 20, Fort-Alexandre..... 50 00
 Jessie Spence, n° 304, Saint-Pierre..... 50 00
 Catherine Kennedy, n° 510, Saint-Pierre 50 00

Traité n° 3.

Hannah McIvor, n° 75, bande du Lac-Seul..... 50 00
 Magna Young, n° 103 do 50 00
 Louisa Kirkness, n° 116 do 50 50

Traité n° 6.

Louisa Donald, n° 57, bande de James Seenum..... 50 00
 Annie Whitford, n° 73, do d'Alexandre..... 50 00
 Catherine Besson, n° 34, do de Muskegwatic..... 50 00
 Jane Collins, n° 14 do Plume-Bleue 50 00
 Emma Brabant, n° 53 do du Faisan-Rouge..... 50 00

Traité n° 4.

Sally Bird, réserve des Pieds-Noirs..... 50 00

1887-88.

Traité n° 1.

Georgina Starke, n° 365, Saint-Pierre.....\$ 50 00
 Kapoosohahsohting, n° 28, Rivière-de-la-Tête-Ouverte..... 50 00

Traité n° 4.

Philomene Daniels, n° 35, bande de Peepeekeesis..... 50 00
 Elizabeth H. Pratt, n° 10, do de Gordon 50 00
 Anne Houle, n° 123, do de Joueur..... 50 00

Département des affaires indiennes.

Traité n° 5.

M ^{me} Mary Ned, n° 17, Rivière-Noire.....	\$ 50 00
Jane Norquay, n° 61, Rivière-Fisher.....	50 00

Traité n° 6.

Rosaline Fournier, n° 53, bande de John Smith	50 00
Peggy Favel, n° 26, do de Muskegwtatic.....	50 00

Traité n° 7.

Lucy Cook, n° 25, bande du Loup-Courant, réserve des Piégânes.....	50 00
--	-------

1888-89.

Traité n° 1.

M ^{me} Catherine Anne Michaud, n° 536, Saint-Pierre.....	50 00
M ^{me} Mary Elizabeth Clouston, n° 511 do	50 00
M ^{me} Catherine Gilliaud d° 77 do	50 00

Traité n° 6.

Adélaïde Loyer, n° 132, bande de Michel.....	50 00
Marguerite Cardinal, n° 11, do du Lac-au-Castor	50 00
Mathilde Cardinal, n° 41, do du Lac-La-Biche.....	50 00
M ^{me} D. Leblanc, n° 99, do d'Attakakoop.....	50 00

Traité n° 7.

Emma Jonas, réserve des Assiniboines, bande de Patte-d'Ours.....	50 00
--	-------

1889-90.

Traité n° 1.

Eliza Daniels, n° 295, bande de Saint-Pierre	500 0
M ^{me} Ed. Kipping, n° 551 do	50 00

Traité n° 2.

Marie Lamalice, n° 33, Rivière-de-la-Poule-d'Eau.....	50 00
---	-------

Traité n° 5.

Emma Robidoux, n° 20, Rivière-Noire.....	50 00
Kitty Smith, n° 29, Lac-l'Original.....	50 00

Traité n° 6.

Emma Higgins ou Apistatim, n° 111, bande de l'Enfant-du-Tonnerre.....	50 00
Phoebe Jefferson, n° 189, do de Poundmaker.....	50 00
Judith Boucher, n° 109, do James Seenum.....	50 00

Traité n° 7.

Julia Choquette, n° 46, réserve des Gens-du-Sang, bande du Loup-Courant....	50 06
Isabella Grant, n° 59 do do do do	50 00
M ^{me} Howard, n° 35, bande N des Gens-du-Sang.....	50 00
M ^{me} Murphy, n° 19 do M do	50 00
M ^{me} Millar, n° 34 do I do	50 00

1890-91.

Traité n° 1.

Matilda Asham, n° 6, Saint-Pierre	50 00
Henriette Fontaine, n° 531 do	50 00
Mary-Ann Johnston, n° 160, Fort-Alexandre.....	50 00
Angélique Johnston, n° 162 do	50 00

Traité n° 5.

Margaret Jane Buck, n° 69, Lac-L'Original.....	50 00
Philoméne Budd, n° 116, Cumberland.....	50 00
Margaret Mackay n° 110 do	50 00
Margaret Saunders, n° 41, Le Pas.....	50 00
Mary J. Cochrane, n° 24, Rivière-Fisher	50 00

Traité n° 4.

Marie Gervais, n° 83, bande de Cowesess	50 00
---	-------

Traité n° 6.

M ^{me} Charles Fiddler, n° 50, bande de James Smith.....	50 00
Lizzie Calliboo, n° 132, do de Michel	50 00
Rosalie House, n° 1, do de Peau-d'Ermine.....	50 00
Elizabeth St-Germain, n° 137, do George Gordon.....	50 00

1891-92.

Traité n° 1.

M ^{me} Joseph Moore, n° 394, Saint-Pierre.....	50 00
M ^{me} Sarah Sasford, n° 49 do	50 00
M ^{me} Sarah Sargeant, n° 558 do	50 00
M ^{me} Jane Mowat, n° 218 do	50 00
Eliza Ann Walker, n° 393 do	50 00

Traité n° 2.

Marie Ste-Matte, n° 58, Lac-Manitoba	50 00
Elsie Spence, n° 46, Lac-Flux-et-Reflux	50 00

Traité n° 5.

Sarah Clarke, n° 22, Rivière-Noire.....	\$ 50 00
M ^{me} Albert Ballendine, n° 101, Cumberland	50 00

Traité n° 4.

Nancy Laronde, n° 54, bande de La-Clé.....	50 00
Flora Chartrand, n° 26 do	50 00
Henriette Chartrand, n° 26 do	50 00

Traité n° 6.

Maria Beaudry, n° 36, bande de Mistawasis.....	50 00
--	-------

Département des affaires indiennes

1892-93.

Traité n° 1.

Nancy Harper, n° 54, bande de Saint-Pierre	50 00
Alice Linklater, n° 130, do Tête-Ouverte.....	50 00
Annabella Gates, n° 560, do Saint-Pierre	50 00

Traité n° 3.

Isabelle Jetté, n° 46, bande de Grassy-Narrows.....	50 00
---	-------

Traité n° 5.

Marguerite Dorion, n° 219, bande du Pas	50 00
Isabella Judd, n° 125, bande de Cumberland.....	50 00

Traité n° 4.

Mary Field, n° 4, bande de La-Clé	50 00
---	-------

Traité n° 6.

Maria Beaudry, n° 33, bande de Mistawasis.....	50 00
Eliza Shaw, n° 82, do de John Smith.....	50 00
Isabella Pruden, n° 86, do do	50 00
Bella, n° 101, do d'Enoch.....	50 00
Margaret Calder, n° 27, do do	50 00
Isabelle Blanc, n° 10, do do	50 00

1893-94.

Traité n° 1.

M ^{me} Elizabeth Lecoy, n° 157, bande de Fort-Alexandre.....	50 00
M ^{me} Marie-Anne Hamelin, n° 99, do Saint-Pierre	50 00
M ^{me} Margaret Sinclair, n° 142, do do	50 00
Caroline Mayo, n° 490, do do	50 00
Esther Flett Kipling, n° 526, do do	50 00
M ^{me} Margaret Rothen, n° 374, do do	50 00
Juliet Kennedy, n° 569, do do	50 00

Traité n° 2.

Jane Anderson, n° 55, bande de Fairford.....	50 00
--	-------

Traité n° 3.

Elizabeth Mainville, n° 44, bande de Coutcheching.....	\$ 50 00
Maria Jourdain, n° 7 do	50 00

Traité n° 5.

Maria Disbrowe, n° 142, bande de la Rivière-du-Peuplier	50 00
Marie Favel, n° 66, Rivière-Fisher.....	0 00
M ^{me} Albert Tate, n° 43, Norway-House.....	50 00

Traité n° 4.

Mary Murray, n° 131, bande de Côté.....	50 00
---	-------

Traité n° 6.

Marie Isabelle Laliberté,	n° 22,	bande de Kapahawekenum.....	50 00
Maggie Drevor,	n° 132,	do d'Ahtakakoop.....	50 00
Julie Arcand,	n° 4,	do de Petequakeys.....	50 00
Eliza McKay,	n° 141,	do de Mistawasis.....	50 00
Mary-Ann McLeod,	n° 91,	do de James Roberts.....	50 00
Nancy Saunderson,	n° 84,	do do.....	50 00
Alice Saunderson,	n° 70,	do do.....	50 00
Marie-Louise Grove,	n° 120,	do d'Enoch.....	50 00
Marie Paul,	n° 131,	do do.....	50 00
Cécile Passpasschase,	n° 93,	do do.....	50 00

1894-95.

Traité n° 1.

Marguerite Nolin,	n° 183,	bande de la Rivière-Rosseau.....	50 00
Mary-Ann Folster,	n° 639½,	bande de Saint-Pierre.....	50 00
Flora Bella Harper,	n° 646,	do.....	50 00
Mary Minnie,	n° 613,	do.....	50 00
Maria Adele Starr,	n° 40,	bande de Fort-Alexandre.....	50 00

Traité n° 2.

Sophie Napakisit,	n° 18,	bande du Creek-du-Pin.....	50 00
Maria Lacouette,	n° 38,	bande de la Rivière-de-la-Poule-d'eau.....	50 00

Traité n° 3.

Ann Savyard,	n° 16,	bande d'Islington.....	50 00
M ^{me} James Swan,	n° 46,	bande de Dalles.....	50 00
Mary Brown,	n° 19,	bande de Nickousemenicaning.....	50 00
Sarah Park, No. 5,		bande de Wabigoon.....	50 00

Traité n° 4.

M ^{me} Virginie Favel,	n° 54,	bande de George Gordon.....	50 00
M ^{me} Nancy Lavallée,	n° 13,	do do.....	50 00
Isabelle Pepin,	n° 157,	do du Joueur.....	50 00
Cécile Fleury,	n° 160,	do de Way-way-see-cappo.....	50 00
Victoria Nabbis,	n° 160,	do du Joueur.....	50 00
Marie Bellehumeur,	n° 140,	do do.....	50 00
Suzanne Nadeau,	n° 37,	do Cowesess.....	50 00

Traité n° 5.

Elizabeth Papanakis,	n° 24,	bande de la Rivière-Fisher.....	\$ 50 00
Maggie Raymond,	n° 190,	do do.....	50 00
Fanny Thomas,	n° 1,	do do.....	50 00
Elizabeth Dahl,	n° 45,	do do.....	50 00

Traité n° 6.

Nancy Howse,	n° 17,	bande de Wahsatanow.....	50 00
Eliza Howse,	n° 42,	do.....	50 00
Geneviève Larocque,	n° 138,	bande de James Seenum.....	50 00
Isabelle Loyer,	n° 5,	do Michel.....	50 00
Josephine Ladéroute,	n° 1,	do do.....	50 00
Susette Morin,	n° 33,	do Kapahawekenum.....	50 00
Eliza Masketaytamay,	n° 99,	do Mistawasis.....	50 00

Département des affaires indiennes.

DIVISION DES TERRES ET BOIS.

L'étendue des terres vendues pendant l'année s'est élevée à 32,205.61 acres, et le montant des ventes à \$72,423.36.

L'étendue de terres encore sur le marché est, en chiffres ronds, de 461,613 acres.

Bordereaux des agents (pour terres, bois et loyer) examinés et inscrits.....	514
Nouvelles ventes de terres inscrites.....	439
Nombre des ventes annulées.....	108
Nombre des baux accordés et inscrits.....	101
Nombre de licences de coupe de bois renouvelées.....	23
Nombre des paiements inscrits sur baux.....	763
Nombre des paiements inscrits sur les anciennes ventes.....	336
Nombre des avis aux acheteurs arriérés, préparés et envoyés.....	1,735
Billets d'établissement examinés et inscrits.....	37
Nombre des cessions de terres examinées et inscrites..	249
Nombre des cessions de terres enregistrées.....	215
Descriptions pour lettres patentes préparées et inscrites....	376
Nombre des lettres patentes grossoyées.....	376
Nombre des lettres patentes enregistrées.....	376
Nombre des lettres patentes expédiées.....	376
Nombre des lettres patentes annulées.....	2

Les perceptions à compte des anciennes et des nouvelles ventes de bois, et aussi à compte des loyers, se sont élevées à \$90,922.38.

Le montant total du prix d'achat et de l'intérêt restant impayés sur la vente de terres le 30 juin 1895 se montait à peu près à \$101,683.11.

Principal.....	\$49,831 79
Intérêt.....	51,851 32
Total	<u>\$101,683.11</u>

Pour plus amples détails, voir l'état tabulaire n° 1 aux pages 318-319.

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

J. D. McLEAN,

Commis chargé de la division des terres et bois.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,
OTTAWA, 30 juin 1895.

TABLEAU N° 1.—DIVISION DES TERRES ET BOIS.

INDIQUANT le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1895, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des sauvages abandonnées qui n'étaient pas vendues à cette date.

PROVINCE D'ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.		Etendue approximative des terres non- vendues.	Observations.
			\$	c.		
			Acres.			
Albemarle.....	Bruce.....	2,185·80	1,005 00	2,236 36	Quelques-unes de ces terres ont été reprises par le département, les conditions de la vente n'ayant pas été remplies, en sorte que dans certains townships il paraît y avoir eu plus de terres non vendues pendant le dernier exercice qu'il n'en est resté de disponibles d'après le rapport de l'année dernière.	
Anabel.....	".....	166 00	69 50	945 00		
Eastnor.....	".....	2,045·68	790 27	4,710 32		
Lindsay.....	".....	6,710 00	2,295 25	13,543 00		
Saint-Edmund.....	".....	3,383 00	1,140 00	36,183 00		
Bury, emplacement de ville.....	".....	25	30 00	1,767 00		
Hardwick, ".....	".....			1,111 00		
Oliphant ".....	".....			89 00		
Southampton ".....	".....			26 25		
Wiaraton ".....	".....	12 15	75 10	35 85		
Brooke ".....	Grey.....	2 75	110 00			
Keppel ".....	".....	617 00	705 00	2,724 85		
Iles à la pêche de Saugeen.....	Lac Huron et Baie Georgienne.....			880 50		
Ile du Cap Hurd.....	".....			7,720 50		
Réserve des Mississaguas.....	District d'Algoma.....			1,173 64		
Thessalon.....	".....	131 00	131 00	2,994 87		
Thessalon, ville.....	".....	4 36	304 25	94 83		
Aweres.....	".....			13,584 00		
Archibald.....	".....			2,900 00		
Dennis.....	".....			3,349 00		
Fisher.....	".....			9,602 00		
Herrick.....	".....			7,267 53		
Havilland.....	".....			3,660 00		
Kars.....	".....			9,479 00		
Apaquash, emplacem. de ville.....	".....	35	3 50	316 56		
Laird.....	".....	312 24	283 65	9,267 75		
Macdonald.....	".....	239 00	119 50	2,218 35		
Meredith.....	".....			7,695 70		
Pennefather.....	".....			18,131 00		
Tilley.....	".....			12,691 00		
Tupper.....	".....			2,800 00		
Fenwick.....	".....			12,787 00		
Vankoughnet.....	".....	75 00	37 50	10,675 00		
Shingouicouse, empl. de ville.....	".....			269 00		
Bidwell.....	Dis. d. Manitouline.....	500 00	119 50	7,441 00		
Howland.....	".....	159 00	35 00	4,803 00		
Sheguiandah.....	".....	309 00	65 25	12,355 00		
" emplac. de ville.....	".....			398 23		
Billings.....	".....	200 00	70 00	5,978 00		
Assignack.....	".....			7,491 00		
Campbell.....	".....	531 00	141 65	8,471 75		
Manitowaning, empl. de ville.....	".....			71 60		
Carnarvon.....	".....	1,601 00	637 50	12,550 00		
Tehkummah.....	".....	400 00	85 50	8,051 00		
Sandfield.....	".....	202 00	75 25	7,667 00		
Shaftesbury, emplac. de ville.....	".....	75	50 00	147 69		
Tolsmaville, ".....	".....			1,567 31		
Allan.....	".....	1,785 00	167 00	6,041 00		
Burpee.....	".....	100 00	25 00	13,942 00		
Ile Barrie.....	".....	870 00	261 00	2,990 00		
Gordon.....	".....	639 00	153 10	3,787 00		
Baie Gore, ville.....	".....	1 59	65 80	5 81		
Mills.....	".....	100 00	15 00	8,250 00		
Ile Cockburn.....	".....			32,445 00		
Dawson.....	".....	100 00	56 81	30,014 00		
Robinson.....	".....	730 00	185 50	49,289 00		
Neebing.....	Dist. Baie Tonner'e.....			3,778 00		
Sarnia, ville.....	Lambton.....			5 86		
Anderdon.....	Essex.....	199 08	-1,668 00			

Département des affaires indiennes.

TABLEAU N° 1.—Indiquant le nombre d'acres de terre des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1895, etc.—*Fin.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non-vendues.	Observations.
			\$ c.	Acres.	
Lac-d'Or.....	Renfrew.....	1 94	98 01		Droit de passage du ch. de fer O. A. et P. S.
Sénéca.....	Haldimand.....			192 71	
Cayuga, emplacement de ville do.....	".....	2 96	40 00	244 27	
Dunn.....	".....			312 60	
Caledonia, emplacem. de ville.....	".....			1,571 50	
Brantford.....	Brant.....	5 25	157 38	56 86	
Bronte, emplacement de ville.....	Halton.....			136 10	
Port-Credit.....	Peel.....			10 93	
Deseronto.....	Hastings.....			0 25	
Iles dans le fleuve Saint-Laurent.....	Province d'Ontario.....	447 62	33,193 55	6 50	
Iles dans la rivière Otonabi et ses lacs.....	Peterborough, etc.....	3 64	100 00	300 00	
Iles Thora.....	Lac Simcoe.....			2,087 00	
Ile du Nuage-Blanc.....	Baie Georgienne.....			74 00	
Ile Sultana.....	D. de la riv. Lapluie.....			244 59	
Shannonville, emplac. de ville.....	Hastings.....			421 12	
Tyendinaga.....	".....	86 43	1,693 00	0 88	
		24,849 84	46,258 32	436,128 12	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Ouatchouan.....	Chicoutimi.....	525 00	220 50	9,532 18
Colrairie.....	Mégantic.....			1,203 00
Dundee.....	Huntingdon.....	443 65	1,109 29	8,983 31
Viger.....	Témiscouata.....	202 10	177 50	367 20
		1,170 75	1,507 29	20,085 69

TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Papaschase.....	Territoires du N.-O.....	6,148 00	24,347 75	5,399 83	Droit de pass. de ch. def.
Droit de passage de ch. de fer.....	Col.-Britannique ..	2 75	110 00		
".....	Réserve d'Assiniboine, T. N.-O..	34 27	200 00		
		6,185 02	24,657 75	5,399 83	" "

TABLEAU
STATISTIQUE agricole

PROVINCE, AGENCE OU BANDE.	Population.	IMMEUBLES, TERRES CULTIVÉES ET NOUVELLES TERRES LABOURÉES.					BIENS									
		Maisons.	Granges.	Ecuries.	Terres cultivées.	Terres nouvelle- ment défrichées.	Charrues.	Herses.	Chariots.	Charrettes.	Vanneuses.	Machines à battre.	Fancheuses.	Moissonneuses.	Autres machines.	Chevaux.
<i>Ontario.</i>					Ac.	Ac.										
Surintendance de la Grande-Rivière— Six Nations.....	3629	633	122	322	30133	397	335	333	205	161	5	106	98	190	1169
Mississa gras New- Credit.....	242	94	60	45	4000	50	100	80	150	40	45	2	25	15	150	220
Ile Walpole.....	828	215	14	122	3049	1113	91	54	112	24	1	16	9	45	438
Surintendance de l'Ouest— 1re div.....	475	131	17	70	2515	125	89	72	128	35	1	19	23	34	119
2e ".....	1345	289	42	126	8258	111	156	134	243	36	58	1	41	29	196	397
3e ".....	304	79	20	39	1270	40	44	37	54	20	15	9	9	50	106
Surintendance du Nord— 1re division.....	3756	836	206	590	7391	382	297	249	156	1	36	8	1	2100	789
2e ".....	859	210	80	80	5945	42	30	31	9	44
3e ".....	1150	152	44	55	2426	86	47	31	13	2	3	1	1	75
4e ".....	1756	292	10	10	438	83	11	7	2	1	1	1	155	10
Agence du Lac-d'Or... de Tyendinaga.....	90	17	4	12	53	7	8	6	11
du Lac-Simcoe.....	1153	217	100	85	10000	170	160	100	60	2	40	25	500	250
du Cap-Croker.....	118	32	17	17	354	4	15	13	7	6	1	1	2	29	40
de Saugeen.....	392	109	45	55	1340	40	94	60	110	2	16	1	3	21160	105
d'Alnwick.....	378	89	15	61	885	35	48	26	42	8	2	1	109	120
Lac-à-la-Vase.....	229	54	21	10	2470	25	23	17	10	3	3	83	58
du Lac-du-Riz.....	162	35	18	125	7	7	3	1	1	1	60	19
de Rama.....	79	28	8	12	750	11	7	6	3	1	33	20
Pénétanguishene de Scugog.....	229	81	31	32	798	3	20	24	15	7	3	2	97	35
	397	69	23	52	553	58	24	21	10	1	5	1	31	69	
	37	10	4	6	100	5	3	2	1	3	1	6	8	
Total.....	17611	3672	883	1819	82853	1103	1689	1370	1512	310	497	27	270	220	5029	4102

NOTE.—La 1re division de la surintendance onest de l'Ontario comprend les Chippewas de Sarnia, de
prend les Chippewas, les Munceys et les Onéidas de la Thames; et la 3e division comprend les Moraves ou
La 1re division de la surintendance nord de cette province comprend les Ojibewas, les Ottawas et les
Ojibewas de l'Ile Parry, Shawanaga, et les Iroquois de Gibson; la 3e, les Ojibewas de la Rivière-au-Jardin,

N° 2.
et industrielle.

MEUBLES.	GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.															Poisson, fourrures et autres industries.			
	Vaches.	Beufs.	Taureaux.	Moutons.	Cochons.	Nombre de jeunes bêtes à cornes.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Maïs.	Seigle.	Autres grains.	Pommes de terre.	Navets.		Fèves.	Pommes.	Foin.
							B'ss.	Boiss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	B'ss.	Ton.	\$ c.
750	26	26	278	1282	977	46415	48119	11829	1296	10318	1022	118	6120	3810	3,300 00
195	4	2	125	190	400	8000	12000	1890	1800	80	400	600	650	2,000 00
177	24	9	44	494	309	6479	4532	136	4183	2954	792	1584	1154	7,565 00
187	2	7	30	107	66	7043	12379	365	727	3381	3546	414	849 00
140	6	27	324	236	10583	16272	761	223	15667	60	135	5603	768	1,797 00
110	10	5	18	160	66	3833	3275	250	2963	94	1501	525	123	225 00
326	211	30	154	1069	450	3133	6081	5936	10	2912	33020	1816	23,372 00
94	20	1	18	51	136	55	490	196	267	3980	187	9,714 00
61	20	5	10	18	79	542	140	175	7756	420	16,248 00
20	10	4	4	24	450	6900	400	104	70,050 00
9	2	4	16	6	250	120	80	200	20	886 00
300	10	100	250	300	6700	20000	2400	6000	2500	2000	3000	3000	800	300 00
18	2	71	19	380	2250	480	38	120	1320	74	2,100 00
42	2	1	56	275	190	1500	2200	1300	80	375	1000	150	3,985 00
20	2	120	70	320	1600	250	1300	1750	150	3,200 00
14	2	24	48	26	558	1830	2534	445	39	507	614	1428	2635	5	88	7,590 00
10	3	11	420	700	75	60	20	465	1175	7	6,908 00
12	61	18	1180	1800	1340	30	80	3700	208	3,500 00
23	4	11	175	50	500	3800	1200	163	895	95	350 00
29	20	4	19	96	35	340	481	633	6	140	90	50	6	770 00
1	4	2	40	340
2538	353	118	918	4818	3470	97479	139391	31835	10677	44606	3989	4221	87028	4210	1322	1634	10994	167,009 00	

la Pointe-au-Chaudron (Kettle Point) et de la Rivière-aux-Sables; la 2e division de la surintendance com
Delawares de la Thames.
Nipissinguas des Iles Manitouline et Cockburn, et les Ojibewas de la rive nord du lac Huron; la 2e, les
de la Baie-Batchewana et Michipicotin; et la 4e, tous les Ojibewas du lac Supérieur.

TABLEAU
STATISTIQUE agricole

PROVINCE, AGENCE OU BANDE.	Population.	IMMEUBLES, TERRES CULTIVÉES ET NOUVELLES TERRES LABOURÉES.					BIENS							
		Maisons.	Grange.	Étables.	Terres cultivées.	Terres nouvellement défroncées.	Charrues.	Herses.	Chariots.	Charrettes.	Vannemens.	Batteuses.	Fancheuses.	Moissonneuses.
<i>Québec.</i>														
Agence du Lac-des-Deux-Monta.	431	81	20	55	1408	39	29	32	58	6	2	6		
" de Caughnawaga.....	1897	428	100	287	4370	40	240	180	180	200	20	16	25	
" de Saint-Régis.....	1231	193	76	80	2685	28	90	72	89	9	8	13	34	
" de Viger.....	114	22											15	
" de Saint-François.....	325	71	13	12	145	1	2	5	4					
" du Lac-Saint-Jean.....	470	95	13	14	105	6	16	15	16	6	1	1	1	
" de Maria.....	91	22	15	15	250	3	5	6	4	11				
" de Ristigouche.....	476	84	53		665	10	23	16	8	19	1	4		
" de la Rivière-Désert.....	486	75	28	20	745	10	19	16	10	4	2			
" de la Jeune-Lorette.....	409	71	5	5	170	10	5	3	5	7				
*Surintendance de la rive nord du fleuve Saint-Laurent.....	1302													
Agence de Bécancour.....	55	9	3	2	78	1	3	3	4					
" de Témiscamingue.....	139	60	11	17	140	10	7	6	1	1	2	1		
Total.....	7426	1211	337	507	10761	118	448	348	354	319	40	37	70	
<i>Nouveau-Brunswick.</i>														
Surintendance du Nord-Est.....	956	205	40	37	773	21	13	11	15	2				
" du Sud-Ouest.....														
1re division.....	475	71	10	5	163½	20	13	14	18		1		1	
2e ".....	237	41	19	4	307	20	15	16	18				1	
Total.....	1668	317	69	46	1243½	41	41	41	51	2	1		2	

* Il n'a pas été reçu de statistique depuis celle envoyée par le feu surintendant des affaires indiennes, NOTE.—La surintendance nord-est du Nouveau-Brunswick comprend les Micmacs des comtés du nord de tous les comtés sud et ouest de la province, excepté ceux de Victoria et de Madawaska, qui forment

N° 2.

et industrielle—Suite.

MEUBLES.	GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.																Poisson, fourrures et autres industries.			
	Autres machines.	Chevaux.	Vaches.	Beufs.	Taureaux.	Moutons.	Cochons.	Nomb. de jeunes bêtes à cornes.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Maïs.	Autres grains.	Pommes de terre.	Fèves.		Légumes.	Foin.	Valeur.
									B'ss	Boiss.	Boiss.	B'ss	B'ss	B'ss	Boiss.	B'ss	B'ss	Ton'x	\$ c.	
165	220	300	10	15	30	150	215	220	22800	1200	1560	600	1050	9000				1100	17,000 00	
340	95	65		12	31	105	78	133	2741	105	45	572	710	2774	126			135½	9,915 00	
110	202	195	2	14		125	109	1275	6520	400		2204	438	3100				1000	10,200 00	
																				1,588 00
	9	15				6	12													8,006 00
2	22	32	10			41	25	130	700	121				10	660				17	7,700 00
	10	11	4			7	8		805	4				150	1800				19	1,320 00
7	41	32	23		20	126	44		3750					915	1186				119	1,200 00
160	26	35		1	20	30	65		1200	160		25	20	3100					315	17,000 00
	7	15				20	4		250	50			30	150					40	25,155 00
25	2	3		1		2	3		160	39		10	40	145					35	900 00
21	13	10	1	1	13	43	14	53	192	194				1165					26	1,810 00
830	647	713	55	47	117	655	577	1811	39118	2273	1605	3411	3363	23080	126			2806½	101,788 00	
28	14	34	4			26	26	125	2180					20	6175				188	11,250 00
168	14	8	1	1	4	24	20		1033	22		10	145	1250	35	105		46½	12,175 00	
90	21	17	2	1	5	60	31		1325	10		20	600	1670	15			115	13,700 00	
286	49	59	7	2	9	110	77	125	4538	32		30	765	9095	50	105		349½	37,125 00	

M. L. F. Boucher. est de cette province. La 1re division ou surintendance sud-ouest de cette province comprend les Amalécites la 2e division de la surintendance.

TABLEAU
STATISTIQUE agricole

PROVINCE, AGENCE OU BANDE.	Population.	IMMEUBLES, TERRES CULTIVÉES ET NOUVELLES TERRES LABOURÉES.					BIENS								
		Maisons.	Granges.	Écuries.	Terres cultivées. Ac.	Terres nouvelle- ment défroncées. Ac.	Charrues.	Herses.	Chariots.	Charrettes.	Vanneuses.	Machines à battre.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Autres machines.
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>															
Annapolis.....	82	15												2	
*Shelburne.....	57	3	3			1	1								
Digby.....	180	51	6	2	250	10								184	
Yarmouth.....	91	4			4	1									
King.....	77	9	1		10	1	1	1						4	
Queen et Lunenburg.....	164	49	19	2	233	4	7	3	7	3				23	
Halifax.....	119	35	5		35										
Hants.....	199	21		9	300	10	4	1	5						
Colchester.....	100	27			11	1									
Cumberland.....	101	15	4	2	20		1	1	2					12	
Pictou.....	206	53	2	2	32				1						
Antigonish et Guysboro'.....	167	4	4	2	325	2	2	1		1					
Richmond.....	135	33	6		153	8	1	1	1					12	
Inverness.....	146	30	10		125	10	5	4	2	4		1		79	
Victoria.....	97	19	6		140	3									
Cap-Breton, comté.....	243	18	4	7	750		6	4	1	5		1			
Total.....	2164	436	70	26	2388	50	28	17	22	13		2		316	
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>															
Surintendance, I. P.-E.....	287	51	23	23	240	7	9	12	6	2				65	
<i>Colombie-Britannique.</i>															
Agence de Cowichan.....	1945	548	203	137	2415	36	123	63	187	8	1	8	7	1	
" de la côte Ouest.....	2834	426			13										
" de Kwawkwalth.....	1597	218	2		11	2	1								
" de la Fraser (en bas).....	4177	1236	313	316	3696	91	114	92	83	8		1	10	3	
" du Lac-Williams.....	1878	402		174	1257	40	102	36	25		9	1	28	535	
" de Kamloops.....	2801	470	195		1421	23	130	115	48	1	18		11	3375	
" d'Okanagan.....	558	95	81		1058	3	58	22	13		8	1	6	900	
" de Kootenay.....	581	179	10	15	319	13	45	15	15				4	31	
" de la côte Nord-Ouest.....	4025	899	5	20	131½	17½								829	
" d' Babine et de la Skeena (en haut).....	2800	796		61	178	23								6040	
Total.....	23196	5269	809	723	10499½	248½	573	343	371	17	36	11	66	8 13714	

*3 boisseaux d'oignons et 2 barils de pommes.

N°

et industrielle—Suite.

MEUBLES.	GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.														Poisson, fourrures et autres industries.							
	Chevaux.	Vaches.	Bœufs.	Taureaux.	Moutons.	Cochons.	Nomb. de jeunes bêtes à cornes.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Maïs.	Autres grains.	Pommes de terre.		Navets.	Fèves.	Autres racines.	Foin.	Valeur.		
																					Boiss.	Boiss.
																				500 00		
														75						20 00		
		2	1			2	1							95	15	7	28			8,060 00		
							4							700								
									50					25								
														100						750 00		
		2					1			20				150						238 00		
		17	10			22	11			80	80	45		10						450 00		
		2					2							365								
		2					3							180								
		1					2			360				500						50		
		1					1			20				60						45		
		1					1							700						600 00		
		1					1							630						1,260 00		
		4					1							700						6,175 00		
		2	1				1			78				600						1,900 00		
		10	2				1			80				250						900 00		
		32					1			105				1600						1,930 00		
		1					1			105			15	24	1600					825 00		
		9					9			10			2	1000						500		
		16	12				25			10										500		
		32	105	26	8	56	21	98		793	80	102		64	6555	15	7	28	1038	30,748 00		
		15	11	2	1	13	2	12		321	803		3	1913						22	6,100 00	
		401	351	92	19	680	113	571		100	50000	200		1000						800	160,000 00	
		20	5			40		9						1700							163,050 00	
		708	752	150	30	229	2101	473	1872	6851	3604	1686	567	11185							38,175 00	
		2723	799	29		546	187	4942	5105	24	670			6580							90,035 00	
		2402	448		8	1	452	309	2911	7082	469	278	273	250	10716			233			1199	29,680 00
		2350	910				359	240	2906	176				2500							1200	92,575 00
		1477	307	55	21			302	365	2450	160			1370							300	16,355 00
		33	7					10	12					4850	1065						105	3,300 00
		325	167	41	16			54						2205							18½	317,080 00
		10439	3750	338	124	950	3636	2164	13096	71664	4457	2634	840	250	42106	1065	240	13	5084½	1,014,700 00		

TABLEAU
STATISTIQUE agricole

PROVINCE, AGENCE OU BANDE.	Population.	IMMEUBLES, TERRES CULTIVÉES ET NOUVELLES TERRES LABOURÉES.					BIENS									
		Maisons.	Granges.	Étables.	Terres cultivées.	Terres nouvellement défrichées.	Charrues.	Herses.	Chariots.	Charruettes.	Vanneuses.	Battreuses.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Autres machines.	Chevaux.
<i>Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.</i>																
F. Ogletree, agent, traité n° 1.	499	54	2	22	469	20	18	17	6	60	2	5	110	70		
A. M. Muckle " " 1.	1,791	414	302	807	34	61	72	41	30	4	75	1,145	129			
H. Martineau " " 2.	1,044	421	7	184	223	26	29	24	17	105	13	17	166			
R. J. N. Pither, agent, traité n° 3.	1,086	471	34	104	7	11	13	14	13	13	5	583	36			
F. C. Cornish, agent, traité n° 3.	887	212	41	81	9	14	13	14	13	13	5	246	40			
*John McIntyre, agent, traité n° 3.	955	344	4	11	120	21	15	15	15	15	15	667			
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4.	836	197	73	474	62	21	12	42	4	1	910	1		
Agence de Muscowpetung, traité n° 4.	678	251	100	527	40	91	44	62	35	4	26	3	425	471		
Agence de Birtle, traité n° 4.	957	127	2	105	1,342	51	88	57	19	42	7	3	1,420	241		
Rivière-du-Cygne (Fort Pelly), traité n° 4.	651	70	68	134	26	35	22	32	30	3	14	452	143			
Ag. de B.-de-la-Lime, tr. n° 4.	280	53	91	164	45	18	14	12	2	4	1	559	95		
Agence d'Assiniboine, " 4.	238	107	37	490	70	35	8	13	9	1	2	39	58			
" des Lacs-Crocs, " 4.	606	107	92	686	52	80	40	9	26	4	1	4	589	190		
Ag'ce des Mont.-de-l'Original, traité n° 4.	237	115	53	414	26	30	16	12	11	1	2	1	639	65		
A. Mackay, agent, traité n° 5.	2,116	539	139	207	21	48	65	1	1	1	1	1,852	12			
Jos. Reader " " 5.	1,069	264	88	61	5	24	22	1	2	838	12			
Ag. du Lac-La-Selle, tr. n° 6.	701	153	106	901	85	68	35	7	35	2	1	2	862	196		
Agence de Hobbema, " 6.	516	70	65	923	124	90	42	7	48	4	2	6	3	1,126	195	
" de Battleford " 6.	861	200	173	324	11	119	59	24	26	4	2	17	919	287		
Ag. du Lac-aux-Oignons " 6.	673	108	76	630	9	44	15	2	1	3	941	113			
" Lac-aux-Canards " 6.	627	96	28	100	702	101	69	32	19	27	4	11	2	1,403	171	
Agence d'Edmonton " 6.	736	163	142	1,011	177	36	26	11	9	4	1	4	1	186	177	
" de Carlton " 6.	1,352	123	20	107	617	91	77	41	8	31	1	3	1	813	154	
" des Sarcis " 7.	236	77	2	76	3	84	463			
" des Gens-du-Sang " 7.	1,427	344	29	304	52	46	12	41	1	2	6	1,896	1,893		
" des Pieds-Noirs " 7.	1,267	472	16	207	18	40	19	13	4	2	1	4	985	1,645		
" des Piéganes " 7.	781	176	39	265	16	30	6	40	1	1	8	290	567		
" des Assiniboines " 7.	576	132	47	97	9	8	4	5	1	226	530		
Total.....	23,683	5,860	97	2,308	12,363	1,096	1,314	764	428	604	55	9	216	15	20,222	8,043

*739 boisseaux de riz.

JOHN MCGIRR,
Commis de la statistique.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,
OTTAWA, 30 juin 1895.

et industrielle—Suite.

MEUBLES.	GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.														Poisson, fourrures et autres industries.						
	Vaches.	Beufs.	Taureaux.	Moutons.	Cochons.	Nombre de jeunes bêtes à cornes.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Maïs.	Fèves.	Autres grains.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Autres racines.	Foin.	Valeur.
16	330	323	30	2	171	25	4,429	2,300	55	2,510	410	30	12,050	420	190	4,925	00
35	243	131	35	8	20	481	1,000	155	207	322	3	1,665	390	4,320	30,400	00	4,320	30,400	00	
24	26	7	18	265	1,015	4,435	2,349	7,507	00	2,349	7,507	00	
15	3	4	8	38	2,542	114	38	15,668	00	
240	81	7	365	50	375	1,933	10,468	00	
158	156	4	235	56	29	38	213	1,801	12,375	00	
188	131	7	48	254	9,261	710	550	1,666	2,297	14,421	00	
295	116	13	146	405	40	170	476	1,127	2,092	11,601	00	
204	53	7	11	2	303	20	1,056	2,260	00	
24	54	64	56	520	748	650	837	00	
139	114	5	34	20	403	1,848	100	15	786	1,336	6,880	00	
65	59	3	112	1,703	130	120	925	630	2,925	00	
130	54	5	134	28	4,509	274	30,665	00	
100	24	153	3,045	319	16,989	00	
315	78	2	474	744	56	892	975	2,160	8,072	00	
226	108	416	3,718	448	1,160	1,800	905	6,550	00	
432	267	16	154	650	934	31	4	630	458	2,244	00	
135	80	2	162	6	462	205	1,502	1,050	300	1,900	10,080	00	
277	150	21	8	501	2,442	1,966	250	1,879	2,096	5,070	00	
162	95	3	79	59	201	1,875	1,860	2,510	3,529	1,754	10,157	00	
228	134	9	1	360	1,417	589	351	1,572	2,031	4,602	00	
5	4	8	95	110	57	180	1,725	00	
62	25	130	19	699	546	500	7,001	00	
17	445	14	106	30	548	440	3,769	00	
288	30	11	548	324	93	930	347	4,532	00	
182	6	8	82	523	181	115	4,950	00	
4,673	2,275	189	788	292	8,242	30,370	10,048	55	10,148	2,453	30	3	52,139	4,857	42,422	284	36,978	263,918	00	

HAYTER REED,
Sous-surintendant général des affaires indiennes.

N° 3.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports), pendant l'exercice 30 juin 1895.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des terminé le

Ecoles.	Réserve ou se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO.				
Alnwick	Alnwick	Alnwick	A. G. Millard.	Méthodiste.
Back-Settlement	Caradoc	Ouest, n° 2.	Elsie Cobban	Non-confessionn.
Bear-Creek	"	" n° 2.	Thomas Annett.	"
Buzwabs	Ile Manitouline.	Manitowaning	Ignatius Gabow.	Catholig. romaine.
Cap-Croker.	Cap-Croker.	Cap-Croker.	Janet Miller.	Non-confessionn.
Ile du Chrétien.	Ile du Chrétien.	Pénétancouchine.	John Lawrence	Méthodiste.
Fort-William (garçons).	Fort-William	Nord, n° 4.	E. S. Donahue.	Catholig. romaine.
" (filles)	"	"	Sœur M. Ambrose	"
" (orphelins).	"	"	Sœur Sainte-Hélène de la Croix.	"
Baie-des-Français	Saugeen	Saugeen	Helen Cameron	Non-confessionn.
Rivière-du-Jardin.	Rivière-du-Jardin.	Sault-Sainte-Marie	A. E. Wilding	Episcopale.
"	"	"	S. Lamorandière.	Catholig. romaine.
Ile Georgina.	Ile Georgina.	Ile Georgina	Robert Mayes	Méthodiste.
Gibson.	Gibson	Parry-Sound	E. Hyndman	"
Lac-Doré.	Lac-Doré.	Lac-Doré.	M. E. Quinn.	Catholig. romaine.
Hiawatha.	Lac-du-Riz.	Lac-du-Riz	J. A. Windsor.	Méthodiste.
Ile au Brochet.	Ile au Brochet.	Nord, n° 4.	J. A. Blais	Catholig. romaine.
Kettle-Point.	Kettle-Point	Ouest, n° 1.	E. Jane Little.	Non-confessionn.
Lac-Helen.	Lac-Helen.	Nord, n° 4.	Elizabeth Lahaye.	Catholig. romaine.
Muncey inférieure.	Caradoc.	" n° 2.	John Collins.	Episcopale.
Mattawa.	Mattawa	"	Sœur Ste-Monique.	Catholig. romaine.
Miller	Henvey-Inlet.	Parry-Sound	David Craddock.	Non-confessionn.
Mississauga	Mississauga	Manitowaning.	Louisa Dyke.	Catholig. romaine.
Institut des Mohawks.	A Brantford.	Grande-Rivière.	Rév. R. Ashton.	Non-confessionn.
Moraviantown.	Moraves.	Ouest, n° 3.	George Grant.	"
Mission des Moraves.	"	"	Dora Miller.	Soc. des Moraves.
Institut de Mount-Elgin.	Caradoc	" n° 2.	Rév. W. W. Shepherd	Méthodiste.
New-Credit	New-Credit	New-Credit	Norman F. Black.	Non-confessionn.
Nipissingue.	Nipissingue	Parry-Sound	Maggie R. Tennant.	"
Oneïda n° 1.	Oneïda	Ouest, n° 2.	Susie Emerson	Méthodiste.
" n° 2.	"	"	Mary J. Chambers.	Episcopale.
" n° 3.	"	"	C. A. Vollick.	Méthodiste.
Pays-Plat.	Pays-Plat.	Nord, n° 4.	Alice Barker.	Catholig. romaine.
Rivière-du-Pic	Rivière-du-Pic.	"	Mme J. H. McKay.	"
Port-Arthur	"	"	Sœur M. Régina.	"
Port-Elgin.	Cap-Croker.	Cap-Croker.	Reuben Waugh	Non-confessionn.
Rama.	Rama	Nord, n° 4.	J. Egan.	Méthodiste.
Rocher-Rouge.	Rocher-Rouge	Ouest, n° 2.	John Deschamp	Catholig. romaine.
River-Settlement	Caradoc	Parry-Sound	Joseph Fisher.	Non-confessionn.
Ryerson	Ile Parry.	Manitowaning	Mary Pace.	"
Sagamook.	Riv. des-Espagnols	Manitowaning	H. Atchitawance.	Catholig. romaine.
Saugeen.	Saugeen.	Saugeen.	A. J. Latorenc.	Méthodiste.
Etablissement écossais.	"	"	John Burr	Non-confessionn.
Rivière-au-Serpent.	Rivière-au-Serpent	Manitowaning.	Mary Cada.	Catholig. romaine.
Shawanaga.	Shawanaga	Parry-Sound	Mary Yates.	Non-confessionn.
Sheguiandah.	Sheguiandah	Manitowaning.	James Keatley	Episcopale.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit—Garçons.	Nombre inscrit—Filles.	Nombre total inscrit.	CLASSES.						MÉTIRS OU INDUSTRIE.				Observations générales.		
					Moyenne de la présence quotidienne.						Agriculteur.	Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.		Forgeron.	Ferblantier.
					1er cours.	2e cours.	3e cours.	4e cours.	5e cours.	6e cours.							
\$ c.																	
250 00	Bande et soc. méthod.	18	16	34	17	15	12	5	2								Appointements payés moitié par la société de mission méthodiste et moitié par la bande.
200 00	Bande.	15	12	27	14	14	5	5	3								
200 00	"	9	8	17	9	5	5	4	2	1							
200 00	"	8	6	14	7	6	4	3	1								
300 00	"	17	5	22	12	12	2	3	4	1							
275 00	Bande et soc. méthod.	22	9	31	14	19	2	3	6	1							
300 00	Crédit des écoles.	13		13	11	7	4	2									
200 00	"	15		15	10	6	5	3	1								
500 00	"	9	15	24	22	6	13	4									
300 00	Bande.	14	17	31	16	16	4	7	3	1							
300 00	"	26	14	40	13	29	8	1	1	1							
300 00	Bande et créd. des écoles	25	26	51	28	32	10	8	1								
300 00	Bande et soc. méthod.	11	7	18	10	5	2	7	2	2							
250 00	Société méthodiste et fonds des écoles	16	10	26	13	13	5	3	4	1							Appointements payés moitié par la société de mission méthodiste et moitié par la caisse des écoles.
300 00	Fonds des écoles	10	7	17	10	7	7	2		1							
250 00	Bande et soc. méthod.	10	8	18	8	7	4	4	3								
250 00	Fonds des écoles	11	5	16	8	13	2	1									
250 00	Crédit des écoles	10	8	18	8	11	4	2	2	1							
250 00	"	4	3	7	4	6	1										
200 00	Fonds des écoles.	15	8	23	13	9	5	7									
100 00	"	13	11	24	19	5	11	4	4	1							
250 00	Bande et fond des écoles	9	16	25	12	15	5	5									
250 00	Fonds des écoles.	14	10	24	14	15	5	3	1								Les garçons apprennent à cultiver et le métier de charp. men.; les filles app. à coudre, tricoter, faire la cuisine et autres travaux de ménage.
5,460 00	Crédit des écoles.	48	67	115	105	9	13	21	24	26	18	33	4				
350 00	Bande.	19	19	38	22	29	5	4									
	Société des missions moraves.	5	20	25	21	10	7	8									
5,100 00	Fonds des écoles et crédit.	57	62	119	86	26	18	26	14	9	2	37	1	4			
325 00	Bande.	28	16	44	26	18	12	8	4	2							
250 00	"	7	10	17	8	11	2		3	1							
300 00	Soc. méthod. et écoles.	20	20	40	20	18	13	7	2								
200 00	Ecoles et épiscopale.	7	8	15	8	10	4	1									\$50 payés par le département.
250 00	Soc. méthod. et écoles.	26	21	47	27	25	13	5	4								
250 00	Ecoles.	8	8	16	9	13	3										
250 00	"	10	7	17	9	9	5	3									
	"	2	2	4	2	2											
300 00	Bande.	10	7	17	6	10	2	1	3	1							
250 00	Soc. méthod. et bande.	14	11	25	19	14	7	3	1								
250 00	Crédit des écoles.	5	6	11	7	9	1	1									
200 00	Bande.	16	8	24	13	13	5	4	2								
250 00	"	9	3	12	5	3	6	1	1	1							
250 00	Crédit des écoles	11	7	18	5	11	6	1									
300 00	Bande et soc. méthod.	14	10	24	14	11	8	2	3								
300 00	Bande.	15	11	26	16	11	7	6	2								
250 00	Ecoles.	8	7	15	5	7	7	1									
250 00	Bande et créd. des écoles	14	14	28	15	18	7	3									
300 00	Bande.	12	8	20	10	12	4	3	1								

NOTE.—Pour les écoles industrielles et les pensionnats on donne la présence maxima, et pour les externes la présence moyenne.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice le 30 juin 1895.

Ecoles.	Réserve où se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO—Suite.				
Asile Shingwauk		Sault-Sainte-Marie	Geo. Ley King	Episcopale
Shesheganing	Shesheganing	Manitowaning	Mme Chas. Rousseau	Catholique romaine.
Baie-Sidney	Cap-Croker	Cap-Croker	Isabella McIver	Non-confessionn
Six-Nations, n° 1	Six-Nations	Grande-Rivière	Frances Davis	"
" 2	"	"	K. Maracle	"
" 3	"	"	Lizzie Weatherell	"
" 5	"	"	Elam Bearfoot	"
" 6	"	"	John Lickers	"
" 7	"	"	Sarah C. Russell	"
" 9	"	"	Mary J. Scott	"
" 10	"	"	Sarah Davis	"
" 11	"	"	Peter F. Adams	"
Skene	Ile Parry	Parry-Sound	Lizzie Hayes	"
Baie-du-Sud	Baie-du-Sud	Manitowaning	Elizabeth Proulx	Catholique romaine.
Rivière-des-Espagnols	Riv. des-Espagnols	Manitowaning	Carrie Morley	Episcopale
Stony-Point	Stony-Point	Ouest, n° 1	Annie S. Vance	Non-confessionn
Saint-Clair	Sarnia	Ouest, n° 1	F. E. Welsh	Méthodiste.
Sucker-Creek	Sucker-Creek	Manitowaning	Lucy E. Shepherd	Episcopale
Thessalon	Thessalon	Manitowaning	Mme Jos. Bernard	Catholique romaine.
Thomas	Six-Nations	Grande-Rivière	John Millar	Non-confessionn
Tyendinaga, (Est)	Tyendinaga	Tyendinaga	Helen Demorest	"
" (Ouest)	"	"	Maggie Allan	"
" (Centre)	"	"	Wm. Tedman	"
" (Mission)	"	"	Josephine Good	Episcopale
Ile Walpole, n° 1	Ile Walpole	Ile Walpole	Albert Sahguy	"
" 2	"	"	Arthur Miskokamon	Méthodiste.
" 3	"	"	Wm. Peters	Non-confessionn
West-Bay	West-Bay	Manitowaning	Sarah Bernard	Catholique romaine.
Lac-au-Poisson-Blanc	Lac-au-Poisson-Bl.	"	Céline Lemoine	"
Rivière-au-Poisson-Blanc	Riv. au-Poisson-B.	"	Sophia Nahwegahbow	Episcopale
Wikwemikong, ec. du j. (g.)	Ile Manitouline, (non cédée)	"	Thos. F. Stakum	Catholique romaine.
" (filles)	"	"	Margaret Kelcher	"
" industr. (garc.)	"	"	Rév. J. Paquin	"
" (filles)	"	"	Elizabeth Miller	"
Wikwemikongsing	Wikwemikongsing	"	Mary Lamorandière	"

N° 3—Suite.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice le 30 juin 1895.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit—Garçons.	Nombre inscrit—Filles.	Nombre total inscrit.	Moyenne de la présence quotidienne.	CLASSES.						MÉTIER OU INDUSTRIE.					Observations générales.	
						1er cours.	2e cours.	3e cours.	4e cours.	5e cours.	Agriculteur.	Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeon.	Terblantier.		
\$ c.																		
6,000 00	Crédit des écoles	69	36	105	74	18	23	18	16	5	4	3	4					Garçons appren. métiers de charp.-men, de cordonnier, et de tail.; filles appren. à coudre, tricoter et travaux du ménage.
250 00	Bande	14	11	25	10	19	3	3										La bande contribue \$1,500; la caisse des écoles \$450, et la Cie de la Nouvelle-Angleterre \$1,000 par année pour 10 pensionnats.
300 00	Bande, société Nouv.-Angleterre et école	18	8	26	18	8	6	3	9									
	"	14	15	29	18	12	7	7	3									
	"	22	24	46	29	20	9	4	7	5	1							
	"	20	16	36	19	23	7	3	2	1								
	"	24	16	40	23	19	3	6	7	4	1							
	"	9	12	21	12	6	8	4	2	1								
	"	27	29	56	29	34	13	4	4	1								
	"	14	11	25	17	12	6	5	2									
	"	26	16	42	22	20	11	5	4	2								
	"	19	23	42	19	28	10	3	1									
200 00	Bande	3	5	8	4	4		1	3									
200 00	"	10	9	19	9	15	4											
200 00	Crédit	9	7	16	6	9	4	3										
200 00	Bande	2	8	10	6	3	3	2	2									
300 00	Bande et méthodistes	19	18	37	21	11	13	6	2	5								
200 00	Bande	9	6	15	7	7	6	1	1									
300 00	Crédit	10	7	17	10	9	6	1	1									
362 50	Bande	33	28	61	30	24	13	8	10	6								
150 00	"	33	18	51	25	31	10	5	3	2								
250 00	"	11	10	21	8	8	7	3	1	2								
150 00	"	16	25	41	21	16	11	6	6	2								
200 00	Société anglicane	22	14	36	17	33	3											
250 00	Bande et église d'Angleterre	25	24	49	21	27	17	4	1									
300 00	Méthodistes et crédit	24	16	40	23	17	9	8	5	1								
200 00	Bande	16	16	32	17	13	8	4	7									
200 00	"	26	15	41	14	33	8											
200 00	Crédit	5	12	17	11	9	2	4	2									
200 00	Ecole	7	7	14	9	11	3											
300 00	Crédit	32		32	13	21	7	3	1	1								
300 00	"	30		30	13	18	7	3	1									
2,700 00	"	47		47	44	15	6	14	11			2	3					
1,800 00	"	31		31	30	4	7	9	7	3								
200 00	"	12	5	17	7	14	2	1										

TABEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des terminé

Ecole.	Réserve ou se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
QUÉBEC.				
Bécancour	Bécancour	Bécancour	Rebecca Dubois	Catholique romaine.
Caughnawaga, garçons	Caughnawaga	Caughnawaga	Frank M. Jacobs	"
" filles	"	"	Anna Hébert	"
Chenal	Saint-Régis	Saint-Régis	Rév. J. A. Dionne	Méthodiste
Ile Cornwall	"	"	Margaret McKillop	Catholique romaine.
Lac-St-Jean, Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Mme Annie Back	"
Lorette	Lorette	Lorette	Louis Benedick	Méthodiste
Maniwaki	Maniwaki	Lorette	Eugène Roy	Catholique romaine.
Maria	Maria	Rivière Désert	Josephine Dubeau	"
Oka (campagne)	Oka	Maria	A. J. Doyle	"
" (village)	"	Caughnawaga	Malvina Cyr	"
Ristigouche	Ristigouche	"	Mary A. Cooke	Méthodiste
Saint-François	Abénakis	Ristigouche	Georgina Higgins	"
"	"	Saint-François	Marie E. Audet	Catholique romaine.
Saint-Régis (village)	Saint-Régis	Saint-Régis	Sœur Saint-Laurent	"
(Ile)	"	"	Rév. H. O. Loisselle	Episcopale
Témiscamingue	Témiscamingue	Témiscamingue	Mme Mary J. Powell	Catholique romaine.
" Mission	"	"	Christina McKillop	"
"	"	"	Marion J. Legge	"
"	"	"	Sœur Sainte-Camille	"
NOUVELLE-ECOSSE.				
Rivière à l'Ours	Rivière à l'Ours	Riv. à l'Ours (n° 13)	John L. DeVany	Catholique romaine.
B. des Vaches ou hav. Cole	Havre Cole	District n° 5	Cath. F. Langley	"
Eskasoni	Eskasoni	District n° 13	Roderick McMillan	"
Riv. du Milieu (Wagamatcook)	Rivière du Milieu	Comté de Victoria	Mary A. McEachen	"
New-Germany	Lunenburg	Lunenburg	Annie S. Taylor	"
Riv. au Saumon (Ste-Anne)	Rivière au Saumon	District n° 9	Daniel A. Campbell	"
Shubenacadie	Indian Brook	Shubenacadie	Robert J. Logan	"
Whycocomagh	Whycocomagh	District n° 11	Patrick Murphy	"
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Burnt Church (Pointe de l'Eglise)	Pointe de l'Eglise	Nord-Est	Annie M. Borden	Catholique romaine.
Eel-Ground	Eel-Ground	"	Michael Flinne	"
Kingsclear	Kingsclear	Ouest	Frances McGinn	"
St. Mary's	St. Mary's	"	Maria J. Rush	"
Tobique	Tobique	"	Edith O'Brien	"
Ile du Prince-Edouard.				
Ile Lennox	Ile Lennox	I. P.-E.	C. J. Poirier	Catholique romaine.

N° 3—Suite.

sauvages au Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice le 30 juin 1894.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit—Garçons.	Nombre inscrit—Filles.	Nombre total inscrit.	Moy. de la prés. quotidienne.	CLASSES.						Observations générales.	
						1er cours.	2e cours.	3e cours.	4e cours.	5e cours.	6e cours.		
\$ cts.													
80 00	Crédit des écoles	5	3	8	6	1	2	2	1	1			
450 00	"	96	96	39	52	15	9	4	16				
400 00	"	90	90	52	25	10	17	16	13	9			
250 00	Créd. d. éc. et soc. méthodiste	7	10	17	9	11	5	1					
200 00	Bande	10	13	23	6	16	7						
200 00	"	11	10	21	11	13	4	4					
200 00	Bande et société méthodiste.	11	11	22	15	6	6	7	3				
150 00	Bande.	11	11	22	15	6	6	7	3				Il n'a pas été reçu d'états pour 1894-95.
300 00	Crédit des écoles	31	31	62	42	11	10	13	14	8	6		
300 00	Bande.	6	8	14	6	6	2	3	3				
150 00	"	13	13	26	17	6	6	8	6				
200 00	Créd. d. éc. et soc. méthodiste	7	8	15	6	7	5	2	1				
250 00	"	15	10	25	12	9	7	7	2				
200 00	Crédit des écoles	24	22	46	18	27	12	4	3				
290 00	Bande.	18	17	35	33	10	6	4	5	7	3		
250 00	"	12	7	19	10	13	3	3					
200 00	"	21	16	37	11	22	10	4	1				
200 00	"	9	4	13	7	7	3	3					
250 00	Crédit des écoles	20	25	45	28	24	14	5	1	1			
100 00	"	1	4	5	4	2	1	2					
300 00	Crédit des écoles	10	7	17	11	5	3	2	4	1	2		
200 00	"	4	6	10	7	4	2	3	1				
200 00	"	9	9	18	6	7	7	3	1				
200 00	"	6	7	13	5	5	4	4					
300 00	"	8	3	11	8	1	2	1	1	3	3		
200 00	"	16	13	29	17	16	8	4	1				
240 00	"	17	8	25	12	10	10	4	1				
200 00	"	14	9	23	11	17	4	2					
200 00	Crédit des écoles	9	7	16	8	10	3	2	1				
250 00	"	9	5	14	6	8	3	2	1				
250 00	"	14	7	21	17	5	7	5	2	1	1		
250 00	"	11	8	19	11	8	5	1	1	2	2		
240 00	"	12	20	32	18	23	2		6	1			
300 00	Crédit des écoles	24	7	31	13	9	5	6	9	2			

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des terminés

Ecole.	Réserve ou se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Alberni	Treshat	Côte Ouest	Margaret Minnes.	Presbytérienne
Aiyash	Gitlakdamiks	Côte Nord-Ouest	J. B. McCullagh.	Episcopale
Baie-de-l'Alerte, industr.	Baie-de-l'Alerte	Kwawkewlth	A. W. Corker.	"
Bella-Bella	Bella Bella	Côte Nord-Ouest	K. Shelney.	Méthodiste
Cap-Mudge	Cap-Mudge	Kwawkewlth	E. J. Walker.	"
Coqua Leetza, asile de		Rivière Fraser	Rév. E. Robson.	"
Gwayasdums	Gwayasdums	Kwawkewlth	E. Wm. Brotchie.	Episcopale
Hazleton	Giatamahks	Babine	E. C. Stephenson.	"
Industrielle de Kamloops		Kamloops et Okanagan	Rév. A. M. Carion.	Catholique romaine
Kincolith	Kincolith	Côte Nord-Ouest	W. E. Collison.	Episcopale
Kitkahtla (Lac Lan)	Kitkahtla	"	Robert W. Gard.	"
Industrielle de Kootenay		Kootenay	Rév. N. Coccola.	Catholique romaine
Industrielle de l'île Kuper		Cowichan	Rév. G. Donckele.	"
Kyuquot	Kyuquot	Côte Ouest	H. Moulman.	"
Lac-Alsop (Rivière Naas)	Lac-Alsop	Côte Nord-Ouest	Jessie Crosby.	Méthodiste
Massett	Massett	"	John H. Keen.	Episcopale
Metlakahla, industrielle	"	"	J. R. Scott.	Non-confessionn.
externat	"	"	Florence Applegarth.	"
Nanaimo	Nanaimo	Cowichan	R. H. Cairns.	Méthodiste
Nimkish (Baie-de-l'Alerte)	Nimkish	Kwawkewlth	Elizabeth Hall.	Episcopale
Nitinah	Clo-oose	Côte Ouest	Wm. J. Stone.	Méthodiste
Port-Essington	Skeena	Côte Nord-Ouest	Kate Tranter.	"
Port-Simpson, asile de fille externat	Tsimshean	"	H. M. Paul.	"
Songhees	"	"	Chas. M. Richards.	"
Mission Sainte-Marie, pensionnat	Songhees	Cowichan	Sœur M. Berchmans.	Catholique romaine
		Fraser	Rév. E. M. Bunnoz.	"
Uchulet				
Lac-William, industrielle	Itdesu	Côte Ouest	John W. Russell.	Presbytérienne
Yale (All Hallows) pensionnat	Lac William	Lac William	Rév. J. M. J. Lejacq.	Catholique romaine
		Fraser	Amy, sœur supérieure	Episcopale

Département des affaires indiennes.

N° 3—Suite.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice le 30 juin 1895.

Appointements annuels ou subventions.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit—Garçons.	Nombre inscrit—Filles.	Nombre total inscrit.	Moyenne de la prés. quotid.	CLASSES.					MÉTIER OU INDUSTRIE.				Observations générales.		
						1er cours.	2e cours.	3e cours.	4e cours.	5e cours.	Agriculteur.	Charpentier.	Cordonnier.	Taillieur.		Forgeron.	Imprimeur.
\$ cts.																	
300 00	Crédit des écoles	11 17	28 19	14 8	4 2												
300 00	"	6 12	18 11	14 4	3 1												
4,550 00	"	19 19	12 12	3 1													Garç. apprennent à jardiner et métier de charp.-men.
300 00	"	19 15	34 8	17 10	5 2												
390 00	"	5 11	16 6	12 4													
2,210 00	"	57 40	97 76	33 21	19 10	5	26	4	4	3							Garçons appr. métiers ainsi qu'indiqué; filles appr. travaux domestiques et jardinage.
300 00	"	29 18	47 8	45 2													
300 00	"	15 20	35 8	24 7	3 1												
3,250 00	"	15 12	27 25	2 1	1 13	6	2	1	13	9							Garçons appr. agric. et mét. de charp.-menuis.; filles, travaux du ménage.
300 00	"	12 15	27 17	10 9	4 4												
300 00	"	24 19	43 22	26 11	6												
6,500 00	"	25 25	50 50	11 19	9 10	1	10	4									Garçons appr. agric. et mét. de charp.-menuis.; filles, couture et trav. domestiq.
3,900 00	"	19 14	33 27	4 7	6 9	4	1	13	7								Filles appr. à coudre et tric. et trav. domest.; garçons, agriculture et métier de cordonnier.
300 00	"	17 12	29 16	29													
300 00	"	23 15	38 13	23 3	6 1												
300 00	"	9 10	19 6	11 4													
5,640 00	"	31 31	16 6	5 6													
300 00	"	12 31	43 16	8 5	7 4	8	11										Garçons apprennent à cultiver le sol.
300 00	"	12 15	27 10	16 8	2 1												
300 00	"	7 17	24 11	10 10	4												
300 00	"	11 18	29 11	26 2	1												
1,200 00	"	11 12	23 10	15 4	3 1												
300 00	"		32 32	17 8	6 6	4	2										Elèves apprennent à coudre, travaux domestiques et jardinage.
300 00	"	41 32	73 26	30 18	17 5	3											
300 00	"	10 11	21 13	13 5	1 1	1											
2,400 00	"	25 38	63 55	26 16	6 8	3	16	3									Filles appr. à coudre, tricot. et travaux domestiques; garçons, agriculture et métier de cordonnier.
300 00	"	25 12	37 12	37													
4,550 00	"	22 19	41 37	11 9	11 8		4	4									Filles appr. à coudre et trav. domest.; garçons, agric. et métier de charpentier-menuisier et d'imprimeur.
1,500 00	"	25 25	20 11	1 3	4 3	3											

TABEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des terminé le

Ecole.	Réserve ou se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
MANITOBA.				
Assabasca	Rivière Laplue.	Portage-du-Rat.	R. B. Grant.	Episcopale.
Rivière-Beren	Rivière Beren.	Rivière Beren.	Jos. H. Lowes	Méthodiste.
Grand-Remous	Pas	Pas	Louis Cochrane	Episcopale.
Rivière-Noirs	Rivière Noire.	Rivière Beren.	Murdoch Johnson.	"
do de la Tête-Ouverte	Tête-Ouverte	Clandeboye.	M. B. Edwards.	"
Chemawawin.	Chemawawin.	Pas	F. Lamb	"
Coutcheeching.	Coutcheeching.	Coutcheeching	W. A. Tucker	Catholique, romaine.
Rivière aux Grues.	Rivière aux Grues.	Manitowapaw	John Favel	Episcopale.
Lac Lacroix	Lac Lacroix	Rivière Beren.	John S. Newton	Méthodiste.
Cumberland	Cumberland	Pas	James Settee, jeune.	Episcopale.
Lac Flux et Reflux	L. Flux et Reflux.	Manitowapaw	M. Dumas.	Catholique, romaine.
Fairford (en haut)	Fairford	"	George Bruce	Episcopale.
" (en bas).	"	"	Adolphus Cox	"
Rivière au Vison	Rivière au Vison.	Rivière Beren.	Fred. G. Stevens.	Méthodiste.
Fort-Alexander (en bas).	Fort-Alexander.	Clandeboye.	James Miller	Episcopale.
" (en haut).	"	"	Donald Flett.	"
Tête-du-Français	Lac Seul	Savanne	Marie Vincent	Catholique, romaine.
Rivière Creuse.	Rivière Creuse.	Rivière Beren.	A. T. Norquay	Episcopale.
Islington	Islington	Portage-du-Rat	John Sinclair	"
Tête-de-Brochet	Tête-de-Brochet.	Rivière Beren.	Richard Cox.	"
Lac Seul	Lac Seul.	Savanne	F. A. Disbrowe	"
Lac Manitoba.	Lac Manitoba.	Manitowapaw	A. R. J. Bannatyne.	"
Lac Saint-Martin.	Lac Saint-Martin.	"	Maxime Goulet	Catholique, romaine.
Petites-Fourches	Petites-Fourches.	Coutcheeching	John Moar	Episcopale.
Petite-Saskatchewan	Petite-Saskatchewan.	Manitowapaw	H. A. George	"
(Baie au Sable).	Long-Sault	Coutcheeching	F. H. Dobbs	"
Long-Sault.	Rapides du Manitou.	Rapides Manitou.	R. H. Bagshaw	"
Rapides du Manitou.	Lac L'Original	Pas	D. W. Wood	"
Lac L'Original	Creek Muckle.	Saint-Pierre	W. R. Taylor	"
Creek Muckle.	Creek Netley.	Clandeboye.	J. McClure Muckle.	"
Creek Netley.	Norway-House	Rivière Beren.	J. M. Gow	Catholique, romaine.
Norway-House	Pas	Pas	Albert R. Aldridge.	Méthodiste.
Pas	Creek du Pin	Manitowapaw	Robert Bear	Episcopale.
Creek du Pin	" pensionnat.	"	Rev. A. Chaumont.	Catholique, romaine.
" pensionnat.	Rivière au Peuplier.	Rivière Beren.	Joseph Dargue.	"
Rivière au Peuplier.	Portage-la-Prairie, pensionnat.	Portage-la-Prairie.	Annie Fraser.	Presbytérienne.
Portage-la-Prairie, pensionnat.	Rossville	Rivière Beren.	Ronald Strath	Méthodiste.
Rossville	Baie au Sable.	Manitowapaw	Thos. Ward	Catholique, romaine.
Baie au Sable.	Lac Plat	Pas	W. C. Lundie.	Episcopale.
Lac Plat	Stangecoming.	Coutcheeching	Werner Jeurgens.	Catholique, romaine.
Stangecoming.	St-Boniface, école industr.	Manitoba	Sœur Hamel.	"
St-Boniface, école industr.	St-Paul (Terre de Rupert) école industrielle.	A Middle-Church.	J. B. Ashby.	Episcopale.
St-Paul (Terre de Rupert) école industrielle.	St-Pierre, Nord	Saint-Pierre	Mary McLean.	"
St-Pierre, Nord	" Sud	"	R. F. McDougall	"
" Sud	" Est	"	J. A. Wilson	"
" Est	Les Dalles.	Portage-du-Rat.	R. Chevretils	Catholique, romaine.
Les Dalles.		Portage-du-Rat.	John Kipling.	Episcopale.

Département des affaires indiennes.

N° 3—Suite.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice 30 juin 1895.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit—Garçons.	Nombre inscrit—filles.	Nombre total inscrit.	Moyenne de la présen. quotid.	CLASSES.					MÉTIER OU INDUSTRIE.				Observations générales.				
						1er cours.	2e cours.	3e cours.	4e cours.	5e cours.	6e cours.	Agriculteur.	Charpentier.	Cordonnier.		Taillleur.	Forgeron.	Perblanchier.	Imprimeur.
\$ c.																			
300 00	Crédit des écoles	7	11	18	6	10	8	3	3	1									
300 00	"	22	15	37	12	24	6	3	3										
300 00	"	21	14	35	25	25	6	2	2										
300 00	"	9	11	20	8	14	4	2	2										
300 00	"	9	8	17	7	12	1	3	1										
300 00	"	17	10	27	14	14	9	4											
300 00	"	11	9	20	7	13	6		1										
300 00	"	8	7	15	13	8	4	3											
300 00	"	19	22	41	13	37	2	2											
300 00	"	16	11	27	14	24	3												
300 00	"	10	4	14	8	6	6	2											
300 00	"	6	12	18	10	5	2	5	3	3									
300 00	"	18	15	33	11	20	6	7											
300 00	"	34	25	59	31	29	7	11	12										
300 00	"	8	3	11	5	9	2												
300 00	"	14	15	29	11	16	9	2	2										
300 00	"	13	9	22	14	12	7	3											
300 00	"	13	11	24	7	21	1	2											
300 00	"	18	11	29	11	27	2												2 rapports.
300 00	"	14	4	18	5	12	6												
300 00	"	9	9	18	8	16	2	2											
300 00	"	17	18	35	16	29	5	1											
300 00	"	13	7	20	6	16	2	2											
300 00	"	10	8	18	7	12	6												
300 00	"	11	4	15	5	13	2												
300 00	"	14	12	26	16	13	8	3	2										
300 00	"	13	12	25	9	19	5	1											
300 00	"	14	7	21	6	15	5	1											
300 00	"	14	10	24	16	19	4	1											3 rapports.
300 00	"	8	7	15	9	8	3	4											
300 00	"	2	2	4	2	1	3												
300 00	"	19	19	38	13	32	5	1											
300 00	"	21	22	43	26	24	15	4											
300 00	"	11	7	18	9	10	4	4											
600 00	"	2	8	10	5	3	2												
300 00	"	28	21	49	16	27	11	11											
1,440 00	"	13	18	31	19	6	5	4	4	3	1								
300 00	"	29	37	66	21	48	11	4	3										
300 00	"	22	31	53	23	37	10	6											
300 00	"	15	12	27	21	21	6												
300 00	"	12	15	27	16	26	1												
10,500 00	"	49	52	101	85	37	32	21	8	1	12	6	7	13					Filles apprenn. à blanchir le linge, coudre, tricoter, cuisiner, etc.; garçons apprenn. et apprenn. des métiers, ainsi qu'indiq. par le département.
300 00	"	45	36	81	70	17	10	17	15	20	13	8	3	5					5 Dépenses toutes payées par le département.
*300 00	"	13	18	31	16	19	6	1	3	2									
300 00	"	28	31	59	42	24	7	14	9	5									
300 00	"	15	9	24	12	12	7	5											
300 00	"	5	10	15	8	13	2												
300 00	"	7	5	12	6	6	3	3											

*Payé \$3.00 en moyenne jusqu'à 42 écoliers.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des
terminé le

Ecoles.	Réserve où se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
MANITOBA—Fin.				
Wabigoon.....	Wabigoon.....	Savanne.....	Henry Johns.....	Episcopale.....
Wabuskang.....	Wabuskang.....	".....	John Evans.....	".....
Asile Washakada (école industrielle).....	A. Elkhorn.....	Manitoba.....	A. E. Wilson.....	".....
Riv. de la Poule-d'Eau.....	*R. d. l. Poule-d'Eau.....	Manitowapaw.....	J. H. Adam.....	Cathol. romaine.....
Pensionnat.....	".....	".....	J. H. Adam.....	".....
Baie du Poisson-Blanc.....	B. du Poiss.-Blanc.....	Portage-du-Rat.....	Etienne Charron.....	".....

*Une école—externat et pensionnat.

Département des affaires indiennes.

N° 3—Suite.

sauvages au Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice
le 30 juin 1895.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit—Garçons.	Nombre inscrit—Filles.	Nombre total inscrit.	Moyenne de la prés. quotid.	CLASSES.					MÉTIER OU INDUSTRIE.					Observations générales.		
						1er cours.	2e cours.	3e cours.	4e cours.	5e cours.	6e cours.	Agriculteur.	Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.		Forgeron.	Perblantier.
\$ c.																		
300 00	Crédit des écoles.....	16	14	30	9	25	3	2										
300 00	".....	8	13	21	6	18	2	1										
9,900 00	".....	71	28	99	90	28	16	26	16	10			13	12	5	4	2	7
300 00	".....	10	6	16	13	12	3	1										
600 00	".....	1	9	10	10	5	4	1										
300 00	".....	9	7	16	7	8												

Filles appren. à faire les
trav. domest. en gén.,
et les garçons appren.
les métiers indiqués.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des territoires du Nord-Ouest terminé le

Ecole.	Réserve ou se trouve l'école.	Agence.	Instituteur.	Religion.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Alexander.	Alexander.	Edmonton.	Solomon Madore.	Catholique romaine.
Alexis (Joseph).	Alexis.	"	Léon Peltier.	"
Mission d'Arnadale (Mistawasis).	Mistawasis.	Carlton.	Laura McIntosh.	Presbytérienne.
Ecole ind. de Battleford.	A. Battleford.	Battleford.	Rév. M. Matheson.	Episcopale.
Riv. à la Bataille (Samp's).	Sampson.	Hobbema.	Harna Shaw.	Méthodiste.
Buttes de l'Ours (Ls Taur.).	Louis Taureau.	"	J. A. Youmans.	"
" (Peau-d'Her.).	Peau d'Hermine.	"	S. S. Sœur de Marie.	Catholique romaine.
Barbu et Okémasis.	Barbu et Okémasis.	Lac aux Canards.	F. Ladret.	"
Rivière au Castor.	Chippewayan.	Lac aux Oignons.	T. W. Harris.	"
Birtle (pensionnat).	A. Birtle.	Birtle.	Neil Gilmour.	Presbytérienne.
Pds-Noirs (Vieux Soleil).	Pieds-Noirs.	Pieds-Noirs.	Rév. J. W. Tims.	Episcopale.
" pensionnat (St-John).	"	"	"	"
" (Aigle Blanc) ou pensionnat.	"	"	"	"
" (Côtes-d'Aigle).	"	"	J. S. Mahood.	"
" (Pied-de-Corb.).	"	"	Vital Robbe.	Catholique romaine.
Tiré-plusieurs-fois.	"	"	Spencer Collins.	Episcopale.
Gens-du-S. (Bouc-de-T.).	Gens-du-Sang.	Gens-du-Sang.	Henry G. Hewson.	Catholique romaine.
" (Cornes de T.).	"	"	A. F. H. Mills.	Episcopale.
" (Loup-Cour.).	"	"	Albertina St. George.	Catholique romaine.
" (Corbeau-R.).	"	"	C. A. McAnally.	Episcopale.
" (Bouclier-Pesant).	"	"	Sœur St-Germain.	Catholique romaine.
" (St-Paul) pensio.	"	"	F. Swainson.	Episcopale.
" () école.	"	"	F. Swainson.	"
Plumes-Bleues.	Plumes-Bleues.	Lac La Selle.	F. Petitdemange.	Catholique romaine.
Corbeau-Debout (pens.).	Près de Côté.	Rivière du Cygne.	C. W. Whyte.	Presbytérienne.
Etoile-du-Jour.	Etoile-du-Jour.	Buttes de Tondre.	M. Williams.	Episcopale.
Lac aux Canards (pens.).	"	Lac aux Canards.	Rév. M. J. P. Paquette.	Catholique romaine.
Buttes de l'Aigle (Fais. R.).	Pr. de Faisan-Rge.	Battleford.	W. Wilson.	Episcopale.
Collège Emmanuel.	A. Prince-Albert.	Lac aux Canards.	Vén. J. A. Mackay.	"
Buttes de la Lime (pens.).	Okanees.	Buttes de la Lime.	Alex. Skene.	Presbytérienne.
Lac du Bon-Poisson.	James Seenums.	Lac La Selle.	Frederick Zurhorst.	Méthodiste.
Gordon (école de).	Côté.	Buttes de Tondre.	Rév. C. F. Lallemand.	Episcopale.
" (pensionnat).	"	"	Rév. Owen Owens.	"
Creek au Brochet (Moosomins).	Moosomins.	Battleford.	Lizzie J. Donovan.	"
John Smith.	John Smith.	Lac aux Canards.	A. C. McGregor.	"
James Smith.	Jim Smith.	"	J. F. D. Parker.	"
La Clé.	La Clé.	Rivière du Cygne.	E. Harold Dee.	"
Keeseekouse.	Keeseekouse.	"	G. Vendome.	Catholique romaine.
Lac la Biche pensionnat.	Lac La Biche.	Lac La Selle.	Rév. H. Grandin.	"
Lac la Rouge.	Lac La Rouge.	Lac aux Canards.	Samuel Abraham.	Episcopale.
Petit-Pin.	Petit-Pin.	Battleford.	C. A. Lindsay.	"
Lac Meadow.	Lac des Prés.	Carlton.	A. M. Venne.	Catholique romaine.
Lac Montréal.	Lac Montréal.	"	Thos. Badger.	Episcopale.
Morley n° 1.	Morley.	Sarcis.	John W. Niddrie.	Méthodiste.
" n° 2.	"	"	E. R. Steinhaur.	"
Muscowequan (pensionn. école du j.).	Muscowequan.	Buttes de Tondre.	F. W. Dennehey.	Catholique romaine.
Lac Maréageux (Petequaquey).	Petequaquey.	Carlton.	A. M. Venne.	"
Orphelinat McDougall.	Assiniboines.	Sarcis.	J. W. Butler.	Méthodiste.

N° 3—Suite.

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice le 30 juin 1895.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Garçons.				Filles.				Moyenne de la prés. quodid.	CLASSES.						INDUSTRIES ET MÉTIERS.						Observations générales.				
		Nombre inscrit.	Nombre inscrit.	Nombre inscrit.	Nombre inscrit.	1er cours.	2e cours.	3e cours.	4e cours.		5e cours.	6e cours.	Fermier.	Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.	Fongeron.	Ferblantier.	Imprimeur.	Peintre.	Instituteur.	Boulangier.		Ingénieur.			
\$ cts.																											
300 00	Crédit d. écoles	13	10	23	11	15	5	3																			
300 00	"	9	9	18	8	7	2	3																			
300 00	"	4	13	17	8	11	5	1																			
300 00	"	73	47	120	100	36	23	21	18	10																	
300 00	"	8	19	27	12	20	6	1																			
300 00	"	4	6	10	5	7	1	2																			
300 00	"	23	23	46	17	31	12	3																			
300 00	"	2	8	10	2	9	1																				
300 00	"	11	12	23	16	10	8	4	1																		
300 00	"	17	18	35	18	18	2	4	8																		
1,440 00	"	9	6	15	4	15																					
300 00	"	9	6	15	4	15																					
2,520 00	"	27	14	41	32	21	12	3																			
1,080 00	"	18	9	18	9	10	1																				
300 00	"	15	9	24	11	23	1																				
300 00	"	15	10	25	18	17	6	2																			
300 00	"	17	19	36	16	36																					
300 00	"	10	15	25	5	23	2																				
300 00	"	12	6	18	9	17	1																				
300 00	"	11	9	20	11	13	7																				
300 00	"	10	7	17	7	17																					
300 00	"	11	7	18	10	14	4																				
2,880 00	"	20	23	43	41	24	16	1																			
300 00	"	10	4	14	12	12	2																				
300 00	"	9	5	14	11	8	6																				
2,160 00	"	20	15	35	20	24	6	3	1																		
300 00	"	5	5	10	6	1	5	4																			
2,160 00	"	9	21	30	22	22	5																				
300 00	"	14	5	19	11	13	2	3	1																		
2,600 00	"	20	10	30	25	10	5	5	7	1																	
720 00	"	10	4	14	9	3	2	5	2																		
300 00	"	21	15	36	14	16	9	6	5																		
1,296 00	"	2	3	5	2	2	1	1																			
300 00	"	12	9	21	13	3	6	6	1																		
300 00	"	5	7	12	8	4	3	3	2																		
300 00	"	9	17	26	10	12	6	7	1																		
300 00	"	10	9	19	7	9	8	2																			
300 00	"	5	9	14	6	7	2	4																			
1,296 00	"	4	6	10	3	6	2	2																			
300 00	"	20	13	33	25	4	5	8	7	2																	
300 00	"	7	12	19	10	12	7	1																			
300 00	"	11	9	20	13	13	7																				
300 00	"	9	9	18	6	18																					
300 00	"	8	8	16	14	10	3	3																			
300 00	"	23	26	49	11	47	2																				
300 00	"	17	11	28	6	23	4	1																			
1,440 00	"	10	10	20	15	4	10	4	2																		
300 00	"	2	4	6	4	1	3	1																			
300 00	"	5	5	10	7	8	2																				
2,448 00	"	16	21	37	22	10	11	13	1																		

*Toutes dépenses payées par le département.

TABLEAU N° 3—*Suite.*

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages.

SOMMAIRE DE L'ÉTAT N° 3.

Provinces.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves inscrits.
Ontario.....	81	2,425
Québec.....	20	619
Nouvelle-Ecosse.....	8	146
Nouveau-Brunswick.....	5	102
Ile du Prince-Edouard.....	1	31
Colombie-Britannique.....	29	1,029
Manitoba.....	54	1,612
Territoires du Nord-Ouest.....	80	2,273
En dehors des limites comprises par les traités.....	13	112
Total.....	291	8,349

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

MARTIN BENSON,

Chargé de la division des écoles.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,

OTTAWA, 30 juin 1895.

Département des affaires indiennes.

PROGRAMME D'ÉTUDES

DES

ÉCOLES INDIENNES.

TABLEAU

PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études ici prescrit sera suivi par l'instituteur autant que les faites qu'avec le concours

MATIÈRES.	1er COURS.	2e COURS.	3e COURS.
Anglais	Reconnaître les mots et faire des phrases. Simples sons des lettres de l'alphabet. Copier des mots.	Sons continués. Continuer de faire des phrases. Orthographe, orale et écrite. Dictée de mots appris et de phrases simples.	Sons complétés. Simples homonymes expliqués. Continuer de faire des phrases. Orthographe, orale et verbale. Dictée de phrases. Composer des phrases sur des choses et des actions.
Notions générales.	Faits se rapportant aux affaires de l'école. Développer ce qui est déjà connu. Jours de la semaine, mois.	Lessaisons. Mesures de longueur et poids d'un commun usage. Couleurs. Commencer les règnes animal et végétal, leurs fonctions et usages, culture, croissance, etc. Choses dans l'école et qui s'y rattachent, et leur rôle.	Les règnes animal et verbal continués. L'argent. Les métaux utiles.
Ecriture	Traits et mots élémentaires sur l'ardoise. Grande écriture ronde.	Mots, etc., sur l'ardoise. Grande écriture ronde.	Ardoise et transcription du 1er livre de lecture. Ecriture ronde moyenne.
Arithmétique ..	Les nombres 1 à 10; leurs combinaisons et séparations, orales et écrites, les signes +, -, ×, ÷ compter jusqu'à 10 par unités, par deux, trois, etc. Emploi et signification d'une demie, d'un tiers, d'un quart, etc., jusqu'à dixième. Faire et montrer une demie, un quart, un huitième, un tiers, un sixième, un neuvième, un cinquième, un dixième, un septième (pas de chiffres). Problèmes simples. Oraux.	Nombres 10 à 25; leurs combinaisons et séparations (orales et écrites). Compter jusqu'à 25 par unités, par deux, trois, etc. Emploi et signification d'une demie, d'un tiers, d'un quart, etc., jusqu'à vingt-cinquième (pas de chiffres). Rapport des demies, des quarts, des huitièmes, des tiers, sixièmes (pas de chiffres). Problèmes simples donnant des gallons en peck, des pecks en boisseaux, les mois en année, les pouces en pieds, la livre, des monnaies courantes jusqu'à 25 cents. Addition en colonnes, aucun total ne dev. dépasser 25.	Nombres 25 à 100; leurs combinaisons et séparations (orales et écrites). Compter jusqu'à 100 par unités, par deux, trois, etc., jusqu'aux dizaines. Emploi et signification d'un vingt-sixième, un vingt-septième, etc., jusqu'à centième (p. de chif.) Addition, soustraction, div. et division de fractions du 2me cours. Lettres numériques romaines, de I à C. Probl. simples donnant les secondes en minutes, les minutes en heures, les heures en jour, les livres en boisseaux, les feuilles en main, les mains en rames.
Géographie			Développement des notions géographiques en prenant pour exemple les caractères géographiques des environs. Leçons élémentaires sur la direction la distance, l'étendue.

N° 3.

DES ÉCOLES INDIENNES.

circstances le permettront. Toutes modifications jugées nécessaires ne seront du département.

4e COURS.	5e COURS.	6e COURS.
Sons revus. Développement de phrases. Orthographe, orale et écrite. Ecrire des lettres. Compositions simples, orales et écrites, passant en revue les leçons du cours de notions générales.	Développement et correction de phrases continués. Orthographe, orale et écrite. Continuer d'écrire des lettres. Composition facile, orale et écrite, passant en revue le cours de notions générales.	Analyse de phrases simples. Parties du discours. Orthographe, orale et écrite. Continuer d'écrire des lettres. Composition orale et écrite passant en revue le cours de notions générales.
Règnes animal, végétal et minéral continués. Usages des chemins de fer et des navires. Expliquer la fabrication d'articles d'un commun usage. Les races humaines.	Les mêmes développés. Lois d'un usage journalier sur les incendies, le gibier, etc.	Relations sociales. Sièges du gouvernement en Canada. Système de représentation et de judicature. Commerce et échange des produits.
Transcription des livres nos 2 et 3. Ecriture ronde majeure.	Transcription des livres nos 4 et 5. Ecriture ronde fine.	Transcription des livres nos 6 et 7. Ecriture ronde fine.
Numération et notation jusqu'à 10.000. Règles simples jusqu'à 10.000. Addition, soustraction, division et division de fractions déjà connues (chiffres). Employer les termes, numérateur, dénominateur, etc. Numération romaine jusqu'à 2.000. Problèmes gradués donnant les autres tables de réduction. Faire des règles simples tous les jours pour s'accoutumer à calculer exactement et rapidement.	Notation et numération complétées. Réduction régulière. Fractions ordinaires jusqu'aux trentièmes. Dénomination de fractions. Faire des règles simples tous les jours pour s'accoutumer à calculer exactement et rapidement. Lire et écrire des décimales jusqu'aux millièmes inclusivement.	Facteurs, mesures et multiples. Fractions ordinaires complétées. Application facile des décimales jusqu'à dix millièmes. Application facile de mesures carrées et des mesures cubiques. Faire des règles simples tous les jours pour s'accoutumer à calculer exactement et rapidement. Application facile du tant pour 100. Problèmes gradués.
(a) Revue des leçons du 3e cours. Leçons pour inculquer la simple conception du globe terrestre comme une grosse boule dont la surface est de terre et d'eau, entourée par l'air, éclairée par le soleil, et ayant deux mouvements. (b) Leçons sur la configuration de la terre, d'abord à l'aide de l'observation, ensuite au moyen de carton à mouler, de modèle et de dessins sur le tableau. (c) Préparat. pour les cartes et usage de celle-ci. Revue des leçons sur la position, la distance, avec représentations tracées suivant l'échelle.) Etude de la carte des environs tracée sur le tableau. Cartes de la configuration de la terre tracée d'après des formes.	Etude simple des pays importants de chaque continent, à commencer d'abord par la province où est située l'école et par le Canada. La position du pays dans le continent; sa configuration, son climat, ses productions, sa population, ses occupations, mœurs, coutumes, ses localités et villes principales, etc. Les cartons à mouler et cartes à tracer serviront à cette étude.	(a) La terre comme globe. Simples exemples et données sur sa forme, ses dimensions, les méridiens et les parallèles, avec leur usage; ses mouvements et leurs effets comme le jour et la nuit, les saisons, les zones, avec leurs traits caractéristiques, tels que les vents et les courants de la mer, le climat en tant qu'affect. la vie de l'homme. (b) Configuration et conditions physiques de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud, et de l'Europe, étudiés et comparés. Leur position sur le globe; leur position relatif. à d'autres grandes divisions, leurs dimensions, forme, surface, drainage, leurs animaux et végétaux, leurs ressources, etc. Avantages naturels des villes.

TABLEAU

PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études ici prescrit sera suivi par l'instituteur

MATIÈRES.	1er COURS.	2e COURS.	3e COURS.
Géographie.....			Développement des notions géographiques en prenant pour exemple les caractères géographiques des environs. Leçons élémentaires sur la division, la distance, l'étendue.
Morale.....	La pratique de la propreté, de l'obéissance, du respect, de l'ordre, de la bienséance.	Le bien et le mal. La vérité. Observer toujours un extérieur et une conduite convenables.	Indépendance. Respect de soi-même. Développer les raisons qui doivent toujours faire observer un extérieur et une conduite convenables.
Lecture.....	Abécédaire.....	Premier livre de lecture.....	Deuxième livre de lecture.....
Récitation.....	Doivent commencer dans la 2e classe, aller de pair avec ce qui s'enseigne en anglais, et		
Histoire.....			Histoire des sauvages du Canada et de leur civilisation.
Musique vocale.	Simple hymnes et chansons. Les sujets de ces derniers devront être intéressants et		
Exercices physiques.	Exercices, souvent accompagnés de chant, pour recréer l'esprit pendant que les élèves sont		
Instruction religieuse.	Lecture des Saintes Ecritures. Les dix commandements. L'Oraison dominicale. La vie		

OBSERVATION—ANGLAIS—Il faut faire tous les efforts possibles pour engager les élèves à parler anglais, et pour lire apprendre aux élèves à lire haut et distinctement. Il faut leur expliquer le sens d'une leçon ou d'une phrase, dans leurs propres termes, en anglais, et GÉNÉRALE—L'enseignement doit être direct, la voix et le tableau en seront les principaux agents. On regardera comme une preuve de l'incompétence de l'instituteur si l'on voit que les élèves ne s'applique à tout ce qui est l'objet de l'enseignement :—Tout doit être parfaitement compris

Département des affaires indiennes.

N° 3—Fin.

DES ÉCOLES INDIENNES.

autant que les circonstances le permettront, etc.—Fin.

4e COURS.	5e COURS.	4e COURS.
(d) Etude générale sur le globe et les cartes. L'hémisphère, le continent, les océans et grandes îles, leurs positions et dimensions respectives. Les position, climat, configuration, contour, alentours, principales montagnes, rivières et lacs des continents; les pays les plus importants, les productions, populations, faits et associations intéressants.	Simple étude des pays les plus importants de chaque continent, etc., etc.	(e) Observations qui devront accompagner l'étude de la géographie—mouvements apparents du soleil, de la lune et des étoiles, et heures diverses de leur lever et de leur coucher; différence de chaleur des rayons solaires aux différentes heures du jour; changement dans la direction des rayons du soleil pénétrant par une fenêtre de la maison d'école à la même heure au cours de l'année; long. var. des ombres en plein midi; chang. de la temp., du vent et des saisons.
Amour du travail. Honnêteté. Economie.	Droits de citoyen des sauvages. Patriotisme. Amour du travail. Economie. Pourvoir à sa subsistance. Charité. Paupérisme.	Vie sauvage et vie civilisée. Patriotisme. Maux résultant de l'isolement des sauv. Admiss. à la jouissance des droits de citoyen. Le trav., loi de la vie. Rapport des sexes relat. au trav. Devoirs privés et publics.
Troisième livre de lecture.	Quatrième livre de lecture.	Cinquième livre de lecture.
consister en pièces de vers et de prose renfermant les plus hautes maximes et pensées morales et patriotiques.		
Histoire de la province dans laquelle est située l'école.	Histoire du Canada (commencée)	Histoire du Canada (continué).
patriotiques. Les airs gais et jolis.		
à l'ouvrage, et pour améliorer le physique.		
de Jésus-Christ, etc., etc.		

leur apprendre à le comprendre; sans cela, tout le travail de l'instituteur n'aboutira probablement à rien complètement chaque mot et chaque phrase, et de temps à autre, l'instituteur leur demandera de donner le sens de ce qu'ils lisent. Et l'observation suivante agents. On évitera l'emploi de livres de texte ou manuels quand il ne sera pas nécessaire. lisent "qu'en perroquets", c'est-à-dire sans comprendre du tout ce qu'ils lisent. Et l'observation suivante avant qu'un élève passe à d'autres études.

GAINS des Sauvages, 1894-95.

Agences.	Bêtes bovines, che- vaux et moutons.	Racine de sénéga, chaux, charb. de bois, baies, grain et rac.	Fourrures, poisson et gibier.	Bois et foin.	Objets fabriqués.	Main-d'œu- vre et rou- lage.	Divers.	Total.	Comment dépensés.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
<i>Traité n° 4.</i>									
Rivière-du-Cygne.....	1,472 08	66 50	8,000 00		3 50	589 90		10,111 98	Jeunes animaux, vivres, vêtements et instruments aratoires.
Birdle.....	1,256 81	1,546 94	3,931 50	140 75	1,808 00	4,616 25		13,300 25	" "
Montagne-de-l'Original.....	208 06	148 45	525 54	497 80	466 50	639 10		2,487 35	" "
Lac-Croche.....	2,183 98	2,385 51	275 00	606 75	801 40	72 50		6,325 14	" "
Assiniboine.....	70 70	71 50	24 00	346 25	110 00	167 87		790 32	" "
Buttes-de-la-Lime.....	1,366 54	418 45	16 00	191 00	127 00	159 73		2,278 72	comptes.
Muscowpetungs.....	2,373 50	959 55	92 00	5,338 95	107 30	1,849 00	313 50	11,033 80	" "
Buttes-de-Tondre.....	1,587 58		7,260 00	64 00	7 50	1,214 32	75 00	10,208 40	" "
	10,500 15	5,596 90	20,125 04	7,185 50	3,431 20	9,308 67	388 50	56,535 96	" "
<i>Traité n° 6.</i>									
Lac-aux-Canards.....	1,119 56	630 10	2,273 00	25 00		693 92	308 45	5,050 63	" "
Carlton.....	619 88	9 90	2,378 00		61 00	928 25	351 00	4,348 03	" "
Battleford.....	439 92	217 00	161 25	1,259 60	60 00	161 75	29 95	2,329 47	" "
Lac-aux-Oignons.....	24 00	213 03	6,000 00	104 50		1,234 99	584 08	8,180 60	" "
Lac-Laselle.....		17 45	5,388 20			617 79		6,023 44	" "
Edmonton.....	383 79	361 50	8,811 00	46 00	14 00	976 00	6 00	10,598 29	" "
Hobbema.....	1,548 00	540 40	3,520 00			578 00		5,986 00	" "
	4,135 15	1,989 38	28,531 45	1,435 70	135 00	5,210 70	1,279 48	42,516 46	" "
<i>Traité n° 7.</i>									
Sarcis.....	51 00	446 60	24 25	860 03	82 75	320 75		1,785 38	" "
Pieds-Noirs.....	311 57			609 00		2,466 50	404 08	3,791 75	" "
Gens-du-Sang.....	2,000 82	1,098 50	105 00	1,489 00		4,237 24	9 20	6,928 94	" "
Piéganes.....	265 63		3,720 00	60 00		2,405 02	51 50	4,517 34	" "
Assiniboines.....				90 50		603 25	4 00	4,683 38	" "
	2,620 02	1,545 10	3,849 25	3,108 53	82 75	10,022 76	469 38	21,706 79	" "
Grand total.....	17,264 32	9,131 38	52,505 74	11,729 73	3,648 95	24,542 13	2,137 36	120,759 21	" "

TABLEAU N^o 4.

RECENSEMENT DES SAUVAGES RÉSIDANTS ET NOMADES DU
CANADA, ET RELIGIONS AUXQUELLES ILS APPAR-
TIENNENT, AVEC LE NOMBRE APPROXIMATIF
DANS CHAQUE, PAR PROVINCES.

TABLEAU N° 4.

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades du Canada, et religions auxquelles ils appartiennent, avec le nombre approximatif dans chaque, par provinces.

PROVINCE D'ONTARIO.

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
Algonquins du lac Doré.....	90		90		
" Renfrew-nord.....	286				
Chippewas de la Thames.....	443	443			Nomades.
" l'île Walpole.....	645	600	25	20	
" Sarnia.....	453	453			
" des îles Georgina et au Serpent.	118	118			
" de Rama.....	229	217	12		
" Saugeen.....	378	334	44		
" Nawash.....	392	264	128		
" Beausoleil.....	397	254	142	1	49 sauvages non compris dans le traité.
Iroquois et Algonquins de Gibson, district de Muskoka.....	136	136			
Morave de la Thames.....	304	304			
Mississaguas du lac à la Vase.....	162	162			
" du lac au Riz.....	79	79			
" de Scugog.....	37	37			
" d'Alnwick.....	229	229			
" de New-Credit.....	242	242			
Mohawks de la baie de Quinté.....	1,153	1,153			
Munsees de la Thames.....	122	122			
Onéidas de la Thames.....	783	783			
Pottawattamies de l'île Walpole.....	183	175		8	
" Aux Sables.....	22	22			
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et Cockburn à—					
Île Cockburn.....	44		44		
Sheshewganing.....	160		160		
Baie de l'Ouest.....	263		263		
Ruisseau à la Carpe.....	109	109			
Shegutandah.....	152	152			
Lac à la Carpe.....	25		25		
Baie du Sud.....	74		74		
Wikwemikong (non cédé).....	940		940		
Wikwemikongsing (non cédé).....	196		196		
Obedgewong.....	22			22	
Ojibbewas du lac Supérieur, à—					
Fort-William.....	377		334	43	
Rocher Rouge ou île Hélène.....	205	32	173		
Pays-Plat.....	57		57		
Lac Népigon.....	529		203	326	
Rivière du Pic.....	252		252		
Lac Long.....	336		336		
Michipicoton et Grosses-Têtes.....	334	124	210		
Ojibbewas du lac Huron, à—					
Rivière Thessalon.....	178		176		
Maganettawan.....	189		181	8	
Rivière des Espagnols.....	619	62	492	65	
Lac au Poisson-Blanc.....	137	25	111	1	
Rivière Mississagua.....	161	19	142		
Onewaigonce.....	47	7	40		
Rivière au Serpent.....	116		106	10	
Rivière des Français.....	84	79	1	4	
Tahgawiniini.....	151	6	145		
Rivière du Poisson-Blanc.....	89	63	26		
Île Parry.....	80	34	25	21	
A reporter.....	12,809	6,839	5,153	53	

*Religion inconnue.

Département des affaires indiennes.

TABLEAU n° 3.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
Report.....	12,809	6,839	5,153	531	
Ojibbewas du lac Huron— <i>Fin.</i>					
Shawanaga.....	115	81	34		
Henvey's-Inlet.....	192	49	143		
Lac Nipissingue.....	183		183		
Témogamingue.....	79		79		
Dokis.....	74		74		
Rivière au Jardin.....	452	126	326		
Baie Batchewana.....	364	20	344		
Six-Nations de la Grande-Rivière	3,629	2,794		835	
Wyandottes d'Anderdon.....	*10				Nomades.
Total.....	17,907	9,909	6,336	1,366	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Abénakis de Saint-François.....	325	69	256		La diminution de la population abénakise de Saint-François provient du fait que le recensement a été pris avec plus d'exactitude qu'auparavant par le nouvel agent.
" Bécancour.....	55		55		
Algonquins du—					
Désert.....	486		486		
Témiscamingue.....	139		139		
Pontiac, non organisé.....	*230				
Comté d'Ottawa.....	*1,063				Nomades.
Champlain, territoire du Saint-Maurice.	*261				
Saint-Maurice.....	*125				
Amalécites de Viger.....	114		114		
Hurons de Lorette.....	409	5	404		109 absents revenus durant l'année.
Iroquois de Caughnawaga.....	1,897	21	1,876		
" Saint-Régis.....	12,31	145	1,086		
" et Algonquins du Lac des Deux-Montagnes.....	431	271	160		
Micmacs de Maria.....	91		91		
" Ristigouche.....	476		476		
Montagnais de Betsiamits.....	393		393		
" Escoumains.....	54		54		
" Godbout.....	40		40		
" Grande-Romaine.....	304		304		
" Lac Saint-Jean.....	470		470		76 Abénakis.
" Mingan.....	158		158		
Naskapees du bas du Saint-Laurent	2,860				
Sept-Iles.....	353		353		
Total.....	11,965	511	6,915		

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Micmacs de—				
Annapolis—G. Wells, agent.....	82		82	
Digby—F. McDormand, agent.....	180		180	
A reporter.....	262		262	

*Religion inconnue.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Reconnus ou représentés comme protestants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
Report.....	262		262		
Micmacs de— <i>Fin.</i>					
King—C. E. Beckwith, agent.....	77		77		
Queen—Rév. Thos. J. Butler, agent.....	91		91		
Lunenburg—.....	73		73		
Halifax—Rév. D. O'Sullivan, agent.....	119		119		
Hants—James Gass, agent.....	199		199		
Colchester—D. H. Muir, M.D., agent.....	100		100		
Cumberland—F. A. Rand, M.D., agent.....	101		101		
Pictou—Rév. R. McDonald, agent.....	206		206		
Antigonish et Guysboro'—W. C. Chisholm, agent.....	167		167		
Richmond—Rév. J. C. Chisholm, agent.....	135		135		
Inverness—Rév. D. McIsaac, agent.....	146		146		
Victoria—John E. Cameron, agent.....	97		97		Bandes à Whycomah et Malagawatch.
Cap-Breton—Rév. A. Cameron, D.D., agent.....	243		243		
Yarmouth.....	91		91		
Shelburne—J. J. E. deMolitor, agent.....	57		57		
Total.....	2,164		2,164		

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Micmacs du comté de Kent à—					
Grande-Anse.....	272		272		
Ile au Sauvage.....	34		34		
Boutouche.....	25		25		
Micmacs du comté de Northumberland à—					
Eel Ground.....	136		136		
Eglise-Brûlée.....	203		203		
Banc-Rouge.....	56		56		
Micmacs du comté de Gloucester, à Bathurst	29		29		
du c. de Ristigouche, r. à l'Anguille	52		52		
du comté de Westmoreland à—					
Fort à la Folie.....	47		47		
Moncton et ses environs.....	31		31		
Shédiac.....	16		16		
Micmacs du comté de King à Hampton—	55		55		
Amalécites du comté de York à—					
Sainte-Marie.....	131		131		
Kingsclear.....	107		107		
Amalécites du com. de Carleton, à Woodstock	92		92		
" " Charlotte.....	35		35		
" " Saint-Jean.....	11		11		
" " King, à Apohaqui.....	32		32		
" " Sunbury, à Oromocto.....	36		36		
" " Queen, à Upper Gagetown.....	31		31		
" " Victoria à Tobique.....	200		200		
" " Madawaska, à Edmundston.....	37		37		
Total.....	1,668		1,668		

Département des affaires indiennes.

TABLEAU N^o 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
Micmacs—John O. Arsenaull, surintendant	287	287	

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE LA CÔTE DE L'OUEST.					
Ahous-aht.....	257	40	217	
Claoc-qu-aht.....	253	46	207	
Chaic-cles-aht.....	129	30	99	
Ehatt-is-aht.....	126	28	98	
Ewl-hwil-aht.....	175	20	155	
Hes-qui-aht.....	200	141	59	
Honchuk-lis-aht.....	42	4	38	
Kel-sem-aht.....	87	20	67	
Ky-uk-aht.....	442	69	373	
Match-til-aht.....	67	67	
Mooacht-aht.....	216	30	186	
Nitin-aht.....	191	191	
Nooch-aht-aht.....	120	18	102	
Oi-aht.....	202	53	149	
Opitches-aht.....	66	15	51	
Pacheen-aht.....	81	81	
To-qu-aht.....	23	23	
Tsesh-aht.....	157	38	119	
Total.....	2,834	552	2,282	
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.					
Aitchelich.....	10	10	Au dire de l'a- gent, la dimi- nution des nombres vient principalement de ce qu'il a pu faire un re- censement plus exact sur la plupart des réserves.
Burrard-Inlet, réserve n ^o 3.....	34	34	128	
Cheam.....	128	128	111	
Chehalis.....	127	16	41	
Coquitlam.....	41	111	
Douglas.....	111	99	
Ewa-woos.....	99	64	
False-Creek.....	64	103	
Homalko.....	103	103	119	
Hope.....	119	103	
Hastings, scieries de.....	103	103	73	
Katsie.....	73	110	
Klahoose.....	110	60	
Kapilano.....	60	25	
Kwaw-kwan-piet.....	25	77	
Langley.....	77	253	
Mission, Burrard-Inlet.....	253	124	
Musqueam.....	133	9	52	
Matsqui.....	52	71	
New-Westminster.....	71	19	
Nicomen.....	19	43	
Ohamil.....	85	42	197	
Pemberton-Meadows.....	197	22	
Popkum.....	22	22	45	
Semi-ah-moo.....	45	228	
Sechelt.....	228	86	
Sumass.....	132	46	
A reporter.....	2,521	248	2,273	

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*.PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*.

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER— <i>Fin</i> .					
Report.....	2,521	248	2,273		
Scowlitz.....	51		51		
Squiahla.....	17	4	13		
Skweahm.....	30		30		
Shammon.....	290		290		
Slumach.....	69		69		
Squatits.....	76	26	50		
Skw-amish, Howe-Sound.....	228	94	134		
Skwah.....	90		90		
Skookum Chuck.....	120		120		
Skulteen.....	122		122		
Skulkayer.....	26	26			
Skawah-looks.....	66		66		
Seymour-Creek.....	40	40			
Skway.....	52		52		
Texas, Lac.....	45		45		
Tche-wassan.....	62		62		
Tsoo-wah lie.....	51	45	6		
Tyeach-ten.....	46	33	13		
Wharnock.....	47		47		
Yale.....	87	33	54		
Yu-kwea-kwi-oose.....	41		41		
Total.....	4,177	549	3,628		
AGENCE DE BABINE ET HAUT DE LA RIV. SKEENA.					
Kit-wang-agh.....	148	50		98	
Kit-wan cool.....	72			72	
Kit-se-quak-la (ancien et nouveau village).....	83	13		70	
Git-an-max (Hazelton).....	242	60		182	
Kits-pieuse.....	225	40		185	
Kits-ge-goos.....	273			273	
Gol-doe.....	44			44	
Moricetown (Lac al sasp).....	149		149		
Ho-quel-get.....	153		153		
Fort Babine.....	163		163		} Groupe Babine
Vieux Fort Babine.....	153		153		
Yu-cutœce (Portage).....	22		22		
Thatœce.....	40		40		
Grands-Rapids.....	15		15		
Tsis-tlam-lee (Lac Trembleur).....	15		15		
Pintœe.....	35		35		
Lac-Stuart, Village.....	159		159		} Groupe Carrier
Lac-Fraser, Village.....	57		57		
Creek Rocheux.....	102		102		
Fort-George.....	122		122		
Tsis-tlatho.....	68		68		
Lac McLeod.....	95		95		
Fort Grahame.....	99		99		} Sikanees
Lac Connolly.....	119		119		
Na-aneœ, bandes [(2) nord du lac Connolly]..... quelques nomades.....	147		147		
Total.....	2,800	163	1,713	924	

Département des affaires indiennes.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*.

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
AGENCE DU LÂC WILLIAM.					
Alexandra.....	51		51		
Alkali, Lac.....	149		149		
Aneham.....	197		197		
Anderson, Lac n° 1.....	65		65		
Rivière du Pont.....	92		92		
Creek du Canot.....	152		152		
Cayoosh n° 1.....	22	22			
" 2.....	29		29		
Clinton.....	37		37		
Creek du Chien.....	11		11		
Fountain.....	194		194		
High-Bar.....	50		50		
Kenim, Lac.....	72		72		
Lillooet, n° 1.....	89	89			
" (Chinook) n° 2.....	10		10		
Pavillon.....	61		61		
Quesnelle.....	68		68		
Seaton, Lac n° 1.....	66		66		
" 2.....	3		3		
" 5.....	32		32		
" 6.....	49		49		
Soda-Creek.....	77		77		
Assiniboines.....	98		98		
Taasey.....	53		53		
William, Lac.....	151		151		
Total.....	1,878	111	1,767		
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST.					
Massett.....	364	364			
Skidegate.....	171	171			
Clew.....	58	58			
Kincolith.....	218	218			
Kitlax.....	76			76	
Lach-als-ap.....	82	82			
Kitangataa.....	51			51	
Kitwintshilth.....	87			87	
Aiyaush.....	104	104			
Kitlachdamax.....	170	170			
Fort-Simpson.....	716	716			
Metlakatla.....	163	163			
Kitkatla.....	213	213			
Kitkaata.....	86	86			
Kitsumkalem.....	64	64			
Kitsalas.....	91	91			
Kitimatt.....	293	298			
Kitlope.....	95	95			
China Hat.....	99	99			
Bella Bella.....	283	283			
Oweekavno.....	152	152			
Quassella.....	44			44	
Kinisquit.....	89			89	
Bella Coola.....	208	38		170	
Tallion.....	43			43	
Total.....	4,025	3,465		560	

TABLEAU N^o 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
AGENCE DE LA KOOTENAY.					
Colombie, Lac.....	} Haut de la Kootenay. {	68	68		
Sainte-Marie.....		209	209		
Plaines du Tabac.....		90	90		
Flat Bow (bas de la Kootenay).....		162	162		
Kimbaskets (tribu de Shuswap).....		52	52		
Total.....	581		581		
AGENCE DE COWICHAN.					
Sooke.....	25				La diminution des nombres est principale- ment due à la grippe, qui, le printemps der- nier, a emporté un certain nombre de vieillards. 26 sauvages de cette agence ont péri dans le naufrage de la goélette de pêche aux pho- ques, l' <i>Earle</i> .
Cheerno.....	45				
Esquimalt.....	24				
Songhees.....	114				
Malakut.....	15				
Tse-kum.....	22				
Pan-que-chin.....	61				
Tsart-ilp.....	49				
Tsaw-out.....	89				
Kil-pan-lus.....	9				
Comeakin.....	71				
Clem-clem-a-lats.....	141				
Khe-nip-sim.....	66				
Kok-si-lah.....	29				
Quamichan.....	270				
Somenos.....	110				
Hellelt.....	31				
Sic-ca-meen.....	39				
Ly-ach-sun.....	69				
Kul-leets.....	79				
Ll-malche.....	19				
Penel-a-kut.....	131				
Tsussie.....	49				
Nanaïmo.....	167				
Sno-no-wus.....	14				
Qual-i-cum.....	15				
Galiano, Ile, station de pêche.....	25				
Punt-ledge, Sail-up-sun et Comox.....	67				
Mayne, Ile.....	29				
Haïtch-Point.....	4				
Découverte, Ile de la.....	32				
Lac Cowichan.....	9				
Newcastle, empl. de ville.....	26				
Total.....	1,945				
AGENCE DE KAMLOOPS.					
Spuzzum.....	} Groupe Spuzzum {	142	89	52	1
Kekalus.....		25	14	11	
Skuwaha.....		11		11	
Chataway.....		11		11	
Tqwayaum.....		134	58	73	3
Kapatsitsan.....	} Groupe Boston-Bar. {	39	24	15	
Mpaktam.....		11	11		
Skuzzy.....		69		69	
A reporter.....	442	196	242	4	

Département des affaires indiennes.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Paiens.	Observations.
<i>AGENCE DE KAMLOOPS—Fin.</i>					
Report	442	196	242	4	
Chomok	11	11			
Kamus	59	56		3	
Speyam	29	25		4	
Snuk	29	29			
Nkatsam	111	111			
Hlukhlukatan (Kanaka-Bar)	75	75			
Siska	31	31			
Halaha	8	8			
Skappa (Skappa)	23	23			
Tikumcheen	160	123	37		
Kittsawat	16	16			
Nkya	48	48			
Spapium	25	25			
Nhumeen	22	21		1	
Nquakin	49	46		3	
Stryune	51	51			
Nkaih	4	4			
Yeut	15	15			
Snahain	16	16			
Skaap	14	14			
Nesikeep	37	37			
Nikaomin	24	24			
Shhahanih	92	92			
Nkumckeen	84	80		4	
Piminos et Pakeist	46	46			
Spaptsin	25	25			
Nepa	20	20			
Paska	15	15			
Stlahl (Ashcroft)	57	57			
Naaik	115	61		52	
Quinshaatin	23			23	
Quiskanaht	25			25	
Yoht	17	17			
Nyiskat	17			17	
Tluhtans (Bonaparte)	133			133	
Skichistan (Deadman's-Creek)	70			70	
Kamloops (Kamloops)	231			231	
Chukchuqualk (Thompson-nord)	125			125	
Halaut (Thompson-sud)	128			128	
Haltkum (Adams, Lac)	145			145	
Kualt (Petit lac Shuswap)	71			71	
Spallumcheen (Spallumcheen)	63			63	
Total	2,801	1,418	1,362	21	} Tribu de Shuswap.
<i>AGENCE D'OKANAGAN.</i>					
Nkamaplix (Lac Okanagan)	159		159		
Penticton (Penticton)	135		135		
Nkamip (Osyoos)	28		28		
Keremeus (Similkameen)	41		41		
Shennosquankin (Similkameen)	43		43		
Spahamin (Lac Douglas)	152		152		
Total	558		558		

TABLEAU N^o 4—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*.PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*.

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
AGENCE DE KWAWKEWLTH.					
Ah-wha-mish.....	105	105			
Kos-ki-mu.....	127			127	
Kea-wit-sis.....	74			74	
Kwat-seno.....	32			32	
Kwaw-shela.....	57			57	
Kwaw-kewlth.....	33	33			
Kwi-kah.....	56	56			
Ma-til-pi.....	63	63			
Mama-lil-li-kulla.....	149	149			
Na-kwak-ta.....	107			107	
Nim-kish.....	145	145			
Nu-witti.....	74			74	
Ta-nak-tenk.....	136			136	
Tsa-wan-ti-e-neuh.....	146	146			
Wan-lit-sum.....	69			69	
Wi-wai-ai-kum.....	108		108		
Wi-wai-ai-kai.....	116	116			
} Liew-kwil-tah. {					
Total.....	1,597	813	108	676	

PROVINCE DU MANITOBA.

CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N ^o 1 :—				
Rivière Rosseau, y compris les Rapides.....	250		72	178
Longue Plaine.....	127	2	125	
Lac du Cygne et jardins sauvages à la tra- verse Hamilton.....	122			122
Saint-Pierre.....	1,098	939	125	34
Tête-Ouverte.....	224	113	52	59
Fort-Alexandre.....	469	221	237	11
Baie au Sable (agent Martineau).....	258	65	167	26
Total, traité n ^o 1.....	2,548	1,340	778	430
CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N ^o 2 :—				
Lac Manitoba.....	107	4	62	41
Lac Flux et Reflux.....	81	19	64	7
Fairford.....	170	170		
Petite-Saskatchewan.....	104	99		5
Lac Saint-Martin.....	102	79		23
Rivière aux Grues.....	49	7		42
Rivière de la Poule-d'Eau.....	115		115	
Total, traité n ^o 2.....	728	369	241	118

Bandes non visitées, 2,500. Celles-ci sont des bandes détachées des tribus Stickeen, Chilcats et quelques petites de Tinnie, en haut des rivières Stickeen, Chilcat, Yukon, Laird et Dease.

RÉCAPITULATION, C.-B.

Population, 25,696; protestants, 6,519; catholiques romains, 10,269; païens, 4,463.

Le nombre sur lequel le département n'a pas reçu de rapports quant à la religion s'élève à 4,445.

Département des affaires indiennes.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU MANITOBA—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
CHIPPEWAS ET SAULTEUX DU TRAITÉ N° 1 :—					
Hungry-Hall, n° 1.....	37			37	
" n° 2.....	23			23	
Long-Sault, n° 1.....	46	1		45	
" n° 2.....	59	1		58	
Rapides du Manitou, n° 1.....	87			87	
" n° 2.....	34			34	
Petites-Fourches.....	63	5		58	
Coutcheeching.....	128	3	99	26	
Stangecoming.....	43			43	
Niacatchewenin.....	56			56	
Nickickonese-menecaning.....	67			67	
Rivière la Seine.....	148			148	
Lac la Croix.....	96			8	88
Lac des Mille-Lacs.....	81	4		77	
Kawaiagamot (Lac à l'Esturgeon).....	26			26	
Lac de l'Aigle.....	62			62	
Wabigoon.....	91			91	
Lac Seul.....	314	302		2	10
Wabushkang.....	75	23		7	45
Grassy-Narrows.....	97	23		41	33
Islington.....	161	149			12
Portage du Rat.....	90				90
Lac Plat, n° 39.....	74				74
" n° 40.....	62				62
Angle Nord-Ouest, n° 37.....	120				120
" n° 33.....	54				54
" n° 34.....	23				23
Baie au Bison.....	55				55
Grosse-Ile.....	135				135
Assabasca.....	195				195
Baie du Poisson-Blanc.....	57			4	53
Les Dalles.....	60	31		15	14
Tête du Français.....	209	128		77	4
Total, traité n° 3.....	2,928	670		253	2,005
CHIPPEWAS, SAULTEUX ET CRIS DU TRAITÉ N° 5 :—					
Rivière Noire.....	61	60	1		
Eau-Creuse.....	104	7	19		78
Détroit du Huard.....	15	15			
Veine-de-Sang.....	97		4		93
Rivière du Pêcheur.....	345	345			
Tête-de-Brochet.....	83	20	15		48
Rivière Beren.....	228	185	43		
Rivière au Peuplier.....	150	34			116
Norway-House.....	555	555			
Lac la Croix.....	236	235		1	
Grands-Rapides.....	171	114			57
Pekangekum.....	71				71
Grands-Rapides (Cris et Sauteux).....	111	110	1		
Chemawawin (Cris).....	135	124			11
Lac L'Original (Cris et Sauteux).....	119	101			18
Le Pas.....	389	365		6	18
Montagne du Pas (Cris).....	173	107			66
Cumberland (Cris).....	142	138		4	
Rivière au Bouleau (Cris).....					
Total, traité n° 5.....	3,185	2,515		94	576

Réserve
non occupée.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidents et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	° Paiens.	Observations.
<i>Traité n° 4.</i>					
AGENCE DE BIRTLE.					
Kee-see-koo-wenin's	129	111	15	3	
Way-way-see-cappo	170	29	30	106	Croyance relig. de 5 absents non donnée.
Rivière de la Vallée	68	19	5	42	" 2 "
Joueur	43		21	2	" 20 "
Rivière-qui-roule	121		16	100	" 5 "
Queue-d'Oiseau	81	45		36	
Rivière du Chêne	281	167		114	
Lac du Chêne	40			40	
Montagne de la Tortue	24		5	19	
Total	957	371	92	462	
AGENCE DE LA RIV. DU CYGNE (FORT-PELLE).					
Coté	278	156	15	107	
La-Clé	228	127	8	93	
Kisickouse	145	27	50	68	
Total	651	310	73	268	
AGENCE DE LA MONTAGNE À L'ORIGINAL.					
Croupion-de-Faisan	56		13	43	
Couverte-Barrée	56	1	1	54	
Ours-Blanc	125	4	7	114	
Total	237	5	21	211	
AGENCE DU LAC CROCHE.					
Ochapowace	122	10	15	97	
Kah-ke-wis-ta-haw	131	24	10	97	
Cowesess	149	17	111	21	
Sakimay	204	8	8	188	
Total	606	59	144	403	
AGENCE D'ASSINIBOINE.					
Porte-la-Marmite	238	13	14	211	
AGENCE DES BUTTES LALIME.					
Petit-Ours-Noir	73		27	46	
Couverte-Etoilée	51		2	49	
Okanees	74		11	63	
Pee-pee-kesis	82		35	47	
Total	28		75	205	

Département des affaires indiennes.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
<i>Traité n° 4—Fin.</i>					
AGENCE DES BUTES DE TONDRE.					
Etoile-du-Jour.....	82	78	4	
Pauvre-Homme.....	98	89	9	
George Gordon.....	160	125	18	17	
Muscowequan.....	142	76	66	
Plume-Jaune.....	354	8	346	
Total	836	292	115	429	
AGENCE DE MUSCOWPETUNG.					
Pasquah.....	181	16	81	84	
Muscowpetung.....	119	10	7	102	
Piapot.....	217	11	22	184	
Boeuf-Debout (Sioux).....	161	97	64	
Total	678	37	207	434	
CREEK DU PIN (Martineau, agent).					
	58	57	1	
*Total dans le traité n° 4	4,541	1,087	798	2,624	
<i>Traité n° 6.</i>					
AGENCE DU LAC AU CANARD.					
Une-Flèche.....	107	17	26	64	
Okemasis.....	21	1	18	2	
Barbu.....	126	2	22	102	
John Smith.....	139	125	14	
James Smith.....	133	94	39	
Bandes 100 et 100 A.....	101	74	27	
Total	627	313	80	234	
AGENCE DE CARLTON.					
William Twatt (Lac à l'Esturgeon).....	148	5	143	
Petequaquey (Lac Marécageux).....	69	1	68	
Mistawasis (Lac du Serpent).....	146	111	35	
Ahtahkakoop (Lac du Sable).....	212	189	19	4	
Kapahawekeenun (Lac la Prairie).....	71	29	42	
Kenemotayoo (Lacs Pierreux et Poiss.-Blanc).....	101	71	30	
Sauvages du Lac Pélican.....	43	43	
Wah-spa-ton, Sioux, hors-traité (Plai.-Ronde).....	37	37	
James Roberts (Lac la Ronge).....	411	411	
William Charles (Lac Montréal).....	114	114	
Total	1,352	902	151	299	

* Croyance religieuse de 32 absents dans l'agence de Birtle non donnée.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
<i>Traité n° 6—Fin.</i>					
AGENCE DE BATTLEFORD.					
Moustique					
Homme-Maigre } Assiniboines.....	93	93			
Tête-d'Ours					
Faisan-Rouge.....	137	118	13	6	
Foin-d'Odeur.....	123	46	75	2	
Poundmaker.....	125	8	117		
Petit-Pin et Homme-Chanceux.....	116	62	42	12	
Moosomin.....	105	26	64	15	
Enfant-du-Tonnerre.....	162	82	73	7	
Total.....	861	435	384	42	
AGENCE D'HOBEBEMA.					
Peau-d'Ermine.....	173	6	165	2	
Sampson.....	285	184	81	*19	
Louis Bull.....	56	53	3		
Tête-Pointue (Cheepoostequan).....	2	2			
Total.....	516	245	249	21	
AGENCE DU LAC AUX OIGNONS.					
See-kas-kootch.....	173				
Foin-d'Odeur (attaché).....	18				
Weemisticooseahwasis.....	105				
Ooneepowhayo.....	68	88	557	28	
Puskeeahkeewin.....	29				
Keeheewin.....	111				
Kinoosayo (Chippewayan).....	169				
Total.....	673	88	557	28	
AGENCE D'EDMONTON.					
Enoch.....	148	21	126	1	
Alexander.....	219	19	200		
Joseph.....	145		145		
Paul et Tête-Pointue.....	137	128	9		
Michel.....	79		79		
Orphelins de Saint-Albert.....	8		8		
Total.....	736	168	567	1	
AGENCE DU LAC LASELLE.					
LacLaselle.....	91	73	18		
Wahsatanow.....	23	18	5		
Plume-Bleue.....	87	6	81		
James Seenum.....	312	280	32		
Lac La Biche.....	19		19		
Chippewayan.....	69		69		
Lac au Castor.....	100		100		
Total.....	701	377	324		
Total au traité n° 6.....	5,466	2,528	2,312	625	* Religion de 1 inconnue.

Département des affaires indiennes.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
<i>Traité n° 7.</i>					
Agence des Sarcis.....	236	3	5	228	
*Rés. des Assiniboines (P. L. Grasse, agric.)	376	576			
AGENCE DES PIEDS-NOIRS.					
†Lapin-Courant et Vieux-Soleil.	1,267	140	1,127		
AGENCE DES GENS-DU-SANG.					
‡Gens-du-Sang.....	1,427			1,427	
AGENCE DES PIÉGANES.					
Piéganés.....	781	1		780	
Total au traité n° 7.....	4,287	720	1,132	2,435	
DISTRICT DU HAUT DE LA RIVIÈRE M'KENZIE.					
Poste du Rempart.....		400	Pas de rapp.		
DISTRICT D'ATHABASCA-EST.					
Lac Vert.....		Pas de rapp.	14	32	
Ile à la Crosse.....		"	500		
Portage la Loche.....		"	220		
Lac de la Poule-d'Eeau.....		"	4	111	
Total.....			738	143	
DISTRICT DU BAS DE LA RIVIÈRE M'KENZIE.					
Rivière Peel.....		430	255		
Fort Bonne-Espérance.....			570		
Fort-Norman.....		80	244		
Fort-Wrigley.....		90	190		
Fort-Simpson.....		100	99		
Total.....		700	1,358		
DISTRICT DU GRAND LAC DE L'ESCLAVE.					
Providence.....		100	482		
Fort Rae.....			800		
Fort Résolution.....		30	503		
Total.....		130	1,785		
DISTRICT DE LA RIVIÈRE AUX LIARDS.					
Fort-Liards.....			205		
Fort-Nelson.....			172		
Total.....			377		

*La population, pour 1894, placée par le directeur d'agriculture Grasse à 612, aurait dû l'être à 573.

†Bien que 140 soient représentés comme étant protestants et 1,127 comme catholiques romains, tous sont virtuellement païens.

‡L'agent explique ainsi la forte diminution de 67, savoir :—3 décès de plus que les naissances ; 39 adultes morts, et la différence entre ceux qui sont partis pour les Etats-Unis et ceux qui en sont revenus 25—soit, en tout, 67.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidents et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
DISTRICT D'ATHABASCA.					
Fort-Smith.....			280		
Fort-Chippewayan.....			641		
Fond-du-Lac.....			260		
Fort-McMurray.....			150		
Total.....			1,331		
DISTRICT DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX.					
Fort-Dunvegan.....		2	98	Pas de r.	
Rivière à la Boucane.....		3	135	"	
Grande-Prairie.....			72	3	
Fort Saint-Jean.....			125	25	
Fort-Vermillon.....		52	141	Pas de r.	
Rivière au Foin.....		1	122	1	
Rivière Rouge.....		20	64	25	
Total.....		78	761	54	
DISTRICT DU PETIT LAC DE L'ESCLAVE.					
Petit lac de l'Esclave.....		42	558	7	
Lac à l'Esturgeon.....			152	4	
Lac du Poisson-Blanc.....		41	42	37	
Lac à la Truite et Manitou.....			38	36	
Wabashaw, Kilrow et l'Original.....		33	174	54	
Total.....		116	964	138	
DISTRICT D'YUKON.					
Forty Mile-Creek.....		400	Pas de rapp.	} 2,000	
Selkirk ou Rivière Pelly.....		200	"		
Total.....		600		2,000	
DISTRICT DES RIVIÈRES NELSON ET CHURCHILL					
Détroits du Pélican.....		Pas de rapp.	211	Pas de r.	
Rivière Nelson.....		"	115	"	
Churchill.....		"	Pas de rapp.	"	
Lac au Caribou.....		"	525	"	
Esquimaux.....		"	1	"	
Total.....			852		

PROVINCE DU MANITOBA.

RÉCAPITULATION.

Traité n° 1.....	2,548	1,340	778	430	
" 2.....	728	369	241	118	
" 3.....	2,928	670	253	2,005	
" 5.....	3,185	2,515	94	576	
Grand total.....	9,389	4,894	1,366	3,129	

Terre de Rupert-Est..... 4,016*
 Labrador, intérieur du Canada..... 1,000*
 Côte arctique, Esquimaux..... 1,000*

*Religion inconnue.

Département des affaires indiennes.

TABLEAU N° 4.—Recensement des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Fin.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RÉCAPITULATION.

Sauvages.	Recen- sement.	Reconnus ou représentés comme pro- testants.	Reconnus ou représentés comme catholiques romains.	Païens.	Observations.
Traité n° 4.....	4,541	1,087	798	2,624	Croyance relig. de 32 absents non donnée.
" 6.....	5,466	2,528	2,312	625	Croy. relig. de 1
" 7.....	4,287	720	1,132	2,435	inconnue.
Sauvages hors du traité	364				Croyance relig. inconnue.
Grand total.....	14,658	4,335	4,242	5,684	

RÉCAPITULATION.

Ontario.....	17,907	9,909	6,336	1,366	Croy. relig. de 296, inconnue.
Québec.....	11,965	511	6,915		Croy. relig. de
Nouvelle-Ecosse.....	2,164		2,164		4,539, inconnue.
Nouveau-Brunswick.....	1,668		1,668		
Ile du Prince-Edouard.....	287		287		
Colombie-Britannique.....	25,696	6,519	10,269	4,463	Croy. relig. de
Manitoba.....	9,389	4,894	1,366	3,129	4,445, inconnue.
Territoires du Nord-Ouest.....	14,658	4,335	4,242	5,684	Croy. relig. de 397, inconnue.
Circonscription du haut de la McKenzie....	400	400			Le recensement de ces sauvages n'est pas exact.
" de l'Athabaska.....	881		738	143	
" du bas de la McKenzie.....	2,058	700	1,358		
" du Grand lac de l'Esclave....	1,915	130	1,785		
" de la rivière aux Liards.....	377		377		
" de l'Athabasca.....	1,331		1,331		
" de la rivière de la Paix.....	893	78	761	54	
" du petit lac de l'Esclave....	1,218	116	964	138	
" du Yukon.....	2,600	600		2,000	
" des riv. Nelson et Churchill.....	852		852		
" Terre de Rupert-Est.....	4,016				
" du Labrador (int. du Canada).....	1,000				
" de la côte arctiq., Esquimaux.....	1,000				
Total.....	102,275	28,192	41,413	16,977	Croy. relig. inc. " " " "

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

JOHN MCGIRR, *commis de la statistique.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,
OTTAWA, 30 juin 1895.

NOTE.—Les croyances religieuses des diverses bandes du Canada peuvent seulement être données approximativement, et plus spécialement dans le cas des bandes résidant dans les parties non civilisées pays.

LIEUX où se trouvent, dans les territoires du Nord-Ouest, des Sioux et autres sauvages nomades qui ne figurent pas aux états fournis par les agents.

Nom de la bande.	Localités.	Tribu.	Nombre.
(Aucun).....	Circonscription de Birtle	Sioux.	75
(Bonnet-Blanc).....	Bois de l'Orignal.....	"	54
(Aucun).....	Mâchoire-d'Orignal et Régina	"	115
(Aucun).....	Errants dans les environs de Swift-Current, Maple-Creek et Medicine-Hat.....	{ Cris et Saulteux..}	120
	Total.....		364

Département des affaires indiennes.

ÉTAT indiquant le nombre des instruments aratoires, outils, voitures, harnais, etc. appartenant en propre aux sauvages, qui les ont acquis par le fruit de leur travail, ou avec le produit de la vente d'animaux, de foin, de bois, etc.

Agence.	Faucheuses.	Râteaux à cheval.	Chariots.	Charrettes.	Barouches.	Traîneaux.	Cutters.	Harnais.	Lieuses.	Moisson-neuses.	Rouleaux.	Tarares.	Semoirs (en lignes.)	Charrues.	Fourches.	Pelles.
Rivière du Cygne.....	12	8	23	5	7	19
Birtle.....	38	25	44	29	33	40	14	3	20
Montagne de l'Original.....	6	4	1
Lac Croche.....	23	18	35	20	26	35	8	7	2	4
Assiniboine.....	2	1	4	3	8
Buttes Lalime.....	9	5	5	12	18
Muscowpetung.....	20	15	57	7	18	46	1	54	2	1	3	2
Buttes de Tondre.....	13	10	14	9	9	21	1	9
Lac aux Canards.....	4	6	15	24	15	26	61	1	5
Carlton.....	4	4	14	13
Battleford.....	22	20	73	6	87	88
Lac aux Oignons.....	7	4	8	4	4	1	1
Lac Laselle.....	15	15	19	35	7	39	60	1
Edmonton.....	5	2	10	11	9	18	23	1
Hobbema.....	3	3	9	12	6	21	56
Sarcis.....	3	2	10	1	1	6
Réserve des Assiniboines.....	4	5	2	1	16
Pieds-Noirs.....	8	8	13	3	6	33
Gens-du-Sang.....	13	13	22	4	20	72	2
Piéganes.....	8	8	17	6
Total.....	215	171	387	155	96	363	1	577	27	3	7	5	1	29	50	5

AGENCES AGRICOLES ET RÉSERVES DES SAUVAGES,

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

AGENCE DE

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET							
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemencés l'année dernière.	Acres ensemencés cette année.	Acres cultivés.	Blé.	Avoine.		
				Acres.		Acres.		Acres.			
57	Queue-d'Ois., Sioux	Cr'k de Queue-d'Ois.	Aucun.....								
58	Riv. du Chêne "	Rivière du Chêne...	R. W. Scott.....	279 ³ / ₈	347	400		272	50		
59	Lac du Chêne "	Cr. de Pierre-à-Pipe	Aucun.....	736 ³ / ₈	520	4500		416	83		
60	Mont. de la Tortue	Montag. de la Tortue	".....	87 ³ / ₈	70	40		56	11		
61	Kee-See-Koo-We-nin's.	Montag. du Dauphin	".....	7	18	20			9 ³ / ₄		
62	Way-way-see-cap-po's.	Pointe au Lézard (Cr'k de Queue-d'Ois.)	".....	43 ³ / ₈	62	1000		12	32		
62 ³ / ₈	Riv. de la Vallée.	Rivière de la Vallée.	".....	12 ³ / ₈	20	300		5			
63	Joueur.	Creek d'Argent.	".....		4	5					
67	Rivière-qui-roule	Rivière-qui-roule	".....	6 ³ / ₈	5	100		3 ¹ / ₂	4		
Total.....				1173 ³ / ₈	1054	6365		766 ³ / ₈	198 ³ / ₈		

MONTAGNE DE

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemencés l'année dernière.	Acres ensemencés cette année.	Acres cultivés.	Blé.	Avoine.	
				Acres.		Acres.		Acres.		
68	Croup. de-Faisan	Mont. de l'Original.	C. Lawford.....		89	891 ³ / ₈	600	71	7	
69	Couverture-Barrée	"	".....		86	130	210	99	16	
70	Ours-Blanc.	"	Agent des sauvages et fermier intérim.		271 ³ / ₈	46	128	30	1	
Total.....					202 ³ / ₈	265 ³ / ₈	938	200		

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 1895.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

BIRTLE.

RACINES SEMÉS.							GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.							
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Mais.	Pois.	Légumes.		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Mais.	*Plantes potagères.	Foin.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
	5 ³ / ₈		9 ³ / ₈		1 ⁵ / ₁₆	6444	1444		428			370	160	222
1	12 ³ / ₈		6 ³ / ₈		2 ³ / ₈	11674	1836	34	1105			233	73	617
	1 ³ / ₈		1 ³ / ₈		3 ³ / ₈	1020	170		140			56	22	38
	4 ³ / ₈		3 ⁷ / ₁₆		1 ³ / ₈		150		348			53		67
	7 ³ / ₈				1 ³ / ₈	300	750		620				26	375
	14 ³ / ₈								1095					790
	3 ³ / ₈								260				60	148
	1					45	80		80				2	79
	2 ³ / ₈				5 ³ / ₁₆	40			230				25	148
1	54 ³ / ₈		20 ³ / ₁₆		8 ¹ / ₁₆	19523	4430	34	4306			712	368	2484

L'ORIGINAL.

RACINES SEMÉS.						GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.							
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Mais.	Pois.	Légumes.		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Mais et plantes potagères.	Foin.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
	3	3			1 ³ / ₈	326	55		108	276		27	233
4	3 ³ / ₈	2 ³ / ₈			1	505	60		168	314		43	158
	7 ³ / ₈	3 ³ / ₈	2		2	449			433	416		69 ¹ / ₂	374
12	14	9	2		4 ³ / ₈	1280	115		709	1006		139 ¹ / ₂	765

* Les plantes potagères consistent en oignons et carottes.

NOTE.—Une demi-acre de navets semés après le 30 juin. Une acre d'avoine omise de l'état pour le mois de juin, bande n° 70.

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DE LA

N ^o de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
57	Queue-d'Ois., Sioux	Cr'k de Queue-d'Ois.	Aucun.....	81					
58	Riv. du Chêne "	Rivière du Chêne.	R. W. Scott..	281	1	2	16	31	
59	Lac du Chêne "	Cr'k de Pierre à Pipe.	Aucun.....	40			46	54	
60	Mont. de la Tortue, Sioux	Montag. de la Tortue	"	24			10	10	
61	Kee-See-Koo-We-nin's	Montag. du Dauphin	"	136			3	7	
62	Way-way-see-capo's	Pointe au Léopard (Cr'k de Queue-d'Ois.)	"	160				48	
62 1/2	Riv. de la Vallée..	Rivière de la Vallée.	"	68			18	30	1
63	Joueur.....	Creek d'Argent.....	"	83			2	10	5
67	Rivière-qui-roule..	Rivière-qui-roule....	"	117			4	24	1
			Total	992	1	2	102	239	7

MONTAGNE DE

N ^o de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
68	Croup.-de-Faisan	Mont. de l'Orignal..	C. Langford..	43					
69	Couverture-Barrée	"	"	34	1	4	21	15	
70	Ours-Blanc.....	"	Agent des sauvages et direct. intérim.	113	1		24	39	
			Total	190	2	4	58	65	

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—Suite.

DES RACINES SEMÉES ET RÉCOLTÉS.
RIVIÈRE DU CYGNE.

CONSTRUCTIONS.								Terre jachérée dans l'été.	Terre labourée en automne.	Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries.	Bergeries.	Poulaillers.				
1	1							Acres	Acres	
2	6							80	100	
								133	200	
								15	20	
1	3							10	10	
1	2									
3	2							20		
8	14							263	330	

J. A. MARKLE, agent.

L'ORIGNAL.

CONSTRUCTIONS.								Terre jachérée dans l'été.	Terre labourée en automne.	Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries.	Bergeries.	Poulaillers.				
1	2							Acres.	Acres.	
3	3									
3	5									
7	10									

J. J. CAMPBELL, agent.

AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET BUTTES DE

N° de la réserve.	Nom du directeur.	Localité.	GRAIN ET					
			Total d'acres labourés durant l'année.	Acres ensemencés l'année dernière.	Acres ensemencés cette année.	Acres clôturés.	Blé.	Avoine.
84		Buttes Lalime.	25	42	52	52	Acres.	Acres.
85		"		4	14 $\frac{1}{2}$	14 $\frac{1}{2}$	43	11 $\frac{1}{2}$
82		"	40	56	75	75	53	16
81		"	10	40	23	23	20	
		Total	75	142	164 $\frac{1}{2}$	164 $\frac{1}{2}$	127 $\frac{1}{2}$	16

AGENCE DE

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET					
				Total d'acres labourés durant l'année.	Acres ensemencés l'année dernière.	Acres ensemencés cette année.	Acres clôturés.	Blé.	Avoine.
9	Ferme locale	V. de la Qu'Appelle	J. H. Gooderham					Acres	Acres
75	Piapot	"	"	10 $\frac{1}{2}$	118	7 $\frac{1}{2}$			3
4b	Ferme locale	"	John Nicol	17 $\frac{1}{2}$	12	107	20	90	3
80	Muscowpetung	"	"	59	51			42	5
4a	Ferme locale	Lacs Qu'Appelle	S. Hockley	14	13				6
79	Pasquah	"	"	115 $\frac{1}{2}$	87			70	7
78	Bœuf Debout	"	"	71 $\frac{1}{2}$	55 $\frac{1}{2}$			42	2
			Total	406 $\frac{1}{2}$	332 $\frac{1}{2}$	20		244	26

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

LALIME.

RACINES SEMÉS.						GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.								
Orge	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Foin coupé.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
3					6			60	190	117				487
					3				66					155
					6	198	620		320	190				442
					3	469			184					310
3					18	667	620	60	760	307				1394

MUSCOWPETUNG.

RACINES SEMÉS.						GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.								
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Mais.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Mais.	Foin coupé.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
4	5 $\frac{1}{2}$					1137	100	95	55					20
6	5 $\frac{1}{2}$	4	1			640	104	92	471	593	41			900
3	5 $\frac{1}{2}$	3				1364	125	100	35	6				20
3	4 $\frac{1}{2}$	1				515	210	200	380	160	8			515
	5 $\frac{1}{2}$	2		3	1		444	250	30	40		20		14
	5 $\frac{1}{2}$				1		515	50	268	67		70		340
									755	170		50	37	200
23	21 $\frac{1}{4}$	10 $\frac{1}{4}$	1	3	4 $\frac{1}{4}$	3656	1033	737	1994	1030	55	140	37	2009

NOTE.—Foin ameulonné pour fourrage ; orge, bonne ; rendement de l'avoine, excellent. Nombre total de tonnes de foin amassé, pour toute l'agence, 1,394. Estimation approximative pour le grain non battu.

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
BUTTES DE

N° de la réserve.	Nom de l'instructeur.	Localité.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
					Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des sauvages.	
					Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
84		Buttes de la Lime	74		2	17	37	
83		"	49			6	9	
		"	70		6	14	26	
81		"	76			15	15	
		Total	269		8	52	87	

AGENCE DE

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Location.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
9	Ferme locale	V. de la Qu'Appelle	J. H. Gooderham		1	1			
75	Piapot	"	"	160			49	206	
46	Ferme locale	"	John Nicol		1	4			
80	Muscowpetung	"	"	81			31	77	
4a	Ferme locale	Lacs Qu'Appelle	S. Hockley		1	4			
79	Pasquah	"	"	97			47	119	
78	Bœuf-Debout	"	"	102			23	110	
			Total	440	3	9	150	512	

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC—Suite.
DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.
LALIME.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.							Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries			
3							A. J. McNEILL, Agent intérimaire.
4	3						
7	3						

MUSCOWPETUNG.

CONSTRUCTIONS.							Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries			
6							J. B. LASH, agent.
3	3						
6	4						
2	5						
17	12						

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
RIVIÈRE DU

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET					
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres commencés l'année dernière.	Acres commencés cette année.	Acres clôturés pendant l'année.	Blé.	Avoine.
64	Côté.....	Ag. de la r. du Cygne	W. E. Jones..					Acres.	Acres.
65	La-Clé.....	"	"	35	62 $\frac{1}{2}$	65		1	29
66	Kisickouse.....	"	"	19 $\frac{1}{2}$	30	30			12 $\frac{1}{2}$
				32	42 $\frac{1}{2}$	44			17
			Total.....	86 $\frac{1}{2}$	134 $\frac{3}{4}$	139		1	58 $\frac{1}{2}$

AGENCE DES

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET					
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres commencés l'année dernière.	Acres commencés cette année.	Acres clôturés.	Blé.	Avoine.
76	Porte-la-Marmite..	Indian-Head.....	Jas. C. Halford	208	243	10		181	15

Département des affaires indiennes.

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

CYGNE.

RACINES SEMÉS.						GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.									
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Seigle.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Seigle.	Pois.	Légumes.	Foin coupé.	
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x	
11 $\frac{1}{2}$	11	4	11 $\frac{1}{2}$	3	4	15	565	220	855	105				1465	
7	5	1			3		250	155	465	60				770	
11 $\frac{1}{2}$	6	1 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	4		350	220	470	105	35			820	
30 $\frac{1}{2}$	29 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	15	1165	595	1790	270	35			3055	

ASSINIBOINES.

RACINES SEMÉS.						GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.									
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Oignons.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Foin coupé.	
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x	
	20	15	3		7	2	2325	300		1570	1875	150	91	650	

NOTE.—Estimation approximative pour le grain non battu.

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
RIVIÈRE DU

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris l'instructeur.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des sauvages.	
						Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
64	Côté.....	A. de la r. du Cygne.	W. E. Jones..	218	57	69	1
65	La-Clef.....	" "	" ..	161	10	36	5
66	Kisickouse.....	" "	" ..	139	34	38	4
			Total	518	101	143	10

AGENCE DES

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris l'instructeur.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des sauvages.	
						Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
76	Porte-la-Marmite..	Indian-Head.....	Jas. C. Halford	190	2	2	54	56

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—*Suite.*
DES RACINES SEMÉES ET RÉCOLTÉS.
DU CYGNE.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.								Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries	—	—	—	
5	7	1	Certifié exact. W. E. JONES, Agent.
3	4	
2	2	
10	13	1	

ASSINIBOINES.

CONSTRUCTIONS.								Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries	Bergeries.	Poulaillers	—	
2	1	2	W. J. GRANT, agent.
.....	

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DES

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemençés l'année dernière.	Acres ensemençés cette année.	Acres claburées pendant l'année.	Blé.	Avoine.	
85	Muscowequan...	Petites Buttes du Tondre	W.M. Lambert					Acres.	Acres.	
86	George Gordon...	"	Thos. F. Baker	41	61	61	4	34½		
87	L'Etoile-du-Jour...	Grosses Buttes de Tondre	Ed. Stanley	105½	87½	100	59	17		
88	Pauvre-Homme...	"	"	10½	21	65				
89 and 90	Plume-Jaune...	Lacs La Pêche et aux Noix.	"	64½	69½	129	36	13½		
				1½		10				
			Total	223	238¾	365	99	65		

LAC

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemençés l'année dernière.	Acres ensemençés cette année.	Acres claburées pendant l'année.	Blé.	Avoine.	
125	Lac Laselle.....	Lac Laselle, Alberta	Aucun					Acres.	Acres.	
126	Wahsatanow.....	Creek-Creux	"	89½	86	610	38			
127	Plume-Bleue.....	Lac Laselle	"			50				
128	James Seenum.....	L. au Poiss.-Bl.	Peter Tomkins	83	61	220	17			
130	Chippewayan.....	Lac du Cœur	Aucun	348	258	1,500	180	5		
131	Lac au Castor.....	Lac au Castor	"	2	3					
				2	3	4				
			Total	525½	411	2,384	235	5		

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—Suite,
DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.
BUTTES DE TONDRE.

RACINES SEMÉS.							GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.								
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Foin coupé.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.		Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
5	8½	4	2		3		6	910	85	72	135	39			392
	8	1½	1½		3		180	495		704	212	156	53		795
	13	5			3					483	367	37	7		544
	12	4½			3½		200	100		651	394	102	60½		403
															18
5	41½	15	3½		9¾		386	1505	85	1910	1108	334	120½		2152

LASELLE.

RACINES SEMÉS.						GRAIN RACINES RÉCOLTÉS.									
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Foin coupé.	
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.	
44	2		1	1		62		51	79		32	12		757	
41	1		1	1		56		128	66		29	17		500	
60	10		1	1	1	324	30	58	149		20	13		1,100	
	3								150					45	
	2								150					25	
145	19		3	3	1	442	30	237	594		81	42		2,427	

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DES

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
85	Muscowequan.....	Petites Buttes du Tondre.....	W. M. Lambert	151	1				
86	George Gordon.....	" " " " " "	Thos. E. Baker	151	1	1	12	42	2
87	Etoile-du-Jour.....	Grosses Buttes de Tondre.....	" " " " " "				32	72	1
88	Pauvre-Homme.....	" " " " " "	Ed. Stanley ..	77	1		16	39	
89	} Plume-Jaune.....	Lacs La Pêche et aux Noix.....	" " " " " "	90	1		18	26	
and 90									
				348			2	92	
				817	4	1	80	271	3

LAC

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
125	Lac Laselle.....	Lac Laselle, Alberta	Aucun.....	110					
126	Wahsatanow.....	Creek-Creux " " "	" " " " " "			18	50		2
127	Plume-Bleue.....	Lac Laselle " " "	" " " " " "	88			10		
128	James Seenum.....	L. au Poiss.-Bl. " " "	Peter Tomkins	278		21	37		
130	Chippewayan.....	Lac du Cœur " " "	Aucun.....	72	1	37	130		
132	Lac au Castor.....	Lac au Castor " " "	" " " " " "	99		2	4		
			Total.....	647	1	78	231		2

Département des affaires indiennes.

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

BUTTES DE TONDRE.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.						Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries		
1						Estimation approximative pour le grain, qui n'est pas encore battu.
2	1					
3	1					

JOHN P. WRIGHT,
Agent.

LASELLE.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.						Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries		
		1				Ces sauvages sont comp. d. la bande du lac Laselle.
4	4					
2		1	5			
						Ces sauvages sont des chasseurs et ne sont pas fixés sur une réserve.
6	4	2	5			

JOHN ROSS,
Agent.

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE

N° et nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET					
			Terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemencés l'année dernière.	Acres ensemencés cette année.	Acres cloîtrées.	Blé.	Avoine.
						Acres.	Acres.	
Seekaskootch, n° 119	L. aux Oignons, Sask.	Geo. G. Mann, agt.		344	545	581	110	6
Ferme locale.	"	"		21	21	25		19
Kinoosayo Chipewayan, n° 124	"	"		15	24	24		
Total				380	590	630	110	25

AGENCE DE

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur.	GRAIN ET					
				Terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemencés l'année dernière.	Acres ensemencés cette année.	Acres cloîtrées.	Avoine.	Blé.
						Acres.	Acres.		
109	Assiniboine	Buttes de l'Aigle	S. Warden		12	25	614		8
108	Faisan-Rouge	"	J. Willson		72	23	100		10
113	Foin-d'Odeur	Rivière Bataille	F. A. D. Bourke		101	35	400		10
114	Poundmaker	"	C. de Gear		49	40	800		15
116	Petit-Pin	"	"		92	42	700		10
112	Moosomin	Riv. Saskatchewan	R. Mair		120	51	610		40
115	Enf.-du-Tonnerre	"	R. Finlayson		83	53	60		23
Total				530	270	3284	96	69	

Département des affaires indiennes.

RÉSERVE DES SAUVAGES, ETC.—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.
DE L'OIGNON.

RACINES SEMÉS.						GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.							
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Mil.	Jardinages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Fois.	Foin coupé.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x
400	15	10			4	736	36	3750	891				1200
	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$		99		100	20			1800
12	8	7			2			125	420				800
412	23 $\frac{1}{2}$	12 $\frac{1}{4}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	736	135	3875	1411	20			3800

BATTLEFORD.

RACINES SEMÉS.						GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.							
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Jardinages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Foin coupé.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x
6	6	4	1				186	57	610	350	50		600
5	4	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{16}$	$\frac{1}{16}$	$\frac{3}{16}$		186	100	698	186	2 $\frac{3}{4}$	1	1075
2	5				4	45	160	15	200	125	12 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	750
5	2	$\frac{1}{2}$		1	3	6			20	60	13		325
9	3	$\frac{1}{2}$			3				109	84			325
7	3	4			2	434	50		305	30	4		450
9	6				4	40	56		318	291			400
49	31	17	2 $\frac{1}{16}$	1 $\frac{1}{16}$	18 $\frac{1}{2}$	530	638	172	2260	1126	82 $\frac{1}{4}$	3 $\frac{1}{2}$	3925

AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

AGENCE DU

Numéro et nom de la bande.	Localité.	Nom de l'agriculteur en charge.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris l'instructeur.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
					Tenus en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriétés particulières des sauvages.	
					Chevaux.	Boeufs.	Chevaux.	Boeufs.
Seekaskootch, n° 119.....	Lac aux Oignons, Sas	Geo. G. Mann, agt.	360	2	11	51	54
Ferme locale.....	" "	" "
Kinoosayo, Chippe-wayan, n° 124....	" "	" "	152	62	15
		Total.....	512	2	11	113	69

AGENCE DE

N° de la réserve.	Numéro et nom de la bande.	Localité.	Nom de l'instructeur.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris l'instructeur.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriétés particulières des sauvages.	
						Chevaux.	Boeufs.	Chevaux.	Boeufs.
109	Assiniboine.....	Buttes de l'Aigle...	S. Warden.....	93	1	45	45	
108	Faisan-Rouge.....	" "	J. Willson.....	135	1	12	52	35	
113	Foin-d'odeur.....	Rivière Bataille...	F. A. D. Bourke	126	1	35	45	
114	Poundmaker.....	" "	C. de Gear.....	123	2	26	40	
116	Petit-Pin.....	" "	" "	129		31	30	
112	Moosomin.....	Rivière Saskn	R. Mair.....	119	1	26	30	
115	Enf.-du-tonnerre..	" "	R. Finlayson..	176	1	50	43	
			Total.....	901	7	12	265	268	

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

LAC AUX OIGNONS.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.						Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries		
.....	

BATTLEFORD.

CONSTRUCTIONS.						Observations.
Maisons.	Étables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries		
7	3	
5	12	
4	3	
4	3	
2	3	
2	3	
2	4	
4	1	
28	34	

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DES

Numéro et nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
			Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemençés l'année dernière.	Acres ensemençés cette année.	Acres clôturés	Blé.	Avoine.	
Agence... Piéganes, n° 147...	Réserve des Piéganes	J. W. Smith...		18	8½	15		Acres.	Acres.
	"	J. W. Smith et W. H. Cox...		116	107½	289			86
		Total.		134	116	304			91

AGENCE DES

N° de la réserve.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
			Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemençés l'année dernière.	Acres ensemençés cette année.	Acres clôturés pendant l'année.	Blé.	Avoine.	
146	Rés. des Pieds-Noirs du S.	G. H. Wheatley...		181	143½	332		Acres.	Acres.
								15	72
146	Rés. des Pieds-Noirs du N.	W. M. Baker...		113	89	237			33
		Total.		294	232½	569		15	105

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.
PIÉGANES.

RACINES SEMÉS.						GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.								
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Jardinages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Pois.	Foin coupé.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
	2½				1		30		225					55
	17½				4		602		1,550					330
	20				5		632		1,775					385

PIEDS-NOIRS.

RACINES SEMÉS.						GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.								
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Jardinages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Jardinages.	Foin coupé.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
30	20½	4½	1	1		16	150	142	2410	288	32	20		{ 275 *136
25	12				19				690	60	5	5		{ 322 *130
55	32½	4½	1	1	19	16	150	142	3100	348	37	25		863

* Récolte de grain coupée à l'état vert pour fourrage.
NOTE.—Récolte de grain, très légère. Récolte de pommes de terre, bonne; il en a été serré en quantité pour la plantation de l'année prochaine.

AGENCES AGRICOLES ET
ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DES

Numéro et nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.				
					Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.		
					Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.	
Agence des Piégânes, n° 147.	Réserve des Piégânes	J. W. Smith		3	6				
	"	J. W. Smith et W. H. Cox	750			28	506		
		Total	750	3	6	28	506		

AGENCE DES

N° de la réserve.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.				
					Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.		
					Chevaux.	Vaches.	Chevaux.	Vaches.	
146	Rés. des Pieds-Noirs du S.	G. H. Wheatley	595	2		1094	21		
146	Rés. des Pieds-Noirs du N.	W. M. Baker	600	2		979	55		
		Total	1195	4		2073	76		

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—*Suite.*
DES RACINES SEMÉES ET RÉCOLTÉS.
PIÉGÂNES.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.							Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries			
1	1						
4	6		3				
5	7		3				

PIEDS-NOIRS.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.							Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries	Poulaillers		
9	4		2				
15	8		7		1		
24	12		9		1		

Vu, MAGNUS BEGG,
Agent.

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DES

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemençés l'année dernière.	Acres ensemençés cette année.	Acres clôturés pendant l'année.	Blé.	Avoine.	
145	Tête-de-Taureau	Réserve des Sarcis	Ferme locale	56	38	34	21	19		
				35	38	55	13	11		
			Total	91	177	89	34	30		

AGENCE DES

Numéro et nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET							
			Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemençés l'année dernière.	Acres ensemençés cette année.	Acres clôturés	Blé.	Avoine.		
Ferme locale 142, 143, 144	Rés. des Assiniboines Morley, Alta.	P. L. Grasse	4	1	100					
			23	60	525		47			
		Total	33	61	625		47			

AGENCE DES

Numéro et nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET							
			Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemençés l'année dernière.	Acres ensemençés cette année.	Acres clôturés	Blé.	Avoine.		
148	Rivière du Ventre, près de Macleod.	Edw. McNeil. A. E. Jones. C. H. Clarke.	263	346	517		11	27		

RÉSERVES DES SAUVAGES, Etc.—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RECOLTÉS.
SARCIS.

RACINES SEMÉS.							GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.							
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves.	Jardinages.		Fourrage vert.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves.	Jardinages.	Foin coupé.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Ton'x.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
45	24	1	1				150	117						110
60	1	2	1				168	51	60					95
105	34	24	13	13			318	168	60					205

ASSINIBOINES.

RACINES SEMÉS.							GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.							
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Jardinages.		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Jardinages.	Carottes.	Pois.	Foin coupé.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
										16				45
	10									394	36			150
	11					3				410	36			195

GENS-DU-SANG

RACINES SEMÉS.							GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.							
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Jardinages.		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Foin coupé.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
11	31	1				70	85	2582	126	1428	30			1362

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCES DES

N ^o de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Donn. en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des sauvages.	
						Chev aux	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
145	Tête-de-Taureau.	Réserve de Sarcis. Ferme locale.....		226	2	3	6	462	
						5	16		
				Total.....	226	2	8	22	462

AGENCE DES

Numéro et nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
					Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des sauvages.	
					Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
Ferme locale..... 142, 143, 144.....	Ré. des Assiniboines Morley, Alta.....	P. L. Grasse.....	570	1				
							6	900
					Total.....	570	1	

AGENCE DES

Numéro et nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
					Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des sauvages.	
					Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
148.....	Riv. du Ventre, près Macleod.....	{ Edw. McNeil... A. E. Jones... C. H. Clarke... }	1330	5		25	1828	

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—*Suite.*DES RACINES SEMÉES ET RÉCOLTÉS.
SARCIS.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.							Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries			
11	1						Certifié exact, SAMUEL B. LUCAS, Agent.
	1						
11	2						

ASSINIBOINES.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.							Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries			
							P. L. GRASSE, Directeur d'agriculture.
9	9						
9	9						

GENS-DU-SANG.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.							Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries			
23	10						JAS. WILSON, Agent.

AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DU

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemençés l'année dernière.	Acres ensemençés cette année.	Acres clôturés pendant l'année.	Blé.	Avoine.	
				Acres.		Acres.				
71	Ochapowace	Lac Croche	Isaac Pollock	3	3½	6			3½	
72	Kahkewistahaw	Lac Croche	James Pollock	102½	101	350	76		18½	
73	Cowesess	Lac Croche	J. A. Sutherland	113½	124½	300	117		6	
74	Sakimay	Lac Croche	Malcolm Calder	255¾	253½	800	200		36	
				81½	96½	150	81		5	
			Total	572	593½	1636	474		88	

AGENCE DU

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemençés l'année dernière.	Acres ensemençés cette année.	Acres clôturés pendant l'année.	Blé.	Avoine.	
				Acres.		Acres.				
95	Une-Flèche	5 milles de Batoche	Louis Marion							
96	Okemasis	Pr. du L. aux Canards	Law. Lovell	119½	53½	125	29	107	5	
97	Barbu	"	"	244½	170	43		34	3	
99	John Smith	Bras sud de la Sask.	J. H. Price	202½	246		10	70	20	
100	James Smith	Fort à la Corne	Jno. H. Gordon	31	49	31		37	15½	
100a	Grosse-Tête	"	"	18	20		2	17	5	
100a	Cumberland	"	"	11	20			8		
			Total	679½	673	72		403	193	

Département des affaires indiennes.

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

LAC CROCHE.

RACINES SEMÉS.							GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.								
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Jardinages.		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Oignons.	Foin coupé.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.
	4½	1½					140	70		275	250				12
	6	1					1,330	100		415					8
	13½							280							8
	3½				2½		1,590	1,040		1,240	250				605
					2½		250	200		152	25				18
	27½	3			6½		3,310	2,040		2,082	525				1,832

LAC AUX CANARDS.

RACINES SEMÉS.						GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.									
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Jardinages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Oignons.	Foin coupé.	
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.	
6	5	11	1			813	68		286	200	30		10	400	
2	24	17				9			36	4	1½		2	200	
2	4	7				165	39	6	158	259	14		7	700	
10	7	2				927	2,491	275	235	25	10		5	900	
	5½	1				262	21		23					393	
	28					95			38					266	
2	28					31	52	10	32					262	
28	27½	13½	2½	2½	3½	2,302	2,671	291	808	488	55½		24	3,121	

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DU

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
71	Ochapowace	Lac Croche	Isaac Pollock	117	1	2	20	38	1
72	Kahkewistahaw	Lac Croche	James Pollock	133	1	6	31	30	
73	Cowesses	Lac Croche	J. A. Sutherland	158	1	3	24	60	6
74	Sakimay	Lac Croche	Malcolm Calder	208	1	2	21	64	
			Total	616	4	13	96	192	7

AGENCE DU

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Beufs.	Chevaux.	Beufs.
95	Une-Flèche	5 milles de Batoche.	Louis Marion	69	1		27	42	
96	Okemassis	Près du Lac aux Ca.	Law. Lovell	14	1		9	8	
97	Barbu	"	"	81	1		31	20	
99	John Smith	Div. sud de la Sask.	J. H. Price	95	1		32	29	5
100	James Smith	Fort à la Corne	Jno. H. Gordon	106			20	39	
100a	Grosse-Tête	"	"	42	1		19	30	
100z	Cumberland	"	"	40					
			Total	447	4		138	168	5

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.
LAC AUX CANARDS.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.						Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries		
						Le blé battu se comp. d'un mélange de bon, passable et très inférieur, ne convenant qu'à la nourriture des cochons et de la volaille. La proportion pour cent du bon blé est pourtant la plus forte. Le produit des jardins a été en grande partie consommé dans le cours de l'été, bien que la plupart des sauvages possèdent dans leurs cours des carottes et des oignons.
2	2					
2	2					Exactitude attestée par, A. McDONALD, Agent des sauvages.

LAC CROCHE.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.						Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries		
						La récolte du gr. a été bon. à la ferme de John Smith. La faible moyenne du grain engrangée à La Corne indique une production minime par suite du mauvais temps, mais la qualité est passable. L'on a obtenu du foin en abondance sur toutes les réserves.
2	1					
2	2					Exactitude attestée par, R. S. McKENZIE, Agent des sauvages.

AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemencés l'année dernière.	Acres ensemencés cette année.	Acres clôturés pendant l'année.	Blé.	Avoine.	
				Acres.		Acres.				
135	Enoch	Plaine Pierreuse		180	171	100	88	30		
132	Michel	Riv. à l'Esturgeon.		150	118	29	44	40		
134	Alexander	Rivière-qui-Barre.	W. J. O'Donnell	188	219	200	113	16		
133	Joseph	Lac Sainte-Anne.		28	39	25	10			
133a	Lac à la Baleine-Bl.	Lac à la Baleine-Bl.		35	63 ³ / ₄	60	21	2		
Total.....				581	610 ³ / ₄	405	276	88		

AGENCE DE

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET						
				Total d'acres de terre neuve labourée pendant l'année.	Acres ensemencés l'année dernière.	Acres ensemencés cette année.	Acres clôturés	Blé.	Avoine.	
				Acres.		Acres.				
138	Samson	Rivière Bataille	D. L. Clink, agent.	266	312	547	211	7		
137	Peau-d'Hermine	Buttes de l'Ours	A. E. Moore.	214	238	426	178	12		
140	Louis Bull	"	"	77	93	188	68	8		
	Ferme locale.		"					3		
Total.....				557	643	1,161	457	30		

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.
D'EDMONTON

RACINES SEMÉS.						GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.									
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Foin coupé.	
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.	
39	6	3			5	642	446	255	730	130			600	500	
25	4	3			2	295	480	360	500	150			250	300	
80	6				4	686	230	592	1,400				1,000	700	
26	3				2	90		230	400				1,000	180	
35	3				2 ³ / ₄	220	30	296	800				1,470	200	
205	22	6			15 ³ / ₄	1,933	1,186	1,733	3,830	280			4,320	1,880	

HOBBEMA.

RACINES SEMÉS.						GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.									
Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Foin coupé.	
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres		Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x.	
75	10	5	2		2	2,110	140	1,125	1,500	800				600	
41	4	2			1	1,780	240	615	600	350				400	
14	1	1			1	680	160	210	150	150				200	
					3									25	
					2								15		
130	15	8	2	3	6	4,570	540	1,950	2,250	1,300			15	1,225	

AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Boeufs.	Chevaux.	Boeufs.
135	Enoch	Plaine Pierreuse		130			37	60	
132	Michel	Riv. à l'Esturgeon.		37		2	2	16	
134	Alexander	Rivière-qui-Barre.	W. J. O'Donnell	160	1		27	49	
133	Joseph	Lac Sainte-Anne.		60			9	30	
133a	Lac Baleine-Blan.	Lac à la Baleine-Bl.		90			13	20	
			Total.....	477	1	2	88	175	

AGENCE

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Boeufs.	Chevaux.	Boeufs.
138	"Samson"	Rivière Bataille.	D. L. Clink, agent.	295			46	120	2
137	"Peau d'Ermine"	Buttes de l'Ours	A. E. Moore.	172			48	40	1
140	"Louis Bull"	"	"	55	1		17	25	
	Ferme locale.		"						
			Total.....	522	1		105	185	3

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—Suite.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

D'EDMONTON.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.						Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries		
5	9					Les jardinages, les carottes, oignons, betteraves, choux et le tabac. Exactitude attesté par CHS. DE CAZES, Agent des sauvages.
1	3					
2	4					
2	2					
3	4					
13	22					

DE HOBBEWA.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.						Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres aux racines.	Porcheries		
4	4					D. L. CLINK, Agent des sauvages.
7	7					
1	3					
12	14					

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DE

N ^o de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	GRAIN ET					Blé.	Avoine.
				Total d'acres labourés durant l'année.	Acres commencées l'année dernière.	Acres commencées cette année.	Acres ciblées durant l'année.	Acres.		
101	Twatt	Lac de l'Esturgeon	H. Richardson..							
102	Petaquakey	Lac Muskeg		46 $\frac{1}{2}$	60	75	40	10		
103	Mistawasis	Plaine du Serpent.		54 $\frac{1}{2}$	52 $\frac{1}{2}$	180	34	2		
				115 $\frac{1}{2}$	166 $\frac{1}{2}$	275	125	14		
104	Ahtahkakoop	Lac Sableux	L. Couture.....	21	196	231	325	184	19	
106	Kenemotayoo*	Lacs Pierreux et au Poisson-Bl.		18	1 $\frac{1}{4}$	2	2			
94a	Sioux, Wahspaton.	Plaine Ronde.	H. Richardson..	10	4	29 $\frac{3}{4}$	30	20	5	
			Total	49	417 $\frac{1}{2}$	541 $\frac{3}{4}$	887	403	50	

* Il n'a pas encore été délimité de réserve.

RÉSERVES DES SAUVAGES, ETC.—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

CARLETON.

RACINES SEMÉS.						GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.									
Orgc.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Jardinaiges.	Blé.	Avoine.	Orgc.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Jardinaiges.	Foin coupé.	
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton's.	
	8				2	177			185				10	430	
8	4 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$			2 $\frac{1}{2}$				159	14			12	189	
17	8				2 $\frac{1}{2}$	95	66	48	259				54	600	
15	10				3	2320	205	167	441	140	16	3		972	
	2								108					60	
	3				1 $\frac{3}{4}$	290	90		171				80	75	
40	35 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$			11 $\frac{1}{4}$	2882	361	215	1323	154	16	3	156	2326	

AGENCES AGRICOLES ET
ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET
AGENCE DE

N ^o de la réserve.	Nom de la bande.	Localité.	Nom du directeur d'agriculture.	Nombre approximatif de sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris le directeur d'agriculture.	CHEVAUX ET BÊTES BOVINES.			
						Tenus en exécution du traité ou à titre de prêt.		Appartenant en propre aux sauvages.	
						Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.
101	Twatt	Lac de l'Esturgeon	H. Richardson..	124	33	15	60	3
102	Petaquakey	Lac Muskeg	40	13	13	11	3
103	Mistawasis	Plaine du Serpent.	114	22	1	33	2
104	Ahtahkakoop	Lac Sableux	L. Couture	200	32	1	56	2
106	Kenemotayoo*	Lacs Pierreux et au Poisson-Blanc.	46	2
94a	Sioux, Wahspaton.	Plaine-Ronde.	H. Richardson..	38	7	2	4
			Total	516	107	2	123	7

*Il n'a pas encore été délimité de réserve.

RÉSERVES DES SAUVAGES, Etc.—Fin.

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS.

CARLETON.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS DURANT L'ANNÉE.							Observations.
Maisons.	Etables.	Magasins.	Serres à légumes.	Porcheries			
2	2	
2	5	
3	4	
3	3	
10	14	

HILTON KEITH,
Agent des sauvages.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de Birtle, saison de 1895.
RÉSERVE DES SIOUX DE LA QUEUE-D'OISEAU, N° 57.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.								
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves fourragères.	Mais.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves fourragères.	Mais.	Foin—Tonnes.	Légumes.	
Moses Beuf.....	50	12	75	50	07	1050	518	60	20	25	10	10	Les légumes comprennent les oignons et les carottes.
Vieux Beuf.....	10	2	50	75	07	186	20	40	30	10	15	
Isaac Tommerre.....	10	4	50	25	07	200	76	8	15	10	5	
Charley Hanska.....	25	4	25	25	07	600	88	20	15	20	5	
Awican-han.....	20	4	100	100	25	638	50	80	40	15	20	
Henry Enoch.....	10	4	50	100	13	164	100	40	40	15	20	
Boh-pa.....	16	4	100	100	07	440	62	80	40	15	20	
Alex. Ben.....	28	3	25	07	490	44	10	15	5	
4 Alex. Ho.....	45	15	50	50	07	1048	292	40	20	15	10	
4 Sunka Ho.....	10	50	07	338	20	12	10	
Wahuketa.....	6	2	25	100	07	136	82	20	40	10	20	
Maka-tea-hota.....	10	3	25	07	250	82	10	5	5	
Silas Boh-pa.....	12	13	13	288	10	6	10	3	
Gros-Chasseur.....	12	25	07	6	5	2	
Mime David.....	13	10	
Wah'ya Hota.....	5	13	13	07	168	10	6	5	
Mime Sioux Jack.....	13	07	6	
Wah-paya-dulca.....	13	07	6	10	2	
Visage-Noir.....	25	50	07	20	20	15	2	
Bohulda.....	10	2	25	07	294	30	10	15	2	
Mime Ours-Beuf.....	13	07	6	
Wagin Nopin.....	5	154	
Total.....	272	59	576	940	143	6414	1444	428	370	222	100	

J. A. MARKLE, Agent.

Département des affaires indiennes.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de Birtle, saison de 1895.
RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DU CHÈNE (SIOUX.) N° 58.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.					
	Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Fourrages.	Mais.	Légumes.	Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.		Carottes.	Fourrages.	Mais.	Pommes.	Légumes.
Hs'pa.....	2									37										
Pampana.....	15			25				13	07	259										
Mato-skan-dan.....	8			25				13	07	100										
John Noel.....	7			50				13	07	48										
Pah'loka Shi.....	16	8		25				13	07	323										
Tom-maza-kaga.....	7			25					04	71										
Tasnia Wakahbdi.....	22			25				13	07	434										
Harry Hobannia.....	25			25				13	07	735										
Wahemmen.....	1			25				13	04											
Waste.....	4			25				13		34										
Wasudan.....	40	6		25				13		100										
Mah'ypa Ska.....	7			25				13	07	1129										
Antoine Hoke.....	7			25				13	07	93										
Waste Antoine.....	7			25				13	04	45										
Sunka Maza.....	3			50				25	07											
Mme Tawana.....	25			50				13	07	553										
Wacanta.....	7			25				13	13	169										
John Stoux.....	13			50				25	13											
Zuka-to-koyaga-mami.....	5			25				13	07	482										
El Aicage.....	10	5		25				25	07	340										
Hoye Tanka.....	4			25				13	07	126										
He Waste.....	10	6		50				25	13	232										
William Wandiska.....	40	10		25				13	07	300										
Charlie Dowan.....	6			25				13	07	188										
Caah-deska Sapa.....	7			25				13	07	100										
Wambdi-na.....	26	4		25				13	07	705										
Sunkaska.....	3			25				13	07	54										
Turava.....	14			25				13	07	428										
John McLeod.....				25																
Nepan Hanska.....				25																
Sam Hobannia.....				25																
A reporter.....	320	63	8 00	3 98	1 84	7082	1255	163	442	53										

Les légumes comprennent les oignons et les carottes.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de Birtle, saison de 1895.
 RÉSERVE DE LA RIVIÈRE DU CHÈNE (SIOUX), N° 58—Suite.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMBLÉS.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.							
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves fourragères.	Mais.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves fourragères.	Mais.	Pommes Tonnes.	Légumes.
Report.....	320	69			8 00				3 98	1 84	7082	1255		740					163	442	53	
Chaske Jackson.....					25				13	07	81			25					5	8		
Tasadipt Waste-sté.....	30				25				13	07	832			25					5	16		
Coor Ape.....	6		1		25				13	07	60	282	34	25					5	20	2	
John Little Crow.....	4				25				13	07	77			25					5	20	2	
Tayombena.....	6				13				13		310			15					5	8		
Hoksidan Ska.....	12				25				13		135			25					5	5		
Wan Dutta.....	3				13				13	07	42			10					5	5	2	
Mme Tamn-yahdinazin.....	3				13				13		441			10					5	19		
Tacal-piyuh-nazin.....	16				1 00				13	13	147			80					5	10	1	
Tunkar-cektye-na.....	5				25				13	13	18			20					5	7	2	
Top-ah-di-nazin.....	5				25				13	07	152			25					5	15	2	
Mini-waho-hanon.....	16	6			25				13	07	386	161		20					5	8		
Wasicun-na.....	12	1			25				13		222	17		20					5	5		
Saste-na.....	3				25				13		54			20					5	10	2	
Ahanziya.....	12				25				13	07	212			20					5	5		
Skudan.....	16				25				13	07	265			10					5	27	2	
Kinyan Wakan.....	13				25				25	07	1176	121		10					5	16	2	
Caske Hanska.....	50	7			12 27				6 18	2 53	11074	1886	34	1105					243	617	73	
Total.....	516	83	1																			

R. W. SCOTT,
 Agriculteur.
 J. A. MARBLE,
 Agent des sauvages.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de Birtle, saison de 1895.
RÉSERVE DE KEL-SEE-KOO-WE-NIN, N° 61.

Nom des sauvages.	ACRES ENSEMBLÉS.				BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Observations.	
	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Poin-Tonnes.		Légumes.
George Bone.....			.75	.07			60	80	2	L'avoine sera donnée au bétail sans avoir été battue. Quantité approximative. Les légumes comprennent les carottes et les oignons.
Le Merle.....			.50	.07			40	40	2	
Antoine Bone.....			.75	.07			60	30	2	
William Bone.....			.50	.07			40	20	2	
John Bone.....		20	.75	.07			500	50	2	
David Burns.....		10	.75	.07			250	50	2	
George Fleet.....			.50	.07			40	25	2	
Kee-See-Koo-We-nin.....	12		.75	.07	300		60	30	2	
Alex. Bone.....			.50	.07			60	20	2	
Ambrose Bone.....			.50	.07			40	20	2	
Kee-Sha-Keesic.....			.25	.07			20	10	2	
Joseph Boyer.....			.75	.07			60	60	2	
Mme Cook.....			.25	.07			20	50	2	
Total.....	12	30	7.75	.91	300	750	620	375	26	J. A. MARKLE, Agent.

RÉSERVE DE WAY-WAY-SEE-CAPPO, N° 62.

As-ta-Keesic.....			.50				40	45		Blé gelé et sans valeur. Légumes mangés sur pied.
Sengoose.....			.75	.13			60	20		
Way-way-see-cappo.....			.25				20			
Manito-Wig-Wan.....			.50	.07			40	50		
Kee-way-tin-cappo.....			.50	.07			40	30		
J. Andrews.....	5		2.00	.07			150	90		
Es-can-a-gat-egin.....			.75				60	90		
Kay-toe-Kanit.....			.25				20	20		
Jim-es-can-a-gat-egin.....			.25				20	20		
Jean-Baptiste.....			.25	.25			60	20		
Billy Longues-Griffes.....			1.00	.13			80	35		
George Bird.....			.75				60	35		
Sandy.....			.75				60	40		

John Longues-Griffes.....			50	.07			50	30		J. A. MARKLE, Agent des sauvages.
Sha-Manito-Wig-Wan.....			.75	.07			60	40		
Vieux Longues-Griffes.....			.50	.07			20	50		
Tawabet.....			.25				12	12		
Wa-poos.....							80	35		
Oge-Magh.....			1.00				40	40		
Ka-pe-cappo.....			.75				60	40		
Kee-we-cappo.....			.25				20	30		
Norman Brandon.....			.25				20	8		
John Thomas.....			.75				60	40		
Es-can-a-gat.....			.50				60	50		
Wa-Ka-too.....			.25				25	20		
Pascal J. Andrew.....										
Charlie Wa-Ka-too.....										
Total.....	5		14.75	.86			1195	790		

État indiquant les grains semés et récoltés par les sauvages de l'agence de Birdle, saison de 1895.
RÉSERVE DE LA RIVIÈRE VALLÉE, n° 62½.

Nom des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.				BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Observations.	
	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Foin—Tonnes.		Légumes.
John Serpent-à-sonnettes.....			.75	.07			60	30	10	Les légumes comprennent les oignons et les carottes, et ils étaient bons. Avoine non battue, quantité approximative.
Myse-cho-che-cappo.....			.75	.07			60	10	10	
Wa-ta-kass.....			.30	.07			30	15	10	
Messequot.....			.39	.07			30	8	10	
Hector Mentuck.....			.75	.07			60	10	10	
Jim Serpent-à-sonnettes.....			.25	.07			20	12	10	
Ka-we-ta-penace.....								20		
Alex Ka-ka-quash.....								8		
Muckka-we-ass.....								15		
Joseph Mentuck (Bande, n° 61).....			3.28	.42			200	148	60	
Total.....										

RÉSERVE DU JOUEUR, n° 63.

Pean-de-Loutre.....	3	4	.25	.13			20	25		Blé et avoine gelés, non battus ; quantité approximative. J. A. MARKLE, Agent des sauvages.
John Tanner.....			.75				60	54	2	
Total.....	3	4	1.00	.13			80	79	2	

État indiquant les semences et récoltes des sauvages de l'agence de Birtle, saison de 1895.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE ROULANTE, N° 67.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.				BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Observations.	
	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Foin-Tonnes.		Légumes.
Pean-de-Loultre.										
Ka-ka-ko-penace.	2 50		25	07	40		20	30	5	Les légumes comprennent les oignons et les carottes. Plusieurs autres sauvages possédaient de petites pièces d'oignons et de carottes, mais ces légumes ont été mangés sur pied.
Penace.			13				10	20		
Wa-pa-cappo.			13	07			10	20	5	
Baptiste Dujarlais.			13				10	20	5	
Paul Dujarlais.			13	07			10	15	5	
Joseph Dujarlais.			13	07			10	18		
Manito Wahina.			13				20			
Pa-te-quano-ne-ass.			25	07				50	5	
Ka-ka-si-way-way-sing.			25				27			
Ka-kan-e-nap-emin.			25				20			
Ah-tam-as-cum-ke-wenin.			13				10	5		
Teje-coo-kee-she-quaje.			25				20			
Qui-go-e-pa-gean.			25				20	20		
Ka-ko-penace.			25				20			
Wa-poose-wean.										
Total	2 50		2 91	35	40		230	228	25	

J. A. MARKLE,
Agent.

RÉCAPITULATION des grains récoltés, 1895.

AGENCE DU LAC CROCHÉ.

N° de la réserve.	Bande.	Ferme.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Oignons.	Légumes.	Observations.
71	Ochapowace	3C.	140	200	275	250	Le produit des jardins a été en grande partie mangé durant l'été, bien que la plupart des sauvages aient dans leurs caves des carottes et des oignons.
72	Kah-ke-wis-fahaw	3B.	1,330	415	
73	Cowess	3A.	1,500	1,040	1,240	250	
74	Sakimay	3D.	250	200	152	25	
	Total	3,310	1,440	2,082	525	Exactitude attestée par A. McDONALD, Agent.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence du Lac Croche, saison de 1895.
RÉSERVE DE COWESES, N° 73.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.
	Blé.	avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
Napahpeness.....	22		8	.75	.13	350	200	75	50		Il y a eu à peu près 340 boisseaux de légumes, qui ont été en grande partie mangés durant l'été; mais la plupart de ces sauvages ont dans leurs caves plusieurs boisseaux de carottes et d'oignons.
O'Soup.....	12	8	8	.75	.13	100	250	150	50		
Kansavngnetung.....	6			.50	.13						
Assacan.....	18		1	1.00	.13	175		150	50		
Esquequanape.....	12			.75	.13	75		100			
B. Henri.....	7			.75	.13	15		25	20		
Zac Le-Rat.....	9			.50	.13			40			
A. Gaddie.....	33	15	1	1.50	.13	800	450	250	50		
Wapamoose.....	6			.25							
H. Peltier.....	7			.50	.13			30			
Angélique Contois.....				.25				10			
A. Delorme.....	14	5		1.00	.13	100	140	100	20		
E. Peltier.....	8			.13				40			
M. La Vallée.....	4					15		10			
A. Peltier.....	5			.50	.13			30			
T. Gopher.....				.25							
Mme Le-Rat.....				.75	.13			50			
Pierriche Peltier.....	5			.50	.13	20		30			
F. Delorme.....	11			.50	.13			30			
Mme Ne-ka-ne-qua-nape.....				.25	.13			5			
N. Delorme.....	6			.25				30			
J. B. Sparvier.....				.25							
Wah-pe-kane-wahp.....	6			.75	.13	60		65	10		
Patrick Redwood.....	3			.25	.13						
Mme A. O'Soup.....	2			.25							
Ambrose Le-Rat.....	9			.50	.13						
Total.....	200	36	13	63	.91	2.46	1,500	1,040	1,240	250	

J. A. SUTHERLAND,
Agriculteur.

A. McDONALD,
Agent.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence du Lac Croche, saison de 1895.
RÉSERVE DE KAH-KE-WIS-TA-HAWS, N° 72.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.				BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Observations.	
	Blé.	avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	avoine.	Pommes de terre.		Navets.
Ka-ke-wis-ta-haw.	5 00		.25			55		20		
Wah-se-case	9 00		.25	.13	.07	85		30		
We-na-pan.	1 00		.25		.07	15		15		
Mé-quah-quay.			.13			10		10		
Sakanow.	9 00		.13			100		35		
Kay-kay-cowawasis	6 00		.25	.07		120		10		
Kah-say-way-se-mat.	11 00		.50	.25	.07	100		40		
Louison	4 00		.25			65		15		
Mé-quah-kesicawasis	10 50		.25	.13	.13	190		20		
Manitow-was-co-tin.	2 00		.13	.07		35		10		
Francis	5 00		.25	.07		50		20		
I-eké-p-wam	12 00		.25		.07	85				
Pee-ooo-chese.	4 00		.25					15		
Jimmie.	4 00		.13			55		10		
Nekick	10 00		.50	.13	.07	100		30		
Mesuh-ca-ma-penes.	4 50		.25			60		15		
Kah-pa-na-wa-co-chin	4 00		.75			85		50		
Kah-ka-no-we-na-peu	3 00		.25			10		15		
Tay-pah-se-kay			.25	.07				10		
Sagittasewenin.	5 00		.13			70		15		
Tah-pour-tat.			.13					10		
Mme U waystuck.	4 00		.25			50		10		
J. Kah-say-way-se-mat	4 00		.25	.13				10		
Thos Francis			6 03	1 05	.69	1830		415		
Total	117 00									

I. POLLOCK,
Agriculteur.
A. McDONALD,
Agent.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence du Lac Croche, saison de 1895.
RÉSERVE DES OCHAPAWACE, N° 71.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.
	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	
Kah-te-kin-a-coos.....	6-00		.13	.07		.07	30		10	10	Carottes et oignons comp. dans les légumes. Sur 140 boisseaux de blé battu 50 sont bons.
Kee-kwa-hao-wasis.....	6-00		.25	.13		.07	30		50	10	
Kah-nah-tayo-wayo.....	6-00		.25	.13			30		5	10	
Kanawas-quah-hum.....	5-00	3-50	.65	.13		.13			25	10	
Kescowawasis.....	7-50		.25						10	10	
Vieil-Anglais.....	9-50		.13	.07		.07			5	5	
Pinden.....											
Pierre Bélanger.....	9-00	1-50	.65	.13		.07	60		5	25	
Jean.....	3-00		.13			.07	10				
Petite-Assiniboine.....	5-25	1-50	.39			.07			10		
George.....	4-00		.13	.07					5		
Nah-na-okemah.....	4-00		.25	.07		.07			50	20	
Neh-lic-na-we-new.....	4-25		.13	.07		.07			10	10	
Kah-ah-saug-was-se-we-new.....							10				
Kee-say-manito-a-wasis.....	3-00		.13			.07			40	150	
Jacob Ours.....	4-50	12-00	.13	.25		.07			10	10	
Kah-soo-quay-we-new.....	4-50		.25	.13		.07			25		
Louis Henry.....	4-50		.13	.07		.07					
Total.....	76-00	18-00	4-36	1-19	14	90	140	200	275	250	

ISAAC FOLLOOK,
Agriculteur.
A. McDONALD,
Agent.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence du Lac Croche, saison de 1895.
RÉSERVE DES SAKIMAY, N° 74.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉES.				BOISSEAUX RÉCOLTÉS.				Observations.	
	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.		Navets.
Acosee.....	24 00	10	50		.25	250	200	25	15	
Kesickanemicoot.....	7 00		.25		.25			15		
Nowekeswape.....	11 00		.25		.25			20	10	
Ah-ka-ah-ka-wausa.....	8 00		.25		.25			15		
Muskaykoo.....	10 50		50		.25			20		
Ajecontay.....	7 00		.25		.25			10		
I-nite-cum-i-petung.....	5 50		.25		.25					
Ken-nowekese-qaape.....	7 00		.25		.25			12		
Ka-qua-che-cappo.....	6 00		.25		.25			10		
Young Sauteaux.....			50					25		
Total.....	81 00	10	3 25		2 25	250	200	152	25	

Les 25 boisseaux de navets ont été récoltés dans les jardins.

M. CALDER,
Agriculteur.
A. McDONALD,
Agent.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de la Montagne de l'Original, saison de 1895.
RÉSERVE DU GROUPEMENT DE FAISAN, N° 68.

Nom des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						POISSEUX ENSEMENCÉS.						Observations.	
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Mais.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.		Foin.
Echwayatonka.....	12			39	.25		.13			15	40	2.00		
Eahbnhack.....				39	.39		.39			20	75	2.00	43	
Washjeimajie.....	12			39	.39		.25			13	13	4.00		
Eayonappi.....	10	3		39	.50		.13			12	60	7.00		
Tonnerre-Rouge.....	9			39	.39		.13			16	8	3.50	37	
Rupert.....	13			39	.50		.13			10	19	1.50	41	
Ewushon.....	10			39	.39		.13			14	11	2.00	15	
Ejm.....	5			39	.25		.13			10	50	3.00	18	
Mauvaise-Main et fils (avec fermier).			4				.13		10				40	
Ferme.....		4											18	
Ishanskootah.....													11	
Veuve du Petit-Soldat.....													11	
Total.....	71	7	4	3.12	3.06		1.55		65	108	276	27.00	283	

RÉSERVE DE LA COUVERTURE-BARRÉE, N° 69.													
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Mais.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Foin.
Papa.....	5			25	.25		.13	25		10	50	3	27
Vieillards.....	10			50	.25		.13	50		25	30	5	33
Washtay-oksishid.....	22	10		25	.13		.07	140	20	15	25	3	
Dick.....	6			50	.13		.07	50		11	55	34	
Fred.....	3			50	.25		.07			23	22	5	
Camminie hay.....	10			25	.25		.13	40		15	25	7	33
Tokakooipi.....	5			21	.25		.07	100		20	40	2	27
Shahokshid.....	5			25	.25		.13			14	12	28	5
Sammy.....	5			07	.25		.07			9	17	34	5
Ewack.....	10			25	.25		.13	100		11	13	44	33
Homme-Blanc.....	12			25	.25		.07			15	25	4	
Ferme.....		6	8						40				
Total.....	99	16	8	3.28	2.51		1.07	505	60	168	314	43	158

J. J. CAMPBELL,
Agent.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de la Montagne de l'Original, saison de 1895.
RÉSERVE DE L'OURS-BLANC, N° 70.

Noms des sauv	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.	
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Mais.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.		Foin.
Shahwahakoos.....	3 00			50	13	13	13	52		27	35	6 00	21 50	Une demi-acre de navets ensemencée après le 30 juin.
Jack.....	3 00			50	13	13	07	60		45	16	4 50	30 00	
Shewack.....	3 50			25	13	13	07	36		14	12	3 00	35 00	
Peau-de-Mouton.....	2 50			50	75	13	13	41		24	47	7 00	34 00	
Weechahwajin.....	6 00			1 00	25	13	07	88		76	15	2 00	64 00	
Ka-ka-ke-way.....	2 50			67	50	50	39	30		50	100	5 00	42 00	
Shemogonish.....	2 50			25	13		13	15		12	11	3 00	20 00	
Egg et Jimmy.....	2 50			58	13	25	13	29		12	24	3 50	38 50	
John.....	7 00			1 00	25	13	25	98		65	42	6 00	20 00	
Ours-Blanc.....				75	25	25	13			14	14	3 00		
Jimmy.....				50	13		13			18	15	3 00		
Bob.....				33	13		13			20	13	3 00		
Nokohoot.....				33						18		2 50		
Grosse-Pierre.....				25	13		13			10	18	1 00		
William.....				25						11		10 00		
Oldsquaws.....				25	50					17	55	7 00		
Bande.....		1												
Agence.....													60 00	
Total.....	30 00	1		7 91	3 54	2 04	2 10	449		433	416	69 50	374 00	

J. J. CAMPBELL,
Agent.

Département des affaires indiennes.

État indiquant les semailles et récoltes des sauvages de l'agence des Buttes de la Lime, saison de 1895.

RÉSERVE DES PEEPEKESIS, N° 81.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMBLÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.		
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légume.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Foin—Tonnes.
Bisson-Assis.....						.50	255					69	
Mequanis.....	5					.50	39					28	
Tommy.....	7					.50	136					37	
Jeune chef Hawk.....	1					.50	19						
L'Oiseau-Rouge.....						.25						46	
Keewish.....						.25						7	
L'Enfant-Joueur.....						.25							
Queue-Taillée.....						.25							
Total.....	20					3.00	469				184	310	

A. J. McNEILL,
Agent.

RÉSERVE DES OKANEEES, N° 82.

Moostoosekope.....						1.00	293					52
Pavillon.....	6	6				1.00	103					9
Moostahik.....	5	5				.50						20
Dent-d'Ours.....	5					.50	56					7
Keewydm.....	6					1.00						38
Squahapew.....	8					.50	69					47
Tuckwaynow.....	6	5				.50	26					15
Assimawasis.....	8					.50	47					40
Ventre-Jaune.....	3					.50						60
Total.....	53	16				6.00	620			320	190	442

A. J. McNEILL,
Agent.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Buttes de la Lime, saison de 1895.
RÉSERVE DE COUVERTURE ÉTOILÉE, N° 83.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Foin—Tonnes.	
Ohoo	3 00					50						35	Les navets, carottes et oignons ont été semés dans les jardins et mangés par les sauvages dans le cours de l'été. Les pommes de terre ont été aussi semées dans les jardins. Le blé a été coupé et mis en meule pour servir de fourrage. Il a été fait 155 tonnes de foin pour la bande. A. J. McNEILL, agent.
Pimotat	1 50					50			20			15	
Couverture-étoilée	2 50					50			10			35	
L'Enfant-Etoile	2 50					50			14			30	
Chien-Rouge	50					50			10			40	
Powaston	1 50					50			12			40	
Total	11 50					3 00			66			155	

RÉSERVE DE L'OURS-NOIR, N° 84.

Peekutch	8												Les pommes de terre, carottes et oignons ont été semés dans les jardins. Les oignons et les carottes ont été mangés sur pied. Le blé a été coupé et mis en meules et sera mélangé à la paille pour nourrir les animaux. Il a été fait 487 tonnes de foin pour la bande entière. A. J. McNEILL, Agent.
Jno, Belegarde	10					1 50			60			30	
Reuben	6		3			1 50			62			26	
Sente-d'Argent	6					75			13			5	
Pierre	7					25			17			19	
Alapen	6					25			15			20	
Nokatorse						25			16			17	
Petvakstiane						25			10				
Total	43		3			6 00			190			117	
									60			487	

Département des affaires indiennes.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de la Rivière du Cygne, saison de 1895.

RÉSERVE DE COTÉ, N° 64.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMBLÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.		
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Seigle.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Seigle.
A. Caldwell	1	2 00		.25	.50	.25			15	45		60	15		110
J. Severight		3 50			.25					80		20			75
Pite Joueur-de-violon		2 00			.25		1 00			40		35	15		35
Alex. Cook					.25	.13					45	40			60
Singuisht.					.25	.13					20	40			25
Alex. Côté.					.25	.25					20	20			60
Wm. Horné.		2 00			.50	.25			45	45	20	45	15		90
Tête-Chaue		1 00			.50	.25			20	10	25	25			55
Faucon-Blanc.		1 00			1 00	.25			20	15	40	40			110
Mme Pelly					.25	.25			30	15	25	25			35
J. Vendredi		2 00			.25	.25					25	25			60
Cheatum					.25	.25					25	25			20
J. Côté, chef.		5 00			.50	.25			125	20	35	25			80
Charles Kesick.					.25	.25					25	25			60
Mooso et Ackaygun					.25	.25					25	25			15
Jean Singuisht.		1 00			.25	.25					20	20			50
Ben Côté					.25	.25					25	25			65
H. Waynes-ti-goosh.					.25	.25					20	20			20
S. Manitouose.		5 00	1 00		.25	.25			75	20	25	25	15		65
Thomas Singuisht.					.25	.25					25	25			60
Ka Kaymass			1 00		1 00	.25				20	85	15	15		60
Bill Joueur-de-violon.		2 00	50		1 00	.25			40	15	45	15	15		65
Plume-de-fer.		2 50			.50	.25		50	45	20	35	15			75
Mme Favel			3 00		.25	.25				65	30	30			65
Chanaymenay					1 00	.25					60	60			20
Bill Crow					.50	.25					45	45			30
Total	1	29 00	6 50	50	11 00	4 01	4	1 50	565	220	855	105			1,465

W. E. JONES,
Agent.

Comme le grain n'est pas encore battu, les quantités ne sont qu'approximatives.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de la Rivière du Cygne, saison de 1895.
RÉSERVE DE LA-CLÉ, N° 66.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.			
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Seigle.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Seigle.	Foin — Tonnes.
Thomas Brass.		3 00	1 50		50	25				75	30	40	15		80	Le grain n'est pas encore battu ; les quantités sont approximatives.
G. Brass, aîné.		2 00	2 50		50	25				40	40	45	15		75	
W. Brass, aîné.		4 00	1 25		1 00	25				65	25	60	15		102	
J. Lac-Rouge.		2 00	1 00		50	25				45	25	65	15		90	
W. Brass, jeune.		1 50	1 00		25	25	Bande.			25	20	40			35	
La-Clé.			50		25	25				15	25	25			45	
In-cheppoo.					25	25				25	25	25			25	
Song-nay-may-Kesic.					25	25				20	20	20			30	
Ka-ka qu-one-pe.					25	25				20	20	40			40	
Rivière Platte.					2 00						125				248	
Total.		12 50	7 75		5 75	1 00	8			250	155	465	60		770	

RÉSERVE DE KISICKOUSE, N° 66.

Kitchimonia.		8	3 00	25	1 00	25				160	60	65	20		140	Le grain n'est pas encore battu ; les quantités sont approximatives.
Que-ne-zance.		7	3 00	50	1 00	25				140	50	60	25		146	
Keshane et fils.		2	1 50		1 00	25				50	20	75	30	20	70	
Kisickouse.			1 50		50	25				50	25	35	15	15	42	
Ka-ka-ke-may.			1 00		50	25				50	20	30	15		75	
Way-mestogosh.			1 00		50	25				50	25	35			65	
Nez-Droit et Memay-qua.					50	25				10	20	35			65	
Mme L'Oiseau.			25		25	25				20	25	25			38	
D. Razor.					25	25				20	25	25			30	
Naytamash.					25	25				10	20	25			49	
T. Kennedy.			25		25	25				10	25	25			49	
Mme Stevenson.					25	25				25	25	25			30	
Mme Contois.					25	25				25	25	25			35	
Mme McLeod.															54	
Total.		17	11 50	75	6 50	1 75	25	4 75		350	220	470	105	35	820	

W. E. JONES,
Agent.

Département des affaires indiennes.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence du Muscowpetung, saison de 1895.
FERME 9, RÉSERVE DE PIAPOT, BANDE N° 75.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.			
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.		Foin—Tonnes.		
Bernard-Boiteux	9 00															
Chas. Fox		3		50	25		60	104		24	30					
Enfant-du-Tonnerre	5 00			25		60			20							
Muskog					25					31	20					
Te.-pee-skotch	9 00					120				10	25					
Deux-Cornes				1 00	1 00		40		20	30						
A. Rock							75	80	19	25						
Tonnerre-de-Pierre	4 50		1	25	50		25		30	15						
George Gopher	6 00						80		15							
On-l'entend-appeler	4 50						130		25	27						
Jeune-Sachem				25	25											
Wolverine	6 00			25	25											
Iah-say-Watum	4 00			25												
Petit-Soulier	7 00			25	13											
Etoile-Blanche																
Corps-Mort				13	25		62		13							
Rock-Chief	4 50			13	13		75		18							
Watatep	4 00			13	25		25		15							
Alge-Blanc	2 50			25	50				8							
Kanouse																
Original Tonnerre																
Chee-Chuse																
Kah-pay-tay-Kah-See	3 00			25			60			25	25					
Ours-Parlant								50								
Nacot	5 00		2	25	25		100		30	35						
Courrier																
Nee-poo-we-nin	6 00			25			40		30							
Masquah																
Assis-en-arrière	5 00			25			75									
Tonnerre																
Ka-na-too-ca-wat																
A reporter	80 50	3	3	4 26	3 50	51	1027	104	80	413	443		16			

Le grain n'est pas encore baafu. Estimation approximative.

Coupe par la bande.

J. H. GOODERHAM,
Agriculteur.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de Muscowpctung, saison de 1895.

FERME 9, RÉSERVE DE PIAPOT, BANDE N° 75—Suite.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.
	Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	
Report.....	80.50	3	3	4.26	3.50	.51	1027	104	80	413	443	16	
Chef Piapot et fils.....	3.50			.50	.50	.50	10			40	150	25	
Hales-le.....													
Oke-we-how.....													
Deux-Cœurs.....													
Grosse-Lumière et fils.....	6.00		1	.25			100		12	18			
Bison-du-Jour.....													
Total.....	90.00	3	4	5.01	4.00	1.01	1187	104	92	471	593	41	900
Ferme locale n° 9.....		3	4		.25			100	95	55			20

J. H. GOODERHAM,
Agriculteur.
J. B. LASE, Agent.

Département des affaires indiennes.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de Muscowpetung, saison de 1895.
RÉSERVE DE MUSCOWPETUNG, N° 80 (Ferme 4-B).

Indes des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.	
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.		Poin- Tonne.
Muscowpetung.....					1 00						10			Le grain est estimé approxi- mativement, il n'a pas en- core été battu. La récolte d'oignons a été très faible et mangée durant la saison.
Tonnerre.....	7				50		140		20	10				
Muscowcappo.....	4						50		20	70				
Echevas.....	4						60		20					
Apskenew.....	4			1 00			80		20	20		3		
Joueur-de-Violon.....	4				50		60		20					
Joueur.....	4						60		20					
Manitowasis.....							50		25	50				
James Keepness.....	3				1 00		30		15					
Duncan.....	3			2 00			10		15					
Naokatepennes.....	1						35		15					
Ours-d.-Pierre.....	3								50	10				
Kakepennes.....									50					
Takawashi.....									10					
Jambes-Croches.....									10					
Mme Keesick.....					1 00				25					
Mme Ankusk.....									25					
Anakwad.....	9				1 00		125		70				51b	
Bande n° 80.....														
Total.....	42				3 00		640		380	160	8	51b		
Ferme locale, 4-B.....		5	6	50				100	35		6	20		

J. NICOL,
Agriculteur.

J. B. LASH,
Agent des sauvages.

État indiquant les grains semés; et récoltés par des sauvages de l'agence de Mascowpetung, saison de 1895.

FERME N° 4a. RÉSERVE DE PASQUAH, N° 79.

Nom des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.			
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Poin-Tommes.	Légumes.
S. Hockley, ferme locale n° 4a.....	6	6	6	.50	.25	.25	210	200	30	40	14	20	S. HOCKLEY, Agriculteur. J. B. LASH, Agent des sauvages.

RÉSERVE DE PASQUAH, N° 79.

Gofeess.....	1250	.13	259	20	10	S. HOCKLEY Agriculteur. J. B. LASH, Agent des sauvages.
James Lamack.....	525	.13	117	15	10	
Geordy Thom.....	3	30	
Netovsquitawa.....	439	.13	86	20	12	
Wm. Dubois.....	625	99	20	
Tom Horsefall.....	1350	.13	.50	185	30	15	
Nonchangrooss.....	1550	.13	.50	463	428	250	40	10	
Ant. Cyr.....	625	.13	16	
George Asham.....	325	.13	16	
Tom, Stevenson.....	725	.13	16	
Pachapace.....25	.13	16	
Echawascomequapoo.....25	10	
Ka-ka-keestic.....25	13	
Albert Asham.....25	15	
John Asham, jeune.....13	.13	15	
Joe Faurmie.....13	10	
Grosse Marguerite.....13	8	
Peter Dubois.....13	8	
Alex. Matoney.....	12	1	3	.50	.13	.13	125	16	250	25	10	
Francis Matoney.....	70	7	3	4.53	1.04	1.51	1364	444	250	208	67	340	70	
Total.....														Mangé par les sauvages durant l'été.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de Muscowpetung, saison de 1895.
 RÉSERVE DE BISON-DEBOUT, N° 78.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.
	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Mais.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Mais.	
Beauf-Debout.....	2		.50		.13	.25	30		60			gelé.	
Mowdee.....			.50		.13	.13	100		75			"	
We-an-a-tappe.....	5		.50	.13	.13	.25			40	15		"	
Mapewasta.....			.25	.13	.25	.25			35	10		"	
Weyanewhaw.....			1.00							75		"	
Francis.....			.25			.13			30			"	
Wazoata.....			.75			.25	30		110			"	
Humpa-nishedoka.....	2		.25			.13	gelé.		50			"	
Chunta.....	3		.13		.13	.13	75		35			4	
Matokeppe.....	5		.13		.13	.13	75		15			5	
Moses.....	13		.13		.13	.25	15		15			6	
Wazonka.....	9		.13		.13	.25	15		15			6	
Shundoseeche.....	15		.13		.13	.13	15		15			gelé.	
Nehpshaw.....			.13		.13	.13	20		20			6	
Radiana.....			.13		.13	.13	75	30	30			6	
Towacca.....	5	1	.13		.13	.13	75		30			4	
Tom et Hoodota.....	5		.25	.25	.25	.13	gelé.		50	20		6	
Laswiss.....	5		.25	.25	.25	.13	"		60	20		6	
Chan-haw.....	13		.13		.13	.13	100	20	15			gelé.	
Patreep.....	5	1	.75	.50	.25	.25	100		100	50		"	
Wasinna.....	2		.50				30						
Total.....	42		5.54	2.01	1.02	3.05	515	50	755	170	37	50	

Le grain n'est pas encore battu.
 Estimation approximative.

S. HOCKLEY,
 Agriculteur.
 J. B. LASH,
 Agent.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Assiniboines, saison de 1895.

RÉSERVE DE PORTE-LA-MARMITE, N° 76.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.		
	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	I guines.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.		Oignons.	Pommes de terre.
Geegus	14		50	.25	.13	.13	.25	200		41	43	4	5	38	Les légumes ont été mangés au cours de l'été et de l'automne. Comme le grain n'a pas encore été battu, l'estimation est approximative.
Marcheur-Sec			50	.25	.13	.13	.25			38	34	4	5	36	
Porte-la-Marmite	8		50	.25	.13	.13	.25	100		42	37	5	6	34	
Joe Pierre	4		25	.25	.13	.13	.25	50		21	36	6	6	10	
Pied-Noir			25	.25	.13	.13	.25			40	40	4	7	11	
Hi-way-be	7		50	.25	.13	.13	.25	90		39	40	4	7	40	
Grosse-Noireur	12		50	.25	.13	.13	.25	170		43	35	4	4	25	
Artiste	8		25	.25	.13	.13	.25	140		22	32	4	4	38	
Dragon-Volant	8		25	.25	.13	.13	.25	140		20	34	5	6	38	
Wes-can	10		50	.25	.13	.13	.25	140		46	33	6	6	31	
Gil-Crevé			25	.25						19					
Couree-avec-un-autre			25	.25											
Marche-le-long-de-la-rivière			50	.25	.13	.13	.25	90		36	32	5	6	12	
Joli-Bouclier	8		50	.25	.13	.13	.25	130		42	36	6	5	10	
E-chas-fo-pah	10		50	.25	.13	.13	.25	160		43	39	7	5	12	
Ho-po-kie	12		50	.25	.13	.13	.25	160		41	34	7	6	25	
Peau-de-Lapin	8		50	.25	.13	.13	.25	70		23	18	10	10	10	
Marcheur-Blanc			25	.25	.13	.13	.25	120		28	35	8	6	40	
Visage-Pâle	10		50	.25	.13	.13	.25	200		40	36	8	6	40	
Algue-Rouge	15		50	.25	.13	.13	.25	200		40	32	6	7	11	
A-chu-za	7	15	50	.25	.13	.13	.25	110	300	40	32	6	7	11	
Charlie Rider			50	.25	.13	.13	.25			13	33	8		38	
Petite-Montagne			50	.25	.13	.13	.25			49	33	8			
Bras-Croche			25	.25	.13	.13	.25			20	33	7			
Oiseau-d'Hiver			25	.25											
Peau-de-Chien			25	.25											
Chapeau-Blanc			25	.25											
Richard			25	.25											
Face-de-Lune	8		50	.25	.13	.13	.25	120		22	40	7	5	45	
Deux-Ours	6		50	.25	.13	.13	.25	80		46	36	7	6	30	
Jambes-Croches	5		50	.25	.13	.13	.25	75		44	34	7	6	10	
E-ash-ebbe	6		25	.25	.13	.13	.25	51		31	31	8		10	
Oak-shippie	10		50	.25	.13	.13	.25	80		43	31	8		10	
Chaw-o-gath			25	.25						19	32				
Debout-dans-l'eau			25	.25						21	34			10	
Nid-d'Oiseau			25	.25						23	33			10	
Homme-Aigle			25	.25	.13	.13	.25	60		21	32	6		10	
Nez-Coupé	7		50	.25	.13	.13	.25			24	32				
We-oak-shin			25	.25						41	30				
O-to-mony			50	.25	.13	.13	.25			41	30	8	5	25	
Coureur			25	.25						18	30			10	
Crimée-Noire			25	.25						18	32			10	
Frank			25	.25						19	31			10	
Menteur			50	.25	.13	.13	.25	140		40	36	10	6	40	
E-sh-sich	12		50	.25	.13	.13	.25			40	30				
Bel-Ours			25	.25						22	30				
Scorpion-à-sonnettes			25	.25						18	30				
Les-Tortues			4.75	3.50						310	360				
Vieilles-Vaives														40	
Agence	181	15	20 00	15 00	3 12	2 08	7 00	2325	300	1570	1875	150	91	650	
Total															

JAS. C. HALFORD,
Agriculteur.
W. S. GRANT,
Agent.

État indiquant les semences et récoltes des sauvages de l'agence des Buttes-du-Tondre, saison de 1895.

FERME 6%, RÉSERVE DU PAUVRE HOMME, N° 88

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉES.							BOISSEAUX RÉCOLTÉS.							Observations.	
	Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.		Oignons.
C. Favel, jeune.	7 50			1 00	50			25				55	40	9		40
Jeune-Chef.				2 50	75			50				130	75	16		31
Ver et Fils.	6			1 50	75			25				78	45	11		55
Renard et Fils.	10			1 00	25			25				48	30	7		35
W. Favel.				2 00	50			25				95	35	6		95
Machigwoneess et sa famille.	12	6 00		2 00	50			25				27	7	7		55
Pierre.				50	25			25				46	42	14		6
Tabac.				75	25			50				23	30	8		24
Fils de la Veuve Mary.				50	25			25				35	23	5		15
Mahpootikan.	8			50	25			25				18	28	4		25
Veuve-Qui-Chique.				25	25			13				24	22	4		
Veuve Technoake.				25	25			13				16	18	6		
Ronak.				50	25			25				32	18	6		
Keahkewaypen.				50	25			25				24	16	9		
Ewinie.				50	25			25				24	16	9		
Total	36	13 50		12 00	4 50			3 26				651	394	102		408

Les sauvages ont mangé les légumes de leurs jardins à partir de la fin du mois de juillet.

Le blé de Mahpootikan a été coupé pour le fourrage. 18 charges.

JOHN P. WRIGHT,
Agent.
EDWARD STANLEY,
Agricuteur.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Buttes-du-Tondre, saison de 1895.
FERME 6^a, RÉSERVE DE L'ÉTOILE-DU-JOUR, N° 87.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.			
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.
P. Buffalo.....				1 50	50						38	29	1 1/2	50	63	Les sauvages ont mangé plus ou moins des légumes à mesure qu'ils devenaient bons à manger. JOHN P. WRIGHT, Agent. EDWARD STANLEY, Agriculteur.
Keewistootin.....				1 00	25		13				32	18	2	25	24	
Machechuck et Mehingin.....				1 50	50		13				45	34	5	50	115	
Kinequon.....				1 25	50		25				28	23	3 1/2	50	50	
Mooté.....				1 00	50		25				44	36	2 1/2	25	45	
Ititahkoose.....				1 00	50		13				26	39	2	75	74	
Corbeau-Bison.....				75	25		13				37	17	1 1/2	25	26	
Moostoose.....				1 00	25		13				41	24	3	75	24	
Mahpaysis.....				1 00	25		13				16	19	1 1/2	50	50	
Mme L'Étoile-du-Jour.....				25	13		13				12	11	2	25	25	
Vieille Mme Mootie.....				50	13		13				24	7	1 1/2	25	25	
Belle-Roue.....				50	25		13				29	29	1 1/2	25	25	
Joe Tahpayswaytun.....				50	25		13				21	18	1	50	20	
John Knequon.....				25	13		13				13	13	2	25	25	
Veau Keewaytin.....				50	25		25				23	26	4	75	56	
T. Moosomay.....				50	13		13				29	17	1	25	25	
Wanapayah.....				13 00	5 02		3 06				483	367	37	7 00	544	
Total.....																

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Buttes-du-Tondre, saison de 1895.

RÉSERVE DE GEORGE GORDON, N° 86.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.				
	Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Legumes.	Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Pommes de terre.
Kissipias et fils.				50								50	30	10	9	25	
Famille Anderson.	12 00	2		50								42			2	100	
Ahtouse.				25								15					
Josiah Pratt.	8 00			75								80	10	7	1	80	Récolte de deux ans.
F. Seer.		4		50								30				75	Bonne récolte d'avoine.
Tom McNab.	7 50			75								100	30			30	Bonne récolte de racines.
John Cochrane.				50								50	40			50	avoine passable.
C. Pratt et Plumme-de-fer.	8 00	3		50								40	20	3		30	"
Aleck McNab.	4 00	2		50								35	40			37	Réc. d'une acre de blé seule..
Alfred McNab.	7 00	3		50								50	5			50	Récolte de deux acres de blé.
John Seer.	5 00			50								30	14			50	
Famille Gordon.				50								48	14			30	
Ous Blanc.	6 00			50								30	20			75	
Naz-de-Butor.				25								70	14	13	11	28	
Pêcheur et fils.	4 00			50								18	13	19	1	1	
Chesau-du-Jour.	3 00	2		25								30	11	18		75	
Hy. Bird.	4 50	1		25								19	10	12	2	40	
Bande.					1 50	1 50	50					17					
Total.	59 00	17		8 00	1 50	1 50	50	180	495	704	212	156	53	795			

JOHN P. WRIGHT,
Agent des sauvages.
THO. E. BAKER, agriculteur.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Buttes-du-Tondre, saison de 1895.
RÉSERVE DE MUSCOWEQUAN, N° 85.

Nom des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.	
	Blé.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Legumes.	Blé.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.		Oignons.
John Desjarlais.....			.50	1.00	.25	.13				10	10	10		12
Henry Bear.....		4	.75	.50	.25	.13			10	25	2	2		50
Wingegoquiass.....	2		.75	.25	.13	.07		6	5	10	2	2		50
Chef Muscovequan.....			.75	.25	.13	.07			5	5	2 ^s			40
Moïse et Homme-Aveugle.....	2	1	.00	.25	.25	.07			5	10	3			40
Jos. Muscovequan.....			.50	.25	.13	.07			2	5	1			20
Ap-it-ese-mona.....			.50	.25	.13	.07			5	10	2			45
Pierre Desjarlais.....			.50	.25	.13	.07			5	25	5			50
Pierre Desjarlais.....			.75	.50	.13	.07			7	20	4			60
Ma-hin-ga-neas.....			.50	.50	.07	.07			3	5				
Vieux-Chasseur.....			.50	.25	.13	.07			5	5	3			
Fau-Enflamé.....			.50	.50	.13	.07			3	3	2			
Mamaquay.....			.50	.50	.13	.07			2	2	2			
Souarnox.....			.50	.25	.13	.07			5	5	1			25
Mme Green.....														
Total.....	4	5	8.50	4.00	2.05	1.10		6	910	85	72	135	39	392

JOHN P. WRIGHT,
Agent des sauvages.
W. M. LAMBERT,
Agriculcteur.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence du Lac-Laselle, saison de 1895.
RÉSERVE DE PLUME-BLUE, N° 127.

Nom des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉES.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.			
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.		Pommes de terre.	Carottes.	Oignons.
Plume-Blue, commandant.....			3 00											20
Albert Paul.....			2 00											13
Kahkesum.....			3 00											20
Alexis.....			2 00											15
Peepkeesis.....	2		2 00	.25				10			20			55
Oskineek.....	1		2 00					6						12
Corbeau-Rouge.....	2		4 00	.17				8		15	6			63
Jos. Wahpawaise.....	3		2 50	.17				8		18	5			33
Mooswah.....	3		3 00	.25				8		6	27			52
Puskwack.....			3 00							6				63
P. Yeux-Brillants.....			4 00							15				25
L. Tête-de-Chien.....	2		3 00					5		10				36
J. B. Tête-de-Chien.....			1 50					5		6				13
John Lapataque.....	2		1 50					8		10	8			63
Wah-pee-in-ew et fils.....	2		2 50	.17						8				15
Volant-de-Cheval.....			2 00										
Benjamin Quinn.....		
Bande.....				1							1	
Total.....	17		41 00	1 01	1	1		56		128	66	29	17	500

JOHN ROSS,
Agent des sauvages.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence du Lac-Laselle, saison de 1895.
RÉSERVE DU LAC-LASELLE, N° 125.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.		
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Carottes.	Oignons.
Job Lapataque.....	6-00		10 00	17				12		24				96
Pétite-Grue.....	2-50		5-00	17			6			12				78
M. John.....	2-00		3-50	17										75
David Makookis.....	1-00		3-00								39			18
Louis.....	4-00		2-00	50			20							54
Osemeenas.....	4-00		3-00	17			12							46
John Makookis.....			3-00	25			15			15				15
Moïse.....	5-00		3-50	17										45
Thos. Hunter et son gendre.....	13-50		11-00	25			12			30				125
Augustine Steinhauer.....				17										175
Samuel Steinhauer.....					1									30
La bande.....					1							32	12	
Total.....	38-00		44-00	2-02	1	1	62		51	79	32	12	757	

Grain engrangé à la réserve du Lac du Poisson-Blanc.
JOHN ROSS,
Agent.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence du Lac-Laselle, saison de 1895.

RÉSERVE DE JAMES SEENUM, N° 128.

No du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.	
		Blé	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Carottes.	Œignons.	Legumes.	Blé	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Carottes.		Œignons.
12	Peter Apow.	5:00			34										
13	Pekan et fils.	6:50		5:00											
133	Jacob Bull.	2:00		3:00	34										
101	Elias Jackson.	4:00		4:00	34										
9	David Seenum.	2:00		3:00	34										
106	Joe Makookis.	4:00		3:00	34										
8	Thomas Sinclair.	4:00		3:00	34										
117	John Bull.	4:50		68											
42	Jacob Hardline.	2:00													
32	Arthur Steinhaer.	33:00	5	3:34											
41	Sam Steinhaer.	7:00		2:50	1:00										
52	Peter Blood.	3:00		3:50											
55	Mme Wm. Tête-Chaue.	2:00			11										
79	Kwee Kis.	4:50		2:00											
18	John Half jeune.	2:00													
51	Achin Half.	2:00		3:00											
35	John White.	2:00		1:00											
75	Akumuniese.	1:00		4:00											
114	Alexis.	3:00		2:00											
78	Peter Braest.	2:00													
65	Erastus.	4:00													
136	Jonas Rose.	2:00		2:00	11										
72	Albert Cardinal.	5:50													
82	Baptiste Cardinal.	1:50		2:00	22										
127	H. Cardinal.	4:00		6:00	68										
13	E. Wood.	2:00													
123	A. Grant.	5:00		2:50											
47	Peter Shirt, chef.	7:00		2:50											
74	John Whiteford.	5:50		2:50											
24	Moise Jackson.	2:00													
135	Sam Bull.	4:00			22										
90	Mathew Houle.	2:00			50										
40	John Sinclair.	1:50													
39	Nathaniel Leg.	3:00													
21	John Hunter, chef.	3:00		3:00	50										
58	Wm. Saamp.	3:00		2:50											
22	John Hunter, jeune.	3:00													
61	E. Kinnovin.	1:50													
130	Jean Baptiste.	3:50		2:00											
15	Sam Saulteux.	2:50		2:50											
63	Tanny Tête-Chaue.	2:00													
57	R. Hardisty.	1:00													
38	E. Houle.	1:00													
115	Kah Kwaynum.	1:00		1:00											
100	Paysis.	1:00													
121	John Sunday.	3:50													
48	Thos. Jackson et fils.	2:00													
107	Moses Jackson.	4:00			34										
2	Jacob Jackson.	5:00		3:00	34										
16	Paul Beyard.														
	Bande.														
	Total.	180:00	5	60:00	10:08	1	1	1	324	30	58	149	20	13	1100

P. TOMKINS
Agriculteur.
JOHN R. SS.
Agent des sauvages.

Les sauvages ont consommé durant l'été les grains semés par la bande sur une acre de 6^{es} re.
La plus forte partie des quantités indiquées ici ne sont qu'approximatives, car il y a du grain qui n'est pas encore battu.

*Coupé pour du foin.

†A. complètement manqué.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence d'Edmonton, saison de 1895.

RÉSERVE D'ÉNOCH, N° 135.

Nos du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
98	Gordon.	6	2	4	50	13	21	50	67	20	70	5	30	
26	Alexander.	8			13	13	21	24				8	26	
128	Jos. Lalouise.	4			50	13	21	16			25	2	35	
126	Tom Stony.	4		1	50	21	21	12		10	30	9	20	
114	Jas. Stony.	5		2	25	21	20	20		12	16	16	25	
40	M. Jim.	8		2	13	13	21	21		10	10	4	26	
68	Daniel.	8	4	6	2 25	21	75	80	100	85	200	8	150	
11	Lazarus.	6	3	4	25	21	13	40	87	25	25	12	15	
4	Wm. Ward.	8	6	6	50	13	25	100	135	50	50	4	20	
43	Félix LeLouise.				13	13	25					4	10	
77	Tom Saulteux.	4		2	13	21	25	30		9	10	12	10	
89	Petit Antoine.	5	2	2	13	13	25	30			25	8	50	
16	A. Grosse-Tête.	4	2		25	21	25	50	25		30	10	40	
138	Alexis Charlo.	4	2		13	13	21	23			25	4	30	
82	Joseph.	4		3	25	07	25	35		20	50	3	40	
61	B. Jambes-Courtes.	4	3	3	13	13	25	30	20	25	25	5	20	
41	Charlo.	6	4	3	25	07	25	71	56	14	75	2	15	
30	Santerville.				13	13	21				25	3	8	
7	Louis Ward.				25	13	21				30	4	10	
37	Long Tom.				21	13	13				25	4	10	
80	Félix.	5	2	3	13	21	13	40	3		25	3	10	
	Total.	88	30	39	6 04	3 23	5 21	642	443	255	730	130	600	

CH. DE CAZES,
Agent des sauvages.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence d'Edmonton, saison de 1895.
RÉSERVE DE MICHEL, N° 135.

N° du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	
1	Michel Callihoo.....	15	6	.75	.50	.75	.50	100	30	50	Les légumes comprennent les carottes, oignons, betteraves, fèves, choux, tabac, etc.
5	Gladu.....	15	12	4	.50	.25	.50	.25	100	100	24	30	80	
22	B. Callihoo.....50	.25	.13	70	16	20	20	
25	Louis Callihoo.....	10	10	6	.75	.50	.50	.13	80	160	36	46	110	
27	Pierre Valade.....	4	5	5	.50	.25	.13	40	40	14	20	50	
67	Albert.....	5	3	4	.50	.25	.25	.25	30	40	18	44	50	
76	Timothée.....	850	.25	.25	45	12	44	40	
	Total.....	42	40	25	4.00	3.00	2.01	2.01	295	480	150	254	500	

CH. DE CAZES,
Agent.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence d'Edmonton, saison de 1895.

RÉSERVE D'ALEXANDRE, N° 134.

uvages.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.	
	Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Legumes.	Blé.	avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.
Manatowais.....												
Narbot.....	2		2	13		13	20		15			10
Alexander.....	8		4	25		13	80		30			10
Jacob.....	12		2	50		13	40	25	100			10
Philippe.....	1	1		13		13	8	10				5
Jean.....	8		3	13		13	40		40			5
Jean (commandant).....			3	13		13	30		40			15
Joseph.....	8		4	25		13	80		40			25
Isaac.....	4		4	13		13	10	25	10			10
Thomas.....	4	4	2	13		13	60	40	40			10
Edouard.....	6	4	4	13		13	60	40	40			10
Narbot.....	4		2	13		13	10		25			10
Michel.....	4		2	13		13	30		25			10
Paul.....	2		2	13		13						5
Nancy.....	2		2	13		13						10
Asavanaskeo.....	2		2	13		13						15
Pierre.....	4		2	13		13						10
Jean Gaucher.....	2		2	13		13	20		30			10
Cannamachoe.....			2	13		13			20			15
François.....	4		2	13		13	20		30			10
Thomas.....	5	2	2	13		13	50	30	20	50		15
John.....	3	2	3	13		13		30	10	10		10
Baptiste Loup.....			8	13		13			80	10		15
Thomo.....	3		2	13		13	8		12	35		15
Abraham.....	8		2	13		13	8					10
Antoine.....	9		1	13		13	22		10	40		15
Pischaskoos.....	1		1	25		25	10		10	30		5
Pied-de-Castor.....	12	2	8	50		13	80	40	60	150		200
Henri.....	1	1	1	13		13	10	15		50		60
Baptiste.....	3		4	13		13	30		10	100		250
Pierre.....			3	13		13			40	100		200
Samuel.....	2		4	13		13						125
Moïse.....	3	2	1	75			30	20	16	100		
Total.....	113	16	80	613		415	686	230	592	1,400		1,000

W. J. O'DONNELL,
Agriculteur.
CH. DE CAZES,
Agent.

Département des affaires indiennes.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence d'Edmonton, saison de 1895.
RÉSERVE DE JOSEPH, N° 133.

Nom des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.	
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Foin—Tonnes.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Foin—Tonnes.
Pierre-Peinturée.....	4		2	.25		.25	40		20	50		140
Pierre.....			1	.13		.13	10		10	40		50
Narcisse.....	1		4	.13		.13	10		40	30		60
Alexis Louison.....			4	.13		.13			40	60		80
Louison.....			1	.50		.13			10	55		100
Michel Paul.....			1	.13		.13			6	20		40
Michel Petit.....			2	.13		.13	10		18	30		40
François.....	1		4	.13		.13	10		28	40		15
Alexis.....	1		2	.13		.13	10		10	10		25
Michel Petewasin.....			2	.25		.13	10		20	15		80
Pierre Paul.....	2		2	.25		.25	10		10	10		60
José Paul.....			1	.25		.13	10		10	10		100
Alexis Paul.....			1	.25		.13	10		8	10		100
Rosalie et Anne.....				.50		.13	10			20		110
Total	10		26	3.04		2.06	90		230	400		1000

W. J. O'DONNELL,
Agriculteur.
CHAS. DECAZES,
Agent des sauvages.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence d'Hobbema, saison de 1895.

RÉSERVE DE PEAU-D'HERMINE, N° 137.

N° du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSAUX RÉCOLTÉS.						Observations.						
		Blé.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves fourrag.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Orge.	Pois.		Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Betteraves fourrag.	Oignons.	Légumes.
1	Peau-d'Hermine	11 00	1 00	2 00																
48	Chat-sauvage	7 00	1 50	1 50																
72	Chaive-Souris	2 00		1 00																
86	Joe Soussay	3 00		1 00																
62	Rôtissant	4 00	1 00	2 00																
3	Kennevats	13 00		1 50																
317	Arthur	2 50		2 00																
52	Penny	11 00	4 50	2 00																
46	Joe Feresseux	6 00		1 00																
3	Moïse	7 00	1 00	3 50																
2	Pierre Paul	8 00		3 50																
92	Skeneek	4 00		3 50																
76	Maekno	12 00		2 50																
7	Commandant	5 00		3 00																
84	William	6 00		1 00																
70	Fences	6 00	2 00	2 50																
30	Serpent-à-sonnettes	5 00		2 50																
66	Squanic	8 00		2 00																
35	Joe Ward	6 00		2 00																
59	Seeksagan	6 00		1 50																
65	Petit-Enfant	9 00		1 50																
81	Grue	3 00		2 00																
53	Pierre Sam	6 00		2 00																
94	Atumay	5 50		4 00																
85	Noah	4 00		1 50																
85	Vieux-Plat	2 50		3 00																
63	Ko-tass	5 00		1 00																
84	Nah-koy-wee-new	3 00	1 00	1 00																
88	Estanc	4 00		2 00																
81	Charlie Crane	3 50		3 50																
	Total	178 00	12 00	41 00																
	Ferme locale		13	3																

† L'avoine a été coupée verte pour le fourrage.
D. L. CLINK, Agent.

RÉSERVE DE LOUIS BULL, N° 140.

16	Louis Bull	15 00	1 50																	
18	John Bull	11 00	3 00	1 50																
17	Paul Bull	8 00	1 00	2 50																
11	Francis	4 00	1 00	1 50																
4	Moonis	3 00		1 50																
9	John Ward	7 00		1 50																
27	Sabapiste	5 00		1 50																
30	Louison	5 00		1 50																
4	Gros Joe	6 00		2 50																
123	Lazarus	4 00	1 50	2 50																
	Vieilles-Femmes																			
	Courte-Queue																			
	Total	68 00	8 00	14 00																

D. L. CLINK, Agent des sauvages.

RÉCAPITULATION.

138	Samson	211	7	75																
137	Peau-d'Hermine	178	12	41																
140	Louis Bull	68	8	14																
	Ferme locale		3																	
	Total	457	30	130	3															

Il y a eu un rendement très passable de légumes, une partie a été consommée durant l'été et l'autre en quantité serrée pour l'hiver et les semences.
* L'avoine a été coupée verte pour le fourrage.
D. L. CLINK, ag. des sauv.

Nos du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.				
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Jardins.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Foin.
	Report.....																	
	Okasquascouchon.....																	
	Jacob Jus-de-Tabac.....																	
	Adam.....																	
	Mocassin.....																	
	Kyasapot.....																	
	Papapuy.....																	
	Nasapnot.....																	
	Kenapatch.....																	
	Musinas.....																	
	La bande.....	50	10	5													1,075	
	Total.....	50	10	5	4	51	08	08	3 56								1,075	

Ces familles ont des jardins communs, à l'exception de Musinas qui a le sien à la ferme.

Le blé, l'avoine et l'orge sont cultivés sous la surveillance de la ferme.

JUSTUS WILLSON, Agriculteur.

RÉSERVE DE POUNDMAKER, N° 114.

Nos du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.				
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Jardins.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Foin.
73	Basil Favel.....	6	10	5														
103	Anoine.....	2																
99	Chatsus.....	2																
3	Kanapawitch.....	2																
59	Euaysecan.....	2																
123	Choochooses.....	2																
1	Mme Poundmaker.....	2																
22	Peyacutch.....	2																
100	Jack.....	5																
5	Jacob.....	5																
13	Naipoliskepaveen.....	5																
31	Nicewases.....	5																
40	Semogonish.....	5																
67	Twaat-Aigle.....	5																
	Total.....	15	10	5	2 00	4 50	52	1 06	2 00									

Les légumes ont été mangés par les sauvages.

NOTE.—22 acres d'avoine et 14 acres d'orge sur la ferme 12 B et C.

CHAS. DEGEAR, Agriculteur.
P. J. WILLIAMS, Agent.

RÉSERVE DU PETIT-PIN, N° 116.

Nos du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.				
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Jardins.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Foin.
140	Bemie.....	2																
152	Sapustagan.....	2																
154	Bones.....	2																
159	Wemie.....	2																
88	Musqua.....	2																
163	Narayhen.....	1																
90	Tatapoch.....	2																
143	Tahquonow.....	2																
205	Okennow.....	2																
145	Kescotagan.....	2																
116	Kayetykavao.....	1																
84	Kamakotao.....	2																
146	Uskenukappo.....	2																
118	Olatchewin.....	2																
	Total.....	10	12	9	3 01	4 00	55		3 00									

Légumes consommés par les sauvages.

CHAS. DEGEAR, Agriculteur.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, N° 108, 110 et 111.

Nos du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.				
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Jardins.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Foin.
	Postogoon.....																	
	Thiboon l'Homme-Maigre.....																	
	Femme de Ink John.....																	
	Skeena Sappa.....																	
	Tat-tongon.....																	
	We-to-cay.....																	
	Pahasic Skeecha.....																	
	We-nobin.....																	
	Heskishuce.....																	
	Teg-an-sa-bosh.....																	
	Maringoun.....																	
	Nipatox.....																	
	Fees Conthlay.....																	
	Tat-tog-unk.....																	
	Tat-tong-seat.....																	
	Oshin.....																	
	Stench Iaco.....																	
	We-box-sin.....																	
	Utombehega.....																	
	Hooboskoskos.....																	
	Isak Molke.....																	
	Ferme-localde.....	8	6	6	6 03	4 01	90											
	Total.....	8	6	6	6 03	4 01	90											

S. WARREN, Agriculteur.
P. J. WILLIAMS, Agent des sauvages.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence du Lac aux Oignons, saison de 1895.
RÉSERVE DE SEEKASKOOTCH, N° 119.

N° du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.	
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Jardi- nages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.		Carottes.
<i>Bande 110.</i>															
17	Jonas Vivier.....	5		9	.25	.25		40		63	10				
18	Antoine Muskago.....			13	.50	.50				228	44				
19	Wm. Seecose.....	2		6	.50	.30		26		121	22				
27	Nickawasis.....			3	.25	.25				10	13				
30	Augustine Vivier.....	18		6	.65	.25		189		103	65				
33	Whetstone.....			10	.25	.13				38	39				
39	Chocan-o-son.....	3		15	.50	.25		12		245	18				
49	Menokuchewais.....				.50	.25					38				
61	Waskahat.....			12	.25	.13				101	7				
67	Kee-chay-new.....	10	3	18	.50	.25		82	20	143	19				
68	Yah-yah-e-chewan.....	5		17	.50	.25		33		335	14				
71	Petit-Loup.....			9	.25	.25		89		12	10				
72	Pagan.....	11		6	.25	.25				83	10				
79	Antoine Jébeaux.....			11	.50	.50				91	28				
79	Gilbert Myowasis.....	5		9	.30	.30				33	33				
77	Mis-see-hayo.....			14	.50	.25				241	28				
78	Ar-tee-new.....			8	.25	.13				111	18				
81	Caue-potato.....	5		8	.25	.25		22		84	20				
86	Misitimawasis.....			9	.50	.25				80	19				
90	O'pesimow.....	4		4	.25	.13		18		29	14				
91	Sam Myowasis.....	4		9	.50	.13		19		28	10				
	Manetonektek.....	4		12	.50	.25				97	19				
11	Albert.....			8	.50	.13				131	48				
<i>Bande 120.</i>															
1	Jeune-Chef.....			15	.25	.25				102	39				
2	Tesdure Moyat.....	5		9	.50	.50		30		73	27				
15	Schwayo.....			11	.25	.25				116	10				
20	Alexe et fils.....	3		10	.50	.25		20		50	6				
38	Moocheewines.....	3		9	.25	.25		38		52	18				
38	Jean-Baptiste.....				.25	.25					16				
<i>Bande 121.</i>															
39	Matuce.....			10	.25	.25				83	10				
42	Montana.....			7	.13	.13				48	8				
30	Ka-mee-was-sit.....			5	.25	.25				47	5				
<i>Bande 121.</i>															
47	Francis Moason.....	5		9	.50	.13		11		53	11				
49	John Belly.....	5		8	.25	.13		9		36	13				
<i>Bande 122.</i>															
22	Nee-pow-quay-tou.....			8	.25	.25				45	15				
24	Na-ta-mis-na-wat.....			10	.25	.13				37	19				
31	Gustave et Tonnerre.....	9	3	28	1.00	.50		63	16	188	15				
52	Ah-ma-hoose.....	5		11	.25	.25		26		81	26				
64	Badger.....	3		14	.25	.25				96	13				
71	Sam John.....			5	.13	.13				30	20				
71	Sam Woskwitch.....			14	.50	.25				146	9				
72	Sam Woskwitch.....			5	.25	.13				7					
8	Nisayin Ree.....			6	400	15.30		4	736	36	3,750	891			
	Total.....	110													
<i>Bande 124.</i>															
	Chippewayan.....			12	8.00	2.00				125	420				
	Agence.....			19	.50	.25				99	100				

GEO. G. MANN, Agent.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Pieds-Noirs, saison de 1895.
RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU NORD, N° 146.

N° du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.				
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Oignons.	Jardins.	Blé.	Paille d'avoine, tonnes.	Paille d'orge, tonnes.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Oignons.	Pommes, tonnes.
I																
1	Vieux-Soleil.....				.25											
4	Vieux-Cuivre.....				.25											
14	Veau-Volant.....				.13											
20	Vieux-Renaud.....				.13											
35	Déménage-le-Camp.....				.13											
	Total.....				1.01											
K																
62	Cheval-Jaune.....		5	4	.25											
49	Le Faisan.....				.13											
63	Plusieurs-robes-tournant-dessus.....				.13											
66	Petite-Personne.....				.13											
68	Éas Bon.....				.25											
67	Chef-d'Eau.....				.13											
	Total.....		5	4	1.02											
L																
6	Enflade-de-Viande-Croche.....		5	3	.30											
14	Coureur-de-Renaud.....				.50											
18	Jambières-du-Chef.....				.50											
40	Petit-Veau.....		2	1	.25											
43	Médecin-Voyageur.....				.25											
44	James Appikoktie.....		3	2	.50											
47	Monche-Jame.....				.25											
52	Fils-de-Basse-Corne.....				.25											
10	Oreille-de-Loup.....				.25											
17	Coureur-de-Loup.....				.25											
28	Coureur-de-Lieuvre.....				.25											
9	Tête-de-Loup.....				.25											
	Total.....		10	6	4.00											

472

M															
3	Petit-Chien-Blanc.....		3	2	.13										
3	Front-Graisseux.....				.13										
6	Médecin-des-grosses-côtes.....				.13										
7	Scoulier-de-l'Autreau.....				.13										
26	Enfant-Noir.....				.13										
34	Coupe-Nez.....				.13										
38	Un-Tacheté.....				.13										
39	Essaya-mais-ne-put-voler.....				.13										
44	Grand-Chemin.....		3	2	.13										
51	Tros-Corbeau.....		1	1	.75										
61	Petite-Hache.....				.75										
65	Corne-de-Fer.....				.75										
	Total.....		10	6	2.05										
N															
3	Enfant-Veau.....				.13										
26	Vieillard-Rouge.....				.13										
20	Bien-Bon.....				.13										
48	Hibou-Sol.....				.13										
55	Queue-de-Plumes-Jaunes.....		2		.13										
	Total.....		2		.65										
O															
1	Belette-Enfant.....				.13										
22	Plusieurs-Corps.....				.13										
41	Marcheur-à-le-raquette.....				.13										
	Total.....				.39										
P															
47	Marthe-Courante.....				.13										
22	Queue-de-Loup.....		3	2	.25										
35	Rentre-plusieurs-fois.....				.13										
48	Chef-Grue.....				.13										
62	Tire-en-bas.....				.13										
33	Mangeur-oru.....				.13										
	Total.....		3	2	.77										
Q															
1	Grosse-Plume.....				.25										
9	Vieux-Chi.....		3	1	.25										
11	Suf-de-Futois.....				.25										
69	Le-Veau.....				.13										
71	Dardé-le-dernier.....				.13										
	Total.....		3	2	1.01										
A reporter.....															

473

W. M. BAKER,
Agricuteur.
MAGNUS BEGG,
Agent.

W. M. BAKER,
Agricuteur.
MAGNUS BEGG,
Agent des sauvages.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Pieds-Noirs du Nord, saison de 1895.
RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU NORD, N° 146—Suite.

N° du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉES.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.			
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Oignons.	Jardins.	Blé.	Paille d'avoine, tonnes.	Paille d'orge, tonnes.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.		Oignons.	Foin, tonnes.	
	Report.....		3	2	1 01												
85	Soulier-de-Corbeau.....		2	3	50										55		
99	Enfant-Loup.....				13												
100	Le-Soleil.....				13												
102	Aigle-du-Nord.....				13												
106	Grue-Ours.....				13												
110	Vrai-Cheval.....				13												
111	Faisant-la-paix.....				13												
	Total.....		5	5	2 20		3 13								140		55

RÉCAPITULATION.																
Bande E.	L.	K.	L.	M.	R.	N.	O.	Total	Ble.	Paille d'avoine, tonnes.	Paille d'orge, tonnes.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Foin, tonnes.
1 00	4	1 00	6	2	39	3	2 75	25 12 04	33	25	12 04	19 04	60	5	5	272
2 13	2 13	3 13	3 13	2 13	2 13	3 13	3 13	19 04	71	59	690	60	5	5	5	272
15	25	14	9	5	21	2	2		15	9	42	60	5	5	5	70
14	9	171	60	5	48	15	55		14	9	136	5	5	5	127	5

W. M. BAKER,
Agriculteur.
MAGNUS BEGG,
Agent des sauvages.

Département des affaires indiennes

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Pieds-Noirs, saison de 1895.
RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU SUD, FERME N° 20A.

N° du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.				
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.		Carottes.	Oignons.	Foin-tonnes.	Paille.
A	1	1 00	1 00	1 00	25	50	13	13				32	30	2	2 00		15	
	80	Ventre-en-arrière.....																
	90	Ventre-de-Suif.....	1 00	50	25													
	29	Sonlier-Médecine.....	1 00	50	25													
	33	Crinière de Bison-Blanc.....	1 00	50	25													
	34	Tire-plusieurs-fois.....	1 00	50	25													
	39	Attaque-en-dehors.....	50	25	13													
	66	Va-pour-dire.....	50	25	13													
	78	Queue-de-Belette.....	50	25	13													
	113	Aigle-Noir.....	50	25	13													
	177	Chef-de-Nuit.....	50	25	13													
	101	Pied-de-Corbeau, veuve de.....	50	25	13													
	94	Chien-Riant.....	50	25	13													
	128	Plusieurs-Chefs.....	50	25	13													
	47	Bouclier-de-fer.....	25	2 00	50	25	25	07										
	28	Aigle-Haut.....	25	2 00	50	25	25	07										
	28	Grosse-Personne.....	25	50	13													
	81	Plusieurs-Mélanges.....	25	50	13													
	87	Collier-de-Corneille, n° 2.....	50	2 00	50	25	50	13										
C	1	Vear-Belente.....	50	2 00	50	25	50	13										
	12	Gros-Serpent.....	25	50	13													
	27	Élan-Montant.....	25	50	13													
	47	La-Lune.....	25	50	13													
	3	Enfant-Chien, fils de.....	25	1 50	25	13												
	44	Venant-par-dessus-la-côte.....	25	50	13													
A	38	Une-qui-veut-voler.....	25	50	13													
H	3	Petit-Ours.....	25	1 00	25	25	25	07										
	21	Fièvre-Noire.....	25	1 00	25	25	25	07										
	1	Bouclier-de-médecine.....	2 00	50	50	13												
	4	Aigle-Pauvre.....	50	50	13													
	42	Agrneau-Sèche.....	50	25	13													
	43	Chef-du-Printemps.....	50	25	13													
	36	Taureau-Brave.....	50	25	13													
		A reporter.....	3 01	26 50	9 75	6 08	1 50	40	16	150	38	844	175	13	9 00	67	55	

G. H. WHEATLEY,
Agriculteur.
MAGNUS BEGG,
Agent.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Pieds-Noirs, saison de 1895—Fin.

RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS, FERME N° 20A.—Fin.

N° du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMBLÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.			
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.		Carottes.	Oignons.	Foin—tonnes.
	Report.....	3 01	26 50	9 75	6 08	1 50	40	40	16	150	38	844	175	13	9 00	67	55
D 26	Belette-barrée.....		50	25	25							35	5	2	1 00		15
J 1	Lièvre-Messager.....	2 00	50	13	13	25	07	07				13					
9	Appelant-de-près.....	50	50	13	13	25	07	07				25	5	2	2 00	13	
20	Collier-de-Loup.....	2 00	25	25	25	25	07	07				13					
33	Le-Noir.....	1 00	50	13	13	25						13					
33	Mauvaise-viande-sèche.....	50	50	13	13	25						13					
47	Loup-Courant.....	1 00	1 00	1 00	13	50	13	13				25	20	3	1 00	40	20
6	Côte-d'Algle.....	1 00	50	50	13	50	13	13				13					
2	Mauvais-Vieillard.....	50	50	50	13	50	13	13				13					
4	Mocassin-de-peau-de-Vache.....	50	50	50	13	50	13	13				13					
5	Fumant-se-tenant-debout.....	50	50	50	13	50	13	13				13					
6	Vent-Tacheté, n° 2.....	50	50	50	13	50	13	13				13					
16	Vent-Tacheté.....	50	50	50	13	50	13	13				13					
46	Ours-Bouclier.....	50	1 00	1 00	25	25						10			8		
40	Chien-Blanc.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
48	Cur.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
56	Chef-Corbeau.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
65	Mauvais-Vieillard, fils de.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
66	Chef-Corbeau, fils de.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
68	Le-Traineau.....	1 00	2 00	1 00	75	25	13	13				75	20	4	2 00	20	
D 2	Lapin-Courant.....	50	50	50	13	50	13	13				20					
10	Vent-Tacheté.....	50	50	50	13	50	13	13				20					
11	Soulier-de-Loup.....	1 00	50	50	13	50	13	13				20					
11	Plusieurs-Ours.....	50	25	50	25	50	25	25				50					
33	Chapeau-d'Ours.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
33	Vieille-Femme-à-la-Guerre.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
41	Canard-Chef.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
42	Robe-d'Ours.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
43	Vent-Tauréan.....	5 50	50	75	25	25						75	30			25	7
68	Chef-Visage-Noir.....	50	50	50	13	50	13	13				25					

72	Tine-Juste.....	25	50	50	25	50	25	25				25					
72	Collet-dur.....	50	50	50	13	50	13	13				25					
A 155	Femme-à-l'abri-du-fusil.....	25	50	25	25	50	13	13				25					
F 1	Robe-de-Veau-Blanc.....	1 00	25	25	25	25						25					
19	Belette-Ours.....	25	25	25	25	25						13					
21	Loup-Blanc.....	25	25	25	25	25						13					
38	Tauréan-qui-descend.....	25	25	25	25	25						13					
39	La-Maison.....	25	25	25	25	25						13					
J 34	Algle-Assis.....	25	25	25	25	25						13					
A 168	Veau-Blanc, fils de.....	3 00	1 00	1 00	25	25	07	07				20					
P 1	Algle-Blanc.....	25	50	25	25	25						7					
8	Tête-de-Fer.....	50	50	50	13	50	13	13				20					
14	Porte-Jaune.....	25	50	25	25	25						7					
41	Porte-Jaune.....	25	50	25	25	25						7					
43	Hibou-Courant.....	25	50	25	25	25						15					
55	L'Écrivain.....	50	50	50	13	50	13	13				15					
60	Hibou-courant, fils de.....	50	50	50	13	50	13	13				15					
A 85	Queue-de-plumes.....	25	50	25	25	25						7					
Q 11	Petit-Chef.....	25	2 00	25	25	25						7					
25	Trois-Algles.....	25	50	25	25	25						15					
44	Petit-Bon-Homme.....	25	50	25	25	25						15					
46	Queue-de-Loup.....	25	50	25	25	25						15					
Y 22	Seul-Chef-Courant.....	25	1 50	25	25	25	07	07				34	8	2	1 50	20	
22	Bon-Jeune-Homme.....	25	50	25	25	25						15					
10	Gros-Yeux.....	25	50	25	25	25						15					
4	Queue-sans-poil.....	25	50	25	25	25						15					
6	Mauvais-Vieillard.....	25	50	25	25	25						15					
15	Homme-à-la-plaque-de-cuivre.....	25	50	25	25	25						15					
13	Seul-Algle.....	25	50	25	25	25						15					
9	Petit-Putois.....	25	50	25	25	25						34					
H 23	Patte-de-Loup.....	25	50	25	25	25						34					
	Total.....	14 01	70 50	29 64	20 44	4 25	1 07	1 07	16	150	142	2410	288	32	20 00	205	146

G. H. WHEATLEY,
Agriculateur.
MAGNUS BEGG,
Ag. des sauvages.

État indiquant les grains semés et récoltés par les sauvages de l'agence des Sarcis, saison de 1895.
RÉSERVE DES ASSINIBOINES, N° A.

Noms des sauvages	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.		
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Jardi-nages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Poin-Tomes.
Patte-d'Ours													
James Ryder		5		25		.04			16			5	5
Moses Dixon		2		13		.04			5			2	2
Moses Patte-d'Ours		5		13		.04			5			9	9
John Dixon		3		13		.04			6			1	1
Mark Ear				13		.04			4				
John Montagne-Rocheuse		2		25		.04			4			3	3
Veuve James Dixon				07		.04			2			1	1
Stephen Ryder				13		.04			4				
Sam Baptiste				13		.04			4				
Paul Ryder		2		25		.04			8				
John Dixon				07		.04			12			2	2
Peter Hunter				13		.04			2			3	4
Daniel Gros-Homme				13		.04			4				
Simon				13		.04							
Veuve John Lazarus				07		.04			15			3	3
William Montagne-Rocheuse				25		.04			2			2	1
Thos. Kaquits		2		13		.04			2			5	5
Ben Kaquits				13		.04			2			2	2
Stephen Jonas				07		.04			4			2	2
Amos Jonas				07		.04			4			2	2
Ebenezer				13		.04			4				
Thos. Deux-Jeunes-Hommes				13		.04			8			2	2
Nancy Patte-d'Ours				07		.04			3			1	1
Annie Patte-d'Ours				07		.04			2				
John Mark		1		13		.04			3			2	2
Bara Man-Ganche				13		.04			5				
David Patte-d'Ours				13		.07			5			2	2
Lepin				07		.07			6				
Philip Adam				13		.07			2				
Mark Dixon				13		.07			3				
Samuel Ryder				07		.07			2				2
Total		22		4 18		1 49			152			43	25

Maak Hunter				.07		.07							
John Simon				.07		.07							
Total		22		4 18		1 49			152			43	25

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, N° B.

Noms des sauvages	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.		
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Jardi-nages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Poin-Tomes.
Hector Nimrod				13		.04							
Amos Poucette		2		13		.04			8			6	6
Ben Renard-Rouge				07		.04			7			2	2
Veuve George Ear		1		07		.04			4			1	1
Veuve Job Castor				07		.04			5			1	1
David Poucette				13		.04			6			2	2
John Abraham				13		.07			7			2	2
James Jacob				13		.04			9			1	1
George Poucette				13		.04			8			2	2
Mary Jane Castor				25		.04			12			1	1
Ann Abraham				07		.04			4				
Paul Castor				25		.04			14			2	2
Pette Mary				13		.04			4				
Jonas Bon-Assiniboine				13		.04			5			2	2
Joseph Hunter				13		.04							
Jimmy John		2		13		.04						2	2
Moses House		3		13		.07			4			2	2
Amos Gros-Assiniboine		3		13		.04			5			2	2
Peter Wesley		1		13		.04			6			2	2
Joseph Snow				07		.04			7				
Mark Poucette				07		.04						1	1
Peter Hunter				07		.04			2				
Joseph Dixon				13		.04			2			1	1
James Swampy		1		13		.04			3			1	1
Mark Wesley				13		.04							
George Deux-Jeunes-Gens				07		.04						1	1
Joseph William				13		.07							
Silas Abraham				13		.07							
William Soudat				13		.07			8			1	1
William Wesley				13		.07			7				
Jonas Patrick				13		.07			2				
Moses Cree				13		.07			5			2	2
John Poucette				13		.07			9				
Veuve John Wesley				13		.07			4				
Emma House				13		.07							
Total		15		4 19		1 76			140			46	

P. L. GRASSE, Agriculteur.

Ces sauvages s'occupent d'élevage et de chasse et ne se livrent pas à la culture du grain.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Sarcois, sai-on de 1895.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, N° C.

Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.						BOISSEAUX RÉCOLTÉS.						Observations.
	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Jardins.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Pommes.	
Chiniquy.....						.07							
George Deux-Jeunes-Gens.....				.13		.07			2			5	
George Crawler.....		1		.13		.07			1			3	
Ben Chiniquy.....		1		.07		.04			2			1	
George Hunter.....				.07		.04			5			11	
Jonas Deux-Jeunes-Gens.....		3		.13		.04			2			10	
Thomas Chiniquy.....				.13		.04			4			2	
Simeon.....				.07		.04			3			5	
Joseph Chiniquy.....				.07		.04			7			5	
Isaac Roulant-dans-la-boute.....		2		.07		.04			5			2	
Jacob Deux-Jeunes-Gens.....				.07		.04			3			2	
George Cecil.....				.07		.07			3			2	
Noah Hunter.....				.07		.07			3			1	
William Hunter.....				.07		.07			3			1	
Hector Crawler.....				.07		.07			2			2	
Ann Chiniquy.....				.07		.07			2			2	
Mary Cecil.....				.07		.07			2			2	
Daniel.....				.07		.07			2			2	
Josua Hunter.....				.13		.07			4			2	
Paul Deux-Jeunes-Gens.....				.07		.07			4			2	
Luc Face-poudrée.....				.07		.07			4			2	
Erochl L'Homme-Sauvage.....				.13		.07			8			2	
John Deux-Jeunes-Gens.....				.07		.07			10			2	
John Faite-d'Ours.....				.07		.04			2			2	
Noah Dixon.....				.07		.04			3			2	
Sam Cecil.....				.07		.04			2			1	
John Deux-Jeunes-Gens.....				.07		.04			2			2	
Paul Crawler.....				.07		.04			2			1	
Jonah Chiniquy.....				.07		.07			2			2	
Wm. Face-poudrée.....				.07		.07			2			1	
Mark Deux-Jeunes-Gens.....				.07		.07			5			2	
John Grosse-Femme.....				.07		.07			5			2	

Thomas-roulant-dans-la-boute.....				.07		.04			5			2	
Noah Cecil.....				2.74		1.62			82			67	
Total.....	10												4

P. L. GRASSE, Agriculteur.

RÉCAPITULATION.

Bande A.....	22			4.18		1.49			152			43	25
" B.....	15			4.19		1.76			160			40	4
" C.....	10			2.74		1.62			82			67	4
Grand total.....	47			11.11		4.87			394			150	29

P. L. GRASSE, Agriculteur.

État indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence des Gens-du-Sang, saison de 1895.
RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, N° 148.

N° du billet de paye.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMBLÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.	
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Jardi-nages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.
	Report.....	7 50	161 25	11 50	17 17	51	10 45	75	1520	86	823	30	
47	Belette-Aigle.....		3 00		25		13		45		25		
47	Pêcheur-Courant.....				25		13		15		15		
48	Saris-Mort.....		1 00		25		13		15		20		
49	Boucher-Pesant.....		4 00		25		13		12		10		
49	Bouclier-Frangleur.....				13				20		18		
50	Petites-Jambes.....		1 50		25		13		10		12		
51	Loup-Assis.....		3 00		25		13		20		20		
51	Aigle-Tacheté.....		2 00		13		13		8		7		
51	Le-Joueur.....		1 00		13		13						
51	Hanches-de-Lézard.....		2 00		13		13						
52	Acier.....				13				13		15		
52	Marchant-alentour.....		50		13						10		
53	Crahs Rouges.....				13				10		10		
53	Homme-à-propos-duckel-ils-parlent.....				13				9		9		
53	Grosse-Gorge.....				13				12		12		
53	Veau-Médecine.....				13				10		10		
53	Gamoose.....				13				8		8		
53	Chef-Courte-Queue.....				13				8		8		
53	Plusieurs-Mules.....				13				8		8		
53	Plusieurs-Matras-Chevaux.....				13				20		20		
53	Plusieurs-Différents-Chevaux.....				13				8		8		
53	Beuf-Assis.....		3 00		25		50		10		10		
54	Enfant-Loup.....		3 50		25		25		15		15		
54	Enfant-Taureau.....		2 50		13		13		30		10		
56	Homme-Blanc-courant-alentour.....		6 00		50		25		15		12		
57	Demain.....		1 00		25		25		60		13		
58	Pressant-sa-queue.....		1 00		50		25		30		10		
59	Corne-de-Taureau.....		3 00		25		25		25		15		
60	Courer-Pesant.....		2 50		25		25		35		15		
61	Jeune-Pin.....		3 00		25		25		20		20		
62	Sau-Conducteur.....		2 50		50		25		35		15		
63	Vieillard.....		2 50		50		25		20		20		
64	Arrache-de-l'Herbe.....		3 00		25		25		27		11		

65	Mauvaise-Figure.....	2 00			25		13		20		9		
66	Vieillard-Poule-de-Prairie.....	2 50			13				25		7		
67	Aigle-Tacheté.....	3 00			13				25				
68	Conche-au-dessus.....	2 00			25		25		25				
69	Trois-Personnes.....	2 50			50		75		70		20		
70	Longtemps.....	6 00			50				30		11		
71	Ouille-de-Loup-Coupé.....	2 50			13				30		20		
72	Enfant-Veau.....	2 00			25		13		30		25		
73	Enfant-Veau.....	7 00			25		25		84				
74	Basse-Corne.....	1 50			25		13		20				
75	Homme-Blanc-Dort.....	4 50			50		13		25		12		
76	Plume-Noire.....	2 00			25		13		40		14		
76	Grue-Courante.....	2 00			25		25		25		25		
77	Gros-Serpent.....	3 00			50		25		40				
78	Chevaux-Médecines-Blanches.....	3 00			50		13		60		25		
79	Loup-Barré.....	6 00			50		25		45		20		
80	Sullivan.....	3 00			75		25		25		25		
81	Aigle-Enfant.....	4 00			50		25		45		20		
82	Main-Gauche.....	4 50			25		13		46		10		
83	Chef-Bison-Blanc.....	2 00			25		13		25		17		
84	Le-Joueur.....	4 00			50		25		15		6		
85	Vieille-Laine.....	1 00			13								
85	Quitté-l'Homme-Blanc.....	1 50			13								
86	Total.....	11 00	274 75	11 52	31 50	51	17 68	85	25 82	86	1425	30	

JAS. WILSON,
Agent des sauvages.

Etat indiquant les grains semés et récoltés par des sauvages de l'agence de Carlton, saison de 1895.
RÉSERVE D'AHITAKAKOOP, N° 104.

N° du billet de payer.	Noms des sauvages.	ACRES ENSEMENCÉS.					BOISSEAUX RÉCOLTÉS.					Observations.				
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Jardins.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.		Navets.	Carottes.	Jardins.	Pommes.
3	Pay-kee-koot.	4.8			1.8										30	
128	Isaac Mah-sis-kah-pud.	1.4													40	
116	Alex. Sasse-kamoos.	6.4		1.0					12						28	
126	W. Cardinal.	5.1		1.9					16						30	
120	Albert Snake.	4.0							18						19	
137	Hah-wah-kah-pitka-ween.	1.5		2.1					11						33	
106	John Jimnick.	5.1							20						33	
4	Meena-waw-chawik-way.	6.1							15						28	
104	Simon.	4.0		11.6					30						62	
24	Ka-may-astoin.	16.2		1.4					16						37	
23 &	Kah-ka-soo.	2.7		1.0					12						50	
124	et Norbert.	2.7		1.9					10						30	
113	Yeux-Gris.	8.2							46						18	
112	John Iman.	4.4							6						9	
129	Mayais.	4.3							26						38	
22	Nay-nu-ka-sim.	8.2							15						20	
89	Pee-wee-nis.	4.3							25						25	
135	Kanahocowatum.	3.2							12						14	
100	Poulet.	2.2		1.0					25						25	
102	Wos-ke-too-ey.	6.3							38						40	
96	Rapiste.	6.3							55						33	
5	Wauskyskoot.	5.9							28						30	
98	Michel.	3.0							18						40	
121	Rigésus et Soo-mar-awayo.	3.0							10						20	
130	Jacob.	3.0							37						25	
35	Way-mut-kes-awayo.	10.3							20						14	
115	Thos. Knife.	5.2		1.8					15						13	
117	Jas. Knife.	1.5							12						10	
118	Peter G. Knife.	1.5							8						10	
188	Pay-murstick.	8.7							16						6	
187	Mac Pierre.	2.8							20						10	
120	Tête-Noire.	2.8							51						18	

*L'avoine et l'orge ont été semées sur la terre d'autres sauvages.

131	Saulteux.	2.0							54						13
101	Mooko-mar-aw-wayo.	3.0							60						30
31	Lévi.	2.6							45						18
95	Matakam.	2.4							50						15
Total.		183.5	19.0	15.0	10.0				2320	205	167	441	140	3	972

Louis Courure,
Agriculteur.
H. Kerrit,
Agent des sauvages.

BANDE DE KENEMOTAYOO.

6	Bande.															60
Total.									108							

Comme ces sauvages n'ont pas de réserves, ils vivent de chasse et ne récoltent qu'une petite quantité de p. de terre.
H. KERRIT, ag des sauv.

RÉSERVE DES SIOUX, N° 94a.

	Bande.	20	5		3											75
Total.									280	90	171					

Les sauvages qui sont nouvellement établis sur la réserve, ont fait les semailles et récoltes en commun cette année. L'année prochaine chacun cultiv. son propre lot.
H. RICHARDSON, agricult.
H. KERRIT, agent des sauv.

2^E PARTIE

Département des affaires indiennes.

TABLEAU A (1)

LISTE des employés du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Division ou fonctions.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
L'hon. T. Mayne Daly	Surintend't général.		\$		
Hayter Reed	Sous-surint. général.		3,200	1er fév. 1881	1er fév. 1881
Duncan C. Scott	Premier commis et comptable.		1,850	8 oct. 1880	8 oct. 1880
*E. L. Newcombe	Ag. du contentieux, affaires indiennes.		400	13 mars 1893	13 mars 1893
W. A. Austin, A. T. F.	Commis de 1re classe	Technique.	1,800	1er juin 1883	1er juin 1883
Allan N. McNeill	"	Correspondance.	1,800	1er juill. 1874	1er juill. 1874
John D. McLean	"	Terres et bois.	1,800	1er oct. 1876	1er oct. 1876
William McGirr	"	Correspondance	1,800	14 juin 1883	14 juin 1883
Frederick W. Smith	"	Comptabilité	1,550	1er sept. 1873	— oct. 1870
Samuel Stewart	"	Enregistrement	1,550	1er juill. 1879	1er juill. 1879
John McGirr	"	Statistique et fourniture.	1,550	1er juill. 1883	1er août 1877
Robert G. Dalton	"	Comptabilité	1,450	— juill. 1871	— juill. 1871
William A. Orr	"	Terres et bois.	1,400	24 nov. 1883	24 nov. 1883
T. F. S. Kirkpatrick	Commis de 2e classe.	Enregistrement	1,400	6 août 1873	6 août 1873
Martin Benson	"	Ecoles	1,400	1er avril 1876	1er avril 1876
Henry C. Ross	"	Impressions et traduction.	1,400	10 janv. 1883	10 janv. 1883
Samuel Bray, A. T. F.	"	Technique	1,400	14 juin 1884	14 juin 1884
Jas. A. J. McKenna	"	Correspondance	1,400	28 nov. 1887	1er juill. 1887
James J. Campbell	"	"	1,400	30 déc. 1886	30 déc. 1886
Edwin Rochester	"	Comptabilité	1,300	5 juin 1890	— janv. 1882
Hiram McKay	"	"	1,100	15 fév. 1884	9 juill. 1880
Henry J. Brook	Commis de 3e classe.	"	1,000	1er janv. 1871	1er janv. 1871
Joseph Delisle	"	Enregistrement	1,000	23 juin 1880	23 juin 1880
Alfred E. Kemp	"	Terres et bois	1,000	1er fév. 1884	1er fév. 1884
Fannie Yelding	"	Enregistrement	1,000	3 avril 1882	3 avril 1882
John W. Shore	"	Comptabilité	1,000	24 mars 1884	24 mars 1884
Caroline Reiffenstein	"	"	1,000	24 nov. 1883	24 nov. 1883
Louis A. Dorval	"	Terres et bois	1,000	1er juill. 1886	1er juill. 1886
Lizzie D. McMeekin	"	Comptabilité	900	31 déc. 1887	31 déc. 1887
Ida H. Wilson	"	Enregistrement	850	29 janv. 1887	29 janv. 1887
George M. Matheson	"	"	700	21 juin 1888	21 juin 1888
Edith H. Lyon	"	Terres et bois	650	31 mai 1890	31 mai 1890
Helen G. Ogilvy	"	"	650	30 juin 1890	30 juin 1890
Floretta K. Maracle	"	Comptabilité	650	31 janv. 1891	31 janv. 1891
Robert B. E. Moffat	"	Sténographe du sous-ministre.	650	7 fév. 1891	7 fév. 1891
Mary D. Maxwell	"	Comptabilité	600	31 mai 1890	31 mai 1890
Annie C. Taylor	"	Clavigraphie	600	30 juin 1890	30 juin 1890
Frederick R. Byshe	"	Enregistrement	600	26 mars 1891	26 mars 1891
Louisa E. Dale	"	"	600	21 juill. 1891	21 juill. 1891
James Guthrie	"	"	550	21 juill. 1891	21 juill. 1891
Thomas P. Moffatt	"	"	550	14 oct. 1891	14 oct. 1891
Alice M. S. Graham	"	Ecoles	550	28 nov. 1893	28 nov. 1893
Frederick H. Byshe	"	Comptabilité	450	6 fév. 1893	6 fév. 1893
Emma S. Martin	"	Terres et bois	400	11 sept. 1894	11 sept. 1894
Benjamin Hayter	Emballer.	Statistique et fourniture.	460	26 juill. 1892	26 juill. 1892
Thomas Starmer	Messenger.		500	1er juill. 1883	1er juill. 1883
William Seale	"		360	18 mars 1893	18 mars 1893

EMPLOYÉS DU SERVICE EXTERIEUR AU BUREAU CENTRAL.

J. C. Nelson, A. T. F.	A le contrôle des arpentages des réserves au Manitoba, Kéwatin, Territoires du Nord-Ouest, et partie d'Ontario autrefois appelée le "territoire contesté"	2,190	14 juin 1883	14 juin 1883
Jas. Ansdell Macrae	Inspecteur des agences et réserves.	1,400	14 juin 1881	14 juin 1881
Geo. L. Chitty	Inspecteur des bois.	1,000	21 juin 1893	21 juin 1893

*Aussi sous-ministre de la justice.

TABLEAU A (2)

LISTE des employés du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		\$ c.		
Wm. Van Abbott...	Agent des terres	825 00	Sault-Ste-Marie...	Avec \$154.50 par année pour loyer de bureau et combustible.
Wm. Bateman	Agent	100 00	Port-Perry	
John Beattie	"	500 00	Highgate	
Edmund Bennett	"	60 00	Castile	
Chas. J. Blomfield	Agent des terres		Lakefield	7½ pour 100 de commission sur perceptions.
Edwin D. Cameron	Surintendant	1,200 00	Brantford	Avec commission de 5 pour 100 sur perceptions de ventes de terres, \$140 par année pour frais de voyages, et \$20 pour loyer de maison et bureau.
Alex. B. Cowan	Agent des terres	250 00	Gananoque	
John Crowe	Agent	500 00	Chippewa-Hill	
John P. Donnelly	"	800 00	Port-Arthur	Avec \$130 par année pour loyer, éclairage et combustible.
Wm. Geo. Egar	"	500 00	Deseronto	
Adam English	"	500 00	Sarnia	
Samuel Hagan	Agent des terres		Thessalon	5 p. 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ p. 100 sur sommes au-dessus de ce montant.
Alex. M. Ironside	Commis et interprète	720 00	Manitowaning	Avec habitation gratuite.
John W. Jermyn	Agent	500 00	Cap-Croker	" "
Peter E. Jones, M.D.	"	600 00	Hagersville	" "
Alex. McKelvey	"	500 00	Wallaceburg	Avec \$60 par année pour loyer.
Duncan J. McPhee	"	750 00	Atherley	
Wm. H. Price	Agent des terres	600 00	Gore-Bay	Avec 5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant.
Benjamin W. Ross	Surintendant	800 00	Manitowaning	Avec 5 pour 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ p. 100 sur sommes au-dess. de ce montant.
Wm. Simpson	Agent des terres		Warton	5 p. 100 sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 3½ p. 100 sur sommes au-dessus de ce montant; et bureau gratuit.
Alex. G. Smith	Commis	900 00	Brantford	
John Thackeray	Agent	650 00	Roseneath	
John G. Wallace	Gardien des îles	25 00	Ivy-Lea	
Thos. S. Walton, M.D	Surintendant	900 00	Parry-Sound	Avec 5 p. 100 sur percept., et \$60 par année pour loyer de bureau.
Ebenezer P. Watson	Agent des terres		Sarnia	5 pour 100 sur perceptions.

Département des affaires indiennes.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC.				
Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		\$ c.		
Antoine O. Bastien..	Agent	200 00	Jeune-Lorette	
Alex. Brosseau.....	"	600 00	Caughnawaga.....	Avec \$60 par année pour loyer de bureau.
C.O.H. Desilets, M.D.	"	100 00	Bécancourt.....	
Rév. Jacob Gagné ..	"	50 00	Maria	
Narcisse LeBel	"	150 00	Cacouna.....	Avec 5 pour 100 de commission sur ventes de terres jusqu'au montant de \$2,000, et 2½ pour 100 au-dessus de ce montant.
George Long	"		Saint-Régis.....	10 pour 100 de commission sur perceptions; 2½ pour 100 sur déboursés. Pas d'autre rémunération.
A. McBride	"	50 00	N. Témiscamingue	
James Martin.....	"	600 00	Maniwaki	Avec \$50 par année pour loyer de bureau.
A. A. Mondou, N.P.	"	200 00	Pierreville.....	
Ladislav E. Otis	"	400 00	Pointe-Bleue.....	
V. J. A. Venner, M.D.	"	200 00	Campbellton, N.-B.	

MISSIONNAIRES recevant rémunération du département des affaires indiennes pour services rendus aux sauvages, pendant l'exercice expiré au 30 juin 1895.

ONTARIO ET QUÉBEC.

Nom.	Résidence.	Appointements annuels.	Dénomination.	Observations.
		\$ c.		
Rév. G. A. Anderson	Deseronto	400 00	Eglise d'Angleterre	Payé par les Mohawks de la Baie-de-Quinté.
Rév. G. Giroux	Lorette	225 96	Catholique romain	Missionnaire chez les Hurons de Lorette.
Rév. John Jacobs...	Baby's-Point.....	400 00	Eglise d'Angleterre	Missionnaire chez les Chippewas de l'île Walpole.
Rév. M. Mainville..	Saint-Régis.....	303 32	Catholique romain	\$100 de ce montant et une somme additionnelle de \$25 pour combustible sont payées par les Iroquois de Saint-Régis.
Rév. J. M. Roy	Pierreville.....	235 00	"	Missionnaire chez les Abénakis de Saint-François.
Rév. A. G. Smith...	Munceytown.....	400 00	Eglise d'Angleterre	Missionnaire chez les Chippewas de la Thames.
Rév. John Tucker...	Pierreville.....	140 00	"	Missionnaire chez les Abénakis de Saint-François.

TABLEAU A (2)—MÉDECINS employés par le département des affaires indiennes au 30 juin 1894, et noms des tribus qu'ils visitent.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO ET QUÉBEC.

Nom.	Noms des tribus qu'ils visitent.	Appointements annuels.	Observations.
		\$	
Geo. Bowman	Chippewas de Beausoleil	150	Appointements payés par la bande.
G. H. Corbett	" Rama	150	"
R. M. Fisher	" Nawash	350	"
W. H. Howey	Sauvages du Lac-du-Poisson-Blanc	300	"
P. E. Jones	Mississaguas de la Credit	250	"
J. A. Langrill	Six-Nations	2,000	"
W. F. Langrill, aide.	"	850	"
T. Clark Lapp	Mississaguas d'Alnwick	275	"
Jas. A. McEwan	Onéidas de la Thames	300	Appointem. votés par le parlement
Delaski Marr	Moraves de la Thames	300	Appointements payés par la bande.
Geo. Mitchell	Sauvages de l'île Walpole	500	"
E. A. Mulligan	Sauvages de la Rivière-du-Désert	200	"
John Newton	Mohawks de la Baie-de-Quinté	250	"
J. A. Reid	Rivière du Jardin et Batchewana	100	"
P. J. Scott	Chippewas de Sauguen	260	"
J. M. Shaw	Mississaguas du Lac-du-Riz	150	"
D. Sinclair	Chippewas et Munsees de la Thames	260	\$200 payés par les Chippewas et \$60 votés par le parlement.
N. C. Smillie	Micmacs de Gaspé	80	Appointements payés sur le fonds de la province de Québec.
R. M. Stephen	Tribus sur l'île Manitouline	1,000	Appoint. payés par la bande. \$150 en plus sont alloués pour loyer.
V. J. A. Venner	Micmacs de Ristigouche	100	Appointements payés sur le fonds de la province de Québec.
G. A. Whiteman	Mohawks de la Baie-de-Quinté	250	Appointements payés par la bande.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Adresse.	Observations.
		\$ c.		
Chas. E. Beckwith	Agent	50 00	Steam-Mills	District— N ^o 2, comté de King.
Rév. Thos. J. Butler	"	100 00	Caledonia	{ 3, " Queen.
Rév. A. Cameron, D. D.	"	100 00	De Christmas	{ 4, " Lunenburg.
John E. Campbell	"	50 00	Baddeck	{ 13, " Cap-Breton.
Rév. J. C. Chisholm	"	100 00	Saint-Pierre, C.-B.	{ 12, " Victoria.
Wm. C. Chisholm	"	100 00	Heatherton	{ 10, " Richmond.
				{ 9, " Antigonish et Guysboro'.
J. J. E. de Molitor	"	50 00	Shelburne	15, " Shelburne.
James Gass	"	50 00	Shubénacadie	6a " Hants.
Rév. R. McDonald	"	100 00	Eureka	8, " Pictou.
F. McDormand	"	50 00	Rivière-à-l'Ours	1b " Digby.
Rév. D. McIsaac	"	100 00	Glendale, Riv.-des-Habitants.	11, " Inverness.
D. H. Muir, M. D.	"	50 00	Truro	6b " Colchester.
Rév. D. O'Sullivan	"	50 00	Sheet-Harbour	5, " Halifax.
F. A. Rand, M. D.	"	50 00	Parrsboro'	7, " Cumberland.
Geo. R. Smith	"	50 00	Yarmouth	14, " Yarmouth.
Geo. Wells	"	50 00	Annapolis	1a " Annapolis.
M. A. McDonald, M. D.	Médecin	100 00	Sydney	13, " Cap-Breton.
J. McMillan, M. D.	"	75 00	Pictou	8, sauvages de Pictou et les environs.

Département des affaires indiennes.

TABLEAU A (2)—LISTE des employés du département des affaires indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1895—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		\$ c.		
Wm. D. Carter	Surint. des sauvages.	400 00	Richibouctou.....	Surintendance du Nord-Est.
Jas. Parrell.....	"	300 00	Frédéricton.....	" Sud-Ouest.
"	Surint. intérimaire..	200 00		Comtés de Victoria et Mada-
Rév. E. J. Barnon..	Missionnaire.....	100 00	Grande-Anse.....	waska. Allocation de \$50 par
Rév. L. C. D'Amour	"	40 00	Edmundston.....	année pour bureau, avec frais
Rév. J. P. Kiernan	"	100 00	Sainte-Marie.....	de voyages réels.
Rév. W. Morrissey..	"	100 00	Pointe-du-Chêne..	
Rév. M. A. O'Keeffe	"	100 00	Tobique.....	
Rév. W. O'Leary ..	"	100 00	Kingsclear.....	
J. W. Begg, M.D.	Médecin.....	25 00	Dalhousie.....	
J. S. Benson, M.D.	"	100 00	Chatham.....	Comté de Northumberland.
H. A. Fish, M.D....	"	100 00	Newcastle.....	" "
W. G. King, M. D..	"	20 00	Tobique.....	
R. A. Olloqui, M.D.	"	100 00	Grande-Anse.....	Comté de Kent.
J. C. Vanwart, M.D	"	200 00	Tobique.....	
John Simon.....	Constable.....	20 00	Eel Ground.....	Comté de Northumberland.
Peter Pennais.....	"	24 00	"	

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

John O. Arsenault..	Surint. des sauvages.	300 00	Chemin Higgins..	Appointements de surintendant,
Cassimir J. Poirier..	Instituteur.....	300 00	"	\$200; allocation pour frais de voyage, \$100.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Arthur W. Vowell..	Surinten. des sauvages de la Colombie-Britannique.....	3,000 00	Victoria.....	
Joseph W. Mackay..	Commis.....	1,800 00	"	
Wm. B. McLaughlin	Commis.....	900 00	"	
J. Cameron.....	Messenger.....	600 00	"	
Peter O'Reilly.....	Commissaire de la réserve des sauvages.	3,500 00	"	
Ashdown H. Green..	Arpenteur.....	1,800 00	"	
Ewen Bell.....	Agent des sauvages..	900 00	Clinton.....	
Frank Devlin.....	"	1,200 00	New-Westminster.	
R. L. T. Galbraith..	"	900 00	Fort-Steele.....	
Harry Guillod.....	"	1,200 00	Albarni.....	
Wm. H. Lomas.....	"	1,200 00	Quamichan.....	
Richard E. Loring..	"	1,100 00	Hazelton.....	
Richard H. Pidcock.	"	1,200 00	Baie-de l'Alerte..	
Chas. Todd.....	"	1,800 00	Metlakahtla.....	
Wentworth F. Wood	"	1,200 00	Kamloops.....	
Jas. Langley.....	Mécanicien sur le steamer <i>Vigilant</i> ..	900 00	Metlakahtla.....	

TABLEAU A (2)—LISTE des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
	BUREAU DU COMMISSAIRE, RÉGINA.			
A. E. Forget.....	Sous-commissaire des sauvages.....	2,400 00	Régina	
T. P. Wadsworth....	Inspect. en chef des agences et des réserves des sauvages.....	2,200 00	"	
Alex. McGibbon....	Inspect. des agences et des réserves des sauvages.....	2,200 00	"	
A. W. Ponton, A.I.F.	Aide-arpenteur.....	1,400 00	"	
G. A. Bétournay....	Inspecteur des écoles catholiques romaines.....	1,200 00	"	
W. B. Pocklington..	Garde-magasin.....	1,300 00	"	
F. H. Paget.....	Commis.....	1,300 00	"	
J. A. Mitchell.....	"	1,200 00	"	
J. W. Jowett.....	"	1,000 00	"	
A. W. L. Gompertz..	"	900 00	"	
A. P. Vankoughnet.	"	900 00	"	
S. Swinford.....	"	900 00	"	
E. C. Stewart.....	"	840 00	"	
J. R. Marshallsay..	"	720 00	"	
T. J. Fleetham.....	"	720 00	"	
J. R. C. Honeyman.	"	720 00	"	
W. Graham.....	"	720 00	"	
N. Campbell.....	"	480 00	"	
D. N. McLachlan...	"	420 00	"	
A. H. Lock.....	"	360 00	"	
D. McAra.....	"	360 00	"	
Peter Hourie.....	Interprète.....	900 00	"	
G. S. Collier.....	Gardien.....	420 00	"	
J. K. McCallum....	Messager.....	420 00	"	
Mme Jane Quinn...	Pension.....	144 00	"	
	BUREAU DU SURINTENDANT, WINNIPEG.			
E. McColl.....	Inspecteur des agences des sauvages, surintendance du Manitoba.....	2,400 00	Winnipeg	
L. J. A. Lévêque...	Commis.....	1,400 00	"	
G. Emile Jean.....	"	900 00	"	
A. McLean.....	"	300 00	"	
Michael Fee.....	Gardien.....	250 00	"	
G. T. Orton, M.D...	Médecin.....	800 00	"	Visite les sauvages de Saint-Pierre, Fort-Alexandre et les réserves de la rivière Tête-Ouverte.
	SURINTENDANCE DU MANITOBA.			
	<i>Traité n° 1.</i>			
F. Ogletree.....	Agent des sauvages..	1,050 00	Portage-la-Prairie.	
A. M. Muckle.....	"	900 00	Clandeboye.....	
	<i>Traité n° 2.</i>			
H. Martineau.....	Agent des sauvages..	1,000 00	Manitoba-House..	

Département des affaires indiennes.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
<i>Traité n° 3.</i>		\$ c.		
R. J. N. Pither.....	Agent.....	1,000 00	Portage-du-Rat...	
F. C. Cornish.	".....	1,000 00	Fort-François.....	
J. McIntyre.....	".....	900 00	Savanne.....	
Thos. Hanson, M.D.	Médecin.....	700 00	Portage-du-Rat...	
W. W. Birdsall, M.D.	".....	450 00	Fort-François.....	
<i>Traité n° 5.</i>				
Angus McKay.....	Agent.....	1,000 00	Grands-Rapides, Rivière Beren...	
Joseph Reader.....	".....	1,000 00	Le Pas.....	
SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.				
<i>Traité n° 4.</i>				
AGENCE DE BIRTLE.				
J. A. Markle.....	Agent.....	1,200 00	Birtle.....	
S. M. Dickenson.....	Commis.....	720 00	".....	
W. Nabbis.....	Interprète.....	420 00	".....	
AGENCE DE LA RIV. DU-CIGNE.				
W. E. Jones.....	Agent.....	1,200 00	Côté.....	
F. Fisher.....	Commis et agricult.	720 00	".....	
W. Thomas.....	Journalier.....	180 00	".....	
AGENCE DE LA MONTAGNE-DE-L'ORIGINAL.				
John J. Campbell.....	Agent.....	1,200 00	Cannington Manor	
H. R. Halpin.....	Commis.....	720 00	".....	
C. Lawford.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
W. Murison.....	Interprète.....	360 00	".....	
AGENCE DES LACS-CROCHES.				
A. McDonald.....	Agent.....	1,400 00	Broadview.....	
D. Pierce.....	Commis.....	720 00	".....	
J. A. Sutherland.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
M. Calder.....	".....	420 00	".....	
Jas. Pollock.....	".....	420 00	".....	
Isaac Pollock.....	".....	420 00	".....	
Henry Cameron.....	Interprète.....	300 00	".....	
T. Gopher.....	Facteur.....	60 00	".....	
AGENCE DES BUTTES-DE-LA-LIME.				
A. J. McNeill.....	Agent intérimaire...	800 00	Qu'Appelle.....	
Wm. McNab.....	Agric. et interprète.	360 00	".....	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
AGENCE DE MUSCOWPETUNG.		\$ c.		
J. B. Lash.....	Agent.....	1,200 00	Régina.....	†
W. Anderson.....	Commis.....	720 00	".....	
S. Hockley.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
J. H. Gooderham.....	".....	600 00	".....	
J. Nicol.....	".....	480 00	".....	
J. D. Finlayson.....	Pâtre.....	480 00	".....	
John Laroque.....	Interprète.....	360 00	".....	
M. M. Seymour, M.D.	Médecin.....	600 00	".....	Reçoit aussi \$600 pour visiter l'école industr. de Qu'Appelle.
AGENCE DES BUTTES-DU-TONDRE.				
J. P. Wright.....	Agent.....	1,000 00	Kutawa.....	
H. A. Carruthers.....	Commis.....	800 00	".....	
Thos. E. Baker.....	Agriculteur.....	480 00	".....	
E. Stanley.....	".....	420 00	".....	
W. Lambert.....	".....	360 00	".....	
Chas. Favel.....	Journalier.....	360 00	".....	
Geo. McNab.....	Interprète.....	300 00	".....	
Thos. Green.....	".....	60 00	".....	
AGENCE DES ASSINIBOINES.				
W. S. Grant.....	Agent.....	1,200 00	Indian-Head.....	
J. C. Halford.....	Agriculteur.....	480 00	".....	
"Fils de Jack".....	Facteur.....	60 00	".....	
AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.				
R. S. McKenzie.....	Agent.....	1,100 00	Stobart.....	
W. Sibbald.....	Commis.....	720 00	".....	
Jos. H. Price.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
Louis Marion.....	".....	480 00	".....	
Lawrence Lovell.....	".....	480 00	".....	
John H. Gordon.....	".....	480 00	".....	
Sandy Thomas.....	Interprète.....	420 00	".....	
A. B. Stewart, M.D.	Médecin.....	100 00	".....	
AGENCE DE CARLTON.				
Hilton Keith.....	Agent.....	1,200 00	Aldina.....	
H. W. Halpin.....	Commis.....	480 00	".....	
W. Giles.....	Meunier et forgeron.	660 00	".....	
Louis Couture.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
A. J. Coburn.....	".....	300 00	".....	
Rupert Pratt.....	Interprète.....	420 00	".....	
SIOUX.				
R. W. Scott.....	Agr., Riv.-du-Chêne,	480 00	Griswold.....	
W. R. Tucker.....	Surveil. et distribut., Bois-de-l'Original.	144 00	Saskatoon.....	
AGENCE DE BATTLEFORD.				
P. J. Williams.....	Agent.....	1,200 00	Battleford.....	
Justus Willson.....	Agriculteur.....	480 00	".....	
F. A. D. Bourke.....	".....	360 00	".....	
P. Tomkins.....	".....	360 00	".....	
S. Warden.....	".....	360 00	".....	

Département des affaires indiennes.

TABLEAU A (2)—LISTE des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KEWATIN—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
	AGENCE DE BATTLEFORD— <i>Suite.</i>	\$ c.		
R. Mair.....	Agriculteur.....	360 00	Battleford.....	
Wm. Smith.....	Conduct. d'attelages.....	480 00	".....	
Peter Taylor.....	Journalier.....	360 00	".....	
S. T. Macadam, M.D.....	Médecin.....	750 00	".....	
	AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.			
G. G. Mann.....	Agent des sauvages..	1,200 00	Lac-aux-Oignons..	
John Carney.....	Garde-Magasin.....	720 00	".....	
John Bangs.....	Agriculteur et interprète.....	360 00	".....	
Joseph Taylor.....	Construct. de moulin.....	60 00	".....	
	AGENCE DU LAC-LASSELLE.			
John Ross.....	Agent des sauvages..	1,200 00	Pakan.....	
G. H. Harpur.....	Commis.....	420 00	".....	
Chas. de Gear.....	Agriculteur.....	420 00	".....	
Norman McDonald.....	Interprète.....	300 00	".....	
	AGENCE D'EDMONTON			
Chas. de Cazes.....	Agent des sauvages..	1,200 00	Edmonton.....	
A. E. Lake.....	Commis.....	720 00	".....	
W. J. O'Donnell.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
John Foley.....	Agriculteur et interprète.....	420 00	".....	
	AGENCE D'HOBBEMA.			
D. L. Clink.....	Agent des sauvages..	1,200 00	Hollbrooke.....	
C. J. Johnson.....	Commis.....	720 00	".....	
A. E. Moore.....	Agriculteur.....	360 00	".....	
Gilbert Whitford.....	Interprète.....	360 00	".....	
R. Beer.....	Journalier.....	300 00	".....	
	<i>Traité n° 7.</i>			
	AGENCE DES SARCIS.			
S. B. Lucas.....	Agent des sauvages..	1,200 00	Calgary.....	
A. Kemeys-Tynte.....	Commis.....	720 00	".....	
P. L. Grasse.....	Agriculteur.....	600 00	Morley.....	
Geo. Hodgson.....	Interprète.....	420 00	Calgary.....	
"Courrier-Loup".....	Eclaireur.....	120 00	".....	
Tou Godin.....	Aide-distributeur.....	60 00	".....	
	AGENCE DES PIEDS-NOIRS.			
Magnus Begg.....	Agent des sauvages..	1,400 00	Gleichen.....	
J. Lawrence.....	Commis.....	900 00	".....	
W. M. Baker.....	Agriculteur.....	600 00	".....	
G. H. Wheatley.....	".....	540 00	".....	
Thos. Scott.....	Interprète.....	420 00	".....	
Thos. Lauder.....	Distributeur.....	360 00	".....	
Kitchips.....	Conduct. d'attelages.....	180 00	".....	
"Veille-Femme-à-la-Guerre".....	Eclaireur.....	120 00	".....	
Jas. Appikokie.....	".....	120 00	".....	

TABLEAU A (2)—LISTE des employés du département des affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895—*Fin.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
AGENCE DES GENS-DU-SANG.		\$ c.		
James Wilson	Agent des sauvages..	1,100 00	Macleod	
C. W. H. Sanders	Commis	900 00	"	
Ed. McNeil	Agriculteur	480 00	"	
A. E. Jones	"	360 00	"	
F. D. Freeman	Distributeur	540 00	"	
D. Mills	Interprète	480 00	"	
C. H. Clarke	Journalier	420 00	"	
"Tête-Pesante"	Facteur	120 00	"	
"Grue-Courante"	Gardien	120 00	"	
"Chien-Co'te-Queue"	"	120 00	"	
Sœur St-Eusèbe	Garde-mal. de l'Hôp.	75 00	"	
Sœur Z. St-Louis	"	75 00	"	
F. X. Girard, M.D	Médecin	1,000 00	"	
AGENCE DES PRÉ-GANES.				
H. H. Nash	Agent des sauvages..	1,000 00	Macleod	
Geo. F. Maxfield	Commis et distribut.	480 00	"	
J. W. Smith	Agriculteur	420 00	"	
W. H. Cox	Distributeur	420 00	"	
H. Dunbar	Interprète	420 00	"	
"Piégâne-du-Nord"	Gardien	120 00	"	
"Plusieurs-Robes"	"	120 00	"	
"Tête-de-Chien"	Aide-distributeur	78 00	"	
"Prend - les - armes - des-ennemis	Facteur	60 00	"	

Département des affaires indiennes.

TABLEAU B (1)—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Appointements en vertu de 57 Vic., c. 2.....	1,200 00	1,200 00		
Secours et grains de semence en vertu de 57 Vic., c. 2	3,000 00	2,070 83	929 17	
Soins médicaux et médicaments en vertu de 57 Vic., c. 2.....	\$2,000 00			
Soins médicaux et médicaments en vertu de 58 Vic., c. 2.....	1,000 00			
Divers, en vertu de 57 Vic., c. 2.....	250 00			
" 58 ".....	319 25			
	3,000 00	2,997 23	2 77	
	569 25	513 53	55 72	
	7,769 25	6,781 59	987 66	

TABLEAU B (2)—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Appointements en vertu de 57 Vic., c. 2.....	1,705 00	1,703 95	1 05	
Secours et grain de semence en vertu de 57 Vic., c. 2	2,700 00	2,699 44	0 86	
Soins médicaux et médicaments en vertu de 57 Vic., c. 2.....	\$1,295 00			
Soins médicaux et médicaments en vertu de 58 Vic., c. 2.....	700 00			
Divers en vertu de 57 Vic., c. 2.....	1,995 00	1,981 04	13 96	
	300 00	279 06	20 94	
	6,700 00	6,663 19	36 81	

TABLEAU B (3)—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Appointements en vertu de 57 Vic., c. 2.....	300 00	300 00		
Secours et grain de semence en vertu de 57 Vic., c. 2	1,125 00	777 82	347 18	
Soins médicaux et médicam. en vertu de 57 Vic., c. 2	350 00	346 48	3 52	
Divers en vertu de 57 Vic., c. 2.....	75 00	9 30	65 70	
	1,850 00	1,433 60	416 40	

TABLEAU B (4)—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES NORD-OUEST.

	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Annuités et commutations en vertu de 57 Vic., c. 2.	128,575 00	122,180 00	6,395 00	
Instruments arat. et outils " "	9,481 00	9,473 24	7 76	
Grain de semence " "	4,200 00	4,191 85	8 15	
Bétail " "	7,001 00	6,674 71	326 29	
Approvisionnement. p. indigents " "	216,093 00	215,416 91	676 09	
Vêtements triennaux " "	5,182 00	4,299 22	882 78	
Ecoles du jour, pensionnat et école d'industrie, en vertu de 57 Vic., c. 2.....	233,400 00	230,160 58	3,239 42	
Arpentages, en vertu de 57 Vic., c. 2.....	4,000 00	3,888 42	111 58	
Gages de la ferme, " "	24,713 00	24,254 09	458 91	
Entretien de la ferme, " "	11,484 00	11,405 48	78 52	
Sioux, " "	4,597 00	4,597 00		
Bâtiments, " "	5,953 00	5,842 20	110 80	
Dépenses générales, " "	114,256 00	114,250 52	5 48	
Moul. à moudre et scierie " "	4,471 00	4,471 00		
	773,406 00	761,105 22	12,300 78	

TABLEAU B (5)—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Appointements, en vertu de 57 Vic., c. 2.....	19,140 00	17,505 61	1,634 39	
Secours aux indigents, en vertu de 57 Vic., c. 2.....	5,000 00	4,664 57	335 43	
Grain, instr. arat. et outils, en vertu de 57 Vic., c. 2	1,700 00	1,595 25	104 75	
Soins médicaux et médicaments, en vertu de 57 Vic., c. 2.....\$ 6,000 00				
Soins médicaux et médicaments, en vertu de 58 Vic., c. 2..... 4,000 00				
	10,000 00	9,995 62	4 38	
Ecoles du j. et pensionnats, en vertu de 57 Vic., c. 2.	10,000 00	6,340 13	3,659 87	
Ecoles industrielles, en vertu de 57 Vic., c. 2.....	43,200 00	35,532 70	7,667 30	
Frais de voyages, " "	5,000 00	4,405 31	594 69	
Dép. de bureau et diverses, " "	4,400 00	3,372 28	1,027 72	
Dép. du Str <i>Vigilant</i> , " " \$ 9,672 00	2,000 00	2,000 00		
Arpentages, " " 500 00				
	10,172 00	10,167 00	5 00	
Commission des réserves " "	8,000 00	5,957 53	2,042 47	
	118,612 00	101,536 00	17,076 00	

Département des affaires indiennes.

TABLEAU B (6)—SAUVAGES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC.

N ^o du compte.		Crédit.	Dépense.	Crédit non dépensé.	Excédent du crédit.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
78	Arpentages.....	1,000 00	608 20	391 80	
86	Secours aux sauvages dans l'Ontario.....	800 00	842 08		42 08
87	Couvertures.....	1,600 00	1,600 00		
88	Transfert des sauvag. du lac des Deux-Montagnes	1,000 00	25 60	974 40	
89	Frais de voyage.....	600 00	600 00		
111	Secours et achat de grains de semence.....	4,500 00	4,564 32		64 32
118	Achat des îles n ^{os} 82 et 83 dans le lac Pierreux, de MM. Strickland et Burnham.....	228 20	228 20		
119	Frais judiciaires.....	350 00	325 29	24 71	
128	Écoles.....	30,862 50	30,816 91	45 59	
136	Appointements.....	2,550 00	2,550 00		
139	Subvention à la Société d'agriculture de Muncey	90 00	90 00		
144	Annuités du traité Robinson.....	17,806 00	17,806 00		
145	Réparations aux bâtiments.....	75 00	74 77	0 23	
205	Réparations aux routes et ponts, et constr. d'une maison d'école sur la réserve de Caughnawaga.	3,500 00	3,390 73	109 27	
207	Pont Bonnechère.....	200 00	200 00		
208	A. C. MacRae, pour paiements en plus sur lots 24 et 25, con. 9, Gordon.....	162 07	162 07		
	Subvention à la caisse d'administration des terres des sauvages, compte de la province de Québec et compte de la caisse des écoles sauvages.....	14,000 00	14,000 00		
		79,323 77	77,884 17	1,546 00	106 40

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,

OTTAWA, 30 juin 1895.

D. C. SCOTT,

Comptable.

INDEX DES COMPTES DU FONDS DE DÉPÔTS DES SAUVAGES.

	N ^o du compte.		N ^o du compte.
A.		G.	
Abénakis de Bécancour, P.Q.	41	Garden-River, bande de, Ont.	21
" Saint-François, P.Q.	40	Gens du-Sang, T.N.-O.	173
Alnwick, bande d', Ont.	17	Gibson, bande de, Ont.	123
Amalécites de l'île Verte et Viger, P.Q.	42	Golden-Lake, bande de, Ont.	43
Assabaska, bande d', Man.	211	Grande-Anse, bande de, N.-B.	179
Assiniboines, sauvages, T.N.O.	171	Grand-Trou, réserve de, N.-B.	165
B.		Grande-Île, bande de, Man.	105
Batchewana, bande de, Ont.	1	H.	
Baie de Quinté, bande de la, Ont.	22	Halalt, bande de, C.-B.	141
Baie du Poisson-Blanc, bande de la, Man.	81	Héritiers du chef Piknawatick	99
Beausoleil, bande de, Ont.	2	" de J. Williams et Ann Ketsetsaronk	
Bécancour, bande de, P.Q.	41	wa.	104
Bella-Coola, bande de, C.-B.	200	Henvey-Inlet, bande de, Ont.	13
Betsiamits, bande de, P.Q.	137	Hope, bande de, C.-B.	84
Boothroyd, bande de, C.-B.	147	Hungry-Hall, bande de, n ^o 1.	131
Boston-Bar, bande de, C.-B.	161	Hurons de Lorette, P.Q.	44
Bridge-River, bande de, C.-B.	168	I.	
C.		Iroquois de Caughnawaga, P.Q.	45
Cap-Croker, bande du, Ont.	3	" Saint-Régis, P.Q.	46
Chehalis, bande de, C.-B.	97	" " fonds des terres.	46a
Chemainus, bande de, C.-B.	57	Isle Verte et Viger, bande de, P.Q.	42
Chillaheetsa, bande de, C.-B.	58	Île aux Serpents, bande de l', Ont.	7
Chiniquay, bande de, T.N.-O.	194	Islington, réserve d', Man.	174
Chippewas de Beausoleil, Ont.	2	K.	
" Nawash, Ont.	3	Kakewistahaw, bande de, T.N.-O.	188
" Rama, Ont.	4	Kanaka, bande de, C.-B.	149
" Sarnia, Ont.	5	Keeseekowenin, bande de, T.N.-O.	196
" Saugeen, Ont.	6	Keesikouse, bande de, Man.	216
" l'île au Serpent, Ont.	7	L.	
" la Thames, Ont.	8	Lac Huron, sauvages du.	26
" l'île Walpole, Ont.	9	Lac Manitoba ou C'k du Chien, b'de du, Man.	113
Chippewayan, bande de, T.N.-O.	180	Lac Nipissingue, bande du, Ont.	14
Chuk-chu-kualk, bande de, C.-B.	177	Lac Saint-Jean, bande du, P.Q.	47
Clench, J. P.	70	Lac Supérieur, sauvages du.	27
Cook's-Ferry, bande de, C.-B.	152	Lac des Deux-Montagnes, bande du, P.Q.	48
Compte du fonds de retraite.	79	Lac de l'Aigle, réserve du, Man.	90
Compte indéterminé.	76	Lac Flux-et-Reflux, bande du, Man.	91
Côté, bande de, T.N.-O.	142	Lac à la Vase, bande du, Ont.	20
Coutecheching, bande de, Man.	130	Lac du Riz, bande du, Ont.	19
Cowessess, bande de, T.N.-O.	184	Lac du Cygne, bande du, Man.	106
Cowichan, sauvages, C.-B.	52	Lac Sumas, bande du, C.-B.	112
Creek Seymour, bande du, C.-B.	203	Lac la Selle, sauvages du, T.N.-O.	201
Cumberland, sauvages du comté de, N.-E.	98	Lac Seton, bande du, C.-B.	215
D.		Lac Plat, bande du, Man.	222-3
Dalles, bande des, Man.	212	Lac Texas, sauvages du, C.-B.	124
Day, succession de.	206	Lac du Poisson-Blanc, bande du, Ont.	82
Dokis, bande de, Ont.	182	L'Angle, bande de, C.-B.	134
E.		Longue-Plaine, bande de la, Man.	127
Edmundston, réserve de, N.-B.	175	Long-Sault, bande du, Man.	221
Eel-Ground, bande de, N.-B.	103	Louis Bull, bande de, T.N.-O.	187
Eglise-Brûlée, bande de l', N.-B.	116	Lytton, bande de, C.-B.	151
Enfant-du-Tonnerre, bande de l', T.N.-O.	197	M.	
Enoch-la-Pataque, réserve de, T.N.-O.	169	Maganettawan, bande de, Ont.	15
F.		Manase, James.	72
Faisan-Rouge, bande du, T.N.-O.	156	Manitoulines, sauvages des îles.	25
Foin-d'Odeur, bande du, T.N.-O.	189	Manitouline, île (non cédée), Ont.	15
Fonds d'administrat. des terres des sauvages.	75	Matsqui-sah-hah-com, bande de, C.-B.	129
Fonds des écoles des sauvages.	77	Mississaguas d'Alnwick, Ont.	17
Fort-Alexandre, bande du, Man.	63	" de la rivière Crédit, Ont.	18
Fort-William, bande du, Ont.	10	" du lac du Riz, Ont.	19
Frères, réserve des, N.-B.	114	" du lac à la Vase, Ont.	20

Département des affaires indiennes.

INDEX DES COMPTES DU FONDS DE DÉPÔTS DES SAUVAGES—Suite.

	N ^o du compte.		N ^o du compte.
M.—Fin.		R.—Fin.	
Mississaguas de Scugog, Ont.	21	Rivière Rosseau, bande de la, Man	62
Mohawks de la baie de Quinté, Ont.	22	Rivière de la Tête-Ouverte, b'de de la, Man..	60
Moosomin, bande de, T.N.-O.	191	Rivière des Français, bande de la, Ont.	11
Moraves de la Thames, Ont.	23	Rivière Mississagua, bande de la, Ont.	28
Maringouin, bande du, T.N.-O.	193	Rivière Nanaimo, bande de la, C.-B.	176
Montagne du Dauphin, bande de la, T.N.-O.	108	Rivière aux Serpents, bande de la, Ont.	32
Munsees de la Thames, Ont.	24	Rivière des Espagnols, bande de la, Ont.	35
Muscowpetung, bande de, T.N.-O.	213	Rivière Harrison, bande de la, C.-B.	51
Musqueam, bande de, C.-B.	53	Rivière du Poisson-Blanc, bande de la, Ont.	38
N.		S.	
Nouveau-Brunswick, sauvages du.	67	Saint-François, bande de, Qué.	40
Nicoamen, bande de, C.-B.	126	Sainte-Marie, bande de, N.-B.	93
Niskainlith ou Nesky Nihl, bande de, C.-B..	217	Saint-Pierre, bande de, Man.	59
Nouvelle-Ecosse, sauvages de la.	66	Sakimay, bande de, T.N.-O.	199
O.		Salmon-Arm, réserve de, C.-B.	153
Ochapowace, bande de, T.N.-O.	154	Samsou, bande de, T.N.-O.	155
Ohamil, bande de, C.-B.	157	Sarnia, sauvages de, Ont.	5
Ohiat, bande de, C.-B.	172	Saugeen, bande de, Ont.	6
Ojibbewas du lac Huron	26	Scugog, bande de, Ont.	21
" du lac Supérieur.	27	Shawanaga, bande de, Ont.	34
" et Ottawas de l'île Manitouline, Ont.	25	Siska, bande de, C.-B.	148
Okanagan, sauvages de, C.-B.	157	Six-Nations, sauvages des, Ont.	33
Onéidas de la Thames, Ont.	29	Sioux du lac du Chêne, Man.	219
Ours-Blanc, réserve de l', Montagne de l'Ori- ginal, T.N.-O.	121	Sioux de la rivière du Chêne, Man.	170
P.		Sioux de la montagne de la Tortue, T.N.-O.	185
Pagonakeshick, bande de, Man.	85	Skawahlook, bande de, C.-B.	158
Parry, bande de l'île, Ont.	30	Skuppa, bande de, C.-B.	150
Pasquah, bande de, T.N.-O.	214	Skwah, sauvages, C.-B.	110
Pass-pass-chase, réserve de, T.N.-O.	120	Skwanish, sauvages, C.-B.	54
Peau-d'Hermine, réserve de, T.N.-O.	167	Songhees, sauvages, C.-B.	51
Petits-Os ou L. aux Sangsues, b'de de, T.N.-O.	140	Spellamcheen, sauvages, C.-B.	107
Petit-Pin et Hom.-Chanceux, b'ds de, T.N.-O.	190	Spuzzun, bande de, C.-B.	160
Petit Nord-Ouest, réserve de, N.-B.	164	Squawtit, bande de, C.-B.	163
Piapot, bande de, T.N.-O.	183	Sioux de Bœuf-Debout, T.N.-O.	195
Pieds-Noirs, T.N.-O.	138	Stangecoming, bande de, Man.	220
Piégnas, sauvages, T.N.-O.	210	Stryen, réserve de, C.-B.	186
Pointe-Grondin, bande de la, Ont.	80	Succession de Wm Day.	206
Popkum, bande de, C.-B.	162	T.	
Portage-la-Prairie, bande du, Man.	61	Tabusintac, bande de, N.-B.	64
Port-Medway, sauvages du, N.-E.	101	Témiscamingue, bande de, Qué.	49
Pottawattamies de l'île Walpole, Ont.	31	Tête-Pointue, bande de la, T.N.-O.	202
Poundmaker, bande de, T.N.-O.	198	Thessalon, bande de la rivière, Ont.	36
Prince-Fdonard, sauvages de l'île du	69	Tobique, bande de, B.-N.	68
Province de Québec, fonds des sauvages de la.	74	Tootomenai, bande de, Ont.	37
Q.		Tsoo-a-die, bande de, C.-B.	133
Quamichan, bande de, C.-B.	56	U.	
Québec, fonds des sauvages de la province de.	74	Une-Flèche, bande d', traité n° 6, T.N.-O.	100
R.		Union-Bar, bande de, C.-B.	159
Rama, bandé de, Ont.	4	Unpukulquatum, bande de, C.-B.	204
Portage-du-Rat, bande du, Man.	109	W.	
Red-Bank, bande de, N.-B.	115	Wabuck, Wm.	73
Réserve 38 A, traité n° 3, Man.	102	Wabigon, bande de, Man.	95
Ristigouche, bande de, N.-B.	92	Wahsatanow, bande de, T.N.-O.	218
Rivière du Désert, bande de la, Qué.	50	Wallabuck, bande du lac, N.-E.	117
Rivière Fisher, bande de la, Man.	209	Way-way-see-cappo, bande de, T.N.-O.	132
Rivière Qui-Roule, bande de la, Man.	178	Whycommagh, bande de, N.-E.	122
		Wyandottes d'Anderdon, Ont.	39
		Y.	
		Yale, sauvages de, C.-B.	125

FONDS DE DÉPÔTS DES SAUVAGES.

TABLEAU C, avec états auxiliaires indiquant les opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1895.

	\$ c.	\$ c.
Balace le 30 juin 1894.....		3,539,943 22
Perceptions à compte des ventes de terres, droits de coupes de bois et sur pierre tirée de la carrière, loyers, amendes et droits.....		108,317 18
Intérêt échu pendant l'exercice sur fonds en mains du gouvernement fédéral.....		160,635 04
Chèques en circulation.....		25 36
Crédits votés par le parlement pour ajouter à la caisse.....		31,806 00
Dépenses pendant l'exercice.....	246,520 60	
Balace le 30 juin 1895.....	3,594,206 20	
	3,840,726 80	3,840,726 80

HAYTER REED,

Sous-surintendant général des affaires indiennes.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

OTTAWA, 30 juin 1895.

D. C. SCOTT,

Comptable.

Sauvages de Batchewana, Ont. (N° 1)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balace le 30 juin 1894.....		10,978 04
Ventes de terres et de bois.....		2,552 56
Proportion pour cent sur perceptions créditée à la caisse d'administration des terres des sauvages.....	255 26	
Balace le 30 juin 1895.....	13,275 34	
	13,530 60	13,530 60
Balace le 30 juin 1895, reportée.....		13,530 60
INTÉRÊT.		
Balace le 30 juin 1894.....		512 15
Wm. Van Abbott, remboursement d'intérêt envoyé pour distribution.....		25 86
Intérêt sur capital placé.....		402 16
Loyers.....		588 00
Nubenagooching, chef, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	100 00	
Rév. V. Artus, instituteur, appointements du 1er avril 1893 au 31 mars 1894.....	200 00	
J. B. Ahgubsonquai, Ratkobshing, Showonebeness, Lapoint, Oquais et Kuratahgiwik, intérêt pour $\frac{1}{2}$ année, 30 septembre 1895.....	18 60	
Wm. Van Abbott, arrér. d'int. p. l'automne de 1893 dus à des person. absentes.....	14 88	
Wm. Van Abbott, intérêt pour distribution.....	450 00	
Angélique Boyer, secours.....	5 00	
Mishkeosh, ".....	5 00	
Mishkeosh, ".....	5 00	
Proportion pour cent sur perceptions créditée à la caisse d'administration des terres des sauvages.....	35 28	
Balace le 30 juin 1895.....	694 41	
	1,528 17	1,528 17
Balace le 30 juin 1895, reportée.....		694 41

Département des affaires indiennes.

Chippewas de Beausoleil, Ont. (N° 2)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		55,546 38
Ventes de terres et droits de coupes de bois.....		100 50
Proportion pour cent sur perceptions créditée à la caisse d'administration des terres des sauvages.....	10 03	
Balance le 30 juin 1895.....	55,636 85	
	55,646 88	55,646 88
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		55,636 85
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		807 47
Intérêt sur capital placé.....		2,658 40
Remboursement des intérêts.....		150 20
Intérêt à distribuer.....	2,693 90	
Mary Assance, pension, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	12 00	
Mary Assance " " ".....	12 00	
Sarah Monague " " ".....	12 00	
Amélie Kéwatin " " au 31 décembre 1894.....	4 50	
Sarah Assance " " au 31 mars 1895.....	6 00	
David Assance, secrétaire, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	35 00	
J. B. Onwahtin, messenger " " ".....	10 00	
Geo. Bowman, M.D., médecin " " ".....	150 00	
Samuel Assance, chef " " ".....	50 00	
Wesley Montague, sacristain " " ".....	16 00	
W. Montague, entreprise des dépendances de l'école de l'île du Chrétien.....	116 00	
R. M. Stephen, M.D., part. de ces appoin. pour l'année terminée le 1er juill. 1894.....	23 52	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel scolaire.....	8 85	
Wm. Payshegab, arrérages d'intérêt (décembre 1891 à juin 1894).....	18 82	
Rév. J. Lawrence, articles divers pour l'école.....	1 53	
Wesley Montague, réparation de la maison d'école.....	3 25	
D. Wakakouce, arrérages d'intérêt.....	3 40	
Thos. Birkett, serrures pour pupitres d'école.....	2 10	
Wm. Steers, rédiger déclaration.....	2 00	
Rév. A. Sutherland, moitié de ces appointem. d'instituteur, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	103 14	
Eugène Brunelle, foin.....	47 25	
Adolphe Deroche ".....	12 00	
Louis Gagnac ".....	9 00	
Louis Brunelle ".....	58 00	
Colbert Tessier ".....	9 00	
Télesphore Deroche ".....	47 25	
Elzéar Gignac ".....	9 00	
Balance le 30 juin 1895.....	140 56	
	3,616 07	3,616 07
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		140 56

Chippewas de Nawash, Ont. (N° 3)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		388,369 89
Ventes de terres et de bois et droits.....		6,107 99
Remboursement du montant avancé pour les chemins.....		30 40
Transfert du compte de l'intérêt de partie de l'emprunt pour payer Creighton, Frères.....		63 82
Transfert de l'intérêt à compte de l'emprunt pour payer les dettes Creighton.....		81 60
S. Irwin et Peter McVicar, balance du crédit pour réparation des chemins dans la péninsule de Saugeen.....	560 00	
J. E. Murphy, balance du crédit pour rép. des chem. dans la péninsule de Saugeen.....	1 98	
Transfert au compte d'intérêt du montant déduit de l'intérêt par erreur à compte des dettes.....	1,456 17	
Proportion p. cent des percep. portée au créd. du fonds d'adm. des terres des sauv. Balance le 30 juin 1894.....	610 80	
	392,024 75	
	394,653 70	394,653 70
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		392,024 75
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		3,688 63
Remboursement de paiement en trop sur travaux des chemins.....		20
William Simpson, honoraires.....		34 00
Intérêt sur capital placé.....		16,092 88
J. W. Jermyn, remboursement des intérêts aux absents, etc.....		120 46
J. Masson, loyer de l'île à l'Anse.....		30 00
J. W. Jermyn, loyers perçus.....		20 00
Transfert du compte du capital du montant déduit par erreur pour dettes.....		1,456 17
C. Parker, moitié de l'amende pour vente de boissons (Desjardins).....		25 00
P. T. Jermyn, instituteur, Cap-Croker, appointements, partie du trimestre de septembre et du trimestre de décembre 1894.....	103 85	
Chef Nawash, transf. du capit. à compte de l'emprunt p. payer les dettes Creighton.....	81 60	
J. Goodfellow, instituteur, Cap-Croker, appointements, trimestre de juin 1895.....	75 00	
Jane Miller, " " " " trimestre de mars 1895.....	75 00	
J. McIvor, instituteur, Baie-Sidney, appointements à partir du 1er avril 1894 jusqu'au 31 mars 1895.....	300 00	
David Craddock, instituteur, Port-Elgin, appointements, trimestre de juin 1894.....	62 50	
R. Waugh, " " " " partie du trimestre de septembre et du trimestre de décembre 1894, et trimestre de mars 1895.....	166 15	
H. Trout, garde-forestier, services et frais de voyages.....	180 74	
J. W. Jermyn, frais de voyages.....	106 80	
Intérêt pour distribution.....	13,396 89	
Dépenses de W. McGregor, A. Elliott et T. Lamorandière, d. leur visite à Ottawa.....	30 00	
James Weatherhead, garde-forestier, services et frais de voyages.....	125 99	
Michael Belrose, " " " ".....	143 99	
R. M. Fisher, M.D., vaccination.....	25 00	
Dépenses de W. B. McGregor et Abner Elliott pour assister au grand conseil.....	80 00	
R. M. Fisher, M.D., médicaments et soins médicaux.....	502 37	
J. H. Gimby, M.D., " " " ".....	10 00	
H. Wigle, M.D., soins médicaux.....	104 05	
Edward Jones, rép. aux écoles de la Baie-Sydney, du Cap-Croker et de Port-Elgin.....	30 55	
H. Jermyn, construction d'une écurie.....	200 00	
J. W. Falls, plans et devis pour l'écurie.....	15 00	
Thos. Kelly, frais de voyages <i>re scierie</i>	24 05	
Mary Ann York, pension, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	20 00	
Margaret Dusonagon, " " " ".....	20 00	
George Ashkiwie, " " " ".....	20 00	
Jane Pahbonash, " " " ".....	20 00	
Mary Kaikaike, " " " ".....	20 00	
Alex. King, " " " ".....	20 00	
Elizabeth King, " " " ".....	20 00	
Margaret Tomau, " " " ".....	40 00	
A reporter.....	16,019 53	21,467 34

Département des affaires indiennes.

Chippewas de Nawash (N° 3)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	16,019 53	21,467 34
INTÉRÊT—Suite.		
W. Simpson, commission sur montants perçus sur coupes de bois.....	43 87	
W. B. McGregor, chef, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	200 00	
Abner Elliott, " " " ".....	100 00	
F. Lamorandiere, secrétaire, " " " ".....	250 00	
Jos. Wahbooke, conseiller-chef, " " " ".....	17 50	
Moses Kaikaika, conseiller, " " " ".....	30 00	
James Solomon, " " " ".....	30 00	
Peter Elliott, " " " ".....	30 00	
Edwin Keeshig, gardien, " " " ".....	50 00	
John Akiwenzie, sacristain, " " " ".....	25 00	
John Snake, " " " ".....	30 00	
J. W. Keeshig, garde-forestier, " " " ".....	(\$40,	
moins \$10 retenus pour loyer).....	30 00	
Mike Johnson, messenger, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	20 00	
P. J. Kegeonce, pension, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	75 00	
Daniel Elliott, " " " ".....	40 00	
W. Mankay, aîné, " " " ".....	25 00	
Joshua Henry, " " " ".....	10 00	
John Jones, " " " ".....	20 00	
Mary Jones, " " " ".....	10 00	
Thos. Onadgwon, " " " ".....	20 00	
Rebecca Cruikshanks, " " " ".....	20 00	
Charlotte Taylor, " " " ".....	20 00	
Margaret Ashkewee, " " " ".....	20 00	
Cecilia Onadgwon, " " " ".....	20 00	
Charlotte Smith, " " " ".....	20 00	
W. S. Clendenning, inspecteur d'écoles.....	60 90	
Cie d'assurances British American, prime pour salle du conseil, maison d'école et église méthodiste.....	49 50	
John McIvor, fcin pour divers sauvages.....	402 50	
Moses Kaikaika, bois pour l'école, Port-Elgin.....	17 00	
S. Elliott, bois pour école, Baie-Sidney.....	17 00	
D. Black, bois pour école, Cap-Croker.....	12 00	
A. Tomau, bois pour la salle du conseil.....	12 00	
Ministère de la marine et des pêcheries, permis de pêche.....	25 00	
Compte du capital, déduit à compte de l'emprunt p. payer les dettes Creighton.....	63 82	
S. A. Perry, cercueil pour Mary Angus.....	12 00	
John Akewenza, services de constable.....	7 40	
J. W. Jermyn, dépenses du constable.....	50 00	
A. W. Tynson, à compte de dettes.....	261 45	
A. J. Kyle, " " " ".....	58 73	
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'admini- stration des terres des sauvages.....	6 54	
Balance le 30 juin 1894.....	3,235 60	
	21,467 34	21,467 34
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		3,235 60

Chippewas de Rama, Ont. (N° 4)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		54,562 17
Ventes de terres et droits sur le bois.....		63 77
A la caisse d'adm. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.....	6 38	
Balance le 30 juin 1895.....	54,619 56	
	54,625 94	54,625 94
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		54,619 56
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		643 08
Intérêt sur le capital placé.....		2,653 84
D. J. McPhee, remboursement d'intérêt.....		43 45
Intérêt pour distribution.....	2,009 76	
J. B. Nanigishking, chef, appointements du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	75 00	
John Kenice, conseiller, " " ".....	8 00	
Joseph Tête-Jaune, conseiller, " " ".....	8 00	
J. B. Stenison, conseiller, " " ".....	8 00	
Joseph Kenice, secrétaire, " " ".....	14 00	
I. B. Nanigishking, gardien, " " ".....	20 00	
J. Shilling, pension, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	6 00	
G. H. Corbett, médecin, appointements du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	149 75	
W. H. Croker, plans, etc., pour dépendances d'école.....	13 95	
" prime d'assurance sur salle du conseil et maison d'école.....	16 72	
Hon. J. C. Aikens et rév. A. Sutherland, la moitié des appointements de l'insti- tuteur, trimestres de sept. et de déc. 1894, et trimestre de mars 1895.....	93 75	
James McBrien, 3 inspections de l'école.....	21 00	
John McCosh, services d'homme de loi, La Reine vs Thornton.....	186 15	
C. W. Myers, secours aux indigents.....	72 50	
World Furnishing Co., pour cercueils.....	32 00	
La Cie de messagerie Canadienne, frais sur couvertures.....	70	
Cie dite <i>Slingsby Manufacturing</i> , couvertures.....	20 88	
John Ryan, bois pour école.....	15 00	
Balance le 30 juin 1895.....	569 21	
	3,340 37	3,340 37
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		569 21

Département des affaires indiennes.

Chippewas de Sarnia, Ont. (N 5)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		208,802 98
Ventes de terres.....		10 00
A. English, drain, Kettle-Point.....	925 59	
J. H. Jones, D.L.S., arpentages pour le drain de la Kettle-Point.....	25 35	
A. English, balance du crédit pour les travaux du chemin.....	498 18	
Jacob Lawrence, matériaux pour construction de salle du conseil.....	212 40	
Jones, Coultice et Cie, " " " ".....	62 53	
D. C. McIntyre, " " " ".....	47 87	
Jeffrey Brisette, " " " ".....	25 18	
W. Wawanosh, avance à compte d'entreprise, salle du conseil.....	75 00	
Wm. Maiville, pour gravier vendu à la compagnie du chemin.....	162 00	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.....	1 00	
Balance le 30 juin 1895.....	206,777 88	
	208,812 98	208,812 98
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		206,777 88
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		1,693 64
Loyers perçus.....		364 00
A. English, remboursement de l'intérêt envoyé pour distribution.....		1 59
Intérêt sur capital placé.....		9,152 36
A. English, remboursement, terrain du cimetière.....		15 00
Wilson Jacobs, chef, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	100 00	
Elijah George, 2e " " " ".....	30 00	
Jabez Nahmabin " " " ".....	30 00	
Alex. Rogers " " " ".....	30 00	
James Menass " " " ".....	30 00	
Lewis Cloud " " " ".....	30 00	
John Johnson " " " ".....	30 00	
Samuel Bird, gard. de la chap. " " " ".....	30 00	
S. Kakeense " " " ".....	15 00	
James Rodd " " " ".....	15 00	
John Johnson " " " ".....	15 00	
Thomas George, messenger " " " ".....	15 00	
Philip George " " " ".....	30 00	
W. Wawanosh, interprète, app. intements, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	100 00	
" " secrétaire " " " ".....	100 00	
" " compensation pour terrain remis " " " ".....	150 00	
E. Wawanosh, veuve du chef, pension.....	100 00	
Sarah Kasagane, crédit des vieillards pauvres.....	24 00	
George Ashquagonaby " " " ".....	24 00	
Widow Sappah " " " ".....	12 00	
Sahgutchewaqua " " " ".....	12 00	
Kahbayah " " " ".....	12 00	
Petahney " " " ".....	12 00	
Mahsahdenaqua " " " ".....	12 00	
Mary Henry " " " ".....	12 00	
Nancy George " " " ".....	9 00	
Elizabeth Shawanoo " " " ".....	12 00	
Albert Rodd " " " ".....	12 00	
Daniel Nahmabin " " " ".....	12 00	
Robert George " " " ".....	12 00	
Isaac Stone " " " ".....	12 00	
E. Reilly " " " ".....	12 00	
Cie d'assurances Waterloo contre l'incendie, prime d'assurance, salle du conseil.....	7 80	
A. English, secours aux nécessiteux.....	112 00	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel scolaire.....	17 18	
Cie d'assurances contre l'incendie et sur la vie North British and Mercantile, prime d'assurance sur l'église et la maison de la mission.....	24 00	
A. S. Fraser, M.D., soins médicaux du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	514 55	
A. Scott, M.D. " " " ".....	301 45	
A reporter.....	2,027 98	11,226 59

Chippewas de Sarnia (N° 5)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Report.....	2,027	98	11,226	59
INTÉRÊT—Suite.				
C. Saunders et fils, fournitures funéraires, etc.....	30	00		
J. Schofield, cercueils.....	15	00		
G. L. Phillips ".....	3	00		
J. Scarth ".....	6	00		
W. B. Clark et fils, fournitures funéraires, etc.....	25	86		
A. S. Steele, cercueils.....	3	00		
Anson Diller ".....	3	00		
Wm. Nummo, fournitures funéraires.....	15	72		
R. T. Maxwell ".....	1	90		
Thomas George, creusage de fosses.....	2	00		
Bella Bowen, instit., appoint., école de Kettle-Point, trimestre de juin 1894....	62	50		
E. J. Little " " " " " pour partie du trimestre de septembre 1894 et trimestre de mars 1895.....	132	69		
Annie Vance, instituteur, appointements, école de la Pointe-Assiniboine, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	200	00		
Hon. J. C. Aikens et rév. A. Sutherland, la moitié des appoint. de l'instituteur, école Saint-Clair, du 1er juillet 1894 au 31 mars 1895.....	112	50		
S. Jackson, creusage de fosses.....	16	00		
J. Lawrence, madriers et matériaux pour ponceau.....	63	48		
Jones, Coultime et Cie, " ".....	5	72		
L. Cloud, frais de voyage.....	26	00		
J. Johnson ".....	13	00		
W. Jacobs ".....	3	25		
E. George ".....	3	25		
A. Rogers ".....	3	25		
J. Manass ".....	3	25		
R. Renny, fournitures diverses, salle du conseil.....	9	56		
C. Wabuck, loyer.....	25	00		
C. McKenzie et Cie, fournitures diverses, salle du conseil.....	5	37		
Cie d'assurance North British and Mercantile, contre l'incendie et sur la vie, différence sur police.....	6	00		
J. Brebner, inspection des écoles.....	21	00		
A. English, réparations aux ponts et chemins.....	235	31		
A. English, intérêt pour distribution.....	6,394	24		
J. Kabayah, loyer.....	15	00		
S. Rodd, nettoyage de l'école.....	1	00		
J. Cloud, plan et devis pour école.....	12	00		
I. Shakenca, terrain pour cimetière.....	15	00		
W. B. Clark et Fils, ciment pour ponceau.....	6	00		
Hannah et Burnham, services d'hommes de loi re destruction de rets de pêche....	39	65		
J. Coultime, bois pour réparations à l'école.....	32	35		
W. Scott, quincaillerie pour l'école.....	3	13		
J. Cloud, menuiserie pour l'école.....	15	25		
C. A. Barnes, inspection des écoles.....	33	00		
T. H. Cook; avance pour défrayer les dépenses des délégués au grand conseil....	48	00		
Cie de messagerie Dominion, frais sur matériel scolaire.....	35			
W. H. Murife, réparer l'orgue.....	3	50		
James Johnson, bois, école de la Pointe-Assiniboine.....	10	00		
C. Shawanoo " " Kettle-Point.....	8	50		
Elijah George " " Sarnia.....	15	00		
M. Menass, crédit accordé par le conseil.....	6	00		
P. Nawang, services de constable.....	3	00		
R. Kenny, payé pour nettoyage de l'école et de la salle du conseil.....	6	00		
James Menass, jeune, construction du ponceau.....	6	75		
Elijah Menass, compensation pour cheval tué.....	20	00		
C. McKenzie, Milne et Cie, huiles, etc.....	5	58		
Proportion p. c. s. mont. perçus portée au cr. de la caisse d'ad. d. terres d. sauv	21	84		
Balance le 30 juin 1895.....	1,424	86		
	11,226	59	11,226	59
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			1,424	86

Département des affaires indiennes.

Chippewas de l'île au Serpent, Ont. (N° 7)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		25,082 90
Ventes de terres et droits sur le bois.....		34 83
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages.....	3 84	
Balance le 30 juin 1895.....	25,114 25	
	25,117 73	25,117 73
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		25,114 25
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		283 69
Intérêt sur le capital placé.....		1,225 36
D. J. McPhee, remboursement de l'intérêt.....		35 14
R. et N. E. Pugsley, loyer de l'île au Serpent.....		121 00
D. J. McPhee, intérêt pour distribution.....	975 00	
C. Bigcanoe, chef, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	80 00	
James Charles, conseiller " " " ".....	12 00	
George McCue, " " " ".....	12 00	
Jas. Ashquab, " " " ".....	12 00	
J. Charles, gardien " " " ".....	25 00	
L'hon. J. C. Aikens et rév. A. Sutherland, moitié des appointements de l'instituteur sur l'île Georgina, du 1er juillet 1894 au 31 mars 1895.....	112 50	
H. H. Pringle, M.D., médecin, soins médicaux.....	121 75	
J. W. McDonald, bois et clous pour la clôture du cimetière.....	8 36	
W. Bigsail et W. Charles, construction de la clôture du cimetière.....	11 64	
T. C. Howard et Cie, provisions pour les personnes occupées à faire les chemins.....	5 00	
Cie manufacturière Slingsby, couvertures.....	7 92	
Cie de messagerie Canadienne, transport de couvertures.....	1 15	
W. C. Yarnold, à compte de la délimitation des îles au Serpent et au Renard.....	50 00	
A. B. Davidson, inspection de l'école.....	6 00	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel scolaire.....	1 05	
C. Bigcanoe, I. P. Johnson, billets de chemin de fer pour le Michigan.....	4 00	
T. George, creusement de fosse.....	1 50	
J. Bigcanoe, cercueil.....	1 50	
Propor. p.c. sur les mont. perçus portée au créd. de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.....	7 26	
A. A. McCue, instituteur, appointements pour partie du trimestre de juin 1894.....	34 38	
Balance le 30 juin 1895.....	175 18	
	1,665 19	1,665 19
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		175 18

Chippewas de la Thames, Ont. (N° 8)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		66,322 31
Ventes de terres et droits sur le bois.....		37 57
Propor. p.c. sur mont. perçus port. au créd. de la caisse d'adm. d. terres d. sauvages.....	3 76	
Balance le 30 juin 1894.....	66,356 12	
	66,359 88	66,359 88
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		66,356 12
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		683 37
J. Gordon, remboursement d'intérêt.....		124 30
Loyers perçus.....		3,319 60
Intérêt sur capital placé.....		3,390 20
Remboursement de loyers.....		36 25
P. C. London, cimenter les traverses pour ponceaux.....	10 80	
A. Stewart, M. D., pointes de vaccin.....	10 00	
Wm. King, balance du loyer retenu, bail 68.....	27 00	
J. Beaver, loyer, bail 80.....	10 50	
A. M. Johnson, cercueil.....	5 00	
J. Hendry, bois et madriers pour les ponceaux.....	61 55	
Lewis Cloud, cercueil.....	8 00	
Cooper, Richards et Cie, divers pour travaux du chemin et secours à E. King.....	24 35	
Mme H. M. Beaver, avance à compte des loyers retenus pour G. W. Beaver.....	350 00	
Thos. Fisher, matériaux et main-d'œuvre du ponceau.....	11 10	
Joseph Fisher, chef, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	20 00	
Sam Plain, conseiller.....	20 00	
Sam French.....	20 00	
J. Fox.....	20 00	
J. Grosbeck.....	20 00	
S. Muskokoman.....	20 00	
J. Fisher, secrétaire.....	20 00	
A. Waucaush, interprète.....	2 50	
W. Whitelove, messenger.....	37 48	
J. McQuachie.....	37 48	
G. Dobson, portier.....	12 00	
S. French, pension.....	20 00	
G. Fisher, commissaire d'école.....	6 00	
J. French.....	6 00	
J. Chicken.....	6 00	
J. Fisher.....	6 00	
J. Fox.....	6 00	
J. Grosbeck.....	6 00	
D. Sinclair, M. D.....	200 00	
Elsie Cobban, institutrice de l'école du Creek-à-l'Ours, pour le trimest. de juin 1894.....	50 00	
Myles McDougall, instituteur de l'école du Creek-à-l'Ours, appointements pour les trimestres de septembre et de décembre 1894, et le trimestre de mars 1895.....	124 60	
Abel Waucaush, instituteur de l'école de l'établissement à l'intérieur, appointements pour les trimestres de juin, septembre et décembre 1894.....	150 00	
Elsie Cobban, institut. de l'éc. de l'établis. à l'int., appoin. p. le trim. de mars 1895.....	50 00	
Jos. Fisher, institut. de l'éc. de l'établis. à la rivière, appoin. p. le trim. de mars 1895.....	50 00	
H. J. Johnson, inspection de l'école.....	48 50	
Loyers distribués.....	2,247 63	
Dépenses des délégués au grand conseil, Moraviantown.....	35 00	
Moses Walker, construction d'un ponceau.....	2 88	
A. McGregor, matériaux pour la maison d'école.....	1 22	
Richards et Cie, fournitures à distribuer en secours.....	5 00	
Cooper, Richards et Cie, fournit. à distribuer en secours et carvelles pour ponceau.....	5 33	
C. Prouty, cercueils.....	5 00	
W. W. Sheppard, cercueils.....	38 00	
Loyer du bail 135, distribué.....	94 80	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel scolaire.....	19 38	
J. Henry, construction de clôture, terrain de l'école.....	10 00	
A reporter.....	3,941 10	7,553 72

Sauvages du Fort-William, Ont. (N° 10)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894		14,630 42
J. P. Donnelly, droits sur le bois		25 00
" " droits sur 500 cordes		50 00
Avance pour améliorations à l'orphelinat St-Joseph	200 00	
A. Clavet, balance de compte pour réparations à l'orphelinat	100 65	
Prop. p. c. sur mont. perçus port. au créd. de la caisse d'adm. des terres d. sauvages	7 50	
Balance le 30 juin 1895	14,397 27	
	14,705 42	14,705 42
Balance le 30 juin 1895, reportée		14,397 27
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894		23 08
Intérêt sur capital placé		512 88
Joseph Singleton, salaire en qualité de constable, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895	36 00	
Joseph Weiden, chaux, main-d'œuvre, etc., pour l'école de Fort-William	31 50	
Dr W. W. Birdsall, balance de compte pour soins médicaux pendant 1893	35 00	
Dr T. S. T. Smillie, soins médicaux et médicaments pour le trimestre de mars 1894	125 00	
Graham, Honer et Cie, bois de construction	10 00	
J. P. Donnelly, note pour frais imprévus pendant le trimestre de septembre 1894	3 50	
Cie de messagerie Dominion, frais sur matériel scolaire	2 80	
Département des impress. et de la papeterie publiques, matériel scolaire, oct. 1894	13 77	
J. T. White, inspection d'école	18 80	
Louis Jerome, bois pour l'orphelinat du Fort-William	15 00	
John Christie, bois pour l'école du Fort-William	12 00	
John Christie, scier du bois	4 80	
Joseph Weiden, approvisionnements aux sauvages dans le besoin	68 00	
René Dabin, une charrue	15 00	
Joseph Weiden, chaux et blanchissoirs	4 70	
" " réparer pupitre, école des garçons	1 30	
Shera et Cie, habillements pour les enfants à l'orphelinat	10 58	
Joseph Weiden " " " et réparations	45 39	
Alphonse Laurière, pommes de terre de semence	25 00	
Joseph Weiden, réparations à la salle du conseil	25 85	
Balance le 30 juin 1895	31 55	
	535 96	535 96
Balance le 30 juin 1895, reportée		31 55

Sauvages de la Rivière-des-Français, Ont. (N° 11)

	\$ c.	\$ c.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894		5,079 23
Balance le 30 juin 1895	5,079 23	
	5,079 23	5,079 23
Balance le 30 juin 1895, reportée		5,079 23
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894		534 43
Intérêt sur capital placé		196 48
Intérêt distribué	400 00	
R. M. Stephen, M. D., partie de ses appointements de médecin	23 52	
Balance le 30 juin 1895	307 39	
	730 91	730 91
Balance le 30 juin 1895, reportée		307 39

Département des affaires indiennes.

Sauvagés de la Rivière du Jardin, Ont. (N° 12)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		70,522 27
Ventes de terres et droits sur bois.....		2,056 86
L. S. Mick, pour achat de la $\frac{1}{2}$ E. du $\frac{1}{4}$ S.-O. de la sec. 21, township Macdonald.....	40 00	
Vincent W. Dooley, bal. de compte p. serv. en qualité d'architecte, salle du conseil.....	4 50	
James Lawler, bal. due sur l'entreprise de la construction de la salle du conseil.....	100 00	
Proportion p. c. des mont. perçus créditée à la caisse d'adm. des terres des sauv.....	205 68	
Balance le 30 juin 1895.....	72,228 95	
	72,579 13	72,579 13
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		72,228 95
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		566 86
Intérêt sur capital placé.....		2,488 12
Loyers.....		300 75
Wm. Van Abbott, amende imposée à F. Biron.....		5 00
" " remboursement d'intérêt.....		10 53
" " des primes d'assurance sur magasin, etc.....		13 25
" " du montant payé pour cercueils.....		8 00
Veuve Jane Augustin, pension du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	4 16	
Pequetchenene, chef, appointem. ".....	60 00	
J. A. Reid, M.D. ".....	100 00	
Mlle A. E. Wilding, inst. ".....	300 00	
J. T. White, inspection d'école.....	21 25	
J. A. Reid, M.D., soins médicaux supplémentaires.....	263 00	
" médicaments.....	59 56	
Intérêt distribué.....	1,528 31	
James C. Rowland, horloge pour l'école de l'Église d'Angleterre.....	1 25	
Cie de messageries Dominion, frais sur matériel scolaire.....	1 80	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel scolaire.....	30 17	
John Nott, J.P., amende imposée à D. Elliott.....	4 45	
Thos. Driver, bois pour l'école.....	15 00	
Eliza Pine, nettoyage de la maison d'école et pour allumer les poêles.....	12 00	
Walter Raynor, plafonner la maison d'école.....	100 00	
Rév. G. A. Artus, bois pour l'école.....	12 00	
Wm. Van Abbott, don pour l'arbre de Noël.....	2 00	
D. McCaig, inspection d'école.....	9 50	
R. H. Carney, prime d'assurance.....	13 50	
A. W. Cunningham, réparations aux fenêtres de la maison d'école.....	1 40	
Frank Clark, bois pour l'école.....	15 00	
Divers pour l'école.....	65	
Dépenses de la délégation pour aller à Ottawa et en revenir.....	76 90	
J. Huckell, délégation à Ottawa.....	12 50	
Proportion p. c. sur mont. perçus créditée à la caisse d'adm. des terres des sauv.....	18 35	
Balance le 30 juin 1895.....	729 76	
	3,392 51	3,392 51
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		729 76

Sauvages de Henvey-Inlet, Ont. (N° 13)
En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894		7,240 50
Balance le 30 juin 1895	7,240 50	
	7,240 50	7,240 50
Balance le 30 juin 1895, reportée		7,240 50
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894		21 75
Intérêt sur capital placé		254 20
Remboursement d'intérêt		129 01
Jos. Tebeshkogeshic, chef, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895	30 06	
Joseph Meshogoquon " " " "	16 92	
Ed. Gauvreau, M.D., pointes de vaccin	3 35	
Quakoosé, part d'intérêt, 1894	50	
Wm. Beatty, matériaux pour réparer la résidence de l'instituteur	8 13	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel scolaire	3 26	
David Craddock, instituteur, appointements du 1er octobre 1894 au 31 mars 1895	50 00	
Joseph Meshogoquon, soin des bœufs jusqu'au 31 décembre 1894	10 00	
Angus Meshogoquon, combustible pour l'école	10 00	
Intérêt distribué	125 47	
Balance le 30 juin 1895	147 27	
	404 96	404 96
Balance le 30 juin 1895, reportée		147 27

Sauvages du lac Nipissingue, Ont. (N° 14)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894		36,863 03
Droits sur bois et loyer de terrain		6,947 66
Caisse d'administ. des terres des sauvages, proportion p. c. sur montants perçus	694 77	
Balance le 30 juin 1895	43,115 92	
	43,810 69	43,810 69
Balance le 30 juin 1895, reportée		43,115 92
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894		218 39
Remboursement d'intérêt		234 23
Intérêt sur capital placé		1,297 84
Loyer de terrain		324 00
Semo Commanda, chef, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895	50 00	
Louis Beauceage " " " "	20 00	
Semo Commanda, gardien " " " "	10 00	
F. E. Crawford, instituteur " " " 30 juin 1894	62 50	
Bella Johnston, instituteur, appointements du 1er octobre 1894 au 31 mars 1895	125 00	
Moses McKay, constable " " 1er nov. 1893 au 31 octobre 1894	14 00	
Martin Ducharme " " " "	14 00	
Départ. des impress. et de la papeterie publiques, papeterie et matériel scolaire	1 42	
Rév. George Grant, inspection d'écoles	33 00	
John Cochar, bois pour école	23 62	
E. Gauvreau, M.D., pointes de vaccin	3 34	
Intérêt pour distribution	1,415 71	
A la caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion p. c. sur montants perçus	19 44	
Balance le 30 juin 1895	282 43	
	2,074 46	2,074 46
Balance le 30 juin 1895, reportée		282 43

Département des affaires indiennes.

Sauvages de l'île Manitoulin (non cédée) (N° 15)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		26,107 58
Droits sur bois.....		2,809 77
Remboursement, avance pour travaux de chemin.....		99
Réparations aux chemins.....	612 61	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, proportion p. c. sur montants perçus.....	280 98	
Balance le 30 juin 1895.....	28,024 75	
	28,918 34	28,918 34
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		28,024 75
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		23 46
Intérêt sur capital versé.....		914 60
R. M. Stephen, M.D., proportion de ses appointements de médecin du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	490 04	
George Rennicks, services de médecin vétérinaire.....	135 00	
Secours aux sauvages dans le besoin.....	184 00	
W. A. McLeod, pour avoir appris aux sauvages comment fabriquer les traverses de chemin de fer.....	81 90	
Balance le 30 juin 1895.....	47 12	
	938 06	938 06
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		47 12

Sauvages Maganettewan, Ont. (N° 16)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		510 32
Balance le 30 juin 1895.....	510 32	
	510 32	510 32
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		510 32
INTÉRÊT.		
Intérêt sur capital placé.....		17 60
Balance le 30 juin 1894.....	7 25	
Arrérage d'intérêt à Antoine Sebewai.....	71	
Balance le 30 juin 1895.....	9 64	
	17 60	17 60
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		9 64

Département des affaires indiennes.

Mississaguas d'Alnwick, Ont. (N° 17)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		76,695 17
Perçu de la vente d'îles dans le fleuve Saint-Laurent.....		17,342 23
Droits sur bois.....		4 00
Montant reçu pour gravier.....		10 72
Montant du chèque délivré en faveur de W. L. Hibbard, 1893-4, dont le paiement n'a pas été demandé.....		10 80
Balance le 30 juin 1895.....	94,062 92	
	94,062 92	94,062 92
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		9,062 92
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		541 80
Loyers perçus.....		1,579 46
Remboursement d'intérêt.....		60 62
Perçu de sauvages pour n'avoir pas accompli les travaux de chemin.....		31 00
Cie d'impression de la <i>Gazette</i> , remboursement du paiement pour annonces.....		16 00
Jos. Jones, " " " ".....		1 31
Amende pour boisson imposée à J. Comego.....		10 00
Fil de fer vendu à J. Comego.....		2 50
Bois vendu sur le lot de T. Tobico.....		12 00
Remboursement de l'avance pour réparer l'église.....		1 60
Intérêt sur capital placé.....		3,979 80
Mitchell Chubb, chef, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	30 00	
Peter Crow, conseiller " " " ".....	12 00	
Thos. Marsden " " " ".....	12 00	
Hiram Beaver " " " ".....	12 00	
Enoch Crowe " " " ".....	12 00	
Wm. Lukes, secrétaire " " " ".....	24 00	
Ebenezer Comego, sacristain " " " ".....	60 00	
Eliza J. Blaker, organiste " " " ".....	20 00	
Susan Sky, pension " " " ".....	10 00	
Thos. C. Lapp, M.D., médecin " " " ".....	275 00	
A. B. Cowan, gardien de l'île du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	246 88	
A. B. Cowan, frais de voyage.....	34 47	
Wm. Edmison, loyer.....	22 50	
Thos. Marsden " " " ".....	18 00	
Geo. Blaker " " " ".....	38 75	
Mary A. Shippegau, loyer.....	23 75	
Maria Madwayosh " " " ".....	5 00	
John Sunday " " " ".....	5 00	
James Blaker " " " ".....	22 50	
Madden Crowe " " " ".....	23 00	
Allan Salt " " " ".....	4 13	
Mitchell Chubb " " " ".....	16 57	
Robert Gray " " " ".....	2 11	
Allan Tobico " " " ".....	5 00	
Kingston <i>News</i> , annonce de la vente d'îles dans le fleuve Saint-Laurent.....	17 50	
Buffalo <i>Courier</i> " " " ".....	12 50	
Gananoque <i>Journal</i> " " " ".....	4 20	
Cobourg <i>Sentinel-Star</i> " " " ".....	4 55	
Cie d'annonce de Geo. P. Rowell, pour annonce de la vente d'îles dans le fleuve Saint-Laurent.....	59 40	
Peterborough <i>Times</i> , annonce de la vente d'îles dans le fleuve Saint-Laurent.....	18 00	
Hamilton <i>Spectator</i> " " " ".....	105 60	
Geo. Comego, droit régalien sur gravier, lot 88.....	10 72	
Cie d'assurance British American, prime sur police 102,243.....	12 50	
Frais funéraires, A. Comego.....	11 50	
Joseph Beaver, creusage de fosses.....	2 00	
Robt. Grey, " " " ".....	16 00	
Hôpital Nicholls, soins à Martha Blackie.....	3 50	
E. Bellinghem, frais funéraires pour Martha Blackie.....	18 50	
J. Thackeray, réparations au ponceau.....	1 50	
A reporter.....	1,232 63	6,236 09

Mississaguas d'Alnwick (N^o 17—*Fin.*)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	1,232 63	6,236 09
<i>INTÉRÊT—Fin.</i>		
John McMillan, cercueils.....	50 00	
J. Raymond, peinturer la maison de la mission.....	37 00	
W. Lukes, réparations à l'école de la mission.....	12 00	
E. Scarlett, inspection des écoles.....	13 03	
John Cochran, à compte de la maison de J. H. Chase.....	20 00	
Jos. Cook, pour plein paiement, en qualité d'agent pour la vente des fles.....	250 00	
The World Furnishing Co., cercueil.....	7 00	
Rev. A. Sutherland, partie des appointements de l'instituteur.....	31 25	
Robert Marsden, réparer ponceau.....	3 00	
Canadian Office and School Furnishing Co., pupitre de l'instituteur.....	8 00	
" " " " " fauteuil du ministre.....	13 00	
Hubert Smoke, travail aux dépendance de l'école Alnwick.....	2 75	
Wm. Lukes, réparation à l'école Alnwick.....	1 25	
H. M. Fowlds et fils, grain de semence.....	250 22	
G. McGovern, grain de semence.....	11 00	
John Ball, grain de semence.....	11 78	
C. F. Caddy, arpentage des lots du village.....	18 00	
Mississaguas du Lac à la Vase, crédit par erreur, août 1894.....	1 31	
Compte des pensions, réduction des appointements de l'agent.....	3 12	
Caisse d'administration des terres des sauvages, proportion pour cent sur montants perçus.....	96 09	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel scolaire.....	159 63	
J. G. Wallace, inspecteur des fles, appointements du 1er jan. 1894 au 31 déc. 1894.....	25 00	
Remboursement d'intérêt.....	38 15	
Arrérages d'intérêt.....	9 88	
Intérêt pour distribution.....	2,609 55	
Loyer.....	967 67	
Balance le 30 juin 1895.....	353 18	
	6,236 09	6,236 09
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		353 18

Mississaguas de Cr dit (N^o 18.)

En compte avec le d partement des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		84,561 15
W. H. Young, paiement de lots dans Bront�.....		60 30
T. H. Churchill " ".....		37 20
Jos. Seymour, construction du pont � Boston-Creek.....	169 50	
S. Dixon, transporter la maison d'�cole sur le terrain de la salle du conseil.....	173 00	
Proportion pour cent sur montant p�r�.....	9 75	
John Graham, construction de cl�ture et barri�re � la maison de la mission.....	77 00	
Balance le 30 juin 1895.....	84,229 40	
	84,658 65	84,658 65
Balance le 30 juin 1894, report�e.....		84,229 40
INT�R�T.		
Balance le 30 juin 1894.....		639 49
Loyers p�r�s.....		28 80
Amende.....		20 00
Remboursement � R. E. Jones, ch�que 1,103.....		1 25
" d'int�r�t.....		71 60
Wm. Stirling, remboursement du cr�dit pour perte par incendie.....		200 00
Int�r�t sur capital plac�.....		4,827 00
Norman Black, instituteur, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	243 75	
D. McDougal, chef " " " ".....	100 00	
Joseph Laform, conseiller " " " ".....	45 00	
Peter Salt " " " ".....	45 00	
Joseph Chubb " " " ".....	45 00	
George J. King " " " ".....	45 00	
John Chechock, gardien " " " 31 d�cembre 1894.....	18 75	
P. E. Jones, m�decin " " " 31 mars 1895.....	250 00	
Adam Secord, gardien " " " 31 d�cembre 1894.....	18 75	
Jas. Laform " " " 31 mars 1895.....	5 00	
Wm. King " " " ".....	6 25	
Chester Laform " " " ".....	7 50	
Daniel Tobicoe, sacristain " " " 31 d�cembre 1894.....	18 75	
Mme Robert Brant, organiste " " " ".....	18 75	
Bertha Herchmer " " " 31 mars 1895.....	6 25	
Mary Young, pension " " " ".....	25 00	
Ph�be Wilson " " " ".....	25 00	
Cath. Chechock " " " ".....	25 00	
Jacob Johnston " " " ".....	25 00	
Wilfrid Jones " " " 31 d�cembre 1894.....	18 75	
British American Insurance Co., primes sur police, 276,757.....	12 75	
C. J. Heaslip, fournitures fun�raires.....	128 00	
Wm. Harrison et fils, " " " ".....	16 00	
John H. Hager, enlever les gla�ons du chemin.....	5 00	
John Long, r�parer les �boueurs.....	3 00	
Daniel Keys, pr�pos� au scrutin.....	1 50	
B. L. Griffiths, services � l'�lection des conseillers.....	9 00	
M. J. Kelly, inspection des �coles.....	14 00	
D. J. Lynch, huile pour la salle du conseil.....	2 15	
A. A. Jones, poser du papier tenture � l'�glise.....	5 50	
P. E. Jones, prix pour les enfants d'�cole.....	53 74	
J. W. Park, secours aux indigents.....	163 30	
D. Almas et fils " " " ".....	15 00	
A. Salt " " " ".....	5 00	
Robert Fisher " " " ".....	5 00	
John H. Hagar, secours et creusage de fosses.....	14 00	
" " divers pour �glise.....	67 36	
Wm. Stirling, indemniti� par suite de perte par incendie.....	266 66	
James Laform " " " ".....	97 66	
Nivellement au pont de Boston-Creek.....	232 68	
T. A. Snider, services d'hommes de loi (Johnston vs P. E. Jones).....	25 00	
T. B. Geddes " " " ".....	1 50	
A reporter.....	2,136 30	5,788 14

Département des affaires indiennes.

Mississaguas de Crédit (N° 18)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	2,136 30	5,788 14
INTÉRÊT—Fin.		
T. E. Hodgins, services d'homme de loi (Johnston vs P. E. Jones).....	3 35	
E. Furlong " " (re arbitrage).....	100 00	
J. Bergin " " ".....	100 00	
E. Hagar, approvisionnements pour pique-nique d'école.....	7 01	
J. W. Park " " ".....	16 87	
N. T. Black, dépenses re election des chefs.....	1 50	
B. L. Griffith " " ".....	1 50	
D. Forsyth, services en qualité de constable.....	3 00	
Elvin Dixon, dépenses des délégués au grand conseil.....	66 00	
James Sheldrick, divers pour la salle du conseil.....	6 28	
Robert Fisher, vitrage, etc.....	1 50	
" payé pour pension des puisatiers.....	12 50	
Cie de messagerie Canadienne, frais sur matériel scolaire.....	1 75	
A. E. Jones, peinturer le bâtiment du conseil.....	65 00	
P. E. Jones, à compte des dépenses de la députation.....	5 00	
Joel Ward, sténographe.....	12 60	
D. Almas et fils, enquête sur la mort de G. T. Henry.....	22 15	
John Graham, réparer les pompes.....	10 00	
J. E. Pedlow, approvisionnements pour la maison d'école.....	1 4)	
Silvanus Dixon, matériaux et réparations pour la maison d'école.....	12 50	
S. W. Howard, papeterie pour le conseiller-chef.....	60	
"News" Printing Co., impression d'avis, etc.....	9 25	
Daniel J. Lynch et J. Chechock, dépenses à Hamilton.....	7 00	
Silvanus Dixon, dépenses de P. E. Jones et J. Chechock à Hamilton.....	15 00	
Dominion Express Co., frais de messagerie.....	70	
P. E. Jones, avance pour frais de voyage à Hamilton re arbitrage.....	20 00	
S. W. Howard, médicaments.....	11 82	
John H. Hagar, blessure au cheval.....	9 04	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel scolaire.....	24 40	
Caisse d'admin. des terres des sauvages, prop. pour cent sur montants perçus.....	2 93	
P. E. Jones, intérêt pour distribution.....	2,641 00	
Balance, 30 juin 1895.....	460 19	
	5,788 14	5,788 14
Balance, 30 juin 1895, reportée.....		460 19

Mississaguas du Lac du Riz, Ont. (N° 19)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL		
	\$ c.	\$ c.
Balance, 30 juin 1894.....		22,382 50
Montant reçu pour gravier.....		15 75
Proportion pour cent sur montants perçus à compte de ventes des îles.....		71 43
Ventes de terre.....		16 99
Caisse d'administ. des terres des sauvages, prop. pour cent des montants perçus.....	10 42	
Balance, 30 juin 1895.....	22,476 25	
	22,486 67	22,486 67
Balance, 30 juin 1895, reportée.....		22,476 25
INTÉRÊT.		
Balance, 30 juin 1894.....		157 36
Loyer.....		615 20
Intérêt remboursé.....		9 90
Perçu des sauvages pour non-exécution des travaux de chemin.....		10 00
Intérêt sur capital placé.....		1,077 40
Robert Paudash, chef, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	25 00	
Wellington Cowe, conseiller " " " ".....	8 00	
Madden Howard " " " ".....	8 00	
James Jarvis " " " ".....	8 00	
Christina Anderson, secrétaire " " au 31 déc. 1894.....	6 00	
Christina Cowe " " du 1er janv. 1895 au 31 mars 1895.....	2 00	
John Howard, sacristain " " du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	35 00	
John M. Shaw, M.D., médecin " " " ".....	150 00	
J. W. Crosby, balance due sur l'orgue.....	40 00	
A. Stewart, M.D., pointes de vaccin.....	2 00	
Agent de la Cie d'Assurance Royale, à compte des primes sur police.....	1 50	
" " " " balance sur police.....	1 00	
Oswald A. Cragg, peinturer l'église de la mission.....	20 00	
Canadian Office and School Furniture Company, pupitre de l'instituteur.....	8 00	
Andrew Anderson, bois pour l'école.....	12 00	
Thos. Mather, cercueil.....	8 00	
Thos. R. Hewson, P.L.S. examen des îles, lac Assiniboine.....	23 83	
Hon. J. C. Aikens et rév. A. Sutherland, partie des appointements de l'instituteur pour les trimestres de septembre et de mars.....	62 50	
Chas. King, assurance sur l'église.....	24 87	
Loyers distribués.....	565 72	
Caisse d'admin. des terres des sauvages, proport. pour cent sur montants perçus.....	36 91	
Intérêt pour distribution.....	709 34	
Balance, 30 juin 1895.....	112 19	
	1,869 86	1,869 86
Balance, 30 juin 1895, reportée.....		112 19

Département des affaires indiennes.

Mississaguas du Lac à la Vase, Ont. (N^o 20)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		37,381 54
Proportion pour cent des montants perçus à compte de la vente des îles.....		30 53
Remboursement de Jos. Jones à compte d'emprunt.....		60 00
" G. Taylor ".....		13 47
" Z. Knott ".....		15 00
" J. W. Jacobs ".....		14 69
" J. Taylor ".....		7 00
Ventes de terres.....		35 05
A. E. Kennedy, construction de 4 maisons.....	538 01	
Caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion pour cent sur montants perçus.....	6 56	
Balance le 30 juin 1-95.....	37,012 71	
	37,557 28	37,557 28
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		37,012 71
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		419 18
Perceptions de divers sauvages pour non-exécution de travaux de chemin.....		2 00
Jos. Jones, remboursem. à compte d'avance pour la construction de maison, etc.....		2 49
Intérêt sur emprunts.....		6 67
Remboursement d'intérêt.....		6 73
Intérêt sur capital placé.....		1,804 92
Joseph Irons, chef, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	25 00	
Wm. Whetung, sacristain " " " ".....	30 00	
Samson Fawn, secrétaire " " " ".....	8 00	
Geo. Taylor, aîné, pensionnaire " " " ".....	1 00	
John R. Fraser, M.D., soins médicaux du chef Jos. Jones.....	130 00	
A. E. Kennedy, M.D., crédit pour soins médicaux.....	40 00	
Thos. R. Hewson, P.L.S., pour examen des îles, lac Assiniboine.....	44 93	
Moses McCue, réparations à l'église.....	8 50	
T. Hendren, cercueils.....	18 00	
Thos. Mather ".....	8 00	
Hôpital Nicholl, soins à Josh. Brown.....	11 00	
James McCue, arrrages d'intérêt.....	11 51	
Intérêt pour distribution.....	1,514 65	
Balance le 30 juin 1895.....	378 40	
	2,241 99	2,241 99
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		378 40

Mississaguas de Scugog, Ont. (N° 21)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		10,444 74
Proportion pour cent des montants perçus à compte de la vente des îles.....		8 04
Ventes de terres.....		7 96
Caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion pour cent des montants perçus.....	1 60	
Balance le 30 juin 1895.....	10,459 14	
	10,460 74	10,460 74
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		10,459 14
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1891.....		99 56
Remboursement d'intérêt.....		2 97
Loyer.....		595 00
Intérêt sur capital placé.....		486 60
Issac Johnson, chef, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	19 00	
John Johnson, pension " " " ".....	25 00	
Louisa Johnson, secrétaire " " " ".....	6 00	
Thos. R. Hewson, P.L.S., examen des îles, lac Assiniboine.....	11 24	
J. W. Davis, cercueil.....	6 00	
Jones et Cie, fournitures funéraires.....	91	
J. Stones, réparation à la maison.....	11 05	
John Gamble, rails en cèdre pour clôtures.....	60 00	
Cie de messageries Canadienne, frais sur couvertures.....	60	
Cie manufacturière Slingsby, couvertures.....	4 14	
A. Stewart, M.D., pointes de vaccin.....	1 00	
R. J. Bruce, matériaux pour clôturer.....	150 22	
Caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion pour cent sur montants perçus.....	35 70	
Intérêt pour distribution.....	765 00	
Balance le 30 juin 1895.....	88 27	
	1,184 13	1,184 13
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		88 27

Département des affaires indiennes.

Mohawks de la baie de Quinté, Ont. (N° 22)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		110,174 18
Rentes à compte de l'emprunt pour clôturage, etc.....		1,055 01
Ventes de terre.....		2,730 20
Payé à compte de la grange pour W. Sero.....	100 00	
Veuve John Penn, remboursement du loyer retenu.....	17 60	
John Mark, à compte de maison.....	32 40	
John Claus, remboursement du loyer retenu.....	80 50	
W. G. Egar, avance à compte de clôturage.....	220 78	
Solomon Loft, à compte de rallonge à la grange.....	88 28	
Mme John Baptiste, remboursement du loyer retenu.....	47 48	
W. G. Egar, réparations à la grange de John S. Brant.....	32 45	
Stephen Maracle, remboursement du loyer retenu.....	39 46	
Brant Brant " ".....	18 25	
John Powles " ".....	75 00	
Henry Powles " ".....	18 61	
Nelson Maracle " ".....	8 00	
Henry Hill " ".....	20 00	
Veuve Lawrence Maracle, remboursement du loyer retenu.....	40 00	
Isaac Socco " ".....	34 04	
Mrs. Lawrence Claus " ".....	53 54	
Mrs. Cornelius Brant " ".....	50 00	
Samuel P. Brant " ".....	50 86	
Abram P. Brant " ".....	25 00	
Elith Hill " ".....	41	
Wm. Maracle " ".....	73 72	
J. S. Brant " ".....	11 60	
Alex. Loft " ".....	112 50	
Isaac Powles, construction du pont sur le Sucker Creek.....	495 00	
La Cie Rathbun, matériaux pour la grange de Wm. Sero.....	201 55	
La Cie Rathbun, matériaux pour clôture.....	112 67	
Proportion p. c. des mont. perçus créditée à la caisse d'adm. des terres des sauv.....	333 30	
Balance le 30 juin 1895.....	111,566 39	
	113,959 39	113,959 39
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		111,566 39
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		409 20
Loyers.....		2,111 62
Amendes pour vente de liqueurs, \$10.00, \$5.00, \$5.00.....		20 00
D. O'Leary, remboursement d'avance pour frais de voyage.....		2 85
W. G. Egar, remboursement de l'intérêt pour distribution.....		13 42
Intérêt sur ventes de terre.....		1,229 75
Intérêt sur capital placé.....		5,422 76
Jacob B. Brant, chef, appointements, du 1er avril 1894 au 31 décembre 1895.....	18 00	
Solomon Loft " " " 31 mars 1895.....	40 00	
Sampson Green " " " ".....	24 00	
Frank Claus " " du 1er janvier 1895 au 31 mars 1895.....	6 00	
J. J. Brant " " du 1er avril 1894 au 31 décembre 1894.....	18 00	
Wm. Powles " " du 1er janvier 1895 au 31 mars 1895.....	6 00	
Isaac Powles " " du 1er avril 1894 au 31 décembre 1894.....	18 00	
Stephen Maracle " " du 1er janvier au 31 mars 1895.....	6 00	
Lydia Maracle, pension, 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	16 00	
Hannah Barnhart, pension " ".....	16 00	
John D. Green " " " ".....	16 00	
Milo Maracle " " " ".....	16 00	
Elias Green " " " ".....	16 00	
Sampson Williams " " " ".....	16 00	
Henry H. Maracle " " " ".....	16 00	
Edward Lewis " " 1er juillet 1894 au 31 mars 1895.....	12 00	
Henry Hill, gardien, appointements, 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	17 75	
Robt. Maracle, sacristain " " " ".....	40 00	
A reporter.....	317 75	9,209 60

Mohawks de la baie de Quinté (N° 22)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	§	c.	§	c.
Report.....	317	75	9,209	60
INTÉRÊT—Fin.				
Abram Sero, sacristain, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	20	00		
Sylvester Moses, constable, appointements, du 1er avril 1894 au 30 juin 1894.....	8	33		
Michael Claus, " " " " au 31 mars 1895.....	49	99		
Rév. G. A. Anderson, missionnaire, appoint., du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.	400	00		
J. Newton, M.D., médecin " " " " ..	250	00		
G. A. Whiteman, M.D., médecin " " " " ..	250	00		
Nellie Bowen " " " " ..	112	50		
Jessie Meneilly, instituteur, appointements, du 1er avril 1894 au 31 déc. 1894..	187	50		
J. McCullough, commissaire de police, appointements, du 1er avril 1894 au 31 décembre 1894.....	150	00		
Alwinda Graham, instituteur, appointements, du 1er avril 1894 au 31 déc. 1895.	112	50		
Maggie Allen " " " " du 1er janv. 1895 au 31 mars 1895.	62	50		
Helen Demorest " " " " ..	37	50		
Wm. Tedman " " " " ..	37	50		
Refuge de Toronto, entretien d'Ellen Penn.....	143	00		
J. A. J. McKenna, frais de voyage.....	21	15		
H. R. Bedford, frais de voyage.....	84	69		
George Snider, horloge pour l'école centrale.....	4	50		
E. Loft, services de gardien de l'école de la mission.....	10	00		
Refuge de Toronto, entretien de Cyrus Maracle.....	156	00		
Cie de messageries Dominion, transport.....	90			
Matériel scolaire.....	28	21		
J. F. Vanasse, dépenses se rattachant aux poursuites pour vente de boissons.....	30	00		
Brant Brant, réparations à la grange.....	15	50		
Wm. Martin " " " " ..	2	00		
F. Donahue et Frères, clous pour grange.....	4	38		
La Cie Rathbun, bois " " " " ..	51	72		
Cie d'assurance Royale, prime sur bateau-passeur.....	18	00		
Dons à des sauvages indigents.....	40	00		
J. J. Kerr, uniforme pour constable.....	10	75		
Cie Rathbun " " " " ..	19	00		
Mme A. J. S. Maracle, lavage de l'école.....	2	50		
Peter Green, reconstruire une clôture sur le lot 35.....	25	00		
G. A. Whiteman, M.D., vacciner.....	50	00		
John Newton, M.D. " " " " ..	63	50		
Michael Claus, pension du constable.....	7	50		
James Gault, louage d'un cheval pour constable.....	21	00		
D. O'Leary, dépenses se rattachant au trafic des liqueurs.....	25	00		
Jemima Maracle, indemnité pour perte par incendie.....	25	00		
Henry Hill, services pour distribuer la farine.....	5	00		
Solomon Loft, enregistrement de terres.....	30	00		
George Stuart, pension de S. Loft.....	13	75		
Sampson Green, frais de voyage, Deseronto à Ottawa et retour.....	13	45		
Rentes distribuées.....	2,188	56		
C. R. Cunningham, prime d'assurance sur école.....	6	75		
J. J. Kerr, habillement pour Isaac Socco.....	11	25		
Intérêt distribué.....	3,282	80		
W. J. Mayell, honoraires pour élèves assistant à l'école Shannonville.....	6	25		
Cie Rathbun, combustible pour écoles.....	37	58		
Proportion p. c. sur mont. percus créditée à la caisse d'adm. des terres des sauv.	250	87		
Balance le 30 juin 1895.....	507	97		
	9,209	60	9,209	60
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			507	97

Moraves de la Thames (N° 23)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Reporté.....	1,852 53	7,664 84
INTÉRÊT—Fin.		
Peter McPhail, camion acheté par John B. Noah.....	42 50	
Robert Hogg, foin " ".....	7 00	
Charles W. Richardson, avoine de semence.....	19 65	
John Puddicomb, instruments aratoires.....	31 00	
Darling et Cie, harnais double.....	29 00	
John Mellis, joug.....	1 25	
T. W. Scott, bois de construction.....	18 09	
Crosby et Hussy, ferronnerie.....	8 15	
D. McMackon, matériel.....	4 00	
Oliver Crowell ".....	20 00	
McLaren et Raycraft, fèves de semence.....	4 00	
E. Beattie, pommes de terre.....	2 46	
John McLennan, vache.....	30 00	
Edward Dark, vache.....	33 00	
Département des impressions et de la papeterie publiques, fourniture d'école.....	8 36	
Albert Tobias, services d'interprète.....	7 00	
Ed. Tobias, remboursement du montant retenu.....	2 20	
Jules Caron, secours aux indigents.....	2 55	
Chief A. Tobias, prêté à J. Lacelle.....	105 00	
Intérêt pour distribution.....	4,803 31	
Propor. p. c. des montants perçus créditée à la caisse d'adm. des terres des sauv.	1 49	
Balance le 30 juin 1895.....	1,129 30	
	7,664 84	7,664 84
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		1,129 30

Département des affaires indiennes.

Munceys de la Thames, Ont. (N° 24).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		2,632 74
Balance le 30 juin 1895.....	2,632 74	
	2,632 74	2,632 74
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2,632 74
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		60 02
Loyer.....		85 00
Intérêt sur capital placé.....		94 24
Scobbie Logan, chef, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	4 00	
W. L. Waddilove " " " ".....	4 00	
John Nicholas, secrétaire " " " ".....	4 00	
Albert Peter, messager " " " ".....	4 00	
H. D. Johnson, inspection des écoles.....	13 50	
Louis Beach, peinturer le tableau à l'école.....	3 00	
A. McGregor, divers pour l'école.....	1 40	
G. B. Hoskins " ".....	1 75	
Jacob Logan, construire un ponceau.....	1 00	
A. M. Johnson, cercueil.....	8 00	
Cornelius Logan, bois.....	1 05	
Lewis Logan ".....	5 12	
Jacob Logan ".....	3 50	
Wm. Waddilove ".....	2 00	
James Hendry, bois pour ponceaux.....	2 69	
Joshua S. Wilson, loyer.....	40 00	
Mary Wilson ".....	35 00	
Département des impressions et de la papeterie publiques, fournitures d'école.....	1 85	
Caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion pour cent sur montants perçus.....	5 10	
Balance le 30 juin 1895.....	98 30	
	239 26	230 26
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		98 30

Département des affaires indiennes.

Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitoulin (N° 25)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	1,627 95	7,647 85
INTÉRÊT—Fin.		
Sarah Bernard, nettoyer la salle d'école.....	75	
W. A. McLeod, instruire les sauvages comment faire les traverses.....	182 30	
Moses Manikos, bois pour école.....	7 00	
Peter Bigomeasang ".....	7 00	
Annie Maggrah, nettoyer la salle d'école.....	1 50	
Chef Wm. Ogemah, bois pour école.....	14 00	
Fred Obetosaway ".....	14 00	
Wm. Ogemah, blanchissage de la maison d'école.....	3 05	
A. P. Sherwood, avance pour les dépenses du constable à l'île Manitoulin.....	75 00	
Département des impressions et de la papeterie publiques, fournitures d'école.....	58 94	
O. Hinds, approvisionnements pour école.....	12 55	
Angus McQuaide, frais de voyages <i>re</i> trafic des liqueurs.....	100 00	
Arrérages d'intérêt.....	354 68	
Secours aux indigents.....	20 00	
Compte des dépenses casuelles.....	18 80	
Salaire de Lucy Shephard, institutrice, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	200 00	
Intérêt pour distribution.....	3,714 86	
Caisse d'administ. des terres des sauvages, proportion pour cent sur perceptions.....	56 14	
Balance le 30 juin 1895.....	886 29	
	7,647 85	7,647 85
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		886 29

Ojibbewas du Lac Huron (N° 26).

CAPITAL.	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		48,000 00
Balance le 30 juin 1895.....	48,000 00	
	48,000 00	48,000 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		48,000 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		135 23
Don législatif pour payer les annuités du traité Robinson.....		10,728 53
Remboursement des annuités des absents.....		680 00
" à compte de l'emprunt pour secours aux indigents.....		10 00
Wm. Van Abbott, remboursement à compte d'avance pour frais de voyages.....		15 34
Intérêt sur capital placé.....		2,404 72
Wm. Van Abbott, pour paiement d'annuités.....	3,236 00	
Thos. S. Walton do do.....	3,000 00	
B. W. Ross do do.....	6,760 00	
Wm. Van Abbott, frais de voyages pour paiement des annuités.....	175 00	
Thos. S. Walton do do.....	106 40	
B. W. Ross do do.....	158 15	
Divers sauvages, pour arrérages d'annuité.....	488 00	
Balance le 30 juin 1895.....	50 27	
	13,973 82	13,973 82
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		50 27

Ojibbewas du Lac Supérieur (N° 27)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		40,000 00
Balance le 30 juin 1895.....	40,000 00	
	40,000 00	40,000 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		40,000 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		7 24
Remboursement d'annuités des absents.....		180 00
Crédit législatif.....		7,077 47
Intérêt sur capital placé.....		2,000 24
J. P. Donnelly, pour paiement d'annuité.....	7,272 00	
Wm. Van Abbott do do.....	1,320 00	
J. P. Donnelly, pour dépenses se rattachant au paiement d'annuités.....	429 85	
Arrérages d'annuités des absents, 1893.....	48 00	
J. Fisher, services de commis pendant le paiement des annuités, 1894.....	142 90	
D'penses de deux femmes à la réserve de Pic.....	17 00	
Balance le 30 juin 1895.....	35 20	
	9,264 95	9,264 95
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		35 20

Sauvages de la rivière Mississagua (N° 28).

	\$ c.	\$ c.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		6,208 43
Droits sur bois.....		4 25
B. W. Ross, avance pour ouvrage aux chemins.....	100 00	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.....	0 42	
Balance le 30 juin 1895.....	6,112 26	
	6,212 68	6,212 68
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		6,112 26
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		129 33
Loyers perçus.....		41 40
Intérêt sur capital placé.....		221 80
J. T. White, inspection des écoles.....	9 45	
Louisa Dyke, nettoyer la salle d'école.....	2 50	
Intérêt pour distribution.....	100 00	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.....	2 66	
Balance le 30 juin 1895.....	280 92	
	395 53	395 53
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		280 92

Département des affaires indiennes.

Oneidas de la Thames, Ont. (N° 29)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		568 10
Balance le 30 juin 1895.....	568 10	
	568 10	568 10
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		568 10
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		59 47
Loyers perçus.....		277 50
Amendes pour vente de liqueurs.....		50 00
Intérêt sur capital placé.....		22 00
Elizabeth Schuyler, loyer.....	11 67	
Elijah Ninham ".....	11 67	
Albert Sickles ".....	29 16	
Dolly Sickles ".....	67 50	
A. Stewart, M.D., pointes de vaccin.....	10 00	
Henry Green, usage de chambres pour médecin.....	15 00	
Stephen Williams, aide à l'agent pour faire le recensement.....	5 00	
A. S. McDougal, loyer.....	23 34	
Joshua Thomas, services de gardien.....	3 75	
Peter Pulford, bois pour ponceaux.....	10 00	
J. Dearness, inspection des écoles.....	59 19	
Wm. H. Steeples, vernir un tableau.....	1 50	
John Carmichael, construire le pont du creek Turkey.....	50 00	
Charles McLeod, pilotes pour pont.....	7 50	
David Williams, bois pour école.....	12 50	
Alexander McGregor, vitres, etc., pour l'école.....	1 85	
John Carmichael, bois pour le pont du creek Turkey.....	5 00	
A. Dingman, provisions pour hommes travaillant aux chemins.....	3 00	
C. W. Vollick, clôturage.....	15 00	
Henry Lockwood et J. M. Kaiser, J. de P., frais de pours. p. vente de liqueur.....	5 30	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. s. les montants perçus.....	19 65	
Balance le 30 juin 1895.....	41 39	
	408 97	408 97
Balance, 30 juin 1895, reportée.....		41 39

Sauvages de l'île Parry, Ont. (N° 30)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance, 30 juin 1894		50,858 43
Thos. S. Walton, droits sur bois		546 15
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.	54 61	
Balance le 30 juin 1895	51,349 97	
	51,404 58	51,404 58
Balance le 30 juin 1895, reportée		51,349 97
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894		307 67
Thos. S. Walton, amendes pour négligence d'envoyer les enfants à l'école		16 00
" " loyers perçus		82 00
" " remboursement d'intérêt		13 39
Intérêt sur capital placé		1,790 80
Daniel Tebaubodong, chef, salaire, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895	50 00	
Pahbahmahwotong, salaire, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895	20 00	
" " gratification p. son petit-fils, 1er avril 1894 au 31 mars 1895	16 00	
Rév. A. Salt, secrétaire et interprète, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895	50 00	
Simon Chegaukoose, gardien, salaire, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895	10 00	
Wm. King, gardien " " " "	10 00	
Geo. Wahsagewong, messenger " " " "	5 00	
John West " " " "	5 00	
Mary Pace, institutrice " " " "	250 00	
Mary Yates " " " 31 décembre 1894	150 00	
Elizabeth Hayes, institutrice, appointements, 1er janvier 1895 au 31 mars 1895	50 00	
Rév. Geo. Grant, inspection des écoles	46 50	
The Parry Sound Lumber Co., provisions pour les indigents	51 80	
" " " " " matériaux pour clôture	11 35	
Walter Briggs, construire des fondations en pierre pour l'école Ryerson	30 00	
Wm. Beatty, matériaux pour réparer l'école	7 37	
Alex. Logan, fournitures d'écoles	1 80	
Thos. S. Walton, dépenses pour visite aux écoles des sauvages	1 00	
Charles Sinibah, bois pour les écoles des sauvages	6 00	
Wm. Butler, farine pour les sauvages indigents	23 00	
Département des impressions et de la papeterie publiques, fournitures d'école ..	4 72	
Intérêt pour distribution	1,085 44	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.	5 88	
Balance le 30 juin 1895	319 00	
	2,209 86	2,209 86
Balance le 30 juin 1895, reportée		319 00

Département des affaires indiennes.

Pottawattamies de l'île Walpole, Ont. (N° 31)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		6,207 52
Balance le 30 juin 1895.....	6,207 52	
	6,207 52	6,207 52
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		6,207 52
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		102 49
Loyers.....		431 65
A. McKelvey, remboursement du montant payé à West et Davis.....		1 14
" " " de pension.....		1 00
" " " de l'intérêt.....		96
" " " sur compte de l'empr. p. l'achat du gr. de semence.....		19 66
Montant des chèques en circulation pour 1892-93.....		3 25
Intérêt sur capital placé.....		220 88
Ashkebee, chef, salaire, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	20 00	
Joseph Isaacs, conseiller, salaire, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	10 00	
Lightning Dodge " " " ".....	10 00	
Wm. Peters, secrétaire " " " au 31 décembre 1894.....	7 50	
Wm. Souie " " du 1er janv. 1895 au 31 mars 1895.....	2 50	
John Day, faire des cercueils " du 1er avril 1894 ".....	10 00	
Joseph Isaacs " " " ".....	10 00	
Jos. Thomas, sacristain " " " ".....	10 00	
Samuel White, voyer, année 1893.....	2 00	
John Day " " " ".....	2 00	
Saugutcheewaqua, pension, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	4 00	
Peshana " " " ".....	4 00	
Goonah " " " ".....	4 00	
Pwaqueence " " " ".....	4 00	
Tagwagewon " " " ".....	4 00	
Mayanashe " " " ".....	4 00	
Menoquot " " " au 30 juin 1894.....	1 00	
Geo. Mitchell, M.D., médecin, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	125 00	
John Yahnodt, services de garde-forestier pour l'année 1894.....	21 37	
Chas. Kiyoshk, services pendant le recensement.....	2 00	
Andrew Isaacs, attelage double.....	1 50	
Jos. Wilson, matériaux pour pont.....	10 23	
Geo. Isaacs, réparer la clôture de l'école.....	3 00	
Jos. Isaacs, nettoyer la salle d'école.....	1 50	
Shaw et Wooliver, divers.....	56	
Chas. London, fournitures funéraires.....	17 00	
David Day, creuser des fosses.....	3 75	
John Brebner, inspection des écoles.....	24 89	
J. H. Fraser, réparer l'école n° 2.....	50 00	
" " " bois de service.....	3 32	
Shaw et Wooliver, ferronnerie.....	2 43	
West et Davis, peintures et vis.....	13	
Elijah Souie, vitrage des châssis.....	50	
Chef Ashkebee, nettoyer la salle d'école.....	1 50	
John Shaver " ".....	1 75	
Chef Ashkebee, bois pour l'école.....	8 00	
Riddel et Shambleau, prime d'assurance sur la maison du conseil.....	4 50	
Secours aux indigents.....	4 00	
Alex McKelvey, intérêt pour distribution.....	300 00	
Caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion pour cent sur montants perçus.....	25 90	
Balance le 30 juin 1895.....	59 20	
	781 03	781 03
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		59 20

Sauvages de la Rivière au Serpent, Ont. (N° 32)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		5,055 91
Droits sur bois de construction.....		20 64
".....		39
Caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion pour cent sur montants perçus.....	2 10	
Balance le 30 juin 1895.....	5,074 84	
	5,076 94	5,076 94
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		5,074 84
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		601 04
B. W. Ross, loyers perçus.....		420 00
Rivière des Espagnols, compte pour les chèques 1139 et 1162 transférés.....		65 00
Remboursement de l'intérêt.....		32 90
Intérêt sur capital placé.....		198 00
J. F. White, inspecter les écoles.....	19 75	
A. Pelekey, pour réparations à la maison d'école.....	50 00	
Antoinie Caigwaitch, bois pour l'école.....	15 00	
Tebisciojigeg.....	4 00	
Paul Cada.....	3 00	
B. W. Ross, charrue et transport.....	11 00	
Intérêt pour distribution.....	463 40	
Caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion pour cent sur montants perçus.....	25 20	
Balance le 30 juin 1895.....	725 59	
	1,316 94	1,316 94
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		725 59

Département des affaires indiennes.

Six-Nations de la Grande-Rivière (N° 33)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		894,030 76
Ventes de terres.....		412 68
Droits sur pierre.....		83 00
Droits sur bois.....		13 40
Remboursement de J. F. Martin, à compte d'emprunt.....		20 20
Prêter à Wm. Smith.....	400 00	
" A. H. Lottridge.....	150 00	
" A. G. Smith.....	500 00	
" John M. Curley.....	200 00	
" John Russell.....	150 00	
" Isaac Green.....	140 00	
" A. Bumberry.....	400 00	
" D. Doxtater.....	100 00	
" A. S. Johnson.....	250 00	
" Peter Powless.....	300 00	
" Festus Johnson.....	300 00	
" Geo. W. Hill.....	250 00	
" Charlotte Hill.....	200 00	
" Augustus Jamieson.....	90 00	
" Jeremiah Hill.....	150 00	
" Mme Eve Martin.....	50 00	
" Elliott Obediah.....	50 00	
" Jacob Millar.....	500 00	
" David Sunday.....	200 00	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	50 91	
Balance le 30 juin 1895.....	890,129 13	
	894,560 04	894,560 04
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		890,129 13
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		11,344 19
Loyers.....		1,785 00
Perceptions à compte d'ouvrage aux chemins.....		46 75
E. D. Cameron, remboursement de l'intérêt envoyé pour distribution.....		220 75
" montant non dépensé à cause des feux de forêts.....		50
J. Lewis, remboursement à compte d'emprunt.....		10 00
E. D. Cameron, remboursement du montant perçu de J. Green pour enterrer chevaux morts.....		8 00
Chèque n° 4168 en circulation, 1892-93.....		2 00
Intérêt sur capital placé.....		47,319 00
R. H. Dee, M.D., pension.....	500 00	
E. D. Cameron, loyer et dépenses de voyage du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	340 00	
Wm. Reep et David Hill, pension des chefs, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	800 00	
J. A. Langrill, médecin, appointements du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	2,000 00	
W. J. Langrill, médecin auxil., appointements, juillet 1894 au 30 juin 1895.....	850 00	
Wm. Reep, interprète, appointements du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	399 97	
John John, gardien, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	44 00	
Josiah Hill, secrétaire.....	400 00	
Wm. Wage, garde-forestier.....	130 00	
Moses Turkey.....	130 00	
Geo. Longboat.....	130 00	
David Hill, pension.....	30 00	
John Gibson.....	50 00	
Peter Leaf.....	25 00	
S. Harris.....	25 00	
Lawrence Thomas.....	25 00	
Wm. Jack.....	25 00	
Sampson Green.....	25 00	
Solomon Nash.....	25 00	
Jacob Green.....	25 00	
Betsey Claus.....	25 00	
A reporter.....	6,003 97	60,736 19

Six-Nations de la Grand-Rivière (N° 33)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Reporté.....	6,003 97	60,736 19
<i>INTÉRÊT—Suite.</i>		
Esther Powles, pension du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	25 00	
Hannah Ahgwaga " " " ".....	25 00	
William Curley " " " ".....	25 00	
Elizabeth Fun " " " ".....	25 00	
Elizabeth Nash " " " ".....	25 00	
Susannah Jamieson " " " ".....	25 00	
Louis Bumberry " " " ".....	25 00	
Abram S. Hill " " " ".....	25 00	
Isaac Smith " " " ".....	25 00	
Christine Walker " " " ".....	25 00	
Robert Hill " " " ".....	25 00	
John House " " " ".....	25 00	
Wm. L. Green " " " ".....	25 00	
John Key " " " ".....	50 00	
Jas. S. Johnson " " " ".....	50 00	
Eliza Nash " " " ".....	25 00	
Isaac Thomas " " " ".....	25 00	
Mary L. Green " " " ".....	25 00	
Samuel Hill " " " ".....	25 00	
Moses Mount " " " 31 décembre 1894.....	18 75	
Jas. Peters " " " 31 mars 1895.....	25 00	
Wm. Martin " " " 31 décembre 1894.....	18 75	
Elizabeth Williams " " " 31 mars 1895.....	25 00	
John Davis " " " 30 juin 1894.....	3 00	
O. B. Osborn, M.D., soins à Clara Jamieson.....	21 00	
Elizabeth Jacobs, pension du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	25 00	
Jacob Jamieson " " " ".....	50 00	
Seth Johnson, " " " ".....	25 00	
John Snow " " " 1er juillet 1894 au 31 mars 1895.....	18 75	
Samuel Butler, services pour éteindre le feu des forêts.....	8 00	
Adam Hill " " " ".....	8 00	
John Froman " " " ".....	5 00	
Hiram Miller, tuiles pour fossé.....	4 25	
James B. Hill, ouvrage au fossé.....	29 00	
Isaac Davis, inspection pour pertes par incendie.....	13 00	
Nicodemus Porter, " " " ".....	8 00	
Benjamin Carpenter, services au comité.....	1 00	
Joab Martin " " " ".....	1 00	
John Hill " " " ".....	3 00	
Levi Jonathan " " " ".....	1 00	
Nicodemus Porter " " " ".....	2 00	
Joseph Green " " " ".....	3 00	
Wm. Wage " " " ".....	1 00	
D. Duxtater " " " ".....	1 00	
Josiah Hill " " " ".....	3 00	
P. Powles " " " ".....	2 00	
Philip Hill " " " ".....	3 00	
Joseph Porter " " " ".....	2 00	
Elias Lewis " " " ".....	5 00	
W. C. Hill " " " ".....	1 00	
David General " " " ".....	3 00	
J. S. Johnson " " " ".....	6 00	
Richard Hill " " " ".....	7 00	
Moses Hill " " " ".....	3 00	
G. W. Hill " " " ".....	1 00	
George Key " " " ".....	4 00	
Wm. Echo " " " ".....	4 00	
Abraham Charles " " " ".....	4 00	
J. S. Johnson, repas pour le comité.....	2 50	
J. W. M. Elliott, copier des quittances.....	6 00	
D. Thomas, dépenses distribuer des quittances.....	4 00	
A reporter.....	6,907 97	60,736 19

Département des affaires indiennes.

Six-Nations de la Grande-Rivière (N° 33)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report	6,907 97	60,736 19
<i>INTÉRÊT—Suite.</i>		
David Thomas, commissaire	8 00	
A. Jamieson "	8 00	
Josiah Hill "	8 00	
G. A. Martin, services d'inspecteur de clôture	3 00	
J. Jonathan "	3 00	
Job Martin, honoraires pour assister à l'assemblée de l'école	4 00	
Wm. Smith "	4 00	
J. S. Johnson "	4 00	
L. Givens, loyer	125 00	
John R. Davis, loyer	150 00	
John et Sarah Warner, loyer	185 00	
G. W. Longboat, loyer	230 00	
J. S. Johnson "	160 00	
Julia Garlow "	70 00	
Estate I. Duncan "	200 00	
Mary P. Maracle "	30 00	
Thos. A. Miller "	60 00	
Mary et Lydia Hill, loyer	25 00	
Joseph Henry "	150 00	
Joshua Williams "	125 00	
Josiah Hill "	150 00	
Geo. D. Styers "	100 00	
Jacob Green "	100 00	
Margaret Beaver "	125 00	
Mme P. Gordon, arrérage d'intérêt	5 05	
Margaret Burning "	5 05	
Jos. Woodruff "	5 05	
H. Funn "	5 05	
Augustus Martin "	10 10	
R. Atkins "	20 20	
W. General "	5 05	
P. Cusick "	30 10	
L. Clench "	5 05	
J. Green "	5 05	
Elizabeth Walker "	5 05	
Lewis David "	5 05	
P. J. Turkey "	66 55	
Hannah David "	5 05	
Robt. Hill "	55 20	
Geo. Longfish, soin de Julia Otter	10 00	
Moses Hill, construire un ponceau	23 00	
J. A. Shaver, bois pour ponceaux	184 60	
Wm. Hill, construire un pont	45 00	
Joseph Henry "	45 00	
Elias Styers "	125 04	
J. S. Johnson, réparer un pont	21 00	
Abram Henry, construire un pont	65 00	
N. Porter "	35 00	
Levi Jonathan, construire un ponceau	45 00	
" " pont	45 00	
" " réparer le pont	40 00	
Henry Burning "	28 00	
Festus Johnson, construire un hangar pour la maison du conseil	290 00	
Joseph Porter, réparer une piste	90	
J. E. Vanfleet, bois pour ponceaux	200 05	
Abram Charles, réparations à la Longhouse, Cayuga inférieure	25 00	
Levi Jonathan, arbres pour les terrains de la maison du conseil	18 50	
D. McGregor, éboueurs	93 00	
Wm. John, niveleur pour chemin	7 00	
Papeterie	3 70	
A reporter	10,517 41	60,736 19

Six-Nations de la Grande-Rivière (N° 33)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	10,517 41	60,736 19
INTÉRÊT—<i>Suite.</i>		
J. Williams, don pour célébration païenne.....	15 00	
Jas. Green " comité de tempérance.....	25 00	
R. H. Green, M.D., soin à I. Roundsky.....	5 00	
Mme L. Nash, arrérage d'intérêt.....	15 85	
G. B. Salmond, rideaux, etc., pour l'école Thomas.....	12 20	
J. A. Langrill, M.D., réparer sa résidence.....	25 05	
" remboursement du mont. payé p. enlever cheval mort.....	8 00	
Cie de téléphone Bell, loyer de téléphone.....	30 00	
E. D. Cameron, dépenses pour éteindre les feux des bois.....	251 50	
" intérêt pour distribution.....	36,000 00	
Geo. Henhawk, réparations aux chemins.....	16 00	
Cie d'assurance British American, renouveler la police d'assurance n° 358,582.....	45 00	
" " " " " " " " 276,940.....	20 00	
W. M. Stanley, M.D., opération à l'œil de C. Green.....	7 00	
Joel Ward, services de sténographe.....	21 00	
L. McTaggart " " " " " " " ".....	18 40	
A. Stewart, M.D., vaccin.....	5 00	
James Grace, services d'homme de loi re condamnation de Aaron H. Burning.....	7 55	
M. J. Kelly, inspecteur des écoles.....	142 00	
Rév. R. Ashton, don aux écoles.....	1,500 00	
John Miller, instituteur, appointements, 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	362 52	
J. S. Johnson, fournitures funéraires.....	360 00	
Wm. Pierce " " " " " " " ".....	15 00	
A. H. Lottridge " " " " " " " ".....	190 00	
Avery, Frère " " " " " " " ".....	25 00	
Jacob Miller et Cie, secours aux indigents et malades.....	30 00	
William Rannie " " " " " " " ".....	3 00	
J. S. Johnson " " " " " " " ".....	207 00	
C. E. Courtnage " " " " " " " ".....	11 00	
A. H. Lottridge " " " " " " " ".....	7 00	
J. S. Johnson, divers approvisionnements.....	30 61	
A. E. Hill, services d'inspecteur de clôtures.....	21 00	
A. H. Lottridge " " " " " " " ".....	21 00	
David Van Every, compensation pour perte par incendie.....	27 33	
Philip Miller " " " " " " " ".....	141 88	
Margaret Bumberry " " " " " " " ".....	30 00	
Benjamin Garlow " " " " " " " ".....	30 00	
Lucinda Scott " " " " " " " ".....	36 66	
Joseph Farmer " " " " " " " ".....	90 00	
John Buck " " " " " " " ".....	35 61	
Margaret Lickers " " " " " " " ".....	2 00	
Mrs. A. Walker Hill " " " " " " " ".....	3 30	
John Burnhouse, services de surveillant de ponts.....	2 00	
John Silversmith " " " " " " " ".....	2 00	
Andrew Sky " " " " " " " ".....	2 00	
David Sky " " " " " " " ".....	1 00	
George Key " " " " " " " ".....	1 00	
George Silversmith " " " " " " " ".....	1 00	
Josiah Hill, frais de voyage.....	52 90	
" inspecteur de chemins.....	15 00	
J. S. Johnson, chaises pour l'école Thomas.....	2 00	
P. H. Burning, construction de pont et ponceau, Spring Creek.....	318 00	
Cie de messagerie Dominion, transport.....	1 40	
Lewis Merrill, ouvrir un fossé.....	63 20	
J. W. Pattison, frais funéraires.....	45 00	
Clifford et Wood " " " " " " " ".....	50 00	
N. Monture " " " " " " " ".....	5 00	
J. B. Burrows " " " " " " " ".....	20 00	
A. W. Johnson " " " " " " " ".....	10 00	
H. Sutherland " " " " " " " ".....	10 00	
D. W. Williams " " " " " " " ".....	15 00	
A reporter.....	50,982 97	60,736 19

Département des affaires indiennes.

Six-Nations de la Grande-Rivière (N° 33)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
Reporté.....	\$ c. 50,982 97	\$ c. 60,736 19
INTÉRÊT—<i>Suite.</i>		
Nelson Moses, fournitures funéraires.....	5 00	
Susannah Bumberry ".....	10 00	
Heaslip Frères ".....	20 00	
Jas. Jones ".....	10 00	
Fisher Johnson, secours aux indigents.....	28 00	
George Miller ".....	4 00	
D. S. Sayer, lunettes pour John Yellow.....	5 00	
John A. Langrill, M.D., médicaments.....	299 52	
A. G. Smith, pour moutons tués par les chiens.....	7 98	
P. Powless ".....	2 66	
Geo. D. Styers, don pour concours de labourage.....	70 00	
J. R. Vanfleet, bois de construction.....	25 00	
Elijah Powless, prêts au corps de musique de Victoria.....	72 00	
Rév. J. Lennant, don pour l'église anabaptiste.....	25 00	
Howie et Feely, tuyaux de poêle pour bureau.....	8 60	
L. Obe, réclamation contre Mme M. Doxtater.....	25 00	
Josiah Hill, don pour l'arbre de Noël de l'école Thomas.....	10 00	
L. Jonathan, fruits pour l'exposition universelle.....	3 00	
J. Miller et Cie, tuyaux de poêle pour la salle du conseil.....	5 80	
N. Porter, montage de poêle.....	5 50	
S. Curley, emprunt pour compléter sa demeure.....	80 00	
John Hill, réparation au pupitre dans la salle du conseil.....	1 00	
Mme A. Isaac, bois pour la salle du conseil.....	13 50	
P. Newhouse, services de constable lors des paiements d'intérêt.....	10 50	
Chas. E. Martin " " ".....	4 50	
Herbert Smith " " ".....	6 00	
Abram Garlow " " ".....	4 50	
A. H. Lottridge, pension des constables.....	6 75	
Jas. Grace, J.P., amendes pour vente de boisson.....	18 70	
J. W. M. Elliott, recensement des enfants.....	7 00	
J. Davis, chercher du wampum.....	50 00	
S. Adams, services de détective pour incendie.....	6 00	
D. Garlow, " constable ".....	10 30	
Réparations de la maison d'école.....	25 00	
Hôpital John H. Stratford, soins et services à Dorothy Sero.....	3 20	
A. Spragg, bois pour l'école Thomas.....	7 00	
John Fair, réparation d'un compas.....	2 06	
Festus Johnson, réparation de l'éboueur.....	20 90	
Levi Jonathan, télégramme.....	25	
Isaac Davis ".....	38	
David S. Hill, services au comité.....	1 00	
Elijah Powles, ".....	1 00	
T. A. Snider, services d'hommes de loi re Cie. de Navigation de la Grande-Rivière.....	190 00	
Matériel d'école.....	15 88	
John Johnson, chevaux pour Elias Maracle.....	70 00	
John McHutchin, approvisionnement pour la célébration de la fête de la Reine.....	74 00	
Mme Josiah Hill, repas pour corps de musique.....	3 00	
John House, préposé au pavillon.....	50	
R. H. Constable, avis imprimé.....	1 75	
D. Cameron, prix pour la célébration de la fête de la Reine.....	33 25	
Avance à G. Davis de frais de passage d'Angleterre à Brantford.....	37 59	
Comm. sur percept. portée à l'avoir du fonds d'administ. des terr. des sauvages.....	107 10	
Balance le 30 juin 1895.....	8,298 61	
	60,736 19	60,736 19
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		8,298 61

Sauvages de Shawanaga (n° 34)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		10,116 13
Balance le 30 juin 1895.....	10,116 13	
	10,116 13	10,116 13
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		10,116 13
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		155 92
Intérêt sur capital placé.....		359 52
Adam Pawis, chef, appointements du 1er avril 1894 au 30 juin 1894.....	5 00	
Francis Nebininaugquod, salaire de chef, du 1er juill. 1894 au 31 mars 1895.....	15 00	
Mary C. Harrison, institutrice, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	75 00	
Geo. Grant, inspection des écoles.....	22 00	
Ed. Gauvreau, M.D., pointes de vaccin.....	3 35	
Département des impressions et de la papeterie publiques, fournitures d'école.....	3 24	
Frais de messagerie sur matériel scolaire.....	25	
Intérêt dû, M. C. Cameron.....	200 00	
Balance le 30 juin 1895.....	191 60	
	515 44	515 44
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		191 60

Sauvages de la Rivière des Espagnols, Ont. (N° 35)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		6,541 35
Droits sur bois.....		9 49
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p.c. sur les montants perçus.....	95	
Balance le 30 juin 1895.....	6,549 89	
	6,550 84	6,550 84
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		6,549 89
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		84 41
Intérêt sur capital placé.....		231 92
Loyers.....		120 00
Montant de chèque en circulation, 1892-93.....		3 50
R. M. Stephen, M.D., médecin, partie d'appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	78 36	
J. T. White, inspection des écoles.....	2 00	
D. McCaig " ".....	9 50	
J. C. Irving et Cie, sacs à pommes de terre.....	1 84	
Caroline Morley, nettoyer la salle d'école.....	3 00	
Francis Shobikezhik, bois pour école.....	9 00	
John Pahtwahwedung " ".....	9 00	
Joseph Maiosegyik " ".....	10 00	
John Gadabashe " ".....	5 00	
McKeon et Glover, bois de construction.....	7 20	
H. Sadowski, ferronnerie.....	1 33	
Oshkenahwo, réparation de la maison d'école.....	12 00	
A. Pelkey " ".....	50 00	
A. Cadotte, divers pour la " ".....	1 25	
Antoine Caigwaitch, bois pour la salle d'école.....	15 00	
A. M. Ironside, compte des dépenses casuelles.....	6 26	
Département des impressions et de la papeterie publiques, fournitures d'école.....	2 60	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p.c. sur les montants perçus.....	7 20	
Balance le 30 juin 1895.....	209 29	
	439 83	439 83
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		209 29

Département des affaires indiennes.

Sauvages de la Rivière Thessalon, Ont. (N° 36)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		18,528 76
Ventes de terres.....		1,390 92
Sam. Hagan, don pour construction de pont.....	400 00	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.....	139 09	
Balance le 30 juin 1895.....	19,380 59	
	19,919 68	19,919 68
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		19,380 59
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		560 04
Intérêt sur capital placé.....		668 08
J. T. White, inspection des écoles.....	19 25	
A. McGill et fils, pupitres pour écoles.....	28 00	
Joseph Bayaillon, bois.....	15 00	
Wm. Thompson et Wm. Horne, frais de poursuite pour vente de liqueurs.....	3 60	
Arrérages d'intérêt à divers sauvages.....	51 69	
Distribution d'intérêt.....	422 50	
Département des impressions et de la papeterie, fournitures d'école.....	3 90	
Balance le 30 juin 1895.....	684 18	
	1,228 12	1,228 12
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		684 18

Bande de Tootoomenai, Ont. (N° 37)

CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		900 00
Balance le 30 juin 1895.....	900 00	
	900 00	900 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		900 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		149 30
Intérêt sur capital placé.....		59 24
Balance le 30 juin 1895.....	208 54	
	208 54	208 54
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		208 54

Sauvages de la Rivière du Poisson-Blanc (N° 38) Ont.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		14,317 66
Balance le 30 juin 1895.....	14,317 66	
	14,317 66	14,317 66
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		14,317 66
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		525 55
Loyers perçus.....		92 00
Intérêt sur capital placé.....		519 52
R. M. Stephen, M.D., partie de ses appointem., du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	23 52	
James Nowegahbow, chef, partie de son salaire " " " ".....	50 00	
Thos. Wilkins, père, services de constable, 8 oct. 1894 au 31 mars 1895.....	57 43	
D. McCaig, inspection des écoles.....	9 00	
B. H. Turner, divers articles pour école.....	3 90	
" " bois " " " ".....	98 71	
A. McGill et fils, cloche " " " ".....	16 00	
David Nowegahbow, bois " " " ".....	14 50	
Département des impressions et de la papeterie publiques, fournitures d'école ..	15	
Intérêt pour distribution.....	464 16	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.	5 52	
Balance le 30 juin 1895.....	394 18	
	1,137 07	1,137 07
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		394 18

Wyandottes de Anderdon, Ont. (N° 39)

CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		15,118 48
Ventes de terre.....		-1,702 00
M. K. Cowan, remboursement du paiement en plus sur terrain.....	150 00	
Louis Warrow, part du capital.....	13 81	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.	155 20	
Alex. Clarke et sa femme, en janvier 1892 et décembre 1893, distribution du capital.....	151 70	
Geo. G. Clarke, sa part et celle de sa femme en janvier 1892 et décembre 1893, distribution du capital.....	55 24	
Balance le 30 juin 1895.....	16,294 53	
	16,820 48	16,820 48
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		16,294 53
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		4,104 60
A. English, remboursement d'intérêt.....		60 00
Intérêt sur capital placé.....		1,064 64
Collège de l'Assomption, pension et soin de Justin Clarke.....	79 50	
E. P. Watson, services re arpentage de lots de grève.....	50 60	
Intérêt pour distribution.....	400 00	
Balance le 30 juin 1895.....	4,699 14	
	5,229 24	5,229 24
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		4,699 14

Département des affaires indiennes.

Abénakis de Saint-François, P.Q. (N° 40)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		3,736 51
Balance le 30 juin 1895.....	3,736 51	
	3,736 51	3,736 51
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		3,736 51
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		378 28
Loyers perçus.....		268 71
A. A. Mondou, pour taureau vendu.....		13 00
Amendes pour vente de liqueurs.....		39 00
Remboursement de l'intérêt.....		1 18
Intérêt sur capital placé.....		151 68
P. E. Robillard, secours aux indigents.....	7 00	
L'hon. J. S. Hall, C.R., services professionnels.....	13 99	
Cie de messagerie Dominion, frais de transport.....	85	
Mme O. Lachappelle, nettoyer la maison d'école.....	4 00	
Jos. Portneuf, réparations au pont.....	1 40	
Beauchemin et Frère, matériaux pour le pont.....	2 11	
Louis Gill, usage d'un taureau.....	14 00	
Israël Verville, bois pour l'école.....	18 00	
F. Pitt, services lors du procès pour vente de liqueurs.....	9 45	
H. Pitt.....	2 95	
A. Schooner et Cie, divers pour l'école.....	5 09	
A. P. Sherwood, frais de voyages du constable <i>re</i> commerce des liqueurs.....	50 00	
Ed. Rouillard et Fils, bois pour l'école.....	15 25	
Joseph Laurent, dépenses, Pierreville à Ottawa et retour.....	10 90	
J. E. Belcourt, inspecter les écoles.....	10 00	
A. Laperrière et Frères, fournitures funéraires.....	1 50	
Moïse Descoteau, cercueil.....	8 50	
Joseph Portneuf, réparations au pont.....	3 00	
H. Pitt, services d'hommes de loi dans les poursuites pour vente de liqueurs.....	36 70	
Beauchemin et Frère, bois de service pour ponts.....	6 15	
John Tahamont, travaux sur pont.....	4 25	
Laperrière et Frères, clous, etc., pour pont.....	59	
Joseph Côté, travaux sur chemin.....	21 90	
H. L. Masta, frais de voyage à Ottawa et retour.....	34 65	
Chef J. Portneuf, services <i>re</i> commerce des liqueurs.....	5 00	
Pierre Obumsawin, frais funéraires.....	5 00	
Secours aux indigents.....	9 00	
Département des impressions et de la papeterie publiques, fournitures d'école.....	71 12	
H. Giroux, balance pour services de constable.....	48	
Beauchemin et Frère, pour bois de service.....	9 80	
Intérêt pour distribution.....	375 00	
Caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion pour cent sur montants perçus.....	19 25	
Balance le 30 juin 1895.....	74 97	
	851 85	851 85
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		74 97

Abénakis de Bécancour, P.Q. (N° 41)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		906 60
Balance le 30 juin 1895.....	906 60	
	906 60	906 60
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		906 60
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....	50 62	
Intérêt sur capital placé.....		29 96
Balance le 30 juin 1895.....		20 66
	50 62	50 62
Balance le 30 juin 1895, reportée.....	20 66	

Amalécites de l'Île Verte et Viger, P.Q. (N° 42)

	\$ c.	\$ c.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		7,332 35
Ventes de terres.....		387 30
Caisse d'adm. des terres des sauvages, proportion pour cent sur montants perçus.	38 73	
Balance le 30 juin 1895.....	7,680 92	
	7,719 65	7,719 65
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		7,680 92
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		74 41
Remboursement de l'intérêt.....		13 35
Intérêt sur capital placé.....		259 24
Intérêt pour distribution.....	240 00	
Balance le 30 juin 1895.....	107 00	
	347 00	347 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		107 00

Département des affaires indiennes.

Sauvages du Lac Doré (N° 43)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		49 92
Chemin de fer O. A. et P. S., droit de passage.....		6 00
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p.c. sur les montants perçus.....	0 60	
Balance, 30 juin 1895.....	55 32	
	55 92	55 92
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		55 32
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		6 68
Chemin de fer O. A. et P. S., améliorations de terrain pour droit de passage.....		88 31
Intérêt sur capital placé.....		1 96
Divers sauvages, compensation pour améliorations.....	78 31	
J. T. White, inspection d'écoles.....	9 05	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus.....	5 30	
Balance le 30 juin 1895.....	4 29	
	96 95	96 95
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		4 29

Hurons de Lorette (n° 44)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		4,230 55
Balance le 30 juin 1895.....	4,230 55	
	4,230 55	4,230 55
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		4,230 55
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		213 02
E. Gauvreau, M.D., remboursement de paiement pour vaccin.....		0 50
Intérêt sur capital placé.....		155 52
Daniel GrosLouis, réparation d'affût de canon.....	8 00	
Gabriel Belleau, poudre pour la célébration de la fête de la Reine.....	2 80	
Cie de messageries Dominion, frais de transport.....	0 40	
C. Renaud, soins de six enfants sauvages, école Saint-Ambroise.....	6 00	
Cyprien Vincent, secours.....	63 00	
A. O. Bastien, soins de divers sauvages indigents.....	25 00	
Département des impressions et de la papeterie publiques, fournitures d'école.....	27 00	
Balance le 30 juin 1895.....	236 84	
	369 04	369 04
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		236 84

Iroquois de Caughnawaga (N° 45)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		12,695 37
Droits sur bois de construction.....		172 25
Droits sur pierre.....		86 00
Toussaint Daillebout, réparations à la maison du gardien de barrière.....	6 00	
Chas. X. Giasson " " " " " ".....	1 50	
Michel Lacombe, bois de construction pour la maison du gardien de barrière. . .	17 50	
Michel Delisle, matériel " " " " " ".....	4 18	
Louis Faironote " " " " " ".....	4 00	
F. Baillargeon " " " " " ".....	43 80	
Jarvis Daillebout " " " " " ".....	2 25	
J. A. McMartin et Cie, pompe à incendie et boyau.....	500 00	
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur les montants perçus	25 82	
Balance le 30 juin 1895.....	12,348 57	
	12,953 62	12,953 62
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		12,348 57
INTÉRÊT.		
Charlemagne & Lake Ouareau Lumber Co., loyer de terrain.....		159 34
A. Brosseau, loyers perçus.....		2,572 87
Intérêt sur capital placé.....		124 52
Balance le 30 juin 1894.....	9,879 83	
Jarvis Daillebout, gardien de barrière, appoint. du 1er janvier au 31 déc. 1894..	24 00	
Thos. Hill " " " " " ".....	24 00	
Nap. A. Giasson, toiser la pierre.....	11 28	
Banque de Montréal, pour payer le chèque n° 43262 de 1890-91.....	0 80	
Cole's National Manufacturing Co., 1 pavillon.....	11 25	
J. M. Jocks, dépenses à Montreal <i>re</i> pompe à incendie.....	18 00	
Pierre Causdière " " " " " ".....	12 00	
L. F. Jackson " " " " " ".....	12 00	
A. Matté, services <i>re</i> perception des loyers seigneuriaux.....	12 75	
Pierre Prevost " " " " " ".....	0 50	
A. Thomas " " " " " ".....	0 50	
F. T. Langevin " " " " " ".....	0 75	
Louis Beauvais " " " " " ".....	2 00	
L. M. Jocks, loyer payé par O. Guerin.....	50 00	
Michael Jacob, loyer au bénéfice des enfants de feu Aigle-Blanc.....	55 00	
Moïse Lefort, services de constable du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892.....	91 25	
Mitchel Katsenhajen, loyer, mars 1895.....	65 00	
Pierre Tinheonton, services du corps de musique.....	15 00	
Moïse Stacy, services de crieur public.....	2 00	
Pierre Canadien, réparation à la maison d'école.....	10 00	
Pierre Murray, services d'interprète.....	5 00	
Moïse Tahentetha, donner avis d'élection à la porte d'église.....	1 00	
Dr A. O. Patton, vacciner les sauvages.....	5 50	
Chemin de fer Canada-Atlantique, deux billets de pass. de 2e classe pour sauv. indigents à Montréal.....	5 00	
Commission sur percep. portée à l'avoir du fonds d'adminis. des terr. des sauv. . .	163 93	
Balance le 30 juin 1895.....		7,621 61
	10,478 34	10,478 34
Balance le 30 juin 1895, reportée.....	7,621 61	

Iroquois de Saint-Régis, P.Q. (N° 46)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	1,404 58	3,656 40
INTÉRÊT—Fin.		
Jake Fire, appointements pour l'année finissant le 28 février 1895.....	10 00	
Loran Pike, appointem. de commis pour 6 mois finissant le 1er avril 1895.....	5 00	
M. Jacobs, dépenses Ottawa, à Saint-Régis, aller et retour.....	6 00	
Sarah Friday, organiste à l'église de Saint-Régis.....	10 00	
Agnes Adams, dépenses d'Ottawa à Saint-Régis.....	5 00	
A. Stewart, M.D., pointes de vaccin fournies à Geo. Long.....	5 00	
Mitchell George, journalier à l'école du Chenail.....	2 00	
Prop. p. c. s. mont. perçus portée au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.	12 18	
Montant transféré au fonds des terres.....	2,196 64	
	3,656 40	3,656 40

Iroquois de Saint-Régis, P.Q., fonds des terres (N° 46a).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		2,373 16
Intérêt.....		83 04
Montant transféré de l'intérêt du compte général.....		2,196 64
John Davidson, secrétaire-trésorier, township de Dundee, commutation de taxe	170 67	
Balance le 30 juin 1895.....	4,482 17	
	4,652 84	4,652 84
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		4,482 17

Sauvages du Lac Saint-Jean, P.Q. (N° 47).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		1,865 11
Ventes de terre.....		256 79
Ventes de bois.....		32 10
Prop. p. c. s. mont. perçus portée au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.	28 89	
Balance le 30 juin 1895.....	2,125 11	
	2,154 00	2,154 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2,125 11
INTÉRÊT.		
Amendes pour vente de liqueur.....		85 00
Loyer.....		1 00
Intérêt sur capital placé.....		51 40
Balance le 30 juin 1895.....		263 99
Balance le 30 juin 1894.....	396 23	
Prop. p. c. s. mont. perçus portée au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.	5 16	
	401 39	401 39
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		263 99

Département des affaires indiennes.

Sauvages du Lac des Deux-Montagnes (N° 48)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		2,315 85
Ventes de bois.....		86 58
Proportion p. c. sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages.....	8 66	
Balance le 30 juin 1895.....	2,393 77	
	2,402 43	2,402 43
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2,393 77
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		130 72
Charlemagne and Lake Ouareau Lumber Co., loyer de terrain.....		79 66
Intérêt sur capital placé.....		94 28
Mary Simon, loyer de la maison d'école.....	22 50	
Cecilia Franks " ".....	22 50	
Rév. J. J. Oke, secours aux indigents.....	25 00	
Timothy Arirhon, frais de voyage à Ottawa.....	5 00	
J. P. Nantel, inspection d'école.....	10 00	
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages.....	4 78	
Balance le 30 juin 1895.....	214 88	
	304 66	304 66
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		214 88

Sauvages de Témiscamingue (N° 49)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		2,345 96
Balance le 30 juin 1895.....	2,345 96	
	2,345 96	2,345 96
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2,345 96
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		945 26
G. L. Chitty, remboursement de frais de voyage.....		6 69
A. McBride, revenu de vente de bœufs.....		42 80
Intérêt sur capital placé.....		115 20
E. Gauvreau, M.D., pointes de vaccin.....	1 53	
A. Stewart, M.D. " ".....	1 25	
John Larmonth et Cie, machine à battre.....	270 00	
" " transp. de machine à battre.....	21 68	
Cie du chemin de fer Pacifique Canadien, transp. de machine à battre.....	20 35	
G. L. Chitty, frais de voyage.....	13 98	
Ottawa Citizen annonce de vente de bois.....	40 00	
Central Canadian ".....	6 40	
Hull Despatch ".....	8 00	
La Presse ".....	16 00	
Guelph Herald ".....	14 00	
Montreal Gazette ".....	67 34	
Empire Printing Co. ".....	192 00	
Pembroke Standard ".....	28 54	
Petrolia Advertiser ".....	8 00	
L'Original Advertiser ".....	6 40	
Shawville Equity ".....	8 00	
Toronto World ".....	24 00	
Mitchell Advocate ".....	6 40	
Capital Siftings ".....	10 40	
Peterboro Times ".....	14 00	
Presbyterian Review ".....	18 00	
West Durham News ".....	6 40	
Cobourg Sentinel-Star ".....	6 40	
Presbyterian Printing Co. ".....	12 00	
Dominion Oddfellow ".....	12 00	
North Bay Despatch ".....	5 60	
Hamilton Spectator ".....	36 00	
London Free Press ".....	24 00	
The Anglo-Saxon ".....	8 00	
Le Canada ".....	8 00	
John Loughran, scie.....	16 13	
Cie de la Baie d'Hudson, poêle et tuyau pour école.....	16 00	
A. McBride, transp. de vêtements pour indigents.....	0 45	
J. M. Garland, vêtements pour les indigents.....	22 01	
K. D. Graham, huile de foie de morue.....	11 15	
Cie., de messagerie canadienne, transport.....	1 25	
A. McBride, don pour ouvrage aux chemins.....	150 00	
Fournitures d'école.....	9 02	
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages.....	2 57	
Balance le 30 juin 1895.....		33 30
	1,143 25	1,143 25
Balance le 30 juin 1895, reportée.....	33 30	

Département des affaires indiennes.

Sauvages de la Rivière Désert, P. Q. (N° 50)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		35,950 27
James Martin, pour travail au chemin.....	359 50	
Balance le 30 juin 1895.....	35,590 77	
	35,950 27	35,950 27
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		35,590 77
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		135 19
Loyers perçus.....		401 93
Remboursement d'intérêts.....		132 73
Chèque en circulation, 1892-93.....		1 00
Intérêt sur capital placé.....		1,341 36
Remboursement du coût de raquettes.....		2 50
Peter Tenesco, chef, salaire du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	125 00	
Louis Comondo " " " ".....	50 00	
Michael Comondo " " " ".....	50 00	
John McDougall, interprète " " " ".....	40 00	
Wm. Jabot, pension " " " ".....	24 00	
E. A. Mulligan, M.D. " " " ".....	200 00	
Jas. McAulcy, instituteur " " du 1er avril 1894 au 30 sept. 1894.....	150 00	
A. J. Doyle " " du 15 novembre 1894 au 31 mars 1895.....	111 50	
J. Menass, frais de voyage pour mettre les règlements sanitaires en force.....	9 00	
E. Gauvreau, M.D., vaccin.....	10 04	
W. G. Black, prime d'assurance sur la maison d'école.....	5 40	
Jos. Lavasseur, constable, appointements.....	25 00	
J. L. Vanasse, moitié de l'amende pour vente de liqueurs.....	75 00	
Ottawa Citizen, annonces pour instituteur.....	5 00	
Catholic Record " ".....	7 50	
Communauté des Oblats, chaux.....	9 00	
P. Major, chaux.....	10 50	
Hull Despatch, annonces pour instituteur.....	5 00	
Lamab Watogan, pension.....	10 00	
C. Logue, divers pour école.....	0 80	
Fouritures d'école.....	6 65	
Cie de chemin de fer Canadien du Pacifique, transp. de cartes géographiques.....	0 70	
John McDougall, bois pour école.....	16 50	
James Martin, intérêt pour distribution.....	690 00	
John M. Garland, couvertures.....	67 20	
Mary Ann Michel, secours.....	6 00	
Abraham McDougall, arrérages d'intérêt.....	3 68	
P. Tenesco, frais d'examen de bois de construction coupé illégalement.....	15 00	
Propor. p. c. sur mont. perçus port. au créd. de la caisse d'adm. des terres des sauv.....	24 26	
Balance le 30 juin 1895.....	261 98	
	2,014 71	2,014 71
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		261 98

Songhees, C.-B. (N° 51)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		9,573 01
Balance le 30 juin 1895.....	9,573 01	
	9,573 01	9,573 01
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		9,573 01
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		1,744 11
A. W. Vowell, loyers perçus.....		337 00
Intérêt sur capital placé.....		396 08
Henry Saunders, secours, graines, etc., pour les sauvages indigents.....	51 00	
" " approvisionnements pour les sauvages indigents.....	195 15	
E. G. Prior et Cie " " " ".....	4 25	
Henry Saunders, pommes de terres de semence, etc. " ".....	119 00	
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages.....	20 22	
Balance le 30 juin 1895.....	2,087 57	
	2,477 19	2,477 19
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2,087 57

Cowichans, C.-B. (N° 52).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		60 02
Balance le 30 juin 1895.....	60 02	
	60 02	60 02
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		60 02
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		20 36
Intérêt sur capital placé.....		2 84
Loyer.....		1 00
Propor. p. c. sur mont. perçus port. au créd. de la caisse d'adm. des terres des sauv.	0 06	
Balance le 30 juin 1895.....	24 14	
	24 20	24 20
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		24 14

Département des affaires indiennes.

Sauvages de la Musqueam, C.-B. (N° 53)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Serv.ice.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		113 11
Balance le 30 juin 1895.....	113 11	
	113 11	113 11
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		113 11
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		17 53
Intérêt sur capital placé.....		4 56
Balance le 30 juin 1895.....	22 09	
	22 09	22 09
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		22 09

Sauvages de la Squamish, C.-B. (N° 54)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		86 46
Balance le 30 juin 1895.....	86 46	
	86 46	86 46
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		86 46
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		5 07
Intérêt sur capital placé.....		3 24
Balance le 30 juin 1895.....	8 31	
	8 31	8 31
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		8 31

Bande de la rivière Harrison, C.-B. (N° 55)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		14 96
Balance le 30 juin 1895.....	14 96	
	14 96	14 96
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		14 96
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		12 88
Intérêt sur capital placé.....		9 96
Balance le 30 juin 1895.....	13 84	
	13 84	13 84
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		13 84

Bande des Quamichans, C.-B. (N° 56)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		11 16
Balance le 30 juin 1895.....	11 16	
	11 16	11 16
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		11 16
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		2 86
Intérêt sur capital placé.....		0 48
Balance le 30 juin 1895.....	3 34	
	3 34	3 34
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		3 34

Bande des Chemaines, C.-B. (N° 57)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		368 89
Balance le 30 juin 1895.....	368 89	
	368 89	368 89
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		368 89
INTÉRÊT.		
Intérêt sur capital placé.....		12 92
Balance le 30 juin 1894.....	0 13	
Balance le 30 juin 1895.....	12 79	
	12 92	12 92
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		12 92

Bande de Chillihertza, C.-B. (N° 58)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		2 14
Balance le 30 juin 1895.....	2 14	
	2 14	2 14
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2 14
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		0 67
Intérêt sur capital placé.....		0 12
Balance le 30 juin 1895.....	0 79	
	0 79	79
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		0 79

Département des affaires indiennes

Bande de Saint-Pierre, Manitoba (N° 59)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Droits sur bois et pierre.....		517 75
Balance le 30 juin 1894.....	399 07	
Prop. p. c. s. mont. perçus portée au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.	51 77	
Balance le 30 juin 1895.....	66 91	
	517 75	517 75
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		66 91
INTÉRÊT.		
Moitié des amendes pour vente de liqueurs.....		120 00
Mont. transférés de la bande du Portage-du-Rat et autres bandes, crédi. par err.		684 02
Balance le 30 juin 1894.....	630 97	
Intérêt.....	36 04	
Prop. p. c. s. mont. perçus portée au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.	7 20	
Balance le 30 juin 1895.....	129 81	
	804 02	804 02
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		129 81

Bande de la Rivière Tête-Ouverte, Man. (N° 60)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		47 71
Balance le 30 juin 1895.....	47 71	
	47 71	47 71
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		47 71
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		24 08
Amende pour vente de liqueurs.....		25 00
Transfert du montant crédité par erreur en 1883.....		39 43
Intérêt sur capital placé.....		2 52
Théo. Bertrand, services pour vente de liqueurs.....	15 00	
Prop. p. c. s. mont. perçus portée au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.	1 50	
Balance le 30 juin 1895.....	74 53	
	91 03	91 03
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		74 53

Bande du Portage-la-Prairie, Man. (N° 61)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		457 01
Montant transféré à l'intérêt.....	457 01	
	457 01	457 01
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		173 39
Montant transféré du capital.....		457 01
Intérêt sur capital placé.....		22 04
Divers comptes pour transfert de montant crédité par erreur.....	652 44	
	652 44	652 44

Bande de la Rivière Rosseau, Man. (N° 62)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		1,938 12
Amendes.....		34 00
Prop. p. c. s. mont. perçus portée au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.	3 40	
Balance le 30 juin 1895.....	1,968 72	
	1,972 12	1,972 12
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		1,968 72
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		14 57
Amendes pour vente de liqueurs.....		25 00
Produits de la vente de blé.....		424 35
Intérêt sur capital placé.....		68 32
Dépenses pour la récolte et le battage de blé.....	320 58	
Transfert des montants crédités par erreur en 1883.....	182 23	
Prop. p. c. s. mont. perçus portée au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.	26 96	
Balance le 30 juin 1895.....	2 47	
	532 24	532 24
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2 47

Département des affaires indiennes.

Bande du Fort Alexandre, Man. (N° 63)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....	18 81	18 81
	18 81	18 81
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		18 81
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		40 07
Transfert des montants portés au débit par erreur.....		11 90
Intérêt sur capital placé.....		2 08
Balance le 30 juin 1895.....	54 05	
	54 05	54 05
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		54 05

Bande de Tabusintac, N.-B. (N° 64)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		2 25
Balance le 30 juin 1895.....	2 25	
	2 25	2 25
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2 25
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		25 67
Intérêt sur capital placé.....		8 80
Balance 30 juin 1895.....	34 47	
	34 47	34 47
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		34 47

Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, (N° 66)*

Balance le 30 juin 1894.....		84 66
Produits de la vente de bœuf.....		75 75
Amendes pour vente de liqueurs.....		30 00
Intérêt sur capital placé.....		2 96
Assurance de la maison d'école de la Baie-des-Vaches.....	10 00	
Angus Whittie, services pour saisie de bois coupé illégalement.....	26 00	
Ritchie, Parker et Chisholm, services profess., poursuites pour vente de liqueur.....	86 80	
Chas. Pullet, soin de bœufs.....	23 75	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration des terres des sauvages.....	6 34	
Balance le 30 juin 1895.....	40 48	
	193 37	193 37
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		40 48

* N° 65 est fermé.

Sauvages du Nouveau-Brunswick (N° 67)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894		6,457 88
Intérêt sur capital placé		226 00
P. Tennais, appoint. de constable du 1er avril 1894 au 31 mars 1895	24 00	
Balance le 30 juin 1895	6,659 88	
	6,683 88	6,683 88
Balance le 30 juin 1895, reportée		6,659 88

Sauvages de Tobique, N.-B. (N° 68)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894		9,805 90
Ventes de terres		331 65
Bois de construction		751 42
Chemin de fer de la Vallée de la Tobique, droits de passage		125 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration des terres des sauvages	120 81	
Balance le 30 juin 1895	10,893 16	
	11,013 97	11,013 97
Balance le 30 juin 1895, reportée		10,893 16
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894		366 57
Loyer de terrain		70 00
Intérêt sur capital placé		356 04
P. Solas, gardien de l'église, salaire du 1er avril 1894 au 31 décembre 1894	30 00	
John Solas, gardien de l'église, salaire du 1er janvier 1895 au 31 mars 1895	10 00	
Rév. M. A. O'Keeffe, missionnaire, rétribution du 1er janvier 1895 au 31 mars 1895	100 00	
F. Francis, bois pour école	10 00	
D. McLeod, pour clôture de cimetière	62 00	
Geo. W. Tinker, réparations à l'église	219 24	
F. Francis	5 00	
J. A. Belyea, services d'hommes de loi re terrain pris par le chemin de fer ...	6 50	
F. Francis, services de garde-forestier	6 00	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration des terres des sauvages	4 20	
Balance le 30 juin 1895	339 67	
	792 61	792 61
Balance le 30 juin 1895, reportée		339 67

Département des affaires indiennes.

Sauvages de l'Île du Prince-Edouard (N° 69)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		46 19
Intérêt sur capital placé.....		1 64
W. A. Morsan, C.R., services d'homme de loi, Ladywood et Micmacs.....	1 00	
Thos. Glover, réparations à la maison d'école.....	16 53	
Balance le 30 juin 1895.....	30 30	
	47 83	47 83
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		30 30

J. B. Clench (N° 70)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		725 06
Balance le 30 juin 1895.....	725 06	
	725 06	725 06
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		725 06
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		1,084 75
Intérêt sur capital placé.....		63 32
Balance le 30 juin 1895.....	1,148 07	
	1,148 07	1,148 07
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		1,148 07

James Menace (N° 72)*

Balance le 30 juin 1894.....		46 21
Intérêt sur capital placé.....		1 64
Balance le 30 juin 1895.....	47 85	
	47 85	47 85
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		47 85

* N° 71 est fermé.

William Wabback (N° 73)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		2,000 00
Balance le 30 juin 1895.....	2,000 00	
	2,000 00	2,000 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2,000 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		251 27
Intérêt sur capital placé.....		78 80
A. English, à compte de l'entretien de Mme William Wabback.....	100 00	
Balance le 30 juin 1895.....	230 07	
	330 07	330 07
Balance 30 juin 1895, reportée.....		230 07

Fonds des sauvages de la province de Québec (N° 74)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		49,766 30
Balance le 30 juin 1895.....	49,766 30	
	49,766 30	49,766 30
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		49,766 30
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....	36,878 99	
H. Desilets, agent, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	100 00	
Rév. J. Gagné " " " ".....	50 00	
N. LeBel " " " ".....	150 00	
V. J. A. Venner " " " ".....	200 00	
L. E. Otis " " du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	400 00	
P. E. Robillard " " " au 30 novembre 1894.....	83 30	
N. C. Smellie, M.D., médecin, appointements, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	80 00	
A. A. Mondou, agent, appointements, du 9 novembre 1894 au 30 juin 1895.....	129 03	
N. LeBel, commission sur perceptions.....	17 25	
Intérêt sur capital placé.....		668 04
Part du crédit législatif de \$14,000, 1894-95.....		788 60
Balance le 30 juin 1895.....		36,631 93
	38,088 57	38,088 57
Balance le 30 juin 1895, reportée.....	36,631 93	

Département des affaires indiennes.

Fonds d'administration des terres des sauvages (N° 75)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		156,680 61
Balance le 30 juin 1895.....	156,680 61	
	156,680 61	156,680 61
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		156,680 61
INTÉRÊT.		
Intérêt sur capital au crédit de ce compte.....		4,739 80
Part du crédit de \$14,000.00 voté par le parlement.....		12,891 00
Commission sur perceptions, imputée à divers comptes.....		8,100 95
J. W. Jermyn, remboursement des montants avancés pour frais de voyage.....		1 00
Honoraires pour évaluation de lots, etc.....		348 00
B. W. Ross, vente d'une chaloupe.....		12 00
Balance le 30 juin 1894.....	73,249 88	
E. D. Cameron, appointements, 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.....	1,200 00	
A. G. Smith " " " ".....	900 00	
Thos. Gordon " " " 31 octobre 1895.....	200 00	
John Beattie " " " 30 juin 1895.....	500 00	
Thos. S. Walton " " " ".....	900 00	
Wm. Van Abbott " " " ".....	825 00	
A. M. Ironside " " " ".....	720 00	
R. M. Stephen, M.D. " " " ".....	45 52	
J. P. Donnelly " " " ".....	800 00	
W. G. Egar " " " ".....	500 00	
J. Thackeray " " " ".....	650 00	
A. McKelvey " " " ".....	50 00	
A. English " " " ".....	500 00	
J. W. Jermyn " " " ".....	500 00	
James Allen " " " 31 mars 1895.....	374 94	
James Martin " " " 30 juin 1895.....	600 00	
A. Brosseau " " " ".....	600 00	
P. E. Jones, M.D. " " " 30 avril 1895.....	502 00	
A. O. Bastien " " " 30 juin 1895.....	200 00	
D. J. McPhee " " " ".....	750 00	
Wm. Bateman " " " ".....	100 00	
E. W. Ross " " " ".....	800 00	
B. W. Ross, augmentation de salaire pour 1894.....	7 21	
A. McBride, appointements, 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	100 00	
Edmund Bennett, appoint. " " " ".....	60 00	
W. H. Price " 18 juin 1894 au 30 juin 1895.....	621 66	
A. S. McDougall " 1er novembre 1894 au 30 juin 1895.....	400 00	
Chas. McGibbon, " 26 novembre 1894 ".....	298 56	
F. N. Allen " agent intérim. pour avril 1895.....	42 18	
John Crowe " 1er juin au 30 juin 1895.....	47 03	
McG. C. Ironside, services dans le bureau de Manitowaning.....	275 06	
J. P. Donnelly—	\$ c.	
Allocation pour loyer de bureau.....	130 00	
Dépenses imprévues.....	66 86	
		196 86
E. D. Cameron—		
Dépenses imprévues et autres.....	83 85	
Commission sur ventes.....	20 29	
		104 14
C. J. Blomfield—		
Dépenses imprévues et frais de voyage.....		154 20
Thos. Gordon—		
Frais de voyage.....	191 55	
Frais de port.....	11 53	
Commission sur perceptions.....	11 07	
Meubles de bureau.....	28 00	
		242 15
A reporter.....	88,464 09	26,092 75

Fonds d'administration des terres des sauvages (N° 75)—*Suite.*

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Report.....	88,464 09	26,092 75
INTÉRÊT.— <i>Suite.</i>		
George Long—		
Dépenses imprévues et frais de port.....	\$ 19 16	
Commission sur déboursés.....	32 96	
" perceptions.....	25 50	
	77 62	
B. W. Ross—		
Frais de voyages et dépenses imprévues.....	550 29	
Commission sur perceptions.....	395 48	
Allocation pour loyer de bureau.....	97 58	
	1,043 35	
R. M. Stephen, M.D.—		
Allocation pour loyer de bureau.....	150 00	
A. Brosseau—		
Frais de voyages et dépenses imprévues.....	67 10	
Allocation pour loyer de bureau.....	60 00	
	127 10	
Thos. S. Walton—		
Commission sur droits sur bois et honoraires.....	460 54	
Frais de voyages et dépenses imprévues.....	87 51	
Allocation pour loyer de bureau.....	60 00	
	608 05	
James Martin—		
Allocation pour loyer de bureau.....	50 00	
Wm. Van Abbott—		
Allocation pour loyer de bureau.....	154 51	
Frais de voyages et dépenses imprévues.....	225 73	
	380 24	
Alex. McKelvey—		
Allocation pour loyer de bureau.....	60 00	
Frais de voyages.....	169 00	
	229 00	
Wm. Simpson—		
Commission sur perceptions.....	386 35	
Frais de voyages et dépenses imprévues.....	153 06	
	539 41	
A. English—		
Frais de voyages.....	271 10	
Dépenses imprévues.....	68 15	
	339 25	
A. M. Ironside—		
Dépenses imprévues et frais de port.....	29 46	
Commission sur perceptions lorsque surintendant intérim.....	276 75	
	306 21	
J. W. Jermyn—		
Frais de voyages et dépenses imprévues.....	55 75	
Samuel Hagan—		
Commission sur perceptions.....	93 43	
Allocation pour loyer de bureau.....	24 00	
	117 43	
E. P. Watson—		
Commission sur ventes, etc.....	184 13	
Frais de voyages.....	74 20	
	258 33	
L. E. Otis—		
Commission sur perceptions.....	16 37	
Frais de port.....	1 98	
	18 35	
Wm. Bateman—		
Frais de port et frais de voyages.....	2 45	
John Thackeray—		
Frais de voyages.....	51 68	
A reporter.....	92,818 31	26,092

Département des affaires indiennes.

Fonds d'administration des terres des sauvages (N° 75)—Fin.

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
Report.....	\$ c. 92,818 31	\$ c. 26,092 75
INTÉRÊT—Fin.		
W. H. Price—		
Commission sur perceptions.....\$	81 41	
Allocation pour loyer de bureau.....	45 00	
Dépenses imprévues.....	42 60	
	169 01	
E. Bennett—		
Frais de voyages.....	10 00	
Chas. McGibbon—		
Frais de voyages.....	3 00	
P. E. Jones—		
Frais de voyages.....	22 75	
James Allen—		
Frais de port.....	1 34	
A. S. McDougall—		
Frais de voyages.....	187 50	
A. A. Mondou—		
Frais de voyages.....	12 50	
Thos. Anderson—		
Dépenses re vente de la réserve de Passpasschase.....	56 40	
N. LeBel—		
Frais de voyages.....\$	6 00	
Commission sur perceptions.....	14 86	
	20 86	
George L. Chitty—		
Frais de voyages.....	100 00	
W. H. Baxter, services de garde-forestier.....	261 50	
Robert Russell " ".....	63 00	
Watson J. Mills " ".....	13 50	
Alfred Monck " ".....	4 50	
George W. Lane " ".....	6 75	
Humphrey May " ".....	7 13	
John Landrigan, frais de saisie sur bois de construction, île Baxter.....	5 00	
John Ryan, mesurer du bois de construction à la réserve de la Tobique.....	50 25	
Département des impress. et de la papeterie publiques, impr. pour l'année 1894-95.....	181 87	
" " " ".....	251 68	
Joseph Seymour, réparations au bureau de l'agent Jones.....	38 75	
Blind River Lumber Company, remboursement d'honoraire de licence.....	2 00	
John J. Simpson, combustible pour bureau, Highgate.....	25 00	
Cie de messageries Dominion, frais de transport.....	2 40	
" Canadienne ".....	5 00	
Cie de chemin de fer Canadien du Pacifique, frais de transport.....	0 60	
Rév. J. J. Oke, aider l'inspecteur Dingman au Lac des Deux-Montagnes.....	5 25	
Timothy Arirhon " ".....	5 25	
John Robinson, loyer d'une boîte au bureau de poste, 1894-95, ag. des Manitoulines.....	3 00	
Aubrey White, tracer le township de East-Dover.....	5 00	
Alex. McDonald, avance pour frais de voyage à la réserve Dokis.....	200 00	
T. J. McCauley, insp. et rapport au sujet de l'empiét. du township de Haviland.....	47 70	
Louis Beauvais, loyer de maison pendant la perception des loyers.....	3 00	
Arthur Matte " et pension pendant la percept. des loyers.....	10 00	
Phiéas Desmarais, fret, par steamer, sur papeterie.....	0 95	
J. Cooper, réparations à la boîte aux dépêches de la tente, etc.....	18 50	
J. D. Morin, remboursement d'honoraire de mine.....	5 00	
W. A. MacLeod, pour réparation au bureau de Manitowaning.....	500 00	
George McKim, pour const. des bâtiments à la mais. du commis à Manitowaning.....	100 00	
Balance le 30 juin 1895.....		69,131 50
	95,224 25	95,224 25
Balance le 30 juin 1895, reportée.....	69,131 50	

Département des affaires indiennes.

Fonds des écoles des sauvages (N° 77)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Détails.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		141,222 83
Balance le 30 juin 1895.....	141,222 83	
	141,222 83	141,222 83
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		141,222 83
INTÉRÊT.		
Intérêt sur balance en caisse.....		4,079 00
Cie d'assurance North-British and Mercantile, remboursement de prime.....		12 45
Part du crédit législatif.....		320 40
Balance le 30 juin 1894.....	40,537 05	
Rév. J. M. Roy, missionnaire, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	217 50	
Rév. G. A. Smith " " " 30 juin 1894.....	400 00	
Rév. John Tucker " " " 31 mars 1895.....	35 00	
Rév. J. Jacobs " " " 31 mars 1895.....	400 00	
Rév. M. Mainville, missionnaire, appointements et allocation, du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	203 32	
Rév. G. Giroux, missionnaire, appointements du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	225 96	
Rév. A. Sutherland, crédits à l'école d'industrie de Mount-Elgin.....	2,546 00	
Cie d'assurance North-British and Mercantile, prime d'assurance sur l'école d'industrie de Mount-Elgin.....	15 00	
Cie d'assurance Royale, prime d'assurance sur grange, etc., de l'école d'industrie de Mount-Elgin.....	15 00	
Cie d'assurance Lancashire, prime renouv., etc., école d'indus. de Mount-Elgin.....	74 75	
G. G. German, prime d'assurance sur l'école d'industrie de Mount-Elgin.....	138 00	
D. McCaig, inspection d'école.....	8 50	
Balance le 30 juin 1895.....		40,434 23
	44,846 08	44,846 08
Balance le 30 juin 1895, reportée.....	40,434 23	

Compte du fonds de retraite (N° 79)*

Balance le 30 juin 1894.....	16,554 68	
Jas C. Phipps, allocation de retraite du 1er avril 1894 au 31 mars 1895.....	480 00	
Froome Talfourd " " " ".....	400 00	
Charles Skene " " " 28 août 1894.....	73 86	
J. T. Gilkison " " " 31 mars 1895.....	933 84	
Thomas Gordon " " 1er déc. 1894 au 28 février 1895.....	72 00	
Intérêt sur balance au débit.....	579 40	
Rabais sur appointements des agents.....		195 45
Balance le 30 juin 1895.....		18,898 83
	19,093 78	19,093 78
Balance le 30 juin 1895, reportée.....	18,898 33	

* N° 78 est un compte de crédit qu'on trouvera à la page 15.

Sauvages de la Pointe-Grondine, Ont. (N° 80)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Détails.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		8,301 25
Droits sur bois de construction.....		285 55
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'adm. des terres des sauv. .	28 55	
Balance le 30 juin 1895.....	8,558 25	
	8,586 80	8,586 80
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		8,558 25
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		253 59
Intérêt sur capital placé.....		299 40
Remboursement du montant payé pour achat de grain de semence.....		100 00
B. W. Ross, remboursement des intérêts des absents.....		4 08
Perception du loyer.....		48 00
B. W. Ross, intérêt pour distribution.....	350 00	
R. M. Stephen, M.D., partie d'appointements pour l'année, au 30 juin 1895.....	23 52	
A. M. Ironside, payé au chef Wm. Kinoshamy, pour perception de pièces justi.	3 00	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'adm. des terres des sauv. .	2 88	
Balance le 30 juin 1895.....	325 67	
	705 07	705 07
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		325 67

Sauvages de la Baie du Poisson-Blanc, Ont. (N° 81).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		2,389 49
Balance le 30 juin 1895.....	2,389 49	
	2,389 49	2,389 49
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2,389 49
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		1,173 51
Intérêt sur capital placé.....		124 72
Montant porté à ce compte par erreur en 1883, et reporté au crédit de divers comptes.....	152 18	
Balance le 30 juin 1895.....	1,146 05	
	1,298 23	1,298 23
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		1,146 05

Département des affaires indiennes.

Sauvages du Lac du Poisson-Blanc (N° 82)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		14,004 05
Droits sur bois de construction.....		2,000 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'adm. des terres des sauv.	200 00	
Balance le 30 juin 1895.....	15,804 05	
	16,004 05	16,004 05
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		15,804 05
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		515 71
Intérêt sur capital placé.....		508 20
Loyer perçus.....		205 00
W. H. Howey, M.D., appoint. de médecin du 1er avril 1894 au 31 mars '95	300 00	
B. W. Ross, intérêt pour distribution.....	300 00	
Département des impressions et de la papeterie publiques, matériel d'école.....	5 87	
Frank Cochrane, tuyaux, etc., pour école.....	1 45	
T. R. Ross, transp. de pupitres, etc.....	2 94	
A. McGill et fils, pupitres pour école.....	42 00	
Veuve Shainowquorun, secours aux indigents.....	5 00	
Cahgahke et sa femme ".....	10 00	
Sahgutchewaishkong ".....	10 00	
Veuve Faille ".....	5 00	
Veuve Shabekezhikgoke ".....	5 00	
Alex. Wears, bois pour école.....	40 00	
Cie de la Baie-d'Hudson, chaux, etc., pour fins sanitaires.....	6 25	
Commis. sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'adm. des terres des sauv.....	12 30	
Balance le 30 juin 1895.....	483 10	
	1,228 91	1,228 91
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		483 10

Banque de Hope, B.-C. (N° 84)*

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		3,621 51
Balance le 30 juin 1895.....	3,621 51	
	3,621 51	3,621 51
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		3,621 51
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		460 19
Intérêt.....		142 88
C. Inkman, pour provision de foin.....	20 67	
Balance le 30 juin 1895.....	582 40	
	603 07	603 07
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		582 40

* N° 83 clos.

Bande de Pagonakeshick (N° 85)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....	766 78	766 78
	766 78	766 78
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		766 78
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		387 77
Intérêt.....		38 68
Ontario & Western Lumber Co., fourniture de bois de const. aux bandes A et B.	12 00	
Rat Portage Hardware Co., fourniture de ferronnerie " "	3 70	
Balance le 30 juin 1895.....	360 75	
	376 45	376 45
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		360 75

Sauvages du Lac de l'Aigle (N° 90)*

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		2,597 05
Balance le 30 juin 1895.....	2,597 05	
	2,597 05	2,597 05
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2,597 05
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		333 27
Intérêt sur capital placé.....		102 56
Montants crédités à ce compte par erreur en 1883, et maintenant transférés au crédit de divers comptes.....	265 00	
Balance le 30 juin 1895.....	170 83	
	435 83	435 83
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		170 83

Sauvages du Lac du Flux et Reflux (N° 91)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		148 50
Balance le 30 juin 1895.....	148 50	
	148 50	148 50
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		148 50
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		30 46
Intérêt sur capital placé.....		6 24
Balance le 30 juin 1895.....	36 70	
	36 70	36 70
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		36 70

* N°s 86 à 89 sont des comptes de crédit et seront trouvés sur la page 15.

Département des affaires indiennes.

Sauvages de Ristigouche, P.Q. (N° 92)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		68 00
Balance le 30 juin 1895.....	68 00	
	68 00	68 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		68 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		1 72
Intérêt sur capital placé.....		2 44
Balance le 30 juin 1895.....	4 16	
	4 16	4 16
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		4 16

Sainte-Marie, N.-B. (N° 93)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		45 94
Balance le 30 juin 1895.....	45 94	
	45 94	45 94
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		45 94
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		7 30
Intérêt sur capital placé.....		1 84
Amendes pour vente de liqueurs.....		50 00
J. A. Belyea, services d'homme de loi (La Reine vs Marsh).....	3 09	
Propor. p.c. des mont. perçus portée au créd. de la caisse d'adm. des terr. des sauv.....	3 00	
Balance le 30 juin 1895.....	53 05	
	59 14	59 14
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		53 05

Sauvages d'Okanagan, C.-B. (N° 94)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		191 52
Balance le 30 juin 1895.....	191 52	
	191 52	191 52
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		191 52
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		6 70
Intérêt sur capital placé.....		6 92
Balance le 30 juin 1895.....	13 62	
	13 62	13 62
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		13 62

Sauvages de Wabigon, Man. (N° 95)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1895.....		31 21
Balance le 30 juin 1895.....	31 21	
	31 21	31 21
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		31 21
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		39 92
Intérêt.....		2 52
Montant transféré, antérieurement crédité dans divers comptes par erreur.....		10 45
Balance le 30 juin 1895.....	52 89	
	52 89	52 89
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		52 89

Bande des Chéhalis, C.-B. (N° 97)*

Balance le 30 juin 1894.....		4,447 31
Intérêt sur capital placé.....		155 68
A. C. Wells et Cie, pour foin.....	55 15	
T. J. Trapp et Cie, instruments aratoires pour la ferme.....	28 80	
E. J. Newton, harnais.....	35 00	
E. Menten, approvisionnements.....	100 00	
Balance le 30 juin 1895.....	4,384 04	
	4,602 99	4,602 99
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		4,384 04

Sauvages du comté de Cumberland, N.-E. (N° 98)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		
Balance le 30 juin 1895.....	155 16	155 16
	155 16	155 16
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		155 16
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		
Intérêt sur capital placé.....		24 59
Balance le 30 juin 1895.....	30 87	6 28
	30 87	30 87
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		30 87

* N° 96 clos.

Département des affaires indiennes

Héritiers du chef Piknawatick (N° 99)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		1,260 00
Balance le 30 juin 1895.....	1,260 00	
	1,260 00	1,260 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		1,260 00
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		86 91
Intérêt sur capital placé.....		47 12
Loyer.....		381 20
Peter Tenesco, à lui payé à compte des héritiers.....	300 00	
Com. sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'admin. des terres des sauvages	22 87	
Balance le 30 juin 1895.....	192 36	
	515 23	515 23
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		192 36

Bande de Une-Flèche, T.N.-O. (N° 100).

Balance le 30 juin 1894.....		25 33
Intérêt sur capital placé.....		0 88
Gouvernement du Nord-Ouest pour chemin public à travers la réserve.....		30 30
Com. sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'adminis. des terres des sauvages	3 03	
Balance le 30 juin 1895.....	53 48	
	56 51	56 51
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		53 48

Sauvages de Port-Medway, N.-E. (N° 101)

Balance le 30 juin 1894.....		160 61
Intérêt sur capital placé.....		5 64
Balance le 30 juin 1895.....	166 25	
	166 25	166 25
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		166 25

Sauvages de la réserve 38a, traité n° 3 (N° 102)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		1,863 97
Balance le 30 juin 1895.....	1,863 97	
	1,863 97	1,863 97
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		1,863 97
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		343 75
Intérêt sur capital placé.....		77 36
Ontario and Western Lumber Co., approv. de bois à la bande du Portage-du-Rat	101 76	
Rat Portage Hardware Co., approv. de ferronnerie " " "	8 35	
Montant crédité par erreur en 1883 et maintenant transféré au crédit de divers comptes.....	270 43	
Balance le 30 juin 1895.....	40 57	
	421 11	421 11
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		40 57

Sauvages de Eel-Ground, N.-B. (N° 103).

Balance le 30 juin 1894.....		153 48
Intérêt sur capital placé.....		5 36
Cole's National Manufacturing Co., 1 pavillon.....	9 00	
Chef Peter Julian, partie des dépenses, retour à Eel-Ground.....	6 00	
Mme Jane Pillar " " " ".....	2 50	
Chemin de fer Canadien du Pacifique, 1 billet de passage, Ottawa à Montréal.....	2 50	
Balance le 30 juin 1895.....	138 84	
	158 84	158 84
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		138 84

Héritiers de J. Williams et Ann Ketsetsaronkwa (N° 104)

Balance le 30 juin 1894.....		382 98
Intérêt sur capital placé.....		13 40
Ann Ketsetsaronkwa, montant de l'intérêt dû sur dépôt des héritiers de Joseph Williams.....	65 18	
Balance le 30 juin 1895.....	331 20	
	396 38	396 38
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		331 20

Département des affaires indiennes.

Sauvages de la réserve 31c de la Grande-Ile, traité n° 3 (N° 105).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Détails.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		2,312 27
Balance le 30 juin 1895.....	2,312 27	
	2,312 27	2,312 27
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2,312 27
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		8 76
Intérêt sur capital placé.....		81 24
Bande du Portage-du-Rat, montant crédité par erreur.....		30 20
Balance le 30 juin 1895.....	120 20	
	120 20	120 20
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		120 20

Sauvages du Lac du Cygne, Man. (N° 106).

Balance le 30 juin 1894.....		406 34
Intérêt sur capital placé.....		14 20
E. McColl, vente de blé.....		135 85
" " foin.....		20 00
Bande du Portage-la-Prairie, trans. du montant crédité à cette bande par erreur.....		34 12
John Cameron, services pour vente de blé et d'orge.....	14 00	
" " approvisionnement de ficelle pour lier le grain.....	76 80	
George Tucker, emmagasinage du blé, etc.....	32 00	
John Cameron, blé de semence.....	25 00	
F. Ogletree, usage d'une charrue.....	2 50	
Montant crédité à ce compte par erreur en 1883 et maintenant transféré au crédit des comptes divers.....	45 00	
Commission sur percept. portée à l'avoir du fonds d'administr. des terres des sauv.....	9 35	
Balance le 30 juin 1895.....	405 86	
	610 51	610 51
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		405 86

Sauvages de Spellamcheen, C.-B. (N° 107).

Balance le 30 juin 1894.....		699 16
Intérêt sur capital placé.....		24 48
Balance le 30 juin 1895.....	723 64	
	723 64	723 64
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		723 64

Sauvages de la Montagne du Dauphin, T. N.-O. (N° 108).

Balance le 30 juin 1894.....		30 96
Intérêt sur capital placé.....		1 08
Montant transféré à l'avoir de la bande de Keesickowenin.....	32 04	
	32 04	32 04
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		32 04

Sauvages du Portage-du-Rat, Ont. (N° 109).

En compte avec le département des affaires des sauvages.

Détails.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		132 34
Intérêt sur capital placé.....		4 64
E. McColl, moitié de l'amende pour vente de boisson, P. Lovitt.....		40 00
Montant crédité par erreur et transféré aux comptes divers.....	174 58	
Commission sur percept. portée à l'avoir du fonds d'administr. des terres des sauv.	2 40	
	176 98	176 98

Sauvages de la Squah, C.-B. (N° 110)

Balance le 30 juin 1894.....		191 57
Loyers.....		12 00
Intérêt sur capital placé.....		6 72
A. C. Wells et Cie, approvisionnement de foin.....	54 00	
Commission sur percept. portée à l'avoir du fonds d'administr. des terres des sauv.	72	
Balance le 30 juin 1895.....	155 57	
	210 29	210 29
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		155 57

Sauvages du Lac Sumas, C.-B. (N° 112)*

Balance le 30 juin 1894.....		48 85
Intérêt sur capital placé.....		1 72
Loyers.....		50 00
A. C. Wells et Cie, approvisionnement de foin.....	14 50	
Commission sur percept. portée à l'avoir du fonds d'administr. des terres des sauv.	3 00	
Balance le 30 juin 1895.....	83 07	
	100 57	100 57
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		83 07

Bande du Lac Manitoba (N° 113)

Balance le 30 juin 1894.....		28 97
Intérêt sur capital placé.....		1 00
Balance le 30 juin 1895.....	29 97	
	29 97	29 97
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		29 97

La réserve des Frères, N.-B. (N° 114)

Balance le 30 juin 1894.....		18 63
Intérêt sur capital placé.....		68
Balance le 30 juin 1895.....	19 31	
	19 31	19 31
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		19 3

* N° 111 est un compte de crédit que l'on trouvera à la page 15.

Département des affaires indiennes.

Sauvages du Banc-Rouge, N.-B. (N° 115)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		895 24
Intérêt sur capital placé.....		31 32
W. D. Carter, droits sur bois de construction.....		18 00
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au créd. de la caisse d'adm. d. terr. d. sauvages.....	1 80	
Balance le 30 juin 1895.....	942 76	
	944 56	944 56
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		942 76

Sauvages de l'Église-Brûlée, N.-B. (N° 116)

Balance le 30 juin 1894.....		311 30
Intérêt sur capital placé.....		10 88
W. D. Carter, moitié de l'amende pour vente de liqueurs.....		37 00
Cole's National Manufacturing Co., un pavillon.....	9 00	
F. W. J. Anderson, matériaux et réparat. pour l'école de la Pointe de l'Église.....	85 32	
J. W. et J. Anderson, divers pour l'école de la Pointe de l'Église.....	1 85	
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au créd. de la caisse d'adm. d. terr. d. sauvages.....	2 22	
Balance le 30 juin 1895.....	260 79	
	359 18	359 18
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		260 79

Sauvages du Lac Wallabuck, N.E. (N° 117)

Balance le 30 juin 1894.....		200 69
Intérêt sur capital placé.....		7 04
Balance le 30 juin 1895.....	207 73	
	207 73	207 73
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		207 73

Réserve de Passpasschase, T.N.-O. (N° 120)*

Balance le 30 juin 1894.....		8,228 88
Ventes de terrains.....		5,546 39
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au créd. de la caisse d'adm. d. terr. d. sauvages.....	554 64	
Balance le 30 juin 1895.....	13,220 63	
	13,775 27	13,775 27
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		13,220 63
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		175 06
Intérêt sur capital placé.....		294 12
Montant transféré du compte de la réserve d'Enoch.....		10 33
Montréal, <i>Gazette</i> , annonces pour ventes de terrains à Edmonton.....	25 00	
Toronto, <i>Empire</i> " " " ".....	97 50	
North-western Pub. Co. " " " ".....	27 50	
Toronto, <i>World</i> " " " ".....	15 00	
Balance le 30 juin 1895.....	314 51	
	479 51	479 51
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		314 51

* Nos 118 et 119 sont des comptes de crédit et se trouvent à la page 15.

Réserve de l'Ours-Blanc, agence de la Montagne de l'Original, T.N.-O. (N° 121)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894		1 27
Intérêt sur capital placé		0 04
A. E. Forget, amende pour couper du bois		4 00
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages	0 40	
Balance le 30 juin 1895	4 91	
	5 31	5 31
Balance le 30 juin 1895, reportée		4 91

Sauvages de Whycomagh, N.-E. (N° 122)

Balance le 30 juin 1894		21 69
Intérêt sur capital placé		0 76
Succession J. S. Hart, matériaux pour réparer la maison d'école	16 23	
Balance le 30 juin 1895	6 22	
	22 45	22 45
Balance le 30 juin 1895, reportée		6 22

Sauvages de Gibson, Ont. (N° 123)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894		189 00
Georgian Bay Lumber Co., compensation pour terrains submergés		75 00
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages	7 50	
Balance le 30 juin 1895	256 50	
	264 00	264 00
Balance le 30 juin 1895, reportée		256 50
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894		387 38
Intérêt sur capital placé		20 16
Georgian Bay Lumber Co., compensation pour terrains submergés		110 50
Divers sauvages " " "	164 00	
Isaac Day, inspection d'école	14 40	
Cole's National Manufacturing Co., un pavillon	10 00	
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages	6 63	
Balance le 30 juin 1895	323 01	
	518 04	518 04
Balance le 30 juin 1895, reportée		323 01

Département des affaires indiennes.

Sauvages du Lac Texas, C.-B. (N° 124)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		1,231 13
Intérêt sur capital placé.....		43 08
Balance le 30 juin 1895.....	1,274 21	
	1,274 21	1,274 21
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		1,274 21

Sauvages de Yale, C.-B. (N° 125)

Balance le 30 juin 1894.....		818 57
Intérêt sur capital placé.....		28 64
C. Inkman, approvisionnement de foin.....	7 18	
Balance le 30 juin 1895.....	840 03	
	847 21	847 21
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		840 03

Sauvages de Nicoamen, C.-B. (N° 126)

Balance le 30 juin 1894.....		344 07
Intérêt sur capital placé.....		12 04
Balance le 30 juin 1895.....	356 11	
	356 11	356 11
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		356 11

Sauvages de la Longue-Plaine, Man. (N° 127)

Balance le 30 juin 1894.....		519 78
Intérêt sur capital placé.....		18 20
Montant crédité à la bande de Portage-la-Prairie et maintenant transféré.....		97 44
" divers comptes par erreur en 1883 et maintenant transféré.....		261 74
Henry Ogletree, grain de semence, printemps de 1894.....	32 15	
Massey-Harris Manufacturing Co., matériaux pour réparer la faucheuse.....	12 00	
Watson et Whinister, réparer la faucheuse.....	5 50	
Balance le 30 juin 1894.....	847 51	
	897 16	897 16
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		847 51

Bande de Matsqui-sah-sah-com, C.-B. (N° 129) *

Balance le 30 juin 1894.....		115 70
Intérêt sur capital placé.....		4 04
Balance le 30 juin 1895.....	119 74	
	119 74	119 74
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		119 74

* N° 128 est un compte de crédit et sera trouvé à la page 15.

Bande de Coutcheeching, Man. (N° 130)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		130 90
Intérêt sur capital placé.....		4 56
Balance le 30 juin 1895.....	135 46	
	135 46	135 46
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		135 46

Hungry-Hall N° 1, Man. (N° 131)

Balance le 30 juin 1894.....		53 56
Intérêt sur capital placé.....		1 88
Balance le 30 juin 1895.....	55 44	
	55 54	55 44
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		55 44

Bande de Way-way-see-cappo, T.N.-O. (N° 132)

Balance le 30 juin 1894.....		3 78
Amendes imposées pour coupe de bois.....		40 00
Intérêt sur capital placé.....		0 16
Amende pour vente de liqueurs.....		86 20
Mme Nobbis, moitié de l'amende pour vente de liqueurs.....	25 00	
Propor. p.c. sur mont. perçus port. au créd. de la caisse d'adm. d. terres d. sauvages.....	9 17	
Balance le 30 juin 1895.....	95 97	
	130 14	130 14
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		95 97

Bande de Tsoo-a-die, C.-B. (N° 133)

Balance le 30 juin 1894.....	9 70	
Intérêt sur capital placé.....	0 36	
Prop. p.c. sur mont. perçus port. au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.	35 18	
Balance le 30 juin 1895.....	541 01	
Loyers.....		586 25
	586 25	586 25
Balance le 30 juin 1895, reportée.....	541 01	

Sauvages de Langley, C.-B. (N° 134)*

Balance le 30 juin 1894.....		220 01
Intérêt sur capital placé.....		7 68
Cie de la Baie-d'Hudson.....	50 00	
Balance le 30 juin 1895.....	177 69	
	227 69	227 69
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		177 69

* N° 135 est clos. N° 136 est un compte du crédit et sera trouvé à la page 15.

Bande de Côté (N° 142)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Balance le 30 juin 1894.....			103	75
Intérêt sur capital placé.....			3	64
Amendes pour vente de liqueurs, transféré du compte indéterminé.....			57	65
Thos. Singuish, pour bœuf vendu au département.....			16	62
Montant transféré de la caisse d'épargne au crédit de divers sauvages.....	118	44		
Balance le 30 juin 1895.....	63	22		
	181	66	181	66
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			63	22

Bande de l'Homme-qui-a-pris-l'Habit (N° 143)

Balance le 30 juin 1894.....			6	53
Intérêt sur capital placé.....			0	24
Permis de couper du foin.....			53	50
Cowan et Edwards, pour faucheuse.....	50	00		
Proportion p. c. sur mont. perçus créditée à la caisse d'adm. des terres des sauv.	3	21		
Balance le 30 juin 1895.....	7	06		
	60	27	60	27
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			7	06

Bande de Boothroyd, C.-B. (N° 147)

Balance le 30 juin 1894.....			103	64
Intérêt sur capital placé.....			3	64
Balance le 30 juin 1895.....	107	28		
	107	28	107	28
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			107	28

Bande de Siska, C.-B. (N° 148)

Balance le 30 juin 1894.....			86	38
Intérêt sur capital placé.....			3	04
Balance le 30 juin 1895.....	89	42		
	89	42	89	42
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			89	42

Bande de Kanaka, C.-B. (N° 149)

Balance le 30 juin 1894.....			106	05
Intérêt sur capital placé.....			3	72
Balance le 30 juin 1895.....	109	77		
	109	77	109	77
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			109	77

* Nos 144 et 145 sont des comptes de crédits et seront trouvés à la page 15. N° 146 est clos.

Département des affaires indiennes.

Bande de Skuppa, C.-B. (N° 150).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Détails.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894		74 24
Intérêt sur capital placé.....		2 60
Balance le 30 juin 1895.....	76 84	
	76 84	76 84
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		76 84

Bande de Lytton, C.-B. (N° 151).

Balance le 30 juin 1894		0 79
Intérêt sur capital placé.....		0 04
Balance le 30 juin 1895.....	0 83	
	0 83	0 83
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		0 83

Cook's-Ferry, C.-B. (N° 152).

Balance le 30 juin 1894		318 39
Intérêt sur capital placé.....		11 12
Balance le 30 juin 1895.....	329 51	
	329 51	329 51
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		329 51

Réserve de Salmon-Arm, C.-B. (N° 153).

Balance le 30 juin 1894		7 48
Intérêt sur capital placé.....		0 28
Balance le 30 juin 1895.....	7 76	
	7 76	7 76
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		7 76

Bande de Ochapowace (N° 154).

Permis de couper du bois.....		6 00
Cie de la Baie-d'Hudson, farine et thé pour les indigents.....	5 64	
Commission sur percept. portée à l'avoir du fonds d'administr. des terres des sauv.	0 36	
	6 00	6 00

Bande de Samson (N° 155).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Détails.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		108 50
Intérêt sur capital placé.....		3 80
Permis de couper du foin.....		5 11
Montant transféré du compte indéterminé pour permis de couper du foin en 1891.....		20 36
Montant reçu pour dépôt de divers sauvages.....		183 22
Remboursements sur dépôts pour l'achat de bestiaux pour les sauvages.....	179 62	
Montant transféré à la caisse d'épargne des postes.....	115 90	
John West, moulin à bardeau.....	22 97	
Commission sur percept. portée à l'avoir du fonds d'administr. des terres des sauv.....	0 30	
Balance le 30 juin 1895.....	2 20	
	320 99	320 99
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2 20

Bande du Faisan-Rouge (N° 156).

Balance le 30 juin 1894.....		59 34
Intérêt sur capital placé.....		2 08
Kenopatch, remboursement de dépôt.....	32 56	
Balance le 30 juin 1895.....	28 86	
	61 42	61 42
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		28 86

Bande de Ohamil, C.-B. (N° 157).

Balance le 30 juin 1894.....		205 31
Intérêt sur capital placé.....		7 20
Balance le 30 juin 1895.....	212 51	
	212 51	212 51
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		212 51

Bande de Skawahlook, C.-B. (N° 158).

Balance le 30 juin 1894.....		186 00
Intérêt sur capital placé.....		6 52
Balance le 30 juin 1895.....	192 52	
	192 52	192 52
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		192 52

Bande de Union-Bar, C.-B. (N° 159).

Balance le 30 juin 1894.....		432 98
Intérêt sur capital placé.....		15 16
Balance le 30 juin 1895.....	448 14	
	448 14	448 14
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		448 14

Département des affaires indiennes.

Bande de Spuzzum, C.-B. (N° 160)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		175 81
Intérêt sur capital placé.....		6 08
Balance le 30 juin 1895.....	181 89	
	181 89	181 89
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		181 89

Bande de Boston-Bar, C.-B. (N° 161)

Balance le 30 juin 1894.....		262 63
Intérêt sur capital placé.....		9 20
Balance le 30 juin 1895.....	271 83	
	271 83	271 83
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		271 83

Bande de Popkum, C.-B. (N° 162)

Balance le 30 juin 1894.....		89 90
Intérêt sur capital placé.....		3 12
Balance le 30 juin 1895.....	93 02	
	93 02	93 02
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		93 02

Bande de Skwawtits, C.-B. (N° 163)

Balance le 30 juin 1894.....		28 15
Intérêt sur capital placé.....		1 00
Balance le 30 juin 1895.....	29 15	
	29 15	29 15
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		29 15

Petite réserve du Sud-Ouest, N.-B. (N° 164)

Balance le 30 juin 1894.....		158 31
Intérêt sur capital placé.....		5 52
Balance le 30 juin 1895.....	163 83	
	163 83	163 83
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		163 83

Réserve du Grand-Trou, N.-B. (N° 165)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		210 86
Intérêt sur capital placé.....		7 36
W. D. Carter, loyer de droits de pêche.....		150 00
Peter Julian et Lemey Rowan, frais de voyages.....	20 00	
Jane Pettie, pension de P. Julian et L. Rowan.....	6 00	
Département de la justice, menottes et lanterne sourde pour constable.....	6 25	
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au créd. de la caisse d'adm. d. terres d. sauvages.....	9 00	
Balance le 30 juin 1895.....	326 97	
	368 22	368 22
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		326 97

Réserve de Peau-d'Hermine (N° 167) *

Balance le 30 juin 1894.....		153 80
Intérêt sur capital placé.....		5 40
Peau-d'Hermine, pour bœuf vendu au département.....		55 65
Divers sauvages " " " ".....		175 06
Perceptions de divers sauvages, à compte du coût d'une moissonneuse.....		100 00
Chef, bœuf vendu au département.....		13 00
Perceptions à compte de permis de couper du foin.....		10 00
Mahaffey et Clinkskill, bestiaux pour divers sauvages.....	76 00	
Chef, remboursement de partie du montant crédité pour bœuf.....	6 00	
Moses " " " ".....	7 00	
John Potts " " " ".....	20 00	
Machino " " " ".....	10 00	
Buffalo Chips " " " ".....	7 00	
Peau-d'Hermine " " " ".....	49 65	
Roasting " " " ".....	15 00	
Transféré à la caisse d'épargne des postes ou le crédit de divers sauvages pour bœuf vendu au département.....	192 76	
John West, moulin à bardeau.....	123 85	
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au créd. de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.....	0 60	
Balance le 30 juin 1895.....	5 05	
	512 91	512 91
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		5 05

Réserve de la Rivière du Pont, C.-B. (N° 168)

Balance le 30 juin 1894.....		306 06
Intérêt sur capital placé.....		10 72
Balance le 30 juin 1895.....	316 78	
	316 78	316 78
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		316 78

Réserve d'Enoch (N° 169)

Balance le 30 juin 1894.....		48 65
Intérêt sur capital placé.....		1 68
N. D. Resk, services d'hommes de loi re causes pour vente de liqueurs.....	40 00	
Montant transféré au compte de la réserve de Pass-pass-chase.....	10 33	
	50 33	50 33

* N° 166 est clos.

Département des affaires indiennes.

Sioux de la Rivière du Chêne (N° 170)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		91 77
Intérêt sur capital placé.....		3 20
A. E. Forget, amende.....		2 10
M. G. McEwan, matériel pour corral pour marquer les bestiaux.....	16 30	
W. Gowanlock, bois.....	4 70	
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages.....	12	
Balance le 30 juin 1895.....	75 95	
	97 07	97 07
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		75 95

Assiniboines (N° 171)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894.....		535 24
Chemin de fer du Pacifique Canadien, terrain pris pour gravier.....		200 00
Montant transféré du compte de la bande de Chiniquay.....	20 00	
Administration des terres des sauvages.....	715 24	
Balance le 30 juin 1895.....		
	735 24	735 24
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		715 24
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894.....		609 89
Intérêt sur capital placé.....		40 08
Loyers perçus.....		125 00
Divers sauvages pour bœuf vendu au département.....		1,262 59
Montant transféré du compte de la bande de Chiniquay.....		44 98
Remboursement à compte de pâturage de bestiaux.....		144 90
Otumbheiga et Maringouin, dépôt pour achat de bestiaux.....	7 18	
Andrew Sibbald, bestiaux délivrés aux Assiniboines.....	95 00	
Thos. Ellis.....	405 00	
Chemin de fer Canadien du Pacifique, transport de laine.....	1 18	
J. Diamond, poêle pour Patte-d'Ours.....	26 95	
James Deux-Jeunes-Gens, bœuf vendu au département.....	13 14	
Amos Gros-Assiniboine.....	10 00	
John Montagnes-Rocheuses.....	10 00	
Frank Ricks, bestiaux pour Chiniquay.....	30 00	
Cie Harris, chariot pour Jonas Deux-Jeunes-Gens.....	72 50	
Perte de bestiaux.....	144 90	
H. A. Perley, pension de Jonas Deux-Jeunes-Gens lors d'achat de chariot.....	2 00	
Transféré à la banque d'épargne au crédit des divers sauvages pour vente de bœuf au département.....	1,117 10	
Wm. Graham, gratification pour réparations au pont de la rivière à l'Arc.....	250 00	
Prop. p. c. sur mont. perçus portée au crédit de la caisse d'ad. d. terres d. sauv.....	7 50	
Balance le 30 juin 1895.....	34 99	
	2,227 44	2,227 44
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		34 99

Bande d'Ohiat, C.-B. (N° 172)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.		Avoir.	
	\$	c.	\$	c.
Balance le 30 juin 1894.....				56 57
Intérêt sur capital placé.....				1 96
Loyer.....				55 00
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages.....	3 30			
Balance le 30 juin 1895.....	110 23			
	113 53		113 53	
Balance le 30 juin 1895, reportée.....				110 23

Gens-du-Sang (N° 173)

Balance le 30 juin 1894.....			207 05
Intérêt sur capital placé.....			7 24
Perçu de divers sauvages, à compte du coût de scierie.....			149 00
Vente de liqueurs.....			57 50
Waterous Engine Works Co., partie du paiement de la scierie.....	363 29		
Proportion pour cent sur montants perçus portée au crédit de la caisse d'administration des terres des sauvages.....	3 45		
Balance le 30 juin 1895.....	54 05		
	420 79		420 79
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			54 05

Réserve d'Islington (N° 174)

Balance le 30 juin 1894.....			24 33
Intérêt sur capital placé.....			0 84
Balance le 30 juin 1895.....	25 17		
	25 17		25 17
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			25 17

Réserve d'Edmundston, N.-B. (N° 175)

Balance le 30 juin 1894.....			13 15
Intérêt sur capital placé.....			0 48
Balance le 30 juin 1895.....	13 63		
	13 63		13 63
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			13 63

Bande de la Rivière Nanaïmo, C.-B. (N° 176)

Balance le 30 juin 1894.....			140 15
Intérêt sur capital placé.....			4 92
Loyer.....			100 00
New Vancouver Coal and Mining Co., remboursement du montant payé pour licence de recherche de houille.....	50 00		
Prop. p. c. s. mont. perçus portée au crédit de la caisse d'adm. d. terres d. sauv.....	6 00		
Balance le 30 juin 1895.....	189 07		
	245 07		245 07
Balance le 30 juin 1895, reportée.....			189 70

Département des affaires indiennes.

Bande de Chuk-Chu-kualk, C.-B. (N° 177)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		340 12
Intérêt sur capital placé.....		11 92
Balance le 30 juin 1895.....	352 04	
	352 04	352 04
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		352 04

Bande de la Rivière-qui-roule (N° 178).

Balance le 30 juin 1894.....		24 91
Intérêt sur capital placé.....		0 88
A. E. Forget, amende.....		10 00
Transféré de la bande du Portage-la-Prairie le montant crédité par erreur.....		108 44
Chas. A. Flower, services de constable.....	13 65	
J. A. Markle, honoraire de témoin, poursuite pour vente de liqueur.....	2 00	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration des terres des sauvages.....	60	
Balance le 30 juin 1895.....	127 98	
	144 23	144 23
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		127 98

Réserve de la Grande-Anse, N.-B. (N° 179).

Balance le 30 juin 1894.....		300 00
Intérêt sur capital placé.....		10 52
Vente de terre.....		50 00
C. Richardson, dépenses pour causes de voies de faits.....	11 90	
Com. sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration des terres des sauvages.....	5 00	
Balance le 30 juin 1895.....	343 62	
	360 52	360 52
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		343 62

Bande des Chippewayans, Lac aux Oignons (N° 180) *

Balance le 30 juin 1894.....		23 50
Intérêt sur capital placé.....		0 80
Balance le 30 juin 1895.....	24 30	
	24 30	24 30
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		24 30

* N° 181 est clos.

Bande de Dokis (N° 182)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		47 00
Intérêt sur capital placé.....		1 68
Balance le 30 juin 1895.....	48 68	
	48 68	48 68
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		48 68

Bande de Piapot (N° 183).

Permis de couper du foin.....		72 50
Tinning et Hoskins, thé et tabac.....	72 50	
	72 50	72 50

Bande de Cowessess (N° 184).

Balance le 30 juin 1894.....		42 96
Intérêt sur capital placé.....		1 48
Balance le 30 juin 1895.....	44 44	
	44 44	44 44
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		44 44

Sioux de la Montagne de la Tortue (N° 185).

Balance le 30 juin 1894.....		2 70
Intérêt sur capital placé.....		0 12
Balance le 30 juin 1895.....	2 82	
	2 82	2 82
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		2 82

Réserve de Stryen, C.-B. (N° 186).

Balance le 30 juin 1894.....		225 60
Intérêt sur capital placé.....		7 88
Balance le 30 juin 1895.....	233 48	
	233 48	233 48
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		233 48

Réserve de Louis Bull, agence de Hobbema, T.N.-O. (N° 187)

Balance le 30 juin 1894.....		125 00
Intérêt sur capital placé.....		4 36
Montant crédité à divers sauvages pour bœuf.....		126 98
Mahaffey et Clinkskill pour achat de bestiaux pour divers sauvages.....	60 00	
Remboursement d'une partie du montant crédité à divers sauvages pour bœuf..	65 00	
Montant crédité aux sauvages pour bœuf transféré à la caisse d'épargne d. postes	131 34	
	256 34	256 34

Département des affaires indiennes.

Réserve de Kakawistahaw (N° 188).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Détails.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		18 80
Intérêt sur capital placé.....		4 68
Wahsahcase Saysaysen, bœuf vendu au département.....		82 74
Montant transféré à la caisse d'épargne des postes au crédit de Wahsahcase.....	82 74	
Balance le 30 juin 1895.....	19 48	
	102 22	102 22
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		19 48

Bande de Foin-d'Odeur, agence de Battleford (N° 189).

Balance le 30 juin 1894.....		41 58
Intérêt sur capital placé.....		1 48
Minakos pour bœuf.....		30 66
Jour-Venant, bœuf vendu au département.....	10 00	
J. M. Skelton, barouche pour le Petit-Laboureur.....	25 00	
Petit-Laboureur, remb. du montant retenu sur produit de vente de bœuf au dép.....	6 58	
* Montant transféré à la caisse d'épargnes des postes au crédit de divers sauvages pour bœuf vendu au département.....	32 14	
	73 72	73 72

Bande de Petit-Pin (N° 190)

Balance le 30 juin 1894.....		69 48
Intérêt sur capital placé.....		2 44
Muskwa, bœuf vendu au département.....		39 48
Wahahastocah et Okitonin, à compte du mont. portée à l'avoir p. bœuf retourné	30 00	
Transfert du compte de la bande de Moosomin du montant payé à Muskwa pour bœuf vendu en juillet 1894.....	39 48	
Montant transféré à la caisse d'épargnes des postes au crédit de divers sauvages	41 92	
	111 40	111 40

Bande de Moosomin (N° 191).

Bande de Petit-Pin, transfert du montant payé à Muskwa pour bœuf.....		39 48
Muskwa, remboursement du montant à l'avoir pour bœuf.....	39 48	
	39 48	39 48

Bande des Maringouins, agence de Battleford (N° 193).*

Balance le 30 juin 1894.....		4 00
Intérêt sur capital placé.....		0 16
Bande de l'Enfant-du-Tonnerre, transfert du montant payé à Sheenasappa pour bœuf de 1894-95.....	4 00	
Montant transféré à la caisse d'épargnes des postes au crédit de divers sauvages.	0 16	
	4 16	4 16

* N° 192 clos.

Bande de Chiniquay, agence des Sarcis, T. N.-O. (N° 194).

En compte avec le département des affaires indiennes.

Détails.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		43 46
Intérêt sur capital placé.....		1 52
Bande des Assiniboines, transféré pour clore.....	44 98	
	44 98	44 98

Bande du Bœuf-Debout, T. N.-O. (N° 195).

Balance le 30 juin 1894.....		23 50
Intérêt sur capital placé.....		0 84
Balance le 30 juin 1895.....	24 34	
	24 34	24 34

Bande Keeseekowenin, T.N.-O. (N° 196).

Balance le 30 juin 1894.....		75 20
Intérêt sur capital placé.....		2 64
Sauvages de la Montagne du Dauphin, montant à l'avoir transféré.....		32 04
Remboursement du montant chargé en plus pour fil de fer de J. H. Ashdown.....		0 35
The Locked Wire Fence Co., fil de fer pour clôture.....	70 40	
J. H. Ashdown, fil de fer barbelé.....	39 83	
	110 23	110 23

Bande de l'Enfant-du-Tonnerre, T.N.-O. (N° 197).

Bande des Maringouins, montant payé à Sheenasappa transféré.....		4 00
Sheenasappa, vente de bœuf.....	4 00	
	4 00	4 00

Bande de Poundmaker, T.N.-O. (N° 198).

Balance le 30 juin 1894.....		22 50
Intérêt sur capital placé.....		0 80
Basile Favel, bœuf vendu au département.....	22 50	
Montant transféré à la caisse d'épargne des postes au crédit de divers sauvages, pour vente de bœuf.....	0 80	
	23 30	23 30

Bande de Sakimay, agence du Lac Croche (N° 199).

Balance le 30 juin 1894.....		1 13
Intérêt sur capital placé.....		0 04
Balance le 30 juin 1895.....	1 17	
	1 17	1 17
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		1 17

Département des affaires indiennes.

Bande de Bella Coola, C.-B. (N° 200)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894		47 00
Intérêt sur capital placé		1 64
Loyers		50 00
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au créd. de la caisse d'adm. d. terres d. sauvages	3 00	
Balance le 30 juin 1895	95 64	
	98 64	98 64
Balance le 30 juin 1895, reportée		95 64

Bande du Lac Laselle, T.N.-O. (N° 201)

Balance le 30 juin 1894		40 00
Intérêt sur capital placé		1 40
S. Steinhauer et A. Steinhauer, bœuf vendu au département		64 00
John Whitford, bœuf vendu au département		25 42
Marie Muskeg, balance due sur bœuf vendu au département	40 00	
Montant transféré à la caisse d'épargne des postes au crédit de divers sauvages	90 82	
	130 82	130 82

Réserve de Tête-Pointue, T.N.-O. (N° 202)

Balance le 30 juin 1894		9 40
Intérêt sur capital placé		0 32
Perception à compte des permis de couper du foin		15 00
Montant transféré du compte indéterminé pour permis de couper du foin		9 64
John West, moulin à bardeau	33 18	
Propor. p.c. sur mont. perçus portée au cré. de la caisse d'adm. d. terres d. sauvages	0 90	
Balance le 30 juin 1895	0 28	
	34 36	34 36
Balance le 30 juin 1895, reportée		0 28

Sauvages du Creek Seymour, C.-B. (N° 203)

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1894		597 66
Balance le 30 juin 1895	597 66	
	597 66	597 66
Balance le 30 juin 1895, reportée		597 66
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1894		3 06
Intérêt sur capital placé		21 00
Balance le 30 juin 1895	24 06	
	24 06	24 06
Balance le 30 juin 1895, reportée		24 06

Sauvages de Umpukpulquatum, C.-B. (N° 204)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1894.....		623 28
Intérêt sur capital placé.....		21 80
Balance le 30 juin 1895.....	645 08	
	645 08	645 08
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		645 08

Héritiers de William Day (N° 206)*

Ordre des Forestiers Indépendants, certificat d'assurance sur la vie de William Day.....		1,000 00
A. McKelvey, dépenses des enfants à l'orphelinat de Shingwauk.....	40 00	
Joseph Noddie, compte contre la succession.....	15 10	
Wm. Ayers " " " ".....	3 56	
N. Hill " " " ".....	3 88	
Mme C. Gilbert " " " ".....	2 63	
Wm. Fish " " " ".....	1 05	
J. J. Poole " " " ".....	3 16	
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au cré. de la caisse d'adm. d. terres d. sauvages.....	60 00	
Balance le 30 juin 1895.....	870 62	
	1,000 00	1,000 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		870 62

Réserve des sauvages de la Rivière Fisher, N° 44 dans le traité N° 2 (N° 209)+

H. Crowe, pour loyer de moulin.....		100 00
Prop. p.c. sur mont. perçus portée au cré. de la caisse d'adm. d. terres d. sauvages.....	6 00	
Balance le 30 juin 1895.....	94 00	
	100 00	100 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		94 00

Piégânes (N° 210)

Towipe, pour bœuf vendu au département.....		100 00
H. Potts " " " ".....		104 88
Bande du Portage-la-Prairie, crédité depuis peu par erreur.....		57 79
Transfert du montant crédité de divers comptes par erreur en 1883.....		100 00
Towipe, remboursement de l'argent du bœuf.....	50 00	
Montant transféré à la caisse d'épargne des postes.....	154 88	
Balance le 30 juin 1895.....	157 79	
	362 67	362 67
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		157 79

* N° 205 est un compte de crédit et se trouve à la page 15.

+ N°s 207 et 208 sont des comptes de crédit et se trouvent à la page 15.

Département des affaires indiennes.

Bande d'Assabaska N° 35 C, Man. (N° 211)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
J. Robinson, moitié de l'amende pour vente de liqueurs.....		40 00
Commission sur perceptions portée au crédit du fonds d'adm. des terres des sauv.	2 40	
Balance le 30 juin 1895.....	37 60	
	40 00	40 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		37 60

Réserve 38 C "Les Dalles", rivière Winnipeg (N° 212).

By E. McColl, moitié de l'amende pour vente de liqueurs.....		25 00
Bande du Portage-du-Rat, montant crédité à cette bande par erreur.....		37 60
Commission sur perceptions portée au crédit du fonds d'adm. des terres des sauv.	1 50	
Balance le 30 juin 1895.....	61 10	
	62 60	62 60
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		61 10

Réserve des Muscowpetungs 80 (N° 213)

Perceptions sur permis de coupe de foin.....		22 00
Tinning et Hoskins, thé et tabac.....	22 00	
	22 00	22 00

Réserve de Pasquah 79, T.N.-O., (N° 214)

Perceptions sur permis de couper du foin.....		3 00
Tinning et Hoskins, thé et tabac.....	3 00	
	3 00	3 00

Lac Seton, C.-B. (N° 215).

Ventes de bois.....		50 00
Commission s. perceptions portée au crédit du fonds d'adm. des terres des sauv.	5 00	
Balance le 30 juin 1895.....	45 00	
	50 00	50 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		45 00

Réserve de Keesickouse 66 (N° 216)

Amende pour vente de liqueurs.....		25 00
Commission s. perceptions portée au crédit du fonds d'adm. des terres des sauv.	1 50	
Balance le 30 juin 1895.....	23 50	
	25 00	25 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		23 50

Bande Nesky Nihl, C.-B. (N° 217)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Chemin de fer Canadien du Pacifique, pour droit de passage.....		650 00
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur montants perçus.....	65 00	
Balance le 30 juin 1895.....	585 00	
	650 00	650 00
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		585 00

Bande de Wahsatanow, agence du Lac Laselle, T.N.-O. (N° 218)

Bœuf acheté par le département.....		413 96
Caisse d'administ. des terres des sauv., proportion p. c. sur montants perçus.....	24 84	
Balance le 30 juin 1895.....	389 12	
	413 96	413 96
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		389 12

Réserve des Sioux du Lac du Chêne, 59, T.N.-O. (N° 219)

Bande du Portage-la-Prairie, montant crédité par erreur à cette bande.....		48 65
Transfert du montant crédité par erreur dans divers comptes.....		26 12
Balance le 30 juin 1895.....	74 77	
	74 77	74 77
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		74 77

Réserve de Stangecoming, Réserve de Mickiesiese 18 B., Man. (N° 220)

Transfert du montant crédité par erreur à diverses bandes en 1883.....		70 25
Balance le 30 juin 1895.....	70 25	
	70 25	70 25
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		70 25

Réserve du Long Sault 13, Man. (N° 221).

Compte du gouvernement, crédit vérifié depuis 1883.....		27 43
Balance le 30 juin 1895.....	27 43	
	27 43	27 43
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		27 43

Réserve du Lac Plat, 39, Man. (N° 222)

Sauvages du Portage-du-Rat, montant crédité à ces derniers par erreur.....		29 98
Balance le 30 juin 1895.....	29 98	
	29 98	29 98
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		29 98

Département des affaires indiennes.

Réserve du Lac Plat, 40, Man. (N° 223)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
	\$ c.	\$ c.
Sauvages du Portage-du-Rat, montant crédité à ces derniers par erreur.....	30 20	30 20
Balance le 30 juin 1885.....	30 20	30 20
Balance le 30 juin 1895, reportée.....		30 20